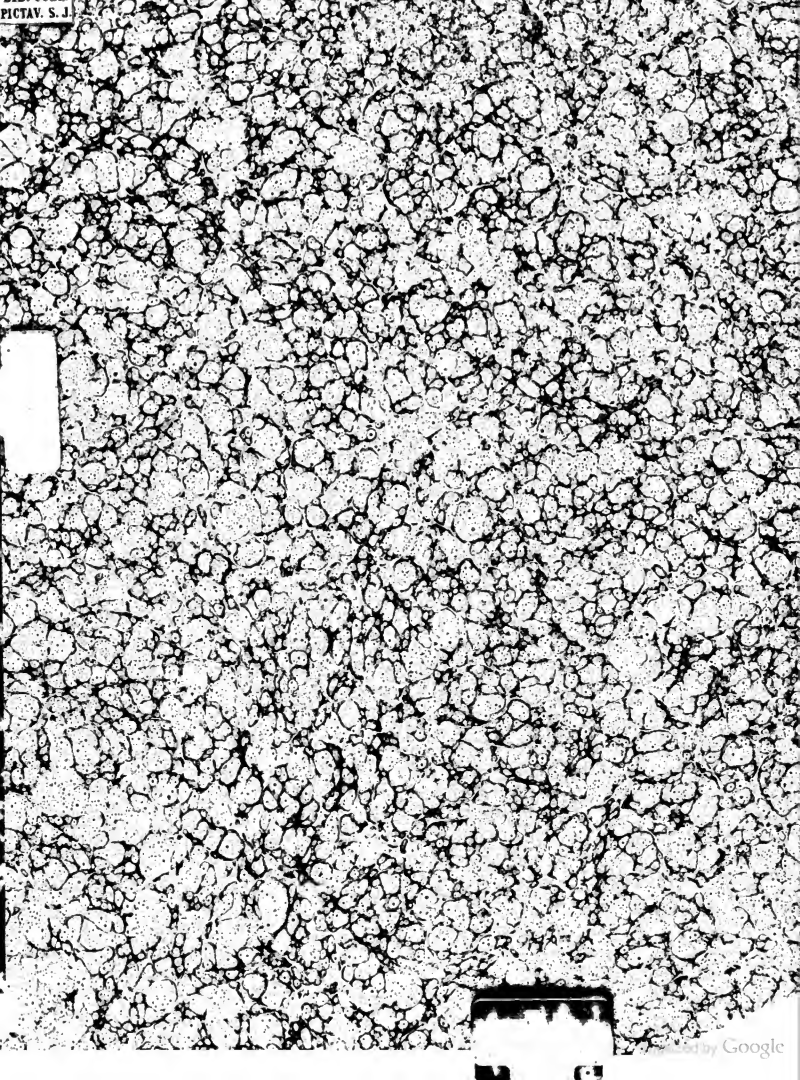
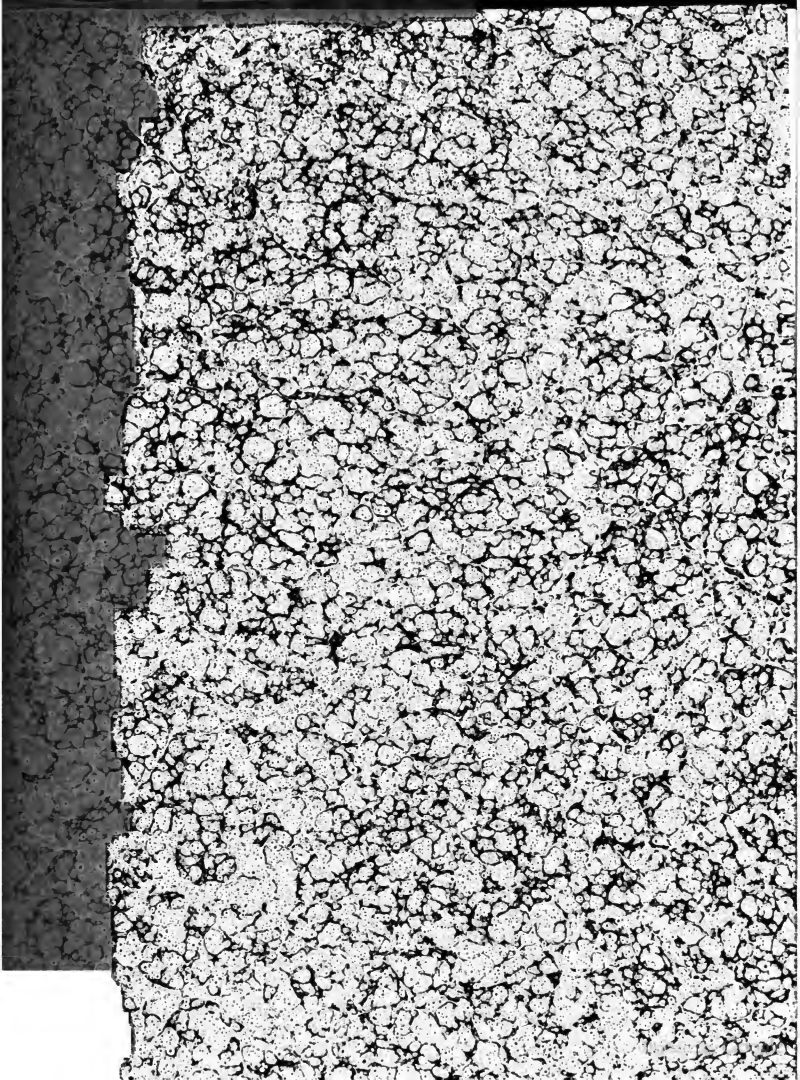



PICTAV. S. J.
Google



L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES

DES FAITS HISTORIQUES,

DES CHARTES, DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,

DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.



Cet Ouvrage se vend aussi dans les Départements et à l'Etranger, savoir :

A Agen, chez *Lebrun;*
A Aix, chez *G. Mouret ;*
A Anvers, chez *le Poitevin de la Croix;*
A Besançon, chez *Deis;*
A Beziers, chez *Pageot;*
A Blois, chez *Aucher-Eloy;*
A Bordeaux, chez *Lafite;*
A Bourges, chez { *de Brie;* *Gilles;* }
A Bruxelles, chez { *Lecharlier;* *Stapleaux;* }
A Caen, chez *Manoury;*
A Cambray, chez *Hurez;*
A Coutances, chez *Quesnel;*
A Dijon, chez *Noellat;*
A Douai, chez *Turlier;*
A Falaise, chez *Dufour;*
A Florence, chez *Piatti;*
A Genève, chez *Paschoud;*
A Grenoble, chez *Durand*, père et fils;
A Hesdin, chez *Thuilliez;*
A Lauzanne, chez *Fischer;*
A Lille, chez *Vanackere;*
Au Mans, chez *Pesche ;*
A Milan, chez *Giegler;*
A Montpellier, chez *Durville;*
A Neufchâtel-en-Bray, chez *Mathon;*
A Périgueux, chez *Jardin* et compagnie
A Perpignan, chez *Alzine;*
A Poitiers, chez *Catineau;*
A Rennes, chez *Vatar;*
A Soissons, chez *Fromentin;*
A Strasbourg, chez *Levrault;*
A Troyes, chez *Gobelet;*
A Versailles, chez *Etienne.*

Et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, à Paris.

L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES
DES FAITS HISTORIQUES,
DES CHARTES, DES CHRONIQUES, ET AUTRES ANCIENS MONUMENTS,
DEPUIS LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST,

Par le moyen d'une Table Chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les Années de Jésus-Christ, de l'Ère Julienne ou de Jules César, des Ères d'Alexandrie et de Constantinople, de l'Ère des Séleucides, de l'Ère Césaréenne d'Antioche, de l'Ère d'Espagne, de l'Ère des Martyrs, de l'Hégire, les Indictions, le Cycle Pascal, les Cycles Solaire et Lunaire, le Terme Pascal, les Pâques, les Épactes, et la Chronologie des Éclipses;

Avec deux Calendriers Perpétuels, le Glossaire des Dates, le Catalogue des Saints; le Calendrier des Juifs; la Chronologie historique du Nouveau Testament; celle des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs, des Rois des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jérusalem, de Chypre; des Princes d'Antioche; des Comtes de Tripoli; des Rois des Parthes, des Perses, d'Arménie; des Califes, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans; des Schahs de Perse; des Grands-Maîtres de Malte, du Temple; de tous les Souverains de l'Europe; des Empereurs de la Chine; des Grands Feudataires de France, d'Allemagne et d'Italie; des Républiques de Venise, de Gênes, des Provinces-Unies, etc., etc., etc.;

PAR UN RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR;

RÉIMPRIMÉ AVEC DES CORRECTIONS ET ANNOTATIONS, ET CONTINUÉ JUSQU'A NOS JOURS,

PAR M^r. DE SAINT-ALLAIS,

CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES, AUTEUR DE L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

CHEZ L'ÉDITEUR, RUE DE LA VRILLIÈRE, N°. 10, PRÈS LA BANQUE DE FRANCE.

VALADE, IMPRIMEUR DU ROI ET DE MADAME, RUE COQUILLIÈRE.

1819.

L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE NORMANDIE.

CETTE portion de la Gaule celtique, qu'on nomme aujourd'hui Normandie, était divisée, lorsque Jules-César en fit la conquête par ses lieutenants, en onze cités, dont la dernière était composée des îles voisines. Auguste réduisit ces cités à sept, qui furent attribuées à la deuxième Lyonnaise, dans la division des Gaules qui fut faite sous l'empire d'Honorius. Les Français ayant conquis les Gaules, cette province fit partie de la Neustrie sous les rois Mérovingiens. Par le partage que firent entre eux les enfants de Louis le Débonnaire, elle tomba dans le lot de Charles le Chauve. Ce prince en donna le commandement, avec celui de tous les pays voisins situés entre la Seine et la Loire, à Robert, tige des Capétiens; c'est ce qu'on nomma pour lors le duché de France. Robert mérita le surnom de *Fort*, par ses exploits. Sa valeur toutefois, et celle de ses successeurs, fut insuffisante pour arrêter les courses d'un peuple sorti du Danemarck et de la Norwège, qu'on appella *Normands*, c'est-à-dire gens du Nord. Depuis près de cent ans, ces barbares venaient fréquemment ravager les côtes de France, puis s'en retournaient chargés de dépouilles. Mais après la bataille de Fontenai, qui moissonna tant de milliers de Français, le royaume étant épuisé et hors d'état de leur résister, ils firent des courses jusque dans le cœur de la France, portèrent le fer et le feu dans les provinces les plus reculées, et enfin s'établirent dans celle qui porte aujourd'hui leur nom.

Cette province, bornée à l'est par la Picardie et l'Ile de France, au nord par la Manche, à l'ouest par l'Océan, au sud par le Perche, le Maine et une partie de la Bretagne, a de longueur environ 60 lieues sur 32 de largeur. Elle comprend sept évêchés, Rouen, Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Lisieux et Coutances; et se divise en trois généralités, Rouen, Caen et Alençon. Pour ce qui concerne l'ordre judiciaire, la Normandie se partage en sept grands bailliages, chaque bailliage en vicomtés, chaque vicomté en sergenteries, et chaque sergenterie en plus ou moins de paroisses, à proportion de son étendue. Ces sergenteries sont des fiefs relevants du roi, dont les propriétaires sont tenus de rendre aveu à la chambre des comptes. Elles ne donnent point d'autre droit que celui de commettre à bail, pour un certain prix, un ou plusieurs sergents dans les paroisses qui dépendent de la sergenterie. (*Tous ces détails sont sous la date de 1787.*)

ROLLON, DIT AUSSI RAOUL, ROU ET RO, ENSUITE ROBERT, PREMIER DUC DE NORMANDIE.

L'an 876, suivant la Chronique de Bretagne, ROLLON, fils du comte Regnald, surnommé le Riche, étant sorti de Norwège après avoir eu, pendant cinq ans, de grands démêlés avec Harald, roi de Danemarck, fait une descente, par l'Escaut, dans les Pays-Bas, qu'il désole; puis étant remonté sur sa flotte, il la conduit, par l'embouchure de la Seine, dans la Neustrie, et s'avance jusqu'à Rouen. Les habitants de cette ville lui députent leur archevêque pour traiter avec lui. Rollon, ayant reçu la ville à composition, continue de remonter la Seine peut-être jusque dans la Bourgogne, pillant et saccageant toutes les villes qu'il rencontre sur sa route. Neuf ans après, il fit une nouvelle descente dans la Neustrie, et vint assiéger Paris vers la fin d'octobre 885. La brave résistance des Parisiens, commandés par Eudes, comte de Paris, et depuis roi de France, l'obligea de lever le siége le 30 novembre de l'année suivante, après avoir néanmoins fait un traité avec l'empereur Charles le Gros. De Paris il poussa jusqu'à Auxerre, où il brûla l'abbaye de Saint-Germain. S'étant rendu ensuite maître de Meaux, de Troyes, de Toul, de Verdun, et d'autres villes qu'il livra au pillage et aux flammes, il revint devant Paris l'an 889. Eudes marcha à sa rencontre, et le défit, le 24 juin, dans le bois de Montfaucon. Cet échec ne l'empêcha pas de prendre Saint-Lo l'année suivante, Bayeux en 891, Evreux en 892, après quoi il s'embarqua, la même année, pour passer en Angleterre. On le voit, l'an 895, reparaître en France, où le succès de ses armes répand une nouvelle consternation. Il est battu, l'an 911, devant Chartres, dont il faisait le siége, et mis en fuite, le samedi 20 juillet, par Richard, duc de Bourgogne, Ebles, comte de Poitiers, et Robert, duc de

France, qui lui tuent 68,000 hommes. (*Hugo Floriac.*) Habile et prompt à réparer ses pertes, il fait de nouveaux progrès qui déterminent enfin le roi Charles le Simple à lui faire des propositions de paix. Francon, archevêque de Rouen, en fut le porteur : elles furent agréées, et le traité fut conclu à Saint-Clair-sur-Epte. Le roi céda au prince normand cette partie de la Neustrie qui s'étend au nord de la Seine, depuis l'Andèle jusqu'à l'Océan, pour la posséder, lui et ses descendants, à titre de duché relevant de la couronne. Charles lui accorda de plus GISLE, ou GISÈLE, sa fille, en mariage : le tout à condition de recevoir le baptême. La condition fut remplie l'an 912. Rollon prit au baptême, qu'il reçut des mains de l'archevêque de Rouen, le nom de Robert, qui lui fut donné par Robert, duc de France, son parrain. Cette cérémonie avait été précédée de l'hommage, dont une des formalités était de baiser le pied du roi. Le fier Rollon dédaigna de faire, en personne, cet acte humiliant, et l'officier qui le fit pour lui leva si haut le pied du monarque, qu'il le fit tomber en arrière. Telle était la triste situation des affaires, qu'on feignit de prendre cette insolence pour une mal-adresse qui n'apprêta qu'à rire. Les Normands, imitant l'exemple de leur prince, s'empressèrent de recevoir le baptême. « Le moine » de Saint-Gal, dit un moderne, rapporte qu'un jour ils » se présentèrent en si grand nombre, qu'il ne se trouva pas » assez d'habits, tels qu'on en donnait alors aux néophites, » pour tant de personnes. On en fit à la hâte d'assez grossiers. » Un seigneur normand, à qui on en donna un de cette es- » pèce, le refusa et dit tout en colère : *Garde ta casaque pour* » *des bouviers. Voilà, grâce au ciel, la vingtième fois que je me* » *fais baptiser; jamais on n'avait eu l'insolence de m'offrir pareilles* » *guenilles* » Là-dessus l'observateur n'hésite pas à dire *qu'en général, c'étaient d'étranges Chrétiens que ces Normands convertis.* Nous ne connaissons point de logique qui autorise à conclure ainsi du particulier au général. Il y a plus, le fait dont il s'agit ne regarde point les Normands sujets de Rollon, mais d'autres Normands, qui vinrent en France sous le règne de Louis le Débonnaire. (Voy. *le moine de Saint-Gal dans Duchesne*, t. II, p. 134.) L'an 923, Rollon, voyant la couronne de France usurpée par Raoul, se jette dans le Beauvaisis qu'il dévaste. Raoul entre, par représailles, dans la Normandie, où il met tout à feu et à sang. L'année suivante, les deux princes font la paix, et Rollon y gagne le Bessin, qui lui fut cédé par Raoul, avec une partie du Maine. Rollon, épuisé de fatigues et accablé par le poids des années, abdique, l'an 927, en faveur de Guillaume, son fils. Cette abdication se fit en présence des seigneurs de Normandie, à qui Rollon dit ces paroles remarquables : « C'est à moi de mettre mon fils à ma place, et à » vous de lui garder fidélité » (*Willelm. Gemm.*) Rollon était encore en vie l'année suivante, selon Frodoard, et vécut même un lustre, ou cinq ans, depuis son abdication, suivant Guillaume de Jumiége. C'est donc une erreur visible, dans Orderic Vital, de placer sa mort, comme il fait, en 917. Rollon gouverna son peuple avec tant de sagesse, que son nom, invoqué contre quelqu'un, l'obligeait de se présenter devant les juges. C'est l'origine, suivant la plus commune opinion, du fameux cri de *haro*, qui est encore aujourd'hui (1787) en usage dans la Normandie. Les lois qu'il fit contre le vol furent observées si exactement, qu'on n'osait même ramasser ce qu'on rencontrait par hasard, dans la crainte de passer pour l'avoir volé ; sur quoi l'on raconte qu'un jour ce prince ayant suspendu un de ses bracelets aux branches d'un chêne, sous lequel il s'était reposé dans une partie de chasse, et l'ayant oublié, ce bracelet y resta trois ans, sans que personne eût la hardiesse de l'enlever, tant on était persuadé que rien ne pouvait échapper aux recherches et à la sévérité de Rollon. On rapporte à ce prince l'institution de l'échiquier, où parlement ambulatoire, qui fut depuis rendu sédentaire à Rouen. Rollon avait épousé, 1°. POPE, ou PAPIE, fille du comte Bérenger (et non de Waleran, comte de Vexin), qu'il répudia pour épouser la fille de Charles le Simple. Celle-ci étant morte, vers l'an 919, des mauvais traitements, dit-on, de son mari, qui ne l'aimait pas parce qu'elle était française, Rollon reprit Pope, dont il eut Guillaume et Adèle, dite aussi Héloys et Gerloc (trois noms de la même personne), femme de Guillaume, Tête-d'Etoupe, comte de Poitiers. Le cri de guerre des Normands était *Diex aix*, Dieu aide.

GUILLAUME I, DIT LONGUE-ÉPÉE.

927. GUILLAUME I, successeur de Rollon, son père, signala le commencement de son règne par divers exploits contre les Bretons, qui avaient à leur tête les comtes Bérenger et Alain. Vainqueur de l'un et de l'autre, il reçut en grâce le premier, et obligea l'autre à se réfugier en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 936.

Guillaume, l'an 933, fait hommage au roi Raoul, qui lui donne les terres des Bretons, situées sur la côte maritime, c'est-à-dire l'Avranchin et le Cotentin. (Frodoard.) Riulfe, comte de Coutances, se révolte contre son nouveau suzerain; Guillaume vient fondre sur les rebelles, dont il massacre un grand nombre; Riulfe se sauve avec peine. Le lieu du combat s'appela depuis *le pré de la bataille*. (*Willelm. Gemmetic.*, liv. 3, ch. 2.) Guillaume, l'an 936, accompagné de Hugues le Grand et d'Herbert, comte de Vermandois, va recevoir à Boulogne le nouveau roi Louis d'Outre-mer, qu'ils avaient fait revenir d'Angleterre, le conduit à Laon, et assiste à son couronnement. Mais s'étant brouillé, l'an 939, avec ce prince, il entre dans la ligue formée contre lui par Hugues le Grand et Herbert, comptant pour rien l'excommunication prononcée contre les rebelles, par les évêques qui étaient avec le roi. Cette révolte ne fut pas durable, et la paix se fit le 1er. juillet de la même année. (Frodoard, *Chron.*) Peu de tems après, Guillaume marche au secours d'Herluin, à qui Arnoul, comte de Flandre, avait enlevé la forteresse de Montreuil. Il emporte d'emblée la place, et la rend à Herluin.

Guillaume ayant fait une nouvelle ligue, en 940, avec Hugues le Grand et le comte Herbert contre le roi, ils assiégent ensemble Reims, qu'ils prennent au bout de six jours, chassent l'archevêque Artaud, et mettent à sa place Hugues, fils de Herbert. Réconcilié avec le roi, Guillaume, l'an 942, le reçoit magnifiquement à Rouen, et s'entremet ensuite pour faire la paix de ce monarque avec Otton, roi de Germanie. Il se rend, l'année suivante, à Pequigni-sur-Somme, pour une entrevue qu'Arnoul, comte de Flandre, lui avait demandée. Ces deux princes s'y jurent une amitié inviolable. Mai, au sortir de la conférence, Arnoul fait assassiner le duc, le 17 décembre, par un nommé Balzon, ou Blazon, dit le Court, son chambrier, et cela pour se venger de la prise de Montreuil. (*Iper.*, *Chr. S. Bertin*, part. IV, ch. 23.) Guillaume avait épousé, *à la danoise*, dit Guillaume de Jumiége, SPROTE, fille très-noble, dont il eut Richard, qui suit. Le même historien ajoute qu'il la répudia ensuite pour épouser LEUTGARDE, fille de Herbert II, comte de Vermandois, qui lui survécut, et donna sa main ensuite à Thibaut le Tricheur, comte de Blois. Un moderne confond mal à propos cette seconde femme avec la première.

RICHARD I, SURNOMMÉ SANS-PEUR.

943. RICHARD I, né l'an 933, succède à Guillaume, son père, sous la tutelle de quatre seigneurs, nommés dans une assemblée de la noblesse de Normandie et de Bretagne. Peu de jours après son inauguration, Louis d'Outre-mer, roi de France, vient à Rouen, où il est reçu avec de grands honneurs. Ayant fait venir, en sa présence, le jeune duc, il déclare à ses tuteurs le dessein où il est de l'emmener, pour le faire élever sous ses yeux avec des seigneurs de son âge. Cette nouvelle, s'é-

tant répandue dans la ville, y jette la consternation. Les citoyens, mêlés avec des bandes de soldats, entrent avec impétuosité dans le palais l'épée à la main, pour s'opposer au dessein du roi. Mais leur fureur se calme à la vue de Richard, que le roi tient entre ses bras, comme un père tiendrait son fils, et qu'il promet de leur rendre, après lui avoir donné une éducation convenable à sa naissance et à sa destination. Pour leur ôter toute défiance, il donne à cet enfant l'investiture de la Normandie, après avoir reçu de lui l'hommage et le serment de fidélité. Les Normands alors consentent, sans défiance, qu'il parte avec le roi pour Laon. Arrivé dans cette ville, Louis reçoit d'Arnoul, comte de Flandre, un présent de dix mille livres en or, avec une lettre, par laquelle il lui conseille d'enfermer le jeune duc dans une étroite prison, de lui brûler les jarrets, et de faire ensuite la guerre aux Normands, pour les contraindre à retourner dans le pays d'où ils étaient venus. Richard, voyant l'esprit du roi changé à son égard, contrefait le malade par le conseil d'Osmond, son gouverneur. Profitant ensuite de la négligence des gardes de son maître, ce fidèle serviteur, après l'avoir tiré de son lit, et l'avoir soigneusement enveloppé dans un paquet de hardes, l'emporte sur ses épaules hors de la ville, puis, l'ayant mis sur un cheval, le mène en diligence à Couci, et de là à Senlis. (*Willelm. Gemmet.*) Louis, se voyant ainsi dupé, se concerte avec Hugues le Grand pour dépouiller le jeune duc à force ouverte. Il entre en Normandie par le pays de Caux, tandis que Hugues y pénètre par l'Evressin. Mais, au milieu des conquêtes rapides qu'ils font de part et d'autre, Bernard le Danois, l'un des tuteurs de Richard, sème adroitement la discorde entre eux. Hugues, mécontent du roi, se retire avec ses troupes, et le laisse dans un embarras qui augmenta bientôt par l'arrivée d'Aigrold, roi de Danemarck. C'était encore Bernard le Danois qui avait engagé ce prince à venir au secours de Richard. Aigrold aborde, l'an 945, avec une flotte nombreuse, sur les côtes de Normandie. Louis, qui ne s'attendait pas à cette descente, part de Rouen, où il était alors, pour aller s'aboucher avec le prince danois au gué d'Herluin, sur la Dive. Dans l'entrevue, on se prend de paroles; les troupes des deux côtés en viennent aux mains; le roi de France se sauve à Rouen, où il est arrêté et fait prisonnier. Hugues le rachète, et le remet entre les mains de Thibaut I, comte de Blois, qui lui fait essuyer encore un an de captivité. La paix se fait, l'an 946, à Saint-Clair-sur-Epte, entre Louis et Richard, qui rend un nouvel hommage au monarque, et reçoit ensuite celui de ses vassaux. Un historien du treizième siècle (*inter Script. Normun.*, page 316), parlant de cette paix, dit « qu'elle procura aux » Normands une augmentation de territoire depuis l'Andelle » jusqu'à l'Epte, ou même, selon d'autres, ajoute-t-il, jus- » qu'à l'Oise. Il fut aussi réglé pour lors, continue-t-il, que » le duc de Normandie ne devait au roi de France aucun ser- » vice militaire, et qu'il ne lui en rendrait point, à moins que » ce monarque ne lui donnât en France un fief qui l'exigeât. » C'est pourquoi le duc de Normandie se contente de faire » hommage de son duché au roi de France et de lui promettre » fidélité sur sa vie et sur le fief qu'il possède; de même aussi » le roi de France promet au duc fidélité sur sa vie et sur tout » ce qui lui appartient : ainsi toute la différence qui est entre » eux, c'est que le roi ne fait pas hommage au duc comme le » duc le fait au roi. » La paix dont nous venons de parler fut de courte durée. Hugues ayant fiancé sa fille à Richard, cette alliance donna de l'ombrage au roi de France, et réveilla les inquiétudes du comte de Flandre, en lui faisant craindre que Richard ne lui redemandât le sang de son père. Louis et Arnoul, s'étant communiqué leurs soupçons, formèrent contre Richard et Hugues une confédération, dans laquelle ils firent entrer Otton I, roi de Germanie, beau-frère de Louis. Tandis qu'ils ravagent les terres de Hugues, Conrad, roi de Bourgogne, vient se joindre à eux, et ces quatre alliés vont faire le siége de Paris, dont le comté appartenait à Hugues. Ayant échoué dans cette entreprise, le comte de Flandre les mène devant Rouen, où ils essuient un nouveau revers. Après divers assauts soutenus vigoureusement, la rigueur de l'hiver où l'on était alors les oblige à décamper. Richard les poursuit dans leur retraite, et taille en pièces une partie de leur arrière-garde. Ceci est du commencement de l'an 954, puisque Guil. de Jumiége termine le récit qu'il en fait par ces paroles : *Hic Ludovici Regis finis non multò pòst hominem, post multos mœrores, exuentis.* Lothaire, successeur de Louis, hérita de la haine de son père contre les Normands. Mais les preuves de valeur que Richard avait données, et qui lui avaient déjà valu le surnom de *Sans-peur*, tenaient en suspens les mauvaises dispositions du roi. Thibaut le Tricheur, comte de Chartres, vint à bout de les mettre en exercice par le canal de la reine Gerberge, qu'il avait gagnée. Cette princesse, vivement persuadée par ses discours que la sûreté du roi son fils et la tranquillité du royaume dépendaient de la ruine du duc de Normandie, engagea Brunon, son frère, archevêque de Cologne, à se rendre auprès d'elle pour concerter avec lui des moyens sûrs de se saisir de Richard. Brunon, se donnant pour médiateur entre le roi et le duc, fait proposer à celui-ci une conférence à Amiens, pour y conclure un traité de paix solide. Le duc, s'étant mis en marche pour le rendez-vous, est arrêté sur la route par deux chevaliers qui l'avertissent du danger qu'il court. Il revint sur ses pas; et Brunon, dit le même, voyant son artifice découvert, s'en retourne confus à Cologne. Ce mauvais succès n'empêcha pas le roi de tendre un nouveau piége au duc en lui faisant proposer une autre entrevue pour le même objet sur la rivière d'Eaune. Richard promet de s'y rendre; mais, craignant la surprise, au lieu d'un simple cortége il y mène son armée avec lui. La précaution était sage. Le roi l'attendait en effet avec le comte de Chartes, le comte de Flandre (c'était Arnoul le Jeune, et non pas Baudouin, comme le marque Guil. de Jum.) et Geoffroi, comte d'Anjou, chacun à la tête d'un corps de troupes, pour s'assurer de sa personne. Dès qu'ils l'aperçoivent de l'autre côté de la rivière, ils se mettent en mouvement pour la passer, afin d'exécuter leur dessein. Le duc, inférieur en forces, se bat en retraite, et retourne en diligence avec son armée, par des chemins détournés, à Rouen. Lothaire et Thibaut, furieux d'avoir manqué leur coup, se séparent; et, quelque tems après, étant rentrés en Normandie, ils se rendent maîtres d'Evreux par la trahison de Gilbert Machel. Le duc rend la pareille au comte par une irruption qu'il fait dans le Chartrain, où il commet de grands degâts. Thibaut, ayant levé une armée, vint camper jusqu'aux portes de Rouen. Le duc, irrité de cette bravade, lui livre bataille et le met en fuite. Cependant Harald, prince danois, que Richard avait secrètement appelé à son secours, arrivait avec sa flotte. Ayant débarqué par la Seine, il va porter la désolation sur les terres de France. Lothaire, alors, et Thibaut vont trouver le duc de Normandie et lui font satisfaction. Il restait à congédier les Danois. Richard donna des terres en Normandie à ceux qui voulurent se faire baptiser, et fit conduire les autres, par mer, en Espagne, où ils firent d'horribles ravages.

L'an 987, après la mort du roi Louis V, le duc Richard fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faire placer sur le trône de France Hugues Capet, qui avait été son pupille et dont il était beau-frère. Depuis cette élection, Richard fut tranquille, et ne s'occupa plus que de bonnes œuvres. Il mourut le 20 novembre 996 à Fécamp, dont il avait fait bâtir l'église. Ce prince avait épousé, 1°., l'an 956, Emme, fille de Hugues le Grand, duc de France et de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfants; 2°. Gonnor, qui fut long-tems sa concubine, et dont il eut Richard, qui suit; Robert, archevêque de Rouen; un autre Robert, mort peu de jours après son baptême, et enterré à Fécamp; Geoffroi, comte d'Eu et de Brionne; Guillaume, comte d'Hiême, puis d'Eu, avec quatre filles; Mahaut, qu'Eudes II, comte de Champagne, épousa, en premières noces,

Emme, mariée, 1°., l'an 1002, à Ethelred II, roi d'Angleterre; 2°., en 1027, à Canut, roi d'Angleterre et de Danemarck; Havoise, femme de Geoffroi I, duc de Bretagne; et Beatrix, femme d'Ebles, vicomte de Turenne, comme le prouve Baluze (*Hist. Tutel.*, liv. 2, c. 13), contre Geoffroi du Vigeois, qui la donne pour l'épouse d'Archambaud, père d'Ebles. La duchesse Gonnor finit ses jours en 1031.

RICHARD II, DIT LE BON.

996. RICHARD II, surnommé LE BON, succède à Richard I, son père. Au commencement de son règne, il y eut un soulèvement dans ses états, occasionné par la trop grande autorité qu'il avait donnée à la noblesse, qui en abusa, en opprimant le peuple. Après avoir calmé les esprits, il fut obligé, l'an 997, de prendre les armes pour mettre à la raison le comte d'Hiême, son frère, qui refusait de lui rendre hommage. Le comte est arrêté et mis en prison, d'où il s'échappa par le moyen d'une corde qu'on lui avait mise dans une bouteille. (*Willelm. Gemmet.*, liv. 5.)

Richard avait du zèle pour la religion. L'an 1001, à force de prières, il engage Guillaume, abbé de Saint-Benigne de Dijon, à lui amener des religieux de son monastère, pour les mettre à la place des chanoines qui desservaient alors l'église de Fécamp. Tandis qu'il travaille à la construction des lieux réguliers, il convoque Robert, archevêque de Rouen, avec ses six suffragants et les principaux seigneurs de Normandie, pour leur communiquer le dessein qu'il a d'exempter ce monastère de la juridiction épiscopale. Toute l'assemblée non-seulement donna son consentement à cette exemption, mais elle y ajouta douze églises de la dépendance de l'abbaye; et ce privilége fut confirmé par un diplôme auquel tous les assistants souscrivirent pour le mettre à l'abri de toute contradiction : le duc le fit ratifier, le 4 mai 1006, par le roi Robert, puis quelques années après par le pape Benoît VIII. (*Gall. Christ.* tome XI, col. 202 et 203.)

Ethelred II, roi d'Angleterre, ayant formé le dessein d'exterminer les Danois qui opprimaient son pays, résolut de porter en même-tems la guerre en Normandie, dans la crainte que le duc son beau-frère, leur allié naturel, ne vînt à leur secours. Ce fut le motif qui le porta, l'an 1003, à faire partir une flotte pour ravager la Normandie. Elle débarque à Harfleur; mais Néel de Saint-Sauveur, vicomte du Cotentin, épargne aux Anglais la peine d'avancer plus loin. Ayant assemblé les habitants du pays, il marche à l'ennemi, et en taille en pièces une partie. Le reste, s'étant jeté avec précipitation dans les vaisseaux de leur flotte, se retire en Angleterre. (*Willelm. Gemm.* liv. 5, chap. 4.) Richard eut ensuite un démêlé avec Eudes, comte de Chartres et de Blois. Pour le réduire, il fit venir à son secours Lagman, roi de Suède, et Olaüs, roi de Norwège, sur l'avis qu'il eut que Robert, roi de France favorisait le comte de Chartres. Mais Robert ne voulant point s'attirer sur les bras ces princes étrangers, engagea le comte à s'accommoder avec le duc de Normandie. (Voy. *les comtes de Dreux.*) Le fruit de cette expédition fut dans l'ordre de la Providence, le salut éternel d'Olaüs, qui embrassa le christianisme, et qui de retour dans son royaume, fut martyrisé par ses sujets, ayant mieux aimé mourir que de renoncer à la religion chrétienne. (*Willelm. Gemmet.* liv. 5.) La paix faite entre le duc Richard et le comte de Blois ne fut pas de longue durée. Richard ayant construit le château de Tillières, près de Verneuil; Eudes, l'an 1006, vint avec Hugues, comte du Maine, se présenter devant cette place pour la détruire. Mais ils furent battus, et obligés de prendre honteusement la fuite. Richard fut d'un grand secours à Robert, roi de France, en différentes expéditions où il l'accompagna. Plusieurs monuments attestent que ce duc mourut le 23 août 1027, dans son palais à Fécamp. Guillaume de Jumiége (*ibid.*) met sa mort en 1026, ainsi qu'un historien un peu plus ancien. (*Acta SS. Bened.* sec. 3, pag. 370.) A l'égard du jour, il est marqué au 22 août dans le Nécrologe de Saint-Germain-des-Prés. Richard avait épousé, 1°. JUDITH, fille de Conan le Tort, comte de Rennes, morte l'an 1017, dont il eut Richard, qui suit; Robert, comte d'Hiême; Guillaume, moine de Fécamp; Alix, mariée à Renaud I, comte de Bourgogne; et Eléonore, femme de Beaudoin IV, comte de Flandre. 2°. L'an 1017, il prit en secondes noces ESTRITE, ou MARGUERITE, fille de Suénon, roi de Danemarck, qu'il répudia ensuite, et qui épousa depuis le comte Ulph, Anglais. (De ce second mariage d'Estrite descendent les rois de Danemarck de la moyenne race.) 3°. Il fit un dernier mariage avec POPIE, ou PAPIE, qui lui donna Guillaume, comte d'Arques, et Mauger, archevêque de Rouen. Quelques-uns donnent encore à Richard pour fille, mais sans nommer sa mère, Adèle, femme d'Etienne II, comte de Champagne. Albéric de Trois Fontaines rapporte que le duc Richard, lorsqu'il était à Fécamp, se dérobait la nuit à ses courtisants, pour assister aux matines de l'abbaye; sur quoi il raconte que ce prince ayant une nuit trouvé les portes de l'église fermées, et les ayant ouvertes de force, le sacristain, que le bruit éveilla, vint sur lui, le prit par les cheveux, sans le connaître, et lui donna plusieurs coups de poing, qu'il reçut sans mot dire. Le lendemain, ajoute l'historien, le duc ayant fait venir le sacristain, le loua de sa vigilance, et donna à la sacristie une terre produisant du bon vin pour les messes. Ce même duc, suivant Glabert (liv. 1, chap. 4), à l'exemple de ses prédécesseurs, facilitait les pélerinages de ses sujets à la Terre-Sainte, et tous les ans il arrivait des moines de l'Orient, qui s'en retournaient chargés d'aumômes considérables qu'il leur faisait. Il envoya une fois jusqu'à cent livres d'or au Saint-Sépulcre.

RICHARD III.

1026 ou 1027. RICHARD III, fils de Richard II et de Judith, succéda à son père dans le duché de Normandie. Il y eut d'abord de la mésintelligence entre lui et Robert, son frère; mais, par l'entremise des seigneurs, ils se réconcilièrent. La mort subite de Richard, qui suivit de près cette réconciliation, fit juger qu'elle n'avait pas été sincère, parce qu'on crut (peut-être faussement) que Robert l'avait fait empoisonner. Richard mourut, suivant D. Mabillon, le 6 août de la première année de son règne, ou la seconde selon Ordéric Vital, laissant un fils naturel, Nicolas, que son oncle Robert obligea de se faire moine à Fécamp, où son père fut enterré, et qui, en 1042, devint abbé de Saint-Ouen, étant encore fort jeune. ADÈLE ou ADELAÏDE, fille du roi Robert, que l'ancienne édition dit femme de Richard, en 1026, paraît ne lui avoir été que fiancée, attendu qu'elle est dite encore *enfant*, par Hériman de Tournai, lorsqu'après la mort de Richard, elle épousa, l'an 1028, Baudouin V, comte de Flandre.

ROBERT I, DIT LE MAGNIFIQUE ET LE DIABLE.

1027 ou 1028. ROBERT, comte d'Hiêmes, successeur de Richard III, son frère, au duché de Normandie, et déjà fameux par ses exploits, mérita par sa libéralité le surnom de MAGNIFIQUE, et celui de DIABLE, par sa manière de faire la guerre. Sa maxime était qu'il fallait la pousser à toute outrance pour la terminer promptement, ou ne point la declarer. La première qu'il eut fut contre Robert, son oncle, archevêque de Rouen, qu'il obligea, l'an 1028, de se retirer en France, après lui avoir enlevé la ville d'Evreux, dont il était comte. (Voy. *les comtes d'Evreux.*) Cette guerre fut suivie d'une autre contre l'évêque de Bayeux, soutenu des comtes du Perche et d'Alençon. Le duc força ces rebelles à venir lui demander pardon. L'an 1030, après les plus beaux exploits, il rétablit

Baudouin IV, comte de Flandre, son beau-frère, que son propre fils avait dépouillé de ses états. Il ne fut pas moins utile, l'année suivante, au nouveau roi de France, Henri I, que la reine Constance, sa mère, voulait renverser du trône où il était à peine monté, pour y placer Robert, son second fils, comme plus docile à ses volontés. Elle disait, pour justifier cette injuste préférence, que tel avait été le vœu du monarque, son époux, en mourant. Le parti formé contre Henri était si violent, qu'il fut contraint de se sauver, lui douzième, en Normandie, et là, d'implorer le secours du duc Robert, son véritable ami. Le duc le reçut à Fécamp; et après l'avoir équipé d'armes et de chevaux, il l'envoya à son oncle Mauger, comte de Corbeil, qu'il chargea d'entrer à main armée sur les terres des ennemis du monarque, et d'y mettre tout à feu et à sang. Il écrivit, en même tems aux commandants des places de Normandie, voisines de la France, avec ordre de faire des courses jusqu'aux portes des villes révoltées, de ravager les campagnes, et de faire main-basse sur tout ce qu'ils rencontreraient. Henri, avec ces secours et ceux que lui amenèrent ses vassaux fidèles, fit des progrès si éclatants et si rapides, que la reine se vit réduite à lui demander la paix. *Quod cernens Constantia*, dit un auteur du tems, *mox ab eo dextram expetiit, et deinceps quoad vixit tempore sibi fidelis extitit.* (Duchesne, tom. IV, pag. 148.) Henri, pour reconnaître les services que lui avait rendus le duc de Normandie, lui céda Chaumont, Pontoise, et tout le Vexin français : source de haine et de guerre pour la suite. (Bouquet, tom. X, pag. 276.) Robert, la même année ou la suivante, marche contre Alain, comte de Bretagne, qui refusait de lui rendre hommage. Le succès de ses armes réduisit le comte, dans la seconde campagne, à prendre le parti de la soumission.

Le roi de France ne fut pas le seul monarque persécuté, dont Robert prit la défense. L'an 1034, il s'embarqua sur une flotte considérable, pour aller replacer sur le trône d'Angleterre ses deux cousins, Alfred et Edouard, chassés par le roi Canut. La flotte fut battue par la tempête, et obligée de se retirer près de l'île de Jersei. Canut, malgré cet échec des Normands, ne laissa pas de négocier la paix avec Robert, et lui fit offrir la moitié de l'Angleterre pour les deux princes qu'il protégeait. (Voy. *les rois d'Angleterre.*) Une vie passée dans le tumulte des armes et les désordres qu'elle entraîne, causa des remords à Robert le Diable sur le retour de l'âge. Pour expier ses crimes, il ne jugea point de moyen plus sûr, que le pèlerinage de Jérusalem. C'était la dévotion à la mode. Il l'entreprit en 1035, et le fit en partie nud-pieds. Ayant pris sa route par l'Italie, il fit une entrée magnifique à Rome. Les anciennes chroniques racontent qu'avant d'arriver en cette ville, il fit ferrer d'or sa mule, avec défense à ses gens de ramasser les fers s'ils venaient à tomber, *comme il avint*, disent-elles. Le pape lui donna la croix, selon Jean Bromton, avec des lettres de recommandation pour l'empereur de Constantinople. N'ayant point trouvé de siéges pour s'asseoir à l'audience de ce prince, Robert et ses gens, après l'avoir salué profondément, laissèrent tomber leurs manteaux et s'assirent dessus. Mais ils refusèrent, en se retirant, de les reprendre, disant au chambellan, qui voulait les leur rendre, que l'usage des Normands n'était pas d'emporter leurs siéges avec eux. (*Joan. Bromton.*, pag. 913.) Ce fut à Constantinople que le duc rencontra Foulques Nerra, comte d'Anjou, qui faisait le même pélerinage que lui, si l'on s'en rapporte à l'auteur du *Gesta Cons. Andegav.* Ils continuèrent la route de compagnie, suivant le même écrivain, conduits par des marchands d'Antioche, qui s'étaient offerts de leur servir de guides. Mais, au bout de quelques journées, Robert, accablé de fatigues, fut obligé de se faire porter en litière par quatre maures. Un pelerin normand, qui revenait de la Terre-Sainte, l'ayant rencontré en cet équipage, lui demanda s'il n'avait rien à mander au pays. *Tu diras*, répond le duc, *que tu m'as vu porter en paradis par quatre diables.* Au retour de Jérusalem, Robert se trouve exposé à plusieurs embûches, et meurt empoisonné à Nicée, en Bithynie, le 2 juillet de la même année 1035. On l'enterra honorablement dans la basilique de Sainte-Marie de la même ville, où jamais on n'avait accordé la sépulture à aucun homme. Avant son départ, il avait désigné pour son successeur, dans une assemblée des états de Normandie, Guillaume, son fils, qui lui était né d'Harlette, sa concubine; et, l'ayant mené ensuite à la cour du roi Henri, il l'avait laissé sous la garde et protection de ce monarque, et sous la conduite du comte Gilbert. Robert eut aussi une fille bâtarde, Adélaïde, femme d'Eudes de Champagne, fils du comte Etienne II et tige des comtes d'Aumale. Harlette, fille d'un pelletier de Falaise et concubine du duc Robert, se maria du vivant de ce prince, avec Harlevin, seigneur de Conteville, dont elle eut Odon, ou Eudes, depuis évêque de Bayeux, et Robert, comte de Mortain. Celui-ci, ayant épousé Mathilde de Montgomeri, eut de ce mariage un fils nommé Guillaume, lequel, ayant été pris à la bataille de Tinchebrai, l'an 1106, fut emmené prisonnier en Angleterre, où il mourut; et trois filles, dont Emme, la dernière, devint femme de Guillaume IV, comte de Toulouse. (Robert du Mont.) On voit, dans le Cartulaire de Saint-Amand de Rouen, une charte du duc Robert, où il appelle la Normandie son royaume : *Notum esse volumus cunctis regni nostri fidelibus.* (Fol. 57, vol.)

GUILLAUME II, DIT LE BATARD ET LE CONQUÉRANT.

1035. GUILLAUME II, fils naturel du duc Robert I, et d'Harlette, né à Falaise sur la fin de 1027, fut envoyé, après la mort de son père, par le roi Henri I, en Normandie, pour prendre possession de ce duché, à l'exception du Vexin français, que ce monarque retint. Le défaut de sa naissance et son extrême jeunesse donnèrent lieu à plusieurs conspirations qui se formèrent pour le dépouiller. Roger de Toéni, qui tirait son origine d'un oncle du duc Rollon, fut un des premiers qui s'élevèrent contre lui. Il avait un assez grand nombre de partisans; mais avant qu'il les eût rassemblés, il fut tué par un autre Roger, seigneur de Beaumont. Le sang de ce rebelle n'éteignit pas le feu de la révolte : il demeura caché sous la cendre, et éclata par des éruptions fréquentes, dont la plus dangereuse fut excitée par Gui, comte de Brione et de Vernon, cousin du duc Guillaume, et fils de Renaud I, comte de Bourgogne. Guillaume, avec lequel il avait été élevé, l'avait lui-même gratifié des terres dont il jouissait en Normandie; mais l'ambition étouffa tellement dans son cœur les sentimens de reconnaissance, qu'il attenta, non-seulement au trône, mais à la vie de son bienfaiteur. Ayant échappé avec peine au danger, le duc se réfugie auprès du roi Henri, qui se met lui-même à la tête d'une armée pour le rétablir. Il y réussit par la victoire qu'il remporta, l'an 1047, sur les factieux au Val des Dunes, entre Caen et Argentan. Les services du monarque français n'étaient pas gratuits : il avait exigé d'avance que le duc lui cédât pour son dédommagement le château de Tillières, qui l'incommodait. Maître de la place, il la fit raser, et ensuite la réédifia contre la parole qu'il avait donnée. Ce fut la cause d'un refroidissement entre ces deux princes, qui dégénéra en une guerre ouverte.

L'an 1053, Guillaume, comte d'Arques, sollicité par Mauger, son frère, archevêque de Rouen, et appuyé de la France, se révolte contre le duc de Normandie, prétendant qu'étant fils légitime de Richard II, ce duché lui devait appartenir plutôt qu'au bâtard de Robert II. Bataille devant le château d'Arques, assiégé par le duc et le comte d'Eu. Enguerand II, comte de Ponthieu, allié du rebelle, y périt avec plusieurs seigneurs du même parti; d'autres sont faits prisonniers. Le roi de France, campé à Saint-Aubin, s'en retourne dès qu'il apprend la défaite des alliés. L'an 1054 (v. st.), nouvelle irruption du monarque français, assisté du comte d'Anjou, dans la Normandie. Il entre en février dans le comté d'Evreux, tandis

qu'Eudes, son frère, pénètre dans le Caux par le Beauvoisis. Mais ce dernier est défait par le comte d'Eu, près de Mortemer, et prend la fuite après avoir perdu Raoul le Chambrier, général de ses troupes, et plusieurs autres seigneurs. Le duc de Normandie mande aussitôt cette nouvelle au roi, qui prend une seconde fois le parti de la retraite. (Bouquet, t. XI, pag. 620.) Rebuté par cet échec, Henri se détermine à faire la paix avec le duc; et pour lui donner un gage assuré du retour de son amitié, il consent à lui rendre le château de Tillières. Guillaume, se voyant affermi dans ses états, pense à se marier, et épouse, l'an 1056, suivant la Chronique de Tours (d'autres disent l'an 1054), MATHILDE, fille de Baudouin V, comte de Flandre. Une ancienne Chronique manuscrite (*Bib. de Saint-Germain-des-Prés*, n°. 139) nous apprend sur les préliminaires de cette alliance une anecdote singulière, que nous rapporterons sans la garantir. *Guillaume*, dit-elle, *envoya au comte Bauduin de Flandres, et li requist sa fille en mariage. Cette chose plot bien au comte Bauduin, si en parla à sa fille; mais elle respondit qu'elle n'averait ja bastard à mari. Donc renvoya li Quens au duc, et s'excusa du mariage plus courtoisement que il pot. Une pièce après sot il duc comment la demoiselle avoit respondu; si en ot grant dépit. Pour ce print de ses gens avecques lui, et s'en alla à Lille, et entra en la salle, et passa outre, jusques en la chambre de la comtesse. Il trouva la fille au comte, si la prist par les trèces, si la traisna parmi la chambre et défoula à ses piés. Puis issi de layens et monta sur son palefroi... puis s'en rala en son pays. De cette chose fut li Quens Bauduins mout courreciés; mais, par le conseil de prudhommes, s'accorda li duc à li, et furent bons amis.* Bref, Mathilde, oubliant l'affront qu'elle avait reçu, consentit à donner sa main à Guillaume. Cette alliance, le cours des prospérités de ce prince, et la donation que lui fit du comte du Maine le comte Herbert II, irritèrent la jalousie de ses voisins, et lui attirèrent plusieurs guerres dont il sortit avec gloire. Il assista, l'an 1059, suivant les Chroniques françaises de Normandie, au sacre du roi Philippe I, avec une suite nombreuse et magnifique.

Informé, l'an 1062, qu'Harald, fils de Godwin, comte de Kent, et proche parent d'Edouard, roi d'Angleterre, vient d'être pris sur les côtes de Ponthieu, par le comte Gui, le duc Guillaume oblige celui-ci par ses menaces à lui remettre entre les mains son prisonnier. Maître de la personne d'Harald, il le comble de caresses, lui fait part de ses prétentions sur la couronne d'Angleterre, s'efforce de le mettre dans ses intérêts, lui offre même sa fille en mariage, et exige de lui un serment de seconder son projet de tout son pouvoir. Puis, l'ayant mené à Bayeux, il lui fait renouveler ses promesses dans une grande assemblée de prélats et de barons, qu'il y tient à ce sujet. Un trait remarquable de la superstition de ces tems-là, c'est que Guillaume fit cacher des reliques sous la table où le serment d'Harald devait se répéter, et les lui montra ensuite, après la chose faite, comptant par-là rendre à ses yeux ses engagements plus solennels et plus sacrés.

Après la mort d'Edouard, décédé sans enfants, l'an 1066, Guillaume entreprend la conquête de l'Angleterre, dont Harald s'était emparé au mépris de son serment, au mépris même, dit-on, du testament qu'Edouard avait fait en faveur de Guillaume, son cousin, son ami, son bienfaiteur. Ayant équipé une flotte de trois mille voiles, Guillaume s'embarque, le 22 septembre 1066, à Saint-Valeri, avec une armée de soixante mille hommes, accoutumés à combattre et à vaincre, et aborde, le 28, sur les côtes de Sussex. « Si comme il mist pied à terre, le pied » lui failly, et convint qu'il mesit ses deux mains à terre, » dont aulcuns distrent que c'étoit mauvais signe; et il dist » tout haut: Sachiez que c'est la saisine de ceste terre que » Dieu m'a fait prendre à deux mains, et qu'à l'ayde Dieu » et de vous, mes amys, je la conquerray; et qui le me con- » tretendra, par la resplendeur Dieu il y aura bataille. » (*Chron. de Norm.*) Il y en eut en effet une des plus mémorables et des plus décisives. Ce fut celle d'Hastings, dite par d'autres de Senlac, qu'il gagna sur son rival, le 14 octobre suivant, fête de Saint-Calixte. Elle coûta la vie à cinquante mille anglais, à Harald et à ses deux frères, et la liberté à Ulfon son fils, qui fut emmené en Normandie, où il resta prisonnier jusqu'à la mort de Guillaume. (*Siméon Dunelm.*) Le fruit de cette victoire fut la couronne d'Angleterre, qui fut déférée sans contradiction au vainqueur. Guillaume après avoir assuré sa nouvelle conquête, repasse en France. Mais il est bientôt obligé de retourner en Angleterre pour tenir en respect une nation qui, nouvellement subjuguée, se voyait à regret sous une domination étrangère. Il lui fallut remporter encore bien des victoires et répandre bien du sang pour rendre les Anglais dociles à son joug.

La réputation de Guillaume vole dans toute l'Europe, qu'elle remplit d'admiration. Alfonse le Vaillant, roi de Castille, lui fait demander pour épouse, l'an 1068, par une ambassade solennelle, Agathe, sa fille, nommée Aguède par les Espagnols, qui avait auparavant été fiancée au prince Harald, qu'elle regrettait. La princesse s'embarque malgré elle pour aller joindre un époux qu'elle ne connaissait pas, et succombe dans la traversée, comme elle l'avait désiré, aux incommodités de la mer. (*Orderic. Vit. apud* Bouquet, tom. XII, pag. 605.) Guillaume, lorsqu'il méditait la conquête de l'Angleterre, avait promis au roi Philippe, pour obtenir son agrément, de céder, s'il réussissait dans son entreprise, ses états de terre ferme à Robert, son fils aîné. En conséquence il lui en avait donné l'investiture, et lui avait fait rendre hommage par les barons du pays. Mais il refusait toujours, quelques instances que lui fit Robert, de s'en dessaisir, disant qu'il n'était point assez fou de se déshabiller avant l'heure de se coucher. Ne pouvant donc obtenir justice de son père, Robert, l'an 1073, prit le parti de se la faire par la voie des armes. Mais la diligence et l'activité de Guillaume rompit ses mesures, et déconcerta ses partisans. Après les avoir poursuivis de poste en poste, il vint les assiéger dans le château de Remalard, où ils s'étaient renfermés. Roger de Montgomeri se rendit alors médiateur entre le père et le fils, et parvint à les réconcilier au moyen d'un désistement simulé que fit ce dernier.

L'an 1075, et non 1076, comme le marque D. Lobineau, Guillaume, voulant soumettre la Bretagne, entre à main armée dans ce pays, et va mettre le siége devant Dol. Le prétexte de cette guerre était la retraite que le comte Hoël avait donnée à Ralph de Gael, l'un des seigneurs du pays les plus opposés à ce monarque. Ralph et Alain Fergent, fils du comte, s'étant jetés dans Dol, soutiennent le siége avec vigueur. Mais, craignant d'être forcés à la fin de se rendre, ils appellent à leur secours le roi Philippe I. Ce prince, y étant accouru en personne, oblige Guillaume de se retirer avec une perte considérable d'hommes et de chevaux. Les deux rois, dit Mathieu Paris que nous suivons, firent ensuite la paix. Guillaume après cela s'embarque en diligence pour se rendre en Angleterre, où de nouveaux troubles rendaient sa présence nécessaire. Pendant son absence, Robert, après avoir erré en différentes cours, vient en France, se retire dans le château de Gerberoi, avec la permission des vidames (car il y en avait originairement deux à la fois, suivant Orderic Vital), et de-là fait des courses sur les terres de Normandie, à la tête d'un parti qu'il s'était formé. Guillaume à ces nouvelles étant revenu dans ce duché, ramasse en diligence des troupes qu'il mène devant Gerberoi, sur la fin de l'an 1078, la dix-neuvième année du règne de Philippe I. Robert, après avoir soutenu un siége de trois semaines, fait une sortie, dans laquelle il attaque personnellement son père sans le connaître, le blesse au bras, et le renverse de cheval. L'ayant reconnu alors à sa voix, il se jette à ses pieds, lui demande pardon les larmes aux yeux, et ne peut cependant le fléchir pour le moment. Mais, quelque

tems après, il rentre en grâce par la médiation des seigneurs les plus estimés de son père. Les écrivains anglais disent que ce fut le roi Philippe qui donna retraite à Robert dans le château de Gerberoi. Cela est si peu vrai, que le monarque français vint lui-même en personne pour aider Guillaume à faire le siége de cette place. Nous en avons la preuve dans une charte où le premier confirme la fondation de Saint-Quentin de Beauvais : *Factum publicè*, y est-il dit, *in obsidione prædictorum Regum, videlicet Philippi regis Francorum et Guillelmi Anglorum regis, propè Geberodum, anno Incarnat. Verbi* 1078 (*veteri stylo*), *anno verò Philippi regis Francorum* 19. (Louvet, *Antiq. de Beauvais*, p. 472.)

Guillaume, l'an 1083, perd Mathilde, son épouse, le 2 novembre; elle fut enterrée à l'abbaye de la Trinité de Caen qu'elle avait fondée. Le duc Robert souffrait toujours impatiemment de n'être point en possession de la Normandie. Le roi son père, l'an 1084, apprenant qu'il s'est de nouveau révolté, passe dans ce duché pour le dompter. Mais, s'étant présenté devant Mortemer où Robert s'était enfermé, il fut repoussé par les Normands, qui l'obligèrent à repasser la mer après lui avoir tué beaucoup de monde. L'an 1085, Guillaume, voulant obliger Alain Fergent, comte de Bretagne, à lui rendre hommage, entre en Bretagne à la tête d'une armée, et va mettre pour la seconde fois le siége devant Dol. Alain vole au secours de la place; et Guillaume, apprenant qu'il approche, se retire avec tant de précipitation, qu'il abandonne la meilleure partie de son bagage, estimée 15,000 mille livres sterlings, somme immense pour le tems. Cet événement donne tant d'estime à Guillaume pour Alain, qu'il lui fait offrir quelque tems après sa fille Constance en mariage. L'offre est acceptée avec joie, et les noces furent célébrées à Caen l'année suivante. (*Willem. Malmesb. ad annum* 1085.)

L'an 1087, Guillaume demande au roi Philippe le Vexin français, que le roi Henri I avait promis au duc Robert, son père, pour récompense des services qu'il lui avait rendus, contre la reine Constance, sa mère, qui voulait lui oter la couronne. Philippe élude la demande, et Guillaume demeure dans le repos. Mais quelque tems après, une raillerie du premier irrite le second et le tire de son inaction. Il gardait le lit, et pratiquait des remèdes pour diminuer le volume de sa graisse qui l'incommodait. On lui rapporta que Philippe demandait quand il releverait de ses couches « Je ne tarderai pas, ré» pondit-il, et au jour de mes relevailles j'irai le visiter avec » dix mille lances en guise de chandelles. » Il ne tint que trop exactement parole. Dès qu'il put monter à cheval, il alla ravager le Vexin français, prit Mantes qu'il brûla, sans épargner les églises, où périt dans les flammes beaucoup de monde qui s'y était réfugié; et de là il envoya porter le fer et le feu jusqu'aux portes de Paris. Ce fut sa dernière expédition. Etant tombé malade, à Mantes, des efforts qu'il avait faits à la prise et à l'incendie de cette ville, il se fit porter à Rouen, d'où il fut ensuite transporté, pour être moins interrompu, à un village voisin nommé Hermentruville, où il mourut le 8 ou le 9 septembre 1087, âgé de 60 ans, après avoir possédé la Normandie près de cinquante-deux ans, le Maine environ vingt-cinq, et l'Angleterre vingt et un ans. Il faut voir dans Orderic Vital (L. 7, p. 556) les frayeurs dont ce prince si terrible fut agité aux approches de la mort, et le discours pathétique où il les exposa, en mourant, à ses courtisans. Son corps fut conduit à Caen, et inhumé dans l'église du monastère de Saint-Etienne, qu'il avait fondé. Le même écrivain nous apprend que pendant la messe des obsèques, Gilbert, évêque d'Evreux, étant monté en chaire, prononça son oraison funèbre. On sait ce qui arriva lorsqu'il fallut mettre le corps en terre, et le cri de haro que fit un nommé Ascelin pour s'opposer à sa sépulture, disant que le terrein où l'on était lui avait été enlevé de force par Guillaume : opposition qui ne fut levée qu'au moyen d'une indemnité qu'on promit à l'intéressé. Guillaume laissa de Mathilde trois fils : Robert, qui eut pour partage la Normandie avec le Maine; Guillaume, à qui il donna l'Angleterre; et Henri, qui hérita de ses tresors avec une pension de cent mille livres à prendre sur ses freres. Il laissa de même trois filles : Adele, femme d'Etienne, comte de Blois et mère d'Etienne, roi d'Angleterre; Cécile, abbesse de la Trinité de Caen; et Constance, femme d'Alain Fergent, comte de Bretagne. Guillaume, père de ces enfants, avait un frère utérin, Odon, évêque de Bayeux, mort en 1097. (*Voyez* Guillaume, *comte du Maine*.) D. Mabillon cite dans sa Diplomatique une charte où Guillaume prend lui-même le titre de Bâtard : *Ego Guillelmus cognomento Bastardus, rex Angliæ*; ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il n'entendait point du tout raillerie sur sa naissance, jusques là que des soldats du comte d'Anjou qui gardaient un fort près d'Alençon, qu'il assiégeait, ayant osé l'appeler Bâtard, et battre des peaux devant lui pour lui reprocher que sa mère était fille d'un pelletier, il fit couper les pieds et les mains à trente-deux d'entr'eux, après avoir pris la place. (*Willelm. Gemmet.* L. 7, c. 3.) Ce prince donnait la preference au titre de duc de Normandie sur celui de roi d'Angleterre. C'est pour cela qu'il n'avait mis le dernier que dans le revers de son sceau. Sur l'autre côté il était représenté à cheval, armé de toutes pièces, avec cette inscription : *Hoc Normannum Willelmum cognosce patronum*. Et sur le revers, il était debout, tenant de la main droite une épée nue, et de la gauche un globe orné d'une croix, avec cette autre épigraphe : *Hoc Angle regem signo fatearis eumdem*. Les Normands, sous le règne de Guillaume, se rasaient entièrement la barbe, et avaient les cheveux courts, à la manière des ecclésiastiques; ce qui fit que les espions envoyés par Harald pour reconnaître leur armée, après qu'elle eut fait sa descente en Angleterre, les prirent tous pour des prêtres, et affirmèrent sérieusement qu'ils étaient tels, dans le rapport qu'ils firent à leur maîtres. Leurs habits étaient longs, serrés et à larges manches. Les armoiries n'étaient pas encore en usage parmi les Normands au tems de la bataille d'Hastings : car, avant de la donner, ils convinrent entr'eux de certains signes, suivant le roman du Rou, pour se reconnaître sous leur armure, et ne pas s'entretuer :

Et tuit orent fait convenance
Que Norman autre cogneust.....
Que Norman autre ne ferist,
Ne François autre n'occist.

Précaution qui eût été superflue s'ils eussent eu des armoiries.

On attribue à Guillaume le Conquérant l'établissement de la fameuse foire de Guibrai, qui se tient dans un faubourg de Falaise, où il avait un palais.

ROBERT II, SURNOMMÉ COURTE-HEUSE ET GAMBARON.

1087. ROBERT II, l'aîné des fils de Guillaume, ayant appris la mort de son père, revient d'Abbeville, où il était retiré, à Rouen, et y est proclamé solennellement duc de Normandie. Peu content de son partage, il entreprend d'enlever le trône d'Angleterre à Guillaume son frère, et ne peut y réussir. Celui-ci, pour se venger, lui débauche, l'an 1090, plusieurs de ses vassaux. De ce nombre sont les comtes d'Aumale et de Saint-Valeri, dans les châteaux desquels il envoie des garnisons qui désolent la Normandie par leurs excursions. Le roi de France vient au secours de Robert. Mais Guillaume, par les présents qu'il lui fait tenir, l'engage à s'en retourner. Le prince Henri, frère de Robert, contenait cependant la ville de Rouen, l'empêchait de se joindre aux révoltés. Pour sa récompense, Robert, sur de fausses délations, après lui avoir enlevé le Cotentin et l'Avranchin qu'il lui avait vendus pour trois mille marcs, le fait

mettre en prison. Guillaume fait, au mois de février 1091, une descente en Normandie. Tandis qu'il fait des courses dans cette province, Henri, sorti de sa prison, reprend le Cotentin et le pays d'Avranche. La même année, Guillaume et Robert, sur le point d'en venir à une bataille, s'accommodent ensemble. Le second cède au premier le comté d'Eu avec la ville de Cherbourg et quelques autres places qui s'étaient soustraites à son obéissance, et tous deux se font une substitution réciproque en cas de mort sans enfants. La paix ainsi faite, les deux frères vont assiéger Henri, qui s'était fortifié dans le mont Saint-Michel. Pendant ce siége, qui dura tout le carême, le roi d'Angleterre et le duc de Normandie donnèrent deux exemples, l'un d'une grande magnanimité, l'autre d'une singulière bonté. Dans une sortie des assiégés, Guillaume ayant eu un cheval tué sous lui, le chevalier qui avait fait le coup s'approche pour l'égorger lui-même, comme il avait le pied embarrassé dans l'étrier. Guillaume s'écrie : *Que vas-tu faire? Je suis le roi d'Angleterre.* La foule accourt aussitôt pour le relever. On lui présente un autre cheval. Ayant sauté dessus, il demande qui l'a démonté : *C'est moi, dit celui dont il s'agissait. Je vous ai pris pour un chevalier, et non pour le roi. — Par le saint voult de Lucques*, dit Guillaume (c'est ainsi qu'il jurait), *tu seras désormais à moi, et j'aurai soin de t'avancer.* Cependant la place souffrait beaucoup par la disette d'eau. Robert, craignant pour la vie de Henri, son frère, défend à ses gens d'empêcher les assiégés de venir puiser de l'eau. Guillaume l'ayant blâmé de cette condescendance, *Quoi!* dit-il, *je souffrirais que notre frère pérît de soif! Et qui nous en donnerait un autre si nous venions à le perdre?* (*Willel. Malmes.*) Henri, à la fin, rendit la place et toutes celles qui étaient en son pouvoir, après quoi il se retira en Bretagne, et de là en France, où il mena une vie pauvre et errante l'espace de près de deux ans. Mais, sur la fin de l'an 1092, ce prince étant rentré en Normandie, les habitants de Domfront se donnèrent à lui, pour se soustraire à la tyrannie de Robert, seigneur de Bellême. Henri fit de là des courses sur les terres du duc son frère. (*Ordéric Vital*, page 697.)

L'an 1094, nouvelles brouilleries entre le roi Guillaume et le duc Robert. Celui-ci appelle encore à son secours le roi de France. On prend quelques places de part et d'autre. La paix se fait, l'an 1096, entre les deux frères. Peu de tems après, le duc Robert se croise avec ce grand nombre de princes chrétiens qui entreprirent, à la sollicitation du pape Urbain II, la conquête de la Terre-Sainte, et engage son duché, au roi son frère, moyennant la somme de dix mille marcs d'argent pour les frais de cette expédition. Il part au mois de septembre avec les comtes de Blois, du Perche, de Flandre et de Bretagne, et prend sa route par l'Italie, où ils aident le pape à triompher de Guibert, son rival pour la papauté. Robert et le comte de Blois passèrent l'hiver en ce pays, et s'embarquèrent au printems suivant pour aller joindre aux environs de Constantinople les autres croisés. Arrivés dans cette ville, ils y firent hommage à l'empereur Alexis des terres dont ils feraient la conquête en Palestine. (*Willelm. Malmesb.*) Le duc de Normandie se distingua dans tous les combats qui se donnèrent sur la route; et l'armée chrétienne lui fut redevable en grande partie des batailles qu'elle gagna sur les infidèles, surtout de celle qui fut donnée dans les plaines de Dorylée, le 1er. juillet 1097, après la prise de Nicée, et de celle qui suivit la prise d'Antioche, le 28 juin 1098, où les infidèles perdirent cent mille cavaliers. Au siége de Jérusalem, il monta des premiers à l'assaut avec les seigneurs de sa suite. Il fit encore des prodiges de valeur dans la bataille livrée aux Sarrasins quelque tems après la prise de cette ville. (*Voy.* Mostali, *calife d'Egypte*, tom. I, p. 478, col. 2.) Un moderne dit de lui qu'il était plus qu'homme dans les combats, et moins qu'homme dans la conduite ordinaire. Robert, l'an 1099, après avoir refusé la couronne de Jerusalem, qui lui avait été offerte en considération de sa valeur et de sa naissance, quitte la Palestine en septembre pour revenir en Europe. Ayant pris sa route par l'Italie, les charmes de ce pays l'y retinrent près d'un an. Il y épousa la fille de Geoffroi, duc de Conversano, nommée SIBYLLE, et passa tout le tems de son séjour en divertissements. S'étant remis en route pour la France, au mois de juillet 1100, il rencontre, en passant par Lyon, saint Anselme, qui lui apprend, s'il n'en était déjà instruit, la révolution nouvellement arrivée en Angleterre par la mort du roi Guillaume, et l'intronisation de Henri, son frère puîné. Honteux de se voir enlever, pour la seconde fois, la couronne d'Angleterre, il s'occupe, à son arrivée en Normandie, des moyens de réparer le tort qui lui est fait. Une flotte, qu'il équipe en diligence, le conduit, dans l'automne de l'année suivante, à Portsmouth. Il y est accueilli par un grand nombre de seigneurs qui l'amènent en triomphe à Winchester. Henri étant venu avec ses troupes au-devant de lui, les deux frères, sur le point d'en venir à une bataille, se séparent de leurs armées pour conférer ensemble. L'éloquence de Henri triomphe de la résolution de Robert. Il le désarme et l'engage à se désister de ses prétentions par l'offre qu'il lui fait d'une pension de trois mille livres sterlings et l'abandon de tout ce qu'il possédait en Normandie, excepté la ville de Domfront. Robert s'en retourne; mais, l'année suivante, pressé par Guillaume de Warenne, il repasse en Angleterre pour faire la paix de ce seigneur avec le roi, qui lui avait retiré le comté de Surrei pour le punir de son attachement à Robert. Henri témoigne sa surprise à son frère de ce qu'il est entré dans ce royaume sans l'avoir prévenu, et son mécontentement de ce qu'à son exemple il n'a point fait justice des brouillons qui ne cherchaient qu'à semer la discorde entre eux. Le duc, intimidé par ce discours, et craignant d'être arrêté, cherche à fléchir son frère. La reine, se portant pour médiatrice, obtient de Robert, par ses caresses, la remise de la pension de trois mille livres que le roi lui avait promise par le dernier traité de paix. Les Normands, instruits des mauvais succès de ce voyage, ne revirent leur duc qu'avec mépris. Il acheva de se deshonorer, l'an 1103, dans la guerre qu'il fit à Robert, seigneur de Bellême. Ce ne fut point de son propre mouvement qu'il l'entreprit, mais à la sollicitation du roi d'Angleterre, qui avait chassé ce seigneur de ses états, comme un traître, après l'avoir dépouillé des domaines qu'il y possédait.

Le duc étant venu faire le siége du château de Vignaz, appartenant au seigneur de Bellême, échoua devant cette place, dont la garnison, mécontente, n'attendait qu'une attaque vigoureuse pour se rendre sans ignominie. Ce furent les chefs de son armée, que son indolence avait soulevés, qui firent manquer le coup. La confusion qu'ils mirent dans le camp, fut telle, dit Ordéric Vital, que les soldats, après avoir brûlé leurs tentes, se débandèrent et s'en retournèrent chacun dans leurs foyers. Ce revers ne corrigea point le duc de Normandie; plongé dans la mollesse; il laissa les brigands piller impunément la province, tandis que lui-même se laissait piller par ses maîtresses et ses bouffons. Souvent, dit Ordéric, ils lui dérobaient pendant la nuit ses habits, et jusqu'à ses hauts-de-chausses; ce qui l'obligeait à rester au lit tout le jour, et même les dimanches, faute d'avoir de quoi se vêtir. Ces vols ne le rendaient que ridicule, sans faire une brèche considérable à sa fortune : mais il s'appauvrissait lui-même réellement et ses successeurs par les libéralités inconsidérées qu'il faisait des plus belles parties de son domaine à ses favoris. Cette nonchalance et cette prodigalité de Robert, jointes à une clémence déplacée envers les criminels, furent la source de ses malheurs et de ceux de son duché. Semblable, dit le même écrivain, à un vaisseau sans pilote, la Normandie, sous son gouvernement, devint un théâtre de guerres civiles et de brigandages. Henri, plusieurs fois invité par les prélats et les seigneurs normands à venir s'emparer d'une province si mal administrée, hésita long-tems, dit le même auteur, à se rendre à leurs voeux, par la répugnance

qu'il sentait à dépouiller un frère. Mais des lettres du pape Pascal II, sollicitées vraisemblablement par les mécontents, lettres ou il lui représentait cette entreprise comme le salut de la Normandie, achevèrent de le déterminer. Il arrive, l'an 1105, au printems en Normandie, prend de force Bayeux qu'il réduit en cendres, s'empare de Caen et de plusieurs autres places sans coup férir, et répand la terreur partout. Robert lui-même, effrayé de ces progrès, obtient une conférence de son frère. Ils s'assemblent avec leurs amis dans un lieu qu'Ordéric appelle *Sanctellæ*, et que nous croyons être Sens, au diocèse de Séez. Henri demande à son frère qu'il lui cède le gouvernement et les places fortes de Normandie, dont il promet de lui laisser les revenus. La demande est rejetée, et l'on se sépare plus aigri de part et d'autre qu'auparavant. Robert, l'an 1106, va trouver son frère en Angleterre avant le carême, et se plaint inutilement de sa trahison. Vers le mois d'août suivant, Henri retourne en Normandie; et le 27 septembre, tandis qu'il fait le siége de Tinchebrai, Robert survient à la tête d'une armée, lui livre bataille le lendemain, et après s'être vigoureusement défendu, il est pris et conduit à son frère. Henri l'envoie prisonnier au château de Cardiff, dans le Glamorghan, bâti par leur père en 1081, où il mourut au mois de février 1134, après vingt-huit ans de prison. Mathieu de Westminster et Mathieu Paris disent que s'étant échappé l'an 1107, il fut repris et privé de la vue avec un bassin de cuivre ardent qu'on lui passa devant les yeux: mais le silence des auteurs contemporains sur ce fait donne pour le moins lieu d'en douter. On peut dire avec plus d'assurance, d'après Henri d'Huntington (*Spicil.*, tome VIII, page 188), que Henri fit crever les yeux à quelques-unes de ses nièces, on ne sait pour quelle raison. C'étaient des filles naturelles de Robert; car sa femme ne laissa de lui qu'un fils, nommé Guillaume, et surnommé Cliton, né l'an 1101. Ce jeune prince ayant été amené, du château de Falaise, au roi son oncle, après la bataille de Tinchebrai, fut confié à Hélie de Saint-Saën, beau-frère de cet enfant par une des filles naturelles de Robert, pour l'élever. Henri, l'an 1108, le redemanda. Mais Hélie, craignant pour la liberté de son élève, le conduisit chez ses amis de château en château, et l'amena enfin chez le comte d'Anjou, qui lui donna retraite, et le destina pour être son gendre. Les grandes qualités de ce jeune prince, se développant avec l'âge, semblaient lui promettre un sort heureux; mais il ne put jamais parvenir à recouvrer la Normandie, quoique protégé de plusieurs seigneurs, spécialement de Louis le Gros, roi de France, qui fit plusieurs tentatives pour le rétablir sans pouvoir y réussir. Sensible aux malheurs du jeune Guillaume, ce monarque les adoucit autant qu'il put. L'an 1126, il lui donna le Vexin français, compris entre l'Epte et l'Oise. Charles, comte de Flandre, étant mort l'an 1127, sans enfants, Louis déclara Guillaume héritier de ce comté, et l'en mit en possession. (Voyez *les comtes de Flandre.*) La mère de ce prince était morte de poison, suivant Ordéric Vital et le continuateur de Guillaume de Jumiége, l'an 1103 (v. st.), pendant le Carême. Un moderne donne de cet empoisonnement une cause qui fait également l'éloge du duc Robert et de sa femme. « Robert, » dit-il, ayant été blessé d'une flèche empoisonnée, les médecins déclarèrent qu'il ne pouvait guérir qu'en faisant promptement sucer sa blessure. *Mourons donc*, dit-il, *je ne serai jamais assez cruel et assez injuste pour souffrir que quelqu'un s'expose à mourir pour moi.* La princesse Sibylle, sa femme, » prit le tems de son sommeil, suça sa plaie, et perdit la vie en » la sauvant à son mari. » (Saint-Foix, *Essai sur Paris*, t. III, p. 19.) C'est dommage qu'une si belle anecdocte ne se rencontre dans aucun écrivain du tems. Guillaume de Malmesburi, dans Bouquet, tome XIII, page 8, attribue la mort de Sibylle à une autre cause que le poison, en disant qu'après ses couches, la sage-femme, voyant qu'elle avait une trop grande abondance de lait, lui serra, pour arrêter cet excès, les mamelles si étroitement avec des bandelettes, qu'il s'ensuivit une maladie qui l'emporta. Quoi qu'il en soit, la duchesse fut inhumée dans la cathédrale de Rouen. « C'était, dit Ordéric, » une princesse qui joignait aux grâces extérieures une conduite » irréprochable et beaucoup de sagesse. Il arrivait même, ajoute-» t-il, qu'en l'absence du duc elle gouvernait beaucoup mieux » son domestique et l'état qu'il n'eût fait s'il eût été présent. » Robert, outre le fils dont on vient de parler, eut, avant son mariage, de la concubine d'un vieux prêtre, trois enfants naturels: Richard, qui, étant revenu à la cour du roi Guillaume son oncle, fut tué à la chasse au mois de mai de l'an 1100, dans le parc, dit alors *Newforest*, aujourd'hui le parc de Southampton, d'un coup de flèche tiré sur une bête, au même parc où deux mois après ce monarque périt de la même manière; Guillaume, qui, après la bataille de Tinchebrai, passa en Palestine, et y mourut peu de tems après dans une bataille; et une fille, mariée à Hélie de Saint Saën, à qui elle apporta en dot le comté d'Arques. C'est ce même Hélie qui fut chargé, comme on l'a dit, de l'éducation de Guillaume Cliton, fils légitime de Robert. D'autres maîtresses donnèrent à Robert d'autres enfants.

GUILLAUME, DIT LE ROUX,
DUC OU RÉGENT DE NORMANDIE.

1096. Le roi GUILLAUME, surnommé LE ROUX, fils de Guillaume le Conquérant, et frère de Robert, est placé par quelques-uns parmi les ducs de Normandie; d'autres ne le regardent que comme régent de cette province, que son frère Robert lui avait engagée, comme on l'a dit, l'an 1096, avant son voyage à la Terre-Sainte. Il la posséda, soit comme duc, soit comme régent, jusqu'à sa mort arrivée le 2 août de l'an 1100. Robert à son retour y rentra. (*Voyez* Guillaume II, *roi d'Angleterre.*)

HENRI I.

HENRI I, troisième fils du roi Guillaume I, ayant dépouillé, l'an 1106, Robert, son frère, du duché de Normandie, en jouit jusqu'en 1135, époque de sa mort arrivée le 1 ou le 2 décembre, après un règne de trente-cinq ans. La Normandie souffrit beaucoup sous ce prince, et fut presque toujours le théâtre d'une sanglante guerre. La race masculine des ducs de Normandie finit en lui. Il avait eu un fils unique nommé Guillaume, et surnommé Adelin ou Atheling, marié, l'an 1119, avec Mathilde, fille de Foulques, comte d'Anjou; mais comme Henri s'en retournait triomphant en Angleterre, l'an 1120, après l'avoir investi du duché, le vaisseau que le jeune prince montait, précédé par celui de son père, se brisa, le 25 novembre, contre un rocher. Guillaume périt dans ce naufrage, et avec lui plus de deux cents personnes. « Voici, dit » Raoul *de Diceto*, les noms des châteaux que Henri fit construire à neuf sur les frontières de Normandie: Driencourt, » Neufmarché, Verneuil, Nonancourt, Bonmoulin, Colmenil, Pontorson. Il fonda aussi, ajoute-t-il, le monastère de » Notre-Dame du Pré (aujourd'hui de Bonne-Nouvelle) à » Rouen, et celui de Mortemer. » (*Voyez* Henri I, *roi d'Angleterre.*)

ETIENNE DE BLOIS.

1135. ETIENNE DE BLOIS, comte de Boulogne, succède à Henri I, son oncle maternel, tant au duché de Normandie qu'au royaume d'Angleterre. Le roi Louis le Gros lui donna l'investiture de la Normandie au mois de mai de l'an 1137, conformément au droit, dit Ordéric Vital; ce qui montre qu'on regardait, en France, la Normandie comme un fief masculin, auquel par conséquent l'impératrice Mathilde, fille du roi Henri, ne pouvait prétendre. Mais ni Mathilde, ni Geoffroi son époux, comte d'Anjou, ne l'entendaient ainsi. Tandis que

Mathilde fait la guerre à Etienne en Angleterre, Geoffroi passe en Normandie, dont il se rend maître après une guerre de six ans. (Voyez *les rois d'Angleterre.*)

GEOFFROI.

L'an 1144, le 19 ou le 20 janvier, GEOFFROI fut reçu dans Rouen, dont il ne prit néanmoins la grosse tour que le 23 avril suivant. Il fut aidé dans ce siége, suivant Robert du Mont, par le roi de France et le comte de Flandre, et ce fut alors qu'il fut reconnu duc de Normandie. L'an 1145, il retourne en Anjou, pour réprimer un nouveau soulèvement de la noblesse, excité par Robert de Sablé. Le roi Etienne conservait toujours un parti dans la Normandie. Geoffroi, l'an 1149, engage le roi Louis le Jeune, nouvellement revenu de la croisade, à lui prêter secours pour achever la réduction de ce duché, sous la promesse de céder au monarque, le Vexin normand. Cette expédition ayant réussi, Louis le Jeune donna l'investiture de la Normandie au jeune Henri, fils de Geoffroi, après avoir reçu de lui non l'hommage simple, comme quelques modernes l'assurent, mais l'hommage plein et lige : *Normaniam Henrico filio comitis tradidit, et eum pro eadem terra in hominem ligium accepit.* (*Hist. Ludov. VII*, *apud* Duchesne, tom. IV, pag. 414.) Cependant Geoffroi tenait assiégé, depuis trois ans, dans le château de Montreuil, en Anjou, Girard de Berlai, ou Bellai, pour se venger des dégâts qu'il avait faits à Loudun, à Saumur et dans le territoire d'Angers. Etant venu à bout, l'an 1150, d'emporter la place, il la fit raser et mit dans une étroite prison Girard, qui était tombé entre ses mains. Le pape et le roi s'intéressèrent pour la délivrance du prisonnier, le premier, parce qu'il avait réclamé sa protection, le second, parce que Girard, selon Jean de Marmoutier, était son sénéchal dans le duché d'Aquitaine. Sur le refus que fit Geoffroi de le rendre, le pape frappa ce comte d'excommunication. Le roi Louis le Jeune, de son côté, se mit en devoir de l'y contraindre par la voie des armes. Il entre en Normandie, accompagné du prince Eustache, son beau-frère, pour le remettre en possession de ce duché. Le jeune Henri accourt avec des troupes pour l'arrêter. Les deux armées se rencontrent devant le château d'Arques. Mais comme on était sur le point d'en venir aux mains, les plus sages de l'armée de Henri, dit Robert du Mont, engagèrent ce prince à faire au roi quelque satisfaction, au moyen de quoi les deux armées se séparèrent. Mais à peine le monarque est-il de retour à Paris, qu'il apprend que Geoffroi vient de reprendre sur Rotrou, comte du Perche, le château de Neuil, *de Nube*, que Jean, fils de Guillaume Talvas, comte d'Alençon, lui avait livré l'année précédente par trahison. Toute l'animosité de Louis contre le comte d'Anjou, se rallume à cette occasion. Il lève une nouvelle armée, qu'il envoie sous les ordres de Robert, son frère, dans le Vexin, en attendant qu'il vienne la joindre. Geoffroi et son fils, non moins diligents que lui, épargnèrent aux Français une partie du chemin. S'étant présentés à eux sur les bords de la Seine, près de Meulent, ils se disposaient à les charger, lorsqu'on apprit que le roi était retenu par la fièvre à Paris. Cette nouvelle suspendit les hostilités. Le comte amena à Paris Girard de Bellai, qui faisait le sujet de la guerre, et le remit au roi. Il lui restait à se faire absoudre des censures, et les prélats qui assistèrent à la conférence, lui offrirent, pour cela, leurs bons offices auprès du pape; mais il prétendit qu'elles étaient nulles, et protesta qu'il ne se donnerait aucun mouvement pour les faire lever. Sur quoi, saint Bernard, qui était de l'assemblée, prédit, suivant un de ses biographes, qu'avant la fin de l'année, le comte mourrait ou éprouverait quelque grande affliction en punition de son entêtement. (*Gaufrid. vita S. Bernardi.*, l. 4, c. 3.) On était alors vers la fin d'août de l'an 1151, selon les chroniques d'Anjou, et non pas 1150, comme Mathieu Paris le marque, ainsi que Robert du Mont. Le comte d'Anjou mourut, en effet, au Château-du-Loir, le 7 du mois suivant, d'une pleurésie qu'il avait gagnée en se baignant dans la rivière du Loir. Son corps fut inhumé dans la cathédrale du Mans, et il fut le premier, suivant le continuateur de Guillaume de Jumiége, qui eut sa sépulture dans l'enceinte de cette ville. On voit encore aujourd'hui sur un des piliers de cette église, vis à-vis de la chapelle du Crucifix, une table de cuivre émaillé, où il est représenté, son épée nue de la main droite, et de l'autre son écu, dont le champ est d'azur, à quatre lionceaux d'or, lampassés de gueules. On lit au bas ce distique :

> Ense tuo, princeps, prædonum turba fugatur ;
> Ecclesiisque quies, pace vigente, datur.

Ce monument lui fut érigé peu de tems après sa mort, par Guillaume, évêque du Mans. Jean de Marmoutier et l'auteur du *Gesta Consul. Andeg.*, font un magnifique éloge du comte Geoffroi, qu'ils représentent comme un prince rempli de valeur, zélé pour la justice, habile au métier des armes, versé dans la connaissance des lettres, éloquent par-dessus tous les clercs et les laïques de son tems, et doué de toutes les qualités politiques et morales. Le premier de ces deux historiens nous apprend de plus que sa chevelure était d'un blond ardent, qu'il avait les yeux étincelants, la taille haute, le corps maigre et nerveux. Des politiques modernes lui reprochent comme une lâcheté de n'être point passé en Angleterre, pour aider sa femme à s'opposer à l'usurpation du roi Etienne. Mais ils ne font pas attention, qu'en prenant ce parti, Geoffroi se serait exposé à perdre ses propres etats, ayant affaire à des vassaux qui le tenaient sans cesse en haleine par leurs révoltes, et ne cherchaient que l'occasion de s'affranchir de sa domination. M. Hume met sur le compte de ce prince, une atrocité dont nous croyons devoir le décharger. Les chanoines de Séez ayant élu, l'an 1144, Géraud, pour leur évêque, sans la participation du comte Geoffroi, les officiers de ce prince, à son insu, se saisirent de l'élu, et lui firent subir à lui seul (et non pas, comme le dit M. Hume, à tout le chapitre) une opération aussi cruelle que honteuse, afin de le rendre inhabile aux fonctions de l'épiscopat. Mais le comte, loin d'avoir commandé une action aussi détestable, ainsi que cet historien le prétend, loin même de l'approuver, livra les coupables au tribunal ecclésiastique, et permit aux évêques de la province, de disposer du siége de Séez, comme ils jugeraient à propos. Voilà le fait dans son exactitude. (Voy. *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 687.) De MATHILDE, sa femme, décédée à Rouen, le 10 septembre 1167, et inhumée à l'abbaye du Bec, le comte Geoffroi laissa Henri, qui suit ; Geoffroi, qui, ayant eu pour sa part, trois places en Anjou, devint ensuite comte de Nantes; et Guillaume, décédé à Rouen, le 30 janvier 1164 ; avec une fille, nommée Emme, mariée, suivant Ménage (*Hist. de Sablé*, pag. 350) à Gui V, comte de Laval, après avoir été inutilement recherchée par David, prince de Galles. Mais Jean, moine de Marmoutier, historien de Geoffroi, et Raoul *de Diceto*, la font bâtarde, et réalisent son mariage avec le prince de Galles. Sur le premier point, on peut leur opposer le témoignage de Thomas Pactius, également contemporain, comme eux, de Geoffroi. *Gaufridus pulcher*, dit cet auteur, *Andegavensium*, *Cenomanensium*, *Turoniarumque comes*, *Normanorum dux. ex Mathilda uxore tres filios*, *unamque filiam genuerat Emmam nomine*, *formosissimam*, *ingenuamque præ omnibus natu minimam puellam.* A l'égard du mariage d'Emme avec David, on pourrait l'accorder, en disant qu'elle n'épousa le comte de Laval qu'en secondes noces. Une ancienne chronique française donne encore une fille naturelle à Geoffroi, qu'elle nomme Adewis, et fait épouse de Raoul le Jeune, prince de Déols. (Bouquet, tom. XII, p. 457.) L'ancien auteur de la vie de Henri II, roi d'Angleterre, et Robert du Mont (*ibid.*, tom. XIII, pp. 165-308), donnent de plus à Geoffroi un fils naturel, nommé Hamelin,

marié, selon le dernier, à la comtesse de Varenne, veuve de Guillaume, comte de Mortain, fils du roi Etienne.

Guillaume de Newbridge, Jean Bromton et Walter Hemmingford assurent qu'en mourant, Geoffroi fit un testament par lequel il déclarait que sa succession, excepté Chinon, Loudun et Mirebeau, qu'il laissait à Geoffroi, son deuxième fils, demeurerait entre les mains de Henri, son fils aîné, pour retourner à ce même Geoffroi, lorsque Henri se serait mis en possession de l'héritage de sa mère, c'est-à-dire de l'Angleterre et de la Normandie. Henri, ajoutent-ils, étant pour lors absent, le comte fit jurer les prélats et les seigneurs qui étaient présents, de ne point inhumer son corps, que ce prince n'eût juré de se conformer à ces dispositions. Henri, à son arrivée, hésita, selon eux, quelque tems, s'il ferait le serment; mais la honte de laisser son père sans sépulture, et la crainte d'aliéner l'esprit de ses vassaux, lui arrachèrent enfin cette soumission. M. Hume regarde ce récit comme une fiction, parce que Jean de Marmoutier, dans l'histoire du comte Geoffroi, ne dit rien de son testament; comme si cet historien, qui écrivait du vivant et sous la domination de Henri, eût été libre d'avancer une vérité si flétrissante, ainsi qu'on va le voir, pour l'honneur de son maître.

Geoffroi Plantagenet exerça le droit de régale en Normandie, sur les évêchés comme sur les abbayes. Nous en avons la preuve dans une lettre d'Arnould de Lisieux, au pape Luce II, rapportée au second tome du Spicilège, dans laquelle il dit que ce prince jouit deux ans et plus du revenu de l'évêché de Lisieux, en vertu du droit de régale: *Bona omnia episcop lia redimere de manu comitis Andegavensis angebar, quæ ipse mihi per duos annos et tres menses abstulerat, quia electus canonicè sine ipsius designatione fueram consecratus.*

HENRI II, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, et roi d'Angleterre.

1151. Henri, investi du duché de Normandie, en 1150, succéda, l'an 1151, à Geoffroi le Bel, son père, dans les comtés d'Anjou et du Maine. A ces deux provinces, il joignit, l'an 1152, le duché d'Aquitaine, par son mariage avec Eléonore, femme répudiée du roi Louis le Jeune. Ce dernier, irrité de voir les deux filles qu'il avait eues d'Eléonore, frustrées par là de l'espérance de succéder au riche patrimoine de leur mère, devint alors l'ennemi de Henri. Pour se venger, il fait une ligue avec Geoffroi, frère de Henri, mécontent luimême du peu de part qu'il avait eu à la succession de son père, avec Eustache, fils du roi Etienne, et les comtes de Blois et du Perche, pour enlever à son rival, non-seulement l'Aquitaine, mais la Normandie et l'Anjou. Tandis que Geoffroi va soulever les barons angevins, les quatre autres princes confédérés entrent en Normandie, et débutent par le siége de Neufmarché, dont ils se rendent maîtres par les intelligences qu'ils avaient dans la place. Mais la valeur et l'activité de Henri ne leur permettent pas de faire de plus grands progrès: ils le rencontrent partout où ils dirigent leur marche, et toujours sont obligés de reculer. Henri, se trouvant supérieur en Normandie, laisse de bonnes garnisons dans ses places, et vole en Anjou, contre son frère, qu'il mène battant avec les barons de son parti, jusqu'à ce qu'il les ait réduits à demander la paix. Il l'accorde; et ayant gagné son frère, il l'engage à marcher contre le comte de Blois, qui lui retenait le fief de Fréteval. La garnison de la place, à leur approche, fait une sortie si vive sur eux, qu'elle met en déroute leurs troupes, et fait prisonnier Geoffroi. Pour le racheter, Henri fut obligé de consentir à la destruction de la tour de Chaumont-sur-Loire, qui incommodait le comte de Blois. (Bouquet, tom. XII, pag. 517.) Etant repassé ensuite en Normandie, il fait une trêve avec le roi de France, après quoi il s'embarque pour l'Angleterre. (Robert du Mont.) Henri ayant succédé, l'an 1154, au roi Etienne, Geoffroi, son frère lui redemande l'Anjou et le Maine, en vertu du testament de leur père et du serment qu'il avait fait de s'y conformer. Henri se fait absoudre de son serment par le pape, et prétend ensuite n'être plus tenu à rien vis-à-vis de son frère. Geoffroi en appelle à son épée, et fait le dégât dans l'Anjou. Mais Henri, plus habile que lui, non content de réprimer ses courses, lui enlève ses terres, dont il lui rend ensuite le domaine utile en retenant les châteaux, afin qu'il ne soit plus désormais en état de lui nuire. Pour lui prouver même que cette retenue n'était pas l'effet de l'avarice, Henri lui assure, en dédommagement de ses châteaux, une pension de deux mille livres angevines. Cet accommodement, suivant Robert du Mont, est du mois de juillet 1156. Geoffroi, vers le même tems, eut lieu de se consoler du mauvais succès de ses armes, par le choix que les Nantais firent de lui pour leur comte. (Voy. *les comtes de Bretagne.*)

La passion d'augmenter ses états agitait sans cesse Henri et ne lui laissait point de repos. L'an 1158, il obligea Thibaut V, comte de Blois, avec lequel il était en guerre depuis quatre ans, à lui céder Amboise et Fréteval. (Voy. *les comtes de Blois.*) L'an 1159, il fait une expédition dans le comté de Toulouse, à dessein de s'en emparer, comme d'un bien, selon lui, appartenant à Eléonore, sa femme. (Voy. *les comtes de Toulouse.*) L'année suivante, il célèbre à Neubourg le mariage de Henri, son fils, âgé de trois ans, dit au Court-Mantel, et de Marguerite, fille du roi Louis le Jeune, âgée de sept ans, qui avaient été fiancés sur la fin de l'année précédente, et s'empare aussitôt de Gisors, de Neuchâtel et de Néaufle, trois places qui avaient été promises en dot à la princesse. Comme ces deux époux étaient trop jeunes pour consommer le mariage, le roi d'Angleterre avait obtenu sourdement une dispense de Rome pour le faire célébrer. Louis le Jeune, indigné de cette supercherie, recommence la guerre. Elle fut terminée en 1162, par le pape Alexandre III, à son arrivée en France.

Henri, l'an 1168, cède à son fils aîné la Normandie, le Maine et l'Anjou. Le jeune prince rend hommage de ces provinces au roi de France, et l'année suivante (n. st.), le jour de la Chandeleur, il fait les fonctions de sénéchal à la cour de ce monarque, en le servant à table. (Robert du Mont.) Le vieux Henri refusa néanmoins, tant qu'il vécut, de mettre son fils en jouissance des provinces qu'il lui avait cédées, et ce fut l'occasion des guerres que celui-ci eut avec son père.

L'an 1169, Henri II fait bâtir en Normandie le château de Beauvoir-en-Lions. Il établit en Anjou des pêcheries sur la Mayenne, et fait faire des levées sur la rive septentrionale de la Loire pour contenir cette rivière dans son canal. Les domaines de ce prince ne dépérissaient pas entre ses mains. Les seigneurs normands, à la faveur des troubles qui suivirent la mort de Henri, son aïeul, s'étaient emparés de la plupart des terres du fisc ducal. S'étant aperçu de ces usurpations, l'an 1171, il en ordonna la recherche, et doubla le revenu de son duché par la réunion des fonds qui en avaient été furtivement aliénés. (Nic. Trivet.) Le jeune Henri au Court-Mantel n'imitait point l'économie de son père. Etant venu, la même année 1171, en Normandie, il tint, pour étaler son faste, au château de Bures, près de Bayeux, vers les fêtes de Noël, une cour plénière des plus somptueuses et des plus brillantes. Elle fut si nombreuse, dit Robert du Mont, que tous les gentilshommes du nom de Guillaume s'étant rassemblés à une même table, ils se trouvèrent au nombre de cent dix. Ce prince s'étant depuis révolté contre son père, concerte, l'an 1174, avec le comte de Flandre, une descente en Angleterre. Mais, prêts à s'embarquer à Gravelines, ils abandonnent l'entreprise, apprenant que les rebelles d'Angleterre, sur lesquels ils comptaient, étaient rentrés dans le devoir. Alors ils vont rejoindre le roi de France, qui, pendant l'absence du vieil Henri, avait fait irruption en Normandie, et assiégeait Rouen, dont les

habitants se défendaient avec courage. On était alors au commencement d'août. La fête de saint Laurent étant proche, le roi fait publier un armistice pour ce jour-là, afin de se livrer plus librement à la dévotion particulière qu'il avait à ce saint. Les habitants, comptant sur sa parole, portent la sécurité jusqu'à sortir de la ville pour se réjouir, danser et jouter sur le bord de la rivière. Le comte de Flandre voulut engager le monarque à profiter de cette imprudence pour donner l'assaut à la ville avant que le peuple eût le loisir d'y rentrer. « A Dieu ne plaise, répondit Louis, que j'en agisse ainsi ! Ne » savez-vous pas que c'est en l'honneur de saint Laurent que » j'ai accordé ce jour de repos à la ville? » Mais tous les grands, de concert, ayant taxé cette réponse de faiblesse et de vain scrupule, et lui ayant représenté que la fraude ou la valeur étaient égales vis-à-vis d'un ennemi, que l'occasion enfin était trop belle pour la manquer, le bon roi se rendit. L'armée se mit donc en marche, non pas au bruit de la trompette, mais aux bruits sourds des ordres secrets des chefs. Il arriva dans ce moment que des clercs, étant montés dans la tour du tocsin, aperçurent du mouvement dans le camp des Français. Aussitôt l'un d'entr'eux sonne la cloche. A ce signal tous les bourgeois courent à leurs postes, et ceux qui étaient dehors firent tant de diligence, qu'ils eurent le tems de rentrer. Les Français, de leur côté, s'étant avancés d'une vitesse égale vers les murs, les escaladèrent en plusieurs endroits. Mais les assiégés les repoussèrent avec tant de force, qu'ils se retirèrent avec une perte considérable. Le lendemain arriva le roi d'Angleterre avec ses Brabançons et ses Gallois, qui entrèrent avec lui dans la ville à la vue des Français. Le siége continua. Mais les Gallois, dans une sortie, s'étant répandus serrétement dans les bois, enlevèrent les convois des assiégeants; ce qui mit bientôt la disette dans leur camp. Louis, dans cette détresse, fait demander au roi d'Angleterre une trêve, pour se retirer librement avec son armée à Malaunai, où il invite ce prince à une conférence pour la veille de l'Assomption. Le monarque anglais y consent. Mais, la nuit qui précéda le jour convenu, Louis décampe en diligence pour regagner ses états. Enfin, le 8 septembre suivant, les deux rois se virent à Gisors, et, le 30 du même mois, ils eurent à Mont-Louis, entre Tours et Amboise, une nouvelle entrevue, où tous leurs différents furent terminés. Voilà ce que nous avons tiré presque mot à mot de la chronique de Jean Bromton.

L'an 1176, une grande disette étant survenue en Touraine, fournit au vieil Henri l'occasion de faire éclater sa libéralité. Depuis le 1er. avril jusqu'à la recolte, il nourrit, par jour, dix mille hommes, sans compter les aumônes qu'il fit aux maisons religieuses. Ce fut à peu près vers ce tems qu'il fonda la chartreuse du Liget, près de Loches, pour expier la part indirecte qu'il avait eue au meurtre de saint Thomas, comme le témoignent ces deux vers qu'on lit sur la porte d'entrée de ce monastère :

ANGLORUM HENRICUS REX, THOMÆ CÆDE CRUENTUS,
LIGETICOS FUNDAT CARTHUSIÆ MONACHOS.

Ce prince envoya, l'an 1179, son fils aîné au sacre de Philippe-Auguste, où il fit les fonctions de premier pair de France, et porta la couronne royale devant le monarque, en qualité de duc de Normandie. Sensible aux intérêts de la Terre-Sainte, le roi père rendit, en 1188, dans la ville du Mans, une ordonnance portant que tous ses sujets paieraient, cette année, la dîme de leurs revenus et de leurs meubles, pour le secours de ce pays.

Les querelles renaissaient toujours entre la France et l'Angleterre. Le roi Philippe-Auguste ayant eu, l'an 1189, une conférence inutile avec Henri à la Ferté-Bernard, pour terminer leurs différents, fait irruption dans le Maine. Il était accompagné du prince Richard, qui, par mécontentement du roi d'Angleterre, son père, s'était retiré à la cour du roi de France. Le succès de leurs armes fut rapide. Ils prennent la Ferté-Bernard, Montfort, Malestable, qu'on nomme aujourd'hui Bonnestable, Bâlon, et s'avancent vers le Mans. Henri, qui était alors en cette ville, lieu de sa naissance, ne jugea pas à propos de les y attendre, et prit le parti de la retraite. Mais avant son départ, il donna ordre à Étienne de Tours, son sénéchal, de mettre le feu aux faubourgs. L'incendie alla plus loin qu'il n'avait compté, les flammes ayant été portées par le vent dans la ville, dont elles consumèrent une grande partie. Sur ces entrefaites, les Français, s'étant approchés, tentent de pénétrer dans la place à la faveur du trouble : mais ils sont repoussés à la première attaque par les troupes anglaises. Plus heureux à la seconde, les portes s'ouvrent à eux comme d'elles-mêmes, la garnison ayant abandonné la ville, dès qu'elle eut appris que le roi Henri s'était retiré. Philippe et Richard, sans perdre de tems, se mettent à la poursuite du roi d'Angleterre, qui avait pris la route de Chinon. Mais n'ayant pu l'atteindre, après une course de plus de deux lieues, ils viennent assiéger le château du Mans, qui se rend par composition au bout de trois jours. De là, s'étant acheminés en Touraine, ils prennent, en passant, Château-du-Loir, la Chartre, Tro, Montoire, la Roche-l'Évêque, et d'autres places sur le Loir, d'où étant descendus sur la Loire, ils se rendent maîtres de Chaumont, d'Amboise, de la Roche-Corbon; puis, ayant repassé le Loir à Saint-Cyr, le 30 juin, ils arrivent à Tours, qu'ils emportent par escalade, le 3 juillet. Le lendemain, les deux rois et le prince Richard ont une entrevue à Colombiers, près de Villandry, sur le Cher, à deux lieues de Tours, où la paix se fait à des conditions désavantageuses pour Henri. Ce prince étant retourné à Chinon, y meurt de chagrin le 6 juillet, un jeudi, jour de l'octave de saint Pierre et saint Paul, deux jours après le traité de paix, à l'âge de cinquante-six ans, quatre mois et un jour, étant né au Mans, le 5 mars 1133. Ce prince avait conservé toute sa vie le goût des lettres, qu'il devait aux leçons d'un certain maître Pierre de Saintes, son précepteur, que Richard de Cluni, dans sa chronique, donne pour le premier versificateur de son tems. Ce savant n'est point connu d'ailleurs, et nul bibliographe n'en fait mention. (*Voy.* Henri, *comte de Poitou*, *et* Henri II, *roi d'Angleterre.*)

RICHARD CŒUR-DE-LION, ROI D'ANGLETERRE, IVe. DU NOM, DUC DE NORMANDIE ET PREMIER DU NOM, COMTE D'ANJOU ET DU MAINE.

1189. RICHARD, deuxième fils de Henri II, roi d'Angleterre, après avoir rendu les derniers devoirs à son père, partit pour aller à Rouen prendre possession de la Normandie, dont il avait fait hommage à Philippe-Auguste, l'année précédente. Il reçut dans cette ville l'épée et la couronne ducale, le 20 juillet : *Accinctus est gladio Ducatûs Normanniæ in matrici Ecclesia per manum Walteri Rotomagensis Archiepiscopi : et prædictus archiepiscopus posuit in capite ducis circulum aureum habentem in summitate per circuitum rosas aureas.* (Hoveden, p. 792.) De là, Richard envoya ses ambassadeurs au roi de France, pour l'inviter à régler, dans une entrevue, tous leurs différents. Elle se fit près de Gisors, le samedi 22 juillet, jour de la Madelaine, et la paix y fut conclue. Philippe rendit à Richard les villes de Tours, du Mans, de Tro, de Montoire, et du Château-du-Loir, qu'il avait comme en otage. De son côté, Richard lui abandonna Cressac, avec tout ce qu'il prétendait en Berri, s'obligeant de lui payer quatre mille marcs sterlings pour les frais de la guerre, outre vingt mille autres que son père s'était engagé de payer par le traité de Colombiers. Ayant ainsi pourvu à la sûreté des états qu'il possédait en France, il s'embarque pour aller prendre possession du trône d'Angleterre. Ce prince mourut le 6 avril 1199, d'un coup de flèche reçu, le 26 mars précédent, devant le château de Chalus, en Limosin, dont il faisait le siége. (*Voy.* Richard, *comte de Poitou.*)

JEAN SANS-TERRE, ET ARTUR.

1199. **Jean Sans-Terre**, quatrième fils de Henri II, et **Artur**, petit-fils de ce prince, par Geoffroi, son père, comte de Bretagne: se disputent la succession de Richard, après sa mort. Jean s'empare sans difficulté de la Normandie, dont il prend possession le 18 avril, jour de Pâques, à Rouen. (*Henric. Knighton.*) Voici de quelle manière Jean Bromton décrit son couronnement ducal: l'archevêque de Rouen, après lui avoir fait promettre par serment, sur les saints évangiles et les saintes reliques de conserver de bonne foi les priviléges de l'eglise, de la protéger, d'honorer ses ministres, d'abroger les mauvaises lois, s'il y en avait, et de leur en substituer de bonnes, le ceignit de l'épée ducale, qu'il prit sur l'autel, puis il lui mit sur la tête une couronne d'or, ornée de roses de même matière; après quoi, le prince reçut de son côté le serment de fidelité du clergé et du peuple. Une chronique d'Anjou met cette cérémonie dans l'octave de Pâques. Les Angevins et les Manseaux, après l'avoir reconnu pour souverain, se déclarent ensuite pour Artur. Les troupes de celui-ci, conduites par Guillaume des Roches, suivant Raoul de Coggeshall, le rendirent maître du Maine et de l'Anjou. Il prit possession en personne du Mans et d'Angers. Cette dernière ville ne fut pas long-tems sous la domination de ce prince. Jean-sans-Terre y arriva peu après, et y mit le feu pour se venger. Mais dans la suite, il répara amplement ce désastre. La Mayenne jusqu'alors baignait les murs de la ville sans y entrer; il étendit son enceinte au-delà de cette rivière qui la traverse aujourd'hui, et la fit enclore de murs, dont elle manquait avant lui, suivant Guillaume le Breton.

Le roi Philippe-Auguste parut d'abord affligé de la désunion qui régnait entre le roi d'Angleterre et son neveu. Voulant les avoir tous les deux pour amis en les réconciliant, il fit avec le premier, le 22 mai de l'an 1200, entre Andeli et Gaillon, un traité de paix; après quoi il obligea le jeune Artur, qui était présent, à faire hommage à son oncle de la Bretagne, du Poitou, du Maine et de l'Anjou: mais ce traité ne fut pas de longue durée. La guerre s'étant renouvelée, l'an 1202, entre l'Angleterre et la France, Artur fait alliance avec le roi Philippe. Ce monarque le fiança, la même année, avec Marie, sa fille, et lui donna du secours pour recouvrer ses états. Artur entre dans le Poitou; et, en passant auprès de Mirebeau, il apprend que la reine Eléonore, son aïeule, qui avait toujours été contraire à ses prétentions, se trouvait dans cette place, dont la garnison était très-faible et les fortifications ruinées. Il prend le parti de l'assiéger sur-le-champ, et de se rendre maître de sa personne. Mais le roi Jean étant accouru à la delivrance de sa mère, surprend Artur dans son camp, le premier août, disperse son armée, le fait prisonnier, et l'envoie au château de Falaise; puis, l'ayant fait transferer à la tour de Rouen, il l'egorge de ses propres mains, la nuit du jeudi-saint, 3 avril 1203, et le jette ensuite dans la Seine. Ainsi termina sa fortune et ses jours, le prince Artur, dans la seizième année de son âge. C'est en vain que quelques écrivains anglais ont voulu nier ou déguiser l'horreur de ce crime. (Voy. *les ducs de Bretagne.*) L'auteur en est bientôt puni, et perd tout le fruit qu'il se proposait d'en tirer. Philippe, en qualité de suzerain, l'ayant fait condamner, pour cette atrocité, dans l'assemblée des pairs, saisit toutes les terres qu'il tenait à hommage de la couronne de France, puis entre en Normandie à la tête d'une belle armée, pour la réduire sous son obéissance. Cette conquête fut prompte et facile; la plupart des villes ouvrirent leurs portes, et secouèrent avec joie le joug des Anglais. Rouen fut presque la seule ville qui fit une vigoureuse resistance; mais, au bout de deux mois, ne recevant point de secours du roi Jean, qui s'était retiré en Angleterre, elle se rendit au roi de France. Verneuil et Arques, qui tenaient encore pour le roi Jean, suivirent cet exemple, de manière qu'en 1204, la Normandie fut entièrement délivrée des Anglais. C'est ainsi qu'après avoir été pendant deux cent quatre-vingt-douze ans sous une domination étrangère, cette province revint à la couronne de France, dont elle n'a pas été démembrée depuis ce tems-là. Ce ne fut cependant que par l'édit de Jean, roi de France, daté du mois de novembre 1361, qu'elle y fut réunie à perpétuité. (*Voy.* Artur, *duc de Bretagne.*) Il est remarquable que jusqu'à Philippe-Auguste, les seigneurs n'avaient point en Normandie de haute justice nommée Plait de l'épée, *Placitum spadæ*. Il paraît même que jusqu'au roi Etienne, ils n'eurent aucune sorte de justice dans leurs terres, comme ils n'en ont point en Angleterre.

Les ducs de Normandie avaient établi un tribunal souverain pour toute la province, connu sous le nom d'Echiquier, *Scacarium*, dont la juridiction et les fonctions sont ainsi décrites dans la coutume de Normandie: *L'en apele Eschequier asemblée de hautes-justices auxquiex il appartient à corrigier et amender ou à faire amender tout cen que les baillis et les autres meneurs justiciers ont malement jugié, et doivent rendre à chacuns son droit sans délai, et tient à bien poi aussi grande fermeté comme de la bouche du prince, etc. Nous appelons solempnel jugement cen qui est jugié par acort en plein Eschequier.* L'Echiquier se tenait deux fois l'année, à Pâques et à la Saint-Michel. D'ambulatoire il fut rendu sédentaire et fixé à Rouen, l'an 1302, par le roi Philippe le Bel. L'an 1499 ou 1500, suivant Chopin, le roi Louis XII, à la demande des trois ordres de la province, convertit l'Echiquier en parlement par lettres du 1er. octobre; ce qui fut confirmé, l'an 1515, par le roi François Ier.

En 1331 (v. st.), le roi Phillippe de Valois donna le duché à **Jean**, son fils, qui monta sur le trône en 1350.

En 1351, **Charles**, fils du roi Jean, reçut de son père, en apanage, la Normandie. Devenu roi de France, en 1364, sous le nom de Charles V, il conserva la Normandie, qui passa avec tout le royaume à Charles VI, son fils, et ensuite à Charles VII.

En 1465, Charles, quatrième fils du roi Charles VII, fut pourvu, par le roi Louis XI, son frère, du duché de Normandie. Mais ce monarque l'ayant contraint, l'an 1469, de l'échanger contre la Guienne, le réunit de nouveau à la couronne, dont il n'a plus été séparé.

Le dauphin, fils de l'infortuné Louis XVI, avait le titre de duc de Normandie, qu'il porta jusqu'en 1789, époque de la mort de son frère aîné, auquel il succéda dans la dignité de dauphin.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES D'ANJOU.

L'Anjou, *Pagus Andegavensis*, ou *Adicavensis*, situé entre le Maine, la Bretagne, le Poitou et la Touraine, a pour capitale la ville d'*Angers*, appelée sous les Romains, *Juliomagus*. La petite rivière de Layon, *Ladis*, qui tombe dans la Loire au-dessous de Glonne, ou Saint-Florent-le-Vieux, terminait autrefois l'Anjou; par conséquent le canton de Mauges, *Pagus Medalgiensis*, n'était pas encore compris, comme il l'est aujourd'hui (1785), dans le diocèse d'Angers. C'est la remarque de M. de Valois contre le géographe Sanson. Les Angevins, subjugués par César, voulurent secouer le joug des Romains, presque aussitôt qu'ils l'eurent pris. Leur chef osa faire le siége de Poitiers; mais, obligé de le lever, il reprit la route de l'Anjou. Fabius, lieutenant-général de César, le poursuivit dans sa retraite, et, l'ayant atteint au passage de la Loire, il défit entièrement son armée. Depuis ce tems, l'Anjou resta soumis aux Romains, jusqu'au règne d'Honorius, époque d'un bouleversement universel dans l'empire d'Occident, et de l'irruption des barbares dans ses différentes provinces. Les Visigoths envahirent une partie de l'Anjou. Les Francs, qui vinrent ensuite, voulurent s'emparer de l'autre. Ægidius, ou Gilles, maître de la milice des Romains, fit venir Odoacre, roi des Saxons, pour l'aider à défendre l'Anjou. Tandis que ce renfort arrive, Ægidius meurt, et Paul, son successeur, cède au roi des Saxons la ville d'Angers, avec les îles de la Loire, où il se cantonne. Mais Childéric, roi des Francs, enlève aux Saxons la ville d'Angers, l'an 464, après avoir tué le comte Paul de sa main. Le vainqueur, par cette double défaite, incorpore l'Anjou à ses autres conquêtes. Cette province fut, sous la seconde race de nos rois, divisée en deux comtés, l'un au-delà de la rivière de Maine ou Mayenne, dont Château-Neuf était la capitale, l'autre en-deçà de la même rivière, ayant pour capitale Angers. Le comté d'Outre-Maine, qu'on nomma aussi la Marche Angevine, fut donné, l'an 850, par le roi Charles le Chauve, à Robert le Fort, époux d'Adelaïde, veuve de Conrad I d'Auxerre, pour le défendre contre les Bretons et les Normands. Robert ayant été tué dans un combat livré, l'an 866, à Brisserte contre ces derniers, Eudes, son fils, lui succéda dans ce département, ainsi que dans le duché de France, dont il faisait partie, et devint ensuite roi de France. A l'égard de l'Anjou, en-deçà de la Maine, il resta uni au domaine royal. Quelques modernes prétendent que Charles le Chauve donna ce pays, avec le Gâtinais, à Tertulle, fils de Torquat, citoyen de Rennes. Mais, suivant l'auteur du *Gesta consulum Andegavensium*, Tertulle, fils d'un paysan qui vivait de fruits sauvages et de la chasse, *rusticanus..... de copia silvestri et venatico exercitio victitans*, ne fut que sénéchal du Gatinais, et n'eut aucune part à l'Anjou. C'est à son fils qu'on doit faire remonter l'origine des comtes d'Anjou, d'après Foulques le Rechin, comte d'Anjou lui-même. Ces princes furent appelés tantôt marquis, tantôt consuls, et plus ordinairement comtes.

INGELGER.

870 ou environ. Ingelger, fils de Tertulle, sénéchal du Gatinais, et petit-fils de Torquat, eut pour mère Pétronille, fille de Hugues-l'Abbé, fils de Conrad, comte d'Auxerre. Le roi Charles le Chauve, auquel il était attaché, lui donna, vers l'an 870, le comté d'Anjou, de deça la Maine. Ingelger défendit vaillamment cette province contre les Normands, avec l'aide d'Eudes, comte d'Outre-Maine. Le roi Louis le Bègue, pour récompenser les services qu'Ingelger lui avait rendus, lui fit épouser, l'an 878, Adèle, fille et héritière de Geoffroi I, comte de Gatinais, que son père, en mourant, avait laissée sous la garde du monarque. Ce mariage rendit Ingelger un des seigneurs les plus puissants de France. Le Gatinais (*Pagus Wastiniensis*), avait alors pour chef-lieu Château Landon, et pour borne le comté de Sens, les territoires de Melun et d'Etampes, le comté d'Orléans et le Nivernais, enveloppant dans son étendue Courtenai, Saint-Fargeau, Moret, Puiseaux, Milli, Gien, Lorris, et les territoires où sont aujourd'hui situés Montargis, Nemours, Fontainebleau. Les barons du Gatinais ne virent pas sans peine cette alliance, et hésitèrent à reconnaître pour leur seigneur suzerain, celui qui avait été leur égal, et même inférieur à quelques-uns d'entre eux. Mais enfin ils lui rendirent hommage par respect pour l'autorité du roi: *Barones Wastiniensis pagi, præcipiente rege, homagium et ligentiam Ingelgero fecerunt, et terram suam de manu ejus susceperunt.* (*Gesta consul. Andeg.*) La femme d'Ingelger lui apporta de plus un hôtel dans la ville d'Auxerre, avec d'excellentes vignes, et d'autres domaines dans l'Auxerrois. *In Autissiodorensi etiam urbe curtem propriam, et vineas vini superlativi bajulas et prædia suburbana possidebat.* (*Ibid.*) L'archevêque de Tours, Adalaude, et son frère Aimon, évêque d'Orléans, oncle d'Adèle, ajoutèrent encore à la dot de leur nièce les terres d'Amboise, de Buzançai et de Châtillon, qui faisaient partie de leur patrimoine, en sorte qu'Ingelger devint un des plus riches seigneurs de France. Il inféoda par la suite Amboise à un de ses vassaux, nommé Hamon, qui en possédait déjà une partie par droit d'hérédité. On ignore la conduite que tint ce comte envers les enfants du roi Louis le Bègue. L'an 887, il rapporta à Tours, le 13 décembre, de Chablis, et non d'Auxerre, le corps de saint Martin, qu'on y avait transféré, par la crainte des Normands, vers l'an 853. En reconnaissance de cet important service, les chanoines de Saint-Martin lui accordèrent, et à ses successeurs au comté d'Anjou, la trésorerie de leur église. (Voy. sur ce trait *la seconde lettre de D. Jour-*

duin à M. Mille, sur son abrégé de l'Histoire de Bourgogne.) La Chronique de Tours place la mort d'Ingelger en 888, dans la dix-huitième année, dit-elle, de son gouvernement. Il laissa de son mariage un fils, qui suit. Au reste, dans ce que nous venons de rapporter d'Ingelger, nous avons suivi l'auteur du *Gesta consulum Andegavensium*, autant qu'il peut se concilier avec Foulques le Rechin, et les autres historiens de l'Anjou. Mais nous l'avons abandonné sur la distinction qu'il fait de deux Ingelger, dont le premier, selon lui, fut seulement comte de Gatinais par sa femme Adèle. Celle-ci ayant été accusée, dit-il, par un seigneur nommé Gontran, d'avoir étouffé son époux, qu'on trouva mort dans son lit, fut justifiée par un autre Ingelger, fils de Tortulfe, qui tua en duel Gontran, en présence de Louis le Bègue, et épousa ensuite Adelinde, nièce des évêques de Tours et d'Orléans. Ces particularités, outre qu'elles ont été inconnues à Foulques le Rechin, se démentent par les contradictions qu'elles renferment. L'auteur dit en effet que le premier Ingelger, marié par le roi Louis le Bègue avec la comtesse de Gatinais, mourut après dix ans de mariage. C'est donc au plutôt en 887. Il dit ensuite que ce même monarque, decédé l'an 879, investit du comté de Gatinais le deuxième Ingelger, à qui Adèle en avait fait donation, pour reconnaître le service qu'il lui avait rendu. Assurément M. de Saint Foix s'est trop livré au goût du merveilleux, en adoptant une pareille fable.

FOULQUES I, DIT LE ROUX.

888. FOULQUES I, dit LE ROUX, successeur d'Ingelger, son père, réunit en sa main les deux comtés de deçà et de delà le Maine, par la faveur de ceux qui gouvernaient la France sous la minorité de Charles le Simple. Foulques est représenté, par les historiens, comme un prince hardi, actif et entreprenant, mais en même-tems d'un esprit souple et dissimulé. Il eut, contre les Bretons et les Normands, plusieurs guerres dont il se tira avec avantage. L'an 903, il fit enfermer de murs ce qu'on nommait, à Tours, le Château-neuf de saint Martin. C'était une petite ville, que la dévotion pour ce saint avait fait construire autour de son tombeau. Elle fut unie à la ville de Tours par lettres-patentes du roi Jean II, de l'an 1354. (La Sauvagère, *Rech. crit. et hist.*) Foulques mourut l'an 938. Il avait épousé ROSCILLE, fille de Garnier, seigneur de Loches, de Villandri et de la Haie, trois terres qu'elle apporta en dot à son mari. (*Gesta Cons. Andeg.*) Foulques eut d'elle trois fils : Ingelger, qui fut tué, l'an 935, dans un combat contre les Normands; Gui, évêque de Soissons en 937, et Foulques, qui suit, avec une fille nommée Roscille, comme sa mère, et femme d'Alain II, comte de Nantes.

Par une charte, transcrite au Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers, Foulques, se qualifiant abbé de ce monastère, lui fit donation, dans la septième année du règne de Raoul (929 ou 930 de J. C.), d'une terre voisine de la Loire, qu'il nomme *curtim Chiriaci*. Une autre charte, rapportée par Galand, lui donne la qualité d'archi-abbé, parce qu'il possédait d'autres abbayes.

FOULQUES II, DIT LE BON.

938. FOULQUES II succéda, l'an 938, à Foulques I, son père. Sa piété, son amour pour ses sujets, la protection qu'il accorda à leurs travaux et à leur industrie, le soin qu'il eut d'entretenir la paix avec ses voisins, lui méritèrent le surnom de BON. Tel était le genre de sa dévotion, qu'il assistait à l'église en habit clérical, et chantait l'office avec le clergé; sur quoi le roi Louis d'Outremer l'ayant raillé, le comte lui fit dire *qu'un roi sans lettres est un âne couronné*. Et remarquez que chanter au lutrin était encore un mérite au seizième siècle: car Brantôme ne dedaigne pas de nous apprendre que nos rois Henri II, Charles IX et Henri III, étaient aussi dans cet usage. Foulques mourut, l'an 958, le jour et dans l'église de Saint-Martin, à Tours, où il fut enterré. (Bouquet, tom. IX, pag. 31.) De GERBERGE, son épouse, qu'on fait, sans preuve, fille de Hugues le Grand, duc de France, il eut Geoffroi, qui suit; Burchard, ou Bouchard, dit le Vieux, comte de Paris, de Corbeil et de Vendôme; Gui, abbé de Cormeri, ensuite évêque du Puy; Drogon, successeur de Gui au même évêché; Humbert, surnommé le Veneur, à qui son père donna, par une charte datée de la troisième année du roi Lothaire (957 de J. C.), les terres de Champagne, en Anjou, et de Sablé, dans le Maine; Arsinde, appelée Blanche par Ives de Chartres, dans une lettre au légat Conon, qui se trouve au Cartulaire de Saint-Bertin, et par Albéric de Trois-Fontaines, qui la disent, l'un et l'autre, sœur de Geoffroi Grisegonelle, et non sa fille, comme le conjecture D. Vaissète, mariée à Guillaume III, dit Taillefer, comte de Toulouse; et Adélaïde, femme d'Etienne, comte de Gévaudan. Ménage ajoute à ces enfants une autre fille, nommée Mathilde, qu'il dit avoir épousé le vicomte de Châteaudun. Cependant Foulques le Rechin ne donne que deux filles à Foulques le Bon. Il ne lui donne aussi que quatre fils, en quoi il se trompe : car les cinq qui viennent d'être nommés le sont également dans la charte de leur père, donnée, l'an 957, en faveur d'Humbert, le dernier d'entre ses fils. Foulques le Bon est qualifié *totius bonitatis amator* par Jean de Marmoutier. Cet écrivain rapporte que, toutes les fois qu'il venait à Tours, d'aussi loin qu'il apercevait l'église de Saint-Martin, il descendait de cheval, se prosternait à terre, et demandait à ce saint qu'il lui obtînt le pardon de ses péchés. Nous avons une lettre de lui à saint Odon, abbé de Cluni, où il temoigne qu'ils étaient frères de lait.

GEOFFROI I, DIT GRISEGONELLE.

958. GEOFFROI I, dit GRISEGONELLE, de la couleur de sa casaque, appelée *gonella* dans la basse latinité (1), succéda, l'an 958, à Foulques le Bon, son père. L'an 962, il fit le voyage de Rome, et à son retour, il fonda la collégiale de Loches, en Touraine. Il substitua, l'an 966, des moines aux chanoines de Saint-Aubin d'Angers. L'an 978, il marcha au secours du roi Lothaire, contre Otton II, roi de Germanie, qui s'était avancé jusqu'à Montmorenci, dont il faisait le siége, et menaçait Paris. Geoffroi poursuivit Otton jusques dans la forêt d'Ardenne, et lui proposa, suivant les règles de la chevalerie, de vider la querelle par un duel. L'empereur refusa le défi, soit qu'il manquât de courage, soit qu'il crût au-dessous de sa dignité d'entrer en lice avec un comte d'Anjou. Lothaire, en reconnaissance de ce service et d'autres que Geoffroi lui avait rendus, le gratifia, lui et ses successeurs dans le comté d'Anjou, de la charge de sénéchal de France : la preuve de ce don se tire d'un écrit du comte Foulques, arrière-petit-fils de Geoffroi, rapporté par Hugues de Cleers. (*Spicil.*, tome X, pag. 441.) Il est vrai que le récit de Foulques est mêlé d'anachronismes qui en font suspecter la sincérité; mais il est certain d'ailleurs que les comtes d'Anjou, comme on le verra ci-après, ont exercé depuis les functions de sénéchal à la cour de nos rois.

L'an 980, Conan le Tort, comte de Rennes et gendre de Geoffroi Grisegonelle depuis dix ans, entreprend de faire revivre les pretentions de ses ancêtres sur cette partie de l'Anjou qui est entre le Maine et la Bretagne. Quatre de ses fils, qu'il avait eus d'un premier lit, se chargèrent de l'exécution de ce

(1) L'auteur du *Gesta Consulum Andegav.* (*Spicil.* in-4°., tome X, page 443 *et seq.*) écrivain peu digne de foi, donne pour l'origine de ce surnom une aventure de Geoffroi, plus propre à orner un roman qu'une histoire. Comme elle serait trop longue à rapporter, nous renvoyons le lecteur à cet écrit, persuadés qu'au premier coup-d'œil il y apercevra la fiction.

dessein ; et, pour mieux réussir, ils choisirent le tems où le comte d'Anjou et son gendre, leur père, étaient partis ensemble pour Orléans, où le roi devait se rendre. Mais une indiscrétion de Conan fit avorter le complot. L'appartement où il logeait, à Orléans, n'était séparé que par une cloison de celui de son beau-père. Un jour, le comte d'Anjou l'entendit dire à ses confidents : *Mes enfants, dans quatre jours, seront maîtres de tout le terrain depuis la Bretagne jusqu'à Angers.* Comme le roi tardait à venir, Geoffroi dit, qu'en attendant, il allait passer quelques jours dans l'une de ses terres. Il part incontinent, et se rend en diligence à Angers, où il entre secrètement. Ayant aussitôt armé les bourgeois et la garnison, il les range en bataille hors de la ville, du côté de la Bretagne. Les enfants de Conan, après avoir fait le dégât dans la campagne, ne manquèrent pas, au jour marqué, de venir se présenter devant Angers. Mais quelle fut leur surprise, en voyant le comte d'Anjou à la tête de ses troupes ! Ils rebroussent chemin aussitôt. Geoffroi les poursuit dans leur retraite, en tue deux, fait prisonniers les deux autres avec plusieurs seigneurs bretons, et revint à Orléans monté sur le cheval du fils aîné de Conan. Le roi négocie un accommodement entre les deux comtes. Conan renonce à ses prétentions sur le domaine contesté, et Geoffroi lui rend ses enfants avec les autres prisonniers qu'il avait faits. (*Gesta Cons. Andeg.*; Morice, *Hist. de Bret.*, tom. I, page 64.) L'année suivante, Guerech, qui se portait pour comte de Nantes, ayant déclaré la guerre à Conan, qu'il soupçonnait d'avoir tué le comte Hoël, son frère, Geoffroi vint au secours du premier. Les armées entrent en campagne et se rencontrent dans la lande de Conquereux. Conan a d'abord tout l'avantage dans cette action ; mais il est contraint ensuite de laisser le champ de bataille à son ennemi, après avoir été grièvement blessé à une main. (*Chr. Nannet.*)

Geoffroi, l'an 985, ou l'année suivante, s'étant brouillé avec Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers, le battit près d'un château nommé les Roches, le poursuivit de là jusqu'à Mirebeau, et l'obligea de lui céder, pour avoir la paix, Loudun avec quelques autres terres, à la charge de l'hommage envers les comtes de Poitiers. Geoffroi mourut en assiégeant le château de Marson, contre Eudes Rufin, son vassal, qui s'était révolté. On n'est pas d'accord sur l'année de sa mort. La chronique de Tours la met en 985, celle de Maillezais en 986, celle de Saint-Aubin d'Angers en 987, celle de Saumur en 988, et toutes les quatre au 21 juillet. Nous préférons la troisième époque comme la plus accréditée, étant d'ailleurs certain, comme le prouve D. Mabillon, que Geoffroi mourut la même année que Hugues Capet monta sur le trône. Geoffroi fut inhumé à Saint-Martin de Tours. Il avait fait construire, dit Foulques le Rechin, l'un de ses successeurs, un grand nombre de châteaux pour mettre son pays à l'abri des incursions des Normands, dont la terreur l'avait rendu presque désert.

Geoffroi Grisegonelle avait épousé ADÉLAÏDE DE VERMANDOIS, veuve de Lambert, comte de Châlons-sur-Saône, mort en 978. C'est la seule femme qu'on donne au comte d'Anjou. Mais il est incontestable qu'elle n'était que la seconde, et qu'il eut d'une première femme, nommée aussi ADÉLAÏDE, dont on ignore la naissance, trois enfants, savoir, 1°. Foulques, son successeur, qui certainement était majeur à la mort de son père, et que nous verrons se rendre formidable par ses armes dès l'an 992, tems auquel il n'aurait commencé que sa treizième année, s'il fût né d'Adélaïde de Vermandois ; 2°. Ermengarde, mariée, suivant la chronique du mont Saint-Michel, en 970, à Conan le Tort, duc de Bretagne ; 3°. Adèle, ou Arsinde, dite aussi Blanche, femme de Guillaume I, comte de Provence, mort en 992, après avoir eu d'elle le fils qui lui succéda. Ainsi, des cinq enfants que tous les historiens attribuent à Geoffroi, deux seulement lui vinrent d'Adélaïde de Vermandois, savoir, Maurice, qui disparaît après l'an 994, et Gerberge, mariée à Guillaume II, comte d'Angoulême. Il est remarquable que, dans ses Chartes, Geoffroi Grisegonelle se dit comte d'Anjou par la grâce de Dieu et la faveur de Hugues le Grand, son seigneur, et de Gerberge sa mère : *Gratiâ Dei et senioris Hugonis largitione, Andegavensis comes, matris quoque meæ Gerbergæ.* Voulait-il dire par-là qu'il n'était pas comte d'Anjou par droit d'hérédité, mais par la concession du duc de France ?

FOULQUES III, DIT NERRA OU LE NOIR, ET LE JÉROSOLYMITAIN.

987. FOULQUES III, dit NERRA ou LE NOIR, LE JÉROSOLYMITAIN et LE PALMIER, à cause des voyages qu'il fit à la Terre-Sainte, succéda, l'an 987, à Geoffroi son père, et non pas à Maurice son frère, dont les chroniques de Tours et d'Anjou le disent fils mal-à-propos. Ce fut un prince belliqueux, violent et fourbe. Vers l'an 990, Adelbert, comte de Périgord, son allié, lui fit présent de la ville de Tours, qu'il avait enlevée à Eudes I, comte de Blois ; mais Eudes y rentra bientôt au moyen des intelligences qu'il avait dans la place. Il entreprit aussi de se rendre maître d'Amboise, excité à cela par un nommé Landri, qui possédait une maison forte dans cette place. Mais Foulques étant venu au secours des assiégés, repoussa les ennemis, et les poursuivit jusqu'à Châteaudun, où l'on en vint à une bataille dont il sortit victorieux, emmenant plusieurs prisonniers avec lui. (*Gesta Cons. Andeg.* c. 8.) De retour en Touraine, il fit des courses fréquentes aux environs de Saumur, de Montsoreau et de l'Ile-Bouchard, qui appartenaient au comte de Blois. Pendant cette guerre, il en eut une autre contre Conan le Tort, comte de Rennes, son beau frère. Ayant assiégé Nantes au mois de juin 992, il livra bataille, le 27 du même mois, dans la lande de Conquereux, à Conan, qui fut blessé à mort dans l'action. (Voyez *les comtes* ou *ducs de Bretagne.*)

Gilduin, vicomte de Blois et de Saumur, et seigneur de Pontlevoi, qu'il tenait de la libéralité d'Eudes le Champenois, comte de Blois, inquiétait par de fréquentes courses les terres que Foulques possédait sur les bords du Cher. Le comte d'Anjou, pour le tenir en échec, fit construire, l'an 1005, près de cette rivière, à deux lieues de Pontlevoi, le château de Montrichard, et confia la garde de cette place à Roger, seigneur de Montrésor (nommé aujourd'hui Beaumont), sur l'Indrois, à trois lieues de Loches. Foulques, vers le même tems, acquit un partisan qui lui fut très-utile, dans la personne de Lisoie de Bazougers dans le Maine, près de la Flèche. Le comte d'Anjou, pour se l'attacher, le nomma châtelain d'Amboise et de Loches. Lisoie, aidé de ses frères non moins braves que lui, et appuyé du comte du Maine, porta la désolation dans les terres du comte de Blois, situées en Touraine, ou dans le voisinage. Foulques, cependant, désirant recouvrer la ville de Tours, fit élever près cette place, entre les rivières de Loire et de Choisille, un fort, nommé dans les *Gestes* des seigneurs d'Amboise *Mons Budelli*, afin de la serrer de près. Eudes ne tarda pas de venir, accompagné de Gilduin, attaquer ce fort. Foulques, accourant au secours des assiégés qui se défendaient avec valeur, change d'avis sur la route, tourne vers Saumur qu'il savait être dépourvu de garnison, et s'en rend maître sans peine. De-là, il conduit son armée vers Montbason, qu'Eudes lui avait enlevé ; ce qui oblige le comte de Blois à quitter le siége du Mont-Budel, pour aller à la défense de l'autre place. Foulques, à son approche, s'étant retiré, profita dans la suite de l'éloignement d'Eudes, pour reprendre le siége de Montbason, qu'il fit rentrer à la fin sous ses lois. (*Gesta Domin. Ambas. et Gesta cons. Andeg.*)

La reine Constance, femme du roi Robert, était nièce de Foulques par Arsinde, sa mère. Cette princesse, capricieuse et méchante, ayant pris en aversion Hugues, de Beauvais, favori du roi, se plaignit, à son oncle, qu'il mettait la division entre elle et son époux. Foulques aussitôt fait partir, pour la France,

douze chevaliers des plus déterminés, avec ordre d'assassiner Hugues partout où ils le rencontreront. L'ayant atteint, comme il était à la chasse avec le roi, ils le poignardèrent sous les yeux du monarque, et s'en retournèrent. Robert, ne pouvant tirer vengeance par lui-même de cet attentat, en porta ses plaintes aux évêques. Nous avons une lettre de Fulbert, évêque de Chartres, au comte d'Anjou, dans laquelle, après lui avoir reproché l'énormité de ce crime, il l'exhorte à prévenir par une satisfaction prompte et éclatante les foudres de l'église, dont il est menacé. Pour détourner l'orage qui grondait sur sa tête, Foulques alla trouver le pape Sergius IV, et lui fit sa confession. Le pontife lui enjoignit, pour pénitence, de fonder un monastère. De Rome, il se rendit à la Terre-Sainte, et à son retour il exécuta l'ordre du Pape. Telle est l'origine de l'abbaye de Beaulieu, près de Loches, dont la fondation se rapporte, suivant D. Mabillon, à l'an 1007. (Maan la met en 1004.) Quand l'église fut achevée, le comte envoya prier l'archevêque de Tours de venir en faire la dédicace. Le prélat répondit qu'il ne pouvait offrir à Dieu les vœux d'un homme qui avait enlevé plusieurs terres à l'église. Foulques, indigné de cette réponse, prend avec lui de grosses sommes d'argent, avec lesquelles il retourne à Rome. Le pape Jean XVIII, gagné par ses présents, fit partir avec le comte un cardinal, nommé Pierre, qu'il chargea de faire la dédicace qu'il désirait. Les évêques de France trouvèrent fort étrange que le pape donnât ainsi l'exemple de violer les canons, qui défendent à un évêque de rien entreprendre dans le diocèse d'un autre sans son consentement. La dédicace se fit néanmoins dans le mois de mai, au milieu d'un grand concours de peuple. Mais le même jour il s'éleva un orage si furieux, qu'après avoir ébranlé quelque tems la nouvelle église, il en emporta le toît et la charpente; ce qui fut regardé comme une punition de l'attentat commis contre la discipline ecclésiastique. (*Radulph. Glaber*, liv. 3, ch. 4.)

Quelques années auparavant, Foulques s'était rendu vassal du comte de Poitiers, Guillaume le Grand, en recevant de lui la ville de Loudun (1), à la charge de l'hommage et du service militaire. (Adémar.) C'est à raison de ce don que Foulques, dans une lettre au roi Robert (*inter Epist. Fulberti*), appelle le comte de Poitiers son maître : *Guillelmus, comes Pictavorum, herus est mihi nuper.* Un moderne. (*Hist. des comtes de Champ.*, tom. I, pag. 38), place en 1015 un second voyage de Foulques à la Terre-Sainte, sans en donner de preuves. Ce qui est plus certain, c'est que, l'année suivante, Eudes II, comte de Blois, Gilduin son vicomte, et Geoffroi, seigneur de Saint-Aignan, formèrent ensemble une ligue pour envahir les terres du comte d'Anjou. Le motif, ou le prétexte qu'ils alléguaient, était le château de Montrichard, qu'Eudes, ou plutôt Gilduin, prétendait avoir été bâti (dix ans auparavant), sur ses terres. Les alliés firent des courses funestes dans la Touraine. Mais Foulques ayant atteint Eudes le 6 juillet 1016, lui livra bataille dans la plaine de Pontlevoi. Le comte d'Anjou, dans le premier choc, eut du désavantage, et prit la fuite après avoir été renversé de son cheval, et blessé. Mais Geoffroi Martel, son fils, et Herbert Eveille-Chien, comte du Maine, étant revenus à la charge, défirent en entier le comte de Blois, lui ayant tué ou pris environ six mille hommes, et pillé tout son bagage. (Bouquet, tom. XI, pag. 631.) C'est depuis ce tems que le cri de guerre des comtes d'Anjou fut le mot *rallie*, en mémoire du ralliement fait par Herbert. Jean de Marmoutier dit qu'Eudes fut fait prisonnier par le vainqueur, et cela sans marquer comment il se racheta. Mais s'il fut pris, il fut presque aussitôt relâché. Après cette victoire, Foulques se va rendre maître de Saumur, où commandait Gilduin pour le comte de Blois, qui ne tarda pas à y rentrer. L'année précédente, Foulques, pour serrer la ville de Tours, avait fait construire, dans le voisinage, un fort sur le Mont-Buîel.

L'an 1028, Foulques, excité par l'exemple de Guillaume, comte d'Angoulême, qui était revenu l'année précédente de la Terre-Sainte, entreprend le même pèlerinage, accompagné des évêques de Poitiers, de Limoges, et de plusieurs seigneurs d'Aquitaine et d'Anjou. (Adémar.) (1) De retour l'année suivante, il attire à Saintes, que Guillaume, duc d'Aquitaine, lui avait vendu, ou cédé depuis quelque tems, ce même Herbert, comte du Maine, qui lui avait rendu de si grands services à la guerre; et, l'ayant en son pouvoir, il le fait enfermer dans le capitole de cette ville, tandis que la comtesse d'Anjou entretient sa femme. Herbert demeura prisonnier deux ans entiers, au bout desquels il fut relâché, on ne sait à quelles conditions. Un moderne dit faussement (*Antiq. de Saintes*) que Foulques le fit tuer contre le droit des gens.

Foulques, après la mort du roi Robert, se rendit médiateur, l'an 1031, entre la reine Constance et le roi Henri son fils, à qui elle faisait la guerre dans la vue de le détrôner et de lui substituer Robert son frère. (*Glaber.*) Il échoua, l'an 1032, au siége de Sens, où il avait accompagné ce monarque. (*Voy. les comtes de Sens.*) Il fait un second voyage, l'an 1035, à la Terre-Sainte, et rencontre sur sa route, à Constantinople, Robert, duc de Normandie, avec lequel il continua le voyage, si l'on en croit l'auteur du *Gesta Cons. Andeg.* qui ne mérite pas beaucoup de créance. Il assiégea, l'an 1039, le château de Montbason, dont il se rendit maître; et peu de tems après il donna celui d'Amboise avec ses dépendances à Lisoie son sénéchal, en le mariant à la nièce du trésorier Sulpice. (*Gesta domin. Ambas.*) La même année, pour apaiser les remords de sa conscience, il reprend pour la seconde fois, suivant Foulques le Rechin, l'un de ses successeurs (ou la troisième, comme d'autres le disent), la route de la Terre-Sainte. Ce fut alors qu'on vit ce comte d'Anjou, si terrible dans les combats, si superbe, si altier, se faire traîner sur une claie par les rues de Jérusalem, nu, la corde au cou, fouetté par deux de ses valets, et criant de toutes ses forces : *Seigneur, ayez pitié du traître et parjure Foulques.* (*Willelm. Malmesb.* L. 3.) Sans doute le ciel exauça ses vœux en le mettant hors d'état de retomber dans ses anciennes fautes : car étant revenu à pied, il fut attaqué à Metz d'une maladie dont il mourut dans cette ville le 21 juin 1040. Ses entrailles y furent enterrées, et son corps fut transporté dans l'église de Beaulieu de Loches. (*Gesta Cons. Andeg.*) D'Adèle, ou Elisabeth, fille de Bouchard le Vieux, comte de Vendôme, sa première femme, Foulques laissa une fille, nommée Adèle, mariée à Bodon, ou Eudes de Nevers; alliance dont sont sortis les anciens comtes de Vendôme, et Gerberge, femme d'un comte nommé Guillaume. Foulques eut d'Hildegarde, ou Hermengarde, sa seconde

(1) Foulques le Rechin, dans le fragment qui nous reste de son histoire d'Anjou, dit que le comte Geoffroi Grisegonelle, après avoir vaincu, en bataille rangée, à la Roche-sur-Yon (vers l'an 987), Guillaume (I), comte de Poitiers, et l'avoir poursuivi jusqu'à Mirebeau, lui enleva Loudun. *Gaufridus Grisagonella pater avi mei Fulconis... excussit Londunum de manu Pictaviensis Comitis, et in prælio campestri superavit eum super Rupes, et persecutus est eum usque Mirebellum.* (*Spicil.*, in-fol., tome III, page 232.) Il faut donc que le comte de Poitiers ait recouvré Loudun peu de tems après la mort de Grisegonelle.

(1) C'est vraisemblablement le même voyage de Foulques que la chronique de Tours rapporte à la vingt-troisième année du roi Robert (1020 de Jésus-Christ), et dont elle raconte les particularités suivantes. Pour obtenir des Sarrasins la permission d'entrer dans le Saint-Sépulcre, il fut contraint à promettre de souiller de son urine ce saint lieu. Mais, ayant eu soin de se munir d'une vessie remplie de bon vin blanc, il la mit entre ses cuisses et la répandit en guise de l'ordure qu'on voulait qu'il lâchât. S'étant ensuite prosterné pour faire sa prière, il arracha avec ses dents, à l'insu des infidèles, une grosse pierre du Sépulcre, et l'emporta. (*Chr. Turon. apud* Bouquet, tome X, page 283.) Le même trait se rencontre dans la chronique de Saint-Florent et dans le *Gesta Cons. Andeg.*, *ibid.*, pp. 256-264.

femme, morte le 1er. avril 1046 à Jérusalem (Mabillon), Geoffroi, qui suit, avec Hermengarde, femme de Geoffroi Ferréol, dit aussi Albéric, fils de Geoffroi Forole, et comte, ainsi que lui, de Château-Landon, ou de Gâtinais, qui devint la tige de la seconde race des comtes d'Anjou. « Ce Geoffroi de Château-Landon, dit Ménage (*Hist. de Sablé*, p. 118), était » fils de Geoffroi, comte de Gâtinais, et de Béatrix, fille » d'Albéric II, comte de Mâcon, et d'Ermentrude, fille de » Létalde, comte de Bourgogne, et de Richilde. » Il y a ici une méprise, en ce que Ménage fait Ermentrude fille de Létalde, au lieu qu'elle n'était que sa bru. (Voyez *les comtes de Mâcon.*) Revenons à Foulques. Ce comte était fort mauvais mari. Il fit brûler, suivant plusieurs écrivains, sa première femme, l'an 1000, sur un soupçon d'adultère. (Quelques-uns, néanmoins, disent qu'elle périt dans un incendie fortuit, qui consuma en partie la ville d'Angers; d'autres, qu'il la poignarda de sa main, après qu'elle se fut sauvée d'un précipice où son mari l'avait fait jeter.) Foulques contraignit sa seconde femme, par ses mauvais traitements, à se retirer à la Terre-Sainte. Ce comte bâtit, outre Montrichard, plusieurs autres châteaux, dont les principaux sont Montbazon, Mirebeau, construits avant l'an 1000, et Château-Gonthier (1), commencé en 1037 (et non 1007), qu'il appela ainsi du nom de son concierge, qui en fut le châtelain, et auquel succéda, du vivant du même Foulques, un nommé Ives ou Ivon. Foulques Nerra est aussi fondateur de l'abbaye de Beaulieu, comme on l'a dit de celle de Saint-Nicolas d'Angers, en 1020, et de celle de Roncerai dans la même ville, en 1028. (*Voy.* Alain III, *duc de Bretagne*, et Herbert I, *comte du Maine.*)

GEOFFROI II, DIT MARTEL.

1040. GEOFFROI II, surnommé MARTEL, comte de Vendôme, fils de Foulques Nerra, né le 14 octobre 1006, succéda à son père dans le comté d'Anjou, qu'il avait administré pendant la dernière absence de ce prince. Eudes, comte de Poitiers, ayant alors tenté, à la faveur de l'éloignement de Foulques, une invasion dans l'Anjou, Geoffroi marcha contre lui, le poursuivit, et le tua, le 10 mars 1039, devant le château de Mauzé, dans l'Aunis. L'an 1043, Henri I, roi de France, fit présent à Geoffroi de la ville de Tours, dont il avait dépouillé Thibaut III, comte de Blois, pour crime de félonie. Geoffroi s'étant mis en devoir de prendre possession de cette ville, fut obligé, par la résistance des habitants, de l'assiéger. Thibaut accourut à leur secours; mais il fut battu près de Saint-Martin le Beau ou de la Guerre (*de Bello*), sur le Cher, et fait prisonnier par Geoffroi, le 21 août de l'an 1044, et non 1042, comme quelques-uns le prétendent. Pour sa rançon, il lui en coûta les villes de Tours, excepté l'abbaye de Marmoutier, qu'il retint, de Langei et de Chinon, avec leurs dépendances, et la réserve de la mouvance envers le comte de Chartres, ou de Blois: circonstance que les historiens modernes n'ont pas connue, mais prouvée par un des articles du premier livre, fol. 58, des vassaux de Champagne. Maître de presque toute la Touraine, Geoffroi porta ses vues sur le Maine. Gervais, évêque du Mans, l'amorça lui-même en lui faisant accorder, par le roi Henri I, le droit de recommander l'évêché de cette ville, c'est-à-dire d'y présenter. L'intention du prélat était d'engager par-là Geoffroi à prendre la défense du jeune comte Hugues II, contre Herbert Baccon, son oncle et son oppresseur. Mais Gervais eut lieu de se repentir de lui avoir obtenu cette faveur dont il se prévalut, et contre lui-même en le persécutant à outrance (*Voy. les comtes du Maine*), et contre Hugues, en faisant tous ses efforts pour lui enlever son comté. A la fin, il vint à bout, l'an 1051, de se faire déclarer administrateur du Maine pendant la minorité du jeune comte Herbert II, fils et successeur de Hugues II. Avant que d'obtenir ce point, et tandis qu'il tenait l'évêque du Mans dans les liens, il se rendit à Goslar, en juin 1047, avec Agnès sa femme, auprès de l'empereur Henri III, gendre de la comtesse, et du duc d'Aquitaine, son premier mari, d'où il accompagna ce monarque dans son expédition d'Italie. Nous avons la preuve de ce voyage et de son époque dans une charte de Geoffroi et d'Agnès pour le monastère de Roncerai, dont la date porte : *Actum publicè in ecclesia S. Albini, regnante rege Henrico, Archiepiscopo Turonis Arnulfo, et transactâ antè quadragesimâ defuncto Huberto, Pontifice Andegavensi, cùm redissent comes et comitissa de Apulia.* (Mabil. *Annal.* L. 59, n. 17.) A

---

(1) Le terrein sur lequel fut édifié Château-Gonthier s'appelait *Basilica*. Basoche. Cette terre fut érigée en marquisat, par lettres de juillet 1656, en faveur de Nicolas de Bailleul, président à mortier au parlement de Paris, et chancelier de la reine, avec la mouvance de deux baronnies et de trente-six paroisses. Telle est, suivant Ménage (*Hist. de Sablé*), combiné avec le P. Anselme (tom. III, pag. 317-320), la suite généalogique des seigneurs de Château-Gonthier :

IVES, ou IVON, 3e. fils d'Ives I, comte d'Alençon et de Bellême.

|

RENAUD I, seigneur de Château-Gontier, tué l'an 1066, le jeudi-saint (13 avril), par la populace d'Angers, armée pour la défense du comte Geoffroi le Barbu. BEATRIX sa femme.

|

ALARD I, seigneur de Château-Gonthier, mari, 1°. d'ELISABETH, fille, à ce qu'on prétend, du seigneur de Mathefelon; 2°. de MATHILDE, fille de Robert le Bourguignon. Alard mourut à la Terre-Sainte en 1101. — RENAUD, seigneur de Château-Renaud.

|

RENAUD II, mort à la Terre-Sainte, en 1101, comme son père. — ELISABETH, femme de Geoffroi, seigneur de Durtal. — HERSENDE, épouse d'Hubert de Champagne.

|

ALARD II, seigr. de Château-Gonthier, vivait en 1123. MAHAUT DE CRAON sa femme. — GEOFFROI vivait en 1096.

|

ALARD III, seigneur de Château-Gonthier, vivait en 1145 EULIE, ou EULALIE, sa femme, dame de Briolé. — LAURENCE, mariée à N.. Turpin, dont sortent les seigneurs de Crissé.

|

RENAUD III, seigneur de Château-Gonthier. On lui donne pour femme BÉATRIX, fille de Rotrou III, comte du Perche.

|

ALARD IV, seigneur de Château-Gonthier, épousa EMME, fille d'André II, seigneur de Vitré. Il fonda, suivant Ménage, en 1206, l'hôpital de Château-Gonthier.

|

JACQUES, seigneur de Château-Gonthier, fut un des seigneurs qui prétendirent, après la mort de Guillaume, évêque de Châlons et comte du Perche, arrivée en 1226, avoir part au comté du Perche. Par le partage qui s'en fit en 1230, le comte de Champagne lui céda Nogent-le-Rotrou, avec une part du bois Perchet, et les domaines de Longvillier et de Montigni. Jacques mourut avant 1263. Il avait épousé, l'an 1239, HAVOISE, fille de Mathieu II, sire de Montmorenci et connétable de France, dont il eut un fils mort en bas âge, et deux filles, Emme, qui suit, et Philippette, dame d'Hérouville.

|

EMME, ou EMMETTE, fille aînée de Jacques de Château-Gonthier, et sa principale héritière, épousa fort jeune, du vivant de son père, GEOFFROI III, seigneur de la Guerche, de Poance, de Martigné, etc. Ménage lui donne pour second époux Girard Chabot. Elle mourut vers l'an 1270, laissant de son premier époux une fille unique, JEANNE DE LA GUERCHE, qui porta l'héritage de ses père et mère en mariage à JEAN DE BRIENNE, vicomte de Beaumont, qui par là devint seigneur de Château-Gonthier. Cette seigneurie subsista dans cette maison, d'où elle entra, par une fille, dans celle de Chamaillard-d'Antenaise, et passa ensuite dans celle des comtes, depuis ducs, d'Alençon, et enfin dans la maison de Bourbon.

leur retour et dans la même année, le comte et la comtesse d'Anjou fondèrent l'abbaye de Notre-Dame à Saintes, pour des filles.

Geoffroi Martel n'était pas de caractère à souffrir que ses vassaux manquassent impunément à la foi qu'ils lui devaient. Guérin, l'un d'entre eux, sire de Craon, s'étant avisé, vers l'an 1051, de porter son hommage à Conan, comte ou duc, de Bretagne, le comte d'Anjou, irrité de cette félonie, confisqua dans une assemblée de ses barons, la terre de Craon. Guérin, assuré de la protection du duc de Bretagne, et du secours de Robert de Vitré, son gendre, reçut avec mépris la nouvelle de sa condamnation. Pour faire savoir à Geoffroi ses dispositions, il élargit deux prisonniers qu'il avait faits en Anjou, avec charge de dire au comte, que son jugement était faux, et qu'il était prêt à le soutenir, la lance à la main, au promoteur de ce jugement, Robert le Bourguignon, baron de Sablé, troisième fils de Renaud I, comte de Nevers. Voulant effectuer cette bravade, il entre à la tête de ses troupes sur les terres du comte, et s'avance jusqu'aux portes d'Angers. Mais apprenant que Geoffroi Martel accourt au secours de la place, Guérin se retire dans un poste avantageux, entre la Maine et la Sarte. Le comte l'ayant atteint, le combat s'engage. Guérin va droit la lance baissée, à Robert le Bourguignon qu'il avait remarqué. Sa lance se rompt dans les armes de Robert sans le blesser. Celle du bourguignon le perce de part en part, et le renverse presque mort. Il expire tandis qu'on l'emporte à Craon. Arrivé dans cette ville, Geoffroi Martel en donne la seigneurie au vainqueur de Guérin, se réservant le prieuré de Saint-Clément de Craon. Mais Guérin laissait une fille unique, nommée Berthe, veuve de Robert de Vitré. Robert le Bourguignon venait aussi de perdre Havoise de Sablé, sa femme. Pour lui assurer la possession tranquille de la terre de Craon, Geoffroi Martel lui fit épouser la fille de Guérin, et par là le rendit l'un des seigneurs les plus puissants de l'Anjou. (Ménage, *Hist. de Sablé*, pp. 120-123. Morice, *Hist. de Bret.*, tom. I, pp. 73-74.)

Continuons l'histoire de Geoffroi Martel. Quelqu'habile qu'il fût au métier de la guerre, la victoire ne couronna pas toujours ses expéditions. Ayant osé prendre les armes contre le roi Henri, son souverain, ce monarque le contraignit par ses victoires et ses conquêtes à lui demander la paix. Le comte d'Anjou voulut se venger de ses pertes sur Guillaume, duc de Normandie, qui avait servi le roi contre lui; mais il n'y trouva pas son avantage. La prise de Domfront et d'Alençon, qui ne lui coûta que la peine de corrompre les principaux habitants de ces deux places, lui fit naître, à la vérité, l'espérance de faire de grandes conquêtes en ce pays. Mais ce fut une illusion dont le duc ne tarda pas à le faire revenir. Guillaume vint mettre le siége devant Alençon, et pressa si vivement la place, que les assiégés furent bientôt aux abois. Le comte d'Anjou ne manqua pas d'accourir à leur secours, et dans sa route il dépêcha au duc deux seigneurs de son parti, pour lui annoncer que, dans trois jours, il lui livrerait bataille, monté sur un cheval de tel poil, et avec telles armoiries : *Simul eximiâ arrogantiâ colorem equi sui, et armorum insignia quæ habiturus sit, insinuat.* Il nous paraît que, sur l'article des armoiries, l'historien (c'est le continuateur de l'histoire de Bède) fait parler Geoffroi Martel suivant l'usage du tems où il écrivait : car il y a des preuves certaines que ces marques de distinction n'étaient pas encore en usage du tems de ce prince. Guillaume rendit au comte rodomontade pour rodomontade. Mais lorsque les deux armées furent en présence, Geoffroi Martel tourna le dos et se retira. La ville d'Alençon ouvrit alors ses portes au duc; et Domfront (1), devant lequel il vint ensuite se présenter, imita cet exemple. Le duc, après cela, s'étant mis en devoir de fortifier Ambières, sur les confins de la Normandie et du Maine, Geoffroi surprit son armée dans un bois, où il lui avait tendu une embuscade. Guillaume perdit, en cette occasion, plusieurs chevaliers de marque, « dont » il fut si iré, dit une ancienne Chronique, qu'il courut sus de » si grant force audit Geoffroi, et le férit de son épée tellement, » qu'il lui froissa le heaulme, et lui coupa la coiffe, et lui » trancha l'oreille, et de ce coup l'abattit par terre. Mais il » fut relevé et remonté, et le comte Helye (lisez Herbert) du » Mans fut prins. Lors les Angevins et Manseaux furent dé- » confis, et s'enfuy Geoffroi Martel; puis revint ledit duc » devant Ambières et Néel, fit faire un châtel qu'il garny de » gens et de vivres pour contraindre Geoffroi Martel et ses » gens. »

La paix entre le roi de France et le duc de Normandie ayant été rompue, en 1054, Geoffroi se joignit au premier, et lui amena des troupes, avec lesquelles il entra sur les terres du duc. Mais une victoire remportée par celui-ci sur une partie des troupes du roi, l'obligea de se retirer ainsi que ses alliés.

L'an 1057, guerre entre Geoffroi et Thibaut, comte de Blois. Elle fut longue et sanglante. C'est tout ce que nous apprend là-dessus une charte de l'abbaye de Vendôme, dans l'extrait qu'en rapporte D. Bouquet, tom. XI, pag. 430. On a parlé sur Guillaume IV, Eudes et Guillaume V, comte de Poitiers, des démêlés que Geoffroi Martel eut avec ces princes, et des avantages qu'il remporta sur eux. Voyant approcher le terme de ses jours, il se retira au monastère de Saint-Nicolas d'Angers, où il mourut le 14 novembre 1060, sans laisser d'enfants de ses trois femmes, dont la première fut AGNÈS, veuve de Guillaume le Grand, comte de Poitiers, et fille d'Otte-Guillaume, comte de Bourgogne, avec laquelle il vivait encore l'an 1047, époque de la fondation qu'ils firent ensemble de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes. Mais il la répudia depuis, pour épouser GRÆCIA, veuve de Berlai I, seigneur de Montreuil, en Anjou, qu'elle avait fait père de Renaud, qui fut archevêque de Reims, et d'autres enfants, de l'un desquels sortit Berlai II de Montreuil, suivant le Cartulaire de Saint-Nicolas d'Angers (fol. 55.) ADÉLAÏDE, princesse étrangère, fut la troisième femme de Geoffroi. Græcia, qui mourut religieuse, en 1068, aimait la lecture. On rapporte que, pour avoir le recueil des Homélies d'Haimon d'Halberstadt, elle donna deux cents brebis ou moutons, cinq quartiers de froment, et autant de seigle et de millet; tant les livres étaient rares alors. Dans la personne de Geoffroi Martel, finit la première branche des comtes d'Anjou. (Voy. *les comtes de Vendôme et les comtes de Poitiers.*)

GEOFFROI III, DIT LE BARBU; FOULQUES IV, DIT LE RECHIN; ET GEOFFROI IV, DIT MARTEL.

1060. GEOFFROI III, dit *le Barbu*, et FOULQUES IV, surnommé *le Rechin*, ou *le Querelleur*, tous deux fils de Geoffroi Ferréol, ou Férole, nommé par quelques-uns Albéric, comte de Château-Landon, ou de Gatinais, et d'Ermengarde, fille de Foulques Nerra, succédèrent, l'an 1060, à Geoffroi Martel, leur oncle maternel, suivant le partage qu'il leur avait fait de ses états par son testament, c'est-à-dire que Geoffroi le Barbu, outre le Gatinais, qu'il tenait de son père, eut la Touraine, et Foulques, l'Anjou avec la Saintonge, dont son oncle, peu de tems avant sa mort, lui avait confié la défense, après l'avoir fait chevalier à Angers, le jour de la Pentecôte. Les deux frères vécurent d'abord en bonne intelligence; et, l'an 1061, ayant réuni leurs forces, ils gagnèrent à Chef-Boutonne, le 20 mars, une grande bataille contre Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, qui voulait leur enlever la ville de Saintes, faisant partie de la succession de leur oncle (1). Mais Geoffroi et Foulques s'étant

(1) Domfront, ville du Passais, était alors une frontière du Maine, dont elle fait partie encore aujourd'hui pour le spirituel, ainsi que tout le Passais (1785).

(1) La chronique de Maillezais met cette bataille un mardi, fête de Saint-Benoît. Mais la Saint-Benoît, en 1061, tombait un mercredi 21 mars.

brouillés ensuite, Guillaume profita de leur division pour se rendre maître de Saintes en 1066. Cette perte ne leur ouvrit pas les yeux sur la nécessité de se réconcilier pour être en état de faire face à l'ennemi commun. Leur animosité réciproque ne fit même que s'accroître, et enfin elle éclata par une guerre ouverte. Le 5 avril 1067, jour du jeudi-saint, Foulques prit son frère dans Angers, par la trahison de Geoffroi de Preuilli, le législateur des tournois, et de trois autres seigneurs, qui périrent tous quatre en cette occasion. (L'auteur du *Gesta Consul. Andeg.*, met la scène à Saumur, le 25 février, premier dimanche de carême; ce qui se rapporte à la même année.) Foulques ayant en sa puissance Geoffroi, le mit en prison; mais il le relâcha peu de tems après, comme il le dit lui-même, par ordre du pape Alexandre II. Geoffroi délivré, recommence presque aussitôt la guerre. L'an 1068, il vient mettre le siége devant le château de Brissac, appartenant à Foulques. Celui-ci vole au secours de la place, livre bataille à Geoffroi, le fait de nouveau prisonnier, et l'enferme au châtau de Chinon, où il resta jusqu'à la fin de ses jours, suivant Guillaume de Malmesburi, Hildebert, archevêque de Tours, et la Chronique de Saint-Maixent. Mais Orderic Vital dit que, l'an 1096, le pape Urbain II, dans le concile qu'il tint à Tours au carême, obligea Foulques à mettre son frère en liberté. La Chronique de Tours fait honneur de cette délivrance au fils aîné de Foulques, et la met avant l'arrivée du pape à Tours. Elle ajoute que Geoffroi, à qui sa longue captivité avait affaibli le cerveau, survécut peu de tems à son élargissement. L'auteur du *Gesta Cons. Andeg.* dit de lui, qu'il fut avare, cruel, sans crainte de Dieu ni des hommes, s'élevant contre tous, et, par son insolence, armant les mains de tous contre lui-même; ce qui est confirmé par une lettre de Hugues, de Die, archevêque de Lyon, et légat du saint-siége, qui atteste que, lorsqu'il fut pris la seconde fois, il était excommunié par le légat Étienne, pour des violences qu'il avait exercées contre l'église de Tours et l'abbaye de Marmoutier. (Bouquet, t. XII, p. 664.) Son second emprisonnement lui fit d'abord des partisans, ou plutôt fournit à plusieurs princes le prétexte de déclarer la guerre à son frère. Le duc d'Aquitaine vint assiéger Saumur, qu'il prit et brûla en partie, le 27 juin 1069. Le roi de France et le comte de Blois, se concertèrent aussi pour entrer à main armée sur les terres de Foulques. Il vint à bout de gagner l'un et l'autre, le comte, en lui faisant hommage du comté de Tours, le monarque, en lui cédant le Gatinais, dont Château-Landon, comme on l'a dit, était la capitale. Mais, dans le contrat de la donation, Foulques obligea le roi de promettre qu'il conserverait les coutumes de ce pays, sans quoi les nobles du Gatinais eussent refusé de lui faire hommage. (*Aim. Contin.*, liv. 5, ch. 47.) On ignore si le comte Geoffroi laissa des enfants de JULIENNE, sa femme.

L'an 1069, Foulques prend la forteresse (*arcem*), d'Amboise sur un nommé Ernulfe, qui possédait en tiers cette ville avec deux autres seigneurs. (*Chron. Turon.*) Instruit, l'an 1078, des intelligences que les barons angevins, mécontents de la dureté de son gouvernement, pratiquaient avec les Normands, il marche contre les premiers, à dessein de les punir. Ceux-ci appellent à leur secours Guillaume le Conquérant. Foulques, de son côté, s'étaie de l'alliance de Hoël, duc de Bretagne, qu'il engage à venir le joindre. Les deux armées se rencontrent dans la lande de la Brière, près de la Flèche. Mais un cardinal et quelques moines s'étant jetés entre elles, disposent les chefs à un accommodement. L'année suivante, Foulques entre en guerre avec le comte de Poitiers; et voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le cartulaire de l'abbaye de Vendôme (fol. 79, 1°.) Eudes de Blazon avait enlevé de force, à ce monastère, l'église de Cheviré, dans l'Anjou. L'abbé s'étant plaint inutilement de cette usurpation au comte d'Anjou, fit descendre le crucifix de son église, l'étendit à terre sur des épines au milieu de la nef, et fit prier nuit et jour ses religieux devant cette image, afin d'obtenir du ciel la justice, que les hommes lui refusaient. Or, il arriva que Foulques, ayant pris les armes contre le comte de Poitiers, se trouva plutôt qu'il ne s'y attendait en presence de l'ennemi, et dans la nécessité de combattre. Alors se souvenant du déni de justice qu'il avait fait à l'abbaye de Vendôme, il promit à Dieu que, s'il remportait la victoire, il ferait rendre à ce monastère l'église qu'il redemandait. Il fut exaucé; et de retour chez lui, il contraignit le seigneur de Blazon à satisfaire l'abbé de Vendôme. L'an 1081, il chassa de son siége, à l'instigation de Philippe I, roi de France, Raoul, archevêque de Tours, parce qu'il s'entendait avec le légat Amé, pour enlever les investitures ecclésiastiques à ce monarque. Cet acte de violence, joint à un mariage illicite que Foulques avait contracté, lui attira, de la part du prélat, une excommunication qui fut confirmée par Grégoire VII. Foulques, la même année, surprend le château de la Flèche, que le duc de Normandie lui avait enlevé, et le livre aux flammes. Le duc étant accouru pour reprendre la place, est obligé de faire la paix avec Foulques, et lui donne pour otages un de ses fils avec Robert, comte de Mortain, son frère utérin. (*Chron. Raynaldi Andeg.*)

Foulques fut très-mal récompensé du zèle qu'il avait témoigné pour les intérêts du roi de France. L'an 1092, Bertrade, sa quatrième femme, qu'il avait épousée l'an 1089, du vivant de la seconde et de la troisième, apprenant que ce monarque vient de répudier la reine Berthe, lui fait offrir secrètement sa main. (Bertrade regardait comme nul son mariage avec Foulques, et il l'était en effet. Mais il n'en était pas de même de celui de Philippe avec Berthe.) Ce prince, étouffant les scrupules, se rend à Tours, où le comte d'Anjou, qui ne se doutait de rien, avait amené sa femme. Philippe et Bertrade se voient avec une passion réciproque, et la veille de la Pentecôte ils se jurent une fidélité inviolable dans l'église de Saint-Jean, pendant qu'on bénissait les fonts baptismaux. Le roi part; et quelques jours après (le 4 juin), Bertrade s'étant laissé enlever par des gens qu'il avait apostés, va le joindre à Orléans. Foulques témoigna un vif regret de ce rapt, et délibéra long-tems s'il ferait la guerre à Philippe, pour recouvrer sa femme qu'il aimait éperdument. Le cartulaire de Saint-Serge fournit une preuve de son dépit, dans la date suivante d'une de ses chartes: *Facta est autem hæc donatio anno ab Incarn. Domini* 1095, *Indict. III, die Sabbati, lunâ* 25, *Urbano apostolico, Franciâ ex adulterio Philippi indigni regis fœdatâ.* Mais à la fin, ne voyant point de jour à se faire rendre sa femme, il sacrifia son amour à son ambition, et fut un des plus assidus à faire la cour à Bertrade, dont il employa souvent le crédit pour obtenir des grâces du monarque. « On le voyait souvent, dit Suger, à ses pieds, » recevant ses ordres avec tout le respect d'un mortel pour une » déesse : tant ce sexe a le pouvoir de séduire ceux même qu'il » a le plus cruellement outragés ».

Guillaume II, roi d'Angleterre, s'étant rendu maître du Maine par l'emprisonnement du comte Hélie, les Manseaux souffraient impatiemment la domination de ce prince. L'an 1098, à la sollicitation des principaux d'entre eux, Foulques s'empare de la ville du Mans. Mais le roi d'Angleterre étant venu l'assiéger dans cette place, il fut obligé de la lui remettre, après une défense de trois mois. Foulques, la même année, s'associe dans le gouvernement Geoffroi, son fils aîné, à qui ses exploits militaires, tout jeune qu'il était, avaient déjà mérité le surnom de MARTEL. Mais, l'an 1103, excité par la reine Bertrade, marâtre de Geoffroi, il veut le déshériter pour avantager le fils qu'il avait eu de cette princesse. Geoffroi prend les armes contre son père, pour défendre le droit de sa naissance, assiége le château de Mazon, dont il se rend maître, et le livre au flammes. Il marche de-là contre Guillaume, comte de Poitiers, que Foulques avait appelé à son secours, et l'oblige à s'en retourner. Il va prendre ensuite le château de Briolai, dans l'Anjou, et menace la ville d'Angers, qui n'en est qu'à deux lieues. Foulques, étonné des succès de son fils, révoque les dispositions qu'il avait faites à son désavantage, et lui accorde la paix. (*Chron.*

Andeg.) Le premier fruit de leur réconciliation fut la prise du château de la Chartre-sur-Loire, qu'ils firent en commun; après quoi ils allèrent surprendre le château de Thouars, qu'ils réduisirent en cendres. (*Ibid.*) Une ancienne notice conservée en original dans les archives du château de Thouars, et transcrite dans le cartulaire de Saint-Maixent, date ce dernier événement du 28 août 1104, et le met sur le compte du seul Geoffroi Martel.

Foulques était lié d'amitié avec Henri I, roi d'Angleterre. L'an 1105, il entre à main armée dans la Normandie, pour aider ce prince à faire la conquête de ce pays sur le duc Robert son frère. Il y revient l'année suivante, ou du moins il y envoie ses troupes, qui combattent à la fameuse journée de Tinchebraï, où l'infortuné duc perd ses états et sa liberté. (*Henric. Huntind.*) Plusieurs barons d'Anjou s'étant révoltés dans le même tems, Geoffroi Martel, accompagné d'Alain, duc de Bretagne, et d'Hélie, comte du Maine, vient les assiéger dans le château de Candé, où ils s'étaient retranchés. Près de se voir forcés, ils demandent une conférence au prince angevin, et l'obtiennent. Mais, tandis qu'on traite de la capitulation, un archer décoche un trait qui blesse le prince mortellement au bras, un vendredi 18 mai 1106. Il mourut la nuit suivante, et fut inhumé à Saint-Nicolas, auprès de son grand oncle, dont il portait le nom et le surnom. Orderic n'hésite point à charger Bertrade de la mort de ce prince. Foulques n'avait pas les mêmes soupçons sur elle, car, le 26 septembre de la même année, il la reçut honorablement dans Angers avec le roi Philippe, et ce fut elle-même qui les servit à table. (*Ordér. Vit.*) Tel était alors l'usage des femmes en France, même les plus qualifiées. Bertrade avait amené le roi, son époux, à Angers pour terminer à l'amiable certains différents qu'il avait avec Foulques.

L'an 1107, l'arrivée du pape Pascal II à Tours, dans le carême, fournit à Foulques une nouvelle occasion d'étaler sa magnificence. Hugues de Chaumont ayant détruit vers le même tems la forteresse que Foulques avait à Amboise, celui-ci excite les enfants de Hugues de Sainte-Maure à lui faire la guerre, et leur fournit des secours. (*Gesta Dom. Ambas.*) Ce comte mourut le 14 avril 1109, à l'âge de soixante-six ans, et fut enterré au prieuré de Livière près d'Angers. (*Chr. Turon.*) L'auteur déjà cité du *Gesta Cons. Andeg.*, fait un portrait très-désavantageux de Foulques le Rechin. « Quoique dans sa première jeunesse, » il eût montré, dit-il, d'heureuses dispositions, cependant, » lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril, il donna dans plusieurs » vices, tels que la gourmandise, l'ivrognerie, la luxure, » l'inapplication et l'oisiveté; ce qui fut cause que ni lui ni ses » officiers ne rendirent la justice, et qu'ils se livraient même à » des injustices criantes. On vit de son tems s'élever, dans la » Touraine et dans l'Anjou, des bandes de voleurs qui cou- » raient impunément le pays, et troublaient le commerce en » détroussant les marchands par les chemins. Semblable à son » frère le Barbu, il alla toujours en empirant, du commence- » ment jusqu'à la fin de sa carrière » : *Qui, sicut frater ejus Barbatus, malè incœpit, pejus vixit, pessimè finivit.* Ordéric Vital dit la même chose, et ajoute qu'il partageait avec les voleurs les prises qu'ils avaient faites. Il avait épousé 1°. HILDEGARDE, fille de Lancelin II, seigneur de Baugenci, nommée LANCELOTTE dans quelques chartes; 2°. l'an 1070, ERMENGARDE, fille d'Archambaud IV, sire de Bourbon, de laquelle il se sépara, l'an 1081, par ordre du pape Grégoire VIII pour cause de parenté (elle prit une seconde alliance, suivant Raoul *de Diceto*, avec Guillaume, seigneur de Chauvigni, ou, selon d'autres, de Jaligni); 3°. l'an 1087, le 21 janvier, fête de Saint-Agnès, un jeudi, suivant D. de Huines (*Hist. manuscrite de l'abb. de Saint-Florent de Saumur*), il epousa ARENGARDE, fille d'Isambert, seigneur de Châtel-Aillon, laquelle, ayant été depuis répudiée, se fit religieuse à Beaumont-lez-Tours (Imhof ne la regarde que comme une concubine); 4°. l'an 1089, suivant Ordéric Vital, ou l'an 1091, suivant la Chronique de Tours, il donna sa main à BERTRADE, fille de Simon I, seigneur de Montfort l'Amauri, qui fut enlevée à son époux, comme on l'a dit, par Philippe I, roi de France. (Elle se convertit, après la mort de Philippe, à la prédication du B. H. Robert d'Arbrisselles, et alla se faire religieuse à Fontevrault.) Ménage donne à Foulques une cinquième femme qu'il met au troisième rang, savoir N..., fille de Gauthier, comte de Brienne, et d'Eustachie de Tonnerre; mais ce mariage n'est nullement prouvé. Du premier lit Foulques eut Ermengarde, femme 1°. de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, 2°. d'Alain Fergent, duc de Bretagne. Du second naquit Geoffroi Martel, dont on vient de parler. Le troisième mariage de Foulques le Rechin fut stérile. Le quatrième produisit, avant l'enlèvement de Bertrade, Foulques, qui devint le successeur de son père. Foulques le Rechin avait écrit, comme on l'a dit, l'histoire des comtes d'Anjou, dont il reste un fragment. C'est à lui qu'Ordéric Vital rapporte l'invention d'une espèce de souliers, dont la pointe était plus ou moins longue, suivant la qualité de ceux qui les portaient, d'un pied et demi au moins pour les riches, et de deux ou trois pour les princes. Le bec en était recourbé et orné de cornes, de griffes, ou de quelque autre figure grotesque. On les appellait des souliers à la Poulaine. Cette chaussure, que Foulques imagina, suivant plusieurs écrivains, pour couvrir la difformité de ses pieds, et qu'on remarque dans plusieurs vignettes des anciens manuscrits, dura, malgré les déclamations des prédicateurs, jusqu'au règne de Charles V.

FOULQUES V, DIT LE JEUNE.

1109. FOULQUES V, fils de Foulques le Rechin et de Bertrade, né l'an 1092, succéda, l'an 1109, à son père dans le comté d'Anjou, dont le roi Philippe I l'avait investi, dès l'an 1106, après la mort de Geoffroi son aîné. A l'époque de cette investiture, il résidait encore à la cour de France, où il avait été envoyé dès son enfance pour y être élevé. Le duc d'Aquitaine, chargé par Philippe de ramener le jeune comte auprès de son père, le conduisit en Poitou par une perfidie insigne, l'y retint prisonnier un an entier, et ne le relâcha qu'après avoir obligé Foulques le Rechin à lui céder certains châteaux qui étaient en litige entre eux. (*Ordéric Vital*, l. 11, p. 818.) Foulques le Jeune hérita du Maine, l'an 1110, par la mort du comte Hélie, son beau-père. La même année, il vole au secours de Hugues de Chaumont, qui assiégeait Montrichard, qu'il revendiquait comme un bien patrimonial dont on l'avait injustement dépouillé. Sa présence détermina les assiégeants à se rendre. Mais Foulques confia la garde de la place à Archambaud de Brézé jusqu'à ce qu'on lui eût payé la somme qui avait été promise. (*Gesta Domin. Ambas.*, c. 25.)

L'an 1111, suivant Robert du Mont, Henri I, roi d'Angleterre, entre à main armée dans le Maine, pour contraindre Foulques à lui faire hommage de ce comté. Foulques, vers le même tems, avait donné retraite à Guillaume Cliton, fils de l'infortuné Robert, duc de Normandie, et, à l'instigation d'Amauri de Monfort, son oncle, cherchait de tout son pouvoir à nuire au roi d'Angleterre. Mais voyant depuis Robert de Belléme, son principal appui, entre les mains du roi, il songe à faire la paix, et va le trouver, l'an 1113, la première semaine de carême, près d'Alençon, dans un lieu appelé par Ordéric Vital *Petra peculata*, où il lui fait hommage de son comté, et, pour cimenter la paix, promet sa fille Mathilde en mariage à Guillaume Adelin, fils de Henri.

De tout tems on s'était trouvé mal d'avoir attaqué Saint-Martin dans ses domaines. Foulques lui-même en fit l'expérience. Ayant fait abattre, l'an 1112 ou 1113, les fortifications que le cellérier de Saint-Martin de Tours avait fait élever dans sa maison, le chapitre aussitôt prend le parti du confrère offensé. En conséquence l'office divin cesse; on descend le crucifix, que l'on couche par terre, ainsi que les reliques des saints, qu'on entoure d'épines; on ferme les portes de l'église, dont on ne

permet l'entrée qu'aux pèlerins. Le comte, effrayé de cet appareil, vint nu-pieds se prosterner devant le tombeau de saint Martin, et ensuite devant les reliques des saints, demandant pardon avec promesse de ne plus récidiver. (*Arch. de Saint-Martin.*)

L'an 1118, sollicité par Louis le Gros de venir à son secours contre l'Anglais avec lequel il était en guerre, Foulques y consent; mais il exige pour préalable qu'on lui fasse raison de la charge de sénéchal de France, dont, par la négligence de ses prédécesseurs, d'autres que les comtes d'Anjou faisaient l'exercice depuis Geoffroi Grisegonelle, à qui elle avait été accordée, comme on l'a dit. Il députe à ce sujet le chevalier Hugues de Cléers au roi de France. L'envoyé plaida sa cause de manière qu'il obtint que le comte fût rétabli dans ses droits sur la charge dont il s'agissait. Guillaume de Garlande, qui en était revêtu, fut en conséquence obligé de lui en faire hommage. Foulques, ainsi satisfait, entre en Normandie, où il prend sans coup férir la ville d'Alençon, par la connivence des habitants, en l'absence d'Etienne de Blois, leur nouveau comte; il assiége ensuite la citadelle, qu'il force à se rendre, malgré les efforts du roi d'Angleterre, d'Etienne, et de Thibaut, comte de Blois, son frère, qui étaient accourus pour la délivrer: et pour comble de succès, il les défait dans une bataille livrée sous les murs d'Alençon (et non de Séez) au mois de décembre de la même année. (*Orderic. Vital.*; et *Gesta Cons. Andeg.*) Foulques ne demeura pas long-tems fidèle au roi de France. Henri, pour l'attirer dans son parti et le détacher de celui de la France, presse l'accomplissement du mariage de Guillaume-Adelin avec Mathilde. Le comte se rend, et les noces furent célébrées à Lisieux dans le mois de juin 1119, la princesse n'ayant encore que onze ans. Henri, cependant, ne tira pas de ce coup de politique tout l'avantage qu'il s'en était promis. La Providence trompa ses vues: Mathilde devint veuve sans enfants, le 25 novembre de l'année suivante, par un événement tragique. (V. *Henri I*, *duc de Normandie.*)

Foulques partit, le 26 mai de l'an 1120, avec Renaud de Martigné, évêque d'Angers, pour la Terre-Sainte, où il se distingua par sa libéralité. Guillaume de Tyr dit qu'il y entretint, pendant un an, cent chevaliers à ses frais. A son retour, il fonda, le 4 septembre 1121, l'abbaye cistercienne de Loroux, au diocèse d'Angers. Il accompagna, la même année, le roi Louis le Gros dans son expédition contre le comte d'Auvergne, et commanda l'avant-garde de l'armée française en qualité de sénéchal de France. L'an 1123, irrité contre le roi d'Angleterre, qui refusait de lui rendre la dot de Mathilde, il prend le parti de donner en mariage à Guillaume Cliton, sa seconde fille, à laquelle il assigne pour dot le comté du Maine. Le légat du pape, Calliste, à la sollicitation de Henri, casse cette alliance pour cause de parenté; ce qui est confirmé par les lettres de ce pape, datées du 26 août 1124. (*Spicil.*, tome 3 pag. 149.) Cette affaire eut de fâcheuses suites par la résistance de Cliton. Une lettre d'Honorius II, successeur de Calliste, au chapitre métropolitain de Tours, en date du 12 avril 1125 (*Spicileg.*, *ibid.*), nous apprend que, le légat ayant envoyé des messagers à Cliton pour lui annoncer la dissolution de son mariage, le comte Foulques les mit en prison, où il les retint pendant deux semaines, et qu'entr'autres mauvais traitements qu'il leur fit essuyer, il leur brûla la barbe et les cheveux, et en fit autant des lettres qu'ils lui avaient présentées; en conséquence de quoi le pape déclara ce prince excommunié, et confirma l'interdit que son légat avait jeté sur les terres du comté d'Anjou. Cliton, à la fin, ainsi que son beau-père, plia sous l'autorité pontificale, et consentit à la rupture de son mariage. Dans le cours de cette affaire, le comte d'Anjou, au mois d'août 1124, avait amené des troupes au roi Louis le Gros, pour l'aider à chasser les Impériaux qui menaçaient la Champagne d'une invasion. Il retourna, l'an 1126, avec ce monarque, en Auvergne, pour achever de réduire le comte Guillaume.

L'an 1129, Foulques, deux ans après le mariage de Geoffroi, son fils, part de nouveau pour la Terre-Sainte, avec Hugues des Païens, grand-maître du Temple, Hugues d'Amboise, et beaucoup d'autres seigneurs. (*Roger de Hoveden.*) Il y est couronné roi le 14 septembre 1131, règne onze ans et deux mois, et meurt le 13 novembre 1142. Foulques avait épousé, 1°. l'an 1110, EREMBURGE, ou ERMENTRUDE, dite aussi GUIBURGE, fille et héritière d'Helie, comte du Maine, morte en 1126, après lui avoir donné Geoffroi, qui suit; Hélie, qui, en 1145, ayant voulu s'emparer du Maine, fut pris dans un combat par Geoffroi, son frère, et enfermé dans le château de Tours, où il mourut, suivant la Chronique de Tours et d'Angers, le 15 janvier 1151. (L'auteur du *Gesta Consul. Andeg.* dit qu'ayant été tiré de prison, une maladie, peu de tems après, le mit au tombeau; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que son corps fut inhumé à Saint-Serge d'Angers.) De Philippette, son épouse, fille de Rotrou II, comte du Perche, et de Mathilde d'Angleterre, Hélie laissa Béatrix, femme de Jean I, comte d'Alençon. Guillaume de Tyr (liv. 14, c. 1) rapporte qu'en donnant sa fille à Hélie, Rotrou, veuf alors et n'ayant point d'autre enfants, lui avait promis de ne point se remarier, mais qu'il lui manqua de parole. (Voy. *les comtes du Perche.*) Les filles de Foulques sont Mathilde, laquelle ayant perdu, comme on l'a dit, Guillaume-Adelin, son époux, au bout d'un an ou environ de mariage, demeura encore quelque tems en Angleterre, suivant Orderic Vital; après quoi, étant revenue en Anjou, elle se fit religieuse, la dixième année de sa viduité, à Fontevrault, dont elle devint la seconde abbesse; et Sibylle, mariée à Thierri d'Alsace, comte de Flandre, après avoir été séparée de Guillaume Cliton, son premier époux. De MELISSENDE, sa deuxième femme, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, Foulques eut Baudouin et Amauri, ses successeurs dans la royauté. Mélissende mourut le 12 septembre 1160. (*Voy.* Foulques, *roi de Jérusalem.*)

GEOFFROI V.

1129. GEOFFROI, dit LE BEL, et plus communément PLANTAGENET, parce qu'il mettait d'ordinaire un genêt sur son bonnet, né le 24 août 1113 (*Chr. S. Albini*), devint comte d'Anjou et du Maine, par la cession que Foulques, son père, lui fit de ses états avant de partir pour la Terre-Sainte. Il était marié pour lors avec MATHILDE, veuve de l'empereur Henri V, et fille de Henri I, roi d'Angleterre, que Foulques lui avait fait épouser, en présence de ce monarque, le jour de la Pentecôte, 22 mai de l'an 1127 (et non pas 1129, comme on l'a dit ci-devant). On peut voir la preuve que nous avons donnée de cette époque à la page xij de la préface de notre XIII° volume du recueil des Historiens de France. Nous n'emploierons ici que la suivante: elle est tirée de la souscription que le roi Henri I mit au bas d'un accord passé, l'an 1127, entre l'évêque de Séez et l'abbaye de Marmoutier: *Signum*, y est-il dit, *Henrici regis Angliæ*, *quando dedit filiam suam Gaufredo comiti Andegavensi juniori*: ce qui prouve en même-tems que Geoffroi, dès l'an 1127, était associé à son père. (Bry, *Hist. des comtes d'Alençon et du Perche*, pag. 106.) C'était malgré elle, et par déférence pour le roi, son père, que Mathilde avait donné sa main à Geoffroi, se croyant dégradée en passant du lit d'un empereur dans celui d'un comte. Aussi à peine deux ans se furent écoulés depuis leur mariage, qu'elle obligea son époux, par ses hauteurs, à la répudier. Mathilde, sur la fin de juillet, se retira, suivant Siméon de Durham, avec peu de suite, à Rouen, d'où Henri était parti, le 15 du même mois, pour repasser la mer. Etant revenu, l'année suivante, en Normandie, il emmena sa fille avec lui en Angleterre, et quelque

tems après il vint à bout de réconcilier les deux époux. Geoffroi cependant avait d'autres embarras qui donnaient de l'exercice à sa valeur. Presqu'aussitôt après le départ de son père, il se vit menacé par une ligue de seigneurs poitevins, dont les chefs étaient le vicomte de Thouars et les seigneurs de Parthenai et de Mirebeau. Geoffroi, dont la grande jeunesse et l'inexpérience leur faisaient espérer une victoire aisée, les prévient avant qu'ils aient le loisir de se réunir, marche d'abord contre le château de Thouars, qu'il force après quelques jours de siége, et dont il fait raser la principale tour, prend ensuite Parthenai, et de là va se présenter devant Mirebeau, qui fait une plus longue résistance. S'en étant rendu maître, à la fin, par la vivacité et la continuité de ses attaques, il garde cette place qu'il trouve à sa convenance, et rend les deux autres à leurs propriétaires, après avoir accordé la paix à leurs humbles prières. Tandis que ses armes étaient ainsi occupées au-dehors, il se formait, au-dedans de ses domaines, une conjuration de ses grands vassaux, à la tête de laquelle Hélie, son frère, s'était mis. Geoffroi, par sa valeur, réussit à dissiper ce nouvel orage. Ayant surpris son frère, il l'envoya prisonnier à Tours, et s'empara de son comté qu'il réunit au sien. Ce coup de vigueur imposa aux rebelles, dont la plupart mirent bas les armes. Robert, seigneur de Sablé, le plus puissant d'entr'eux, fut le dernier à se rendre, et le fit de mauvaise foi, comme ses fréquentes révoltes le prouvèrent dans la suite.

Le roi d'Angleterre, en mariant sa fille à Geoffroi, lui avait promis en dot la Normandie. Mais il hésitait toujours à s'en dessaisir; ce qui occasionna une rupture entr'eux. Le comte acheva d'irriter son beau-père en faisant la guerre à Roscelin, vicomte de Beaumont, dans le Maine, et gendre également de Henri. Sans égard pour les remontrances de ce prince, il assiége, l'an 1135, le château de Beaumont et le réduit en cendres. (Ord. Vit.) Henri étant mort, le premier décembre de la même année, Geoffroi se dispose à recueillir sa succession. Mais il est prévenu, d'un côté, par Etienne, comte de Boulogne, qui s'empare de l'Angleterre sans coup férir; et de l'autre, par Thibaut, comte de Blois, que les Normands, également ennemis d'Etienne et de Geoffroi, avaient appelé pour les gouverner. Cependant Mathilde, sa femme, s'étant rendue dans ce même mois de décembre en Normandie, ne laissa pas d'y trouver des partisans, et d'y faire, à leur aide, quelques progrès. Geoffroi vient la joindre avec de bonnes troupes, et imprime, sur sa route, des traces de cruauté qui soulèvent les Normands contre lui. S'étant attroupés, ils fondent sur les Angevins, les poursuivent, dit Orderic Vital, par les villages et les forêts, et les obligent, après leur avoir tué beaucoup de monde, à vider le pays. Dans le même tems, la noblesse angevine, excitée de nouveau par Robert de Sablé, prend les armes pour maintenir ses priviléges violés, suivant elle, par Geoffroi, et fournit un nouvel exercice à ses armes. Après avoir réduit ces rebelles, il rentre en Normandie l'an 1136, au mois de septembre, accompagné des comtes de Poitiers, de Ponthieu, de Vendôme et de Nevers, qui lui avaient amené chacun leurs troupes. Etienne, pour satisfaire aux désirs des Normands, et les réunir en sa faveur, transporte, l'an 1137, à son fils Eustache, ses prétentions sur la Normandie. Ce parti est agréé par le roi Louis le Gros, qui donne au jeune prince l'investiture de ce duché. (*Order. Vital*, *Radulf. de Diceto*, *Walter Hemmingford.*) Thibaut s'accommode alors avec son frère, et se départ de ses prétentions, moyennant une pension annuelle de 2000 marcs d'argent. La ligue de Geoffroi se dissipe, et quelque tems après il fait, avec Etienne, une trève de deux ans, qui fut mal observée. Le roi Louis le Jeune, marchant sur les traces de son père, confirma l'investiture qu'il avait donnée au prince Eustache. Il fit plus: pour resserrer leur amitié par les liens du sang, il lui fit épouser, au mois de février 1140, Constance, sa sœur. L'an 1141, à la nouvelle de l'emprisonnement du roi Etienne, Geoffroi entre en Normandie, et y fait des progrès rapides, sans que le roi de France, dont l'affection pour Eustache s'était refroidie, fasse aucun mouvement pour l'arrêter. (*Voy.* Etienne, *roi d'Angleterre.*) Geoffroi mourut, l'an 1151, après s'être emparé de la Normandie. (*Voyez son article aux ducs de Normandie.*)

HENRI II.

1151. **Henri II**, duc de Normandie en 1150, par l'investiture que lui en avait donnée Louis le Jeune, succéda, l'an 1151, à Geoffroi, son père, dans les comtés d'Anjou et du Maine, et est couronné roi d'Angleterre le 19 décembre 1154. Il mourut le 6 juillet 1189. (*Voyez* Henri II, *duc de Normandie.*)

RICHARD CŒUR-DE-LION.

1189. **Richard Cœur-de-Lion**, deuxième fils de Henri II, roi d'Angleterre, lui succéda à la couronne et dans ses autres domaines. Il mourut au mois d'avril 1199. (*Voy.* Richard, *duc de Normandie.*)

JEAN SANS-TERRE ET ARTUR.

1199. **Jean Sans-Terre**, frère de Richard Cœur-de-Lion, et **Artur de Bretagne**, petit-fils de Henri II, duc de Normandie, par Geoffroi, son père, se disputent la succession de Richard. La possession de l'Anjou et du Maine, dont Artur s'empara, lui fut confirmée par un traité de paix qu'il fit avec le roi Jean l'an 1200, mais la guerre s'étant rallumée deux ans après, ce dernier fut fait prisonnier, dans son camp, le premier août, puis transféré à la tour de Rouen, où le roi Jean le tua de sa main. Ce crime ne resta pas impuni. Le roi de France saisit, en qualité de suzerain, toutes les terres que Jean tenait à hommage de la couronne. (*Voyez les ducs de Normandie.*)

CHARLES I.

1246. **Charles**, Ier. du nom, comte de Provence, fut investi, le 27 mai, des comtés d'Anjou et du Maine, par le roi saint Louis, son frère, étant à Melun; ce que le monarque confirma dans le mois d'août suivant, à Orléans. Il accompagna, l'an 1248, le roi, son frère, à la croisade. Charles eut part à ses infortunes, ainsi qu'à ses victoires en Egypte, et fut pris, avec lui et son frère Alfonse, par les infidèles, le 4 avril 1250. Le monarque ayant obtenu, le 5 mai suivant, leur délivrance et la sienne, jugea à propos de les renvoyer en France, pour consoler la reine, leur mère.

Charles, en 1254 ou environ, eut un différent avec Geoffroi de Lodon, évêque du Mans, au sujet du serment de fidélité qu'il exigeait, et que l'évêque prétendait ne devoir qu'au roi. La mort de Geoffroi, arrivée le 2 août 1255, laissa cette affaire indécise; mais elle recommença sous l'épiscopat de Guillaume Roland, son successeur. Le roi, par ses lettres, déclara enfin l'évêque du Mans, exempt du serment de fidélité envers le comte du Maine. Charles, devenu roi de Naples et de Sicile, par la victoire qu'il remporta, l'an 1266, près de Bénévent, sur Mainfroi, son rival, dépouillé ensuite de la Sicile, l'an 1282, après les vêpres siciliennes, mourut à Foggia, dans la Capitanate, le 7 janvier 1285 (n. st.), laissant de **Béatrix de Provence**, sa femme, quatre fils, dont l'aîné fut Charles, qui suit. Ce prince n'avait pas, à beaucoup près, la conscience aussi délicate que le roi, son frère. Un particulier de l'Anjou possédait en cette province un domaine, que Charles désirait acquérir, parce qu'il se trouvait à sa bienséance. Le propriétaire refusant de s'en défaire, les officiers du comte s'en emparèrent pour lui, en payant le prix de la chose. Mais le roi saint Louis, instruit de cette violence, ordonna que le bien serait rendu à ce

particulier, puisqu'il ne voulait ni le vendre ni l'échanger, sans qu'à l'avenir, il pût être troublé dans sa possession. (*Vie de saint Louis, par le conf. de la reine Marg.*, pag. 380.) Charles fut encore redressé par saint Louis, dans une autre occasion. Il avait gagné un procès contre un chevalier, qui était oncle du comte de Vendôme. Le chevalier ayant appelé de ce jugement, Charles le fit mettre en prison, et refusa de le relâcher, malgré les pressantes sollicitations des amis du chevalier. Un écuyer de celui-ci trouva moyen de faire passer à saint Louis un placet, où il détailla toute cette affaire. Le roi tança rudement son frère sur la conduite qu'il avait tenue envers ce chevalier, lui ordonna de le délivrer, et voulut revoir l'affaire dans son conseil. Mais Charles s'était rendu si redoutable, que nul jurisconsulte n'osa plaider pour le chevalier. Le roi lui nomma lui-même un conseil, composé d'avocats, qu'il obligea de jurer qu'ils le conseilleraient loyalement. Ils tinrent parole, et conduisirent si bien l'affaire du chevalier, qu'il la gagna. Les créanciers de Charles eurent également à s'applaudir de la justice du monarque. Plusieurs marchands de Paris avaient fait à Charles des avances considérables, dont ils ne pouvaient obtenir le remboursement. Ils s'adressèrent au roi, qui obligea son frère de les satisfaire, en le menaçant de lui ôter ses apanages s'il y manquait. (*Ibid.*) Quel contraste entre les deux frères ! (*Voy.* Charles I, *roi de Sicile et comte de Provence.*)

CHARLES II, DIT LE BOITEUX.

L'an 1285, CHARLES II, dit LE BOITEUX, succéda, étant en prison, à Charles I, son père, dans les comtés d'Anjou et du Maine, comme dans le reste de ses états. Ayant marié, le 16 août de l'an 1290, Marguerite, sa fille, à Charles de Valois, fils du roi Philippe le Hardi, il investit son gendre des comtés d'Anjou et du Maine, qu'il lui céda pour la dot de sa femme. Charles mourut le 5 ou le 6 mai 1309. (Voy. *les rois de Sicile et les comtes de Provence.*)

CHARLES III.

L'an 1290, CHARLES, comte de Valois, fils puîné du roi Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon, devint comte d'Anjou et du Maine, IIIe. du nom, par son mariage avec MARGUERITE, fille de Charles II. L'an 1297, au mois de septembre, par lettres données à Courtrai, le roi Philippe le Bel, frère de Charles de Valois, érigea en comté-pairie l'Anjou qui, jusqu'alors, n'avait été que simple comté. (*Anecd.*, tom. I, pag. 1301.) Charles, en 1301, voulant marier sa fille aînée, demande un aide à ses vassaux, et se met en devoir de le faire lever. Les barons d'Anjou et du Maine s'opposent à cet impôt, disant, *que tout droit haineux est à restraindre, que leurs vassaux ne doivent au comte l'aide requis, mais qu'ils le doivent chacun à leurs seigneurs, les cas avenants; et quant à eux; ils ne doivent à cause de leurs baronnies ne tailles ne devoirs, mais seulement services de corps et d'armes, et qu'il n'en a été usé aultrement aux temps passés.* A la tête des opposants, étaient le comte de Vendôme, et les sires de Mayenne, de Craon, de Laval, de Lassai, de Mathefelon et de Sillé. Ce fut la matière d'un procès qui fut jugé à l'avantage de Charles par le bailli d'Anjou. Les opposants appelèrent de ce jugement à la cour du roi; mais, voyant ce tribunal disposé à le confirmer, ils firent la paix avec le comte, en se soumettant à sa volonté. (*Mss. d'Hérouval.*) Charles céda, l'an 1317, le Maine à PHILIPPE, son fils, qui parvint, l'an 1328, au trône de France. Charles mourut à Nogent-le-Roi, le 16 novembre 1325. (Voy. *les comtes de Valois.*)

JEAN.

L'an 1332 (n. st.), JEAN, fils du roi Philippe de Valois, fut investi des comtés d'Anjou et du Maine, ainsi que du duché de Normandie, pour les tenir en pairie, par lettres du roi, son père, datées du 17 février. Ce prince, étant monté sur le trône en 1350, réunit ces domaines à la couronne.

LOUIS I.

L'an 1356, LOUIS I, 2e. fils du roi Jean, né le 23 juillet 1339, à Vincennes, reçut en apanage les comtés d'Anjou et du Maine, avec la baronnie de Château-du-Loir et la seigneurie de Chantoceaux. Il combattit, le 19 septembre de la même année, à la funeste journée de Poitiers, où le roi, son père fut fait prisonnier. Ce monarque ayant recouvré sa liberté, le 25 octobre 1360, par le traité de Bretigni, érigea, par lettres-patentes, données à Boulogne, dans le même mois, l'Anjou en duché-pairie. Cette faveur accordée à Louis, eut son revers; car il fut un de ceux que le roi désigna pour aller tenir sa place à Londres, en qualité d'ôtage. Mais, l'an 1363, ennuyé de sa captivité, il s'évada et revint furtivement à Paris, alléguant pour excuse que, quand on saurait la raison de son retour, on l'approuverait. Le public ne l'a jamais sue, et le roi ne l'approuva pas.

Le duc Louis fut envoyé, l'an 1365, par le nouveau roi Charles V, son frère, en Bretagne, pour ménager la paix entre le duc Jean de Montfort et la princesse Jeanne, veuve de Charles de Blois. Créé, depuis, lieutenant de roi dans le Languedoc et la Guienne, il réduisit plusieurs villes de Querci, de Languedoc et de Poitou, sous l'obéissance du roi. Il ne réprima pas, avec moins de succès, les séditions qu'excitèrent les nouveaux impôts dans son département; mais les châtiments qu'il fit subir aux coupables, ne firent pas l'éloge de son humanité. Il fut encore nommé, par lettres du 30 avril 1370, lieutenant de roi du Dauphiné. (*Rec. de Colbert*, vol. 20, fol. 339.) Il se démit, la même année, du comté du Maine entre les mains du roi, qui lui donna en échange, pour sa vie seulement, le duché de Touraine, par lettres du 16 mars 1370 (v. st.) (Martenne, *Anecd.*, tome I, col. 251.) Mais il les conserva tous les deux par une concession subséquente du roi, datée du 17 mai suivant. (*Cartul. du Chancel. du Prut.*) Ce prince entendait la guerre. Il défit, l'an 1377, une armée anglaise, commandée par Thomas Felton, qu'il fit prisonnier. Après la mort de Charles V, il fut nommé régent du royaume, puis chef du conseil, pendant la minorité de son neveu Charles VI. Toute son occupation, dans l'un et l'autre emploi, fut d'amasser des fonds par toutes sortes de voies, pour aller se mettre en possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne première lui avait transmis en l'adoptant, par ses lettres du 29 juin 1380. Lorsqu'il eut épuisé le trésor de l'épargne, le conseil, qui ne cherchait qu'à hâter son éloignement, arrêta qu'il lui serait délivré jusqu'à la somme de 50 à 60 mille livres sur les aides du royaume. La noblesse murmura, le peuple se révolta. Le duc d'Anjou couvrait son ambition du prétexte de la cause de l'église, parce que le pape Clément VII protégeait la reine de Naples, attaquée par Charles de Duras, compétiteur de Louis. Celui-ci, pour servir le pape, osant tout exiger de ses sujets, ne fut pas timide pour demander tout ce que l'autorité du saint siége pouvait lui concéder : dîmes, terres de l'église, tout lui fut accordé. Le Journal du chancelier du duc d'Anjou rend compte de toutes les vicissitudes qu'essuyait l'entreprise, et fait voir que ce prince, pour tout fruit de l'adoption de Jeanne, se serait contenté de la Provence, sans vouloir s'emparer du surplus, si le pape lui eût permis de ceder à ses pressentiments qui ne furent que trop vérifiés. Il balança surtout lorsqu'il apprit que Charles de Duras tenait Jeanne assiégée dans le château de l'Œuf. Enfin, le 22 février 1382, il se rendit à Avignon auprès du pape Clément VII, qui fixa ses irrésolutions, par les belles espérances dont il le leurra. Il part de Provence, le 13 juin, avec une florissante armée qu'il avait amenée de France, et arrive, au mois d'octobre suivant, dans le royaume

de Naples. Il y éprouva les malheurs qu'il avait appréhendés : son armée se fondit par les maladies sans avoir pu livrer aucun combat ; ses trésors se dissipèrent sans lui avoir acquis aucun ami capable de le servir avec fruit. Privé de toute ressource, et prêt à tomber entre les mains de son rival, il mourut de chagrin à Biseglia, près de Bari, le 20 septembre 1384, laissant de MARIE DE BLOIS, fille de Charles de Blois, duc de Bretagne, qu'il avait épousée le 9 juillet 1360 (morte à Angers, le 12 novembre 1404), deux fils : Louis, qui suit ; et Charles, qui porta le titre de duc de Calabre. Le corps du duc Louis I, fut rapporté à Angers par ordre de Charles de Duras, qui prit même le deuil à sa mort ; et son inhumation se fit à la cathédrale, dans un tombeau où les cendres de sa femme vinrent dans la suite se réunir aux siennes.

Le duc Louis I eut pour principal favori Pierre d'Avoir, sire de Château-Frémont, chevalier angevin, son grand-chambellan et sénéchal d'Anjou. En quittant cette province, il le mit à la tête du conseil qu'il avait composé pour la duchesse son épouse. Il lui enjoignit même de se qualifier *lieutenant-général de monseigneur le duc et de madame la duchesse*. Ainsi, la principale autorité, pendant son absence, résida dans ce seigneur. A la mort de Louis, sa veuve fit éclater le ressentiment que lui avait causé le pouvoir accordé par son époux à Pierre d'Avoir. Celui-ci en prévint les effets en se dépouillant de tous les titres dont le duc l'avait revêtu. Cette démission, qu'il fit dans les formes, est du 17 novembre 1384. Le lendemain il prit congé de la princesse, et se retira dans ses terres, où il mourut l'an 1390, laissant une riche succession aux enfants de Jean, sire de Beuil, et d'Anne d'Avoir, sa sœur. C'est en mémoire de cette grande fortune, et pour conserver des traces de cette ancienne et illustre maison d'Avoir, que les de Beuil écartelèrent de ses armes ; savoir, aux 1 et 4 d'azur, au croissant d'argent, accompagné de six croisettes recroisetées et fichées d'or, qui est de *Beuil* ; aux 2 et 3 de gueules, à la croix ancrée d'or, qui est d'*Avoir*. Leurs descendants, devenus comtes de Sancerre, y ajoutèrent un sur le tout écartelé de *Dauphiné* et de *Champagne*.

LOUIS II.

LOUIS II, fils aîné de Louis I, né à Toulouse le 7 octobre 1377, succéda, l'an 1384, à son père, dans le duché d'Anjou ainsi que dans le comté du Maine, le royaume de Naples et le comte de Provence, et à Marie, sa mère, en 1404, dans le comté de Guise, qu'elle avait apporté en dot à son époux. Au retour d'une expédition infructueuse qu'il avait faite en Italie pour se mettre en possession du royaume de Naples, il se rendit, l'an 1412, à la cour du roi Charles VI, dont il était chéri et estimé. Le comte d'Alençon étant entré vers le même tems dans la ligue du duc de Berri et des princes orléanais, le roi chargea le duc d'Anjou de conduire une armée sur les terres du premier, en lui assurant le don de toutes les conquêtes qu'il y ferait. Louis exécuta l'ordre avec succès. S'étant joint au connétable de Saint-Pol, il se rendit maître de Châteauneuf, de Saint-Remi, de Bellême, de Domfront, et d'autres places appartenantes au comte. Mais ces conquêtes ne furent pas de longue durée. Les Anglais ayant fait une descente en Normandie, tandis que le duc était allé joindre le monarque au siége de Bourges, reprirent tout ce qu'il avait enlevé au comte, passèrent dans l'Anjou, qu'ils désolèrent, et s'en retournèrent chargés de butin. Ce revers servit à réconcilier le duc d'Anjou avec le comte d'Alençon.

Après la mort de Martin, roi d'Aragon, Louis forma, l'an 1410, des prétentions sur cette couronne, du chef d'Yolande, sa femme, nièce du roi défunt, et sa plus proche héritière. Mais le parti de Ferdinand de Castille, après deux ans d'anarchie, prévalut ; et tout ce qu'Yolande put obtenir, ce fut la promesse d'une somme d'argent, qui peut-être ne fut jamais payée.

Louis, au mois de mars 1413, reçut dans son palais d'Angers, au retour des états-généraux, les ducs d'Orléans et de Bretagne avec le comte d'Alençon. Ce congrès fit craindre à la cour qu'ils ne voulussent donner atteinte au traité de paix conclu le 13 juillet de l'année précédente à Auxerre. Mais le chancelier du duc d'Orléans assura le roi que son maître était résolu d'observer le traité dans tous ses points. Les autres princes donnèrent de pareilles assurances au monarque. Cependant, quelque tems après, l'intimité qui régnait entre le duc de Bretagne et le duc d'Anjou fit commettre au second un manque de parole qui eut de fâcheuses suites. Depuis trois ans, il élevait dans sa maison la princesse Catherine, fille du duc de Bourgogne, fiancée par contrat avec son fils le prince Louis, en attendant l'âge nubile des deux partis. Malgré cet engagement, qui devait être inviolable entre des princes, il traita du mariage de son fils avec la fille du duc de Bretagne, et renvoya la princesse de Bourgogne, avec un cortége nombreux, à Beauvais, d'où elle fut amenée à Lille par les seigneurs et dames que le duc son père

---

DUCS DE TOURAINE.

Le roi Jean, par ses lettres données au mois d'octobre 1360, à Boulogne, avait érigé la Touraine en duché pour en faire l'apanage de Philippe, dit le Hardi, son quatrième fils, né à Pontoise, le 15 janvier 1341 (v. st.). Mais, le lui ayant ensuite retiré, il lui accorda en échange, par ses lettres données, le 6 septembre 1363, à Germigni-sur-Marne, le duché de Bourgogne, avec le titre de premier pair de France. (Voy. *les ducs de Bourgogne*.)

L'an 1370, LOUIS, deuxième fils du roi Jean, fut investi, comme on l'a dit, du duché de Touraine, qu'il garda jusqu'à sa mort arrivée l'an 1384.

L'an 1386, LOUIS, deuxième fils du roi Charles V, créé comte de Valois, dès l'an 1372, époque de sa naissance, reçut du roi Charles VI, son frère, le duché de Touraine, en augmentation d'apanage, par lettres datées de Lille, au mois de novembre ; mais il le rendit en 1392, pour celui d'Orléans. (Voy. *les comtes et ducs de Valois*.)

L'an 1401, JEAN, quatrième fils du roi Charles VI, né le 31 août 1398, reçut en apanage du roi, son père, le duché de Touraine, par lettres du 16 juillet. Le jeune prince, l'année suivante, ou plutôt l'an 1403 (n. st.), après avoir été émancipé par son père, lui fit hommage, le 28 février, dans l'hôtel de Saint-Paul, en présence des ducs de Bourgogne, de Berri et d'Orléans, et d'un grand nombre de prélats et de seigneurs. Mais, il y a toute apparence, que malgré ces formalités, la donation n'eut point son effet, puisqu'en 1414, par de nouvelles lettres données le 24 mai à Saint-Jean-des-Vignes, près de Soissons, le roi conféra à ce prince le même duché. Jean fut marié, par contrat du 30 juin 1406, à JACQUELINE DE BAVIÈRE, fille et unique héritière de Guillaume, comte de Hollande et de Hainaut, et de Marguerite de Bourgogne. Le roi, son père, s'obligea dès-lors à lui donner le duché de Berri et le comté de Poitou en augmentation d'apanage ; et en attendant l'exécution de cette promesse, il lui assigna six mille livres de rente sur la recette de Noyon. Jean devint dauphin, l'an 1415, par la mort de Louis, son frère aîné, arrivée le 25 décembre de cette année. Ce nouveau titre augmenta son autorité. Il s'en servit pour faire mettre bas les armes aux deux partis des Armagnacs et des Bourguignons. Mais ayant été gagné par son beau-père, il se déclara ensuite pour la faction de Bourgogne, et se lia étroitement avec le duc Jean Sans-Peur, dont il était neveu par sa femme. Ce prince mourut de poison à

avait envoyés au-devant d'elle. Le duc de Bourgogne ne pardonna point au duc d'Anjou l'affront qu'il avait fait à sa fille, et de là l'inimitié des deux maisons. Les fiançailles que le duc d'Anjou fit, l'an 1413, de sa fille Marie avec Charles, cinquième fils du roi Charles VI, depuis dauphin et ensuite roi de France, furent plus heureuses. Le mariage s'accomplit l'an 1422 (et non 1416, comme le marque un celebre moderne.) Cette même année, le consentement que donna le duc d'Anjou à l'imposition d'une taille sur les Parisiens, pensa lui coûter la vie ainsi qu'au duc de Berri. Le duc de Bourgogne, à cette occasion souleva le peuple de la capitale par ses émissaires. Déjà le jour était pris pour mettre à mort le duc et la duchesse d'Anjou, et le duc de Berri, qui gouvernaient le royaume et le roi. Heureusement la conspiration fut découverte par une femme. Les chefs des conjurés furent arrêtés et subirent le peine due au forfait qu'ils avaient préparé. Alméric d'Orgemont, archidiacre d'Amiens et président de la chambre des comptes, l'un des complices, en fut quitte pour une prison perpétuelle avec le jeûne au pain et à l'eau : pénitence à laquelle il fut condamné par l'évêque devant lequel il avait été renvoyé. (Le Laboureur, *Histoire de Charles VI*, page 99.) Le duc Louis mourut à Angers le 29 avril 1417, laissant d'YOLANDE, fille de Jean I, roi d'Aragon, qu'il avait épousée le 2 décembre 1400, trois fils : Louis, qui suit ; René, qui vient après, et Charles, comte du Maine ; avec deux filles, Marie, femme du roi Charles VII, et Yolande, mariée, 1°. à Jean d'Alençon, 2°. à François I, duc de Bretagne. La mère de ces enfants conserva pour son douaire le comté du Maine jusqu'à sa mort arrivée à Tucé, près de Saumur, le 4 novembre 1442. Elle eut sa sépulture à Saint-Martin d'Angers auprès de son époux. L'université d'Angers est l'ouvrage de ce prince, qui la fonda l'an 1398. (Voyez *les comtes de Provence et les rois de Naples.*)

LOUIS III.

L'an 1417, LOUIS III, fils aîné de Louis II, né le 25 septembre 1403, lui succéda au duché d'Anjou et aux comtés du Maine et de Provence, ainsi qu'à ses prétentions sur le royaume de Naples, sous la tutelle d'Yolande, sa mère. L'an 1424, le roi Charles VII, étant à Angers, lui donna, par lettres du 21 octobre, le duché de Touraine, se réservant les droits royaux avec la ville et le château de Chinon. Mais il perdit, en 1425, la ville du Mans, que le comte de Salisberi lui enleva. Les Anglais durent cette conquête à leurs canons : invention nouvelle, dont le bruit et les effets causèrent une telle épouvante aux habitants, qu'ils ne tardèrent pas à capituler. Honteux de cette faiblesse, ils cherchèrent, l'année suivante, a la réparer. Ayant pris langue avec les fameux capitaines Ambroise Loré, Guillaume d'Orval, la Hire, et d'autres seigneurs français, ils les introduisirent de nuit dans la ville, dont ces braves se rendirent maîtres après avoir massacré tout ce qui leur résista. Le comte de Suffolck, gouverneur de la place, n'eut que le tems de se retirer dans le château. Mais le lendemain le général Talbot, étant accouru d'Alençon à son secours, surprend la ville à son tour pendant la nuit, et fait trancher la tête aux plus notables bourgeois.

Le duc Louis III ne dégénéra point de la valeur de ses ancêtres. Il poursuivit ses droits sur le royaume de Naples, et il était sur le point de s'en rendre maître lorsqu'il mourut, à Cosence, le 15 novembre 1434, à l'âge de trente et un ans, sans laisser d'enfants de MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, qu'il avait épousée le 22 juillet 1431. Elle lui survécut, et épousa en secondes noces, l'an 1444, Louis *le Paisible*, électeur Palatin, après la mort duquel elle eut pour troisième époux Ulric VII, comte de Wurtemberg. (Voyez *les comtes de Provence et les rois de Naples.*)

RENÉ.

1434. RENÉ, duc de Bar et de Lorraine, deuxième fils du roi Louis II, succéda, l'an 1434, à Louis III, son frère, dans le duché d'Anjou, comme dans le comté de Provence, et dans ses droits sur le royaume de Naples. Ce prince éprouva tour à tour la bonne et la mauvaise fortune. Ayant obtenu du cardinal Édouard, son oncle, le duché de Bar, il avait encore eu le bonheur d'épouser ISABELLE, fille et héritière de Charles II, duc de Lorraine. Antoine, comte de Vaudemont, lui disputa ce duché, le défit et le fit prisonnier à la bataille de Bullégnéville en 1431. Il était encore détenu au château de Dijon lorsque Louis III, son frère, mourut. La reine sa femme étant alors passée à Naples, s'y conduisit avec beaucoup de sagesse. René ayant obtenu sa liberté, l'an 1436, en donnant une grosse rançon, se rendit, l'année suivante, à Naples, d'où, après quelques succès heureux, il fut chassé par Alfonse, son compétiteur. De retour en France, il renonça à tout projet d'agrandissement, et ne s'occupa plus que des beaux arts et du bonheur

---

DUCS DE TOURAINE.

Compiègne, le 5 avril 1416, sans laisser de postérité. Sa femme se remaria depuis à Jean, duc de Brâbant. (Voy. *l'article de ce dernier.*)

L'an 1416, CHARLES, cinquième fils du roi Charles VI, succéda au dauphin Jean dans cette qualité et dans le duché de Touraine, que le roi son père lui conféra. Au mois de mai de l'année suivante, il fit son entrée solennelle à Tours, où il fut reçu avec la pompe convenable à sa dignité ainsi qu'à sa naissance. Ce prince, devenu roi l'an 1423, accorda le même duché à la reine, son épouse, en avancement de douaire, pour soutenir son état, et fournir à l'entretien de son argenterie et de son écurie, avec pouvoir d'y instituer des officiers tant de justice que de finances, sa majesté ne se réservant que les hommages dus à cause de ce duché, avec le ressort et la souveraineté. Pour exercer ses droits, le roi déclara avoir établi siége à Tours, à Chinon, et en d'autres lieux. Mais la princesse ne jouit pas long-tems de ce duché ; le roi le donna, par lettres expédiées à Bourges, le 19 avril 1424 (n. st.), à Archambaud, comte de Douglas, pour lui et ses descendants mâles à perpétuité. Il est important de reprendre de plus haut l'histoire de ce comte. Son vrai nom était Archbald du Glas. Il était Ecossais, comte de Wighton, fils d'Archbald, deuxième du nom, comte du Glas, et d'une fille d'André de Murrai, gouverneur d'Ecosse. Un acte, conservé à l'hôtel-de-ville de Tours, le qualifie comte du Glas, et seigneur de Gallowai. Avant de venir en France, il avait défendu le château d'Edimbourg, contre Henri IV, roi d'Angleterre, qui l'assiégait avec une puissante armée, et l'avait contraint, au bout de six semaines, de lever honteusement le siége avec une perte considerable. On remarque que depuis ce tems il fut malheureux dans toutes ses entreprises, ce qui lui fit donner le triste nom d'*Infortuné*. A la bataille d'Hamilton en 1401, Archambaud de Douglas fut fait prisonnier, après avoir combattu avec tant de valeur, qu'il mérita l'estime particulière de Persil, lieutenant-général des ennemis, qui rechercha son amitié. S'étant donc lié avec Persil, il le suivit dans sa rébellion contre Henri IV, et l'accompagna à la bataille de Shrewsburi, où il eut le même sort qu'à celle d'Hamilton. Mais le vainqueur ayant loué publiquement la valeur de Douglas et sa fidélité pour son ami qu'il n'avait jamais voulu abandonner, le renvoya sans rançon. Ce seigneur, plein d'estime et d'attachement pour le dauphin Charles, lui envoya, l'an 1418, Ar-

de ses peuples. L'an 1440, il cède à Charles, son frère, le comté du Maine, qui devait lui revenir après la mort de leur mère, suivant l'usage établi dans la maison des ducs d'Anjou, qu'un des jeunes enfants mâles étant mort, l'aîné de ses frères héritât de ses biens; et de cette sorte, dit Chopin, toute la succession restait dans la souche, et revenait au chef unique de la maison. (*De Doman. Gall*, l. 2, c. 11, p. 187, édit. de 1588.)

L'an 1444, le comte de Sommerset, après avoir parcouru l'Anjou en pillant le plat pays, à la tête de six mille Anglais, vint camper, au mois d'avril, à l'abbaye Saint-Nicolas, près d'Angers, dans le dessein de surprendre cette ville et de l'emporter d'emblée. Mais un soir qu'il était assis à table, un canonnier du château pointe un fauconneau, et le mire au moyen de la lumière qu'il voyait à travers les fenêtres de l'appartement. Le coup porta juste, et tua un des convives qui était auprès du comte. Il s'appelait le sire de Froyfort, et passait pour le plus grand capitaine de la troupe. Ce coup épouvanta les Anglais, on éteignit les lumières, et le lendemain ils décampèrent de bon matin. De là, Sommerset alla faire le siége de Pouancé, qu'il fut obligé de lever aux approches du connétable et du maréchal de Lohéac; après quoi il quitta l'Anjou et passa en Normandie. (*Hist. Chron de Charles VII*, p. 424; Bourdigné, p. 148.) L'an 1446, au mois de mai, se fit l'*Emprise* (la joute) *de la gueule du dragon et celle du château de la Joyeuse-Garde*, près de Saumur, où le pas fut maintenu par le duc René. A cette fête, qui dura quarante jours et fut une des plus brillantes, concourut toute la haute noblesse de l'Anjou et du Maine. Elle se donna sous les yeux de la duchesse Isabelle et d'Yolande, sa mère, en l'honneur de toutes les dames et en particulier de mademoiselle de Laval, que René, huit ans après, épousa. Le duc y remporta le prix, et présenta depuis ce tournoi, peint en miniature, de sa main, au roi Charles VII. (La Colombière, tom. I p. 81.)

L'an 1448, le duc René institue, dans la ville d'Angers, l'ordre de chevalerie *du Croissant*, dont le symbole était un croissant d'or, avec ces mots en lettres bleues : *Loz en croissant*. Il eût été à souhaiter que cette devise lui eût mieux convenu. Il se démit, l'an 1453, du duché de Lorraine en faveur de Jean, son fils unique : mais la mort lui enleva ce fils le 16 décembre de l'an 1470; et, l'an 1473, il perdit encore son petit-fils, Nicolas, décédé sans postérité. Le roi Louis XI, l'année suivante, craignant qu'après la mort de René, l'Anjou ne lui échappât, le défère au parlement comme suspect d'intelligence avec ses ennemis, et propose de lui faire son procès. Le parlement fit des difficultés sur la manière de procéder, qui arrêtèrent les poursuites du roi. Les voies de fait paraissant plus courtes et plus sûres à ce monarque, il se saisit du duché, et mit garnison dans le château d'Angers. René, dissimulant sa douleur en se voyant dépouillé si injustement, se retira en Provence, où il mourut à Aix, le 10 juillet 1480. Son corps fut apporté à Angers, que le roi lui avait rendu, et inhumé dans la cathédrale. (Voy. *les ducs de Lorraine et les comtes de Provence*.)

Charles II, comte du Maine, comptait succéder au duc René, son oncle, dans l'Anjou. Mais le roi Louis XI s'en empara de nouveau, prétendant (avec raison) que, faute d'hoirs mâles en ligne directe, il devait, comme apanage, revenir à la couronne, et il l'y réunit en effet. Charles ne fit aucune démarche pour s'opposer à cette réunion. Mais René II, duc de Lorraine, et petit-fils, par Yolande, sa mère, de René, duc d'Anjou, prétendit à la succession de ce dernier, et intenta à ce sujet un procès, qui fut terminé à son désavantage,

---

DUCS DE TOURAINE.

chambaud, son fils aîné, avec Jean Stuart, comte de Bouchan, son gendre, qui défirent les Anglais au grand Beaugé, le 22 mars, veille de Pâques 1421. Charles étant monté sur le trône, il vint lui-même en France avec son fils puîné, Jacques de Douglas, à la tête d'un grand nombre de gentilshommes écossais, et cinq à six cents hommes de troupes réglées. Ils abordèrent à la Rochelle, d'où Archambaud vint trouver le roi à Châtillon-sur-Indre, et de-là, il le suivit à Bourges. Sa majesté, par reconnaissance des services qu'il venait de lui rendre dans un tems si critique, le créa lieutenant-général de ses armées, et, pour se l'attacher encore plus étroitement, lui donna, comme on l'a dit, le duché de Touraine, pour lui et ses hoirs mâles, avec la réserve des droits royaux et des châteaux de Chinon et de Loches. La chambre des comptes qui se tenait à Bourges, fit difficulté d'enregistrer ces lettres. Mais le roi l'ayant mandée, lui enjoignit de procéder à cette vérification, ce qui fut exécuté le 25 avril 1424. Il fit son entrée solennelle à Tours le 27 mai suivant. Tandis qu'il était en cette ville, les Anglais continuaient en France leurs conquêtes. Archambaud, apprenant qu'ils venaient de se rendre maîtres d'Ivri, partit en diligence pour aller à leur rencontre, et prit en passant Châteaudun, où le duc d'Alençon, le maréchal de la Fayette, le vicomte de Narbonne, et d'autres seigneurs, vinrent le joindre. Le duc de Bedford ayant su que le duc de Touraine était à Verneuil, qu'il venait de reprendre, lui manda, par un héraut, qu'il désirait de boire avec lui, et qu'il le priait de l'attendre. Le duc répondit qu'il était venu exprès pour cela d'Ecosse. Les deux armées se trouvèrent en présence, auprès de la Justice de Verneuil, le 17 août 1424. Les Français ayant été mis en déroute, le duc de Touraine, Jacques, son fils puîné, et Jean Stuart, comte de Bouchan, connétable de France, perdirent la vie dans cette malheureuse journée. Leurs corps furent rachetés des Anglais, transportés à Tours, et enterrés sans pompe au milieu du chœur de la cathédrale. Archambaud de Douglas avait épousé MARGUERITE STUART, fille de Robert III, roi d'Ecosse, et de Marie Brus, dont il eut quatre enfants : Archambaud, qui porta le titre de duc de Touraine; James ou Jacques, tué avec son père, comme on vient de le voir; Marguerite, femme de Guillaume Sainclair; et Elisabeth, femme de Jean Stuart, comte de Bouchan et connétable de France. Après la mort d'Archambaud de Douglas, on s'imagina qu'il ne laissait point de postérité mâle, parce qu'on supposa mort son fils aîné, qu'il avait laissé malade en Ecosse, lorsqu'il passa en France. Dans ce préjugé, le roi Charles VII disposa du duché de Touraine en faveur de Louis III, duc d'Anjou.

Le comte de Wighton (c'est ainsi qu'on nommait le fils aîné d'Archambaud de Douglas) ayant appris le don qui avait été fait de la Touraine au duc d'Anjou, réclama ses droits, et fit supplier le roi de lui rendre justice. Charles VII reconnut son erreur; promit au comte de Wighton de le dédommager, et lui permit de porter le titre de duc de Touraine, mais sans déroger à ce qu'avait obtenu le duc d'Anjou. Le comte de Wighton mourut en Ecosse, le 26 juin 1438, laissant de Mathilde, sa femme, trois enfants; Guillaume, qui porta aussi le titre de duc de Touraine, David, et Béatrix. Les deux frères furent tués, l'an 1444, au château d'Edimbourg. Enfin, jusqu'à JAMES VI, comte de Douglas, les aînés de cette maison ne cessèrent de se qualifier ducs de Touraine. (Carreau, *Hist. manuscrite de Tours.*) Nous ne parlons point ici du don que le roi d'Angleterre, Henri VI, soi-disant roi de France, fit de la Touraine et de ses dépendances à son cousin Jean, comte d'Arundel, par lettre du 8 septembre 1434, n'exceptant que le château et la châtellenie de Loudun. (*Rec. de Colbert*, vol. 52, fol. 331.) Il paraît que ce don fut sans effet : les Anglais ne possédaient rien alors en Touraine.

par arrêt du conseil, l'an 1484, sous le règne de Charles VIII. Pendant le cours de ce procès, Louis XI, par lettres données au Plessis du Parc-lez-Tours, dans le mois d'octobre 1481, confirma la chambre des comptes établie à Angers par les ducs d'Anjou, *pour plusieurs causes et raisons*, dit-il, *et mesmement que les ducs d'Anjou, qui par ci-devant y ont esté, estoient gens de bon et haut couraige; tellement que en leur tems ils ont traité grandes et hautes affaires tant en nostre royaume que aultres pays, lesquelles, comme dignes de mémoire, ont esté rédigées et escriptes dans ladicte chambre, qui nous est une chose moult plaisante et agréable: et pour rien ne vouldrions iceux escripts déplacer et mettre ailleurs en confusion et aultres escripts, et ne nous seroit proufit ne agréable chose d'y faire mutation; car en ladicte chambre promptement se peuvent à toute heure trouver plusieurs lettres, chartres, inscriptions et beaux faits, par les gens de ladicte chambre, rédigés, comme dict est, par escript, et mis en très bon ordre et à nous proufitable.... et pour ces causes et aultres à ce nous mouvant, avons de nostre autorité et puissance, par édict royal, délibéré, conclu, et ordonné.... que ladict chambre à Angers sera et demourera.* (*Trésor des chartes*, tom. II, p. 61.) L'Anjou, irrévocablement réuni à la couronne, ne fut plus qu'un titre d'apanage, réservé aux fils puînés de nos rois. C'est à ce titre que Charles VIII le possédait du vivant de son père. François I[er]. donna, depuis, l'Anjou à sa mère; mais ce ne fut point à titre d'apanage. La définition même de ce mot en interdit l'idée, par rapport à cette donation. Les quatre fils de Henri II ont porté successivement le titre de ducs d'Anjou. Louis XIV fit porter ce titre à deux de ses fils, morts en bas âge. Philippe V, roi d'Espagne, et Louis XV, l'ont porté de même avant de monter sur le trône, ainsi qu'un fils de ce dernier.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DU MAINE.

Le Maine, province située entre la Bretagne, l'Anjou, la Touraine, le Vendômois, le Perche et la Normandie, était originairement occupé par trois peuples, les *Aulerci Cenomani*, qui étaient les plus nombreux, les *Aulerci Diablintes*, et les *Arvii*. (D'Anville.) Mais le nom des premiers a prévalu dans le pays, qui n'est presque plus connu, depuis le quatrième siècle, que sous le nom de *Cenomania*. Les Manseaux furent du nombre de ceux qui par leurs colonies se rendirent maîtres, sous Bellovèse, leur chef, de la partie de l'Italie que les Romains appelèrent depuis Gaule Cisalpine. Ils y bâtirent en particulier les villes de Trente, de Crême, de Bergame, de Bresse, de Crémone, de Mantoue et de Vérone, dont les peuples continuèrent d'être appelés de leur ancien nom, *Cenomani*. Ceci arriva vers l'an 164 de Rome, 590 ans avant Jésus-Christ. Les Manseaux, lorsque César entra dans les Gaules, se confédérèrent avec les Auvergnats et d'autres peuples, pour defendre leur liberté. Apprenant qu'ils faisaient le siége d'Alise, ils accoururent au secours de la place; mais l'habileté du général romain rendit leurs efforts inutiles. Marchant de conquête en conquête, il arriva enfin sur leurs terres, et les contraignit de subir le joug. Les Francs, dans la suite, eurent moins de peine à les réduire sous leurs lois. Fatigués et excédés par les exactions des officiers romains, ils s'offrirent d'eux-mêmes à ces nouveaux conquérants. On ne sait pas la date précise de cette révolution; mais on voit que, du tems de Clovis, Rigomer, prince du sang de Mérovée, possédait le Maine à titre de royaume, comme Ragnacaire, son frère, jouissait du Cambresis. Tous deux furent les victimes de l'ambition de Clovis, qui les fit massacrer pour envahir leurs états. Il paraît que les Manseaux ne se donnèrent pas sans résistance au meurtrier de leur roi. On voit en effet que Clovis amena dans le Maine une armée qui dévasta ce pays. Saint Principe, alors évêque du Mans, où la religion chrétienne s'était établie par le ministère de l'evêque Saint Julien, au troisième siècle de l'église, obtint, par l'entremise de Saint-Remi, dont il était parent, la liberté de ses clercs et la cessation du carnage. Ceci arriva l'an 510. Les successeurs de Clovis établirent des comtes pour gouverner cette province. Mais Childebert III, à l'exemple de Clotaire III, laissa, par une ordonnance datée de la quatrième année de son règne (698 de J. C.) le choix de ces gouverneurs à l'evêque diocésain (c'était alors Berlemond), aux abbés et aux notables du pays. (Mabill. *Ann. Ben*, t. I, p. 616.) Cette ordonnance ne fut point fidèlement exécutée. Plusieurs s'emparèrent successivement de ce gouvernement, et furent dépouillés par d'autres usurpateurs. Tels furent Rotgaire, Hunold, Hatton, Roger, Milon, et Grippon, fils de Charles Martel, à qui ses frères, Carloman et Pepin, enlevèrent le Maine avec ce qui devait lui revenir de la succession de leur père. Le Maine, par la suite, fut compris dans le département du duché de France, qui commença à se former sous le règne de Charles le Chauve. Robert le Fort, tué par les Normands en 866, Eudes, son fils aîné, depuis roi de France, Robert, frère d'Eudes, mort en 923, Hugues le Grand et Hugues Capet, son fils, possédèrent le Maine comme ducs de France. Ils avaient sous eux des comtes particuliers pour gouverner en leur nom les provinces de leur département. Mais il paraît que le Maine avait

un comte avant l'érection du duché de France. On trouve en effet sous le règne de Louis le Debonnaire, un **Roricon**, comte du Maine, frère de Gauzbert, abbé de Saint-Maur-des-Fossés, puis de Saint Maur-sur-Loire, fils, l'un et l'autre, de Goslin et d'Adeltrude. D. Vaissète, (t. I, p. 719) place, vers l'an 841, la mort de Roricon, quatre ans ou environ, avant celle de l'abbé Gauzbert, son frère. Ce comte avait épousé, 1°. **Rotrude**, fille aînée de Charlemagne, dont il laissa Louis, abbé de Saint-Denis et chancelier de France, mort en 867; 2°. **Blichilde**, qui le fit père de Roricon II, l'un de ses successeurs; de Gotfrid, qui remplaça son frère; de Gozlin, moine et abbé de Saint-Maur-sur-Loire, en 845, successivement abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, chancelier de France et évêque de Paris, mort, l'an 886, en défendant cette ville contre les Normands qui en faisaient le siége. Du second mariage de Roricon I, sortit encore une fille nommée Blichilde comme sa mère, et femme de Bernard, frère d'Emenon, comte de Poitiers.

Les comtes, à leur établissement, surtout ceux qui avaient un grand district, eurent soin de se donner des lieutenants pour exercer leurs fonctions, soit en cas d'absence, soit en cas de maladie ou d'autre empêchement. On nommait ces lieutenants vicomtes. Ce fut sur ceux-ci que les comtes, lorsqu'ils eurent rendu leurs gouvernements héréditaires, se déchargèrent de leurs fonctions les plus pénibles, et surtout de l'exercice de la justice. Pour se les attacher plus étroitement, ils unirent au titre de vicomte, des fiefs considérables avec différents droits. On vit ces vicomtés, devenues héréditaires, rentrer dans le partage des successions et se diviser entre les différentes branches de la même famille. De là les vicomtes de Frênai, les vicomtes de Sainte-Suzanne, les vicomtes du Lude, etc. Lorsque plusieurs terres, à l'une desquelles était attaché le titre de vicomté, portaient le même nom, on distinguait celle-ci par cet attribut, en disant, par exemple, Beaumont-le-Vicomte, Frênai-le-Vicomte, etc. Ceux mêmes qui ne tenaient que le nom de la famille vicomtale, y ajoutèrent le titre de vicomte, et cet usage a long-tems persévéré.

GAUZBERT.

841 ou environ. **Gauzbert**, dont on ignore l'origine, fut le successeur de Roricon I, dans le comté du Maine par la nomination du roi Charles le Chauve. Ce monarque, ayant été obligé, l'an 849, d'évacuer les villes de Nantes et de Rennes, qu'il venait de conquérir sur les comtes Nomenoé et Lambert, chargea Gauzbert de continuer la guerre contre ces deux comtes. Gauzbert fit prisonnier Garnier, frère de Lambert, et le livra entre les mains de Charles le Chauve. Mais Lambert, l'an 850, aidé par Noménoé, vengea la captivité de son frère en faisant le siége du Mans, où Gauzbert ne l'attendit pas. (*Chron. Ademari*, et Morice, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 42.) Gauzbert eut sa revanche deux ans après. Ayant surpris Lambert dans une embuscade, il le mit à mort le 1er. mai 852. (Morice, *ibid.* p. 43.) Les Nantais vengèrent la mort de leur comte dans une pareille surprise, où périt Gauzbert au mois de mars de l'année suivante. (Bouquet, t. VII, p. 226.)

RORICON II.

853. **Roricon II**, fils de Roricon I, et successeur de Gauzbert au Maine, eut de plus, une partie de l'Anjou dans son département, comme on le voit par une charte de Saint-Maur-sur-Loire, où il est qualifié comte d'Anjou. Il fut tué, l'an 866, en combattant contre les Normands. (Vaissète, *ibid.*)

GOTFRID, ou GOSFRID.

866. **Gotfrid** fut nommé par le roi Charles le Chauve, pour succéder à Roricon II, son frère. Il servit avec fidélité son bienfaiteur : mais après la mort de ce prince, arrivée l'an 877, il se révolta contre Louis le Bègue; on ignore par quel motif. Il y a bien de l'apparence que cette levée de boucliers occasiona sa destitution. C'est à-peu-près tout ce que nous savons des comtes du Maine avant le milieu du xe. siècle.

HUGUES I.

955 ou environ. **Hugues I**, fils de David, seigneur puissant dans le Maine, et même issu de Charlemagne, suivant l'opinion qui avait cours du tems d'Orderic Vital (l. 4, p. 532), fut établi comte de cette province, l'an 955 au plus tard, par Hugues le Grand, duc de France. Il confirma, cette année, la fondation faite par son père, d'une église collégiale, qui subsiste encore de nos jours (1785) au Mans, sous le titre de Saint-Pierre de la Cour. C'est donc une erreur dans quelques modernes de ne faire commencer son gouvernement qu'en l'an 970. Hugues eut des démêlés fort vifs avec Sigenfroi, de la maison de Bellême, évêque du Mans. Bouchard, comte de Vendôme, auprès duquel le prélat s'était réfugié, prit son parti, et fit la guerre à Hugues avec assez peu de succès; ce qui engagea Sigenfroi à se réconcilier avec Hugues. Ce comte fut du nombre de ceux qui vinrent au secours d'Eudes II, comte de Champagne, dans la guerre qu'il eut avec Richard II, duc de Normandie. Les troupes du Champenois ayant été fort maltraitées l'an 1006, devant le château de Tillières, Hugues fut obligé de se réfugier dans une étable de moutons, d'où il regagna le Mans avec peine, déguisé en berger. (Bouquet, t. X, p. 187; Morice, *Hist. de Bretagne*, t. I.) Foulques Nerra, comte d'Anjou, trouvant le Maine à sa bienséance, entreprit de l'envahir. *Il subjugua par violence le comte Hugues*, dit Orderic Vital; ce qui signifie au moins qu'il le força de se reconnaître son vassal. Hugues avait enlevé auparavant, à Ives de Bellême, une partie du Sonnois, enclavé dans le Maine, et donné, en présence de Sigenfroi, évêque du Mans (décédé en 994), plusieurs terres de ce canton, à l'abbaye de la Couture : *Dedi et concessi*, dit-il dans la charte de donation, *prædicta nostra propria quæ in terra Sagonensi sunt sita.* (Le Courvaisier, *Hist. des évêques du Mans*, p. 326.) Hugues signa, l'an 1015, une charte en faveur de l'abbaye de Tuffé. (Martenne, *Ampl. coll.* t. I, p. 973.) C'est le dernier trait connu de sa vie, qu'il peut avoir terminée cette année. Il laissa de son mariage, Herbert, qui suit. Il avait eu deux autres fils, Hugues et Foulques, qui moururent avant lui. (Bouquet, t. XI, p. 631.)

HERBERT I, DIT ÉVEILLE-CHIEN.

1015. **Herbert I**, fils de Hugues I, lui succéda étant fort jeune, *admodum juvenis* (*Spicil.*, tom. X, pag. 538), dans le comté du Maine, en 1015 au plutôt. Il eut le surnom d'**Éveille-Chien**, *Evigilans-Canem*, parce que, dans ses expéditions militaires, il prenait ordinairement le tems de la nuit pour surprendre ses ennemis. Foulques Nerra, toujours jaloux de joindre le Maine à ses états, profita de la jeunesse d'Herbert, pour tâcher de consommer son projet; mais il trouva dans le comte adolescent, une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Foulques, après avoir éprouvé la valeur d'Herbert, aima mieux l'avoir pour ami que pour ennemi : ils firent la paix, et marchèrent ensemble contre Eudes II, comte de Blois, qu'ils battirent, le 6 juillet 1016, près de Pontlevoi. Herbert avait dans sa capitale un antagoniste avec lequel il eut des démêlés, qui furent longs et produisirent de très-fâcheux effets. C'était l'évêque Avesgaud de Bellême. Leur querelle éclata à l'occasion d'un fort, que le prélat avait fait bâtir à Duneau, près de Connerai. Herbert, jugeant cette entreprise préjudiciable à ses intérêts, part à l'entrée de la nuit, surprend le fort, et le rase avant le jour. Avesgaud n'étant pas en force pour se venger, se retire à Bellême, auprès du comte Guillaume, son frère, et lance de

là une excommunication contre le comte du Maine. Mais, voyant qu'elle ne faisait nul effet sur l'esprit de son adversaire, il lève des troupes et marche contre lui, avec son frère. Guillaume de Jumiége dit qu'il y eut une bataille, où d'abord, Herbert fut vainqueur, mais ensuite battu et mis en fuite par Gerric, fils d'Ernaut le Gros, lieutenant du comte du Perche. Un accord, ménagé par des amis communs, mit fin à ces hostilités.

Herbert, dont le père avait enlevé à Ives, seigneur de Bellême, une partie du Sonnois, enclavé dans le Maine, jalousait fort l'autre portion de ce canton. Ce fut l'occasion d'une guerre qu'il eut avec Guillaume I, fils d'Ives, et comte du Perche. Celui-ci la soutint valeureusement, encouragé par Richard II, duc de Normandie, et secondé par un des plus braves chevaliers de son tems. C'était Géroie, *de Curte Sedaldi*, qui de Bretagne était venu s'établir dans le Perche. Géroie fit tête long-tems au comte du Maine; mais enfin il fut défait dans un combat et obligé de prendre la fuite. Il répara néanmoins ce revers; et, ayant rassemblé les débris de l'armée de Guillaume, il battit Herbert à son tour, et l'obligea d'évacuer le Sonnois (Bouq., tom. XI, pag. 632, *ex Will. Gemm. et Orderico.*)

L'an 1026, Foulques Nerra, toujours ami, en apparence, d'Herbert, l'attire à Saintes, dont il était maître, sous prétexte de lui donner cette ville en fief. L'ayant en son pouvoir, il le promène, le 4 mars, dans toutes les parties du château, et l'enferme dans la plus reculée, tandis que la comtesse d'Anjou amuse la femme d'Herbert. Celle ci trouva le moyen de s'échapper; et sa fuite sauva la vie à son époux, parce que Foulques craignit que les Manseaux, par elle excités, ne cherchassent à venger la mort de leur comte. Herbert en fut quitte pour environ deux ans de prison, au bout desquels il fut relâché moyennant une très-forte rançon. (*Wilelm. Malmesb.*, liv. 3.) A son retour, les hostilités recommencèrent entre lui et l'évêque Avesgaud. L'historien des evêques du Mans prétend que ce fut Herbert qui viola les conditions du traité qu'ils avaient fait ensemble. Quoi qu'il en soit, le prélat ne se croyant pas en sûreté dans sa ville épiscopale, en sortit pour se retirer à la Ferté-sur-Huigne, autrement la Ferté-Bernard, place assez forte pour ne pouvoir être emportée que par un siége dans les formes. Herbert, ayant appelé à son secours Alain III, duc de Bretagne, vint se présenter devant la Ferté, qu'ils assiégèrent, et dont ils se rendirent maîtres par composition. Chassé de cette retraite, Avesgaud employa la médiation de Fulbert, évêque de Chartres, pour ramener Herbert à des sentiments de paix. Fulbert écrivit au comte une lettre très-forte qui fit son effet. Herbert l'engagea par sa réponse à venir au Mans, et là, en sa présence, il rendit la Ferté à son évêque, avec lequel il se réconcilia. Cependant le duc de Bretagne, après la prise de la Ferté, avait été faire le siége du Lude, en Anjou. Foulques Nerra, étonné de cette incartade, lui en envoya demander la raison. Il répondit que c'était pour venger le comte Herbert du traitement perfide et barbare qu'il lui avait fait, protestant et jurant qu'il ne se retirerait point, que Foulques ne lui eût remis sa rançon et rendu les otages qu'il avait reçus de lui. Foulques aima mieux le satisfaire, que de s'exposer au risque de perdre une de ses meilleurs places. Herbert, en faisant la paix avec Avesgaud, s'était raccommodé en même tems avec toute la maison du prélat. Guillaume, seigneur de Bellême, voulut, en vertu de cette réunion, l'engager dans une guerre qu'il avait avec Richard III, duc de Normandie. Mais Herbert ayant refusé d'y entrer, Guillaume envoya ses deux fils faire le dégât dans le Maine. Le duc étant venu au secours d'Herbert, livra bataille aux deux fils de Guillaume, dont l'un périt dans l'action, et l'autre y fut dangereusement blessé: double événement qui causa la mort au père par le chagrin qu'il en eut. Son troisième fils et son successeur, Robert, voulut continuer la guerre, et n'eut pas un meilleur sort. Il tomba, l'an 1031, entre les mains des Manseaux, qui le retinrent prisonnier pendant deux ans au château de Bâlon. Ses vassaux entreprirent de le délivrer; mais, ayant battu les Manseaux, ils usèrent si mal de leur victoire, que ceux-ci, pour se venger, assommèrent Robert dans sa prison. Les brouilleries entre Herbert et l'évêque Avesgaud s'étant renouvelées, le prélat, poussé à bout par ce comte, l'avait excommunié pour la deuxième fois, après quoi il partit, l'an 1032, pour la Terre Sainte. Il ne revit plus son diocèse, et mourut à son retour, l'an 1036, à Verdun. Herbert finit ses jours la même année, le 13 avril suivant le Nécrologe de la Couture du Mans. Il laissa de son mariage un fils en bas âge, qui suit, avec trois filles: Gersende ou Hersende, femme de Thibaut III, comte de Blois, puis d'Azzon, marquis de Ligurie; Biote, mariée à Gauthier, comte d'Amiens; et Paule, femme de Lancelin, sire de Baugenci (*Voyez* Alain III, *comte de Bretagne.*)

HUGUES II.

1036. Hugues II, fils d'Herbert Eveille Chien, lui succéda en bas âge, l'an 1036, sous la tutelle d'Herbert Baccon, son grand-oncle. Ce tuteur infidèle entreprit de dépouiller son pupille. Mais il fut traversé dans ses vues ambitieuses par l'évêque Gervais de Château-du-Loir, qui était parrain du jeune comte. Les Manseaux se joignirent au prélat. Mais Baccon, étant plus fort, le chassa du Mans, où il ne rentra qu'après deux ans d'exil. Les querelles s'étant depuis renouvelées entre lui et l'usurpateur, il eut recours à Geoffroi Martel, comte d'Anjou, dont il obtint la protection en s'engageant à lui faire avoir du roi, pour sa vie, la garde de l'évêché du Mans (1). Avec ce secours les Manseaux vinrent à bout de chasser Baccon, et de mettre Hugues en jouissance du comté du Maine. Mais Gervais, n'ayant plus besoin du comte d'Anjou, négligea l'engagement qu'il avait pris avec lui. Geoffroi Martel n'était pas un prince à qui l'on pût manquer impunément. Pour se venger de la mauvaise foi du prélat, il vint l'assiéger dans le château du Loir. On donne encore une autre raison de cet acte d'hostilité; c'est, dit-on, parce que Gervais avait fait épouser à Hugues, l'an 1040, Berthe, fille d'Eudes II, comte de Blois, et veuve d'Alain III, duc de Bretagne, malgré le comte d'Anjou, qui désapprouvait ce mariage, et peut-être toute

(1) *Videns verò præsul suum episcopatum nec per regem nec per se ipsum a Baccone posse defendi, petirit quiddam a rege Henrico quod utinam non petisset; scilicet ut daret episcopatum Gaufrido Andegarorum Comiti, scilicet dum viveret ut liberius à Comite Cenomanico illum defenderet: illo etenim mortuo, in regiam manum rediret. Quod factum versum est in malum.* (*Mabill. Analect.*, tome III, page 305.) Les comtes d'Anjou, successeurs de Geoffroi Martel, se maintinrent dans la possession de ce droit de régale, dont ils abusèrent pour vexer l'église du Mans, ainsi que celle d'Angers, sur laquelle ils avaient acquis le même droit. Mais quand nos rois, successeurs de Philippe Auguste, dans la main duquel étaient rentrés l'Anjou et le Maine, donnerent en apanage ces comtés, ils eurent soin de se réserver la régale de leurs évêchés. C'est ce que fit le roi Philippe le Bel dans ses lettres-patentes du mois d'avril 1392, par lesquelles il donne à Charles, son frère, comte de Valois, d'Alençon et du Maine, la garde de toutes les églises d'Anjou et du Maine; car il en excepta la garde des églises cathédrales d'Angers et du Mans, comme aussi des autres églises qui étaient en la garde spéciale du roi par un privilége particulier, et il en excepta encore son droit de régale durant la vacance desdites églises cathédrales, en la maniere que lui et les rois ses prédécesseurs l'avaient eu depuis que les comtés d'Anjou et du Maine avaient commencé d'être possédés par Charles I, roi de Sicile et comte desdits comtés. Toutefois, Philippe de Valois, qui, par son avénement à la couronne, avait réuni au domaine royal l'Anjou et le Maine, donnant à Jean, son fils aîné, ces deux comtés avec le duché de Normandie, lui abandonna la régale de leurs évêchés, ne s'en réservant que le service du fief, le ressort et la souveraineté royale. Mais cet exemple ne peut être tiré à conséquence, parce que Jean était héritier présomptif de la couronne. (Brussel, pp. 299 *et seq.*)

autre alliance du jeune comte, dans l'espérance de lui succéder. (Bouquet, tom. XI, pag. 136.) Quoi qu'il en soit, le comte d'Anjou, trouvant dans les assiégés plus de résistance qu'il n'avait espéré, substitua la ruse à la force. Ayant donc attiré Gervais dans son camp, sous prétexte d'une conférence amiable, il se rendit maître de sa personne, et le retint prisonnier pendant l'espace de sept ans, comme on le voit par les actes du concile de Reims, tenu en 1049, où il est menacé d'excommunication, s'il ne rend la liberté au prélat. Geoffroi déféra à cette menace; mais pour prix de sa liberté, il obligea Gervais à lui céder le château du Loir, avec d'autres places qui étaient à sa bienséance, et à promettre de ne point rentrer au Mans, tant que lui Geoffroi vivrait. Le prélat se retira en Normandie auprès du duc Guillaume, qui le retint à sa cour, où il fut traité avec distinction. Mais, l'an 1055, il fut pleinement dédommagé de ses infortunes, en montant sur le siége de Reims, et par la dignité de chancelier du royaume, qui était comme annexée à ce siége, dont elle fut néanmoins séparée après la mort de Gervais. A l'égard du comte Hugues, il resta sous la tutelle de Geoffroi, qui commanda en souverain dans le Maine. Une mort prématurée termina cette espèce de captivité. Hugues finit ses jours le 7 avril 1051, laissant de son mariage Herbert, qui suit, et N., mariée à Geoffroi, seigneur de Mayenne. Après la mort de Hugues, les Manseaux, découragés, se rendirent à Geoffroi Martel, qui entra par une porte de leur ville, tandis que la comtesse Berthe sortait par une autre avec ses enfants.

HERBERT II.

1051. **Herbert** II était en bas âge, c'est-à-dire au-dessous de vingt et un ans, à la mort de Hugues II, son père, suivant Guillaume de Malmesburi, et non pas son frère, comme le prétend M. de Saint-Marc. Geoffroi Martel, se portant pour administrateur du Maine pendant sa minorité, continua d'exercer dans ce pays toute l'autorité comtale jusqu'à la fin de ses jours. Herbert y était cependant reconnu pour le vrai propriétaire du comté, ainsi que plusieurs actes, faits du vivant de Geoffroi, le justifient. Il ne survécut à celui-ci que deux ans, étant mort l'an 1062 (v. st.) suivant la chronique de Quimperlé, où il est appelé frère utérin de Conan, duc de Bretagne, ils étaient en effet enfants de la même mère. Tous les modernes font mourir Herbert sans alliance; mais il est certain qu'il fut marié, quoiqu'on ignore le nom de sa femme, et qu'il eut une fille nommée Marguerite, qu'on fait mal-à-propos sa sœur, laquelle, ayant été fiancée en bas âge, à Robert, fils aîné de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, mourut avant l'accomplissement du mariage, le 12 décembre 1063, et fut inhumée à Fécamp. Ce fut en considération de ces fiançailles qu'Herbert transmit en mourant le comté du Maine à Guillaume, recommandant aux Manseaux de le reconnaître pour leur seigneur, s'ils voulaient vivre en paix. (*Ordéric Vital*, p. 488) Après sa mort, Berthe, sa mère, retourna en Bretagne, où elle finit ses jours au mois de juin 1085, suivant la même chronique de Quimperlé.

GAUTHIER.

1062. **Gauthier**, comte du Vexin et non de Meulent, époux de Biote, fille d'Herbert Eveille-Chien, se mit en possession du comté du Maine après la mort d'Herbert II, par le droit prétendu de sa femme. L'année suivante, comme le marque Ordéric Vital, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, dont le fils aîné, Robert, avait été fiancé, ainsi qu'on l'a dit, à la fille d'Herbert II, encore vivante alors, vint dans le Maine, s'empara de la capitale après en avoir ravagé les environs, et emmena Gauthier avec sa femme à Falaise, où ils moururent de poison l'un et l'autre, peu de tems après, sans laisser d'enfants. (*Ordéric Vital*, l. 4, p. 534.)

GUILLAUME LE BATARD.

1063. **Guillaume le Batard**, duc de Normandie, après s'être rendu maître du Mans, ne le fut pas aussitôt de tout le Maine. Il trouva dans Geoffroi, seigneur de Mayenne, un rival qui lui fit acheter un peu chèrement la conquête de ce pays. A la fin, il réduisit Geoffroi à lui demander la paix; et dès-lors les Manseaux, abandonnés de leur chef, se soumirent au duc. Mais bientôt la noblesse du Maine, à la tête de laquelle était le vicomte Herbert, lasse de la domination normande, fit alliance avec Geoffroi le Barbu, comte d'Anjou, pour secouer un joug qu'elle trouvait insupportable. Guillaume, pour prévenir les effets de cette ligue, céda au comte d'Anjou la supériorité territoriale du Maine, s'en réservant l'utile et le réel. De cette sorte les Manseaux eurent deux maîtres au lieu d'un. Guillaume, afin de tenir en respect la ville du Mans, y fit construire, par la veuve d'un ingénieur anglais, un fort qu'on appelait encore du nom de cette femme, la tour de Ribandelle ou Orbandelle, dans les derniers actes de féodalité, pour en désigner la mouvance, quoique ce fort n'existât plus. Cette précaution ne réprima pas les dispositions des Manseaux à la révolte. L'an 1069, ou environ, tandis que Guillaume est occupé à réduire les Anglais rebelles, ils font venir d'Italie, Atton ou Azzon, marquis de Ligurie, avec sa femme Gersende, fille d'Herbert Eveille-Chien, et son fils Hugues, le reconnaissent pour leur comte; et ayant fait main basse sur les Normands, ils en délivrent le pays. Mais Atton, après avoir épuisé en largesses indiscrètes, l'argent qu'il avait apporté, s'apercevant qu'il était méprisé des Manseaux, prend le parti de retourner en Italie, laissant sa femme et son fils sous la garde de Geoffroi, seigneur de Mayenne. Les Manseaux, reconnaissant dans le jeune Hugues l'héritier du Maine, obéissent d'abord assez docilement au tuteur du jeune prince, et à sa mère; mais, le seigneur de Mayenne les ayant irrités par de nouvelles exactions, ils le chassent de leur ville, persécutent à outrance ses partisans, et ne connaissent plus ni lois, ni maître, ni subordination. Geoffroi prend alors le parti d'envoyer en Italie son pupille, après quoi il se retire dans son château de la Chartre-sur-Loir. Gersende reste au Mans; et ne pouvant se passer de ce seigneur, elle le rappelle et l'introduit secrètement dans la citadelle. Les Manseaux, pour le déloger, appellent à leur secours Foulques le Rechin, comte d'Anjou, qui, n'ayant pas approuvé l'accommodement fait entre Geoffroi le Barbu, son frère, et Guillaume le Bâtard, prétendait toujours que le Maine lui appartenait. La ville du Mans est assiégée, et Geoffroi de Mayenne obligé de l'abandonner. Le roi d'Angleterre étant arrivé dans le Maine peu de tems après sa retraite, fait rentrer sans beaucoup d'efforts ce pays sous sa domination. (*Gesta Cenoman. Episcop.*) Mais Foulques le Rechin ne laissa pas longtems Guillaume paisible possesseur de ce pays, dont il s'était retiré à son approche. Par ses pratiques secrètes, il se fit une révolution générale dans le Maine en sa faveur, après le départ du roi d'Angleterre. Jean, seigneur de la Flèche, vassal du comte d'Anjou, fut presque le seul qui demeura fidèle aux Normands. Foulques, l'an 1076, marche contre lui avec le duc de Bretagne, son allié, et vient l'assiéger dans sa ville. Guillaume vole à son secours. Foulques, instruit de la marche du roi d'Angleterre, lève le siége pour aller au-devant de lui. Les deux armées se rencontrent dans la lande de la Brière, près de la Flèche. Mais, sur le point de combattre, un cardinal et quelques moines, auxquels se joignirent les comtes d'Evreux et de Bellême, ayant fait leur remontrance aux chefs des deux armées, les engagèrent à faire un traité qui confirma au comte d'Anjou la suzeraineté du Maine, dont Robert, fils aîné de Guillaume, lui fit hommage en même tems. (*Ordér.* l. 4, p. 533.) Les historiens modernes se trompent d'après Duchêne, en rapportant cette expédition à l'an 1073. (*Voyez*

Bouquet, t. XII, p. 592, n.) La réconciliation de Foulques avec le seigneur de la Flèche, ne fut pas sincère, ou du moins ne fut pas durable; car nous voyons qu'en 1081 il vint assiéger cette place, la prit et la brûla. (Bouquet, *ibid.* pp. 478-479.) Gersende était morte alors, et même dès l'an 1072 au plus tard, selon Muratori. L'an 1083, Hubert, vicomte du Mans, et gendre de Guillaume I, comte de Nevers, s'étant brouille avec le roi Guillaume, se met en garde contre son ressentiment. Ne pouvant défendre ses châteaux de Beaumont et de Frênai sur la Sarte, il les abandonne, va se cantonner dans celui de Sainte-Suzanne, sur les confins de l'Anjou et du Maine, et de là fait des courses sur les Normands, chargés de garder la dernière de ces deux provinces. C'était, dit Ordéric Vital, un seigneur d'une haute extraction, d'un grand courage, d'une valeur à toute épreuve, et d'une hardiesse que rien n'étonnait. Guillaume étant venu pour l'assiéger dans Sainte-Susanne, ne put y réussir: des rochers escarpés, qui environnaient la place, en défendaient l'approche. Le monarque se contenta de faire construire un fort dans le Val-Beugi pour la tenir en bride, et partit ensuite pour la Normandie, où l'appelait une nouvelle révolte de Robert son fils. En quittant le Maine, il y laissa Guillaume et Henri, ses deux autres fils, pour continuer la guerre sous la conduite du duc de Bretagne. Elle dura l'espace de trois ans, pendant lesquels Hubert soutint si vaillamment les efforts de ses ennemis, et leur fit essuyer de si grandes pertes avec les secours qui lui étaient venus d'Aquitaine, de Bourgogne et d'autres provinces, que désespérant de pouvoir le réduire, le roi Guillaume, malgré toute sa fierté, prit le parti de lui offrir la paix. Elle se fit en rétablissant le vicomte dans tous les biens et honneurs dont il avait été privé. (*Ordéric*, l. VII.) Le roi Guillaume ne survécut guère plus d'une année à cet événement, étant mort le 8 ou le 9 septembre 1087 (Voy. *les ducs de Normandie.*) Le vicomte Hubert paraît l'avoir suivi de près au tombeau. Il avait épousé, l'an 1067, Ermengarde, fille de Guillaume I, comte de Nevers, après la mort de laquelle il se remaria, vers l'an 1086, à Godechilde. Du premier lit il eut Raoul III, son successeur; Godechilde, abbesse d'Estival; et d'autres enfants. (Martenne, *Ampliss. Coll.*, t. I, c. 518.)

ROBERT COURTE-HEUSE ET HUGUES D'EST.

1087. **Robert**, dit **Courte-heuse**, fils aîné de Guillaume le Bâtard, et son successeur au duché de Normandie, le fut de même au comté du Maine, dont il avait dès l'an 1078, comme on l'a dit, fait hommage à Foulques le Rechin, comte d'Anjou. Délivrés du joug de la domination du roi Guillaume, les Manseaux étaient disposés, pour la plupart, à se soustraire entièrement à l'obéissance des Normands. La nonchalance de Robert, qui demeurait oisif en Normandie, fortifiait ces dispositions. Mais, excité par Odon, son oncle, évêque de Bayeux, il lève une armée dont il donna le commandement, sous ses ordres, à ce même Odon, à Guillaume, comte d'Evreux, à Raoul de Conches, à Guillaume de Breteuil, neveu de ce dernier, et à d'autres braves seigneurs. Arrivé au Mans avec cet appareil formidable, il y est reçu avec de grandes démonstrations de joie, plus apparentes que sincères. Geoffroi de Mayenne, Robert le Bourguignon, Hélie, fils de Jean de la Flèche, et grand nombre d'autres seigneurs, viennent, sur sa citation, lui rendre hommage. Cependant une partie des rebelles, à la tête desquels était Payen de Montdoubleau, se tenait retranchée dans le château de Bâlon. Robert va faire le siége de cette place, qui fit une vigoureuse résistance, et ne se rendit qu'à des conditions avantageuses. De là il marcha contre le château de Saint-Célerin, où était renfermée toute la famille de Robert de Bellême, sous la protection de Robert Quarrel, chevalier plein de valeur, qui ne se démentit point à la défense de cette place: mais la famine triompha de son héroïsme. Forcé par là d'ouvrir les portes aux assiégeants, il fut pris et amené au duc, qui lui fit crever les yeux. Plusieurs autres des assiégés furent, par sentence du conseil de guerre, condamnés à perdre une partie de leurs membres; après quoi le duc, sur les remontrances de Geoffroi de Mayenne, donna le château de Saint-Célerin à Robert Giroie, qui était venu le réclamer comme lui appartenant par droit d'héritage. (*Ordéric Vit.*, l. 8, p. 673.) La terreur s'étant dissipée après le départ du duc, les Manseaux revinrent à leur ancienne aversion contre les Normands, et la firent éclater en 1089 par un soulèvement presque universel. Le duc Robert, qu'une maladie retenait pour lors, engagea Foulques le Rechin à donner ses soins pour calmer la sédition. Foulques y réussit pour le moment, et Robert en reconnaissance lui fit avoir en mariage Bertrade de Montfort, nièce de Simon, comte d'Evreux. Mais les troubles recommencèrent bientôt dans le Maine. Hélie, seigneur de la Flèche, dont nous marquerons plus bas l'origine, les entretenait sous prétexte de défendre les intérêts du duc Robert, mais dans le vrai pour se rendre maître du comté. S'étant emparé du château de Bâlon, l'an 1089, il ravage le pays, s'introduit par surprise dans le Mans, dont il maltraite les citoyens qui lui étaient le plus opposés; et s'étant saisi de la personne de l'évêque Hoël, il l'envoie prisonnier au château de la Flèche. (*Gesta Cenoman. Episc. apud*, Bouq., tome XII, page 542.) Irrités de cette persécution, plusieurs barons, à la persuasion de Geoffroi de Mayenne, rappellent, par une députation, Hugues, fils du marquis Atton, qui d'Italie était venu s'établir à Langres, suivant le roman de Rou, et le proclament comte du Maine, à la Chartre sur-Loir. Hélie, apprenant l'arrivée de Hugues, remet en liberté l'évêque Hoël après lui avoir fait satisfaction. (*Acta Cenoman. Episcop.*, *ibid.*) Le prélat se rend peu de tems après en Normandie pour faire part au duc de ce qui se passe au Maine. Robert lui conseille de laisser faire les Manseaux, pourvu qu'ils ne le contraignent pas lui-même de faire hommage au nouveau comte. (S. Marc, *Abr. de l'Hist. d'Ital.*, tome IV.) Pendant l'absence du prélat, Hugues fait son entrée au Mans, et s'empare de la maison épiscopale, dont il s'approprie tous les effets. L'évêque, à son retour, n'osant rentrer dans la ville, s'arrête à l'abbaye de Saint-Vincent, dans le faubourg, d'où il envoie des députés pour traiter avec Hugues. Celui-ci exige, pour le recevoir, qu'il reconnaisse tenir de lui son évêché. Le prélat ne pouvant s'y résoudre, va trouver en Angleterre le roi Guillaume II, pour l'engager à venir faire la conquête du Maine. De retour au bout de quatre mois, sans avoir rien obtenu, il se retire au monastère de Solêmе, près de Sablé. (Bouquet, *ibid.*) Hugues, cependant, se comportait en tyran dans la ville du Mans, pillant les biens de l'évêque et de tous ceux qui lui étaient attachés. Quelques chanoines, craignant qu'il ne fît main-basse sur le trésor et les vases sacrés de la cathédrale, les transportent dans l'asile de leur évêque. A la fin, le peuple du Mans, ennuyé de l'exil de son pasteur, et de l'interdit qu'il avait jeté sur la ville, en vint des murmures à la sédition. Hugues, pour apaiser le tumulte, se hâta de faire sa paix avec le prélat. Hoël rentra dans le Mans, comme en triomphe, le 28 juin, veille des Saints Apôtres, l'an 1090. (*Ibid.*) Le mépris que les Manseaux témoignèrent dès-lors pour leur comte, lui fit prendre le parti d'abdiquer. Dans cette disposition il vendit son comté pour la somme de dix mille sous d'or à Hélie de la Flèche, son cousin, et abandonna le pays pour retourner en Italie. Voici la suite de son histoire.

M. Muratori (*Antich. Est.*, c. 27) rapporte une convention qu'il y fit, le 6 avril 1095, avec Foulques, son frère, par laquelle il lui vend ses prétentions sur divers états que le marquis Azzon, leur père, avait cédés au même Foulques. L'an 1097, Foulques et Hugues, suivant Berthold de Constance, eurent la guerre avec Welphe, duc de Bavière, leur frère consanguin, touchant la succession de leur père. M. Muratori dit que depuis ce tems on ne voit point ce que Hugues devint;

mais il est probable qu'il quitta de nouveau l'Italie pour revenir en France, et qu'il est le même que cet Hugues le Manseau, qui, s'étant fixé dans l'Auxerrois, y acquit plusieurs terres, nommément celle de Saint-Vrain, en épousant la fille du seigneur, nommée Béatrix, et travailla à en envahir d'autres. L'histoire contemporaine des évêques d'Auxerre rapporte plusieurs entreprises que Hugues le Manseau fit sur cette église. Il lui enleva les dîmes d'Oisi, qu'il faisait valoir comme son propre bien; et ce ne fut pas sans de grandes peines que l'évêque Humbaud vint à bout de l'engager à s'en dessaisir. A Cône, où il avait un domaine, il usurpa la seigneurie qui appartenait à la même église, et s'y maintint avec le secours des comtes de Blois et d'Anjou contre les armées du roi de France (Louis le Gros), du comte de Nevers et de l'évêque d'Autun, qui étaient venus l'y assiéger. L'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre eut aussi à se plaindre d'un château qu'il avait bâti sur la terre d'Annai, à une lieue de la Loire, dont elle était propriétaire. (Le Beuf, *Mém. sur l'Histoire d'Aux.*, tome II, page 71.) Nous parlons, à l'article de Guillaume II, comte de Nevers, de la querelle que Hugues eut avec lui pour une terre qui relevait du comte de Blois. Hugues le Manseau vivait encore l'an 1131, comme le prouve son seing, apposé à la charte d'une donation faite cette année à l'abbaye de Villegondon. (D. Viole, *Mém. mss. sur l'Auxerrois.*) Il avait épousé (en premières noces), suivant le P. Sebastiano-Paoli (*Cod. Diplom. di Malta*, t. I, p. 382), Héria, fille de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre. Ordéric Vital (l. 8, p. 684) dit que l'ayant répudiée, il fut pour ce sujet excommunié par le pape Urbain II.

HÉLIE I, DIT DE LA FLÈCHE.

1090. Hélie, fils de Jean de Baugenci, seigneur de la Flèche, et arrière-petit-fils d'Herbert Eveille-Chien par Paule, son aïeule paternelle, femme de Lancelin I, sire de Baugenci, prend possession du Maine après le départ de Hugues, et comme l'ayant acquis de lui, et comme descendant des anciens propriétaires de ce comté. Robert, duc de Normandie, se mit d'abord en devoir de le déposséder. Mais, soit indolence, soit amour de l'équité, bientôt il consentit à lui accorder la paix. Leur réconciliation fut si sincère de part et d'autre, que Robert étant sur le point de partir, l'an 1096, pour la croisade, Hélie s'offrit de l'accompagner. Mais comme le premier avait engagé son duché au roi d'Angleterre, Guillaume le Roux, son frère, pour avoir de quoi subvenir aux frais de son expédition, Hélie crut devoir préalablement aller trouver le monarque pour savoir s'il laisserait le Maine en repos durant son absence. Guillaume répond qu'il peut aller où il voudra, mais que pour lui il est déterminé à reprendre une province dont son père était en jouissance à sa mort. Sur cette réponse, Hélie change d'avis, renonce à la croisade, et tourne toute son application à mettre son pays en état de défense. Guillaume, dit Ordéric, que nous abrégeons, occupé à faire la guerre aux Bretons et aux Flamands, différa pendant deux ans l'effet de ses menaces. Mais, au commencement de 1098, pressé par les sollicitations de Robert, seigneur de Bellême, qui lui représentait comme très-facile la conquête du Maine, il se met en marche pour entrer dans ce pays. Le seigneur de Bellême était depuis plusieurs années en état de guerre avec Hélie, qui l'avait provoqué par divers actes d'hostilités qui ne furent point sans retour. (Voyez *les seigneurs de Bellême.*) Hélie avait si bien muni ses frontières, qu'il fut impossible aux Normands de les franchir. En vain attaquèrent-ils le château de Dangueul, qu'il venait de bâtir. Guillaume, obligé de s'en retourner, laisse des troupes au comte de Bellême pour continuer la guerre. Celui-ci, substituant la ruse à la force, attire Hélie dans une embuscade, où il est pris, le 28 avril 1098, après s'être vigoureusement défendu. Robert le mène aussitôt à Rouen, où était le roi d'Angleterre. Ravi de cette capture, Guillaume le fait enfermer dans la grosse tour de Rouen, et part au mois de juin pour aller se rendre maître du Mans. Mais Foulques, comte d'Anjou, à la sollicitation des Manseaux, l'avait prévenu et était entré le 1er. mai dans la ville avec ses troupes. Guillaume arrive à la tête de cinquante mille hommes devant la place, dont il forme aussitôt le siége. Mais après avoir ravagé la campagne, et brûlé le village de Coulaines, voyant le tems de la moisson approcher, il licencie une partie de son armée pour aller faire la récolte, laisse trois cents chevaliers à Robert de Bellême, avec ordre de reprendre le siége après la moisson, et s'en retourne en Normandie. Pendant son absence, le comte d'Anjou va faire le siége de Bâlon, que Payen de Montdoubleau, qui en était seigneur, avait livré au roi d'Angleterre. Mais Foulques est surpris dans une sortie des assiégés qui le mettent en fuite, et lui font beaucoup de prisonniers. De ce nombre les plus distingués furent Gauthier de Montsoreau, Geoffroi de Briolai, Jean de Blazon et Berlai de Montreuil. Le roi d'Angleterre ayant levé une nouvelle armée en Normandie, arrive à Bâlon dans la troisième semaine du mois de juillet, et de là va recommencer le siége du Mans. Effrayé à la vue de la multitude et de la belle ordonnance de ses troupes, Foulques et ses principaux officiers délibèrent, dans un conseil avec l'évêque Hildebert, de lui abandonner la place, à condition de remettre Hélie et les autres prisonniers en liberté. Le roi d'Angleterre accepte la proposition qui lui fut portée par le prélat. Hélie, amené au monarque, de Bayeux, où il avait été transféré, à Rouen, noir et couvert de crasse, dit Ordéric Vital, lui fait le sacrifice de son héritage, et demande pour toute grâce d'être admis au nombre de ses courtisans. Guillaume était prêt à y consentir; mais il en fut détourné par le comte de Meulent, qui craignait d'être supplanté par Hélie dans la faveur du prince, en la partageant avec lui. Sensiblement affecté de ce refus, Hélie déclare au roi que, ne pouvant acquérir ses bonnes grâces, il fera ses efforts pour recouvrer son patrimoine. « Faites ce que vous pourrez, » lui répond généreusement Guillaume; et sur cela il lui fait expédier un sauf-conduit pour aller où il voudra. A son retour dans le Maine, vers le commencement du mois d'août, Hélie est reçu avec joie au château du Loir, et dans cinq ou six autres petites villes, où il fait réparer, ainsi que dans les villages d'alentour, les dommages que les Normands y avaient causés. Il gagna par-là les cœurs des Manseaux, et se fit sourdement une armée considérable de volontaires, avec laquelle il se mit en campagne après Pâques de l'an 1099. S'étant avancé jusqu'aux portes du Mans dans le mois de juin, la garnison de la place, commandée par le comte d'Evreux, fait sur lui une sortie où elle est repoussée. Les vainqueurs poursuivent les fuyards, entrent pêle-mêle avec eux dans la ville; et, favorisés des bourgeois, ils les contraignent de se retirer dans la citadelle. Hélie les y ayant assiégés, ils se vengent sur la ville en lançant avec leurs engins des feux qui en réduisirent la plus grande partie en cendres. Hélie emploie sans succès toutes ses machines pour les forcer à se rendre : leur résistance opiniâtre surmonte tous ses efforts et le fait penser à la retraite. Guillaume était pourtant en Angleterre. Instruit de ce qui se passait au Mans par un messager que Robert de Bellême lui avait dépêché, il pique aussitôt son cheval vers la mer (c'était à la chasse qu'il avait reçu cette nouvelle), et s'embarque sur un mauvais navire qu'il rencontre. En vain on lui représente le danger auquel il s'expose. « Je n'ai » jamais ouï dire ni lu, répondit-il froidement, qu'un roi se » soit noyé. » (*Willem. Gemmet.*, l. 8, c. 8.) Ayant heureusement abordé au port de Touques, il rassemble en diligence un corps de troupes, à la tête duquel il vole dans le Maine, et arrive dans la capitale, où il ne trouve que des ruines et point d'ennemis. Ils n'avaient pas attendu son arrivée pour déloger. S'étant rendu maître de diverses places, non sans beaucoup de peines, il va chercher Hélie dans le château du Loir, où il s'était retranché après avoir abandonné le Mans. Mais il échoua

devant cette place, et rappelé en Angleterre par des affaires pressantes, il laissa à ses lieutenans le soin de s'opposer aux progrès de l'ennemi. (*Ordéric Vital*, l. 10.) En partant du Maine, il emmena avec lui l'évêque Hildebert, successeur d'Hoël, sur le refus que lui fit ce prélat d'abattre les tours de son église, qui avaient servi aux Manseaux dans leur révolte, et pouvaient encore leur servir dans un nouveau soulèvement pour se défendre contre lui. Guillaume avait ce point fort à cœur, et ne cessait, lorsqu'il fut en Angleterre, de presser Hildebert, par promesses et par menaces, d'y consentir. Le prélat ne pouvant se résoudre à faire ce tort à son église, demandait toujours du tems pour délibérer. (*Acta Cenom. Ep.*) Cependant les troupes que Guillaume avait laissées dans le Maine tenaient en échec Hélie, et les Manseaux en respect. Mais sa mort, arrivée le 2 août de l'an 1100, changea la face des affaires. A la nouvelle de cet événement, les Manseaux ouvrent leurs portes à Hélie. La forteresse, après quelque résistance, et toutes les autres places du Maine occupées par les Normands, furent évacuées du consentement de Henri, frère et successeur de Guillaume le Roux. Depuis ce tems, Hélie ne fut plus inquiété dans la possession de son comté.

L'an 1106, Hélie accompagna Geoffroi Martel, fils de Foulques le Rechin, au siége de Candé, où ce jeune prince fut blessé mortellement, le 19 mai, dans le tems qu'il capitulait avec les assiégés. Il combattit la même année pour le roi Henri, avec ses Manseaux, contre le duc Robert, son frère, à la bataille de Tinchebrai, donnée le 27 septembre, et tua pour sa part vingt-cinq fantassins des ennemis. Il mourut, l'an 1110 (1), entre les mains d'Hildebert, son évêque, le 11 juillet, universellement regretté de ses sujets, et fut inhumé à l'abbaye de la Couture du Mans, où l'on voit son tombeau, sur lequel il est représenté en habit de guerre, maillé jusqu'à la plante des pieds, le casque ou pot de fer en tête, avec son écu de forme triangulaire, chargé d'une croix ancrée, la hache d'armes pendante à la ceinture dans un large fourreau. D. Montfaucon veut que le blason ait été ajouté à l'écu long-tems après la mort d'Hélie. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce monument fut rétabli, l'an 1641, par les soins de don Michel l'Aigneau, prieur de la Couture, comme porte l'épitaphe de ce comte, qu'il fit graver en lettres d'or capitales sur une table de marbre noir, enchâssée dans un cadre d'architecture de pierre, orné de deux colonnes de marbre jaspé. Mais Rapin de Thoyras se trompe lourdement en disant que le roi d'Angleterre fit mourir Hélie. Ce comte avait épousé, 1°. vers l'an 1090, MATHILDE, fille et héritière de Gervais, seigneur de Château-du-Loir, du Mayet, Lucé et d'Oisé, dont il eut Eremburge, ou Ermentrude, dite aussi GUIBURGE, et Sibylle, femme de Foulques V, comte d'Anjou, puis roi de Jérusalem; 2°. l'an 1109, AGNÈS, fille de Gui Geoffroi, comte de Poitiers, répudiée par Alfonse, roi de Castille et de Leon. Ordéric Vital fait un beau portrait du comte Hélie. « C'était, dit-il, un seigneur brave, rempli » d'honneur, et aimable par ses vertus sociales. Il était d'une » haute taille, d'une force extraordinaire, nerveux sans em» bonpoint. Il avait le visage basané, la barbe hérissée, et les » cheveux tondus comme un prêtre. Il parlait avec agrément » et facilité. Les personnes tranquilles et soumises n'avaient » qu'à se louer de sa douceur; mais il traitait rudement les » brouillons et les rebelles. Il observait et faisait observer rigou» reusement les lois de la justice. Pénétré de la crainte de Dieu, » il pratiquait avec ferveur tous les exercices de la religion. Sa » piété tendre et affective lui faisait souvent verser des larmes » dans la prière. Il jeûnait fréquemment, et passait régulière» ment tous les vendredis sans manger. Les églises trouvèrent » en lui un zèle défenseur, et les pauvres un père charitable. »

Le comte Hélie avait un frère nommé Henoch, qui se fit moine à la Couture du Mans sous l'abbé Juhel, et en faveur duquel il fit donation à ce monastère, vers l'an 1092, de la terre de Limnaire (*de Liminario*) et de la moitié du domaine de Boifart. (*Spic.* tom. VII, p. 190.)

FOULQUES, DIT LE JEUNE.

1110. FOULQUES, dit LE JEUNE, comte d'Anjou, fils de Foulques le Rechin, succède au comte du Maine après la mort d'Hélie de la Flèche, son beau-père. L'an 1129, il part pour la Terre-Sainte, faisant cession de ses comtés d'Anjou et du Maine à Geoffroi, son fils aîné, qui suit. Il fut couronné roi de Jérusalem, le 14 septembre 1131, et mourut le 13 novembre 1142. (Voy. *Foulques V, comte d'Anjou.*)

GEOFFROY PLANTAGENET.

1129. GEOFFROI PLANTAGENET, comte d'Anjou et du Maine, en 1129, duc de Normandie, l'an 1149, par la réduction qu'il fit de cette province. Il mourut l'an 1151. (Voy. *Geoffroi V, comte d'Anjou, et les ducs de Normandie.*)

HENRI.

1151. HENRI, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine, et roi d'Angleterre, fils aîné de Geoffroi et de Mathilde, lui succède, en 1151, et meurt en 1189. (Voy. *Henri II, duc de Normandie.*)

RICHARD, CŒUR-DE-LION.

1189. RICHARD, second fils de Henri II, roi d'Angleterre, lui succède à la couronne, et dans les comtés d'Anjou et du Maine. Il mourut le 1 avril 1199. (Voy. *Richard, roi d'Angleterre, et les ducs de Normandie.*)

JEAN SANS-TERRE ET ARTUR.

1199. JEAN SANS-TERRE, quatrième fils de Henri et d'Eléonore de Guienne, et ARTUR, petit-fils de ce prince par Geoffroi, son père, comte de Bretagne, se disputent la succession de Richard. Artur, se rend maître du Maine et de l'Anjou, dont il fit hommage à Jean Sans-Terre, ensuite de la paix qu'il fit avec lui l'an 1200, par la médiation du roi Philippe Auguste. Mais cette réconciliation ne dura pas long-tems; la guerre recommença en 1202; et le roi Jean ayant fait prisonnier Artur, le 1er. août, il le fait transférer à Rouen, où il l'égorge de sa main la nuit du jeudi-saint, 3 avril 1203. (Voy. *Jean Sans-Terre, duc de Normandie, et les rois d'Angleterre.*)

BERENGÈRE.

1204. BÉRENGÈRE, veuve de Richard I, roi d'Angleterre, ne pouvant compter sur la bonne-foi du roi Jean, son beau-frère, pour son douaire, s'adressa au roi Philippe Auguste, l'an 1204, après la confiscation des provinces anglaises en deçà de la mer, ce prince lui accorda la seigneurie du Maine. Il est certain, par plusieurs actes, que Bérengère jouissait, dans cette province, non-seulement de l'utile, mais de tous les droits honorifiques attachés à la dignité de comte du Maine. L'an 1216, elle présida, un mardi, veille de Saint-Barthélemi (23 août) à un duel qui eut lieu entre deux champions, dont l'un defendait l'honneur d'une demoiselle, et l'autre, qui était le frère de l'accusée, soutenait qu'elle était coupable, dans la vue de se faire adjuger son héritage. (Courvaissier, pag. 476.) Bérengère vivait encore en 1230, et n'était plus en 1234.

MARGUERITE DE PROVENCE.

1234. MARGUERITE de Provence, en épousant le roi saint

(1) La date que nous assignons à la mort d'Hélie est fondée sur les deux chroniques de Saint-Aubin d'Angers.

Louis, reçut en don, le 27 mai 1234, la ville du Mans avec toutes ses dependances pour en jouir de la même manière que Bérengère en avait joui. Marguerite posséda ce comté jusqu'en 1246, que saint Louis, en le lui retirant, lui donna Orléans et d'autres terres en échange.

CHARLES Ier.

1246. **Charles Ier.**, comte de Provence, fut investi, le 27 mai, des comtés d'Anjou et du Maine, par le roi saint Louis, son frère. Il mourut le 7 janvier 1285. (Voyez *les comtes d'Anjou.*)

CHARLES II.

1285. **Charles II**, dit *le Boiteux*, succéda à son père dans les comtés d'Anjou et du Maine. (*Voyez* son article *aux comtes d'Anjou.*

CHARLES III.

1290. **Charles**, comte de Valois, devint comte d'Anjou et du Maine par son mariage avec **Marguerite**, fille de Charles II. (*Voyez* son article *aux comtes d'Anjou et aux comtes de Valois.*) Il fut père de Philippe, qui suit.

PHILIPPE.

1317. **Philippe de Valois**, fils aîné de Charles, devint comte du Maine par la cession que lui en fit son père en 1317. Il parvint au trône l'an 1328, et fut sacré l'an 1318. Il investit, l'an 1332, Jean, son fils aîné, des comtés d'Anjou et du Maine.

JEAN.

1332. **Jean**, fils du roi Philippe de Valois, fut investi des comtés d'Anjou et du Maine. Ce prince, l'an 1350, étant monté sur le trône, réunit ces domaines à la couronne.

LOUIS Ier.

1356. **Louis**, second fils du roi Jean, reçut en apanage les comtés d'Anjou et du Maine. Il mourut le 20 septembre 1384.

LOUIS II.

1384. **Louis II**, fils de Louis Ier. et de Marie de Blois, succéda à son père dans le duché d'Anjou, ainsi que dans le comté du Maine, le royaume de Naples et le comté de Provence. Il mourut le 29 avril 1417. (Voy. *les ducs d'Anjou.*)

LOUIS III.

1417. **Louis III**, fils aîné de Louis II et d'Yolande, lui succède au duché d'Anjou, aux comtés du Maine et de Provence, ainsi qu'à ses prétentions sur le royaume de Naples. Il mourut sans enfants le 18 novembre 1434. (Voy. *les ducs d'Anjou.*)

RENÉ.

1434. **René**, duc de Lorraine et de Bar, second fils de Louis II, succéda, l'an 1434, à Louis III, son frère, dans le duché d'Anjou, les comtés du Maine et de Provence, et dans ses droits sur le royaume de Naples. L'an 1440, il céda le comté du Maine à Charles, son frère, qui suit, et mourut le 10 juillet 1480. (Voy. *les ducs d'Anjou.*)

CHARLES IV.

L'an 1440, **Charles IV**, comte de Mortain, troisième fils de Louis II, né l'an 1414, obtint du duc René, son frère, par convention arrêtée et signée, le 4 août, avec Isabelle, femme de ce dernier, et munie de sa procuration, le comté du Maine avec les seigneuries de Château-du-Loir, de la Ferté-Bernard, de Mayenne et de Sablé, pour les posséder après la mort d'Yolande, sa mère, qui avait le comté du Maine pour son douaire, et les transmettre à ses héritiers, tant directs que collateraux. On excepta néanmoins la baronnie de Sablé, laquelle, au décès de Charles, devait retourner aux héritiers de René. Mais alors ceux de Charles devaient recevoir en dédommagement la Châtellenie de la Roche-sur-Yon. Il était dit encore que si Charles ne laissait que des filles, le comté du Maine reviendrait à René ou à ses hoirs, en comptant à celles-là quarante mille écus d'or. Mais, l'an 1442, Yolande ayant cessé de vivre, les autres princes et les seigneurs de la cour de France s'élevèrent contre ce traité, soutenant que les deux provinces d'Anjou et du Maine avaient été unies sous une même foi et un même hommage pour faire un domaine indivisible, et que dans l'hérédité de l'apanage d'Anjou la succession latérale ne pouvait avoir lieu. Ainsi, disaient-ils, Louis III, héritier de Louis II, son père, et de Louis Ier, son aïeul, n'avait fait qu'un même chef suivant la loi du royaume. On confirmait ceci par l'exemple du comté d'Angoulême, qui n'avait jamais été divisé. Le roi Charles VII fut plus indulgent pour les princes d'Anjou. Soit par la faveur de la reine, son épouse, soit à cause de la guerre de Bretagne, il dérogea à la loi. (Chopin, *de Doman. Gall*, l. 2, c. 11, page 287, édit. de 1588.) Ce n'était point la première grâce que Charles d'Anjou eût reçue du monarque. Dès l'an 1432, après l'enlèvement de Georges de la Trémoille, il avait été chargé de l'administration des finances : emploi dont il s'acquitta avec beaucoup moins de lumières que son prédécesseur. Ce prince assista, l'an 1440, avec le roi Charles VII, à l'assemblée qui fut tenue à Bourges pour la pragmatique sanction. Mais il n'est pas vrai qu'il y parut, comme le prétend un moderne, en qualité de connétable : jamais il ne fut revêtu de cette dignité. Le roi, l'an 1443, lui donna le gouvernement de Languedoc. La capitale du Maine était cependant entre les mains des Anglais. Dans le traité de Nanci, où le mariage de Marguerite, fille de René, duc d'Anjou, avec Henri VI, roi d'Angleterre, avait été conclu, il y avait un article qui portait que ce monarque rendrait la ville du Mans à Charles d'Anjou. On lui en demanda plusieurs fois l'exécution, mais il l'eludait toujours sous divers prétextes. Enfin, l'an 1448 (n. st.), le roi de France, non moins intéressé que le comte du Maine à la restitution de cette place, fit partir le comte de Dunois pour en faire le siége. Lui-même vint se poster à Lavardin, dans le Vendomois, pour couvrir le siége. Mais la garnison du Mans, où commandait François Surienne, dit l'Aragonois, était si faible, qu'à la vue de notre armée, elle négocia par la médiation de l'évêque de Glocester, *maître du scel privé d'Angleterre*, pour avoir la permission de se retirer. Cette demande fut occordée à condition que les Anglais rendraient aussi Mayenne, Beaumont-le-Vicomte, et toutes les autres places du Maine qu'ils occupaient : ce qui fut exécuté (1). Par-là Charles d'Anjou fut mis en pleine possession de son comté. Ceci dut arriver avant Pâques; car nous voyons que le roi Charles VII alla, du Maine, célebrer cette fête à Tours. (*Hist. Chron. de Charles VII*, page 430.) Nous pensons même que la reddition du Mans se fit le 16 mars, jour consacré, pour en perpétuer la mémoire, par une procession générale qui se renouvela chaque année pendant plus d'un siècle. Charles d'Anjou fut presque le seul des favoris de Charles VII que le roi Louis XI regarda de bon œil à son avénement au trône. Ce comte sut gagner la bienveillance de l'ombrageux monarque par des protestations d'attachement dont ses premières démarches semblèrent justifier la sincérité. Lorsque la *Ligue du bien public* commença d'éclater, il la condamna hautement, et se déclara pour le parti du roi. Persuadé de son attachement, Louis, en 1465, l'envoya en Normandie pour défendre ce pays menacé d'une invasion par le duc de Bretagne.

(1) Ils se maintinrent néanmoins à Frénai jusqu'en 1449.

Il commanda la même année, le 16 juillet, à la bataille de Montlhéri, un corps des troupes royales, avec lequel il prit honteusement la fuite au commencement de l'action. Cette lâche désertion piqua vivement le roi; mais l'embarras où le jetait la multitude des affaires l'obligea de dissimuler son ressentiment. Devenu libre l'année suivante, il le manifesta en ôtant le gouvernement du Languedoc au comte du Maine, qui fut convaincu d'avoir trahi le monarque pendant tout le cours de la guerre. Sa disgrâce aurait peut-être eu des suites plus fâcheuses sans l'entremise du duc René, son frère, qui s'engagea pour lui, et se rendit caution de sa fidélité à l'avenir. Charles ne démentit point cette garantie, et passa le reste de ses jours dans le repos et la tranquillité. Il avait suivi à Naples Louis III, son frère, et y avait épousé CAMBELLA RUFO, dont il n'eut point d'enfants. Après la mort de cette princesse, il se maria en secondes noces avec ISABELLE, fille de Pierre I, comte de Saint-Pol, qui lui donna Charles, qui suit, et Louise, femme de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Charles I finit ses jours à Aix, le 10 avril de l'an 1472. Son corps, déposé dans l'église de Saint-Sauveur d'Aix, fut transporté dans la cathédrale du Mans, où l'on voit encore son tombeau dans le mur qui fait la séparation de l'aile droite et du chœur, du côté de la sacristie.

CHARLES II, (OU V).

1472. CHARLES II (ou V), successeur de Charles I, son père, au comté du Maine, épousa, le 21 janvier 1473, JEANNE DE LORRAINE, fille de Ferri II, comte de Vaudemont. Lorsqu'il fit son entrée au Mans, le 18 avril 1475, la ville lui fit présent de cent pipes de vin et d'une haquenée à sa femme. Il succéda, l'an 1480, au roi René, son oncle, dans le comté de Provence. Charles mourut sans enfants le 12 décembre 1481, après avoir institué, la veille de sa mort, le roi Louis XI son héritier universel. Il fut inhumé auprès de son épouse, morte l'année précédente, dans l'église de Saint-Sauveur, où l'on voit son mausolée, qui est très-beau, à côté du grand autel. (*V.* Charles III, *comte de Provence.*) Par sa mort, le comté du Maine fut réuni à la couronne.

LOUISE DE SAVOIE.

L'an 1516, le roi François Ier. donna le duché d'Anjou et le comté du Maine à LOUISE DE SAVOIE, sa mère, qu'il créa en même tems duchesse d'Angoulême. Cette princesse établit la même année, dans les villes d'Angers et du Mans, la juridiction nommée *les Grands Jours*. Des conseillers, nommés commissaires en cette partie, composaient ce tribunal, où l'on portait par appel les causes jugées par les sénéchaux des deux provinces. On croyait apparemment par-là abréger la procédure et soulager les plaideurs; mais ce nouveau tribunal ne jugeant point souverainement, et la voie d'appel au parlement étant toujours ouverte, tout le bien qui en pouvait résulter se réduisait à l'examen des sentences des sénéchaussées, fait par d'habiles magistrats. (*Voyez* Louise de Savoie, *duchesse d'Angoulême.*)

ALEXANDRE-EDOUARD.

L'an 1566, ALEXANDRE-EDOUARD, nommé Henri à la confirmation, troisième fils du roi Henri II, et de Catherine de Médicis, né le 19 septembre 1551, à Fontainebleau, fut pourvu par le roi Charles IX, son frère, du duché d'Anjou avec celui de Bourbonnais, le comté de Forez et la terre de Chenonceaux, pour jouir du tout en pairie et à titre d'apanage. Les lettres de cette donation, expédiées à Moulins, le 8 février 1566, furent enregistrées le 21 mars suivant, que cette cour comptait encore 1565, selon l'ancien style. Henri prit dès-lors le titre de duc d'Anjou. Ce fut des enfants de Catherine de Médicis celui qu'elle affectionnait le plus. Le roi Charles, à la recommandation de cette princesse, le nomma lieutenant-général de ses armées dans la guerre civile contre les Huguenots. Les avantages qu'il y remporta, justifièrent ce choix. Il gagna les batailles de Jarnac et de Montcontour, en 1569, fit lever le siége de Poitiers, le 5 septembre de la même année, et entreprit celui de la Rochelle, en 1573. Pendant qu'il était devant cette place, la reine, sa mère, travaillait avec ardeur à lui faire avoir une couronne étrangère. Catherine de Médicis croyait, comme presque tout son siècle, à l'astrologie judiciaire et aux devins. Plusieurs de ces faiseurs d'horoscopes, et entr'autres le fameux Nostradamus, lui avaient prédit que ses quatre fils seraient rois. Le public en avait conclu qu'ils mourraient sans postérité; elle avait peur de cet accomplissement. C'est par cette raison et par l'amour de prédilection qu'elle eut toujours pour Henri, qu'elle voulut lui procurer d'abord la couronne d'Angleterre, secondement celle de Tunis et d'Alger, enfin celle de Pologne. Il obtint en effet la dernière. La première idée de son élection fut fournie par un nain polonais qui avait été quelque tems à la cour de France. Elle fut suivie avec beaucoup de zèle, par Montluc, évêque de Valence; et Henri fut élu roi de Pologne, le 9 mai 1573. Il partit le 28 septembre suivant, pour aller prendre possession de ce royaume. Mais l'année suivante, ayant appris la mort du roi Charles IX son frère, arrivée le 30 mai, il revint en France pour lui succéder. (*Voyez* Henri, *roi de Pologne*, et Henri III, *roi de France*.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SIRES, PUIS COMTES DE LAVAL.

LAVAL, ou LAVAL-GUION, *Vallis-Guidonis*, ville considérable du bas Maine, située dans un vallon sur l'un et l'autre bords de la Mayenne, ou Maine, et postérieure au neuvième siècle, quoiqu'en dise M. de Valois, est le chef-lieu d'un comté, auparavant baronnie, dont relevaient autrefois plus de cent quarante terres nobles. La chronologie que nous allons donner des seigneurs qui l'ont possédé, est tirée en grande partie d'une histoire manuscrite des sires et comtes de Laval, composée avec soin, d'après les titres, dans le dix-septième siècle, en deux volumes in-4°, que feu M. l'abbé Foucher, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, avait eu la bonté de nous communiquer.

GEOFFROI-GUI.

GEOFFROI-GUI est le premier seigneur de Laval dont on soit bien assuré. Il est qualifié d'*homme très-puissant* dans une charte d'Avesgaud, évêque du Mans, qui contient les conventions matrimoniales de Mathilde, fille d'Herbert, seigneur de Mont-Jean : *Ita quod nos*, y est-il dit, *et potentissimum virum Gaufridum Guidonem, dominum de Valle de præfato conventu tenendo plegios posuerunt*. La date de cet acte porte : *anno quinto regnante glorioso rege Roberto, indictione XV*; ce qui revient à l'an 1002. C'est tout ce qu'on sait de la personne de Geoffroi-Gui.

GUI II.

GUI II, fils, selon toute apparence, de Geoffroi-Gui, fonda, l'an 1040, à la prière de Richilde, première abbesse de Roncerai, douze ans après la fondation de ce monastère, faite en 1028, le prieuré d'Avenières pour quatre religieuses, auxquelles il donna les dîmes de Bonchamp avec plusieurs franchises et coutumes. Quelque tems après, ou peut-être auparavant, il fonda celui de Saint-Martin de Laval, du consentement de ses enfants, Hamon, Gui, Gervais, Hildelingue, Agnès et Hildeburge, tous nommés dans l'acte de fondation. Il avait encore un fils nommé Jean, qui se fit religieux à Marmoutier, à l'âge de 29 ans, et donna la portion des biens de ses père et mère qui lui revenait, à cette abbaye ; ce qui fut confirmé par Gui, l'an 1066. La charte de cette confirmation porte que Gui était alors fort avancé en âge, *erat valde senex*. Le Baud dit qu'il fit rebâtir son château que les Normands avaient démoli ; et en effet, dans les cartulaires de Marmoutier, il est appelé *castri Vallis conditor et possessor*. Ces mêmes monuments semblent aussi lui attribuer la construction des murs de Laval. Il eut des démêlés avec Robert, seigneur de Vitré, qu'il fit prisonnier lorsqu'il revenait du pèlerinage de la Terre-Sainte. Ynogen de Fougères, mère de celui-ci, obtint sa délivrance en payant sa rançon. Gui mourut, à ce qu'on présume, l'an 1067, et fut inhumé à Marmoutier. Il avait épousé, 1°. BERTHE, qui lui donna Jean, religieux, comme on l'a dit, de Marmoutier; Hamon, qui suit; et Hildelingue. ROTRUDE, fille d'Hamelin, seigneur de Château-du-Loir, et sœur de Gervais, évêque du Mans, seconde femme de Gui, le fit père de Gui, de Gervais, d'Agnès, prieure d'Avenières, et d'Hildeburge. Elle survécut à son époux.

HAMON.

1067. HAMON, fils de Gui et de Berthe, succéda à son père dans la terre de Laval. Il était marié pour lors avec HERSENDE, dont la maison n'est point connue, et servait en Angleterre sous Guillaume le Bâtard, qu'il avait suivi lorsqu'il s'embarqua pour la conquête de ce royaume. Les services qu'il rendit à Guillaume, ne furent point sans récompense; car il obtint de belles terres en Angleterre, dont ses descendants ont joui jusqu'au règne du roi Jean. Hamon finit ses jours en 1080, et fut enterré à Marmoutier suivant un des cartulaires de cette maison. De son mariage il laissa deux fils, Gui, qui suit, et Hugues, qui, après la mort d'Agnès de Mayenne, sa femme, fut chanoine du Mans, sous l'évêque Hoël.

GUI III.

1080. GUI III, dit LE JEUNE et LE CHAUVE, fils aîné d'Hamon et son successeur en la terre de Laval, avait accompagné son père en Angleterre, et mérité par sa valeur l'estime de Guillaume le Conquérant. Ce monarque lui en donna une preuve bien marquée, en lui faisant épouser, l'an 1078, DENYSE, sa nièce, fille de Robert, son frère utérin, comte de Mortain, et de Mahaut de Bellême. L'an 1085, il eut guerre, on ne sait pour quel sujet, avec le seigneur de Château-Gontier; ou du moins leurs vassaux respectifs se la firent. *Fuit bellum*, dit sur cette année la chronique de Saint-Aubin, *inter Castro-Gontherianos et Lavallenses*. Gui fit à divers monastères, et surtout à celui de Marmoutier et à ceux de Saint-Serge et de Roncerai d'Angers, des libéralités consignées dans les cartulaires de ces maisons. On y remarque qu'il avait épousé en secondes noces CÉCILE, que quelques-uns font sortir de la maison de Mayenne. Gui mourut l'an 1095, et fut enterré à Marmoutier auprès de sa première femme. De ses deux mariages il laissa un grand nombre d'enfants, dont les principaux furent Gui, qui suit, Gervais, Bonnor, Hamon, et Jean, avec une fille, Agnès, femme de Hugues, sire de Craon.

Les fils de Gui III prirent parti dans la première croisade, d'où ils ne paraît pas qu'ils soient revenus, à l'exception de l'aîné, soit qu'ils aient péri dans cette expédition, soit qu'ils se soient établis en Palestine.

GUI IV.

1095. GUI IV, fils aîné de Gui III et son successeur, était à peine en jouissance de la terre de Laval, lorsque la première croisade fut publiée. Ayant pris la croix avec cinq de ses frères dans l'église de Saint-Julien du Mans, il partit, l'année suivante, dans leur compagnie pour la Terre-Sainte à la tête d'un grand nombre de ses vassaux. L'histoire ne marque point les exploits qu'il fit dans cette expédition. Mais il est certain qu'il se signala dans toutes les entreprises des croisés jusqu'à la prise inclusivement de Jérusalem. Après cette opération, il reprit la route de France, et vit, en passant à Rome, le pape Pascal, qui, sur la réputation qu'il s'était acquise, lui fit un accueil distingué. Robert dans son *Gallia Christiana*, à l'article de Pierre de Laval, archevêque de Reims, dit que Pascal ordonna que le nom de Gui serait désormais affecté au possesseur de la terre de Laval. Jusqu'alors les habitants de Laval n'avaient point encore d'église dans l'enceinte de leurs murs. Las d'être obligés d'aller entendre le service divin dans celle de Notre-Dame des Périls, aujourd'hui le prieuré de Saint-Prix, ils demandèrent, l'an 1110, à leur seigneur, un emplacement dans la ville pour y construire une église. Gui leur accorda le Mont-Jupiter, dont le fonds était presque désert. Ce fut là qu'ils élevèrent l'édifice sacré qui fut dédié à la Trinité.

Gui fut attaché à Foulques le jeune, comte d'Anjou, et prit son parti contre Henri I, roi d'Angleterre. L'an 1118, lui ayant amené ses vassaux bien armés, il eut part à la victoire que Foulques remporta sur le monarque anglais, entre Séez et Alençon. (*Gesta Cons. Andegav.*)

Gui se ligua, l'an 1129, avec le vicomte de Thouars, les seigneurs de Mirebeau, de Parthenai, de Sablé, d'Amboise, et d'autres vassaux de l'Anjou, contre Geoffroi Plantagenet, qui venait de succéder à Foulques le Jeune, son père, au comté d'Anjou. Geoffroi vient subitement l'assiéger dans son château de Menlais, renverse les murs de la place, enfonce les portes, et étant parvenu jusqu'au donjon, le detruit, puis rase entièrement le château. Cependant, par un mouvement d'humanité, il sauva la vie aux chevaliers qui l'avaient défendu, et les tira des mains du soldat victorieux, prêt à les égorger. Gui alors s'étant venu jeter aux pieds du comte, vint à bout de le flechir et d'obtenir son pardon. Tel est le récit de Jean, moine de Marmoutier, dont nous ne garantissons point toutes les circonstances. Voici quelque chose de plus certain. Robert de Vitré, fils d'André de Vitré et d'Agnès de Mortain, ayant été chassé par Conan le Gros, comte de Bretagne, trouva un asile chez le seigneur de Laval, son cousin germain, qui lui prêta ses châteaux et forteresses de la Gravelle et de Launai, pour être en état de faire de là des tentatives sur Vitré, dont le comte s'était emparé. Mais Conan vint à bout d'enlever à Robert la protection du sire de Laval, en donnant à celui-ci ce qu'on nommait le fief de Vitré à Rennes, qui est la même chose que la vicomté de Rennes. Robert, en perdant cet allié, en trouva un autre plus puissant et plus fidèle dans la personne du comte d'Anjou. Le seigneur de la Guerche, son beau-frère, et Thibaut de Mathefelon, son gendre, l'aidèrent aussi de leurs personnes et de leurs troupes; et avec ces secours, il termina, l'an 1143, une guerre de huit ans par une victoire, dont le recouvrement de sa terre de Vitré fut le fruit. Gui de Laval finit ses jours vers l'an 1146, et fut inhumé à Marmoutier. D'EMME, sa femme, qui lui survécut plusieurs années, et eut sa sépulture à l'abbaye de Clairmont, il laissa Gui, qui suit; Hamon, qui se rendit, l'an 1158, à la Terre-Sainte, où il fit des choses dont le détail eût mérité de passer à la postérité, et Emme, abbesse de Roncerai.

GUI V

1146 ou environ. GUI V, fils aîné de Gui IV et son successeur, était marié depuis l'an 1144, suivant le Baud, avec EMME, fille de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, et de Mathilde, sa femme, selon le témoignage de Thomas Pactius, écrivain du tems, et non pas bâtarde du premier, comme le prétend le P. Anselme. (Voyez *les Comtes d'Anjou.*) Dans les chartes émanées de lui et dans celles qu'il souscrivit, il se dit le cinquième seigneur de Laval de son nom, et non le septième, comme le marque Blondel, ni le quatrième, comme on le voit dans le P. Anselme : *Ego Guido quintus, dominus de Lavalle.* Les vexations qu'il exerça contre l'abbaye de Marmoutier, dans les domaines qu'elle possédait au district de Laval, ayant été déférées au pape Eugène III, ce pontife, sur le refus qu'il fit de réparer le mal qu'il avait fait, donna ordre à Guillaume Passavant, évêque du Mans, de l'excommunier et d'interdire sa terre; ce qui fut exécuté l'an 1150. (Chopin, *de Doman.*, liv. 4, *tit. ultimo.*) Gui, s'étant fait relever, l'an 1152, des censures, fonda la même année, de concert avec sa mère et sa femme, l'abbaye de Clairmont, à deux lieues et demie de Laval, pour des hommes de l'ordre de Cîteaux, et la dota de mille arpens en prés, en terres labourables, et en bois. Henri, son beau-frère, duc de Normandie et d'Aquitaine, et comte d'Anjou et du Mainç, étant parvenu, l'an 1154, au trône d'Angleterre, le nomma régent et lieutenant-général des provinces d'Anjou et du Maine. Il fonda, l'an 1170, dans la chapelle de son château douze prébendes, et fit confirmer cet établissement par l'évêque Guillaume; ce qui fut ensuite ratifié, l'an 1185, par le pape Lucius III. Ce chapitre, en 1208, fut transféré à Saint Thugal, et augmenté de six prébendes. Aucun monument ancien ne nous apprend l'année de la mort du comte Gui V. Sa femme, qui lui survécut, le fit père de Gui, qui suit; de Geoffroi, évêque du Mans; et d'Agnès, femme d'Emeric, vicomte de Thouars.

GUI VI, DIT LE JEUNE.

Après l'an 1170. GUI VI, dit LE JEUNE, fils aîné de Gui V, et son successeur dans la terre de Laval, épousa, vers l'an 1190, HAVOISE, fille de Maurice II, sire de Craon, et d'Isabelle de Meulent. Ce fut un des braves de son tems. Il suivit le roi Richard, son suzerain, dans toutes les guerres qu'il eut en deçà de la mer; mais on n'a pas de preuve positive qu'il l'ait accompagné à la Terre-Sainte. Ce prince ayant déclaré la guerre, l'an 1196, à Constance, veuve de Geoffroi, son frère, duc de Bretagne, et femme séparée de Ranulfe, comte de Chester, Marcadé, son lieutenant-général, se jeta sur la terre de Vitré, dont le seigneur André était un des plus zélés partisans de la duchesse. Les habitants de cette terre, se voyant exposés au pillage, se réfugièrent sur celle de Laval. Mais ils ne trouvèrent point la sûreté qu'ils y étaient venus chercher. Sur les plaintes qu'ils portèrent à leur seigneur des mauvais traitements qu'ils y avaient éprouvés, celui-ci en demanda raison, les armes à la main, au seigneur de Laval. Après quelques hostilités réciproques, on fit, l'an 1197, un accommodement, par lequel il fut dit que les vassaux de l'un et de l'autre seigneurs auraient sauf-conduit réciproquement sur leurs terres, et qu'ils se prêteraient un secours mutuel contre tous leurs ennemis. Gui amortit, la même année, dans toute sa terre le droit de main-morte établi par son père, qu'il nomme une mauvaise coutume, *pravam consuetudinem;* ce qu'il fit confirmer par Barthelemi, archevêque de Tours, et Hamelin, évêque du Mans, en présenee de tous les nobles ses vassaux, se soumettant à l'excommunication s'il entreprenait de rétablir ce droit. (*Arch. de Laval.*) Dans la charte de cette remise, il se nomme lui-même Gui VI. On conserve dans les archives de Vitré un traité d'ailliance entre Guillaume de Fougères et André de Vitré, envers et contre tous, excepté le sei-

gneur de Laval, traité passé l'an que le seigneur Artus fut reçu par l'évêque de Rennes, *anno quo dominus Artusius ab episcopo Rhedonensi receptus est*, c'est-à-dire l'an 1200. Gui VI était attaché à ce jeune prince, dont il defendit les droits contre son oncle le roi Jean. Après le meurtre d'Artus, il se joignit avec les barons d'Anjou et du Maine au roi Philippe Auguste, pour tirer vengeance de cet attentat. Le censier de Laval met la mort de Gui VI en 1210. Il fut inhumé à l'abbaye de Clairmont. D'Havoise, sa femme, qui lui survécut, et se remaria avec Ives le Franc, son gentilhomme, il laissa un fils, qui suit, deux filles; Emme, femme, 1°. de Robert III, comte d'Alençon; 2°. de Mathieu de Montmorenci, connétable de France; 3°. de Jean, baron de Choisi et de Toci, seigneur de Puisaie; et Isabelle, femme de Bouchard VI, baron de Montmorenci.

GUIONNET.

1210. GUIONNET, dont le censier de Laval met la naissance en 1198, succéda dans la terre de Laval à Gui VI, son père, sous la garde d'Havoise, sa mère, et de ses oncles maternels Juhel de Mayenne, et de Maurice de Craon. Mais le roi Philippe Auguste, nouveau conquérant de l'Anjou et du Maine, donna le bail de la terre de Laval à Raoul, vicomte de Beaumont, parent, du côté paternel, de Guionnet. C'est ce que l'on voit par une charte de l'an 1213 de ce même Raoul, où, attestant et confirmant les dernières dispositions de Gui VI, il prend le titre de Bailliste de Laval: *Ego Radulfus tunc Bajulus terræ Lavallis*. Guionnet mourut en bas âge, et ne passa pas vraisemblablement l'an 1213.

EMME, ROBERT D'ALENÇON, MATHIEU DE MONTMORENCI, ET JEAN DE CHOISI.

1213 ou environ. EMME, sœur de Guionnet, lui succéda dans la terre de Laval. Le roi Philippe Auguste, dont cette succession importante attirait l'attention, voulut savoir quels etaient sur cette matière les usages de la province. Guillaume des Roches, sénéchal du Maine et de l'Anjou, que le monarque chargea de s'en enquérir, lui répondit dans les termes suivants: *Sicut per litteras vestras mihi mendastis, excellentiæ vestræ significo super affario de Lavalle, quod, quando contingit in comitatu Andegavensi, Cenomanensi, Turonensi, quod terra accidit Domicellæ, quod vos potestis et debetis illam maritare de consensu gentis, et ille, qui domicellam habuit, debet finire vobiscum de rachato.* (*Manusc. d'Hérouval.*) Le monarque, en conséquence de cette réponse, permit, l'an 1214, à Emme d'épouser ROBERT III, comte d'Alençon, lequel, avant de prendre possession de la terre de Laval, lui paya le droit de rachat. Havoise, mère d'Emme, vivait toujours, et demandait qu'on lui assignât son douaire. Cet article fut réglé, l'an 1215, à la cour de Philippe Auguste, comme on le voit par les lettres de Robert, auxquelles sont attachées celles du roi, qui les confirment. (*Archives de Laval.*) Robert mourut, l'an 1217, à Morteville, près de Laval, laissant sa femme enceinte d'un fils qui eut le même nom que lui. Ce fils, successeur de son pére au comté d'Alençon, étant mort sur la fin de l'an 1219, sa mère se remaria, l'an 1221 (et non 1218), à MATHIEU II DE MONTMORENCI, connétable de France, veuf de Gertrude, fille de Raoul III, comte de Soissons, morte le 26 septembre 1220, après lui avoir donné trois fils, Bouchard, Mathieu et Jean. Emme, après la mort de ce second époux, arrivée le 24 novembre 1230, ne pouvant rester dans le veuvage sans exposer ses terres aux entreprises de ses voisins, convola, par le conseil du roi saint Louis, l'an 1231, en troisièmes noces avec le baron JEAN DE CHOISI et de TOCI, seigneur de Puisaie, allié aux maisons de Bourbon, de Dampierre et de Mello. On conserve aux archives de Laval son contrat de mariage, dans lequel son nouvel époux lui assigne son douaire, et s'engage à la faire jouir de celui que lui avait assigné Mathieu de Montmorenci.

Jean de Choisi et de Toci fut, l'an 1235, du nombre des barons qui souscrivirent avec les princes du sang la plainte adressée par eux au pape Grégoire IX, contre les entreprises du clergé. (Du Tillet, *des rangs*, pag. 33.) Le roi saint Louis (on ne sait par quel motif), voulut, en 1238, pour s'assurer de la ville et du château de Laval, y mettre garnison. Pour l'empêcher, le baron de Toci promit de garder lui-même la place; et pour sûreté de sa parole, il engagea son château de Saint-Fargeau et ses terres de Bourgogne. Vers le même tems, André de Vitré, favori du monarque, employa Ives de Saint-Berthevin pour procurer le mariage de sa seconde fille avec Gui de Laval, s'obligeant à donner autant de biens à celle-ci qu'à son aînée, promise alors au seigneur de la Guerche. Mais, l'année suivante, le baron de Vitré, relevé par le pape de ses engagements avec le seigneur de la Guerche, conclut le mariage de Philippette, sa fille aînée, avec Gui de Laval. (*Archi. de Vitré.*) Emme, l'an 1256, dans une charte datée du dimanche avant la fête de Saint-Thomas, apôtre (17 décembre), promit à Charles, comte de Provence et d'Anjou, de lui livrer, à grande et petite force, son château de Laval. L'acte est scellé d'un sceau de forme ovale, portant la figure d'un leopard. Emme finit ses jours, suivant l'historien de Laval, l'an 1265, et fut inhumée à l'abbaye de Clairmont. Elle eut de son premier mariage un fils posthume, nommé Robert, comte d'Alençon, mort l'an 1219; du second, Gui, qui suit, et Havoise, femme de Jacques, seigneur de Château-Gonthier et de Nogent-le-Rotrou; du troisième, Jeanne, mariée à Thibaut II, comte de Bar-le-Duc. (*Voy.* Mathieu II, *sire de Montmorenci.*)

GUI VII DE MONTMORENCI.

GUI, fils de Mathieu de Montmorenci et d'Emme, tige de la branche de Laval-Montmorenci, succéda, l'an 1230, à son père, dans une partie indéterminée de ses terres, et fit, l'an 1247, avec le sire de Montmorenci, son frère consanguin, un partage, au moyen duquel il eut celles d'Aquigni, en Normandie, d'Hérouville près Pontoise, de l'Ile Saint-Denis, d'Epinolet, d'Andeli, etc. Il partit, l'an 1248, pour la croisade, avec André de Vitré, son beau-père, qui mourut, l'an 1250, devant Damiète, laissant un fils nommé comme lui, qui finit ses jours, l'année suivante, sans laisser de lignée. Par-là, Gui, au nom de sa femme, hérita de la baronnie de Vitré, de la vicomté de Rennes, attachée à cette maison, et de la terre de Marcilli. Il perdit, l'an 1254, PHILIPPETTE DE VITRÉ, sa femme, qui mourut de phthisie. L'année suivante, il donna sa main à THOMASSETTE DE MATHEFELON, veuve d'André de Vitré, son beau-frère. Gui succeda, l'an 1265, dans la terre de Laval à sa mère. Le pape, la même année, ayant fait publier une croisade contre Mainfroi, usurpateur du trône de Sicile, Gui de Laval fut du nombre des seigneurs français qui se rendirent en Italie pour cette expédition. Il se distingua, le 26 février de l'année suivante, à la bataille où Mainfroi périt. Pour récompenser la valeur singulière qu'il y fit paraître, le pape Urbain IV lui accorda, dit-on, le privilége, de présenter de plein droit, *pleno jure*, les prébendes de la collégiale de Saint-Thugal; droit singulier, dont effectivement les seigneurs de Laval furent en possession de tems immémorial. Gui mourut peu de tems après son retour, au commencement de l'an 1267 (v. st.), suivant un arrêt du parlement, de la chandeleur de cette année. Il eut des enfants des deux lits (Voy. *les barons de Montmorenci.*) L'aîné fut Gui VIII, qui suit.

Gui VII, en prenant le nom de Laval, conserva les armes de Montmorenci, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent sur la croix, comme puîné (1).

(1) Les armes de la branche aînée de la Maison de Montmorenci sont d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.

GUI VIII.

1267. GUI, fils de Gui VII et de Philippette de Vitré, succéda à ses père et mère dans les terres de Laval, de Vitré, d'Aquigni, etc. et dans la vicomté de Rennes. Il était marié, depuis l'an 1260, avec ISABELLE, fille et héritière présomptive de Guillaume de Beaumont, seigneur de Paci et de Villemouble, et comte de Caserte dans la terre de Labour, à quatre lieues de Naples, par le don que Charles d'Anjou, roi de Sicile, lui en avait fait. Il accompagna, l'an 1270, le roi saint Louis dans son expédition d'Afrique. L'année suivante, il fut encore de celle du roi Philippe le Hardi contre Roger-Bernard, comte de Foix. Il perdit, l'an 1272, presqu'en même tems son beau-père et sa femme, qui fut inhumée à Clairmont. L'an 1275 ou environ, il alla prendre possession du comté de Caserte, qui lui était échu par la mort de son beau-père. On ignore la durée du séjour qu'il fit en ce pays. Mais il en était sûrement de retour vers la fin de l'an 1284; car, au printems de l'année suivante, s'étant mis à la tête de ses vassaux, il alla joindre l'armée que le roi Philippe le Hardi menait contre le roi d'Aragon. L'an 1286, il prit une seconde alliance avec JEANNE DE BEAUMONT. Il partit, l'an 1294, à la suite de Charles, comte de Valois, pour la guerre que ce prince porta en Auvergne, et eut part à la prise de Riom. De là s'étant rendu au siége de Saint-Sever, il y tomba malade; et s'étant fait porter à l'Ile-Jourdain, il y mourut le lundi après l'Assomption (22 août) de l'an 1295. Son corps fut rapporté en France et déposé auprès de celui d'Isabelle, sa première femme. Elle lui avait donné deux fils, dont l'aîné Gui, IX, suit, et Guillaume, seigneur de Pacy, mort en 1283. Jeanne de Beaumont, sa seconde femme, qui lui survécut jusqu'en 1333, le fit père de huit enfants. (Voy. *les barons de Montmorenci.*)

GUI IX.

1295. GUI IX, fils aîné de Gui VIII et d'Isabelle de Beaumont, succéda, l'an 1295, à son père, dans la seigneurie de Laval. Il fit, la même année, avec Jeanne, sa belle-mère, un accord pour ses reprises et son douaire, qui fut confirmé l'année suivante par le roi. Il est dit par cet acte, que madame de Laval, veuve, aura la moitié de tous les *mesnages*, savoir, *soixante écuelles d'argent, trente grandes et trente petites, trois pots d'argent à vin et deux à eau, deux plats d'argent à entremets, deux bassins d'argent à mains laver, et toutes les couronnes, chapeaux, anneaux, fermaux, ceintures et attreims pour son corps; la moitié de toutes les bêtes et haras, sept chevaux, savoir cinq pour son char, un palefroi et un roussin pour André de Laval; et aura ledit André une épée de guerre de trois qui sont. Et le sire de Laval aura l'autre moitié de tous les mesnages, la coupe qui fut à saint Thomas de Cantorberri, la coupe fleurtée, et autres joyaux; un écu d'or qui fut anciennement au seigneur de Laval, et le cheval qui fut acheté de Thibaut de Bar, avec toutes les armures et attiremens; deux épées de guerre, et tous les autres chevaux. Aura de plus ladite dame son douaire dans toute la terre de Laval.* Gui, après s'être accommodé avec sa belle-mère, assista au mariage accordé le jour des Brandons entre Jean de Bretagne, fils aîné du duc Artur, et Isabelle, fille de Charles, comte de Valois. Héritier de la valeur de ses ancêtres, il servit dans toutes les guerres de la France jusqu'à la paix conclue en 1320. Il se distingua surtout à la bataille de Mons-en-Puelle, gagnée par les Français, le 18 août 1304, sur les Flamands.

Charles, comte d'Anjou et du Maine, ayant établi, l'an 1301, un droit d'aide pour le mariage de sa fille aînée, le sire de Laval fut du nombre des barons qui s'opposèrent à cette imposition. Mais les sires de Craon et de Mayenne s'étant désistés, peu de tems après, de leur opposition, la confédération fut dissoute, et bientôt il ne resta plus d'opposant que le sire de Laval. Il se trouva mal de son obstination. Nous avons un premier arrêt rendu contre lui au parlement de Pontoise en ces termes: *Philippus, D. gr. Francorum rex; dilectis filiis nostris Subdecano S. Martini Turon. et Scholastico Andegavensi salutem. Requirimus nos quatenus vocatis vocandis constiterit quod charissimus germanus et fidelis noster Andegavi et Cenomaniæ Comes esset in possessione terræ dilecoti et fidelis nostri Guidonis domini de Lavalle militis, et explectandi eam, antequàm dictus Guido ab audientia Curiæ dicti comitis ad nostram Curiam appellasset, et per Ballivum Turonensem et dictum comitem et ejus gentes pro eo, amoto impedimento et turbatione, prædictâ possessione gaudere et terram explectare prædictam faciat. Actum Pontisaræ die Jovis post festum Sancti-Dionysii* 1302. Ce jugement provisoire fut suivi d'un arrêt définitif rendu au parlement tenu à Paris, qui le confirma, et contraignit enfin le sire de Laval à se soumettre, (*Mss. d'Hérouval.*) Le sire de Laval en usait mal envers les habitants de Vitré. C'est ce que nous apprenons des lettres d'Artur, duc de Bretagne, datées du vendredi après la décolation de saint Jean (30 août) de l'an 1308, par lesquelles il enjoint *à noble homme et féal le sire de Laval et de Vitré* de ne préjudicier aux droits, honneurs et franchises de la baronnie et de ses sujets de Vitré. (*Arch. de Vitré.*) Gui IX finit ses jours au château de Landavran, près de Vitré, l'an 1333, et fut inhumé à l'abbaye de Clairmont. Il avait épousé, l'an 1298, BÉATRIX DE GAURE, comtesse de Faukemberg, en Flandre (morte en 1316) dont il eut, entr'autres enfants, Gui, qui suit. C'est à Béatrix que la ville de Laval a l'obligatinn de ses manufactures de toiles. En partant pour Laval, elle se fit accompagner par des tisserands de Bruges qu'elle fixa dans cette ville, qu'ils rendirent aussi fameuse que leur patrie pour l'objet de leur art.

GUI X.

1333. GUI X, fils et successeur de Gui IX dans la terre de Laval, la baronnie de Vitré et la vicomté de Rennes, avait épousé, dès le 2 mars 1315, BÉATRIX, deuxième fille d'Artur II, duc de Bretagne. Gui X accompagna, l'an 1328, le roi Philippe de Valois dans ses guerres de Flandre, où il soutint la gloire de ses ancêtres, à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes. La guerre ayant recommencé en Flandre, l'an 1340, par le siége de Tournai, que firent les Anglais appelés par les Flamands, Jean, duc de Normandie, fut envoyé au secours de la place, accompagné du duc de Bretagne et du sire de Laval. Voici la lettre que le monarque écrivit au dernier quelque tems avant l'ouverture de la campagne: *Sire de Laval, nous sçavons et sommes certains que vous amez l'honneur et profit de nous et de nos besognes. Et pour ce que premièrement pour la défension de nostre royaulme nous convient faire frais et missions innombrables, nous avons faict parler à aucuns nobles de nos pays des comtés d'Anjou et du Maine, comme le vicomte de Beaumont, le sire de Mathefelon, Geoffroi de Beaumont, et aucuns aultres nobles, que pour ce nous veuillent octroyer une composition de quatre deniers pour livre à estre levée pour un an pour le faict de la guerre, ainsy comme aultrefois nous fut octroyé; laquelle imposition ils nous ont gracieusement octroyé; et ainsy ont faict les bonnes villes. Si vous prions cherement et à certe que ladicte imposition vous veuilliez gracieusement estre levée pour un an en vostre terre que vous avez esdictes comtés; et de ce vous veuille faillir, et nous écrivez sur ce vostre volonté. Et aussi tenez-vous prest et garni toutefois que nous le ferons sçavoir. Donné à la Suze au Maine, le 18 juillet.* Tel était le ton que nos rois prenaient alors avec leurs grands vassaux lorsqu'ils avaient besoin de leurs services. Au retour de la guerre de Flandre, Gui entra dans celle qui s'éleva, l'an 1341, entre Charles de Blois et Jean de Montfort, pour la succession au duché de Bretagne. Quoique beau-frère du second, il embrassa le parti du premier, parce que ce parti lui parut le plus juste. Il contribua par sa valeur et son habileté

à plusieurs victoires que Charles remporta sur son rival. Mais la bataille de la Roche-Derien, qui fut donnée le 18 juin 1347, et dans laquelle il eut le principal commandement, termina le cours de ses exploits avec celui de sa vie : il y fut tué après avoir vu deux fois la victoire échapper de ses mains. Son corps ayant été apporté à Vitré, y fut inhumé dans l'église collégiale de la Madeleine, où l'on voit son tombeau élevé dans le chœur avec cette inscription: *Cy gist noble et puissant seigneur Gui, sire de Laval et de Vitré, qui trépassa à la bataille de la Roche-Derien le 18 juin 1347. Priez Dieu pour luy.* On ne peut omettre ici un trait du ressentiment de la duchesse Anne, reine de France, contre la mémoire de ce seigneur, trait rapporté par d'Argentré et certifié encore aujourd'hui par les chanoines de Vitré. Cette princesse, passant à Vitré et étant allée entendre la messe à la Madeleine, examina ce tombeau, et, en ayant lu l'épitaphe, elle commanda qu'on crevât un œil à la statue de Gui, disant qu'il avait été le plus cruel ennemi de sa maison. Mais on ajoute que, bientôt après, elle eut honte de cette basse vengeance, et s'en repentit. Toujours est-il vrai qu'il manque un œil à la statue. Gui laissa de Béatrix (morte le 7 décembre 1384), Gui, qui suit; Jean, qui vient ensuite; et Catherine, femme du connétable Olivier de Clisson.

GUI XI.

1347. Gui XI, fils aîné de Gui X et de Béatrix de Bretagne, ne survécut qu'un an à son père, dont il fut le successeur dans les seigneuries de Laval, de Vitré, etc. Il avait combattu à côté de lui à la bataille de la Roche-Derien, y avait été fait prisonnier, et avait été racheté par sa mère. Dès l'an 1338 (v. st.), son père l'avait marié, par contrat du jeudi après la mi-Carême (11 mars), avec Isabeau, fille de Maurice, sire de Craon, et sœur d'Amauri IV, auquel elle succéda dans la terre de Craon. Le douaire d'Isabeau fut assigné sur les terres d'Aquigni, de Sainte-Marguerite, de Crevecœur et de Frego, en Normandie. Gui XI était à peine en jouissance, qu'il fut sommé, le 25 juillet 1347, par Jean de France, duc de Normandie et comte d'Anjou et du Maine, de venir lui rendre hommage de sa terre de Laval. Il mourut le jour de Saint-Maurice (22 septembre) 1348 dans son château de Vitré, sans laisser de postérité, et fut inhumé près de son père à la Madeleine de Vitré. On croit que sa mort fut la suite des blessures qu'il avait reçues à la bataille de la Roche-Derien, et dont il ne fut jamais bien guéri. Sa veuve épousa, depuis, Louis, sire de Sulli, finit ses jours le 11 février 1384 (v. st.), et fut inhumée aux Cordeliers d'Angers, où reposent les corps de ses ancêtres.

GUI XII.

1348. Jean, second fils de Gui X, ainsi nommé au baptême par Jean III, duc de Bretagne, son oncle, prit, en succédant à son frère aîné, le nom de Gui suivant la loi de sa maison. Peu de tems après, il épousa Louise, fille de Geoffroi VII, sire de Château-Briant, et de Jeanne de Belleville, et sœur de Geoffroi VIII, lequel, étant mort sans enfants, la laissa héritière de la terre de Château-Briant, la cinquième des neuf grandes baronnies de Bretagne. Jeanne de Belleville, mère de Louise, se remaria avec Olivier de Clisson, qu'elle fit père du fameux connétable de ce nom. Celui-ci ayant épousé, comme on l'a dit, Catherine de Laval, devint par-là doublement beau-frère du sire de Laval; et de là l'étroite liaison qui fut entre eux, et qui fut encore cimentée par une fraternité d'armes. Cependant, quoique les guerres continuassent en Bretagne, il ne paraît pas que le sire de Laval y ait pris beaucoup de part jusqu'à la bataille d'Aurai. Nous voyons seulement qu'en 1356, il se jeta dans Rennes avec le vicomte de Rohan et d'autres seigneurs, pour défendre cette place assiégée par le duc de Lancastre. (Morice, *Hist de Bret.* tom. I, p. 287.) Mais, l'an 1370, comme les Anglais couraient la France sous la conduite de Robert Knoles, le roi Charles V lui donna commission de lever deux compagnies d'hommes d'armes pour s'opposer aux passage et ravages de ces ennemis. La défaite que ce général essuya cette même année au lieu dit Pontvalain, fut due en grande partie à la valeur du sire de Laval; et le roi Charles V le reconnut lui-même par le don qu'il lui fit de quatre mille livres d'or avec une pension de trois cents livres par mois pour son état. (*Arch. de Laval, et chambre des comptes de Paris.*) Il suivit, l'an 1371, le connétable du Guesclin en Poitou, et eut part aux conquêtes qu'il y fit sur les Anglais.

L'an 1373, Louis, duc d'Anjou, gendre de Jeanne, duchesse de Bretagne, et du Guesclin, rentrent en Bretagne avec de grandes forces, dans la vue de punir le duc Jean le Vaillant de ses pratiques secrètes avec l'Angleterre. Le sire de Laval se joignit aux seigneurs bretons soulevés contre leur prince; et, tandis que le vicomte de Rohan s'emparait de Vannes, et Clisson d'autres villes, il marcha contre Rennes dont il se rendit maître. Ces échecs obligèrent le duc de Bretagne à se retirer en Angleterre. Si ce n'était pas l'intention de la plupart de ses vassaux qui servaient la France contre lui, de le dépouiller de ses états, c'était bien à la vérité celle du roi Charles V. En effet, ayant mandé les trois seigneurs de Rohan, de Clisson et de Laval, ce prince leur déclara en confidence la disposition où il était de garder le duché de Bretagne, et de le réunir à la couronne comme un moyen assuré d'établir la tranquillité du royaume, avec promesse de leur en faire bonne part; et, pour cela, il leur demanda les places et forteresses qu'ils y possédaient. L'histoire dit que le vicomte de Rohan et Clisson commençaient à prêter l'oreille à ces offres, mais que le sire de Laval répondit qu'il ne consentirait jamais au dépouillement du duc de Bretagne, son cousin germain; qu'il garderait bien ses places, et qu'il n'en arriverait aucun inconvénient; que lui et ses ancêtres n'avaient jamais varié dans leur attachement au service de la couronne et de l'état; qu'il suppliait le roi de rendre au duc ses bonnes grâces, et qu'ils demeureraient tous pleiges de sa fidélité à l'avenir, et l'empêcheraient bien de faire du mal. Charles V, mortifié de cette réponse, dissimula son chagrin, et ne cessa de travailler sous main à gagner les esprits des seigneurs bretons. Mais le sire de Laval, dans une conférence qu'il tint en son hôtel avec les deux seigneurs qui viennent d'être nommés, leur remontra la conséquence de la prétention du roi. « Vous êtes » princes leur dit-il, en Bretagne, et vous ne serez plus rien » en France. Bientôt sa majesté vous suscitera des querelles » pour vous rabaisser. Le roi commande, le duc prie. Quand » le duc refuse de vous faire justice, vous êtes assez forts pour » le ranger à la raison. » Et en effet ils appelaient de ses ordonnances et procédures de ses officiers au parlement de Paris ou au conseil du roi, et souvent ils étaient maintenus dans leurs prétentions; le duc ne faisait aucune levée sans leur consentement et sans qu'ils y eussent leur part: ils participaient aux fouages et aux droits de la souveraineté: tous avantages dont ils seraient privés par la réduction de la Bretagne en simple province du royaume de France. L'effet de la harangue du sire de Laval fut que les trois seigneurs quittèrent la cour sans dire adieu, et se retirèrent dans leurs places, sous prétexte de les garder et de pourvoir aux besoins de la Bretagne menacée par les Anglais. A leur retour, les autres seigneurs bretons, ayant à leur tête Montfort et Montafilant, firent une association pour rappeler leur duc; elle eut son effet sous la condition qu'on imposa au duc de ne point confier ses places aux étrangers. (Froissart, d'Argentré, du Tillet.) Ce rappel fut suivi du traité de Guerande, conclu en forme d'amnistie le 15 janvier 1381. (n. st.) Les députés qui le négocièrent furent, de la part du roi, le sire de Couci; le sire de Raineval; Arnaud de

Corbie, premier président au parlement de Paris; Anseau de Plaisans, sire de Montferrand et messire Jean de Raiz : de la part du duc, Gui, sire de Laval; Charles de Dinan, sire de Montafilant; Gui de Rochefort, sire d'Acerac; et messire Guillaume l'Evêque. (*Arch. de Laval.*)

Le duc étant réconcilié avec la France, accompagna le roi Charles VI, l'an 1382, dans son expédition de Flandre. Avant son départ, il donna commission au sire de Laval, par lettres scellées le 22 juillet de la même année, de gouverner la Bretagne en qualité de son lieutenant-général, avec pouvoir d'agir comme sa propre personne, de donner des grâces, d'établir des gouverneurs et des capitaines dans toutes les places, d'accorder des trêves. Gui, l'année précédente, avait fait lui-même la campagne de Flandre avec le vicomte de Rohan et le sire de Clisson. Tous trois y avaient combattu avec distinction, le 17 novembre, à la journée de Rosebeque, où l'oriflamme fut portée par le sire de la Trémoille. (André Favin, *Théât. d'honneur*, pag. 249) Froissart, parlant de cette campagne, nous apprend que la maison de Laval avait pour cri de guerre *Saint-Py-Laval.* Le sire de Laval était avec Beaumanoir et le connétable de Clisson, l'an 1387, au château de l'Hermine, lorsque le duc de Bretagne (Jean de Montfort), y fit arrêter secrètement le dernier, dans le dessein de le faire périr. S'étant aperçu de la trahison, à l'altération qu'il remarqua sur les traits du duc, le sire de Laval s'écria : *Haa, monseigneur, par Dieu, que voulez-vous faire? N'ayez nulle male voulenté sur beau-frère le connétable.* Le duc, irrité, pour toute réponse, lui ordonna de se retirer. Mais Laval, qui voulait à quelque prix que ce fût, sauver la vie à son beau frère, et épargner un crime à son prince, resta au château. Instruit le soir par Bazvalen, de l'ordre que celui-ci avait reçu de noyer Clisson pendant la nuit, il l'engage à en suspendre l'exécution. Ce fut le salut de Clisson. Le duc, qui avait passé la nuit dans de grandes agitations, ayant appris de Bazvalen, à son lever, que Clisson était encore vivant, l'embrasse et le remercie de lui avoir sauvé à lui-même l'honneur et la vie. Laval étant rentré quelques moments après, il veut se faire un mérite auprès de ce seigneur, de n'avoir pas attenté aur les jours du connétable, et l'assure que c'est en sa considération qu'il laisse la vie à son beau-frère. (Voy. *les ducs de Bretagne.*)

La duchesse Jeanne de Navarre, veuve de Jean le Vaillant, ayant accordé son mariage avec Henri IV, roi d'Angleterre, et se disposant à l'aller joindre, invite, l'an 1402, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, à venir la trouver. Le duc se rend le 1er. octobre à Nantes, où la duchesse, du consentement de sa cabale, lui remet, le 19 du même mois, la tutelle de ses enfants et la régence du duché pendant la minorité de l'aîné. Plusieurs seigneurs bretons, le comte de Penthièvre à leur tête, s'opposent à cette disposition. Le duc de Bourgogne, voyant les esprits ainsi divisés, quitte la Bretagne le 3 décembre, emmenant avec lui le jeune duc Jean et son frère Artur. Les seigneurs, apres sa retraite, défèrent l'administration du duché au sire de Laval.

L'an 1404 (v. st.), par lettres-patentes du 14 janvier, le jeune duc Jean le Bon, devenu majeur, donne au sire de Laval décharge de l'administration du duché, confirme les officiers qu'il a institués, et le met à l'abri de toute recherche. Gui XII mourut, l'an 1412, dans son château de Laval, le 24 avril, âgé de plus de quatre-vingts ans. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Clairmont, à côte du grand autel, vis-à-vis de Béatrix de Bretagne, sa mère, et non pas aux Cordeliers de Laval, comme le marque Duchêne, d'après Chopin. Ayant perdu, l'an 1383, Louise de Château-Briant, sa première femme, dont il resta héritier, en vertu d'une donation mutuelle qu'ils s'étaient faite en 1379, il s'était remarié au mois de mai de l'année suivante, avec dispense du pape, à JEANNE DE LAVAL, sa parente au troisième degré, veuve pour lors du connétable du Guesclin. De ce second mariage sortirent deux fils et une fille. L'aîné, qui survécut plusieurs années à Louis, son cadet, mort dans l'enfance, s'appelait Gui, et portait le titre de sire de Gaure. La mort l'enleva à l'âge d'environ seize ans, par un événement tragique. En jouant à la paume dans la grande rue de Laval, il tomba dans un puits et s'y noya. La fille, nommée Anne, devenue par-là l'héritière de sa maison, fut mariée, par contrat du 22 janvier 1404 (v. st.), à Jean de Montfort, sire de Kergorlai, fils de Raoul, sire de Montfort, à condition qu'il quitterait le nom et les armes de Montfort, pour prendre le nom de Gui de Laval, avec le cri et les armes de Montmorenci-Laval. Gui XII fonda, l'an 1397, avec sa femme, le couvent des Cordeliers de Laval. Froissart dit de lui, qu'*il aima souverainement l'honneur de la France*, et Pierre le Baud, *qu'il fut moult prudhomme vers Dieu et les hommes, dévot aux églises, aumônier aux pauvres, qu'il entretenoit des musiciens, aima le bien du peuple, qu'il défendit d'oppression de tout son pouvoir, et n'avoit d'autres serment que* SI DIEU ME DONNE BONNE VIE. Jeanne, sa femme, lui survécut vingt et un ans, étant morte le 27 décembre 1433, et fut enterrée aux Cordeliers de Laval.

GUI XIII.

1412. GUI XIII, auparavant nommé Jean de Montfort, succéda, avec ANNE DE LAVAL, sa femme, à Gui XII, son beau-père, dans les sireries de Laval et de Vitré, et dans les autres terres et domaines dont il avait joui. Depuis son mariage, il servait dans les armées de France, sous le nom de sire de Gaure, avec titre d'écuyer banneret, à la tête de sept bacheliers, et de cent quatre-vingts écuyers qui formaient sa compagnie. L'an 1413, il prit la résolution d'aller visiter la Terre-Sainte. Avant son départ, il déclara, par lettres du 31 août, qu'allant au voyage d'outremer, il laissait au sire de Montfort, son père, et à la dame de Laval, son épouse, plein pouvoir de garder et gouverner ses terres situées en Bretagne, en Anjou, dans le Maine, en Normandie, en France, en Picardie, en Flandre, dans le Hainaut et en Artois. On voit par-là combien ses domaines étaient nombreux et répandus. S'étant mis en route bien accompagné, il alla droit en Palestine, et après y avoir satisfait sa dévotion, il fit voile, en s'en revenant, vers l'île de Chypre, où il visita la reine Charlotte de Bourbon, sa parente. De là, il se rendit à Rhodes, ignorant que la peste y régnait. Il en fut attaqué et y mourut le 12 août 1414, après avoir fait son testament, trois jours auparavant, dans une vigne, près d'un bourg de Rhodes. Les chevaliers de Saint-Jean lui firent des obsèques magnifiques, dont sa veuve leur marqua sa reconnaissance, par des priviléges qu'elle accorda dans Laval au commandeur de Thévalle. De son mariage il laissa cinq enfants : Gui, sire de Gaure, et depuis comte de Laval; André, seigneur de Loheac, qui devint par la suite amiral et maréchal de France; Louis, seigneur de Châtillon, grand-maître des eaux et forêts sous Louis XI et Charles VIII; Jeanne, mariée à Louis de Bourbon, comte de Vendôme, et Catherine, dame de Chauvigni et de Châteauroux. Comme tous ces enfants, à la mort de leur père, étaient mineurs, il y eut procès pour leur tutelle entre Raoul de Montfort, leur aïeul, et Anne, leur mère. Elle fut adjugée à celle-ci, par sentence de la justice du Mans, dont il y eut appel au parlement, qui confirma ce jugement par un arrêt de l'an 1417. Raoul étant mort l'an 1419, la dame de Laval envoya Thibaut de Laval, son cousin, se saisir des châteaux de Montfort et Gaël. Charles et Guillaume de Montfort, frères de Gui XIII, s'opposèrent à cette prise de possession, et se mirent en devoir de venir assiéger Thibaut. Pour éviter une guerre, on convint de mettre ces places entre les mains du duc de Bretagne. Ce prince les remit à la dame de Laval.

L'an 1420, les Anglais, maîtres de la Normandie, entrèrent dans le Maine, où ils firent d'étranges ravages. La dame de

Laval, ayant mis des troupes sur pied, défit, l'an 1422, un de leurs partis, composé de quatorze cents hommes, au lieu dit la Brossinière. Les principales places de la province se mirent en état de défense; mais la plupart furent contraintes de subir le joug des Anglais. Le Mans fut pris deux fois; Mayenne, Sainte-Susanne, Saint-Célerin, et d'autres, eurent le même sort: Laval resta la dernière. La dame de Laval se voyant menacée, d'un siége, l'an 1424, manda tous les nobles qui devaient garde à sa ville, de venir faire le service. Mais, nonobstant leur résistance et leurs efforts, la ville fut emportée le 9 mars 1428 (n. st.), et, six jours après, le château fut rendu par capitulation. Anne de Laval, retirée alors avec Jeanne, sa mère, au château de Vitré, s'obligea de payer une somme très-considérable pour la rançon de la garnison. Cette conquête ne resta pas long-tems entre les mains des Anglais. L'an 1429, les sieurs de la Ferrière et du Bouchet, reprirent sur eux la ville de Laval, le 25 septembre, jour consacré depuis à une procession annuelle, pour perpétuer la mémoire de cet événement.

GUI XIV, PREMIER COMTE DE LAVAL.

1429. GUI XIV, fils aîné de Gui XIII, et d'Anne de Laval, né l'an 1406, fut élevé, dans sa minorité, à la cour de Jean le Sage, duc de Bretagne, dont il devait épouser la fille, Marguerite, qui mourut en 1427. Ayant pris congé de ce prince, il vint avec ses frères, trouver à Loches le roi Charles VII, pour lui offrir leurs services. Il écrivit de là, le 8 juin, à sa mère, une lettre publiée par le P. Labbe dans ses mélanges historiques, pour lui faire part du bon accueil que le roi leur avait fait, et lui annoncer la disposition où ils étaient de suivre la célèbre Pucelle, qu'ils virent à Loches, dans toutes ses expéditions. Ils tinrent parole, et firent la plus fidelle compagnie à cette héroïne, jusqu'à Reims, où elle amena le roi pour le faire sacrer. Le jour même de cette cérémonie (17 juillet 1429), Charles VII, dans un conseil nombreux qu'il tint, érigea la baronnie de Laval en comté, relevant nûment du roi, par lettres qui furent vérifiées au parlement le 17 mai 1431. Ces lettres sont fondées sur les motifs les plus honorables qu'elles énoncent, la grandeur et l'ancienneté de la maison de Laval, son immuable fidélité envers la couronne, les services importants qu'elle lui a rendus, les armées levées à ses dépens pour le besoin de l'état, les pertes qu'elles a essuyées de ses villes et de ses châteaux, etc. (Les comtes étaient rares en ce tems-là; et leurs prérogatives étaient telles, suivant du Tillet, qu'ils précédaient le connétable.) Pour plus grande distinction, le roi, dans ces mêmes lettres, donna le titre de *cousin* au comte de Laval, et lui accorda le même rang et les mêmes honneurs dont jouissaient alors les comtes d'Armagnac, de Foix et de Soissons, auxquels il n'était guère inferieur en puissance, ayant dans la dépendance de son comté cent cinquante hommages, parmi lesquels se trouvaient quatre terres titrées, trente-six châtellenies, et en tout cent douze paroisses. Enfin, le roi, dans le même tems, fit chevaliers le nouveau comte et le sire de Loheac, son frère. De Reims, Gui accompagna le roi jusqu'au mois de septembre 1430, qu'il prit congé de lui pour retourner dans ses terres. Pour le sire de Loheac, il ne revint de long-tems chez lui, et fut bientôt elevé à la dignité d'amiral, puis honoré du bâton de maréchal.

De retour à Laval, le comte Gui alla saluer, au mois d'octobre 1430, le duc de Bretagne (Jean le Bon), qui lui fit épouser ISABEAU, sa fille unique. Elle avait été accordée, par traité du 3 juillet 1424, à Louis, duc d'Anjou, roi de Sicile. Mais le duc de Bretagne, voyant que ce prince, occupé alors à faire la guerre dans la Pouille, tardait d'exécuter ses promesses, rompit les siennes, et s'en fit relever par dispense du pape Martin V, datée du 15 des calendes de novembre, la treizième année de son pontificat. Cette alliance n'empêcha pas que le comte Gui n'eût un différent avec le duc François I, son beau-frère, à l'occasion de certaine levée que celui-ci voulait faire dans la baronnie de Vitré. Gui s'y opposa, soutenant qu'elle ne pouvait se faire sans son consentement, et gagna sa cause au parlement, par arrêt du 28 juillet 1447. Il était veuf alors d'Isabeau, décédée au château d'Aurai, le 14 janvier 1443, et inhumée aux Dominicains de Nantes. Il épousa en secondes noces, le 1er. octobre 1450, FRANÇOISE, fille unique de Jacques de Dinan, et veuve de Gilles de Bretagne, troisième fils du duc Jean le Sage, mort tragiquement, comme on le dira ailleurs, et sans lignée, au château de la Hardouinaie, le 24 avril précédent. Françoise, dont le père était décédé le 30 avril 1444, apporta au comte de Laval, entr'autres terres, l'importante baronnie de Château-Briant, celle de Montafilant, et celle de Beaumanoir.

Le comte de Laval étant aux états assemblés, l'an 1451, à Vannes, disputa la préséance au vicomte de Rohan. Les deux partis, après quelques contestations, convinrent de s'en rapporter au jugement du duc Pierre II. Ce prince, après l'examen des pièces qui lui furent apportées de la chambre des comtes et du trésor des chartes, décida que le comte de Laval n'étant encore que présomptif héritier de la baronnie de Vitré, le vicomte de Rohan aurait la première place à gauche le premier jour; que le second, elle serait occupée par le comte de Laval, et ainsi à l'alternative, dans ce parlement et les suivants, jusqu'à la mort de la comtesse de Laval, propriétaire actuelle de la baronnie de Vitré; qu'alors Laval précéderait Rohan sans alternative. Mais le vicomte de Rohan protesta contre cette décision, et fut reçu à produire ses moyens de nullité le 29 mai 1460, par sentence du duc François II, *séant en son général parlement*. Le comte de Laval appela de cette sentence au parlement de Paris, qui la confirma en 1471, et condamna le comte à l'amende. La querelle ne se termina point là. Elle fut renouvelée aux états de 1476, où le procureur-général disputa au vicomte de Rohan la qualité de vicomte de Léon, et reprise enfin l'an 1478, aux états de Vannes, dont on ne voit point qu'il ait émané de jugement. (Morice, *hist. de Bret.* tom. II, pag. 42 et 130.)

L'an 1464, les princes français, ligués contre le roi Louis XI, sollicitèrent le comte de Laval de se joindre à eux; mais ce fut en vain. Il demeura fidèle au monarque, et lui envoya le sire de Gaure, son fils aîné, pour combattre sous ses drapeaux. Anne de Laval, mère du comte, vivait toujours et continuait d'exercer avec son fils, dans ses terres, l'autorité seigneuriale, partageant même avec lui la dignité comtale. La mort l'enleva, le 28 janvier 1466 (n. st.), dans un âge avancé. L'église de Saint-Thugal, dont elle avait enrichi le chapitre, fut le lieu de sa sépulture. C'était une femme de tête. Elle eut, l'an 1454, avec Jacques d'Epinai, évêque de Rennes, un démêlé, où elle deploya toute la fermeté de son âme, et le prélat tout l'emportement et toute la violence de son caractère. Après cinq ans de contestations, elle obtint du pape Pie II, une bulle, datée de Mantoue, au mois de janvier 1459, par laquelle ce pontife, pour raison des vexations exercées par l'évêque de Rennes, contre madame Anne, comtesse de Laval, l'exempte, elle, le comte de Laval son fils, et ses autres enfants, leurs serviteurs, domestiques et officiers, de la juridiction dudit évêque, tant qu'il vivra, et les met sous la juridiction immédiate de l'archevêque de Tours. Tel était le sujet de la querelle: c'était une ancienne coutume qu'à son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, l'évêque de Rennes fût porté par quatre barons; savoir, ceux de Vitré, de la Guerche, de Château-Giron et d'Aubigné, lesquels, après le festin, avaient droit de prendre son cheval, avec sa vaisselle de cuivre et d'étain. A l'entrée de Jacques d'Epinai, qui se fit le 10 avril 1454, Anne de Laval, comme dame de Vitré et d'Aubigné, avait envoyé deux gentilshommes, pour lui rendre en son nom le devoir accoutumé en pareille cérémonie. Le repas fini, ils

voulurent s'emparer du cheval et de la vaisselle de l'évêque. Les gens du prelat s'y opposèrent, et l'on en vint aux coups de part et d'autre : *Inde mali labes.*

Le comte Gui, l'an 1458, assista au parlement assemblé à Vendôme pour juger le duc d'Alençon. Il y fut assis sur le même banc que les princes du sang, et immédiatement après le comte de Vendôme. Il survécut près de vingt et un ans à sa mère, et mourut, le 2 septembre 1486, dans son château de Château-Briant, d'où il fut transporté à Saint-Thugal, pour y être inhumé. Ce comte mérite une place distinguée dans l'histoire par ses vertus politiques, militaires et chrétiennes. Sans avoir jamais eu de commandement en chef, il servit avec gloire le roi Charles VII dans ses guerres contre les Anglais. Ce prince l'admit dans ses conseils; et le roi Louis XI, quoique peu favorable à ceux qui avaient été en faveur auprès de son père, lui fit le même honneur. Françoise de Dinan, sa veuve, se remaria secrètement à Jean de Proesi, et finit ses jours le 3 janvier 1500 (n. st.), à l'âge de soixante-trois ans (1). Du premier lit, Gui XIV eut François, qui lui succéda sous le nom de Gui XV; Jean, sire de la Roche, né à Redon, l'an 1437, et mort en 1476; Pierre, né à Montfort, le 17 juillet 1442, mort archevêque de Reims en 1493; Yolande, née à Nantes, le 1er. octobre 1421, mariée, 1°. l'an 1443, à Alain de Rohan, comte de Porhoet; 2°. à Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville; Françoise, née et morte en 1432; Jeanne, née le 10 novembre 1433, et mariée, comme on l'a dit, à René, duc d'Anjou; Anne, née et morte en 1434; Arthuse, née au mois de février 1437, morte sans alliance, l'an 1461, à Marseille, où elle avait accompagné la duchesse Jeanne, sa sœur; Hélène, née à Ploermel, le 17 juin 1439, et alliée à Jean de Malestroit, sire de Derval; Louise, née le 13 janvier 1440, mariée, par contrat du 15 mai 1468, à Jean de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthièvre. Du second lit, il eut Pierre, mort sans alliance l'an 1476; François, sire de Château-Briant, tige de la branche de ce nom; et Jacques, sire de Beaumanoir, mort le 23 avril 1502, laissant un fils nommé François, mort sans lignée en 1522.

C'est vraisemblablement sous Gui XIV que fut établie la chambre des comptes de Laval; du moins on ne voit pas de comptes rendus à cette chambre par les fermiers et les trésoriers de ce comté avant lui. Elle était composée d'un président, qui est à présent le juge ordinaire, de quatre auditeurs et d'un greffier. Ce privilége accordé par Charles VII ou par Louis XI, est une preuve de la grandeur de la maison de Laval. Chopin, *de Doman.*, l. 2, c. 15, ne comptait que sept maisons de son tems qui jouissaient d'une semblable prérogative, savoir : celles des ducs de Bourbon, de Vendôme, de Penthièvre, de Nevers, de Bar, et celles des comtes de Dunois et de Laval.

GUI XV.

1486. Gui XV, nommé François au baptême par François II, duc de Bretagne, son parrain, né à Montcontour, le 18 novembre 1435, de Gui XIV et d'Isabelle de Bretagne, appelé le sire de Gaure pendant la vie de son père, lui succéda dans les comtés de Laval et de Montfort, la vicomté de Rennes, la baronnie de Vitré et autres terres affectées à l'aîné de sa maison. Il avait été élevé avec le dauphin Louis, fils de Charles VII, et vécut toujours dans une grande intimité avec lui. Ce prince, étant monté sur le trône, lui fit épouser, en 1461 (v. st.), Catherine, fille de Jean le Beau, duc d'Alençon, avec dispense du pape Pie II, donnée au mois de mars de la même année, où il est dit qu'ils étaient parents *in dupliri tertio et dupluci quarto consanguinitatis gradibus.* (*Arch. de Laval.*) Louis XI, en considération de cette alliance, lui donna, l'an 1463, le gouvernement de Melun, et lui permit d'écarteler dans son écu des armes de France. L'an 1467, par lettres du 19 novembre, pour l'égaler aux princes du sang, il lui accorda le privilége de précéder le chancelier et les prélats du royaume, comme il l'avait accordé aux comtes d'Armagnac, de Foix et de Vendôme (1). A cette faveur, ce monarque ajouta dans la suite, par lettres de janvier 1481 (v. st.), celle de distraire le comté de Laval du comté du Maine pour être dans la mouvance immédiate de la couronne, avec pouvoir de nommer à tous les offices royaux qui se trouvaient dans son district. Le roi Charles VIII, fils et successeur de Louis XI, ne se contenta pas de confirmer, par lettres données à Blois, au mois de novembre 1483, toutes les grâces que la maison de Laval avait obtenues de son père, il y en ajouta de nouvelles. Il donna, l'an 1488, au comte Gui, le gouvernement et la jouissance de la ville de Dreux; et l'année suivante, par lettres datées du 3 février 1488 (v. st.), il lui conféra l'office de grand-maître de l'hôtel, vacant par la mort d'Antoine de Chabannes. C'étaient des récompenses de la fidélité que Gui XV avait montrée à ce prince dans la guerre de Bretagne, commencée au mois de juin 1487, et terminée au mois d'août de l'année suivante. Gui l'avait reçu au château de Laval, où il fit même un assez long séjour, lorsqu'il vint dans cette province. Après la bataille de Saint-Aubin, gagnée le 28 juillet 1488 par la Trémoille sur le duc de Bretagne, le comte Gui avait fait entrer les Français dans la ville de Vitré par une poterne de son château. François de Laval, son frère, sire de Château-Briant, n'avait pas suivi le même parti. Entraîné par le maréchal de Rieux, son beau-père, il s'était déclaré pour le duc de Bretagne, et avait commandé l'arrière-garde bretonne à la bataille dont on vient de parler. Le comte de Laval vint à bout de le réconcilier avec le roi de France. Gui XV tint, l'an 1495, les états de Bretagne comme député du roi. L'an 1499, il eut une attaque de paralysie, dont il demeura perclus d'esprit et de corps jusqu'à sa mort, arrivée le 20 janvier 1501 (n. st.), et non le 15 mai 1500, comme le prétend Moréri. Sa sépulture est à Saint-Thugal. De son épouse, Catherine d'Alençon, morte le 17 juillet 1505, il n'eut qu'un fils, décédé en bas âge avant son père.

GUI XVI.

1501. Gui XVI, né, l'an 1473, de Jean de Laval, sire de la Roche-Bernard, deuxième fils de Gui XIV et d'Isabelle de Bretagne, nommé au baptême Nicolas, succéda à son oncle Gui XV dans les comtés de Laval et de Montfort, la baronnie de Vitré, la vicomté de Rennes, mais non dans la seigneurie de Gaure, en Flandre. Celle-ci échut à François de Laval, sire de Château-Briant, son oncle, parce que la représentation n'a point lieu dans ce pays-là, et que le frère exclut le neveu. Ayant perdu son père l'an 1476, il tomba successivement sous la garde de Gui XIV, son aïeul, et sous celle de Gui XV, son

(1) Cette dame, non moins respectable par ses qualités personnelles que par son rang, avait inspiré une si juste confiance au duc de Bretagne, François II, qu'il la chargea par son testament de la garde de ses deux filles. Elle s'acquitta en femme d'esprit de cette importante commission. Convaincue, par la suite, que le bien de sa patrie exigeait le mariage de la jeune duchesse Anne avec Charles VIII, elle en donna le conseil à cette princesse, malgré les nœuds de la parenté qui l'unissaient au sire d'Albret, son frère utérin. (*Observation sur les mémoires de Louis de la Tremoille.*)

(1) Ces lettres portent : *Considérant la proximité de lignage en quoi il nous atteint, icelui nostre neveu et cousin, avons ottroye et ottroyons par ces presentes et par privilege spécial et à ses hoirs comtes de Laval, que doresnavant ils soyent en tels honneurs, lieu de preeminence, soit en nostre grand conseil et en nostre parlement, en ambassades, et en tous autres lieux où il se trouvera, qu'il precede nostre chancelier et tous les prelats de nostre royaume, tout ainsi qu'ont fait et font nos tres-chers et amés cousins les comtes d'Armagnac, de Foix et de Vendosme. Donné au Mans, le 19 novembre* 1467. (Du Tillet.)

oncle, qui, l'an 1494, par acte du 8 novembre, lui laissa l'administration et la jouissance de ses terres. Son père avait été constamment attaché au service de François II, duc de Bretagne. Ce fut ce qui mérita au fils l'affection de la duchesse-reine Anne, fille de François, qui, l'ayant fait venir auprès d'elle, le considérait et le distinguait entre tous ses parents. Ayant accompagné cette princesse et le roi Louis XII, son époux, l'an 1500, au voyage de Lyon, il fut du tournoi qui s'y donna en l'honneur de leurs majestés, et fut le chef du parti de la reine, qui, dans ce même voyage, lui fit épouser CHARLOTTE D'ARAGON, princesse de Tarente, fille de Fréderic III, roi de Sicile, et petite-fille, par Anne de Savoie sa mère, d'Amédée IX, duc de Savoie, et d'Yolande, sa femme, fille du roi Charles VII. Cette alliance mêlait le sang de Montfort-Laval avec celui des maisons de France, d'Espagne, d'Aragon et de Savoie. Charlotte ne vécut que six ans avec son mari, étant morte à Vitré, le 6 octobre 1506, en couches d'Anne de Laval, qui depuis épousa François, sire de la Trémoille et vicomte de Thouars. (C'est du chef de Charlotte que la maison de la Trémoille prétend au royaume de Naples.)

L'an 1507, Gui XVI fut de l'expédition du roi Louis XII, en Italie. Il assista, le 2 mars 1515, au couronnement de la reine Claude, femme du nouveau roi François Ier, où il tint les premiers rangs après les princes du sang. Il revint de cette cérémonie avec le gouvernement de Bretagne que le roi lui conféra. Il défendit cette province contre les Anglais, qu'il battit sur mer l'an 1517, et qu'il obligea, au mois de juillet 1522, de remonter en désordre leurs vaisseaux, après leur avoir tué, près de Morlaix, où ils avaient fait une descente, environ mille sept cents hommes. La mort lui enleva, l'an 1525, le 30 juin, ANNE DE MONTMORENCI, sœur du connétable et premier duc de ce nom, qu'il avait épousée l'an 1516. Il répara cette perte l'année suivante par le troisième mariage qu'il fit, le 3 mars, avec ANTOINETTE, fille de Jacques de Daillon, seigneur de Lude. L'an 1531, étant allé dans sa terre de la Gravelle pour y chasser au vol, il y reçut un coup de pied de cheval dont il mourut le 30 mai. Son corps fut rapporté à Laval, où il fut inhumé avec une pompe extraordinaire dans l'église de Saint-Thugal. Les curieux conservent encore dans leur cabinet la relation qui fut imprimée de ces obsèques, en 1531, à Angers, chez Baudouin, sous ce titre : *L'ordre funèbre triomphant, et pompe pitoyable tenue à l'enterrement de feu M. le comte de Laval, amiral de Bretagne et lieutenant de roi, etc.* Cette pompe n'avait rien au-dessus de son mérite. Il avait paru en France dans toutes les occasions éclatantes de son tems, et y avait brillé. L'auteur de l'histoire manuscrite de Laval dit de lui : *Nous le nommons par excellence le Grand Guion ; ainsi nos aïeux l'ont qualifié* Du premier lit, il eut Louis, mort au berceau ; François, né le 30 avril 1503, et tué, le 27 avril 1522, à la journée de la Bicoque, près de Milan ; Catherine, mariée, en 1518, à Claude, sire de Rieux, appelé communément dans l'histoire *le maréchal de Rieux*, parce qu'il avait fait les fonctions de maréchal de bataille à celle de Pavie ; Anne, qui épousa, l'an 1521, François de la Trémoille, prince de Talmont. Du second lit sortirent Claude, qui suit ; Marguerite, femme de Louis de Rohan-Guémené ; Anne, mariée à Louis de Silli, seigneur de la Roche Guion. Du troisième lit, outre deux enfants morts jeunes, sortit Charlotte, qui épousa, l'an 1547, Gaspard de Coligni, seigneur de Châtillon-sur-Loing, amiral de France.

GUI XVII.

1531. GUI XVII, né, au mois de janvier 1521 (v. st.), de Gui XVI et d'Anne de Montmorenci, nommé Claude au baptême, succéda à son père dans le comté de Laval, la vicomté de Rennes, la baronnie de Vitré, et d'autres terres sous la conduite de Jean de Laval, seigneur de Château-Briant, et d'Anne de Montmorenci, grand-maître et maréchal de France, et depuis connétable, que le roi François Ier. lui donna pour curateurs. Il fut élevé dans la maison du premier, dont l'épouse, Françoise de Foix, avait déjà auprès d'elle Claude de Foix, sa nièce, fille d'Odet de Foix, vicomte de Lautrec, mort devant Naples, le 15 août 1528. Claude et Gui étaient à peu près de même âge. La dame de Château-Briant proposa le mariage de ses deux pupilles au roi et aux parents respectifs, et le fit agréer. Les noces, en conséquence, furent célébrées le 23 octobre 1535. Après la mort de Henri de Foix, frère unique de Claude, décédé, l'an 1540, sans enfants, cette alliance fit entrer dans la maison de Laval tous les biens de celle de Lautrec, savoir : le comté de Rethel, les baronnies de Donzi, de Rosoi, de Saint-Verain, d'Arval, de Montrond, de Château-Meillan, d'Epineuil, de Lesparre, de Coulommiers en Brie, de Beaufort en Champagne, et d'autres grandes seigneuries en Périgord, en Béarn et en Guienne. Mais cette immense succession, qui rendait la maison de Laval l'une des plus opulentes du royaume, en sortit au bout de sept ans par la mort de Gui XVII, arrivée, le 25 mai 1547, à Saint-Germain-en-Laye, sans qu'il laissât de postérité. Ce fut une pleurésie qui emporta ce jeune seigneur à l'âge de vingt-six ans, malgré le bruit qui courut alors qu'il avait été tué d'un coup de dague par le roi Henri II, dans une querelle qu'ils eurent ensemble, disait-on, en jouant à la paume. Son corps, après avoir reposé quelque tems dans l'église de Saint-André-des-Arcs, à Paris, fut conduit aux Dominicains de Laval, où il resta jusqu'au 18 août 1551. Ses héritiers s'étant alors tous rassemblés à Laval, le firent transporter dans l'église de Saint-Thugal, où il fut inhumé dans le chœur. Gui XVII, formé aux exercices militaires par Anne de Montmorenci, son oncle, le suivit dans toutes ses expéditions. Après la paix, il alla trouver en grand cortège l'empereur Charles-Quint, à Bruxelles, pour solliciter la restitution des terres d'outre-Meuse, qui appartenaient à sa femme. Ces places étaient Mézières, Charleville et le Mont-Olympe. Quoique muni d'une lettre du dauphin qui appuyait sa demande, il ne put rien obtenir. C'est à quoi il devait s'attendre : les princes ne se dessaisissent guère de ce qu'ils ont pris, que lorsque la force les y contraint. On rapporte que, pendant le séjour qu'il fit à Bruxelles, un marchand flamand vint offrir à l'empereur une riche tapisserie qui représentait, en plusieurs pièces, l'histoire de David. Charles-Quint n'ayant pas voulu donner soixante mille livres qu'on en demandait, le comte de Laval l'acheta le lendemain, et la fit porter à son logis. On la voyait long-tems après, dit-on, au château de Nantes, chez le duc de Mercœur. Ce fut en 1542, qu'il fut armé chevalier par le roi François I, qui lui conféra en même tems le collier de l'ordre de Saint-Michel. La cérémonie se fit avec une pompe, dont il manda le détail à sa femme, ajoutant dans sa lettre, qu'elle pouvait désormais se qualifier madame. C'est qu'anciennement cette qualité n'appartenait qu'aux femmes de chevaliers : les autres, quelque nobles qu'elles fussent, n'étaient qualifiées que demoiselles. Cependant on voit des actes et des états de la maison de Laval, postérieurs à la chevalerie de Gui XVII, où Claude, sa femme, est encore appelée mademoiselle. La magnificence avec laquelle ce comte vivait fut telle, que ses revenus, tout grands qu'ils étaient, ne purent y suffire. Il laissa, en mourant, des dettes considérables, dont l'acquittement absorba le prix de ses meubles et joyaux qui furent vendus après sa mort. Claude, sa veuve, étant retournée en Guienne, fut recherchée par Charles de Luxembourg, vicomte de Martigues, qui obtint sa main. On prétend, dit D. Vaissète, que Claude de Foix mourut en couches l'an 1553 ; mais il est certain qu'elle était déjà morte le 23 février 1549 (n. st.).

GUI XVIII.

1547. GUI XVIII, nommé auparavant Louis de Sainte-Maure, chef des nom et armes de cette illustre maison, mar-

quis de Nêle, comte de Joigni, succéda, l'an 1547, aux comté de Laval, baronnie de Vitré, vicomté de Rennes, du chef de sa femme, Renée de Rieux, petite-fille de Gui XVI, par Catherine, sa mère, femme de Claude de Rieux, comte d'Harcourt, qu'il avait épousée l'an 1546. (v. st.). Renée, devenue comtesse de Laval, changea de nom comme son mari, et prit celui de GUIONNE XVIII. Elle recueillit encore, l'an 1548, la succession de Claude de Rieux, son frère unique, mort cette année sans enfants. Tant de richesses ne la rendirent pas plus heureuse. Enflée de sa haute fortune, elle commença à mépriser son époux, et voulut avoir l'administration de ses terres. Gui, de son côté, ne pouvant souffrir l'empire que sa femme s'arrogeait, et voulant user de ses droits, obtint contre elle plusieurs arrêts qui n'eurent pas grand effet, par l'appui qu'elle trouva dans ses sujets, retirée dans ses châteaux et forteresses, où elle entretenait de bonnes garnisons. A la fin, il se fit entre les deux époux une espèce de réconciliation pendant laquelle Gui trouva moyen d'arrêter sa femme, qu'il amena prisonnière au château de Joigni, où il la retint assez longtems. S'étant échappée, l'an 1557, avec le secours d'un de ses gardes, elle retourna dans ses terres, dont les habitants la reçurent avec joie. Gui la somma de revenir auprès de lui, et fit rendre un arrêt au parlement pour l'y contraindre. Sur le refus qu'elle fit d'obéir, il s'adressa au pape Paul IV, qui, d'après son exposé, donna contre elle une bulle d'excommunication que les officiaux de Paris et de Meaux furent chargés de fulminer. Cette sentence, qui lui fut signifiée au château de Meriais, près de Vitré, le 20 février 1557 (v. st.), la porta à se jeter dans le parti des Protestants, et à embrasser la nouvelle religion. François d'Andelot, son beau-frère, voyant qu'elle n'avait point d'enfants, la prit sous sa protection et la défendit contre les poursuites de son mari. L'an 1567, elle fut accusée d'avoir fomenté et fait éclore par ses intrigues la conspiration formée par les Huguenots d'enlever le roi Charles IX, lorsqu'il revenait de Meaux à Paris. Son procès lui ayant été fait au parlement de Paris, elle fut condamnée par arrêt, à être décapitée, avec confiscation de ses biens au profit du roi : jugement d'où les procureurs-généraux du parlement ont souvent pris occasion de soutenir que le comté de Laval appartenait au roi, sans faire attention que tout avait été aboli par les édits de pacification. L'arrêt portait outre cela, que les armes de la comtesse de Laval seraient renversées et traînées par les rues de Paris, à la queue d'un cheval. Ce fut le seul article qui eut son exécution. La comtesse, retirée à Laval, y mourut paisiblement le 13 décembre de la même année 1567, et fut inhumée à petit bruit dans l'église de Saint-Thugal, où l'on mis l'épitaphe suivante, gravée sur son tombeau : *Cy repose le corps de très-illustre et excellente Guionne, comtesse de Laval, auparavant nommée Renée de Rieux, femme de très-haut et très-puissant seigneur messire Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni, chevalier de l'ordre du roi, et fille de feu illustre et excellent seigneur messire Claude de Rieux, comte d'Harcourt, et d'excellente Catherine de Laval, laquelle décéda au château de Laval, le 13e. jour de décembre l'an 1567, en l'année des troubles de France, pour la religion réformée....* Les Catholiques, depuis qu'elle eut embrassé le Calvinisme, la nommaient *Guionne la folle.* Il faut néanmoins convenir qu'elle avait de grandes qualités, et que, dans ses démêlés avec son mari, tout le tort n'était pas de son côté. Le comte Gui XVIII n'était pas fait pour plaire à une femme d'esprit et de goût : outre qu'il avait le cou tordu et la figure ignoble, il était d'un caractère bizarre, et manquait de lumières et de conduite dans les affaires. Il mourut à Paris, le 9 septembre 1572, après avoir épousé en secondes noces MADELEINE, fille du chancelier Olivier de Leuville. (*Voy.* Louis de Sainte-Maure, *comte de Joigni.*)

GUI XIX.

1567. GUI XIX fut le nom que prit, en succédant à Guionne, sa tante, dans le comté de Laval, Paul de Coligni, né, le 11 août 1555, de François de Coligni, seigneur d'Andelot, colonel-général de l'infanterie française, dit *le chevalier Sans-Peur,* et de Claude de Rieux, fille de Claude de Rieux, comte d'Harcourt, et de Catherine de Laval, fille aînée de Gui XVI, comte de Laval, et de Charlotte d'Aragon, sa première femme. Toute la succession de sa tante ne lui échut point : les terres qu'elle avait en Normandie furent divisées entre Gui XIX et le marquis d'Elbeuf, suivant la coutume du pays ; mais, pour les domaines situés en d'autres provinces, ils demeurèrent entièrement au premier, lequel, dans les actes, est qualifié comte de Laval, de Montfort, de Quintin, d'Harcourt, dont il n'avait que la moitié, vicomte de Rennes et de Donges, baron de Vitré, de la Roche-Bernard, sire de Rieux, de Rochefort, de l'Argouest, de Lillebonne, d'Aubigné, de Bécherel, etc. Son père, qui le premier de sa maison, avait embrassé les nouvelles opinions et y avait entraîné ses frères, l'éleva dans les mêmes principes. La mort ayant enlevé François d'Andelot, le 28 juin 1569, ne lui permit pas d'achever l'éducation de son fils. Elle le fut par l'amiral de Coligni, son oncle, qu'il perdit, en 1572, à la funeste nuit de Saint-Barthélemi. L'an 1578, il se rendit, accompagné de 1700 gentilshommes, aux états de Rennes, pour y disputer, en qualité de baron de Vitré, la préséance au vicomte de Rohan. Les évêques et les seigneurs des états accommodèrent le différent par une convention qui portait, que M. de Rohan ferait l'ouverture de l'assemblée, et signerait le cahier du premier jour, séance à laquelle M. de Laval ne se trouverait pas, et que celui-ci présiderait les autres jours, et signerait la clôture des états.

L'an 1581, le comte de Laval se rendit à l'armée que le duc d'Alençon assembla vers Château-Thierri, pour aller au secours de Cambrai, dont les Espagnols faisaient le siége. La place fut délivrée aux approches de nos troupes, par la retraite précipitée des assiégeants. Le comte de Laval accompagna, l'an 1582, le même duc dans son voyage d'Angleterre, d'où ce prince repartit au mois de février, pour aller se faire reconnaître et inaugurer duc de Brabant, à Anvers. Il le suivit en cette ville, et fut témoin de la cérémonie. L'an 1583, arriva ce qu'on nomma *la folie d'Anvers ;* entreprise mal concertée du duc d'Alençon, pour surprendre cette ville et s'en rendre absolument le maître. Le comte de Laval, qui se trouvait à cette expédition, qu'il n'approuvait pas, sauva la vie à plusieurs français, qui se rangèrent autour de lui, et cela par le respect que les habitants d'Anvers conservaient pour la mémoire de son père et de son oncle. Il se rendit, l'an 1586, en Saintonge, avec ses deux frères, les sires de Rieux et de Sailli, auprès du prince de Condé, qui faisait la guerre en ce pays-là. Un jour, le prince fut averti que le mestre de camp Tiercelin, dit la Roche du Maine, passait avec quatre cents hommes de son régiment, tous à pied, pour aller à Saintes. Aussitôt il monta à cheval, avec environ quatre-vingts soldats, et ayant atteint la troupe de Tiercelin, il l'attaque, et lui tue près de quarante hommes. Tiercelin, ayant soutenu cette première charge, se servit de l'avantage du terrein, où il y avait beaucoup de haies et de fossés, derrière lesquels il se posta. Le prince, dans le moment, reçut un renfort du comte de Laval, qui arriva avec sa compagnie d'hommes d'armes. Excité par ce seigneur, il fit une seconde charge malgré le désavantage du terrein. Les chevaux franchirent les fossés, et le comte de Laval, poussant jusqu'à l'enseigne colonelle, l'arracha de la main de celui qui la portait. Tiercelin, voyant la déroute de ses gens, et lui-même blessé, en rallia une partie, et secouru d'un détachement de la garnison de Saintes, il gagna les faubourgs de la ville. Ce combat, qui se donna le 7 avril, fut très-sanglant. La Trémoille, duc de Thouars, beau-frère du prince, y courut risque de la vie, ayant eu son cheval tué sous lui. Les sires de Rieux et de Sailli, frères du comte de Laval, y furent blessés à mort ; l'un mourut le lendemain, et l'autre deux jours après. Ils venaient de perdre,

peu de tems auparavant, le sire de Tanlai, leur autre frère, mort de maladie à Saint-Jean-d'Angeli. Le comte de Laval ressentit une si vive douleur de ces trois pertes, qu'il en mourut lui-même au bout de quelques jours dans le château de Taillebourg. On éleva aux quatre frères un même tombeau dans la chapelle de ce château. Le comte de Laval avait épousé, le premier septembre 1583, ANNE, fille aînée de Christophe, marquis d'Alègre, dont il laissa un fils, qui suit. Le comte Gui XIX, dit un auteur du tems, était né pour de grandes choses, si la mort ne l'eût pas sitôt mis au tombeau.

GUI XX.

1586. GUI XX, né, le 5 mai 1585, au comté d'Harcourt, fut emmené, après la mort de Gui XIX, son père, à Sedan, par Anne d'Alègre, sa mère, pour le soustraire aux fureurs de la guerre civile qui embrasait alors le royaume de France. Ses précepteurs et ses écuyers donnèrent tous leurs soins pour le former, les uns aux lettres, les autres aux exercices militaires, et y réussirent également. Il apprit, sous eux, le grec, le latin, l'espagnol, l'italien, l'allemand, et devint l'un des seigneurs les plus adroits au maniement des armes. A l'âge de dix-huit ans, s'étant dérobé à la vigilance de sa mère, il se rendit à l'armée du comte Maurice, et se trouva, dans le mois de janvier 1604, à la prise de l'Écluse, où il entra au milieu des comtes Jean et Henri de Nassau. Le roi Henri IV, auquel il fut présenté quelque tems après, le prit en affection, et lui donna des lettres de conseiller d'état. On parlait, dès-lors, de le marier avec la comtesse de Chemillé, riche héritière. Mais comme il ne respirait que les armes et les voyages, il partit sur la fin de 1604, pour l'Italie, et vint à Rome par permission du pape Paul V, qui lui fit un accueil distingué, comme à un seigneur, dont les aïeux avaient bien mérité du saint siége. Sollicité par sa sainteté de rentrer dans la religion qu'ils avaient professée, il se rendit et promit de faire abjuration à son retour en France. Il tint parole malgré les oppositions de sa mère et les vives remontrances des Protestants, qui publièrent, dans la suite, que son changement de religion n'avait pas été libre. La guerre était allumée alors en Hongrie, entre l'empereur et le turc. Le comte de Laval, ayant obtenu permission du roi d'aller servir dans l'armée chrétienne, partit, le 29 août 1605, en équipage assorti à sa qualité, ayant pour mentor le sieur de Marolles, officier distingué, que le roi lui avait donné pour modérer l'impétuosité de son âge. Sur sa route, il visita le duc de Lorraine et les princes d'Allemagne, qu'il laissa aussi enchantés de ses belles qualités, que lui-même l'était de la bonne réception qu'ils lui firent. Il arriva le 3 octobre en Hongrie, et, le 30 décembre suivant, il y fut tué sans qu'on sache comment ni en quelle occasion. Il courut même à Paris, sur sa mort, un bruit fort désavantageux, que nous nous dispenserons de répéter, parce que nous ne voyons pas sur quoi il était fondé.

Par sa mort, la ligne de Catherine de Laval, fille aînée de Gui XVI et de Charlotte d'Aragon, ayant manqué, il fallut retourner à la représentation d'Anne de Laval, sœur cadette de Catherine, et femme de François de la Trémoille, duc de Thouars. De ce mariage était sorti Louis de la Trémoille, qui fut père de Claude de la Trémoille, dont le fils aîné, Henri, cousin de Gui XX au quatrième degré, se trouvait son plus proche héritier. Mais il fut obligé, 1°. de donner de grandes récompenses à messieurs d'Olonne-Noirmoutier, descendus, comme lui, de François de la Trémoille et d'Anne de Laval; 2°. au prince de Condé, fils de Charlotte, sœur de Claude de la Trémoille. De plus, il y eut procès entre mesdames les duchesses d'Elbeuf et de la Trémoille, comme ayant la garde-noble de leurs enfants, la première, prétendant que le comté de Montfort avait été acquis par M. d'Andelot et Claude de Rieux, sa femme; à quoi elle ajoutait, que le comté de Laval était l'acquêt de Gui XIX, parce qu'il avait été confisqué sur Renée de Rieux, comtesse de Laval, décédée après sa condamnation. Mais comme M. d'Andelot avait eu Montfort pour son partage, en payant les dettes de Gui XVII, et que, par les édits de pacification, toutes choses avaient été remises en leur premier état, toutes condamnations et confiscations annulées, les comtés de Montfort et de Laval furent jugés être de l'ancien patrimoine de la maison de Laval. Les deux duchesses transigèrent en conséquence pardevant Bontems, notaire au châtelet, le 7 juin 1607, par l'avis du duc de Bouillon, du président de Thou, de du Plessis-Mornai, et de Daniel Hay, juge de Laval. Les comtés de Laval, de Montfort, de Quintin, avec la vicomté de Rennes et les baronnies de Vitré, de la Roche, etc., furent abandonnés au duc de la Trémoille; mais la Roche-Bernard, l'une des neuf anciennes baronnies de Bretagne, fut cédée avec d'autres terres à la veuve de Gui XIX, pour tenir lieu de son douaire.

GUI XXI.

1605. GUI XXI (Henri de la Trémoille, duc de Thouars, pair de France, prince de Talmond), né, le 21 décembre 1598, de Claude de la Trémoille, duc de Thouars, mort le 25 octobre 1604, succéda dans le comté de Laval à Gui XX, du chef de sa bisaïeule, Anne de Laval, seconde fille de Gui XVI, sous la garde-noble de Charlotte-Brabantine de Nassau, sa mère. Il assista, l'an 1628, au siége de la Rochelle, pendant lequel il fit abjuration du Calvinisme entre les mains du cardinal de Richelieu. Le roi l'honora, incontinent après, de la charge de mestre de camp de la cavalerie légère française, et en 1633, il le revêtit des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. S'étant trouvé, l'an 1629, à l'attaque du Pas-de-Suze, il y avait fait preuve de valeur, et l'année suivante il avait été blessé au genou à la prise de Carignan. Il servit ensuite, l'an 1636, au siége de Corbie. Aux obsèques du roi Louis XIII, en 1643, il fit la charge de grand-maître, et mourut le 21 janvier 1674, âgé de soixante-quinze ans. Son corps fut inhumé à la collégiale de Thouars. De MARIE, sa cousine, fille de Henri de la Tour, duc de Bouillon et prince de Sedan, qu'il avait épousée le 19 janvier 1619, il laissa Henri-Charles, duc de Thouars; Louis-Maurice, qui suit; et Marie-Charlotte, mariée à Paris, le 18 juillet 1662, à Bernard de Saxe-Weimar, sixième fils de Guillaume, duc de Saxe-Weimar, dont elle resta veuve le 3 mai 1678, morte le 24 août 1682.

GUI XXII.

1674. Louis-Maurice de la Trémoille, deuxième fils de Gui XXI, lui succéda au comté de Laval, sous le nom de GUI XXII. En 1642, il avait servi en Italie avec un régiment d'infanterie, sous le duc de Longueville et le prince de Carignan. Ayant embrassé depuis l'état ecclésiastique, il fut abbé de Charroux et de Sainte-Croix de Talmond. Il mourut en 1681.

GUI XXIII.

1681. GUI XXIII (Charles-Belgique-Hollande de la Trémoille), né l'an 1655, fils aîné de Henri-Charles de la Trémoille et son successeur au duché de Thouars, le fut de Gui XXII au duché de Laval. Il mourut le 1er. juin 1709, et fut inhumé à Thouars. De MADELEINE DE CRÉQUI, fille de Charles, duc de Créqui, qu'il avait épousée le 3 avril 1675 (morte le 12 août 1707), il laissa Charles-Louis-Bretagne, duc de Thouars, et Marie-Armande-Victoire, mariée, en 1696, à Emmanuel Théodose, duc de Bouillon.

GUI XXIV.

1709. GUI XXIV (Charles-Louis-Bretagne, fils de Charles-Belgique-Hollande), né l'an 1683, succéda à son père dans

le comté de Laval, comme dans le duché de Thouars et autres domaines de sa maison. Il mourut le 9 octobre 1719, laissant de MARIE-MADELEINE DE LA FAYETTE, un fils unique qui suit.

GUI XXV.

1719. GUI XXV (Charles-Armand-René), né le 14 janvier 1708, succéda à Gui XXIV, son père, dans le comté de Laval et les autres biens de la branche aînée de la Trémoille. Il servit avec distinction dans nos guerres d'Italie, en 1733 et 1734. Il mourut à Paris, le 23 mai 1741, laissant un fils, qui suit, de MARIE-HORTENSE-VICTOIRE, sa cousine germaine, fille d'Emmanuel-Théodose, duc de Bouillon, sa femme, née le 27 septembre 1704, et mariée le 29 janvier 1725.

GUI XXVI.

1741. JEAN-BRETAGNE-CHARLES-GODEFROI DE LA TRÉMOILLE, prince de Tarente, duc de Thouars, pair de France, président héréditaire des états de Bretagne, né le 5 février 1737, fils unique de Charles-Armand-René, ou GUI XXV, épousa, le 18 février 1751, MARIE-GENEVIÈVE DE DURFORT, fille unique du duc de Randan, morte en 1762, sans avoir eu d'enfants. Le duc de la Trémoille a épousé en secondes noces, l'an 1763, MARIE-MAXIMILIENNE-EMMANUELLE DE SALM-KIRBOURG, née le 19 mai 1744, dont il a quatre enfants, savoir : Charles-Bretagne-Marie-Joseph, prince de Tarente, né le 24 mars 1764, marié, le 20 juillet 1781, à Louise-Emmanuelle de Châtillon, née en 1763; N., prince de Talmond, marié, l'an 1785, à Henriette d'Argouges; Charles-Godefroi-Auguste, prince, abbé de la Trémoille, et grand doyen du chapitre de Strasbourg; et Louis-Stanislas-Kotska, né le 11 juillet 1767, prince de la Trémoille, lieutenant-général des armées du roi, marié, le 1er avril 1802, avec Geneviève Andrault de Langeron, fille du marquis de Langeron, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES D'ALENÇON.

ALENÇON, nommé en latin *Alencium*, *Alencio*, *Alencionium*, *Alencisium*, était un ancien château bâti sur le Sourche, au diocèse de Séez, et dont l'église paroissiale était du diocèse du Mans. Dès le huitième siècle, il était le chef-lieu d'une *centaine*, ou petit pays qui comprenait cent lieux. Le ressort de son bailliage, qui est un des sept grands bailliages de Normandie, s'étend (1785) sur les siéges royaux particuliers d'Essai, de Moulins en Bons-Moulins, de l'Aigle, de Domfront, d'Argentan, d'Hiême, de Toun, de Saint-Silvain, de Verneuil, et d'Alençon en Cotantin. La rivière d'Huigne, qui prend sa source à deux lieues de Bellême et va se jeter dans la Sarte, au-dessous du Mans, sépare l'Alençonnois du Perche.

YVES I.

YVES, ou IVES DE CREIL, plus connu sous le surnom de BELLÊME, fils de Fulcoin et de Rothaïs, qualifié homme sage et prudent, par Guillaume de Jumiège, était en possession, vers l'an 940, de la ville de Bellême, mais non pas du comté du Perche, qu'il ne paraît pas avoir jamais possédé, du moins en entier. On est mieux fondé à le dire possesseur du canton de Sonnois (1). Yves était frère de Sigenfroi, évêque du Mans. Ce fut par le conseil d'Yves, qu'Osmond, l'an 942, sauva des mains du roi Louis d'Outremer, le jeune Richard, duc de Normandie, que ce prince retenait prisonnier à Laon. Plusieurs modernes placent sa mort, en 980; mais il est certain qu'il vivait encore sous le règne du roi Robert, comme il paraît par une donation qu'il fit au mont Saint-Michel, le 12 octobre, *regnante Roberto rege* (*Tabul. Montis S. Michael.*) Il mourut, par conséquent, au plutôt vers la fin de l'an 997. Quelques années avant sa mort, et l'an 994 au plus tard, il avait perdu une partie du Sonnois, que Hugues I, comte du Maine, lui avait enlevée. Il avait épousé GODECHILDE, dont il eut Guillaume, qui suit; Avesgaud, qui succéda, vers la fin de l'an 994, à Sigenfroi, son oncle, dans l'évêché du Mans, et, suivant Ménage (*Hist. de Sablé*, l. 3, c. 17), Ives ou Ivon, seigneur de Château-Gonthier; avec deux filles, Hildeburge et Godechilde. La première épousa Aimoin de Château-du-Loir, dont elle eut Gervais, évêque du Mans, puis archevêque de Reims.

GUILLAUME I.

997 au plutôt. GUILLAUME I, fils d'Yves, lui succéda dans la seigneurie de Bellême, à laquelle il joignit le comté du

(1) Le Sonnois ou Saonois, *Pagus Sagonensis vel Sonnensis*, petit canton dont on a déjà parlé ci-devant, situé dans la partie septentrionale du Maine, était anciennement une forêt où les Saxons, chassés d'Angers par les Français, sous la première race de nos rois, vinrent s'établir et bâtirent une forteresse appelée d'abord Sonne, et depuis Sogne, suivant M. de Valois. (*Notit. Gall.*, p. 494.) Yves ayant fondé, conjointement avec sa femme, une collégiale dans son château de Bellême, la dota des revenus de plusieurs églises situées dans la viguerie de Sonnois, *in Pago Cenomanico, in Vicaria Sagonensi.* (Bry, *comtes du Perche*, p. 34.)

Perche. Il avait déjà rendu à Hugues Capet, de grands services contre Charles de Lorraine, son compétiteur pour la couronne de France. Il ne fut pas moins utile au roi Robert. Guillaume eut de fréquentes guerres avec Herbert Eveille-Chien, comte du Maine, dont il était le vassal pour le Sonnois. Le duc de Normandie, Richard II, dont il servait dans ses hostilités, la haine particulière contre Herbert, l'encouragea par le don qu'il lui fit du château d'Alençon et de ses dépendances. Depuis ce tems, les seigneurs de Bellême se qualifièrent le plus souvent comtes d'Alençon. On croit que le pays de Domfront lui fut aussi donné, puisqu'il fit bâtir le château de ce nom, et fonda, vers l'an 1025, dans la forêt voisine, l'abbaye de Lonlai. Il avait aussi augmenté la fondation faite par Yves, son père, d'une collégiale au château de Bellême. Malgré ces actes de piété, Guillaume n'était pas plus réglé dans ses mœurs. Envieux et sanguinaire, ce caractère lui avait fait commettre de grands désordres. Touché de repentir dans ses dernières années, il fit le voyage de Rome, confessa ses péchés au pape, et lui demanda pénitence. Dans le récit que Guillaume fait lui-même de sa conversion (Bry, p. 45), il nomme le pape Léon. Mais il n'y en eut pas de ce nom depuis 965, époque de la mort de Léon VIII, jusqu'en 1048, que Léon IX monta sur le saint siége. Peut-être dira-t-on que ce trait regarde Guillaume II, fils et successeur de Guillaume I, après Robert, son frère. Mais les personnages nommés comme vivants dans l'acte dont il s'agit, tels que le roi Robert, Richard, duc de Normandie, Avesgaud, évêque du Mans, Arnoul, archevêque de Tours, n'étaient contemporains, ni du comte Guillaume II, ni du pape Léon IX. Il y a donc une méprise ici, comme l'observe D. Mabillon, sur le nom du souverain pontife. Quel qu'il fût alors, ayant égard aux infirmités du comte Guillaume, il lui ordonna de bâtir une église sous la dépendance immédiate du saint siége, et de la doter suffisamment pour y faire avec décence le service divin. Telle est l'origine de l'église de Saint-Léonard de Bellême, qui fut d'abord une collégiale, et qui, ayant été donnée ensuite à l'abbaye de Marmoutier, devint un prieuré conventuel où la piété fut long-tems florissante. Ce monastère fut, depuis, transféré à Saint-Martin du vieux Bellême.

L'an 1024, mécontent de la conduite violente et perfide de l'un de ses fils (c'est, à ce qu'on croit, l'aîné), Guillaume le fait mettre en prison avec promesse à l'evêque de Chartres diocésain (Fulbert) de ne point le relâcher sans son consentement. C'est ce que nous apprend une lettre de ce prélat au roi Robert. (*Duchêne*, tom. IV, p. 185; *Bouquet*, tom. X, p. 474.) Du reste, nous devons avertir que la leçon de cette lettre de Fulbert, sur le point dont il s'agit, n'est pas la même dans toutes les éditions. Celles qui se trouvent dans les bibliothèques des Pères portent : *Noverit tua prudentia quòd Guillelmus de Belismo ultus perfidiam filii tui, conjecit eum in carcerem;* ce qui donne à entendre que c'est l'un des fils du roi Robert que cette lettre désigne, au lieu que dans D. Bouquet il y a *filii sui*, qui fait le sens que nous avons suivi. Guillaume, l'an 1025, comme on l'a dit, fonda l'abbaye de Lonlai, *Longiledum*, dans le Passais. Il accompagna, l'an 1027, le duc Richard III au siége de Falaise, dont Robert, son frère, s'était emparé. Celui-ci, étant parvenu, l'année suivante, au duché, par la mort de Richard, fait sommer Guillaume de venir lui rendre hommage pour le château d'Alençon. Sur son refus, le duc vient l'assiéger dans cette place. Le comte, près de s'y voir forcé, sort pieds nus, une selle de cheval sur le dos, et vient en cette équipage demander pardon au duc, qui se laisse fléchir. (*Guill. Gemmet.* liv. V, c. 4.) Mais son repentir ne fut pas sincère. Bientôt, s'étant soulevé de nouveau, il assembla des troupes et les envoya, sous la conduite de ses deux fils, Foulques et Robert, faire le dégât sur les terres de Normandie et du Maine. Celles du duc ne tardèrent pas à venir à leur rencontre. Foulques périt dans un combat livré près de Blavon; et Robert, après avoir été blessé dangereusement, y fut fait prisonnier. Guillaume, apprenant ce revers, en mourut de chagrin l'an 1028. Outre les deux fils qu'on vient de nommer, il eut encore de MATHILDE, sa femme, Warin ou Guerin, (Voy. *les comtes du Perche*); Yves, qui viendra ci-après, et Guillaume, qui le précédera.

ROBERT I.

1028. ROBERT, fils aîné de Guillaume I, devint son successeur dans la seigneurie de Bellême et le comté d'Alençon. A la mort de son père, il était prisonnier et grièvement blessé, comme on l'a dit; mais bientôt après, il recouvra sa liberté. Dès qu'il fut guéri de ses blessures, il continua la guerre commencée par son père contre Herbert, comte du Maine, et la fit d'abord avec succès; car, ayant assiégé le château de Bâlon, il s'en rendit maître. Mais cette conquête bientôt lui échappa par la valeur d'Herbert, qui reprit Bâlon l'an 1031, et y fit renfermer Robert à la suite d'une bataille où il l'avait fait prisonnier avec plusieurs autres. Les vassaux du seigneur de Bellême sollicitèrent vainement, l'espace de deux ans, sa délivrance. Voyant le comte du Maine inflexible, ils prirent à la fin les armes sous la conduite de Guillaume Giroye, seigneur d'Echaufour, et lui livrèrent un combat où ils le défirent. Mais cette victoire devint funeste à celui dont la liberté devait en être le prix : car les vainqueurs ayant fait pendre, malgré leur général, le chevalier Gauthier Sore ou de Sardene, et deux de ses fils, qu'ils avaient pris dans l'action, trois autres enfants de ce chevalier, irrités de cette barbarie, entrèrent dans la prison de Robert, dont ils avaient la garde, et lui fendirent la tête à coups de hache, l'an 1033 ou 1034. (*Chron. de Norm.*) Il mourut sans lignée, et l'on ignore même s'il fut marié.

GUILLAUME II, SURNOMMÉ TALVAS.

1033 ou 1034. GUILLAUME II succéda au comte Robert, son frère, l'an 1033 ou 1034. Sa férocité lui mérita le surnom de TALVAS ou TALVAT, *qui pro duritia jure Talvatius vocabatur*, dit Odéric Vital. Un comte de Ponthieu, nommé aussi Guillaume, son petit-fils, lui donne le même surnom dans une de ses chartes, rapportée par le P. H. *a Jesu Maria* (Samson) dans son histoire de Ponthieu, et le portait lui-même. Ce n'était donc pas un sobriquet aussi injurieux que le fait entendre le passage cité. Ducange (*Glossar.*) et Ménage (*Dict. étym.*) en donnent une explication plus vraisemblable en disant qu'il venait d'une espèce de bouclier nommé talvas, dont Guillaume se servait. On raconte de lui que, passant à Falaise, et y ayant vu le jeune Guillaume, fils naturel du duc Robert, il dit en l'envisageant : *Hélas! je prévois que toi et tes descendants porterez de rudes atteintes à mon fief et à ma puissance.* Un de ses premiers soins fut de travailler à venger la mort de son frère. Avec l'aide de Guillaume Giroye, seigneur d'Echaufour, il reconquit ce que les Manseaux lui avaient enlevé dans le Sonnois et le Perche; mais il paya de la plus noire ingratitude les services de Giroye. L'ayant invité à ses noces avec HADEBURGE, sa seconde femme, fille de Raoul, vicomte de Beaumont, et veuve de Tescelin, seigneur de Monrevau, il lui fit crever les yeux, et le fit mutiler d'une manière barbare. L'histoire ne dit point ce qui le porta à commettre une action si détestable. Quoi qu'il en soit du motif, les frères de Giroye ne la laissèrent pas impunie. Ils se jetèrent sur les terres du comte, et y firent de grands dégâts. Ses sujets et son fils même, qu'il avait soulevés par d'autres atrocités, se joignirent à ses ennemis, et le chassèrent vers l'an 1048, suivant Guillaume de Jumiège. Il se retira chez Roger de Montgommeri, comte d'Hiême, à qui il donna Mabile, sa fille, en mariage, et passa le reste de ses jours auprès de son gendre. Guillaume avait épousé, en premières noces, HILDEBURGE, fille d'un chevalier nommé Arnoul, que Guillaume de Jumiège qualifie homme

très-noble. Cette épouse n'ayant point voulu consentir à ses cruautés, et les condamnant même ouvertement, il la fit étrangler après avoir eu d'elle Arnoul, qui suit, et Mabile, qui viendra ci-après. Son deuxième mariage fut stérile. On ignore l'année précise de sa mort. (La Clergerie, p. 55.)

ARNOUL.

1048 ou environ. **Arnoul**, fils de Guillaume II, ne jouit pas long-tems de la succession de son père après l'avoir chassé. La même année, on le trouva étranglé dans son lit. Un de ses parents, nommé Olivier, fut accusé d'avoir commis ce meurtre, qu'il alla expier à l'abbaye du Bec, où il se fit moine. (*Willelm. Gemmet.* liv. 7.)

YVES II.

1048. **Yves** ou **Ives**, fils de Guillaume I, et évêque de Séez depuis environ l'an 1035, succéda, dans les seigneuries de Bellême et du Sonnois dans le Maine, à son neveu Arnoul *par droit héréditaire*, dit Ordéric Vital (p. 469). Guillaume de Jumiège, plus ancien qu'Ordéric, atteste la même chose. *Arnulfo*, dit-il (p. 273), *nequiter perempto*, *Ivo*, *patruus ejus*, *sagiensis episcopus*, *Belesmius castrum*, *et quæ ad ipsum jure pertinebant*, *accepit*, *et legitimè*, *quandiù vixit*, *tenuit*. Sa conduite, en qualité de seigneur temporel et en qualité d'évêque, fut également sage. L'an 1049, dans un voyage qu'il fit à la cour de Normandie, les fils de Guillaume Sorenge, connus par leurs crimes, s'emparèrent de la cathédrale de Séez, dont ils firent une place d'armes, et d'où ils sortaient pour exercer dans le pays toutes sortes de brigandages. Yves, à son retour, implora le secours de Hugues de Grant-Mesnil et d'autres barons, pour l'aider à chasser ces usurpateurs. Il vint à bout de les déloger de ce retranchement ; mais ce fut aux dépens de l'édifice même, qui fut réduit en cendres par le feu que l'on mit à une pile de bois qui avoisinait le clocher où ils s'étaient retirés. L'an 1053, Yves commença à rebâtir son église des aumônes qu'il avait été recueillir dans la Pouille et jusqu'en Orient. L'an 1054 ou environ, Geoffroi Martel, comte d'Anjou, se rend maître d'Alençon et de Domfront par les intelligences qu'il avait dans ces deux places ; mais le duc de Normandie ne tarda pas à les reprendre, et remit à Yves le château d'Alençon. (Duchêne, *Scrip. Norm.* pag. 183.) Ce prélat mourut en 1070. (*Gallia Chr.* tom. XI, Bouquet, tom. XI.)

ROGER DE MONTGOMMERI ET MABILE.

1070. **Roger**, fils de Hugues, seigneur de Montgommeri en Normandie, petit-fils, par Josceline sa mère, de Seufrie, sœur de Gonnor, femme de Richard II, duc de Normandie, succéda, l'an 1070, dans les seigneuries de Bellême et d'Alençon, à l'évêque Yves, par le droit de Mabile, son épouse, nièce du prélat. Mabile était une femme méchante, artificieuse et cruelle : elle employa le poison, pour se défaire de plusieurs personnes qu'elle haïssait. Hugues, seigneur de la Roche d'Igé, dont elle avait enlevé le château, la tua dans son lit, au château de Bures, dans les premiers jours de décembre 1082. (*Ordéric Vital*, liv. 5, page. 578.) Roger, son époux, était d'un caractère bien différent ; il ne se distingua que par de belles actions. Cousin de Guillaume II, duc de Normandie, par sa mère, il fut laissé par ce prince auprès de la duchessse Mathilde, son épouse, pour l'aider de ses conseils, lorsqu'il partit pour la conquête d'Angleterre. (*Will. Gemmet. Order. Vitalis.*) Il est donc faux que ce fut lui, comme l'avancent des chroniques modernes, qui commanda l'avant-garde à la bataille d'Hastings, Guillaume ne lui tint pas moins compte de son attachement, il lui donna, l'an 1070, le comté de Shrewsburi, où il fonda une abbaye, et bâtit un château qui prit le nom de Montgommeri, qu'il communiqua au comté dont cette place devint le chef-lieu. Roger, l'an 1077, accompagna le duc de Normandie dans son expédition contre le comte d'Anjou qui assiégeait le château de la Flèche et fut médiateur de la paix qui suivit sans combat. (*Ordéric Vital*, liv. 4, pag. 533.) Il mourut le 27 juillet 1094, et fut inhumé dans le monastère qu'il avait fondé. Roger, après la mort de Mabile, avait épousé **Adélaïde**, fille de Hugues du Puiset. Il eut du premier lit, cinq fils et quatre filles. Les fils sont Robert, qui suit ; Hugues, comte de Shrewsburi ; Roger, dit le Poitevin, comte de Lancastre et mari d'Almodis, comtesse de la Marche ; Philippe, mort au siége d'Antioche en 1098 ; et Arnoul, comte de Pembrock, lequel épousa Lafracote, fille d'un roi d'Irlande. Les filles de Roger et de Mabile sont Emme, abbesse d'Almenesche ; Mathilde, femme de Robert, comte de Mortain ; Mabile, alliée à Hugues de Châteauneuf en Thimarais ; et Sibylle, femme de Robert Hamon, baron de Thorigni et seigneur de Glocester. (On ne doit pas confondre ce dernier, à l'exemple de quelques modernes, avec Robert de Kent, son gendre, en faveur duquel le roi d'Angleterre, Henri I, dont il était fils naturel, érigea la seigneurie de Glocester en comté.) Le second mariage de Roger produisit un fils nommé Evrard. Roger, du vivant de sa première femme, fit construire dans le Passais une forteresse qu'il nomma la Roche-Mabile, au bas de laquelle il se forma une ville dont on voit encore les portes, ainsi que les ruines de la forteresse. Ce fut du tems de Roger que les seigneurs de Bellême commencèrent à relever des ducs de Normandie, en vertu du don ou de la vente que le roi Philippe en fit à Guillaume le Conquérant. (*Willelm. Gemmet. apud* Bouquet, t. XI, pag. 52.)

ROBERT II, SURNOMMÉ DE BELLÊME.

1082. **Robert II**, fils de Roger de Montgommeri et de Mabile, succéda, l'an 1082, à sa mère dans les seigneuries de Bellême et d'Alençon. Il avait été élevé dans sa jeunesse auprès de Guillaume le Conquérant, qui le fit chevalier en 1073. Robert, dans la suite, embrassa le parti de Robert Courte-Heuse, son fils, dans toutes ses révoltes. Le roi, pour l'en punir, mit des garnisons normandes dans tous ses châteaux. Mais aussitôt après la mort de Guillaume, le comte Robert chassa ses troupes, et fit des excursions sur les terres de ses voisins, dont il envahit plusieurs places. Dans le même tems, il conspira avec Odon ou Eudes, évêque de Bayeux, comte de Kent, frère de Guillaume le Conquérant, et plusieurs autres seigneurs, pour élever Robert Courte-Heuse sur le trône d'Angleterre, qui avait été donné à Guillaume, son frère puîné. Leur motif était qu'ayant des domaines en Angleterre et en Normandie, et par conséquent deux maîtres qu'il était impossible de servir à la fois, attendu leurs dissensions, il fallait nécessairement opter entre l'un ou l'autre ; que le duc de Normandie étant le plus traitable des deux, il convenait de lui donner la préférence et de faire tous leurs efforts pour réunir dans sa main le royaume d'Angleterre au duché de Normandie. D'après cette résolution, les conjurés ayant passé la mer au commencement de 1088, s'emparèrent de plusieurs forteresses en Angleterre. Mais Guillaume étant survenu en diligence avec de bonnes troupes, les assiégea successivement dans toutes les places dont ils s'étaient rendus maîtres et les en chassa. Alors voyant que le duc Robert négligeait de venir à leur secours comme il l'avait promis, ils firent la paix avec son rival. Le seigneur de Bellême, qui s'était renfermé dans Rochester, fut des premiers à se soumettre. Il le fit de si bonne grâce, qu'il réussit à gagner l'estime et l'amitié du roi. Mais, à son retour en Normandie, il fut arrêté par ordre du duc avec le prince Henri, sur ce qu'on les accusait d'avoir fait serment de fidélité l'un et l'autre au roi d'Angleterre. C'était Odon, évêque de Bayeux, qui avait formé l'accusation. Le seigneur de Bellême fut enfermé au château de Neuilli, et Henri dans celui de Bayeux. Le premier recouvra, l'an 1090,

sa liberté par la médiation de son père. Mais il n'en demeura pas moins irrité contre le duc pour lui avoir enlevé, durant sa captivité, ses châteaux de Bâlon et de Saint-Célérin, malgré la longue et vigoureuse défense de Payen de Montdoubleau, chargé de la garde du premier, et l'habileté de Robert Quadrel qui commandait dans le second. Son ressentiment fut tel, que pendant plusieurs années il fit sur les terres de Normandie des excursions dont le roi d'Angleterre lui sut gré. Il s'attacha entièrement à ce prince, et le servit utilement dans ses guerres contre la France et dans ses démêlés avec le duc son frère. Celui-ci ayant donné le château d'Hième à Gilbert de l'Aigle, fils d'Engenulfe, le seigneur de Bellême entreprit d'enlever cette place au nouveau possesseur, et vint dans ce dessein en faire le siége, la première nuit de janvier 1091, dit Ordéric Vital. Mais elle fut si bien défendue, suivant le même historien, qu'après avoir fait les plus furieux efforts, il fut obligé de se retirer. Cet échec ne servit qu'à enflammer la haine du seigneur de Bellême contre Gilbert. Ne pouvant le vaincre par la force, il le fit assassiner par treize chevaliers du Perche, comme il venait de Sainte-Scholasse pour aller à Moulins (à trois lieues de Mortagne) visiter la dame du lieu. Ordéric Vital met cet événement au jour bissextile (25 février) de l'an 1092. Robert bâtit, l'an 1097, dit le même auteur, le château de Gisors. Suger, néanmoins, attribue la construction de cette forteresse à un chevalier nommé Payen.

L'an 1098, Robert, ennemi d'Hélie, comte du Maine, que le roi Guillaume voulait dépouiller, engage ce monarque à venir surprendre, au mois de février, le château de Dangeul, à six lieues du Mans, dans le Sonnois. Guillaume ayant échoué dans cette entreprise, laisse, en se retirant, des troupes et de l'argent à Robert pour continuer les hostilités contre Hélie. Robert commence par fortifier les neuf places qu'il avait dans le Maine, et fait élever de nouveaux forts sur les terres des églises de Saint-Julien et de Saint-Vincent du Mans. Le comte du Maine ne lui donna pas le tems d'achever ces ouvrages. Etant venu contre lui à la tête de ses gens, il lui livra plusieurs combats dans lesquels il eut presque toujours l'avantage, et à la fin il l'obligea de prendre la fuite : mais ce triomphe fut de courte durée. Robert lui ayant dressé une embuscade comme il s'en retournait à Dangeul, le 28 avril de la même année 1098, le prit et le conduisit à Rouen, où il le présenta au roi d'Angleterre. Hugues, comte de Shrewsburi, frère de Robert, ayant été tué vers la fin de juillet suivant, en voulant s'opposer à une descende de Norvégiens en Anglererre (1), il obtint du roi ce comté, moyennant une somme de trois mille livres sterlings, qu'il lui offrit. « Ce fut un malheur pour le pays, dit Ordéric » Vital. Les Anglais et les Gallois, ajoute-t-il, qui jusqu'alors » avaient regardé comme des fables le récit qu'on leur faisait de » ses funestes prouesses et s'en étaient moqués, en reconnurent » la vérité par l'expérience qu'ils firent de sa cruauté ; car plus » il augmentait en puissance et en richesses, plus il était entre- » prenant pour dépouiller ses voisins. » Après la mort du roi Guillaume, arrivée le 2 août de l'an 1100, il fit hommage au roi Henri, son successeur ; mais il revint l'année suivante au parti de Robert Courte-Heuse, qui lui donna, pour se l'attacher, l'évêché de Séez, la seigneurie d'Argentan et la forêt de Gouffier. Etant repassé en Angleterre, l'an 1102, il fut cité à la cour du roi, qui lui objecta, dit Ordéric Vital, quarante-cinq chefs d'accusation. Robert demanda du tems pour répondre ; mais, au lieu de travailler à sa justification, il se retira dans son château de Shrewsburi, où il se mit en état de défense. Le roi marcha contre lui, et le contraignit, ainsi qu'Arnoul son frère, qui l'aidait dans sa révolte, à vider l'Angleterre, après leur avoir enlevé toutes leurs places en moins d'un mois, suivant Siméon de Durham. Cependant Ordéric Vital et la chronique anglo-saxone disent que le seul château d'Arondel occupa ce prince l'espace de trois mois. De retour en Normandie, Robert fut mal accueilli du duc, à qui le roi son frère avait persuadé de le dépouiller, comme un traître, des terres qu'il possédait dans son duché. Le duc, avant l'arrivée du comte, s'était déjà mis en devoir d'exécuter ce conseil, et lui avait retiré l'évêché de Séez avec la ville d'Argentan et d'autres places que Guillaume le Roux avait ajoutées à son comté. Mais la présence du comte Robert releva tellement le courage des siens, qu'il obligea son suzerain à cesser ses hostilités, et tous les Normands, qu'il avait pour ennemis, à plier sous lui. (*Voyez ci-dessus*, Robert Courte-Heuse, *duc de Normandie.*) Ayant eu depuis une conférence avec le duc, il recouvra ses bonnes grâces et redevint un de ses partisans. Le duc eut même la faiblesse de lui rendre l'évêché de Séez et tout ce qu'il lui avait enlevé. Ce fut un malheur pour ceux qui rentrèrent sous sa domination, qu'on pourrait qualifier une véritable tyrannie. Serlon, évêque de Séez, et l'abbé de Saint-Martin de la même ville, poussés à bout par ses vexations, abandonnèrent la Normandie pour se retirer en Angleterre, où d'autres seigneurs, également opprimés par le seigneur de Bellême, allèrent aussi se réfugier, tandis que d'autres passèrent au service de la France. En vain le roi d'Angleterre, sur les plaintes qui lui revenaient de toutes parts, s'efforça-t-il, par ses remontrances et ses menaces, de détacher son frère de ce dangereux favori : le seigneur de Bellême, par son esprit souple et insinuant, avait tellement captivé celui du duc, que rien ne fut capable de le faire revenir sur son compte. L'an 1105, effrayé des progrès que le roi d'Angleterre avait faits en Normandie, il passe la mer au mois de décembre pour aller faire la paix du duc avec lui. N'ayant pu rien obtenir, il s'en revient aux fêtes de Noël, ne respirant que la vengeance. (*Chr. anglo-sax.*) Il commanda l'année suivante l'arrière-garde du duc Robert à la bataille de Tinchebrai : mais il s'y comporta fort mal ; et, soit lâcheté, soit trahison, il causa, par sa retraite, la perte de la bataille. Voyant le duc en captivé, il tâche de réunir ses forces à celles d'Hélie, comte du Maine, pour le mettre en liberté ; mais, ne trouvant pas le comte disposé à le seconder, il fait sa paix avec le roi d'Angleterre, qui lui rendit Argentan, la vicomté de Falaise, et tout ce que son père avait possédé en Normandie, à condition qu'il raserait tous les châteaux qu'il avait fortifiés. Malgré cet accommodement, le seigneur de Bellême se jeta ensuite dans le parti de la France contre l'Angleterre. L'an 1112, le roi Louis le Gros, après une bataille donnée contre Henri, député Robert pour lui porter des propositions de paix à Bonneville. Henri, contre le droit des gens, fait arrêter l'ambassadeur le 4 novembre, et l'envoie prisonnier à Cherbourg, d'où il le fait transporter, l'année suivante, au château de Warham, en Angleterre. Pendant sa prison, il perdit la seigneurie de Bellême, que le roi Louis le Gros, par traité fait à Gisors sur la fin de mars 1113, céda au roi d'Angleterre, qui en fit don à Rotrou II, son gendre, comte du Perche. Mais le donataire fut obligé de prendre les armes pour se rendre maître de la capitale défendue par Aimeri de Villerei, à qui Guillaume Talvas, fils de Robert de Bellême, en avait confié la garde, tandis que lui-même était occupé à défendre le Ponthieu contre ceux qui voulaient l'envahir. Rotrou fut aidé pour assiéger Bellême par les comtes de Blois et d'Anjou, et par divers seigneurs de Normandie, que le roi Henri fit marcher à son secours. La ville, en trois jours, fut forcée, le 3 de mai, fête de l'invention de Sainte-Croix. La citadelle ne laissa pas de faire encore une vigoureuse résistance. Pour l'emporter, on fut obligé d'y jeter des matières enflammées qui la réduisirent en cendres ainsi que la ville. (*Ordér. Vital*, p. 841.)

L'an 1118, le roi d'Angleterre disposa encore du comte d'Alençon en faveur de Thibaut, comte de Blois. Celui-ci, avec

(1) Mathieu Paris et les Annales de Waverlei mettent en l'an 1100 la mort de Hugues et disent qu'il périt dans un combat contre les Irlandais.

l'agrément du monarque, transporta ce don à Etienne, son frère, comte de Mortain. Mais bientôt la conduite tyrannique d'Etienne, jeune homme sans expérience, souleva les Alençonnois contre lui. S'étant concertés avec Arnoul de Montgommeri, frère du comte Robert, ils appelèrent secrètement à leur secours, par son entremise, Foulques le Jeune, comte d'Anjou, avec promesse de le mettre en possession de leur ville. Foulques, étant parti en diligence, arrive de nuit, en l'absence d'Etienne, à Alençon, dont il trouve les portes ouvertes, et dès le lendemain il commence le siége du château. Le roi d'Angleterre, à cette nouvelle, se prépare à secourir la place, et envoie devant lui le comte de Blois avec Etienne, son frère. Foulques se défend dans la ville, fait plusieurs sorties heureuses sur les deux comtes, et les oblige à se retirer. On était alors dans le mois de décembre 1118. Ayant repris le siége de la citadelle, Foulques l'oblige à se rendre, après avoir coupé l'aqueduc qui lui fournissait de l'eau. Orderic Vital, parlant des désordres qu'occasiona cette expédition, dit qu'elle fit violer à plusieurs l'observance de l'Avent. Cette conquête fut suivie d'un traité de paix conclu au mois de mai 1119. Par cet acte, le comte d'Anjou consent de remettre au roi d'Angleterre le comté d'Alençon pour en investir Guillaume, fils du comte Robert; ce qui s'exécuta dans le mois suivant. Robert était toujours en prison. Voici comme Henri d'Huntington parle de lui dans sa lettre à son ami Wautier. « Vous avez connu, dit il, Robert » de Bellême, ce prince de Normandie, qui était, à l'égard » de ceux qu'il retenait dans ses prisons, un Pluton, une » Mégère, un Cerbère, et tout ce qu'on peut dire de plus » cruel. Il ne se souciait nullement de la rançon de ses prisonniers; il aimait mieux les tourmenter et les faire mourir. » Il eut la cruauté d'arracher un jour les yeux avec ses ongles » à son filleul, en le tenant sous son manteau. On connaît même des personnes, de l'un et de l'autre sexe, qu'il fit » empaler. Le carnage était un mets délicieux pour son âme. » On ne parlait en tous lieux que de lui, et sa barbarie était » passée en proverbe. Mais venons à sa fin, chose que tout lecteur désire d'apprendre. Cet homme, qui traitait si cruellement ses prisonniers, fut pris lui-même, et passa le reste » de ses jours dans le long supplice d'une prison perpétuelle à » laquelle le roi Henri l'avait condamné. Tel fut l'oubli de ce » monarque pour ce favori qu'il avait tant aimé, que jamais il » ne daigna s'informer s'il était mort ou vivant, et qu'il ignora » même, ou feignit d'ignorer, le jour auquel il avait cessé de » vivre. » (*Spicil.*, tom. VIII, pag. 187.) Le portrait qu'Orderic Vital fait du même Robert ne dément point celui-ci. Mais à ces mauvaises qualités il ajoute les bonnes, en disant que Robert était d'une taille avantageuse, d'une force extraordinaire, brave, habile dans la profession des armes, ingénieux à inventer de nouvelles machines de guerre, beau parleur et séduisant dans ses discours. Il laissa un fils, qui suit, d'AGNÈS DE PONTHIEU, sa femme, qui éprouva aussi les effets de sa cruauté. (Voy. *les comtes de Ponthieu*.)

GUILLAUME III.

GUILLAUME III, dit TALVAS, fils de Robert et comte de Ponthieu, du chef d'Agnès, sa mère, se mit à la tête des affaires de sa maison pendant la détention de son père. Après avoir confié la garde de Bellême au chevalier Aimeri de Villerei, il se rendit en Ponthieu, où sa présence était nécessaire. L'an 1119, conformément au traité conclu avec le comte d'Anjou, le roi Henri lui rendit les terres de son père, à la réserve des citadelles qu'il retint. Mais ayant pris, l'an 1135, le parti de Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, dans les brouilleries de ce prince avec le monarque anglais, son beau-père, il se vit de nouveau dépouillé de ses domaines de Normandie par ce dernier au mois de septembre, et obligé de se retirer de Mamers et à Prai, qui appartenaient à Geoffroi. Cette disgrâce ne fut pas de longue durée. Henri étant mort le 1er. décembre de cette année, Geoffroi rétablit Guillaume dans la pleine jouissance du comté d'Alençon. Il n'obligea pas un ingrat. Guillaume fut un de ceux qui travaillèrent avec le plus d'ardeur et de succès à réduire sous ses lois la Normandie, qui lui était disputée par le roi Etienne de Blois, son rival. Mais les profanations et les cruautés qu'il commit dans l'évêché de Séez attirèrent sur ses terres un interdit qui fut observé, suivant Orderic, avec la dernière rigueur.

Guillaume, l'an 1146, prit la croix pour la Terre Sainte, avec Gui, son fils, dans la grande assemblée qui se tint le jour de Pâques à Vezelai. Mais il n'est pas sûr qu'il ait accompli son vœu, comme Gui, qui mourut en chemin. Jean, son autre fils, ayant livré, l'an 1151, à Geoffroi Plantagenet le château de la Nue, *de Nube*, dont Robert, régent du Perche, lui avait confié la garde, le roi Louis le Jeune, frère de Robert, se met en marche avec une armée pour venger cette trahison. Henri, duc de Normandie, fils de Geoffroi, vient au-devant du monarque pour lui faire tête. On met l'affaire en négociation, et on se retire de part et d'autre. (Voy *les comtes d'Anjou*.) Guillaume, l'an 1166 ou 1167, céda par force ses châteaux d'Alençon et de la Roche-Mabile, au même Henri devenu roi d'Angleterre, qui ne les eut pas plutôt, dit Robert du Mont, qu'il réforma les mauvaises coutumes qu'on y avait établies. Guillaume mourut le 29 juin 1171. Il avait fondé, l'an 1130, l'abbaye de Saint-André en Goufern, au diocèse de Séez, près de Falaise; l'an 1138, celle de Valoire, au diocèse d'Amiens; l'an 1145, celle de Perseigne en Sonnois; et, l'an 1159, celle de Saint-Josse-aux-Bois. Il eut d'HÉLÈNE, ou ALIX, dite aussi ELUTE, sa femme, fille d'Eudes Borel, duc de Bourgogne, et veuve de Bertrand, comte de Tripoli, morte le 28 février 1191, Gui II, comte de Ponthieu; Jean, qui suit; et deux filles: Adèle, femme de Juhel I, seigneur de Mayenne; et Hèle, mariée 1°. à Guillaume III, comte de Varenne et de Surrei; 2°. à Patrice d'Evreux, comte de Salisberi. Bry de la Clergerie, d'après Robert du Mont, donne à Guillaume pour seconde femme, du vivant de la première, qu'il avait répudiée, N. comtesse de Varenne, de laquelle il eut, dit-il, deux fils: N., qui devint héritier de Patrice, comte de Salisberi, et fut tué à Poitiers en 1163, et Jean de Bellême, dit *aux belles mains*, évêque de Poitiers, puis archevêque de Lyon. Mais il se trompe à l'égard de ce dernier. (Voyez *les comtes de Ponthieu*.)

JEAN I.

1171. JEAN I, fils de Guillaume III, lui succéda, l'an 1171, dans la seigneurie d'Alençon. Quelques-uns prétendent qu'il est le premier qui soit qualifié comte de ce nom dans des actes non contestés. L'an 1174, il se joignit à Henri au Court-Mantel, dans sa révolte contre Henri II, son père, roi d'Angleterre. Il mourut le 24 février 1191 (n. st.), et fut enterré à Perseigne. Il devait être fort âgé pour lors, puisque nous avons vu plus haut qu'en 1151, il avait la garde du château de la Nue, qu'on n'avait pas confiée sans doute à un enfant. De BÉATRIX, son épouse, fille d'Hélie d'Anjou, frère de Geoffroi Plantagenet, il laissa trois fils, Jean et Robert, qui suivent, et Guillaume, sire de la Roche-Mabile.

JEAN II.

1191. JEAN II, fils et successeur de Jean I, ne lui survécut que deux mois et demi, étant mort, le 6 mai 1191, sans enfants et peut-être sans avoir été marié.

ROBERT III.

1191. ROBERT III succéda à Jean II, son frère, dans le comté d'Alençon. L'an 1203, il fut du nombre des seigneurs

qui excitèrent et aidèrent le roi Philippe Auguste à venger la mort d'Arthur, duc de Bretagne, égorgé par le roi Jean, son oncle. Ce dernier étant venu l'assiéger dans Alençon, Robert eut recours au roi de France; mais les forces de ce monarque se trouvaient alors tellement dispersées, qu'elles ne pouvaient se réunir assez tôt pour secourir la place. Le génie actif et fertile de Philippe lui suggéra un expédient pour remédier à ce contre tems. On tenait dans ces entrefaites un tournoi à Moret, dans le Gâtinais, où toute la noblesse de France et des provinces voisines était accourue pour signaler sa valeur et son adresse. Philippe s'y rendit lui-même, demanda le secours de ces braves champions dans la conjoncture pressante où il se trouvait, et leur marqua les plaines d'Alençon comme le champ le plus honorable où ils pussent déployer leur bravoure et leur générosité. Ces semonces firent leur effet : les valeureux chevaliers, animés par l'honneur, se dévouèrent à punir le lâche parricide ; et, s'étant rangés avec leur suite sous les ordres de Philippe, ils se mirent en marche incontinent pour aller faire lever le siége d'Alençon. Jean, instruit de leur approche, prit la fuite si précipitamment, qu'il abandonna ses tentes, ses machines et son bagage à l'ennemi. L'an 1214, le comte Robert fut employé par le roi de France pour conclure une trêve à Chinon avec ce même roi Jean. Il porta ses armes, l'année suivante, en Languedoc, contre les Albigeois. Il mourut, le 8 septembre 1217, à Morteville, près de Laval, et fut enterré à l'abbaye de Perseigne, où l'on voit sa représentation sur sa tombe. Robert eut de JEANNE DE LA GUERCHE, sa première femme, Jean, mort le 8 janvier 1212; Mahaut, première femme de Thibaut VI, comte de Blois, et Hèle ou Alix, mariée, 1°. avant l'an 1205, à Robert Malet, sire de Graville; 2°. avant l'an 1220, à Aimeri, vicomte de Châtelleraud. EMME, héritière de la terre de Laval, sa seconde femme, lui donna Robert, qui suit. Elle se remaria ensuite à Mathieu II de Montmorenci, connétable de France, et tige de la branche de Montmorenci-Laval. (Voyez *les sires de Laval.*) Robert avait fait un voyage à la Terre-Sainte, d'où il rapporta des reliques qu'il déposa à l'abbaye de Perseigne.

ROBERT IV.

1217. ROBERT IV, fils posthume de Robert III, fut son successeur dans le comté d'Alençon. A la mort de son père, on avait nommé des sages-femmes pour constater la grossesse de sa mère, et on l'avait confiée à leur garde pour s'assurer de l'enfant qu'elle mettrait au monde. Le jeune prince ne vécut qu'environ deux ans, étant mort vers la fin de l'an 1219. En lui finirent les anciens comtes d'Alençon. Le roi Philippe Auguste, ayant conquis la Normandie, réunit à son domaine le comté d'Alençon (à l'exception de la Roche-Mabile) par cession d'Aimeri, vicomte de Châtelleraud, et d'Alix ou Hèle, sa femme, héritière de Robert IV, son frère consanguin. M. Dupuy parle de cet acte, ainsi que Bry de la Clergerie, sans l'avoir vu, et comme doutant même de son existence. Mais il existe au trésor des chartes, dans le registre côté 31, acte 33, et dans le recueil de Colbert, vol. 3, fol. 747. Sa date est du mois de janvier 1220, c'est-à-dire 1221, suivant le nouveau style.

Il restait néanmoins encore un autre rejeton de la maison d'Alençon, qui avait des droits sur ce comté. C'était Marie, comtesse de Ponthieu, descendante de Guillaume Talvas en ligne directe. Mais ses domaines étant alors entre les mains du roi par la saisie qu'il en avait faite à cause de la révolte de Simon de Dammartin, son époux, elle n'était occupée qu'à calmer le ressentiment du monarque, bien loin de songer à élever quelques prétentions contre lui. Philippe Auguste jouit donc sans contradiction du comté d'Alençon. Mais Louis VIII, son successeur, dans le traité d'accommodement qu'il fit, l'an 1225, avec Marie, l'obligea de lui abandonner, par une clause expresse, ses droits sur ce comté. (*Voyez* Marie, *comtesse de Ponthieu.*)

COMTES D'ALENÇON ET DU PERCHE,

DE LA MAISON DE FRANCE.

PIERRE.

L'an 1268 (v. st.), au mois de mars, le roi saint Louis donna les comtés d'Alençon et du Perche en apanage et en pairie, avec le droit d'échiquier, ou de cour souveraine (1), à PIERRE, son cinquième fils. Pierre accompagna, l'an 1270, son père au voyage d'Afrique, et devint, l'an 1272, par son mariage contracté avec JEANNE DE CHATILLON, comte de Blois, de Chartres et de Dunois, seigneur de Guise et d'Avênes. Etant allé, l'an 1282, après les Vêpres Siciliennes, au secours de Charles I, roi de Naples, son oncle, il mourut à Salerne, le 6 avril (jour du jeudi-saint) de l'an 1284 (n. st.), sans laisser de postérité, ses deux fils, Louis et Philippe, étant morts en bas âge. Les comtés d'Alençon et du Perche, après sa mort, revinrent à la couronne de France. Jeanne, son épouse, lui survécut jusqu'au 19 janvier 1291. (Voy. *les comtes de Blois.*)

CHARLES I DE VALOIS.

En 1293, le roi Philippe le Bel donna ces deux comtés, au même titre, à CHARLES I DE VALOIS, son frère. On trouve sous ce comte plusieurs arrêts de l'échiquier d'Alençon, dont le plus ancien, qui est de l'an 1302, confirme les priviléges des habitants de Falaise. La Clergerie (pag. 281) nous apprend qu'il en fit tenir un autre en 1410, où les hommes de la Roche-Mabile furent maintenus dans le droit d'usage dans la forêt d'Ecouve. Bar prétend que la ville de Mortagne y fut déclarée capitale du Perche. Ce droit d'échiquier ne fut point héréditaire dans le comté d'Alençon, et chacun des successeurs de Charles I fut obligé de prendre des lettres particulières pour l'obtenir. Ce prince termina ses jours à Nogent, le 16 décembre 1325. (Voy. *les comtes de Valois.*)

CHARLES II DE VALOIS.

L'an 1325, CHARLES II DE VALOIS, surnommé LE MAGNANIME, second fils de Charles I, lui succéda, ou plutôt devait lui succéder, aux comtés d'Alençon et du Perche, en vertu du partage qu'il avait fait de ses domaines, entre ses enfants, au mois de janvier 1322 (v. st.). Mais nous voyons que, par un autre partage, fait le 3 avril 1326, Philippe de Valois, depuis roi de France, donna à ce même Charles II, son frère, le comté d'Alençon, dont il jouissait, avec les châtellenies de Moulins et de Bons-Moulins, de Mortagne et de Manues; ce qui montre, suivant la remarque de la Clergerie, qu'après la mort de Charles I de Valois il y eut du changement fait aux dispositions du partage de l'an 1322. Charles II assista, l'an 1328, au sacre du roi Philippe, son frère; et, la même année, ayant accompagné ce monarque dans la guerre de Flandre, il fut blessé dangereusement à la bataille de Cassel, gagnée par les Français, le 24 août, sur les Flamands. A son retour, il fut récompensé de sa valeur par le don que le roi lui fit de la seigneurie de Fougères et du comté de Porhoet, par lettres du mois de mars 1328 (v. st.). (*Mss. de Coislin*, n°. 155.) Envoyé, l'an 1330, contre les Anglais en Guienne, il leur enleva plusieurs places, et fit avec eux une trêve d'un an. Il assista, l'année suivante, comme pair de France, au jugement de Ro-

(1) Le droit d'échiquier, *jus scaccarii*, ne doit point être confondu avec le *plait de l'épée*, dont on a parlé ci-devant, et qui n'était autre chose que la haute justice, au lieu que l'échiquier était un tribunal souverain. Celui d'Alençon était comme un démembrement de l'échiquier de Normandie, que le roi Philippe le Bel rendit sédentaire en 1304 ou 1305.

bert d'Artois; et, ce qui est remarquable, il eut dans cette assemblée la préséance sur Louis I, duc de Bourbon, quoique celui-ci fût petit-fils du roi saint Louis. Il l'eut de même, en d'autres rencontres, et ses descendants après lui, sur ce prince et ses successeurs au duché de Bourbon, jusqu'à ce que le duc Louis II fût devenu beau-frère du roi Charles V, et oncle maternel de Charles VI. L'an 1333, par traité passé à Maubuisson au mois de mai, le roi Philippe de Valois céda à Charles, pour la part qui revenait à celui-ci dans la succession de Louis, leur frère, les terres de Verneuil, de Château-Neuf en Thimerais, de Champrond, de Sainte-Scholasse et de Nogent-le-Rotrou. (*Chamb. des Compt.*, *regist.* DON. CAROLI PULCHRI ET PHILIPPI VALES.) Charles ajouta, l'an 1345, à ses domaines la terre de l'Aigle, dont le gratifia le roi, son frère, après l'avoir confisquée sur Jean de Bretagne, comte de Montfort. (*Mss. de Coislin*, n°. 155.) A la bataille de Créci, donnée le 26 août 1346, Charles commanda l'avant-garde; il y périt, et fut peu regretté, parce qu'il l'avait engagée témérairement. Son corps fut rapporté à Paris et enterré aux Jacobins. Il avait épousé, l'an 1314, JEANNE, comtesse de Joigni, morte sans enfants, le 21 novembre 1336. Au mois de décembre suivant, il donna sa main à MARIE D'ESPAGNE, fille de Ferdinand II, seigneur de Lara, et veuve de Charles d'Evreux, comte d'Etampes, dont il eut Charles, qui suit; Philippe, évêque de Beauvais, puis archevêque de Rouen, et enfin cardinal; Pierre et Robert, qui viendront ci-après. Leur mère finit ses jours le 19 novembre 1369, suivant le P. Fleureau, ou dix ans plus tard, selon d'autres. M. Brussel a publié deux lettres du roi Philippe de Valois, sans date, par lesquelles on voit que le comte Charles, son frère, lui avait vendu *héritablement* tous les Juifs de ses terres, pour une somme de 20 mille livres petits tournois; en conséquence de quoi Philippe envoya aussitôt un *justicier* et un sergent de par lui, pour garder, exploiter et juger ces Juifs. (*Nouv. exem. des Fiefs*, pag. 604.)

CHARLES III.

En 1346, CHARLES III, fils de Charles II, devint, après la mort de son père, comte du Perche et d'Alençon. Il était seigneur de Domfront depuis l'an 1344, par la donation que le roi Philippe de Valois, son oncle et son parrain, lui en avait faite. L'an 1361 au plutôt, et non 1359, comme le marque Sponde, il se fit dominicain au couvent de Saint-Jacques de Paris, où son père était inhumé. Le roi Charles V lui ayant fait accepter l'archevêché de Lyon, il fut sacré le 13 juillet 1365. Le zèle qu'il eut pour la juridiction temporelle de son siége causa de grands troubles. Le roi fit saisir ses revenus; et le prélat, pour se venger, jeta sur la ville de Lyon un interdit, durant lequel il mourut le 5 juillet 1375. (*Gall. Christ. no.*, tome IV.)

En 1361, après la retraite de Charle III, Pierre et Robert, ses frères, partagèrent entre eux sa succession.

PIERRE II,
COMTE D'ALENÇON.

PIERRE II, troisième fils de Charles II, eut pour son lot le comté d'Alençon. Il fut surnommé LE NOBLE, et mérita ce titre par ses exploits. Il avait été, l'an 1360, un des otages donnés aux Anglais pour la délivrance du roi Jean. A son retour, il servit dans la guerre de Bretagne et dans celle que les ducs de Berri et de Bourbon firent aux Anglais en Guienne. Pierre était bon économe. Il acquit de Jean de Châtillon et de Marie de Montmorenci, par lettres du 3 février 1362 (v. st.), la terre et seigneurie d'Argentan, pour la somme de six mille livres. L'an 1367, la châtellenie de Domfront, qui avait été, en divers tems, possédée séparément par des seigneurs particuliers, fut réunie en sa faveur, par lettres-patentes du 13 septembre, au comté d'Alençon. Pierre, l'an 1370, par un acte du 20 septembre, fait avec Jean du Pont-Audemer et Philippette de Dreux, sa femme, réunit à ses domaines, pour la somme de 1140 *francs d'or*, tous les droits qu'ils avaient dans les châtel, ville et châtellenie de Château-Neuf, en Thimerais. Depuis cette époque, dit M. du Radier, je ne trouve plus d'autres seigneurs de Château-Neuf, que les princes de la maison d'Alençon. L'an 1377, Pierre hérita du comté du Perche par la mort de Robert, son frère, décédé sans enfants. Il accompagna, l'an 1388, le roi Charles VI dans son expédition de Flandre. Pierre était frère utérin de Louis II, comte d'Etampes, et en cette qualité, il avait droit comme lui à la seigneurie de Lara, qui avait appartenu à Marie d'Espagne, leur mère. L'an 1391, ils firent un traité par lequel Pierre accorda l'usufruit de cette terre à Louis, après la mort duquel elle devait revenir aux comtes d'Alençon. (*Mss. de Coislin*, n°. 155.) Pierre mourut l'an 1404, le 20 septembre, dans son château d'Argentan. Ce prince avait épousé, le 20 octobre 1371, MARIE CHAMAILLARD, fille de Guillaume, seigneur d'Antenaise, vicomte de Beaumont et de la Flèche, et de Marie de Beaumont, laquelle descendait de Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Il laissa d'elle, outre deux fils morts dans l'enfance, Jean, qui suit; Marie, qui épousa, l'an 1389 (v. st.), Jean VII, comte d'Harcourt et d'Aumale; et Catherine, mariée, 1°. à Pierre de Navarre, comte de Mortain; 2°. à Louis le Barbu, duc de Bavière-Ingolstadt, et frère de la reine Isabeau. Marie Chamaillard survécut au comte Pierre, son époux, et mourut le 18 novembre 1425. Elle eut sa sépulture à l'hôpital de Saint-Thomas d'Argentan.

ROBERT V,
COMTE DU PERCHE.

ROBERT V, quatrième fils de Charles II, devint comte du Perche et de Porhoet, par le partage fait avec Pierre, son frère. Il se distingua dans les guerres contre les Anglais et les Navarrais. Il accompagna, l'an 1364, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, au siége de la Charité-sur-Loire, et le duc de Berri à celui de Limoges. L'an 1370, de concert avec Pierre, son frère, il vendit, par acte passé, le 21 juillet, à Paris, le comté de Porhoet à Olivier de Clisson, qui leur donna, en échange, la baronnie de Thuit, en Normandie, avec deux mille livres de rente sur les foires de Champagne. (*Morice*, tom. I, note 45.) Robert, la même année, suivit le connétable du Guesclin dans son expédition contre les Anglais. Ce fut lui qui, avec le maréchal de Blainville, rangea les troupes à Pontvalain, dans le Maine, à mesure qu'elles arrivaient pour surprendre les Anglais campés dans le voisinage: ceux-ci ne les attendaient pas sitôt, quoiqu'ils eussent défié le connétable au combat. On était alors au mois de novembre. L'historien de du Guesclin rapporte qu'avant la bataille, nos soldats *se dejeûnerent de pain et de vin qu'ils avoyent apporté avecques eux, et prenoient les aucuns d'iceux du pain, et saignoyent au nom du saint sacrement, et après ce qu'ils estoyent confessez l'un à l'aultre de leurs péchiez, le usoyent en lieu de communichement* (communion.) *Après dirent maint oraison en dépriant à Dieu qu'il les gardast de mort*, *de mahaing* (mutilation) *et de prison*. La bataille, qui se donna incontinent après, fut une déroute pour les Anglais, dont le chef, Granson, ayant été terrassé par du Guesclin, demeura son prisonnier. Les suites de cette action furent aussi heureuses que le succès en avait été brillant. Le connétable, toujours accompagné du comte du Perche, chassa successivement les Anglais de tous les postes qu'ils occupaient dans l'Anjou, le Maine et la Normandie. Le comte Robert mourut en 1377, sans laisser d'enfants de JEANNE DE ROHAN, sa femme.

COMTES DU PERCHE ET DUCS D'ALENÇON.

JEAN IV, OU I.

En 1404, JEAN IV, ou I, dit LE SAGE, fils aîné de Pierre II, né le 9 mai 1385, au château d'Essei, comte du Perche dès

l'an 1396 au plus tard, réunit à ce domaine le comté-pairie d'Alençon, après la mort de son père. Il tint le parti de la maison d'Orléans contre celle de Bourgogne. Par une suite de cet engagement, il se laissa entraîner, l'an 1411, dans la ligue formée par les ducs d'Orléans et de Bourbon, et plusieurs autres grands du royaume, pour mettre le roi d'Angleterre en possession des provinces qui lui avaient été cédées par le traité de Bretigni. Le roi Charles VI, irrité de cette perfidie, les déclara, par ses lettres du 3 octobre, coupables de rebellion et de lèse-majesté. (*Ordonn. du Louv.*, tome X, pag. 167.) Pour compléter cette espèce de proscription, le roi permit au duc d'Anjou, qui lui était demeuré fidèle, de leur faire la guerre, lui abandonnant d'avance tout ce qu'il pourrait conquérir sur eux. Le duc, s'étant mis en marche, alla joindre, avec les troupes qu'il amenait de Paris, le connétable de Saint-Pol, pour faire ensemble les conquêtes qu'il méditait. Le comte d'Alençon, qui les observait, leur fit dresser, par ses gens, une embuscade dans un defilé où ils devaient passer. Mais le stratagême retourna sur son auteur; le duc et le connétable, qui l'avaient prévu, tombèrent sur le parti qui les attendait, le taillèrent en pièces, et obligèrent ce qui put s'échapper à se sauver en Berri. Maîtres de la campagne par cette déroute, il prirent, non sans peine toutefois, les villes et forteresses de Château-Neuf, de Saint-Remi et de Bellême, et d'autres places appartenantes au comte d'Alençon. On était convenu, par la capitulation, que ces places demeureraient immédiatement soumises au roi; mais le duc d'Anjou les retint pour lui, en vertu du don que le roi lui en avait fait, et s'en mit en possession, après quoi il se rendit auprès du monarque, qui assiégeait Bourges, où les princes s'étaient retirés. Tandis qu'il secondait cette expédition, les Anglais, commandés par Thomas, duc de Lancastre, font une descente en Normandie, au nombre de quinze cents hommes d'armes, trois mille archers et deux mille hommes de pied. Le roi, leur maître, les envoyait au secours du duc de Berri, chef de la ligue. Après avoir pillé le Cotentin, ils entrent dans le comté d'Alençon, et reprennent toutes les places dont le duc d'Anjou s'était emparé. De là ils passent dans l'Anjou et la Touraine, où ils rendent au duc, avec usure, tout le mal qu'il avait fait au comte d'Alençon. Les progrès de l'Anglais accélérèrent le traité de Bourges, qui rompit celui que les princes avaient fait avec l'ennemi de la nation. (Le Laboureur, *Hist. de Charles VI*, tome II, pag. 818.) L'an 1413, le 5 septembre, ils obtinrent des lettres-patentes qui révoquaient celles du 3 octobre 1411. (*Ordon. ibid.*) Le roi Charles VI, l'an 1414 (v. st.), érigea le comté d'Alençon, par lettres du 1er janvier, en duché-pairie, pour terminer le différent que Jean avait avec le duc de Bourbon, qui prétendait, en sa qualité de duc, avoir la préséance sur lui, quoique plus éloigné de la branche royale. Ce furent ces deux princes qui, l'an 1415, déterminèrent, contre l'avis des autres chefs de l'armée française, la funeste bataille d'Azincourt, que le roi d'Angleterre ne cherchait qu'à éviter en offrant les conditions les plus avantageuses. Nous la perdîmes le 25 octobre, et le duc Jean y périt, après avoir tué de sa main le duc d'Yorck, et abattu d'un coup de sabre la couronne que le roi d'Angleterre portait sur son casque. MARIE, fille de Jean le Vaillant, duc de Bretagne, qu'il avait épousée par contrat du 26 juin 1396, morte le 18 décembre 1446, lui donna, entr'autres enfants, Jean, qui suit. Jean le Sage était bien fait, magnifique et plein de valeur.

JEAN V, ou II.

EN 1415, JEAN V, ou II, surnommé LE BEAU, né au château d'Argentan, un samedi 2 mars 1409 (et non pas 1411, comme le marque la Clergerie), devint le successeur de Jean le Sage, son père, sous la tutelle de Marie de Bretagne, sa mère. L'an 1417, le général Talbot lui enleva Domfront, au mois de septembre, après environ six mois de siége. Il demeura prisonnier des Anglais, le 17 août 1424, à la bataille de Verneuil, où il fit ses premières armes, et fut transporté au Crotoi. Le duc de Bedford lui ayant proposé de faire serment de fidélité au roi d'Angleterre, il rejeta cette proposition, ce qui fit prolonger sa captivité: elle dura près de trois ans, pendant lesquels le duc de Bedford prit le titre de duc d'Alençon et perçut les revenus du duché. Pour obtenir sa liberté, il en coûta la somme de deux cent mille écus au duc Jean. (*Chron. manuscrite des ducs d'Alençon.*) Cette énorme rançon l'obligea de mettre en vente, pour la rassembler, ses plus beaux domaines, entr'autres sa baronnie de Fougères, que le duc de Bretagne, profitant de l'occasion, acquit à vil prix; encore en différa-t-il le paiement au point de mettre à bout la patience du duc d'Alençon. Celui-ci, en effet, après avoir inutilement sollicité son remboursement, prit le parti d'enlever le chancelier de Bretagne. La guerre fut alors déclarée entre les deux princes. Le duc de Bretagne vint avec une armée faire le siége de Pouancé. Pour lui faire face, le duc d'Alençon implora la protection du roi, dont il obtint du secours par la faveur de la Trémoille. Le duc de Bretagne fut assisté, de son côté, par le connétable de Richemont, son frère, qui vint le joindre au siége. La duchesse d'Alençon s'était renfermée dans la place avec sa famille. La vigoureuse défense qu'elle fit donna lieu au connétable de craindre que le duc n'appelât l'anglais à son aide. Pour prévenir le coup, il se rendit médiateur, et termina par l'expédient le plus simple, une querelle qui n'était pas à l'honneur de son frère. Le duc d'Alençon eut, en 1429, le commandement général des troupes, à la place de ce même connétable, qui était tombé dans la disgrâce. Peu de tems après, il fut présent à l'entretien secret que le roi Charles VII eut avec la célèbre pucelle Jeanne d'Arc, lorsqu'elle se présenta pour la première fois à ce monarque. Il fut accompagné de cette héroïne, qui ne l'appelait que le beau duc, au siége de Jargeau, ou Gergeau, dont il se rendit maître après un rude assaut; il fit ensuite, avec elle, le siége de Baugenci, qui fut également heureux; ils battirent ensemble les Anglais, le 18 juin, à Patai, où Talbot, leur général, fut pris par Xaintrailles et amené au roi. La pucelle et le duc, au mois suivant, conduisirent Charles VII à Reims, où le duc, assistant à son sacre, représenta l'un des douze pairs. L'an 1440 fut le terme de la haute faveur dont jouissait le comte d'Alençon. Cette année, le roi lui ôta la lieutenance-générale de ses armées. Il méritait cette disgrâce pour avoir excité le dauphin Louis à la révolte, et l'avoir emmené du château de Loches à Niort. Mais, étant rentré en grâce quelque tems après, il reprit le service et donna de nouvelles preuves de valeur, de zèle pour la patrie, et de fidélité envers le roi. Elles ne purent cependant jamais le rétablir dans la parfaite intimité de Charles VII, dont il était déchu. L'an 1449, il recouvra la ville d'Alençon par la bonne volonté des principaux habitants, qui lui ouvrirent pendant la nuit une des portes. La ville et le château de Verneuil lui furent ensuite livrés par l'industrie d'un menuisier, nommé Bertin, à l'exception de la grosse tour, appelée la tour grise. Elle soutint un siége et ne se rendit qu'au bout d'un an. (*Chron. manuscrite des ducs d'Alençon.*) Le duc Jean n'attendit pas ce terme pour aller faire le siége de Bellême, où commandait un anglais, nommé Matagot. *Il y a*, dit la Clergerie, *à Bellême et ès environs plusieurs choses qui retiennent ce nom de Matagot, et est demeuré, jusqu'à présent, en la bouche des petits enfants.* Les ennemis firent de vains efforts pour secourir la place: elle fut obligée de se rendre le 20 décembre de la même année 1449. Le siége de Caen ayant été commencé le 5 juin 1450, le duc d'Alençon s'y rendit et signala sa valeur dans cette expédition, sous les yeux du roi, qui animait les assiégeants par sa présence. La place fut rendue par composition le premier juillet suivant; et celle de Falaise, assiégée ensuite par les mêmes généraux, subit un pareil sort le 21 du même mois. Celle-ci fit une capitulation honorable, dont une des conditions fut la déli-

vrance du général Talbot, à qui le roi d'Angleterre avait donné cette ville en propre. Le duc d'Alençon, deux jours après, accompagna Charles de Culant, grand-maître de l'hôtel, au siége de Domfront, qu'ils firent rentrer sous les lois de la France, le 22 août suivant. Pour trancher court, il n'y eut presque aucune expédition en Normandie et dans les pays voisins, pour en chasser les Anglais, où le duc d'Alençon n'ait eu part. Ce prince, après tant de services rendus à l'état, se crut autorisé à demander au roi des dédommagements pour les pertes qu'il avait essuyées. On lui donna des espérances dont il attendit long-tems l'effet. Enfin, voyant qu'on lui manquait de parole, il se détermina, par le conseil de son perfide confesseur, à rappeler les Anglais en Normandie. (La Clergerie.) Charles VII, instruit de ses intelligences avec le roi d'Angleterre, le fit arrêter, l'an 1456, et conduire à Melun, où le connétable Artur de Richemont fut chargé d'aller l'interroger. Mais quand il voulut procéder à cet interrogatoire, le duc fit cette réponse hardie, qu'il dirait son fait au roi et non à d'autres. Quoique le connétable (depuis duc de Bretagne) fût prince du sang, puisqu'il était de la maison de Dreux, le duc d'Alençon pensa qu'un prince du sang ne devait répondre qu'au chef de sa maison. On le conduisit au roi lui-même, qui le questionna, mais qui, n'ayant point été satisfait de ses réponses, assembla un conseil des pairs pour le juger. L'affaire traîna en longueur l'espace d'environ deux ans. Enfin, par arrêt rendu à Vendôme, le mardi 10 octobre 1458, par la cour des pairs, le roi séant, le duc d'Alençon fut condamné à mort. Le monarque commua sa peine en une prison perpétuelle, d'où il fut tiré par Louis XI, qui lui accorda des lettres d'abolition, datées du 11 octobre 1461. Le duc Jean reconnut mal cette grâce. Il se joignit aux princes mécontents, et fut un des chefs de la guerre du *bien public*. Il reprit ses intelligences avec les Anglais, fit un traité avec le duc de Bourgogne, fabriqua de la fausse monnaie, commit divers meurtres, et, par toutes ces actions indignes de sa naissance, força le roi de s'assurer de sa personne une seconde fois. Il fut pris et arrêté le 8 mai 1472, et condamné à mort de nouveau le 14 juillet (et non le 18) 1474. Le roi voulut bien encore lui faire grâce de la vie : il fut remis dans la prison de Loches, où il avait été la première fois; de là transféré à la tour du Louvre, d'où étant sorti l'an 1476, il mourut peu de tems après, laissant de MARIE, fille de Jean IV, comte d'Armagnac, sa seconde femme, qu'il avait épousée l'an 1451 (décédée le 24 juillet 1473, en odeur de sainteté), René, qui suit, et Catherine, femme de Gui XV, comte de Laval. Le duc Jean avait épousé en premières noces, l'an 1424, à Blois, JEANNE, fille de Charles, duc d'Orléans, (morte le 19 mai 1432), de laquelle il ne laissa point d'enfants.

RENÉ.

En 1476, RENÉ, fils de Jean le Beau, appelé comte du Perche et vicomte de Beaumont-au-Maine, du vivant de son père, lui succéda au duché d'Alençon, par la clémence du roi, sous les enseignes duquel il avait combattu à la guerre du *bien public*, et qu'il avait ensuite accompagné à l'entrevue qu'il eut avec le duc de Bourgogne, à Péronne, puis l'avait suivi au siége de Liége. A cette grâce, Louis XI ajouta d'autres faveurs, qui excitèrent la jalousie des grands. La vie dissolue que René menait, et sur laquelle ses domestiques enchérissaient, servit de matière à ses ennemis pour le noircir auprès du roi, qui commençait déjà à se refroidir à son égard. Les soupçons qu'on eut soin de jeter en même tems sur sa fidélité, dans l'esprit ombrageux de Louis, déterminèrent ce monarque à sévir contre lui. Par son ordre, les gens du duc furent arrêtés, comme coupables de rapt et de viol, jusque dans sa propre maison. On supprima ses pensions, et les terres qu'on avait promis de lui restituer, furent données à d'autres. René, craignant pour sa propre personne, se laissa persuader par de faux amis d'aller se réfugier auprès du duc de Bretagne. Il était en route pour s'y rendre, l'an 1481, lorsqu'il fut arrêté, près de la Roche-Talbot, par Jean de Daillon, seigneur de Lude, qui le conduisit à la Flèche, puis à Chinon, où il fut enfermé dans une cage de fer d'un pas et demi de long; c'était là qu'on lui donnait à manger à travers les barreaux, au bout d'une fourche, sans l'en tirer qu'une fois en huit jours, pour donner de l'air à la cage. Après y être resté douze semaines, il fut transféré à Vincennes, pour être jugé par une commission que le roi nomma. René demanda d'être jugé par la cour des pairs, suivant le privilége de sa naissance et de son rang. Mais il en était exclus par les lettres d'abolition accordées au duc Jean, son père; lettres où le roi, comprenant aussi le fils; quoiqu'innocent alors, les faisait renoncer l'un et l'autre au privilége de la pairie, s'il arrivait qu'ils retombassent dans le crime de félonie. Tout ce que René put obtenir, fut d'être jugé par le parlement, mais sans l'adjonction des pairs. L'arrêt de cette compagnie, rendu le 22 mars 1482 (n. st.), condamna, par politique, le duc René à implorer la clémence du monarque, et à recevoir garnison royale dans ses châteaux. Le roi Charles VIII, ayant depuis reconnu son innocence à plusieurs égards, l'admit parmi les princes du sang à son sacre, où il représenta le duc de Normandie. Mais il lui donna ensuite un témoignage plus authentique de son affection, en le rétablissant dans tous ses droits, par ses lettres-patentes du mois de mai 1487. René vécut paisible depuis ce tems, et mourut, le premier novembre 1492, laissant de MARGUERITE DE LORRAINE, fille de Ferri II, comte de Vaudemont, qu'il avait épousée le 14 mai 1488, Charles, qui suit, et deux filles; Françoise, mariée, 1°., en 1505, à François II, duc de Longueville; 2°., le 18 mai 1513, à Charles de Bourbon, duc de Vendôme; et Anne, qui épousa, le 31 août 1508, Guillaume Paleologue VI, marquis de Montferrat. La duchesse Marguerite, après la mort de son époux, se fit religieuse au monastère de Sainte-Claire d'Argentan, où elle mourut le premier novembre 1521.

CHARLES IV.

En 1492, CHARLES IV, né le 2 septembre 1489, succéda à René, son père, dans le duché d'Alençon, n'étant âgé que de trois ans. Ce ne fut pas la seule succession qui lui échut. Il hérita, l'an 1497, de Charles d'Armagnac, les comtés d'Armagnac et de Rouergue. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il suivit ce parti. Il accompagna, l'an 1507, le roi Louis XII dans son expédition contre les Génois, et combattit, l'an 1509, à la journée d'Agnadel, en Milanez. Il avait été fiancé, lorsqu'il fut parvenu à l'âge de puberté, avec Suzanne, fille unique et héritière de Pierre II, duc de Bourbon. Mais la duchesse Anne de France, mère de la princesse, rompit cette alliance, pour faire épouser à sa fille Charles III, comte de Montpensier, plus connu sous le nom de connétable de Bourbon. Il lui en coûta cent mille livres pour raison du dédit, qu'elle paya volontiers au duc d'Alençon. C'était un dédommagement bien peu proportionné à la perte que ce prince faisait de la main de la plus riche héritière de l'Europe, après les têtes couronnées. Mais il devint complet ensuite, ce dédommagement, par le mariage qu'il contracta, le 3 octobre 1509, avec MARGUERITE DE VALOIS, princesse accomplie, qu'on décora du titre de dixième muse. François I, frère de Marguerite, étant monté sur le trône en 1515, débuta par reconnaître le duc d'Alençon, son beau-frère, pour le premier prince du sang. Une autre faveur, ou pour mieux dire une justice qu'il lui accorda la même année, ce fut la délivrance des biens de la maison d'Armagnac, qui avaient été légués au duc René, son père, en 1484, par Charles, dernier comte d'Armagnac. (*Invent. de Galand*, fol. 302.) Il s'en fallait beaucoup que la figure et les talents du duc Charles répondissent au mérite de son épouse : aussi n'eut-elle jamais pour lui que du mépris. Il se comporta, néanmoins, avec beaucoup

de valeur à la bataille de Marignan. Le roi, deux ans après, par lettres-patentes du 11 octobre 1517, le gratifia du duché de Berri. L'an 1521, il commanda l'avant-garde de l'armée, que le roi menait dans les Pays-Bas, pour livrer bataille à l'empereur, campé sous Valenciennes. Le connétable de Bourbon, qui était dans l'armée et à qui ce commandement appartenait en vertu de sa charge, souffrit impatiemment ce passe-droit. Mais la retraite précipitée de l'empereur prévint la bataille qui n'eut point lieu.

Le duc Charles, ayant passé les monts, l'an 1525, avec le roi, pour la quatrième fois, eut encore la conduite de l'avant-garde, le 24 février, à la funeste journée de Pavie, où il commanda l'aile gauche de notre armée. Il n'y fit pas preuve de valeur. Voyant la défaite de l'aile droite, le désordre du corps de bataille, et le roi prisonnier, la tête lui tourna, il ne songea plus qu'à mettre sa personne en sûreté; et, sans écouter la Roche-du-Maine, son lieutenant, qui voulait le retenir, il courut, à bride abattue, jusqu'en France. Mais lorsqu'il y fut rentré, sentant toutes les conséquences de la faute qu'il avait commise, il en mourut de regret, à Lyon, le mardi-saint, 11 d'avril, sans laisser de postérité. MM. de Sainte-Marthe (*Hist. généal. de la M. de France*, tom. I, p. 977) disent qu'il fut enterré avec pompe dans l'église de Saint-Just de Lyon. Mais il est certain que son corps fut transporté à Alençon, et inhumé dans le caveau des ducs, la veille de l'Ascension de la même année. La duchesse Marguerite, qui lui survécut vingt-quatre ans (morte le 21 décembre 1549), fut employée, la même année, pour aller traiter en Espagne de la délivrance du roi, son frère. Elle ne réussit pas à la vérité dans sa négociation; mais sa présence fut un grand sujet de consolation pour le roi, malade, alors, de l'ennui que lui causait la durée de sa captivité. Ce monarque, en la quittant, lui remit un acte signé de sa main, par lequel il permettait au dauphin de prendre la couronne. Que cela fût sérieux ou non, Charles-Quint en fut si ébranlé, qu'il renoua la négociation après le départ de la duchesse. A son retour, Marguerite se remaria, dans le mois de janvier 1526 (v. st.) avec Henri II, roi de Navarre. Cependant, après la mort de Charles, les officiers du roi François I, saisirent le duché d'Alençon, le comté du Perche, et les autres terres de sa succession, prétendant que le tout était réuni de droit à la couronne, par défaut d'hoirs mâles. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et le marquis de Montferrat, beaux-frères de Charles, formèrent leur complainte et leur opposition à cette saisie, soutenant de leur chef, que les duché d'Alençon et comté du Perche n'avaient point été tenus en apanage, mais en pleine propriété. Cette contestation, long-tems discutée, selon les formes ordinaires, fut enfin terminée par notre roi Henri II, au moyen de la cession qu'il fit d'autres terres aux héritiers. Mais pendant cette discussion, Marguerite et le roi de Navarre, son époux, jouirent, malgré la saisie, du comté du Perche, et ce ne fut qu'après leur mort, que le tout se trouva réuni de droit et de fait à la couronne. (*Voy.* Charles II, *comte d'Armagnac.*)

Le roi Charles IX céda les duché d'Alençon et comté du Perche à la reine Catherine de Médicis, sa mère, soit par assignat de dot et de douaire, soit par bienfait. Elle jouit de ces domaines jusqu'en 1566, qu'elle les remit au roi.

L'an 1566, le roi Charles IX donna le duché d'Alençon à FRANÇOIS, son frère, par lettres du 8 février. François était né le 18 mars 1554, et avait reçu au baptême le nom d'Hercule, qu'il changea depuis à la confirmation en celui de François. Il eut la petite vérole fort jeune et en demeura entièrement gâté. Dès son enfance, il montra pour Henri, duc d'Anjou, son autre frère, une grande antipathie que l'âge n'affaiblit point. Ces deux princes furent envoyés, l'an 1573, au siége de la Rochelle. L'année suivante, le duc d'Alençon, par légèreté d'esprit et dans la vue de monter sur le trône après la mort du roi Charles, se déclara le chef du parti qu'on nommait des *Mécontents* et des *Politiques*. La reine-mère le fit arrêter avec le roi de Navarre: mais Henri III les remit en liberté à son avénement à la couronne. Cet acte de générosité ne réconcilia pas le duc avec son frère. Peu de tems après, on découvrit une conjuration, où il était entré, contre la personne de ce monarque. Henri voulut bien admettre ses excuses, et ne le rendit pas plus reconnaissant. Le refus qu'on lui fit de la lieutenance-générale du royaume le jeta de nouveau dans le parti des mécontents. Le 15 septembre de la même année, il s'échappa de la cour, et se rendit en Bourbonnais, pour se mettre à la tête des Reîtres, que le palatin Jean Casimir avait amenés en France. Il y fut joint, le 11 mars suivant, par le roi de Navarre, avec lequel il concerta les opérations de la campagne. L'armée de ces deux princes était forte de trente mille hommes, bien aguerris, dont le roi de Navarre céda le commandement au duc d'Alençon. Toutefois avec de si grandes forces il ne fut rien entrepris de grand : *car les merveilleuses adresses de la reine, que les Huguenots appelaient des enchantements, les desseins bizarres et changeants du duc d'Alençon, et les bourasques ordinaires des Reîtres, les arrêtaient à chaque pas.* (Mézerai.) Enfin la reine ayant été trouver, l'année suivante (1576), à l'abbaye de Beaulieu, près de Loches, le duc d'Alençon, elle vint à bout de le ramener, en lui assurant, par un traité signé le 10 mai, les duchés d'Anjou et de Berri, pour supplément d'apanage. Depuis ce tems, il ne fut plus appelé que le duc d'Anjou. Dans la même année, François obtint la lieutenance générale des armées du roi. Il commanda en cette qualité, l'an 1577, au siége de la Charité-sur-Loire et à celui d'Issoire en Auvergne : ces deux places étaient défendues par les Calvinistes. L'an 1578, appelé par les confédérés des Pays-Bas, il les prit sous sa protection, et promit de leur porter du secours. Mais le roi, son frère, jaloux de son avancement, et craignant de se compromettre avec l'Espagne, le fit arrêter dans le Louvre comme il se disposait à partir, Le duc d'Anjou trouva moyen de tromper ses gardes. Aidé par son favori, Bussi-d'Amboise, il descend par la fenêtre de sa chambre avec une corde de soie, se sauve à Angers, et de là passe à Mons, en Hainaut, où il conclut son traité avec les confédérés. Sa première expédition dans les Pays-Bas, fut le siége de Binche, dont il se rendit maître le 6 septembre. Maubeuge lui ouvrit ses portes ; mais l'insolence de ses gens lui fit fermer celles de Landrecies et du Quesnoi. Piqué de cet affront, il reprend la route de France, et se retire en Anjou. Ayant fait sa paix, l'an 1579, avec le roi, son frère, il reparaît à la cour au mois de mai. Il en part au mois de juillet suivant pour se rendre à la cour de Londres, dans l'espérance d'épouser la reine Elisabeth. Cette princesse feint de répondre à ses vœux, et lui fait tout l'accueil qu'il pouvait désirer. Le mariage est remis à un autre tems. Le duc, de retour en France, renoue ses liaisons avec les confédérés des Pays-Bas. S'étant rendu, l'an 1581, sur les lieux, à la tête de quatre mille chevaux et de dix mille hommes de pied, il délivre Cambrai assiégé par le duc de Parme, et y fait son entrée le 18 août; il chasse ensuite les ennemis de l'Ecluse et d'Arleux, et oblige Cateau-Cambresis de se rendre à discrétion. Le 23 novembre suivant, il met à la voile pour l'Angleterre; la reine vient au-devant de lui jusqu'à Cantorberi, et, le 29 du même mois, ils font leur entrée à Londres dans un même carrosse. Mais après deux mois de séjour, voyant qu'Elisabeth le jouait, et ne voulait point conclure son mariage, il se retire de Londres, le 3 février 1582, et retourne dans les Pays Bas, où il est couronné duc de Brabant à Anvers, le 19 février, et comte de Flandre à Gand, le 15 juillet. S'étant brouillé, l'année suivante, 1583, avec le prince d'Orange, il veut surprendre Angers, où ce prince avait plus d'autorité que lui. Cette entreprise eut une issue funeste pour le duc et pour ceux qui l'accompagnaient. Les habitants d'Anvers prirent les armes ; il en coûta la vie à plus de deux cent cinquante gentilshommes français, et à plus

de douze cents soldats. Le duc fut obligé de se sauver à Dendermonde, d'où, après quelque séjour, il revint en France. Il y prenait de nouvelles mesures pour rentrer dans les Pays-Bas, lorsqu'une fâcheuse maladie arrêta ses desseins. Après avoir langui près de deux mois à Château-Thierri, il y mourut de phthisie, le 10 juin 1584, âgé de vingt-neuf ans deux mois vingt-deux jours. Son corps fut porté à Saint-Denis, et son cœur aux Célestins de Paris. Le duc François, mal fait de corps et d'esprit, ruina ses affaires et troubla celles du royaume par son inconstance, son inquiétude et son indiscrétion. Il ne manquait pas au reste de valeur, et cette vertu, avec de la prudence, aurait servi utilement son ambition. Ce prince n'ayant point laissé de lignage, le duché d'Alençon fut de nouveau réuni au domaine. Il fut depuis compris dans l'apanage de GASTON, duc d'Orléans, deuxième fils de Henri IV. Il passsa, l'an 1660, à ISABELLE, sa seconde fille, mariée, le 15 mai 1667, à Joseph de Lorraine, duc de Guise, mort sans lignée le 30 juillet 1671. La ville d'Alençon n'oubliera jamais les exemples de vertu que cette princesse lui donna, ni les abondantes aumônes que sa charité lui fit verser dans le sein des indigents. Elle mourut à Versailles, pleine de bonnes œuvres, le 17 mars 1696, et fut inhumée aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris. Le duché d'Alençon, après la mort de cette princesse, fut donné à Charles de France, fils de Louis, dauphin, et de Marie-Christine-Victoire de Bavière, né le 31 août 1686, et mort le 4 mai 1714. Il fait partie aujourd'hui de l'apanage de monsieur, frère du roi Louis XVI. (1785.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DU PERCHE.

Le Perche, anciennement habité par les *Aulerci Cenomani*, est une petite province, longue de douze lieues sur treize de largeur, située entre le Vendomois, le Dunois, le Maine et la Normandie. Dès le tems de Grégoire de Tours, il portait le nom de *Pagus Pertensis* ou *Perticensis*. Il était alors entièrement couvert de bois, dont il reste une portion assez considérable, nommée la forêt du Perche, *Saltus Pertiensis*, qui forme une étendue d'environ quatre mille arpens. Ce n'est pas la seule néanmoins qui subsiste dans le Perche : on y en compte encore deux autres, celle de Bellême et celle de Reno, où est la Chartreuse de Val-Dieu. Le Perche, à mesure qu'il a été défriché, s'est trouvé partagé en divers cantons. Le principal est celui d'Hième ou d'Exme, *Pagus Oximensis*, compris avec le Bellemois et le Corbonnois dans le diocèse de Séez, dont les évêques ont été quelquefois appelés *Episcopi Oximenses*, à cause de la résidence qu'ils faisaient au chef-lieu de ce canton, nommé *Oximum*. Le Sonnois, faisant partie du diocèse du Mans, et le Thimerais, appartenant au diocèse de Chartres, sont deux autres cantons du Perche, sans parler du Perche-Gouet, dont nous aurons occasion de faire mention plus bas. Le Perche a eu ses comtes particuliers, dont le plus ancien que l'on connaisse est AGOMBERT ou ALBERT, qui vivait sous le règne de Louis le Débonnaire. Les seigneurs de Bellême possédèrent depuis une partie du Perche, avec Alençon et ses dépendances, que renfermait l'évêché de Séez. Il est à remarquer que le Bellemois, dont la capitale, nommée en latin *Bellismus* ou *Bellismum*, située aujourd'hui sur une espèce de rocher, était originairement à un quart de lieue plus loin, dans la plaine où l'on voit encore l'ancien Bellême, ne fut point cédé à Rollon par le roi Charles le Simple, et resta uni au domaine de la couronne de France. On en a la preuve, dit D. Boudier, dans une charte du roi Philippe I, donnée en faveur de l'église de Sain-Léonard de Bellême, où Robert de Bellême est nommé comme vassal du roi.

GUILLAUME I.

997. GUILLAUME, fils d'Yves de Bellême, comte d'Anjou, devint la tige des comtes du Perche. Il mourut en 1028, laissant trois fils, entr'autres Warin ou Guérin, qui suit. (*Voyez* Guillaume I, comte d'Anjou.)

WARIN ou GUÉRIN.

WARIN ou GUÉRIN, seigneur de Domfront, fils de Guillaume I, seigneur de Bellême, et comte d'Alençon, est appelé *Bâtard* dans un acte de l'abbaye de Marmoutier. Cependant il consentit, comme le second des fils de Guillaume, en 1025, à la fondation de l'abbaye de Lonlai. Warin avait épousé MÉLISENDE ou MATHILDE, sœur, à ce qu'il paraît, de Hugues, archevêque de Tours, du chef de laquelle il fut vicomte de Châteaudun. Il prenait aussi les titres de seigneur de Domfront, de Nogent et de Mortagne. Warin mourut avant son père, vers l'an 1026. Guillaume de Jumiège, qui le représente comme un méchant homme, dit qu'il fut étouffé par le diable, pour avoir tué en trahison un brave chevalier, nommé Gonthier de Bellême, qui avait été de ses amis intimes. Il laissa de son mariage un fils, qui suit. (Bouquet, t. X, p. 191.)

GEOFFROI I.

1026. GEOFFROI, fils de Warin et de Mélisende, ne prenait

dans ses actes que le titre de vicomte de Châteaudun; mais il est certain qu'il possédait au moins une partie du Perche, comme on le voit par la fondation qu'il fit en 1031 ou 1032 (la première année du règne de Henri I) du monastère de Saint-Denis à Nogent, surnommé depuis le Rotrou. Dans la charte de cet établissement, il a la modestie de se dire également illustre par sa haute noblesse et par les grandes richesses dont il jouissait. *Ego.... tam nobilitate superbi sanguinis quàm viribus mundanarum opum famosissimus.* (Bry de la Clergerie, p. 141.) S'il faut en croire Hugues de Cléers, et l'auteur de l'origine des comtes d'Anjou, Geoffroi s'étant concerté avec David, comte du Maine, tous deux refusèrent de reconnaître Robert pour roi de France, protestant qu'ils ne se soumettraient jamais à un prince de la race des Bourguignons. Robert, ajoutent ces écrivains, dompta cette arrogance, en se rendant maître, par force, du château de Mortagne, avec le secours de Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou. Mais 1°. David ne fut point comte du Maine; 2°. Geoffroi Grisegonelle n'a jamais vu Robert sur le trône, étant mort l'an 987. Ce qui est plus certain, ce sont les démêlés que Geoffroi du Perche eut avec Fulbert, évêque de Chartres, pour les vexations qu'il exerçait sur les terres de son église. L'excommunication lancée contre lui par le prélat, ne l'effraya point. Fulbert écrivit différentes lettres au roi Robert, à la reine Constance, au jeune roi Henri, leur fils, au duc de Normandie et au comte de Chartres, suzerain de Geoffroi, pour les engager à réprimer par la force ces entreprises. Dans ses lettres au roi, il se plaint de ce que Geoffroi a non-seulement rétabli sur les terres de son église le château de Gallardon, que sa majesté l'avait obligé de détruire, mais qu'à l'autre extrémité de son diocèse il a bâti à neuf celui d'Illiers; ce qui tient en échec, dit-il, l'église de Chartres au levant et au couchant. Fulbert avait tellement à cœur cette affaire, qu'il menaçait de faire cesser le service divin dans tout son diocèse, si on ne lui rendait pas justice: mais il paraît que ce prélat et Geoffroi s'étaient réconciliés dès l'an 1028. Geoffroi, néanmoins, eut dans la suite d'autres querelles avec les Chartrains, qui, l'ayant surpris vers l'an 1040, comme il sortait de la cathédrale, le poignardèrent au milieu de ses chevaliers qui l'environnaient en grand nombre, *suorum militum longo ordine circumdatum*, comme porte une charte manuscrite de son successeur. (*Arch. de Cluni.*) De sa femme HELVISE, il eut deux fils, Hugues, mort avant lui, et Rotrou, qui suit.

ROTROU I.

1040 ou environ. ROTROU I, fils de Geoffroi, lui succéda fort jeune, et prit les titres de vicomte de Châteaudun et de comte de Mortagne. Albéric de Trois-Fontaines lui donne celui de comte du Perche. Rotrou voulut venger la mort de son père sur l'évêque et les habitants de Chartres. Le prélat repoussa ces attaques par une excommunication qui produisit dans le corps du coupable, dit Ordéric Vital, une surdité pareille à celle de son âme; double maladie, ajoute-t-il, qu'il porta jusqu'à la fin de ses jours. Vers 1078, le roi Guillaume l'engagea dans ses intérêts contre Robert, son fils, qui s'était révolté. Rotrou suivit le père au siége du château de Remalard, défendu par les partisants de Robert. On ignore l'année précise de la mort de Rotrou. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vivait encore en 1079. En voici la preuve. Geoffroi, son père, ayant commencé, avec la permission d'Eudes II, comte de Blois (mort l'an 1037), la fondation du prieuré de Saint-Denis de Nogent, que la mort ne lui permit pas d'achever, il se fit un devoir d'y mettre la dernière main; et après y avoir mis des religieux tirés de Saint-Père de Chartres, il en fit dédier solennellement l'église par Geoffroi, évêque de Chartres (qui monta sur ce siége l'an 1077, mais ne commença d'en jouir, suivant le *Gallia Christ.* t. VIII, col. 1125, qu'en 1079), par Arnaud, évêque du Mans, et par Gauzelin, abbé de Saint-Calais. C'est ce que nous apprend la charte qu'il fit expédier à ce sujet, laquelle, quoique sans date, ne peut être placée avant l'an 1079, par la raison qu'on vient de voir. (Bry de la Clergerie, *Hist. du Perche*, p. 147.) ADELINE, femme du comte Robert, lui donna quatre fils dénommés dans la charte dont on vient de rendre compte, savoir: Geoffroi, qui suit; Hugues, tige des vicomtes de Châteaudun; Rotrou, seigneur de Montfort; et Foulquois; avec une fille, nommée Hedvise, dont le sort n'est point connu.

GEOFFROI II.

1079 au plutôt. GEOFFROI II, seigneur de Mortagne, succéda dans le comté du Perche à Rotrou son père. Il avait accompagné Guillaume le Bâtard à la conquête d'Angleterre. Geoffroi devait être fort jeune alors. Ordéric Vital (p. 676) nous le représente comme un seigneur plein de valeur et de générosité, réglé dans ses mœurs, craignant Dieu, respectant l'église, protecteur zélé des pauvres et du clergé, doux et aimable en tems de paix, terrible et heureux à la guerre. « Aussi » puissant qu'illustre, dit-il, par sa naissance et par celle de » sa femme, il avait pour vassaux plusieurs barons d'un rang » distingué, et pour soldats un grand nombre de bourgeois » qui ne respiraient que la guerre et la faisaient avec ardeur. » Ayant pris les armes, ajoute-t-il, contre Robert de Bellême, » il lui enleva le bourg d'Echaufour, brûla plusieurs villages » aux environs, et s'en revint chez lui, traînant à sa suite un » grand nombre de prisonniers avec un riche butin. La guerre » de Geoffroi contre Robert ne se termina point à cette expé- » dition. Il n'oublia rien pour arracher de ses mains le château » de Domfront et d'autres fonds sur lesquels il avait des pré- » tentions légitimes. Mais ce qui l'animait davantage contre » lui, ajoute Ordéric, c'était la tyrannie qu'il exerçait sur des » innocents qui étaient sans défense. Toutefois, il n'y avait » pas moyen d'attirer en campagne cet ennemi public, dont il » cherchait à tirer vengeance; car ce méchant homme, qui » foulait et opprimait tous les autres, les redoutait cependant » tous. C'est la raison pourquoi il n'osait hasarder de combats » en règle. Sa ruse était de se tenir caché dans ses forts, et de » lâcher, de tems en tems, ses gens pour aller faire le pillage, » craignant que, s'il se mettait à leur tête, ils ne le trahissent » et le laissassent entre les mains de ses ennemis. Cette manière » de guerroyer entre ces deux seigneurs puissants dura long- » tems, et causa, de part et d'autre, des pertes inestimables » d'hommes et de biens à leurs vassaux. » Le comte Geoffroi mourut au mois d'octobre 1100 (et non pas 1110, comme il est marqué dans Bry de la Clergerie, par une faute d'impression), laissant de sa femme BÉATRIX, fille, non pas d'un comte de Rochefort, comme le marque Ordéric Vital (liv. 13, pag. 890), mais d'Hilduin, comte de Rouci, comme le prouve Bry de la Clergerie (pag. 183), Rotrou, qui suit; Julienne, mariée à Gilbert, seigneur de l'Aigle, neveu de Gilbert de l'Aigle, qui fut tué par les soldats de Geoffroi; Marguerite, femme de Henri de Beaumont, comte de Warwick; et Mahaut ou Mathilde, alliée, 1°. à Raymond I, vicomte de Turenne; 2°. à Gui de las Tours (*de Turribus*), en Limosin. Le comte Geoffroi II confirma et augmenta, par une charte, les donations faites par ses prédécesseurs au prieuré de Nogent, qu'il soumit à l'abbaye de Cluni.

ROTROU II.

1100. ROTROU II fut le successeur de Geoffroi II, son père, dans le Perche, dont le père Anselme prétend qu'il fut le premier comte. Il était déjà célèbre par ses exploits. L'an 1096, il fit le voyage de la Terre-Sainte avec Robert, duc de Normandie, et commanda un corps de troupes au siége d'Antioche.

L'an 1105 (et non 1089, comme le marque le père Anselme, ni 1114, comme le dit M. de Marca), il marcha au secours d'Alfonse le Batailleur, roi d'Aragon, son parent, contre les Sarrasins. Rotrou revint de cette expédition la même année, fort mécontent des Espagnols, qui avaient cherché à le faire périr avec sa suite pour récompense des services qu'il leur avait rendus. (*Ordéric Vital*, l. 13, page 890.) Si Rotrou était vaillant, il n'en était pas moins attentif à augmenter son domaine et à étendre ses droits. Dans une certaine paroisse du diocèse de Chartres, il y avait deux maisons seigneuriales possédées par deux personnes différentes, dont les fiefs relevaient également de la vicomté de Chartres. Hugues du Puiset, qui possédait alors cette vicomté, avait cédé le relief de l'un de ces deux fiefs à Hugues de Courville. Rotrou, comte du Perche, ayant acheté le fief dont le relief avait été donné à Courville, voulut, après son achat, fortifier la maison féodale. Hugues du Puiset, qui se disposait à partir pour la Terre-Sainte avec Boémond, prince d'Antioche, forma opposition, de concert avec Courville, à cette entreprise. Rotrou prétendit que l'opposition était mal fondée, attendu que le fief, selon lui, relevait du comté du Perche, et non de la vicomté de Chartres. L'affaire ayant été portée devant Ives, évêque de Chartres, le prélat, après avoir ouï les parties, déclara qu'à raison de son obscurité, elle devait se décider par le duel, et en conséquence les renvoya à la cour du comte de Chartres. L'affaire y fut plaidée de nouveau, et Courville y perdit sa cause. Mais, regardant le jugement comme injuste, il en appela à son épée, et se mit à faire le dégât sur les terres du comte du Perche. Ces actes d'hostilité ne restèrent pas impunis. Il fut pris par Rotrou, qui l'enferma dans une étroite prison. Hugues du Puiset était alors en route pour la croisade. Gui, son frère, qui gérait ses domaines en son absence, eut recours à Rome, et en obtint des lettres adressées à l'archevêque de Sens, par lesquelles il lui était enjoint de faire élargir Courville, et de surseoir la fortification commencée, et cela en vertu des priviléges des croisés. Rotrou comparaît à la cour du prélat, et soutient que Courville, n'étant point croisé, n'est pas recevable à s'aider de ces lettres. Gui du Puiset répond au nom de Hugues, son frère, qu'il est la principale partie dans cette cause comme y ayant le plus grand intérêt. L'archevêque, embarrassé pour juger, ordonne que par provision Courville sortira de prison en donnant caution, et que la fortification sera interrompue jusqu'au jugement définitif. Le comte du Perche appela de cette sentence à Rome, où il perdit son procès. Voilà ce qu'on recueille des lettres 168, 169 et 170 d'Ives de Chartres. Dans ces entrefaites, le comte du Perche eut la guerre avec Robert de Bellême, son parent, touchant les limites de leurs terres. Rotrou fut vainqueur, mit Robert en fuite, et lui fit beaucoup de prisonniers. L'an 1110, après la mort d'Hélie, comte du Maine, Foulques le Jeune, comte d'Anjou, son gendre, et le roi d'Angleterre, se disputant sa succession, Rotrou se déclara pour le second. Il s'en trouva mal. Foulques, l'ayant pris dans une rencontre, le mit entre les mains de Robert de Bellême, son ennemi, qui l'enferma dans la grosse tour de la citadelle du Mans, où il lui fit souffrir une dure captivité. Craignant d'y mourir, il appela le célèbre Hildebert, évêque du Mans, auquel il fit une confession générale; après quoi, il lui remit son testament pour le porter à la comtesse sa mère. Mais, tandis que le prélat était à Nogent auprès de cette dame, il fut arrêté le lendemain de son arrivée, et mis en prison avec le doyen Hugues et le chantre Fulchard, qui l'avaient accompagné, par Humbert Chevreau, sénéchal du Perche, qui soupçonnait ces deux chanoines d'être cause de l'emprisonnement du comte. Ives, évêque de Chartres, qui se trouvait alors sur les lieux, employa inutilement les prières, les menaces, et l'excommunication même, pour obtenir la liberté de son collègue : Humbert fut inflexible. On envoya au comte pour l'informer de cette perfidie qui le déshonorait. Il en témoigna son mécontentement, et manda à sa mère ainsi qu'à Humbert qu'on élargît le prélat, et qu'on fit satisfaction à l'église. Pour faire voir qu'il agissait sincèrement, il coupa une partie de ses cheveux, qu'il envoya à sa mère, en lui faisant dire que le sénéchal lui avait fait une aussi grande injure que s'il l'avait entièrement tondu. C'est ce que nous apprennent les actes des évêques du Mans (ch. 35) et les lettres 17 et 18 du deuxième livre de celles d'Hildebert. On ne sait pas combien dura la captivité du prélat, non plus que celle du comte; mais il y a tout lieu de croire qu'elle finit au plus tard en 1113, par le traité de paix que firent cette année les rois Louis le Gros et Henri I, l'une de leurs conventions portant que les prisonniers seraient rendus de part et d'autre. La même année, Rotrou reçut en présent du monarque anglais la ville de Bellême qu'il l'avait aidé à reconquérir, mais non pas le château que Henri se réserva. Depuis ce tems, il se qualifia comte du Perche. Vers l'an 1122, il retourna en Espagne pour faire la guerre aux Sarrasins. Dans cette expédition, le comte Rotrou avec les Français, l'évêque de Saragosse avec les chevaliers des Palmes ou du Saint-Sépulcre, et Gaston de Béarn avec les Gascons, fortifièrent le lieu de Pennacadel, où il y avait deux tours imprenables, et tinrent cette place durant six semaines. Enfin, combattant contre Amorgan, roi de Valence, ils s'avancèrent jusqu'à Xativa; mais les infidèles prirent la fuite avant le combat, de sorte que les nôtres se retirèrent après avoir laissé soixante soldats dans le fort de Pennacadel. (*Ordér. Vit.*, l. 13, p. 891.) Le comte, victorieux, va prendre possession de Tudèle, dont le roi Alfonse lui avait accordé la propriété. Rotrou la donna ensuite à Marguerite, sa nièce, fille de Julienne, sa sœur, et de Gilbert de l'Aigle, en la mariant à Garcias Ramire, roi de Navarre.

L'an 1135, après la mort du roi Henri I, dont il fut témoin, Rotrou se déclara pour Etienne de Blois, qui s'empara du trône d'Angleterre. Il fut, l'an 1137, du cortege du roi Louis le Jeune lorsqu'il alla épouser l'héritière d'Aquitaine à Bordeaux. Il abandonna, l'an 1140, le parti d'Etienne, roi d'Angleterre, à l'occasion suivante Richer de l'Aigle, son neveu, s'étant mis en route pour l'Angleterre avec cinquante chevaliers, le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, fut surpris dans une embuscade, près de Lyre, par Robert de Bellême, surnommé Poard, dont il se défiait d'autant moins qu'il le croyait son ami, et fut envoyé prisonnier à Breteuil; après quoi, Robert se mit à piller ses terres avec la dernière inhumanité. Rotrou demanda justice au roi Etienne de cette perfidie; mais, ne pouvant l'obtenir, il résolut de la faire par lui-même. Il leva des troupes; et sur la fin d'octobre, ayant rencontré Robert et Maurice, son frère, à la tête des leurs, il les attaque, les bat, et se rend maître de leurs personnes. Cet événement ne rendit pas néanmoins la liberté à Richer. Ce ne fut qu'au bout de six mois, lorsque le roi d'Angleterre eut été pris à la bataille de Lincoln, que le comte du Perche obtint de Geoffroi, comte d'Anjou, victorieux alors en Normandie, la liberté de Richer. (*Ordér. Vit.*, l. 13.) Rotrou perdit la vie au service de ce prince au mois d'avril 1144, en faisant avec lui le siége de la tour de Rouen. Il avait épousé, 1° l'an 1102, MATHILDE, fille naturelle du roi d'Angleterre, Henri I, laquelle périt en mer, le 25 novembre 1120, avec les deux fils de ce prince; 2°. HARVISE, ou HAVOISE, fille aînée d'Edouard de Salisberi et petite-fille de Gauthier d'Evreux. De la première, il eut Philippette, femme d'Hélie, frère puîné de Geoffroi Plantagenet : de la seconde, il laissa Rotrou, qui suit; Geoffroi, baron de Neubourg, qui vivait encore en 1169, comme le témoigne Hugues Falcand (*Hist. Sicil.*), et Etienne, que la reine Marguerite du Perche, veuve de Guillaume I, roi de Sicile, appelle dans ce royaume, où elle le fit chancelier, puis archevêque de Palerme, dignité qu'il fut obligé, pendant les troubles qui s'élevèrent dans cette île, d'abandonner pour se sauver en Palestine, où il mourut. Rotrou II fonda, en 1109, l'abbaye de Tiron, et celle de la Trappe en 1140. Quant à sa se-

conde épouse, devenue veuve, elle épousa Robert, troisième fils de Louis le Gros, roi de France, qui porta le titre de comte du Perche pendant la minorité des enfants de Rotrou, et même jusqu'à la fin de ses jours. (*Voyez* Robert I, *comte de Dreux*.)

ROTROU III.

1144. **Rotrou III**, fils du comte Rotrou II, lui succéda en bas âge, sous la tutelle d'Harvise, sa mère, et de Robert de France, son beau-père. Il fit, l'an 1158, avec Henri II, roi d'Angleterre, un traité par lequel il lui remettait les châteaux de Moulineau et de Bons-Moulins, que son père avait usurpés du tems du roi Etienne sur le duché de Normandie; en échange de quoi le roi Henri lui céda, sous la condition de l'hommage, le château de Bellême. (*Rob. du Mont et Nic. Trivet.*) Rotrou fonda, l'an 1170, la Chartreuse de Val-Dieu dans la forêt de Reno. S'étant déclaré, l'an 1174, pour le jeune Henri contre le roi son père, il se mit en marche avec lui et le comte de Champagne pour s'emparer de la ville de Séez. Mais la résistance des habitants fit échouer l'entreprise. (*Radulf. de Diceto.*) Le comte du Perche accompagna, l'an 1183, le roi Henri II, qui marchait au secours de Richard, son fils, duc d'Aquitaine, attaqué par ses frères, Henri et Geoffroi. Un historien contemporain dit qu'il fit dans cette expédition moins la fonction de guerrier que celle de négociateur, portant continuellement au jeune Henri des paroles de paix, qui malheureusement ne furent écoutées que lorsque ce prince se vit sur le point d'aller rendre compte à Dieu de ses fréquentes rebellions. (*Gaufr. Vos.*, page 337.)

L'an 1189, Rotrou fut du nombre des ambassadeurs que Philippe Auguste envoya dans le mois de novembre au roi Richard pour lui faire part du vœu qu'il avait fait de se croiser, et l'engager à se rendre à Vézelai dans Pâques clos prochain, afin de prendre la croix ensemble. (*Roger de Hoveden.*) Rotrou assista lui-même au rendez-vous, partit ensuite avec le roi de France pour la Terre-Sainte, et mourut, l'an 1191, au siége d'Acre. De **Mahaut**, sa femme, fille de Thibaut II, comte de Champagne, il laissa Geoffroi, qui suit; Rotrou, évêque de Châlons-sur-Marne en 1190; Guillaume, aussi évêque de Châlons après son frère (Gérard entre deux) en 1215; et Etienne, duc de Philadelphie en Orient; avec une fille, Béatrix, femme, suivant Ménage, de Renaud III, seigneur de Château-Gonthier.

GEOFFROI III.

1191. **Geoffroi III**, fils et successeur de Rotrou III, était au siége d'Acre avec son père. De retour en France, il embrassa le parti de Philippe Auguste contre le roi Richard, et se réconcilia ensuite avec ce dernier. L'an 1202, il mourut au Carême, étant sur le point de retourner à la croisade. C'était, selon Villehardouin (page 18), *un seigneur puissant et riche, et en grande réputation, et au reste bon chevalier.* C'est d'après le témoignage irrécusable de cet auteur, qui fut un des croisés et cessa d'écrire en 1207, que nous venons de fixer l'époque de sa mort. Ainsi l'on ne peut douter qu'il n'y ait erreur dans la date du 28 avril 1205, apposée à une charte de ce comte en faveur de l'abbaye de Tiron, que l'historien du Perche a transcrite en entier (pp. 208-213). En mourant, il chargea son frère Etienne de conduire ses troupes à la croisade. Etienne lui tint parole. Mais s'étant rendu à Venise, il suivit les croisés au siége de Zara, et, après la prise de cette place, il alla faire avec eux la conquête de Constantinople. La principauté de Philadelphie fut le prix de la valeur qu'il fit paraître dans cette expédition. Le comte Geoffroi, son frère, avait épousé, l'an 1189, suivant Imhoff, **Mathilde**, fille de Henri le Lion, duc de Bavière (et non de Thibaut II, comte de Champagne, comme le marque M. Groslei), dont il laissa un fils, qui suit. Mathilde, après la mort de Geoffroi, se remaria avec Enguerand III, sire de Couci, qui prit le titre de comte du Perche pendant la minorité de son beau-fils. Ce fut elle qui commença la fondation de l'abbaye cistercienne des filles des Clérets, pour accomplir un vœu qu'avait fait son premier mari.

THOMAS.

1202. **Thomas**, fils du comte Geoffroi III, lui succéda en bas âge, l'an 1202, dans le comté du Perche. L'an 1214, il donne à ses vassaux de la châtellenie de Bellême une déclaration, par laquelle il leur notifie qu'ils lui doivent la taille de leurs fiefs et de leurs hommes pour les quatre cas suivants : savoir, pour sa première campagne, pour sa première rançon s'il est fait prisonnier, pour la chevalerie de son fils aîné, et pour le mariage de sa fille aînée. (Marten., *Ampl. coll.*, t. I, col. 1117.) Dans la suite, étant passé en Angleterre avec le prince Louis, fils du roi Philippe Auguste, il fut tué à la bataille de Lincoln, le 20 mai 1217, sans laisser d'enfants d'**Helisende de Rethel**, sa femme. Il acheva la fondation commencée, par sa mère, de l'abbaye des Clérets, maison de filles de l'ordre de Cîteaux, près de Nogent-le-Rotrou.

GUILLAUME.

1217. **Guillaume**, évêque de Châlons-sur-Marne, et oncle de Thomas, lui succéda dans le comté du Perche, dont il fit hommage, dans le mois de juin 1217, au roi Philippe Auguste. Il fut le dernier mâle de sa maison. Après sa mort, arrivée le 18 janvier 1226 (n. st.), Blanche, comtesse de Champagne, et Jacques, seigneur de Château-Gonthier, qui descendaient l'un et l'autre des comtes du Perche, se disputèrent vivement sa succession. Le roi Louis VIII, qui avait aussi des prétentions sur le Perche, le mit sous sa main par provision, et confia la garde de Bellême à Pierre de Dreux, comte de Bretagne, en allant faire la guerre aux Albigeois. Ce monarque étant mort la même année, Pierre cabala contre la reine Blanche, régente du royaume, et fit fortifier Bellême pour servir de place forte à la ligue. Obligé de se soumettre, la garde de Bellême lui fut conservée par le traité de Vendôme, conclu l'an 1227. Mais bientôt il renoua ses intrigues; ce que le roi saint Louis ayant appris, il partit, avec sa mère, pendant l'hiver de l'an 1229 (n. st.), et vint assiéger Bellême, qui se rendit par capitulation après une vigoureuse résistance. L'an 1257, au mois de juin, Jacques de Château-Gonthier fit cession au roi saint Louis de ses prétentions sur le Perche, à la réserve de Nogent-le-Rotrou, qu'il retint et qui passa à sa postérité. (*Voyez* les comtes d'Alençon, *pour la suite des comtes du Perche.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET DUCS DE BRETAGNE.

La province de Bretagne, ou la petite Bretagne, *Britannia minor*, dont la plus grande étendue en longueur est d'environ soixante lieues, et la plus grande largeur de quarante-cinq, depuis Nantes jusqu'à Saint-Malo, a pour bornes l'Océan de toute part, excepté à l'Orient, où elle confine avec l'Anjou. Les plus anciens de ses habitants que l'on connaisse furent les Osismiens, qui en occupèrent la partie la plus occidentale; les Venètes, ou le peuple de Vannes; les Nannètes, ou les Nantais; les Rhédons, aujourd'hui les Rennois; les Diablintes, ou Diaulites, voisins du pays d'Avranches; et les Curiosolites, répandus sur la côte maritime depuis Guimgamp, ou Guincamp, jusqu'à Dol. Tous ces peuples formaient une république connue sous le nom d'Armorique, ou de Cités armoriques. Leur valeur les défendit long-tems contre leurs voisins; mais, après la plus vigoureuse résistance, ils furent contraints de plier sous les armes de Jules-César et de se soumettre à la domination de Rome. Un nouveau peuple vint se mêler parmi eux vers l'an 284; ce furent des habitants de la Grande-Bretagne, qui, forcés, par l'invasion des Saxons, de s'expatrier, abordèrent dans l'Armorique sous la protection du césar Constance. Le nombre de ces nouveaux hôtes augmenta lorsque Constantin leur associa une autre colonie de Bretons insulaires. Leur condition devint celle des Lètes, ce qui fit donner à leur territoire le nom de Létavie. A ces Bretons fugitifs et transplantés dans les Gaules vinrent se joindre de pareils transfuges toutes les fois que l'île fut attaquée par les Barbares. Le tyran Maxime, étant dans la Grande-Bretagne vers l'an 384, transporta dans l'Armorique la troisième partie de la jeunesse bretonne, non pour la punir, mais au contraire pour la récompenser des travaux militaires qu'elle avait essuyés sous sa conduite. Les Bretons armoricains, renforcés par ces nouveaux venus, se rendirent bientôt maîtres du pays. La ville de Vannes fut la seule qui leur résista. Ce fut vraisemblablement alors, ou peu de tems après, que l'Armorique prit le nom de Bretagne. Il faut néanmoins avouer que l'Armorique s'étendait autrefois beaucoup plus loin que la province de Bretagne. Nous voyons, par la notice des Gaules, qu'elle comprenait la seconde et la troisième Lyonnaise, la seconde et la troisième Aquitaine, avec la province de Sens; ce qui forme une grande partie de la Gaule celtique.

Les Bretons établis dans l'Armorique y fondèrent un état presque monarchique sur les ruines du gouvernement républicain qu'ils y avaient trouvé. Mais les Francs, lorsqu'ils eurent conquis ce pays avec les armes des Frisons, le réduisirent en comté. La Bretagne fut depuis érigée en duché, et enfin réunie à la couronne de France, l'an 1532, après avoir été dans sa mouvance l'espace d'environ onze cents ans.

Saint Clair, évêque de Nantes au troisième ou quatrième siècle, que plusieurs identifient avec saint Clair d'Aquitaine, est regardé par plusieurs critiques comme l'apôtre de l'Armorique.

CONIS ou CONAN, surnommé MÉRIADEC.

383 ou 384. Conis, ou Conan, prince d'Albanie, comme on nommait alors une partie de l'Ecosse, fut mis par Maxime à la tête de la colonie qu'il fit passer dans l'Armorique. Ce choix fut le prix des grands services que Conis avait rendus à ce tyran, en s'exposant à tous les dangers que courent ceux qui se révoltent contre leurs souverains légitimes. Maxime l'établit duc des frontières armoricaines sous la dépendance de l'empire. Mais la valeur et l'habileté de Conis ne purent empêcher les Barbares, dont les Gaules étaient inondées, de pénétrer dans son gouvernement et d'y commettre les plus affreux ravages. En vain il implora le secours des Romains. Les Bretons et les Armoricains, se voyant abondonnés de ceux qui devaient les défendre, chassent les magistrats, l'an 409, et défèrent à Conis la royauté. Il maintint ces rebelles dans un état si respectable, que dix ans après, les Romains se virent obligés de traiter avec eux et de les reconnaître pour leurs alliés. Ce prince termina ses jours avec gloire vers l'an 421. Il avait épousé, l'an 388, en seconde noces, Darerea, fille de Calphurnius, son cousin et son successeur dans la principauté d'Albanie, que son père lui avait amenée en Armorique. Elle était sœur de saint Patrice, qu'elle suivit en Irlande après la mort de son époux. De ses deux mariages, Conan avait eut un grand nombre d'enfants, dont les principaux sont Guil ou Huclin, Riuclin et Urbien. Les deux premiers furent successivement comtes de Cornouaille. Le troisième laissa un fils, qui viendra ci-après. (Morice, *Hist. de Bret.* t. I, p. 6, 8, 9, 888.)

Conan, que l'on peut regarder comme le plus ancien roi chrétien de l'Europe, était zélé pour la religion qu'il professait, comme on le voit par la fondation qu'il fit en 399 des évêchés de Dol, de Vannes et de Quimper, de concert avec Grallon, comte de Cornouaille.

SALOMON I.

421 ou environ. Salomon I, appelé autrement Guitol, Gicquel, et Victric, petit-fils, par Urbien, son père, de Conan, devint le successeur de son aïeul au trône de Bretagne. Son règne fut d'environ treize ans. Son zèle pour la reformation des mœurs lui coûta la couronne et la vie, qu'il perdit, en 434, dans une émeute de ses sujets. S'il y eut un Salomon, roi de Bretagne, qu'on doive placer au nombre des saints, c'est assurément lui plutôt que Salomon III, qui fut un meur-

trier et un usurpateur. Le lieu où Salomon I fut tué porte encore le nom de *Merzer Salaun*, c'est-à-dire martyre de Salomon. Il est dans la paroisse de Ploudiri au diocèse de Léon. De quatre enfants qu'il laissa de N. son épouse, fille du patrice Flavius, Audren monta sur le trône armonique en 446; Constantin fut roi de la Grande-Bretagne vers l'an 447 (il fut père d'Aurèle-Ambroise, et celui-ci d'Artur, roi de la Grande-Bretagne); et Kebius passa une grande partie de ses jours sous la discipline de saint Hilaire, et fut lui-même honoré comme saint. Renguilide, fille de Salomon, fut mariée à Bican, chevalier de la Grande-Bretagne, et père du célèbre Hiltute, maître d'un grand nombre de saints personnages. (Morice, *Hist. de Bret.* tom. I, pag. 10, 64, 624.)

GRALLON.

434. Grallon, le même que Gollit ou Gallon, créé comte de Cornouaille par Salomon, vers l'an 422, lui succéda au trône de Bretagne à l'âge de soixante-neuf ans environ. Ce prince était originaire de l'île de Bretagne (Grande-Bretagne), et avait suivi le tyran Maxime dans les Gaules. Litorius, général de la milice romaine sous les ordres d'Aétius, déclara la guerre, en 436, aux Bretons armoricains pour venger la mort de leur roi Salomon, allié des Romains. Grallon, qu'on suppose avoir eu part à la mort de son prédécesseur, s'il n'en fut pas le principal auteur, prit leur défense. Litorius remporta sur eux, l'an 439, une victoire qui ne les assujettit pas. Après la retraite de ce général, ils pensent à de nouvelles conquêtes; et, l'an 445, Grallon les ayant menés devant Tours, se rend maître de cette ville. Mais Aétius la reprend la même année, et charge Eocharic, roi des Alains, de continuer la guerre. Grallon meurt dans ces entrefaites. Il avait épousé Agris ou Tigride, sœur de Darerea, ce qui le rendit beau-frère, et non frère, comme l'a dit le P. Toussaint de Saint-Luc, de Conan ou Conis. On ajoute qu'il en eut une nombreuse postérité. Il est du moins certain qu'il fut père de Rivelen ou Ruclen, qui mourut avant lui. Ce dernier, de Ruantis, sa femme, laissa Hepunon, qui ne succéda point aux états usurpés par son aïeul. (*D. Morice*, *Hist. de Bret.*, pp. 10, 11, 627, 628, 630, 631, 632.

AUDREN.

445 ou 446. Audren, fils de Salomon, fut le successeur de Grallon. Ce que l'on raconte de plus remarquable de son règne, c'est qu'il envoya Constantin, son frère, avec deux mille hommes au secours des Bretons insulaires, tyrannisés par les Alains. A son arrivée, Constantin fut élu roi des Bretons. Mais le général Aétius, plus ennemi des Bretons armoricains que des Alains, donna ordre à Eocharic, roi de ceux-ci, de faire la guerre aux premiers. Ils étaient près de succomber lorsque saint Germain, évêque d'Auxerre, négocia leur paix avec Eocharic, et leur obtint le loisir de respirer. Audren mourut l'an 464, et laissa quatre fils: Erech, qui suit; Budic et Maxent, comtes de Cornouaille l'un après l'autre; et Juthaël, comte de Rennes.

ERECH.

464. Erech ou Riothime, successeur d'Audren, son père, portait, dès l'an 458, le titre de duc de la petite Bretagne. C'est ainsi qu'il est qualifié dans une donation de Sainte-Ninnoch (Morice, *pr.* tom. I, col. 181); et c'est la première fois qu'on trouve ce titre donné à un chef de l'Armonique bretonne.

Euric, roi des Visigoths, excité par Arvand, préfet du Prétoire, déclara la guerre, en 470, à l'empereur Anthème. Erech, apprenant par une lettre d'Anthème que le dessein d'Euric était de commencer son invasion dans les Gaules d'outre-Loire par s'emparer de la Bretagne armorique, marche à la tête de douze mille hommes au secours de l'empereur. Il rencontre à Bourg-Deols, en Berri, l'armée des Visigoths, qui le défait dans une bataille et l'oblige d'aller chercher une retraite chez les Bourguignons. (*Sidon. Apollin.* liv. 7, ép. 1.) De là il retourne dans ses états, abandonnant les Romains à leur faiblesse. Il meurt l'an 478, avec la réputation d'un prince doux et équitable envers ses sujets. « Nous estimons, dit dom » Morice, que le pays de Bro-Erech et le château d'Erech doi- » vent leurs noms à Erech, roi des Bretons armoricains, plutôt » qu'à Guerech, comte de Vannes, qui ne vivait que cent ans » après. »

EUSEBE.

478. Eusèbe, dont on ignore l'origine, mais vraisemblablement proche parent d'Erech, lui succéda. Ce fut un prince sévère jusqu'à la cruauté. Il était mort en 490.

BUDIC.

490 au plus tard. Budic ou Debrock, frère puîné d'Erech, fut appelé de la Grande-Bretagne, où il était passé, pour lui succéder. Son premier exploit fut la conquête du territoire occupé par les Alains, et nommé par cette raison *Alania*. Il délivra ensuite la ville de Nantes assiégée par une troupe de barbares, sous la conduite de Marchillon ou Chillon. Les Francs, toujours animés du désir d'étendre leur domination dans les Gaules, firent plusieurs tentatives du tems de Budic pour se rendre maîtres de la Bretagne. A la fin, las de la résistance opiniâtre qu'ils éprouvaient, ils traitèrent, l'an 497, avec les Bretons, et les admirent au nombre de leurs alliés. Dans le même tems, les garnisons romaines, distribuées dans les places voisines de la Loire, se donnèrent aux Francs et aux Bretons, sans renoncer à leurs mœurs et à leurs usages. Clovis, roi des Français, s'étant défait, par le massacre, de plusieurs princes des Gaules qui lui faisaient ombrage, on croit que Budic, l'an 509, fut une des victimes immolées à l'ambition de ce monarque. Après sa mort, les Frisons, conduits par Corsolde, se jetèrent sur la Bretagne armorique, dont ils obligèrent les seigneurs à se retirer. Clovis, profitant de cette invasion concertée avec eux, établit des lieutenants dans le pays, y fit battre monnaie, et s'en fit reconnaître pour souverain. On voit, en effet, que son autorité dès-lors ne souffrit plus de contradiction dans toute l'Armorique bretonne. Au concile d'Orléans, tenu l'an 511, les évêques de Rennes, de Nantes et de Vannes, s'y étant trouvés, déclarèrent qu'ils étaient sujets de Clovis, et l'appelèrent, avec les autres prélats, leur seigneur et leur maître. Saint Melaine, le premier des trois, depuis ce concile, et même auparavant, parut avec distinction à la cour de ce prince. (Morice, *Hist. de Br.*, tom. I, pag. 700.) Ce fut donc alors que la Bretagne devint une province de France. Elle tomba la même année, après la mort de Clovis, dans le partage de Childebert, son fils aîné, roi de Paris. La royauté fut alors éteinte dans la Bretagne, et ce pays n'eut plus désormais que des comtes sous la mouvance des rois de France. C'est Grégoire de Tours qui l'assure formellement par ces paroles: *Nam semper Britanni sub Francorum potestate, post obitum regis Chlodovecchi, fuerunt, et comites non reges appellati sunt.* (*Hist.* liv. 4, ch. 4.) Quelques-uns néanmoins de ces princes bretons se donnèrent encore le titre de roi; mais ils ne furent point reconnus pour tels en France. Childebert, la première ou la seconde année de son règne, érigea un nouvel évêché en Bretagne dans la ville d'Occismor ou de Léon, dont le premier évêque fut Paul, surnommé Aurélien, qui était venu de la Grande-Bretagne. D'Anaumède, sa femme, Budic laissa plusieurs enfants, entr'autres Hoël, qui suit; Ismaël, qui succéda à saint David, évêque; Menevie, mort vers l'an 544; Tyfei, qui prit aussi le parti de l'église, et repose à Pennalun avec le titre de matyr; et saint Oudocée, qui fut sacré évêque vers l'an 544, par saint Theliave, son oncle.

HOEL I.

513. Hoel, ou Rioval, retiré depuis quatre ans à la cour d'Artur, roi de la Grande-Bretagne, arrive avec des troupes que ce prince lui avait fournies, pour revendiquer les états de Budic, son père. Les Bretons armoricains se déclarent pour lui, et l'appellent Rioval, ou Reith, c'est-à-dire le roi Hoël. Il fait avec eux la guerre aux Frisons qui étaient restés maîtres du pays, et vient à bout de les chasser. Le roi Clotaire, apprenant ses succès, témoigne le desir de le voir. Hoël vient le trouver à Paris. Ils se lient ensemble d'amitié; mais Hoël n'est traité qu'en qualité de comte à la cour de France. Il fonde à son retour, vers l'an 541, dans la ville d'Aleth, un évêché dont il établit premier évêque saint Malo, qui donna depuis son nom à ce lieu. Il fut libéral envers d'autres églises, et fit part de ses conquêtes à ses parents et à ses amis. Comblé de gloire et de bonnes œuvres, il meurt vers l'an 545, laissant d'Alma Pompa, sa femme, un fils de même nom que lui, et d'autres enfants, dont les principaux sont Léonor, vulgairement dit saint Lunaire; Tudgual, ou Pabutal, que l'église de Tréguier révère comme son premier évêque; Canao, dit aussi Cunibert; Waroc, comte de Vannes; Macliau, successeur de Waroc; Budic et Soëne.

HOEL II.

545 ou environ. Hoel II, fils aîné de Hoël I, qu'il avait aidé dans ses conquêtes, lui succéda au comté de Bretagne. Mais la valeur fut la seule vertu qu'il hérita de lui : il fut inhumain et presque sans religion. Il persécuta saint Malo, et l'obligea, l'an 546, d'abandonner son église. Il fut puni de cette impiété l'année suivante par Canao, son frère, qui le tua dans une partie de chasse. Rimo, son épouse, fille de Malgo, roi dans la Grande-Bretagne, le fit père de Judual, qui viendra ci-après.

CANAO.

547. Canao, dit aussi Conobre, frère et meurtrier d'Hoël II, se mit à sa place; et pour n'avoir point de rival, il attenta à la vie de ses autres frères. Waroc et Budic furent les victimes de son caractère ambitieux et dénaturé. Macliau, le quatrième de ses frères, n'évita la mort qu'il lui préparait qu'en se sauvant chez un prince voisin, nommé Conamer. Canao l'ayant envoyé redemander avec menaces, Conamer l'enferma dans un tombeau de pierre, et dit aux envoyés, en leur montrant ce monument : *Macliau n'est plus, voilà le lieu de sa sépulture : dites à Canao qu'il n'a plus rien à craindre.* Ils s'en retournèrent après avoir bu et mangé sur le tombeau. Pour se mettre à l'abri des poursuites de ce barbare frère, Macliau feint de renoncer au monde, et se fait couper les cheveux. Canao, délivré de tout ce qui lui faisait ombrage, épousa la veuve de Hoël, son frère. Mais ayant donné retraite, l'an 558, au prince Chramne, révolté contre Clotaire I, roi de France, son père, il se vit attaqué, l'an 560, par les Français; et périt la même année dans une bataille qu'ils lui livrèrent près de Saint-Malo. Chramne n'eut pas un meilleur sort : s'étant réfugié dans une cabane, il y fut brûlé avec sa femme et ses deux filles. Clotaire, après la victoire remportée sur Canao, s'empara des comtés de Rennes, de Vannes et de Nantes, et abandonna le reste du pays aux Bretons, qui restèrent dans une espèce d'anarchie l'espace de huit ans.

MACLIAU.

568. Macliau, cinquième fils de Hoël I, n'avait pas renoncé à toute vue d'ambition dans sa retraite. Etant parvenu à l'évêché de Vannes, il se dégoûta de son état, reprit sa femme, s'empara du comté de Vannes, et enleva celui de Cornouaille à Théodoric, son neveu, qu'il obligea de prendre la fuite. Il jouit tranquillement de son usurpation l'espace d'environ neuf ans. Mais, l'an 577, Théodoric, soutenu de quelques amis, le mit à mort avec son fils Jacob, et recouvra le comté de Cornouaille.

JUDUAL ou ALAIN I, WAROC ou GUERECH, et THÉODORIC.

577. Judual, fils de Hoël II, né l'an 535, avait été contraint de se réfugier à la cour de Childebert, roi de France, après la mort de son père. Il rentra en Bretagne avant celle de Canao, son oncle, et remporta sur lui deux victoires qui le remirent en possession d'une partie du comté de Cornouaille, dont l'autre partie lui revint après la mort de Macliau. Alors ce pays fut soumis à trois comtes, savoir, Judual, Waroc, ou Guerech, fils de Macliau, et Théodoric, fils de Budic. Waroc fut le plus puissant des trois. N'ayant pu obtenir du roi Chilpéric le gouvernement de Vannes, il s'empara de cette ville, et refusa de payer au monarque les tributs qu'il avait coutume d'en tirer. Il y eut guerre entre eux à cette occasion. Waroc embrassa néanmoins, après la mort de Chilpéric, le parti de Frédegonde et de son fils Clotaire. Il se joignit, l'an 587, à Judual pour attaquer le comté de Nantes, qu'ils dévastèrent durant plusieurs années. Le roi Gontran envoya contre eux, l'an 590, les ducs Beppolen et Ebracaire, dont le premier perdit la vie dans un combat, et l'autre fut battu. Une nouvelle armée, envoyée, l'an 594, en Bretagne par Childebert, neveu de Gontran, fut encore défaite, entre Rennes et Vitré, par Waroc et Canao, son fils. C'est la dernière action connue de ces deux princes. Leur postérité depuis cette époque disparaît dans l'histoire, ainsi que celle de Théodoric, comte de Cornouaille. Il n'en est pas de même de Judual. Il avait épousé une princesse nommée Azenor, dont il laissa Hoël, qui suit; Grallon, comte de Cornouaille; Hailon, différent de celui dont il est parlé dans les actes de Saint-Malo; Deroch, ou Budoc, évêque de Dol; Théodual, comte de Nantes; et Archuel.

HOEL III, ou JUTHAEL.

594 ou environ. Hoel, successeur de Judual, son père, fut d'abord comte de Cornouaille. Maître ensuite de Rennes et de la plus grande partie de la Bretagne, il régna en souverain sans concurrents parmi les princes bretons; il osa même prendre le titre de roi, sans opposition de la part des princes français, à qui leurs propres divisions firent oublier les affaires de la Bretagne. Hoël mourut l'an 612, à l'âge de cinquante-deux ans. (*Breve Chron. armoric.*) Pratalle, son épouse, fille d'un seigneur nommé Osoche, le fit père de Salomon et de Judicaël, qui suivent; de Josse et de Winnoc, honorés comme saints, et d'autres enfants.

SALOMON II, ou GOZLUN.

612. Salomon II, fils de Hoël III, fut son successeur immédiat au préjudice de Judicaël, son aîné, qu'il supplanta. Celui-ci se retira dans le monastère de Gaël dont était abbé saint Méen. Salomon conserva le titre de roi que son père avait usurpé. Il mourut après l'an 630 et avant 635, et fut inhumé à l'abbaye de Saint-Melain de Rennes, dont il était comme le nouveau fondateur par le soin qu'il eut de la réparer. (*Mem. crit. de Gallet.*)

JUDICAEL.

632 ou environ. Judicael, après la mort de Salomon, son frère, décédé sans enfants, quitta son cloître et prit les rênes du gouvernement de la Bretagne avec le titre de roi. Ce fut vers l'an 636, selon D. Bouquet, que le roi Dagobert lui

envoya saint Eloi, depuis évêque de Noyon, pour demander raison des ravages que les Bretons avaient faits sur les terres de France. Judicaël vint avec le député trouver le monarque à Creil-sur-Oise, et le satisfit pleinement sur l'objet de ses plaintes. De retour en Bretagne, il céda au remords que saint Eloi et saint Ouen, alors grand référendaire de la cour, lui avaient inspirés d'avoir abandonné son monastère : il y retourna l'an 638, et y mourut après vingt ans de pénitence, le 17 décembre 658, en odeur de sainteté. De MORONE, sa femme, il laissa plusieurs enfants, dont deux, Winnoc et Arnoc, embrassèrent la vie monastique; Alain, leur aîné, lui succéda, suivant l'auteur de la dissertation sur l'origine des Bretons; et ce qu'il y a de certain, c'est que dès-lors la Bretagne ne fut plus sous la domination d'un seul prince.

ALAIN II, DIT LE LONG.

638. ALAIN II, fils de Judicaël, lui succéda, de son vivant, en bas âge, sous la tutelle de Rivalun, son oncle, qui eut la conduite des affaires jusqu'en 645, et même jusqu'à la mort de Judicaël. Celle d'Alain arriva l'an 690, après un règne de cinquante-deux ans. Il laissa des enfants; mais on ne les voit à la tête des Bretons qu'en concurrence avec les descendants d'Urbien, fils du roi Budic. Depuis le règne d'Alain II, ce n'est qu'obscurité et confusion dans l'histoire de Bretagne jusqu'à Noménoé, sous le règne de Louis le Débonnaire.

GRALLON II, COMTE DE CORNOUAILLE.

690. GRALLON II, fils d'Alain, fut dépouillé d'une partie de ses états par les Français, et réduit au comté de Cornouaille qu'il fut même obligé de partager avec les enfants d'Urbien, son oncle. Ce partage fut une source de divisions entre les princes bretons, et donna lieu aux Français d'envahir leurs petits états.

DANIEL, BUDIC, MELIAU, RIVOD, JARNITHIN, MORVAN, VIOMARCH, SUCCESSIVEMENT COMTES DE CORNOUAILLE.

DANIEL, successeur de Grallon, son oncle, fut remplacé par BUDIC, son fils, à qui l'on donne le titre de Grand, que ses actions, restées dans l'oubli, lui avaient probablement mérité. Vient ensuite MELIAU, qualifié roi de Bretagne dans les actes de saint Meliar, son fils. Il eut pour concurrent ARGAUT, surnommé ARASTAGNE. Andulphe, lieutenant de Charlemagne, soumit l'un et l'autre à l'empire des Français, l'an 786.

RIVOD tua Meliau, son frère, et s'empara de ses états l'an 792. Après en avoir joui l'espace de sept ans, il fut défait, l'an 799, par le comte Gui. Toute la Bretagne fut alors soumise à Charlemagne.

JARNITHIN commença de régner en Bretagne l'an 814, et vraisemblablement après la mort de Charlemagne. Il eut pour successeur, en 818, MORVAN, qui fut tué la même année par les écuyers de Louis le Débonnaire.

VIOMARCH souleva les Bretons en 822, contre Louis le Débonnaire, et fut soumis avec eux en 824. Il fut tué l'année suivante par Lambert, comte de Nantes.

NOMÉNOÉ.

824 ou 825. NOMÉNOÉ fut établi gouverneur ou duc de Bretagne par Louis le Débonnaire, auquel il demeura fidèle. Mais, l'an 840, après la mort de ce monarque, se croyant dégagé des serments qu'il lui avait faits, il prit le titre de roi de Bretagne, et se maintint dans son indépendance, contre les efforts de Charles le Chauve, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 851. Renaud, que ce prince envoya, l'an 842, pour le réduire, fut battu et mis en fuite. Il défit, en 845, Charles lui-même, près de la ville du Mans. Mais, l'an 843, ayant voulu chasser les Normands, qui avaient fait une invasion en Bretagne, il essuya trois déroutes consécutives. Il se releva néanmoins de ses pertes après leur retraite. Dans la vue de se rendre indépendant, il forma le dessein de déposer tous les évêques bretons que l'archevêque de Tours avait ordonnés, parce qu'étant attachés au roi de France, ils pouvaient s'opposer à ses prétentions. Il convoqua pour cet effet, l'an 848, à Coetlon, près de Vannes, une assemblée des évêques et des seigneurs, dans laquelle, sous prétexte de zèle, il destitua les évêques comme simoniaques, en fit ordonner d'autres à leur place, et érigea une metropole à Dol, où il se fit couronner roi de Bretagne. Actard, évêque de Nantes, s'étant élevé contre ces changements, Noménoé le fit destituer, et rappela à Nantes le comte Lambert, qui, s'étant retiré dans le bas Anjou, y avait bâti le château de Craon. Il y eut depuis ce tems des contestations, entre les archevêques de Tours et les évêques de Dol pour la juridiction, jusqu'à la fin du douzième siècle. Les premiers l'emportèrent enfin l'an 1199, comme on le verra ci-après, par jugement du saint-siége. Ce fut en vain que vingt-deux évêques, assemblés à Tours, l'an 849, écrivirent à Noménoé pour le faire rentrer en lui-même. Loin d'écouter leurs remontrances, il entre sur les terres de France, prend Angers et s'avance dans le Maine. Mais, pendant cette expédition, Charles le Chauve en fait une autre en Bretagne, où il se rend maître de Rennes et de Nantes. A cette nouvelle, Noménoé revient sur ses pas. Mais son retour est prévenu par le timide Charles, qui n'avait pas osé l'attendre. S'étant ligué, l'année suivante, avec Lambert, comte de Nantes, il se rend maître du Mans. (Voy. *les comtes du Maine.*) Il reprend les armes avec le même allié, l'an 851, et s'avance jusqu'à Vendôme, où la mort le surprend. D'ARGANTAEL, son épouse, il laissa un fils, qui suit.

ERISPOÉ.

851. ERISPOÉ, fils et successeur de Noménoé, signala le commencement de son règne par une grande victoire, qu'il remporta sur Charles le Chauve. Etant venu trouver ensuite ce monarque à Angers, il fait la paix avec lui, de manière qu'il obtient tout ce qu'il pouvait desirer, l'investiture du comté de Nantes, la confirmation de la propriété des conquêtes faites par son père, et la permission de porter en public les marques de la royauté.

Les ravages des Normands, conduits par Godefroi, s'étendirent, en 853, jusqu'à Nantes. Ils entrèrent, l'année suivante, dans la Vilaine, et dévastèrent le diocèse de Vannes. N'ayant plus rien à piller, ils quittent la Bretagne en 855, et sont battus par Erispoé dans leur retraite. Ce prince n'ayant qu'une fille, Charles le Chauve, projette de la marier avec Louis, son fils, et fait dans cette vue Erispoé duc du Maine. Le dessein du monarque alarme Salomon, cousin d'Erispoé, auquel il comptait succéder. Transporté de fureur, il assassine Erispoé, l'an 857, dans une église, et sur l'autel même où il s'était réfugié.

SALOMON III.

857. SALOMON III, fils de Rivallon, frère aîné de Noménoé, s'empare de la Bretagne après avoir souillé ses mains du sang d'Erispoé. Telle était la faiblesse de Charles le Chauve, qu'il ne put ou n'osa venger la mort d'un prince, dont il avait destiné la fille pour épouse à Louis son fils. Ce fils, révolté contre son père, vint lui-même, en 862, chercher une retraite chez l'assassin de celui dont il devait être le gendre, et se joignit à lui pour ravager l'Anjou et les provinces voisines. Mais, deux fois battu par Robert le Fort, duc de France, il rentra dans le devoir l'année suivante, selon les Annales de Saint-Bertin, et fut imité par Salomon, qui prêta serment de fidélité au roi de France. Il

envoya, l'an 864, des députés à la cour plénière, que Charles tint à Pistes, avec cinquante livres d'argent pour le cens, ou tribut que la Bretagne payait à la couronne de France. Les évêques de Dol, quoiqu'ils se prétendissent métropolitains de la Bretagne, n'avaient point encore osé demander à Rome le *pallium*. Salomon le demanda lui-même, en 865, au pape Nicolas I, pour Festinien, qui occupait alors ce siége. Sa lettre au pontife avait plusieurs défauts de forme : elle n'était ni signée, ni scellée, et de plus, dans l'inscription, il avait mis son nom avant celui du pape. Nicolas trouva tout cela fort mauvais, et récrivit à Salomon, qu'il avait différé de le corriger pour une action aussi présomptueuse, *pro tam præsumptiva factione*, celle d'avoir mis son nom le premier dans sa lettre, parce que cela venait peut-être de la négligence du secrétaire. Telle était la délicatesse de ce pape sur le cérémonial. A l'égard de l'objet de la lettre du prince breton, Nicolas refusa ce qu'on lui demandait, de peur de préjudicier aux droits de l'archevêque de Tours.

Les Normands s'étant rendus, cette année, maîtres d'Angers, infestaient de-là, par leurs courses, la Bretagne et les autres pays voisins. Charles le Chauve excite Salomon à se joindre à lui pour les repousser; et, afin de l'y déterminer, il lui donne, l'an 868, le comté de Coutances, avec une partie du diocèse d'Avranches. Le prince Carloman lui amène un corps de cavalerie, qui fait plus de mal à la Bretagne qu'à l'ennemi. Les Normands, après avoir fait un traité avec Salomon, s'en retournent à Angers, qui était devenu comme leur place d'armes, et le dépôt de leurs brigandages. Salomon s'étant ligué de nouveau, l'an 872, avec Charles le Chauve, va faire le siége d'Angers, et acquiert dans cette expédition beaucoup plus de gloire que son allié. Il ne tint qu'à Charles que les Normands fussent contraints d'évacuer entièrement l'Anjou; mais il aima mieux composer avec eux. Avant de quitter le prince breton, il reconnut le prix de ses services en lui permettant de porter les ornements royaux, et de faire battre de la monnaie d'or à son coin. Salomon, peu sensible à cette faveur, était dès-lors dans le dessein d'abdiquer en faveur de Wigon, son fils. Deux seigneurs, Pasquiten, son gendre, et Gurvand, gendre d'Erispoé, s'étant saisis du père et du fils, ils ôtent la vie à celui-ci, et crèvent les yeux au père, qui, deux jours après, meurt de ce supplice. La femme de Salomon se nommait GRYMBERTE, suivant la lettre du pape Nicolas à ce prince.

Salomon avait eu dessein, l'an 870, de faire le voyage de Rome. Mais en ayant été détourné par ses sujets, il envoya au pape Adrien une statue d'or de sa grandeur, avec une lettre imprimée dans le premier volume des Mémoires de D. Morice, col. 252.

PASQUITEN ET GURVAND.

874. PASQUITEN et GURVAND partagèrent entre eux la Bretagne après la mort de Salomon. Le premier prend le titre de comte de Vannes, et le second celui de comte de Rennes. Bientôt après, la division se met entre eux, et Gurvand defait Pasquiten. Celui-ci apprenant, l'an 877, que son collègue est dangereusement malade, fait une invasion dans ses états. Gurvand s'étant fait porter dans une litière à la tête de ses troupes, le bat une seconde fois : mais il meurt au sein de la victoire, épuisé par les mouvements qu'il s'était donnés pour l'obtenir. Des assassins mirent à mort Pasquiten la même année.

ALAIN III, DIT LE GRAND, ET JUDICAEL II.

877. ALAIN III, frère de Pasquiten, lui succède au comté de Vannes, et JUDICAEL, fils de Gurvand, succède à son père au comté de Rennes. Alain et Judicaël eurent entre eux les mêmes différents que ceux qui les avaient précédés. Pendant ces divisions, les Normands ravagent la Bretagne depuis la Loire jusqu'à la rivière de Blavet. Judicaël et Alain, s'étant réconciliés, marchent contre ces barbares, et les défont, l'an 888, dans un combat, où le premier perd la vie en poursuivant les fuyards. Alain, peu de tems après, et dans la même année, ayant attaqué de nouveau les Normands à Quintanberg, les taille en pièces, et oblige ceux qui avaient échappé du combat à sortir du pays. Après cette victoire, qui lui mérita le surnom de Grand, toute la Bretagne se réunit sous son gouvernement, et le qualifia tantôt duc, tantôt roi. Alain fit preuve de générosité envers les enfants de Judicaël, en leur laissant le comté de Rennes. Il mourut, l'an 907, après un règne d'environ trente ans. Il laissa plusieurs enfants qui n'héritèrent point de ses états.

GURMHAILLON.

907. GURMHAILLON, ou WRMEALON, comte de Cornouaille, devint le successeur d'Alain. On ignore le tems de sa mort. Il paraît que ce fut sous son règne que les Normands, étant rentrés dans la Loire, prirent, l'an 908, la ville de Nantes, et renversèrent le mur que les évêques y avaient élevé autour de leur église. Ils firent bien d'autres ravages, l'an 912, en Bretagne, d'où ils enlevèrent une partie des habitants, tandis que l'autre prenait la fuite et se retirait, les uns en France, les autres en Angleterre.

JUHEL-BÉRENGER, COMTE DE RENNES.

Vers l'an 930, JUHEL-BÉRENGER, fils du comte Judicaël, ayant joint ses troupes à celles d'Alain Barbe-torte, comte de Vannes, défait les Normands conduits par Félecan, qui depuis quelques années vexaient les Bretons. Ceux-ci entrent dans le Bessin, et de-là vont attaquer les Normands de la Seine. Le duc Guillaume I marche contre eux, les dompte et les force d'implorer sa clémence; il pardonne au comte de Rennes, et oblige le comte de Vannes à s'expatrier. Incon, autre chef des Normands, parcourt la Bretagne pour venger la mort de Félecan, et se rend maître de la plus grande partie du pays. Juhel-Bérenger vécut jusques vers la fin du règne d'Alain, qui suit.

ALAIN IV, DIT BARBE-TORTE, COMTE DE VANNES, PUIS DE NANTES.

Vers l'an 937, ALAIN IV, surnommé BARBE-TORTE, fils du comte Mathuédoi, et d'une fille d'Alain le Grand, étant revenu d'Angleterre où il s'était réfugié, fit la guerre avec succès contre les Normands, les chassa de Nantes et de toute la Bretagne, et prit le titre de comte de Nantes. L'an 943, Alain règle avec Guillaume I, comte de Poitiers, les limites de leurs seigneuries. Mauge, Tifange et Herbauge, par ce réglement, sont compris dans le comté de Nantes. La même année, au mois de décembre, Alain et Juhel-Bérenger accompagnent Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie, à l'entrevue qu'il eut avec Arnoul, comte de Flandre, et à l'issue de laquelle il fut assassiné par ordre de ce dernier. Alain mourut l'an 952. Il avait épousé, 1°. l'an 943, ROSCILLE, fille de Foulques le Roux, comte d'Anjou, dont il n'eut point d'enfants, 2°. GERBERGE, qu'on fait sans preuve fille de Hugues le Grand, mais plus vraisemblablement sœur de Thibaut I, comte de Blois, laquelle fit Alain père de Drogon, qui suit. Gerberge, après la mort d'Alain, se remaria à Foulques le Bon, comte d'Anjou. Alain eut aussi d'une concubine, nommé Judith, deux fils, Hoël et Guérech.

DROGON.

952. DROGON, fils d'Alain, lui succéda en bas âge, d'abord sous la tutelle de Thibaut, comte de Blois, lequel, ayant remarié la mère de Drogon à Foulques, comte d'Anjou, remit à celui-ci la garde de Drogon, avec la moitié des revenus de la Bretagne, se réservant les droits royaux sur l'autre moitié qu'il

avait cédée au comte de Rennes et à l'évêque de Dol. Drogon mourut, l'année suivante, dans un bain que sa nourrice lui avait préparé.

HOEL IV, COMTE DE NANTES.

953. **HOEL**, fils naturel d'Alain Barbe-torte, succéda à Drogon, et eut bientôt la guerre avec Conan. Il fut tué dans une partie de chasse par un gentilhomme nommé Galuron, vers l'an 980. Il laissa deux fils en bas âge, dont l'aîné se nommait Judicaël.

GUÉRECH, COMTE DE NANTES.

980. **GUÉRECH**, fils d'Alain Barbe-torte, et évêque de Nantes, quitta le bâton pastoral, pour prendre la place d'Hoël, son frère, et fit autant d'honneur aux armes qu'il en eût fait à l'état ecclésiastique. L'an 981, il fut blessé dans une bataille qu'il livra, dans la lande de Conquereux, à Conan, comte de Rennes, soutenu par Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou. Cette journée, dit D. Morice, paraît avoir terminé les différents des comtes de Rennes et de Nantes. Guérech meurt, l'an 987, laissant d'**AREMBERGE**, sa femme, Alain, qui lui survécut peu.

CONAN I, DIT LE TORT, COMTE DE RENNES.

987. **CONAN I**, dit **LE TORT**, comte de Rennes, commença, après la mort d'Alain, à régner sans concurrent. Mais à peine était-il en jouissance paisible, qu'il commença à se former un orage qui renversa toute sa fortune. Le vicomte Hamon, frère utérin d'Hoël, comte de Nantes, et oncle des deux enfants qu'il avait laissés, implora le secours de Foulques Nerra, comte d'Anjou, pour les faire rétablir dans leur patrimoine. Foulques, prince entreprenant et hardi, saisit l'occasion de se rendre maître du comté de Nantes, sous le titre de protecteur des princes mineurs. S'étant mis à la tête de leurs troupes, il va faire le siége de Nantes. Conan, son beau-frère, ayant de son côté assemblé les siennes, le défie au combat. Les deux armées se rencontrent dans la plaine de Conquereux. Conan, y étant arrivé le premier, avait fait creuser devant la sienne un large et profond fossé, qu'il avait recouvert de branchages et de terre. L'ennemi, en commençant l'action, donne dans le piége, et une partie de sa cavalerie est culbutée dans le fossé. Mais la présence d'esprit de Foulques et son intrépidité réparent aussitôt cet échec. Après avoir ranimé ses troupes, il fond sur les Bretons et les défait entièrement. Conan fut du nombre des morts. Après cette victoire, Foulques retourne au siége de Nantes, qui ne tarda pas à lui ouvrir ses portes. Il prend possession de cette ville au nom de Judicaël, fils aîné de Hoël, et en donne le gouvernement à Aimeri, vicomte de Thouars, qui prit aussitôt le titre de comte de Nantes et le garda le reste de sa vie. Le corps de Conan fut porté à l'abbaye du mont Saint-Michel. Il avait été marié deux fois. Le nom et la naissance de sa première femme sont ignorés. Il épousa en secondes noces, l'an 970, **ERMENGARDE**, fille de Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou. Du premier mariage il laissa Geoffroi qui suit, et quatre autres fils. Du second il eut Judith, femme de Richard II, duc de Normandie. Il laissa de plus un fils naturel, nommé Judicaël.

GEOFFROI I, DUC DE BRETAGNE.

992. **GEOFFROI I**, l'aîné des fils de Conan, lui succède et prend le titre de duc de Bretagne. Depuis lui les comte de Rennes ont toujours pris ce titre, et les vicomtes de la même ville se sont donné celui de comte de Bretagne; mais à la cour de France on n'a point connu de ducs en Bretagne, avant que ce pays ait été érigé en duché-pairie.

Geoffroi, l'an 1008, fait le voyage de Rome. Cette année est la dernière de sa vie. On prétend qu'il fut tué en Italie d'un coup de pierre que lui jeta une femme, pour se venger de ce que l'épervier de ce prince avait tué une de ses poules. (Bouquet.) Il laissa de son épouse, **HAVOISE**, sœur de Richard II, duc de Normandie, qu'il avait épousée l'an 996, deux fils, Alain, qui lui succéda, et Eudon, comte de Penthièvre, avec une fille nommée Adèle, qui fut religieuse.

L'abbaye de Redon eut part aux libéralités de Geoffroi, qui lui fit don de l'île de Guedel, ou de Belle-Ile. Cette île, sous le régne suivant, fut donnée par Alain Cagnart, comte de Cornouaille, à l'abbaye de Quimperlé, qu'il avait fondée. Les religieux de ce monastère la gouvernèrent jusqu'en 1572 avec si peu de profit, qu'ils la céderent au roi Charles IX, comme un domaine qui leur était à charge. Ce monarque la donna au maréchal de Retz, à condition d'y faire bâtir un château, pour la défendre contre les pirates qui jusqu'alors l'avaient désolée.

ALAIN III, OU V.

1008. **ALAIN III** succéda en bas âge au duc Geoffroi, son père, sous la tutelle d'Havoise, sa mère. Sa minorité fut troublée par des événements fâcheux. L'évêque et le comte de Nantes s'étant brouillés pour des violences que le second avait commises, pendant le voyage du premier à Rome, en vinrent aux armes, et la duchesse embrassa le parti du prélat avec l'évêque de Vannes. Le comte de Nantes implora de son côté le secours de Foulques Nerra, comte d'Anjou, son ancien allié, qui ne lui manqua pas. Après divers combats, les parties s'accommodèrent, par les soins de Junkeneus, archevêque de Dol. (*Chron. Nannet.*) Ces troubles pacifiés furent suivis, vers l'an 1010, d'une sédition des paysans, excités par des esprits brouillons contre la noblesse. Quoique le jeune duc ne fût pas encore en âge de porter les armes, le danger était si pressant, que la duchesse sa mère le fit monter à cheval et le mit à la tête des nobles. Sa présence releva leur courage abattu, et les paysans, abandonnés de leurs chefs, furent contraints de rentrer dans la soumission.

La Bretagne jouissait de la paix depuis plusieurs années, lorsque Judicaël, ou Judhaël, fils naturel de Conan-le-Tort, se souleva contre le gouvernement. Le duc Alain, son neveu, marcha promptement contre lui, et l'ayant forcé, l'an 1024, dans le château de Malestroit où il s'était renfermé, il l'obligea de reconnaître son autorité. (Morice, *hist. de Bret.* tome I, pag. 67.)

Alain était ami d'Herbert, comte du Maine. Sensible au traitement perfide et inhumain que Foulques Nerra lui avait fait, il va, l'an 1027, faire par surprise le siége du château de Lude en Anjou, et déclare à Foulques, qui n'était point préparé à cette attaque, qu'il ne se retirera pas qu'il n'ait rendu au comte du Maine les ôtages qu'il avait exigés de lui, et ne l'ait dégagé des promesses onéreuses qu'il avait été obligé de lui faire dans sa captivité. Le fier Angevin fut contraint de plier et d'accorder la justice qu'on lui demandait. Alain Cagnart, comte de Cornouaille, avait accompagné le duc dans cette expédition. Avant de s'en retourer, il lui rendit un autre service: ce fut de lui amener pour épouse la princesse **BERTHE**, après l'avoir enlevée à son père Eudes II, comte de Blois.

Le duc Alain perdit sa mère, la duchesse Havoise, en 1034. Elle ne s'était pas dessaisie du gouvernement de la Bretagne, et avait toujours tenu ses enfants dans la subordination. Après sa mort, Alain et Eudon son frère firent un partage qui, bien qu'avantageux au second, ne le satisfit pas. Les deux frères en vinrent à une guerre qui fut promptement terminée par la médiation de Robert, duc de Normandie. Ce dernier, en partant peu de tems après pour la Terre-Sainte, laissa la tutelle de Guillaume, son fils naturel, et le gouvernement de la Normandie, au duc de Bretagne, comme à son plus proche parent et son plus fidèle ami. Robert étant mort, le 2 juillet 1035, à Nicée, le duc Alain se déclare pour Guillaume contre ses compétiteurs, et marche en Normandie, l'an 1036, à la tête d'une

armée, pour soutenir ses droits. Alain réduisit les rebelles au bout de quatre ans, après avoir pris Roger de Montgommeri leur chef, dans une de ses places. Mais, aussitôt après cette expédition, il fut empoisonné, et mourut le 1 octobre 1040. Son corps fut inhumé dans le chapitre de Fécamp. Son épitaphe nous apprend qu'il était beau, bien fait, très-libéral, plein de valeur et de piété. Il laissa de Berthe un fils âgé seulement de trois mois, ou d'un an tout au plus, et une fille nommée Havoise, femme d'Hoël, qui devint duc de Bretagne. Il eut de plus un fils naturel, nommé Geoffroi, qui fut comte de Rennes. Berthe se remaria, peu après la mort d'Alain, avec Hugues II, comte du Maine, fils du fameux Eveille-Chien.

CONAN II.

1040. Conan II, fils d'Alain III, ou V, lui succéda dans sa première enfance. Le comte Eudon, son oncle, s'étant emparé de sa personne et du gouvernement, tint le jeune prince, pendant sept ans, dans une espèce de captivité. Les seigneurs bretons, craignant pour les jours de Conan, font irruption dans le palais en 1047, et le délivre des mains de cet usurpateur. L'année suivante, il est reconnu solennellement à Rennes souverain de Bretagne. Eudon néanmoins, après avoir donné des assurances de sa fidélité, fut continué dans la régence pour huit ans. Conan, devenu majeur, en 1057, se brouille avec son oncle (on ne sait pour quel sujet), lui livre bataille et le fait prisonnier. Geoffroi, fils aîné d'Eudon, continue la guerre pendant cinq ans, soutenu dans ses actes d'hostilité par Hoël, comte de Nantes. Enfin la paix fut conclue en 1062. D'autres vassaux de Conan s'élevèrent ensuite contre lui, et mirent dans leurs intérêts Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Il y eut des défits donnés entre ces deux princes, et des places assiégées de part et d'autre. L'an 1066, Conan, voyant Guillaume prêt à passer la mer pour aller à la conquête de l'Angleterre, rassemble toutes ses forces pour fondre sur la Normandie, à laquelle il prétendait comme descendant du duc Richard I. Ce contre-tems met Guillaume hors de mesures. Un chambellan du duc de Bretagne qui avait des terres en Normandie, tire Guillaume d'embarras par un expédient abominable: il empoisonne les gants et le cornet de Conan. Ce prince les ayant approché de sa bouche, fut saisi de la violence du poison, dont il expira peu de tems après. Son épitaphe met sa mort au 11 décembre 1066; mais si elle a précédé le départ de Guillaume pour l'Angleterre, elle doit être arrivée au mois de septembre. Quoi qu'il en soit, il fut enterré à Saint-Mélaine de Rennes. On ignore s'il fut marié. Il ne laissa qu'un fils naturel, nommé Alain. (Morice, *hist. de Bret*, t. I, pag. 75 et 76.)

HOEL V, duc de Bretagne.

1066. Hoel, fils d'Alain Cagnart, comte de Cornouaille, est reconnu duc de Bretagne, après la mort de Conan. L'an 1074, il donne retraite à Ralph de Gael, seigneur breton, établi en Angleterre, et révolté contre Guillaume le Conquérant. Guillaume étant venu, l'année suivante, mettre le siége devant Dol, Alain Fergent, fils d'Hoël, et Ralph, se jettent dans la place, et la défendent avec vigueur. Mais, vraisemblablement, ils eussent été forcés de la rendre à la fin, si Philippe I, roi de France, ne fût venu à leur secours. Guillaume, à l'approche de ce monarque, se retire avec perte. C'est ainsi que les historiens anglais du tems parlent de ce siége. Ceux de Bretagne, racontent la chose d'une manière un peu différente. Hoël, disent-ils, ayant obtenu le duché de Bretagne, contre le vœu de plusieurs seigneurs du pays, qui aspiraient au même honneur, engagea le roi Guillaume à se joindre à lui pour les assiéger dans le château de Dol, où ils s'étaient retranchés. Mais Philippe, roi de France, étant venu au secours de la place, les obligea de se retirer. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce fut le roi de France qui fit lever le siége, bien qu'Ordéric Vital ne fasse point mention de ce prince dans le récit de cette expédition. Sans parler de Siméon de Durham, de Bromton, de Mathieu Paris et d'autres chroniqueurs anglais, qui attestent cette circonstance; nous avons un acte de Barthelemi, abbé de Marmoutier, daté *in anno et in ipsis diebus quando ibat rex Franciæ Philippus in Britanniam contra regem Anglorum, qui ibi obsidebat Dolum castrum.* (Mabil. *Ann. Bened.* tom. V, pag. 96.) Peu de tems après le siége de Dol, Hoël va faire le dégât sur les terres d'Eudon, fils du vicomte de Porhoet, qui le fait prisonnier; mais Alain, son fils, ayant ranimé le courage des soldats, a l'avantage de rendre la liberté à son père. Hoël mourut le 13 avril 1084, laissant d'Havoise, son épouse, fille d'Alain III, morte en 1072, cinq enfants: Alain Fergent, son successeur; Mathias, qui fut comte de Nantes; Eudon; Adèle, qui fut abbesse de Saint-Georges de Rennes, et une autre fille, nommée Havoise. (Morice, *hist. de Bret.* tom. I, pag. 81.)

ALAIN FERGENT, duc de Bretagne.

1084. Alain Fergent, dit aussi le Roux, fils et successeur de Hoël, ayant commencé son règne par déclarer la guerre à Geuffroi le Bâtard, comte de Rennes, le fait prisonnier, et l'envoie à Quimper, où il mourut la même année. Peu de tems après cette expédition, Guillaume le Conquérant exige d'Alain, comme il avait fait de son prédécesseur, l'hommage de la Bretagne; et sur son refus, il va faire une seconde fois, pour l'y contraindre, le siége de Dol. Repoussé avec une perte considérable, il fait la paix avec Alain, et devient son ami. (Voy. *les ducs de Normandie.*) Alain, à la sollicitation de Guillaume, marche contre Herbert, vicomte du Maine, qui de son château de Sainte-Suzanne, faisait des courses fréquentes et heureuses sur les Normands répandus dans le pays. Cette guerre, où les enfants de Guillaume combattirent sous Alain, dura trois ans, et fut terminée à l'avantage du vicomte. Alain avait épousé, peu de tems après sa réconciliation avec Guillaume, Constance, sa fille, qui mourut sans enfants, le 13 août 1090. Ordéric Vital, met par erreur, ce mariage en 1075. Le continuateur de l'histoire ecclésiastique de Bede, Guillaume de Malmesburi, dit, ainsi qu'Albéric de Trois-Fontaines, que cette princesse fut empoisonnée par ses domestiques. Alain se remaria, l'an 1093, avec Ermengarde, fille de Foulques le Rechin, et femme répudiée de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, dont il eut deux fils et une fille: Conan, qui suit; Geoffroi le Roux, qui finit ses jours à Jérusalem, l'an 1116; et Agnès, dite Havoise dans la chronique de Saint-Brieux, femme de Beaudoin VII, comte de Flandre, dont elle fut ensuite séparée pour cause de parenté. Alain se croisa, l'an 1096, et fit le voyage de la Terre-Sainte, où il passa cinq ans. Il fournit, l'an 1106, des troupes à Henri I, roi d'Angleterre, pour achever la conquête de la Normandie. (*Henric. Huntind.*) Frappé, vers l'an 1112, d'une dangereuse maladie, il forma le dessein d'embrasser la vie religieuse, et l'exécuta en se retirant dans le monastère de Redon. Il y passa le reste de ses jours, et mourut le 13 octobre 1119. Ermengarde renonça au monde à l'imitation de son mari, et se mit sous la conduite de Robert d'Arbrissel. Mais quoique retirée à Fontevrault, elle n'y embrassa pas la profession religieuse: il est même certain qu'elle rentra dans le monde; ce qui lui attira les reproches de Geoffroi, abbé de Vendôme. Elle y renonça de nouveau, l'an 1134, ou au commencement de l'année suivante, pour aller s'enfermer dans le prieuré de Larrei-sous-Dijon, où elle reçut le voile des mains de Saint-Bernard, comme le témoigne Conan, son fils, dans une charte du 28 juin 1135. (Bouquet, tom. XII, pag. 566.) Elle n'y persévéra néanmoins pas; car nous la voyons assister, en 1146, à une assemblée de barons qui se tint à l'abbaye de Saint-Sulpice en Bretagne. Elle mourut quelques

mois après, et fut inhumée à l'abbaye de Redon. (Morice, *hist. de Bret.* tom. I, pag. 99.) (*Voy.* Guillaume le Bâtard, *duc de Normandie.*)

CONAN III, DIT LE GROS.

1112. CONAN III, surnommé LE GROS, fils d'Alain et d'Ermengarde, devint duc de Bretagne par la retraite de son père. Il prouva son zèle pour les intérêts de la France, l'an 1124, en marchant au secours du roi Louis le Gros, contre l'empereur, qui ne les attendit pas, et se retira honteusement. L'amour de la justice le porta, l'an 1126, à faire arrêter et enfermer dans la tour de Nantes, Olivier, seigneur de Pont-Château, sur les plaintes qu'il recevait de ses déprédations. Il punit de même quelques autres seigneurs coupables de pareils crimes, ce qui excita un soulèvement des barons contre lui. On en vint aux armes, et il fut battu, suivant la chronique de Nantes, dans un combat qu'ils lui livrèrent. Ce prince mourut le 17 septembre 1148, âgé de cinquante-neuf ans, après avoir désavoué publiquement Hoël, fils de MATHILDE, son épouse, fille naturelle de Henri I, roi d'Angleterre. Il laissa de plus une fille, nommée Berthe, qu'il avait mariée, vers l'an 1137, à Alain II, dit le Noir, comte de Richemont, fils d'Étienne, comte de Penthièvre. Cette princesse, devenue veuve d'Alain, épousa Eudes, comte de Porhoet, qui suit.

EUDES, HOEL VI, ET GEOFFROI I.

1148. EUDES, ou EUDON, comte de Porhoet, fut reconnu duc de Bretagne, par ceux de Rennes, après la mort de Conan, et HOEL le fut par ceux de Nantes et de Quimper. Les deux concurrents se livrèrent, l'an 1154, une bataille, dans laquelle Eudes a l'avantage. L'an 1156, Hoël est chassé par les Nantais, qui se donnent à GEOFFROI, frère de Henri II, roi d'Angleterre. Geoffroi mourut sans alliance, le 27 juillet de l'an 1158, et fut enterré dans la cathédrale de Nantes.

CONAN IV, DIT LE PETIT.

1156. CONAN IV, surnommé LE PETIT, fils d'Alain, dit le Noir, comte de Richemont, et de Berthe, fille du duc Conan III, revient d'Angleterre, où il s'était retiré, s'empare de la ville de Rennes, dépouille Eudes, son beau-père, et le fait prisonnier. Eudes, s'étant échappé de sa prison, se réfugie auprès de Louis VII, roi de France. L'an 1158, après la mort de Geoffroi, Conan se rend maître du comté de Nantes, qui lui est enlevé, au mois de septembre de la même année, par Henri II, roi d'Angleterre. Il épouse, l'an 1160, MARGUERITE, sœur de Malcolme, roi d'Écosse. La duchesse Berthe étant morte, Eudes revient en Bretagne, et prend le titre de comte de Vannes et de Cornouaille, soit que par un traité Conan lui eût cédé ces deux comtés, soit qu'il s'en fût emparé de force. Il n'en demeura pas-là, s'étant ligué avec Hervé, vicomte de Léon, Guiomarch, son fils, et d'autres seigneurs, il fit en leur compagnie des courses sur les terres du duc, qu'ils ravagèrent. Tout plia sous l'effort de leurs armes. Conan, pour se mettre en état de défense, appelle à son secours, l'an 1167, Henri II, roi d'Angleterre; et pour mériter sa protection, non-seulement il fiance Constance, sa fille, âgée pour lors de cinq ans, avec Geoffroi, fils de ce monarque, qui n'en avait que huit; mais il a la bassesse, quelque tems après, de lui abandonner la souveraineté de la Bretagne, ne se réservant que le comté de Guingamp. Tel fut le prix de la conquête que Henri fit pour lui du château de Fougères, dont le seigneur était l'un des confédérés. (Voy. *les seigneurs de Fougères.*) Henri était à peine sorti de Bretagne, que la ligue se renouvela. Ce monarque avait en ôtage Alix, fille d'Eudes, sa cousine-germaine, Henri et Berthe, mère d'Alix, étant enfants des deux sœurs. Sans respecter ni le droit des gens, ni la liaison du sang, ni la religion, Henri se venge du père en ravissant l'honneur à la fille. Eudes fait à ce sujet retentir la Bretagne de ses plaintes. Un grand nombre de seigneurs en sont émus, et jurent de s'unir à lui pour tirer une vengeance éclatante d'un outrage aussi criant. Henri les prévient avant qu'ils soient préparés à la guerre, et enlève rapidement à Eudes le comté de Vannes avec la moitié de celui de Cornouaille. Il triomphe également des autres confédérés, et fait couronner à Rennes, l'an 1169, son fils Geoffroi, duc de Bretagne. (*Robertus de Monte*, *Gervasii Chron.*) Conan IV ne survécut pas long-tems à cet événement qui achevait de le deshonorer. Il mourut le 20 février 1171, n'étant plus alors considéré que comme simple comte de Richemont et de Guingamp. Il fut inhumé à l'abbaye de Bégar, au diocèse de Tréguier. Constance, dont on vient de parler, fut l'unique fruit de son mariage. Une tante de cette princesse, sœur de son père, et nommée comme elle, ayant été destinée par sa mère au roi d'Écosse, avait refusé sa main dans l'espérance d'obtenir celle du roi de France, Louis le Jeune. On voit en effet qu'elle la sollicita par la lettre suivante, rapportée par Duchêne (tom. IV, pag. 725), et dont la date appartient à l'an 1160, avant le mariage de Louis avec Alix de Champagne. « Je ne puis, dit la princesse bretonne, laisser » ignorer à votre excellence (*dignitati vestræ*), qu'elle occupe » depuis long-tems mon esprit, et que d'un grand nombre de » présents que l'amour a porté divers princes à m'offrir, je » n'en ai jamais voulu recevoir aucun. Mais je fais une exception en votre faveur; et si, touché de l'amour extrême que » je vous porte, vous voulez-bien m'envoyer quelque gage de » votre retour (*aliquod amoris insigne*), soit anneau, soit quelque autre présent, j'en ferai plus d'estime que de la chose » la plus précieuse du monde. Je vous rends grâces du bon » accueil que vous avez fait à celui que je vous avais envoyé. » S'il y a dans ce pays quelque chose qui puisse vous faire » plaisir, oiseaux de proie, chiens, chevaux, ou quelque » autre chose que ce soit, je vous prie de me le faire savoir par » le porteur; je vous l'enverrai avec toute la joie que peut » avoir à vous obliger une personne qui préférerait à l'honneur, » qui n'a dépendu que d'elle, d'être reine d'Écosse (en épousant le roi Malcolme IV), celui d'être alliée au dernier des » vôtres, si la fortune ne veut pas à mon égard pousser plus » loin ses faveurs. Vous verrez, aussitôt que mon frère Conan » sera revenu d'Angleterre, qu'il n'y a rien de plus vrai que » ce que je vous dis. J'irai à Saint-Denis en dévotion et pour » jouir du bonheur de votre présence. Ayez soin de votre santé » si la mienne vous est chère ». Des raisons d'état, ou quelque motif inconnu, empêchèrent le monarque français de répondre aux vœux de Constance de Bretagne, et déterminèrent son choix pour la princesse de Champagne. Au reste, dans la traduction que nous donnons de cette singulière lettre, nous nous sommes écartés de celle qu'en a donnée l'historien moderne de Bretagne, parce qu'elle ne nous a point paru assez littérale. La princesse Constance épousa depuis Alain III, vicomte de Rohan. (*Voy.* Raoul II, *baron de Fougères.*)

GEOFFROI II.

1171. GEOFFROI, II, fils de Henri II, roi d'Angleterre, né le 23 septembre 1158, fut universellement reconnu duc de Bretagne, quoiqu'il n'eût pas encore épousé CONSTANCE, fille et héritière de Conan IV. Il fit preuve de valeur, l'an 1179, contre Guiomarch, vicomte de Léon, qui, à l'assassinat qu'il avait commis, l'an 1171, sur la personne d'Hamon, son frère, évêque de Léon, joignait des brigandages qu'il ne cessait d'exercer avec ses fils dans le pays. Geoffroi le poursuivit si vivement, qu'il le réduisit à deux paroisses, dont il ne lui laissa même la jouissance que jusqu'à Noël suivant, terme auquel il se proposait de partir avec sa femme pour la Terre-

Sainte. Mais Guiomarch mourut, suivant dom Morice, au mois de septembre de la même année 1179. Le mariage de Geoffroi avec Constance, fut enfin célébré, l'an 1181, au retour d'une expédition qu'il avait faite avec ses deux frères, pour la défense du roi Philippe Auguste, contre le duc de Bourgogne, les comtes de Sancerre et de Flandre, et la comtesse de Champagne. (Morice, *Hist. de Bret.*, tom. I, pag. 114.) Peu de tems après, il marche avec ses frères au secours du même monarque dans la guerre qu'il avait avec le roi, leur père. La paix ayant été faite, l'an 1182, entre ce dernier et ses enfants, Geoffroi, par son ordre, se soumit à rendre hommage de son duché au prince Henri, dit au Court-Mantel, son frère aîné. Ce dernier étant mort l'an 1183, Geoffroi, qui avait pris part à sa dernière révolte, continuait de faire la guerre en Aquitaine. Pour le contraindre à quitter ce pays, son père fait passer en Bretagne des troupes, qui font le siége de la tour de Rennes, quelles réduisent en cendres, et rebâtissent aussitôt. Mais Geoffroi ne les laissa point tranquilles dans ce poste. Etant revenu promptement en Bretagne, il les assiége à son tour, et les oblige de se rendre à discrétion. L'abbaye de Saint Georges et une partie de la ville furent la proie des flammes dans ce second siége. Geoffroi traita de même la ville et le château de Becherel, pour se venger de Roland de Dinan, seigneur de ces lieux, qui s'était declaré contre lui. S'étant réconcilié avec son père, l'an 1184, il le suivit en Angleterre. (*Ibid.*)

En Bretagne, de tems immémorial, les baronnies et chevaleries se partageaient entre tous les mâles de la même maison. Geoffroi, l'an 1185, tient une assise, appelée l'*assise du comte Geoffroi*, dans laquelle il règle, du consentement des barons, qu'elles appartiendront désormais en entier aux aînés, lesquels seront tenus seulement de faire une provision sortable à leurs cadets. L'assise laissa néanmoins au pouvoir des aînés, quand il y aurait dans la succession plusieurs terres, outre les baronnies et les chevaleries, de donner quelques-unes de ces terres aux puînés au lieu d'une provision.

La Bretagne, après de fréquentes altercations de ses principaux seigneurs avec Geoffroi, subjuguée et pacifiée par ce prince, ne remplissait pas l'étendue de son ambition. Il convoitait encore l'Anjou. En ayant fait la demande au roi, son père, il essuya un refus, qui lui fit prendre la résolution de se rendre maître de cette province par la voie des armes. Dans ce dessein, il va trouver, au commencement de l'an 1186, le roi Philippe Auguste, à Paris, afin d'en obtenir du secours. Le monarque, ravi de le voir de nouveau brouillé avec son père, le reçut avec toutes les marques de joie, d'estime et de cordialité. Aucun des plaisirs qui peuvent flatter un jeune prince, ne fut oublié pour lui. Le plus brillant fut un tournoi dans lequel, ayant voulu s'exercer, il fut renversé par terre et foulé aux pieds des chevaux. Il mourut peu de jours après de cet accident, le 19 août 1186, à l'âge de vingt-huit ans. Son corps fut inhumé, par ordre du roi, dans la cathédrale de Paris, et ce fut le premier qu'on y enterra. (Martenne, *Ampliss. Coll.*, tom. V, col. 811.) Constance, sa femme, dont il laissait une fille, Eléonore, était enceinte lorsqu'il mourut, et accoucha, le 30 avril 1187, d'un fils qui fut nommé Artur. Elle épousa, la même année, Ranulphe, comte de Chester. Mais les Bretons le chassèrent après la mort du roi Henri II, son protecteur, arrivée l'an 1189. Constance le regretta peu; et dans la suite, prétendant que son mariage avec Ranulphe était nul, elle épousa, l'an 1199, Gui de Thouars, dont elle eut deux filles, Alix et Catherine. La chronique de Saint-Martin de Tours dit de Geoffroi qu'il était beau de visage, habile au métier de la guerre, et si libéral que, lorsque l'on retenait dans ses arsenaux, faute de paiement, les armes que ses chevaliers y avaient commandées, il les payait lui-même sans qu'ils l'en priassent, et les leur faisait remettre. Mais ses fréquentes révoltes contre son père, ont imprimé à sa mémoire une tache que ses bonnes qualités n'ont pu effacer.

ARTUR ET CONSTANCE.

1196. ARTUR, fils posthume de Geoffroi et de Constance, né, comme on l'a dit, le 30 avril de l'an 1187, est reconnu comte de Bretagne dans une assemblée des états, tenue à Rennes l'an 1196. Richard, roi d'Angleterre, piqué de cette démarche, fait arrêter Constance par Ranulphe, son second mari, et l'a fait conduire au château de Saint-Jacques de Beuvron, où elle resta prisonnière. Les seigneurs bretons députent à Richard, pour se plaindre de cette conduite. Le monarque, loin de les satisfaire, envoie des troupes en Bretagne pour y faire le dégât. Il arrive lui-même l'année suivante sur les lieux, et y met tout à feu et à sang. Ce fut dans la semaine sainte qu'il exerça les plus horribles ravages. Les barons ayant assemblé leurs forces, marchent contre Richard, et le mettent en déroute près de Carhais. Sûrs qu'il n'en demeurera point là, ils soustraient le jeune Artur à sa fureur, et l'envoient à la cour de Philippe Auguste. Bientôt la Bretagne est de nouveau dévastée par les Brabançons, que Richard y avait fait venir. Les Bretons en portent leurs plaintes, mais vainement, au roi de France; il reste dans l'inaction. Artur, alors bien conseillé, traite, par ses députés, avec le roi, son oncle, et procure la liberté de la comtesse, ou duchesse, sa mère. Richard, l'an 1198, gagne les seigneurs bretons et les met dans son parti. Artur, à cette nouvelle, quitte furtivement la France, et va trouver le roi, son oncle. Richard meurt le 6 avril de l'année suivante, et Jean, son frère, s'empare du trône d'Angleterre, au préjudice d'Artur, le légitime héritier par le droit de représentation, comme fils de Geoffroi, deuxième fils de Henri II. Les Tourangeaux, les Angevins, les Manseaux, se déclarent pour Artur, qui fait son entrée solennelle le lendemain de Pâques de cette année, dans la ville d'Angers, au milieu des applaudissements. Constance s'étant remariée dans ces entrefaites avec Gui de Thouars, remet son fils entre les mains du roi de France. Artur rend à ce prince hommage-lige de la Bretagne, du Poitou, de la Touraine, de l'Anjou, et du Maine. Cet acte de soumission ne peut néanmoins attacher Philippe Auguste à ses intérêts. Il oblige Artur, l'an 1200, à faire hommage de la Bretagne au roi Jean. Constance ayant fini ses jours sur la fin de l'an 1201, Artur aussitôt se rend en Bretagne, fait son entrée à Rennes, et y reçoit solennellement la couronne ducale. Les rois de France et d'Angleterre s'étant brouillés l'année suivante, Artur va joindre le premier au siége de Gournai, en Normandie. Philippe lui fournit deux cents hommes d'armes, et l'envoya faire la guerre en Poitou. Plusieurs barons viennent se ranger sous sa bannière. Il attaque Mirebeau, où la reine Eléonore, son aïeule, s'était renfermée. Il prend la ville, mais le château lui résiste. Le roi Jean survient lorsqu'on l'attendait le moins. Artur est surpris dans son lit au milieu de la nuit du 31 juillet au premier août, fait prisonnier avec presque tous les siens, et conduit à Falaise. Le roi, son oncle, l'étant venu trouver dans le château de cette ville, où il était enfermé, n'oublie rien pour l'engager à rompre avec le roi de France, et à se désister de ses prétentions. Artur, si l'on en croit Mathieu Paris, répondit à ce prince, qu'il ne renoncerait jamais aux droits que sa naissance lui donnait sur l'Anjou, la Touraine, le Maine, la Guienne, et l'Angleterre. De Falaise, Jean le fait conduire à la Tour de Rouen. Ce fut au pied ou peu loin de cette tour, que le roi, son oncle, l'égorgea de ses propres mains, dans un bateau sur la Seine, le jeudi-saint, 3 avril 1203 (n. st.), puis le fit jeter dans la rivière, où il fut pêché le lendemain, et ensuite inhumé secrètement au prieuré de Notre-Dame du Pré, aujourd'hui Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. (*Guil. Brit. apud Duchêne*, T. V., p. 167; *Annal. Marg. Henr. Krypt.*, p. 2414; *Matth. Paris ad an.* 1207.) Les barons et les évêques de Bretagne, indignés de cet attentat, s'assemblent à Vannes et députent au roi Philippe, Gui de Thouars, qui avait pris le titre de duc de

Bretagne, pour lui porter leurs plaintes touchant le meurtre d'Artur. L'an 1206, Philippe, craignant que le roi Jean, qui avait en sa puissance Eléonore, fille d'Artur, ne vînt à s'emparer de la Bretagne, voulut le prévenir. S'étant présenté devant Nantes, les portes lui en furent ouvertes par ordre de Gui de Thouars, qui n'osa lui résister, quoiqu'il eût formé de mauvais desseins contre ce prince. Philippe fut alors reconnu pour seigneur par les Bretons, pendant la minorité de leur princesse, et Gui de Thouars ne fut plus regardé que comme régent, en attendant qu'Alix, sa fille aînée, fut en état de gouverner. Il mourut, le 13 avril 1213, à Chemillé, et fut inhumé à Ville-Neuve, auprès de Constance, son épouse, laissant de son mariage une seconde fille, Catherine, qui épousa, l'an 1212, André de Vitré. A l'égard d'Eléonore, fille d'Artur, elle finit ses jours, l'an 1241, dans le château de Brissol, où le roi Jean, son oncle, l'avait fait enfermer, et fut enterrée, comme elle l'avait désiré, dans l'abbaye des religieuses d'Ambresburi. Sa mort calma les inquiétudes du duc de Bretagne, Jean I, regnant alors, qui craignait toujours qu'Eléonore ne fût mariée à quelque prince qui voulût faire valoir ses droits. Comme elle était l'aînée de la duchesse Alix, ses droits étaient incontestables sur la Bretagne. (Morice, tom. I, pag. 174.)

PIERRE MAUCLERC,

TIGE DES DERNIERS DUCS DE BRETAGNE.

1213. PIERRE (surnommé MAUCLERC, parce qu'ayant été destiné à la cléricature, il avait embrassé le parti des armes, ou, selon d'autres, parce que, de concert avec Henri, duc de Bourgogne, il avait travaillé à diminuer la juridiction ecclésiastique), fils de Robert II, comte de Dreux, qui était petit-fils de Louis le Gros, roi de France, fut choisi par Philippe Auguste, l'an 1212, pour épouser ALIX, fille aînée de Gui de Thouars et de la duchesse Constance. Avant le mariage, Philippe exigea de Pierre, qu'il lui ferait *hommage lige*, et qu'il recevrait les hommages des Bretons, avec cette clause: *Sauf la fidélité due au roi de France, notre sire.* Pierre fit cet hommage le 27 janvier 1213, et fut dès-lors regardé comme duc de Bretagne. Outre ce duché, sa femme lui apporta le comté de Richemont, en Angleterre. Il avait, de son côté, les seigneuries de Fere en Tardenois, de Longjumeau, de Brie-Comte-Robert, de Pontarci et de Chailli. Ce prince était le plus spirituel et le plus habile de son tems, mais il avait plus de penchant au mal qu'au bien; et dans ce qu'il avait de bon, il se glissait toujours quelque vice qui en effaçait le mérite. Inquiet et turbulent, il eut presque toujours les armes à la main, et les employa tour à tour contre les ennemis de l'état, contre ses sujets, contre son roi, et contre les infidèles. Son premier adversaire fut Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre. Ce monarque ayant débarqué, l'an 1214, à la Rochelle, avec une puissante armée, traverse le Poitou, passe la Loire, se rend maître d'Angers, et vient se présenter devant Nantes, que le duc était occupé pour lors à fortifier. Le duc, après avoir considéré le nombre et la disposition des ennemis, marche à eux en bon ordre, et les charge avec tant de vigueur, qu'il les oblige à prendre la fuite. Content de cet avantage, il ramène ses troupes, et rentre dans la ville. Robert, son frère, moins prudent que lui, se laisse emporter à son courage, poursuit les fuyards l'épée à la main, et en tue un grand nombre; mais, s'étant trop avancé, il est pris par les ennemis, avec dix chevaliers. Ce fut tout l'avantage que les Anglais remportèrent de l'attaque de cette ville.

Pierre Mauclerc, résolu de régner sur la Bretagne avec une autorité absolue, entreprit d'abattre également la puissance du clergé et celle de la noblesse de ses états. Il commença par le clergé, dont il attaqua la juridiction et les priviléges. La résistance qu'il trouva dans les évêques ne servit qu'à l'irriter. Celui de Nantes, qui était le moins disposé à céder, éprouva les plus grandes marques de son courroux. Ce fut en vain que ce prélat fulmina contre lui, l'an 1217, une sentence d'excommunication, confirmée par l'archevêque de Tours: le duc sut la faire lever par le pape à des conditions qu'il se mit peu en peine de remplir.

L'an 1221, on vit éclater la division dont le duc avait jeté les semences parmi la noblesse. Les vicomtes de Léon, qu'il avait chassés de leurs terres sous prétexte qu'ils empiétaient sur ses droits, formèrent une ligue considérable pour se défendre. Le duc trouve moyen d'en détacher le vicomte de Rohan, avec ses vassaux, qui étaient en très-grand nombre. Il se réconcilie avec l'évêque de Nantes, et rassemble une grande armée, avec laquelle il va chercher les ennemis, occupés à faire le siége de Château-Briant. Leur ayant livré bataille le 3 mars 1222, il en met une partie en fuite, et taille en pièces le reste. Les vicomtes de Léon ne furent point découragés par cette victoire, et continuèrent la guerre avec le duc pendant quelque tems.

L'an 1223, Pierre Mauclerc jette les fondements de la ville et du château de Saint-Aubin-du-Cormier. Il prend la croix, l'an 1226, et va joindre l'armée que le roi Louis VIII avait assemblée à Bourges pour faire la guerre aux Albigeois. Ce monarque étant mort dans cette expedition, le 29 octobre de la même année, Pierre Mauclerc cabale avec plusieurs princes, contre la reine Blanche, régente du royaume. Ce prince et le comte de la Marche, abandonnés de leurs partisans, sont contraints, l'an 1227, de venir faire hommage au roi dans le château de Vendôme. De retour en Bretagne, le duc recommence à persécuter le clergé. Les évêques l'ayant excommunié, il saisit leur temporel, et en chasse trois de leurs siéges. Etant entré, l'an 1228, dans une nouvelle ligue contre la régente, il entreprend d'enlever le roi sur la route d'Orléans; mais son dessein est découvert, et le coup est manqué. (Voy. *les rois de France.*) Craignant les suites de cet attentat, il va se jetter aux pieds du roi, et lui demande pardon. Le roi lui fait grace, et ne le rend pas plus soumis. Résolus de se venger du comte de Champagne qui les avait trahis, le duc et ses confédérés entrent l'année suivante dans la Champagne, qu'ils dévastent. Le roi marche contre eux, les oblige d'évacuer le pays, et les poursuit jusqu'au fond du Tonnerrois. (Voy. *les comtes de Champagne.*) Le duc alors a recours au roi d'Angleterre, et l'excite à faire une descente en France. Il arrive lui-même, le 9 octobre, à Portsmouth, et y fait hommage au roi Henri III. Saint Louis tient, l'an 1230, une assemblée des pairs et des barons, dans laquelle il fait déclarer Pierre de Dreux, coupable de felonie, et par-là, déchu du duché de Bretagne. La même année, le roi d'Angleterre ayant débarqué, le 3 mai, avec une armée formidable, à Saint-Malo, le duc lui livre ses meilleures places, et oblige une partie de ses barons à lui faire hommage. Mais plusieurs ne voulurent jamais y consentir, et fortifièrent leurs châteaux, dans la résolution de s'opposer de toutes leurs forces aux Anglais. Le roi saint Louis s'acheminait cependant vers la Bretagne; après avoir enlevé au duc, Bellême, dont il lui avait laissé la garde, il vient faire le siége d'Ancenis. Henri III, n'osant se mesurer avec le monarque français, se rembarque, l'an 1231, avec la meilleure partie de ses troupes, et bientôt après, on conclut une trêve de trois ans, entre le roi de France, le roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne. Ce traité ne garantit pas ce dernier de nouveaux troubles dans ses états. L'an 1232, les barons de Bretagne, soulevés par Amauri de Craon, sénéchal d'Anjou, prennent les armes contre le duc, qui marche en diligence à leur rencontre. Il bat leur armée, le 3 mars, et fait un grand nombre de prisonniers. C'est tout ce que nous apprend sur cette guerre intestine, la chronique manuscrite de Bretagne; mais la suite fait voir que les esprits demeurèrent également irrités de part et d'autre.

La trêve dont on vient de parler étant expirée l'an 1234, Pierre Mauclerc repasse en Angleterre pour solliciter de nouveaux secours. N'ayant pu rien obtenir, et se voyant pressé, d'un

côté, par le roi de France, prêt à l'écraser, de l'autre, abandonné de ses barons, il prend le parti de venir s'humilier devant le monarque à Paris. L'accueil que lui fit saint Louis fut terrible, si l'on s'en rapporte à Matthieu Paris. Le voyant à ses pieds la corde au cou, « Mauvais traître, lui dit-il, encore « que tu aies mérité une mort infâme, cependant je te par- » donne en considération de la noblesse de ton sang : mais je » ne laisserai la Bretagne à ton fils que pour sa vie seulement, » et je veux qu'après sa mort les rois de France soient les maî- » tres de ta terre. » L'historien, au reste, ne garantit pas le fait, et déclare qu'il ne le rapporte que d'après un ouï-dire. Ce qui est certain, c'est que Pierre Mauclerc se soumit à tout ce que le roi et la reine sa mère voudraient ordonner; qu'il promit de les servir envers et contre tous; que, pour sûreté de sa parole, il remit entre les mains du roi, pour trois ans, les châteaux de Saint-Aubin, de Châteauceaux et de Mareuil; qu'il s'engagea de plus, dès que son fils serait majeur, d'aller servir cinq ans à ses frais en Palestine; et qu'enfin il s'obligea de rétablir la noblesse bretonne dans tous ses priviléges. Pierre Mauclerc tint parole; et dès que le traité fut conclu, il envoya déclarer au roi d'Angleterre qu'il renonçait à l'hommage qu'il lui avait fait pendant sa révolte. L'Anglais se vengea par la saisie du comté de Richemont et des autres terres que le prince breton possédait dans les états d'outre-mer. Celui-ci ne laissa pas ce traitement impuni. Ayant équipé quelques vaisseaux, il se mit à courir la mer, troubla partout le commerce des Anglais, et pilla tous ceux qu'il put joindre. Enfin, l'an 1237, Pierre remit son duché à Jean, son fils aîné, et ne se qualifia plus depuis que Pierre de Braine, *chevalier*. N'ayant alors plus rien à faire en France, il se croisa, comme il l'avait promis, pour la Terre-Sainte, avec plusieurs princes et seigneurs français, dont il fut nommé le chef par le pape Grégoire IX, et partit, l'an 1239, pour Lyon, où ils devaient se rassembler. Mais ils reçurent en cette ville un contre-ordre du pape, qui leur enjoignait de s'en retourner. Pierre, et la plupart d'entre eux, n'en continuèrent pas moins leur route; mais elle fut si lente, qu'ils ne s'embarquèrent à Marseille qu'au mois d'août de l'année suivante. Plusieurs, néanmoins, avaient pris les devants pour aller les attendre en Sicile. Enfin, tous les croisés se réunirent à la ville d'Acre, dans le mois de janvier 1240. Ayant résolu de faire le siége de Damas, ils allèrent camper à Jaffa, où ils s'arrêtèrent quelque tems. Pendant qu'ils y séjournaient, Pierre Mauclerc enleva un convoi considérable des infidèles, destiné pour Damas, et passa au fil de l'épée la troupe qui l'escortait. Cette action, qui le couvrit de gloire, excita l'émulation des autres croisés. Ils se mirent en marche, contre la défense du roi de Navarre, pour aller surprendre les Turcs, et furent eux-mêmes surpris par la garnison de Gaza, laquelle, étant tombée sur eux, en tua plusieurs, parmi lesquels se trouva le comte de Bar, et en fit un plus grand nombre prisonniers. Pierre Mauclerc obtint leur délivrance au moyen d'une trève qu'il conclut en 1241 avec les infidèles; après quoi il s'embarqua, au mois d'avril, pour revenir en France. Il se croisa de nouveau, l'an 1248, et accompagna saint Louis dans son expédition d'Égypte. Son avis, en débarquant en ce pays, était que l'on assiégeât Alexandrie, et cet avis était sans contredit le meilleur: mais il ne fut pas suivi, et celui du comte d'Artois, qui était pour aller droit au Caire, prévalut. (*Joinv. du L.* p. 39.) Pierre, ayant accompagné ce prince à la malheureuse affaire de la Massoure, en réchappa, non sans blessures, et retourna joindre le roi. *A nous tout droit*, dit Joinville qui était resté avec le roi, *vint le conte Pierre de Bretaigne, qui venoit tout droit de vers la Massoure, et estoit navré d'une espée parmi le visage, si que le sanc li cheoit en la bouche. Sur un bas cheval bien fourni seoit; ses rênes avoit getées sur l'arçon de sa selle, et les tenoit à ses deux mains, pour ce que sa gent qui estaient dariere qui moult le pressoient, ne le getassent du pas. Bien sembloit que il le prisast pou; car quant il crachoit le sanc de sa bouche, il disoit: Voi pour le chief Dieu, avez-veu de ces ribaus?* (*Ibid.* p. 51.) Il fut pris quelque tems après avec le saint roi, le 5 avril 1250, et emmené à Damiette. Ayant été remis en liberté après avoir payé sa rançon, le lendemain de l'Ascension, il partit aussitôt avec les comtes de Flandre et de Soissons, pour retourner en France. Mais il n'eut pas la satisfaction de revoir sa patrie, étant mort sur mer trois semaines après son départ, sur la fin de mai, comme le marque D. Morice, et non le 22 juin, comme le prétend l'historien de Valois. Son corps fut rapporté en France, et inhumé, non à Ville-Neuve, près de Nantes, ainsi que le marque le P. Anselme, mais à Saint-Ived de Braine, où l'on voit encore sa tombe, avec son épitaphe rapportée par D. Martenne. (Voy. *Litt.* p. 27.) Il eut d'ALIX, sa première femme, morte le 21 octobre 1221, deux fils, Jean, qui lui succéda, et Artur, mort jeune, avec une fille nommée Yolande, qu'il maria avec Hugues XI de Lusignan, fils aîné du comte de la Marche. Pierre avait épousé en secondes noces MARGUERITE DE MONTAGU, veuve de Hugues, vicomte de Thouars, dont il eut Olivier, dit de Braine, seigneur de Montagu.

Ce prince est le premier duc de Bretagne qui ait fait mettre des armoiries à son écu. Elles consistaient dans un échiqueté tel que les portait Robert de Dreux, son père, et dans un quartier d'hermines pour brisure.

JEAN I, DIT LE ROUX.

1237. JEAN, dit LE ROUX, né l'an 1217, fils aîné de Pierre Mauclerc et d'Alix, ayant atteint l'âge de vingt ans, est reconnu duc de Bretagne par les états. S'étant rendu ensuite à Paris, il fait hommage-lige au roi saint Louis, puis revient en Bretagne, et se fait couronner à Rennes, dans le mois de novembre 1237. Le nouveau duc, après cette cérémonie, reçoit les hommages des barons, et promet de maintenir leurs libertés; mais il refuse la même sûreté au clergé. Ce prince avait épousé, l'année précédente (n. st.), au mois de janvier, BLANCHE, fille de Thibaut IV, dit le Posthume, comte de Champagne, et d'Agnès, sa seconde femme. Marchant sur les traces de son père, il s'attira, comme lui, des excommunications; et, malgré sa fierté, il fut obligé, l'an 1256, d'aller à Rome pour se faire absoudre. Mais les conditions de son absolution le brouillèrent avec ses barons. (Morice.) L'an 1257, Jean cède les droits qu'il avait, par sa femme, sur le royaume de Navarre.

Le roi d'Angleterre, Henri III, retenait toujours le comté de Richemont, qu'il avait saisi sur Pierre Mauclerc. Le duc Jean s'était flatté qu'en considération du mariage de son fils aîné, contracté, l'an 1259, avec la fille de ce monarque, cette seigneurie lui serait rendue. Mais Henri se contenta d'en payer la valeur, et retint le fonds. Pressé néanmoins par les importunités de son gendre, il lui en céda enfin la propriété, le 15 juillet 1268; et lui permit d'en prendre le titre. Saint Louis ayant entrepris, l'an 1270, une nouvelle croisade, le duc et la duchesse de Bretagne, le comte et la comtesse de Richemont, leurs fils et bru, voulurent être de cette expédition. Arrivés en Afrique, ils y furent témoins de la mort du roi de France, arrivée le 25 août de la même année. La plus grande partie des croisés s'étant alors déterminée à repasser en Europe, le comte de Richemont fait voile vers la Syrie, avec le prince Edouard d'Angleterre, cinq cents Frisons et d'autres troupes, auxquelles vint se joindre sur la route le roi de Chypre avec les siennes. Leur dessein était de forcer le fameux Bondochar à lever le siége de Ptolémaïde ou Saint-Jean-d'Acre, auquel il s'obstinait depuis long-tems. Cette expédition n'eut aucun succès. Le prince Edouard partit de Palestine le 22 septembre 1272, et ramena, comme on ne peut en douter, le comte de Richemont avec lui.

Le duc Jean le Roux eut de fréquentes altercations avec les évêques de ses états au sujet de la régale et de leurs droits tem-

poreß. Celui qui lui résista avec plus de force et de persévérance fut l'évêque de Nantes, avec lequel il fit enfin une paix solide. Son caractère entreprenant le compromit aussi avec ses barons. Il augmenta ses domaines par l'acquisition qu'il fit, en 1276, du comté de Léon. Il changea, la même année, le droit de bail pour les mineurs, qui leur était fort onéreux, en celui de rachat, et déclara que la succession des *Juveigneurs*, morts sans enfants, doit retourner aux aînés, nonobstant l'hommage fait au suzerain. Ce prince termina ses jours, le 8 octobre 1286, à l'âge de soixante et dix ans, et fut inhumé à l'abbaye des Prières. La duchesse, son épouse, était morte, le 12 août 1283, et avait eu sa sépulture à l'abbaye de la Joie, qu'elle avait fondée. De leur mariage sortirent six fils : Jean, qui suit ; Pierre, né l'an 1241, décédé le 19 octobre 1268 ; et quatre autres fils, morts en bas âge : avec deux filles ; Alix, ou Alpaïs, mariée en 1264 (n. st.) à Jean de Châtillon, comte de Blois, morte, le 2 août 1288, au retour d'un voyage à la Terre-Sainte ; et Aliénor, décédée dans un âge tendre.

Le duc Jean I quitta les armes de Dreux sur la fin de son règne, et prit les hermines, telles que les ont portées ses successeurs. (*Nouv. Tr. de Diplom.*, tom. IV, pag. 180.)

JEAN II.

1286. JEAN II (comte de Richemont), fils aîné de Jean I et de Blanche de Champagne, né le 4 janvier 1239 (n. st.), et veuf, depuis l'an 1275, de BÉATRIX D'ANGLETERRE, fut le successeur du duc, son père, en 1286. Il avait accompagné, l'année précédente, le roi Philippe le Hardi dans son expédition d'Aragon ; mais, l'an 1294, en qualité de comte de Richemont, il prit le parti de l'Angleterre contre la France. Après avoir tenu ses *osts* à Ploërmel, le 19 août, il s'embarqua dans le mois d'octobre pour aller commander l'armée anglaise en Gascogne. Il changea bientôt d'intérêts ; et, l'année suivante, ayant reçu des Anglais plusieurs sujets de mécontentement, il quitta leur parti pour rentrer dans celui de la France. L'an 1297, il arrête le mariage de son petit-fils Jean, fils d'Artur, avec Isabeau, fille aînée de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, âgée seulement de trois ans. En considération de cette alliance, Jean II est créé duc et pair de France au mois de septembre par le roi Philippe le Bel. C'est le premier exemple qu'on ait de ces sortes de créations. La Bretagne n'avait eu proprement jusqu'alors que des comtes. Pierre Mauclerc est toujours appelé *comes Britannus* par les auteurs du tems, et Jean I, son fils, n'a point d'autre titre dans Guillaume de Nangis. Il est vrai que d'autres historiens lui donnent celui de duc, ainsi qu'à quelques-uns de ses prédécesseurs. Mais la Bretagne ne fut reconnue pour duché que lorsque Philippe le Bel, par son autorité royale, eut donné le titre de duc à Jean II : *Et, ne possit in dubium revocari*, dit le roi dans ses lettres d'érection, *ducem ipsum, qui comes aliquando nostris in litteris fuit vocatus, ducem fore, et terram Britanniæ ducatum existere, ipsumque ducem in posterum debere vocari, auctoritate regiâ et ex certa scientia declaramus.* Ces lettres, données à Courtrai, sont datées du mois de septembre 1297. Elles ont servi de modèle pour les érections qui se firent dans la suite de terres en duché-pairie.

Le duc Jean tient, l'an 1300, une assise, où il interprète celle du comte Geoffroi, et y ajoute de nouveaux réglements. L'an 1305, voulant terminer le différent qui subsistait toujours entre le clergé et la noblesse, il alla trouver à Lyon le pape Clément V. Mais un funeste sort l'y attendait. A la procession qui se fit pour le couronnement de ce pontife, il fut malheureusement écrasé sous les ruines d'un mur, le 14 novembre, et mourut de cet accident quelques jours après. Son corps fut porté à Ploërmel, en Bretagne, et inhumé dans l'église des Carmes. De BÉATRIX, fille de Henri III, roi d'Angleterre, qu'il avait épousée en 1269, morte, comme on l'a dit, l'an 1275, le duc Jean II eut six enfants : Artur, son successeur ; Jean, comte de Richemont, né en 1266, décédé l'an 1334 prisonnier en Ecosse ; Pierre, vicomte de Léon ; Blanche, mariée à Philippe d'Artois ; Marie, qui épousa, l'an 1292, Gui de Châtillon ; et Aliénor, qui fut religieuse.

ARTUR II.

1305. ARTUR II, fils de Jean II et de Béatrix d'Angleterre, né le 25 juillet 1262, succède à son père, règne huit ans, et meurt, le 27 août de l'an 1312, au château de l'Isle, près de la Roche-Bernard, laissant trois fils de MARIE, sa première femme, fille et heritière de Gui IV, vicomte de Limoges, qu'il avait épousée l'an 1275, savoir, Jean III, son successeur ; Gui, comte de Penthièvre et vicomte de Limoges ; et Pierre, mort sans postérité. Après le décès de la duchesse Marie, arrivé l'an 1291, Artur avait épousé en secondes noces, en mai 1294, YOLANDE, fille de Robert IV, comte de Dreux, et de Béatrix, comtesse de Montfort-l'Amauri, dont elle fut héritière, veuve d'Alexandre III, roi d'Ecosse, morte en 1322. De cette alliance, Arthur eut Jean de Montfort, qui disputa la Bretagne à Charles de Blois ; Jeanne, qui fut mariée à Robert de Flandre, seigneur de Cassel ; Béatrix, qui épousa Gui X, seigneur de Laval ; Alix, femme de Bouchard VI, comte de Vendôme ; Blanche, morte en bas âge ; et Marie, qui fut religieuse de Poissi. Le duc Artur fut enterré aux Carmes de Ploërmel ; Yolande, sa femme, le suivit au tombeau l'an 1322. Le clergé de Bretagne exerçait depuis long-tems, lorsqu'Artur II parvint au duché, deux prétendus droits, nommés *le tierçage* et *le past nuptial*, que les laïques, et sur-tout la noblesse, lui avaient vivement contestés sous le règne précédent. Le premier de ces droits consistait à prendre le tiers des meubles de tout père de famille après sa mort ; par le second, on se faisait adjuger une certaine somme arbitraire pour le repas des noces. Le duc Jean II s'était vainement entremis pour accommoder ce différent. Son successeur fut plus heureux. Ayant envoyé son fils aîné, avec des conseillers éclairés, à la cour d'Avignon, il obtint, l'an 1309, un jugement contradictoire du pape Clément V, par lequel il fut réglé qu'après le décès de chaque paroissien, le recteur, ou curé, n'aurait que la neuvième partie des meubles, les dettes préalablement déduites ; que ceux qui n'auraient pas la valeur de trente sous en meubles seraient exempts du past nuptial, et que ceux qui en auraient au-delà paieraient, les uns deux sous, les autres trois, suivant leurs facultés, le tout à la commodité des nouveaux mariés. Le droit de tierçage, ainsi réduit, fut appelé *neume*, et les nobles en furent exempts. D. Morice observe qu'il s'est conservé jusqu'à nos jours (1785) quelques vestiges du droit de *neume* en basse Bretagne, et dans les diocèses de Nantes et de Saint-Malo.

JEAN III, DIT LE BON.

1312. JEAN III, dit LE BON, fils d'Artur et de Marie de Limoges, né à Châteauceaux, le 8 mars 1286, reçoit les hommages des Bretons et des évêques de Bretagne aussitôt après la mort d'Artur II, son père. Vers l'an 1338, il marie sa nièce, Jeanne, fille de Gui, comte de Penthièvre, avec Charles de Blois, fils puîné de Gui de Châtillon, comte de Blois, et de Marguerite de Valois, sœur de Philippe de Valois, roi de France, et désigne Charles pour son successeur. Jeanne avait d'abord été offerte à Philippe, roi de Navarre, pour son fils Charles, surnommé depuis le Mauvais, à condition qu'il prendrait le nom, le cri et les armes de Bretagne. Mais Philippe déclara qu'il ne souffrirait jamais que son fils quittât les fleurs de lis pour les hermines, et aima mieux laisser échapper la Bretagne. Charles de Blois, dès le moment de son mariage, fut regardé comme héritier du duché de Bretagne. Le duc Jean le Bon fut attaché au roi Philippe de Valois. L'an 1339, il suivit

ce prince à la tête de huit mille hommes dans son expédition de Flandre. Il tomba malade à Caen, en retournant dans ses états, et mourut en cette ville, le 30 avril 1341, ne laissant qu'un bâtard nommé Jean. Il avait épousé en premières noces, l'an 1297 (n. st.), ISABEAU, fille de Charles de France, comte de Valois, morte l'an 1309, et donna sa main, l'année suivante, à ISABELLE, fille de Sanche IV, roi de Castille et de Léon, décédée le 24 juillet 1328. Enfin il s'allia en troisièmes noces, le 21 mars 1329, à JEANNE, fille d'Edouard, comte de Savoie, morte à Vincennes, le 29 juin 1334, et inhumée aux Cordeliers de Dijon. Jeanne, par son testament, avait légué ses droits ou ses prétentions sur le comté de Savoie et la seigneurie de Beaugé à Philippe, duc d'Orléans, fils du roi Philippe de Valois. Le comte Amédée VI, possesseur de ces domaines, fut obligé, pour les conserver, d'entrer en accommodement avec le roi de France. (Voy *les comtes de Savoie.*) Le duc Jean, après la mort de sa troisième femme, avait pensé à faire l'échange de la Bretagne contre le duché d'Orléans. Mais l'opposition de ses barons ne lui permit pas d'exécuter ce dessein.

Sous le règne du duc Jean le Bon, l'an 1317, Galeran Nicolas, dit de la Grave, originaire de Quimper, fonda le collége de Cornouaille à Paris Un autre breton, Geoffroi du Plessis, d'une maison distinguée au diocèse de Saint-Malo, fonda, l'an 1322, dans la même ville, le collége qui porte son nom, et le dota de fonds pour deux cent quinze bourses, dont il adjugea la collation à l'abbé de Marmoutier. C'est en vertu du testament de Geoffroi du Plessis que les abbés de Marmoutier ont gouverné ce collége pendant plus de trois cents ans. (D. Morice.)

CHARLES DE BLOIS ET JEAN DE MONTFORT.

1341. CHARLES DE BLOIS et JEAN DE MONTFORT prétendirent tous deux au duché de Bretagne après la mort de Jean le Bon; le premier, comme époux de la nièce de Jean le Bon, et désigné son successeur; le second, à titre de fils d'Artur II et d'Yolande, sa seconde femme. Jean de Montfort, ayant appris la mort de Jean III, son frère, se rend à Nantes, y est reconnu duc de Bretagne, et en peu de tems il s'empare de presque tout le duché. Charles de Blois en porte ses plaintes au roi de France: Montfort est cité à comparaître; il vient à Paris avec quatre cents gentilshommes, se présente devant le roi, puis se retire avant la décision de son affaire. Les pairs, assemblés à Conflans, rendent, le 7 septembre 1341, un arrêt en faveur de Charles. Le roi, pour faire exécuter ce jugement, envoie une armée en Bretagne, sous la conduite du duc de Normandie, son fils aîné. Après avoir pris Châteauceaux et Carquefou, le duc assiége Nantes; et Montfort, qui s'y était renfermé, se rend prisonnier: ainsi la querelle semblait terminée; mais la fermeté de JEANNE DE FLANDRE, épouse de Montfort, empêcha les fâcheux effets qui dévaient naturellement suivre de la captivité de son mari. Cette héroïne, l'une des plus courageuses princesses dont l'histoire fasse mention, rassura les esprits, et soutint un parti qui paraissait abattu. On la vit faire toutes les fonctions du général le plus habile et le plus expérimenté, et du plus brave soldat, marcher en campagne le casque en tête et l'épée à la main, soutenir des siéges, assiéger des villes, combattre sur mer et sur terre.

Vers le même tems une autre héroïne signala sa valeur en Bretagne contre la France. C'était Jeanne de Belleville, veuve d'Olivier de Clisson, que le roi Philippe de Valois, sur des accusations d'intelligences avec le roi d'Angleterre, avait fait décapiter publiquement à Paris, sans aucune forme de procès. (*Voy.* tom. I, pag. 596, col. 2.) Jeanne, dans la résolution de venger la mort de son époux, marche à la tête de 400 hommes vers un château qui tenait pour Charles de Blois. Etant près de la place, elle détache 40 hommes de sa troupe pour l'accompagner, laissant le reste en embuscade. Sur la demande qu'elle fait d'entrer dans le château, le capitaine qui ne savait pas le sort de Clisson, lui fait ouvrir les portes, dans la persuasion qu'elle était en partie de chasse. Mais le son du cor ayant aussitôt averti ceux qui étaient embusqués, ils accourent, se rendent maîtres de la place, et passent tout ce qu'ils rencontrent au fil de l'épée, à l'exception du capitaine qui se sauva. Après ce coup, la dame s'embarque avec sa troupe, court la mer, et immole aux mânes de son mari tous les marchands français qui tombent entre ses mains. Le roi de France, instruit de ces désordres, bannit Jeanne du royaume, et confisque tous ses biens. Elle se retire à Hennebon, auprès de la comtesse de Montfort, emmenant avec elle son fils, Olivier, qui fut depuis connétable de France. (Le Baud, *hist. de Bret.* pag. 193.)

Jean de Montfort s'étant évadé de sa prison, l'an 1345, par l'adresse de quelques pauvres gens qui le déguisèrent en marchand, va d'abord en Angleterre, puis revient en France, et meurt enfin le 26 septembre de la même année, laissant un fils, nommé comme lui, qui fut dans la suite paisible possesseur du duché de Bretagne. La comtesse de Montfort ne fut pas plus déconcertée par la mort de son mari qu'elle l'avait été par sa prison, et avec le secours des Anglais, conduits par Thomas Ageworte, elle fit tête à Charles de Blois, sur lequel elle gagna plusieurs batailles. La plus funeste pour celui-ci fut celle de la Roche-Derien, qu'il perdit le 18 (et non le 20) juin 1347, contre Ageworte, général des Anglais, qui, après avoir été pris deux fois et délivré deux fois, remporta la victoire et fit Charles de Blois prisonnier. Ce prince fut transféré l'année suivante en Angleterre, et renfermé dans la tour de Londres. Jeanne de Penthièvre, femme de Charles, fait alors pendant la captivité de son mari ce qu'avait fait Jeanne de Flandre, épouse de Jean de Montfort, pendant la captivité du sien, et ce qu'elle faisait encore depuis sa mort. Ces deux femmes poussèrent la guerre avec vigueur. L'an 1350, Cahours attaque Ageworte, le tue, et fait main basse sur cent hommes d'armes de sa suite. Les paysans, que les ravages des Anglais avaient réduits au désespoir, s'étant rassemblés sous la conduite de Pierre de Craon et d'autres chevaliers, vont les assiéger dans la Roche-Derien, forcent la place et massacrent la garnison.

On vit l'an 1351, un exemple singulier de l'espèce de fanatisme où l'esprit de chevalerie et de galanterie précipitait les nobles de ce tems-là. Le maréchal de Beaumanoir, attaché au parti de Charles de Blois, et Richard Bembrough, capitaine anglais de Ploërmel, s'étant provoqués, convinrent d'un duel, et se rendirent dans le champ clos qu'ils avaient choisi, accompagnés chacun de trente champions. Avant que d'en venir aux mains, Beaumanoir s'écria que cette journée prouverait *qui estce qui avait la plus belle maîtresse.* Les Anglais furent défaits, tués ou faits prisonniers; et les Bretons acquirent la pleine et ridicule liberté de vanter les attraits de leurs dames. On sait, et on l'a déjà dit ailleurs, que, dans une des charges (car il y en eut plusieurs), Beaumanoir blessé et succombant à la soif, ayant demandé à boire, Geoffroi du Bois, un de ses compagnons, lui cria: *Beaumanoir, bois ton sang;* et que ce mot est devenu le cri de cette maison, Une ancienne chronique date ce combat du samedi avant le dimanche *Lætare* (26 mars) de l'an 1350 (finissant à Pâques).

L'an 1352 ou 1353, Charles de Blois, après avoir été traité à Londres pendant plusieurs années aussi durement qu'il eût pu l'être à Maroc, recouvre la liberté par un traité fait avec Edouard III, roi d'Angleterre. Mais le traité ayant été rompu par Edouard, il est obligé de retourner en Angleterre, et ne redevient libre que sur la fin de 1356, en donnant pour ôtages deux de de ses enfans. Les hostilités bientôt après recommencent entre les deux contendants avec un acharnement égal et des succès variés. L'an 1363, comme ils étaient sur le point d'en venir à une bataille rangée dans la lande d'Evran, des évêques les engagent à faire un accommodement par lequel ils partagent entre

eux la Bretagne. Le traité fut signé le 12 juillet, malgré Jeanne de Penthièvre, femme de Charles de Blois, laquelle refusa de le ratifier. Elle écrit à son mari qu'elle l'avait prié de défendre son héritage, et qu'étant armé, il ne devait pas en sacrifier une partie. *Je ne suis qu'une femme*, ajoute-t-elle, *mais je perdrais plutôt la vie, et deux si je les avais, que de consentir à une chose si honteuse*. Charles aime mieux violer sa parole que de déplaire à sa femme. Il est donc résolu de terminer le différent par la voie des armes. Enfin, l'an 1364, après une guerre de vingt ans, Charles de Blois, contre l'avis de Bertrand du Guesclin, que le roi Charles V lui avait envoyé, livre, le 29 septembre, la fameuse bataille d'Aurai, dans laquelle il perd la vie, du Guesclin la liberté, et Olivier Clisson qui combattait sous ce général, un œil. Charles de Blois était d'une rare dévotion, vivant au milieu des camps comme dans un cloître. Le jour de la bataille il avait entendu trois messes, s'était confessé et avait communié. On lui trouva une haire sous ses armes avec une ceinture de cordes. Avec tout cela le tort était de son côté, ne fût-ce que pour n'avoir pas voulu, par déférence pour sa femme, dont il était esclave, tenir le traité de partage qu'il avait fait avec le jeune Montfort. Il le reconnut en expirant, si les dernières paroles qu'on lui attribue sont vraies. *J'ai long-tems guerroyé*, lui fait-on dire, *contre mon escient*, c'est-à-dire contre ma conscience; aveu terrible en ce moment, et qui jetterait un grand nuage sur ses vertus. Le jeune Montfort vit le cadavre de son rival et donna des larmes à son sort. *Ah! mon cousin*, s'écria-t-il, *par votre opiniâtreté, vous avez été cause de beaucoup de maux en Bretagne. Dieu vous le pardonne! Je regrette beaucoup que vous estes venu à cette male fin.* Son corps fut inhumé aux cordeliers de Guingamp. Charles laissa trois fils, dont deux étaient prisonniers en Angleterre; Jean et Gui qui y mourut. Henri, le troisième, encore enfant, était auprès de Marie, duchesse d'Anjou, sa sœur. La duchesse Jeanne, femme de Charles, mourut le 10 septembre 1384.

JEAN IV, OU V, DIT LE VAILLANT.

1364. JEAN DE MONTFORT, fils de Jean de Montfort et de Jeanne de Flandre, petit fils d'Artur II, devint paisible possesseur du duché de Bretagne, par la mort de Charles de Blois et par le traité conclu à Guerande le 11 Avril, jour du vendredi-saint 1365. (n. st.) Il en fit hommage au roi Charles V, le 13 Décembre suivant; mais le souvenir des obligations qu'il avait aux Anglais, et l'espoir d'en être toujours efficacement secouru dans le besoin, en leur demeurant attaché, ne lui permirent pas de rester fidèle à la France dans la guerre que cette puissance continuait de leur faire. S'étant donc ligué avec eux, il se plongea lui-même et son duché dans de nouveaux malheurs. Poursuivi par les armes victorieuses des Français, il fut souvent obligé de quitter ses états, et d'aller chercher une retraite dans le comté de Richemont en Angleterre. Sa mauvaise foi ruina ses affaires au lieu de les avancer. L'an 1372, Jean renouvelle ses alliances avec les Anglais, et envoie dans le même tems des ambassadeurs au roi de France, pour l'assurer de sa fidélité. Il ne tarda pas à désabuser ce monarque, en faisant venir, l'an 1373, une flotte anglaise à Saint-Malo. Le roi, piqué de cette perfidie, fait marcher en Bretagne une armée commandée par le Connétable Bertrand du Guesclin, qui se rend maître de Rennes, de Vannes, et de la plupart des villes. Cependant le duc de Bretagne, qui s'était retiré en Angleterre, arrive à Calais avec le duc de Lancastre, à la tête d'une nombreuse armée, et ravage la Picardie; il ose même écrire au roi pour le défier. Ce trait d'audace lui aliéna les cœurs de ses sujets. L'an 1374, se voyant haï et abandonné des Bretons, il repasse en Angleterre avec la duchesse son épouse. Charles, en mettant sous sa main les états de ce prince fugitif, ne comptait pas d'abord se les approprier. Mais après avoir vainement attendu l'espace de quatre ans qu'il revînt à résipiscence, il résolut de le pousser à bout, ne voyant plus en lui qu'un irréconciliable ennemi. Dans ce dessein, il le fit citer à la cour des pairs, mais sans observer les formes légales. L'ajournement ne fut point signifié au duc, on ne lui envoya point de sauf-conduit; le roi parla lui-même contre son vassal, et conclut à la confiscation de son duché. L'arrêt, conforme aux conclusions du monarque, fut rendu le 8 décembre 1378 (1). Plusieurs des pairs s'étaient dispensés, sous divers prétextes, d'assister à ce jugement, et ceux qui furent présents n'y souscrivirent qu'à regret. Charles, l'année suivante, envoye une armée en Bretagne pour le faire exécuter, et commence par établir en ce duché la gabelle. Ce coup d'autorité, très déplacé, souleve les Bretons. Ils avaient chassé leur duc, pour éviter le joug Anglais, ils le rappellèrent pour éviter le joug français. Il revient d'Angleterre, et arrive au travers des plus grands dangers, le 20 août, à Rennes, où il est reçu comme en triomphe. L'an 1380, les états se tiennent dans cette ville, et écrivent, le 18 avril, une lettre au roi (c'était encore Charles V), dans laquelle ils témoignent beaucoup d'attachement pour leur duc. Le 15 janvier de l'année suivante, la paix se fait à Guérande entre le nouveau roi Charles VI et le duc Jean. Celui-ci vint à Paris le 27 septembre, pour demander pardon au roi et lui rendre hommage. Ce devait être un hommage-*lige* qui engageait la personne ainsi que le duché, et qui mettait le vassal dans le cas d'encourir la peine du crime de félonie: mais le duc prétendait que ce ne devait être qu'un hommage *simple*. On se contenta de termes généraux, et l'hommage fut reçu tel *qu'il devait être selon l'usage et le droit ancien*. Le duc envoya, l'an 1382, une ambassade en Angleterre pour redemander sa femme, que le roi Richard, frère de cette princesse retenait prisonnière. Elle lui fut rendue; mais l'Anglais fut sourd à d'autres propositions que le duc lui fit faire dans le même tems. Le duc Jean, l'an 1383, accompagna le roi dans sa seconde expédition de Flandre. Les Français étant sur le point de prendre d'assaut la ville de Bourbourg, où les Anglais, poussés de poste en poste, s'étaient renfermés, il engage le roi à les laisser retirer *francs et quittes*, après avoir rendu la place. Ce conseil fut taxé de trahison par notre armée, qui s'attendait à faire un riche butin dans cette ville, où les Anglais avaient rassemblé celui qu'ils avaient fait dans la campagne, et qui était considérable. Le siége de Bourbourg fut commencé le 14 septembre, et finit le 17 du même mois. (Meyer.)

Le duc de Bretagne s'attira, l'an 1388, une très-fâcheuse affaire, par une perfidie insigne que la jalousie lui avait inspirée. Depuis trente-six ans le comte de Penthièvre gémissait dans les prisons d'Angleterre, faute de pouvoir fournir la somme

(1) La comtesse de Penthièvre, dit M. Gaillard, forma elle-même opposition, pour elle et pour ses enfants à l'arrêt de confiscation. « Elle y était autorisée; le traité de Guérande, qui avait exigé d'elle » le sacrifice de ses droits en faveur de la maison de Montfort, les lui » avait expressément réservés dans le cas où la maison de Montfort » viendrait à s'éteindre. Ce traité s'était fait sous les yeux et par l'au» torité du roi, et la dernière ressource qu'il laissait à la maison de » Blois-Penthièvre, était un bien faible reste des droits jugés légitimes » par les rois prédécesseurs de Charles V, et par la cour des pairs. » Montfort n'avait point d'enfants, et sa personne était proscrite. Le » cas prévu par le traité de Guérande était donc arrivé. La condam» nation et la mort civile de Montfort ne devaient donc point donner » lieu à la confiscation et à la réunion du fief, au préjudice d'un tiers, » mais seulement faire renaître les droits de la maison de Penthièvre » qui n'avaient été que suspendus en faveur de la maison de Montfort » et pour le bien de la paix. Ces raisons étaient sans réplique; les gens » du roi n'y opposèrent rien, et l'arrêt réserva expressément les droits » de la maison de Blois. Mais cette réserve n'était qu'illusoire; on ne » s'en disposait pas moins à exécuter, dans toute sa rigueur, l'arrêt » de confiscation, et à consommer la réunion de la Bretagne au do» maine de la couronne. On parvint enfin à unir d'intérêt les maisons » de Blois et de Montfort. »

de cent vingt mille livres (1) qu'on exigeait pour sa rançon. Le connétable Olivier Clisson s'oblige enfin, l'an 1387, à la payer, et délivre le prisonnier. Cet important service n'était pas absolument gratuit. Le prix que Clisson y avait mis était le mariage de Marguerite, sa fille cadette, avec le comte, qui, ayant accepté la condition, l'exécute l'année suivante. Le duc de Bretagne prend ombrage de cette alliance, qui rendait Clisson, à son gré, trop puissant en Bretagne, et imagine le moyen le plus violent pour en prévenir les suites. Il venait de faire bâtir le château de l'Hermine, près de Vannes. Il y attire le connétable, et, l'ayant conduit d'appartement en appartement, comme pour lui faire examiner le tout, il l'emmène au donjon, où il le fait enfermer et charger de fers. Le soir même, il ordonne à Bazvalen, un de ses officiers, de le faire mourir dans la nuit. L'ordre, à son insu, n'est point exécuté. Le duc, dont la fureur s'était convertie en frayeur et en remords, apprend le lendemain, avec joie, que le connétable est en vie; il traite avec lui de son élargissement. Il en coûte au prisonnier dix mille livres (2) pour sa rançon, avec toutes ses places fortes qu'il cède au duc. Remis en liberté, le connétable n'est occupé qu'à se venger de l'affront qu'il a reçu. Ses partisans se déclarent contre le duc et lui enlèvent plusieurs places. Cette guerre dura neuf ans, pendant lesquels on fit plusieurs traités d'accommodement, qui furent presqu'aussitôt violés que conclus. Enfin la médiation du duc de Bourgogne rendit la paix à la Bretagne, par le traité conclu à Aucfer, près de Redon, le 19 octobre 1395. Ce fut dans le cours de cette guerre que Pierre de Craon assassina Clisson dans Paris, l'an 1392, à la tête d'une vingtaine de scélérats. Le connétable n'étant pas mort de ses blessures, poursuit son assassin réfugié chez le duc de Bretagne, qui lui dit en le recevant : *Vous avez fait deux fautes dans la même journée : la première, d'avoir attaqué le connétable ; la seconde, de l'avoir manqué.*

Le duc Jean avait fort à cœur le recouvrement de Brest, qui était au pouvoir des Anglais. Il l'obtint du roi Richard, le 12 juin 1397 à la demande du roi de France, mais à condition de faire sa paix avec le connétable.

L'an 1399, le duc Jean, après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans des guerres qu'il n'eût tenu qu'à lui d'éviter, et dans des alternatives de bonne et de mauvaise fortune, meurt à Nantes, le 1er. novembre, empoisonné, suivant le bruit public. Il fut enterré dans la cathédrale de Nantes. « Ce prince était extrême en tout, aimant jusqu'à la folie, » haïssant jusqu'à la fureur, et ne revenant jamais de ses » préventions. Ce fut lui qui institua l'ordre militaire de » l'Hermine. Ce qu'il y avait de particulier dans cette cheva- » lerie, c'est que les dames pouvaient y entrer. La devise était, » A MA VIE. Deux chaînes formaient le collier, où pendait » une double couronne. Le duc voulait marquer par la devise » qu'il avait exposé deux fois sa vie, pour conserver sa dignité ; » et par les deux couronnes, qu'il avait conquis deux fois » la Bretagne ». (N. D. H.) Il avait épousé, 1°. MARIE, fille d'Edouard III, roi d'Angleterre ; 2°. JEANNE, fille de Thomas Holland, comte de Kent ; 3°. JEANNE, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre. De cette dernière épouse, qui se remaria avec Henri IV, roi d'Angleterre, il laissa quatre fils : Jean, qui suit ; Artur III ; Gilles ; Richard, et trois filles ; Marie, femme de Jean le Sage, duc d'Alençon ; Marguerite et Blanche. (*Voyez* Charles V *et* Charles VI, *parmi les rois de France.*)

JEAN V OU VI, DIT LE BON ET LE SAGE.

1399. JEAN V, né le 24 décembre 1389, succède à son père, Jean de Montfort, sous la tutelle et la régence de la duchesse Jeanne sa mère. L'année suivante, Jeanne traite avec le sire de Clisson, et assure par-là le repos de la Bretagne. Le jeune duc fait, l'an 1401, son entrée solennelle à Rennes, le 22 mars. La duchesse, sa mère, ayant épousé par procureur, le 3 avril 1402, Henri IV, roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne vient en Bretagne, et y est déclaré, le 19 octobre, régent du duché et tuteur du jeune duc et de ses frères, par le plus grand nombre des prélats et des barons. Il part de Nantes, le 3 décembre suivant, pour retourner à Paris, emmenant les princes ses pupilles avec lui. La duchesse Jeanne se rend, le 26 du même mois, à Camaret, où la flotte anglaise l'attendait pour la conduire en Angleterre. La guerre s'étant rallumée, l'an 1403, entre la France et l'Angleterre, une escadre anglaise fait une prise considérable sur les côtes de Bretagne. Les Bretons, excités par le connétable de Clisson, grand ennemi des Anglais, mettent en mer une flotte de trente vaisseaux, qui, ayant atteint celle des Anglais dans la Manche, au mois de juillet, l'attaque, lui prend quarante vaisseaux, et fait mille prisonniers, outre cinq cents hommes des ennemis qui furent tués dans le combat. Animés par ce succès, les Bretons font un nouvel armement, avec lequel ils vont piller et brûler Plimouth, et reviennent chargés de butin.

L'an 1404, le duc Jean ayant été déclaré majeur, fait hommage au roi le 7 janvier. Deux ans après, il se brouille avec le nouveau duc de Bourgogne, fils de son tuteur, et prend le parti du duc d'Orléans. Le connétable de Clisson ayant été dépouillé de ses charges par le duc de Bourgogne, sa disgrâce réveilla la haine des ennemis qu'il avait en Bretagne. Retiré dans son château de Josselin, il y tombe malade. Ce fut alors qu'il se vit assigné pour répondre devant le juge de Ploërmel, sur plusieurs crimes et maléfices dont les officiers du duc de Bretagne l'accusaient. Clisson n'ayant point répondu à cet ajournement, le duc marche avec des troupes pour l'assiéger. Cent mille francs qu'Olivier fait offrir au duc, détournent cet orage. Il meurt le 23 avril, laissant une fille, héritière de ses ressentiments contre la maison régnante, et jalouse de celle de Penthièvre, qu'elle gouvernait absolument.

L'an 1412, Gilles de Bretagne, frère du duc, jeune prince de grande espérance, meurt le 19 juillet à Cosne-sur-Loire. Il est inhumé dans l'église de Saint-Pierre de Nantes. Le duc Jean était plus sincèrement attaché que son père à la France. L'an 1415, il marche au secours des Français, contre les Anglais, avec dix mille hommes ; mais ce secours arrive après la funeste bataille d'Azincourt. Le roi, pour le dédommager de la dépense qu'il avait faite, lui rend la ville de Saint-Malo. Il va, l'an 1416, par ordre de ce monarque, trouver à Lagni, le duc de Bourgogne, pour le sommer de se retirer dans les Pays-Bas, et n'est point écouté. Après avoir séjourné à Paris et dans les environs pendant le cours de l'hiver, il reprend, au printems de l'an 1417, la route de ses états, résolu de passer en Angleterre pour y voir la reine sa mère. En passant à Angers, il conclut le mariage de sa fille Isabelle avec Louis, roi de Sicile. Arrivé à Rennes, il y tient ses états et pourvoit à la sûreté de ses frontières. Voyant la guerre se renouveler entre la France et l'Angleterre, il va trouver le roi Henri V dans la ville d'Alençon, et obtient une trêve de dix mois pour son duché. Il revient à Paris, l'an 1418, pour travailler à la pacification des troubles dont le royaume est agité. La peste qui désolait la capitale l'ayant obligé d'aller se loger à Charenton, il y établit des conférences qui n'ont aucun succès. Etant retourné de là en Bretagne, il reçoit, l'année suivante (1419), deux hérauts du

(1) En 1387, l'argent monnayé de la meilleure espèce s'appelait gros d'argent, et valait 6 liv. le marc, étant à 11 den. 6 grains de loi; ainsi, la livre numéraire vaudrait aujourd'hui 8 liv. 7 s. 11/16, par la raison qu'un marc, au titre de 11 den. 6 grains, vaut actuellement 50 liv. 2 s. 4 den. 1/8 : donc 120,000 liv. ou 20,000 marcs, valent 1,002,343 liv. 15 s. de notre monnaie courante (en 1785).

(2) 83528 liv. 12 s. 11 den.

roi d'Angleterre, qui l'invitent à venir le trouver à Rouen, dont il venait de s'emparer. Cette nouvelle entrevue des deux princes devint également inutile pour la paix.

Les Penthièvres étaient toujours les rivaux, tantôt à découvert, tantôt en secret, des ducs de Bretagne. L'an 1420, le 13 février, ils arrêtent le duc Jean, prisonnier avec Richard, son frère, dans le tems qu'il leur témoignait la plus grande confiance; tous deux sont enfermés dans une tour de Châteauceau, d'où ils sont transférés en diverses places, et en dernier lieu dans celle de Clisson. La duchesse de Bretagne, sœur du dauphin, assemble les états, fait retentir de ses plaintes toutes les cours, et implore leur secours pour venger l'insulte faite à son époux. Toute la Bretagne se met en mouvement, prend les armes, et oblige les Penthièvres à rendre le duc, qui est reçu avec une joie extrême de ses sujets, après cinq mois de captivité. Il lui en coûta plus de 326,000 livres (1), pour recouvrer la liberté, outre plusieurs vœux qu'il accomplit, comme de donner à Notre-Dame de Nantes son pesant d'or, et à Saint-Ived son pesant d'argent (le duc pesait 380 marcs 7 onces) (2). Ce prince, l'an 1421, fait un traité avec le dauphin. Mais peu après, intimidé par le roi d'Angleterre, il en signe un tout contraire, et ratifie celui de Troyes. Le duc de Bretagne tint à peu près la même conduite pendant tout son règne, reconnaissant tantôt Charles VII, tantôt Henri VI, pour roi de France. Par ce moyen, il entretint la paix chez lui et fut assez tranquille.

Gilles de Laval, décoré du bâton de maréchal de France en 1429, et depuis appelé le maréchal de Retz, se déshonorait en Bretagne par des actions infâmes qui excitaient le cri du public contre lui. Le procureur-général de Bretagne l'ayant fait arrêter en 1440, il fut, par jugement, brûlé le 25 octobre de la même année, dans la prairie de Nantes, après avoir donné de grandes marques de pénitence. Ce fut le goût du faste et de la débauche qui le précipita dans tous les malheurs dont il fut si cruellement puni. Il consuma en folles dépenses deux cent mille écus d'or comptant, dont il avait hérité à l'âge de vingt ans, et trente mille livres de rente qu'il possédait, et qui formaient alors un revenu très-considérable. Il ne voyageait point, dit-on, sans traîner à sa suite des troupes de cuisiniers, de musiciens, de danseurs de l'un et l'autre sexe, des meutes de chiens, et deux cents chevaux de main. Malheureusement il avait cru devoir faire entrer dans ce cortège des prétendus devins et magiciens; ce qui fit qu'on lui imputa des horreurs dont il n'était peut-être point coupable. (*Lect. des Liv. Franc.*, vol. F, p. 221.)

L'an 1442, le duc Jean meurt, le 28 août, au château de la Touche, près de Nantes, justement regretté de ses sujets. C'était le plus beau prince de l'Europe. Magnifique dans ses habits, dans ses meubles et dans sa dépense, honnête dans ses manières, juste et charitable, il ne pêcha que par trop de facilité et de bonté. De JEANNE, son épouse, décédée le 20 septembre 1433, il eut trois fils : François, comte de Montfort; Pierre, comte de Guingamp, marié, l'an 1432, avec Françoise d'Amboise; Gilles, seigneur de Chantocé; et Isabeau de Bretagne, mariée à Gui XIV, premier comte de Laval, qui eut d'elle trois fils et cinq filles. Le corps du duc Jean fut inhumé dans la cathédrale de Nantes, d'où il fut ensuite transporté dans celle de Tréguier, où il avait choisi sa sépulture.

(1) Le marc d'argent fin, en 1420, était à 18 liv.; et comme le gros d'argent était à 11 deniers 16 grains de loi, le marc de cette espèce devait valoir au moins 17 liv. 10 s. Ainsi, 326,000 liv., ou 18.628 marcs 20/35, à 51 liv. 19 s. 5 den. 11/18 le marc, produiraient aujourd'hui (1786) 968,189 l. 15 s. 9 d.

(2) Trois cent quatre-vingts marcs sept onces d'or fin, valent actuellement (1786) 315.593 liv. 0 s. 6 den., et cette même quantité d'argent 20,360 l. 18 s. 10 den.

FRANÇOIS I.

1442. FRANÇOIS I, fils de Jean V et de Jeanne de France, né l'an 1410, succède à son père le 28 août. Il attend l'arrivée d'ISABEAU, fille de Jacques I, roi d'Ecosse, pour faire son entrée solennelle. Après la cérémonie de son mariage avec cette princesse, célébré le 30 octobre 1442, il prend la route de Rennes, et descend, le 6 décembre, dans l'abbaye de Saint-Mélaine. De là il va, le lendemain, à la cathédrale, où il est couronné par l'évêque et fait en même tems chevalier par le connétable de Richemont. Il se rend, l'an 1444, aux états-généraux, où l'on conclut, avec les ambassadeurs d'Angleterre, une trêve, à commencer du 15 mai de cette année, jusqu'au 15 juin de l'année suivante. Le prince Gilles murmurait cependant de son partage, qu'il croyait trop inégal, comparé à celui de ses frères. S'étant brouillé avec eux à ce sujet, il quitte la cour en 1445, et se retire au Guildo. De là il entretient, avec l'Angleterre, des correspondances préjudiciables à l'état. Le connétable s'étant rendu en Bretagne, travaille à la réconciliation de ses neveux, et y réussit en apparence. Mais le prince Gilles reprend bientôt ses liaisons avec l'Anglais. Le duc, son frère, va trouver à Chinon, l'an 1446, le roi Charles VII, auquel il fait hommage dans la forme que désirait ce monarque (1). En conséquence d'une

(1) Les historiens de Bretagne ont rapporté l'acte de cet hommage, en termes si différents de la manière dont il est conçu, qu'il est à propos de le rapporter avec toutes ses circonstances. Le lundi 14 mars 1446 (n. st.), on fit venir au château de Chinon, où était le roi Charles VII, vers les cinq heures du soir, deux notaires, qu'on introduisit dans *la chambre à parer du roi*, pour dresser acte de ce qui s'y passerait. Vers le même tems arriva le duc de Bretagne, ayant à sa suite Artur, comte de Richemont, connétable de France, son oncle, les évêques de Dol, et de Saint-Brieux, le sire de Guingamp, Robert d'Epinai, Jean l'Abbé, Jean Loisel, sénéchal de Dinan, Ro de la Rivière René, Rouault, Artur de Montauban, Jean Ruffier, Artur de Villeblanche, et Jean de St.-Paul, tous *conseillers, officiers et serviteurs*. Un moment après, le roi sortit de *sa chambre de retrait* (de son appartement) suivi du dauphin, des comtes de Vendôme et de Foix, du chancelier de France, des comtes de Tancarville et de Laval, de l'archevêque de Vienne et de l'évêque de Maguelone, de MM. de la Trémoille, de Chauvigni, de Châtillon, de Montgascon et de Culant, du maréchal de Jaloignes, de MM. de Précigni, de Blainville, de Lone, de Ville, de Maupas, de Regnault de Drosnoy, de Gilles de Saint-Simon, de maître Guillaume Cousinot, Gui Bernard, Robert Thibaut, Jean Baillet, J. de Bousy, Jean Barbin, Hélie de Pompadour, Gabriel de Beunes, Robert de Floque, dit Floquet, Charles Chaligaut, Matthieu Beauvarlet, Adam Roland, et Etienne Chevalier. Alors, le duc, debout, sans chaperon, mit ses mains entre celles de Sa Majesté (le roi étant également debout). Messire Pierre de Brézé, chambellan, prenant la parole, dit : « Monseigneur de Bretagne, vous faites foi et » hommage-lige de la duché de Bretagne et de ses appartenances au » roi vostre souverain et lige seigneur, par la foy et serment de vostre » corps, lui promettez foy et loyauté, et le servir et obéir envers tous » et contre tous vivans et mourans, sans quelconques personnes en » excepter, et n'avouerez jamais aultre seigneur souverain, fors le roy » et ses successeurs roys de France, et à ce, le roy vous reçoit, sauf » son droict et l'aultruy, en vous baisant en la bouche. » Le duc répondit : « Monseigneur, je vous fais hommage de la duché de « Bretagne, tel que mes prédécesseurs ont accoustumé faire à vos » prédécesseurs roys de France » Ensuite le roi le baisa à la bouche, et lui dit : « Beau nepveu, je sais bien que vous avez bon vouloir à » moi, et du vivant de nostre père même ». A ces paroles obligeantes et flatteuses, le duc répliqua : « Monseigneur, je vous serai bon, vray » et loyal sujet et parent, et vous serviray envers tous et contre tous; » et aurois le cœur bien dur, veu que je suis si prochain vostre parent, » si aultrement je le faisois » Après avoir fait l'hommage pour le duché de Bretagne, le duc fit ensuite celui du comté de Montfort et de la terre de Néaufle, *ses appartenances et appendances*, dans les mêmes termes que le premier. Après quoi, maître Jean Barbin, conseiller et avocat du roi, requit lesdits notaires, pour le roi, d'en

délibération prise dans cette entrevue, six cents hommes des troupes du roi vont arrêter, au Guildo, le prince Gilles, et le conduisent à Dinan. Le duc fait de vains efforts pour le faire condamner en justice réglée. Résolu de s'en défaire, il prend le parti de le laisser périr en prison. Le roi d'Angleterre intercède pour cet infortuné prince, et n'est pas mieux écouté. Pour se venger de cet affront, il charge François de Surienne, dit l'Aragonnais, d'aller surprendre Fougères; ce qui est exécuté. Les Anglais refusant de rendre cette place, le roi Charles VII leur déclare la guerre. Le duc ayant fait, au mois de juin 1449, un traité avec le roi Charles VII, se jette sur la Normandie, et soumet rapidement le Cotentin. De retour en Bretagne, il achève le siége de Fougères, commencé par le prince Pierre, son frère, et force la garnison à se rendre le 4 novembre de la même année 1449. Surienne alors, prévoyant les suites funestes qu'allait avoir cette guerre pour les Anglais, les abandonne, et embrasse le parti du roi et du duc.

L'an 1450, le duc fait le siége d'Avranches avec le connétable, et s'en rend maître. Ce fut à ce siége qu'il apprit la mort de Gilles de Bretagne, son frère, qu'il retenait depuis quatre années en prison. Ce prince, plus malheureux que coupable, livré à ses plus cruels ennemis, après avoir essuyé de leur part tous les traitements les plus indignes et les plus barbares, mourut encore d'une mort violente (étouffé, selon quelques-uns, entre deux matelas) au château de la Haudinaiet, la nuit du 24 au 25 avril 1450. Un cordelier, qui l'avait confessé, cita, dit-on, de sa part le duc François au jugement de Dieu, pour y comparaître à un certain jour, qu'il lui marqua même par écrit. Quoi qu'il en soit, François mourut cette année 1450, le 17 ou le 19 juillet, et fut enterré dans l'église de l'abbaye de Redon. François, n'ayant point d'enfants mâles, avait institué, avant sa mort, Pierre, son frère, pour lui succéder; et en cas que Pierre ne laissât point d'enfants mâles, le duché de Bretagne devait revenir à Artur de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, puis à ses fils après lui. François avait épousé en premières noces, au mois d'août 1431, **Yolande**, fille de Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile, et veuve de Jean d'Alençon, morte le 17 juillet 1440. Il épousa ensuite, le 30 octobre 1441, **Isabeau Stuart**, fille de Jacques I, roi d'Ecosse, dont il eut deux filles, Marguerite, mariée à François II, qui viendra ci-après, et Marie, qui épousa Jean II, vicomte de Rohan.

PIERRE II.

1450. **Pierre II de Bretagne** succède au duc François, son frère. Après avoir rendu hommage au roi le 3 novembre, il se transporte à Nantes, où il fait travailler au procès des meurtriers de Gilles de Bretagne, son frère. Ils avaient pris la fuite et s'étaient sauvés en France. Les gens du duc, envoyés à leur poursuite, les ayant découverts à Marcoussi, près de Montlhéri, les arrêtent et les emmènent en Bretagne. Le roi de France se formalise de ce coup d'autorité commis dans ses états par le duc de Bretagne. Il réclame les coupables, promettant d'en faire bonne justice. Le duc répond qu'ils sont ses justiciables, étant naturels bretons, et le crime s'étant commis dans ses états. On convient enfin qu'ils seront ramenés à Marcoussi pour être livrés aux officiers du roi, qui les remettra ensuite aux officiers du duc; ce qui fut exécuté. Olivier de Méel, chef des assassins, eut la tête tranchée, le 8 juin 1451, à Vannes, ainsi que ses complices, dont les corps, coupés en quartiers, furent portés en divers lieux, et exposés sur les grands chemins. Artur de Montauban, le plus coupable de tous, parce qu'il avait été l'âme du complot formé contre la vie du prince Gilles, trouva un moyen pour se soustraire à la sévérité de la justice; ce fut de se faire célestin à Marcoussi, et, ce qui est surprenant, il devint archevêque de Bordeaux. (*Gall. Chr. no.*, t. II, col. 844.)

Une affaire qu'on jugeait alors aussi importante qu'elle paraîtrait frivole aujourd'hui, fut portée, l'an 1455, au conseil du duc, et traitée avec toute l'attention qu'on eût donnée à une affaire d'état. C'était le pas aux processions, disputé à l'abbé de Saint-Melaine de Rennes par l'abbesse de Saint-Georges. Le pape Nicolas V, devant qui la contestation avait déjà été portée, s'était expliqué en faveur de l'abbé; mais son jugement était demeuré sans exécution. Celui du duc Pierre II fut le même pour le fond; mais on y mit des modifications dont la principale était qu'avant de prendre le pas, l'abbé l'offrirait *par courtoisie* à l'abbesse, qui le refuserait *par humilité*. (*Hist. de Bret.*, tome II, page 52.)

L'an 1457, Pierre II meurt le 22 (et non le 12) septembre au château de Nantes, après un règne de sept ans. Ce prince avait épousé, l'an 1431, **Françoise d'Amboise**, fille aînée de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, âgée pour lors de onze ans, laquelle lui avait apporté en dot la terre de Beuaon ou Benon. Pourvue de toutes les qualités du corps et de l'esprit, la jeune princesse était faite pour rendre son mari le plus heureux de tous les hommes: aussi lui fut-il d'abord tendrement attaché. Mais il eut la faiblesse de soupçonner sa vertu; et, dans les accès de sa jalousie, il s'oublia jusqu'à la frapper. Françoise n'opposa que la douceur et la patience à cette brutalité. Son mari reconnut bientôt son innocence, et depuis il vécut constamment avec elle dans la plus parfaite union. C'était en effet une femme non-seulement irréprochable dans sa conduite et dans ses mœurs, mais distinguée par les sentiments les plus éminents de la piété chrétienne. Elle inspira ces mêmes sentiments à son époux, réforma, par son exemple, le luxe des dames de sa cour, et ne fut occupée que de bonnes œuvres et du soulagement des pauvres. Les médecins ne connaissant ni les causes ni la nature de la dernière maladie du duc Pierre, on s'imagina qu'un magicien avait jeté un sort sur lui, et l'on se proposait d'appeler un sorcier pour détruire le charme. Le duc, ainsi que la duchesse, rejeta avec horreur ce projet sacrilége, disant *qu'il aimait mieux mourir de par Dieu que de vivre de par le diable*. Il rendit l'âme entre les bras de son épouse d'une manière très-édifiante. On dit qu'en mourant il déclara qu'il laissait cette princesse telle qu'il l'avait reçue, et que, d'un consentement mutuel, ils avaient vécu dans une continence parfaite: dévotion singulière dans un prince héréditaire et souverain. Il eut néanmoins une fille naturelle, nommée Jeanne, par une faiblesse trop ordinaire aux princes, et dont il est très-rare qu'ils fassent une pénitence aussi sincère et aussi soutenue que celle qu'il fit. Nous verrons ci-après la constance que la duchesse sa veuve opposa aux efforts que l'on fit pour lui faire accepter une nouvelle alliance.

ARTUR III.

1457. **Artur III**, comte de Richemont, connétable de France, fils de Jean IV, succéda à son neveu Pierre II à l'âge de soixante ans. Il conserva sa charge de connétable malgré les remontrances de ses barons, qui prétendaient qu'elle était au-dessous d'un duc de Bretagne. *Je veux*, leur dit-il, *honorer dans ma vieillesse une charge qui m'a fait honneur dans ma jeunesse*. Etant parti de Nantes, il fait son entrée à Rennes, où il avait convoqué les états le 30 octobre 1457. De retour à Nantes, il va joindre à Tours, peu de tems après, le roi Charles VII, qui l'y avait invité pour assister à la demande que les ambassa-

dresser l'acte, ce qui fut exécuté sur-le-champ, *pour servir et valoir audit seigneur ce qu'il appartiendra par raison*. On fit une expédition double de ces foi et hommage. Dom Morice, dans l'Histoire de Bretagne, en a publié une en latin. Celle-ci, tirée du château de Nantes, armoire L, cassette H, cote V, est en français, et au bas est écrit, *Transsumptum cujusdam instrumenti existentis in thesauro chartarum regis Parisius*; et au bas, *signé Budé avec paraphe. et est pareillement escript: Collatio fit*; et n'est point scellé. Voilà, dans l'exacte vérité, ce qui se passa à la prestation de la foi et hommage du duc François.

deurs de Hongrie venaient faire de la princesse Madeleine de France pour le jeune roi, leur maître. Mais il apprit avant son départ la mort de ce prince, et n'en fit pas moins le voyage. Il était depuis un mois à Tours, lorsqu'il demanda à faire hommage au roi pour son duché : mais Charles VII ayant exigé qu'il le rendît lige, il le refusa, prétendant qu'il ne le devait que simple. Pour modifier néanmoins ce refus, il demanda permission au roi d'aller consulter ses états, et partit dans la résolution de ne plus revenir en France.

Le roi, déterminé à faire le procès au duc d'Alençon accusé de crimes d'état, avait convoqué pour cet objet le parlement avec les pairs à Montargis. Le duc de Bretagne, invité à s'y rendre en qualité de pair, répondit par écrit, le 11 mai 1458, « que de tout tems il avait servi le roi et son royaume; qu'il » était connétable de France; qu'en cette qualité il était tenu » de se rendre aux ordres du roi, et qu'il était disposé à le faire; » mais qu'en qualité de duc il ne dépendait de la couronne que » dans le cas de l'appel du parlement de Bretagne à celui de » Paris, ou dans le cas de déni de justice; que son duché » n'avait jamais fait partie du royaume de France, et qu'il n'en » était pas un démembrement; qu'il était très-déterminé à ne » point violer le serment qu'il avait fait de conserver les prérogatives de son duché; qu'il n'était pas pair de France, et » qu'il ne voulait point comparaître en cette qualité à Montargis ou ailleurs ». Le duc Artur ne persista point dans cette résolution. Il était oncle du duc d'Alençon, et cette considération ne lui permit pas d'abandonner ce prince dans le péril imminent où il se trouvait. Le parlement ayant donc été transféré de Montargis à Vendôme pour s'ouvrir le 15 août de la même année, le duc de Bretagne s'y rendit; mais n'ayant pu empêcher son neveu d'être condamné à mort par jugement du 10 octobre, il se joignit à tous les amis et parents du coupable pour demander au roi sa grâce, et l'obtint. Étant parti de Vendôme après un séjour assez court, il revient à Nantes avec une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau le lendemain de Noël 1458. La Bretagne perdit en lui le plus grand prince qu'elle eût jamais eu. Artur réunissait les plus excellentes qualités, la religion, la pureté des mœurs, le zèle pour la justice, la valeur, l'habileté dans le commandement des armées; en un mot, rien de ce qui fait le grand homme ne lui manquait. Ce prince ne laissa point d'enfants, quoiqu'il eût été marié trois fois; 1°. l'an 1423, avec MARGUERITE, sœur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et veuve du duc de Guienne, morte le 2 février 1441; 2°. l'an 1442, avec JEANNE D'ALBRET, morte l'an 1444; 3°. l'an 1445, avec CATHERINE DE LUXEMBOURG, fille de Pierre I de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

FRANÇOIS II.

1458. FRANÇOIS II, fils aîné de Richard, comte d'Etampes, quatrième fils de Jean IV et de Marguerite d'Orléans, dame de Vertus, et fille de Louis, duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, successeur de son oncle Artur III, fait son entrée solennelle à Rennes, le 3 février 1459, accompagné de sa mère; et de là, s'étant rendu à Montbazon, où était la cour de France, il y fait au roi, le 28 du même mois, hommage simple du duché de Bretagne, debout, l'épée au côté, sans s'incliner et sans prêter serment; puis il lui fait hommage-lige pour le comté de Montfort et pour la terre de Néaufle-le-Châtel. Le chancelier prétendait qu'il le rendît aussi pour la pairie; mais le duc répondit : *Non, je ne le fais point, et sur ce je n'ai point délibéré à mon conseil.* Il envoie, la même année, une ambassade d'obédience au pape suivant la coutume de ses prédécesseurs. Le saint père la reçut avec distinction; et l'année suivante, il fit expédier une bulle, datée du 4 avril, pour l'érection d'une université à Nantes, conformément à la demande que les ambassadeurs lui en avaient faite de la part de leur maître.

Le roi Louis XI étant venu en Bretagne l'an 1462, le duc va le recevoir à Redon. Ce monarque était en route pour porter du secours au roi d'Aragon attaqué par les Castillans et les Navarrois; de Redon le duc le suivit à Nantes, où il s'arrêta quelques jours. Tandis que le roi séjournait en cette ville, on y vit arriver la duchesse Françoise, veuve du duc Pierre II. Le traitement qu'elle essuya de la part du roi dévoila l'un des motifs qui l'avaient conduit en Bretagne. On avait amené la duchesse pour la contraindre d'épouser le duc de Savoie. Elle résista constamment aux sollicitations et aux menaces de sa famille appuyée du roi pour la faire consentir à cette alliance. On était disposé à l'enlever. Le duc fut indigné qu'on voulût ainsi faire violence à cette princesse sous ses yeux. De la Fosse, où elle était comme captive, l'ayant fait venir dans la ville, il établit des gardes pour veiller à sa sûreté, et fit échouer par là le projet du roi et des vicomtes de Thouars. Louis XI n'était pas de caractère à pardonner au duc une résistance aussi formelle à ses volontés. Il n'eut pas de peine à trouver l'occasion de se venger. Le duc avait un différent, qu'il poussait très-vivement, avec l'évêque de Nantes, Amauri d'Acigné, qui se prétendait exempt de la juridiction ducale. Le roi voulut prendre connaissance de cette affaire en première instance, et nomma, le 26 octobre 1463, le comte du Maine pour entendre ce que le duc avait à dire pour le soutien de ses droits, et prononcer juridiquement sur cette contestation. Le comte, après plusieurs délais accordés au duc, rendit enfin à Chinon, le 29 octobre 1464, un jugement par défaut, portant en substance que le temporel de l'évêché de Nantes, et les fruits depuis la naissance du procès, seraient mis en séquestre entre les mains du roi, avec défense au duc d'empêcher les évêques de porter directement au tribunal de sa majesté les affaires qu'ils auraient avec lui. Le duc, pour se mettre à couvert des chicanes du roi, travaille à mettre dans ses intérêts les princes du sang. Il était déjà en traité d'alliance, dès le 18 juillet 1463, avec le comte de Charolais. La plupart des autres princes et des grands de l'état, mécontents du roi, se montrent disposés à seconder ses vues. Le roi, qui est instruit de ces intrigues, convoque, pour les rompre, l'assemblée des états à Tours pour le 15 décembre 1464. Il y parle avec force contre les perturbateurs du repos public. Les princes parurent touchés de son discours, et lui firent des protestations d'attachement, que bientôt l'événement démentit. Dès le commencement de l'année suivante, le duc de Bretagne reçoit dans ses états le duc de Berri, et mande au duc de Bourgogne qu'il s'est mis à la tête des princes et des grands pour remédier aux abus du gouvernement. Le comte de Charolais, avec la permission de son père, lève des troupes. La guerre éclate sous le spécieux titre *du bien public*. Le duc de Bretagne, s'étant mis en marche à la tête de dix mille hommes pour aller joindre le comte de Charolais, campé dans la plaine de Longjumeau, est arrêté à Châteaudun par l'armée du roi; ce qui l'empêcha de se trouver à la bataille de Montlhéri, donnée le 16 juillet 1465. Peu de jours après, les deux armées, bretonne et bourguignone, se réunissent. La vue de la première étonne les Bourguignons et leur donne une grande idée de la puissance du duc de Bretagne; *car toute cette compagnie*, dit Commines, *vivait sur ses coffres*.

Tandis que l'armée des princes tient Paris bloqué, les Bretons s'emparent de Pontoise et font une vaine tentative sur Meulent; mais, le 8 octobre, ils se rendent maîtres d'Evreux. Le roi était alors en conférence avec les princes pour la paix. Les intérêts du duc de Bretagne étaient peut-être les plus difficiles à manier. Par la composition que le roi fit avec lui, la sentence du comte du Maine, rendue contre le duc, fut cassée, et le roi déclara que la régale des évêchés vacants de Bretagne, la garde des églises, le serment de fidélité des évêques et le ressort de leurs juridictions appartenaient au duc. Les lettres-patentes expédiées à ce sujet furent enregistrées au parlement le 30 octobre. Ainsi finit la guerre du bien public. Par le traité de paix, le frère du roi venait d'être pourvu du duché de Normandie. Le duc de Bretagne, ainsi que plusieurs autres princes,

l'accompagnent dans le voyage qu'il fait pour aller prendre possession de ce nouvel apanage. Mais la discorde s'étant mise entre eux, le duc de Bretagne reprend la route de ses états. Louis XI, ayant appris leur désunion à Orléans, va trouver le duc de Bretagne à Caen, et fait avec lui, le 23 décembre, un traité par lequel ils se promettent des secours réciproques contre leurs ennemis. Le duc n'excepta de son côté que le duc de Calabre et le comte de Charolais. Le roi, n'ayant plus rien à craindre du duc de Bretagne, part de Caen pour aller faire le siege de Rouen, dans la résolution d'enlever à son frère la Normandie, qu'il ne lui avait accordée qu'à regret. La place lui ayant été livrée après quelque résistance, il se dispose à faire la conquête de tout ce duché. Monsieur, dépouillé de toutes les villes de son apanage, a recours à la générosité du duc de Bretagne, qui lui ouvre un asile dans ses états. Le roi lui fait défense de garder ce prince. Il dépêcha au monarque pour lui faire savoir le peu de succès des démarches qu'il a faites pour engager Monsieur à sortir de Bretagne. La guerre avec le roi paraissant inévitable au duc, il se met en état de la soutenir par des traités d'alliance avec l'Angleterre, le Danemarck, la Savoie et le duc d'Alençon. Les Bretons, étant entrés dans la Normandie, s'emparent, l'an 1467, de Caen, de Bayeux, et de presque toute la basse Normandie. Mais, l'année suivante, ils perdent toutes leurs conquêtes, à l'exception de Caen. Le 10 septembre 1468, traité d'Ancenis, qui rétablit la paix entre le roi et le duc. Ce dernier perd, le 15 septembre 1469, la duchesse MARGUERITE, fille du duc François Ier, qu'il avait épousée l'an 1455. Elle a sa sépulture aux Carmes de Nantes.

La réconciliation du duc de Bretagne avec le roi de France était plus apparente que sincère; et, semblable à un feu qui couve sous la cendre, leur aversion réciproque était toujours près d'éclater à la première occasion. Le duc manifesta ses dispositions, l'an 1470, par le refus qu'il fit du cordon de Saint-Michel, que le roi, nouvel instituteur de cet ordre, lui avait envoyé. En vain, il voulut colorer ce refus par des prétextes spécieux qu'il déduisit dans un long mémoire : le roi ne fut point la dupe de son artifice, et comprit qu'il avait toujours en lui un ennemi caché. Il en fut pleinement convaincu, l'an 1471, en voyant le duc prendre hautement le parti de Monsieur, irrité de l'échange que le roi l'avait contraint de faire du duché de Normandie contre celui de Guienne. La guerre paraissant alors inévitable, le duc, pour se mettre en état de la soutenir, conclut, l'année suivante, à Châtel-Giron, un traité d'alliance avec les ambassadeurs d'Angleterre. Mais les secours qu'il espérait de cette puissance lui ayant manqué, son courage l'abandonne, et, sur le point de se voir accablé par les forces du roi de France, il lui envoie demander une trêve qui lui est accordée.

Le duc de Bretagne fit preuve de générosité, l'an 1474, par l'accueil favorable qu'il fit aux comtes de Richemont et de Pembrock, tous deux de la maison de Lancastre, qui, pour se soustraire à la fureur d'Edouard IV, usurpateur du trône d'Angleterre, s'enfuyant en France, furent jetés sur les côtes de Bretagne, et abordèrent au Conquet. Edouard les ayant redemandés pour les immoler à son ambition, le duc refusa poliment de les livrer, alléguant qu'il leur avait donné sa foi. Mais, pour calmer Edouard, il lui fit dire de n'avoir aucune inquiétude sur leur compte, qu'il allait les mettre hors d'état de lui nuire, et de rien machiner contre sa personne et son royaume. En effet, le duc les fit arrêter et garder sûrement, le comte de Richemont à Elven, et Pembrock à Josselin, d'où ils furent transférés à Vannes. Quelque envie qu'eût le tyran de les avoir en sa puissance, il fut obligé de dissimuler; et pour engager le duc à ne les jamais relâcher, il lui fit les plus magnifiques promesses. Ce fut en vain que Louis XI, dans la vue de brouiller le duc avec le roi d'Angleterre, revendiqua ces deux seigneurs qui étaient ses parents et ses alliés, et qui de plus étaient venus chercher un asile en France : le duc, qui devina sans peine son intention, lui opposa un refus, dont il se fit un mérite auprès d'Edouard. Les deux comtes ne furent délivrés que long-tems après, et celui de Richemont ne sortit de prison que pour monter sur le trône sous le nom de Henri VII.

Le duc, cependant, entretenait des intelligences très-étroites avec Edouard. Le résultat de leurs négociations, dans lesquelles entra le duc de Bourgogne, fut une ligue entre ces princes contre le roi de France. Louis XI, qui la soupçonnait, en eut depuis la conviction par les lettres du duc de Bretagne, qu'il acheta d'un secrétaire d'Edouard, pour soixante marcs d'argent. Ce fut alors qu'il fit de nouvelles trêves avec le roi d'Angleterre. Le duc, voyant alors que le projet de ligue serait sans effet, fit proposer au roi, par ses ambassadeurs, un traité de paix, qui fut conclu, le 9 octobre 1475, à l'abbaye de la Victoire, près de Senlis. Cette paix ne rétablit pas la confiance entre les deux princes. Le duc, toujours en garde contre la mauvaise foi du monarque, continua ses liaisons avec le roi d'Angleterre, afin d'en obtenir du secours dans le besoin. Louis XI, qui avait des émissaires partout, éclaira toutes ses démarches; et, l'an 1477, Chauvin, chancelier de Bretagne, étant venu assurer le roi de la fidélité de son maître à Arras, il le démentit en lui montrant vingt-deux lettres en original, dont douze étaient signées de la main du duc, et dix autres du roi d'Angleterre, qu'il lui fit lire. Chauvin, qui ne savait rien du mystère, découvrit dans ces lettres le fond d'une intrigue conduite par Landois, premier ministre du duc, et les promesses que faisait le roi d'Angleterre de passer en France, à la première réquisition de ce prince. Chauvin se retira confus, après avoir protesté de son innocence au roi, qui, connaissant sa probité, ajouta foi sans peine à son discours. A son retour, on reconnut que c'était Gourmel, secrétaire de Landois, qui s'était laissé corrompre pour livrer ces lettres. Il fut arrêté, conduit au château d'Aurai, et, peu de tems après, mis dans un sac et jeté dans la rivière. (Morice, *ibid.*, pag. 133 et 134.) Jusqu'alors le duc François II, comme descendant de Richard de Bretagne et de Marguerite d'Orléans, prenait le titre de comte d'Étampes sans jouir de ce domaine, dont les revenus étaient en séquestre dans les mains du roi, jusqu'à la fin du procès qu'il avait à ce sujet avec la maison de Bourgogne. Le roi, pour le punir, fit juger définitivement ce procès par arrêt du parlement du 18 mars 1478, qui débouta le duc de sa demande. Le parti de la soumission fut la seule ressource du duc. Mais ses nouveaux serments de fidélité, prononcés sur la croix de Saint-Lo, n'empêchèrent pas le roi de disposer, dans le mois d'août suivant, du comté d'Étampes en faveur de Jean de Foix, vicomte de Narbonne.

L'archiduc Maximilien, par son mariage avec l'héritière de Bourgogne, était devenu l'ennemi irréconciliable de Louis XI. Sur les menaces qu'il faisait d'entrer en France, ce monarque n'oublia rien pour mettre dans ses intérêts tous les princes voisins, par des traités d'alliance. Mais, s'étant adressé, l'an 1479, au duc de Bretagne, il éprouva un refus. Jugeant par-là qu'il était lui-même allié de Maximilien, il cherche à lui donner de l'inquiétude, et y réussit en se faisant céder, par le comte et la comtesse de Penthièvre, leurs droits ou prétentions sur le duché de Bretagne. Le duc, pour se venger des Penthièvres, fait revivre l'ancienne baronnie d'Avaugour comprise dans leur comté, et en investit, du consentement des états, François de Bretagne, son fils naturel, qu'il fit ensuite (l'an 1485), comte de Vertus. Ce fils a été la tige des comtes de Vertus, qui n'ont fini qu'en la personne de Henri-François de Bretagne, mort à Paris, le 27 septembre 1746 (1).

(1) Henri-François a eu pour héritiers, dans ses biens paternels, le prince de Rohan Soubise, et dans ses biens maternels, le marquis de la Grange-Fouville, et sa sœur, Renée le Lièvre de la Grange, mariée, le 16 janvier 1748, à Guillaume-François-Louis-Joseph Joly de Fleuri, procureur-général au parlement de Paris depuis 1740.

Après la mort de Louis XI, le duc envoie, l'an 1484, une ambassade à Charles VIII, son successeur, pour lui faire des remontrances sur plusieurs griefs, dont il demande réparation. La tranquillité cependant ne régnait pas dans son duché. La tyrannie qu'exerçait son ministre Landois, qui de simple tailleur d'habits était parvenu, par degrés, à ce poste éminent, excitait l'indignation des grands et du peuple. L'un des forfaits qu'on pouvait le moins lui pardonner, était la mort du chancelier Chauvin, l'un des hommes les plus vertueux de la Bretagne, qu'il avait fait périr de misère en prison, l'an 1482, sur une fausse accusation. Allant toujours de vexations en vexations envers ceux qui lui faisaient ombrage, ou dont il enviait la fortune, à la fin il poussa à bout la patience des Bretons. S'étant formés en corps d'armée sous la conduite du sire de Guémené et d'autres seigneurs, ils s'emparèrent de plusieurs places. Le duc, à la sollicitation de son ministre, fait dresser contre la ligue des lettres-patentes, que Chrétien, nouveau chancelier, quoique créature de Landois, refuse d'enregistrer. Le peuple de Nantes, où résidait le duc, à cette nouvelle, s'attroupe et court au château. Le comte de Foix, envoyé pour appaiser la sédition, revient et dit au duc : *Monseigneur, je vous jure que j'aimerais mieux être prince d'un million de sangliers que de tel peuple que sont vos Bretons. Il vous faut de nécessité délivrer votre trésorier* (c'était le ministre), *autrement nous sommes tous en danger.* Le chancelier arrive peu de tems après, et déclare au duc qu'il est contraint d'arrêter Landois, et qu'il le supplie de ne pas s'y opposer. Le duc y consentit, sous la promesse que le chancelier lui fit de rendre justice à son favori. Livré à ses juges qui étaient en même tems ses parties, Landois fut condamné, le 19 juillet 1485, à être pendu à l'insu du duc, et fut exécuté le même jour. La mort de Chauvin fut le seul crime dont il s'avoua coupable. Le duc apprend avec un vif regret celle de son ministre. Il assemble les états à Nantes et y déclare son parlement sédentaire par lettres patentes du 22 septembre. (Morice, *Mém.*, tom. III, col. 478.)

Le comte de Comminges et le prince d'Orange, principaux auteurs de la chute de Landois, le remplacèrent auprès du duc François II, qui les déclara ses lieutenants-généraux en Bretagne. Ce fut vraisemblablement par leur conseil qu'il assembla, le 8 février 1486, les états à Rennes, pour assurer sa succession à ses deux filles, Anne et Isabelle. L'assemblée applaudit unanimement à ses vues, et promit avec serment d'observer la déclaration qu'il rendit à ce sujet. Mais on ne s'accorda pas également sur l'époux qu'il fallait donner à la princesse Anne : le prince d'Orange était pour le roi des Romains, le comte de Comminges voulait la faire épouser au sire d'Albret, et le maréchal de Rieux la demandait pour le fils du vicomte de Rohan. Personne ne pensait alors au duc d'Orléans, parce qu'il n'était pas libre, ayant en ce moment pour épouse Jeanne, fille de Louis XI. Mécontent de la dame de Beaujeu, régente de France, il entretenait néanmoins des correspondances intimes à la cour de Bretagne. La régente, attentive à suivre ses démarches, ne put les ignorer. Mais le comte de Comminges, qui gouvernait absolument le duc de Bretagne, donna le change à cette princesse, en lui faisant entendre qu'elles n'avaient rien de contraire au service du roi. Comminges trompait la princesse, et disposait le duc de Bretagne à ouvrir un asyle dans ses états au duc d'Orléans. On vit enfin ce prince, l'an 1487, arriver, le 13 janvier, à Nantes. Les seigneurs bretons s'alarmèrent de son arrivée, dans la crainte d'attirer les armes de la France dans leur pays. Mécontents d'ailleurs de leur duc, à cause de la préférence qu'il donnait aux étrangers dans le gouvernement de ses états, ils s'assemblent à Château-Briant, et forment une confédération contre lui : ils se liguent ensuite avec le roi de France, à certaines conditions. Charles VIII fait entrer trois armées en Bretagne, et s'avance lui-même jusqu'à Ancenis. Après s'être rendu maître de Ploërmel et de Vannes, il fait assiéger, le 19 juin, Nantes, où le duc s'était renfermé. La place est défendue avec tant de vigueur, que, le 6 août, le roi, désespérant de la prendre, ordonne au seigneur de la Trémoille de lever le siége. Le roi se dédommage de cet échec par la prise de Vitré, de Saint-Aubin du Cormier, et d'Aurai. L'an 1488, les Bretons reprennent Vannes, mais ils perdent Château-Briant et Ancenis. Le 28 juillet, bataille de Saint-Aubin du Cormier, gagnée sur les Bretons par la Trémoille. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange y sont faits prisonniers (1). Cette victoire est suivie de la perte de Saint-Malo. Le duc alors demande humblement la paix. Elle est signée au Verger, le 21 août, entre les commissaires du roi et les ambassadeurs du duc. Le 9 septembre suivant, le duc François meurt de chagrin à Coiron. Son armée, détruite à la journée de Saint-Aubin, et son pays dévasté, causèrent le désespoir qui termina sa carrière : « car auparavant, dit saint Gelais, son » peuple estoit riche à merveilles, et n'eussiez sçeu aller en » maison de laboureur, n'y autre sur le plat pays que n'y eus- » siez trouvé de la vaisselle d'argent ; mais, depuis lesdites » guerres commencées, leurs biens se diminuèrent fort ». De sa seconde femme, MARGUERITE, fille de Gaston IV, comte de Foix, qu'il avait épousée à Clisson le 27 juin 1471, morte à Nantes le 15 mai 1486, il laissa deux filles, Anne, qui suit, et Isabelle, décédée en 1490. L'inhumation de ce prince se fit aux Carmes de Nantes, où la duchesse, sa fille aînée, fit ériger, en 1507, un magnifique tombeau, pour lui et sa seconde femme. Outre ses deux filles légitimes, le duc François II eut plusieurs enfants naturels, dont le plus distingué, nommé aussi François, fut gratifié par son père, l'an 1480, des châtellenies de Château-Landon, de Lanvallon et de Pempos, et créé premier baron de Bretagne.

Toute la vie du duc François II se passa dans un cercle de guerres, d'intrigues, d'ambassades et de traités d'alliance. Sans ses maîtresses et ses favoris, dit D. Lobineau, on n'aurait presque rien à lui reprocher que de s'être trop mêlé des affaires étrangères. Ne pourrait-on pas lui reprocher encore le peu de fidélité dans l'exécution des traités? car on sait assez qu'il n'était pas trop esclave de sa parole. Ce prince d'ailleurs avait de l'amour pour son peuple et les manières extrêmement populaires. On raconte qu'ayant établi, du consentement des états, un tribut considérable, il trouva dans la campagne un paysan qui portait une poule, accompagné de sa femme. Lui ayant demandé, sans se faire connaître, où il allait : « Je vais, dit » le paysan, à la ville me défaire de ces deux bêtes : de celle- » là, en montrant sa femme, en la mettant au service ; de » celle-ci, sa poule, en la vendant pour avoir de quoi payer » l'impôt extraordinaire de notre duc, qui nous en charge plus » que nous n'en pouvons porter. » Le prince, frappé de cette réponse, cassa le tribut, et ne voulut plus qu'il en entrât rien dans ses coffres. (*Voy.* Charles VIII, *roi de France.*)

(1) Ce jour même la Trémoille invite à souper le duc d'Orléans, le prince d'Orange, et les principaux officiers de leur armée qui avaient été pris avec eux. Vers la fin du repas, deux cordeliers paraissent, les princes pâlissent d'effroi. La Trémoille s'en aperçoit, et leur dit : « Rassurez-vous, messeigneurs, vous n'avez rien à craindre. Il appar- » tient au roi seul d'ordonner de votre sort. Quant à vous, ajouta-t-il » en s'adressant aux autres capitaines, vous qui avez faussé votre ser- » ment, mettez ordre à vos consciences. » Prières, larmes, rien ne put émouvoir la Trémoille ; et ses victimes furent égorgées. « Nous ne » nions point la vérité de cette anecdocte, disent les éditeurs des » mémoires de Louis de la Trémoille : mais le rédacteur de ces » mémoires n'en fait aucune mention ; mais saint Gelais, cet apolo- » giste zélé de la révolte du duc d'Orléans, n'en parle point ; mais » Jaligni, tout minutieux qu'il est, n'en dit pas un seul mot. Enfin » cette action est si loin de l'idée qu'on se forme d'un *chevalier sans* » *reproche* (c'est ainsi qu'on appelait Louis de la Trémoille), qu'elle » nous paraît invraisemblable. Au surplus, nos recherches nous ont » appris que les modernes qui l'ont recueillie l'avaient puisée dans une » histoire latine de Louis XII, insérée par Godefroi à la suite de celle » de Charles VIII par Jaligni, p. 274. »

ANNE, DUCHESSE DE BRETAGNE.

1488. ANNE, fille aînée du duc François II et de Marguerite de Foix, sa seconde femme, née à Nantes le 26 janvier de l'an 1477 (n. st.), est reconnue duchesse de Bretagne aussitôt après la mort du duc son père. Les commencements de son règne sont très-orageux. La Bretagne, partagée en plusieurs factions, inondée de soldats français, espagnols, anglais, allemands et bretons, est pillée et ravagée impunément. L'usage de conclure les mariages des princes et princesses au berceau, et quelquefois même avant leur naissance, s'était établi en Europe. Anne avait été promise, dès l'an 1481, à Edouard, prince de Galles, fils d'Edouard IV, roi d'Angleterre. Mais la mort violente de ce jeune prince, assassiné, au mois de mai 1483, par Richard, son oncle, à l'âge d'onze ans, rompit ce mariage. Anne fut ensuite recherchée par Alain, sire d'Albret, par Louis, duc d'Orléans, par le roi Charles VIII, et par l'archiduc Maximilien, roi des Romains. La mauvaise mine du premier, son peu d'esprit, son caractère grossier, le firent bientôt rejeter malgré les efforts de la dame de Laval, gouvernante de la princesse, du comte de Comminges et du maréchal de Rieux, pour le faire prévaloir sur ses rivaux. L'inclination d'Anne était pour le duc d'Orléans : mais son conseil, par des raisons d'une fausse politique, la décida pour Maximilien, qui l'épousa effectivement par procureur ; ce qui se fit avec tant de mystère, que les domestiques mêmes de la princesse n'en eurent pour lors aucune connaissance, et que jusqu'à ce jour on n'a pu découvrir la date précise de ce mariage. On sait néanmoins que, pour le mieux assurer, la nouvelle épouse se mit au lit, et que le principal ambassadeur de Maximilien, tenant en main la procuration de son maître, mit une jambe nue dans la couche nuptiale : cérémonie indécente, qui fit tourner en ridicule Maximilien lorsqu'elle fut divulguée, et bien plus encore lorsqu'on vit le mariage manqué ; car il le fut en effet, et, l'an 1491, Anne épousa en personne Charles VIII, roi de France, pour lequel elle avait témoigné d'abord beaucoup d'éloignement. L'année précédente, Isabelle, sœur de la duchesse Anne, était morte à Rennes le 24 août. Anne devint veuve, le 7 avril 1498, du roi Charles, quelle regretta beaucoup, jusques-là qu'elle demeura trois jours sans prendre de nourriture ni de repos, ne disant autre chose à ceux qui venaient la consoler, sinon qu'elle avait résolu de suivre son cher époux au tombeau. Les reines avaient jusqu'alors porté le deuil en blanc ; elle le prit en noir, comme plus propre à nourrir sa douleur. Le duc d'Orléans, devenu le roi Louis XII, qui n'avait point cessé de l'aimer, mais pour lequel elle s'était beaucoup refroidie, vint à bout néanmoins de calmer ses regrets et d'obtenir sa main. Anne épousa ce prince, à Nantes, le 7 ou le 8 janvier 1499, après avoir pris les mesures que son conseil jugea convenables pour perpétuer la souveraineté de la Bretagne. Il était dit, par le contrat de mariage de Charles VIII avec la princesse, que, s'il mourait avant elle, sans enfants mâles, elle serait obligée d'épouser le roi successeur, au cas qu'il fût libre, ou à son défaut le prince le plus proche de la couronne ; et cela pour ne pas laisser tomber la Bretagne en des mains étrangères. Anne avait fait une espèce de divorce avec Maximilien pour épouser Charles VIII, et Louis XII en fit un autre plus réel, en répudiant sa femme (Jeanne, fille de Louis XI), pour épouser Anne. Cette princesse fit insérer, dans son contrat de mariage, que si elle donnait plusieurs enfants à son époux, ce serait le second qui hériterait de la Bretagne, et qui relèverait le nom et les armes des anciens ducs, ce qui contredisait son contrat de mariage avec Charles VIII ; et que, si elle n'en laissait point, la Bretagne retournerait à ses héritiers.

Louis XII étant tombé malade l'an 1505, la reine pense à se retirer en Bretagne, et dans ce dessein, elle fait emballer ses meubles les plus précieux et ses joyaux, pour les envoyer à Nantes par la Loire : le maréchal de Gié les fait arrêter. La reine, extrêmement piquée de ce procédé, obtient du roi, revenu en santé, que le maréchal soit arrêté, et que son procès lui soit fait. Il est conduit à Toulouse, et, par arrêt rendu le 9 février (1506), il est suspendu de sa charge de maréchal pendant cinq ans. Il se retire alors dans sa maison du Verger, en Anjou. Mais peu de tems avant sa mort, arrivée à Paris le 22 avril 1513, il fut rappelé à la cour et rétabli en grâce.

L'an 1514 (n. st.), la reine Anne meurt à Blois, le 9 janvier, dans sa trente-septième année. Son corps fut porté à Saint-Denis, et son cœur à Nantes, pour être mis dans le tombeau de ses père et mère. De son premier mariage, Anne avait eu quatre enfants, morts tous au berceau. Du second, elle laissa deux filles, Madame Claude, mariée, en 1514, à François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, et madame Renée, femme d'Hercule, duc de France. « En mourant, dit, parlant d'elle dans ses Mémoires, Louise » de Savoie, sa belle-sœur, mère du roi François I, elle me » laissa l'administration de ses biens, de sa fortune et de ses » filles, mesmement de madame Claude, (depuis) reine de » France, femme de mon fils, laquelle j'ay honnorablement » et amiablement conduite ». Cela prouve que, malgré son aversion pour Louise de Savoie, la reine Anne avait un grand fonds d'estime pour elle.

Anne de Bretagne remplit fidèlement tous ses devoirs envers ses deux maris ; mais elle fut plus tendrement aimée du second qu'elle ne l'aima. Fière, impérieuse, toute occupée de son duché de Bretagne, qu'elle gouverna toujours en souveraine, elle affligea souvent, par ses contrariétés, le cœur sensible de Louis XII. Il disait, pour s'en consoler, qu'il fallait payer la chasteté des femmes. Attribuant au caractère national l'inflexible opiniâtreté de l'esprit de la reine, il la nommait, en plaisantant, *sa Bretonne*. Ces défauts, il faut l'avouer, étaient rachetés par de grandes qualités, et surtout par celles qui attirent le plus l'amour et la vénération des peuples. Anne était magnifique, et faisait l'usage le plus noble et le plus louable de ses immenses revenus. « Elle en employait la meilleure partie, » dit M. Garnier, à récompenser les services rendus à l'état, » ou à soulager les malheureux, assignant des gratifications, » sur son trésor, à tous les officiers qui s'étaient distingués » par quelque action d'éclat, ou assurant une retraite à ceux » que la vieillesse ou des blessures forçaient au repos ; le sur» plus servait à l'entretien d'un grand nombre de jeunes filles » de condition, qu'elle formait dans son palais, qu'elle nom» mait ses filles, et qu'elle mariait avantageusement sans qu'il » en coûtât rien aux parents. » (Tel est le premier établissement des filles d'honneur à la cour. Il subsista jusqu'en 1673, qu'il fut supprimé pour faire place aux *dames du palais*.) Anne était petite de taille et un peu boîteuse. C'est la première de nos reines qui ait joui de la prérogative d'avoir des gardes à elle, et de donner audience aux ambassadeurs (1).

Louis XII, après la mort de la reine Anne, céda le duché de Bretagne, le 17 octobre, à madame Claude. Devenue reine de France, cette princesse transporta au roi François I, son époux, le don que Louis XII lui avait fait du duché de Bretagne, et le lui donna à titre d'héritage perpétuel, en cas qu'il lui survécût sans avoir d'enfants d'elle. L'acte de cette donation est du 20 juin 1515. Après la mort de la reine Claude, arrivée le 20 juillet 1524, François envoya des commissaires en Bretagne pour recevoir, en son nom, le serment et les hommages de la province : ce qui fut exécuté dans l'assemblée des états, tenue à Rennes le 26 novembre de cette année.

L'an 1532, François I, voulant que le duché fût irrévoca-

(1) « Anne de Bretagne, dit l'abbé de Longuerue, fit traduire le » Nouveau Testament en bas-breton : c'est un ouvrage rare : je l'ai vu » rechercher avec grand soin par les Anglais. » (*Longueruana*.)

blement réuni à la couronne, avant que le dauphin, à qui la reine Claude avait donné le titre de duc de Bretagne par son testament, en prît possession, se rendit en Bretagne pour la tenue des états. La réunion fut demandée par les etats, et accordée par le roi, avec les conditions auxquelles ils la demandaient. Les lettres-patentes de cette réunion, dressées à Nantes, en date du mois d'août 1532, furent enregistrées au parlement de Paris le 21 septembre, et au conseil de Bretagne le 8 décembre de la même année. C'est ainsi que la Bretagne a cessé d'avoir des souverains particuliers. (*Voyez* Charles VIII et Louis XII, *rois de France.*) François I, pour marquer au dauphin la satisfaction que lui donnaient sa valeur et toutes ses belles qualités, lui donna, l'an 1539, la jouissance du duché de Bretagne, sans en rien retenir que la foi et hommage, que le dauphin lui fit à Amiens le 9 fevrier de la même année.

L'an 1553 (v. st.), le roi Henri II, par édit donné à Fontainebleau dans le mois de mars, supprima les grands jours de Bretagne, et créa un parlement à Rennes. L'un des motifs exprimés dans le préambule, est que les grands jours ne se tenaient que trente-six jours par an, depuis le 1er. septembre jusqu'au 8 octobre, et que d'ailleurs les jugements qui y étaient rendus étaient sujets à l'appel, qui se portait au parlement de Paris.

Les états de Bretagne se tenaient autrefois tous les ans: mais depuis 1630, ils n'ont plus été assemblés que tous les deux ans, si ce n'est dans des circonstances pressantes où les besoins de l'état ou d'autres affaires importantes ont déterminé à convoquer des assemblées extraordinaires, comme en 1741, à l'occasion du dixième; en 1748, à l'occasion des quatre sous pour livre de la capitation; en 1749, relativement au vingtième; en 1768, à l'occasion d'un réglement pour le rétablissement de l'ordre dans les assemblées.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE PENTHIÈVRE.

LE comté, aujourd'hui (1785) duché de Penthièvre (*Penthiveris Pagus*), est une grande terre qui comprend celles de Guingamp, Lamballe, Moncontour, la Roche-Esnard, Lanizu et Jugon.

EUDON, PREMIER COMTE.

EUDON, ou EUDES, deuxième fils de Geoffroi, comte de Rennes et duc de Bretagne, mort en 1008, et d'Havoise, fille de Richard I, duc de Normandie, né l'an 999, demeura comme co-propriétaire de Bretagne, avec Alain, son frère aîné, tant que vécut la duchesse leur mère, qui conserva, même depuis leur majorité, la principale autorité dans le gouvernement de la Bretagne. La mort de cette princesse étant arrivée l'an 1034, les deux frères procédèrent alors à un partage. Eudon eut pour sa part les diocèses de Saint-Brieux et de Tréguier, avec une partie de ceux de Dol et d'Aleth, ou de Saint-Malo. Alain eut le surplus de ces deux diocèses avec ceux de Vannes et de Rennes; mais en récompense il se réserva la propriété des grandes villes qui étaient dans le partage de son frère, et la souveraineté sur tout le reste. Cette réserve rendit les partages à peu-près égaux, et la condition de l'aîné la meilleure. Eudon, quoique le plus riche en terres, ne fut point content de cet arrangement; il affecta l'indépendance à l'égard de son frère, prit les armes pour s'y maintenir, et commença par s'emparer d'Aleth et de Dol. A la nouvelle de cette invasion, le duc Alain marche contre son frère, lui livre bataille près du château de Lehon, et remporte la victoire après une grande perte de part et d'autre. Les deux frères ensuite, par la médiation de l'évêque de Vannes et du duc de Normandie, font la paix sans qu'il en coûte rien au vaincu. Il paraît même qu'Eudon garde la propriété de la ville de Dol, dont la souveraineté resta au duc son frère. Du reste Eudon et ses descendants, jusqu'au treizième siècle, se qualifièrent comtes de Bretagne, et se comportèrent comme s'ils n'avaient point de supérieur en ce duché.

L'an 1040, après la mort d'Alain, Eudon se rendit maître du gouvernement et de la personne de Conan, son neveu qui n'avait encore qu'un an ou environ. Une conspiration des seigneurs bretons tira Conan, l'an 1047, de l'espèce de prison où son oncle le retenait; et l'année suivante il fut sonnellement reconnu duc de Bretagne à Rennes. Eudon néanmoins conserva la régence de la Bretagne pendant la minorité de ce prince. La guerre s'alluma, l'an 1057, entre l'oncle et le neveu. Le premier, tandis qu'il cherche à surprendre la ville de Rennes, est battu et fait prisonnier par le second. Les hostilités ne laissèrent pas d'être continuées pendant cinq ans par Geoffroi, fils d'Eudon. La paix se fit enfin l'an 1062, et depuis ce tems il paraît qu'Eudon demeura tranquille jusqu'à sa mort arrivée à Saint-Brieux l'an 1079. D'ENOGUENT ou INNOGUENT, ou AGNÈS, son épouse, fille d'Alain Cagnart, comte de Cornouaille, il laissa Geoffroi, qui suit; Brient, dont descendent les vicomtes de Château-Briaut; Alain le Noir, et Alain le Roux, tous trois successivement comtes de Richemont, en Angleterre, domaine qui fut le prix des services qu'ils avaient rendus à Guillaume le Bâtard pour la conquête de l'Angleterre; Etienne, comte de Penthièvre, et Derien, fondateur du château de la Roche-Derien. Il eut aussi d'une

concubine deux autres fils établis en Angleterre, et une fille, mariée à Guisand de Pluveno.

GEOFFROI BOTEREL I.

1079. GEOFFROI BOTEREL, fils aîné du comte Eudon, est regardé comme son successeur au comté de Penthièvre, quoiqu'il ait partagé par égales portions avec ses autres frères la succession de ses père et mère; car alors on ne connaissait pas encore en Bretagne la loi qui adjuge à l'aîné les deux parts dans l'héritage et encore sa part dans le troisième lot. La guerre, qu'il soutint pendant cinq ans avec l'aide de Hoël, comte de Nantes, contre Conan II, duc de Bretagne, pour venger l'emprisonnement de son père, fait l'éloge de son cœur. Il y avait trente et un ans qu'elle était terminée par un traité de paix, lorsqu'il fut tué à Dol le 24 août 1093, sans qu'on nous apprenne la cause de cet accident. Il n'avait point été marié; mais il eut un fils naturel, nommé Conan, qui mourut en Syrie la même année que son père.

ETIENNE I.

1093. ETIENNE, cinquième fils du comte Eudon, et comte de Lamballe, succéda à Geoffroi, son frère, dans le comté de Penthièvre, par des arrangements pris avec ses cohéritiers. Il augmenta encore, par la suite, son domaine de ceux de ses deux frères Alain le Roux et Alain le Noir, qui moururent sans enfants. A ces successions, HAVOISE, sa femme, ajouta le comté de Guingamp, dont elle était héritière. Mais Geoffroi Boterel, son fils aîné; s'étant révolté, l'an 1123, contre lui, le dépouilla d'une grande partie de ses terres, et le contraignit, après une guerre de deux ans, de lui céder Lamballe et Penthièvre. D. Morice met la mort d'Etienne en 1138. Outre le fils dont on vient de parler, il eut de son mariage Alain, comte de Richemont en Angleterre, premier époux de Berthe, fille de Conan III, duc de Bretagne; Henri, comte de Tréguier, et de Guingamp, à qui ses frères firent tous trois la guerre: et deux filles; Olive et Agnorie, dont la première épousa, 1°. Henri de Fougères, 2°. Guillaume de Saint-Jean, en Normandie; la seconde fut alliée à Olivier de Dinan, qu'elle fit père de deux fils et d'une fille. Le comte Etienne avait fondé, le 10 novembre 1130, avec sa femme, l'abbaye de Bégar pour des Cisterciens, et, l'an 1135, celle de Sainte-Croix pour des chanoines réguliers, près de Guingamp, toutes deux au diocèse de Tréguier. Il fut inhumé dans la première.

GEOFFROI BOTEREL II.

1125. GEOFFROI BOTEREL, fils aîné du comte Etienne, se mit en possession des comtés de Penthièvre et de Lamballe après avoir contraint son père, par la voie des armes, de lui en faire l'abandon. Il embrassa, l'an 1136, le parti de l'impératrice Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre, contre Etienne de Blois, qui lui avait enlevé cette couronne. Alain son frère, suivit le parti contraire; ce qui prouve le peu d'intelligence qui régnait entre eux. Le continuateur de Jean d'Hagulstad, sur l'an 1141, dit que Geffroi Boterel fut d'un grand secours à Mathilde, lorsque la défection des habitants de Londres l'obligea de s'échapper furtivement de cette ville. Poursuivie par ses ennemis dans sa fuite, ce ne fut point sans livrer de combats et sans de grandes difficultés, suivant cet auteur, qu'elle évita le danger d'être prise. Geoffroi Boterel, ajoute-t-il, fut celui qui se distingua le plus dans la défense de cette princesse. S'étant mis à la tête de son arrière-garde, il soutint avec fermeté les attaques des ennemis, et les repoussa vaillamment. (Bouquet, tom. XIII, p. 89.) D. Morice met en 1148 la mort de Geoffroi Boterel, et lui donne un fils, qui suit. Il avait fondé, l'an 1136, l'abbaye Cistercienne de Saint-Aubin-aux-Bois, dans le diocèse de Saint-Brieux.

RIVALLON.

1148. RIVALLON, fils de Geoffroi Boterel II, lui succéda aux comtés de Penthièvre et de Lamballe. L'histoire n'a recueilli aucun trait de sa vie, ni marqué l'année de sa mort. Il laissa deux fils, qui suivent, avec une fille, Edie, femme d'Olivier de Tournemine.

ETIENNE II.

ETIENNE, fils aîné de Rivallon et son successeur, mourut sans postérité l'an 1164. C'est tout ce que l'histoire nous apprend de lui.

GEOFFROI BOTEREL III.

1194. GEOFFROI BOTEREL succéda aux comtés de Penthièvre et de Lamballe à son frère Etienne, dont il avait employé le sceau, n'en ayant point encore de particulier, dans la charte qu'il fit expédier, l'an 1177, pour confirmer les donations que ses prédécesseurs avaient faites à l'abbaye de Saint-Aubin-aux-Bois. L'an 1205, se voyant sans enfants, il fit don, en présence du roi Philippe Auguste, des terres de Penthièvre, de Lamballe, de Quintin et de Moncontour, à son plus proche parent, Alain, fils de son grand oncle Henri, comte de Tréguier.

ALAIN.

1205. ALAIN, né, l'an 1154, de Henri, comte de Tréguier et de Guingamp, et de Mahaut, ou Mathilde, fille de Jean I, comte de Vendôme, était en possession de ces comtés dès l'an 1190, époque de la mort de son père. Sept ans auparavant (l'an 1183) il avait assisté à l'assemblée de Rennes, où l'on dressa le fameux réglement, nommé l'*Assise au comte Geoffroi*, suivant lequel se partagent les fiefs de haubert, et son nom se trouve parmi les souscriptions. Ce même comte ou duc Geoffroi, ayant laissé en mourant, l'an 1186, un fils en bas-âge, nommé Artur, sous la régence de Constance sa femme; cette fonction tenta l'ambition de Richard, oncle du jeune prince, lorsqu'il fut parvenu au trône d'Angleterre. Mais Alain fut un de ceux qui travaillèrent le plus efficacement à faire rejeter la demande qu'il fit de la régence aux états de Bretagne. On ne peut guerre douter qu'après la mort de Richard il n'ait appuyé avec zèle les justes prétentions d'Artur au trône d'Angleterre contre le prince Jean son oncle, qui s'en était emparé. Ce qui est encore plus certain, c'est que, cet usurpateur ayant consommé son crime par la mort de son neveu, l'an 1203, Alain se joignit aux autres barons de Bretagne pour demander justice de ce parricide au roi de France. La cour des pairs ayant fait droit de cette demande et dépouillé Jean des terres qu'il possédait en-deçà de la mer, Alain en succédant, l'an 1205, aux comtés de Penthièvre et de Lamballe, devint vassal immédiat du roi de France. Ce comte mourut, suivant D. Lobineau, le 29 décembre de l'an 1212, et fut enterré à l'abbaye de Beauport, ordre de Prémontré, qu'il avait fondée dans son comté de Goello, qui faisait partie de celui de Lamballe. De quatre femmes qu'il avait eues, il ne laissa que deux fils, Henri, qui suit, et Geffroi qui fit la branche des seigneurs de Quintin, laquelle finit au quinzième siècle dans la personne de Geoffroi V, dont la sœur, nommée Pleson, porta la seigneurie de Quintin à Geoffroi, sire du Perrier, son époux.

HENRI, SURNOMMÉ D'AVAUGOUR.

1212. HENRI, fils aîné d'Alain, né le 16 juin 1205, lui succéda l'an 1212, au comté de Penthièvre. Il fut d'abord

nommé comte de Goello et ensuite d'Avaugour, du nom d'un château qu'il fit bâtir ou que ses prédécesseurs avaient élevé aux extrémités des paroisses de Ploesedi et de Bourgbriac. Dès l'an 1209, par contrat du 7 décembre, passé à Paris en présence du roi Philippe Auguste, il avait été accordé avec Alix, fille aînée de Gui de Thouars, duc de Bretagne, et de Constance. Mais le monarque, ayant ensuite changé d'avis, fit rompre ce traité l'an 1212, et donna la princesse à Pierre de Dreux, dit Mauclerc, son parent. Ce changement fut un trait de sa politique. La puissance de la maison de Penthièvre lui donnait de l'ombrage; et l'indépendance qu'elle avait affectée jusqu'alors, était un motif pour lui de chercher à l'abaisser. Il n'en demeura point là; Olivier de Tournemine, fils d'Edie de Penthièvre, cousin germain d'Alain, père de Henri, formait sur le Penthièvre des prétentions, au nom de sa mère, pour supplément de sa dot. Le roi vint à son appui, et le duc Pierre, à son instigation, fit démembrer d'autorité, certaines terres des domaines de Henri, qu'il adjugea au sire de Tournemine. Henri étant encore trop riche à son gré, il le déposséda, quelques années après, des terres de Guingamp, de Lamballe, de Tréguier et de Saint-Brieux. Le comte, ainsi maltraité, fit éclater son ressentiment en se mettant à la tête de la ligue que les barons firent, l'an 1230, avec le roi saint Louis, contre le duc. Mais le zèle avec lequel il servit ce monarque ne lui procura point la restitution de ses terres. Le duc Pierre, après avoir fait sa paix avec le roi, donna les comtés de Penthièvre et de Porhoet à sa fille, en la mariant avec le comte de la Marche. (Lobineau, liv. 7, n. 6.) Henri, depuis son dépouillement, prit le titre de sire d'Avaugour. C'était la principale terre qui lui restait, et ses descendants s'appelèrent de même. Il vécut jusqu'à un âge très-avancé. Voulant sanctifier les dernières années de sa vie, il se fit cordelier, en 1278, au couvent de Dinan, qu'il avait fondé; il y mourut le 6 octobre 1281, laissant de MARGUERITE DE MAYENNE, sa femme, Alain, qui lui succéda dans la terre d'Avaugour.

HUGUES DE LUSIGNAN.

1235. HUGUES, onzième du nom de Lusignan, surnommé LE BRUN, fils de Hugues X, comte de la Marche et d'Angoulême, devint comte de Penthièvre et de Porhoet par le mariage qu'il contracta, au mois de janvier 1235, avec YOLANDE, fille de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne. Il succéda, l'an 1249, à son père aux comtés de la Marche et d'Angoulême. Il était alors en Egypte, où son père, après l'avoir associé au comté de la Marche, l'avait fait partir à la suite de saint Louis. L'abbé Velly, d'après le P. Daniel, dit « qu'il fut le seul » seigneur de marque qui périt de la main des ennemis. Il » avait, ajoute-t-il, cherché la mort en avanturier; il expira » percé de mille coups. » Puis, le confondant avec son père: « Heureux, s'écrie-t-il, s'il eut en vue de donner son sang » pour la foi, et d'effacer aux yeux de Dieu des fautes » que la postérité, qui ne sait point pardonner, reprochera » éternellement à sa mémoire! » (tom. II, in-4°., p. 468.) Or voici ce que nous apprend là-dessus un témoin oculaire, le chevalier Gui, de la maison de Melun, dans une relation de cette action, adressée en forme de lettre à B. de Chartres, son frère utérin, étudiant alors à Paris. *Le roi*, dit-il, *entra dans la place vers la neuvième heure du jour* (trois heures après midi) *sans effusion de sang, sans cliquetis des armes, sans même éprouver aucune opposition; et de tous ceux qui entrèrent avec lui, il n'y eut de blessé grièvement que Hugues le Brun, comte de la Marche, qui, ayant perdu beaucoup de sang, ne put, à ce qu'on croit, échapper à la mort; car les insultes qu'il essuyait* (de la part des nôtres) *ne lui permettant pas de ménager sa vie, il se jeta téméraírement au milieu des ennemis; ce qui lui était d'autant plus facile, qu'on l'avait placé dans la première ligne, parce qu'il était suspect.* (Math. Paris, *additam.* page 109, col. 2.) Voilà sur quoi l'on se fonde pour faire mourir Hugues le Brun à la prise de Damiette, ou peu de tems après. Mais il est certain qu'il guérit de ses blessures, revint en France, mourut, l'an 1260, à l'âge de quatre-vingts ans, et fut enterré à l'abbaye de la Couronne, en Angoumois, comme le témoigne le nécrologe de cette maison. (Anselme, tom. III, pag. 79.) Du vivant de son père, il signait, *Hugo Brun. Hugonis comitis Marchiæ filius, dominus Lamballiæ;* et depuis, *Hugo le Brun comes Engolismæ, Marchiæ et Lamballiæ.* Don Lobineau (*Hist. de Bret.* tom. II, vers la fin) a fait graver le sceau de Hugues et celui d'YOLANDE DE DREUX, sa femme, fille de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, qu'il avait épousée l'an 1238, morte à Bouteville le 10 octobre 1272, et enterrée à l'abbaye de Villeneuve, près de Nantes. Le premier représente un homme à cheval ayant un chien en croupe, sur lequel il appuie la main droite; au contrescel, un écu burelé d'argent et d'azur, avec un orle de six lions. Le second représente sa femme, tenant un oiseau dans sa main droite, avec la légende, *S. Yolendis uxoris domini Hugonis Bruni;* au contrescel les mêmes armes que ci-dessus avec la légende, *Secretum Dominæ Yolendis.* Elle était dame de Fère, en Tardenois, de Chilli, de Longjumeau, et comtesse de Porhoet. Les enfants qu'elle laissa ne succédèrent point au comté de Penthièvre. (Voy. *les comtes de la Marche.*)

JEAN I, DUC DE BRETAGNE.

1272. JEAN I, duc de Bretagne, s'empara des comtés de Penthièvre et de Guingamp, après la mort d'Yolande, sa sœur, ne laissant à ses neveux, de la succession de leur mère, que le comté de Porhoet. Il mourut le 8 octobre 1286. (Voyez *les ducs de Bretagne.*)

JEAN II, DUC DE BRETAGNE.

1286. JEAN II, fils aîné de Jean I, fut son successeur aux comtés de Penthièvre et de Guingamp, comme au duché de Bretagne. Il mourut le 18 novembre de l'an 1305. (Voyez *les ducs de Bretagne.*)

ARTUR, DUC DE BRETAGNE.

1305. ARTUR, fils aîné de Jean II, hérita de lui les comtés de Penthièvre et de Guingamp, avec le duché de Bretagne, et finit ses jours le 27 août 1312. (*Voyez* Artur II, *duc de Bretagne.*)

JEAN III, DUC DE BRETAGNE.

1312. JEAN III, fils aîné d'Artur, duc de Bretagne, et son successeur, après avoir joui des comtés de Penthièvre et de Guingamp, l'espace de cinq ans, les donna, l'an 1317, à Gui, son frère, qui suit.

GUI DE BRETAGNE.

1317. GUI DE BRETAGNE, deuxième fils du duc Artur, né l'an 1287, ayant reçu du duc Jean, son frère, les comtés de Penthièvre et de Guingamp, avec les terres de Pontrieu, de Minibriac et de la Roche-Derien, et les Salines de Saint-Gildas, épousa, l'an 1318, JEANNE, fille aînée et principale héritière de Henri IV, sire d'Avaugour, de Mayenne et Goello, dont il eut une fille, qui suit, avec un fils mort dans l'enfance. Elle mourut le 28 juillet ou août 1327, et fut enterrée aux Cordeliers de Guingamp, qu'elle avait fondés. Son mari termina sa carrière à Nigeon, près de Paris, le 26 mars 1331, et eut sa sépulture aux Cordeliers de Guingamp.

JEANNE, DITE LA BOITEUSE, ET CHARLES DE BLOIS.

1331. JEANNE, fille et héritière de Gui de Bretagne et de Jeanne d'Avaugour, née l'an 1319, succéda, l'an 1331, à ses père et mère, sous la tutelle de Jean III, duc de Bretagne, son oncle. Quoique boiteuse, l'opulence de son patrimoine, jointe à l'espérance qu'elle avait de succéder au duché de Bretagne, la rendit l'objet de la recherche de plusieurs princes, et en même tems celui de l'attention du roi Philippe de Valois. Ce monarque, dans la crainte qu'elle ne prît alliance avec un de ses ennemis, la maria lui-même par contrat du 4 juin 1337, avec Charles de Châtillon, dit de Blois, fils puîné de Gui de Châtillon, comte de Blois. Le duc Jean III étant mort le 30 avril 1341, sans lignée, Charles de Blois, au nom de sa femme, se mit en devoir de lui succéder, à l'exclusion de Jean de Montfort, frère puîné de Gui, père de cette princesse. Il avait pour lui le droit de représentation, qui avait lieu dans la Bretagne. Mais Jean de Montfort, avec les trésors du feu duc, dont il s'était emparé, se fit un parti considérable, leva des troupes, et commença une guerre de vingt-quatre ans, dont l'issue, après des succès très-variés, rendit enfin Jean, son fils, maître du duché de Bretagne. Ce fut, comme on l'a dit ailleurs, la bataille d'Aurai, où Charles de Blois périt le 29 septembre 1364, qui décida la querelle. Jeanne, sa veuve, qui, pendant tout le cours de la guerre, avait donné des preuves d'un courage héroïque, abandonna des prétentions qu'elle ne pouvait plus défendre, en souscrivant au traité de Guérande, conclu le 12 avril 1365. (Voyez *les ducs de Bretagne.*) Elle mourut le 10 septembre 1384, et fut enterrée aux Cordeliers de Guingamp, laissant de son mariage Jean, qui suit; Gui, mort en Angleterre après une longue prison; Henri, mort en décembre 1400; Marguerite, femme de Charles d'Espagne, connétable de France; Marie, alliée à Louis, duc d'Anjou, deuxième fils du roi Jean (Voyez *les vicomtes de Limoges.*)

JEAN DE BLOIS.

1384. JEAN DE BLOIS, dit aussi de CHATILLON, successeur de Jeanne, sa mère, au comté de Penthièvre, ainsi qu'à la vicomté de Limoges, apprit sa mort en Angleterre, où, depuis l'an 1351, il avait été mené en ôtage, avec Gui, son frère, pour la rançon de leur père. Il n'eût tenu qu'à eux de recouvrer, sans frais, leur liberté, s'ils l'eussent voulu préférer à leur devoir. En effet, le roi d'Angleterre, irrité de l'accommodement que Jean le Vaillant, duc de Bretagne, avait fait, l'an 1381, avec la cour de France, leur offrit, non-seulement de les renvoyer quittes de toute rançon, mais encore de les rétablir dans le duché de Bretagne, s'ils voulaient promettre de lui en faire hommage. La tentation était d'autant plus délicate, que Jean d'Aubericourt, en la garde duquel ils étaient, les traitait avec assez peu de ménagement. Ils eurent néanmoins la générosité de rejeter ces offres, protestant que rien ne serait capable de les départir de la fidélité qu'ils devaient au roi de France, leur légitime souverain. On peut juger qu'une telle réponse ne servit point à adoucir leur captivité. Gui mourut quelque tems après sa mère. Cet événement, en réduisant le comte Jean à la solitude, aggrava le poids de ses liens. Enfin, l'an 1387, un illustre breton, Olivier de Clisson, connétable de France, vint les rompre en payant la somme de 120,000 livres, à laquelle était taxée sa rançon. Cet acte de générosité fut l'effet de la haine que Clisson portait au duc Jean le Vaillant, son suzerain. Ce fut par le même principe, qu'il fit épouser au comte Jean MARGUERITE, sa fille, afin d'avoir un gendre en Bretagne qui pût le seconder dans ses démêlés avec le duc. Le mariage se fit, le 20 janvier 1388, à Moncontour, en présence d'un grand nombre de seigneurs bretons, dont les principaux, sans parler de Clisson, furent les sires de Laval, de Léon, de Rochefort, de Derval, de Beaumanoir, et de Rostrenen. Le comte Jean ne trompa point les espérances de son beau-père; il le servit de son bras dans toutes les occasions où il eut à combattre, soit en attaquant, soit en se défendant contre le duc de Bretagne. Ces hostilités furent arrêtées par le traité que les princes de la maison de France ménagèrent, le 26 janvier 1392, entre Clisson et la maison de Penthièvre, d'une part, et le duc de Bretagne de l'autre. Jean de Blois fit hommage-lige au duc, qui lui rendit les terres du comté de Penthièvre, qu'il retenait, et ne s'en réserva que la souveraineté. Mais la retraite qu'il donna, cette même année, à Pierre de Craon, assassin du connétable, qui survécut à son accident, fit revivre la haine du beau-père et du gendre contre ce prince, et replongea la Bretagne dans les horreurs de la guerre civile. Sa durée fut encore de trois ans, au bout desquels on fit, par la médiation du duc de Bourgogne, un accommodement solide, qu'Olivier de Clisson jura et scella, le 20 octobre 1395, à Rieux, et Jean de Penthièvre, cinq jours après, à Guingamp. Mais la mort du duc Jean IV, arrivée l'an 1399, réveilla l'ambition de Marguerite de Clisson. Le duc, par son testament, avait donné la tutelle de ses enfants et le gouvernement de la Bretagne au sire de Clisson, conjointement avec le duc de Bourgogne. Marguerite était au château de Josselin, avec son père, lorsqu'elle apprit la mort du duc. A cette nouvelle, étant entrée dans la chambre de Clisson, elle lui dit: *Monseigneur mon père, or ne tiendra-t-il plus qu'à vous si mon mari ne recouvre son héritage. Nous avons de si beaux enfans; monseigneur je vous supplie que vous m'y aidiez.* Clisson lui ayant demandé comment elle s'imaginait que cela pût se faire, *il n'y a*, répondit-elle, *qu'à faire mourir les enfans du feu duc, avant que le duc de Bourgogne vienne en Bretagne. — Ah! cruelle et perverse femme*, lui répliqua son père, *si tu vis longuement, tu seras cause de détruire tes enfans d'honneur et de biens.* En même tems il saisit un épieu, dont il l'eût tuée, si elle n'eût pris la fuite. Elle le fit avec tant de précipitation, qu'elle se rompit une cuisse dont elle demeura boiteuse le reste de sa vie. (Morice, t. I, p. 428.) Le comte Jean, son époux, éloigné d'elle pour lors, n'eut point de part à ce détestable projet. Il montra même des dispositions entièrement opposées à celles de sa femme envers la duchesse de Bretagne et ses enfants. S'étant rendu au château de Blein, il y signa, le 10 janvier 1400, avec le vicomte de Rohan, son beau-frère, et Clisson, leur beau-père, un traité, dont un des principaux articles portait que tout ce qui s'était passé sous le feu duc, serait mis en oubli, et que le comte de Penthièvre, le vicomte de Rohan et Clisson, obéiraient dorénavant à la duchesse, leur souveraine dame. Jean de Penthièvre demeura fidèle à cet engagement, jusqu'à sa mort arrivée le 16 janvier 1404 (n. st.). Son corps fut inhumé aux cordeliers de Guingamp. De son mariage il eut Olivier, qui suit; Jean, seigneur de l'Aigle; Charles, seigneur d'Avaugour; Guillaume, vicomte de Limoges; et Jeanne, mariée successivement à Jean Harpedane, seigneur de Montague, et à Robert de Dinan, baron de Château-Briant. (Voy. *les vicomtes de Limoges.*)

OLIVIER DE BLOIS.

1404. OLIVIER, fils aîné de Jean de Blois, lui succéda dans le comté de Penthièvre et la vicomté de Limoges. En suivant son caractère il eût coulé des jours heureux au sein du repos; mais l'ambition de sa mère, qu'il écouta trop docilement, lui en fila de malheureux, en réveillant dans son cœur les prétentions de sa maison sur le duché de Bretagne. Pour se procurer un allié capable de les faire valoir, elle lui fit épouser, l'an 1406, ISABELLE, quatrième fille de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Fière de cet appui, elle profita, l'année suivante, de l'absence de Jean le Sage, duc de Bretagne, que le roi et la reine avaient appelé à Paris, pour faire plusieurs entreprises qui dérogeaient à son autorité. Le duc, à son re-

tour, assembla les barons et les prélats pour aviser aux moyens de reprimer la comtesse et son fils. Le resultat de l'assemblee fut de leur faire une deputation pour les engager à traiter amiablement avec le duc. Le jeune comte, en conséquence, s'étant rendu à Ploermel, y signa un projet d'accommodement qui fut réglé par des arbitres : mais la comtesse, à qui il fut ensuite envoyé, le rejeta avec hauteur. Les choses s'aigrirent au point que le duc, ayant pris les armes, enleva rapidement au comte de Penthièvre, la Roche-Derien, Guingamp, Châteaulin et l'île de Brehat. Il eût poussé plus loin ses conquêtes, sans les murmures de ses barons, qu'un procédé si violent commençait à indisposer. Le roi se mêla d'accommoder les parties. Sur l'invitation qui leur fut faite de sa part, elles se rendirent à Paris. On nomma des arbitres; c'étaient les rois de Navarre et de Sicile, le duc de Bourbon et le duc de Berri. S'étant assemblés à Gien l'an 1410, ils y prononcèrent leur jugement. Mais le duc, le trouvant trop peu favorable à ses interêts, refusa de s'y soumettre. Le duc de Bourgogne fut plus heureux dans sa négociation. Après avoir conclu, le 18 juillet de la même année, un traité d'alliance avec le duc de Bretagne, il le fit consentir à rendre au comte de Penthièvre et à sa mère, les places qu'il leur avait prises, à condition qu'ils lui en feraient hommage, et à leur payer deux milles livres de rente pour celle de Moncontour, dont il avait disposé en faveur du comte de Richemont. Cet accord, signé le 8 août 1410, eut son exécution; mais il ne réconcilia pas sincèrement la comtesse et ses fils avec le duc. On ne voit pas neanmoins que leur ressentiment ait éclaté pendant les deux années qui suivirent. L'occasion sans doute leur manqua : la suite le fit bien voir. Le duc, jugeant de leurs dispositions par les siennes, était sans defiance à leur égard. Le comte, par de feintes démonstrations d'attachement, l'entretenait dans cette securité. Enfin le tems arriva de lever le masque. Le dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII, ne pouvant attirer dans son parti le duc de Bretagne depuis l'assassinat du duc de Bourgogne, complote avec la comtesse de Penthièvre et son fils pour se rendre maître de sa personne. Le comte, s'étant chargé de l'exécution du projet, va trouver le duc à Nantes et l'invite, après lui avoir fait les plus belles protestations d'attachement et de soumission, à une fête qu'il lui préparait, disait-il, à Châteauceaux. Le duc part, le 12 fevrier 1420 (n. st.), avec Richard, son frère, et une suite peu nombreuse. Mais sur la route, ils tombent dans une embuscade que le comte et Charles de Blois, son frère, leur avaient préparée au pont de la Troubarde (et non Troubade), sur la Divette, et sont emmenés prisonniers à Châteauceaux. La duchesse de Bretagne arme pour la delivrance de son époux; et ses généraux, après avoir enlevé diverses places aux Penthièvres, viennent mettre le siege devant Châteauceaux. Le duc n'y était plus. Transféré successivement en divers châteaux par le comte de Penthièvre, il avait été en dernier lieu enfermé dans celui de Clisson. Tandis que la comtesse mère defendait Châteauceaux, le comte rassemblait des troupes pour faire lever le siége. Ayant formé une petite armée en Normandie, il en donna le commandement à Jean de l'Aigle son frère. Mais ce général ayant été repoussé par les assiégeants, et la place étant réduite aux abois, il fallut parler de capitulation. La liberté du duc en fut la première condition, et la reddition de la place la seconde. Le duc ayant été amené, le 5 juillet, au camp des assiégeants par le sire de l'Aigle, on permit à la comtesse, à ses enfants et à ses gens, de sortir du château, qui fut ensuite rasé par ordre du duc. Il fut question après cela de la réparation de l'attentat commis par les Penthièvres. Le comte et Charles son frère promirent de faire satisfaction au duc dans les prochains états, et donnerent pour otage Guillaume leur frère. Mais, ayant manque de parole, ils furent proscrits; leurs biens situés en Bretagne furent confisqués, par jugement de l'assemblée, au profit du duc, qui en fit part à son frère et à ses plus fidèles sujets. Mais il fallut prendre les armes pour les mettre en possession. La résistance des Penthièvres échoua presque partout. Le comte, obligé de fuir, se retira d'abord dans sa vicomté de Limoges, de là il passa à Genève, et enfin se rendit à sa terre d'Avênes dans le Hainaut. Il y fut arrêté par ordre du marquis de Bade, irrité d'un vol qu'on avait fait dans ce pays à quelques-uns de ses gens. Mais en vain le duc de Bretagne fit offrir au marquis des sommes considérables pour lui livrer son prisonnier. Loin de se rendre à cette proposition, il traita avec le comte lui-même de sa liberté, qu'il lui vendit pour la somme de trente mille écus d'or. Le comte, pendant sa demeure en Hainaut, épousa, en secondes noces, JEANNE DE LALAIN, dame de Quiévrain. (Nous n'avons trouvé nulle part la date du décès de sa première femme.) Il mourut sans laisser d'enfants de ses deux mariages, le 28 septembre 1433. (Voy. *les vicomtes de Limoges*.)

JEAN DE BLOIS, DIT DE BRETAGNE.

1433. JEAN DE BLOIS, seigneur de l'Aigle, recueillit, après la mort d'Olivier, son frère, les terres qui lui étaient restées en Bretagne, ainsi que la vicomté de Limoges. Malgré la decadence de sa maison, il fut assez bon économe pour être en état d'acquérir, l'an 1437, de Charles d'Orléans, petit-fils du roi Charles V, par Louis, son père, des terres en Périgord, pour la somme de seize mille réaux d'or. Il fit aussi des démarches auprès de Jean le Sage, duc de Bretagne, pour rentrer dans le comté de Penthièvre; mais elles furent inutiles. Il attendit le règne d'un autre duc, et continua de servir dans les troupes de France, comme il avait fait jusqu'alors. Enfin, l'an 1448, le connétable Artur de Bretagne, dont il avait gagné l'estime par ses belles qualités, et l'amitié par son assiduité à lui faire sa cour, touché de ses prières, voulut bien se rendre médiateur entre lui et François I, successeur de Jean le Sage. Dans ce dessein, il le conduisit à Nantes, et le présenta lui-même au duc son neveu. Quelque indisposé que fût ce prince contre les Penthièvres, il se laissa fléchir aux larmes de Jean de Blois et aux prières du connétable. On fit, le 25 juin, à Nantes, un traité par lequel le duc restituait aux Penthièvres une partie des biens qui avaient été confisqués sur cette maison. Guillaume de Penthièvre, en vertu de cet accommodement, sortit de prison après vingt-huit ans de captivité, pendant lesquels il avait presque perdu la vue à force de pleurer.

Quoique le roi Charles VII, malgré les services que les Penthièvres lui avaient rendus, n'eût en rien contribué à leur rétablissement, le comte Jean ne laissa point de le servir toujours avec le même zèle. Son mérite le fit élever au grade de lieutenant-général. La guerre s'étant renouvelée entre la France et l'Angleterre, il accompagna le maréchal de Culan, et fit sous ses ordres le siége de Bergerac, qui se rendit vers la fin de septembre 1450. De-là il alla faire avec le grand-écuyer, Poton de Saintrailles, celui de Gensac, près de la Dordogne, qui fut emporté d'assaut. Ces deux généraux ayant ensuite partagé leur armée, le comte de Penthièvre conduisit ses troupes devant Montferrand, où s'étaient renfermés les seigneurs de Montferrand et de Langoiran. Il retint prisonnier le premier, après l'avoir contraint de rendre la place. Saintrailles assiegeait cependent la ville de Sainte-Foi, dans l'Agénois. Le comte vint le rejoindre à cette expédition; et ce fut lui qui, peu de jours après son arrivée, reçut les clefs de la place, que les habitants lui rendirent. Il acheva ensuite avec les comtes de Dunois, de Foix et d'Armagnac, la conquête des autres places situées sur la Dordogne, dont la principale était Castillon; après quoi la ville de Bordeaux leur ouvrit ses portes. Les Anglais étant rentrés peu de tems après dans Bordeaux et dans la plupart des autres places de Guienne et du Périgord, le comte de Pen-

thièvre fut du nombre des généraux qui les réduisirent de nouveau, l'an 1453, sous le joug de la France. Le comte Jean mourut l'année suivante, au mois de novembre, sans laisser de postérité de MARGUERITE, son épouse, fille du seigneur de Chauvigni, en Berri, veuve en premières noces de Béraud III, dauphin d'Auvergne, morte le 23 juillet 1473. (Baluze, *Hist. de la M. d'Auv.*, tom. I, page 209.)

NICOLE DE BLOIS ET JEAN I DE BROSSE.

1454. NICOLE, fille de Charles de Blois et d'Isabelle de Vivonne, succéda, en vertu du droit de représentation, à Jean, son oncle paternel, dans le comté de Penthièvre et ses autres domaines, avec JEAN DE BROSSE, vicomte de Bridier, seigneur de Sainte-Sévère et de Boussac, qu'elle avait épousé par contrat du 18 juin 1437. L'un et l'autre firent conjointement hommage du comté de Penthièvre à trois ducs consécutifs, Pierre II, Artur III et François II. Jean de Brosse rendit à la guerre des services considérables au roi Charles VII, qui le fit son conseiller et son chambellan, en 1449, et en 1453 (n. st.), par lettres du mois de mars, lieutenant-général de ses armées. Il ne témoigna pas moins de fidélité au roi Louis XI, dans les troubles qui s'élevèrent au commencement de son règne. Le duc de Bretagne, François II, ayant convoqué ses états, l'an 1465, pour y faire approuver la ligue du *bien public*, dont il était un des chefs, Jean de Brosse refusa, quoique sommé dans les formes, de s'y trouver, il refusa pareillement de suivre ce prince dans la guerre que cette ligue occasiona. Le duc, en conséquence de ces refus, saisit et mit en sa main, le 7 juin de la même année, le comté de Penthièvre. Le traité de Saint-Maur, conclu le 29 octobre suivant, après la bataille de Montlhéri, rétablissait dans leurs biens tous ceux qui, à l'occasion de la guerre, en avaient été dépouillés. Mais Jean de Brosse et sa femme se donnèrent d'inutiles mouvements, pour rentrer à la faveur de ce traité dans le comté de Penthièvre. Le duc François II éluda toujours cette restitution. Ce prince n'ayant qu'une fille, Louis XI engagea, l'an 1479, le comte et la comtesse de Penthièvre, à lui céder à lui-même leurs droits sur le duché de Bretagne, pour les faire valoir en cas d'événement. Le prix de la vente fut une somme de trente-cinq mille livres qu'il s'obligea de payer au comte de Nevers, Jean de Bourgogne, leur gendre, et une autre de quinze mille livres, dont il se chargea envers Isabeau de la Tour, leur créancière. Le roi, de plus, s'obligea de rendre à Nicole, ou à ses héritiers, dès qu'il serait en possession de la Bretagne, toutes les terres et seigneuries qui avaient formé, sous Marguerite de Clisson, le comté de Penthièvre. (Voyez *les ducs de Bretagne*.) Le comte de Penthièvre mourut en 1485, et Nicole, sa femme ratifia, le 20 octobre de la même année, la cession qu'elle avait faite à Louis XI de tous ses droits sur la Bretagne. On ignore l'année de la mort de Nicole, qui survécut à son époux. En mourant ils laissèrent deux fils et quatre filles, savoir : Jean, qui suit; Antoine, chevalier de Rhodes; Paule, femme de Jean II de Bourgogne, comte de Nevers; Bernardine, alliée à Guillaume Paléologue, V^e. du nom, marquis de Montferrat; et Hélène, première femme de Boniface V, marquis de Montferrat, frère de Guillaume.

JEAN II DE BROSSE, DIT DE BRETAGNE.

1485. JEAN II DE BROSSE, fils aîné de Jean I de Brosse et de Nicole de Penthièvre, poursuivit toute sa vie avec aussi peu de succès que son père, la restitution de ses terres de Bretagne. Le roi Charles VIII ayant épousé l'héritière de Bretagne, le tems d'exécuter la promesse stipulée dans le traité fait entre Louis XI et les comte et comtesse de Penthièvre semblait être arrivé. Mais Jean II fit à ce sujet de vaines représentations. Charles, qu'il suivit dans toutes ses guerres, se contenta de le gratifier d'une pension de douze cents livres sur son trésor. La reine Anne de Bretagne, son épouse ne contribuait pas à le rendre favorable aux Penthièvres. Son aversion pour cette maison éclata sous le règne de Louis XII, son second époux, au nom duquel elle la fit sommer de quitter le nom et les armes de Bretagne. Quelque précis que fût cet ordre, il paraît qu'il ne fut pas totalement exécuté. Jean de Brosse, il est vrai, répondit que pour obéir au roi, il consentait à ne prendre plus le nom de Bretagne; mais René, son fils, représenta qu'il avait jusques-là porté le nom et les armes de Bretagne, parce que ses ancêtres les avaient portés, et que son aïeul en avait eu la permission expresse du duc François, en 1448; que d'ailleurs la bordure de gueules suffisait pour distinguer les armes de Bretagne d'avec celle de Penthièvre. La dame d'Avaugour, sœur de René, fils de Jean, fit la même réponse, et ajouta qu'elle n'était pas dans la disposition de changer. Le maréchal de Rieux, le seigneur et la dame de Pont-l'Abbé, furent les seuls qui promirent d'obéir au roi, et de faire ôter les hermines de leurs armes et de leurs maisons. (Morice, *Hist. de Bret.*, tom. II; pag. 231.) Jean de Brosse mourut en 1502, à Boussac, où il faisait sa résidence. De LOUISE, son épouse, fille de Gui XIII du nom, dit XIV, comte de Laval, il laissa René, qui suit; Madeleine, femme, 1°., de Jean de Savoie, comte de Genève, 2°., de François de Bretagne, comte de Vertus et baron d'Avaugour, fils naturel de François II, duc de Bretagne; Isabelle, femme de Jean IV, sire de Rieux; et deux autres filles.

RENÉ DE BRETAGNE.

1502. RENÉ DE BRETAGNE, seigneur de l'Aigle, fils aîné de Jean de Brosse, lui succéda au titre de comte de Penthièvre et dans la vicomté de Bridier, de même qu'aux seigneuries de Boussac, de Sainte-Sévère, etc. Il continua les poursuites de son père et de son aïeul, pour le recouvrement de ses terres héréditaires de Bretagne, dont même il fit hommage, le 20 janvier de l'an 1503 (v. st.), au roi Louis XII, dans la ville de Lyon. Ce monarque le paya de belles paroles qui furent sans effet, par l'opposition secrète de la reine Anne. Le roi François I, auprès duquel il renouvela ses instances, lui fut encore moins favorable. Le déplaisir qu'il ressentit de ce déni de justice, le porta à quitter la France et à passer au service de l'empereur. Il suivit le connétable de Bourbon dans sa désertion, et combattit, le 24 février 1525, à la bataille de Pavie, où il fut tué. Il avait épousé, 1°, l'an 1504 (n. st.), JEANNE, fille du célèbre Philippe de Commines (morte le 19 mai 1513); 2°., JEANNE DE COMPEYS, dite de GOUFFY, dame de Paluau, de Bourg-Charente, et d'autres lieux. Du premier mariage il laissa un fils, qui suit, et deux filles; Charlotte, femme de François de Luxembourg, deuxième du nom, vicomte de Martigues; et Jeanne, mariée à René de Laval, seigneur de Bressuire. Du second mariage sortit Françoise, mariée à Claude Gouffier, duc de Roannais, grand-écuyer de France.

JEAN III DE BRETAGNE.

1524. JEAN DE BROSSE, fils de René, ne recueillit que des titres après la mort de son père, dont tous les biens avaient été confisqués pour le punir de sa désertion. Après en avoir inutilement sollicité le recouvrement pendant plusieurs années, il prit enfin le parti, l'an 1530 (et non 1536), d'accepter la main d'ANNE DE PISSELEU, comtesse d'Etampes, que le roi François I, dont elle était maîtresse, lui fit offrir avec toutes les espérances qui pouvaient le flatter. Elles ne furent point vaines. En effet le monarque, l'année suivante, en attendant qu'on pût discuter à loisir ses prétentions, le nomma lieutenant-général de Bretagne, érigea, l'an 1536, le comté d'Etampes, et l'an 1545, la terre de Chevreuse, en duchés, pour sa vie et celle de sa femme.

L'an 1552, le comte-duc Jean accompagna le duc de Vendôme en Picardie, avec des troupes, qu'il lui avait amenées de Bretagne, et l'aida à reprendre Hesdin, avec plusieurs autres places. Il défendit avec le duc de Bouillon, l'année suivante, la ville de Terrouenne, assiégée par le duc de Savoie, au nom de l'empereur Charles-Quint. La valeur, la constance et l'habileté, que ces deux commandants firent paraître dans cette défense, ne servirent qu'à retarder la reddition de la place, et furent cause de sa ruine totale. Charles-Quint, pour se venger de la peine qu'elle lui avait coûtée à prendre, la fit entièrement disparaître de dessus la terre : vengeance plus digne d'un sultan, que d'un prince chrétien. Le comte-duc Jean, peu de tems après cette expédition, perdit son duché d'Etampes, que le roi Henri II, sur des soupçons ou plutôt des preuves d'intelligence de sa femme, avec l'ennemi (1), lui retira pour le donner à Diane de Poitiers, sa maîtresse. On lui conserva néanmoins sa lieutenance de Bretagne, où il se retira; et nous voyons qu'en 1558, après le siége de Calais, il défendit le pays contre une descente des Anglais, qu'il contraignit de retourner en désordre à leurs vaisseaux. L'an 1562, accompagné du vicomte de Martigues, son neveu, il amena, par ordre du roi Charles IX, des troupes en Basse-Normandie, où il fit rentrer sous l'obéissance du roi la plupart des villes, dont les Huguenots s'étaient emparés. De là il alla joindre l'armée royale au siége de Rouen. L'année suivante, il se trouva à celui d'Orléans, dont les opérations roulèrent en grande partie sur lui, après l'assassinat du duc de Guise. La paix s'étant faite le 12 mars, il retourna en Bretagne, où il mourut, le 27 janvier de l'an 1565 (n. st.), dans son château de Lamballe, sans laisser de postérité. Son corps fut inhumé aux cordeliers de Guingamp, dans le tombeau des comtes de Penthièvre. Sa femme vivait encore en 1575. Elle fut protectrice des sciences et des arts, et protectrice éclairée. On l'appelait *la plus savante des belles*. (Voy. *les ducs d'Etampes.*)

SÉBASTIEN DE LUXEMBOURG,

PREMIER DUC DE PENTHIÈVRE.

1565. SÉBASTIEN DE LUXEMBOURG, fils de François de Luxembourg, vicomte de Martigues, seigneur de Baugé, tué au siége de Terrouenne, et de Charlotte de Brosse, sœur de Jean III de Bretagne, succéda à son oncle maternel dans le comté de Penthièvre, de même qu'il avait succédé à son père dans la vicomté de Martigues. Il remplaça encore le premier dans la charge de lieutenant-général de Bretagne, dont il s'était montré digne par divers exploits, où ses talents et sa prudence avaient autant brillé que sa valeur. Il avait été l'un des défenseurs de Terrouenne, et s'était signalé aux siéges de Calais, de Rouen, d'Orléans. L'an 1559, il avait mené du secours, en Ecosse, à la reine régente contre les Protestants rebelles de ses états et les Anglais qui voulaient envahir l'Ecosse à la faveur des troubles domestiques. Nommé colonel-général d'infanterie après la mort du comte de Randan, il contribua beaucoup au gain des batailles de Dreux, de Jarnac et de Moncontour. Le roi Charles IX, dont il était également aimé et estimé, pour couronner les services qu'il avait rendus à l'état, érigea, l'an 1569, en duché-pairie le comté de Penthièvre par ses lettres-patentes du 15 septembre, où il fait un éloge pompeux *de la force et prouesse, fidélité et magnanimité* du vicomte de Martigues. Ce qu'il y a de singulier dans ces lettres, c'est qu'il y est dit que *avenant que nostredit cousin n'eust non plus qu'il a à présent, aucuns enfants mâles nés et procréés en loyal mariage, les enfants mâles qui seront procréés de ses filles, et les plus capables d'iceux, tiennent et jouissent ledict duché et pairie tout ainsi que s'ils étoient nés et procréés de nostredit cousin ou d'un sien enfant mâle en loyal mariage, comme dit est. Et aussi qu'en défaut que les enfants mâles et femelles...... qui pourront être procréés de nostredit cousin en loyal mariage, n'ayent aucuns héritiers mâles, ou les mâles descendants d'iceux enfants n'ayent aussi à l'avenir aucuns enfants mâles tellement que la ligne masculine vienne à défaillir, la dignité de pair et duc demeurera éteinte et supprimée, et retournera la terre et seigneurie de Penthièvre en son premier état de comté, tout ainsi que si ladite création de duché et pairie n'avoit été faite.* Ensuite le roi déroge à l'édit de juillet 1566, suivant lequel les terres, dorénavant érigées en duchés, marquisats et comtés, devaient être réunies au domaine faute d'hoirs mâles. C'est la première exception; et Charles IX la fit en considération de la grandeur, de la naissance et du mérite personnel de Sébastien de Luxembourg, déclarant que l'intention de cet édit était plus pour exclure et empêcher ceux qui, par importunité et sans mérite, voudraient aspirer à tel honneur, que pour autre intention. Sébastien de Luxembourg jouit à peine de cette récompense. Ayant accompagné le duc d'Anjou au siége de Saint-Jean-d'Angeli, il y reçut, le 29 novembre de la même année, un coup d'arquebuse dont il mourut quelques heures après en héros chrétien. Son corps fut porté aux Cordeliers de Guingamp. Il avait épousé MARIE, fille de Jean de Beaucaire, sénéchal de Poitou, dont il ne laissa qu'une fille, qui suit.

MARIE DE LUXEMBOURG ET PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE.

1569. MARIE, fille de Sébastien de Luxembourg et de Marie de Beaucaire, née à Lamballe, le 15 février 1562, succéda à son père dans le duché de Penthièvre, la vicomté de Martigues et la seigneurie de Baugé, sous la tutelle de sa mère. L'an 1576 (et non 1579), le roi Henri III lui fit épouser, le 15 juillet, PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE, son beau-frère, duc de Mercœur, né le 9 septembre 1558, de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, créé duc de Mercœur le 15 février 1575, et de Marguerite d'Egmont. Héritier de la valeur de ses ancêtres, Philippe-Emmanuel s'endurcit de bonne heure aux travaux de la guerre. Mais son ambition tourna ses talents militaires au détriment de la France et à la perte du monarque qui l'avait comblé de bienfaits. Le mariage avantageux que Henri III lui avait procuré, loin d'exciter sa reconnaissance, lui servit de moyen pour travailler à soustraire à ce prince une des plus grandes provinces de la France. Marie de Luxembourg, sa femme, était petite-fille de Charlotte, héritière de la maison de Penthièvre. Il entreprit de faire revivre les droits de cette maison sur le duché de Bretagne, et ce fut dans cette vue qu'il traita du gouvernement de cette province avec le duc de Montpensier et le prince de Dombes. Le roi, trop facile, et à son ordinaire aveuglé par l'amitié, donna les mains, en 1582, à ce dangereux traité sans en prévoir les suites. Le duc de Mercœur entra dans la Bretagne comme dans un pays dont il se proposait de faire la conquête. Pendant neuf ans, à compter depuis la mort du duc de Guise, arrivée le 23 décembre 1588, cette malheureuse province fut un théâtre de meurtres, de trahisons, de massacres, dont il était l'auteur. On ne peut surtout lire

(1) Il est certain que, dans les dernières années de la vie du roi, Anne de Pisseleu le trahissait et avait des intelligence avec l'empereur. Il est prouvé qu'elle força le brave de Bueil, comte de Sancerre, à rendre Saint-Dizier, en lui en faisant parvenir l'ordre par une lettre de la part du duc de Guise, scellée de son sceau qu'elle lui avait fait dérober. Sans cette trahison, jamais l'empereur n'eût forcé Saint-Dizier. Elle avait envie de se faire un appui de ce prince à la mort du roi, qu'elle voyait bien ne pouvoir pas tarder. Son confident, et le ministre de ses trahisons, était le comte de Bossu de Longueval. Il fut impliqué dans le procès du comte de Vervins, sous le règne de Henri II, et il ne lui en coûta pas, comme à lui, la tête, mais sa belle terre de Marchais, près de Laon, qu'il abandonna au cardinal de Lorraine, alors tout puissant. Moyennant ce sacrifice on le laissa tranquille.

sans horreur le récit des cruautés que ses troupes exercèrent sur les habitants de Blavet, aujourd'hui Port-Louis, après l'avoir emporté d'assaut le 11 juin 1590. Sa perfidie ne parut pas moins en livrant cette place, comme il fit dans le mois d'octobre suivant, aux Espagnols avec lesquels il était en traité depuis quelque tems, pour leur servir de place de sûreté. C'est ainsi, qu'en feignant d'agir pour l'intérêt commun de la ligue, il travaillait à l'établissement de sa propre fortune. Les plus clairvoyants n'y furent pas trompés. Un conseiller au parlement de Rennes lui disait un jour : *Est ce que vous songez à vous faire duc de Bretagne? — Je ne sais pas*, répondit-il, *si c'est un songe; mais il me dure depuis dix ans.* On assure même qu'il porta ses vues plus loin, et qu'aux états de la ligue il osa se mettre sur les rangs pour être élu roi. Mais Henri IV fit évanouir ses chimériques prétentions. Après avoir soumis toutes les autres parties de son royaume, il s'approcha enfin, l'an 1598, des frontières de la Bretagne. L'épouvante saisit le duc de Mercœur. Au lieu de penser à se défendre, il envoie promptement sa mère et sa femme au-devant du monarque, pour tâcher de le fléchir. Elles trouvèrent la cour à Angers, et s'adressèrent d'abord à Gabrielle d'Estrées, qui jusqu'alors avait été l'objet de leur mépris. Ce fut un triomphe bien flatteur pour cette favorite de voir à ses genoux ces deux fières princesses, fondant en larmes et la priant d'agréer le mariage de mademoiselle de Mercœur, la plus riche héritière du royaume, avec César, duc de Vendôme, qu'elle avait eu de Henri IV (1). Elles furent exaucées. Le duc de Mercœur vint ensuite, parut devant le roi avec un air déconcerté, et s'en retourna avec son pardon et le mépris de la cour. Bientôt après, il prit le parti de s'absenter du royaume, où il se voyait sans nulle considération. Les Turcs faisant alors la guerre à l'empereur en Hongrie, il y mena douze cents gentilshommes à ses frais, et s'y distingua non-seulement par des actions courageuses, mais par des opérations dont les plus habiles capitaines se seraient fait honneur. (Saint-Foix.) Il mourut à Nuremberg, en revenant en France, d'une fièvre pourprée, le 19 février 1602, à l'âge de quarante-trois ans. Henri IV, qui estimait sa valeur, lui fit faire un service, le 27 avril suivant, à N. D. de Paris, au milieu duquel saint François de Sales, alors coadjuteur de Genève, prononça son oraison funèbre avec beaucoup de discrétion, ne louant que ce qui était vraiment digne d'éloges dans la vie du duc de Mercœur. Outre la fille dont nous venons de parler, il avait eu de son mariage un fils, mort à onze ans, l'an 1590. Sa femme termina ses jours au château d'Anet, le 6 septembre 1623, âgée de soixante et un ans, et fut enterrée aux Capucines de Paris.

(1) Comme alors César de Vendôme n'avait que quatre ans, et mademoiselle de Mercœur que six, on se contenta de les fiancer. Mais, l'an 1609, lorsqu'il fallut procéder au mariage, la mère et la grand'mère de la jeune princesse, douairières l'une et l'autre de Mercœur, témoignèrent qu'elles aimeraient mieux donner leur fille et petite-fille au prince de Condé qu'à un fils légitimé du roi. Elles inspirèrent même à celle-ci une si grande répugnance pour le duc de Vendôme, qu'elle ne pouvait en entendre parler. Henri IV, qui avait extrêmement à cœur cette alliance, fut très-piqué de ce changement de dispositions. Il menaça; et, voyant que les menaces n'opéraient rien, il négocia, par le moyen du P. Cotton, fort habile dans l'art de manier les consciences. Le confesseur triompha de la vieille douairière. Mais pour convertir la seconde et sa fille, il fallut faire venir de Verdun le pieux évêque Eric de Vaudemont, prélat fort attaché au roi. Ses semonces eurent l'effet qu'on espérait, et le mariage fut célébré à Fontainebleau, dans le mois de juillet 1609, avec beaucoup de magnificence. Henri IV y parut tout brillant de pierreries, courut la bague, et l'emporta presque toujours.

FRANÇOISE DE MERCŒUR ET CÉSAR DE VENDOME.

1623. **Françoise de Lorraine**, née l'an 1592, fille unique de Philippe-Emmanuel, duc de Mercœur, et de Marie de Luxembourg, alliée en 1609, par deux contrats de mariage, passés, l'un en 1598, l'autre en 1608, à **César**, fils naturel de Henri IV et de Gabriel d'Estrées, duc de Vendôme, succéda avec son mari, l'an 1623, à sa mère dans le duché-pairie de Penthièvre, comme elle avait succédé à son père en 1602, dans le duché de Mercœur et autres domaines de ce prince. Cependant, le duché-pairie de Penthièvre, aux termes des lettres d'érection, devait être éteint à la mort de sa mère, puisqu'elle n'avait point laissé d'enfants mâles. Il faut donc qu'il y ait eu quelque dérogation à ces lettres. Mais on ne trouve aucun acte où elle soit énoncée. On pourrait dire que la donation du duché-pairie de Penthièvre, faite à Françoise de Lorraine et à César de Vendôme, dans les deux contrats dont on vient de parler, fut agréée par le roi Henri IV, en présence et par la volonté duquel ces actes furent passés, sa majesté ayant voulu que la duchesse de Vendôme jouît de la terre de Penthièvre à titre de duché-pairie, comme avait fait sa mère, et ayant par conséquent étendu à la petite-fille de Sébastien de Luxembourg, la grace que les lettres d'érection de 1569, attribuent à sa fille. Mais dans la suite, les duc et duchesse de Vendôme ayant plusieurs enfants et petits-enfants, furent bien aises qu'il ne restât aucun doute sur la qualité de duché et pairie attachée à la terre de Penthièvre, qui pouvait devenir le partage de quelque puîné; et l'on voit par les lettres de 1658 et de 1659, qu'ils eurent soin de faire confirmer ce titre à la terre de Penthièvre, conformément aux lettres de 1569, et sans déroger à l'ancienneté d'érection ni au rang de séance, avec la clause néanmoins d'extinction de duché-pairie, faute d'hoirs mâles. C'est ainsi qu'ils tâchèrent de rectifier ce défaut d'exécution des conditions des lettres de 1569, suivant lesquelles le duché-pairie devait être éteint, si la fille de Sébastien de Luxembourg n'avait point d'enfants mâles. Devenue veuve en 1665, la duchesse françoise termina ses jours le 8 septembre 1669, un mois après la mort de Louis de Vendôme, son fils aîné. (Voy. *les ducs de Vendôme.*)

LOUIS-JOSEPH DE VENDOME.

1669. **Louis-Joseph**, fils aîné de Louis, duc de Vendôme, et de Laure Mancini, né le 30 juin 1654, devint le successeur de son aïeule paternelle au duché de Penthièvre. Mais, l'an 1687, ce duché fut adjugé par décret sur lui, le 10 décembre, à **Anne-Marie de Bourbon**, princesse de Conti. (Voy. *les ducs de Vendôme.*)

FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON.

1696. **François-Louis de Bourbon**, prince de Conti, vendit le duché de Penthièvre au comte de Toulouse, dans la maison duquel il a subsisté jusqu'à la révolution.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES BARONS DE FOUGÈRES. *

LE FOUGERAIS est un canton de la haute Bretagne, sur les confins du Maine et de la Normandie, divisé en trois territoires dits le Désert, le Coglais et le Vandelais; il a pour chef-lieu la ville de Fougères, en latin du moyen âge, *Filgerium*, ou *Filiceriæ*, et dans son enclave et dépendance les villes d'Antrain, *Entramium*, et de Bazouges, *Basilica*. Le Fougerais fait partie du pays dont César désigne les habitants sous le nom de *Diablintes*, ou *Diaulitæ*.

La baronnie de Fougères est l'une des premières et des plus anciennes de Bretagne, et de la même dignité que les anciens comtés et vicomtés de cette province, les unes et les autres de ces terres étant également l'apanage donné à des puînés des anciens souverains de Bretagne.

La préséance sur le baron de Vitré avait été reconnue, par Alain Fergent et par les états, appartenir à ceux de Fougères; et le duc Pierre, en accordant, en 1451, l'alternative aux barons de Léon et de Vitré, et réservant les droits de ceux d'Avaugour et de Fougères, donnait en effet le premier rang parmi les pairs de Bretagne à ces deux derniers barons. (Morice, *Hist. de Bret. pr.* coll. 25-39.)

MÉEN I.

MÉEN I, fils puîné de Juhel Bérenger, comte de Rennes, frère de Conan le Tort, comte de Bretagne, tué à la bataille de Conquéreux, et neveu de Wicohen, archevêque de Dol, eut en apanage la baronnie de Fougères vers 972. Suivant cette filiation avouée par les historiens de Bretagne, ce prince descendait, par les rois Noménoé, Erispoé et Judicaël, du roi Hoël II, assassiné en 547. Ce dernier, selon les conjectures les plus vraisemblables, pouvait être issu de Conan I, qui, de la Grande-Bretagne, était passé avec le tyran Maxime dans l'Armorique, à la tête d'un corps nombreux de Bretons insulaires, qui s'y établirent en 423.

Méen I se réunit au duc de Bretagne Alain III, et le servit dans la guerre qu'il faisait à son frère, le comte Eudon de Penthièvre, au sujet de leurs prétentions réciproques sur les territoires de Dol et de Saint-Malo. Il finit ses jours vers 1020, laissant un fils, qui suit. (Morice, *Hist. de Bret.*, tom. I, pag. 10 et 11 de *la préf.* et 17 de *l'Hist.*)

ALFRED I.

ALFRED I, fils et successeur de Méen, fonda, vers l'an 1024, un collége de chanoines dans l'église de Saint-Pierre de Rillé, et fit, en 1034, le siége de Lehon, sous les ordres du duc Alain III. Il mourut en 1048, laissant un fils, qui suit, et deux filles, Enoguent, mariée à Tristan, baron de Vitré, auquel elle porta en dot le Vandelais, et N., qui se fit religieuse avec la princesse Adèle, sœur du duc Alain III, à l'abbaye de Saint-Georges, qu'Adèle venait de fonder à Rennes. (Morice, *Hist. de Bret.*, tom. I, pag. 68, 70.)

MÉEN II.

MÉEN II, successeur d'Alfred, son père, confirma, en 1050, la donation faite par l'évêque de Rennes des églises de Poilley et de Villamée à l'abbaye du mont Saint-Michel. Il donna lui-même à l'abbaye de Marmoutier, en 1060, celle de Louvigni, et mourut, avant l'an 1084 (1), après avoir eu de sa femme ADÉLAÏDE, trois fils, Juthaël, Eudon et Raoul, dont les deux premiers moururent avant lui sans postérité, et sont enterrés ainsi que leurs père et mère, à Saint-Sauveur-des-Landes, dont Méen avait donné, en 1049, l'église à Marmoutier. (Morice, *pr. de l'Hist. de Bret.*, tom. I, coll. 394, 398, 410, 470.)

RAOUL I.

RAOUL I, long-tems avant de succéder à Méen II, son père, avait fait ses preuves de valeur en suivant Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre. Il y fut mis par ce prince en possession de très-grands biens dont il fit depuis différentes donations à l'abbaye de Rillé et à celle de Savigni qu'il fonda en 1112. Il confirma la fondation du prieuré de la Trinité, faite par Adélaïde, sa mère, et donna ce prieuré, ainsi que l'église de Saint-Sulpice de Fougères, à Marmoutier. Par ce dernier acte, il se soumit, ainsi que les gens de sa maison et les habitants de son château, à recevoir le baptême et la sépulture dans l'église de Saint-Sulpice, en se réservant le droit de faire dire la messe pour lui et les siens dans la chapelle orientale de son château. Raoul fit un voyage à Rome, et en passant à Marmoutier il confirma à cette abbaye tous les dons qu'il lui avait précédemment faits. Il mourut, en 1124, ayant eu de sa femme, AVOYE DE BIENFAIT, sept enfants, Méen, Henri, Gauthier, Robert, Guillaume, Avelon et Béatrix. (Morice, *pr. de l'Hist. de Bret.*, tom. I, coll. 423, 488, 525.)

(*) Cet article a été dressé par M. de Pommereul, lieutenant-colonel d'artillerie.

(1) L'ancienne édition porte qu'il donna, en 1090, à l'abbaye de Marmoutier, celle de Savigni, avec la collégiale de Fougères. Mais la fondation du prieuré de Fougères a précédé l'an 1084 (D. Martenne, *Hist. de Marmoutier*; MM. de Saint-Marthe, etc.), et la mort de Méen II a précédé cette fondation. (D. Morice, *Mémoir pour servir de preuves à l'Hist de Bret.*, tom. I, coll. 423)

MÉEN III.

Méen III, fils et successeur de Raoul I, ouvrit un asyle à Robert, baron de Vitré, vaincu et poursuivi par Conan, duc de Bretagne. Ce prince l'engagea à violer l'hospitalité qu'il avait accordée à Robert son parent ; mais la fuite de ce dernier, qui se retira chez le sire de Mayenne, épargna un crime à Méen. Le duc de Bretagne récompensa l'attachement ou plutôt la trahison et la mauvaise foi de Méen, par le don qu'il lui fit de Gahard, et d'une partie de la forêt de Rennes. Méen termina sa carrièrre en 1138, sans laisser de postérité. (Morice, *hist. de Bret.* tom. I, pag. 94.)

HENRI I.

Henri I, frère puîné de Méen III, auquel il succéda, n'est guère connu que par ses donations faites aux abbayes de Savigni, de Rillé et de Saint-Florent. Il introduisit des chanoines réguliers dans l'église collégiale de Fougères, et se retira, en 1154, à l'abbaye de Savigni, où il prit l'habit de moine de Cîteaux, et mourut la même année. De son mariage avec **Olive de Bretagne**, fille du comte Etienne, et sœur d'Alain le Noir, comte de Richemont, il avait eu trois fils, Raoul, Frangal et Guillaume, avec trois filles, Alix, mariée à Robert, baron de Vitré; Anne alliée à Robert de Montfort, seigneur de Hédé, et N., mariée à Robert Giffart. (*Pr. de l'Hist. de Bret.* Tom. I, pag. 579, 580, 583, 585, 605.)

RAOUL II.

Raoul II, succéda en 1154, à son père Henri I, et s'intitula dans ses actes, Raoul, *par la grâce de Dieu*, baron de Fougères. La possession de la Bretagne excita une violente division entre le comte Eudon et Conan son beau-fils. Celui ci demandait à son beau-père la jouissance du duché, comme héritier de Berthe, duchesse de Bretagne, sa mère, à laquelle il appartenait. Sur le refus d'Eudon, la guerre fut déclarée. Raoul embrassa le parti d'Eudon, et Conan défait, se réfugia à la cour d'Angleterre. Ce prince repassa bientôt en Bretagne : et Raoul II, devenu alors le soutien de sa cause, poursuivit le comte Eudon, et le fit prisonnier. Celui-ci vint à bout de séduire son vainqueur, qui, au lieu de le livrer à Conan, son nouvel allié, lui facilita les moyens de se retirer à la cour de France, et rentra dans son parti. Raoul se saisit en conséquence de Dol et de Combourg, en 1162, et les fortifia. Mais Conan ayant intéressé à son sort la reine d'Angleterre, Eléonore d'Aquitaine, en avait obtenu la promesse d'un secours. En vain Raoul se croise pour la Terre-Sainte, en 1163, pour se mettre sous la protection de l'église. Henri, roi d'Angleterre, descend en Bretagne l'année suivante, et au lieu de partir pour la croisade, Raoul ne s'occupe plus que du soin de défendre Fougères. Henri II en forme le siége. Il fut long et meurtrier, prouva le courage et l'habileté de Raoul, et cependant la ville et le château furent pris, pillés et rasés en 1166. Cette destruction pouvait suffire à exciter le ressentiment de Raoul ; mais un nouveau motif l'anima encore à la vengeance. Constance, fille unique de Conan, et héritière de la Bretagne, venait de la faire passer sous le joug des Anglais, en épousant Geoffroi, fils de Henri II. Un étranger, appelé à la succession de la Bretagne, et préféré aux princes de la maison souveraine de ce duché, de laquelle descendait le belliqueux Raoul, lui fournissait assez de prétextes plausibles pour former une ligue de seigneurs opposés au parti anglais. Raoul y réussit, se présente devant Saint-James et le Tilleul, défendus par des Brabançons, amenés par Henri II, enlève ces places, les livre au pillage et les fait brûler. Il relève les ruines de Fougères, et fait construire, en 1173, dans la forêt voisine, de vastes souterrains, pour y renfermer les femmes, les vieillards, les enfants, ses richesses et celles de ses sujets, et les dérober ainsi à ses ennemis. Ces souterrains se voient encore dans la forêt de Fougères, et se nomment les Celliers de Landan. Tant de précautions pour opposer une vigoureuse défense devinrent inutiles. Le convoi qui devait peupler et habiter ces souterrains s'acheminait pour s'y rendre, lorsque les Anglais parurent et le pillèrent. En vain Raoul accourt pour le défendre. Les Anglais, satisfaits d'avoir ainsi rompu ses mesures, s'enfuirent. N'ayant pu les joindre, Raoul marche sur Dol et Combourg, leur reprend ces deux villes, entre en campagne, et livre une bataille où il perd presque tous les seigneurs ligués avec lui. Il n'a, pour échapper lui-même, que le tems de se jeter dans Dol où il est investi. Henri II accourt de Rouen, met le siége devant Dol, et force Raoul à se rendre prisonnier avec toute sa garnison. Afin d'obtenir son élargissement, Raoul donne pour otages ses deux fils, Guillaume et Juhel, à Henri II ; mais, toujours son irréconciliable ennemi, il n'use de sa liberté que pour continuer la guerre. Henri lui donne enfin la paix, et lui rend ses enfants. Alors, Raoul assiste, en 1185, à l'assise du comte Geoffroi, et est nommé sénéchal de Bretagne. C'était la première dignité de ce pays, et Raoul la méritait par sa haute naissance et sa rare valeur.

Henri II meurt. Richard son fils lui succède au trône d'Angleterre, et veut, après la mort du comte Geoffroi, son frère, obtenir la tutelle et la garde de son neveu Artur, duc de Bretagne. Les états de la province s'y opposent : et Raoul, pour seconder leur opposition, forme une nouvelle ligue qui fait échouer, en 1189, tous les projets de Richard. Raoul part l'année suivante pour la croisade, et meurt, en 1196, dans cette expédition. Il avait, de ses deux mariages successifs avec **N. Giffard** et **Jeanne de Dol**, quatre fils, Geoffroi, Juhel, Guillaume, Henri : et quatre filles; Mabille, mariée à Alain IV, vicomte de Rohan; Constance, mariée à Hugues, comte de Chester ; Marguerite, alliée à Galeran, comte de Meulan ; et N., mariée à Payen, seigneur de Saint-Brice. (Morice, *Hist. de Bretagne*, tom. I, pag. 102, 103, 106, 111, 117, 120, 125, et *pr.* tom. I, pag. 588, 606, 623, 627, 631, 635, 643, 650.)

GEOFFROI I.

Geoffroi I se montra, comme son père Raoul II, aussi attaché aux intérêts de son pays que l'ennemi des Anglais qui voulaient l'envahir. Devenu, par son mariage avec **Mathilde**, fille aînée et principale héritière du comte de Porhoet, issu, comme Geoffroi, des princes de Bretagne, l'un des plus riches et des plus puissants seigneurs du duché, il marcha contre les Cottereaux, troupes de brigands à la solde de Richard, roi d'Angleterre, qui désolaient la province, et les défit. Richard se vit forcé de consentir à la paix en 1197. Le jeune Artur, duc de Bretagne, sortit alors du château de Brest, où les seigneurs bretons le retenaient, dans la crainte qu'il ne tombât dans les mains des Anglais, qui, ayant ci-devant enlevé la duchesse Constance, sa mère, n'avaient plus que ce seul obstacle à lever pour s'emparer de la Bretagne. Jean-sans-Terre, en succédant à Richard, suivit tous ses projets, et parvint enfin à s'emparer du duc Artur, qu'il fit assassiner. Après cet attentat, ne pouvant pardonner à Geoffroi I d'avoir si long-tems conservé la vie au duc Artur, en s'opposant aux projets sanguinaires que les rois d'Angleterre n'avaient cessé de méditer contre lui, et connaissant les liaisons que Geoffroi entretenait avec la cour de France, il entra en armes sur les terres de la baronnie de Fougères. Jean-sans-Terre y trouva une résistance qu'il n'attendait pas. En effet, Geoffroi avait hérité des talents militaires de Raoul II, et Guillaume de Fougères, son oncle, que depuis il envoya à la tête de ses troupes, en 1205, aider le roi de France au siége de Loches, s'étant réuni à lui, les troupes de Jean-sans-Terre se retirèrent après avoir ravagé, en brigands, les

environs de Fougères, qu'elles craignirent d'attaquer. Geoffroi mourut en 1222, laissant un fils Raoul, qui suit, et une fille mariée à Foulques Paynel. (Morice, *Hist. de Bretagne*, tom. I, pag. 122, 131, 134, et *pr.* tom. I, pag. 797, 798, 810, 819.)

RAOUL III.

RAOUL III s'unit au duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, et défit le parti des seigneurs bretons ligués contre leur prince en 1222. Mais le duc Pierre, quoiqu'issu de la maison royale de France, ayant, en 1229, appelé les Anglais en Bretagne, et ayant été condamné pour ce crime de félonie, par le roi et la cour des Pairs, à perdre son duché, Raoul III, à l'exemple de ses aïeux, l'éternel ennemi des Anglais, quitta le parti du duc Pierre, et rendit hommage, en 1230, au roi de France, Louis IX. Le duc Pierre, irrité de cette défection, forme cette même année le siége de Fougères, et prend cette ville, que les troupes du roi de France lui enlevèrent sur le champ pour la rendre à Raoul III. Par deux actes successifs de 1237 et 1239, Jean le Roux, duc de Bretagne, exempte la baronnie de Fougères des droits de bail et de rachat, auxquels était soumise toute la province, donne à Raoul toute autorité sur les Juifs établis dans ses terres, permet qu'il fortifie Marcellié, et lui promet prompte justice contre ses co-héritiers, dans la succession des comtes de Porhoet (tige originaire de la maison de Rohan actuelle.) Raoul s'engage alors à lui rendre hommage dès que le roi de France le lui aura permis. Cette permission lui ayant été donnée, Raoul rentre sous l'obéissance des ducs de Bretagne. Le roi de France, méditant de nouvelles croisades, et voulant pendant son absence assurer la paix intérieure de ses états, exige, en 1239, un acte, par lequel le duc de Bretagne s'engage à ne lui faire la guerre pendant sa vie, ni directement ni indirectement, et veut que Raoul III soit le garant de ce traité. Dans le cas où le duc de Bretagne y aurait manqué, il était stipulé que Raoul ne connaîtrait d'autre suzerain de ses terres que le roi de France. Raoul meurt en 1256, laissant de son mariage avec ISABELLE DE CRAON une fille unique, Jeanne. (Morice, *hist. de Bretagne*, t. I, pag. 150, 151, 160, 163, 166, 167, 170, 173, 174, et t. II, pag. 869, 872, 881, 890, 891, 901, 906, 907, 910, 911, 912, 914, 916, 917.)

JEANNE.

JEANNE, fille et héritière de Raoul III, avait épousé, l'an 1253, Hugues XII de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. Elle mourut en 126., et laissa deux fils, Hugues et Gui, avec quatre filles : Yolande, dont il sera parlé ci-après; Marie, qui épousa Étienne II, comte de Sancerre; Isabelle, mariée à Hélie Rudel, sire de Pons; et N. (Morice, *pr.* tom. I, pag. 968.)

HUGUES XIII.

HUGUES XIII DE LUSIGNAN succéda à sa mère, Jeanne de Fougères, et mourut sans enfans en 1303. (*Voyez la chronol. hist. des comtes de la Marche.*)

GUI.

GUI, frère et héritier de Hugues XIII, s'étant allié avec les Anglais, fut condamné par la cour des pairs à la confiscation de ses biens, en 1307. Le roi de France à cette époque laissa la jouissance de la baronie de Fougères à Yolande, sœur de Gui. Yolande étant morte en 1314, le duc de Bretagne se saisit de Fougères. Philippe le Bel, roi de France le cita aussitôt à comparaître à sa cour, et le duc se hâta de restituer Fougères, dont le roi investit, en 1307, Charles de France son fils. Ce prince, devenu roi de France, donne Fougères, à Philippe de France, comte de Valois, lequel, en 1322, le cède à son fils Jean, qui, lorsque son père fut parvenu à la couronne, le donna, en 1328, à son oncle Charles de France, comte de Valois et d'Alençon. (*Ibid.* pag. 1350, 1351, 1353.) Ce prince ayant eu de son mariage avec Marie d'Espagne quatre fils, Charles, Philippe, Pierre et Robert, les deux premières possédérent successivement Fougères depuis 1346 jusqu'en 1361, mais étant devenus, l'un archevêque de Lyon, l'autre cardinal, ils cédèrent leurs droits à leur frère Pierre, qui étant mort en 1404, eut pour successeur son fils Jean II, duc d'Alençon, qui mourut en 1415. Jean III, son fils, lui succéda : mais ayant été fait prisonnier à la bataille de Verneuil, pour payer sa rançon, il vendit Fougères à Jean V, duc de Bretagne, qui réunit cette baronnie au domaine du duché. Les ducs de Bretagne l'ont depuis possédée sans interruption jusqu'à la réunion de cette province à la couronne. Fougères par cette réunion s'est trouvé incorporé au domaine du roi, dont il n'a pas cessé de faire partie jusqu'à ce jour.

Le roi François Ier. donna cette baronnie, le 2 février 1524, étant au camp devant Pavie, au maréchal de Montejan; pour en jouir seulement durant sa vie et sous la clause de réversion à la couronne, à la mort dudit maréchal.

Henri II la donna depuis au même titre, le 14 avril 1547, à la célèbre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois.

Le duc de Mercœur, pendant les troubles de la ligue, s'empara de Fougères, le 28 mars 1588, et en fit l'une de ses places d'armes en Bretagne. Elle rentra sous l'obéissance du roi par le traité d'Angers, le 20 mars 1598.

Louis XV aliéna le domaine utile de cette baronnie, à titre d'engagement, en 1753, à son altesse monseigneur le duc de Penthièvre.

Louis XVI, enfin, aliéna à perpétuité, à titre d'*afféagement*, par arrêt du conseil du 20 juillet et lettres-patentes, du 8 août 1784, le château de Fougères, son parc, moulins, et autres dépendances, à M. de Pommereul, lieutenant-colonel d'artillerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

Les droits seigneuriaux, tels que la juridiction et même une partie des droits utiles, sont malgré ces aliénations, toujours restés dépendans du domaine du roi.

Il n'est peut-être pas hors de propos de développer, au sujet de la baronnie de Fougères, un fait qui a échappé à presque tous nos historiens; c'est que la prise de la ville de ce nom a entraîné le plus grand événement de nos annales, l'expulsion totale des Anglais hors du royaume.

La France et l'Angleterre avaient signé, le 20 mai, 1444, une trêve dans laquelle était comprise la Bretagne, et qui ne devait finir que le premier juin 1449. François I, duc de Bretagne, sous le prétexte, vrai ou faux, que le prince Gilles, son frère, entretenait des correspondances avec les Anglais, l'avait fait renfermer dans la tour de la Hunaudaye. Les Anglais sollicitèrent vivement sa liberté, et sur le refus du duc, essayèrent de le forcer d'acquiescer à leur demande, en relevant les fortifications de Saint-James et de Pontorson, et en faisant des courses sur les terres de Bretagne. François I s'étant plaint de ces infractions au roi de France, des plénipotentiaires anglais et français s'assemblèrent à Louviers pour terminer ces différends. Pendant cette négociation, le roi d'Angleterre jeta les yeux sur François de Surienne, déjà fameux par la prise de trente-deux villes, et le chargea de s'emparer de Fougères. Surienne, après avoir fait reconnaître la place, promet de s'en rendre maître. Le roi d'Angleterre, pour l'encourager à cette entreprise, lui donna l'ordre de la jarretière, la seigneurie de Vorcester, le gouvernement de Verneuil et de Condé-sur-Noireau, et y joint mille livres de pension, trois cents nobles de rente, et la charge de conseiller du roi. Surienne assemble ses troupes à Condé-sur-Noireau, en part le 19 mars 1448, et arrive sous les murs de Fougères, la nuit du 23 au 24; il se glisse dans les fossés, dresse des échelles, escalade le château, sur-

prend et égorge la garnison, met la ville au pillage, et y fait un butin estimé plus de deux millions de notre monnaie. François I, indigné de cette trahison, envoie Michel de Partenai vers Surienne, pour savoir par quel ordre il avait pris Fougères. « Ne m'enquerez plus avant, lui répondit Surienne; ne voyez» vous pas que je suis de l'ordre de la jarretière? — Mais, reprit » Parthenai, on dit que vous avez pris Fougères pour ravoir » monseigneur Gilles; qui vous le rendrait avec un pot de » vin, seriez-vous content? — J'ai pouvoir de prendre et non » de rendre, » répliqua Surienne. Le duc, convaincu alors que Surienne n'a fait qu'exécuter les ordres du roi d'Angleterre, envoie un héraut au duc de Sommerset, pour le sommer de restituer Fougères et de réparer les dommages qu'y avaient faits les Anglais. Sommerset se contente de désavouer Surienne, sans promettre satisfaction. Alors François envoie vers le roi de France, le chancelier de Guéménée et l'évêque de Rennes. Le roi promet secours, et veut tenter d'abord les voies de négociation; des conférences s'ouvrent au port Saint-Ouen. Le roi d'Angleterre désavoue Surienne, traîne l'affaire en longueur, et ne promet ni restitution ni indemnité. Révolté de cette mauvaise foi, le roi de France s'empare de Pont-de-l'Arche, de Conches et de Gerberoi, et propose leur restitution en échange de Fougères. Les Anglais refusent. Alors le roi de France s'engage, par un traité avec le duc de Bretagne, à lui faire rendre Fougères ou à déclarer la guerre aux Anglais. Sur un nouveau refus de leur cour, les armées de France et de Bretagne s'assemblent, le siége de Fougères est résolu et confié à messire Pierre, frère du duc. La place, en bon état, était défendue par Surienne et une nombreuse garnison. Pendant le siége, le duc de Bretagne s'emparait, de Saint-James, Mortain, Coutances, Saint-Lo, Carentan, Valognes, etc. et le roi de France soumettait Verneuil, Pont-Audemer, Lisieux, Mantes, Joigny, Vernon, Gournai, Harcourt, Fécamp. Messire Pierre avait amené au siége de Fougères, les seigneurs de Guingamp, de Rieux, de Montauban, de Combourg, de Derval, et de Villeblanche, et fait bâtir deux forts pour s'opposer aux sorties des Anglais. Le duc, après ses conquêtes, revint, avec le connétable de Richemont, au siége de Fougères. Surienne se défendait avec autant d'intelligence que de courage; des maladies contagieuses infestaient le camp des assiégeants; on murmurait de la longueur du siége, et quelques seigneurs s'en étaient déjà retirés. Le duc, forcé par les murmures et la crainte d'une plus grande désertion, profita d'une nouvelle demande de capitulation des assiégés, et leur permit de sortir vies et bagues sauves, le 4 novembre 1449. Les vivres manquaient à la garnison, la place était delabrée, et Surienne, qui l'avait si vaillamment défendue, quitta le service de l'Angleterre, et passa à celui de France. La guerre continua l'année suivante, et les Français enlevèrent toute la Normandie aux Anglais, et successivement toutes les provinces qu'ils possédaient depuis long-tems en France, et les réduisirent enfin à n'y avoir plus que la seule ville de Calais, qu'ils perdirent dans le siècle suivant.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE FLANDRE.

La Flandre, portion considérable de l'ancienne Belgique, s'étend sur les contrées autrefois habitées par les Morins, une partie des Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens. Les premiers occupaient les côtes de la mer entre la Somme et l'Escaut; les seconds, les terres situées entre l'Escaut et la Sambre; les troisièmes, le pays de Namur; les derniers, les bords du Rhin. Le nom de Flandre, employé pour la première fois dans la vie de saint Eloi, écrite au septième siècle par saint Ouen, ne désignait alors que le territoire de Bruges, *Municipium Flandrense*, *Municipium Brugense*; deux expressions synonymes en ce tems-là. La Flandre était encore renfermée dans des bornes étroites, sous Charles le Chauve, en 853. Le territoire de Courtrai n'y était pas même compris. Les historiens flamands prétendent que dès le tems de Charlemagne, et long-tems même auparavant, la Flandre était possédée par des seigneurs qui la gouvernaient sous le titre de forestiers, titre qu'on leur donnait à cause des forêts dont il était rempli. Ils décorent successivement de cette qualité Lideric, établi, disent-ils, par Charlemagne, vers l'an 792, Inghelrand, ou Enguerand, son fils, et Odacre, son petit-fils. Mais il n'y a aucune preuve que ces seigneurs (en les supposant des êtres réels) aient gouverné la Flandre, ni même qu'ils y aient habité. Tous les anciens écrivains s'accordent à reconnaître, pour le premier comte de ce pays, Baudouin, qui suit. Le cri de guerre des Flamands fut dans la suite *Arras*.

BAUDOUIN I, DIT BRAS-DE-FER.

L'an 862, Baudouin, surnommé Bras-de-fer, à cause de sa force extraordinaire, fils d'Odacre et arrière-petit-fils, par son père, et Enguerand son aïeul, de Lideric, suivant d'anciennes généalogies qui nous sont à la vérité fort suspectes, enlève Judith, fille du roi Charles le Chauve et veuve d'Etelwolphe, roi d'Angleterre, de concert avec Louis, frère de la princesse. C'était le second amant dans les bras duquel elle passait depuis la mort de son époux. Adhelbald ou Ethelbad, son beau-fils, l'avait déjà prise pour épouse au commencement de son veuvage par un inceste dont son aveugle passion dérobait à

ses yeux l'énormité. Renvoyée depuis en France, soit par ce prince revenu de son égarement, soit après son décès, par son frère Ethelbert qui lui survécut, elle se retira par ordre de son père dans le palais de Senlis. Ce fut là que l'enlèvement se fit. Baudouin l'ayant en son pouvoir, s'enfuit avec elle en Lorraine pour se soustraire au ressentiment de Charles le Chauve. Le monarque, irrité de cet attentat, fit excommunier, la même année, le ravisseur dans un concile tenu à Soissons. Baudouin ne vit point alors de meilleur parti à prendre que d'aller se jeter aux pieds du pape. C'était Nicolas I, dont la sagesse était, pour ceux qui se trouvaient dans la peine, un grand motif de recourir à lui. S'étant rendu à Rome, Baudouin réussit à le mettre dans ses intérêts, en lui exposant que Judith s'étant donnée volontairement à lui, il ne pouvait être qu'injustement accusé du crime de rapt. Le pontife écrivit, le 23 novembre 862, en faveur des deux coupables, au roi et à la reine Hermentrude, et chargea de sa lettre deux légats qu'il envoya pour ce sujet en France. Il revint à la charge l'année suivante par deux autres lettres, l'une au roi, l'autre au concile de Soissons. (Bouq., tom. VII, pag. 391-397.) Elles produisirent leur effet: et sur la fin de la même année, Baudouin épousa Judith à Auxerre, en présence des envoyés de Charles, qui bientôt après lui rendit *suos honores*, comme s'exprime Hincmar, écrivant au pape. (*Ibid.* p. 214.) Mais il ne paraît pas qu'il ait alors rien ajouté à ce qu'avait Baudouin avant d'encourir la disgrâce du roi. C'est ce qu'insinue une lettre du même, écrite au roi l'an 866, par laquelle, en lui rendant grâces d'avoir pardonné à Baudouin, il le prie de consommer cette faveur par des effets marqués de sa libéralité. (*Ibid.* p. 416.)

L'an 879, suivant les Annales de Saint Waast et Ipérius, Baudouin meurt à Arras, quoi qu'il n'en fût pas encore maître. Il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Bertin. L'auteur de la vie de saint Winoc, écrivain du onzième siècle, parle ainsi de Baudouin : *Vir cujus ingenio et militiâ nil in viris clarissimis gloriosius unquam habuit Flandria..... milite enim multo et militiâ de hostibus triumphare non parum erat strenuus.* (*Ibid.* p. 379.) Il laissa deux fils, Baudouin, son successeur, et Raoul, comte de Cambrai, avec une fille, Winidilde, épouse de Wifred le Velu, comte de Barcelonne. « Dans le comté de Baudouin, » ou de Flandre, dit Lambert d'Aschaffembourg (*ad ann.* 1071), » c'est une coutume immémoriale que le père transmette en » héritage son nom et le comté à celui de ses fils qu'il lui plaît » de choisir; et la condition des frères de celui-ci est telle » qu'ils sont réduits à mener une vie obscure en lui demeurant » assujettis, ou à s'expatrier pour aller acquérir de la gloire par » leurs propres exploits, plutôt que de se consoler dans la pa- » resse et l'indigence par le souvenir des beaux faits de leurs » ancêtres. La raison de cet établissement est d'empêcher que, » la province étant divisée en plusieurs portions, la pauvreté ne » ternisse la splendeur de cette illustre famille ». Ce récit de Lambert n'est nullement exact, puisqu'on vient de voir Raoul propriétaire du comté de Cambrai, quoique fils puîné de Baudouin. On verra dans la suite d'autres exemples qui prouvent que la condition des cadets, dans la maison des comtes de Flandre, n'était pas aussi déplorable que Lambert le veut faire entendre.

« Après que Charles le Chauve, roi de France, eut érigé la » Flandre en comté, en faveur du mariage de sa fille Judith » avec Baudouin Bras-de-fer, ce comte, voulant affermir » et donner du lustre à son état, y créa divers officiers héredi- » taires, à guise des rois ses voisins, dont le premier estoit » l'évesque de Tournay, et après luy le prévost de Saint-Donat » de Bruges fut faict héréditaire. Il ordonna de plus douze » pairs des premiers seigneurs de son pays, et les honora tous » du titre de comtes, dont ceux qui avoient séance, à droite » du comte Baudouin, estoient les comtes de Gand, d'Harlebeke, de Therroenne, de Tournay, d'Hesdin et de » Guise; et à gauche les comtes de Blangis, de Bruges, » d'Arras, de Boulogne, de Saint-Pol et de Messines ». (Franc. Vinchant, *Annal. de Hainaut*, pag. 8.) Sans vouloir garantir la haute antiquité qu'on donne ici à cette institution, nous dirons que les pairs de Flandre n'ont pas toujours été les mêmes, et que la pairie a été appliquée tantôt à un fief, tantôt à un autre.

BAUDOUIN II, DIT LE CHAUVE.

879. Baudouin II, dit le Chauve, non qu'il le fût, mais pour faire revivre la mémoire de son aïeul maternel, succéda à Baudouin I, son père, dans le comté de Flandre, à l'exception du comté de Cambrai, qui fut donné, comme on l'a dit, à Raoul, son frère. Toute sa conduite fait voir qu'elle avait l'intérêt pour unique mobile. L'an 892, sur le refus que fait le roi Eudes de lui donner l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, il se révolte contre ce prince, et se tourne du côté de Charles le Simple. Eudes, après l'avoir fait excommunier pour ce sujet par les évêques, suivant les Annales de St.-Waast, se met en marche pour les réduire. Baudouin le prévient les armes à la main, et l'oblige à s'en retourner sans avoir rien fait. Les évêques du concile de Reims écrivent, l'an 893, à Baudouin, pour se plaindre des déprédations qu'il exerçait sur les biens ecclésiastiques, et le menacent d'une nouvelle excommunication. L'an 895, il se réconcilie avec le roi Eudes, et abandonne son rival. Irrités de sa défection, les partisans du roi Charles viennent, l'an 896, faire le dégât sur ses terres. Il use de représailles: mais le comte Raoul son frère est tué par Herbert, comte de Vermandois, comme il revenait du pillage de l'abbaye de Saint-Quentin. Brouillé de nouveau avec Eudes, le comte Baudouin lui enlève, l'an 897, la ville d'Arras et le fort de Saint Waast. L'an 898, après la mort de ce prince, il promet fidélité au roi Charles, parce qu'il ne voit plus de concurrent qui lui dispute la couronne. Mais son caractère était trop violent pour en faire un vassal soumis. Dès l'année suivante, il oblige Charles à reprendre les armes contre lui, et perd le château de Saint-Waast d'Arras, dont le monarque s'empare ainsi que de l'abbaye de ce nom qu'il donne à Foulques, archevêque de Reims. Celui-ci l'échangea presque aussitôt pour l'abbaye de Saint-Médard de Soissons avec le comte Altmar, à qui Charles avait donné le château d'Arras. (Bouquet, tom. VIII, pag. 93.)

Baudouin était l'irréconciliable ennemi de ceux dont les intérêts croisaient les siens. L'an 900, il fait assassiner Foulques, archevêque de Reims, le 17 juin, pour se venger de ce que le roi lui avait ôté l'abbaye de Saint-Waast d'Arras pour la donner à ce prélat. Il exerça deux ans après la même vengeance contre le comte de Vermandois, auteur de la mort de Raoul, son frère. Charles lui ayant retiré, l'an 912, la ville d'Amiens pour la donner au comte Altmar, Baudouin par ressentiment embrasse le parti d'Herbert II, comte de Vermandois, fils de celui qu'il avait fait assassiner, et le plus fatal ennemi du roi Charles. Enfin, l'an 918 (n. st.), le 2 janvier, Baudouin meurt après avoir gouverné la Flandre trente-neuf ans. La chronique de Saint-Bertin met sa mort en 917, parce qu'elle commence l'année au 25 mars. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Bertin, qu'il possédait depuis dix-sept ans; mais sa femme Elstrude, fille d'Alfred, roi d'Angleterre, le fit transporter deux ans après à l'abbaye de Blandigni, ou de Saint-Pierre de Gand, où elle fut elle-même enterrée le 7 juin 929. (Meier.) Il laissa deux fils, Arnoul, son successeur, et Adalolphe, ou Adolphe, comte de Boulogne et de Terrouenne.

L'abbaye de Berg-Saint-Winoc rapporte à Baudouin le Chauve sa fondation. Ce fut aussi lui qui, l'an 903, entourra de murs les villes d'Ypres et de Bruges, et acheva le fort de Saint Omer, commencé par Foulques, archevêque de Reims.

ARNOUL I, DIT LE VIEUX ET LE GRAND, ET BAUDOUIN III, DIT LE JEUNE.

918. ARNOUL I, dit LE VIEUX et LE GRAND, fils de Baudouin le Chauve et d'Elstrude, succède, l'an 918, à son père. L'an 932, il augmenta ses domaines du château d'Arras, dont il se rendit maître par la force des armes. A cette usurpation il ajouta, vers l'an 942, celle du château de Montreuil, qu'il enleva à Herluin II, comte de Ponthieu. Guillaume Longue-épée, duc de Normandie, ayant pris la défense d'Herluin, marche à Montreuil avec un corps de troupes, reprend la place et la remet au légitime propriétaire. Arnoul ne pardonna pas au duc cet acte de justice. L'ayant invité à venir le voir, il le fait assassiner, le 17 décembre 943, près de Pequigni sur la Somme, au sortir de la conférence qu'il avait eue avec lui (1). Cet attentat fut la source de grands malheurs. Le roi Louis d'Outremer en ayant témoigné son indignation, Arnoul tente de lui persuader qu'il n'y a eu aucune part, et lui fait passer dix mille livres d'or pour l'apaiser. Le comte Hugues le Grand parle en sa faveur, et parvient à le réconcilier avec le roi, qu'il accompagna ensuite avec ses troupes dans son expédition de Normandie. Arnoul, ayant répandu la terreur dans le pays par la conquête du château d'Arques qu'il emporta d'assaut, disposa par là les habitants de Rouen à ouvrir leurs portes au roi dès qu'il se presenta. Louis étant maître de la personne du jeune duc Richard, Arnoul veut l'engager à lui faire brûler les jarrets et à charger les Normands d'impôts : conseil affreux que le monarque semble avoir approuvé. Toujours fidèle néanmoins à sa haine, Arnoul, l'an 946, entre dans la ligue du roi de France et du roi de Germanie contre Richard, et vient avec eux faire le siége de Rouen que ce dernier avait recouvré; mais ils échouent dans cette expédition. On accuse Arnoul d'avoir décampé le premier sans mot dire.

Arnoul avait toujours des vues sur le Ponthieu. Ayant échoué, l'an 947, à l'attaque de Montreuil, quoiqu'aidé par le roi de France, il revient l'année suivante devant cette place, l'emporte, et se rend maître ensuite de presque tout le comté; ce qui l'occupa l'espace d'environ trois ans. (Frodoard, *ad an.* 951.) (Voy. *les comtes de Ponthieu.*)

Arnoul reçoit, l'an 953, une visite funeste à laquelle il ne s'attendait pas. Les Hongrois commandés par Bulgion leur roi, étant venus fondre sur la Flandre, pillent le Cambresis, et se retirent avec un immense butin. L'an 958, Arnoul, dans un âge qui demandait du repos, s'associe BAUDOUIN, son fils; mais la petite vérole, suivant la chronique de Saint-Bertin, lui enlève ce collègue le 1 janvier 962 (n. st.). De MATHILDE, son épouse, fille de Conrad le Pacifique, roi d'Arles, suivant la généalogie de saint Arnoul, ou d'Herman Billing, duc de Saxe, selon d'autres écrivains plus anciens, Baudouin laissa un fils nommé Arnoul, qui viendra ci-après, et une fille appelée Berthe, qui donna sa main à Aimar Ier, comte de Genève. Mathilde se remaria à Godefroi, comte de Verdun. Ce qui avait déterminé le comte Arnoul à se donner un collègue, c'était sans doute l'incommodité de la pierre dont il était tourmenté. Les chirurgiens voulurent l'engager à souffrir l'opération de la taille; et comme il la craignait extrêmement, ils la firent en sa présence sur dix-huit personnes attaquées de la même maladie, qui toutes, à l'exception d'une seule, en furent guéries en assez peu de tems. Le comte, malgré ce succès, ne put se résoudre à se faire tailler. Les douleurs à la fin étant devenues excessives, il fit venir saint Gérard, abbé de Brogne, et le pria de demander à Dieu sa guérison. Gerard, après l'avoir efficacement exhorté à réparer le mal qu'il avait fait et à mener une nouvelle vie, célébra la messe devant lui, le communia, et le renvoya guéri. C'est ce qu'atteste l'auteur presque contemporain de la vie de saint Gérard. (Surius, *octobre*, pag. 516, et Bolland. *ad diem 3 octobris*, pag. 316.) Cette anecdote dément ceux de nos historiens modernes qui rapportent au tems de Louis XI la première opération de la taille en France. Arnoul mourut le 27 mars 965 (D. Bouquet), dans la 49e année de son gouvernement et la 92e de son âge. Il fut enterré dans l'abbaye de Blandigni ou de Gand, qu'il avait rétablie. D'ALIX ou ATHELE, fille d'Herbert II, comte de Vermandois, qu'il avait épousée l'an 934, il eut cinq enfants qui moururent tous avant lui, à l'exception d'Elstrude, femme de Sifrid le Danois, comte de Guines. Zélé pour le bon ordre depuis sa conversion, il établit la réforme dans les monastères de ses états, par le ministère de saint Gérard ou Gérand. C'est le plus bel endroit de sa vie, et peut-être le seul qui lui mérita le surnom de Grand qu'il prenait lui-même dans ses diplômes.

(1) Meier dit que cet assassinat fut la suite d'une ligue qu'Arnoul avait faite avec le roi Louis d'Outremer contre le duc de Normandie. Cette ligue était inconnue aux auteurs contemporains, qui ne donnent pas même lieu de la soupçonner. (Voyez-les dans D. Bouquet, t. VIII)

ARNOUL II, DIT LE JEUNE.

965. ARNOUL II, dit LE JEUNE, fils de Baudouin et de Mathilde de Bourgogne, et petit-fils d'Arnoul le Vieux, reconnu souverain de Flandre du vivant et à la demande de son aïeul, lui succéda le 27 mars de l'an 965. Le roi Lothaire, profitant de la minorité d'Arnoul, se jeta sur la Flandre, y fit le dégât, conquit Arras, et reprit Douai qui avait été enlevé par Arnoul le Vieux, au roi Louis d'Outremer. Guillaume, comte de Ponthieu, qui était de cette expédition, non-seulement recouvra tout ce qu'Arnoul I lui avait pris, mais fut mis en possession du Boulonnais par le roi de France. Les tuteurs d'Arnoul ne se trouvant pas en forces pour résister à de si puissants ennemis, appelèrent les Danois à leur secours. (Voy. *les comtes de Ponthieu.*)

L'an 987, sur le refus qu'Arnoul fit de reconnaître Hugues Capet, roi de France, celui-ci porta la guerre en Flandre, s'empara d'une partie du pays, et obligea le comte à se refugier auprès de Richard, duc de Normandie. Le duc reçut généreusement le petit-fils du meurtrier de son père, vint trouver le roi de France, et fit la paix du comte avec lui. L'an 988 (n. st.), le 23 mars, Arnoul meurt dans la vingt-quatrième année d'un gouvernement faible et mou, suivant l'expression d'un ancien auteur. De SUSANNE, fille de Bérenger, roi d'Italie, appelée ROSALIE par l'auteur de la vie de saint Bertulfe, il laissa un fils, qui lui succéda. (Bouquet, tom. X, pag. 165.)

BAUDOUIN IV, DIT LE BARBU.

989. BAUDOUIN IV, surnommé LE BARBU, en latin *honesta barba*, comme il signait lui-même, fils d'Arnoul le Jeune et de Susanne, succéda en bas âge à son père. Un ancien auteur remarque que, pendant sa minorité, ceux qui avaient des domaines en bénéfices du comte Arnoul se les approprièrent et les rendirent héréditaires dans leurs maisons. (Bouquet, t. X, pag. 365.) L'an 1006, Baudouin ayant pour allié entr'autres le comte de Louvain, beau-frère d'Otton, duc de la basse Lorraine, s'empara de Valenciennes sur le comte Arnoul avec lequel il était brouillé depuis long-tems. (Bouquet, tom. X, pag. 196.) Meier ajoute à cette conquête ou usurpation celle du château d'Einham et de plusieurs autres places appartenantes à Godefroi d'Ardennes, duc de la basse Lorraine après Otton. Le roi de Germanie, Henri II, l'ayant fait citer plusieurs fois inutilement à ce sujet, prend les armes contre lui. Le roi de France et Richard, duc de Normandie, s'étant venus joindre à Henri, ils font ensemble le siége de Valenciennes, où ils échouent par la valeur de Baudouin. (D. Bouquet, tom. X, pag. 197, 290, 295, 320.) Le roi de Germanie n'était

pas disposé à demeurer sur ses pertes. Mais Baudouin l'étant venu trouver à Aix-la-Chapelle, fit sa paix avec lui en lui remettant Valenciennes et lui prêtant serment de fidélité. Henri, dans la suite, ayant besoin du secours de Baudouin, lui abandonne Valenciennes à titre de fief avec le château de Gand. A ce don il ajouta encore, l'an 1012, les îles de Walcheren et toute la Zéelande en-deçà de l'Escaut; d'où naquit une longue querelle entre les Flamands et les Hollandais.

L'an 1027, Baudouin, fils de notre comte, qui l'avait marié, l'année précédente, avec Adelaïde, fille du roi Robert, se révolte contre son père, le chasse de ses états, et le contraint d'aller chercher une retraite auprès de Robert, duc de Normandie. Ce prince ayant assemblé des troupes, les amène en Flandre, oblige le fils rebelle à demander grâce à son père, qui était présent, et s'en retourne, l'an 1030, après les avoir réconciliés. (*Will. Gemmet.*) L'an 1036, le comte Baudouin meurt à Gand, le 30 mai, suivant Meier. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Blandigni. Il laissa d'OGIVE, fille de Frédéric, comte de Luxembourg, sa première femme (morte le 21 février 1030), Baudouin, qui suit, et Hermengarde, femme d'Adalbert, comte de Gand. (Duchêne, *Généalog. de la maison de Gand.*, pag. 1112.) ÉLÉONORE, fille de Richard II, duc de Normandie, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfants. Ce prince était grand et bien fait. Il fit environner Lille de murs et de fossés. (Bouquet.) Hériman de Tournai (*De restaur. S. Mart. Tornac.*) nous apprend une anecdote remarquable sur ce prince. Hardouin, évêque de Noyon, ayant fait raser une tour que le roi Robert avait à Noyon, parce que le châtelain, qui en avait la garde, voulait dominer dans la ville, encourut par-là l'indignation du monarque, qui le fit condamner par sa cour au bannissement. L'évêque, pour l'apaiser, eut recours au comte de Flandre, promettant de lui donner en fief, pour trois générations, douze autels qu'il possédait en Flandre. Baudouin réussit en effet à réconcilier Hardouin avec le monarque, et jouit en conséquence des douze autels qu'il sous-inféoda ensuite à ses barons. Ce comte est regardé comme le fondateur du commerce en Flandre. Pour le faciliter, il établit des foires dans plusieurs villes: institution qui fut bientôt imitée par les autres princes de la Belgique.

BAUDOUIN V, DIT DE LILLE ET LE DÉBONNAIRE.

1036. **BAUDOUIN V**, fils de Baudouin le Barbu et d'Ogive de Luxembourg, surnommé DE LILLE à cause des embellissements qu'il fit à cette ville (1), et LE DÉBONNAIRE pour la douceur de son gouvernement, fut investi du comté de Flandre après la mort de son père. L'an 1045, sur le refus que Thierri IV, comte de Hollande, fit de reconnaître sa suzeraineté sur une partie de la Zéelande, il fit une invasion dans la Frise, d'où il revint, disent les chroniques, après avoir triomphé partout. Baudouin n'était pas lui-même vassal plus soumis que le comte de Hollande. L'an 1044, il se ligue avec Geoffroi III, duc de basse Lorraine, contre l'empereur Henri III, et s'empare du pays de Waës, du comté d'Alost et du château de Gand. Il aide Godefroi, l'an 1047, à s'emparer de Nimègue et ensuite de Verdun, dont ils réduisirent en cendres la cathédrale après avoir pillé la ville. (Iperius.) Mais l'empereur ayant amené son armée en Flandre, se fait ouvrir les portes de Lille et s'en retourne. A peine eut-il repris la route de Germanie, qu'ils recommencèrent les hostilités. L'an 1049, l'empereur, accompagné du pape Léon IX et du roi de Danemarck, retourne vers les Pays-Bas avec une nombreuse armée pour châtier les rebelles. Effrayé à son approche, le duc Godefroi va le trouver à Aix-la-Chapelle et fait sa paix avec lui. Baudouin persiste dans sa révolte; mais voyant l'orage près de fondre sur lui, et ne se trouvant pas en état de résister, il a recours à la clémence de l'empereur, et lui donne des otages pour l'assurer de sa soumission. Mais ce ne fut qu'une paix plâtrée. L'an 1053, Baudouin se ligue de nouveau contre l'empereur avec le duc Godefroi. Ils ravagent ensemble les villes situées sur la Moselle. L'empereur entre, l'année suivante, dans la Flandre, où il fait le dégât à son tour et prend la ville de Tournai, où il fait des prisonniers de marque. L'an 1055, Baudouin et Godefroi assiègent dans Anvers, Frédéric, oncle du premier, qui est délivré par les Lorrains. (Sigebert.) La guerre continue; et, l'an 1056, Baudouin, attaqué par l'empereur, le met en fuite, le poursuit et va brûler le palais impérial à Nimègue. Cette expédition fut le terme des hostilités. L'an 1056, traité de paix conclu à Cologne entre le nouveau roi de Germanie, Henri IV, ou plutôt Agnès, sa mère, et le comte de Flandre. Ce dernier y gagna le pays situé entre la Dendre et l'Escaut, c'est-à-dire le comté d'Alost, le château de Gand, avec les quatre districts, et rendit hommage du tout à l'empire. (Meier d'après Iperius.) Ce fut pendant le cours de cette guerre que Baudouin, pour mettre son pays à couvert, fit faire ce fameux canal nommé le *Fossé neuf*, qui sépare aujourd'hui l'Artois de la Flandre. Baudouin, malgré ses fréquents démêlés avec l'empereur, était regardé comme le meilleur prince de son tems. L'an 1060, après la mort de Henri I, roi de France, il fut chargé de la tutelle de Philippe, son fils, et de la régence du royaume. C'est l'opinion générale des historiens. Cependant nous avons une preuve de fait que ce roi commença de régner avec sa mère aussitôt après la mort de son père, dans un de ses diplômes, donné l'an 1061 en faveur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés: *D. verò Henrico obeunte*, y dit ce monarque, *dum ego Philippus, filius ejus, regnum unà cum matre suscepissem.* (Labbe, *Mél. cur.* tom. II, p. 580.) Le roi Philippe assurant que la reine, sa mère, avait pris avec lui les rênes de l'état après avoir perdu son époux, on ne peut récuser ce témoignage. Mais les deux opinions peuvent se concilier en disant que la reine eut d'abord la régence du royaume, et que le comte de Flandre fut sous elle le premier ministre ou le lieutenant-général de l'état; ce qui dura jusqu'à ce que cette princesse, par quelque dégoût dont on ignore la cause, se retira à Senlis, où, bientôt après, elle épousa le comte de Valois. La régence avec la tutelle du jeune monarque passa pour lors au comte de Flandre. La sagesse avec laquelle il s'acquitta de ces emplois lui mérita les applaudissements de tous les ordres de l'état. C'est ce que disent les chroniqueurs de Flandre. Mais la nation française ne lui pardonnera jamais d'avoir trahi son devoir en secondant sous main l'expédition qui mit la couronne d'Angleterre sur la tête du duc de Normandie, son gendre, et en fit, par cet agrandissement de fortune, le plus redoutable et le plus dangereux vassal de la France. Et en effet, il est constaté que Baudouin, après avoir refusé publiquement à la tête du conseil de son pupille les secours que demandait Guillaume le Bâtard, fit faire pour lui des levées non-seulement en Flandre, mais en divers lieux de la France, et qu'il engagea la noblesse à marcher sous les drapeaux de ce conquérant. Guillaume de Malmesburi dit que le duc de Normandie avait envoyé son blanc-seing au comte de Flandre, qui le remplit d'une obligation de trois cents marcs d'argent de rente, que Guillaume contractait envers lui, et moyennant laquelle Baudouin lui fournit de l'argent, des vaisseaux et des hommes. Ce comte ne survécut pas long-tems à la conquête de son gendre, étant mort, le 1er. septembre 1067, à Lille, où il est enterré dans l'église de Saint-Pierre, qu'il avait commencée en 1055 et dotée pour quarante chanoines.

(1) L'origine de cette ville, appelée dans les anciens monuments tantôt *Isla*, tantôt *Illa*, et plus souvent *Insula*, à cause de sa situation dans un terrein marécageux, ne remonte guère au-delà du neuvième siècle. Ce fut Baudouin le Barbu qui commença, ainsi qu'on l'a dit, à l'entourer d'un mur et d'un fossé, qui furent achevés par son successeur.

On lui attribue aussi la construction du château de cette ville. Il est plus certain qu'il fonda celui d'Oudenarde après avoir détruit le fort d'Einham, et conquis le Brabant jusqu'à la Dendre. Adèle, fille de Robert, roi de France, son épouse, et qu'on appelait la comtesse-reine, lui donna au moins trois fils et deux filles. Les fils sont Baudouin, son successeur; Robert, auquel en mourant, ou, selon d'autres, en le mariant, il donna les comtés d'Alost et de Waës avec la Zéelande occidendale, ce qui le fit surnommé le Frison, parce que ces pays faisaient partie de la Frise; et Henri. Les filles sont Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, et Judith, mariée, 1°. à Toston, frère de Harald, compétiteur de Guillaume le Conquérant pour le royaume d'Angleterre; 2°. à Welphe, duc de Bavière, morte le 4 mars 1094. (Bouquet, tom. XI, pag. 176, 234, 644.) Adèle avait apporté en dot à son époux, la ville de Corbie. Devenue veuve, elle se rendit à Rome, où elle reçut le voile de la religion des mains du pape Alexandre II; après quoi, étant revenue en Flandre, elle se retira dans l'abbaye de Messines, qu'elle avait fondée, l'an 1065, au diocèse d'Ipres. Elle y finit ses jours, non l'an 1079, comme le marque Meier, ni l'an 1099, comme le dit Gazet dans son histoire ecclésiastique des Pays-Bas, mais l'an 1071, suivant le nécrologe de la maison.

BAUDOUIN VI, dit DE MONS et LE BON.

1067. Baudouin, fils aîné de Baudouin de Lille et d'Adèle, succède à son père dans les états de Flandre. Il jouissait déjà du Hainaut par son mariage contracté, l'an 1051, avec Richilde, héritière de ce comté, du chef de Rainier V, comte de Hainaut, son père, et veuve d'Herman, comte en Ardennes. Robert, son frère n'étant point satisfait de la part qu'il avait à la succession paternelle, alla chercher fortune sur les côtes maritimes d'Espagne, où il fit de grands ravages et amassa un riche butin; mais les Sarrasins, étant ensuite tombés sur lui, l'obligèrent à s'en retourner en fort mauvais équipage. Il voulut tenter une seconde expédition dans ce pays, et il équipa une flotte dans ce dessein. Mais à peine fut-il en mer, qu'une violente tempête fit périr la plus grande partie de ses vaisseaux. Ces deux expéditions, fondées sur le récit de Lambert d'Aschaffembourg, nous paraissent, il faut l'avouer, un peu tenir du roman, bien qu'adoptées par M. Kluit. (*Cod. Diplom. Holl.*, p. 111, *not.* 3.) Quoi qu'il en soit, Robert, impatient de s'agrandir, se jeta, vers l'an 1062, sur la Hollande, nommée alors la Frise, et gouvernée par la comtesse Gertrude, mère et tutrice de Thierri V. (Voy. *les comtes de Hollande.*) Gertrude, après l'avoir repoussé deux fois, lui offrit sa main pour l'engager à cesser ses hostilités. Baudouin de Lille, père de Robert, ne paraît point avoir pris de part à cette guerre. Le père Daniel, copié par M. Velly, avance, d'après Lambert d'Aschaffembourg, que Robert ayant ensuite tourné ses armes contre Baudouin de Mons, son frère, celui-ci fut défait et tué dans un combat. Il y a là un anachronisme visible. Baudouin de Mons n'était point encore en possession de la Flandre, puisque son père était toujours vivant, et d'ailleurs tous les historiens flamands sont précis et unanimes sur la mort tranquille de Baudouin de Mons, arrivée le 17 juillet 1070 à Oudenarde. Peu de tems auparavant ayant assemblé les grands de ses états, il avait assigné le comté de Flandre à Arnoul, son fils aîné, qui suit, et celui de Hainaut à Baudouin, son second fils, les recommandant l'un et l'autre à Robert, son frère, qui s'engagea par serment à gouverner en bon et fidèle tuteur, ces deux comtés, pendant leur minorité. C'est ce qu'atteste Gilbert de Mons. (Bouquet, tom. XIII, pag. 544.) Mais Hériman de Tournai dit qu'auparavant Baudouin, dans une assemblée tenue à Oudenarde, avait obligé Robert à jurer qu'il n'inquiéterait jamais Arnoul, son neveu, ni les descendants de ce comte, dans la jouissance de la Flandre; après quoi Robert, ajoute-t-il, partit pour la Frise, c'est-à-dire la Hollande. Baudouin avait mérité l'amour de ses sujets par le soin qu'il eut d'entretenir parmi eux une exacte police, et d'assurer par ce moyen leur tranquillité: *Cil quens Bauduins*, dit une ancienne chronique manuscrite, *fu si doubtés que nus ne portoit armes en sa terre par paour d'aultruis ne son huis ne clooit par larrons.* (*Bibl. de Saint-Germain-des-Prés*, n°. 139.) Baudouin de Mons eut sa sépulture dans l'abbaye de Hasnon, qu'il avait rétablie. Il prend le titre de comte palatin dans ses chartes. (*Voy.* les comtes de Hainaut.)

ARNOUL III, dit LE MALHEUREUX.

1070. Arnoul, fils aîné de Baudouin de Mons, né l'an 1054, lui succéda au comté de Flandre. Comme il était mineur, Richilde, sa mère, s'empara de sa tutelle et de la régence. Robert, oncle d'Arnoul, revendiqua ces emplois en vertu du testament de Baudouin, son frère. Mais Richilde l'emporta par la protection de Philippe I, roi de France. Le gouvernement tyrannique de cette princesse, gouvernée elle-même par quelques seigneurs mal-intentionnés, lassa bientôt les Flamands. Les états et les villes résolurent de lui faire des remontrances. Elle reçut à Messines celles que lui présentèrent les députés d'Ipres; mais pour réponse, elle leur fit trancher la tête et à leur suite, au nombre de soixante et dix personnes. Les députés de Gand et de Bruges eussent essuyé le même sort, si le châtelain de Lille ne les eût sauvés dans son château. Ces horreurs engagèrent la noblesse du pays à traiter secrètement, par l'entremise du comte de Guines, avec Robert. Il arrive à Gand, où plusieurs prélats, nobles et députés des villes, lui prêtent serment de fidélité. De là s'étant rendu à Lille, où était Richilde, il l'oblige à gagner en diligence la ville d'Amiens. Abandonnée de la plus grande partie de ses sujets, la comtesse envoie son fils Arnoul à Philippe I, roi de France, pour l'engager à venir à son secours. Philippe, gagné par les promesses que lui fait Arnoul, lui amène un corps de troupes ramassées à la hâte, dit Lambert d'Aschaffembourg. Mathilde, reine d'Angleterre, qui séjournait pour lors en Normandie, lui envoie de son côté un nouveau renfort, sous la conduite de Guillaume Osberne, comte d'Héreford, que Richilde épousa pour se l'attacher plus étroitement. Richilde sut aussi mettre dans ses intérêts divers seigneurs, qui vinrent tous, bien accompagnés, grossir son armée. Avec de si grandes forces, Richilde se croyant sûre de la victoire, marche droit à l'ennemi, campé à Bavinchoven, près de Cassel. Le combat s'engage le jour de la chaire de saint Pierre, 22 février de l'an 1071, et devient, de part et d'autre, également opiniâtre et sanglant. Richilde, qui faisait les fonctions de général à la tête de ses troupes de Hainaut, oblige, après bien des efforts, l'aile gauche de Robert à plier, et fait prisonnier (1) ce prince (*Chron. Turon.*), qui est aussitôt conduit à Saint-Omer par le comte de Boulogne, qui l'avait pris dans sa fuite. (Meier.) Cependant l'aile droite de Robert faisait des merveilles. Le roi de France, qu'elle mit en fuite, se retira promptement à Montreuil. Le jeune Arnoul s'efforça vainement de rétablir le combat. Après avoir eu deux chevaux tués sous lui, ce prince infortuné périt les armes à la main, avec le comte d'Héreford, son beau-père, qui combattait à ses côtés. On prétend que ce fut un de ses chevaliers, nommé Gerbodon, qui lui porta le coup mortel, après l'avoir renversé de cheval. (Meier.) Pour comble de malheur, Richilde tomba entre les mains des ennemis, et fut emmenée à Cassel, où presque aussitôt elle fut échangée avec Robert le Frison (2).

(1) Le P. Daniel et l'abbé Velly nient que Robert ait été fait prisonnier dans cette bataille, sur ce que Lambert d'Aschaffembourg, auteur du tems, ne parle point de cette circonstance.

(2) L'ancienne généalogie latine des comtes de Flandre dit (p. 384) que Robert fut délivré de force par ses gens. Mais il n'y a guère d'ap-

Le roi de France, instruit de cet échange, en fut si indigné, qu'ayant surpris la ville de Saint-Omer, le 6 mars, pendant la nuit, il la pilla, la saccagea, puis la livra aux flammes, après quoi il se retira. C'est ce que raconte de la vengeance de Philippe, le commun des historiens français et flamands. Mais une ancienne chronique manuscrite porte qu'il ne prit et brûla que les faubourgs de Saint-Omer, et qu'ayant mis le siége devant la place, un conseil perfide engagea ce prince à le lever: *Li évesque de Paris*, dit-elle, *qui estoit freres li comte Wistasse de Bouloingne, séjornoit lors à Esperleke. Il envoya à Robert le Frison et li manda que si il voloit li donner la forest d'Esperleke, il feroit le roi lever dou siége et raler en France. Robert li Frison li otroya voulentiers. Donc manda l'Evesque au roi privéement que il estoit truïs se il ne s'en aloit. Li roi, qui cuida que il deist voir, se leva dou siége et s'en ala en France. Robert donna la forest devant dite à l'évesque, et l'évesque la laissa au comte de Bouloingne après son dechief.* (*Bibl. de Saint-Germain-des-Près*, n°. 39.) Arnoul fut inhumé à l'abbaye de Saint-Bertin.

ROBERT I, DIT LE FRISON.

1071. ROBERT I, deuxième fils de Baudouin de Lille, après la victoire remportée sur Richilde et la mort d'Arnoul, son neveu, demeura possesseur de la Flandre. Richilde, femme courageuse, lève de nouvelles troupes pour venger la mort de son fils. Bataille de Broqueroie, à une lieue de Mons, gagnée par Robert sur cette princesse, sur le duc de la basse Lorraine, et d'autres princes qui étaient accourus à sa défense. Le carnage y fut si grand, dit Meier, que le champ de bataille s'appelle encore aujourd'hui *les Hayes de la mort*. Le roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant, avait gratifié Baudouin de Lille, son beau-père, d'une pension annuelle de trois cents marcs d'argent, sous la condition de l'hommage, en reconnaissance des secours qu'il lui avait fournis pour la conquête de l'Angleterre. Cette pension continuée à Baudouin de Mons, fut retirée à Robert le Frison, par le même monarque, en punition de la perfidie qu'il avait exercée envers le comte Arnoul. Mais elle fut rétablie par Guillaume le Roux. (*Willem. Malmesb. de Gestis Regum Angl.*, pag. 159.)

L'an 1074 ou environ, le roi de France lui enleva la ville de Corbie, qui avait autrefois été donnée, comme on l'a dit, en dot à la princesse Adèle, femme de Baudouin V. Robert, l'an 1076, après une bataille perdue contre Baudouin, son neveu, frère d'Arnoul et comte de Hainaut, qui lui disputait aussi la Flandre, s'accommode avec lui. Mais la paix entre eux ne fut point durable. (*Voy.* Baudouin II, *comte de Hainaut.*) La Hollande était cependant entre les mains de Godefroi le Bossu, duc de la basse Lorraine, qui, après avoir aidé Guillaume, évêque d'Utrecht, à l'enlever à Thierri, beau-fils de Robert, se l'était fait céder par ce prelat dans l'impuissance où il etait de la conserver. Robert, pour venger Thierri, dont il était tuteur en même tems que beau-père, fait assassiner Godefroi, le 26 fevrier 1076. (Voy. *les ducs de la basse Lorraine.*)

Canut, roi de Danemarck, méditant une irruption en Angleterre, fait part de son dessein au comte de Flandre, dont il avait épousé la fille. Robert, l'an 1085, lui fournit des secours pour cette expédition, qui n'eut point lieu par les précautions que prit Guillaume le Conquérant pour la prévenir. (*Chron. Anglo-Saxon. apud* Bouquet, tom. XIII, pag. 50.) Robert, l'année suivante, part pour la Terre-Sainte, avec un cortége nombreux de seigneurs flamands, laissant l'administration de ses états à Robert, son fils, qu'il s'était associé peu de tems auparavant. Ipérius dit qu'il se signala en Palestine par de grandes et nombreuses victoires, sans pouvoir néanmoins se rendre maître de la cité sainte, parce que la gloire de cette conquête était réservée à son successeur. Mais comment, après ces exploits, lui permit-on l'entrée libre des lieux saints, comme s'il n'eût eté qu'un simple pèlerin? Ce qui est plus certain, c'est qu'en s'en retournant il eut à Constantinople, l'an 1088, une entrevue avec l'empereur Alexis Comnène, qui lui fit un accueil très-honorable, mais qui n'était pas sans des vues d'intérêt. Ce prince, voyant Robert accompagné d'une florissante noblesse, comprit qu'il était en état de lui fournir du secours contre les Musulmans. Robert, sur la demande qu'Alexis lui en fit, promit de lui envoyer cinq cents cavaliers, et tint parole. Dès l'année suivante, on vit arriver devant Acre, où l'empereur était alors, ce nombre de braves bien montés, qui amenaient encore cent cinquante beaux chevaux, dont le comte lui faisait présent. Ils vendirent aussi à l'empereur ceux qu'ils avaient de trop dans leurs équipages, et furent employés à la défense de Nicomédie et du pays d'alentour, contre les entreprises du sultant de Nicée. (Le Beau, *Hist. du Bas-Emp.*, tom. XVIII, p. 64.) L'an 1091, Robert, au retour de son voyage de Jérusalem, cède à Baudouin, comte de Hainaut, la ville de Douai, avec ses dépendances, au lieu du comté de Flandre tout entier, qu'il avait promis de lui rendre, comme au légitime héritier. Robert meurt, le 4 octobre 1093, à Cassel, suivant les uns, le 13 octobre, au château de Winendal, selon les autres. La chronique d'Egmond dit que son gouvernement dura vingt-trois ans, XXIII *annis dominatur*; ce qui doit s'entendre d'années incomplètes, et confirme la date de l'an 1071, que nous avons donnée pour celle où Robert devint possesseur du comté de Flandre. De GERTRUDE DE SAXE, sa deuxième épouse, veuve de Florent, comte de Hollande (morte en 1113), il eut deux fils, Robert, son successeur, et Philippe, burgrave d'Ipres, qui se tua en tombant d'une fenêtre, l'an 1104, et laissa un fils naturel, nommé Guillaume, dont il sera parlé dans la suite. Robert eut aussi de son mariage trois filles: Alix ou Adèle, femme, 1°. de saint Canut, quatrième du nom, roi de Danemarck; 2°. de Roger, duc de Pouille; Gertrude, mariée, 1°. à Henri III, comte de Louvain; 2°. à Thierri II, duc de Lorraine; et Ogive ou Marie, abbesse de Messines, près d'Ipres. Robert, durant son règne, était dans l'usage de s'emparer de la dépouille des clercs après leur mort. Le concile de Reims, tenu l'an 1093, l'obligea de renoncer à cette usurpation. Vredius a fait graver, d'après une charte de 1072, le sceau de Robert, où l'on voit l'écu de ses armes, qui sont un lion d'or. Mais D. Mabillon (*de Re. Diplôm.*, *liv. II*, *chap.* 18, *pag.* 3), doute de l'authenticité de ce sceau, et les savants diplomatistes d'Allemagne le regardent aujourd'hui comme faux.

ROBERT II, DIT LE JÉROSOLYMITAIN.

1093. ROBERT, fils aîné de Robert le Frison et son successeur était qualifié comte du vivant de son père, avant qu'il ne lui fût associé dans le gouvernement de la Flandre. Ce qui lui donnait alors ce titre, c'était le comté de Bourbourg, dont Robert le Frison l'avait revêtu six ans au moins avant sa mort. Nous en avons la preuve dans une charte de Reinard, premier abbé de Ribemont, en Picardie, datée du 8 janvier 1087 (v. st.), par laquelle il déclare qu'Anselme, seigneur de Ribemont (*de Monte Ribodonis*), fils d'un autre Anselme, s'est dessaisi d'une bergerie (*Berquaria*) du village de Lohn (Loon), dans le comté de Brotburch (Bourbourg), entre les mains du comte Robert, fils d'un comte de même nom, duquel il la tenait en bénéfice (en fief), pour en investir l'abbaye de Ribemont, et lui en accorder la jouissance en franc-aleu. (*Cartul. de Ribemont*, fol. 25.)

La publication de la première croisade, décernée en 1095,

parence que Richilde ait été sitôt remise en liberté, si, pour la racheter, elle n'eût plus alors eu Robert en son pouvoir. Il vaut donc mieux s'en tenir aux récits de Sigebert et d'Albéric de Trois-Fontaines, qui attestent l'échange de Richilde et de Robert.

au concile de Clermont, produisit, comme on sait, une incroyable fermentation en Europe. Jamais on n'a vu d'expédition militaire où l'on se soit enrôlé avec plus d'empressement. Le comte de Flandre y prit parti avec d'autant plus de zèle, qu'il y était excité par une lettre très pressante de l'empereur Alexis Comnène (1). Dans la description que ce prince lui fait de l'état déplorable où les Turcs ont réduit l'empire grec, il dit que ces barbares ont étendu leurs conquêtes, depuis Jerusalem jusqu'à la Propontide, qu'ils croisent continuellement dans cette mer avec deux cents navires, par eux enlevés aux grecs, qu'ils menacent Constantinople, et qu'elle est effectivement près de succomber, si les princes latins ne s'arment pour sa défense. « Je fuis, ajoute-t-il, de ville en ville, et je ne reste » dans chacune que jusqu'à ce que je les voie près d'arriver. » Certes, j'aime beaucoup mieux être soumis à vous autres » Latins, que d'être le jouet des Païens. Accourez donc avant » que Constantinople ne tombe en leur pouvoir, et faites tous » vos efforts pour les prévenir, et vous rendre maîtres, vous-» mêmes, de cette capitale, assurés que vous y trouverez une » ample et incroyable récompense de vos travaux ». Il fait ensuite le détail des principales reliques qui se trouvaient à Constantinople, et des richesses du palais impérial. (Marten. *Thes. Anecd.* tom. I, pag. 267.) C'est ainsi qu'Alexis aiguillonnait la dévotion et la cupidité des princes latins. Robert, l'an 1096, se mit en marche, après avoir établi en Flandre un conseil de régence, à la tête duquel il mit la comtesse sa femme. M. Velly se trompe, en disant qu'il *se défit de ses états* pour fournir aux frais de cette expédition. Il emmena avec lui l'élite de la noblesse flamande; et Eustache, comte de Boulogne, qui avait pris les mêmes engagements, préfera, comme vassal de la France, la compagnie de Robert, à celle de Godefroi de Bouillon, son frère. Arrivés en Vermandois, le comte Hugues le Grand, frère du roi, se mit à leur tête. Plus loin, il se joignirent au duc de Normandie et au comte de Blois, avec lesquels ils prirent, au mois de septembre, leur route par l'Italie, où ils aidèrent Urbain II, à terrasser l'anti-pape Guibert. Mais, plus hardi que le duc de Normandie et le comte de Blois, qui n'osèrent pas se hasarder en mer pendant la mauvaise saison, le comte de Flandre s'embarqua tout de suite pour l'Asie, et fit le trajet, dit Guillaume de Malmesburi, avec plus de bonheur que de prudence. Le comte de Vermandois, qui suivit son exemple, porta la peine de sa témérité, comme on le raconte à son article. Le comte de Flandre s'étant rendu, sans avoir éprouvé d'obstacle, à la cour de l'empereur Alexis, y fut reçu avec les mêmes témoignages d'estime et d'amitié que ce prince lui avait donnés, l'année précédente, dans sa lettre. Mais il refusa constamment de lui faire l'hommage anticipé qu'il demandait pour les conquêtes qu'il ferait en Palestine. Les beaux faits d'armes, par lesquels il se distingua dans ce pays, lui méritèrent le surnom de *Jérusolymitain*, et le firent appeler, par les Musulmans, le fils de Saint-Georges. Il revint en ses états dans l'automne de l'an 1100, après avoir refusé la couronne de Jérusalem, qui lui avait été offerte, au refus du duc de Normandie. Le roi d'Angleterre, comme on l'a vu, payait aux comtes de Flandre, trois cents marcs d'argent de pension annuelle, à titre de fief. Robert, à son retour de la Terre-Sainte, en exigea du roi Henri I, les arrérages d'un ton impérieux qui choqua le monarque, et lui attira un refus. L'ayant depuis regagné par ses soumissions, il obtint que sa pension lui serait non-seulement continuée, mais augmentée même, et portée à quatre cents marcs, par lettres du 17 mai de l'an 1101; moyennant quoi il renouvela son hommage au roi d'Angleterre, sauf la foi qu'il avait promise au roi de France; mais cette foi est bien limitée dans le traité. Il renouvela le même engagement, le 10 mars 1103, avec cette différence, qu'au lieu de cinq cents hommes qu'il devait mener au monarque anglais, en tems de guerre, il s'obligeait à lui en conduire le double. (*Willelm. Malmesb.* liv. 5, pag. 159. Rymer, tom. I, pag. 2.)

Robert avait des vues sur le Cambresis, qu'il entreprit d'effectuer l'année qui suivit son retour. L'empereur Henri IV, apprenant qu'il fait le dégât dans ce pays, et moleste Gaucher, évêque de Cambrai, charge l'évêque de Liége et le comte de Louvain de marcher au secours du prélat, leur promettant de venir les joindre au plutôt. Il tint parole, et l'an 1102, étant arrivé sur les lieux, dans l'automne, il se rend maître de plusieurs châteaux dans l'Ostrevant. Mais voyant que l'hiver approche, et que l'ennemi évite une bataille, il reprend la route de l'Allemagne. (*Chron. de Cambrai*, Bouquet, tom. XIII, pag. 411, 453, 460, 486, 536, 581.) Robert, l'an 1103, étant venu trouver l'empereur à Liége, fait sa paix avec lui, le 29 juin, après lui avoir fait hommage, et s'être réconcilié avec l'évêque Gaucher. (*Ibid.* pag. 263, 453, 487, 717, 728.) Ce prélat ayant été depuis contraint, par les traverses qu'il essuyait, d'abandonner son siége pour se retirer à Liége, l'empereur adjugea, l'an 1105, à Robert, pour sa vie, les revenus de cette ville, et le chargea de mettre en possession du palais épiscopal, Odon, abbé de Saint-Martin de Tournai, que le concile de Reims avait élu et sacré, le 2 juillet 1105, pour remplacer Gaucher. (*Gall. Chr.*, tom. III, col. 26.) « Adont, » dit la chronique de Cambrai, amena li quens Rohers de-» dens Cambray, l'évesque Oedon, et le mit el palais; mais » aultre bénéfice n'ot de tout l'evesquiet que l'ostel, et qu'il » celébroit comme évesque ». Robert regrettait toujours la ville de Douai, que son prédécesseur, Robert le Frison, avait abandonnée, comme on l'a vu, l'an 1091, à Baudoin II, comte de Hainaut. Pour l'obtenir sans violence, il propose, vers le même tems, à Baudoin III, son fils et son successeur, de prendre en mariage une des nièces de safemme (c'était Adelaïde de Savoie, depuis reine de France, épouse de Louis VI); et pour sûreté de sa parole, il exige que le château de Douai lui soit livré. Le comte de Hainaut n'avait pas encore vu la princesse; mais dans la suite, il ne jugea plus à propos de l'épouser, et la ville de Douai fut perdue pour lui. Ce fait est attribué par quelques historiens à Robert le Frison; mais il s'est passé incontestablement entre Robert II et Baudouin III, comme nous le démontrons dans la préface du tom. XIII, des Historiens de France, pag. lvij. Gaucher cependant revendiquait toujours l'évêché de Cambrai contre Odon, protégé par le comte de Flandre. Ayant réussi à mettre dans ses intérêts le nouvel empereur Henri V, il l'engagea à venir, l'an 1107, en Flandre. Son arrivée répandit une telle frayeur dans le pays, que le châtelain et les plus notables de Cambrai prirent la fuite. Mais Robert, loin de suivre leur exemple, se mit en état de faire face à l'empereur. S'étant jeté dans Douai, il vit sans crainte arriver l'empereur devant cette place, à laquelle il livra, le troisième jour (ou selon d'autres, au bout de deux mois), un rude assaut; « et li quens merveilles se défendit, si qu'il y ot » plusieurs des chevaliers occis de la partie l'empereur, et » ainsi laissierent l'assaut. Dont orent consel tout li grant prince » de l'ost, l'empereur ensemble; car ils veoient que riens ne » profitoit, et que pas ne prendroient le castiel, et li disent » qu'il rechupt à amour le comte de Flandre, et il li feroit » hommage et service par sa foi. Lors rechupt li empereur le » comte de Flandre à homme, et furent bon amis ensemble; et » li empereur li donna le castellerie de la cité, et la ville du » Castiel, en Cambresis, seulement à un terme, de si à tant » qu'il euist mis propre évesque à Cambray, qui fust en bonne

(1) Gilbert de Mons et Ipérius se trompent en disant que cette lettre était adressée à Robert le Frison; car elle fut écrite, suivant la remarque de l'éditeur, dans le même tems qu'Alexis envoyait une ambassade au pape Urbain II, pour implorer par son moyen le secours des princes latins. Or, ce fut au concile de Plaisance, tenu l'an 1095, qu'Urbain reçut cette ambassade.

» pais. » (*Chron. de Cambrai.*) Le continuateur de la chronique de Baudri nous apprend que la réconciliation de Robert avec l'empereur se fit à Mayeoce dans les fêtes de Noël.

L'an 1110 ou environ, une grande inondation submerge une partie de la Flandre. Obligés d'aller chercher ailleurs de nouvelles habitations, grand nombre de flamands passent en Angleterre, où le roi leur fait un favorable accueil. Les ayant d'abord placés dans les pays ruinés de la province d'Yorck, il les transplanta ensuite dans les provinces conquises du pays de Galles, aux environs de Ross et de Pembrock. La postérité de ces étrangers, dit Rapin de Thoiras, s'est continuée jusqu'à ce jour dans ces quartiers-là, où l'on s'aperçoit encore, à son langage et à quelques coutumes différentes de celles de ses voisins, qu'elle tire son origine d'un autre pays.

Robert, l'an 1111, épouse la querelle du roi Louis le Gros avec Henri I, roi d'Angleterre, au sujet du château de Gisors, que ce dernier refusait de démolir contre la promesse qu'il en avait faite au roi de France. Après avoir aidé le roi de France à mettre en fuite les Anglais devant Gisors, Robert l'accompagna au siège de la ville de Meaux, dont le comte Thibaut était dans le parti de l'Angleterre. Les habitants font une sortie, et sont repoussés dans leurs murs. Mais tandis que Robert les poursuit, son cheval, abattu d'un coup de lance à la porte de la ville, le froisse en tombant, de manière qu'il en meurt au bout de trois jours. C'est ainsi que Meier, d'après les auteurs flamands, raconte cet événement. Orderic Vital et les auteurs anglais disent au contraire que Robert, fuyant avec les Français devant les troupes du comte de Champagne qui les poursuivaient, tomba de cheval dans un chemin étroit, et fut foulé aux pieds par la cavalerie qui le suivait. Enfin Suge, qui semble plus digne de foi, rapporte que le pont de Meaux, sur lequel Robert combattait, étant effondré, il tomba avec beaucoup d'autres dans la Marne, et se noya. Quoi qu'il en soit, le jour de sa mort est placé, par les uns au 5 octobre, et par les autres au 4 décembre de l'an 1111. Son corps fut porté à Saint-Waast d'Arras, et Louis le Gros accompagna le convoi. De CLÉMENCE, fille de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, et sœur du pape Calliste II, son épouse, Robert laissa un fils, qui lui succéda. Il avait eu de Clémence deux autres fils, Guillaume et Philippe, morts en bas âge avant lui. Cette princesse, après la mort de Robert, se remaria à Godefroi VII, dit le Grand, duc de Lothier. Nous avons deux lettres de saint Anselme à la comtesse Clémence, écrites du vivant de son premier époux, l'une par laquelle il la remercie du bon accueil qu'elle avait fait aux députés qu'il envoyait à Rome lors de leur passage par la Flandre, l'autre pour la féliciter de ce que son époux s'abstenait, conformément à la défense du pape, de donner l'investiture aux abbés de ses états nouvellement élus. Ce prélat écrivit aussi à Robert lui-même pour lui faire compliment sur la conduite qu'il tenait à cet égard. Ce fut Robert qui régla, suivant Iperius, que le prévôt de Saint-Donatien de Bruges serait à perpétuité son archi-chapelain et grand-chancelier de Flandre. Ce règlement est de 1089. (*Miræi, opp*, tome III, page 566.)

BAUDOUIN VII, DIT A LA HACHE ET HAPKIN.

1111. BAUDOUIN VII, fils de Robert II et de Clémence, fut reconnu comte de Flandre après la mort de son père, dans l'assemblée des états du pays, à laquelle présidait le roi Louis le Gros. Il rendit hommage, dans le même tems, au monarque, et reçut ensuite le serment de fidélité des Flamands. Zélé pour la justice, il donna ses soins pour faire exécuter une loi du comte Baudouin V, renouvelée le 7 mai de l'an 1111, par Robert II, son père, contre les voleurs et les assassins. L'impunité dont ils avaient joui jusqu'alors, les avait multipliés au point qu'il n'y avait aucune sûreté en Flandre. La sévérité avec laquelle Baudouin les punit, en purgea le pays et y rétablit l'ordre et la tranquillité. Il fut surnommé *à la Hache*, parce qu'il portait ordinairement cette arme avec lui. On raconte de lui des traits de rigueur qui semblent approcher de la cruauté. Une pauvre femme s'étant venue plaindre à lui d'un chevalier qui lui avait volé deux vaches, Baudouin monte aussitôt à cheval, et, l'ayant atteint, il l'amène, pieds et poings liés, dans Bruges, où il le fait jeter dans une chaudière pleine d'eau bouillante, et destinée pour un faux monnayeur. Dix autres gentilshommes avaient détroussé des marchands qui allaient à la foire de Turholt, près de Bruges. Le comte en étant informé, se met à leur poursuite avec ses gens, et, près de tomber sur eux, les oblige à se réfugier dans une maison isolée, où il les investit. Les parents de ces malheureux étant venu demander grâce pour eux, *donnez-moi le loisir*, dit-il, *de leur parler*. Il entre dans la maison; et adressant la parole aux coupables: *que celui d'entre vous*, leur dit-il, *qui veut avoir la vie sauve, pende au plancher à l'instant ses camarades.* Un de la bande s'étant chargé de ce funeste ministère, le comte, après l'exécution des neuf, lui ordonne de monter sur un banc et de s'attacher lui-même au cou la corde qui avait étranglé les autres. Cela fait, Baudouin renverse le banc d'un coup de pied, et laisse ce misérable ainsi supendu, à deux coudées de terre; après quoi, étant sorti, il dit aux parents: *Vous pouvez entrer présentement et les emmener; mais ayez soin de les avertir de ne plus commettre désormais de semblables désordres dans ma terre;* et tout de suite il remonte à cheval et part. (*Spicil.*, t. XII, p. 380.) Ce fut par de pareils procédés que Baudouin réprima la licence qui régnait avant lui parmi la noblesse de Flandre. Ce comte fut inviolablement attaché aux intérêts du roi Louis le Gros, et le servit avec ardeur contre ses ennemis. Il ne prit pas avec moins de chaleur les intérêts de Guillaume Cliton, son parent, qui s'était retiré auprès de lui, contre Henri I, roi d'Angleterre. Celui-ci ayant menacé Baudouin de le poursuivre jusque dans Bruges, le comte répondit qu'il lui épargnerait la peine du voyage, et qu'il viendrait lui-même bientôt le visiter dans Rouen. Il part en effet à la tête de cinq cents chevaliers, sur la fin d'août 1118, arrive à une des portes de Rouen, et, la trouvant fermée, il y enfonce sa hache pour défier le roi au combat. Henri n'ayant pas jugé à propos de sortir, le comte va faire le siège du château d'Eu. Il y est blessé d'un coup de lance au visage par un gentilhomme nommé Hugues Botterel, et, s'étant fait porter au château d'Aumale, il envenima sa plaie par son intempérance, ou, selon d'autres, son incontinence; de sorte qu'après avoir langui pendant près de dix mois, il mourut, le 17 juin 1119, dans sa trentième année, au château même d'Aumale, suivant Orderic Vital; à Rousselar, si l'on s'en rapporte à l'archidiacre Gauthier, dans la vie de Charles le Bon; à Saint-Bertin, selon Anselme de Gemblours et d'anciens monuments de Saint-Bertin, qui portent même qu'il y passa les dix derniers mois de sa vie dans l'habit et les exercices monastiques, et qu'il y fut enterré. Ce dernier article est certain, et l'on voyait encore la tombe de ce comte du tems de l'abbé Jean d'Ipres, c'est-à-dire au quatorzième siècle. La comtesse Clémence, sa mère, fit part de sa mort au pape Calixte II, qui fit faire pour lui un service au concile de Reims qu'il tint la même année. (*Order. Vital.*) Il avait épousé AGNÈS ou HAVOISE, fille d'Alain Fergent, duc de Bretagne; mais il en fut ensuite séparé par le pape Pascal II, pour cause de parenté, dont le degré se trouve démontré dans une lettre d'Ives de Chartres au légat Conon. Baudouin à la Hache est le premier comte de Flandre qui ait eu un sceau pendant à ses diplômes. Les sceaux de ses prédécesseurs étaient plaqués sur le parchemin. (Vredius.)

CHARLES I, DIT LE BON.

1119. CHARLES I, fils de Canut IV, roi de Danemarck, massacré, l'an 1086, par ses sujets, et d'Adèle, fille de Robert le

Frison, élevé à la cour de son aïeul maternel depuis la mort de son père, et régent de la Flandre pendant l'absence de Baudouin VII, est reconnu comte de ce pays par les états, en vertu du testament de Baudouin. Albéric dit qu'il avait déjà les comtes d'Encre et d'Amiens, que Baudouin lui avait donnés en le mariant (l'an 1118 au plus tard), avec MARGUERITE, fille de Renaud II, comte de Clermont en Beauvaisis. Cela n'est pas exact. Il est vrai que Charles prenait, depuis son mariage, parmi ses titres celui de comte d'Amiens, mais c'était au nom de sa femme qui tenait ce comté d'Adélaïde sa mère. (*Voyez* Renaud II, *comte de Clermont.*) A l'égard d'Encre, Baudouin lui en avait fait présent en 1115, après l'avoir enlevé au comte de Saint-Pol. Pendant la maladie du comte Baudouin, Charles amène des troupes au roi de France, occupé alors à faire la guerre en Normandie; mais après sa mort, Guillaume d'Ipres, bâtard de Philippe, deuxième fils de Robert le Frison, appuyé de Baudouin, comte de Hainaut: de Hugues, comte de Saint-Pol, de Thomas de Couci, de Clémence, veuve de Robert II; de Gauthier, comte d'Hesdin, et d'autres seigneurs, fait de vains efforts pour lui disputer le comté de Flandre. Charles ayant levé promptement une armée, marche aux ennemis, les défait en différentes rencontres, les poursuit jusques dans leurs terres, confisque les seigneuries de quelques-uns, entr'autres le comté d'Hesdin, et les oblige tous à demander la paix. L'an 1124, Charles se disposait encore à venir joindre ce monarque à la tête de dix mille hommes, pour l'aider à chasser les Impériaux de la Champagne, où ils avaient pénétré. Mais comme il était prêt à partir, il apprit leur retraite. Il fut, l'an 1125, du nombre des quatre candidats qui furent proposés pour remplir le trône de Germanie, vacant par la mort de l'empereur Henri V. Le notaire Galbert, dans la vie de Charles, nous apprend même que les princes d'Allemagne lui députèrent le comte de Namur et le chancelier de l'archevêque de Cologne pour lui offrir cette dignité; mais que son conseil, dans la crainte de le perdre, l'engagea à la refuser. C'était, dit un auteur contemporain, la seconde couronne qu'il refusait. L'année précédente, Baudouin II, roi de Jerusalem, ayant été fait prisonnier par les Infidèles, les seigneurs du pays, mécontents de ce prince, l'avaient invité à venir le remplacer. Charles leur avait donné des preuves de sa valeur et de sa piété dans un voyage qu'il avait fait, avant d'être comte, à la Terre-Sainte. Mais il pensait trop noblement pour accepter l'offre qu'ils lui firent. L'an 1125 fut pour la Flandre une année de famine, où Charles fit éclater sa charité. Il accompagna, l'an 1126, le roi Louis le Gros dans son expédition d'Auvergne. Charles fit briller dans son gouvernement toutes les vertus qui font le saint et le héros. Son exactitude à rendre la justice, et la recherche qu'il fit parmi ses sujets de ceux qui étaient nés serfs, irritèrent contre lui plusieurs d'entre ceux-ci. Le prévôt Bertulfe, qui était de ce nombre, s'étant mis à leur tête, ils l'assassinèrent dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, le 2 mars de l'an 1127. Il mourut sans laisser d'enfants de son épouse, qui se remaria depuis à Hugues II, comte de Saint-Pol, et ensuite à Baudouin d'Encre. L'église honore le comte Charles d'un culte public, le jour de sa mort. Le Mire (*Donat. Belg.*, liv. 2, chap. 35), rapporte un diplôme de ce prince, dans lequel on voit qu'à la mort de chacun de ses vassaux, il prenait la première année du revenu de ses fiefs, preuve de l'antiquité de ce droit.

GUILLAUME CLITON, DIT AUSSI LE NORMAND.

1127. GUILLAUME CLITON, né, l'an 1101, de Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, et de Sibylle de Conversano, fut élu comte de Flandre, à la demande du roi Louis le Gros, par les grands du pays (1), et investi dans Arras, le 23 mars 1127, par ce monarque, qui lui retira en même-tems le comté de Vexin, qu'il lui avait donné au mois de janvier précédent. (*Order. Vital.*, liv. 12, pag. 884.) Le premier exercice que Cliton fit de son pouvoir, fut un acte de reconnaissance envers Hélie de Saint-Saëns, son beau-frère et son gouverneur, qui avait sacrifié pour lui sa fortune, aimant mieux s'expatrier et mener une vie errante avec lui, que de le livrer au roi d'Angleterre, son oncle. Cependant Guillaume d'Ipres, aussitôt après la mort du comte Charles, dont il était complice suivant quelques anciens, avait fait revivre ses prétentions sur la Flandre, et s'était emparé de plusieurs places. Le roi de France va le trouver, le 9 avril, à Winendal, pour l'engager à se désister de ses poursuites, et ne peut rien obtenir. (*Galbert. Vit. Car. Boni*, n°. 90.) Mais le monarque étant venu avec Cliton, l'assiéger dans Ipres, le fait prisonnier, le 26 avril, par la connivence des habitants. (*Ibid.*, n°. 121.) Ordéric Vital se trompe, en disant qu'il fut pris au château de Triel, dans le Vexin, par le seul Cliton, et mis sous la garde d'Amauri de Montfort, mais que bientôt après ses amis, l'ayant réconcilié avec son rival, obtinrent sa délivrance. Galbert, témoin oculaire, dit au contraire, dans la vie de Charles le Bon, que Guillaume d'Ipres fut envoyé au château de Lille, d'où il fut transporté, le 8 septembre, au donjon de Bruges, pour y être gardé avec Thibaut Sorel, son frère, qui, six jours après, en fut tiré pour être mis sous la garde d'un chevalier de Gand, nommé Evrard; qu'à l'égard de Guillaume d'Ipres, il fut ramené, le 8 octobre de la même année 1127, au château de Lille; mais qu'au mois de mars suivant, ayant fait la paix avec Cliton, il fut élargi sous promessse de défendre ses intérêts contre les Flamands révoltés, promesse qu'il ne tint pas. (Bouquet, tom. XIII, pag. 377, 378.) Guillaume Cliton eut encore pour concurrents Arnoul de Danemarck; Baudouin, comte de Hainaut, issu par mâles des comtes de Flandre; Etienne, comte de Boulogne, qui descendait par son aïeule du comte Baudouin le Débonnaire; et Thierri d'Alsace, petit-fils par sa mère de Robert le Frison. Le premier de ces quatre autres rivaux, tous excités par le roi d'Angleterre, ayant été forcé, le 21 mars 1128, dans Saint-Omer, où il s'était renfermé, fut obligé de subir les conditions que lui imposa le vainqueur, et s'en retourna en Danemarck sur le même vaisseau qui l'avait amené. Baudouin et Etienne se liguèrent ensemble, et attirèrent dans leur parti Godefroi, comte de Louvain, et Thomas de Marle. Mais leurs efforts se bornèrent à des ravages qui les rendirent odieux aux Flamands. Thierri d'Alsace sut mieux se ménager l'affection de ceux sur lesquels il voulait dominer. La hauteur et la dureté de Cliton, à l'égard de ses nouveaux sujets, ajoutèrent un nouveau poids aux prétentions de cet émule, qui d'ailleurs était aussi protégé par le roi d'Angleterre. L'an 1128, plusieurs villes de Flandre se déclarent ouvertement en faveur de Thierri. Cliton, l'ayant défait en bataille rangée, 21 juin, dans la plaine de Hackespol ou de Tiled, le poursuit, et pendant six jours leurs troupes escarmouchent près d'Orramp. (Bouquet, tom. XIII, pag. 388, 389) Thierri s'étant réfugié dans Alost, y est assiégé, le 12 juillet, par Godefroi, duc de la Basse-Lorraine, que Cliton avait su mettre dans ses intérêts, et auquel il vint se joindre avec quatre cents chevaliers. Mais, le 27 du même mois, Cliton reçoit devant cette place une blessure, dont il meurt le même jour, et non pas cinq jours après. Il fut inhumé à Saint-Bertin. Ce prince, élevé à la cour de Foulques le Jeune, comte d'Anjou, avait épousé, ou plutôt fiancé, l'an 1122 ou 1123, SIBYLLE, sa seconde fille. Le roi d'Angleterre le traversa encore dans cette rencontre, en faisant opposition à ce mariage pour cause de parenté. Enfin il épousa, au mois de janvier 1127, JEANNE, fille de Rainier, marquis de Montferrat, et sœur utérine d'Adélaïde, femme du roi Louis le Gros, qui lui avait donné

(1) Duchêne, dans ses additions à l'histoire de Béthune, page 393, donne une charte par laquelle on voit que les grands de Flandre, après avoir reçu les ordres de Louis le Gros, avaient élu pour leur comte Guillaume de Normandie. Il n'était pas cependant le plus proche héritier de Charles de Danemarck. C'était Thierri d'Alsace.

pour dot le comté de Mantes. Il ne paraît pas qu'il en ait eu des enfants. (*Voy.* Robert II, *duc de Normandie*, et Foulques le Jeune, *comte d'Anjou.*)

THIERRI D'ALSACE.

1128. **Thierri**, seigneur de Bitche, fils de Thierri II, duc de Lorraine, et de Gertrude, fille de Robert le Frison, né vers l'an 1100, suivant Lambert Waterlos, écrivain flamand, fut inauguré, sans opposition, comte de Flandre, dans les principales villes de ce pays, après la mort de Guillaume Cliton. Dès qu'il se vit en paisible possession, il alla trouver successivement le roi de France et le roi d'Angleterre pour leur faire hommage des tiefs qu'il tenait d'eux. (Galbert, n°. 191.) L'an 1137, un terrible désastre désola la Flandre et l'Angleterre. C'est ainsi qu'il est décrit par René Macé, religieux de Vendôme au XVIe. siècle :

> Au tems piteux dans lequel décéda
> Louis le Gros, la mer tant excéda
> En ses bords, qu'au pas d'Aogleterre
> Elle engloutit grant part de ferme terre,
> Et maints gros bourgs en Flandre ruina.

Ipérius met cette inondation *en l'année que mourut Henri I, roi d'Angleterre*, c'est à-dire en 1135. Thierri, l'an 1140, se vit attaqué par le roi Etienne, successeur de Henri, Baudouin, comte de Hainaut, et Hugues, comte de Saint-Pol, confédérés, pour le déposséder et mettre en sa place Guillaume d'Ipres, qui, après la mort de Cliton, s'était rendu maître de l'Ecluse. Thierri fit tête à cette ligue, ravagea les terres de Hainaut et de Saint-Pol, et contraignit Guillaume d'Ipres de vider la Flandre (1). Le roi Etienne ouvrit à celui-ci un asile en Angleterre, où il servit avantageusement ce monarque dans ses guerres contre l'impératrice Mathilde et son fils. Thierri fit quatre fois le voyage de la Terre-Sainte; savoir, en 1138, 1147, 1157 et 1163. Le second voyage de Thierri, en Palestine, fut plus funeste qu'utile aux affaires de la croisade. Etant au siége de Damas, comme il voyait la place sur le point d'être emportée d'assaut, il pria le roi de Jerusalem de vouloir bien lui en accorder la souveraineté. Cette demande souleva les chrétiens de Syrie. Ils engagèrent les croisés à changer leur plan d'attaque, et par-là ils firent manquer l'entreprise. Prêt à retourner pour la troisième fois à la Terre-Sainte, Thierri associa au gouvernement Philippe, son fils, quoiqu'il n'eût pas encore quinze ans. Le jeune prince, l'an 1157, peu de jours après le départ de son père, marcha contre Simon, seigneur d'Oisi, qui refusait de reconnaître le comte de Flandre pour son suzerain. Il attaqua la tour l'Inchi, appartenante à ce rebelle, et s'en rendit maître, le 29 août, après neuf jours de siége. L'année suivante, au mois de mai, Philippe va mettre le siége devant le château d'Oisi. Mais s'étant posté dans un terrein marécageux, les pluies, dont son camp fut inondé, l'obligèrent à se retirer. (*Lambert Waterlos, Chron.*) L'an 1163, Thierri, avant son quatrième voyage d'outre-mer, renouvela, par acte du 19 mars passé à Douvres, le traité, par lequel le comte Robert le Jérosolymitain, s'était reconnu, l'an 1101, vassal du roi d'Angleterre, moyennant une pension de 400 marcs d'argent. (Rymer.) Thierri, de retour l'an 1159, après avoir rendu le roi de Jérusalem maître de Césarée, et signalé sa valeur en ce pays par d'autres exploits, prend un nouveau sceau sur lequel il paraissait la tête couronnée de lauriers, et au revers était un arbrisseau chargé de dates. Mais, au bout de quelques mois, dégoûté du monde, il se retira, dit-on, dans l'abbaye de Waten, au diocèse de Saint-Omer, laissant les rênes du gouvernement à Philippe son fils, sans néanmoins abdiquer. Celui-ci, s'étant rendu aux fêtes de Noël 1165, auprès de l'empereur Frédéric à Aix-la-Chapelle, reçut de lui l'investiture de la ville de Cambrai. (Meier.)

Philippe s'étant brouillé avec Florent III, comte de Hollande, porte la guerre, en 1165, chez ce prince, et le fait prisonnier. Dans cette guerre, où Philippe fut secouru par le duc de Brabant et le comte de Boulogne, Florent perdit la partie de la Zélande, comprise entre l'Escaut et Héedensée, qu'il tenait en fief de la Flandre. (M. Kluit, tom. I, part. 2, pag. 203.) Philippe, l'an 1167, se rendit médiateur entre l'archevêque de Reims, Henri de France, et les citoyens de cette ville qui se plaignaient des entreprises de ce prélat sur leurs priviléges. (*Lambert Waterlos.*) L'an 1168 (n. st.), le comte Thierri, devenu aveugle depuis quelque tems, meurt vers l'Epiphanie à Gravelines, suivant le garant qu'on vient de citer, écrivain flamand et contemporain, dans la soixante-neuvième année de son âge. Ipérius place deux ans plus tard cet événement. Le corps de Thierri fut rapporté à Waten pour y être inhumé. Il avait eu pour première femme Swanechilde, que les modernes confondent mal-à-propos, suivant Ducange, avec Marguerite, veuve de Charles le Bon, mais dont on ignore l'extraction. De ce mariage sortit une fille nommée Laurence ou Laurette, alliée, 1°. à Ivain, comte d'Alost; 2°. à Raoul le Vaillant, comte de Vermandois; 3°. à Henri III, comte de Limbourg; 4°. à Henri, comte de Namur. Thierri épousa en secondes noces, l'an 1134 ou l'année suivante (et non pas 1139), Sibylle, nommée aussi Mabirie dans la chronique de Normandie, fille de Foulques V, comte d'Anjou, puis roi de Jérusalem, la même que Guillaume Cliton, après l'avoir fiancée, comme on l'a dit ci-devant, fut obligé d'abandonner. Thierri laissa d'elle Philippe, son successeur; Mathieu, comte de Boulogne; Pierre, d'abord clerc, élu, l'an 1167, évêque de Cambrai, puis époux de Mahaut, comtesse de Nevers, mort, suivant Robert du Mont, en 1177 : et quatre filles; Gertrude, mariée, 1°. à Humbert III, comte de Savoie; 2°. après avoir été séparée de cet époux, à Hugues IV, sire d'Oisi, dont ayant été pareillement séparée, elle se fit religieuse à Messines; Marguerite, femme de Raoul, comte de Vermandois, dit le Lépreux, puis de Baudouin V, comte de Hainaut; N., religieuse de Fontevrault; et Elisabeth, abbesse de Messines, suivant Meier, en 1199. A ces enfants légitimes, Duchêne ajoute (*maison de Bethune*, *pr.* pag. 40), un bâtard nommé Conon, et Meier y joint un autre fils naturel nommé Gérard, prévôt de Saint-Donatien à Bruges, et chancelier de Flandre, mort le 23 janvier 1206. Thierri d'Alsace fut un prince recommandable par sa valeur, sa sagesse et sa bonté. Avant d'entreprendre son quatrième voyage de la Terre-Sainte, il fit enfermer de murs le bourg de Saint-Willebrord, et creuser un canal pour lui servir de port, d'où lui est venu le nom de Nieuport. Le port de Gravelines fut entrepris, ou plutôt réparé et agrandi par ses ordres dans le même tems. Sibylle, seconde femme de Thierri, l'ayant accompagné dans son troisième voyage de la Terre-Sainte, obtint de lui, non sans peine, la permission de s'y consacrer au service des pauvres dans l'hôpital de Saint-Jean, desservi par des religieuses de l'ordre de Saint-Lazare, dont elle devint abbesse. (Ipérius.) Lambert Waterlos met sa mort en 1163, et l'*Auc-*

(1) Guillaume étant passé, comme on l'a dit, en Angleterre, s'attacha au roi Etienne qu'il servit avec autant de succès que de valeur. Ce prince ayant été pris, l'an 1141, à la bataille de l'Etendard, Guillaume se mit à la tête de ses troupes, et dans une seconde bataille, donnée la même année, fit prisonnier à son tour le comte de Glocester, frere de l'impératrice Mathilde; ce qui procura la délivrance d'Etienne par l'échange qu'on fit des deux captifs. Etienne reconnut cet important service par le don qu'il fit à Guillaume du comté de Kent. Mais quelques années apres ce dernier perdit la vue; affliction qui lui devint salutaire par les retours qu'elle lui fit faire sur lui-même. Guillaume n'en fut pas quitte pour cette épreuve. Après la mort d'Etienne, son successeur, Henri II ayant chassé d'Angleterre tous les flamands, Guillaume fut obligé de retourner en Flandre. Il y passa dix années dans les bonnes œuvres, et mourut, l'an 1164, en son château de Loo ou Los, entre Furnes et Dixmude. (Bouquet, t. XIII, pp. 89, 122, 413, 468, 470, 471, 511.)

tarium Aquicinct. en 1167. C'était une femme courageuse. Le trait suivant en fournit la preuve. L'an 1148, après le départ de son mari pour la Terre-Sainte, tandis qu'elle est en couches, le comte de Hainaut, au mépris de la paix qu'il avait faite avec Thierri, se jette tout-à-coup sur la Flandre, où il répand la désolation. Indignée de cette perfidie, la comtesse Sibylle, aussitôt qu'elle est relevée, se met à la tête de ses troupes, chasse de la Flandre le comte de Hainaut, le poursuit dans son pays, et lui rend au double le mal qu'il lui avait fait; après quoi elle revient triomphante d'un ennemi qu'elle avait couvert de confusion. (Waterlus.)

PHILIPPE D'ALSACE.

1168. **Philippe**, fils de Thierri d'Alsace et de Sibylle d'Anjou, né vers 1143, associé, comme on l'a dit, au gouvernement de Flandre, dès l'an 1157, comte d'Amiens et de Vermandois, en vertu de son mariage contracté, l'an 1155 (suivant Meier), à Beauvais, avec **Isabelle**, sœur et héritière du comte Raoul le Lépreux, succéda à son père l'an 1168. La même année, le mardi après le dimanche *reminiscere*, 27 février il termina, par un traité de paix conclu à Bruges, la longue guerre que la concurrence du commerce des Flamands et des Hollandais avait fait naître entre lui et Florent, comte de Hollande. Les médiateurs de cette paix furent Mathieu, comte de Boulogne, frère de Philippe, le comte de Gueldre et le comte de Clèves. Florent reconnaît dans l'acte, que c'est par sa faute que cette guerre s'est élevée, *ex culpa Florentii comitis Hollandiæ ortu est discordia*, et il se soumet en conséquence à plusieurs conditions dures, que le comte de Flandre lui impose pour faire lever la confiscation que Philippe avait faite de la Zélande occidentale, comme suzerain, par le jugement de ses barons. Philippe était ami de saint Thomas de Cantorberi. Il lui donna, l'an 1170, une dernière preuve de son attachement, suivant Ipérius, en l'accompagnant à son retour en Angleterre.

L'an 1172, le comte de Flandre fait un voyage à Saint-Jacques, et à son retour, il s'entremet avec succès pour faire la paix entre le roi de France et Henri, roi d'Angleterre. (Bouq. t. XIII, p. 212.) Philippe, cependant, se déclara, l'an 1173, pour le jeune Henri, révolté contre son père. Mathieu, comte de Boulogne et frère de Philippe, étant entré dans le même parti, ils vont ensemble avec leurs troupes assiéger le château d'Aumale, qu'ils prennent avec le seigneur du lieu, qui s'entendait avec eux; puis, ayant joint le fils rebelle, ils l'accompagnent au siége de Driencourt dont ils se rendent maîtres par trahison. Mathieu, peu de jours après, périt d'un coup de flèche qui lui fut tiré sur la route d'Arques. L'an 1174, le comte Philippe étant à Paris, jure sur les saintes reliques, en présence du roi de France et de sa cour, que dans la quinzaine après la Saint-Jean prochaine, il ira faire une descente en Angleterre, et soumettre ce royaume au jeune Henri. Ce prince, comptant sur cette promesse, s'avance, le 4 juin, jusqu'au port de Witsand, d'où il dépêche en Angleterre, Raoul de la Haye, avec des troupes. De son côté, le comte de Flandre fait embarquer trois cent dix-huit chevaliers d'élite, sous la conduite de Hugues du Puiset, comte de Bar-sur-Seine, lesquels, ayant débarqué le 14 juin au port d'Airewell, prennent et pillent Norwich le 18 du même mois. Mais le vieux Henri, ayant repassé promptement la mer, les contraint de s'en retourner après un rude échec qu'ils reçurent à Saint-Edmond. Le monarque victorieux revient en Normandie pour secourir la ville de Rouen, dont le roi de France, le jeune Henri et le comte de Flandre, avaient commencé le siége le 22 juillet. Son arrivée releva le courage des assiégés. Les sorties heureuses qu'il fit sur les assiégeants, et la disette qu'il mit dans leur camp par l'enlèvement de leurs convois, procurèrent, le 14 août, la délivrance de la place. (*Radulfus de Diceto.*) Philippe, comme on l'a déjà dit, avait un frère nommé Pierre, qui, dès son enfance destiné à la cléricature, fut élu, l'an 1167, évêque de Cambrai. Mais Philippe, se voyant sans enfants, engagea son frère à quitter le clergé, et l'arma lui-même chevalier en 1174. Robert, chartrain de naissance, prevôt de la collégiale d'Aire et chancelier de Philippe, dont il était le bras droit, suivant l'expression de Raoul *de Diceto*, homme d'ailleurs ambitieux et simoniaque, parvint, par ses intrigues, à se faire substituer à Pierre, par le clergé de Cambrai. Il était pourvu de l'évêché d'Arras depuis 1173, sans qu'il se fût mis en peine de prendre possession de son église, vivant dans le luxe et la dissipation; ce qui lui attira, de la part du fameux Pierre de Blois, une lettre de reproches sur sa conduite et ce délai. (C'est la quarante-deuxième des lettres de cet auteur.) De plus, il vivait alors dans une inimitié mortelle avec Jacques d'Avênes, l'un des plus puissants seigneurs de Hainaut. Ayant obtenu du comte de Hainaut un sauf-conduit pour traverser son pays, il se hasarda de partir pour se rendre à une terre de son évêché située en Brabant, sous la conduite de Louis de France. Mais Jacques d'Avênes, son ennemi, lui ayant dressé une embuscade sur la route, le fit tuer par ses gens, le 4 octobre de la même année, sur le pont de Condé. Les comtes de Flandre et de Hainaut, également irrités de ce meurtre, se mirent en devoir d'en tirer vengeance. Le premier se jeta à main armée sur Guise et sur tout ce qui appartenait à Jacques d'Avênes dans le Vermandois; le second lui enleva Condé. Mais il trouva moyen de faire la paix avec eux, et vint à bout aussi d'obtenir son absolution de l'archevêque de Reims, en se purgeant tellement quellement, dit Meier, du crime dont il était accusé.

Le comte de Flandre ayant assisté, l'an 1174, à la conférence, où le jeune Henri fit la paix avec son père, en présence du roi de France et d'un grand nombre de seigneurs et de prélats, eut la générosité de renoncer aux conquêtes qu'il avait faites pendant la guerre. L'année suivante, après avoir pris la croix le vendredi-saint, étant revenu trouver les rois d'Angleterre père et fils, à Caen, le mardi *post Pascha clausum* (22 avril), il remet au jeune prince le traité qu'ils avaient fait ensemble, le déclarant libre des engagements qu'il avait pris avec lui, et se rend leur vassal moyennant une pension de mille marcs d'argent. (*Jean Bromton.*) De retour en Flandre, il surprend à Saint-Omer, Gauthier des Fontaines, gentilhomme flamand, dans l'appartement de la comtesse sa femme, et l'accuse d'avoir eu commerce avec elle. Gauthier le nie, et s'offre de prouver son innocence de telle manière qu'on voudra. Le comte, sans l'écouter, le fait saisir par ses gens, et après une rude fustigation qu'il lui fit essuyer, il le fit pendre par les pieds dans un cloaque infect, où il expira le 11 août. C'est ainsi que Benoît de Péterborough et Roger de Hoveden, racontent le supplice de Gauthier. Raoul *de Diceto* dit qu'il fut assommé à coup de massue, et ensuite, pendu par les pieds aux fourches patibulaires. Les fils, les parents et les amis de ce malheureux, ayant pris les armes pour venger sa mort, obligèrent le comte à leur faire satisfaction, en réhabilitant sa mémoire. Philippe, l'an 1176, se dispose à partir pour la Terre Sainte, dans l'espérance, dit Benoît de Peterborough, de succéder à Baudouin IV, roi de Jérusalem, dont les infirmités semblaient annoncer une mort prochaine. Mais, avant d'entreprendre ce voyage, il se rend, vers la mi-janvier 1177, au tombeau de saint Thomas de Cantorberi, où le roi d'Angleterre l'étant venu trouver, lui dnnna cinq cents marcs d'argent pour les frais de son expédition, sous la promesse que le comte lui fit de ne point marier ses deux nièces, filles de Mathieu, comte de Boulogne, sans son consentement : promesse qu'il ne tint pas, comme la suite le fit voir. (Voyez *les comtes de Boulogne.*) S'étant rembarqué pour la Flandre, il y attendit la fin de la quinzaine de Pâques, après quoi il se mit en route pour la Palestine, avec un nombreux cortège, dont Guillaume de Mandeville, depuis comte d'Aumale, faisait partie. Il aborda, suivant Guillaume de Tyr (l. 21,

p. 1005), vers le 1er. août, au port d'Acre. Le roi Baudouin, informé de son arrivée, envoya au devant de lui des seigneurs qui l'amenèrent à Jérusalem. L'intention de ce monarque, dont les infirmités augmentaient de jour en jour, était, après en avoir conféré avec les grands, ecclésiastiques et laïques, de lui confier l'administration du royaume. Le comte, sur la proposition qui lui en fut faite, répondit qu'il n'était pas venu à la Terre-Sainte pour y exercer aucun commandement, mais pour s'y livrer au service de la religion; que loin de vouloir accepter une administration qui le fixerait en Palestine, son intention était de pouvoir librement s'en retourner lorsque ses affaires le rappelleraient en Flandre; et qu'ainsi, le roi pouvait disposer de la régence en faveur de tel autre que bon lui semblerait. Baudouin le fit prier ensuite d'accepter au moins le commandement de l'armée qu'il était prêt à faire marcher en Egypte. Philippe s'en excusa de même. On le fit enfin consentir à passer dans la principauté d'Antioche, où s'étant joint au prince Boémond et au comte de Tripoli, il forma le siége de Harenc, à la demande de ce dernier. Mais, au lieu de presser vigoureusement l'exécution de cette entreprise, les princes et les autres chefs de l'armée passaient leur tems à se divertir, faisant de fréquents voyages à Antioche, par l'attrait du plaisir. Il arriva de là qu'au bout de six mois on fut obligé de lever honteusement le siége. Le comte de Flandre s'étant rendu ensuite à Jérusalem, y célébra la fête de Pâques, après quoi il alla joindre les vaisseaux qu'il avait fait équiper au port de Laodicée pour son retour, ne laissant nullement sa mémoire en bénédiction dans le pays, dit Guillaume de Tyr: *In nulla re relinquens post se in benedictione memoriam.* De retour chez lui au mois d'octobre 1178, il châtia rudement les villes de Saint-Quentin et de Péronne, qui s'étaient révoltées pendant son absence. Il ôta le droit de commune à la ville d'Hesdin, qui était dans le même cas, et le transporta à celle d'Aire. (*Chr. Andr.*) L'an 1179, après avoir accompagné le roi Louis le Jeune au tombeau de saint Thomas de Cantorberi, il assista, le 1er. novembre, au sacre du jeune roi Philippe Auguste, son filleul (1), où il eut l'honneur, dit Raoul *de Diceto*, de porter l'épée royale devant sa majesté par le droit qu'il tenait de son père, et de servir les mets au festin royal par le droit que lui avait apporté sa femme: *Philippus itaque rex in coronatione sua, tam in gladio præferendo, quàm in regiis dapibus apponendis, Philippum Flandriæ Comitem privilegiatum habuit ministerialem, utentem duplici jure, paterno videlicet et uxorio.* L'année suivante, il devint régent du royaume en vertu du testament du roi Louis le Jeune. La reine-mère, appuyée des princes de Champagne, lui disputa ce titre. Mais le comte l'emporta par le crédit de la jeune reine sa nièce, et la mère du roi se retira de la cour. Ce triomphe du comte ne fut pas néanmoins de longue durée. Le roi d'Angleterre ayant eu, le 27 avril 1181, une entrevue avec le monarque français, au gué de Saint-Remi, près de Nonancourt, il y fut arrêté que la reine-mère retournerait à la cour avec titre de tutrice de son fils, et que le comte garderait celui de régent. Ce dernier commença dès-lors à décheoir dans l'esprit du roi, par les insinuations du comte de Clermont et du sire de Couci, qui vinrent bientôt à bout de le faire éloigner de la cour. L'an 1182 (n. st.), il perd sa femme Isabelle, morte sans enfans, le 26 mars, et prétend conserver les comtés d'Amiens et de Vermandois, en vertu d'une donation qu'elle lui avait faite. Philippe Auguste, excité de nouveau par sa mère, ainsi que par le comte de Clermont et le sire de Couci, dont le comte Philippe avait ravagé les terres, répète ces deux comtés à titre de suzerain, comme fief vacants par défaut d'hoirs en ligne directe, et comme cessionnaire d'Isabelle. Le comte de Flandre allègue de son côté qu'il en avait joui sans opposition du vivant du feu roi. Ne pouvant s'accorder, on en vint aux armes. Les Flamands prennent chaudement la défense de leur comte, et lui fournissent une armée nombreuse, avec laquelle il vient d'abord se présenter devant Corbie. Il emporte d'assaut le faubourg; mais, n'ayant pu se rendre maître de la ville, il s'avance jusqu'à Bétisi, entre Senlis et Compiègne, dont il fait le siége. Le roi vient à sa poursuite, et l'oblige à rebrousser chemin. Dans le dessein de conquérir l'Amiénois, Philippe Auguste assiége le château de Boves, place forte à une lieue et demie d'Amiens. Le seigneur de Boves, s'y étant renfermé, se défend avec valeur, et donne le tems au comte de Flandre de venir à son secours. Philippe d'Alsace n'y manqua pas. Déjà les assiégeants étaient au pied du donjon lorsqu'il parut. Il envoie aussitôt défier le roi à la bataille. Le cardinal de Champagne empêche le monarque de répondre sur-le-champ à ce défi. Il ménage une trève pendant laquelle il négocie, et obtient que le comte viendra faire ses soumissions au roi, et lui remettra le Vermandois avec l'Amiénois et le pays de Santerre, à l'exception de Péronne et de Saint-Quentin, qui lui seront laissés pour sa vie. La paix est faite à ces conditions, et confirmée, le 10 mars 1186, entre Senlis et Crépi. C'est ainsi que Guillaume le Breton et un anonyme, racontent cette expédition. Les autres historiens ne s'accordent pas avec eux sur l'année où se fit la paix. (*Voyez* Eléonore, *comtesse de Valois.*) Nous ne devons point omettre que dans cette guerre, le comte de Flandre eut pour alliés le duc de Bourgogne et les comtes de Champagne et de Blois. C'est ce qu'on apprend d'une note qui se lit à la fin d'un manuscrit de l'histoire scholastique de Pierre Comestor, conservé dans l'abbaye d'Arouaise: *Annoverbi incarnati* MCLXXXIII, porte-t-elle, *scriptus est liber iste a Johanne Monoculo, quo rex Francorum Philippus filius Ludovici regis passus est horribilem guerram a comite Flandrensi Ph. et comite Theobaldo et comitissa Campaniensi et duce Burgundiæ et Stephano comite Blesensi.* (Martenne, 2e. *Voy. litt.*, p. 61.)

L'an 1184, le comte de Flandre envoie demander en mariage THÉRÈSE (nommée depuis MATHILDE), fille d'Alfonse, roi de Portugal, qui lui est accordée sans difficulté. (Gilbert de Mons.) La princesse s'étant embarquée pour venir en Flandre, est surprise dans le trajet par des pirates normands qui lui enlèvent tous ses joyaux. Philippe, à cette nouvelle, suivant un moderne, envoie contre ces brigands une flotte, qui les prend et les emmène en Flandre. Le comte les fait pendre au nombre de quatre-vingts. (*Abr. Chr. de l'Hist. de Fland.*) Au mois d'août de la même année, il célèbre ses noces à Bruges avec une magnificence royale. (Meier.) Benoît de Peterborough met ce mariage en 1183, et dit qu'il fut célébré à Poix, en Picardie: deux points sur lesquels il est contredit par les historiens flamands.

C'était, sans la participation du roi des Romains, Henri, fils de l'empereur Frédéric, que le comte de Flandre avait fait la paix avec le roi de France. Henri, lorsqu'elle se conclut, était sur le point d'amener un secours considérable au comte. Celui-ci, l'étant venu trouver en Allemagne, lui fit ses excuses, et lui fournit en même tems une nouvelle matière d'exercer sa haine contre Philippe Auguste,

(1) C'est Guillaume le Breton, auteur contemporain, qui atteste que le comte de Flandre fut le parrain de Philippe Auguste, et lui donna son nom. (*Philippid.*, l. 2)

Flandrensis Comes. . . . .
. . . .
Qui Regem puerum sacro de fonte levarat,
Unde suum nomen, sicut mos exigit, illi
Indiderat

Cependant le continuateur d'Aimoin ne donne pour parrains à Philippe Auguste que trois abbés, savoir: Eudes de Saint-Germain-des-Prés, Hervé de Saint-Victor, et Eudes de Sainte-Geneviève, qui eurent pour commères, dit-il, Constance, sœur de Louis le Jeune, comtesse de Toulouse, et deux veuves. Mais c'est une omission dans cet écrivain de n'avoir pas nommé ici Philippe d'Alsace.

en lui faisant part d'un nouveau sujet de plainte qu'il avait contre ce monarque. Ce qui l'occasionait, c'était le château de Belcasne que le comte venait d'élever sur les frontières de Picardie. Philippe Auguste vint lui-même en Flandre pour l'engager à lui remettre cette place, disant qu'elle appartenait, par sa situation, au comté d'Amiens. Le comte prétendait au contraire qu'elle était dans le pays d'Artois. Comme on ne pouvait s'accorder, le roi donna jour au comte pour une conférence, d'abord à Compiègne, et ensuite à Paris. Le comte fit défaut dans l'attente du secours que le roi des Romains lui avait promis. Henri, pressé par le comte de Flandre, par le duc de Louvain et par l'archevêque de Cologne, arriva dans l'automne à Liége, où le comte de Hainaut vint aussi le trouver. Mais Henri n'ayant pu déterminer ce dernier à déclarer la guerre au roi de France, ni même à permettre aux troupes impériales le passage libre sur ses terres pour entrer en France, le comte de Flandre, se voyant frustré de ses espérances, prit le parti de conclure une trêve avec le roi de France sans consulter le roi des Romains. (Gilbert de Mons, pag. 153, 154.)

L'an 1188, au mois de janvier, Philippe, présent à la conférence tenue entre les rois de France et d'Angleterre, près de Gisors, pour faire la paix et aviser aux moyens de secourir la Terre-Sainte, y prend la croix avec les seigneurs de sa suite. En conséquence de cet engagement, il part de nouveau, l'an 1190, pour la Palestine. Ce fut sa dernière expédition. Il mourut de la peste au siége d'Acre le 1er. juin de l'an 1191. Roger de Hoveden dit que le roi de France s'empara de tous ses trésors, dont, ajoute-t-il, le roi Richard lui demanda en vain la moitié. Son corps, rapporté en France, fut inhumé à l'abbaye de Clairvaux. Tous les historiens s'accordent à dire que Philippe d'Alsace n'eut point d'enfants de ses deux mariages. Mathilde, seconde femme du comte Philippe, lui survécut jusqu'au 6 mars 1219. (*Voy.* Eudes III, *duc de Bourgogne.*) Ducange, d'après Villehardouin, lui donne un fils naturel nommé Thierri, qui se distingua, dit-il, à la prise de Constantinople.

MARGUERITE D'ALSACE ET BAUDOUIN VIII.

1191. **Marguerite**, fille de Thierri d'Alsace et femme de **Baudouin** V, comte de Hainaut, qu'elle avait épousé, l'an 1169, ayant appris la mort du comte Philippe, son frère, se met en possession du comté de Flandre, dont il lui avait fait faire hommage éventuel par ses vassaux, ainsi qu'à son époux, suivant Gilbert de Mons (p. 93), dans une grande assemblée tenue à Lille l'an 1177, en partant pour la croisade. Mathilde, veuve de Philippe, réclame son douaire; la France répète l'Artois les armes à la main comme la dot d'Isabelle, femme de Philippe Auguste; et Henri, duc de Brabant, la Flandre entière au nom de Mathilde son épouse, fille de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne. Mais Baudouin, au moyen d'une somme d'argent, écarta bientôt ce dernier. L'an 1191, au mois d'octobre, traité ou jugement arbitral d'Arras, par lequel on adjuge Arras, Bapaume, Aire, Saint-Omer, Hesdin, Lens, les hommages de Boulogne, de Guines, de Saint-Pol et d'Ardres, à Louis, fils du roi de France; Gand, Ipres, Courtrai, Bruges et Oudenarde, à Marguerite; Lille, Orchies, Douai, Furnes, Nieuport, etc. à Mathilde pour sa vie. (Gilbert de Mons.) Le roi Philippe Auguste étant revenu de la Terre-Sainte au mois de janvier 1192, Baudouin va le trouver à Paris pour lui rendre hommage. Gagné par les promesses et les présents de Mathilde, douairière de Philippe d'Alsace, le monarque refuse d'admettre cet hommage, et veut que toute la Flandre soit laissée en douaire à cette princesse, qui prenait le titre de comtesse-reine, parce qu'elle était fille de roi. Le comte demande que sa cause soit jugée; mais le roi, loin de lui rendre justice, forme le dessein de le faire arrêter. Baudouin, averti par ses amis, prend la fuite accompagné d'un chevalier et de deux domestiques. Philippe Auguste, irrité de cette retraite, menace le comte de lui faire la guerre. Les Flamands le rassurent en lui promettant de l'aider de toutes leurs forces. Le roi change de résolution, et fait savoir au comte qu'il peut venir en toute liberté le trouver. Leur entrevue se fit à Péronne, où Baudouin s'engagea de payer en deux termes pour le droit de relief la somme de cinq mille marcs au poids de Troyes: *Cùm juris sit*, porte le texte de Gilbert de Mons (p. 233), *sed non amoris in Francia, ut quilibet homo pro relevio feodi sui ligii tantum det domino suo quantum ipsum feudum intra annum valeat.* L'hommage de Baudouin ne souffrit plus alors de difficulté, et fut rendu au roi dans la ville d'Arras par ce comte, et Marguerite, sa femme, le dimanche *Reminiscère* (1er. mars 1192.)

Baudouin, l'an 1193, alla joindre, avec ses troupes, le roi de France au siége de Rouen. Ce fut là que, par le conseil du monarque, il conclut un double mariage d'Yolande sa fille avec Pierre de Courtenai, comte de Nevers, et de Philippe son fils avec Mahaut, fille du même comte, âgée pour lors de cinq ans. (*Idem*, p. 243.) Le premier de ces deux mariages s'accomplit la même année; mais le dernier n'eut point lieu. (Voy. *les comtes d'Auxerre.*) L'an 1194, Baudouin, tandis qu'il se croit assuré d'une paix solide et durable, se voit attaqué par Thierri de Bevern, châtelain de Dixmude, qui lui redemande la terre d'Alost, qu'il prétendait lui appartenir, on ne dit pas sur quel fondement. Le comte lui ayant en vain offert de lui rendre une pleine justice en établissant son droit, la guerre est ouverte entre eux. Elle dura pendant le carême de la même année, et fut suspendue pendant la quinzaine de Pâques par une trêve qu'on prolongea jusqu'à l'Assomption. Ce fut l'empereur qui, étant venu à Saint-Tron, obtint cet armistice. Mais avant que le terme expirât, Thierri, appuyé du duc de Limbourg, du comte de Luxembourg et d'autres princes, recommence les hostilités. Baudouin marche contre eux, et, leur ayant livré bataille le 2 août à Neuville, il les met en déroute. (*Idem*, pag. 246, 251.) Cette action fut suivie d'une entrevue que Baudouin eut pendant trois jours à Hall avec le duc de Brabant, partisan de Thierri, au secours duquel il était près de venir. La paix y fut conclue entre les princes belligérants; mais Thierri en fut exclus. Il se retira dans les îles de Zéelande, d'où il infesta le pays de Waës. Mais Baudouin le mit hors de mesures en lui enlevant le château de Bevern. (*Idem*, p. 253.) La comtesse Marguerite mourut le 15 novembre suivant, laissant de son époux quatre fils et trois filles. Son corps fut inhumé à Saint-Donatien de Bruges. Le comte Baudouin la suivit l'année d'après au tombeau. (*Voy.* Baudouin V, *comte de Hainaut.*)

BAUDOUIN IX, DIT DE CONSTANTINOPLE.

1194. **Baudouin** IX, fils de Baudouin V, comte de Hainaut, et de Marguerite d'Alsace, né au mois de juillet 1171, succède à sa mère dans le comté de Flandre, et par-là, dit la chronique d'Andre, le comté de Flandre, possédé injustement depuis cent vingt-quatre ans par Robert le Frison et ses successeurs, revint au légitime héritier. A cette succession Baudouin, l'année suivante, ajouta le Hainaut, qui lui fut dévolu par la mort de son père. Mais la portion qui avait été adjugée, comme on l'a vu, l'an 1191, au fils aîné du roi Philippe Auguste, manquait à l'arrondissement de ses états. Déterminé à faire tous ses efforts pour la recouvrer, Baudouin se ligue avec Richard, roi d'Angleterre, contre la France, et, l'an 1196, il s'empare des villes d'Aire et de Saint-Omer. Il ne réussit pas de même au siége d'Arras, qu'il fut obligé de lever. Il avait aussi des vues sur Tournai qui s'était donné volontairement à la France; mais, désespérant

de pouvoir réduire cette ville sous ses lois, il fit, l'an 1197, avec elle un traité de neutralité. (Marten. *Thes. Anecd.*, tom. I, col. 667.) Cependant il était occupé à multiplier ses alliances, et, l'an 1198, il les grossit de toutes celles du roi d'Angleterre, composées des comtes de Toulouse, de Blois, du Perche, de Boulogne, de Guines, et du marquis de Namur, qui, en se déclarant pour ce monarque contre la France, embrassèrent en même-tems le parti du comte de Flandre. Ce grand orage néanmoins s'évanouit presque aussitôt qu'il fut formé; car, avant la fin de l'année, Baudouin ménagea entre la France et l'Angleterre une trève dans laquelle il eut soin de se faire comprendre. Elle ne fut pas de longue durée. Richard étant mort au mois d'avril de l'année suivante, Jean, son successeur, résolu de recommencer la guerre avec la France, fit à la Roche-d'Andeli, le 18 août, une ligue avec Baudouin et grand nombre de seigneurs flamands et normands contre le roi Philippe Auguste. (Martenne, *Thes. Anecd.*, tom. I, col. 771.) Les premiers actes d'hostilité n'ayant pas été heureux pour les confédérés, Baudouin se détacha de la ligue et vint trouver le roi de France pour traiter d'accommodement. Philippe Auguste le reçut favorablement, et, pour gage de ses dispositions pacifiques, il lui remit tous les prisonniers qu'il avait faits sur lui. On convint d'une conférence à Péronne pour le mois de février (et non pas les fêtes de Noël) de l'an 1200. Le comte y amena sa femme, et l'on y régla les limites de la Flandre qui faisaient le sujet de la querelle. Les fiefs de Guines et d'Ardres avec les villes d'Aire et de Saint-Omer furent cédés au comte, et le reste de l'Artois avec le Boulonnais demeura dans la main du roi. Ce traité, suivant le style du tems, est daté de l'an 1199, *mense Januario*, et non pas 1099, comme on le voit dans le *Codex Diplom.* de Leibnitz. La même année, Baudouin ayant assemblé les états de Flandre et de Hainaut à Mons, y publia, le 28 juillet, deux ordonnances, la première contre les meurtres, la seconde touchant les successions et autres matières civiles. (Martenne, *ibid.* col. 766, 772.) Vers le même tems il voulut revenir contre le traité fait par son père, l'an 1192, avec Mathilde, veuve du comte Philippe d'Alsace. Mathilde s'étant pourvue devant le pape Innocent III, ce pontife commit les abbés de Clairvaux, d'Auberive et de Mores, par son bref du 8 décembre de la troisième année de son pontificat (1201 de J. C.) pour contraindre Baudouin par les voies de droit à tenir les conventions contre lesquelles il réclamait. (*Innoc. III Regest. liv.* 3, *Ep.* 38, *ined.*)

La même année 1201, au commencement du carême, le jour même des cendres, suivant Villehardouin, le comte Baudouin prend la croix dans l'église de Saint-Donatien de Bruges avec la comtesse, sa femme, et un grand nombre de seigneurs flamands. Quelque tems après, il indique un grand tournoi, pendant lequel il exhorte les braves qui s'y étaient rendus et les engage à le suivre à la croisade. (Iperius.) Cependant il faisait équiper dans les ports de Flandre une grande flotte pour son expédition. Lorsqu'elle fut en état, il en confia le commandement à Jean de Nêle, châtelain de Bruges, et lui donna ses meilleurs soldats avec un nombre de chevaliers distingués. Mais, s'étant mise en route pour entrer dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar, elle fut entièrement dissipée par les tempêtes, et nul de ses vaisseaux ne parvint à Venise, où elle devait se rendre. Prêt à partir, l'an 1202, Baudouin nomme, pour gouverner ses états en son absence, Guillaume, son oncle, Philippe, son frère, et Bouchard d'Avênes. Il confie le soin de sa fille à Mathilde, comtesse-douairière de Flandre, et permet à sa femme de venir le joindre en Syrie après ses couches. Il part enfin avec Henri et Eustache, ses frères, dans le mois d'avril, pour se rendre à Venise, où l'armée des croisés l'avait devancé. Après avoir fait avec elle le siége de Zara, en Dalmatie, il est d'avis, comme les autres chefs, d'aller au secours du jeune Alexis Comnène pour le mettre en possession de l'empire grec, usurpé par le tyran Murzuphle. L'an 1204, le 16 mai, Baudouin est couronné lui-même empereur de Constantinople. Attaqué, l'an 1205, le 15 avril, devant Andrinople, dont il faisait le siége, par l'armée de Joannice, roi des Bulgares, il est fait prisonnier, et meurt l'année suivante dans les fers. (*Voy.* Baudouin, *empereur de Constantinople.*) Baudouin avait épousé, l'an 1185, MARIE, fille de Henri le Libéral, comte de Champagne, laquelle s'étant rendue à la Terre-Sainte dans l'espérance d'y trouver son époux, apprit, en débarquant à Saint-Jean-d'Acre, qu'il était empereur de Constantinople, et mourut, le 29 août 1204, comme elle se disposait à se rembarquer pour aller le rejoindre. Marie laissa de ce prince Jeanne et Marguerite, qui lui succédèrent au comté de Flandre. (*Voyez* Baudouin VI, *comte de Hainaut*, et Baudouin I, *comte de Namur.*)

JEANNE AVEC FERRAND, PUIS AVEC THOMAS, SES ÉPOUX.

1206. JEANNE et Marguerite, filles de Baudouin IX, étaient sous la tutelle de Philippe, comte de Namur, lorsqu'on débita en France la nouvelle de la mort de leur père. Il était dès-lors établi qu'un vassal ne laissant en mourant que des filles, elles devaient passer sous la garde-noble du suzerain, que la loi féodale chargeait de les élever et de leur procurer des époux. En conséquence de cet usage, le roi Philippe Auguste fait amener à Paris les deux princesses, déclare l'aînée comtesse de Flandre et de Hainaut, à l'exclusion de la cadette (parce que les grandes seigneuries, dit M. d'Aguesseau, sont impartables de leur nature), et, l'an 1211, la marie à Ferrand ou Ferdinand, fils de Sanche I, roi de Portugal et neveu de Mathilde, veuve du comte Philippe d'Alsace. Mais, pour prix de cette alliance, le monarque oblige Ferrand à céder, par traité du jour de Saint-Mathias (24 février), Aire et Saint-Omer au prince Louis,, son fils, comme faisant partie de la dot de sa mère. (Du Mont, tom. I, *part.* 1, pag. 142.) Les noces se célébrèrent à Paris aux dépens de la Flandre et du Hainaut. A leur départ pour la Flandre, le prince Louis accompagna les deux époux jusqu'à Péronne, où il les laissa sous bonne garde pour aller prendre possession des deux villes que Ferrand devait lui livrer. Les Flamands accusent Philippe Auguste d'avoir vendu la comtesse en la mariant à Ferrand. On refuse à ce dernier l'entrée de la ville de Gand. Jeanne et Mathilde s'y rendent. On écoute leurs propositions, et la paix est conclue.

L'an 1212, Philippe Auguste convoque une grande assemblée à Soissons, pour avoir des forces capables de résister au roi d'Angleterre. Ferrand s'y trouve, et refuse hautement les secours qu'on lui demande (1), à moins qu'on ne lui rende les villes d'Aire et de Saint-Omer. Le roi lui offre en vain un dédommagement. Il se retire et va s'allier avec les ennemis de l'état. Philippe Auguste, l'an 1213, tourne contre la Flandre les préparatifs qu'il avait faits contre l'Angleterre. Plusieurs villes se rendent, ou sont emportées de force. L'empereur Otton IV vient, l'année suivante, au secours de Ferrand, avec une armée de plus de cent mille hommes. Bataille de Bouvines,

(1) Voici une petite anecdote qu'un ancien auteur rapporte sur l'une des causes de la rupture de Ferrand avec le roi Philippe Auguste. *Erat*, dit-il, *quidam Comes in Flandria, Ferrandus nomine, qui uxorem suam quæ Regis Franciæ consobrina erat, quam pro ludo scaccorum quo eum ipsa uxor sæpe mataverat, ipsam verberaverat et inhoneste tractaverat. Quæ irata hæc regi Franciæ indicavit, qui Comiti Ferrando dariter comminatus est, improperans ei quod non ideo Comitatum Flandrensem et cognatam dedisset ut eam sic dehonestaret. Comes vero minas Regis ægre ferens, assumpto sibi comite Boloniensi cum aliis pluribus, abiit ad Othonem Imperatorem.* (*Ex Chronico Senoniensi Richerii apud Labbeum*, Mélanges curieux, tome II, page 638.)

près de Tournai, gagnée le 27 juillet par le roi sur l'empereur et le comte de Flandre. Ce dernier, pris, avec le comte de Boulogne, par Hugues et Jean de Mareuil, est emmené en triomphe à Paris et renfermé dans la tour du Louvre. *Nul ne porroit dire ne deviser la grant joye que ceulx de Paris firent au roi Phelippe, leur seigneur, après celle victoire, lequel emmenoit Ferrant avecque luy en une litiere que portoient deus chevaus pommelée. Si crioit le peuple quand Ferrant passoit, par maniere de gober et mocquer, que deus ferrans* (chevaux arabes) *portoient Ferrant, mais Ferrant estoit enferrez.* (*Chron. manuscrite.*) La comtesse Jeanne obtint la permission de retourner dans ses états et de les gouverner elle-même, sous la seule condition de consentir à la démolition des fortifications d'Ipres, de Cassel, de Valenciennes et d'Oudenarde.

C'était une des lois féodales que, lorsque le seigneur suzerain refusait de faire juger en sa cour un procès qui était entre lui et son vassal, ou entre deux de ses vassaux, dans les quarante jours qui en était requis, ce qui s'appelait *faire defaute de droit*, celui qui se croyait lésé pouvait en appeler au suzerain de son suzerain. Jean, sire de Nêle, prétendant être dans ce cas vis-à-vis la comtesse de Flandre, dans un différent qu'il avait avec elle, se pourvut, par appel, l'an 1224, à la cour du roi. Là-dessus la comtesse fut citée à la cour du roi par deux chevaliers. Jeanne comparut; mais elle protesta de nullité contre cet ajournement, qui, suivant elle, aurait dû lui être signifié par ses pairs, et non par de simples chevaliers. La cour décida, au contraire, qu'elle avait été légalement ajournée, attendu qu'il ne s'agissait pas de la faire déchoir de sa pairie, mais de juger un procès qui était entre elle et son vassal. Passant ensuite à l'appel de Jean de Nêle, Jeanne prétendit qu'il était mal fondé, et revendiqua la cause. Mais il fut encore décidé que le sire de Nêle n'était point tenu de retourner à la cour de la comtesse, et qu'il devait être jugé à celle du roi. (Brussel, pag. 237, 340.)

L'an 1225, l'un des plus singuliers événements jette le trouble dans la Flandre. Un imposteur, nommé Bertrand de Rains, se donne pour Baudouin IX, père de la comtesse de Flandre. Il se fit un grand parti dans la noblesse et parmi le peuple. Son imposture, l'an 1226, est découverte à Péronne, en présence du roi Louis VIII. Il prend la fuite et se sauve en Bourgogne, où il est arrêté à Châtenai, dans le diocèse de Besançon, par Archambaud de Chappes; ramené en Flandre, promené par tout le pays, et pendu ensuite à Lille, par jugement des pairs de Flandre. Tel est le récit des auteurs flamands et d'Albéric de Trois-Fontaines, sur ce personnage, que Mathieu Paris n'hésite pas à donner pour le véritable Baudouin. Mais il est certain, par le témoignage de ce même roi des Bulgares, qui avait fait prisonnier Baudouin, qu'il mourut dans sa prison, comme il le manda au pape Innocent III, qui lui avait écrit pour lui demander son élargissement. (*Gesta Innocentii III*, pag. 117.) La comtesse Jeanne assista, pendant la captivité de son époux (le 29 novembre 1226), au sacre du roi saint Louis, où elle disputa à la comtesse de Champagne, dont le mari était aussi absent, l'honneur de porter l'épée à cette cérémonie devant le roi. Pour accorder les deux comtesses, on les fit consentir que le comte de Boulogne, oncle du roi, fît cette fonction sans préjudice de leurs droits, ou plutôt de celui de leurs maris qu'elles représentaient. La même année, peu de jours avant Noël, suivant la Chronique de Tours, le jour même de Noël, selon Baudouin de Ninove, ou le 6 janvier de l'année suivante, selon Meier, Ferrand est élargi par la reine Blanche, après une captivité de douze ans cinq mois et quelques jours. Son épouse, qui ne l'aimait pas, avait toujours différé, dit-on, de payer sa rançon, taxée à quarante mille livres parisis. Cependant nous voyons les lettres obligatoires de cette princesse, datées de l'an 1221, par lesquelles elle déclare avoir emprunté, à vingt pour cent, d'un juif, qui est dénommé, la somme de vingt-neuf mille livres, pour être employée à la rançon de son mari. (Martenne, *Thes. Anecd.*, tome I, col. 886.) La reine, pour s'attacher Ferrand, lui remit la moitié de la somme à laquelle sa délivrance avait été taxée, et pour sureté du paiement elle reçut la citadelle de Douai. Sensible à cette grâce, le comte ne se départit jamais depuis de la fidélité qu'il devait au roi de France. Un déni de justice le compromit, l'an 1230, avec une de ses principales villes. Le feu ayant pris aux halles de Bruges, en consuma les archives. Pour réparer la perte de leurs privilèges, les habitants prièrent Ferrand de les renouveler. Il éluda cette demande, et sur son refus, ils se révoltèrent. Pour les apaiser, il fallut leur accorder ce qu'ils désiraient et ce que la justice exigeait. Ferrand, dans ses dernières années, fut tourmenté de la pierre, dont les douleurs l'emportèrent le 27 juillet 1233. (Meier.) De Noyon, où il mourut sans laisser d'enfants, son corps fut porté à l'abbaye de la Marquette, près de Lille, que sa femme avait fondée. Cette comtesse se remaria, l'an 1237, avec Thomas de Savoie, oncle de Marguerite, femme de saint Louis, et mourut le 5 décembre 1244, à la Marquette, où elle fut inhumée auprès de son premier époux. Après sa mort, Thomas de Savoie, qui n'avait point d'enfants d'elle, quitta la Flandre et retourna dans son pays, où il épousa, en deuxièmes noces, Béatrix de Fiesque, dont il eut des enfants. (Voyez *les comtes de Hainaut.*)

MARGUERITE II, DITE DE CONSTANTINOPLE ET LA NOIRE.

1244. MARGUERITE II, fille puînée de Baudouin IX, née l'an 1202, succéda, dans les comtés de Flandre et de Hainaut, à Jeanne, sa sœur. L'un de ses premiers soins fut de se rendre à Paris pour faire hommage de la Flandre au roi saint Louis. Mais ce monarque refusa de recevoir cet acte, à moins qu'elle n'y comprît Rupelmonde et le pays de Waës. Marguerite, n'ayant pas voulu y consentir, alla trouver, l'année suivante 1245, l'empereur Frédéric II, qui lui donna l'investiture du pays contentieux, ainsi que des autres fiefs qu'elle tenait de l'empire. (Kluit, *Hist. crit. Holl.*, tome I, *part.* 2, p. 212.) Cette comtesse avait d'abord épousé, l'an 1213, Bouchard d'Avênes, archidiacre de Laon et chanoine de Saint-Pierre de Lille, qui lui avait été donné pour tuteur. Ce mariage ayant été dissous, après avoir produit deux enfants mâles, Jean et Baudouin d'Avênes, Marguerite avait donné sa main, l'an 1218, après le mois d'avril, à Guillaume de Dampierre, deuxième fils de Gui II de Dampierre et de Mathilde, héritière de Bourbon, dont elle eut trois fils et deux filles. Elle était veuve de ce second époux depuis trois ans, lorsqu'elle devint comtesse. La naissance de ses enfants du premier lit était encore équivoque. Le pape Grégoire IX les avait déclarés illégitimes, par son rescrit adressé, l'an 1236, aux évêques de Cambrai et de Tournai. (*Inv. des Ch. de Hainant*, fol. CCLIII.) Mais l'empereur Frédéric II, par ses lettres du mois de mars 1242 (et non 1243, comme porte l'imprimé, indiction XV), les avait réhabilités, à leur demande, en ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans leur naissance: *Dudum petitione Johannis et Balduini...... ut si quis esset in eis defectus natalium, legitimationis beneficio dignaremur prosequi et supplere.* (Marten., *Thes. Anecd.*, tome I, col. 1021.) Ces enfants étant entrés en querelle, l'an 1246, avec ceux du deuxième lit, touchant la part qui devait leur revenir dans la succession de leur mère, après sa mort, on fit là-dessus un compromis entre les mains du roi saint Louis et du légat Odon. La décision de ces arbitres, donnée au mois de juillet 1246, portait qu'après la mort de Marguerite, le Hainaut appartiendrait à Jean d'Avênes, sous l'obligation d'en donner une part à Baudouin, son frère, et que la Flandre reviendrait à Guillaume de Dampierre, à la charge d'apanager ses deux autres frères. (*Ibid.*, col. 1092.) Les deux parties approuvèrent cet accord et pro-

mirent de l'observer. Peu de tems après, Jean d'Avênes obtint la main d'Adélaïde, fille du comte de Hollande. Encouragés par cette alliance, les d'Avênes réclament les îles de Zeelande, la terre d'Alost, le pays de Waës, et les quatre offices ou métiers, sous prétexte que ces districts étant dans la mouvance de l'empire, le roi de France ni le légat n'avaient pas été en droit d'en disposer. Jean d'Avênes va trouver l'évêque de Liége, au mois d'octobre 1247, reçoit de lui, comme suzerain du Hainaut, l'investiture de ce comté, avec des lettres qui ordonnent à ses vassaux de le reconnaître pour leur maître. (*Ibid.* col. 1030.) Ce fut alors que la querelle sur la légitimité des d'Avênes se renouvela; ce qui les engagea, l'an 1248, à demander au Pape Innocent IV, qui était à Lyon, des commissaires pour informer à ce sujet. L'évêque de Châlons-sur-Marne et l'abbé de Liessies, chargés de cette commission, rendirent leur sentence favorable aux d'Avênes, l'an 1249, 6e. férie après l'octave de Saint-Martin d'hiver (19 novembre), ce que le pape confirma le 17 avril 1251. (*Miræi. Op. Diplom.*, tom. I, pag. 205.) Guillaume de Dampierre était de retour alors de la croisade, où il avait accompagné saint Louis, et reçu des blessures dangereuses au combat de la Massoure. Mais un malheur plus grand l'attendait en Flandre. Il périt, le 6 juin 1251, à Trasegnies, dans une course de chevaux, sans laisser d'enfants de sa femme Béatrix, fille de Henri II, duc de Brabant. Tandis qu'il était outre-mer, Marguerite, sa mère, avait désarmé les d'Avênes en leur offrant soixante mille écus d'or; au moyen de quoi ils déclarèrent, par acte du mois de janvier 1248 (v. st.), qu'ils abandonnaient à leurs frères Guillaume, Gui et Jean de Dampierre, les terres de Walcheren, de Subeveland, de Nordbeveland, de Bersèle, et toutes les îles de Zéelande, avec le district des quatre métiers, le pays de Waës, la terre d'Alost, et généralement tout ce que les comtes de Flandre tenaient en mouvance de l'empire. (Marten., *Thes. Anecd.*, tom. I, col. 1094.)

Le comté de Hollande renfermait des fiefs mouvants du Hainaut, et la comtesse Marguerite se croyait en droit par-là d'exiger l'hommage de Guillaume, roi des Romains, en sa qualité de comte de Hollande. Mais Guillaume prétendait que son titre de roi des Romains le dispensait de cet acte de soumission; et, en vertu de ce même titre, il demandait à Marguerite l'hommage des terres qu'elle possédait dans la mouvance de l'empire. Ne pouvant l'y faire acquiescer après différentes sommations, il assembla la diète de Ratisbonne, dans laquelle, après avoir pris les avis de ceux qui la composaient, il adjugea la Zéelande, la terre d'Alost et celle de Waës, avec le district des quatre métiers, à Jean d'Avênes, son beau-frère. L'acte de ce jugement est daté du 11 juillet de l'an 1252. (Mieris, *Cod. Diplom.*, *part. I*, col. 268.) Marguerite, pour mettre en défaut le roi des Romains et son protegé, se transporte à Paris, et fait donation du Hainaut à Charles d'Anjou pour l'engager dans ses intérêts. Mais Charles ne peut alors marcher à son secours. Le roi des Romains travaillait cependant à faire exécuter son jugement par la voie des armes.

L'an 1253, le 4 juillet, Gui et Jean de Dampierre sont faits prisonniers à la bataille de Walcheren ou de Vestkapel, par Florent, frère du roi des Romains. Leur captivité fut de trois ans. Marguerite, pendant l'absence de saint Louis, renouvelle à Charles d'Anjou, l'an 1254, la donation du Hainaut. Ce prince, résolu d'en profiter, envoie dans ce comté un corps de troupes qui s'empare de Valenciennes. A la nouvelle de cette conquête, il se met en marche lui-même à la tête de cinquante mille hommes, accompagné des ducs de Bourgogne et de Lorraine, des comtes de Savoie, de Blois, de Vendôme, de Saint-Pol, d'Etampes, et du sire de Couci. Tout plie devant cette armée formidable, à l'exception de Bouchain, où la femme de Jean d'Avênes étoit en couches, et d'Enghien, qui fut vaillamment défendu par Siger et Gauthier, seigneurs de la ville. Le roi des Romains vient au secours de la place. Il offre la bataille à Charles qui l'accepte sans hésiter. Mais les princes de l'armée française, craignant l'événement, s'y opposent. On convient d'une trêve, après quoi Charles s'en revient en France. Enfin la nécessité fait ce que devait faire la nature. Les d'Avênes s'en remettent de nouveau, l'an 1256, au jugement de saint Louis; Charles, son frère, y condescend. On ratifie, par la sentence arbitrale du 24 septembre, rendue à Péronne, le jugement porté par le roi saint Louis et le légat, en 1246; le Hainaut est assuré à Jean d'Avênes après la mort de sa mère, et les Dampierre recouvrent leur liberté. (Nangis.) La même année 1256, le samedi après la Saint Luc (21 octobre), par la médiation du même monarque, du duc de Brabant, du comte de Gueldre, et d'autres grands personnages, Gui de Dampierre termine, à Bruxelles, l'ancienne querelle que sa mère avait avec le comte de Hollande, touchant la mouvance de la Zéelande. Par le traité, cette province est cédée au comte Florent V, alors régnant, en considération du mariage qu'il doit contracter, lorsqu'il aura l'âge competent, avec Béatrix, fille de Gui. (Martenne, *Anecd.*, tome I, col. 1074.)

L'an 1279, le 11 septembre, Marguerite fait prêter serment de fidélité à Gui, son fils, par toutes les villes et la noblesse de Flandre. Elle meurt le 10 février de l'an 1280 (n. st.), et son corps est inhumé à l'abbaye de Flines, près de Douai. Ses enfants du second lit étaient Guillaume, mort, comme on l'a dit, l'an 1251; Gui, successeur de sa mère au comté de Flandre; Jean de Dampierre, tige d'une branche des seigneurs de ce nom: les filles, Jeanne, mariée, en 1245, à Thibaut II, comte de Bar; et Marie, abbesse de Flines. « La » comtesse Marguerite, dit Ipérius, était douée de quatre éminentes qualités: car, 1° elle surpassait en noblesse toutes » les dames les plus nobles de France; 2° elle était extrêmement riche non-seulement en domaines, mais en meubles, » en joyaux et en argent; 3° ce qui n'est pas ordinaire aux » femmes, elle était très-libérale et très-somptueuse, tant dans » ses largesses que dans ses repas et toute sa manière de vivre, » de sorte qu'elle tenait l'état plutôt d'une reine que d'une » comtesse ». L'auteur ne nomme point la quatrième qualité de Marguerite. Bouchard, son premier mari, était mort en 1243, deux ans après le second. (Voyez *les comtes de Hainaut.*)

GUI DE DAMPIERRE.

1280. Gui, fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite de Flandre, comte de Namur depuis l'an 1263, associé par sa mère au gouvernement de la Flandre, dès l'an 1251, lui succède, l'an 1280, après sa mort. L'une de ses premières opérations fut de créer des chevaliers. Mais ayant admis à cet honneur des hommes nouveaux, il fut deféré au parlement, qui, par son arrêt de l'an 1280, prononça qu'il *ne pouvoit ni neis devoit faire chevalier un villain*, c'est-à-dire, un roturier *sans l'autorité du roi.* (Daniel, *Mil. franc.*, tom. I, pag. 98.) L'an 1288, excité par la noblesse de Zéelande, ennemie de Florent V, son souverain, Gui entreprend de faire valoir ses anciennes prétentions sur quelques îles à l'ouest de l'Escaut, et fait une descente dans celle de Walcheren, dont il assiége la capitale. Florent accourt au secours de la place. Le duc de Brabant se rend médiateur, et obtient une conférence entre les deux comtes. Gui a la lâcheté d'y faire arrêter prisonnier le comte de Hollande, qui était son gendre. Le duc ne put obtenir la liberté de Florent, qu'en se mettant en sa place; et le comte de Flandre insensible à cette générosité, ne relâche le duc qu'après avoir tiré de lui une somme exorbitante. L'an 1294, Gui traite du mariage de Philippe, sa fille, avec le prince Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre. Cette alliance déplaît à Philippe le Bel, roi de France. Il attire à sa cour le comte et sa femme, l'année suivante, les fait arrêter, et les envoie prisonniers à la tour du Louvre. Gui ne peut obtenir sa liberté, qu'en donnant sa fille en ôtage. De

retour en ses états, il redemande sa fille, et interpose l'autorité du pape Boniface VIII, pour la ravoir. Philippe le Bel, malgré les menaces du pontife, s'obstine à la retenir dans la crainte qu'elle n'épouse le fils du roi d'Angleterre. Le comte de Flandre, ne voyant plus alors d'autre voie que celle des armes pour se faire justice, déclare la guerre à la France. Philippe le Bel passe en Flandre, l'an 1297, à la tête de soixante mille hommes. Son arrivée répand l'effroi dans le pays. Ses troupes, commandées par Robert, comte d'Artois, gagnent une bataille sur les Flamands, le 13 août, à Furnes. Philippe, après s'être rendu maître d'un grand nombre de villes, accorde aux Flamands une trêve de deux ans, qui fut ensuite prolongée jusqu'à l'Epiphanie de l'an 1300 (n. st.). Philippe, après l'expiration de la trêve, fait partir une armée sous la conduite du comte de Valois, pour la Flandre. Le comte Gui charge Robert, son fils de faire tête à l'ennemi. Mais la valeur du jeune prince ne put arrêter les progrès des armes françaises. Gui enfermé dans la ville de Gand, dont les bourgeois étaient disposés à se rendre au comte de Valois, prend le parti d'aller trouver ce prince à Roden, en Brabant, au commencement de mai. Le comte à la générosité duquel il se remet, lui déclare qu'il n'a pas d'autre moyen d'obtenir sa grâce, que d'aller à Paris, avec ses deux fils, Robert et Guillaume, la demander au roi; promettant que s'il ne peut faire la paix dans l'espace d'un an, il aura la liberté de revenir en Flandre. Gui consent à tout; et s'étant laissé conduire au roi, il lui demande, prosterné à ses pieds, pardon de tout le passé. Le roi ne veut point tenir l'accord fait par son frère. Il retient Gui prisonnier, avec ses deux fils et quarante seigneurs qui l'avaient accompagné, fait conduire le comte à Compiègne, envoie Robert, l'aîné de ses deux fils, à Chinon, et l'autre, dans une citadelle d'Auvergne, confisque enfin la Flandre, qu'il réunit à la couronne, et en donne le gouvernement à Raoul de Nêle, auquel fut substitué ensuite Jacques de Châtillon, oncle de la reine. (Meier, fol. 88, r°.) La Flandre étant pacifiée, le monarque s'y rend avec la reine, son épouse, l'an 1301. (*Ibid.*) Toutes les villes qui se rencontrent sur leur passage, se disputent la gloire de leur faire la meilleure réception. Celle de Bruges l'emporte sur les autres. La reine voit avec une surprise mêlée de chagrin, les brugeoises, marchandes pour la plupart, étaler à ses yeux des habits et des ajustements, dont les siens égalaient à peine l'éclat et la beauté. Ce n'était qu'étoffes d'or et pierreries. « On n'aperçoit, dit-elle, » que des reines à Bruges. Je croyais qu'il n'y avait que moi » qui dût représenter cet état ». Philippe le Bel entra dans le dépit de la reine, avec d'autant plus d'inclination, qu'en punissant de leur faste les Brugeois, il se procurait un moyen de satisfaire son avarice. Ce monarque fit sur eux des exactions, qui leur apprirent à ne plus faire ostentation de leurs richesses aux yeux d'un prince capable de les leur enlever.

L'an 1302, les Flamands se soulèvent à l'occasion des impôts onéreux, que le gouverneur, Jacques de Châtillon, levait sur eux, et de la manière barbare dont il les traitait. Un tisserand, nommé Pierre le Roi, à peine échappé au supplice que cet homme féroce lui destinait, fut l'auteur de la révolution. Les opprimés se vengent des cruautés qu'on avait exercées contre eux par des cruautés encore plus grandes, surtout à Bruges, où l'on renouvela les vêpres siciliennes. Les Flamands appelent à leurs secours, Jean, comte de Namur, Bataille de Courtrai, donnée le 11 juillet de cette année. Les Français, au nombre de cinquante mille hommes bien aguerris, y combattent avec autant de perte que de deshonneur contre vingt-cinq mille artisans rassemblés à la hâte, mal armés et mal disciplinés. Le mépris du général Robert, comte d'Artois, envers les Flamands, qu'il traitait de canaille, contribua à sa défaite. Par une aveugle présomption, dédaignant la prévoyance, il marcha contre eux au galop, sans les faire reconnaître, s'imaginant que la fuite la plus prompte les déroberait à son épée. Cette arrogance fut punie. La poussière épaisse qu'élevait la cavalerie, l'empêcha de voir un canal marécageux qui était sous ses yeux. La plupart tombèrent dans ce gouffre. Les escadrons qui suivaient ne pouvant plus ralentir leur course, se trouvaient pressés par d'autres escadrons; le désordre fut épouvantable: le canal, dans un instant, fut comblé de morts. Les Flamands passèrent sur un pont d'hommes et de chevaux entassés, chargèrent l'infanterie, et en tuèrent près de la moitié. Vingt mille Français périrent dans cette journée. Le comte d'Artois et le comte de Saint-Pol y perdirent la vie. Quatre mille paires d'éperons dorés des vaincus furent suspendues aux voûtes des temples flamands. La prise de Gand, de Lille, de Courtrai, et du reste de la Flandre, fut la suite de cette victoire. Philippe le Bel marche en Flandre à la tête de quatre-vingt mille hommes, pour venger cet affront, et revient sans avoir rien fait. De retour, il relâche le comte de Flandre, l'année suivante, à condition qu'il amenera les Flamands à un accommodement. Le comte n'ayant pu y réussir, retourne à l'âge de soixante et dix-huit ans, comme un autre Régulus, au mois d'avril, en sa prison de Compiègne, et Philippe le Bel en Flandre. L'an 1304, la flotte française, commandée par Rainier Grimaldi, génois, défait celle des Flamands. Le 18 août de la même année, Philippe le Bel gagne sur eux la bataille de Mons-en-Puelle, où de leur part il demeura six mille hommes sur la place (1). Les Flamands, loin d'être abattus par ces pertes, reviennent au nombre de soixante mille hommes pour traiter ou pour combattre. Philippe était alors occupé au siége de Lille, qui déjà demandait à capituler. Surpris qu'après le sanglant échec qu'ils venaient d'essuyer, ils aient pu rassembler une armée si nombreuse: *N'aurons-nous jamais fait?* s'écria-t-il; *je crois qu'il pleut des Flamands.* Mais sa surprise augmenta lorsque leurs hérauts vinrent se présenter à lui, pour demander la bataille ou une paix honorable. Il choisit ce dernier parti. On convient d'abord d'une trêve, et l'année suivante, au mois de juin, les articles de la paix sont réglés. Dans ces entrefaites, le 7 mars 1305 (n. st.), le comte Gui meurt à l'âge de quatre-vingts ans, dans sa prison de Pontoise, où il avait été transferé. Son corps fut porté à l'abbaye de Flines, dont il était fondateur, où il fut inhumé près de sa mère. On y voit encore leurs tombeaux, et l'on montre dans le trésor son bouclier et les heures de Marguerite (1785). Gui avait eu deux femmes, MATHILDE, fille de Robert, seigneur de Bethune et de Tenremonde, morte le 8 novembre 1264, et enterrée à l'abbaye de Flines, et ISABELLE, fille de Henri II, comte de Luxembourg, fondatrice du couvent de Sainte-Claire de Peteghem, où elle fut inhumée l'an 1298. Les enfants du premier lit, sont: Robert, qui suit; Guillaume, qui fait la branche des seigneurs de Tenremonde, vicomtes de Châteaudun; Baudouin; Jean, évêque de Metz, puis de Liége; Philippe, mort sans lignée; Béatrix, femme, comme on l'a dit, de Florent V, comte de Hollande; Marguerite, femme de Jean I, duc de Brabant; Marie, dite Jeanne, mariée, 1°. à Guillaume, fils aîné de Guillaume IV, comte de Juliers, qui en eut deux fils de son nom; 2°. à Simon de Château-Villain. Les enfants du second lit, sont: Jean, comte de Namur; Gui de Richebourg, comte de Zéelande jusqu'en 1310, qu'il céda ce comté à Guillaume III, comte de Hollande (Kluit, partie 2, pages 380-381); Henri, comte de Lods ou Loddes; Marguerite, mariée, 1°. à Alexandre, prince d'Ecosse; 2°. à Renaud I, comte de Gueldre; Jeanne, religieuse; Béatrix, femme de Hugues de Châtillon, comte de Blois et de Saint-Pol; Philippe, promise au prince de Galles, en 1294, morte en 1304, ou 1306, selon Meier; Isabelle, mariée, en 1307, à Jean de Fiennes. Le comte Gui, avec un fonds de bonté qu'on eût admiré dans un parti-

(1) On a dit ci-dessus, en parlant de la bataille de Mons-en-Puelle, qu'après l'avoir perdue, les Flamands furent réduits à demander la paix. Corrigez cela par ce qui est dit ici des suites de cette bataille.

culier, ne put jamais parvenir à se faire aimer des Flamands. Tous les maux dont la Flandre fut accablée de son tems, ils les imputaient à son imprudence, et non sans raison. Accoutumés d'ailleurs à la magnificence de la comtesse Marguerite, ils ne pouvaient voir sans mépris l'air bourgeois et mesquin qui regnait à la cour de son fils. En effet Gui aimait l'argent, et montrait en toutes les occasions une extrême envie d'en amasser. Jamais prince n'accorda à ses sujets plus de privilèges, et ne les leur fit mieux payer. Les villes de Flandre, avides de ces sortes de grâces, qu'elles firent bien valoir dans la suite, fournissaient des sommes immenses pour les obtenir. Ce produit, joint à une grande économie, mit le comte Gui en état de faire lui seul plus d'acquisitions, que n'en avaient fait tous ses prédécesseurs. Par là, sans toucher aux revenus de l'état, il enrichit sa nombreuse famille, et attira à son service beaucoup de seigneurs étrangers, en leur faisant des pensions connues alors sous le nom de *fiefs de bourse*. Ces pensions soumettaient ceux à qui on les payait à l'hommage simple, et en faisaient autant de vassaux obligés à servir durant la guerre avec plus ou moins de gens armés, à proportion de la somme qu'ils recevaient.

ROBERT III, DIT DE BÉTHUNE.

1305. ROBERT III, dit DE BÉTHUNE, du surnom de Mathilde de Béthune, sa mère, né en 1239, était prisonnier à Paris lorsque Gui, son père, mourut. Il fut elargi, au mois de juin 1305, par le traité d'Archies (*Archiacum*), que les Flamands ne voulurent point d'abord ratifier. (Meier.) Robert, l'an 1309, se rend à Paris avec les députés de Flandre. Le traité d'Archies y est confirmé, dans le mois de mai, au moyen de quelques modifications que la France y appose. (*Idem.*) L'amitié qui régnait entre Henri VII, roi de Germanie, et le comte Robert, porta celui-ci à fournir à l'autre un corps de troupes sous la conduite de trois de ses frères et de Robert, son fils, pour son expédition d'Italie, qui commença l'an 1310. (Meier, *ad. an.* 1310, fol. 114, v°.) Le jeune Robert (et non pas son père, comme le marque Muratori) assista, le 29 juin 1312, au couronnement impérial de Henri, qui se fit à Rome. Cependant le comte Robert, l'an 1310, porte la guerre dans le Hainaut, contre Guillaume, comte de ce pays et de Hollande. La paix se fit, avant qu'on en vînt aux mains, entre ces deux princes, à l'avantage du premier. Guillaume reconnut la suzeraineté du comte de Flandre sur la Zéelande occidentale.

L'an 1311, Robert se laisse persuader de céder à la France Lille, Orchies et Douai pour le reste de sa rançon. La cession se fit par traité fait à Pontoise le 11 juin de l'année suivante. Bientôt le comte s'en repent. L'an 1313, Philippe le Bel le fait citer à venir lui rendre hommage, à Paris, pour la Flandre, à l'exception de Douai, de Lille et d'Orchies. Sur son refus, il fait confisquer le comté de Flandre. L'archevêque de Reims s'étant rendu à Saint-Omer, met tout le pays en interdit. Le roi passe en Flandre et rassemble, aux environs d'Orchies, son armée, qu'il divise ensuite en trois corps. Le cardinal Joscerand, légat, obtient une trève d'un an, qui fut signée, le 24 juillet, à Courtrai.

La guerre recommença, l'an 1315, sous Louis Hutin, héritier du ressentiment de Philippe le Bel contre la Flandre. Elle continua sous Philippe le Long, successeur de Hutin, et finit l'an 1320, par un traité conclu à Paris le 5 mai. Le comte y perdit la Flandre française. Le 2 juin suivant, il donne Cassel et d'autres terres en apanage à Robert, son second fils, pour l'engager à renoncer à ses prétentions sur le comté de Flandre, en cas de mort de Louis, son aîné. Ce même jour, fut signé le contrat de mariage de Louis, son petit-fils, avec Marguerite, fille du roi Philippe le Long. L'an 1322, le 17 septembre, un vendredi, le comte Robert meurt à Ipres à l'âge d'environ quatre-vingt-deux ans. Sa sépulture est à la cathédrale de cette ville. Il avait épousé en premières noces CATHERINE ou BLANCHE, fille de Charles I d'Anjou, roi de Sicile, dont il eut un fils nommé Charles, mort à l'âge de onze ans.

Cette princesse, dont la sépulture est à Flines, étant morte en 1271, il eut pour seconde femme YOLANDE DE BOURGOGNE, comtesse de Nevers, veuve de Jean Tristan, fils de saint Louis. Les enfants qu'elle lui donna sont Louis, comte de Nevers et de Réthel, mort à Paris le 22 juillet 1322; Robert, dit de Cassel, mort en 1331; Jeanne, mariée à Enguerand de Couci; Yolande, femme de Gauthier d'Enghien; Mathilde, femme de Mathieu de Lorraine, sire de Florines. Yolande, mère de ces princes et princesses, fut étranglée, suivant le bruit public, par son mari, le 2 juin de l'an 1280, avec une bride de cheval, pour avoir empoisonné Charles, enfant du premier lit. (*Voy.* Louis I, *comte de Nevers.*)

LOUIS I, DIT DE NEVERS ET DE CRÉCI.

1322. LOUIS I, petit-fils de Robert de Béthune, et fils de Louis I, comte de Nevers et de Réthel, et de Jeanne, fille unique et héritière de Hugues, comte de Réthel, se met en devoir, à l'âge d'environ dix-huit ans, de recueillir la succession du premier en vertu de son contrat de mariage avec MARGUERITE DE FRANCE, dont une des clauses portait qu'il succéderait aux comtés de Flandre, de Nevers et de Réthel, quand même son père mourrait avant son aïeul. Mais Robert de Cassel, son oncle, quoiqu'il eût consenti à cette clause, et Mathilde, sa tante, femme de Mathieu de Lorraine, lui contestèrent, chacun de son côté, cet héritage, allégnant en commun que la représentation n'avait point lieu en Flandre. Mathilde prétendait exclure Robert aussi-bien que Louis, parce qu'il avait ratifié la substitution faite en faveur de ce dernier, et par-là renoncé a son droit. Robert se défendit en disant que cette ratification ne pouvait tirer à conséquence, n'étant que l'effet d'une déférence aveugle et forcée aux volontés de son père. Bientôt on en vint aux armes; et Robert, s'étant mis le premier en campagne, s'empara de plusieurs forteresses. M. Velli dit qu'il était secondé par le comte de Namur. C'est tout le contraire. Jean I, comte ou marquis de Namur, prit hautement les intérêts de Louis, et lui amena du secours. (De Marne.) Sur ces entrefaites, le roi Charles le Bel évoqua l'affaire à sa cour, avec défense aux contendants de se porter pour comtes de Flandre jusqu'à ce qu'elle eût prononcé. Mais les communes de Flandre, à l'instigation du marquis de Namur, se déclarèrent pour Louis, et menacèrent, dans une députation qu'elles firent au souverain, de se former en république si on leur donnait un autre comte. Le jeune prince, enivré de cette faveur du peuple, ne douta point qu'il ne l'emportât sur ses rivaux; et, sans attendre le consentement du roi, il reçut les hommages de ses nouveaux sujets. Charles le Bel, irrité de cette audace, mande Louis à Paris, où il est enfermé dans la tour du Louvre; mais, par jugement des pairs, rendu le 29 janvier, il est maintenu dans le comté de Flandre et renvoyé dans ses états, après avoir renoncé à la Flandre gallicane. Le roi de France termina, l'année suivante, un ancien différent qui s'était renouvelé, dès l'an 1314, entre les comtes de Hollande et ceux de Flandre touchant la propriété de Zéelande, des terres d'Alost, de Waës, et des quatres métiers. Par le jugement de ce monarque, auquel acquiescèrent les parties, Louis I, comte de Flandre (et non pas Robert, comme le marque un habile moderne), céda à Guillaume III, comte de Hollande, la propriété de la Zéelande pour ne plus la tenir, comme auparavant, en fief de la Flandre, et Guillaume lui abandonna les autres terres qu'il répétait. Ce traité, passé à la mi-carême 1322 (v. st.), fut solide et mit fin pour toujours aux querelles qui en étaient l'objet. (Meier, Kluit.)

Louis, par reconnaissance pour les services que le marquis de Namur lui avait rendus, avait cédé, l'an 1322, à ce prince, non la propriété de la ville de l'Ecluse (nommée alors Lamminsvliet), qu'il possédait déja à titre d'hérédité, mais le port de cette place, ou le *Dominum aquæ*, comme s'exprime l'ancien généalogiste des comtes de Flandre. Les Brugeois, craignant que cette donation n'entraînât la ruine de leur commerce, prennent les armes pour détruire l'Ecluse, et forcent le comte de Flandre qui était accouru pour calmer leur courroux, de les accompagner dans cette expédition. Le marquis de Namur, étant venu à leur rencontre, leur livre un combat où il a d'abord l'avantage; mais, battu ensuite et poursuivi jusques dans la ville, il y est pris et renfermé dans une étroite prison. (Meier, fol. 125, r°.) Le comte Louis, craignant la fureur du peuple, se rend à Paris pour se plaindre au roi du soulèvement des Brugeois. Le marquis de Namur de son côté, pour regagner les Brugeois, leur envoie des lettres datées du mercredi, veille de Saint-Simon (1322), par lesquelles il leur pardonne l'outrage qu'ils lui ont fait. C'est Meier qui témoigne avoir vu ces lettres. Elles ne firent aucune impression sur les rebelles. Déterminés à la ruine de l'Ecluse, ils la livrent aux flammes, vers la Saint-Jean-Baptiste 1303. (*Ibid.*) Le marquis de Namur était toujours prisonnier à Bruges. Tandis que ses parents et ses amis traitent de sa délivrance à Saint-Omer avec les Brugeois, on apprend, vers le 1er octobre 1323, qu'il s'est évadé, vers la Saint-Michel, par l'adresse de Jean de l'Epine. Cette nouvelle rendit les Brugeois plus disposés à la paix. Leurs députés viennent trouver à Gand le comte Louis qui revenait de France, et obtiennent le pardon du passé, moyennant soixante mille écus qu'ils lui paient. Cette somme fut bientôt dissipée par ce prince, libéral jusqu'à la prodigalité. Louis, se disposant à partir pour son comté de Nevers, demande aux Flamands un subside volontaire, qui lui est accordé par forme de don gratuit. Il part; mais, pendant son absence, des collecteurs, nommés pour lever en Flandre des sommes considérables qui étaient dues au roi de France par d'anciens traités, soulèvent le peuple par leurs concussions, et mettent dans leurs intérêts les nobles en les ménageant. De retour en Flandre, vers la Purification 1324, le comte parvient à étouffer l'émeute. S'étant remis en route pour Nevers sur la fin de juin suivant, il est rappelé bientôt en Flandre par la sédition qui s'y renouvela avec la plus grande fureur. De Courtrai, où il s'arrête, il fait des menaces qui ne servent qu'à rendre les rebelles plus audacieux. Obligé de leur faire la guerre, il punit par divers supplices tous ceux qui tombent entre ses mains. Le feu de la révolte, attisé pax Nicolas Zanequin de Bruges et deux autres chefs, n'en devient que plus violent. Une victoire, remportée par le comte et les Gantais sur ceux de Bruges, amène une espèce de convention qui se fit vers le dimanche de la Passion de l'an 1325; après quoi chacun se retire. Mais, le 11 juin suivant, nouvelle émeute. Six députés des Brugeois étant venus à Courtrai pour attirer cette ville dans leur parti, le comte les y fait arrêter. Cinq mille hommes sont envoyés pour les délivrer. Le comte se prépare à soutenir un siége, et commence à mettre le feu à un des fauxbourgs pour empêcher les ennemis de s'y loger. Mais les flammes s'étant portées au-delà des murs et de la Lys, font dans la ville un ravage qui met les bourgeois en fureur. Hommes et femmes, armés de bâtons et de maillets, se jettent sur la noblesse qu'ils croient favorable au comte, et en massacrent une grande partie. Louis veut s'échapper; il est pris avec six nobles qui l'accompagnaient et qu'on met à mort le lendemain en sa présence malgré les instantes prières qu'il fait pour leur sauver la vie. Pour lui, on le met en prison jusqu'au lendemain 22 juin, qu'il est livré aux Brugeois. Ceux-ci, maîtres de sa personne, l'emmènent lié et garotté sur un petit cheval dans leur ville, où il reste prisonnier jusqu'aux quatre tems de Noël suivant. Les Gantais, s'étant armés pour la défense de leur comte, battent les Brugeois et les obligent à s'humilier aux pieds de Louis après l'avoir relâché. Congrès d'Arques près de Saint-Omer. La paix y est conclue la veille de Noël 1326, et Bruges y est taxée à soixante mille florins par forme de dédommagement envers le comte.

L'an 1328, nouveau soulèvement des Brugeois. Philippe de Valois, roi de France, vient au secours du comte avec une florissante armée. Celle des rebelles, commandée par Zanequin, s'était retranchée sur une hauteur près de Cassel. Fiers de leur position, ils avaient placé à la tête de leurs retranchements une figure de coq avec ces mots: *Quand ce coq chanté aura, le roi Cassel conquêtera.* Zanequin vient en plein jour à la tête de seize mille hommes pour surprendre le camp des Français, où la veille il avait remarqué de la négligence. Les Français, malgré la surprise se défendent avec valeur; et Philippe, après un long et opiniâtre combat, où il risque d'être pris, met les Flamands en déroute. Cette victoire, qui est du 23 août, fut suivie de la prise de Cassel, et toute la Flandre se soumit à son souverain après l'exécution d'un grand nombre de rebelles. Le roi de France en se retirant dit au comte: *Soyez plus prudent et plus humain, et vous aurez moins de rebelles.* Mais Louis, au lieu de suivre ce conseil, ne pensa qu'à se venger des outrages que ses sujets lui avaient faits. Robert de Cassel meurt le 26 mai 1331. Il était depuis long-tems réconcilié avec le comte son neveu, contre lequel il avait auparavant protégé les rebelles.

L'an 1333, Louis acquiert de l'évêque de Liége la seigneurie de Malines et du comte de Gueldre l'avouerie de la même seigneurie; mais il s'engage par-là dans une guerre avec le duc de Brabant, qui avait des prétentions sur ce domaine. Le plus grand nombre des princes et seigneurs des Pays-Bas se rangent du côté de Louis; et, ayant réuni leurs forces, ils entrent, au mois de janvier 1334, dans le Brabant, où ils trouvent le duc si bien préparé à les recevoir, qu'ils n'osent lui présenter la bataille. La même année, les parties étant convenues d'une trêve, choisissent le roi Philippe de Valois pour arbitre de leurs différents. La vente de Malines n'en était pas le seul objet. Ils avaient chacun divers intérêts à démêler avec le duc de Brabant. Le monarque régla tout par son jugement rendu le 17 août dans la ville d'Amiens, excepté l'article de la vente de Malines qu'il retint sous sa garde jusqu'à un plus ample examen. Mais las d'attendre la décision de ce prince, le duc de Brabant et le comte de Flandre s'accordèrent, par traité du 31 mars 1336 (v. st.), à posséder en commun la seigneurie de Malines, comme en avaient joui les évêques de Liége. L'an 1337, les Brugeois obligent leur comte à quitter la Flandre pour avoir fait trancher la tête à Siger de Courtrai, convaincu d'intelligence avec Edouard III, roi d'Angleterre, contre les intérêts de la France. Mais il y avait à Gand un homme plus dangereux et non moins ennemi que Siger de la France, qui, dès l'an 1335, s'était engagé à faire passer la Flandre sous la domination de l'Angleterre. C'était Jacques Artevelle, doyen des brasseurs de bière. Irrité du supplice de Siger, il ne garde plus de mesures; et, après avoir disposé les Gantais à se révolter, il traite en leur nom avec le roi d'Angleterre. Le comte, de retour au mois d'avril 1338, fait de vains efforts pour détacher ses sujets de cette alliance. L'avantage qu'ils s'en promettaient était trop considérable, surtout en ce qu'elle leur permettait la traite des laines d'Angleterre sans payer de droits. Artevelle, le 17 février 1339, oblige Louis d'abandonner de nouveau ses états et d'aller chercher un asile à Paris (Meier.) Le roi d'Angleterre, loin de prendre les intérêts du comte fugitif, accorde aux Flamands divers priviléges relatifs à leur commerce. Il met, quelque tems après, le comble à ses faveurs en faisant passer en Flandre une grande quantité de laines d'Angleterre. Ce monarque avait ses vues d'intérêts dans ses libéralités. Il faisait, dans le même tems, solliciter les villes de Flandre de s'allier avec lui contre

la France. Mais un scrupule arrêtait les Flamands. C'était la promesse qu'ils avaient faite par les derniers traités de rester fidèles à la France. Pour lever cet obstacle, Artevelle suggéra au roi d'Angleterre de joindre au titre de roi de France, qu'il prenait dès l'an 1337 (1), comme on l'a dit à son article, les armoiries de cette puissance. Edouard, au commencement de l'an 1340, suit ce conseil, qui produisit l'effet qu'il désirait. Les Flamands, réunis aux Anglais, pillent Armentières, et sont battus près de la Marquette. Siége de Tournai formé par Edouard après avoir battu, le 23 juin, la flotte française qui l'attendait à l'Ecluse. Une trève, ménagée par Jeanne de Valois, belle-mère d'Edouard et sœur du roi de France, suspend les hostilités entre les deux monarques (cette princesse était alors abbesse de Fontenelle près de Valenciennes.) L'an 1342, le comte Louis est reçu en Flandre; mais bientôt les tisserands l'obligent à se retirer. Artevelle étant venu trouver, l'an 1345, Edouard à l'Ecluse, ce prince lui propose d'engager les Flamands à déshériter le fils de leur comte et à reconnaître à sa place le prince de Galles pour l'héritier de la Flandre. Artevelle, à son retour à Gand, veut faire valoir la demande du roi d'Angleterre. Le peuple entre en fureur à cette proposition. On assiége ce scélérat dans sa maison que l'on force, et où il est mis à mort un dimanche, 17 juillet. (Meier.) Le roi d'Angleterre s'étant mis en colère à ce sujet, les Flamands l'apaisent en promettant de ne recevoir leur comte qu'à condition de reconnaître Edouard pour roi de France.

L'an 1346, le comte Louis vend au duc de Brabant la seigneurie de Malines pour quatre-vingt-six mille cinq cents réaux d'or. (Butkens, pag. 434.) Il est tué, la même année, le 26 août, à la fameuse bataille de Créci, en Ponthieu. Il avait célébré, l'an 1320, le 22 juillet, son mariage avec MARGUERITE, fille du roi Philippe le Long, depuis comtesse d'Artois et de Bourgogne, princesse vertueuse, dont il eut le fils qui lui succéda. Marguerite mourut, le 9 mai 1382, et fut enterrée à Saint-Denis. (*Voyez* Marguerite, *comtesse de Bourgogne.*) Le comte Louis I laissa neufs bâtards, tant mâles que femelles.

LOUIS II, DIT DE MALE.

1346. LOUIS II, dit DE MALE ou DE MARLE, lieu de sa naissance, près de Bruges, né le 25 novembre 1330 (*Généal. Comit. Flandr. apud Marten.*, tom. III, *Anecd.* pag. 435), succéda, l'an 1346, au comte Louis I, son père, à côté duquel il avait combattu à la journée de Créci. Etant revenu blessé en Flandre, il prit possession de ce comté au commencement de novembre, et reçut l'hommage de ses sujets le 7 novembre 1346. (*Ibid.*) Il n'était pas encore marié. L'an 1347, au mois de janvier, les Gantais le retiennent comme prisonnier, et le forcent de célébrer ses fiançailles avec Isabelle, fille du roi d'Angleterre, dans l'abbaye de Berg Saint-Vinoc, le 14 mars 1347. (*Ibid.*) Il s'échappe le 28 du même mois, et passe en France. Grands tumultes à Gand et dans les autres villes de Flandre après son départ. Il épouse, le 1er. juillet suivant, MARGUERITE, fille de Jean III, duc de Brabant. (*Ibid.* pag. 439.) L'an 1348, le comte repasse en Flandre à la prière de ses sujets. Congrès de Dunkerque, où la paix se conclut entre le comte et le roi d'Angleterre. L'acte en fut signé par ce monarque dans la tour de Londres, le 10 décembre 1348. (Du Mont, tom. I, part. 2, pag. 249.) L'an 1356, Louis entre en guerre avec Jeanne, duchesse de Brabant, sa belle-sœur. Le sujet de leur querelle était la seigneurie de Malines que Louis I avait acquise de l'évêque de Liége, en 1333, et qu'il avait ensuite cédée, comme on l'a dit, à Jean III, duc de Brabant. Mais comme il s'était réservé la faculté de rachat, son fils prétendait l'exercer, et avait repris Malines à la mort du duc Jean III. Cette guerre, dont les succès furent variés, finit par un jugement arbitral du comte de Hainaut, prononcé le 3 juin 1357; jugement qui annula la dernière vente et adjugea Malines au comte de Flandre. (*Voy.* Jeanne, *duchesse de Brabant.*)

Le 1er. juillet de la même année, Louis donne Marguerite, sa fille unique, âgée de 7 ans, en mariage à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne. Devenue veuve, en 1361, il la remaria, l'an 1369, à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, fils de Jean II, roi de France. Edouard III, roi d'Angleterre, avait demandé la princesse pour le comte de Cambridge, son fils. Mais, comme il fallait une dispense à cause de la parenté, le pape Urbain V, par les intrigues du roi de France, la refusa constamment, et fit par-là manquer l'affaire. Les noces de Philippe et de Marguerite se célébrèrent à Gand le 19 juin. Le roi Charles V, en considération de cette alliance, et pour acquitter des dettes et rentes contractées par la France envers les comtes de Flandre, cède Lille, Douai, Béthune, Hesdin, Orchies et d'autres villes, au comte Louis avec deux cent mille écus d'or qu'il lui fait compter, et comble de présents la noblesse de Flandre. (Meier, fol. 163, v°.) Charles, en achetant si cher la main de Marguerite pour son frère, comptait par-là rendre la paix à la Flandre et l'attacher aux intérêts de la France. L'événement le détrompa.

L'an 1377, le 16 novembre, rupture des digues et grande inondation qui submerge une partie de la ville de Bervliet et dix-sept villages des environs. Ce désastre ne modère pas la passion de Louis pour les fêtes, les festins et les jeux. Pour suffire aux dépenses que ces vains amusements entraînaient, il s'avise de mettre des impôts extraordinaires sur ses sujets; le magistrat de Gand s'y oppose, et un gantais ose lui dire en plein marché que ses compatriotes sont résolus de ne plus contribuer à ses plaisirs. Un canal que Louis permet aux Brugeois de faire, achève de mettre en fureur les Gantais. Le soulèvement commença l'an 1379. Ce fut la plus obstinée et la plus funeste de toutes les séditions des Flamands. On vit une seule ville soutenir pendant sept ans toutes les forces de la Flandre réunies contre elle. Hions ou Heinsius, chef des nautonniers, dépouillé de son emploi par le comte, se met à la tête des rebelles, qui prirent pour uniforme des chaperons blancs. Il meurt (de poison, suivant le bruit public), la même année. Jean Prunel, ouvrier en draps, lui succède, avec trois autres que les Gantais lui joignirent. Vers la mi-octobre, siége d'Oudenarde formé par les rebelles, et levé, le 3 décembre, par un accord que le duc de Bourgogne ménagea entre eux et le comte. Prunel, irrité des mauvais traitements faits à quelques nautonniers dans Oudenarde, par des nobles, pour venger le meurtre d'un de leurs parents, rassemble cinq mille rebelles en chaperons blancs, et à leur tête, sans être autorisé par le magistrat, il va surprendre Oudenarde, au mois de février 1380. Douze jours après, Oudenarde est rendue au comte par le magistrat, et Prunel, banni, expie bientôt après, par ordre du comte, son crime sur la roue: *rotæ insertus est*, dit Meier. D'autres factieux sont décapités à Ipres. Ces exécutions occasionent un nouveau soulèvement, à la persuasion de Pierre du Bois et de cinq autres. Les nobles ayant à leur tête Louis Hasé, bâtard du comte, s'arment contre les Gantais. Le comte apprenant que Bruges est disposée à se joindre aux Gantais, se rend en cette ville, au mois d'avril, et y fait trancher la tête à cinq cents séditieux. Cet acte de sévérité contient les Brugeois. Le 19 juin de la même année, la paix est faite; mais elle est rompue le 8 août suivant. Les hostilités recommencent avec une nouvelle fureur. Le comte remporte, le 27 du même mois, une grande victoire sur les rebelles, près de Dixmude. Après des succès variés, on fait, le 11 novembre, un nouveau traité de paix qui ne fut pas mieux observé que le précédent. Tout était en combustion de nouveau,

(1) Nous avons dit ci-devant, d'après les modernes, qu'Edouard arbora les armes de France, accolées à celles d'Angleterre, en 1339. Mais Hocsem, chanoine de Liége et auteur contemporain, atteste, l. 2, c. 25, que ce fut au commencement de 1340.

vers la fin de février 1381, par la faute des Brugeois, qui, secondés par les officiers du comte, avaient employé les voies de fait pour recouvrer les effets que les Gantais leur avaient enlevés quelque tems auparavant et vendus à l'encan. Le 13 mai, bataille de Nivelle, dont à peine échappèrent trois cents rebelles. Les comtes de Hainaut et de Hollande proposent un accommodement; mais on ne peut s'accorder sur les conditions. Pierre du Bois, voyant les Gantais mécontents de leurs chefs, les engage à mettre à leur tête, le 24 janvier 1382, Philippe Artevelle. Ce nouveau tribun se distingue en plusieurs combats ou rencontres.

Cependant la famine avait réduit la ville de Gand à l'extrémité. Congrès de Tournai, ménagé par la duchesse de Brabant, l'évêque de Liége et le comte de Hainaut. Il se tient le 13 avril. Le député du comte Louis exige que les Gantais se rendent à discrétion. Artevelle, qui n'espérait point de pardon pour lui, détermine les Gantais à mourir plutôt les armes à la main. Bataille de Beverholt, près de Bruges, livrée par le comte à la demande des Brugeois. Battu et mis en déroute, il se sauve dans la cabane d'une pauvre femme, où, caché dans le lit de ses enfants, il a le bonheur d'échapper aux recherches de ceux qui le poursuivent. Son palais et la ville sont brûlés, et tous les Brugeois qui refusent de se ranger sous les drapeaux des vainqueurs, passés au fil de l'épée. Artevelle prend alors le titre de régent de Flandre. Pressé néanmoins par ses amis, il fait supplier le roi Charles VI, de se rendre médiateur pour la paix. Loin d'admettre sa demande, le roi se met en route, à la tête de sa principale noblesse, pour aller au secours du comte de Flandre. Bataille de Rosbecque, entre Lille et Douai, donnée le 27 novembre. Les Français la gagnent, et Artevelle est trouvé parmi les morts, dont le nombre allait au-delà de vingt mille. Tout l'honneur de cette journée fut pour le roi, et l'avantage pour le duc de Bourgogne qui l'accompagnait. Les partisans d'Artevelle lui donnent pour successeur François Agricola, nommé en flamand Ackerman. (Meier.)

L'an 1383, les Anglais, appelés par les Gantais, arrivent en corps d'armée en Flandre, vers le mois d'avril, sous la conduite de l'évêque de Nortwick, établi chef de la croisade, publiée par Urbain, contre les partisans de Clément VII. Fiers de ce renfort, les Gantais se proposent d'aller brûler la flotte que le roi de France équipait pour tenter une descente en Angleterre. Le complot étant découvert, le duc de Bourgogne s'autorise de cette perfidie, pour achever la ruine des rebelles. L'évêque de Nortwick, harcelé avec son armée fanatique, se trouve fort heureux d'obtenir une trève d'un an. Le comte Louis n'en vit pas la fin. L'an 1384, le 6 janvier, Jean, duc de Berri, et comte de Boulogne, par sa femme, ayant pris querelle avec lui, à Saint-Omer, pour l'hommage de Boulogne que ce dernier exigeait, en qualité de comte d'Artois, lui porte à la poitrine un coup de poignard, dont il meurt trois jours après. C'est ainsi que Meier raconte la mort du comte Louis, d'après quelques chroniques du XVe. Mais Froissart, auteur contemporain, nous donne cet événement comme l'effet d'une maladie naturelle. Il est certain d'ailleurs, que Jean, duc de Berri, n'épousa qu'en 1389 Jeanne, fille et héritière de Jean II, comte d'Auvergne et de Boulogne (1). Le comte Louis fut inhumé à Saint-Pierre de Lille, auprès de son épouse, morte en 1368. Le duc Philippe le Bon, son arrière-petit fils, lui fit ériger, en 1455, le mausolée qu'on voit aujourd'hui à Lille, dans la chapelle de N. D. de la Treille. Ce prince ne laissa qu'une fille légitime, qui suit, mariée, comme on l'a dit, 1°. à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, mort en 1361; 2°. à Philippe le Hardi. Mais Louis eut beaucoup d'enfants naturels, dont les principaux sont Louis, dit le Hazé, lequel, après avoir servi le roi de France dans les guerres de Flandre, accompagna le comte de Nevers en Hongrie, fut fait prisonnier avec lui, à la bataille de Nicopoli, et donna pour sa rançon, suivant Locrius, au sultan Mahomet, une pièce de tapisserie de haute-lisse de la manufacture d'Arras; d'autres disent qu'ils fut tué à cette bataille; un autre Louis, tige des seigneurs de Praet; Jean, dit *Sans-terre*, tige des seigneurs de Drinckan; et Victor d'Urselle, chevalier très-renommé. L'indolence, la prodigalité, les débauches et l'imprudence de Louis de Male, furent les causes de ses malheurs. Comte de Flandre, de Nevers, de Réthel, d'Artois et de Bourgogne, il fut l'un des plus puissants princes de l'Europe; et faute de savoir gouverner ces vastes domaines, il fut l'un des plus faibles et des plus méprisés. Il ne manquait pas néanmoins de sens, ni même d'un certain amour pour le bon ordre. Il fut l'instituteur de l'*Audience de Flandre*, créée pour informer des malversations commises par les officiers des juridictions inférieures. La neutralité qu'il eut soin de garder entre la France et l'Angleterre, malgré les mauvais procédés de cette dernière puissance à son égard, fut la source de l'opulence des Flamands. Ce fut sous sous son règne que furent frappées les premières monnaies d'or en Flandre.

MARGUERITE ET PHILIPPE LE HARDI.

1384. MARGUERITE, fille du comte Louis de Male et femme de PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne, née en avril 1350, succède à son père dans les états de Flandre. Elle est inaugurée à Bruges avec son époux, le 26 avril. Les Gantais persévèrent dans leur révolte, toujours soutenus par l'Angleterre. Le 25 mai de la même année, un mercredi, fête de Saint-Urbain, Arnoul, sieur Descornais, reprend sur les Gantais, après un rude combat, la ville de Oudenarde, que François Ackerman, leur capitaine, avait prise de nuit et d'emblée, le 17 septembre de l'année précédente. Furieux de cette perte, le peuple de Gand ne garde plus de mesures. Au mois de juillet, il met en pièces le seigneur d'Herselle, accusé par Ackerman d'avoir travaillé à faire chasser les tisserands de la ville. Il crée, dans le mois de juillet, un nouveau capitaine dans la personne de Baudouin, dit le Riche (en flamand de Riscke), grand ennemi de la noblesse. Baudouin lui-même choisit de nouveaux magistrats, et traîne en prison les anciens, qu'il oblige à racheter leur liberté par de fortes rançons. Mais ayant manqué une expédition sur Oudenarde, il est cassé de son office et Ackerman rétabli avant le 9 octobre. Vers le commencement de janvier 1385, on vit arriver d'Angleterre en Flandre un chevalier expérimenté, nommé par le Roi Richard II pour commander les Gantais et leurs confédérés, de concert avec Ackerman. Le duc Philippe, voulant affamer Gand, prend différentes mesures pour lui couper les vivres. Les habitants des villes voisines font des courses jusqu'à ses portes, au mépris de la trève, et la noblesse se signale dans ces actes d'hostilité. Mais les Gantais, appuyés des Anglais, ne laissèrent pas de remporter divers avantages, dont le plus remarquable, qui est du 17 juillet, fut la prise de Damme, où l'on fit un butin considérable. Le roi Charles VI, apprenant les progrès de la rébellion des Gantais, et les secours qu'ils recevaient des Anglais, fait une nouvelle descente en Flandre, à la tête de quatre-vingt mille hommes, ou de cent mille, suivant Meier. Après avoir repris Damme, le 30 août, au bout d'un siége de six semaines, il se porte dans le pays des quatre offices ou métiers, qu'il ravage. S'étant approché de Gand, il menace d'en faire le siége; mais il ne le fit pas, et Meier l'assure positivement. Sachant, dit-il, que la ville était approvisionnée pour six mois, et voyant la mauvaise saison approcher, le monarque ramena son armée en France.

(1) D'autres disent, avec aussi peu de vraisemblance, que ce fut Jean II, comte d'Auvergne et de Boulogne, beau-père du duc de Berri, qui, ayant pris querelle avec le comte de Flandre au sujet de l'hommage de Boulogne, le poussa contre la muraille avec tant de violence, qu'il lui froissa le corps, ce qui fut cause de sa mort.

Le duc Philippe, touché de compassion pour la malheureuse ville de Gand, cherche à la ramener au parti de la soumission par les voies de douceur. Il emploie à cet effet le chevalier Jean Heila, personnage également agréable au peuple et à la noblesse. Gagnés par ses insinuations, les Gantais commencent à prendre des sentiments plus modérés. Enfin, le 18 décembre de la même année 1385, leurs députés signèrent à Tournai un traité de paix avec Marguerite, son époux et le roi de France. La Flandre, par la sage conduite de Philippe, demeura tranquille jusqu'à sa mort, arrivée à Hall le 27 avril 1404. (D. Plancher; Meier dit le 26 avril.) Marguerite le suivit au tombeau le 16 mars de l'an 1405, à l'âge de cinquante-cinq ans. Elle mourut subitement à Arras, et fut enterrée à Saint-Pierre de Lille. Philippe est le seul comte de Flandre qui ait pris le titre de *pair de France*, qu'on lit sur son sceau dans un diplôme de 1387. Ce titre appartenait à Philippe, et en qualité de comte de Flandre, et en qualité de duc de Bourgogne. Ce prince avait établi, le 5 février 1385, à Lille, une chambre des comptes sur le modèle de celle de France. Pour mettre plus d'ordre dans ce tribunal, il y fit entrer des hommes experts et versés dans la pratique, qu'il avait tirés des chambres des comptes de Paris et de Dijon. (*Voy.* Philippe le Hardi, *duc de Bourgogne.*)

On a ci-devant attribué, d'après l'opinion unanime des modernes, l'invention de la peinture à l'huile à Jean Van-Eyk, connu sous le nom de Jean de Bruges, parce qu'il était de cette ville. Ce peintre, qui vivait au commencement du XVe. siècle, présenta, dit-on, le premier tableau peint de cette façon à Alfonse, roi de Naples. Antonello de Messine ayant appris le secret de Jean de Bruges, le communiqua aux Italiens. Mais ce secret merveilleux, auquel nous sommes redevables de la conservation de tant de chefs-d'œuvres, était connu des Allemands long-tems auparavant; car on a trouvé, il y a quelques années, plusieurs tableaux plus anciens que Van-Eyk, peints à l'huile sur bois, dans un monastère de Bohême. Ils font partie de la superbe collection que sa majesté impériale a rassemblée au palais de Belvédère à Vienne, et l'on en distingue un particulièrement qui porte cette inscription : *Gemult in oel oder von Thomas von Mutina oder von Muttersdorff in Boehmen*, 1297, c'est-à-dire, *peint à l'huile par Thomas de Mutina ou de Muttersdorff en Bohême*, 1297. (Cette note est tirée du tom. III, pag. 63, 65 de l'*Essai sur l'histoire de l'ordre Teutonique, par un chevalier de l'ordre.*) (M. le baron de Wal.)

JEAN, DIT SANS PEUR.

1405. **Jean**, duc de Bourgogne, fils aîné de Philippe le Hardi et de Marguerite, reconnu comte de Flandre après leur mort, fut inauguré à Gand, le 21 avril 1405. Les Anglais, sans lui avoir déclaré la guerre, font une descente en Flandre, le 22 mai, assiégent l'Ecluse, et cinq jours après regagnent avec précipitation leurs vaisseaux. L'an 1408, le duc marche au secours de Jean de Bavière, évêque de Liége, à qui les Liégeois refusaient d'obéir, parce qu'il ne voulait point, disaient-ils, se faire ordonner. Il remporte sur eux une victoire signalée, le 25 septembre. L'an 1419, il est massacré, le 10 septembre, à Montereau. Ce prince avait épousé, comme on l'a dit à son article parmi les ducs de Bourgogne, **Marguerite**, fille d'Albert de Bavière, comte de Hollande et de Hainaut, le 9 avril 1385, et le même jour Guillaume, fils du même Albert, avait épousé Marguerite, fille de Philippe le Hardi : double mariage qui fut célébré à Cambrai par l'évêque de cette ville, en présence du roi Charles VI. On vit en cette occasion, chose rare, dit Meier, deux épouses du nom de Marguerite, accompagnées, de deux autres Marguerites, leurs mères. (*Voy.* Jean-sans-Peur, *duc de Bourgogne.*)

PHILIPPE III, DIT LE BON, SOUVERAIN DES PAYS-BAS.

1419. **Philippe III**, dit **le Bon**, comte de Charolais, succède au comté de Flandre, ainsi qu'aux autres états de Jean, son père. Il était à Gand lorsqu'il apprit le meurtre de ce prince. Aussitôt il prit la résolution d'en tirer vengeance; et se tournant du côté des seigneurs qui étaient en assez grand nombre auprès de lui, *mes amis*, leur dit-il, *il faut m'aider à punir le meurtrier de mon père.* Puis, étant passé dans l'appartement de sa femme, il lui dit : *Madame Michelle, votre frère* (le Dauphin) *a tué mon père.* Mais la haine qu'il conçut pour le frère ne passa pas jusqu'à la sœur; car ils vécurent dans une tendre union jusqu'à la mort de cette princesse, qui arriva le 8 juillet 1422. Philippe fit célébrer les obsèques du duc Jean dans l'église de Saint-Waast d'Arras, où assistèrent cinq évêques et vingt quatre abbés. Le P. Fleur, dominicain, chargé de faire l'oraison funèbre, ayant pris pour texte ces paroles de l'écriture, *Laisse-moi la vengeance et je te rendrai justice*, usa de toute la liberté que lui donnait son ministère, pour engager Philippe à faire le sacrifice de son ressentiment. Mais la plaie était trop récente et trop profonde pour se fermer si promptement. Les courtisans qui environnaient ce prince, et qui avaient d'autres maximes que l'orateur, fortifièrent sa première résolution. Ce qui l'y affermit encore davantage, ce furent les dispositions qu'il trouva du côté de la cour et du royaume de France pour l'exécuter. Le roi, par faiblesse d'esprit, la reine par ressentiment personnel, se déclarèrent hautement contre le dauphin, et leur exemple entraîna le gros de la nation. Une députation faite à Philippe au nom du monarque, et des principales villes du royaume, vint se présenter à lui dans la ville d'Arras; elle y dresse, le 17 octobre 1419, un traité portant en substance, que le roi d'Angleterre épousera Catherine, fille de Charles VI, qu'il aura la régence du royaume pendant la maladie du roi son beau-père, avec assurance de lui succéder, et qu'il emploiera ses forces pour réduire les rebelles (c'est ainsi qu'on nommait les partisans du dauphin.) Le roi, pour lors en démence, ratifia ce traité en plein conseil, le 21 mai 1420, à Troyes, où la cour résidait depuis un an, et le parlement de Paris l'enregistra. Le duc Philippe, aveuglé sur ses propres intérêts, par le désir de la vengeance, seconde avec ardeur, pendant quatorze ans, les efforts de l'Anglais, pour enlever la couronne de France au légitime héritier et à toute sa maison.

Philippe, en trahissant les intérêts de son sang et ceux de la nation, n'en était pas moins attentif à profiter des occasions d'agrandir ses états, ni moins curieux d'étaler sa magnificence. Il acquit, l'an 1421, le comté de Namur du comte Jean III, par traité du 23 avril. L'an 1429 (v. st.), le 10 de janvier, jour de son mariage avec **Elisabeth de Portugal**, sa troisième femme, il institue à Bruges l'ordre des chevaliers de la Toison d'or, *à la gloire de Dieu, en révérence de sa glorieuse Mère, en l'honneur de monseigneur saint Andrieu, à l'exaltation de la foi de la sainte église.* Cet ordre, qui s'est toujours soutenu avec éclat, et qui est encore aujourd'hui l'un des trois grands ordres de l'Europe, ne devait être composé que de trente chevaliers, tous issus d'ancienne noblesse, prouvée par quatre générations paternelles et maternelles. Philippe ne créa d'abord que vingt-quatre chevaliers, réservant les six autres places pour des princes qui les reçurent avec plaisir et se firent honneur d'en porter les marques. Philippe devint, l'an 1433, comte de Hollande et de Hainaut, par la cession que lui en fit la comtesse Jacqueline de Bavière.

Enfin, l'an 1435, las de servir l'ambition des Anglais, et touché des maux qu'elle causait à la France, Philippe se détache totalement de leur parti. Charles, duc de Bourbon, Louis, comte de Vendôme, le chancelier, le connétable, l'archevêque de Reims, le premier président du parlement de Paris, viennent se jeter à ses genoux dans l'église de Saint-Waast d'Arras, lui demandent pardon du meurtre de son père, protestant que leur maître n'y a pris part que par le conseil de quelques scélérats. Le duc, ému jusqu'aux larmes, accorde

le pardon le 21 septembre, et par là fut conclue la paix d'Arras. (Voy. *les ducs de Bourgogne.*) L'an 1437, il assiége Calais avec une armée nombreuse, pour se venger des Anglais, qui ne cessaient, depuis qu'il avait quitté leur parti, d'exciter contre lui ses sujets de Flandre, ennemis naturels des Français, et attachés aux Anglais, à raison de leur commerce. Philippe échoue dans son entreprise par la trahison des Flamands, qui prirent la fuite. Mais les Flamands, pour couvrir leur lâcheté, s'en prennent à Jean de Hornes, seigneur de Montcornet, qu'ils accusent et mettent en pièces. (*Gauguin*, l. 10.) Philippe, de retour en Flandre, pensa périr lui-même à Bruges, dans une sédition des habitants. L'Isle-Adam, et plusieurs de ses gens y perdirent la vie. Charles, fils de Philippe, par contrat du 30 septembre 1438, devint l'époux de CATHERINE, fille du roi Charles VII, qui lui fut amenée par l'archevêque de Reims, le duc de Vendôme et d'autres seigneurs. L'an 1451, les Gantais se soulevèrent contre Philippe à l'occasion de la gabelle qu'il voulait établir en Flandre. Philippe ne put les réduire qu'après plusieurs batailles gagnées sur eux. Les deux dernières furent celle de Rupelmonde, donnée en mai 1452 (Corneille de Bourgogne, l'aîné des quinze bâtards de Philippe y périt), et celle de Gavre, livrée le 15 juillet 1453. Les Gantais perdirent en cette occasion 20,000 hommes. Philippe, ayant atterré les Gantais par ces deux victoires, signale envers eux sa clémence en leur faisant miséricorde. Il célèbre en même tems son triomphe par un tournoi singulier, à la suite duquel il donna un superbe repas aux grands de ses états, dans son palais de Lille; on vit à ce banquet les services descendre sur les tables dans des chariots qui sortaient du plafond entr'ouvert. Un clerc, monté sur un dromadaire, precha les convives, et les toucha jusqu'aux larmes. Ce sermon avait pour objet de les exciter à se croiser pour retirer Constantinople des mains du Turc qui venait de s'en emparer. Tous y consentirent, et firent vœu, l'un après l'autre, sur un faisan rôti, de marcher contre Mahomet II; c'est le nom du conquérant de l'empire grec. La formule particulière dont chacun se servit pour exprimer cet engagement, est rapportée par Olivier de la Marche, à l'exception de celle du duc, qu'il a omise; mais elle se retrouve dans les additions faites à cet historien. La voici : *Je voue aux dames et au faisan que avant que il soit six semaines je porteray une empreinse en intention de faire armes à pied et à cheval, laquelle je porteray par jour, et la plus partie du temps, et ne la lairray pour chose qu'il m'en vienne, si le roy ne me le commande, ou si armée se fure aller sur les Infidèles par le roy en sa personne par son commandement ou aultrement. Si c'est le bon plaisir du roy, j'iray en ladicte armée de très-bon cœur pour faire service à la chrétienté, et mesteray peine au plaisir de Dieu d'estre des premiers qui assembleront avec les Infidèles.* Le duc, fidèle à sa parole, fit le voyage d'Allemagne à dessein de conférer avec l'empereur Frédéric, sur les moyens de porter la guerre en Orient. Mais il ne put parvenir à voir ce prince avare, qui prétexta une maladie pour éviter la dépense qu'exigerait la réception d'un pareil hôte. De retour chez lui, Philippe y trouva des affaires, qui, jointes au mauvais succès de son voyage, lui firent perdre de vue le projet de la croisade. L'an 1458, pressé par les Gantais d'honorer leur ville de sa présence, il s'y rend le 25 avril, et y fait la plus superbe entrée dont jamais on eût ouï parler. Il faudrait, dit Meier, un livre entier pour décrire tous les honneurs qu'on lui rendit. La ville de Gand étala toute son opulence et toute son industrie dans cette occasion, jusque-là qu'un bourgeois fit couvrir de lames d'argent le toit de sa maison.

L'an 1459, le bruit se répand tout à-coup dans l'Artois, que le pays est rempli de vaudois ou sorciers; car ces deux noms étaient alors synonymes. Les juges d'Arras se mettent aussitôt en mouvement pour faire la recherche de ceux qu'on accuse d'être de ce nombre. Plusieurs sont mis à la torture, et, sur les aveux qu'on leur arrache, livrés aux flammes. Il semble que ce tribunal s'attachait de préférence à ceux qui étaient pourvus d'une meilleure fortune; et comme leurs biens étaient confisqués au profit du duc de Bourgogne, on soupçonna, mais injustement, ce prince de favoriser les procédures irrégulières de cette espèce d'inquisition, et d'approuver les jugements iniques et cruels qu'ils rendaient. Enfin le sieur de Beaufort ayant été arrêté sur la fin de 1460, ses enfants interjetèrent appel des poursuites au parlement de Paris, lequel, ayant examiné l'affaire et les procès intentés ci-devant aux prétendus vaudois, déclara, par son arrêt du 20 mai 1461, publié dans la ville d'Arras, le 18 juillet suivant, qu'il y avait abus dans les procédures, réhabilita la mémoire des suppliciés, condamna les juges à une amende, et ordonna qu'il serait pris sur leurs biens une somme de quinze cents livres, à l'effet de fonder une messe pour le repos des âmes de ceux qu'ils avaient fait exécuter. (*Chron. manuscrite* de Jacques de Clerq.)

L'an 1467, Philippe meurt d'une esquinancie à Bruges, le 15 juin, à l'âge de 71 ans. Son corps, exposé pendant deux jours, fut visité par tous les habitants, et ensuite déposé à Saint-Donatien de Bruges, d'où il fut transporté, l'an 1473, aux chartreux de Dijon. A ses funérailles *il y eut*, dit Paradin, *plus de larmes que de paroles; car il sembloit que chascun eust enterré son père.* Ce prince faisait sa résidence ordinaire en Flandre, et ne visita que de tems en tems la Bourgogne. La protection qu'il accorda aux arts et au commerce, les fit fleurir dans les Pays Bas. (*Voyez* Philippe le Bon, *duc de Bourgogne.*)

CHARLES LE HARDI, OU LE TÉMÉRAIRE.

1467. CHARLES, fils de Philippe le Bon, et son successeur dans tous ses domaines, est inauguré comte de Flandre, à Gand, le 28 juin, 1467. Les Gantais lui redemandent leurs privilèges, que Philippe le Bon leur avait enlevés. Ils excitent une sédition à ce sujet. Charles est obligé de leur accorder leurs demandes pour les apaiser. Il sort de Gand rempli de colère, et révoque tout ce que les Gantais lui avaient extorqué. Ceux-ci ayant recommencé à se mutiner, le duc, au retour de son expédition contre les Liégeois, fait mourir les chefs de la rébellion, condamne les Gantais à une amende considérable, les oblige à lui apporter leurs étendards à Bruxelles, restreint leurs privilèges, et fait ensuite dans leur ville une entrée pompeuse.

L'an 1468, Sigismond, duc d'Autriche, dans le besoin où il est d'argent pour payer les frais de la guerre qu'il venait de terminer avec les Suisses, se rend en Flandre, et vend au duc Charles les comtés de Ferrette, Brisach et Rhinfeld, pour quatre-vingt mille écus d'or. L'an 1472, Charles ayant acheté d'Arnoul d'Egmond le duché de Gueldre et le comté de Zutphen, va trouver l'empereur à Trèves pour en recevoir de lui l'investiture. Cette cérémonie se fait avec le plus grand appareil. Le but de Charles était de demander à l'empereur le titre de roi de Bourgogne et de vicaire de l'Empire, avec promesse de donner sa fille en mariage au fils de l'empereur. Louis XI écrit à celui-ci pour le détourner d'accepter ses offres, et il y réussit. (*Pontus Heuterus.*) L'an 1477, Charles périt, le 5 janvier, devant Nanci. (*Voy.* Charles, *duc de Bourgogne.*)

MARIE.

1477. MARIE, fille unique de Charles le Hardi et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelle, le 13 février 1457 (n. st.), se porta pour héritière universelle de son père, après la mort de ce prince. Mais Louis XI, roi de France, ne tarda pas à lui enlever le duché de Bourgogne. Ce monarque n'en demeura pas là, il voulut envahir toute la succession de Charles. Le prince d'Orange le rendit maître d'une partie du comté de Flandre. Louis s'empare des villes de Picardie cédées au feu duc, et s'avança ensuite dans l'Artois. Marie, se voyant d'un côté maîtrisée par les Gantais qui la retenaient comme en captivité, de l'autre sur le point d'être entièrement dépouillée

par le roi de France, envoie à ce prince une ambassade, à la tête de laquelle étaient Hugonet, son chancelier, et le seigneur d'Imbercourt. Louis reçoit ces ambassadeurs avec une apparence de bonté. Il entre en matière avec eux, et leur fait entendre que l'Artois étant un fief de sa couronne, il a le droit de le *mettre en sa main*, jusqu'à ce que la princesse lui en ait fait hommage. Le résultat de la conférence fut que, moyennant toute suspension d'armes, la cité d'Arras, distinguée alors de la ville, serait remise à ce prince, le 3 mars de cette année 1477. La cité fut en effet livrée aux troupes du roi ce jour-là, et Louis y entra sur les trois heures après midi. Maître de cette partie d'Arras, il le fut bientôt de l'autre. Le reste de la province suivit l'exemple de la capitale. A la nouvelle des progrès du roi de France, Marie assemble à Gand les états de Flandre, leur expose ses embarras, et promet de se gouverner par leurs conseils. Députation des états à Louis pour lui notifier les dispositions de leur souveraine. Louis, pour les désabuser, montre aux députés des lettres de Marie, par lesquelles elle lui marquait qu'Hugonet et Imbercourt étaient ses hommes de confiance, le suppliant de ne s'adresser qu'à eux pour toutes les affaires qu'il voudrait traiter avec elle. Ces lettres étaient celles qui avaient été remises au roi par les ambassadeurs de Marie. Furieux de se voir joués, les députés reviennent en diligence à Gand, assemblent le conseil de la ville, y font comparaître Hugonet et d'Imbercourt, les accusent de trahison, et les font condamner à perdre la tête. (Harduin.) Ce jugement fut exécuté le jeudi-saint, 3 avril, à la vue de la princesse, qui vainement employa les prières et les larmes pour délivrer ces deux infortunés. Louis, profitant de la confusion qui règne parmi les Flamands, pousse ses conquêtes dans le Pays-Bas. Les Flamands, pour l'arrêter, font venir Adolphe, duc de Gueldre, et le mettent à leur tête. Adolphe est tué dans un combat, le 22 juin. Alors ils prennent le parti d'appeler l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Fréderic, et lui font épouser la princesse, le 18, ou, selon d'autres, le 20 août 1477. Maximilien soutint les droits de son épouse, et fit revenir une partie de ce que la France lui avait enlevé. L'an 1478, il oblige, à la tête de seize mille hommes, le roi Louis XI de lever le siége de Saint-Omer, reprend Cambrai, Bouchain, le Quesnoi, Condé, Mortagne, Tournai, et conclut avec lui une trève à Leuze, le 18 septembre. Les Flamands, cependant, murmuraient de voir les Bourguignons et les Allemands occuper chez eux la plupart des charges et dignités. Ils éclatent, l'an 1479, et crient qu'il faut renvoyer l'archiduc. A Gand, les artisans prennent les armes contre les magistrats à l'occasion d'un impôt sur la bière. Le but de cette conjuration était de faire main-basse sur les chefs de l'état civil et du corps ecclésiastique. A peine est-elle assoupie, que la guerre se rallume avec la France. Bataille de Guinegate, livrée le 7 août, par l'archiduc, aux Français, qui étaient accourus au secours de Terrouenne, qu'il assiegeait. La perte y fut à peu-près égale de part et d'autre; mais le siége ne fut point repris. L'an 1480, le 1er. janvier, nouveau soulèvement des Gantais, excité par le seigneur de Dudzelle. Ils imposent des lois à Maximilien, lui taxent les frais de sa dépense, et lui tracent un plan de gouvernement. Ce prince, indigné, transfère sa cour à Malines, et de là se rend à Roterdam, où une maladie le conduit aux portes de la mort. Il en revint; mais deux ans à peine s'étaient écoulés, qu'un accident funeste lui enleva l'archiduchesse, son épouse, à l'âge de 25 ans; elle était sortie avec une suite nombreuse pour prendre le plaisir de la chasse à l'oiseau. Etant tombée de cheval, elle se fit une blessure dangereuse, qu'une excessive pudeur l'empêcha de découvrir, même à son mari. La plaie devint incurable, et trois semaines après cet accident, la princesse mourut, le 27 mars 1482, à Bruges. Son corps fut inhumé dans l'église collégiale de Notre-Dame, sous un magnifique mausolée de cuivre, à côté de celui de son père. Louis XV, roi de France, après la prise de Bruges, en 1745, considérant ces deux monuments, dit en montrant le tombeau de Marie : *Voilà le berceau de toutes nos guerres*. Cette princesse laissa de son mariage un fils, qui suit, et une fille, Marguerite, née le 1er. janvier 1480, fiancée, en 1483, au dauphin, depuis Charles VIII, roi de France, mariée en 1498 à Jean, fils et héritier présomptif de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, veuve dès la même année, remariée en 1501, à Philibert II, duc de Savoie, veuve pour la seconde fois en 1504, gouvernante des Pays-Bas, morte le 1er. décembre 1530.

PHILIPPE IV, DIT LE BEAU.

1482. PHILIPPE, fils aîné de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, né à Bruges, le 22 juillet 1478, succède à sa mère dans la souveraineté des Pays-Bas et les comtés de Bourgogne, de Mâcon, d'Auxerre et d'Artois. Les Gantais disputent à Maximilien la tutelle de son fils et de sa fille, et se rendent maîtres de leurs personnes. La même année, ils le contraignent de faire la paix avec la France, par le traité d'Arras, où l'on conclut, le 23 décembre, le mariage de Marguerite, sa fille, âgée de deux ans, avec le dauphin. On assigna pour dot à la princesse, les comtés d'Artois, de Bourgogne, d'Auxerre, de Mâcon, avec les seigneuries de Noyers et de Salins; après quoi elle fut remise au seigneur des Querdes, et emmenée à la cour de France, pour y être élevée en attendant l'âge convenable pour consommer son mariage. L'an 1484, Maximilien fait sommer les Flamands de le reconnaître pour tuteur de son fils et administrateur de ses états, et, sur leur refus, il leur déclare la guerre. Les Gantais alarmés des progrès de Maximilien, consentent, l'an 1485, à lui remettre son fils et à lui accorder la régence de ses états. L'an 1488, nouveau soulèvement des Gantais contre Maximilien, roi des Romains, depuis environ deux ans. Il est investi dans son palais à Bruges, le 1er. février, fait prisonnier le 4 du même mois, conduit le 8 (un vendredi) dans la maison d'un droguiste dont on fit griller les fenêtres, et autour de laquelle on mit des corps-de-garde. Le 12, on lui fit l'outrage de le placer sur une pierre où l'on interrogeait les criminels; le 26 (toujours de février), il est transféré à l'hôtel de Ravestein. Cependant tous ses domestiques, à l'exception de deux qu'on lui laissa pour le servir, furent emprisonnés. On coupa la tête à plusieurs personnes de sa suite, entr'autres aux seigneurs de Ghistelles et de Dudzelle. Enfin, il est remis en liberté, le 17 mai (le samedi avant le dimanche *Exaudi*), à trois heures du matin, sous la promesse qu'il fait de congédier toutes les troupes étrangères qui sont dans le pays et de pardonner le passé. Ce qui avait déterminé les rebelles à le relâcher, ce fut l'arrivée de quelques princes allemands devant Bruges, et l'approche de l'empereur qui venait avec une armée au secours de son fils. (*Raimundi duellii Miscellan*. l. 1, pp. 249-255.) Outré de l'affront qu'il avait reçu, Maximilien s'en retourne en Allemagne, après avoir nommé Albert, duc de Saxe, gouverneur des Pays-Bas et gardien de son fils qu'il faisait élever à Malines. Mais Albert eut bien des contradictions à essuyer dans sa régence, après que l'empereur, dans une assemblée tenue à Malines, eut déclaré nulles les promesses forcées que Maximilien avait faites aux Gantais.

Philippe, devenu majeur, épouse, à Lières en Brabant, le 21 octobre 1496, JEANNE, fille et héritière de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille. Il monte, l'an 1504, sur le trône de ce dernier royaume, et meurt, le 25 septembre 1506. Il eut pour successeur dans le gouvernement des Pays-Bas, Charles, son fils aîné, dans la suite roi de toute l'Espagne et empereur sous le nom de Charles-Quint. Les Pays-Bas, depuis ce tems, ont fait partie de la monarchie espagnole, jusqu'à la paix d'Utrecht de 1713, qu'ils ont passé à la branche autrichienne d'Allemagne. Il faut en excepter la Hollande ou les sept Provinces-Unies, qui, vers la fin du quatorzième siècle, se formèrent en république.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE HAINAUT.

Le Hainaut, ancien domicile des Nerviens, borné au septentrion par le Brabant et la Flandre, au midi par la Picardie, au levant par le comté de Namur, au couchant par la Flandre et le Cambresis, renferme un terrein de vingt lieues de longueur, sur environ seize de largeur. Son nom, qui n'est connu que depuis le huitième siècle, se tire de la rivière de Haine, qui le traverse. La ville de Mons (*Mons Hannoniæ*, et en flamand *Berghen in Henegow*), située partie sur une montagne, partie dans une plaine marécageuse, est la capitale de ce comté, dont les premiers possesseurs s'appelaient comtes de Mons. Remarquez encore que dans les anciens monuments, la ville de Mons est aussi appellée *Castrilucium*, et par corruption *Castrilocus*. (Valois, *Not. Gall.* p. 133.) De même que la France, le Hainaut avait ses douze pairs, qui composaient le tribunal du comte et rendaient la justice avec lui. On les appelle encore aujourd'hui dans les causes importantes qui intéressent la province. Ce sont les seigneurs d'Avênes, de Chimai, de Silli, de Longeville, de Baudour, de Barbanzon, de Chièvres, de Lens, de Rœux, de Robaix, de Walincourt et de Quevy. Tel est l'ordre dans lequel ils sont nommés par Aubert le Mire (*Notit. Eccles. Belg.* c. 144, p. 392.)

Les chronologistes modernes donnent pour premier comte de Hainaut, Giselbert, qui enleva, l'an 846, Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire. Mais comme il est très-douteux, suivant la remarque du P. Labbe, qu'il ait gouverné le Hainaut, nous commencerons par le suivant.

RAINIER I.

Rainier, surnommé au *Long-cou*, dont on ignore l'origine, est le premier comte de Hainaut dont nous soyons certains. Il possédait, outre cela, en propriété, les comtés de Mansuari dans le voisinage de Diest et de Darnau, vers Gemblours, avec une partie considérable de l'Hasbaye. L'an 875 ou environ, suivant Dudon, il alla se joindre à Ratbod, duc de Frise, pour déloger de l'île de Walcheren, en Zélande, Rollon, chef des Normands, qui s'en était emparé. Les deux alliés furent battus, et obligés de se retirer. Rollon, l'année suivante, étant entré dans le Hainaut, remporta divers avantages sur Rainier, qu'il fit à la fin prisonnier dans une embuscade que celui-ci avait dressée lui-même à l'ennemi. Alberade, sa femme, qui ne lui cédait pas en courage, députa douze seigneurs à Rollon, pour redemander son mari. Elle l'obtint par échange de douze capitaines normands qu'elle avait en son pouvoir, et en portant elle-même tout l'or et l'argent qu'elle avait pu ramasser à Rollon, qui eut la générosité de lui en rendre une partie. Zuentibolde tenait le sceptre de Lorraine. Rainier, s'étant brouillé avec lui, fut destitué l'an 898, et contraint de se retirer en France. Il engagea le roi Charles à tenter la conquête du royaume de Lorraine. Charles ayant fait la paix avec Zuentibolde, celui-ci continua de poursuivre Rainier et le comte Odacre, son allié. L'an 899, il les assiégea pour la seconde fois, mais sans succès, dans le fort de Durfos, sur la Meuse, dont ils s'étaient emparés. Pour se venger, il les fait excommunier par les evêques. (*Ann mett.*) La mort de Zuentibolde rétablit les affaires de Rainier. Il recouvra non-seulement ses domaines, mais encore ses dignités, et les augmenta même du gouvernement ou duché de Lorraine, dont le roi Charles le gratifia, l'an 911, après avoir fait la conquête de ce pays avec son secours. Rainier mourut l'an 916, laissant de son mariage, Giselbert, qui lui succéda au duché de Lorraine, et Rainier, qui suit, avec une fille, N., qui épousa Bérenger, comte de Lomme ou de Namur.

RAINIER II.

916. Rainier II, successeur de Rainier I, son père, vécut en bonne intelligence, à ce qu'il paraît, avec le duc Giselbert, son frère, pendant les huit ou neuf premières années de son gouvernement. Giselbert ayant été fait prisonnier, l'an 924, par Bérenger, le comte Rainier obtint sa délivrance en donnant pour ôtages deux de ses fils. Mais il ne fut pas plutôt mis en liberté, dit Frodoard, qu'il se mit à ravager les terres de Bérenger, de Rainier, son libérateur, et d'Isaac, comte de Cambrai; Rainier lui rendit bientôt la pareille; mais il y a bien de l'apparence qu'ils étaient réconciliés ensemble, lorsqu'en 925, Giselbert et le comte Otton, firent la paix avec le roi de France, par la médiation d'Herbert, comte de Vermandois, et du comte Hugues le Grand. De nouvelles difficultés brouillèrent encore Rainier et Giselbert, en 928. Mais la querelle fut courte, et finit la même année par l'intervention de Henri I, roi de Germanie. (Frodoard.) Rainier II, depuis ce tems, disparaît dans l'histoire. On doute cependant qu'il soit mort avant l'an 932. Sa femme, Alix ou Adélaïde, fille, si l'on en croit du Bouchet, de Richard I, duc de Bourgogne, lui donna trois fils, Rainier, qui suit, Liétard, et Rodolfe, comte de Hasbaye, et tige, suivant Mentelius, des comtes de Loss. A ces enfants, du Bouchet ajoute, sans preuve Amauri, tige des comtes de Montfort.

RAINIER III.

932 au plutôt. Rainier III, successeur de Rainier II, son père, s'étant jeté dans le parti de Louis d'Outremer, roi de France, avec Rodolfe, son frère, contre Otton I, roi de Germanie, celui-ci envoya, l'an 944, pour les réduire, Herman, duc de Suabe. Trop faible pour résister à ce monarque, ils implorent sa clémence, et sont reçus en grâce à Aix-la-Chapelle. (Frodoard.) Rainier eut ensuite avec Conrad, duc de Lorraine, des contestations dont on ignore le sujet. Ce dernier, ayant levé l'étendard de la révolte, sur la fin de l'an 952, Rainier assiégea, l'année suivante, un de ses châteaux, au secours duquel il vola. Mais, après un combat très-opiniâtre, il fut obligé de laisser à Rainier le champ de bataille. (Frodoard.)

La paix ayant été rendue à la Lorraine par la soumission de Conrad, suivie de sa destitution, Rainier ne tarda pas lui-même à la troubler par divers actes de violence, qu'il exerça dans cette province, jusqu'à oser enlever à la reine Gerberge, veuve de Louis d'Outremer, les terres qu'elle y possédait à titre de douaire. Le roi Lothaire, fils de cette princesse, ne laissa pas impuni cet attentat, et força l'usurpateur, en 956, de restituer à sa mère ce qu'il lui avait pris. (*Idem.*)

Rainier, ennemi du repos, entreprit, l'année suivante, la guerre contre le duc Brunon, son suzerain, archevêque de Cologne et frère du roi Otton. Il se trouva mal de cette levée de boucliers, et fut bientôt réduit à se soumettre au jugement du prélat. Mais, sur le refus qu'il fit de donner des ôtages, Brunon le déposa cette même année, ou dans les premiers mois de l'an 958. Envoyé aussitôt en exil, il y finit ses jours, non l'an 960, comme quelques-uns l'ont avancé, mais après l'an 971. Un habile moderne lui donne pour femme, mais sans preuve suffisante, Alix, fille de Hugon, comte de Dagsbourg et d'Egisheim. Ce qui est certain, c'est qu'il laissa deux fils légitimes, Lambert et Rainier, dont le second fut un de ses successeurs, et l'autre, dit le Barbu, fut comte de Louvain.

RICHER.

958. Richer, dont on ignore l'origine, fut établi comte de Hainaut par Brunon, après l'exil de Rainier. On ne sait combien de tems il posséda ce comté.

GARNIER et RENAUD.

Garnier et Renaud, suivant la chronique de Balderic, furent substitués par Brunon à Richer, dans le comté de Hainaut. Ils gouvernèrent ce pays sans contradiction jusqu'en 973. Cette année, après la mort d'Otton I, Rainier et Lambert, fils de Rainier III, revinrent de la cour de France, où ils s'étaient retirés, attaquèrent les deux comtes, et gagnèrent sur eux, dans la plaine de Binche, près du village de Péronne, en Flandre, une bataille où les deux comtes périrent. (Sigebert.)

GODEFROI LE VIEUX et ARNOUL.

973. Godefroi, dit le Vieux, comte en Ardennes et de Verdun, fils de Gozelin et de Voda, et petit-fils, par son père, de Wigeric, comte du palais sous le roi Charles le Simple, fut établi comte de Mons, avec un seigneur, nommé Arnoul, que Leuwarde dit fils d'Isaac, comte de Cambrai, par l'empereur Otton II, après la mort de Garnier et de Renaud. (*Chron. Camerac.*, l. 3, c. 94.) Mais ils ne furent pas plus tranquilles dans ce poste que l'avaient été ceux qu'ils remplaçaient. Rainier et Lambert s'étant fortifiés dans le château de Boussoit, de *Buxeide*, sur la rivière de Haine, faisaient de là des courses funestes dans tout le pays. L'empereur vint au secours de ses protégés, emporta d'assaut la forteresse et la fit raser. Mais à peine eut-il repris la route d'Allemagne, que Rainier et Lambert reparurent dans le Hainaut, avec de nouvelles forces que leur avaient fournies Charles de France, frère du roi Lothaire, et Otton, fils d'Albert, comte de Vermandois. Otton, en prenant le parti de ces deux proscrits, n'avait d'autre but, suivant Balderic dans sa chronique de Cambrai, que de s'enrichir par le pillage. L'an 976, après diverses excursions, Rainier et Lambert, avec leurs confédérés viennent assiéger leurs rivaux dans Châteaulieu ou Mons. Ceux-ci, dans une sortie, fondent sur le camp des assiégeants, et, après un sanglant combat donné le mercredi de la semaine sainte (19 avril), les obligent à se retirer. Mais Godefroi, dans l'action, reçut une blessure dangereuse, dont il ne put jamais guérir. Cette victoire semblait devoir ruiner les affaires de Rainier et de Lambert; mais ils trouvèrent moyen de se maintenir encore dans une partie du Hainaut. Arnoul et Godefroi s'attachèrent à Charles de France, lorsqu'il eut obtenu la Lorraine, et s'en firent un appui. Nous voyons dans la chronique de Cambrai, l. 1, c. 100, que ces deux comtes s'adressèrent au duc Charles, pour l'engager à joindre ses troupes aux leurs, dans le dessein où ils étaient de mettre la ville de Cambrai à l'abri de toute insulte de la part du roi de France. C'était vraisemblablement Rainier et Lambert qui menaçaient d'envahir cette ville au nom du monarque français. On ne voit point qu'ils aient exécuté leur dessein; mais ils continuèrent de faire la guerre à leurs rivaux, pour se rendre maîtres entièrement du Hainaut. Godefroi fut celui qui disputa le terrein avec le plus d'obstination. Ce ne fut qu'en 998 qu'il lâcha entièrement prise, après que Rainier lui eut enlevé la capitale du Hainaut. *Comes Raginerus*, dit Albéric sur cette année, *abstulit montem Castri comiti Godefrido*. Lambert, frère de Rainier, était alors en possession du comté de Louvain depuis environ quatre ans. (Voyez *les comtes de Louvain.*)

RAINIER IV, premier comte propriétaire.

998. Rainier IV, fils aîné de Rainier III, demeura possesseur tranquille du Hainaut, après s'être rendu maître de la ville de Mons. On ne voit point qu'il ait eu d'ennemis à combattre depuis ce tems-là. Il mourut l'an 1013, suivant Albéric, qui lui donne deux femmes, dont la première, qu'il ne nomme point, fut mère, selon lui, de Rainier V, qui suit. Mais Olbert, abbé de Gemblours, auteur du tems et ami de Rainier V, dit positivement, qu'il était *Roberto regi Francorum ex sorore nepos*, c'est-à-dire, fils de Hedwige, fille de Hugues Capet et sœur du roi Robert. Du mariage de Rainier et d'Hedwige, sortit encore, suivant Albéric, une fille, nommée Béatrix, femme d'Ebles I, comte de Rouci. Hedwige se remaria, après la mort de Rainier, à Hugues III, comte de Dagsbourg.

RAINIER V.

1013. Rainier V, fils de Rainier IV, devint comte de Hainaut, après la mort de son père. Il suivit le parti de Lambert, comte de Louvain, son oncle, dans le différent qu'il eut avec Godefroi, duc de Lothier. Le succès de leurs armes ne fut point heureux. Le 12 septembre 1015, ils perdirent contre Godefroi la bataille de Florenes, où Lambert périt. Rainier dans la suite se réconcilia, par la médiation des évêques de Verdun et de Cambrai, avec Godefroi, dont il épousa la nièce, Mathilde, fille d'Herman, vicomte de Verdun. (*Chron. Camerac.*) Il mourut, non l'an 1036 ou 1037, comme le prétend, sans preuve, le père de Lewarde, mais environ l'an 1030. De Mathilde, son épouse, il eut une fille unique, qui suit.

RICHILDE, HERMAN, et BAUDOUIN I, dit DE MONS.

1030 ou environ. Richilde succéda à Rainier, son père, dans le comté de Hainaut. Elle était mariée pour lors au comte Herman, avec lequel elle acquit, dit Gilbert de Mons, le comté de Valenciennes. Richilde, était nièce à la mode de Bretagne du pape Léon IX. Ce pontife, après le concile qu'il tint à Reims l'an 1049, s'étant mis en route pour la venir voir, elle s'avança au-devant de lui jusqu'à Beaumont, avec son époux, et l'amena dans son château de Mons. Herman, étant mort l'année suivante, laissa d'elle un fils et une fille, tous deux en bas âge, et le fils, ajoute Gilbert, était, dit-on, boiteux. Richilde, tant en vertu de sa dot, que comme tutrice de ses enfants, prit en main le gouvernement du Hainaut. Elle n'en jouit pas long-tems en paix. Baudouin, surnommé de Lille, comte de Flandre, lui fit la guerre pour la contraindre d'épouser Baudouin, son fils, et il y reussit. Mais ce jeune Baudouin, surnommé depuis le Bon et de Mons, étant parent de Richilde

au troisième degré, l'évêque de Cambrai l'excommunia, comme ayant fait un mariage illicite. Les deux époux appelèrent de cette sentence au pape Léon IX, *qui rasolt le mariage*, dit Baudouin d'Avênes, *et leur défendit le lit*. Il y a bien de l'apparence que cette défense fut levée dans la suite, et le mariage réhabilité; car nous voyons que Richilde ne cessa d'habiter avec Baudouin, et que les enfants qui sortirent de cette alliance, passèrent pour légitimes, sans contradiction. L'an 1056, l'empereur Henri IV, ou plutôt sa mère, par le traité de paix fait avec Baudouin de Lille, l'investit de Valenciennes, des îles de Walcheren et de la Flandre impériale. Baudouin de Mons eut l'honneur d'armer chevalier le roi Philippe I. C'est son successeur qui l'atteste dans une charte de l'an 1087, en ces termes : *Ego Balduinus Valentianarum comes, filius Balduini junioris qui Philippum regem regalibus insignivit militiæ armis.* (Le Mire, *Diplom. Belg.*, tom. I, pag. 515.) Baudouin de Mons ayant fini ses jours, le 17 juillet 1070, à Oudenarde, fut inhumé à l'abbaye d'Hasnon. Richilde, sa veuve, épousa, dit-on, en troisièmes noces, Guillaume Osbern, comte de Hereford, en Angleterre. Celui-ci fut tué, le 20 février 1071, à la bataille de Cassel, et Richilde lui survécut quinze à seize ans. Les deux enfants qu'elle avait eus de son premier époux, sont Roger, qui fut évêque de Châlons-sur-Marne, et Gertrude, qu'elle fit religieuse. Elle donna au second, deux fils, Arnoul, qui fut comte de Flandre, et Baudouin, qui suit. (*Voy.* Baudouin de Mons, Arnoul et Robert le Frison, *comtes de Flandre.*)

BAUDOUIN II, DIT DE JÉRUSALEM.

1070. **Baudouin** II, second fils de Baudouin de Mons et de Richilde, étant mineur à la mort de son père, lui succéda, l'an 1070, dans le Hainaut, sous la tutelle de sa mère. Cette princesse le mena, l'année suivante, à la bataille de Cassel, qu'elle perdit avec Arnoul, son fils aîné, contre Robert le Frison, compétiteur de l'un et de l'autre. Le vainqueur étant devenu, par là, maître de la Flandre, Richilde et Baudouin prirent le parti de mettre le Hainaut sous la mouvance de Théodouin, évêque de Liége, pour avoir sa protection. Voici, d'après une ancienne chronique qui n'a pas encore vu le jour, qu'elles furent les charges auxquelles le prélat et le comte s'obligèrent l'un envers l'autre. « Li quens de Hainaut doit servir li » évesque de Liege à ses besoins de toute sa force aux dépens » de l'évesque.... Se li quens va à l'évesque pour relever son » fief, li évesque li doit ses dépens, puis qu'il sera issus de » Haynaut. Encore li évesque li doit ses dépens quand il le » semont à sa cort ou à parlement. Et si aucun voloit grever » la comté de Hainaut, li évesque le doit aydier à grant force » au coust de l'evesque.... Avec l'ommaige le comte doit » avoir li évesque l'ommaige de chastelain de Mons et le chas- » telain de Biaumont et le chastelain de Valenciennes. Li » évesque doit au comte, à chascun Noël, trois paires de » robbes, de quoi chascune doit valoir six marcs au marc de » Liege; et à chascun chastelain une robbe de six marcs.... » Ceste convenance fut faicte à Fosse en la presence de Gode- » froi de Bouillon, le comte Aubert de Namur, le comte de » Chini, le comte de Montagu en Ardennes, et plusieurs » aultres » (1). (*Bibl. de St.-Germ.-des-Prés*, n°. 139.) L'empereur Henri IV confirma cette transaction par ses lettres données, le 11 mai 1071, à Liége, où il s'était transporté à ce sujet. Les princes dénommés dans cet acte, comme présents, firent sommer Robert de restituer la Flandre au légitime héritier; et sur son refus, ils se mirent en marche avec une armée pour l'y contraindre. Mais, apprenant sur la route que Robert avait fait alliance avec le roi de France, ils revinrent sur leurs pas, n'osant, avec raison, mesurer leurs forces avec celles d'un si puissant monarque. Voilà ce que raconte Lambert d'Aschaffembourg. Gilbert de Mons dit au contraire, et Meier d'après lui, que les deux armées s'étant rencontrées dans la plaine de Broqueroie, à une lieue de Mons, il y eut un combat d'où Robert sortit victorieux après un carnage si grand, que le champ de bataille a retenu le nom de *haie des morts*. Ce combat ne fut pas le seul que Baudouin et Robert se livrèrent. Le premier fut vainqueur à son tour, du second, l'an 1076, dans les champs de Denain.

Richilde, revenant de Rome, avec Baudouin, l'an 1084, apprend, comme elle approche d'une de ses terres, qu'Arnoul, comte de Chini, se dispose à l'enlever. Elle se détourne et va se réfugier à Saint-Hubert, dont l'abbé Thierri engage le comte de Namur à la reconduire en sûreté chez elle. (*Hist. Andagin.*) Baudouin, l'an 1087 (n. st.), perd sa mère, décédée le 15 mars, à l'abbaye de Messines, près d'Ipres, où elle s'était retirée depuis deux ans. Gilbert de Mons nous apprend que cette princesse, de concert avec Baudouin, son fils, avait rendu héréditaires à la cour de Hainaut, les offices d'échanson, de panetier, de queux, de chambrier, de portier; qu'elle en avait donné quelques-uns à des flamands, qui s'étaient retirés en Hainaut, après qu'elle eut perdu la Flandre, et qu'elle avait dédommagé par divers bénéfices, tous les flamands qui s'étaient expatriés pour elle. (Bouquet, tom. XIII, pag. 545.)

L'an 1091, Robert le Frison, au retour de la Terre-Sainte, rend à Baudouin, par ordre de son confesseur, la châtellenie de Douai, au lieu de la Flandre entière, qu'il s'était engagé à lui restituer, suivant Ipérius et André de Marchiennes.

Baudouin, l'an 1096, se croisa pour la Terre-Sainte. Mais les fonds lui manquant pour cette expédition, il vendit ou hypothéqua, pour se les procurer, son château de Couvin, par acte du 14 juin 1096, à l'évêque de Liége. L'an 1098, après la prise d'Antioche, où il signala sa valeur, il fut député avec Hugues le Grand, pour aller annoncer cette nouvelle à l'empereur Alexis Comnène, et l'inviter à venir se joindre aux croisés, pour la conquête de Jérusalem. Sur la route, ils tombèrent près de Nicée, suivant Gilbert de Mons, dans une embuscade de Turcs, où Baudouin fut pris avec une partie de ceux qui l'accompagnaient (on n'a jamais su depuis ce qu'il était devenu). Hugues le Grand fut du nombre de ceux qui eurent le bonheur de s'échapper.

Baudouin avait épousé, l'an 1084, **Ide** ou **Alix**, fille de Henri II, comte de Louvain. Cette princesse s'étant rendue à Rome, l'an 1099, pour apprendre des nouvelles de son époux, le pape ne put lui en rien dire de certain, et la renvoya, après avoir fait de son mieux pour la consoler, dans le Hainaut, où elle mourut en 1139. Elle eut de son mariage, Baudouin, qui suit; Arnoul, seigneur de Rœux, en Hainaut, par sa femme, fille et héritière de Gauthier de Rœux; Ide, mariée, 1°., dit-on, à Gui, seigneur de Chièvres, 2°., à Thomas de Marle; Richilde, femme d'Amauri IV de Montfort; et Alix, femme de Hugues de Rumigni, en Thiérache, tige de plusieurs maisons de Hainaut.

BAUDOUIN III.

1099. **Baudouin** III, fils aîné de Baudouin II, fut reconnu comte de Hainaut après le retour du voyage que sa mère fit à Rome. Robert le Jeune, comte de Flandre, étant revenu de la croisade, voyait avec peine que son père eût rendu aux comtes de Hainaut le château de Douai avec ses dépendances. N'osant tenter d'y rentrer de force, il eut recours au stratagême. Il proposa à Baudouin de lui donner en mariage une nièce de sa femme (c'était Adélaïde de Savoie, depuis reine de France, épouse de Louis le Gros, comme il a été dit plus haut), et exigea pour sûreté de sa parole qu'il lui livrât le château de Douai. Baudouin, flatté d'une pareille alliance, engagea sa parole avant qu'il eût vu la princesse : mais lorsqu'elle lui fut présentée, il la trouva trop difforme à son gré; et, n'ayant pas

(1) Ces décharges réciproques se trouvent aussi dans Baudouin d'Avênes.

voulu l'épouser, Douai et ses dépendances furent perdus pour lui. Les auteurs varient sur l'époque de cet événement. Plusieurs disent qu'il s'est passé entre Robert le Frison et Baudouin le Jérosolymitain. Mais Heriman de Tournai, plus ancien que tous les autres, attribue cette négociation à Clémence de Bourgogne, femme de Robert II; et quoiqu'il se trompe pour le tems, il est au fond celui qui mérite le plus de croyance. (Voy. ce que nous en avons dit dans la préface du t. XIII du Recueil des Historiens de France, page lvij.) Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1107 l'empereur Henri V vint en forces au secours de Baudouin pour reprendre Douai; mais il ne put faire entr'eux qu'une paix simulée. (*Sigebert et Chr. de Cambrai.*) Baudouin ayant fait revivre, l'an 1119, les justes prétentions de ses ancêtres sur le comté de Flandre, fut battu par Charles le Bon. Il mourut l'an 1120, suivant Albéric, et fut enterré à Sainte-Vaudru de Mons. D'YOLANDE, son épouse, fille de Gérard de Wassemberg, comte de Gueldre, il laissa Baudouin, son successeur; Gérard, seigneur de Dodoweert et de Dalem, en Gueldre; Yolande, femme de Gérard de Créqui; Gertrude, mariée à Roger de Toeni; Richilde, femme d'Evrard, châtelain de Tournai, tige des seigneurs de Mortagne. (Anselme.) Baudouin d'Avênes, dans sa chronique, et Gilbert de Mons, ne donnent au comte Baudouin que deux fils et deux filles. Yolande, sa femme, se remaria, suivant l'ancienne généalogie des comtes de Hainaut (*Spicil.*, tome VII), à Godefroi de Bouchain, son vassal, châtelain de Valenciennes et seigneur de Ribemont, dont elle eut un fils, Godefroi, seigneur de Bouchain, et une fille, Berthe, mariée, 1°. au comte de Duras, 2°. à Gilles de Saint-Aubert, sénéchal de Hainaut.

BAUDOUIN IV, DIT LE BATISSEUR.

1120. BAUDOUIN IV succéda en bas âge à Baudouin III, son père, sous la tutelle d'Yolande sa mère. Cette princesse s'étant remariée, comme on l'a dit, à Godefroi de Bouchain, l'an 1127, le jeune Baudouin prit alors en main les rênes de son comté. Baudouin, la même année, après la mort de Charles, comte de Flandre, se mit sur les rangs pour lui succéder, comme étant issu de Baudouin VI, comte de Flandre, après la mort duquel Robert le Frison avait envahi ce comté. Apprenant que Louis le Gros amenait Guillaume Cliton pour l'en investir, il vint, accompagné de sa noblesse et de son conseil, trouver ce monarque à Arras pour lui représenter son droit, qu'il s'offrit de prouver par le duel, suivant l'usage du tems. Louis écouta ses remontrances avec bonté. Mais l'engagement qu'il avait pris avec Cliton prévalut sur les raisons de Baudouin, et Louis renvoya celui-ci comblé de caresses sans avoir rien obtenu. Baudouin, qui ne se payait pas de cette monnaie, veut se faire justice par la voie des armes. Ligué avec Etienne, comte de Boulogne, Godefroi de Namur et Guillaume d'Ipres, il se jette sur Oudenarde dont il se rend maître. Baudouin d'Alost et Razon de Gavre étant venus avec les Gantais l'assiéger dans cette place, il les met en fuite et fait ensuite la conquête de Ninove. (Bouquet, tome XIII, pag. 374.) Le roi de France arrive, le 1er. mai, devant Oudenarde, précédé de Cliton, qui, la veille, avait brûlé le faubourg de la place avec l'église, où 1300 personnes s'étaient réfugiées. C'est ce que raconte Galbert dans la vie de Charles le Bon, sans dire si le roi s'empara d'Oudenarde; ce qui est néanmoins très-vraisemblable. Baudouin alors s'allie avec le roi d'Angleterre pour empêcher les progrès de Cliton. Celui-ci ayant été tué l'année suivante, eut pour successeur Thierri d'Alsace, à qui Baudouin disputa également, mais avec aussi peu de succès, la Flandre.

Gérard de Saint-Aubert étant entré en guerre, l'an 1135, contre Liétard, évêque de Cambrai, Baudouin marche au secours du premier et brûle Cateau-Cambresis avec les églises qu'il renfermait. Excommunié pour ce sujet, il se réconcilie, la même année, avec le prélat, et obtient son absolution en se rendant caution de la paix qu'il avait faite avec Gérard. (Lambert Waterlos *ad hunc an.*) Nicolas, successeur de l'évêque Liétard, s'étant brouillé, l'an 1138, avec les citoyens de Cambrai, Baudouin se joint à ces derniers pour faire la guerre à ce prélat et à Simon d'Oisi, son allié. Il attaque avec eux, sans succès, le château de Saint-Aubert, et se venge de cet échec en brûlant les environs de Cambrai. (*Idem.*) La même année, il marche à la défense de Roger de Toéni, son beau-frère, attaqué dans la Normandie par les comtes de Meulent et de Leycester. (Gilbert de Mons.) Il s'allie, en 1140, avec Etienne, roi d'Angleterre, et Hugues, comte de Saint-Pol, pour enlever à Thierri d'Alsace le comté de Flandre et le faire passer à Guillaume d'Ipres. (Waterlos *ad hunc an.*) Mais il paraît que cette ligue n'eut aucun effet. C'était une loi dans le Hainaut, le Brabant et l'Ostrevant, que quiconque y possédait d'ancienneté ou avait lui-même construit, soit dans l'alleu, soit dans le fief d'autrui, une forteresse, en devait l'hommage au comte de Hainaut avant tout autre suzerain, à la charge de la lui remettre toutes les fois qu'il en serait sommé. Gauthier d'Avênes, surnommé Pelukel, cité pour ce sujet, l'an 1147, à la cour de Baudouin, s'émut tellement dans ses défenses, qu'il en mourut la nuit suivante. (Gilbert de Mons et Heriman.)

Baudouin, après avoir été plusieurs années en état de guerre avec Tierri d'Alsace, avait fait avec lui un traité de paix. Mais le voyant parti, l'an 1147, pour la croisade, il se jeta, l'année suivante, sur la Flandre, qu'il ravagea sans égard pour la situation de la comtesse Sibylle qui, étant en couches, lui faisait demander la paix avec instance. Mais Sibylle, délivrée, lui rendit avec usure le mal qu'il lui avait fait. (Bouquet, t. XIII, page 737.) Thierri, son époux, étant de retour l'an 1150, se prépare à continuer la guerre contre Baudouin. Samson, archevêque de Reims, étant venu dans le pays avec plusieurs de ses comprovinciaux, assemble les deux comtes au lieu dit la Guérite de Saint-Remi, *Specula Sancti-Remigii*, et travaille à les amener à un traité de paix dans la semaine de la Pentecôte. Mais une sédition du peuple ayant troublé la négociation, on reprend les armes de part et d'autre. Baudouin, fortifié de l'alliance de Henri I, comte de Namur, son beau-père, et des évêques de Liége et de Cambrai, marche contre Thierri pour l'empêcher de fortifier son château de Cauhortim, situé au pied du mont Saint-Remi, et s'en revient avec la honte d'avoir été défait. (Waterlos et *Annal. Aquicin.*) Le château de Rancourt incommodait fort celui de Douai, où personne, sans le congé du seigneur, ne pouvait arriver en sûreté, et d'où il était également difficile de sortir contre son gré. Le comte de Flandre, l'ayant fait investir, réduisit bientôt la garnison à la disette. Baudouin vole à son secours et trouve moyen de faire entrer des vivres dans la place en l'absence de Thierri. Celui-ci, à son retour, ayant ranimé le courage des siens, met en fuite l'ennemi au mois de septembre 1150, suivant Lambert Waterlos. Mais la chronique, non imprimée, de Saint-Bavon, dont monseigneur l'évêque d'Anvers possède un exemplaire, met cette expédition en 1151.

L'année 1163 fut heureuse pour Baudouin, en ce qu'elle lui assura, ou plutôt à son fils, la succession de Henri I, son beau-frère, comte de Namur, de Luxembourg, de la Roche et de Durbui, par la donation qu'il lui en fit comme à son plus proche héritier, n'ayant point d'enfants de Laurette sa femme. (Gilbert de Mons.)

La mort de Nicolas, évêque de Cambrai, arrivée l'an 1167, occasiona un schisme en cette église, par la double élection de Pierre, fils de Tierri d'Alsace, et de l'archidiacre Alard. La première l'emporta, l'an 1168, par la protection de l'empereur, malgré les efforts de Baudouin pour la faire casser.

Baudouin était un grand bâtisseur, et le surnom lui en resta. Il entoura de murs la ville de Binche, fortifia la ville d'Ath, en Brabant, qu'il avait acquise de Gilles de Trasegnies, répara le Quênoi, y bâtit un château, et en fit autant à Bou-

chain. Braine-la-Villote, nommée depuis Braine-le-Comte, dans le Hainaut, se trouva bien aussi d'être tombée sous sa puissance, au moyen d'un échange qu'il fit avec le chapitre de Saint-Vaudru. Mais la ville qu'il s'occupa le plus à embellir fut celle de Valenciennes, qu'il avait achetée, l'an 1160, de Godefroi, son frère utérin, avec la châtellenie et plusieurs fonds situés dans l'Ostrevant. Ce fut dans cette ville qu'il arma chevalier, le samedi-saint 1168, Baudouin, son fils, alors l'aîné. Mais pendant les fêtes suivantes, comme il était monté sur un échafaud pour montrer à des seigneurs étrangers les nouveaux édifices qu'il faisait à Valenciennes, dans son palais nommé *la Salle-le-Comte*, la machine effondra sous le poids de la compagnie. Le comte, en tombant, se cassa la cuisse et eut avec Baudouin, son fils, et beaucoup d'autres, tout le corps froissé. La comtesse ALIX, sa femme, dite aussi ERMESSINDE, fille de Godefroi, comte de Namur, fut si frappée de cet accident, qu'elle en prit la fièvre qui l'emporta en peu de jours. (Lewarde.) Son époux, néanmoins, rétabli de sa chute, marcha, dans l'automne de l'année suivante, accompagné de Baudouin, son fils, au secours de Henri, son beau frère, comte de Namur, contre Godefroi, duc de Louvain, qu'il obligea, dit Gilbert de Mons, de faire une paix honnête avec Henri. Il mourut, suivant le même auteur, le 8 novembre 1171, *septimâ die a festo omnium Sanctorum*, et fut inhumé à Sainte-Vaudru auprès de sa femme, dont il eut Baudouin, mort en bas âge; Geoffroi, comte d'Ostrevant, mort, l'an 1163, âgé de seize ans; un autre Baudouin, qui suit; Henri, seigneur de Sébourg; Yolande, mariée, 1°. à Yves de Nêle, comte de Soissons, 2°. à Hugues de Champ-d'Avênes, comte de Saint-Pol; Agnès, dite *la Boiteuse*, femme de Raoul de Couci; et Laurence, mariée, 1°. à Thierri, sire d'Alost, 2°. à Bouchard V, baron de Montmorenci.

BAUDOUIN V, DIT LE COURAGEUX.

1171. BAUDOUIN, né l'an 1150, devint le successeur de Baudouin IV, son père, après avoir gouverné le Hainaut avec lui, mais dans une parfaite soumission, dit Gilbert de Mons, depuis qu'il l'eut fait chevalier. Le Hainaut était alors rempli d'ennemis domestiques, qui se permettaient impunément les vols et les brigandages. Le jeune Baudouin, dès qu'il eut le pouvoir en main, entreprit de les réprimer, et, les ayant poursuivis les armes à la main, il exerça, suivant le même auteur, la plus grande sévérité contre ceux qui tombèrent entre ses mains, sans égard pour la noblesse de la plupart d'entr'eux. Par ses ordres plusieurs furent pendus, d'autres noyés, quelques-uns brûlés, et il y en eut même qui furent enterrés vifs.

Passionné pour les tournois, Baudouin était parti, l'an 1170, au mois d'août, pour une de ces fêtes militaires indiquée à Traségnies, par le seigneur du lieu. Mais il renrontra, sur sa route, Godefroi, duc de Louvain, son ennemi, qui l'attendait avec mille hommes, tant de pied que de cavalerie. Baudouin, malgré l'inégalité de la partie, se mit en état de défense, et combattit avec tant de valeur et de succès, qu'il marcha sur le ventre à l'ennemi, et continua sa route. L'an 1172, il eut encore une aventure en allant au tournoi de Rougoment, en Bourgogne, avec environ cent chevaliers de Hainaut. « Quand il » approcha de Rougemont, (dit une ancienne chronique manuscrite) li Quens de Nevers defendi que on ne l'hebergeast » pas; pour ce ne laissa mie à héberger: de quoy li Quens de » Nevers fu si couroucié, que il assembla contre li, et ot en sa » compaignie li duc Henri de Bourgoigne. Li Quens Bauduin » s'appareilla de bien défendre; mais li Quens de Nevers ne » parfit mie l'entreprise; si s'en parti li Quens Bauduin dou » pays sans damaige, et vint à un tournoiment à Retest » (Rethel); de là revint en son pays: » ce qui est confirmé par Gilbert de Mons. S'étant brouillé, la même année, pour la défense du comte de Namur, avec le duc de Limbourg, il assiégea, dans l'automne, son château d'Arlon, et le contraignit à demander la paix. Ce n'était pas sans intérêt personnel que Baudouin prenait si chaudement les intérêts de Henri, son oncle. Ce comte, n'ayant point d'enfants et n'en espérant point, avait institué son héritier, comme on l'a dit, dès l'an 1163, Baudouin IV. L'an 1184 (n. st.), pour s'assurer cette succession qui n'était point encore ouverte, Baudouin V vint dans le Carême, avec des lettres de recommandation de son oncle, en demander la confirmation à l'empereur Frédéric I, qui tenait alors sa cour à Haguenau. Frédéric ne fit aucune difficulté sur sa demande; mais pour lui accorder cette faveur d'une manière plus solennelle, il le renvoya à la diète qu'il se proposait de tenir, l'année suivante, à Mayence. (Gilbert de Mons.) Le roi Philippe Auguste, gendre du comte de Hainaut, était alors en guerre avec Philippe d'Alsace, comte de Flandre, pour le Vermandois. Irrité des secours que son beau-père fournissait à son ennemi dont il était l'allié, le vassal et le beau-frère, il pensait à décharger son ressentiment sur la reine, sa femme, en la répudiant. Les princes de la maison de Champagne y exhortaient le monarque: mais les plus sages prélats du royaume s'opposèrent à cet avis et empêchèrent qu'il ne fût suivi.

Le roi d'Angleterre s'étant rendu médiateur entre le roi de France et le comte de Flandre, Baudouin accompagna le second à la conférence qui se tint près de Rouen, dans le tems pascal de l'an 1184, sur le débat des parties. Nullement rebuté par le peu de succès qu'elle eut, il alla trouver le roi, son gendre, à Betisi, et de là se rendit à Pontoise auprès de la reine, sa fille. La reine, dit Gilbert de Mons que nous copions, supplia son père, les larmes aux yeux, d'avoir pitié d'elle et de lui-même, en cessant de favoriser le comte de Flandre; ce qui fournissait, contre elle, des armes aux jaloux. Baudouin répondit à sa fille et au roi qu'il ferait pour leur complaire tout ce qui dépendrait de lui, sauf la fidélité qu'il devait à son allié, et s'en tint là. Il se rendit ensuite, à la tête de dix-sept cents chevaliers, à la cour plénière que l'empereur avait indiquée, comme on l'a dit, pour la fête de la Pentecôte, à Mayence. Elle fut si nombreuse, qu'on y compta soixante-dix mille chevaliers, sans parler d'une foule prodigieuse d'ecclésiastiques et d'autres personnes de tout état. La cour se tint sous des tentes dressées dans une prairie vis-à-vis de Mayence, au-delà du Rhin. Le comte de Hainaut eut l'honneur, par préférence à plusieurs concurrents, d'y porter l'épée impériale, le jour de la fête, devant l'empereur. Il obtint ce que Frédéric lui avait fait espérer l'année précédente, savoir, un diplôme confirmatif de la donation que Henri, son oncle, lui avait faite. Baudouin quitta la cour impériale le vendredi de la semaine de la Pentecôte pour retourner dans ses états. Pendant son absence, le comte de Flandre eut, avec le roi de France, une entrevue entre Compiègne et Chauni, dans laquelle ils conclurent une trève pour eux et leurs alliés. Philippe Auguste y comprit, par adresse, parmi les siens, le comte de Hainaut, sans qu'il en eût connaissance, et cela dans la vue de le rendre suspect au comte de Flandre et de le détacher de son parti. L'artifice produisit son effet, et brouilla le comte de Flandre avec celui de Hainaut. Une trève que Baudouin avait faite avec le duc de Brabant, par rapport au château de Lambeck, qu'il avait fait élever sur les frontières du Brabant et de Hainaut, était près d'expirer. Baudouin, voyant le duc lever une armée pour recommencer la guerre, va trouver le comte de Flandre, le 26 juin, pour l'engager à lui fournir les secours qu'il lui devait par leur traité d'alliance. Il en fut mal accueilli, et n'en reçut, pour toute réponse, qu'une exhortation à conclure une nouvelle trève avec le duc de Brabant. Assuré par-là que le comte de Flandre était d'intelligence avec le duc de Brabant, il va rejoindre, le jour de saint Pierre, son armée campée à Tubise. Il députa aussitôt Jacques d'Avênes, son homme-lige, au duc, pour l'engager à suspendre les hostilités. Mais pendant

ce pourparler, un détachement de l'armée du duc va brûler le château de Lambeck. Baudouin, ne pouvant regagner le comte de Flandre, va trouver le roi Philippe Auguste à Paris, et de là se rend, comme ils en étaient convenus, au parlement de Soissons, où il conclut, avec ce monarque, un traité d'alliance, dans l'abbaye de Saint-Médard. (Gilbert de Mons.) Le comte de Flandre, informé de ce traité, déclare la guerre à son beau-frère, et se ligue avec plusieurs princes et seigneurs pour la faire à toute outrance. Jacques d'Avênes entra lui-même dans cette confédération, et y attira l'archevêque de Cologne. Le comte de Hainaut se voit tout-à-coup assailli par une armée de soixante mille hommes, tant à pied qu'à cheval, sans compter dix-sept cents chevaliers, dont treize cents avaient été amenés par l'archevêque de Cologne. Baudouin, ne pouvant tenir la campagne contre des forces si supérieures aux siennes, se borne à mettre ses places en état de défense, et laisse les ennemis saccager et brûler les lieux où ils passent. « Li quens Bauduin, » dit une ancienne Chronique manuscrite, seoit un jour à » une fenestre à Mons, et pensoit. Messire Ustaisses dou Rues » (de Rœux) s'en persut, si li dist: Sire que pensez-vous? » Ne vous en esmayés pas se vous véés vostre terre ardoir; » mais reconfortez-vous à vos prudhommes qui ci sont. Li » quens regarda, et dist: Saichiés, Ustaisses, que je ne m'es- » maie mie; car je sai bien que les seigneurs qui sont entrés en » ma terre en ont bien le pooir, ni ce n'est pas mes hontes si » je ne combats pas à eux. Mais je vous dirai que je pensoie. Je » vois le comte Philippon de Flandre, qui est mes voisins: de » celui me cuidé-je bien venger; car je puis entrer de ma terre » en la soie. Autre tel puis-je faire au duc de Louvaing. De » monseigneur Jacques d'Avesnes je ne fais force; car ce est » un povre homme: de celui me vengerai legierement. Mais » je pensoie à ce prestre de Couloigne comme je m'en pusse » vengier; car il maint (demeure) si loing de moy, que je » n'ay pas encore treuvé la voie par quoi je i puisse aler; et à » ce pensoie-je orendroit. » (*Bibl. de Saint-Germain-des-Prés*, n° 139.) Après avoir ainsi ravagé le Hainaut sans pouvoir prendre aucune place, les confédérés s'étant mis par là hors d'état d'y subsister, prirent le parti de l'abandonner. Baudouin se jeta sur les terres de Jacques d'Avênes, et lui enleva Condé. On fit ensuite une trève qui, après avoir été plusieurs fois prolongée, se termina par le traité de paix que le roi de France conclut, en 1185, avec le comte de Flandre, et dans lequel fut compris le comte de Hainaut. Immédiatement après, Baudouin s'étant mis en marche, avec trente mille hommes, pour secourir Henri, comte de Namur, son oncle, attaqué par le duc de Brabant, il prend et réduit en cendres la ville et l'abbaye de Gemblours, le mont Saint-Wibert, et d'autres lieux Le roi des Romains, Henri VI, sur les plaintes du comte de Flandre, le fait venir à Liége où il tenait une diète, et veut l'engager à rompre son alliance avec le roi de France pour se joindre au Flamand. Baudouin s'en défend, et laisse, en se retirant, le prince fort mécontent de lui. (*Ibid.*)

La naissance d'une fille qu'eut le comte de Namur en 1186, changea ses dispositions envers le comte de Hainaut, son neveu. Résolu de faire passer sa succession à cette fille, il la fiança, l'année suivante, à Henri, comte de Champagne, avec assurance de ses états pour la dot. Baudouin, à cette nouvelle, députe le chevalier Goswin de Thulen et Gilbert de Mons, son chancelier (le même dont la Chronique est un de nos guides), à l'empereur, qui tenait cour plénière à Worms, le jour de l'Assomption, pour le prier de maintenir le diplôme par lequel il avait confirmé la donation à lui faite du comté de Namur. Les députés du comte de Champagne étant arrivés en même-tems à Worms, l'empereur, après avoir entendu les uns et les autres, déclara qu'il voulait, pour se décider, attendre l'arrivée du roi des Romains, son fils, pour lors absent, parce qu'il avait confirmé avec lui la donation faite à Baudouin. Le jeune roi, mandé par son père à Schelestadt l'an 1188, ratifia le diplôme qu'ils avaient précédemment accordé à Baudouin. (*Auctar. Aquicin.*) Muni de cette ratification, le comte de Hainaut va trouver le comte, son oncle, et l'engage à révoquer les nouvelles dispositions qu'il avait faites à son préjudice, et à déclarer valable et hors d'atteinte la donation qu'il lui avait faite. Mais ce vieillard faible, séduit bientôt après par les ennemis du comte, son neveu, rétracte ce qu'il venait de faire, et l'oblige à sortir de ses états, dont il lui avait confié la régence. Baudouin alors a recours aux armes, et se rend maître d'une partie du comté de son oncle. (*Voyez* Henri l'Aveugle, *comte de Namur.*)

Baudouin n'éprouva pas les mêmes difficultés pour le comté de Flandre, qui lui fut dévolu, l'an 1191, par la mort du comte Philippe d'Alsace, en vertu de son mariage, contracté, au mois d'avril 1169, avec MARGUERITE, sœur de celui-ci, décédé sans enfants, et veuve de Raoul II, comte de Vermandois. Ayant alors fait rompre son sceau, qui portait dans l'inscription, dit Gilbert de Mons, BALDUINI COMITIS HANNONIENSIS, il en substitua un autre, dont l'inscription était: BALDUINI COMITIS FLANDRIÆ ET HANNONIÆ ET MARCHIONIS NAMURCENSIS. Cette dernière qualité lui avait été donnée, suivant le P. de Lewarde, par le nouvel empereur Henri VI, dans une diète tenue à Hall, où Baudouin avait député son chancelier Gilbert. Cet écrivain ajoute que l'empereur, dans la même assemblée, le déclara prince de l'empire. On n'a point, il est vrai, le diplôme où ces titres lui sont accordés. Mais Baudouin lui-même atteste, dans une charte de l'an 1192, que l'empereur Henri VI, avec le consentement des grands officiers, l'avait élevé à la dignité de marquis de Namur et de prince de l'empire: *Quòd.... me marchionem et principem imperii, præeunte principum suorum judicio..... fecisset.* (*Miræi*, *Op. Diplom.*, tome I, p. 294.)

Le comte Henri, son oncle, était bien éloigné de souscrire à ces titres. Toujours animé par les ennemis de son neveu, la prospérité de celui-ci ne le rendait que plus determiné à le frustrer de sa succession. Pour vaincre son obstination, il fallut donc en venir à une bataille. Elle se donna le premier août, *fête de saint Pierre aux lieus*, *un lundi* de l'an 1194, à Neuville, près de Namur. Quoiqu'inférieur en forces, Baudouin en sortit victorieux. Le P. de Lewarde, d'après Gilbert de Mons, dit qu'il y fit prisonnier le duc de Limbourg avec son fils et cent huit gentilshommes, et n'eut qu'un seul homme de tué. Cette victoire fut suivie d'un accommodement solide entre l'oncle et le neveu, qui en dicta les conditions. Mais le premier survécut au second, qui mourut l'année suivante 1195, à Mons, le 17 décembre selon le P. Anselme, le 21 du même mois suivant le P. de Lewarde, et fut inhumé à Saint-Vaudru. Marguerite, sa femme, décédée, le 15 novembre 1194, à Bruges, et enterrée à Saint-Donatien, dans la même ville, le fit père de sept enfants, savoir: Baudouin, qui suit; Philippe, comte de Namur; Henri, successeur de Baudouin, son frère, dans l'empire de Constantinople; Eustache, mort en Orient; Isabelle, mariée au roi Philippe Auguste; Yolande, femme de Pierre de Courtenai, empereur de Constantinople; et Sybille, mariée à Guichard IV, sire de Beaujeu. (*Voy.* Henri l'Aveugle, *comte de Namur.*)

BAUDOUIN VI.

1195. BAUDOUIN VI, né à Valenciennes au mois de juillet 1171, succéda, l'an 1195, dans les comtés de Flandre et de Hainaut, à Baudouin V, son père, avec lequel il avait combattu à la journée de Neuville. L'année suivante, au mois de février, il alla faire hommage à l'evêque de Liége. L'an 1200, le 28 juillet, il publia, dans une grande assemblée de ses vassaux, parmi lesquels se trouva le marquis de Namur, des lois contre l'homicide et touchant la succession des fiefs. (Marten., *Anecd.*, tome I, col. 765 *et seq.*) Étant parti, l'an 1202, pour

la croisade, après avoir laissé le gouvernement de ses états à Guillaume, son oncle, il devint empereur de Constantinople, et mourut l'an 1206. (*Voy.* Baudouin IX, *comte de Flandre.*)

JEANNE.

1206. **Jeanne**, fille aînée de Baudouin VI, lui succéda dans les comtés de Hainaut et de Flandre, regardés l'un et l'autre comme fiefs féminins. Elle mourut sans enfants, le 5 décembre 1244, après avoir été mariée, 1° à Ferrand de Portugal, 2°. à Thomas de Savoie. (*Voy.* Jeanne, *comtesse de Flandre.*)

MARGUERITE.

1244. **Marguerite**, seconde fille de Baudouin VI, succéda à Jeanne, sa sœur, dans tous ses états. L'an 1256, par une charte du mois d'octobre, elle assura le comté de Hainaut à Jean d'Avênes, son fils aîné du premier lit. (Martene, *Anecd.*, tome I, col. 1078.) Elle mourut le 10 février 1280 (n. st.), ayant été mariée deux fois, 1° l'an 1213, à Bouchard d'Avênes, 2° à Guillaume de Dampierre. (*Voy.* Marguerite II, *comtesse de Flandre.*)

JEAN D'AVÊNES.

1280. **Jean**, petit-fils de Bouchard d'Avênes et de Marguerite de Flandre, succéda à son aïeule dans le Hainaut. Son père, aussi nommé Jean, avait été déclaré héritier du comté de Hainaut, par jugement des pairs de France, rendu l'an 1246; ce qui fut confirmé par les barons de Hainaut, au commencement de l'an 1254, et ensuite par Henri, évêque de Liége, en sa qualité de suzerain, le samedi après l'octave de la Chandeleur de la même année. (Martene, *Anecd.*, tom. I, col. 1051.) Mais il n'entra point en jouissance de cet héritage, étant mort avant sa mere le 24 décembre 1256, deux mois après que Marguerite elle-même l'avait reconnu, par acte authentique, pour son héritier dans le Hainaut, et que Baudouin, son frère, avait renoncé, en sa faveur, à ses droits sur ce comté. (*Voy.* leurs lettres dans Martene, *Thes. anecd.*, tome I, pp. 1078, 1080.) Le comte Jean, l'an 1291, eut, avec les habitants de Valenciennes, un fâcheux démêlé par rapport aux priviléges de leur commune, qu'il entreprit d'abolir ou du moins de modifier après les avoir confirmés à son avénement au comté de Hainaut. Les habitants s'étant soulevés à cette occasion, le comte eut recours à l'empereur Rodolphe, et ensuite à son successeur Adolphe de Nassau, qui prirent l'un et l'autre sa défense, et ordonnèrent à la ville de Valenciennes de lui faire satisfaction. Mais dans le même tems il reclamait la protection du roi Philippe le Bel, comme suzerain de l'Ostrevant, dont Valenciennes faisait partie. Philippe, instruit par les habitants de cette espèce de duplicité, prit leur partit et fit avancer, l'an 1292, une armée considérable dans le Hainaut, sous les ordres de Charles de Valois, son frère. Le comte, abandonné de l'empereur, s'empressa d'aller au-devant de Charles, non pour lui résister, mais pour demander grâce, ayant un fil de soie autour du cou *en guise de hart.* Le comte de Valois le conduisit à Paris, d'où il fut envoyé prisonnier à la tour de Montlhéri. On commença aussitôt à instruire son procès au parlement. Mais, pendant que les juges y travaillaient, il obtint du roi la permission d'aller en sa terre de Hainaut, à condition de venir se remettre en prison à l'octave de saint André de cette année 1292. Il tint parole, et revint à Paris se constituer prisonnier au Louvre, où il resta jusqu'au 15 février 1293. Ce fut alors que son jugement fut prononcé au parlement de la Toussaint, qui durait encore. Voici le précis de l'arrêt: condamné, 1° à réparer tous les dommages causés par lui ou par ses gens aux sujets du roi et des eglises qui étaient en sa garde; 2° à faire abattre les portes de Bouchain; 3° à payer au roi quarante mille livres tournois (1); 4° à envoyer son bailli et ses sergents prisonniers au Châtelet, pour y être punis à la volonté du roi. Le comte de Hainaut s'étant soumis entièrement aux ordres du monarque, il régna depuis une paix parfaite entre eux. (Bonami, *Mem. de l'Acad. des Belles-Lettres*, tome XXXVII, pag. 461.)

Le comte Jean étant venu, l'an 1293, avec sa femme et toute sa maison à Maubeuge, y occasiona une sédition violente par la demande qu'il fit d'une imposition extraordinaire pour des besoins pressants. Obligé de sortir de la ville, il se proposait d'y revenir en force, pour châtier l'insolence des habitants: mais ils le prévinrent et le désarmèrent par leur soumission. Étant rentré dans Maubeuge en esprit de paix, il fit avec eux un traité, par lequel, après lui avoir demandé pardon du passé, ils reconnaissaient ne pouvoir *faire oswart, taille ne assise, se ce n'est par sa volontiet ou de ses hoirs comtes ou comtesses de Haynaut*, s'obligeaient à lui payer, tous les samedis de l'année, une maille par chaque ouvrier et ouvrière, et taxaient les drapiers, envers lui, à trois deniers par chaque pièce de grand drap, à deux deniers pour les petits draps, et à un denier pour les demi-draps. Cet acte est du mardi avant Noël (22 décembre) de l'an 1293. (Martene, *Anecd.*, tome I, col. 1257.)

L'an 1297, au mois de mai, le comte Jean étant venu trouver le roi Philippe le Bel à Pont-Sainte-Maxence, fit avec lui une ligue, par laquelle il s'engageait à secourir la France contre ses ennemis, à l'exception de l'évêque de Liége et de l'empereur, ses suzerains. Il devait fournir quinze cents hommes d'armes, que le roi s'obligeait de soudoyer, et qui seraient tenus de le servir jusqu'à la Seine sans pouvoir être contraints d'aller au-delà. Philippe le Bel de son côté promettait de garder à ses depens les places de Hainaut, et de ne faire ni paix ni trève sans y comprendre le comte. (*Ibid.* col. 1284.) Par un écrit particulier, Philippe accorda de grands priviléges aux Hainuyers pour le commerce. (*Ibid.* p. 1293.) Le comte de Hainaut hérita, l'an 1299, du comté de Hollande par la mort du comte Jean, son cousin, pendant la minorité duquel il avait eu la régence du Pays. Il mourut lui-même le 22 août 1304 (Dujardin et Cérisier), et fut enterré chez les Franciscains à Valenciennes. La ville de Mons fut l'objet principal de ses soins. Il agrandit son enceinte, et la fortifia par des murs, des fossés et des tours. **Philippine**, son épouse, fille de Henri II, comte de Luxembourg, qu'un moderne confond mal-à-propos avec l'empereur Henri VII (morte en 1311, et enterrée auprès de son mari), lui donna Jean, tué à la bataille de Courtrai l'an 1302; Guillaume, qui suit; Jean, comte de Soissons; Waleran, prince de Morée; Marguerite, troisième femme de Robert II d'Artois; Isabelle, seconde femme de Raoul de Clermont, connétable de France; Alix, mariée, 1°. à Guillaume, comte de Pembrock, 2°. à Roger, comte de Norfolck; Marie, femme de Louis I, duc de Bourbon; et d'autres enfants. (*Voyez* Jean II, *comte de Hollande.*)

GUILLAUME I, dit LE BON.

1304. **Guillaume** I succéda, l'an 1304, à Jean, son père, dans ses états de Hollande et de Hainaut. Il mourut, le 7 juin 1337, à Valenciennes, où il fut enterré près de son père. **Jeanne de Valois**, sœur du roi Philippe de Valois, et fille de Charles de Valois, qu'il avait epousée par traité du 19 mai 1305, le fit père de Jean et Louis, morts jeunes; de Guillaume, qui lui succeda; de Marguerite, qui rem-

(1) Le marc d'argent monnayé valait 58 sous, et était à 11 deniers 12 grains d'aloi; ainsi 40.000 livres d'alors reviendraient aujourd'hui à 706,633 livres 2 sous 8 deniers.

plaça Guillaume ; de Jeanne, mariée à Guillaume V, duc de Juliers ; de Philippe, femme d'Edouard III, roi d'Angleterre ; et d'Elisabeth, mariée à Robert de Namur. La comtesse Jeanne, après la mort de son époux, se retira au monastère de Fontenelles, près de Valenciennes, où elle prit l'habit de Saint-François le 2 novembre 1337. Sa retraite ne l'empêcha pas de se rendre médiatrice de la trève qui fut conclue à Tournai le 2 septembre 1340, entre le roi de France son frère et celui d'Angleterre son gendre, prêts à se livrer bataille, ni d'aller l'année suivante en Bavière pour y faire la paix de l'empereur Louis V, son autre gendre, avec le roi Philippe de Valois ; à quoi elle réussit. La mort de cette princesse arriva, non l'an 1400, comme le porte son épitaphe, dressée long-tems après sa mort, mais l'an 1342. (Voy. *les comtes de Hollande.*)

GUILLAUME II.

1337. Guillaume II succéda, l'an 1337, à Guillaume I, son père, dans ses états de Hainaut et de Hollande. On lui attribue un voyage en Espagne pour mener du secours aux Chrétiens contre les Maures, et un autre en Palestine : mais ce fut Jean de Hainaut, son oncle, comte de Soissons, qui fit le premier de ces deux voyages en 1331 ; on n'a point de preuve du deuxième. Il entra malgré lui, l'an 1338, dans la ligue formée par Edouard III, roi d'Angleterre, son beau-frère, contre la France. Ce monarque s'étant fait donner le titre de vicaire de l'empire, il ne put s'empêcher, comme vassal de l'empire, de l'accompagner au siége de Cambrai, où il échoua. Mais lorsqu'il le vit entrer sur les terres de France, il le quitta et vint avec cinq cents lances trouver le roi Philippe de Valois, son oncle, au camp de Vironfosse, en Picardie. Edouard vint à bout de le ramener à son parti, et les Français contribuèrent à ce retour par les ravages qu'ils exercèrent dans le Hainaut en représailles de ceux que Jean de Hainaut, oncle de Guillaume, faisait dans le Cambresis. Le comte Guillaume fit plusieurs excursions sur les limites de la France, tandis que le duc de Normandie achevait de désoler son pays. La trève, publiée le 2 septembre de l'an 1340, entre la France et l'Angleterre, ayant suspendu les hostilités, Guillaume mit bas les armes pour ne plus les reprendre contre la première de ces deux puissances. Sur la fin de l'an 1344, il marcha au secours des chevaliers Teutoniques à la tête de quatre cents cavaliers. L'an 1345, étant en guerre contre les Frisons, il périt, le 26 ou 27 septembre, dans une embuscade qu'ils lui dressèrent près de Staveren. Son corps ne fut trouvé que dix jours après et fut inhumé à Bolswaard. Il avait épousé, l'an 1334, Jeanne, fille de Jean III, duc de Brabant, dont il ne laissa point d'enfants. Cette princesse lui survécut et épousa en secondes noces Wenceslas, comte de Luxembourg, fils de Jean, roi de Bohême. (*Voyez* Guillaume IV, *comte de Hollande.*)

MARGUERITE.

1345. Marguerite, fille de Guillaume I, succéda à Guillaume II, son frère, dans les comtés de Hainaut et de Hollande, et mourut le 23 juin 1355. Elle avait épousé, l'an 1324, l'empereur Louis de Bavière, dont elle laissa Louis, dit le Romain, électeur de Brandebourg : Guillaume, qui suit ; Albert, qui remplaça Guillaume ; Otton, marquis de Brandebourg ; Anne, religieuse ; Isabelle, femme de Mastin d'Escale, seigneur de Verone. (*Voy.* Marguerite, *comtesse de Hollande.*)

GUILLAUME III, dit L'INSENSÉ.

1355. Guillaume III, fils de l'empereur Louis de Bavière, et de Marguerite, fut le successeur de sa mère dans le comté de Hainaut, dont il prit possession le 26 février 1356 (v. st.) Ce prince étant tombé, l'année suivante, en démence, Albert, son frère, fut chargé du gouvernement de ses états. Albert, instruit des pratiques sourdes qu'Engilbert, sire d'Enghien, machinait contre le Hainaut, le surprend de nuit, l'an 1364, dans un de ses châteaux, à trois lieues de Valenciennes, et lui fait trancher la tête sans forme de procès : ce qui jeta la consternation dans le pays, par la crainte qu'on eut des suites de cette exécution ; car Engilbert, suivant le Continuateur de Nangis, tenait à plusieurs grandes maisons. Et en effet, le successeur d'Engilbert prit les armes pour venger sa mort, après s'être fortifié de l'alliance du comte de Flandre. « Albert, dit » le même auteur, pour subvenir aux frais de cette guerre, » voulut, à la manière de la France, établir des gabelles sur » les vins et sur les autres marchandises dans le Hainaut. Mais » la ville de Valenciennes, et à son exemple toutes les autres » villes du Hainaut s'opposèrent à cet établissement. Car elles » disaient : Si nous nous conformons en ceci à l'exemple de » Paris et de toute la France, nous voilà devenus esclaves, et » notre commerce sera bientôt ruiné par la désertion de nos » ouvriers en laine, que ces exactions obligeront à quitter le » pays ; d'ailleurs, qui sait si elles ne seront point perpétuelles ? » Notre auteur, dont la chronique finit en 1368, dit qu'on ne savait pas encore alors quelle serait l'issue de cette querelle. Le comte Guillaume n'eut point d'enfants de Mahaut, son épouse, fille de Henri II, comte de Lancastre. Le P. de Lewarde met, d'après Aventin, la mort de Guillaume en 1378, et se trompe. Ce comte ne finit ses jours qu'en 1389. (Dujardin.) Il fut inhumé à Valenciennes. (*Voy.* Guillaume V, *comte de Hollande.*)

ALBERT.

1389. Albert de Bavière succéda, dans le comté de Hainaut, ainsi que dans celui de Hollande, à Guillaume, son frère, pendant la démence duquel il avait été régent de ces principautés. Ce fut durant cette régence qu'il obtint de Charles V, roi de France, par lettres du mois de février 1365 (v. st.), une pension de quatre mille livres (1) à titre de fief, laquelle fut continuée à son successeur par lettres du roi Charles VI, datées du mois d'août 1406. (*Rec.* de Colbert, vol. 47, fol. 141, v°.) Albert mourut, le 13 décembre 1404, à la Haye, où il fut inhumé. (*Voy.* Albert, *comte de Hollande.*)

GUILLAUME IV.

1404. Guillaume IV, fils d'Albert et de Marguerite, succéda, l'an 1404, à son père dans les comtés de Hainaut et de Hollande. L'un des premiers traits de son gouvernement fut le consentement qu'il donna, l'an 1405, à un duel entre deux gentilshommes du Hainaut, Bournecte et Bernaige, dont le premier accusait l'autre d'avoir tué un de ses parents. Le comte, après avoir inutilement tenté de les réconcilier, leur assigna le champ clos à un jour fixe dans la ville du Quesnoi. Les deux champions y arrivent accompagnés de leurs amis. Un hérant leur crie de commencer, après avoir fait défense à tout homme présent de mettre obstacle au combat. Sortis de leur pavillon, ils avancent aussitôt l'un contre l'autre et combattent à coups de lance sans pouvoir se blesser. Mais, ayant ensuite tiré leurs épées, Bernaige fut renversé et contraint de s'avouer vaincu. Le comte le fit décapiter, et Bournecte fut reconduit honorablement à son hôtel. (Monstrelet, vol. 1, pag. 19.)

Guillaume fut le médiateur, en 1408, de la paix fourrée qui fut conclue à Chartres, entre le duc de Bourgogne et les princes d'Orléans, dont le duc avait assassiné le père. Il marcha, la

(1) Cette somme revient aujourd'hui à celle de 39,733 livres 1 sou 4 deniers.

même année, au secours de Jean de Bavière, son frère, évêque de Liége, dont les diocésains s'étaient révoltés. (Voy. *les évêques de Liége.*) La guerre s'étant renouvelée entre les factions d'Orléans et de Bourgogne, Guillaume ressentit le contre-coup de leurs hostilités sans y prendre part. Les premiers, en effet, ayant pris le dessus en 1414, et mis le roi Charles VI de leur côté, poursuivirent leurs ennemis dans les Pays-Bas jusques dans le Hainaut, où ils commirent d'affreux dégâts. Le comte Guillaume s'en plaignit au roi, qui, par ses lettres du mois de janvier 1414 (v. st.), lui accorda une somme de cent mille écus (1) pour dédommagement. (*Arch. de Mons.*) L'an 1416, il entra dans le traité que l'empereur Sigismond venait de conclure avec l'Angleterre contre la France. C'est un des derniers traits connus de sa vie. Guillaume mourut, le 31 mai 1417, à Bouchain, laissant de MARGUERITE DE BOURGOGNE, sa femme, une fille, qui suit. (*Voy.* Guillaume VI, *comte de Hollande.*)

(1) Les écus étaient au titre de 23 carats 11/28 et de la taille de 72 au marc : donc cent mille écus pesaient 1388 marcs 7 onces 2 deniers 16 grains, qui, à raison de 807 liv. 12 sous 9 deniers le marc, produiraient de notre monnaie actuelle, 1,121,718 l. 15 s.

JACQUELINE.

1417. JACQUELINE, fille unique de Guillaume IV, fut son héritière aux comtés de Hainaut et de Hollande. Elle épousa, comme on le dira sur les comtes de Hollande, 1°. le dauphin Jean ; 2°. Jean IV, duc de Brabant ; 3°. du vivant de celui-ci, le duc de Glocester. Ce dernier mariage ayant été cassé par le pape Martin V, le duc de Glocester fut obligé d'abandonner Jacqueline ; mais Jean IV, son second époux, étant mort sans postérité, le 17 avril 1427, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, se fit reconnaître, la même année, comte de Hainaut par les états du pays. Jacqueline, après avoir fait de vains efforts pour se maintenir contre ce prince, fut obligée de lui céder ses états et de se contenter des seigneuries de Voorn, de Zuidbeveland et de Tholen, qu'il voulut bien lui laisser pour sa vie, avec les péages de Hollande et de Zéelande. Jacqueline ne survécut que trois ans à cette cession, étant morte le 8 octobre 1436. (*Voy.* Jacqueline, *comtesse de Hollande*, Jean IV, *duc de Brabant*, et, pour la suite des comtes de Hainaut, *les ducs de Bourgogne.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS ET DUCS DE LORRAINE.

L'AN 855, Lothaire, second fils de l'empereur Lothaire, obtint, six jours avant la mort de son père, c'est-à-dire le 22 septembre, cette partie du royaume d'Austrasie, qui s'étend d'un côté depuis Cologne jusqu'à l'Océan, et de l'autre jusqu'au Mont-Jura. Ce nouveau royaume, qui fut appelé de son nom *Lothierregne*, ou *Lorraine*, comprenait le Valais, le Genevois, les cantons de Fribourg, de Soleure et de Berne, le diocèse de Bâle, le comté de Bourgogne, l'Alsace, le Palatinat en-deçà du Rhin, les électorats de Trèves et de Cologne, le Liégeois, les duchés de Lorraine, de Bar, de Luxembourg, de Limbourg, de Juliers, de Clèves en partie, de Brabant et de Gueldre, les comtés de Hainaut, de Namur, de Zéelande et de Hollande, et le diocèse d'Utrecht, comme nous appelons aujourd'hui tous ces pays. L'inauguration de Lothaire se fit à Francfort, sur la fin de l'an 855, du consentement de Louis le Germanique, son frère. Il épousa, l'an 856, THIETBERGE, ou THEUTBERGE, fille de Théodebert, petit-fils, par Nivelon son père, de Childebrand, frère de Charles Martel. Dégoûté de cette princesse, après environ deux ans de mariage, il la répudie pour épouser VALDRADE. L'an 858, il convoque une assemblée où Thietberge, accusée par lui d'inceste avec le clerc Hubert, son frère, se purge de ce crime par l'épreuve de l'eau bouillante, qu'un homme fit pour elle par ordre des seigneurs, et dont il sortit sain et sauf. Lothaire, par-là, se vit obligé de la reprendre : à quoi il consentit. Mais ses dégoûts ayant repris le dessus, il se détermine à recommencer les procédures contre sa femme. Ce prince ayant mis dans ses intérêts Gonthier, archevêque de Cologne, sous la promesse d'épouser une de ses nièces, celui ci gagne Theutgaud, archevêque de Trèves, homme simple et facile à séduire. Les deux prélats, de concert, tiennent, le 9 janvier 860, à Aix-la-Chapelle, une nouvelle assemblée, où Thietberge, s'étant avouée coupable du crime dont on l'accusait, est condamnée à faire pénitence publique, et à être renfermée dans un monastère. En étant sortie la même année, elle a recours au pape Nicolas I, par ses députés, et réclame contre sa confession, disant qu'elle ne l'a faite que pour se soustraire aux mauvais traitements du roi. Thietberge était pour lors retirée en France à la cour de Charles le Chauve. Dans ces entrefaites, on tient, à la mi-février de la même année, à Aix-la Chapelle, un second concile par ordre, dit Hincmar, des rois Charles, Louis et Lothaire, *decernentibus gloriosis regibus Carolo, Hludovico et Hlothario*, dans lequel on confirme le jugement du premier. Il s'en assemble un troisième dans la même ville, le 29 (et non le 8), avril 862, où le divorce de Lothaire étant approuvé, ce prince est autorisé à contracter un nouveau mariage. En conséquence il épouse solennellement Valdrade, qu'il entretenait à titre de concubine, et la fait couronner reine. (*Annal. Bertin.*) Thietberge ayant appelé de ce jugement au pape, deux légats, Rodoalde, évêque de Porto, et Jean, évêque de Ficocle (aujourd'hui Cervia), envoyés par Nicolas I,

tiennent à Metz, dans le mois de juin 863, un concile, où le dernier d'Aix-la-Chapelle est confirmé. Le pape casse les actes du concile de Metz, et dépose les légats qui s'étaient laissés corrompre par argent, ainsi que des archevêques de Trèves et de Cologne. (*Annal. Bertin.*) Le légat Arsène, envoyé en France, engage, le 3 août 865, Lothaire à reprendre Thietberge; mais, la même année, ce prince ayant rappelé Valdrade, l'un et l'autre sont excommuniés par le pape. (*Otto Frising. Chr.* liv. 6, chap. 7.)

L'abbé Hubert, frère de Thietberge, que Lothaire avait fait duc du pays, situé entre le Mont-Jura et le Mont-Joui, ne vit pas d'un œil indifférent l'outrage fait à sa sœur. Il prit les armes pour la venger, et ravagea les terres de Lorraine, voisines de son duché. Mais le comte Conrad, envoyé contre lui, l'attaqua, et le mit à mort près d'Orbe en Suisse. Délivré de ce rebelle, dont les courses lui avaient donné de l'inquiétude, Lothaire se livre avec plus de passion à sa concubine. L'an 866, il envoie des troupes en Italie pour secourir l'empereur Louis son frère, occupé à faire la guerre aux Sarrasins : c'était l'objet apparent de son voyage; mais l'affaire de son divorce en était le principal motif. L'an 869, il va trouver au Mont-Cassin, suivant les Annales de Saint-Bertin, le pape Adrien II, auquel il assure par serment, avec toute sa suite, qu'il a fidèlement exécuté tout ce que le pape Nicolas lui avait prescrit par rapport à son mariage. Adrien, sur cette affirmation, lui administre l'Eucharistie, ainsi qu'à ceux qui l'accompagnaient. Il suit le pape dans son retour à Rome, où il est froidement accueilli des Romains. S'étant rendu ensuite à Lucques, il y est attaqué de la fièvre, et se fait transporter à Plaisance, où il meurt, le 8 août, d'une apoplexie, qui dura deux jours. On l'enterra dans un petit monastère voisin de la ville. La plupart de ses gens l'avaient précédé au tombeau par une mort aussi prompte. Thietberge, après la mort de son époux, se retira au monastère de Sainte-Glossinde à Metz, dont elle fut abbesse. (Bouquet, tom. VII, pag. 332.) Elle vivait encore en 876. (Pérard, *Monum. Burgund.*, pag. 25.) Valdrade suivit l'exemple de Thietberge, en se retirant à Remiremont. (Bouquet, *ibid.*, pag. 334) Lothaire laissa d'elle un fils nommé Hugues, à qui il avait donné l'Alsace, dont il ne jouit pas. (Voy. *les ducs d'Alsace.*), et deux filles; Gisle, mariée, l'an 882, à Godefroi le Danois, duc de Frise; et Berthe, alliée, 1°. au comte Thibaut, père de Hugues, comte de Provence; 2°. à Adalbert, marquis d'Ivrée. Lothaire avait hérité, l'an 863, par la mort de Charles, roi de Provence, son frère, du duché de Lyon, du Viennois, du Vivarais et de l'Usège, ou pays d'Uzès. (Bouquet, tom. VIII, *Préf.* pag. 39.)

L'an 869, Charles le Chauve, roi de France, s'empara du royaume de Lorraine, après la mort de Lothaire, son neveu, au préjudice de l'empereur Louis II, frère de Lothaire, et se fit couronner roi de Lorraine à Metz, le 9 septembre. (*Annal. Mett.*) Cette usurpation fut aisée à faire par l'éloignement de l'empereur, toujours occupé en Italie à combattre les Sarrasins. Toutefois, l'année suivante, Louis le Germanique, frère aîné de Charles le Chauve, étant venu en Lorraine, le força de partager ce royaume avec lui : c'étaient deux usurpateurs pour un. Ce partage se fit par une transaction conclue entre les deux frères, sur les rives de la Meuse, au pays de Liége. Louis eut pour sa part Cologne, Trèves, Utrecht, Strasbourg, Bâle, Metz, et deux parts dans la Frise. Les pays de Toul, de Verdun et de Bar, le Lyonnais, le Viennois, le Cambresis, quatre comtes du Brabant, et un tiers de la Frise, formèrent le lot de Charles. L'empereur, hors d'état de faire tête à ses deux oncles, se plaignit inutilement du tort qu'ils lui faisaient : ni les ambassadeurs qu'il leur envoya, ni les légats du pape, qui prit sa défense, ne furent écoutés.

L'an 876, après la mort de Louis le Germanique, arrivée le 28 août, Louis, roi de Saxe, son second fils, se mit en possession de la portion de la Lorraine, qui avait appartenu à ce prince. Mais à peine en est-il possesseur, que Charles le Chauve, son oncle, accourt pour la lui enlever. Louis marche à sa rencontre, et le défait, le 8 octobre, à Meyenfeld (*in pago Meginensi*), près d'Andernach.

L'an 877, Louis le Bègue ayant succédé à Charles le Chauve, son père, entra en jouissance de ce que Charles possédait en Lorraine, et confirma par le traité de Foron, en 878, le partage du royaume de Lorraine, fait en 870. Ce prince fut remplacé, l'an 879, par ses deux fils, Louis et Carloman; mais Louis de Saxe leur contesta leur légitimité, et, sous ce prétexte, voulut envahir tous les états de leur père. Les deux jeunes princes, pour le gagner, lui abandonnèrent toute la Lorraine. Mais Hugues, bâtard de Lothaire et Valdrade, qui prétendait à ce royaume, ne lui permit pas d'en jouir paisiblement. (Voy. *les rois de Germanie.*)

L'an 882, Charles le Gros, empereur, étant devenu l'héritier du roi Louis de Saxe, son frère, est reconnu roi de Lorraine. Hugues le bâtard, appuyé de Godefroi le Dannis, duc de Frise, et son beau-frère, redouble ses efforts pour s'emparer, l'an 883, de ce royaume. Charles se défait de Godefroi en le faisant assassiner, et met Hugues hors de combat en lui faisant crever les yeux, après l'avoir attiré à Gondreville. Ceci est de l'an 885, suivant les Annales de Metz, et non de l'an 884.

Ce fut le duc Henri, originaire de Franconie, qui tua Godefroi le Danois, et qui, ayant donné le conseil à l'empereur de faire crever les yeux à Hugues, fit lui-même l'opération, suivant les Annales de Metz; ce qui lui mérita, suivant M. Eckard, le gouvernement de la Lorraine. Il est qualifié *dux Austrasiorum* dans les Annales de Saint-Waast.

L'an 887, après que Charles eût été déposé de l'empire, la Lorraine passa, ainsi que la Germanie, à son neveu Arnoul. L'an 895, Arnoul donna la Lorraine à titre de royaume, dans l'assemblée de Worms, tenue avant le mois de juin, à Zuentibolde, son fils naturel. Ce pays avait alors pour duc bénéficiaire ou amovible Rainier ou Raginaire. Il fut en même-tems comte de Mons. (*Voy.* Rainier I, *comte de Hainaut.*) Zuentibolde s'étant brouillé avec lui, l'an 898, le destitua. Rainier se retira en France auprès du roi Charles le Simple, qu'il excita à tenter la conquête de la Lorraine. Charles vint effectivement en ce pays à la tête d'une armée; mais Zuentibolde trouva moyen de l'engager à se retirer.

L'an 900, les Lorrains, irrités de la conduite de Zuentibolde, appelèrent Louis, roi de Germanie, son frère, et le proclamèrent roi de Lorraine à Thionville. Irrité de cet affront, Zuentibolde parcourt la Lorraine le sabre et la torche à la main, pille, saccage et brûle tout ce qu'il rencontre. Mais, le 13 août de la même année, il périt dans une bataille qu'il avait livrée près de la Meuse, aux comtes Etienne, Gerhard et Matfrid, généraux de son frère. (Reginon.) Il fut enterré à l'abbaye de Susteren, au pays de Juliers. On voit encore dans les archives de Saint-Denis, en France, le sceau de ce prince, avec son nom, sa figure, et sa qualité de roi. Il avait épousé, à ce qu'on prétend, Oda, fille d'Otton, duc de Saxe. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Susteren, où trois de ses filles embrassèrent la vie religieuse. Il est bien étonnant que le bollandiste Sollier (*Acta sanctorum*, tom. III, *Aug.* pag. 138), se soit avisé de mettre ce prince au nombre des saints, honorés le 13 août. De prétendus miracles opérés avec une dent de Zuentibolde, suivant le témoignage d'un allemand nommé Hertzworm, écrivain de la fin du dernier siècle, qui ne prouve nullement son récit, et la donation, ou plutôt la restitution de quelques morceaux de terre faite à l'abbaye de Saint-Maximin, sont tout le fondement de cette étrange canonisation.

L'an 911, les Lorrains, ayant perdu leur roi Louis, se donnent à Charles le Simple, roi de France. Ce fut pour ce prince, comme on l'a dit ailleurs, une nouvelle époque, qu'il marquait ainsi dans ses diplômes : *A largiori indepta hæreditate*. Mais cet accroissement d'heritage ne le rendit ni plus puissant au-dedans, ni plus redoutable au-dehors. Son règne, en Lorraine, fut une veritable anarchie. Le duc Rainier, rétabli par Charles le Simple, mourut l'an 916, laissant deux fils, Gislebert, qui suit, et Rainier.

916. GISLEBERT ou GISELBERT, fils aîné de Rainier, lui succéda au duché de Lorraine par la faveur du roi Charles le Simple. Mécontent de ce prince, qui lui contesta depuis le droit de nommer à l'évêché de Liége, il oublie ses bienfaits, et se joint à ses ennemis pour le faire déposer. Charles étant venu l'attaquer, il est abandonné des Lorrains, et obligé d'aller se renfermer dans Harbourg, sur la Meuse. Le roi le poursuit dans cette retraite, qu'il assiége par terre et par eau. Gislebert se sauve à la nage, et va se réfugier chez Henri, duc de Saxe, qui le réconcilia avec Charles. Mais Henri, devenu roi de Germanie en 918, dispute à Charles, par le conseil de Gislebert, le royaume de Lorraine. L'an 921, après diverses hostilités, les deux rois font au château de Bonn, le 4 novembre, un traité, par lequel Henri cède ce royaume à Charles (1). Mais, deux ans après, Charles, déposé par les intrigues de Hugues le Grand, est remplacé sur le trône par Raoul, duc de Bourgogne. En butte aux deux couronnes, les occupations qu'elles ont chez elles laissent néanmoins Gislebert en possession de son duché. Ricuin, son oncle, ayant été poignardé, l'an 923, dans son lit par Boson, frère de Raoul, roi de France, Gislebert se joignit à Otton, fils de Ricuin, pour venger la mort de son père. Mais, dans la guerre qu'il fit au meurtrier, il eut pour ennemis Rainier, comte de Hainaut, son frère, et Bérenger, comte de Namur, son beau-frère, que Boson avait su mettre dans ses intérêts. Gislebert, dans une bataille, fut pris par Bérenger, qui le relâcha ensuite à la prière de Rainier. Remis en liberté, Gislebert essaya de détacher les deux comtes du parti de Boson, et, ne pouvant y réussir, il revint faire le dégât sur leurs terres avec Otton. Le monarque français s'avançait cependant vers la Meuse, accompagné de Boson. Rainier et Bérenger, après avoir repoussé Gislebert, vont au-devant de lui. Gislebert, craignant d'être accablé par leurs forces réunies, va trouver aussi Raoul, et, par la médiation d'Herbert, comte de Vermandois, il fait avec lui sa paix, le reconnaît pour son souverain en lui rendant hommage, et se réconcilie avec ses autres ennemis. Ceci est de l'an 925. (Frodoard.) Mais, au retour de cette entrevue, Gislebert est arrêté, en trahison, par un de ses vassaux, nommé Chrétien, qui l'envoie prisonnier au roi de Germanie. Gislebert, par la souplesse de son esprit, vint à bout de recouvrer les bonnes grâces de Henri, et s'y insinua si avant, que, non content de le confirmer dans le duché de Lorraine, ce monarque lui donna, l'an 929, Gerberge, sa fille, en mariage. (Bouquet, tome VIII.) Otton, fils de Henri, lui ayant succédé l'an 936, Gislebert demeura fidèle à ce prince pendant cette année et la suivante. Nous voyons même qu'au couronnement de ce prince, il fit les fonctions de grand-chambellan. Mais, l'an 938, il se ligue contre lui avec Eberhard, duc de la France rhénane ; et Tancmar, frère d'Otton, entre dans cette confédération. Elle n'eut point de suite, par la diligence que fit Otton pour l'etouffer. (*Chron. Saxo.*) L'an 939, nouvelle défection de Gislebert, concertée avec ce même Eberhard, et Henri, autre frère d'Otton. Ils engagent le roi Louis d'Outremer à venir s'emparer de l'Alsace. Cette expédition lui réussit. Mais, rappelé en France par la trahison de l'évêque de Laon*, qui était près de livrer cette ville au comte de Vermandois, ennemi du monarque, il abandonne sa conquête, qui, bientôt après, retourne au roi de Germanie. Eberhard et Gislebert, étant venus attaquer les comtes Udon et Conrad, qui faisaient le siége d'Andernach, perirent, l'un dans le combat, l'autre dans le Rhin, où il se noya en fuyant. (Bouquet, tom. IX, pag. 38.) De GERBERGE, sa femme, remariée, en 939, au roi Louis d'Outremer, Gislebert laissa un fils, qui suit, et une fille, Wiltrude, qui épousa Berthold, duc de Bavière, suivant l'Annaliste saxon. D. Mabillon (*Annal. Ben.*, l. 48, n°. 43) dit qu'après la mort de son époux, elle se fit religieuse à l'abbaye de Berg, qu'elle avait fondée.

(1) Nous avons dit ci-devant que Charles le Simple, dans sa détresse, s'étant réfugié auprès de Henri I, roi de Germanie, lui abandonna la Lorraine pour obtenir son secours. Mais le silence de Frodoard et des auteurs français du tems les plus accrédités nous fait regarder cet abandon comme supposé par des écrivains allemands.

Otton substitua, l'an 940, à Gislebert, son frère HENRI, après lui avoir pardonné. Mais les Lorrains, mécontents de la conduite de ce duc, l'obligèrent bientôt à se retirer. Le jeune Henri, fils de Gislebert, fut mis à sa place sous la direction d'Otton, fils de Ricuin, suivant Witikind. Le tuteur et le pupile moururent en 944.

CONRAD dit LE ROUX, duc de la France rhénane, fils de Werner, comte de Spire et de Worms, fut nommé, l'an 944, duc de Lorraine, après la mort de Henri. Il est qualifié par Witikind (p. 649) *Adolescens acer et fortis, domi militiæque optimus, commilitonibus suis carus.* Sa prudence et sa dextérité dans le maniement des affaires lui méritèrent, suivant Luitprand (l. 4, c. 16), le surnom de SAGE. Otton I, roi de Germanie, qui lui avait donné le duché, ajouta, l'an 947, à ce don une nouvelle faveur en lui faisant épouser LUITGARDE, sa fille. (*Chron. Saxo.*) Il mena, l'année suivante, par ordre de son beau-père, une armée de Lorrains au secours du roi Louis d'Outremer, contre le duc Hugues le Grand et ses confédérés. (Frodoard, pag. 203.) Après l'avoir aidé à se rendre maître du château de Montaigu, il s'en retourne. Louis ayant recouvré, l'an 949, par surprise la ville de Laon, appelle encore le duc Conrad pour faire ensemble le siége de la citadelle. Hugues, après avoir pourvu à la sûreté de la place, vient à la rencontre de Conrad. Mais, au lieu d'engager un combat, ils confèrent amiablement ensemble, et Conrad se retire après avoir établi une trêve entre Hugues et le roi. (Bouquet t. VIII, pag. 174, 206.) Ce Conrad était père d'Otton, dont le troisième fils, nommé Cunon ou Conrad, eut pour troisième fils Herman, qu'on regarde comme la souche des comtes de Hohenlohe, principauté située en Franconie sur le Tauber, le Jaxt et le Kocher. (Hanselmann.) L'an 950, Conrad, après avoir établi une paix solide entre le roi de France et Hugues le Grand, marche contre Rainier III, comte de Hainaut, et quelques autres seigneurs lorrains, dont il détruit les forteresses. (Frodoard, pag. 207.) Il accompagna, la même année, en Italie, le roi Otton. De Pavie, où ce monarque l'avait laissé, il vint joindre le duc Hugues le Grand, et l'aida à se rendre maître du chateau de Mareuil. (*Idem*, pag. 208.) Conrad étant entré, l'an 953, dans la conspiration du prince Ludolfe contre le roi Otton, son père, les Lorrains, qui ne l'avaient jamais aimé, parce qu'il n'était pas de leur choix, s'arment contre lui. (Bouquet, tom. VIII, pag. 219.) Il livra au comte de Hainaut, sur les bords de la Meuse, une bataille dont le sort resta indécis. Le roi Otton l'ayant dépouillé, peu de tems après, du duché de Lorraine, il appelle dans ce pays, l'an 924, pour se venger, les Hongrois, avec lesquels il fait des courses qu'il continue deux mois après leur départ. Mais, la même année, au mois de juin, ayant fait la paix avec Otton, il aide le marquis Géron à remporter une victoire sur les Slaves. (Witikind, pag. 655.) Il eut part, le 10 août de l'année suivante, au gain de la ce-

lèbre bataille donnée près d'Augsbourg contre les Hongrois : mais il y perdit la vie.

L'an 953, le roi Otton, après avoir destitué Conrad, avait donné le duché de Lorraine, vers la fin d'août, à son frère Brunon, archevêque de Cologne, qui remplit avec sagesse ces deux emplois. Brunon purgea le pays de voleurs et y rétablit l'ordre. La sévérité avec laquelle il réprima les violences que se permettaient la plupart des grands, les souleva contre lui. Brunon, après les avoir fait rentrer dans le devoir, partagea la Lorraine en deux provinces, dont la première fut appelée haute Lorraine ou Mosellane, parce que la Moselle la traverse; et l'autre, qui se nomme basse Lorraine ou Lothier, renfermait le Brabant, le Cambresis, l'évêché de Liege et la Gueldre. Brunon mit à la tête de chacun de ces deux gouvernements un duc particulier, et prit pour lui-même le titre d'archiduc, pour montrer la juridiction qu'il conservait sur l'un et l'autre duchés. Il est cependant à remarquer que, dans le commencement, tous les petits états ou comtés qui composaient les deux Lorraines, relevaient immédiatement de l'empire; ce qui n'empêchait pas que le duc n'eût quelque supériorité sur les seigneurs particuliers. C'était sur-tout un devoir pour eux de se ranger sous ses étendards toutes les fois qu'il les convoquait pour le service de l'empereur. Dans les villes épiscopales, les empereurs conservèrent long-tems des comtés, même depuis que les évêques eurent commencé à jouir de la supériorité territoriale à certains égards. Une autre remarque à faire, c'est que les territoires de Trèves, de Metz, de Toul et de Verdun, à la division de la Lorraine, en furent demembrés et ne reconnurent plus dans l'ordre féodal d'autre supérieur que le chef de l'empire.

DUCS DE LA LORRAINE SUPÉRIEURE, OU MOSELLANE.

FRÉDÉRIC I.

L'an 959, Frédéric I, comte de Bar, fut établi duc de la haute Lorraine par l'archiduc Brunon. Il avait épousé, suivant Frodoard, l'an 954, Beatrix, nièce de ce prélat et fille de Hugues le Grand, pere de Hugues Capet. Frédéric, mourut l'an 984, laissant de son mariage Thierri, qui suit; Adalbéron, évêque de Verdun, puis de Metz, mort en 1005; et Henri, comte de Voivre; avec une fille, Ide, mariée à Radeboton, comte d'Altembourg, en Argaw, et père de Werner le Pieux, premier comte de Habsbourg. (Voy. *les comtes de Bar.*)

THIERRI.

L'an 984, Thierri, fils de Frédéric, lui succéda dans le duché de Lorraine et le comté de Bar, sous la tutelle de Beatrix, sa mere, qui voulut, suivant Jean de Bayon, perpétuer sa régence. Mais Thierri, dit cet auteur, à la fin se lassa d'une domination qui ne pesait pas moins à ses sujets qu'à lui-même; et, ayant fait arrêter, l'an 1011, Béatrix, il se saisit du gouvernement. En accordant à Jean de Bayon la réalité de la régence de Beatrix, dont on ne trouve pas de vestiges ailleurs, nous ne pouvons convenir avec lui de sa durée. On voit, en effet, par les lettres de Gerbert, qu'en 984 ou 985, Thierri se mêlait déjà des troubles qui agitaient l'état, et qu'en la dernière de ces deux années il s'empara de Stenai. (Bouq., tom. IX, pag. 291.)

Après la mort de l'empereur Otton III, le duc Thierri se rendit, l'an 1002, à la diète de Mayence pour l'élection d'un nouveau chef de l'empire. Son inclination était pour Herman, duc de Souabe : mais, voyant que la pluralite des électeurs portait Henri duc de Bavière, il n'osa s'opposer à son élection, et feignit d'y concourir. Cette dissimulation ne dura pas long-tems; car, l'année suivante, s'étant conserté avec Herman, ils firent ensemble des incursions sur les terres des seigneurs qui montraient le plus d'attachement pour le nouveau roi de Germanie. Henri, informé de ces hostilités par Frédéric, comte de Luxembourg, son beau-frère, prit des mesures pour les faire cesser, et obligea les rebelles à rentrer dans le devoir. Adalbéron, évêque de Metz, frère de Thierri, étant mort l'an 1005, celui-ci trouva moyen de procurer à son fils, quoiqu'en bas âge, nommé aussi Adalbéron, le siége vacant, et d'engager le roi Henri à nommer pour administrateur de l'évêché, pendant sa minorité, Théodoric, frère de la reine et fils de Sigefroi, comte de Luxembourg. Mais Théodoric supplanta celui qu'il devait protéger. Il offensa par-là également le roi son beau-frère et le duc de Lorraine. Henri, pour venger cette usurpation, vint, l'an 1007, faire le siége de Metz, qui fut long et très-funeste au pays. La mort du jeune Adalbéron, arrivée pendant qu'il durait encore, le fit lever; mais elle ne réconcilia Théodoric ni avec le roi ni avec le duc. Celui-ci, l'an 1011, revenant de la diète de Mayence avec l'évêque de Verdun, fut attaqué inopinément par Théodoric et ses frères, qui le firent prisonnier après lui avoir tué beaucoup de monde. (Dithmar.) Il était libre en 1017, et peut-être long-tems auparavant. Cette année il eut en tête d'autres ennemis que ceux de la maison de Luxembourg. C'était Widric, comte de Clermont, en Argonne, et Amauri son frère, archidiacre de Langres, qui, sans qu'on marque le sujet de leurs hostilités, dévastaient les terres de Lorraine voisines de Clermont. Thierri, les ayant poursuivis, leur livra, près du château de Bar, un combat où il fut grièvement blessé. Mais, devenu plus furieux par cet accident, il tua le comte de sa main et fit un grand carnage de ses gens. (*Hist. Mediani Monast.* pag. 237, 238.) Thierri mourut le 2 janvier de l'an 1026 (et non 1029, comme le marque Jean de Bayon) avec la réputation d'un prince généreux et vaillant. De Richilde, sa femme, il laissa un fils, qui suit, et Adèle, femme de Waleran le Vieux, comte d'Arlon.

FRÉDÉRIC II.

L'an 1026, Frédéric II, fils de Thierri et de Richilde, devint le successeur de son père dans le duché de Lorraine et dans le comté de Bar. Dès l'an 1025, il s'était ligué avec plusieurs seigneurs pour enlever la couronne d'Allemagne à Conrad II, et la faire tomber sur la tête de Conrad, duc de Carinthie, cousin-germain de celui-ci, et beau-fils de Frédéric. La ligue échoua, et Frédéric mourut, non l'an 1036, comme le prétend M. de Saint-Marr, mais l'an 1027, un an après son père, suivant Wippon. De Mathilde, son épouse, fille d'Herman, duc de Suabe, et veuve de Conrad le Vieux, duc de Franconie ou de la France rhénane, il laissa deux filles, Béatrix, femme de Boniface, marquis de Toscane, et mère de la célèbre comtesse Mathilde, et Sophie, mariée à Louis, comte de Montbéliard.

GOTHELON I.

Gothelon I, duc de la basse Lorraine, ayant été chargé de la tutelle des filles de Fréderic II, devint duc de la haute, en 1033, suivant Sigebert. La réunion de ces deux provinces sur sa tête le rendit un des plus puissants princes de son tems. Eudes, comte de Champagne, s'étant rendu maître, l'an 1037, de Bar-le-Duc, menaçait la Lorraine. Gothelon vint à sa rencontre, et le défit dans une bataille où le comte périt. Gothelon mourut l'an 1043, suivant Albéric. (*Voy.* Gothelon, *duc de la basse Lorraine.*)

GOTHELON II.

L'an 1043, Gothelon II, surnommé le Fainéant,

second fils de Gothelon I, lui fut donné par l'empereur Henri III, pour successeur dans le duché de la haute Lorraine, au grand regret de Godefroi le Barbu, son frère aîné, duc de la basse, qui prétendait recueillir la succession entière de son père, dont il avait été le collègue durant plusieurs années dans le gouvernement des deux duchés. Il prit les armes pour soutenir cette prétention que l'incapacité de son frère semblait autoriser; mais bientôt il fut obligé de les mettre bas. Gothelon II mourut en 1046 sans laisser de postérité. (*Voy.* Godefroi le Barbu, *duc de la basse Lorraine.*)

ALBERT D'ALSACE.

L'an 1046, ALBERT D'ALSACE, petit-fils d'Adalbert, frère de Hugues, fut établi duc de la haute-Lorraine, par l'empereur Henri III, après la mort de Gothelon II. Godefroi le Barbu, qui avait de nouveau sollicité ce duché, ne garda plus de mesures, en se voyant une seconde fois rejeté. Il fit une ligue avec les comtes de Flandre et de Hollande, parcourut la Lorraine, le fer et la flamme à la main, et l'an 1048, ayant surpris Albert dans le tems que ses troupes étaient débandées, lui livra un combat où il périt avec tous ceux de sa suite, sans laisser de postérité. (Voy. *les ducs de la basse-Lorraine.*)

DUCS HÉRÉDITAIRES DE LORRAINE.

GERARD D'ALSACE.

1048. GÉRARD, comte en Alsace, deuxième du nom, frère puîné du duc Albert, dont on vient de parler, petit-fils d'Albert ou Adalbert, fondateur de Bouzonville, et arrière-petit-fils, par ce dernier, d'Eberhard IV, parent au huitième degré du côté paternel de Gontran le Riche, comte en Argaw, vers l'an 950, et tige de la maison d'Autriche, fut créé duc de Lorraine, à l'âge de dix ans dans la même diète de Worms, où Brunon, évêque de Toul, son cousin, fut nommé pape, et prit le nom de Léon IX. Son élévation piqua encore de jalousie Godefroi le Barbu, qui s'étant saisi de sa personne, le retint prisonnier l'espace d'un an. Le pape Léon IX étant à Aix-la-Chapelle, s'entremit pour sa délivrance, et l'obtint en faisant la paix de Godefroi avec l'empereur. Le duc Gérard eut dans la suite avec Godefroi des guerres où il montra de la valeur et de l'habileté. Il en eut aussi avec les seigeurs de son duché pour la défense de son peuple, qu'ils étaient dans la funeste habitude de vexer et de piller impunément. Le succès de ses armes répondit à la justice de sa cause. Mais il succomba par une autre voie à la haine de ses ennemis. L'an 1070, ils le firent périr, le 6 mars, par le poison, dans la ville de Remiremont, où il fut inhumé. De HADWIGE, ou HATVIDE, son épouse, fille d'Albert II, comte de Namur, et petite-fille, par Ermengarde, sa mère, de Charles, frère de Lothaire, roi de France, il laissa trois fils: Thierri, son successeur; Gérard, premier comte de Vaudemont; Bertrice, abbé de Moyenmoutier; et Béatrix, femme d'Étienne, dit *Tête-Hardie*, comte de Mâçon. Le duc Gérard faisait sa résidence ordinaire au château de Châtenoi, dans le diocèse de Toul, où sa femme, l'an 1070, fonda un prieuré. Il avait un frère, nommé Odalric, dont la postérité subsiste encore de nos jours dans la maison de Lenoncourt.

THIERRI II, DIT LE VAILLANT.

1070. THIERRI II, fils de Gérard, lui succéda en bas-âge, sous la régence de Hadwige, sa mère. Gerard, son frère, prince inquiet et remuant, étant devenu majeur, lui fit la guerre pour n'avoir pas eu de la succession de leur père tout ce qu'il en pouvait espérer. Cette guerre fut très-à charge au pays, et ne fut terminée que par l'autorité de l'empereur. Gérard eut pour son partage Vaudemont avec quelques châteaux, et l'empereur le créa comte de Vaudemont. (Voyez *les comtes de Vaudemont.*) L'an 1075, il eut part à la victoire que l'empereur remporta sur les Saxons, et l'année suivante, il fut du complot que forma ce prince à Worms, pour déposer le pape Grégoire VII. Excommunié pour ce sujet, il ne fut délié que l'an 1077. Ce duc, recommandable par sa valeur et son équité, mourut le 23 janvier de l'an 1115, et fut inhumé dans le cloître du prieuré de Châtenoi. Il avait épousé en premières noces HEDWIGE, fille de Frédéric, comte de Formbach, veuve de Gebhard, ou Gerhard, comte de Supplenbourg, tué, l'an 1075, dans un combat livré contre les Saxons, sur les bords de l'Onstrut, dont elle avait un fils, nommé Lothaire, qui devint empereur. Hedwige fit le duc Thierri, son second mari, père 1°. de Simon, qui suit; 2°. d'Ode, femme de Segehard, comte en Bavière; et 3°. de Gertrude, dite aussi Pétronille, femme de Florent II, comte de Hollande (Kluit, *hist. crit. comit. Holland. et Zeeland.*, tom. I, pag. 70, 72). GERTRUDE, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, deuxième femme de Thierri, lui donna 1°. Thierri, seigneur de Bitche, puis comte de Flandre; 2°. Henri, évêque de Toul; 3°. Hava, abbesse de Bouxières; 4°. Fronica, abbesse de Remiremont; 5°. Simon d'Alsace (*bis*), landgrave d'Alsace, comte d'Engisheim, qui épousa Marguerite, dame et héritière des comtés d'Hénin-Liétard et de Cuvilliers, laquelle était elle-même issue de la maison d'Alsace. C'est de Thierri II qu'on a le premier sceau des ducs de Lorraine, qui soit véritable.

SIMON, OU SIGISMOND.

1115. SIMON, ou SIGISMOND, fils aîné du comte Thierri, et frère utérin de Lothaire, qui parvint à la couronne impériale, devint le successeur de son père dans le duché de Lorraine. Il fut lié d'amitié avec saint Bernard et saint Norbert, dont favorisa les disciples. Il eut de grands démêlés avec Adalbéron, archevêque de Trèves, qui fit entrer dans son parti Godefroi, duc de Brabant, Renaud, comte de Bar, Etienne, évêque de Metz, avec lesquels il vint faire le degât dans la Lorraine. Simon fut appuyé par le duc de Bavière, le comte Palatin du Rhin et le comte de Salm. Après quelques hostilités réciproques, on fit un traité de paix, que Simon viola presque aussitôt. Geoffroi de Fauquemont, neveu d'Adalbéron, battit le duc de Lorraine, l'assiégea dans Nanci, se retira ensuite, et fut chassé par les troupes de l'empereur Lothaire, envoyées à Simon. Ce duc accompagna, l'an 1137, Lothaire dans son expédition d'Italie, et mourut en Lorraine, le 19 avril 1139 (n. st.). Il fut inhumé dans le cloître de l'abbaye de Stutzelbronn, près de Bitche, qu'il avait fondée en 1135. ADÉLAÏDE ou BERTHE, son épouse, que le P. Benoît et D. Calmet font mal-à-propos sœur de l'empereur Lothaire, avait été convertie par saint Bernard, après avoir mené une vie fort mondaine. Après la mort de Simon, elle se fit religieuse dans l'abbaye du Tard, près de Dijon. Cette princesse lui avait donné douze enfants, dont les principaux sont, Mathieu, qui suit; Robert, tige de la maison de Florenge; Adeline, femme de Hugues I, comte de Vaudemont; et Agathe, femme de Renaud III, comte de Bourgogne.

MATHIEU I.

1139. MATHIEU I, fils aîné du duc Simon, fut reconnu pour son successeur. Ce fut un prince fort avide de s'agrandir, et peu délicat sur les moyens de satisfaire cette passion L'an 1148, il profita de l'absence des seigneurs de son voisinage, qui étaient à la croisade, pour empiéter sur leurs terres. Suger, régent du royaume France, en porta ses plaintes au pape Eugène III, qui frappa le duc d'excommunication. Mais l'empereur Conrad à son retour accommoda les parties, et procura l'absolution de

Mathieu. Celui-ci n'était rien moins que converti. Il le prouva bientôt après, par les usurpations qu'il fit sur les domaines de l'abbaye de Remiremont. Elles lui attirèrent de la part du même pontife une nouvelle excommunication, avec un interdit sur ses états. L'archevêque de Trèves tint à ce sujet une assemblée, l'an 1152, où le duc promit de réparer les torts qu'il avait faits, et obtint la levée des censures à cette condition. L'an 1153, il fut attaqué par Etienne de Bar, évêque de Metz, qui lui redemandait les forteresses de Hombourg et de Lutzelbourg, dont il s'était emparé après la mort de Hugues, fils de Folmar, comte de Metz. L'évêque, aidé de ses parents et de ses amis, reprit ces deux places, et fit d'autres conquêtes sur le duc, qui, de son côté, ravagea plusieurs de ses terres. Renaud, comte de Bar, frère du premier, vint avec lui faire le siége du château de Préni, qui était le boulevard des états du duc de Lorraine du côté de Metz. La brèche était faite, et l'on était près de donner l'assaut : mais le comte de Bar, aima mieux, dit D. Calmet, procurer la paix entre le duc et son frère, que de leur laisser continuer une guerre qui ne pouvait qu'être ruineuse aux deux partis. On entra donc en négociation, et la paix fut conclue. Le prélat et le duc, après leur réconciliation, marchèrent ensemble contre le comte de Harverden, leur ennemi commun, le prirent dans son château, qu'ils firent raser, et l'envoyèrent prisonnier à Lutzelbourg. Ils attaquèrent ensuite le château d'Epinal, dont le seigneur ou voué s'était rendu maître, et refusait de rendre hommage à l'évêque de Metz. La place fut emportée, et le prelat en donna l'avouerie au duc. Ce prince, inviolablement attaché à l'empereur Frédéric Barberousse, le suivit dans toutes ses expéditions, et eut part à toutes ses affaires. L'an 1155, il acquit de Drogon, chef de la maison, dite alors de Nanci, puis de Lenoncourt, la ville de Nanci, par échange de Rosières-aux-Salines. Mathieu finit ses jours le 13 mai (jour de l'Ascension) 1176, dans l'abbaye de Clairlieu, qu'il avait fondée, laissant de BERTHE son épouse (nommée JUDITH par Otton de Frisingue son cousin), sœur de Frédéric Barberousse, morte en 1195, Simon, son successeur; Ferri, qui remplaça son frère; Mathieu, comte de Toul; Thierri, évêque de Metz; Alix, femme de Hugues III, duc de Bourgogne; Judith, mariée à Etienne I, comte d'Auxonne; Berthe, femme d'Hermann IV, margrave de Bade; et Sophie, femme de Henri IV, comte de Limbourg.

SIMON II.

1176. SIMON II, succéda au duc Mathieu, son père. La duchesse sa mère eut beaucoup de part au gouvernement pendant les premières années de son règne, et lui inspira de grands sentiments de religion. Il eut avec Ferri, son frère, de vifs et sanglants démêlés, qui se terminèrent, l'an 1179, par un supplément d'apanage, que le duc lui fit. Simon, vers le même tems, mena du secours à Mathieu, comte de Toul, son autre frère, à qui les chanoines disputaient, les armes à la main, certains droits qu'il prétendait exercer dans la ville, à l'exemple de ses prédécesseurs. La partie n'étant plus alors égale, les chanoines changèrent de batteries. Ils quittèrent le casque et l'épée, et y substituèrent les armes spirituelles, c'est-à-dire l'excommunication, qu'ils renouvelaient chaque jour contre le comte, au son des cloches. Mathieu les laissait sonner, et ravageait leurs terres. Enfin l'évêque interposa sa médiation et réconcilia les deux partis. L'an 1181, le duc Simon, à la prière d'Arnoul, évêque de Verdun, alla faire avec lui le siége de Sainte-Menehould, d'où le seigneur, Albert Pichot, escorté d'une troupe de brigands qu'il recelait dans son château, faisait des courses fréquentes sur les terres de cet évêché. Le succès ne couronna point cette expédition. Le prélat ayant été tué d'une flèche lancée du haut des murailles, la veille de l'Assomption, les assiégeants, consternés de ce revers, levèrent le siége et s'en retournèrent. (*Laurent. Hist. Léod.*) Simon eut plus de bonheur dans une autre affaire qui le regardait directement. Les Messins lui ayant déclaré la guerre, vers l'an 1198, il gagna sur eux une bataille près de Boulai, et alla enlever le reste de leurs troupes dans Freistrof. Telles furent les principales affaires qui entraînèrent Simon hors de son duché. Sa plus grande occupation au dedans, fut d'y établir une exacte police. Les nobles de Lorraine étaient dans l'usage de se déclarer ennemis à tout venant. Il réprima cette licence atroce, en défendant le port d'armes, hors le cas d'une guerre légitime. Il fit des lois très-sévères contre les blasphémateurs. Il chassa les Juifs pour des railleries qu'ils avaient faites des cérémonies de notre religion. Il traita de même les farceurs qui tenaient école d'infamie. Il protégea les églises et les pauvres contre la violence des hommes puissants. Enfin, l'an 1205, dégoûté du monde, il se retira dans l'abbaye de Stutzelbronn, où il mourut le 14 janvier de l'an 1207, sans laisser de postérité. Il avait épousé IDE, fille de Gérard ou Girard, comte de Vienne et de Mâcon, veuve de Humbert II, sire de Coligni, morte en 1224, et enterrée à l'abbaye de Goyle, près de Salins, où elle avait élu sa sépulture, avec Gaucher de Salins, son frère, l'an 1219. (Du Bouchet, *Généal. de Coligni*, p. 41.)

FERRI I, DIT DE BITCHE.

1205. FERRI I, ou FRÉDÉRIC, comte de Bitche, frère du duc Simon, lui succéda après sa retraite, suivant plusieurs chartes qui lui donnent le titre de duc. Mais il ne garda pas long-tems le duché : il le céda, l'an 1206, à Ferri, son fils aîné, qu'il avait eu de LUDOMILLE, fille de Micislas le Vieux, roi de Pologne, son épouse. On lui donne six autres enfants nés du même mariage, savoir : Thierri d'Enfer, ou Thierri le Diable, qui établit sa demeure au Châtelet, près de Neufchâteau, et épousa Gertrude, fille de Mathieu de Montmorenci, connétable de France, dont il eut Ferri du Châtelet, tige des maisons du Chasteler et du Châtelet, fécondes en grands hommes; Henri, dit le Lombard, seigneur de Bayon; Philippe, sire de Gebweiler; Mathieu, évêque de Toul; Agathe, abbesse de Remiremont; et Judith, épouse du comte de Salm. Le duc Ferri de Bitche mourut l'an 1207.

FERRI II.

1206. FERRI II, fils de Ferri de Bitche, commença son règne en Lorraine, du vivant du duc Simon, son oncle. L'an 1207, il se ligua avec Bertram, évêque de Metz, contre Thibaut, comte de Bar, son beau-père. Cette guerre ne fut pas heureuse pour Ferri. L'an 1208, il fut surpris, le 3 fevrier, et fait prisonnier par Thibaut, avec deux de ses frères. Leur prison fut de sept mois, et le comte ne les relâcha qu'après avoir imposé au duc les conditions qu'il voulut. Ferri épousa les intérêts de Frédéric II, contre Otton IV, son compétiteur pour la couronne de Germanie, et les défendit avec plus de succès que les siens propres. Il soumit la ville d'Haguenau en Alsace, à Frédéric, qui lui donna en récompense celle de Rosheim dans la même province. Son règne fut d'environ sept ans. Il mourut à Nanci le 10 octobre de l'an 1213, et fut enterré à l'abbaye de Stutzelbronn. Il laissa d'AGNÈS, ou THOMASSETTE, sa femme, fille de Thibaut I, comte de Bar (morte en 1226, et inhumée à Beaupré), Thibaut, son successeur; Mathieu qui remplaça Thibaut; Renaud, seigneur de Bitche, qui devint seigneur de Castres, *de Castris*, sur la Blise, aujourd'hui Blicastel, par son mariage avec Elisabeth, héritière du comte Henri, son père; Jacques, évêque de Metz; Aelis, femme du comte de Kibourg; et Laurette, mariée à Simon de Saarbruck, ou Sarrebruche.

THIBAUT I.

1213. THIBAUT I, succéda au duc Ferri II, son père. Al-

béric dit qu'il était le plus bel homme et le plus robuste de ses états. S'étant brouillé avec Frédéric II, roi de Germanie, il embrassa le parti d'Otton IV, et se trouva dans l'armée de ce prince à la bataille de Bouvines. L'an 1217, il tua de sa propre main, son oncle, Mathieu de Lorraine, évêque déposé de Toul, pour avoir fait assassiner Renaud de Senlis, qui lui avait été substitué. C'était venger un crime par un autre. Thibaut était vassal, pour certaines terres, du comte de Champagne. Ayant secoué le joug de cette dépendance, il se déclara pour Erard de Brienne et Philippe, sa femme, qui disputait le comté de Champagne à la comtesse Blanche et à Thibaut, son fils. Vers le même tems, il forma le dessein de reprendre la ville de Rosheim, sur les frontières de l'Alsace, que l'empereur Frédéric II avait réunie à son domaine, après la mort du duc Ferri. Lambyrm d'Ourches, général de ses troupes, qu'il avait chargé de cette expédition, se rend maître de la place. Mais les vainqueurs, s'étant enivrés en la pillant, sont égorgés par les habitants qui rentrent sous la domination de l'empereur. Thibaut, irrité du carnage des siens, va faire le dégât en Alsace, après avoir fait vainement une seconde tentative sur Rosheim. L'empereur vient à son tour en Lorraine; et ayant mis le siége devant le château d'Amance, où Thibaut s'était renfermé, il bat si vivement la place, que le duc, près de s'y voir forcé, prend le parti de la rendre et de se remettre à la discrétion de l'empereur. Alors Frédéric ayant fait venir la comtesse Blanche avec son fils, oblige le duc à lui faire satisfaction. Nous avons le diplôme de l'empereur, daté de ce château, le 1er. juin 1218, par lequel il atteste que le duc Thibaut est rentré dans la féodalité de la comtesse de Champagne et de son fils; qu'il a promis de leur rendre tous les devoirs auxquels ses prédécesseurs étaient tenus envers eux; que pour sûreté de sa parole, il a remis entre les mains de la comtesse, les fiefs que tenait de lui le comte de Bar-le-Duc, et entre celles du duc de Bourgogne (qui était présent) son château de Châtenoi. (*Cartul. de Champ.*, fol. 175.) Le duc de Lorraine n'en fut pas quitte pour ces soumissions : Frédéric l'emmena prisonnier avec lui en Allemagne, où il le retint jusqu'au mois de mai de l'année suivante. Thibaut, ayant alors obtenu sa liberté moyennant une forte rançon, reprit la route de Lorraine. Mais lorsqu'il eut passé le Rhin, une courtisane, nommée *Sodaria*, qu'il avait connue en Allemagne, étant venue le joindre, comme ne pouvant se séparer de sa personne, lui fit avaler un poison lent, après quoi elle disparut : (quelques anciens disent que ce crime fut commis à l'instigation de l'empereur.) Depuis ce moment, il ne fit que languir jusqu'à sa mort arrivée dans le mois de mars de l'an 1220. L'église de Stutzelbronn fut le lieu de sa sépulture. Il avait épousé, l'an 1206, GERTRUDE, fille et héritière d'Albert, comte de Dagsbourg et de Metz, dont il ne laissa point de postérité. Cette princesse fit avec Thibaut, comte de Champagne, un second mariage qui fut cassé pour cause de parenté. Elle en contracta ensuite un troisième avec Frédéric, comte de Linange, et mourut enfin l'an 1225. Par sa mort, le comté de Metz, héréditaire dans sa maison, fut éteint, ce qui augmenta beaucoup l'autorité de la noblesse et des échevins de cette ville. (*Nouv. Hist. de Metz*, t. II, pp. 427 et suiv.)

MATHIEU II.

1220, MATHIEU, ou MAHERUS, fils de Ferri II, succéda, l'an 1220, au duc Thibaut son frère. Au mois de juin de la même année, il obligea la duchesse, Agnès, sa mère, à lui remettre en échange de Stenai, la ville de Nanci et ses dépendances, qui lui avaient été laissées pour son douaire. Mais il s'en dessaisit aussitôt en presence de Blanche, comtesse de Champagne, pour en investir Thibaut son fils. (Marten. *Anecd.*, t. I, col. 885.) Très peu de tems après, si ce n'est pas le même jour, il fit avec cette comtesse, un traité par lequel il s'engageait, 1°. à la défendre, elle et son fils, contre Erard de Brienne, et contre tout autre qui s'aviserait de les attaquer, excepté l'empereur; 2°. à donner en douaire, pour sa vie seulement, à la duchesse Gertrude, sa belle-sœur (recherchée alors par la comtesse de Champagne, pour son fils), les villes et châtellenies de Nanci et de Gondreville; 3°. à remettre à ladite Gertrude, toutes les lettres des empereurs Otton IV et Frédéric II, concernant les comtés de Dagsbourg et de Metz. (*Cartul. de Champ.*, fol. 176.) Le 30 du mois de juillet suivant, il reprit en fief de la même comtesse Blanche et de Thibaut son fils, les bourg et châtellenie de Neufchâteau en Lorraine, qui étaient auparavant de son aleu, comme il le dit lui-même, avec promesse de les leur remettre toutes les fois qu'il en serait requis pour y mettre de leurs gens à volonté; mais à condition qu'eux réciproquement, dès qu'ils seraient délivrés de la guerre qu'ils soutenaient alors, ils lui rendraient ces mêmes bourg et châtellenie, dans le même état qu'ils leur auraient été livrés. (Marten. *ibid.* col. 886.) Egalement belliqueux et politique, il eut part à tous les grands événements de son tems. L'an 1229, il fut attaqué par Henri II, comte de Bar, pour avoir pris le parti de Thibaut IV, comte de Champagne, contre lui. Thibaut s'était brouillé avec le comte de Bar, parce que le premier ayant fait prisonnier en trahison, Robert, archevêque de Lyon, comme il passait sur ses terres, le second l'avait délivré. Plusieurs princes s'intéressèrent dans cette querelle, les uns pour le comte de Champagne, les autres pour le comte de Bar. (Albéric.) Celui-ci ayant ravagé la Lorraine, le duc usa de représailles dans le Barrois. L'an 1231, Mathieu parut à la diète de Worms, et l'an 1245, à celle de Wurtemberg, où l'on élut pour roi de Germanie, Henri, landgrave de Thuringe. L'an 1248, il se déclara pour Guillaume, comte de Hollande, substitué à Henri dans la même dignité. C'était une des conditions que le légat du pape lui imposa, en le dispensant du vœu qu'il avait fait d'aller à la croisade. (Calmet.) Il la remplit avec ardeur, et fut un des grands ennemis de l'empereur Frédéric II. Mathieu finit ses jours à Nanci, le 24 juin 1251, suivant le Nécrologe de Beaupré, et fut inhumé à Stutzelbronn. Il avait épousé, au mois de septembre 1225, CATHERINE, fille de Waleran III, duc de Limbourg et comte de Luxembourg, morte au mois de juillet 1255, et enterrée à l'abbaye de Beaupré. De ce mariage sortirent Ferri, qui suit; Lorre, femme de Jean de Dampierre, et ensuite de Guillaume de Vergi, sire de Mirebeau en Bourgogne (c'est l'héroïne du roman de *la comtesse de Vergi*); Catherine, mariée à Richard de Montbéliard; Bouchard, évêque de Metz; et Isabelle, femme, 1°. de Guillaume de Vienne; 2°. de Jean de Châlon, IIe. du nom.

Ce fut Mathieu II, qui le premier ordonna qu'en Lorraine, les actes publics seraient écrits en langue vulgaire, c'est-à-dire, en français, dans le *romain-pays*, et en allemand, dans la Lorraine allemande. On créa des tabellions ou notaires, *ki seront chesis des plus idoines, notables et grants personnaiges oudit duchié.* Le droit de scel est réglé par la même ordonnance, à quatre gros par cent francs. (Bexon.)

FERRI III.

1251. FERRI III succéda au duc Mathieu son père, à l'âge d'environ douze ans, sous la tutelle et régence de Catherine, sa mère. L'an 1257 (et non la même année), ayant été député vers Alfonse le Sage, roi de Castille, par les princes d'Allemagne, qui l'avaient élu roi des Romains, il reçut de lui, par cinq étendards, l'investiture des cinq fiefs ou dignités qu'il possédait ou prétendait lui appartenir dans l'Empire. A son retour, il fit ses premières armes contre des aventuriers qui ravageaient le pays de Toul, les battit et les dissipa. L'an 1261, il remit le comté de Toul, moyennant une grosse somme, à l'évêque diocésain, qui le réunit à sa crosse. Ce prince, ligué avec le comte de Bar, fut presque continuellement en guerre,

avec Laurent, évêque de Metz, qu'ils firent prisonnier en 1273, dans un combat près de Marsal. (*Voy*. Thibaut II, *comte de Bar*.) L'an 1280, les Messins, attaqués de nouveau par le duc, gagnèrent la bataille de Moresberg, et firent prisonnier Jean de Choiseul, général de ses troupes, qu'il racheta pour deux mille marcs d'argent. L'an 1303, il souscrivit, comme arrière-vassal de la France, pour quelques-uns de ses fiefs mouvants du comté de Champagne, la lettre que trente et un barons de France adressèrent, dans le mois d'avril, au collége des cardinaux, en leur propre nom, et en celui de la noblesse française, touchant le différent du roi Philippe le Bel, avec Boniface VIII. Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa souscription, c'est qu'elle vient immédiatement après celles des princes du sang royal, et avant celles des autres seigneurs qui possédaient des fiefs titrés, tels que n'étaient pas ceux qui attachaient le duc de Lorraine à la France : preuve évidente que même, suivant les usages du gouvernement féodal, le corps de la noblesse mettait au nombre de ses membres, les princes étrangers qui tenaient quelques fiefs du royaume, et qu'ils y avaient rang selon leur souveraineté, et non pas selon la dignité des fiefs qu'ils possédaient dans la mouvance du royaume. Cette même année, Ferri mourut le 31 décembre, âgé de soixante-trois ans, et fut enterré à l'abbaye de Beaupré, auprès de la duchesse Catherine, sa mère, décédée en 1258. Il avait épousé, l'an 1255, MARGUERITE, fille de Thibaut VI, comte de Champagne et roi de Navarre, dont il eut Thibaut, qui suit; Mathieu, sire de Belrouart, qui se noya, l'an 1282, sans laisser de postérité; Ferri, évêque d'Orléans; un second Ferri, seigneur de Bremoncourt et de Plombières; Jean, comte de Toul, mort le 3 septembre 1306; Isabelle, mariée, 1°. l'an 1288, à Louis de Bavière; 2°. à Henri III, comte de Vaudemont, et non pas à Jean de Châlons, comte d'Auxerre, comme le marque M. le Bœuf; Catherine, femme de Conrad II, comte de Fribourg; et Agnès, religieuse (1).

THIBAUT II.

1304. THIBAUT II succéda, l'an 1304, à Ferri III, son père. Il avait déjà fait preuve de sa bravoure en deux fameuses batailles, à celle de Spire, dans l'armée d'Albert d'Autriche, où l'empereur Adolphe fut tué le 2 juillet, 1298, et à celle de Courtrai, dans l'armée de France, où il fut fait prisonnier, l'an 1302, en voulant dégager le comte d'Artois, qui fut tué à ses côtés. (Les Allemands lui firent payer six mille livres pour sa rençon.) A peine fut-il en possession de son duché, qu'il entreprit de réduire les priviléges de la noblesse, trop multipliés, sous le règne précédent. Révolte à cette occasion. Le duc attaqua les rebelles, les battit près de Lunéville, et les punit les uns par l'exil, les autres par la destruction de leurs châteaux, et tous par le retranchement de ce qu'il y avait d'excessif dans les priviléges qu'ils avaient obtenus de son père. La même année, il combattit pour le roi Philippe le Bel, à la bataille de Mons-en-Puelle, donnée le 18 août. L'an 1306, au mois d'août, assemblée des grands de Lorraine, où l'on déclare que la coutume au duché de Lorraine, est telle de tems immémorial, que le fils aîné du duc venant à mourir avant son père, ses enfants légitimes, mâles ou femelles, doivent succéder au duché, préférablement à tous autres héritiers. (*Mss. de Brienne*, vol. 122, fol. 9.) Ainsi la représentation avait toujours eu lieu, suivant cette déclaration, pour l'un et pour l'autre sexes, dans la maison ducale de Lorraine. Mais le droit des filles a été vivement contesté dans la suite. Thibaut, l'an 1309, ayant été chargé par le pape de lever des subsides dans tous ses états, il est traversé par l'évêque de Metz, qui lui déclare la guerre à ce sujet. On en vient, la même année, à une bataille où le duc fait prisonniers les comtes de Bar et Salm, alliés du prélat. (Le continuateur de Nangis, met par erreur, cette expédition en 1313). L'an 1310, Thibaut accompagna l'empereur Henri VII en Italie. Il en rapporta une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau, le 13 mai de l'an 1312. Vers la fin de sa vie, ses officiers lui attirèrent une fâcheuse affaire, par les atteintes qu'ils donnèrent aux priviléges des villes de Neufchâteau, de Châtenoi et d'autres villes de la Lorraine, qui étaient en la garde du prince Louis, fils aîné du roi Philippe le Bel, et roi lui-même, alors de Navarre, et comte de Champagne. Les violences de ces officiers avaient été jusqu'à mettre en prison les habitants de ces villes, sans égard pour la protection de leur gardien qu'ils réclamaient; sur quoi le duc et son fils aîné furent cités au Louvre. La mort du premier arriva dans ces entrefaites à Nanci. Ce prince avait épousé, l'an 1281, ELISABETH DE RUMIGNI, fille de Hugues I, seigneur de Rumigni, dont il eut Ferri, qui suit; Mathieu, marié à Mathilde, fille de Robert de Béthune, comte de Flandre; Hugues II, seigneur de Rumigni; Marie, femme de Gui de Châtillon, et trois autres enfants. Sa veuve se remaria à Gaucher de Châtillon, connétable de France. Thibaut avait de la valeur, et savait la récompenser dans les autres. A la bataille de Courtrai, ayant aperçu un soldat français qui s'était dégagé d'une petite troupe de Flamands qui l'avaient fait prisonnier, et avait ensuite tué deux ou trois des ennemis, avec leurs propres armes, ce prince descendit de cheval, l'embrassa, et lui donna l'agrafe, garnie de rubis, qui servait à attacher son armure.

FERRI IV, DIT LE LUITTEUR.

1312. FERRI IV, né le 15 avril 1282 à Gondreville, succéda au duc Thibaut son père. Son premier soin fut de conjurer l'orage près de fondre sur lui du côté de la France pour venger l'outrage fait par le duc Thibaut au prince Louis dans la personne des Lorrains qui étaient sous sa garde. S'étant rendu à cet effet à Paris, il se soumit *haut et bas* à la volonté du prince, avec promesse de réparer, comme il l'ordonnerait, les torts et dommages faits aux complaignants. L'acte de cette soumission, daté du mois de juin 1312, se conserve au trésor des chartres, registre 61, acte 46. Ferri était déja un prince expérimenté à la mort de son père. Il l'avait accompagné dans la plupart de ses expéditions. Dès la première année de son règne, il entra en guerre avec Jean, comte de Dagsbourg, et Louis, comte de Richecourt, les battit, et les contraignit de venir lui rendre l'hommage qu'ils lui contestaient. L'an 1314, il se déclare pour l'empereur Frédéric III, rival de l'empereur Louis de Bavière. Il est fait prisonnier par ce dernier à la bataille de Muhldorf, donnée le 28 septembre 1322. Charles le Bel, roi de France, obtint sa liberté; service qui l'attacha étroitement aux intérêts de cette couronne. Ferri, l'an 1325, entra dans la ligue du roi de Bohême, de l'archevêque de Trèves et du comte de Bar, contre la ville de Metz, devant laquelle ils se présentèrent jusqu'à trois fois dans le cours de cette année sans oser en faire le siége, se contentant d'en ravager les environs. On ignore le motif de cette confédération et l'intérêt que Ferri put avoir d'y entrer. L'an 1328, il fut tué à la bataille de Cassel, le 23 août, en combattant pour le roi Philippe de Valois. L'habileté de ce prince à la guerre, et sa force extraordinaire, lui avaient fait donner le surnom de LUITTEUR. Son corps fut rapporté en Lorraine et enterré à Beaupré. D'ISABELLE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Albert, qu'il avait épousée en 1308, morte en 1352, (1),

(1) Les Bénédictins ont suivi, pour Agnès, le sentiment de Baleycourt, Paradin et Vignier; mais la Roque et le P. Anselme la disent mariée à Jean II, sire d'Harcourt, maréchal et amiral de France.

(1) Et non 1332, comme porte l'édition des Bénédictins. On voit en effet (Dom Calmet, tome II, page 523), qu'en 1342, Isabelle

il eut Raoul, qui suit; Frédéric, comte de Lunéville; Agnès, femme de Louis de Gonzague, seigneur de Mantoue; et d'autres enfants.

RAOUL.

1328. **Raoul** succéda en bas âge au duc Ferri son père sous la régence de la duchesse sa mère, qui mourut en 1332. L'an 1337, il eut une guerre assez vive avec Henri IV, comte de Bar, qui lui refusait l'hommage pour des terres mouvantes de son duché. Le roi Philippe de Valois la termina par un arrangement qu'il ménagea entre les parties. Raoul, l'an 1340, passe en Espagne pour secourir Alfonse XI, roi de Castille, attaqué par les Maures. Le gain de la fameuse bataille de Salado, livrée par ces infidèles, le 30 octobre de la même année, fut en partie le fruit de sa valeur. Un moderne lui fait aussi honneur de la prise d'Algezire. Mais cette place ne se rendit qu'en 1344, après un siége de trois ans, et Raoul était de retour chez lui avant que ce siége fût commencé. En effet, nous le voyons accompagner, en 1341, le roi Philippe de Valois dans la guerre de Bretagne. Adémar, évêque de Metz, profita de son absence pour assiéger Château-Salins, place que la duchesse Isabelle, mère de Raoul, avait fait élever. Mais le prélat échoua dans cette expédition, et donna occasion à la guerre que le duc lui déclara à son retour. Elle dura plusieurs années, et finit, l'an 1345, par la médiation de Jean de Luxembourg, qui obligea l'évêque à souscrire aux conditions qu'il plut au duc de lui imposer. Cependant elle ne fut point entièrement éteinte, et on la vit se rallumer sous le successeur de Raoul avec beaucoup de violence. Ce prince n'avait pas recueilli sans opposition la succession de son père. Marie, sa tante, fille du duc Thibaut II, et femme de Gui de Châtillon, seigneur de la Fère, prétendit (on ne sait pas sur quel fondement) avoir le tiers de la Lorraine. On fit entre elle et Raoul un traité par lequel celui-ci s'obligea de lui payer pour ses prétentions une somme de treize mille livres, monnaie de Tours, pour lesquelles il hypothéqua les terres de Passavant et de Val-Roicourt. (Ce dernier lieu nous est inconnu.) Mais Raoul négligeant d'acquitter cette dette, Marie et son époux l'attaquèrent au parlement de Paris, où ils obtinrent, le 10 juillet 1344, un arrêt qui condamnait le duc à leur payer la rente annuelle de deux mille livres jusqu'au remboursement du capital. (*Mss. de Brienne*, vol. 122, fol. 17.) La guerre se faisait alors avec une ardeur réciproque entre l'Angleterre et la France. L'an 1346, Raoul va joindre le roi Philippe de Valois, et mène avec lui l'élite de la noblesse. Cette campagne lui fut aussi funeste que glorieuse. Il fut tué le 26 août à la bataille de Créci, après y avoir combattu en héros. Son corps fut apporté à l'abbaye de Beaupré, où il fut inhumé. Il avait épousé en premières noces, l'an 1329, **Eléonore**, fille d'Edouard I, comte de Bar, morte sans enfants en 1332, et en secondes noces, vers l'an 1334, **Marie de Blois**, fille de Gui de Châtillon I, comte de Blois. Celle-ci lui apporta en dot plusieurs terres considérables, dont la principale était le comté de Guise, qui devint l'apanage des cadets de Lorraine. Raoul ne laissa d'elle qu'un fils, qui suit. Mais il eut un bâtard qu'on nomma le petit Albert. L'église de Saint-Georges de Nanci reconnaît ce duc pour son fondateur.

JEAN I.

1346. **Jean** I succéda, l'an 1346, à Raoul, son père, dans le duché de Lorraine. Il n'avait alors que six mois, suivant D. Calmet; il avait sept ans, suivant le père Benoît: ce que la suite des événements rend plus vraisemblable. La duchesse Marie, sa mère, eut, pendant sa minorité, la régence avec Frédéric, comte de Linange, qu'elle épousa en secondes noces. Cette princesse, courageuse et entreprenante, plongea la Lorraine dans de longues et ruineuses guerres, surtout contre l'évêque de Metz, qui se rendit maître à la fin de Château-Salins, qu'elle avait refusé de lui vendre. Le roi Jean accorda, l'an 1354, au duc Jean, une dispense d'âge pour gouverner ses états (Vignier.) L'an 1356, il combattit à la bataille de Poitiers pour la France, contre les Anglais. Il y fit des prodiges de valeur; et après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il fut pris et emmené prisonnier en Angleterre. D. Calmet nie ces prouesses, dans la supposition que le duc Jean n'était pas encore dans sa douzième année. Mais des auteurs contemporains les attestent, et D. Calmet se trompe dans son calcul. Ce prince fut de nouveau fait prisonnier, l'an 1364, à la bataille d'Aurai, en Bretagne, où Charles de Blois, dont il était parent et allié, perdit la vie. Sa captivité ne fut pas de longue durée. L'an 1365, il se rendit à la tête d'un corps de troupes dans la Prusse ducale, pour secourir les chevaliers Teutoniques, contre Olgerde, duc de Lithuanie. Il eut la plus grande part à la victoire remportée sur ce prince, dans la plaine d'Hazéland, près de Thorn. Le duc Jean eut ensuite la guerre avec divers seigneurs de ses états, qu'il réduisit. L'an 1382, il fit nouvelle preuve de valeur et d'attachement pour la France, à la bataille de Rosebecque, donnée le 17 novembre. Apprenant, l'an 1388, que le roi Charles VI était en marche avec son armée, pour punir le duc de Gueldre d'un défi qu'il avait osé lui donner, il vint le joindre avec le comte de Bar, à Grand-Pré. Mais il arrêta l'effet de la vengeance du monarque, en déterminant le duc de Gueldre au parti de la soumission. Ayant accompagné Charles VI à son retour, il découvre une conspiration formée contre lui-même en son absence, par les habitants de Neufchâteau, qui joignirent l'insulte la plus marquée à la révolte. Il revient en diligence, et fait pendre trente des principaux rebelles. Mais ce châtiment, loin de faire rentrer les autres dans le devoir, ne fit que les rendre plus indociles et plus mutins. S'étant pourvus au parlement de Paris, ils obtinrent différents arrêts contre le duc, et réussirent, par leurs accusations, à le noircir dans l'esprit du roi. L'effet de la calomnie ne fut que momentané. Charles reconnut bientôt l'innocence du duc à son égard. Il lui rendit non-seulement ses bonnes grâces, mais encore l'hommage de Neufchâteau, qu'il lui avait retiré. Les habitants de ce lieu, désespérés de se voir remis sous sa domination, réussirent à s'en affranchir, si l'on en croit quelques écrivains, en se défaisant de lui par le poison. Ce fut, dit-on, son secrétaire qui se laissa corrompre pour commettre ce crime. Mais cette assertion nous paraît trop hasardée. Dans le vrai, l'on n'est assuré ni des circonstances, ni de la date de sa mort. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut à Paris, entre le mois d'août 1390 et le mois de mars de l'année suivante. Le corps du duc Jean fut rapporté à Nanci, et enterré avec grande pompe dans l'église de Saint-Georges, qu'il avait achevée. A ses obsèques, on conduisit en offrandes à l'église, comme il l'avait ordonné, trois chevaux, l'un en harnais de guerre, l'autre en harnais de joute, et le troisième en parement de tournoi, *en signe que tout doit retourner à Dieu.* Il avait épousé, vers l'an 1361, **Sophie**, fille d'Eberhard III, comte de Wurtemberg (morte en 1369), dont il eut Charles, qui suit; Ferri, comte de Vaudemont, tige de la seconde branche des comtes de ce nom et Elisabeth, mariée, 1°. à Enguerand de Couci; 2°. à Etienne, duc de Bavière. **Marguerite de Chini**, sa deuxième femme (décédée le premier octobre 1372), ne lui donna point d'enfants. Elle est inhumée à l'abbaye d'Orval. Les premiers anoblissements en Lorraine, datent du règne du duc Jean I.

gouvernait la Lorraine en l'absence de Raoul, devenu majeur alors, mais parti pour la Flandre, où il avait été grossir l'armée de Philippe de Valois. Ce fut la duchesse Isabelle qui soutint à cette époque la guerre contre Adémar, évêque de Metz.

CHARLES I OU II, DIT LE HARDI.

1391 au plus tard. CHARLES, fils aîné du duc Jean I, devint son successeur à l'âge de vingt-cinq ans. Peu de mois après sa proclamation, il partit pour l'Afrique, avec le duc de Bourbon, à la prière des Génois. Ces deux princes, agissant de concert, mirent le siége devant Tunis, dont ils ne purent se rendre maîtres, battirent ensuite l'armée des infidèles, et revinrent après avoir délivré tous les esclaves chrétiens. L'an 1399, Charles alla au secours des chevaliers Teutoniques. Cette expédition, où il prit en bataille rangée le duc de Lithuanie, qu'il envoya prisonnier au château de Marienbourg, dura près de quatre ans. Il remporta, l'an 1407, une grande victoire sur les troupes luxembourgeoises de Louis, duc d'Orléans, frère du roi, jointes à celles des ducs de Bar, de Juliers, de Berg, des comtes de Nassau, de Salm, de Sarwerden, de Saarbruck, qui étaient venues l'attaquer entre Champigneul et Nanci. Son attachement pour l'empereur Robert, son beau-père, lui avait attiré cette guerre. Vers le même tems, il fut cité au parlement de Paris, pour répondre sur les plaintes qui furent portées contre lui, par les habitants de Neufchâteau, non moins ennemis de ce prince, qu'ils l'avaient été de son père. Charles ayant refusé de comparaître, la saisie fut ordonnée, et en conséquence, des officiers furent envoyés pour arborer les panonceaux du roi sur les portes de la ville, en signe de main-mise. Le duc les ayant fait arracher, porte l'insolence jusqu'à les attacher à la queue de son cheval, se faisant honneur de les traîner dans la poussière. Arrêt du parlement qui le condamne à mort, avec ses complices. Ce jugement, par la protection du duc de Bourgogne, dont le duc de Lorraine était partisan, n'eut aucun effet pour lors. Edouard, duc de Bar, ayant fait, l'an 1412, une invasion dans la Lorraine, Charles le repousse avec le secours de Bernhart, marquis de Bade. (Schoepflin, *Hist. Zaringho-Bad.*, tom. II, pag. 96.) Le duc Charles accompagna, la même année, le roi de France au siége de Bourges. Au retour de cette expédition, il se rend à Paris. Jean Juvenal des Ursins, vocat du roi, l'aperçoit, comme il est présenté au monarque par le duc de Bourgogne. Il élève la voix, et demande qu'il soit livré au parlement, pour en faire justice. Le duc de Lorraine, étonné de cette fermeté, tombe aux genoux du roi, et le supplie, la larme à l'œil, de lui pardonner. Sa grâce lui est accordée, et le parlement l'entérine. (Pasquier.) L'an 1418, après la mort du connétable Bernard (1) d'Armagnac, il est revêtu de cette dignité par la reine Isabelle de Bavière. Mais, l'an 1424, il en est dépouillé par le roi Charles VII, pour n'avoir pas été légitimement institué. L'an 1431 (n. st.), le duc Charles meurt le 25 janvier, et est enterré à Saint-Georges de Nanci. Il eut de MARGUERITE DE BAVIÈRE, fille de l'empereur Robert, qu'il avait épousée l'an 1393, deux fils, morts en bas âge, et deux filles, Isabelle, mariée, l'an 1420, à René d'Anjou, qui suit; et Catherine, femme de Jacques, marquis de Bade. C'est de ce mariage que sortent les deux branches de Bade-Baden, et de Bade-Dourlach, toutes deux issues des anciens comtes de Zeringhen. Le duc Charles eut encore d'une maîtresse, nommée Alix du Mai, trois fils et deux filles. *La pauvre malheureuse Alison*, dit une ancienne chronique, *elle faisoit du duc ce qu'elle vouloit; mort il fut, incontinent elle fut prinse et mise sur une charette: par tous les quarts-forts de la ville fut menée; on lui jettoit de l'ordure au visage, secrètement on la feit mourir.* A l'égard de la duchesse Marguerite, elle mourut en odeur de sainteté, l'an 1434. Charles le Hardi, se voyant sans enfants mâles légitimes, avait fait un testament par lequel il déclarait héritière de ses états, Isabelle, sa fille aînée; et au cas qu'elle ne laissât point d'enfants, Catherine, sa seconde fille. Pour assurer l'effet de cette disposition, il avait assemblé l'ancienne chevalerie, au nombre de quatre-vingt-trois personnes, qui déclarèrent, par un acte authentique, signé le 13 décembre 1425, qu'au défaut de mâles, les femmes pouvaient hériter *du duché et seigneurie de Lorraine*, et qu'en conséquence après la mort de Charles, ils reconnaîtraient pour souveraine Isabelle, sa fille aînée, laquelle, venant à mourir sans postérité, serait remplacée par sa sœur cadette.

(1) Et non pas Charles, comme porte l'édition des Bénédictins.

RENÉ I D'ANJOU, DIT LE BON.

1431. RENÉ I D'ANJOU, duc de Bar, fils de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, fut reconnu, du chef de sa femme, duc de Lorraine par les états, après la mort et en vertu du testament de Charles I, son beau-père. Antoine de Vaudemont, fils de Ferri et neveu de Charles, lui contesta cette succession, prétendant que la Lorraine était un fief masculin, ce que niait son rival, et sur quoi les jurisconsultes étaient partagés. La même incertitude régnait alors dans presque tous les états de l'Europe, sur le droit de succéder au trône: chose étonnante! on était neuf à cet égard, comme si ces états ne faisaient que de naître; et les peuples étaient les victimes de l'ignorance de ceux qui devaient les éclairer, et de l'ambition des grands qui en abusaient pour entreprendre de les subjuguer. Tel fut le malheur de la Lorraine dans la querelle du comte de Vaudemont et du duc de Bar. Ils ne tardèrent pas d'en venir aux armes, pour défendre leurs droits équivoques. Le premier ayant mis dans ses intérêts Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ce prince lui envoya le maréchal de Toulongeon, qui joignit à son armée de Bourguignons, l'élite de ces compagnies d'aventuriers, dont le royaume était alors infesté. De son côté, le duc René obtint du roi Charles VII, son beau-frère, un corps de troupes, commandé par le brave Arnaud-Guillaume de Barbazan, lieutenant-général de Champagne et de Brie. Avec ce renfort, il ravage le comté de Vaudemont, dont il assiége ensuite la capitale. Mais, apprenant que l'ennemi vient au secours de la place, il interrompt, malgré les représentations de Barbazan, cette entreprise, pour aller au-devant de lui. Les deux armées s'étant rencontrées près de Bullegnéville, sur la Meuse, le 2 juillet 1431 (1), René, encore contre l'avis de Barbazan, fait sonner la charge et engage le combat. L'événement ne démentit pas et surpassa même le sinistre pressentiment du général français. Une batterie masquée, manœuvre inconnue jusqu'alors, que l'armée ennemie, en s'ouvrant, laissa jouer, termina l'action dans l'espace d'un quart d'heure. Tout ce qu'elle n'écrasa point prit la fuite, à un petit nombre près. Barbazan remporta, du champ de bataille, des blessures, dont il mourut quelques heures après. Son corps fut porté à Saint-Denis, en France, où l'on voit son tombeau. Le duc René, fait prisonnier après avoir été blessé au visage, fut envoyé au duc de Bourgogne, qui le fit conduire au château de Bracon-sur-Salins, d'où il fut, la même année, transféré à Dijon, et enfermé dans la tour du château ducal, qu'on voit encore aujourd'hui, et qu'on nomme la tour de Bar ou la tour du roi René. (1785.) Le comte de Vaudemont ne sut pas profiter de sa victoire: au lieu d'entrer les armes à la main dans la Lorraine, il convint avec la duchesse Isabelle, femme de René,

(1) La date de cet événement et la position du champ de bataille sont marquées par les vers suivants:

L'an mil quatre cent trente et un,
Deux jours après le mois de juin,
Entre Sassuri et Beaufrémont,
Antoine, comte de Vaudemont,
Et le maréchal de Bourgogne,
Gagnerent la dure besogne
Où le bon duc René fut pris
Avec plusieurs de ses amis.

(*Hist. de Bourg.*, tome IV, page 151.)

d'une trêve qui fut prolongée à diverses reprises. Pendant qu'elle dura, la Lorraine fut administrée par six chevaliers de l'ancienne chevalerie. On voulut s'en rapporter à leur arbitrage, touchant les prétentions réciproques des deux princes; et sur leur refus d'en connaître, l'affaire fut portée au concile de Bâle et devant l'empereur Sigismond. La décision de ces nouveaux arbitres fut en faveur de René, mais elle ne changea rien à son sort. Il avait obtenu, le premier mai 1432, son élargissement en donnant deux de ses fils pour otages, à condition de revenir dans sa prison, si dans le délai d'un an, il ne s'accommodait pas avec son rival. L'accommodement n'eut point lieu, et tout le fruit que René retira de son voyage de Lorraine, fut le mariage convenu d'Yolande, sa fille, avec Ferri, fils du comte de Vaudemont; mariage qui dans la suite, comme on le verra, fit passer le duché de Lorraine dans cette maison. Fidèle à sa parole, René revint au terme marqué, se constituer de nouveau prisonnier. Il l'était encore, lorsqu'en 1435, le royaume de Naples lui échut par la mort de la reine Jeanne, qui l'avait institué son héritier. Cette fortune ne servit qu'à faire hausser le prix de sa liberté. Isabelle, sa femme alla prendre possession pour lui de ce royaume, où il eut encore un compétiteur dans la personne d'Alfonse, roi d'Aragon. Enfin, l'an 1436, René obtient son élargissement vers la mi-novembre, moyennant une rançon de deux cent mille écus. (*Voy.* Philippe le Bon, *duc de Bourgogne.*) L'année suivante, après avoir établi un conseil de régence pour la Lorraine, il part pour Naples, où de nouvelles disgrâces l'attendaient. Pendant son absence, le comte de Vaudemont fait des excursions dans le Barrois et la Lorraine, pour se venger du délai que René apportait à la célébration du mariage d'Yolande, sa fille, avec Ferri, fils du comte. René quitta Naples, l'an 1442, pour revenir en Lorraine, où il séjourna l'espace de trois ans. C'est dans cet intervalle qu'il reçut, l'an 1444, la visite du roi Charles VII, et de son fils, le dauphin Louis, qui se rencontrèrent à sa cour, avec les plénipotentiaires du roi d'Angleterre, Henri VI, et de Guillaume de Saxe. On y agita plusieurs affaires importantes, dont la première fut l'accomplissement du mariage d'Yolande, avec Ferri. La chose réussit, enfin, par les soins du monarque français, ce qui réconcilia les deux beaux-pères. Les Anglais traitèrent ensuite de l'alliance de Marguerite, seconde fille de René, avec leur souverain; après quoi on conclut des ligues contre le duc de Bourgogne, dans lesquelles entra Guillaume de Saxe, qui avait des prétentions sur le duché de Luxembourg. Enfin, Charles VII, à la prière de René, s'obligea de l'aider à réduire la ville de Metz, qui se prétendait indépendante des ducs de Lorraine. En conséquence ils allèrent ensemble mettre le siége devant cette ville. L'événement de cette expédition fut que la ville resta dans son indépendance, moyennant la somme de deux cent mille écus, qu'elle paya au roi de France, pour les frais de la guerre, et une quittance qu'elle donna à René, de cent mille florins, qu'elle lui avait prêtés. De là le monarque et le duc se rendirent à Châlons-sur-Marne, où la duchesse de Bourgogne vint de son côté, dans le même tems, avec l'évêque de Verdun, pour demander au roi l'exécution de plusieurs articles du traité d'Arras, auxquels on avait donné atteinte. Ayant obtenu la satisfaction qu'elle désirait, elle accorda, par une espèce de retour, la remise qu'on lui demanda pour René, de l'excessive rançon, que le duc, son époux, avait attaché à la liberté de ce prince. Mais elle mit deux conditions à cette grâce, dont la première fut que René céderait au duc de Bourgogne, ses prétentions sur Cassel, en Flandre, et l'autre, que le roi de France retirerait de Montbéliard sa garnison, qui, sous la conduite de Jacques Rouhaut, faisait des courses funestes sur les terres de Bourgogne. Telles furent les opérations de la conférence de Châlons, dont l'époque est de l'an 1445. René quitta cette année la Lorraine, pour ne plus y reparaître, ou du moins que très-rarement. Son séjour, depuis ce tems, fut partagé entre Paris, Angers et Aix en Provence. L'an 1453, il remet, le 26 mars, le duché de Lorraine entre les mains de Jean, duc de Calabre, son fils aîné. René mourut le 10 juillet 1480, à Aix, d'où son corps fut transporté à Angers. Il avait épousé en premières noces, le 24 octobre 1420, ISABELLE, fille du duc Charles, morte le 27 février 1453 (n. st.), dont il eut Jean, duquel on vient de parler; Louis, marquis de Pont-à-Mousson, mort à l'âge de vingt ans, sans alliance; deux autres fils, décédés en bas âge; Yolande, mariée, comme on l'a dit, à Ferri de Vaudemont; Marguerite, femme de Henri VI, roi d'Angleterre. JEANNE DE LAVAL, fille de Gui XIV, sa seconde femme, qu'il épousa le 10 septembre de l'an 1454, ne lui donna point d'enfants: elle mourut en 1498. (*Voy.* René, *duc d'Anjou;* René, *comte de Provence; et* René, *roi de Naples.*) Ce fut René qui mit sur les monnaies de Lorraine la croix à double traverse, qu'on nomme *croix de Lorraine.*

JEAN II.

1453. JEAN II, duc de Calabre, fils aîné du duc René d'Anjou, et d'Isabelle de Lorraine, né le 2 août 1424, prit possession du duché de Lorraine, et fit son entrée à Nanci le 22 mai 1453. Il était lieutenant-général de ce pays depuis 1442. L'an 1455, il marche au secours des Florentins, contre Alfonse V, roi d'Aragon, qui leur faisait la guerre. Il arrive heureusement en Toscane, et force l'ennemi à se retirer. Il fut nommé, l'an 1458, gouverneur de Gênes par le roi Charles VII, à qui cette ville s'était donnée. De là il s'embarqua, l'année suivante, pour aller tenter leur recouvrement du royaume de Naples, dont le sort des armes avait dépouillé sa maison. Cette expédition heureusement commencée lui ayant à la fin mal réussi, il revint en Provence dans les premiers mois de l'an 1464, et de là en Lorraine. La même année, il prit parti dans la ligue des princes français, qui fut nommée *du bien public.* Il était mécontent du roi, parce qu'il ne lui avait pas fourni, disait-il, des secours suffisants pour lui assurer la conquête et la possession du royaume de Naples. Il joignit l'armée confédérée avec un corps de cinq cents Suisses, la première troupe de cette nation guerrière qui avait paru en France, et mille hommes d'armes: ces hommes, ainsi que leurs chevaux, étaient bardés de fer. En vain Louis fit-il faire au duc les plus belles offres pour le détacher de la ligue. *Je sais assez*, répondit-il, *ce que valent les promesses du roi pour ne m'y fier jamais. Je puis avec gloire être son ennemi, n'étant point son vassal* Cependant, après la bataille de Montlhéry, le duc Jean reconnut qu'il s'était jeté dans un parti de mal-intentionnés qui couvraient leur révolte d'un faux prétexte. *Je pensais*, disait-il dans la suite, *cette assemblée être pour le bien public; mais j'aperçois, en effet, que c'était pour le bien particulier.* L'an 1468, après avoir déclaré son fils, le prince Nicolas, son lieutenant en Lorraine et dans le Barrois, il marche à la tête d'une armée contre Jean II, roi d'Aragon. C'étaient les Catalans qui l'avaient invité à la conquête de ce royaume sur lequel il avait des droits incontestables du chef d'Yolande d'Aragon, son aïeule. Après s'être rendu maître de la Catalogne, et sur le point de se voir maître de l'Aragon, il meurt à Barcelonne, le 13 décembre 1470, d'une fièvre chaude suivant les uns, du poison suivant les autres, à l'âge de quarante-cinq ans. « Ce prince, dit D. Calmet, avait toutes les belles qualités » d'un héros, et il ne lui manqua qu'une meilleure fortune, » des amis plus fidèles, de plus grandes forces pour faire valoir » ses prétentions et exécuter ses vastes desseins. » Les Barcelonnais le regrettèrent comme s'il eût été leur compatriote, comme s'il eût été leur père. Il laissa de MARIE, son épouse, fille de Charles I, duc de Bourbon, un fils qui lui succéda. (*Voy.* Jean, *roi de Naples.*)

NICOLAS.

1470. NICOLAS, né de Jean, duc de Lorraine, et de Marie

de Bourbon, l'an 1448, hérita de son père du duché de Lorraine avec celui de Bar, et les droits qu'il avait sur d'autres états. Il arriva de Paris, le 1er. août 1471, à Nanci, où il fit son entrée solennelle. L'an 1472, il se ligue avec Charles, duc de Bourgogne, contre le roi Louis XI, dont il avait à se plaindre, parce que, faute de secours, il lui avait fait manquer la couronne d'Aragon. Il fut de toutes les expéditions de Charles, durant cette année, en Picardie, en Champagne et en Normandie. Mais, l'an 1473, trois jours de maladie l'enlèvent à Nanci, le 24 juillet, et non le 12 août, comme quelques-uns le prétendent. Son corps fut inhumé à Saint-Georges de la même ville, au milieu des larmes et des sanglots de ses sujets, dont il avait captivé les cœurs par ses grandes qualités. Il n'était pas encore marié. Anne, fille de Louis XI, lui avait été promise dès le berceau, et il en avait touché deux fois la dot; mais les sujets de mécontentement que lui donna dans la suite le monarque français, le firent renoncer à cette alliance. Le duc de Bourgogne ne contribua pas peu à l'en détacher, en lui promettant sa fille. C'était un leurre que Charles lui présentait, comme à tous les princes qu'il voulait attacher à son parti. Après l'avoir amusé pendant un an, le duc de Bourgogne retira sa parole, et révoqua l'engagement qu'il avait donné par écrit.

YOLANDE ET RENÉ II.

1473. René II, fils de Ferri II, comte de Vaudemont, et d'Yolande d'Anjou, fille de René I, succéda, l'an 1473, au duc Nicolas, à l'âge de vingt-deux ans, par la cession que sa mère lui fit de ses droits, sous la réserve de l'usufruit durant sa vie. C'est ainsi, dit M. l'abbé Garnier, que le duché de Lorraine, qui était tombé par un mariage dans la maison d'Anjou, rentra par un autre mariage dans la maison de Lorraine. René prit possession de la Lorraine le 4 août 1473. Presque aussitôt Charles, duc de Bourgogne, qui ambitionnait cette principauté, fit enlever le jeune duc avec sa mère à Joinville. La duchesse implora le secours de Louis XI, et ne le fit pas en vain. Ce monarque envoya promptement une armée sur les frontières de la Lorraine, et par-là fit échouer les desseins ambitieux du duc de Bourgogne. René fut relâché, mais ce ne fut qu'après avoir été contraint de faire une alliance offensive et défensive avec le duc de Bourgogne contre le roi de France. Le ressentiment l'emporta bientôt sur cet engagement forcé. René se ligua, l'année suivante, avec Louis XI et l'empereur Frédéric III, contre le duc de Bourgogne, et lui déclara la guerre. L'an 1475, Charles entre par le Luxembourg dans la Lorraine avec une armée formidable, prend toutes les villes sur la route, et, le 25 octobre, met le siége devant Nanci, qu'il force, le 27 novembre, à se rendre. Après y avoir tenu les états comme souverain, il en part, le 11 janvier 1476, et marche en Suisse où il est battu, le 3 mars, à la journée de Granson, si funeste aux Bourguignons. René, à la nouvelle de cet événement, quitte Lyon, où il était auprès de Louis XI, traverse la Lorraine avec un corps de troupes, et va se mettre à la tête des Suisses. Le 22 juin, il gagne sur le duc de Bourgogne la bataille de Morat. Dès que cette victoire fut annoncée en Lorraine, les villes à l'envi chassèrent les garnisons bourguignonnes. René, à son retour, fut néanmoins obligé de faire le siége de Nanci, et n'y entra, le 5 octobre, que par capitulation. Le duc de Bourgogne, malgré sa défaite, revint presque aussitôt en Lorraine. Dès le 25 du même mois, il arrive devant Nanci, dont il fait de nouveau le siége. René, à son approche, en était parti pour aller solliciter du secours en Suisse. Il en ramena une bonne armée, avec laquelle il livra, sous les murs de sa capitale, le 5 janvier 1477, cette furieuse bataille où son terrible rival perdit la vie. René, depuis ce tems, demeura paisible possesseur de ses états. On remarque qu'aux obsèques de Charles, René parut avec une barbe d'or, à la manière des anciens preux. Il fit ensuite élever une croix à l'endroit où le duc de Bourgogne avait été tué. On y lit encore aujourd'hui cette inscription (1785):

> Ici l'an de l'Incarnation
> Mil quatre cent septante-six (v. st.),
> Veille de l'apparition,
> Fut le duc de Bourgogne occis,
> Et en bataille ici transis;
> Une croix fut mise pour mémoire,
> René, duc des Lorraines, merci
> Rendant à Dieu pour sa victoire.

Les corps des ennemis restés sur le champ de bataille furent enterrés dans une chapelle faite exprès par les ordres de René, sous le titre de *chapelle des Bourguignons*. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Notre-Dame de Bon-Secours*, monastère de minimes. (*Abrég. de l'Hist. de Lorr.*) René perdit, l'an 1482, Yolande, sa mère, décédée le 21 février à Nanci, d'où il la fit transporter à Joinville, pour être inhumée auprès de son époux. La même année, il alla au secours des Vénitiens contre le duc de Ferrare, battit les Ferrarois devant Adria, et revint en Lorraine. L'an 1484, il réclama aux états de Tours le comté de Provence et le duché de Bar, dont le feu roi Louis XI s'était emparé. Mais sur le premier article, il fut reconnu que le comté de Provence devait rester à la France en vertu du testament de Charles d'Anjou, fait en faveur de Louis XI. A l'égard du duché de Bar, le roi Charles VIII ne fit aucune difficulté de le lui rendre. L'an 1486, la noblesse napolitaine, soulevée contre le roi Ferdinand, appela René II, duc de Lorraine, offrant de se soumettre à lui. Le conseil de France, loin de s'opposer à la fortune de ce prince, lui fournit des secours pour cette expédition. Il part; mais sur ce qu'on apprend qu'il trame des intrigues en Provence pour recouvrer ce comté, le roi lui retire ses bienfaits, et lui défend de songer à une conquête qu'il veut lui-même entreprendre. René, qui n'était encore qu'à Lyon, s'en retourne confus. Quoiqu'il eût perdu dès lors toute espérance à la succession qu'il réclamait, il n'y renonça cependant pas. René continua de porter les titres de roi de Sicile et de comte de Provence, et les ducs de Lorraine, issus de lui, ont toujours écartelé de Jérusalem et de Sicile: mais ce ne fut qu'un vain titre. La même année, Charles VIII, par ses lettres-patentes du mois d'octobre, réunit, ou, pour mieux dire, annexe à perpétuité la Provence à sa couronne. Irrité de ce coup, le duc de Lorraine se jette dans le parti des princes français contre la cour. Il mourut d'apoplexie à Fains, près de Bar-le-Duc, le 10 décembre 1508, à l'âge de cinquante-sept ans, et fut enterré aux Cordeliers de Nanci. René avait épousé en premières noces, l'an 1471, Jeanne d'Harcourt, morte en novembre 1488, dont il se sépara, l'an 1485, pour cause de stérilité. M. le président Hénaut reproche à René d'avoir engagé Jeanne d'Harcourt, avant de la répudier, à lui faire donation de tous les biens de la branche de Tancarville dont elle était héritière. C'est une accusation qui n'a pas l'ombre de vraisemblance, quoique tirée de la harangue de la Renaudie aux conjurés d'Amboise, telle que la rapporte M. de Thou dans le récit de cette conjuration. Il est en effet certain, par les monuments historiques du tems et les actes les plus authentiques, que Jeanne d'Harcourt, la veille de sa mort, en 1488, disposa par testament du comté de Tancarville et de tous les autres biens dont elle était héritière, en faveur de son cousin germain, François d'Orléans, comte de Longueville, dont la maison les a depuis constamment possédés jusqu'à son extinction. A la vérité, la maison de Lorraine a hérité des domaines considérables venant de la maison d'Harcourt, *mais de la branche aînée*: les uns à cause de l'alliance de Marie, fille de Guillaume VII, comte d'Harcourt, avec Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, aïeul du duc René II; les autres à cause du mariage de René de

Lorraine, marquis d'Elbœuf, avec une héritière de la maison de Rieux, dans laquelle ces biens étaient tombés aussi par alliance : mais jamais la maison de Lorraine n'a possédé aucun des biens de Jeanne d'Harcourt-Tancarville, première femme du duc René II. **Philippine de Gueldre**, sa seconde femme, fille d'Adolfe d'Egmond, duc de Gueldre, qu'il épousa le 1er. décembre 1485 (morte le 26 février 1547, à Pont-à-Mousson, dans l'état de religieuse de Sainte-Claire, qu'elle avait embrassé l'an 1520), lui donna, entr'autres enfants, Antoine, qui suit; Claude, comte, puis duc de Guise, tige des princes de Lorraine établis en France; Jean, cardinal, célèbre sous le nom de cardinal de Lorraine. (Il fut ministre d'état sous les rois François I et Henri II, et réunissait tant d'évêchés et d'abbayes sur sa tête, qu'on disait qu'il rassemblait dans lui seul un concile. Du reste, il était extrêmement libéral et aumônier. Etant à Rome un jour, il mit une poignée de pièces d'or dans la main d'un aveugle qui lui demandait l'aumône. Celui-ci, dans son étonnement, s'écria : *O tu sei il Christo, o il cardinale de Lorrena* : ou tu es le Christ, ou le cardinal de Lorraine.) Il mourut en 1550. Les autres enfants de René et de Philippine, sont : Louis, comte de Vaudemont, mort au voyage de Naples en 1528; François, comte de Lambesc, tué, l'an 1525, à la bataille de Pavie. On supprime les enfants morts en bas âge. Il est le premier duc de Lorraine qui ait orné son écusson des couronnes de Hongrie, Naples, Jérusalem et Aragon, comme héritier des prétentions d'Yolande, sa mère, à ces quatre royaumes.

ANTOINE, DIT LE BON.

1508. **Antoine**, né à Bar, le 4 juin 1489, succéda au duc René, son père, à l'âge de dix-neuf ans. Il était à la cour de France, depuis l'an 1501. Le 14 février 1509, il fit son entrée solennelle à Nanci. S'étant ensuite rendu à l'armée du roi Louis XII en Italie, il eut part à la victoire d'Agnadel, que ce prince remporta sur les Vénitiens, le 14 mai de la même année. L'an 1515, il épouse, le 15 mai, dans le château d'Amboise, **Renée**, fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, en présence du roi François I, qui fit les frais de la noce. Entre les divertissements que ce monarque donna aux dames à cette occasion, on rapporte qu'il fit prendre dans la forêt un sanglier vif, et que l'ayant fait amener dans la cour du château, il en fit fermer toutes les avenues. L'animal, agacé par des torches allumées de paille qu'on lui jetait des fenêtres, entre en fureur, va droit à la porte du grand escalier, et la pousse avec tant d'impétuosité, qu'elle s'ouvre. Ne trouvant plus de barrières, il monte les degrés, et entre dans l'appartement des dames. Le roi, qui n'avait alors que vingt et un ans, le voyant venir à lui, défend à ses officiers d'en approcher; et s'étant détourné deux pas pour éviter la première fougue de la bête, il la perce de part en part, de sorte que, renversée sans pouvoir se relever, elle mourut deux heures après. (Carreau, *Hist. manuscrite de Tour.*) Le duc Antoine accompagna, la même année, le roi dans son expédition du Milanès. Il combattit, suivant D. Calmet, avec une valeur extraordinaire, à la bataille de Marignan, gagnée par les Français, le 13 octobre (il fallait dire le 13 et le 14 septembre, car elle dura deux jours). Le duc de Guise, son frère, y reçut vingt-deux blessures, dont aucune ne fut mortelle. Antoine, en 1525, fit la guerre avec Claude, comte de Guise, son frère, aux paysans révoltés d'Alsace, connus sous le nom de Rustauds, qui menaçaient ses états, les défit à Loupstein et à Chenonville, les força d'évacuer Saverne dont ils s'étaient emparés, et revint à Nanci après les avoir dissipés. C'étaient des sectaires luthériens, anabaptistes, vaudois, qui séduisaient les peuples par le double appât de la liberté de religion et de l'affranchissement de la servitude féodale. (*Voyez* Claude de Lorraine, *comte d'Aumale.*) Après la mort de Charles d'Egmond, duc de Gueldre, il se présenta, l'an 1538, comme plus proche parent pour lui succéder; mais il fut rejeté. Il passa, le 26 août 1542, à Nuremberg, avec le roi Ferdinand et le corps germanique, une transaction qui déclarait la Lorraine souveraineté libre et indépendante. Le duc Antoine joignait à la valeur la prudence et l'amour de ses peuples. La position de la Lorraine ne lui permettant pas de prendre part aux démêlés de François I et de Charles Quint, il eut la dextérité de faire approuver aux deux monarques l'exacte neutralité où l'engageait la nécessité. Il ne sortit de son duché que pour travailler à les accorder, et peu s'en fallut qu'il n'y réussît. Le principal fruit qu'il recueillit de la tranquillité qu'il fit régner en Lorraine, fut de pouvoir s'occuper du bonheur de ses sujets. Il y réussit, et sa bienfaisance lui mérita le surnom de *Bon*, préférable à celui de conquérant. On ne peut exprimer le deuil où sa mort, arrivée à Bar-le-Duc, le 14 juin 1544, plongea la Lorraine : on eût dit qu'un ange exterminateur eût frappé du même coup le père de chaque famille. Le spectacle attendrissant de cette désolation générale, fit impression sur les âmes les moins accessibles à la pitié. Les troupes de Charles-Quint traversaient alors la Lorraine et le Barrois pour se rendre au siége de Saint-Dizier. Le soldat, quoique dans ce tems-là aussi féroce que mal discipliné, en fut touché au point de respecter la douleur de ce peuple consterné : pour ne point ajouter de nouvelles peines à l'affliction publique, il n'osait demander ce que dans d'autres tems il eût exigé avec rigueur. Le corps de cet excellent prince fut transporté aux Cordeliers de Nanci. Antoine laissa de son épouse, morte en 1539, François, qui suit; Nicolas, évêque de Verdun et de Metz, puis en 1548, comte de Vaudemont, tige de la branche de Mercœur; et Anne, mariée à René de Châlons, prince d'Orange.

FRANÇOIS I.

1544. **François I**, marquis de Pont-à-Mousson, né le 15 février 1517, élevé à la cour de François I, son parrain, et très-estimé de ce monarque, succéda, l'an 1544, au duc Antoine, son père. La même année, tandis que Charles-Quint assiégeait la ville de Saint-Dizier, il alla trouver ce monarque et le roi François I, pour les engager à faire la paix. Il avançait dans sa négociation lorsqu'il fut surpris d'une attaque d'apoplexie qui l'obligea de se faire transporter à Bar-le-Duc. Il mourut, le 12 juin de l'année suivante, à Remiremont, fort regretté de ses sujets, qui fondaient de grandes espérances sur son règne. Ses entrailles restèrent à Remiremont, et son corps fut inhumé, le 18 août 1545, aux Cordeliers de Nanci. Il eut de **Christine**, fille de Christiern II, roi de Danemarck, et veuve de François-Marie Sforce, duc de Milan, qu'il avait épousée l'an 1540, ou, selon Pontanus, l'année suivante, Charles, son successeur; Renée, femme de Guillaume II, duc de Bavière, et Dorothée, mariée à Eric, duc de Brunswick. (D. Calmet.)

CHARLES II OU III, DIT LE GRAND.

1545. **Charles**, né à Nanci, le 18 février 1543, succéda au duc François, son père, sous la régence de Christine, sa mère, et du prince Nicolas, son oncle. Henri II, roi de France, arrive, le 14 avril 1552, à Nanci, pour s'assurer de la Lorraine contre l'empereur Charles-Quint. Dans cette vue, il dépouille de la régence la duchessee Christine, nièce de l'empereur, fait prêter serment au jeune duc, et l'emmène avec lui pour être élevé à sa cour. Charles revint, l'an 1559, en Lorraine, après le sacre du roi François II, auquel il avait assisté. Ce monarque, dont il avait épousé la sœur, les accompagna jusqu'à Bar. Le duc Charles termina, l'an 1571, avec le roi Charles IX, les difficultés qui concernaient le Barrois mouvant, par traité passé, le 25 janvier, à Boulogne-lez-Paris. Le monarque, par cet acte, confirme au duc la jouissance des droits

régaliens sur cette partie du Barrois, se réservant néanmoins l'hommage et le ressort, à l'égard duquel il est dit que les moindres causes seront portées par appel au bailliage de Sens, et par suite à celui de Châlons, et les grandes immédiatement au parlement de Paris. Peu de tems après, le duc Charles réunit le comté de Bitche au duché de Lorraine, sur le refus que Philippe le Jeune, comte de Hanau, fit de lui en rendre hommage. L'an 1572, selon D. Calmet, ou 1580, suivant Baleicourt, le duc Charles fonde l'université de Pont-à-Mousson. Le célèbre Guillaume Barklai, gentilhomme écossais et disciple de Cujas, fut choisi pour y enseigner le droit. Charles entra, l'an 1588, au mois de mai, dans la ligue, pour venger la mort du duc de Guise. Il reprit, l'an 1593, au milieu d'un rigoureux hiver, Stenai, Dun et Beaumont, que le duc de Bouillon lui avait enlevés; et l'année suivante, il conclut, le 31 juillet, par l'entremise de Bassompierre, un traité de paix avec le roi Henri IV, se réservant, par le second article, ses prétentions sur le duché d'Anjou, le comté de Provence et la terre de Conci. Il érigea, l'an 1601, une église primatiale à Nanci, après avoir inutilement essayé d'y établir un évêché. Il mourut en cette ville, le 14 mai 1608, dans la 65e. année de son âge, et fut enterré aux Cordeliers de Nanci. Ce prince eut de CLAUDE, fille du roi Henri II, qu'il avait épousée le 15 février 1559 (n. st.), Henri, qui suit; Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Strasbourg, mort le 24 novembre 1607, et enterré dans la primatiale de Nanci; François, comte de Vaudemont, Christine, mariée à Ferdinand, grand-duc de Toscane; Antoinette, femme de Jean Guillaume, duc de Juliers et de Clèves; Elisabeth, mariée à Maximilien, duc de Bavière. Dom Calmet fait un portrait magnifique du duc Charles le Grand. La Lorraine, en effet, lui doit beaucoup. Il réforma sa coutume, fit des ordonnances très-sages pour l'utilité publique, favorisa les arts et les sciences, forma lui-même ses soldats, chérit son peuple, auquel il donnait audience six heures par jour, et respecta les privilèges de la noblesse. Voici un trait d'équité que l'histoire ne doit pas omettre. Il avait fixé en 1573 l'intérêt de l'argent à sept pour cent. Ses ministres, dans la suite, le voyant accablé de dettes, lui conseillèrent de réduire cet intérêt à cinq pour cent. Le duc, sur les représentations du marquis de Beauvau, rejeta cet expédient, persuadé que les conventions étant des chaînes respectables qui lient les souverains comme les autres hommes, il ne pouvait se dispenser de remplir à la lettre les engagements contractés avec ses créanciers; que de réduire les intérêts de leurs contrats, ce serait abuser de leur bonne foi et anéantir la confiance entre le prince et les particuliers. Son économie lui fournit une meilleure ressource, au moyen de laquelle il vint à bout de liquider ses dettes. C'est à ce prince que la Lorraine est redevable des traités qui règlent les limites et les prétentions de tous ses voisins à son égard.

HENRI II, DIT LE BON.

1608. HENRI II, né le 20 novembre 1563, ou le 8 de ce mois, suivant Baleicourt et le père Benoît, appelé le duc de Bar du vivant de Charles, son père, lui succéda au duché de Lorraine. Il signala ses premières armes par la poursuite et la défaite des troupes allemandes qui étaient restées en Lorraine et en France pour le secours des Protestants. L'an 1621, il marie à Charles, son neveu, Nicole, sa fille aînée, après avoir fait insérer dans le contrat de mariage, que le duché, faute d'enfants mâles, appartenait à cette princesse. Charles et son frère protestent en secret contre cette clause, prétendant que la Lorraine leur était dévolue de plein droit après la mort de Henri, comme fief masculin. L'an 1624, Henri meurt à Nanci, le 31 juillet. Son corps fut enterré dans l'église de Saint-Georges, d'où il fut transporté, en 1723, avec celui de sa femme, aux Cordeliers. Il avait épousé en premières noces, le 29 ou le 31 janvier 1599, CATHERINE DE BOURBON, sœur du roi Henri IV, zélée protestante (1), qui mourut sans enfants, le 13 février 1604, à l'âge de quarante-cinq ans. Cette princesse, petite et boiteuse, était fort spirituelle. On sait le bon mot qu'elle dit à la Varenne, qui, de son cuisinier, était devenu le favori de Henri IV, et un homme très-opulent en servant les amours de ce prince, *La Varenne*, lui dit-elle, *tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère, qu'à piquer les miens* (2). Elle avait d'abord été promise par ce monarque, n'étant encore que roi de Navarre, à Charles de Bourbon, comte de Soissons : mais au moment qu'on croyait qu'il allait les unir, il rétracta sa promesse sur des préventions qu'on lui inspira contre ce jeune prince. Plusieurs prétendent qu'il ne voulait point marier sa sœur, et que, dans les conjonctures embarassantes où il se trouvait, il la regardait politiquement comme un appât qu'il présentait, tantôt à un prince, tantôt à un autre, pour les attirer ou les engager plus fortement dans ses intérêts. Il est certain que cette princesse disait quelquefois en plaisantant que *son frère l'aimait si fort, qu'il ne voulait point se défaire d'elle*. Le duc Henri prit en secondes noces, l'an 1606, MARGUERITE DE GONZAGUE, fille de Vincent I, duc de Mantoue, qui lui donna deux filles, Nicole, dont on vient de parler, et Claude, mariée au prince Nicolas-François, qui viendra ci-après.

FRANÇOIS II.

1624. FRANÇOIS, fils puîné du duc Charles II, né le 27 février 1572, comte de Vaudemont, se fit reconnaître duc de Lorraine après la mort de Henri II, son frère. Mais, au bout de quelques mois, il abdiqua en faveur de son fils Charles, qui suit (le 26 novembre). Ce prince mourut en 1632, laissant de CHRISTINE, fille unique de Paul, comte de Salm, qu'il avait épousée, le 12 mars 1591, Charles, dont on vient de parler; Nicolas-François, qui suit; Henriette, femme, 1°. du prince de Phalzbourg, 2°. de Charles de Guasco, 3°. de Christophe de Moura, 4°. de François Grimaldi; et Marguerite, mariée en 1631, à Gaston de France, duc d'Orléans, morte en 1672. Le duc François II, pendant le peu de tems qu'il régna, sut si bien profiter de son pouvoir, qu'il vint à bout d'acquitter les dettes que son frère lui avait laissées. On voit encore des monnaies de lui qui ont pour légende : *Benè numerat qui nihil debet*.

CHARLES III OU IV, ET NICOLAS-FRANÇOIS.

1624. CHARLES, fils de François, comte de Vaudemont, frère du duc Henri II et de Christine de Salm, né le 5 avril 1604, prit possession de la Lorraine, avec la duchesse NICOLE,

(1) Le duc son mari faisait tenir devant elle des conférences par des théologiens catholiques, à dessein de la convertir. Elle s'en moquait, et manda un jour à du Plessis-Mornai qu'elle irait à la messe quand il serait pape. C'est ce qui a fait dire à Henri IV, qui connaissait l'obstination de sa sœur : *Les Lorrains se vantent d'être la cause que j'aye été à la messe : je m'en trouve bien. En donnant ma sœur au duc de Lorraine, elle les fera peut-être aller au prêche, et je ne sais comment ils s'en trouveront.*

(2) Le roi voyant un jour le fils de la Varenne accompagné d'un homme d'un certain âge, demanda au père quel était cet homme. *C'est*, dit la Varenne, *un gentilhomme que j'ai donné à mon fils. — Tu te trompes*, lui dit le roi, *tu veux dire un gentilhomme auquel tu as donné ton fils.*

Après la mort d'Henri IV, la Varenne s'étant retiré au collége de la Flèche, qu'il avait procuré aux Jésuites, s'y exerçait souvent à tirer au vol. Un jour, il aperçut sur un arbre une pie, qu'il voulut faire partir pour la tirer, lorsque la pie se mit à crier : *maquereau*. Croyant que c'était le diable qui lui reprochait son ancien métier, il tomba en faiblesse, la fièvre le saisit, et il mourut au bout de trois jours, sans qu'on pût lui persuader que c'était un oiseau domestique échappé de chez quelque voisin, où il avait appris à parler ainsi.

sa femme, après l'abdication du duc François, son père. L'an 1631, Gaston, frère de Louis XIII, arrive pour la seconde fois au mois de mars en Lorraine (il y était déjà venu en 1629), et épouse à Nanci, le 3 janvier de l'an 1632, Marguerite, sœur de Charles. Le roi Louis XIII, s'étant transporté à Metz avec sa cour, s'empare de Vic, et fait assiéger Moyenvic, qui se rend au bout de quinze jours. Le duc de Lorraine vient à Metz pour traiter avec le roi. Les conditions que le monarque exigea de lui, furent qu'il renoncerait à toutes les alliances qu'il avait contractées avec les ennemis de la France, qu'il n'en ferait aucune désormais sans le consentement du roi, qu'il ne permettrait aucune levée de gens de guerre dans ses états contre le service de sa majesté, et qu'il lui livrerait Marsal pour trois ans. Charles se soumet à ces conditions; et le traité, conclu à Metz le 11 décembre, est signé à Vic le 6 janvier suivant. Charles fait avec le roi, le 26 juin, un nouveau traité à Liverdun; mais presque aussitôt il le viole, en faisant passer des troupes en Allemagne au secours des Impériaux. La guerre, après cela, ne tarda pas à lui être déclarée par la France. Elle fut courte. Nanci, assiégé par le roi, lui ouvre ses portes le 24 septembre 1633, par traité fait à Neufville, entre ce monarque et le duc. Le roi fait dire au fameux graveur Callot, né sujet du duc, de graver ce siége. *Je me couperais plutôt le pouce*, répond ce généreux citoyen. Louis XIII le loue de son affection pour son prince. L'an 1634, Charles fait, le 19 janvier, la démission de ses états en faveur du cardinal NICOLAS-FRANÇOIS, son frère, puis se retire avec son armée en Allemagne. Le nouveau duc épouse, à Lunéville, CLAUDE, sa belle-sœur et sa cousine, fille du duc Henri II et sœur de la duchesse Nicole. Le maréchal de la Force, averti de ce mariage qui contrariait les vues du cardinal de Richelieu, investit Lunéville, et s'assure des deux époux qu'il fait conduire avec la princesse de Phalzbourg, sœur de Charles, à Nanci, où ils sont gardés à vue. Ils trouvent cependant moyen de s'échapper le 1er avril, déguisés, le duc François en paysan, la duchesse Claude et la princesse de Phalzbourg en pauvres femmes, portant une hotte chacune sur le dos. Ayant trouvé des chevaux à une demi-lieue de Nanci, ils se rendent auprès du duc Charles à Besançon. De là, François et son épouse se retirent à Florence, auprès de la grande duchesse, leur tante. Charles en même tems va se joindre à Ferdinand, roi de Hongrie, occupé contre les Suédois. Il commande en chef les troupes de la ligue catholique, et gagne, le 6 septembre, la bataille de Nortlingue contre Weimar. L'an 1635, il rentre en Lorraine, où il fait des progrès qui attirent Louis XIII en personne dans ce pays. Il passe, l'an 1636, à Bruxelles, d'où il est envoyé contre le prince de Condé qui assiégeait Dôle. Condé, le 16 août, lève le siége à l'arrivée du duc. Charles ne fut pas également heureux au siége de Saint-Jean-de-Losne, qu'il entreprit sur la fin du mois suivant avec le comte de Galas. Cette mauvaise place, où Rantzau s'était jeté pour la défendre, fit une résistance si vigoureuse, que les deux généraux, après un assaut où ils perdirent beaucoup de monde, furent obligés, le 3 novembre, de se retirer. Charles bat, l'an 1638, le duc de Longueville près de Poligni. L'an 1640, il fait des prodiges de valeur pour forcer les Français à lever le siége d'Arras; il emporte le fort de Rantzau, qu'il est obligé ensuite d'abandonner faute de secours de la part des Espagnols. On lui demandait depuis, qui l'avait soutenu dans cette occasion périlleuse. *La terre*, répondit-il. L'an 1649, il délivre la ville de Cambrai, assiégée par les Français. Il arrive à Paris, le 2 juin 1652, pour se joindre aux princes soulevés contre la cour. Le 6 du même mois, il signe un accommodement avec la reine, par lequel ses états lui sont rendus à certaines conditions. Il part pour s'y rendre; mais sur le refus que la garnison française de Bar-le-Duc fait de lui en ouvrir les portes, il reprend la route de Flandre. Là, il renoue ses liaisons avec la fronde et l'Espagne, et revient à Paris le 6 septembre suivant. Il en sort, le 15 octobre, pour se retirer aux Pays-Bas, et prend Vervins sur sa route. L'an 1654, il est arrêté, le 26 février, à Bruxelles par le comte de Fuensaldagne, avec lequel il s'était brouillé. (Désespéré de cet affront, il écrit au comte de Ligneville, qui commandait son armée, un billet caché dans un pain. Ce billet finissait par ces mots : *Quittez promptement les Espagnols, tuez tout, brûlez tout; et souvenez vous de Charles de Lorraine.*) Le duc est conduit à Anvers, et de-là à Tolède, où il demeura prisonnier l'espace de cinq ans. Le duc François, son frère, continuait cependant de servir l'Espagne en Flandre. Le 18 décembre 1655, il passe au service de la France avec ses troupes.

Charles obtient son élargissement l'an 1659, et se trouve aux conférences pour la paix des Pyrénées. A son arrivée, on avait déjà réglé son article. La Lorraine lui était rendue, et le Barrois demeurait à la France. L'an 1661, le 28 janvier, il obtient du cardinal de Mazarin la restitution du Barrois. Il part alors pour ses états, et arrive à Bar le 14 avril. Séduit par les insinuations du marquis de Lionne, qui lui avait inspiré des défiances contre le prince Charles son neveu, il cède à la France ses états, après sa mort, par traité signé, le 6 février 1662, à Montmartre. Cette étonnante cession avait pour condition que les princes lorrains seraient déclarés habiles à succéder à la couronne au défaut des princes de Bourbon. Le prince Charles, neveu du duc, fait ses protestations contre ce traité le 7 mars, et passe en Allemagne.

Louis XIV ayant fait demander Marsal au duc Charles, sur le refus qu'il fait de s'en dessaisir, se rend à Metz l'an 1663, pour aller de-là faire le siége de la place, déjà investie par ses troupes. Charles vient le trouver, et s'oblige à livrer Marsal dans trois jours, par un traité signé le 31 août. La place fut en effet livrée, mais Charles n'en demeura pas moins ennemi de la France. Le roi, l'an 1670, instruit des mouvemens qu'il se donnait pour rompre la paix, envoie M. de Créqui à la tête de vingt-cinq mille hommes pour s'emparer de la Lorraine. Charles se retire à Cologne. Il propose, l'an 1673, et fait conclure une alliance entre l'empereur, l'Espagne et la Hollande, contre la France. L'an 1674, il commande, avec le comte Caprara, l'armée des confédérés à la bataille de Sintzeim, donnée le 16 juin. Le champ de bataille resta aux Français, commandés par M. de Turenne, mais tout couvert de leurs morts, suivant les partisans des alliés. L'an 1675, Charles et le duc de Lunebourg ayant mis le siége devant Trèves, le maréchal de Créqui vient au secours de la place. Battu, le 11 août, à Consarbrick par les Allemands et les Lorrains, commandés par les ducs de Brunswick, de Zell et de Holstein, et le général Chauvel, il va se renfermer dans Trèves. Charles étant venu l'assiéger dans cette place, le fait prisonnier le 6 septembre, et l'envoie à Coblentz. Le 18 du même mois fut le terme des jours de ce prince. Il mourut à Larback, dans le pays de Birkenfeld, appartenant à l'électeur de Trèves, à l'âge de soixante et onze ans cinq mois et quatorze jours. Son corps fut déposé dans l'église des Capucins de Coblentz, d'où il fut porté, le 20 mai 1717, à la Chartreuse de Bocerville, qu'il avait fondée près de Nanci. Charles, avec des qualités de héros, mena la vie d'un aventurier. Son inquiétude, son imprudence et son indiscrétion, furent la source de ses malheurs, et entraînèrent la ruine de sa maison. Il n'eut point d'enfants de NICOLE, qu'il avait épousée le 23 mai 1621, et qu'il répudia, l'an 1637, pour donner sa main à BÉATRIX DE CUSANCE, veuve du prince de Cantecroix. Ce second mariage, contracté sur l'avis du P. Cheminot, jésuite, qui prétendait que le premier, dans son principe, était nul par défaut de liberté, fut cassé, l'an 1639, par le pape Urbain VIII. Le duc, que sa passion aveuglait, n'en demeura pas moins attaché à sa nouvelle épouse. Elle l'accompagnait souvent dans ses voyages, et partout où les occasions de la guerre l'appelaient; ce qui la fit

surnommer sa *femme de campagne*. Il eut d'elle deux enfants, Henri, comte de Vaudemont, né le 17 avril 1642, mort le 14 janvier 1723, et Anne, née le 23 août 1639, mariée à Jules, prince de Lillebonne. Charles, après la mort de Béatrix, arrivée le 5 juin 1663, épousa, le 17 juillet 1665, LOUISE MARGUERITE, fille de Charles, comte d'Apremont-Nanteuil, dont il n'eut point d'enfants. Le duc Nicolas-François, frère de Charles IV, et bien différent de lui pour le caractère, l'avait précédé de cinq ans au tombeau, étant mort à Nanci, le 25 janvier 1670, à l'âge d'environ soixante ans. (Il était né le 6 décembre 1609.) De CLAUDE, son épouse (morte le 2 août 1648), il eut Ferdinand, né le 30 novembre 1639, et mort le 1er. avril 1659; Anne, décédée au berceau; Marie-Anne, abbesse de Remiremont, morte à Paris, le 17 juin 1661, à l'âge de treize ans; et Charles, qui suit.

CHARLES IV OU V.

1675. CHARLES IV ou V, fils du duc Nicolas-François, et de Claude de Lorraine, né à Vienne le 3 avril 1643, prit le titre de duc de Lorraine et de Bar après la mort de Charles IV, son oncle. Il était déjà célèbre par plusieurs exploits militaires. L'an 1664, il s'était signalé à la bataille de Saint-Gothard, gagnée par les Impériaux contre les Turcs, le 1er. août. Il avait fait la compagne de Hongrie en 1671, sous le général Sporck, qui le chargea du siége de Murau, dont il se rendit maître : il avait commandé la cavalerie impériale dans la campagne de 1672, sous le général Montécuculli. Il combattit l'épée à la main, le 11 août 1674, à la bataille de Sénef, en Flandre, et y reçut une blessure à la tête. L'an 1676, chargé du commandement de l'armée impériale après la retraite de Montécuculli, il couvrit le siége de Philisbourg, qui fut pris le 17 septembre par le prince de Bade, à la vue d'une armée de quarante-cinq mille français, commandée par le maréchal de Luxembourg. Se trouvant, l'an 1677, à la tête de soixante mille hommes, il se flatte de rentrer en possession de ses états; et dans cette persuasion, il fait mettre sur ses étentards ces mots latins : *Aut nunc, aut nunquam.* Mais le maréchal de Créqui, avec trente mille combattants, fit évanouir des espérances qui paraissaient si bien fondées, et contraignit le prince de repasser le Rhin à Coblentz. Nommé, l'an 1683, généralissime de l'armée impériale destinée contre les Turcs, Charles marcha au secours de Vienne, assiégée par ces infidèles, avec une armée de deux cent quarante mille hommes, les harcela par des courses continuelles; et, à l'arrivée du roi de Pologne, ayant attaqué leur camp, de concert avec ce prince, il les obligea de prendre la fuite, et délivra la place. La même année, et les deux suivantes, il fit plusieurs conquêtes en Hongrie, et battit les Turcs en diverses rencontres. L'an 1686, le 2 septembre, il prend Bude à la vue du grand-visir, après quarante-cinq jours de siége. L'an 1687, le 12 août, il remporte une victoire complète sur les Turcs, à la tête du pont d'Esseck. Voyant l'empereur disposé, l'an 1688, à recommencer la guerre contre la France, il s'oppose généreusement à ce dessein, quoique ce fût l'unique moyen pour lui d'être rétabli dans ses états. « Ce grand homme représenta fortement, » dit le maréchal de Berwick, qu'il fallait préférer le bien général de la chrétienté à des inimitiés particulières, et que, si » l'on voulait employer toutes ses forces en Hongrie, il oserait » presque répondre de chasser les Turcs de l'Europe en peu de » campagnes. Cet avis, ajoute le maréchal, ne fut pas suivi; » mais il n'en était pas moins louable ». Charles, envoyé, l'an 1689, sur le Rhin, se rend maître de Mayence le 8, et non le 11 septembre, après cinquante-deux jours de siége. L'an 1690, étant parti d'Inspruck, dont il était gouverneur, pour se rendre à Vienne, il tombe malade à Weltz, le 17 avril, et y meurt le lendemain dans sa quarante-huitième année. Ce prince, digne par ses vertus militaires, politiques et chrétiennes, d'occuper le premier trône de l'Univers, ne jouit jamais de ses états. A la paix de Nimégue, ils lui furent offerts par la France, mais à des conditions qu'il ne voulut jamais accepter. Louis XIV dit, en apprenant sa mort, que c'était le plus grand, le plus sage et le plus généreux de ses ennemis. Il avait épousé, le 6 février 1678, ELÉONORE, sœur de l'empereur Léopold (1), et veuve de Michel Wiecnowiecki, roi de Pologne, avec lequel et après la mort duquel il concourut, mais sans succès, pour cette couronne. Eléonore (morte le 11 décembre 1697), lui donna Léopold, qui suit; Charles, électeur de Trèves, mort en 1715; Joseph, tué à la bataille de Cassano, le 15 août 1705; et François, abbé de Stavelo.

LÉOPOLD.

1690. LÉOPOLD, fils du duc Charles V et d'Eléonore d'Autriche, né le 11 septembre 1679, succède au titre de duc de Lorraine après la mort de son père. Rétabli, l'an 1697, dans ses états par le traité de paix de Riswick, il arrive, le 17 août 1698, à Nanci, et va faire hommage au roi, le 25 novembre 1699, dans Versailles, pour la mouvance du Barrois. L'an 1707, par traité passé à Metz entre les commissaires respectifs, le roi de France restitue au duc de Lorraine la souveraineté de Commerci. Léopold en fait présent, le 31 décembre suivant, à Charles-Henri, comte de Vaudemont. Le prétendant, Jacques III, roi d'Angleterre, obligé par un des articles de la paix d'Utrecht de sortir de France, s'étant retiré en Lorraine, arrive le 21 février 1713 à Bar-le-Duc, où Léopold, quelques jours après, vient le saluer. Le prince fugitif quitta cette retraite au mois d'octobre 1715 pour se rendre en Ecosse.

L'an 1729, le 27 mars, Léopold meurt à Lunéville dans la cinquantième année de son âge. Son corps fut porté dans le tombeau de ses ancêtres, aux Cordeliers de Nanci. Ce prince mit toute son application, pendant son règne, à faire du bien à ses sujets. Il trouva la Lorraine désolée et déserte, dit un moderne; il la repeupla, il l'enrichit, il la conserva toujours en paix, pendant que le reste de l'Europe était ravagé par la guerre. Il eut la prudence d'être toujours bien avec la France et de se faire aimer de l'empire. Léopold cultivait les sciences et les protégeait. Il établit à Lunéville une école où la jeune noblesse de Lorraine et d'Allemagne venait se former. On y apprenait les sciences utiles à la société, et la physique y était démontrée aux yeux par des machines admirables. Enfin il fit consister son bonheur à faire celui de son peuple, et regarda la bienfaisance comme la vertu la plus glorieuse pour les princes et la plus essentielle à la souveraineté. « Je quitterais mon duché, disait-il, si je ne pouvais faire du bien. » Aussi goûta-t-il le plaisir d'être aimé; et long-tems après sa mort, on ne prononçait en Lorraine son nom qu'en versant des larmes. Il avait épousé, par procureur, à Fontainebleau, le 13 octobre 1698, ELISABETH-CHARLOTTE, fille de Monsieur, frère du roi, morte à Commerci le 23 décembre 1744, emportant au tombeau les mêmes regrets que son époux. Léopold laissa de cette princesse, François-Etienne, qui suit; Elisabeth-Thérèse, née le 16 octobre 1711, mariée, le 9 mars 1737, à Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, morte le 3 juillet 1741; Charles, prince de Lorraine, né le 12 décembre 1712, gouverneur des Pays-Bas, marié à Marie-Anne-Eléonore d'Autriche, morte le 16 décembre 1744; Anne-Charlotte, née le 17 mai 1714, abbesse de Remiremont, morte le 7 décembre 1773.

FRANÇOIS-ETIENNE.

1729. FRANÇOIS-ETIENNE, fils aîné du duc Léopold et

(1) Et non sa fille, comme porte l'édition des Bénédictins. Elle était fille de Ferdinand III, roi de Bohême.

d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, né le 8 décembre 1708, fut reconnu duc de Lorraine après la mort de son père, le 27 mars 1729. Il était alors à la cour de Vienne, d'où il arriva en Lorraine le 9 novembre de la même année. S'étant transporté, l'an 1730, à Versailles, il y rend la foi et hommage au roi de France, le 1er. février, pour le duché de Bar. Il part de Lunéville, le 25 avril 1731, pour Bruxelles, d'où, après avoir parcouru la Flandre autrichienne, il passe en Hollande, de là en Angleterre. Etant repassé, à son retour, par la Hollande pour se rendre en Allemagne, il parcourt les états d'Hanovre, de Wolffenbuttel, de Prusse, et arrive, le 20 mars 1732, à Breslaw. Le 28 du même mois, pendant son séjour en cette ville, il est nommé par l'empereur vice-roi de Hongrie. Il arrive, le 14 avril suivant, à Vienne. Par le traité conclu, le 3 octobre 1735, entre l'empereur et le roi de France, il était dit que le duc François-Etienne céderait à Stanislas, roi de Pologne, les duchés de Lorraine et de Bar pour la Toscane qu'on lui donnerait en échange. François-Etienne acquiesça à ce traité pour le bien de la paix. L'an 1736, il épouse, le 12 février, à Vienne, MARIE-THÉRÈSE, fille aînée de l'empereur, et, le 13 décembre suivant, il ratifie les conventions de l'empereur et du roi de France, portant que Stanislas serait mis dès-lors en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être après lui réunis à la couronne de France; que, cependant, le duc François-Etienne n'entrerait en possession de la Toscane qu'après la mort du grand-duc régnant. (Voy. *les empereurs et les grands-ducs de Toscane.*)

STANISLAS, DIT LE BIENFAISANT.

1737. STANISLAS LECZINSKI, roi titulaire de Pologne, est reconnu duc de Lorraine et de Bar l'an 1737, en vertu du traité fait, le 3 octobre 1735, entre l'empereur et le roi de France. Le baron de Mechec prend possession du duché de Bar, au nom de ce prince, le 8 février 1737, et du duché de Lorraine, le 21 mars suivant. Le 3 avril, Stanislas arrive à Lunéville avec la reine, son épouse, et y établit son séjour. Ce prince, durant l'espace de 29 ans qu'il a gouverné la Lorraine, a été comme un astre bienfaisant qui ne cesse de répandre ses douces influences sur les terres soumises à son aspect. Il a protégé l'agriculture, animé le commerce, encouragé les arts; son économie lui a fourni des ressources pour faire, chaque année, un ou plusieurs établissements utiles. L'un des plus glorieux à la mémoire de Stanislas, est celui de l'académie de Nanci, qui fut érigée le 28 septembre 1750. Stanislas y parut moins en fondateur qu'en académicien. Plus d'une fois il y paya le tribut de ses talents. Enfin ce prince, éprouvé par tant de revers, et si digne néanmoins de la plus constante prospérité, termina ses jours par un accident des plus funestes. Le 5 février 1766, comme il était seul le matin dans sa chambre, s'étant approché de sa cheminée, le feu prit à sa robe de chambre, et fit un progrès si rapide, qu'avant qu'on pût y apporter du secours, il avait affecté tout le côté gauche du roi. On le mit en hâte au lit. Les plaies, pendant dix jours, parurent répondre aux désirs des médecins. Mais, le 21, il tomba dans un assoupissement qui dura jusqu'au 23, qu'il expira sur le soir, dans la quatre-vingt-neuvième année de son âge, étant né l'an 1677. Stanislas avait épousé, en 1698, CATHERINE DE BUIN-OPALINSKA, morte à Lunéville, âgée de 66 ans, le 19 mars 1747. Ce mariage ne produisit que deux filles : N....., morte dans le célibat à Wissembourg, âgée de seize ans, et Marie-Charlotte-Félicité, femme de Louis XV, roi de France, morte le 24 juin 1768. (Voy. *les rois de Pologne.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE BAR.

Le duché, autrefois comté de Bar, situé entre la Lorraine et la Champagne, ayant le Luxembourg au nord et la Franche-Comté au midi, enclave plusieurs portions des provinces de Lorraine, de Champagne, du Verdunois et du Toulois. Les bailliages de Bar et de la Marche sont dans le ressort du parlement de Paris; c'est ce qu'on appelle *le Barrois mouvant :* le surplus du Barrois est du parlement de Nanci; c'est *le Barrois non mouvant.* Dans cette dernière partie est le bailliage de Pont-à-Mousson, que l'empereur Charles IV érigea en marquisat l'an 1354. La capitale du Barrois est la ville de Bar-le-Duc. Elle est ancienne : on prétend qu'elle existait déjà au cinquième siècle, et que Viomad vint jusques-là au-devant de Childéric, fils de Mérovée, lorsque ses sujets le rappelèrent. Le Barrois, compris originairement dans le pays des Leuquois, était connu sous ce nom dès le commencement du huitième siècle. Ceux qui le possédaient se qualifièrent ducs depuis 958 jusques vers 1034, qu'ils prirent le titre de comtes. En 1355, ils reprirent la qualité de ducs et n'en changèrent plus. (Tous ces détails se rapportent aux années antérieures à 1785.)

FRÉDÉRIC.

951. **Frédéric**, ou **Ferri I**, fils de Wigeric, comte du palais, sous le roi Charles le Simple, était en possession du comté de Bar dès l'an 951. Il paraît qu'il lui fut conféré par Otton I, roi de Germanie, en faveur de son mariage avec **Béatrix**, nièce de ce prince et sœur de Hugues Capet. Le P. Picard prétend qu'il était, dès l'an 950, pourvu du comté de Voivre, nom que l'on donne aujourd'hui (1785) à cette partie du Barrois qui renferme les bailliages d'Étain, Brici, Longuyon et Villers-la-Montagne. Frédéric avait pour le moins quatre frères, savoir : 1° Adalbéron, évêque de Metz, qui atteste lui-même ce degré de consanguinité, en se disant fils de Wigeric, dans ses lettres de 945, pour le rétablissement de l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz; 2° Gozelin, comte dans les Ardennes, qui est nommé frère germain du même évêque, dans la vie du bienheureux Jean, abbé de Gorze; 3° et 4° Sigefroi et Gislebert, rappelés comme frères de Gozelin dans une charte de 943. Le château de Bar, qui domine toute la ville basse de ce nom (1785), fut l'ouvrage de Frédéric. Il le fit rebâtir, en 964, pour servir aux Lorrains de boulevard contre les excursions des Champenois : *Propter frequentes Campanorum in Lotharingiam excursiones, in confinio Campaniæ et Lotharingiæ castrum extruxit*, dit l'auteur de la chronique de Saint-Mihiel. Frédéric fut créé, en 959, duc de la haute Lorraine, dite Mosellane. Il conserva cette dignité jusqu'à sa mort, arrivée en 984. (Voy. *les ducs de la haute Lorraine.*)

THIERRI I.

984. **Thierri I**, fils de Frédéric, lui succéda dans le duché de Bar, ainsi que dans le duché de Lorraine. Il fit enfermer Béatrix, sa mère, parce qu'elle voulait retenir et conserver l'autorité. En réparation de cet attentat, il fonda, en 992, la collégiale de Saint-Maxe, au château de Bar. Il mourut le 2 janvier 1026. (Voy. *les ducs de la haute Lorraine.*)

FRÉDÉRIC II.

1024. **Frédéric II**, ou **Ferri**, fils de Thierri, fut également duc de Lorraine et de Bar. (Voyez *les ducs de la haute Lorraine.*) On place sa mort à l'an 1027.

SOPHIE.

1027. **Sophie**, fille aînée de Frédéric II, lui succéda dans le comté de Bar; elle avait épousé, avant la mort de son père, Louis, comte de Mouson et de Montbéliard. Eudes, comte de Champagne, assiégea, en 1037, le château de Bar, et l'emporta d'assaut; mais bientôt après, ce comte ayant été tué dans une bataille contre le duc Gothelon, la place fut rendue à ses maîtres légitimes. Sophie fonda le prieuré de Notre-Dame de Bar, qu'elle donna à l'abbaye de Saint-Mihiel, où elle voulut être inhumée auprès de son époux. La ville de Bar n'occupait alors que le terrein qui environnait l'église de ce prieuré, située à la droite de la rivière d'Ornei, sur une chaussée romaine. On la continua ensuite sur l'autre bord de la rivière : c'est ce qu'on appelle la ville basse. On bâtit depuis la ville haute autour du château. Sophie fit aussi construire, en 1085, le château dont on voit encore les restes sur une montagne située près de la ville de Saint-Mihiel. Elle mourut en 1093, suivant Berthold de Constance, et survécut au comte Louis, son mari, qui vivait encore en 1065. De son mariage elle eut sept enfants, Brunon, Thierri, Louis, Frédéric, Mathilde, Sophie et Béatrix. (Voy. à leur sujet *les comtes de Montbéliard et de Ferrette.*)

THIERRI II.

1093. **Thierri II**, rappelé avec Louis, son père, dans une charte du monastère de Saint-Gengoul de l'an 1065, lui succéda peu après dans les comtés de Mouson et de Montbéliard; mais il n'obtint celui de Bar qu'en 1093, à la mort de Sophie, sa mère. Il est le premier qui porta sur ses sceaux deux bars adossés. Il fonda le prieuré d'Amange, aujourd'hui Insming, situé en Lorraine, dans le bailliage de Dieuze, et l'accorda

en 1102, à l'abbaye de Saint-Mihiel. Cette donation fut confirmée, en 1152, par son fils Etienne, évêque de Metz. Thierri mourut peu après cette donation. Il fut enterré dans l'église cathédrale d'Autun, avec ERMENTRUDE, ou ERMENSON, sa femme, qu'il avait épousée en 1076, et qui lui survécut. Elle était fille de Guillaume II, comte de Bourgogne. Thierri eut de ce mariage neuf enfants. (Voy. *les comtes de Montbéliard et de Ferrette.*) Frédéric, comte de Montbelliard et de Ferrette, son fils aîné, fut auteur de la maison de Ferrette. Thierri, son second fils, continua celle de Montbéliard. Renaud, qui était le sixième, forma la suite des comtes de Bar.

THIERRI III.

Vers 1104, THIERRI, second fils de Thierri II, lui succéda dans les comtés de Montbéliard et de Bar. Mais s'étant rendu odieux aux sujets de ce dernier comté, il fut obligé de le céder, peu de tems après, à Renaud, son frère, et de se contenter de celui de Montbéliard.

RENAUD I, DIT LE BORGNE.

RENAUD I, dit LE BORGNE, devenu comte de Bar par l'abdication forcée de son frère, ne fut guère plus soigneux que lui de se ménager l'affection des Barrois. Richer, evêque de Verdun, qui avait conféré, en 1096, le comté de sa ville épiscopale à Thierri, son père, l'ôta, en 1111, à Renaud, son fils, pour avoir laissé prendre le château de Dieulouard, par les Messins, et conféra cette dignité à Guillaume, comte de Luxembourg. Renaud, pour se venger, porta le fer et le feu dans le Verdunois. Mais l'évêque et Guillaume, ayant réuni leurs forces, le chassèrent, le poursuivirent, détruisirent ses châteaux, et prirent d'assaut la ville de Saint-Mihiel, dont il était avoué. L'empereur Henri V, étant venu les renforcer, l'an 1113, assiégea Renaud dans le château de Bar, dont il se rendit maître, et où il le fit prisonnier. De là, ayant été se présenter devant celui de Mouson, il fit sommer la garnison de se rendre, avec menace de faire pendre le comte, qu'il avait avec lui, en cas de refus. Les assiégés demandent un jour pour délibérer. Or, il arriva, dit Otton de Frisingue, que la nuit suivante, la comtesse accoucha d'un fils qui fut nommé Hugues. Les habitants, s'étant assemblés autour du nouveau né, lui prêtèrent à l'envi serment de fidélité, après quoi ils mandèrent à l'empereur, que pour sauver la vie à leur comte, ils ne se rendraient pas, attendu qu'il avait un fils pour le remplacer. L'empereur, furieux de cette réponse, ordonne que le comte soit attaché au gibet à la vue de la place. Mais les seigneurs qui l'environnaient, à force de remontrances et de prières, obtinrent la révocation de l'ordre. Le siége fut continué, à la honte de l'empereur, qui, après avoir fait les plus grands efforts, fut obligé de le lever. Il retourna en Allemagne, emmenant avec lui son prisonnier, qu'il renvoya au bout de quelque tems, après l'avoir obligé de lui rendre hommage, outre une grosse somme d'argent qu'il tira de lui pour sa rançon. L'an 1114, le comte de Luxembourg ayant remis à Renaud le comté de Verdun, celui-ci s'achemina pour aller se mettre en possession de la ville. Mais les habitants lui en fermèrent les portes. Cet affront fut suivi d'une bataille où le comte de Bar reçut une blessure dangereuse, qui l'obligea à se retirer. L'an 1118, suivant Albéric, ou l'an 1120, selon l'historien moderne de Verdun, Henri, nouvel évêque de cette ville, se voyant rejeté par le clergé et le peuple, se ligua avec Renaud, pour forcer les Verdunois à les recevoir l'un et l'autre. Ils y réussirent en prenant la ville, qu'ils saccagèrent par le fer et le feu. L'empereur, à cette nouvelle, envoya ordre de chasser l'évêque, et donna le comté de Verdun à Henri de Grand-Pré. Guerre entre les deux concurrents. Elle finit, l'an 1124, par un traité où Renaud fut confirmé dans la dignité qui lui était contestée. L'an 1132, Alberon, nouvel évêque de Verdun, entreprit de faire cesser les brigandages que la garnison, placée par le comte de Bar dans la tour de Courverlouse, près de cette ville, exerçait sur tous ceux qui entraient dans la ville ou qui en sortaient. Pour cela, il concerta avec Albert de Merci, princier de son église, de se saisir de la place, et ils y réussirent à l'aide d'un soldat de la garnison qu'ils avaient gagné. Pour se venger, le comte, ayant assemblé des troupes, vint se présenter devant Verdun, la deuxième fête de la Pentecôte, et provoqua les habitants à un combat que l'evêque les empêcha d'accepter. Ne pouvant les attirer hors de leurs murs, Renaud cantonna ses troupes dans trois châteaux voisins pour empêcher les vivres d'entrer dans la ville et faire le dégât dans les environs. L'évêque, à la tête de ses diocesains, vint attaquer le principal de ces trois châteaux, nommé Rosat, le prit, et fit le commandant prisonnier. Renaud, craignant le même sort pour ses autres forteresses et pour sa propre personne, appela à son secours le duc de la haute Lorraine et d'autres seigneurs. Ils vinrent le joindre; mais, frappés d'épouvante, dit Laurent de Liége, à la vue de la cathédrale de Verdun, dédiée à la mère de Dieu, ils suspendirent la marche de leurs troupes, déclarèrent à Renaud qu'ils n'osaient attaquer cet édifice ni faire le siége de la ville, et s'en retournèrent, laissant le comte à ses propres forces. Renaud, désespérant de pouvoir dompter les Verdunois par la voie des armes, employa celle de la négociation pour rentrer dans la tour de Courverlouse. Adalbéron, archevêque de Trèves, et Etienne, évêque de Metz, qui était frère de Renaud, furent choisis pour médiateurs. Mais, tandis qu'on négociait, l'évêque Albéron, pour couper le nœud de la querelle, fit raser la tour. Le comte, atterré par ce coup, se hâta de faire sa paix avec le prélat, qui consentit à lui céder le haut domaine de Clermont-en-Argonne, de Ham et de Vienne, près de Sainte-Menehould, au moyen de quoi le comte renonça à ses prétentions sur la ville et le comté de Verdun, dont il ne conserva que le seul titre d'avoué. L'an 1134, suivant Albéric, il s'empara du château de Bouillon, sur l'évêque de Liége, prétendant qu'il lui appartenait, comme héritier de la comtesse Mathilde. Mais, sept ans après, il fut obligé de le rendre. (*Voy.* Albéron, *évêque de Liége.*) La conduite de Renaud envers l'abbaye de Saint-Mihiel, dont il était avoué, fut des plus tyranniques. Mais il en témoigna du repentir sur la fin de ses jours. L'an 1147, il accompagna le roi Louis le Jeune à la croisade, et mourut l'an 1149 ou 1150, peu de jours après son retour au château de Monçon. Son corps fut inhumé au prieuré de Monçon, qu'il avait fondé. De GISÈLE, sa première femme, fille de Gérard I, comte de Vaudemont, et d'Hadoide, comtesse d'Egisheim, il eut Hugues, qui mourut dans les plus affreuses convulsions, l'an 1141, en défendant le château de Bouillon, suivant l'auteur contemporain du *Triomphe de Saint-Lambert au siège de cette place*, loin d'avoir succédé à son père, comme le prétendent Wassebourg et D. Calmet, dont le premier met sa mort en 1150, et le second en 1155. Ses autres enfants sont Renaud, qui suit; Thierri, princier de l'église de Metz; N. femme de N.; Wildgrave; Etiennette, mariée à Hugues de Broyes, sire de Château-Villain; Clémence, femme 1°. de Renaud II, comte de Clermont-en-Beauvaisis; 2°. d'Albéric I, comte de Dammartin; 3°. de Thibaut III, seigneur de Nanteuil-Haudouin; et Agnès, femme d'Albert, comte de Chini. Albéric donne pour seconde femme au comte Renaud, la mère de Frédéric, comte de Toul, dont il ne paraît pas qu'il ait eu des enfants. Renaud sema son écu de croix d'or recroisetées au pied fixé. Il fonda, en 1124, du consentement de Gisèle, sa femme, et d'Etienne, son frère, évêque de Metz, l'abbaye de Riéval, ordre de Prémontré.

RENAUD II, DIT LE JEUNE.

1149 ou 1150. RENAUD II devint le successeur de Renaud I, son père, au comté de Bar et dans l'avouerie de Saint-Mihiel.

Il abusa, comme lui, et d'une manière encore plus criante, de ce dernier titre, malgré les ordres qu'il lui avait donnés en mourant de réparer le mal qu'il avait fait à l'abbaye et aux habitants de Saint-Mihiel. Les religieux de cette maison, poussés à bout par sa tyrannie, en portèrent leurs plaintes à l'archevêque de Trèves (Adalbéron) et au pape Eugène III, par deux lettres dont la première a été publiée par Baluze (*Miscell.*, t. IV, pag. 461), et l'autre par Wassebourg (*Ant. Belg.*, fol. 303). Le pape, touché de ces plaintes, chargea les évêques de Toul et de Verdun d'avertir le comte de mettre fin à ses vexations, sous peine des censures ecclésiastiques. On ignore l'effet que fit cette monition. Renaud, dans le même tems, faisait sentir l'incommodité de son voisinage à la ville de Metz, dont il ravageait le territoire avec d'autres seigneurs. Fatigués de ces incursions, les Messins prirent les armes, l'an 1153, et marchèrent contre le comte de Bar et ses confédérés, qu'ils atteignirent à Thirei, près de Pont-à-Mousson. Aussitôt le combat s'engage; mais les Messins, quoique supérieurs en nombre, furent battus avec perte de deux mille hommes, tués ou noyés dans la Moselle. Cette défaite, loin de leur abattre le courage, ne servit qu'à les irriter. Ils rassemblèrent de nouvelles forces, et firent tous les préparatifs nécessaires pour tirer une vengeance éclatante de leurs ennemis. L'aveugle fureur dont ils étaient animés excita la compassion d'Hilin, archevêque de Trèves. Prévoyant les maux infinis près de fondre sur toute la province, il alla trouver à Clairvaux, saint Bernard, pour le conjurer de venir y rétablir le calme. Le saint abbé, malgré la faiblesse qu'une grande maladie, dont il relevait, lui avait laissée, suivit le prélat, et se rendit avec lui à Metz. Il eut besoin de toute son éloquence et du don des miracles dont Dieu l'avait favorisé, pour ramener à des sentiments de paix les deux partis. Il y réussit enfin; mais cette paix ne fut point durable. Nous voyons en effet, peu de tems après, Etienne de Bar, évêque de Metz, employer le crédit de Wibaud, abbé de Stavelo, pour obtenir le secours de l'empereur contre les attaques de ses voisins. On peut néanmoins douter que le comte de Bar, neveu du prélat, ait été de ce nombre, puisque peu après, s'étant ligués contre Mathieu, duc de Lorraine, ils vinrent ensemble assiéger son château de Préni, qu'ils emportèrent. Le comte Renaud mourut le 10 août 1170. D'Agnès, fille de Thibaut IV, comte de Champagne, son épouse, qui lui apporta en dot la châtellenie de Ligni, que Charles V, roi de France, érigea en comté l'an 1367, il laissa Henri et Thibaut, qui suivent; Hugues, et Renaud, évêque de Chartres.

HENRI I.

1170. Henri I, fils aîné de Renaud II, lui succéda en bas âge, sous la tutelle d'Agnès, sa mère. L'évêque de Verdun lui ayant retiré l'administration du comté de Verdun, il prit les armes, à la sollicitation de sa mère, pour la retenir. Excommunication à ce sujet. Henri se réconcilia, l'an 1179, avec le prélat. L'an 1189, il partit avec le roi Philippe Auguste, pour la Terre-Sainte. Il y mourut, l'an 1191, au siége d'Acre, où il s'était distingué.

THIBAUT I.

1191. Thibaut I succéda, au comte Henri, son frère, mort sans postérité. L'an 1193, il épousa en troisièmes noces Ermenson, ou Hermansette, fille de Henri *l'Aveugle*, comte de Namur et de Luxembourg, âgée de sept ou huit ans. Cette princesse lui apporta ses prétentions sur ces deux comtés; mais elles furent contestées par Baudouin V, comte de Hainaut, et son fils, à qui le comte Henri en avait fait donation avant la naissance de sa fille.

Thibaut fit la guerre, avec son beau-père, au comte de Hainaut, et perdit la bataille donnée le 1er. août 1194, à Neuville, près de Namur. Il fit ensuite, avec aussi peu de succès, le siége de Namur. Enfin la paix se conclut entre lui et les enfants du comte de Hainaut, par traité passé à Dinant, le 29 juillet 1199. Ferri II, duc de Lorraine, gendre de Thibaut, lui ayant déclaré la guerre, l'an 1207, Thibaut surprit le duc avec deux de ses frères, le 3 février de l'année suivante, les fit prisonniers, et ne relâcha Ferri qu'au bout de sept mois, après lui avoir imposé les conditions qu'il voulut. L'an 1211, il se croisa avec son fils aîné et plusieurs autres princes pour aller en Languedoc faire la guerre aux Albigeois. Un ancien auteur (Pierre de Vaucernai) ne fait pas l'éloge de la conduite qu'il tint dans cette expédition. C'est à sa négligence ou à son défaut de valeur qu'il impute divers échecs que les croisés reçurent, et surtout la levée honteuse du premier siége de Toulouse. Mais cet écrivain est trop partial pour mériter une entière créance. Il veut pallier toutes les fautes de son héros, Simon de Montfort, chef de cette croisade, et les rejette sur les autres seigneurs qui agissaient sous ses ordres. Thibaut mourut le 2 février de l'an 1214, et fut enterré à Saint-Mihiel, près de son père. Il eut de Lorrette, fille de Louis, comte de Loss, sa première épouse, Agnès, dite aussi Thomassette, femme de Ferri II, duc de Lorraine. Isabelle, fille de Gui, comte de Bar-sur-Seine, sa seconde femme, lui donna Henri, qui suit; N. de Bar, mariée à Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol. D'Ermenson de Luxembourg, sa troisième femme, dite aussi Helisende, fille de Henri, comte de Luxembourg, il eut Isabelle, mariée à Waleran de Limbourg, surnommé le Long, à qui elle porta le comté de Luxembourg. (Voy. *les comtes de Luxembourg.*)

Thibaut I fonda, en 1197, avec la comtesse Agnès, sa mère, la collégiale de Ligni. Il prit, en 1204, le château de Clermont, et unit le Clermontois au Barrois. Ermenson, après la mort de Thibaut, épousa en secondes noces Waleran III, comte de Luxembourg et de Limbourg.

HENRI II.

1214. Henri II, fils de Thibaut et d'Isabelle, succéda dans le comté de Bar, à son père. Le 27 juillet de la même année, il se trouva dans l'armée de Philippe Auguste à la bataille de Bouvines, et fut sur le point de faire prisonnier l'empereur Otton, qu'il avait déjà saisi par le cou, et qui ne lui échappa que par la vivacité de son cheval. Alberic, parlant de lui à cette occasion, l'appelle *vir juvenis ætate, animo senex, virtute et formâ venustus.* L'an 1218, il fortifia le château de Foug, sur une montagne près de Toul, et sur les ruines du palais de Savonnières que nos rois de la seconde race avaient eu dans ce lieu. Il fit, en 1220, la paix, à la suite d'une guerre dont on ignore le détail, avec Mathieu II, duc de Lorraine, son neveu, qui s'engagea à lui payer la somme de trois mille livres, monnaie de Metz, dont il donna pour cautions Blanche, comtesse de Champagne, et le comte Thibaut, son fils. (Martenne, *Anecd.*, tom. I, col. 887.) L'an 1225, au mois de décembre, suivant le même auteur, il fut fait prisonnier en Bourgogne, dans une guerre qu'il eut avec Jean de Châlon, fils du comte Etienne, et Henri de Vienne, pour la défense d'Otton II, comte de Bourgogne. Sa liberté, qu'il ne recouvra qu'à la Pentecôte de l'année suivante, lui coûta seize mille livres, avec promesse, qu'il ne tint pas, de bien vivre avec les auteurs de son emprisonnement. L'auteur anonyme d'une chronique de France en vers français, écrite vers la fin du treizième siècle, et publiée par M. Le Beuf (*Dissert. sur l'Hist. de Paris*, t. II, p. cxlvj), parle d'un second emprisonnement du comte Henri, à l'occasion de la guerre que les barons de France firent, l'an 1229 (n. st.), à Thibaut, comte de Champagne :

L'an MCC et XXVIII (v. st.),
Si com je pent et com je cuit,
Fu la grand allé (1) des barons,

(1) Armée.

Dont est encore li renoms.
Li Cuens de Bar n'en revint pas,
Qu'il y fut pris ce n'est pas gas (1).
Puis lors ença a esté Quens
Thibaut ses fieis, chevalier buens.

L'éditeur prétend que ce fut au siége mis devant Bar-sur-Seine par les confédérés, que le comte Henri fut pris, et semble dire avec l'auteur qu'il mourut dans sa prison. Mais la suite des exploits de ce comte dément absolument ce dernier article, et prouve aussi que sa captivité, même en la supposant réelle, fut de très-courte durée. En effet, nous voyons que, cette même année 1229, il délivra Robert d'Auvergne, archevêque de Lyon, que le comte de Champagne avait fait arrêter et mettre en prison, comme il passait sur ses terres, pour avoir favorisé à son préjudice le mariage d'Yolande de Dreux avec Hugues, duc de Bourgogne. La même année encore, il eut une nouvelle guerre avec Mathieu II, duc de Lorraine, dont il ravagea les états. Les hostilités furent suspendues par une trève conclue au mois d'août. L'an 1231, le duc et le comte réunirent leurs armes pour secourir Jean d'Apremont, évêque de Metz, contre la bourgeoisie révoltée de cette ville. Tandis qu'ils en pressent le siége, le comte, gagné par les rebelles, fait échouer l'entreprise en se retirant tout-à-coup, et va se jeter sur les terres de Lorraine. Le duc, pour se venger de cette perfidie, étant entré dans le Barrois, livre aux flammes la petite ville de Pont-à-Mousson, et va faire le siége du château de Foug. Mais Henri étant survenu, met en fuite son neveu, le poursuit, et l'investit dans Gondreville, où il s'était retiré. La paix se fit entre eux à Melun, dans le mois d'août 1233, et non 1236, par la médiation du duc de Bourgogne. (Calmet.) Henri, l'an 1239, s'embarque pour la Terre-Sainte avec ce dernier, le roi de Navarre et divers seigneurs, et reçoit, en passant à Rome, la croix des mains du pape Grégoire IX. Cette expédition ne fut point heureuse. Il fut fait prisonnier le 15 novembre, non de la même année, dans un combat livré aux Infidèles, comme le marque Albéric, mais de la suivante, près de Gaza, après avoir reçu une blessure, dont il mourut peu de jours après. Marin Sanut (liv. 3, part. 2, chap. 15), dit qu'il fut tué dans le combat. De PHILIPPINE, fille de Robert II, comte de Dreux, qu'il avait épousée en 1219 (vivante encore en 1240), il laissa Thibaut, qui suit; Renaud, sire de Pierrepont; Marguerite, épouse de Henri le Blond, comte de Luxembourg, et N., femme, 1°. de Henri de Salm; 2°. de Louis de Chini. Henri et son épouse fondèrent, en 1229, l'abbaye des filles de Sainte-Hoïlde, ou Sainte-Houx, ordre de Cîteaux. Il fonda aussi, en 1239, le couvent des Trinitaires dans la ville de la Marche, en Barrois. Il donna la châtellenie de Ligni à Marguerite, sa fille, lorsqu'elle épousa Henri, comte de Luxembourg. Henri II bâtit aussi une ville à la droite de la Moselle, au pied de la montagne de Mouson: c'est ce qu'on nomme aujourd'hui la ville haute de Pont-à-Mousson.

THIBAUT II.

1240. THIBAUT II succéda au comte Henri, son père. L'an 1253, il se déclara pour Marguerite, comtesse de Flandre, et son fils, Gui de Dampierre, contre Guillaume II, comte de Hollande, leur mena des troupes, perdit un œil, et fut fait prisonnier à la bataille de Westkappel, gagnée par Guillaume le 4 juillet de la même année. Il entra en guerre, l'an 1265, avec Henri, comte de Luxembourg, son beau-frère. Après trois années d'hostilités, saint Louis, choisi pour médiateur entre les parties, les réconcilia par une sentence qu'il rendit l'an 1268. Thibaut se ligua, l'an 1273, avec Ferri III, duc de Lorraine, contre Laurent, évêque de Metz, qu'il fit prisonnier près de Marsal, et l'emmena, l'année suivante, au concile de Lyon, où le pape Grégoire X termina leurs différents. Il acquit, l'an 1292, du même Ferri, la châtellenie de Longwi. Ce prince mourut, suivant D. Calmet, l'an 1296 ou 1297. Il avait épousé, en premières noces, JEANNE DE FLANDRE, fille de Guillaume de Dampierre, et de Marguerite, comtesse de Flandre, dont il n'eut point d'enfants; et en secondes noces JEANNE DE TOCI, qui lui donna Henri, qui suit; Thibaut, nommé à l'évêché de Liége, l'an 1302; et dix autres enfants. Thibaut II reçut, en 1240, l'hommage du comte de Chini. Ce fut lui qui commença la ville neuve de Pont-à-Mousson, à la gauche de la Moselle, et y fonda, en 1260, la collégiale de Sainte-Croix. Il établit aussi, en 1259, le chapitre de Saint-Hilairemont dans la ville de la Mothe.

HENRI III.

1296 ou 1297. HENRI III fut le successeur de Thibaut son père. Il était declaré dès-lors pour Edouard I, roi d'Angleterre, son beau-père, contre la France. Il servit ce prince avec zèle. L'an 1297, il fit une irruption dans la Champagne, sur laquelle il formait des prétentions contre la reine Jeanne, femme du roi Philippe le Bel. Cette princesse marcha contre lui, accompagnée de Gautier de Creci ou de Châtillon, connétable de France, le battit près de Commines, le fit prisonnier, et l'envoya chargé de fers à Paris, d'où le roi le fit transférer à Bourges. Il obtint, l'an 1301, son élargissement, par un traité du 3 juin, en vertu duquel il rendit hommage au roi de France, *du comté de Bar, avec sa châtellenie et tout ce qu'il y tenait en franc-aleu par deçà la Meuse.* Philippe le Bel se réserva en outre le ressort par appel, des jugements qui seraient rendus par les bailliages de Bar et de Bassigni, et ce ressort fut ensuite attribué par le roi au parlement de Paris. Telle est l'origine de la distinction du Barrois mouvant et du Barrrois non mouvant de la couronne de France. On assure que peu de tems après la conclusion de ce traité, la noblesse du Barrois s'assembla, et protesta contre ce que le comte avait fait, prétendant qu'il n'était pas en son pouvoir d'aliéner sa souveraineté, qui de tout tems avait été indépendante. Mais les rois de France n'ont point eu égard à cette prétention vraie ou fausse. La même année (1301), vers les fêtes de Noël, Henri s'embarqua pour aller au secours du royaume de Chypre, attaqué par le sultan d'Egypte. Il y remporta quelques avantages sur les Infidèles; mais il mourut l'année suivante, en revenant, et fut enterré dans la cathédrale de Naples. D'ELÉONORE, ou ALIÉNOR, fille d'Edouard I, roi d'Angleterre, qu'il avait épousée à Bristol, sur la fin de septembre 1293, il eut Edouard, qui suit, et Jeanne, femme de Jean de Varennes, comte de Sussex.

EDOUARD I.

1302. EDOUARD I succéda en bas âge au comte Henri, son père, sous la garde et régence de Jean de Puisaye, son oncle. L'an 1309, le 6 novembre, il fut fait prisonnier devant le château de Frouart, en combattant pour Renaud, son oncle, évêque de Metz, contre Thibaut, duc de Lorraine. Il sortit de prison, l'an 1314, au moyen d'un traité passé avec le duc de Lorraine, le 21 juin, par la médiation du roi de Navarre. Ce traité fixait la rançon d'Edouard, et des prisonniers de sa suite, à quatre-vingt mille livres, somme pour laquelle il engagea au duc la mouvance du comté de Vaudemont, avec plusieurs terres qui devaient demeurer au dernier, faute de paiement, dans un terme convenu. Il paya à l'échéance, et l'aliénation cessa. Edouard se trouva, l'an 1328, avec le roi Philippe de Valois, à la bataille de Cassel. S'étant embarqué, l'an 1337, pour aller enlever aux Sarrasins la ville d'Athènes, les vents le jetèrent dans l'île de Chypre, où il mourut à Famagouste. Il avait épousé MARIE, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et petite-fille de saint Louis, laquelle fut enterrée dans l'église collégiale de Saint-Maxe de Bar, où l'on voit son tombeau. Il eut d'elle, Henri, qui suit; N., mort jeune; Eléonore, mariée à Raoul, duc de

(1) Tromperie.

Lorraine. Edouard confirma, en 1315, la fondation du chapitre de Saint-Pierre de Bar, faite par Anselme de Joinville, et soixante autres gentilshommes.

HENRI IV.

1337. **Henri** IV succéda au comte Edouard, son père. La même année, il entra en guerre avec Raoul, duc de Lorraine, sur le refus qu'il faisait de rendre hommage à ce dernier, pour des terres mouvantes de son duché. Le roi Philippe de Valois se rendit arbitre de leur différent, et les réconcilia. L'an 1344, Adémar, évêque de Metz, l'engagea dans une nouvelle guerre contre la Lorraine. Elle durait encore, lorsque Henri mourut à Paris, la veille de Noël 1344. (M. Bonami, dit au mois de septembre.) D'Yolande de Flandre, son épouse, fille et héritière de Robert, seigneur de Cassel, il eut Edouard et Robert, qui suivent, tous deux mineurs à la mort de leur père. Yolande, qu'il avait épousée l'an 1340, lui ayant survécu, se remaria, l'an 1353, à Philippe de Navarre, comte de Longueville, et mourut à Metz, le 12 décembre 1395. Les tombeaux du comte Henri, mort à Paris, et d'Yolande sa femme, morte à Metz, sont dans l'église collégiale de Saint-Mase de Bar.

EDOUARD II.

1344. **Edouard** II succéda en bas âge au comte Henri, sous la régence d'Yolande, sa mère. L'an 1345, au mois d'avril, le roi Philippe de Valois lui assura la paix avec le duc de Lorraine, par un traité qu'il dicta à Saint-Germain-en-Laye, entre ce dernier et la comtesse régente. (*Rec. de Colbert*, vol. 17, pag. 309.) Yolande reconnut mal le service que le monarque lui avait rendu. Le bailli de Sens étaot venu, l'an 1349, à Bar, pour y faire exécuter certaines ordonnances royales, cette princesse ne se contenta pas de lui faire fermer les portes de la ville, elle excita même, ou du moins autorisa les habitants à courir sur lui et sur ses gens, et à les maltraiter de paroles et de coups. Philippe de Valois, instruit de cette rebellion, condamna les Barrois à une grosse amende, et se disposa à châtier sévèrement Yolande, quoique sa nièce. Elle prévint le coup, en venant demander pardon au roi. Cette démarche ne fut pas vaine, comme on le voit par les lettres de grâce que Philippe lui fit expédier à Saint-Léger, dans la forêt d'Iveline, le 22 octobre 1349. (*Rec. de Fontanieu*, vol. 77.) Le comte Edouard ne vit pas la fin de sa minorité, étant mort sans alliance, non l'an 1351, comme le marque D. Calmet, en confondant l'ancien style avec le nouveau, mais l'an 1352, entre le mois de février et la fête de Pâques. Nous avons la preuve qu'Edouard vivait encore en 1352, dans un traité fait entre Adémar, évêque de Metz, Yolande, comtesse de Bar, son fils Edouard, *cuens de Bar*, d'une part, et Marie de Blois, duchesse de *Loherrenne, et Marchise Mainbourg, et gouvernante de ladite duchiée*, Jean, duc de *Loherrenne*, son fils, et autres seigneurs, d'autre part, pour entretenir la paix entre leurs sujets respectifs, en date de *l'an de grâce de notre Seigneur mil trois cent cinquante et sept, le lundi après les Bures, li vingt-septieme jour de février*. La date de l'année est fautive, et se corrige par les autres qui se rapportent à l'an 1352. (Bonami, *Mém. de l'Acd. des B. L.*, t. XX, p. 488.)

ROBERT.

1352. **Robert** devint le successeur d'Edouard, son frère, avant sa majorité. La même année, le roi Jean lui accorda des lettres de bénéfice d'âge pour terminer les contestations qui étaient entre Yolande, sa mère, et Jeanne de Varennes pour la régence. L'empereur Charles IV érigea, l'an 1354, en marquisat, la seigneurie de Pont-à-Mousson. L'an 1355, dans les premiers jours de février au plus tard, le roi de France, Jean II, érige de son côté le comté de Bar en duché. Les auteurs allemands et lorrains se trompent en rapportant cette érection à l'empereur Charles IV. (Bonami, *ibid.* pag. 475.) Il est cependant vrai que cet empereur la compta d'abord pour nulle, comme on le voit par ses lettres-patentes expédiées, le 21 décembre 1356, pour la confirmation des priviléges du marquisat de Pont-à-Mousson; diplôme où il ne traite Robert de Bar que de comte et de marquis. Mais, dans la suite, Robert fit passer son titre de duc à la cour impériale, soit par des lettres que nous n'avons plus, soit par un consentement tacite. L'an 1364 (n. st.), pendant que le roi Jean était en Angleterre, le duc Robert, voyageant en France, est arrêté près de Laon, avec sa suite, par le sénéchal de Hainaut, et emmené dans ce comté, où l'on exigea de lui et de ses gens plusieurs serments et traités contraires à la fidélité qu'ils devaient au roi de France. Nous ignorons ce qui donna lieu à cet attentat. Mais bientôt après, le sénéchal, craignant la juste vengeance du monarque français, rendit la liberté au duc et à sa suite, avec remise des engagements qu'il leur avait extorqués. N'étant point encore rassuré par-là, il alla trouver le comte de Flandre, et le pria d'écrire au roi pour lui obtenir son pardon. C'est ce que fit le comte avec succès, comme le témoignent les lettres de rémission, que le roi Jean fit expédier de Londres dans le mois de mai de la même année en faveur du sénéchal. (*Mss. de Colbert*, vol. 30, fol. 985.) L'an 1368, le 4 avril, Robert fut encore fait prisonnier dans un combat contre les Messins, donné près de Ligni, en Barrois, et conduit à Metz, d'où il ne sortit que le 9 août 1370, moyennant une grosse rançon. Yolande, sa mère, vivait encore alors, comme on l'a vu ci-dessus, et était veuve de son second mari. Nous avons rencontré au sujet de cette comtesse, dans le trente-troisième recueil de Colbert, fol. 367, une pièce intéressante qui a échappé, comme celle du roi Jean dont on vient de rendre compte, à la connaissance de tous nos historiens modernes. Ce sont des lettres-patentes du roi Charles V, en date du 24 novembre 1374, dans lesquelles il s'explique ainsi : « Comme pour certaines causes notre très chiere et amée cousine Yolande, » comtesse de Bar, de notre voulenté et commandement eut » piecą été prinse en un des châteaux de notre très chier frere » le duc de Bar, son fils, et amenée en nos prisons, esquelles » elle a été retenue longuement, nous, aujourd'hui, à la » supplication d'elle et de son dit fils, l'avons pleinement dé- » livrée. Notre dit frère, son fils, lequel avoit entendu que » elle etoit mal contente de luy, tant pour ce qu'elle fut prinse » en l'un de ses châteaux, comme dit est, pourquoy elle cui- » doit qu'il l'eust fait prendre ou qu'il eust été coupable ou » cause de sa prinse, comme pour ce qu'elle avoit été en- » fermée, qu'il n'avoit pas été assez diligent de pourchasser » sa délivrance comme il devoit, li supplia très humblement » de nous et de notre conseil, que pour quelconques occasions, » couleurs ou causes elle eust été, ne fust en rien mal-contente » de luy, elle luy vouloist tout remettre et pardonner, et le » recevoir en sa grace et s'amour : et nous aussi l'en priasmes » le plus de cuer que nous peusmes; laquelle à nostre priere » et à la supplication de son dit fils li rimit et pardonna tout » de bon cuer et de bonne voulenté; et à perpétuelle mémoire » nous avons faict mettre notre scel à ces lettres. Donné en » nostre chastel du bois de Vincennes, etc. » Incapables de suppléer au silence de nos historiens, nous aurions besoin d'un Œdipe pour nous apprendre la cause, la durée et le lien de l'emprisonnement de la comtesse Yolande. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle était libre en 1375. Nous voyons, en effet, qu'elle était alors en procès avec Marie d'Espagne, veuve de Charles II de Valois, comte d'Alençon, qui, jouissant en douaire des fiefs et arrière-fiefs de Nogent-le-Rotrou, exigeait d'elle la foi et hommage, les rachats et obéissance féodale, ce que ladite Yolande refusait, alléguant que la terre de Nogent relevait non du château de Bellême, mais du comté de Chartres; sur quoi intervint, le 24 mars 1367 (v. st.),

arrêt définitif du parlement de Paris, qui déclarait bonne et valable la saisie féodale faite par Marie, et condamnait la dame de Bar à restituer les fruits, et aux dépens. (La Clergerie, pag. 294, 301.)

Revenons aù duc, fils d'Yolande. L'an 1377, il défit en bataille rangée Gobert d'Apremont, qui lui avait imprudemment déclaré la guerre, le fit prisonnier, et l'obligea à lui céder la châtellenie de Dun pour prix de sa liberté. (Gobert, peu de tems auparavant, avait obtenu de l'empereur les droits régaliens pour lui et les aînés de sa maison.) L'an 1386, le duc de Bar et le duc de Lorraine accompagnèrent, à la tête de leurs troupes, le roi Charles VI dans son expédition contre le duc de Gueldre. Robert, l'an 1407, entra dans la ligue que le duc d'Orléans, engagiste du duché de Luxembourg, fit, avec plusieurs princes voisins de ce duché, contre Charles II, duc de Lorraine. Il est mis en fuite par ce dernier, la même année, à la bataille de Champigneule sur la Meurthe, près de Nanci. Le duc Robert mourut l'an 1411, suivant Monstrelet. De son mariage avec MARIE DE FRANCE, fille du roi Jean, qui fut conclu le 4 juin 1364, il eut Henri, tué en Hongrie, l'an 1396, à la bataille de Nicopoli; Philippe, tué à la même journée; Edouard, qui suit; Louis, cardinal et duc de Bar; Charles, seigneur de Nogent-le-Rotrou; Jean, tué à la bataille d'Azincourt; Yolande, mariée à Jean, roi d'Aragon; Marie, femme de Guillaume II, comte de Namur; Bonne, mariée à Waleran, comte de Saint-Pol, connétable de France, à laquelle son père donna, l'an 1402, en avancement d'hoirie, la terre de Nogent-le-Rotrou (*Mss. de Coislin*, n°. 155); Jeanne, épouse de Théodore II Paléolngue, marquis de Montferrat; et Yolande la Jeune, femme d'Adolfe, duc de Berg et de Juliers. Le premier acte d'anoblissement dans le Barrois date de l'an 1362. Robert, au sacre de Charles V, roi de France, représenta le comte de Toulouse. Ce fut pour l'amusement de Marie, son épouse, que Jean d'Arras composa le roman de Melusine. (*Bibli. univ. des romans*, juillet 1775.) Robert et Marie fondèrent, en 1371, le monastère des Augustins dans la ville basse de Bar, qu'ils firent aussi fermer de murs. Robert fut, en 1378, du festin que le roi Charles V donna à l'empereur Charles IV. (Saint-Foix, *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit.*)

EDOUARD III.

1411. EDOUARD III succéda au duché de Bar, au marquisat de Pont-à-Mousson et à la seigneurie de Casal, après la mort de Robert, son père, qui l'avait préféré, par son testament, à Robert, fils de Henri, son fils aîné. Il avait déja fait ses preuves de valeur, en 1408, à la bataille d'Othei, où il combattit avec succès pour l'évêque de Liége contre les sujets révoltés de ce prelat. S'étant brouillé avec Charles le Hardi, duc de Lorraine, il fait irruption, l'an 1412, dans ce duché, d'où il est ensuite repoussé avec perte. L'an 1413, le 21 avril, il est arrêté à Paris par la faction des Cabochens, et mis en prison au Louvre; le dauphin le fit élargir au mois d'août suivant. L'an 1415, le 25 octobre, il est tué avec Jean, son frère, à la bataille d'Azincourt. Il avait épousé BLANCHE DE NAVARRE, dont il n'eut point de postérité; mais il eut deux enfants naturels, Bonne, mariée à Jean de Saint-Loup, et Henri, seigneur de Rozières-en-Heys et de Pierre-Pont, qui vivait en 1435 et 1438.

LOUIS.

1415. LOUIS, cardinal-évêque de Châlons-sur-Marne, et frère d'Edouard, lui succéda dans le duché de Bar et ses dépendances. Mais Yolande sa tante, reine d'Aragon, revendiqua cette succession, et lui intenta procès à ce sujet au parlement de Paris. Une provision de mille livres de rente qu'elle y obtint fit craindre au cardinal une honteuse destitution. Pour la prévenir, l'an 1419, le 13 août, dans une assemblée des états, tenue à Saint-Mihiel, il se démit de cette principauté en faveur de René d'Anjou, son petit-neveu. Ce prelat passa la même année à l'évêché de Verdun, et mourut, le 23 juin 1430, à Varennes dans le Clermontois. Il était savant, et il fut beaucoup employé dans les affaires de l'église et de l'état.

RENÉ D'ANJOU.

1419. RENÉ, comte de Guise, fils de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, et d'Yolande, fille d'Yolande de Bar et de Jean, roi d'Aragon, obtint le duché de Bar par la cession que le cardinal de Bar, son grand-oncle, lui en fit, en lui faisant épouser, l'an 1419, ISABELLE, fille aînée de Charles, duc de Lorraine, pour réunir sur sa tête les duchés de Bar et de Lorraine. Adolfe IX, duc de Berg, réclama contre cette cession au nom d'Yolande sa femme, sœur du cardinal Louis, et prit les armes pour faire valoir ses prétentions sur le duché de Bar. Mais, après quelques succès, il fut pris et jeté dans une prison d'où il ne sortit au bout de deux ans qu'en promettant de laisser son rival en paisible possession du duché contentieux, et de lui payer en outre seize mille florins d'or pour sa rançon. L'an 1431, la réunion projetée des duchés de Bar et de Lorraine sur la tête de René s'effectua par la mort de Charles II. (Voy. *les ducs de Lorraine.*) René ne fut reconnu et ne gouverna par lui-même le Barrois qu'après la mort du cardinal Louis.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET VICOMTES DE VERDUN.

VERDUN, dont le nom s'exprime de quatre manières différentes en latin, *Viredienum*, *Viredunum*, *Viridunum* et *Virdunum*, capitale du Verdunois et ville épiscopale, située sur la Meuse, qui la traverse, ne doit point être confondu, comme a fait M. de Valois, avec le *Vironum* de la Table théodosienne, qui est Vervins, sur la route de Reims à Bavai. L'itinéraire d'Antonin est le plus ancien monument où il soit fait mention de Verdun. Cette ville, avec le canton qui en dépendait, et qui forme aujourd'hui (1785) son diocèse, était comprise dans la première Belgique, et, par cette raison, a toujours été de la métropole de Trèves. Lorsque les Francs eurent fait la conquête des Gaules, Verdun, avec la province dans laquelle il était enclavé, fut attribué au royaume d'Austrasie. Dans le neuvième siècle, Verdun fit partie du royaume de Lothaire, fils du premier empereur de ce nom, qu'on appela depuis le royaume de Lorraine, et auquel il demeura toujours attaché. Dans la suite, Verdun et toute la Lorraine passèrent sous la domination des rois de Germanie. Le roi Otton I donna, vers l'an 950, un comte à Verdun; ce fut :

GODEFROI LE VIEUX.

GODEFROI, fils de Gozilon et de Voda, et petit-fils, par son père, de Wigeric, comte du palais, sous le règne du roi Charles le Simple, et tige de la maison d'Ardennes, approuva par sa signature, en qualité de comte de Verdun, l'acte de la fondation du monastère de Saint-Vanne, faite par Bérenger, évêque de cette ville. (*Spicil.*, t. XII, p. 262.) C'est le plus ancien monument de l'autorité que ce comte exerça dans Verdun. L'an 973, après la mort de Garnier et de Renaud, comtes de Hainaut, Godefroi fut nommé avec Arnoul, par l'empereur Otton II, pour les remplacer. Mais, l'an 977, Charles de France, duc de la basse Lorraine, les destitua. Godefroi, n'ayant pu obtenir d'Otton II, justice de ce traitement, se retira dans son comté de Verdun. Il n'en demeura cependant pas moins attaché à ce prince. L'an 978, il l'accompagna dans l'expédition qu'il fit en France, pour se venger de la surprise que le roi Lothaire avait faite d'Aix-la-Chapelle, tandis qu'il était près de se mettre à table, et du risque qu'il avait couru d'être fait prisonnier. Ce fut lui qui, au retour de l'armée impériale, sur la fin de novembre, donna le conseil à l'empereur, de lui faire passer la rivière d'Aisne, et épargna par-là une grande effusion sang, qu'une bataille avec les troupes de Lothaire, qui parurent le lendemain, aurait occasionée de part et d'autre. (*Chron. Camerac.*, l. I, chap. 96.) Peu de tems après, Godefroi, joint au comte Arnoul, détruisit, dans une matinée, un château qu'Otton, fils d'Albert, comte de Vermandois, faisait élever à Vinchi dans le Cambresis, malgré Rothard, évêque de Cambrai, et dans le dessein de lui nuire. Après la mort de l'empereur Otton II, arrivée l'an 983, le roi Lothaire voulut profiter des troubles que la minorité de son fils, Otton III, occasiona dans l'empire, pour recouvrer la Lorraine. Dans ce dessein, il entra subitement dans ce pays, l'an 984, sous prétexte de punir quelques seigneurs des rapines qu'ils avaient exercées sur les frontières de France. S'étant présenté devant Verdun, il en forma le siége, que Godefroi, par sa brave défense, l'obligea de lever. Pour se dédommager de cet échec, Lothaire fait le dégât dans le pays. Godefroi marche à sa poursuite, accompagné de Sigefroi, son oncle, comte de Luxembourg. Ayant atteint l'armée française, il lui livre bataille; mais il est battu et fait prisonnier avec son oncle et d'autres personnes de distinction. Consternée de ce revers, la ville de Verdun députe au vainqueur, un seigneur nommé Gober, pour lui en présenter les clefs, espérant que cette soumission lui fera rendre ses citoyens captifs. Lothaire entre dans la ville, et délivre quelques prisonniers; mais il retient Godefroi et Sigefroi, qu'il envoie, l'un et l'autre, dans un château sur la Marne, pour y être renfermés sous la garde d'Otton, comte de Bourgogne, et d'Herbert, comte de Troyes. (Bouq., t. VIII, pp. 284-297-316; t. IX, pp. 54-82; *Spicil.*, in-fol. t. II, p. 238.) Godefroi, pendant sa prison, essuya l'un des plus vifs chagrins, par la défense que Lothaire fit à la ville de Verdun de recevoir Adalbéron, fils de ce comte, qu'elle élut pour évêque à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante. (Bouquet, t. IX, pp. 67-136.) Ce prince fit rejaillir son ressentiment sur Adalbéron, archevêque de Reims, frère du comte et oncle du prelat élu, pour lui avoir donné les ordres sacrés, et l'avoir envoyé demander à l'empereur la confirmation de son élection. N'ayant pu le contraindre à excommunier son neveu, Lothaire le fit arrêter et mettre en prison, menaçant même de lui ôter la vie. (Gerbert, *Epist.* 40-52-58, pp. 266-283-284.) Cependant, le jeune empereur Otton III, sollicité par les parents de Godefroi, pressait le monarque français de rendre Verdun, et de relâcher le comte. Lothaire y consentit, mais à trois conditions : 1°. que Godefroi rendît la ville de Mons, avec les autres places qu'il retenait du Hainaut, au comte Rainier; 2°. qu'il obligeât son fils à renoncer à l'évêché de Verdun, et se dépouillât lui-même du comté de cette ville; 3°. qu'il lui fît hommage des autres terres qu'il possédait dans les Ardennes. Godefroi, dont les sentiments étaient élevés, ne voulut point acheter sa liberté à des conditions si humiliantes. Il engagea même le fameux Gerbert, d'écrire à la comtesse MATHILDE, sa femme, pour l'exhorter à ne point s'abandonner à la tristesse, pour l'amour de

lui, à demeurer fidèle à l'impératrice Théophanie, mère et tutrice d'Otton III, à ne faire aucun traité avec la France, ni sous prétexte de lui procurer la liberté, ni dans l'espérance de le garantir de la mort, lui et Frédéric, leur fils, et à bien garder ses forteresses. C'est ce qu'exécuta Gerbert par sa lettre du 22 mars 985. (Bouquet, t. IX, p. 283.) Gerbert, dans une autre lettre, marqua les mêmes choses à-peu-près aux fils de Godefroi et de Sigefroi, par ordre de leur père. Entre les places qu'il leur recommande de garder avec soin, il nomme Scarponne (c'est aujourd'hui le village de Charpaigne, sur la Moselle, vis-à-vis de Dieulouard), et un lieu nommé Haidon-Châtel, *Haidonis-Castellum*. Gerbert les exhorte à ramasser des troupes, à combattre pour la patrie, et à faire voir aux ennemis qu'après s'être saisis de la personne de Godefroi, ils ne l'avaient pas tout entier en leur pouvoir : *Sentiant in vobis hostes non se totum cepisse Godefridum*. Enfin, il leur conseille de s'attacher à Hugues Capet, duc de France, en les assurant qu'avec la protection de ce prince, ils n'ont rien à craindre de la part des autres princes français. (*Ibid.*) Ce fut sans doute par la médiation de ce duc, que Sigefroi fut remis en liberté, avant le 19 mai 985, on ne sait à quelles conditions. Mais Godefroi resta dans les lieux jusqu'à la mort de Lothaire, arrivée le 2 mars 986. Alors, le nouveau roi Louis V, se montra plus traitable sur l'article de l'élargissement de ce comte. Cependant il ne sortit de prison que le 17 mai suivant, après avoir été forcé d'abandonner certaines places de l'évêché de Verdun, avec le consentement de l'évêque, son fils. L'archevêque de Reims, son frère, se récria contre ce traité, par une lettre qu'il écrivit à l'impératrice Théophanie, pour l'engager à ne pas permettre qu'il subsistât, comme tendant à la ruine des églises et au détriment de la maison impériale. (*Ibid.* p. 290.) On ignore quel fut l'effet de ces remontrances : mais la paix se fit, le 17 juin 986, entre l'empire et la France. Verdun fut rendu à l'empire, comme le témoigne Gerbert, qui eut grande part à cet ouvrage salutaire, et auquel on doit ajouter plus de foi qu'aux chroniques de Sigebert, de Baudri, de Nangis, et d'autres, où il est dit que le roi Lothaire rendit lui-même Verdun et Godefroi au jeune Otton III. Godefroi, remis en liberté et en possession de son comté, en fit sa démission quelque tems après en faveur de Frédéric, son quatrième fils, et conserva l'administration de ses autres domaines. L'an 1004, il bâtit le château d'Einham, près d'Oudenarde sur l'Escaut. C'était l'héritage de Mathilde, sa femme. (*Sigeb. ad. ann.* 1005, *edit. Mirœi.*) Ce lieu jusqu'alors était peu considérable. Il le devint beaucoup par le soin que Godefroi et sa femme prirent d'y faire fleurir le commerce, en y établissant un port, des foires, une tolte et une abbaye près de son enceinte. C'est ici le dernier trait connu de la vie de Godefroi. Il ne paraît pas qu'il ait vécu fort long-tems depuis. L'épitaphe que sa femme lui fit dresser dans l'église de Saint-Pierre de Gand, porte qu'il mourut le 4 septembre, et lui donne le titre de duc. Hugues de Flavigni fait de lui en peu de mots un éloge complet. *Vir probitate*, dit-il, *gratiâ, divitiis et honoribus inter magnates nominatissimus.* Mathilde, sa femme, décédée le 24 juillet 1009, et enterrée à l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, était fille, non de Conrad le Pacifique, roi d'Arles, comme porte la généalogie de saint Arnoul, mais d'Herman Billing, duc de Saxe, suivant l'annaliste saxon, et l'auteur de la généalogie de Flandre. (*apud* Martenne, *Anecd.* t. III, p. 280.) Elle avait épousé en premières noces Baudouin III, comte de Flandre. De son second mariage, elle eut cinq fils, dont les deux premiers, Godefroi et Gothelon, ou Gozelon, furent successivement ducs de la basse Lorraine ; Adalbéron, le troisième, fut, comme on l'a dit, évêque de Verdun, mort le 18 avril 988, en revenant de Salerne, où il avait été consulter, sur la faiblesse de sa santé, les docteurs de cette fameuse école de médecine ; Frédéric, qui suit, et Herman, qui viendra ci-après, furent les deux derniers.

FRÉDÉRIC.

988 ou environ. FRÉDÉRIC, quatrième fils de Godefroi l'Ancien et de Mathilde, devint comte de Verdun du vivant de son père, par la démission qu'il lui en fit, et gouverna ce comté avec beaucoup de sagesse et de piété. L'an 997, il entreprit un pèlerinage à Jérusalem, au retour duquel, voulant renoncer au monde, il fit donation de son comté à l'évêque Heimon et à ses successeurs dans l'église de Verdun. Cette donation, qui fut ratifiée par l'empereur Otton III, se trouve rappelée dans un diplôme de l'empereur Frédéric I, de l'an 1156, publié par D. Calmet. (*Hist. de Lorr.* t. II, *pr.* p. 350.) Le comte Frédéric se retira ensuite dans l'abbaye de Saint-Vanne, où il passa saintement le reste de ses jours, qu'il termina l'an 1022.

HERMAN.

HERMAN, dit aussi HEZELON, ou HENRI, cinquième fils de Godefroi l'Ancien, fut nommé vicomte de Verdun par l'évêque Heimon, lorsque ce prélat fut mis en possession du comté de cette ville. Mais il eut toujours le titre de comte, à cause de sa naissance. C'était un des plus riches seigneurs de Lorraine. Il jouissait, outre les domaines que lui avait légués son père, de la terre d'Einham, et MATHILDE, son épouse, fille de Louis, comte de Dagsbourg lui avait apporté en dot ce comté. (Albéric.) La prudence et la valeur allaient en lui de pair avec l'opulence. Il faisait aussi profession de piété. Le monastère de Saint-Laurent de Liége le regardait comme un de ses principaux fondateurs. Il défendit Godefroi, son frère, duc de la basse Lorraine, contre Lambert, comte de Louvain, et Albert, comte de Namur, qui lui disputaient ce duché. L'an 1013, il marcha au secours de Baldric, évêque de Liége, attaqué par Lambert, à l'occasion du château d'Hugarde, qu'il avait élevé dans la vue de favoriser le parti de Godefroi. On en vint, le 10 octobre, à un combat près de Florènes, où les Liégeois furent battus. Le comte Herman fit des prodiges de valeur dans l'action, et après la déroute des Liégeois, s'étant retranché dans une église, il s'y défendit avec une poignée d'hommes, jusqu'à ce qu'accablé par le nombre, il fut obligé de se rendre. Mais la comtesse Ermengarde, mère du comte de Namur, à la garde de laquelle Lambert avait confié ce prisonnier, chercha à réconcilier son fils avec l'empereur, tout dévoué à la maison d'Ardennes, promettant, à cette condition, de relâcher Herman, à l'insu du comte de Louvain. L'empereur y consentit par la médiation des évêques de Liége et de Cambrai, qui l'en avaient requis à Coblentz. (*Chron. Camera.*, liv. III, c. 5 et 7 ; *Albéric.*, *ad ann.* 1005. *Ægid. Aureæ Val.*, pag. 226-228.) Herman, remis en liberté, n'abandonna pas les intérêts de son frère. Mais on ignore le détail de ses actions depuis ce tems jusqu'à sa mort, que l'historien moderne de l'église de Verdun met en 1028. Mais une charte rapportée par D. Martenne (*Amplis. Coll.*, tome IV, col. 1166), prouve qu'il vivait encore le 3 novembre 1034. Meier prétend qu'il finit ses jours à l'abbaye de Saint-Vanne, où il s'était retiré. De son mariage il eut plusieurs enfants, dont la plupart moururent en bas âge. Aucun de ses fils ne lui survécut. Deux d'entre eux, ayant pris querelle, s'entretuèrent à coups de broches dans la cuisine de leur père, suivant l'historien de Saint Laurent de Liége. Odile, fille aînée d'Herman, fut abbesse de Sainte-Odile, en Alsace ; Mathilde, la seconde, fut mariée à Rainier IV, comte de Hainaut ; Bertile, la troisième, mourut avant l'âge de puberté.

GOZELON, ou GOTHELON,

1028. GOZELON, ou GOTHELON, fils de Godefroi l'Ancien, et duc de la basse Lorraine, fut le successeur d'Herman, son

frère, dans la vicomté de Verdun. Mais, non content de ce titre, il voulut revenir contre la donation faite par Frédéric, son frère, à l'église de Verdun, et se pourvut au conseil impérial pour la faire casser. Le jugement de ce tribunal ne lui ayant pas été favorable, il employa la voie des armes pour se mettre en possession du comté de Verdun. Après avoir fait le dégât dans les terres de cette église, il prit Verdun, y tua frauduleusement, sur la montagne de Saint Vanne, Louis de Chini, que l'évêque Raimbert avait récemment institué son vicomte, et livra aux flammes la maison épiscopale. (*Mabil. Ann. B. ad ann.* 1025, n°. 61.) L'historien moderne de Verdun dit que l'empereur Conrad le Salique, par le conseil de l'archidiacre Hermenfroi, termina cette contestation en donnant à Gothelon le duché de la haute Lorraine. Mais l'ancienne histoire abrégée des évêques de Verdun garde le silence là-dessus. Ce qui est certain, c'est que Gothelon ne parvint qu'en 1034 au duché de la haute Lorraine. Il n'est pas moins constant qu'il continua d'exercer son autorité dans Verdun, soit à titre de comte, soit à titre de vicomte, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1043. (*Voyez* les ducs de Lorraine.)

Nous terminerons ici la suite des comtes et vicomtes de Verdun, parce que notre intention, en la donnant, n'a été que de faire connaître l'origine de la maison d'Ardennes, maison illustre qui doit sa dénomination, non à un comté d'Ardennes proprement dit, qui n'a jamais existé, mais aux grands domaines qu'elle possédait dans ce pays.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE VAUDEMONT.

VAUDEMONT, *Vadani-Mons*, *Vademontium*, ville située entre Toul et Nanci, à égale distance de l'un et de l'autre, ne consistait originairement qu'en un château placé sur une montagne isolée, dont il ne reste (1785) qu'une grosse tour carrée, et dans les ruines duquel on a trouvé des médailles, des armures, des tombeaux, des boulets de pierre, des urnes, qui prouvent que cette forteresse existait du tems des Romains. Vaudemont faisait partie du duché de Lorraine sous le duc Gérard d'Alsace. Il en fut séparé, en quelque sorte, après lui, par le partage que ses enfants firent de sa succession.

GÉRARD I.

1070. GÉRARD, second fils de Gérard d'Alsace, était mineur, ainsi que Thierri, son frère aîné, à la mort de leur père. Devenus majeurs, les deux frères eurent querelle pour le partage de la succession paternelle, et se firent une guerre assez vive. L'empereur Henri IV, s'étant rendu médiateur, adjugea la terre de Vaudemont, avec une grande partie du Saintois (nommé en latin *Pagus Santensis*), à Gérard, et érigea le tout en comté, par des lettres qui n'existent plus, mais qui doivent être postérieures à l'an 1071, qu'on donne pour époque de cette érection. Il est cependant vrai que le Saintois avait un comte avant l'érection du comté de Vaudemont. Nous en avons la preuve dans une charte manuscrite, par laquelle un nommé Ricuin donne à l'abbaye de Cluni, gouvernée alors par saint Odillon (mort en 1049), un aleu situé à Dombasle, dans le Saintois, *in Pago Santensi*, *in villa Dumbasilla*. (*Archiv. de Cluni.*) Mais, comme on vient de le dire, le comté de Vaudemont ne renfermait qu'une partie du Saintois, dont il était un démembrement, et par conséquent faisait un comté séparé. Enorgueilli du titre de comte, Gérard se regarda comme souverain indépendant, et voulut même s'assujettir ses voisins, dont il pilla les terres. Louis, fils de Sophie, comtesse de Bar, et de Louis, comte de Montbéliard, étant venu avec des troupes pour s'opposer à ses courses, Gérard le fit prisonnier dans un combat, et ne le relâcha qu'après lui avoir fait essuyer une longue et dure captivité, à laquelle il survécut très-peu de tems. Les églises et les monastères ressentirent aussi les funestes effets de sa tyrannie. Gérard enfin trouva son maître dans Heinebert, ou Humbert, que la Chronique de Moyenmoutier qualifie duc des Bourguignons. Gérard, dit-elle, l'ayant attaqué, fut pris dans un combat qu'ils se livrèrent, et traité d'autant plus rigoureusement par le vainqueur, qu'il avait à se venger de l'usurpation que le duc Gérard, père du prisonnier, avait faite du château de Suniac (Savigni) sur Wautier et Louis, ses aïeux. Reste maintenant à savoir quel est ce duc Humbert. On le chercherait inutilement, à ce qu'il nous semble, dans la Bourgogne Cisjurane; et nous ne voyons de seigneur de ce nom, contemporain du comte Gérard, dans la Transjurane, que Humbert II, dit *aux blanches mains*, comte de Maurienne. Quoi qu'il en soit, Thierri, duc de Lorraine, sensible au malheur de son frère, s'intéressa pour sa délivrance, qu'il obtint, l'an 1089, moyennant une grosse somme d'argent et la terre de Châtel-sur-Moselle, qu'il donna en échange de celle de Savigni. La disgrâce de Gérard lui fut utile : elle amortit ce grand feu de jeunesse, qui l'avait porté à tant d'entreprises aussi téméraires qu'injustes. Un vénérable solitaire, nommé Hugues, retiré dans la forêt de Terne, dont Gérard était propriétaire, ne contribua pas peu à le fortifier dans ses bonnes dispositions. Gérard y fonda, pour cet homme de Dieu, l'an 1107, dans la vallée de Belleval, une celle ou prieuré, sous la dépendance de l'abbaye de Moyenmoutier, dont Hugues était profès. L'époque de la mort de Gérard ne se rencontre dans aucun ancien monument. Parmi les modernes, les uns, comme M. Schoepflin, la mettent en 1108, les autres douze ans plus tard. Il fut inhumé à Belleval, ainsi que sa femme HADVIDE, fille de Gérard (et non pas de Hugues), comte d'Egisheim, et nièce du pape

Léon IX, qui survécut plusieurs années à son époux. Il laissa d'elle Hugues, qui suit; Ulric, comte d'Egisheim, mort vers l'an 1146; Etienne, fondateur de la commanderie de Stéphansfelden; Stéphanie, mariée à Frédéric, comte de Ferrette, morte vers l'an 1144; et Gisèle, femme de Renaud I, comte de Bar-le-Duc, et non de Geoffroi, sire de Joinville, comme le marque D. Calmet.

HUGUES I.

1108 ou 1120. **Hugues**, fils de Gérard I, son successeur au comté de Vaudemont, acheva l'église de Belleval commencée par son père, et en fit faire la dédicace en 1134. L'an 1147, il accompagna le roi Louis le Jeune à la croisade avec Henri de Lorraine, évêque de Toul. (*Chron. Senon.*) L'année de sa mort est incertaine. On met, sans preuve, cet événement en 1165. Il fut enterré à Belleval. Sa femme, **Adeline**, ou **Angeline**, fille de Simon I, duc de Lorraine, lui donna Gérard, qui suit, et Ulric, qui devint seigneur de Deuilli par son mariage avec l'héritière de cette terre, et mourut sans postérité: mais Deuilli resta dans la maison de Vaudemont, dont les cadets eurent par la suite cette terre pour apanage; et Otton ou Oddon, qui fut évêque de Toul depuis 1193 jusqu'en 1197.

GERARD II.

Gérard, fils aîné de Hugues I, lui succéda au comté de Vaudemont. **Aleide**, sa femme, dit aussi **Gertrude**, fille de Geoffroi III, sire de Joinville, qu'on fait dame de Nogent, l'accompagna, l'an 1188, dans un pèlerinage qu'il fit à Saint-Jacques, en Galice. Il mourut, dit-on, en 1190, laissant trois fils, Hugues, qui suit; Geoffroi, seigneur de Deuilli; et Gérard, évêque de Toul, mort en 1219.

HUGUES II.

1190. **Hugues**, fils aîné de Gérard II et son successeur, étant parti du vivant de son père pour la Terre-Sainte, combattit, en 1187, à la funeste journée de Tibériade, et fut apparemment du nombre des prisonniers. Ce qui est certain, c'est qu'il échappa du combat, et revint en sa patrie. Ce fut lui, et non Hugues III, son fils, comme le marque un moderne, qui fit hommage, l'an 1216, du château de Foug à Henri II, comte de Bar. L'an 1232, il marcha au secours de son suzerain contre le duc de Lorraine, qui lui faisait la guerre. Le duc vint assiéger le château de Foug, que les deux comtes défendirent avec succès. L'an 1235, le jour de la Pentecôte, le comte de Vaudemont fit, en présence de ce même comte de Bar, Henri II, son testament, par lequel il partagea ses états entre ses trois fils, Hugues, Geoffroi et Gérard, qu'il avait eus de sa femme **Helvide**, fille de Simon I, comte de Sarbruck. Il mourut cette année ou la suivante.

HUGUES III.

1235 ou 1236. **Hugues** III, successeur de Hugues II, son père, au comté de Vaudemont, accorda, par une charte de l'an 1237, à l'abbaye de Morimond, le libre passage, c'est-à-dire l'exemption de péage sur tous les ponts qu'il avait sur la Moselle. Il se disposait alors au voyage d'outremer pour lequel il partit, non la même année, mais la suivante, avec les comtes de Bar et de Montfort. S'étant arrêtés à Lyon, où était le rendez-vous de tous les croisés, ils n'en partirent que dans l'été de l'an 1239, et arrivèrent au commencement de l'année suivante au port de Saint-Jean-d'Acre. Une entreprise qu'ils tentèrent à l'imitation de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, qui venait d'enlever un gros convoi des Infidèles, leur réussit fort mal. Ils furent surpris, le 15 novembre, par la garnison de Gaza qui tomba sur eux et les fit prisonniers. Mais le comte de Vaudemont se défendit avec tant de valeur, dit D. Calmet, qu'il se tira des mains de l'ennemi et rejoignit ceux de la troupe, qui fuyaient. Il demeura encore quelque tems, ajoute cet historien, en Palestine, puis revint en Lorraine. A son retour, il entreprit de bâtir une nouvelle ville à Saulxerote, et lui donna les coutumes de celle de Beaumont, en Argonne, que Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, avait construite, en 1182, entre Mouson et Stenai, à l'occident de la Meuse. Pour attirer dans celle-ci des habitants, le prélat leur avait fait la condition meilleure que n'était ordinairement celle du peuple. Il leur avait accordé des franchises avec des privilèges du nombre desquels était le droit de se créer des magistrats. Tout cela fut nommé *la loi de Beaumont*. Le comte Hugues mourut au plus tard en 1246, laissant de **Marguerite**, sa femme, dont on ignore la maison, un fils, qui suit.

HENRI I.

1246 au plus tard. **Henri**, fils de Hugues III, auquel il succéda, partit, l'an 1248, suivant M. Bexon, avec les comtes de Bar, de Salm et de Linanges, pour accompagner le roi saint Louis à la croisade. On ignore les exploits qu'il fit dans cette expédition. Il est certain qu'il avait de la valeur; mais son caractère ambitieux et remuant le rendit odieux à ses voisins. Ses principales querelles furent avec le duc de Lorraine. Henri lui contesta le droit exclusif dont il était en possession d'assigner le champ clos et de juger les duels entre la Meuse et le Rhin. D'autres sujets de brouilleries leur mirent les armes à la main. Le comte de Vaudemont, après deux défaites, voyant son pays ruiné par le duc, s'enfuit au royaume de Naples, s'y forma un petit état, et épousa N. **de Villehardouin**, fille du duc d'Athènes. L'an 1270, il fut du nombre des seigneurs qui s'embarquèrent avec le roi Charles d'Anjou pour seconder l'expédition du roi saint Louis en Afrique. Mais le monarque expirait lorsqu'ils arrivèrent. Henri étant revenu avec le roi de Sicile, continua de le servir, comme il avait fait auparavant, dans ses guerres, et fut tué, l'an 1279, au siége de Lucera, dans la Capitanate. De son mariage il eut quatre fils: Henri, mentionné dans un traité que fit son père avec Pierre III, duc de Lorraine, en 1276, et mort avant l'an 1279; Henri, Jacques et Gui. (*Chron. Mediani Mon.*)

HENRI II.

1279. **Henri** II, fils et successeur de Henri I, ayant recouvré ses états héréditaires, manqua de prudence pour les conserver. Il imita les violences qui les avaient fait perdre à son père, et fut obligé comme lui de les abandonner. Etant de retour en Sicile, il périt en mer, l'an 1299, dans une rencontre avec des vaisseaux aragonais. D'**Helisende de Vergi**, sa femme, il eut un fils, qui suit, et trois filles, dont l'aînée épousa, 1°. Jean Boutefeu, qui mourut avant elle sans laisser d'enfants; 2°. le seigneur de Nanteuil, qu'elle quitta ensuite par dégoût pour sa vieillesse et ses infirmités. Les deux autres filles de Henri II furent, l'une abbesse de Remiremont, l'autre religieuse à Notre-Dame de Soissons. (*Chron. Mediani Mon.*)

HENRI III.

1299. **Henri** III profita de l'exemple de Henri II, son père, et de celui de son aïeul pour vivre paisible dans son comté de Vaudemont que le duc de Lorraine, Ferri III, lui restitua. Il épousa, l'an 1306, dit la chronique de Moyenmoutier, dans un âge encore tendre, *adolescens*, **Isabelle**, fille de ce duc, beaucoup plus âgée que lui, *ætate maturam*, qui long-tems auparavant avait été fiancée au fils du duc de Bavière. Ils vécurent ensemble dans une grande union, et fondèrent de concert, en 1325, à Vaudemont, un chapitre qui ne subsiste plus. Henri veilla soigneusement à l'administration de la justice, et établit en quelques lieux de ses domaines ce

que les titres du tems, dit M. Bexon, nomment *la grande féauté*; c'était, ajoute-t-il, des *justes et fidèles réformateurs*. Le comte Henri finit ses jours en 1339 (et non 1332, comme dit M. Bexon), laissant un fils, qui suit, et une fille, nommée Marguerite, qui devait épouser, dit Jean de Bayon, Charles, second fils de Louis de France, comte d'Evreux, et qui fut mariée, vers l'an 1322, par les instances et sur les menaces d'Edouard, comte de Bar, avec Anseau, sire de Joinville.

HENRI IV.

1339. Henri IV, successeur de Henri III, son père, épousa Marie, fille de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et non de l'empereur Charles IV. Attaché, comme son beau-père, à la France, il vint avec lui au secours du roi Philippe de Valois contre les Anglais, et tous deux périrent, le 26 août 1346, à la bataille de Créci.

MARGUERITE et ANSEAU DE JOINVILLE.

1346. Marguerite, sœur de Henri IV, mort sans enfants, lui succéda au comté de Vaudemont avec Anseau, sire de Joinville, son époux, qui finit ses jours en 1351, laissant d'elle Henri, qui suit, avec d'autres enfants. (*Voyez* Anseau, *sire de Joinville*.)

HENRI V.

1351. Henri, fils d'Anseau, sire de Joinville, et de Marguerite de Vaudemont, hérita de l'une et de l'autre seigneuries. L'an 1352, il alla servir en Bretagne avec quatre chevaliers-bacheliers et 35 écuyers, dans la guerre des deux Jeannes pour la succession de ce duché. Quatre ans après, il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers en combattant pour le roi Jean. Il était passé, l'an 1354, de la mouvance du comte de Bar dans celle du duc de Lorraine, par le traité que fit Edouard, comte de Bar, pour sa délivrance avec le duc Ferri IV. L'an 1364, il prit les armes, pour un sujet que l'histoire n'explique pas, contre le duc Jean I, successeur de Ferri, et porta le ravage dans la Lorraine. Le duc s'étant ligué avec celui de Bar, les évêques de Toul et de Verdun, et les bourgeois de Metz, lui rendit la pareille avec usure, et mit tout à feu et à sang dans le comté de Vaudemont. Henri, poussé à bout, prit à sa solde une partie de ces grandes compagnies, amas de brigands anglais, bretons, normands, gascons, picards, qui désolaient la France, et courut avec eux la Lorraine, où il commit une infinité de désordres. Le duc Jean, sensible au désastre de son pays, rassembla toutes ses forces, et livra bataille au comte près de Saint-Belin, sur la frontière de Champagne. La victoire, long-tems disputée, demeura au duc, qui tua deux mille hommes, outre quatre cents prisonniers qu'il fit. Ce revers n'atterra point le comte. Il était bien résolu de prendre sa revanche, si le roi Charles V ne se fût entremis pour faire la paix entre le duc et lui. Le monarque y réussit par un traité qu'il leur fit conclure. Mais cet accommodement ne fit pas sortir du pays les aventuriers qui l'infestaient. Ils continuèrent d'y faire le dégât en se louant à divers petits seigneurs qui se faisaient la guerre. Le comte Henri V finit ses jours au commencement de 1374, laissant de sa femme, Marie de Luxembourg, fille de Gui de Luxembourg, comte de Ligni et de Saint-Pol, deux filles, Marguerite et Alix, dont la dernière épousa Thibaut, seigneur de Neufchâteau. (*Voyez* Henri I, *sire de Joinville*.)

MARGUERITE, PIERRE DE GENÈVE et FERRI DE RUMIGNI.

1374. Marguerite, fille aînée de Henri V, lui succéda au comté de Vaudemont et à la sirerie de Joinville. Veuve pour lors de Jean de Bourgogne-Comté, elle épousa, l'année même de la mort de son père, par contrat du 25 mai, Pierre, comte de Genève, que la mort lui ravit en 1393. Peu de tems après, elle contracta un troisième mariage avec Ferri, seigneur de Rumigni, en Thiérache, second fils de Jean, duc de Lorraine. Depuis l'an 1390, il portait le surnom de *Lorraine*, et il fut le premier des cadets de sa maison qui le prit. « La suite, dit » le P. Barre, nous donne lieu de croire, que ce seigneur, » homme sage et avisé, avait ses vues lorsqu'il introduisit ce » changement dans l'ancien usage : mais ni lui ni ses descen- » dants n'ont pris la qualité de prince jusqu'à François, duc de » Guise, pour lequel Henri II, roi de France, érigea la sei- » gneurie de Joinville en principauté. Les seigneurs cadets de » la maison de Lorraine-Vaudemont, qui sont venus depuis, » l'ont imité. Au titre de Lorraine qu'ils avaient déjà pris, » ils ajoutèrent celui de prince; aussi l'attribution de cette » qualité, faite à des cadets, parut extraordinaire en 1560. » (*Dissert. qui est à la fin du sixième volume de l'Hist. d'All.*, pag. 2.) Ferri, sur la fin de l'an 1394, rendit hommage à Robert, duc de Bar, sous la mouvance duquel le comté de Vaudemont était rentré. Le comte Ferri se rendit célèbre par sa valeur qu'il employa principalement au service de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de Jean sans Peur, son fils. Il périt à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 octobre 1415, laissant de sa femme (morte en 1416), Antoine, qui suit; Ferri, seigneur de Rumigni; Charles, seigneur de Bovines; Jean-Antoine, seigneur de Florennes; Isabelle, mariée, 1°. à Philippe, comte de Nassau-Saarbruck, mort le 2 juillet 1429, 2°. vers l'an 1430, à Henri IV, comte de Blamont, mort le 24 avril 1441; Marguerite, alliée à Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges; et Jeanne, mariée en 1420, à Jean III de Salm.

ANTOINE DE LORRAINE.

1416. Antoine, fils aîné de Ferri et de Marguerite, fut leur successeur à Vaudemont et à Joinville. L'an 1431, après la mort de Charles II, duc de Lorraine, il disputa ce duché à René d'Anjou et à Isabelle, sa femme, que Charles, père de cette princesse, avait instituée son héritière. Antoine fondait sa prétention sur ce que la Lorraine était, selon lui, un fief masculin, et René soutenait le contraire. C'était par les faits que devait se décider la question, aucun fief n'étant de sa nature ni masculin ni féminin. Mais on ne les connaissait de part ni d'autre, tant l'histoire du pays était étrangère aux deux princes rivaux et à leurs conseils. Il fallut vider la querelle par la voie des armes. René, soutenu des forces que le célèbre Arnaud de Barbazan lui avait amenées par ordre du roi Charles VII, son beau-frère, va faire le siége de Vaudemont. Antoine accourt suivi des troupes que lui avaient amenées le duc de Savoie, le prince d'Orange, le comte de Saint-Pol, et reçoit sur la route un nouveau renfort que lui amène Toulongeon, maréchal de Bourgogne. Mais la difficulté des chemins retarde sa marche et l'oblige de camper dans la plaine de Bullegnéville, à sept lieues de Vaudemont. René, contre l'avis de Barbazan, quitte le siége pour venir au-devant de lui. Les deux armées étant en présence, Antoine demande une conférence qu'il obtient. Elle ne fit qu'accroître l'animosité des deux princes. Barbazan insiste pour ne point engager le combat. La jeune noblesse qui environne René l'exhorte à mépriser ce conseil, qu'un d'entre eux ose qualifier le conseil d'un lâche. *Jeune homme*, lui répond ce brave et franc chevalier, *le cœur se voit au combat et la prudence au conseil*. René, quelques moments après, fait sonner la charge. Dans l'espace d'un quart d'heure, son armée, foudroyée par le canon de l'ennemi, est mise en déroute. Il est pris en fuyant et emmené prisonnier en Bourgogne. Le comte de Vaudemont se bornant à sa victoire, néglige d'en recueillir le fruit. Au lieu de conduire son armée en Lorraine, il consent

à une trève. On chicane comme auparavant sur le droit, on entame différentes négociations sans succès. Enfin, au mois de décembre 1432, le duc de Bourgogne, ayant attiré les deux princes rivaux à Bruxelles, les fait consentir au mariage d'Yolande, fille de René, avec Ferri, fils aîné du comte de Vaudemont. Mais l'âge de la princesse qui n'avait pas encore cinq ans, et celui de Ferri, qui à peine en avait huit, firent suspendre l'accomplissement de cette alliance jusqu'en 1444. Trois ans après (l'an 1447), le comte de Vaudemont termine le cours de sa vie. MARIE D'HARCOURT, fille de Jean VII, comte d'Harcourt et d'Aumale, qu'il avait épousée en 1417 (morte le 19 avril 1476), lui donna, outre Ferri, dont on vient de parler, Henri, mort évêque de Metz, le 20 octobre 1505; Philippe, mort jeune; Jean, comte d'Harcourt, qui signala son courage, en 1449, à la conquête de la Normandie; Marguerite, dame d'Arschot, femme d'Antoine, sire de Croï et de Renti; Marie, seconde femme d'Alain IX, vicomte de Rohan; et deux religieuses.

FERRI II.

1447. FERRI, successeur d'Antoine, son père, au comté de Vaudemont, était déjà comte de Guise par son mariage contracté, l'an 1444, avec YOLANDE, fille de René I, duc de Lorraine. L'an 1459, son beau-père, empêché par une maladie de se rendre au royaume de Naples, où la noblesse, mécontente du roi Ferdinand d'Aragon, l'invitait à venir, le nomme son lieutenant en ce pays et le fait partir. Ayant joint sur la route, par mer, son beau-frère, Jean, duc de Calabre et de Lorraine, il fait la descente avec lui dans le Volturne. Ferri eut grande part à la victoire du Sarno, que ce prince remporta le 7 juillet 1460 sur Ferdinand, qui s'enfuit à Naples avec vingt chevaux seulement. Son avis était d'aller sur-le-champ faire le siége de cette ville; mais le prince de Tarente, gagné, à ce qu'on prétend, par la reine, sa sœur, femme de Ferdinand, fut d'un avis contraire, et l'emporta. Ce fut le salut de Ferdinand. On prit à la vérité plusieurs places; mais on reçut ensuite divers échecs qui obligèrent le duc Jean à quitter ce royaume au commencement de l'an 1464. Quatre ans après (1468), il accompagna le duc Jean dans son expédition de Catalogne. Il attaqua les Aragonais devant Céreal, dont ils faisaient le siége, les mit en fuite et les poursuivit jusqu'à Ampurias, dont il se rendit maître. Etant venu de là rejoindre le duc Jean à Barcelonne, il alla mettre avec lui le siége devant Gironne, qu'ils emportèrent au second assaut. Plusieurs autres villes de Catalogne, qu'il se proposait d'attaquer, le prévinrent par leurs soumissions. Tourille s'étant révoltée après avoir subi le joug, le comte de Vaudemont y rentra victorieux, et fit pendre douze des bourgeois les plus mutins au toit de leurs maisons. De la Catalogne il porta ses armes, avec le duc Jean, dans l'Aragon, et mourut en 1472 (1), à l'âge de quarante-sept ans. La princesse Yolande, sa femme (morte en 1483, âgée de cinquante-cinq ans), le fit père de René, qui suit; de Nicolas et de Pierre, morts sans alliance; de Jeanne, femme de Charles d'Anjou, comte du Maine, IIe. du nom; d'Yolande, mariée à Guillaume II, landgrave de Hesse, et de Marguerite, femme de René, duc d'Alençon.

RENÉ.

1470. RENÉ, fils aîné de Ferri II, et son successeur aux comtés de Vaudemont, de Guise et d'Harcourt, parvint au duché de Lorraine, l'an 1473, après la mort du duc Nicolas, décédé sans enfants. Le comté de Vaudemont fut par-là réuni à ce duché. (*Voyez* René II, *duc de Lorraine*, et René, *comte d'Aumale.*)

(1) L'ancienne édition porte que *la mort le surprit en Aragon, le 31 août* 1470; mais à cette époque même, les 30 et 31 août 1470, il fit un testament et un codicille autographes au château de Joinville. Cette erreur a été copiée par quelques modernes.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ANCIENS DUCS D'ALSACE ET DE SUABE *.

L'ancien pays des Triboques ne commença que sous les rois de France à porter le nom d'Alsace. Soumis auparavant en partie au duc des Sequaniens, et en partie au duc de Mayence, il eut pour capitale la ville d'Argentorat; celle-ci fut longtems gouvernée par un comte particulier, et ne prit le nom de Strasbourg qu'au septième siècle. Frédégaire, qui vivait sous le règne de Dagobert le Grand, est le premier écrivain qui ait employé le mot d'*Alsatia*, en latinisant le nom tudesque d'*Elsass*. Celui-ci tire son origine de la rivière d'Ill, qui arrose une partie de la province, et que les Celtes appelaient *El* ou *Hel*.

L'Alsace, sous les empereurs romains, appartenait à deux provinces différentes. La Basse-Alsace, dite aussi le Nordgaw, faisait partie de la première Germanie; et la haute, appelée le Sundgaw, renfermée dans la Gaule lyonnaise, était comprise parmi les Sequaniens. Ces deux parties formèrent ensuite deux comtés, dont nous faisons connaître ci-dessous les possesseurs. Ce sont les mêmes qui, dans le traité de partage de l'année 870, sont nommés *Comitatus duo in Elisatio*, et qui échurent à Louis, roi de Germanie.

La Suabe, en latin *Suevia*, fut ainsi nommée des Suèves, peuples de la Germanie septentrionale, qui habitaient les bords de la mer Baltique. S'étant avancés vers le Danube, quelques années après la mort de l'empereur Auguste, les Suèves chassèrent les Allemands du pays, et y formèrent un état qui fut gouverné par des rois. Clovis, après la victoire qu'il remporta sur eux en 496, soumit l'Alsace et la Suabe, et n'en fit qu'une province, qui fut quelque tems soumise au duché d'Alemannie. Elle en fut distraite vers le milieu du septième siècle, et eut alors ses ducs particuliers, qui bientôt affectèrent l'indépendance. Le roi Pepin, qui savait combien leur pouvoir avait été dangereux aux Mérovingiens, éteignit la dignité ducale, en conservant toutefois à l'Alsace et à la Suabe le titre de duché. Les comtes du Nordgaw et du Sundgaw commencèrent alors à gouverner l'Alsace sous l'autorité des empereurs et des rois.

Cela dura jusqu'au règne de Conrad I, roi de Germanie. Ce prince ne trouva point d'autre moyen de calmer les troubles de l'empire, que de rétablir le titre ducal en Suabe, auquel le duché d'Alsace fut joint sous Henri, son successeur. Ce titre subsista dans ces deux provinces jusqu'à la mort du malheureux Conradin, dans la personne duquel il s'anéantit pour toujours en 1268. La Suabe fut alors réunie à l'empire, mais l'Alsace réclama sa liberté. L'évêque de Strasbourg, l'abbé de Mourbach, les seigneurs, les nobles et les villes de cette province, profitant de la fatale anarchie de l'interrègne, prétendirent ne plus relever des empereurs, et s'établirent dans cette immédiateté.

(*) Cette article est dressé d'après les Mémoires de M. l'abbé Grandidier.

DUCS BÉNÉFICIAIRES.

GUNDON.

650. Gundon est le premier duc d'Alsace qui paraisse dans l'histoire. Il vivait au milieu du septième siècle. Ce fut lui qui accorda à saint Germain l'emplacement nécessaire pour fonder l'abbaye de Grandfels, ou Grandval (*Bobolenus, in vita S. Germani.*) Cette abbaye, située aujourd'hui dans la principauté de l'évêque de Bâle, faisait alors partie du duché d'Alsace. Gundon mourut vers l'an 656.

BONIFACE.

656. Boniface remplaça Gundon dans le duché d'Alsace. (*Bobolenus, loc. cit.*) Sous lui, et en 660, fut fondée dans cette province l'abbaye de Munster, au Val de Saint-Grégoire. (*Hist. de l'église de Strasbourg*, tom. I, pag. 197.) Ce fut à ce duc, *Bonifacio duci*, que le roi Childéric II adressa, dans le même tems, un diplôme, en faveur des religieux de ce monastère. (*Ibid.*, page 19.) Il cessa de vivre ou de gouverner vers l'an 662.

ADALRIC, ou ATHIC.

662. Adalric, ou Athic, connu sous le nom tudesque d'Ethic, obtint de Childéric II, vers l'an 662, le duché d'Alsace. Ce prince lui adressa, en 663, *Chadicho duce*, un second diplôme de donation pour l'abbaye de Munster. Adalric était, à ce qu'on peut conjecturer de plus vraisemblable, fils de Luthéric, ou Leuthaire, duc d'Alemannie. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. I, pag. 341 et suiv.) Il avait épousé Berchsinde, ou Berswinde, tante maternelle de saint Léger, évêque d'Autun, dont il eut six enfants : 1°. sainte Odile, qui fut la gloire de son sexe et l'ornement de son siècle (elle fut la première abbesse de Hohenbourg, qu'on appela depuis de son nom, le monastère de Sainte-Odile; sa mort arriva le 13 décembre, vers l'an 720); 2°. Adelbert, duc d'Alsace, qui suit; 3°. Etichon, qui porta aussi le nom de duc, et dont nous parlerons sous les comtes du Nordgaw; 4°. et 5°. Hugues, comte, qui fut tué par son père, et Battichon, comte, mort avant 726. (Ces deux derniers furent auteurs de deux branches qui s'éteignirent vers la fin du huitième siècle.) Le sixième enfant d'Adalric fut

Roswinde, qui mourut en odeur de sainteté, chanoinesse de Hohenbourg, abbaye fondée, vers l'an 680, par le duc Adalric, fondateur aussi de celle d'Obersmünster. Sur la fin de ses jours, il se retira dans la première, avec Berchsinde, sa femme. Il y mourut vers l'an 690, le 20 février : sa femme ne lui survécut que de neuf jours. Les libéralités d'Adalric envers les monastères ne peuvent effacer le souvenir de ses cruautés, ni justifier ceux qui lui ont donné la qualité de saint. On voit encore aujourd'hui (1785) dans une des chapelles de l'église de Hohenbourg, le tombeau de ce fameux duc d'Alsace. C'est un monument respectable, puisqu'il renferme le corps de celui qui a donné tant d'empereurs à l'Allemagne, tant de souverains à l'Autriche et à la Lorraine, et tant de héros à l'Europe. L'ancien auteur de la vie de sainte Odile, lui donne le nom de *Princeps Eticho* : mais il faut préférer celui d'Adalric ; car il est ainsi appelé dans le testament d'Odile, sa fille, et dans les diplômes de Carloman et de Charlemagne, pour l'abbaye d'Obersmünster, de 770 et 810. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. I, p. xlij ; tom. II, p. cij et cliv.)

ADELBERT.

690. Adelbert, fils aîné d'Adalric et son successeur au duché d'Alsace, était comte de Nordgaw, du vivant de son père. Il fonda, vers l'an 717, l'abbaye de Saint-Etienne de Strasbourg, et, vers 721, celle de Honau. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. I, pp. 392-398.) Il se qualifie *Adelbertus dux*, dans une charte de 722, pour cette dernière abbaye. (*Ibid.*, tom. I, p. liij.) Il mourut la même année et fut enterré dans le chœur de l'église de Saint-Étienne de Strasbourg, ainsi que ses deux femmes, Gerlinde et Bathilde, et ses deux filles du second lit, Liutgarde et Savine. (*Ibid.*, pag. 395.) Les enfants d'Adelbert, du premier lit, furent, 1°. Luitfrid, qui suit ; 2°. Eberhard, comte du Sundgaw, dont nous parlerons ci-après, et qui se nomme *Eberhardus, filius Adalberti quondam ducis*, dans la charte de fondation de l'abbaye de Mourbach, de 728 ; 3°. sainte Attale, première abbesse de Saint-Etienne, décédée le 3 décembre vers l'an 741 ; 4°. sainte Eugénie, seconde abbesse de Hohenbourg, en 723, morte vers l'an 735, le 16 décembre ; 5°. Mason, comte, fondateur de l'abbaye de Massevaux (le diplôme de Louis le Débonnaire, de 823, pour ce monastère, le qualifie *princeps vir nobilis Maso, frater ducis Liudfredi et Eberhardi*) ; 6°. sainte Gundelinde, première abbesse de Nidermunster, vers l'an 720. Le duc Adelbert est regardé comme la souche des maisons de Habsbourg-Autriche, de Zeringen et de Bade.

LUITFRID.

722. Luitfrid, fils d'Adelbert, prend la qualité de duc dans la signature d'une charte de donation, faite en 722, à l'abbaye de Honau. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. I, p. lv.) Thierri IV, roi de France, lui donne le même titre, *Luitfrido duci*, dans un brevet accordé, vers l'an 725, à ce monastère. (*Ibid.*, p. lix.) Ce prince lui adressa aussi, l'an 724, *viro illustri Luthfrido*, le privilége de confirmation de l'abbaye de Marmoutier, en Alsace, dans lequel il le qualifie d'homme illustre. (*Ibid.*, p. lvj.) Il signa comme duc, *signum Leodofredo duce*, la charte de Widegerne, évêque de Strasbourg, pour le monastère de Mourbach, de 728. (*Ibid.*, p. lxvij.) Le comte Eberhard, son frère, l'appelle *germanus meus Leudofreudus dux*, dans l'acte de fondation de cette abbaye, daté de la même année. (Mabillon, *Annal.*, tom. II, *Append.*, p. lxij.) Luitfrid mourut vers le milieu du huitième siècle, avant l'an 769, laissant deux fils, Ruthard et Luitfrid, qui furent tous deux comtes, le premier du Nordgaw, et le second du Sundgaw. La dignité ducale fut éteinte dans le duc Luitfrid, mais le titre de duché resta toujours inhérent à la province d'Alsace, comme le prouvent trois diplômes pour l'abbaye de Mourbach, deux de Louis le Débonnaire, de l'année 816, et un de Lothaire, de 840, dans lesquels le *ducatus Alsacensis* est rappelé. (Bouquet, tom. VI, pp. 494-495 ; tom. VIII, p 366.) Ce dernier, dans un autre diplôme de l'année 849, dit que le monastère de Grandfels est situé *in ducatu Helisacensi*. (D'Achery, *Spicil.*, tom. III, p. 339.)

Le duché d'Alsace, *ducatus Helisatiæ*, est nommé par l'annaliste de saint Bertin, dans le dénombrement des provinces échues à Lothaire dans le partage que l'empereur Louis le Débonnaire fit en 839 entre ses enfants. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. II, p. 150.) Lothaire ayant été vaincu, en 841, dans la plaine de Fontenai, l'Alsace se soumit à Louis de Germanie. Mais les trois frères ayant fait, en 843, à Verdun, un second partage de leurs états, cette province revint de nouveau à l'empereur Lothaire. Celui-ci étant mort en 855, l'Alsace, ainsi que la Lorraine, tombèrent sous la domination de Lothaire, son second fils. (*Ibid.*, tom. II, pp. 155-163-164-168-169.)

HUGUES.

867. Lothaire, roi de Lorraine, si connu par les malheurs que lui fit éprouver sa malheureuse passion pour Waldrade, vivait avec elle dans une maison royale d'Alsace, appelée Marley, et il avait eu d'elle un fils, nommé Hugues. Voulant lui former un état, il rétablit, en sa faveur, le duché d'Alsace (*Ibid.* tom. II, pp. 179-189), et le lui conféra en 867 : *Filio suo de Waldrada Hugoni ducatum Elisatium donat*, dit l'annaliste de saint Bertin. Ce titre ne fut pas vain. Hugues jouit dans cette province, du vivant de son père, d'une puissance supérieure à celle de tous les ducs qui l'avaient précédé. Mais lorsque l'Alsace, à la mort de Lothaire, passa, en 870, à Louis, roi de Germanie, ce dernier ne permit pas à Hugues d'y faire aucun exercice de son titre. Louis étant mort en 876, l'Alsace tomba sous la domination de Charles le Gros. (*Ibid.*, pp. 193-197.) Hugues voulut profiter de la faiblesse du gouvernement de ce prince, pour reprendre son autorité ducale. Mais sa rébellion le plongea dans de nouveaux malheurs. Les ministres de l'empereur l'ayant arrêté à Gondreville, en 885, il eut les yeux crevés et fut enfermé dans l'abbaye de Saint-Gal. (*Ibid.* pp. 221-222.) Ayant été ensuite rappelé, il fut relégué de nouveau, sous Zventibolde, dans le monastère de Prum, où il prit l'habit monastique, et fut rasé des mains de l'abbé Reginon, qui rapporte ce fait dans sa chronique.

Charles le Gros ne donna point de successeur à Hugues dans le duché d'Alsace ; mais Arnoul, qui régna après lui, conféra, en 895, à Zventibolde, son fils naturel, le royaume de Lorraine, auquel était attaché le duché d'Alsace. (*Ibid.* p. 253.) Le règne de Zventibolde, loin d'être heureux, fut agité de grands troubles. Ce prince, gouverné par les femmes et par les favoris, se fit détester de ses sujets. Les Lorrains et les Alsaciens se soulevèrent contre lui à la mort d'Arnoul, et reconnurent Louis *l'Enfant*, pour roi de Germanie. Les généraux de ce prince livrèrent à Zventibolde, le 13 d'août 900, une bataille où il périt, et son corps fut porté à Susteren, dans le cercle de Westphalie, où il fut inhumé. Malgré ses cruautés et ses débauches, quelques églises honorent la mémoire de Zventibolde d'un culte solennel, et les Bollandistes, comme on l'a déjà dit ci-devant, n'ont pas hésité à le placer au nombre des saints. L'autorité que Zventibolde exerça dans l'Alsace, se prouve par un diplôme, daté de Strasbourg, le 4 janvier 896, en faveur du monastère de Munster. Il prend le nom de *Zventebulchus* dans le diplôme original, que conservent les archives de cette abbaye. La charte de donation d'Hérimuot, en faveur de la même abbaye, de l'année 898, est datée : *Anno tertio regnante Centiboldo rege.*

Louis IV, dit l'Enfant, étant mort en 911, Charles le Simple, roi de France, prit possession du royaume de Lorraine, et vint

en Alsace s'y faire reconnaître souverain. Mais Conrad, roi de Germanie, s'en rendit maître sur la fin de la même année. Il ne la conserva cependant que peu de tems, puisque Charles fut rétabli, au milieu de l'année 913, dans la possession de la Lorraine et de l'Alsace. Schoepflin (*Als. illust.*, tom. II, pag. 2) prétend que Conrad conserva alors la souveraineté de la province d'Alsace, et que Charles ne la recouvra plus. Mais l'opinion de cet historien ne peut prévaloir contre les faits rapportés par M. l'abbé Grandidier dans son histoire de l'église de Strasbourg (tom. II, pp. 284 et suiv.), qui prouvent que ce ne fut qu'après la déposition de Charles le Simple, et sous Henri l'Oiseleur, que l'Alsace fut réunie, en 925, au royaume de Germanie.

BURCHARD I.

916. **Burchard**, dont on ignore l'origine, obtint, en 916, de Conrad, roi de Germanie, le duché de Suabe, qui lui fut conféré à Mayence, du consentement des seigneurs du pays. (*Ekkehardus junior.*) Mais, oubliant bientôt ce bienfait, il se joignit, en 918, à ceux qui se révoltèrent contre ce prince. Henri l'Oiseleur, successeur de Conrad, marcha, l'année suivante, contre lui, aussitôt après son élection; mais Burchard se soumit à lui, avec toutes les villes et tous les sujets qui dépendaient de lui (*Hermanus Contractus et Witichindus.*) Il réunit, en 925, les duchés d'Alsace à celui de Suabe, et il vint à ce sujet à Worms, en 926, avec Richevin, évêque de Strasbourg, pour y rendre hommage au roi Henri. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. II, p. 305.) Burchard passa la même année en Italie, où il mourut le 2 mai, d'une chute de cheval. (*Chr. S. Galli.*) Le continuateur de Reginon donne à sa femme le nom de **Wida**. Elle porte celui de **Hegenwihe**, dans une notice de l'abbaye d'Ettenheimmunster, dressée en 926. Il est douteux s'il laissa des enfants; l'opinion commune lui donne, néanmoins, pour fils, Burchard II, qui obtint, en 954, les duchés d'Alsace et de Suabe, et Ruthard, évêque de Strasbourg, en 933, qui mourut le 15 avril 950, et pour fille, Berthe, qui épousa, en 922, Rodolfe II, roi de la Bourgogne Transjurane. Berthe fonda, en 966, l'abbaye de Payerne, et fut mère de l'impératrice sainte Adelaïde.

HERMAN I.

926. **Herman**, fils de Gérard ou Gebehard, comte de la France orientale, et cousin germain du roi Conrad, obtint, en 926, de Henri l'Oiseleur, les duchés d'Alsace et de Suabe, comme une marque de la reconnaissance que ce prince devait à Conrad, auteur de sa propre élévation. (*Regino et Hermanus Contractus.*) Henri, pour se l'attacher encore plus étroitement, lui fit épouser la veuve du duc Burchard. Herman assista et concourut, en 936, à l'élection du roi Otton I, et il fit, au couronnement de ce prince, l'office de grand-échanson. (*Witichindus.*) Il avait un frère, nommé Udon, comte du Rheingaw, qui fut aussi sincèrement attaché que lui au service d'Otton. (*Luitprandus.*) Ce fut à la valeur de ces deux frères, que ce monarque fut redevable, en 939, de la défaite des ducs Giselbert et Eberhard, deux de ses plus dangereux ennemis. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. II, pp. 318-319.) Herman fut gratifié dans la suite par Otton, du comté de la Rhétie, dont il est qualifié comte dans un diplôme de ce prince, donné, en 948, à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites. (Hartman, *Annales Ensidlenses*, pag. 48.) Il mourut, le 10 décembre de l'année suivante, avec la gloire d'avoir été l'un des guerriers les plus sages et les plus prudents de son siècle. (*Regionis continuator.*) Il ne laissa de la veuve de Burchard, qu'une fille, nommée Ida, mariée à Ludolphe, qui suit.

LUDOLPHE.

949. **Ludolphe**, fils aîné de l'empereur Otton I et d'Edgide, ou Edithe, princesse d'Angleterre, n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut désigné par son père, en 947, pour remplacer Herman dans les duchés de Suabe et d'Alsace. Il épousa, à cet effet, **Ida**, fille de ce duc, qui n'avait point d'enfants mâles. (*Luitprandus.*) Il succéda à son beau-père en 949, et reçut l'investiture du duché, à Worms, au mois de février de l'année suivante. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. II, pag. 326.) Une charte de donation faite à l'église de Strasbourg, en 951, est datée de cette ville, *Lutolfo duce.* Un diplôme de l'empereur Otton de l'année 952, pour l'abbaye d'Ensidlen, fait voir que Ludolphe était en même tems comte du Brisgaw. Mais ce jeune prince, chagrin de voir que son père avait épousé Adelaïde, et craignant que les enfants qui en naîtraient ne lui fussent préférés dans le choix qu'Otton ferait de son successeur, se révolta contre lui en 953. Il entraîna, dans son parti, Conrad, duc de Lorraine, Frédéric, archevêque de Mayence, et plusieurs autres seigneurs. Otton, ayant fait marcher une armée contre ce fils rebelle, l'obligea à lui venir demander grâce. Otton renvoya le jugement de sa cause et de celle du duc Conrad, à deux diètes, qui se tinrent en 954. Les deux princes coupables furent condamnés à perdre leurs duchés. Ce fut un avantage pour celui de Ludolphe, qui l'administrait fort mal. (*Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. II, pag. 332.) Ludolphe s'étant depuis réconcilié avec son père, fut envoyé, en 957, contre Bérenger, roi d'Italie, avec promesse de ce royaume, s'il en revenait victorieux. Il s'empara de Pavie, défit le fils de Bérenger, et mourut subitement le 6 septembre de la même année, au milieu des plus brillants succès. (*Frodoardus, Ekkehardus et Hermanus Contractus.*) Il laissa d'Ida, sa femme, morte en 986, un fils nommé Otton, dont il sera parlé ci-après.

BURCHARD II.

954. **Burchard** II, qu'on croit avoir été fils de Burchard I, fut pourvu, en 954, des duchés d'Alsace et de Suabe, par l'empereur Otton, qui en avait dépouillé son fils. (*Witichind. et Annal. Saxo.*) Il l'accompagna dans son expédition d'Italie, et défit, en 965, Adelbert, qui s'était emparé du royaume de Lombardie. (*Reginon. Contin. et Herman. Contract.*) Il mourut en 973, sans laisser d'enfants mâles, et fut enterré dans l'abbaye de Richeneau. (*Necrolog. Fuld.*) Un diplôme d'Otton I, de 959, pour l'abbaye d'Ensidlen, dont Burchard fut un des principaux bienfaiteurs, fait voir que ce duc était en même tems comte du Turgaw. (Hergott, *Geneal. Habsburg.*, tome II, *num.* 134.) Burchard avait épousé, en premières noces, **Luitgarde**, sœur de saint Ulric, évêque d'Augsbourg. (*Vita S. Udalr.*) Sa seconde femme fut **Hadewige**, nièce de l'empereur Otton I, et fille de Henri, duc de Bavière. Celle-ci lui survécut, et conserva le reste de sa vie la principale autorité dans la Suabe et l'Alsace. (Boehm, *Dissert. de Hadwige, Suevorum duce, vicaria imperii.*) L'empereur Otton III, dans son diplôme pour le monastère de Waldkirch, de l'année 994, fait mention *bonæ memoriæ Burghardi Alemannorum ducis strenuissimi, suæque contectalis Hadawigæ.*

OTTON I.

973. **Otton**, fils du duc Ludolphe et petit-fils de l'empereur Otton I, fut en 973, à l'âge de dix-neuf ans, nommé, par Otton II, aux duchés de Suabe et d'Alsace. Ce prince y ajouta, en 976, le duché de Bavière dont il avait dépouillé Henri le Querelleur. (*Herman. Contract. et Lamber. Schafnaburg.*) Étant passé, l'an 981, avec l'empereur en Italie, il se trouva, le 15 juillet 982, à la bataille qu'il livra en Calabre aux Grecs et aux Sarrasins : bataille qui fut si fatale à l'armée impériale. Otton n'y fut pas tué comme l'écrit Lambert d'Aschaffembourg. Ditmar dit expressément qu'il se sauva de la mêlée; et le diplôme de l'empereur Otton en faveur de l'église de Spire, donné à Salerne, le 18 août, un mois après la ba-

taille, fut accordé à la prière *dilecti fratruelis nostri Ottonis scilicet Allamannorum et Bajoariorum ducis*. Cependant Otton mourut en Italie la même année 982, et son corps fut transporté à Aschaffembourg. (*Auctor vitæ S. Udalrici.*)

CONRAD I.

982. **Conrad**, fils d'Udon, comte du Rhingaw, neveu d'Herman I, duc d'Alsace et de Suabe, frère d'Udon, duc de Franconie, et d'Uthon, évêque de Strasbourg, successeur d'Otton en l'an 982, est le premier qui porta nommément le titre de duc d'Alsace et de Suabe. Il est qualifié *Conradus Alamannorum et Alsaciorum dux gloriosus* dans le diplôme d'Otton III pour l'abbaye de Mourbach de 986. (Martenne, *Thesaur. anecdot.*, tom. I, pag. 100.) Le même prince, dans son diplôme pour celle de Seltz de 993, l'appelle *Cuonradus Alsaciorum et Alemannorum dux atque nepos*. Il lui donne le titre de *nepos* parce que Conrad était cousin germain d'Ida, fille du duc Herman qui avait épousé Ludolphe, oncle d'Otton III. Ditmar nous apprend qu'il exerça l'office d'archi-camérier à la cour de cet empereur. Il mourut subitement le 19 août 997. (*Ditmarus et Necrolog. S. Galli.*)

HERMAN II.

997. **Herman**, fils d'Udon, duc de Franconie, mort en 982, obtint le duché d'Alsace et de Suabe en 997, après la mort de Conrad, son oncle. (*Herman Contract.*) Il epousa **Gerberge**, fille de Conrad, roi de Bourgogne, et nièce de l'impératrice sainte Adélaïde. (*Odilo et Wippo.*) A la mort d'Otton III, arrivée en 1002, Herman eut plusieurs voix pour l'empire; mais le parti de Henri II, son compétiteur, prévalut. Ce duc, irrité que Strasbourg, capitale de l'Alsace, se fût, avec Werinhaire, son évêque, déclaré contre lui, vint mettre le siége devant cette ville et s'en rendit maître le 4 avril 1002. Ses troupes la pillèrent et mirent le feu à l'église cathédrale. (*Essais historiq. sur l'église cathédr. de Strasbourg, par M. l'ab. Grandidier*, pag. 13 et suiv.) Mais Herman, se voyant hors d'état de soutenir ses prétentions à la couronne, prit le parti de se soumettre à la clémence du nouveau roi. Celui-ci le reçut en grâce le 1er. octobre, et lui conserva ses duchés à condition qu'il réparerait les torts qu'il avait causés à l'évêque et à la ville de Strasbourg, et qu'il ferait reconstruire son église cathédrale. (*Ditmar. et Adelboldus.*) A cet effet, Herman lui céda l'abbaye de Saint-Etienne, en compensation des dommages qu'elle avait soufferts. Cette cession fut confirmée à l'évêque Werinhaire et à ses successeurs par un diplôme de Henri, roi de Germanie, daté du 25 janvier 1003. (*Gallia Christ*, tom. V, *inst.* pag. 466.) Herman mourut le 4 mai 1004. (*Necrol. Fuld. et Hepidan.*) Le moine Richer, dans sa chronique de Senones, raconte sérieusement qu'il fut étranglé par le diable. Il laissa trois enfants de **Gerberge**, sa femme : Herman, qui suit; Gisèle, mariée d'arbord à Ernest, duc de Suabe et d'Alsace, et ensuite à Conrad le Salique, qui devint empereur en 1204; et Mathilde, qui épousa en premières noces, Conrad, duc de Carinthie et de la France orientale, et en secondes, Frédéric, duc de Lorraine.

HERMAN III.

1004. **Herman** était encore enfant lorsqu'il succéda, en 1004, à son père, dans le duché d'Alsace et de Suabe. (*Ditmar. et Herman. Contract.*) Le roi Henri le lui conserva en faveur de Gerberge, sa mère, qui était sa cousine. Ce prince étant arrivé, la même année à Zurich, il y tint une diète provinciale, dans laquelle il pourvut à l'administration du duché pendant la minorité d'Herman. Werinhaire, évêque de Strasbourg, donna, en 1004, une charte à l'abbaye de Saint-Etienne, *mediantibus principibus Herimanno duce, Ernesto Palatino.* (La Guille, *Hist. d'Alsace*, *pr.* p. 24.) Cet Ernest paraît être le même que le beau-frère d'Herman dont nous parlerons ci-après. Le jeune Herman ne parvint point à l'âge fixé par les lois pour gouverner par lui-même; il mourut, le 28 juillet 1012, sans avoir été marié. (*Ditm. et Necrolog. S. Galli.*)

ERNEST I.

1012. **Ernest**, fils de Léopold, premier marquis d'Autriche, et frère de Poppon, archevêque de Trèves, fut le successeur d'Herman III dont il avait épousé la sœur. (*Herman. Contract. Ditmar. et Wippo.*) Son règne fut court. Il fut tué à la chasse par la maladresse d'un de ses officiers, nommé Adalbéron, le 31 mai 1015. (*Necrol. Fuld. et Annal. Hildesheim.*) De **Gisèle**, son épouse, fille du duc Herman II, il laissa deux fils qui lui succédèrent l'un après l'autre. La veuve se remaria, comme on l'a dit, à Conrad le Salique, depuis empereur.

ERNEST II.

1015. **Ernest** II, fils aîné d'Ernest I, lui succéda en bas âge sous la tutelle de Gisèle, sa mère, ensuite sous celle de l'archevêque Poppon, son oncle paternel. (*Ditmar. et Wippo.*) Il ne commença qu'en 1024 à gouverner par lui-même. Mais à peine eut-il en main les rênes du gouvernement, qu'il entra dans une conspiration formée par les ducs de Lorraine et de Franconie contre l'empereur Conrad son beau-père. Les seigneurs de Suabe, qu'il voulut engager dans son parti, lui répliquèrent : « Si nous avions été esclaves du roi et qu'il » nous eût assujettis à vos lois, nous vous suivrions dans toutes » vos entreprises. Mais nous sommes libres, et l'empereur » n'est que le défenseur suprême de notre liberté. Nous la » perdons si nous nous détachons de lui. Ainsi nous userons » de ce privilége pour retourner à l'empereur. » Cette réponse ferme déconcerta la conjuration. L'impératrice Gisèle obtint le pardon de son fils; mais la bonté de Conrad ne changea point le cœur de ce jeune prince. Dès qu'il le vit occupé en Italie, il se mit, en 1027, à la tête d'une nouvelle ligue contre son beau-père. Ayant passé le Rhin avec ses troupes, il ravagea en Alsace toutes les terres des seigneurs qu'il y trouva fidèles à Conrad, mit au pillage et ruina les châteaux de Hugues, comte du Nordgaw; et s'étant ensuite jeté sur la haute Bourgogne, il y fit le dégât, prétendant que ce royaume devait lui revenir du chef de sa mère. Mais en ayant été chassé, il revint en Allemagne, où il pilla plusieurs monastères opulents. Conrad, à son retour, ne laissa pas ces attentats impunis. Il se rendit à Ulm, où il assembla une diète général pour décider du sort d'Ernest. Celui-ci, abandonné de ses partisans, ne trouva d'autres ressources que de se remettre à la discrétion de son souverain, qui l'envoya en Saxe pour y être enfermé dans la forteresse de Gibichenstein, près de Hall. Par considération pour l'impératrice, on ne lui donna point de successeur en Alsace et en Suabe. Conrad, à la prière de cette princesse, lui rendit même la liberté en 1030. Mais Ernest, n'ayant pas voulu accomplir les conditions qu'on lui avait prescrites pour l'obtenir, fut proclamé ennemi public, et mis au ban de l'empire dans la diète d'Ingelheim. (*Wippo.*) Il fut tué le 18 août de la même année, dans un combat singulier, de la main du comte Manegold. Son corps fut enterré dans la cathédrale de Constance. Ernest ne laissa qu'une fille, nommée Ida, de sa femme, qui était sœur du pape saint Leon IX.

HERMAN IV, ET CONRAD II.

1030. Le duché de Suabe fut, cette année, séparé pour quelque tems de celui d'Alsace. Le premier fut accordé à **Herman**,

frère d'Ernest, qui, n'étant pas encore en âge de gouverner par lui-même, fut mis sous la tutelle de Warman, évêque de Constance. Il accompagna, en 1038, l'empereur Conrad, époux de sa mère, en Italie, et y mourut le 28 juillet de la même année. Il fut enterré à Trente. (*Wippo et Herman. Contract.*)

Le duché d'Alsace passa entre les mains de CONRAD, duc de la France orientale, fils de Conrad, duc de Carinthie, et de Mathilde, sœur de l'impératrice Gisèle. Une charte, datée de l'an 1035, ne laisse aucun doute sur l'autorité ducale qu'il exerça en Alsace. (*Koenigshovius, in Chron. Alsat.* pag. 1067.) Conrad fonda, en 1031, l'abbaye de Limbourg dans le Palatinat, et mourut en Italie l'an 1039, sans laisser de postérité. (*Herman. Contract.*) Les deux duchés de Suabe et d'Alsace furent alors réunis de nouveau dans la personne de Henri, qui suit.

Ce fut du vivant du duc Conrad qu'il s'éleva dans Strasbourg une contestation dont le détail doit entrer dans un ouvrage destiné à la vérification des anciennes dates. Elle regardait le jour auquel il fallait commencer l'Avent lorsque la fête de Noël tombait un lundi. L'évêque Guillaume et son clergé soutenaient qu'il fallait commencer l'Avent quatre semaines entières auparavant; et ils célébrèrent en effet, le 26 novembre, le premier dimanche de l'Avent l'an 1038, où la veille de Noël se rencontrait un dimanche. L'empereur Conrad, qui se trouvait alors à Strasbourg avec son fils Henri et tous les seigneurs qui l'y avaient accompagné, ne suivirent pas cet exemple : ils attendirent encore une semaine, et ne commencèrent l'Avent que le 3 de décembre. On assembla à cet effet un concile au château de Limbourg, près de Spire, où la cause fut déclarée en faveur du sentiment de l'empereur. Cette décision a depuis prévalu et a servi d'appui à l'usage qu'on suit encore aujourd'hui dans l'église universelle. (*Essais histor. sur l'église cathéd. de Strasb.*, pag. 27, 28.)

HENRI I.

1039. HENRI, fils de l'empereur Conrad II et de Gisèle, fut le successeur d'Herman IV au duché de Suabe, et de Conrad au duché d'Alsace. (*Pfeffinger et Koeler.*) Ce prince devint empereur, sous le nom de Henri III, presque aussitôt qu'il eut succédé au dernier; mais il ne nomma au duché que six ans après.

OTTON II.

1045. OTTON, fils et successeur d'Érenfroi, ou Ezon, comte palatin du Rhin, et de Mathilde, fille de l'empereur Otton II, et comte palatin lui-même, céda ce comté à Henri, son cousin, pour le duché de Suabe, que Henri III lui conféra en 1045. Il avait mérité cette faveur pour avoir soutenu avec ardeur les intérêts de ce prince dans la sédition dont Godefroi, depuis duc de Lothier, et Baudouin V, comte de Flandre, avaient été les auteurs. Ce fut à Goslar, pendant les fêtes de Pâques, qu'Otton fut revêtu de cette dignité. Il ne la garda pas long-tems, et mourut, fort regretté et sans enfants, le 7 septembre 1047, dans son château de Conabs. (*Monachus Brunwiller. et Herman. Contract.*)

OTTON III.

1047. OTTON, fils de Henri, marquis de Schweinfurt, et de Gerberge, fut pourvu, en 1047, des duchés de Suabe et d'Alsace par l'empereur Henri III dans une diète qu'il tint à Ulm. (*Annal. Saxo et Herman. Contract.*) Il gouverna ces deux provinces pendant l'espace de dix ans, et mourut le 28 septembre 1057. Son corps fut inhumé à Schweinfurt, dans le tombeau de ses ancêtres. Il paraît qu'il mourut sans postérité; du moins est-il certain qu'il ne laissa point de fils après sa mort. Les vastes domaines de l'ancienne maison de Bamberg, dont il était le dernier rejeton mâle, furent partagés entre quatre filles; et, après beaucoup de révolutions, ils formèrent la principauté de Bareuth et une grande partie du haut Palatinat. Otton possédait aussi le margraviat de la Bavière septentrionale. Son titre, et le fief principal, composé du comté de Champ, passèrent par alliance dans la maison des seigneurs de Vohbourg, qui les conserva jusqu'à son extinction arrivée en 1210, tems auquel le margraviat fut réuni au duché de Bavière. (*Pfeffel.*)

RODOLFE.

1057. RODOLFE, fils de Cunon, comte de Rhinfelden, fut donné pour successeur à Otton dans les duchés d'Alsace et de Suabe par l'impératrice Agnès, mère et tutrice du jeune Henri IV. Cette promotion excita les plaintes de Berthold, comte de Zeringen, auquel le feu empereur avait assuré ces duchés en 1052, du vivant d'Otton. (*Conrad. Usperg.*) Mais Agnès, qui voulait marier sa fille MATHILDE à Rodolfe, méprisa les murmures de Berthold, auquel, pour l'apaiser, elle donna, trois ans après, le duché de Carinthie. (*Lambert. Schafnab.*) Rodolfe perdit, l'année suivante 1058, Mathilde, son épouse, morte à l'âge de quatorze ans. (*Herm. Contract.*) Il vécut long-tems en bonne intelligence avec l'empereur son beau-frère. L'an 1075, il l'accompagna, avec les troupes de la Suabe, dans la guerre contre les Saxons, et donna des marques de valeur à la bataille que ce prince leur livra. (Bruno, *in Histor. belli Saxon.*) Ce fut à sa prière, *Suevorum ducis Rodolphi precibus*, que Henri confirma, en 1076, la donation de l'église de Rueggisberg, faite à l'abbaye de Cluni. Mais la fameuse querelle qui s'éleva entre le sacerdoce et l'empire changea les dispositions de Rodolfe envers ce prince, et le fit entrer dans le parti de ceux qui se déclarèrent contre lui. Plusieurs prélats et seigneurs de la Germanie s'assemblèrent, le 15 mars 1077, à Forcheim, en Franconie. Henri y fut déposé, et les suffrages se réunirent en faveur du duc Rodolfe. Celui-ci fut aussitôt conduit à Mayence, où il fut couronné le 27 suivant. Berthold, duc de Zeringen et landgrave du Brisgaw, Werner, comte de Habsbourg, Hugues, comte du Nordgaw, et la plus grande partie de l'Alsace, du Brisgaw et de la Suisse, se déclarèrent pour Rodolfe. Mais il avait en tête Werinhaire, évêque de Strasbourg, prélat vaillant et belliqueux, qui resta fidèle à son souverain. Ce prélat se rendit en Italie, où était Henri, pour lui apprendre l'élection du duc de Suabe. Henri quitta aussitôt Rome, et alla ravager les terres des deux ducs, Rodolfe et Berthold. Grégoire VII, dans un concile tenu à Rome le 7 mars 1080, confirma à Rodolfe la couronne royale. Mais Henri fit une irruption en Saxe, où il livra bataille à son compétiteur. Les deux armées se rencontrèrent, le 15 octobre de la même année, à Wolksheim, près de Mersbourg. Le combat fut sanglant : Rodolfe voyait la victoire pencher de son côté lorsqu'il fut tué d'un coup de pique dans le bas-ventre. Il eut aussi la main droite coupée; ce qu'on regarda comme une punition pour avoir violé le serment qu'il avait fait à son souverain. Le corps de Rodolfe fut porté à Mersbourg, où il fut enterré. Ce prince laissa une fille nommée Agnès, mariée à Berthold II, duc de Zeringen, et un fils appelé Berthold, auquel il avait donné, en 1077, son duché de Suabe et d'Alsace. Berthold, qui en fut privé à la mort de son père, conserva cependant le titre de duc, et mourut au mois de mai 1090. Le duc Rodolfe fut marié deux fois. MATHILDE, sa première femme, sœur de l'empereur Henri IV, qu'il avait épousée l'an 1057, morte l'année suivante à l'âge de quatorze ans, ne lui donna point d'enfants. D'ADELAÏDE, fille d'Otton, marquis d'Ivrée, sa deuxième femme, veuve d'Amédée I, comte de Savoie, décédée en 1079, et inhumée

à l'abbaye de Saint-Blaise, il eut deux fils, Berthold, dont on vient de parler, et Otton ; avec deux filles, Adelaïde, femme de saint Ladislas, roi de Hongrie ; et Agnès, mariée, comme on l'a dit plus haut, en 1077, à Berthold, duc de Zeringen.

Rodolfe fut le dernier duc bénéficiaire d'Alsace et de Suabe. Après avoir passé dans différentes familles, ce duché va rester dans celle de Hohenstauffen jusqu'à l'extinction de cette illustre maison.

DUCS HÉRÉDITAIRES.

FRÉDÉRIC I.

1080. **Frédéric de Buren**, seigneur de Hohenstauffen, château de la Suabe, dont le nom devint celui de sa maison, avait donné à l'empereur Henri des marques particulières de sa valeur et de sa fidélité dans la guerre qu'il eut avec Rodolfe, son rival. Henri, en reconnaissance de ses services, lui accorda en mariage sa fille Agnes, et en même-tems, c'est-à-dire en 1080, le duché de Suabe et d'Alsace, dont Berthold de Zeringen s'était mis en possession au nom de Berthold de Rhinfelden, son beau-frère. Fréderic fut obligé de prendre les armes pour s'y maintenir. Le jeune Berthold étant mort en 1090, Berthold de Zeringen fut lui-même nommé duc de Suabe, en 1092, par les pratiques secrètes de Gebhard, évêque de Constance, son frère. Mais Otton, évêque de Strasbourg, qui était frère du duc Frédéric, dissipa entièrement le parti de Berthold, qui ne conserva plus rien dans le duché de Suabe et d'Alsace. Berthold le lui abandonna entièrement, l'an 1098, en se réservant l'advocatie de la ville et du district de Zurich Fréderic en mourut paisible possesseur, en 1105, et le transmit à ses descendants. Il signa comme duc les deux diplômes de Henri IV, datés de 1085 et 1102, pour les abbayes de Neuvillers et de Weissembourg. Il était fils de Fréderic, qui tirait son origine des anciens comtes de Suabe, et qui habitait le château de Buren, aujourd'hui Waschenburen. Ce Frédéric épousa, l'an 1040, Hildegarde, veuve de Conrad, préfet de Nuremberg. Elle était fille d'Herman, comte de la France orientale, auteur de la maison de Hohenlohe, et d'Adélaïde, comtesse d'Alsace. Hildegarde porta en mariage à Frédéric de Buren, son époux, la terre de Schelestadt, en Alsace, et y fonda, vers l'an 1090, le prieuré de Sainte-Foi, qui fut augmenté par la libéralité de ses enfants. Elle mourut, en 1094, de la peste qui régnait alors en Alsace. De son mariage, outre le duc Frédéric dont nous venons de parler, elle eut Otton, auquel le roi Henri accorda, en 1082, l'évêché de Strasbourg, et qui mourut le 3 août de l'an 1100 ; Louis, Gauthier, Conrad, et une fille nommée Adélaïde. Tous ces six enfants, et entr'autres, *Suevorum dux Fridericus*, sont nommés comme vivants dans la charte de Hildegarde, leur mère, pour l'église de Sainte-Foi, de 1094. La mortalité enleva, la même année, Conrad et Adélaïde. Louis et Gauthier, qui sont rappelés avec Frédéric, *dux Suevorum*, dans une charte de l'évêque Otton, de 1095, pour la même église, moururent sans postérité. Frédéric I, duc d'Alsace et de Suabe, fonda l'abbaye de Sainte-Walburge, en Alsace, conjointement avec Pierre, comte de Lutzelbourg, comme le prouvent les bulles des papes Pascal II, de 1102, Calixte II, de 1121, et Honorius II, de 1125, dans lesquelles ils sont nommés *religiosi principes Fridericus dux et Petrus*. Frédéric eut d'Agnès, son épouse, fille de l'empereur Henri IV, Frédéric II, qui suit, et Conrad, duc de Franconie, depuis élevé à l'empire en 1138. Agnès, qui ne mourut qu'en 1143, se remaria, l'an 1106, à Léopold le Pieux, marquis d'Autriche. (Voy. *les marquis et ducs d'Autriche.*)

FRÉDÉRIC II.

1105. **Frédéric II**, connu dans l'histoire par son surnom de *Borgne*, fils du duc Frédéric I et d'Agnès, né l'an 1090, devint le successeur de son père à l'âge de quinze ans. Il se qualifie *Fridericus dux Suevorum* dans une charte donnée le 21 juillet 1105 au monastère de Sainte-Foi de Schelestadt, par laquelle il confirme la disposition de son père, qui voulait que l'advocatie de cette église n'appartiendrait *nisi ad quem ejus progeniei stoufa ac omnis ducatus spectaret*. Fréderic contribua beaucoup par sa sagesse, sa valeur et son habileté, au bien de l'Alsace et de la Suabe. Sa naissance, ses manières affables, son esprit et ses discours prévenaient les peuples en sa faveur. Il était si libéral, que les soldats accouraient de toutes parts pour s'engager à son service. Comme c'était sur tout dans son duché que se trouvait alors réunie la force de l'empire, il s'y fortifia en élevant des châteaux dans les lieux qu'il croyait les plus propres pour sa défense. Il en fit construire un si grand nombre, qu'on disait de lui, selon Otton de Frisingue, qu'il traînait toujours un château à la queue de son cheval. Le château de Haguenau, bâti en Alsace, vers l'an 1115, lui doit son origine. *Villa quæ dicitur Hagenowe, a nostro quondam patre duce Friderico fundata*, dit l'empereur Fréderic, son fils, dans le diplôme par lequel il l'élève, en 1164, au titre de cité, ou ville impériale. Le duc Frédéric soutint toujours les intérêts de Henri V, son oncle, avec une intrépidité qui le rendit redoutable dans tout l'empire. En 1114, lorsque ce prince se vit abandonné de presque tous les seigneurs de la Germanie, Fréderic et Conrad, son frère, continrent dans le devoir tous les sujets de l'empire, depuis Bâle jusqu'à Mayence. Leur fidélité ne fut point sans récompense. L'empereur ayant formé, des débris de l'ancien margraviat de la Bavière septentrionale, une nouvelle principauté, la conféra à Conrad, sous le titre de duché de Franconie. Le duc Frédéric signa la plupart des diplômes que Henri V accorda aux abbayes d'Alsace. Il est nommé *Friderich dux Allemanniæ* dans celui de ce prince pour l'église de Strasbourg, de 1122. Après la mort de Henri, arrivée l'an 1125, Frédéric eut un parti pour l'élever à l'empire. Mais Adelbert, archevêque de Mayence, soutenu par le pape Honorius II et par Louis le Gros, roi de France, profita de l'absence de ce duc, et fit tomber les suffrages sur Lothaire, qui l'emporta. Celui-ci vint aussitôt à Strasbourg, qui lui ouvrit ses portes au mois de décembre, et où il célébra les fêtes de Noël. Les deux ducs, Frédéric et Conrad, s'étaient approprié plusieurs biens royaux par la condescendance du dernier empereur. Lothaire les répéta ; et sur le refus qu'ils firent de les lui rendre, il les mit au ban de l'empire dans la diète de Goslar. Il fallut avoir recours à la voie des armes pour faire exécuter ce jugement. Mais le duc de Suabe s'étant retiré dans des lieux forts, l'empereur n'osa pas entreprendre de l'y forcer ; il en laissa le soin à Gebehard d'Urach, évêque de Strasbourg. Les armes de ce prélat furent plus heureuses que celles de l'empereur : il défit entièrement le duc, en 1131, près de Gugenheim, à trois lieues de Strasbourg, et s'empara de la plupart des châteaux que ce duc s'était conservés en Alsace. Quelques auteurs ajoutent que Gebehard contraignit même Frédéric de quitter le titre de duc d'Alsace ; mais c'est une erreur. L'annaliste saxon, en parlant de lui, le qualifie toujours duc. On peut aussi regarder comme un sentiment hazardé ce qu'avancent des modernes, que l'évêque Gebehard remporta encore, six ans après, sur le même Frédéric, une seconde et plus triomphante victoire. Ils n'auraient pas risqué ce fait, s'ils avaient fait attention que Frédéric et Conrad, son frère, étaient rentrés, dès l'an 1135, dans les bonnes grâces de Lothaire, par l'entremise de saint Bernard. Frédéric fut confirmé dans la possession de ses duchés. Conrad, de son côté, sut gagner l'amitié de Lothaire, qui lui donna beaucoup de part dans le gouvernement de l'empire. Il fut même nommé son successeur, le 22 fevrier 1138, à la mort de cet empereur. L'élection de Conrad était l'ouvrage de la faction des Gibelins. Conrad, duc de Zeringen et comte de Bourgogne, qui était à la tête des Guelfes, était un de ceux qui

s'y étaient opposés le plus vivement. Le duc Frédéric, ayant assemblé une armée dans la Suabe et dans l'Alsace, marcha contre lui, et lui enleva toute la préfecture de Zurich avec une partie de la Bourgogne transjurane. De-là il passa dans le Brisgaw, où il se rendit maître du château de Zeringen. Ces victoires rapides obligèrent le duc de Zeringen de se soumettre à la domination de l'empereur Conrad, qui lui rendit, la même année 1138, les terres qu'on lui avait enlevées. Le nom de Frédéric paraît dans la plupart des diplômes de l'empereur Conrad III, son frère. Ce prince l'appelle *frater noster dux Fridericus* dans le diplôme pour l'abbaye de Sainte-Walburge, de 1138, auquel souscrivit en même-tems *Fridericus filius ducis Friderici.* Ce duc Frédéric est nommé *dux Alsatiæ* dans le diplôme pour l'abbaye de Zwettalen, de 1139, *dux Alsacirum et Suevorum* dans celui pour l'hôpital de Strasbourg, de 1144, et *dux Suevorum et Alsatiæ* dans celui pour l'abbaye de Lucelle de la même année. Il finit ses jours au commencement de 1147, dans son château de Haguenau, et fut enterré dans l'abbaye de Sainte-Walburge, qui n'en est eloignée que d'une lieue, et dont son père avait été un des fondateurs. Frédéric II fut lui-même le fondateur de celle de Koenigsbruck, située également en Alsace. *Cenobium beate Marie in Regisponte a patre nostro Friderico fundatum*, dit l'empereur Frédéric, son fils, dans son diplôme de 1187. L'abbaye de Neubourg le compte aussi dans le nombre de ses bienfaiteurs. Il avait épousé JUDITH, fille de Henri le Noir, duc de Bavière, morte en 1126, dont il eut Frédéric III, qui suit; Conrad, comte palatin du Rhin, mort en 1195; Christine, mariée à Uladislas II, roi de Pologne; et Berthe-Judith, qui épousa Mathieu I, duc de Lorraine.

FRÉDÉRIC III.

1147. FRÉDÉRIC, surnommé Barberousse, est appelé *dux Sueviæ et Alsatiæ* dans le diplôme que l'empereur Conrad accorda, au mois de février 1147, à l'abbaye de Corvey, et qui est écrit en lettres d'or sur un parchemin de pourpre. Il avait succédé, au commencement de cette année, aux états et aux dignités du duc son père, et sur tout dans les duchés de Suabe et d'Alsace. Mais cet opulent héritage ne put ébranler la résolution qu'il avait prise de suivre l'expédition d'outre-mer, pour laquelle il s'était engagé à la diète de Spire, tenue le 27 décembre 1145. Il partit pour l'Orient au mois de mai 1147, avec l'empereur, son oncle. Cette croisade, comme l'on sait, fut très-malheureuse. De retour en Allemagne, il signa encore plusieurs diplômes de 1150 et 1151, en prenant le titre de *dux Sueviæ et Alsatiæ*. Conrad étant décédé en 1152, Frédéric, son neveu, fut élu unanimement, le 4 mars, dans la diète de Francfort pour lui succéder. L'empereur, étant au lit de la mort, l'avait désigné son successeur, à condition que les princes de l'empire approuveraient son choix.

FRÉDÉRIC IV.

1152. FRÉDÉRIC IV, surnommé DE ROTHEMBOURG, château de ce nom, situé en Franconie, où il faisait son séjour ordinaire, était fils puîné de l'empereur Conrad et de Gertrude, fille de Bérenger, comte de Sultzbach. Frédéric Barberousse, son cousin, ayant été couronné à Aix-la-Chapelle le 9 mars 1152, il s'y démit en sa faveur des duchés d'Alsace et de Suabe. Il était encore en bas âge lorsqu'il obtint ces duchés : car il est nommé *Fridericus puer, dux Suevorum*, *filius beatæ memorie regis Conradi*, dans un diplôme de l'année 1160. Aussi fut-il mis sous la tutelle de Conrad, comte palatin du Rhin, frère de l'empereur, qui, pour cette raison, est nommé *Cunradus dux de Suevia* dans le diplôme de Frédéric pour l'abbaye de Neubourg de 1156. Devenu majeur, Frédéric vécut toujours dans la plus grande intimité avec l'empereur : il signa, l'an 1163, sous le titre de *dux Suevorum*, le diplôme de ce prince pour le chapitre de saint Thomas de Strasbourg, et l'accompagna dans la plupart de ses expéditions d'Italie. Mais il y trouva son tombeau : il mourut à Rome, le 19 août 1167, de la peste qui ravageait alors l'armée impériale, fort regretté à cause de ses vertus morales et militaires. Son corps fut porté à l'abbaye d'Ebrach, en Franconie, où l'on voit son épitaphe. La branche cadette de la maison d'Hohenstauffen s'éteignit avec Frédéric de Rothembourg : il n'eut point d'enfants de sa femme RICHENZE, fille de Henri, duc de Bavière et de Saxe, qui se remaria avec Canut de Danemarck, fils du roi Waldemar, morte en 1221. Ainsi tous les biens qui composaient son héritage échurent à l'empereur Frédéric, son cousin.

FREDERIC V.

1169. FRÉDÉRIC V était second fils de l'empereur Frédéric Barberousse et de Béatrix, fille et héritière de Renauld III, comte de Bourgogne. Son père lui accorda, dans l'assemblée de Bamberg, du 8 juin 1169, les duchés de Suabe et d'Alsace, vacants depuis deux ans. Mais comme il était encore en bas âge, l'empereur les administra lui-même jusqu'en l'an 1184, qu'il fut créé chevalier dans la diète de Mayence. Cependant, dès l'an 1170, l'empereur rappelle, dans son diplôme pour l'église de Coire, son fils Frédéric, comme duc de Suabe, *filius noster Fredericus dux Suevie.* Celui-ci se qualifie *Fridericus Dei favente clementiâ Elizatii dux, Hohenburgensisque Ecclesiæ Advocatus*, dans une charte qu'il accorda, en 1179, à l'abbaye de Hohembourg. Il prend aussi le titre d'*Elisatie dux* à la tête d'une autre charte pour la même abbaye de 1181; et, en la signant, il se nomme *dux Suevorum.* Le sceau apposé à cette dernière charte représente la figure d'un jeune homme. L'empereur Fréderic fonda, en 1189, l'hôpital de Haguenau, *de consensu et voluntate dilecti filii Friderici Suevorum ducis.* Le duc Frédéric s'engagea pour la croisade, et partit avec son père pour l'Asie, où il le perdit en 1190. Il fut, au décès de l'empereur, chargé du commandement de l'armée. Il donna au siége d'Acre, ou de Ptolémaïde, de grandes marques de valeur; mais il y fut frappé d'une maladie qui l'enleva, le 20 janvier 1191, à la fleur de son âge, sans avoir été marié. L'empereur Henri VI, son frère, dans son diplôme du 17 avril 1191 pour l'église de Strasbourg, fait mention *dilecti fratris nostri pie recordationis Friderici illustris Suevorum ducis.*

CONRAD III.

1191. CONRAD, duc de Franconie, troisième fils de l'empereur Frédéric, fut, en 1191, investi à Worms des duchés de Suabe et d'Alsace par l'empereur Henri VI, son frère, qui, dans un diplôme accordé la même année à l'église de Strasbourg, l'appelle *Cunradus dux de Rotenburc, frater noster.* C'était un prince débauché, qui ne manquait cependant pas de valeur. Il mourut à Dourlach en 1196, dans une expédition contre Berthold V, duc de Zeringen, sans avoir été marié.

PHILIPPE.

1196. PHILIPPE, marquis de Toscane, et frère des deux précédents, fut donné, en 1196, pour successeur à Conrad, dans les duchés d'Alsace, de Suabe et de Franconie, par l'empereur Henri VI, son frère, qui lui fit épouser, la même année, IRÈNE, fille d'Isaac l'Ange, empereur d'Orient. A la mort de Henri, arrivée le 28 septembre 1197, Philippe fut élu, le 6 mars suivant, par plusieurs seigneurs de l'empire, pour lui succéder. Mais il eut un compétiteur dans la personne d'Otton de Brunswick, qui fut élevé à la même dignité par le parti des Guelfes. Conrad de Hunnebourg, évêque de Strasbourg, s'étant déclaré pour ce dernier, Philippe ravagea les terres de l'évêché et les en-

virons de Strasbourg; il assiégea même cette ville pendant l'été de 1199, et obligea l'évêque de le reconnaître pour roi. Il revint de nouveau à Strasbourg en 1200, et il y confirma, le 9 avril, la fondation de l'abbaye de Toussaints dans la forêt Noire. Philippe se réconcilia dans la suite avec Otton, auquel il promit Béatrix, sa fille, en mariage, avec la Suabe pour sa dot. Mais cet arrangement n'eut pas lieu par la mort de Philippe, qui fut tué à Bamberg le 23 juin 1208, par la main d'Otton de Wittelsbach. Philippe fut le premier qui commença d'aliéner et de vendre les domaines de ses duchés de Suabe et d'Alsace. La guerre qu'il avait avec Otton le réduisit à cette nécessité. Il laissa quatre filles, dont l'aînée, nommée Béatrix, épousa Ferdinand III, roi de Castille.

FRÉDÉRIC VI.

1208. **Frédéric** VI, fils de l'empereur Henri VI et de Constance de Sicile, n'avait que quatorze ans lorsqu'il succéda à Philippe, son oncle, dans les duchés d'Alsace et de Suabe, ou plutôt qu'il y prétendit par droit d'héritage, comme le dernier rejeton de la maison de Hohenstauffen. Il ne put cependant aussitôt s'en mettre en possession. En effet, nous voyons, par les historiens du tems, que l'Alsace, la Suabe, l'évêque de Strasbourg, et les seigneurs du pays, passèrent dans le parti d'Otton IV, dont il nous reste un grand nombre de diplômes accordés en faveur des abbayes d'Alsace; et ces diplômes prouvent que ce prince faisait son séjour ordinaire dans la ville de Haguenau, où il tenait garnison. Frédéric ayant été lui-même élu empereur, contre Otton, le 13 décembre 1210, commença par la Sicile le recouvrement des vastes domaines de sa maison. Étant revenu triomphant de ce royaume en 1212, il trouva les habitants d'Alsace et de Suabe entièrement disposés à le reconnaître. Quatre lettres, qu'il écrivit dans le mois de février, juin, août et décembre de la même année, au magistrat de Strasbourg, font voir que dès-lors cette ville le regardait comme son souverain. Frédéric, suivant l'exemple de son père et de son aïeul, prit, en 1216, sous sa protection l'abbaye de Neubourg, en Alsace, située dans ses domaines, et dépendante de la chambre ducale de Haguenau : *In predio nostro situm, utpote Cameram nostram Hagenowa*, dit-il dans le diplôme. Il en donna un autre, en 1219, en faveur de la ville d'Anweiller, dans lequel il fait mention *proavi Friderici quondam inclyti Suevorum ducis.* Frédéric eut de son vivant plusieurs difficultés avec les évêques de Strasbourg, au sujet de différentes terres et de plusieurs droits, dont ceux-ci jouissaient dans l'Alsace et dans le Brisgaw. Elles furent enfin terminées, au mois de mars 1236, par un accommodement passé entre l'empereur Frédéric et l'évêque Berthold, qui accorda en fief, à lui et à ses héritiers mâles, la plupart des endroits et des objets qui étaient en litige : *Et de predicto feudo investivit nos corporaliter, ut est moris, dilectus princeps noster B. venerabilis Argentinensis episcopus*, dit l'empereur dans son diplôme daté de Strasbourg. Les ducs d'Alsace et de Suabe devinrent, en vertu de ce traité, grands camériers, ou chambellans de l'évêché de Strasbourg. Frédéric ne garda pas le duché pendant tout le tems de son long règne : il s'en démit, en 1219, en faveur de Henri son fils, qui suit.

HENRI II.

1219. **Henri**, fils de l'empereur Frédéric II, et de Constance, fille d'Alfonse II, roi d'Aragon, obtint de son père les duchés d'Alsace et de Suabe, n'étant âgé que de six ans. Ce fut cet *illustris princeps Heinricus dux Suevie*, qui signa le diplôme de son père, donné à Haguenau le 11 septembre 1219, en faveur de la ville de Strasbourg. Il est nommé *Henricus dux Suevie rect.rque Burgundie* dans un autre diplôme du 20 avril de la même année, pour celle de Worms. Henri fut élu roi des Romains à Francfort, en 1221, et couronné, en 1222, à Aix-la-Chapelle, sous le nom de Henri VII; ce qui fit que depuis ce tems il ne prit plus dans les chartes le titre de duc de Suabe et d'Alsace. Ce jeune prince exerça alors, au nom et comme vicaire de son père, sous la direction d'Engilbert, archevêque de Cologne, et de Louis I, duc de Bavière, ses régents, l'autorité souveraine, avec subordination toutefois à l'empereur, qui réformait ses arrêts quand il le jugeait à propos. Nous remarquerons ici, avec M. Pfeffel, que ce prince est le premier héritier présomptif de l'empereur, qui ait été sacré du vivant de l'empereur régnant, et qui ait porté le titre de roi des Romains. Une charte des comtes de Kibourg pour l'église de Munster en Argaw, de 1223, est ainsi datée : *Friderico imperatore in Sicilia agente, Henrico filio ejus in Alamannia disponente.* En 1224, Henri, se trouvant à Haguenau, accorda un diplôme en faveur de l'abbaye de Hohenbourg, et un autre en faveur de celle de Toussaints. En 1226, il passa un accord avec Berthold, évêque de Strasbourg, à la diète de Wurtzbourg. En 1227, il renouvela à Haguenau les priviléges du monastère de Kœnigsbruck. Il termina, l'an 1228, une contestation qui s'était élevée entre lui et les comtes de Ferrette, au sujet du château d'Egisheim. Il confirma, en 1229, les droits de péage à l'abbé-prince de Mourbach, lequel lui conféra en fief, l'an 1232, la ville de Dèle. En 1233, il prit sous sa protection l'évêque, le chapitre et la ville de Strasbourg. Il renonça, l'an 1234, en faveur de Berthold, évêque et prince de Strasbourg, aux droits qu'il prétendait sur le château de Thann. Toutes ces particularités font voir que Henri exerçait alors l'autorité souveraine en Alsace. Ce jeune prince, guidé par les conseils du duc de Bavière, son régent, eût été heureux s'il n'eût pas suivi son ambition excitée par le pape Grégoire IX, qui, pour le soulever contre son père, se l'attira par l'espérance chimérique d'être proclamé et reconnu roi d'Italie. On prétend que la séduction de Henri commença dans une entrevue qu'il eut avec ce pape, tandis que l'empereur était occupé à la croisade. Frédéric, à son retour, s'aperçut des pernicieuses dispositions de son fils, et, les croyant inspirées par le duc de Bavière, il se défit de celui-ci, l'an 1231, de la manière qu'on le dira à son article. La suite de la conduite de son fils prouva bien qu'il suivait d'autres impressions que celles qu'il avait reçues de son régent. Excité par les ennemis de son père, il cherchait toujours à le détrôner, ou à se faire un état indépendant de lui. Dans cette vue, il accordait des priviléges extraordinaires au clergé d'Allemagne, et il prodiguait aux princes et aux villes des grâces de toute espèce pour se les attacher. Enfin, l'an 1235, il leva l'étendard de la rébellion dans la diète qu'il tint à Boppart, ville située à trois lieues de Coblentz. L'empereur était alors au-delà des monts, occupé à réduire les villes rebelles d'Italie. A la nouvelle de cet événement imprévu, il repassa aussitôt en Allemagne, et déconcerta par son activité les projets de son fils. Henri, se voyant tout-à-coup abandonné de ses partisans, vint se jeter aux pieds de son père dans la diète de Worms, et obtint son pardon. Mais bientôt après, il recommença à cabaler; il conçut même l'horrible dessein d'attenter à la vie de l'auteur de la sienne. L'empereur alors ne garda plus de ménagements. Il fit arrêter ce fils dénaturé, et le fit déposer, au mois d'août de la même année 1235, par la diète de Mayence. Il l'envoya ensuite dans la Pouille, où il finit ses jours en 1242. Il avait épousé, en 1225, **Marguerite**, fille de Léopold, duc d'Autriche, dont il laissa deux fils jumeaux, Frédéric et Henri, qui furent empoisonnés, en 1251, par Mainfroi, leur oncle, roi de Sicile, fils naturel de Frédéric. L'empereur vint en Alsace aussitôt après la diète de Mayence, et passa à Haguenau les mois de septembre et de décembre de l'année 1235.

CONRAD IV.

1235. **Conrad**, né en 1228, fils de l'empereur Frédéric II et d'Isabelle ou Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, duc de Suabe et d'Alsace dès l'an 1235, fut, en 1237, reconnu roi des Romains par les princes d'Allemagne, du con-

sentement de son père. *Chunradus divi Augusti imperatoris Frederici filius, Dei gratiâ Romanorum in regem electus semper Augustus et heres regni Jerosolymitani*, se trouvant à Haguenau le premier mars 1238, y accorda un diplôme en faveur de l'abbaye de Neubourg, *auctoritate Domini et patris nostri Romanorum imperatoris.* Dès que Conrad fut en état de porter les armes, il eut occasion d'exercer sa valeur contre l'anti césar Henri Raspon, landgrave de Thuringe, que les partisans de la cour de Rome avaient élu le 22 mai 1246, pour l'opposer à l'empereur Frédéric, et pour lequel l'évêque et la ville de Strasbourg s'étaient déclarés. Le coup d'essai de Conrad ne fut pas heureux. Ayant ramassé à la hâte quelques troupes, il attaqua, près de Francfort, son ennemi qui était supérieur en forces, perdit la bataille, et fut obligé de se retirer en Bavière. Le vainqueur entra dans la Suabe, et assiégea, mais inutilement la ville d'Ulm. La résistance de cette place donna le tems à Conrad de mettre une nouvelle armée sur pied. Etant revenu en Suabe, il fit rentrer sous son obéissance la plupart des villes qui l'avaient abandonné. Repoussé de toutes parts, Henri Raspon se replia sur Aix-la-Chapelle, dont il se disposa à faire le siége. Conrad le surprit, le défit, et le poursuivit jusqu'au cœur de la Thuringe, où il mourut le 17 février de l'an 1247. Le pape Innocent IV, implacable ennemi de l'empereur Frédéric, ayant fait élire, en 1248, un nouvel anti-césar dans la personne de Guillaume, comte de Hollande, Conrad se mit en devoir de s'opposer à sa nomination. Mais il eut du désavantage dans un combat qu'il lui livra près d'Oppenheim, dans le palatinat du Rhin : il l'empêcha cependant de pénétrer dans la haute Allemagne. Conrad perdit, en 1250, l'empereur Frédéric, son père. Le pape écrivit, l'année suivante, aux seigneurs de la Suabe, qu'il ne permettrait jamais à son fils de posséder le royaume de Germanie, ou la principauté de Suabe : *Nunquam ad Romanum regnum, vel imperium, aut Sueviæ principatum consurget.* Le roi Guillaume fit assembler, en 1254, une diète générale à Francfort, où Conrad fut déclaré déchu de tous ses droits à l'empire et au duché de Suabe : sentence qui fut confirmée par Innocent IV. Conrad, proscrit de l'Allemagne, se retira en Sicile et de là dans le royaume de Naples, où il mourut, à Foggia, le 21 mai de la même année, empoisonné, dit-on, par les ordres de Mainfroi, son frère naturel. Il avait épousé, en 1246, ELISABETH, fille d'Otton, duc de Bavière et comte palatin du Rhin, dont il laissa un fils, qui suit. (*Voy.* Conrad IV, *parmi les empereurs.*)

CONRAD V, OU CONRADIN.

1254. CONRAD V, appelé par les Italiens CONRADIN, fils unique de Conrad IV, et d'Elisabeth de Bavière, né le 25 mars 1252, lui devait succéder dans ses royaumes et duchés héréditaires. Son père, en mourant, avait confié sa tutelle à Berthold, marquis de Stachberg. Mais Berthold eut la faiblesse de la refuser par la crainte du pape Innocent IV, qui s'était emparé de tout le royaume de Sicile, en qualité de tuteur de son jeune vassal. Le bâtard Mainfroi fit valoir, contre le pontife, les droits de la nature, et lui enleva la Sicile qu'il gouverna d'abord sous le nom de son neveu. A l'égard de la Suabe et de l'Alsace, elles tombèrent entre les mains de différents seigneurs, lesquels s'en approprièrent les parties qui se trouvaient à leur bienséance. Depuis long-tems, plusieurs endroits de ces deux provinces ne reconnaissaient plus aucun duc, et étaient immédiatement soumis à l'Empire. Henri de Staleck, évêque de Strasbourg, profita des circonstances et du décret de proscription émané contre Conrad IV, pour réunir au domaine de son église, les biens qu'il avait accordés en fief à l'empereur Frédéric. Haguenau, dépendant autrefois des ducs, s'affranchit entièrement, en 1255, de leur domination, par la faveur du roi Guillaume. Richard, qui lui succéda dans le royaume de Germanie, sollicité d'accorder à Conradin l'investiture de la Suabe et de l'Alsace, la refusa en 1262, sous prétexte que ces duchés n'étaient pas un bien propre, mais une simple administration à la collation de l'empereur. Conradin, ne voyant plus moyen de se soutenir en Alsace et en Suabe, ni dans toute l'Allemagne, tourna ses vues du côté du royaume de Sicile, envahi, l'an 1265, sur Mainfroi, par Charles, comte d'Anjou. Il partit, en 1266, avec Frédéric, margrave de Bade, son cousin, à la tête d'une petite armée, qui, à son arrivée en Italie, fut renforcée par les Gibelins. Mais, après divers succès, il tomba entre les mains de son rival, qui le fit périr sur un échafaud, le 29 octobre 1268, à l'âge de seize ans. Il fut décapité, avec Frédéric, sur la place publique de Naples, et fut enterré avec lui dans la chapelle voisine des saints Eloi et Martin, où l'on voit encore leur épitaphe. C'est ainsi que fut éteinte, par la mort la plus ignominieuse, cette race des princes de Suabe, qui avait produit tant de rois et d'empereurs. Conradin avait été promis en mariage à Brigitte, fille de Thierri, dit le Sage, margrave de Misnie, laquelle épousa ensuite Conrad, duc de Glogaw, puis Conrad I, margrave de Brandebourg. Il prétendait, ainsi que son père, au royaume de Jérusalem. Nous avons plusieurs titres des années 1259, 1260, 1263 et 1267, où il se qualifie *Chunradus secundus, Dei gratiâ, Jeruzalem et Syciliæ rex, dux Suevie.* Il se nomme Conrad second, parce qu'il occupe ce rang dans la liste des rois de Jérusalem et de Sicile.

Conradin avait, dès l'an 1263, disposé de tous ses biens en faveur de Louis le Sévère, duc de Bavière, en cas qu'il mourut sans enfants : disposition qu'il étendit, en 1266, aux descendants de Louis et de Henri, son frère. Mais les duchés d'Alsace, de Suabe et de Franconie finirent avec Conradin, pour ne jamais être rétablis. Ce fut en vain qu'Alfonse, roi de Castille et de Léon, élu empereur par une partie des seigneurs allemands, prétendit à ces duchés, en 1255, du vivant de Conradin, comme petit-fils, par sa mère Béatrix, de l'empereur Philippe. Vingt ans après, en 1275, Alfonse renouvela ses prétentions et demanda l'investiture du duché de Suabe à l'empereur Rodolphe. Cette investiture, malgré les instances du pape Grégoire X, lui fut refusée par Rodolfe, en fondant les motifs de son refus sur le droit d'Allemagne, qui excluait les femmes de la succession aux duchés. D'ailleurs, l'empereur Rodolfe n'était plus alors dans le cas de conférer les duchés d'Alsace et de Suabe, dont les domaines avaient été la plupart démembrés, et étaient passés dans plusieurs mains.

C'est donc une erreur dans le récit des auteurs modernes, que le savant Obrecht a suivi *in prodromo rer. Alsatic.* pag. 251, qui disent que l'empereur Rodolfe fit revivre en Alsace et en Suabe la dignité ducale, en faveur de Rodolfe, son fils cadet, et qu'il l'en revêtit, en 1282, à la diète d'Augsbourg. M. Schoepflin et dom Gerbert, abbé-prince de Saint-Blaise, ont solidement prouvé la fausseté de ce sentiment. Il est vrai que le Dominicain, auteur des Annales de Colmar, en rapportant la mort du jeune Rodolfe, l'appelle *dux Alsatiæ Rudolfus, filius regis Rudolfi.* Mais cet écrivain ne lui donne ce titre qu'improprement. Rodolfe n'a jamais porté que celui de landgrave d'Alsace, comme on le verra dans la liste chronologique des landgraves de la haute Alsace; et ses successeurs ne prirent en aucun tems la qualité de duc de cette province. D'ailleurs, Rodolfe ne retira des débris de l'ancien domaine des Hohenstauffen, que le landgraviat du Turgaw, et le droit de tenir en Suabe les assises provinciales au nom de l'empereur. Léopold II, duc d'Autriche, donna même, en 1360, des lettres-patentes, par lesquelles il avoua que ni lui ni ses ancêtres n'avaient aucuns droits ou prétentions sur l'ancien duché de Suabe. Rodolfe IV, frère de Léopold, prit à la vérité, en 1359 et 1360, dans ses chartes, la qualité de *princeps Sueviæ et Alsatiæ*, et dans ses sceaux, celle de *dux Austrie, Styrie, Carinthie, Suevie et Alsacie*; mais les états immédiats de la Suabe et de l'Alsace le citèrent, en 1361, à la diète de Nuremberg, où devaient se trouver l'empereur Charles IV et les électeurs,

pour y rendre raison de la nouveauté qu'il s'était permise. On ignore ce qui y fut décidé ; mais il est certain que le décret de la diète ne lui fut pas favorable, puisqu'il ne prit plus les titres de prince ou de duc de Suabe et d'Alsace, dans les chartes postérieures. Nous avons des lettres de Rodolfe, datées du 5 septembre 1360, par lesquelles il reconnaît avoir pris mal-à-propos les titres de *duc de Suabe et d'Alsace*. Enfin, l'empereur Charles IV, dans son diplôme original du 1er. mars 1358, scellé d'une bulle d'or, dans lequel il reconnaît que les anciens ducs de Suabe étaient caméricrs perpétuels et héréditaires de l'église et des évêques de Strasbourg, ajoute en même tems : *Dictus ducatus Suevie et ejus utile dominium conjunctum directo a longis retroactis temporibus ad sacrum romanum imperium devolutus noscitur.*

Les terres du duché d'Alsace, dépendantes immédiatement de l'empire, furent, après l'extinction des ducs, administrées par les *landvogts* de cette province, c'est-à-dire par les avoués provinciaux d'Alsace, dont il ne sera pas inutile de donner la liste à la suite de ses anciens ducs.

LANDVOGTS D'ALSACE.

HEZEL, en 1123.

RUDEGER, en 1158 et 1193.

ULRIC, comte de Ferrette, et OTTON D'OCHSENSTEIN, en 1212.

WOLFELIN, en 1215 et 1232.

BERTHOLD DE TANNENRODE, en 1236 et 1238.

GUILLAUME DE WIMPFEN, en 1240 et 1241.

ADOLFE, comte de Waldeck, en 1255.

HENRI DE DICK, surnommé DE STAHLECK, évêque de Strasbourg, nommé landvogt d'Alsace, en 1259, par le roi Richard, mort le 2 mars 1260.

GAUTHIER DE GEROLDSECK, évêque de Strasbourg, mort le 14 février 1263, et HERMAN DE GEROLDSECK, son frère, tué le 8 mars 1262.

FREDERIC DE WINSTEIN, en 1270.

CONRAD WERNHER DE HAPSTATT, landvogt de la haute Alsace, en 1274 et 1278, mort en 1283.

CUNON DE BERGHEIM, landvogt de la basse Alsace, en 1274.

FRÉDÉRIC, comte de Linange, en 1277.

OTTON D'OCHSENSTEIN, neveu de l'empereur Rodolphe, en 1281 et 1292.

THIBAULT, comte de Ferrette, nommé en 1292, par l'empereur Adolfe, jusqu'en 1298.

JEAN DE LICHTEMBERG, nommé, en 1298, par l'empereur Albert, était encore landvogt en 1307.

SIGEBODON DE LICHTEMBERG, frère du précédent, évêque de Spire, en 1308.

JOFFRID, ou GODEFROI, comte de Linange, en 1310 et 1313.

OTTON D'OCHSENSTEIN, en 1315 jusqu'en 1322.

ALBERT HUMEL DE LICHTEMBERG, en 1322.

ULRIC, comte de Werd, landgrave de la basse Alsace, en 1324.

LÉOPOLD, duc d'Autriche, en 1325.

OTTON D'OCHSENSTEIN, pour la seconde fois en 1326 et 1327.

RODOLFE D'OCHSENSTEIN, chanoine de Strasbourg, en 1328.

ALBERT HUMEL DE LICHTEMBERG, pour la seconde fois, en 1330.

ULRIC, comte de Wurtemberg, en 1330.

OTTON, duc d'Autriche, en 1331.

RODOLFE, comte de Hohenberg, en 1332.

HUGUES, comte de Hohenberg, frère du précédent, en 1336 et 1337.

ALBERT, comte de Hohenberg, frère des deux précédents, chanoine de la cathédrale de Strasbourg et chancelier de l'empereur Louis, en 1338 et 1340.

ETIENNE, duc de Bavière, fils de l'empereur Louis, en 1341.

LOUIS ET FRÉDÉRIC, comtes d'Oetingen, landgraves de la basse Alsace, en 1344 et 1345.

GERWIG GUSSE DE GUSSENBERG, en 1346.

JEAN DE LICHTEMBERG, doyen de la cathédrale de Strasbourg, en 1347.

JEAN DE FENESTRANGE, en 1349.

HUGUES, comte de Hohenberg, en 1350 et 1353.

RUPERT, électeur palatin, en 1354.

BURCARD, burgrave de Magdebourg, en 1356.

RODOLFE, archiduc d'Autriche, en 1357 et 1358.

BURCARD, burgrave de Magdebuurg, pour la seconde fois, en 1360.

WENCESLAS, duc de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, en 1365 et 1367.

STISLAS DE WEITENMUHLE, en 1370.

ULRIC DE FENESTRANGE, en 1371.

ALBERT, et LÉOPOLD, son frère, archiducs d'Autriche, en 1371.

RODOLFE DE WALDSÉE, en 1372.

ULRIC DE FENESTRANGE, pour la seconde fois, en 1375 et 1382.

WOLMAR DE WICKERSHEIM, en 1384 et 1386.

STISLAS DE WEITENMUHLE, en 1386.

RODOLFE DE WATTWEILER, abbé de Mourbach, en 1390.

BORZIBOY DE SWINAR, en 1391 et 1393.

JODOQUE, marquis de Moravie, et EMICHON, comte de Linange, en 1394.

SIMON WECKER, comte de Deux-Ponts-Bitsch, en 1395 et 1396.

BORZIBOY DE SWINAR, pour la seconde fois, en 1397.

FRÉDÉRIC, comte de Linange, en 1399 et 1400.

DIETERIC DE WEITENMUHLE, en 1400.

REINHARD DE SICKINGEN, en 1400.

LOUIS LE BARBU, électeur palatin, en 1408.

LOUIS, électeur palatin, fils du précédent, en 1436.

FRÉDÉRIC, électeur palatin, frère de Louis, en 1451.

LOUIS LE NOIR, duc de Deux-Ponts, en 1470.

FRÉDÉRIC, électeur palatin, pour la seconde fois, en 1472.

PHILIPPE L'INGÉNU, électeur palatin, en 1476.

MAXIMILIEN I, archiduc d'Autriche, en 1504.

CHARLES V, archiduc d'Autriche, en 1519.

FERDINAND, archiduc d'Autriche, en 1521.
LOUIS LE PACIFIQUE, électeur palatin, en 1530.
FRÉDÉRIC, électeur palatin, en 1544.
OTTON-HENRI, électeur palatin, en 1556.
FERDINAND I, archiduc d'Autriche, en 1558.
MAXIMILIEN II, archiduc d'Autriche, en 1564.
FERDINAND II, archiduc d'Autriche, en 1566.
RODOLFE II, archiduc d'Autriche, en 1595.
MAXIMILIEN III, archiduc d'Autriche, en 1605.
LÉOPOLD, archiduc d'Autriche et évêque de Strasbourg, en 1620.
HENRI DE LORRAINE, comte d'Harcourt, en 1649.
JULES, cardinal de Mazarin, en 1659.
ARMAND CHARLES, duc de Mazarin, en 1661.
ALEXIS, comte de Châtillon, en 1713.
LOUIS, duc de Châtillon, en 1753.
N......, duc de Choiseul.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DU SUNDGAW

ET LANDGRAVES DE LA HAUTE ALSACE *.

L'ALSACE, comme nous l'avons dit, était partagée en deux comtés, gouvernés par deux comtes particuliers, qui prirent, dans la suite le titre de *landgraves*, c'est-à-dire comtes provinciaux. L'un de ces comtés était le Sundgaw, qui signifie *pagus meridionalis*, et l'autre le Nordgaw, ou *pagus septentrionalis*. Ils étaient séparés par le torrent d'Eckenbach, qu'on nomme encore aujourd'hui le fossé provincial, *Landgraben*, qui forme les limites de la haute et de la basse Alsace, des diocèses de Bâle et de Strasbourg.

Le SUNDGAW, qui paraît être le *pagus Suggentensis* dont parle Frédégaire, sous l'an 595, comprenait autrefois, non-seulement ce qu'on nomme encore de nos jours le Sundgaw, mais encore tout ce qu'on appelle aujourd'hui la haute Alsace. La charte d'Hérimuot pour l'abbaye de Munster de 898, dit que ce monastère est situé *in pago Helisacensi et in parte ipsius pagi quæ vocatur Sundgewi*. Le *comitatus Suntgowe* est rappelé dans un titre de l'abbaye de Saint-Gal, de 758, et dans un diplôme de l'empereur Henri, de 1049, pour celle de Mourbach. Dès l'an 1186, le nom de Sundgaw, pris pour la haute Alsace, cessa d'être en vigueur, et l'on ne connut plus alors cette partie de la province, que sous celui de landgraviat de la haute Alsace.

RODEBERT.

673. RODEBERT administrait le comté du Sundgaw ou de la haute Alsace, sous le duc Adalric, ou Chadich. Ce fut à l'un et à l'autre, *Chadicho duce Rodeberto comite*, que le roi Childéric II adressa, en 678, son diplôme pour l'abbaye de Munster. (Bouquet, tom. IV, p. 652.) Ce diplôme est le plus ancien titre original de l'Alsace, et même de l'Allemagne, qui existe : il se conserve dans les archives de l'abbaye.

EBERHARD.

722. EBERHARD, comte du Sundgaw, était fils d'Adelbert, duc d'Alsace, et de Gerlinde, sa première femme. Il porte le nom de *Domesticus*, qualité qu'on donnait alors aux gouverneurs des provinces, dans une charte de donation qu'il fit, en 722, conjointement avec Luitfrid, son frère, duc d'Alsace, à l'abbaye de Honau, et dans un brevet du roi Thierri IV, pour le même monastère, donné vers l'an 725. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. I, pp. lv et lix.) Il est qualifié comte dans les titres primitifs de l'ancienne et célèbre abbaye de Mourbach, dont il fut le fondateur en 728. (*Ibid.*, p. 252 et suiv.) Widegerne, évêque de Strasbourg, dans sa charte de confirmation pour cette abbaye, de la même année, le nomme *vir inluster Eberhardus Quomis (Comes)*. Eberhard mourut, en 747, dans son château d'Egisheim, près de Colmar, qu'il avait fait bâtir. (*Ann. S. Nazarii et Chronicon Novientense.*) Il fut enterré dans l'église de Mourbach, où l'on voit son tombeau. Il n'eut de sa femme EMELTRUDE, qu'un fils, mort dans l'enfance, avant l'an 727.

GARIN.

769. GARIN était comte du Sundgaw sous Carloman, roi d'Austrasie. Le diplôme original que ce prince accorda, en 769, à l'abbaye de Munster, est adressé au *vir inluster Garinus comes*; et Carloman lui donne le titre de grandeur. (Bouquet,

* Cet article a été dressé d'après les Mémoires de M. l'abbé Grandidier.

tom. V, p. 715.) Ce diplôme fait voir que dès-lors la dignité ducale était éteinte en Alsace, puisqu'il est adressé au seul comte Garin, sans faire mention du duc. Il ne faut pas le confondre avec le comte Warin, qui vivait dans le même tems, et qui, conjointement avec le comte Ruthard, gouvernait l'Allemannie sous Pepin et Charlemagne.

PIRAHTILON.

770. **Pirahtilon** succéda à Garin, dans le comté du Sundgaw, comme le prouvent deux chartes de l'abbaye de Saint-Gal, des années 770 et 786. (Hergott, *Geneal. Habsburg.*, t. II, pp. 7 et 11.)

LUITFRID I.

Vers l'an 800. **Luitfrid** I, fils de Luitfruid, duc d'Alsace, fut comte du Sundgaw après Pirahtilon, et mourut dans les commencements du neuvième siècle. Il eut de **Hiltrude**, sa femme, trois enfants, savoir, le comte Hugues, qui viendra ci-après, le comte Leutard, et Basille, qui était, en 845, abbesse de Saint-Etienne de Strasbourg. Leutard épousa **Grimilde**, et fut père d'Otbert, évêque de Strasbourg, depuis 906 jusqu'en 913, et de Gérard de Roussillon, que les vers et les chansons des anciens troubadours ont rendu fameux. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. II, pp. 273 et suiv.)

ERCHANGIER.

828. **Erchangier**, était comte de la haute Alsace, dans le même tems qu'un autre Erchangier, qu'il ne faut pas confondre avec lui, possédait le comté de la basse. Une charte de donation pour l'abbaye de Saint-Gal en fait mention sous l'an 828. (Goldast, *Rer. alem.*, t. II, p. 42.)

GÉROLD.

829. **Gérold**, successeur d'Erchangier, est nommé, avec Bebon, son fils, dans une charte de l'an 829, par laquelle il échange des biens avec l'abbaye de Mourbach. Il y prend les qualités de comte et d'homme illustre. Il faut le distinguer du fameux comte Gérold, frère de l'impératrice Hildegarde, qui fut tué sur la fin du huitième siècle, dans une bataille contre les Huns, et d'un autre comte Gérold qui vivait en Allemagne en 837 et 859.

HUGUES I.

837. **Hugues** I, fils de Luitfrid I, comte du Sundgaw, fut, avec Leutard, son frère, un des bienfaiteurs du monastère d'Escheri, dans le diocèse de Strasbourg, comme il paraît par le diplôme de Lothaire, roi de Lorraine, de 859. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. II, p. ccxlvij.) L'annaliste de Saint-Bertin place sa mort à l'an 837. Il eut cinq enfants de **Bara**, son épouse, savoir, 1°. Hermengarde, qui épousa, au mois d'octobre 821, l'empereur Lothaire I, et mourut le 20 mars 851 (elle fut enterrée dans l'abbaye d'Erstein, en Alsace, qu'elle avait fondée en 849); 2°. Luitfrid, qui suit; 3°. Adalard, comte, mort vers l'an 876; 4°. Hugues, décédé dans sa jeunesse vers 879; et 5°. Adélaïde. Celle-ci, mariée en premières noces à Conrad I, comte d'Auxerre, fut la tige de la troisième race des rois de France, par son second mariage avec Robert le Fort, comte d'Anjou.

LUITFRID II.

837. **Luitfrid** II, succéda, en 837, à Hugues, son père, dans le comté du Sundgaw. Il jouit, selon l'annaliste de Saint-Bertin, de la plus grande faveur auprès de Lothaire, roi de Lorraine. Il est qualifié *Lutfridus illuster comes, dominusque monasterii Grandisvallis, quod est situm in ducatu Helisacensi*, dans le diplôme de l'empereur Lothaire, de 849, pour l'abbaye de Grandfels. (La Guille, *Hist. d'Alsace*, p. 20.) Il mourut en 864, suivant le témoignage de la chronique de Saint-Gal, qui le compte au nombre des princes les plus distingués d'Allemagne. Il laissa deux fils, Hugues et Luitfrid, qui suivent.

HUGUES II.

864. **Hugues** II, fils et successeur de Luitfrid II, dans le comté du Sundgaw, jouissait, ainsi que lui, d'un grand crédit en Alsace, comme le prouve, sous l'an 869, un passage de l'annaliste de Saint-Bertin. Il est nommé *Hugo comes, illustris avunculi nostri Ludfridi filius*, dans le diplôme de Lothaire, roi de Lorraine, pour l'abbaye de Grandfels, de 866. (Bouq, t. VIII, p. 413.) Il mourut, vers l'an 880, sans laisser d'enfants.

LUITFRID III.

880. **Luitfrid** III, successeur de Hugues, son frère, obtint aussi, en 884, de l'empereur Charles le Gros, un privilége pour le monastère de Grandfels. (Bouq., tom. IX, p. 334.) Il mourut vers l'an 910. Il eut d'**Ermentrude**, son épouse, trois fils, Hunfrid, Luitfrid et Hugues, qui sont rappelés dans la charte de leur père, de 903, pour l'abbaye de Saint-Trudpert. (Hergott. *Geneal. Habsburg.*, tom. II, p. 197.) Luitfrid, qui en était avoué, y signe *signum Luitfridis illustris comitis.*

BERNARD.

896. Le nom du comte **Bernard**, qui gouvernait déjà la haute Alsace du vivant de Luitfrid, s'est conservé dans le diplôme de Zventibold, roi de Lorraine, pour l'abbaye de Munster, de 896. (Bouq., t. IX, p. 376.)

LUITFRID IV.

912. **Luitfrid** IV, fils de Luitfrid III, gouvernait le Sundgaw dès l'an 912. Il se rendit célèbre, en 925, par la défaite des Hongrois, qui ravageaient l'Alsace. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. II, p. 303.) On ignore l'année de sa mort. Mais on connaît ses deux fils, Gontran et Luitfrid, qui furent ses successeurs.

GONTRAN, dit LE RICHE.

953. **Gontran**, dit **le Riche**, comte du Sundgaw et du Brisgaw, fils de Luitfrid, prit, en 953, le parti de Ludolphe, duc d'Alsace et de Suabe, qui s'était révolté contre l'empereur Otton, son père. Mais il en fut puni la même année : Otton lui ôta ses comtés et le déclara sujet rebelle de l'empire ; *Quia ipse Guntramnus contra rem publicam nostræ regiæ potestati rebellis extitit*, dit ce prince dans un diplôme de 959. Gontran ne laissa qu'un fils, nommé Kanzelin, ou Lantold, comte d'Altembourg, qui mourut le 25 mai 990. Kanzelin eut six enfants de Luitgarde, sa femme, savoir, Werinhaire, nommé évêque de Strasbourg en 1001, et mort à Constantinople, le 28 octobre 1028 (ce fut lui qui bâtit, en 1026, le château de Habsbourg); Radeboton, comte d'Altembourg et du Cleggaw, mort le 30 juin 1027, marié à Ita ou Ide, fille de Frédéric, duc de Lorraine, et qui donna l'origine à la maison de Habsbourg-Autriche (Voy. *les margraves d'Autriche*); Rodolfe, comte du Sundgaw, dont nous parlerons ci-après; Lancelin, qui n'est connu que par le testament de Werinhaire, son frère,

de 1027; Gebehard, qui vivait en 1008; et Pirrteloo, ou Berthold, comte du Brisgaw, duquel dérivent les anciens ducs de Zeringen et les margraves de Bade. (Voy. *les ducs de Zeringen et les margraves de Bade.*)

LUITFRID V.

954. **Luitfrid V**, remplaça, en 954, Gontran, son frère, dans le comté du Sundgaw. Il est nommé comte dans deux diplômes de l'empereur Otton II, pour l'abbaye de Payerne, de 974, et, pour celle de Mourbach, de 977. (Hergott, *Geneal. Habsburg*, p. 86; et Martenne, *Thes. Anecdot.*, t. I, p. 93.) Luitfrid mourut la même année, et eut pour successeur son fils, qui suit.

LUITFRID VI.

977. **Luitfrid**, qui fut un des bienfaiteurs de l'abbaye d'Obersmunster, est pareillement nommé comte dans deux diplômes de l'empereur Otton III, de 986 et 997, pour le monastère de Payerne. (Hergott, *Geneal. Habsburg.*, pp. 89 et 93.) Il souscrivit, en 999, un privilége du même prince pour celui d'Altorff. Il ne survécut pas long-tems à cette époque, étant mort peu après sans laisser de postérité.

OTTON.

Vers 1000. **Otton** posséda le comté du Sundgaw sous les empereurs Henri II et Conrad II, comme il paraît par les deux diplômes de ces princes des années 1003 et 1024 pour l'abbaye de Payerne. (Hergott, *ibid.*, page 96.) Le *Comitatus Uttonis* est aussi rappelé dans un autre diplôme de Henri II, pour l'église de Bâle, de 1004. (*Ibid.*, p. 98.) Otton était encore comte du Sundgaw en 1025, lorsque l'empereur Conrad donna une charte de donation en faveur du monastère de Notre-Dame des Hermites. (Hartman., *Annal. Ensidl.*, page 119.) Il ne faut pas le confondre avec un autre comte Otton, fils aîné de Radeboton, comte d'Altembourg, tué le 28 juin 1046, et enterré dans la cathédrale de Strasbourg. (*Essais sur la cathédrale de Strasb.*, page 318.)

GISELBERT.

1027. **Giselbert** gouvernait le comté du Sundgaw en 1027. Son nom se trouve dans le diplôme de l'empereur Conrad II, pour l'abbaye de Payerne, donné en cette année. (Hergott, *Ibid.*, tome II, page 108.)

BERINGER.

1048. **Beringer** était comte du Sundgaw lorsque l'empereur Henri III accorda, en 1048, pendant le séjour qu'il fit à Strasbourg, un diplôme en faveur de l'église de Bâle. (Hergott, *ibid.*, page 119.)

CUNON.

1052. **Cunon**, successeur de Beringer, est également rappelé dans le diplôme de Henri III pour l'église de Bâle, de 1052. (Hergott, *ibid.*, p. 123.)

RODOLFE.

1063. **Rodolfe**, comte du Sundgaw, fils de Kanzelin, comte d'Altembourg et frère de Werinhaire, évêque de Strasbourg, fonda, au commencement du douzième siècle, l'abbaye d'Othmarsheim en haute Alsace, qu'il soumit au saint siége, et dont il fit consacrer l'église, en 1049, par le pape Léon IX. Il était comte du Sundgaw en 1063, comme le prouve le diplôme original de Henri IV, roi de Germanie, pour cette abbaye, de la même année, dans lequel il est nommé *Rudolffus vir illustris.* On ignore celle de sa mort. Il n'eut point d'enfants de **Cunégonde** sa femme.

HENRI.

Vers 1084. **Henri**, comte du Sundgaw, vivait en 1084. L'empereur Henri IV accorda cette même année, à l'église de Bâle, la terre de Ribeaupierre, située dans son comté. (Hergott, tome II, p. 128.)

OTTON II.

1090. **Otton II** fut le premier comte héréditaire du Sundgaw, ou de la haute Alsace. Il descendait de Luitfrid IV par Gontran, son trisaïeul, Kanzelin, son bisaïeul, et Radeboton, son aïeul. Ce dernier fut père de Werinhaire, dit le Pieux, premier comte de Habsbourg, qui mourut le 11 novembre 1096, et épousa Regulinde, décédée le 28 juin 1090. Werinhaire eut pour enfants, Otton II, dont nous parlons; Adelbert, qui suit, et Ita, mariée à Rodolfe, comte de Thierstein. Otton est nommé *Otto Comes de Alsatia* dans le nécrologe de l'abbaye d'Ensidlen, dont il fut un des bienfaiteurs. Les titres du monastère de Marbach, en haute Alsace, établi en 1090, font voir que sa fondation fut appuyée et confirmée, *auxilio Comitis Ottonis de Habesburc*, qui convoqua à cet effet une assemblée des seigneurs de la province. Il fut tué, le 5 ou le 8 novembre 1111, à Butenheim, en Alsace, par Hesson de Vesinberg, et fut enterré à l'abbaye de Muri, dont il avait été nommé avoué à la mort de son père. Il laissa un fils, nommé Werinhaire, comte de Habsbourg, successeur d'Adelbert, son oncle, dans le comté de la haute Alsace, et une fille, appelée Adélaïde, mariée à Wernher I, seigneur de Hunnebourg.

ADELBERT II.

1111. **Adelbert II**, frère cadet d'Otton, fut, en 1111, son successeur dans le comté de la haute Alsace et dans l'advocatie de l'abbaye de Muri. *Adelbertus Comes de Habsburg* signa, en 1114, le diplôme de Henri V pour ce monastère, et, en 1133, la charte de Gebehard, évêque de Strasbourg, pour celui de Baumgarten. Il assista, l'année suivante, à la consécration de l'église de Gebweiller, faite par le même prélat. La bulle d'Innocent II, pour l'abbaye de Honcourt, de 1135, nomme *Adelbertus Comes de Habesburc et uxor ejus Judinta* dans le nombre des bienfaiteurs de ce monastère. Adelbert mourut, le 10 février 1141, sans laisser d'enfants de **Judinta**, sa femme. Celle-ci, qui était sœur d'Ulric, avoué de Honcourt, lui survécut de plusieurs années.

WERINHAIRE.

1141. **Werinhaire**, comte de Habsbourg, fils d'Otton, et neveu d'Adelbert, est nommé *Wernherus lantgravius de Habensburh* dans la charte de fondation du prieuré de Tierbach de 1135. Celle de Bertholf, abbé de Mourbach, de la même année, l'appelle *Advocatus noster Comes Wernherus.* Il obtint le comté de la haute Alsace après la mort d'Adelbert, comme le prouve la charte de Frédéric, comte de Ferrette, qui fonda, en 1144, le prieuré de Veldbach, *Wernero Comite gubernante Alsatiam.* C'est le même que *Garnerius Comes de Alsatia*, qui signa, en 1153, le diplôme de l'empereur Fréderic pour l'église de Vienne. Un autre diplôme de ce prince, de 1167, fait voir que Werinhaire vivait encore cette année. Quelques modernes lui donnent, pour femme, **Itha de Homberg.** Il eut pour fils Albert, qui suit, qui est nommé *filius Comitis W. de Habes-*

purch dans une charte de l'ancienne abbaye de Zurich de 1153. Il eut aussi deux filles : Gertrude, mariée avant l'an 1171 à Amédée de Montfaucon, comte de Montbéliard; et de Richinze, qui épousa Louis, comte de Ferrette.

ALBERT, OU ADELBERT III, DIT LE RICHE.

1180. ALBERT, ou ADELBERT III, dit LE RICHE, fils de Werinhaire, comte de Habsbourg et du Sundgaw, fut le premier des comtes de la haute Alsace qui prit le titre de landgrave, titre que ses successeurs se sont constamment donné. *Albertus comes de Habesburg, lantgravius Alsatiæ*, confirma, en 1186, la donation que les comtes Luitfrid, Otpert et Rampert, ses ancêtres, avaient faite à l'abbaye de Saint-Trudpert, dans la forêt Noire. Il porte les mêmes qualités dans l'inscription du sceau qui pend au bas de la charte. Il est également nommé *comes Albertus, Alsatiensis landgravius, de Habispurg natus*, dans l'inscription d'un cornet de chasse d'ivoire, dont il fit présent, en 1199, à l'abbaye de Muri. Il mourut le 25 novembre de la même année 1199, et fut inhumé dans la salle capitulaire de l'abbaye de Lucelle, dont il avait été nommé avoué, en 1187, par l'empereur Frédéric. Albert eut d'IDA, fille de Rodolfe, dernier comte de Pfullendorff, et de Wulfhilde, duchesse de Bavière, Rodolfe, qui suit, et Itha, mariée à Henri, comte de Linange.

RODOLFE II, SURNOMMÉ L'ANCIEN, OU LE PAISIBLE.

1199. RODOLPHE II, surnommé L'ANCIEN, ou LE PAISIBLE, devint landgrave de la haute Alsace, après Albert, son père. Il portait même déjà ce titre de son vivant. Nous en avons une preuve dans la charte d'Arnold, abbé de Mourbach, donnée l'an 1196, *cum voluntate advocati comitis Adelberti de Habersburch, per consensum filii sui Rudolfi lantgravii.* Il semblerait même par cette pièce, qu'Albert avait dès-lors remis le landgraviat à son fils, puisqu'il y porte la seule qualité de comte de Habsbourg et d'avoué de Mourbach, tandis que Rodolfe y est seul appelé landgrave. Celui-ci devint également avoué de Mourbach, après la mort d'Albert, et il prend cette qualité *Rudolfus comes de Habispurch Cataldus Morbasensis* dans un acte de 1199, ainsi que dans un autre de 1200, où il se nomme *judex ordinarius et advocatus dominus Rudolphus Alsatiæ landgravius.* La charte que *Rodolfus lantgravius Alsatiæ* donna, en 1207, en faveur de l'abbaye de Lucelle, est datée, *anno gratiæ, coram filio meo Alberto comite.* Rodolfe avait dès-lors imité l'exemple de son père, en associant au landgraviat Albert, son fils aîné. Henri, évêque de Strasbourg, confirma, en 1211, les priviléges du monastère de Saint-Trudpert, *presente domino Alberto de Habspurg, landgravio Alsatiæ.* Quatre ans après, en 1215, le même Albert donna, conjointement avec ce prélat, d'autres lettres en faveur de ce monastère, dans lesquelles il se nomme *A. Dei gratia provincialis comes Alsatiæ*, sans faire aucune mention de son père. Cependant Rodolfe conserva toujours le landgraviat de la haute Alsace, puisque lui et son fils Albert prennent cette qualité dans leur charte de donation à l'église de Munster, en Ergaw, de 1227. Plusieurs titres postérieurs font voir qu'il le retint jusqu'à sa mort arrivée au commencement de 1232, en laquelle année *Rudolfus senior, comes de Habisburc, landgravius Alsatiæ*, fit encore une donation au monastère de Wettingen. Rodolfe avait épousé AGNÈS, fille de Godefroi de Stauff, dont il eut cinq enfants, savoir : Albert et Rodolfe, qui suivent; Wernher, mort dans son enfance, Hedwige, mariée à Herman, comte de Fribourg, et Gertrude, qui épousa le comte Louis, frère de Herman.

ALBERT IV, DIT LE SAGE, ET RODOLFE III, SURNOMMÉ LE TACITURNE.

1232. ALBERT IV, dit LE SAGE, et RODOLPHE III, son frère, surnommé LE TACITURNE, jouirent par indivis du landgraviat de la haute Alsace après la mort de Rodolfe, leur père : ce qui fut confirmé par un pacte de famille, passé vers l'an 1239. Cependant Albert, dans le partage de la succession, se réserve à lui seul les biens allodiaux, que sa maison avait en Alsace. Il mourut à Ascalon, en Palestine, le 22 novembre 1240. Sa femme HEDWIGE, fille d'Ulric, comte de Kibourg, et d'Anne, duchesse de Zeringen, était sœur de Hartman, dernier comte de ce nom. Elle ne décéda que le 30 avril 1260, et fut enterrée à l'abbaye de Muri. Les six enfants d'Albert et d'Hedwige furent Rodolfe, qui devint empereur, héritier du comté de Habsbourg et du landgraviat de la haute Alsace; Albert, chanoine des cathédrales de Strasbourg et de Bâle, en 1243, mort le premier janvier 1256; Hartman, mort en bas âge, après l'année 1246; Elisabeth, mariée à Conrad II, fils de Frédéric de Zollern, burgrave de Nuremberg; Cunégonde, qui épousa en premières noces, un comte de Kussenberg, et en secondes, un seigneur alsacien, nommé Otton d'Ochsenstein; et une anonyme, morte religieuse dominicaine du monastère d'Adelnhausen, en Brisgaw.

Rodolfe, qui prend le titre de landgrave d'Alsace dans plusieurs chartes du tems, survécut sept ans à son frère Albert. Il mourut en 1247, laissant cinq fils de GERTRUDE, sa femme, fille de Lutold de Regensberg. Rodolfe fut la tige des deux branches des comtes de Habsbourg-Laufenbourg et Habsbourg-Kibourg; mais sa postérité n'eut aucune part au landgraviat de la haute Alsace. Wernher, son fils aîné, mourut, sans descendants, avant l'an 1253. Godefroi, son second fils, décédé en 1271, et marié à Elisabeth d'Ochsenstein, forma la branche de Laufenbourg, éteinte en 1408; et afin qu'il n'y eût pas une si grande disproportion de dignité entre les descendants de Rodolfe et ceux de son frère Albert, on vit Eberhard, troisième fils de Rodolfe, prendre le titre de landgrave de Turgaw. Cet Eberhard, époux d'Anne, fille de Hartman le Jeune, comte de Kibourg, finit ses jours en 1284. Les deux autres enfants de Rodolfe et de Gertrude, furent Otton, qui vivait encore en 1253, et Rodolfe de Habsbourg, chanoine de Bâle, en 1253 et de Strasbourg, en 1273. Ce dernier, élu évêque de Constance, en 1274, conserva ce siége jusqu'à sa mort, arrivée le 3 avril 1293.

RODOLPHE, OU RODOLFE IV.

1240. RODOLPHE, ou RODOLFE IV, succéda à son père Albert, en 1240, dans le landgraviat de la haute Alsace, et gouverna ce pays, conjointement avec Rodolphe, son oncle, l'espace de sept ans, c'est-à-dire, jusqu'au décès de celui-ci. Rodolphe naquit le premier mai 1218, au château de Limbourg, dans le Brisgaw, situé près du Rhin, à trois lieues de Brisach. Il fut tenu sur les fonts par l'empereur Frédéric II, qui se trouvait alors dans ce dernier endroit. Il prit dans les chartes, ainsi que ses ancêtres, le titre de landgrave d'Alsace; mais il fut le premier qui y joignit celui de la haute Alsace. Il se nomme *Rudolfus, comes de Habersburg et de Kiburg, superioris Alsacie landgravius*, dans un traité passé, en 1269, avec Henri, évêque de Strasbourg. Huit ans auparavant, en 1261, Rodolphe s'était déclaré contre Gauthier de Géroldseck, prédécesseur de Henri, en faveur de la ville de Strasbourg, dont il fut un des principaux soutiens dans la guerre qu'elle eut alors avec son évêque. Il épousa, vers l'an 1257, GERTRUDE, fille de Burchard, comte de Hohenberg, seigneur puissant en Alsace et en Suabe, sœur d'Albert, comte de Hohenberg et de Haigerloch, qui donna à sa sœur, en dot, les biens qu'il possédait en Alsace. Gertrude prit, dans les chartes, le titre de landgravesse. Elle se nomme *comitissa de Habspurg et de Kiburg, nec non Alsacie landgravia*, dans un acte de 1271, et *Landgravia Alsacie, nutu Dei in reginam romanorum electa*, dans un autre de 1273. Rodolphe, son époux avait été élevé, le 29 septembre de la

même année, à la dignité impériale. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre suivant, avec sa femme Gertrude, qui changea, à cette cérémonie, son nom en celui d'Anne. Rodolphe abandonna alors à ses trois fils, l'ancien patrimoine de sa famille. Il mourut, le 15 juillet 1291, à Germersheim, et non à Spire, comme l'écrivent plusieurs historiens, qui confondent le lieu de sa sépulture, avec celui de sa mort. La ville de Strasbourg, de concert avec Conrad de Lichtemberg, son évêque, fit dresser, la même année, sa statue équestre au-dessus du portail de la cathédrale, avec celle de Clovis et de Dagobert, en mémoire des bienfaits que cette église avait reçus de ces trois monarques. Gertrude, ou Anne de Hohenberg, épouse de Rodolphe, mourut à Vienne, le 16 février 1281, et fut enterrée, le 20 mars suivant, dans le chœur de la cathédrale de Bâle. Elle le rendit père de quatre fils (et non sept) et de six filles (et non pas seulement quatre.) Les fils furent Albert, Hartman, Rodolfe, qui suivent, et Charles. Celui-ci, né à Rhinfelden, le 14 février 1276, mourut quelques semaines après. A ces enfants, il faut même ajouter un cinquième fils, nommé Samson, si l'on s'en rapporte à l'acte de la dédicace de la cathédrale de Lausanne, du 19 novembre 1275. Cet acte est aussi daté : *Præsente illustri viro Rudolpho rege Alemanniæ et illustri reginâ Ana uxore dicti regis cum liberis eorumdem Alberto, Hartmanno, Rudulpho et Samsone.* On n'est pas d'accord sur le nom et la famille de la seconde femme que l'empereur Rodolphe épousa à Remiremont, le 5 février 1284; mais les titres du duché de Bourgogne et la chronique d'Ellenhard, receveur de la fabrique de la cathédrale de Strasbourg, auteur contemporain et témoin oculaire (1), font voir que c'était Isabelle, ou Elisabeth, fille de Hugues IV, duc de Bourgogne, et de Béatrix de Champagne (2). (Voy. *l'empereur Rodolphe, et corrigez cet article sur celui-ci, pour le nombre de ses enfants,*)

ALBERT V, HARTMAN ET RODOLFE V.

1273. Albert V, Hartman et Rodolfe V, tous trois fils de l'empereur Rodolphe, possédèrent conjointement le landgraviat d'Alsace lorsque leur père parvint à l'empire. Dès l'an 1275, ce prince fait mention de son fils *Alberti comitis de Habesburch et de Kyburch, Alsatie langravii.* Deux ans après, les comtes Albert et Hartman, son frère, se nomment *Alsatiæ lantgravii* dans une charte de 1277. Albert et Rodolfe paraissent aussi sous le titre de *landgraves d'Alsace* dans un acte allemand, qu'ils donnèrent, l'an 1280, en faveur de l'église de Heiligenberg. *Albertus comes de Habspurch et de Kyburch Alsacie landgravius, Serenissimi R. Regis Romanorum Dei graciâ primogenitus,* paraît seul dans un autre acte pour la même église, et de la même année.

Hartman, second fils de Rodolphe, est nommé *landgravius Alsacie* dans plusieurs chartes de 1275, 1277, 1279 et 1281. Il fut fiancé, au mois de septembre 1278, à Jeanne, fille d'Edouard I, roi d'Angleterre. L'empereur, son père, confirma ces fiançailles la même année par des lettres dans lesquelles il le nomme *charissimus filius noster Hartmannus, comes de Habsburg et de Kyburg, Alsatie landgravius.* Hartman allait passer en Angleterre pour y terminer le mariage, lorsqu'il périt malheureusement dans le Rhin, à l'âge de dix-huit ans, le 20 décembre 1281. Il s'était embarqué sur le fleuve au château de Brisach, et son corps fut trouvé près de l'abbaye de Rhenau, en Suisse, où sont encore aujourd'hui déposées ses entrailles (1). Hartman fut enterré dans le chœur de la cathédrale de Bâle, à côté de sa mère et de Charles, son petit-frère. Les corps de l'impératrice Anne et de ses deux fils furent transférés, le 15 octobre 1770, de cette cathédrale dans l'église abbatiale de Saint-Blaise, où le savant abbé Martin Gerbert leur a fait élever un nouveau monument.

A la mort de Hartman, ses deux frères continuèrent de gouverner le landgraviat de la haute Alsace; mais l'empereur ayant donné à Albert le duché d'Autriche et de Styrie, dans la diète générale qu'il tint à Augsbourg au mois de décembre 1282 et au commencement de 1283, Rodolfe jouit seul du landgraviat. Quelques auteurs prétendent que son père lui accorda en même tems la Suabe, qui depuis 1268 n'avait plus de duc. Mais nous avons fait voir, en parlant des ducs d'Alsace, la fausseté de cette opinion, ainsi que de celle qui lui donne le titre de *duc d'Alsace.* Rodolfe n'a jamais porté que celui de landgrave de cette province; et dans les chartes qui nous restent de lui des années 1286, 1288 et 1289, il se nomme *Rudolphus, Dei gratiâ.... comes de Habsburc et de Kiburc, Alsatie landgravius, Serenissimi Domini Rudolphi Romanorum Regis filius.* Rodolfe n'avait que vingt ans lorsqu'il mourut à Prague, le 11 mai 1290. Il avait épousé Agnès, fille d'Ottocare II, roi de Bohême, qui, après le décès de son mari, prit l'habit de Sainte-Claire, et mourut dans la même ville le 17 mai 1296. Il avait eu d'elle, en 1289, un fils nommé Jean. Celui-ci est connu par le meurtre de l'empereur, son oncle, qu'il assassina en 1308, à cause du refus qu'il lui avait fait de lui rendre les terres de son patrimoine. Henri VII, successeur d'Albert, fit enfermer Jean, l'an 1313, dans le couvent des Augustins de Pise, où il mourut le 13 décembre de la même année.

Albert, qui prend dans les chartes de 1292 et 1298 les titres de *Albertus Dei gratiâ.. comes de Habspurch et de Chyburch, nec non lantgravius Alsatiæ,* posséda seul le landgraviat de la haute Alsace, après la mort de Rodolfe, au préjudice de Jean, son neveu, et le conserva jusqu'au tems qu'il parvint au trône impérial. L'Alsace craignit pour sa liberté sous ce landgrave, parce que ce prince songeait à donner à chacun de ses fils, qui étaient en grand nombre, un état proportionné à la dignité dont il était revêtu. Il proposa aux évêques, aux comtes, aux abbés et aux seigneurs de la Suisse et de l'Alsace, de lui vendre leurs droits et leurs domaines, ou de le prendre pour avoué. Mais il n'y eut en Alsace que l'abbaye de Mourbach qui lui vendit, en 1291, pour deux mille marcs d'argent la ville de Lucerne, en Suisse, avec toutes ses dépendances. Albert, élu roi des Romains, ou empereur, le 23 juin 1298, par une partie des princes mécontents de l'empereur Adolphe, défit et tua son rival, le 2 juillet, à la bataille de Goelnheim; après quoi il se fit élire de nouveau par tous les électeurs le 9 août, et fut couronné, le 24 du même mois, à Aix-la Chapelle. Ce prince ne régna que dix ans, ayant été tué, à l'âge d'environ cinquante ans, le 1er. mai 1308, près de Windisch, en Suisse, par Jean, son neveu. Il fut d'abord enterré dans l'abbaye de Wettingen et ensuite transféré, en 1309, à Spire dans la sépulture impériale de la cathédale de cette ville. Albert avait épousé, en 1276 (et non vers 1282), Elisabeth,

(1) Qui dit : « *An. Dom. 1284 dominica circumdederant, illustris Rudolfus rex duxit in uxorem Dominam Elisabetham, filiam Ducis Hugonis Senioris Burgundie, quæ tantum erat in ætate tredecim annorum et pulchra nimis.* »

(2) Elle mourut avant l'an 1316. Il ne faut pas la confondre avec Isabeau de Bourgogne, mariée à Pierre de Chambli, morte en 1333, dont l'épitaphe se voit à Paris dans l'église des Grands-Augustins.

(1) Un seigneur anglais marqua ainsi au roi Edouard les circonstances de la mort de Hartman : « Sire, le dimanche devant Noël esteit Arthman, le fis le rei de Alemaigne, à un chastel ke a nom Brisac, e est sur le Rin, et ileuc se mist en un batel pur aler ver son pere, avalant le Rin : une obscurté sorvint si grand de ke les mariners esteent si abaye ke il ne se saveent eider, si hurta lor batel à une souche, e nea Arteman e tout le plus de sa compaigne. » L'original de cette lettre se trouve dans les archives de la tour de Londres.

fille de Mainhard, duc de Carinthie, comte de Tyrol, et d'Agnès de Bade, morte à Vienne, le 28 octobre 1313. Elle fut enterrée dans l'abbaye des religieuses de Kœnigsfelden, qu'elle avait fondée, en 1311, à l'endroit où Albert avait été tué. Elle fut mère de six fils et cinq filles. Nous allons parler successivement des cinq fils aînés, qui furent Rodolfe, Frédéric, Léopold, Albert et Otton. Le sixième, Henri, dit le Pacifique, fut duc d'Autriche, et mourut le 3 fevrier 1327.

RODOLFE VI ET FRÉDÉRIC I.

1299. **Rodolfe** VI et **Frédéric** I, fils aînés de l'empereur Albert, possédaient le landgraviat d'Alsace, dès l'an 1299. Ils se nomment *Rudolphus et Fridericus, Dei gratiâ, duces Austriæ et Styriæ, de Habspurg et Chyburg comites, nec non landgravii Alsatiæ, serenissimi Alberti Romanorum regis filii*, dans une charte qu'ils donnèrent, le 26 mars de cette année, au monastère de Cappelen. Les deux landgraves de la haute Alsace sont également rappelés, en 1301, dans un acte de confédération, passé entre eux et les évêques de Strabourg et de Bâle.

Rodolfe, qui était le premier fils d'Albert, devint roi de Bohême en 1307, et mourut à Prague, le 4 juillet de la même année, âgé de vingt-trois ans, sans laisser de postérité de ses deux femmes. Il avait épousé en premières noces à Paris, en 1300, **Blanche**, fille de Philippe III, roi de France, morte en couches à Vienne, le 19 mars 1305, enterrée chez les Cordeliers de cette ville. L'empereur Albert, en faveur de ce mariage, avait assigné à Blanche, pour douaire, le landgraviat de la haute Alsace, avec ses appartenances: *Comitatum Alsatie cum omnibus juris pertinentiis*, dit l'acte passé en conséquence au mois d'août 1299.

FRÉDÉRIC, DIT LE BEL.

Frédéric, dit **le Bel**, nommé *superioris Alsatiæ landgravius* dans un acte de 1304, gouvernait le landgraviat, conjointement avec **Rodolfe** son frère, et après la mort de celui-ci, arrivée en 1307, Albert leur père, y associa **Léopold**, son troisième fils. *Fridericus et Lupoldus, Dei gratiâ.... landgravii superioris Alsatie*, donnèrent, en 1312, une charte en faveur du monastère de Koenigsfelden. Frédéric fut élu roi des Romains, par une partie des électeurs, à Francfort, le 19 octobre 1314, un jour avant que son compétiteur, Louis de Bavière, le fût par une autre partie. La guerre s'étant déclarée entre les deux compétiteurs, Frédéric fut fait prisonnier à la bataille de Muhldorff, le 28 septembre 1322. Le traité de Trausnitz, de 1325, par lequel il renonça à ses droits sur l'empire, lui rendit la liberté. Il conserva cependant le titre de roi jusqu'à sa mort, arrivée le 13 janvier 1330, au château de Guttenstein, dans la quarantième année de son âge. Ce prince fut inhumé dans la Chartreuse de Maurbach, dont il était fondateur. Il avait épousé, en 1315, **Isabelle**, fille de Jacques, roi d'Aragon, morte le 20 juillet, la même année que son mari. Agnès, reine de Hongrie, sœur et exécutrice testamentaire, *excellentissimi quondam Friderici Romanorum regis*, fonda, l'an 1331, dans l'église cathédrale de Strasbourg, un anniversaire pour le repos de l'âme de ce prince. Frédéric doit être compté, sans contradiction, dans le nombre des empereurs: les diplômes qu'il accorda aux abbayes et aux villes d'Alsace et de Suabe, avant et après sa captivité, le prouvent incontestablement. Ce prince vint, en 1326, célébrer les fêtes de Pentecôte à Offenbourg, ville impériale, située au-delà du Rhin, et y confirma, en qualité de roi des Romains, les privilèges de celle d'Oberkirch, aux prières de Jean, évêque de Strasbourg, auquel ce dernier endroit appartenait. (Voy. *les empereurs.*)

LÉOPOLD I.

1314. **Léopold** I, qui par sa valeur mérita d'être appelé *gloria militum*, la gloire des chevaliers, surnommé aussi **le Hardi**, ou **l'Inquiet**, troisième fils de l'empereur Albert, gouvernait, dès l'an 1307, le landgraviat de la haute Alsace, conjointement avec Frédéric, son frère. Celui-ci le lui céda en entier, l'an 1314, lorsqu'il parvint à l'empire. Léopold se donna dans une charte de 1315, le titre insolite de *landgravii generalis Alsatiæ superioris*. Mais on n'en trouve que ce seul exemple, ce prince s'étant depuis, seulement, qualifié de landgrave de la haute Alsace. Il soutint vivement les intérêts de son frère, élu empereur; et ce fut par ses soins que Jean, évêque de Strasbourg, Ulric, comte de Ferrette et de la haute Allemagne, jusqu'à Seltz et Landau, se déclarèrent en faveur de Frédéric. Ce prince ayant été fait prisonnier à la bataille de Muhldorff, Léopold arma tous les sujets de ses domaines pour la liberté de son frère. Il ne cessa, même après le traité de Trausnitz, d'inquiéter tous ceux de la province d'Alsace qui étaient attachés à Louis de Bavière. Les troubles que Léopold y excita, ne finirent même qu'avec sa vie. Il n'avait que trente-neuf ans, lorsqu'il fut saisi à Strasbourg d'une fièvre chaude, qui l'emporta le 28 février 1326, dans l'hôtel d'Ochsenstein, qui appartient aujourd'hui au prince de Hesse-Darmstadt. Ses armes furent déposées dans l'église cathédrale de cette ville, et son corps fut transporté à l'abbaye de Koenigsfelden. Il avait épousé à Bâle, le 11 mai 1315, **Catherine**, seconde fille d'Amédée V, comte de Savoie, et de Marie de Brabant, nièce de l'empereur Henri VII. Elle mourut le 30 septembre 1336, et fut enterrée à Koenigsfelden, auprès du duc son époux. Léopold ne laissa de ce mariage que deux filles, Catherine, mariée en 1338, à Enguerand VI, sire de Couci, et Agnès, qui épousa la même année Boleslas, duc de Schweidnitz, en Silésie. La première, morte le 28 septembre 1349, fut mère du fameux Enguerand VII, sire de Couci et comte de Soissons, qui fit, en 1375 une irruption en Alsace et en Suisse, pour réclamer ses droits sur l'héritage de sa mère. (Voy. *les sires de Couci.*)

ALBERT VI, DIT LE SAGE ET LE CONTRACT, ET OTTON III, SURNOMMÉ LE HARDI ET LE JOYEUX.

1326. **Albert** VI, dit **le Sage** et **le Contract**, et **Otton** III, surnommé **le Hardi** et **le Joyeux**, quatrième et cinquième fils de l'empereur Albert, gouvernèrent conjointement le landgraviat de la haute Alsace, après le décès de Léopold, leur frère. Albert, né au mois de décembre 1298, s'intitule, dès l'an 1320, *lantgravius Alsatiæ, nec non comes Phirretarum*, dans une charte pour l'abbaye de Wettingen: ce qui prouve que dès-lors il avait été associé au landgraviat par Léopold. Le mariage qu'Albert contracta à Bâle, au mois de mai de l'année précédente 1319, avec **Jeanne**, fille aînée et héritière d'Ulric, dernier comte de Ferrette, le rendit propriétaire de ce comté à la mort d'Ulric, arrivée en 1324. (Voyez *les comtes de Ferrette.*) Depuis ce tems, Albert prit constamment, dans les chartes, les titres de landgrave de la haute Alsace et de seigneur de Ferrette. Haymon, abbé de Lucelle, accorda, en 1326, *illustri principi domino Alberto duci Austriæ et landgravio Alsatiæ*, les fiefs qui, sous les landgraves ses prédécesseurs, relevaient de son abbaye.

Quant à Otton, il prit également, dans les chartes de 1327 à 1335, le titre de landgrave d'Alsace. On a des sceaux de ces deux années, dans lesquels il est nommé *Otto, Dei gratiâ, dux Austrie et Styrie, et landgravius superioris Alsacie.* Il mourut le 17 février 1339, et fut enterré dans l'abbaye de Neuberg, en Styrie. Otton eut deux fils, morts jeunes, de sa femme **Elisabeth**, fille d'Etienne, duc de la basse Bavière. Celle-ci étant décédée le 31 mars 1331, il se remaria à **Anne**, fille de Jean de Luxembourg, roi de Bohême; elle mourut le 3 septembre 1338, sans laisser d'enfants.

A la mort d'Otton, Albert administra seul le landgraviat de la haute Alsace. Il conçut même le projet d'y unir celui de

la basse. Les comtes d'Oetingen, qui en etaient alors possesseurs, avaient dejà consenti à la vente; mais Jean, évêque de Strasbourg, qui cherchait dès lors à réunir le landgraviat de la basse Alsace à son évêché, s'y opposa, parce que la plupart des biens qui le formaient etaient des fiefs de son église. Albert mourut à Vienne, le 20 juillet 1358, et fut inhumé, trois jours après, dans le chœur de l'eglise de la chartreuse de Gammingen, en Autriche, qu'il avait fondée en 1332. On y voit son mausolée et celui de JEANNE, sa femme. Il est nommé dans l'épitaphe, *animosus et sapiens princeps, dominus Albertus quondam dux Austrie..... landgrafius superioris Alsacie nec non dominus Ferretarum.* Son épouse y est appelée *ingenua et provida princeps domina Johanna, olym ducissa Austrie..... nec non lantgrafia superioris Alsacie, nata de Ferretis.* Jeanne de Ferrette était déjà décédée à Vienne la nuit du 14 au 15 novembre 1351, âgée de 51 ans. Elle était fille d'Ulric, dernier comte de Ferrette, et de Jeanne de Bourgogne, comtesse de Montbéliard. Le mariage d'Albert et de Jeanne fut stérile pendant près de dixneuf ans: enfin, il eut quatre fils et deux filles. Les fils furent Rodolfe, Frédéric, Albert et Léopold. Nous allons parler de Rodolfe, d'Albert et de Léopold. Frédéric fut tué à la chasse, le 10 décembre 1362, à l'âge de quinze ans. Albert, héritier des domaines d'Autriche, fut auteur d'une branche qui s'eteignit, en 1458, dans la personne de Ladislas, son arrière-petit-fils.

RODOLFE VII, ALBERT VII ET LÉOPOLD II.

1358. RODOLFE VII, ALBERT VII et LÉOPOLD II, tous trois fils du duc Albert, possédèrent par indivis le landgraviat de la haute Alsace. *Nos Rudolffus, Albertus et Leupoldus fratres uterini, Dei gratiâ archiduces Austriæ... et landgravii Alsacie*, donnèrent conjointement plusieurs chartes dans les années 1361, 1364 et 1365. Mais Rodolfe, qui était l'aîné, en gérait le gouvernement. Celui-ci, dit LE MAGNANIME ou L'INGÉNIEUX, né à Vienne le 1er novembre 1339, succéda à son père non seulement dans le landgraviat, mais aussi dans les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, et dans les comtés de Habsbourg, de Kibourg et de Ferrette. Son patrimoine et celui de ses frères s'accrut, en 1363, par le comté de Tyrol, qui leur fut donné en présent par Marguerite Maultaxh, qui venait de perdre Meinhard son fils et son unique heritier.

Rodolfe avait épousé, au mois de juillet 1357, CATHERINE DE LUXEMBOURG, fille de l'empereur Charles IV, qui le nomma la même année landvogt ou avoué provincial d'Alsace. Cette alliance l'enhardit peut être à se donner dans ses chartes de 1359 et de 1360, entr'autres titres insolites, celui de *prince de Suabe et d'Alsace*. Les états immédiats de ses deux provinces lui disputèrent cette qualité ainsi que celle qu'il prit, en même-tems, dans ses sceaux de *duc de Suabe et d'Alsace*. Ils le citèrent à la diète de Nuremberg pour y rendre raison de cette nouveauté. Charles IV en ayant pris lui-même connaissance, Rodolfe lui donna des lettres le 5 septembre 1360, par lesquelles il déclara n'avoir aucunes prétentions sur les duchés de Suabe et d'Alsace, et promit de briser les sceaux où il avait fait graver ces titres. L'empereur envoya ces lettres, le 14 février 1361, à la ville de Strasbourg qui en avait pris ombrage, et décida en même-tems qu'on ne devait reconnaître en Alsace d'autres princes que les évêques de Strasbourg et de Bâle et l'abbé de Mourbach. Depuis ce tems, Rodolfe se contenta du titre de landgrave de la haute Alsace. Il mourut quatre ans après à Milan, le 26 août 1365. Son corps fut transporté à Vienne, où il fut enterré, le 2 décembre, dans l'église de Saint-Etienne. Il n'eut point d'enfants de son mariage avec Catherine de Luxembourg, qui décéda le 13 septembre 1395, et fut inhumée à Vienne à côté de son mari. Rodolfe fut le premier de sa maison qui prit le titre d'archiduc d'Autriche, auquel il joignit celui de grand-veneur de l'empire. (Voy. *les ducs d'Autriche.*) La plupart des chartes originales de Rodolfe sont souscrites par deux croix: ce qui pourrait faire croire que cet archiduc ne savait pas écrire.

ALBERT, SURNOMMÉ LA TRESSE, ET LÉOPOLD, DIT LE VERTUEUX ET LE PREUX.

ALBERT, surnommé LA TRESSE, et LÉOPOLD, dit LE VERTUEUX et LE PREUX, né au mois de novembre 1351, frères de Rodolfe, continuèrent pendant quelque tems à jouir de concert des biens de leur famille, à l'exception du duché d'Autriche qui appartenait au seul Albert. L'un et l'autre, *Albertus* et *Leopoldus*, se nommèrent dans leurs sceaux *Dei gratiâ dux Austrie.... comes in Ferretis, at Lantgravius Alsatie.* Albert confirma même, en 1377, les privilèges de la ville de Beffort, qui dépendait du comté de Ferrette. Cependant il y eut bientôt après un arrangement qui rendit Léopold maître de tout ce que la maison d'Autriche avait en Alsace, en Brisgaw, en Suabe et en Suisse: le comté de Tyrol resta seul indivis. Albert mourut à Luxembourg le 17 août 1395, laissant un fils, nommé aussi Albert, de son second mariage avec BÉATRIX, fille de Frédéric, burgrave de Nuremberg, qu'il avait épousée en 1375.

Léopold acheta pour quarante mille florins d'or de Frédéric, duc de Bavière, l'advocatie provinciale de la haute et basse Suabe, qui avait été engagée à ce dernier: acquisition qui lui fut confirmée, en 1379, par l'empereur Venceslas. La guerre que Léopold eut avec les Suisses lui devint fatale, et son armée fut défaite à Sempach le 9 juillet 1386. Il périt lui-même dans l'action avec six cent soixante-seize gentilshommes, dans le nombre desquels se trouvèrent plusieurs nobles alsaciens. Les principaux furent Jean d'Ochsenstein, landvogt d'Alsace et grand-prévôt de la cathédrale de Strasbourg, Pierre d'Andlaw, Brugger de Bergheim, Conrad, Thuring et Pierre d'Eptengen, Wernlin de Flachsland, Pierre et Rodolfe de Landsberg, Conrad de Mullenheim, Thierri, Henri et Pierre de Rathsamhausen, Henri, Ulric, Frédéric, Gunther et Rustmann de Reinach, Hugues et Rodolfe de Schoenau, Herman, Amman et Grafton de Waldener, Gauthier Wetzel de Marsilli, dont les familles existent encore aujourd'hui en Alsace. Léopold fut enterré avec vingt-sept des principaux seigneurs à l'abbaye de Koenigsfelden. Il avait épousé à Milan, au mois d'octobre 1364, VIRIDE, fille de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, et de Béatrix de la Scala, qui mourut en 1424. De ce mariage il eut quatre fils et trois filles. Les fils sont, Guillaume, Frédéric, Léopold et Ernest. Nous allons parler de Léopold et de Frédéric. Guillaume, duc d'Autriche, dit *l'Ambitieux* et *l'Affable*, mourut sans postérité le 11 juillet 1406. Ernest, duc d'Autriche, surnommé *de Fer*, à cause de sa force d'esprit et de corps, né l'an 1377, mourut à Gratz, en Styrie, le 9 juin 1424. Il avait épousé, l'an 1412, en secondes noces, CIMBURGE ZIEMORITI, duchesse de Masovie, morte en 1429, après lui avoir donné neuf enfants, du nombre desquels fut l'empereur Frédéric, père de Maximilien I.

LÉOPOLD III, DIT LE SUPERBE.

1386. LÉOPOLD III, dit LE SUPERBE, fils du précédent, eut, ainsi que ses trois frères, pour tuteur, Albert, duc d'Autriche, son oncle, qui administra leurs terres jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'âge de seize ans. On voit Léopold, dès l'an 1392, gouverner le landgraviat de la haute Alsace. Albert étant mort en 1395, son fils, nommé aussi Albert, dit *la Merveille du monde*, ne voulut pas se contenter du partage fait par son père avec les enfants de Léopold le Preux, qui le restreignait à la seule Autriche. Il fallut y ajouter la Carniole, qu'il laissa, avec le duché d'Autriche, à son

fils unique Albert, à sa mort arrivée à Closter-Neubourg le 25 août 1404. Ce dernier Albert est le même qui fut élu empereur, ou roi des Romains, le 20 mars 1438. Guillaume et Léopold administrèrent pour eux et pour leurs frères Frédéric et Ernest, le premier la Styrie et la Carinthie, et le second le comté de Tyrol, avec tout ce que leur père possédait en Alsace, en Suabe et en Suisse. La mort de Guillaume, arrivée en 1406, sans laisser d'enfants de JEANNE, fille de Charles III, roi de Naples et de Hongrie, produisit un nouveau partage. La Carniole, qu'on reprit au duc Albert, la Styrie et la Carinthie échurent à Ernest; Frédéric obtint le comté de Tyrol; et Léopold conserva les domaines de l'Alsace, du Brisgaw et de l'Ergaw, avec toutes les terres que sa maison avait en Suisse et en Suabe. Léopold demeura donc landgrave d'Alsace et comte de Ferrette, et ce fut en cette dernière qualité qu'il confirma, en 1406, les priviléges de la ville de Beffort. Il vint cependant très-rarement dans cette province. La qualité de tuteur du jeune duc Albert le fit rester à Vienne, où il mourut, le 2 juin 1411, âgé de quarante ans. Il y fut enterré dans l'église de Saint-Étienne. Le surnom de *Superbe* lui fut donné non à cause de son orgueil, mais parce qu'il surpassait en faste tous les princes de l'empire dans les diètes de Francfort où il comparut, ayant à sa suite, outre sa cour ordinaire, jusqu'à cinquante deux comtes et barons. Il ne laissa point de postérité de son mariage avec CATHERINE, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qu'il avait épousée le 15 août 1393. Léopold lui avait donné pour douaire les terres landgraviales de la haute Alsace. Il lui accorda même, en 1407, conjointement avec ses deux frères, l'administration et l'usufruit du landgraviat, ainsi que la collation des fiefs qui en dépendaient. A la mort de Léopold, le duc Frédéric confirma, en 1411, cette donation à sa veuve, pour en jouir sa vie durant. Catherine, alors, se retira en Alsace et s'établit à Ensisheim, où elle gouverna le haut landgraviat sous les conseils de Maximin, dit Schmassman, baron de Rappolstein, ou Ribeaupierre, un des seigneurs les plus distingués de la province, que Jean, duc de Bourgogne, son frère, nomme dans des lettres de 1409 *predilectus noster carissimus Dominus Maximinus de Ribaupierre, Cambellanus et Scutifer noster.* Quoique déjà avancée en âge, et d'une grosseur prodigieuse, Catherine pensa à se remarier avec Maximin en 1419; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle aimait particulièrement les habitants de Beffort, dont elle confirma les priviléges en 1412, 1413 et 1424. Elle mourut, le 26 janvier de l'année suivante, à Grai-sur-Saône, et fut enterrée dans la Chartreuse de Dijon, dont son père était le fondateur. Elle prend dans ses sceaux le titre de *Katharine de Burgundia, Dei gracia ducisse Austrie.*

FRÉDÉRIC II.

1411. FRÉDÉRIC II, frère de Léopold, lui succéda, en 1411, dans le landgraviat de la Haute-Alsace. Il fut nommé *de Tyrol*, parce que ce comte lui était échu dans l'héritage de son père. Il eut beaucoup de part à l'évasion du pape Jean XXIII, dont le concile de Constance lui avait confié la garde. Ce fut la source de tous les revers qu'il éprouva depuis. L'empereur Sigismond et les pères du concile le déclarèrent, en 1415, coupable de lèse-majesté. Les évêques de Trente, de Brixen et de Coire, l'excommunièrent, et toutes ses possessions furent comme abandonnées au pillage. Sigismond fit lui-même une irruption en Alsace, ainsi que Louis, comte palatin, dont la sœur, ELISABETH, avait épousé Frédéric. Louis n'y entra cependant pas comme ennemi, mais seulement dans le dessein de conserver ses terres à son beau-frère. Les Suisses profitèrent de ces circonstances pour s'emparer de l'Ergaw, et de ce qui restait encore dans l'Helvétie à la maison d'Autriche. La jouissance de ce qu'ils venaient de prendre, leur fut assurée pour toujours par l'empereur et le concile. Frédéric se réconcilia cependant avec Sigismond par l'entremise de Louis, comte palatin, et de Frédéric, burgrave de Nuremberg, après avoir payé, comme l'écrivent quelques historiens, une amende de trente mille florins d'or. L'empereur l'investit, en 1418, de tous les domaines envahis, à l'exception de ceux de la Suisse, qui restèrent aux cantons de Zurich, de Berne et de Lucerne; encore Frédéric fut-il obligé de rembourser à ceux qui s'étaient emparés de ses terres d'Alsace et du Brisgaw, les sommes que Sigismond avait reçues d'eux. Malgré toutes ces pertes, Frédéric amassa beaucoup d'argent. Il mourut à Inspruck, le 25 juin 1439, et fut enterré dans l'abbaye de Stambs. *Hault et bien né monseigneur Guillaume de Hopperch* (Hochberg), *marquis*, est nommé *bailif et gouverneur de Ferrates* (Ferrette), *et d'Aulxay* (Alsace) au nom *de feu très-hault et puissant prince monseigneur le duc Ferry, duc d'Austriche*, dans un acte de l'année 1440. Frédéric avait épousé en premières noces, en 1406, ELISABETH DE BAVIÈRE, comtesse palatine du Rhin, et fille de l'empereur Robert, morte en couches, le 31 décembre 1409. ANNE, fille de Frédéric, duc de Brunswick, sa deuxième femme, décéda le 11 août 1432, et fut enterrée à l'abbaye de Stambs comme son mari. Il eut de ce deuxième mariage deux filles et un fils, nommé Sigismond, qui suit. Ce fut vers ce tems que Strasbourg eut la gloire de voir naître, chez elle, l'imprimerie. Cette invention, que Mayence et Harlem ont long-tems entrepris de disputer à cette ville, est due à Jean Gutenberg. Ce dernier vint s'établir, en 1430, à Strasbourg, où il fit, avant l'an 1437, les premiers essais de l'art d'imprimer en caractères mobiles, et qu'il quitta, en 1445, pour retourner à Mayence, sa patrie, où il le perfectionna.

SIGISMOND.

1439. SIGISMOND, fils unique et successeur de Frédéric de Tyrol, eut pour tuteurs Frédéric, dit le Pacifique, et Albert, dit le Prodigue, tous deux fils d'Ernest, duc d'Autriche. Albert, par un accord passé en 1443 avec son frère Frédéric, qui avait été élu empereur en 1440, gouverna seul l'Alsace au nom de son pupille. Cette province fut alors ravagée par l'armée des Armagnacs, que Louis, dauphin de France, fils du roi Charles VII, y conduisit en personne au mois d'août 1444, ayant sous ses ordres une multitude de gentilshommes et de volontaires, tant français qu'anglais. Ce prince, au rapport d'Æneas Sylvius, auteur instruit et presque témoin de l'expédition, disait hautement qu'il marchait en Alsace pour y faire valoir les anciens droits de la France, dont la souveraineté devait s'étendre jusqu'au Rhin, et qu'il était dans le dessein d'attaquer Strasbourg pour la soumettre à la domination française. Cette ville sut se faire respecter par la force de ses murs et de sa garnison; mais tout le reste de l'Alsace devint la proie de ces troupes affamées, qui n'épargnèrent ni les terres des deux landgraviats, ni celles des villes impériales. Les Armagnacs furent cependant massacrés en détail, tant par l'armée réunie des états de cette province, que par les paysans du pays. Ils perdirent, pendant le cours de l'hiver, plus de huit mille des leurs, victimes de leur propre licence. La retraite de l'armée du dauphin ne laissa pas l'Alsace dans une entière tranquillité. Albert, tuteur de Sigismond, déclara pour lui la guerre, en 1446, aux Bâlois, qui, entr'autres entreprises, s'étaient érigés en juges des sujets alsaciens du haut landgraviat, et refusaient de comparaître aux tribunaux du landgraviat pour les biens qu'ils y possédaient. Mais cette guerre fut bientôt terminée par un jugement des arbitres assemblés à Colmar. Albert, qui fonda, en 1457, l'université de Fribourg en Brisgaw, mourut sans enfants à Vienne, le 3 décembre 1463. Sigismond, devenu majeur, eut, en 1468, une guerre plus sanglante avec les Suisses, qui ravagèrent les terres du landgraviat d'Alsace, et les seigneuries de Thann et de Landser. Celle-ci tourna à son désavantage. Il prit alors le parti d'engager, à Charles le Hardi, duc de Bourgogne, le landgraviat de la Haute-Alsace, le Sundgaw, le comté de Ferrette, le Brisgaw, et toutes les terres que les Suisses avaient

envahies sur Frédédic, son père, tant pour les mettre à couvert des entreprises de cette nation, que pour pouvoir acquitter les dettes qu'il avait contractées. Le traité fut passé, le 21 mars 1469, dans la ville d'Arras, où Sigismond s'était rendu près du duc. Le prix de l'engagement fut de quatre-vingt mille florins d'or, sous la condition que les habitants de ces pays jouiraient de leurs anciens droits et privileges, et qu'il serait libre à Sigismond, et à ses héritiers, de retirer ces terres des mains du duc de Bourgogne, en rendant le prix de l'engagement. Ce dernier nomma landvogt pour gouverner ce nouveau domaine, Pierre de Hagenbach, d'une ancienne famille noble de la Haute-Alsace. Il commit par ses lettres, datées du 10 avril de la même année, son *amé et féal chevalier messire de Hagambac, grand bailly de ses vicomté d'Auxois et comté de Ferrute*, à lui *naguaires transportés par illustre et puissant prince très cher et très aimé cousin le duc Sigismond d'Osteriche*. Mais ce landvogt était un homme dur et feroce, qui ne perdait aucune occasion d'inquiéter ses voisins. La cruauté et les vexations de tout genre, qu'exerça cet officier avide et violent, irritèrent les habitants d'Alsace. Les évêques de Strasbourg, de Bâle, l'electeur palatin, le margrave de Bade, et les villes impériales de la province, qui avaient un intérêt direct à ne pas souffrir que le duc de Bourgogne eût des établissements dans leur voisinage, réclamèrent contre l'engagement. Leurs députés vinrent trouver Sigismond à Bâle ; cette ville et celle de Strasbourg fournirent à l'archiduc l'argent, pour lequel il avait engagé ses terres. Charles, sommé de le recevoir, le refusa ; mais Sigismond rentra insensiblement dans ses fonds alliénés par l'alliance qu'il fit, le 30 mars 1474, contre le duc avec les Suisses, les villes d'Alsace, et René, duc de Lorraine. Hagenbach, qui continuait ses exactions, et qui avait forcé les prélats et les seigneurs de la province d'apporter de riches présents à son mariage avec la comtesse de Thengen, précipita la révolution. Il fut arrêté à Brisach le 10 avril 1474. Une cour criminelle, composée de vingt-sept juges, établie par le duc d'Autriche, pour lui faire son procès, le degrada de noblesse, et le condamna à perdre la tête sur un échafaud : ce qui fut exécuté sans délai. Le duc de Bourgogne ayant appris devant Nuits, dont il faisait le siége, l'exécution de son favori, résolut d'en tirer vengeance. Il fit passer six mille hommes dans le Sundgaw, et donna ordre à Etienne de Hagenbach, frère du défunt, de ravager les terres landgraviales, dont Sigismond avait repris possession le 9 mai de la même année. Mais la mort de Charles, qui fut tué près de Nanci, le 5 janvier 1477, laissa l'archiduc tranquille possesseur du landgraviat d'Alsace. Marie, fille unique du duc de Bourgogne, épousa à Gand, le 20 août suivant, l'archiduc Maximilien d'Autriche, cousin de Sigismond et son heritier. Celui-ci, lassé des guerres, tint, en 1489, à Inspruck, une assemblée générale des états provinciaux, où il céda, sous une pension annuelle, au même Maximilien qui avait eté élu roi des Romains le 16 février 1486, toutes ses possessions d'Alsace, du Brisgaw et du Tyrol. Sigismond survécut sept ans à cette cession, n'étant mort à Inspruck que le 4 mars 1496, enterré dans l'abbaye de Stambs. Il avait été fiancé, le 22 juillet 1430, à Radegonde, fille de Charles VII, roi de France. Cette princesse etant morte peu de tems après, il épousa, en 1448, ELÉONORE, fille de Jacques I, roi d'Écosse, qui décéda le 20 novembre 1480, et dont il n'eut qu'un fils, nommé Wolffgang, mort au berceau. Sigismond se remaria, en 1484, avec CATHERINE, fille d'Albert, duc de Saxe, qui ne lui donna point d'enfants, et qui, devenue veuve, épousa en secondes noces Eric, duc de Brunswick.

Ce fut du vivant du landgrave Sigismond, que fut passé, en 1448, entre le pape Nicolas V, l'empereur Frederic, et les princes d'Allemagne, le fameux concordat germanique, qui fut presque généralement reçu en Alsace, où il forme encore aujourd'hui (1785) loi pour la collation des canonicats. Robert de Bavière, évêque de Strasbourg, *Dei gratia episcopus Argentinensis, comes palatinus Rheni, dux Bavariæ Alsatiæque landgravius*, en fit ordonner l'exécution par mandement daté du 20 novembre 1476. Cependant le concordat germanique n'a pas lieu dans l'église cathédrale de Strasbourg, tant pour le grand chapitre, que pour le grand chœur. La raison pour laquelle il n'y a pas été adopté, est que ce concordat n'ayant été fait que pour arrêter le cours du grand nombre d'expectatives, de mandats et de réserves, dont les papes grevaient les patrons en Allemagne, il n'a dû ni pû être admis dans la cathedrale, qui s'en était constamment garantie, et qui ne les avait jamais reçus.

MAXIMILIEN.

1489. L'empereur MAXIMILIEN, petit-fils d'Ernest, duc d'Autriche, fils de l'empereur Frederic et d'Eléonore, fille d'Edouard, roi de Portugal, né à Grun, le 23 mars 1459 succéda, en 1489, dans le landgraviat de la haute Alsace, du vivant de Sigismond, dont il était le plus proche héritier. Les lansquenets, qui étaient la plupart des soldats licenciés des troupes que Maximilien avait employées dans les Pays-Bas, vinrent, en 1495, infester l'Alsace et y apporter le mal d'Amérique. Ils infectèrent, d'abord, une maison de femmes publiques, qui existait à Strasbourg, d'où le mal passa dans le reste de la ville et de là dans les différentes provinces d'Allemagne. Maximilien échoua, en 1499, dans la guerre qu'il fit aux Suisses, pour rentrer dans les biens de ses ancêtres. Il fut plus heureux dans celle qu'il eut, en 1504, avec Philippe, électeur palatin; guerre qui fit entrer la landvogtie, ou l'advocatie provinciale d'Alsace, dans la maison d'Autriche. Il mourut à Welss, le 12 janvier 1519, et fut enterré à Neustadt. Son mariage avec MARIE, fille et héritière du dernier duc de Bourgogne, née le 12 fevrier 1457, et morte à Bruges, le 28 mars 1482, apporta dans sa famille le comté de Bourgogne et les dix-sept provinces des Pay-Bas. Il en eut Philippe, dit le Beau, né à Bruges, le 23 juin 1478, et mort à Burgos, le 25 septembre 1506. Philippe avait épousé, le 21 octobre 1496 (et non 1490), Jeanne, princesse héréditaire d'Espagne, qui ne mourut qu'en 1555. Elle était fille unique de Ferdinand V, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille. Par ce mariage la monarchie d'Espagne tomba, l'an 1505, dans la maison d'Autriche. Philippe eut d'elle six enfants, parmi lesquels furent les empereurs Charles-Quint et Ferdinand, dont nous allons parler.

CHARLES-QUINT.

1519. CHARLES-QUINT, né à Gand, le 24 février 1500, couronné roi d'Espagne à Valladolid, le 7 févrler 1518, succéda à Maximilien, son grand-père, dans l'empire, ainsi que dans le landgraviat de la haute Alsace. Il ne jouit pas longtems de ce dernier objet, et, du consentement des princes de l'empire, il le ceda, le premier mai 1521, avec l'Autriche et tout ce que sa maison possédait en Alsace et en Suabe, à Ferdinand, son frère, qui se maria, le 5 mai suivant, avec Anne, princesse-héréditaire et fille de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême. Charles se repentit bientôt de s'être déssaisi du landgraviat d'Alsace, qui était si fort à sa bienséance, comme limitrophe du comté de Bourgogne. Il fit même quelques démarches pour y rentrer. Mais les états de cette province avaient déjà prêté serment à Ferdinand : ce qui obligea Charles à renoncer au projet de le recouvrer. Le règne de Charles-Quint est fameux par les troubles de religion, qui s'élevèrent presque en même tems qu'il monta sur le trône. L'Alsace fut le théâtre des principales révolutions que l'hérésie de Luther opéra dans le systême ecclésiastique et civil de l'empire. Les terres qui dépendaient de la maison d'Autriche et de l'évêché de Strasbourg, furent préservées de la contagion par les soins des landgraves et des évêques. Mais la ville de Strasbourg fut une des premières qui changea l'ancienne religion. Dès l'an 1521, le magistrat de cette ville adopta la doctrine de Luther. La messe y fut abolie

en 1529, et le clergé catholique chassé de la cathédrale. Il y rentra, en 1549, en vertu de l'*interim* : mais il fut obligé de l'abandonner de nouveau l'an 1559. Enfin, le culte catholique ne fut rétabli dans Strasbourg, qu'en 1681, lorsque Louis XIV, roi de France, prit solennellement possession de la ville et de la cathédrale. (*Voy.* le détail de ces divers changements de religion dans les *Essais historiques*, déjà cités, *sur l'église cathédrale de Strasbourg*, pp. 80-155.)

FERDINAND I.

1521. **Ferdinand** I, né à Alcala, en Espagne, le 10 mars 1503, roi de Bohême, le 24 février 1527, et de Hongrie, le 28 octobre de la même année, fut élu roi des Romains le 9 janvier 1531; et après l'abdication de Charles-Quint, son frère, faite en 1556, il fut déclaré empereur le 24 février 1558. Ferdinand conserva le landgraviat de la haute Alsace jusqu'à sa mort arrivée à Vienne le 25 juillet 1564. Ce prince donna, l'an 1523, une nouvelle forme à la régence landgraviale établie à Ensisheim, à la tête de laquelle il mit Guillaume, seigneur de Rappolstein. Il lui attribua la connaissance de toutes les causes, à l'exception de l'appel au tribunal d'Inspruck et de la collation des bénéfices ecclésiastiques et des fiefs, que le landgrave se réserva personnellement. Il acheta, en 1558, pour cinquante mille florin, la landvogtie d'Alsace, que Charles-Quint avait rendue aux électeurs palatins. Depuis ce tems, les archiducs d'Autriche, qui possédèrent le landgraviat de la haute Alsace, furent en même tems landvogts de cette province. Ferdinand laissa trois fils d'Anne, sa femme, morte le 27 janvier 1547; et enterrée à Prague. Maximilien son aîné eut l'empire avec l'Autriche, la Hongrie et la Bohême. Le puîné, qui suit, obtint en partage le comté de Tyrol et les terres de l'Autriche antérieure, dont le landgraviat de la haute Alsace faisait partie. Charles, le troisième de ses fils, fut duc de Styrie, de Carinthie et de Carniole.

FERDINAND II.

1564. **Ferdinand** II, fils de l'empereur Ferdinand, né le 14 juin 1529, landgrave de la haute Alsace et comte du Tyrol, mourut le 24 janvier 1595. Sous lui fut terminé le concile de Trente, dont les décrets, tant pour le dogme que pour la discipline, furent reçus dans tout le diocèse de Strasbourg, en vertu d'un mandement donné, le 9 mars 1567, par l'évêque Erasme. Le pape Grégoire XIII ayant aussi réformé, en 1582, le calendrier julien, il fut adopté, en 1584, pour tous les états catholiques d'Alsace. L'évêque de Strasbourg le publia dès 1583, et commença à l'exécuter le 17 du mois de novembre, qui fut alors compté pour le 27. Les états protestants d'Alsace refusèrent, ainsi que Strasbourg, de recevoir ce calendrier; et ce ne fut que par un ordre de Louis XIV, du 12 février 1682, qu'il fut introduit dans cette ville.

Ferdinand, landgrave de la haute Alsace, avait été marié deux fois. Il épousa, en 1550, en premières noces **Philippine**, fille de François Welser, baron de Zinnenberg et patrice d'Augsbourg, dont la naissance était trop inférieure à la sienne pour que les enfants qui en étaient nés fussent reconnus capables de succéder à leur père. Elle mourut le 24 avril 1580, et fut inhumée dans la chapelle du château d'Inspruck, laissant de son mariage André et Charles. Celui-ci, margrave de Burgaw, né l'an 1560, mourut le 30 octobre 1618, sans avoir d'enfants de Sibylle, fille de Guillaume, duc de Juliers, et veuve de Philippe, margrave de Bade, qu'il avait épousée le 4 mars 1601. André, dit le cardinal d'Autriche, né le 12 décembre 1558, évêque de Constance et de Brixen, fut postulé, au mois de juin 1587, abbé de Mourbach et de Lure, et mourut à Rome le 12 novembre 1600. C'est le même cardinal d'Autriche, auquel le grand doyen de la cathédrale de Strasbourg répondit, au nom de son chapitre, sur la demande qu'il avait faite d'un canonicat de cette église : *Eminentissime, te filium archiducis esse credimus : probo verò te esse utrinque nobilem.* Ferdinand, son père, se maria en secondes noces, au mois de mai 1582, avec **Anne-Catherine**, fille de Guillaume de Gonzague, duc de Mantoue, morte le 3 août 1620, dont il eut une fille nommée Anne, mariée, le 4 décembre 1611, à l'empereur Mathias, morte le 14 décembre 1618. Ainsi, tous les biens de l'archiduc Ferdinand passèrent à ses neveux, qui étaient l'empereur Rodolphe et ses frères.

RODOLPHE.

1595. L'empereur **Rodolphe**, né en Espagne, le 18 juillet 1552, roi de Hongrie et de Bohême, fils de l'empereur Maximilien II et de Marie, fille de l'empereur Charles-Quint, administra pendant quelque tems, au nom de ses frères et au sien propre, le landgraviat de la haute Alsace, dont la mort de Ferdinand, leur oncle, les avait rendus héritiers. Mais, peu d'années après, Rodolphe en remit le gouvernement à l'archiduc **Maximilien**, son frère, qui en était possesseur avant l'an 1605, et qui dans les actes de la régence d'Ensisheim est nommé corégent de l'Autriche antérieure. Maximilien, né à Neustadt, le 12 octobre 1558, avait été élu roi de Pologne le 22 août 1587; mais il renonça l'année suivante à cette couronne. Après le décès de l'empereur Rodolphe, arrivé le 10 janvier 1612, Maximilien continua à gouverner la haute Alsace sous son frère **Mathias**, qui devint empereur le 3 juin suivant. Maximilien mourut à Vienne, grand-maître de l'ordre Teutonique, le 2 novembre 1620, et fut enterré dans l'église de Saint-Etienne de cette ville. L'empereur Mathias, déjà mort le 10 mars 1619, avait institué pour son héritier l'archiduc Albert, son frère. Celui-ci, content des Pays-Bas, que lui avait apportés en dot, en 1599, son épouse Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, roi d'Espagne, céda à son cousin, l'empereur Ferdinand II, tous les domaines d'Autriche, avec les biens en dépendants, et par conséquent le landgraviat de la haute Alsace. Ferdinand II, pour fortifier sa maison et y soutenir une seconde branche, engagea Léopold, son frère, qui suit, à se démettre des évêchés de Strasbourg et de Passaw, dont il avait été pourvu en 1607.

LÉOPOLD IV.

1626. **Léopold** IV, petit-fils de l'empereur Ferdinand I, né à Gratz, le 9 octobre 1586, avait pour père l'archiduc Charles, duc de Styrie, et pour mère Marie, fille d'Albert V, duc de Bavière. Il abdiqua, l'an 1625, ses évêchés et ses autres bénéfices ecclésiastiques entre les mains du pape, en faveur de Léopold-Guillaume d'Autriche, son neveu. De Rome étant passé à Florence, il y épousa, le 19 avril 1626, **Claude de Médicis**, fille de Ferdinand I, grand-duc de Toscane, et de Christine de Lorraine, née le 4 juin 1604, et veuve de Frédéric-Gui Ubald, duc d'Urbin. L'empereur Ferdinand céda, la même année, à Léopold le landgraviat de la haute Alsace, la landvogtie de la même province, le comté de Tyrol, et tout ce que la maison d'Autriche possédait en Suabe et en Brisgaw. Le roi Gustave-Adolphe ayant porté la guerre en Allemagne, les Suédois s'emparèrent, en 1631 et 1632, de tous les domaines que Léopold avait dans cette province. Ce landgrave mourut, sans y avoir été rétabli, à Suaz, le 13 septembre 1632, et fut enterré, le 17 suivant, dans le caveau archiducal de l'église des Jésuites d'Inspruck. Léopold laissa deux fils et trois filles. Les fils sont Ferdinand-Charles, qui suit, et Sigismond-François. Celui-ci, né l'an 1630, nommé, en 1640, évêque de Gurck, en 1646, d'Augsbourg, et en 1659, de Trente, quitta ces évêchés, en 1665, pour épouser **Marie-Hedwige**, princesse palatine de Sultzbach. Mais il mourut le 25 juin de la même année, avant que d'avoir consommé son mariage.

FERDINAND-CHARLES.

1632. Ferdinand-Charles, né le 17 mai 1628, succéda dans le landgraviat de la haute Alsace, à Léopold, son père, sous la tutelle de sa mère Claude de Médicis, qui est nommée gouvernante et administratrice du landgraviat dans les actes de la régence d'Ensisheim. Ce fut pendant sa minorité que les Suédois, qui avaient fait la conquête de l'Alsace, la cédèrent par le traité de Paris, passé le premier novembre 1634, à Louis XIII, roi de France, leur allié. Cette province fut enfin assurée à cette dernière couronne par la paix de Munster, de 1648, par laquelle l'empereur, tant en son nom, qu'en celui de la maison d'Autriche, ainsi que de l'empire, céda en toute souveraineté à Louis XIV et à ses successeurs, le langraviat de la haute et basse Alsace, le Suudgaw et la préfecture des dix villes impériales. Le roi, en compensation de la perte que faisait l'archiduc Ferdinand-Charles, lui assura la somme de 3,000,000 de livres tournois. Mais il ne voulut pas la délivrer avant que Philippe IV, roi d'Espagne, n'eût consenti à la cession : ce qui fut fait par la paix des Pyrénées, de 1659, par laquelle sa majesté catholique renonça à tous les droits et prétentions qu'elle pouvait avoir sur l'Alsace, le Sundgaw et le comté de Ferrette. Louis XIV, par un traité passé, le 16 décembre 1660, avec l'archiduc, lui promit de payer les trois millions en cinq parts dans l'espace de trois ans. Mais Ferdinand-Charles étant mort à Inspruck, le 30 décembre 1662, sans laisser d'enfants mâles d'Anne de Médicis, fille de Cosme II, grand-duc de Toscane, qu'il avait épousée le 10 juin 1646, Sigismond-François, son frère et son héritier, confirma ce qui avait été conclu dans les traités précédents. Les trois millions lui furent comptés et payés le 3 décembre 1663, et les quittances en sont conservées au Louvre. C'est ainsi que le landgraviat d'Alsace, avec le comté de Ferrette, la landvogtie, dite la préfecture de Haguenau, et tout ce que la maison d'Autriche possédait en cette province, fut réuni à la couronne de France, avec la souveraineté qui appartenait à l'empereur et à l'empire. Comme les princes de cette maison se désistèrent au traité de Munster des titres de landgraves d'Alsace et de comtes de Ferrette, ils ont toujours cessé depuis d'en prendre le titre dans les traités subséquents qu'ils ont conclus avec la France. Les armes du landgraviat de la haute Alsace, sont de gueules, à la bande d'or accostée de six couronnes du même, trois à la dextre posées une et deux, trois à la sénestre deux et une.

Il faut remarquer que Jean de Giffen, conseiller de l'évêque de Strasbourg, Léopold-Guillaume d'Autriche, et son ministre plénipotentiaire au congrès de Westphalie, ayant remarqué, dans le projet de traité de paix, que l'empereur et la maison d'Autriche cédaient à la France le landgraviat de la haute et basse Alsace, protesta, au nom de son maître, contre cette cession, comme préjudiciable aux droits de l'évêché de Strasbourg, auquel appartenait le landgraviat de la basse Alsace. Mais ces protestations, faites le 30 juillet 1647, furent inutiles; car on voit, dans le traité de paix de Munster, du 24 octobre 1648, l'empereur céder à Louis XIV le landgraviat de l'une et l'autre Alsace. Il fut cependant stipulé, par un article particulier, que le roi très-chrétien laisserait l'évêque de Strasbourg dans la possession libre d'immédiateté à l'égard de l'empire, dont il avait joui jusqu'alors. Ce ne fut même qu'en 1680 que Louis XIV établit une commission, qui réunit à sa souveraineté les terres de l'évêché de Strasbourg et des états de la basse Alsace, en leur laissant, comme ils l'ont encore aujourd'hui (1785), la libre et paisible jouissance du domaine utile. Il ne restait plus que la seule ville de Strasbourg qui n'avait pas encore reconnu le domaine souverain du roi de France. Elle le fit enfin, le 30 septembre 1681, par sa capitulation ratifiée le 3 octobre suivant. Le traité de paix de Riswick, du 30 octobre 1697, mit le sceau à tous ces traités, en assurant irrévocablement Strasbourg et toute l'Alsace à la France. Cette province a depuis joui, sous les règnes heureux de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, d'une constante tranquillité, qu'elle n'avait pas toujours eue sous l'administration de ses landgraves.

Dès que la province d'Alsace fut cédée à la France, par le traité de Munster, Louis XIV établit, en 1649, au lieu et à la place de la régence archiducale d'Ensisheim, la chambre royale de Brisach, dont les jugements étaient souverains et s'intitulaient : *Nous, les gouverneur et conseillers du conseil d'Alsace et pays en dépendants, établis par Sa Majesté très-chrétienne, roi de France et de Navarre.* Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, gouverneur d'Alsace, présidait à cette chambre. Le roi, voulant ensuite donner à cette province une manière de gouvernement uniforme avec celle de son royaume, donna, au mois de septembre 1657, un édit par lequel il créait un conseil souverain pour résider en la ville d'Ensisheim et y rendre la justice à ses nouveaux sujets. Sa première séance fut le 14 novembre 1658. Ce fut dans cette séance que les commissaires de Louis XIV, nommés pour l'établissement de ce conseil, prirent, en son nom, possession de l'Alsace, en présence des députés des différents états de cette province, et que le roi y fut supplié que *le titre de landgrave de la haute et basse Alsace fût ajouté à ceux de Sa Majesté aux arrêts, mandements, commissions et autres actes dudit conseil souverain.* Ce conseil fut supprimé en 1661, et créé en conseil provincial, qui fut transféré, en 1674, de la ville d'Ensisheim en celle du Haut-Brisach. Le conseil provincial fut de nouveau rendu souverain en 1679; il fut depuis transféré, en 1681, en la ville neuve de Saint-Louis-sous-Brisach, et, en 1698, en la ville de Colmar, où il réside encore aujourd'hui (1785).

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DU NORDGAW

ET LANDGRAVES DE LA BASSE ALSACE (*).

Le Nordgaw formait autrefois la plus grande partie de la basse Alsace, à l'exception de ce qui s'étendait au-delà de la rivière de Lanter, qui était comprise dans le Spirgaw, ou comté de Spire. Le *comitatus Nortgowa in pago Heilizacensi* est rappelé dans une charte de Rotger, archevêque de Trèves, de l'an 929. Le nom du Nordgaw resta à la basse Alsace, jusqu'après le milieu du onzième siècle. L'empereur Henri IV est le dernier qui s'en soit servi dans son diplôme de 1085, pour l'abbaye de Neuvillers. Elle fut ensuite connue sous le nom de *comté provincial*, enfin sous celui de landgraviat de la basse Alsace. C'est dans les lettres de l'empereur Henri VI de l'an 1192, pour l'abbaye de Neubourg, qu'il est fait mention, pour la première fois, du terme précis *Lantgravia Alsatiæ*. Le mot de landgraviat est un nom inconnu en France : ce qui fit que Charles, duc de Bourgogne, en parlant de celui d'Alsace, dans ses lettres de 1469, l'appelle *vicomté d'Auxois*.

ADELBERT.

684. Adelbert, fils aîné d'Adalric, ou Attic, duc d'Alsace, était comte du Nordgaw, du vivant de son père. Le diplôme de Thierri III, roi de France, en faveur de l'abbaye d'Obersmunster de l'an 684, est adressé, *Attico Duci, Adalberto Comiti*. (Voy. *l'Hist. de l'Egl. de Strasb. par M. l'abbé Grandidier*, t. I, p. xl.) Adelbert succéda, vers l'an 690, à Adalric, son père, dans le duché d'Alsace.

ETICHON.

690. Etichon, auteur des maisons de Lorraine et d'Egisheim, était frère d'Adelbert, qu'il remplaça dans le comté du Nordgaw. L'auteur de l'ancienne vie de sainte Odile, écrite sur la fin du huitième siècle, lui donne la qualité de duc : mais alors on qualifiait ainsi les comtes qui étaient fils de ducs, de même qu'on nommait en France rois, les fils des rois de la première race. Etichon finit ses jours avant l'an 720. Il eut trois fils, Heddon, Albéric, qui suit, et Hugues. Heddon, abbé de Munster en 725, et de Richenau en 727, fut élevé sur le siége de Strasbourg en 734. Il assista aux conciles de Germanie et d'Attigni de 742 et 765, et mourut le 8 mars 776. Il fut enterré dans le chœur de l'église abbatiale d'Ettenheim-munster. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. I, pp. 264-297.)

(*) Cet article a été rédigé d'après les Mémoires de M. l'abbé Grandidier.

ALBÉRIC.

Albéric, comte du Nordgaw, n'est connu que par la vie de sainte Odile, qui le dit fils d'Etichon. (*Ibid.*, t. I, p. xlviij.) Il fut père de quatre enfants, Hugbert, Eberhard, Horbert et Thétibald, qui sont rappelés dans l'ancienne notice de Honau. (p. lxxix.) Eberhard succéda dans le comté du Nordgaw à Ruthard, son cousin, dont nous allons parler.

RUTHARD.

736. Ruthard, fils de Luitfrid, duc d'Alsace et petit-neveu du comte Etichon, était en même tems comte du Nordgaw et de l'Ortenaw. Il fonda, en 736, l'abbaye de Gengenbach, et en 746, celle d'Arnulfoanga, appelée depuis Schwartzach. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. I, pp 421 et 424.) On conserve dans les archives de l'évêché de Strasbourg, à Saverne, la charte originale de l'évêque Heddon, dans laquelle *vir inluster Rothardus Quomis* est expressément nommé fondateur de cette dernière abbaye. L'acte, daté du 27 septembre 748, est souscrit par neuf évêques et trois abbés. (*Ibid.*, t. I, p. lxxij.) Ruthard et Hirmensinde, son épouse firent, en 758, une donation considérable au même monastère. (t. II, p. lxxxv.) Comme ils n'avaient point d'enfants, ils accordèrent à l'église de Strasbourg tous les biens qu'ils possédaient dans le territoire d'Ettenheim. (t. I, p. 278.) Ruthard mourut le 28 janvier, vers l'an 765, et fut enterré avec sa femme dans l'église abbatiale de Gengenbach. L'empereur Charles le Gros, dans son diplôme de 885 pour cette abbaye, et l'ancien nécrologe de Schutteren, donnent à Ruthard le titre de duc ; mais nous avons vu ci dessus l'origine de cette qualification. Scheid (*Orig. guelfic*, t. II, *præfat.*, p. 15) croit que Ruthard est le même que le fameux comte de ce nom, auteur de la famille des Guelfes, dont Walafrid Strabon fait mention, et qui, conjointement avec le comte Warin, gouverna l'Allemannie sous les règnes de Pepin et de Charlemagne. Mais, comme il passe pour avoir été l'un des plus grands ennemis des moines, il n'est guère probable qu'il ait été le même que Ruthard,

comte du Nordgaw. Celui-ci nous paraît être plutôt le comte Chrodard, qui signa, en 763, le testament de Heddon, évêque de Strasbourg, et qui accorda, en 764, plusieurs biens à Fulrad, abbé de Saint-Denis. (*Hist. de l'Egl. de Strasb*, t. II, pp. xcv et xcvj.)

EBERHARD I.

777. Eberhard I, fils d'Albéric, comte du Nordgaw, est rappelé dans l'ancienne vie de sainte Odile. (t. I, p. xlviij.) On lit sa signature *signum Harihardo comite* dans le testament original de saint Fulrad, de 777. (t. II, p. cxxvj.) Il ne survécut pas à cette année. En mourant, il laissa un fils nommé Eberhard II, dont nous parlerons ci-après.

ULRIC, ou UDALRIC.

778. Ulric, ou Udalric, dont on ignore l'origine, paraît dans deux chartes de l'abbaye de Fulde, des années 778 et 798. (Schannat, *in tradit Fuldensibus*, pp. 30 et 62.) Le même comte Ulric fit don, en 804, à cette abbaye de trente-trois serfs, qu'il avait à Hohenheim, près de Strasbourg, pour le repos de son âme et de celle de son frère Utton. (Schannat, *ibid.*, p. 86.)

RUTHELIN.

Vers 805. Ruthelin fut le prédécesseur d'Erchangier dans le comté du Nordgaw, comme le prouve le diplôme de Louis le Debonnaire, de 826, pour l'abbaye de Schwartzach. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. II, p. clxxxv.) Le comte Ruthelin n'en était plus possesseur en l'année 817.

ERCHANGIER, ou ERCHANGAIRE.

Avant 817. Erchangier, ou Erchangaire, était comte du Nordgaw avant 817. (*Ibid.*, t. II, p. 128.) Il était fort considéré à la cour de Louis le Debonnaire, qui le nomme *vir illuster Erkingarius comes* dans deux diplômes de 823 et 828. (*Ibid.*, t. II, pp. clxiv et clxxxvij.) Il ne fut pas en moindre faveur auprès de Lothaire, son fils, qui, pour récompenser ses services, lui accorda la propriété du village de Kintsheim, près de Schelestadt. Il le qualifie aussi *vir illuster Hercengarius comes* dans l'acte de concession de 843. (*Ibid.*, t. II, p. ccxxij.) A la mort de Lothaire, Erchangier s'attacha à Louis, roi de Germanie, qui choisit Richarde, fille de ce comte, pour épouse de Charles le Gros, son fils. (*Annal. Bertin.*) Erchangier mourut, dans un âge fort avancé, le 2 mars 864. (*Chron. San-Gallense et Necrol. Schwartzac.*) Il fut enterré avec sa femme à l'abbaye de Hohenbourg, d'où Richarde, leur fille, transféra leurs corps dans celle d'Andlau. Cette dernière, qui est une abbaye princière de chanoinesses, située en Alsace, fut fondée, en 879, par l'impératrice Richarde, qui s'y retira en 887, et y finit ses jours le 18 de septembre 893. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. II, pp. 224-239.) Le pape Léon IX la canonisa en 1049. Les deux nièces de Richarde, Ruuddrude et Charité, furent les deux premières abbesses d'Andlau. On ignore l'origine du comte Erchangier: mais le diplôme de 828 fait connaître Rotrude, sa mère, Wuorad, Bernald et Bernard, ses trois frères.

EBERHARD II.

864. Eberhard II, fils d'Eberhard I, et père d'Eberhard III, décéda en 864, la même année qu'il fut nommé comte du Norgaw, à la place d'Erchangier. La chronique de Saint-Gal compte Eberhard avec Erchangier et Luitfrid, parmi les principaux seigneurs de la Germanie, qui moururent cette année.

ADELBERT II.

884. Adelbert II, successeur d'Eberhard dans le comté du Nordgaw, n'est connu que par le diplôme de l'empereur Charles le Gros, de 884, pour l'abbaye de Honau, dans lequel il est nommé *dilectus comes noster Adelbertus*. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. II, p. cclxxiv.) Il paraît être le même que le comte Adelbert, qui, dans un autre diplôme du même prince, de 887, est dit neveu de Luitward, évêque de Verceil.

EBERHARD III.

898. Eberhard III, fils d'Eberhard II, ami et parent de Waldrade, maîtresse de Lothaire, roi de Lorraine, obtint après Adelbert le comté de la basse Alsace. La charte de donation d'Hérimuot, en faveur de l'abbaye de Munster, est datée de Strasbourg, l'an 898: *Presente illustrissimo comite Eberhardo.* (La Guille, *Hist. d'Alsace*, *pr.*, p. 43.) Eberhard était long-tems auparavant en possession de l'abbaye de Lure, que Waldrade lui avait procurée. Ce fut alors qu'il répudia Adelinde, sa femme, et prit pour concubine une chanoinesse d'Erstein. L'auteur de la vie de saint Deicole rapporte qu'en punition de la tyrannie exercée par lui sur les moines de Lure, il fut dévoré par les vers. Il ne paraît pas qu'il ait passé la fin du neuvième siècle. Eberhard était en même tems comte de l'Ortenaw et de l'Argow, comme le prouvent deux diplômes du roi Arnoul, de 888 et 891, pour l'église de Strasbourg. (t. II, p. cclxxxix et ccxciv.)

HUGUES.

Vers 900. Hugues, fils d'Eberhard, fut son successeur au comté de Nordgaw. C'est le même que *Hugo comes de Hohenburg*, qui vivait du tems de Richevin, évêque de Strasbourg, et qui vendit à ce prélat, vers l'an 920, sa terre de Langenhurst. (*Noticia Ecclesiæ S. Thomæ Argentin. decimi sæculi.*) Hugues se retira quelque tems avant sa mort dans l'abbaye de Lure, où il mourut vers l'an 940. (*Vita Sancti Deicoli.*) Il eut trois fils d'Hildegarde, sa femme: Eberhard, qui suit; Hugues, comte, qui vivait encore en 959; et Guntram, qui décéda vers l'an 970.

EBERHARD IV.

Vers 940. Eberhard IV, fils et successeur de Hugues, ne jouit du comté de Nordgaw que l'espace de onze ans tout au plus. Il abdiqua, avant l'an 951, pour mener une vie privée dans sa terre d'Altorff, où il conçut le dessein, vers l'an 960, de bâtir un monastère. Mais il mourut le 18 décembre 967, sans avoir pu l'exécuter. Il fut depuis enterré dans le chœur de l'église abbatiale d'Altorff. Le comte Eberhard et Hugues, son frère, remirent l'abbaye de Lure entre les mains de l'empereur Otton I, qui l'accorda, avec ses possessions, à l'abbé Balthram et à ses compagnons. Le diplôme de concession est daté de l'année 959. (Bouq., tom. IX, p. 385.) Eberhard laissa cinq enfants, qui furent, Adelbert ou Adalbert, auteur de la maison de Lorraine, mort après l'an 1037 (voy. *les ducs de Lorraine*); Hugues, qui suit; un autre Hugues, qualifié comte, et qui devint moine d'Altorff; Gerard, comte d'Alsace, que l'empereur Henri II investit, en 1002, d'un certain comté dépendant du duché d'Alsace, et qui mourut après l'an 1024. Il épousa Eve, sœur de l'impératrice Cunégonde, et fille de Sigefroi, comte de Luxembourg. Ce Gérard fut probablement le père de Louis, comte de Mouson, d'où descendent les comtes de Montbéliard, de Bar, de Ferrette et de Lutzelbourg. (Voy. *les comtes de Montbéliard, de Bar et de Ferrette.*) Le dernier enfant du comte Eberhard IV fut Adelaïde, mariée

en premières noces à Hezilon, duc de Franconie, dont elle eut l'empereur Conrad le Salique, et Mathilde, abbesse d'Andlau. Elle se maria en secondes noces, en 1004, avec Herman, comte de la France orientale, qui fut l'auteur de la maison de Hohenlohe. Elle mourut en 1037, et fut enterrée dans l'église collégiale d'Oehringen, dont elle avait été la fondatrice.

HUGUES II.

951. **Hugues** II, fils d'Eberhard IV, était comte du Nordgaw, dès l'an 951, par la résignation de son père. Il est nommé cette année avec cette qualité dans une charte de donation faite à l'église de Strasbourg. Il est aussi appelé comte dans deux diplômes des empereurs Otton I et II, l'un de 968, pour la reine Adélaïde, et l'autre de 974, pour l'abbaye de Payerne. (La Guille, *Hist. d'Als.*, p. 22; et Hergott, p. 86.) Ce fut Hugues qui, pour accomplir la résolution de son père, fit construire en Alsace le monastère d'Altorff, dont l'église fut dédiée, en 974, par Erchambaud, évêque de Strasbourg, en sa présence et en celle de saint Mayeul, abbé de Cluni. (*Hist. de l'Egl. de Strasb.*, t. III.) Il mourut le 5 septembre, vers l'an 984, et fut enterré dans le chœur d'Altorff. En mourant, il laissa trois fils : Eberhard V, et Hugues IV, dont nous parlerons ci-après, et Metfrid, ou Matfrid, comte, dont on ne connaît que le nom.

EBERHARD V.

984. **Eberhard** V, fils aîné de Hugues II, et son successeur, suivit les exemples de piété que lui avaient donnés son père et son aïeul. Il obtint de l'empereur Otton III, un diplôme de confirmation en faveur de l'abbaye d'Altorff, située *in provincia Alsatia, in pago Nortgowe, in comitatu Eberhardi comitis*. Le nom du comte Eberhard est également rappelé dans quatre autres diplômes de ce prince, l'un de 986, pour l'abbaye de Payerne, et trois de 992, 993 et 995, pour celle de Seltz Il mourut vers l'an 996, et fut enterré dans le chœur de l'église d'Altorff. Il laissa cinq enfants : Hugues III et Eberhard VI, ses successeurs dans le comté du Nordgaw, Gerhard et Matfrid, qualifiés comtes, et Adalbéron. Les noms des quatre premiers sont rappelés dans le diplôme d'Otton III, de 999, pour l'abbaye d'Altorff. Gerhard, marié à Cunisa, et Matfrid, moururent sans postérité. Ils ne vivaient plus en 1050. Leurs corps furent déposés dans l'église abbatiale de Hesse. Adalbéron ou Albert, enterré dans le chœur d'Altorff, est nommé chanoine de l'église cathédrale de Toul, dans une bulle de Léon IX, de 1049.

HENRI.

Henri, comte du Nordgaw, est rappelé dans un diplôme de l'empereur Otton, de l'an 987, pour l'abbaye d'Obersmunster. Mais ce comte est imaginaire, ainsi que le diplôme, qui est une pièce fausse et supposée, comme il est prouvé dans l'Histoire de l'église de Strasbourg, tom. II, pp. 24 et 25.

HUGUES III.

996. **Hugues** III, fils d'Eberhard V, est nommé comte du Nordgaw dans le diplôme de l'empereur Otton III, pour l'abbaye de Payerne de 997. (Hergott, *Geneal. Habsburg*, t. II, p. 93.) Il mourut, en l'an 999, sans laisser d'enfants.

EBERHARD VI.

1000. **Eberhard** VI succéda à Hugues, son frère, dans le comté du Nordgaw. Il est nommé en cette qualité dans le privilége d'Otton III, pour l'abbaye de Laurisheim de l'année 1000. (Lamey, *in cod. Lauresh. Diplom.*, t. I, p. 148.) Il prend encore le même titre dans deux diplômes de l'empereur Henri II, de 1004 et 1016, pour les abbayes d'Andlau et de Schutteren. Il décéda, comme son frère, sans postérité. Sa femme **Berthe** vivait encore en 1068.

WESILON.

1027. **Wesilon**, comte du Nordgaw, ne nous est connu que par un diplôme de Conrad II, donné en 1027, à l'abbaye de Payerne, dans lequel il est rappelé. (Hergott., tome II, p. 108.)

HUGUES IV.

1035. **Hugues** IV, fils de Hugues II, frère d'Eberhard V, oncle de Hugues III et d'Eberhard VI, gouvernait le Nordgaw, ou la basse Alsace, dès l'an 1035, comme le prouve une charte de cette année, dans laquelle l'abbaye de Surbourg est dite située *in ducatu Conradi, in Comitatu Ugonis principis Alsatiæ*. Il porte également le titre de comte dans une charte de donation faite, en 1040, à l'église collégiale de Saint-Pierre le Jeune, de Strasbourg. Wibert et Wippon disent qu'il était cousin de Conrad le Salique, parce qu'Adélaïde, sa tante paternelle, était mère de cet empereur. Hugues faisait son séjour ordinaire dans le château d'Egisheim, bâti au huitième siècle par le comte Eberhard, ou en celui de Dabo, qui lui échut par son mariage avec **Heilwige**, fille et héritière de Louis, comte de Dabo, ou Dagsbourg. Il fonda, conjointement avec elle, les abbayes de Hesse et de Wolfenheim, situées dans les diocèses de Metz et de Bâle. Heilwige mourut en 1046. Le comte Hugues ne lui survécut pas long-tems; il n'était plus en vie en l'an 1049. Il fut enterré avec son épouse dans l'église de Sainte-Croix de Wolfenheim. Hugues eut de son mariage trois fils et cinq filles. Les fils furent Gérard, Hugues et Brunon. Gérard, qui obtint en partage le comté d'Egisheim, fut tué, l'an 1038, dans un combat qu'il livra à Reginald, premier seigneur de Ribeaupierre. Il épousa **Pétronice**, fille de Frédéric, duc de la Lorraine mosellane, et de Mathilde de Bourgogne. Les généalogistes n'ont jusqu'à présent donné que trois enfants au comte Gérard, savoir, Gérard, comte du Nordgaw, dont nous parlerons ci-après, Heilwige et Spanehilde. Mais feu M. de Rivaz prétend (*Mém. mss.*) que ce Gérard est le même que Bérald ou Bérold, qui est la tige de la maison de Savoie, aujourd'hui régnante. (C'est ce que nous examinerons ailleurs.) Les mémoires de ce savant lui donnent encore cinq autres enfants, parmi lesquels se trouvent Humbert, comte d'Alsace et d'Aoste, premier comte de Maurienne, mort vers l'an 1060. (Voyez *les comtes de Savoie.*) Hugues, deuxième fils de Hugues IV et de Heilwige, devint comte de Dabo, et mourut avant son père. Sa femme, Mathilde, lui survécut jusqu'après l'an 1094. Il en eut trois enfants : Henri, comte du Nordgaw, qui suit; Albert, comte de Dabo et de Muha, qui mourut le 24 août 1098, sans laisser de postérité d'Ermensinde, fille de Conrad, comte de Luxembourg; et Serberge, première abbesse de Hesse en 1050. Brunon, leur oncle, né au château de Dabo, le 21 juin 1002, d'abord prevôt de Saint-Dié, puis évêque de Toul, en 1026, élu pape en 1049, et sacré, le 12 février, sous le nom de Léon IX, et mort le 19 avril 1054. Les cinq filles de Hugues IV et de la comtesse Heilwige, furent Adélaïde, épouse de Herman, fils de Godefroi, comte dans les Ardennes; Bitzela, mariée à Hartvig, comte de Calb; Odile, première abbesse de Wolfenheim, en 1006; Gebba, abbesse de Nuys; et une anonyme, qui épousa Ernest II, duc d'Alsace et de Suabe.

HENRI.

1049. HENRI, fils aîné du comte Hugues et de Mathilde, frère d'Albert, comte de Dabo et petit-fils de Hugues IV, succéda à son grand-père dans le comté du Nordgaw. Il avait obtenu, dès l'an 1138, le comté d'Egisheim, après la mort de Gérard, son oncle, et ce fut à lui, *nepoti Henrico castrum Egensheim habenti*, que le pape Léon IX commit, en 1049, l'advocatie du monastère de Wolfenheim. Le nom du comte Henri est rappelé dans le diplôme de l'empereur Henri III, de l'an 1052, pour la collégiale de saint Pierre le Jeune. Il eut avec Hetzelon, évêque de Strasbourg, un différent au sujet des forêts de son comté, lequel fut terminé, en 1059, par l'entremise de Henri IV, roi de Germanie. *Heinricus Alsatiæ comes* signa, en 1061, la charte de Folmar d'Ortenberg, qui accorde l'abbaye de Honcourt à l'église de Strasbourg. Il mourut, peu de tems après, le 28 juin 1063, ou 1064. Ses enfants furent Hugues V, comte du Nordgaw, dont il sera parlé ci-après; Brunon, chanoine et archidiacre de l'église cathédrale de Toul, qui vivait encore au commencement du douzième siécle; Gertrude, mariée au comte Albert dont il est parlé dans une charte de 1137; et Officia dont on ne connaît que le nom.

GÉRARD.

1065. GÉRARD, fils de Gérard, comte d'Egisheim, tué l'an 1038, et de Pétronice de Lorraine, petit-fils de Hugues IV, remplaça Henri, son cousin-germain, dans le comté du Nordgaw et dans celui d'Egisheim. Il en était en possession dès l'an 1065, comme le prouve le diplôme de Henri IV de la même année pour Eberhard, comte de Sponheim, dans lequel il est nommé *Gerhardus comes pagi Nortcowe*. Il porte aussi le même titre dans celui de ce prince, donné l'an 1074, pour l'abbaye de Seltz. La même année 1074, le pape Grégoire VII écrivit aux évêques de Strasbourg et de Bâle pour faire adjuger à Gérard l'advocatie de l'abbaye de Wolfenheim. Ce comte mourut peu de tems après, sans laisser d'enfants de RIGARDE sa femme. Le comté du Nordgaw échut à Hugues V, qui suit : mais celui d'Egisheim parvint à Heilwige, ou Hadoïde, sœur de Gérard, dont nous parlons, mariée en 1070 à Gérard, premier comte de Vaudemont. Elle s'intitule *domina Helwigis comitissa*, *filia comitis Gerhardi de Castro Egensheim*, dans une charte de donation faite, en 1118, à l'église de Strasbourg, conjointement avec ses deux fils Hugues et Ulric. Hugues, comte de Vaudemont, marié à Anne, ou Adéline, fille de Simon I, duc de Lorraine, fut auteur des comtes de Vaudemont, éteints en 1416. Ulric, comte d'Egisheim, nommé *Udalricus comes de Egisheim* dans deux diplômes de Henri V et de Lothaire II, de 1125 et 1130, fonda, en 1138, l'abbaye de Pairis en Alsace, et mourut sans postérité vers l'an 1146. Gérard eut aussi de la comtesse Heilwige un autre fils, nommé Etienne, fondateur de la commanderie de Stephansfelden, et deux filles, Stéphanie et Gisèle. Stéphanie épousa Frédéric, comte de Ferrette, et mourut après l'an 1144. (Voy. *les comtes de Ferrette.*) Gisèle, qui vivait en 1138, se maria avec Renaud, comte de Bar. Gérard, comte du Nordgaw, qui fait l'objet de cet article, avait encore une autre sœur nommée Spanehilde, mariée à Folmar I, comte de Metz. Celle-ci, après le décès d'Albert, comte de Dabo et de Muha, mort en 1098, sans postérité, hérita du comté de Dabo, qui passa ainsi à Folmar II, comte de Metz, son fils, et à ses descendants. (*Voy.* Gérard, *comte de Vaudemont*, et ajoutez à cet article deux des enfants ici mentionnés.)

HUGUES V.

1078. HUGUES V, fils de Henri, comte du Nordgaw et d'Egisheim, arrière-petit-fils de Hugues IV, fut le successeur de Gérard, son cousin, dans le comté de la basse Alsace. Il signa, en 1078, la charte de Thierri, duc de Lorraine, pour le monastère de Lièvre. Waltram le qualifie *Hugo potentissimus comes Alsatiæ*. Attaché d'abord à l'empereur Henri IV, il l'abandonna lorsqu'il le vit frappé des anathèmes de Grégoire VII. Le zèle avec lequel il servit la cause de ce pontife, l'a fait appeler, par Berthold de Constance, *indefessus miles Sancti Petri*. Il soutint long-tems en Alsace le parti des deux compétiteurs de l'empereur et celui des deux ducs Berthold, l'un fils et l'autre gendre du roi Rodolfe. Mais contraint de céder, en 1086, aux armes victorieuses du duc Frédéric de Hohenstauffen, il fut dépouillé du comté de la basse Alsace. Hugues, voulant le recouvrer, y entra en 1088. L'histoire ne nous a pas conservé le détail de la guerre qu'il eut avec Otton, évêque de Strasbourg, frère du duc Frédéric, et qui dura pendant plus d'un an. L'évêque et le comte firent la paix ensuite et se donnèrent mutuellement les témoignages de la plus sincère réconciliation. Hugues alla trouver Otton à Strasbourg, et poussa la confiance jusqu'à coucher avec lui dans la même chambre. Dès qu'il fut au lit, les domestiques du prélat l'égorgèrent indignement la nuit du 4 au 5 septembre 1089, avec quatre gentilshommes qui l'avaient accompagné. Les guerres que le comte Hugues eut à soutenir contre l'évêque de Strasbourg, et sa mort tragique, furent le sujet d'un drame historique en prose et en cinq actes, imprimé à Bâle, en 1780, sous le titre de *La guerre d'Alsace*. Mais ce drame, indigeste et mal écrit, pèche contre toutes les règles du théâtre et du costume tragique. Hugues fut, conjointement avec sa femme, un des principaux fondadateurs de l'abbaye de Saint-Léon de Toul. Il avait épousé une fille de Louis, comte de Mouson et de Montbéliard, et de Sophie de Lorraine, dont il n'eut point d'enfants. Après sa mort, le comté du Nordgaw passa dans la maison des comtes de Metz.

GODEFROI I.

1089. GODEFROI I, fils de Folmar I, comte de Metz, et de Spanehilde, fille de Gérard, comte d'Egisheim, et petite-fille de Hugues IV, comte du Nordgaw, fut nommé à ce comté, en 1089, par l'empereur Henri. La charte d'Otton, évêque de Strasbourg, pour l'abbaye d'Altorff, fait voir qu'il était, en 1097, comte de la basse Alsace. Godefroi signa, en 1106 et 1122, deux diplômes de Henri V, l'un pour l'abbaye de Sainte-Walburge, et l'autre pour l'église de Strasbourg. Il mourut quelque tems après, et laissa un fils, qui suit.

THIERRI.

1129. THIERRI, fils et successeur de Godefroi, est le premier qui prit le titre de comte provincial, terme équivalent au mot allemand landgrave. Il est nommé *Theodericus comes provincialis* dans la charte de la donation de Godefroi de Fleckenstein, faite, en 1129, pour l'abbaye de Sainte-Walburge, et dans celle de Regenhard et Frédéric de Châtenoi pour l'église de Strasbourg, de l'an 1138. Il souscrivit, sous le titre de *Thiedericus comes patriæ de Alsatia*, les letres d'Albert, archevêque de Mayence, données, en 1139, pour le monastère de Katelenbourg, et sous celui de *Theodericus comes regionarius* la charte de Mathilde, abbesse d'Andlau, de 1144. Il est même qualifié *Theodericus comes provincialis de inferiori parte Alsacie* dans un diplôme de l'empereur Conrad, de la même année 1144. Thierri mourut le 5 septembre, avant l'an 1150, comme le prouve un acte de l'abbaye de Neubourg de cette année, où il est parlé d'un universaire *pro remedio animæ provincialis comitis Theodorici nostris temporibus defuncti*. Il laissa un fils, Godefroi II, qui suit, et une fille, mariée à Sigebert, comte de Werd.

GODEFROI II.

1150. **Godefroi II**, fils de Thierri, est nommé *comes provincialis* dans deux chartes, l'une pour l'abbaye de Neuvillers de l'an 1159, et l'autre pour celle de Neubourg de 1178. Il mourut quelque tems après sans laisser de postérité. L'empereur Frédéric Ier. retint alors le landgraviat de la basse Alsace ; et ce ne fut que sous Henri VI, son fils et son successeur, qu'il passa au comte de Werd.

SIGEBERT.

1192. **Sigebert**, comte de Werd, fut nommé au landgraviat de la basse Alsace par l'empereur Henri, qui l'en investit en 1192. La maison de Werd, originaire d'Alsace, qui tire son nom du château de Werd, situé près de Benfelden, n'est point connue avant le commencement du douzième siécle. Le premier comte de ce nom, qui paraisse dans nos anciens monuments, est un Sigebert I, témoin d'une charte de Cunon, évêque de Strasbourg, de l'an 1109, et qui est encore rappelé avec le comte Fréderic, son frère, dans un diplôme de Lothaire II de 1126. Il était dès-lors puissant dans cette province, puisqu'un autre diplôme du même empereur, de 1130, l'appelle *Sigebertus comes de Alsatia.* Sigebert I, mourut en 1150, et eut un fils, du même nom que lui, surnommé de Franckenbourg, du château de ce nom, où il faisait son séjour ordinaire. Il est appelé *Sigebertus comes de Franckenburg* dans les diplômes de l'empereur Fréderic, de 1153 et 1157, et dans une charte de Mathieu, duc de Lorraine de 1172. Il vivait encore en 1179 et 1181 comme le prouvent deux bulles du pape Alexandre III de ces années, dans lesquelles il est qualifié *comes Sigisbertus de Alsatia.* Outre une fille, mariée à Burcard de Haut-Geroldseck, il eut un fils, qui fut Sigebert III, et qui est l'objet de cet article. Ce dernier est nommé *Sygebertus de Werde* dans un diplôme de Henri VI de 1185, et *Sigebertus comes de Alsatia* dans un autre du même prince de 1192. Quoique le mot *landgraviat Alsatie* soit expressément énoncé dans les lettres de cet empereur, de la même année 1192, pour l'abbaye de Neubourg, Sigebert ne prit cependant qu'en 1210 le titre de landgrave d'Alsace, s'étant auparavant contenté de celui de comte. Il se nomme *Sigebertus landgravius Alsatie* dans une charte de donation qu'il fit cette année au monastère de Neubourg. Sa signature se trouve dans une foule de diplômes des empereurs Henri VI, Philippe et Fréderic II. *Sygebertus Dei gratiâ comes de Werde et Heinricus filius ejus comites Alsatienses*, portèrent, en 1226, un jugement qui adjugea à Herman et Henri, margraves de Bade, l'héritage de Gertrude, dernière comtesse de Dabo. Sigebert vivait encore au commencement de l'an 1228, comme le prouve la bulle du pape Grégoire IX, du 19 janvier, qui le qualifie *nobilis vir Sigobertus comes de Alsatia.* Il mourut la même année, laissant six enfants d'une fille du landgrave Thierri. Ce furent Henri, qui suit ; Sigebert, encore enfant en 1208, et mort avant l'an 1210 ; Hugues, comte de Lutzelstein, rappelé avec Sigebert, son père, et Henri, son frère, dans une charte de 1210 ; Thierri, comte de Rixingen, ainsi nommé du château de ce nom, où il faisait son séjour, qui n'était encore qu'un enfant en 1229 ; Conrad, surnommé de Risten, dont il est fait mention dans les lettres de Hugues, son frère, de 1223 ; et Sigeberte, femme d'Anselme, seigneur de Ribeaupierre, morte en 1288. Hugues, dont nous venons de parler, s'établit au château de Lutzelstein, ou de la Petite-Pierre, situé dans les Vôges ; aux confins de l'Alsace et de la Lorraine, en prit le nom, et fut l'auteur de la maison des comtes de Lutzelstein, éteinte en 1460. *comes Hugo de Lucelenstein* fut témoin du diplôme de Frédéric II pour l'abbaye de Neubourg, de 1216. *Nobilis vir dominus Hugo de Luzeleinstein* offrit en fief, en 1223, à l'église de Strasbourg le château de Lutzelstein et ses appartenances. *Hugo comes de Parva-Petra* est nommé vassal de Mathieu, duc de Lorraine, dans un acte de 1246. Thierri, comte de Rixingen, frère du comte Hugues, vivait encore en 1241, et se nomme *Theodericus, comes de Ruckesingen, filius quondam comitis Sigeberti*, dans une charte de donation de la même année. Il fut père de Jean de Rixingen, qui était, en 1254 et 1298, chanoine de la cathédrale de Strasbourg.

HENRI.

1228. **Henri**, comte de Werd, fils aîné de Sigebert, rappelé dès l'an 1213, avec son père, dans les diplômes de Fréderic II, lui succéda, en 1228, dans le landgraviat qu'il gouvernait conjointement avec lui depuis plusieurs années. Cet empereur donne à Henri le titre de *comes provincialis Alsatie* dans des lettres accordées, en 1221, à la ville de Strasbourg. *Heinricus, comes de Werde, landgravius Alsatie*, fit, en 1229, une donation pour l'abbaye de Neubourg. *Heinricus comes de Alsatia* signa en 1230, le diplôme de Henri, roi des Romains, en faveur d'Egenon, comte de Fribourg. *Heinricus comes de Werda et landgravius Alsatie* offrit en fief, en 1232, ses biens de famille à l'église de Strasbourg. Le même engagea, au mois de juillet 1238, à Elisabeth de Montfort, sa femme, le village de Hipsheim, pour lui tenir lieu de six cents marcs d'argent qu'elle lui avait apportés en dot. Henri mourut la même année, comme le prouvent les lettres de Mathieu, duc de Lorraine, du 22 septembre 1238, par lesquelles ce duc accorde en fief à *Elysabeth relictæ dilecti fidelis sui Heinrici quondam comitis de Alsatia bone memorie*, et à l'enfant qui venait de naître d'elle, tout ce que le défunt landgrave avait possédé au même titre. Henri laissa en mourant **Elisabeth de Montfort**, sa femme, enceinte de deux fils, dont l'un, nommé Henri-Sigebert, est celui qui suit, et dont l'autre mourut quelque tems après sa naissance. Elisabeth se remaria, au mois de février 1239, avec le comte Emichon Wildgraft (*comes Sylvestris*) : elle vivait encore en 1266. Le landgrave Henri eut aussi deux fils naturels : le premier, nommé Gervand, vécut au moins jusqu'en 1267 ; le second, appelé Jean, tué le 8 mars 1262, à la bataille de Hugsbergen, fut enterré dans la commanderie de Stéphansfelden. Il est qualifié dans l'épitaphe de *Johannes miles de Werde.* L'étoile, jointe aux armoiries de l'écu, forme la preuve de bâtardise.

HENRI-SIGEBERT.

1238. **Henri-Sigebert**, comte de Werd, fils posthume de Henri, auquel un donna les noms de son père et de son grand-père, obtint le landgraviat en naissant, l'empereur avait alors rendu à la veuve de Henri les fiefs dont son fils devait jouir pendant sa minorité ; Adolfe, comte de Walderk, présida pour lui, par ordre de l'empereur, aux jugements provinciaux. Il est nommé *justiciarius provincialis* dans les diplômes du roi Guillaume, de 1255. *Heinricus comes, landgravius Alsacie, bone memorie, et filius posthumus comitis memorati*, sont rappelés dans des lettres de Berthold, évêque de Strasbourg, du 28 mars 1239. Cunon de Bergheim, dans une charte de 1250, le nomme *puer, qui dicitur Henricus, comes Alsatie.* L'année précédente, 1249, Guillaume, roi des Romains, donna l'expectative du landgraviat de la basse Alsace au comte Emichon, qui avait épousé la veuve du défunt landgrave, dans le cas que son fils vînt à décéder sans héritier légitime. Conradin, roi de Sicile, dernier duc d'Alsace et de Suabe, se rappelant que les comtes de Werd, père et aïeul de Henri-Sigebert, avaient été contraires à sa maison, donna, l'an 1260, en fief à Louis de Lichtemberg le landgraviat, qu'il prétendait dépendre de son duché. Mais cette concession n'eut aucun effet. Gauthier de Geroldseck, évêque de Strasbourg, prit, en 1261, les armes contre sa ville

épiscopale, touchant plusieurs droits de souveraineté, que celle-ci lui contestait. Rodolphe de Habsbourg, landgrave de la haute Alsace, prit le parti de la ville, et Henri-Sigebert de Werd, landgrave de la basse, se déclara pour l'évêque. L'issue de cette guerre ne fut point favorable aux épiscopaux. Jean de Werd, frère naturel du landgrave, fut tué, le 8 mars 1262, à la bataille de Hugsbergen, où les Strasbourgeois remportèrent la victoire. Henri-Sigebert fut lui-même fait prisonnier; il ne recouvra sa liberté, qu'en abandonnant le parti de Gauthier, pour se joindre à la ville, avec laquelle il passa, le 23 juillet suivant, un traité d'alliance. Il prend les titres de comte Henri-Sigebert de Werd, landgrave d'Alsace, dans l'acte dressé à ce sujet, et qui est le premier titre écrit en allemand, que nous avons découvert dans les archives d'Alsace : toutes les chartes antérieures sont écrites en latin. (Voy. *l'Hist. de l'ég. de Strasb.*, tom. II, pag. 213.) Henri-Sigebert transigea, en 1265 et 1266, avec Elisabeth de Montfort, sa mère, au sujet de différentes terres que Henri, son père lui avait accordées en dot. Il fut, en 1275, un des temoins du serment que l'empereur Rodolphe prêta, à Lausanne, au pape Grégoire X; et il est nommé *landgravius Alsatie inferioris* dans deux diplômes que ce prince fit expedier la même année, en faveur du saint siége. Il mourut, le 13 fevrier 1278, âgé de quarante ans. Il avait épousé en premières noces, l'an 1254, Gertrude, fille d'Alexandre de Dick et nièce de Henri de Dick, évêque de Strasbourg : elle vivait encore en 1266. Il en eut trois enfants : Jean, qui suit; Sigebert, qui est nommé chanoine de la cathédrale de Strasbourg, dans des actes de 1273 et 1298; et Henri, rappelé avec Sigebert, son frère, dans une charte de 1280. Le landgrave Henri-Sigebert se remaria, en 1269, avec Berthe, fille d'Ulric, seigneur de Rappolstein, ou de Ribeaupierre, laquelle vivait encore en 1292. Elle le fit aussi père de trois fils, Ulric, Egenolphe et Philippe, dont les noms paraissent dans une charte allemande de Berthe, leur mère, de l'an 1275. Nous parlerons ci-après d'Ulric. Egénolphe, qui vivait encore en 1308, mais qui était mort dès l'an 1312, prenait aussi, dans les chartes, les titres de landgrave de Werd et de landgrave d'Alsace. Philippe, qui était, dès 1297, chanoine de Strasbourg, mourut le 29 juin 1332. Il fut enterré dans l'église de Saint-Guillaume de cette ville, où l'on voit aujourdhui (1785) son tombeau et son épitaphe, dans laquelle il est nommé *dominus Philippus lantgravius Alsacie, canonicus majoris ecclesie Argentinensis.* Henri-Sigebert eut encore deux filles : l'une, Elisabeth, ou Elise, mariée, vers 1269, à Anselme de Ribeaupierre, mourut après l'an 1290, et fut enterrée dans l'église des Augustins de Ribeauville; l'autre, Susanne, était, en 1301, femme de Gauthier, ou Walther II, seigneur de Haut-Géroldseck.

JEAN I.

1278. **Jean I**, comte de Werd, fils aîné de Henri Sigebert et de Gertrude de Dick, succéda a son père dans le landgraviat de la basse Alsace. Ses frères y eurent aussi quelque part, et portèrent, comme lui, le titre de landgrave; mais Jean jouit toujours de la principale autorité. L'empereur Rodolphe termina, en 1281, le different qui s'était élevé entre lui et l'abbaye d'Erstein, *super injuriis quæ nobilis vir Johannes lantgravius inferioris Alsatie ex inconsulta levitate temere juventutis irrogavit conventui dominorum in Erstein.* Le même empereur adressa, en 1284, *nobili viro landgravio inferioris Alsacie* des lettres par lesquelles il déclara la ville de Strasbourg independante de la juridiction landgraviale. Jean se declara, en 1292, pour Conrad, évêque de Strasbourg, et Jean de Lichtemberg, son frère, dans la guerre que l'évêque eut à soutenir contre l'empereur Adolphe et Otton d'Ochsenstein, landvogt d'Alsace. Adolphe s'empara, en 1293, des châteaux de Werd et d'Erstein, qui appartenaient au landgrave. La paix, qui se fit bientôt après, le rétablit dans ses domaines; mais il se brouilla de nouveau avec Adolphe, en 1298, en prenant le parti d'Albert d'Autriche, qui lui disputait l'empire. La victoire, que celui-ci remporta, le 2 juillet, à la bataille de Goelnheim, à laquelle se trouva le landgrave Jean, assura une puissante protection à ce dernier. Le landgrave de la basse Alsace entra, en 1301, dans la confédération passée entre l'empereur Albert, les évêques et les villes de Strasbourg et de Bâle, et les deux landgraves de la haute Alsace. Jean mourut en 1308, et fut enterré chez les religieux de Saint-François de Schélestadt, dont il avait été, l'an 1280, un des principaux dotateurs. On voit encore aujourd'hui (1785) sa tombe dans l'église des Récollets de cette ville. Il avait épousé, en 1278, Agnès, fille de Henri de Lichtemberg, dont il n'eut qu'un fils, appelé Sigismond, surnommé *le damoiseau d'Erstein*, à cause du séjour qu'il faisait en cet endroit. Il mourut le 10 mai de la même année que son père, et fut inhumé à côté de lui sous une même pierre. Sigismond avait pour femme Adélaïde de Blanckenberg, dont il eut Agnès, qui épousa, avant l'an 1328, Jean, comte de Habsbourg-Lauffenbourg. Agnès, qui survécut à son mari, mourut le 12 juin 1351, et fut enterrée dans l'abbaye de Koenigsfelden, en Suisse, où l'on voit son épitaphe. Quant à Adelaïde, sa mère, celle-ci, après avoir pourvu à l'éducation de sa fille, se retira dans le couvent des Clarisses de Strasbourg, dont elle prit l'habit, et où elle finit ses jours dans les exercices de la piété.

ULRIC.

1308. **Ulric**, comte de Werd, fils de Henri-Sigebert, et de Berthe de Rappolstein, succéda, en 1308, à Jean son frère. Il portait déjà le titre de landgrave, en 1275, du vivant de son père et de son frère; et depuis l'an 1292, il se qualifie frequemment landgrave d'Alsace, dans les actes qui nous restent de lui. Ulric et Egénolphe, son frère, sont nommés tous deux landgraves de cette province, dans un traité d'alliance qu'ils passent, en 1308, avec la ville de Strasbourg. Le même Ulric, landgrave de la basse Alsace, renouvela cette alliance, en 1312, conjointement avec son autre frère, Philippe, chanoine de la cathédrale. *Ulricus Alsatiæ landgravius*, fut en 1316, investi par Frédéric, duc de Lorraine, des fiefs qui relevaient de ce duché. Durant le schisme qui s'éleva dans l'empire entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, Ulric se déclara pour le premier, qui le nomma, en 1324, landvogt, ou avoué provincial d'Alsace. Il joignit même ce titre à celui de landgrave dans quelques actes de cette année, qui nous restent de lui. Il accompagna ce prince en Italie, en 1328, et assista à son couronnement qui se fit à Rome. Ulric vendit, en 1332, la ville de Brumat avec tous les villages, droits et vassaux qui en dépendaient, à Hanneman et Louis de Lichtemberg, pour la somme de 2,500 marcs d'argent. Cette vente se fit conjointement avec Philippe, son autre frère, et Jean son fils. *Spectabilis vir dominus Ulricus landgravius inferioris Alsacie*, unit, en 1336, l'église paroissiale d'Eley, aux Guillelmites de Strabourg. Il reprit, la même année 1336, de Berthold, évêque Strasbourg, les fiefs qu'il tenait de cette église, tant au titre de landgrave d'Alsace, qu'à celui de grand-chambellan et de grand-panetier de l'évêché. Il fut investi, l'an 1337, des fiefs mouvants de l'abbaye de Mourbach. Depuis ce tems, on ne trouve plus dans les chartes le nom du landgrave Ulric, quoiqu'il ne soit mort que le 16 septembre de l'an 1344. Il eut sa sépulture dans le choeur de l'église de Saint-Guillaume de Strasbourg, au-dessus de Philippe, son frère. On y voit encore aujourd'hui sa tombe et son epitaphe, où il est nommé *honorabilis dominus Ulricus lantgravius Alsatie.* Ulric avait épousé, avant l'an 1308, Susanne, fille de Jean de Lichtemberg, et d'Adélaïde de Werdenberg, qui survécut à son mari, et fut enterrée dans l'abbaye de Lichtenthal. De ce mariage il eut trois enfants : Jean, qui, suit; Adelaïde, mariée à Frédéric, comte d'Oetingen; et Elline, qui vivait en 1309. Celle-ci embrassa l'état

monastique, dans le couvent des Dominicaines de Saint-Marc de Strasbourg, et mourut après l'an 1359.

JEAN II, FRÉDÉRIC ET LOUIS.

1344. **Jean II**, comte de Werd, rappelé dès l'an 1324, dans les lettres d'Ulric, son père, **Frédéric**, comte d'Oetingen, gendre d'Ulric, et **Louis**, aussi comte d'Oetingen, frère aîné de Frédéric, succédèrent dans le landgraviat, et dans tous les autres biens de la maison de Werd. Ulric et Jean, son fils, s'étaient, dès l'an 1336, associé Frédéric et Louis, tant dans les fiefs, que dans les allodiaux. Berthold, évêque de Strasbourg, investit en commun, dans la même année, des fiefs dépendants de son église, les deux comtes de Werd, et les deux comtes d'Oetingen, qui reçurent en conséquence des investitures simultanées. Ce qui engagea Ulric à mettre ces derniers, en société avec Jean son fils, ce fut la crainte que ce dernier, qui était d'une faible santé, et d'un esprit borné, ne laissât point d'enfants. L'empereur Louis de Bavière, qui honorait de sa faveur le comte Frédéric, approuva cet arrangement. Ulric lui-même, accablé de vieillesse, leur remit, en 1340, la régie et l'administration entière du landgraviat. Depuis cette année, on ne trouve plus en tête des titres, que les noms des comtes Frédéric et Louis, et du comte Jean, leur beau-frère. Ils firent même dès-lors plusieurs aliénations et ventes de terres qui en dépendaient, sans qu'on y trouve le consentement du landgrave Ulric. Louis et Frédéric, comtes d'Oetingen, prennent le titre de landgraves de la basse Alsace, dans l'acte de confédération que Berthold, évêque de Strasbourg, et les villes impériales, firent en 1343, pour maintenir la paix dans la province. Ils prirent, en 1345, le titre de landvogts d'Alsace, titre qu'ils joignirent, pendant deux ou trois ans, à celui de landgraves. Ils firent, au mois d'août 1351, l'échange des terres du landgraviat avec l'empereur Charles IV, contre les villes impériales de Dunckelspühel et Bopfingen, situées en Suabe, qui étaient plus à leur convenance, comme moins éloignées du comté d'Oetingen. Cet échange, quoique ratifiée par les électeurs, n'eut pas lieu. L'empereur le rompit lui-même en 1352, lorsqu'il vit que tout le landgraviat n'était pas fief de l'empire, et qu'il reconnut qu'une grande partie des domaines qui le formaient était fief des évêques de Strasbourg et des ducs de Lorraine. Frédéric, comte d'Oetingen, étant mort au mois d'octobre 1357, Louis son fils entra dans tous ses droits au landgraviat. L'oncle et le neveu, *nobiles viri domini Ludovicus senior et Ludovicus junior, comites de Ottingen, lantgravii Alsatie*, vendirent, aux mois de juin et de juillet 1358, le château de Werd, et toutes ses dépendances, qui formaient une grande partie du landgraviat, à Jean de Lichtemberg, évêque de Strasbourg, et à ses successeurs, se réservant cependant le droit de retrait. Adélaïde de Werd, veuve du comte Frédéric, qui vivait encore, mais qui mourut peu de tems après, donna son consentement à cette vente. Elle ne fut cependant entièrement consommée que le 25 janvier 1359. Les deux comtes Louis vendirent alors purement et simplement, sans stipuler la faculté du rachat ou du réméré, à l'évêque Jean et à son église, pour vingt mille florins d'or, tous les domaines, biens et revenus, qu'ils tenaient auparavant en fief de son église, et pour dix mille florins le château de Koenigsbourg, la ville de Saint-Hippolyte et ses dépendances, qui provenaient des ducs de Lorraine. Les sommes ayant été délivrées, Louis le vieux et Louis le jeune, tranfèrent à Jean, et à tous ceux qui lui succéderaient dans l'évêché, le titre et le domaine du landgraviat de la basse Alsace, la juridiction et justice provinciale qui en dépendaient, avec tous les vassaux et droits de vasselage qui en relevaient. Cette aliénation, à laquelle Jean de Werd consentit le 10 novembre 1359, fut ratifiée en 1362, par l'empereur Charles IV, et les deux comtes d'Oetingen conservèrent, jusqu'à cette dernière époque, le titre de landgraves d'Alsace. Jean de Werd, qui survécut plusieurs années à cette vente, le retint aussi pendant sa vie, et en prit constamment dans toutes les chartes la qualification. L'évêque Jean, qui avait acheté le landgraviat, le nomme lui-même *nobilis vir Johannes landgravius Alsatie* dans un acte de 1369; et la ville de Strasbourg, dont il fut reçu bourgeois en 1370, le qualifie *nobilis domicellus Johannes landgravius*. Ce fut alors qu'il se retira dans cette ville, où il vécut du peu de revenus qui lui fut affecté sur le landgraviat. Il mourut le 25 juillet 1376: *An. 1376, nono cal. Augusti, obiit domicellus Johannes landgravius Alsatiæ, in quo cessavit progenies landgraviorum Alsatie*, dit Albert de Strasbourg, qui écrivait alors sa chronique. Il fut enterré à Buchsweiler, dans l'ancienne chapelle castrale des Lichtemberg, où l'on voit encore son tombeau et son épitaphe. Comme il était le dernier de la famille des Werd, il fut mis dans le tombeau avec son bouclier et son casque, suivant l'ancien usage des allemands. Jean avait épousé **Adelaïde**, fille de Jean de Lichtemberg et de Metza, comtesse de Saarbruck, à laquelle Ludeman de Lichtemberg, son oncle, donna pour dot, en 1332, sept cents marcs d'argent. Adelaïde mourut avant son mari, sans lui laisser d'enfants.

JEAN DE LICHTEMBERG.

1359. **Jean de Lichtemberg**, issu d'une ancienne et illustre maison d'Alsace, frère d'Adélaïde, épouse de Jean, dernier landgrave de Werd, réunissait en même tems dans sa personne les dignités de grand prévôt, de grand doyen et de grand chantre de l'église de Strasbourg, lorsqu'il fut élu unanimement évêque de cette ville, le 2 décembre 1353, à la place de Berthold de Bucheck, mort le 25 novembre précédent, après l'avoir recommandé aux chanoines pour être son successeur. Le choix que le chapitre fit de Jean de Lichtemberg, fut généralement applaudi, et surtout de Charles IV, dont il était aumônier et secrétaire, et qui l'avait nommé, en 1346, son landvogt impérial dans l'Alsace et le Spirgaw. Cet empereur lui continua la même amitié et la même confiance après son avénement à l'épiscopat, et le qualifia dans ses diplômes, *venerabilis Johannes Argentinensis episcopus, princeps consiliarius et consanguineus noster carissimus.* Dès que l'évêque Jean fut en possession du landgraviat de la Basse-Alsace, il racheta, en 1363, la ville d'Erstein, que le landgrave Ulric avait engagée, en 1329, aux seigneurs de Horbourg et de Géroldseck, pour la somme de deux mille florins d'or. Cette acquisition coûta donc à cet évêque trente-deux mille florins d'or, somme exorbitante pour le tems. Il eut, dit-on, quelque scrupule d'avoir acheté si cher la qualité de landgrave. La délicatesse de sa conscience l'obligea même d'en demander au pape, Innocent VI, un pardon, qu'il obtint facilement. Il fut même congratulé d'avoir acquis, à son siége, un si beau domaine et une dignité, dont ses prédécesseurs avaient toujours souhaité la possession. Il mourut à Strasbourg le 13 septembre 1365, généralement regretté du peuple, qui l'honora longtems comme un saint, et qui accourait à son tombeau pour en obtenir des guérisons. Il fut inhumé le lendemain dans la cathédrale, en la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qui forme aujourd'hui la sacristie du grand chœur.

Nous terminons ici la liste chronologique des landgraves de la Basse-Alsace. Celle des évêques de Strasbourg, qui en portèrent ensuite le titre, entre dans le plan de l'histoire de cette église, dont M. l'abbé Grandidier, auteur de ces mémoires, a publié les deux premiers volumes. Nous remarquerons seulement que les terres du landgraviat furent, pendant quelque tems, séparées de celles de l'évêché, et administrées particulièrement par un grand chanoine de la cathédrale. Frédéric, neveu de l'évêque, et fils de Simon de Lichtemberg, est nommé chanoine, administrateur du landgraviat d'Alsace dans un acte allemand de 1378; ce qui fit que ni l'évêque Jean, ni ses deux successeurs, Jean, comte de Luxembourg, et Lambert de Burne, ne

prirent le nom et les armoiries du landgraviat. Frédéric de Blanckenheim, nommé à ce siége en 1375, fut le premier évêque qui s'en servit après que l'empereur Wenceslas l'eut investi, le 19 novembre 1384, des fiefs régaliens, et notamment du landgraviat de la Basse-Alsace. Depuis ce tems, les évêques de Strasbourg s'intitulèrent landgraves d'Alsace, et joignirent aux armoiries de leur siége celles du landgraviat, qui sont de gueules, à la bande d'argent, engrêlée et bordée de feuilles de rue, et entrelacée de petits globes de même couleur. Ils eurent aussi en cette qualité le droit de convoquer, et de présider les états de la Basse-Alsace jusqu'au tems que celle-ci cessa de faire partie de l'empire germanique.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES D'URACH ET DE FRIBOURG, EN BRISGAW *.

Les comtes de Fribourg, ainsi que la maison régnante de Furstemberg, tirent leur origine des anciens comtes d'Urach, connus dès le milieu du onzième siècle. Ceux qui ont écrit l'histoire de ces derniers prétendent que leur nom dérivait du château d'Urach, situé près du ruisseau de même nom, dans la forêt Noire, entre Fribourg et Villingen. C'est une erreur. Il est vrai que les comtes d'Urach possédèrent plusieurs seigneuries dans cette forêt par l'héritage qui leur échut, au commencement du treizième siècle, des ducs de Zeringen. Mais le vrai château d'Urach, qui a donné le nom à ces comtes, et dont il ne reste plus que les ruines d'une tour, se trouvait à une lieue de Neudstadt et à un quart de lieue de Lentzkirch. Le sceau d'Egenon, comte d'Urach, qui se trouve à une charte de 1181, représente un lion saillant, armé et lampassé.

RODOLFE, COMTE D'ACHALM.

Vers 1030. Deux frères, nommés EGENON et RODOLFE, vinrent, cette année, s'établir à Reutlingen, en Suabe, près du Necker. Egenon, qui était l'aîné, fit bâtir un grand château sur la montage d'Achalm, dont on voit encore les ruines vis-à-vis la ville impériale de Reutlingen, dans le duché de Wurtemberg. Egenon mourut sans enfants. Rodolfe, son frère, qui lui succéda, acheva le château d'Achalm. Ce dernier épousa ADÉLAÏDE, fille de Lutold, ou Liuthon, comte de Wülflingen, parente du pape saint Léon IX, sœur de Hunfrid, chanoine de Strasbourg et archevêque de Ravenne. Rodolfe mourut à Dettingen, vers l'an 1039. Adélaïde, sa femme, qui lui survécut, fut enterrée dans l'église cathédrale de Strasbourg, devant l'autel de saint Laurent. Elle avait accordé à cette église, conjointement avec Hunfrid, son frère, le monastère d'Embrach et le village voisin de Seuzach, situés aujourd'hui dans le canton de Zurich. Le mariage de Rodolfe, comte d'Achalm, et d'Adélaïde fut fécond. Ils laissèrent dix enfants, savoir, 1°. et 2°. Cunon, mort le 16 octobre 1092, et Luitold, son frère, décédé le 8 août 1098, tous deux comtes d'Achalm et de Wülflingen, qui choisirent leur sépulture dans l'abbaye bénédictine de Zwifalten, qu'ils avaient fondée, en 1089, à une lieue du Danube, près de leur château; 3°. et 4°. Hunfrid et Bérenger, qui moururent dans leur enfance sans postérité; 5°. Egenon, qui suit, bâtit le château d'Urach; 6°. Rodolfe, qui fut tué fort jeune aux environs de Strasbourg; 7°. Werinhaire, ou Guarnier, chanoine de Spire, qui fut nommé, en 1065, par l'empereur Henri IV, évêque de Strasbourg, sur la recommandation de Wernher, comte du haut Lahngaw, son parent. L'attachement que Werinhaire montra toujours à ce prince, le fit excommunier et déposer, en 1076, par le pape Grégoire VII. Il se soutint cependant sur son siége, qu'il occupa pendant quatorze ans. Possesseur du landgraviat du Brisgaw, que Henri IV lui accorda en 1077, il fut tué, le 14 novembre 1079, près de l'abbaye d'Hirsauge, dont il voulait s'emparer au nom de son souverain. Son corps fut porté à Strasbourg, où il fut enterré dans l'église cathédrale. Les trois autres enfants de Rodolfe, comte d'Achalm, furent 8°. Williburge, 9°. Mechtilde, et 10°. Béatrix. Williburge épousa Conrad, premier comte héréditaire du Wurtemberg. Mechtilde, mariée à Cunon, comte de Lechsmund, fut mère de Burchard, évêque d'Utrecht, et de Cunon de Horbourg, dont descendent les anciens seigneurs de ce nom, établis autrefois en Alsace. Béatrix fut abbesse d'Eschau dans la même province.

EGENON I, COMTE D'URACH.

Vers 1047. EGENON, et par abréviation EGON, V°. fils de Rodolfe, comte d'Achalm, et d'Adélaïde, comtesse de Wülflingen, bâtit le château d'Urach. Il prit parti dans le schisme, avec l'évêque Werinhaire, son frère, pour l'empereur Henri IV; et fut enterré dans la cathédrale de Strasbourg, à côté d'Adélaïde, sa mère, et de Rodolfe, son frère. Il vivait dès l'an 1047, et eut de BERTHE, comtesse de Calb, quatre enfants, qui sont, 1°. Egenon II, qui suit; 2°. Gebehard, chanoine de la cathédrale de Strasbourg, qui se retira dans l'abbaye d'Hirsauge, dont il devint abbé le premier août 1091, et fut élu évêque de Spire en 1104 (il mourut le premier mars 1110); 3°. Conon, évêque et cardinal de Préneste, ou Palestrine, que les papes Pascal et Gelase envoyèrent en Orient et en Allemagne comme légat du saint siége (Il assem-

(*) Cet article a été rédigé d'après les Mémoires de M. l'abbé Grandidier.

bla, en 1118, deux conciles à Cologne et à Fritzlar, où il lança l'excommunication contre Henri V. Conon aurait été élu pape en 1119, si sa modestie ne lui eût fait détourner la tiare de sa tête pour la porter sur celle de Calixte II. Il mourut en 1122.); et 4°. Mathilde, mariée à Manegold, comte de Summetingen, mort au commencement du douzième siècle.

EGENON II, COMTE D'URACH.

EGENON II et CUNEGONDE, sa femme, qu'on dit avoir été comtesse de Rheinfelden, sont rappelés dans le nécrologe de Zwifalten, sous les titres de *Egino comes de Urah* et de *Cunegund comitissa de Urah*. Ils eurent pour enfans, 1°. Egenon III, qui suit; 2°. Gebehard, élu évêque de Strasbourg au mois de juin 1131, et mort le 11 janvier 1141; 3°. Halewiegne, épouse de Hartman, comte de Wurtemberg; 4°. Udelhilde, qui vivait en 1133, mariée à Frédéric, comte de Zollern; 5°. Irmengarde, femme de Schweikard de Gundelfingen; et 6°. Albérade, abbesse de Lindau, qui se retira, vers l'an 1131, dans l'abbaye de Zwifalten, où elle mourut en odeur de sainteté. Le ménologe bénédictin place sa mort au 5 d'avril.

EGENON III, COMTE D'URACH.

1137 au plus tard. EGENON III, dit LE JEUNE, est nommé *comes Egeno* dans deux chartes de 1137 et 1138, l'une du comte Hugues, pour l'abbaye de Lure, et l'autre de Regenhard et Frédéric de Châtenoi, pour l'église de Strasbourg. On lit dans le nécrologe de Zwifalten les noms d'*Egeno de Urah junior*, et de sa femme *Hudewic comitissa de Urah*. Celle-ci passe pour avoir été une comtesse de Habsbourg. Leur fils fut Egenon IV, dont nous allons parler.

EGENON IV, COMTE D'URACH.

1181 au plus tard. EGENON IV, ou EGINON, surnommé LE BARBU, est appelé *pie memorie avus noster comes Egino senior de Urach dictus cum Barba* dans une charte de Conrad, comte de Fribourg, son petit-fils, de 1258. Il prend le titre de *comes Egeno de Uren* dans une charte d'Ulric de Neufchâtel, de 1181. Il souscrivit, la même année, un diplôme de l'empereur Frédéric I, pour l'église de Denckendorff. *Comes Egeno de Urach* accorda, vers le même tems, quelques biens de Schopfheim à l'abbaye alsacienne d'Eschau. Le nom d'*Egeno comes de Urach* se lit aussi entre les témoins dans la charte de Frédéric, duc de Suabe, de 1185, pour l'abbaye de Salem. *Comes Egeno de Urach* est rappelé avec son fils, du même nom, dans le diplôme de l'empereur Frédéric II, pour le monastère de Laurisheim, de 1215. Quatre ans après, en 1219, *Egeno comes de Ura* est témoin des lettres du même prince, données en faveur de la ville de Strasbourg. Egenon avait épousé AGNÈS, fille de Berthold IV de Zeringen et sœur de Berthold V, dernier duc de ce nom. Celui-ci étant mort sans postérité le premier mars 1218, ses terres furent envahies par l'empereur Frédéric II, par les ducs de Teck et par les comtes de Kibourg. Egenon, qui avait, par Agnès, son épouse, des prétentions légitimes à une partie de cette succession, prit les armes pour revendiquer ce qu'on lui enlevait, et il trouva moyen de recouvrer une portion de l'héritage des ducs de Zeringen. Il fit la paix avec Frédéric à Ulm; et ce monarque s'étant ensuite rendu à Haguenau, y donna, le 6 septembre 1219, un diplôme par lequel il déclara que, s'étant réconcilié avec son cousin, le comte Egenon, il voulait que *dilectus consanguineus comes Egeno de Urach* fût remis en possession des hommes qui, pendant la guerre, avaient quitté Fribourg et les autres lieux de sa dépendance pour s'établir sur les terres de l'empire. Peu de jours après, c'est-à-dire le 18 du même mois, Frédéric abandonna à Egenon, comte d'Urach, tous les biens des ducs de Zeringen, qu'il avait achetés de ceux de Teck, et lui accorda en fief les terres qui étaient revenues à l'empire par l'extinction de la postérité mâle du duc Berthold. Ce fut en vertu de ce traité que les comtes d'Urach entrèrent en possession de tout ce qui avait appartenu à ce dernier dans la Suabe et la forêt Noire, et qu'ils prirent le titre de comte de Fribourg. La ville de ce nom fut bâtie, en 1118, par Berthold III, duc de Zeringen, qui lui donna, en 1120, les mêmes privilèges dont jouissait alors celle de Cologne. Elle fut achevée et embellie par Conrad, son frère et son successeur, qui la décora d'une église superbe, tant pour l'extérieur que pour l'intérieur. Sa tour est une pyramide octogone, percée à jour, haute de 370 pieds d'Allemagne.

Dès qu'Egenon IV fut possesseur de la seigneurie de Fribourg, il la céda à Egenon V, son fils. Il existe dans les archives du monastère de Tennebach deux actes de l'année 1220, dans lesquels le père se nomme simplement *Egino senior comes de Urah*, et le fils prend les titres d'*Egino comes de Urah, dominus castri de Friburg*. Egenon dit dans le premier de ces actes, que la ville de Fribourg *dilecta civitas nostra Friburc ab illustribus ducibus Zaringie progenitoribus uxoris meæ Agnetis comitisse, cujus ego jure matrimonialis consortii advocatus existo, ab antiquo fundata esse dinoscitur*. C'est aussi à Egenon V qu'il faut attribuer deux chartes; l'une de 1221, pour l'abbaye de Tennebach, où il se nomme *Egino comes de Ura, dominus castri de Friburc*, et une autre, donnée vers l'an 1228, en faveur du monastère de Toussaints, où il se qualifie *comes Egino Junior de Urach et dominus de Friburg*. On trouve aussi *nobilis vir E. junior, comes de Urach*, dans une charte de l'évêque de Constance, de 1229. Ce surnom de Jeune, que prenait alors Egenon V, paraît prouver qu'Egenon IV, son père, prolongea sa vie jusqu'après l'an 1229. On ignore l'année de la mort d'Agnès, sa femme, qui le fit père d'Egenon V, dont nous parlons; de Conrad, de Berthold et de Hilvide. *Dominus Conradus et dominus Bertholdus filii Eginonis comitis de Urach* sont nommés par l'abbé d'Ursberg, sous l'an 1198, neveux de Berthold, duc de Zeringen. L'un et l'autre embrassèrent l'état religieux dans l'ordre de saint Bernard. Conrad, élu abbé de Clairvaux en 1214, fut appelé à Rome par le pape Honorius III, qui le nomma, en 1219, cardinal-évêque de Porto et de Sainte-Rufine. Il fut envoyé en Allemagne, en 1224, pour y prêcher la croisade en qualité de légat du saint siége. Il mourut en 1227, en Palestine, où il avait passé sous le même titre. Berthold fut d'abord religieux de Lucelle vers l'an 1200, d'où il fut postulé, en 1206, abbé de Tennebach. Ce fut *ad petitionem dilecti consanguinei Bertoldi abbatis de Tennibach*, que Herman et Frédéric, margraves de Bade, donnèrent, en 1215, une charte à ce monastère. Berthold fut nommé, la même année 1215, abbé de Lucelle, en Alsace. Il résigna son abbaye en 1230, et mourut le 7 janvier, après l'an 1239. *Venerabilis abbas Lucellensis ecclesie Bertholdus* est nommé *frater Hilvidis comitisse Ferretensis* dans deux actes de Frédéric II, comte de Ferrette, son beau-frère, des années 1215 et 1225. Hilvide, épouse de ce Frédéric, ne mourut qu'après l'an 1234.

EGENON V, COMTE D'URACH, PREMIER COMTE DE FRIBOURG.

Après 1229. EGENON, qui posséda la seigneurie de Fribourg, en 1220, dès le vivant de son père, lui succéda également après sa mort dans le comté d'Urach. Il prit la croix, en 1224, aux sollicitations du cardinal Conrad, son frère. S'étant ensuite attiré la disgrâce de l'empereur Frédéric, il rentra dans ses bonnes grâces par l'entremise du même Conrad. *Ob dilectionem et favorem, quem ergo venerabilem C. portuensem episcopum sacre Romane ecclesie cardinalem fratrem tuum specialiter gerimus*, dit Frédéric dans ses lettres de 1226, par lesquelles il confirme *dilecto consanguineo et fideli suo Eguenoni comiti de Hura* l'accord passé précédemment entre son fils Henri, roi des Romains, et

le même comte. *Comes Egeno* signa aussi, en 1226, le diplôme de ce dernier prince pour l'église de Strasbourg. Il est nommé *dilectus fidelis comes Egeno de Friburc* dans d'autres lettres du même roi Henri, de 1230. C'est le premier acte où Egenon est spécialement intitulé comte de Fribourg, n'ayant été auparavant nommé que comte d'Urach et seigneur de Fribourg. Il prit, en 1228, le parti d'Ulric, comte de Ferrette, son neveu, dans son démêlé avec Berthold, évêque de Strasbourg. Henri accommoda les parties en 1230. La paix fut cimentée par un fameux tournoi qui fut donné la même année à Strasbourg. Le comte de Fribourg eut le malheur d'y tuer un noble alsacien, nommé Lantfrid de Landsberg. Henri, dans une diète générale tenue à Francfort, prononça, en 1234, en faveur de l'église de Bâle, touchant les mines d'argent et les forêts du Brisgaw, qu'Herman, margrave de Bade, lui disputait, et que l'évêque de cette ville avait accordées en fief à Egenon, comte de Fribourg. Peu de tems après, et en la même année 1234, ce prince étant à Egra, en Bohême, investit *fidelem suum comitem Egenonem de Friburg et de Urach* de la propriété du cours de plusieurs rivières, depuis la vallée de Renchen jusqu'à Gengenbach, avec pouvoir de tirer l'or que ces rivières chariaient, et d'exploiter les mines d'argent qui se trouveraient dans les montagnes voisines. *Egeno Dei gratiâ comes de Urah et Dominus in Friburc* donna au monastère de Tennebach une charte datée de 1234, *in castro Friburc*. Egenon avait fait bâtir ce château sur une montagne au-dessus de Fribourg, pour contenir les habitants de cette ville : ce qui devint la source de querelles toujours renaissantes entre eux et leurs comtes. Egenon mourut en 1236, et fut enterré dans l'église du monastère de Tennebach. Il laissa ses enfants sous la tutelle d'ADELAÏDE, comtesse de Niffen, leur mère, et de Berthold, abbé de Lucelle, leur oncle.

On attribue à Adélaïde la fondation du monastère des Dominicaines d'Adelhausen, situé dans le faubourg de Fribourg, faite en 1234. *A. comitissa de Ura et de Friburg*, du consentement de ses fils, accorda, en 1236, un emplacement aux religieuses de Villingen, pour y bâtir un monastère. *Adelheidis, Dei gratiâ comitissa de Friburc, C. B. H. et G. filii sui*, firent, l'année suivante, une donation en faveur de l'abbaye de Tennebach. *C. comes de Urah, dominus de Friburc, B. H. et G. fratres ejus cum consensu dilecte matris A. comitisse*, dotèrent, vers le même tems, une chapelle que *dilectus bone memorie progenitor comes Egino de Urah, dominus de Friburc*, avait fait bâtir dans les environs du château de Fribourg. *A. Dei gratiâ comitissa in Friburch, B. eadem gratiâ comes in Urach, tutor puerorum Egenonis comitis felicis memorie in Friburch*, vendirent, en 1239, leur cour de Nusback, au monastère de Toussaints. *A. Dei gratiâ comitissa in Friburch, et Conradus filius comes in Friburch, ceterique pueri*, renouvelèrent cet acte la même année. Berthold, évêque de Strasbourg, confirma, en 1241, cette vente qu'avaient faite *dilecti consanguinei nostri filii et filie E. pie memorie comitis de Friburge, per manum et consensum nobilis matris eorum*. Ces chartres font voir qu'Egenon V laissa plusieurs fils et plusieurs filles. On ignore le nom et le sort de ces dernières. Les fils, au nombre de quatre, furent Conrad, Berthold, Henri et Godefroi. Conrad lui succéda dans le comté de Fribourg. Celui d'Urach fut partagé entre Berthold et Henri. On trouve le nom de Godefroi, chanoine de la cathédrale de Constance, dans deux actes de 1270 et 1275. Henri, qui prit le nom de comte de Furstemberg, fut l'auteur de la maison régnante de Furstemberg, comme nous le prouverons dans un article séparé qui se trouvera à la suite de cette chronologie historique des comtes de Fribourg. Les deux frères Conrad, comte de Fribourg, et Henri, comte de Furtemberg, sont nommés dans la charte de Rodolfe, comte de Halsbourg et landgrave de la haute Alsace, pour le monastère de Marien-Celle, de 1271. Cette charte fut *communita Sigillis nobilium virorum avunculorum nostrorum C. de Friburg et H. de Fiurstemberg. comitum*. Rodolfe les appelle ses oncles, parce qu'Anne, mariée à Ulric, comte de Kibourg, grand'mère de cet empereur, et Agnès, mariée à Egenon IV, comte d'Urach, grand'mère des comtes Conrad et Henri, étaient sœurs et toutes deux filles de Berthold IV, duc de Zeringen. Henri, comte de Furstemberg, vendit la moitié du comté et de la seigneurie d'Urach, qui lui appartenait en 1254, à Ulric, comte de Wurtemberg. Berthold, son frère, qui avait l'autre moitié, mourut, en 1259, sans postérité. Les fiefs qu'il possédait revinrent à l'empire, et Richard les accorda aussitôt au même comte Ulric. *Feoda, quæ ex morte pie recordationis B. comitis de Urah vacare videntur imperio, duximus concedenda nobili viro Ulrico comiti de Wirtemberch*, dit cet empereur dans son diplôme de 1260. Henri de Furstemberg, héritier de Berthold dans les terres allodiales, vendit, en 1265, pour trois mille cent marcs d'argent, l'autre moitié du comté d'Urach à Eberhard et Ulric, comtes de Wurtemberg, fils d'Ulric, auquel avait été faite la vente de la première moitié. C'est ainsi que le comté, la ville et la seigneurie d'Urach, passèrent aux comtes de Wurtemberg, qui les possèdent encore aujourd'hui. (Voyez *les comtes de Wurtemberg*.)

CONRAD, SECOND COMTE DE FRIBOURG.

1236. CONRAD, fils aîné d'Egenon, et son successeur au comté de Fribourg, se trouve nommé comme témoin dans la charte de donation de Hartman, comte de Kibourg, à l'église de Strasbourg, faite en 1244 : *presente C. comite de Uriburc*. Il se maria, peu après, avec SOPHIE, fille de Frédéric, comte de Zollern. Il en avait déjà un enfant, lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils étaient parents au quatrième degré de consanguinité. Ils s'adressèrent au pape Innocent IV, qui leva cet empêchement par son bref, adressé à l'évêque de Strasbourg, et daté de l'an 1248, en confirmant ce mariage *ad sedandas graves discordias et graves inimicitias sopiendas inter progenitores nobilis viri Conradi comitis de Friburch et nobilem virum Fridericum comitem de Zolre patrem nobilis mulieris Sophie, diutius non sine multa strage hominum agitatas*. Conrad fut un des seigneurs qui se déclarèrent contre l'empereur Frédéric. Un des motifs qui l'aliéna de ce monarque, fut le refus qu'il fit de lui restituer les châteaux et villes d'Ortenberg, d'Offenbourg et de Neubourg, qu'il prétendait lui appartenir par droit héréditaire, provenant des anciens ducs de Zeringen. Le comte de Fribourg embrassa le parti de Henri Raspon, qui fut élu roi des Romains en 1246, et qui lui promit de le remettre en possession de ces domaines. Mais cette promesse demeura sans effet par le décès de ce prince, qui arriva l'année suivante. Le pape Innocent la confirma, *nobili viro C. comiti de Friburg*, par sa bulle de 1248. Guillaume, comte de Hollande, qui fut substitué à Henri Raspon dans la dignité de roi des Romains, fit expédier à Strasbourg, en 1251, un diplôme, par lequel il assurait, *comiti Cunrado de Vriburg, dilecto fideli et consanguineo*, la restitution de la ville de Neubourg, en Brisgaw, et de tous les autres biens où il avait droit de propriété. *Conradus comes de Friburg* confirma, en 1258, les donations qu'avaient faites précédemment à l'abbaye de Tennebach *pie memorie avus comes Egino senior de Urach dictus cum Barba et pater comes Egino*. Il fait mention dans la charte de Berthold, duc de Zeringen, qu'il nomme *dux Berchtoldus avunculus patris mei*. Conrad, comte de Fribourg, vint à Strasbourg, en 1261, pour y porter secours à cette ville contre Gauthier de Geroldseck, son évêque. Il signa, le 18 septembre de la même année, le traité d'alliance qu'il passa avec elle conjointement avec Henri de Neuchâtel, grand-prévôt de Bâle, Rodolfe et Godefroi, comtes de Habsbourg. *Conradus de Vriburg comes* fut, en 1262, témoin du diplôme de Richard, roi des Romains, pour l'église de Bâle. Il mourut dix ans après, en 1272, et fut enterré avec sa femme dans l'église de Notre-Dame de Fribourg. Conrad laissa de SOPHIE, fille de Frédéric de Zollern, trois fils, Egenon, Henri et Conrad, et deux filles. L'une épousa Henri de Schwartzenberg; l'autre, mariée à Burchard I, sei-

gneur de Horbourg, en Alsace, mourut le 17 janvier 1300. Conrad, le cadet de ses fils, embrassa l'état ecclésiastique : il fut d'abord curé de l'église paroissiale de Fribourg. *Cunradus plebanus ecclesie parochialis in Friburg* donna, en 1255, une charte scellée *sigillo domini et patris mei Cunradi comitis de Friburg*. Conrad de Fribourg est nommé, en 1273 et 1298, dans le nombre des chanoines de la cathédrale de Strasbourg, et en 1272 et 1278, chanoine de celle de Constance. *Conradus canonicus ecclesiarum Argentinensis et Constantiensis, ac Egeno frater comes Friburgensis*, donnèrent, en 1273, une charte en faveur des Augustins de Fribourg. Il était, en 1289 et 1291, grand-prévôt de Constance. Il s'intitule, dans un acte de cette dernière année, *Cuonradus de Friburg, Prepositus majoris ecclesiæ Constantiensis, Rector ecclesie parochialis in Friburg.*

Egenon et Henri partagèrent entre eux la succession de Conrad leur père. Egenon obtint le comté de Fribourg : Henri eut pour son lot les seigneuries de Badenweiller et de Neubourg et celle de Husen, dans la vallée de Kintzingen. Les vassaux et les mines d'argent du Brisgaw restèrent en communauté. Ce partage se fit, en 1272, en présence de Conrad, chanoine de Constance, leur frère, de Henri, comte de Furstemberg, leur oncle, de Rodolfe, comte de Habsbourg, leur cousin, et de Conrad de Lichtemberg, grand-chantre de Strasbourg, beau-frère d'Egenon. Henri, évêque de Bâle, refusa à Henri l'investiture de la ville de Neubourg, à cause de la violence qu'il avait faite à la femme d'un bourgeois. Henri de Fribourg, s'étant joint à Rodolfe de Habsbourg, vint avec lui faire le siége de Bâle. Mais les hostilités furent suspendues par un compromis que le prélat et les deux comtes firent, en 1273, entre les mains du burgrave de Nuremberg et du marquis de Hochberg. Le comte Henri, devenu possesseur de Neubourg, traita durement ses habitants. Ils en portèrent leurs plaintes à Rodolfe de Habsbourg, qui, devenu empereur, les prit sous sa protection, et ordonna qu'ils paieraient à Henri le dixième de leurs biens pour se racheter de la servitude où il les tenait. Peu après, Henri vendit, en 1276, à Egenon, son frère, la ville de Neubourg avec ses dépendances. On lit la signature de *Heinricus de Friburch comes* dans les diplômes de Rodolfe pour la ville de Brisach, de 1275, et d'Adolfe pour le monastère d'Adelberg, de 1293. Henri vivait encore en 1300, mais il était déjà mort en 1303. Il eut d'Anne de Werdenberg deux filles, Marguerite et Verenne. Marguerite, héritière de la seigneurie de Badenweiller, épousa en premières noces un comte de Montfort, et en secondes Otton, comte de Strasberg, frère de Louis de Strasberg, grand-chantre de la cathédrale de Strasbourg. Marguerite vivait encore en 1322 et 1325. Immier, comte de Strasberg, fils d'Otton et de Marguerite, qui mourut vers l'an 1363, engagea la seigneurie de Badenweiller pour vingt-cinq mille florins à la ville de Fribourg.

EGENON, TROISIÈME COMTE DE FRIBOURG.

1272. EGENON, fils aîné de Conrad et son successeur au comté de Fribourg, eut dans les commencements plusieurs démêlés avec l'empereur Rodolphe, parce que ce comte faisait beaucoup de tort aux villes impériales que cet empereur soutenait. La paix se fit en 1281. Rodolphe confirma, l'année suivante, les priviléges de la ville de Fribourg, voulant que ses habitants jouissent des mêmes droits et libertés que ceux de Colmar, en Alsace. Ces priviléges excitèrent la jalousie d'Egenon, qui déclara la guerre aux Fribourgeois. Ils passèrent cependant un accommodement avec lui, en 1289, par l'entremise des évêques de Strasbourg et de Bâle, et de Henri, margrave de Hochberg. Comme le comte était obéré de dettes, la ville lui fit présent de quatre cents marcs d'argent, et Egenon leur accorda, de son côté, le droit de gabelle pour dix ans. La paix fut de peu de durée. Les habitants de Fribourg reprirent de nouveau les armes, dix ans après, pour défendre leurs libertés et leurs priviléges. Egenon appela à son secours, en 1299, Conrad de Lichtemberg, évêque de Strasbourg, son beau frère. Ce prélat guerrier vint former le siége de la place : mais les habitants attaquèrent eux-mêmes le château, dont le comte était possesseur, et ils s'en rendirent les maîtres. Ce succès piqua l'évêque de Strasbourg, qui, ne pouvant plus poursuivre le siége de Fribourg, se vit réduit à faire le dégât dans tout le pays, à dessein d'affamer la ville. Les Fribourgeois ayant observé que les troupes de Conrad se débandaient, firent une sortie sur un petit corps que Conrad commandait en personne. Celui-ci ramassa ce qu'il put de monde pour les repousser. Le combat, qui se donna le 29 juillet, fut sanglant : il coûta cher à ce prélat. Un jeune boucher, l'ayant reconnu, monté sur un palefroi, à sa longue robe d'écarlate, fendit les rangs, s'approcha de lui, et le perça d'un coup de lance qu'il lui porta au défaut de la cuirasse. On érigea dans le lieu où Conrad de Lichtemberg fut blessé, à mille pas de la ville, du côté du village de Besenhausen, une petite chapelle avec une croix qui subsiste encore, mais dont l'inscription est presque effacée. Cette blessure obligea l'évêque de se faire transporter à Strasbourg, où il mourut le 1er. août suivant. Il fut enterré dans sa cathédrale, et on voit encore aujourd'hui son tombeau en pierre, avec son épitaphe dans la sacristie du grand chœur. L'empereur Albert et différents médiateurs ayant interposé leurs bons offices pour réconcilier les Fribourgeois avec le comte, on nomma sept arbitres, qui, par leur jugement de la fin de janvier 1300, rétablirent la paix entre les deux parties.

Des démêlés domestiques succédèrent bientôt à ces guerres civiles. Egenon était un dissipateur qui vendait ou engageait ses possessions. Conrad, son fils, fut obligé de le retenir prisonnier dans le château de Fribourg, jusqu'à ce que son père lui eût promis de ne plus rien aliéner de son comté. L'empereur Louis donna, en conséquence, à Conrad, au mois de janvier 1315, des lettres de sûreté contre tous ceux qui entreprendraient de venger la captivité d'Egenon. L'année suivante, celui-ci céda le comté de Fribourg à Conrad, son fils, en se réservant seulement quelques terres et quelques rentes avec l'advocatie de l'abbaye de Saint-Pierre, dans la forêt Noire. L'acte de cession fut signé par Conrad et Frédéric, fils et petit-fils d'Egenon, en présence de Henri, margrave de Hochberg, leur cousin, du magistrat et des bourgeois de la ville de Bribourg. Egenon mourut sur la fin de mars de la même année 1316, âgé de soixante-dix-neuf ans, et fut enterré à côté de Catherine, sa femme, dans la monastère de Sainte-Claire de Fribourg. Il avait épousé, avant l'an 1272, CATHERINE, fille de Louis de Lichtemberg, sœur de Conrad et de Frédéric, qui furent successivement évêques de Strasbourg. Elle mourut avant lui, laissant quatre fils et trois filles, dont une fut mariée à Burchard, seigneur de Fénestrange, et l'autre à Simon, comte de Thierstein; la troisième, nommée Claire, qui embrassa la règle de Saint-François dans le couvent des Clarisses de Fribourg, survécut à son père. Les fils furent Conrad, qui suit, Egenon, Henri et Gebehard. Ces trois derniers obtinrent, par le crédit des deux évêques, leurs oncles, des canonicats dans la cathédrale de Strasbourg : ils sont nommés tous trois dans le catalogue des chanoines de cette église, dressé en 1298. Henri est rappelé avec Egenon, son père, et Conrad, son frère, dans un traité d'alliance qu'ils contractèrent, en 1308, avec les comtes de Ferrette et Wurtemberg. Il était, dès l'an 1299, custos de la même cathédrale. *Heinricus de Friburg, ecclesie Argentinensis Thesaurarius*, signa, en 1310, un acte d'Egenon son père. Il mourut peu après, avant l'an 1313. Gebehard, son frère, était en même tems prévôt de la cathédrale de Strasbourg, custos de celle de Constance et vicaire-général de ce dernier évêché. Dès l'an 1306, il paraît dans les actes du grand chapitre de Strasbourg comme prévôt. En 1310, *Gebhardus de Friburg, Prepositus Argentinensis et Thesaurarius Constantiensis, Reverendi in Christo Patris ac Domini Gerhardi Constantiensis Episcopi Vicarius-Generalis*,

donna une charte en faveur de la collégiale de Soleure. Gebehard fut élu, en 1328, évêque de Strasbourg par une partie des chanoines : mais son élection n'eut pas lieu, ayant été obligé de céder à Berthold de Bucheck, comme l'écrit Albert de Strasbourg, qui place sa mort au 31 mai 1337.

CONRAD, QUATRIÈME COMTE DE FRIBOURG.

1316. **Conrad**, fils aîné d'Egenon et son successeur, avait pris, dès le vivant de son père, le parti de l'empereur Louis de Bavière contre la maison d'Autriche. Ce prince, pour se l'attacher, avait promis, en 1315, *nobili viro Cunrado comiti de Friburg*, de lui payer, dans l'année, mille marcs d'argent. Conrad renouvela, le 3 avril 1316, peu de jours après la mort du comte, son père, les droits de la ville de Fribourg, et confirma surtout à ses habitants le privilége d'élire leurs propres magistrats. Il maria, en 1318, Frédéric, son fils, à Anne, fille de Rodolfe, marquis de Hochberg-Sausenberg. Henri de Hochberg, frère d'Anne, assura à sa sœur pour dot la somme de sept cents marcs d'argent : comme il ne pouvait pas la payer, il engagea au comte Frédéric et à Conrad de Fribourg, son père, le landgraviat du Brisgaw. L'acte d'engagement fut passé, la même année 1318, du consentement des frères et de l'oncle de Henri. Comme ce landgraviat était un fief de l'empire, l'empereur Louis confirma, en 1334, cet engagement, qui fut renouvelé, en 1335, par Rodolfe et Otton, marquis de Hochberg, après la mort de Henri, leur frère, et d'Anne, leur sœur. *Dominus Conradus comes de Friburgo et dominus Egeno comes de Furstemberg* sont comptés, en 1336, dans le nombre des vassaux de l'évêché de Strasbourg. Conrad mourut fort vieux, le 10 juillet 1350, et fut enterré dans le cœur de l'église des Dominicains de Fribourg : il est nommé dans l'épitaphe *inclitus comes Conradus dominus Friburgi ac lantgravius Brisgavie*. Il eut deux femmes. La première fut **Catherine**, fille de Ferri III, duc de Lorraine, et de Marguerite de Navarre. Les noces furent célébrées en 1290, et Conrad de Lichtemberg, évêque de Strasbourg, oncle maternel du comte Conrad, donna à ce sujet de grandes fêtes dans sa ville épiscopale. Catherine vivait encore en 1316. De ce mariage sortirent Frédéric, Egenon et Eberhard. Les deux premiers gouvernèrent successivement le comté de Fribourg ; Eberhard fut chanoine et grand-chantre de la cathédrale de Strasbourg. Il est nommé *Eberhardus de Friburg, senior, cantor ecclesiæ Argentinensis*, dans un acte de 1353. Conrad épousa en secondes noces, en 1330, **Anne**, fille d'Ulric, seigneur de Sigenau, et sœur d'Ulric de Sigenau, grand-prévôt de Strasbourg. *Nobilis domina Anna nata nobilis viri Ulrici domini de Sygenowe, conjux spectabilis viri Conradi comitis in Friburgo Brisgangie*, est rappelée dans les lettres de Berthold de Bucheck, évêque de Strasbourg, son oncle, de l'au 1334. Conrad n'eut point d'enfants de ce second mariage. Anne, après sa mort, obtint, en 1351, d'Egenon, son beau-fils, la jouissance des châteaux de Lichteneck et de Neubourg, pour les posséder sa vie durant, à titre d'engagement, pour trois cent vingt marcs d'argent. Elle se remaria, au mois de janvier de l'année suivante 1352, avec Herman II, duc de Teck ; et ne mourut qu'après l'an 1368.

FRÉDÉRIC, CINQUIÈME COMTE DE FRIBOURG.

1350. **Frédéric**, fils aîné de Conrad, rappelé, dès l'an 1316, dans l'acte de cession d'Egenon, son grand-père, obtint, en 1330, de son père, les revenus annuels de cent cinquante marcs d'argent, et, en 1338, ceux que payaient les Juifs de Fribourg. Il gouverna aussi, du vivant de Conrad, le landgraviat du Brisgaw, dont il fut investi, en 1334, par l'empereur Louis de Bavière. Devenu, en 1350, son successeur dans le comté de Fribourg, il eut des difficultés avec Egenon, son frère, au sujet du droit forestal et des mines d'argent du Brisgaw. L'évêque de Bâle, de qui les comtes de Fribourg les tenaient en fief, les partagea par moitié, par sa sentence rendue en 1351. Frédéric mourut en 1356. **Anne**, fille de Rodolfe de Hochberg, qu'il avait épousée en 1318, était déjà morte le 28 février 1331. On voit l'épitaphe d'Anne dans le chœur des Dominicains de Fribourg. Frédéric n'eut d'elle qu'une fille unique, nommée Claire, mariée à Goetzon, comte palatin de Tubingen. Après sa mort, les sujets du comté de Fribourg aimèrent mieux être sous la domination de sa fille que sous celle de son frère : ce qui fit que Claire s'intitule dans plusieurs chartes, comtesse palatine de Tubingen, comtesse et dame de Fribourg. Elle fit cependant cession, en 1358, à Egenon, son oncle, de tout ce qui lui appartenait dans le comté de Fribourg, se contentant de mille marcs d'argent et des châteaux de Lichteneck et de Neubourg. Claire vivait encore en 1368. Elle fut enterrée avec Goetzon de Tubingen, son mari, et Conrad, leur fils, dans l'église des Dominicains de Fribourg.

EGENON, SIXIÈME COMTE DE FRIBOURG.

1356. **Egenon**, ou **Egon**, second fils de Conrad, fut investi, dès la fin de l'an 1356, des fiefs de l'empire par Jean, évêque de Strasbourg, au nom et par ordre l'empereur Charles IV. Devenu ensuite possesseur paisible du comté de Fribourg par la cession de sa nièce, il en reçut de l'empereur lui-même, en 1360, une nouvelle investiture, ainsi que du landgraviat du Brisgaw, qui avait été engagé à sa maison, et dont il jouissait seul depuis la mort de son frère. Bientôt après se renouvelèrent les anciennes querelles des comtes avec la ville de Fribourg. Egenon tenta, la nuit du 24 au 25 mars 1366, de l'escalader : mais il échoua dans cette entreprise. Les Fribourgeois, aidés par les habitants de Bâle, de Brisach, de Neubourg et de Kintzingen, formèrent une armée avec laquelle ils marchèrent contre le comte qui les battit près d'Endingen. Cependant Egenon, pour terminer des différents qui revenaient tous les jours, prit le parti de vendre, en 1368, aux habitants de Fribourg pour la somme de quinze mille marcs d'argent, tous les droits qu'il avait sur leur ville, ses faubourgs, son territoire et ses dépendances, en se réservant seulement les vassaux qu'il y avait, avec les château et seigneurie de Badenweiller, que les Fribourgeois avaient retirés, pour vingt cinq mille florins, des comtes de Strasberg. La somme que la ville de Fribourg donna à Egenon fut fournie par Léopold, archiduc d'Autriche. Ses habitants, par reconnaissance, se soumirent à lui la même année 1368, et depuis ce tems Fribourg a été constamment possédé par les princes de cette maison. L'archiduc Albert VI (et non IV) y fonda une université en 1457, et la décora de beaux priviléges. Fribourg, aujourd'hui capitale du Brisgaw, dont les états y tiennent leurs assemblées, était autrefois une forteresse importante qui essuya plusieurs siéges meurtriers. Elle fut prise, en 1632, 1634 et 1638, par les Suédois. Les Français s'en emparèrent en 1677, et la gardèrent jusqu'à la paix de Ryswick. Ils la reprirent en 1713, et la recédèrent à l'Autriche par celle de Rastadt. Louis XV l'assiégea en personne en 1744 ; et, s'en étant rendu maître, il en fit raser les fortifications que la France elle-même avait fait construire. C'est dans cet état que la ville fut rendue à l'Autriche par la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette maison y a établi la régence impériale et royale, ainsi que la chambre des comptes pour l'Autriche antérieure.

Egenon, en vendant les droits qu'il avait sur la ville de Fribourg, se réserva cependant le titre de comte de Fribourg qu'il prit dans l'acte de vente, et resta en possession des terres dépendantes du landgraviat du Brisgaw, quil conserva jusqu'à sa mort arrivée le 23 août 1385. Il fut enterré dans l'église de Badenweiller : on y voit son épitaphe, dans laquelle il est nommé *nobilis dominus ego comes de Friburgo*. Il avait épousé

VERENE, fille de Louis, comte de Neuchâtel, dont il laissa trois fils, Conrad, qui suit, Egenon et Eberhard, qui devinrent chanoines dans la cathédrale de Strasbourg, et une fille, nommée Anne. *Egeno de Friburg*, *Eberhardus de Friburg junior, canonici ecclesie Argentinensis*, sont rappelés dans un acte de 1353. Anne épousa Rodolfe, marquis de Hochberg-Sausenberg, laquelle renonça, en 1384, à son héritage paternel et maternel, pour la somme de six mille florins d'or. On ignore l'année de la mort d'Anne, postérieure à 1427, puisqu'elle est nommée dans un acte *domina Anna de Hochberg, oriunda de Friburg*, *conthoralis dom. Rudolphi de Hochberg*. Elle fut enterrée dans l'église du village de Roetlen, bâtie en 1401, par Rodolfe, son mari.

CONRAD, SEPTIÈME COMTE DE FRIBOURG.

1385. CONRAD succéda, en 1385, à Egenon, son père, dans le titre de comte de Fribourg et dans les terres du landgraviat du Brisgaw. Dix ans après, *Cunradus comes de Friburgo, lantgravius in Brisgangia*, nomma, en 1395, Rodolfe de Hochberg, son beau-frère, son héritier universel, dans le cas qu'il viendrait à mourir sans enfants légitimes. Cette éventualité fut renouvelée en 1417. Conrad comprit dans cette éventualité le landgraviat du Brisgaw, que les marquis de Hochberg avaient engagé, comme nous l'avons dit, à son grand-père, en 1318. Le comte de Fribourg, voyant que les sept cents marcs d'argent, pour lesquels cet engagement avait été fait, étaient suffisamment acquittés par la jouissance de soixante-dix-sept ans, rendit et céda librement ce landgraviat à Rodolfe, qui le lui conféra en même-tems, à titre d'arrière-fief, sous la condition que le vassal offrirait tous les ans, le jour de Saint-Jacques, à son seigneur direct, un épervier bleu. Par cette convention, le landgraviat du Brisgaw, à l'extinction des comtes de Fribourg, revint de droit aux marquis de Hochberg-Sausenberg.

La mort d'Isabelle, fille de Louis, comte de Neuchâtel, et tante maternelle de Conrad, comte de Fribourg, laquelle le nomma son héritier, lui procura dans le même-tems le comté de Neuchâtel, dont il prit le titre et les armes. Mais Conrad ne fut reconnu en cette qualité qu'en 1397, par les états du pays et par Jean de Châlons, prince d'Orange et suzerain de Neuchâtel. (Voy. *les comtes de Neuchâtel.*) Il existe deux actes de la ville de ce nom, de 1407, dans lesquels il est nommé *magnificus ac generosus dominus Conradus de Friburgo, comes ac dominus Novi-Castri*. Conrad engagea, en 1398, à Leopold, duc d'Autriche, son château et sa seigneurie de Badenweiller, avec tout ce qu'il possédait en cette partie du Brisgaw, pour avoir de quoi acquitter les dettes de son père, se réservant seulement l'investiture des vassaux. Le prix de l'engagement fut de vingt-huit mille florins d'or, dont seulement deux mille devaient être remis à Conrad et le reste à ses créanciers. Conrad partit, en 1406, suivant M. Dunod, pour la Terre-Sainte, dont il revint l'année suivante. Lorsqu'en 1415, Frédéric d'Autriche fut proscrit par le concile de Constance, l'étendard de l'empire fut confié à Conrad, qui le porta dans l'expédition de l'empereur Sigismond et des Suisses contre la ville de Zoffingen au canton de Berne. Cet empereur, en reconnaissance des services que ce comte lui avaient rendus en Lombardie, lui permit, en 1417, de retirer des mains de la maison d'Autriche la seigneurie de Badenweiller pour la somme de quatre mille florins, et l'année suivante il lui en confirma la possession. Conrad mourut en 1422, et fut enterré à l'abbaye bernardine de Rheinthal, près de Badenweiller, ne laissant qu'un fils nommé Jean, qui suit.

JEAN, HUITIÈME ET DERNIER COMTE DE FRIBOURG.

1422. JEAN, fils de Conrad, prenait dans les chartes françaises le titre d'*illustre et magnifique seigneur M. Jean*, *comte de Frybourg et de Neuf-Chastel*, *seigneur de Champlitte.* Il jouissait déjà, du vivant de son père, du landgraviat du Brisgaw et de la seigneurie de Badenweiller. Il lui succéda, en 1422, dans le comté de Neuchâtel. Trois ans auparavant, il avait accompagné Jean, duc de Bourgogne, à sa funeste entrevue avec Charles, dauphin de France, à Montereau, où le duc fut massacré. Le comte Jean qui y avait été fait prisonnier, en 1419, fut obligé de payer une somme considérable pour se racheter. Il engagea, en 1424, la seigneurie de Badenweiller, pour six mille florins, à Jean de Neubourg, seigneur de Warmeck. Mais les archiducs d'Autriche s'emparèrent presque aussitôt de cette seigneurie, alléguant un engagement plus ancien qui avait été fait, en 1398, au duc Léopold : ils entrèrent même dans le landgraviat du Brisgaw. Ce procédé irrita le comte Jean, qui prit les armes et fit, en 1428, une irruption en Alsace où il ravagea les terres qui appartenaient à la maison d'Autriche. Les hostilités furent suspendues par l'entremise de Guillaume, marquis de Hochberg, et de Jean, comte de Thierstein. Les parties belligérantes s'en rapportèrent au jugement du magistrat de Bâle. Celui-ci fut favorable au comte de Neuchâtel, qui fut remis en possion de la seigneurie de Badenweiller. Ce dernier la céda, en 1442, à Henriette, fille de Henri, comte de Montbéliard, et veuve d'Eberhard, comte de Wurtemberg, pour sa vie seulement. Henriette n'en jouit pas long-tems, étant morte le 13 février de l'anné suivante. Jean, rentré en possession de Badenweiller, s'en dépouilla une seconde fois, en 1444, par la donation qu'il en fit à ses deux cousins Rodolfe et Hugues, son frère, margraves de Hochberg. Il assura de plus au premier son comté de Neuchâtel, en 1450, pour le posséder après sa mort. Cette disposition déplut à Louis de Châlons, prince d'Orange, son beau-frère et seigneur direct de Neuchâtel, qui obligea Jean d'en recevoir de lui une nouvelle investiture. Mais Jean n'en demeura pas moins ferme dans le parti qu'il avait pris. Allié du canton de Berne, il se déclara, en 1444, pour les Suisses dans la guerre qu'ils eurent contre les Français et la maison d'Autriche. Il fit bientôt après la paix avec les premiers, et resta toujours en guerre avec les ducs d'Autriche, qui firent une nouvelle invasion dans la seigneurie de Badenweiller. Jean et Rodolfe de Hochberg, ses héritiers, eurent, au mois de septembre 1454, une entrevue à Landshut avec le duc Albert, où ils se séparèrent sans rien conclure. On s'en rapporta dans la suite à l'arbitrage de l'évêque de Bâle. Mais tout fut arrêté par la mort de Jean, arrivée en 1457. Il ne laissa point d'enfants de MARIE, fille de Jean de Châlons, prince d'Orange. Elle était sœur de Louis, prince d'Orange, dont nous venons de parler, et d'Aliénore, ou Alix, mariée à Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix. Cette Aliénore fut mère de Marguerite, épouse de Rodolfe, marquis de Hochberg-Sausenberg, que Jean nomma, par son testament, son héritier universel.

Ce fut dans Jean que finit, en 1457, le titre des comtes de Fribourg et de la branche aînée d'Egenon V, comte d'Urach. La cadette, formée par Henri, son fils, existe encore aujourd'hui dans la maison régnante des princes de Furstemberg. Bucelin, Spener, Humbner, etc. et d'autres généalogistes, font descendre cette dernière d'un prétendu Egon, issu du sang agilolphingien, qui vivait en 670, et de Chunon son fils, qu'ils disent avoir été, en 748, comte de Furstemberg et landgrave de Stullingen. Cet Egon fut, selon eux, trisaïeul de Louis, comte de Furstemberg, marié, en 921, à Agnès, fille de Grégoire, roi d'Ecosse. Laissant à part de pareilles fables, nous allons prouver que la maison de Furstemberg, issue des comtes d'Urach, a eu une origine commune avec celle de Fribourg. Il existe d'abord dans les archives de l'abbaye de Toussaints, deux actes, l'un d'Egenon, comte de Fribourg, et l'autre de Conrad, comte de Furstemberg, tous deux de l'année 1365, où ils attestent avoir eu des ancêtres communs.

Ils avaient secondement les mêmes armoiries, c'est-à-dire une aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur dans un champ d'or. Les Furstemberg y ajoutèrent seulement une bordure ondée d'argent et d'azur, probablement pour distinguer, par cette brisure, la branche cadette de l'aînée. Nous avons d'ailleurs vu qu'Egenon V, comte d'Urach et premier comte de Fribourg, mort en 1236, avait laissé, entr'autres enfants, Conrad, second comte de Fribourg, qui portait dans ses sceaux une aigle éployée; Godefroi, qui fut chanoine de Constance; et Henri. Celui-ci bâtit sur une montagne le château de Furstemberg, dont il prit le titre, et au-dessous duquel existait déjà la petite ville de ce nom. Henri en prit la qualité dès le milieu du treizième siècle, en retenant cependant de tems en tems celle de comte d'Urach. *Nobilis vir Heinricus comes de Vurstemberc* fut investi, en 1250, par Henri, evêque de Strasbourg, des fiefs qu'il avait offerts la même année à cette église. *Henricus comes de Ura et Gotfridus ejus frater dicti de Furstenberg* donnèrent, en 1258, une charte en faveur du monastère de Saint-Trudpert, *presente Conrado comite de Friburg* leur frère. *H. comes de Wurstenberch et Agnes comitissa uxor* établirent, en 1268, un couvent de l'ordre des frères mineurs à Villingen. *Heinricus comes de Urach, dominus in Furstemberg*, du consentement, *domini Gudfridi fratris, canonici Constantiensis ecclesie, nec non honorabilis domine Agnetis uxoris*, donnèrent, en 1270, une charte, à laquelle pend *sigillum comitis Heinrici de Urach, domini in Furstenberg*. Les lettres des trois frères, Hugues, Otton et Louis, comtes palatins de Tubingen pour la ville d'Horb, de la même année, furent données en présence *Heinrici comitis de Vurstenbergh*, qui dans le sceau prend le titre de *comitis Hainrici de Urach*. Il se nomme *Heinricus comes de Furstemberg* dans les lettres par lesquelles il accorde, en 1271, en fief à l'église de Strasbourg la moitié du village d'Oberdorf. *C. H. fratres de Friburg et de Fiurstenberg comites*, signèrent, la même année, la charte de Rodolfe, comte de Habsbourg, pour le monastère de Marien-Celle. Rodolfe leur donne dans sa charte le titre d'oncles maternels. Nous avons déjà fait connaître précédemment l'origine de cette parenté. Ce prince, devenu empereur, nomma, en 1276, *illustrem H. comitem de Furstemberg, consanguineum*, gouverneur de la Romandiole et des provinces maritimes. Dans ses lettres adressées aux seigneurs et aux villes de ces contrées, Rodolfe atteste que le comte Henri de Furstemberg était *os ex ossibus nostris et caro de carne*. Adelaïde, mère de Henri, *cùm esset in minoribus annis constitutus*, avait vendu, en 1239, au monastère de Toussaints la cour de Nusbach. Son fils *Heinricus comes de Vurstenberc* la racheta, en 1275, du consentement *Gotefridi fratris sui canonici ecclesie Constantiensis*, et de ses neveux *Eginonis et Heinrici comitum de Friburch, liberorum Cunradi quondam fratris sui comitis de Friburch*. L'empereur Rodolphe confirma, en 1278, aux villes de Villingen, Furstemberg, Haslach et Dornstetten, *supplicante illustri viro Henrico comite de Furstemberg consanguineo*, les privilèges que leur avaient accordés Egenon, comte de Fribourg, son père, et les ducs de Zeringen ses ancêtres. *Nobilis vir Heinricus comes de Furstemberg* est nommé témoin dans deux diplômes du même prince, l'un, de 1281, pour le monastère de Sainte-Foi, et l'autre, de 1282, pour celui de Sainte Walburge. Rodolphe accorda aussi en fief en 1283, *nobili viro Henrico comiti de Vurstemberg, fideli dilecto*, le landgraviat de Baar, que la maison de Furstemberg possède encore aujourd'hui.

Nous nous sommes étendus sur cet Henri, comte de Furstemberg, parce que nous avions entre les mains les actes qui constatent sans réplique sa filiation d'Egenon, comte de Fribourg, et son origine des anciens comtes d'Urach. Henri mourut peu après l'an 1283, laissant d'Agnès, sa femme, deux fils, Frédéric et Egenon. L'empereur Rodolphe accorda, en 1286, *nobilibus viris Friderico et Egenoni fratribus comitibus de Furstenberg*, les fiefs de Fursteneck et d'Oberkirch. Frédéric, comte de Furstemberg, épousa Udelhilde, comtesse de Wolfach, dont il eut Henri, Conrad et Frédéric. *Udelhildis relicta quondam nobilis viri Friderici comitis de Furstenberg, tutorio nomine Conradi et Friderici filiorum de marito predicto, ac Heinricus Senior, Friderici et Udelhildis conjugum predictorum filius*, vendirent, en 1303, pour six cents marcs d'argent le château de Fursteneck et la ville d'Oberkirch à Frédéric, évêque de Strasbourg, et à son église. Conrad, reçu chanoine de la cathédrale de Strasbourg, en 1318, est nommé *dominus Conradus de Furstemberg ecclesie Argentinensis canonicus* dans une charte de 1333, et *decanus* dans une autre de 1343. Il mourut doyen de la même église le 24 janvier 1346. Henri, son frère aîné, eut deux fils, dont l'un, nommé Jean, fut tué, en 1386, à la bataille de Sempach, et l'autre, Conrad, est rappelé dans des actes de 1361 et 1365. Ce fut ce dernier Conrad qui continua la maison de Furstemberg. Ce comte était trisaïeul de Wolfgang, qui fut père de Frédéric, comte de Furstemberg, mort le 8 mai 1559. Celui-ci épousa Anne, fille et héritière de Christophe, dernier comte de Werdenberg et Heiligenberg, dont il eut deux fils, Christophe et Joachim, qui formèrent deux branches. Christophe, mort la même année que son père, devint tige de la branche appelée de Blomberg. Albert, fils de Christophe I, fut père de Christophe II, décédé en 1614, qui laissa deux fils, auteurs de deux branches particulières, dont Uratislas fonda celle de Moeskirch, éteinte en 1744, et Frédéric-Rodolphe celle de Stülingen, qui existe encore de nos jours. Joachim, second fils du comte Frédéric, mort en 1598, fut auteur de la branche de Heiligenberg-Werdenberg, qui fut continuée par son fils Frédéric et ses petits-fils, Egon et Jacques-Louis, lesquels formèrent les rameaux de Heiligenberg et de Donaueschingen. Ce dernier s'éteignit en 1698. Le premier, élevé, en 1667, à la dignité princière dans la personne de Herman-Egon, finit pareillement en 1726. Il ne reste donc plus aujourd'hui des différentes branches de la maison de Furstemberg que celle de Stülingen, qui réunit les différents états possédés par les autres. Le titre de prince ne se donne qu'au prince régnant et à son fils aîné. Ses autres enfants et ses frères même sont appelés landgraves. La résidence du prince de Furstemberg est à Donaueschingen, gros bourg, auprès duquel le Danube prend sa dénomination.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE LOTHIER, OU BASSE LORRAINE,

ET DE BRABANT.

On a déja remarqué sur les ducs de Lorraine que ce pays fut partagé, sous l'empereur Otton I, en deux provinces ou gouvernements, qu'on distinguait en haute et basse Lorraine. Dans celle-ci était compris non-seulement le Brabant, mais le Hainaut, le comté de Namur, de Luxembourg, le pays de Liége, le Limbourg; et généralement tout ce qui était entre la Meuse, l'Escaut et le Rhin, à commencer à l'embouchure de la Moselle, avait fait partie de ce duché ou gouvernement, qui peu à peu s'est réduit à rien.

GODEFROI I.

L'an 959, **Godefroi I**, prince vaillant, fut nommé duc, ou gouverneur de la basse Lorraine, par Otton I, roi de Germanie. Ayant accompagné ce prince dans son expédition d'Italie, il y mourut de la peste l'an 964, laissant quatre fils, et une fille nommée Gerberge, qui fut mère de sainte Adélaïde, première abbesse de Vilich, près de Bonn. (Reginon, *contin. ab an.* 964; Vaddère, *Origine des ducs de Brabant*, pag. 92.)

GODEFROI II.

964. **Godefroi II**, fils aîné de Godefroi I, lui succéda au duché de la basse Lorraine, qu'il gouverna l'espace d'environ dix ans. Il mourut, l'an 976, sans lignée. (Butkens, tom. I, pag. 8.)

CHARLES DE FRANCE.

976. **Charles**, frère de Lothaire, roi de France, né l'an 953, fut pourvu du duché ou gouvernement de la basse Lorraine et d'une partie de la haute, par l'empereur Otton II, son cousin, pour le tenir comme fief de l'empire, et à la charge de lui en faire hommage. Guillaume de Nangis ajoute qu'Otton l'obligea de plus à promettre de s'opposer, autant qu'il serait en lui, aux efforts que ferait le roi, son frère, pour se mettre en possession de la Lorraine; que Charles voulut s'acquitter de sa promesse, mais qu'il ne put changer les dispositions de Lothaire, ni lui faire renoncer à ses projets: *Fratris sui motibus obsisteret et quantùm posset, quod et facere statuit, sed nequivit animum regis immutare.* Sa conduite ne fut plus dès-lors que celle d'un ennemi de la France et d'un chef de brigands, si l'on s'en rapporte à la lettre que lui écrivit, quelques années après, Diéderic, ou Thierri, évêque de Metz, son parent, pour lui reprocher ses déportements. « Homme sans pudeur » et sans foi, lui dit-il, déserteur de votre patrie, vous ne » rougissez pas d'avoir violé les engagements que vous aviez » pris, la main sur les évangiles, à l'autel de Saint-Jean, en » présence de témoins qui vous surpassaient autant par les » qualités du cœur qu'ils vous cédaient du côté de la naissance. » Léger et inconstant dans vos démarches, l'aveugle ambition » vous a fait pencher tantôt pour un parti, tantôt pour l'autre. » Ennemi de votre propre sang, vous avez vomi toute la haine » dont votre cœur était infecté, contre le prince (depuis le » roi Louis V) votre neveu. Et doit-on s'en étonner après » vous avoir vu marcher à la tête d'une troupe de voleurs et » de scélérats que nul crime n'effrayait, pour enlever, par » fraude, au noble roi des Français, votre frère, sa ville de » Laon, sa ville, dis-je, et non la vôtre, ce qu'elle ne sera » jamais, et le dépouiller même de son royaume? Que dirai-je » des mensonges affreux que vous avez imaginés pour flétrir » l'honneur de votre belle-sœur, princesse de race impériale, » qui partage le trône avec ce monarque?... Mais vous n'avez » pas impunément avancé vos calomnies devant moi. Souvenez-» vous comme je vous ai fermé la bouche lorsqu'avec le siffle-» ment d'un serpent vous distilliez le venin de l'imposture » contre l'archevêque de Reims (Adalbéron), et d'une ma-» nière encore plus atroce contre la reine. Je ne vous rappelerai » point ce que vous avez fait contre l'évêque de Laon. Personne » n'en est mieux instruit que vous, homme vain qui, resserré » dans un coin de la Lorraine, vous vantez de la tenir rangée » toute entière sous vos lois, etc. » (Bouquet, tom. IX, pag. 280.) Charles, il est vrai, répondit à ces invectives sur le même ton, mais d'une manière vague qui ne justifiait nullement sa conduite. L'inscription de sa lettre suffit pour faire connaître la passion dont il était annimé. « Charles, qui ne » doit qu'à la grâce de Dieu ce qu'il est, à Diéderic, le mo-» dèle des hypocrites, traître envers les empereurs et l'ennemi » commun de la république. » Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Gerbert, le fameux Gerbert, alors écolâtre à Reims, et depuis pape sous le nom de Silvestre II, fut celui qui servit de secrétaire et au duc et au prélat pour s'accabler réciproquement d'injures. Nous avons la lettre qu'il écrivit à Diéderic pour s'excuser d'avoir prêté sa plume à Charles; lettre qui n'était nullement propre à satisfaire le prélat. (*Ibid.* pag. 288.) Il en écrivit vraisemblablement une autre au prince dans le même

goût, et avec aussi peu de succès. Quoi qu'il en soit, l'asservissement de Charles à une puissance étrangère, et ennemie de sa maison, fut le principal motif qui le fit exclure du trône, où la loi de la succession l'appelait après la mort du roi Louis V, son neveu, pour y placer, dans la personne de Hugues Capet, un prince qui n'était pas de la race de Charlemagne. Peut-être néanmoins eût-il empêché cette élection, s'il eût été plus diligent à faire valoir ses droits : mais elle était faite, et même à son insu, lorsqu'il délibérait encore sur le parti qu'il avait à prendre. L'ayant apprise, il prit aussitôt les armes pour déposséder son rival. Ses premiers efforts furent heureux. S'étant rendu maître de Laon, il y fit prisonniers la reine Emme, sa belle-sœur et sa mortelle ennemie, et l'évêque Adalbéron, dit aussi Ascelin, entièrement dévoué à cette princesse. En vain l'impératrice Théophanie, mère de l'empereur, lui écrivit-elle pour demander la délivrance de la reine ; en vain les évêques de France s'intéressèrent-ils et pour cette princesse et pour leur confrère : il fut sourd à toutes les sollicitations, et brava même l'excommunication que plusieurs de ces prélats fulminèrent contre lui tant pour ce fait que pour les pillages que ses troupes exerçaient sur les terres de différentes églises. Il croyait avoir surtout à se plaindre d'Adalbéron, archevêque de Reims, pour avoir prêté son ministère pour le sacre de Hugues Capet. Nous avons la réponse que fit ce prélat à la lettre que Charles lui avait écrite à ce sujet. « Qui étais-je, lui dit Adalbéron, » pour oser moi seul entreprendre de donner un monarque aux » Français ? C'est ici une affaire publique et non particulière. » Vous me regardez comme l'ennemi de la maison royale. Je » prends mon rédempteur à témoin que je n'ai aucune haine » contre elle... Vous me demandez mon amitié. Plût à Dieu » que l'honnêteté me permît de m'employer utilement pour » votre service ! Car, quoique vous ayez ravagé le sanctuaire » du seigneur, quoique vous ayez arrêté la reine contre le serment que vous lui aviez fait, que vous ayez mis en prison » l'évêque de Laon, et que vous comptiez pour rien l'anathème » dont les prélats vous ont frappé....., je ne puis oublier l'obli» gation que je vous ai de m'avoir garanti des hostilités dont » j'étais menacé. » (Bouquet, tome X, page 394.) Pendant que cela se passait en-deçà de la Seine, Hugues Capet était au-delà de la Loire occupé à réduire le comte de Poitiers et d'autres seigneurs qui refusaient de le reconnaître. Après avoir terminé cette expédition avec autant de célérité que de succès, il vole avec son armée victorieuse à Laon, dont il forme le siège à son arrivée. Le duc Charles, qui s'y était renfermé, défend la place durant six semaines avec la valeur d'un héros. Réduit à l'extrémité, il fait une sortie si heureuse, que Hugues put à peine échapper, après avoir vu passer au fil de l'épée une grande partie de son armée et les tentes brûlées dans plusieurs de ses quartiers. Ce revers, quelque grand qu'il fût, ne fit néanmoins perdre à Hugues aucun de ses partisans. Il chercha à en acquérir de nouveaux, et crut s'en être fait un dans la personne d'Arnoul, fils naturel du roi Lothaire et neveu du duc Charles, en lui conférant l'archevêché de Rheims : ce siège vaquait alors par la mort d'Adalbéron, arrivée le 5 janvier 988. La politique fut trompée en ce point ; Arnoul, loin de lui être fidèle, comme il l'avait promis, livra la ville au duc, son oncle. Mais Charles fut trahi à son tour par Ascelin, évêque de Laon. Ce prélat, gagné par Hugues Capet, lui ouvrit une des portes de la ville la nuit du jeudi-saint, 2 avril 991, l'introduisit dans son palais, et le rendit maître de la personne de Charles et de toute sa famille, qui n'étaient occupés que de la dévotion du jour. On les conduisit aussitôt à Senlis, et de là dans la tour d'Orléans, où ce prince finit ses jours, non la même année, mais la suivante au plutôt, comme le prouvent, contre Sigebert, les continuateurs de D. Bouquet (t. X, p. 216, n.). Le P. Papebroch prétend même, fondé sur une inscription trouvée dans le dernier siècle à Maëstricht, que le duc Charles mourut en cette ville, et y fut inhumé, l'an 1001, après avoir renoncé à son droit sur la couronne de France. (*Paralipom. ad Conat. in Catalog. roman pp.*, p. 67.) Charles avait épousé, 1°. Bonne, fille de Ricuin, duc de Mosellane, dont il eut Otton, qui suit, et deux filles mentionnées ci-après ; 2°. Agnès, fille d'Herbert II, comte de Troyes. Il eut, de ce dernier mariage, Louis et Charles, qu'on croit nés dans sa prison, et qui sont appelés jumeaux dans la chronique de Guillaume Godel. (Bouq., t. X, page 259.) Ces deux enfants, après la mort de leur père, furent recueillis par Guillaume III (et non II, comme on l'a dit ci-devant), comte de Poitiers, qui prit soin de leur éducation, et les fit reconnaître pour rois de France dans les parties de l'Aquitaine qui dépendaient de lui ; comme on le voit par la date d'une charte du cartulaire d'Uzerche, en Limosin, qui porte : *Anno Incarnat. Domini* MVIII (D. Mabillon lisait MIX), *regnante Roberto et Ludovico et Carloino.* (Blondel, *Geneal. franc. plenior assert.*, p. 37.) Mais on ignore, ou du moins on ne sait point avec assurance ce qu'ils devinrent depuis cette époque. Parlons maintenant des deux filles de Charles. Gerberge, l'aînée, épousa Lambert, comte de Louvain, et Ermengarde, la seconde, devint femme d'Albert, comte de Namur. (Voyez *les articles de leurs époux.*)

OTTON.

Otton, fils du duc Charles et de Bonne, fut donné pour successeur à son père dans la basse Lorraine. Il mourut, l'an 1005 (*Sigebert*), sans laisser de postérité. Ce fut, à ce que prétendent quelques-uns, le dernier mâle de la race de Charlemagne. Fisen dit qu'il avait établi sa résidence à Bruxelles, ainsi que son père. Gerberge et Ermengarde, ses deux sœurs, lui succédèrent dans ses alleux. La portion de l'aînée, disent plusieurs chroniques, fut Bruxelles, avec quelques lieux aux environs de Vilvorde, Tervuren, une partie du bois de Sogne. On ignore quelle fut la part d'Ermengarde.

GODEFROI III.

1005. Godefroi, fils de Godefroi l'Ancien, comte en Ardennes et comte de Verdun, que le P. Barre dit sans fondement avoir été adopté par Otton, fut donné pour successeur à ce duc, par l'empereur Henri II, à la recommandation de Gérard, évêque de Cambrai, suivant Balderic, ou Baudri, et reçut de ses mains l'investiture. Il était pourvu dès-lors, par la disposition de son père, de la terre d'Einham, et de plusieurs autres domaines de sa maison, situés dans le Brabant ; ce qui avait déjà fait naître des querelles entre lui et Lambert, comte de Louvain. Cet accroissement de fortune irrita d'autant plus Lambert contre Godefroi, qu'étant beau-frère d'Otton, il s'imaginait avoir plus de droit qu'un étranger à sa succession. Albert, comte de Namur, également beau-frère du feu duc, se joignit à Lambert pour faire la guerre à Godefroi, dans l'espérance de partager entre eux le duché qu'il avait obtenu à leur préjudice. Baudouin le Barbu, comte de Flandre, s'étant emparé de Valenciennes sur le comte Arnoul, l'empereur de qui Arnoul avait reçu cette place, vient en faire le siège, qu'il est obligé de lever. Il revient à la charge l'année suivante ; et, par les ravages qu'il fait sur les terres de Flandre et les otages qu'il emmène, il force Baudouin d'évacuer cette forteresse. Mais quelque tems après, voulant se l'attacher, il la lui rend pour la tenir de lui en fief, ainsi que l'île de Walcheren et d'autres de la Zélande. Godefroi qui avait été de ces expéditions, fit, en 1012, le siège du château de Louvain, devant lequel il échoua par la brave résistance du comte Lambert. Fier de cet avantage, Lambert porta le ravage sur les terres de Godefroi. Celui-ci avait alors sur les bras un autre ennemi dans la personne de Gérard comte d'Egisheim, en Alsace, dont l'esprit inquiet et remuant causait beaucoup de troubles dans l'empire. Godefroi le surprit, l'an 1014 (Ditmar dit en 1017), dans le tems qu'il exerçait ses brigandages,

lui tua trois cents hommes et mit le reste en fuite. Conrad, depuis empereur, qui était avec Gérard, fut du nombre des blessés; et Sigefroi, fils unique de ce même Gérard, fut pris avec beaucoup d'autres, en fuyant. Le duc, si l'on en croit Baudri, ne perdit que trente hommes dans cette affaire. (*Chron. Camer.*, l. 3, c. 5.) L'année suivante, il mena ses troupes sur les terres de Rainier V, comte de Hainaut, grand partisan du comte Lambert son oncle, qui ne tarda pas de voler à son secours. Les deux comtes s'étant mis aux trousses du duc, le rencontrèrent dans les plaines de Florènes, et engagèrent aussitôt le combat le 12 septembre 1015. Quoique supérieurs à l'ennemi par le nombre, ils furent battus, et Lambert perdit la vie dans le combat.*

L'an 1018, Godefroi fut chargé par l'empereur de marcher contre Thierri III, comte de Hollande, pour l'obliger à détruire le fort de Dordrecht sur la Merwe, qui nuisait au commerce par les gabelles qu'on y exigeait des marchands. Les archevêques de Trèves et de Cologne, et les évêques de Liége et d'Utrecht, lui ayant amené leurs troupes, il se trouva supérieur en forces à l'ennemi. Le sort des armes, malgré cela, ne lui fut pas favorable. Vaincu dans un premier combat, donné le 11 juillet 1018, il en livra, le 29 du même mois, un second qui lui fut encore plus funeste. Au moment que l'action commençait, on entendit aux dernières lignes de l'armée des confédérés, une voix effroyable. C'était, suivant Alpert, celle d'un traître, qui criait: *Sauve, sauve qui peut! tout est perdu! le duc a pris la fuite!* Les soldats effrayés aussitôt se débandent et fuient à toutes jambes. Le duc n'en put retenir auprès de lui qu'un très-petit nombre, avec lequel il se défendit contre l'ennemi qui l'enveloppait. Mais à la fin, accablé par la multitude et blessé considérablement, il fut contraint de se rendre. (*Voy.* Thierri III, *comte de Hollande.*) La captivité de Godefroi ne dura que peu de jours. Thierri lui rendit la liberté à condition qu'il travaillerait à sa réconciliation avec l'empereur, et engagerait les confédérés à mettre bas les armes. Il y réussit; mais l'évêque d'Utrecht fut obligé d'abandonner à Thierri les terres de la Zuid-Hollande, qu'il avait usurpées sur son église. (Ditmar, t. I, *Scriptor. rerum Brunsvic.*, p. 425; Alpert, *de diversit. temp. apud Eccard. corp. hist.*, pp. 118-120.) L'an 1023, Godefroi fut du cortége de l'empereur Henri III, à la conférence qu'il eut à Ivoi, dans le Luxembourg, avec Robert, roi de France, et eut l'honneur d'offrir à ce prince, les présents que l'empereur lui faisait. (*Chron. Camerac.*) C'est le dernier trait connu de sa vie, qu'il ne prolongea pas au-delà du milieu de l'année suivante, puisqu'il était alors remplacé, comme on va le voir, par son frère. Il ne paraît pas qu'il ait été marié, du moins on ne lui connaît ni femme ni enfants.

GOTHELON I, DIT LE GRAND.

1023 au plutôt. GOTHELON, marquis d'Anvers depuis l'an 1008, et peut-être auparavant, fut investi par l'empereur Henri II, du duché de la basse Lorraine, après la mort de Godefroi III, son frère. L'an 1024, après la mort de Henri, il assista à la diète où Conrad le Salique fut préféré à un autre Conrad plus jeune que lui, son cousin et son compétiteur pour le trône de Germanie. Cette élection n'ayant pas été de son goût, il engage l'archevêque de Cologne et quelques évêques de la basse Allemagne, ainsi que Frédéric, duc de la haute Lorraine, et le comte de Hainaut, à ne point le reconnaître. Le roi de France, Robert, voyant l'occasion favorable pour recouvrer la Lorraine, entra dans ce pays sous prétexte de seconder Conrad le Jeune. Mais Conrad le Salique fit aux seigneurs lorrains des propositions si avantageuses, qu'ils les acceptèrent, et, par leur soumission, obligèrent le roi de France à s'en retourner. Gothelon s'insinua depuis si avant dans les bonnes grâces du roi de Germanie, que le duché de la haute Lorraine étant venu à vaquer par la mort de Frédéric, il l'obtint, et fut en même tems chargé de la tutelle des deux princesses, filles de ce duc. Les deux Lorraines réunies dans la main de Gothelon, le rendirent un des plus puissants princes de son tems. L'an 1037, Eudes, comte de Champagne, qui prétendait en même tems au royaume de Bourgogne et à celui de Lorraine, étant venu mettre le siége devant le château de Bar, dont même il s'empara, selon Raoul Glaber, Gothelon marcha contre lui en diligence, accompagné des évêques de Metz et de Liége, du comte de Namur, et précédé de Godefroi, son fils. Les armées ennemies s'étant trouvées en présence dans un lieu nommé Hofnol, sur la rivière d'Orne, dans le Barrois, on en vint à une sanglante bataille, le 23 novembre, suivant Jean de Bayon, le 15 du même mois selon les chroniques de Lobbes et d'Elnone, ou de Saint-Amand. Eudes la perdit avec la vie; et Gothelon, en signe de la victoire, envoya son cachet à l'empereur, qui était alors en Italie. A l'article de ce duc, parmi les comtes de Verdun, nous parlons de la manière violente dont il s'y prit pour se remettre en possession du comté de cette ville, cédé par Frédéric, son frère, à l'évêque diocésain. L'an 1043, suivant Albéric de Trois-Fontaines, ou 1044, suivant la chronique de Saxe, Herman le Contract, Lambert d'Aschaffembourg, et la chronique de Lobbes, Gothelon meurt, laissant de sa femme, dont on ne connaît ni le nom ni la naissance, trois fils et autant de filles. Les fils sont: Godefroi, Gothelon et Frédéric. Ce dernier, après avoir été moine, puis abbé de Mont-Cassin, devint pape sous le nom d'Etienne IX. A l'égard des deux autres, Gothelon, avant sa mort, obtint de l'empereur Henri III, que l'aîné lui succéderait au duché de la basse Lorraine, et l'autre à celui de la haute. Ode, l'aînée, à ce qu'on croit, des filles de Gothelon I, fut mariée à Lambert II, comte de Louvain; Ragelinde, la seconde, devint femme d'Albert II, comte de Namur; et Mathilde, la troisième, inconnue aux modernes, mais constatée par la chronique de Lobbes, eut pour époux, Henri, dit *le Furieux*, comte palatin d'Aix-la-Chapelle, qui la tua dans un accès de folie.

GODEFROI IV, DIT LE GRAND, LE HARDI ET LE BARBU.

1043 ou 1044. GODEFROI, fils aîné de Gothelon I et son collègue pendant plusieurs années dans le gouvernement des deux Lorraines, ne fut pas content du duché de la basse, que son père, avec l'agrément de l'empereur Henri III, lui avait assigné par son testament. Il voulut y joindre encore le duché de la haute Lorraine, qui était le partage de Gothelon, son frère, alléguant le peu de capacité de celui-ci, dans la demande qu'il en fit à l'empereur. Mais Henri, craignant de trop accroître la puissance de Godefroi, dont la valeur et l'habileté s'étaient déjà signalées en différentes occasions, aima mieux s'en tenir à ce que le père de ces deux princes avaient réglé touchant sa succession, et la haute Lorraine fut adjugée à Gothelon. Piqué de ce refus, Godefroi fit alliance avec Baudouin, son parent, comte de Flandre, pour emporter de force ce qu'il ne pouvait obtenir de bonne grâce. Mais Herman, archevêque de Cologne, et Otton, son frère, comte palatin de la basse Lorraine, s'opposèrent vigoureusement à leur entreprise. L'empereur marcha lui-même contre les rebelles, et prit à Godefroi, l'an 1044, un de ses châteaux, nommé par M. Kremer (*Hist. des comtes de Sponheim*) Bockelingheim. Cette perte ne déconcerta point Godefroi. Ses amis, craignant pour lui de plus fâcheux revers, le pressèrent d'aller faire à l'empereur ses soumissions. Il suivit leur conseil. Mais Henri ne l'en tint pas quitte pour un compliment, et l'envoya prisonnier, l'an 1045, au château de Gibichenstein, sur la Sale. Il y resta près d'un an, et n'en sortit, en 1046, que pour aller de nouveau se jeter aux pieds de l'empereur, dans la

diète qu'il tenait, aux fêtes de la Pentecôte, à Aix-la-Chapelle. Ce fut alors que sa révolte lui fut pardonnée. Son gouvernement lui fut rendu en même tems; mais on l'obligea de laisser en otage, son fils, qui mourut peu de tems après. Gothelon, duc de la haute Lorraine, étant décédé sur ces entrefaites, Godefroi fit de nouvelles instances auprès de l'empereur pour obtenir ce duché, qu'il prétendait lui avoir été promis lors de sa réconciliation. Mais elles furent inutiles, et Albert d'Alsace, de la maison d'Egisheim, lui fut préféré. Rien ne put alors retenir son courroux. Mais, avant de se déclarer, il chercha à se renforcer par de puissantes alliances, et attira dans son parti, au printems de l'an 1047, Baudouin de Lille, comte de Flandre, son parent, et Thierri, comte de Hollande. L'empereur s'étant mis en marche pour étouffer cette ligue dans sa naissance, Godefroi lui envoya des ambassadeurs qui l'excusèrent avec tant d'artifice, qu'il tourna ses armes contre le comte de Hollande. Mais comme Henri était aux mains avec ce dernier, Godefroi leva le masque, courut le pays avec Baudouin, et porta la mort et le ravage par toute la Lorraine, jusqu'aux bords du Rhin; toutes les places ouvertes devinrent la proie de ses soldats, et ensuite des flammes, à moins qu'elles ne se rachetassent de ce malheur par de l'argent. S'étant emparé de Nimègue, il y brûla le superbe palais de Charlemagne; et, le 25 août de la même année, il fit éprouver un pareil sort à la ville de Verdun et à son église cathédrale, dont, suivant Hugues de Flavigni, il pilla auparavant le trésor. Mais d'autres disent que ce trésor fut consumé par les flammes. La colère du duc venait, suivant Laurent de Liége, de ce que l'empereur lui avait ôté le comté de Verdun pour le remettre à l'évêque Richard, avec faculté d'en disposer en faveur de qui bon lui semblerait. C'était, aux yeux de Godefroi, une usurpation de son patrimoine, parce que ses ancêtres avaient autrefois joui de ce comté. Il réussit à le recouvrer, suivant cet écrivain; mais il y a dans son récit des inexactitudes qui en affaiblissent l'autorité. Il faut nécessairement l'abandonner sur la date de cet événement qu'il place en 1048, ou même en 1050; car il se brouille et ne s'accorde pas avec lui-même. Mais rien n'empêche de croire sur sa parole, que le duc eût voulu épargner les temples et surtout la cathédrale. Nous n'hésitons point non plus à dire, d'après lui, que Godefroi témoigna un vif regret de l'incendie de cet édifice; qu'après avoir restitué à l'église de Verdun les terres qu'il avait envahies sur elle et y en avoir ajouté d'autres pour la dédommager en quelque sorte de ses pertes, il parut en public demi-nu et déchaussé, se traînant sur ses genoux, depuis l'extrémité de la ville jusqu'à la cathédrale, où il reçut la discipline; qu'il racheta sa chevelure, que la pratique ordinaire des pénitents publics l'obligeait de couper, par une grande somme d'argent, qu'il donna à l'église; que non content de la faire reconstruire, du moins en partie, à ses dépens, il se mit au nombre des manœuvres, servant lui-même les maçons. La guerre cependant continuait toujours entre Godefroi et le duc Albert, son rival. Celui-ci étant entré, vers le mois d'octobre 1048, sur les terres de la basse Lorraine, Godefroi tomba sur lui dans le tems que ses troupes étaient débandées, et le tua avec tous ceux de sa suite, qui voulurent faire résistance. L'empereur, irrité, dépouilla Godefroi du duché de la basse Lorraine, et le réduisit à ses biens patrimoniaux.

FRÉDÉRIC DE LUXEMBOURG.

1048. FRÉDÉRIC, fils de Frédéric I, comte de Luxembourg, fut pourvu du duché de la basse Lorraine par l'empereur Henri III, après la destitution de Godefroi. Celui-ci, piqué, leva des troupes l'année suivante pour se venger. Mais apprenant que l'empereur venait à lui avec une armée formidable, accompagné du pape Léon IX et du roi de Danemarck, il vient le trouver à Aix-la-Chapelle; et, par la médiation du pape, il fait sa paix avec lui: mais l'empereur, en lui pardonnant, ne lui rendit pas son duché. L'an 1053, il partit avec Léon IX, à la tête des troupes que l'empereur lui avait fournies pour aller faire la guerre aux Normands d'Italie. Cette expédition ne fut point heureuse; mais Godefroi fut bien dédommagé du mauvais succès de ses armes par le mariage qu'il contracta dans ce pays, sur la fin de l'an 1053, avec BÉATRIX, fille de Frédéric II, duc de la haute Lorraine, et veuve de Boniface, comte de Modène et marquis de Toscane, le plus riche prince d'Italie. Cette alliance alarma l'empereur, à qui on fit entendre que Godefroi voulait par là s'élever à l'empire. Echauffé par les discours de l'envie, il passe les monts, au commencement de l'an 1055, dans le dessein de chasser d'Italie le prétendu rebelle, et de punir Beatrix de lui avoir donné sa main, suspect comme il était, sans le consentement du souverain dont elle relevait. Godefroi députe à l'empereur pour le désabuser. Henri paraît se rendre à ses moyens de justification, dans la crainte qu'il n'aille se joindre aux Normands. Béatrix elle-même va le trouver pour lui faire l'apologie de sa conduite. L'empereur la fait arrêter, et l'emmène, l'année suivante, en Allemagne. Godefroi, connaissant alors qu'il n'y a plus de sûreté pour lui en Italie, se retire dans les Pays-Bas, où il fait une nouvelle ligue avec le comte de Flandre, pour avoir raison de l'insulte faite à sa femme. Ils assiègent ensemble, par mer et par terre, la ville d'Anvers, où Frédéric, duc de la basse Lorraine, instruit de leur dessein, s'était jeté. Mais, après bien des efforts, ils échouent devant cette place, et vont porter la guerre ailleurs. Les hostilités entre l'empereur Henri III, et ces deux confédérés, durèrent tout le reste du règne de ce prince. Ce ne fut qu'après sa mort que la paix fut rendue à la basse Lorraine, dans la diète tenue, l'an 1056, à Cologne, en présence du pape Victor II. Le comte de Flandre et Godefroi s'y réconcilièrent par la médiation de ce pontife, avec le nouveau roi de Germanie, Henri IV, qui rendit alors à Godefroi, la marquise son épouse, avec laquelle il reprit la route d'Italie. Nous renvoyons à l'article des marquis et ducs de Toscane, ce qu'il fit en ce pays. Frédéric de Luxembourg, son rival, mourut au mois d'août 1065 (et non en 1073, comme le marque Bertholet), laissant de GERBERGE, sa première épouse, fille d'Eustache I, comte de Boulogne, une fille nommée Jutte, femme de Waleran, comte de Limbourg. L'ancien historien de l'abbaye de Saint-Hubert, lui donne pour seconde femme, IDE, dite aussi RAELINDE, qui se remaria, dit-il, au commencement de l'an 1066, avec Albert III, comte de Namur.

GODEFROI LE BARBU, *rétabli*.

1065. GODEFROI LE BARBU fut rétabli par Henri IV, roi de Germanie, dans le duché de la basse Lorraine; mais il paraît n'y être revenu qu'en 1069, lorsqu'il se sentit attaqué de la maladie dont il mourut. S'étant fait transporter d'Italie, où il était alors, à Bouillon, pour y recouvrer sa santé, il s'aperçut bientôt qu'il fallait songer à l'autre vie. Thierri, abbé de Saint-Hubert, qu'il fit appeler, reçut sa confession, qu'il fit en répandant beaucoup de larmes. Il voulut ensuite aller mourir à Verdun, où il rendit l'âme, en effet, la veille de Noël de cette même année, suivant Berthold de Constance. D'ODE, sa première femme, il laissa Godefroi, qui suit; Wiltrude, ou Weliga, femme d'Adalbert, comte de Calwe, morte en 1093, six ans avant son époux; et Ide, mariée à Eustache II, comte de Boulogne. Le second mariage de Godefroi avec Béatrix fut stérile.

GODEFROI V, DIT LE BOSSU.

1069. GODEFROI, dit LE BOSSU, fut le successeur de Godefroi le Barbu, son père, dans le duché de la basse Lorraine et le marquisat d'Anvers; ainsi que dans ses biens patrimoniaux. Il

était marié, dès l'an 1063, à **Mathilde**, fille et héritière de Boniface, comte de Modène, et de Béatrix, marquise de Toscane. L'an 1071, il prit les armes contre Robert le Frison, tuteur de Thierri V, comte de Hollande, dont il avait épousé la mère. Le sujet de cette guerre était la Hollande méridionale, que l'évêque d'Utrecht s'était fait adjuger par le roi de Germanie, Henri IV, et qu'il avait transportée ensuite à Godefroi, dans l'impuissance de s'en mettre en possession. Godefroi étant entré en ce pays par le Rhinland, avec une armée où se trouvaient même des troupes impériales, prit plusieurs places qui, d'elles-mêmes, lui ouvrirent leurs portes, et s'avança jusqu'à Leyde. Il était déjà maître de cette ville, lorsque Robert accourut de Flandre, pour lui livrer bataille. Il la perdit, et fut contraint d'abandonner tout le pays au vainqueur. Robert se retira à Gand avec sa femme et son pupille. Godefroi porta partout, sans obstacle, ses armes victorieuses. Il pénétra jusqu'en West Frise, et pilla tout le pays. Mais les Frisons, revenus de leur première épouvante, se rassemblèrent l'année suivante, l'investirent dans Alkmaer, dans le tems qu'il venait de congédier ses troupes. Le siége durait depuis neuf semaines, lorsque l'évêque d'Utrecht vint à son secours. Jean de Leyde dit que les épiscopaux tombèrent avec tant d'impétuosité sur les assiégeants, qu'ils en tuèrent huit mille et forcèrent le reste à repasser le Kinhem. Par cette bataille, Godefroi se trouva maître de toute la Hollande. Ce fut alors, suivant Heda, qu'il jeta les fondements d'une nouvelle forteresse entre Ryswick et Overschie, qui fut le commencement de Delft. Godefroi mit si bon ordre à tout dans le pays qu'il avait conquis, que peu de tems après, il entreprit un voyage en Italie, pour engager Mathilde, sa femme, à venir demeurer avec lui dans la Lorraine, où ses propres affaires et le services du roi de Germanie, auquel il était fort attaché, le retenaient. Mathilde l'avait quitté pour retourner dans ses propres états, et les semonces du duc, son époux, ne purent l'engager à quitter son pays natal. Elle voulut au contraire qu'il vînt demeurer avec elle; et, ne pouvant à son tour le persuader, elle le laissa reprendre la route des Pays-Bas. A son retour, ayant appris l'élection de Grégoire VII, faite le 22 avril 1073, il écrivit à ce pontife pour l'en féliciter. Grégoire, dans sa réponse, après l'avoir remercié de son compliment, l'exhorta d'engager le jeune roi Henri à rendre au saint siége l'obéissance qu'il lui devait. La guerre était alors entre Henri et les Saxons révoltés. Godefroi courut au secours de ce prince, qu'on voulait détrôner. Mais, à son arrivée, ayant été député, le 20 octobre, au congrès de Gerstungen, pour discuter les griefs des Saxons, il en fut tellement frappé, qu'après une délibération de trois jours, il entra dans la conjuration formée pour donner un autre chef à l'empire. Il revint cependant, quelque tems après, de son illusion, et rentra dans le parti du roi, qu'il servit avec un nouveau zèle. Ce fut lui qui contribua le plus à la victoire remportée sur les Saxons par ce prince, le 8, selon Berthold de Constance, ou le 13 juin 1075, suivant l'annaliste saxon, à Langensalz sur l'Unstrut. Elle réduisit ces rebelles à demander la paix, qu'ils obtinrent à la diète tenue, aux fêtes de Noël suivant, à Goslar. Godefroi ne s'y trouva point : il était allé passer à Utrecht cette solennité. De là s'étant mis à parcourir la partie occidentale de ses états, il fut assassiné dans Anvers, ou, selon d'autres, au château de Vlaerdingue, le 26 février 1076 (1), par le cuisinier de Robert le Frison, ou du comte Thierri V. (Voy. *les comtes de Hollande.*) Ce malheureux, nommé Giselbert, lui enfonça une lance dans les intestins, comme il satisfaisait un besoin naturel. (*Berthold. Constant.*) Godefroi survécut encore sept jours à cet accident, et fut porté à Verdun, pour y être inhumé. Tous les historiens s'accordent à dire qu'il réparait les défauts de son corps contrefait, par les qualités de son cœur et de son esprit, dont ils font le plus bel éloge. Comme il n'eut point d'enfants de Mathilde, sa femme, il avait adopté Godefroi de Bouillon, son neveu, qui viendra ci-après. Mathilde fit tous ses efforts pour faire exclure ce jeune prince de la succession de son oncle; mais ce fut en vain, comme la suite le fera voir.

(1) Voyez cette date évidemment prouvée par M. Kluit (*Hist. crit. Comit. Holland. et Zeeland.*, tom. I, part. 2, pag. 57-58.)

CONRAD.

1076. **Conrad**, fils aîné de l'empereur Henri IV, né le 12 février 1074, fut nommé, en 1076, duc de la basse Lorraine par ce prince, qui donna, en même tems, le marquisat d'Anvers à Godefroi de Bouillon, qui suit. L'an 1093, séduit par les intrigues de la cour de Rome et les conseils de la comtesse Mathilde, Conrad se révolta contre son père, et se fit proclamer roi d'Italie par les troupes qu'il commandait en Lombardie. L'empereur alors, dit-on, le dépouilla du duché de la basse Lorraine; mais Sigebert nous apprend que la chose était faite quatre ans auparavant.

GODEFROI VI, dit DE BOUILLON.

1089. **Godefroi VI**, dit **de Bouillon**, né l'an 1061, marquis d'Anvers, fils aîné (et non puîné, comme le marquent les Bollandistes) d'Eustache II, comte de Boulogne, et d'Ide de Bouillon, neveu de Godefroi le Bossu, fut investi du duché de la basse Lorraine, l'an 1089, par l'empereur Henri IV. C'était la récompense de ses services. Il en avait rendu de grands à ce prince, dans ses différentes expéditions, surtout à la bataille donnée, le 15 octobre 1080, contre l'anti-césar Rodolfe, qu'il blessa mortellement d'un coup de lance ou du fer de l'étendard impérial qu'il portait, et au siége de Rome, en 1083. Peu de tems avant son investiture, il avait terminé la longue guerre qu'il avait avec l'evêque de Verdun, au sujet du comté de Verdun, dont ce prelat s'était remis en possession, après la mort de Godefroi le Bossu, qui en avait joui comme par droit héréditaire. L'évêque l'avait cédé depuis au comte de Namur; mais Godefroi de Bouillon contraignit celui-ci de s'en dessaisir en sa faveur. L'an 1095, ayant pris la croix pour la délivrance de la Terre-Sainte, il vendit, du consentement de sa mère, à Otbert, évêque de Liége, son château de Bouillon, pour la somme de sept mille marcs d'argent, selon Orderic Vital, de quinze cents marcs du même métal, suivant Albéric, de treize cents marcs d'argent et trois d'or, selon Gilles d'Orval, réservant, néanmoins, la faculté de rachat à ses trois plus proches héritiers successifs, suivant Nicolas de Liége. Otbert, poursuit Gilles d'Orval, fit d'autant plus volontiers cette acquisition, que le château de Bouillon l'incommodait fort par les excursions fréquentes que Godefroi faisait de là sur les terres de son église. Mais l'opposition qui se rencontre entre les récits de ces auteurs, par rapport au prix de la vente, a donné lieu à quelques critiques de la révoquer en doute, et cela, disent-ils, avec d'autant plus de fondement, que le titre n'en a jamais été produit. Cette prétendue vente ou engagère, ajoutent-ils, fondée uniquement sur un bruit public, n'aurait-elle pas été imaginée d'après un acte par lequel Godefroi de Bouillon, se préparant au voyage de la Terre-Sainte, avait mis les fondations faites par son aïeul maternel et par lui, en faveur de l'abbaye de Saint-Hubert, sous la protection de l'église de Liége, contre tous ceux de sa famille ou autres, qui voudraient y porter atteinte? Cet acte existe dans les archives de l'église de Liége et dans celles de l'abbaye de Saint-Hubert. Mais il est si différent de celui d'une vente ou d'un engagement du duché de Bouillon, qu'il n'y a nulle apparence qu'on ait pu les confondre. Quoi qu'il en soit, l'église de Liége, après le départ de Godefroi, se mit en possession de ce riche domaine, et s'y est maintenue pendant plusieurs siècles. Godefroi vendit aussi, dans le même tems, ses terres de Stenai et de Mouzai, avec le comté de Verdun, à l'évêque de cette ville,

suivant Albéric. On voit, néanmoins, par un diplôme de l'empereur Henri IV, du mois de juin 1086, que l'église de Verdun était dès-lors en possession de Mouzai. Muni des sommes nécessaires pour son voyage, Godefroi partit, le 15 août de la même année 1096, à la tête d'une armée de dix mille chevaux et de soixante et dix mille hommes d'infanterie, tous gens aguerris et la plupart choisis de la noblesse de France, de Lorraine et d'Allemagne. Les différentes divisions des croisés s'étant réunies en Bithynie, élurent Godefroi pour leur chef. Ce fut en cette qualité qu'il commanda au siége de Jérusalem. *Anno* 1100 (lisez 1099), dit la chronique de Saint-Pantaléon, *Jerosolyma à Christianis capitur, Godefrido duce exercitum regente.* Après cette conquête, Godefroi fut élu roi de Jérusalem, le 23 juillet 1099. Mais il ne jouit de cette dignité, dont il ne prit pas même le titre ni les ornements par modestie, que jusqu'au 18 juillet de l'année suivante, qui fut l'époque de sa mort. Il n'avait point été marié. (Voy. *les rois de Jérusalem.*)

HENRI I.

1101. Henri, comte de Limbourg, petit-fils du duc Frédéric, par Jutte, sa mère, fut nommé par l'empereur Henri IV, dans une diète tenue à Mayence, aux fêtes de Noël, pour succéder à Godefroi de Bouillon, dans le duché de la basse Lorraine et le marquisat d'Anvers. Il prit le parti de son bienfaiteur contre Henri, son fils, roi de Germanie, révolté contre lui, et ne l'abandonna qu'à sa mort, arrivée le 7 août de l'an 1106. Ce fut lui qui, le jeudi-saint de cette année, mit en déroute au pont de Viset, les troupes que le jeune Henri avait envoyées pour assiéger son père dans Liége. Le prince rebelle, pour se venger de cet échec, et punir le duc de sa fidélité, le priva de son duché dans la diète de Worms, tenue à la Pentecôte suivante. (Voy. *les comtes de Limbourg.*)

GODEFROI VII, dit LE BARBU, ou LE GRAND.

1106. Godefroi VII, comte de Louvain après Henri III, son frère, fut pourvu, par le roi Henri V, du duché de la basse Lorraine et du marquisat d'Anvers. Henri de Limbourg, qu'il avait supplanté, s'empara, l'an 1107, d'Aix-la-Chapelle. Mais Godefroi étant venu devant cette ville, obligea les habitants de lui en ouvrir les portes, après avoir contraint son compétiteur de prendre la fuite. Depuis ce tems, Godefroi jouit paisiblement des deux bénéfices que l'empereur lui avait accordés : mais il le paya d'ingratitude. L'an 1114, de concert avec la plupart des princes de l'empire, il se déclare contre son bienfaiteur ; et, pour punir Gislebert, comte de Duras, de son attachement pour ce prince, il attaque, vers la mi-juillet, l'abbaye de Saint-Tron, dont il avait l'avouerie, met le feu à la ville malgré la résistance des habitants, et se retire après avoir abandonné au pillage des soldats, ce que les flammes avaient épargné. (Bouq., tom. XIII, pag. 595.) Un schisme s'était élevé dans l'église de Liége, entre Frédéric de Namur, et le prévôt Alexandre, son compétiteur. Le duc Godefroi se déclara pour celui-ci, et encourut l'excommunication du premier, dont il ne fut relevé qu'après sa mort, par Alexandre. Il abandonna néanmoins celui-ci, en 1122, pour appuyer l'élection d'Adalbéron, son frère. Après la mort de Henri V, Godefroi s'étant déclaré pour Conrad, duc de Suabe, contre l'empereur Lothaire, celui-ci, l'an 1128, et non 1125, le dépouilla de son duché, qui fut donné à Waleran, qui suit.

WALERAN, et le même GODEFROI LE GRAND, PREMIER DUC HÉRÉDITAIRE.

1128. Waleran, comte de Limbourg, fils du duc Henri, dont on vient de parler, reçut de l'empereur Lothaire le duché de la basse Lorraine avec le marquisat d'Anvers; mais Godefroi VII se maintint dans une partie de ses états. On l'appelait quelquefois duc de Louvain, parce que cette ville était le lieu de sa résidence. C'est ainsi qu'il est qualifié par le notaire Galbert, dans la vie de Charles le Bon, en parlant du siége d'Alost, que Godefroi vint faire, l'an 1128, avec Guillaume Cliton, qui périt dans cette expéditon. L'an 1129, Godefroi fut excommunié par Alexandre, évêque de Liége, au sujet des déprédations qu'il exerçait sur les terres de son église. Pour appuyer ces censures, le prélat leva des troupes, et, assisté du duc Waleran, il vint mettre le siége devant le château de Duras. C'était un fief de son église, dont il avait dépouillé le comte Gislebert, partisan de Godefroi. Ce dernier, ayant appelé Thierri, comte de Flandre, à son secours, vole à la défense de la place. Le combat s'engage le 7 août ; et le carnage fut si grand, dit Albéric, que, de part et d'autre, il resta huit cent vingt-quatre hommes sur la place, sans compter ceux qui périrent en fuyant. Mais l'évêque remporta la victoire, sans cependant oser continuer le siége de Duras. L'an 1131, Godefroi fonda pour des Prémontrés, près de Louvain, dans son parc, une abbaye qui en retint le nom. Deux ans après, il fonda pour des filles une autre abbaye, près de Bruxelles, dans son alleu de Bigarden. Vers le même tems, il prit les armes contre Gislebert, comte de Duras; et, quoiqu'il les ait mises bas presque aussitôt, ses troupes néanmoins causèrent de grands dommages à l'abbaye de Saint-Tron. C'était pour la quatrième fois, dit l'abbé Rodulfe, que, dans l'espace de vingt-six ans, le duc de Louvain avait dévasté son monastère ou ses dépendances. L'an 1136, il eut guerre avec Godefroi, comte de Namur, pour l'élection d'un abbé de Gemblours. Waleran étant mort l'an 1139, l'empereur Conrad III rétablit Godefroi dans tout le duché de la basse Lorraine. Celui-ci termina sa carrière le 15 janvier de l'an 1140, et fut enterré dans l'abbaye d'Afflighem, dont il était le bienfaiteur. Il est regardé comme la tige des ducs héréditaires de Brabant (le premier cependant qui en ait pris le titre, est Henri le Guerroyeur), et à cet égard, il doit être appelé Godefroi I. Ide, fille d'Albert III, comte de Namur, sa première femme, lui donna, deux fils Godefroi, son successeur, et Henri, moine d'Afflighem, l'an 1134 au plutôt ; avec trois filles, Clarisse, qui mourut vierge, Adélaïde, mariée à Henri I, roi d'Angleterre, et Ide, femme, à ce qu'on croit, d'Arnoul I, comte de Clèves. Clémence de Bourgogne, sa seconde femme, veuve de Robert II, comte de Flandre, fille de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne (mariée vers l'an 1120), lui donna un fils, nommé Joscelin, qui épousa, en Angleterre, Agnès, fille de Guillaume Percy, et survécut à sa mère. Clémence finit ses jours, suivant Ipérius, en 1133, et non pas en 1129, comme l'avance Meyer, et fut enterrée à Bourbourg, dans un monastère qu'elle avait fondé l'an 1102.

GODEFROI II (VIII), surnommé LE JEUNE ; SECOND DUC HÉRÉDITAIRE.

1140. Godefroi II, fils de Godefroi le Grand, lui succéda dans le duché de la basse Lorraine, le marquisat d'Anvers et le comté de Louvain. Henri, comte de Limbourg, fils de Waleran, qui avait supplanté Godefroi le Grand, fit des efforts pour le déposséder; mais la valeur et l'activité de Godefroi le Jeune les rendirent inutiles. Ce dernier mourut au carême de l'an 1143 (n. st.), laissant de Lutgarde, son épouse, belle-sœur de l'empereur Conrad, IIIe. du nom, deux fils : Godefroi, qui suit ; Albert, comte de Moha et de Dagsbourg ; avec une fille, Lutgarde, femme de Thierri, comte de Hochstadt. (*Voy.* Henri II, *comte de Limbourg.*)

GODEFROI III (IX), dit LE COURAGEUX.

1143. Godefroi III, fils de Godefroi le Jeune, lui succéda à l'âge de dix-sept ans dans ses états. Il hérita d'une guerre

commencée par son père, vers l'an 1140, contre Gauthier Berthout, avoué de Malines, et Gérard, sire de Grimberg, qui lui refusaient l'hommage. Elle dura près de vingt ans, pendant lesquels on ne vit dans le pays que pillages, qu'incendies, que massacres exercés de part et d'autre. L'an 1159, Godefroi vint assiéger le château de Grimberg, le prit en peu de tems, le 1er. octobre, y mit le feu, et le détruisit de fond en comble : c'était la plus forte place du Brabant. Alors Gauthier Berthout et Gérard, se voyant abandonnés du comte de Flandre, qui les avait appuyés jusqu'alors, prirent le parti de la soumission. (*Auct. Affligh.*) Godefroi, dans le même tems, soutenait le poids d'une autre guerre, que son père lui avait encore transmise, contre Henri II, comte de Limbourg, qui lui disputait son duché. Elle fut terminée, l'an 1155, par le mariage de Marguerite, fille du comte, avec Godefroi. (*Voy.* Henri II, *comte de Limbourg.*) Le duc de Brabant joignit ses armes, l'an 1166, à celles de Philippe d'Alsace, collègue de Thierri, son père, dans le comté de Flandre, contre Florent III, comte de Hollande. Il fut attaqué, l'an 1170, par Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg, son oncle maternel, qui le battit à Carnière, près de Trasiguies. (Voy. *Henri l'Aveugle.*) L'an 1183, il se ligue avec le comte de Flandre, contre le roi de France et le comte de Hainaut. Ce dernier, l'an 1185, vient au secours du comte de Namur, attaqué par Godefroi, et fait le dégât dans le Brabant. (*Voy.* Baudoin V, *comte de Hainaut.*) L'abbaye de Gemblours avait été fondée vers le milieu du dixième siècle, par un seigneur puissant, nommé Guibert, en pleine franchise pour ses dépendances comme pour elle-même ; mais la négligence de ses avoués, avait donné depuis libre carrière à ceux qui dominaient dans le pays, pour la fouler et l'opprimer en différentes manières. Le duc Godefroi, sur les plaintes que l'abbé Jean lui porta de ces vexations, fit expédier, l'an 1187, une charte, par laquelle, du consentement de Henri, son fils et des nobles qui composaient sa cour, il rétablissait dans son ancienne liberté l'abbaye, et abolissait la main-morte qu'on y avait établie, avec menace, contre les contrevenants, de les faire excommunier. (Foppens, tom. IV. pag. 215.) Le terme des jours de ce prince arriva le 10 août 1190, dans la soixante-quatrième année de son âge. Sa sépulture est à Saint-Pierre de Louvain. De MARGUERITE, fille de Henri II, comte de Limbourg, morte entre 1171 et 1173, il laissa Henri, son successeur, et Albert, évêque de Liége. IMAINE DE LOSS, sa seconde femme, lui donna Guillaume, sire de Perweys, et Godefroi de Louvain. Après la mort de son époux, s'étant retirée dans un monastère, près de Cologne, elle devint abbesse de Sainte-Catherine d'Eisenach, en 1214. Ce fut le duc Godefroi qui fonda, l'an 1184, la ville de Bois-le-Duc, au milieu d'une forêt qu'il fit défricher. *Godefridus dux*, dit un ancien chronographe, *è sylva fecit oppidum.*

HENRI I (II), DIT LE GUERROYEUR.

1190. HENRI I, fils et successeur de Godefroi le Courageux, avait été associé au gouvernement par son père, sous le titre de comte de Louvain, dès l'an 1172. Ce fut avec cette qualité qu'il accompagna le roi Louis le Jeune, en 1179, au tombeau de saint Thomas de Cantorberi. L'an 1183, il partit pour la Terre-Sainte, avec des troupes d'élite, pour remplir le vœu de la croisade, que son père avait fait. On n'a pas de détail sur les exploits qu'il fit dans cette expédition, ni de date précise de son retour. L'an 1191, après la mort de Philippe, comte de Flandre, il prétendit lui succéder, en vertu de son mariage, contracté, l'an 1179, avec MATHILDE, nièce de ce comte, et fille de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne. Mais Baudouin, son compétiteur, engagea le roi de France, dit Albéric, à l'appât de cinq mille marcs d'argent qu'il lui offrit, à faire desister Henri de cette prétention. Celui-ci, l'an 1194, reprit les armes contre ce même Baudouin, sous prétexte d'appuyer Thierri de Bevern, qui, du chef de sa mère, prétendait au comté d'Alost. Il ravagea le Hainaut, et Baudouin lui rendit la pareille en Brabant. Un nouveau motif attisa le feu de cette guerre. Henri l'Aveugle, comte de Namur, ligué avec le duc de Limbourg et d'autres princes, pour reprendre le comté de Namur sur son neveu Baudouin, comte de Hainaut, attendait, pour l'exécution de son dessein, le secours du duc de Brabant, dont les trèves avec Baudouin devaient expirer à l'Assomption de la Vierge. Mais Baudouin les attaqua et les battit sur les bords de la Mehaigne, le 1er. août 1194 : événement qui, dans le même mois, fut suivi d'un traité de paix, où il était dit que le comte de Hainaut ferait hommage au duc de Brabant, pour le comté d'Alost. (Gilbert, Butkens.) L'année suivante, le duc Henri fit une confédération avec le comte de Flandre, Baudouin, dit de Constantinople, fils de Baudouin le Courageux, contre leurs ennemis communs. L'an 1197, il entreprit un second voyage à la Terre-Sainte. De retour l'année suivante, après la mort de l'empereur Henri VI, il se déclara pour Otton de Brunswick, qui disputait l'Empire à Philippe de Suabe, fils de l'empereur Fréderic Barberousse. Il eut ensuite la guerre avec Otton, comte de Gueldre, et Thierri VII, comte de Hollande, qu'il fit prisonniers, l'un et l'autre, l'an 1202. L'année suivante, il entre en guerre avec Louis III, comte de Loss, au sujet de certaines terres, et surtout du comté de Duras, dont ce dernier avait fait hommage à Hugues de Pierre-pont, évêque de Liége, au préjudice de la suzeraineté que Henri prétendait sur ces terres. L'évêque vient au secours de son vassal. Après quelques hostilités réciproques, on fit, l'année suivante, une trève qui fut ménagée par le comte de Namur. L'an 1204, le duc Henri quitta le parti d'Otton de Brunswick, pour se mettre dans celui de Philippe de Suabe, rival de ce prince, pour le trône de Germanie, et lui fit hommage des terres qu'il tenait de l'empire. Les lettres d'investiture que ce prince lui fit expédier le 12 novembre de cette année, portent qu'il lui accorde en fief l'abbaye de Nivelle, avec une rente annuelle de soixante charretées de vin, dont la moitié doit être livrée à Bopparde, et l'autre à Baldereo, en Alsace, au tems de la vendange. Par les mêmes lettres, l'empereur lui assure la succession au comté de Dagsbourg, au cas que le comte Albert, oncle de Henri, décède sans héritier en ligne directe ; et enfin, s'il meurt lui-même sans hoirs mâles, il est dit que ses filles lui succéderont librement, et sans aucun empêchement, aux fiefs qu'il tient de l'empire : *Ut filiæ suæ, si musculum hæredem non habuerit, in feudis suis liberè ei tanquam masculi succedant.* (Vaddère, pag. 157.) L'an 1212, le duc de Brabant eut une querelle plus directe avec le même prélat, par rapport au comté de Moha, que le comte Albert de Brabant avait légué à l'église de Liége, et que le duc Henri revendiquait, comme devant lui revenir à titre d'hérédité. Henri étant entré dans le Liégeois, le 29 avril, se rend maître de la capitale, le 3 mai suivant, jour de l'Ascension, et la pille durant six jours. L'évêque qui s'était retiré à Hui, lance de là une excommunication contre le duc, qui n'en tint compte. L'année suivante, le comte de Loss ayant amené au prélat des troupes, il livre bataille au duc, le 13 octobre, près de Steppe, et remporte sur lui une victoire complète. Le duc alors fait sa paix avec l'évêque, et reçoit son absolution. L'an 1214, il se déclare pour Fréderic, contre Otton, son compétiteur à l'Empire, et fait un traité d'alliance avec le roi Philippe Auguste, ennemi de ce dernier. L'an 1229, il accorde à la ville de Bruxelles divers priviléges, par une charte, qui est le plus ancien monument que nous ayons en langue flamande. (*Divæus, Epitom. Hist. Brabant.* pag. 113.) Ce prince ne cessa presque d'avoir les armes à la main, contre différents seigneurs, ses voisins ; ce qui lui mérita le surnom de *Guerroyeur.* Il mourut, le 5 novembre de l'an 1235, à Cologne, âgé de soixante-dix-sept ans, en revenant de conduire Isabelle d'Angleterre à l'empereur Fréderic II, qui l'epousa le 22 août. (*Chron. ducum Brabant.*

edente Anton. Mattheo.) Le corps du duc Henri fut transporté à Saint-Pierre de Louvain, où l'on voit encore son tombeau. De MATHILDE, fille de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne, sa première femme, morte vers l'an 1211, il eut Henri, son successeur; Godefroi, sire de Louvain et seigneur de Marle, qu'il vendit, en 1244, à Thomas de Couci, sire de Vervins; Marie, femme de l'empereur Otton, IV, puis de Guillaume, comte de Hollande; Marguerite, mariée à Gérard IV, fils d'Otton II, et son successeur au comté de Gueldre; Adélaïde, femme, 1°. d'Arnoul VI, comte de Loss; 2°. de Guillaume X, comte d'Auvergne; 3°. d'Arnoul, sire de Wésemael, maréchal de Brabant; et Mathilde, qui épousa Florent IV, comte de Hollande. Il est remarquable que cette princesse, en épousant Florent, fut obligée de renoncer, par un acte formel, à l'héritage de sa maison; et c'est le premier exemple d'une semblable renonciation faite par une femme. MARIE, fille de Philippe Auguste et d'Agnès de Méranie, que le duc Henri épousa en secondes noces, le 22 avril 1213, à Soissons, était veuve de Philippe, comte de Namur: elle mourut le premier août 1238 après avoir donné à son second époux deux filles: Elisabeth, mariée, 1°. à Thierri de Dinslaken, fils aîné de Thierri V, comte de Clèves; 2°. à Gérard de Limbourg, dit de Luxembourg, sire de Durbui; et Marie, dont on ne sait que le nom. Le duc Henri I jouissait, dès l'an 1191, de l'avouerie de Saint-Tron, qu'il transmit à ses descendants.

HENRI II (III), DIT LE MAGNANIME.

1235. HENRI II, fils de Henri I, lui succéda. Il se fit respecter de ses voisins par sa valeur, et mérita l'amour de ses sujets par la douceur de son gouvernement. Le duc de Brabant, au rapport de Mathieu Paris, fut un des sept électeurs que le pape Innocent IV nomma, l'an 1245, pour procéder à l'élection d'un nouvel empereur, après avoir déposé Frédéric II. Les autres étaient le duc d'Autriche, le duc de Bavière, le duc de Saxe, et les trois archevêques de Cologne, de Mayence et de Saltzbourg. Ces sept électeurs, par la même ordonnance, devaient s'assembler dans une certaine île du Rhin, dont ils ne pourraient sortir, et nul autre ne pourrait approcher, jusqu'à ce qu'ils eussent consommé leur élection. Mais ces dispositions du pontife demeurèrent sans exécution. Une dangereuse maladie dont il fut attaqué, l'an 1248, lui fit prévoir qu'il n'en reviendrait pas. « Prêt à paraître devant le suprême vengeur des » peuples opprimés, il craignit que la main-morte, sous la- » quelle ses peuples avaient gémi, ne déposât contre lui. Il » assemble son conseil quelques jours avant sa mort; il consulte » les hommes les plus éclairés et les plus religieux de ses états; » et, d'après leur avis, il supprime la main-morte dans tous » ses domaines. Il ne craint pas même de lui donner les noms » *d'exaction et d'extorsion*... Il s'efforça de réparer le tort qu'il » avait fait à ses peuples; et, peu content d'avoir rappelé » la liberté parmi eux, il voulut les dédommager de ce qu'ils » avaient souffert pendant qu'ils en avaient été privés. Il or- » donna, par forme de restitution et d'aumône, une distribu- » tion annuelle et perpétuelle de cinq cents livres: somme » considérable pour ce tems-là. Sa prévoyance alla encore plus » loin. Pour mieux affermir l'état de ses sujets, il défendit à » ses baillis de s'écarter, dans leurs jugements, de l'opinion » des échevins, ou scabins, et de leurs autres assesseurs, ne » voulant pas qu'ils substituassent l'arbitraire et la partialité » de leurs sentiments aux suffrages désintéressés des conseils » que leur associait l'ordre judiciaire. Il prononça même, en » cas de désobéissance à cet égard, des peines qui tombaient » également sur leurs personnes et sur leurs biens. » (M. Perreciot, *de l'état civil des personnes*, etc., tom. I, pag. 376.) Ce prince mourut, le 1er. février 1248 (n. st.), à l'âge de cinquante-neuf ans, et fut inhumé à l'abbaye de Villers. Il avait épousé, l'an 1207, MARIE, fille de l'empereur Philippe, laquelle, en vertu de son contrat de mariage, devait, au cas que son père ne laissât point de fils, partager avec ses sœurs les biens paternels, *secundùm jus et consuetudinem Teutoniæ.* Elle fit son mari père de Henri, qui suit; de Philippe, mort jeune; de Mathilde, mariée, l'an 1237, à Robert, comte d'Artois, frère de saint Louis, et ensuite à Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol; de Béatrix, femme, 1°. de Henri Raspon, landgrave de Thuringe; 2°. de Guillaume de Flandre; de Marie, femme de Louis II, duc de Bavière-Donawert et comte palatin du Rhin. Henri épousa en secondes noces, l'an 1239 (*ante biennium*, dit Albéric sur l'an 1241), SOPHIE, fille de Louis IV, landgrave de Thuringe, et de sainte Elisabeth. Henri, dit l'Enfant, premier landgrave de Hesse, et Elisabeth, femme d'Albert le Grand, duc de Brunswick, furent les fruits de ce second mariage. (*Voy. sur* Henri l'Enfant *les landgraves de Hesse.*)

HENRI III (IV), DIT LE DÉBONNAIRE.

1248. Henri III, fils aîné de Henri II, fut reconnu duc de Brabant après la mort de son père. Il se déclara pour Guillaume, comte de Hollande, son cousin, compétiteur de l'empereur Frédéric II, l'aida à prendre Aix-la-Chapelle, assista à son couronnement qui se fit en cette ville, et fut mis à la tête du conseil qu'on lui composa à raison de sa jeunesse (il n'avait que vingt ans.) L'an 1255, les habitants de Saint-Tron se voyant assiégés par leur évêque, Henri de Gueldre, contre lequel ils s'étaient élevés ainsi que d'autres villes du Liégeois, pour des exactions qu'il faisait sur eux, appellent le duc de Brabant à leur secours, comme leur avoué. (Butkens, *pr.* pag. 94.) Le duc, s'étant porté pour médiateur, engage l'évêque à un accommodement qu'il viole peu de tems après. Le duc, indigné de cette mauvaise foi, vient à Saint-Tron et défend aux habitants de payer les nouvelles exactions. Il est alors excommunié par le prélat, sous prétexte qu'il avait envahi les communes (*pascua communia*), et qu'il ôtait les dîmes novales aux prêtres (*et novalia presbyteris auferebat.*) L'évêque, ayant obtenu du pape, l'an 1256, la permission d'imposer le vingtième au clergé de son diocèse, trouve encore à sa rencontre le duc qui en appelle au saint siége de la bulle du pape, comme subreptice. Après des menaces réciproques d'hostilités, on fait un traité de paix la même année. (Hocsem, *Gesta pontif. Leod.* liv. I, chap. 5.) Henri III fut un prince équitable, modéré, sans ambition. Il avait concouru, en 1248, à la charte donnée par son père pour l'abolition de la main-morte dans ses domaines. Il fut toujours fidèle à l'engagement qu'il avait pris alors, et ne pensa point à faire revivre ce droit odieux. « On regrette seulement que, sui- » vant les mœurs de son siècle, il se soit trop abandonné à » l'idée qu'il pouvait exiger arbitrairement des prestations de » ses sujets, et disposer à son gré de leurs biens communs. » Mais, arrivé à cet instant où les grands comme les petits » vont rendre compte de leurs actions à un juge incorruptible, » il sentit que le seul moyen d'obtenir le pardon était de ré- » parer le mal. Par son testament, de l'an 1260, il rétablit ses » sujets dans leurs droits primitifs; il voulut qu'ils fussent à » jamais exempts de toutes les prestations arbitraires, et qu'on » n'en exigeât aucune taxation extraordinaire que dans ces trois » circonstances: guerre à soutenir, enfant à marier, fils à » honorer de l'ordre de chevalerie. » (M. Perreciot, *ibid.*, pag. 378.)

Le duc Henri III cultivait la poésie française, et Fauchet lui attribue quelques chansons. Il mourut, le 28 février 1261 (n. st.), à Louvain, et fut enterré aux Dominicains de cette ville. ALIX, son épouse, fille de Hugues IV, duc de Bourgogne, morte le 23 octobre 1273, lui donna Henri, qui se fit religieux à l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, le 1er. octobre 1269; Jean, qui suit; et Godefroi, sire d'Arschot, tué à la fameuse bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302; avec une fille, Marie, femme de Phi-

lippe III, roi de France. Butkens lui donne pour fils naturel Gilles, fameux capitaine qui se distingua, surtout en 1288, à la célèbre bataille de Wœringen; mais d'autres pensent, avec plus de fondement, qu'il était fils du duc Henri II. La duchesse Alix, dont nous venons de parler, avait une piété solide et éclairée. Elle écrivait quelquefois à saint Thomas d'Aquin; et ce fut à elle que ce saint docteur dedia son traité du *Gouvernement du prince*.

JEAN I, DIT LE VICTORIEUX.

1261. JEAN I, second fils de Henri III, né l'an 1251, lui succéda, par les intrigues de sa mère, au préjudice de Henri, son aîné. Ils étaient en bas âge, l'un et l'autre, sous la tutelle de cette princesse. Alix, trouvant plus d'ouverture d'esprit dans le prince Jean, engagea son frère aîné à lui céder ses droits sur le duché: cession qu'elle fit approuver, l'an 1267, après de longues contestations, par les états tenus à Cortenberg. Henri, à la persuasion de sa mère, alla ensuite se faire moine à Saint-Etienne de Dijon. L'année suivante, au mois de juin, le duc Jean, étant dans sa dix-septième année, fait son entrée solennelle à Louvain, et prend en main les rênes du gouvernement. L'an 1277, la reine de France, sœur du duc Jean, accusée par Pierre de la Brosse d'avoir empoisonné le prince Louis, son beau-fils, pour faire régner ses propres enfants, est renfermée dans un château, tandis qu'on informe contre elle. Le duc, instruit de son malheur, vient la trouver déguisé en cordelier, l'interroge, et se convainc de son innocence par ses réponses. De là s'étant rendu à Paris en habit ordinaire, il défie au combat singulier, en présence du roi Philippe le Hardi, quiconque ose accuser la reine, la fait déclarer innocente sur ce que personne n'a la hardiesse de répondre au défi, et obtient que la Brosse, déjà détenu en prison pour d'autres crimes, soit pendu au gibet de Montfaucon. Mais ce prince et le comte d'Artois se déshonorèrent en repaissant leurs yeux du spectacle de l'exécution. L'an 1280, les habitants d'Aix-la-Chapelle, par lettres du 22 avril, confirment au duc Jean l'avouerie de leur ville, dont avaient joui ses prédécesseurs. Il acquit, l'an 1282, d'Adolphe, comte de Berg, le duché de Limbourg; mais Renaud, comte de Gueldre, qui avait des prétentions au duché, l'empêcha d'en prendre possession. Guerre à ce sujet entre les deux contendants. Renaud, se sentant trop faible pour se maintenir, transporte ses prétentions à Henri, comte de Luxembourg. L'an 1288, le 5 juin, bataille de Vœringen, entre Cologne et Nuys, où le duc, secouru du comte de Saint-Pol, fut victorieux par la mort du comte de Luxembourg. Cette victoire, qui le rendit maître du Limbourg, lui causa tant de joie, qu'il changea le cri de guerre de ses ancêtres (C'ÉTAIT LOUVAIN AU RICHE DUC), et prit pour le sien, LIMBOURG A QUI L'A CONQUIS. Les hostilités n'avaient pas été continuées sans interruption, puisque nous voyons qu'en 1285 le duc de Brabant accompagna le roi de France, son beau-frère, dans son expédition d'Espagne. L'an 1292 fut pour lui l'époque d'un accroissement d'autorité. L'empereur Adolphe l'établit avoué général et juge suprême dans les provinces situées entre la mer et la Moselle. (Pfeffel.) La passion de ce duc pour les exercices militaires fut à la fin cause de sa perte. L'an 1294, Jean, étant à Bar, aux noces de Henri, comte de Bar, y jouta, le 3 mai, contre Pierre de Beaufremont, et fut blessé si dangereusement au bras dans ce combat, qu'il en mourut la nuit suivante selon Pierre *à Thymo*. Son corps fut porté aux Cordeliers de Bruxelles. C'était l'un des princes de son tems les plus magnifiques, les plus diserts, les plus braves, et les plus adroits dans le maniement des armes. Il s'était trouvé à plus de soixante-dix tournois, tant en France que dans les royaumes voisins. *Ce fut lui*, dit Butkens, *qui premièrement mit en usance, qu'un prince, seigneur, tant fût-il grand, ne pouvoit mener au tournoi que deux valets, afin de donner par ce moyen occasion aux chevaliers de moindre rang de s'exercer aux armes*. Il avait épousé, 1°. l'an 1269, MARGUERITE, fille de saint Louis, qui lui apporta en dot la somme de dix mille livres, et mourut en couches l'an 1271; 2°. l'an 1273, MARGUERITE, fille de Gui, comte de Flandre (morte le 3 juillet 1285), dont il laissa Jean, son successeur; Marguerite, femme de l'empereur Henri VII; et Marie, qu'Amédée V, comte de Savoie, épousa. Il eut aussi quatre bâtards; Jean, surnommé Méeuwe, sire de Dongelberg; Hanekin, ou Jeannekin, dit de Malines; Jean Pyliser; et Marguerite, surnommée de le Vuere.

JEAN II, DIT LE PACIFIQUE.

1294. JEAN II, fils du duc Jean I, était en Angleterre à la cour du roi Edouard I, dont il était gendre, lorsqu'il apprit la mort de son père. A cette nouvelle, il revint en diligence, et fut inauguré duc de Brabant à son retour. Il gouverna sagement pendant dix-huit ans. L'an 1312, le 27 septembre, il établit le conseil souverain de Brabant par un diplôme connu sous le nom de *Charte de Cortenberg*. Sa mort arriva, le 27 octobre de la même année, au château de Tervueren. Il fut enterré à Sainte-Gudule de Bruxelles. Ce prince avait épousé, le 2 janvier 1294, MARGUERITE, fille d'Édouard I, roi d'Angleterre (morte en 1318), dont il eut Jean, qui suit. Il eut aussi plusieurs bâtards. (Voy. *les comtes de Hollande pour ses démêlés avec ces princes*.)

JEAN III, DIT LE TRIOMPHANT.

1312. JEAN III, fils de Jean II, lui succéda, l'an 1312, à l'âge de treize ans. Il s'éleva, pendant sa minorité, des troubles dont plusieurs villes profitèrent pour étendre leur liberté. L'an 1332, ayant donné retraite à Robert d'Artois, son cousin, poursuivi par le roi Philippe de Valois, il s'attira, par le refus qu'il fit de le congédier, l'indignation du monarque. Le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, et plusieurs autres princes, excités par Philippe, lui déclarèrent la guerre. On était sur le point de lui livrer bataille, le 3 mai de la même année 1332; mais le duc étonna ses ennemis par sa bonne contenance, de manière qu'ils n'osèrent en venir aux mains. Philippe, enchanté de sa bravoure, le mande à Compiègne, où il fait la paix avec lui; et, pour la cimenter, il donne en mariage la fille du roi de Navarre au fils du duc. Voulant lui procurer une pleine satisfaction, le roi se porta pour arbitre de ses différents avec l'évêque de Liége et la plupart des princes et seigneurs des Pays-Bas. Mais s'étant transporté pour cet effet à l'abbaye de Royal-Lieu, près de Compiègne, il n'y rendit, le 21 juin 1332, qu'une espèce de jugement préparatoire dont les princes confédérés ne furent nullement satisfaits. (Martène, *Ampl. coll.*, tom. V, pag. 201.) Ce ne fut pas la seule occasion où le monarque interposa sa médiation en faveur du duc de Brabant. L'an 1333, l'évêque de Liége et le comte de Gueldre ayant vendu au comte de Flandre, l'un la seigneurie, l'autre l'avouerie de Malines, le duc Jean s'opposa à la vente comme suzerain de Malines. Il vit aussitôt s'élever contre lui une nouvelle confédération, composée de presque tous les mêmes chefs que la première. Après quelques hostilités réciproques où le duc n'eut pas l'avantage, on convint de s'en rapporter encore à la décision du roi de France. Les parties mandées à Amiens, le roi prononça, le 27 août 1334, sa sentence définitive sur plusieurs articles débattus entre elles, renvoya celui de Malines à un plus ample examen, et mit cependant cette seigneurie sous sa garde, en attendant sa décision. Mais comme elle tardait à venir, le duc de Brabant et le comte de Flandre s'accordèrent, par traité du 31 mars 1336 (v. st.), à posséder en commun ce qui faisait l'objet de la querelle.

L'an 1337, le duc Jean, oubliant les obligations qu'il avait à la France, se laissa entraîner dans l'alliance d'Edouard III,

roi d'Angleterre, contre cette puissance. Mais comme s'il ne l'eût fait qu'à regret, il n'agit que faiblement pour cet allié. L'an 1347, réconcilié avec Philippe de Valois, il réussit à détacher les Flamands du parti de l'Angleterre. L'an 1349, le duc Jean obtient de l'empereur Charles IV des lettres-patentes par lesquelles, après avoir défendu à toutes les cours de justice d'Allemagne de citer devant elles les sujets du Brabant pour aucune cause civile ou criminelle, hors le cas de déni de justice, on remet à la décision des juges, établis par le duc, la décision de tous les procès, où les Brabançons interviendront, soit comme demandeurs, soit comme défendeurs. « Voilà, dit » M. Pfeffel, le dispositif principal de la fameuse bulle d'or de » Brabant, dont l'extension arbitraire, faite à des cas non pré- » vus par le législateur, a donné lieu à des plaintes sans nombre. » Il fut, à la vérité, stipulé, en 1648, par le traité de West- » phalie, que la diète s'occuperait incessamment des moyens » de remédier à ces abus, et d'abolir même, s'il se pouvait, » l'étrange privilege qui les occasionait : mais il subsiste en- » core de nos jours, et il faut bien que les remèdes qu'on a » trouvés, pour en réprimer les abus, n'aient pas été bien effi- » caces, puisqu'on a laissé subsister, dans les dernières capitu- » lations impériales, la promesse de *réformer les abus de la bulle* » *d'or de Brabant* ». C'était l'attachement que le duc Jean témoignait à l'empereur qui lui avait mérité ce diplôme, et l'amour qu'il avait pour ses sujets l'avait engagé à le demander. Ce prince magnanime mourut le 5 décembre, et non octobre 1355, à l'âge de cinquante-neuf ans. Son corps fut porté à l'abbaye de Villers. Il avait épousé, l'an 1314, MARIE, seconde fille de Louis, comte d'Evreux, décédée le 30 octobre 1335, après lui avoir donné trois fils, morts sans lignée avant leur père, et trois filles : Jeanne, qui suit; Marguerite, mariée à Louis de Mâle, comte de Flandre; Marie, femme de Renaud III, duc de Gueldre. Sous le règne du duc Jean, le commerce des draps était très-florissant à Louvain, et on y comptait jusqu'à quinze mille tisserands. Butkens lui donne jusqu'à dix-sept bâtards, sept mâles et dix filles.

JEANNE ET WENCESLAS, DUC DE LUXEMBOURG.

1355. JEANNE, fille du duc Jean III, mariée, dès l'an 1334, à Guillaume, fils aîné de Guillaume III, comte de Hollande et de Hainaut; puis, l'an 1347, à Wenceslas, duc de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, fut inaugurée duchesse de Brabant, et marquise d'Anvers après la mort de son père. Elle fit son entrée solennelle à Louvain, avec son deuxième époux, le 3 janvier 1356. Louis de Mâle, comte de Flandre, beau-frère de la duchesse, voulant revenir contre le traité que le comte Louis I, son prédécesseur, avait fait pour l'avouerie de Malines avec Jean III, duc de Brabant, prend les armes à ce sujet. Bataille de Scheut, près de Bruxelles, gagnée, le 17 août 1356, par les Flamands sur les Brabançons. La conquête de presque tout le Brabant fut la suite de cette victoire. Mais en peu de tems, le duc Wenceslas vint à bout de réparer ses pertes. L'année suivante, on fit la paix le 3 juillet. Le duc et la duchesse l'achetèrent par la cession de Malines; à quoi ils furent condamnés par le comte de Hainaut, choisi pour arbitre. Dans la cour plénière que l'empereur Charles IV tint à Metz la même année, aux fêtes de Noël, Wenceslas, en sa qualité de duc de Brabant et de marquis du Saint-Empire, disputa à Rodolphe II, duc de Saxe, le droit de porter l'épée impériale devant sa majesté. Le duc de Saxe l'emporta pour cette fois, et sans tirer à conséquence pour l'avenir, par la seule raison que Wenceslas n'avait pas encore reçu l'investiture des fiefs de son duché et de son marquisat. Les lettres de l'empereur, expédiées à ce sujet, sont datées des nones, ou du 5 janvier 1357, *stylo gallicano;* ce qui revient à l'an 1358. (Miræus, *diplom. Bel.*, liv. 1, chap. 96.) L'an 1371, le duc Wenceslas est fait prisonnier, le 22 août, dans une bataille donnée à Basweiler, contre le duc de Juliers. (*Voy.* Guillaume VII, *duc de Juliers.*) L'empereur, son frère, le fait relâcher l'année suivante. La même année, le duc Wenceslas s'étant fait adjuger, le 17 septembre, par les états assemblées à Cortenberg, une somme de 900 mille moutons, monnaie de Vilvorde, pour éteindre les dettes occasionées par la dernière guerre, cet impôt causa, dans quelques villes, sur la manière de le percevoir, des disputes qui furent calmées par la prudence de Jean d'Arkel, évêque de Liége.

L'an 1377, le duc de Brabant s'étant rendu à Aix-la-Chapelle pour le couronnement de son neveu, Wenceslas, roi des Romains, y dispute au duc de Saxe le droit de porter l'épée impériale à cette cérémonie. Mais l'empereur apaisa la querelle en faisant porter l'épée qui l'occasionait par Sigismond, son second fils, marquis de Brandebourg, âgé seulement de dix ans, sans préjudice du droit des parties. L'an 1379, nouveau soulèvement à Louvain, l'une des villes les plus séditieuses du Brabant. Le peuple y souffrait impatiemment de se voir dominer par les nobles. Un de ses chefs ayant été tué à Bruxelles, par le chevalier Jean de Keyser, il en prit occasion de courir aux armes, arrêta tous les gentilshommes qu'il crut complices de cet attentat, les enferma dans l'Hôtel-de-Ville, et, le 16 novembre, un mercredi, en fit jeter seize par les fenêtres, qui furent reçus par les plus furieux du peuple armé, sur la pointe de leurs hallebardes. Le duc, qui était pour lors à Luxembourg, étant revenu au commencement de l'année suivante, se mit en devoir de punir cette rebellion. Mais les magistrats par leurs soumissions, et l'évêque de Liége par ses remontrances, vinrent à bout de le fléchir. Cette indulgence ne servit qu'à rendre plus insolente la bourgeoisie de Louvain. L'an 1382, le duc, fatigué de ses mouvements séditieux, arrive, le 3 décembre, à la tête d'une armée devant Louvain, dont il se dispose à faire le siége. Les opérations étaient déjà fort avancées, lorsque l'évêque de Liége survint dans le camp du duc pour se rendre médiateur entre ce prince et ses sujets. On entre en conférence, sur la fin de janvier suivant, avec les députés de la ville, et la paix se fait à des conditions, dont les principales sont, que le peuple, tête et pieds nus, viendra demander pardon à genoux au duc, à son entrée, qui se fera par la brèche, que les fortifications de la ville seront démolies, que vingt et un des chefs de la révolte seront bannis du Brabant à perpétuité. Cette punition irrita le corps des tisserands, au point que la plupart quittèrent le pays, et passèrent en Angleterre. Ce fut l'époque de la décadence de Louvain. Le duc Wenceslas mourut, sans héritier, à Luxembourg, le 7 décembre 1383. La duchesse, sa veuve, prit en main les rênes du gouvernement. Ses troupes ayant fait, sans son aveu, des incursions sur les terres de Gueldre, pendant l'absence du duc Guillaume, ce prince, à son retour, lui déclara la guerre. Jeanne appelle à son secours Philippe, duc de Bourgogne, avec promesse de le faire son héritier. Philippe lui envoie un corps de troupes sous la conduite de Guillaume de la Trémoille, et lui procure de plus l'alliance du roi de France et celle de l'empereur. Le duc de Gueldre s'allie, de son côté, avec le roi d'Angleterre. Les hostilités réciproques durent l'espace de quatre ans. Nous n'en rapporterons qu'un seul événement, qui est sans doute le plus remarquable par son atrocité. L'an 1386, la duchesse de Brabant voulant s'assurer de la ville de Grave, appartenante à Wannemaer, sire de Cuyck, bon et fidèle brabançon, détacha en diligence, de concert avec lui, Jean, sire de Wittem, sénéchal de Brabant, avec des troupes, pour s'y loger. Cependant, Jean de Cuyck, fils de Wennemaer, qui avait épousé la fille bâtarde du duc de Gueldre, aidé de quelques gueldrois, refusa l'entrée de la place au sénéchal. Il n'en resta pas là : suborné par son beau-père, il se saisit de la personne de son père, et, l'ayant inhumainement lié et garrotté, il le fit conduire à Nimègue, où le duc de Gueldre le tint quelque tems prisonnier. Pour mettre le comble à sa perfidie, Jean de Cuyck fit hommage à son beau-père, et reçut en fief de lui la ville de Grave, qui relevait du duché de Brabant depuis 1323, et qui,

selon Butkens, avait été possédée jusqu'alors en franc alleu par les sires de Cuyck. Enfin, l'an 1390, la paix se fait entre la Gueldre et le Brabant. (*Voy.* Guillaume I, *duc de Gueldre.*) La duchesse Jeanne, l'année suivante, par lettres du 28 septembre, déclara héritiers de toutes ses terres Marguerite, sa nièce, comtesse de Flandre, et duchesse douairière de Bourgogne, et celui de ses fils qu'elle voudrait choisir. Mais cette disposition ne fut reconnue des états que le 29 septembre 1403. Marguerite jeta les yeux sur Antoine, son second fils, qu'elle fit admettre pour régent et futur duc de Brabant. Jeanne céda, le 7 mai 1404, ses états à Marguerite, et survécut deux ans à cette donation, étant morte le 1er. décembre 1406. (Butkens.) Son corps fut inhumé dans l'église des Carmes, à Bruxelles.

ANTOINE.

1405. **Antoine**, second fils de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite, comtesse de Flandre, fut reconnu duc de Brabant, de Limbourg, marquis d'Anvers et comte de Réthel, après le décès de Marguerite, sa mère, arrivé le 16 mars 1405; mais il ne prit le titre de duc qu'après la mort de la duchesse Jeanne. L'empereur Robert voulut alors réunir le Brabant à l'empire comme fief vacant : mais les états de Brabant s'y opposèrent. L'inauguration d'Antoine se fit, le 18 décembre 1406, à Louvain. L'an 1410, il amena des troupes à Paris, au secours de Jean, duc de Bourgogne, son frère, contre la faction d'Orléans. L'an 1411, il devint, du chef de sa femme, duc de Luxembourg. L'an 1415, le 25 octobre, il fut tué à la bataille d'Azincourt, en combattant pour la France. Ce prince avait épousé, 1°. le 21 février 1402, **Jeanne**, fille unique de Waleran III de Luxembourg, comte de Saint-Pol, de laquelle il eut Jean et Philippe, qui suivent; 2°. le 6 juillet 1409, **Elisabeth**, fille unique de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, et marquis de Brandebourg.

JEAN IV.

1415. **Jean IV**, fils du duc Antoine et de Jeanne de Luxembourg, succéda, dans sa treizième année, à son père. Son inauguration se fit à Louvain, le 13 janvier 1416. Il épousa, l'an 1418, au printems, à la Haye, **Jacqueline**, comtesse de Hollande et de Hainaut, sa cousine, avec dispense du concile de Constance. L'an 1420, il commence à se brouiller avec son épouse, que Marguerite, sa mère, emmène en Hainaut. Les états de Brabant prennent le parti de la duchesse. Ils appellent Philippe, comte de Saint-Pol, frère du duc, et le nomment, le 28 novembre 1420, ruward, ou régent; titre dont il exerça les fonctions l'espace de cinq mois, savoir, jusqu'au 1er. mai 1421. Cette même année, au mois de janvier, le duc Jean, étant entré dans Bruxelles avec un nombreux cortége de seigneurs, la plupart allemands, les bourgeois, effarouchés à la vue de cette multitude armée, se jettent sur elle, en arrêtent plusieurs qu'ils mettent en prison, et contraignent leur souverain à se renfermer dans son palais. Le régent accourt au bruit de cette émeute, rassure les bourgeois, et fait trancher la tête à plusieurs des prisonniers, presque sous les yeux du duc, obligé de dissimuler ce qu'il ne peut empêcher. L'an 1422, Jacqueline, après avoir tenté inutilement de faire casser son mariage avec le duc de Brabant, par le pape Martin V, s'adresse à l'anti-pape Benoît XIII, et en obtient ce qu'elle désirait. L'année suivante, dans les premiers jours de mars, et avant le 7, elle épouse Humphroi, duc de Glocester. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et cousin du duc de Brabant, se déclare hautement contre ce mariage, et envoie le comte de Saint-Pol, avec des troupes, en Hainaut. Toute la noblesse d'Artois, de Flandre et de Picardie, prit en même tems les armes pour le duc de Brabant. Cependant, le duc de Glocester avait emmené la duchesse Jacqueline en Angleterre, où il l'avait fait naturaliser. Il repasse la mer avec elle et cinq mille anglais, au mois d'octobre 1423, et vient joindre la comtesse Marguerite, sa belle-mère, qui rassemblait de son côté toutes les forces du Hainaut, pour marcher au secours de sa fille et de son nouveau gendre. Après avoir remporté quelques avantages sur ses ennemis, le duc de Glocester retourne en Angleterre, laissant en dépôt Jacqueline, sa femme, à Mons. Des habitants la livrent au duc de Bourgogne, entre les mains du prince d'Orange, qui la conduit à Gand. Elle s'échappe déguisée en homme, et s'enfuit en Hollande. Le duc de Bourgogne l'y poursuit, gagne plusieurs victoires, tant sur elle que sur les Anglais, et force enfin le duc de Glocester à s'en rapporter au jugement du pape sur la validité de son mariage. Le pape le déclara nul. Tout cela se faisait sans que le duc de Brabant y prît part. L'an 1425, il passe en Hollande, y est inauguré comte, et s'en retourne en Brabant. La même année, il obtient du pape Martin V une bulle datée du 9 décembre, pour l'érection de l'université de Louvain, à laquelle il accorda de grands priviléges, par son diplôme daté de Bruxelles, le 7 novembre de l'an 1426. (Marten. *Anecd.*, tom. I, chap. 1769.) C'est tout ce qu'il a fait de mémorable. Mais cet établissement, par les biens infinis qu'il a produits, suffit seul pour l'immortaliser. Nous ne connaissons point d'école qui ait plus fidèlement conservé la doctrine et le langage des pères, sur le dogme et la morale jusqu'à nos jours. Sans les lumières qu'elle a répandues, sans le zèle que ses divers membres ont employé pour garantir les peuples du poison de l'hérésie, peut-être la religion catholique serait-elle entièrement éteinte dans les Pays-Bas. Le duc Jean mourut le 17 avril de l'an 1427 (et non 1426, comme le marquent des modernes), à Bruxelles, à l'âge de vingt-quatre ans, sans laisser de postérité. Son corps fut inhumé à Tervueren, près de Bruxelles. L'auteur anonyme de la chronique des ducs de Brabant, publiée par Antoine Mathieu, dit que, le jour de sa mort, qui était le jeudi-saint, il fit dire, en sa présence, trente-trois messes, qu'il entendit fort dévotement. Il emporta dans le tombeau le titre de père des pauvres, qu'il avait mérité par ses abondantes aumônes.

PHILIPPE I.

1427. **Philippe**, deuxième fils du duc Antoine, comte de Saint-Pol et de Ligni, devint duc de Brabant et de Limbourg par la mort de Jean IV, son frère, à laquelle il avait assisté. Son inauguration se fit le 23 mai 1427. Ce prince mourut sans alliance, à l'âge de vingt-cinq ans, le 4 août 1430, selon les historiens, le 15 octobre 1429, suivant un registre du parlement. Il était sur le point d'épouser Yolande, fille de Louis d'Anjou, roi de Sicile, à laquelle il était déjà fiancé. A la mort, il reconnut deux bâtards, qu'il avait eus de ses maîtresses, Antoine et Philippe de Brabant. M. Dujardin le confond avec son prédécesseur dans les éloges qu'il lui donne. Après sa mort, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fut reconnu duc de Brabant par les états du pays, contre les prétentions de Marguerite, comtesse-douairière de Hollande, qui voulait l'exclure, comme héritière plus proche du sang. Cette princesse était en effet sœur de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et d'Antoine, duc de Brabant; mais son compétiteur avait l'avantage sur elle d'être fils de l'aîné de sa maison. (Voyez *la suite des ducs de Brabant, parmi les ducs de Bourgogne et les comtes de Flandre.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE LOUVAIN OU DE BRUXELLES.

Le comté de Louvain, qui tire son nom de sa capitale, ne contenait, dans son origine, que le territoire de cette ville, l'une des principales de la Belgique, mais non pas des plus anciennes, puisqu'il n'en est fait mention pour la première fois que dans la chronique de Reginon, sur l'an 884. Les Normands, cette année, l'ayant prise, la fortifièrent de haies et de palissades à leur manière et s'y maintinrent pendant deux ans, malgré les efforts que firent les généraux de Charles le Gros pour les en déloger. C'est ce que raconte Sigebert, qui les fait sortir de là, en 887, pour aller faire le siége de Paris. Mais il est certain que ce siége fut commencé en 885. Il faut donc avancer, au moins de deux ans, l'invasion de Louvain, faite par les Normands, ou la reculer d'un égal espace de tems. Quoi qu'il en soit, Louvain, après la retraite de ces barbares, se repeupla. Le plus ancien comte de Louvain qui ait échappé à l'oubli, est, suivant les modernes, un nommé Lambert, qu'ils font le premier de son nom et dont l'existence n'est appuyée que sur un diplôme d'Otton I, roi de Germanie, daté de l'an 948, et publié par le Mire. (*Diplom. Belg.*, t. I, p. 41.) Le monarque y déclare, qu'à la prière de Guibert, fondateur de l'abbaye de Gemblours, il a conféré l'avouerie de ce monastère à Lambert, comte de Louvain, homme vaillant et belliqueux : *Dedimus advocatiam ipsius abbatiæ de Gemblones Lamberto comiti Lovaniensi, viro forti ac bellicoso.* Mais ce diplôme porte une foule de caractères qui le rendent très-légitimement suspect, et qu'il serait trop long de marquer en détail. Nous nous contenterons de relever les suivants. 1°. Le roi de Germanie y déclare que s'il arrive que le comte de Louvain ait avec ses pairs quelque guerre qui l'intéresse personnellement et privativement, il doit la faire à ses frais ; mais qu'il n'en sera pas de même si cette guerre lui est commune avec le roi ou l'empereur : *Qui et si aliquando habuerit bellum contra aliquem de suis paribus, quod bellum non nisi ad ipsum pertineat, de suo procuret; si verò bellum aliud fuerit,... quod ad regem vel ad comitem Lovaniensem pertineat.* Voilà les guerres des particuliers autorisées dès le milieu du dixième siècle par le roi de Germanie. En pourrait-on produire d'autres exemples aussi anciens? 2°. L'indiction XII, marquée dans la date, est évidemment fausse ; c'était l'indiction VI qui courait alors. 3°. A la fin de l'acte, il est dit qu'il a été confirmé par le pape Benoît, à la prière d'Otton. Or, en 948, c'était Agapit qui tenait le saint siége ; et, sous le règne d'Otton, il n'y a pas eu de Benoît pape, du moins qu'il ait reconnu pour tel avant Benoît VI, qui ne fut élu qu'en 972 ; car, pour Benoît V, que les Romains opposèrent à Léon VIII, en 964, on sait qu'Otton le regarda comme un intrus et le fit en conséquence déposer dans un concile. D'ailleurs, est-il vraisemblable que, pour un objet aussi mince que la collation de l'avouerie d'un monastère, Otton I, ce prince si absolu, ait cru avoir besoin de l'approbation du pape? Il faut cependant l'avouer, le diplôme dont il s'agit est fort ancien, et c'est probablement cette pièce qui a brouillé Sigebert sur l'an 954. Pierre *à Thymo*, ou Van-der-Heiden, écrivain du XVe. siècle, dont la chronique manuscrite, nouvellement découverte, existe à Bruxelles, l'avait certainement connu, comme le prouvent les extraits qu'en a donnés récemment un habile homme, au tome II des mémoires de l'académie de cette ville, pp. 604-615. Il nous serait aisé de prouver, par ces extraits mêmes, si nous n'étions pas forcés d'abréger, que cette chronique n'a pas autant d'autorité qu'on voudrait lui en donner.

Ansfrid, qu'on donne pour fils et successeur au prétendu comte Lambert I, avait, à la vérité, un père de ce nom : mais les actes qui le prouvent, ne donnent ni à l'un ni à l'autre la qualité de comte de Louvain. Laissant donc à l'écart le père et le fils comme étrangers à notre objet, nous commencerons la liste des comtes de Louvain, par un autre Lambert, qui n'a rien de commun que le nom avec celui dont on vient de parler.

LAMBERT I, DIT LE BARBU.

Lambert, deuxième fils de Rainier III, comte de Hainaut, fut établi comte de Louvain, vraisemblablement par Charles de France, duc de la basse Lorraine, lorsqu'il fut devenu son gendre, c'est-àdire environ l'an 994. Il fut l'allié du comte de Flandre, en 1006, contre l'empereur Henri II. Il s'attira encore depuis les armes de ce prince, qui vint, en 1012, faire le siége de Louvain, qu'il fut obligé de lever. Il eut de grands demêlés ensuite avec Balderic de Loss, évêque de Liége, à l'occasion du château d'Hugaërde, que ce prélat faisait élever sur les frontières du comté de Louvain. On en vint, le 10 octobre (ou, selon d'autres, le 26 septembre) 1013, à une bataille près de Tirlemont, où Lambert fut vainqueur. (Voy. *les évêques de Liége.*) L'an 1015, Lambert se jette sur le territoire de Florènes, avec son neveu Rainier, comte de Hainaut, pour se venger de Godefroi, duc de la basse Lorraine, qui lui avait été préféré pour ce duché. Mais il est rencontré par ce dernier qui lui livre bataille le 12 septembre. Lambert périt dans la mêlée, laissant de Gerberge, son épouse, fille de Charles de France, duc de la basse Lorraine, Henri et Lambert, qui suivent, avec Mahaut, femme d'Eustache I, comte de Boulogne. Nous savons que les anciens chroniqueurs et généalogistes ne sont pas d'accord sur le nombre des enfants de Lambert le Barbu. Mais la famille que nous lui donnons est le résultat de la comparaison que nous avons faite de leurs diffé-

rentes opinions. Ce comte est fondateur de la collégiale de Saint-Pierre de Louvain et de celle de Saint-Pierre de Bruxelles. Ces fondations ne doivent pas, néanmoins, le faire regarder comme un prince rempli de religion. « Plusieurs, dit la chronique de Saxe, se réjouirent de sa mort, et ce ne fut pas » sans raison ; car il n'y avait pas d'homme plus méchant que » lui. Il portait l'impiété jusqu'à faire étrangler avec les cordes » des cloches, ses ennemis dans les églises où ils s'étaient réfugiés. Mais qui pourrait dire, ajoute-t-elle, combien de » personnes il dépouilla de leurs héritages, combien il en » massacra d'autres ? » (Bouquet, tom. X, p. 230.) La chronique de Cambrai ne parle pas de lui plus avantageusement.

HENRI, DIT LE VIEUX.

1015. HENRI, dit LE VIEUX, fils aîné de Lambert I, lui succéda au comté de Louvain et dans l'avouerie de Gemblours. Il voulut d'abord marcher sur les traces de son père, et continuer la guerre contre la maison d'Ardennes ; mais les évêques de Cambrai, de Verdun et d'Utrecht, l'ayant ramené à des sentiments de paix, ménagèrent sa réconciliation avec l'empereur, dont il devint un des plus fidèles vassaux. L'an 1037, dans la guerre qu'Eudes, comte de Champagne, eut avec les Lorrains, Henri fit prisonnier, à la bataille donnée près Bar-le-Duc, un seigneur nommé Herman, qui ne lui pardonna pas cet affront. Étant sorti de prison, il le tua dans Louvain vers le mois d'août 1038. Henri laissa de N., sa femme, un fils, qui suit, avec trois filles, Adélaïde, Cunégonde et Adèle, nommées dans la généalogie de saint Arnoul. Baudouin d'Avênes s'est mépris dans les siennes en donnant à Henri I les enfants de Lambert, son père.

OTTON.

1038. OTTON n'est connu pour fils et successeur de Henri que par le témoignage de Sigebert, copié par Albéric, sous l'an 1038, en ces termes : *Henricus Lovaniensis comes domi suæ perimitur à captivo Hermanno, eique succedit filius suus Otho, cui immaturâ morte prevento succedit patruus ejus Baldricus qui et Lambertus.* On voit par-là qu'Otton survécut peu à son père.

LAMBERT II.

1040 ou environ. LAMBERT II, dit aussi BAUDRI, comme on vient de le voir, fils de Lambert I, fut le successeur d'Otton, son neveu, au comté de Louvain et dans l'avouerie de Gemblours. L'an 1047, le 16 novembre, il fit transporter, de l'église de Saint-Géri à Bruxelles, le corps de sainte Gudule, par Gérard, évêque de Cambrai, et fonda une collégiale dans l'église de cette sainte. L'an 1062, il signa, le 21 septembre, une charte de l'empereur Henri IV, en faveur de l'église de Saint-Servais de Maëstricht. C'est le dernier trait connu de sa vie. Il avait épousé ODE, fille de Gothelon le Grand, duc de Lorraine, dont il laissa Henri, qui suit ; Rainier, tué, suivant Butkens, l'an 1077, dans une rencontre au pays d'Hasbaye ; et Adélaïde, mariée, 1°. suivant l'annaliste saxon, à Otton d'Orlamunde, margrave de Misnie et de Thuringe ; 2°. à Dedon, marquis de Lusace.

HENRI II.

1062 au plutôt. HENRI II succéda, l'an 1062, au plutôt, à Lambert, son père, dans le comté de Louvain, l'avouerie de Gemblours et celle de Nivelle. L'an 1071, il marcha au secours de Richilde, comtesse de Hainaut, sa parente, contre Robert le Frison. Il vivait encore dans l'automne de 1075. ADÈLE, ou ALIX, son épouse, fille, comme le conjecture Butkens, d'Otton, marquis de Thuringe (morte en 1086), lui donna Henri et Godefroi, qui suivent, Adalberon, qui devint évêque de Liége en 1123, avec Ide, mariée, l'an 1084, à Baudouin II, comte de Hainaut.

HENRI III, DIT LE JEUNE.

1075 au plutôt. HENRI III, fils aîné de Henri II et son successeur au comté de Louvain, fonda, l'an 1086, l'abbaye d'Afflighem, près d'Alost, au diocèse de Cambrai, maintenant (1785) de Malines. Dans la charte de fondation, rapportée par Butkens, il se qualifie comte et avoué du pays de Brabant. On le qualifiait aussi comte de Bruxelles. L'an 1095, sur la réputation de valeur qu'avaient Everard, châtelain de Tournai, et ses chevaliers, il vient dans cette ville en bon cortége pour se mesurer avec eux. On fit un tournoi dans lequel Henri provoqua le chevalier Goswin de Forest au combat singulier. Celui-ci, par respect pour Henri, qui était son suzerain, s'excusa d'accepter le défi dans la crainte de le blesser. Henri insiste, le traitant de lâche et de poltron. Goswin, à ces mots, pique son cheval, court sur lui la lance en arrêt, la lui passe au travers du corps, quoiqu'il n'eût intention que de le désarçonner. Henri tombe roide mort du coup, dit Heriman de Tournai, auteur contemporain. D'autres prétendent qu'il survécut deux jours à sa blessure. Quoi qu'il en soit, il fut extrêmement regretté de son peuple, qu'il faisait jouir d'une pleine sécurité par son zèle pour faire observer la justice et par le soin qu'il avait eu d'exterminer de sa terre tous les brigands. Son corps fut porté à Sainte-Gertrude de Nivelle pour y être inhumé. (Sigebert, *Chronogr. Heriman. Tornac. Giselb. Montens.*) Il avait épousé GERTRUDE, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, dont il ne laissa point d'enfants. Sa veuve épousa en secondes noces Thierri d'Alsace, duc de Lorraine, dont elle eut, entr'autres enfants, un fils de même nom que son père, qui fut comte de Flandre.

GODEFROI, DIT LE BARBU ET LE GRAND.

1095. GODEFROI, dit LE BARBU et LE GRAND, succéda à Henri, son frère, dans le comté de Louvain. L'an 1099, il eut une contestation avec Otbert, évêque de Liége, pour le comté de Brugeron, qu'il fut obligé de déguerpir en faveur du comte de Namur, par sentence d'arbitres. L'an 1101, il suivit l'empereur Henri IV au siége de Limbourg. Il quitta depuis le parti de ce prince pour s'attacher à son fils Henri V, révolté contre lui. L'an 1106, Henri V, ayant dépouillé Henri I, duc de Limbourg, du duché de la basse Lorraine et du marquisat d'Anvers, revêtit Godefroi de ces deux bénéfices. (Voy. *pour la suite les ducs de Lothier, ou de la basse Lorraine, et de Brabant.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET MARQUIS DE NAMUR.

Le comté ou marquisat de Namur, situé entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg et le pays de Liége, n'a présentement (1785) que douze lieues de longueur, sur un peu moins de largeur. Sa capitale, d'où il tire son nom, est située sur la Sambre et à côté de la Meuse. Elle a été érigée en évêché suffragant de Cambrai, l'an 1569. Les autres villes de ce comté sont Bouvines, Charlemont, Valcourt, Thil-le Château et Charleroi. Bérenger est le plus ancien comte de Namur qui paraisse dans l'histoire. Ce pays faisait alors partie du comté, beaucoup plus étendu, de Lomme, *Pagus* ou *comitatus Lommensis*, dont Berenger prit le titre. Il est fait mention de lui sous cette dénomination pour la première fois, dans un diplôme du roi de Germanie, Louis IV, en faveur de l'évêque de Liége; titre daté de l'an 908. (*Gall. Chr.*, t. III, *Inst.* c. 146.) L'an 924, il secourut le comte Boson, dans la guerre qu'il eut contre Giselbert, duc de Lorraine, frère de sa femme. Ayant fait celui ci prisonnier, il le remit incontinent en liberté, se contentant de retenir en otage les enfants de Rainier II, comte de Hainaut, frère du duc Giselbert. (*Voy.* Gislebert, *duc de Lorraine.*) La paix se fit alors par l'entremise de Henri, roi de Germanie. Bérenger vivait encore l'an 932, comme on le voit par un diplôme de ce roi. N., son épouse, que des modernes nomment Symphorienne, fille de Rainier I, duc de Lorraine et comte de Hainaut (vivante en 924), lui donna un fils, qui suit.

ROBET I.

932 au plutôt. Robert, fils et successeur de Bérenger au comté de Lomme, fut un des seigneurs, suivant Flodoard, que l'archevêque Brunon, archiduc des deux Lorraines, eut plus de peine à réduire. Ce prince ayant publié un édit pour faire detruire les forteresses que la noblesse avait élevées sans l'ordre du souverain, Robert se mit à la tête de ceux qui s'opposèrent à l'exécution de cette loi. (Flodoard, *ad ann.* 960.) On ne sait ni l'année de sa mort, ni le nom de sa femme, dont il laissa un fils, qui suit.

ALBERT I.

Albert I, fils de Robert auquel il succéda, prit le parti, en 973, des enfants de Rainier III, comte de Hainaut, que l'archiduc Brunon avait dépouillés de ce domaine, et leur envoya des secours pour le recouvrer. On ne sait pas combien il vécut depuis cette époque. Ermengarde, son épouse, fille de Charles de France, duc de la basse Lorraine, lui donna deux fils, qui suivent, et deux filles mentionnées dans la généalogie de saint Arnoul : Hatvide, femme de Gérard d'Alsace, duc de Lorraine ; et Emme, épouse de Gislebert, comte de Loss. Le P. de Marne donne à Albert encore deux filles : Ermengarde, qui épousa Otton, comte de Chini ; et Gode, ou Marguerite, dont on ne connaît point l'époux, qu'elle fit père d'une fille qui donna le jour à saint Arnoul de Soissons.

RATBODE, ou ROBERT II.

Ratbode, ou Robert II, fils d'Albert et son successeur, donna du secours à Lambert, comte de Louvain, beau-frère de sa mère, contre Balderic de Loss, évêque de Liége, et combattit pour lui à la bataille de Tirlemont, ou plutôt de Hougarde, près Tirlemont, donnée le 10 octobre 1013, où il fit prisonnier Hermao, comte de Verdun, frère de Godefroi III, duc de la basse Lorraine. Il encourut par-là l'inimitié de l'empereur Henri II. Mais, par le conseil d'Ermengarde, sa mère, ayant rendu la liberté à son prisonnier, il regagna les bonnes grâces de l'empereur, et acquit un ami dans la personne du comte de Verdun. On ignore l'année de sa mort. Ratbode avait un fils, dont parle l'histoire des miracles de saint Gengoul (*Bolland. die* 11 *maii*, t. II, p. 651, n. 15), qui est peut-être Albert, qui suit ; mais la généalogie de saint Arnoul, qui ne nomme point Ratbode, le donne à Albert I et à Ermengarde.

ALBERT II.

Albert II, fils et non frère de Ratbode, lui succéda. Il était déjà célèbre par des actions de valeur. L'an 1006, il s'était joint à Lambert, comte de Louvain, pour empêcher Godefroi III de se mettre en possession du duché de la basse Lorraine, que l'empereur Henri II lui avait donné. Cette guerre dura l'espace de douze ans. (*Voy.* Godefroi III.) Une ancienne chronique (Bouquet, t. XI, p. 172) dit qu'il fut tué, le 15 novembre de l'an 1037, près de Bar-le-Duc, en combattant pour l'empereur Conrad II, contre Eudes, comte de Champagne. Il avait épousé Ragelinde, fille de Gothelon I, duc de la haute et de la basse Lorraine (et non pas Ermengarde, fille de Charles de France, frère du roi Lothaire), dont il eut deux fils, Albert, qui suit, et Henri, comte de Durbui.

ALBERT III.

1037. Albert III, fils d'Albert II, lui succéda en bas âge sous la tutelle d'Ermengarde, son aïeule. Cette princesse mourut en 1044, lorsqu'Albert avait à peine atteint l'âge de majorité. L'an 1047, Albert fit ses premières armes sous l'empereur Henri III, dans la guerre que ce prince eut avec le comte de Flandre. Il l'accompagna, les années suivantes, dans les diffé-

rentes expéditions qu'il fit en ce pays-là, jusqu'à la paix qui fut conclue en 1056. L'an 1072, Albert prit la défense de Richilde, veuve de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, contre Robert le Frison, et combattit pour elle à la fameuse journée de Broqueroie, où Robert fut vainqueur. L'an 1076, après la mort de Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, il aida efficacement Thierri, évêque de Verdun, à se remettre en possession de son comté, dont ce duc avait eu la jouissance. L'évêque, par reconnaissance, l'établit son vicomte. L'an 1086 (et non 1078, comme le marque le P. Anselme), il défendit l'évêque de Verdun contre Godefroi de Bouillon, qui voulait reprendre ce comté pour en jouir comme avait fait son oncle Godefroi le Bossu. Il alla même, à la tête des vassaux de l'évêque, attaquer le château de Bouillon, sur lequel il avait des prétentions du chef de sa femme, et dont Manassès, archevêque de Reims, lui avait promis, comme haut suzerain, l'investiture. Mais Godefroi, dans une sortie, battit le comte et fit beaucoup de prisonniers, du nombre desquels fut Henri, comte de Grand-Pré. Celui-ci, ayant recouvré sa liberté, se laissa engager par le duc à faire des incursions sur le territoire de Verdun, tandis que Godefroi, de son côté, faisait ravager ce pays par la garnison qu'il avait mise au château de Stenai. Thierri, qui gouvernait toujours l'église de Verdun, assembla des troupes auxiliaires à la tête desquelles étaient le comte de Namur et le comte de Toul, fit assiéger ce château, et soutint devant cette place un combat dont le succès fut incertain. L'évêque de Liége s'étant rendu médiateur entre les parties belligérantes, parvint à les accommoder vers le commencement de l'an 1089. (*Laurent. Leod. Hist. Episc. Virdun.*) Albert mourut au plutôt en 1105. (De Marne, *Hist. de Namur.*) Il avait épousé Ide, ou Relinde, fille de Bernard, duc de Saxe, et veuve de Frédéric, duc de Lothier, de laquelle il eut Godefroi, qui suit; Frédéric, évêque de Liége; Henri, comte de la Roche, en Ardennes; Albert, ou Alberic, mort en Asie; Ide, première femme de Godefroi le Barbu, duc de la basse Lorraine; et Alix, femme d'Otton II, comte de Chini, et non de Folmar, comte de Metz, comme le marque Bertel.

GODEFROI.

1105 au plutôt. Godefroi, fils aîné d'Albert III, devint son successeur après avoir été son collègue pendant l'espace de cinq ans; car on voit qu'il prend la qualité de comte dans une charte d'Ermesinde, sa femme, de l'an 1101; ce qui suppose qu'il avait été associé dès ce tems-là au gouvernement par le comte Albert, son père. (*Hist. de Namur*, p. 137.) Godefroi fut un des plus zélés partisans de l'empereur Henri IV. Lorsque ce monarque, poursuivi par son fils dénaturé, se fut retiré à Liége, Godefroi lui amena des troupes pour l'empêcher d'être forcé dans cet asile. Le jeune Henri ne tarda pas en effet d'envoyer des troupes pour attaquer la ville de Liége. L'évêque Otbert venait de célébrer la cène du jeudi-saint, lorsqu'on lui annonça qu'elles venaient de s'emparer du château de Viset, sur la Meuse, entre Liége et Maëstricht. A cette nouvelle, le comte de Namur, secondé par le duc de Limbourg et son fils, se met à la tête des Liégeois et de ses gens, court à l'ennemi, et, l'ayant attaqué à la tête du pont de Viset, en tue une partie, et met en fuite l'autre, qui s'étant jeté sur le pont avec trop de précipitation pour le repasser, l'enfonça par son poids, et fut presque entièrement noyée (*Voyez* Otbert, *évêque de Liége.*) Godefroi, dans la suite, défendit Frédéric, son frère, élu évêque de Liége en 1119, contre Alexandre, son compétiteur, et l'affermit sur son siége. Il fonda, l'an 1121, l'abbaye de Floreffe pour des Prémontrés, en considération de saint Norbert, son ami. L'an 1136, il prit querelle avec Godefroi le Barbu, comte de Louvain et duc de Lothier, son beau-frère, au sujet de l'élection d'un nouvel abbé de Gemblours. Les choses allèrent si loin, que le comte de Namur, ayant pris les armes, rentra dans le Brabant, assiégea la ville de Gemblours, et y jeta des matières enflammées qui la réduisirent presque entièrement en cendres, sans qu'il pût néanmoins s'en rendre maître pour lors. Mais étant revenu peu de tems après devant la place avec le comte de Hainaut, son gendre, il l'emporta d'assaut, et en abandonna les habitants, ainsi que l'abbaye, à la fureur de ses troupes. L'an 1139, Godefroi de Namur se retira dans l'abbaye de Floreffe, où il mourut le 19 août de la même année. Il avait épousé, vers l'an 1088, en premières noces, Sibylle, fille et héritière de Roger, comte de Château-Porcien, qui le quitta ensuite pour donner sa main à Enguerand de Boves, comte d'Amiens et sire de Couci : source de guerre entre ces deux seigneurs et de malheurs pour leurs sujets. (Voy. *les sires de Couci.*) Sibylle avait fait Godefroi père de deux filles : Elisabeth, mariée, 1°. à Gervais, comte de Réthel; 2°. à Clerembaud, et non Roger de Rosoi; et Flandrine, mère de Hugues, seigneur d'Antoing et d'Epinoi. Ermesinde, ou Ermenson, fille de Conrad I, comte de Luxembourg, veuve d'Albert, comte de Dagsbourg, sa seconde femme du vivant de la première, morte le 24 juin 1143, et inhumée auprès de son mari, lui donna Henri, qui suit; Albert, mort avant son père : Clémence, mariée à Conrad, duc de Zeringen; Béatrix, femme de Gonthier ou Guitier, comte de Rethel; et Adélaïde, appelée aussi Ermengarde, femme de Baudouin IV, dit *le Bâtisseur*, comte de Hainaut. « Nul » comte de Namur, dit le P. de Marne, ne fut plus aimé » de ses sujets que Godefroi. Il les gouvernoit avec une bonté » et une modération qu'on ne devoit pas attendre d'un ca- » ractère aussi impétueux que le sien ». Guibert de Nogent (liv. 3, *de vita sua*, c. 3) dit qu'il était aussi beau prince qu'il était bon.

HENRI II.

L'an 1139, Henri devint le successeur de Godefroi, son père, au comté de Namur. S'étant brouillé, l'année suivante, avec Adalbéron, évêque de Liége, il attaque à l'improviste la ville de Fosse, dans le pays de Lomme, qu'il livre aux flammes et au pillage. (*Auctar. Gemblac.*) Cette rupture n'eut point de suite; car nous voyons qu'en 1141, la paix était faite entre le comte et le prélat, puisqu'Henri fut un des alliés d'Adalbéron, dans l'expédition qu'il fit cette année, pour recouvrer le château de Bouillon, usurpé sur son église par le comte de Bar-le-Duc. Entr'autres prouesses qu'il fit dans cette expédition, Gilles d'Orval rapporte que, voulant détruire un moulin qui était à l'usage des assiégés, il sauta à cheval dans la rivière, à la tête de ses gens, pour couper la digue qui arrêtait les eaux; ce que voyant les assiégés, trois d'entre eux lancèrent chacun un trait sur son cheval, qu'ils renversèrent dans l'eau, avec le cavalier. Mais ses gens le relevèrent aussitôt, et, animés par ses exhortations, ils vinrent à bout de rendre à la rivière son libre cours, et d'empêcher, par-là, le moulin de tourner; car la rivière (c'était le Semois) était trop petite pour le faire mouvoir sans artifice. L'empereur Conrad ayant donné, l'an 1145, au comte Henri, l'avouerie de Saint-Maximin de Trèves, il prit la défense de cette abbaye contre l'archevêque Adalbéron, qui voulait attaquer son exemption. Ce différent, qui occasiona une guerre très-vive entre le comte et le prélat, fut terminé à la diète de Spire par un diplôme de Conrad, daté du 4 janvier 1146. (Voy. *les Archev. de Trèves.*) L'an 1149, suivant Lambert Waterlos, ou 1150, selon un manuscrit des annales d'Auchin, Baudouin le Bâtisseur, comte de Hainaut, étant en guerre avec Thierri d'Alsace, comte de Flandre, implora le secours de Henri, son beau-frère (et non son beau-père, comme dit Waterlos), qui lui amena des troupes, avec Henri, évêque de Liége, pour empêcher le comte de Flandre de fortifier le château de Caubautin; mais ce fut inutilement, et ils se retirèrent

avec la confusion de n'avoir pu réussir. (Bouquet, tom. XIII, pp. 502-737.) L'an 1151, suivant la chronique de Lobbes, le comte Henri renouvela ses entreprises sur les terres de l'église de Liége : mais il trouva dans Henri de Leyen, qui la gouvernait alors, un adversaire vigoureux, qui arrêta les efforts de son ambition. Il arriva, dit un auteur du tems (*Auctar. Afflighem.*), que ses troupes s'étant jetées sur un village du Liégeois, nommé Hoylon (aujourd'hui Hollogne), un des chefs mit la main sur l'évêque, qui se trouvait là pour le faire prisonnier. Mais le prélat ayant eu l'adresse ou la force de lui échapper, on en vint à un combat sanglant, dont l'issue fut l'incendie de l'église et d'un grand nombre de personnes qui s'y étaient réfugiées. Ce prélat eut sa revanche bientôt après : étant tombé sur lui, le premier février de l'année suivante, il le battit à plate couture, dans la plaine d'Andenne, sur la Meuse. L'an 1155, tandis que l'évêque est en Italie, où ses affaires l'avaient appelé, il profite de cette absence pour recommencer ses hostilités. Mais le comte de Duras, maréchal de l'église de Liége, pour le rappeler chez lui, va faire le siége de Namur. Henri, déconcerté par cette diversion, prend le parti de faire la paix. (Voy. *les évêques de Liége.*) L'an 1163, se voyant sans enfants, et n'en espérant plus de sa femme LAURENCE, il dispose, au mois de juin, de tous ses domaines, en faveur de Baudouin, son neveu, fils et héritier de Baudouin IV, comte de Hainaut, ne s'en réservant que l'usufruit. Laurence étant morte, ou s'étant retirée dans un monastère, comme le dit Gilbert de Mons, Henri épouse, vers 1166 (1), Agnès, fille de Henri, comte de Gueldre. Le but de ce mariage était de retirer des mains de l'empereur la ville de Maëstricht, qu'il avait engagée pour seize cents marcs d'argent, laquelle somme le comte de Gueldre s'obligeait de rendre ; mais ayant manqué à son engagement, Henri renvoya la princesse au bout de quatre ans, sans qu'il eût habité avec elle maritalement.

Godefroi, duc de Brabant, formait contre le comte Henri certaines prétentions, qui, en 1169, furent le sujet d'une guerre, dans laquelle celui-ci eut pour alliés le comte de Hainaut et son fils, qui lui procurèrent une paix avantageuse. L'an 1172, le jeune Baudouin, nouvellement comte de Hainaut, secourut efficacement le comte Henri, son oncle, dans la guerre qu'il eut avec le duc de Limbourg. (*Voy.* Henri III, *duc de Limbourg.*) Baudouin ne servit pas un ingrat ; et, l'an 1176, il trouva dans le comte de Namur, un allié fidèle contre Jacques d'Avênes, avec lequel il était en guerre. (*Gisleb. Mont.*) Henri, depuis long tems, n'avait qu'un œil, dont il vit : il le perdit, l'an 1182, dans une maladie qu'il eut à Luxembourg. (*Ibid.*) De là le surnom d'*Aveugle* qui lui fut donné. Attaqué, l'an 1185, par le duc de Brabant, il est puissamment secouru par le comte de Hainaut, son neveu. (*Voy.* Baudouin V, *comte de Hainaut.*) Il devint père, l'an 1186, contre son attente, d'une fille, que sa seconde femme AGNÈS lui donna. La naissance de cet enfant, à qui on donna le nom d'Ermansette, ou Ermenson, changea les dispositions du père à l'égard du comte de Hainaut, son neveu. L'an 1187, il fiança sa fille avec Henri II, comte de Champagne, en promettant de la faire son héritière universelle. Baudouin, par là frustré du fruit de la donation que son oncle lui avait faite en 1163, et qu'il avait confirmée en 118., en donna avis à l'empereur Frédéric, qui, de son côté, traversa le mariage projeté, par la déclaration qu'il fit à Toul, aux fêtes de la Pentecôte, de ne jamais souffrir que la succession de notre comte passât entre les mains d'un prince français. Au mois de juillet suivant, le comte de Champagne étant venu à Namur, emmena avec lui la fille du comte, âgée d'un an, avec promesse de l'épouser ; et Henri, de son côté, lui fit prêter hommage par ses vassaux, malgré la réclamation du comte de Hainaut, qui s'était rendu sur les lieux. N'ayant pu rien gagner sur son oncle, il fit porter ses plaintes à l'empereur, le 15 août, dans la diète de Worms, lequel renouvela les assurances qu'il avait données la première fois. L'année suivante, au terme pascal, le comte de Hainaut, muni de lettres de recommandation de son oncle, va trouver l'empereur à Seligenstadt, et obtient la même assurance de lui et de son fils. Alors le vieux Henri, voyant le chef de l'empire déclaré pour son neveu, fait une nouvelle transaction avec lui, le déclare de nouveau son héritier, et, lui ayant fait rendre hommage, lui confie le gouvernement du comté de Namur, avec promesse de travailler à ravoir sa fille et de renoncer aux engagements pris avec le comte de Champagne. Le comte de Hainaut vivait à ses propres frais dans le comté de Namur, pour n'être à charge à personne ; mais la sévérité avec laquelle il réprimait les violences, le fit haïr des grands, accoutumés à les exercer. Ils le noircirent auprès du comte de Namur, et lui firent craindre qu'il ne fût entièrement dépouillé par son neveu, s'il le souffrait plus long-tems dans le pays. Sur cela, le soupçonneux vieillard lui ordonne de sortir de ses états, et lui réitère cet ordre dans une audience que le comte avait obtenue avec peine. Forcé de se retirer pour ne pas irriter davantage son oncle, il demande d'être déchargé du serment qu'il avait fait comme gouverneur : ce qui lui est accordé. Étant retourné en Hainaut, il revient bientôt après à la tête d'une armée faire le siége de Namur. La ville est aussitôt prise et pillée par le soldat, contre la défense du prince. Il entreprend le siége du château, où le comte était renfermé avec une forte garnison, qui est forcée de capituler. Le comte de Namur n'observant pas les conditions qui venaient d'être accordées, celui de Hainaut continue ses conquêtes et s'empare de la plupart des places de son comté. (Tout ceci est tiré de la chronique de Gilbert de Mons, depuis la page 159 à 184 de l'édition de M. le marquis du Chasteler.) Baudouin, considérant qu'il ne pourrait se maintenir dans la jouissance du comté de Namur, contre le gré de l'empereur, ne pouvant l'aller trouver en personne, lui envoie des députés à Erfort. Le comte de Champagne y avait aussi envoyé les siens. On marchanda de part et d'autre la faveur de l'empereur : mais les offres du comte de Hainaut, quoique moindres, furent préférées à celles de son rival. Ayant obtenu une trêve du comte de Namur et du duc de Brabant, il se rendit auprès de l'empereur, à Worms, trois jours avant Noël de l'an 1188, et, pour comble de faveur, le chef de l'empire érigea en marquisat le comté de Namur uni avec ceux de Durbui et de la Roche ; il en donna l'investiture au comte de Hainaut ; mais il voulut que la chose fût tenue secrète. (*Ibid.*, pag. 188-194.) Après quelques trêves mal observées, la paix se fit au mois de juillet 1190, par l'entremise de l'archevêque de Cologne : le comte de Hainaut resta maître des places fortes dont il s'était emparé, avec l'assurance de succéder à son oncle dans tout le reste après sa mort. (*Ibid.*, p. 207.) Ce traité ayant été présenté à l'empereur, à Hall, en Suabe, il déclara avoir érigé les comtés de Namur, de Durbui et de la Roche, en marquisat. Le duc de Brabant s'oppose à cette érection, prétendant que ces trois comtés dépendaient du duché de Lothier. Gilbert, prévôt de Saint-Germain de Mons, chancelier de Baudouin, et chargé de ses affaires à la cour de l'empereur, assure avoir prouvé le contraire ; mais quoiqu'on l'en ait cru, il est pourtant vrai qu'il avait tort. Depuis ce tems, Baudouin prit les titres de prince de l'empire et de marquis de Namur, comme on le voit dans une charte qu'il fit expédier, l'an 1192, en faveur de l'église de Saint-Alban de Namur. (Miræus, *Diplom. Belg.*, t. I, pag. 294.) L'an 1193, le comte

(1) Gilbert de Mons place ce second mariage de Henri en 1168 ; mais il se sert de cette expression vague : *in diebus illis*. Il dit ailleurs que le comte Henri reprit Agnès en 1185, après avoir été séparé d'elle pendant quinze ans, ce qui supposerait qu'il l'avait renvoyée en 1169 ou 1170 ; et comme il l'avait gardée quatre ans, son mariage se rapporterait à l'année 1165 ou 1166, si l'on prend le compte de Gilbert pour des années incomplètes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne voit le comte de Hainaut qui devait voir d'un mauvais œil ce mariage, s'unir d'intérêt avec le comte de Namur, que sur la fin de 1169.

Henri maria sa fille (1), que le comte de Champagne avait renvoyée, dès 1191, avec Thibaut, comte de Bar. L'an 1194, ses troupes et celles de ses alliés furent battues par son neveu, le 1er. août, à la bataille de Neuville, sur la Mehaigne. Le chagrin qu'il en conçut, fut si vif, qu'il en mourut peu de jours après, suivant le commun des historiens. Le P. Bertholet et le P. de Marne prétendent néanmoins, avec plus de fondement, qu'il ne finit ses jours qu'en 1196. Il avait épousé. 1°. LAURENCE, fille de Thierri d'Alsace, comte de Flandre, qui avait déjà eu trois maris; 2°. AGNÈS, fille de Henri, comte de Gueldre, de laquelle il fut séparé durant quinze ans, et qu'il reprit à la sollicitation du duc de Brabant, du comte de Flandre et de l'archevêque de Cologne. (Ces deux époux sont enterrés à Floreffe.) Du premier lit, il eut une fille, morte avant 1163; du second sortit Ermansette, dont on vient de parler.

MARQUIS DE NAMUR.

PHILIPPE I, DIT LE NOBLE.

1196. PHILIPPE I, dit LE NOBLE, second fils de Baudouin V, comte de Hainaut, lui succéda au comté de Namur, en vertu de son testament; mais avec dépendance du comte de Hainaut, son frère, de qui il était dit, par ce même testament, que le comté-marquisat de Namur releverait à l'avenir, ainsi que de ses successeurs dans le Hainaut. Le comte de Bar lui fit la guerre pour avoir aussi le comté de Namur du chef de sa femme; mais l'an 1197, on fit une espèce de trève qui fut convertie, l'an 1199, le 26 non d'août, comme de Marne le dit, mais de juillet, en un traité de paix conclu près de Dinant, lequel assura la possession du marquisat de Namur jusqu'à la Meuse, à Philippe. (Du Mont, *Corps Diplom.*, tom. I, part. 1, p. 125.) Etant allé peu de tems après au secours du comte de Flandre, son frère, qui était en guerre avec la France, au sujet de l'Artois, il tomba, près de Leuze, dans une embuscade des Français, qui le firent prisonnier avec douze chevaliers et Hugues, élu évêque de Cambrai, qui était de la compagnie. Le prélat, sur les menaces du légat du pape, fut presque aussitôt remis en liberté, suivant Roger de Hoveden. Mais Philippe ne fut délivré que par le traité de Péronne, conclu avec le comte de Flandre aux fêtes de Noël de la même année. Ce dernier, l'an 1202, partant pour la croisade, où il fut élu empereur de Constantinople, confia la tutelle de ses deux filles, à Philippe, avec la régence de ses états. Mais le roi de France, craignant que ces deux princesses ne s'alliassent avec ses ennemis, engagea le marquis de Namur à les envoyer à Paris pour y être élevées sous les yeux de la reine. Le marquis s'attira par-là de sanglants reproches de la part des Flamands, dont le mécontentement alla si loin, qu'ils lui ôtèrent la régence. L'an 1212, Philippe mourut le 8 octobre, suivant les chroniques de Clairmarais et de Lobbes, et non 1213, comme dit Albéric, sans laisser de postérité de MARIE, fille du roi Philippe Auguste et d'Agnès de Méranie, qu'il avait fiancée par contrat du mois d'août 1206, et épousée en 1210. Les dernières circonstances de sa vie, rapportées par Albéric de Trois-Fontaines, d'après Césaire d'Heisterbach, auteur contemporain, sont trop remarquables et trop édifiantes pour n'être pas mises sous les yeux de nos lecteurs. « Le comte Philippe, dit Alberic (*ad ann.* 1213), se sentant atteint d'une » grosse fièvre dans le château de Blaton, près de Condé, qu'il » avait enlevé au châtelain de Caudri, l'un des six pairs de » Valenciennes, se confessa plusieurs fois à quatre abbés en » même tems, savoir, à Conrad, abbé de Villers, Baudouin » de Cambron, Nicolas de Marchiennes, et Regnier de Saint-» Jean de Valenciennes, s'accusant de ses péchés avec une hu-» milité si profonde et une douleur si vive, qu'il faisait verser » des larmes à ses confesseurs. Il n'en demeura pas là; s'étant » mis une corde au cou, il les pria de le traîner par les rues, » disant : *J'ai vécu comme un chien, il est juste qu'à la mort* » *je sois traité comme un chien.* » (Il n'y a pas d'apparence qu'ils aient déféré à la ferveur du pénitent.) » En cet état, con-» tinue Albéric, il se fit transporter dans l'hôtel du prévôt. » Mais, y étant, il connut que cet officier avait commis plu-» sieurs injustices et plusieurs vexations contre les peuples de » Blaton. Au même moment, il changea de domicile et préféra » la maison de son chapelain, toute chétive qu'elle était. Là, » excité par l'esprit de justice, il distribua toute sa vaisselle » d'or et d'argent aux églises et aux pauvres, sans réserver » même une seule cuiller ».

Son corps, rapporté à Namur, fut inhumé dans l'église de Saint-Urbain. Six mois après l'avoir perdu, MARIE, sa femme, se remaria avec Henri I, duc de Brabant. Le surnom de *Noble* fut donné au comte marquis Philippe, soit à cause de sa magnificence et de sa générosité, soit à cause de la grandeur de sa maison dont il y eut de son vivant, deux princes, ses frères, empereurs de Constantinople.

YOLANDE ET PIERRE DE COURTENAI.

1212. YOLANDE, femme de PIERRE DE COURTENAI, comte d'Auxerre, et sœur de Philippe le Noble, se mit en possession du marquisat de Namur après la mort de ce dernier, avec le consentement, au moins tacite, de Henri, son autre frère, empereur de Constantinople. Elle demeura en paisible jouissance l'espace de deux ans. Mais, l'an 1214, Waleran, comte de Luxembourg, ayant épousé Ermansette, fille de Henri l'Aveugle, prétendit que ce marquisat était dévolu à sa femme, suivant l'interprétation qu'il donnait au traité de Dinant. Cette contestation occasiona une longue guerre, durant laquelle Pierre partit avec sa femme au mois de janvier 1217, pour aller remplir le trône de Constantinople. Avant son départ, Yolande se démit du marquisat de Namur en faveur de son fils, qui suit. (Miræus, *Diplom. Belg.*, tom. I, pag. 300.)

PHILIPPE II DE COURTENAI.

1216. PHILIPPE II de COURTENAI, dit A LA LÈVRE, fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande, succéda au marquisat de Namur, en vertu de la donation que sa mère lui en avait faite. Mais il fallut défendre cette succession contre les attaques du comte de Luxembourg, commencées depuis deux ans. Elles en durèrent encore quatre sans aucun succès décisif de part ni d'autre. L'an 1220, l'archevêque de Cologne et la comtesse de Flandre, s'étant rendus médiateurs, obtinrent un armistice, pendant lequel ils travaillèrent à concilier les parties. Les négociations durèrent près de deux ans, et enfin la paix fut conclue à Dinant, le 13 mars 1223 (n. st.), sur le pied du traité signé au même lieu l'an 1199. Philippe, depuis ce tems, resta paisible possesseur de son marquisat. L'an 1226, ayant suivi Louis VIII dans la guerre contre les Albigeois, il contracta au siége d'Avignon la maladie qui regnait dans le camp, et s'étant fait transporter à Saint-Flour, en Auvergne, il y mourut peu de tems après, sans avoir été marié. Son corps, rapporté dans les

(1) A l'article des comtes de Bar, nous avons adopté cette date sur l'autorité d'Albéric de Trois-Fontaines; mais le silence de Gilbert de Mons, auteur contemporain, qui ne pouvait pas se dispenser d'en parler, si le mariage d'Ermansette avec Thibaut I eût eu lieu dans le tems qu'il écrivait, nous la rend très-suspecte. En effet, Gilbert fait le dénombrement des alliés qui, en 1194, combattirent pour le comte Henri à la bataille de Neuville, et il ne nomme seulement pas Thibaut. Nous croyons donc que son mariage avec Ermansette est postérieur à la mort de Baudouin V, comte de Hainaut, arrivée le 19 décembre 1195.

Pays-Bas, fut inhumé à Vaucelles, près de Cambrai. (Albericus, *ad an.*, 1226.) Une preuve du désintéressement de ce prince, c'est que le trône de Constantinople lui ayant été offert, l'an 1217, après la mort de son père, il le refusa, et le céda à Robert, son frère puîné.

HENRI DE COURTENAI.

1226. Henri de Courtenai, frère de Philippe II, fut mis en possession du marquisat de Namur après la mort de celui-ci, n'étant pas encore majeur, par Enguerand de Couci, son tuteur. Il ne régna qu'environ deux ans, et mourut sur la fin de 1228, ou au commencement de l'année suivante.

MARGUERITE DE COURTENAI.

1228 ou 1229. Marguerite de Courtenai, femme de Henri, comte de Vianden, et sœur de Henri de Courtenai, se porta pour son héritière, quoiqu'il restât à ce prince un frère vivant, Baudouin II, empereur de Constantinople, encore mineur, sans parler d'Yolande, reine de Hongrie, sœur aînée de Marguerite. Cependant, elle n'éprouva aucune opposition pour lors de la part de ces plus prochains héritiers; mais elle eut un concurrent dans la personne de Ferrand, comte de Flandre, qui prétendit au comté de Namur du chef de sa femme, nièce d'Yolande, femme de Pierre de Courtenai. C'était par conséquent vouloir opposer usurpation à usurpation. Le comte de Flandre soutint sa prétention par la voie des armes. Mais Philippe, comte de Boulogne, ami commun des parties, s'étant rendu médiateur entre elles, enfin, au mois de novembre 1232, on en vint à un accommodement. Marguerite et son époux cédèrent à Ferrand quelques terres, qu'ils possédaient en Flandre et en Hainaut, au moyen de quoi il renonça au marquisat de Namur. L'an 1236, Marguerite fut inquiétée par un nouveau prétendant mieux fondé que le premier : c'était Baudouin, son frère, alors empereur de Constantinople. Ce prince, étant venu en France pour solliciter du secours contre les Grecs, entreprit de se faire restituer le marquisat de Namur et le reste de son patrimoine. Marguerite voulut en vain le faire passer pour un imposteur qui venait renouveler la scène, dont un autre imposteur avait, depuis quelques années, donné le spectacle en Flandre. Baudouin, avec les troupes que le roi saint Louis et Jeanne, comtesse de Flandre, lui fournirent, contraignit Marguerite, après bien du sang répandu, à lui abandonner l'héritage dont elle s'était injustement emparée.

BAUDOUIN DE COURTENAI.

1237. Baudouin, devenu maître du marquisat de Namur, n'y fit pas un long séjour. Obligé de retourner promptement en Orient, il donna les ordres nécessaires pour assurer la tranquillité du pays durant son absence, et partit. En passant à Paris, il hypothéqua son marquisat au roi saint Louis, pour une somme de cinquante mille livres, que ce prince lui prêta. Sur la fin de 1244, étant revenu en France, il fit un nouveau voyage à Namur, où il trouva toutes choses sur le même pied qu'il les avait laissées. Mais, l'an 1248, il apprit, à Constantinople, que Jean d'Avênes, qui se portait pour comte de Hainaut, s'était fait adjuger le marquisat de Namur par une déclaration de Guillaume, roi des Romains. Le fondement de cette déclaration, datée du 27 avril 1248, et rapportée par D. Martène (*Anecd.*, tom. I, col. 1034), était que le marquisat de Namur étant un fief du Hainaut, il était tombé en commise, faute par Baudouin d'en avoir fait hommage au suzerain. Hors d'état d'aller défendre son héritage en personne, Baudouin envoya l'impératrice Marie, sa femme, sur les lieux. Elle vit, en passant à Rome, le pape Innocent IV, et à Paris la reine Blanche, sa tante, lesquels lui promirent, l'un et l'autre, leur protection. Arrivée à Namur, elle trouva évanouies les menaces de Jean d'Avênes. L'impératrice revient en France, où elle reste jusqu'à la mort de la reine Blanche, arrivée le 1er. décembre 1251. Jean d'Avênes, la voyant privée de l'appui de sa tante, renouvela ses prétentions au comté de Namur. L'an 1256, le roi saint Louis, choisi pour arbitre de ce différent, prononce, le 24 septembre, en faveur de l'empereur Baudouin et de sa femme. Mais bientôt un nouvel orage s'élève à Namur contre l'impératrice-comtesse. Des impositions qu'elle met sur ses sujets, les irritent. Le bailli, chargé de lever ces taxes, est mis à mort. On recherche les auteurs du crime. C'étaient les plus accrédités de la ville. Pour se mettre à l'abri des poursuites, ils s'adressent en secret à Henri III, comte de Luxembourg, et s'offrent de le reconnaître pour souverain. Henri, qui avait des prétentions à ce marquisat, arrive à petit bruit à Namur, dont il se rend maître, la veille de Noël 1256, sans coup férir. Marie, n'ayant eu que le loisir de se sauver, va mendier des secours chez ses voisins, après avoir laissé la défense de la citadelle au brave Francon de Wesemale. L'an 1258, la comtesse de Flandre envoie des troupes au secours de la place, sous la conduite de Baudouin d'Avênes. Elles sont jointes par les seigneurs champenois, à la tête desquels se trouvent les deux frères de Marie. Mais le général s'entend avec le comte de Luxembourg. Instruite de la trahison, l'armée auxiliaire se débande, et la citadelle, manquant de tout, est obligée de se rendre le 22 janvier 1259. Henri, maître de la capitale, soumet, en peu de tems, le reste de la province. Alors Marie, privée de toutes ressources, prend le parti de vendre ses droits à Gui de Dampierre, fils aîné du second lit de Marguerite, comtesse de Flandre. Cette vente ne fut néanmoins consommée qu'en 1263, et l'empereur Baudouin la ratifia. (*Voyez* Baudouin II, *empereur de Constantinople.*)

GUI DE DAMPIERRE.

1263. Gui de Dampierre, associé au gouvernement de la Flandre par Marguerite, sa mère, fut obligé de prendre les armes pour faire valoir les droits que Marie lui avait cédés sur le marquisat de Namur. Il poussa d'abord vivement le comte de Luxembourg, son rival. Mais voyant le comte de Hainaut disposé à secourir ce dernier, il prit le parti d'entrer en accommodement. Ayant demandé en mariage Isabelle, fille du comte de Luxembourg, avec le marquisat contesté pour sa dot, il l'obtint, et la paix fut ainsi conclue au mois de mars de l'an 1265 (n. st.) Gui, l'an 1270, accompagna saint Louis, avec une troupe choisie de sa noblesse, dans son expédition d'Afrique. Il succéda, l'an 1280, à sa mère, dans le comté de Flandre. L'an 1297, il se démit du marquisat de Namur en faveur de son fils, qui suit. (*Voy.* Gui de Dampierre, *comte de Flandre.*)

JEAN I.

1297. Jean I, fils aîné de Gui de Dampierre et d'Isabelle de Luxembourg, leur succéda, l'an 1297, dans le marquisat de Namur, en vertu de la cession qu'ils lui en firent. Né avec un caractère ferme, il en fit sentir les effets à ses nouveaux sujets, que son extrême jeunesse avait enhardis à se révolter. L'an 1302, il combattit, le 13 juillet, à côté de Gui, son frère, à la journée de Courtrai, si funeste aux Français. L'an 1304, le 18 août, il perdit, contre le roi de France, la bataille de Mons-en-Puelle, ou de Mons-en-Puele, où il commandait avec Philippe, son frère. Le fâcheux échec qu'il reçut en cette occasion ne le découragea pas, moins encore les Flamands, qui, voyant Lille assiégée, accoururent de toutes parts au secours de la place. Le roi, dit-on, voyant une nouvelle armée de Flamands sur pied après le carnage qu'il venait d'en faire, demanda s'il pleuvait des Flamands. On fit une trêve qui fut convertie en paix l'année suivante. L'an 1310, le marquis Jean accompagna l'empereur Henri VII dans son expédi-

tion d'Italie. Pendant son absence, des impôts, que la marquise, son épouse, veut lever sur ses sujets, occasionent une révolte. Obligée de se sauver dans la citadelle avec ses enfants, elle y est assiégée par les rebelles. Le marquis, à son retour, (l'an 1313) délivre sa famille avec le secours du comte de Loss. Les mutins, après avoir demandé grâce, sont condamnés, les uns à une forte amende, les autres au bannissement. L'an 1318, la querelle particulière des habitants de Bouvigne, sujets du marquis de Namur, avec ceux de Dinant, sujets de l'église de Liége, met aux prises le marquis avec les Liégeois. La guerre dura quatre ans, et finit, l'an 1322, par un traité de paix dont on ignore les conditions. La même année, Louis de Créci, comte de Flandre, cède au marquis de Namur le port de l'Ecluse, en reconnaissance des services qu'il avait reçus de lui. (Voyez *les comtes de Flandre.*) Les Brugeois, à qui ce port est important pour leur commerce, s'offensent de cette aliénation. Ils vont attaquer le marquis dans l'Ecluse, dont il était venu prendre possession, forcent la place, et font le marquis prisonnier. Délivré peu de tems après par l'adresse d'un gentilhomme qui perça l'égoût de la prison, il va trouver le comte de Flandre à Paris. Le roi Charles le Bel s'intéresse pour eux. On indique une conférence à Courtrai, où le comte et le marquis se rendent. Mais le comte s'apercevant que les députés de Bruges ont de mauvais desseins, les fait arrêter. Les Brugeois, à cette nouvelle, accourent au nombre de cinq à six mille pour délivrer leurs compatriotes. Louis se prépare à soutenir un siége dans Courtrai, et commence par mettre le feu à un des faubourgs. Mais l'incendie s'étant communiqué à la ville, les Brugeois, déjà malintentionnés, en prennent occasion de se soulever. Le comte, obligé de prendre la fuite, est arrêté à deux cents pas de la ville, et livré aux bourgeois qui l'emmènent dans leurs prisons. Toute la Flandre est en combustion. Les villes de Gand, d'Oudenarde, et quelques autres déclarées pour leur maître, font marcher leurs troupes sous la conduite du marquis de Namur, contre les rebelles commandés par Robert de Cassel. Deux victoires, que le marquis remporte sur eux, les obligent à demander la paix. Elle est conclue la nuit de Noël de l'an 1326, dans la ville d'Arques, près de Saint-Omer. L'an 1328, nouveau soulèvement des Flamands contre leur comte. Le marquis de Namur, ayant joint ses troupes à celles du roi de France, a part à la victoire remportée sur eux, le 23 août, à Cassel. L'avantage qu'il en retire, est la confirmation de la donation de l'Ecluse, et de la possession de quelques autres terres qui lui appartiennent en Flandre. Ce fut là son dernier exploit. Il mourut à Paris, le 1er. février 1331, âgé de soixante-quatre ans, et fut enterré, le 4 du même mois, aux Cordeliers de cette ville. Le marquis Jean avait épousé, 1°. vers 1307, MARGUERITE, petite-fille de saint Louis, par Robert de Clermont, son père, morte sans enfants l'an 1309; 2°. MARIE D'ARTOIS, fille de Philippe d'Artois, seigneur de Conches, dont il eut sept fils et trois filles. Quatre de ces fils lui succédèrent l'un après l'autre. Deux autres, Robert et Louis, se rendirent célèbres par leur valeur. Isabelle, la seconde des filles, épousa Robert, comte palatin du Rhin; Blanche, la troisième, fut mariée à Magnus, roi de Suède. Le marquis Jean I fut autant regretté de ses sujets, qu'il en avait été peu aimé de son vivant. On ne rendit justice à ses grandes qualités que lorsqu'il n'en resta plus que le souvenir.

JEAN II.

1331. JEAN II, fils aîné de Jean I, lui succéda. Lorsque son père mourut, il était à Paris, d'où il partit, après lui avoir rendu les derniers devoirs, pour venir prendre possession de son marquisat. Deux ans auparavant, il était parti pour la Bohême, laissant à Marie, sa mère, le soin de son état. L'objet de son voyage était de secourir le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, dans la guerre qu'il faisait, de concert avec les chevaliers Teutoniques, aux Lithuaniens, encore idolâtres. Pendant son absence, le marquis, son père, ayant donné asile au fameux Robert d'Artois, son frère, proscrit de la France, le roi Philippe de Valois, instruit que Robert y cabalait contre lui, engagea l'évêque de Liége à porter la guerre dans le Namurois, pour l'obliger d'en sortir. La régente alors n'eut rien de plus pressé que de congédier son frère. L'an 1334, le marquis Jean, de retour de Bohême, entra dans la ligue de l'évêque de Liége, et de plusieurs princes de la basse Allemagne contre le duc de Brabant; et, l'année suivante, il prit encore parti contre ce dernier, dans la guerre qu'il déclara au comte de Flandre, par rapport à la seigneurie de Malines. L'an 1335, le marquis Jean termina ses jours, le 2 avril, sans avoir été marié. Il laissa un fils naturel, nommé Philippe, qui fut tué, l'an 1380, en défendant Dendermonde pour le comte de Flandre, contre ses sujets révoltés. (De Marne.)

GUI II.

1335. GUI II, frère du marquis Jean II et son successeur, partit, peu de tems après son inauguration, pour l'Angleterre, et accompagna le roi Edouard III dans la guerre qu'il fit en Ecosse. Etant tombé dans une embuscade des ennemis, il fut fait prisonnier, et rendu au bout de quelques mois aux Anglais. L'an 1336, revenant dans son marquisat, il fut tué dans un tournoi, le 12 mars, par un gentilhomme de la maison de Saint-Venant.

PHILIPPE III.

1336. PHILIPPE III, troisième fils de Jean I, succéda à Gui, son frère, mort sans avoir été marié. L'an 1337, il partit pour l'île de Chypre, accompagné de plusieurs seigneurs de son âge. La dévotion n'était rien moins que le motif de ce voyage. Cette troupe débauchée commit tant d'excès à Famagouste, qu'elle y excita une sédition, dans laquelle Philippe fut tué, au mois de septembre de la même année, avec trente de ses parents. Il n'avait point été marié.

GUILLAUME I.

1337. GUILLAUME I, dit LE RICHE, quatrième fils de Jean I, devint le successeur de Philippe, son frère, à l'âge de treize ans, sous la tutelle de Marie, sa mère, et du comte de Lodi, son oncle. L'an 1339, par le conseil de sa mère, il se laissa entraîner dans le parti de l'Angleterre contre la France. Il se trouva au siége de Cambrai, que le roi Edouard III fut obligé de lever. L'an 1342, il retira des mains du comte de Luxembourg, à prix d'argent, la terre de Poilvache, et d'autres qui avaient été détachées du marquisat de Namur par le traité de Dinant. Il accompagna, l'an 1345, Guillaume II, comte de Hainaut, dans la malheureuse guerre qu'il fit aux Frisons, et combattit à ses côtés à la bataille de Staveren, où Guillaume fut tué le 26 ou 27 septembre de cette année. L'an 1346, détaché de l'Angleterre depuis la mort de Robert d'Artois, son oncle, il alla joindre, en Picardie, l'armée du roi Philippe de Valois, et fut enveloppé dans la déroute des Français, à la fameuse journée de Créci. Ce monarque, l'année suivante, voulant reconnaître les bons services de Guillaume, et se l'attacher encore plus étroitement, lui assigna sur le Trésor royal, pour lui et ses successeurs, par lettres du mois de décembre, une rente perpétuelle de mille livres, au moyen de quoi Guillaume se reconnut son homme-lige, et lui fit hommage en cette qualité. (*Rec. de Fontanieu*, vol. 76.) L'an 1356, Guillaume marche au secours de Louis de Mâle, comte de Flandre, dans la guerre que l'avouerie de Malines avait occasionnée entre ce comte et Wenceslas, duc de Brabant. Guillaume eut part à la victoire que Louis remporta sur le duc à Scheut, près de Bruxelles, le 17 août de cette année, et à la conquête de presque tout le Brabant, qui en fut la suite. Mais Wenceslas, ayant recouvré dans la même

campagne tout ce qu'on lui avait pris, entre à son tour sur les terres de Namur, où il brûla plusieurs villages et fit trembler jusqu'à la capitale. La paix se fit l'année suivante. L'an 1380, Guillaume, voyant le comte de Flandre près de succomber vis-à-vis de ses sujets révoltés, alla lui-même solliciter le secours de la France, et détermina le roi Charles VI à venir dompter les rebelles, animés et appuyés par le roi d'Angleterre. Guillaume et son fils aîné se distinguèrent dans cette guerre. L'an 1384, après la mort de Louis de Mâle, Guillaume, se trouvant le chef de la maison de Flandre, supprima dans ses armoiries la brisure ou bande de gueules que ses prédécesseurs avaient prise comme cadets. L'an 1391, Guillaume échangea la seigneurie de l'Ecluse avec Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandre, contre la terre de Béthune dont il prit le nom. Il mourut le 1er. octobre de la même année, à l'âge de soixante-huit ans. Guillaume avait épousé, 1°. JEANNE DE HAINAUT, comtesse de Soissons et veuve de Louis de Châtillon, comte de Blois, dont il n'eut point d'enfants; 2°. l'an 1352, CATHERINE DE SAVOIE, veuve d'Azzon Visconti, seigneur de Milan, puis de Raoul III de Brienne, comte d'Eu et connétable de France. De ce second lit, Guillaume eut deux fils, qui suivent, et Marie, femme de Gui de Châtillon, comte de Blois. Le comte Guillaume eut de grandes qualités mêlées à de grands défauts. Il était brave, magnifique, équitable; mais il aimait passionnément les fêtes et les divertissements, jusqu'à les aller chercher dans les pays étrangers, oubliant qu'il avait un état à gouverner et des sujets auxquels il se devait. Violent et emporté par caractère, il se portait, dans les accès de sa colère, aux dernières extrémités; témoin Louis de Vianden, chanoine de Liége et prévôt de Munster, qu'il fit tuer dans un de ces accès.

GUILLAUME II.

1391. GUILLAUME II, fils de Guillaume I, lui succéda au marquisat de Namur à l'âge d'environ trente-huit ans. Il était déjà célèbre par ses exploits militaires. Mais, se voyant à la tête d'un état, il modéra son ardeur martiale, et n'en conserva qu'une grande fermeté à soutenir ses droits et ceux de ses sujets. Ces dispositions maintinrent en paix le marquisat de Namur pendant dix-huit ans. L'an 1408, il fut du nombre des princes qui se joignirent au duc de Bourgogne pour secourir Jean de Bavière, évêque de Liége, chassé de son siége par ses diocésains. Il fit merveille le 23 septembre de cette année à la bataille d'Othei, où les rebelles furent entièrement défaits. Ce fut la seule guerre où il eut part durant son règne. Il passa le reste de ses jours dans le repos et les divertissements, où il étala une magnificence qui fut onéreuse à ses sujets par les impôts qu'il leva sur eux pour la soutenir. Sa mort arriva le 10 février 1418. Il avait épousé, 1°. MARIE, ou MARGUERITE, fille de Robert, duc de Bar, dont il n'eut point d'enfants; 2°. JEANNE, fille de Jean VI, comte d'Harcourt, morte en 1455, qui ne lui donna qu'une fille, morte en bas âge.

JEAN III.

1418. JEAN III, dit THIERRI, seigneur de Winendale, succéda à Guillaume, son frère, dans le marquisat de Namur. A son avénement, il trouva l'état obéré par les dettes que le luxe de son prédécesseur avait occasionnées. Son peu d'économie, joint à une mauvaise administration, le réduisit bientôt à la nécessité de vendre ses états à Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandre, celui de ses voisins qui était le plus en état de faire une telle acquisition, et avec lequel il était le plus étroitement lié. Philippe, qui ne cherchait qu'à augmenter ses domaines, accepta la proposition avec joie. En moins de six mois de négociations, les deux princes s'accordèrent sur les conditions de la vente, et, le 23 avril 1421, le contrat en fut passé moyennant cent trente-deux mille couronnes d'or, l'usufruit du marquisat réservé à Jean-Thierri pour sa vie. Elle ne fut pas longue. Jean-Thierri mourut le 1 mars 1429 (n. st.). Avec lui finit la maison de Flandre, après avoir possédé le comté ou marquisat de Namur l'espace de cent soixante-six ans. Jean-Thierri avait épousé, n'étant que seigneur de Winendale, JEANNE D'ABCOUDE, dont il n'eut point d'enfants. Il laissa de Cécile de Savoie, sa parente, un fils naturel, nommé Philippe, seigneur de Duy, dont la postérité subsiste encore aujourd'hui, et forme deux branches du nom de Namur, à la tête desquelles sont le vicomte d'Elzée et le baron de Jonqueret.

PHILIPPE LE BON.

1421. PHILIPPE LE BON, après la consommation de la vente du marquisat de Namur, vint sur les lieux pour en prendre possession, et fit frapper de la monnaie à son coin pour marque de sa souveraineté. Le peu d'application de Jean-Thierri au gouvernement de l'état lui fit regarder avec indifférence une cérémonie qui lui donnait un maître en lui donnant un collègue si puissant. Depuis ce moment, on ne s'adressa plus, pour ce qui concernait l'administration du marquisat, qu'au duc de Bourgogne, qui s'y comporta en souverain jusqu'à la mort de Jean-Thierri. (Voyez, pour la suite, *les comtes de Flandre de la maison de Bourgogne.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE LUXEMBOURG.

LE Luxembourg, province de la basse Allemagne, dont l'étendue est d'environ 70 lieues, a pour bornes, au septentrion, une partie du Liégeois et du Limbourg; au midi, la Lorraine; au levant, l'électorat de Trèves et la Moselle; au couchant, la Meuse et les Ardennes. Ce pays, sous les Romains et avant leur entrée dans les Gaules, était composé, pour la plus grande partie, de Trévïriens, de Médiomatriciens ou Messins, de Pémaniens ou Phémaniens (aujourd'hui les habitants de Famène, aux environs de Marche), de Condrusiens (ceux de Condroz), de Segniens (partie des habitants de Salm), de Céresiens (ceux de Carasgow, dans l'Eyfel, du côté de Pruym), tous peuples Germains d'origine, si l'on excepte les Messins. La ville qui donne son nom à la province était originairement un château que le P. Bertholet, sur des conjectures assez faibles, fait remonter jusqu'au règne de l'empereur Gallien. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que la fondation de Luxembourg n'appartienne à des tems fort reculés.

SIGEFROI.

SIGEFROI, fils, suivant M. Crollius, de Wideric ou Wigeric, comte en Ardennes, et non de Ricuin, comte de Verdun, comme le prétend le P. Bertholet, acquit par échange fait avec l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, du consentement de Brunon, archevêque de Cologne, et vicaire de l'empereur en Lorraine, la propriété du château de Luxembourg, par traité passé le jour des Rameaux, 12 avril de l'an 963. Dès qu'il fut possesseur de cette forteresse, alors presque ruinée, il donna ses soins pour la réparer. L'an 971, il obtint de l'empereur Otton I un diplôme pour rétablir la discipline dans l'abbaye d'Epternach, dont il était abbé laïque, suivant l'abus qui régnait alors en France et en Allemagne. L'an 984, il défendit Verdun avec Godefroi, son neveu, comte de cette ville, contre Lothaire, roi de France, qui en était venu faire le siége dans l'irruption qu'il fit en Lorraine. Mais l'oncle et le neveu ayant été faits prisonniers dans une sortie, la ville fut obligée de se rendre. Lothaire les emmena en France. Sigefroi fut remis en liberté dès le mois de mai 985; mais Godefroi ne sortit de prison que le 17 mai de l'année suivante. (Voy. *les comtes de Verdun.*) L'an 992, Sigefroi fonda un hôpital dans l'abbaye d'Epternach. Il donna, l'an 993, la terre de Mersch à l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, dont il avait pareillement l'avouerie, à condition que lui et sa femme HEDWIGE y seraient inhumés, et qu'on y prierait Dieu pour le repos de leurs âmes. Sigefroi mourut l'an 998. Le jour de sa mort est marqué au 14 août dans le nécrologe de Saint-Maximin, et au 26 novembre dans celui de Gorze. Son cercueil et celui de sa femme furent découverts à Saint-Maximin en 1608. De son mariage il eut six fils et trois filles. Les fils sont Henri, dit aussi Heselon, avoué de Saint-Maximin, premier comte d'Arlon, suivant le père Bertholet, et créé duc de Bavière le 21 mars 1004; Frédéric, qui suit; Thierri, évêque de Metz depuis 1005 jusqu'en 1046; Adalbéron, prévôt de Saint-Paulin de Trèves; Sigefroi, mentionné dans un acte de 984; et Gilbert, comte dans la Mosellane, tué, l'an 1005, à la suite de l'empereur Henri II, dans une sédition à Pavie. Les filles de Sigefroi sont: Cunegonde, femme de l'empereur Henri II; Lutgarde, femme d'Arnoul, comte de Hollande; et Abenze, dont on ne sait que le nom, encore vivante en 1040.

FRÉDÉRIC I.

998. FRÉDÉRIC I, fils et successeur de Sigefroi dans le comté de Luxembourg, appuya, l'an 1008, Adalbéron, son frère, prévôt de l'église de Saint-Paulin, dans les efforts qu'il fit après la mort de l'archevêque Ludolphe, pour s'emparer du siége de Trèves. Henri IV, duc de Bavière, et Théodoric, évêque de Metz, frères de Frédéric et d'Adalbéron, se joignirent à eux et obligèrent Megingaud, nommé à l'archevêché par l'empereur Henri II, de sortir de la ville pour aller implorer le secours de ce prince. Le roi de Germanie, Henri II, beau-frère des quatre frères, vint les assiéger dans Trèves. Mais, après trois mois de siége, il fut obligé de se retirer. La guerre dura encore dix ans, et ne finit qu'en 1017, par la soumission entière des rebelles. (Voy. *les archevêques de Trèves.*) Le comte Frédéric termina ses jours l'an 1019. De N. S., son épouse, petite-fille de Megingaud, qu'on croit avoir été comte de Gueldre, il eut, entr'autres enfants, Frédéric, duc de la basse Lorraine; Gilbert, qui suit; Adalbéron, évêque de Metz depuis 1047 jusqu'en 1073; Henri, créé duc de Bavière en 1025, après Henri, son oncle, et non son père, comme le dit le P. Bertholet; Ogive, femme de Baudouin le Barbu, comte de Flandre; et Judith, femme du comte Guelfe, tige des marquis d'Est et des ducs de Bavière.

GILBERT, ou GISELBERT.

1019. GILBERT, ou GISELBERT, succéda à Frédéric, son père, dans le comté de Luxembourg. On le voit qualifié comte de Salm dans une charte de l'an 1035. Il n'était point délicat sur les moyens de s'enrichir. L'an 1028, pendant que Poppon, archevêque de Trèves, était à la Terre-Sainte, il se jeta avec son fils Conrad sur les terres de l'église de Trèves, où ils commirent d'horribles dégâts. L'archevêque, à son retour, en porta ses plaintes à la cour de l'empereur. Voyant qu'il n'y était point écouté, il s'adressa au pape Benoît IX, qui lui envoya un

légat pour l'aider à soumettre, par des censures, les ravisseurs et les perturbateurs du repos public. Poppon n'en vint pas à cette extrémité, et l'on croit qu'il s'accommoda avec le comte de Luxembourg par l'entremise d'Adalbéron, évêque de Metz, frère du comte. Gilbert mourut, au plutôt, le 14 août 1057, laissant de N., sa femme, trois fils : Conrad, qui suit; Herman, tige des comtes de Salm, élu roi des Romains, l'an 1081, après la mort de Rodolfe, rival de l'empereur Henri IV; Henri, dont on ne sait que le nom; et une fille, mariée en Saxe, dont l'annaliste saxon fait mention sous l'an 1040.

CONRAD I.

1057 au plutôt. CONRAD I, fils aîné de Gilbert, lui eut à peine succédé, qu'il réveilla les anciennes querelles de ses prédécesseurs contre les archevêques de Trèves. Ayant un jour attaqué l'archevêque Eberhard comme il était dans le cours de ses visites, il le fit prisonnier, le traita indignement jusqu'à répandre les saintes huiles qu'il portait avec lui. Le pape (on ne sait lequel), sur les plaintes qui lui furent portées de ces violences, excommunia Conrad en plein concile, laissant au pouvoir de l'archevêque d'absoudre le coupable. Les foudres de Rome firent leur effet. Conrad, reconnaissant sa faute, fit sa paix avec Eberhard, en demandant pardon, et promettant d'aller expier sa faute à la Terre-Sainte. (*Gesta Trevirens. Episc.*) Mais il n'exécuta sa promesse qu'en 1085. Il mourut en revenant de ce pélérinage, le 8 août 1086. Son corps, rapporté deux ans après à Luxembourg, fut enterré dans l'abbaye de Munster, qu'il avait fondée en 1083. De CLEMENCE (dite ERMESINDE par Albéric), sa femme, héritière de Longwi, qu'on fait mal-à-propos fille de l'empereur Henri IV, il laissa, entre autres enfants, Henri et Guillaume, qui suivent; Rodolfe, abbé de Saint-Vanne de Verdun; Adalbéric, princier de l'église de Metz, tué en Syrie, l'an 1098, au siége d'Antioche; Mathilde, femme, suivant Adalbéron, de Geoffroi, ou de Godefroi, comte de Blis-Castel, ou de Castres, à qui elle porta en dot le comté de Longwi; et Ermenson, femme, 1°. d'Albert, comte de Dagsbourg et de Moha, 2°. de Godefroi, comte de Namur. D. Calmet lui donne, sans preuves, pour troisième époux Bérenger, comte de Sultzbach.

HENRI I.

1086. HENRI I, fils aîné de Conrad, lui succéda au comté de Luxembourg. L'existence de ce comte, omis par le P. Bertholet, est prouvée par une charte de l'abbaye d'Epternach, que cet auteur rapporte lui-même. (*Instrum.* tom. III, p. 42.) Dans cet acte, qui est de l'an 1095, il est dit que le comte Henri, fils du comte Conrad, a renoncé à plusieurs droits qu'il avait usurpés à titre d'avoué de l'abbaye, et l'on y détermine ceux qui lui appartiennent réellement en cette qualité. Il paraît qu'il mourut sans enfants, puisqu'il eut pour successeur son frère, qui suit.

GUILLAUME.

1096 au plutôt. GUILLAUME, second fils de Conrad, prit possession du comté de Luxembourg après la mort de Henri, son frère. Il était attaché depuis long-tems à l'empereur Henri IV, et le servit dans ses guerres avec succès, sans néanmoins prendre part au schisme que ce prince avait excité dans l'église. Mais il paraît que dans la suite il le quitta pour suivre le parti de Henri V, son fils. Ce qui est certain, c'est qu'après la mort de Henri IV, il accompagna son successeur dans la plupart de ses expéditions. L'an 1111, Richard, évêque de Verdun, lui conféra le comté de sa ville, qu'il avait retiré à Renaud, comte de Bar, pour n'avoir pas défendu le château de Dieulouart, assiégé et pris par les Messins. Guillaume reprit cette place; mais il eut à soutenir, contre Renaud, une guerre assez rude, dont il sortit avec avantage. L'an 1114, il fit la paix avec Renaud, et lui rendit le comté de Verdun. L'an 1120, à l'exemple de son père, il fit des excursions funestes sur les terres de l'église de Trèves. L'archevêque Brunon ne pouvant le réprimer par les armes temporelles, employa contre lui les foudres ecclésiastiques. Elles firent leur effet. Guillaume fit satisfaction au prélat, et demeura tranquille jusqu'en 1127, qu'il reprit les armes contre Meginher, nouvel archevêque de Trèves. Cette guerre fut abrégée par la mort de Guillaume, arrivée l'année suivante. De LUTGARDE, son épouse, fille de Conon, comte de Bichling, suivant l'annaliste saxon (*ad an.* 1103), il laissa un fils, qui suit.

CONRAD II.

1128. CONRAD II fut le successeur de Guillaume, son père, au comté de Luxembourg. Il le posséda huit ans, et mourut, l'an 1136, sans avoir rien fait de mémorable. En lui finit la race masculine de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, ses deux femmes, ERMENGARDE, comtesse de Gueldre, et GISÈLE, morte en 1155, ne lui ayant point donné d'enfants.

HENRI II, DIT L'AVEUGLE.

1136. HENRI II, dit L'AVEUGLE, fils aîné de Godefroi, comte de Namur, et d'Ermesinde, fille de Conrad I, comte de Luxembourg, succéda, du chef de sa mère, à Conrad II, son cousin, dans ce dernier comté. (*Voy.* Henri II, *comte de Namur.*)

ERMANSETTE ET THIBAUT.

1196. THIBAUT, comte de Bar, devint le successeur de Henri *l'Aveugle*, au comté de Luxembourg, en vertu de son mariage avec ERMANSETTE, ou ERMESINDE, fille de ce dernier. Mais, pour en jouir tranquillement, il fallut qu'il s'accommodât avec Otton, comte de Bourgogne, à qui l'empereur, son frère, l'avait donné comme un fief vacant de l'empire. Après cela, Thibaut fit la guerre à Philippe de Hainaut pour avoir le comté ou marquisat de Namur. Mais ne pouvant y réussir, il consentit à un traité de paix qui fut conclu, le 26 juillet 1199, à Dinant, dans l'abbaye de Saint-Médard; traité par lequel le marquisat de Namur, jusqu'à la Meuse, fut adjugé à Philippe de Hainaut, et le comté de Luxembourg, avec ceux de Durbui et de la Roche, à Thibaut et à son épouse. Thibaut finit ses jours le 12 février 1214. (*Voyez* Thibaut, *comte de Bar.*)

ERMANSETTE ET WALERAN.

1214. ERMANSETTE, après la mort de Thibaut, son époux, donna sa main à WALERAN, marquis d'Arlon, fils aîné de Henri III, duc de Limbourg. Peu de tems après son mariage, Waleran revendiqua, au nom de sa femme, le comté de Namur, contre Pierre de Courtenai. Guerre à ce sujet, qui dura plusieurs années, et qui fut très-vive, disent les historiens du tems. (Martène, *Ampliss. coll.*, tom. V, pag. 51-56.) Dans le cours de cette guerre, Waleran eut une querelle avec Engilbert, archevêque de Cologne, à l'occasion d'un fort qu'il avait fait bâtir sur les terres du prélat. Engilbert l'ayant inutilement sommé de détruire cette forteresse, vint lui-même l'attaquer, la prit et la ruina de fond en comble. Il n'en demeura pas là; il entreprit de faire casser, pour cause de parenté, le mariage de Henri, fils de Waleran, avec Cunégonde, ou Ermengarde, fille et héritière d'Adolphe, comte de Berg, frère du prélat; mais ce fut inutilement. Ces dissensions s'accrurent après la mort d'Adolphe, arrivée devant Damiète, l'an 1218. L'empereur Fréderic II, craignant qu'elles ne trou-

blassent la tranquillité de l'empire, chargea le duc de Brabant, parent des parties, de ménager entre elles un accommodement. On s'y prêta de part et d'autre, et le traité fut signé au mois d'août 1220, à Cologne. Le fils de Waleran s'en étant rapporté au prélat sur la succession au comté de Berg, Engilbert s'en réserva la jouissance pour sa vie, après quoi il reviendrait à ce prince, auquel il assura dans cet intervalle une rente annuelle par forme de dédommagement. (*Voyez* Waleran, *duc de Limbourg.*)

HENRI III.

1226. Henri III, dit le Grand et le Blond, fils de Waleran et d'Ermansette, leur succéda aux comtés de Luxembourg et de la Roche et au marquisat d'Arlon, sous la régence de sa mère. L'an 1244, il fit don à Frédéric, abbé de Stavelo, de sa vicomté de Braz. L'an 1256, il profita d'une révolte des habitants de Namur, contre Marie de Brienne, femme de Baudouin, empereur de Constantinople, leur maître, pour tenter de faire revivre les prétentions de sa mère sur ce marquisat. S'étant concerté avec les rebelles, il vint se présenter, la veille de Noël, devant la ville de Namur, dont ils lui ouvrirent les portes. Mais il fallut assiéger la citadelle, qui fit une longue et vigoureuse résistance. Elle ne se rendit que le 22 janvier 1259 (n. st.), après avoir éprouvé toutes les horreurs de la faim. Cette conquête entraîna celle de tout le marquisat, dont Henri demeura paisible possesseur jusqu'en 1263. Cette année, ou même la précédente, Gui de Dampierre, ayant acquis les droits de l'empereur Baudouin et de sa femme sur la province de Namur, prit les armes pour les faire valoir. Henri, préparé à le recevoir, disputa le terrain pied à pied. L'an 1264, Gui vient mettre le siége devant Namur. Le comte de Hainaut se déclare alors, comme suzerain du Namurois, pour Henri, dont il avait reçu l'hommage. Sur la sommation qu'il fait à Gui de lever le siége, et de laisser en repos son vassal, il ralentit l'ardeur du Flamand. On entre en conférence. Gui demande en mariage la fille du comte Henri, avec le marquisat de Namur pour dot. La proposition est acceptée, et le mariage conclu l'an 1265. L'an 1266, Henri se ligue avec Ferri III, duc de Lorraine, contre Thibaut II, comte de Bar, protecteur de Guillaume de Trainel, évêque de Metz, que Ferri avait entrepris de chasser de son siége. L'évêque ayant mis le siége devant le château de Preny, voisin de Pont-à-Mousson, Henri vole au secours de la place. Mais il est surpris, le 17 septembre de la même année 1266, par le comte de Bar, qui le bat, le fait prisonnier, et l'envoie au château de Monçon, avec un gentilhomme de sa cour, nommé La Roche. Celui-ci, sur la route, tâchait de le consoler. *Je n'ai plus de foi à tes discours*, lui dit Henri; *tu me disois hier en latin que Dieu étoit pour nous : mais tu as pris le diable pour lui.* Fier de cette victoire, Thibaut marche droit à la ville de Ligni dans le Luxembourg, la prend et la livre aux flammes, après l'avoir pillée. Les deux fils aînés du comte de Luxembourg, apprenant la captivité de leur père, et voyant les hostilités que Thibaut exerce sur leurs terres, se jettent sur le comté de Bar, où par représailles, ils mettent tout à feu et à sang. L'an 1268, des amis communs s'étant entremis pour accommoder les parties, on prit le roi saint Louis pour arbitre. Ce monarque, par deux sentences du mois de septembre de cette année, ordonna que la châtellenie de Ligni serait restituée au comte de Luxembourg, qui serait remis en liberté. (Le P. Griffet met par erreur ce jugement en 1266.) L'an 1271, Henri se met en route pour la Terre-Sainte, avec une nombreuse escorte. Il employa deux ans à ce voyage, et mourut à son retour, le 24 décembre 1274. Il avait épousé Marguerite, fille de Henri II, comte de Bar (morte le 23 novembre 1275), dont il eut Henri, qui suit; Waleran, sire de Ligni et de Roussi, tués, l'un et l'autre, à la fameuse bataille de Wœringen, en 1288; Baudoin et Jean, mentionnés par Duchêne et Bertholet; avec deux bâtards tués aussi à la bataille de Wœringen; Philippine, femme de Jean d'Avênes, comte de Hainaut et de Hollande; Isabelle, femme de Gui de Dampierre, comte de Flandre; et quatre filles, religieuses.

HENRI IV.

1275. Henri IV, avant de succéder à son père Henri III, était déjà célèbre par ses exploits. Il avait fait la guerre, dès 1266, au comte de Bar, après la captivité de son père. L'an 1275, ligué avec le duc de Brabant, les comtes de Flandre et de Namur, il fait la guerre à Jean d'Anguien, évêque de Liége. (Voyez *les évêques de Liége.*) L'an 1282, le comte Henri IV confirma la charte d'affranchissement, accordée par son père et son aïeule Ermansette aux bourgeois de Luxembourg. L'an 1288, le 16 mai, il traite avec Renaud II, comte de Gueldre, pour les prétentions que celui-ci avait au duché de Limbourg, comme usufruitier, et dont il se prétendait lui-même héritier, comme petit-fils du duc Waleran, quoique jusqu'alors il n'eût point figuré dans la guerre que le comte de Gueldre et le duc de Brabant se faisaient, à ce sujet, depuis six ans. Mais, animé par Isabelle, sa sœur, comtesse de Flandre, par l'archevêque de Cologne, et par les autres princes alliés du comte de Gueldre, Henri prit alors les armes pour faire valoir ses droits contre le duc de Brabant. Ce dernier étant venu assiéger le château de Wœringen sur le Rhin, entre Cologne et Nuits, appartenant à l'archevêque, le comte de Luxembourg et ses confédérés volent au secours de la place. Bataille donnée, le 5 juin 1288, entre les deux armées. Le comte de Luxembourg y est percé d'un coup de lance, par Wautier de Bisdome, et tombe mort sur la place, au grand déplaisir du duc qui l'honora de ses regrets. Waleran, son frère, eut le même sort. L'archevêque de Cologne et le comte de Gueldre furent faits prisonniers après avoir fait des efforts incroyables pour rétablir le combat, et la victoire fut complète pour le duc de Brabant. On chercha en vain, après la bataille, les corps du comte de Luxembourg et de son frère : il fut impossible de les distinguer parmi les autres morts.

Henri IV avait épousé Béatrix, fille de Baudouin d'Avênes, seigneur de Beaumont, dont il eut Henri, qui suit; Waleran, mort au siége de Bresse en 1311; Baudouin, archevêque de Trèves; et trois filles religieuses, dont la première, Félicité, avait épousé Jean de Louvain, dit Tristan, baron de Gaesbeck et d'Herstal, après la mort duquel elle se fit religieuse dominicaine, à l'âge de vingt-deux ans, le 12 mars 1312, au prieuré de Beaumont, à Valenciennes, et mourut prieure l'an 1336. (Richard, *Histoire des couvents des Dominicains de Lille en Flandre*, pag. 28.) Marguerite, la seconde, fut religieuse dominicaine à Marienthal, et mourut prieure.

HENRI V.

1288. Henri V succéda, en bas âge, au comte Henri IV, son père, sous la tutelle de sa mère. L'an 1292, pour cimenter la paix entre sa maison et celle de Brabant, la comtesse, sa mère, de concert avec Marie de Brabant, reine-douairière de France, et la comtesse de Flandre, lui fait épouser Marguerite, fille aînée du duc de Brabant. Le contrat de mariage, dans lequel il fut expressément dit que le Limbourg resterait au duc, fut signé à la fin d'avril, et le mariage célébré le mercredi d'après la Pentecôte (28 mai). L'an 1294, le comte Henri signa, au mois de novembre, un traité avec Philippe le Bel, roi de France, contre Edouard I, roi d'Angleterre, moyennant une rente de 500 livres tournois, et une somme de 6000 livres; et comme la guerre était violemment allumée entre ces deux monarques, le comte de Luxembourg marcha en personne contre l'Anglais, et y signala sa valeur. L'an 1300, Henri, attentif à augmenter son revenu, établit un bureau dans une île sur la Moselle, pour lever certains droits sur les passants. Les Trévi-

rois s'offensent de cette nouveauté, qu'ils prétendent injuste et contraire à la liberté du commerce. Ils courent aux armes, détruisent le bureau et maltraitent les commis. Henri, pour se venger de cette insulte, vient faire le dégât jusqu'aux portes de Trèves, qu'il menace même d'assiéger. La paix se fait en 1302 (v. st.), le lundi après la mi-Carême. L'an 1308, Henri fut élu roi des Romains, le 15 novembre, dans la diète de Rentz, près de Coblentz, élection qui fut confirmée, le 27 du même mois, à Francfort. Le 29 juin 1312, il fut couronné empereur à Rome, et, l'année suivant, il mourut, le 24 août, à Buon convento, en Toscane. (*Voyez* Henri VII, *empereur.*)

JEAN.

1309. **Jean**, devenu roi de Bohême en 1309 par son mariage avec **Élisabeth**, seconde fille du roi Wenceslas, succéda, la même année, à l'empereur Henri VII, son père, dans le comté de Luxembourg, en vertu de la cession que ce prince lui en fit. Il n'avait alors que onze ans, suivant Albert de Strasbourg. Le duc de Carinthie, qui avait épousé la sœur aînée d'Élisabeth, se maintenait toujours sur le trône de Bohême. Jean, à la sollicitation des grands du royaume, s'y rendit sur la fin de l'an 1310, accompagné de l'archevêque de Mayence et de Berthold, comte d'Hennenberg, et fut couronné roi à Prague, le 5 février 1311. L'an 1319, indigné des mauvais traitements que les chefs des Bohémiens ne cessaient de lui faire essuyer, ou, selon d'autres, pour s'éloigner de sa femme, avec laquelle il était brouillé, il quitta la Bohême et vint demeurer à Luxembourg. Le mardi avant le dimanche des Rameaux 1319 (v. st.), le roi de Bohême fait à Louvain hommage au duc de Brabant pour le marquisat d'Arlon et le comté de la Roche. (Butkens, tome I, p. 394.) L'an 1322, il se rend à la cour de Charles le Bel, roi de France, qui épouse sa sœur, non le 21 septembre, comme nous l'avons dit, mais le 24 août, jour de Saint-Barthélemi. (*Chronica aulæ regiæ*, ch. XI.) De là il passe à Avignon, et arrive par la Lombardie, en Bavière, où il combat, le 28 septembre 1322, à la bataille de Muldorff, pour l'empereur Louis de Bavière, contre son compétiteur Frédéric d'Autriche. L'an 1324, étant entré dans la confédération de Ferri, duc de Lorraine, de Baudouin, archevêque de Trèves, d'Édouard, comte de Bar, et d'autres princes, contre les Messins, il vint mettre avec eux le siége devant Metz. Après avoir ruiné, pendant l'espace de dix-huit mois, les environs de cette ville, on accorda la paix aux Messins, par traité du 3 mars 1325 (v. st.), à des conditions fort dures. Le comte Jean retourna, quelque tems après, en Bohême, où de nouveaux troubles l'appelaient. L'an 1332, de retour en Luxembourg, il prit parti dans la grande ligue de l'évêque de Liége contre le duc de Brabant; et, l'année suivante, la même ligue s'étant renouvelée contre ce duc pour un autre sujet, il fut encore du nombre des chefs qui la composaient. (*Voyez* Adolphe de la Mark, *évêque de Liége.*) Le mercredi avant le dimanche des Rameaux (20 mars) 1341 (v. st.), Baudouin, archevêque de Trèves et oncle de Jean, lui transporte le comté, ou marquisat, d'Arlon, qu'il avait confisqué sur Jean III, duc de Brabant, faute par celui-ci d'en avoir rendu hommage à son église, dont ce fief relevait. (*Voyez* Baudouin, *archevêque de Trèves.*) L'an 1346, son attachement pour Philippe de Valois, roi de France, l'engagea, malgré ses infirmités (il était aveugle pour lors), à aller joindre l'armée de ce prince en Picardie. Il combattit à la bataille de Créci, donnée le 26 août de cette année, et y périt. (*Voyez* Jean, *roi de Bohême.*)

CHARLES.

1346. **Charles**, fils aîné de Jean l'Aveugle, lui succéda au comté de Luxembourg comme au royaume de Bohême. Le père Bertholet prétend qu'il ne fut que l'administrateur de ce comté pendant la minorité de Wenceslas, son frère, qui en était devenu, selon cet écrivain, le vrai propriétaire après la mort de leur père. Mais, par un acte de Baudouin de Luxembourg, archevêque de Trèves, daté du 4 novembre 1346, et rapporté dans l'histoire diplomatique de Trèves (t. II, p. 161), on voit que le comté de Luxembourg appartenait alors en propriété à Charles. *Très-haut et très-puissant prince Charles*, y est-il dit, *à qui le comté de Luxembourg est échu.* Charles avait été élu roi des Romains le 10 et non le 19 juillet de la même année. Enfin, après avoir joui huit ans de ce comté, il s'en démit en faveur de son frère, qui suit.

WENCESLAS I.

1353. **Wenceslas** I, fils de Jean, roi de Bohême, en recevant le Luxembourg de l'empereur Charles, son frère, sur la fin de 1353, le vit presque en même tems érigé en duché par un diplôme de ce prince, donné à Metz, le 13 mars de l'année suivante. L'an 1355, après la mort de Jean III, duc de Brabant, Wenceslas lui succède du chef de **Jeanne**, sa femme, fille et héritière de ce duc. L'an 1383, il termina ses jours à Luxembourg, le 7 décembre, sans laisser de postérité qu'un fils naturel nommé Jean. Son corps fut inhumé à l'abbaye d'Orval. Pendant sa régence, Wenceslas retira la plupart des terres de son duché, que Jean, son père, avait aliénées. Il acquit, de plus, le comté de Chini, qu'il réunit au Luxembourg. (*Voyez* Jeanne, *duchesse de Brabant.*)

WENCESLAS II.

1383. **Wenceslas** II, fils de l'empereur Charles IV et d'Anne de Schweidnits, roi de Bohême en 1363, roi des Romains en 1376, empereur en 1378, succéda à Wenceslas I, son oncle, dans le duché de Luxembourg. L'an 1388, le besoin d'argent le détermina à transporter ce duché avec le comté de Chini et l'avouerie d'Alsace, par forme d'engagement, à Josse de Luxembourg, son cousin, marquis de Moravie. Mais il paraît qu'en faisant ce transport il se réserva quelque part au gouvernement. (*Voyez* Wenceslas, *parmi les empereurs et les rois de Bohême.*)

JOSSE.

1388. **Josse**, marquis de Moravie, fils de Jean de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, prit possession du duché de Luxembourg, du comté de Chini et de l'avouerie d'Alsace, en vertu du transport qui lui en avait été fait par Wenceslas II, son cousin. L'an 1395, indigné des excès de tout genre auxquels Wenceslas se livrait, sans que ses malheurs pussent le corriger, il se concerte avec Sigismond, frère de ce prince, pour le faire arrêter. Ce dessein s'exécute, et Wenceslas est enfermé pour la deuxième fois. Josse, néanmoins, ainsi que tous les princes de la maison de Luxembourg, ne laissèrent pas de soutenir Wenceslas après sa déposition, prétendant qu'elle était nulle. L'an 1402, Josse se déporta du gouvernement de Luxembourg en faveur de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Louis ayant été tué le 23 novembre 1407, Josse reprit ce même gouvernement. L'an 1410, après la mort de l'empereur Robert, il fut élu, le 1er. octobre, par une partie des électeurs, pour succéder à l'empire, dix jours après qu'une autre partie avait élu Sigismond, son cousin; de sorte qu'on vit alors trois empereurs à la fois; car Wenceslas était encore vivant. Josse mourut, le 8 janvier de l'année suivante, âgé de soixante ans, à Bryn, en Moravie, sans laisser d'enfants de sa femme, dont on ignore le nom. Koehler lui donne, cependant, une fille nommée Élisabeth, d'après une épitaphe où elle est simplement qualifiée *filia Marchionis Moraviæ.*

ANTOINE DE BOURGOGNE.

1411. **Antoine de Bourgogne**, duc de Brabant, ayant épousé, l'an 1409, **Elisabeth**, fille de Jean de Luxembourg, duc de Gorlitz, obtint de l'empereur Wenceslas, oncle de la princesse, le duché de Luxembourg avec permission de le retirer des mains de Josse. L'an 1411, il conduisit quelques lances à Jean, son frère, duc de Bourgogne, dans la guerre qu'il soutenait contre les Armagnacs. (Chaque lancier avait neuf hommes sous lui, tant à pied qu'à cheval.) De retour, la même année, il entreprit de retirer, les armes à la main, les villes de Montmedi, de Damvilliers, d'Orchimont et d'Yvoi, que le duc Josse avait engagées au duc d'Orléans. Après quelques hostilités de part et d'autre, la duchesse-douairière d'Orléans s'adressa au roi Wenceslas, qui conservait toujours la grand'main dans le Luxembourg. Ce prince régla qu'elle garderait les quatre villes contestées jusqu'à ce qu'on lui eût remboursé le prix de l'engagement. Antoine eut ensuite des démêlés avec Edouard, duc de Bar. L'an 1415, Antoine étant venu au secours de la France, contre l'Angleterre, fut tué, le 25 octobre, à la bataille d'Azincourt; son corps ne fut retrouvé que trois jours après parmi les morts. On le porta à Bruxelles, et de là à Tervueren, où il est inhumé dans l'église paroissiale. (*Voyez* Antoine, *duc de Brabant.*)

ELISABETH DE GORLITZ.

1415. **Elisabeth de Gorlitz**, veuve du duc Antoine, prit les rênes du gouvernement du Luxembourg après la mort de son époux. L'humeur impérieuse de cette princesse indisposa d'abord les esprits contre elle et causa un soulèvement dans le duché. Pour le réprimer, elle s'adresse au duc de Bourgogne, son beau-frère, qui lui fournit des troupes, à la vue desquelles tout rentra dans le devoir. Mais, pour prévenir la renaissance de ces troubles, Elisabeth donna sa main, l'an 1418, à **Jean de Bavière**, évêque non sacré de Liége, qui ne fit pas difficulté de quitter son siége pour l'épouser. Il fit peu de séjour dans le Luxembourg, étant tout occupé dans la Hollande, dont il avait obligé la comtesse Jacqueline, sa nièce, à le nommer son lieutenant et son héritier présomptif. Sur la fin de l'an 1424, étant allé en Frise pour y apaiser un tumulte, il y trouva de grandes oppositions de la part des mutins. Un d'entre eux, nommé Jean Vliet, désespéré de ses succès, lui donna du poison, dont il mourut le 6 janvier 1425 (n. st.). Son corps fut enterré aux Dominicains de La Haye. Mais l'empoisonneur, ayant été convaincu de son noir attentat, fut décapité, puis écartelé, et ses membres attachés aux quatre principales portes de la ville. Elisabeth, sa femme, peu de tems après, fit cession de ses droits au duché de Luxembourg à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et se retira à Dijon, laissant à Philippe le soin de s'accommoder avec le duc de Brabant pour toutes les prétentions qu'il formait contre elle. L'an 1431, ayant fait de nouveaux arrangements avec les ducs de Bourgogne et de Brabant, elle reprit le gouvernement du Luxembourg. Mais pendant plus de douze années qu'elle y régna ensuite, elle essuya une infinité de contradictions. L'an 1438, Albert d'Autriche, alors roi des Romains, prétendit, au nom d'Elisabeth, son épouse, fille de l'empereur Sigismond, faire le retrait du Luxembourg dont Elisabeth de Gorlitz n'était qu'engagiste. Mais d'autres occupations et une mort précipitée ne lui ayant pas permis de poursuivre ce retrait, l'impératrice, sa veuve, ceda, l'an 1439, au mois de décembre, la propriété du Luxembourg à son gendre Guillaume, duc de Saxe, et à Anne, sa fille. Elisabeth de Gorlitz oppose à ce nouveau concurrent Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qu'elle nomme mambour ou gouverneur du Luxembourg. Les bourgeois de cette ville, gagnés par les émissaires du duc de Saxe, se soulèvent contre Elisabeth de Gorlitz, et l'obligent d'en sortir avec les siens. La duchesse se retire une seconde fois à Dijon. L'an 1443, le duc Philippe part de cette ville le 9 septembre, accompagné d'Elisabeth, et suivi de la plus brillante cour, pour aller se mettre à la tête des troupes qu'il faisait filer dans le Luxembourg. Les Bourguignons prennent, par escalade, la ville de Luxembourg la nuit du 21 au 22 novembre, et obligent, le 11 décembre suivant, la citadelle à capituler. Le 29 du même mois, traité de paix entre le duc de Saxe et le duc de Bourgogne. Le premier renonce à toutes ses prétentions sur le duché de Luxembourg, ordonne aux trois états du pays de reconnaître pour leur maître le duc de Bourgogne, et les absout des serments qu'ils pourraient avoir prêtés à d'autres. Elisabeth de Gorlitz confirme ce traité par la cession qu'elle fait à Philippe de tous ses droits au duché de Luxembourg, au comté de Chini et à l'avouerie d'Alsace; après quoi elle se retire à Trèves, où elle mourut le 3 août 1451, chargée de dettes, dit Brouver, et de la haine de ses peuples.

PHILIPPE LE BON.

1444. **Philippe le Bon**, duc de Bourgogne, après le traité de paix conclu entre lui et Guillaume, duc de Saxe, et la donation qu'Elisabeth de Gorlitz lui fit de tous ses droits au duché de Luxembourg et dependances, prit possession de ces états, sous le simple titre de mambour, au commencement de janvier 1444 (n. st.). Il en partit, le 14 du même mois, après avoir publié une amnistie qui fit revenir à Luxembourg tous les rebelles que ses succès avaient obligés de prendre la fuite. L'an 1451, après la mort d'Elisabeth de Gorlitz, étant revenu dans le Luxembourg, il assembla, le 25 octobre, les trois états qui le reconnurent solennellement pour leur souverain. Mais, l'an 1459, le duc de Saxe, qui ne regardait Philippe que comme duc engagiste de Luxembourg, fit revivre ses prétentions de propriétaire foncier de ce duché, et en traita dans le cours de la même année avec Charles VII, roi de France. Cette vente n'eut cependant point d'effet. L'an 1462, Philippe, pour fixer irrévocablement ce duché dans sa maison, prit le parti d'acquérir les droits du duc et de la duchesse de Saxe. L'affaire fut heureusement conclue à Bruxelles, le 3 septembre de la même année; et, le 25 novembre suivant, le roi Louis XI donna son désistement de la vente qui avait été faite au roi son père. Mais la maison de Montmorenci-Luxembourg a toujours conservé ses prétentions sur ce duché. Le duc Philippe mourut le 15 juin 1467, laissant à Charles, son fils, le Luxembourg avec ses autres états. Charles étant mort le 5 janvier 1477, Marie, sa fille unique et son héritière, porta le Luxembourg dans la maison d'Autriche, par son mariage avec l'archiduc Maximilien.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE LIMBOURG.

Le duché de Limbourg, qui fait aujourd'hui, avec les comtés de Fauquemont et de Daelem et la seigneurie de Rolduc, une des dix-sept provinces des Pays-Bas, est placé entre le pays de Liége et le duché de Juliers. Son étendue est d'environ dix lieues en longueur et six en largeur. Le Limbourg anciennement était en partie la demeure des Condrusiens, des Segniens, et depuis des Sinices. Conquis par les Romains et ensuite par les Francs, il échut à Louis le Germanique avec tout ce qui était en deçà de la Meuse, en tirant de l'Ourthe vers l'orient, par le partage que ce prince fit en 870 avec le roi Charles le Chauve, son frère. On prétend que, peu de tems après, c'est-à-dire au commencement du dixième siècle, le Limbourg eut déjà ses comtes, même héréditaires ; mais tout ce qu'on hazarde à ce sujet est si incertain, qu'il ne mérite pas qu'on s'y arrête. Il est même fort vraisemblable que le pays de Limbourg ne fut connu sous cette dénomination que vers le milieu du onzième siècle, et qu'alors seulement il commença d'avoir ses comtes particuliers, dont nous allons donner la suite d'après les mémoires que M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, nous a fournis, munis de leurs preuves très-savantes et très-claires, mais trop étendues pour être insérées dans cet abrégé.

WALERAN I, DIT LE VIEUX.

Waleran I, nommé aussi Udon dans une charte de 1061, comte d'Arlon, fils de Waleran, comte du même lieu, et d'Adèle, fille de Thierri, duc de la Mosellane, est le premier comte de Limbourg qui soit bien distinctement connu. Ce fut par sa femme Jutte, ou Judith, fille de Frédéric II de Luxembourg, duc de la basse Lorraine, qu'il devint, vers 1064, possesseur de ce pays. Il bâtit alors sur le Weser, ou l'Eau de Wese, à cinq lieues d'Aix-la-Chapelle, et six de Liége, le château de Limbourg, qui est aujourd'hui la capitale du duché. Waleran vivait encore vers 1070 ; mais il n'était plus en 1081. De son mariage il eut Henri, qui suit.

HENRI I.

1081 au plus tard. Henri, fils de Waleran, devint son successeur au comté de Limbourg. L'an 1082, il fut de l'assemblée des seigneurs de la basse Lorraine, qui fut convoquée par l'évêque de Liége, pour aviser aux moyens de réprimer les brigandages qui désolaient le pays. Le prélat leur ayant proposé d'établir un tribunal souverain, où les coupables seraient déférés et punis, tous y consentirent, à l'exception du comte de la Roche qui s'y opposa. Dès-lors il fut regardé comme un ennemi public. On forma une ligue contre lui, et Henri vint avec les autres l'assiéger dans son château. Mais cette expédition fut sans succès. Vers l'an 1093, Henri fut aux prises avec Engilbert, archevêque de Trèves, au sujet de certaines terres qu'Adèle, comtesse d'Arlon, avait léguées à l'église de Trèves, pour en jouir après sa mort. Henri, prétendant qu'elles devaient lui revenir du chef de sa femme, lève des troupes et va faire le degât dans le Trévirois. Le prélat, après l'avoir inutilement sommé de se retirer, fulmina contre lui une excommunication qui ne servit qu'à l'irriter. Henri vint insulter la ville de Trèves. Mais il fut repoussé vigoureusement et obligé de se retirer sur ses terres. Des dissensions s'étant élevées dans le même tems à l'abbaye de Saint-Tron, Henri, en qualité de haut avoué de ce monastère, voulut en prendre connaissance, et augmenta le mal en protégeant les auteurs de ce trouble, comme s'en plaint l'abbé Rodulfe dans la chronique de Saint-Tron. Si cette conduite demeura impunie, il n'en fut pas de même de l'usurpation qu'il fit d'un aleu nommé Prumisfeld, sur l'abbaye de Pruym, et des vexations qu'il commit envers d'autres églises. L'empereur Henri IV, de l'avis des princes, lui fit à ce sujet la guerre au mois de mai 1101, détruisit ses châteaux, et, l'ayant assiégé dans Limbourg, le força de se rendre et de réparer les torts qu'il avait faits. Le comte de Limbourg sut néanmoins, à la faveur d'une grosse somme qu'il offrit à ce prince, regagner ses bonnes grâces, et s'y insinuer si avant, qu'il obtint, la même année, le duché de la basse Lorraine avec le marquisat d'Anvers, vacants par la mort de Godefroi de Bouillon. (Voy. *les ducs de la basse Lorraine.*) Mais, dans la suite, il abandonna son bienfaiteur pour suivre le parti de son fils rebelle. Il n'y persista pas néanmoins, et ne tarda pas à sentir la honte qu'il y avait d'aider un fils à détrôner son père. Voici ce que nous apprend là-dessus la chronique des Sclaves. « L'an » 1106, comme le duc de Limbourg étoit à la chasse, il aperçut l'empereur Henri qui fuyoit, accompagné seulement de » neuf personnes, devant son fils. Il court à lui, et d'abord lui » cause de l'effroi, parce que l'empereur crut qu'il venoit » comme ennemi. Le duc, l'ayant rassuré, l'engage à venir se » reposer dans son château, en attendant qu'il puisse rassembler ses gens pour le conduire en sûreté à Cologne. Peu de » jours après, le duc lui donna une escorte de 800 cavaliers, » avec laquelle il se rendit en cette ville. » Il n'en demeura point là ; ayant appris qu'il s'était depuis retiré à Liége, il alla l'y trouver pour s'attacher à sa fortune. Il en sortit un jour avec Waleran, son fils, et le comte de Namur, sur la nouvelle de l'approche du jeune roi Henri ; et s'étant posté au pont de Viset, il y défit, le jeudi-saint 1106, un corps de cavalerie que ce prince avait envoyé d'Aix-la-Chapelle pour occuper ce passage de la Meuse. Forcé par cet échec de se retirer en Allemagne, le jeune Henri tint une diète à Worms, dans laquelle il mit le comte de Limbourg au ban de l'empire. Le comte

proscrit n'en demeura pas moins fidèle à son devoir. Il obligea le jeune roi d'abandonner le siége de Cologne, par les secours qu'il y fit passer. Peu s'en fallut même qu'il ne le surprît dans une autre occasion. Le vieil empereur étant mort sur ces entrefaites au mois d'août, le comte de Limbourg fut cité à venir rendre ses hommages au nouveau roi. Mais il n'en fut pas quitte pour une simple soumission : Henri V le fit mette en prison chez l'évêque d'Hildesheim. S'étant échappé, il prit les armes, en 1107, pour recouvrer le duché de Lorraine, dont ce prince avait donné l'investiture à Godefroi, comte de Louvain ; mais ce fut sans succès. (Voy. *les ducs de la basse Lorraine.*)

L'an 1114, il entra dans la confédération des seigneurs de Westphalie, soulevés contre leur souverain sous les auspices de Frédéric, archevêque de Cologne. A la bataille d'Andernach, il fit la première attaque de l'armée impériale, qui pensa l'envelopper. Forcé de se replier sur le corps de l'armée, il combattit avec une nouvelle ardeur, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à fixer la victoire dans son parti. Le comte de Limbourg signala encore sa valeur l'année suivante à la bataille donnée, le 21 février, près de la forêt de Welphon, entre Gerbstad et Sandersleben, au comté de Mansfeld, où les Impériaux furent de nouveau défaits. Ce prince, aussi inquiet et violent que brave, finit sa carrière vers l'an 1118. Il avait épousé, suivant l'annaliste saxon, ADÉLAÏDE, fille de Bodon, comte de Pottenstein, en Bavière, et petite-fille d'Otton, marquis de Schweinfurt et duc de Suabe, dont il eut Waleran, qui suit, et d'autres fils, avec trois filles : Agnès, mariée à Frédéric, comte palatin de Putelendorf, en Saxe (l'annaliste saxon la dit sœur de Henri, duc de Limbourg ; ce qui prouverait qu'elle était fille de Waleran II); N., femme de Frédéric le Belliqueux, comte d'Arnsberg, en Westphalie ; et N., alliée à Henri I, comte de la Roche, en Ardennes. Gilbert de Mons donne à Henri une seconde femme, fille de Gérard, comte de Gueldre ; mais il se trompe, elle épousa Waleran, son fils.

WALERAN II, DIT PAYEN.

1118. WALERAN, successeur de Henri, son père, au comté de Limbourg, joignit ses armes, l'an 1119, à celles de Godefroi, comte de Namur, pour soutenir l'élection récente de Frédéric, évêque de Liége, frère de ce dernier, contre Alexandre, son compétiteur. Celui-ci, assiégé dans Hui par ces deux comtes et d'autres seigneurs, fut obligé de se rendre et de renoncer à ses prétentions. L'an 1128, Waleran fut gratifié par l'empereur Lothaire II du duché de la basse Lorraine et du marquisat d'Anvers, dont il avait dépouillé Godefroi de Louvain. Ce dernier prit les armes pour se maintenir, et vint à bout de conserver le marquisat d'Anvers avec une partie de la basse Lorraine. (Voy. *les ducs de cette province.*) L'année suivante, Waleran ajouta encore à ses domaines l'avouerie de la ville de Duisbourg sur la Roer, que l'empereur lui donna avec la charge de grand-maître de la vaste forêt voisine de cette ville. Ces dignités ne furent point viagères ; elles passèrent aux successeurs de Waleran dans le pays de Limbourg. La même année, de concert avec l'évêque de Metz, il enleva, les armes à la main, la sous-avouerie de Saint-Tron à Gislebert, comte de Duras, qui la tenait de lui comme haut-avoué, et en abusait pour vexer cette abbaye. Alexandre, évêque de Liége, pour punir Gislebert de ses violences, avait aussi confisqué le comté de Duras, qui était de la mouvance de son église. Waleran aida de ses armes le prélat à mettre ce jugement à exécution. Il se distingua dans d'autres expéditions, et mourut au commencement de l'an 1139, avec la réputation d'un excellent prince. JUTTE, ou JUDITH, son épouse, fille de Gérard, comte de Gueldre, héritière de Wassemberg, lui survécut jusqu'au 24 juin 1151, et, sur la fin de ses jours, se fit chanoinesse à l'abbaye de Rode, aujourd'hui (1785) Closter-Rode, ou Rolduc en français. Leurs enfants furent Henri, qui suit ; Waleran, comte d'Arlon, mort, avant l'an 1151, sans lignée ; Gérard, seigneur de Wassemberg, décédé après 1153 ; Béatrix, femme de Rupert, comte de Luremberg, ou Nassau, déjà veuve en 1158 ; et Adélaïde, mariée à Ekebert, ou Erlebert, comte de Tecklenbourg.

HENRI II.

1139. HENRI, fils aîné de Waleran, lui succéda au comté de Limbourg, ainsi qu'aux avoueries de Duisbourg et haute avouerie de Saint-Tron, à quoi il réunit le comté d'Arlon, l'an 1151, après la mort de Waleran, son frère, qui en était pourvu. Le duché de la basse Lorraine ayant été donné, l'an 1140, à Godefroi le Jeune, par l'empereur Conrad, Henri fit de vains efforts pour l'empêcher d'en prendre possession. (*Auct. Gemblac.*) S'étant réconcilié depuis avec Conrad, il fit en son nom la guerre, en 1144, à Goswin, seigneur de Fauquemont et de Heinsberg, pour avoir refusé de rendre à ce prince des alleus royaux qu'il tenait en fief de la couronne. Après l'avoir battu et avoir saccagé son château de Heinsberg, il l'obligea de satisfaire l'empereur. Il espérait que le duché de basse Lorraine serait le prix de ce service, comme l'en avait flatté Conrad. Mais, se voyant trompé dans ses espérances, il fit la paix avec ce même Goswin, et tous deux se jurèrent de s'entraider réciproquement. Alors Henri, assuré de ce secours, tourna ses armes contre le duc Godefroi le Courageux. Les hostilités durèrent jusqu'en 1155, et finirent par le mariage de Marguerite, fille de Henri, avec Godefroi, qui, par-là, demeura paisible possesseur de la basse Lorraine. Henri, cependant, retint une grande partie des Ardennes, qu'il transmit avec le titre de duc, à ses successeurs. Le duc Henri mourut avant la fin de 1170. Il avait épousé en premières noces, l'an 1136, MATHILDE, fille d'Adolphe, comte de Saphenberg et seigneur de Rolduc, morte le 2 janvier 1145, et inhumée à l'abbaye de Rolduc, après avoir donné à son époux, Henri, qui suit ; Gérard, seigneur de Reifferscheid ; Philippe, seigneur de Wildenberg ; et Marguerite, dont on vient de parler. (Mathilde lui avait apporté en dot un grand alleu dans l'Hasbaie avec l'avouerie de Rolduc.) Il épousa, en secondes noces LAURENCE, ou LAURETTE, fille de Thierri d'Alsace, comte de Flandre, et veuve, 1°. d'Ivain, comte d'Alost ; 2°. de Raoul, comte de Vermandois : mais ils furent depuis séparés pour cause de parenté. (Bouquet, tom. XIII, p. 558.)

HENRI III.

1170. HENRI III devint le successeur de Henri II, son père, au duché de Limbourg et au comté d'Arlon, qui de son tems fut érigé en marquisat. L'an 1172, il se jeta (l'on ignore par quel motif), sur les terres de Henri l'Aveugle, comte de Namur, où il fit le dégât. Le comte, qui n'était point préparé à une attaque si brusque, sortit de ses états et s'enfuit jusqu'à Metz. Baudouin V, comte de Hainaut, neveu du comte de Namur, n'oublia pas son oncle dans cette détresse. Il entra dans le Limbourg, dont il saccagea une partie, et vint ensuite assiéger le duc dans le château d'Arlon, où il s'était retiré. Le siége fut poussé avec tant de vigueur, et la place serrée de si près, qu'au bout de dix jours le duc demanda à capituler. On conclut un traité de paix, où le duc et le comte se firent réciproquement quelques cessions. (*Hannoniæ Chron.*) L'an 1183, au mois de mai, Henri de Limbourg procura l'élection de Folmare, archevêque de Trèves ; ce qui occasiona un schisme dans cette église. L'an 1189, ayant donné en fief la sous-avouerie de Saint-Tron à Gérard, comte de Loss, il se compromit par-là avec Henri, son neveu, fils de Godefroi, duc de Brabant, qui avait des droits sur ce bénéfice, du chef de sa mère. Le jeune prince avait dans le même tems une autre querelle avec le comte de Loss, qui lui contestait le

comté de Duras, qu'il avait acheté de Conon, son dernier possesseur. Le duc et Gérard faisant cause commune, Henri de Brabant vint les assiéger dans la ville de Saint-Tron, où ils s'étaient renfermés. Mais, sur la nouvelle d'une irruption que Baudouin V, comte de Hainaut, à leur demande, avait faite dans le Brabant pour faire diversion, il leva le siége pour aller à la défense de son pays. Baudouin ne l'attendit pas. Les hostilités cessèrent; mais on ne s'accommoda que l'année suivante. L'an 1192, il prit la défense d'Albert de Louvain, son neveu, promu à l'évêché de Liége, et chassé par Lothaire de Hochstad, son compétiteur. Lui ayant donné retraite chez lui, il le fit sacrer à Reims, après avoir obtenu ses bulles de Rome, et se préparait à l'amener à main armée à Liége; mais le meurtre commis sur la personne du prélat, le 23 novembre, rompit toutes les mesures. Le duc, néanmoins, résolut de venger le sang de son neveu. Comme l'empereur Henri VI était soupçonné d'avoir trempé dans ce crime, dont la voix publique chargeait le comte de Hochstadt et Lothaire, son frère, les ducs de Limbourg et de Brabant, formèrent une conjuration avec plusieurs princes de l'empire, pour déposer le monarque; et, en attendant qu'elle eût son effet, ils allèrent saccager, au commencement de l'an 1193, le comté de Hochstadt. Des amis communs vinrent néanmoins à bout de les réconcilier avec l'empereur. Alors le duc de Limbourg brigua le siége de Liége pour Simon, son fils, et gagna la pluralité des suffrages. Mais, sur l'appel de quatre archidiacres, l'élection ayant été cassée à Rome, on en fit, le 18 novembre 1194, une nouvelle qui tomba sur Albert de Cuyck. Le duc Henri voulut soutenir celle de son fils par la force; il n'y réussit pas. Le pape Célestin III donna la préférence au nouvel élu; et, pour dédommager Simon en quelque sorte, il l'éleva au cardinalat, dignité dont il ne jouit que quelques mois, étant mort le 1er. août 1195. L'année précédente, à pareil jour, le duc de Limbourg avait été pris avec Henri, son fils, à la bataille de Neuville, sur la Mehaigne, où il combattait pour Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg, contre le comte de Hainaut; mais, quelques semaines après, ils recouvrèrent la liberté. L'an 1197, il envoya Waleran, son fils, à la croisade, pour acquitter le vœu qu'il avait fait lui-même d'y aller, et dont il s'était fait ensuite relever. Ce jeune capitaine, brûlant d'envie de combattre, rompit d'abord à son arrivée, l'an 1197, la trève faite par le roi d'Angleterre avec les Sarrasins: infidélité qui coûta cher aux croisés. De retour en Allemagne, il défendit Aix-la-Chapelle, pour Philippe de Suabe, élu roi des Romains, contre Otton de Brunswick, son compétiteur. Forcé au bout de six semaines de rendre la place, il se tourna du côté d'Otton, et assista avec son père au couronnement de ce prince, le 4 juillet 1198. Il se retourna dans la suite du côté de Philippe; et l'on vit le duc de Limbourg et son fils changer tour à-tour de parti, suivant que leurs intérêts particuliers le demandaient. Godefroi de Saint-Pantaléon impute même à Waleran tous les maux qui affligèrent l'Allemagne dans cette funeste querelle. Ce fut lui, selon quelques-uns, ou son père, suivant d'autres, qui embarrassa les troupes d'Otton, dans des marais, à la bataille de Wassemberg, donnée l'an 1206, ce qui dérouta entièrement les affaires de ce prince. Avant cet événement, il avait pris part à quelques autres guerres. On voit en effet, qu'en 1202, au mois de septembre, il joignit ses armes à celles du duc de Brabant, contre Thierri VII, comte de Hollande, qui fut battu et pris au combat de Heusden. Deux ans après, il appuya Louis, comte de Loss, contre Guillaume, comte d'Ost-Frise, auquel il disputait le comté de Hollande. Il fit d'abord le personnage de médiateur; et, voyant que Guillaume, fier d'un corps de troupes qu'il avait formé, ne voulait entendre à aucun accommodement, il s'en retourna chez lui après avoir semé la terreur dans l'armée de son allié. Mais, l'année suivante, il revint en forces au secours du comte de Loss. Il n'y eut cependant point de combat: sur le point d'en venir aux mains, les deux compétiteurs terminèrent leur querelle par un traité. (Voy. *les comtes de Hollande.*) L'an 1213, le duc de Limbourg combattit, le 13 octobre, pour l'évêque de Liége, contre le duc de Brabant, à la journée de Steppes, où le prélat fut vainqueur. L'année suivante, il fut un des chefs de l'armée d'Otton IV à la bataille de Bouvines, qui fut si funeste à ce prince. Ce revers ayant détaché la plupart des seigneurs de la Belgique et de l'Allemagne du parti d'Otton, le duc de Limbourg fut de ce nombre, et entraîna avec lui le duc de Brabant dans celui de Fréderic de Suabe, au couronnement duquel ils assistèrent à Aix-la-Chapelle. L'an 1215, le duc Henri prit la croix avec plusieurs autres seigneurs; mais on ne voit pas qu'il ait rempli cet engagement qui ne convenait guère à son âge. Ce grand guerrier termina enfin sa carrière l'an 1221, avant le 28 août, après un règne des plus longs et des plus glorieux. Son corps fut porté à l'abbaye de Rolduc. Il avait épousé SOPHIE, de la maison de Deux-Ponts, (morte après l'an 1195), qui lui donna Simon, dont on a ci-devant parlé; Henri, seigneur de Wassemberg, mort vers l'an 1261; Waleran, qui suit; Fréderic, avoué de Hasbaye, mort avant le 1er. mars 1212; Gérard, seigneur, à ce qu'on prétend, de Born, décédé le 7 décembre 1225; Jutte, mariée à Goswin IV, seigneur de Fauquemont, et Mathilde, dont le sort n'est point connu.

WALERAN III.

L'an 1221, WALERAN succède à Henri III, son père, dans le duché de Limbourg. Les hostilités continuaient toujours entre ce prince et Philippe de Courtenai. L'an 1223 (n. st.), Jeanne, comtesse de Flandre, s'étant rendue médiatrice, parvint à faire conclure, le 13 mars, un nouveau traité de paix auquel celui de 1199 servit de base. L'an 1224, Waleran porta du secours à Gérard, comte de Gueldre, contre Otton de la Lippe, évêque d'Utrecht, dont les officiers avaient molesté quelques-uns des vassaux du comte. Mais, suivant Heda, comme on était près de livrer bataille, Conrad, légat du pape, étant survenu, termina le différent sans effusion de sang. L'an 1225, la mort de Gertrude, fille et héritière d'Albert, comte de Dagsbourg, de Metz et de Moha, décédée sans enfants, réveilla l'ambition de Waleran, et lui fit convoiter une partie de cette riche succession. Dans ce dessein, il s'empara de quelques châteaux que la feue comtesse avait, comme son père, tenus en fief de l'église de Metz. Il ne le fit pas impunément. Jean d'Apremont, évêque de Metz, s'opposa fortement à cette entreprise. On en vint aux armes, et il ne paraît pas que l'issue de cette guerre ait été avantageuse à Waleran. Dans la même année, Engilbert, archevêque de Cologne, ayant été assassiné le 7 novembre, Waleran profita de la consternation de l'église de Cologne, pour détruire le château de Welandshaus, où est aujourd'hui Wilnus, que le prélat avait fait bâtir près de Rolduc. Cet acte d'hostilité fut pour le successeur d'Engilbert un motif de refuser au jeune Henri, fils de Waleran, l'investiture de certains fiefs que l'église de Cologne avait accordés à son père. L'an 1226, Waleran finit ses jours dans le mois de mai, au retour d'un voyage d'Italie, où il avait accompagné le jeune roi Henri, fils de l'empereur Fréderic II. Il fut inhumé à l'abbaye de Rolduc, près d'Aix-la-Chapelle. C'est à ce comte qu'on rapporte l'établissement *du Siége des Nobles*, tribunal qui subsiste encore (1785) dans le Luxembourg, et où l'on juge toutes les causes féodales et tous les différents survenus parmi la noblesse. D'ADÉLAÏDE, sa première femme, fille, selon Butkens, de Goswin III, seigneur de Fauquemont, Waleran eut Henri, duc de Limbourg; Waleran, dit *le Long* ou *le Jeune*, seigneur de Poilvache, qui fut tué dans une bataille, en 1242; et Marguerite, femme de Fréderic, comte d'Isemberg, le meurtrier d'Engilbert, ar-

chevêque de Cologne. **Ermansette**, sa seconde femme, veuve de Thibaut, comte de Bar (morte le 25 février 1246), lui donna Henri, comte de Luxembourg; Gérard, seigneur de Durbui; Catherine, femme de Mathieu II, duc de Lorraine.

HENRI IV.

1226. **Henri IV**, fils de Waleran et de sa première femme, devint duc de Limbourg après la mort de son père. L'an 1227, il accompagna l'empereur Frédéric II, qui allait ou feignait d'aller s'embarquer en Calabre, pour la Terre-Sainte. Frédéric ayant allégué une maladie pour s'en revenir de Brindes où sa flotte l'attendait, le duc Henri ne le suivit pas dans sa retraite. Il s'embarqua avec plusieurs prélats et seigneurs de diverses nations, et arriva en Palestine, où sa présence releva le courage des Chrétiens du pays. Déjà on y était instruit de la défection de l'empereur; et, sur cette nouvelle, quarante mille croisés avaient abandonné la Terre-Sainte pour s'en retourner chez eux. Le duc de Limbourg fut mis à la tête de ce qui restait de troupes. Mais à quoi les employer? On était en trève alors pour deux ans avec le sultan *Coradin*. On s'assemble pour délibérer là-dessus. Tous les croisés déclarent unanimement qu'ils ne sont pas venus en Palestine pour y demeurer oisifs; qu'il n'y a point à balancer pour eux entre la guerre et leur départ. En conséquence, les chefs, tant ecclésiastiques que laïques, concluent à rompre la trève avec d'autant moins de scrupules, que Coradin, disent-ils, ne l'ayant faite que par nécessité, ne manquerait pas de la violer le premier, dès qu'il apprendrait le départ des croisés. Mais, comme on approchait de l'hiver, il fut convenu qu'on emploierait cette saison à réparer les villes de Césarée et de Joppé, pour aller, dans le printems suivant, à la conquête de Jérusalem. Voilà en substance ce que le patriarche de cette ville mandait au pape Grégoire IX, qui n'eut pas honte de rendre publique cette lettre, en l'insérant dans une bulle adressée à tous les fidèles, et rapportée par Mathieu Paris. Les réparations que les croisés entreprirent, les occupèrent plus long-tems qu'ils n'avaient pensé. Ils y travaillaient encore au mois de septembre 1228, lorsque l'empereur Frédéric arriva à la Terre-Sainte. Le duc de Limbourg fut au-devant de lui avec le clergé et ses troupes, dont il lui remit le commandement. Mais, sur le refus que firent les grands-maîtres des trois chevaleries, d'obéir à un prince excommunié, l'empereur, pour prévenir une désertion totale, consentit que le duc de Limbourg et les autres chefs donnassent les ordres, sans le nommer, comme de la part de Dieu et de la chrétienté. Le duc Henri, à son retour, entra, l'an 1230, en guerre avec Henri de Molenarck, archevêque de Cologne, au sujet de l'avouerie de l'abbaye de Sigebert. Il n'y eut point de bataille entre eux, mais beaucoup de villes et de châteaux pris et saccagés de part et d'autre. L'an 1238, autre guerre du duc de Limbourg avec Conrad, successeur de Henri de Molenarck. Il eut dans celle-ci pour allié, le duc de Brabant, que le prélat avait attaqué au sujet du château de Daelem. La paix se fit, en 1240, au moyen du double mariage de la sœur de Conrad avec le premier fils du duc de Limbourg, et du comte de Hochstadt, neveu de Conrad, avec la fille de Waleran, frère du duc. L'an 1246 ou environ, Henri finit ses jours, laissant de **Cunigarde de Berg**, sa femme, Adolphe, tige des derniers comtes de Berg, et Waleran, qui suit. Henri fut inhumé à l'abbaye d'Altenberg.

WALERAN IV.

Waleran IV, fils et successeur du duc Henri, vers 1246, abandonna le parti de l'empereur Frédéric II, auquel son père avait été attaché, pour suivre celui de Guillaume, comte de Hollande, élu roi des Romains en 1247. Après la mort de ce dernier, arrivée l'an 1256, il embrassa le parti de Richard de Cornouaille, qu'une partie des électeurs lui avait donné pour successeur. L'an 1258 (n. st.), il vendit à Henri III, duc de Brabant, les cantons du comté de Daelem, que les comtes de Hochstadt avait tenus en fief de ses ancêtres. L'an 1268, il joignit ses armes à celles de Thierri de Fauquemont, son cousin, des comtes de Clèves et de la Marck, et du seigneur de Heinsberg, pour assiéger Cologne dont les habitants refusaient de se soumettre à leur archevêque, Engilbert II. Il fut pris en voulant s'introduire par un souterrain dans la ville, la nuit du 14 au 15 octobre. (*Chron. allemande de Cologne*, pag. 231.) Sa captivité fut d'environ quatre mois. Il recouvra sa liberté avant le 18 février de l'année suivante, par l'entremise et sous la garantie des comtes de Luxembourg, de Saine et de Berg. Dans la suite, Waleran s'appliqua, comme grand-voyer du pays d'entre la Meuse et le Rhin, à le nettoyer des brigands qui l'infestaient impunément à la faveur de l'anarchie où l'empire se trouvait depuis plusieurs années. L'an 1278, après la mort tragique de Guillaume, comte de Juliers, arrivée le 17 mars de cette année, Waleran prend la défense des enfants de ce prince, contre Siffroi de Westerbourg, archevêque de Cologne, qui voulait envahir leur héritage. Lui ayant déclaré la guerre, il entre avec une bonne armée sur ses terres, où il met tout à feu et à sang. Il assiége ensuite le château de Zulpich. Mais, durant cette expédition, le légat étant survenu, ménage un accord entre les parties. Cet accord ne fut pas durable, comme la suite de la vie de Siffroi le fait voir. Le duc Waleran termina ses jours vers la fin de l'année 1279, ou dans les premiers mois de la suivante. Il avait épousé, 1°. **Jutte**, fille de Thierri IV, comte de Clèves; 2°. **Cunégonde**, fille, selon Butkens, d'Otton, marquis de Brandebourg, dont il n'eut point d'enfants. Il laissa du premier lit, Ermengarde, qui suit.

ERMENGARDE ET RENAUD.

1279 ou 1280. **Ermengarde**, fille de Waleran IV, lui succéda au duché de Limbourg, avec **Renaud I**, comte de Gueldre, son époux. Elle mourut sans enfants, avant le 12 mai 1282. C'est ce que nous inférons d'une lettre de son successeur, combinée avec la suite des événements. (Butkens, tom. I, *pr.* p. 114.)

ADOLPHE.

1282. **Adolphe**, comte de Berg, sixième du nom, prétendit, après la mort d'Ermengarde, succéder au duché de Limbourg, comme plus proche héritier. Mais le comte de Gueldre, mari de cette duchesse, refusa de s'en dessaisir, et se mit en état de défense pour en conserver l'usufruit. Adolphe, ne se trouvant pas en forces suffisantes pour le déposséder, vendit ses droits à Jean, duc de Brabant. Celui-ci, après avoir inutilement offert les voies de droit à son rival, prit celle des armes pour soutenir son acquisition. Le comte de Gueldre, apprenant qu'il s'était mis en campagne, marche en diligence à sa rencontre. Elle se fit le 17 juillet 1284, près de Galope sur la Gueule. Les deux armées étant campées vis-à-vis l'une de l'autre, tout se disposait à une bataille. Des frères Mineurs la prévinrent, et par leurs remontrances, engagèrent les deux chefs à s'en rapporter à l'arbitrage des comtes de Flandre et de Hainaut. La décision fut que le duché contesté resterait au comte de Gueldre pour sa vie, après quoi il reviendrait au duc de Brabant. Mais une clause qu'on ajouta, savoir, que le comte de Flandre aurait la garde du château de Limbourg jusqu'à la mort du comte de Gueldre, mécontenta presque également les deux partis, qui refusèrent, l'une et l'autre, d'y acquiescer. Le feu de la guerre se ralluma donc et continua encore l'espace de quatre ans. Le comte de Gueldre fut le premier à s'en lasser. Par le conseil de l'archevêque de Cologne, l'un de ses alliés, il prit enfin le parti de transporter son droit

à Henri IV, comte de Luxembourg. L'acte de cette cession fut dressé au château de Fauquemont, dans une assemblée de seigneurs, le 16 mai, jour de la Pentecôte 1288 (et non 1287 comme le marque Bertholet). Le duc de Brabant, instruit de ce qui se passait, vole aussitôt vers ce château dans le dessein d'y surprendre ses ennemis; mais ils s'étaient déjà retirés lorsqu'il arriva. Le comte de Flandre, qui était resté dans la place, ménagea un accord avec le comte de Gueldre et le duc. Ce dernier, qui en voulait surtout à l'archevêque de Cologne, se mit aussitôt à ses trousses, et, n'ayant pu l'atteindre, il déchargea sa colère sur les environs de Bonn, qu'il ravagea. Les renforts que lui amenèrent les comtes de Juliers, de Berg et de la Marck, l'enhardirent ensuite à faire le siége du château de Wœringen, place située entre Cologne et Nuys. Le prélat, à qui elle appartenait, s'avance avec ses confédérés pour la secourir. Les deux armées étant en présence, la bataille s'engagea le 5 juin. Elle fut opiniâtre et long-tems douteuse, jusqu'à ce que le comte de Luxembourg et son frère y périrent. L'archevêque, le comte de Gueldre, et d'autres seigneurs, ayant été obligés de mettre bas les armes pour sauver leur vie, le duc eut bon marché du reste. Le duché de Limbourg fut le prix de la victoire. Pour s'en assurer la possession tranquille et prévenir toute nouvelle contestation à ce sujet, il donna sa fille au comte de Luxembourg, Henri V, depuis empereur; après l'avoir obligé, par leur contrat de mariage, à renoncer à toute prétention sur le pays de Limbourg. C'est ainsi que ce duché resta dans la maison de Brabant, d'où il passa ensuite, après son extinction, dans celle de Bourgogne et de là, dans celle d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ÉVÊQUES ET PRINCES DE LIÉGE *.

Le pays de Liége, qui tire son nom de sa capitale appelée en latin *Ludica*, *Leodium*, *Leodicum* et *Legia*, a pour bornes le Brabant, la Meuse, le comté de Namur, la Gueldre et le Luxembourg. Il comprend cinq provinces, 1°. la Hasbaie, 2°. le comté de Loss, 3°. le marquisat de Franchimont, 4°. le Condros, 5°. l'entre Sembre-et-Meuse. Son étendue est de trente lieues depuis les frontières du Hainaut, qu'il touche à l'occident, jusqu'à la Gueldre, qui borne le Liégeois à l'orient, et de vingt lieues depuis le Luxembourg, qui l'avoisine au midi, jusqu'au Brabant, qui le ferme au septentrion. Ce pays, lorsque César entra dans les Gaules, était habité par les Eburons, dont on voit le nom changé, dans le siècle suivant, en celui de Tongres. Plusieurs pensent, néanmoins, que ce n'est pas le même peuple, et que les Eburons ayant taillé en pièces, l'an 54 avant Jésus-Christ, une légion romaine sous la conduite d'Ambiorix, César, après avoir vengé cet affront, fit venir les Tongres pour remplacer les Eburons, dont il avait fait un grand carnage, et que leur nom prévalut dans le pays. Mais, outre cette dénomination générique, il y en avait de particulières pour les habitants des différentes contrées qui composaient le Liégeois. On y voyait les Atuatiques, ainsi nommés de la ville *Atuatica*, ou *Aduatica Tungrorum*; les Condrusiens, habitants du Condros; les Ambivariens, dont la position est la même que celle des Toxandres, ou Taxandres, représentée par le village de Tessender-Looz et par celui d'Ampt-van Retz; les Centrons, dont le nom subsiste dans le lieu de Chender-Malle; les Grudiens, qui avaient pour chef-lieu Groot-Lonen; les Paëmens, qui habitaient entre le Condros et les Ardennes; les *Segni*, aujourd'hui les Esseneux, etc.

Suivant la tradition commune, Eucher, Valère et Materne, furent envoyés par saint Pierre, à Trèves, à Cologne et à Tongres, pour y prêcher l'évangile. Eucher était évêque, Valère diacre, et Materne sous-diacre. Materne, que Valère ordonna évêque, jeta les fondements de l'église de Tongres, y bâtit une chapelle, ou plutôt une crypte, et, vers le commencement du onzième siècle, y établit un siége épiscopal, lequel, jusqu'à la translation qui en fut faite, en 720, à Liége, fut occupé par trente évêques. Telle est l'opinion que nous ont transmise les écrivains des bas tems, et dont nous ne trouvons point de vestiges dans la haute antiquité. Voici ce que le flambeau de la critique nous fait apercevoir de plus conforme à la vérité.

SAINT MATERNE.

Saint Materne était le troisième évêque de Trèves et le premier de Cologne et de Tongres, au commencement du quatrième siècle. Il assista aux conciles de Rome et d'Arles, tenus contre les Donatistes, le premier en 313, le second en 314, et il y souscrivit avec la seule qualité d'évêque de Cologne, parce qu'alors le pays de Tongres faisait partie de ce diocèse. Il n'en fut séparé qu'après la mort de Materne, dont on ne peut fixer l'époque. (Voyez *les évêques de Cologne.*)

SAINT SERVAIS I.

Saint Servais I, successeur de saint Materne, fut proprement le premier évêque particulier de Tongres. Il assista, l'an 347, au concile de Sardique, où il prit la défense de saint

(*) Cet article a été revu et corrigé par M. l'abbé de Vaux, doyen de Saint-Pierre de Liége.

Athanase. L'an 350, il fut du nombre des ambassadeurs que le tyran Magnence, après avoir tué l'empereur Constant, envoya à l'empereur Constance pour traiter de la paix avec lui. L'an 359, étant au concile de Rimini, il fut du petit nombre des intrépides défenseurs de la divinité de Jésus-Christ. Les savants ne s'accordent point sur l'année de la mort de saint Servais. Les uns la mettent en 382, les autres en 384, plusieurs en 388, et quelques-uns en 389. Mais un manuscrit trouvé par Vendelin, à Maëstricht, décide la difficulté, en marquant la mort de ce saint au troisième des ides de mai, ou treizième jour de ce mois, la deuxième férie de la Pentecôte; ce qui se rapporte à l'an 384. Sous le pontificat de saint Servais, les Francs saliens s'étant emparés de la Toxandrie, le césar Julien marcha contre eux l'an 358, et les obligea de se soumettre à l'empire romain.

SAINT AGRICOLE.

Saint Agricole fut le successeur de saint Servais. C'est tout ce que l'on a de sûr touchant la personne de ce prélat. On n'a pas plus de lumières sur les trois qui viennent après lui, quoi qu'en disent certains manuscrits du bas âge, où l'on marque l'origine de chacun d'eux et la durée de leur épiscopat. Les anachronismes que renferment ces monuments suffisent pour leur ôter toute créance. C'est ainsi qu'en ont jugé nos plus habiles critiques. Ces prélats sont : Ursicin ; Designé, dont la fête se célèbre le 1er. décembre, quoique la chronique belgique marque sa mort au 13 janvier; et Rene, ou Resigne.

SERVAIS II.

Servais II remplaça ce dernier. C'est le même qui est nommé Aravais par Grégoire de Tours, et Arvais par Frédégaire. Ces deux auteurs racontent que ce prélat, apprenant que les Huns se disposaient à pénétrer dans les Gaules, fit un voyage à Rome pour consulter le seigneur devant le tombeau de saint Pierre sur ce qu'il avait à faire, et le prier de détourner ce fléau; mais que saint Pierre, lui ayant apparu en songe, lui répondit que l'arrivée des Huns dans les Gaules était arrêtée dans les décrets du ciel; que cependant il n'en serait pas témoin, sur quoi Servais, étant de retour chez lui, ordonna de cacher tous les vases sacrés et de préparer tout ce qui était nécessaire pour sa sépulture; qu'en effet il mourut quelques jours après au milieu des larmes de ses ouailles, et que l'année suivante les Huns accomplirent sa prédiction par l'irruption qu'ils firent dans les Gaules. On voit, par-là, combien se sont mépris Sigebert, Gilles d'Orval, et d'autres historiens qui ont écrit depuis le douzième siècle, lorsqu'ils ont confondu Servais II avec Servais I; car l'entrée des Huns est de l'an 451, et en prolongeant la vie du premier Servais jusqu'à l'an 450, il faudrait lui donner au moins cent trois ans d'épiscopat. De ce que Grégoire nomme toujours évêque de Maëstricht le second Servais, les auteurs du *Gallia Christiana*, d'après Henschenius, infèrent qu'il transféra son siége de Tongres en cette ville. Mais le père Foulon met cette translation sous Servais, en 383 ou 384; à quoi il ajoute que les successeurs de ce prélat ne laissèrent pas de se qualifier toujours, malgré cette translation, évêques de Tongres, de même que les papes, durant leur résidence à Avignon, continuèrent à prendre la qualité d'évêques de Rome. Le père de Marne soutient, au contraire, qu'ils furent proprement évêques de Maëstricht, et qu'ils furent souvent ainsi qualifiés depuis qu'ils eurent transféré leur siége en cette ville. Du reste, c'est ici, comme il le reconnaît lui-même, une pure question de nom qui ne mérite guère qu'on s'arrête à la discuter.

SULPICE, ou SUPPLICE.

450. Sulpice, ou Supplice, vient à la suite de Servais II dans les catalogues des évêques de Tongres. Le P. Le Cointe met sa mort au 18 janvier de l'an 465. Sa fête est marquée à ce jour dans les calendriers du pays de Liege. D'autres la mettent au jour précédent. Celui de la Chartreuse de Bruxelles place au 14 août sa translation.

QUIRILLE, ou QUIVILLE.

465. Quirille, ou Quiville, qui monta sur le siége de Tongres après Sulpice, était fils du comte de Disnant, suivant un manuscrit de la bibliothèque d'Etrées, qui lui donne quarante ans d'épiscopat; ce qui est une erreur, comme la suite le fera voir.

EUCHER, ou EUCHAIRE.

Eucher, ou Euchaire, succéda à Quiville. Quelques-uns l'honorent du titre de saint. On ne lui donne communément que deux ans d'épiscopat.

FAUCON.

L'an 495. Faucon, frère d'Eucher, lui succéda au siége de Tongres. A peine en eut-il pris possession, qu'il empiéta, peut-être sans le savoir, sur les droits de l'église de Reims, en ordonnant des clercs à Mousou, ville dépendante de ce diocèse, et en y levant la dixme. Saint Remi, évêque de Reims, lui écrivit à ce sujet une lettre très-forte, laquelle néanmoins renferme des traits honorables à Faucon; car elle nous apprend qu'il avait été fait évêque par violence, que son ordination était l'effet d'une singulière providence, et que son zèle l'avait porté à faire l'anticipation dont le saint évêque se plaignait. Les auteurs du *Gallia Christiana* placent cette lettre en 497; et le P. Foulon, d'après le P. Sirmond, en 524. On ignore l'année de la mort de Faucon.

EUCHER II.

Faucon eut pour successeur Eucher II, suivant quelques anciens catalogues, qui ne nous apprennent que le nom de ce prélat.

DOMITIEN.

Domitien remplaça l'évêque Eucher. Le pays de Tongres faisait alors partie du royaume d'Austrasie depuis la mort de Clovis, qui avait partagé en quatre ses états pour ses quatre fils. Domitien assista, l'an 549, au cinquième concile d'Orléans et à celui de Clermont, tenus cette année l'un et l'autre; et son nom se trouve dans les souscriptions, en cette manière : *Domitianus episcopus Tungrorum quod est Trajectum*. Sa résidence ne fut point fixe : il demeurait tantôt à Tongres, tantôt à Maëstricht, et tantôt à Hui. Bucherius met sa mort en 558.

MONULFE, ou MONHOU.

558. Monulfe, ou Monhou, successeur de Domitien, gouverna son église l'espace de trente-neuf ans. Il fit construire à Maëstricht, où il résidait, une église magnifique pour le tems, sous l'invocation de saint Servais, dont il y fit transporter le corps. Il avait entrepris de rebâtir la ville de Tongres, ensevelie sous ses ruines depuis qu'elle avait été dévastée par les barbares: mais les conjonctures n'étant point favorables à ce dessein, il fut obligé de laisser à ses successeurs le soin de l'exécuter. Il mourut dans le mois de juillet 597, et fut inhumé à Maëstricht, dans l'église qu'il avait bâtie.

GONDULFE.

597. Gondulfe, successeur de Monulfe, gouverna sainte-

ment l'église de Tongres, ou de Maëstricht, l'espace de sept ans, suivant Gilles d'Orval; d'autres font durer son épiscopat plus long-tems. Il n'y a rien de certain là-dessus, sinon qu'il mourut le 26 juillet, sans qu'on puisse dire en quelle année.

SAINT PERPÉTUE.

Saint Perpétue, dont le nom est célèbre à Dinant, succéda à Gondulfe, et fut remplacé par Ebregesile. Tous deux sont mis au nombre des saints. Mais la mémoire des actions qui les ont sanctifiés, n'est point parvenue jusqu'à nous. Il paraît qu'Ebregesile mourut vers l'an 631.

JEAN L'AGNEAU.

631 ou environ. Jean l'Agneau (*Joannes Agnus*) monta sur le siége de Tongres, ou de Maëstricht, après Ebregesile. Il était d'une famille noble, et avait été engagé dans le mariage. Son gouvernement fut sage. Hériger, suivi par le P. Foulon, met sa mort en 637. Mais elle dut arriver beaucoup plus tard, à moins qu'elle n'ait été suivie d'une vacance de douze ans dans le siége de Tongres, ce qui n'est nullement vraisemblable.

SAINT AMAND.

649. Saint Amand, natif d'Herbauge au diocèse de Nantes, solitaire dès l'âge de vingt ans dans l'île d'Oye, sur les côtes du Poitou, retiré ensuite dans une cellule voisine de la cathédrale de Bourges, où il vivait sous la direction de l'évêque saint Austregesile, fait évêque lui-même en 628, mais évêque régionaire, par les prelats de France, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome, missionnaire en Flandre, en Esclavonie, en Carinthie, et dans les provinces voisines du Danube, fut élevé sur le siége de Maëstricht ou de Tongres en 649. Il ne l'occupa que l'espace de trois ans, et le quitta, l'an 652, pour reprendre ses travaux apostoliques. Dans les dernières années de sa vie, cassé de vieillesse et de fatigue, il se retira dans l'abbaye d'Elnone, l'une de celles qu'il avait fondées en Flandre, et qui porte aujourd'hui son nom, la gouverna pendant quatre ans en qualité d'abbé, et y mourut l'an 675, suivant l'opinion la mieux fondée.

SAINT REMACLE.

652. Saint Remacle, premier abbé de Solignac en Limosin, puis de Cognou, ensuite de Malmedi et de Stavelo, fut choisi par saint Amand pour le remplacer sur le siége de Maëstricht. L'an 653, il fit, par ordre de Sigebert, roi d'Austrasie, et de l'agrément de Cunibert, archevêque de Cologne, la consécration de ces deux derniers monastères, que ce prince, à la cour duquel il était grand-referendaire, avait fondés en sa considération. L'an 662, le derangement de sa santé l'ayant obligé d'abdiquer, il se retira à Malmedi, d'où, après quelque tems, il se rendit à Stavelo. Il gouverna d'abord ces deux monastères; puis il se demit de Malmedi en faveur de Papolen, qu'il en fit élire abbé. Remacle mourut en odeur de sainteté, le 3 septembre, entre les années 667 et 671, suivant les Bollandistes (*ad diem*, 3 *sept.*), et en 675, selon le P. Foulon, dont l'opinion nous paraît moins fondée que celle de ces critiques.

SAINT THÉODARD.

662. Saint Théodard, né de parents illustres et distingués à la cour du roi Clotaire II, d'abbé de Stavelo et de Malmedi, devint évêque de Maëstricht par la demission que saint Remacle fit de l'épiscopat en sa faveur. Il marcha sur les traces de son predecesseur; mais plus zélé que lui pour les intérêts temporels de son église, il entreprit de la faire rentrer en possession de plusieurs fonds, que des laïques avides et puissants lui avaient enlevés. Son autorité n'étant pas assez forte pour opérer ce recouvrement, il se mit en marche pour aller implorer la protection de Childéric, roi d'Austrasie. On devina le but de son voyage; et ses ennemis, l'ayant attendu sur la route, le massacrèrent dans la forêt de Bivalt, près de Spire, le 17 septembre de l'an 672 ou environ. Il fut inhumé sur la place; mais son successeur fit apporter ses reliques à Maëstricht. L'église l'honore comme martyr au jour de sa mort.

SAINT LAMBERT.

672 ou environ. Saint Lambert, né, vers l'an 640, de parents nobles à Maëstricht, disciple de saint Théodard, lui succéda dans l'épiscopat. Les premières années de son gouvernement furent tranquilles sous la protection du roi Childéric, qui honorait ce prelat d'une estime singulière. Mais ce prince ayant été tué l'an 674, Lambert se vit en butte aux persécutions du maire Ebroin, l'ennemi déclaré de tous les évêques qui n'approuvaient pas sa tyrannie. Lambert, par l'ordre de ce ministre, fut chassé de son siége, et Faramond mis en sa place. C'était un loup qu'on substituait au pasteur. Pendant les sept années qu'il jouit de son usurpation, Lambert, retiré à l'abbaye de Stavelo, y vécut dans les exercices de la vie religieuse. La mort d'Ebroin, arrivée au commencement de l'an 681, changea la face des affaires. Pepin de Héristal, son successeur dans la dignité de maire d'Austrasie, s'empressa de rendre Lambert à son église, après avoir chassé celui qui l'avait supplanté. Le prélat, à son retour, déploya son zele pour réparer les maux que sa longue absence, et les déportements de Faramond, avaient causés parmi ses ouailles. Mais, tandis qu'il consacrait tous ces soins au salut des âmes, deux parents de Dodon, principal officier de Pepin, et frère, dit-on, d'Alpaïde, sa concubine, abusaient de leur crédit pour envahir les terres de son église. Lambert, après des remontrances inutiles, n'opposa que la patience à ces excès, et se contenta d'en gémir devant le seigneur. Cette modération ne fut point du goût de ses neveux; ils se déclarèrent hautement les ennemis de Gal et de Riold : c'étaient les noms des deux ravisseurs. Les choses en vinrent au point que, n'y ayant plus de sûreté pour les neveux du saint évêque, ils prirent, à l'insu de leur oncle, la résolution de prévenir les mauvais desseins de leurs adversaires, et les assassinèrent avec le secours de leurs amis. Dodon, furieux de la mort de ses deux parents, s'en prit à l'évêque de Maëstricht, dans la famille duquel le crime s'était commis. Lambert s'était retiré dans un village sur la Meuse, à six lieues de cette ville, où ses neveux l'avaient suivi. Dodon vint l'y chercher avec une troupe de soldats, et massacra l'oncle et les neveux, confondant ainsi l'innocent avec les coupables. Cet événement est de l'an 708 ou environ. L'église a mis Lambert au nombre des martyrs.

SAINT HUBERT, ou HUMBERT.

708. Saint Hubert, ou Humbert, fils de Bertrand, duc d'Aquitaine, et petit-fils, par son père, du roi Caribert, frère de Dagobert I, fut élu pour remplir le siége de Tongres, ou de Maëstricht, après la mort de saint Lambert dont il était disciple. Les hagiographes entrent dans un grand détail de ses vertus, que nous abregerons en disant qu'il réunit toutes les qualités qui font le pontife selon le cœur de Dieu. L'an 720, il leva de terre le corps de son glorieux prédécesseur, et le fit transporter à Liége dans l'oratoire ou chapelle que Manulfe, l'un de ses devanciers, y avait fait construire en l'honneur des saints Cômes et Damien, et près de laquelle on bâtit depuis l'église cathédrale sous l'invocation de la mère de Dieu qui en est encore la patrone, quoique depuis long-tems elle porte le nom de Saint-Lambert. Gilles d'Orval dit que le corps du saint arriva le jour de Noël à Liége. Hubert fit construire dans cette ville une nouvelle église, qu'il dédia aux saints apôtres

Pierre et Paul, et joignit à ces deux temples deux monastères pour les desservir. Quelque tems après, le prélat vint s'établir à Liége; et ce lieu, qui n'était qu'un simple bourg, commença dès-lors à s'agrandir, en sorte qu'il devint fort fréquenté par les pèlerinages que les miracles de saint Lambert y attirèrent. Hubert mourut à Fures, entre Louvain et Bruxelles, un vendredi 5 novembre 728, et non l'année suivante, comme le dit le P. Harthzeim, laissant une grande opinion de sa sainteté, que Dieu confirma dans la suite par un grand nombre de miracles.

SAINT FLOREBERT.

728. SAINT FLOREBERT, fils de saint Hubert, qui l'avait eu d'un mariage contracté avant son épiscopat, lui succéda dans la chaire de Liége. Il marcha sur les traces de son père, et gouverna son église avec beaucoup de sagesse. L'an 744, le 3 novembre, il fit lever de terre le corps de saint Hubert en présence du prince Carloman, qui porta lui-même les saintes reliques dans le lieu où elles devaient être exposées à la vénération des fidèles. Florebert termina saintement sa carrière vers le milieu de l'an 746.

FOUCHER, ou FULCAIRE.

747. FOUCHER, ou FULCAIRE, en latin *Fulcherus*, d'une noble et ancienne famille du Poitou. Il est nommé aussi Foleric par le pape Zacarie, et par d'autres, Folaric. Il monta sur la chaire épiscopale de Liége un an, ou environ, après la mort de saint Florebert. Les historiens du tems ne nous apprennent rien de particulier de son épiscopat. Les auteurs du nouveau *Gallia Christiana* mettent sa mort en 765: le P. Foulon l'avance de quatre ans, et la place en 761 : mais on voit parmi les prélats qui assistèrent, l'an 765, à l'assemblée d'Attigni, Foleric, évêque de Tongres. (Harthzeim, *Concil. Germ.*, tom. I, p. 343.) Foulon se trompe donc, ainsi que Gilles d'Orval, son garant, qui ne donne à ce prélat que quinze ans d'épiscopat.

AGILFROID.

765 au plutôt. AGILFROID fut tiré du monastère de Saint-Bavon, dont il était abbé, pour gouverner l'église de Liége après la mort de Foucher. Sigebert le nomme évêque et abbé tout ensemble; ce qui semble insinuer qu'il conserva son abbaye dans l'épiscopat. Agilfroid était d'une naissance illustre, et jouit par son propre mérite d'une grande considération à la cour de Charlemagne. Son crédit procura des biens considérables à l'église de Liége. Il mourut, suivant la chronique d'Hasnon, l'an 787.

GERBAUD, ou GAERBAUD.

787. GERBAUD, ou GAERBAUD, successeur d'Agilfroid, tint le siége environ l'espace de vingt-trois ans. Il eut à la cour de Charlemagne le même crédit que son prédécesseur, et le mit à profit comme lui pour l'avantage de son église. Les priviléges et les immunités ecclésiastiques eurent en lui un zélé défenseur. Fizen et Foulon mettent sa mort au 18 octobre de l'an 809. D. Martene a publié dans le tome VII de son *Ampliss. collect.* des avis fort solides de ce prélat à son peuple, sous le titre de *Gerbaudi instructio ad gregem suum.*

WALCAND.

810. WALCAND, appelé WALDGAND par Eginhart, fut substitué à Gerbaud l'an 810. Il fut un des prélats qui souscrivirent le testament que Charlemagne fit à Aix-la-Chapelle. L'an 814, il assista ce prince à la mort, étant alors dans la quatrième année de son épiscopat. L'abbaye d'Andagine ou Andaine, fondée par Pepin d'Héristal et Plectrude, sa femme, au milieu des Ardennes, était alors tombée par disette dans le relâchement. Walcand pourvut à ses besoins en lui donnant des fonds tirés de son patrimoine, et y rétablit l'observance à l'aide de quelques pieux et savants moines, qu'il y fit venir des autres monastères. Quelques auteurs prétendent que jusqu'alors cette abbaye avait été possédée par des clercs auxquels Walcand, selon eux, substitua des moines. Quoi qu'il en soit, elle devint florissante sous son épiscopat. L'an 817, il y fit transporter, avec l'agrément de l'archevêque de Cologne, son métropolitain, le corps de saint Hubert, dont elle prit depuis le nom. Les anciens monuments portent que cette translation se fit la quatre-vingt-dixième année depuis la mort du saint; ce qui montre l'erreur de ceux qui mettent cette cérémonie en 825. Gilles d'Orval ne donne à Walcand que dix-huit années d'épiscopat. Mais Bucherius cite un diplôme de l'empereur Louis le Débonnaire, adressé d'Héristal à ce prélat, le 13 des Calendes de mai (19 avril), la dix-huitième année de son règne; ce qui revient à l'an 831. Les auteurs du nouveau *Gallia Christiana* reculent la mort de Walcand jusqu'à l'an 836, et la mettent, d'après le même Gilles d'Orval, au village de Champ-Serain, près de saint Hubert.

PIRARD ET HIRCAIRE.

836. PIRARD et HIRCAIRE succédèrent, l'un après l'autre, à l'évêque Walcand. Gilles d'Orval fixe la mort du premier à l'an 840. Le second l'avait sûrement remplacé cette année-là, puisqu'il est nommé parmi les pères du concile d'Ingenheim tenu l'an 840. On met communément sa mort en 855. C'est tout ce que l'on sait de ces deux prélats.

FRANCON.

856. FRANCON, moine de Lobbes, sur la Sambre, fut élu, l'an 856, évêque de Liége. Trois ans après, il assista au concile de Toul, où l'on jugea la cause de Venilon, archevêque de Sens, accusé de trahison par le roi Charles le Chauve. L'an 862, il fut du nombre des évêques qui, dans le concile d'Aix-la-Chapelle, eurent la criminelle complaisance de casser le mariage du roi Lothaire, leur souverain, avec Thietberge. Francon mit le comble à cette faute, l'année suivante, en approuvant avec les autres pères, du moins tacitement, l'adultère de ce prince. Le pape Nicolas ayant condamné ces deux assemblées et interdit les évêques qui s'y étaient trouvés, Francon demanda pardon et fut des premiers rétabli dans ses fonctions. Après la mort de Lothaire, arrivée l'an 869, Charles le Chauve et Louis le Germanique, ses oncles, partagèrent le royaume de Lorraine entre eux, de manière que ce qui était en-deçà de la Meuse fut attribué à Charles, et ce qui était au-delà fut la part de Louis; et comme la ville de Liége embrassait dès-lors les deux rives de la Meuse, chacun des deux princes en eut la portion qui était de son côté. L'an 880, Francon fut témoin des ravages que les Normands firent, au mois de novembre, dans son diocèse, où ils pillèrent Tongres, Liége et Maëstricht. Ils revinrent plusieurs fois dans ce pays les années suivantes. La plus remarquable de leurs descentes, pendant l'épiscopat de Francon, est celle de l'an 891. Les généraux d'Arnoul, roi de Germanie, leur ayant livré bataille, le 26 juin, sur les bords de la Dyle, l'armée germanique fut taillée en pièces. Arnoul, peu de tems après, répara cet échec par une victoire complète qu'il remporta sur ces barbares. Anselme de Liége dit que Francon, ayant lui-même pris les armes, chassa de son diocèse les autres bandes de normands qui l'infestaient. Sigebert met la mort de ce prélat en 903, et Anselme en marque le jour aux Ides, ou 13 de janvier. Nous avons deux lettres qui lui furent écrites, l'une, vers 860, par Theutgaud, archevêque de Trèves, l'autre par Hincmar, archevêque de Reims. (Martène, *Amplis. collect.*, t. I, pp. 155-157.)

ÉTIENNE.

903. Etienne, chanoine de Metz et parent du roi Charles le Simple, fut élu pour succéder à Francon. C'était un des prélats les plus distingués de son siècle par leur savoir et leur vertu. Il composa un office de la Trinité, dont son successeur établit la fête à Liége, d'où elle se répandit dans toutes les églises des Gaules et de Germanie. Etienne mourut, l'an 920, après un gouvernement de dix-huit ans commencés. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Lambert.

RICHER.

920. Richer, abbé de Pruym et de Stavelo, fut élu pour évêque par la plus saine partie du clergé et du peuple de Liége après la mort d'Étienne. Mais, dans le même tems, l'autre partie donna son suffrage à Hilduin, homme savant et de haute naissance. Gislebert, duc de Lorraine, favorisa ce dernier, à l'appât, dit Sigebert, d'une somme considérable qu'Hilduin lui offrit, et le fit ordonner, l'an 921, par Hériman, archevêque de Cologne, son métropolitain. Richer s'étant pourvu au saint siége, le pape Jean X cita les parties devant lui. L'un et l'autre se rendirent à Rome; mais Hilduin ne comparut pas devant le pape, et donna par-là gain de cause à son adversaire. Le pape écrivit une lettre à Hériman, où il lui parle ainsi : « Je » suis obligé d'avertir votre fraternité de la faute qu'elle a faite » en ordonnant Hilduin qui n'avait pas été élu par le clergé, » ni approuvé par les laïques. Vous l'avez fait par la crainte du » duc Gislebert; mais ignoriez-vous que, selon l'ancienne cou» tume, il n'appartient qu'au roi, qui tient de Dieu sa cou» ronne, de donner des évêchés?... Nous déclarons d'avance que » nous ne voulons en rien préjudicier aux droits de Charles, et » que nous nous faisons au contraire un plaisir de maintenir » l'éclat de sa couronne, et de confirmer l'usage où il est de » nommer des évêques dans toute l'étendue de ses états, comme » ont fait les rois ses prédécesseurs, par l'autorité des papes » qui nous ont précédés ». Le pape écrivit en conformité une lettre au roi Charles, où il dit : « Quant à ce qu'a osé le duc » Gislebert contre votre autorité, nous en avons été sensible» ment affligés, parce que l'ancienne coutume est qu'aucun » évêque ne soit ordonné qu'en vertu d'un ordre du roi, et » que la noblesse du royaume l'a ainsi jugé ». (*Abr. chron. de l'Hist. ecclés.*, t. II, pp. 135-136.) On voit par-là que la Lorraine obéissait alors au roi Charles le Simple, et que l'évêque de Liége ne jouissait pas encore des droits de souveraineté. Richer, de retour en son église, l'an 922, après avoir été ordonné par le pape, y trouva tous les esprits réunis en sa faveur. Le nouveau prélat employa ses soins à réparer les maux que son compétiteur avait causés dans l'église de Liége pendant près de dix huit mois qu'il avait joui de son usurpation. On verra par la suite ce que celui-ci devint. L'an 933, un comte, nommé Bernard, ayant de son autorité fait construire un château près d'Arches, dans le pays liégeois, Richer, offensé de cette entreprise, arma ses vassaux et rasa la place. Le diocèse de Liége, pendant son épiscopat, souffrit beaucoup des fréquentes guerres que les rois de France et de Germanie se firent pour la possession de la Lorraine. Richer mourut le 23 juillet 945, et fut enterré à Saint-Pierre de Liége. C'est à lui qu'on rapporte communément l'institution des douze chanoines tréfonciers de l'église de Liége; et voici ce qu'ils furent dans leur origine. C'étaient douze abbés séculiers, chefs d'autant de collégiales répandues dans le diocèse, qu'il établit dans sa cathédrale. Ces églises, si l'on en croit le *Gallia Christiana*, étaient dans l'origine autant d'abbayes de l'ordre de Saint-Benoît. Ce fut aussi sous l'épiscopat de Richer que fut fondée, par le comte Wibert, l'abbaye de Gemblours au pays de Lomme.

HUGUES, ou OGON.

945. Hugues, ou Ogon, abbé de Saint-Maximin de Trèves, succéda, malgré lui, à l'évêque Richer. On eut besoin de l'autorité d'Otton I, roi de Germanie, pour le contraindre d'accepter cette dignité dont il ne jouit qu'environ dix-huit mois, étant mort le 23 janvier 947, ou, selon le nécrologe de Saint-Maximin de Trèves, le 26 décembre précédent.

FARABERT, ou FLORIBERT.

947. Farabert, ou Floribert, abbé de Pruym, fut donné pour successeur à Hugues dans l'église de Liége. On fait l'éloge de sa piété sans en rapporter aucun trait. Son épiscopat fut d'environ six ans. Il assista, l'an 948, au concile d'Ingelheim, et son nom se trouve le vingt-quatrième parmi les souscriptions, après celui de l'évêque de Cambrai. Sa mort arriva l'an 953.

RATHIER.

953. Rathier, fameux par ses aventures, devint évêque de Liége après la mort de Farabert. Pour bien connaître cet homme singulier et comment il obtint cette place, il faut reprendre sa vie de plus haut. Natif de Liége, et d'abord moine de Lobbes, il se distingua de tous ses confrères, dont plusieurs étaient savants, par ses progrès dans les lettres. Lorsqu'Hilduin, compétiteur de Richer pour l'évêché de Liége, partit pour Rome sur la citation du pape, il emmena Rathier avec lui, sans doute pour l'aider à défendre sa cause. Mais, à son arrivée, s'étant aperçu que l'air du bureau ne lui était pas favorable, il aima mieux se laisser condamner par défaut que de comparaître. Hilduin et Rathier, à leur retour, s'arrêtèrent en Provence, où le comte Hugues les retint avec promesse de les avancer l'un et l'autre. Ce prince étant devenu roi d'Italie en 928, ils le suivirent en ce pays. Hugues, deux ans après, fit placer Hilduin sur le siége de Véronne, ou du moins il lui donna les revenus de cet évêché; car il n'est pas sûr qu'il ait exercé l'épiscopat à Vérone. L'an 930, ou 931, Hugues le fit élire archevêque de Milan, et Rathier fut chargé d'aller à Rome pour faire approuver cette élection. Il réussit dans sa négociation, et par-delà; car il rapporta des lettres du pape Jean XI qui demandait, tant en son nom qu'en celui de l'église romaine, que Rathier fut fait évêque de Véronne. On eut égard à la recommandation du pape; mais Hugues s'opposa quelque tems à la consécration de Rathier, n'ayant plus les mêmes sentiments à son égard. Il y consentit enfin pour ne pas déplaire au pape, et parce que Rathier, attaqué pour lors d'une indisposition qu'on regardait comme incurable, ne paraissait pas avoir long-tems à vivre. Rathier fut donc ordonné l'an 932. Mais il guérit parfaitement contre l'attente de Hugues, qui jura dès-lors qu'il ne s'en réjouirait de sa vie. Pour ne pas être parjure, ce prince ne cessa de persécuter Rathier et de chercher des prétextes pour le chasser de son siége. Rathier lui-même en fournit un des plus spécieux dans la conduite qu'il tint envers Arnoul, duc de Bavière, lorsqu'il vint en Italie (l'an 934) pour enlever la couronne à Hugues. Arnoul s'étant présenté avec son armée devant Vérone, l'évêque et le comte Milon lui en ouvrirent les portes. Hugues, après avoir chassé l'usurpateur, se saisit de Rathier comme d'un traître, et l'enferma dans une tour à Pavie. Il resta deux ans et demi dans cette prison, au bout desquels il en fut tiré pour être relégué à Côme, où il passa un pareil espace de tems. Ayant ensuite obtenu la liberté de sortir de son exil, il fit divers voyages. A son retour, il trouva l'entrée de Vérone ouverte pour lui par la retraite du roi Hugues, que Bérenger II, son compétiteur, avait forcé d'abandonner l'Italie. Il se hâta d'aller rejoindre ses ouailles, qu'un certain Milon gouvernait comme administrateur nommé par Manassès, archevêque de

Milan. Ne pouvant l'empêcher de remonter sur son siége, Milon et ses partisans s'appliquèrent à le contrecarrer en toutes choses pour le forcer à déguerpir. Rathier tint ferme pendant deux ans contre les contradictions sans nombre qu'on lui suscitait. La plus forte et l'une des dernières fut de voir Milon sacré par l'archevêque de Milan pour le supplanter. Il était bien résolu de défendre le terrein contre cette usurpateur: mais le roi Lothaire l'ayant fait avertir sous main que sa vie n'était pas en sûreté, il abandonna son siége pour la seconde fois. Son dessein était d'abord d'aller poursuivre son adversaire en cour de Rome: mais, manquant de fonds pour les frais de la procédure, il prit le parti de se retirer en Provence, auprès d'un seigneur de ses amis. Il en fut bien accueilli, et par son moyen il obtint un petit évêché dans le pays. Mais, comme il avait le don de ne plaire nulle part, il ne passa pas un an dans cette église qu'il fut obligé de la quitter. Alors, ne sachant où aller, il retourna dans son monastère de Lobbes. Il n'y fut pas long-tems sans s'y ennuyer. Apprenant qu'Otton I, roi de Germanie, cherchait un habile homme pour perfectionner l'éducation de Brunon, son frère, il se rendit à la cour de ce prince, et se fit estimer de son élève, au point que l'évêché de Liége étant venu à vaquer en 953, Brunon, pour lors archevêque de Cologne et archiduc de Lorraine, le nomma pour remplir ce siége. La récompense était belle; mais elle devint pour Rathier la source de nouvelles disgrâces, par la manière dont il se comporta dans ce poste. Il trouva parmi ses concitoyens, devenus ses ouailles, des abus à réformer et des vices à corriger. Son zèle bilieux, ne gardant aucune mesure, éclata en invectives satiriques contre tout ce qui lui déplut. Il nota, par des traits piquants, soit dans ses discours, soit dans ses écrits, les différents états, et par là il se les mit tous à dos. On crut même apercevoir des personnalités dans ses censures; et, comme c'étaient les plus distingués qui formaient ces soupçons, ils soulevèrent aisément la multitude contre le prélat. En un mot, il devint l'objet du mépris et de l'aversion publique. On l'insulta, on l'outragea, et enfin on en vint à une conspiration générale contre sa personne. Elle se forma, l'an 955, tandis qu'il célébrait à Lobbes les fêtes de Noël. Il fut résolu qu'on lui fermerait les portes de la ville à son retour; ce qui lui ayant été rapporté, il crut devoir céder au tems, et donna son abdication au mois de mars suivant, moyennant une portion des revenus de l'évêché qu'on lui laissa. On n'est pas assuré du partit qu'il prit après cela. Les uns disent qu'il se retira à Lobbes, les autres qu'il alla à Mayence, auprès du prince Guillaume, fils du roi Otton. Quoi qu'il en soit, au bout de deux ans, il reprit la route d'Italie à la suite d'Otton, qui lui avait promis de le rétablir sur son siége de Vérone. Mais il le trouva rempli par un petit-neveu de Milon, son ancien persécuteur, à qui Manassès l'avait vendu, dit-on, avec dispense du pape. Pour déposséder cet intrus, il s'adressa d'abord au saint siége; ensuite il écrivit une lettre circulaire à tous les évêques d'Italie, des Gaules et de Germanie, par laquelle il les priait de venir juger sa cause dans un concile. Il s'en tint un en effet (mais on ne sait où, ni précisément en quel tems), dans lequel on prononça que son évêché lui serait rendu. Cependant l'intrus ne laissa pas de le faire arrêter, de le maltraiter, de le dépouiller et de le faire mettre en prison. Mais Rathier, par l'autorité d'Otton, fut bientôt élargi. Rétabli pour la troisième fois sur le siége de Vérone, il y porta le même caractère, et éprouva, pour la troisième fois, les même désagréments. Il fallut encore déguerpir pour mettre ses jours en sûreté; mais ce ne fut qu'à la fin d'avril 967, puisqu'on voit son nom parmi les évêques qui assistèrent au concile qui se tint cette année, le 25 du même mois, à Ravenne. Il apporta, en revenant en Flandre, de grosses sommes d'argent, avec lesquelles il se retira d'abord à l'abbaye de Saint-Amand. Mais à peine y eut-il passé une nuit, qu'il en fut dégoûté. Alne sur la Sambre, aujourd'hui monastère de l'ordre de Cîteaux, était alors une terre de l'église de Liége, qu'on lui avait laissée pour sa vie lorsqu'il quitta cet évêché. Il alla de Saint-Amand pour s'y établir, et en partit encore au bout de quelque séjour pour se retirer à Haumont, dont l'abbé, nommé Folcuin, homme de mérite, le reçut avec plaisir. Dans la suite, ils se brouillèrent; et Folcuin, voyant Rathier déterminé à le perdre, lui céda sa place, et alla demeurer ailleurs. Les parents de Folcuin, qui étaient des premiers du pays, menacèrent de venger cette insulte; ce qui fit que Rathier munit son monastère comme une citadelle, pour empêcher l'effet de ces menaces. Notger, évêque de Liége, ayant réconcilié Rathier avec Folcuin l'an 971, le premier retourna dans sa terre d'Alne, d'où étant parti, l'an 974, pour aller voir le comte de Namur, son ami, il mourut en cette ville la même année, et fut rapporté à Lobbes pour y être inhumé. Il avait fait lui-même son épitaphe qu'on peut voir dans le VIIe tome de l'*Histoire littéraire de la France*, avec la liste et l'analyse de ses écrits.

BALDERIC, ou BAUDRI I.

956. Balderic, ou Baudri I, neveu de Rainier, comte de Hainaut, fut donné pour successeur à Rathier, dans l'évêché de Liége, après qu'il eut fait son abdication. Il mourut dans la troisième année de son épiscopat, le 29 juillet 959.

ÉRACLE, ou ÉVÉRARD.

959. Éracle, ou Évérard, né d'une famille distinguée en Saxe, élevé d'abord par Rathier à Cologne, dans le tems que celui-ci vint s'y rendre auprès de l'archevêque Brunon, ensuite perfectionné dans les sciences par d'autres maîtres habiles, fut tiré de la collégiale de Bonn, dont il était prévôt, pour être placé sur la chaire épiscopale de Liége. L'un de ses premiers soins fut de rétablir les études dans son diocèse. Il fonda pour cela, près de l'église de Saint-Lambert, une école qui devint fameuse. Il en établit d'autres en divers lieux du pays liégeois, et mit à leur tête de savants ecclésiastiques, qu'il fit venir de France et de Germanie. Son attention se porta aussi sur les monastères, où il fit refleurir la discipline et les lettres. Les princes l'honorèrent d'une estime singulière, et prirent souvent ses avis dans les affaires épineuses. L'an 960, il accompagna Brunon, archevêque de Cologne, dans l'expédition qu'il fit contre Robert, duc de Bourgogne, pour le contraindre à se soumettre au roi Lothaire, son souverain. L'an 966, il fut de celle de l'empereur Otton I en Italie. Il arriva, dans celle-ci, que le soleil s'étant éclipsé, le 20 juillet, sur les quatre heures du soir, l'armée fut tellement effrayée de ce phénomène, que les plus braves ne savaient où se cacher. Éracle, qui se connaissait en astronomie, les rassura, en leur promettant que le soleil allait reparaître. A son retour, qui précéda celui de l'empereur, il essuya un soulèvement de la populace liégeoise, excité (l'on ne sait à quelle occasion) par un homme séditieux, nommé Henri de Marlagne, suivant un ancien manuscrit. Cette émeute durait encore lorsqu'Éracle mourut, vers la fin de l'an 971. Éracle est fondateur des églises collégiales de Saint-Paul et de Saint-Martin, à Liége. Celle-ci a l'honneur d'être la première du monde où l'on ait célébré la fête Dieu.

NOTGER, ou NOTKER.

972. Notger, ou Notker, dit aussi Notcher, différent de Notger, moine de Saint-Gal, modérateur des études à l'abbaye de Stavelo, fut nommé, l'an 972, évêque de Liége, par l'empereur Otton, à la demande du clergé et du peuple. Dès qu'il fut sur le siége épiscopal, il ne s'occupa que du bien public de son diocèse et de l'instruction de ses peuples. Plein de grandeur d'âme et de courage, il tenta de grandes entreprises, et les exécuta avec succès. Il commença par faire arrêter et punir

les chefs de la dernière révolte. Il attaqua ensuite divers petits tyrans qui mettaient le pays à contribution, détruisit leurs châteaux, et les mit hors d'état de continuer leurs brigandages. Ayant rétabli la paix dans son diocèse, il s'appliqua à relever les lieux sacrés, dont la plupart étaient en fort mauvais état. Il rétablit de fond en comble sa cathédrale, qui tombait de vetusté. (C'est la même qui subsiste encore de nos jours, si l'on en croit le P. Foulon; ce qui est difficile à croire.) Il y joignit un nouveau cloître avec des édifices pour la demeure des chanoines. Il fit construire d'autres églises à Liége et ailleurs. Il répara aussi et augmenta les fortifications de cette ville pour la mettre à l'abri de toute insulte. Il éleva de nouvelles forteresses sur les frontières de son diocèse, pour arrêter les incursions de ses voisins. Mais ce qui fait le plus d'honneur à son épiscopat, ce sont les divers établissements qu'il fit, à l'exemple d'Eracle, son prédécesseur, pour l'instruction de la jeunesse. L'école de Liége fut de son tems et par ses soins une pépinière de savants qui portèrent la lumière des sciences et des arts en diverses églises, dont plusieurs devinrent les pasteurs et les chefs. L'empereur Otton II honora Notger de sa confiance. Les princes d'Allemagne lui confièrent l'éducation du jeune Otton III, fils et successeur de ce prince. Henri II, qui monta ensuite sur le trône, se servit utilement de ses conseils, qu'il prenait avec plaisir. Ce fut ce prélat qui, l'an 1007, ménagea la paix entre ce prince et le roi Robert. Notger, dans ses dernières années, fit un partage des terres de son église, qui eut de fâcheuses suites. Les ayant divisées en trois parts, il en retint une pour lui, donna la seconde à la noblesse du pays, et la troisième aux églises et aux monastères. Il arriva de là, par le laps de tems, que les nobles, oubliant ce qu'ils devaient à l'église de Liége, se prévalurent des bienfaits qu'ils en avaient reçus pour se tirer de sa dépendance. Notger termina sa carrière, suivant un ancien auteur cité par le P. Foulon, le 10 avril, jour du jeudi-saint de l'an 1007. Mais ces notes chronologiques ne s'accordent pas, Pâques tombant cette année le 6 et non le 13 avril. Nous aimons mieux nous en rapporter à Lambert le Petit, qui met simplement la mort de Notger en 1008, sans marquer le mois ni le jour. Les funérailles de ce prélat furent très-solennelles et durèrent cinq jours. Le premier jour, dit Gilles d'Orval, on porta le corps à l'église de Saint-Lambert, le second à celle de Sainte-Croix, le troisième à celle de Saint-Martin, le quatrième à celle de Saint-Paul, et le cinquième à Saint-Jean, où il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Hilaire. Notger fonda les églises de Sainte-Croix et de Saint-Jean, dans sa ville épiscopale, et y commença celle de Saint-Denis.

BALDERIC, ou BAUDRI II.

1008. **Balderic**, ou **Baudri II**, frère de Gislebert, comte de Loss, parvint à l'évêché de Liége après la mort de Notger, sur les traces duquel il se fit gloire de marcher. Il augmenta les revenus de son église par la libéralité de l'empereur Henri II et par la donation qu'il lui fit de ses propres fonds. La citadelle d'Hugaërde, qu'il entreprit d'élever, fit ombrage à Lambert le Barbu, comte de Louvain, qui, l'ayant vainement sommé d'abandonner cette entreprise, prit les armes pour l'y contraindre. Balderic, suivant l'usage du tems, employa d'abord les censures pour sa défense. Mais voyant qu'elles n'opéraient rien, il prit les armes et fit marcher des troupes contre Lambert. Le 26 septembre, ou, selon d'autres, le 10 octobre de l'an 1013, on en vint à Tillemont, près d'Hugaërde, à une action où l'armée de Lambert fut d'abord mise en déroute. Mais le comte de Namur, son oncle, ayant rétabli le combat, défit à son tour les Liégeois, dont trois cents restèrent sur la place, sans compter les prisonniers. L'évêque, se reprochant la mort de tant de braves gens, fonda, dans la suite, l'abbaye de Saint-Jacques, près de Liége, pour le repos de leurs âmes. La même année, Lutgarde, belle-mère de notre prélat, s'étant mise en route pour le venir voir, fut arrêtée et enlevée par les gens de Lambert, qui l'amenèrent à leur maître. Loin de maltraiter sa prisonnière, Lambert se servit de sa médiation pour faire la paix avec Balderic. Mais cette paix, suivant les historiens liégeois, ne fut pas de longue durée. La guerre, disent-ils, ayant recommencé, l'an 1015, entre le comte et le prélat, on en vint, le 12 septembre, à une bataille près de Florènes, que Balderic gagna, et dans laquelle Lambert fut tué. Les écrivains étrangers disent au contraire que cette victoire fut remportée par Godefroi, duc de la basse Lorraine, sur les terres duquel Lambert était venu faire des excursions: et cela paraît plus vraisemblable, car Florènes et son territoire faisaient partie des états de Godefroi. L'an 1014, ou environ, Arnoul I, comte de Loss, oncle de Balderic, se voyant sans enfants, fit don de son comté à l'église de Liége, et ensuite le reprit d'elle en fief. L'an 1018, l'empereur Henri II se disposant à porter la guerre en Frise contre le comte Thierri, le même Godefroi, dont on vient de parler, somma de sa part l'évêque de Liége de fournir son contingent, et de conduire lui-même ses troupes à l'armée impériale. Balderic, après s'être vainement excusé sur ses infirmités pour le second article, fut contraint d'obéir. Mais il ne put arriver jusqu'au camp de l'empereur, et mourut le 29 juillet, dans le village d'Ermandout, à l'heure même que Thierri gagna la bataille de Flardeberg ou Flardenges sur l'empereur. Ce prélat était instruit et avait du zèle pour la discipline ecclésiastique. Ce qui le prouve, c'est une collection de canons, divisée en deux livres, qu'il fit avec l'aide de l'abbé Olbert, pour l'usage de son diocèse, et dont on conserve un exemplaire manuscrit à l'abbaye de Saint-Laurent de Liége. (Martène, 2e. *Voyage litt.*, p. 189.)

WOLBOD, ou WOLBODON.

1018. **Wolbod**, ou **Wolbodon**, d'une maison illustre de Flandre, fut tiré de l'église d'Utrecht, dont il était doyen, pour être placé sur le siége épiscopal de Liége. Il y fit briller toutes les vertus qui entrent dans le caractère d'un véritable évêque. Ses aumônes n'avaient de bornes que celles de ses facultés; son assiduité à la prière allait jusqu'à passer des nuits entières dans ce saint exercice; son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique ne connut de ménagements que ceux qu'inspire la charité. Favorisé du don de la parole, il l'employa soigneusement pour l'instruction des peuples. Il acheva les édifices du monastère de Saint-Jacques, commencés par son prédécesseur. L'église de Liége ne jouit pas trois ans entiers d'un si digne pasteur. Il mourut dans les exercices de la plus rigoureuse pénitence, après Pâques de l'an 1021, et fut enterré dans l'église de Saint-Laurent. Plus de trente martyrologes mettent Wolbod au nombre des saints. M. Pfeffel lui donne les titres d'archichapelain et de vice-chancelier de l'empereur.

DURAND.

1021. **Durand**, modérateur des écoles de Bamberg, fut envoyé par l'empereur Henri II, pour remplacer Wolbod dans l'évêché de Liége. Sur sa route, il rencontra Gotescalc, prévôt de cette église, qui, ayant été pareillement élu évêque par les chanoines, allait demander à l'empereur la confirmation de son élection. Durand était fils d'un domestique de Gotescalc. Après le premier salut, s'étant raconté mutuellement le sujet de leur voyage, il s'éleva entre eux un combat de modestie et de charité, chacun voulant renoncer à l'épiscopat en faveur de l'autre. Gotescalc enfin prévalut, et retournant sur ses pas, il accompagna Durand jusqu'à Liége, où celui-ci fut reçu sans contradiction. Mais lorsqu'il fut intronisé, Gotescalc s'étant présenté pour lui faire hommage, le nouveau prélat se leva de son siége, disant à haute voix, qu'il ne reconnaîtrait jamais pour son vassal, celui qui avait été son maître. Cette anecdote

est tirée de Gilles d'Orval. Mais le silence d'Anselme et de Rupert, qui n'en font pas la plus légère mention, nous la rend un peu suspecte. L'histoire ne dit presque rien de la conduite que Durand tint dans l'épiscopat. Elle nous apprend seulement que son prédécesseur ayant légué une somme considérable pour rebâtir le monastère de Saint-Laurent, il distribua une partie de cette somme à ses courtisans, et appliqua l'autre à son profit. On sait aussi qu'après la mort de l'empereur Henri, Durand fut un de ceux qui s'opposèrent avec Gothelon, duc de la basse Lorraine, à l'élection de Conrad, que la plus grande partie des princes avait élu pour lui succéder. Mais bientôt il se désista de son opposition, à la persuasion de Gérard, évêque de Cambrai. Durand mourut le 22 ou le 23 janvier 1025, et fut inhumé dans l'église de Saint-Laurent, à laquelle il avait laissé, par son testament, quatre livres d'or, pour l'indemniser du legs de Wolbod, qu'il avait diverti.

RENAUD, ou REGINALD.

1025. Renaud, ou Reginald, dit aussi Reginaire, passa de la collégiale de Bonn, dont il avait été fait prévôt par Héribert, archevêque de Cologne, sur le siége épiscopal de Liége, qu'il remplit l'espace de treize ans. Son entrée dans cette place ne fut rien moins que canonique. Il avait d'abord été demandé pour évêque, par les habitants de Verdun. Mais l'évêché de Liége étant venu à vaquer dans le même tems, il aima mieux acheter celui-ci de Conrad, roi de Germanie, à prix d'argent, que d'accepter l'autre, qui lui était offert gratuitement. Cette faute néanmoins, quelque grave qu'elle fût, n'empêcha pas qu'il ne remplit les devoirs d'un pasteur vigilant et zélé, surtout depuis qu'il l'eut expiée sur le théâtre même de la chrétienté. Il était dans la cinquième année de son épiscopat, lorsqu'il publia, dans son diocèse, qu'il avait dessein de faire un pélerinage à Rome. Tant de personnes, de tout état, s'empressèrent de lui faire cortége en cette occasion, que son voyage avait plus l'air d'une expédition militaire, que d'une affaire de dévotion. Arrivé à Rome, et s'étant présenté au pape, il se jeta à ses pieds, les larmes aux yeux, confessant au milieu des sanglots et des gémissements, qu'il avait acheté l'épiscopat, et qu'ayant par-là encouru la colère de Dieu, il n'y avait d'autre ressource pour lui que l'abdication; que tel était le but de son voyage, et qu'il était venu à Rome pour déposer sa crosse sur l'autel de Saint-Pierre. Le pape (c'était Jean XIX), différa trois jours de lui faire réponse. Mais ensuite, l'ayant appelé à son audience, il lui ordonna de reprendre le bâton pastoral, après lui avoir donné l'absolution, précédée d'une pénitence qu'il lui imposa. Tel est en substance le récit de l'abréviateur de Rupert et celui de Gilles d'Orval, son copiste. Mais ni Anselme de Liége, ni Lambert le Petit, ne parlent de l'entrée simoniaque de Renaud dans l'épiscopat, et de ses suites; les historiens de l'église de Verdun gardent également le silence là-dessus : double raison qui nous porte à douter un peu de la vérité de toute cette histoire. Renaud, dit le P. Foulon, fit briller deux vertus principales dans son gouvernement, la sévérité et la charité. Il fit usage de la première envers les personnes riches et puissantes qui abusaient de leur opulence et de leur crédit pour opprimer les faibles et les pauvres. Il exerça la seconde envers tous ceux qui étaient dans le besoin, et envers le public en général, dit Laurent de Liége, par la construction d'un pont qu'il fit faire, à ses frais, sur la Meuse. Mais nous ne mettrons pas, avec cet écrivain, parmi les qualités qui honorent ce prélat, la valeur martiale qu'il déploya en différentes occasions. Renaud ne se faisait aucun scrupule de combattre les armes à la main. Son plus mémorable exploit fut à la bataille donnée, le 15 novembre 1037, près de Bar-le-Duc, pour Gothelon, duc de la basse Lorraine, contre Eudes II, comte de Champagne, qui disputait le royaume de Bourgogne à l'empereur Conrad II. Un ancien roman, déjà cité ailleurs, dit que l'évêque Renaud, qu'il nomme Reginaire, s'étant trouvé dans l'armée de Gothelon, y fit merveille, et tua de sa massue Léon, sire de Couci, à qui ce roman donne neuf pieds de hauteur. Laurent de Liége dit que, de retour chez lui, Renaud offrit le saint sacrifice pour tous ceux des siens qui avaient péri dans le combat. Ce prélat mourut le 4 ou le 5 décembre 1038.

NITHARD, ou RICHARD.

1038. Nithard, ou Richard, chanoine et custode de la cathédrale de Liége, et neveu, par sa mère, de Renaud, fut mis à la tête de cette église par un événement singulier. Le peuple demandait à haute voix Vazon, prévôt de la cathédrale. Celui-ci, pour éluder son élection, se plaignit que le tumulte l'empêchait de jouir du droit de sa place, qui était de donner le premier son suffrage dans l'élection de l'évêque. On se tut, et Vazon nomma Nithard, respecté généralement pour la gravité de ses mœurs; ce qui entraîna les suffrages de toute l'assemblée. Le gouvernement de Nithard ne fut que de quatre années, dans la dernière desquelles l'empereur Henri III fit donation d'une partie de l'Hasbaie à l'église de Liége. Ce prélat fit construire le château de Dinant. C'est tout ce qu'on sait de sa vie. Il mourut, suivant Chappeauville, le 9 des calendes de septembre (24 août), l'an 1042. Mais une ancienne inscription en plomb, trouvée l'an 1568, avance sa mort de huit jours, et la met au 17 des calendes de septembre, ou 16 août.

VAZON, ou VALTON.

1042. Vazon, ou Valton, le même qui avait si généreusement déféré l'évêché de Liége à Nithard, ne put l'éviter après la mort de ce prélat, et fut traîné, plutôt que porté, sur la chaire épiscopale, tant il fit de résistance. Placentius, suivi de plusieurs modernes, se moque, en disant qu'il était fils d'un comte de Juiliers. Loin d'avoir une telle illustration, sa naissance était très-obscure, puisque, suivant Anselme de Liége, son grand panégyriste, il avait été d'abord valet de l'évêque Notcher. Ce fut uniquement à son mérite personnel qu'il fut redevable de son avancement. Notcher, lui voyant des talents pour les lettres, le mit à la tête de l'école de sa cathédrale, avec le titre de scholastique. La réputation qu'il s'acquit dans ce poste lui attira des élèves de toutes parts. Balderic, successeur de Notcher, le fit ensuite doyen de son église. Cette place l'exposa au ressentiment du prévôt Jean, par la nécessité où elle le mit de s'opposer aux violences de cet homme, qui voulait tout régler au gré de son caprice. La rupture en vint au point que la populace, toujours aveugle, ayant pris le parti du prévôt, mit le feu à la maison du doyen, qui eut à peine le tems de se sauver. Ceci arriva sous l'épiscopat de Renaud, qui favorisait le prévôt. Les amis de Vazon, voyant l'orage difficile à calmer, lui conseillèrent d'accepter une place de chapelain qu'on lui offrit à la cour de l'empereur Conrad. Ce fut là qu'il eut une célèbre dispute avec le médecin de l'empereur, qui était juif, et consentait de perdre un doigt de la main droite, si l'on pouvait le convaincre de la vérité de la religion chrétienne, par l'autorité des écritures. Vazon, ayant accepté le défi, mit la chose en telle évidence, que le juif, s'avouant vaincu, se coupa aussitôt le doigt, et le remit à Vazon, pour le garder jusqu'à ce qu'il le redemandât, comme un bien qui lui appartenait. Le prévôt Jean étant mort sur ces entrefaites, Vazon fut rappelé pour le remplacer. Les abus qui s'étaient glissés dans le chapitre excitèrent son zèle, et les obstacles qu'il rencontra, pour les réformer, mirent à l'épreuve sa patience et sa fermeté. Après avoir rempli cette dignité l'espace de quatorze ans, il fut élevé, comme on l'a dit, à l'épiscopat. Jusqu'alors Vazon avait mené une vie très-austère. Il ne changea pas de régime étant évêque. Accoutumé à vivre de peu, il distribuait le superflu de ses revenus aux pauvres. Mais sa charité ne parut jamais plus com-

patissante que la première année de son pontificat, qui fut une année de disette en France et en Allemagne. Il fit venir des grains de toutes parts, et les distribua gratuitement à tous ceux qui étaient dans l'indigence. Lorsque Godefroi, duc de Lorraine, eut pris Verdun et réduit la ville en cendres, sans excepter la cathédrale, l'évêque de Liége, sensiblement touché de ce désastre, envoya aux chanoines une somme considérable, pour leurs besoins particuliers et pour les aider à réparer leur église. Fidèle envers l'empereur, il détourna le roi de France de venir mettre le siége devant Aix-la-Chapelle, comme Godefroi et les comtes de Flandre et de Hainaut l'en sollicitaient pendant que l'empereur était en Italie. Il fit plus. Sur la nouvelle que Godefroi et ses alliés commençaient à ravager les frontières de son diocèse, il se mit à la tête d'une armée considérable, et alla au-devant d'eux la croix à la main. Les ennemis furent repoussés, mis en fuite, et chassés des places dont ils s'étaient emparés. Vazon, par cette victoire, parvint à rétablir la paix et la tranquillité dans la ville et le pays de Liége. Ce prélat jouit d'une très-grande considération dans le corps des évêques et dans les différents ordres de l'empire. Il s'attira, par la sagesse de ses conseils, le respect des puissances étrangères. En voici une preuve. Pendant que l'empereur Henri était à Rome (l'an 1046) pour son couronnement, quelques courtisans persuadèrent au roi de France, Henri I, de profiter de cette absence pour faire une invasion dans la Lorraine, qu'ils lui représentaient comme un apanage de sa couronne. Vazon, instruit du dessein de ce monarque, lui écrivit une lettre très-forte pour l'en détourner. Henri, après l'avoir lue en particulier, assembla les évêques qui se trouvaient à sa cour pour en entendre la lecture. Après quoi, prenant la parole, il leur dit: *Voilà ce qui s'appelle un évêque, qui fait à un prince étranger des remontrances salutaires, telles qu'il aurait dû et qu'il n'a pu les recevoir des prélats qui lui sont soumis.* (*Gesta Leod. Episc.* c. 26.) L'an 1048, Vazon termina, le 8 juillet, une vie remplie de bonnes œuvres, par une mort édifiante. Il fut inhumé dans sa cathédrale avec cette épitaphe qui, sous un seul trait de pinceau, présente l'éloge le plus complet : *Antè ruet mundus, quàm surgat Vazo secundus.* Il nous reste des écrits de Vazon quatre lettres : la première, écrite à Jean, prévôt de sa cathédrale, pour lui reprocher le despotisme qu'il exerçait sur ses confrères ; la seconde, de l'an 1046, au roi de France, Henri I, de laquelle nous venons de parler ; la troisième à Roger II, évêque de Châlons-sur-Marne, pour lui prouver qu'il n'est pas permis aux ministres de l'église de livrer les nouveaux Manichéens au bras séculier pour être mis à mort ; la quatrième, écrite à l'empereur Henri III, a pour but de le dissuader d'interposer son autorité dans l'élection du successeur du pape Clément II. (*Hist. litt. de la Fr.*, tome VII, pp. 391-393.)

THÉODWIN.

1048. **Théodwin**, de la maison de Bavière, fut donné, par l'empereur, son parent, pour successeur à Vazon. Il était auparavant prévôt de Bruges. Les premières années de son épiscopat furent extrêmement agitées par les guerres que Godefroi ne cessait d'entretenir dans les Pays-Bas. Thierri IV, comte de Hollande, ayant eu le malheur de tuer dans un tournoi le frère de l'archevêque de Cologne, Théodwin se joignit à ce prélat, aux évêques d'Utrecht et de Metz, et au margrave de Brandebourg, pour tirer vengeance de ce meurtre. Ils prirent Dordrecht sur le comte, au milieu de l'hiver de l'an 1048. Mais à peine y étaient-ils établis, que Thierri reprit cette place, où les alliés coururent risque d'être faits prisonniers. L'an 1053, Baudouin de Lille, comte de Flandre, étant venu fondre sur les terres de Liége, et y ayant commis les plus sanglantes hostilités, Théodwin donna à ceux qui en avaient souffert, des témoignages éclatants de bienfaisance pour les relever des pertes qu'ils avaient faites. Il fit réparer la ville d'Hui, que le comte avait brûlée. L'an 1071, Richilde, comtesse de Flandre et de Hainaut, pour avoir sa protection contre Robert le Frison, usurpateur de la Flandre, lui céda le comté de Hainaut, qu'elle reprit ensuite de lui à titre de fief. Le traité fut conclu à Fosse, dans une grande assemblée à laquelle se trouvèrent, entr'autres seigneurs, Godefroi, duc de la basse Lorraine, Albert, comte de Namur, Henri, comte de Louvain, les comtes de Chini et de Montaigu, avec les principaux du pays de Liége, qui tous se confédérèrent pour remettre Richilde en possession de la Flandre. Mais la valeur et l'habileté de Robert rendirent inutiles les efforts que fit cette ligue pour le dépouiller. (Voy. *les comtes de Flandre.*) Théodwin défendit avec plus de bonheur les priviléges de son église. Des ennemis l'accusèrent de simonie, sur la fin de ses jours, auprès du pape Grégoire VII. Ils l'accusèrent aussi de tolérer les prêtres concubinaires. Grégoire écrivit là-dessus au prélat une lettre très-forte et pleine de hauteur à son ordinaire. La mort ne laissa peut-être pas à Théodwin le loisir de répondre. En effet, la lettre de pape est du 23 mars 1075, et Théodwin mourut le 24 mai suivant. On sait qu'alors, les messagers ne faisaient pas, à beaucoup près, la même diligence que de nos jours. Théodwin fut enterré dans l'église d'Hui. (Alberic.) Il fut un des ennemis les plus declarés de l'hérésie de Berenger. Nous avons deux lettres qu'il écrivit pour la combattre, l'une au roi de France, Henri I, l'autre à Bérenger lui-même.

HENRI, dit LE PACIFIQUE.

1075. **Henri**, dit **le Pacifique**, fils de Frédéric, comte de Toul, parvint à l'évêché de Liége, sur la nomination de l'empereur Henri IV, par le crédit de Godefroi, duc de Bouillon, son parent, et fut sacré par Annon, archevêque de Cologne, l'an 1076. Il avait été élevé dans l'église de Verdun, dont il était devenu archidiacre. L'an 1076, ayant entrepris un pèlerinage à Rome, il fut dévalisé sur la route par Arnoul, comte de Chini, qui lui fit promettre, avec serment, de ne point répéter ce qu'il lui avait pris. Le pape, instruit de cette violence, releva le prélat du serment forcé qu'il avait fait, et lui ordonna d'excommunier le comte, au cas qu'il refusa de faire pénitence et de restituer ce qu'il avait pris. L'an 1080, il fit construire un pont sur la Meuse à Dinant. L'an 1082, suivant la chronique manuscrite des ducs de Brabant, et non pas 1087, comme le marque un moderne, l'évêque Henri, voyant la licence des mœurs portée aux derniers excès dans tout son diocèse, et n'entendant parler de tous côtés que de rapines, de meurtres et d'incendies, chacun prétendant se faire justice par soi-même, fit assembler les personnes les plus qualifiées du duché de la basse Lorraine, et les fit consentir à élire un juge souverain qui put connaître de tous les délits et les punir. Le choix tomba sur le prélat. Mais le comte de la Roche refusa de se soumettre à son jugement. On marcha contre lui pour l'y contraindre, et on l'assiégea dans sa ville. Le comte se défendit avec valeur, et fit traîner en longueur le siége. Cependant la famine pressait, de jour en jour, les assiégés de se rendre. Le comte, pour donner le change aux ennemis, fit jeter dans les fossés un porc engraissé avec du froment. Cette ruse lui réussit. Les assiégeants, inférant de là que la place abondait en vivres, prirent le parti de se retirer, et le comte se maintint dans son indépendance envers l'évêque de Liége. Ce prélat mourut, selon Gilles d'Orval, le 31 mai de l'an 1091, ou, selon d'autres, le 2 novembre suivant, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame.

OTBERT.

1091. **Otbert**, chanoine de la cathédrale de Liége et prévôt de l'église de Sainte-Croix, était à la suite de l'empereur Henri IV, en Italie, lorsque ce prince apprit la mort de l'évêque Henri. Otbert fut nommé par l'empereur pour le remplacer. Les monuments de l'abbaye de Saint-Laurent de

Liége, disent que ce ne fut pas gratuitement, et peignent en général ce prélat, avant et depuis son épiscopat, avec les plus noires couleurs. Mais les moines de Saint-Laurent eurent avec Otbert des démêlés qui ne permettent pas de les en croire sur leur parole dans le mal qu'ils disent de lui. Gilles d'Orval, qui n'avait nul intérêt à le louer ni à le blâmer, dit que ce fut un prélat très-sage, très-prudent et très-instruit. L'an 1096, il fit, au nom de son église, l'acquisition du château de Bouillon, que le duc Godefroi lui vendit à son départ pour la Terre-Sainte, moyennant la somme de treize cents marcs d'argent et trois marcs d'or. (*Voyez* Godefroi de Bouillon, *parmi les ducs de Brabant.*) Cette acquisition était très-importante pour l'église de Liége, parce que, le château de Bouillon étant situé près de ses frontières, les garnisons qu'on y mettait, faisaient souvent des excursions dans le pays liégeois, dont elles tenaient continuellement les habitants en alarme. Le contrat de vente portait la faculté de rachat pour Godefroi et trois de ses héritiers consécutifs; ce qui n'ayant point eu lieu, Bouillon demeura sans retour aux évêques de Liége. On verra dans la suite comment il est passé depuis en d'autres mains. Ce château de Bouillon, comme on l'a dit ailleurs, était un fief de l'église de Reims, dont l'évêque de Liége devint, par conséquent, vassal en faisant cette acquisition. A l'égard du prix de l'achat, ce fut en grande partie le produit de la vente de ce qu'il y avait de plus précieux dans l'église de Liége. Otbert n'épargna pas même le tombeau de Saint-Lambert, dont il enleva l'or et les pierreries que ses prédécesseurs avaient consacrés à ce monument. Mais dans la suite il répara ce tort, et remit la châsse du saint dans l'état où il l'avait trouvée. Vers le même tems, Otbert acquit de Baudouin II, comte de Hainaut, le château de Covin et quelques autres terres. Otbert vivait mal avec Henri, comte de Durbui. On ne sait pour quel sujet, ce comte, l'an 1096, l'ayant surpris dans une rencontre, le fit prisonnier, et l'emmena à Durbi sur un cheval fougueux qui le froissa par une chute qu'il lui fit faire, de manière qu'il en fut incommodé le reste de ses jours. (*Hist. Andagin. Monasterii*, n°. 110.) Il ne paraît pas que la captivité d'Otbert ait été longue. L'an 1099, il fit fortifier le château de Mirewart, situé sur les frontières du Liégeois, malgré les oppositions des moines de Saint-Hubert, à qui l'évêque Henri avait cédé cette place. Otbert fut un des prélats qui demeurèrent inviolablement attachés à l'empereur Henri IV, sans prendre part néanmoins au schisme qu'il avait excité : sage tempérament par lequel ils surent concilier ce qu'ils devaient à César et ce qu'ils devaient à Dieu. Le pape Urbain II, qui ne voulait que des prélats aveuglément dévoués à ses intérêts, excommunia, dans un concile, Otbert, comme il le marque dans sa seconde lettre à Beringer, abbé de Saint-Laurent de Liége, où il le représente comme un simoniaque, un porte-étendard de l'antechrist, un suppôt de satan, etc. : toutes qualifications qui paraissent à D. Martène, fondées sur la plus exacte vérité. D. Mabillon, fort éloigné de penser ainsi, blâme dans Jarenton, abbé de Sainte-Benigne de Dijon, de semblables traits lancés contre notre prélat. L'an 1101, Otbert amena des troupes à l'empereur pour faire le siége de Limbourg, dont le comte Henri avait embrassé le parti des rebelles. L'empereur, après cette expédition qui fut heureuse, étant venu à Liége, y fut reçu par Otbert avec les honneurs dus à sa dignité. Le pape Pascal, irrité de la conduite d'Otbert envers ce monarque, sollicita, par des lettres très-pressantes, Robert, comte de Flandre, à faire la guerre aux Liégeois, comme il l'avait faite à ceux de Cambrai pour le même sujet. *Ubicumque poteris*, lui dit-il, *Henricum hæreticorum caput et ejus fautores pro viribus persequeris.* Ces lettres étant venues à la connaissance de l'église de Liége, elle prit hautement le parti de son évêque. Sigebert, célèbre moine de Gemblours, fut chargé par elle de répondre, en son nom, aux plaintes du pape : commission dont il s'acquitta par une ample lettre qui contient une apologie sage, lumineuse et complète de la conduite d'Otbert et de son église, à l'égard de l'empereur. On peut assurer, malgré le P. Labbe, qui a la témérité de traiter cet écrit de schismatique, qu'il y en a peu où les droits du sacerdoce et de l'empire soient distingués avec plus d'exactitude et de précision. L'an 1105, les princes d'Allemagne ayant déposé Henri IV, Otbert ouvrit une retraite chez lui à ce monarque infortuné. Henri V, que les conjurés avaient substitué à son père, résolut de l'arracher de cet asile. Mais, préférant la ruse à la force, il marqua au prélat, dans le carême de l'an 1106, qu'il se proposait de venir célébrer les fêtes de Pâques avec lui. Le piége était facile à découvrir. Dans le même-tems, on apprit que le jeune Henri envoyait en avant dans le pays liégeois une partie de son armée. Otbert, à cette nouvelle, exhorte son peuple à venger les outrages faits par un fils à son père; et, sans plus tarder, il fait marcher des troupes le jeudi saint, sous la conduite du duc de Lothier et du comte de Namur, pour aller repousser l'ennemi. Les Liégeois, ayant surpris les rebelles dans une embuscade à la tête du pont de Viset, entre Liége et Maëstricht, en taillèrent en pièces une partie; l'autre, qui voulut repasser le pont, s'y jeta en foule avec tant de précipitation, qu'il fondit sous eux, et qu'ils périrent presque tous dans la Meuse. (Sigebert, Heriman.) Cet heureux succès encouragea toute la Lorraine à prendre la défense de l'empereur. Mais la mort ne permit pas à ce prince de recueillir le fruit de ce grand zèle. Il finit ses jours le 7 août de cette année. Otbert le fit d'abord enterrer dans sa cathédrale avec la pompe convenable à sa dignité. Mais le roi Henri V, son fils, le fit exhumer et porter sur le mont Cornillon; de là il fut transporté, le 3 septembre suivant, à Spire, où il resta, pendant près de deux ans, sans sépulture; après quoi, il fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres à la cathédrale. La même année 1106, Otbert, étant venu trouver Henri V à Aix-la-Chapelle, fit sa paix avec lui. L'année suivante, il obtint du pape Pascal un bref adressé à l'archevêque de Tours, en date du 11 novembre, pour le relever de l'excommunication. Voici la formule que ce pontife chargea l'archevêque de faire signer à notre prélat avant son absolution : *Moi N., j'anathématise toute hérésie, et surtout celle qui trouble l'état présent de l'église, enseignant à mépriser ses anathèmes et tous les moyens qu'elle emploie pour lier les âmes. Je condamne cette hérésie avec ses auteurs et fauteurs, promets obéissance au pape N. et à ses successeurs, soutiens ce que l'église universelle soutient, et condamne ce qu'elle condamne. Que si je cherche à m'écarter en quelque chose de cette profession de foi, je déclare que j'ai moi-même prononcé ma condamnation.* (Martène, *Ampl. coll.*, tom. I, col. 622.) Le clergé de Liége eut part, ainsi que le peuple, à la réconciliation de son évêque avec le nouveau roi. On voit dans Chappeauville des lettres de ce prince, données à Liége le 1er. janvier 1107 (v. st.), par lesquelles il affranchit de la juridiction séculière le clergé de Liége. Otbert mourut le 31 janvier de l'an 1119 (n. st.), et fut inhumé dans sa cathédrale. Sous l'épiscopat de ce prélat, l'église de Liége fut une des plus fertiles en hommes célèbres par leur savoir et leur vertu. De ce nombre sont Sigebert, dont on vient de parler; Rupert, qui, de moine de Saint-Laurent, devint abbé de Tuits, et illustra son siècle par la multitude et la beauté de ses écrits; Alger, qui, après avoir gouverné les écoles de Liége avec gloire et combattu par écrit l'hérésie de Bérenger, alla finir ses jours à Cluni; Hezelon et Thesselin, deux autres chanoines de Liége, savants et vertueux, qui se retirèrent avec lui dans le même monastère. Le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la première croisade, doit être encore mis parmi les hommes extraordinaires qui fleurirent dans l'église de Liége sous l'épiscopat d'Otbert. Après être revenu de cette expédition, il fonda un monastère, sous la règle de saint Augustin, dans la ville d'Hui, en l'honneur du saint sépulcre et de saint Jean-Baptiste, et y mourut le 8 juillet de l'an 1117. (*Chron. S. Andreæ Leod.*)

FRÉDÉRIC.

1119. **Frédéric**, fils d'Albert III, comte de Namur, était prévôt de la cathédrale de Liége à la mort de l'évêque Otbert. Dès que le prélat eut les yeux fermés, l'archidiacre Alexandre, excité par le comte de Louvain, se rendit en diligence à la cour de l'empereur, et obtint de lui le siége vacant pour la somme de sept mille livres en argent. Le prevôt Frederic, instruit de cette vente simoniaque, défendit au clergé de recevoir Alexandre, et tous obeirent, à l'exception des chanoines de Saint-Paul et de ceux d'Hui. Ces deux chapitres, excités par Godefroi le Barbu, duc de Lothier et protecteur d'Alexandre, vinrent au-devant de l'intrus conduit par ce prince, et, l'ayant accompagné jusqu'à la cathédrale, ils l'intronisèrent avec acclamation. L'archevêque de Cologne ne laissa point cet attentat impuni. Après avoir cité jusqu'à trois fois Alexandre à son tribunal sans qu'il comparût, il le déclara déchu de tout droit au siége épiscopal de Liége, et ordonna qu'on élût un nouvel évêque. Mais comme la puissance de Godefroi ne permettait pas que l'élection se fît à Liége, les principaux du clergé et du peuple s'étant rendus à Cologne, y procédèrent sous les yeux du métropolitain. Les suffrages se réunirent en faveur du prévôt Frédéric, qui fut lui seul étonné qu'on eût pensé à lui. De Cologne il alla trouver à Reims le pape Calliste, qui confirma son élection dans le concile qu'il tenait alors en cette ville, et le sacra de sa main. Fréderic, en retournant à Liége, fit le voyage nu pieds. Son arrivée causa une joie universelle dans le pays. Cependant Alexandre, résolu de se maintenir, se tenait renfermé dans la forteresse d'Hui, en attendant que ses alliés vinssent à son secours. Parmi ceux-ci, outre le duc de Lothier, leur chef, on comptait Lambert, comte de Montaigu, Gislebert, comte de Duras, Renier, avoué d'Hasbaie et gonfalonier de Liége. Du côté de Fréderic étaient le comte de Namur, son frère, Waleran de Limbourg, Goswin de Fauquemont, la ville entière de Liége et tous les abbés du diocèse. Par le conseil de ceux-ci, Fréderic mit des troupes sur pied, et vint assiéger son rival dans Hui. Les partisans d'Alexandre accourent à sa défense. On se bat sous les murs de la place, et le parti de Fréderic remporte la victoire. Mais le duc Godefroi, qui n'avait pu se trouver au combat, va faire le dégât dans le territoire de Liége. Bientôt il est rappelé dans ses terres par les ravages que le comte de Namur fait aux environs de Louvain. La division cependant s'étant mise dans la garnison de la citadelle d'Hui, Alexandre, qui ne s'y trouve plus en sûreté, prend la fuite; la place enfin se rend. Alexandre vient trouver Fréderic, et fait une paix simulée avec lui. Retabli dans ses fonctions d'archidiacre et de prévôt, il ne cessa de persécuter Fréderic par des menées sourdes jusqu'à la mort de ce prélat, arrivée le 27 mai de l'an 1121. On prétend qu'elle fut l'effet du poison. Fréderic fut inhumé dans sa cathédrale, dont le necrologe le qualifie de saint.

ALBÉRON, ou ADALBÉRON I.

1123. **Albéron**, ou **Adalbéron** I, de Louvain, frère du duc Godefroi, chanoine et primicier de Metz, fut élu évêque de Liége après que le siége eut vaqué près de deux ans. La cause principale de cette longue vacance furent les démêlés de l'empire et du sacerdoce touchant les investitures. La paix entre ces deux puissances ayant été faite, le 23 septembre 1122, l'empereur Henri V vint, l'année suivante, célébrer les fêtes de Pâques à Liége. On traita, pendant son séjour, de l'élection d'un évêque, et Albéron eut toutes les voix en considération du duc, son frère. Le premier soin de ce prélat fut de purger son diocèse des brigands qui l'infestaient. Leur retraite était la citadelle de Fauquemont. L'empereur, à la prière d'Albéron, la fit raser. On vit ainsi reparaître, sous l'épiscopat d'Albéron, les beaux jours de la paix et de la tranquillité. Sur la fin de l'an 1123, il fonda un monastère de Prémontrés sur le mont Cornillon, quelque tems après la fondation de celui de Floreff, appartenant au même ordre. L'an 1124, il mit des chanoines réguliers dans l'église de Saint-Gilles-au-Mont. L'an 1127, Renaud de Martigné, archevêque de Reims, céda la directe de son église sur la seigneurie de Bouillon, à notre prelat et a ses successeurs, mais en s'en réservant à lui-même et à ceux qui lui succéderaient dans le siége de Reims, l'hommage avec la justice et le service militaire; et, en même-tems, il reçut l'hommage d'Albéron. (Marlot, tom. II, pag. 294.) Les évêques de Liége, par une ancienne coutume, étaient en possession de prendre dans les meubles de chaque chef de famille, à son décès, celui qui pouvait le mieux leur convenir. Albéron abolit cet usage qui s'appelait le droit de *main-morte*, parce que, dit une ancienne chronique, *du passé les vilains morts, on leur coupait la main, et au lieu de ce droit on donna le meilleur gage.* Toute la conduite d'Albéron fut édifiante et répondit à la dignité de son caractère. Il mourut, suivant le nécrologe de Saint-Lambert et Gilles d'Orval, le 1er. janvier de l'an 1128, c'est-à-dire, selon le nouveau style, 1129, et fut inhumé dans l'église de Saint-Gilles-au-Mont.

ALEXANDRE I.

1129. L'archidiacre **Alexandre**, après avoir été rejeté deux fois, réunit enfin les suffrages en sa faveur, le 18 mars 1129, pour l'évêché de Liége. Son humeur guerrière trouva de l'exercice dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les comtes de Louvain, de Flandre et de Duras. Ce dernier, nommé Gislebert, était celui qui l'avait excitée. Obligé, en qualité de sous-avoué de Saint-Tron, à défendre cette ville, il abusait au contraire de ce titre pour l'opprimer. Dès l'an 1128, ne la trouvant point disposée à se soumettre aux exactions injustes qu'il voulait lui imposer, il ne cessait de vexer en toutes sortes de manières les malheureux habitants de cette ville. Rudolfe, abbé respectable de Saint-Tron, lui ayant vainement fait des remontrances à cet égard, porta ses plaintes à Waleran, duc de Limbourg et haut-avoué de Saint-Tron, qui dépouilla Gislebert de son titre de sous-avoué. Alexandre, devenu évêque de Liége, ajouta à cette privation celle du comté de Duras et de tous les fiefs que Gislebert tenait de l'église de Liége. Le comte, ainsi dépouillé, n'en devint que plus féroce. Résolu de se venger, il appela à son secours Godefroi le Barbu, et Thierri d'Alsace, comte de Flandre, avec lesquels il ravagea tout le pays de Liége. L'évêque, après avoir excommunié Gislebert et Godefroi, marcha contre eux avec le duc Waleran, le comte de Loss et l'évêque de Metz, assiégea Duras sans succès, et fut plus heureux dans deux combats qu'il livra aux ennemis. Le second de ces combats se donna près de Wirle, lieu voisin de Duras, le 7 août de l'an 1129. Le carnage y fut si grand, dit Alberic, que de part et d'autre il resta huit cent vingt-quatre hommes sur le champ de bataille, sans compter ceux qui, ayant pris la fuite après avoir été blessés, allèrent expirer dans les bois voisins. Le champ de bataille resta aux Liégeois. L'étendard de Godefroi fut pris dans l'action; ce qui fit donner le nom de *standart* au lieu où elle s'était passée. Les Liégeois furent si fiers de cette prise, que tous les ans ils portaient ce trophée aux processions des rogations. L'an 1131, Alexandre reçut à Liége le pape Innocent II lequel arriva dans cette ville, le 22 mars, accompagné de saint Bernard. Le roi Lothaire y était arrivé quelques jours auparavant avec son épouse; et, étant allé avec l'évêque au-devant du pape, il lui servit d'écuyer à son entrée dans la ville. Huit jours après (le 29 mars), ce prince fut couronné, avec la reine, par le pontife dans l'église de Saint-Lambert. On tint le même jour, dans cette église, un concile ou assemblée mixte, où l'on excommunia Pierre de Léon, antipape, Conrad, et Frédéric, son frère, ennemis de Lothaire, avec leurs partisans.

(Voy. *les Conciles.*) Les écrivains liégeois disent que Lothaire avait alors deux fils, chanoines dans la cathédrale de Liége, et qu'on y comptait sept autres fils de rois, quarante-trois fils de ducs et de comtes, et sept fils de barons; ce qui ne paraît nullement prouvé. Il faut en dire autant d'un décret par lequel, disent-ils, ce même pape ayant ordonné, l'an 1138, que tous les chanoines de la cathédrale de Liége seraient faits sous-diacres dans l'année de leur réception, vingt des plus qualifiés aimèrent mieux se retirer que de subir cette loi. L'an 1133, Alexandre se fit une affaire fâcheuse avec le saint siége pour avoir refusé d'y comparaître sur trois citations qui lui furent faites. Le sujet qui l'avait fait citer était l'accusation de simonie, intentée contre lui par Nicolas, chanoine de Saint-Martin. Ce vice ne lui était point particulier : il infectait les principaux membres du clergé de Liége. On voit, dans le douzième tome du Spicilège (pag. 158), des lettres du pape Honoré II à l'évêque Alexandre et à son clergé, par lesquelles il déplore la détestable coutume qui régnait dans l'église de Liége, de n'admettre aucun chanoine qu'il n'eût payé une somme déterminée au doyen et au prévôt : coutume imitée, dit ce pontife, par les archidiacres et les doyens ruraux à l'égard des nouveaux curés. Alexandre n'ayant point répondu à la citation d'Innocent, ce pape, dans le concile de Pise, tenu l'an 1134, le condamna par contumace et le déposa de l'épiscopat. Vers le même tems, suivant Albéric, Renaud, comte de Bar, ayant corrompu par argent la garnison du château de Bouillon, se rendit maître de la place après s'y être fait introduire avec des cordes par-dessus les murs. Renaud, comme on l'a vu à son article, descendait des anciens comtes ou ducs de Bouillon, et tenait pour nulle la vente qui avait été faite de cette terre à l'église de Liége. Alexandre, ayant appris coup sur coup et sa condamnation et la prise de Bouillon, tomba dans une telle affliction, que, ne pouvant plus supporter la lumière, il alla s'enfermer dans le monastère de Saint-Gilles-au-Mont. Il y mourut, le 6 juillet de l'an 1135, et y fut inhumé sans aucune cérémonie. Son épiscopat fut remarquable par la fondation de plusieurs monastères dans le diocèse de Liége, tels que l'abbaye du Parc, près de Louvain, celle d'Everbode au comté de Loss, celles d'Heilesem et de Tongres, toutes de l'ordre de Prémontrés, celle d'Ulierbeck, de l'ordre de saint Benoît, dans le comté de Louvain, et celle de Geronsart, au comté de Namur.

ALBÉRON II.

1136. Albéron II, de la maison des comtes de Namur, et primicier de l'église de Metz, succéda, l'an 1136, à l'évêque Alexandre après neuf à dix mois de vacance. Il trouva son église dans un état déplorable à l'égard tant du spirituel que du temporel. Ce dernier point l'affecta plus que le premier. L'an 1140, il eut une guerre très-vive avec le comte de Namur, Henri II, le plus inquiet et le plus entreprenant de ses voisins. Elle se termina, la même année ou au commencement de la suivante, par un traité de paix, où il se fit un allié de son ennemi. Après cela, il tourna toutes ses pensées vers le château de Bouillon, dont le recouvrement l'avait occupé dès son entrée dans l'épiscopat. Déjà il avait fait trois voyages à la cour de l'empereur et autant à celle du pape, pour engager l'une et l'autre puissances à lui faire restituer cette importante place. Mais l'argent que le comte de Bar sut répandre dans ces deux cours, avait rendu les démarches du prélat inutiles. Enfin, voyant qu'il ne pouvait obtenir justice par les voies de droit, il se détermina à tenter le sort des armes. L'an 1141, il fit une ligue avec le comte de Namur; et tous deux ayant réuni leurs forces, vinrent assiéger le château de Bouillon. La place était regardée comme imprenable. Les assiégeants, après de longs et pénibles efforts, commençaient à désespérer de s'en rendre maîtres lorsqu'il vint en pensée au prélat de faire venir au camp les reliques de saint Lambert. On les apporte, et au bout d'un mois, depuis leur arrivée (le 22 septembre), les assiégés, manquant de vivres, et surtout d'eau, prirent le parti de se rendre. Les historiens liégeois ont célébré comme un miracle cet événement, dont Nicolas de Liége, écrivain du tems, nous a transmis une ample relation sous le titre de *Triomphe de saint Lambert*. La conduite d'Albéron, si l'on en croit Gille d'Orval, n'était guère capable d'attirer sur son église la bénédiction du ciel. Il se comportait, suivant cet historien, d'une manière tout-à-fait indigne de son caractère. Ce qui est certain, c'est que, sous son épiscopat, la licence des peuples et les désordres du clergé furent portés à l'excès, sans qu'il paraisse que jamais il se soit mis en devoir de les réprimer. Nulle sûreté dans les villes ni dans les campagnes. Les vols, les assassinats, les adultères, s'y commettaient avec la plus grande impunité. Tout, jusqu'aux saints mystères, était alors vénal dans le sanctuaire de l'église de Liége. La clôture des chanoines était rompue, l'accès était libre aux femmes dans leur cloître, et leur impudence allait jusqu'à donner à leur commerce honteux avec elles le nom sacré de mariage. Les Liégeois même s'étaient laissé séduire par ces guides aveugles, au point de marier leurs filles aux chanoines préférablement à d'autres. Mais le ciel suscita un nouveau Phinées dans la personne de Henri de Leyen, prévôt de cette église. Il fit le voyage de Rome, et porta ses plaintes de ces désordres au tribunal du saint siége. Le pape manda l'évêque de Liége, qui se rendit à la citation. On ignore ce qui se passa dans l'audience qu'il eut du pape. Mais, en s'en revenant, il fut attaqué de la fièvre, et mourut à Otride, en Italie, le 27 mars 1145, et non pas 1046, comme le marquent Albéric et la chronique de Lobbes. (*Gall. Chr., nov.*, tome III, p. 872.)

HENRI DE LEYEN.

1145. Henri de Leyen, surnommé le Batisseur, prévôt de l'église de Liége, fut élu, le 12 mai 1145, pour succéder à l'évêque Albéron. Il soutint pendant son épiscopat l'idée avantageuse qu'il avait donnée de lui avant d'y parvenir. Il rétablit la paix, et fit refleurir le bon ordre dans son diocèse. Par son économie, il augmenta considérablement les revenus de son évêché; il répara toutes les maisons et tous les châteaux qui lui appartenaient, et il embellit avec magnificence les églises de sa dépendance.

L'an 1147, le samedi après l'octave des Rois (18 janvier), saint Bernard étant venu prêcher la croisade à Liége, fit un si grand nombre de miracles en présence de Henri, qu'ils inspirèrent à ce prélat la plus grande vénération pour lui. Ne pouvant le retenir dans son diocèse, il voulut y avoir au moins quelques-uns de ses disciples, et lui donna la collégiale d'Alne pour y fonder un monastère de son ordre. L'an 1153, il eut querelle avec Henri, comte de Namur et de Luxembourg, pour une somme d'argent que ce comte disait avoir prêtée à l'évêque Albéron II, et dont il exigeait le remboursement. Notre prélat demandait qu'on lui représentât l'obligation de son prédécesseur, et le comte voulait en être cru sur sa parole. N'étant point écouté, il prit les armes, et vint faire le dégât dans le pays de Liége. L'évêque marcha contre lui, et le battit dans la plaine d'Andenne, entre Namur et Hui, le 1er. février 1152. Le continuateur de Sigebert met cette victoire en 1150; Lambert le Petit la place en 1155; Gilles d'Orval la rapporte à l'an 1153 (v. st.). Le comte, abattu par cet échec, fit la paix avec le prélat. (Voyez *les comtes de Namur.*) Au mois d'octobre 1154, l'évêque Henri se vit obligé d'accompagner Frédéric I, roi de Germanie, dans son expédition d'Italie. L'absence du prélat parut au comte de Namur une occasion favorable de recommencer les hostilités. Mais il se trompa; le comte de Duras, maréchal de l'église de Liége, vint à sa rencontre, l'obligea de s'en retourner, et alla même l'assiéger dans Namur. L'an 1159 fut une époque fâcheuse pour l'honneur de notre prélat. Le pape Adrien étant mort le 1er. septembre de cette année,

l'élection d'Alexandre III, son légitime successeur, fut troublée par celle d'un antipape qui prit le nom de Victor. L'empereur s'étant déclaré pour ce dernier, les évêques attachés à ce prince suivirent son exemple, et l'évêque de Liége fut de ce nombre. Ce ne fut point en lui, comme en quelques autres, une illusion passagère. Il persista dans le schisme, et s'y distingua de manière qu'après la mort de Victor, arrivée le 20 ou le 22 avril 1164, on jeta les yeux sur lui pour le remplacer. Mais, sentant l'odieux du fardeau qu'on voulait lui imposer, il le fit tomber à Gui de Crême. Il était alors en Italie à la suite de l'empereur. Albéric dit qu'il sacra le nouvel antipape, qu'il nomme par erreur Jean de Strume (celui-ci ne fut que le successeur de Gui de Crême). Il ajoute que l'empereur, ayant créé Barason roi de Sardaigne, chargea l'évêque de Liége de le couronner. Ce fut une des dernières actions de sa vie. Il mourut à Pavie, le 6 octobre 1164, selon la chronique de Lobbes et Gilles d'Orval. Albéric met sa mort en 1165, et la petite chronique de Liége en 1166. L'un et l'autre nous paraissent se tromper. Le corps de Henri fut rapporté à Liége et inhumé dans la cathédrale.

ALEXANDRE II.

1164. ALEXANDRE II, fils du seigneur d'Orrée, près de Trèves, prévôt de l'église de Liége, devint le successeur de l'évêque Henri. L'an 1166, l'empereur Frédéric le joignit au duc de Saxe et aux archevêques de Mayence et de Cologne qu'il envoyait au roi d'Angleterre pour l'engager dans le schisme qu'il avait formé contre le pape Alexandre III, promettant de lui fournir d'abondants secours dans la guerre qu'il avait alors avec la France. Gervais de Cantorberi dit que les ambassadeurs furent reçus avec beaucoup d'honneur, mais qu'ils ne remportèrent qu'une réponse vague avec de forts beaux présents. La même année, Alexandre fut de la quatrième expédition de Frédéric en Italie. Il mourut de la peste, au camp de ce prince, devant Rome, le 8 août 1167.

RAOUL.

1167. RAOUL, fils de Conrad, duc de Zéringen, et de Clémence, fille de Godefroi, comte de Namur, fut élu canoniquement, à la recommandation du comte de Namur, son oncle, pour remplir l'evêché de Liége après la mort d'Alexandre II. Les assassins d'Arnoul, archevêque de Mayence, l'avaient fait élire de force pour remplacer ce prélat; mais l'empereur, irrité contre lui, l'avait obligé de se démettre. (Voyez *les archevêques de Mayence*.) Raoul soutint avec beaucoup d'ardeur les intérêts temporels de l'église de Liége. Ce fut pour les défendre qu'il entra en guerre, l'an 1179, avec Gérard, comte de Loss. Celui-ci commença les hostilités par la prise de Tongres, dont il brûla l'église avec la maison épiscopale, après les avoir pillées. L'évêque, par représailles, fit une descente à main armée dans le comté de Loss, y mit tout à feu et à sang, réduisit en cendres le château de Loss, Chaumont et Bilsen, et ne mit bas les armes qu'à la prière des comtes de Namur et de Hainaut. Il s'en fallait bien que Raoul montrât le même zèle pour le bien spirituel de son diocèse : il donnait l'exemple de la plus infâme avarice, en vendant publiquement les bénéfices, et même quatre fois plus cher que ses prédécesseurs n'avaient fait. Il avait pour courtier, dans cet abominable commerce, un boucher nommé Udelin, qui vendait les prebendes à l'enchère sur le même étal où il débitait sa viande. Une simonie aussi manifeste et aussi révoltante ouvrit la porte à tous les vices : on les vit régner sans pudeur dans les différents ordres du diocèse. Les mariages des prêtres recommencèrent, les blasphêmes, les parjures, les brigandages, se multiplièrent à mesure qu'ils demeuraient impunis. Un homme, cependant, éleva la voix contre des abus si criants. C'était un vertueux prêtre nommé Lambert, et surnommé tantôt le Bègue ou le Beggh, tantôt de S.-Christophe, du titre d'une église qu'il avait fait bâtir. Il reprit hautement les mœurs de ses concitoyens, les menaçant de la colère du ciel, s'ils ne changeaient de vie. Ses prédications véhémentes et pathétiques firent des impressions tout opposées sur le clergé et sur le peuple. Nombre de laïques, reconnaissant les égarements où leurs pasteurs les avaient engagés, vinrent trouver le nouveau Jerémie, et se mirent sous sa direction. Lambert choisit, parmi les plus fervents de l'un et de l'autre sexes, ceux dont l'état était libre, et en composa deux congrégations religieuses, l'une de filles, qui furent appelées Béguines; l'autre d'hommes, qu'on nomma Béguards. Mais les clercs furent opiniâtrément sourds à sa voix. D'abord ils n'accueillirent ses censures qu'avec mépris. Voyant ensuite que plus ils se montraient incorrigibles, plus il haussait le ton, leur indifférence se tourna en fureur. A leur instigation, l'évêque fit arrêter Lambert dans l'église de Sainte-Marie, où il prêchait, et l'enferma dans le château de Rivogne. Lambert profita de sa prison pour traduire en français les actes des apôtres. Délivré quelque tems après, il se rendit à Rome, où le pape écouta avec attendrissement la peinture affligeante qu'il lui fit de l'état de l'église de Liége, et des persécutions que lui avait attirées son zèle. Le saint père, après l'avoir comblé d'éloges, lui confirma sa mission, et approuva le double institut religieux qu'il avait établi. L'auteur de la grande chronique belgique dit qu'il mourut dans le retour. Gilles d'Orval assure au contraire, et plus vraisemblablement, qu'il revint dans sa patrie, qu'il y reprit ses fonctions, et que ce fut alors qu'il construisit cette église de Saint-Christophe, dont il porta depuis le surnom. Mais l'un et l'autre historiens s'accordent à mettre sa mort, d'après Albéric, en 1177; époque adoptée par tous les historiens modernes, à l'exception d'Aubert le Mire. Ce dernier prétend qu'on doit reculer cet événement jusqu'au mois d'octobre 1187. Ainsi, selon lui, ce fut sous le pontificat d'Urbain III, qui tint le saint siége depuis le 25 novembre 1185 jusqu'au 19 octobre 1187, que Lambert vint à Rome, retourna dans sa patrie, et y mourut. Il est vrai qu'il n'appuie son opinion d'aucune autorité; mais les faits qui suivirent de près le décès de Lambert semblent la justifier. Quoi qu'il en soit, peu de tems après le départ de Lambert, suivant tous les historiens, le cardinal Henri d'Albani ayant été envoyé de Rome, avec titre de légat, à Liége, ses exhortations, mêlées de menaces, firent une telle impression sur les clercs, qu'un grand nombre remirent entre ses mains leurs bénéfices; mais, par indulgence, il se contenta de les faire passer d'une église à une autre. Plusieurs, cependant, ne se croyant pas en sûreté de conscience par ce ménagement, se dévouèrent, pour expier leurs fautes, au service de la Terre-Sainte. L'évêque Raoul fut lui-même de ce nombre. Il partit, l'an 1189, avec l'empereur Frédéric pour la croisade, d'où étant revenu, l'an 1191, il mourut près de son pays natal, le 5 août de la même année, et fut enterré à l'abbaye de Saint Pierre, dans la forêt Noire, près de ses ancêtres.

ALBERT I DE LOUVAIN.

1191. ALBERT I DE LOUVAIN, fils de Godefroi le Courageux, duc de Brabant, et de Marguerite de Limbourg, chanoine de l'église de Liege, fut élu par la plus grande partie de ses confrères pour succéder à l'évêque Raoul. Toute canonique que fut cette élection, elle essuya de grandes oppositions de la part de Baudouin, comte de Hainaut, et de quelques chanoines, qui portaient un autre Albert de la maison de Réthel, homme de peu de sens et qui n'avait de recommandable que sa naissance. L'empereur Henri VI, ayant pris connaissance de ce démêlé, rejeta les deux contendants, et leur substitua Lothaire, prévôt de l'église de Bonn et frère du comte d'Hochstat. Lothaire, aussitôt, vint à main armée prendre possession du siége épiscopal de la ville de Liége et des places qui en dépendaient,

subjugua tout par la terreur, et fut en apparence universellement reconnu pour évêque. Albert de Louvain s'était cependant mis en route sous un habit de valet pour aller poursuivre son droit en cour de Rome. Il fut accueilli favorablement du pape Célestin III, qui, l'ayant ouï, confirma son élection, l'ordonna diacre, le fit cardinal, et le renvoya avec une lettre à l'archevêque de Reims, pour le sacrer évêque au cas que l'archevêque de Cologne le refusât. Ce fut effectivement ce qui arriva. Albert, s'étant donc rendu à Reims, y reçut la consécration épiscopale l'an 1192. Durant le séjour qu'Albert fit en cette ville, l'empereur Henri VI persécutait à outrance, dans Liége, tous ceux qui montraient de l'attachement pour Albert de Louvain. Sa haine et sa fureur contre ce prélat étaient si grandes, que trois seigneurs, qui lui étaient affidés, formèrent avec lui le noir complot de venir assassiner le prélat dans Reims. Feignant d'être eux-mêmes poursuivis par l'empereur, ils vinrent trouver Albert, s'insinuèrent dans son amitié sans peine, et, l'ayant attiré hors de la ville, ils le massacrèrent et s'enfuirent. L'obituaire de l'église de Reims met sa mort neuf semaines et deux jours après sa consécration; et, d'un autre côté, nous lisons dans sa vie, qu'ayant célébré le service dans l'abbaye de Saint-Pierre, en cette ville, le jour de Sainte-Cécile (22 novembre), il fut tué le lendemain; ce qui nous porte à placer cet événement au 23 novembre 1192. La nouvelle de l'assassinat d'Albert remplit d'horreur la ville de Liége; on s'en prit à l'usurpateur Lothaire, qui fut obligé de se sauver. S'étant rendu à Rome, il confessa ses crimes au pape, entre les mains duquel il remit ses bénéfices, après avoir renoncé à l'évêché de Liége, et obtint non-seulement son absolution, mais l'expectative de la prévôté de Coblentz. Les Liégeois n'eurent aucun égard à ce pardon. Lothaire, étant revenu dans le pays, fut arrêté, l'an 1194, à Tongres, écorché vif, et plongé dans la chaux vive. L'empereur lui-même témoigna un grand regret de la mort d'Albert. Il força les assassins de s'expatrier, et fonda, pour expier son crime, deux chapelles dans l'église de Saint-Lambert. Le corps d'Albert fut apporté de Reims, l'an 1612, à Bruxelles, et exposé à la vénération des fidèles, dans l'église des Carmélites, à la demande de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas.

ALBERT II DE CUYCK.

1194. **Albert II de Cuyck**, archidiacre de Liége, monta sur le siége de cette église après que Rome eut déclaré nulle celle qui avait été précédemment faite de Simon de Limbourg. Celui-ci, jeune homme de seize ans, beau et bien fait, avait obtenu la pluralité des suffrages par le crédit du duc Henri III, son père, et s'était mis en possession de l'évêché après en avoir reçu l'investiture de l'empereur. Ce fut le pape Célestin III qui cassa cette première élection sur l'appel qu'Albert de Cuyck et trois autres archidiacres en avaient interjeté au saint siége. Ce pontife en ordonna une nouvelle qui fut faite à Namur, le 18 novembre 1194, et dans laquelle on se réunit en faveur d'Albert de Cuyck. Pour dédommager Simon de Limbourg, Célestin le fit cardinal; dignité dont il jouit peu de tems, étant mort à Rome le 1er. août 1195. (*Voyez* Henri III, *duc de Limbourg.*) Albert flétrit son épiscopat par la simonie qu'il exerçait sans pudeur, et qui se communiqua par contagion à tout le clergé de Liége. On regarda comme la punition de ce désordre divers fléaux, tels que la famine et les dissensions dont le pays liégeois fut affligé sous le gouvernement de ce prélat. Albert mourut le 1er. février de l'an 1200, regretté du peuple de Liége auquel il avait accordé, l'an 1198, plusieurs des priviléges dont il jouit encore de nos jours. Son clergé, au préjudice duquel tournaient ces priviléges, ne lui fit pas le même honneur. L'épitaphe suivante, que ses chanoines lui dressèrent, en est la preuve :

Hoc in Sarcophago cunctorum dira vorago
Conditur Albertus, Giezi dum vixit apertus.

La dépravation des mœurs, pendant l'épiscopat d'Albert, ne fut pas si générale, qu'elle ne souffrît de grandes exceptions. On vit fleurir de son tems, dans le pays liégeois, la B. Marie d'Oignies; Christine, qui ne lui cédait pas en vertus; Lutgarde, abbesse d'Aquir; et d'autres vierges célèbres par leur sainteté : ce qui porta Jacques de Vitri à nommer ce pays un *jardin de lis et un paradis délicieux*. La découverte du charbon de terre ou de la houille, dans le pays liégeois, date aussi de l'épiscopat d'Albert II. *L'an* 1198, dit Butkens, *furent trouvées les houilles par un preud'homme nommé Hullos de Plenevaux.*

HUGUES II.

1200. **Hugues II**, fils de Hugues de Vasnad, sire de Pierrepont, et de Clémence, fille de Withier, comte de Rethel, fut élu, à la pluralité des voix, évêque de Liége, un mois après la mort d'Albert II. Le roi de Germanie, Otton IV, qui se trouvait pour lors en cette ville, lui donna aussitôt l'investiture. Mais, après le départ de ce prince, il se forma un parti considérable contre le prélat. Ses ennemis, s'étant rendus à Rome, l'accusèrent auprès du pape d'avoir trempé dans l'assassinat d'Albert I. Hugues se purgea de cette accusation le mercredi de la semaine-sainte de l'an 1201, à Cologne, en présence du légat, devant lequel il avait été renvoyé : après quoi il fut sacré par ce prélat. L'année suivante, il fut obligé de lever des troupes pour réduire les habitants d'Hui, qui refusaient de payer les tributs ordinaires, et qui, pour se rendre indépendants, avaient entrepris de s'emparer de la citadelle de leur ville. Instruits de l'armement qu'on faisait contre eux, ils demandèrent grâce, et ne l'obtinrent qu'à condition de venir pieds nus faire leurs soumissions au prélat. L'an 1203, Louis, comte de Loss, fit donation de presque tous ses châteaux à l'église de Liége, et les reprit ensuite de l'évêque à titre de fief. L'an 1204 fut le terme de la vie commune qui avait été jusqu'alors observée parmi les chanoines de la cathédrale de Liége, suivant la règle d'Aix-la-Chapelle. Le cardinal Gui, légat, ayant été envoyé sur les lieux pour réparer les brèches que le tems avait faites à cette observance, trouva tant d'obstacles à l'objet de sa mission, qu'il jugea plus à propos de consentir que chacun vécût à part, et que les revenus fussent partagés entre tous les chanoines; ce qui se fit, comme de droit, avec l'agrément de l'évêque. La même année, Albert, comte de Molia, se voyant sans enfants, fit donation de son comté à l'église de Liége, avec ces conditions que si, dans la suite, il ne lui venait point d'enfants, l'église, aussitôt après sa mort, entrerait en possession de ce comté à l'exclusion de tout autre héritier; que si, au contraire, il laissait un fils ou une fille à sa mort, ils tiendraient ce comté en fief de l'évêque de Liége. Il arriva effectivement qu'Albert eut une fille, nommée Gertrude. Comme il se repentait alors de la donation qu'il avait faite, l'évêque, pour l'engager à la ratifier, lui promit une somme de cinquante mille marcs d'argent. Albert mourut l'an 1212, laissant sa fille sous la tutelle de Thibaut, fils aîné de Ferri II, duc de Lorraine, lequel, ayant touché la somme promise au defunt, laissa l'évêque en possession du comté. Mais, presque aussitôt, Henri I, duc de Brabant, forma des prétentions sur la succession d'Albert, à raison de certaines avances par lui faites à ce comte, et dont il n'avait point été remboursé. Il intenta procès à l'évêque pour ce sujet au tribunal d'Otton IV, roi de Germanie. Mais Hugues, qui ne reconnaissait plus alors ce prince, ayant refusé de comparaître, Henri se jeta à main armée sur ses terres, se rendit maître de la ville de Liége, et, après l'avoir pillée pendant huit jours sans distinction du sacré ni du profane, il obligea les habitants à lui prêter serment de fidélité, après quoi il s'en retourna chargé de butin. L'évêque fulmina d'abord contre lui une sentence d'excommunication, et mit en interdit ses états. Mais, voyant qu'il n'avançait rien par-là, il fit venir de Flandre une armée considérable, à la tête de laquelle il se mit. Les comtes de Namur et de Loss l'étant venu rejoindre dans le même tems,

ils firent de concert une descente dans le Brabant, où ils mirent tout à feu et à sang. Le duc, assisté du comte de Gueldre, son gendre, usa de représailles dans le pays liégeois. Enfin, l'an 1213, on en vint à une bataille, le 13 octobre, à Steppes, ou Wardes-Steppes, dans le Brabant. L'évêque y fut vainqueur; et l'échec que le duc reçut en cette occasion fut si grand, qu'après avoir fait d'inutiles efforts pour s'en relever, il prit le parti humiliant de venir, le 28 février 1214, tête et pieds nus, demander pardon à l'évêque et à son chapitre. On lui fit grâce, et son excommunication fut levée à condition de réparer les torts qu'il avait faits à l'église de Liége. (*Voyez* Henri I, *duc de Brabant.*) L'an 1215, Hugues, s'étant croisé avec plusieurs seigneurs au couronnement de Frédéric, roi des Romains, qui se fit, le 25 juillet 1215, à Aix-la-Chapelle, se rendit de là à Rome, où il assista au concile de Latran. On remarque qu'à la première séance il y parut en habit laïque avec un manteau, une robe d'écarlate et un chapeau vert, en qualité de comte; qu'à la seconde il avait une chappe verte à manches, comme duc; qu'à la troisième, enfin, il parut avec les ornements épiscopaux. La raison de ce changement d'uniforme était que le pape avait appelé à ce concile tous les princes d'Italie et d'Allemagne. Hugues revint de Rome à Liége, abandonnant le projet de la croisade. Il se trouva, l'an 1222, au couronnement de Henri, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric: cérémonie qui se fit, le 8 mai, à Aix-la-Chapelle. L'an 1225 (n. st.), Gertrude, comtesse de Moha, étant morte sans avoir pris d'alliance, l'évêque de Liége, suivant les conventions qui avaient été faites avec le tuteur de Gertrude, se mit en possession de ce comté le 19 mars (mercredi avant les Rameaux, dit Reinier) de la même année. Ce prélat mourut à Hui, le 12 avril de l'an 1229, ayant, la veille, admis les Dominicains à Liége. Il fut inhumé dans sa cathédrale. Ce fut sous l'épiscopat de Hugues de Pierrepont que Théodore de Celles, chanoine de Liége, voulant mener une vie plus contemplative, se retira, l'an 1211, avec quelques compagnons, sur une colline près de Hui. Il y avait là une chapelle dédiée à saint Thibaut de Clairlieu, que l'évêque leur donna. Le monastère qu'on y bâtit est devenu le chef-lieu de cet ordre, qui embrassa la règle de saint Augustin. Il fut approuvé par Honorius III, confirmé au treizième concile général tenu à Lyon, en 1245, par Innocent IV, et s'étendit en France. Les prédications de Jean de Sainte-Fontaine lui procurèrent un établissement à Paris, sous le règne de saint Louis, dans le lieu nommé depuis Sainte-Croix de la Bretonnerie.

JEAN II.

1229. JEAN II, neveu de Hugues de Pierrepont, succéda, le 24 mai 1229, à son oncle dans l'évêché de Liége. Il était fils de Hugues, seigneur de Rumigni, et de Marguerite de Pierrepont. Lors de son élection, il n'était encore que diacre, et jouissait de la prévôté de la cathédrale, qui n'exigeait que cet ordre. L'an 1130, il fut ordonné prêtre par l'évêque de Tournai, la veille du dimanche de la passion. Le lendemain, il reçut la consécration épiscopale des mains de l'archevêque de Reims, et célébra sa première messe le premier dimanche après la Pentecôte. De retour à Liége, il eut à essuyer quelques séditions qui l'obligèrent à quitter la ville pour se retirer à Hui. Ces mouvements calmés, il revint à Liége, où il reçut, le dimanche de la Sexagésime 1231, le cardinal Otton, légat du pape Grégoire IX. On prit à mauvais augure, l'arrivée d'Otton, parce qu'il arriva au moment qu'on chantait à la messe ces paroles du Trait: *Vous avez ébranlé la terre, et vous l'avez troublée.* L'événement fit de cette rencontre une prédiction. Otton, d'un caractère impétueux et entreprenant, s'avisa de vouloir réduire toutes les prébendes des églises de Liége à l'égalité, tant celles des chanoines que celles des autres clercs. Cette entreprise excita une fermentation générale dans le clergé. Ceux qui se trouvèrent lésés, implorèrent la protection du préfet impérial d'Aix-la-Chapelle, qui ne perdit point de tems pour se rendre à Liége. L'empereur et le pape étaient alors brouillés, et le préfet avait dessein de profiter de la conjoncture pour retenir les Liégeois dans l'obéissance de son maître. Le légat et l'évêque, à l'arrivée de l'ennemi commun, prirent la fuite au milieu des huées du peuple. Cependant l'empereur, instruit qu'Otton avait été reçu dans Liége, était résolu de proscrire cette ville et de la livrer au fer et aux flammes. Déjà un de ses députés était en route pour annoncer ce malheur aux Liégeois: mais le duc de Limbourg l'ayant rencontré, lui raconta ce qui venait d'arriver, et lui fit changer l'objet de sa mission. Étant entré dans la ville, il loua la fidélité des Liégeois, et défendit, au nom de l'empereur, à l'évêque de s'immiscer dans le gouvernement temporel de la république; après quoi il retourna vers son maître, chargé de présents des Liégeois. Irrité de cette défense et de la réception qu'on avait faite à ce député, l'évêque se vengea par un interdit qu'il jeta sur la ville. Mais l'empereur et le pape s'étant réconciliés peu de tems après, l'interdit fut révoqué, et le prélat revint dans sa ville épiscopale. L'an 1236, il reçut l'hommage d'Otton, duc de Gueldre. Sur la fin de la même année, on vit éclater entre l'évêque Jean et Waleran de Limbourg, une querelle qui eut de fâcheuses suites. Waleran, s'étant jeté sur le territoire de Franchimont, s'empara subitement, le 22 septembre, de la ville de Teux, qu'il réduisit en cendres. L'évêque prit les armes pour sa défense. Waleran, trop faible par lui-même pour lui faire tête, mit dans son parti le duc de Limbourg, son frère, et les comtes de Gueldre et de Juliers. Les Liégeois portèrent, l'an 1237, la guerre dans le Luxembourg, où ils brulèrent un grand nombre de villages avec les villes de Bastogne et de Durbui, et battirent les alliés près de Montjoye. L'an 1238, l'évêque vint assiéger le château de Poilvache, près de Dinant. Étant tombé malade dans cette expédition, il se fit porter à Dinant, où il mourut le 1er. mai de la même année. Son corps fut inhumé à l'abbaye du Val-Saint-Lambert, près de Liége.

GUILLAUME DE SAVOIE.

1238. GUILLAUME DE SAVOIE, frère de Thomas, comte de Flandre, et désigné pour remplir le siége épiscopal de Valence, fut élu pour celui de Liége par une partie du chapitre, tandis que l'autre donna sa voix à Otton, prevôt de Maëstricht et d'Aix-la-Chapelle, et chanoine de Saint-Lambert. Les deux concurrents s'étant rendus à Rome, avec Conrad, archevêque de Cologne, Guillaume l'emporta. Mais l'empereur, porté pour Otton, qui était son parent, envoya son fils Conrad pour engager les Liégeois à le reconnaître. On se partagea en deux partis qui se firent une guerre sanglante. Guillaume, pendant cette discorde, mourut à Viterbe, ou, selon d'autres, à Brescia, en revenant de Rome, le premier novembre 1239.

ROBERT DE TOROTE.

1240. ROBERT DE TOROTE, fils de Jean de Torote, châtelain de Noyon, et d'Odile de Dampierre, frère de Raoul, évêque de Verdun, et de Jean de Torote, bailli de Champagne, passa du siége de Langres sur celui de Liége, après que ce dernier eut vaqué une année entière. Son élection se fit le 30 octobre 1240, en présence du cardinal Jacques, évêque de Palestrine, légat en France. Le commencement de son nouvel épiscopat donna de belles espérances, qui malheureusement s'évanouirent en très peu de tems. Henri de Dreux, archevêque de Reims, étant mort le 14 juillet de l'an 1240, Robert entreprit de lui succéder; et, pour acheter des suffrages, il pilla les

églises et extorqua de son clergé des sommes considérables. Son ambition fut trompée : le clergé de Reims, ou plutôt le pape Innocent IV, lui préféra, l'an 1244, malgré sa puissante brigue, Juhel, archevêque de Tours, et il ne lui resta que la honte d'avoir fait une dépense simoniaque en pure perte. L'an 1245, il assista au concile général de Lyon, où l'empereur Frédéric II fut déposé par le pape Innocent IV. Il avait mené avec lui à cette assemblée, Jacques Pantaléon, son archidiacre, homme savant et disert, que le pape retint à son service, et qui, dans la suite, parvint lui-même à la papauté, sous le nom d'Urbain IV. De retour en son diocèse, il y établit, à la sollicitation de la bienheureuse Julienne et du clergé de Liége, la fête du très-saint Sacrement de l'autel, dont il fixa le jour au jeudi après le dimanche de la Trinité. Son mandement à ce sujet, rapporté par Chappeauville, est de l'an 1246. Cette fête, dont il fut le premier instituteur, passa, dix-huit ans après, dans toute la chrétienté, par un décret du pape Urbain IV. Robert ne survécut pas long-tems à cet établissement. Il mourut, le 26 octobre 1246, à Fosse, lieu de son diocèse, dans de grands sentiments de pénitence. Son corps, déposé d'abord à l'abbaye d'Alne, fut ensuite transporté à Clairvaux où il avait choisi sa sépulture étant évêque de Langres. Ce n'est que depuis l'épiscopat de ce prélat, à commencer en 1242, qu'on trouve à Liége les noms des bourguemestres ou des *maîtres à tems*, comme on parlait alors ; mais il ne s'ensuit pas que ces officiers municipaux n'existassent point auparavant.

HENRI III.

1247. **Henri III**, fils de Gérard III, comte de Gueldre, fut élu, non sans de grands débats, évêque de Liége, le 10 octobre 1247, après une vacance de près d'un an. Il fut principalement redevable de son élection à la recommandation du légat Pierre Caputio et de Guillaume, comte de Hollande, nouveau roi des Romains, dont il favorisait le parti. Henri gouverna pendant douze ans l'église de Liége, sous le titre d'élu, n'étant point dans les ordres et ne se mettant point en peine de les recevoir. Il fut le premier qui, pour faire ses fonctions, prit ce que nous appelons aujourd'hui un *évêque suffragant*, usage que ses successeurs ont adopté. Dans les premières années de son gouvernement, les révoltes et les séditions furent très fréquentes à Liége, et les Liégeois éprouvèrent successivement tous les malheurs que la discorde entraîne après elle. Henri vint à bout de fatiguer et d'abattre ses ennemis par ses succès. L'an 1248, il se trouva à l'assemblée où Guillaume reçut la couronne impériale. On a parlé sur Henri III, duc de Brabant, du démêlé que ce prince eut, en 1255, avec l'évêque de Liége, pour la défense des habitants de Saint-Tron, vexés par ce prélat.

L'an 1258, Henri, pressé par son chapitre, se détermina enfin à recevoir la prêtrise, puis la consécration épiscopale. Mais il n'en vécut pas avec moins de licence. L'an 1262 ou environ, il abusa par violence de Berthe, fille de Conrad, dit Coën le Frison, de la noble famille de *Prato*, dans le Liégeois. Thibaut, des Viscomti de Plaisance, l'un de ses archidiacres, ayant osé lui reprocher l'atrocité de ce crime, paya cher cette liberté. L'évêque le fit maltraiter d'une manière cruelle ; ce qui engagea Thibaut à quitter Liége pour passer à la Terre-Sainte. Il y était depuis près de neuf ans lorsqu'on vint lui annoncer, en 1271, que le sacré collége l'avait élu pape. Il se rendit à Rome, et prit, à son intronisation, le nom de Grégoire X. L'un des premiers soins du nouveau pontife fut d'écrire à l'évêque de Liége une lettre fulminante pour lui retracer tous ses déportements scandaleux et le presser d'en faire pénitence. Henri ne tint compte de la lettre, et continua de vivre comme il avait fait. Grégoire, voyant qu'il était incorrigible, le fit citer, l'an 1274, au concile général de Lyon. Toutes les villes de son diocèse envoyèrent des plaintes contre lui à cette assemblée. N'ayant rien à alléguer pour sa justification, il prit le parti de remettre son bâton pastoral entre les mains du pape, se flattant que, touché de cet acte de soumission, il le lui rendrait. Mais il se trompa ; Grégoire nomma un autre évêque en sa place. Henri, livré à lui-même, et abandonné à ses propres réflexions, ne s'occupa, depuis son retour, qu'à décharger le poids de sa vengeance sur son successeur, qui en fut enfin, comme on le verra, la victime. Nous réservons la suite de sa vie pour l'article suivant.

JEAN III D'ENGHIEN.

1274. **Jean d'Enghien**, troisième fils de Zégers, sire d'Enghien, et d'Alix de Sottengen, était évêque de Tournai, lorsqu'après l'abdication de Henri de Gueldre il fut nommé par le pape à l'évêché de Liége. L'an 1275, une étincelle excita un embrasement général dans le pays liégeois. Un paysan de Goen avait volé une vache à Cinei, ville du Condroz. Le bailli du canton, l'ayant fait arrêter, le fit pendre. Cet acte de sévérité irrita le seigneur de Goen, qui se mit en devoir de venger la mort de son vassal. L'évêque prend fait et cause pour son bailli. On arme des deux côtés. Le seigneur de Goen, dont les habitants d'Hui, par ordre du prélat, venaient de détruire le château, met dans ses intérêts le duc de Brabant et les comtes de Luxembourg, de Flandre et de Namur. Ils envoient dans le pays de Liége des troupes qui laissent partout des traces funestes de leur passage. Les Liégeois usent de représailles sur les terres de leurs ennemis. On se livre, en différentes rencontres, des combats qui sont à l'avantage tantôt de l'un, tantôt de l'autre parti. Enfin, l'an 1276, fatigués de leurs pertes réciproques, ils choisissent pour arbitre de leur querelle le roi de France, Philippe le Hardi. Ce monarque, laissant à l'écart comme inutile la première cause de la querelle, ordonna que le seigneur de Goen et ses deux frères, les seigneurs de Beaufort et de Fallaix, renonceraient à l'hommage qu'ils avaient fait au comte de Namur en dépit de l'évêque de Liége, et contre la foi qu'ils lui devaient. Henri de Gueldre ne fut pas de ceux qui applaudirent à cette pacification. Trop jaloux contre son successeur, il aurait désiré qu'il eût succombé sous les efforts de ses ennemis. Après avoir cherché divers moyens de lui nuire, il en imagina enfin un qui réussit. Il prétendit qu'étant évêque, il avait fait, des deniers de son patrimoine, à l'église de Liége un prêt considérable, qu'il somma Jean d'Enghien de lui rendre. Après avoir disputé beaucoup sur ce prêt sans s'accorder, on convient d'une conférence à Hougarde. Jean s'y étant rendu avec peu de suite, Henri le fit enlever pendant la nuit et conduire au galop à l'abbaye de Helisem, sur un cheval vicieux, qui le fatigua tant, gros et replet comme il était, qu'il mourut en y arrivant, le jour de Saint-Barthelemi, 24 août de l'an 1281. Comme il avait soutenu faiblement les priviléges de son chapitre, et qu'il y avait été même plusieurs fois opposé, on lui refusa la sepulture dans sa cathédrale, et il fut inhumé à Notre-Dame-aux-Fonts. Mais, quelques années après, ses cendres furent rapportées à l'église de Saint-Lambert.

JEAN IV.

1282. **Jean IV**, fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, fut transféré de l'évêché de Metz à celui de Liége par le pape Martin IV, après que ce pontife eut réprouvé la double élection que le chapitre de Liége avait faite de Bouchard de Hainaut et de Guillaume d'Auvergne. Jean de Flandre fit son entrée à Liége le 31 octobre 1282. Henri de Gueldre, qui vivait toujours, et toujours regrettait son évêché, ne vit pas

de bon œil ce nouveau successeur. Il était retiré à Ruremonde. Comme il ne pouvait demeurer en repos, il s'avisa, l'an 1284, de faire des excursions sur le territoire de Franchimont. Elles lui devinrent funestes; Thierri l'Ardennais, étant tombé sur lui et sur sa troupe, le tua et mit ses gens en fuite. L'année suivante fut orageuse pour l'évêque et son chapitre. Les maîtres de la bourgeoisie et les échevins établirent de leur autorité un impôt sur les denrées, sans le consentement du clergé ni du peuple. Cet attentat, qu'ils soutinrent par la violence, irrita le prélat et ses chanoines, au point qu'ils abandonnèrent la ville de Liége pour se retirer à Hui, où plusieurs nobles les suivirent. C'était abandonner le champ de bataille à l'ennemi. Mais on n'était pas en force pour le réduire. On se menaça de part et d'autre, après cette retraite pendant près de deux années, sans qu'il paraisse néanmoins qu'on en soit venu aux effets. Les négociations du duc de Brabant, qui se rendit médiateur, suspendirent les hostilités, et aboutirent enfin, l'an 1287, à un traité de paix entre les parties, par lequel il fut convenu que l'impot serait aboli, et que les deniers qu'il avait produits jusqu'alors seraient employés aux ouvrages publics. Cette paix fut nommé *la paix des clercs*. Jean de Flandre rentra dans Liége vers la mi-août de la même année. La suivante, ce prélat s'engagea dans la guerre qui était entre le duc de Brabant et le comte de Gueldre au sujet du duché de Limbourg. Il prit le parti du premier, sous la promesse que le duc lui fit de rendre à son église le château de Rode que le duc de Limbourg lui avait enlevé. Les troupes que Jean de Flandre fournit à son allié furent conduites par le comte de Loss, et contribuèrent à la victoire que le duc de Brabant remporta, le 5 juin 1288, à Wœringen. Mais le vainqueur manqua de parole, et retint le château de Rode qu'il avait promis de lui restituer. Ce fut peu de tems après cette guerre que le prélat, étant allé pour se récréer au château de Bouillon, fut enlevé dans une partie de chasse par ordre de la comtesse Isabelle de Luxembourg, sa belle-mère, irritée de ce qu'il favorisait Jean, duc de Brabant, qui avait tué son frère, Henri de Luxembourg. Il resta prisonnier (on ne sait en quel endroit) l'espace de cinq mois, et ne fut remis en liberté qu'en promettant de ne point tirer vengeance de cet affront. Jean de Flandre ne fit que languir depuis ce tems-là. Incapable de régir le temporel de son église, il en abandonna le soin au comte Gui, son père. Enfin il mourut, le 15 octobre 1292, dans un château près de Namur. Son corps fut porté à Flines, près de Douai, pour y être inhumé.

HUGUES III DE CHALON.

1296. Hugues de Chalon, fils de Jean de Châlon, comte en Bourgogne, et de Laure de Commerci, monta, l'an 1296, sur le siége épiscopal de Liége, après une vacance de quatre ans, pendant lesquels deux concurrents, nommés chacun par une partie du chapitre, se disputèrent cette place. Le premier était Gui de Hainaut, frère de Jean, comte de Hainaut, et le second, Guillaume Berthoud de Malines, docteur de théologie. L'élection de Gui ayant été confirmée par l'archevêque de Cologne, il s'empara de tous les châteaux, et fut reconnu pour évêque dans toutes les villes du Liégeois. Il obtint de plus, en 1294, l'investiture de l'empereur Adolphe. Son rival toutefois ne renonça point à ses prétentions. Il le cita au tribunal du saint siége; et tous deux se rendirent à Rome pour plaider leur cause devant le pape Nicolas IV. Ce pontife, étant mort avant d'avoir pu rendre son jugement, ne fut remplacé qu'au bout de deux ans par Célestin V. Le peu de tems que celui-ci occupa la papauté ne lui permit pas d'examiner à fond une affaire de cette importance. Mais Boniface VIII, qui lui succéda, cassa les deux élections, et nomma Hugues de Châlon évêque de Liége. Néanmoins, pour dédommager Guillaume Berthoud, homme savant et de bonnes mœurs, il lui donna l'évêché d'Utrecht; mais il ne donna rien à Gui de Hainaut, parce qu'il s'était mis en possession du temporel de Liége, par l'autorité de l'empereur, et sans attendre la confirmation du saint siége. Toute la grâce qu'il lui accorda fut de ratifier ce qu'il avait fait avant sa déposition. Hugues fut à peine intronisé, qu'il se vit obligé de prendre les armes pour retirer Maëstricht des mains du duc de Brabant: ce prince l'avait usurpé pendant que les deux contendants, Guillaume et Gui, poursuivaient leur affaire à Rome. Après quelques hostilités réciproques, le comte de Luxembourg, s'étant rendu médiateur, termina la querelle en décidant que la seigneurie de Maëstricht appartiendrait, par indivis, au duc de Brabant et à l'évêque de Liége. La paix que procura cet accord à l'église de Liége, fut bientôt après troublée par les dissensions de quelques familles nobles du pays. Hugues, en se déclarant pour un des partis contre l'autre, attisa le feu de la discorde au lieu de l'éteindre. Il se mit à dos par là tout son chapitre. On le dénonça au saint siége, et on l'accusa sur tout de deux choses: 1°. d'avoir abandonné à la discrétion du duc de Brabant ceux de ses chanoines qui lui étaient le plus opposés; 2°. d'avoir donné cours à de la fausse monnaie. Le pape Boniface VIII, après avoir discuté les chefs d'accusations, fit venir Hugues devant lui. Ce prélat n'ayant osé disconvenir des faits, le pape, dans la crainte qu'il n'excitât, par la suite, de plus grands troubles, l'obligea de donner son abdication. Mais comme il avait péché plutôt par imprudence que par méchanceté, il lui donna, pour le dédommager, l'archevêché de Besançon. Ceci arriva l'an 1301.

ADOLFE I, DE WALDECK.

1301. Adolfe, fils d'Adolfe, comte de Waldeck, et d'Hélène de Brandebourg, chanoine de Liége, étant à Rome, où il disputait l'évêché d'Utrecht à Gui d'Avênes, lorsque Hugues donna son abdication, fut nommé par le pape pour le remplacer. Ce fut un prélat équitable, mais d'un caractère dur et violent. A son entrée à Liége (24 juin 1301), il trouva les habitants de cette ville en guerre avec ceux d'Hui. Il se rendit arbitre de leurs différents, et condamna ces derniers. Ceux de Fosse s'étant révoltés contre les chanoines, il se rendit en diligence sur les lieux, obligea les bourgeois à demander grâce, et leur retrancha une partie de leurs priviléges. Ce qu'il fit de plus louable, fut de bannir de Liége les usuriers qui étaient en grand nombre, et exerçaient impunément leur commerce infâme sous la protection des échevins. Son épiscopat ne fut que d'environ dix-huit mois. Il mourut le 13 décembre de l'an 1302, et fut inhumé devant le grand autel de sa cathédrale.

THIBAUT.

1302. Thibaut, fils de Thibaut II, comte de Bar, chanoine de Liége, en fut élu, d'une voix unanime, évêque, au refus de Guillaume d'Artois, archidiacre de cette église, sur qui tous les suffrages étaient d'abord tombés. Thibaut était pour lors à Rome. Son élection fut confirmée par Boniface VIII, peu de tems avant la captivité de ce pape, qui survécut peu à cet affront, et ensuite par Benoît XI, qui fit la cérémonie de la consécration de Thibaut en 1303. Le nouveau prélat fit son entrée solennelle dans Liége vers le 1er. novembre de la même année, accompagné des comtes de Luxembourg, de Flandre, de Hainaut, de Gueldre, de Juliers, de Vianden, de Loss et de Bar, et d'autres seigneurs. L'an 1304, il fit hommage à Robert de Courtenai, archevêque de Reims, pour la seigneurie de Bouillon. (*Tres. des Chart. Invent.*, vol. 6, fol. 708.) L'an 1307, il transigea avec Gilles Berthoud, seigneur en partie de Malines, touchant leurs droits respectifs sur cette seigneurie. La même année, le seigneur d'Hèbes, son vassal, s'étant plaint à lui du château de

Montvireuil, que le duc de Lorraine avait construit dans son voisinage, Thibaut alla faire le siége de cette place, la prit et la rasa. Il eut ensuite querelle avec le comte de Hainaut, pour le château de Mirevant ou de Mirewart, et, après quelques hostilités réciproques, il fut convenu que le comte le tiendrait en fief de l'église de Liége. Thibaut, l'an 1310, accompagna l'empereur Henri VII dans son expédition d'Italie. Comme il était exercé dans l'art militaire, il servit de son bras ce prince en différentes rencontre. Sa valeur, à la fin, lui devint funeste. L'an 1312, les troupes impériales en étant venues aux mains, dans Rome, avec les Ursins, au mois de mai, l'évêque de Liége accourut à la défense des premières. Il reçut dans le combat plusieurs blessures, dont il mourut quelques jours après. Le prince Jean, frère de Robert, roi de Sicile, et général de l'armée des Ursins, fit enterrer le corps de ce prélat sous le portique de l'église de Saint-Pierre.

ADOLFE DE LA MARCK.

1313. Adolfe, fils d'Eberhard I, comte de la Marck, et d'Ermengarde de Berg, chanoine de Worms, né l'an 1288, étudiait à Nevers, où l'université d'Orléans, mécontente de la bourgeoisie, s'était retirée, lorsqu'on apprit en France la mort de l'évêque Thibaut de Bar. Avide de succéder à ce prélat, il obtint à cette fin, du roi Philippe le Bel, des lettres de recommandation auprès du pape Clément V. Elles eurent leur effet; et, le 7 avril 1313 (n. st.), Adolfe fut nommé évêque de Liége par ce pontife, qui, le lendemain, jour des Rameaux, lui donna le sous-diaconat. Il fut ordonné diacre, le samedi suivant, par l'évêque de Palestrine, prêtre, par le même, la veille de la Pentecôte, et le lendemain, il reçut la consécration épiscopale des mains du cardinal, évêque de Tusculum. La ville et l'état de Liége étaient cependant en feu, par la discorde qui s'était élevée entre le chapitre de la cathédrale et la noblesse, touchant l'élection d'un mambour, ou capitaine-général, pendant la vacance du siége. Les chanoines avaient élu, pour cette fonction, leur prévôt, sans consulter les nobles laïques, qui prétendaient avoir droit de suffrage dans cette élection. Ceux-ci furent appuyés par le comte de Loss; mais le peuple se rangea du côté des chanoines. On se livra plusieurs combats, dans l'un desquels le prévôt fut tué. Mais les nobles eurent presque toujours le dessous, et il y en eut jusqu'à deux cents, des premières maisons du pays, qui périrent dans l'embrâsement de l'église de Saint-Martin, où ils s'étaient retranchés. Adolfe, instruit de l'état de son diocèse, ne songea, avant de s'y rendre, qu'à amasser des fonds pour réduire le peuple qui abusait de sa victoire. Il engagea pour cela sa portion de la seigneurie de Malines au comte de Hainaut, moyennant la somme de quinze mille florins. Muni de cette somme, il envoya des ordres à ses officiers pour fabriquer de nouvelles machines de guerre, et les placer dans les différentes places de son diocèse. Il s'avança ainsi précédé de la terreur, et fit son entrée solennelle dans Liége, le jour de Noël, monté sur un vigoureux coursier qui, s'étant cabré à la porte de la cathédrale, le renversa, mais de manière qu'en tombant, dit Hocsem, il se trouva sur ses pieds. La superstition fit, de cet accident, un présage qui annonçait que le gouvernement d'Adolfe serait fort agité, mais que ce prélat se soutiendrait au milieu des violentes secousses qu'on lui ferait éprouver. C'est en effet ce que l'événement vérifia. Les dix-sept premières années de son gouvernement se passèrent presque toutes en guerre avec ses sujets, et surtout avec les habitants de Liége, dont les soulèvements, sans cesse renaissants, l'obligèrent, l'an 1324, à transporter son siége à Hui, où la plus grande partie de son chapitre le suivit. Enfin, l'an 1330, les députés, de part et d'autre, s'étant assemblés à Flone, y conclurent, le 6 juin, veille de la fête du saint sacrement, un traité de paix, dont la principale clause fut que l'évêque et la bourgeoisie partageraient, entre eux, le soin et les émoluments des ponts, des murs, des fossés et des autres ouvrages publics. (*Voyez* Renaud II, *comte de Gueldre.*) Les troubles domestiques apaisés, le prélat se vit engagé dans une guerre étrangère, qui commença par une querelle particulière des habitants de Saint-Tron avec le duc de Brabant. Adolfe prit le parti des premiers, qui étaient ses sujets, et fut secrètement appuyé par Philippe de Valois, roi de France, qui cherchait à se venger du duc de Brabant à cause de la retraite qu'il avait donnée au fameux Robert d'Artois. Le monarque, non content de lui faire passer des sommes d'argent, lui procura pour alliés, par ses émissaires, l'archevêque de Cologne, les comtes de Namur, de Gueldre, de Juliers, de Hainaut, de Loss, de Luxembourg, et presque tous les seigneurs des Pays-Bas. Ayant réuni leurs troupes le 6 mai 1332, tous ces confédérés entrèrent, après diverses hostilités réciproques, dans le Brabant, où ils trouvèrent le duc si bien préparé à les recevoir, qu'ils n'osèrent accepter la bataille qu'il leur présenta. On convint d'une trève de six semaines, pendant laquelle Philippe de Valois, roi de France, ayant offert sa médiation pour accorder les parties, elles l'acceptèrent, et se rendirent auprès de ce monarque à Compiègne. Là, ou plutôt dans l'abbaye de Royal-Lieu, près de cette ville, elles firent, le 20 juin, un compromis, par lequel elles s'en rapportaient sur le sujet de la guerre à la décision de ce monarque. Philippe, dès le lendemain, rendit sa sentence arbitrale, dont nous avons une copie sous les yeux. Elle porte en substance que les prisonniers faits de part et d'autre seront rendus et délivrés sans rançon, « non » contrestant quelcomques obligations, promesses ou accords » que ils ayent fait, et quelcomques pleiges, fiances ou seure- » tés que ils ayent donnés et mis; lesquelles obligations, pro- » messes, accords et seuretés, disons, prononçons, déclarons » estre nuls, et lesdits pleiges estre quittes; mais ce qui devant » ceste prononciation en a esté payé, demoura payé ainsy » comme il est.... Item que touz cil qui ont rendu leurs hom- » mages ou leurs fiefs à leurs seigneurs pour lesdites guerres tant » d'une part comme d'une autre, revendront à leurs héritages » et à leurs fiefs, et feront leurs hommages aux seigneurs aux- » quels ils les avoient rendus. Le roi se réserve à prononcer sur » tous les autres debas, decors, querelles et contreverses des » parties toutes et quantes fois il lui plaira. Lesquels dits, » ajoute-t-il, prononciations, déclarations lesdites parties ont » loé, gréé et ratifié ». (*Mss. de Fontanieu*, vol. 71.) Ainsi finit cette guerre à la gloire du duc de Brabant, qu'elle semblait devoir écraser. L'an 1333, nouvelle guerre occasionnée par l'évêque Adolfe, et qui mit en feu tous les Pays-Bas. En voici le sujet. Ce prélat et son chapitre, voyant l'indocilité des habitants de Malines et de ses dépendances, qui avaient refusé de marcher dans la dernière guerre contre le duc de Brabant, et n'ayant pas la force de les réduire, prirent le parti de vendre cette seigneurie, sous la réserve de l'hommage, à Louis, comte de Flandre, pour la somme de cent mille *réaux au mouton;* ce qui fut exécuté le 2 octobre de cette année. Louis, en même tems, acquit du comte de Gueldre l'avouerie de la même seigneurie. Mais les habitants de Malines, excités par le duc de Brabant qui se prétendait suzerain de Malines, reçurent fort mal les députés que Louis avait envoyés pour prendre possession de sa nouvelle acquisition, et les chassèrent ignominieusement. Ce soulèvement fit revivre la première confédération contre le duc. Chacun des chefs qui la composaient renouvela ses anciennes répétitions contre lui, et l'évêque de Liége comme les autres. On lève des troupes à la hâte, on déclare la guerre au duc, on entre sur ses terres, on lui prend quelques places: mais on n'ose accepter la bataille qu'il présente. Le roi de France s'offre, comme la première fois, pour arbitre. Ayant obtenu l'acquiescement des parties, il les assemble à Amiens, où il rend son jugement le 27 août 1334. Toutes les prétentions respectives y furent décidées, à l'exception de la principale, c'est-à-dire celle que le duc de Brabant formait sur Malines. Le monarque,

en attendant qu'il fût en état de prononcer sur ce point, retint l'objet contentieux sous sa garde. Mais comme par ses délais il semblait vouloir se l'approprier, le duc de Brabant et le comte de Flandre firent à Dendermonde, le 31 mars 1336 (v. st.), un traité, par lequel il fut dit qu'ils posséderaient en commun la ville et la seigneurie de Malines, comme l'évêque de Liége et le comte de Gueldre en avaient joui. (Butkens.) L'an 1336, après la mort de Louis IV, comte de Loss, décédé sans enfants le 22 janvier de cette année, le chapitre de Liége fit saisir feodalement ce comté, comme étant un fief dévolu à leur église, suivant le traité conclu, l'an 1203, entre le comte Louis II et l'évêque Hugues de Pierrepont, et en vertu de l'inféodation faite de ce comté à l'église de Liége, par l'évêque Balderic. Mais Thierri, fils de Godefroi II, sire d'Heinsberg, et neveu, par Mathilde, sa mère, de Louis IV, prétendit lui succéder. L'évêque Adolfe, dont il était le beau-frère, le favorisait sous main; mais le chapitre, encouragé par le pape, maintint la saisie, ce qui le brouilla avec le prélat. Il y eut à ce sujet une guerre qui parut terminée, l'an 1338, par une sentence arbitrale de l'archevêque de Cologne et du comte de Hainaut, sentence qui adjugea le comté de Loss au sire d'Heinsberg. (Hocsem.) Cependant Adolfe, par la crainte du pape à qui le chapitre fit des plaintes de ce jugement, n'osa donner à son beau-frère l'investiture de ce comté. (Voyez *les comtes de Loss.*) Adolfe eut ensuite avec les chanoines d'Hui, soutenus par le duc de Brabant, des démêlés qui furent terminés par le comte de Hainaut. Ce prélat était alors valétudinaire. Sa santé alla toujours depuis en dépérissant, et enfin il mourut au château de Clermont, le 3 novembre 1344, âgé de cinquante-six ans. Son corps fut porté dans sa cathédrale pour y être inhumé. Quelques-uns, dit le P. Foulon, célébrèrent ses funérailles par des larmes, mais le plus grand nombre par des marques de joie. Ce fut sous Adolfe, et de son consentement, que fut institué le tribunal municipal des Vingt-deux, pour modérer l'autorité du souverain, et maintenir les droits, priviléges et franchises des sujets.

ENGILBERT DE LA MARCK.

1345. Engilbert de la Marck, prévôt de l'église de Liége et neveu d'Adolfe, lui fut donné pour successeur, le 23 février 1345, par le pape Clément VI, auprès duquel il était pour lors à sa cour d'Avignon. Il fit son entrée solennelle à Liége, le 12 avril suivant, reçut la prêtrise, le 17 décembre, dans la chapelle du château de Moha, et le lendemain la consécration épiscopale à l'abbaye du Val Saint-Lambert. Son gouvernement ne fut guère moins agité que celui de son prédécesseur. Il eut des guerres sanglantes à soutenir contre les habitants de Liége, d'Hui et de Saint-Tron. L'an 1346, Philippe de Valois, roi de France, ayant convoqué le ban et l'arrière-ban du royaume contre les Flamands, enjoignit à l'évêque de Liége de s'y rendre; injonction qui lui fut faite, non à cause de son église de Liége, mais parce que *les lieux de la Meuse étant de la souveraineté de la couronne de France, ledit évêque devait servir comme sire de Bouillon et terres adjacentes.* (Il y a divers ajournements de cette nature au trésor des chartes du roi.) L'an 1347, une victoire qu'Engilbert remporta, le 20 juin, sur les Liégeois, disposa les esprits à la paix qui fut conclue, le 24 du même mois, à des conditions onéreuses aux vaincus. Il entra, l'an 1355, dans la querelle de Louis II, comte de Flandre, et de Wenceslas, duc de Brabant, touchant la seigneurie de Malines, qu'Adolfe avait vendue, comme on l'a dit, au premier. Lambert d'Upei, maréchal du prélat, mit en fuite les troupes du duc. La paix se fit deux ans après, à Maëstricht, par les soins de l'empereur Charles IV, frère de Wenceslas. L'an 1361, Engilbert se joignit à son chapitre pour faire rentrer le comté de Loss dans le domaine de son église, après la mort du comte Thierri d'Heinsberg. Godefroi de Dalembrouck, neveu de Thierri, qui l'avait institué son héritier, s'était mis en possession d'une partie de ce comté les armes à la main. L'évêque, s'étant ligué avec les comtes de Clèves et de la Marck, fit marcher contre lui une armée considérable, commandée par Evrard de la Marck, son frère. Maseick, qu'elle assiégea, fut obligé de se rendre après vingt-six jours de siége; Bree ouvrit ses portes à la première sommation, ainsi que les autres lieux dont Godefroi s'était rendu maître. On prétend qu'alors celui-ci fit sa paix en renonçant au titre de comte de Loss. Mais il ne tint pas sa parole; car, en 1363, il vendit ses prétentions sur ce comté à son parent Arnoul d'Oreille, seigneur de Rummen, fils de Guillaume d'Oreille et de Jeanne de Loss, sœur du comte Louis IV. Arnoul prit aussitôt le titre de comte de Loss; et, apprenant que l'évêque Engilbert avait convoqué tous les ordres de l'état de Liége pour le contraindre à quitter ce titre, il envoya des députés à l'empereur Charles IV pour le prévenir en sa faveur. L'argent qu'ils répandirent à la cour de ce prince, suivant les historiens liegeois, fit plus que les raisons qu'ils alléguèrent. Les députés du prélat, qui arrivèrent dans le même tems, furent mal accueillis. Mais Engilbert, étant venu lui-même à Prague, où était l'empereur, obtint, malgré les efforts de ses parties, un jugement qui lui confirmait provisoirement la possession du comté de Loss. L'année suivante, 1364, Engilbert fut promu à l'archevêché de Cologne par l'abdication d'Adolfe de la Marck, son neveu, qui quitta ce siége et l'état ecclésiastique pour se marier, et devint, quatre ans après, comte de Clèves. (Voy. *les comtes de Loss.*)

JEAN V D'ARKEL.

1364. Jean V, fils de Jean, sire d'Arkel, et d'Ermengarde, fille d'Otton, comte de Clèves, fut transféré par le pape Urbain V, de l'évêché d'Utrecht, qu'il occupait depuis vingt-trois ans, à celui de Liége, où il fit son entrée solennelle le 30 juillet 1364. Le commencement de son nouvel épiscopat fut occupé à réduire Arnoul d'Oreille, et à lui enlever les places du comté de Loss, dont il s'était emparé. Il y réussit; et, l'an 1367, il réunit à perpétuité ce comté au domaine de son église. (Voy. *les comtes de Loss.*) L'an 1373, la proscription de deux échevins de Thuin, le refus que fait le bailli, Gilles Chabot, de prêter serment de fidélité à cette ville, et le meurtre de l'un des deux bourguemestre, dont le corps sanglant fut conduit de Dinant à Hui, et de Hui à Liége, excitent une émotion générale contre le prélat. Les états assemblés arrêtent leur jonction avec le peuple. On crée Mambourg du pays Valtère, de la maison des comtes de Rochefort. Le prince est cité au tribunal des Vingt-deux pour y répondre de sa conduite. Indigné de cet attentat, il met la ville en interdit, puis va trouver le pape Grégoire XI à Avignon, pour le prier d'appuyer ses censures. Les députés des Liégeois suivirent de près leur évêque; et chacun ayant plaidé sa cause devant le pape, Grégoire nomma une commission pour aller examiner l'état des choses sur les lieux. Cette commission n'eut aucun succès. Les esprits, aigris de part et d'autre, se disposèrent à la guerre. Mais le duc de Brabant, s'étant rendu médiateur, fit conclure un traité de paix, dont un des articles portait que les Vingt deux n'auraient aucune juridiction sur le prince ni sur le clergé. Le prince revint de Maëstricht, où il s'était retiré pendant les troubles, et fut reçu avec acclamation dans Liége, sur la fin de juin 1376. Il passa tranquillement le reste de son épiscopat, que la mort termina dans le mois de juin 1378. En mourant, il ordonna que son corps serait transporté à Utrecht.

ARNOUL DE HORN.

1378. Arnoul de Horn, évêque d'Utrecht, passa de cet évêché à celui de Liége par le choix du pape Urbain VI. Il

était auprès de ce pontife lorsqu'on apprit à Rome la mort de Jean d'Arkel, et l'élection que, cinq jours après cet événement, le chapitre avait faite de Persand de Rochefort. Ce qui fit rejeter celui-ci par Urbain, c'est que les députés qui furent envoyés pour faire confirmer son élection par le saint siége, au lieu d'aller à Rome vers Urbain VI, que l'église de Liége tenait pour le vrai pape, se rendirent auprès de son rival, Clément VII, à Avignon. Persand cependant, à l'aide de Gauthier de Rochefort, son frère, élu mambour pendant la vacance du siége, se mit en possession des villes et des châteaux du pays. Mais les deux frères s'étant brouillés ensuite, Persand s'attira la haine des Liégeois en voulant appeler à son secours le duc de Brabant, dont ils avaient sujet de se défier. Dès qu'on fut donc informé à Liége de la nomination d'Arnoul, on lui fit une députation pour l'assurer de la fidélité de ses nouveaux diocésains. Arnoul arriva vers les fêtes de Noël à Liége. Mais, sur le bruit qui courut que le parti d'Urbain commençait à chanceler, il ne voulut pas quitter son évêché d'Utrecht, et ne prit que le titre d'administrateur de celui de Liége. Il partit ensuite pour aller régler ses affaires à Utrecht, laissant le soin du temporel de l'église de Liége à son frère. Le duc de Brabant vint au secours de Persand, comme il y avait été invité. Mais les Liégeois le poussèrent si vivement, qu'après lui avoir fait essuyer différents échecs, ils l'obligèrent de retourner à Bruxelles. Peu de tems après la retraite du duc, Arnoul revint à Liége, le 21 octobre 1379, non plus comme administrateur, mais comme évêque, et fut inauguré par l'empereur Wenceslas, après avoir prêté les sermens accoutumés. Pour assurer la tranquillité de son diocèse, il fit la paix avec le duc de Brabant. Persand, son antagoniste, n'ayant plus alors de ressource, prit le parti de renoncer à ses prétentions. L'an 1380, étant allé trouver l'empereur, à Aix-la-Chapelle, Arnoul assista à l'assemblée où l'on reconnut solennellement Urbain VI pour le véritable pape. Il passa, l'an 1383, en Flandre pour ménager une réconciliation entre les Gantois et Louis II, leur comte, auquel ils faisaient la guerre avec le secours des Anglais, commandés par l'évêque de Norwich. Mais il s'en revint sans avoir réussi dans sa négociation. (Froissart.) A son retour, il éprouva lui-même une révolte de ses sujets à l'occasion suivante. Un bourgeois de Dinant, qui avait un procès à l'officialité, se voyant épuisé par les frais que les chicanes et les délais de son procureur lui avaient causés, en porta ses plaintes au magistrat. La ville, touchée de sa misère, entre en fureur, non-seulement contre le procureur, mais contre toute l'officialité. On court au greffe de ce tribunal dont on enlève tous les papiers qu'on brûle ensuite en plein marché. Le prélat, instruit de cette sédition, vole à Hui où les Dinantinois s'étaient rendus en foule pour soulever cette ville, se jette au milieu de la foule, et l'apaise en lui promettant de réparer le passé et d'obvier à l'avenir. L'an 1384, Arnoul approuva ou permit une innovation dans la police, qui eut de fâcheuses suites. Douze familles de la noblesse de Liége étaient en possession de choisir les magistrats civils. Le peuple, dans une assemblée tumultueuse, voulut leur ôter ce pouvoir. Les chefs de ces douze races prévinrent l'orage, et se désistèrent de leur prérogative. Le peuple, satisfait, nomma bourgmestre un de ces nobles à la prochaine élection. L'an 1388, le seigneur de Ravestein étant venu faire des courses sur le territoire de Liége, Arnoul fit marcher contre lui une armée si considérable, qu'effrayé du nombre, il vint humblement lui demander la paix. Ce prélat finit ses jours le 8 mars de l'année suivante, à l'âge de cinquante ans. (Foulon.) Son corps fut porté non pas aux Bernardines de Horn, comme le marquent Chappeauville, Fisen et Foulon, mais à Keiserlos, abbaye de filles de l'ordre de Prémontré.

JEAN VI, DE BAVIÈRE.

1390. JEAN VI, fils d'Albert de Bavière, comte de Hollande et de Hainaut, fut nommé par le pape, l'an 1390, à l'évêché de Liége, au refus de Thierri de la Marck, que le chapitre avait élu d'une voix unanime. Jean n'était encore âgé que de 17 ans, et cependant il avait déjà été préconisé pour l'évêché de Cambrai. Le 9 mai, il fit son entrée dans Liége, accompagné d'Albert, son père, de Guillaume, son frère aîné, et de plus de mille gentilshommes. Le lendemain, il reçut de son père l'hommage pour la partie du Hainaut située en-deçà de l'Escaut, laquelle relevait de l'évêché de Liége. En attendant qu'il fût en âge d'être élevé au sacerdoce, il se fit ordonner sous-diacre vers le milieu du mois de décembre suivant. L'an 1392, Jean fit jeter les fondements de la grande tour de son église cathédrale; mais elle ne fut achevée qu'en 1423. La défense qu'il fit, en 1393, de couper du bois dans une forêt où les habitants de Liége prétendaient avoir droit d'usage, occasiona un soulèvement qui l'obligea de se retirer à Diest et d'y transporter son officialité. Ce fut la seule ville qui lui resta fidèle avec Maseick. La paix néanmoins se fit la même année, et il en coûta de l'argent aux rebelles par forme d'indemnité.

Les Liégeois s'étant ligués, l'an 1398, avec les Brabançons contre le duc de Gueldre, Jean de Bavière entre, à la tête de ses troupes, sur les terres de ce prince, se rend maître de Neustadt qu'il livre au pillage, assiége Ruremonde, puis se retire pour ne pas pousser à bout le duc de Gueldre, qui était son parent. L'an 1399, pendant l'absence du prélat, les Liégeois, sollicités par le roi de France, embrassèrent, vers la fin d'août, le parti de la neutralité entre les deux papes, Boniface IX et Benoît XIII. Toutes les villes du diocèse suivirent cet exemple, et Jean de Bavière lui même à son retour. L'an 1402, le prélat ayant commué la peine que méritaient les habitants de Saint-Tron, pour certains excès qu'ils avaient commis, en une amende de 2500 florins, les Liégeois, leurs ennemis, se formalisent de cette grâce, et s'en prennent à celui qui l'avait accordée. Fatigué de leurs murmures, Jean de Bavière quitte encore sa ville épiscopale pour se retirer à Hui. Son absence fit naître à Liége une faction de séditieux à qui leur haine marquée pour le bon ordre et l'équité mérita l'odieux nom d'*Haïdroits*. Ces hommes pervers s'étant rendus maîtres dans la ville, firent main-basse sur les biens de l'évêque et de ses adhérents; et, ayant assemblé le peuple le 9 juillet 1403, ils l'engagèrent à élire pour mambour Henri de Horn, seigneur de Perweis. On voulut contraindre le chapitre d'approuver ce choix. Mais quelques-uns de ses membres s'étant échappés, allèrent trouver le prélat à Maëstricht, où il était pour lors, et le disposèrent à faire un accommodement. Jean de Bavière étant revenu quelques jours après à Liége, un conclut, le 28 septembre 1403, un traité de paix, qu'on nomma la paix des Seize, à cause du nombre des commissaires qui l'arrêtèrent. Par cet acte, il fut convenu que les Liégeois ne pourraient prendre les armes que de l'autorité du prince et par délibération des états, excepté le cas où l'on aurait à repousser les incursions subites des peuples voisins. La sédition fut apaisée par-là; mais elle ne fut point éteinte. L'esprit qui animait les Haïdroits fut comme un feu caché sous la cendre, prêt à éclater à la première occasion. Jean de Bavière leur donnait un beau prétexte de murmurer, par le refus qu'il faisait de recevoir la consécration épiscopale. Ces murmures prirent insensiblement faveur parmi le peuple et les gens oisifs. Enfin, l'an 1406, on en vint à des clameurs si indécentes et si furieuses, que, ne pouvant y tenir, le prélat prit le parti de se retirer à Maëstricht et d'y transporter le tribunal ecclésiastique. Les Haïdroits, enhardis par cette retraite, convoquent une assemblée de toutes les villes du Liégeois, à l'exception de celles de Maëstricht et de Saint-Tron, attachées au prélat, et font procéder, le 6 septembre, à l'élection d'un mambour. Le choix étant tombé sur Jean de Rochefort, celui-ci, par prudence, refusa la place. On s'adressa ensuite au seigneur de Perweis, qui, s'étant d'abord excusé, donna ensuite son consentement, sur la promesse qu'on lui fit d'élire

pour évêque, à la place de Jean de Bavière, Thierri, son fils, archidiacre de Hasbaie. La proclamation de l'un et de l'autre se fit le 26 septembre. Le chapitre, sommé d'approuver ce qui s'était fait, aima mieux sortir de la ville et alla s'établir à Saint-Tron. Ses domaines, après son départ, furent pillés: c'était à quoi il devait s'attendre. Il s'agissait encore de faire confirmer l'élection du nouvel évêque par le saint siége. Mais comme on ne pouvait l'espérer d'Innocent VII, dont Jean de Bavière avait embrassé l'obédience l'année précédente, on s'adressa à son rival Benoît XIII, qui, sans examen et par le seul désir de fortifier son parti, reconnut Thierri de Perweis pour légitime évêque de Liége. Alors on en vint à une guerre ouverte qui fut en même tems et civile et sacrée. Tandis que Jean de Bavière, avec ses troupes commandées par le sire d'Heinsberg, faisait le dégât autour de Viset, Henri de Perweis vint bloquer inopinément, le 31 octobre, Saint-Tron, où les chanoines se croyaient en sûreté. La ville, manquant de secours, ouvrit ses portes au bout de neuf jours. Les chanoines alors passèrent à Namur, d'où ils furent appelés peu de tems après à Louvain par le duc de Brabant. Les bulles de Benoît XIII, en faveur de Thierri, n'étaient cependant pas encore venues. Celui qui en était le porteur, avait été arrêté à Langres par ordre du duc de Bourgogne, beau frère de Jean de Bavière, et de-là conduit prisonnier à Paris. Délivré ensuite par le duc d'Orléans, il arriva à Liége vers Pâques de l'an 1407. Après avoir fait publiquement lecture de ces bulles, on contraignit les abbés, les chanoines qui se trouvaient dans la ville, et les curés, de s'y soumettre; mais le lendemain ils prirent la fuite. Les échevins firent de même lorsqu'on produisit les lettres d'investiture que l'intrus et le mambour son père avaient obtenues de Wenceslas, empereur déposé. La peine de proscription fut prononcée à Liége contre les fugitifs. L'an 1408, le mambour mène son armée devant Maëstricht, dont il forme le siége le 29 mai. Jean de Bavière, qui était pour lors en Hollande, vole au secours de la place. Son frère, le comte de Hainaut, le duc de Bourgogne, son beau frère, le duc de Lorraine, les comtes de Flandre et de Namur, informés de cet acte d'hostillité, déclarent la guerre aux Liégeois. Le premier, s'étant jeté dans le pays d'entre Sambre et Meuse, y met tout à feu et à sang. Thuin, dont le château était très-fort, est la seule ville du canton qui échappe à ce desastre. Ce prélude dut faire sentir aux Liégeois qu'on ne les épargnerait pas. En effet, le comte de Hainaut, apprenant que le duc de Bourgogne est en pleine marche pour le Brabant, s'approche de Namur, et se joint au comte Guillaume qui l'attendait avec son armée. Ils vont ensemble à la rencontre du duc, et se réunissent à lui comme il est sur le point d'entrer dans le pays de Liége. La nouvelle des ravages que le premier venait de faire, et le bruit qui se répand que son armée et celle des Bourguignons sont arrivées près de Saint-Tron, cause un mouvement extraordinaire dans l'armée liégeoise. Déjà ceux de Dinant, de Thuin, de Fosse et de Covin, l'avaient quittée pour s'en retourner chez eux. Les autres opinent à se retirer à Liége. On décampe sur l'heure, et les Liégeois, après s'être morfondus pendant près de quatre mois devant Maëstricht, rentrent, le 21 septembre, en assez mauvais état, dans leur ville. L'armée des princes les suivait de près. Dès le surlendemain, dans la crainte d'essuyer un siége, ils marchent au-devant d'elle, et la rencontre se fait, le 23 septembre, près des tombes d'Othies ou d'Othey. On engage aussitôt le combat. Les Liégeois, inférieurs en nombre à l'armée des princes, sont taillés en pièces. Le mambour et l'intrus son fils périssent dans l'action. Ceux qui échappent à la mort sont faits prisonniers. Les princes choisissent parmi ceux-ci les principaux des Haïdroits qui s'y trouvent, et en tirent une vengeance éclatante. (Nous avons un poëme du tems sur cette mémorable journée, intitulé, *la Bataille de Liége*, imprimé dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourg.*, part. 1, p. 395.) On était cependant à Liége dans la plus grande consternation. La meilleure partie des habitants viennent dans le camp des vainqueurs implorer leur miséricorde, et amènent avec eux quelques chefs des mutins dont vingt-sept sont décapités sur-le-champ. On expédie des ordres à Liége pour en jeter le soir, du pont des Arches dans la Meuse, vingt-quatre autres avec le légat de l'antipape Benoît XIII, qui avait approuvé l'élection de l'intrus, et contribué plus que personne à fortifier la faction des Haïdroits. Jean de Bavière arrive à Liége, n'y prend qu'un repas, et va joindre les princes à Hui, où ils s'étaient retirés. Le 27 octobre, Liége et toutes les villes du Liégeois envoient aux princes les titres de leurs priviléges. Ils sont remis à Jean de Bavière, qui les fait brûler. Ce prélat, de retour à Liége, sévit avec tant de rigueur et contre cette ville et contre toutes les autres de sa dépendance, que le pays liégeois, suivant l'expression d'un moderne, semblait n'être qu'une forêt de roues et de gibets; la Meuse, outre cela, était couverte de corps qu'on y jetait tous les jours. De pareilles exécutions méritèrent à ce prélat le surnom de *Jean sans pitié.* L'an 1417, après la mort du comte Guillaume, son frère, arrivée le 31 mai, il quitte Liége pour toujours, et se rend en Hollande, auprès de Jacqueline, sa nièce, fille et héritière de Guillaume, dans la vue de l'épouser ou de lui servir de tuteur. Mais il n'abdiqua que l'année suivante son évêché, qu'il remit entre les mains du pape Martin V. Peu de tems après, il devint duc de Luxembourg par son mariage avec Elisabeth de Gorlitz, veuve du duc Antoine. (Voy. *les duc de Luxembourg.*)

JEAN VII, DE VALENRODE.

1418. **JEAN VII, DE VALENRODE**, d'une famille illustre d'Allemagne, docteur en droit, archevêque de Riga en Livonie, et l'un des pères du concile général de Constance, fut transféré à l'évêché de Liége par le pape Martin V, après l'abdication de Jean de Bavière. Il prit possession de son nouveau siége le 4 août 1418, et donna dès-lors toute son attention au bien spirituel et temporel de l'église de Liege. Bien différent de ceux qui l'avaient précédé dans les derniers tems, il remplit toutes les fonctions épiscopales par lui-même et les remplit avec édification. Il fut le modèle de son clergé par son assiduité et son recueillement aux divins offices. Il fut le pasteur de son peuple par le soin qu'il prit de lui administrer les sacrements et de lui rompre le pain de la parole divine. Sa fidélité à remplir les devoirs de l'épiscopat ne lui fit point oublier ceux auxquels il était tenu en qualité de prince. Il veilla soigneusement à l'administration de la justice, et souvent il présidait lui-même aux jugements pour éclairer de plus près la conduite des juges. Il ratifia les priviléges qu'Albert de Cuyk, l'un de ses prédécesseurs, avait accordés à la ville et aux échevins de Liége. Le ciel ne fit que montrer aux Liégeois cet excellent prélat, et le retira, le 28 mai de l'an 1419, par une mort qui les plongea dans le deuil.

JEAN VII, DE HEINSBERG.

1419. **JEAN VII, DE HEINSBERG**, archidiacre d'Hasbaie, fils de Jean, seigneur de Heinsberg et Levemberg, fut élu, à l'âge de vingt-trois ans, le 16 juin 1419, par le chapitre de Liége, pour succéder à l'évêque Jean de Valenrode. Son élection fut ratifiée par le pape Martin V. Il fit son entrée solennelle à Liége, le 10 décembre suivant, reçut la prêtrise la veille de Noël, et fut sacré le quatrième dimanche du carême de l'an 1420. Peu de tems après, il rétablit le tribunal des Vingt-deux, qui depuis la journée d'Othey avait cessé ses fonctions. L'an 1421, il reçut à Liége, le 23 juin, le cardinal Branda, légat du saint siége, qui venait pour y prêcher la croisade contre les Hussites. Le prélat prit la croix le 1er. août, et se mit en route le même jour pour la Bohême avec la fleur de

la noblesse du pays. Cette expédition fut de trois mois sans aucun avantage marqué. L'an 1422, au mois de juillet, grande émeute à Dinant. Dans les derniers troubles, la plupart des bourgeois de cette ville avaient contracté des dettes considérables dont ils se trouvaient hors d'état de payer les intérêts. Poursuivis par leurs créanciers, ils s'attroupent, les contraignent de livrer leurs contrats qu'ils jettent au feu, et condamnent au bannissement ceux qui le refusent. Un pareil attentat ne devant point rester impuni, le prince fait citer les principaux séditieux, au nombre de cent quarante-deux, à son tribunal nommé l'*Anneau du Palais*. La multitude des accusés ne sert qu'à les enhardir. Ils refusent de comparaître, chassent de la ville, à l'aide de leurs complices, ceux des proscrits qui ne veulent pas suivre leur ban, mettent à l'encan leurs biens, et massacrent tout ce qui ose leur résister. Bientôt néanmoins cet orage se calme par la prise des deux principaux boute-feux, lesquels ayant été amenés à Liége, y subissent le dernier supplice. (Foulon, *Hist. Leod.*)

L'an 1423, l'évêque de Liége, ayant assisté au concile provincial de Cologne, en rapporte les statuts faits pour la réformation du clergé. Les différents chapitres de son diocèse, sur la communication qu'il leur en donne, aiment mieux se réformer eux-mêmes que de l'être par un concile. L'année suivante est mémorable dans le pays liégeois par la refonte qu'on y fit des lois et de la procédure. Le nouveau code fut nommé le *Gouvernement d'Heinsberg*. Il y fut statué, entre autres choses, que trente-deux commissaires, nommés par l'évêque et la bourgeoisie, éliraient deux consuls annuels, lesquels, avec le prêteur, auraient la principale autorité dans l'administration de la justice et de la police. L'an 1430, Blondel, gouverneur du marquisat de Namur pour le duc de Bourgogne, tente, mais en vain, le 5 février, de surprendre le château de Montorgueil, appartenant aux Liégeois. Guerre à cette occasion entre ceux-ci et le duc de Bourgogne. Elle tourna mal pour les premiers. Battus en différentes rencontres, ils demandent la paix, et ne l'obtiennent qu'à des conditions honteuses. Par le traité conclu le 20 décembre à Malines, ils s'obligent, 1°. à démolir le château qui avait fait le sujet de la guerre, 2°. à payer une somme considérable au duc victorieux, 3°. à venir nu-pieds au nombre de vingt, l'évêque à leur tête, lui demander pardon. A cette guerre étrangère succèdent à Liége des troubles domestiques. Les consuls ayant demandé aux échevins communication des titres dont la ville appuyait ses privilèges, Gauthier d'Antine, le plus riche d'entre ceux-ci et le plus accrédité, s'oppose à la demande, et empêche qu'elle n'ait son effet. Arrêt qui condamne les échevins au bannissement. Vingt-quatre jours après, ayant fait leur paix avec les consuls, ils sont rappelés, à l'exception de Gauthier d'Antine. Mais, enivré de son crédit, il suit ses collègues dans leur retour, et va même s'asseoir avec eux sur leur tribunal. Les consuls décernent une prise de corps contre lui, et le poursuivent si vivement, que, n'ayant pas le loisir de rassembler ses amis, il est obligé de prendre la fuite. Du lieu de sa retraite, il ne laisse pas de travailler à son rappel. On l'espérait des deux nouveaux consuls, dont l'un était Guillaume d'Antine, son parent. Mais l'affaire traînant en longueur, les partisans du fugitif se soulèvent, le 5 janvier 1433, et courent la ville les armes à la main. Cette sédition n'eut pas le succès qu'ils en attendaient. Les bourgeois s'étant rassemblés sous leurs bannières, marchent contre eux, les mettent en désordre, précipitent du haut des maisons ceux qui s'y étaient réfugiés, punissent, par divers supplices, une partie des autres, et condamnent le reste au bannissement. Les biens des proscrits sont confisqués au profit de la ville; et, afin qu'il n'y ait pas lieu à la répétition, elle fait confirmer la confiscation par l'empereur Sigismond. L'évêque Jean de Heinsberg est compté avec son père, par Olivier de la Marche, parmi les princes qui assistèrent aux fameuses conférences qui se tinrent, l'an 1435, à Saint-Vast d'Arras, pour la réconciliation de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avec le roi Charles VII; et, ce qui est remarquable, le père de ce prélat est qualifié, par cet auteur, duc de Bouillon, vraisemblablement parce que son fils lui avait engagé ce duché pour sa vie.

L'an 1438, l'évêque de Liége est chargé par le pape Eugène IV, de l'administration ou de la coadjutorerie de l'église de Trèves, à la demande de l'archevêque Raban. (*Voy.* Raban, *archevêque de Trèves.*) L'an 1442, il assista au couronnement de l'empereur Frédéric à Aix-la-Chapelle. Quelques tems après, il entreprit le pélerinage de la Terre Sainte. Arrivé à Venise, il fait demander aux Turcs la liberté du passage. Mais ceux-ci ayant aperçu parmi les titres qu'il prenait, celui de duc de Bouillon, refusent le passeport, dans la crainte que ce prélat n'allât renouveler en Palestine les exploits de Godefroi de Bouillon. L'an 1455, Louis de la Marck, seigneur de Neufchâteau, de Rochefort et d'Agimont, obtient de Jean de Heinsberg la prevôté et le gouvernement du château de Bouillon et de ses dépendances, comme Eberhart son père en avait joui. Le chapitre de Liége lui en expédia les provisions le dimanche neuvième jour de mars de la même année, après lui avoir fait promettre de garder ledit château fidèlement, et de le rendre lorsqu'il en serait besoin, renonçant à tous les droits qu'Eberhart, son père, pouvait avoir sur cette seigneurie, de quelque nature qu'ils pussent être. (*Explan. uber. Juris. eccles. Leod. in Ducat. Bullion.*, pp. 6-7.)

Enfin, Jean de Heinsberg, las des contradictions que ses diocesains ne cessaient de lui susciter, vient trouver le duc de Bourgogne à la Haye, traite avec lui de son évêché pour Louis de Bourbon, neveu de ce prince, et, le 22 novembre 1455, s'étant rendu à Breda, il y fait sa résignation entre les mains du pape en faveur de Louis. Le repentir suivit de près son abdication. Etant revenu à Liége, il la tint secrète le plus long-tems qu'il lui fut possible. Mais, à la Pentecôte de l'an 1456, son chapitre, ne pouvant plus en douter, renonce publiquement à son obéissance. Le prélat quitte Liége peu de jours après, et se retire à Maëstricht, où il vécut encore trois ans, étant mort, non en 1456, comme le marque Suffrid, mais en 1459, suivant Zanfliet, mieux instruit que Suffrid. Quoique débauché jusqu'au scandale, les Liégeois lui surent mauvais gré de son abdication, prévoyant les maux qu'ils auraient à souffrir sous le gouvernement de son successeur.

LOUIS DE BOURBON.

1456. Louis, fils de Charles, duc de Bourbon, et d'Agnès, fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, fut nommé à l'évêché de Liége, sur la résignation de Jean de Heinsberg, par le pape Caliste III, à la réquisition de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Les bulles furent présentées au chapitre, dans le mois de juin 1456, par les procureurs de l'élu, âgé pour lors de dix-huit ans. Le 20 juillet, il fit son entrée solennelle dans Liége, en habit d'écarlate, entre les évêques d'Arras et de Cambrai, suivi des comtes de Horn et de Meurs, et de plus de quinze cents gentilshommes à cheval. Ce faste annonçait le goût du jeune prince pour la dépense. Il ne mit en effet aucune borne à ses profusions. L'avarice, qui naît de la prodigalité, lui fit imaginer les moyens les plus odieux pour amasser de l'argent. Il pilla les monastères; il emprunta partout à de gros intérêts; il haussa le prix des monnaies, et jeta par là une grande confusion dans le commerce. Ces moyens, et d'autres semblables de s'enrichir, joints à la rapacité de ses officiers, le firent tomber dans le mépris, et du mépris dans la haine publique. Bientôt on renouvela contre lui tous les attentats commis contre Jean de Bavière. Dans sa detresse, il eut recours au duc de Bourgogne, son oncle. La protection que lui accorda ce prince, contint pendant quelque tems les

Liégeois. Mais, l'an 1465, ils ne gardèrent plus de mesures. Ayant chassé leur évêque, ils élurent, le 24 mars, pour mambour, Marc de Bade, frère du marquis de Bade, de l'archevêque de Trèves et de l'évêque de Metz. Le roi de France, Louis XI, instruit de cette révolution, dépêche un ambassadeur dans le mois de mai, pour faire alliance avec les Liégeois. Le 1er. août, le marquis de Bade arrive à Liége avec ses frères, l'archevêque et Marc, à la tête de quatre cents cavaliers et d'un moindre nombre de fantassins qu'il avait ramassés en Allemagne. Tout se dispose à la guerre : mais l'argent manque. On reçoit enfin, le 26 août, la somme que le roi de France s'était engagé à payer par le traité. Fiers de ce secours, les Liégeois envoient, le 30 du même mois, un héraut à Bruxelles, pour défier le duc de Bourgogne *à feu et à sang*. Le même jour, ils sortent de leurs murs en ordre de bataille, et vont faire irruption dans le Limbourg. La fureur avec laquelle ils se comportent, dégoûte les Allemands de leur alliance. Le marquis de Bade les abandonne et reprend la route de son pays, avec le mambour, son frère, qui ne reparut plus à Liége. (Foulon.) D'un autre côté, les Dinantais n'avaient pas attendu la levée de bouclier des Liégeois contre le duc de Bourgogne, pour commencer les hostilités sur ses terres. Ennemis des habitants de Bouvines, leurs voisins, sujets de ce prince, ils avaient fait des courses sur leur territoire dès le commencement de 1465. Mais, sur la fin de juillet, un faux bruit bruit s'étant répandu que le comte de Charolais avait été fait prisonnier à la bataille de Montlhéri, leur insolence ne connut plus de bornes. Ils firent l'effigie de ce prince, et, l'ayant pendu à un gibet vis-à-vis les murs de Bouvines, ils criaient de toutes leurs forces : *Véez le fils de votre duc, le faux traistre, le comte de Charolais, que le roi de France a fait ou fera pendre, comme il est ici pendu. Il se disoit fils du duc ; il mentoit, ains estoit vilain bastard.* Cette bravade leur coûta cher par la suite. Le duc en réserva la vengeance à son fils, qui était pour lors en France. Mais, en attendant le retour de ce prince, il fit entrer dans le pays de Liége, au mois d'octobre, un corps de dix-huit cents hommes, sous la conduite du comte de Nassau. Combat de Montenare, à cinq lieues de Liége, entre ces troupes et les Liégeois. Ceux-ci, quoique le double et plus en forces, sont taillés en pièces. Les vainqueurs ne perdirent qu'un seul archer ; *ce qui fut*, dit Monstrelet, *une belle besogne pour les gens du duc*. Le 15 novembre, le comte de Charolais assemble à Mezières une armée qu'il conduit dans le pays de Liége. La surprise et la consternation, à son arrivée, s'emparent des Liégeois. S'imaginant que le roi de France les avait fait comprendre dans le traité de Conflans, ils étaient dans la sécurité. Revenus de cette illusion, ils envoient une ambassade au duc de Bourgogne pour demander la paix et n'obtiennent qu'une trève. Le 12 janvier 1466 (n. st.), autre ambassade des Liégeois au comte de Charolais pour accepter la paix aux conditions qu'il voudra y mettre. Le comte l'accorde ; mais, le 26 du même mois, elle est violée par ceux de St.-Tron, qui prennent querelle avec les troupes du comte au passage de celles-ci par leur ville. Le comte survient et apaise le tumulte. A Dinant, les bourgeois, comme des forcenés, semblaient courir de gaieté de cœur à leur perte. Non content de l'outrage qu'ils avaient fait, l'année précédente, au comte de Charolais, ils le renouvelèrent, cette année, envers le duc de Bourgogne. Ayant fait l'effigie de ce prince, ils la placèrent devant Bouvines sur un banc qui traversait une mare infecte, en criant : *Véez-cy le grand crapaud vostre duc*, et d'autres paroles infâmes. Résolu de les punir, le comte de Charolais assemble son armée, le 14 août, à Namur, et marche droit à Dinant, ayant pour lieutenants le connétable de Saint-Pol et le bâtard de Bourgogne. Le duc, lui-même, malgré ses infirmités, se fait porter en litière à Bouvines, pour être témoin du siége. On le commence. Les attaques sont vives et la défense vigoureuse. Mais, le 24 août, les assiegés, réduits à l'extrémité, demandent à capituler. Le duc ne leur accorde que la vie. L'armée victorieuse entre dans la ville, qu'elle pille durant trois jours. Le feu prend par accident, le quatrième jour, à l'hôtel-de-ville, et se communique aux quartiers voisins. Le comte ordonne aux soldats de le mettre à tout le reste de la ville. Les murs, les tours et toutes les fortifications sont en même tems détruites. Ainsi fut renversé de fond en comble Dinant, l'une des plus opulentes villes de la Gaule Belgique. Celle de Liége ayant fourni des secours aux Dinantais, pendant le siége, le comte s'avance en ordre de bataille pour lui faire subir le même sort. Les Liégeois trouvent moyen de l'apaiser en s'offrant à lui payer six cent mille florins, et à le reconnaître pour mambour perpétuel. Le traité est signé le 8 septembre.

L'an 1467 voit éclater une nouvelle révolte des Liégeois, contre leur évêque. Ils viennent l'assiéger, au mois de septembre, dans Hui, dont ils s'emparent, le 16 ou 17 de ce mois, malgré la résistance d'un corps de cavalerie, que Charles, depuis peu duc de Bourgogne, y avait envoyé. L'évêque se sauve à Namur, et de là se rend à Bruxelles. Charles, touché de son état, rassemble promptement une armée pour le venger. Mais, avant de se mettre en marche, il délibère avec son conseil sur ce qu'il fera des otages que les Liégeois lui ont donnés par le dernier traité de paix. L'opinion du seigneur du Contai est qu'on les fasse mourir. D'Imbercourt s'oppose à ce cruel avis, et conseille au duc de renvoyer, au contraire, ces otages à Liége. Charles prend ce dernier parti ; mais les Liégeois étaient trop agités par l'esprit de sédition pour sentir la générosité d'un pareil procédé. Le duc commence par mener son armée devant une ville du Liégeois, nommée Sainton par Philippe de Comines (c'est Saint-Tron, suivant le P. Foulon). Le 23 octobre, les Liégeois, au nombre de trente mille hommes, volent au secours de la place. Bataille de Brustheim, donnée, le 28 octobre, entre les Bourguignons et les Liégeois. Ces derniers sont défaits avec une perte que le bruit commun fait monter à neuf mille hommes : *ce qui semble beaucoup*, dit Comines, *à toutes gens qui ne veulent point mentir. Mais depuis que je suis né*, ajoute-t-il, *j'ay veu en beaucoup de lieux où l'on disoit pour un homme qu'on en avoit tué cent, pour cuider complaire : et avec tels mensonges s'abusent bien aucunes fois les maistres.* La ville de Saint-Tron se rend après cet échec, et livre dix hommes au duc qui leur fait trancher la tête. Tongres, voyant le duc approcher de ses murs, prévient sa ruine en lui livrant un pareil nombre de victimes. Charles dirige sa marche vers Liége. Le seigneur d'Imbercourt, qui le précède avec deux cents hommes, va se loger à l'abbaye de Saint-Laurent, dans un faubourg de la ville. Connu et estimé des Liégeois, d'Imbercourt les détermine, le 15 novembre, à se rendre malgré les oppositions du seigneur d'Herse, le principal auteur de la révolte. Deux jours après, le duc, accompagné de l'évêque et suivi de quatre mille hommes, entre dans Liége, non par la porte, mais par une brèche de vingt brasses, qu'il avait ordonné de faire. Le 25 du même mois, ayant assemblé le peuple, il fait lire, par un héraut, les conditions auxquelles il veut bien accorder le pardon à la ville. Elles étaient dures ; mais les conjonctures ne permirent pas de les refuser. Il part le 28 novembre, laissant à d'Imbercourt le soin de faire raser les murs et les fortifications de la ville, suivant un des articles de la paix. Le légat du pape, arrivé, l'an 1468, à Liége, lève publiquement, le 8 mai, l'interdit auquel était soumise la ville depuis cinq ans. Le service divin, qui avait cessé pendant tout ce tems, y est rétabli. Louis de Bourbon, qui s'était fait ordonner dans les derniers troubles, officie le jour de la Pentecôte. Liége commence à jouir des avantages de la paix. Mais bientôt elle se trouve replongée dans les horreurs de la sédition. Les bannis, profitant de l'absence de l'évêque et de d'Imbercourt, qui étaient à Tongres, et de l'éloignement du duc de Bourgogne, occupé à faire la guerre au roi de France, rentrent dans Liége à main armée, et forcent les

habitants à se soulever de nouveau. Le 8 octobre, ils vont enlever l'évêque dans Tongres, et le ramènent à Liége, après avoir massacré sur la route, six de ses chanoines les plus affidés, avec dix autres personnes de sa suite. Des témoins de ces exécutions courent en avertir le duc de Bourgogne à Péronne, où il était alors avec le roi pour traiter de la paix. Exagérant le mal, ils l'assurent que l'évêque et d'Imbercourt ont été compris dans le massacre, et attestent avoir vu, dans la compagnie, les ambassadeurs du roi qu'ils nomment. Transporté de colère à ce récit, le duc fait fermer les portes du château où est le roi, le retient prisonnier durant trois jours, et le contraint à marcher avec lui pour réduire les Liégeois. Le 22 octobre, l'armée des Bourguignons commence à se loger dans les faubourgs de Liége, et cette ville, quoique démantelée, ose encore soutenir un siége. Le 29, les assiégés font une sortie durant la nuit, au nombre de six cents, pour surprendre le roi et le duc dans leur logis Peu s'en fallut, suivant Philippe de Comines, témoin oculaire, qu'ils n'y réussissent. Le lendemain, jour de dimanche, la ville est emportée d'assaut; mais les vainqueurs la trouvent presque vide, les habitants ayant eu le bonheur, pour la plupart, de s'évader pour gagner les Ardennes. Le duc, y étant entré, livre la ville au pillage, et n'épargne que l'église cathédrale. La plupart des malheureux habitants qui restent sont précipités dans la Meuse. C'étaient presque tous des vieillards, des femmes et des enfants; les autres sont égorgés. Le roi, témoin de ces horreurs, prend congé du duc, le 2 novembre, après lui avoir conseillé de mettre le feu à la ville. Charles suit ce conseil affreux, et laisse, en partant, le même jour, quatre mille hommes, sous la conduite de d'Imbercourt pour l'exécuter. Il excepte néanmoins de l'incendie les églises et les maisons des chanoines; *et cela a esté cause*, dit Comines, *que la ville sitost a été repeuplée; car ce grand peuple revint demeurer avec les prêtres*, qui étaient en si grand nombre, suivant le même auteur, qu'*il se disoit autant de messes par jour à Liége qu'à Rome*. Le tems alors était si froid, que le vin, gelé dans les tonneaux, était coupé à coups de hache et fondu au feu. (Paradin.) On peut juger par-là combien il dut périr de Liégeois dans leur fuite. Tant que Charles vécut, le pays liégeois et sa capitale ne purent faire que de faibles efforts pour se relever de leurs pertes, accablés qu'ils étaient par les taxes dont ce prince les chargeait. Mais, après sa mort, la remise que Marie, sa fille et son héritière, leur fit des arrérages qu'ils devaient, ranima leur industrie et leur courage. On éleva dans Liége à l'envi de nouveaux édifices, sans ordre à la vérité; ce qui fait qu'encore aujourd'hui, les rues de cette grande ville sont étroites pour la plupart et mal alignées.

Tandis que les habitants de Liége sont occupés à ces travaux, un nouveau tyran trouble la paix de cette ville, et entreprend de la subjuguer. Guillaume de la Marck, seigneur d'Aremberg et de plusieurs autres terres dans le Liégeois, surnommé pour sa férocité *le Sanglier des Ardennes*, avait servi, du vivant du duc Charles, tantôt les Liégeois, tantôt les Bourguignons, et s'était rendu toujours formidable dans le parti qu'il avait embrassé. Mais après la mort de ce prince, ayant été fait grand mayeur de Liége, il voulut y dominer, et ne souffrit pas qu'on y prît aucune délibération sans son aveu. L'évêque, jaloux de l'autorité qu'il usurpait, voulut le réprimer d'abord par les voies de la douceur; puis, voyant qu'elles n'opéraient rien sur ce cœur féroce, il employa celles de la rigueur. Ce qui le détermina surtout à prendre ce dernier parti, ce fut l'assassinat de Richard, garde du sceau : crime que Guillaume commit presque sous les yeux du prélat. Indigné d'un pareil attentat, Louis de Bourbon assemble les tribus au mois de septembre 1480, et fait proscrire le coupable comme un ennemi public. Guillaume, furieux de ce châtiment, quoique trop léger, sort de la ville, ne respirant que la vengeance. Mais il laisse en partant une semence de division entre l'évêque et les magistrats, dont la plupart étaient mécontents de son gouvernement. Il passe en France, offre au roi Louis XI, de faire soulever le pays de Liége en sa faveur, et d'ouvrir aux Français l'entrée du Brabant. Le roi, le trouvant propre à exécuter l'entreprise qu'il projetait, lui donne une compagnie de cent lances et trente mille livres pour faire de nouvelles recrues. Mais, pour donner le change à Louis de Bourbon, il fait donner ordre à Guillaume, quelque tems après, de sortir de ses états. Celui-ci, étant rentré dans le pays de Liége, se trouve bientôt à la tête de quinze cents hommes déterminés, à qui il donna pour uniforme un habit rouge avec une hure de sanglier brodée sur la manche. Avec cette troupe, il se montra tel qu'il était déclaré par son arrêt de bannissement, un ennemi capital de la patrie, portant le fer et le feu partout, sans distinction du sacré et du profane. Sa férocité augmentait à proportion du peu de résistance qu'il éprouvait. Le prince d'Orange, envoyé par l'archiduc Maximilien pour s'opposer à ses progrès, agit faiblement contre lui, et manque volontairement les occasions de le mettre hors d'état de nuire. Enfin, l'an 1482, l'évêque, apprenant que Guillaume s'avançait en diligence vers Liége, assemble à la hâte les milices bourgeoises, et les conduit à l'ennemi qui n'était plus qu'à quelques portées de fusil de la ville. Cette troupe mal aguerrie, et dans laquelle d'ailleurs il y avait des traîtres, fut bientôt mise en déroute. L'évêque, par nécessité, parce qu'il se trouvait dans un défilé où il ne pouvait ni fuir ni reculer, est frappé au front d'un coup de sabre de la main d'un soldat; Guillaume de la Marck lui en porte un autre à la gorge, et, ayant ordonné à un de ses gens de l'achever, il le fait jeter dans une mare voisine. Ainsi périt, le 30 août (jour des saints Félix et Adauct, suivant un ancien manuscrit), près du moulin de Veitz, Louis de Bourbon, évêque et prince de Liége, *homme de bonne chere et de plaisir*, dit Comines, *et peu connoissant de ce qui lui estoit bon ou mauvais*. Son corps, retiré de la mare au bout de trois jours, fut inhumé dans sa cathédrale. Ce prélat, en mourant, laissa, d'une princesse de la maison de Gueldre, trois fils naturels; Pierre de Bourbon, tige des comtes de Bourbon-Busset, aujourd'hui existants; Louis, enfant d'honneur du roi Charles VIII; et Jacques, grand-prieur de France, auteur de la relation du siége de Rhodes par Mahomet II. Guillaume de la Marck, après son infâme victoire, entra dans Liége, et poursuivit les partisans de Louis de Bourbon hors de la ville, mais sans pouvoir les atteindre. De retour à Liége, il prend le titre de mambour, et y dispose de tout en maître. Il destitue les officiers municipaux qui lui déplaisent, et en met d'autres de son parti à leur place. Il assemble les chanoines de la cathédrale, et les oblige de donner le gouvernement du château de Bouillon à Robert, son frère; commission dont celui-ci prêta le lendemain serment de fidélité au chapitre. Guillaume, poussant la violence plus loin, fait élire, à force de menaces, Jean, son fils, qui n'était encore que laïque, évêque de Liége. Mais la plupart des chanoines, regardant comme nulle cette élection forcée, quittent la ville, et se retirent à Louvain, pour y procéder à une élection libre.

JEAN VIII, DE HORN.

1482. Jean de Horn, prévôt de l'église de Liége, fils de Jacques, comte de Horn, fut élu pour évêque par une partie des chanoines de Liége, assemblés à Louvain, tandis que l'autre nomma Jacques de Croï, frère du comte de Chimai et protonotaire apostolique. Ainsi l'on vit en même-tems trois concurrents pour l'évêché de Liége. Mais pendant qu'on discutait à Rome les droits respectifs des parties, l'archiduc Maximilien entra dans le pays de Liége à main armée pour venger la mort de Louis de Bourbon, prit quelques places, échoua devant la capitale, et s'en retourna. D'un autre côté, les partisans des trois concurrents s'armèrent les uns contre les autres sans atten-

dre le jugement du saint siége. Ces guerres, animées par l'esprit de schisme, replongèrent le pays liégeois dans de nouvelles horreurs, et réduisirent la capitale à de fâcheuses extrémités. Enfin, on reçut de Rome une bulle qui cassait l'élection de Jean de la Marck, et laissait en suspens celles de Jean de Horn et de Jacques de Croï. Les partisans de ce dernier proposèrent de diviser l'évêché de Liége, en donnant le Liégeois à Jean de Horn et le Brabant à son rival. On se récria contre cette proposition qui fut portée en cour de Rome, et ceux même qui l'avaient faite la désavouèrent. Enfin Jacques de Croï, se défiant de son droit, prit le parti d'y renoncer moyennant une pension de quatre mille florins qu'on lui accorda. Nouvelle bulle en conséquence qui confirma, le 30 janvier 1484, l'election de Jean de Horn. Guillaume de la Marck et son frère, après quelques difficultés, se soumirent, par le conseil de leurs amis, à ce jugement. On promit au premier, par traité conclu à Tongres, le 22 mai 1484, une somme de trente mille livres, de quarante gros de Flandre chacune, en dédommagement des frais qu'il prétendait avoir faits, durant la dernière guerre, pour la défense du pays; somme pour laquelle on lui hypothéqua le duché de Bouillon avec le marquisat de Franchimont. Et tel est le fondement des droits de la maison de la Marck sur le duché de Bouillon. (*Explanatio Juris Eccles. Leod. in Ducat. Bull.*, p. 125.) Le 7 novembre suivant, le nouveau prélat fit son entrée solennelle à Liége, et Guillaume voulut être de son cortége en cette occasion. La réconciliation entre ces deux ennemis fut telle en apparence, qu'ils étaient ensemble de toutes les parties, n'avaient souvent qu'un même lit et une même table, et semblaient en toutes rencontres se disputer d'amitié. Mais ces démonstrations parurent aux plus sages trop affectées pour être sincères. L'événement justifia les soupçons. L'an 1485, le 17 juin, Guillaume, invité par l'évêque à un grand repas qu'il donnait à Saint-Tron, s'y rendit sans armes, ne soupçonnant aucun mauvais dessein. Après le repas et les jeux qui le suivirent, l'évêque et Frédéric, son frère, montent à cheval, comme pour aller à Louvain. Guillaume, à leur invitation, les accompagne. Mais sur la route, Frédéric ayant proposé un défi à Guillaume sur la vîtesse de leurs chevaux, ils descendent pour les faire monter par leurs pages. Tandis qu'ils cheminent à pied, Guillaume tombe dans une embuscade qui lui était préparée dans la forêt de Hers. Guillaume voyant des satellites venir à lui: *Que veulent ces gens-là?* dit-il à Frédéric. *Ils vous arrêtent de la part de l'archiduc Maximilien*, répondit celui ci. (C'était en effet avec ce prince que le complot avait été concerté.) Frédéric tire en même-tems de sa poche un papier, priant la Marck de l'excuser s'il n'a pu se dispenser d'obéir aux ordres de son souverain. *Où prétendez-vous me conduire?* dit la Marck. *A Maëstricht*, répond Frédéric. *Dites à la mort*, réplique la Marck, et il se laisse conduire. La procédure ne fut pas longue. La Marck, condamné dès le soir même par les échevins à perdre la tête, monta tranquillement sur l'échafaud, ôta lui-même ses habits et sa chaussure qu'il jeta au peuple assemblé, donna ses cheveux à couper au bourreau, et lui tendit le cou sans démentir un seul moment cette fierté martiale ou plutôt cette férocité naturelle qui lui avait mérité le surnom de *Sanglier des Ardennes*. (M. l'abbé Garnier.) Son corps fut inhumé le lendemain dans le cimetière de Saint-Servais. Cet événement répandit la consternation dans la ville de Liége. Robert de la Marck, frère de Guillaume, ayant assemblé le peuple, le conjura de rester tranquille sans prendre parti dans cette affaire, l'assurant que la ville ne souffrirait point de la vengeance qu'il prétendait tirer des auteurs de la mort de Guillaume. Peu de tems après, on vit arriver Gis de Canne à la tête de quinze cents cavaliers allemands qu'il amenait au secours de Robert. L'éloquence avec laquelle il harangua les Liégeois, lui concilia d'abord leur confiance et leur affection. Bientôt il se rendit maître absolu dans la ville. Le roi des Romains ayant envoyé des ambassadeurs à Liége pour ménager un accommodement, Gis de Canne empêcha, par ses discours, que le traité n'eût lieu. Peu de tems après, il fit une irruption dans le comté de Horn, où il commit de grands dégâts. Robert de la Marck, de son côté, ravagea les environs de Maëstricht avec Eberhart, son frère. L'évêque, cependant, retiré à Louvain, fulmina contre ses ennemis une sentence d'excommunication, dont on conserve encore un exemplaire dans les archives de l'évêché de Liége.

L'an 1486, le 8 du mois de mars, Gis de Canne, au retour d'une expédition qu'il avait faite dans le comté de Loss, assassine en plein marché Pierre Ronchair, sans autre sujet que celui de la rivalité, ne pouvant souffrir un collégue dans sa domination. Alors il employa la violence contre tous ceux qui osaient lui résister. L'excès de son despotisme irrita les Liégeois, peuple, comme on l'a vu jusqu'ici, peu disposé à supporter une autorité, même légitime. Une tour que Canne fait construire à la porte de Sainte-Vaubourg, pour tenir les Liégeois en bride, achève de les révolter. Ils s'assemblent en armes sur la place, le 28 mars, pour aller détruire cet ouvrage. Gis de Canne survient avec ses satellites, dans la confiance que sa seule présence dissipera cette multitude. Il est renversé par un des bourgeois; les autres l'achèvent, et mettent sa troupe en fuite. Robert de la Marck et ses partisans, après cet événement, se sauvent dans les Ardennes. Mais bientôt, ayant rassemblé de nouvelles forces, ils rentrent dans le pays, et viennent se présenter devant Liége. Ayant établi leurs batteries sur la montagne de la Chartreuse, le 7 janvier 1487, ils pressent le siége de cette ville avec la plus grande ardeur; mais, toujours repoussés avec la même vigueur, ils sont obligés de se retirer au bout de dix-huit jours. L'an 1488, le 13 mars, pendant l'absence de Jean de Horn, Eberhart de la Marck, frère de Robert, au moyen des intelligences qu'il avait pratiquées dans Liége, se rend maître de cette ville avec cinq cents hommes, après quelques combats contre les gens du prélat. La faction qui l'avait appelé, se jette dans le palais épiscopal qu'elle met au pillage, et décharge sa fureur contre les personnes et les biens de ceux qui lui étaient odieux. Jacques de Croï profite de cette révolution pour faire revivre ses prétentions à l'évêché de Liége. Il s'empare de tous les revenus épiscopaux, et se porte ouvertement pour évêque. La France, dont il avait réclamé la protection, lui envoie, dans le mois de septembre, neuf cents chevaux sous la conduite de Gratien de Garre, capitaine de Mouson, qui fait arborer les armes de cette mouarchie dans Liége.

L'an 1489, la faction de la Marck, après avoir tenté vainement, le 23 mars, d'escalader Maëstricht, va faire, le 21 avril, avec aussi peu de succès, le siége de Saint-Tron, où Jean de Horn s'était renfermé. Les hostilités continuèrent avec le plus grand acharnement pendant le reste de cette année et les deux suivantes. On convint de quelques trèves au commencement de 1492, pour aviser à la paix. Enfin elle fut conclue le 10 avril de cette année, par la médiation du roi de France, à l'avantage de Jean de Horn. Pour la cimenter, le prélat nomma Eberhart de la Marck grand mayeur de Liége, et fit épouser à Robert, son fils, la fille du comte de Horn. Le 25 juillet suivant, il entra dans Liége; mais, ayant trouvé son palais presque entièrement détruit, il n'y fit pas un long séjour, et depuis ce tems, on ne le vit plus que rarement en cette ville. Maëstricht fut le lieu qu'il choisit dans la suite pour sa résidence ordinaire. Le pays de Liége, pendant les deux années suivantes, eut beaucoup à souffrir des excursions des troupes du roi des Romains, qui étaient dans le Brabant. Le 12 décembre 1494, elles prirent par escalade la ville de Saint-Tron. Jean de Horn, à cette nouvelle, leva promptement des troupes, et vint assiéger la place, qui fut évacuée, le 23 janvier suivant, par l'ordre que Maximilien fit donner à la garnison, de retourner en Brabant. Délivré des guerres étrangères et domestiques, le prélat, sous prétexte d'acquitter les dettes qu'elles lui avaient

occasionées, surchargea ses peuples d'exactions. De là les murmures qu'il punit avec rigueur, et quelquefois même avec cruauté. L'an 1505, il tomba dans une maladie de langueur qui l'avertissait de penser à l'autre vie : mais, plus occupé du soin d'amasser de quoi fournir à son luxe, que des affaires de sa conscience, il cherchait de nouveaux moyens d'augmenter les impositions publiques. S'étant rendu pour ce sujet, le 9 décembre de la même année, à Liége, il assembla les différents ordres de la ville, et leur fit la demande d'un nouveau tribut. Il essuya un refus net, après lequel il partit le 11, transporté de colère, pour ne plus revenir. Il mourut en effet, le 19 du même mois, à Maëstricht, et fut enterré aux Cordeliers de la même ville avec l'habit de ces religieux, comme il l'avait ordonné par son testament. Jean de Horn n'eut d'épiscopal que le titre : voluptueux, superbe, impétueux, il ne connut de bornes ni dans ses plaisirs, ni dans son faste, ni dans sa colère. On raconte de lui des traits de violence qui font horreur. Sa mort, comme celle d'un tyran, répandit la joie dans tout son diocèse.

ERARD DE LA MARCK.

1505. **Erard de la Marck**, chanoine de Saint-Lambert et protonotaire apostolique, fils de Robert de la Marck et frère d'un autre Robert, seigneur de Sedan, fut élu d'une voix unanime, à l'âge d'environ trente-trois ans, évêque de Liége, le 30 décembre 1505 (1506, suivant le style du pays). Après son élection, il se retira dans la Chartreuse du Mont-Dieu, où il passa le carême pour se préparer à recevoir les saints ordres. Ses bulles étant arrivées de Rome dans les fêtes de Pâques 1506, il se fit ordonner prêtre à l'abbaye de Saint-Laurent, reçut ensuite la consécration épiscopale à Tongres, après quoi il fit son entrée solennelle dans sa capitale, la veille de la Pentecôte. Liége vit en lui ce qu'elle n'avait pas vu depuis long-tems, un prince équitable, modéré, préférant le bien public à ses intérêts particuliers, un prélat qui avait des mœurs, de la science, et du zèle pour le salut des âmes. Dégagé de l'esprit de faction, il travailla à le détruire entièrement dans le pays. Il traita également, contre l'attente des uns et des autres, ceux qui, dans les derniers troubles, s'étaient déclarés pour sa maison et ceux qui avaient suivi le parti opposé. Le mérite seul, de quelque côté qu'il se trouvât, fit pencher la balance entre ses mains, et il n'eut point d'autre règle dans la distribution des emplois et des dignités. Il eût été néanmoins à souhaiter qu'entièrement dégagé d'ambition, il se fût appliqué à lui-même les règles de l'église touchant l'incompatibilité des bénéfices à charge d'âmes ; car il ne fit pas difficulté d'accepter l'évêché de Chartres que le roi Louis XII lui procura dans le mois de juin 1507, et de le joindre à celui de Liége. Mais, de son tems, l'abus en cette matière avait prévalu sur les canons qui le proscrivent. La même année, notre prélat étant parti pour les Ardennes, dans le mois d'octobre, visita l'abbaye de Saint-Hubert, où il établit la réforme. De retour à Liége, il entreprit d'en relever les murs, et jeta les fondements de deux bastions aux portes de Saint-Laurent et de Sainte-Vaubourg.

L'an 1508, il commença la reconstruction du palais épiscopal, ouvrage qui l'occupa pendant trente années, et qu'il laissa à finir à son successeur. Les dépenses que ces travaux lui occasionaient, ne l'empêchèrent pas de faire, dans la même année 1508, plusieurs riches présents à son église, tels que le buste en or de saint Lambert, du poids de vingt marcs, la châsse en argent de saint Thédart, et de riches tapisseries qu'il fit venir de Paris. Les soins du prélat ne se bornèrent point à fortifier et à décorer la ville de Liége. Pour mettre en sûreté le pays, il en fit réparer les places les plus importantes, et donna particulièrement son attention à la citadelle d'Hui. L'an 1510, il fit reconstruire le château d'Hierges, qui avait été détruit de fond en comble sous le gouvernement de Louis de Bourbon. Ce fut dans cette année, selon Chappeauville, ou plutôt la suivante, que le roi Louis XII l'envoya, en qualité d'Ambassadeur, auprès de l'empereur Maximilien, pour le retenir dans l'alliance faite par le traité de Cambrai contre les Vénitiens. Comme le pape Jules II s'était déjà détaché de la ligue, le clergé secondaire de Liége prit occasion de cette ambassade, qui ne pouvait être agréable au saint père, pour lui demander qu'il étendît les priviléges d'exemption que les papes Nicolas V et Sixte IV lui avaient accordés. Jules fit droit sur la demande, et donna pour supérieurs immédiats à ce clergé, les doyens de saint Pierre de Liége, de Louvain et de Bois-le-Duc. Telle est l'origine de cette exemption, sur le plan de laquelle on créa, dans la suite, divers évêchés, formés des démembrements de celui de Liége. On dit qu'Adrien Florent, précepteur de Charles-Quint et depuis pape, fut celui qui donna le conseil de solliciter cette exemption ; avis, ajoute-t-on, qui, dans la suite, lui causa du regret.

L'an 1515 (n. st.), Erard partit, le 15 janvier, pour assister au sacre du roi François I. Il abandonna, l'an 1518, le parti de ce prince, auquel il avait été attaché jusqu'alors, pour embrasser celui de Charles-Quint. On prétend que les mauvais traitements du roi de France lui firent prendre cette résolution. Voici la raison la plus plausible que l'on donne à ce changement. Erard avait engagé le roi François I à solliciter pour lui le chapeau de cardinal : mais tandis que le monarque faisait poursuivre cette affaire à Rome, la duchesse d'Angoulême, gagnée par la promesse d'une somme de quarante mille écus, écrivit au nom du roi, son fils, et, à son insu, au pape Léon X, et à l'ambassadeur de France, qu'il désirait plutôt cet honneur pour l'archevêque de Bourges, frère de Boyer, trésorier de son épargne (qui avait promis les quarante mille écus), que pour l'évêque de Liége. La lettre fit son effet, et l'archevêque de Bourges obtint le cardinalat au préjudice de l'évêque de Liége. (*Ciacon. in Leon X.*) Quoi qu'il en soit de cette anecdote, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, Erard fit, dans la ville de Saint-Tron, un traité d'alliance avec les ambassadeurs de Charles : engagement dont rien, dans la suite, ne put le détacher. L'empereur Maximilien, ravi de voir notre prélat dans les intérêts de son petit-fils, lui en témoigna sa reconnaissance par un diplôme du 24 juin de cette année, qui confirmait tous les priviléges et toutes les possessions de l'église de Liége, défendait de traduire à des tribunaux étrangers, les sujets de cette église, et ne permettait d'appeler des jugements rendus par les magistrats du pays au conseil impérial, que pour des causes dont l'objet excéderait la somme de 600 florins d'or. L'an 1519, après la mort de Maximilien, l'évêque de Liége s'étant rendu à Francfort, fit si bien par ses intrigues, que Charles-Quint y fut élu empereur par préférence à François I, son compétiteur. Robert, son frère, prince de Sédan, qu'il avait engagé dans son alliance avec l'empereur, s'étant remis, l'an 1521, sous la protection de la France, et ayant osé même déclarer la guerre à Charles-Quint, l'évêque de Liége fut le premier à se jeter sur les terres de ce prétendu rebelle, à lui enlever ses places, et à le traiter comme le plus cruel ennemi. Cette conduite lui attira des reproches, dont il se consola par le chapeau de cardinal que Charles-Quint lui obtint de Léon X, le 9 août de la même année. L'an 1522, nouvelle faveur qui flatta beaucoup son ambition. Ce fut la légation des Pays-Bas qui lui fut conférée par le pape Clément VII. Charles-Quint lui rendit, la même année, le duché de Bouillon, dont le comte de la Marck avait pillé et brûlé la ville et le château, l'an 1520, par ordre de ce prince. Cependant, le roi de France avait fait saisir les revenus de son évêché de Chartres. Erard, désespérant de les recouvrer, fit la résignation de ce bénéfice, l'an 1523, en faveur de l'évêque de Tournai, moyennant une pension de 4500 florins. L'empereur le dédommagea peu de tems après en le nommant à l'archevêché

de Valence en Espagne. Il étouffa, l'an 1531, non sans peine, une sédition que la famine et l'avarice des riches avaient occasionée dans Liége. L'an 1532, l'évêque de Liége sévit contre les Luthériens qui s'étaient introduits dans son diocèse, et y dogmatisaient à la faveur de l'édit impérial qui suspendait les controverses de religion. Quelques-uns de ces sectaires furent condamnés au feu, d'autres à la prison, au bannissement ou à l'amende. On continua, dans les années suivantes, à les poursuivre, et le pays à la fin se trouva purgé de cette peste. L'an 1538, Erard de la Marck tombe malade, le 18 février, d'une indigestion de moules, dont il meurt le 18 du mois suivant, au grand regret de ses diocésains. On l'enterra dans sa cathédrale avec une pompe extraordinaire, dans un tombeau qu'il s'était préparé lui-même, et sur lequel on voit encore sa statue de bronze doré. Outre ses ordonnances synodales, il laissa diverses constitutions contre les blasphémateurs, les hérétiques et les impies.

CORNEILLE DE BERG.

1538. Corneille de Berg, fils de Corneille, seigneur de Berg, et de Marie de Suemberg, qu'Erard de la Marck avait obtenu pour coadjuteur dès 1522, lui succéda, et fit son entrée solennelle dans Liége, le 17 mai 1538. Des anabaptistes s'étant introduits dans son diocèse, il en fit punir de mort une partie, et par-là mit les autres en fuite. L'an 1540, il reçut à Liége, dans le mois de mars, Ferdinand, roi des Romains, au passage de ce prince, pour aller trouver l'empereur, son frère, dans les Pays-Bas. Corneille publia divers édits pour établir une exacte police. Il pourvut à la sûreté du pays en fortifiant la capitale, en réparant les châteaux, en éloignant les gens sans aveu, en prévenant les séditions, et en mettant les troupes sur le bon pied. L'an 1541, à la prière de l'empereur, il se donna pour coadjuteur, au mois de janvier, Georges d'Autriche, qui s'était fait agréger au chapitre de Liége dans le mois précédent. L'an 1544, accablé d'infirmités, il se démit de l'épiscopat dont il n'avait jamais exercé les fonctions, n'étant pas même prêtre, et se retira dans la ville d'Hui, où il mourut quelque tems après sans qu'on sache en quel mois ni en quel jour.

GEORGES D'AUTRICHE.

1544. Georges d'Autriche, fils naturel de l'empereur Maximilien, archevêque de Valence, en Espagne, et évêque de Brixen, en Tirol, ayant appris en Espagne qu'il était élu coadjuteur de l'évêque de Liége, se mit en route pour les Pays Bas. Mais il fut arrêté à Lyon, détenu prisonnier, et n'obtint sa liberté qu'en payant une forte rançon. Après l'abdication de Corneille de Berg, il partit de Bruxelles, où il s'était rendu de Lyon, et fit son entrée solennelle dans Liége, le 17 août 1544. Dans les premières années de son gouvernement, il fit plusieurs réglements, de concert avec les états, contre les hérétiques, les vagabonds et les meurtriers; il acheva les fortifications de sa capitale, et empêcha l'entrée des troupes étrangères dans le pays. L'an 1546, il permit à la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, de bâtir une forteresse à Mariembourg, dans le territoire de Liége, sous la promesse qu'elle fit de donner, en compensation, le château d'Héristal, et avec la clause que la garnison de Mariembourg n'entreprendrait rien contre le pays de Liége, même dans le tems où les Liégeois seraient en guerre avec la Flandre. Mais les Autrichiens manquèrent à leurs engagements, quoique renouvelés en 1548. Non contents d'élever la forteresse de Mariembourg, ils construisirent sur les terres du Liégeois, en 1555, le château de Charlemont, et deux ans après celui de Philippeville, sans donner la place qu'ils avaient promise en dédommagement. L'an 1548, l'évêque de Liége rendit un decret, portant défense d'admettre aux fonctions ecclésiastiques tout prêtre qui n'aurait pas subi l'examen de son grand vicaire. L'année suivante, à la demande de l'empereur, il assembla le chapitre de sa cathédrale, le 1er. septembre, pour l'élection d'un coadjuteur. Le chapitre nomma cinq sujets pour être présentés à l'empereur, qui choisit entre eux Robert de Berg. Mais il ne fut admis par le chapitre que le 1er. janvier 1557. L'an 1551, Georges d'Autriche, ne pouvant se rendre, à raison de sa santé, au concile de Trente, où il était mandé, envoya, pour y tenir sa place, Guillaume de Poitiers, écolâtre de Liége, homme d'un savoir profond, Gérard de Groesbeck, doyen de sa cathédrale, et Grégoire Sylvius, dominicain, qui fut depuis son évêque suffragant.

L'an 1552, Robert IV, prince de Sedan, reprit, en juillet, le château de Bouillon, que l'évêque Erard avait enlevé à Robert II, son frère. La garnison, indignée contre le gouverneur de la place, Guillaume, bâtard d'Horion, qui l'avait rendue lâchement sans son aveu, le saisit, après l'avoir évacuée, et l'emmena garotté à Liége, où, le 15 avril de l'année suivante, il eut la tête tranchée en plein marché. L'an 1554, vers la fin de juin, le roi de France, Henri II, dans la guerre qu'il faisait à Charles-Quint aux Pays-Bas, se rendit maître du nouveau château de Mariembourg presque sans coup férir. De là, s'étant avancé dans le Liégeois, il prit d'assaut Bouvines, le 7 juillet, et fit raser la place après l'avoir pillée. Le lendemain, il vint se présenter devant Dinant, qui soutint sept assauts pendant deux jours, et se rendit au dernier. Covin, Fosse, Agimont, Orchimont, toutes places du Liégeois, subirent ensuite le joug du monarque français. L'an 1557, Georges d'Autriche, après avoir langui pendant plusieurs mois, termina sa carrière le 4 mai, à l'âge de cinquante-deux ans, et fut inhumé dans sa cathédrale.

ROBERT DE BERG.

1557. Robert de Berg, coadjuteur de Georges d'Autriche dans l'évêché de Liége, fut reconnu pour son successeur après sa mort. Le 28 décembre de la même année, il reçut la prêtrise à Herkenrode, et, le 13 du mois suivant, il fit son entrée solennelle à Liége. L'an 1558, l'art typographique fut établi à Liége par un imprimeur allemand, nommé Walter Morbarius. L'an 1559, par le traité de paix signé à Cateau-Cambresis, le 2 et le 3 avril, entre l'Empire, l'Angleterre, l'Espagne et la France, le château de Bouillon, Covin, et d'autres places, sont rendus à l'évêque de Liége, *sans préjudicier*, est-il dit dans le traité, par rapport à Bouillon, *au droit qu'y peuvent prétendre le seigneur de Sedain, et ceux de la Marche* (Marck.) Au mois de mai suivant, le diocèse de Liége se trouva considérablement rétréci par l'érection que le pape fit, dans son ressort, des évêchés de Namur, de Ruremonde, de Malines, de Bois-le-Duc et d'Anvers. (Ces trois derniers, néanmoins, ne furent pas entièrement pris sur celui de Liége.) Notre prélat et son chapitre députèrent à Rome Lævinius Torrentius, archidiacre du Brabant, pour s'opposer à ces érections; mais ce fut en vain. Torrentius, après avoir vigoureusement défendu la cause de l'église de Liége, se laissa corrompre, à ce qu'on prétend, par Vargas, ambassadeur d'Espagne, qui lui promit l'évêché d'Anvers, qu'il eut en effet. Quoi qu'il en soit, l'église de Liége se désista de son opposition, sur la promesse qu'on lui fit d'une compensation qui est encore à venir. L'an 1563, Robert de Berg, se voyant attaqué d'une maladie dangereuse, fit sa résignation, avec le consentement du chapitre et la permission du saint siége, le 22 juillet, en faveur de Gérard, qui suit. S'étant retiré à Berg, il y mourut le 26 janvier de l'an 1565, et fut inhumé dans le tombeau de ses pères.

GERARD DE GROESBECK.

1563. Gérard de Groesbeck, fils de Jean de Groesbeck et de Berthe de Goër, d'une maison distinguée de Gueldre, doyen

de la cathédrale de Liége, et l'un des cinq que le chapitre avait proposés à l'empereur, pour coadjuteur de l'évêque Georges d'Autriche, succéda, l'an 1563, à Robert de Berg, en vertu de sa résignation. L'an 1565, il reçut à Herkenrode la consécration épiscopale le 20 mai, et, le 3 juin suivant, il fit son entrée solennelle à Liége. Les troubles qui agitaient les Pays-Bas espagnols ayant pénétré, l'an 1566, dans le Liégeois, les habitants de Hasselt, Maëstricht, Maseick, Stokeim, pervertis (du moins le plus grand nombre), par les prédications séditieuses du ministre Herman Stuicker, déjà fameux par la révolution qu'il avait excitée à Anvers, arborent l'étendard du fanatisme et de la révolte. Le prélat, après les avoir vainement exhortés à rentrer dans le devoir, marche contre la première de ces villes à la tête de ses troupes. Hasselt assiégé, se rend le 11 mars de 1567, et obtient, grâce aux conditions, de payer les frais de la guerre, de réparer les lieux saints qu'on y avait détruits, et de reprendre l'ancienne religion. Maëstricht n'attendit pas l'arrivée des troupes victorieuses pour envoyer faire ses soumissions. Mais, comme cette ville appartenait par moitié à l'Espagne et à l'église de Liége, l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, fit difficulté de lui pardonner sa révolte, et notre prélat fut obligé de se rendre médiateur dans cette affaire. Les autres villes rebelles, effrayées des exécutions que l'on fit à Maëstricht, chassèrent ceux qui les avaient soulevées, et prévinrent par-là le châtiment qui leur était préparé. L'an 1568, après le supplice du comte de Horn et la mort naturelle de Montigni, son frère, comme ils ne laissaient point de postérité ni l'un ni l'autre, le comté de Horn, qui était un fief masculin de l'église de Liége, lui revint par droit de devolution, quoiqu'il y eût des héritiers en ligne collatérale, mais féminine. La même année, notre prélat refuse le passage aux troupes que Guillaume, prince d'Orange, amenait d'Allemagne au secours des mécontents du Brabant. Le prince traverse inopinément la Meuse, et s'introduit dans Saint-Tron, qu'il livre au pillage, sans distinction du sacre et du profane. Obligé de retourner en Allemagne, après avoir échoué dans le Brabant, Guillaume rentre dans le Liégeois, et vient se présenter, dans le mois d'octobre, devant la capitale, dont il se met en devoir de faire le siége. Mais, repoussé par les assiégés et poursuivi par le duc d'Albe, il se retire précipitamment, et perd du monde dans sa retraite. Plusieurs liégeois servaient dans l'armée de ce prince, et quelques-uns, restés dans la ville, étaient d'intelligence avec lui. On fit des recherches de ceux-ci, dont les principaux furent punis. Les Jésuites, que l'évêque Gérard avait appelés dans le commencement de son épiscopat, pour l'aider à combattre les nouvelles erreurs, forment, l'an 1569, un établissement à Liége : mais ils ne commencèrent à y ouvrir des écoles qu'en 1581. Cette même année 1569 est l'époque de l'établissement des manufactures de glaces à Liége. L'an 1571, au mois de juillet, le prince d'Orange se rend maître de Ruremonde après un siége vigoureusement soutenu par le gonverneur de la place. Pendant les sept années suivantes, le prélat fut occupé à repousser les Espagnols et les confédérés, qui, selon qu'ils étaient pressés les uns par les autres, refoulaient sur le pays liégeois. L'an 1579, l'évêque de Liége sort de l'espèce de neutralité qu'il avait affectée dans la guerre de la confédération des Pays-Bas, en fournissant de l'artillerie au duc de Parme pour faire le siége de Maëstricht. Cette ville, comme on l'a dit ci-devant, appartenait moitié à l'église de Liége, et moitié à la maison d'Autriche. La ville fut emportée d'assaut le 29 juillet, après un siége des plus mémorables, où l'on vit les femmes combattre avec la même ardeur que les hommes. L'année suivante, l'évêque Gérard termina ses jours, le 28 décembre, à l'âge de soixante-trois ans. On loue la prudence, le zèle et la fermeté de ce prélat.

ERNEST DE BAVIÈRE.

1581. Ernest, fils d'Albert, duc de Bavière, et d'Anne d'Autriche, évêque de Frisingue et d'Hisdesheim, et depuis peu chanoine de Liége, en fut élu évêque, le 30 janvier 1581, sur la désignation que Gérard de Groësbeck en avait faite avant de mourir. Son inauguration se fit le 19 juin suivant avec une pompe extraordinaire. Ce prince avait d'excellentes qualités pour le gouvernement : affable, éloquent, adroit à manier les esprits, fécond en ressources dans les cas épineux, actif avec circonspection, il passait parmi ses égaux en Allemagne pour le plus habile d'entre eux ; mais on lui reprochait deux défauts dont il paraît qu'il ne se corrigea point, le vin et les femmes. L'an 1583, après la déposition de Gebehart Truchsès, archevêque de Cologne, le chapitre de cette église élut, le 23 mai, pour le remplacer, Ernest de Bavière, lequel par là se trouva chargé de quatre évêchés. Truchsès ne se laissa pas dépouiller sans se défendre. Il fallut en venir aux armes pour l'obliger à désemparer. Ernest, appuyé de l'empereur, mit à la tête de ses troupes Ferdinand son frère. Celles de Truchsès, dans un premier combat qu'elles livrèrent, près de Hulst, aux Liégeois, eurent l'avantage par la désertion des Allemands qui étaient avec ces derniers. Mais ceux-ci, dans la suite, prirent amplement leur revanche, et la guerre, commencée au mois de septembre 1583, finit au mois de mars de l'année suivante, par une grande victoire qu'ils remportèrent sur Truchsès ; après quoi le prélat déposé, abandonna le pays. (Voy. *les archevêques de Cologne.*)

L'an 1585, Ernest, voyant les Espagnols ravager impunément le pays liégeois jusqu'aux portes de la capitale, sans égard pour les représentations qu'il avait faites à leurs chefs, envoie contre eux, le 15 janvier, un corps de troupes qui les taille en pièces. Ernest, la même année, fut pourvu, le 23 avril, d'un cinquième évêché, celui de Munster. Quelque tems après, l'évêque de Verceil, nonce du pape, étant venu à Liége pendant l'absence d'Ernest, y assembla un synode où il fit recevoir le concile de Trente. Ayant ensuite parcouru le diocèse pour y faire observer les décrets de cette assemblée, il revint mourir à Liége le 25 février de l'an 1586. Ernest, de retour à Liége, publia, l'an 1588, divers statuts pour le maintien de la religion catholique et pour la décence du culte divin. Il érigea, l'année suivante, deux séminaires, l'un à Liége et l'autre à Saint-Tron. L'an 1594, Ernest, sur les plaintes que le pape Clément VIII faisait de ce qu'il possédait plusieurs évêchés et de ce qu'il différait de se faire sacrer, députe à Rome, pour se justifier, le docteur Hennot, chanoine de Cologne. Le P. Foulon a soigneusement recueilli les moyens que ce prince alléguait en sa faveur, et n'a rien omis pour les faire valoir. L'an 1595, la nuit du 3 au 4 février, la citadelle d'Hui est surprise par trente soldats du prince de Nassau, et le lendemain, le capitaine Herauger, qui les suivait de près à la tête d'un corps de troupes, oblige la ville à se rendre. Mais les Liégeois, avec l'aide de cinq mille espagnols que l'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, leur envoya, reprirent et la ville et la citadelle après huit jours d'attaques. L'archiduc Ernest étant mort dans ces entrefaites, le comte de Fuentes, vice-gouverneur, prétendit mettre garnison espagnole dans la citadelle d'Hui. On disputa pend nt trois mois, et ce ne fut qu'à force de présents, qu'on engagea le comte à rappeler ses troupes qui étaient dans la place. L'an 1597, les impôts causèrent à Liége de grands tumultes qui mirent en combustion tout le pays. Le prince eut besoin de son génie et de sa fermeté pour les apaiser. L'an 1612, Ernest étant tombé malade à Arnsbourg, en Westphalie, y mourut, le 17 février, à l'âge de soixante-trois ans, dans de grands sentiments de pénitence.

FERDINAND DE BAVIÈRE.

1612. Ferdinand, fils de Guillaume V, électeur de Bavière, et de Renée de Lorraine, succéda dans l'évêché de Liége, à Ernest, son oncle paternel, qui l'avait fait élire pour son

coadjuteur dès l'an 1600. Il devint en même tems son successeur à Cologne et dans les trois autres évêchés dont il avait été pourvu. Presque tout le tems du gouvernement de ce prince fut agité par des guerres intestines. Si l'on excepte quelques petits intervalles de calme, il fut toujours aux prises avec le peuple de Liége sur leurs droits respectifs, et on n'entendait parler que de bannissements, de tortures et de massacres. La principale cause des brouilleries était l'élection des magistrats, à laquelle Sébastien de la Ruelle, premier bourguemestre, avait droit de présider. Attaché à la France, aimé et respecté de ses compatriotes, la Ruelle employait tout son crédit pour empêcher que la faction espagnole, appuyée par le prince-évêque, son chapitre et le mayeur, ne devînt le parti dominant, et que les bourgeois de Liége, ne se prêtassent aux vues ambitieuses de la maison d'Autriche. Mais, l'an 1631, la crainte que Ferdinand ne les fit mettre au ban de l'empire, contraignit les Liegeois de recourir à sa clémence, et, le 7 avril, ils obtinrent un pardon général. Ferdinand se retira ensuite à Bonn, sa résidence ordinaire, après avoir conféré la charge de grand mayeur de Liége au baron de Beilon, comte de Hosemont. Au milieu de ces troubles, il ne laissa pas de faire plusieurs établissements de sociétés religieuses dans sa ville épiscopale. Il y vint des Augustins du saint sépulcre en 1614; les Carmes-dechaussés, ainsi que les Minimes, s'y établirent en 1617; les Urselines, l'année suivante; deux ans après, il fit venir les Célestins, les Dominicains, les Capucins, les Récollets, les Carmélites, les Religieuses de la conception, les Urbanistes et les filles du tiers ordre de saint François.

L'an 1636, au mois de mai, les Impériaux, sous la conduite de Charles, duc de Lorraine, de Piccolomini et de Jean de Werth, viennent fondre dans le Liégeois, le ruine, et mettent le siége devant la capitale, pour l'obliger à se déclarer contre les Français, et la punir en même tems de leur avoir fourni, l'année précédente, des vivres pendant le siége de Louvain. Dans cette extrémité, les différents partis de la bourgeoisie se réunissent contre l'ennemi commun. On chasse de la ville tous les chanoines, et le grand-mayeur est emprisonné. L'amour de la liberté arme tous les citoyens: ils rejettent les conditions de paix qu'on leur offre, et font des sorties heureuses, dans l'une desquelles ils brûlent le quartier de Jean de Werth. Enfin le nonce, qui était alors dans Liége, négocie un accommodement entre les bourgeois et leur évêque. Ceux-là promettent de reconnaître l'empereur, de contribuer aux affaires de l'empire, donnent de l'argent au prince Charles, et le siege est levé. Mais à peine l'ennemi s'est-il retiré, que les troubles recommencent dans Liége. Les bourgeois portent leurs plaintes au pape Urbain VIII contre les entreprises de leur évêque. Le bourguemestre la Ruelle était l'âme, pour ainsi dire, de tous ces grands mouvements: c'était un autre Barneweld. Il fut, comme lui, la victime de son patriotisme. Il avait donné asile, depuis plusieurs années, dans Liége, au comte de Warfuzée, flamand, condamné à mort par le conseil de Malines, pour malversation dans les finances dont il avait eu l'administration. Warfuzée, afin d'obtenir sa grâce et de rentrer dans ses biens, s'engage envers les Espagnols à les défaire de la Ruelle. Pour remplir cet engagement, il l'invite, avec plusieurs personnes distinguées, à un grand repas, au milieu duquel, ayant fait entrer des soldats apostés, il le fait égorger le 15 avril 1637. Le peuple de Liége, instruit de cet événement, court aux armes, enfonce les portes de la maison du comte, le perce de mille coups, le pend ensuite au gibet, et, l'ayant enfin brûlé, jette ses cendres dans la Meuse. (D'Artigni.) L'évêque était pour lors absent, et il dut se savoir bon gré de ne s'être point trouvé à cette horrible tragédie, dont la catastrophe aurait bien pu l'envelopper, tant les esprits étaient aveuglés par la fureur. L'an 1638, il reçut à Saint-Tron Marie de Médicis, veuve du roi Henri IV, et mère du roi Louis XIII; laquelle, fuyant la persécution du cardinal de Richelieu, s'était retirée dans les Pays-Bas. Lorsqu'en 1643, on rapporta en France le corps de la reine, décédée à Cologne, le 3 juillet 1642, le convoi passa par Liége, où Ferdinand fit faire à cette princesse de magnifiques obsèques.

Le duché de Bouillon faisait toujours un sujet de contestation entre les princes de Sedan et l'église de Liége. Fréderic Maurice de la Tour, menaçait d'y rentrer à force ouverte, si on ne lui faisait pas raison des sommes qu'il répétait sur ce duché. Les états de Liége, s'étant assemblés au mois de septembre 1641, arrêtèrent qu'on lui paierait, dans le cours de trois ans, la somme de cent cinquante mille florins, au moyen de quoi il renonça à ses prétentions sur ce duché. L'an 1650, Ferdinand étant allé au château d'Aremberg, en Westphalie, y mourut subitement, le 13 septembre, à l'âge de soixante-six ans. (Voy. *les archevêques de Cologne.*)

MAXIMILIEN-HENRI, DE BAVIERE.

1650. Maximilien-Henri, neveu de Ferdinand de Bavière, et fils d'Albert, duc de Bavière, et de Mathilde de Leuchtemberg, élu coadjuteur de Liége, le 19 octobre 1649, archevêque de Cologne, et évêque d'Hildesheim, s'étant rendu à Liége, le 12 octobre 1650, en prit possession le même jour. Les premières années de son gouvernement furent troublées par les incursions des Lorrains et des Espagnols. Le marquis de Fabert, gouverneur de Sedan, eut ordre du roi de France de venir au secours des Liégeois avec dix mille hommes. L'arrivée de ces troupes produisit l'effet qu'on désirait. On tint à Tirlemont des conférences dont le résultat fut un traité de paix, signé le 17 mars 1654, par les plénipotentiaires de l'empereur, du roi d'Espagne et de l'évêque de Liége. Ce dernier y gagna un point important. Par un des articles, le bourg d'Héristal, situé dans le Brabant, et promis, dès les années 1546 et 1548, à l'église de Liége, en échange du bourg de Fresne, qu'elle avait cédé à l'Espagne, pour y bâtir la citadelle de Mariembourg, lui fut enfin abandonné. Les ministres de Maximilien-Henri en prirent possession, en présence de ceux du roi catholique, le 31 octobre 1655, malgré les oppositions des tutrices du jeune prince d'Orange; ce qui fut la semence d'une longue dispute qui s'est renouvelée dans notre siècle. L'an 1673, le roi Louis XIV, ayant le comte de Lorges sous ses ordres, commence, le 14 mai, le siége de Maëstricht; ce fut l'un des plus meurtriers de cette campagne. Le gouverneur espagnol capitula le 30 juin, et la place fut rendue le lendemain. L'une des clauses de la capitulation fut que l'évêque et prince de Liége continuerait de jouir, dans Maëstricht des mêmes prérogatives dont il jouissait sous les ducs de Brabant et les rois d'Espagne. Fidèle à cet article, le monarque victorieux consentit même que les officiers de Maximilien-Henri précédassent les siens, et que les armoiries du prélat fussent placées à la droite de celles de France, comme il avait été observé à l'égard des ducs de Brabant. (Foulon.) De Maëstricht, les Français se répandirent dans tout le Liégeois, où ils levèrent de grandes contributions. Tongres, ayant osé se défendre, fut pris après quatre heures d'assaut et pillé durant trois jours. Il faut observer que l'évêque était allié de la France, et que les Liégeois gardaient ou feignaient de garder la neutralité. L'année suivante, ils ne furent pas mieux traités par les Impériaux, qui, s'étant rendus maîtres de Dinant et d'Hui, étendirent aux environs leurs contributions. L'an 1675, nouveaux malheurs pour les Liégeois. L'empereur, par une déclaration du 16 janvier, réunit le pays de Liége à l'empire, parce qu'il ne se déclara pas contre la France. Le cardinal de Bade, qu'il avait envoyé dans la capitale, tente de gagner par des promesses le baron de Vierzet, gouverneur de la cidadelle. Le comte d'Estrade, gouverneur de Maëstricht, ayant connu, par une lettre interceptée du cardinal, à quoi il tenait que les Alle-

mands ne fussent reçus dans la place, fait parler plus efficacement à Vierzet, qui remet, dans le mois de mars, la citadelle aux Français. Après être restée l'espace d'un an entre leurs mains, ils la firent sauter, le 31 mars 1676, par ordre du roi, sur le refus que les Espagnols et les Hollandais avaient fait, dans les conférences tenues à Marchiennes-au-Pont, de consentir à la neutralité pour le pays de Liége. Les bourgeois, loin de s'affliger de la démolition de cette place, en témoignèrent leur joie, parce que les évêques ne l'avaient fait bâtir que pour les tenir en bride. Elle a été rebâtie dans la suite. Au mois de juillet suivant, le prince d'Orange amène une armée considérable devant Maëstricht. Mais après avoir fait les derniers efforts pour s'en rendre maître, l'arrivée du maréchal de Schomberg, l'oblige à se retirer la nuit du 26 au 27 août, ou bout de quarante jours de siége. Le 30 septembre suivant, le comte de Berlon rend Bouillon au maréchal de Créqui, sans faire de résistance, et malgré la garnison. L'évêque de Liége porte ses plaintes au roi de cette invasion. Sa majesté répond, qu'elle ne l'a commandée que dans la crainte que les Espagnols ne se saisissent de Bouillon pour s'ouvrir un chemin en Champagne, promettant d'ailleurs de le rendre à la paix. Elle se fit, l'année suivante, à Nimègue. Mais Bouillon, au lieu d'être rendu à l'église de Liége, fut adjugé au prince de la Tour-d'Auvergne, sans égard pour les représentations des députés de l'évêque et de son chapitre. Maëstricht, par le même traité, fut cédé aux Hollandais, en conservant les droits de l'évêque de Liége.

L'an 1679, les entreprises des magistrats de Liége, sur l'autorité du prince-évêque, donnèrent naissance à de grands démêlés qui ne finirent, après des hostilités réciproques, qu'en 1683, par un traité de paix conclu le 29 novembre. Mais à peine eut-il été publié, qu'une faction s'éleva pour le rejeter. Le tumulte recommença dans Liége. Il y eut des combats dans la ville et des meurtres. On élut de nouveaux magistrats sans consulter le prince, qui cassa l'élection, et l'année suivante, il envoya l'évêque de Strasbourg, Guillaume-Egon de Furstemberg, avec un corps de troupes pour réduire les mutins. Celui-ci étant entré dans Liége sans résistance, fit arrêter les chefs de la révolte, qui furent décapités le 9 octobre. Le prince suivit de près. On lui demanda grâce; et après l'avoir accordée, il changea la forme des élections, et fit élire en sa présence de nouveaux magistrats. On travaillait cependant par ses ordres au rétablissement de la citadelle de Liége.

L'an 1688, sur la fin du mois de janvier, Maximilien-Henri tombe dangereusement malade à Bonn. Deux concurrents, le cardinal de Furstemberg, qu'il avait déjà fait élire coadjuteur de Cologne, et le cardinal de Bouillon, grand-prévôt de Saint Lambert, le sollicitent pour la coadjutorerie de Liége. Il se décide pour le premier, et écrit en sa faveur à Rome. Le pape se refuse à sa demande. Enfin Maximilien-Henri finit ses jours le 3 juin de la même année. Après sa mort, le baron d'Asfeld, ambassadeur extraordinaire du roi de France auprès du chapitre de Liége, brigue ouvertement, au nom de son maître, le siége vacant pour le cardinal de Furstemberg. Le roi lui-même annonce aux Liégeois qu'il a des droits, comme ils ne peuvent l'ignorer, sur le comté de Segni, qui s'étend jusqu'au milieu de Liége, sans parler du marquisat de Franchimont, qui dépend de ce comté; qu'il a différé jusqu'alors de répéter ces deux objets, mais qu'il faut s'attendre à les lui restituer, si l'on n'élit pour évêque le cardinal de Furstemberg. La faction du cardinal de Bouillon, quoiqu'affaiblie par l'exclusion que la France donnait à ce prélat, ne perdit point courage. Furstemberg était déjà lui-même exclu de l'archevêché de Cologne par l'autorité de l'empereur. Il était odieux aux Liégeois pour diverses raisons, et bientôt il connut qu'il ne ferait pas meilleure fortune à Liége qu'à Cologne. Alors il se tourna du côté du cardinal de Bouillon, et travailla lui-même pour le faire élire. Mais, le 17 août, le chapitre s'étant assemblé, élut, à la pluralité, pour évêque le grand doyen, qui suit. (Voyez *les archevêques de Cologne.*)

JEAN-LOUIS D'ELDEREN.

1688. Jean-Louis d'Elderen, grand doyen de Saint-Lambert et prévôt de Tongres, issu d'une ancienne maison du Liégeois, fut élu, le 17 août 1688, évêque de Liége par le plus grand nombre des capitulants. A peine eut-il obtenu ses bulles de Rome, que le roi de France fit éclater son ressentiment contre le pape Innocent XI, pour s'être opposé à l'élection du cardinal de Furstemberg. Il menaça d'envoyer une armée en Italie pour reprendre le duché de Castro, qu'il prétendait appartenir au duc de Parme; et, en attendant qu'il pût effectuer ces menaces, il se saisit, le 7 octobre, de la ville et du comté d'Avignon. La guerre était alors recommencée entre la France et l'empire. C'était une belle occasion pour le monarque, d'exercer directement sa vengeance sur le nouvel évêque de Liége : aussi ne fut-il point épargné. On leva des contributions exorbitantes dans tout son pays; on refusa de lui rendre Dinant et Hui, contre la teneur du traité de Nimègue. Le prince, pour détourner les malheurs de sa patrie, envoya le comte de Groësbeck à Versailles pour traiter avec le marquis de Louvois, ministre de la guerre. On traita effectivement le 9 janvier 1689, et il fut convenu, entre les deux ministres, que la neutralité serait gardée par les troupes du roi sur le pied qu'elle avait été réglée par le traité de Tirlemont; que, tant que durerait la guerre avec l'empire, le pays liégeois paierait chaque année la somme de cinquante mille écus; que la citadelle de Liége serait de nouveau détruite; que le roi retirerait ses troupes des villes et châteaux du pays qu'elles occupaient depuis le 1er. octobre de l'année précédente, à l'exception de Dinant, qui ne serait rendu qu'à la fin de la guerre; que les murs de la ville et du château d'Hui seraient rasés, et qu'en dédommagement des dépenses faites pour les fortifications de cette place, on paierait à la France la somme de quatre-vingt dix mille livres. Pendant qu'on traitait ainsi à Versailles, la diète de Ratisbonne rendait un décret pour obliger tous les ordres et toutes les provinces de l'empire à se déclarer contre Louis XIV et à le regarder comme un ennemi commun. Liége, en conséquence, fut sommée de renoncer à la neutralité qu'elle venait de conclure avec la France, et elle y fut contrainte par les Hollandais, qui s'emparèrent de la ville. Les courses des Français dans le Liégeois recommencèrent alors avec plus de fureur qu'auparavant. Les abbayes de Stavelo et de Malmesburi, après avoir été pillées, furent réduites en cendres. Quantité de bourgs et de villages subirent le même sort. L'an 1691, le marquis de Boufflers, à la tête de soixante escadrons et de vingt bataillons, traînant après lui une grande artillerie, vient se poster, le 1er. juin, sur la montagne de la chartreuse de Liége. De là il canonne et bombarde la ville, sans relâche, pendant sept jours. Mais, apprenant que le comte de Lippe arrive avec une armée considérable, il fait précipitamment sa retraite. L'honneur de la vigoureuse défense que firent les Liégeois en cette occasion est attribué principalement à l'évêque-prince, qui les encouragea par ses discours, et empêcha, par sa prudence, qu'au milieu de l'orage qui fondait sur la ville, le trouble et la confusion ne se missent parmi les habitants. L'an 1692, le maréchal de Villeroi se rend maître d'Hui, le 24 juillet, par capitulation, après cinq jours de siége. L'an 1694, le 1er. février, un catarrhe suffocant emporte subitement le prince-évêque de Liége, Jean-Louis d'Elderen, au grand regret de son peuple. Après sa mort, cinq concurrents se mirent sur les rangs pour lui succéder, savoir, le prince de Neubourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, évêque de Worms et coadjuteur de Mayence; l'électeur de Cologne; l'évêque de Breslaw, chanoine de Liége; Jean-Ferdinand de Méan, grand-doyen de saint Lambert; et le cardinal de Bouillon. Ce dernier, le plus ardent de tous et re-

commandé par le roi de France, était venu, suivant le père Foulon, avec des brevets de bénéfices en blanc pour acheter les suffrages. Les chanoines de Saint-Lambert s'assemblèrent capitulairement pour l'élection, le 20 avril, au nombre de quarante-six. On commença par lire les brefs d'éligibilité accordés par le pape. M. de Méan protesta de nullité contre celui de l'électeur de Cologne. Vingt-deux furent de son avis; les vingt-quatre autres admirent le bref. Le baron de Méan s'étant retiré avec ses partisans, les vingt-quatre restants ne laissèrent pas de procéder à l'élection, et leurs suffrages se réunirent en faveur de l'électeur de Cologne, qui fut aussitôt proclamé et installé. Mais, le lendemain, M. de Méan et sa faction, réduite à vingt, firent de leur côté une élection qui tomba sur le grand-maître de l'ordre Teutonique. Les deux élus, après les protestations réciproques de droit, conviennent que l'administration resterait entre les mains du chapitre jusqu'à la décision du saint siége. Sur ces entrefaites, le grand-maître de l'ordre Teutonique tomba dans une maladie qui le conduisit au tombeau, le 4 mai 1694.

JOSEPH-CLÉMENT DE BAVIÈRE.

1694. JOSEPH-CLÉMENT, né, l'an 1671, de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière, et d'Adélaïde-Henriette de Savoie, archevêque-électeur de Cologne, évêque d'Hildesheim et de Ratisbonne, élu, comme on l'a dit, évêque de Liége, le 20 avril, par vingt-quatre capitulants, fut confirmé dans cette dignité, le 18 septembre 1694, par le jugement de la cour de Rome, dont il reçut une expédition à Bruxelles, où il était le 28 du même mois. Il fit son entrée solennelle à Liége, le 24 octobre, avec le plus brillant cortége, et fut reçu avec acclamation. L'an 1695, il amena des troupes au roi d'Angleterre pour faire le siége de Namur, qui fut pris le 2 septembre. Ce monarque lui rendit alors la ville et le château d'Hui, qu'il avait repris sur les Français, le 28 septembre de l'année précédente.

L'an 1697, par le douzième article du traité de paix conclu, le 30 octobre à Riswick, entre l'empereur et le roi de France, ce dernier s'engagea de rendre à l'évêque de Liége la ville et le château de Dinant dans l'état où il les avait pris, avec les villes et bourgs du Liégeois dont il s'était emparé durant la guerre. Mais Dinant ne fut rendu qu'après qu'on eut rasé les fortifications.

L'an 1700, Joseph-Clément fait juger au tribunal de la Rote la contestation qu'il avait avec l'archi-prêtre d'Aix-la-Chapelle. Celui-ci prétendait que cette ville n'était d'aucun diocèse. Le jugement porte qu'elle relève de l'évêque de Liége pour le spirituel. L'électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas, s'étant déclaré pour la France dans la guerre touchant la succession au trône d'Espagne, entraîne Joseph-Clément, son frère, dans le même parti. La citadelle de Liége, en conséquence, est livrée, le 2 novembre 1700, aux troupes françaises, qui, le lendemain, s'emparent de tous les postes de la ville. Le 1er. décembre suivant, le baron de Méan, grand-doyen, est enlevé par des officiers de la garnison, qui le conduisent prisonnier à Namur, et de là au château d'Avignon, où il est étroitement renfermé. Après y être resté plusieurs mois, il est ramené à Namur, dont l'évêque se rend caution pour lui. Le prince-évêque de Liége était alors retiré en Flandre. L'an 1702, les troupes des alliés, commandées par le duc de Marlborough, s'emparent, le 14 octobre, de la ville de Liége, dont la garnison française se retire dans la citadelle, qui est emportée d'assaut le 23 du même mois. L'an 1703, les maréchaux de Villeroi et de Boufflers forcent, le 10 mai, Tongres à se rendre après un siége de vingt-quatre heures. L'an 1705, les Français, commandés par le comte de Gacé, se rendent maîtres d'Hui le 10 juin, et de là dirigeant leur marche vers Liége, ils y rentrent le 18 du même mois; mais ils en sortent le 27, sur la nouvelle que Marlborough approche. Le roi de Prusse, qui avait ses troupes dans le territoire de Liége, veut profiter de l'occasion pour se mettre en possession d'Héristal, sur lequel il avait des prétentions. Mais le comte d'Albemarle, qui commandait dans Liége, s'oppose à ce dessein de la part des états-généraux. Il y avait alors procès entre le roi de Prusse, le prince de Nassau, gouverneur héréditaire de la Frise, et le prince de Nassau-Siegen, touchant la succession de Guillaume, roi d'Angleterre; et leurs H. P. voulaient qu'Héristal restât en séquestre jusqu'au jugement définitif. L'an 1713, aux conférences d'Utrecht pour la paix, et l'an 1714 à celles de Rastadt, les ambassadeurs de l'évêque et du chapitre de Liége réclamèrent, mais sans succès, le duché de Bouillon et le comté d'Agimont. A peine même y purent-ils obtenir que les Hollandais évacueraient la citadelle de Liége et la ville d'Hui, que ceux-ci voulaient faire comprendre dans les places de barrière qui leur étaient accordées par le traité d'Utrecht. L'an 1715, le prince-évêque arrive, le 15 janvier à Dinant, d'où s'étant rendu au monastère de Saint-Gilles, il y célèbre les saints mystères, et fait un discours au peuple. Le lendemain, il fait son entrée dans Liége, où il est reçu avec des démonstrations de joie extraordinaires. L'an 1716, le 22 décembre, il donne son diplôme de réaccession au cercle de Westphalie, déclarant qu'il est disposé à fournir sa quote-part du contingent auquel ce cercle est taxé pour les mois romains. L'an 1723, il meurt, le 12 novembre, à Bonn. (Voyez *les électeurs de Cologne.*) Dès que la nouvelle de sa mort fut devenue publique, on vit arriver en grand cortége, l'un après l'autre, à quelques jours de différence, cinq candidats pour remplir le siége vacant. Le premier était Clément-Auguste de Bavière, neveu du défunt, auquel il venait déjà de succéder dans l'archevêché de Cologne, et qui possédait, outre cela, les évêchés de Munster et de Paderborn. Le cardinal de Saxe-Zeitz, le prince de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Vienne, en Dauphiné, le comte de Louvestein, évêque de Tournai, et le comte de Cuftein, commissaire de l'empereur pour assister à l'élection, étaient les quatre autres compétiteurs. Rien ne fut épargné de leur part pour gagner des suffrages: festins, jeux, spectacles, largesses, tout fut mis en usage à l'envi par ces ambitieux, comme s'il ne se fût agi que d'une dignité temporelle. Mais ils furent tous également trompés dans leurs espérances, et ne remportèrent de tant de mouvements qu'ils s'étaient donnés, de tant de dépenses qu'ils avaient faites, que la honte d'avoir échoué dans leurs démarches simoniaques.

GEORGES-LOUIS DE BERGH.

1724. GEORGES-LOUIS DE BERGH, chanoine de Saint-Lambert, fut élu, le 7 février 1724, à l'âge de soixante-quatre ans, évêque de Liége, par le plus grand nombre des capitulants. sans avoir brigué la place et sans avoir même paru la désirer. Il était le troisième de sa maison qu'on y eût élevé. Le 24 février, il se retira chez les Capucins, pour se préparer à recevoir les saints ordres. L'an 1740, le différent du roi de Prusse avec l'évêque de Liége, au sujet de la baronnie d'Héristal, se renouvela. Le premier, écrit de Wesel, le 4 septembre au second, pour se plaindre de la désobéissance des habitants de cette baronnie à son égard, et lui demande *une explication sincère et catégorique dans l'espace de deux jours*: explication consistant à déclarer s'il est *encore résolu de soutenir sa pretendue souveraineté sur Héristal*, et s'il veut *protéger les mutins d'Heristal dans leur désordre et désobéissance abominable.* L'évêque, n'ayant pas jugé à propos de répondre dans le court délai que le roi lui accordait, ou pour mieux dire, ne l'ayant pu (la lettre ne lui ayant été rendue que le 9 du même mois), ce monarque fait marcher un corps de deux mille hommes de troupes vers le comté de Horn. Cette petite armée ayant passé la Meuse, entre, le 14 septembre, dans Maseick dont elle se met en possession. Pendant qu'elle est en marche, le roi de Prusse publie, le 11 septembre, un manifeste, auquel l'évêque de Liége répond, le même jour, par la

poste. Le prélat, dans cette réponse, réitère au roi l'offre que les états de Liége ont déjà faite à sa majesté, d'acheter ses droits sur Héristal, pour la somme de cent mille écus. Il écrit en même tems aux rois de France et d'Espagne, comme garants du traité de 1659, qui assurait à l'évêque de Liége la partie du Héristal, située en-deçà de la Meuse. Mais ce différent est terminé dans le mois suivant, au moyen d'une somme de cent vingt mille écus, que l'évêque s'engage à payer au roi de Prusse, pour ses prétentions. L'an 1743, l'évêque Georges-Louis de Bergh meurt le 4 décembre, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

JEAN-THEODORE DE BAVIERE.

1744. JEAN-THEODORE DE BAVIÈRE, frère de l'empereur Charles VII et de Clément-Auguste de Bavière, électeur de Cologne, né le 3 septembre 1703, évêque de Ratisbonne, depuis le 29 juillet 1719, de Frisingue, du 23 février 1727, fut élu évêque de Liége, le 23 janvier 1744, et inauguré le 10 mars suivant. L'an 1746, il fut créé cardinal, le 17 janvier, par le pape Benoît XIV. Il mourut, le 27 janvier 1763, à Liége.

CHARLES-NICOLAS-ALEXANDRE.

1763. CHARLES-NICOLAS-ALEXANDRE, comte d'Outremont, fut élu, le 20 avril 1763, évêque de Liége par le plus grand nombre des capitulants, tandis que les autres se réunirent en faveur du prince Clément de Saxe. Ceux-ci firent sur-le-champ leurs protestations contre l'élection du premier, prétendant qu'elle n'était point canonique, et les renouvelèrent en présence du comte de Perghen, commissaire impérial. La contestation ayant été portée à Rome, la congrégation nommée à ce sujet, confirma, le 21 décembre 1763, l'élection du comte d'Outremont. Ce prélat mourut subitement, le 22 octobre 1771, au retour de la chasse.

FRANÇOIS-CHARLES, COMTE DE WELBRUCK.

1772. FRANÇOIS-CHARLES, comte de Welbruck, chanoine de Saint-Lambert, né le 11 juin 1719, fut élu évêque de Liége, le 16 janvier 1772. Le 14 mars suivant, il fit son entrée solennelle au palais. Le 24 du mois d'avril, il conclut avec les ministres de France, un traité d'échange de quelques villages qui lui appartenaient sur les deux rives de la Meuse, contre d'autres, que possédait cette puissance dans l'entre Sambre et Meuse liégois. Il mourut au château de Hex, le 30 avril 1784.

CÉSAR-CONSTANTIN-FRANÇOIS DE HOENSBROECK-D'OEST.

1784. CÉSAR-CONSTANTIN-FRANÇOIS DE HOENSBROECK-D'OEST, chanoine de la cathédrale de Liége, et écolâtre de l'église royale d'Aix la-Chapelle, élu évêque de Liége, le 27 juillet 1784, à l'unanimité des suffrages, fut installé le 17 août, et fit son entrée solennelle au palais, le 23 du même mois.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE LOSS.

Le comté de Loss, en flamand de Loon, dans le pays de Liége, comprend une partie de la Hasbaie avec une partie de la Toxandrie. Son nom se tire de sa capitale, appelée en langage du pays *Brocht-Loon*, c'est-à-dire château de Loon, situe entre Tongres et Saint-Tron. Les autres villes qu'il contient sont Hasselt sur le Demer, Wust-Herck, Bilsen, Maseyck, Stockhem, Peer, Bree, Hamont et Beringen.

RODOLFE.

RODOLFE, comte en Hasbaie, fils de Rainier II, comte de Hainaut, est regardé comme la tige des comtes de Loss. Il paraît que ce fut Otton I, roi de Germanie et depuis empereur, qui lui conféra ce comté. Il est fait mention de lui dans Flodoard sous l'an 944. M. Ernst possède un diplôme de l'empereur Otton, de l'an 966, non encore imprimé, par lequel on voit que Rodolfe avait été dépouillé de quelques biens (et apparemment de son comté) pour cause de félonie, et que dans le pays de Loss d'aujourd'hui, ou du moins dans une partie de ce pays, un certain Werinberius était comte. On lui donne communément, mais sans preuve, deux fils, Arnoul, qui suit, et Louis, qui fut père de Balderic, évêque de Liége, et de Gislebert, qui viendra ci-après; et deux filles, dont l'aînée, Catherine, épousa Louis, comte de Chini.

ARNOUL I.

ARNOUL I, fils, à ce qu'on croit, de Rodolfe, est le premier que l'on connaisse sous la dénomination de comte de Loss. C'est Gilles d'Orval qui le nomme ainsi dans ses additions à l'histoire des évêques de Liége, écrite par le chanoine Anselme vers le milieu du onzième siècle, où il est nommé simplement le comte Arnoul. C'est encore Gilles qui parle de ses fréquentes guerres avec le comte de Flandre, pour le château

de Loss, sans fixer la date d'aucune; mais cet auteur est trop éloigné de ces tems-là, pour mériter d'en être cru. Quoi qu'il en soit, Arnoul, se trouvant en 1014, sans enfants de son épouse LUTGARDE, qu'Anselme (*Ampliss., collect.* t. IV, c. 867) appelle très-noble, mais dont on ignore l'origine, et près de mourir, fit don à l'église de Liége de son château de Loss, à la sollicitation de l'évêque Balderic II, son parent, que Gilles d'Orval appelle *unicus cognatus*. Nous disons de son château de Loss et non de tout ce qui a formé depuis le comté de Loss, parce qu'on verra, sous l'an 1203, que Louis, comte de Loss, avait possédé jusqu'alors en franc-alleu plusieurs places qu'il mit dans la mouvance de l'église de Liége. Les historiens modernes comptent cet Arnoul pour le troisième, et le disent fils de Louis, comte de Loss. Mais l'existence des deux premiers n'est rien moins que prouvée. On donne à chacun pour femme Lutgarde, ce qui, à notre avis, suffit pour prouver qu'il n'y en eut qu'un.

GISLEBERT.

1016 au plus tard. GISLEBERT, [illegible] de Louis, frère d'Arnoul, est nommé trois fois comte de Loss, avec Arnoul, son frère, dans la charte de fondation de l'abbaye (aujourd'hui église collégiale) de Saint-Jacques de Liége, faite en 1016, par l'évêque Balderic, leur frère. (Martène, *Ampl. coll.*, t. I, col. 378.) En admettant la donation ci-dessus, en faveur de l'église de Liége, il faut convenir que Balderic aura donné en fief le château de Loss à Gislebert, son frère. On ignore l'année de sa mort. Il avait épousé LUTGARDE, sœur d'Albert II, comte de Namur, suivant une généalogie de saint Arnoul, évêque de Soissons, appelée EMME, dans la généalogie de saint Arnoul de Metz, qui le fit père d'Emmon et d'Otton, nommés comtes de Loss dans une charte de 1046. (*Ampl. coll.*, t. I, col. 418.) Otton paraît encore avec la qualité de comte de Loss, dans une charte de Frédéric, duc de la basse Lorraine, en faveur de l'abbaye de Stavelo, mal datée de l'an 1067 (ce duc étant mort en 1065, au mois d'août); mais il est vraisemblable qu'il aura eu pour sa part le comté de Duras. Celui-ci vivait encore en 1065, comme on le voit par deux diplômes où il paraît somme sous-avoué de l'abbaye de Saint-Tron (*Miræus*, t. I, pp. 63-64), et fut père de Gislebert, comte de Duras, selon la généalogie de saint Arnoul de Soissons. Herman, frère d'un comte de Loss, et archidiacre de Liége, qui, en 1047, fonda la collégiale de Loss, doit être encore regardé comme frère d'Emmon et d'Otton. (Robyns, *Diplom. Lossensia*, n. 23.)

EMMON.

1046 au plus tard. EMMON, fils aîné de Gislebert, était déjà comte de Loss en 1046, selon la charte citée plus haut. L'an 1067, il fonda un hôpital à Loss, comme il est marqué dans la généalogie, assez inexacte, de la maison de Loss, au tome II du supplément aux trophées de Brabant, de Butkens, p. 49. Cette généalogie lui donne deux femmes: 1°. ERMENGARDE, fille et héritière de Conrad, sire de Horn; 2°. MATHILDE, fille d'un comte de Juliers; mais cette seconde alliance paraît très-suspecte. En effet, sans garantir l'origine qu'on donne à Ermengarde, il est certain qu'en 1078 vivait une dame de ce nom, qui était de la maison de Loss, comme on le voit par la situation des biens qu'elle donne aux églises de Saint-Jean et de Saint-Barthélemi, à Liége, en prenant le voile de religion. (*Diplomata Lossensia*, n. 13.) Cette Ermengarde, prenant le titre de comtesse, pourrait bien avoir été la femme d'Emmon, auquel elle aurait survécu. Quoi qu'il en soit, il laissa de sa femme, Arnoul, comte de Loss, et Sophie, duchesse en Hongrie, mentionnés dans la généalogie de saint Arnoul de Soissons. Au supplément de Butkens, on lui donne encore une fille, Gertrude, mariée à Guillaume, fils d'Eustache II, comte de Boulogne, Thierri, chanoine de Cologne et de Hui, mort vers 1115, et Gérard. On peut l'accorder pour Gérard; mais pour Thierri, il est plus probable qu'il était fils d'Arnoul, qui suit.

ARNOUL II.

1067 au plutôt. ARNOUL II succéda à son père Emmon, au comté de Loss. L'an 1082, il concourut à l'établissement de la fameuse paix de Liége. (Bouquet, tom. XIII, p. 606.) L'an 1085, il mit des soldats en garnison dans une tour de l'abbaye de Saint-Tron, à l'occasion des désordres que l'ambition de Luipon avait fait naître. L'empereur lui conféra, en 1094 ou 1095, certains domaines et droits, dont l'évêque de Metz avait joui dans ce monastère; ce qui le compromit avec Henri I, comte de Limbourg, qui en était haut-avoué. (*Ibid.* pp. 593-594.) Il est difficile de déterminer jusqu'à quelle année Arnoul aura vécu. Dans un diplôme du 1er. juillet 1101, publié par Le Mire (*Opera Diplom.*, t. I, p. 369), on voit, entre les témoins, *Gerardus comes de Los, Arnoldus et frater ejus Theodericus.* L'éditeur ne fait point difficulté de donner le titre de comte de Loss à cet Arnoul, qu'il porte réellement dans un autre diplôme, du 16 mai de la même année. (*Ibid.* p. 674.) Il faut donc que Gérard, mentionné dans l'acte du 1er. juillet 1101, soit mal-à-propos nommé comte de Loss, ou qu'il ait été l'oncle d'Arnoul III et de Thierri; car on trouve, en 1138, un Arnoul, comte de Loss, qu'on ne peut guère supposer être Arnoul II.

ARNOUL III.

1099. Dès le mois de mars de cette année, paraissent dans un diplôme, non encore imprimé, Arnoul, comte de Loss, et Thierri, son frère, comme dans la charte de 1101. Nous croyons qu'ils étaient fils d'Arnoul II. ARNOUL III accompagna l'empereur Henri IV, l'an 1101, dans son expédition contre Henri I, comte de Limbourg. L'an 1107, peu de tems avant l'Ascension, il amena des troupes à l'empereur jusqu'à Verdun, conjointement avec l'archevêque de Cologne et Godefroi de Louvain, duc de basse Lorraine. (*Chron. S. Trudonis*, *lib.* 7.) L'an 1119, il prit quelque part aux troubles de l'église de Liége en faveur de Frédéric de Namur, par respect pour l'autorité du saint siége. Rodulfe, abbé de Saint-Tron, était dans le même parti, et avait encouru la disgrâce du comte de Duras et du duc de Lorraine. Arnoul se porta inutilement pour médiateur; et, n'ayant pu le soustraire à leur vengeance, il donne retraite à l'abbé fugitif, l'an 1121, après Pâques. *Ibid. lib.* 11.) L'an 1129, dans la guerre d'Alexandre, évêque de Liége, contre Godefroi le Grand, comte de Louvain, il prit le parti du prélat, quoique proche parent de Gislebert, comte de Duras, qui était dans le parti opposé. Sa valeur contribua beaucoup à la victoire remportée par Alexandre, sur Godefroi, au village de Wirle, près de Duras. (Fisen, *lib.* 9, § 39.) L'an 1135, il fonda, sur les confins de son comté et du Brabant, l'abbaye d'Everbode, pour des Prémontrés. Arnoul se montre pour la dernière fois dans deux diplômes du mois d'avril 1138 (Miræi, *Opera Diplom.*, t. I, pp. 386-526), dans l'un desquels il est nommé Conrad, par erreur de copiste. Sa femme se nommait ALEIDE ou ALIX, selon une charte publiée par Bertholet (*Hist. de Luxemb.*, t. IV, *pr.* p. xxvj), et non Agnès, comme le dit Mantelius. Elle le fit père de Louis, qui suit, et de Jean de Ghoer, tige des comtes de Corswarem. Albéric de Trois-Fontaines parle d'un Philippe, comte de Loss, sous l'an 1166, qu'il fait père de Louis, sous l'an 1168, mais qui ne serait que son frère, si l'on pouvait établir quelque chose sur le premier passage. Gérard, qu'on donne pour fils à Arnoul, est également incertain, ainsi que deux filles, Agnès et Emme de Loss, dont on ne connaît que le nom.

LOUIS I.

1138 au plutôt. **Louis I**, mentionné avec son père dans la charte de fondation d'Everbode, se montre pour la première fois dans un acte du 30 décembre 1146, ou plutôt 1145, suivant notre manière de compter. (Miræi, *Opera Diplom.*, t. I, p. 182.) L'an 1148, il y eut guerre entre lui, le comte de Namur et celui de Dagsbourg, qui affligea beaucoup le pays. (Wibaldi, *Epist.* 84, *Ampl. collect.*, t. II, p. 256.) L'an 1152, accompagné du comte de Montaigu, il fit le dégât sur les terres de l'abbaye de Stavelo. (*Ibid.* p. 504.) Il obtint, en 1155, l'avouerie d'un certain bien à Eyck, qui venait d'être donné à l'abbaye d'Everbode, fondée par son père. Il passa dans la suite en Palestine, et à son retour il écrivit au roi de France, Louis le Jeune, dont il avait l'honneur d'être parent, pour se plaindre de ce qu'il ne l'employait pas dans les affaires qu'il avait à traiter dans les états de l'empire. Il lui apprend ensuite qu'à son retour il s'est vu engagé dans plusieurs guerres, tant par les hostilités de ses ennemis que par les querelles de ses amis; et, à ce sujet, il prie le roi de lui envoyer une cuirasse et un casque, qui soient larges, amples et de bonne trempe, d'autant qu'il ne s'en trouve point dans le pays qui lui soient propres. (Duchêne, *Script. Fr.*, t. IV, p. 711, A.) Cette lettre, dont nous ignorons la date, sert à faire connaître l'humeur guerrière et la corpulence peu commune du comte Louis. Mais l'histoire ne nous a transmis aucun détail de ses exploits. Il mourut le 10 août 1171, laissant d'**Agnes de Reneck**, sa femme (Albéric, *ad an.* 1168, la nomme Ermensinde, et la dit fille de Gérard, comte de Reneck ou Riéneck, en Franconie), Gérard, qui suit; Hugues; Alix, mariée à Gilles, comte de Duras; Imaine, seconde femme de Godefroi III, duc de Brabant; Agnès, première femme d'Otton VI, comte palatin de Schyren et duc de Bavière, mentionnée, par Albéric (*ad an.* 1168), avec Laurette; Gertrude, femme d'Albert, comte de Dagsbourg et de Moha; Laurette, dont on vient de parler, mariée à Thibaut I, comte de Bar; et Sophie, femme de Wautier Berthout, seigneur de Malines.

GERARD.

1171. **Gérard**, fils aîné de Louis, lui succéda. L'an 1179, étant entré en guerre avec Raoul, évêque de Liége, il s'empara de la ville de Tongres, la pilla et y brûla le palais épiscopal. Le prélat, usant de représailles, prit et livra aux flammes les châteaux de Loss, de Chaumont et de Bilsen. Les hostilités finirent entre eux par l'entremise des comtes de Hainaut et de Namur, qui les engagèrent à faire la paix. L'an 1189, Raoul, évêque de Liége, ayant acquis en pur don le comté de Duras, de trois frères de cette maison, Gilles, Conon et Pierre, dont l'aîné était lépreux, et aucun n'avait d'enfants, pour en jouir après leur mort, vendit à Gérard de Loss, le comté de Duras, et à Wideric de Walcourt, Clermont et Rochefort, avec l'avouerie de Dinant. Vers le même tems, Henri III, duc de Limbourg, vendit à Gérard, comte de Loss, la sous-avouerie de Saint-Tron, après en avoir dépouillé Conon, comte de Duras, pour avoir négligé de remplir un devoir que ce fief lui imposait, savoir la garde du château de Limbourg en certain tems. (*Stagium in castro de Limborch.*) Conon s'était croisé pour la Terre-Sainte, et avait besoin d'argent. Il vendit donc pour huit cents marcs à Henri le Jeune, duc de Brabant, la sous-avouerie qu'il venait de perdre et le château de Duras. Le duc le fortifia aussitôt pour infester de là le comte de Loss, où il entra, dans l'octave de la Pentecôte, avec une armée d'environ soixante mille hommes, et le ravagea en partie. Il alla ensuite assiéger Saint-Tron, où Gérard, comte de Loss, et le duc de Limbourg, s'étaient renfermés avec plus de vingt mille hommes. Le comte de Loss ayant fait avertir le comte de Hainaut, son parent et son allié, du danger où il se trouvait, celui-ci, pour faire diversion, entra dans le Brabant dès le lundi après l'octave, et fit tant de dégât, que le duc fut obligé d'abandonner le siége. Tel est le récit de Gilbert de Mons, qui ne dit pas comment l'affaire fut terminée. Mais on voit par une charte de 1190, que Philippe d'Heinsberg, archevêque de Cologne, mit fin à ce différent, sous la garantie du comte de Flandre et de Godefroi, comte de Louvain, père de Henri, moyennant huit cents marcs que le comte Gérard paya à celui-ci. (Mantelius, p. 135.) Gérard s'était croisé pour la Terre-Sainte, en 1188; il ne partit cependant qu'en 1194, plus de cinq ans après son vœu, comme le dit Gilbert de Mons : ce qui prouve l'erreur d'Albéric, qui le fait mourir devant le siége d'Acre en 1191. Le comte de Loss ne revint pas de son voyage; mais son corps fut rapporté et inhumé à l'abbaye d'Herkenrode, qu'il avait fondée, en 1192, pour des filles de Cîteaux. Gérard avait épousé **Marie**, fille [illegible] Henri, comte de Gueldre, dont il eut Louis, qui suit; G[illegible], comte de Reneck; Henri, prévôt de Saint-Servais à Maëstricht, et puis comte de Duras; Arnoul, seigneur, à ce qu'on prétend, de Stayn, en-deçà de la Meuse; Thierri, qui, s'étant croisé pour l'expédition de Constantinople, y signala sa valeur en différentes occasions. Ce fut lui qui, l'an 1204, prit Alexis Murzuphle, usurpateur du trône de l'empire des Grecs, et le livra à l'empereur Baudouin. Mais, ayant été nommé, par ce dernier, sénéchal de son nouvel empire, il fut assiégé, l'an 1206, et pris sur la côte de Nicodémie, par Théodore Lascaris, qui, peu après, le relâcha en vertu de la trève conclue avec les croisés. Ducange se trompe, en prétendant que ce Thierri n'était pas de la maison des comtes de Loss, au diocèse de Liége. Le comte Gérard eut encore deux autres fils, savoir : Arnoul, dont il sera parlé ci-après, et Guillaume de Loss, nommé Willans par Villehardouin; avec cinq filles, dont l'aînée, Imaine, épousa Guillaume, châtelain de Saint-Omer; Mathilde, qui fut abbesse de Munster-Bilsen, et vivait encore en 1231 (*Diplom. Lossensia*, n. 5); les autres sont Anne, Jeanne et Yolande.

LOUIS II.

Louis II, fils aîné de Gérard et son successeur au comté de Loss, transigea, l'an 1197, avec Henri II, duc de Brabant, au sujet de la seigneurie de Moha, dont il lui abandonna la moitié, et retint l'autre, en s'obligeant de lui en faire hommage; mais cette transaction n'était qu'éventuelle pour le cas qu'Albert, comte de Moha et de Dagsbourg, vînt à mourir sans enfants. L'an 1201, le comte Louis et Guillaume de Juliers se rendirent pleiges d'Otton I, comte de Juliers, pour le tirer des mains du duc de Brabant, qui l'avait fait prisonnier. L'an 1203, vers la Saint-Jean, Louis fit hommage des châteaux de Montigni et de Hallud, ainsi que d'autres terres, à Hugues de Pierrepont, évêque de Liége, qui lui promit toute assistance, et lui céda les prétentions qu'il avait au château de Duras, qu'il reprit en fief de l'évêque, quoique peu auparavant, il l'eût relevé du duc de Brabant. Le duc, irrité de ce procédé, qu'il regardait comme un acte de félonie à son égard, déclara la guerre au comte de Loss. L'évêque vint au secours de son vassal. Mais une autre guerre que Louis eut à soutenir, peu après, l'obligea de faire une trève avec le duc. (Martène, *Ampl. collect.*, tom. V, pag. 25.) Thierri VII, comte de Hollande, étant mort le 4 novembre 1203, ne laissa qu'une fille, nommée **Ade**, qu'Adélaïde, ou Aleide, sa mère, fit épouser au comte de Loss, dès le lendemain, ou du moins avant l'inhumation de Thierri. Louis, en vertu de cette alliance, voulut se mettre en possession du comté de Hollande. Mais Guillaume, comte de Frise et frère de Thierri, appelé par la noblesse du pays, lui disputa cette succession. La comtesse Ade s'étant retirée dans

Leyde, y fut enlevée, le 24 novembre, par un parti de Guillaume, qui la fit conduire à l'île de Texel, d'où elle fut envoyée en Angleterre, auprès du roi Jean, son oncle, partisan de Guillaume, parce qu'il l'était lui-même de l'empereur Otton IV, neveu de Jean. Cet enlèvement ne déconcerta point le comte de Loss. Il avait un nombre de partisans en Hollande, et s'était fortifié d'une puisante ligue de princes voisins, dont les principaux étaient l'évêque d'Utrecht, le comte de Namur et le duc de Limbourg. Avec le secours de ces alliés, il se rendit maître en peu de tems de la Sud-Hollande, soumit l'île de Walcheren, et poussa si vivement son rival dans l'île de Schowen, qu'il ne lui échappa qu'en se cachant sous des filets, dans une barque de pêcheurs. Mais ces premiers succès de Louis furent suivis d'un revers qui ruina ses affaires. Le duc de Limbourg, apprenant que Guillaume arrivait à la tête des Kennemers, au lieu de l'attendre, se retira lâchement avec ses troupes. Sa désertion et le motif dont il l'appuya, en exagérant les forces de l'ennemi, jetèrent une telle épouvante dans le camp de Louis, que son armée prit aussitôt la fuite, abandonnant tentes, vivres, armes et marchandises. Guillaume ayant atteint la queue des fuyards, les tailla en pièces, secondé par les femmes du pays, qui les assommaient sans qu'ils osassent se défendre. (*Chron. Hollandiæ ad an.* 1204.) Après cette déroute, l'évêque d'Utrecht paraissait être le seul qui pût arrêter les progrès de Guillaume. Celui-ci acheta la paix du prélat, à prix d'argent, et en se reconnaissant feudataire de son église. La guerre néanmoins entre les deux rivaux ne fut point terminée par-là. L'an 1205, Louis, ayant renoué son alliance avec le comte de Namur, rentra dans la Hollande, et y eut des succès variés, mais dont l'issue fut telle, que par un traité conclu dans le mois d'octobre 1206, Guillaume lui abandonna la plus grande partie du pays, et promit de lui faire rendre son épouse. Rien n'était plus avantageux pour Louis que ce traité; mais, par des causes que l'histoire nous a laissé ignorer, il demeura sans exécution. Louis quitta, la même année, la Hollande, pour ne plus y revenir, et laissa son compétiteur paisible possesseur du comté. L'an 1207, Adélaïde, mère d'Ade, obtient du roi d'Angleterre le renvoi de sa fille, en donnant pour otage Arnoul, son beau-frère, et la rend à son époux. L'an 1212, Louis marcha au secours de l'évêque de Liége, contre le duc de Brabant, qui, étant entré dans son pays, en avait pris et pillé la capitale. Il combattit pour le prélat, l'année suivante, à la bataille de Steppes, donnée contre le duc, le 13 octobre. Le comte de Loss y courut risque de la vie, ayant eu un cheval tué sous lui; mais avec le secours des Liégeois, il mit les ennemis en déroute, et prit ensuite la ville de Lieuwe, que les Tongrois saccagèrent; ce qui mit fin à la guerre. La paix dans laquelle le comte de Loss fut compris, se fit au mois de février 1214. Louis s'était croisé, l'an 1215, pour la Terre-Sainte; mais il mourut avant son départ, le 29 juillet 1218, sans laisser de postérité. Reinier de Liége dit que sa mort et celle de plusieurs seigneurs de sa compagnie, furent l'effet du poison. ADE, sa veuve, lui survécut peu de mois, et fut enterrée dans l'abbaye d'Herkenrode, auprès de lui. Quelques auteurs ont avancé qu'elle mourut en 1204; mais on a des actes signés d'elle en 1218. Renier de Liége fait un grand éloge de la valeur et de la bonté du comte Louis. Arnoul, son quatrième frère, lui survécut. Il était resté en otage à la cour d'Angleterre, pour Ade, sa belle-sœur, jusqu'en 1216. Après son retour, il épousa Adélaïde, ou Alix, fille puînée de Henri I, duc de Brabant, et sœur de Marie, femme, 1°. de l'empereur Otton IV, et mariée ensuite à Guillaume, comte de Hollande. (*Voy.* Guillaume, *comte de Hollande.*)

HENRI.

1218. HENRI, prévôt de l'église de Saint-Servais de Maëstricht, succéda dans le comté de Loss à Louis, dont il était le troisième frère, et mourut quatre jours après lui. Dans un acte de l'an 1216, non encore imprimé, il porte le titre de comte de Duras. L'espérance de succéder à son frère lui avait fait quitter l'état ecclésiastique, quelques années auparavant, pour épouser, en 1214, MAHAUT, veuve de Lothaire, comte d'Hochstadt, dont il eut Imaine, abbesse de Salzine.

ARNOUL IV.

1218. ARNOUL IV remplaça son frère Henri dans le comté de Loss. Il mourut, le 6 octobre 1221, sans enfants, d'ADÉLAÏDE son épouse, fille, comme nous l'avons dit plus haut, de Henri I, duc de Brabant, qui se remaria ensuite à Guillaume X, comte d'Auvergne.

LOUIS III.

1221. LOUIS III, petit-fils de Gérard, comte de Loss, par Gérard de Loss, comte de Rieneck, son père, avait déjà succédé à Arnoul, son oncle, le 20 septembre 1221, comme le prouve une charte non encore imprimée, où il se qualifie *Ludovicus Dei gratiâ comes de Loss.* On en trouve une autre parmi les *Diplomata Lossensia*, n. 24, commençant par ces mots, *Ludovicus comes de Loss et de Reneken*, et finit, *Actum apud Loss, III nonas decembris anno Incarnat. Dom.* 1225, *Indict. XIII.* Louis mourut avant ou au plus tard en 1229; car, en cette année, Louis, son fils, était comte de Rieneck (Gudeni, *Codex Diplom.*, t. IV, p. 873), et Arnoul, son successeur dans le comté de Loss.

ARNOUL V.

1229. ARNOUL V, frère de Louis, suivant Albéric (*ad an.* 1168), ou plutôt son fils, selon Césaire d'Heisterbach (*Dialogi Mirac.*, *lib.* 9, c. 48), se montre comme comte de Loss, et aussi comme comte de Chini, du chef de sa femme, dans une charte non imprimée de l'an 1229, et dans plusieurs de l'an 1230. Il combattit, l'an 1234, dans l'armée des croisés, contre les Stadings. L'an 1238, il aida l'évêque de Liége dans la guerre qu'il eut contre Waleran de Limbourg, sire de Poilvache. En 1239, il fit un traité d'alliance avec Henri II, duc de Brabant. Il avait été jusqu'en 1241, un des plus zélés partisans de l'empereur Frédéric II; mais il l'abandonna par la suite, et suivit le parti de son rival, Guillaume de Hollande. L'an 1244, il eut la guerre avec le sire de Heinsberg. Il prêta main-forte, en 1253, à Henri de Gueldre, évêque de Liége, contre ses sujets révoltés. Mantelius s'est bien trompé, en plaçant la mort du comte Arnoul, en 1256, comme le remarque le P. Bertholet, d'après une charte de l'an 1271, signée par Arnoul. Il vivait encore le 24 novembre 1272, puisqu'il fut choisi ce jour-là pour arbitre dans un différent du chapitre de Saint-Servais de Maëstricht, avec les officiers du duc de Brabant en cette ville, comme il conste par une charte qui nous a été communiquée par M. Ernst. JEANNE, son épouse, fille et héritière de Louis IV, comte de Chini, lui donna Jean, qui suit; Louis, comte de Chini dès 1271, selon une charte du jour de Saint-Clément, de cette année, où il se qualifie *Ludovicus vir nobilis comes de Chisneio*, ce qui prouve que sa mère était déjà morte, et que son père lui avait remis le comté de Chini; Arnoul, évêque et comte de Châlons-sur-Marne, en 1272 (mort en 1273), surnommé mal-à-propos de Loches par le P. Rapine; Gérard, sire de Chavenci, différent d'un autre Gérard, mort le 3 septembre 1257, et enterré à l'abbaye de Wassor, suivant son épitaphe (Mantelius le dit frère d'Arnoul, mais il pourrait plutôt avoir été son oncle); Isabelle, femme de Thomas III, sire de Couci-Vervins; et d'autres enfants.

JEAN.

Jean succéda à son père Arnoul, au comté de Loss, après l'an 1272. Dans un acte du mois d'avril 1269, non encore imprimé, il se qualifie, *Nos Johannes de Los, primogenitus filius, D. Analphi Comitis;* mais on y voit qu'il se mêlait de l'administration des affaires, puisqu'il accorde des grâces. L'an 1278, il joignit ses armes à celles de Waleran, duc de Limbourg, dans la guerre qu'il fit à l'archevêque de Cologne, pour la défense des enfants du comte de Juliers, dont il avait épousé la sœur en premières noces. Il mourut l'an 1280, laissant de son premier mariage, Arnoul, qui suit; Louis, dont l'existence est douteuse; Guillaume de Loss, sire de Neufchâtel, en Ardennes. Isabeau de Condé, sa deuxième femme, fille de Jacques, sire de Condé, de Bailleul et de Moriames, lui donna deux autres fils, Jean de Loss, seigneur d'Agimont, et Jacques de Loss, nommé Jacquemin, chanoine de Liége et prévôt de Saint-Denis.

ARNOUL VI.

1280. Arnoul VI avait déjà succédé à son père, au comté de Loss, le jeudi après la nativité de saint Jean-Baptiste 1280, jour auquel son mariage avec Marguerite de Vianden, fut arrêté. L'année suivante, il s'arrangea avec ses frères, Jean et Jacquemin, fils d'Isabelle de Condé, pour leur apanage. L'an 1288, il commanda un des corps de l'armée de Jean I, duc de Brabant, à la bataille qu'il livra, le 5 juin, près de Wœringen, contre l'archevêque de Cologne et le comte de Gueldre. La valeur et l'habileté qu'il fit paraître dans l'action contribuèrent beaucoup à la victoire éclatante que le duc remporta. L'an 1299, il succéda à Louis, son oncle, dans le comté de Chini, comme on voit par un acte publié dans l'histoire de Luxembourg, du P. Bertholet (t. V, *pr.* p. 82), où il dit, *Nostre cher oncle Loys qui devant nos sans moyen fut Cuens de notre Conteit de Chinei.* L'an 1302, il était mambour du pays de Liége. Il l'était aussi en 1312, mais il n'avait été nommé que par la noblesse, et le chapitre le força d'abdiquer cette dignité, le 3 novembre de la même année, et de reconnaître que les comtes de Loss n'avaient pas le droit, comme il l'avait prétendu, d'être mambours héréditaires, pendant la vacance du siége. Après l'élection d'Adolfe de la Marck, les rebelles le choisirent de nouveau pour mambour, en 1313 et en 1315, conjointement avec son fils, lesquels, en cette qualité, eurent beaucoup de part aux troubles qui agitèrent le pays de Liége, jusqu'à la paix conclue à Texe, le 18 juin 1316. Arnoul mourut le 22 août 1328, après s'être démis, cinq ans auparavant, de son comté en faveur de son fils aîné, Louis, qu'il avait eu de Marguerite de Vianden, sa femme, morte le 8 mars 1316. Ses autres enfants sont Arnoul de Loss, et quatre filles, Mathilde, Marie, Jeanne, Marguerite, et un bâtard, nommé Martin de Loss.

LOUIS IV.

1323. Louis IV, fils aîné d'Arnoul VI, comte de Chini, depuis 1315, par la cession de son père, lui succéda de son vivant au comté de Loss par la résignation qu'il lui en fit le 30 décembre de l'an 1323. Jean III, duc de Brabant, s'étant attiré, en 1332, l'indignation de Philippe de Valois, roi de France, pour avoir donné retraite à Robert d'Artois, son sujet rebelle, Louis fut du nombre des seigneurs qui se liguèrent avec Jean de Luxembourg, roi de Bohême, contre le duc, pour venger le monarque. Le duc fit sa paix la même année, au mois de mai, avec le roi; mais il continua la guerre contre les seigneurs confédérés avec lesquels il avait d'autres démêlés à vider. Le comte de Loss, sur les terres duquel le duc était obligé de passer pour aller aux ennemis, fut un de ceux que ses hostilités incommodèrent le plus. Le roi de France, dans le traité de paix qu'il engagea les parties à conclure, le 27 août 1334, en sa présence dans la ville d'Amiens, condamna le duc à payer au comte de Loss dix-huit mille réaux d'or (1) pour ses dédommagements. Louis mourut sans enfants de Marguerite de Lorraine, fille de Thibaut II, duc de Lorraine, sa femme, le 21 janvier 1336 (n. st.), après avoir institué son héritier universel Thierri d'Heinsberg, son neveu. Il eut un fils naturel nommé Louis comme lui, et deux filles.

THIERRI D'HEINSBERG.

1336. Thierri d'Heinsberg, fils de Godefroi II, seigneur d'Heinsberg, et de Mathilde, fille d'Arnoul VI, comte de Loss, se mit en possession de ce comté après la mort de Louis, son oncle, en vertu du testament fait en sa faveur. Les chanoines de Liége réclamèrent leurs droits sur ce comté, prétendant qu'étant un fief mouvant de leur église, il devait lui revenir faute d'héritier mâle en ligne directe. Mais Adolfe de la Marck, leur évêque, refusa de se prêter à leurs vues, et favorisa sous main Thierri, qui était son beau-frère. Le chapitre s'adressa au pape, qui approuva la résolution où il était de contraindre par la force des armes Thierri à déguerpir. Thierri se mit en état de défense; mais, avant qu'on en fût venu aux mains, il fut proposé un accommodement. On choisit pour arbitres de la querelle l'archevêque de Cologne, le marquis de Juliers et le comte de Hainaut. Leur sentence, du 18 mai 1338, fut favorable à Thierri, qu'ils maintinrent dans la possession du comté de Loss. Les choses restèrent en cet état malgré la protestation d'une partie du chapitre. Mais après la mort de Godefroi, fils unique de Thierri, arrivée en 1342, le chapitre reprit cette affaire avec plus de vigueur. Thierri est excommunié de l'aveu du pape, et le comté de Loss soumis à l'interdit. Une nouvelle sentence arbitrale du comte de Hainaut, prononcée le 8 août 1343, confirma la première. Nouvelles réclamations de la part de quelques chanoines. Le pape commit l'abbé de Saint-Nicaise de Reims pour revoir le jugement, lequel fut confirmé, le dimanche avant la Saint-Jean-Baptiste 1346, par l'abbé, en présence de cinq chanoines députés du chapitre, qui s'obligèrent de le faire ratifier par le chapitre et les états. Quoique cette clause n'eût point été observée, Engilbert de la Marck, successeur d'Adolfe dans l'évêché de Liége, ne fit pas difficulté d'accorder a Thierri l'investiture du comté de Loss. Soulèvement du chapitre et du peuple à ce sujet, et guerre civile contre le prélat. Les Liégeois victorieux à Wolhem, le 19 juillet de la même année, et dans plusieurs autres occasions, sont battus à Valêwe, le 21 juillet de l'année suivante, par Engilbert et ses alliés, et forcés de faire la paix. Thierri, qui avait eu part à cette victoire, continua de jouir du comté de Loss jusqu'à sa mort, arrivée le 16 ou le 17 janvier 1361 (et non 1346, comme le marque Moréri.)

Thierri étant mort sans enfants, Godefroi de Dalembrouck, son neveu et son héritier, prétendit au comté de Loss, et en prit le titre. Engilbert de la Marck, pour lors évêque de Liége, et son chapitre, levèrent des troupes pour s'en mettre en possession. Les comtes de Clèves et de la Marck vinrent à leur secours. La même année, le lendemain de la Fête-Dieu, les Liégeois allèrent assiéger le château de Stockhem, la principale place de celles dont Godefroi s'était emparé, et la prirent après vingt-huit jours de siége; après quoi l'évêque de Liége fut reçu sans opposition, et même avec joie, comme comte, par tous les habitants du pays. Mais, l'an 1363, Godefroi vendit ou céda

(1) Le réal, ou plutôt royal, était une monnaie de France, d'or et de la taille de 58 au marc; ainsi 18,000 réaux pesaient 310 marcs 2 onces 6 gros 5 grains, et, à raison de 828 liv. 12 s. le marc, produiraient aujourd'hui 257,151 liv. 14 s. 6 d., monnaie tournoise.

ses prétentions à son parent Arnoul d'Oreille, seigneur de Rummen, ou Rumigni, fils de Guillaume d'Oreille, ou d'Hurle, et de Jeanne de Loss, fille du comte Arnoul VI. Dès le 25 novembre 1335, ses père et mère avaient renoncé, pour le bien de la paix, à la succession du comte Louis en faveur de Thierri d'Heinsberg, au moyen d'une assignation de quelques terres à tenir en fief du comte de Loss, et d'une rente annuelle de sept cents livres tournois. (*Diplom. Lossensiû*, n°. 31.) Mais Arnoul entreprit de faire revivre leurs droits. S'étant pourvu au tribunal de l'empereur Charles IV, pour être confirmé dans le titre de comte de Loss qu'il avait pris, il fut évincé par un jugement provisoire de ce prince, qui adjugea le comté de Loss à l'église de Liége, en attendant qu'il fût en état de rendre une sentence définitive. Engilbert ayant été transféré, l'an 1364, sur le siége de Cologne, Arnoul profita du tems de la vacance pour se mettre en possession du comté qu'il revendiquait, prit hautement le titre de comte de Loss, et se fit prêter serment de fidélité par tous les habitants du pays qu'il put y contraindre. Le chapitre de Liége ne resta pas spectateur oisif de ces entreprises : il fit marcher contre Arnoul des troupes qui lui enlevèrent le château d'Herck dont il s'était emparé. Jean d'Arkel, qu'Engilbert eut pour successeur à Liége peu de mois après sa translation, entra dans les vues du chapitre, et résolut de pousser vivement la guerre qu'il avait entamée. Mais le duc de Brabant la suspendit par l'espérance qu'il donna d'une paix avantageuse et solide. S'il agit de bonne foi, il n'en fut pas de même d'Arnoul. Les hostilités que la garnison de son château de Rummen exerça sur le territoire de Liége, firent bientôt connaître qu'il ne cherchait qu'à tromper. Alors le siége de Rummen fut déterminé. Lambert d'Upei, maréchal de l'église de Liége, le commença le 9 août 1365, contraignit la place à se rendre au bout de neuf semaines de défense, et la fit raser de fond en comble après avoir fait trancher la tête au commandant. La femme d'Arnoul, bâtarde du comte de Flandre, se sauva auprès de son père, où peu de tems après elle mourut de chagrin. Arnoul, manquant absolument de ressources, prit enfin le parti, l'an 1367, de renoncer à ses prétentions au moyen d'une rente viagère de trois mille florins, que l'évêque et le chapitre lui promirent, et à Guillaume d'Hamale, son frère. C'est ainsi que le comté de Loss fut réuni à l'église de Liége à perpétuité.

Cet article a été corrigé en un grand nombre d'endroits sur les observations de M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, au duché de Limbourg. Ce n'est encore ici qu'une légère partie des secours que nous avons reçus de cet habile homme et excellent ami. Nous lui devons quantité de mémoires et de corrections sur les comtes de Flandre, sur ceux de Hainaut, sur les ducs de la basse Lorraine, sur les comtes de Namur, sur ceux de Luxembourg, sur ceux de Limbourg; les rois et ducs de la haute Lorraine, pour les premiers tems, les comtes de Louvain et de Hollande. Outre les comtes et ducs de Gueldre, on a presque entièrement rédigé sur ses mémoires les articles de Chini, de Juliers, de Berg, de Clèves, de la Marck et des comtes de Verdun.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE CHINI.

Chini, à huit lieues de Sedan par l'est, ville autrefois considérable, comme le témoignent encore ses ruines, mais réduite depuis long-tems à une simple bourgade, était la capitale d'un comté assez étendu, qui fait aujourd'hui partie du Luxembourg.

OTTON I.

Otton I. C'est dans la chronique de Mouson que se rencontre l'origine des comtes de Chini, sur laquelle se sont vainement exercés les savans qui, jusqu'à présent, ont pretendu l'éclaircir. Nous y voyons, en 971, un comte Otton qui bâtit le château de Warc, nommé Waren par Hériman, chanoine de Laon, et situé au confluent de la Sormorie, dans la Meuse. En parlant d'un certain Airan, elle dit : *Ottonem comitem adiit qui fortè in illis partibus commanebat : quia ibi propter defensionem et opportunitatem alodiorum suorum castellum fecerat quod Warcus nomen habebat.* Et plus bas : *Nam et Mosa fluvius..: parte unâ castrum ipsum præterfluit, parte vero alterâ veniens Sulmona flumen... alluit.* (*Spicil. nov. edit.* tom. II, pag. 563, col. 1.) Or, les comtes de Chini ayant quelquefois porté le nom de ce château, il n'y a pas lieu de douter qu'on ne doive mettre cet Otton, comte de Warc, au nombre des comtes de Chini. On en sera encore plus convaincu par ce que nous avons encore à dire. Mais auparavant il faut montrer que le château de Warc appartenait aux comtes de Chini. La preuve s'en trouve dans la vie du B. Thierri, abbé de Saint-Hubert, publiée par dom Mabillon et les Bollandistes, et dans l'histoire ancienne de ce monastère, donnée par D. Martène. (*Ampliss. coll.*, tom. IV, pag. 930.) Suivant ce dernier monument, Arnoul, comte de Chini, *comes Chiniacensis*, fit certaines donations à l'abbé Thierri. Or le premier, parlant de ces mêmes donations, nomme cet Arnoul *comes de Warche*. Arnoul, comte de Chini, était donc

aussi propriétaire du château de Warc, qu'il tenait sans doute de ses ancêtres. Ajoutez que dans le titre de fondation du prieuré de Priez, il donna la chapelle de Saint-Jean de Warc à l'abbaye de Saint-Hubert. Otton, bisaïeul d'Arnoul, suivant l'histoire des évêques de Verdun (*Spicil.*, tom. II, pag. 242), n'est donc point différent d'Otton, comte de Warc, en 971. Mais celui-ci avait une origine bien plus noble que celle qui est donnée par les historiens modernes à leur Otton, comte de Chini, au dixième siècle, qu'ils disent fils d'Arnoul I, comte aussi de Chini, issu, selon eux, d'une maison noble en Bourgogne, et officier du comte Ricuin. Otton, suivant la chronique de Mouzon, descendait des Ottons, rois de Germanie et empereurs. Voici ces propres paroles : *Inter hos... dictus Otto erat comes, Ottonum scilicet Romanorum imperatorum et adhuc tunc temporis sceptra nobilitantium clarissima et germanissima progenies, sanguis patricius, et, ut ex amplissimi paterni et materni juris ditissimo patrimonio apparet, fundis vir et opibus et dignitate satis prœditus.* (*Spicil.*, tom. II, pag. 563.) Voilà donc l'origine des comtes de Chini bien positivement établie par un témoignage qu'on ne peut révoquer en doute. Mais nous n'avons pu découvrir dans quel degré le sang d'Otton touchait à celui des empereurs de son nom. La chronique de Mouzon nous apprend, p. 565, qu'en 971 il entra en guerre avec Adalbéron, archevêque de Reims, dont le frère Godefroi, comte en Ardennes, vint mettre le siége devant le château de Warc, et s'en rendit maître. On met la mort d'Otton en 1013. Le P. de Marne (*Hist. de Namur*, p. 96) lui donne pour épouse ERMANGARDE, ou MARGUERITE, fille d'Albert I, comte de Namur. Des enfants qu'il eut d'elle, le seul dont l'existence soit bien avérée, est son successeur.

LOUIS I.

LOUIS I, fils d'Otton, ne le remplaça pas seulement dans le comté de Chini, mais « après la mort d'Herman, comte de » Verdun, l'évêque Raimbert donna son comté à Louis, fils » d'Otton, comte de Chini; ce qui déplut à Gozelon, duc de » Lorraine et frère du comte Herman, qui se flattait de lui » succéder dans cet emploi. Raimbert avait fait ratifier la chose » par l'empereur pour la rendre plus stable. Gozelon s'en plai- » gnit à l'empereur même; mais il ne put rien obtenir, de » sorte qu'il résolut de venger, par la force, l'injure qu'il » prétendait lui avoir été faite. Il entra à main armée à Verdun, » tua (ou plutôt blessa mortellement) le comte Louis, brûla » la maison épiscopale, et fit plusieurs dégâts sur les terres de » l'évêché. » (Calmet, *Hist. de Lorraine*, tom. I, p. 1220.) L'auteur que nous transcrivons met cet événement en 1028; mais il nous paraît qu'il l'avance un peu trop. Louis fut inhumé à Saint-Vanne, où il avait pris l'habit de religieux en expirant. De CATHERINE, son épouse, fille de Rodolfe, comte de Loss, il laissa un fils, qui suit.

LOUIS II.

1028 ou environ. LOUIS II, fils de Louis I et son successeur, n'a pas eu d'historien qui nous ait transmis le détail de ses actions. On met sa mort en 1068, et peut-être la recule-t-on un peu trop. Les enfants qu'il laissa de SOPHIE, sa femme, dont l'origine est incertaine, furent Arnoul, qui suit, et Manassès, qui, sur la fin de sa vie, se fit religieux à Saint-Hubert, suivant l'historien de cette maison. (Mart. *Ampliss. coll.*, tom. IV, p. 930.)

ARNOUL I.

ARNOUL I, fils aîné de Louis II, homme vain et méchant (Martèn., *Ampliss. coll.* tom. IV, pp. 963 et 1022), avait déjà succédé à son père en 1066, puisqu'en 1106 il y avait déjà quarante ans qu'il avait donné à saint Hubert le prieuré de Priez. (*Ibid.* p. 930.) Arnoul causa depuis à cette abbaye divers torts, pour réparation desquels il lui fit, en 1079, plusieurs donations. (*Ibid.* tom. IV, p. 931.) Cette même année, il se saisit de Henri, évêque de Liége, qui s'acheminait à Rome; et, après l'avoir dépouillé, il ne le relâcha qu'en lui faisant promettre, avec serment, de ne jamais réclamer ce qu'il lui avait enlevé. Mais le pape Grégoire VII, instruit de cette violence, déclara nul, dans un concile, le serment du prélat, et lui ordonna de tirer vengeance de l'outrage et du vol qui lui avaient été faits. (Martèn. *Ampliss. coll.* tom. I, p. 654; et tom. IV, *præf.* p. xxvij.) Arnoul, l'an 1084, ou environ, tenta également de surprendre Richilde, comtesse de Hainaut, comme elle revenait de Rome. Mais elle évita ses embûches, ainsi qu'on l'a dit ci-devant à son article. Arnoul mourut le 16 avril 1106. (Martène, *Ampliss. coll.* tom. IV, col. 1022.) Malgré sa rapacité, il fit plusieurs fondations du nombre desquelles on met celle de l'abbaye d'Orval et celle du prieuré de Sainte-Walburge dans son château de Chini. D'ALIX, ou ADÈLE, sa première femme, fille d'Hilduin, comte de Rouci, il eut deux fils, Otton, qui suit, et Louis; avec une fille nommée Hedwige, mariée à Dodon, sire de Conz. D'un second mariage, il eut Adalbéron, évêque de Verdun.

OTTON II.

1106. OTTON II, fils aîné d'Arnoul I et son successeur, acheva l'abbaye d'Orval, et y mit, en 1110, des chanoines qui, l'an 1131, furent remplacés par des cisterciens. ALIX, son épouse, fille d'Albert III, comte de Namur, lui donna deux fils, Albert, qui suit, et Frédéric, prévôt de l'église de Reims. Il assista, le 30 septembre 1124, à la dédicace de l'église d'Orval, et mourut avant l'an 1131, comme le témoigne Albéric, en disant sur cette année, *Otto comes de Chisneio jam decesserat.*

ALBERT.

1131 au plus tard. ALBERT, successeur d'Otton II, son père, mourut le 29 septembre, non de l'an 1163, comme le marque Bertholet, mais de l'an 1162 au plus tard; car un acte de Louis, son fils, qui est entre les mains de M. Ernst, fait foi qu'il avait cessé de vivre en cette dernière année. Il avait épousé, avant l'an 1131, AGNÈS, fille de Renaud I, comte de Bar, dont il eut Louis, qui suit; Thierri, sire de Marlière; Arnoul, évêque de Verdun; N., dame de Hirges, ou Hierges; Ide, femme du sire d'Apremont; et N., mère de Roger de Walchen, ou Walden. (Albéric, *ad. an.* 1168 et 1170.)

LOUIS III.

1162. LOUIS III, fils aîné d'Albert, prit possession du comté de Chini après la mort de son père. A l'exemple de ses ancêtres, il favorisa beaucoup l'abbaye d'Orval. Etant passé à la Terre-Sainte, il mourut, l'an 1191, au siége d'Acre, suivant Albéric, et non pas à Belgrade, comme le porte son épitaphe plus récente que cet écrivain. Il avait épousé, avant 1173, SOPHIE, que Bertholet fait mal-à-propos fille de Renaud, comte de Bar, dont il laissa deux fils, Louis, qui suit, et Anselme, nommé dans une charte manuscrite de l'an 1197; acte par lequel on voit que Sophie était alors remariée à Anselme de Gerlande. Une autre charte, non imprimée, de l'an 1201, atteste qu'elle avait alors pour troisième époux, Gaucher, seigneur d'Ivoi.

LOUIS IV.

1191. LOUIS IV, surnommé LE JEUNE, succéda au comté

Louis III, son père, dans un âge tendre, sous la tutelle, à ce qu'il paraît, de sa mère et de Thierri de Marlière, son oncle, puis d'Anselme de Gerlande, son beau-père; car dans une charte non imprimée, de l'an 1193, il est dit: *Sciendum quòd hoc donum legitimè factum est per manum Ludovici Junioris comitis præsente et laudante patruo suo Theoderico de Marliers.* Pareille formule, par rapport à Anselme, dans une charte de la comtesse, sa mère, de l'an 1197, où ce Thierri est témoin. Louis mourut l'an 1226, avant le mois d'octobre, comme le prouvent deux chartes manuscrites. Il avait épousé, l'an 1205, au plutôt, MATHILDE, fille de Jacques d'Avênes, dont il eut Jeanne, qui suit, et Agnès, que Baudouin d'Avênes donne pour femme à Jean, comte de Rethel, ce que nous ne garantissons pas. Le même auteur donne une troisième fille, sans la nommer, à Louis IV, femme, selon lui, d'Otton, sire de Trassegnies. La mère de ces enfants convola en secondes noces avec Nicolas, sire de Rumigni. (Bouquet, tom. XIII, p. 561.)

JEANNE.

1226. JEANNE, fille aînée de Louis le Jeune, lui succéda avec ARNOUL, son époux, comte de Loss, cinquième du nom, comme le témoigne Baudouin d'Avênes, d'accord en cela avec les chartes. L'an 1258, le samedi avant la Madeleine (21 juillet), ils firent, avec le comte de Luxembourg, un accommodement au sujet des terres de Virton et de Saint-Médard, dans ce comté, dont la première appartenait au comte de Chini, et l'autre à celui de Luxembourg, qui avaient des droits dans l'une et dans l'autre. (Bertholet, tom. V, pp. 116-117.) Arnoul mourut entre le 24 novembre 1272 et le 2 mai 1274. Avant son décès, le comté de Chini avait passé à son fils puîné, qui suit.

LOUIS V.

1271. LOUIS V, fils puîné d'Arnoul, comte de Chini et de Loss, et de Jeanne, héritière du premier de ces deux comtés, avait déjà succédé (vraisemblablement par mort) à sa mère, le 23 novembre 1271, comme le prouve une charte non imprimée, qui porte cette date. Il était marié long-tems auparavant. Plusieurs chartes attestent que dès le mois de juillet 1258, il avait épousé JEANNE DE BLAMONT, *de Albomonte*, que Baudouin d'Avênes dit sœur de Thibaut, comte de Bar, et veuve de Henri, sire de Salm: *Uxorem duxit Dominam de Albomonte, germanam comitis Barrensis Theobaldi, relictam domini Henrici de Salmis.* Dès-lors il portait le titre de sire d'Estalles, auquel il ajouta dans des chartes postérieures celui de sire de Virton. Sa femme, avec laquelle il fonda, l'an 1286, le prieuré de Croisiers à Sussi, dans le comté de Chini, mourut le 31 août 1296, suivant le P. Bertholet (tom. V, p. 233), et fut inhumée à l'abbaye d'Orval. Il la suivit au tombeau, l'an 1299, sans laisser de postérité. Butkens a confondu ce comte avec Louis VI, qui viendra ci-après. (*Voy.* Arnoul V, *comte de Loss.*

ARNOUL III.

1299. ARNOUL III, comte de Loss, sixième du nom, neveu de Louis V, lui succéda au comté de Chini après le mois d'août 1299, ou du moins dans les premiers mois de l'an 1300: car le P. Bertholet (tom. V, *pr.* p. 82) produit un acte d'Arnoul, portant la date de l'an 1299. Mais dans le corps de l'ouvrage (*ibid.* p. 334), il dit que ce titre fut donné au mois de mars 1299; ce qui doit s'entendre suivant le vieux style. (*Voy.* Arnoul VI, *comte de Loss.*

LOUIS VI.

1315. LOUIS VI, fils d'Arnoul, devint son successeur, l'an 1315, au comté de Chini, par la cession qu'il lui en avait faite. Il mourut le 22 janvier 1336. (*Voy.* Louis IV, *comte de Loss.*

THIERRI.

1336. THIERRI, fils de Godefroi II, seigneur d'Heinsberg, et de Mathilde, fille d'Arnoul VI, comte de Loss, troisième de ce nom, au comté de Chini, succéda à Louis, son oncle, dans ce dernier comté, en vertu de la disposition qu'il en avait faite en sa faveur. L'an 1340, Thierri et CUNÉGONDE, sa femme, vendirent, le 11 novembre, à Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, les châteaux, châtellenies et prévôtés d'Ivoi, de Virton et de la Ferté, avec leurs dépendances. (Bertholet, tom. VI, pag. 257.) L'an 1350, au plus tard, il céda le comté de Chini, à Godefroi, son frère, et non pas son neveu, comme le marque Bertholet. (*Voy.* Thierri, *comte de Loss.*)

GODEFROI.

1350. GODEFROI, successeur de Thierri, son frère, au comté de Chini, accorda, l'an 1350, des priviléges aux habitants de Montmédi, par une charte qui commence ainsi: *Nous, Godefroi de Loss, comte de Chini, faisons savoir..... qu'après une mure délibération*, etc. Le P. Bertholet qui rapporte ce début en termes rajeunis (tom. VI, pag. 264), a tort de dire que Godefroi avait épousé Philippine de Fauquemont, et de mettre sa mort vers l'an 1353. Il vivait encore le 28 août 1354, comme en fait foi le testament de Henri de Heinsberg, fils de Jean, sire de Dalembrouck, qui nomme ses oncles le comte de Loss, et Godefroi, comte de Chini, *dominorum meorum et avunculorum scilicet comitis de Los et domini Godefridi comitis de Chiney fratrum* (Kremer, *Diplom. Beitr.*, tom. I, pag. 34.) On voit par deux chartes, l'une de 1334, et l'autre de 1345, qu'il avait été chanoine de Liége, et prévôt de la collégiale de Sainte-Marie, à Maëstricht. (*Id. Cod. Diplom.*, pag. 24.)

PHILIPPINE.

1354. PHILIPPINE, fille de Jean de Fauquemont, sire de Born, et JEAN, comte de Salm, son époux, avaient déjà succédé, le samedi après la Toussaints (8 novembre) 1354, à Godefroi, dans le comté de Chini. (Bertholet, t. VI, p. 265.) L'année suivante, Philippine fit hommage de son comté au duc de Luxembourg. C'est ce qu'elle déclare elle-même, par un acte du 22 mai 1355, en ces termes: *Nous, Philippe de Falkemont, comtesse de Chini, faisons savoir à tous comme à jourd'hui nostre cher seigneur, monseigneur le duc de Luxembourg, nous ayt receut en foid et hommaige de nostredit comteit, tout comme de de nostre douaire*, etc. Ces dernières paroles donnent lieu de croire que Philippine, étant sœur utérine de Godefroi d'Heinsberg, et de Dalembrouck, ce comte, ou Thierri, son frère, lui aura assigné Chini pour son douaire, sans abandonner le titre de comte de Chini; car dans un acte de 1357, Thierri est encore nommé comte de Loss et de Chini. (Kremer, *ibid. Diplom.*, n°. 31, pag. 45.) Mais Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, ayant racheté pour vingt mille florins le douaire que Philippine y avait (Bertholet, *ibid.* pag. 267), Arnoul, sire de Rumigni, petit-fils, par sa mère, d'Arnoul III, comte de Chini, lui vendit, par acte du 16 juin 1364, la part qui lui était échue dans ce comté, par succession de son cousin, le comte Thierri, ainsi que celle qui, par succession du même Thierri, était échue à Godefroi de Dalembrouck, duquel Arnoul, son cousin, l'avait acquise l'année précédente. Cette vente avait pour objet les châteaux de Chini, de Montmédi, d'Estalle et de Buemenne, avec leurs dépendances. (*Ibid.* p. 268.) Depuis ce tems, le comté de Chini est resté uni au duché de Luxembourg.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES PRÉFETS, COMTES ET DUCS DE GUELDRE *.

LE pays de GUELDRE, en latin *Gelria* ou *Geldria*, qui forme l'une des dix-sept provinces des Pays-Bas, tire son nom de sa capitale, située dans un lieu marécageux, sur la rivière de Nierse, qui lui sert de fossé. Ses bornes au septentrion, sont la Frise, avec le golfe de la mer germanique, appelé le Zuyderzée; au midi, la Meuse et le pays de Juliers; à l'orient, une partie du Rhin et du pays de Clèves; à l'occident, la Hollande et le pays d'Utrecht. On divise la province en quatre quartiers. Dans le premier, est placé la ville de Gueldre; dans le second, nommé la Betuwe, est Nimègue; Arnheim est dans le troisième, nommé la Veluwe; et Zutphen fait le quatrième. L'étendue la plus grande du pays de Gueldre est de vingt-six milles en longueur, et de dix milles en largeur. Les Bataves, les Sicambres, les Ménapiens, les Mattiaques, en furent les premiers habitants; les Francs leur succédèrent. La Gueldre fit partie du royaume d'Austrasie, sous la domination de ces derniers, et forma une préfecture particulière, qui d'amovible devint héréditaire, comme les autres, par la faiblesse des souverains, et fut ensuite convertie en comté, puis en duché. Rien de plus incertain, au reste, que ce qu'on a dit jusqu'à présent des préfets de Gueldre et des comtes du Zutphen, antérieurs au XIe. siècle. Nous sommes en état, à l'aide des savants mémoires que nous a fournis M. Ernst, chanoine régulier de Rolduc, de montrer le peu de fondement des systèmes opposés de Pontanus et de Gudling sur cette matière, ainsi que des opinions hasardées par Teschenmacher, Gelenius et d'autres, sur le même sujet. Mais comme cette discussion nous menerait trop loin, et passerait les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, nous croyons devoir la supprimer. Pour nous arrêter donc à ce qu'il y a de certain, nous commencerons la liste des préfets de Gueldre et comtes de Zutphen par

OTTON I.

OTTON I, comte de Zutphen, était père de Mathilde, femme de Ludolphe, fils aîné d'Ezon, comte palatin. Voici le passage de la vie de ce dernier, qui sert de preuve à ce que nous avançons: *Ludolphus major natu... filiam Ottonis comitis de Sudveno, nomine Mathildem in conjugem accipiens, duos æquè per omnia simillimos ex eâ generavit filios, Henricum videlicet et Cunonem.* (Bolland. *Acta SS. ad diem* 21 *maii*, tom. V, pag. 51.) Ludolphe étant décédé l'an 1032, ou 1033, trois ans avant son père, il faut supposer qu'il avait épousé, vers l'an 1010, Mathilde, qui lui donna les deux enfants qu'on vient de nommer, et dont l'aîné devait avoir un certain âge à la mort de son père, d'où il suit que le comte Otton, grand-père de ces enfants, vivait sur la fin du dixième siècle. Mais nous ignorons qu'elle fut l'étendue de ses domaines. Il nous est pareillement impossible de dire s'il laissa des fils, et quel fut son successeur immédiat; mais nous croyons pouvoir assurer que ce ne fut point son gendre Ludolphe, ni l'un des trois fils de celui-ci; Henri, l'aîné d'entre eux, ayant eu le Palatinat de Lorraine, Conrad, la Bavière, et Herman étant entré dans le clergé.

GODESCALC ET ADÉLAIDE.

En 1059, le comté de Zutphen, ainsi nommé de sa capitale, borné, nord, par l'Yssel qui le sépare de la Veluwe; ouest, par l'Over-Yssel; est, par l'évêché de Munster; sud, par le duché de Clèves, était possédé par GODESCALC et ADÉLAÏDE, sa femme. C'est ce qu'on voit par une charte où ces deux époux, en qualité de seigneurs de Zutphen, et leurs fils Gebbehard et Otton, traitent avec Guillaume, évêque d'Utrecht, touchant certaines dîmes qui faisaient entre eux le sujet d'une contestation. Pontanus a donné l'extrait de cette pièce dans son histoire de Gueldre (pag. 84). Butkens, qui ne connaissait point Otton I, donne Godescalc pour premier comte de Zutphen, et même de Gueldre. Il prétend de plus que Gebbehard, fils aîné de ce dernier, mourut avant son père.

OTTON II, PREMIER COMTE DE GUELDRE.

OTTON II, second fils de Godescalc, le remplaçait dès l'an 1074, comme le témoigne une charte qu'Annon, archevêque de Cologne, donna cette année, au sujet des biens qu'Everhard, comte de Clèves, avait laissés à l'église de Cologne et à l'abbaye des dames de Nuys. (*Diplom. Colon.*, n. VIII, p. 207.) On y voit en effet, parmi les témoins, *Otto comes de Zutphen et de Gelria.* Le compilateur de la grande chronique belgique met sa mort en 1107, en quoi il a été suivi par les historiens de Gueldre. Mais, dans un autre endroit, il recule cet événement jusqu'à la sixième année de l'empereur Henri V; ce qui ne s'éloigne pas de la chronique de Saint-Pantaleon, qui s'exprime en ces termes, sous l'an 1113: *Otto locupletissimus comes de Sutvene obiit.* Ce fut en sa faveur que l'empereur Henri IV érigea la Gueldre en comté, l'an 1079. (Busching.) Otton avait épousé JUDITH, dont il eut trois fils et une fille; savoir, Thierri, évêque de Munster, en 1121, mort en 1127, et qualifié par l'annaliste saxon *vir illustris natu et virtutibus famosus;* Gérard, mort avant 1108; Henri, et Ermengarde, mariée à Gérard de Wassenberg, qui viendra ci-après. Long tems avant sa mort, Otton

(*) Cet article a été revu et corrigé par M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc.

avait partagé, dit-on, ses états à ses deux fils, Henri et Gérard, de manière que Gerard avait eu le comté de Gueldre, et Henri celui de Zutphen. (Pontanus, *hist. Gelriæ*, pag. 97.) On voit en effet *Gerardus comes de Gelria* dans une charte de 1096, rapportée par le Mire (*Op. Diplom.*, tom. I, pag. 771), et parmi les souscripteurs d'une charte de Jean, évêque de Spire, datée du 9 novembre 1099. Un diplôme de l'empereur Henri V, donné l'an 1108, atteste pareillement que Henri était alors comte de Zutphen. C'est un acte par lequel ce prince lui donne l'investiture du comté de Frise, en échange d'une certaine seigneurie que Henri lui avait cédée. (Butkens, tom. I, p. 207.) Henri, au rapport de l'annaliste saxon (*ad an.* 1103, pag. 599), épousa la fille de Conon, comte de Bichling. Il entra, l'an 1114, suivant la chronique de Saint-Pantaléon, dans la ligue de l'archevêque de Cologne et d'autres seigneurs, contre l'empereur. (Eccard, *Corp. hist.*, tom. I, pag. 926.) Il vivait encore l'an 1138. Depuis lui, on ne trouve plus de comte de Zutphen, et l'on voit que vers la fin du XIIe. siècle, ce comté était réuni à celui de Gueldre.

ERMENGARDE ET GÉRARD I, DIT DE WASSENBERG.

1113. ERMENGARDE, fille d'Otton II, lui succéda au comté de Gueldre, avec GERARD DE WASSENBERG, son époux. L'annaliste de l'abbaye de Rolduc, cité plus haut à l'article de Roger, comte de Clèves, le dit arrière-petit-fils de Gérard, seigneur de Wassenberg ; est-ce par les femmes ou par les mâles? c'est ce qu'on ne voit point. Ce qui est certain, c'est que Jutte, sa fille, a porté cette terre en mariage à son mari Waleran-Payen, duc de Limbourg. Il eut encore une autre fille, Yolande, femme de Baudoin III, comte de Hainaut. La comtesse ERMENGARDE se remaria en secondes noces, en 1134, au plus tard, à Conrad II, comte de Luxembourg. La mort du comte Gérard ne devança point l'an 1128, comme le prouve une charte publiée par Ant. Mathieu, qui, bien que sans date, est postérieure à l'an 1127. Outre les deux filles qu'on vient de nommer, il laissa un fils, qui suit.

GÉRARD II.

1128 au plutôt. GERARD II, fils et successeur de Gérard I au comté de Gueldre, était marié, dès l'an 1129, à CLÉMENCE, comtesse de Glisberg, ou Gleyberg, comme le montre la charte de la fondation qu'elle fit cette année d'un monastère en ce lieu. On y voit en effet qu'elle transporte ou délivre les biens qui font l'objet de cette fondation, *per manum Gerhardi mariti sui comitis de Gelre*. Elle survécut à son mari, dont elle était déjà veuve, en 1141. Elle eut de lui un fils nommé Guillaume, mort avant l'an 1141, avec un autre fils, qui suit, et une fille nommée Ermessinde. L'annaliste saxon rapporte, sur l'an 1129 (style d'Allemagne), que l'empereur Lothaire tenant une diète à Worms, aux fêtes de Noël, Gérard de Gueldre y fut accusé, en son absence, de mauvais desseins contre ce prince ; qu'informé de cette accusation, Gérard vint, à la Purification suivante, trouver l'empereur pour se remettre à sa discrétion, et qu'enfin il fit sa paix avec lui au moyen de trois mille marcs (166,375 liv. de notre monnaie actuelle), qu'il lui promit.

HENRI I.

1141. HENRI, fils de Gérard et de Clémence, leur succéda au comté de Gueldre. L'an 1161 ou environ, il donna du secours aux châtelains de Groningue, et commanda leurs troupes dans la guerre qu'ils avaient avec l'évêque d'Utrecht. Il vivait encore en 1177, comme l'atteste un acte que M. Ernst assure avoir vu. De sa femme, qu'on nomme SFINARE, et qu'on dit, sans preuve, de la maison de Lorraine, il laissa Gérard et Otton, qui suivent ; avec trois filles, Marguerite, femme d'Engilbert I, comte de Berg ; Marie, femme de Gérard, comte de Loss ; et Agnès, femme de Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg.

GERARD III.

1177 ou 1178. GÉRARD fut le successeur de Henri, son père, au comté de Gueldre. Vers l'an 1180, il eut guerre avec Baudouin II, évêque d'Utrecht, au sujet de la Veluwe, dont il refusait de faire hommage à ce prélat, quoique ce fût un fief mouvant de son église. Le succès favorisa les armes de Baudouin, qui se rendit maître de la Veluwe, en chassa les troupes du comte de Gueldre, et y établit dans toutes les forteresses de bonnes garnisons. Gérard, par représailles, entra dans le pays de Deventer, dont il assiégea la capitale. Mais, pendant ce siége, l'empereur Frédéric I, étant survenu, fit rendre la Veluwe à Gérard, et ménagea une trève entre lui et le prélat. Gérard mourut avant qu'elle fût expirée, sur la fin de l'an 1183 (*Chron. Andr.*), et non 1180, comme on l'a marqué ci-devant d'après Hoveden. Nous avons en effet une charte de l'an 1183, où il est nommé comme témoin. (Miræi *Op. Diplom.*, tom. I, pag. 282.) Il avait épousé, 1°., dit-on, MARGUERITE, fille du comte de Spanheim et d'Hasbaie (mariage à notre avis fort douteux); 2°., l'an 1180, ou 1181, IDE, fille et héritière de Mathieu, comte de Boulogne, et déjà veuve d'un premier mari. On ignore si Gérard eut des enfants de l'une et de l'autre femme; mais il ne laissa point de postérité. Ide, sa seconde femme, après sa mort, emporta son douaire de vive force, retourna dans le Boulonnais, et deux ans après, se remaria en troisièmes noces à Berthold, duc de Zeringen, puis en quatrièmes, à Renaud, comte de Dammartin. (*Voy.* Ide, *comtesse de Boulogne.*)

OTTON II OU III.

1183. OTTON III, frère de Gérard, lui succéda au comté de Gueldre. Ce fut un prince fort avide d'étendre ses domaines. La trève conclue entre Baudouin, évêque d'Utrecht, et le comte Gérard, prédécesseur d'Otton, étant expirée, les hostilités recommencèrent, l'an 1187, au sujet de la Veluwe. Beaudouin, ligué avec le comte de Hollande et le comte de Clèves, étant entré dans la Gueldre, y fit de grands dégâts. Otton, de son côté, s'étant allié avec l'archevêque de Cologne, l'évêque de Munster, le duc de Brabant, et le comte de Berg, vint assiéger Deventer, où étaient les principales forces de l'évêque d'Utrecht. L'empereur Frédéric se rendit, pour la seconde fois, arbitre entre les parties, et, par un jugement provisionnel, il adjugea la Veluwe au comte de Gueldre, à la charge d'en rendre hommage au prelat; ce que l'empereur Henri VI, fils et successeur de Frédéric, ratifia, l'an 1191, par un jugement définitif. (Miræi *Donat.*, liv. 2, chap. 84.)

Otton étant parti, l'an 1189, pour la croisade avec l'empereur, fut témoin de la mort de ce prince sur la route. Etant au siége d'Acre, il forma un complot avec l'évêque de Beauvais, Robert, comte de Dreux, frère du prélat, Gui de Dampierre, et le landgrave de Hesse, pour trahir les croisés, à l'appât de trente-deux mille besans et cent marcs d'or que Saladin leur donna. C'est ce qu'Anseric de Montréal, qui était du complot, déclara peu de jours après, à l'article de la mort, suivant Raoul *de Diceto*, doyen de Londres, dont le chapelain, Guillaume, était à cette expédition. On ignore quelles furent les suites de cette accusation, et si les accusés réussirent à s'en laver. Quoi qu'il en soit, Otton revint dans ses terres, l'an 1191, après la prise d'Acre. L'an 1196, pendant que deux concurrents, Thierri de Hollande et Arnoul d'Isenbourg, se disputent l'évêché d'Utrecht, Otton, déclaré pour le second, le mène à Deventer, et le fait recevoir par les peuples de l'Over-Yssel, où il commet les plus grands excès. Mais il fut battu dans une action qui se donna

près d'Heimenberg. L'année suivante, il donna retraite à Guillaume, comte de West-Frise, qui s'était échappé de la prison où Thierri VII, comte de Hollande, son frère, l'avait renfermé. Il fit plus; la même année, avant que Guillaume partît pour retourner à son comté, il lui assura la main de sa fille Adélaïde, qui lui fut amenée l'an 1197. Mais Guillaume était alors réconcilié avec son frère. (Voyez *les comtes de Hollande.*) Thierri, de son côté, fait la paix avec Otton; et, pour la cimenter, il consent que sa fille, nommée aussi Adélaïde, épouse Henri, fils de ce comte. Mais Henri mourut peu de tems après les fiançailles. (*Chron. Egmond.*)

L'an 1202, le comte de Gueldre, de concert avec celui de Hollande, déclare la guerre à Thierri, évêque d'Utrecht, à l'occasion des impôts que levait ce prélat dans la partie de la Frise, qui appartenait au comte Guillaume. Après diverses hostilités, le comte de Hollande assiége Utrecht. Pendant ce siége, le comte de Gueldre fut arrêté, l'an 1202, par le duc de Brabant, allié de l'évêque d'Utrecht, en allant trouver l'empereur Otton, qui l'avait mandé à Maëstricht pour l'obliger à faire la paix. Le comte de Hollande, à cette nouvelle, quitte le siége d'Utrecht pour voler à la délivrance du comte de Gueldre, que le duc de Brabant tenait prisonnier à Louvain sur la Meuse. La ville de Bois-le-Duc se trouvant sur sa route, il l'attaque, et s'en rend maître le 4 septembre 1202 (Kluit); après quoi il continue sa marche. Mais son armée ayant été surprise par les Brabançons, il est fait lui-même prisonnier, malgré la brave défense de ses gens qui se firent écharper. Les deux comtes furent relâchés, l'année suivante, à des conditions humiliantes, dont les principales furent qu'ils paieraient les frais de la guerre, et qu'ils se reconnaîtraient, l'un et l'autre, hommes liges du duc de Brabant. Pour cimenter la réconciliation, on conclut le mariage de l'une des filles du duc avec Gérard, fils du comte de Gueldre. Berchemius place, vers la fin de l'an 1203, la mort d'Otton, et dit qu'il fut enterré à Fécam; mais on voit dans Heda, pag. 188, 190, deux actes, qui prouvent qu'il vivait encore en 1204. Il est encore nommé, comme vivant, dans un autre de l'an 1206, rapporté par Butkens; et cet écrivain dit même qu'il vécut jusqu'en 1209, ce qui est difficile à croire. De RICHARDE, son épouse, dont on ignore la naissance, il laissa Gérard, qui suit, et Otton, prévôt de Santen, puis évêque d'Utrecht; avec au moins trois filles, Adélaïde, dont on vient de parler; Marguerite, femme, non pas d'Engilbert I, comte de Berg, mais de Lothaire II, comte de Hochstadt; Mathilde, femme de Henri, comte de Nassau. A ces filles, on ajoute N., mariée avec Adolfe I, comte de la Marck. Peut-être, néanmoins, celle-ci fut-elle fille de Gérard IV. Richarde, mère de ces enfants, survécut à son époux.

GÉRARD IV.

GERARD IV, fils aîné d'Otton, lui succéda dans ses états. L'an 1212, il donna du secours à Henri I, duc de Brabant, son beau-père, contre l'évêque de Liége. Mais il eut le malheur d'être battu avec lui par ce prélat, à Steppe, le 13 octobre de l'année suivante. L'an 1224, Otton II, évêque d'Utrecht, à son retour de la croisade, obligea le comte de Gueldre, par les exactions qu'il fit sur les domaines que celui-ci possédait dans le Salland, à prendre les armes pour sa défense. Florent, comte de Hollande, et Waleran, duc de Limbourg, vinrent au secours de Gérard. Mais comme on était près de livrer bataille, Conrad, évêque de Porto, et legat du saint siége dans les Pays-Bas, engagea les parties à faire la paix. Gérard, parfaitement réconcilié avec l'évêque d'Utrecht, lui mena, l'an 1225, des troupes pour l'aider à réduire un de ses sujets révoltés. Cette expédition fut malheureuse. Le prélat ayant attaqué l'ennemi campé derrière un marais près de Coevorden, ses troupes, pesamment armées, s'y enfoncèrent, et lui-même y périt. Le comte de Gueldre, après avoir reçu plusieurs blessures, fut pris et emmené prisonnier à Coevorden. Cette action est du 27 juillet 1226 selon les uns, du 1 août suivant selon les autres. (Pontan. *Hist. Gel.*, pag. 129.) Peu de tems après, on tint une assemblée dans la ville d'Utrecht, pour l'élection d'un nouvel évêque. Gérard y ayant été transporté par le commandant de Coevorden, couché sur un lit, ainsi que Gisbert, préfet d'Amstel, blessé comme lui à la même bataille, contribua beaucoup à faire nommer, à la place d'Otton II, Wilbrand, évêque de Paderborn, son parent. (Pontanus, pag. 130.) Gérard mourut l'an 1229, suivant tous les historiens et son épitaphe. Richarde, sa mère, lui survécut; elle avait fondé un monastère de filles à Ruremonde, dont elle fut la première abbesse, et y mourut l'an 1231. Gérard avait épousé, l'an 1206, MARGUERITE, fille de Henri le Guerroyeur, duc de Brabant, dont il laissa Otton, qui suit; Henri, évêque de Liége; Marguerite, femme de Guillaume IV, comte de Juliers. RICHARDE DE NASSAU, qu'on lui donne pour seconde femme, n'a aucun garant pour elle.

OTTON III ou IV.

1229. OTTON III, surnommé CLAUDE ou LE BOITEUX, fut le successeur de Gérard, son père. Pour mettre son pays à l'abri des insultes de ses voisins, il en fit entourer de murs les principales villes; et pour y faire fleurir le commerce, il leur accorda différents priviléges. On remarque aussi qu'il est le premier comte de Gueldre qui ait donné aux paysans des lettres d'affranchissement. (Pontanus, pag. 136.) L'an 1234, il marcha au secours de l'archevêque de Brême contre les Stadings, ou habitants de Stade, que ce prélat poursuivait comme des rebelles et des hérétiques. Proscrits sous ce dernier titre, on avait publié contre eux une croisade où plusieurs seigneurs s'enrôlèrent. On se battit devant Stade, le 29 mai de cette année 1234, et les Stadings furent taillés en pièces. (Pontanus, pag. 138.)

Otton, l'an 1247, embrassa le parti de Guillaume, comte de Hollande, son parent, que la faction opposée à Frédéric II avait élevé à l'empire. Les services qu'il lui rendit furent récompensés par le don ou l'engagement que Guillaume lui fit de la ville de Nimègue, pour la tenir en fief de l'empire, suivant son diplôme daté du 15 juin 1248.

L'an 1263, et non 1258, Otton IV fut nommé par la noblesse de Hollande avec Henri de Gueldre, évêque de Liége, tuteur du jeune comte Florent V, après la mort de Florent, son oncle et celle de Henri, duc de Brabant, qu'on avait associés l'un et l'autre, ou plutôt substitués dans cet emploi, à Adélaïde, veuve de Jean d'Avênes, et tante de Florent V. Mais la Zéelande, où Adélaïde s'était retirée, prit le parti de cette princesse. Otton alla l'y chercher, et remporta sur les Zéelandais, près de l'Ernoutszée, dans l'isle de Zuidbeveland, une victoire qui lui assura la jouissance exclusive de la tutelle. Otton mourut le 10 janvier 1271. Il avait épousé, 1°. MARGUERITE, fille de Thierri V, comte de Clèves, morte en 1251, 2°. PHILIPPOTE, troisième fille de Simon de Dammartin, comte de Ponthieu, et veuve de Raoul II, comte d'Eu, son premier mari, et de Raoul II, sire de Couci, son deuxième, morte le 14 avril 1268, suivant Pontanus: le P. Anselme dit néanmoins, mais sans en donner de preuves, qu'elle vivait encore en 1275. Mais le P. Turpin se trompe évidemment en la disant fille de Hugues V, comte de Saint-Pol (sur quoi voyez Duchesne, *Hist. de la maison de Châtillon*, liv. 3, pag. 35.) Otton eut du premier lit Marguerite, femme d'Enguerrand IV, sire de Couci, et, du second, Renaud, qui suit; Ermengarde, femme de Thierri VII, comte de Clèves; Philippote, mariée à Waleran de Walkenbourg; Elisabeth, femme d'Adolfe VII, comte de Berg; et Marie, morte dans le célibat.

RENAUD I, dit LE BELLIQUEUX.

1271. Renaud I, fils et successeur d'Otton III, disputa, l'an 1280, le duché de Limbourg à Adolfe de Berg, comme étant gendre du duc Waleran IV, par Ermengarde, sa femme, morte peu de tems après son père, et en prit, dès cette année, le titre, ainsi qu'on le voit par différentes chartes. Il fit même des progrès, par ses armes, dans ce duché, dont une partie se soumit à lui. Mais le comte de Berg ayant cédé, l'an 1284, son droit à Jean, duc de Brabant, la guerre continua entre Renaud et ce dernier. On les engagea, jusqu'à trois fois à mettre l'affaire en compromis, et trois fois la négociation échoua. Enfin Renaud, las de batailler pour une succession dont il ne revendiquait que l'usufruit, transporte sa prétention, par acte du 16 mai 1288, à Henri IV, comte de Luxembourg. Henri prend aussitôt les armes pour la faire valoir. Toute la basse Allemagne se partage entre les deux nouveaux contendants. Les comtes de Juliers, de Berg, de la Marck, de Hollande, de Loss, de Waldeck, de Bourgogne, et même un grand nombre de seigneurs français, tels que les comtes de Soissons, de Vendôme, de Saint-Pol, de la Marche, d'Angoulême, viennent au secours du duc de Brabant. L'archevêque de Cologne, les comtes de Nassau, de Sayne, de Spanheim, le duc de Lorraine, sans parler du comte de Gueldre et d'autres seigneurs, se joignent au comte de Luxembourg. Bataille de Woeringen donnée, le 5 juin 1288, entre les deux compétiteurs et leurs alliés. Le duc de Brabant la gagne. Le comte de Luxembourg y périt; l'archevêque de Cologne y est fait prisonnier avec le comte de Gueldre par Gui III, comte de Saint-Pol. Renaud, amené, l'an 1289, par le duc à Paris, est remis en liberté le 15 octobre, par la médiation du roi de France. Ce monarque, suivant Pontanus (pag. 186), ayant été choisi pour arbitre, condamna Renaud à six mille marcs pour sa rançon, et adjugea le Limbourg au duc de Brabant. Ce récit ne paraît pas tout-à-fait conforme au traité de paix conclu la même année, entre Renaud et le duc de Brabant, par lequel on voit que le premier, ayant été remis en liberté, lui rend les îles de Bommel et de Til, au moyen de quoi il renonce à tous les droits qu'il peut avoir sur le duché de Limbourg. (Butkens, *pr.* pag. 423; Dumont, tom. I, pag. 268; Lunig, tom. II, pag. 1142.) Renaud, ajoute Pontanus, fut bien dédommagé de la perte qu'il pouvait avoir faite par le don que l'empereur Rodolphe lui fit, le 29 juillet 1290, de l'Ost-Frise, ou plutôt par la commission qu'il lui donna d'administrer en son nom ce pays, avec une rétribution annuelle de quatre mille marcs; ce qui fut confirmé, l'an 1299, par l'empeur Albert. Au reste, par l'Ost-Frise, on doit entendre ici la partie orientale de la Nord-Hollande, ou l'Ostergo. L'an 1303, à la suite d'un différent que Renaud eut avec les habitants de Harderwyck, il céda ses droits, pour la police de la pêche, à la ville, sous la condition de lui fournir, quand il y résiderait, une certaine quantité de poisson tous les vendredis, et de lui envoyer chaque semaine, trois voitures chargées, lorsqu'il serait occupé à quelque expédition militaire. (Pontanus.) Renaud accompagna, l'an 1310, l'empereur Henri VII, dans son expédition d'Italie. Depuis la bataille de Woeringen, Renaud avait perdu l'estime de ses sujets, que ses abondantes aumônes ne purent lui faire recouvrer. Les habitants de Nimègue osèrent lui faire signifier par un court écrit, daté du 31 octobre 1316, qu'ils renonçaient au serment de fidélité qu'ils lui avaient fait, et n'entendaient plus relever que de l'empire. (Pontanus, pag. 188.) On donne pour cause de ce changement, le dérangement de son cerveau, qui fut causé, dit-on, par les blessures qu'il avait reçues à la guerre dans sa jeunesse. Les dispositions des habitants de Nimègue envers leur comte, se communiquèrent à d'autres villes. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour lui, ce fut de voir en 1318, son propre fils se mettre à la tête des mécontents. Ennuyé de la longue domination de son père, ce jeune prince entreprit de le déposséder. Toute la Gueldre prit part à sa révolte, excepté la ville d'Arnheim, où le malheureux père trouva un asile. Mais son fils étant venu à bout, l'an 1320, de l'en retirer par les conseils insidieux de faux amis qu'il lui envoya, le fit arrêter le 29 août de la même année, et l'enferma dans une prison où il mourut le 9 octobre de l'an 1326. Il avait épousé, 1°, comme on l'a dit, Ermengarde de Limbourg, dont il ne laissa point d'enfants; 2°. Marguerite, fille de Gui de Dampierre, comte de Flandre, (morte en 1321), dont il eut Renaud, qui suit; Marguerite, femme de Thierri VIII, comte de Clèves; Isabelle et Philippote, religieuses. Quelques-uns donnent encore à ce comte deux autres fils, Gui et Philippe. Renaud, pour affaiblir le pouvoir tyrannique de la noblesse de la Gueldre, avait multiplié les communes et augmenté les priviléges de celles qui étaient établies avant lui: ce qui aurait dû le rendre extrêmement cher au peuple.

RENAUD II, dit LE ROUX.

1326. Renaud II, fils aîné de Renaud I, après l'avoir emprisonné, s'empara de la régence de l'état, mais toutefois sans prendre le titre de comte avant la mort de son père. Il accompagna, l'an 1327, l'empereur Louis de Bavière, dans son expédition d'Italie, et, à son retour, il marcha au secours d'Adolfe de la Marck, évêque de Liége, contre les Liégeois révoltés. C'était le prélat qui l'avait prévenu, et qui, pour se l'attacher, lui avait engagé la ville de Malines moyennant douze mille florins, après l'avoir retirée des mains du comte de Hainaut. Renaud, étant allé joindre les comtes de Berg, de Juliers et de la Marck, qui s'étaient également confédérés pour Adolfe, résolut avec eux de faire le siége de Tongres. Mais leurs troupes, en arrivant, campèrent dans des endroits séparés, aux environs de Horle et d'Alken, entre Tongres et Maëstricht. Les Liégeois, informés de leur position, vinrent surprendre le camp du comte de Gueldre, où ils mirent le désordre. L'évêque, apprenant ce revers, vole au devant des fuyards, et les engage à retourner au combat. Les autres confédérés arrivent successivement, et les Liégeois sont taillés en pièces. Le prélat étant allé ensuite mettre le siége devant Tongres, le comte de Gueldre refusa de le suivre, et, contre le droit de la guerre, en se retirant, il emmena quatre-vingts des plus notables prisonniers, qu'il ne relâcha qu'après en avoir tiré une rançon énorme. Ceux-ci, à leur retour, aidèrent l'évêque à rompre l'engagement qu'il avait fait de Malines. C'est ainsi que nous entendons ces paroles d'Hocsem: *Electos abduxit 80 captivos, ab illis postmodum thesaurum immodicum extorquendo; mediantibus quibus fuit obligatio Merliniæ dissoluta.* L'an 1332, le comte de Gueldre entra dans la grande ligue que le même Adolfe de la Marck, évêque de Liége, fit contre Jean III, duc de Brabant. (Voy. *l'art. de ce prélat.*) Ce que nous en dirons ici, c'est que la guerre qu'il fit en Brabant lui valut cent mille réaux, dont le roi de France le gratifia.

L'an 1333, Renaud, au nom de Marguerite, sa fille aînée, comme héritière de Sophie, sa mère, vendit à Louis de Créci, comte de Flandre, par contrat du 15 décembre, l'avouerie (mais non le pays) de Malines, pour soixante mille livres tournois (le gros compté à seize deniers), qui furent partagées avec l'évêque de Liége et son chapitre, qui avaient pareillement vendu, au mois de juillet précédent, la seigneurie de Malines au comte de Flandre, pour cent mille réaux d'or. (Butkens, p. 406.) Mais le duc de Brabant fit opposition à cette double vente, prétendant que Malines étant dans sa mouvance, en sa qualité de haut-avoué de l'église de Liége, l'aliénation n'avait pas dû se faire sans son aveu. On en vint aux armes, l'an 1334, après une déclaration de guerre faite par le duc, dans l'octave de l'Epiphanie. Jean, roi de Bohême et duc de Luxembourg, les comtes de Hollande, de Namur, de Ju-

liers, de Loss, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liege, prirent le parti du vendeur et de l'acquéreur. Le duc de Brabant eut pour alliés le roi de Navarre, le comte de Bar, Charles, comte d'Alençon, frère du roi de France, le comte d'Etampes, le comte de Vianden, Guillaume, comte de Salm en Ardennes. (Butkens, p. 408.) Cette guerre, dont les evénements furent peu remarquables, fut terminée promptement par la médiation du roi de France. Ce prince, choisi pour arbitre, prononça, le 27 août, dans la ville d'Amiens, son jugement, dont un des articles fut que le fils aîné du comte de Gueldre épouserait Marie, fille aînée du duc de Brabant. Un autre article de ce jugement portait que Tiel serait donné au comte de Gueldre, en échange de Heusden. (Butkens, p. 409.) (*Voy.* Adolfe de la Marck, *évêque de Liége*.)

Le comte de Gueldre était ami du roi d'Angleterre. L'an 1335, il lui fournit des troupes pour l'aider à envahir l'Ecosse. (Buchanan, *Hist. Scot.*, l. IX.) Quelques auteurs anciens, tels que Jean Major et Boeth, prétendent que Renaud marcha lui-même à la tête de ses troupes en Ecosse, et que les Ecossais l'ayant attendu dans la plaine d'Edimbourg, le contraignirent de se réfugier dans un château ruiné, où bientôt la faim l'obligea de se rendre avec ses gens; qu'alors Randulfe, général des Ecossais, pour le soustraire a la mort, le fit conduire au roi d'Angleterre, qui faisait le siege de Perth.

Renaud, l'an 1336, acquit de l'évêque d'Utrecht, le fort de Wollenhoven. Les Frisons, mécontents de cette acquisition, firent main-basse sur la garnison de la place. Renaud tira une vengeance éclatante de cette sédition, après une grande victoire qu'il remporta, le 31 août 1336, sur les rebelles. (Pontan., *Hist. Guelr.* pag. 223.) La lettre que les habitants du comté de Cuinde écrivirent, le 6 mai 1337, au comte de Hollande, sur la conduite que tint le comte de Gueldre à leur égard, nous apprend que sa vengeance fut terrible. « Quand » tous nos membres, disaient-ils, seraient changés en lan» gues, ils ne suffiraient pas pour exprimer les ravages, les » incendies, les meurtres, que le comte de Gueldre a exercés » parmi nous. » Renaud, la même année, embrassa le parti de l'Angleterre contre la France; et, l'année suivante, s'étant trouvé à une assemblée de seigneurs allemands, à Malines, il envoya, de concert avec eux, son cartel de défi au roi Philippe de Valois.

L'an 1339, l'empereur Louis de Bavière, dans la diète de Francfort, érigea en duché la Gueldre, par un diplôme du 19 mars, adressé aux sept électeurs. Deux jours après, par un autre diplôme, ce prince, au moyen d'une somme de quarante mille marcs d'argent, qu'il recoit du nouveau duc, lui cède toute la Frise orientale, dont l'administration avait déjà été confiée, par l'empereur Rodolfe, au comte Renaud I. On ne voit pas cependant que les ducs de Gueldre aient recueilli le fruit de cette cession. Bientôt après, Renaud va joindre le roi d'Angleterre, son beau-frère, au siége de Cambrai, qu'il fut obligé de lever. Les hostilités ayant été suspendues, l'an 1340, par une trève de neuf mois, entre les deux couronnes belligérantes, Renaud ne s'attacha plus qu'à fortifier ses frontières et à se faire adorer de son peuple par des actes de bienfaisance et de piété. Il mourut, l'an 1343, des suites d'une chute, le 12 octobre, dans la ville d'Arnheim. Il avait épousé en premières noces, l'an 1310, suivant Butkens (page 364), SOPHIE, fille de Florent, seigneur de Malines (morte le 5 mai 1329), dont il eut Marguerite, morte dans le célibat, le 4 octobre 1344; Mathilde, femme, 1° de Godefroi, fils de Thierri III, seigneur de Heinsberg, 2° de Jean, comte de Clèves, 3° de Jean, comte de Blois; Marie, femme de Guillaume VI, marquis, puis duc de Juliers; et Isabelle, fiancée, suivant Pontanus, à un duc d'Autriche, qu'il ne nomme pas, puis abbesse de Grevendaël, morte en 1376. LÉONORE, sœur d'Édouard III, roi d'Angleterre, qu'il épousa en secondes noces, l'an 1332 (morte en 1355, suivant Dumbar, *Anal.*, tome II, page 282), lui donna Renaud et Edouard, qui suivent. Le duc Renaud fut un prince brave, magnifique, et libéral jusqu'à la prodigalité. Sans le traitement indigne qu'il fit à son père, il meriterait d'être mis au nombre des grands princes.

RENAUD III, DIT LE GRAS.

1343. RENAUD III, II°. duc de Gueldre, succède au duc Renaud, son père, à l'âge de dix ans, sous la tutelle d'Adolfe II, comte de la Marck. Plusieurs villes de Gueldre, pour se mettre à l'abri des troubles pendant sa minorité, firent entre elles des confédérations qui servirent beaucoup, non-seulement à assurer leur tranquillité, mais à cimenter et étendre leur liberté. Heritier de la valeur et des sentiments de son père, le jeune duc, l'an 1346, va trouver en Normandie Edouard III, roi d'Angleterre, son oncle, avec des troupes qu'il lui mène pour servir contre la France.

L'an 1350, il s'élève dans la Gueldre deux factions semblables à celles des Hoekins et des Cabelliaux en Hollande, et à celles des Guelfes et des Gibelins en Italie. La première s'appelait des Hekerains, et la seconde des Bronchorts : c'étaient les noms des deux familles qu'elles avaient à leur tête. Le duc appuyant les Bronchorts de sa faveur, Edouard, son frère, mécontent de la modicité de son apanage, se déclare pour l'autre parti. On en vint bientôt aux hostilités Elles furent atroces de part et d'autre, suivant Pontanus (page 261). Pendant l'espace de dix ans la Gueldre fut le théâtre de la fureur barbare des deux partis. Quelques traits peindront les excès presque incroyables auxquels ils se livraient à l'envi. Les partisans du duc, ayant pris la ville de Tiel, brûlèrent, le 24 août de l'an 1350, la tour de l'eglise de Saint-Walburge et cent quarante personnes qui s'y etaient réfugiées. Le propre jour de Pâques de l'an 1355, ils poursuivirent un de leurs adversaires, nommé Emérik Druyten, jusques dans une chapelle où il s'était sauvé. Là, sur l'autel où le malheureux cherchait un asile entre les bras du prêtre qui le couvrait de l'hostie consacrée comme d'une egide vénérable, ces forcenes immolèrent leur victime, et l'autel fut inondé de sang. D'un autre côté, les gens d'Edouard ayant enleve vingt-cinq soldats d'une garnison qui tenait pour son frere, il ordonna de sang-froid qu'ils fussent tous décapités. Leurs têtes furent exposées sur une montagne près de Nimegue, qui a conservé le nom de Hoofberg, *le mont des Têtes*. (Pontan., page 265.) Enfin, l'an 1361, Edouard, ayant livré bataille à son frère, le 25 mai, près de Tiel, le fit prisonnier, et l'enferma, sans le lier ni garotter, au château de Nienbech, dans une chambre dont la porte et les fenêtres restèrent ouvertes; mais ces ouvertures étaient si étroites par rapport à la corpulence de Renaud, qui était fort épaisse, qu'il lui fut impossible d'en profiter pour s'échapper.

EDOUARD.

1361. EDOUARD, troisième duc de Gueldre, ayant fait prisonnier son frère, s'empara du duché de Gueldre. Durant l'espace de dix ans qu'il jouit de son usurpation, il se montra digne de commander, par sa valeur, sa prudence et son équité envers ses sujets. Il maintint dans l'équilibre les deux factions, et les empêcha de nuire à la tranquillité de l'état. L'an 1362, piqué contre Albert, régent de Hollande et de Hainaut, pour avoir donné retraite aux partisans de Renaud, il l'ajourne à une bataille rangée aux environs d'Amersfort. Albert s'y rend à la tête d'une bonne armée; et, n'y ayant trouvé personne, il pénètre dans la Gueldre, où il fait impunément le dégât. Edouard, hors d'état de résister, a recours à la négociation, et conclut un traité par lequel il promet d'épouser Catherine, fille d'Albert, aussitôt qu'elle sera en âge. Plus heureux l'an 1364, Edouard repousse les troupes que Wenceslas, duc de Brabant,

avait envoyées en Gueldre, sous la conduite de Léon de Bouchout, pour délivrer le duc Redaud. Faute d'être soutenues, elles sont contraintes d'abandonner Bommel et quelques autres places dont elles s'étaient emparées. (Butkens.) Ce même Wenceslas ayant déclaré la guerre, en 1371, à Guillaume, duc de Juliers, Edouard vint au secours de ce dernier, et combattit pour lui à la bataille de Bastweiler, donnée le 22 août de cette année. Il y fut blessé mortellement entre les bras de la victoire, suivant Pontanus, et mourut deux jours après de sa blessure, à l'âge de trente-six ans. Berchemius donne une cause moins honorable de sa mort, mais il a contre lui tous les autres historiens qui parlent de la bataille de Bastweiler. Edouard avait épousé, avant le 16 mars 1371, CATHERINE, fille d'Albert, régent de Hollande, comme on peut l'inférer d'une charte publiée par Van-Mieris. Il mourut sans enfants.

RENAUD III, *rétabli.*

1371. Après la mort d'Edouard, le duc Renaud III, son frère, fut tiré de sa prison, et rétabli dans son duché. Mais il n'en jouit que l'espace de trois mois, étant mort le 4 décembre de la même année. Son corps fut inhumé au monastère de Niewcloster, ou Grevendaël, auprès de celui de son frère. Il avait épousé, au château de Vincennes, l'an 1347, suivant Butkens, MARIE, fille de Jean III, duc de Brabant, qui lui avait été fiancée dès 1334, et mourut, l'an 1398, sans lui avoir donné d'enfants.

La mort de Renaud III réveilla les deux factions des Hekerains et des Bronchorts, assoupies depuis quelques années. Piquées d'une égale émulation, elles travaillèrent, chacune de son côté, pour donner un nouveau souverain à la Gueldre. Les Bronchorts, qui avaient favorisé le parti d'Edouard, portaient Guillaume, enfant de sept ans, fils de Guillaume le Vieux, duc de Juliers, et de Marie, sœur de Renaud et d'Edouard. Les Hekerains se déclarèrent au contraire pour Mathilde, fille du duc Renaud II, veuve alors de Jean I, comte de Clèves, son second mari. Le droit de celle-ci était visiblement le mieux fondé. Arnoul de Horn, évêque d'Utrecht, entra dans les vues des Hekerains; et pour les faire réussir, il engagea Jean de Châtillon, comte de Blois, l'an 1372, à donner sa main à Mathilde. Jean prit alors le titre de duc de Gueldre, et les Hekerains lui prêtèrent serment de fidélité. Sur ces entrefaites, l'empereur Charles IV, étant venu à Aix-la-Chapelle, pense d'abord à investir du duché de Gueldre, Guillaume, fils du duc de Juliers, afin de procurer, par ce moyen, l'élargissement du duc de Brabant, que ce duc avait fait prisonnier à la bataille de Bastweiler. Mais l'archevêque de Cologne, le duc de Bavière et le comte de Hollande, l'ayant fait changer d'avis, il se dispose, à la fin de juin, à marcher contre le duc de Juliers. Instruit de son dessein, le duc va le trouver avec Wenceslas, qu'il remet entre ses mains, et le fléchit, de manière qu'il l'engage à nommer son fils, duc de Gueldre. Les Hekerains persistent néanmoins à reconnaître Jean de Blois. La guerre civile est ouverte. On prend et reprend des places de part et d'autre. Mais l'avantage est du côté de Guillaume de Juliers. Enfin l'an 1377. Jean de Châtillon, accablé d'années, voyant son parti décliner de jour en jour après la perte d'Arnheim où il avait établi sa cour, laisse le soin des affaires à sa femme et à l'évêque d'Utrecht, et se retire. (Teschenmacher.) Sa retraite achève de décourager son parti; et, l'an 1379, Guillaume de Juliers est presque universellement reconnu duc de Gueldre et comte de Zutphen. Jean de Blois et Mathilde prennent le parti de s'accommoder avec lui. Ils renoncent à leurs prétentions moyennant une pension annuelle et la confirmation du douaire que Jean, comte de Clèves, second mari de Mathilde, lui avait assigné.

GUILLAUME I, DE JULIERS.

Après le décès de Mathilde, postérieur au mois d'août 1382, et peut-être à quelques uns des suivants, Guillaume de Juliers, l'an 1383, reçoit, à la manière accoutumée, l'investiture du duché de Gueldre le jour de Saint-Luc (18 octobre), suivant les lettres de l'empereur Wenceslas, rapportées en entier par Pontanus (p. 321). L'année suivante, il mène du secours aux chevaliers Teutoniques contre les Prussiens révoltés. (*Ibid.*) Pendant son absence, la Gueldre est ravagée par les Brabançons, après la mort de Wenceslas, leur duc. Guillaume, instruit de ce qui ce passe chez lui, revient en diligence, et déclare la guerre, l'an 1386, à la duchesse Jeanne, veuve de Wenceslas. Jeanne appelle à son secours Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avec promesse de le faire son héritier. Philippe lui procure l'alliance du roi de France. Guillaume, de son côté, s'allie avec le roi d'Angleterre, et ose provoquer le roi de France, par une déclaration de guerre en forme. Elle fut signifiée à Paris, le 12 juillet 1387, par un écuyer qui avait couru risque de la vie sur sa route, ayant été arrêté et mis en prison à Tournai, puis, relâché par ordre du duc de Bourgogne. Lorsqu'il se fut acquitté de sa commission, le roi lui fit présent d'un gobelet d'argent du poids de quatre marcs avec cinquante francs dedans. L'usage était de gratifier ces messagers de guerre et de leur faire le plus favorable accueil. Toute la Gueldre alors est en feu. Des amis communs se portent pour médiateurs, et ne peuvent réussir. L'an 1388, les Brabançons, au nombre de quarante mille, étant venus attaquer la ville de Grave, dont le seigneur, Jean de Cuyx, était partisan du duc Guillaume, sont mis en fuite par ce dernier, avec cinq cents lances, le 23 juillet. Le duc de Bourgogne, à cette nouvelle, engage le roi de France à marcher au secours de la duchesse de Brabant. Le monarque, ayant pris sa route par la Champagne et le Luxembourg, entre sur les terres de Juliers à la tête de cent mille hommes, et commence à y faire le dégât. Le duc de Juliers, père du duc de Gueldre, accompagné de l'archevêque de Cologne et de l'évêque de Liége, vient se jeter aux pieds du roi, protestant de ne point tremper dans la faute de son fils. Nous avons l'acte du 22 septembre 1388, par lequel le duc, sa femme et leur fils puîné, déclarent à sa majesté que le défi fait à elle par leur fils aîné, n'a été *de leur sçu*, et en demandent toutefois pardon, avec promesse que si leur fils ne les imite, ils aideront ledit seigneur roi à lui faire la guerre. (Mss. de Brienne, vol. 34, pp. 201-208.) Le roi s'avance dans la Gueldre. Le duc, effrayé, lui fait les mêmes soumissions que son père, et le prend pour arbitre entre la duchesse de Brabant et lui. Il obtient le pardon, et le roi reprend la route de ses états. (Voy. *les ducs de Brabant.*) Le duc de Gueldre, la même année, va de nouveau faire la guerre en Prusse. De retour l'an 1390, il accompagne le duc de Bourbon à la guerre contre les Sarrasins d'Afrique. (*Voy.* Louis II, *duc de Bourbon.*)

L'an 1393, Guillaume hérite du duché de Juliers par la mort de son père. Guillaume, l'année suivante, est inauguré duc de Juliers au mois de juillet. La guerre s'élève, l'an 1397, entre lui et la duchesse de Brabant. Ce fut le duc qui la déclara à l'occasion d'une sentence de mort portée par les magistrats de Bois-le-Duc, contre un de ses officiers, pour y avoir tué, dans une émeute, un domestique de la duchesse. Les Brabançons et les Liegeois font, le 6 février de l'année suivante, une ligue contre tous leurs ennemis et spécialement contre le duc de Gueldre. Ils entrent, au mois de juin de la même année, sur les terres de Gueldre, ayant à leur tête Jean de Bavière, élu évêque de Liége, Waleran, comte de Saint-Pol, et Thomas, seigneur de Diest. Après avoir pillé Neustadt, ils assiégent Ruremonde. L'évêque de Liége, parent de Guillaume, abandonne ses confédérés et se retire. Les Brabançons, affaiblis par cette retraite, sont obligés de lever le siége.

Le comte de Saint-Pol, pour les dédommager, les mène devant Juliers. La ville, avant d'être prise, se rachète par une grosse rançon. Le duc Guillaume se venge par la prise de Kempen et d'autres lieux appartenants au Brabant. La paix, suivant Butkens, est conclue l'an 1399, le jour de saint Boniface (14 mai ou 5 juin).

L'an 1401, traité d'alliance conclu, le 12 mai, à Couci, entre le duc de Gueldre et le duc d'Orléans, contre le duc de Bourgogne. Guillaume, en conséquence, mène en France une troupe de cinq cents chevaux et un nombre plus considérable de gens de pied. Il revient peu de tems après, et meurt sans enfants le 16 février de l'an 1402, à l'âge de trente-huit ans. Il avait épousé, l'an 1379, CATHERINE, fille d'Albert, alors ruward, et depuis comte de Hollande, la même qui avait été fiancée à Edouard son prédécesseur (morte le 11 novembre 1400). Pontanus rapporte le testament de cette princesse, dans lequel elle fait un legs considérable à Marie, fille naturelle de son mari. Il avait de plus quatre autres bâtards.

RENAUD IV.

1402. RENAUD IV, succéda à Guillaume son frère, dans tous les états de son frère. Il mourut sans postérité le 23 janvier 1423. (*Voyez* Renaud, *duc de Juliers.*)

ARNOUL D'EGMOND.

1423. ARNOUL D'EGMOND, fils de Jean d'Egmond et de Marie d'Arkel, succède, sous la tutelle de son père, à l'âge de quatorze ans, dans le duché de Gueldre, mais non dans celui de Juliers, au duc Renaud, dont il était petit-neveu par Jeanne, son aïeule maternelle, femme de Jean, sire d'Arkel. L'empereur Sigismond lui donna l'investiture de la Gueldre et de Zutphen par ses lettres du 15 août 1423. Mais, l'an 1425, il révoqua cette même investiture; et, par ses lettres datées du jeudi avant la Pentecôte (24 mai), il en donna une nouvelle à Adolfe, duc de Berg et de Juliers. Les deux concurrents ne tardent pas d'en venir aux armes, et la guerre, entre eux, dura l'espace de neuf ans, pendant lesquels il y eut cependant une trève de quatre ans, qui fut assez mal observée, surtout après que l'empereur, en 1431, eut mis Arnoul au ban de l'empire; sentence qui fut renouvelée le 6 novembre 1433. Mais, l'an 1437, Philippe, duc de Bourgogne, oncle de la mère d'Adolfe, ayant été choisi pour arbitre de leur différent, ce prince rendit, au mois de mai, son jugement, par lequel il était dit qu'ils garderaient chacun ce qu'ils possédaient, et se feraient réciproquement raison des torts qu'ils s'étaient faits. Adolfe étant mort au mois de juillet suivant, Arnoul demeura paisible possesseur de la Gueldre et de Zutphen. Mais, regrettant toujours la perte de Juliers, il entra à main armée dans ce pays, accompagné d'Adolfe, duc de Clèves, son beau-père, et y exerça, pendant l'espace d'environ quatre ans, les plus grandes hostilités. Elles se renouvelèrent en 1444. Gérard y avait donné occasion en prêtant du secours, l'année précédente, à l'archevêque de Cologne, pour enlever un fort, nommé Broich, au duc de Clèves. Celui-ci, étant rentré dans le pays de Juliers, y met en cendres dix-sept villages, après les avoir pillés. Le duc Gérard vient à sa rencontre, le bat le 3 novembre, et emmène prisonnier Guillaume, frère d'Arnoul, avec beaucoup d'autres.

Arnoul se brouille, l'an 1458, avec les principales villes de ses états, au sujet des impôts dont il les avait chargées, pour acquitter ses dettes et soutenir la dignité de son rang. Des arbitres, choisis par les parties, n'ayant pu réussir à les accommoder, on prend les armes de part et d'autre, et Adolfe, fils du duc, se met à la tête des mécontents. Retranché dans Venloo, il y est assiégé par son père, et, près de se voir forcé dans la place, il demande grâce, et l'obtient.

L'an 1460, Adolfe part, avec la permission de son père, pour la Terre-Sainte. De retour, l'an 1463, il recommence à brouiller. Adolfe, craignant le ressentiment de son père, se retire à Bruxelles auprès du duc de Bourgogne, oncle de sa mère. Guillaume d'Egmond, frère du duc de Gueldre, travaille à faire la paix du fils avec le père, et y réussit. Mais à peine Adolfe est-il rappelé, qu'il prend des mesures avec la duchesse, sa mère, pour s'assurer de la personne de son père. La fourberie en assura le succès. Etant venu trouver son père avec la duchesse, sa mère, à Grave, vers le jour des Rois 1465 (n. st.), ils en sont bien reçus, et passent quelques jours ensemble dans les divertissements. Mais *un soir* (10 janvier 1465), *comme Arnoul se vouloit aller coucher, son fils l'enlève, le mène cinq lieues à pied, sans chausses, par un tems très froid* (au château de Bueren), *et le met au fond d'une tour, où il n'y avoit nulle clarté que par une bien petite lucarne.* (Commines.) Adolfe s'empare alors du gouvernement, et le jour de saint Pontien (19 novembre), il extorque de son père une démission, en forme, de ses états. L'atrocité de cette conduite soulève plusieurs princes contre Adolfe. Jean I, duc de Clèves, son oncle, lui déclare la guerre, à ce sujet, le 15 février 1466. Charles, depuis duc de Bourgogne, cousin d'Arnoul, voulait aussi venir au secours de ce prince infortuné; mais, trop occupé de ses propres affaires, il se contente d'exhaler son courroux en plaintes et en menaces. Enfin, au mois de juillet 1470, pressé par le pape et l'empereur de travailler à la délivrance d'Arnoul, Charles engage Adolfe à venir le trouver à Hesdin, avec son père. Délivré de sa prison, Arnoul est amené par deux seigneurs, dans le mois de décembre, à la cour du duc, son libérateur et son cousin, qui travaille en vain à ménager un accommodement entre le père et le fils. *Je les veis tous deux*, dit Philippe de Commines, *en la chambre du duc de Bourgogne, par plusieurs fois et en grand assemblée de conseil, où ils plaidoyent leurs causes; et veis le bon homme vieil présenter le gage de bataille à son fils.* Charles, qui favorisait ce dernier, lui fait offrir, par ce même Comines, le gouvernement de Bourgogne et le pays de Gueldre, *sauf une petite ville assise auprès du Brabant* (*qui a nom Grave*), *qui devait demeurer au père avec le revenu de trois mille florins, et autant de pension.* « J'aimerais » mieux, répond cet indigne fils, jeter mon père, la tête la » première, dans un puits, et m'y jeter après, que de consentir » à cet accommodement. Il y a quarante-quatre (quarante-» huit ans), qu'Arnoul est duc, il est bien juste que je le sois » à mon tour. Je lui laisse par grâce trois mille florins, à con-» dition qu'il ne mettra jamais le pied dans la Gueldre ». Après une telle réponse, sentant bien qu'il n'y a pas de sûreté pour lui à la cour du duc de Bourgogne, Adolfe s'échappe de nuit avec deux cavaliers. Charles fait courir après lui. Il est pris à Namur, ramené à Hesdin, et conduit à Vilvorde, puis à Courtrai, où il resta prisonnier jusqu'à la mort du duc de Bourgogne. Le duc Arnoul, renvoyé dans ses états, trouve toutes les villes disposées à lui fermer les portes, excepté Ruremonde et Gueldre. Les autres défèrent à Vincent, comte de Meurs, le titre de ruward. Elles forment entre elles une ligue, s'engageant à ne lever aucun impôt que d'après les anciens usages, et à ne rendre au prince ni service, ni taxe. L'an 1472, las des contradictions que les partisans de son fils, à la tête desquels était la duchesse, sa femme, ne cessaient de lui susciter, il cède, à titre d'engagement, ses états au duc Charles, moyennant quatre vingt-douze mille écus d'or (1), et certains revenus en Bourgogne. L'acte de ce transport, entamé à Saint-Omer le 7 septembre, fut expédié à Bruges, le 30 décembre, *die penultimâ decembris.* (Pontanus, pag. 549.) Arnoul ne survécut pas long-tems à ce traité, étant mort le 24 février (fête de saint Mathias), de l'année

(1) En 1472, les écus d'or qui avaient cours en France étaient au titre de 23 carats 1/8, et ils étaient de la taille de 71 au marc; donc 92 mille vaudraient, de notre monnaie actuelle, 1,034,534 liv. 6 s. 7 $\frac{1}{71}$.

suivante. Il avait épousé, l'an 1430, Catherine, fille d'Adolfe II, duc de Clèves, et de Marie, sœur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, de laquelle il eut Adolfe, dont on vient de parler; Catherine, qui viendra ci-après; Marie, alliée à Jacques II, roi d'Écosse; et Marguerite, femme de Frédéric, duc de Simmeren. La duchesse Catherine mourut en 1479, au plus tard. (Pontanus, pag. 567.) Le duc Arnoul, son époux, fut un prince modéré, libéral et pieux. Son malheur fut d'avoir des sujets indociles, une méchante femme et un fils dénaturé. Le duc de Bourgogne, après la cession qu'Arnoul lui avait faite de ses états, en reçut l'investiture de l'empereur Frédéric. Mais trois ou quatre des principales villes de la Gueldre ayant refusé de le reconnaître pour leur souverain, il assiégea Nimègue, la principale d'entre elles, et, l'ayant prise vers le mois d'août 1473, après trois semaines de siége, il en emmena les deux enfants d'Adolfe, Charles, âgé de six ans, et Philippine, qu'il mit auprès de Marie, sa fille, pour les faire élever. (Pontanus, pag. 553.) Le duc de Bourgogne, en quittant Nimègue, y laissa pour gouverneur Guillaume d'Egmond, frère du feu duc; et lui substitua, l'an 1475, Philippe de Croï, comte de Chimai. Après la mort de Charles, les choses changèrent de face dans la Gueldre.

ADOLFE.

1477. Adolfe, fils d'Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre, fut reconnu pour son successeur, par les états du pays, dès qu'on y eut appris la mort de Charles, duc de Bourgogne. Les Gantois, à leur demande, tirèrent ce prince de sa prison de Courtrai, et le mirent à la tête de leurs troupes. Ils firent plus; ils voulurent contraindre Marie, leur souveraine, à lui donner sa main. C'était vouloir allier le crime avec la vertu. Maîtrisée par ces forcenés, Marie attendait ce coup comme celui de la mort. Adolfe part après avoir nommé Catherine, sa sœur, gouvernante de ses états, et va faire le siége de Tournai, occupé par les Français. Cette expédition, pour le bonheur de Marie, devient fatale à ce prince. Il est tué, le 22 (et non le 28) juin 1477, dans une sortie des assiégés. (Pontan., p. 557.) Il avait épousé, le 18 décembre 1463, Catherine, sa tante, fille de Charles I, duc de Bourbon (morte en 1469), dont il eut les deux enfants qu'on a nommés plus haut. Philippine, sa fille, devint, en 1485, femme de René II, duc de Lorraine.

CATHERINE.

1477. Catherine, sœur d'Adolfe, continua d'être reconnue gouvernante de la Gueldre après la mort de son frère. Les enfants d'Adolfe étaient toujours retenus à la cour de Marie de Bourgogne. Catherine les redemande, et ne peut les obtenir. Indignée de ce refus, elle se tourne du côté de la France, et engage les états de Gueldre à conclure avec le roi Louis XI un traité d'alliance dans lequel entra Louis de Bourbon, évêque de Liége. Cependant Guillaume, frère du feu duc Arnoul, ne voyait pas sans jalousie le gouvernement de la Gueldre entre les mains de sa nièce. Appuyé par l'archiduc Maximilien, il se porte, l'an 1478, pour tuteur des enfants d'Adolfe, et, en cette qualité, prétend à la régence du pays. La ville d'Arnheim et quelques autres embrassent son parti. Catherine appelle à son secours Frédéric, duc de Brunswick, son oncle. Frédéric laisse prendre la ville de Grave aux Brabançons. Catherine alors, par la médiation d'Adolfe de Nassau, maréchal de Maximilien, se détermine à traiter avec ce prince qui lui abandonne, pour sa vie, la ville de Gueldre avec ses dépendances. Tout le duché ne souscrivit pas incontinent à ce traité. La duchesse Catherine elle-même exhortait les Gueldrois, par ses lettres, à rendre nul, par leur résistance, l'abandon forcé qu'elle avait fait de ses états à l'archiduc. Mais la terreur, en peu d'années, les subjugua entièrement. Nimègue ayant consenti à se rendre, l'archiduchesse Marie de Bourgogne y arriva, l'an 1481, en l'absence de Maximilien, son époux, qu'elle fit aussitôt inaugurer duc de Gueldre et comte de Zutphen. L'exemple de cette ville entraîna les autres, qui passèrent rapidement sous la domination de l'Autriche. (Pontan., p. 573.)

MAXIMILIEN.

L'an 1483, Maximilien est reconnu souverain de la Gueldre et du Zutphen par les quatre principales villes. Cependant il avait pour la Gueldre un rival, dont il ne se défiait point, dans la personne de Charles d'Egmond, fils du feu duc Adolfe. Ce jeune prince, dont il faut retracer ici les premières années, était né, le 9 novembre 1467, à Grave. Ayant été pris, comme on l'a dit plus haut, l'an 1473, avec Philippine, sa sœur, dans Nimègue, par le duc de Bourgogne, ils furent conduits, par son ordre, à Gand, pour y être élevés auprès de Marie, sa fille. Le jeune Charles, à l'âge de dix-sept ans, fit ses premières armes sous les grands capitaines Engilbert de Nassau, Philippe de Clèves, et Charles de Chimai. Il accompagna Maximilien, en 1485, aux siéges d'Ath et d'Oudenarde, où il donna des preuves de sa valeur. L'an 1487, ayant été pris avec Engilbert de Nassau, dans une embuscade près de Béthune, par le maréchal Philippe des Querdes, général français, il fut conduit à Abbeville, et confié à la garde de Jean II, duc de Bourbon, son oncle maternel. Mais, l'an 1490, ou 1491, Pierre II, duc de Bourbon, et la princesse Anne, sa femme, sœur du roi Charles VIII, s'étant rendus caution de sa rançon, le firent venir à la cour, où il fut traité avec honneur. Les états de Gueldre, que le roi lui-même informa par lettre de la délivrance de Charles d'Egmond, répondirent à ce monarque par de grandes actions de grâces, promettant de satisfaire comme il l'ordonnerait, pour la rançon de l'héritier de leur duché, dès qu'il leur aurait été rendu. (Pontanus, pp. 532-553-578-580-581-590.)

CHARLES D'EGMOND.

1492. Charles d'Egmond, étant venu de Venloo à Nimègue, le 28 mars 1492, y reçoit le serment de fidélité d'un grand nombre de seigneurs qui s'y étaient rendus. On chasse de toutes parts les gouverneurs et les garnisons que Maximilien avait mis dans la Gueldre. Charles prend des mesures pour se mettre en garde contre les menaces de l'empereur Frédéric, qui prétend que la Gueldre est dévolue, comme un fief vacant, à l'empire. Maximilien étant devenu empereur, Charles va le saluer, en 1494, à Grave. Ce prince fait examiner par quatre électeurs les prétentions de Charles au duché de Gueldre et au comté de Zutphen. De l'examen des commissaires, il résulte que l'ancienne race des ducs de Gueldre a fini, l'an 1423, dans la personne de Renaud IV; qu'Arnoul et Adolfe, son fils, père de Charles, n'ont point reçu l'investiture de l'empereur, et qu'ayant porté, pendant près de cinquante ans, les armes contre l'empire, leurs fiefs, pour cette raison, sont tombés en commise. Charles ayant protesté contre cette décision, l'empereur entre en Gueldre pour la faire exécuter. Il prend Ruremonde, et assiége ensuite, mais inutilement, Nimègue. Les affaires d'Allemagne l'obligent bientôt à s'en retourner.

L'an 1496, mort de la duchesse Catherine, tante du duc Charles, à Nimègue, qu'il lui avait abandonné pour sa vie. Des excursions que Frédéric d'Egmond, général de l'archiduc Philippe, fait dans l'île de Tiel, excitent, l'an 1497, les habitants de Nimègue, voisins de cette île, à prendre les armes pour leur défense. Toute la Gueldre prend parti dans cette guerre. On conclut une trêve pour deux ans; mais elle est violée l'année suivante. L'empereur Maximilien entre dans la Gueldre au mois d'octobre, accompagné d'Albert, duc de Saxe, de Georges, duc de Bavière, et du duc de Juliers. Mais les affaires d'Allemagne le rappellent au mois de décembre. Louis XII, roi de

France, se rend médiateur entre le duc de Gueldre et le duc de Juliers. On arrête une trève à l'expiration de laquelle les hostilités recommencent.

L'an 1504, l'archiduc Philippe déclare la guerre à Charles pour l'obliger à quitter le titre de duc de Gueldre. L'affaire, après quelques hostilités, est mise en arbitrage l'année suivante. Philippe, devenu roi de Castille, se dispose à retourner en son royaume où le duc de Gueldre avait promis de l'accompagner. Mais celui-ci, dès qu'il a touché les trois mille florins d'or qu'on lui assignait pour son voyage, se travestit, monte à cheval, et se sauve à bride abattue en Gueldre. Philippe, voyant que sa proie lui échappait au moment de son départ, se contenta de laisser le gouvernement de la Gueldre à Henri de Nassau, seigneur de Breda. Revenu dans ses états, Charles y reçoit les troupes que la France lui envoyait, et, avec leur secours, il fait rentrer sous son obéissance plusieurs des villes qui s'étaient déclarées pour Philippe d'Autriche. La mort de ce dernier, arrivée le 25 septembre 1506, fut une heureuse conjoncture pour Charles d'Egmond. Marguerite, nommée gouvernante des Pays-Bas par l'empereur Maximilien, son père, fit de vains efforts pour arrêter les progrès du duc de Gueldre. Il entre, l'an 1507, dans le Brabant où il soumet plusieurs places dont le pillage enrichit ses troupes. De là elles se rabattent sur la Hollande dont elles ravagent la campagne.

L'an 1509 (n. st.), l'empereur, au nom de Charles, son petit-fils, et le roi de France, concluent, le 8 février, à Bruxelles, le traité que Marguerite, fille du premier, et gouvernante des Pays-Bas, avait ébauché à Cambrai, pour établir une trève dans la Gueldre jusqu'à la décision du procès touchant la propriété de ce duché. Le duc Charles, qui n'y avait acquiescé qu'avec peine, ne tarda pas à reprendre les armes. On ouvrit, sur le même sujet, à Liége, en 1510, de nouvelles conférences qui n'eurent pas un meilleur succès. Marguerite, apprenant, l'an 1511, que les Gueldrois se sont rendus maîtres d'Harderwic et de Bommel, adresse les plaintes les plus amères au roi de France, qu'elle accuse d'être dans les intérêts du duc Charles. Le monarque le nie, et n'est point cru sur sa parole. Les Trajectins étaient alors en querelle avec Frédéric de Bade, leur évêque. Florent, seigneur d'Ysselstein, ami du prélat, ayant entrepris d'escalader Utrecht au mois de février 1511, à la faveur des glaces, est traversé par les Gueldrois qui font échouer ce projet. Les Trajectins, exaltés par la reconnaissance, proclament aussitôt leur avoué, Charles, qui disputait certains forts au prélat, et reçoivent garnison gueldroise. (Voy. *les évêques d'Utrecht.*) Marguerite, voyant la Hollande menacée par le duc, a recours au pape, à l'empereur, au roi d'Aragon et au roi d'Angleterre. Quinze cents hommes, qu'elle obtient de ce dernier, s'étant joints aux Autrichiens, investissent Venloo. La place, attaquée avec ardeur, est défendue avec une égale vigueur. Le siége étant levé après trois assauts, les Anglais regagnent leurs vaisseaux. Le duc Charles, abandonné de la France, demeure quelque tems dans l'inaction. Mais, lorsqu'on s'y attendait le moins, il entre en campagne et paraît à la tête d'une armée, le 23 decembre 1512, à la vue d'Amsterdam, dont il brûle un des faubourgs, détruit en même-tems les vaisseaux qui étaient à la rade, et va se poster ensuite dans le parc du château d'Utrecht. La rupture de la France avec lui n'était qu'apparente, et la gouvernante des Pays-Bas ne s'y méprenait pas. Ce fut de concert avec le roi Louis XII que le duc envoya le comte d'Oyen, l'an 1514, avec un corps de troupes qui ravagea la Drente, soumit la ville de Groningue, et étendit ses conquêtes dans la Frise. Le roi Louis XII étant mort le 1er. janvier 1515, François I, son successeur, ménagea une trève entre le duc de Gueldre et ses ennemis. Le duc partit quelque tems après à la tête de vingt-deux mille hommes, qu'on nommait les bandes noires, pour aller joindre ce monarque en Italie. Mais, apprenant à Lyon le succès de la bataille de Marignan, il tombe malade de regret de ne s'y être pas trouvé, et revient dans son duché. Il continue ses ravages dans la Frise, dont les peuples, poussés à bout, se donnent, l'an 1522, au comte de Hollande, sous la suzeraineté de l'empire. (Pontan., l. xj, p. 712.) Tel fut en ce pays le succès des armes autrichiennes, que, le 23 octobre 1523, Charles-Quint se vit entièrement maître de la Frise. (Cérisier, *Hist. des Prov. Unies*, tom. II, p. 389.) Le duc Charles ne cessa presque point dans la suite d'avoir les armes à la main contre la maison d'Autriche. L'an 1527, ayant pris la défense des Trajectins, brouillés avec leur évêque, il s'empare d'Utrecht et d'autres places. L'évêque a recours à l'empereur, qui, s'étant rendu maître des pays d'Utrecht et d'Over-Yssel, obligea le duc à conclure, le 3 octobre 1528, un traité de paix à Gorinchem, par lequel il s'engageait à lui faire hommage des pays de Gueldre, Zutphen, Groningue, Ommelandes, Coevorden, Drenten, comme duc de Brabant et comte de Hollande. L'empereur promet de son côté de lui payer une pension de seize mille florins, de lui entretenir deux cent cinquante cavaliers, et de faire évacuer les places de la haute Gueldre dont ses troupes s'étaient emparées. (Du Jardin, Cérisier.)

La haine de Charles d'Egmond pour la maison d'Autriche, loin de diminuer avec l'âge, augmentait à mesure que ses forces l'abandonnaient. L'an 1538, il fit contre elle un dernier effort, en voulant engager les quatre quartiers de Gueldre, qu'il avait convoqués à Arnheim, à se donner au roi de France. Mais la proposition fut si mal accueillie, qu'on pensa dès-lors à lui donner un successeur; ce qui parut d'autant plus nécessaire, qu'il était sans postérité légitime. On le croyait capable de faire, par lui-même, un mauvais choix. Les états s'étant donc assemblés à Nimègue, le contraignirent, le 27 janvier 1538, après bien des contestations, à faire cession de son duché au duc de Clèves, qui suit, et à se contenter d'une pension de 42 mille florins. Le chagrin qu'il eut de se voir dépouillé de son vivant, fut si vif, qu'il en mourut, à Arnheim, le 30 juin suivant, dans la soixante et onzième année de son âge, et la quarante-sixième de son règne. Les uns l'ont comparé à Annibal, les autres à Mithridate. Il réunissait les bonnes et les mauvaises qualités de ces deux personnages. Il avait épousé, l'an 1518, Isabelle, fille de Henri, duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1572.

GUILLAUME, dit le Riche.

1538. Guillaume, dit le Riche, fils de Jean III, duc de Clèves, de Berg et de Juliers, né le 28 juillet 1516, fut reconnu duc de Gueldre et comte de Zutphen, par les états du pays, et inauguré, du vivant du duc Charles d'Egmond, en vertu de la transaction passée, entre ce prince et les états de son pays, le 27 janvier 1538. Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, fit de vains efforts pour s'opposer à cette élection, alléguant divers traités faits anciennement entre les ducs de Gueldre et la maison de Bourgogne, puis confirmés par la maison d'Autriche. Cependant l'empereur concluait à Nice, en Piémont, le mariage de Christine, sa nièce, veuve de François-Marie Sforce, duc de Milan, avec le prince François, fils aîné d'Antoine, duc de Lorraine, qui avait aussi réclamé la succession du duc Charles, comme son plus proche héritier. Le mariage se fit effectivement l'an 1540 : mais le but que l'empereur s'était proposé en formant cette alliance fut manqué.

Le même GUILLAUME, duc de Gueldre, de Clèves, de Berg, de Juliers, comte de la Marck et de Ravensberg.

L'an 1539, Guillaume succède au duc Jean III, son père, dans tous ses états du consentement de ceux qui les composaient. L'an 1540, il va trouver Charles Quint à Bruxelles, sous un sauf conduit, pour lui exposer son droit au duché de Gueldre.

Mais, voyant que le conseil impérial ne lui est pas favorable, il passe en France, où il obtient pour épouse, l'an 1540, **Jeanne**, fille de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite, sœur de François Ier, roi de France. Dans un nouveau voyage qu'il fait à Paris l'année suivante, il celebre son mariage, le 13 juillet, à Châtellerault, avec la princesse qui n'etait pas néanmoins encore nubile. Cette alliance, comme on va le voir, n'eut point de suite, et Jeanne épousa, quelques années après, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme. Guillaume, l'an 1542, joint ses troupes, sous la conduite de Rossem, fameux capitaine, à celles de France, pour faire la guerre à Charles-Quint dans les Pays-Bas. Rossem ravage le Brabant, tandis que le duc d'Orléans soumet le Luxembourg. Sur la fin de la saison, le duc Guillaume, s'étant mis lui-même à la tête de ses troupes, prend Susteren; et, ayant bloqué, dans le mois de décembre, la ville de Dueren, il s'en rend maître après avoir mis en fuite un parti des Impériaux, venu au secours de la place. Guillaume, l'année suivante, remporte une nouvelle victoire, le 24 mars, sur les troupes de l'empereur, près de Sittard. Mais Charles-Quint, étant arrivé en personne dans le pays de Juliers, met le siége devant Dueren, l'emporte au cinquième assaut, le 24 août, passe la garnison, avec une partie des bourgeois, au fil de l'épée, et réduit la ville en cendres. Ruremonde et d'autres places, craignant un semblable sort, envoient leurs clefs à l'empereur. Le duc Guillaume, voyant celle de Venloo, que Charles assiégeait, sur le point d'être forcée, vient s'humilier, présenté par le duc de Brunswick et les ambassadeurs de Cologne, devant ce prince, qui le reçoit avec un visage sévère, le tient long-tems à ses genoux, et le renvoie au prince d'Orange et au cardinal de Granvelle. Il obtient enfin la paix, le 7 septembre 1543, aux conditions qu'il cédera la Gueldre et le Zutphen à l'empereur (cession contre laquelle la maison d'Egmond a toujours protesté depuis); que le général de ses troupes, Martin Rossem, prendra parti dans l'armée impériale; qu'il réformera ce qui a été fait au préjudice de la religion catholique dans ses états, et qu'il renoncera à l'alliance de la France. Guillaume, en conséquence de ce dernier article, fait casser par le pape son mariage avec Jeanne de Navarre, et épouse, le 5 juillet 1546, à Ratisbonne, **Marie**, fille de Ferdinand, frère de l'empereur. Le duc Guillaume, depuis ce tems, vécut en bonne intelligence avec la cour impériale, de même qu'avec tous ses voisins. Il eut également soin d'entretenir la subordination et la tranquillité dans ses états. Jean de Ruremonde ayant tenté d'y renouveler les extravagances des Anabaptistes, il le fit brûler, l'an 1580, avec ses femmes. Ce coup de vigueur arrêta ceux de ses sujets que ce fanatique avait déjà soulevés. Guillaume mourut, âgé de soixante-quinze ans, le 25 juin 1592, à Dusseldorp, où il fut inhumé. De son mariage avec **Marie d'Autriche** (morte le 12 décembre 1581), il eut Charles-Fréderic, mort avant lui; Jean-Guillaume, qui suit; Marie-Eléonore, née le 16 juin 1550, mariée à Kœnisberg, le 14 octobre 1573, avec Albert-Frédéric, duc de Prusse, et morte l'an 1608; Anne, née le 1er mars 1552, mariée à Nuremberg, le 27 septembre 1574, avec Philippe-Louis de Bavière, comte palatin de Neubourg, morte en 1632; Madeleine, née le 2 novembre 1553, alliée, le 4 octobre 1579, à Jean de Bavière, duc de Deux-Ponts; Charles-Frédéric, né le 24 avril 1555, mort à Rome le 9 février 1575; Elisabeth, morte enfant; Sibylle, née le 26 avril 1557, fiancée, en 1586, à Philippe, margrave de Bade, puis mariée, en 1601, à Charles d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand, et margrave de Burgaw, décédé sans enfants, en 1618, dix ans après sa femme.

JEAN GUILLAUME, dit LE BON et LE SIMPLE, duc de Clèves, Berg, Juliers, comte de la Marck et de Ravensberg.

1592. **Jean Guillaume**, dit le Bon et le Simple, né le 28 mai 1562, succéda au duc Guillaume, son père, dans les duchés de Clèves, Berg, Juliers, et dans les comtés de la Marck et de Ravensberg. Avant la mort de Charles-Frédéric, son frère aîné, il avait été chanoine de Santen, puis de Cologne, et ensuite fait, en 1572, administrateur de l'évêché de Munster. Ce prince mourut sans postérité, le 25 mars 1609. Il avait épousé, 1°., le 16 juin 1595, **Jacqueline**, fille aînée de Philibert, margrave de Bade-Baden. Ce mariage fut célébré avec la plus grande solennité; mais il n'en fut pas plus heureux. Le duc étant tombé en démence, Sibylle, sa sœur, princesse ambitieuse, s'empara du gouvernement, malgré la duchesse, ce qui alluma entre elles une haine dont Jacqueline pensa être la victime. Accusée d'adultère commis avec un gentilhomme, elle eut contre elle les différents ordres de l'état, qui souffraient impatiemment la stérilité du mariage de leur duc, et désiraient ardemment qu'il pût en contracter un nouveau. L'accusation fut déférée à l'empereur Rodolfe II, qui delegua, pour en connaître, des juges tirés des ordres provinciaux. Il n'y eut point de jugement prononcé, quoi qu'en disent quelques écrivains, qui prétendent que la duchesse fut condamnée à mort et exécutée, mais varient sur le supplice qu'elle subit. Il est prouvé qu'elle mourut d'une mort naturelle, l'an 1597. (Voy. *la note trois de Dithmar, à la page* 357 *de Teschenmacher.*) Le duc Jean-Guillaume épousa, en secondes noces, **Antoinette**, fille de Charles II, duc de Lorraine, qui ne lui donna point non plus d'enfants. Elle finit ses jours le 18 août 1610. La mort du duc Jean-Guillaume fut une source de guerres en Allemagne. On vit jusqu'à sept compétiteurs se disputer sa succession. Les trois premiers furent Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg, du chef d'Anne, son épouse, fille aînée d'Albert-Frederic, duc de Prusse, et de Marie-Eléonore, sœur aînée du feu duc; Wolfgang-Guillaume de Bavière, duc de Neubourg, fils d'Anne, deuxième sœur de Jean-Guillaume; Jean II, duc de Deux-Ponts, fils de Madelaine, troisième sœur de Jean-Guillaume. Ces trois concurrents prétendaient à la succession universelle. Les autres furent Charles d'Autriche, margrave de Burgaw, mari de Sibylle, dernière sœur du même duc. Charles de Gonzague, duc de Nevers, demandait de son côté le duché de Cleves, comme descendant d'Engilbert, fils de Jean I, duc de Clèves; et enfin Robert de la Marck, comte de Maulevrier, se prétendait héritier du comté de la Marck, dont il portait les armes et le nom. L'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg, dont les droits paraissaient alors les mieux fondés, convinrent provisionnellement à Dortmond, le 31 mai 1609, de s'en rapporter à des arbitres, et, en attendant, de gouverner en commun les états contestés, sauf le droit des autres prétendants. Cet arrangement fut approuvé, le 16 juin suivant, par les états du pays, qui reconnurent, en conséquence, les deux princes pour leurs maîtres par provision. Mais l'empereur Rodolphe ne fut pas du même avis. Sous prétexte de mettre en séquestre la succession contestée, il envoya secrètement l'archiduc Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, avec une armée pour s'en emparer. Léopold se rendit maître, par trahison, du château de Juliers. Henri IV, roi de France, était près de se mettre en campagne pour terminer la querelle, lorsqu'il fut assassiné l'an 1610. Le marquis de Brandebourg, assisté par la France et la Hollande, et le duc de Neubourg, prince catholique, soutenu par l'Espagne, se disputèrent, dans la suite, cette succession, qu'ils ont enfin partagée entre eux par une transaction conclue à Clèves, le 9 septembre 1666. Le duché de Clèves, le comté de la Marck et celui de Ravensberg, devaient rester au premier, et les duchés de Berg et de Juliers, avec les seigneuries de Winnandal et de Breskenland, au second. On régla le même jour, par un traité séparé, ce qui concernait l'exercice de la religion. L'an 1671, l'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg firent un arrangement touchant la seigneurie de Ravenstein. Le premier la laissa au se-

cond, qui, de son côté, lui promit une somme de cinquante mille écus d'empire, et renonça à ses prétentions sur le comté de Meurs, en se réservant la succession éventuelle, au défaut d'hoirs mâles, avec le titre et les armes de Ravenstein. Ils conclurent encore depuis une alliance de succession réciproque, dans les pays de l'héritage du feu duc Jean-Guillaume. L'empereur Léopold confirma, l'an 1678, cette convention. Mais ni lui ni ses successeurs n'en ont donné l'investiture à aucune des parties, à cause de l'opposition constamment formée par la maison de Saxe. (Gundling., *Disc. sur les états électoraux*, t. IV, p. 257; Pauli, *Hist. des états du roi de Prusse*, t. VI, pp. 549-610.) En 1732, l'électeur palatin, Charles-Philippe de Neubourg, ayant fait prêter le serment de fidélité à Charles Théodore, prince de Sultzbach, son successeur éventuel pour les états de Berg et de Juliers, le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, réclamèrent, chacun de leur côté, contre cette démarche. Mais, en 1739, le roi de Prusse, par traité conclu à la Haye, consentit, moyennant la cession qui lui fut faite de quelques districts du duché de Berg, que le rameau palatin de Sultzbach possédât l'un et l'autre duché de la même manière qu'en jouissait actuellement le rameau de Neubourg. Cette convention fut confirmée par le traité d'alliance conclu à Breslaw, le 5 juin 1741, entre la France et le roi de Prusse, Frédéric II: *Bien entendu*, y est-il dit, *que sa majesté prussienne garantira de sa part, conjointement avec sa majesté très-chrétienne et les puissances qui interviendront au présent traité, à ladite maison palatine de Sultzbach et ses descendants, pareillement à perpétuité, la possession des états de Berg et de Juliers contre toutes prétentions formées et à former, de quelque part que ce puisse être, sur la succession des états de Juliers et de Berg.* Pareille clause dans le traité de Breslaw, du 4 novembre 1741, entre le roi de Prusse et l'électeur de Bavière: *Bien entendu*, porte-t-il, *qu'en considération d'une renonciation de cette importance* (celle du roi de Prusse à Berg et à Juliers), *la maison palatine de Sultzbach renonce, de la manière la plus forte et la plus solennelle, pour elle et pour ses héritiers de l'un et de l'autre sexe, à perpétuité, à toute prétention sur ce que le roi de Prusse possède actuellement de la succession des anciens ducs de Clèves, Juliers et Berg, selon le traité de* 1666. L'année suivante, l'électeur palatin, Charles-Philippe, dernier de la branche de Neubourg, traita avec le roi de Prusse, conformement aux dispositions qu'on vient de rapporter, et Charles Théodore, chef de la branche palatine de Sultzbach, accéda, comme partie contractante, à ce traité; en conséquence duquel, les états de Berg et de Juliers, lui prêtèrent serment de fidélité.

Le roi de Prusse s'étant déclaré pour l'Angleterre dans la guerre qui s'éleva, en 1756, entre cette puissance et la France, les Français s'emparèrent, l'an 1757, du duché de Clèves, qui resta entre leurs mains jusqu'à la paix de 1763, qu'il fut rendu à ce monarque.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTÉS DE JULIERS *.

Le pays de Juliers, en latin *Pagus Juliacensis*, s'étend aujourd'hui sur environ douze lieues de longueur et sept de largeur, entre la Meuse et le Rhin, ayant au levant, l'archevêché de Cologne; au septentrion, la Gueldre; le Limbourg au couchant, et l'archevêché de Trèves au midi. En 1425, il était composé des villes et bailliages de Juliers, de Dueren, de Munstereifel, d'Euskirchen, Hembach, de Wilhelmstein, de Hengbach, de Nidecken, de Caster, de Grevenbroich, de Rangeraid, de Linge, de Berchteim et de Gladbach. Depuis ce tems-là, les seigneuries de Nuenaar, de Norwich, de Monjoye, d'Ollendorf, de Tombourg, de Limberg, de Merode, de Vrenzen, de Schoenforst de Wickenrade, de Millen et de Heinsberg, y ont été incorporées. (Aix-la-Chapelle, ville impériale, y est comprise, mais n'y appartient pas.)

La ville de Juliers, située sur la Roer, à cinq lieues d'Aix-la-Chapelle, et huit de Cologne, était connue dès le tems des Romains, comme en font foi les incriptions sépulcrales, qu'au rapport de M. Lamei (*Acta Academ. Palat.*, tom. I, pag. 75), on y a trouvées, de même que l'itinéraire d'Antonin et les tables de Peutinger. Lorsque les Francs s'en furent emparés, ainsi que de tout le pays qui en dépend, ils y mirent des gouverneurs, lesquels, après l'établissement des fiefs, en devinrent comtes héréditaires. Deux écrivains ont principalement entrepris de donner l'histoire des comtes et ducs de Juliers, savoir, au dernier siècle, Werner Teschenmacher dans ses *annales Cliviæ, Juliæ, Montium, Marcæ Westphaliæ, Gueldriæ et Zutphaniæ*: ouvrage réimprimé en 1721, avec des notes et un code diplomatique de M. Ditmar; et M. Buchels, bibliothécaire de l'électeur palatin, qui s'est déguisé sous le nom de Brosius dans l'ouvrage qui a pour titre, *Juliæ Montiumque comitum, marchionum et ducum annales. Coloniæ, an.* 1731.

L'un et l'autre historiens parlent des premiers comtes de Juliers avec un ton d'assurance qui doit étonner, et presque toujours sans citer de garants. Les mémoires que nous à fournis, l'an 1778, M. Ernst, nous ont mis en état d'en dresser une liste mieux appuyée; car elle est toute fondée sur des chartes et des historiens originaux.

GODEFROI.

Godefroi, l'an 941, suivant un diplôme de l'empereur Otton I, conservé aux archives de l'église royale d'Aix-la-Chapelle, gouvernait le comté de Sunderscas, compris dans celui de Juliers, et dont la ville de Dueren était le chef-lieu. Voici un extrait de cette pièce: *Noverint... qualiter nos... quamdam rem proprietatis nostræ fratribus in Aquisgrani palatio deo dignè famulantibus jure perhenni in proprium donavimus, id est, ecclesiam unam quæ est constructa in villâ quæ dicitur Duira in Comitatu Sunderscas, ubi Godefridus comes præesse dinoscitur*, etc. *Data* VII *kal. decemb. an. Dom. Incarnat.* 941, *Indic.* XIV, *regnante Ottone sereniss. rege anno* VI. Ce seigneur est expressément nommé comte de Juliers dans une charte, non encore imprimée, de Wicfrid, archevêque de Cologne, donnée en faveur du couvent des onze mille Vierges, l'an 944. *Dedimus itaque eis in pago Juliacensi in comitatu Godefridi comitis in castello quod cognominatur Juliche, ecclesiam cum manso*, etc. *Data Coloniæ* III *nonas Aug. anno gloriosiss. regis Ottonis* VIIII. Godefroi se rencontre encore avec la qualité de comte dans une charte de l'an 962. (Kremer, *Academ. Beitræg.*, tom. III, *diplom.* 4, pag. 61.)

EREMFROI.

Eremfroi peut bien avoir été le successeur de Godefroi; au moins avait-il, sous son gouvernement, des endroits qui font aujourd'hui partie du pays de Juliers, mentionnés dans une charte de l'empereur Otton I, donnée en 966, *in pago Mulchkeve in comitatu Eremfredi.* (*Petrus à Beeck in Aquisgrano.*)

GERARD I.

Gerard I est nommé sous la qualification de *Gerardus Juliensis* parmi les comtes qui furent témoins d'une charte de saint Héribert, archevêque de Cologne, donnée le 1 mars de l'an 1009. C'est le même Gérard apparemment dont il est fait mention dans cinq autres chartes de ce prélat, rapportées par Gélénius (*Auct. Hist. S. Engelb.*, pag. 199), savoir quatre de l'an 1003, et une de l'an 1019, et encore dans un diplôme de l'empereur Conrad II, pour l'abbaye de Porcet, donné en 1029, où il est dit, *et alia prædia..... in comitatibus Gerhardi et Gisilberti.* (Lunig. *Spicil*, tom. III, pag. 302.) Rien ne nous apprend en quel tems il cessa de vivre.

GERARD II.

Gérard II est peut-être le comte de ce nom qu'on voit entre les témoins d'une charte de la reine Richenze, de l'an 1051, publiée par M. Lamei, au tom. IIIe. des Mémoires de l'Académie électorale-palatine, pag. 151; du moins ce savant n'a-t-il pas balancé de lui donner rang, dans l'*Index genealogicus*, parmi les comtes de Juliers. Il se rencontre encore avec le titre de *Gerardus comes de Guliche* dans la souscription d'une charte

(*) Cet article a été revu et corrigé par M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc.

de Siguin, archevêque de Cologne, du 27 juillet 1081. (Kremer, *Diplom. Colon.* pag. 207.) Nous ignorons s'il fut le successeur immédiat du précédent.

GÉRARD III.

Gérard III, vraisemblablement fils de Gérard II, est nommé deux fois comte de Guliche ou de Juliers, dans un diplôme de l'empereur Henri IV, donné à Werden, le 3 août de l'an 1101. (Martenne, *ampl. Coll.*, t. I, p. 585.) Dans une charte de l'an 1104, il est témoin avec son frere Gerlac, *Gerhardt Comes de Julicho et frater ejus Gerlachk.* (Kremer, tom. III, pag. 26.) Suivant les historiens de Juliers, il embrassa le parti du jeune roi Henri, révolté contre son père. Mais ils sont démentis par l'annaliste saxon. (*Ad an.* 1106.) Ce jeune prince étant devenu empereur, la nécessité contraignit Gérard de se soumettre à lui. Mais il prouva, dans la suite, que le cœur n'avait point de part à cette soumission. Il entra, l'an 1114, dans la ligue formée par Frédéric, archevêque de Cologne, contre ce monarque. Ce parti ne lui fut point avantageux. Henri V ayant amené son armée dans le pays de Juliers, y répandit la désolation. Le comte, en voulant arrêter ses ravages, fut pris dans une rencontre par l'armee impériale. (*Chron. S. Pantal. apud Eccard.*, tom. I, pag. 925.) Mais il ne paraît pas que sa captivité ait été longue. Les avantages que les alliés remportèrent sur l'empereur, peu de tems après cet échec, durent valoir au comte sa liberté. Gérard avait un fils de même nom que lui, avec lequel on le rencontre, en 1118, *comes Gerhardus de Juliaco, Gerardus junior, filius Gerhardi.* (Kremer, tom. III, pag. 32.)

GÉRARD IV, dit LE JEUNE.

Gérard IV peut bien avoir été le successeur de son père, en 1125, comme M. Kremer le pense. A plus forte raison faut-il lui rapporter une charte que Gérard, comte de Juliers, fit expédier, l'an 1130, pour maintenir quelques privileges du chapitre de Saint-Adelbert, d'Aix la-Chapelle, dans ses biens de Bastweiler, dont il était avoué. Il est témoin à des chartes de 1131 et 1132, citées par M. Kremer, et encore à un diplôme de l'empereur Lothaire, non imprimé, de 1136.

GÉRARD V.

Gérard V n'est connu que par un diplôme de l'empereur Conrad, de l'an 1141, où il est nommé, comme témoin, *Gerardus puer, comes de Juliaco.* (*Acta Acad. Palat.*, tome III, page 165.) Puisqu'à cette époque il était encore enfant, il ne peut pas être le *Gerardus junior* dont il est parlé en 1118. On peut croire qu'il était fils du précédent, et qu'il sera mort peu de tems après, puisqu'en 1143 il avait pour successeur :

GUILLAUME I.

Guillaume I, que M. Kremer croit fils de Gérard III, et qui venait peut-être d'une branche collatérale, paraît, avec la qualité de comte de Juliers, dans une charte de 1143, publiée par ce savant, et dans un diplôme de l'empereur Conrad, donné le 30 décembre 1146, c'est-à-dire 1145, suivant notre manière de compter. (Miræus, *Dipl.*, tome II, page 180.) Il est encore témoin à un diplôme du même prince, donné à Spire, l'an 1150. (Martenne, *ampl. Coll.*, tome II, page 610.) Les actions de sa vie nous sont inconnues. Nous savons seulement qu'il assista, l'an 1162, à la translation des reliques des trois rois, faites par Renaud, archevêque de Cologne : cérémonie que Brosius mit, par erreur, en 1177. Nous croyons que Guillaume finit ses jours vers 1165. D'Alverade, sa femme, fille d'Albert, comte de Molbach (mariage qui fit tomber, par la suite, ce comté dans la maison de Juliers), Guillaume laissa deux fils : Guillaume, qui suit, et Gérard.

GUILLAUME II, surnommé LE GRAND.

Guillaume II (IV, suivant Brosius) était possesseur du comte de Juliers, en 1166. Nous en avons la preuve dans une charte de Philippe, archevêque de Cologne, de cette année, où l'on remarque, entre les temoins, *Willelmus, comes Juliacensis, et Gerardus, frater ejus.* (Kremer, *Diplom. Col.*, n. XXII, pag. 227.) Ces deux frères se trouvèrent aussi à l'expédition d'une autre charte de ce prélat, donnée en 1185. (*Ibid*, n. XXXI, pag. 244.) L'un et l'autre intervinrent encore à un diplôme du roi des Romains, Otton IV, donné, le 13 juillet 1198, après le couronnement de ce prince, à Aix-la-Chapelle. (*Ibid.*, n. XXXIV, pag. 247.) On voit par là que Guillaume et Gerard suivirent d'abord le parti d'Otton contre Philippe, son rival. Ils lui étaient encore fidèles en 1203; mais l'annee suivante, ils s'etaient rangés du côté de Philippe, comme le prouvent trois diplômes de celui-ci, dont le premier est du 12 novembre de cette année, et les deux autres du 12 janvier 1205. (Butkens, t. I, *pr.* p. 55. *Gelen Hist. S. Engelb.*, p. 31.) Ce fut même Guillaume, suivant Arnold de Lubeck, qui débaucha depuis à Otton la plupart de ses partisans. *Lorsque le roi Otton*, dit ce chroniqueur, que nous traduisons, *après s'être rendu maître de Cologne, se voyoit presque au comble de la prospérité, un orage, auquel il ne s'attendoit pas, tout-à-coup s'éleva contre lui. Guillaume, comte de Gulick* (Juliers), *commença à lui tendre secrètement des embûches; et, ayant envoyé des hommes de confiance à Philippe, il lui manda que s'il vouloit l'élever à une plus grande fortune et à un plus haut rang, il se faisoit fort de ramener à lui tous les partisans d'Otton, et même l'archevêque de Cologne, le plus déterminé d'entre eux. Philippe, enchanté de cette proposition, lui indique un rendez-vous pour conférer ensemble. Là, Philippe et Guillaume s'étant liés par la foi du serment, le premier accorda au second un bénéfice qui rendoit six cents marcs d'argent, et le renvoya chargé d'or et d'argent, avec des habits précieux et des chevaux de la meilleure espèce. Guillaume tint parole, et fit si bien par ses prestiges, qu'il détacha d'Otton et l'archevêque et la plupart des seigneurs pour les faire passer dans le parti de Philippe.* (*Chron. Slav.*, l. 7, c. 1.) Le motif du changement de Guillaume ne fait pas l'éloge de sa probité. Mais alors l'intérêt n'était-il pas le mobile universel de la conduite des grands de l'empire ? Guillaume ne jouit pas long-tems de sa défection et de ses intrigues. Il mourut à la suite d'une longue maladie dans son château de Nidecken, vers la fin de l'an 1207, selon Césaire d'Heisterbach, auteur contemporain, qui écrivait en 1222. Cet historien le représente comme un prince livré à la debauche, et croit ne pouvoir mieux le comparer qu'au tyran Maxence. Il mourut sans laisser d'enfants.

GUILLAUME III.

1208. Guillaume III, fils de Guillaume de Hengebach, et neveu, par sa mère, du comte Guillaume II, qui est appelé son oncle maternel, *avunculus*, dans des lettres d'investiture des fiefs palatins, à lui acordées, en 1209, par Henri, comte palatin du Rhin, devint son successeur en 1208. Dans le même tems paraît, dans un acte daté du samedi avant la Sainte-Luce (6 décembre), un Waleran, comte de Juliers. *Nos Everhardus*, y est-il dit, *miles de Haier, notum facimus quòd nos reverendo domino nostro Walranno, comiti Juliacensi demonstramus quinque marcas.* (Kremer, tom. III, pag. 69.) Mais la qualité de *révérend*, ajoutée à son titre, donne lieu de croire qu'il était ecclésiastique. Etait-ce un autre neveu de Guillaume II, et cohéritier de Guillaume III; c'est ce que nous ignorons. Quoi qu'il en soit, il ne reparaît plus dans aucun acte suivant.

Guillaume III intervint, l'an 1208, au traité d'alliance conclu entre Thierri, archevêque de Cologne, et le duc de Brabant. (Miræi, *Dipl. Belg.* tom. I, pag. 407.) L'an 1211, il partit avec le duc d'Autriche, le comte de la Marck, et d'autres seigneurs allemands, pour la croisade contre les Albigeois. (*Cæsar. Heisterbach*, liv. 5. *Mirac.*, c. 21, pag. 289.) Il fut garant, l'an 1214, des conditions du contrat de mariage passé entre Waleran de Limbourg et Ermessinde, comtesse de Luxembourg. (Bertholet, *Hist. de Luxemb*, tom. IV, *pr.* n. XLV.) Étant rentré depuis la mort de Guillaume II dans le parti d'Otton IV, il surprit cette année, de concert avec le duc de Limbourg, le duc de Bavière, et l'enferma dans le château de Nidecken. Mais les troupes de Frédéric II ayant investi la ville de Juliers, le 8 septembre, après avoir ravagé le pays, Guillaume abandonna de nouveau le parti d'Otton, pour s'attacher à Frédéric. (Martenne, *ampl. Coll.*, tome V, page 52.) L'an 1215, il assista, le 25 juillet, au couronnement de ce dernier, et prit la croix avec un grand nombre d'autres seigneurs, pour aller faire la guerre aux Musulmans d'Egypte. (*Godefridi Monachi S. Pantal. Annal.*) pag. 383., Il mourut à cette expédition, l'an 1218. (*Acta academ. Palat.* tom III, pag. 55.) De N., sa femme, fille de Waleran III, duc de Limbourg, il laissa deux fils, Guillaume, qui suit, et Waleran, qui épousa Mathilde, fille de Conrad, seigneur de Molenarck, comme il le déclare lui-même dans une charte de l'an 1250, en ces termes : *Waleranus, germanus domini Willelmi comitis Juliacensis, notum facimus..... Mathildis filia domini Conradi de Mulaarcken nostra sponsa.* (Brosius, pag. 35.)

GUILLAUME IV.

1218. GUILLAUME, fils aîné de Guillaume III, et son successeur au comté de Juliers, était neveu, par sa mère, de Henri IV, duc de Limbourg, et de Waleran de Montjoye, son frère, comme le prouvent des chartes produites par M. Kremer. (*Acta academiæ Palat.* tom III, pag. 302.) L'an 1226, il joignit ses armes à celles de Henri de Molenarck, archevêque de Cologne, pour ravager les terres de Frédéric, comte d'Isenbourg, le meurtrier de saint Engilbert. Gélénius et d'autres modernes, qui mettent le comte de Juliers de cette expédition, le nomment Gérard. Mais ils se trompent certainement. L'an 1230, le 14 février, Guillaume, étant à Francfort, renouvela à Otton l'Illustre, comte palatin du Rhin et duc de Bavière, l'hommage de certains biens qu'il avait tenus en fiefs de Louis, son père, et entre autres du *comitatus et jus Nemoris* dont les comtes de Juliers ont quelquefois pris le titre. M. Kremer, dans une dissertation particulière, identifie ce comté avec celui de Molbach, quoique d'autres pensent qu'il faut le concentrer dans l'enceinte de la forêt, nommée la *Ville*. Guillaume, s'étant brouillé avec Henri de Molenarck, archevêque de Cologne, vint, l'an 1234, mettre le siége devant le château de ce nom. Le prélat envoya promptement des troupes au secours de la place. Le comte alla au-devant d'elles, et les arrêta dans leur marche. Les deux armées campèrent long-tems vis-à-vis l'une de l'autre. Mais, à la veille de livrer bataille, on fit la paix. (Freher, t. I, p. 400.) Le comte de Juliers fut fort attaché à l'empereur Frédéric II. Ayant formé une ligue avec plusieurs seigneurs, contre Sigéfroi, archevêque de Mayence, et Conrad, archevêque de Cologne, qui se prévalaient d'une excommunication, dont le pape avait frappé ce prince, pour ravager ses terres, il leur livra bataille, l'an 1242, et fit prisonnier Conrad, dont il tira quatre mille marcs d'argent, pour dédommagement des frais de la guerre. (*Chron. Salzburg.*) Remis en liberté, le prélat recommença la guerre, et engagea dans son parti le duc de Brabant, avec le comte de Sayne, et d'autres seigneurs. Guillaume fit tête à cette ligue, sur laquelle il remporta divers avantages. Henri, duc de Limbourg, s'étant rendu médiateur, l'an 1244, ne peut obtenir du comte de Juliers qu'une trêve, qui devait durer depuis le 20 juillet de cette année, jusqu'au 6 janvier de la suivante. (Butkens, tom. I, *pr.* pag. 87.)

Le comte de Juliers ne persévéra pas dans son attachement à l'empereur Frédéric. Il abandonna son parti, l'an 1247, pour suivre celui de Guillaume, comte de Hollande, nouvellement élu roi des Romains, par les intrigues de la cour de Rome, et y persista juqu'à la mort de cet anti-césar. L'an 1255, il joignit ses armes à celles de Henri de Gueldre, son beau-frère, nouvel évêque de Liége, pour réduire les Liégeois soulevés contre lui. Après quelques avantages remportés sur eux, il s'entremit, à leur prière, pour les réconcilier avec le prélat. (Brosius, p. 36.) La guerre entre lui et l'archevêque de Cologne durait toujours. Les Coloniens, toujours soulevés contre ce dernier, choisirent pour leur défenseur le comte de Juliers, qui leur envoya Waleran, son frère, pour tenir sa place. Une lettre du pape, rapportée par Raynaldi (*ad an.* 1255, n. 55), nous apprend que Waleran fit des maux infinis à l'archevêque. Cependant un auteur du tems ne laisse pas de dire, en racontant la mort de l'archevêque Conrad de Hochstadt, arrivée l'an 1261, qu'il humilia les ducs de Brabant et de Limbourg, avec les comtes de Juliers, de Berg et de Clèves, et défendit vigoureusement l'église de Cologne. (*Chron. Menconis, apud Hugo, sacræ antiq. mon.* t. I, p. 538.) Quoi qu'il en soit, le comte de Juliers n'eut pas de moindres démêlés avec Engilbert de Fauquemont, successeur de Conrad. Mais il est difficile de les ranger par ordre chronologique, à cause de la contradiction où se trouvent, à cet égard, les écrivains qui nous les ont transmis. Suivant les annales de Nuys, Guillaume commença, dès l'an 1263, à se brouiller avec le prélat, en prenant la défense des citoyens de Cologne, soulevés contre lui. Engilbert, ajoutent-elles, le battit, cette même année, dans une rencontre. Nous ne garantissons point cet événement; mais, l'an 1265, le 4 décembre, Guillaume et Simon, évêque de Paderborn, s'engagèrent, par convention faite entre eux, à obliger l'archevêque de tenir l'accommodement qu'il venait de faire avec la ville de Cologne. Le reversal du comte se trouve dans un ouvrage imprimé, l'an 1687, à Cologne, sous ce titre : *Securis ad radicem posita*, etc. Les querelles des Coloniens avec Engilbert s'étant renouvelées dans la suite, Guillaume accepta la garde de Cologne, que les premiers lui offrirent, et défendit vigoureusement cette ville contre les attaques du prélat. Peu s'en fallut néanmoins qu'elle ne fût prise, l'archevêque ayant trouvé le moyen d'y introduire secrètement une partie des siens par un canal souterrain. Mais des deux chefs du stratagème, le seigneur de Fauquemont et le duc de Limbourg, le premier fut tué et l'autre fait prisonnier. Tous ceux qui les accompagnaient partagèrent le même sort. La chronique belgique et celle de Cologne, en allemand, racontent la chose diversement, et disent que le prélat fut fait prisonnier dans une bataille donnée, le 18 octobre 1268, entre Léchenich et Zulpich, dans un lieu nommé Marienwald. La chronique de Cologne ajoute qu'il ne fut relâché que le 28 avril 1270; d'autres, avec plus de fondement, retardent cette délivrance jusqu'à l'année suivante. L'an 1272, Guillaume se croisa avec le comte de la Marck et d'autres princes, contre les infidèles de Prusse, qu'ils taillèrent en pièces dans une grande bataille, suivant Longin, cité par Raynaldi. Sifroi de Westerbourg, successeur d'Engilbert sur le siége de Cologne, ayant renouvelé les différents de son prédécesseur avec les citoyens de cette ville, ceux-ci trouvèrent encore un défenseur dans le comte de Juliers. Pour les servir plus efficacement, Guillaume forma une ligue, le 7 avril 1277, avec trente-cinq autres seigneurs de Westphalie, suivant un histoire manuscrite de ce cercle, composée par Gérard Kleinsorg, où l'acte de cette confédération, passé à Duits, est rapporté. Dans le même tems, Guillaume était en guerre avec les habitants d'Aix-la-Chapelle, au sujet d'une forêt qu'il prétendait lui appartenir en qualité de sous-avoué de cette

ville. On présume aisément que l'archevêque de Cologne ne manqua pas de se déclarer pour eux. Guillaume, l'an 1278, à la tête d'un grand nombre de chevaliers, étant entré, la nuit du 16 au 17 mars, dans Aix-la-Chapelle, les habitants, malgré la surprise, coururent aux armes. Le combat fut très-vif, et le comte de Juliers y périt avec son fils aîné, de même nom que lui. (Butkens, pag. 291; Pontanus, pp. 156-157.) Telle fut la fin tragique de ce prince guerrier, qui fut enterré dans l'église paroissiale de Niedecken, où l'on voit encore sa tombe, suivant Brosius. Il avait épousé, 1°. MARGUERITE DE GUELDRE, morte l'an 1250 au plus tard; 2°. RICHARDE, que Kremer donne pour fille de Waleran, duc de Limbourg, vivante encore en 1287, dont il eut Guillaume, tué, comme on l'a dit, avec son père, et laissant deux fils de Marie, son épouse, fille de Gui, comte de Flandre; Waleran, qui suit; Gérard qui viendra ensuite; et Otton, prévôt de Maëstricht; Catherine, femme de Jean, seigneur d'Aremberg, Alix, mariée à Guillaume, comte de Salm, en Ardennes; Mathilde, qui n'était point encore mariée en 1287; et N., femme de Jean, comte de Loss. Butkens fait sortir celle-ci du premier lit. Guillaume V, suivant Kremer, est qualifié sur son grand sceau *comes Nemoris*, ou comte Sauvage.

WALERAN.

1278. WALERAN, prévôt de l'église royale d'Aix-la-Chapelle, voulut, comme fils aîné de Guillaume IV, lui succéder au comté de Juliers. Mais Gérard, son frère puîné, réclama cette succession, prétendant que Waleran y avait renoncé par son entrée dans le clergé. Jean, comte de Loss, leur beau-frère, choisi pour arbitre de la querelle, se décida pour l'aîné. Gérard eut bien de la peine à se soumettre à ce jugement; mais enfin les deux frères s'accommodèrent. Il en était tems; car Sifroid, archevêque de Cologne, avait profité de leurs divisions, pour s'emparer de presque tout le pays de Juliers. Les écrivains qui parlent des ravages qu'il y fit, ne s'accordent pas sur les circonstances. Celui qui en parle d'une manière plus conforme aux anciens monuments, est Werner Titianus dans ses annales de Nuys. Cet historien nous apprend que Sifroid, dès qu'il eut appris la mort du comte Guillaume, leva une armée avec laquelle il entra dans le pays de Juliers, où il pilla, brûla tout ce qui se trouva sur son passage, jusqu'à la capitale qu'il assiégea ensuite après avoir obligé le duc de Brabant, qui était venu au secours de ses cousins, à s'en retourner; que les habitants de Juliers, ayant fait une sortie pendant le siége, furent battus et mis en fuite; après quoi la ville ayant été contrainte de se rendre, le prélat en fit démolir la citadelle qui touchait aux murs, et en bâtit une autre au centre de la ville; qu'il prit toutes les autres places, à l'exception de Niedecken et d'Hambach; qu'il en rasa une partie et en fit construire d'autres plus fortes. A la vue de ces hostilités, les princes de la maison de Limbourg, parents de ceux de Juliers, et le comte de Loss, firent une confédération pour arrêter les progrès de l'archevêque. Le succès qu'elle eut, fut d'amener Sifroid, par la médiation du duc de Brabant, à un traité d'accommodement, qui fut conclu, le 14 octobre 1279, à Pinzheim, près de Lechenich, et au moyen duquel Waleran recouvra toutes les places qui lui avaient été enlevées. La comtesse, mère de Waleran, et ses fils, s'accommodèrent aussi, le 20 septembre de l'année suivante, avec la ville d'Aix-la-Chapelle. L'an 1284, dans la querelle pour la succession au duché de Limbourg, Waleran se déclara contre le duc de Brabant, dont ensuite il embrassa le parti. Il engagea ce prince, l'an 1288, à faire le siége du château de Woeringen, contre l'archevêque de Cologne, et combattit, le 5 juin, avec Gérard, son frère, à la fameuse bataille donnée devant cette place. Le comte de Juliers profita de la victoire qu'il y remporta avec ses alliés pour désoler les terres de l'archevêché de Cologne, pendant la captivité de Sifroid. L'an 1292, le 13 juin, il obtint de l'empereur Adolphe de Nassau, la permission de retirer la sous-avouerie d'Aix-la-Chapelle, des mains du seigneur de Fauquemont, auquel elle avait été engagée par l'empereur Rodolphe, après la mort du comte de Juliers, Guillaume IV. La date précise de la mort du comte Waleran n'est point connue. Mais Kremer a publié des chartes par où l'on voit que Waleran vivait encore le 13 juin 1297, et n'existait plus à Noël suivant. Par la paix qu'il fit à Pinzheim avec l'archevêque de Cologne, il avait promis d'épouser la nièce du prélat, fille de Henri, seigneur de Westerbourg, tué à la bataille de Woeringen. Mais on n'a pas de preuve que ce mariage ait eu lieu.

GERARD VI.

1297. GÉRARD VI, seigneur de Caster, avait remplacé Waleran, son frère, dans le comté de Juliers, le 24 décembre 1297, comme le prouve une charte de ce jour, par laquelle il investit Gérard, seigneur de Dollendorf. (Kremer, p. 90.) L'an 1300, Albert d'Autriche, roi des Romains, le nomma son vicaire provincial au Bas-Rhin. Dans la guerre que ce prince fit l'année suivante et en 1302, aux électeurs du Rhin, Gérard se trouva dans son armée. L'an 1308, le 5 novembre, il était dans l'armée de Conrad de Berg, évêque intrus de Munster, à la bataille de Hallerveld, donnée contre Louis de Ravensberg, évêque d'Osnabruck, qui remporta la victoire, comme le raconte Erdwin Erdman, dans sa chronique des évêques d'Osnabruck. (Meibom. *Rér. Germ.*, tom. II, pag. 224.) Gérard eut des contestations avec les bourgeois d'Aix-la-Chapelle, touchant la sous-avouerie de cette ville; il en eut aussi avec Renaud, seigneur de Fauquemont, pour le même sujet. Son attachement à l'empereur Louis de Bavière, le compromit avec Henri de Virnenbourg, archevêque de Cologne, grand partisan de l'anti-césar, Frédéric d'Autriche. Ce prélat lui redemanda à main armée, l'an 1317, le château de Zulpich, et ne put l'obtenir. Gérard finit ses jours entre le 30 mars et le 5 avril de l'an 1329, suivant le nouveau style, et non en 1328, comme le marque Butkens. Il avait épousé ELISABETH D'AERSCHOT, et non de Clèves, comme le dit Teschenmacher, fille de Godefroi, seigneur d'Aerschot, et sœur de Marie, veuve de Guillaume de Juliers, fait prisonnier à la bataille de Furmes. C'est ce que prouve une charte du 11 novembre 1320, rapportée par Butkens. (Tom. I, *pr.*, p. 210.) De ce mariage naquirent Guillaume, qui suit, duquel on voit le sceau dans la charte de 1320, dont on vient de parler, ce qui prouve qu'il était dès-lors majeur; Godefroi, seigneur de Berchem, ou Berghein; Waleran, archevêque de Cologne; Jean, tué dans un combat à l'abbaye de Stavelo; Marie, femme de Conrad, seigneur de Saffemberg; Elisabeth, femme de Jean, comte de Sayne; et d'autres filles.

GUILLAUME V.

1329. GUILLAUME V, fils aîné de Gérard, et son successeur, était, à la mort de son père, en Italie, à la suite de l'empereur Louis de Bavière, au couronnement duquel il assista, le 17 janvier 1328, dans l'église de Saint-Pierre de Rome. Attaché constamment à ce prince, il passa encore trois années avec lui au-delà des monts. Louis, voulant reconnaître les services que Guillaume lui avait rendus, lui céda, l'an 1336, à titre d'engagement, par ses lettres données au camp de Scardingue, le 16 août, plusieurs terres de l'empire, enclavées dans le pays de Juliers. Non content de cette faveur, il érigea, la même année, le comté de Juliers en principauté et marquisat, déclarant Guillaume et ses successeurs, princes et marquis de l'empire. Le diplôme de cette érection, découvert par M. Schoepflin, dans les archives de Juliers, est daté de Landau, où l'empereur avait son camp, le mercredi après l'Assomption, la neuvième année de l'empire de Louis, et la treize cent trente-sixième de l'Incarnation. (*Act. Acad. Palat.*, tom. III, pag. 307.) L'an 1339, le collége des électeurs ratifia la promotion de Guil-

laume. C'est ce qui a trompé Trithème et d'autres écrivains, en leur faisant prendre cette ratification pour le titre d erection. La prérogative qu'attacha l'empereur au nouveau marquis, fut que dans les cérémonies où il paraîtrait revêtu de tous ses ornements, Guillaume et ses successeurs porteraient devant lui le sceptre impérial. Mais ce droit lui fut bientôt après contesté par le marquis de Brandebourg. Il fallut en venir à un accommodement par lequel il fut convenu, l'an 1349, que le sceptre serait porté par le marquis de Brandebourg, au couronnement du roi des Romains, et par le marquis de Juliers, dans les cérémonies d'investiture des fiefs. L'empereur assigna de plus à ce dernier, quatre grands officiers héréditaires, tirés des quatre principales maisons du pays de Juliers, savoir, un sénéchal, un maréchal, un échanson et un camérier, à quoi il ajouta le droit de battre monnaie, et enfin le don de la forêt de Richwal, qui s'étendait depuis l'abbaye de Saint-Corneille, près d'Aix-la-Chapelle, jusqu'au château de Montjoye. Ce fut dans la diète de Spire, tenue l'an 1336, que le diplôme où ces grâces sont énoncées, fut expédié. Elle avait été convoquée pour faire la paix de l'empereur, jusqu'alors vainement tentée avec le pape Benoît XII, successeur de Jean XXII, qui avait excommunié et déclaré ce prince déchu de l'empire. Ulric, évêque de Coire, et Gerlac, comte de Nassau, furent députés par la diète à la cour d'Avignon, pour traiter avec le pontife, qu'ils trouvèrent dans des dispositions favorables. Mais la cour de France traversa sourdement la négociation. Pour lever cet obstacle, l'empereur envoya le marquis de Juliers au roi Philippe de Valois, avec lequel il fit, au nom de l'empereur et de l'empire, un traité d'alliance qui fut signé au Louvre, le 23 décembre 1336, et ratifié par l'empereur à Nuremberg, le premier février suivant. Par ce traité, le monarque français se flattait d'empêcher l'empereur de s'allier avec Edouard III, roi d'Angleterre, qui menaçait la France d'une invasion, et l'empereur comptait, de son côté, ne trouver plus d'opposition à sa réconciliation avec le pape. Dans cette confiance, Louis de Bavière fit partir le comte palatin avec le marquis de Juliers pour la cour d'Avignon. Ils trouvèrent le pape aussi bien disposé qu'ils pouvaient le souhaiter. Mais les intrigues des cardinaux français firent échouer les bonnes intentions du faible pontife, qu'ils obligèrent, excités par leur souverain, de renvoyer les ambassadeurs sans leur rien accorder. Telle était la fausse politique, pour ne pas dire la mauvaise foi, de Philippe de Valois. L'empereur, pour se venger, se tourna du côté du roi d'Angleterre, et lui envoya le marquis de Juliers, qu'Edouard chargea de lui faire le plus d'alliés qu'il pourrait dans les Pays Bas. Pour ôter à Guillaume tout sujet de crainte, Edouard lui promit une pension de quatre cents livres sterlings, au cas que les biens maternels qu'il possédait en France, fussent confisqués. Il faut se rappeler qu'il était héritier, par Elisabeth, sa mère, d'Hervé, son bisaïeul, dernier seigneur de Vierzon. Le cas prévu arriva, et le monarque anglais fut fidèle à sa parole : le marquis le fut également à ses engagements; ce fut par ses soins qu'Edouard, étant parti de Flandre où il rassemblait ses forces, vint trouver, au mois de septembre 1338, l'empereur à Coblentz, et reçut de lui le titre de vicaire de l'empire dans la Belgique. De là, ces deux souverains étant descendus à Cologne, ils y jurèrent un traité d'alliance pour sept ans contre la France, moyennant une somme de quatre cent mille florins qu'Edouard promit à l'empereur, et dont il paya comptant la meilleure partie. De retour en Flandre, Edouard nomma ses lieutenants généraux, le marquis de Juliers, le duc de Brabant, et le comte de Hainaut, de Hollande et de Zéelande. Il accorda de plus au premier, une pension de mille livres sterlings, avec promesse de huit livres, même monnaie, par jour, lorsqu'il serait employé à négocier pour lui. C'était en effet dans l'art des négociations que Guillaume excellait, et ce fut par-là qu'il mérita les faveurs et l'amitié d'Edouard. Ce monarque, l'an 1340, après l'avoir créé comte de Cambridge et pair d'Angleterre, l'envoya en France pour traiter d'une trève : emploi dont il s'acquitta heureusement. L'empereur ayant retiré, l'an 1341, le titre de vicaire de l'empire à Edouard, Guillaume ne discontinua pas de le servir. Nous le voyons député, cette même année, par ce monarque au roi de France, pour traiter de la paix avec lui. Louis de Bavière étant mort en 1347, le marquis de Juliers, qu'il s'était attaché par tant de bienfaits, fut également recherché par l'empereur Charles IV, son successeur et son rival. L'occasion de l'obliger était présente, et Charles ne manqua pas de la saisir. La lignée des comtes de Hollande et de Hainaut s'étant éteinte en 1345, Marguerite, sœur du dernier comte et femme de l'empereur Louis de Bavière, avait porté ses domaines dans la maison de Bavière. Guillaume ayant réclamé cette succession après la mort de Louis, au nom de sa femme, le nouvel empereur lui en adjugea, l'an 1348, la quatrième partie dont il lui donna l'investiture. Cette année, d'ailleurs, fut malheureuse pour Guillaume. Un tremblement de terre renversa la ville de Juliers. Gérard, fils aîné de Guillaume, et son frère puîné, s'étant brouillés avec lui, furent assez dénaturés pour le mettre en prison. Mais il en fut tiré, peu de tems après, par les soins de Baudouin, archevêque de Trèves, et d'autres seigneurs. Pontanus met la captivité de Guillaume en 1360. Mais l'auteur de la vie de l'archevêque Baudouin marque la date que nous suivons, et d'ailleurs il est certain que ce prélat mourut en 1354. Les disgrâces que Guillaume venait d'essuyer furent compensées par les bienfaits dont l'empereur le combla presqu'au sortir de sa captivité. L'an 1349, le 10 février, il l'admit dans son conseil intime, avec la promesse de lui conférer le premier fief d'empire qui viendrait à vaquer, excepté l'Autriche, la Bavière, la Misnie, le Brandebourg, la Saxe et le Tirol. Il y eut cependant guerre entre le père et le fils; mais elle fut terminée par un traité de paix conclu à Heimbach le mardi après la Saint-Pierre (30 juin) 1349. L'an 1357, l'empereur Charles, dans la diète de Metz, où il publia la bulle d'or, couronna ses faveurs envers Guillaume, en érigeant le pays de Juliers en duché, et dans le même tems, il décora du titre de comté la seigneurie de Fauquemont, que Guillaume avait acquise, par achat, depuis trois ans. Mais la validité de cette acquisition fut, depuis, contestée par Waleran de Fauquemont, à qui l'empereur adjugea la terre en 1362. Waleran la vendit, peu de tems après, au duc de Brabant. (Butkens, tome I, page 484.) Guillaume finit ses jours au mois de février 1361. Il avait épousé, l'an 1313, **Jeanne**, fille de Guillaume I, comte de Hainaut, et IIIe. du nom, comte de Hollande (morte en 1374), dont il eut Gérard, comte de Berg; Guillaume, qui suit; Elisabeth, que son père, de concert avec le roi d'Angleterre, avait voulu marier, en 1347, à Renaud III, duc de Gueldre, au préjudice de Marie de Brabant, à laquelle il était déja fiancé, et qu'il épousa depuis; Richarde, femme d'Engilbert III, comte de la Marck; Jeanne, mariée, en 1355, à Guillaume, comte de Wied; Philippine, alliée à Godefroi III, seigneur de Heinsberg; et Yolande, femme de Frédéric, comte de Linange.

GUILLAUME VI, DIT LE VIEUX.

1361. **Guillaume** VI succéda au duc Guillaume V, son père. L'an 1371, il est attaqué par Wenceslas, duc de Brabant et de Luxembourg, pour les marchands de Brabant qu'on avait dépouillés sur les terres de Juliers. Les comtes de Namur et de Saint-Pol prirent parti pour Wenceslas. Guillaume eut pour alliés les ducs de Gueldre et de Berg. Bataille donnée entre Wenceslas et Guillaume, le 22 août de cette année, dans la plaine de Bastweiler, entre Juliers et Maëstricht. Le duc de Juliers y fut vainqueur, après avoir taillé en pièces environ quatre mille hommes. Grand nombre de chevaliers y perdirent la liberté; Wenceslas lui-même y fut pris et emmené prisonnier au château de Niedecken. Guillaume, à la demande de la

duchesse de Brabant, est menacé d'être mis au ban de l'empire par l'empereur Charles IV, frère de Wenceslas. L'an 1372, au mois de juin, voyant l'empereur prêt à marcher contre lui avec une armée aussi forte par le nombre, que brillante et pompeuse par la qualité des chefs, il avise aux moyens de conjurer cet orage. En conséquence, au mois de juin, il se rend à Aix-la-Chapelle, auprès de l'empereur, avec Wenceslas, qu'il remet en liberté sans exiger de rançon. Charles, après une sévère réprimande, non seulement lui pardonne, mais le crée duc de Gueldre pour Guillaume, son fils, et charge le père de la régence pendant sa minorité. (Butkens, Zanfliet.) Guillaume, à la bataille de Bastweiler, avait fait vœu d'aller faire la guerre aux païens de Prusse. S'étant mis en marche pour l'exécuter en 1373, il est arrêté, sur les frontières de la haute Allemagne, par des nobles, qui l'enferment dans un château. Mais sur les menaces des chevaliers Teutoniques, prêts à le délivrer de force, il est relâché, et va les joindre, au mois de novembre, en Prusse, où il donna des preuves de sa valeur contre les Infidèles. (Corn. Zanfliet, *ad hunc an.*, pag. 301.)

Guillaume, au couronnement de Wenceslas, roi des Romains, où il assista, fut nommé, l'an 1376, comme arbitre par ce prince, pour accommoder le différent de l'électeur de Saxe et du duc de Brabant, qui se disputaient le droit de porter l'épée impériale à cette cérémonie; il décida en faveur du second, comme on le voit par un reversal donné à celui-ci par l'empereur, son frère. Ainsi, la grande chronique belgique se trompe en disant que ce fut le fils du margrave de Brandebourg qui eut cet honneur. Guillaume assista aussi, l'an 1380, mais comme spectateur, au couronnement de Charles VI, roi de France. S'étant ligué, l'an 1386, avec le comte de Nassau et d'autres seigneurs, il déclara la guerre (on ignore pour quel sujet), aux Messins.

L'an 1393, le duc Guillaume meurt, suivant Pontanus, le 13 décembre, laissant de MARIE, son épouse, fille de Renaud II, premier duc de Gueldre (morte le 12 mai 1404), Guillaume son successeur, et déjà duc de Gueldre; Renaud, successeur de son frère; et Jeanne, femme de Jean d'Arkel.

GUILLAUME VII.

1393. GUILLAUME VII, duc de Gueldre, succéda à Guillaume, son père, au duché de Juliers. Il mourut sans enfants légitimes, au mois de février 1402. (Voyez *Guillaume I, duc de Gueldre.*)

RENAUD IV.

1402. RENAUD IV, frère du duc Guillaume, et son successeur dans ses états de Gueldre, de Zutphen et de Juliers, fut le quatrième de son nom, duc de Gueldre. L'an 1407, Jean, sire d'Arkel, et Guillaume, son fils, dont les sujets s'étaient donnés au comte de Hollande, implorent le secours de ce duc, leur parent, pour rentrer dans leur seigneurie. Renaud fournit à Jean d'Arkel un corps de troupes, avec lequel il surprend, le 13 septembre, Gorcum ou Gorinchem, ville de la seigneurie d'Arkel. Il va se présenter ensuite devant Arkel, dont il forme le siége. Le comte de Hollande l'oblige à se retirer, et assiége Gorcum à son tour. La place est délivrée par le duc de Gueldre, qui, ayant ensuite vainement tenté de reprendre le siége d'Arkel, s'en retourne dans ses états. Les sires d'Arkel, voyant alors qu'ils n'auront jamais la paix avec le comte de Hollande, transportent, l'an 1409, au duc Renaud, leur seigneurie, à condition qu'elle demeurera perpétuellement unie à la Gueldre. Son inauguration, pour cette seigneurie, se fit le 25 août. (Pontanus, p. 378.) La même année, il est attaqué par le duc de Brabant, qu'il désarme en se soumettant à sa féodalité pour le pays de Kuik. L'an 1410, au printems, trève conclue pour trois années, par la médiation de l'évêque de Liége, entre le duc de Gueldre et le comte de Hollande. La guerre recommence, l'an 1411, à l'expiration de la trève. Le comte de Hollande envoie des vaisseaux sur le Zuyderzée, avec lesquels il incommode extrêmement Harderwyck, Elburge et les lieux voisins. Amersfort lui facilite le moyen de pénétrer dans la Veluwe, où il met en cendres la petite ville de Nieuwkerk. Renaud se détermine enfin à la paix; elle est conclue le 26 juillet 1412. Le duc de Gueldre, moyennant cent mille couronnes de France (1); cède au comte de Hollande toutes ses prétentions sur le pays d'Arkel, qui, depuis ce tems, demeure uni à la Hollande. Guillaume d'Arkel accède au traité, malgré son père, qui aime mieux se retirer dans les terres qu'il possède en Brabant, que d'y souscrire. Le duc de Gueldre donne à Guillaume, en dédommagement, le château d'Oyen, avec la seigneurie de Born. Il noue, le 2 avril de l'an 1417, une ligue avec les quatre électeurs du Rhin, tendante à s'entr'aider pour la conservation de leurs états respectifs. Le duc Renaud finit ses jours, l'an 1423, par une mort subite, le 25 juin, suivant Vittius, auteur presque contemporain, et par conséquent préférable à Brosius, qui met cet événement au 25 du même mois. Ce fut un prince recommandable par sa droiture, sa fidélité à garder sa parole, et son amour envers ses sujets. Les noms autrefois si funestes de Hekerains et de Bronchorts se perdirent tout-à-fait sous son gouvernement. Il avait épousé, au mois de mai 1405, MARIE, fille de Jean III ou IV, comte de Harcourt et d'Aumale, dont il ne laissa point d'enfants légitimes, mais seulement un fils naturel connu sous le nom d'Édouard de Juliers. Marie, après sa mort, se remaria, en février 1426 (v. st.), à Robert, prince de Berg.

ADOLFE ET JEAN DE HEINSBERG.

1423. ADOLFE, duc de Berg IXe., et Jean, seigneur de Heinsberg, après la mort du duc Renaud, se mirent en possession du pays de Juliers, suivant la convention dont on a parlé à l'article du premier. Ils furent reconnus par les états, sauf les droits d'Arnoul d'Egmond, qui était aussi parent du duc Renaud. Adolfe alors prit le titre de duc de Juliers, et Jean de Heinsberg se contenta de celui de seigneur de Juliers. Adolfe prétendit de plus aux autres parties de la succession de Renaud, et obtint, l'an 1425, de l'empereur Sigismond, des lettres d'investiture pour le duché de Gueldre et le comté de Zutphen. Il y eut une longue guerre à ce sujet, entre lui et Arnoul d'Egmond, dans laquelle il fut puissamment secouru par Thierri, archevêque de Cologne. L'an 1429, Frédéric, comte de Meurs, engagea les parties à mettre leur différent en arbitrage. On convint d'une trève de quatre ans; c'est tout ce qui résulta des conférences qui se tinrent à Meurs sur ce sujet. Mais, l'an 1433, les hostilités se renouvelèrent. Enfin, l'an 1437, on était en voie d'accommodement lorsque la mort enleva, le 14 juillet, Adolfe à Cologne, où il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Martin-le-Grand. Son épitaphe se voit aux églises de Saint-Martin de Cologne, et du Vieux-Mont. Robert, son fils unique, qu'il avait eu d'YOLANDE, fille de Robert, duc de Bar, l'avait précédée, l'an 1434, au tombeau, sans laisser d'enfants de Marie d'Harcourt, sa femme, veuve de Renaud IV, duc de Gueldre, qu'il avait épousée, l'an 1426. (*Voyez* Adolfe, *duc de Berg.*) Dans un acte de 1463, publié par Kremer (*Acad. Beit.*, tom. I, pag. 122), il est dit qu'Adolfe avait eu pour femme ELISABETH DE BAVIÈRE, vivante encore alors. Elle fut par conséquent sa seconde femme. Le duc Adolfe mourut accablé de dettes.

GÉRARD, VIIe. DE JULIERS, Ier. DE BERG.

1437. GÉRARD, comte de Ravensberg, neveu d'Adolfe, par Guillaume, son père, devient, à l'âge de vingt ans, le

(1) Elles étaient d'or fin et de la taille de 64 au marc. Ainsi leur valeur actuelle (1787) serait de 1,294,687 liv. 10 s.

successeur de son oncle aux duchés de Berg et de Juliers. Mais, par le conseil de ses amis, il resta quatre ans encore dans son comté de Ravensberg, jusqu'à ce que les dettes dont ses duchés étaient chargés fussent acquittées. Arnoul, duc de Gueldre, formait contre le duc de Juliers des prétentions qui, n'ayant pu s'accommoder, aboutirent à une guerre ouverte. Mais Gérard, l'ayant battu le 3 novembre 1444, le contraignit de s'en retourner et de laisser en paix le pays de Juliers. Comme la fête de saint Hubert concourut avec la victoire qu'il remporta sur Arnoul, il institua en l'honneur de ce saint un ordre de chevalerie, qui subsiste encore, et dont les princes palatins sont les grands-maîtres. On vit entrer à la première promotion dans cet ordre, les deux électeurs de Saxe et de Brandebourg, dix-sept comtes et environ quatre-vingts gentilshommes. L'an 1445, le 2 avril, Gérard, duc de Juliers, et Gérard de Loss, comte de Blankenheim et seigneur pour un quart de Juliers, donnèrent à Charles VII, roi de France, et au dauphin Louis, son fils, des lettres dont nous avons sous les yeux l'original, par lesquelles ils se reconnaissaient alliés de ces deux princes et obligés de les secourir, eux et leur vassaux, envers et contre tous, à l'exception du roi d'Angleterre, avec lequel la France était sur le point de faire la paix. (*Rec. de Fontanieu*, vol. 119.) Le duc Gérard, en 1450, quoique marié depuis quatre ans, n'avait point encore d'enfants. Thierri, son oncle, archevêque de Cologne, prit de là occasion de l'engager à traiter avec lui de son duché pour une somme de cent mille florins. L'acte de vente fut dressé dans une grande assemblée de seigneurs, la veille de saint Jacques 1450, et signé par le duc, l'archevêque, le doyen et tout le chapitre métropolitain. Mais les enfants qui vinrent ensuite, rendirent inefficace ce traité, qui suffirait seul pour montrer le peu de sens de ce prince. L'an 1473, après avoir protesté contre la donation qu'Arnoul, duc de Gueldre, avait faite de ses états, sur lesquels il avait des prétentions, au duc de Bourgogne, il prit le parti de transiger, le 20 juin, avec ce dernier pour quatre-vingt mille florins. Autre trait qui ne lui fait guère plus d'honneur que le précédent. L'an 1475 fut le terme de ses jours. Gérard avait épousé SOPHIE, fille de Bernard, duc de Saxe-Lawembourg (morte en 1473), dont il eut Guillaume, qui suit; Adolfe, né l'an 1458, et tué, l'an 1470, à l'assaut du château de Tumberch; Gérard, mort de la dysenterie; avec deux filles, Sophie, femme de Bernard d'Anhalt, comte d'Ascanie; et Anne, mariée au comte de Saerwerden.

GUILLAUME VIII, III[e]. DE BERG.

1475. GUILLAUME, fils et successeur de Gérard, était marié, depuis 1472, avec Elisabeth, fille de Jean de Nassau, qui lui avait apporté en dot les seigneuries de Diest, d'Heinsberg, de Lewemberg et de Schem. Cette princesse étant morte sans enfants, l'an 1479, après l'avoir fait donataire de sa dot, il se remaria le dimanche après la saint Jean-Baptiste (1[er]. juillet) 1481, à SIBYLLE, fille d'Albert l'Achille, électeur de Brandebourg, dont il n'eut qu'une fille, nommée Marie, qu'il institua son héritière universelle, l'an 1496, en la fiançant au prince Jean, fils de Jean II, duc de Clèves. Cependant l'empereur Fréderic III, par lettres du 26 juin 1483, avait accordé l'expectative des duchés de Berg et de Juliers, au défaut de postérité masculine, à Albert, duc de Saxe; disposition qu'il avait confirmée le 18 septembre 1486, et que Maximilien avait renouvelée le 15 septembre 1495 (ce qui est le fondement des prétentions de la maison de Saxe aux duchés de Berg et de Juliers). L'an 1493, le comte de Teklenbourg ayant abandonné sa femme pour se livrer à une concubine, Guillaume, parent de la comtesse, marche contre lui, le prend dans son château de Teklenbourg, et le jette dans un cachot. Mais, comme il refuse, dans la suite, de rendre la place au fils du comte, dans la vue de se l'approprier, plusieurs princes, prélats et seigneurs voisins, indignés de cette usurpation, se liguèrent pour obliger le duc à s'en désister. Les confédérés étant venus assiéger Teklenbourg, Guillaume leva des troupes pour les repousser. Mais, avant d'en venir aux mains, on parla d'accommodement. Le comte prisonnier fut remis en liberté sur la promesse qu'il fit de reprendre sa femme après avoir congédié sa concubine, et son château lui fut rendu. L'an 1499, Guillaume se voit attaqué par le duc de Gueldre, qui prétend lui succéder aux duchés de Juliers et de Berg, dont il avait déja pris les armes. Louis XII, roi de France, est choisi pour arbitre entre eux. Les ayant engagés à se transporter à Troyes et ensuite à Orléans, il rendit, après avoir discuté leurs griefs, son jugement, par lequel il est dit que Charles d'Egmond, duc de Gueldre, quittera les armes de Juliers et de Berg, et rendra, au duc Guillaume, le bourg d'Erkelens, dont il s'était emparé. La paix ne fut pas néanmoins conclue; mais on convint d'une trève d'un an, pendant laquelle on y travaillerait. (Voy. *les ducs de Gueldre*.) Le roi, dans cette entrevue, fit présent de quatre mille écus d'or (1) au duc de Juliers avec une pension, et répandit ses libéralités sur tout son cortége. Guillaume, voulant faire passer toute sa succession à Marie, sa fille, obtint pour elle, de l'empereur Maximilien, des lettres d'habilitation, datées du 22 avril 1508, confirmées par d'autres du 4 mai 1509, et rapportées par Dithmar *num.* 100 et 101. L'an 1510, au mois d'octobre, Guillaume fait épouser cette princesse à Jean de Clèves, avec l'assurance de son entière succession. Guillaume mourut à Dusseldorf, le 6 septembre, ou, selon d'autres, de décembre de l'année suivante. Sibylle, sa femme, le suivit au tombeau le 9 juin de l'an 1524.

JEAN, DIT LE PACIFIQUE.

1511. JEAN, dit LE PACIFIQUE, fils de Jean III, duc de Clèves, né le 10 novembre 1490, succéda, avec MARIE, son épouse, au duc Guillaume, son beau-père, dans les duchés de Berg et de Juliers, ainsi que dans le comté de Ravensberg, malgré la réclamation de la maison de Saxe. L'an 1512, les princes de cette maison obtiennent de l'empereur Maximilien, par lettres du 20 septembre, un *muthzettel*, ou rescrit *de non præjudiciando*. Mais, l'an 1516, ce même empereur accorde, le 17 juillet, un *revers* au duc Jean, dans lequel, à la vérité, les droits de la maison de Saxe sont ménagés. (*Voy.* Jean le Pacifique, *duc de Clèves*.)

(1) Sous le règne de Louis XII les écus au soleil et au porc-épic étaient au titre de 23 carats 1/8, et de la taille de 70 au marc; ainsi 4 mille vaudraient aujourd'hui (1787) 45,622 liv. 1 s. 9 d.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SEIGNEURS DE HEINSBERG *.

Heinsberg, ville avec une seigneurie du même nom, située près de la Roer, à quatre lieues de Ruremonde, aux extrémités occidentales du duché de Juliers, dont elle fait partie depuis 1484, avait dans le commencement des seigneurs particuliers, qui furent en même tems maîtres du territoire de Fauquemont. Mais, vers l'an 1170, ces deux seigneuries furent divisées entre les fils de Goswin II; celle de Fauquemont demeura au jeune Goswin, et son frère Godefroi eut celle de Heinsberg. A celui-ci succéda un seigneur de la maison des comtes de Clèves, par son mariage avec Adélaïde, fille et héritière de Godefroi. Mais la petite-fille de ceux-ci porta encore la seigneurie de Heinsberg dans une autre maison, en épousant Henri le Jeune, comte de Sponheim, qui, par cette alliance, devint la souche des seigneurs de Heinsberg connus depuis ce tems là.

GOSWIN I.

Goswin I est le premier seigneur de Heinsberg et de Fauquemont qu'on connaisse. Il descendait des seigneurs de Wassemberg, originaires de la Flandre. L'an 1085, le 26 mai, Goswin, accompagné de son neveu Gérard de Wassemberg et d'un grand nombre de soldats, mit, par ordre de l'empereur, un certain Luipon, homme ambitieux, en possession de l'abbaye de Saint-Tron. Ce seigneur mourut vers le commencement du douzième siècle. Il avait épousé Ode, fille de Sigefroi, comte de Walbeck, qui lui survécut, et fonda une église collégiale à Heinsberg, du consentement de ses deux fils, Goswin, qui suit, et Gérard, qui épousa sa cousine germaine, Ermengarde, comtesse de Plocek, veuve d'Udon II, margrave de Stade, mort en 1106.

GOSWIN II.

1100 ou environ. Goswin II succéda à Goswin I, son père, dans les seigneuries de Fauquemont et de Heinsberg, auxquelles il joignit, dans la suite, l'avouerie de Mersen, alors célèbre prieuré de Saint-Remi de Reims, situé au pays de Fauquemont. L'an 1120, de concert avec Waleran Payen, comte de Limbourg, Goswin aida Godefroi, comte de Namur, à mettre Frédéric, son frère, canoniquement élu évêque de Liége, en possession de cet évêché, que l'archidiacre Alexandre lui disputait. L'an 1122, Goswin ayant refusé de venir à Liége rendre compte à l'empereur Henri V des torts qu'on l'accusait d'avoir faits à l'église de Saint Gervais à Maëstricht, Godefroi I, duc de la basse Lorraine et comte de Louvain, vint, par ordre de ce prince, assiéger le château de Fauquemont, qu'il força au bout de six semaines, et le détruisit de fond en comble. L'an 1144, le château d'Heinsberg essuya le même sort de la part de Henri II ou III, duc de Limbourg, qui se vengea par là de Goswin, pour n'avoir point voulu déguerpir de deux fiefs de la couronne, nommés Gangelt et Richterich, que l'empereur Conrad III lui avait retirés. Le duc l'y contraignit après l'avoir battu plusieurs fois; mais voyant que l'empereur ne remplissait pas les engagements qu'il avait pris envers lui, il se réconcilia avec Goswin, et fit même une alliance offensive et défensive avec lui. L'an 1157, nouvelle guerre avec Harperne II, seigneur de Randenrode, dans laquelle celui de Heinsberg eut pour allié Frédéric II, archevêque de Cologne, qui réduisit et rasa le château de Randenrode. Goswin termina sa carrière entre 1166 et 1170, après avoir fondé à Heinsberg, un monastère double, c'est-à-dire, d'hommes et de filles de l'ordre de Prémontré. Sa femme Adélaïde, fille de Frédéric I, comte palatin de Sommersbourg, lui survécut de quelques années, l'ayant fait père de quatre fils et de trois filles. Les fils furent Philippe, archevêque de Cologne; Goswin, son successeur dans la seigneurie de Fauquemont, déjà mort en 1175; Herman, décédé, à ce qu'il paraît, avant 1166; et Godefroi, qui lui succéda dans la seigneurie de Heinsberg. Des trois filles de Goswin, on ne sait ce que devint Uda: les deux autres furent mariées; Mathilde à Técon ou Dédon le Gros, marquis de Rochlitz; Salomé à Burchard, comte de Dassel. A ces enfants il faut encore ajouter Rutger, mentionné en 1166, comme fils de Goswin, et Gertrude, femme d'un certain Hézélon, qui furent peut-être les fruits d'une première alliance, ou des enfants naturels.

GODEFROI I.

1170 ou environ. Godefroi I succéda à son père Goswin II dans la seigneurie de Heinsberg. L'an 1188, il se croisa pour la Terre-Sainte avec l'empereur Frédéric I et nombre de seigneurs de marque, entre lesquels était aussi, dit-on, Philippe, archevêque de Cologne, son frère. Godefroi mourut, à ce qu'on prétend, en 1193. Il avait épousé Sophie, décédée avant l'an 1202, de laquelle il eut Adélaïde qui lui succéda, et peut-être encore d'autres enfants.

ADELAIDE.

1193. Adélaïde, fille et héritière de Godefroi I, son père, lui succéda avant l'an 1200, et cessa de vivre avant 1217. Elle avait épousé Arnould II, comte de Clèves, qu'elle fit père de Thierri, qui suit, et d'Agnès, religieuse au monastère des dames de Heinsberg. Ce seigneur mourut vraisemblablement avant 1202.

(*) Cet article a été fourni par M. Ernst.

THIERRI I.

Thierri I devint seigneur de Heinsberg après la mort d'Adélaïde, sa mère. Au mois de mai de l'an 1214, il assura le contrat de mariage entre Waleran de Limbourg et Ermesinde, comtesse de Luxembourg. Il assista, l'an 1215, dans Aix-la-Chapelle, au couronnement de Frédéric II, élu roi des Romains; sept ans après, c'est-à-dire au mois de mai 1222, il se trouva dans la même ville, au sacre de Henri, fils de Frédéric II. Il s'engagea, l'an 1217, avec plusieurs autres seigneurs, envers Philippe, seigneur de Hauterive ou Autreppe, en Hesbaie, et Clarembauld, son père, à les secourir au cas qu'ils eussent la guerre. L'an 1220, il garantit le traité de paix entre Engelbert, archevêque de Cologne, et Waleran de Limbourg, comte de Luxembourg. Thierri finit ses jours en 1228, ayant eu d'Isalde, sa femme, décédée avant le 2 mars 1224, un fils, mort du vivant de son père, et trois filles, dont l'une fut religieuse au couvent de Heinsberg; Agnès, qui lui succéda; et la troisième devint la seconde femme de Roger, seigneur de Rosoi, et mourut quelque tems avant 1250.

AGNÈS et HENRI DE SPONHEIM.

1228. Agnès, fille et héritière de Thierri, son père, porta la seigneurie de Heinsberg en dot à Henri, fils puîné de Godefroi, comte de Sponheim, et d'Adelaïde, comtesse de Saine, qu'elle épousa et fit père d'une nouvelle race des seigneurs d'Heinsberg. Henri montra beaucoup de zèle pour les intérêts de l'empereur Frédéric II, dans le tems que ce prince fut brouillé avec le pape, ce qui est attesté par l'empereur lui-même dans un diplôme de 1241.

L'an 1248, le 15 octobre, il donna ses biens patrimoniaux à Simon, comte de Sponheim et de Creutzenach, son frère, en échange de la portion que celui-ci avait eue dans le partage des biens de son oncle maternel, Henri, comte de Saine. Ce furent entr'autres les seigneuries de Blankenberg et de Lewenberg, au duché de Berg, et celles de Sassenberg et de Hilkerad, dans l'électorat de Cologne. Mais l'archevêque de Cologne lui contesta ces possessions, ainsi que les autres qui lui étaient échues de la part du comte de Saine, et réussit à l'en déposséder. La querelle finit après quelques hostilités, par un traité de paix conclu le 22 juin 1252. Henri mourut le 20 juin 1257 ou 1258. Sa femme Agnès vivait encore le 19 juin 1257. Il eut de son mariage Thierri, qui suit; Jean, tige des seigneurs de Lewenberg, éteints vers l'an 1350, mort après l'an 1298; Henri, chanoine et trésorier de l'eglise métropolitaine de Cologne, vivant encore en 1301; Agnès, chanoinesse prémontrée au couvent de Heinsberg, en 1297, et Adélaïde, mariée en 1255, à Thierri VI ou VII, comte de Clèves.

THIERRI II.

1257 ou 1258. Thierri II, fils aîné de Henri de Sponheim et d'Agnès, succéda à son père dans la seigneurie de Heinsberg, l'an 1258 ou environ. Quelque tems après, Godefroi, comte de Saine, son cousin germain, forma des prétentions sur l'héritage de leur grand-oncle Henri, comte de Saine. L'an 1268, le 25 janvier, on s'accommoda au moyen du renoncement que fit le comte au château de Lewenberg, et Thierri à celui de Vroizberg. La même année, il s'allia avec le seigneur de Fauquemont, le duc de Limbourg et le comte de Clèves, en faveur d'Engelbert II, archevêque de Cologne, contre les habitants de cette ville, qu'ils vinrent assiéger. Mais ayant tenté, dans la nuit du 14 au 15 octobre, de prendre la ville par surprise, ils furent trahis, battus et forcés de lever le siége. Vers le même tems, Thierri eut la guerre avec Adolphe, comte de Berg : elle ne fut pas de longue durée, la paix s'étant faite par l'entremise de Henri, évêque de Liége, de Waleran, duc de Limbourg et d'autres seigneurs, le 18 février 1269. Le seigneur de Heinsberg s'y obligea, entr'autres choses, à démolir sa forteresse, près de Reyse, et à n'en point construire de plus proche du pays de Berg, que celles qu'il avait alors, savoir, Blankenberg et Lewenberg. Il entra, le 7 avril 1277, dans la grande confédération des seigneurs de Westphalie, contre Sifroi, archevêque de Cologne. L'an 1283, il agrandit ses domaines par l'achat de la seigneurie de Millen. Il prit part, l'an 1288, à la guerre de succession pour le duché de Limbourg; et, quoique vassal du duc de Brabant, il envoya des troupes contre lui à Renaud, comte de Gueldre et ses alliés. Thierri vivait encore en 1302, et mourut avant le 26 juillet 1303. Il avait épousé, en 1254, Jeanne de Louvain et de Gaesbeck, fille de Godefroi de Louvain et de Gaesbeck-Herstal, morte après le 2 février 1291, dont il laissa Waleran, seigneur de Blankenberg, décédé vers l'an 1307; Godefroi, son successeur; Henri, mentionné en 1282; Thierri, chanoine de la métropolitaine de Cologne, en 1302; Marie, chanoinesse à Heinsberg, en 1297; et Adélaïde, mariée à Henri, comte de Nassau-Siegen, morte après le 9 février 1334.

GODEFROI II.

1302 ou 1303. Godefroi II, fils puîné de Thierri II, lui succéda dans la seigneurie de Heinsberg, à laquelle il joignit, vers l'an 1307, celle de Blankenberg, que Waleran, son frère aîné, avait possédée. Il augmenta encore, dans la suite, ses domaines par l'acquisition de plusieurs terres, et surtout de la seigneurie de Wassemberg, qu'il commença à posséder par engagement, le 27 novembre 1317, ou plutôt le 30 décembre 1310. L'an 1331, il eut avec Godefroi, comte de Saine, une guerre qui finit à son avantage par sentence arbitrale d'Adolphe, évêque de Liége, et du comte de Berg du même nom, prononcée le 8 ou le 15 août de cette année. Entre autres dispositions, il en est une qui oblige le comte de Saine, comme vassal du seigneur de Heinsberg, à lui fournir l'année suivante, en étant requis, cent cavaliers par écuage. Godefroi de Heinsberg ne survécut guère à cet événement, ayant terminé sa carrière avant le 13 mars 1332, et apparemment le 2 novembre 1331. De Mathilde, fille puînée d'Arnoul, comte de Loos et de Chini, à laquelle il était allié dès l'an 1300, il laissa trois fils, Thierri, qui lui succéda; Jean, seigneur de Balembrocch ou Dalenbroug; Sittart de Wassemberg, époux de Catherine de Vurnenbourg, mort le 25 juillet 1334; Godefroi, dit de Chini, chanoine de la cathédrale de Liége, et prévôt de Maëstricht, vivant encore en 1354; et une fille, Marguerite, élue abbesse de Thoren, le 28 novembre 1337, qui vivait encore en 1371, ou même 1378. Butkens ajoute Ide, femme d'Adolphe d'Agimont, seigneur de Neuchâtel.

THIERRI III.

1331 ou 1332. Thierri III succéda à son père, Godefroi II, dans les seigneuries de Heinsberg et de Blankenberg. Jean, son frère, lui fit d'abord, à ce sujet, quelques difficultés, sans néanmoins y avoir rien gagné, par la décision que donnèrent les arbitres choisis pour l'accommodement de cette querelle, le 13 mars 1332 (n. st.) La même année, un différent qu'il avait avec Jean III, duc de Brabant, au sujet de la seigneurie de Wassemberg, et des frontières respectives de la seigneurie de Heinsberg et de celle de Rolduc, appartenantes au duc, l'engagea à entrer dans la ligue, que Philippe de Valois, roi de France, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et plusieurs autres princes, avaient faite contre ce duc. L'an 1336, Louis, dernier comte de Loos et de Chini, étant mort le 19 janvier, après avoir institué son successeur dans le comté de Loos, Thierri de Heinsberg, son neveu, l'église de Liége s'opposa à l'exécution de ce testament, prétendant que ce comté lui était

échu par déshérence. Thierri s'en étant mis en possession, l'évêque Adolphe de la Marck, son beau-frère, dissimula d'abord; enfin, pressé par son chapitre et par le pape, il prit les armes. Par l'entremise du comte de Gueldre, on convint que jusqu'à ce que l'affaire fût vidée par les voies de droit, le comté serait remis au prélat, et qu'en attendant tout y resterait sur l'ancien pied. Cependant, les officiers du pays refusèrent d'obéir au gouverneur mis de la part de l'évêque; et le chapitre, craignant de perdre sa cause devant les tribunaux séculiers, la fit évoquer par le pape. Thierri protesta contre cette évocation, et se ligua, en 1338, avec le duc de Brabant contre les Liégeois. Le 18 mai de la même année, l'archevêque de Cologne, et les comtes de Juliers et de Hainaut, choisis pour arbitres par l'évêque de Liége et le seigneur de Heinsberg, adjugent à ce dernier la propriété du comté de Loos, sous la condition de le tenir de l'église de Liége en fief. Une partie du chapitre réclame contre cette disposition; mais Thierri n'en tint compte. Après la mort de son fils, l'an 1342, le chapitre continue son opposition avec plus de rigueur. Thierri est excommunié, de l'aveu du pape, et le comté de Loos mis en interdit. Cependant, une nouvelle sentence arbitrale du comte de Hainaut, donnée le 8 août 1343, lui confirma le comté, sauf la mouvance de l'évêché de Liege. Nouvelle réclamation de la part de quelques chanoines. L'an 1346, au mois de juin, l'abbé de saint Nicaise, de Reims, vint à Liége, en qualité de légat apostolique, pour terminer ce différent. Cinq chanoines furent députés pour traiter avec lui, sous la ratification du chapitre et des états. Cette clause ne fut pas observée, et le clergé se souleva avec le peuple contre l'évêque Engilbert de la Marck, successeur d'Adolphe, pour avoir, en vertu de leur sentence, accordé l'investiture du comté au seigneur de Heinsberg. Les Liégeois, victorieux à Woihem, le 19 juillet, sont vaincus à Walève, le 21 juillet de l'année suivante, par Engilbert et ses alliés, et contraints à faire la paix avec leur évêque. Thierri, qui se trouva à cette bataille, continua de jouir du comté de Loos. Durant les troubles dont on vient de parler, Thierri fit une alliance, le 6 mars 1343, avec Waleran, archevêque de Cologne, et Adolphe, comte de Berg, dont le but était de maintenir le repos public de leurs pays. Mais l'an 1344, il se brouilla avec l'archevêque, au sujet de la seigneurie de Hurf, dont il avait reçu l'investiture de l'empereur Louis IV, le 21 août de la même année. Le prélat y formait des prétentions pareilles à celles des Liégeois, sur le comté de Loos. La paix se fit bientôt après au gré des deux parties, à Cologne, le 6 janvier de l'année suivante. Thierri céda un tiers de ladite seigneurie à l'église de Cologne, et en reçut l'investiture des deux tiers; il eut même la permission de conserver son alliance avec les comtes de la Marck et de Dornsberg, ainsi qu'avec quelques autres seigneurs de Westphalie, ennemis du prélat. Il aida, dans la suite, Guillaume, marquis, et depuis duc de Juliers, dans la guerre que lui firent ses propres fils. La paix étant conclue le 30 juin 1349, il fit lui-même une alliance perpétuelle avec ces jeunes comtes, le 18 février 1350. L'an 1634, nouvelle paix publique entre Guillaume, archevêque de Cologne, Jean III, duc de Brabant, les villes de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, à laquelle Thierri accéda, en s'obligeant de fournir trois cents soldats et mille pionniers, pour faire le siége du château de Gryppenhowen, repaire de brigands. L'an 1356, il joignit ses armes à celles de Wenceslas, duc de Brabant, contre Louis II, comte de Flandre. L'an 1361, le 17 janvier, Thierri mourut au château de Stockem, dans le comté de Loos, étant encore excommunié, soit à raison de ses dettes, comme le dit Mantelius, soit pour la détention du comté de Loos, comme l'insinue Zanfliet. Il avait choisi sa sépulture au monastère d'Herckenrode; mais au refus que firent les religieuses de l'enterrer dans leur église, il fut inhumé à Hasselt, dans un lieu profane, et ensuite, du consentement de l'évêque Engilbert, au couvent des Augustins de cette ville. De CUNEGONDE, sa femme, fille d'Evérard III, comte de la Marck, morte avant 1357, il n'eut que Godefroi, seigneur de Millen, et Eicke, qui épousa, avant 1338, Mathilde, fille de Renaud II, duc de Gueldre, auquel il se joignit en cette année avec son père pour aider Edouard III, roi d'Angleterre, contre Philippe de Valois, roi de France. Il cessa de vivre en 1342: sa femme, remariée deux fois, lui survécut jusqu'en 1380. Elle ne lui donna point d'enfants; mais il laissa un fils naturel de son nom, de même que son père en avait laissé un du sien. Ainsi leurs domaines passèrent à la branche collatérale de Heinsberg-Dalembrocch.

GODEFROI III.

1361. GODEFROI III de Dalembrocch, fils cadet de Jean de Heinsberg-Dalembrocch, et petit-fils de Godefroi II, seigneur de Heinsberg, voulut recueillir la succession de son oncle Thierri III, comme son plus proche parent et héritier universel. Il s'adressa d'abord à l'évêque de Liége, pour en avoir l'investiture du comté de Loos. Au refus du prélat, il s'empare de la plupart des places du pays. Les Liégeois les reprirent bientôt sans résistance; et, étant venus assiéger le château de Stocken, le plus important de tous, ils forcèrent la garnison à capituler après vingt-sept jours de siége. L'évêque de Liége fut alors reconnu pour comte, par tous les habitants du pays. Le seigneur de Dalembrocch, soit qu'il se repentît d'avoir renoncé à ce comté, soit qu'il ne se trouvât point assez fort pour soutenir ses prétentions, les vendit, l'an 1363, à Arnoul d'Orheille, seigneur de Rummen, qui en formait lui-même, comme étant descendu par sa mère de la maison de Loos. Cependant Godefroi et ses successeurs, continuèrent de porter les armoiries et le nom de Loos; mais il quitta alors celui de Chini, que son prédécesseur avait pris sans avoir jamais possédé ce comté. Les dettes que Godefroi avait contractées pour obtenir la succession de son oncle, l'obligèrent, la même année 1363, d'engager sa seigneurie de Millen avec les bourgs de Gangelt et de Vucht à Edouard, duc de Gueldre, qui s'en défit l'année suivante en faveur de Jean, seigneur de Meurs, et celle de Blankenbourg à Guillaume II, duc de Juliers, aux successeurs duquel elle paraît être demeurée. Il semble même qu'on empêcha Godefroi de prendre possession de la seigneurie de Heinsberg, puisqu'il ne reçut qu'en 1366 l'hommage des habitants de ce territoire. L'an 1371, Godefroi combattit pour le duc de Juliers son beau-frère, contre Wenceslas, duc de Brabant, à la bataille de Bastweiler, donnée le 22 août, dans laquelle les Brabançons furent défaits. L'an 1388, au mois de mai, les Liégeois, au nombre de quarante mille, portèrent la désolation sur les terres du seigneur de Heinsberg, après avoir saccagé celles du duc de Juliers, pour y avoir laissé détrousser quelques marchands liégeois par le seigneur de Raveinstein et de Reiferscheit. L'an 1389, au mois d'août, suivant Fisen, ou, selon Zanfliet, le 8 septembre, Jean, fils aîné de Godefroi, brûla le village d'Esen, près de Maëstricht, appartenant alors à l'évêché de Liége, et en emporta un riche butin. Une troupe de paysans des environs s'étant présentée pour le lui enlever, il les dispersa et en fit deux cents prisonniers. Les Liégeois, irrités de ces hostilités, allèrent mettre le siége devant Heinsberg, le 28 septembre; mais ceux du dedans ayant fait une vigoureuse défense, ils furent obligés de rebrousser chemin, le 8 octobre suivant, après avoir conclu la paix par l'entremise du duc de Juliers et de son fils. Sur la fin de ses jours, Godefroi entra dans de vives contestations avec son frère utérin, Renaud de Fauquemont, seigneur de Borne et de Sittaert, qui s'était emparé de la seigneurie de Dalembrocch, de la douane de Kuick, de plusieurs villages appartenants à la maison de Heinsberg. Ce différent fut vidé par l'arbitrage d'Adolphe, comte de Clèves, prononcé le 11 avril 1393, en faveur de Godefroi. Renaud reconnut son tort et se soumit à cette sentence, le 8 mai suivant. Godefroi ne survécut guère à

cet événement, étant mort vers l'an 1395. Il avait épousé en 1357, PHILIPPINE, fille de Guillaume I, duc de Juliers, décédée le 24 août 1390, dont il laissa Jean, son successeur, et quelques filles, Jeanne, mariée en 1374, à Guillaume, seigneur de Horne et d'Altena, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415; Philippine, unie l'an 1394, en premières noces à Gérard, seigneur de Thomberg et de Landscrone, et en secondes, avant l'an 1400, à Gumbert, comte de Nuenar, laquelle ne vivait plus en 1429; Catherine, qui, en 1389, donna sa main à Gilbert de Buiren, fils d'Alard, seigneur de Buiren, mort en 1397; et peut-être encore Marie, épouse en 1384, de Renaud, seigneur de Reiferscheit, car elle était de la maison de Heinsberg.

JEAN I.

1395 ou environ. JEAN I, surnommé le BELLIQUEUX, succéda dans la seigneurie de Heinsberg, à Godefroi III, son père. Jean, n'étant encore que seigneur de Dalembrocch, combattit dans l'armée du duc de Gueldre, à la bataille donnée près de Grave, le 23 juillet 1388, où les Brabançons furent défaits. Il se ligua de nouveau, l'an 1390, contre la duchesse de Brabant, avec Gilles de Jauche et d'autres mécontents, et alla brûler la ville d'Ische. Peu après, il eut querelle avec Philippe, duc de Bourgogne, pour avoir exercé des hostilités dans la seigneurie de Fauquemont. Le duc lui pardonna cette faute l'année même qu'il l'avait commise, c'est-à-dire en 1393. Ayant succédé à son père, ou même dès auparavant, il eut guerre avec Jean, seigneur de Stein, pour la seigneurie de Lewenberg, sur laquelle celui-ci répétait une certaine somme, tenant pour ses sûretés le château même de Lewenberg, par forme de caution. Ils se réconcilièrent par la médiation de l'archevêque de Cologne, le 24 avril 1395. L'année suivante, un nouvel accord, passé le 12 octobre, rendit à Jean de Heinsberg la possession libre de cette seigneurie, que deux ans après, dit-on, il se vit obligé d'engager, pour racheter sa liberté qu'il avait perdue à la bataille de Cleverhamm, donnée le 7 juin 1397, en combattant pour Guillaume, duc de Berg, contre Adolphe, duc de Clèves. L'an 1400, à la réquisition de la duchesse de Brabant, il força, par un blocus, les habitants de Bois-le-Duc à se soumettre à leur souveraine. Le 5 janvier 1405 (n. st.), Marguerite, duchesse de Bourgogne, le fit son gouverneur au duché de Limbourg et au pays de Fauquemont. L'an 1406 et suivant, il aida Jean de Bavière, élu évêque de Liége, pour réduire ses sujets qui s'étaient révoltés contre lui. Il fit, en 1410, avec Renaud, duc de Juliers et de Gueldre, un traité par lequel, au moyen d'une certaine somme, il renonça à toutes les prétentions qu'il avait sur le duc et ses états, à la réserve néanmoins du droit qui lui était dévolu par la mort de sa mère Philippine de Juliers, consistant dans une rente annuelle de deux mille deux cent cinquante florins du Rhin. Malgré cela, il eut dans la suite, outre la seigneurie de Borne et les villes de Sittaert et de Sustéren, (qui ne pouvaient que depuis peu être entrées dans la maison de Juliers), encore un quart du duché de Juliers, par les arrangements que, du vivant même et du gré de Renaud, il prit à cet égard, le 31 mars et le 1er. avril 1420, avec Adolphe, duc de Berg, son parent et son allié perpétuel depuis le 12 décembre 1414.

La même année (1420), ayant porté du secours à Jean IV, duc de Brabant, contre ses propres sujets, il fut saisi avec les autres seigneurs allemands venus avec lui, par les habitants de Bruxelles, qui ne les relâchèrent que sur leur parole d'honneur, ou même, suivant Fisen, seulement l'année suivante, par ordre de l'empereur. Renaud, duc de Juliers, étant mort le 26 juin 1423, sans enfants, la convention faite entre le duc de Berg et le seigneur de Heinsberg, fut encore dans le même mois, agréée par les états de Juliers, sauf néanmoins le droit de tout autre prétendant à cette succession; clause qui regardait, ce semble, Arnaud d'Egmond, parent du défunt, reconnu par les états de Gueldre, pour leur duc. Depuis ce tems, Adolphe de Berg se qualifiait duc de Juliers et de Berg; Jean ajouta aussi à son titre de Loos et de Heinsberg, celui de seigneur de Juliers, que ses successeurs ont constamment retenu. Les copartageants, non contents de la succession de Juliers, portèrent encore leurs vues sur le duché de Gueldre; Jean y avait même fait avancer un corps de cavalerie: mais Arnaud d'Egmond ne manqua pas de se mettre sous la défensive, et même de prendre sa revanche sur les terres du seigneur de Heinsberg, avec lequel il fit une trève, en 1424, qui fut suivie d'un autre accommodement passé le mardi, après la Visitation (9 juillet), 1426, par lequel, entr'autres choses, ils se jurèrent une paix perpétuelle, avec promesse de s'entre-aider réciproquement dans le besoin. Sur ces entrefaites, Jean de Heinsberg se brouilla avec le duc de Berg, jusqu'à en venir à des hostilités. Ces contestations, quoique soumises à l'arbitrage de l'archevêque de Cologne et de la noblesse de Juliers, dès le 27 février 1426, ne finirent que le 16 avril 1429, par un traité fort étendu. Au mois de juillet de l'année suivante, Jean aida son fils l'évêque de Liége, dans la guerre que ce prélat eut contre les Namurais, à prendre le château de Poilvache. Mais indigné de voir rasée une si bonne forteresse, il ramena ses troupes chez lui. Malgré cette retraite, il fut contraint, par le traité de paix conclu le 20 décembre 1431, de faire amende honorable au duc de Bourgogne, comme comte de Namur. Au commencement de l'an 1432, il eut querelle avec Adolphe, duc de Clèves, dont les gens avaient fait irruption sur ses terres. On n'en connaît point les suites. Il entra, l'année suivante, en de nouvelles contestations avec le duc de Gueldre, qui se plaignait des contraventions de ceux de la maison de Heinsberg aux engagements pris en 1426.

Le duc fit entrer ses troupes dans le territoire de Juliers; et la paix fut conclue vers le milieu de l'an 1434, au désavantage de ceux de Heinsberg, qui durent renoncer à la moitié de ce qu'ils possédaient au pays de Juliers en faveur du duc, à qui il fut encore permis d'acquérir l'autre moitié au moyen d'une certaine somme, quand il lui plairait de la compter. Mais il ne paraît pas que cela ait été exécuté. Nous le voyons, en 1435, avec l'évêque son fils, présent aux fameuses conférences qui se tinrent à Saint-Vaast d'Arras pour la réconciliation de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avec le roi Charles VII; et ce qui est remarquable, il est qualifié duc de Bouillon par Olivier de la Marche, dans le dénombrement qu'il fait des princes qui assistèrent à cette auguste assemblée. Il y a lieu de croire que l'évêque son fils lui avait engagé ce duché pour sa vie. Quoi qu'il en soit, on n'a pas de preuve qu'il ait passé à ses descendants. Nouvelle guerre, l'an 1436, de Jean d'Heinsberg avec Adolphe, duc de Juliers et de Berg, terminée au commencement de l'année suivante. Malgré toutes ces guerres, Jean agrandit ses domaines par l'achat du château de Schonforst, des seigneuries de Limberg sur la Meuse, de Millen, de Gangelt et Vucht; il s'assura aussi celle de Wassemberg, et obtint encore l'avouerie de Gusten. Ce seigneur guerrier mourut enfin le 24 janvier 1439, ou même, suivant M. Kremer, le 2 novembre 1438, d'après une charte, et fut enterré dans l'église collégiale de Heinsberg, auprès de sa première femme Marguerite, dame et héritière de Geneppe en partie, qu'il avait épousée avant 1395: après le décès de celle-ci, arrivé le 4 octobre 1419, il convola, sur la fin de 1423, ou au commencement de 1424, en secondes noces, avec Anne, fille d'Otton, comte de Solms, douairière de Gérard Ier, comte de Saine, morte avant le 19 novembre 1433, qui lui apporta la part qu'elle avait eue du chef de sa mère, Agnès de Falckenstein, dans le partage des biens de la maison de Falckenstein-Muzenberg, éteinte dans la personne de Wernier, archevêque de Trèves, décédé le 4 ou le 13 octobre 1418. Du premier lit, Jean laissa trois fils et une fille: Jean, qui suit; Guillaume, seigneur de Hunf, et par cession de son père, depuis le 15 juin 1433, d'une portion de Juliers, comte de Blanckenheim et seigneur de Castelberg, et de Gérastein, du chef de sa femme

Elisabeth, fille de Gérard, comte de Blanckenheim, qu'il épousa en 1411, ou peu après. Il cessa de vivre entre le 8 août 1437 et le 2 novembre 1438, et peut-être déjà avant le 21 avril de cette année : sa femme vivait encore en 1461. Le troisième fils du seigneur de Heinsberg fut Jean, prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Maëstricht, avant le 13 mars 1411, évêque de Liege le 16 juin 1419, mort le 9 ou le 16 octobre 1459, et non 1458, comme le dit Kremer, après avoir résigné son évêché le 22 novembre 1455, à Louis de Bourbon. La fille était Philippine, épouse de Guillaume, comte de Wied, à qui elle fut fiancée, n'étant encore que dans l'enfance, l'an 1402 ; elle vivait encore en 1460. Du second lit, sortirent deux filles : Marie, née en 1424, déjà mariée, en 1440, avec Jean, comte de Nassau-Dietz, morte après 1462 ; Jacqueline, née après la Pentecôte 1427, laquelle renonça en 1453, à la dignité d'abbesse de Thoren, et se fit, l'année suivante, chanoinesse régulière à Malines ; elle vivait encore en 1462, quoique, peut-être, elle ne fût plus religieuse. Outre ces fruits de ses mariages, Jean laissa encore une fille naturelle, nommée Elisabeth, qu'il maria, en 1429, à Arnold de Horn, surnommé le Sauvage.

JEAN II.

1438 ou 1439. JEAN II, fils aîné de Jean I et de sa première femme, lui succéda dans la seigneurie de Heinsberg. Il avait, avant 1414, épousé Walpurge, fille de Fréderic, comte de Moers ou Mœurs et de Saërwerden, ce qui lui fit prendre, cette année-là, le parti de son beau-frère Thierri, élu archevêque de Cologne, contre Guillaume de Berg, son compétiteur, et Adolphe, son frère, duc de Berg ; à quoi celui-ci consentit, quoiqu'il eût fait une alliance perpétuelle avec la maison de Heinsberg. Jean prit part à presque toutes les actions remarquables de son père, après la mort duquel il amortit, en 1440, la mouvance à laquelle la seigneurie Dalembrocch était sujette envers Guillaume, seigneur de Vladorp, comme bailli héréditaire de Ruremonde. L'an 1442, il assista, dans Aix-la-Chapelle, au couronnement de l'empereur Frédéric IV. Il mourut le premier mai de l'année suivante, ne laissant de sa femme que deux enfants, Jean, son successeur; et Marguerite, née le 25 juillet 1426, fiancée, le 7 janvier 1438, à Philippe II, comte de Nassau-Saarbrucken, qu'elle devait épouser le 25 juillet 1440. Ce mariage eut lieu, et il en sortit deux fils : Jean, né le 17 juin 1441, tige des princes de Nassau, aujourd'hui régnants de la maison de Waleran, et Philippe, mort jeune. Marguerite mourut, le 13 février 1446, à Weilbourg où ses cendres reposent.

JEAN III.

1443. JEAN III devint seigneur de Heinsberg, après la mort de son père. Il joignit à son patrimoine les seigneuries de Dietz, de Zéelem et de Ziecherm, en Brabant, avec la châtellenie d'Anvers, que sa femme Jeanne, fille et héritière de Jean de Dietz, à laquelle il avait été fiancé le 13 avril 1425, lui apporta en dot, pour en jouir après le décès de Thomas de Dietz, son grand-père, arrivé le 8 juin 1432. Il réclama encore une portion de l'héritage de ses propres ancêtres, et surtout le quart du duché de Juliers, que son grand-père, Jean I, avait cédé à son puîné Guillaume, comte de Blackenheim. Il entra en contestation à ce sujet avec son cousin Gérard, fils de Guillaume; mais de l'avis de leur oncle, l'évêque de Liége, ils convinrent, le 26 octobre 1444, que Jean aurait les seigneuries de Heinsberg, Lewenberg, Dalembrocch et Geilenkirchen, et Gérard la susdite portion du pays de Juliers, avec un huitième de la seigneurie de Lewenberg, que cependant celui-ci transporta le 8 décembre suivant, au seigneur de Heinsberg, sous la condition de payer les dettes dont ces terres étaient chargées. Mais ces dettes et principalement celles qu'il avait épousées avec sa femme étaient si considérables, que la même année encore il se vit obligé de remettre l'administration en économat de tous ses états à son oncle, l'évêque de Liége, qui, pour cette raison, l'institua, le 21 février 1446, son héritier dans les seigneuries de Millen, Gangelt et Vucht. C'était un avantage pour sa fille unique Jeanne. Il mourut peu après, le 27 janvier 1448. Sa femme lui survécut jusqu'au 8 avril 1472, et se remaria, en 1461, avec Herman de Gengros.

JEANNE ET JEAN IV DE NASSAU-SAARBRUCKEN.

1448. JEANNE, fille unique de Jean III, son père, lui succéda dans tous les biens de la maison de Heiusberg, sous la tutelle de l'évêque de Liege, son grand-oncle, qui peu après la fiança à Jean, comte de Nassau-Saarbrucken, auquel, en vertu de l'acte passé à ce sujet le 30 novembre 1450, elle devait porter en dot tous ses biens paternels ainsi que ceux qui lui échéraient de la part de sa mère et de sa grand'mère : il n'y eut que les seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen, dont le comte devait laisser l'usufruit à l'évêque de Liége, apparamment pour satisfaire aux dettes qui restaient encore à payer. Les sujets de ses terres durent néanmoins dès-lors faire hommage à Jeanne et au comte, qui assigna aussi de son côté quelques seigneuries en douaire de sa future épouse, et la prit sous sa garde. Ayant fait, à raison de cette alliance, de grandes dépenses, pour amortir les dettes dont les domaines de la fiancée étaient chargés, et craignant d'essuyer des pertes considérables, au cas qu'elle vint à mourir avant la célébration du mariage, il obtint, le 20 janvier 1451, de l'évêque de Metz la permission de l'épouser avant l'âge de puberté, s'il était nécessaire. Cependant il n'avait pas encore contracté cet engagement le 24 août 1455, lorsque sa belle-mère le déclara gouverneur de Dietz et des autres seigneuries qu'elle tenait de son père, en Brabant ; mais il paraît qu'il le fit avant le 20 décembre 1456.

La même année, il confirma la cession de la seigneurie de Lewenberg, faite quelques années auparavant, en faveur de Philippe II de Nassau-Saarbrucken, son frère, pour prévenir les prétentions que celui-ci eût pu dans la suite former contre lui, en vertu de son mariage avec Maguerite de Heinsberg, tante paternelle de la jeune mariée. Mais déjà, l'année suivante, Jean avait recouvré cette seigneurie. Jean de Heinsberg, ci-devant évêque de Liége, étant mort au mois d'octobre 1459, le comte de Nassau-Dietz, époux de Marie de Heinsberg, sa sœur consanguine, fit incontinent occuper les châteaux de Stein et de Millein, que le prélat avait considérablement fortifiés en 1452. Mais Gérard, comte de Blanckenheim, neveu, et Jean, seigneur de Heinsberg, du chef de sa femme, arrière-nièce du défunt, y formèrent opposition, soutenant que toute la succession était échue non pas à ses sœurs, mais à eux, conformément à la répartition que Jean I de Heinsberg avait faite le 18 février 1424, de ses domaines entre ses enfants. Pour donner plus de force à leur demande, ils achetèrent sur la fin de cette année, de Philippine, comtesse de Wied, autre sœur du prélat, le droit qu'elle avait en particulier sur les seigneuries de Stein, de Merzen et de Lumpen. Cependant Marie et Jacqueline avaient obtenu de la cour féodale du Brabant des lettres d'investiture pour les seigneuries de Gangelt, de Millen et de Vucht. Jacqueline, l'an 1452, transporta son droit à sa sœur, et lui obtint de nouveau, le 12 mars, l'investiture de ces terres. Nonobstant cela, Philippe, duc de Bourgogne, à l'arbitrage duquel le différent fut remis, prononça, le 29 mai 1462, en faveur de Guillaume, comte de Blackenheim, fils de Gérard, déjà mort depuis deux ans, et de Jeanne de Heinsberg, qui devait partager avec eux toute la succession de l'évêque. Jeanne mourut à Mayence, le 3 septembre 1469, et fut enterrée dans l'église collégiale de Saint-Arnoul, où repose aussi le corps de son époux, qui la suivit de près, étant décédé le 5 juillet 1472, à Velengen, au duché de Wurtemberg, où il allait rendre visite à Everard, comte de Wurtemberg, frère de sa seconde femme ELISABETH DE WURTEMBERG.

Il ne laissa, du premier lit, que deux filles, Elisabeth et Jeanne. L'aînée naquit le 19 octobre 1459, et fut déjà, le 22 juin 1463, promise en mariage au jeune duc Guillaume de Berg et de Juliers, le dernier de sa maison à qui, suivant cette convention, elle devait, sous certaines conditions, porter en dot les seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen, ainsi que la moitié de celles de Millen, Gangelt et Vucht, avec Wassemberg et Rolduc et au cas qu'il n'y eût point d'autres héritiers, toutes les possessions paternelles et maternelles. Le duc l'épousa à Saarbrucken, le 19 octobre 1472, ayant déjà, incontinent après la mort de son beau-père, pris possession de ces terres, ainsi que de Dietz et de ses autres possessions en Brabant. Mais Elisabeth étant morte en 1479, sans laisser d'enfants vivants, Jeanne, sa sœur cadette, née le 14 avril 1464, morte le 7 mai 1521, qui, après avoir été fiancée à Albert, marquis de Baaden, le 31 août 1469, s'étant mariée le 13 avril 1478, avec Jean I, comte palatin de Simmeren, réclama ses domaines. Par l'intervention de l'électeur palatin, elle et son époux y renoncèrent depuis, et vendirent, le 10 mars 1483, au duc de Juliers et de Berg, leur beau-frère, tous les droits qu'ils y pouvaient avoir. Ce prince alors incorpora les seigneuries de Heinsberg et de Geilenkirchen au duché de Juliers, par un reversal donné aux états du pays, le 14 mars 1484. L'an 1499, il transporta les terres de Dietz et de Zichem, avec la châtellenie d'Anvers, à Engelbert, comte de Nassau-Dillenbourg, afin qu'il renonçât à toutes les prétentions qu'il formait du côté de sa mère, Marie de Heinsberg, sur Gangelt, Vucht, Millen et d'autres terres de ses ancêtres maternels; et depuis ce tems-là, les ducs de Juliers sont demeurés possesseurs pacifiques de ces seigneuries.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SEIGNEURS DE FAUQUEMONT *.

FAUQUEMONT, en flamand, *Valkembourg* ou *Falkemberg*, est une petite ville à deux lieues à l'orient de Maëstricht, avec une seigneurie de même nom, assez étendue, que l'empereur Charles IV érigea, l'an 1357, en comté. Aujourd'hui cette contrée n'est plus connue que sous le titre de seigneurie, et fait un des trois pays de la province de Limbourg, appelés communément les pays d'Outremeuse, appartenants par moitié à la maison d'Autriche et à la république de Hollande (1785).

Le territoire de Fauquemont eut, dès avant le onzième siècle, des seigneurs particuliers, qui, en même tems, possédèrent la seigneurie de Heinsberg, comme nous venons de l'observer sur les seigneurs de ce pays, où nous avons donné l'histoire de Goswin I et de Goswin II, qui successivement tinrent ces deux seigneuries ensemble.

GOSWIN III.

L'an 1168 ou environ, GOSWIN III, fils de Goswin II, seigneur de Fauquemont et de Heinsberg, succéda à son père dans la seigneurie de Fauquemont et dans l'avouerie de Mersen. Il ne vivait plus en 1175. De sa femme dont on ignore le nom et l'origine, il laissa Goswin IV, son successeur; et Otton, archidiacre de Liége, un de ceux (*Ægidius aureæ vallis, cap.* XCI, *ap. Chappeavillum Script. Leod.*, tom. II, p. 184.) qui protestèrent contre l'élection de Simon, fils de Henri III, al. IV, duc de Limbourg, pour l'évêché de Liége. Otton fut lui-même élu évêque, par une partie des chanoines, après la mort de Simon, sur le faux bruit de celle d'Albert de Cuick, en 1195, et non, comme Butkens (*Troph. du duché de Brabant*, t. II, p. 324) le marque par distraction, en 1238; car lui-même rapporte dans un autre endroit (*ibid.* p. 322) ces paroles de la chronique d'Anchin, sous l'an 1195: *Rumor autem falsus perlatus apud Leodium nunti avit canonicis illum esse mortuum* (scilicet Albertum de Cuick), *qui statim elegerunt quemdam illustrem canonicum Gosuini de Falconismonte filium.* Albéric dit la même chose: nous transcrirons encore son passage, à raison de quelques autres particularités qu'il présente sur le sujet d'Otton (Ad an. 1194, p. 2, p. 403, inter acces. Hist. Leibnitii) *Quo audito* (Simonis obitu) *grex canonicorum in ecclesia S. Lamberti residentium, alium substituerunt electum per commune capitulum, et deliberato consilio nominabant et eligebant archidiaconum Ottonem, virum religiosum, fratrem Goswini* (IV) *de Monte-Falconis, primò in præpositum et post in episcopum, cui præcipue adversabatur archidiaconus Ango, nepos præpositi defuncti, frater Roberti de Petra-Ponte domini, qui Otto venerabilis non multò post mortuus est.* A ces deux fils de Goswin III, Butkens, dans sa table généalogique des seigneurs de Fauquemont (t. II, p. 324), ajoute un troisième, Thierri de Fauquemont, mentionné suivant lui, en 1225, avec une fille, Adélaïde, femme de Waleran, fils de Henri III, al. IV, duc de Limbourg. Mais en nous réservant de parler de Thierri ci-après, nous croyons qu'il faudra abandonner notre généalogiste, sur ce qu'il dit d'Adélaïde, s'il n'a eu d'autres preuves de son

(*) Cet article a été fourni par M. Ernst.

existence que celle dont il paraît se prévaloir à la page 322, où il prend pour sœur de Goswin, Adélaïde, petite-fille de Goswin II, laquelle fit, en 1201, de concert avec Goswin IV, seigneur de Fauquemont, une donation au couvent des dames de Heinsberg.

GOSWIN IV.

L'an 1175, GOSWIN IV avait déjà succédé à son père dans la seigneurie de Fauquemont. Il assista, suivant Butkens (t. I, p. 156), au couronnement de l'empereur Otton IV, à Aix-la-Chapelle, le 14 juillet 1198. Il vivait encore en 1204, suivant une charte de l'empereur Philippe de Suabe, que Butkens (*Ibid.* p. 167, seq. pr. p. 56.) rapporte à cette année, où ce prince donna au duc de Brabant, l'avouerie de Mersen, au cas que Goswin consentît à s'en défaire. *Item supradicto duci promisimus quòd conductum et advocatiam de Mersen et Suscinno cum suis appenditiis, quam Gosuinus de Valkenborg de prædecessoribus nostris imperatoribus habuit, ei in feodum concedemus, si tamen idem Gosuinus consensum adhibeat.* Il avait épousé JUTTE, fille de Henri III, al. IV, duc de Limbourg, morte après l'an 1202, comme en fait foi une charte conservée aux archives de l'abbaye de Rolduc. Mais c'est un point assez difficile à décider, que de dire qui lui succéda; car, suivant Butkens (tome II, p. 322), il mourut sans enfants. Cet historien met après lui, pour seigneur de Fauquemont, Waleran le Long ou le Jeune, fils cadet de Waleran III, selon lui, deuxième duc de Limbourg et de sa première femme, Adélaïde de Fauquemont. Mais à ce système s'oppose le contrat de mariage fait entre Waleran III de Limbourg et Ermesinde, comtesse de Luxembourg, au mois de mai 1214, où Waleran nomme son frère Henri, seigneur de Fauquemont. (Bertholet, Histoire de Luxemb., t. IV, pr. p. 44.) *Fratrum meorum Henrici à Valckenborcq.* Le Mire (Operum Diplom.) a connu ce Henri de Fauquemont et le fait même tige des seigneurs de Fauquemont, après lui, en lui donnant pour enfants, Thierri, seigneur de Fauquemont, Engelbert, archevêque de Cologne, et un certain Winand. En cela, néanmoins, il nous paraît avoir tort; car il est bien certain, comme on le verra en son lieu, que Thierri a possédé les seigneuries de Marville et d'Aranci. Or, ces terres étaient l'apanage d'Elisabeth de Bar, femme de Waleran le Long. Il faut donc que Thierri ait été leur fils, pour en avoir hérité, attendu qu'Elisabeth laissa encore d'autres enfants, qui sans doute eussent recueilli cette succession, si elle n'avait point été laissée à Thierri. On n'échappe point ici en disant que Thierri jouit de ces terres du chef de sa femme; car cette assertion est insoutenable, comme l'on pourra s'en convaincre par ce que nous dirons dans la suite. Nous croyons donc devoir suivre Butkens, sur la descendance des seigneurs qui ont possédé Fauquemont après la mort de Goswin IV, dernier de la première race, qui, selon lui (t. I, p. 183), vivait encore au mois de septembre 1214; en quoi nous l'abandonnons pour placer en cette année, comme seigneur de Fauquemont, Henri de Limbourg, oncle de Waleran, surnommé le Long ou le Jeune, dont il n'a point eu connaissance.

HENRI DE LIMBOURG.

1214. HENRI DE LIMBOURG, seigneur de Wassemberg, fils aîné de Henri III ou IV, duc de Limbourg, était déjà, au mois d'août de cette année, seigneur de Fauquemont, comme en fait foi le contrat de mariage cité ci-dessus, et encore une autre charte de cette même année, publiée par le P. Bertholet (*Hist. de Luxemb*, t. IV, *pr.*, p. 46, *sq.*), d'après Jean le Carpentier, sur l'authenticité de laquelle nous ne comptons néanmoins pas beaucoup. Henri aura sans doute été institué héritier de cette seigneurie, par Goswin IV, son beau-frère. Henri était fort attaché à l'empereur Otton IV, même après la bataille de Bouvines, si malheureuse pour ce prince, au point qu'il aima mieux voir ravager ses terres, et soutenir pendant quelques jours un siége de l'armée de Frédéric II dans son château de Fauquemont, depuis le 30 août de l'an 1214, que de se ranger du côté de ce rival d'Otton. Cependant, soit qu'il se sentît trop faible, soit par quelque autre motif, il accepta, avant le 8 septembre, une trêve qui devait durer jusqu'à la Saint-Remi. C'est ce que Renier de Saint-Jacques, auteur contemporain, rapporte fort laconiquement en ces termes (ad. an. 1214, ap. Martenne, ampl. Collect., t. V, p. 52): *Sabbato* (post festum S. Bartholomæi) *Episcopus Leodiensis cum innumerabili exercitu suo similiter Mosam transivit et regali exercitui conjunxit. Falkebor obsidetur, terra devastatur, et Treugæ usque ad festum S. Remigii accipiuntur. In Nativitate S. Mariæ Juliacum..... obsidetur, etc.* Cet écrivain ne nous apprend pas ce que le seigneur de Fauquemont fit après l'expiration de la trêve. Mais il y a toute apparence qu'il s'accommoda avec Frédéric, à l'exemple de Waleran, son frère, et de quelques autres princes. Henri mourut avant l'an 1221, et peut-être même ne vivait-il plus en 1216. SOPHIE, son épouse, dont on ignore l'extraction, ne lui donna point d'enfants: c'est pourquoi Waleran, son frère puîné, succéda à leur père dans le duché de Limbourg.

WALERAN I, DE LIMBOURG, DIT LE LONG OU LE JEUNE.

Après la mort de Henri, la seigneurie de Fauquemont tomba sur son neveu WALERAN I, surnommé LE LONG ou LE JEUNE, fils cadet de Waleran III ou IV, duc de Limbourg, et de sa première femme. Nous n'avons point de preuve expresse pour étayer cette succession; car le passage que Butkens (tom. II, p. 323) rapporte où Waleran est très-distinctement nommé seigneur de Fauquemont, *Walleramo Falkomontensis*, est à nos yeux de peu de poids, comme étant tiré, à ce que nous croyons, du catalogue des évêques de Liége, par Placentius. Cependant, comme Thierri, son fils, a possédé cette seigneurie, nous n'hésitons point à le placer lui-même entre les seigneurs de Fauquemont. A cette seigneurie il joignit celle de Poilvache, sur la Meuse, près de Dinant, et encore celle de Montjoie; il fut aussi maréchal de Jean d'Epe, évêque de Liége. La preuve de tout cela se trouvera dans la suite de notre récit.

L'an 1217, au mois de mai (Bertholet, Hist. de Luxemb., tom. IV, pr. p. 49), il s'engagea avec son père et d'autres seigneurs, à aider Philippe, seigneur d'Autreppe, qui avait fait hommage à Waleran III, comme comte de Namur, ainsi que Clarembauld, son père, au cas qu'ils eussent la guerre. L'an 1220 (*Gelenius in notis, ad* cap. 4, lib. 1, V. S. *Engelb.* p. 79), il jura, avec son père et son frère, de garder le traité de paix que son père venait de conclure avec Engelbert, archevêque de Cologne. En 1222, au mois de janvier (*Ex archivis Heinsberg. Indict. x*) il conféra, conjointement avec son père, son frère et son oncle Gérard, seigneur de Wassemberg, au monastère des dames de Heinsberg, le droit de patronage de l'église paroissiale de Hoengen. L'an 1225, le 10 novembre, trois jours après le meurtre de saint Engelbert, archevêque de Cologne, le duc, son père, l'envoya avec son oncle détruire le château de Valence ou Valandhus, que ce prelat avait fait élever sur les confins du Limbourg. C'est ce que témoigne Césaire d'Heisterbach, en ces termes (Vitæ Engelb., l. 2, c. 9, p. 154): *Dux Walramus de Limburg, socer comitis Friderici* (Dessemberg).... *tertiâ die a cæde ejus* (Archiepiscopi) *antequam corpus ejus venisset Coloniam, congregato milite copioso et multis rusticis, castrum Valantiam, quod beatus vir ad munimentum terræ non longè à Castro Rodensi* (Rolduc) *maximo sumptu ædificarat, absens obsedit et post paucos dies cum magno*

suorum tripudio dejecit.... Walramus ut à facto excusare se posset, sicut et fecit, præsens adesse noluit, sed fratem suum Gerardum cum filio Walramo ad castrum destruendum misit; aiebat enim in suum ignominium illud extructum. Waleran le Jeune paya, au rapport du même écrivain, cette démarche d'une longue maladie : *Post cujus* (Ducis Walrami) *mortem*, dit-il, *dum filii ejus* WALRAMUS JUNIOR *et comes Henricus, gravi admodum infirmitate correpti, satis vexati sunt, nec adhuc plene convaluerunt. Causam vero tum mortis illorum tum horum malæ valetudinis Deus novit.* Il était donc encore malade en 1227, puisque, selon la remarque du P. Hartzheim (*Bibliotheca Coloniens., etc.* p. 43), Césaire écrivait en cette année. Toutefois, cette maladie ne doit point avoir été si considérable ou avoir seulement commencé quelques mois après la mort de son père, arrivée en mai 1226, puisqu'il intervint à une charte de donation que le duc Henri, son frère, fit à l'abbaye de Rolduc, *anno Domini MCCXXVI, mense Julio, non ejusdem mensis;* c'est-à-dire, à ce que nous croyons, le 2 juillet, suivant la manière de compter les jours du mois dans un ordre direct, quelquefois employée en ce tems-là. (*Nouv. Tr. de Diplom.*, t. IV, p. 724.) Au contre-scel du sceau de Waleran pendant à cette charte, conservée aux archives de ladite abbaye, on lit le mot *Custos;* le reste n'est plus dechiffrable. Serait-ce la tutelle des jeunes enfants d'Ermesinde, comtesse de Luxembourg, seconde femme de son père, qu'il aurait voulu désigner par ce mot? Nous ne voulons guère appuyer sur cette conjecture ; mais il est certain, par le témoignage d'un ancien historien de Trèves, que Waleran prit cette comtesse, ses enfants et son pays sous sa protection. La caution (Martenne, *ampl. Collect.*, tom. II, p. 132; Bertholet, tom. IV, pr. par., p. 56) qu'il donna pour cette princesse, condamnée par une sentence du conseil de l'empereur, rendue à Aix-la Chapelle le dimanche *Isti sunt dies* (12 de mars 1227, v. st.), à réparer les torts occasionnés à l'abbaye de Stavelo par la détention des châteaux de Logne et de Comblent, fait voir qu'il s'acquitta de son engagement. Mais voici le passage même de l'ancien écrivain de Trèves, auquel nous en avons appelé : *Circa eadem tempora* (1228), dit-il, (Gesta Trevir. Archiep. n. 69; ap. Martenne, Amplis. Collect., t. IV, p. 242) *visitavit Dominus peccata populi sui spiritu judicii et spiritu ardoris, terram consumens gladio et igne; non solum Trevirensem, sed etiam Coloniensem et Moguntinensem Diœcesim, et hac ex parte per Walerannum et comitem Seynensem. Nam Waleranus, filius supradicti Waleranni (ducis Limburg), defuncto patre, in custodiam cesserat comitissæ uxoris patris sui et puerorum et terræ, et hic habuit prœlia multa, et nominatus factus est in eis.* Ce fut principalement contre le comte de la Marck que Waleran fit la guerre en ce tems, pour recouvrer le patrimoine de ses neveux, les jeunes comtes d'Isenberg. Cette guerre fut longue, quoique de tems en tems interrompue. Waleran avait l'humeur trop guerrière pour n'avoir point pris aussi part à la guerre que le duc son frère eut, en 1230, avec l'archevêque de Cologne, de laquelle nous avons donné ci-devant quelque détail. Mais les deux frères doivent avoir fait la paix avec le prelat, avant le 23 janvier 1231, puisque, à cette époque, ils se trouvèrent avec lui à la diète que le roi Henri, fils de l'empereur Frédéric II, tint à Worms. (Hontheim, *Hist. Trevir.*, t. I, pag. 707; Schannat, *Hist. Wormat. in Cod. prob.*, p. 109.) L'annee suivante, Waleran s'étant de nouveau brouillé avec cet archevêque, voulut porter du secours à quelques seigneurs de Westphalie, ses ennemis. Mais il fut repoussé par l'évêque de Munster, allié du prélat. *Coloniensis Archiepiscopus*, dit Godefroi de Saint-Pantaléon (*ad. an.* 1232, p. 298, t. I, Script. Freheri, edit. 1624) *in Westfaliam cum militia transit et hostibus in deditionem receptis prospere revertitur. Quibus hostibus cùm Waleramus de Limburg cum suis fautoribus in succursum venisset, ab episcopo monasteriensi, per cujus diœcesim transire intenderat, retruditur et redire compellitur.* Il se réconcilia encore avec le prélat avant le 18 mars de l'an 1234, s'étant trouvés ensemble ce jour-là à la cour du roi Henri, à Lutter, près de Goslar, comme le prouve une charte que ce prince fit alors expédier. (*Foppens supplem. Op. diplom. Miræi*, t. IV, p. 237.)

L'an 1235, il reçut en fief de l'évêque de Liége la petite ville de Sittaert, faisant aujourd'hui partie du duché de Juliers. *Anno* 1235, dit la grande chronique belgique (p. 235, t. III; Script. Pistorii.) *Tunc episcopus Joannes villam de Sittaert pro duobus millibus marcharum acquisivit, quam Waleramo suo mareschallo in feudam dedit.* Mais il rompit peu après avec ce prélat (Fisen, hist. ecclesiæ Leod. pag. 1, liv. 13, n. 19, p. 322), à l'occasion de certaines contestations mues entre quelques-uns de ses sujets et les habitants de Theux, bourg du pays de Liége. Waleran épousa la querelle des siens, et alla brûler Theux le 21 septembre 1236. L'évêque de Liége ne crut pas de son côté devoir manquer à protéger ses sujets ; et usant de représailles, il porta le ravage dans les terres de Waleran, et même (Bertholet, hist. de Luxemb., tom. IV, p. 444), sur celles du comte de Luxembourg, son allié, où il mit le feu aux villes de Bastogne et de Durbui, ainsi qu'à quelques autres endroits. (Fisen, loco cit.) Ces hostilités continuèrent quelques tems de part et d'autre au désavantage des deux partis. Waleran se laissa enfin persuader par ses amis à demander la paix, et l'obtint. (Bertholet, tom. IV, pag. 456.) Alors il commença à former certaines prétentions sur le comte de Luxembourg, son frère utérin : mais celui-ci rompit ses projets guerriers « en faisant des ligues défensives avec les seigneurs voisins, et en- » tr'autres avec Arnoul III, comte de Loss et de Chini. Ce sei- » gneur promit et jura par un acte de 1237, donné *die Jovis post* » *octavas Paschæ anno Domini* 1237, *mense Aprili* (c'est le 30), » qu'il marcherait au secours de Henri, comte de Luxembourg » et marquis d'Arlon, aussi long-tems qu'il vivrait, contre » Waleran de Limbourg et contre tout autre qui se déclarerait » son ennemi. Cette ligue effraya le jeune Waleran et le retint » dans le devoir ». Tel est le récit de l'historien de Luxembourg. Sans nous inscrire en faux contre le motif qu'il prête à Waleran de n'être point venu aux mains avec ces comtes, nous observerons seulement que ce seigneur n'était point homme à s'effrayer aisément ; on le verra bientôt se mesurer avec des forces très-supérieures à celles de ses ennemis; encore la même annee, il recommença ses incursions sur le territoire de Liége. L'évêque se prépara aussi pour entrer de nouveau en campagne, lorsque le duc de Limbourg vint le trouver sur la fin du mois d'octobre, et l'engagea à différer encore quelque tems les hostilités, en lui promettant de ramener son frère à un accommodement ; faute de quoi il prit sur soi de payer mille marcs au prélat, et de se rendre à Liége comme pleige. C'est du P. Fisen, à l'endroit cité, que nous tenons ces particularités : les archives du chapitre de Liége sont ici ses garants. C'est néanmoins une faute de sa part de nommer notre prince Waleran de Luxembourg. Brower (ann. Trevir., lib. 15, n. 178, tom. II, p. 134) donne dans une méprise encore plus grande en le faisant duc de Limbourg et comte régnant de Luxembourg : il a pris le père, mort plusieurs années auparavant, pour le fils. Zanfliet (ad an. 1238; ap. Martenne, ampl. Coll., tom. IV, p. 72) doit être tombé dans le même écart pour l'avoir fait comte de Namur. Mais pour continuer son histoire, il rompit bientôt ces nouvelles conventions, si toutefois le duc, son frère, réussit à lui persuader d'en faire, et causa d'effroyables ravages dans les terres de l'évêché. Jean, de son côté, ramassa une belle armée, vers la Purification 1238, et alla assiéger le château de Poilvache : mais ce prelat étant mort le 30 avril, ou, selon Gilles d'Orval (cap. 132; ap. Chapeaw., Script. Leod., tom. II, p. 252) le 2 mai suivant, Waleran ramassa d'abord ce qu'il pouvait avoir de troupes, et passa la Meuse ; ce qui jeta l'épouvante dans l'armée ennemie, consternée de la mort de son chef, et lui fit prendre la fuite. La chronique d'Albéric entre dans un assez grand détail sur tout cela ; en voici les paroles mêmes (ad. an.

1238, liv. 2, pag. 503) : « Galleranus Dominus de Poilvache, filius quondam ducis Galleranni de Limborch, multa » mala horribilia et nefanda faciebat contra vicinos suos, et » præcipuè contra episcopum Leodiensem Joannem; quapropter idem Joannes, sicut erat vir animosus et nobilis, congregans exercitum copiosum circa Purificationem Beatæ Virginis, Castrum prædicti Galeranni, situm super Mosam, » quod dicitur Pilansvaccam, viriliter obsedit. Post aliquantulum, mandatum episcopi, venit ad obsidionem Thomas comes Flandriæ, qui erat homo ligius ratione feudi Hainiaci, » cum nobili turba Flandrensium et Hainensium, adducens secum bibliam petrariamet cetera bellica instrumenta, eratque » in (cum) istis comes qui Arnulphus Lossensis, et cum eo multi » nobiles vicini, quotidie magnos et diros faciebant assultus jaciendo, sagittando et ad muros assaliendo; et quia non erat munitum » nec aquam haberet sufficientem, citò illi deintus reddidissent » castrum episcopo, nisi quidam, ut dicitur, fuissent qui » omnia consilia episcopi eis revelabant, et ut fortiter se defenderent clam exhortantes quia obsidio solveretur..... Cùm » adhuc obsidio esset ante supradictum castrum Pilansvaccam, » Joannes Leod. episcopus, pridie calendas maii, in castro » Dionanto moritur. Mors ejus propter obsidionem omnibus, » nisi quibusdam fidelibus, celatur... Crastino verò die mortis » episcopi, illi qui erant ad crenellos defensionis, ludentes et » gaudentes, dicebant foris astantibus : Recedatis, recedatis; » Dominus vester mortuus est. Sic manifestata est proditio, » de quâ superiùs mentio incidit. Deinde Galerannus, sicut » erat vir bellicosus et in bellis nimium exercitatus, quotquot » habere portuit in unum colligens exercitum, Mosam transivit; quod audiens exercitus episcopi, sine dilatione cœpit » fugere (alius codex, sine dilatione quot capita tot fugæ), » infra Dionantum se recepit; tamen posteà comiti Flandriæ » sub nomine Regis fuit redditum ». Ces dernières paroles sont une espèce d'énigme. Est-ce que, malgré ce succès, Waleran fut obligé, par ordre de l'empereur, ou du roi Conrad, son fils, de remettre le château de Poilvache au comte de Flandre? Toujours est-il vrai que depuis au moins l'année 1260 (Bertholet, tom. V, pag. 142), le comte de Luxembourg, on ne sait à quel titre, a possédé cette forteresse, quoique cependant l'évêque de Liége paraisse y avoir eu en même-tems quelque droit domanial. Comme Albéric, dans un passage que nous rapporterons, nomme encore Waleran, fils aîné de celui-ci, *Waleranum de Poilvache*, il est à présumer que seulement après la mort de Waleran le Long, le comte de Luxembourg aura commencé de posséder Poilvache.

Mais, pour revenir aux exploits de Waleran, ce seigneur n'était point d'un caractère à rester tranquille après l'expedition dont on vient de parler. Le schisme qu'avait causé dans l'église de Liége l'élection du successeur de Jean, lui fournit l'occasion de satisfaire son inclination pour la guerre. Aidé (Alber. *ad an.* 1238) du jeune roi Conrad et de Conrad de Hochstade, nouvellement élu archevêque de Cologne (1) Fisen, *loco supra cit.*), il prit les armes pour Otton, prévôt de Maëstricht, qu'une partie des chanoines de Liége avait élu pour évêque, le 25 juin 1238, et fit le dégât dans les terres qui tenaient pour Guillaume de Savoie, choisi par l'autre partie des électeurs. Le comte de Flandre soutint l'élection de Guillaume, son frère, et réussit à dissiper ses ennemis par l'armée qu'il envoya contre eux. L'année suivante, Waleran prit toute la part qu'il pouvait à la guerre que la maison de Limbourg eut avec l'archevêque de Cologne. Voici comme en parle l'ancien historien de Trèves (*Gesta Trevir. Archiep.* n. 177; *ap. Martenne*, Ampl. Collect., tom. IV, p. 246); *Theodoricus, archiepiscopus* (Trevirensis), dit-il, *castrum in monte Kilkurch ædificare cœpit anno Domini* 1239. *Neque poterat contra facere Walerannus toto anno illo vehementissimâ bellorum instantiâ contra Conradum Coloniensem electum impeditus.* Le même écrivain rapporte que le jeune roi Conrad favorisait la maison de Limbourg contre l'archevêque; car il ajoute : « Tunc temporis Conradus puer, filius imperatoris, rex » Hierosolymorum, à pluribus habitus est pro rege Romanorum, qui etiam fovit partes Laicorum adversus Coloniensem » electum. » Nous ignorons si ce que cet auteur dit un peu plus bas regarde encore la guerre en question. « Ex hinc, dit-il » (n. 180, p. 248), post multas comminationes, post multas commonitiones, miseratus Dominus plebem suam, pacem dedit inter » episcopum et Walerannum, et reconciliati sunt in fœdere pacis. » Comme il rapporte cet accommodement sous l'année 1241 après le mois d'avril, il pourrait sembler, qu'en cet endroit, il entend parler d'une querelle que Waleran eut avec l'archevêque de Trèves; car les paroles de cet historien, sous l'année 1239, insinuent assez qu'ils n'étaient point trop bons amis, encore que peu auparavant ils eussent vidé un différent survenu au sujet du château de Marbuch ou plutôt Mailberch, suivant une charte de Waleran, dont nous parlerons ci-après. Quoi qu'il en soit de cette observation, la paix, suivant Albéric (ad an. 1240) se conclut l'an 1240, entre l'archevêque de Cologne et la maison de Limbourg. Parmi les conditions était celle-ci, qu'une des filles de Waleran épouserait le comte de Hochstade, neveu du prélat : « Pax ista firmata est per » duplex matrimonium..... comes de Dolchen et de Hostade » duxit filiam Waleranni fratris ducis de Lemborc. » Malgré cela, la guerre recommença, peu après, entre l'archevêque et les princes de Limbourg, qui étaient grands partisans de l'empereur Frédéric II contre le parti du pape. Cette guerre fut funeste à Waleran; car il y perdit la vie dans une action donnée l'an 1242, après Pâques, comme il est rapporté par l'auteur des *Gesta. Trevir. Archiep.*, combiné avec celui de la chronique de Salzbourg : en voici les extraits pour vérifier notre récit : « Tunc, dit le premier (ap. Martenne, ampl. Coll., tom. IV, page 248), après avoir raconté la mort du pape Célestin, arrivée en novembre 1241, » insurrexerunt » duo archiepiscopi, Moguntinensis scilicet et Coloniensis, in » res imperatorias, et utroque gladio, scilicet materiali et spirituali vehementissime utentes, hinc prœliis et exactionibus, » incendiis et rapinis universa quæ attingere poterant invaserunt, satellitibus imperatoriis in eorum res non minus » regrassantibus.... Mortuus est autem Walerannus post Pascha » de l'an 1242, comme ce qui précède le fait voir, ainsi que la chronique de Salzbourg, en ces termes (ad an 1242; ap. Pez. Austriac. Scrip., tom. I, p. 357) : » Moguntinus et Coloniensis archiepiscopi, collecto exercitu, dominicalia imperii vastaverunt, imperatorem per terras suas » ad mandatum apostolicum excommunicatum denuntiantes. » Quibus occurrerunt comites, barones, et auxilarii imperatoris, conflictu cum ipsis inito, vicissim multis interfectis, » quorum potior fuit dux (*immò frater ducis*) Walrab de » Litparch, etc. » Ainsi Butkens (tom. II, p. 312) a eu tort de placer sa mort vers 1249. Ce prince avait, lors de son décès, environ quarante-six ans, attendu qu'au mois de mai 1214, il n'avait pas encore atteint l'âge de vingt et un ans, comme on peut le conclure, de ce passage, du contrat de mariage passé alors entre son père et la comtesse Ermesinde. (Bertholet, tom. IV, pr. p. 46.) » Hoc etiam mecum jura- » verunt, *y dit Waleran III*, supra dicti filii mei Henricus » et Waleranus, qui cùm, pro nimia juventute sua, eo

(1) Henri de Molenarck, prédécesseur de Conrad dans l'archevêché de Cologne, mourut en Carême de l'an 1238, suivant Albéric, p. 565 (*Albert Stad.*, p. 2; *Script. Kulpisii*, p. 538.) Les auteurs du *Gall. Christ.*, tome III, *nov. édit* 691. Gundling., tome IV, page 744; Gelenius, pp. 47-126) qui, d'après Godefroi de Saint-Pantaléon, ont placé sa mort en 1237, et lui ont fait succéder Conrad la même année, n'ont pas fait attention que cet auteur fait partir de Pâques le commencement de l'année; étant certain, par une charte du premier septembre 1237, que Henri vivait encore alors.

» tempore quo præsens charta composita fuit, adhuc sigilla » non haberent, etc. » On sait (N. Tr. de Diplom., tom. IV, p. 265) qu'en Allemagne, en France, en Angleterre, les nobles, à la fin du douzième siècle et au suivant, n'eurent régulièrement droit de sceau, *jus sigilli*, qu'après avoir atteint la majorité ou l'âge de vingt et un ans accomplis.

Waleran *le Long* avait épousé ELISABETH ou ISABELLE de Bar, fille d'Ermesinde, comtesse de Luxembourg, et de son premier mari, Thibaut I, comte de Bar: témoin Alberic en ces termes (ad an. 1214, pag. 2, pag. 476): *Comes Bari Theobaldus.... de tertia uxore Ermensende, filia Henrici comitis Namurcensis filiam Isabellam nomine genuit, quam junior Waleranus Longus habuit, et ei peperit postmodum Waleranum de Poitevache.* Ermesinde elle-même, dans un acte de 1231, dit (apud Miræum Operum Diplomatic., tom. I, pag. 306): *Si Elisabeth filiam meam prædicti comitis (Henrici Barrensis) sororem, mei filii* (imo privigni) *Walerani uxorem, etc.* Ajoutez une convention que les deux époux (Bertholet, tom. IV, pr. p. 55) firent au mois de janvier 1217 (v. st.), avec l'abbé de Relais, pour vider un différent qu'ils avaient sur le patronage de l'église de Marville et quelques dîmes. Ce qui fait voir que Butkens (tom. II, pag. 312 et 330) a eu tort de placer le mariage de Waleran en 1231; le P. Bertholet (tom. IV, pag. 411) ne l'a pas eu moins, en le rapportant à l'année 1227, puisque, dans une charte de Waleran le père, donnée pour l'église de Metz, en 1218, Elisabeth est déjà appelée femme du jeune Waleran (*ap. Foppens. Suppl. oper. diplom. miræi*, tom. IV, pag. 230): « Quod » dictus comes (*Luxemburgi Waleranus*) de consensu.... Wa» lerani junioris filii comitis, et Elisabethæ uxoris ejusdem, » sororis Domini M. (*lisez* H.) tunc temporis comitis Barren» sis ». Nous croyons que le mariage de Waleran le père avec la comtesse de Luxembourg, fait en 1214, a donné occasion à celui de leurs enfants. Elisabeth eut (Bertholet, tom. IV, pag. 411) en dot les terres de Marville et d'Arency; mais elle n'en jouit point du vivant de son mari, mort avant le partage des biens de la comtesse Ermesinde. (*Ibid.* tom. V, pag. 94.) Après le décès de cette princesse, arrivé en 1246, Henri, son fils aîné, et comte de Luxembourg, s'empara de ces deux terres; et, malgré les réclamations d'Elisabeth, il continua de les posséder (*ibid*, pr. p. 40) pendant plusieurs années. Une convention passée à Stavelo, la troisième ferie après le dimanche *Reminiscere* (10 mars 1253, v. st.), mit fin à ces contestations. Henri restitua Marville et Aranci, donna la quatrième partie de certains acquêts à sa sœur utérine, et lui céda, dans les biens de Flandre et de Hainaut, celle qui lui appartenait. Le comte de Luxembourg se réserva néanmoins alors la suzeraineté sur Marville et Aranci, ou bien il l'acquit depuis; car le P. Bertholet (pr. p. 56, tom. V, et pag. 140 et pr. p. 62) produit un acte du 1er. août 1262, par lequel Waleran, fils d'Elisabeth, seigneur *de Montjoie et de Marville*, et non pas de Fauquemont, reconnaît avoir reçu ces terres en fief de son oncle, le comte de Luxembourg. Peu de mois après, Thibaut II, comte de Bar, voulut être admis à la communication du droit féodal de ces villes et territoires en dépendants, c'est-à-dire que Waleran, leur possesseur, prêterait serment de fidélité au comte de Bar pour la moitié; mais que ce vasselage n'en serait pas pour cela divisé, puisque Thibaut devait le rendre à Henri, en augmentation des autres fiefs qu'il tenait déjà de lui, avec promesse de ne causer aucun dommage ni au comte de Luxembourg, ni à Waleran de Montjoie, et que, pour ces rétrocessions, il devait leur compter 7500 livres de Provins (1). C'est ce que nous apprend l'historien, d'après un titre du 13 novembre 1262, qu'il a fait imprimer parmis ses preuves, au tom. V, pag. 55. Elisabeth donna plusieurs enfants à son mari, comme il le témoigne lui-même dans un reversal qu'il donna à Nachusen, au mois de novembre 1238, à Thierri, archevêque de Trèves, en reconnaissance de six cents livres qu'il en avait reçues pour la partie du château de Mailberch et de ses dépendances, qui lui appartenaient à titre d'achat, sous condition, néanmoins, que dorénavant lui et ses héritiers tiendraient le château et ses terres en fief de l'église de Trèves, où il dit entr'autres choses (*ap. Honteim, Hist. Trevir. diplom.*, tom. I, pag. 723) (1): « Et scien» dum quod filii mei ipsum castrum, si filii mei non fuerint, » ab ecclesia Trevirensi feudali jure tenebunt ». L'aîné des fils de Waleran I fut Waleran dont il a déjà été parlé. Il posséda peut-être quelque tems la seigneurie de Poilvache, suivant ce qui a été dit ci-dessus, mais bien certainement celles de Marville, d'Aranci et de Montjoie, comme en fait foi l'acte de l'hommage cité plus haut, et pour Montjoie en particulier, une charte de donation qu'il fit au couvent de Richstein, alors habité par des filles, aujourd'hui par des hommes de l'ordre des Prémontrés, situé dans cette seigneurie, faisant à présent partie du duché de Juliers. Cette pièce debute ainsi (*ap.* C. L. *Hugo in annal. Præmonstr.*, tom. II, *int. prob.* pag. 417): « Walramus » nobilis vir de Montjoie, et mater sua nobilis mulier Elisabeth, » et uxor sua Jutta, comitissa, etc. Datum apud Rickivinis» tein, anno Domini 1252, sexto idus maii ». Une autre donation (*ibid*, et pag. 418) faite en faveur de ce monastère, qu'il fit confirmer en 1258, par une charte de l'archevêque de Cologne, prouve encore sa souveraineté sur ce territoire. Il suivit, l'an 1248, (Butkens, tom. I, pag. 252) Guillaume, comte de Hollande, compétiteur de l'empereur Frédéric II. Il mourut entre 1262 et 1269, sans laisser d'enfants, comme l'on peut s'en convaincre par ce que nous avons dit de son hommage fait au comte de Luxembourg, et par ce que nous dirons ci-après. Il fut enterré dans l'abbaye de Val-Dieu, au comté de Daelem, à laquelle il avait fait une donation en 1250. (*Ap. Jongelinum, not. abbat. ord. Cisterc.*, l. 9, pag. 49.) On y voit encore son épitaphe, différente de celle qu'on lisait autrefois sur sa tombe. Jutte, sa femme, inconnue à Butkens, et dont le P. Hugo ignorait aussi l'origine, était fille et héritière du dernier comte Otton de Ravensberg, et de Vecht, en Westphalie, mort en 1245, comme on le voit dans une charte, par laquelle elle ratifia, en 1251, l'aliénation que sa mère Sophie avait faite du comté de Vecht à l'évêque de Munster, à titre, partie de vendition, partie de donation. « Jutta, *y dit-elle*, domina de » Montjoie..... quoniam omne dominium in Vechta ad me si» cut ad verum hæredem pertinuisse dinoscitur, etc. » Cette pièce est rapportée par le P. Schaten (*in annal. paderb. ad. an.* 1253, l. 12, tom. II, pag. 53 et seq.) Il y donne quelque détail sur ce comté; mais il se trompe lorsque, d'après le P. Wilthem, il fait descendre Waleran, son époux, des comtes de Teckelenbourg, et encore lorsqu'il nomme son père Tierri.

Le second fils de Waleran I fut Engelbert, en 1265, suivant Butkens (pag. 312), archidiacre de Liége, prévôt de la grande église de Cologne, déjà en 1256, suivant une charte du 24 mars, où il se trouve entre les témoins avec Waleran, son frère, et en 1261, archevêque de Cologne. Cette promotion et l'extraction d'Engelbert sont rapportées par Menken, abbé de Werum, auteur contemporain, sous l'année 1261, où après avoir marqué la mort de Conrad, archevêque de Cologne, il ajoute: (2) *Successit Dominus Engelbertus de Falkenberg, frater comitis.* C'est ainsi qu'il appelle Thierri, seigneur de Fauquemont, que l'archevêque lui-même nomme son frère. (*In litteris an.* 1264, *ap Lunig Spicil. eccles.*, pag. 1, *contin.*, pag. 364. *Apol. des Ertzstifts colln. adjun.*, pag. 63.) M. Gundling a bien pris le change sur ce *Falckenberg* ou *Falkenbourg*, pour le placer

(1) 160,400 livres tournois d'aujourd'hui.

(1) Waleran devait lui-même donner ce château en fief à Rudolfe, fils du frère d'Agnès, dernière dame de Mailerak, dont il avait acquis la part qu'il y avait avant cette convention avec l'archevêque

(2) *Ap. Hugo, sacræ antiq. monum.*, tome I, page 538, V. et page 541, 542. *Ann. Nov. ap. Martenne, amplis. Collect.* tome IV, page 574.

en Hollande, à une lieue de Leiden : l'histoire de Thierri, son frère, mettra elle seule cette méprise à découvert. Engelbert fut sacré par le pape Urbain IV, lui-même, en 1263, suivant une lettre de ce pontife, rapportée par Oderic Raynaldi, tom. XIV, pag. 109, et mourut après le mois de janvier 1276, comme le démontre une charte du 4 février de cette année, citée par M. Kremer, dans une histoire des comtes de Limbourg sur la Leene, où il rapporte encore une charte du 15 mai 1275, qui regarde Engelbert ; ce que nous remarquons, parce que tous les écrivains que nous avons vus ont donné dans l'erreur sur l'époque de la mort de ce prélat.

Le troisième fils de Waleran était Thierri ou Thibaut, son successeur dans la seigneurie de Fauquemont. Butkens, Mantelius et Bertholet l'appellent expressément fils de Waleran le Long. De quoi nous ne doutons pas aussi, encore que nous ne l'ayons point trouvé comme tel dans quelque ancien monument. Car c'est une chose incontestable que Waleran II, seigneur de Fauquemont, descendait des ducs de Limbourg; or, il était fils de Thierri ou Thibaut, comme il l'appelle lui-même dans une charte de l'an 1269, où il dit : *Cùm hæreditas mea miserabili sarcinâ debitorum à piæ memoriæ Theobaldo patre meo contractorum.... premeretur, etc.* Jean Hocsemius témoigne aussi expressément que Waleran, seigneur de Fauquemont en 1278, était fils du seigneur de ce lieu, tué peu d'années auparavant (1268), à Cologne, qui fut notre Thierri, *paternis cautus periculis*, etc. ; et la chose est portée à l'évidence par la confrontation de deux chartes publiées par Butkens, entre ses preuves, au premier tome, pag. 103 et 106, dans la dernière desquelles, qui est de l'an 1274, Valeran II déclare avoir reçu du duc de Brabant les deux mille livres que ce duc devait à son père, *Domino patri nostro et nobis post ipsum ;* qui est précisément la somme que le duc stipula à Thierri, seigneur de Fauquemont. Dans la première de ces chartes, de l'an 1267, Thierri était donc aussi lui-même descendu des ducs de Limbourg; et l'on serait bien embarrassé à lui trouver un autre père, que dans la personne de Waleran le Long ; car le faire, avec le Mire, fils de Henri de Limbourg, seigneur de Fauquemont, c'est ce qui ne se combine pas trop, comme nous l'avons déjà observé, avec la succession de Thierri, ou au moins de Waleran II, son fils, dans les terres de Marville, d'Aranci et de Montjoie, possédées auparavant par l'aîné de Waleran I, dit le Long. D'ailleurs, et c'est ce qui détruit entièrement le système de le Mire, comment Waleran II de Fauquemont pourrait-il nommer Henri II, comte de Luxembourg, son oncle, *dilecto avunculo meo magno Henrico, comiti Lucemburgensi*, comme il parle dans la charte sus-mentionnée, si Henri avait été son grand-père? Dans cette hypothèse, le comte de Luxembourg n'eût été que son cousin sous-germain, et non son oncle; mais dans la nôtre, Thierri ayant été fils de Waleran le Long et d'Elisabeth de Bar, Waleran II, son fils, pouvait, à double égard, appeler le comte de Luxembourg son grand-oncle. Par les passages que nous avons donnés sur le père de Waleran II, seigneur de Fauquemont, se trouve aussi renversé le système du P. Hugo, qui faisait Waleran fils de Waleran, seigneur de Montjoie et de Jutte, que nous avons dit être mort sans lignée. Sa raison est, parce que, dans une charte de 1275, qu'il publie, Waleran II, selon lui III, seigneur de Fauquemont et de Montjoie, dit : *est quoddam monasterium sororum ordinis Præmonstratensis, Richwinesteine dictum, in nostro allodio à nostris* PROGENITORIBUS *fundatum*. Mais il fallait prouver auparavant que l'aîné de Waleran I, et non pas lui-même, avait été le fondateur de cette maison religieuse, pour que l'argument eût quelque force ; et c'est ce qu'on ne fait pas; et quand même on le ferait, il ne faudrait pas pour cela prendre ces mots de la charte à la rigueur, pour ne pas la mettre en contradiction avec d'autres également authentiques, et de plus, appuyés du témoignage d'un écrivain presque contemporain. Il faut donc regarder Waleran II comme le fils de Thierri et son successeur dans la seigneurie de Fauquemont, et encore comme l'héritier de son oncle paternel, si toutefois Thierri lui-même ne recueillit pas la succession de son frère : ce qui est d'autant plus vraisemblable, que peu de mois après la mort de son père, Waleran II vendit Marville et Aranci au comte de Luxembourg, et se disait seigneur de Montjoie. Au reste, si Butkens a effectivement aperçu un Thierri de Fauquemont en 1225, comme il le marque dans sa table généalogique (tom. II, pag. 324), il vaut sans doute mieux le prendre pour celui dont nous venons de disserter, alors jeune enfant de neuf ans tout au plus, que de le faire, avec lui, fils de Goswin IV, seigneur de Fauquemont ; car ce personnage serait, pour bien des raisons, un phénomène encore plus extraordinaire cette année-là, que l'*Arnoul de Fouquemont* du P. Bertholet, vers l'an 1212. Nous estimons que peut-être Butkens aura pris pour un seigneur de Fauquemont le *Theodoricus de Falckenberch*, qu'on rencontre dans deux chartes de 1226, publiées par Pontanus, dont l'une, dans l'édition de M. Iung, est datée *anno* 1225, *vj kal. Febr. ;* ce qui revient néanmoins à 1226, selon le n. st. Mais il y a bien de l'apparence que ce seigneur le fut d'un Falckenberg, différent du nôtre ; car l'on voit, dans l'édition allemande du dictionnaire de la Martinière, qu'il y eut plusieurs endroits de ce nom. Peut-être aussi est-ce une faute de l'éditeur, d'avoir marqué le nom de Falckenberg : certes, dans une charte de Gérard, comte de Gueldre, de l'an 1227, publiée par le même Pontanus, pag. 131, ce seigneur est appelé *Theodoricus de Vallenberch*.

A ces fils de Waleran I, Butkens (tom. II, pag. 312), ajoute un certain Winand, peut-être le Winand de Montjoie, qui, suivant lui (*ibid.* tom. I, pag. 291), fut du nombre des seigneurs ligués en 1278, contre Sifroi, archevêque de Cologne, pour reconquérir sur lui l'héritage des enfants du comte de Juliers, qu'il avait envahi après la mort de Guillaume IV, leur père, tué à Aix-la-Chapelle, le 16 mars de la même année. Des filles de Waleran, une épousa, l'an 1240, Thierri, dernier comte de Daelem et de Hochstade, comme il a été dit ci-dessus ; et, suivant Butkens (tom. II, pag. 99 et 312), une autre nommée Marie ou Marguerite, fut mariée à Arnoul de Loss, seigneur de Stein : nous n'avons pu rien découvrir de plus sur cette alliance.

THIERRI ou THIBAUT.

1242. THIERRI, nommé aussi THIBAUT (1), succéda à Waleran I, son père, dans la seigneurie de Fauquemont. L'histoire ne nous a rien conservé sur les premières années de ce seigneur, si ce n'est qu'on le voit intervenir à quelques chartes, soit comme témoin, soit comme juge arbitre (Butkens, tom. I, pag. 77), le 13 mars 1253 (n. st.), le samedi après les octaves de la Chandeleur, 14 février 1254. (Martenne, Thes. Anec., tom. I, pag. 1052, et le 16 juin 1262.) En cette dernière qualité, il paraît, dans une charte du 5 janvier 1249 (v. st.) (ap. Butkens, l. c., p. 91), pour terminer avec d'autres seigneurs, un différent survenu entre Henri de Gueldre, élu évêque de Liége, et Henri III, duc de Brabant. Sur la fin de l'an 1263, ou au commencement de 1264, s'étant trouvé à Cologne, il fut fait prisonnier dans une émotion populaire, par les habitants de cette ville, avec l'archevêque, son frère, contre lequel ils étaient irrités. Les évêques de Liége et de Munster, ainsi que les ducs de Limbourg et de Gueldre accoururent au secours des deux frères : mais ils ne purent jamais obtenir leur délivrance sans avoir préalablement juré avec eux de ne point obliger les Colo-

(1) L'unique monument où nous ayons trouvé Thierri avec la dénomination de Thibaut, c'est la charte de 1269, citée plus haut. Mais l'original de cette pièce ne désigne-t-il peut-être le nom de ce seigneur que par les lettres initiales Th., suivant la coutume de ce temps-là, dont le copiste aura fait Theobaldus, au lieu de Theodoricus.

nois à donner quelque satisfaction à leur archevêque, pour l'injure qu'ils lui avaient faite. Le pape Urbain IV, informé de ce serment, le déclara nul par des lettres qu'il adressa aux intéressés, le 8 mars 1264, et enjoignit à l'archevêque de venger l'honneur de son siége. Tel est le récit d'Oderic Raynaldi, dressé sur les lettres du souverain pontife, dans lequel néanmoins nous avons cru devoir changer le *dux Luxemburgensis* en *dux Limburgensis*; les princes de Luxembourg ne portant alors que le titre de comtes, et surtout parce que le duc de Limbourg s'est encore, dans la suite, particulièrement intéressé pour ce prélat. Nous trouvons une sentence arbitrale, donnée le dimanche *Oculi* (8 mars) 1264 (v. st.) par quelques chanoines de Cologne, ainsi que par le comte de Juliers et quelques autres seigneurs choisis par l'archevêque et ceux de la ville, pour décider leurs contestations et pour régler la satisfaction à faire au prélat pour sa détention. Ce fut, sans doute, en conséquence des ordres du pape, qu'on entama ces voies de pacification; mais il est surprenant que l'on ne parle point dans cette pièce de la captivité de Thierri; au contraire on s'y propose de requérir ce seigneur à vouloir garantir, avec le duc de Limbourg et quelques autres princes, les conventions qu'on venait de passer. La captivité du seigneur de Fauquemont serait-elle donc bien réelle? Les historiens du pays n'offrent rien ici qui puisse répandre un plus grand jour sur ces lueurs, que prêtent les monuments que nous venons de produire. L'an 1267, le 12 de juin (Butkens, tom. I, pag. 283), Thierri se fit homme-lige du duc de Brabant, pour la somme de deux cents livres de Louvain, à percevoir sur les revenus du pont de Maëstricht. Il fut bientôt dans le cas de lui rendre service. Henri, évêque de Liège, et le comte de Gueldre, son frère, ayant été forcés de lever le siége de Malines, voulurent s'en revancher sur Maëstricht: ils y entrèrent sans beaucoup de peine; mais ils n'eurent point si bon marché avec la tour qui flanquoit le pont de la Meuse du côté de Wyck, faubourg de la ville; car le seigneur de Fauquemont y avait envoyé trois cents hommes de renfort; cependant elle fut enfin emportée avant que de nouveaux secours y pussent arriver, et détruite de fond en comble (1). La duchesse Alix ou Aleide, mère du jeune duc Jean I, et régente du Brabant, renouvela alors, le 8 septembre, l'alliance avec Thierri, qui promit de l'assister contre l'évêque de Liège et ses alliés, à ses propres dépens, si la guerre se faisait en-deçà de la Meuse, mais aux frais de la duchesse, au cas qu'il dût passer ce fleuve: il s'obligea, en outre, à faire tous ses efforts pour reconquérir la ville de Maëstricht, à condition de pouvoir la retenir six mois après l'avoir forcée, avant de la remettre à la duchesse et au duc, son fils. Nous doutons que Thierri ait pu remplir cet engagement; car peu de semaines après, savoir, le 18 octobre, il perdit une bataille contre l'évêque de Liège, le comte de Gueldre, son frère et leurs alliés, où l'archevêque de Cologne, son frère, fut obligé de se rendre prisonnier à Guillaume IV, comte de Juliers. L'année suivante, Thierri s'allia avec le duc de Limbourg, son cousin, le comte de Clèves et le seigneur de Heinsberg, pour porter un coup aux habitants de la ville de Cologne, qui tenaient pour le comte de Juliers, et l'empêchaient de relâcher l'archevêque sous la loi duquel ils refusaient de plier. Les confédérés, d'intelligence avec quelques bourgeois affectionnés au prélat, tentèrent de surprendre la ville la nuit du 14 au 15 octobre, en y entrant par un conduit souterrain; mais le secret ayant été révélé, ils furent mal accueillis des ennemis, et Thierri perdit la vie dans la mêlée. Thierri fut fiancé, dès avant l'an 1237, à Marguerite de Gueldre, comme en fait foi le contrat conditionnel, par lequel Guillaume IV, comte de Juliers, s'obligea, le 12 mars 1237 (n. st.), d'épouser cette princesse avant la Pentecôte de cette année, au cas que Thierri voulût renoncer à ses fiançailles (1). (Butkens, tom. I, pr. pag. 79.) La condition eut lieu, et Thierri donna depuis sa main, suivant Mantelius, à JEANNE ou ALEIDE, fille d'Arnoul III, comte de Loss, remariée, après sa mort, à Albert, seigneur de Voorn en Zelande, dont il laissa Waleran, son successeur, que le P. Bertholet dit mal-à-propos avoir péri à la journée de Woeringen, le 5 juin 1288; et, au rapport de Baudouin d'Avesnes, plusieurs filles. Butkens en nomme deux, Isabelle ou Elisabeth, depuis 1262, seconde femme d'Engelbert, comte de la Marck; et Aleide, abbesse de Munsterbilsen, morte en 1295.

(1) Le P. Fisen met le siége de Malines au commencement du mois d'octobre; Hocsem se contente de dire *principio hyemis*. Si donc les Liégeois levèrent ce siége à cause de la rigueur de la saison, et que celui de la tour de Wyck fut entrepris incontinent après, comme disent ces écrivains, il faudrait abandonner la chronologie que nous avons fixée: mais comme elle est appuyée sur les chartes que nous citons, nous n'avons pu nous résoudre à adopter celle des historiens de Liége.

WALERAN II, SURNOMMÉ LE ROUX.

1268. WALERAN II succéda à son père Thierri dans la seigneurie de Fauquemont, n'étant encore que dans la seizième année de son âge. Il posséda aussi les seigneuries de Montjoie, de Marville et d'Arancy, soit qu'il y ait succédé immédiatement à son père, comme nous le pensons, soit qu'il en ait hérité lui-même de son oncle, dans l'intervalle du tems écoulé depuis la mort de son père, jusqu'au mois de mai 1269, où il les tenait déjà. Mais Waleran se voyant chargé de dettes, que Thierri, son père, avait contractées sans doute pour soutenir ses guerres, il prit la résolution de vendre une partie de ses biens pour les acquitter, et empêcher par-là que toutes ses possessions ne fussent absorbées par les exactions usuraires des créanciers. « De toutes les terres qu'il possédait, dit Bertholet (tom. V, » pag. 174), celles de Marville et d'Arancy lui parurent être » moins à sa bienséance, à cause de leur éloignement de Fauquemont et de Montjoie, lieux ordinaires de sa résidence; » c'est pourquoi il résolut de les vendre à son grand-oncle » Henri II, comte de Luxembourg, qui désirait de les acheter. » Mais Thibaut, comte de Bar, s'y opposait, prétendant que la » préférence lui était due, parce que ces biens avaient été détachés du comté de Bar pour la dot de la comtesse Ermesinde. » Dans l'appréhension de les désobliger l'un ou l'autre, Waleran » traita d'abord avec tous les deux; mais peu de tems après, il » vendit séparément, et par un acte du mardi avant le jour des » Rameaux, l'an 1269, Marville et Arancy, avec leurs dépendances, à Henri, comte de Luxembourg », en se réservant néanmoins pour lui et ses héritiers, le droit de les retirer de ses mains, au moyen de la *refusion* du prix d'achat, comme il est porté dans la charte du 14 mai, citée ci-dessus, dans laquelle Waleran renonce aussi à tous les priviléges que les lois accordaient à son âge, en vertu desquels il eût pu, dans la suite, demander quelque changement à ces dispositions, etc. Il dressa encore, suivant l'historien du Luxembourg, « la même année, » un autre acte, dans lequel il régla, au cas de retrait, ce à » quoi les deux parties devraient se tenir, supposé que le comte » de Luxembourg eût fait de nouveaux acquêts, ou des pertes » considérables, par l'invasion de quelques ennemis. Il spécifie » encore la manière dont la justice devait s'administrer, comment les hommes des deux fiefs étaient obligés à la garde des » forteresses, et dans quelles occasions on pouvait prendre des » troupes auxiliaires pour défendre les châteaux de Marville et » d'Arancy. Afin que ces contrats fussent inviolablement observés, Waleran de Fauquemont se soumit lui et sa terre à » l'interdit ecclésiastique, en présence de l'official de Liége, » au cas de contravention de sa part. Ensuite les deux princes » s'obligèrent mutuellement, l'un à perdre ses châteaux de » Montjoie et de Butgenbach, et l'autre son château d'Arlon,

(1) Hist. de Loss, liv. 7, p. 200; mais p. 304, il l'appelle *Aleydem*.

» s'ils manquaient à leur parole. Ils constituèrent Waleran, » duc de Limbourg, de qui ils relevaient tous deux, pour juge, » le requérant de priver de son fief celui des deux qui violerait » ses promesses. Non contents de telles mesures, ils écrivirent » à Guillaume, comte de Juliers, à Adolphe, comte de Monts » (Berg) et à Thierri, seigneur de Heinsberg, leurs parents, et » les conjurèrent, si l'un des contractants encourait la peine à » laquelle chacun s'était condamné volontairement, d'abandonner le refractaire et d'aider l'autre de toutes leurs forces. » Waleran de Fauquemont alla plus loin, et, pour preuve de » la sincerité de ses intentions, il promit au comte de Luxembourg de ne point aliéner ses châteaux de Montjoie et de » Butgenbach, et s'imposa une amende de quatre mille marcs » de Liége s'il y contrevenait ». Il écrivit aussi aux bourgeois de Marville et d'Arancy de rendre hommage au comte de Luxembourg; ce qui fut aussitôt exécuté que commandé, dit le P. Bertholet (tom. V, pag. 187), au rapport duquel l'acte qui en fut dressé est du mardi avant Pâques fleuri 1269, sans doute nouveau style.

Peu d'années après, Waleran répara, en quelque façon, la perte qu'il venait de faire par l'aliénation de ces seigneuries (*Ibid.* pag. 190), ayant reçu en fief de Marguerite, comtesse de Luxembourg, et de Henri III, son fils, les terres de Saint-Vit, de Neundorf et d'Amblève, qu'ils avaient acquises de Philippe d'Amblève. Dans le même tems, le duc de Brabant rachète la rente de deux cents livres de Louvain, qu'il avait constituée l'an 1267, à Thierri, père de Waleran, sur le produit du pont de Maëstricht, en le recevant à hommage. Waleran assigna au duc, par un acte (Butkens, tom. I, pr., pag. 106) fait à Berg, près de Maëstricht, le 15 novembre 1274, en compensation de cette somme, sa terre de Houten, entre Mersen et Saint-Gerlac, avec quelques autres biens situés à Amstenrode et ailleurs, pour appartenir, depuis cette époque, en propriété à ce duc, de qui les seigneurs de Fauquemont devaient les tenir en fief, et par là être ses vassaux à perpétuité. L'an 1277, le 7 avril, Waleran entra dans la grande confédération des seigneurs du Bas-Rhin, contre Sifroi de Westerbourg (1), archevêque apparemment de Cologne, comme en fait foi l'acte même, selon Gérard Kleinserg, dans son histoire de Westphalie, conservée en manuscrit à la bibliothèque du college des ci-devant Jésuites de Cologne. L'année suivante, au mois de mars, il accompagna Guillaume IV, comte de Juliers, dans son expédition contre la ville d'Aix-la-Chapelle. Mais le comte ayant proposé de surprendre cette place la nuit, Waleran fit tous ses efforts pour le détourner d'un dessein si dangereux. Soit que ce seigneur usât en effet des paroles que l'historien de Loss (liv. 7, pag. 208) met dans sa bouche ou d'autres semblables, pour porter ses alliés à ne point entrer la nuit dans la ville; il est certain qu'il ne les y suivit pas, et que l'événement ne justifia que trop ses appréhensions, comme le témoigne Jean Hocsemius (lib. 1, c. 11; ap. Chapeauville script.; Léod., tom. II, pag. 309). Waleran fut du nombre des princes du sang de Limbourg, qui prirent les armes pour venger la mort tragique du comte de Juliers, sur ceux d'Aix-la-Chapelle, et pour faire revenir aux enfants de ce comte, l'héritage de leur père, que l'archevêque de Cologne avait envahi incontinent après sa mort. (Voy. *les ducs de Limbourg et les comtes de Juliers.*) Waleran rendit (Butkens, tom. I, pr., pag. 112), le 8 août 1279, une sentence arbitrale, avec les comtes de Flandre et de Luxembourg, sur un différent entre les ducs de Brabant et de Limbourg. Il intervint aussi, le 20 septembre 1280, au traité de paix conclu entre les enfants du comte de Juliers et les habitants de la ville d'Aix-la-Chapelle. Nous ignorons si c'est en ce tems-là ou dès auparavant que l'empereur Rodolphe conféra à Waleran la sous-avouerie (1) d'Aix-la-Chapelle, vacante par la mort du comte de Juliers. Nous le rencontrons, pour la première fois en cette qualité, dans une charte du vendredi avant le dimanche *Lætare* (2 mars 1285, n. st.), par laquelle il promet à Jean I, duc de Brabant, de lui conserver, pendant tout le tems qu'il tiendra la sous avouerie d'Aix-la-Chapelle, les droits qu'il a sur cette ville, comme son haut-avoué, et de faire observer toutes les conventions entre le duc et les habitants. Mais ceux-ci furent plus portés pour les intérêts de ce prince, que ne le fut Waleran lui-même; car ils tinrent constamment le parti des Brabançons contre le comte de Gueldre, dans la guerre pour la succession au duché de Limbourg, qui recommença peu de semaines après la date de l'acte dont on vient de parler, la trève étant alors expirée; le seigneur de Fauquemont y prit depuis, comme auparavant, plus de part qu'aucun autre des princes alliés au comte de Gueldre, son beau-frère; ce fut même lui, suivant Jean Van-Heelu, auteur contemporain et très-instruit de ces événements, qui avait attisé le feu de la guerre (2). Aussi ne fut-il pas long-tems à s'en ressentir; car le duc de Brabant, informé de la ligue formidable que le comte de Gueldre avait faite avec les princes voisins (Butkens, tom. I, p. 301), passa la Meuse et vint mettre le siége devant un de ses châteaux nommé Limal, l'emporta en peu de tems et le fit raser. Il alla ensuite à la rencontre de l'ennemi, qu'il trouva aux envions de Galop; mais les armées étant près d'engager le combat, on convint d'une trève depuis le 17 juillet 1284, jusqu'aux fêtes de Pâques de l'année suivante. Vers ce même tems, les comtes de Flandre et de Hainaut devaient prononcer sur le droit des deux compétiteurs. La sentence des arbitres leur déplut également, étant tous les deux résolus à ne point se départir en rien de leurs prétentions. La guerre recommença alors : le Brossard de Limbourg se mit le premier en campagne et courut avec une petite troupe, le territoire de Dalem; mais il fut battu et fait prisonnier par un parti de brabançons. En même tems (Butkens, l. c. p. 303), Waleran de Fauquemont, malgré l'engagement qu'il avait pris peu de semaines auparavant avec le duc de Brabant, comme on l'a vu plus haut, ravagea la banlieue de Maëstricht. Les bourgeois prirent les armes et firent une vigoureuse sortie; mais Waleran soutint leur choc avec tant de bravoure, qu'il les obligea de reculer, leur tua du monde et fit prisonniers leur chef avec plusieurs autres. Le duc ayant appris cet échec, envoya Wennemar de Gimnich, seigneur de Hoogstraten, au secours de ceux de Maëstricht; il fit le dégât sur les terres de Waleran, et y brûla plusieurs villages. A ce coup, les confédérés résolurent de s'emparer de la ville de Maëstricht; le seigneur de Fauquemont conduisit cette entreprise. N'ayant pu venir à bout de forcer la place, il se jeta sur le territoire de Dalem, et y mit tout à feu et à sang; il brûla encore le village de Lomel, dans la Campine. Une nouvelle trève fit cesser les hostilités pour quelques mois; mais elle fut aussi infructueuse pour parvenir à un accommodement entre les parties belligérantes, que la première l'avait été, et le pays du Limbourg se vit replongé dans les horreurs de la guerre; celui de Fauquemont n'en souffrit

(1) M. Gundling prétend que le père de ce prélat ne fut que seigneur de Runkel, et que son cadet, Henri, commença le premier de cette famille à être comte de Westerbourg; qu'ainsi Sifroi devait plutôt être nommé de Runkel que de Westerbourg.

(1) Voici un extrait de Pontanus, Hist. Gelr., liv. 6, p. 161, que nous ne pouvons vérifier : « Nam Walramus Falkenburgensis.... etiam » ultrò ad bellum Brabantinis inferendum, ob injurias sibi ab episcopo » Leodiensi, qui Falkoburgum auxilio Brabantiæ ducis paulò ante » obsederat (*illatas*) stimulabatur ».

(2) On peut, ce semble, l'inférer en quelque sorte, de ce qu'au rapport de Pontanus, ce prince s'engagea, en 1282, à ne faire aucun changement dans les pays situés entre le Rhin et la Meuse, sans l'avis et le consentement du comte de Gueldre, des enfants de Guillaume, comte de Juliers, de Waleran, seigneur de Fauquemont et du seigneur de Heinsberg.

pas moins. (Butkens, tom. I, p. 310.) Vers le commencement de l'an 1288, l'évêque de Liége, allié aux Brabançons, se disposait à y ravager, ce qui, jusque-là, avait échappé aux flammes. Heureusement Waleran en fut averti à tems, et ramassa une assez bonne armée pour couvrir son territoire. C'est ce qui déconcerta l'ennemi : il n'y eut qu'un des officiers de la garnison de Maëstricht, qui, dans le tems que Waleran campait à Vourendal, se hasarda de venir mettre le feu au village de Mersen. Ces brigandages ne servirent qu'à affaiblir les deux partis; aussi parurent-ils s'en lasser : mais ce ne fut qu'une grimace, au moins de la part des confédérés. Après avoir fait une nouvelle trêve, on se donna un rendez-vous à Maëstricht, suivant la grande chronique belgique, ou à Fauquemont, selon Van-Héclu, pour y concerter la paix. Les confédérés n'y pensèrent néanmoins pas; leur dessein était d'accabler le duc, en lui opposant un autre chef de la ligue, dans la personne du comte de Luxembourg, à qui le comte de Gueldre transporta ses droits sur le duché de Limbourg, le 16 de mai 1288. Le duc de Brabant s'était bien défié de la sincérité de ses antagonistes; c'est ce qui l'avait déterminé de s'arrêter à Maëstricht : mais il n'eut pas plutôt appris ce qui venait de se passer au château de Fauquemont, qu'il fit occuper tous les débouchés, pour couper la retraite aux seigneurs qui s'y étaient rendus. Cette opération n'eut pas le succès qu'il en attendait, ses ennemis ayant été avertis assez à tems pour s'en retirer. Nonobstant cela, le duc alla, le lendemain, attaquer ce château, et, selon toute apparence, il s'en fût rendu maître, si, par l'envie qu'il avait de poursuivre l'archevêque de Cologne, le plus dangereux de ses ennemis, il n'eût agréé un accommodement que le comte de Flandre, qui était resté dans la place, lui proposa. Par ce traité, le seigneur de Fauquemont s'obligea à ne plus porter les armes contre le duc, dans la guerre de la succession au duché de Limbourg, sous peine de lui payer, en cas de contravention, quatre mille marcs d'argent (1), de quoi le comte de Flandre demeura son répondant.

Ce prince ne connaissait point assez l'humeur guerrière de Waleran lorsqu'il prit cet arrangement en sa faveur : aussi paya-t-il sa précipitation par la perte de cette somme; car le duc de Brabant avait à peine levé le siége de Fauquemont, que Waleran reprit les armes contre lui. Il mena un renfort considérable à l'armée confédérée, et combattit à la bataille de Woëringen, le 5 juin 1288, avec beaucoup de bravoure. Il ne fut point en cette journée fait prisonnier, comme l'ont avancé certains écrivains. Jean Van-Héclu, temoin oculaire, assure positivement qu'il évita la captivité par la faveur du comte de Loss son parent. Mais, malgré la défaite entière de ses alliés, il refusa de reconnaître le duc de Brabant pour souverain de Limbourg, et il tâcha même de lui faire tout le mal qu'il pouvait. La comtesse de Flandre, sœur du comte de Luxembourg, tué à la bataille de Woëringen, entra dans ses vues; et, pour l'y seconder, elle le fit son gouverneur au comté de Namur. Cependant le duc s'était déterminé à ramener cet ennemi remuant au devoir: pour cet effet, il porta, au mois d'août, la désolation sur ses terres, et mit le siége devant le château de Fauquemont : mais il fut obligé de l'abandonner pour aller défendre ses propres états, où Waleran s'était avancé le fer et le feu à la main, après avoir battu et tué le seigneur de Mélin qui voulut l'en empêcher. Aux approches du duc, Waleran se retira à Namur. Peu de tems après, il signa, avec le comte de Flandre et d'autres seigneurs, un traité d'alliance par lequel ils s'engagèrent, quoiqu'il en pût arriver, à déclarer la guerre au duc de Brabant et à l'évêque de Liége, s'il était nécessaire d'en venir à cette extrémité, pour procurer la liberté du comte de Gueldre, que le duc avait fait prisonnier à la journée de Woëringen. Mais, heureusement pour la basse Allemagne, Philippe le Bel, roi de France, conjura l'orage dont elle était menacée, en s'employant si efficacement pour la délivrance de l'illustre prisonnier, qu'il réussit à se faire agréer des deux partis pour arbitre de leurs prétentions. Waleran fut compris dans la paix que ce prince procura par son jugement rendu le 16 octobre 1289; et, comme il se trouvait à Paris, il fit, de l'aveu du comte de Gueldre, hommage au duc de Brabant des fiefs qu'il tenait du duché de Limbourg. Nous ne voyons point que l'harmonie qui venait d'être établie entre le duc de Brabant et Waleran, ait été altérée depuis; nous avons au contraire quelques preuves de leur bonne intelligence, en ce que, le 24 mars 1293 (n. st.), le duc requit avec d'autres princes, l'engagement qu'il avait pris envers ses sujets de n'en exiger jamais certains impôts, etc., et en ce que, le 16 février 1296 (n. st.), Jean II, successeur de Jean I, au duché de Brabant, et Waleran, comte de Juliers, le choisirent avec d'autres seigneurs pour décider une contestation où ils étaient entrés sans qu'on en sache le sujet. Les arbitres furent autorisés à traiter une alliance offensive et défensive entre les maisons de Brabant et de Juliers, et en général à faire tous les arrangements nécessaires pour affermir la concorde entre elles. L'année suivante, Waleran servait dans l'armée de Gui, comte de Flandre, contre Philippe le Bel, roi de France, et commanda avec Robert, fils aîné du comte, et quelques autres seigneurs dans Lille, lorsque le roi en fit le siége. Dans une sortie, il se saisit d'un comte qu'on dit, mal à propos, de Vendôme, et le mena garotté sur son cheval dans la ville; mais, poursuivi et pressé par l'ennemi, il fut obligé d'abandonner sa proie, et jeta le malheureux comte dans un fossé devant la porte de la ville, où, à ce que l'on pretend, il périt. Waleran fut encore d'autres fois heureux en sorties, et y causa beaucoup de dommages aux Français. Cependant les bourgeois se plaignirent de la durée du siége et de la disette des denrées qu'il occasiona; c'est ce qui força la garnison à capituler au commencement du mois de septembre : elle sortit de la place avec tous les honneurs militaires, après un siége de onze semaines. L'annaliste de Flandre fait, à cette occasion, l'éloge de notre héros, en l'appelant un chevalier très-vaillant et que la nature semblait avoir dressé à manier des armes : *Fortissimo equite et quem prorsus ad arma natura finxisse videbatur.* Pontanus (liv. 6, p. 165) dit aussi, sur un autre sujet, qu'il fut un capitaine très-expérimenté et le plus entreprenant de son siècle: *Vir utique nulli id temporis rei militaris peritiâ audacidque secundus.* Les exploits qui lui ont fait donner ces louanges font croire qu'il était d'une complexion forte et capable d'endurer la fatigue. Cependant il ne poussa pas sa carrière aussi avant qu'on l'eût pu attendre; car il mourut entre le 13 décembre 1301, auquel on le voit encore intervenir comme témoin à une charte, et le 20 octobre 1302, où Thierri, son fils aîné, lui avait déjà succédé, comme nous le montrerons incessamment. Outre ce fils, Waleran en laissa encore deux autres : Renaud, aussi seigneur de Fauquemont après son frère, et Jean, qui (Butkens, tom. II, p. 313), vers l'an 1320, acheta la seigneurie de Borne d'Arnoul, seigneur de Saint-Leine: il mourut le 3 mars 1356 et fut enterré à Sittaert, après avoir été marié, en premières noces, à Marie, dame de Ravestein et de Harpen, dont il eut Waleran et une fille, Philippe, épouse de Jean IV, comte de Salm, en Vosge, desquels il sera parlé dans la suite, ainsi que de son deuxième fils, Renaud, enfant de sa seconde femme Catherine, et non pas Jeanne, comme le dit Butkens, de Vnerne ou Virnenbourg, veuve de Jean, seigneur de Dalembroeck, fils puiné de Godefroi II, seigneur de Heinsberg, qu'il épousa après l'an 1334 et avant le 5 mai 1342, comme le prouve une charte de cette date, par laquelle Renaud II, duc de Gueldre, arraogea un différent qu'elle avait avec son beau-frère Thierri III, seigneur de Heinsberg et comte de Loss, sur le douaire de son premier mariage. Ces trois enfants de Waleran II, furent le fruit de son mariage avec PHILIPPE DE GUELDRE, sœur de

(1) 213,833 liv. 6 s. 8 d. de notre monnaie actuelle (1785).

Renaud I, comte de Gueldre, et pendant quelque tems, duc de Limbourg, du chef de sa femme, à laquelle il était déjà marié en 1275, comme en fait foi un acte du 30 mai de cette année, par lequel il conféra, de concert avec son épouse, le droit de patronage de l'église paroissiale de Glen au couvent de Richstein. Elle lui apporta en dot la petite ville de Susteren avec ses dépendances au pays de Juliers. C'est ce dont on peut se convaincre par une charte du dimanche *Jubilate* (26 avril) 1276, publiée par Pontanus, au rapport duquel Waleran lui assigna, la même année, pour douaire, les villages de Glen, de Brunsvell, de Lombach et de Wenbach, et en outre encore le château ou bourg de Butgenbach, de l'aveu du duc de Limbourg dont il le tenait en fief. Au reste, la donation pieuse dont on vient de parler, ne fut pas la seule que Waleran fit : nous trouvons qu'il conféra encore, en 1278, au monastère des religieuses prémontrées de Saint-Gerlac, au pays de Fauquemont, le droit de patronage de l'église d'Oirsbeck. Il est vrai que ces sortes de concessions ne concluent pas beaucoup; mais au moins celle que Waleran fit en 1275, paraît avoir porté, outre ce droit, quelques revenus temporels.

THIERRI II.

1301 ou 1302. Thierri II fut le successeur de Waleran II, dans les seigneuries de Fauquemont et de Montjoie. On ne le connaît que par les démarches qu'il fit pour s'assurer la sous-avouerie d'Aix-la-Chapelle, que Waleran, son père, avait obtenue de l'empereur Rodolphe, comme on l'a vu plus haut. Mais après le décès de cet empereur, Adolphe de Nassau, son successeur, dépouilla le seigneur de Fauquemont de cette dignité, en permettant à Waleran, comte de Juliers, son cousin, de la racheter de Jean I, duc de Brabant, au moyen de la somme pour laquelle elle lui avait été engagée. C'est ce qu'avance Butkens (tom. I, pag. 294), d'après Pierre de Beeck, qui avait vu le rescrit impérial expédié à ce sujet à Cologne, le 13 juin 1292 : mais nous croyons qu'il faut changer dans la notice que l'écrivain d'Aix donne de cette pièce, le nom de Jean, duc de Brabant, en celui de Waleran de Fauquemont, étant certain que ce seigneur posséda la sous-avouerie en question, en 1258; ou bien il faudra dire, ce qui n'est pourtant guère vraisemblable, que Waleran la reçut du duc de Brabant, et non de l'empereur lui-même. Quoi qu'il en soit, au rapport des historiens que nous venons de citer, l'empereur Adolphe la donna encore, au mois de septembre de la même année 1292, au comte de Juliers, qui la retint, selon Butkens, jusqu'à sa mort, arrivée environ l'an 1300, et non, comme cet auteur écrit, peu après 1292. Alors Waleran de Fauquemont trouva moyen de rentrer en possession de cette dignité, et la transmit aussi à Thierri, son fils, et successeur. Gérard, comte de Juliers, ne vit pas de bon œil qu'elle lui fût échappée. Il serait difficile de dire quel avantage particulier, lui ou le seigneur de Fauquemont, pouvait y trouver, pour s'être donné tant de mouvements à son sujet; mais quel qu'il ait été, il doit avoir été assez considérable, à moins que l'envie de l'emporter sur son compétiteur n'ait poussé l'un et l'autre plus que toute autre chose, à se disputer cette sous-avouerie. Gérard fit si bien auprès de l'empereur Albert I, qu'il lui accorda, au camp près de Cologne, le 20 octobre 1302, le pouvoir de la retirer dans deux ans, *ad duos annos*, des mains de Thierri, en lui remettant la somme pour laquelle elle avait été engagée à son père Waleran de Fauquemont. Mais Thierri sut s'y maintenir contre le comte de Juliers, qui paraît néanmoins avoir fait de nouvelles tentatives pour l'en déloger, puisque le seigneur de Fauquemont se vit obligé, en 1305, de donner, à l'empereur Albert, 1400 livres stellers *libras stallenses* au-delà du prix de l'engagement: sur quoi Albert lui permit, par un rescript du 13 juillet, d'administrer encore cinq ans la sous avouerie. Mais Thierri n'en jouit guère, étant décédé dans le cours de cette année, ou, selon Butkens, de la suivante, sans laisser de postérité.

RENAUD.

1305 ou 1306. Renaud, fils puîné de Waleran II, succéda à son frère Thierri II, aux seigneuries de Fauquemont, de Montjoie et de Butgenbach. L'an 1306, il fit, suivant le P. Bertholet, hommage de Saint-Vit, ainsi que des terres de Neundorf et d'Amblève, au comte de Luxembourg, dont ses prédécesseurs les avaient tenues en fief. Ses premiers soins se tournèrent vers la sous avouerie d'Aix-la-Chapelle : il fit d'abord toucher quatre cents marcs d'argent (1) pur, à l'empereur Albert d'Autriche, pour en avoir la confirmation, qui lui fut aussitôt accordée par une dépêche impériale, donnée à Francfort, le 27 juillet 1306. Mais le comte de Juliers ne paraît pas avoir renoncé à ses vues sur cet emploi; et nous croyons que Renaud fit quelque convention à ce sujet avec lui. Ce qui l'insinue, c'est qu'en 1310, ils firent cause commune contre ceux d'Aix-la-Chapelle, par rapport à quelques droits du sous-avoué, que les bourgeois leur contestaient. On ignore sur quoi précisément la question roulait; mais quel qu'en ait été l'objet, les habitants d'Aix s'y prirent très-mal, en usant des voies de fait contre l'abbaye de Corneli-Munster, à deux lieues de la ville, qu'ils pillèrent et réduisirent en cendres, parce que l'abbé de ce monastère avait paru favoriser la cause de ces princes.

L'empereur ne fut pas plutôt instruit de ces violences, qu'il enjoignit à l'archevêque de Cologne et au duc de Brabant, de prendre les informations nécessaires du fait et de prononcer en conséquence. Les députés ne restèrent pas long-tems à vider cette querelle par un accommodement, en vertu duquel les Aixois furent obligés de réparer tous les torts causés à l'abbaye, l'injure faite aux parents des religieux tués dans le sac de ce monastère, et de payer en outre, une grosse amende au comte de Juliers et au seigneur de Fauquemont. Deux ans après cet événement, Jean II, duc de Brabant, se trouvant malade depuis quelque tems, et sentant approcher sa mort, jugea à propos de convoquer ses barons et ses vassaux pour faire, de leur avis et par forme de testament, quelques ordonnances pour le bien public de ses états. Renaud fut avec le comte de Juliers du nombre des seigneurs qui apposèrent, le 27 septembre 1312, leur sceau à cet acte. Ils scellèrent encore ensemble de pareils réglements et privilèges que le duc Jean III accorda aux Brabançons, peu après ses noces, le vendredi qui suivit l'octave de saint Pierre et de saint Paul (12 juillet) 1314.

Jusqu'ici, les jours de Renaud furent, à ce qu'il paraît, assez tranquilles : mais nous allons voir combien d'orages les agitèrent dans la suite. Ce fut le 25 décembre 1313 qu'il renonça, pour ainsi dire, à son repos, en promettant son assistance à Adolphe de la Marck, évêque de Liége, contre certaines familles que le prélat se proposait de réduire au devoir dont elles s'étaient écartées pendant l'absence de son prédécesseur : et comme le comte de Loos les soutenait, Renaud fit cession à Jean, son fils cadet, d'un fief qu'il en tenait, pour être moins gêné à remplir son engagement envers Adolphe. Cependant on ne voit pas qu'il ait été dans l'armée que l'évêque mena, au mois de février 1314, contre le comte et ceux de la famille de Waroux. Mais vers la mi-juin, il unit ses troupes à celles du prélat contre celles de Hui et leurs alliés. On se détermina d'abord à attaquer l'ennemi campé près de Florine : le cartel était donné pour le 13 de ce mois; mais Adolphe ayant su que l'ennemi avait reçu la veille un renfort considérable, résolut de le surprendre dans la nuit. Malheureusement pour lui, le secret ayant transpiré, il trouva l'ennemi sous les armes, il ne laissa pas d'y donner de front, puis en flanc et en queue, mais il ne put jamais rompre ses lignes; c'est ce qui le porta enfin à tomber sur son bagage et à lui enlever les chevaux qu'il y avait laissés pour être plus serré. Cette ruse ne réussit pas mieux que les attaques précé-

(1) 21,383 liv. 6 s. 8 d., monnaie de nos jours (1785).

dentes pour débander ses troupes. Le prélat alors commença à craindre pour lui-même, au retour du jour, voyant que l'ennemi lui était supérieur en forces, et que, d'un autre côte, il était honteux de ne l'avoir point delogé. Le seigneur de Fauquemont tira de cet embarras Adolphe par un stratagême qu'il suggéra. On cessa tout-à-coup l'action et l'on retourna au camp. Les confédérés se replièrent sur le leur; mais dès qu'ils eurent donné jour dans leurs rangs, une partie des troupes de l'évêque revint à la charge, et le quitta de nouveau dès qu'il parvinrent à se rallier : cette manœuvre, répétée plusieurs fois, les fatigua beaucoup, et les disposa à accepter une trève de quatre mois que les abbés de Lobbes et d'Alne ménagèrent ce jour-là même.

Il n'est guère vraisemblable que Renaud se soit encore mêlé depuis, de ces querelles liégeoises, n'étant que trop occupé à se defendre lui-même contre le comte de Juliers. Et voici par où fut altérée leur amitié, qui peut bien n'avoir pas été des mieux établies, à raison de la sous-avouerie d'Aix-la-Chapelle. L'empereur Henri VII, de la maison de Luxembourg, étant mort en Italie le 24 août 1313, la division se mit parmi les electeurs pour le choix de son successeur, ce qui occasiona un interrègne de quatorze mois, et produisit enfin une double élection. Une partie des électeurs défera le sceptre à Louis de Bavière, le 19 octobre 1314; l'autre se détermina le même jour pour Frédéric d'Autriche, dit le Bel, que l'archevêque de Cologne couronna à Bonn, le 26 novembre suivant, comme en font foi les lettres expédiées par ces électeurs aux jours indiqués. Tous les deux trouvèrent des partisans parmi les autres princes d'Allemagne, selon les différentes vues que chacun de ceux-ci pouvait avoir pour donner la préférence à l'un des compétiteurs sur l'autre. Renaud crut devoir s'attacher au parti de Frédéric; il paraît même avoir fait des efforts pour empêcher son rival de s'emparer d'Aix-la-Chapelle, lieu du couronnement; mais ce fut sans succès; car Gérard, comte de Juliers, et d'autres princes dévoués aux intérêts de Louis de Bavière, étaient entrés dans cette ville, où Louis reçut aussi, le 25 novembre, la couronne royale des mains de Baudouin, archevêque de Trèves. Ce prince, pour s'attacher davantage le comte de Juliers, lui donna, le 19 mars de l'année suivante, ou plutôt lui vendit pour trois mille marcs, la permission de retirer la sous-avouerie d'Aix-la-Chapelle des mains du seigneur de Fauquemont, sous la condition néanmoins de lui rendre la somme pour laquelle il la tenait engagée. Cette clause était, en quelque façon, un acte de modération envers un ennemi; mais Renaud ne voulut rien entendre à ce retrait, et prit les armes contre le comte, ou plutôt il continua avec plus d'acharnement les hostilités que la rivalité de Frédéric et de Louis avait occasionées entre eux. Leur animosité était si grande, qu'ils ne voulurent jamais donner dans les voies d'accommodement que des amis communs, touchés des malheurs du peuple, leur ouvrirent. Renaud eut bientôt lieu de se repentir de son obstination; car, étant un jour occupé à ravager les terres de Juliers, le comte vint à sa rencontre, le battit et l'obligea lui-même à mettre bas les armes. Le prisonnier fut enfermé au château de Nidecken, d'où il ne sortit qu'au bout d'un certain tems, et moyennant une rançon assez considérable, outre qu'il perdit à cette occasion, sans retour, la sous-avouerie d'Aix-la-Chapelle, pour laquelle, lui et ses prédécesseurs, avaient fait tant de dépenses.

Ce malheur fut pour Renaud l'origine d'un autre, qui ne finit qu'avec sa vie. Accablé de dettes, il commença à surcharger d'impôts ses propres sujets, et surtout les étrangers qui possédaient des biens fonds dans son territoire. Ceux de Maëstricht en firent leurs plaintes au duc de Brabant, qui, désirant vivre en bonne intelligence avec ce seigneur, lui envoya des députés pour le requérir de réparer les torts qu'il avait faits aux habitants de Maëstricht, et de se désister dans la suite de ces vexations. Renaud, loin de se rendre à ces remontrances, fit pis qu'auparavant, sans penser aux suites que ce procédé peu réfléchi pouvait lui attirer. En effet, le duc, instruit de ce qui se passait, lui déclara la guerre, vers le mois de juillet 1318; ayant passé la Meuse avec une armée considérable, il commença par désoler le territoire de Fauquemont. L'évêque de Liége, ennemi de Renaud pour le même sujet, vint joindre le duc, et assiegea le château de Haeran, près de Maëstricht, qu'il prit par stratagême; car voyant qu'il ne pourrait venir à bout de s'en rendre maître par la force, il fit entrer quelques-uns de ses gens par une fenêtre dérobée du château, avec ordre d'elever un cri de victoire, comme si le fort était pris. Ceux du dedans, sans faire attention au petit nombre de ceux qui criaient, s'enfuirent tout effrayés dans une tour dont la peur leur fit même oublier de fermer sur eux la porte. Les Liégeois les y suivirent, et après les avoir tous fait passer au fil de l'epée, ils ruinèrent le fort de fond en comble. En même tems, le duc avait mis le siége devant la ville de Sittaert, où les sujets de Renaud avaient renfermé la plupart de leurs effets. Le comte de Virnenbourg, le seigneur de Thonenbourg, l'avoué de Cologne et d'autres chevaliers de marque, défendirent la place avec beaucoup de valeur. Mais le premier août, le régiment de Louvain ayant emporté un fort, ceux de Malines et d'Anvers, animés par cet exemple, et soutenus par le régiment de Breda, tentèrent de s'emparer de celui qui l'avoisinait; mais ils furent repoussés avec perte. Alors le duc fit battre les murailles de toutes sortes de machines. C'est ce qui, joint à la crainte de manquer de vivres, détermina les assiégés à capituler le 10 du même mois. Ils ne demandèrent que la vie; ce qui leur fut accordé. Le château de Herle, ainsi que d'autres places, suivirent cet exemple, et ouvrirent leurs portes aux troupes brabançonnes. Renaud, voyant qu'il allait être entièrement dépossédé de son pays, commença à craindre, et trouva moyen de faire traiter avec le vainqueur, de manière qu'il en obtint la paix. Cependant il lui en coûta la ville de Sittaert avec le château de Herle, outre la promesse de n'exercer plus d'hostilites contre le duc ou ses sujets; il jura même qu'en cas de contravention, il se rendrait au gré du duc à Louvain, et n'en sortirait point avant de lui avoir donné pleine et entière satisfaction. Jean III, de retour de sa résidence à Bruxelles, incorpora, par un acte du 14 septembre, la ville de Sittaert au duché de Limbourg, promettant à ses chevaliers, nobles, vassaux et autres sujets endeçà et au-delà de la Meuse, que ni lui ni ses successeurs ne la sépareraient jamais de ce duché, pour quelque sujet que ce pût être.

Renaud ne pardonnait point à ceux de Maëstricht de lui avoir attiré ce désastre; et son ressentiment l'emporta sur ce que la prudence exigeait dans les circonstances où il se trouvait. Il recommença à les vexer comme auparavant; mais il ne jouit guère long-tems de ce malheureux plaisir. Le duc le somma d'abord de comparaître à Louvain; et Renaud dut bien s'y résoudre, voyant que ce prince avait déjà fait défiler ses troupes vers Maëstricht. On ignore quelle satisfaction le conseil du duc lui demanda; mais il est certain qu'il ne put pas la donner, et qu'en conséquence il lui fallut rester plusieurs années à Louvain. Le duc en usa néanmoins avec beaucoup d'honnêteté à son égard, lui permettant d'aller à la chasse et de se promener où il voudrait, pourvu qu'il se rendît le soir à l'hôtel qu'on lui avait assigné pour prison. Cependant Jean de Luxembourg, roi de Bohême, s'intéressa beaucoup à son sort, et sollicita souvent son élargissement; mais le duc trouva toujours quelque échappatoire, de sorte que le roi voyant qu'il n'y gagnait rien, s'avisa, en 1325, de le retirer par quelques confidents des mains du duc; d'autres disent que Renaud lui-même avait conçu le dessein de s'enfuir, après qu'il fut instruit des projets hostiles que le roi de Bohême méditait contre le duc. Mais, de quelque manière que sa fuite ait eté concertée, le duc la prévint, et fit enfermer cet infortuné seigneur au château de Genap, où il endura une longue et pénible captivité. *Ducis*

catenis quasi ad mortem adstrictus; dit un auteur qui écrivait alors. Ce ne fut qu'en 1326 que, par l'entremise et sous la garantie de l'évêque de Liége, des comtes de Gueldre et de Hollande, il obtint sa liberté, aux conditions de ne plus prendre les armes contre le duc, de retourner, à sa sommation, au château de Génap, et de lui payer une somme de vingt mille livres royales, au cas qu'il refusât de s'y rendre. Renaud ne garda pas mieux ce traité que celui de l'an 1318. Comptant sur le secours du roi de Bohême, il inquiéta de nouveau ceux de Maëstricht, et non content de n'avoir point égard à l'ajournement que lui signifia le duc, il tenta de prendre sa revanche sur ce prince, et l'épia un jour dans une forêt où il devait passer, dans l'intention de s'en saisir. Le duc en fut averti à tems, et conçut tant d'indignation contre ce seigneur, qu'il se proposa de l'écraser. Mais Renaud, appuyé par quelques troupes du roi de Bohême, osa lui faire tête, et lui tua, dans une rencontre, au-delà de deux cents hommes, outre qu'il lui brûla encore dix-huit villages, sur la fin du mois de juillet 1327. Le comte de Hollande tâcha en vain de les réconcilier : le duc, trop animé pour se prêter à un accommodement, alla droit assiéger le château et la ville de Fauquemont. Renaud lui-même, aidé des seigneurs de Thonenbourg et de Schleiden, de l'avoué de Cologne et de quelques autres chevaliers, défendit la place qui passait pour imprenable. Le 10 août, il fit une sortie pour détruire les machines qu'un ingénieur célèbre en ce tems-là, avait dressées. Mais le duc en fit venir de nouvelles du Brabant, et poussa ce siége avec toute l'ardeur possible, malgré la désertion qui s'était mise dans ses troupes. Entr'autres moyens qu'il employa pour forcer la ville, il fit arrêter par en bas la rivière de Gueule, de façon que les eaux remontèrent dans la place et obligèrent les habitants d'abandonner leurs maisons. Ce désastre, joint aux attaques que le duc ne cessait de livrer pendant près de neuf semaines, aurait enfin forcé les assiégés à se rendre, si le roi de Bohême n'eût procuré un accommodement, lorsqu'il vit qu'il était trop tard de secourir la place. Il employa, pour cet effet, le comte de Juliers, qui engagea le duc, son ami, à se trouver, dans les premiers jours du mois d'octobre, au château de Rolduc, où, après s'être réconciliés, ils convinrent que la ville de Fauquemont serait démantelée, et que le différent du duc avec le seigneur de Fauquemont, serait remis à l'arbitrage du roi de Bohême, qui devrait l'arranger avant Pâques de l'année suivante.

Cependant ce prince ne s'empressait pas beaucoup de rendre sa sentence, soit qu'il eût des vues particulières dans ses lenteurs, soit qu'il n'eût pas encore été assez instruit du fond de la contestation. Nous estimons que, par cette dernière raison, il ménagea, au mois de mars 1328, une assemblée à Malines, où le comte de Hollande et d'autres princes s'étaient rendus. On discuta l'affaire du seigneur de Fauquemont, sans néanmoins rien décider, parce qu'il avait refusé d'y comparaître lui-même et qu'il s'était contenté de leur écrire. On ouvrit, le mois suivant à Louvain, de nouvelles conférences sur ce sujet, qui durèrent plusieurs jours; mais elles n'aboutirent qu'à une prorogation des trèves jusqu'à la nativité de saint Jean. Dans cet intervalle, le fils du seigneur de Heinsberg, ou ce seigneur lui-même, et Jean de Fauquemont, frère de Renaud, entreprirent une expédition contre la ville de Fauquemont : leur dessein était de s'en rendre maîtres par un stratagême qu'ils avaient imaginé. Ils y envoyèrent un espion qui trouva le moyen de découvrir le mot que Renaud avait donné au corps-de-garde en sortant un jour de la ville, et en informa sur-le-champ ses maîtres. Ceux-ci partirent alors dès la nuit, avec un gros de troupes, et, après s'être assurés d'un poste dans un village à peu de distance de la ville, ils se présentèrent devant la place, demandant d'y entrer. La sentinelle les ayant pris au signal, pour un parti des troupes de la garnison qui avait, selon toute apparence, accompagné son seigneur, leur ouvrit la porte et fut taillée en pièces. L'alarme se répandit d'abord dans la ville, une partie des habitants se sauva dans le château; le reste périt sans distinction d'âge ou de sexe, par le fer et par les flammes; ensuite l'ennemi détruisit, au moins en partie, les murailles et retourna sur ses pas. Renaud attribuant cette infraction de la trève au duc de Brabant, comme au principal auteur, prit sa revanche sur le duché de Limbourg, et y envoya un de ses officiers, le chevalier de Sleide, qui le parcourut le flambeau à la main et en emmena au-delà de quatre mille bestiaux. Le roi de Bohême regardait aussi le duc de Brabant comme l'auteur des hostilités exercées contre la ville de Fauquemont, et lui en fit des reproches dans une entrevue qu'ils eurent, au mois de décembre de cette année, à Nivelle, pour terminer le procès du seigneur de Fauquemont. La réponse du duc fut, qu'à la vérité il s'était trouvé quelques-uns de ses gens à l'expédition contre Fauquemont; mais que cela avait été à son insu, et que cette entreprise n'avait été que l'effet d'un ressentiment particulier du fils du seigneur de Heinsberg contre Renaud; qu'ainsi il ne s'était rien fait contre l'accomodement passé au mois d'octobre de l'année précédente; mais que ces seigneurs avaient, par accident, exécuté le démantèlement de la ville de Fauquemont, que Renaud avait différé d'effectuer. Le duc ajouta que ce seigneur contrevenait actuellement à ce traité, en faisant réparer les fortifications de sa résidence; et qu'ainsi, vu le délai du roi de Bohême à prononcer sa sentence arbitrale, quoique le terme limité à cet effet, fût déjà écoulé depuis plusieurs mois, il ne lui restait que d'entamer d'autres voies pour forcer ce seigneur à lui donner satisfaction. Sur cela, le roi et le duc se quittèrent assez mécontents l'un de l'autre, et s'envoyèrent réciproquement, le même jour, une déclaration de guerre.

L'an 1239 (*Chron Egmond.*), au mois de mars, le duc de Brabant vint de nouveau mettre le siége devant le château et la ville de Fauquemont, dont il força la garnison de se rendre, après une vigoureuse défense, le 11 mai suivant. Les habitants ayant reçu la permission de se retirer, la place fut rasée. Le roi de Bohême, au commencement de juillet, étant revenu de son expédition contre les Prussiens, dans son comté de Luxembourg, chercha à rassembler une bonne armée pour rétablir les affaires de Renaud : cependant le comte de Hollande engagea le roi et le duc à mettre leur différent en arbitrage. Les arbitres prononcèrent en faveur du seigneur de Fauquemont, enjoignant au duc de reconstruire son château, et de lui payer huit mille livres de gros, *grossorum*, en dédommagement. Le duc refusant d'obéir à cette sentence, la guerre continua entre les princes et le seigneur de Fauquemont; ce qui causa, l'hiver suivant, beaucoup de torts au duc, par les ravages qu'il éprouva dans le duché de Limbourg. Au printems de l'an 1330, le roi de Bohême, son protecteur, à la tête d'une armée considérable, se dispose à porter la désolation dans le Brabant. Le duc prévient le malheur de ses sujets, en agréant un accommodement que le comte de Hollande avait proposé. L'année suivante, Renaud accompagna le roi de Bohême en Italie. De retour au Pays-Bas, ils entrèrent, au mois d'avril 1332, tous les deux dans la ligue que Philippe de Valois, roi de France, avait formée contre le duc de Brabant, pour avoir refusé de congédier de son pays Robert d'Artois, beau-frère et ennemi de Philippe. On était sur le point d'en venir aux mains, le 13 mai de la même année, lorsque le comte de Hainaut ménagea une trève de six semaines. Philippe fit même, peu de tems après, la paix avec le duc, et se rendit encore, de l'aveu des parties, l'arbitre de ses différents avec les autres princes, qui devaient déduire leurs griefs à la charge du duc, avant le mois de mai de l'an 1333, après quoi il prononcerait son jugement à Noël de la même année. Renaud n'eut pas la satisfaction de voir la fin de cette affaire; car ayant encore été, la même année 1332, assiégé dans son château de Montjoie par le duc de Brabant, suivant les uns, ou par le comte de Juliers, selon les autres, il fut atteint à la tête d'une flèche tirée au hasard, dans le moment qu'il avait ôté son casque pour respirer après une sortie qu'il venait de faire. Ce seigneur,

au rapport d'Henricourt, *fut de son tems le plus brave et le plus courageux de tous les Flamands.* Il avait épousé, suivant le même écrivain, MARIE de Baustershem en Brabant, dont il eut Thierri et Jean, ses successeurs, avec cinq filles: 1°. Philippe, héritière de la seigneurie de Fauquemont, après la mort des ses frères, mariée, en 1362, à Henri de Flandre, seigneur de Ninove; 2°. N., mariée, dès avant 1320, à Jean, comte de Sponheim; 3°. Béatrix, nommée ainsi par Butkens, épouse de Thierri, seigneur de Génap et de Bréderod, morte en 1364; Marie, la quatrième, devint abbesse à Maubeuge; et la cinquième, chanoinesse en Allemagne, conçut un tel chagrin de la vente de Fauquemont, faite par sa sœur, qu'elle en perdit le sens. Butkens a omis la deuxième de ces filles; mais il ajoute en revanche Waleran, tué au siége de Fauquemont, en 1329; Marguerite, dame de Sconecke; Adelaïde, femme de Henri, comte de Vianden, seigneur de Grimberg. Le même auteur dit encore que Renaud convola à de secondes noces avec Elisabeth, fille de Gérard IV, comte de Juliers.

THIERRI III.

1332. THIERRI III, après la mort de Renaud, son père, hérita non-seulement de ses seigneuries, mais aussi de sa bravoure, et se distingua parmi les capitaines de son tems. Il se trouva, suivant Henricourt, en qualité de maréchal à l'armée des princes confédérés, contre le duc de Brabant, l'an 1332. La manière dont cet auteur en parle fait voir que son père ne vivait plus alors, et qu'ainsi, il faudrait placer le siége de Montjoie tout au commencement de cette année: cependant Butkens met expressément Renaud et son frère Jean, seigneur de Borne, entre les princes qui prirent les armes contre le duc. Quoi qu'il en soit, Thierri, sans attendre le jugement que le roi de France devait prononcer sur les prétentions des confédérés contre le duc de Brabant, entra dans la nouvelle ligue que le comte de Flandre noua contre ce prince, au mois de décembre 1333. Les alliés, au mois de mars de l'année suivante, s'emparèrent de Rolduc et de Sittaert; mais le 20 du même mois, on convint d'une trêve, qui fut encore renouvelée dans la suite, jusqu'à ce qu'enfin le roi de France, de l'aveu des parties, prononça sa sentence arbitrale, le 27 août 1334 (1). Thierri rentra à cette occasion, suivant Horsen, dans la possession des états que le duc avait enlevés à son père. L'an 1336, ou plutôt 1337, il s'allia à Edouard III, roi d'Angleterre, contre le roi de France, en s'engageant à lui fournir cent hommes équipés en guerre; service qui lui fut payé du roi par une rente annuelle de mille deux cents florins d'or de Florence. En attendant qu'Edouard arrivât aux Pays-Bas, Thierri, au mois d'avril 1338, avait porté du secours au duc de Brabant, contre l'évêque de Liége; mais le différent fut mis en arbitrage sans qu'on en fût venu aux mains. Peu à près, le roi d'Angleterre débarqua en Flandre, et employa les deux années suivantes à faire la guerre à la France. Le seigneur de Fauquemont se distingua dans son armée, et y eut même un commandement. Il paraît dans la suite être toujours demeuré attaché à ce prince, auquel il fit même hommage pour une rente annuelle de mille marcs. Mais il n'en jouit pas longtems, ayant été tué à la bataille de Valthen, près de Liége, le 19 juillet 1346, où il combattit pour Engelbert de la Marck, évêque de Liége, contre les habitants de cette ville. Il fut enterré dans l'église des Frères Mineurs de Liége; mais peu après, il fut transporté dans ses états. Ce seigneur *se fit*, selon Henricourt, *craindre beaucoup et se fit aimer aussi extrêmement:* sa femme, MATHILDE DE VOERNE, en Zélande, morte en 1372, ne lui donna point d'enfants.

(1) La sentence n'en porte rien.

JEAN.

1346. JEAN succéda à son frère Thierri III dans les seigneuries de Fauquemont et de Montjoie. L'histoire ne nous a rien conservé de ses exploits, si ce n'est que, le 4 mai 1347, une troupe de fauquemontois et de balemiens, après avoir passé la Meuse, mirent le feu au village de Miremort, près de Liége, et y tuèrent cent vingt hommes, ce qui, vraisemblablement, se fit de l'aveu de Jean, qui, par conséquent, doit avoir entretenu l'alliance de feu son frère avec l'évêque de Liége, puisque ce fut en faveur du prélat qu'on fit cette expédition. Jean mourut l'an 1352, sans laisser d'enfants de JEANNE, son épouse, dame de Voerne et de Berg-op-Zoom, nièce de la femme de son frère, morte en 1349.

Les contestations qui s'élevèrent, après sa mort, sur la succession dans la seigneurie de Fauquemont, sont exactement écrites aux Trophées de Butkens (tom. I, pag. 484 et 486), qu'il faut consulter, auxquels nous renvoyons ceux qui voudront s'en instruire.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE BERG *.

Le pays de Berg ou du Mont, *Montensis ducatus*, nommé de cette manière à cause des montagnes dont il est rempli, a pour confins au nord, le pays de Clèves, au levant, le comté de la Marck et le duché de Westphalie, au midi et au couchant, la Wétéravie et l'archevêché de Cologne, dont il est presque entièrement séparé par le Rhin. Dusseldorf est sa capitale. Son étendue est d'environ seize milles de long sur sept de large.

On prétend qu'il y a eu, dès le dixième siècle, des comtes de Berg ou du Mont. Herman, si l'on en croit Gélénius, et son frère Adolfe, furent les tiges des comtes de Berg et de la Marck. Il cite en preuve les lettres de la fondation du monastère de Geresheim, faite sous le règne d'Otton II, en 976, dans lesquelles il est dit que ce monastère (auquel est aujourd'hui jointe une petite ville près de Dusseldorf) est situé dans le comté d'Herman. Or, dit Gelénius, Géresheim étant compris dans le pays de Berg, il est clair qu'Herman était comte d'une partie au moins de ce pays. Gélénius, de plus, cite des chartes des années 1003, 1009, 1019, où, parmi les souscriptions, paraît un comte Herman comme avoué de l'abbaye de Duits, avec un comte Adolfe, nommé frère d'Herman. M. Kremer est porté à croire qu'Adolfe est, plutôt qu'Herman, la tige des comtes de Berg, attendu que le nom d'Adolfe est devenu comme perpétuel dans la maison des comtes de Berg.

ADOLFE II.

Adolfe II, peut-être fils d'Adolfe I, est qualifié, dans une charte de l'an 1068, *advocatus de Monte* (Kremer, *Diplom. Colon.*, n. VII, p. 202), et *comes de Monte* dans une autre de 1074. (*Ibid.* n. VIII.) Il est encore nommé comme vivant dans un titre de 1090 (*Acta Academ. Palat.*, tom. III, p. 160.) Adolfe avait épousé Adélaïde, comtesse de Laufen, dont il eut Adolfe, qui suit, Everhard, nommé avec lui dans une charte de 1081, suivant Butkens, et d'autres enfants. Il est appelé *Adulfus de Huveli*, lieu du pays par l'annaliste saxon, dont il est à propos de rapporter le texte entier qui le concerne: *Bernhardus*, dit-il, sous l'an 1026, p. 458, *comes* (de Werla) *alter frater ejusdem reginæ* (Giselæ uxoris Conradi Salici), *habuit filias quarum unam nomine Idam duxit Henricus de castro quod Loufe dicitur, Brunonis Trevirensis episcopi et Poponis comitis frater.... Filiam ejusdem Idæ ex comite eodem Henrico, nomine Adeleitham duxit Adulfus de Huvili, genuitque Adulfum juniorem et fratres ejus. Post cujus mortem sociavit eam sibi comes Palatinus Fredericus de Sumersenburch, genuitque Palatinum comitem Fridericum juniorem.* Ces dernières paroles montrent que ce n'est qu'à Adolfe II, et non à son successeur, qu'on peut donner pour femme, Adélaïde de Lauffen, puisque Frédéric le Jeune, ou II, comte de Sommersenbourg, fils d'Adélaïde et de Frédéric I, son second époux, était déjà un guerrier fameux en 1118, comme on le voit dans le même annaliste (p. 641).

ADOLFE III.

Adolfe III, fils aîné d'Adolfe II, lui avait succédé, l'an 1093, n'étant encore qu'enfant alors, suivant une charte que donna, cette année, Otton, abbé de Werden, où il est dit: *Suscipiente traditionem comite* de Clèves *Thiderico vice advocati nostri Adolphi qui tunc temporis puer erat.* (Kremer, *Diplom. Colon.*, n. X, p. 208.) Mais, dans une charte de 1115, il paraît comme majeur avec son frère Eberhard. *Adolphus*, y est-il dit, *Advocatus noster..... Everhardus frater ejus.* (*Ibid.* p. 210). A l'égard de ce dernier, après avoir échappé d'une sanglante bataille donnée entre les ducs de Brabant et de Limbourg, où il avait combattu, il alla se faire moine à Morimond. C'est ce que nous apprend Herman Corner, d'après un ancien chroniqueur. (*Apud* Eccard, *Corpus Hist.*, tom. II, p. 670.) Ce fut lui, suivant le même écrivain, qui engagea son frère Adolfe à fonder l'abbaye d'Altenberg, ou du Vieux-Mont, vers l'an 1133. On n'a pas de preuve qu'Adolfe ait vécu au-delà de l'an 1134. En mourant, il laissa deux fils: Adolfe qui suit, et Brunon, qui fut archevêque de Cologne, second du nom.

ADOLFE IV.

Adolfe IV, fils aîné d'Adolfe III et son successeur, est très-vraisemblablement celui dont il est fait mention dans des actes de 1138 (*apud* Mir. *Dipl. Belg.*, tom. I, p. 526.), de 1140 Colner, *Cod. Diplom. Palat.*, p. 43), et 1145 (Miræus, *ibid.* p. 182.) Il mourut, suivant Gélénius (*Auctar. vitæ S. Engelb.* p. 298), en 1152. Mais Kremer dit qu'on le rencontre dans des chartes, depuis 1134, jusqu'en 1161. Il avait épousé, suivant Albéric (*ad an.* 1126 et 1150), la fille d'Engilbert, frère de Frédéric, archevêque de Cologne; mariage qui se fit en 1122, selon la chronique manuscrite de Rolduc, qui nomme cette épouse Marguerite. *Eodem anno* (1122), dit-elle, *conduxit connubio Adolphus comes Margaretam quæ neptis erat Friderici Colon. Archiep.* De cette alliance sortirent Adolfe, lequel, étant parti pour la croisade, fut tué, l'an 1148, au siége de Damas (*Chron. Godefridi S. Pantal.*, p. 983); Engilbert, qui suit; Frédéric II et Brunon III, archevêques de Cologne; Everhard, comte d'Alténa, père de Frédéric, tige des comtes de la Marck.

(*) Cet article a été rédigé, en grande partie, d'après les mémoires de M. Ernst.

ENGILBERT I.

ENGILBERT I, fils d'Adolfe IV, paraît, pour la première fois, avec le titre de comte de Berg, dans une charte de l'an 1166. Il aida l'empereur Frédéric I à dépouiller Henri le Lion, duc de Saxe, dont une partie des biens lui fut adjugée; ce qui augmenta considérablement ses domaines. Etant parti, l'an 1189, avec l'empereur, pour la Terre-Sainte, il mourut sur la route. (*Chron. Saint Pantal.*) Il avait épousé MARGUERITE, fille de Henri, comte de Gueldre, dont il eut Adolfe, qui suit, et Engilbert, archevêque de Cologne.

ADOLFE V.

1189. ADOLFE V, fils aîné d'Engilbert et son successeur, prit différents partis, selon ses intérêts, dans le schisme civil qui suivit la mort de l'empereur Henri VI. Déclaré d'abord pour Otton IV, avec son cousin Adolfe, archevêque de Cologne, il lui fournit des secours en 1203; et ayant mis une forte garnison dans le château de Duitz, il s'en servit pour inquiéter les habitants de Cologne, qui tenaient pour Philippe de Suabe. Mais, l'archevêque Adolfe, ayant couronné, l'an 1205, Philippe de Suabe, le comte de Berg abandonna le parti d'Otton, et se jeta dans celui de son rival. Il passa, l'an 1211, en Languedoc pour faire la guerre aux Albigeois. S'étant croisé, l'an 1215, pour le levant, avec les comtes de Juliers et de Clèves, il se rendit, l'an 1218, en la compagnie de ces princes, et d'autres seigneurs, en Egypte. Il mourut dans le mois d'août de la même année, devant Damiète, tandis que l'on construisait, par ses ordres, une machine nouvelle pour prendre la tour qui défendait le port de cette place. De BERTHE, sa femme, il ne laissa qu'une fille, nommée Cunigarde, ou Ermengarde, qui fut mariée avec Henri IV, duc de Limbourg.

ENGILBERT II.

1218. ENGILBERT II, fils d'Engilbert I et de Marguerite de Gueldre, né l'an 1185, archevêque de Cologne, succéda, dans le comté de Berg, à son frère Adolfe V. Il gouverna ce comté avec beaucoup de sagesse, ainsi que son église, et même la Germanie entière, dont l'empereur Frédéric II lui confia la régence, l'an 1220, avec la tutelle de son fils, en partant pour l'Italie. Mais, ayant repris Frédéric d'Isenbourg, son parent, des vexations qu'il exerçait, sous le titre d'avoué, contre l'abbaye d'Essen, il encourut par-là sa haine. Feignant de se réconcilier avec lui dans une entrevue qu'ils eurent ensemble à Soëst, il l'accompagna dans le voyage qu'il fit de là à Swelme, dont il devait, le lendemain, consacrer l'église, et l'assassinat sur la route, le 7 novembre 1225. (*Voy.* Engilbert I, *archevêque de Cologne.*)

HENRI.

1225. HENRI, duc de Limbourg, quatrième du nom, succéda, du chef de sa femme, à Engilbert dans le comté de Berg, suivant la convention faite entre eux cinq ans auparavant. On voit même que, du vivant d'Engilbert, il avait porté le nom de comte de Berg et en avait exercé les droits, comme le prouve une charte manuscrite de l'abbaye de Brauveiler, datée de l'an 1222. (*Voyez* Henri IV, *duc de Limbourg.*)

ADOLFE VI.

1246. ADOLFE VI, second fils de Henri IV, duc de Limbourg et de Cunigarge, succéda, dans la moitié du comté de Berg, à son père, qui en avait laissé l'autre moitié à sa femme en pleine souveraineté. (Kremer, n. 75.) Il s'était allié, l'année précédente, avec Conrad, archevêque de Cologne, contre l'empereur Frédéric II. (*Ibid.*, n. 72.) Adolfe mourut dans l'intervalle du jour de la Pentecôte 1257, et du 9 août 1259, suivant deux chartes rapportées par Kremer. (*Ibid.*, n. 87 et 90.) Ce que l'on dit, qu'il périt à Nuys, dans un tournoi, en joutant contre Eberhard, comte de la Marck, son gendre, est sans fondement. Eberhard, qui épousa sa fille, n'était point encore comte de la Marck, et d'ailleurs était trop jeune pour jouter avec lui. Adolfe avait épousé, l'an 1240, MARGUERITE, sœur de Conrad de Hochstadt, archevêque de Cologne, dont il eut Adolfe VII et Guillaume, qui suivent; Henri, seigneur de Windeck, père d'Adolfe VIII, comte de Berg; Conrad, élu évêque de Munster en 1306; Conrad, prévôt de l'église cathédrale de Cologne; Engilbert, prévôt de l'église collégiale de Saint-Cunibert, à Cologne; Waleran, prévôt de Sainte-Marie aux degrés de la même ville; et Ermengarde, femme d'Eberhard, comte de la Marck.

ADOLFE VII.

1259 au plus tard. ADOLFE VII devint le successeur d'Adolfe VI, son père, sous la tutelle de sa mère. L'an 1268, il fut un des seigneurs qui s'allièrent avec la ville de Cologne contre Engilbert, son archevêque, dont elle avait secoué le joug. Mais il se brouilla depuis avec cette ville à l'occasion des forts de Monheim et de Mulheim, qu'il avait fait élever dans son voisinage sur le Rhin. Les Coloniens prennent les armes, et viennent, l'an 1274, au nombre de deux mille, faire le dégât sur ses terres pour l'obliger à détruire ces deux forts. Ils ne le firent pas impunément; et Adolfe, étant tombé sur eux, les mit en fuite après en avoir tué plusieurs. Mais, l'année suivante, Sifroid, leur nouvel archevêque, s'étant mis à leur tête, obtint, par la terreur qu'il inspira au comte, la démolition de ces deux places. L'an 1279, nouvelles brouilleries entre Adolfe et ce prélat, qui lui fit une guerre sanglante. La paix, néanmoins, se fit entre eux la même année. Elle venait d'être conclue, lorsque le duc de Brabant, que le comte avait appelé à son secours, arriva. Pour ne point perdre le fruit de son voyage, il donna dans le camp de son allié des fêtes militaires où il étala toute la magnificence brabançonne. L'an 1282, après la mort d'Ermengarde, fille unique de Waleran IV, duc de Limbourg, Adolfe prétendit succéder à ce duché comme neveu de Waleran. Mais il eut pour concurrent Renaud, comte de Gueldre, qui avait épousé Ermengarde, décédée presqu'en même tems que son père. Adolfe, ne se sentant pas en état de faire face à ce rival, céda, l'an 1284, ses prétentions à Jean I, duc de Brabant, (Pontan., page 160); ce qui occasiona une guerre sanglante entre le Brabant et la Gueldre. L'an 1288, Adolfe combattit, le 5 juin, pour le duc à la fameuse bataille de Woeringen, où il prit l'archevêque de Cologne, qu'il retint prisonnier dans la forteresse de Newenbourg l'espace d'environ dix-huit mois, et non de sept ans, comme le marque Teschenmacher. Pour se racheter, il en coûta au prélat quatre châteaux, savoir, Waldenbourg, Rodenbourg, Menden et Alpérade, avec plusieurs terres, et une grosse somme d'argent. L'archevêque, remis en liberté, reprit aussitôt les armes pour réparer ses pertes, et y réussit. Mais il lui restait à laver l'affront de son emprisonnement. Pour obtenir ce point, il fit la paix avec le comte, et gagna tellement sa confiance, que, l'an 1293 ou environ, il l'engagea à l'accompagner à Duitz. Mais, dans une embuscade qu'il avait préparée sur la route, il surprit Adolfe, qu'il fit conduire dans les prisons de Grevonrad, où il mourut le 28 septembre 1296, sans laisser de postérité d'ELISABETH, son épouse, fille d'Otton III ou IV, comte de Gueldre. (*Voyez* Sifroid, *archevêque de Cologne.*)

GUILLAUME I.

1296. GUILLAUME I, frère d'Adolfe, lui succéda au comté de Berg après avoir été chanoine de Cologne. Il avait fait des

efforts inutiles pour tirer Adolfe de prison. Il entreprit avec aussi peu de succès de le venger après sa mort. Il finit ses jours au mois d'avril 1308, sans laisser d'enfants d'ERMENGARDE DE CLÈVES, sa femme, et fut enterré au Vieux-Mont.

ADOLFE VIII.

1308. ADOLFE VIII, fils de Henri de Windeck, succéda, l'an 1308, à Guillaume, son oncle. L'an 1312, il épousa, le 31 mars, AGNÈS, fille de Tierri VII, comte de Clèves, dont il n'eut point d'enfants. Le comte Adolfe fut attaché au parti de l'empereur, Louis de Bavière, contre Fréderic, son rival. En conséquence, il fit le dégât sur les terres de Cologne, dont l'archevêque, Henri de Wirnenbourg, avait couronné Fréderic. Il accompagna, l'an 1327, Louis de Bavière dans son expédition d'Italie. Il marcha, l'année suivante, au secours d'Adolfe de la Marck, évêque de Liége, contre les Liégeois révoltés. Il fit alliance, l'an 1339, avec Edouard III, roi d'Angleterre, contre la France, et servit, cette campagne et la suivante, avec ses troupes dans l'armée de ce prince au Pays-Bas. Dans les dernières années de sa vie, si l'on en croit Teschenmacher, le comte Adolfe éprouva l'ingratitude de ses deux fils, que l'ambition de régner porta à la révolte. Ils le prirent, dit cet historien, et l'enfermèrent; mais la vengeance divine éclata sur ces enfants dénaturés. Ceci, à notre avis, n'est qu'une copie de ce qui arriva dans ce tems-là au comte de Juliers. Il est en effet certain qu'Adolfe VIII n'eut point d'enfants, et qu'à raison de cette privation, il transporta, par acte du 16 août 1320, avec le consentement des états du pays, ses domaines à Marguerite, sa sœur, femme d'Otton III, comte de Ravensberg, morte après l'an 1339, et à ses héritiers, pour en jouir après sa mort. (Lamey, *Histoire des comtes de Ravensberg.*) Adolfe mourut, suivant Butkens, le 3 avril 1348, et fut inhumé au Vieux-Mont.

MARGUERITE.

1348. MARGUERITE, fille et héritière d'Otton, comte de Ravensberg, et de Marguerite de Berg, succéda, dans ce comté, à son oncle Adolfe. Elle était mariée pour lors, et depuis plusieurs années, à GÉRARD, fils aîné de Guillaume, premier duc de Juliers. Gérard, la même année (et non l'an 1360), eut, de concert avec son frère, la barbarie d'emprisonner son père, l'accusant d'un vice infâme. Il marcha, l'an 1356, au secours du duc de Brabant dans la guerre que celui-ci eut avec le comte de Flandre au sujet de la seigneurie de Malines. Mais il n'est pas vrai qu'il commanda l'avant-garde des Brabançons à la bataille que ce duc perdit, le 17 août de la même année, à Scheut, près de Bruxelles. Butkens met sa mort au 18 mai 1360, et celle de sa femme au 13 février 1389. Cet historien dit que Gérard mourut dans une bataille contre Arnoul, comte de Blankenheim; Duchêne dit que ce fut en duel, et Teschenmacher dans un tournoi. Il laissa de son mariage un fils, qui suit, et Marguerite, femme d'Adolfe I, comte de Clèves.

GUILLAUME II.

1360. GUILLAUME II, fils de Gérard de Juliers et de Marguerite, succède à son père aux comtés de Berg et de Ravensberg du vivant et par le consentement de sa mère, comme il conste par les chartes. L'an 1371, il combattit, le 22 août, pour le duc de Juliers, son oncle, à la bataille de Bastweiler, que ce dernier gagna sur le duc de Brabant. L'an 1373, étant venu au secours d'Otton, comte de Teklembourg, il fit prisonnier, la même année, dans un sanglant combat, Simon, comte de la Lippe. Le pays de Berg fut, à sa demande, érigé, l'an 1380, en duché par l'empereur Wenceslas. L'an 1397, il fut fait prisonnier, par le comte de Clèves, à la bataille de Cleverham. Il avait accordé à son fils Adolfe le titre de comte de Ravensberg. Celui-ci, l'an 1404, las de le voir si long-tems régner, le fait arrêter sans qu'il s'y attendît, et l'enferme dans le château de Neuenberg, suivant la chronique de Cologne. Mais, l'année suivante, Guillaume, s'étant échappé de sa prison, fit la guerre à ce fils rebelle. Guillaume, évêque élu de Paderborn, frère d'Adolfe, se joignit à son père pour venger l'outrage fait en sa personne à la nature. La même chronique dit que la femme de Guillaume alla trouver l'empereur à Francfort pour se plaindre de la conduite de ce fils dénaturé, qui fut en conséquence mis au ban de l'empire; qu'Adolfe alors se prêta à un accommodement en vertu duquel il conserva les terres au-delà du Wipper, et le père eut tout ce qui est en-deçà de ce fleuve le long du Rhin. Le comte Guillaume mourut le 24 juin 1408. Gobelin Persona, dans son *Cosmodromion* (*ætate* 6, *cap.* 70, p. 289), fait l'éloge de sa valeur, de sa justice, et de son attention à protéger les églises. Il avait épousé, en 1363, ANNE, fille de Robert II, électeur palatin du Rhin, dont il eut Robert, élu évêque de Paderborn en 1389, mort le 18 juin 1394; Adolfe, qui suit; Guillaume, élu évêque de Paderborn à la place de Jean de Hoya, et non de son frère, en 1399, marié depuis avec Adélaïde, fille de Nicolas, comte de Teklembourg, le 19 février 1417; et Gérard, prévôt et archidiacre de Cologne.

ADOLFE IX.

1408. ADOLFE IX succéda enfin au duché de Berg, dont il s'était rendu indigne par la conduite atroce qu'il avait tenue envers le duc Guillaume, son père. Ayant épousé YOLANDE, fille de Robert, duc de Bar, il prétendit à ce duché au nom de sa femme contre la cession que le cardinal Louis de Bar, son beau-frère, en avait faite en 1419, à René d'Anjou. Résolu de faire valoir ses prétentions par la voie des armes, il s'avança avec des troupes sur les frontières du Barrois, se rendit maître du château de Pierrepont, assiégea Briey, et en passa la garnison au fil de l'épée. Sanci et Estain, qu'il attaqua ensuite, ne firent presque point de résistance. Mais, peu de tems après, il fut arrêté par la garnison de Longwi, et conduit prisonnier à Nanci. Il y demeura plus d'un an, et n'en sortit qu'en renonçant à ses prétentions au duché de Bar. Voyant Renaud, duc de Gueldre et de Juliers, sans enfants, il fit, le 1er. avril 1420, avec Jean, seigneur de Heinsberg, petit fils, par sa mère, de Guillaume I, duc de Juliers (dont Adolfe était arrière-petit-fils par son père), une convention, de l'aveu même de Renaud, pour partager entre eux, après sa mort, le duché de Juliers, de manière qu'Adolfe en aurait les trois quarts, et l'autre le dernier quart. (Kremer, *Acad. Beitr.*, t. I, p. 47.) (*Voyez* Adolfe, *duc de Juliers.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET DUCS DE CLÈVES *.

Le pays de Clèves, situé, des deux côtés du Rhin, entre le pays de Berg, celui de la Marck, la Westphalie, le Brabant, la Gueldre, l'archevêché de Cologne, le territoire d'Aix-la-Chapelle, l'Over-Issel, et le comté de Zutphen, s'étend sur environ 15 milles, d'Allemagne, de longueur, et 4 à 5 de largeur. Il tire son nom de sa capitale, nommée en latin *Clivus*, à cause de sa situation qui est sur le penchant d'une colline. Emmerich, Wesel, Ruhrort, Santen, Orsol, Duysbourg, Genep, Remberg, Dinslaken, Calcar et Rées, sont les autres villes principales qui composent cet état. Les anciens historiens des comtes de Clèves les font venir d'un chevalier grec, qu'ils nomment Hélie, le même que le chevalier du Cygne, dont les romans racontent des choses si singulières. Laissant à part ce comte chimérique qu'on place sous le règne de Dagobert et ses successeurs jusqu'au onzième siècle, nous commencerons la chronologie des comtes de Clèves par

RUTGER.

Rutger ou Roger, qui vivait au commencement du onzième siècle. C'est l'annaliste de l'abbaye de Rolduc, dont l'ouvrage fut composé vers l'an 1157, qui nous le fait connaître en rapportant l'élévation du corps du véritable Ailbert, chanoine de l'église de Tournai, fondateur de cette maison. « Il y avait, » dit-il, en Flandre, deux frères puissants et recommandables » par leur mérite personnel, Gérard et Rutger. Fatigués par les » divers combats qu'ils étaient obligés de soutenir contre les » seigneurs du pays, ils prirent le parti de se tourner du côté » de l'empereur, qui plaça Gérard à Wassenberg, et Rutger à » Clèves. Non content de cette première faveur, il y ajouta tant » de bénéfices en fonds de terre, que les descendans de ces » deux frères devinrent les princes du pays..... Or, le prêtre » Ailbert et ses frères, étaient parents de Gérard, comte de » Gueldre, et de Goswin de Heinsberg, du comte de Krie- » kenbach et de Thierri de Clèves, tous arrière-petits fils des » deux frères, dont nous avons parlé au commencement de ce » récit ». (Fisen, *Hist. eccl. Leod.*, part. 2, liv. IX, n. 15 et 31, pag. 212-222.) Voilà donc un Thierri, comte de Clèves, arrière-petit-fils de Rutger. Il s'agit maintenant de trouver son père et son aïeul, et nous croyons y avoir réussi. En effet,

THIERRI I.

Thierri I, que nous regardons comme le fils de Rutger, vivait sous l'empereur Henri III. C'est l'empereur Fréderic I qui l'atteste dans un diplôme donné en 1172 : *Cùm serenissimus Romanorum imperator*, dit-il, *Henricus III prædecessor noster, Teloneum Neomagense..... Theodorico comiti Clivensi, qui temporibus ejus comes exstitit, in fendo concessisset*, etc. (*Apud Pontanum Hist. Gelriæ*, pag. 114.)

EVRARD.

Evrard, ou Everhard, fils de Thierri et son successeur, vivait en 1074, date d'une charte donnée, le 27 du mois de septembre, par Annon, archevêque de Cologne, pour régler le partage de certains biens qu'Everhard, de concert avec sa femme Berthe, avait conférés à l'église de Cologne et à celle de Saint-Quirin de Nuys. (Kremer, *Diplom. Colon.*, n. 8, pag. 203, 207.) Evrard, comme on va le voir, était mort en 1093.

THIERRI II.

Thierri II, fils d'Evrard et arrière-petit-fils de Rutger, est sans doute le même dont il est fait mention dans une charte donnée, l'an 1093, par Otton, abbé de Werden, où il est dit : *Suscipiente traditionem comite* de Clèves *Thiderico*. (Kremer, *ibid.*, pag. 209, n. X.) L'an 1095, il prit la croix, et partit, l'année suivante, pour la Terre-Sainte, avec Godefroi de Bouillon. De retour chez lui, il s'attacha au parti de l'empereur Henri IV, et défendit ce prince contre son fils révolté. Mais, voyant ensuite que le pape Pascal appuyait ce dernier, il changea de parti, et se retourna du côté du fils contre le père. (Teschenmacher.) Thierri vivait encore l'an 1119, et même en 1134, suivant Butkens. Mais cette dernière date est fausse, comme la suite le prouvera.

ARNOUL I.

Arnoul I, fils et non frère de Thierri II, se rencontre avec le titre de comte dans une charte de Frédéric, archevêque de Cologne, donnée en 1121. (Kremer, *ibid.*, pag. 215, n. XIV.) On trouve encore dans des actes des années 1126, 1128, 1129, *Arnoldus, comes Clivensis*. (Heda, *Hist. Episc. Ultraj.*, pag. 153, 157.) Teschenmacher prolonge la vie d'Arnoul jusqu'en 1162. Mais sur ce point, il trouvera sa réfutation sous les comtes suivants. Butkens, tom. I, p. 109, lui donne pour femme Ide, fille de Godefroi le Barbu, duc de Lothier, et dit qu'il fut intime ami de saint Norbert. Dans une charte d'André, évêque d'Utrecht, donnée en 1134, on trouve *Arnoldus juvenis comes*. (Miræus, *Diplom. bel.*, tom. I, pag. 174.) Ce jeune Arnoul était sans doute le fils d'Arnoul I : mais il ne s'ensuit pas que celui-ci fut mort dès lors, comme le prétend M. Dithmar dans ses notes sur Teschenmacher. Nous pensons qu'il l'était en 1138,

(*) Cet article a été rédigé, en grande partie, d'après les mémoires de M. Ernst.

d'après un diplôme donné cette année par l'empereur Conrad, dans lequel se rencontre, *Arnoldus*, *comes de Clèves*, sans l'épithète de *juvenis.* (Mir., *ibid.*, pag. 387.)

ARNOUL II.

Arnoul II reparaît dans un autre diplôme du même prince, de l'an 1140. (Tolner, *Cod. diplom. Palat.*, p. 43, n. XLIX), et même encore dans un troisième de l'an 1145. Mais il n'y a aucun fond à faire sur cette dernière pièce, quoi qu'on en dise dans l'avertissement qui est à la tête de la nouvelle édition de Butkens. On remarque en effet les noms de quelques témoins qui ne vivaient plus alors, tels que Walerand, duc de Limbourg, mort en 1139; Guillaume, comte palatin du Rhin, décédé l'année suivante; Udon, évêque d'Osnabruck, mort en 1141. Le comte Arnoul pouvait être encore vivant alors, et il n'y a pas de preuve qu'il soit mort avant 1150.

THIERRI III.

Thierri III, fils d'Arnoul I et d'Ide, jouissait du comté de Clèves en 1150. On le voit, cette année, s'intéresser avec quelques autres seigneurs, pour la promotion d'Herman de Horn à l'évêché d'Utrecht. (*M. Chron. Bel.*) Il se produit encore, comme témoin, dans un diplôme de l'empereur Frédéric I, du mois de juin 1157 (Miræus, *Dipl. Bel.*, t. I, p. 185), et dans des chartes de 1166, 1169, 1170 et 1171. Cependant, en 1158, on aperçoit un Louis, comte de Clèves, dans un diplôme du même empereur Frédéric I, publié par Tolner (*Cod. Diplom. Palat.*, pag. 53, n. LIX.), Hludovicus, *comes de Clèves.* Ce qu'on peut supposer de plus vraisemblable, c'est qu'il était frère et collègue de Thierri, si ce n'est point une erreur de copiste. Ce dernier mourut en 1172, selon Godefroi de Saint-Pantaléon, et non en 1200, comme le marque Teschenmacher. La chronique d'Egmond fait un bel éloge de ce comte. Il avait épousé Pétronille, fille de Thierri VI (et non VII), comte de Hollande, dont il eut Thierri, qui suit; Arnoul; et Adélaïde, femme de Thierri VII, comte de Hollande.

THIERRI IV.

1172. Thierri IV, fils de Thierri III, et son successeur, épousa, l'an 1182, Marguerite, fille de Florent III, comte de Hollande. (*Chron. Egmond.*) Cette comtesse était morte et remplacée par une autre épouse, l'an 1188, s'il est vrai, comme l'assure Teschenmacher, que, cette année, Thierri fit une donation à l'abbaye d'Altencamp, avec *sa mère*, *sa femme Adélaïde de Brabant*, *et son frère Arnoul.* L'an 1189, Thierri partit pour la Terre-Sainte. On ignore s'il en revint : mais il n'était plus au monde en 1194. En mourant, il laissa un fils, qui suit.

ARNOUL III.

Arnoul III, fils et peut-être frère de Thierri IV, lui succéda au comté de Clèves dont il était en possession l'an 1194. On voit, en effet, qu'il fut du nombre des seigneurs qui se rendirent garants du traité de paix conclu au mois d'août de cette année, entre le duc de Brabant et le comte de Hainaut. (Martenne, *Anecd.*, tom I, p. 656.) Il mourut, au plus tard, en 1203, laissant de sa femme N., qu'on croit avoir été fille de Henri, duc de Limbourg, un fils, qui suit.

THIERRI V.

1203 au plus tard. Thierri V succéda, en bas âge, au comte Arnoul, son père. Dans la transaction qui fut faite, l'an 1203, entre Henri, duc de Brabant, et Otton, comte de Gueldre, il est fait mention de lui en ces termes : *Inter eumdem comitem* (*Gelrie*) *et puerum de Clivo est condictum quòd bona quæ pater jam dicti pueri possedit in suo decessu juxta rei veritatem, eadem puer possidebit.* (Butkens, tom. I, *pr.* p. 51). Thierri, l'an 1217, entre en querelle avec Engilbert, archevêque de Cologne. Un accommodement, fait en 1220, les réconcilia. Cependant ce prélat ayant été tué, cinq ans après, par Frédéric d'Isenbourg, Thierri fut soupçonné d'avoir trempé dans cet assassinat. Mais il ferma la bouche à la calomnie par l'ardeur avec laquelle il poursuivit le meurtrier. Etant entré sur ses terres, il les dévasta, punissant ainsi des vassaux innocents du crime de leur seigneur. L'an 1226, il combattit, suivant quelques auteurs, pour Otton, évêque d'Utrecht, à la bataille de Coevorden, où périt ce prélat. Mais l'anonyme *de rebus ultraj.* dit seulement qu'il envoya des troupes à Otton. L'an 1234, il secourut Gérard de la Lippe, archevêque de Brême, contre les hérétiques nommés Stading. La même année, dans un tournoi célébré, le 19 juillet, à Corbie, ou à Noyon, Philippe Hurepel, comte de Boulogne, ayant tué, par jalousie, Florent IV, comte de Hollande, Thierri vengea la mort de ce dernier sur son assassin qu'il égorgea sur-le-champ. Le comte de Nivelle ayant voulu tirer vengeance à son tour de la mort du comte de Boulogne, Thierri le défit dans un combat. Voilà ce que racontent des écrivains modernes : mais on ne trouve rien de semblable dans les auteurs contemporains. (*Voy.* Florent IV, *comte de Hollande.*) Thierri marcha, l'an 1253, au secours de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, attaqué par Marguerite, comtesse de Flandre, et Gui de Dampierre, son fils. Guillaume, ayant livré bataille aux Flamands, le 4 juillet de la même année, dans l'île de Walcheren, le comte de Clèves y fit prisonnier Thibaut, comte de Bar. Thierri, après avoir signalé sa valeur en d'autres occasions, finit ses jours l'an 1261 au plus tard. De Mathilde, dame de Dinslacken, qu'il avait épousée vers 1220, il eut trois fils de même nom que lui, dont l'aîné, surnommé de Dinslacken, mourut vers l'an 1245, et le troisième, dit Thierri-Loef ou Ludolfe, qui lui survécut, ainsi que le second, vivait encore en 1263. Butkens (tom. I, *pr.* p. 97) rapporte une charte de ces derniers de l'an 1258, qui débute ainsi : *Illustri domino Henrico duci Lotharingiæ et Brabantiæ Theodoricus et Theodoricus filii comitis Clivensis.* Thierri eut encore deux filles, Jutte, femme de Waleran, dernier duc de Limbourg, et Marguerite, mariée à Otton III ou IV, comte de Gueldre.

THIERRI VI.

1261 au plus tard. Thierri VI, second fils de Thierri V, lui avait déjà succédé en 1261. C'est ce qu'on infère d'une charte non imprimée, qu'il expédia le 15 juin de cette année, en faveur du monastère des dames de Heinsberg, où elle se conserve en original : *Quoniam*, dit-il, *nostræ magnificentiæ moderamini cognovimus expedire quòd locis ad honorem dei constitutis benevolâ compassione subveniamus et nostræ majestatis auxilium hilariter impertiamur*, etc. Thierri, au commencement de son règne, eut avec Otton III ou IV, comte de Gueldre, son beau-frère, des querelles qui furent terminées, l'an 1266, par un accommodement. (*Pontan. Hist.*, *Gelr.* p. 149). L'an 1268, il aida Florent V, comte de Hollande, à réduire les Kennemerlandois révoltés contre lui. Thierri s'allia, la même année, avec le duc de Limbourg et plusieurs seigneurs en faveur d'Engilbert de Walkenberg, archevêque de Cologne, contre les habitants de la même ville. Thierri mourut entre les années 1271 et 1277, et fut enterré dans la collégiale de Wesel. Il avait épousé Adelaïde, fille de Henri, seigneur de Heinsberg, dont il eut Thierri, qui suit; Thierri, surnommé Loef, ou Ludolfe, qui fut comte de Hilkerade et de Tomboug; et d'autres enfants au nombre desquels nous mettons, avec Butkens, Ermengarde, femme de Guillaume, comte de Berg; et Mathilde, femme de Henri l'Enfant, landgrave de Hesse.

THIERRI VII.

1277 au plus tard. **Thierri VII**, fils et successeur de Thierri VI, se montre bien distinctement, dès l'an 1277, avec **Marguerite**, son épouse, fille d'Eberhard, frère de l'empereur Rodolphe, comme le prouve un diplôme du 18 janvier de cette année, publié par le P. Hugo. (*Ann. præm.* tom. II, *pr.* p. 671.) Ce mariage lui fut également honorable et utile. Teschenmacher (pag. 149) assure que Rodolphe lui engagea la ville de Duisbourg avec celle de Cranenbourg pour deux mille marcs d'argent qu'il avait promis à sa nièce, *loco dotis pro 2000 marcis argenteis*. L'empereur le nomma de plus vicaire de l'empire dans une partie des Pays-Bas. Dans une charte de l'an 1279, publiée encore par le P. Hugo, il est parlé d'un don qui fut fait par Thierri, comte de Clèves, et Marguerite, sa femme, *ex libero consensu Theoderici unici hæredis*; d'où il semble qu'on peut conclure que ce Thierri est mort avant son père, et qu'Otton, qui a été son successeur, est né du second lit. L'an 1296, Thierri poursuivit les assassins de Florent V, comte de Hollande, et contribua, par sa valeur, à la prise de leurs châteaux. (Beka, p. 99.) La régence de la Hollande, sous le jeune comte Jean, fils et successeur de Florent, fut d'abord partagée entre Jean d'Avênes, comte de Hainaut, et le comte de Clèves. Mais le premier ayant prévalu, le second se vit contraint de retourner dans son pays. L'année suivante, Thierri marcha au secours de Gui, comte de Flandre, contre la France, et se trouva mal d'avoir embrassé ce parti. Ce comte mourut l'an 1305, laissant de Marguerite, sa première femme, Ermengarde, femme de Gérard, comte de Horn. D'**Ermengarde**, sa deuxième femme, fille d'Otton IV, comte de Gueldre, il eut Otton, Thierri et Jean, qui lui succédèrent; Marguerite, femme de Henri de Flandre, comte de Lodes; Elisabeth, mariée à Guillaume de Horn; une autre Elisabeth, mariée à Godefroi de Juliers, seigneur de Bergheim; Evrard, chanoine de Cologne; et Agnès, femme d'Adolfe VIII, comte de Berg.

OTTON.

1305. **Otton**, fils aîné de Thierri et son successeur, est qualifié mal à propos par quelques uns **le Pacifique**; car il y a preuve qu'il eut plus d'une fois les armes à la main, et qu'il eut part à la guerre de Flandre. Il mourut, le 30 septembre 1311, à Hostmar, en Westphalie. Il avait épousé, suivant un anonyme cité par M. Dithmar et Butkens, **Mathilde de Wienebourg**, sœur de Henri II, archevêque de Cologne, dont il n'eut qu'une fille, Ermengarde, mariée à Jean XI, seigneur d'Arkel.

THIERRI VIII.

1311. **Thierri VIII**, dit **le Pieux**, frère d'Otton, lui succéda. Il servit avec zèle l'empereur, ou roi des Romains, Louis de Bavière, contre Frédéric d'Autriche, son rival. Louis le nomma, l'an 1318, vicaire de l'empire en Westphalie, et lui donna l'avouerie de Wertheim avec la ville de Duysbourg, qu'il avait retirée au comte de Berg. Thierri fut, l'an 1327, de l'expédition de l'empereur, ou roi des Romains, Louis de Bavière, en Italie. Dans la guerre d'Edouard III, roi d'Angleterre, avec la France, il fournit des troupes à ce monarque et l'accompagna même en personne. Il secourut aussi Guillaume, comte de Hollande, dans le siége qu'il mit, au mois de juin 1345, devant Utrecht. Thierri eut part aux autres guerres qui se firent de son tems dans les Pays-Bas. Il mourut le 7 juillet 1347, et non pas en 1345, comme le marque Rousset. Il avait épousé **Marguerite**, fille de Renaud I, comte de Gueldre, dont il laissa Marguerite, femme d'Adolphe II, comte de la Marck; Elisabeth, mariée à Gérard, seigneur de Woorn, en Zéelande; et Marie, dont on ignore la destinée. (Dithmar, *Cod. Diplom.*, n°. 47.) Butkens n'a connu que la première de ces trois filles; mais il en nomme deux autres dont il ne prouve point la naissance.

JEAN I.

1347. **Jean I**, chanoine de l'église de Cologne, fut le successeur de Thierri, son frère, malgré les efforts que fit Otton, fils de Jean XI, seigneur d'Arkel, pour reprendre le comté de Clèves dont il devait hériter en vertu de la convention faite entre sa mère, fille d'Otton de Clèves, et Thierri VIII. Jean fournit, l'an 1347, du secours à Engilbert, évêque de Liége, contre les Liégeois révoltés. L'an 1355, il prit le parti de Renaud III, duc de Gueldre, dans la guerre qu'il eut avec Edouard, son frère. Renaud ayant été vaincu, pris et enfermé l'an 1361, la guerre continua entre Edouard et le comte de Clèves. Edouard étant entré dans le pays de Clèves, brûla Wesel Tiel, et d'autres lieux. Le comte de Clèves, en représailles, se jeta sur la Gueldre, où il fit le dégât autour de Nimègue. Ce dernier, mourut, suivant Pontanus, le 9 novembre 1368. Il avait épousé **Mathilde**, fille de Renaud II, duc de Gueldre, et veuve de Godefroi de Heinsberg, fils du comte de Loss, dont il ne laissa point d'enfants. Après sa mort, elle se remaria à Jean de Châtillon, comte de Blois.

ADOLFE I.

1368. **Adolfe I**, second fils d'Adolfe II, comte de la Marck, et de Marguerite, fille de Thierri VIII, comte de Clèves, succéda au comte Jean, son grand-oncle, comme plus proche héritier en ligne féminine, avec l'agrément de l'empereur. Les maisons d'Arkel et de Horn ayant des prétentions sur ce duché, il s'accommoda avec elles, après quelques contestations, pour en jouir paisiblement. Il avait été pourvu de l'évêché de Munster, puis en 1363, de l'archevêché de Cologne. L'an 1368, le 21 décembre, il fut inauguré solennellement comte de Clèves, après avoir confirmé les priviléges de ses nouveaux sujets. Il épousa, l'an 1370, au plutôt, suivant le continuateur de Levolde, **Marguerite**, fille de Gérard de Juliers, comte de Berg. L'an 1381, il institua l'ordre ou la confrérie *des Foux* le jour de saint Cunibert (12 novembre). Trente-cinq gentilshommes entrèrent d'abord dans cette société qui ne paraît avoir été formée que pour entretenir l'union entre les nobles du pays de Clèves. On les reconnaissait à un fou en plaque ou en broderie d'argent qu'ils portaient sur leurs manteaux. Le dimanche après la Saint-Michel, tous les confrères s'assemblaient à Clèves, et se régalaient à frais communs. La société s'appliquait ensuite à terminer les différents survenus entre les confrères. Cet ordre ne subsiste plus depuis long-tems. Adolfe entra en guerre la même année avec Frédéric de Sarwerden, archevêque de Cologne. Il établit, l'an 1393, avec plusieurs seigneurs de ses voisins, un nouvel ordre de chevalerie, qu'on nomma *l'ordre du Rosaire*. Ce prince mourut le 7 septembre de l'année suivante. Sa femme lui survécut jusqu'en 1425. Il avait eu d'elle seize enfants, dont sept fils et neuf filles. Les principaux sont: Adolfe, qui suit; Thierri, comte de la Marck; Gérard, que Charles VII, roi de France, envoya, l'an 1430, au secours des Liégeois, contre le duc de Bourgogne: Elisabeth, mariée, 1°. à Renaud de Fauquemont, seigneur de Born, 2°. à Etienne, duc de Bavière-Ingolstadt; Marguerite, deuxième femme d'Albert, comte de Hollande; et Catherine, femme de Frédéric, comte de Meurs.

ADOLFE II.

1394. **Adolfe II**, dit **le Prudent**, né l'an 1371, fut le successeur d'Adolfe I, son père, au comté de Clèves. L'an 1397, il prit le parti de Thierri, son frère, contre Guillaume,

duc de Berg, son oncle, au sujet d'une rente annuelle de 2,400 florins, sur la gabelle de Kayserwerth. Le duc de Berg, s'étant allié à plusieurs seigneurs, entra dans le pays de Clèves, et en vint aux mains, avec les deux frères, dans un endroit nommé Cleverham, près de Clèves, le jeudi avant la Pentecôte (7 juin) 1397. L'armée des deux frères plia d'abord; mais un renfort venu de Wesel, arracha la victoire des mains du duc de Berg. Il fut lui-même fait prisonnier avec plusieurs de ses alliés.

L'an 1398, Adolfe succéda, dans le comté de la Marck, à Thierri, son frère, tué le 14 mars. Créé duc de Clèves par l'empereur Sigismond, l'an 1417, au concile de Constance, le jour de saint Vital (28 avril), il joignit le nom de la Marck à celui de Clèves, et conserva les armes de la Marck mi-parties avec celles de Clèves. L'an 1418, n'ayant encore que des filles, il propose aux états de ses pays de déferer, après sa mort, la souveraineté, au défaut de ses enfants mâles, à l'aînée de ses filles qui lui survivront. Cet arrangement indispose tellement Gérard, son frère, qu'ils en viennent à une guerre ouverte. Elle cessa par un accommodement fait à la Toussaint 1421. Gérard, par lettres du vendredi avant les Rameaux 1431, données à Nuremberg, reçut de l'empereur Sigismond, l'investiture du comté de la Marck: *Profitemur*, y dit l'empereur, *quòd Gerardus de Clivia comes Marchiæ ad nos miserit et nobis exposuerit quòd inimicitiis et bellis impeditus pro nunc personaliter ad accipienda à nobis feuda sua comparere non posset, nosque humiliter imploraret ut feuda prædicta, scilicet comitatum Marchiæ cum arcibus quæ frater ejus et patruus possederunt clementer concedere*, etc. Le comté de la Marck, après la mort de Gerard, arrivée, sans qu'il laissât d'enfants, le 13 septembre 1461, retourna à la maison de Clèves. (Teschenmacher, pag. 291, *cum actis publicis Dithmari.*)

L'an 1435, Adolfe se trouve à la paix d'Arras, avec son fils aîné. Ce prince eut souvent les armes à la main, tant en son nom que comme allié de ses voisins, et fit la guerre presque toujours avec avantage; ce qui le fit nommer *le Victorieux*. Il agrandit considérablement ses états par diverses acquisitions qu'il fit, pourvut à leur sûreté par les forteresses qu'il y fit élever sur les frontières, et par le soin qu'il eut de faire administrer exactement la justice. Adolfe mourut le 19 septembre 1448, et non 1443, comme le marque Rittershusius. Il avait épousé, 1°. l'an 1399, Agnès, fille de Robert III, comte palatin du Rhin, puis empereur, morte en 1401; 2°. Marie, fille de *Jean sans Peur*, duc de Bourgogne. Il eut du second lit, trois fils et sept filles. Les fils sont Jean, qui suit; Adolfe et Engilbert; Marguerite, l'aînée des filles, épousa, 1°. l'an 1432, à Bâle, Guillaume, duc de Bavière, protecteur du concile qui se tenait en cette ville, 2°. Ulric de Wurtemberg; Catherine fut mariée avec Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre; Marie devint femme de Charles, duc d'Orléans, qu'elle fit père du roi Louis XII; Agnès épousa Charles, infant de Navarre, fils du roi Jean II; Hélène épousa Henri, duc de Brunswick-Wollembutel; Elisabeth epousa Henri, comte de Schwarzbourg; et Anne. Adolfe eut aussi trois enfants bâtards.

JEAN I.

1448. Jean I, dit le Belliqueux, né le 16 janvier 1419, élevé à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, son oncle, succéda au duc Adolfe, son père, dans le duché de Clèves et le comté de la Marck. Il était célèbre dès lors par plusieurs actions de valeur, et surtout par la guerre qu'il avait faite en 1444, et les trois années suivantes, à Thierri de Meurs, archevêque de Cologne, en faveur des habitants de Soëst, ville anséatique de Westphalie, que ce prelat voulait réduire au niveau des autres villes de sa dépendance. Cette guerre, où presque tous les seigneurs et les prélats voisins prirent parti, chacun suivant son intérêt, finit par un traité de paix conclu le 27 avril 1449. Cette même année, le duc Jean s'accorda, par la médiation du duc de Bourgogne, avec Adolfe, son frère, touchant la succession de leur père. Adolfe eut pour sa part Ravenstein et Winendal. L'an 1450, le duc Jean fit en grand cortége le voyage de la Terre-Sainte, d'où il revint l'année suivante. Il marcha, l'an 1452, au secours du duc de Bourgogne, contre les Gantais révoltés. L'an 1459, il réconcilia Adolfe, prince de Gueldre, avec le duc Arnoul, son père. Il fit la guerre à ce même Adolfe, l'an 1466, pour venger Arnoul, son père, qu'il avait détrôné. Elle dura trois ans, et finit, l'an 1469, par la médiation du duc de Bourgogne. Après la mort d'Arnoul, la ville de Nimègue, l'une de celles qui lui avaient été le plus opposées, se voyant menacée d'un siége par Charles, duc de Bourgogne, auquel il avait transporté ses états, écrivit au duc de Clèves pour l'engager à détourner ce prince du dessein où il était de frustrer Adolfe de l'héritage paternel. Le duc Jean, par sa réponse du 1er. juillet 1473, après avoir reproché aux Nimégois leur rebellion persévérante envers Arnoul, déclare que loin d'entrer dans leurs vues, il est près, s'ils refusent au duc de Bourgogne l'obéissance qu'ils lui doivent, de se joindre à lui pour les soumettre par la force. C'est en effet ce qu'il exécuta en accompagnant ce prince au siége de Nimègue. (Pontanus, pag. 552.) Le duc Jean comptait bien ne pas servir gratuitement la maison de Bourgogne. Après la mort du duc Charles le Téméraire, il s'appropria plusieurs villes de la Gueldre, situées dans son voisinage, prétendant qu'elles faisaient partie de son duché. L'archiduc Maximilien n'était pas d'humeur à souffrir qu'il fît impunément ces usurpations. Mais dans le tems qu'ils discutaient contradictoirement leurs droits, la mort enleva le duc de Clèves le 5 septembre 1481. Il fut inhumé dans la collégiale de Clèves. Il avait épousé, le 27 mars 1455, Elisabeth, fille de Jean de Bourgogne, comte de Nevers, de Réthel et d'Eu (morte le 21 juin 1483), dont il eut Jean, qui suit; Adolfe, né le 18 avril 1461, mort sans enfants, le 4 avril 1498; Engilbert, né le 26 septembre 1462, qui fit la branche des comtes de Nevers; Marie, née le 8 août 1465, fiancée, l'an 1466, avec Adolfe de Berg, fils de Gérard VII, qu'elle n'épousa pas; Thierri, né le 29 juin 1464, mort sans avoir été marié; Philippe, né le 1er. janvier 1467, successivement évêque d'Amiens, de Nevers et d'Autun. Les historiens font l'éloge de la piété, de la sagesse et de la valeur du duc Jean. Il eut néanmoins d'une demoiselle, de la maison de Bade, un fils, nommé Herman, seigneur de Saint-Germain-au-Bois, que le roi Louis XII légitima en 1506, et combla ensuite de bienfaits pour les services importants qu'il lui avait rendus à la conquête du Milanez, sans compter trois autres bâtards.

JEAN II.

1481. Jean II, dit le Clément, né le 23 avril 1458, succéda, l'an 1481, au duc Jean, son père. Elevé comme lui à la cour de Bourgogne, il s'était distingué dans les guerres de Charles le Téméraire. Il combattit, le 5 janvier de l'an 1477, à la funeste journée de Nanci, où ce duc périt. Il avait tellement pris le goût des armes à la suite de Charles, que, rappelé auprès de son père après la mort de ce prince, il déclara qu'il ne pouvait vivre sans faire la guerre. Devenu duc de Clèves, ses courtisans, pour amollir son courage, lui inspirèrent l'amour des femmes. Cette passion fut si vive en lui, qu'avant son mariage il était déjà père de soixante-trois enfants; ce qui le fit appeler, en allemand, *Kindermacher*, c'est-à-dire faiseur d'enfants. Son énorme intempérance fit un grand tort à son pays, qu'il épuisa par les dépenses que lui occasionèrent ses maîtresses et ses bâtards, auxquels il assigna plusieurs terres du domaine ducal.

L'an 1485, Jean de Horn, évêque de Liége, de concert avec l'archiduc Maximilien, ayant fait trancher la tête à Guillaume de la Marck, dit *le Sanglier des Ardennes*, le duc Jean prit les armes pour venger la mort de son parent, et fit le ravage dans

le pays liegeois. Ce prince, après avoir été quelque tems opposé à l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, devint son partisan le plus zélé. Il fit la guerre, avec ardeur, aux peuples des Pays-Bas, qui refusaient de reconnaître Maximilien pour leur souverain. Il avait prêté une somme d'argent à la ville d'Utrecht, dans la guerre qu'elle eut avec David de Bourgogne, son évêque. L'ayant depuis inutilement, répetée, il se jeta subitement sur la province d'Utrecht, et prit la ville de Rhenen, où il se logea avec ses troupes. De là, s'étant avancé jusqu'à Utrecht, il en brûla les fauxbourgs, et revint à Rhenen. Mais Frédéric de Bade, successeur de David, vint faire, à son le tour, degât dans le pays de Clèves. La paix se fit, le 11 mai 1500, à Cologne, par la médiation du duc de Juliers et du marquis de Bade. (Schoepflin, *Hist. Zaringo-Baden*, tom. II, pag. 300.) Le duc Jean eut d'autres démêlés avec ses voisins; mais depuis l'an 1510, il vécut tranquille jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mai 1521. Ce prince avait épousé, le 3 novembre 1489, MATHILDE, fille de Henri III, landgrave de Hesse (morte le 19 février 1505), dont il eut Jean, qui suit; Anne, née le 21 mars 1495, mariée à Philippe de Waldeck; et Adolfe, né le 23 fevrier 1498, mort, sans alliance, en Espagne, l'an 1525.

JEAN LE PACIFIQUE, DUC DE CLÈVES, DE BERG ET DE JULIERS, COMTE DE LA MARCK ET DE RAVENSBERG.

1521. JEAN LE PACIFIQUE, duc de Berg et de Juliers, comte de la Marck et de Ravensberg, né le 10 novembre 1490, succéda, l'an 1521, à Jean le Clément, son père, dans le duché de Clèves. L'an 1522, au mois de mars, il est solennellement inauguré duc de Clèves. L'an 1533, le 8 avril, il permit d'établir à Monreberg, et dans tous ses domaines, la prétendue réforme de Luther. Il marcha, l'an 1534, au secours de la ville de Munster, assiégée par les Anabatistes, et, le 12 décembre de l'année suivante, il publia des lois sévères contre ces fanatiques. L'an 1538, pacte de succession conclu à Nimègue, entre le duc de Juliers et le duc de Gueldre, par leurs ambassadeurs. On y convint qu'après la mort de Charles, duc de Gueldre, s'il ne laissait point d'enfants légitimes, la Gueldre et le Zutphen passeraient au fils du duc de Juliers. Dès que ce traité fut devenu public, plusieurs places de la Gueldre se donnèrent au duc de Juliers, les Gueldrois s'étant mis en tête que le duc de Gueldre avait dessein de transporter ses états à la France. Le duc Jean les reçut, et ne chercha point à les détromper. L'an 1539, il meurt, le 6 février, à Clèves, où il est inhumé. De MARIE, sa femme, fille unique de Guillaume, duc de Juliers et son héritière, qu'il avait épousée l'an 1510 (née le 3 août 1491, morte le 29 août 1543), il eut Sibylle, née l'an 1512, mariée, l'an 1527 (n. st.), à Jean Frédéric, électeur de Saxe; Anne, née le 22 septembre 1515, mariée, le 6 janvier 1540, à Henri VIII, roi d'Angleterre, répudiée l'année suivante, et morte le 16 juillet 1557. Guillaume, son successeur, et Amélie, morte dans le celibat en 1586, furent les autres enfants du duc Jean le Pacifique. (V. *les ducs de Gueldre.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE LA MARCK *.

LE comté de la Marck, dont le nom se tire d'un château situé près de Hamon, a pour limites la rivière de la Lippe et l'évêché de Munster au septentrion, le duché de Westphalie au levant, le duché de Berg au midi, et le duché de Clèves au couchant. Les comtes de la Marck tirent leur origine de la maison de Berg par Everhard, comte d'Altena, troisième fils d'Adolphe IV, comte de Berg.

FRÉDÉRIC.

FRÉDÉRIC, deuxième fils d'Everhard, ayant acheté le château de la Marck, près de Hamm, d'un seigneur nommé Ratbodon, l'an 1178, suivant Godefroi de Saint-Pantaleon, s'y établit, et forma, avec d'autres acquisitions qu'il fit, le comté de la Marck. M. Kremer prétend qu'au commencement, les comtes de la Marck joignaient à ce titre celui d'Altena, et dit qu'il n'a vu celui de la Marck seul nulle part avant 1213. On le rencontre néanmoins dans une charte de l'an 1203, où l'on voit *Arnoldus comes de Altena, et Arnoldus* (1) *comes de Marckà* (Miræus, *Diplom. Belg.*, t. I, p. 567.) Le premier de ces deux Arnoul était le frère aîné de Frédéric, et le second était son fils.

ADOLFE.

ADOLFE, fils de Frédéric, était comte de la Marck, comme on vient de le voir, en 1203. Il agrandit ses domaines des dé-

(*) Cet article a été rédigé, en grande partie, d'après les mémoires de M. Ernst.

(1) Il y a bien de l'apparence qu'*Arnoldus* est mis ici pour *Adolphus*, par une faute d'impression, puisque Frédéric, au rapport de Levolde, eut un fils nommé Adolfe. Peut-être, néanmoins, Arnoul était le frère aîné d'Adolfe.

pouilles de son cousin germain, Frédéric, comte d'Isembourg, proscrit par la diète de l'empire, pour avoir mis à mort saint Engilbert, archevêque de Cologne. Adolfe, pour se maintenir dans les terres dont il s'était emparé, fit construire la ville de Hamm, dont les premiers fondements furent posés le jour des Cendres de l'an 1226. Il entreprit, au mois de mai de l'année suivante, la construction du château de Blanckenstein, ce qui l'engagea dans une longue guerre avec Henri IV, duc de Limbourg. (Voy. *l'art. de ces ducs.*) Quoique d'un naturel doux et commode, suivant Levolde (p. 388), il ne put éviter des guerres avec d'autres seigneurs, et surtout avec celui de Wildenberg, qu'il battit sur la montagne de Gorsenbruck. Il mourut le 28 juin 1249, ayant eu de N., son épouse, sœur du comte de Gueldre (apparemment Gérard IV), quatre fils: Everhard, tué dans un tournoi donné à Nuys après l'an 1233; Gérard, évêque de Munster en 1266, mort en 1277; Otton, chanoine et prévôt de l'église de Liége, puis, ayant changé d'état, seigneur d'Altena et de Blankenstein, mort le 14 août 1262, sans laisser d'enfants d'Ermengarde de Holte, sa femme; et Engilbert, qui suit. (Levolde, p. 388.)

ENGILBERT I.

1249. ENGILBERT I, successeur d'Adolfe, son père, au comté de la Marck, prit querelle avec Engilbert II, archevêque de Cologne, pour la défense d'un de ses officiers qui avait arrêté quelques bourgeois de Soëst, ville appartenante alors à l'église de Cologne, et lui déclara la guerre. (Levolde, p. 389.) La paix se fit entre eux, l'an 1263, par le mariage d'ELISABETH DE WALKENBERG, nièce du prélat, avec le comte de la Marck. Il était veuf alors de CUNÉGONDE, fille du comte de Schawembourg, sa première femme, après la mort de laquelle il fut postulé unanimement par le chapitre d'Osnabruck, pour remplir le siége vacant de cette église, dignité qu'il refusa.

L'an 1277, le comte de la Marck, allant pour ses affaires dans le comté de Tecklenbourg, dont il avait la régence, fut surpris et arrêté dans une embuscade par Herman de Loen, son ennemi particulier, accompagné de plusieurs scélérats. Herman l'ayant emmené prisonnier dans son château de Brédevort, il y mourut de chagrin le 16 novembre de la même année. Levolde (p. 391) dit qu'il fut enterré à Cappenberg, après que son fils, qui assiégea ce château, eut forcé ceux qui l'occupaient à lui rendre le cadavre qu'ils avaient embaumé. La place fut ensuite démolie par les assiégeants. L'exactitude avec laquelle le comte Engilbert administra la justice, selon le même auteur, l'avait rendu également cher aux bons et odieux aux méchants. Il ne laissa point de repos à ceux qui pillaient leurs voisins. Il favorisait au contraire ceux qui, par leur travail et leur industrie, se procuraient les besoins de la vie, et secouraient par des aumônes ceux que le malheur avait réduits à l'indigence. De son premier mariage il eut Agnès, femme de Henri de Berg, seigneur de Windeck et deux autres filles, dont l'une épousa le comte de Tecklenbourg, et l'autre le comte de Ziegenhayn. Du deuxième lit sortirent Everhard, qui suit; Gérard, seigneur de Redichem, suivant Butkens (t. II, p. 164), et Mathilde, femme de Florent Berthoud, seigneur de Malines.

EVERHARD.

1277. EVERHARD, fils et successeur d'Engilbert, avait épousé, du vivant de son père (l'an 1273), ERMENGARDE, fille d'Adolfe VI, comte de Berg. L'empereur Rodolphe, dont il avait captivé l'affection par l'enjouement de son caractère, le fit chevalier en 1278. S'étant allié, la même année, avec le comte de Berg, il fit la guerre à l'archevêque de Cologne pour venger des injures que des officiers du prélat leur avaient faites. (Levolde, p. 391.) Il combattit, l'an 1288, pour le duc de Brabant à la bataille de Woeringen, donnée le 5 juin contre les comtes de Luxembourg et de Gueldre. Le duc lui dut en partie la victoire signalée qu'il remporta dans cette occasion. L'an 1293, Everhard perdit sa femme, décédée le mardi-saint (24 mars). Il suivit, la même année, l'empereur Adolphe dans son expédition de Misnie. (Levolde, pag. 393.) L'an 1297, il fournit à Edouard I, roi d'Angleterre, et à Gui, comte de Flandre, du secours contre la France. On le voit en guerre, l'an 1303, avec Wicbold, archevêque de Cologne. L'an 1308, le comte Eberhard termina sa vie le jour de saint Odalric (4 juillet), et fut inhumé à Frundenberg. Pendant le cours de sa régence, il eut sans cesse les armes à la main, surtout contre les évêques voisins; ce qui l'a fait nommer, par le P. Schaten, *le fléau des évêques.* De son mariage, il eut, suivant Von-Steinen (pag. 175), Engilbert, qui suit; Adolfe, né l'an 1288, chanoine de Worms, puis évêque de Liége; Conrad, seigneur d'Hoerden; Cunégonde, femme de Thierri II, seigneur d'Heinsberg, et autres enfants.

ENGILBERT II.

1308. ENGILBERT II, fils aîné d'Eberhard et son successeur, eut la guerre, en 1308, avec Louis de Ravensberg, évêque d'Osnabruck, prélat qu'une inscription placée au bas de son portrait et raportée par Erdwin Erdman, appelle un Zachée pour la taille, et un Machabée pour la valeur. Le comte de la Marck eut pour alliés, dans cette guerre, le comte de Juliers et plusieurs autres seigneurs voisins, avec lesquels il livra bataille au prélat. Il fut battu, après avoir eu la jambe cassée en tombant de cheval. Mais l'évêque, victorieux, mourut, trois jours après, des blessures qu'il avait reçues dans le combat. L'an 1311, Engilbert prit et détruisit le château de Furstemberg. Mais Louis de Hesse, évêque de Munster, le rétablit l'année suivante, après avoir dévasté le comté de la Marck. Ce prélat recommença la guerre en 1320, et fit le siége du château de Porteslère, qu'il fut obligé de lever à l'approche de l'archevêque de Cologne, et d'autres seigneurs alliés du comte de la Marck. Louis de Hesse fut encore moins heureux, l'an 1323, au siége de Harn, sur la Lippe. Il y fut pris le mardi de la Pentecôte, dit Levolde, dans une sortie des assiégés, et ne recouvra sa liberté qu'en payant une forte rançon. Le comte Angilbert mourut le 18 juillet 1328, fête de saint Arnoul, et fut inhumé à Frundenberg. Il avait épousé, le 25 janvier de l'an 1298, MATHILDE, fille de Jean, comte d'Aremberg, dont il eut Adolfe, qui suit; Engilbert, évêque de Liége, puis archevêque de Cologne; et Eberhard, qui eut pour sa part le comté d'Aremberg, et fit la branche des comtes d'Aremberg, d'où sortirent les princes de Sédan; et cinq filles, selon Von-Steinen. Engilbert fut un des princes les plus belliqueux de son tems.

ADOLFE II.

1328. ADOLFE II succéda à son père Engilbert dans le comté de la Marck. L'an 1328, il aida son oncle, l'évêque de Liége, à faire la guerre aux Liégeois révoltés (Levolde, pag. 400.) Il fit, l'an 1331, le voyage de la Terre-Sainte. Il prit parti, l'an 1343, pour le comte d'Arnsberg, dans la guerre qu'il eut avec Waleran de Juliers, archevêque de Cologne. (*Ibid.*, pag. 401.) La même année, il fut nommé tuteur de Renaud III, duc de Gueldre. Il mourut dans ce pays avant la fête de Saint-Séverin (23 octobre de l'an 1347). Adolfe avait épousé, le 15 mars 1330, MARGUERITE, fille de Thierri VIII, comte de Clèves, dont il laissa Engilbert, qui suit; Adolfe, évêque de Munster, puis archevêque de Cologne, ensuite comte de la Marck; Thierri, mort le 25 mai 1406, étant grand prévôt de Cologne, après avoir refusé l'évêché de Liége; Marguerite, femme de Jean de Nassau-Dillenbourg, et d'autres enfants.

ENGILBERT III.

1347. ENGILBERT III, fils aîné d'Adolfe, né, l'an 1333, suivant Levolde (pag. 402), succéda, l'an 1347, à son père. L'an

1350, il aida Godefroi d'Arnsberg, évêque de Brême, nommé par le pape, à remporter la victoire sur Maurice d'Oldenbourg, élu par le chapitre pour le même siége. Il partit, l'an 1353, pour la Terre-Sainte, d'où, étant revenu le 1[er]. août de l'année suivante, il passa en Prusse, pour aider les chevaliers Teutoniques à réduire les Prussiens rebelles. L'an 1361, dans la guerre des deux frères, Renaud et Edouard, pour le duché de Gueldre, il prit le parti du second. Il prit les armes, l'an 1382, contre Frédéric de Saërvenden, archevêque de Cologne, et fit le dégât sur ses terres. Engilbert, après avoir soutenu bien d'autres guerres, mourut le 24 décembre 1391. (Von-Steinen, pag. 250.) Il avait épousé, 1°. Richarde, fille de Guillaume I, duc de Juliers, dont il eut une fille, Marguerite, alliée, en 1369, à Philippe de Falkenstein; 2°. Elisabeth de Spanheim, dont il n'eut point d'enfants.

ADOLFE III.

1391. Adolfe III, comte de Clèves, premier de son nom, succéda à son frère, Engilbert III, dans le comté de la Marck. Cela est incontestable d'après un acte de l'an 1392, qui nomme expressément le *comte Adolfe de Clèves et de la Marck*. (Dithmar, *Cod. diplom.*, n°. 63.) Il mourut le 7 de septembre 1394. (Voyez *les comtes de Clèves*.)

THIERRI.

1394. Thierri, second fils d'Adolfe III, lui succéda au comté de la Marck. Non-seulement quelques anciens lui donnent la qualité de comte de la Marck, mais il la porte bien distinctement dans un titre de l'an 1397, publié par Dithmar. *Nous*, y est-il dit en allemand, *Adolfe, comte de Clèves, et Thierri, comte de la Marck, frère.* Toute la teneur de l'acte fait voir qu'il était comte régnant dans ce pays. C'est une convention faite entre les deux frères, après la bataille de Cleverham. (Voy. *les comtes de Clèves*.) Thierri, s'étant jeté dans le duché de Berg, fut tué, le 14 mars 1398, d'un coup de flèche devant Elberfeld, qu'il assiégeait. Son corps fut inhumé à Clarenberg, près de Hoerde. (*Chr. Colon.*, fol. 286.) Il n'avait point été marié.

ADOLFE IV.

1398. Adolfe IV, comte de Clèves, II[e]. de son nom, fut le successeur de Thierri, son frère, au comté de la Marck. Il porte la qualité *de comte de Clèves et de la Marck* dans un acte en langue allemande, daté de la veille de l'Ascension 1400, tandis que Gérard, son frère, n'y est nommé que *Gérard de Clèves*. Adolfe se montre avec les mêmes attributs, dans son contrat de mariage, avec Marie de Bourgogne, en 1405. Ainsi, les historiens de la Marck ont pris le change sur le successeur d'Engilbert III, et sur l'époque de la réunion des comtés de Clèves et de la Marck, dans la main de la même personne. Mais Adolfe eut des contestations avec Gérard, son frère, touchant cette succession, et lui en céda la meilleure part. Nous voyons même que Gérard, mort en 1461, est nommé comte de la Marck, quoique le duc régnant de Clèves ait continué de porter ce titre. (Pour la suite des *comtes de la Marck*, voyez *les ducs de Clèves*.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE HOLLANDE.

Les Hollandais reconnaissent pour leurs ancêtres les Bataves, peuple belliqueux, qui depuis Jules-César seulement, commence à figurer dans l'histoire romaine. C'est à ce général historien aussi véridique que géographe exact, qu'on est redevable de la description de l'île qui formait la patrie des Bataves. Il avait vu ou par lui-même ou par les siens toute cette région; il était très capable de bien voir, et très intéressé à ne pas se méprendre. Cependant on ne peut dissimuler qu'il a toujours été contredit, soit dans sa relation de l'île des Bataves, soit dans sa description du cours du Rhin. Mais un savant de nos jours, non moins distingué par ses talents que par sa haute naissance, l'a pleinement justifié d'après une discussion profonde et lumineuse, en conciliant son texte avec ceux de Tacite, de Pline, et des autres anciens qui ont parlé de l'île des Bataves ou des différentes branches du Rhin. Il faut voir, dans l'*Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*, M. le marquis de Saint-Simon, conduisant son lecteur attentif à travers les changements opérés par des révolutions de la nature, ou par les travaux de l'industrie pour la défense ou la commodité du pays; il faut le suivre dans les détails intéressants qu'il donne de la guerre des Bataves avec les Romains. On y voit avec satisfaction que la bravoure, l'amour de la gloire et la passion de la liberté, sont comme des vertus de famille dont les Hollandais ont hérité par droit de succession et dont ils n'ont point dégénéré. Telle était l'idée avantageuse que César lui-même avait des premiers Bataves. Il avait vaincu les Germains à l'embouchure du Rhin. Des peuples barbares, qui n'avaient d'autre loi que la force et d'autre but que le pillage;

rendaient incertain le fruit de ses victoires, et traversaient le désir qu'il avait de porter jusques dans la haute Germanie la force et la gloire de ses armes. Un pont sur le Rhin, le plus grand et le plus difficile projet qu'on ait jamais pu former, est aussitôt établi que le dessein en a été conçu (1). En dix jours de tems, le général romain s'ouvre une communication sûre dans la Germanie supérieure. Tous les peuples voisins sont intimidés, et ne trouvent de ressources, dans les malheurs qui les menacent, que dans l'abandon de leur pays ou dans l'alliance avec les Romains. Le haut pays de la Germanie est ravagé. Mais César reçoit avec clémence les députés des villes voisines. Il exige d'elles, néanmoins, des otages et des secours pour prix de la paix et pour garantie de leur fidélité. Les Bataves entrèrent alors en alliance avec les Romains. Quoi qu'en dise Florus (*Hist. rom.*, c. 4) dans son style plus ampoulé qu'historique, il ne paraît pas que César ait jamais passé leurs frontières. Il semble au contraire que dès ce moment ces peuples belliqueux s'attachèrent à la fortune des Romains et la suivirent dans les trois parties du monde connu. Leur valeur et leurs services, dont on trouve le détail dans l'histoire des Provinces-Unies de Basnage, méritèrent qu'Auguste les mît au nombre des cohortes romaines. Leurs chefs prenaient même le titre de rois. Les Romains, cependant, ne négligeaient rien pour s'assurer du pays des Bataves, traversé comme il l'était par un fleuve tel que le Rhin. Ainsi, neuf ans avant Jésus-Christ, Drusus avait déjà fait construire le canal qui porte son nom, et par lequel il établit une communication entre le Rhin et l'Yssel. Caligula, lors de sa vaine expédition dans les Gaules, bâtit à l'embouchure du Rhin, auprès de Catwick, un phare ou une tour qui le rendit maître des embouchures du fleuve dans l'Océan. Corbulon, en coupant le Rhin un peu au-dessous de Catwick, auprès de Leyde, et le faisant couler dans la Meuse, auprès de Phlardingue, ou Vlaerding, s'était mis en état d'attaque et de défense du côté des Gaules. Les Romains élevèrent encore sur les frontières des Bataves, la ville de Britten, près de Catwick, et d'autres places qui ne causèrent à ces insulaires aucun ombrage, parce que le commerce avec les Romains apportait l'abondance dans leur île. Mais l'alliance des Bataves avec les maîtres du monde, dégénéra par degrés en servitude. Tacite, tout romain qu'il est, rapporte fidèlement (*Hist. rom.*, l. 4, c. 13) les injustices que les Romains exerçaient de son tems envers leurs alliés.

Julius Paulus et Claudius Civilis, son frère, descendants par leur père de ces rois des Bataves, que les Romains, par dérision, appelaient roitelets, osèrent représenter sous Néron l'intérêt et le droit de la nation, violés par les exécutions de Fonteius Capito, gouverneur de la Germanie inférieure. Cette liberté fut traitée de révolte. On arrêta les deux frères, dont le premier fut décapité, et l'autre envoyé chargé de fers à Rome, d'où il ne revint qu'après la mort de Néron.

De retour en sa patrie, Civilis profita des troubles qui agitèrent l'empire, pour la déterminer à secouer le joug de ses oppresseurs. Mais il eut soin de leur cacher son dessein avant d'être en état de l'exécuter. Après s'être assuré de l'alliance des Gaulois et des Germains, il lève le masque et se déclare pour Vespasien contre Vitellius. Ce n'était qu'une feinte pour n'avoir pas à la fois ces deux compétiteurs sur les bras. Il assemble les Bataves, et marche contre les Romains, sur lesquels il remporte une victoire. Ayant en vain essayé d'attirer à son parti les légions du vieux camp des Romains, il attaque ce camp dont il est obligé de lever le siége après avoir essuyé une déroute. Ce revers ne le rebute pas. Il investit de nouveau le vieux camp et s'en rend le maître par capitulation. Mais, totalement défait, quelque tems après, par Cerealis, général romain, il se sauve à la nage dans l'île que formaient les deux bras du Rhin. De là il passe dans la Batavie, où il est poursuivi par Cerealis. Ce général ayant réussi à détacher les Germains du parti de Civilis, celui-ci obtient de lui une entrevue dans laquelle ils firent un traité qu'on présume avoir été favorable aux Bataves, puisqu'ils reprirent le titre d'*amis et de frères du peuple romain*. On ignore ce que devint Civilis dans la suite : mais on voit, depuis ce tems, les Bataves employer pour le service des Romains la même valeur qu'ils avaient déployée contre eux. Ils suivirent Agricola dans la Grande-Bretagne, et contribuèrent à la conquête qu'il fit de cette île, ainsi que de celle de Mona (aujourd'hui Anglesei). Ils fournirent à l'empereur Adrien, une cavalerie nombreuse pour la guerre qu'il faisait en Orient. Ce prince, par reconnaissance de l'attachement qu'ils lui témoignèrent, fit construire dans leur île un marché où le commerce devint florissant. Il est nommé dans les tables de Peutinger, *forum Adriani;* et l'on croit que sa situation était près du village de Voorbourg. L'empereur Septime Sévère forma, des troupes bataves, un corps particulier, dont les officiers avaient, comme les centurions des légions romaines, le privilége de porter un cep de vigne qui leur servait de bâton de commandement. (M. Cérisier.)

Les révolutions que les guerres civiles occasionèrent dans l'empire romain, en détachèrent leurs alliés et ouvrirent les barrières aux barbares qui l'environnaient. Les Francs, les Saliens et les Cauches, désignés par Zozime sous le nom de Quades, pénétrèrent dans la Batavie, où ils furent bien accueillis. De là ils firent irruption dans les Gaules, sous le règne de Valérien, à la faveur de la malheureuse expédition que ce prince fit en Orient. Rechassés au-delà du Rhin par l'empereur Probus, ils s'allièrent aux Frisons, aux Chamaves, aux Cauches, voisins des Bataves, et firent des tentatives infructueuses pour repasser ce fleuve. Le César Constance les ayant vaincus, en purgea la Batavie (1) en les transplantant, l'an 293, dans la Belgique, où il les força de s'appliquer à la culture des terres. Mais ce genre de vie ne put contenir leur inquiétude naturelle, ni éteindre en eux le feu dont ils étaient animés.

Les Bataves, après l'expulsion des Francs, s'allièrent aux Frisons, et se mêlèrent avec eux, de manière que la Batavie perdit son nom (2) et prit celui de Frise (3). Cette contrée, dans la suite, eut des rois dont les noms sont restés dans l'oubli, à l'exception de ceux d'Algise et de Ratbod. Ce fut chez le premier que S. Wilfrid, évêque d'Yorck, chassé de son siége par Ecfrid, roi de Northumberland, se retira l'an 677, en allant à Rome pour y plaider sa cause. Algise le reçut avec distinction, et refusa de se prêter à la demande du fameux Ebrouin, maire de France, qui, gagné par Ecfrid, l'avait sommé de lui livrer le prélat mort ou vif. Wilfrid passa l'hiver en Frise, et, avec la permission du roi, il y prêcha librement l'évangile. (Eccard, *Fr. orient.*, tom. I, pag. 261.) Ratbod fils, ou du moins successeur d'Algise, qualifié tantôt roi, tantôt duc par les historiens, ne vit pas sans alarme les Francs étendre leurs conquêtes vers le Rhin. Il entreprit d'écarter ces dangereux voisins. Mais, ayant été battu et mis en fuite, l'an 690, par le duc Pepin d'Héristal, il fut obligé de se rendre tributaire de la France (4). Il travailla

(1) Van-Loon a donné la description de ce pont, *Hist. de Hollande*, tome I, page 35.

(1) M. Eccard (*Comm. Rer. Franc. Orient.*, tome I, page 18) nie que les Francs aient été chassés de la Batavie par l'empereur Constance, parce que, dit-il, il y en avait du tems de l'empereur Julien l'Apostat. Mais ils pouvaient y être rentrés après leur expulsion.

(2) La Batavie ne perdit pas entièrement son nom; car il subsiste encore aujourd'hui (1785) dans la contrée du duché de Gueldre, appelée la Betuve ou le Betau (*Batavia*), entre le Lech et le Rhin.

(3) La Frise n'eut pas toujours les mêmes limites. Sa position, au septième siècle, ainsi qu'aux suivants, était le long de l'Océan, depuis le Rhin jusqu'à l'Eyder, dans le Holstein moderne.

(4) M. Eccard (*De reb. fr. orient.*, tome I, page 283) prétend qu'avant Pepin, les Frisons avaient été soumis à la domination des Francs,

néanmoins à se relever de ce revers, et fit diverses irruptions dans les états de Pepin. Mais celui-ci l'ayant battu de nouveau, l'an 695, à Wick-te-Duerstede (*Dorestadium*), le força de rentrer dans le devoir. (*Annal. Met. ad hunc an.*) L'an 715, il fit avec les Francs de Neustrie, un traité d'alliance contre Charles-Martel, qu'il battit et mit en fuite, au mois de mars 716, près de Cologne. (Bouquet, tom. II, pag. 645.) Cette victoire devint funeste aux églises de Frise, qu'il détruisit et dont il chassa les ministres. Il méditait de nouvelles entreprises contre les Francs, lorsque la mort l'enleva l'an 719. (*Annal. Nazar.*) Ce prince laissa de son mariage une fille nommée Teuberge, ou Tutsoinde, alliée à Grimoard, fils de Pepin d'Héristal. C'est de Ratbod que les historiens modernes racontent le trait suivant. S. Wulfran, évêque de Sens, s'étant retiré au monastère de Fontenelles, ou de St.-Vandrille, après avoir abdiqué l'épiscopat, passa en Frise pour y prêcher l'évangile. Le duc Ratbod, voyant le grand nombre des prosélytes qu'il faisait, demanda aussi le baptême. Mais lorsqu'il eut mis le pied dans les fonts sacrés, il lui vint en pensée d'interroger le saint sur le sort de la plupart de ses ancêtres. « L'enfer, répondit Wulfran, est le » partage de tous ceux qui sont morts dans l'idolâtrie ». A ces mots, Ratbod retira le pied de l'eau, en disant qu'il aimait mieux être avec ses ancêtres que partout ailleurs. Trois jours après, Dieu le punit en le retirant du monde. Voilà ce que porte le texte imprimé de la vie de saint Wulfran, écrite par le moine Jonas. Mais D. Mabillon convient que cette vie a été interpolée, et en demeure là. M. Kluit (*Hist. crit. Hol. et Zela.*, tom. I, pag. 8-9 *not.*) va plus loin, et délie le nœud de la difficulté, en montrant que saint Wulfran, né, de l'aveu de tous les critiques, l'an 650, monta sur le siége de Sens après l'an 674, abdiqua l'an 678, suivant la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, pour se retirer à Fontenelles, en sortit, l'an 684, ou 685, pour aller annoncer l'évangile en Frise, et qu'après y être resté l'espace d'environ cinq ans, il revint en son monastère, où il mourut au bout de quatre ans, c'est-à-dire l'an 693. D'où il résulte que toute l'histoire du baptême de Ratbod, entamé par saint Wulfran, est une fausseté insérée dans le texte primitif de Jonas. Cependant comme les fables ont toujours quelque fondement, M. Kluit soutient que tout ce qui a été dit du baptême du duc de Ratbod, se rapporte à un seigneur de Frise nommé Richbold, Ratold, ou Radbod, et doit etre placé, d'après les écrivains du tems, à l'an 728. Il appuie son assertion de la chronique de Hollande, qui rapporte, sur l'an 728, le baptême de Ratbod.

Les armes françaises reprirent le dessus en Frise, après la mort du duc Ratbod. Poppon, son successeur, et peut-être son fils, périt dans une bataille que les troupes de Charles-Martel lui livrèrent, en 736, suivant les annales de Metz. Mais celles de Petau et d'autres, distinguent deux expéditions contre Poppon, et mettent la deuxième en 734. Adgile, frère de Poppon, qu'il remplaça, et son successeur Gondebaud, se liguèrent en vain avec les Saxons, pour secouer le joug de la France. Les ducs Pepin le Bref et Carloman remportèrent sur les confédérés une victoire si complète, que les Frisons de long-tems ne purent s'en relever. Le christianisme était alors presque universellement établi en Frise, par les soins des pieux missionnaires que le zèle y avait amenés de divers pays. Charlemagne l'affermit par les lois qu'il imposa aux Frisons, après les avoir subjugués.

mais qu'ils s'y étaient soustraits depuis, à la faveur des guerres civiles qui désolaient la France. Les annales de Metz, auxquelles il s'en rapportent, sont en effet décisives à cet égard. Voici comme elles s'expliquent sur l'an 688, après le récit de la bataille de Testri : *Ex hoc ergo tempore jam non de principatu Francorum, sed de diversarum gentium adquisitione, quæ quondam Francis subjectæ fuerant, invicto principi certamen instabat, id est contra Saxones, Frisones..... Harum enim gentium duces in contumaciam versi, a Francorum se dominio per desidiam præcedentium principum iniquâ præsumptione abstraxerant.*

Charlemagne fut le premier monarque français, à ce qu'il paraît, qui donna des comtes à la Frise : *Et de Fresonibus*, dit-il dans un capitulaire de l'an 787, art 6, *volumus ut comites et vassalli nostri qui beneficia habere videntur, et caballarii omnes generaliter ad placitum nostrum veniant bene præparati.* (Bouquet, tome V, pag. 679.) Ces comtes, d'abord amovibles, et distribués par cantons, étaient subordonnés à un duc ; ce qui a fait donner le nom de duché à la Frise par divers auteurs. C'est ainsi que la nomment les annales de Saint-Bertin, en parlant de la portion de l'empire que Louis le Débonnaire accorda, l'an 839, à Lothaire, et dans laquelle il comprit la Frise, qui s'étendait alors jusqu'à la Meuse, *ducatum Frisiæ usque ad Mosam.* L'empereur Lothaire donna la Frise, en 855, à Lothaire, son fils, pour la défendre contre les incursions des Normands. Celui-ci fit des efforts, rarement heureux, pour arrêter la fureur de ces barbares, qui vinrent plusieurs fois, sous son règne, ravager ce pays. L'empereur Charles le Gros, ayant fait, en 882, une paix honteuse avec Godefroi, l'un des chefs des Normands, lui accorda la partie de la Frise, que Roric, un autre de leurs chefs, avait possédée, et, après l'avoir fait baptiser, lui donna Gisla, fille du roi Lothaire, en mariage. (Bouquet, t. VIII, p. 48.) Mais, l'an 885 (et non 884), Godefroi, s'étant révolté, fut assassiné par le comte Everhard, en presence des commissaires impériaux, sur la réponse fière qu'il avait faite aux plaintes formées par celui-ci, de quelques usurpations qu'il avait faites ; après quoi, tous les Normands qui se trouvaient dans le pays furent égorgés. M. Eccard (*de Reb. Franc. orient.*, pag. 781) croit que cet Everhard fut fait duc de Frise, et qu'ayant été tué à la chasse par le comte Waltgaire, fils de Gérulfe, l'an 898, il fut remplacé par Meguinhard, son frère. Quoi qu'il en soit, après le massacre des Normands, la Frise continua d'être partagée en différents cantons ou comtés, qui furent attribués successivement par les empereurs, aux évêques d'Utrecht et aux comtes de Hollande. Les deux principaux de ces comtés se nommaient l'Ostergo et le Westergo, appelés en latin, par le continuateur de Frédégaire, *Austrachia* et *Westrachia*. Ils formaient la partie de l'ancienne Frise, qui est entre la Flie et le Lawers, et qu'on a nommée la Frise orientale. (Kluit, tom. I, part. 2, pag 395.) Au huitième siècle, un bras de mer, nommé Burdine, sépara l'Ostergo du Westergo.

Tous les comtés de la Frise furent enfin réunis en un seul, qui fut érigé en souveraineté ; ce qui n'arriva que depuis la révolution physique, qui changea considérablement, l'an 860, la face des Pays-Bas. Cette année, la mer s'étant considérablement enflée, refoula le Rhin, et força la meilleure partie de ses eaux d'abandonner leur ancien lit. Aujourd'hui ce fleuve, après s'être divisé au fort de Skhenk, continue à se partager en différents bras qui ne se rejoignent plus, et prennent des noms particuliers. Celui qui s'appelle toujours le Rhin, va se perdre dans les sables à Catwick-op-Rhyn, au-dessous de Leyde. C'est là qu'était autrefois sa principale embouchure. On nomme ce bourg Catwick-op-Rhyn (*Cattorum vicus ad Rhenum*), pour le distinguer de Catwick-op-Zée (*Cattorum vicus ad mare*), qui est à une lieue de là. Du reste, le nom de Hollande n'est connu, pour la première fois, que par un diplôme de l'empereur Henri IV, donné l'an 1064. Ce nom ne se donna d'abord qu'à un fort petit district qui ne s'étendait pas au-delà de la Dort. Il venait du village de Holland, et signifie terre basse, plate et marécageuse.

GÉRULFE ET GARDULFE.

GÉRULFE, ou GÉNULFE, est nommé comte des Frisons avec GARDULFE par l'annaliste de Metz, et par celui de Saint-Vast. (Bouquet, tom. VIII, pag. 65-84.) Godefroi, chef des Normands établis dans l'île des Bataves ou le Betau, les députa, l'an 885, vers l'empereur Charles le Gros, pour lui obtenir de ce prince la concession de quelques places. (*Ibid.*) Il y a quelque apparence que Gérulfe était fils d'un autre Gérulfe ou Gerlof,

à qui l'empereur Louis le Debonnaire rendit, par un diplôme du 8 juillet 839, certaines terres dans le Westergo, qu'il lui avait retirées pour quelques négligences dont il s'était rendu coupable dans l'exercice de ses fonctions. (Kluit., *Hist. crit. holl.*, tom. II, part. 1, pag. 3.) Le second Gérulfe servit avec zèle, et non sans profit, l'empereur Arnoul, qui le gratifia, par un diplôme du 4 août 889, donné à Francfort, d'un grand nombre d'alleus situés dans son comté de Frise, entre le Rhin et Suithardeshage, qu'on croit absorbé présentement dans le lac de Harlem. (Kluit, *ibid*, part. 2, pag. 7.) Il eut deux fils, Waltgaire, ou Walgere, dont on a parlé ci-dessus, et Thierri, qui suit. (Eccard, *Fr. orient.* tom. II, page 781.) Le premier eut le comté de Teisterbant.

THIERRI I.

Thierri, second fils du comte Gérulfe et son successeur au comté de Frise, reçut du roi Charles le Simple, l'église d'Egmond, avec toutes ses dépendances qui étaient dès-lors considérables. Le diplôme de cette concession, daté du 15 juin 922, et non 923, en marque les limites par Suithardeshage et Bodegrave à l'orient, Fortrepe au midi, Catwick à l'occident, et le ruisseau de Kongem au septentrion. Le monarque lui abandonne ces domaines pour en jouir, comme des autres possessions allodiales, avec faculté de les transmettre à ses descendants, ou d'en disposer selon son bon plaisir. Sur quoi l'éditeur observe que ce ne fut point le comté de Hollande ou de Frise qui fut donné héréditairement à Thierri, comme l'ont cru plusieurs, mais la commende des biens de l'église d'Egmond dans le Kennemerland, tandis que son comté peut n'avoir eu d'autres limites que celles qu'il avait sous Gérulfe, c'est-à-dire peut avoir été renfermé entre le Rhin et Suithardeshage. L'abbaye d'Egmond regarde Thierri I comme son fondateur, quoiqu'il n'y eût établi, suivant la tradition de cette maison, que des filles qui ont été remplacées par des hommes. Mais M. Kluit soutient, d'après les Bollandistes (t. I, part. 2, p. 20), que ce monastère existait dès le huitième siècle, et que Thierri n'en fut que le restaurateur. Thierri, suivant la chronique d'Egmond et une charte de 1083, avait épousé Geva, ou Gerberge, que M. Kluit croit avoir été fille de Pepin, comte de Senlis, frère d'Herbert I, comte de Vermandois. (Kluit, *Hist. crit. holl.*, tom. I, part. 1, pp. 20–26.) Elle fut enterrée auprès de son époux à l'abbaye d'Egmond. (*Chron. Egmond.*) De ce mariage, Thierri laissa un fils de même nom que lui, qui le remplaça, et une fille, nommée Arlinde, qui fut abbesse d'Egmond. Sous le règne suivant, ce monastère fut donné à des hommes.

THIERRI II.

Thierri II, fils de Thierri I, lui succéda dans le comté de Frise. Il succéda aussi, vers l'an 963, dans la terre de Gand à Vicman-le-Vieux, son beau-père, frère d'Herman II, Billung, duc de Saxe, suivant M. Kluit. Il fit la guerre, dit-on, aux West-Frisons, et remporta sur eux des victoires éclatantes. L'an 969, Lothaire, roi de France, donna à Thierri la forêt de Vasda, dans le pays de Vaës, par un diplôme qu'on a mal à propos attribué à Louis, roi de Germanie. (Voy. *Miscell. observ. crit.*, vol 8, pag. 261.) Thierri, l'an 985, reçut de l'empereur Otton, en propriété tout ce que ses prédécesseurs n'avaient possédé qu'en bénéfice. (*Chron. d'Egmon.*) On place la mort de Thierri II en 988. (*Ibid.*) Il avait épousé Hildegarde, fille de Vicman-le-Vieux, et petite-fille, par Mathilde, sa mère, d'Arnoul, comte d'Alost (inhumée auprès de son époux à l'abbaye d'Egmond). Il laissa, de son mariage, Arnoul, qui suit, avec deux autres fils qui embrassèrent l'état ecclésiastique, et dont l'aîné, Egbert, devint archevêque de Trèves. Ce fut sous le règne de Thierri II que la Hollande commença à relever de l'empire. Cette époque est de l'an 980, lorsque le roi Lothaire céda, dit-on, la Lorraine à l'empereur Otton II. Mais cette cession n'est nullement certaine. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'avant l'époque de 980, la Hollande, ou, comme on l'appelait alors, la Frise, faisait partie de l'empire. Ce fut même dès l'an 941, suivant M. Kluit, que l'empereur Otton I fit séparer de la Flandre française, par un canal ou fossé nommé depuis *Fossa Ottonis*, tout le pays de Vaës, et ce qu'on nomme la Flandre impériale, où se trouvaient les terres données à Thierri II par Lothaire. M. Kluit, qui traite au long de ce fossé (tom. I, part. 2, pp. 138–160), ne paraît pas avoir fait attention à cette difficulté qu'il résoudra peut-être dans la suite de son savant ouvrage.

ARNOUL.

988. Arnoul, surnommé le Grand, fut le successeur de Thierri II, son père, dans le comté de Hollande et la terre de Gand. Les West-Frisons ayant refusé de le reconnaître, il porta la guerre chez eux, l'an 993. On prétend que ce fut Wolkmar, évêque d'Utrecht, qui les excita. Mais ce prélat était mort deux ou trois ans auparavant. La chronique d'Egmond parle de cette guerre sans y intéresser l'évêque d'Utrecht, sans en faire connaître la cause. Mais elle se trompe, avec beaucoup d'autres, en disant qu'Arnoul périt cette même année dans un combat qu'il livra aux Frisons. M. Dujardin prouve qu'il vivait encore en 998, par une donation qu'il fit alors à l'abbaye de Blandigni, ou de Saint-Pierre de Gand; et M. Kluit (*Not. in Chron. Egmond.*, pag. 38), sans nier qu'Arnoul fut tué par les West-Frisons, s'engage à prouver, dans une dissertation particulière, qu'il ne mourut qu'en 1003 ou 1004. On peut ajouter foi d'avance à cette assertion. Arnoul avait épousé, l'an 980, Lutgarde, fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg. Trois fils sortirent de cette alliance : Thierri, qui suit; Adalbert, burgrave de Gand, dont les descendants conservèrent cette dignité jusqu'à la fin du douzième siècle, auquel tems elle fut réunie au comté de Flandre; et Siward, ou Sicco, tige, si l'on en croit Jean de Leyde, des seigneurs de Brederode et de Teilingen. La première de ces deux maisons a subsisté jusqu'en 1679. Arnoul doit avoir aussi eu quelques filles; car la chronique d'Egmond, sur l'an 1162, parle d'une donation qu'avait faite autrefois à cette abbaye, le comte Arnoul avec ses filles, *Arnulfus comes, cum filiabus suis.*

THIERRI III, SURNOMMÉ DE JERUSALEM.

1003 ou 1004. Thierri III, fils du comte Arnoul, fut proclamé comte de Frise à l'âge de douze ans, par les partisans de sa maison, après la mort de son père, et demeura sous la tutelle de Lutgarde, sa mère, pendant sa minorité. Les Frisons s'étant de nouveau révoltés, vers l'an 1005, Lutgarde, à l'aide d'une flotte que l'empereur Henri II lui amena, vint à bout de les faire rentrer dans le devoir. Après la mort de cette princesse, ayant encore voulu faire effort pour se tirer de la dépendance, ils furent domptés par Thierri, qui se vengea sur eux de la mort de son père. Il eût sévi plus rigoureusement contre eux s'ils n'eussent consenti, pour l'apaiser, à payer la dîme de leurs revenus et à le servir à leurs dépens toutes les fois qu'il les manderait.

La conversion des Normands au christianisme ne les avait pas fait renoncer au métier de pirates. Mais ayant fait, l'an 1009 et 1010, des descentes en Frise, ils y furent si mal accueillis, si l'on s'en rapporte à des écrivains éloignés de ces tems-là, qu'ils perdirent l'envie de revenir. D'autres prétendent qu'ils se retirèrent à leur aise et sans perte. Thierri avait des prétentions héréditaires sur une partie du Teisterbant, que les évêques d'Utrecht s'étaient appropriée depuis long-tems. Pour être en état de les faire valoir, il éleva au confluent de la Merwe et de la Meuse, un fort sur les ruines, à ce qu'on prétend de Durfos, et le nomma Dort; c'est aujourd'hui la ville de Dordrecht.

Il osa même y établir des péages pour rançonner toutes les marchandises qui montaient ou descendaient les deux rivières. Ce droit usurpé ne manqua pas d'exciter des murmures parmi les seigneurs et les marchands voisins qu'il grevait. Thierri-Bavon, margrave de Bodegrave et vassal de l'évêque d'Utrecht, se chargea de venger les intéressés, et entreprit de détruire le fort qui les offensait; à quoi il était autorisé par un ordre émané de l'empereur, dans le concile de Nimègue, tenu le 16 mars 1018. (*Annal. saxo.*, pag. 449.) Le comte de Frise ayant marché contre lui, le duc de basse Lorraine, les archevêques de Cologne et de Trèves, les évêques d'Utrecht, de Liége, et d'autres prélats, vinrent au secours de ce dernier. Il y eut à cette occasion, deux batailles données dans le mois de juillet de l'an 1018, la première le 11, et la seconde le 29. Le comte de Frise fut vainqueur dans l'une et l'autre, toutes deux livrées dans un lieu nommé Flardingen par M. Kluit. La dernière fut la plus meurtrière. L'évêque d'Utrecht fut obligé de prendre la fuite, et le duc de Lorraine fait prisonnier. (*Voy.* Adelbolde, *évêque d'Utrecht*, *et* Godefroi III, *duc de basse Lorraine.*) Le fruit de cette victoire fut le territoire de Bodegrave avec la terre de Merwe, appelée depuis la Zuid Hollande, que le comte Thierri III ajouta à ses domaines. Thierri vécut dans la suite en paix avec ses voisins. Ce prince mourut, le 27 décembre de l'an 1039, au retour d'un pèlerinage qu'il avait fait à la Terre-Sainte avec Jean d'Arkel, que la mort enleva aussi, et avec Jean de Heusden. (M. Kluit, *Not. ad Chron Egmond*, pag. 39.) D'Othilde, ou Withilde, sa femme, fille d'Otton, duc de Franconie, morte en Saxe, l'an 1044 (*Chron. Egmond.*), il laissa deux fils qui suivent.

THIERRI IV.

1039. Thierri IV, fils aîné de Thierri III, fut reconnu pour son successeur au comté de Frise. Il entra en guerre, l'an 1045, avec Baudouin V, comte de Flandre, au sujet d'une partie de la Zéelande, dont il disputait aux Flamands la propriété. Ses armes ne furent pas heureuses: Baudouin le chassa du pays qu'il revendiquait. Ce revers fut suivi d'un autre qui dut l'affecter encore plus vivement. L'an 1046, Bernulfe, évêque d'Utrecht, aidé de l'empereur Henri III, reprit sur lui, non pas le Teisterbant, comme plusieurs l'avancent, mais un autre canton que Thierri lui avait enlevé. *Rex*, dit Herman le Contract, *paschale festum apud Trajectum Frisiæ urbem egit, et subsecutis diebus navali expeditione in Fladertingam, fretum trajiciens pagum quemdam quem Theodericus Marchio sibi usurpaverat, ab eo eripuit.* Or le Teisterbant, étant fort éloigné du canton de Flardingen, ne peut être celui que l'évêque d'Utrecht recouvra dans l'expédition dont il s'agit. Thierri, furieux de la perte que l'empereur lui avait fait essuyer, se révolta contre lui l'année suivante, et porta le ravage dans les évêchés de son voisinage. Henri III ne tarda pas à le réprimer. Sur la fin de l'automne 1047, il mena contre lui une flotte avec laquelle il prit Rensbourg et Flardingen, suivant Lambert d'Aschaffenbourg. Mais, si l'on en croit Herman le Contract, les inondations ne lui permirent pas de faire beaucoup de progrès. Cet écrivain ajoute que les gens du comte harcelèrent avec leurs petits bateaux, l'empereur dans sa retraite et lui causèrent un dommage considérable. Ce qu'il y a de certain, c'est que, vers le commencement de l'an 1049, les évêques de Liége, de Metz, d'Utrecht, joints à quelques princes, entrèrent, à la faveur de la gelée, dans le Flardingen, ou la Sud-Hollande, et livrèrent, le 14 janvier, à Thierri, qu'ils surprirent, une bataille où il perdit la vie; après quoi ils soumirent cette contrée à l'empereur. (*Herman Contract. ad. an.* 1049.) Ce fut devant Dordrecht, et non dans cette ville même, comme le prétend M. Kluit, d'après une tradition populaire, que l'action se passa. Nous n'avons point parlé d'un tournoi dans lequel Thierri, l'année précédente, avait eu le malheur de tuer, dit-on, le comte Herman, prétendu frère de l'archevêque de Cologne. Ce fait, adopté comme réel par M. Dujardin et M. Cerisier, est rejeté, non sans fondement, comme une fable, par le P. Foulon, dans son Histoire de Liége, tom. I, pag. 237. (Voyez *les archevêques de Cologne.*) Thierri fut enterré dans l'église d'Egmond. Il n'avait point été marié; mais la chronique d'Egmond fait entendre qu'il avait eu des bâtards, par ces mots: *Hic quia legitimos filios non habebat.*

FLORENT I, DE HOLLANDE.

1049. Florent I, frère du comte Thierri IV, et comte de West-Frise (1), fut proclamé comte de toute la Frise, en son absence, après la mort de son frère, non par droit héréditaire, mais par la grâce de l'empereur; car le droit de succéder au comté de Frise en ligne collatérale, dit M. Kluit, n'était pas encore établi. Godefroi, duc de la basse Lorraine, s'était cependant emparé de ce comté après la mort de Thierri IV, avec lequel il avait été lié d'intérêt, et cela dans le dessein de le rendre à Florent. C'est ce qu'il exécuta lorsqu'il eut fait la paix avec l'empereur. Les historiens de Hollande, postérieurs au 14e siècle, font un long récit d'une guerre qui s'éleva, l'an 1058, entre l'évêque d'Utrecht et le comte Florent, et dans laquelle ils font intervenir, pour le premier, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liége, les comtes de Cuyck, de Louvain, de Hainaut, de Gueldre et le marquis de Brandebourg, à la place duquel M. Kluit met le marquis d'Anvers, par une correction purement arbitraire. Mais ce récit, où l'on fait remporter à Florent de grands avantages sur les alliés, tombe par la mort de l'évêque de Liége et du comte de Hainaut, qu'on y dit tués dans une bataille, quoiqu'ils aient encore vécu long tems après, comme l'a déjà remarqué Butkens, tom. I, pag. 81. Tout ce que nous apprennent de la guerre faite en Hollande, l'an 1058, les écrivains les moins éloignés de ce tems-là, se réduit à dire que l'empereur ou roi des Romains, Henri IV, amena ou fit passer en ce pays des troupes qui prirent quelques châteaux et domptèrent les Frisons révoltés. 1058, *in Frisonia*, dit la chronique d'Egmond, *captis ab Imperatore Henrico aliquibus castellis Frisones à rebelione frænantur.* Sigebert dit la même chose presque dans les mêmes termes, et rien de plus. Florent ne fut point tué cette année, comme on le prétend, dans une bataille contre les Impériaux. Voici ce que rapporte la chronique d'Egmond sur le tems et la cause de sa mort: « Le comte Florent, » dit-elle à l'an 1061, prince belliqueux, se rendit illustre par » les victoires qu'il remporta sur tous ceux qui osèrent lui résister. Mais trop de confiance en sa valeur et en celle de ses » gens l'aveugla. Il arriva qu'un jour, revenant d'une bataille » qu'il avait gagnée, épuisé de fatigues, il laissa imprudemment » les siens errer dans la campagne, tandis que, pour se délasser, » il reposait sous un arbre dans un lieu nommé Hamenthe (c'est » le village Hemert dans le Thielervaard). Il dormait à midi » en pleine sécurité, lorsqu'inopinément survinrent les ennemis qui le massacrèrent avec ceux qui l'environnaient, avant » qu'ils eussent le tems de monter à cheval et de prendre la » fuite ». Ce furent, suivant Meyer, les Brabançons qui le tuèrent le 18 juin de l'an 1061; et Jean de Leyde met à leur tête Herman, seigneur de Cuyck. Florent avait épousé Gertrude, fille de Bernard II, duc de Saxe, suivant la généalogie de saint Arnoul et celle des comtes de Flandre, publiées par D. Martenne (et non pas fille du duc Herman, comme le mar-

(1) La West-Frise est nommée aussi, par quelques auteurs, Frise ultérieure, comme plusieurs donnent le nom de Frise citérieure à l'évêché d'Utrecht, et à la Hollande jusqu'à Harlem, ou même jusqu'à Alkmaer, en y comprenant le Kennemerland. Celui-ci était nommé aussi *comitatus in Westflinga et circa oras Rheni*, dont Florent, dit M. Kluit, avait peut-être également été comte.

quent Beka, Heda, Jean de Leyde, et d'autres écrivains postérieurs, contre la vérité de la chronologie). De ce mariage sortirent Thierri, qui suit; Florent, mort en bas âge peu de tems après son père : deux filles; Berthe, qui épousa Philippe I, roi de France; et une autre, dont on ne sait ni le nom ni la destinée. Gertrude, après la mort de Florent, se remaria à Robert le Frison, qui devint ensuite comte de Flandre.

L'ancien canal du Rhin, dont l'embouchure était à Catwick, n'était point encore entièrement bouché en 1050, suivant le rédacteur de la chronique de Woerden. Il passait par Arnheim, Rhenen, Utrecht, Leyde et Catwich. Ce n'est plus maintenant qu'un ruisseau qui ne va point jusqu'à la mer, mais qui, à deux lieues au-dessous de Leyde, se perd dans les sables, après s'être divisé en deux ou trois branches. Les eaux du Rhin sont épuisées par quatre grands canaux, dont sont formés, 1°. le Wahal, qui, se séparant au fort de Skenk, va se perdre dans la Meuse; 2°. le fameux canal de Drusus, qui se sépare au-dessous d'Arnheim, et tombe dans l'Yssel; 3°. le Leck, qui est à huit lieues plus bas; 4°. le Weck. La Meuse, grossie par le Wahal au-dessous de l'île de Bommel, prend alors le nom de Merwe; elle reçoit encore le Leck et le Weck, et va se décharger dans la mer au-dessous de Rotterdam, où elle reçoit le Rote.

THIERRI V.

1061. **Thierri** V, ou **Diederic**, fils de Florent, fut reconnu pour son successeur, à l'âge de quatre ans, par les soins de Gertrude, sa mère. Guillaume, évêque d'Utrecht, profita de la minorité de ce prince pour se faire adjuger par le roi de Germanie, Henri IV, la Hollande méridionale. On a deux diplômes où cette donation est énoncée, datés d'Utrecht tous les deux, l'un du 30 avril et l'autre du 2 mai 1064 Dans le second, le nom de Hollande se rencontre pour la première fois. Le premier porte la donation Kennemerland, connu alors sous le nom de comté de Westflinge, avec l'abbaye d'Egmond : mais il énonce aussi la restitution des terres de la Hollande méridionale, enlevées à l'église d'Utrecht par Thierri III, et dans lesquelles s'étaient maintenus ses successeurs, malgré les efforts qu'avaient faits les empereurs pour les contraindre à s'en dessaisir. Cette donation n'eut pas néanmoins incontinent son effet, par l'opposition qu'y forma Robert le Frison, auquel Gertrude s'était remariée l'an 1063. Les choses restèrent au même état jusqu'en 1070. Guillaume, évêque d'Utrecht alors, céda les terres qu'on lui contestait à Godefroy le Bossu, duc de Lothier, à la charge d'en porter l'hommage à son église. Aidé par le prélat, Godefroi, au commencement de l'année suivante, se rend maître de la Hollande méridionale seulement, après avoir battu Robert près de Leyde, et l'avoir forcé d'abandonner le pays. Il fit construire dans sa conquête, pour la mettre à l'abri des incursions, un fort qui a donné l'origine à la ville de Delft. Les Frisons ultérieurs, situés dans la partie septentrionale de la Frise, persistaient néanmoins à se reconnaître sujets de Robert. Godefroi, toujours assisté de l'évêque d'Utrecht, entra, l'an 1072, dans leur pays qu'il subjugua jusqu'à la ville d'Alkmaer. Les Frisons, étant venus l'y assiéger, serrèrent la place pendant neuf semaines, jusqu'à ce que l'évêque arrivât pour la délivrer. Obligés de lever le siége, les Frisons essuyèrent de plus une défaite qui laissa Godefroi en pleine jouissance de ces contrées jusqu'à sa mort, arrivée en février 1076, par le crime d'un domestique de Robert le Frison, qui l'assassina. (V. *les ducs de basse Lorraine.*) L'évêque Guillaume étant mort le 27 avril suivant, le comte Thierri se mit en devoir de réparer les pertes qu'il avait faites. Ayant joint aux troupes de Robert, son beau-père, celles que Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et beau-frère de Robert, lui fit passer, il entra en Hollande, et gagna, le 8 juin, près d'Ysselmonde, une bataille sur Conrad, nouvel évêque d'Utrecht. Le prélat, s'étant jeté dans la place, y soutint un siége qui finit par la nécessité où il se trouva de se rendre prisonnier. Mais son élargissement suivit de près ce revers. Thierri, depuis ce tems, resta paisible possesseur de ses états. Il mourut le 17 juin 1091, et fut inhumé à l'abbaye d'Egmond. D'**Othilde de Saxe**, son épouse, il laissa un fils, qui suit, et Mathilde, alliée à un prince d'Orléans, suivant M. Dujardin, appuyé de la chronique de Hollande, imprimé dans Matthæus. (*Vetera analecta*, t. V, pag. 531) Mais on ne connaît point de prince d'Orléans en ce siècle-là. Thierri V est le premier qui prit le titre de comte de Hollande. ***Hollandensis comes.*** C'est ainsi qu'il se qualifia dans une charte donnée à Flardingen, le 26 juillet 1083, pour confirmer les donations faites à l'abbaye d'Egmond.

FLORENT II, DIT LE GROS.

1091. **Florent** II, fils de Thierri V, devint son successeur, dans un âge fort tendre, sous la tutelle de sa mère Othilde. Son règne fut pacifique. Il n'eut d'autre guerre que celle qu'il termina en une campagne et avec succès contre les West-Frisons révoltés. Voici quelle en fut l'occasion. Il s'était réservé une forêt pour ses plaisirs. Un seigneur, nommé Galama, s'étant avisé d'y chasser, le comte fit tuer ses chiens et maltraiter ses gens. Galama épie l'occasinn où le comte est lui-même à la chasse, et, l'ayant arrêté dans la forêt, il met l'épée à la main, et lui demande raison de l'affront qu'il a reçu. Thierri lui fait sentir avec douceur sa félonie. Galama blesse le comte au bras. Les gens de Thierri veulent se jeter sur l'assassin; mais le comte les en empêche, et veut que le duc de Brabant soit juge de cette affaire. (*Nicol. Kolin. Chron.* pag. 281.) Les West-Frisons, prenant pour faiblesse cet acte de générosité, se soulèvent et ravagent le pays. Thierri marche contre eux, et les poursuit avec tant de vigueur, qu'ils sont obligés à venir demander grâce. (Dujardin, tom. III, pag. 273.) Ce prince mourut le 2 mars 1122, et fut inhumé à l'abaye d'Egmond. De sa femme **Pétronille**, dite aussi **Gertrude**, sœur utérine de Lothaire, comte de Supplenbourg, depuis empereur, et fille de Thierri II, duc de Lorraine, morte en 1144, il laissa trois fils : Thierri, qui suit; Florent, dit le Noir, mort en 1133; Simon; et une fille, Hedwige, mariée avec Otton, comte de Benthem.

THIERRI VI.

1122. **Thierri**, fils aîné du comte Florent II, lui succéda en bas âge, sous la tutelle de Pétronille, sa mère. Cette comtesse, dit l'annaliste saxon, fière de l'appui de Ludger (Lothaire, comte de Supplenbourg, et depuis empereur), son frère utérin, osa braver l'empereur Henri V, par le refus qu'elle fit de lui rendre hommage. Henri, s'étant rendu, l'an 1124, sur les lieux avec une armée, réduisit, non sans peine, la comtesse au parti de la soumission, et s'en retourna, dans l'été de la même année. Lothaire, étant monté, l'an 1125, sur le trône impérial, répandit ses premières faveurs sur Thierri, son neveu, en lui transportant les comtés d'Ostergo et de Westergo, dont l'évêque d'Utrecht était en possession.

Il régnait entre Thierri et Florent, son frère, une antipathie que leur mère empêcha d'éclater tant qu'elle vécut. Mais après sa mort, les West-Frisons s'étant révoltés, Florent suivit avec attention, les progrès de ce soulèvement, pour en tirer avantage, s'il y avait lieu, contre son frère. Thierri eut d'abord des succès contre les rebelles; mais Florent, les voyant poussés au désespoir par les horreurs que les troupes victorieuses commirent dans Alkmaer, capitale de West-Frise, commença à se déclarer pour eux, et fut reconnu pour leur seigneur. L'empereur Lothaire vit avec peine la guerre allumée entre les deux frères. Il travailla à les réconcilier, et en vint à bout, en les faisant consentir à garder ce que chacun d'eux possédait.

L'amour et l'ambition aveuglèrent Florent. Ayant fait d'U-

trecht, dont les habitants s'étaient donnés à lui, une place d'armes, il étendit de là ses courses sur les terres d'Herman d'Arensberg et de Godefroi de Cuyck. Ces deux seigneurs étaient devenus ses ennemis, parce qu'ils s'opposaient au mariage par lui projeté avec la fille et héritière du seigneur de Richem, dont le premier était le tuteur. Dans l'impuissance de lui résister, ils l'assassinèrent dans une forêt où il était venu chasser. Cet événement est de l'an 1133, suivant l'annaliste saxon.

Thierri, l'an 1139, au commencement de l'hiver, entreprit le voyage de Jérusalem, et vit en passant à Rome, le pape Innocent II, dont il reçut la bénédiction avec un bref, daté du 28 février 1133. (v. st.) (*Chron. Egmund*, pag. 85, *cum not*. D. D. Kluit.) L'an 1144, suivant une chronique publiée par Dumbar (*Analect.*, tom. II, pag. 214), ou l'an 1146, suivant celle de saint Pantaléon, Otton, comte de Rineck, ayant été fait prisonnier par Herbert, évêque d'Utrecht, Thierri, son beau-frère, prit les armes pour obliger le prélat à le relâcher; et, après diverses hostilités réciproques, il alla mettre le siége devant Utrecht. Il était près de donner l'assaut lorsque l'évêque, ayant paru en habits pontificaux, l'arrêta par la menace d'une excommunication. Thierri, effrayé, lui demanda pardon à genoux, et se retira. Peu de tems après, il obtint l'élargissement d'Otton. (*Chronic. Egmund.*, pag. 90, *et seq.*) La grande chronique belgique marque la mort de Thierri au 5 août 1157. De SOPHIE, son épouse, fille d'Otton de Rineck, qualifié comte palatin, parce que du chef de Gertrude, sa femme, veuve de Sigefroi, comte palatin du Rhin, il possédait quelques alleus dans le Palatinat, il laissa sept enfants, dont l'aîné lui succéda. Les autres sont Pelegrin, lieutenant de Florent, son frère; Otton, comte de Benthem; Baudouin, qui fut évêque d'Utrecht; Thierri, grand-prévôt de cette église; Sophie, abbesse de Rynsbourg; et Pétronille, femme de Thierri III, comte de Clèves.

FLORENT III.

1157. FLORENT III, fils aîné de Thierri VI et son successeur, assista, comme prince de l'empire, à la fameuse diète de Roucaille, en Lombardie, tenue, l'an 1158, par l'empereur Frédéric I. Meyer, et d'après lui les nouveaux historiens des Pays-Bas, racontent qu'il rapporta de là un diplôme de l'empereur, qui l'autorisait à établir un péage à Geervliet sur la Bornisse, dans le pays de Putten; ce qui le brouilla, ajoutent-ils, avec Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui, pour se venger, lui enleva le pays de Waès: mais tout ce récit est dépourvu de fondement. M. Kluit prouve solidement que le pays de Waès appartenait au comte de Flandre, avant que Florent III fût en possession de la Hollande. Florent, dans le tems qu'on le suppose en guerre avec la Flandre, la faisait pour l'évêque d'Utrecht, qui l'avait supplié, par la foi qu'il lui devait comme son vassal, de le défendre contre les frères Supperothes, qu'il avait irrités en leur refusant la châtellenie de Groningue, dont avait joui leur aïeul maternel. Les hostilités, suivant la chronique d'Egmond, commencèrent le jour de saint Maurice, 22 septembre de l'an 1159, et finirent à la saint Jean-Baptiste de l'année suivante, par la médiation de l'archevêque de Cologne, que l'empereur avait nommé pour terminer la querelle.

Les West-Frisons de Dreghte étaient depuis trente ans dans un état de révolte vis-à-vis de la Hollande. Ils se soumirent enfin, l'an 1161, à Florent III. (*Chron. Egmund.*) Ce comte, pendant les huit premières années de son gouvernement, avait vécu en paix avec la Flandre. Mais, en 1165 (et non 1166), il attira sur son pays, les armes de Philippe d'Alsace, comte ou régent de Flandre, pour des causes que les monuments contemporains nous laissent ignorer. M. Kluit conjecture que la principale fut la rigueur avec laquelle il exigeait des marchands flamands le péage de Geervliet, qu'il avait obtenu, comme on l'a dit, de l'empereur en 1158. Quoi qu'il en soit, Philippe d'Alsace, accompagné de Mathieu, comte de Boulogne, son frère, et de Godefroi, duc de Brabant, étant venu l'attaquer tandis qu'il faisait le siége d'Arnstein, le fit prisonnier, l'an 1166, après un combat de sept heures, où les Hollandais perdirent plus de sept mille hommes. Florent, conduit à Bruges, y resta jusqu'au 27 février 1168 (n. st.). Alors il fut relâché par la médiation de Thierri d'Alsace, père de Philippe, et celle des comtes de Boulogne, de Clèves et de Gueldre. La partie de la Zéelande, comprise entre l'Escaut et Heedensée, que Florent tenait en fief de la Flandre, fut abandonnée à Thierri, comme on l'a dit à son article, pag. 50, d'après M. Kluit. Ce fut la principale condition du traité de paix que Florent fut obligé de sceller avec un sceau sur lequel on avait fait graver le mot DISCORDIA au-dessous du ventre d'un cheval. M. Kluit, qui a publié la charte du traité d'après l'original (tom. II, pag. 184), a fait graver les sceaux qui s'y trouvaient attachés, et a traité ce sujet avec une lumineuse sagacité. (Tom. I, part. 1, p. 119; et part. 2, pag. 251-254.)

Vers le même tems, il s'éleva une nouvelle guerre entre les West-Frisons et ceux de Harlem, ligués avec les autres Kennemers. Les premiers, ayant repris le dessus après avoir été battus, usèrent de la victoire avec la férocité des peuples sauvages. Les troupes que Florent envoya pour arrêter les incursions qu'ils faisaient sur ses terres, furent enveloppées et exterminées pour s'être enfoncées trop inconsidérément dans le pays. Les habitants d'Alkmaer furent plus heureux; ils défirent les West-Frisons, et les obligèrent à se sauver dans leurs marais. (Melis, Stoke, *Chron.*, pag. 50-51.) Un désastre commun suspendit l'animosité des partis. L'an 1170, une violente tempête ayant soulevé la mer en plein été, les flots rompirent les digues de la Hollande et couvrirent une grande partie du pays. Les esprits revinrent peu à peu de la consternation où les avait jetés cette inondation, et reprirent leurs anciennes dispositions.

La comtesse Sophie, mère de Florent, vivait toujours. Non contente du premier pélerinage qu'elle avait fait à la Terre-Sainte, en 1139, avec Thierri, son mari, elle en fit un second, en 1173, avec Otton, son fils puîné, et un troisième en 1176. Mais elle ne revint pas de ce dernier, et mourut à Jérusalem la même année. (*Chron. Egmund.*, pag. 129.) L'an 1178, Florent et Baudouin, son frère, nouvellement élevé sur le siége d'Utrecht, se concertèrent pour subjuguer la Frise. La première attaque qu'ils livrèrent fut malheureuse: mais les Frisons, s'étant jetés par représailles sur le Kennemerland, en 1182, furent taillés en pièces. Florent, deux ans après, étant rentré dans la Frise, se rendit maître des îles de Texel et de Woeringen. Les Frisons prirent alors le parti d'acheter la paix de lui, moyennant quatre mille marcs d'argent (213,833 liv. 6 sous de notre monnaie actuelle (1785). Baudouin soutenait dans le même tems une autre guerre contre Otton, comte de Gueldre, au sujet de la Veluve, que le prélat avait enlevée à Gérard, prédécesseur d'Otton, faute d'en avoir fait hommage à son église dont elle relevait, et que l'empereur Frédéric I, l'avait obligé de restituer. L'empereur se rendit une deuxième fois l'arbitre de cette querelle, et adjugea par provision, l'an 1188, la Veluve au comte de Gueldre, à la charge de l'hommage envers l'église d'Utrecht. (*Voy.* Otton III, *comte de Gueldre.*) Le procès ne fut entièrement terminé qu'en 1191, par un jugement définitif de l'empereur Henri VI, qui confirma la sentence provisionnelle de Frédéric. Florent n'arriva point jusqu'à ce terme. Etant parti, l'an 1189, avec l'empereur Frédéric pour la Terre-Sainte, il mourut à Antioche, le 1 août de l'année suivante. (*Joann. Beka.*) ADA, sa femme, petite-fille de David, roi d'Ecosse, qu'il avait épousée, suivant la chronique de Mailros, l'an 1160, ou deux ans plus tard, suivant Hoveden et la chronique d'Egmond, le fit père de Thierri, qui suit; de Guillaume, dont il sera parlé ci-après; de Florent, prévôt d'Utrecht: et de quatre filles, savoir, Béatrix, Elisabeth, Ada, ou

Aleïde, mariée à un margrave de Brandebourg, que M. Kluit croit être Otton I; et Marguerite, femme de Thierri IV, comte de Clèves. La comtesse Ada vivait encore en 1206; ce qui l'a fait confondre avec Ada, sa petite-fille, qui viendra ci-après.

THIERRI VII.

1190. THIERRI VII, fils aîné de Florent III, lui succéda au comté de Hollande, qu'il avait administré en qualité de régent pendant l'absence de ce prince. L'an 1193, il obtint de l'empereur Henri VI, par un diplôme, daté du 20 octobre, la confirmation du péage de Géervliet. Cet acte est daté de l'an 1195 dans l'édition de D. Martenne (*Thes. anecd.* tom., I, pag. 661), mais mal, comme le prouve M. Kluit (*Not. ad Chron. Egmund.*, pag. 157.)

Guillaume, frère de Thierri, au retour de la Terre-Sainte, où il avait accompagné son père, prit les armes, l'an 1195, pour obtenir une portion de la succession paternelle que Thierri voulait retenir entièrement pour lui. La guerre fut terminée par un accord qui valut à Guillaume le comté de Westergo et d'Ostergo. Mais la paix ne fut point durable entre les deux frères. Guillaume, étant venu, l'an 1197, en Hollande pour visiter sa mère, et s'étant rendu ensuite, malgré les conseils de cette princesse, au château de Horst pour voir aussi son frère, il y fut arrêté par Henri Grue, comte de Kuinze, et d'autres officiers de l'église d'Utrecht, qui le mirent en prison. Les Hollandais, indignés de cette perfidie, facilitèrent son évasion. Il se sauva chez Otton III, comte de Gueldre, qui lui donna sa fille Adélaïde en mariage, et ménagea ensuite sa réconciliation avec son frère.

Depuis long-tems, les comtes de Hollande étaient en querelle avec les ducs de Brabant touchant la Sud-Hollande. On fit enfin, l'an 1200, le 3 novembre, un traité par lequel Thierri demeura en possession paisible de ce pays, en se reconnaissant vassal du duché du Brabant. Cette paix fut courte. Thierri, l'an 1202, s'étant ligué avec son frère et Otton, comte de Gueldre, contre l'évêque d'Utrecht, appuyé du duc de Brabant, va faire le siége de Bois-le-Duc, dont il se rendit maître le 4 septembre. Mais comme il s'en retournait traînant après lui un grand nombre de prisonniers, le duc de Brabant court sur lui, le prend lui-même prisonnier près de Heusden, et le fait conduire à Louvain. Des auteurs accrédités prétendent qu'il fut obligé, pour prix de sa liberté, de se reconnaître vassal du duc de Brabant, et de lui payer deux mille marcs d'argent. Mais Huidecoper le nie. C'est cependant ce qu'on voit par la chronique de Hollande, publiée par M. Kluit, comparée avec les notes de ce savant, pag. 169-173. Thierri finit ses jours, le 4 novembre 1203, à Dordrecht, et fut inhumé à l'abbaye d'Egmond, suivant la chronique de ce lieu. Il n'eut d'ADELAIDE, fille de Thierri III, comte de Clèves, qu'il avait épousée l'an 1186, que deux filles, dont Adélaïde, l'aînée, mariée à Henri de Gueldre, mourut avant son père; la seconde, nommée Ada, lui succéda.

ADA, OU IDE.

1203. ADA, fille de Thierri VII, fut mariée, à l'âge de dix sept ans, par les intrigues d'Adélaïde, sa mère, dès le lendemain ou le surlendemain de la mort de son père, à Louis II, comte de Loss. La noblesse, choquée de cette alliance, faite avec une si indécente précipitation, et jugeant d'ailleurs Ada inhabile, par son sexe, à succéder aux fiefs de son père, appelle Guillaume, comte de Frise, frère de Thierri VII, et le déclare comte de Hollande. Ada fut surprise dans Leyde, où elle s'était réfugiée, conduite d'abord dans l'île de Texel, et ensuite transférée en Angleterre, d'où elle ne revint qu'environ quatre ans après. Louis, son époux, avec lequel elle n'avait été que vingt-huit jours, et Adélaïde, sa belle-mère, se sauvèrent auprès de l'évêque d'Utrecht. (*Voy.* Louis II, *comte de Loss.*)

GUILLAUME I.

1203. GUILLAUME I, comte de Frise, fils de Florent III, et frère de Thierri VII, ne resta pas tranquille possesseur de la Hollande après l'éloignement de sa nièce Ada. Louis, comte de Loss, de retour, l'an 1204, en Hollande, se fit un parti considérable au-dedans et au-dehors, avec l'aide duquel il força son compétiteur d'abandonner ce pays et de se retirer en Zéelande. Mais Guillaume ne trouva point dans cette asile la sûreté qu'il y était venu chercher. Philippe, comte de Namur, et Hugues de Woorne, partisans, l'un et l'autre, de Louis, étant entrés le premier dans l'île de Walcheren, et le second dans celle de Schouwen, réduisirent Guillaume, par la facilité de leur invasion, à la nécessité de prendre une seconde fois la fuite. Heureusement pour lui, Woorne s'attira bientôt la haine des Zéelandais, qui, l'ayant chassé, rappelèrent Guillaume. De la Zéelande, celui-ci passe en Hollande, où ses amis s'empressent de venir le rejoindre. Apprenant à Ryswick, où il était campé sans opposition, que consternée de la retraite du duc de Limbourg, allié de Louis, l'armée ennemie se débandait, il poursuit les fuyards jusque sous les murs d'Utrecht. Tout cela se passa dans l'été de l'an 1204. (*Chron. Egmund.*) L'évêque d'Utrecht ne tarda pas à faire son accommodement avec Guillaume contre lequel il s'était déclaré. Pour surcroît de malheur, Louis perdit, l'an 1205, l'appui du comte de Namur, qui abandonna son parti à l'appât de dix mille cinq cents marcs que Guillaume lui fit offrir par la comtesse douairière de Flandre. Louis, cependant, ayant mis dans ses intérêts le duc de Brabant, obligea son rival à remettre leur différent à l'arbitrage de Philippe, comte de Namur. Par son jugement rendu le jour de saint Donatien, 14 octobre 1206, Philippe adjugea à Louis la Hollande et la West-Frise, à la réserve de quelques terres données en dot ou douaire à la comtesse Ada, et réversibles après sa mort à Guillaume, son fils. Celui-ci eut pour sa part la Zéelande. Mais ce jugement fut sans effet, et Guillaume resta maître de la Hollande (Voy. *les comtes de Loss.*)

L'an 1213, Guillaume se ligue avec Jean, roi d'Angleterre, Ferrand, comte de Flandre, et l'empereur Otton, contre la France. Il se trouva mal de cette alliance. L'année suivante, il fut fait prisonnier, le 27 juillet, à la bataille de Bouvines, et ne racheta sa liberté que par une grosse rançon, suivant Tristan Calchas. (*Hist. Mediol.*, tom. II; *Thes. Ital.*, pag. 297.) Mais cette captivité paraît douteuse à M. Kluit. Elle dut au moins être courte, en la supposant réelle; car Guillame était sûrement libre le 5 novembre suivant, époque d'un contrat nuptial qu'il fit avec le duc de Brabant pour le futur mariage de Florent, fils du premier, et de Mathilde, fille du second. Dans le même tems ou bientôt après, le comte Guillaume abandonna le parti d'Otton, pour se tourner du côté de Frédéric, son rival, au couronnement duquel il assista, le 25 juillet 1215, à Aix-la-Chapelle. Par une suite de ce changement, il s'allia contre le roi d'Angleterre, oncle d'Otton, au prince Louis de France. S'étant mis en marche, l'année suivante, il lui amena trente-six chevaliers dans l'expédition qu'il entreprit pour s'emparer des états du monarque anglais, que les barons du pays lui avaient offerts. La mort du roi Jean, précédée de celle du pape Innocent III, ayant changé la face des affaires en Angleterre, le comte de Loss s'adressa au pape Honorius III, pour l'engager à presser l'exécution du traité qu'il avait fait, en 1206, avec le comte Guillaume pour la restitution de la Hollande. Honorius donna des ordres à ce sujet, et chargea l'archevêque de Trèves de les faire exécuter. Sur le refus que Guillaume fit de s'y conformer, le prélat le frappa d'excommunication, et mit ses terres en interdit. Guillaume appela de cette sentence au pape, et s'embarqua ensuite, le 29 ou 31 mai de l'an 1217,

pour la croisade avec une flotte de douze vaisseaux, laissant à Baudouin, comte de Benthem, la régence de ses etats. Après avoir rangé les côtes d'Espagne, il aborde à Lisbonne, et assiège, à la prière du roi de Portugal, Alcazar, place usurpée par le roi de Maroc, et s'en rend maître au mois d'octobre. Il se rembarque, et arrive, après Pâques de l'an 1218, à Saint-Jean-d'Acre. De là, il accompagne Jean de Brienne en Egypte, où il contribua, plus que tout autre, à la prise de Damiète, qui fut emportée le 9 novembre 1219. (Matthæus, *Analect. vet ævi.*, tom. II, pag. 16.) Cette expédition terminée, il revint dans ses états, dont Louis, son rival, lui avait laissé la paisible jouissance par sa mort arrivée, suivant Renier de Saint-Laurent, le 29 juillet 1218. Guillaume lui survécut jusqu'au 4 février 1223 (n. st.), époque de sa mort. Il avait épousé, 1°. l'an 1198, ADÉLAÏDE, fille d'Otton III, comte de Gueldre; 2°. l'an 1220, MARIE, veuve d'Otton IV, roi de Germanie, après l'avoir fiancée lui-même à Utrecht, sans le ministère d'aucun prêtre ni évêque, le 19 mai 1214, suivant M. Kluit. (tom. I, pag. 484.) Du premier lit, il laissa trois fils, Florent, son successeur; Otton, d'abord comte de la Frise orientale ou la Frise moderne, puis évêque d'Utrecht, troisième du nom; et Guillaume, qu'on fait sans preuve comte de Kennemerland; avec deux filles, Ade et Richarde, l'une et l'autre religieuses à Rynsbourg, dont la première fut abbesse. (*Voy.* Louis II, *comte de Loss.*)

FLORENT IV.

1223. FLORENT IV, né le 24 juin 1210 (Kluit, tom. II, pag. 367), fils de Guillaume I, lui succéda, à l'âge de 12 ans, sous la tutelle, dit-on, de Gérard IV, comte de Gueldre, son oncle maternel. Ce qui est plus certain, c'est qu'il suivit ce prince, l'an 1224, dans la guerre qu'il eut avec Otton II, évêque d'Utrecht. Il s'accommoda, l'an 1225, avec ce même prélat, touchant le comté de Frise et d'autres objets: et, l'année suivante, il lui envoya du secours contre Rodolfe de Coevorden, son vassal révolté. (*Anonym. de reb. ultraj.*, pag. 21) L'an 1234, il marcha avec plusieurs seigneurs contre la ville de Stade, qui, depuis l'an 1198, travaillait à secouer le joug de l'archevêque de Brême, son seigneur temporel et spirituel. Le principal motif de la révolte des Stadings était, dit-on, l'exaction de la dîme, et le refus qu'ils faisaient de la payer, occasiona contre eux les accusations les plus graves, en matière de religion et de mœurs. Le pape Grégoire IX, auquel elles furent portées, y ajoutant foi, peut-être trop facilement, ordonna contre eux une croisade. (Rainaldi, *ad an.* 1234.) Le comte de Hollande, déclaré chef de cette expédition, investit la ville, battit les habitants dans une sortie qu'ils firent le 24 juin, et les contraignit d'ouvrir leurs portes au prélat. Le 19 juillet de la même année, ou de la suivante, étant à Corbie, d'autres disent à Nimègue, il y fut tué, à la suite d'un tournoi, par Philippe Hurepel, comte de Boulogne, jaloux de la passion que la comtesse, sa femme, éprise de la beauté, de l'adresse et de la valeur du comte de Hollande, témoignait ouvertement pour lui. Sa mort fut incontinent vengée sur le meurtrier, par le comte de Clèves, qui lui fit porter la peine du talion. MATHILDE, femme de Florent, et fille de Henri I, duc de Brabant, présente à ce spectacle, en fut si vivement frappée, qu'elle mourut le même jour. Voilà ce que racontent la plupart des historiens modernes. Mais rien de semblable ne se rencontre dans les auteurs contemporains. Albert de Stade se contente de nous dire, sur l'an 1234, que le comte de Hollande, revenant de faire la guerre aux Stadings, périt dans un tournoi à Nimègue: *Comes Hollandiæ veniens in torneamento apud Noviomagium est occisus;* et la chronique d'Andre attribue la mort de Philippe Hurepel au poison: *Nobilis comes*, dit-elle, *gloriosi regis Philippi filius, qui, sicut creditur, potionatus obiit.* L'épouse de Florent, après l'avoir perdu, changea en monastère de Cisterciennes son château de Losdunen, y passa la plus grande partie de ses jours, et y fut enterrée après sa mort, arrivée le 21 décembre 1267. La sépulture de son époux fut à l'abbaye de Rynsbourg, suivant Beka. De son mariage, il laissa Guillaume, qui suit; Florent, drossart ou grand-prévôt de Hollande; Alix, femme de Jean d'Avênes, père de Jean, comte de Hainaut; et Marguerite, comtesse de Henneberg. C'est de celle-ci que l'on compte qu'ayant refusé l'aumône à une pauvre femme qu'elle accusa en même tems d'adultère, elle acconcha, le vendredi-saint, 26 mars de l'an 1276, de trois cent soixante-cinq enfants, dont les mâles furent appelés Jean, et les filles Elisabeth. On montre encore à Losdunen, près de la Haye, deux bassins d'airain, dans lesquels on prétend qu'ils furent présentés au baptême, et l'on y voit un grand tableau où cette histoire, adoptée par vingt compilateurs, est peinte. Ce qui paraît en être le fondement, c'est que l'année commençant alors au 25 mars, la princesse mit au monde, le lendemain, autant d'enfants qu'il y avait de jours dans l'année commencée, c'est-à-dire, deux jumeaux.

Emon, abbé de Verum, auteur contemporain, rapporte, que sous le règne de Florent IV, le 10 février 1230 (v. st.), il s'éleva une si furieuse tempête, mêlée de vents, de tourbillons, d'eclairs et de tonnerres, qu'elle brûla et abattit une grande quantité de maisons; qu'en même tems il se fit en Frise un si grand débordement de la mer, qu'elle inonda une vaste étendue de pays, avec perte d'une quantité prodigieuse d'hommes et de bestiaux qui furent engloutis dans les flots, et de villages qui n'ont jamais reparu. C'est ce qui a formé le grand golfe de Zuyderzée, qui sépare la Frise occidentale de la Frise orientale. Il avait déjà été commencé par l'inondation de 1170, dont on a parlé ci-dessus.

GUILLAUME II.

1234. GUILLAUME II, surnommé WILLIQUINS par Guillaume de Nangis, fils de Florent, fut reconnu pour son successeur, à l'âge de six à sept ans, sous la tutelle d'Otton III, évêque d'Utrecht, son oncle, lequel eut, pour adjoint dans cette fonction, Guillaume, son frère, comme le prouve M. le baron de Méerman dans la vie du roi Guillaume, tom. I, p. 122. L'an 1247, après la mort de Henri, landgrave de Thuringe, compétiteur de l'empereur Frédéric II, arrivée le 17 février de cette année, plusieurs seigneurs d'Allemagne, excités par le pape Innocent IV, élurent à Nuys, selon les uns, à Woeringen, suivant les autres, le comte de Hollande roi des Romains. Muratori met cette élection au 4 octobre, d'autres au 29 septembre. Mais elle est du 3 octobre, suivant Albert de Stade, qui la date du jeudi après la Saint-Michel, qui tombait cette année un dimanche. Guillaume lève des troupes et reçoit des secours du pape et de ses partisans pour se mettre en possession de l'empire. S'étant présenté devant Aix-la Chapelle, pour s'y faire couronner, il en trouve les portes fermées. Cette ville, assiégée pendant six mois par une armée de cent mille hommes, se rend à la fin, sur le point de se voir inondée au moyen d'une digue qu'on avait élevée pour y faire refluer les eaux qui découlaient en abondance des montagnes voisines. (Meier, *Hist. d'Aix-la-Chap.*, tom. I, p. 281.) Guillaume y fut couronné par l'archevêque de Cologne le jour de la Toussaint 1248, suivant la chronique de l'abbé Mencon et celle d'Erfort. La plupart des villes du Rhin, les unes par contrainte, les autres de bon gré en apparence, reconnaissent le nouveau roi de Germanie.

Guillaume, à son départ de la Hollande, en avait confié la régence à Florent, son frère. Marguerite, comtesse de Flandre, fait sommer celui-ci de lui rendre hommage, au nom de Guillaume, pour la Zéelande occidentale. Sur son refus, elle lui déclare la guerre, et le fait prisonnier en 1248. Il est relâché, peu de tems après, sous la promesse qu'il fait, par acte du 7 juillet 1248, d'engager son frère à tenir le

traité fait, en 1168, entre Philippe d'Alsace et Florent III, et Guillaume ne le désavoue point; mais il cherche ensuite des prétextes pour éluder la parole donnée en son nom. On peut voir toute la suite de cette affaire savamment détaillée par M. Kluit dans son VII[e]. *Excursus* (tom. I, part. 2, pag. 287-295). Guillaume, de retour en Hollande, fait un accommodement avec Marguerite, le 19 mai 1250, par la médiation du cardinal d'Albano, légat du pape, et sous la garantie du duc de Brabant, du comte de Gueldre, et de l'évêque de Liége, après quoi il repasse en Allemagne pour soumettre ceux qui persistaient à le rejeter. Conrad, son compétiteur, sur lequel il remporte une victoire signalée près d'Oppenheim au mois de mars 1251, est obligé de s'enfuir en Bavière. Ce succès fut incontinent suivi d'un voyage que Guillaume fit à Lyon, où le pape Innocent IV l'avait invité. (Méerman, *Vita Guillelmi*, part. 2, p. 166.) De là il reprend la route de l'Allemagne après avoir détaché du parti de son rival le comte de Savoie. Ses armes, continuant de prospérer, augmentent le nombre de ses partisans. L'an 1252, les margraves de Brandebourg et le duc de Saxe s'étant rendus à Brunswick, lui font, avec leurs vassaux, le 25 mars, leurs soumissions. (*Chron. Erford. apud Schannat Vinden. litter.*, part. 1, p. 101.) S'étant rendu, au mois d'avril suivant, à Hall, en Saxe, il est salué et reconnu par quelques autres princes. (*Chron. San-Petrin. apud Menken.*, tom. III, p. 265.) Après un nouveau voyage, fait la même année en Hollande, il va tenir, sur la fin du mois de juin, une diète à Francfort, où il déclare Conrad, son rival, déchu de son duché de Suabe, et prive également de leurs fiefs tous les vassaux de l'empire qui, pendant un an et jour depuis son couronnement, auraient négligé de lui faire hommage. (Méerman, *ibid.*, pag. 79-84). Il se tourne ensuite contre la comtesse Marguerite, qu'il frappe, le 11 juillet, d'une sentence portant confiscation de la Zéelande, de la terre d'Alost, du pays de Waës, et des quatre métiers, faute par elle de lui en avoir fait hommage, et les adjuge à Jean d'Avênes, son beau-frère, fils de cette comtesse. Ce jugement fut confirmé par le pape. (Méerman, *ibid.*, part. 2, p. 87.) Marguerite ayant pris les armes pour défendre ses droits, en vient, le 4 juillet 1253, à une sanglante bataille près de West-Kappel (ville aujourd'hui engloutie par la mer), où les Flamands sont entièrement défaits, et les deux fils de Marguerite, Gui et Jean, faits prisonniers par Florent, frère de Guillaume. (*Ibid.*, p. 127.) Marguerite alors implore le secours de la France, et, pour l'obtenir, elle cède à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, le Hainaut. Charles, étant arrivé dans ce comté, l'an 1254, se rend maître de plusieurs châteaux, et soumet la ville de Valenciennes, que Guillaume avait depuis peu conquise au profit de son beau-frère. Mais cette impétuosité n'eut que la rapidité passagère de l'éclair. Guillaume, que Charles avait provoqué par un cartel de défi, étant venu à lui avec une armée de cent mille hommes, l'oblige à s'aller renfermer dans Valenciennes. Saint Louis, à la prière de Marguerite, se rend à Gand, le 1[er]. novembre, pour demander à Guillaume la délivrance des prisonniers qu'il avait faits, et le porter à donner la paix à la Flandre: mais le roi des Romains exigea des conditions si dures, que les choses en restèrent là de son vivant. (Méerman, *ibid.*, part. 2, pag. 203-214.)

La mort de Conrad, arrivée le 21 mai 1254, rendit Guillaume, d'usurpateur qu'il était, légitime chef de l'empire. Dans les premiers mois de l'année suivante, il passe de Hollande en Allemagne, où il se rend maître du fort château de Trifels, dans lequel étaient conservés les ornements impériaux. (Méerman, *ibid.*, p. 229.) Les peuples du haut Rhin témoignèrent autant de joie de le revoir qu'une mère en aurait de la résurrection de son fils. C'est ce qu'il mandait à l'abbé d'Egmond, son vice-chancelier dans ces contrées. (Miéris, tom. I, p. 279.) Mais il s'en fallait bien qu'on eût les mêmes sentiments à son égard dans les autres parties de l'Allemagne, surtout dans le bas Palatinat et la Suabe. Un simple cavalier du Palatinat, nommé Herman Rittberg, eut l'audace d'arrêter la reine, femme de Guillaume, et de l'emmener captive chez lui. Guillaume fut obligé de la racheter moyennant une grosse rançon. (Méerman, p. 277.) L'an 1256, il porte ses armes dans la West-Frise. Mais, le 28 janvier, comme il allait reconnaître l'ennemi, la glace d'un marais, qu'il voulut traverser, se rompit sous les pieds de son cheval. Les West-Frisons tombent aussitôt sur lui et l'assomment. Il avait fait commencer, en 1250, un magnifique palais qui a donné l'être au bourg de la Haye. (Meerman, part. 1, p. 375.) Guillaume avait épousé, à Brunswick, le 25 janvier 1252, ELISABETH, fille d'Otton, duc de Brunswick, morte en 1266, dont il eut un fils, qui suit; et Mathilde, décédée, à ce qu'il paraît, en bas âge.

FLORENT V.

1256. FLORENT V, né à Leyde en 1254, succéda au roi Guillaume, son père, dans le comté de Hollande, à l'âge de deux ans, sous la tutelle de Florent, son oncle. La guerre étant sur le point de recommencer entre la Hollande et la Flandre, le tuteur jugea à propos de se rendre à la médiation du roi de France et de quelques autres princes, en présence desquels la paix fut arrêtée avec Marguerite, le 24 septembre, à Peronne. Mais elle ne fut publiée que le 13 octobre suivant à Bruxelles par Marguerite, dont l'exemple, huit jours après, fut suivi par Gui de Dampierre, son fils. Le tuteur n'avait pas oublié ses intérêts dans ce traité, dont un des articles portait qu'il épouserait la fille aînée de Gui de Dampierre, et que, pour la dot de sa femme, il aurait la Zéelande occidentale, sans autre charge que d'en faire hommage à la comtesse de Flandre, qui tenait ce fief de l'empire. Par un autre article, Florent stipulait pour son pupille qu'il ferait hommage de la Zéelande orientale à la Flandre, dont jamais les comtes de Hollande n'avaient relevé. C'est à cet hommage pour la Zeelande orientale que M. Kluit (tom. I, part. 2, p. 323) prétend qu'il faut rapporter, comme à leur source, les guerres qui suivirent entre les Flamands et les Hollandais.

Après ces conventions, les procédures et la sentence du roi Guillaume contre Marguerite, demeurèrent nulles. Aussi le roi de Germanie, Richard, lui promit-il, le 20 avril 1258, de les casser; ce qu'il fit effectivement le 27 juin 1260, en lui donnant l'investiture des fiefs que les comtes de Flandre avaient tenus de l'empire, avec promesse de les donner pareillement à Gui, son fils, dont il reçut l'hommage. (Kluit, tom. II, pag. 731-753-763.)

Le tuteur Florent étant mort, le 26 mars 1258, à Anvers, des blessures qu'il avait reçues dans un tournoi, fut remplacé par Adélaïde, sa sœur, tante du jeune comte, et veuve de Jean d'Avênes, décédé le 24 décembre 1257, et par Henri, duc de Brabant, que la noblesse l'obligea de s'associer. Il est à remarquer qu'Adélaïde se disait tutrice du jeune comte, son neveu, par droit héréditaire, *jure hereditario*. (Kluit, tom. II, p. 768.) Le duc Henri étant mort le 28 février 1261 (v. st.), Adélaïde se fit investir de la tutelle, le 4 juillet 1262, par le roi Richard. (Kluit, tom. II, p. 763.) Mais elle n'en jouit pas long-tems: car on voit, par un acte du 10 juillet de l'année suivante, que Henri, évêque de Liége, et Otton III, comte de Gueldre, son frère, exerçaient ce titre que plusieurs nobles, brouillés avec Adélaïde, leur avaient déféré. Les Zéelandais, cependant, tenaient pour Adélaïde. On en vint aux mains, et le champ de bataille avec la tutelle demeura au comte de Gueldre. (Beka, p. 88.) On ignore à quelle époque précise le comte Florent prit les rênes du gouvernement; mais, depuis le 10 juillet 1266, on trouve des actes qui portent son nom. Dans celui du 10 juillet, il mande au bailli de Walcheren, qu'il va se rendre en Zeelande pour y présider au jugement d'une cause; ce qui donne lieu de croire qu'il commençait alors à

gouverner par lui-même. (Kluit, tom. I, part. II, p. 335.)

Florent, l'an 1268, fit, le 24 octobre, à Bruges, avec Adélaïde, une convention touchant la portion héréditaire ou patrimoniale qui appartenait à elle et à Florent, son fils, dans la Hollande. (Mieris, tom. I, pag. 347.) A l'instigation de cette princesse, il donna, le 30 mai 1272, pour deux ans, à Florent, son fils, le gouvernement de toute la Zeelande, avec plein pouvoir dans cette province, n'exceptant que le droit d'aliéner les fonds. (*Ibid.* pag. 362.) M. Kluit fait usage de cette charte et de plusieurs autres, pour faire voir que dès l'an 1268 au plus tard, le comte Florent avait fait hommage de la Zeelande au comte de Flandre, conformément aux conventions faites à cet égard. (Kluit, tom. I, part. 2, pp. 334-336.)

Les West-Frisons, peuple mutin et féroce, s'étant de nouveau révoltés l'an 1272, Florent marcha contre eux et leur livra, le 20 août de cette année, près d'Alkmaer, une bataille où il fut grièvement blessé. (*Willelm. procurator apud Matthæum Analect.*, tom. II, pag. 519.) La guerre dura l'espace de dix ans, mais non sans interruption. Florent, à la fin, vint à bout de dompter les rebelles. Dans une lettre écrite en 1282 au roi d'Angleterre, il lui mande qu'il a gagné sur les Frisons, qu'il appelle ses ennemis mortels, quatre batailles, enlevé *leurs plus forts pas; et ravons par force*, ajoute-t-il, *le corps mon seigneur mon père, laquelle chose je desiroie sur tutes riens.* (Rymer, tom. I, part. 2, pag. 212.) Ce fut à Hoogtwoude, où il s'était avancé en poursuivant les fuyards, qu'il fit la découverte dont il parle. Un vieillard, auquel il promit la vie, lui ayant montré l'endroit où les Frisons avaient caché les os de son père, il les fit enlever et les transporta à Middelbourg, où dans la suite il les enferma dans un superbe mausolée. (Beka, pag. 94.)

La nécessité seule avait fait entrer les West-Frisons sous le joug de la Hollande. Dès qu'ils commencèrent à se refaire de leurs pertes, ils travaillèrent à fortifier leurs frontières, pour se tirer de la dépendance. Mais ils furent traversés dans leurs opérations par deux grandes inondations qui submergèrent leur pays, ainsi que la Zeelande, l'une le 17 décembre 1286, l'autre le 5 février suivant. Florent profita de la consternation où ces désastres les avaient jetés, pour achever de les réduire. Il envoya d'abord Thierri de Brederode avec des bâtiments plats chargés d'un bon nombre de soldats. Ce général, ayant passé le long du Zuyderzée, entra dans la West-Frise à la faveur des eaux qui couvraient les lieux les plus bas. Les Frisons, retirés sur les hauteurs et sans communication faute de bateaux, furent contraints de se soumettre; et aussitôt que la terre fut découverte, Florent, survenant avec une bonne armée, y fit élever quatre châteaux. Le premier, qui existe encore à Medenblik, gardait le passage par eau du Dregterland; le second était sur la frontière, près d'Alkmaer, et s'appelait Niewenbourg; il bâtit le troisième, appelé Middelbourg, à l'est de la Zippe, qui n'était point encore diguée; Eeningenbourg, qui servait à tenir la West-Frise ouverte aux Hollandais, était la quatrième. La terreur qui s'était emparée des West-Frisons, ne leur permit pas de s'opposer à ces constructions. Le comte, vers le commencement de l'année suivante, étant venu à Toorenbourg, château bâti par Guillaume I, y reçut les députés de la Frise, et y fit avec eux, le 21 janvier, un traité par lequel ils le reconnaissaient pour leur seigneur, s'obligeant à payer les dîmes, à fournir les corvées, à servir dans ses armées, et à souffrir la construction des grands chemins dans toute l'étendue de leur pays. Le comte accorda quelques privilèges aux villes; Medenblik obtint le droit de battre monnaie, et il reste encore quelques pièces frappées dans ce tems. Texel, qui avait eu part à la révolte, se soumit l'an 1289. (Dujardin, tom. III, pag. 206.)

Gui, comte de Flandre, eut, en 1290, avec le comte Florent, son gendre, une querelle dont on assigne trois causes : 1°. le refus que celui-ci faisait de prêter hommage à son beau-père, pour la Zeelande occidentale; 2°. l'asile qu'il donnait aux bannis de Flandre; 3°. sa négligence à redresser les griefs de la noblesse zéelandaise, qui, lasse de ses délais affectés, avait promis à Gui, dans le mois de mars 1289, de le reconnaître pour suzerain. Robert, fils de Gui, étant venu assiéger Middelbourg, au mois de mars 1290, pressa la place de manière que, sur la fin de mai suivant, elle promit de se rendre, si dans certain jour, elle ne recevait point de secours. Florent arrive avant ce terme, avec une flotte considérable, au port de Ziriczée. Le duc de Brabant, sollicité par le comte de Flandre, engage Florent à se réconcilier avec son beau-père. Ils vont ensemble le trouver à Biervliet. Mais à peine sont-ils arrivés, que Gui s'assure de la personne de son gendre. Le duc, après lui avoir fait d'inutiles remontrances sur cette perfidie, ne peut obtenir la délivrance de Florent, qu'en se constituant lui-même prisonnier en sa place, et ne recouvre sa liberté qu'au moyen d'une forte rançon. On nomme des arbitres pour terminer le différent. Florent, par leur sentence rendue le 12 du mois de juin 1290, est condamné à faire hommage de la Zéelande occidentale au comte de Flandre : ce qu'il exécute. (Kluit., *Cod. Diplom. Holland.*, n°. 353, pp. 936-959.) Depuis ce tems, Florent et ses successeurs, à son exemple, se sont qualifiés comtes de Hollande et de Zéelande, comme de deux comtés séparés. (Kluit, *ibid.*, pag. 366.) La paix ne fut point durable entre Florent et son beau-père; car on voit qu'au mois de mai 1293, Gui, à la demande du roi d'Angleterre, accorda une trève à Florent, que celui-ci à son tour, au mois de mai 1295, lui en accorda une jusqu'au mois d'août suivant, et qu'enfin, le 27 octobre suivant, les Hollandais gagnèrent une bataille sur les Flamands. (Kluit, tom. I, part. 2, pag. 366.)

Les prétentions des nobles faisaient ombrage à Florent, et tournaient son affection du côté de la bourgeoisie, dont il se plaisait à augmenter les priviléges à leurs dépens. Furieux de cette préférence, ils conjurent sa perte. L'an 1296, il est enlevé dans une partie de chasse, près de Muyden, par une troupe d'entre eux. Leur dessein était de l'emmener en Flandre ou en Brabant; mais, poursuivis par les fidèles sujets de ce prince, ils le mettent à mort près de Muyderberg, le 28 juin, dans la quarante-quatrième année de son âge. Sa lubricité fut la cause de sa perte. Un gentilhomme, nommé Girard de Velsen, dont il avait outragé de force la femme, ne put lui pardonner cet attentat, et forma la conjuration où il périt. Cet assassinat ne resta pas impuni. Girard, étant tombé entre les mains des domestiques de Florent, fut mené à Leyde, où il fut mis dans un tonneau plein de clous, qu'on roula par toute la ville, jusqu'à ce qu'il expirât dans ce tourment. Florent eut de BÉATRIX, son épouse, fille de Gui, comte de Flandre, morte trois mois avant lui, neuf enfants, qui tous moururent avant leur père, à la réserve de l'aîné, qui lui succéda. (*Voy.* Gui, *comte de Flandre.*) Florent V surpassa tous ses prédécesseurs en puissance et en crédit. Nul comte ne favorisa plus les communes que lui, et n'en fut plus chéri. Le traité qu'il conclut en 1285, avec Edouard I, roi d'Angleterre, rendit florissant le commerce de Hollande. Ce monarque permit aux sujets du comte, la pêche du hareng sur les côtes de son royaume, et la traite des grains, du plomb, de l'étaim et des laines d'Angleterre. Florent avait obtenu, le 19 juin 1282, de l'empereur Rodolphe, un diplôme portant que ses filles, au défaut d'enfants mâles, lui succéderaient dans son comté et dans ses autres fiefs mouvants de l'empire.

JEAN I.

1296. JEAN I, fils du comte Florent, né l'an 1281, fut appelé d'Angleterre, où il était depuis son enfance, pour succéder à son père. Le roi Edouard I, dont il était devenu le gendre, le 7 janvier 1297, ne consentit à le rendre aux Hollandais, que l'année suivante. Comme il n'avait alors que quinze ans, les états lui avaient donné pour tuteur son oncle à la mode de Bretagne, Jean d'Avênes, comte de Hainaut. Ce prince, affectionné à la France, fut obligé, par les intrigues

d'Edouard, d'abandonner la régence à un seigneur nommé Wolfred de Borselen. Celui-ci s'empara de la confiance du jeune comte, et sembla d'abord s'en montrer digne par une grande victoire, qu'il lui fit remporter sur les West-Frisons. (Melis Stoke, pag. 147.) Mais bientôt il abusa de son crédit. La noblesse et le peuple, irrités de ses vexations, l'obligèrent à fuir en Zéelande, où il emmena le comte avec lui. Borselen y fut pris, et de là emmené à Delft, où il fut massacré dans une émeute populaire, le premier août 1299. (Vossii, *Annal. Holland.*, liv. 5, pag. 200.) Jean d'Avênes, fut alors rappelé de Hainaut et rétabli dans la régence. Mais il usa de l'autorité précaire qui lui était rendue, avec la hauteur d'un propriétaire irrévocable. Il commença par faire briser le grand sceau du comte, pour y substituer le sien, dont il revêtit tous les actes, ne permettant à son pupille d'y apposer que son petit sceau. On lisait à la tête de ces actes : *Nous Jean, comte de Hollande, de Zéelande, et seigneur de Frise, faisons savoir que par l'autorité et l'aveu du très-haut Jean d'Avênes, notre cher cousin, par l'aveu duquel nous faisons tout*, etc. (Dujardin, tom. III, pag. 246.) D'Avênes, après avoir fait enregistrer ses lettres de régence dans toutes les villes, partit pour la France, laissant à Harlem le jeune comte malade d'une fièvre, qui, s'étant tournée en dysenterie, l'emporta, le 10 novembre 1299, à l'âge de dix-neuf ans. On ne manqua pas de répandre le bruit que Jean d'Avênes l'avait fait empoisonner avant de partir. Mais il n'y a jamais eu de preuve acquise de ce forfait, qui, par là même, ne mérite aucune créance. (Cérisier, tom. I, pag. 361.) Le comte Jean I ne laissa point d'enfants de sa femme ELISABETH, fille d'Edouard I, roi d'Angleterre, et en lui s'éteignit la ligne directe de Thierri I. La comtesse Elisabeth, étant repassée en Angleterre, y épousa, en secondes noces, Humphroi, fils du comte de Hereford, qui l'avait amenée en Zéelande.

JEAN II.

1299. JEAN D'AVÊNES, comte de Hainaut, étant revenu de France à la nouvelle de la mort du comte Jean I, prétendit lui succéder comme son plus proche parent, étant fils d'Alix, sœur de Guillaume II, comte de Hollande. Plusieurs villes de ce comté ne firent aucune difficulté de le reconnaître en cette qualité. Mais d'un côté, Gui, comte de Flandre, lui disputa, en qualité de suzerain, la Zéelande occidentale; attendu que, suivant l'ancien droit, tant belgique que germanique, les collatéraux sont exclus, en matière féodale, de la succession. D'un autre côté, l'empereur Albert, sur le même principe, demandait le reste de la Zéelande avec le comté de Hollande. Jean persiste à faire valoir son droit héréditaire. L'empereur lui envoya des ambassadeurs pour le sommer de rendre à l'empire les fiefs qui étaient ouverts à son profit. Jean les chassa. Albert ordonne alors une expédition contre lui, à laquelle les Zéelandais, excités par Jean de Renesse, avaient promis de se trouver avec une flotte nombreuse. Jean d'Avênes, ayant avec lui une armée considérable de Français, marcha contre l'empereur, auquel il fit néanmoins proposer une entrevue à Nimègue. L'empereur l'accepta, et s'y rendit en petite compagnie, ne se défiant pas du comte de Gueldre, auquel la place appartenait : mais il se trompa. On était convenu de l'assassiner pendant le repas. Mais averti par la fille du comte de Gueldre, il évite le piège, et se rend à Cranenbourg, château voisin appartenant au comte de Clèves. C'est ce que rapportent les annales de Colmar, et surtout Ottocar d'Hornek. (Pez., *Rer. Austr.*, t. III, p. 773.) Cet horrible projet n'ayant pas réussi au gré du comte de Hainaut, il prit le parti de remettre sa cause au jugement d'arbitres. L'archevêque de Cologne, l'un d'eux, étant venu en Hainaut, détermina Jean d'Avênes à demander l'investiture à l'empereur; ce qui lui fut accordé le 15 août de l'an 1300. Jean d'Avênes alla ensuite se faire inaugurer dans les villes de Hollande qui ne l'avaient point encore reconnu. Nous avons l'acte du serment de fidélité que lui jura la ville de Dordrecht ; il est du vendredi avant la Sainte-Luce (9 décembre) de l'an 1300. (Martenne, *Thes.*, t. I, col. 1293.) Les Flamands, la même année, sous la conduite de Gui, régent de Flandre, font une irruption dans la Zéelande, qu'ils subjuguent toute entière jusqu'à la Meuse, à l'exception de Ziriczée. Gui resta maître de ce pays, en vertu de la cession que Robert, son frère, lui avait faite du droit qu'il y avait; droit fondé sur une donation du vieux Gui, leur père, qui regardait la Zéelande comme un fief ouvert à la Flandre. Gui continua depuis à se qualifier comte de Zéelande, comme on le voit par des actes des années 1303, 1307 et 1309. La guerre ne se termina point là. Le comte de Hollande, déterminé à reprendre la Zéelande, rentre en campagne l'an 1304 avec l'évêque d'Utrecht, son allié, et va débarquer, le 24 mars, dans l'île de Duveland. Mais, dans la nuit suivante, les Hollandais sont attaqués par les habitants de l'île, qui les défont entièrement, et font prisonnier l'évêque d'Utrecht. Gui, profitant de cette victoire, se jette sur la Sud-Hollande, dont il soumet la plus grande partie, tandis que Jean de Renesse, qui combattait pour lui, se rend maître de la Nord-Hollande. Mais Witton, frère naturel du feu comte Jean I, s'étant mis à la tête des Kennemers, s'avance jusqu'à Harlem, et oblige Gui de retourner à son camp devant Ziriczée, dont il faisait le siége. Le comte de Hollande attendait cependant une flotte française, que le roi Philippe le Bel lui avait fait espérer. Elle paraît enfin à la vue de Ziriczée, sous le commandement de Rainier Grimaldi. Le régent Gui s'en étant aperçu au signal de joie que donne la place, laisse dix mille hommes de ses troupes pour continuer le siége, et s'embarque avec le reste pour aller au-devant de l'ennemi. Bataille navale donnée le 10 août par Grimaldi, dans la Gouwe : le régent y est fait prisonnier après avoir perdu presque tous ses vaisseaux. Les Hollandais, encouragés par cet avantage, contraignent les Flamands d'évacuer les villes dont ils s'étaient emparés. (*Chron. Egmund.*, *Willem*, *procur.*, p. 563; Mélis, Stoke *in Johan*, t. II, pp. 251-253.) Le comte Jean apprend ces heureuses nouvelles en Hainaut, où il était malade, et meurt le 22 août 1304. On fait l'éloge de la piété de ce prince et de la bonté de son caractère. Mais cette bonté dégénerait quelquefois en faiblesse, parce qu'elle n'avait pas pour guide une sage politique. On le blâme avec raison de n'avoir pas su s'attacher le trop fameux Renesse, dont la valeur et l'habileté furent si funestes à sa patrie. (*Voyez* Jean d'Avênes, *comte de Hainaut.*)

GUILLAUME III.

1304. GUILLAUME III, surnommé LE BON, fils du comte Jean et de Philippine de Luxembourg, succéda dans les états de Hollande à son père, ainsi que dans le Hainaut. Au printems de l'année suivante, il se rendit à Paris, où il épousa la princesse JEANNE, fille de Charles de France, comte de Valois. L'an 1306, au mois de juillet, il conclut une trève de quatre ans avec Robert, comte de Flandre. Il signa, l'an 1307, le 10 avril, un traité de paix avec Jean II, duc de Brabant, qui avait pris parti pour les Flamands dans la dernière guerre. Ceux-ci étaient cependant toujours disposés à recommencer les hostilités contre la Hollande. L'an 1310, les armées des deux puissances étant campées vis-à-vis l'une de l'autre, le comte de Hollande, qui se trouvait inférieur en forces, obtient, par l'entremise du comte de Namur et d'autres seigneurs, un accommodement dont les conditions attestaient sa faiblesse. Elles obligeaient Guillaume à se reconnaître feudataire de la Flandre pour une partie de la Zéelande, à renoncer à ses prétentions sur le comté d'Alost, le pays de Waès et les quatre bailliages, et à assigner à Gui de Flandre autant de revenu qu'en rapportaient les îles de Zéelande que Guillaume tiendrait en fief de la Flandre. (Oudegherst, *Chron. de Fland.*, 143.) Ce traité, mal observé, fut révoqué par un autre signé à Paris dans la mi-Carême 1322.

(v. st.) (Kluit, *Cod. Diplom.*, pag. 1042-1060,) Par celui-ci, Louis, comte de Flandre, remettait au comte de Hollande l'hommage pour la Zéelande; et Guillaume, de son côté, renonça de nouveau à ses prétentions sur le comté d'Alost. Ainsi finirent, après avoir duré près de quatre cents ans, les sanglantes contestations que l'ambition de posséder ces îles avait causées. (*Voy.* Louis I, *comte de Flandre.*)

Guillaume reçoit, l'an 1326, à Valenciennes, Isabelle, femme d'Édouard II, roi d'Angleterre, conclut avec elle le mariage de Philippine, sa fille, avec le jeune prince Édouard, et fait équiper une flotte en Hollande pour reconduire la reine en Angleterre. Jean de Hainaut fut chargé de cette expédition, qui aboutit à la déposition du monarque anglais. L'an 1328, le 23 août, Guillaume combat pour la France à la fameuse journée de Cassel. L'an 1330, il rétablit son autorité dans la Frise, où elle était presque méconnue par la négligence de ses prédécesseurs. Il se rend médiateur, l'an 1332, entre le duc de Brabant et le roi de France, Philippe de Valois, irrité contre ce duc, pour avoir donné retraite à Robert d'Artois, comte de Beaumont. Il se brouille, l'an 1334, avec le roi Philippe de Valois, son beau-frère, parce qu'il avait empêché le mariage d'une de ses filles avec le duc de Brabant, dans la vue de faire épouser Marie, sa fille, à ce prince. Ce ne fut point une boutade passagère. Guillaume, déterminé à n'en point revenir, s'allia secrètement, l'année suivante, contre la France, avec Edouard III, roi d'Angleterre, qui fut l'âme de la ligue que forma ce dernier. Guillaume n'omit rien pour la cimenter, la grossir et l'encourager; mais il n'en vit pas les effets, étant mort le 7 juin de l'an 1337, à Valenciennes. De son mariage, il laissa un fils, qui suit, et quatre filles : Marguerite, qui viendra ci-après; Jeanne, mariée à Guillaume, comte de Juliers; Philippine, femme d'Édouard III, roi d'Angleterre; et Elisabeth, morte sans alliance. Ce comte à la valeur joignait l'amour de son peuple et un grand zèle pour la justice. Un paysan s'étant venu plaindre à lui que le bailli de son village lui avait enlevé une vache qui nourrissait sa famille, le comte, malade alors, fit trancher la tête à l'accusé dans la chambre où il était couché, après l'avoir confronté avec son accusateur, et condamna le grand bailli à payer cent pièces d'or au paysan pour avoir mis dans la magistrature un prévaricateur. (Goudhovoden, *Chron. de Holl.*, pag. 98.) Par le même esprit d'équité, il obligea le clergé de Hollande à contribuer à l'entretien des digues qui mettaient le pays à l'abri des inondations. On ne lui reproche qu'un goût excessif pour la magnificence, et surtout pour les fêtes brillantes, telles que les tournois, dont le peuple fit les frais par les taxes que le comte lui imposa. (*Voy.* Guillaume I, *comte de Hainaut.*)

GUILLAUME IV.

1337. Guillaume IV, fils de Guillaume III, lui succéda dans tous ses états. A l'exemple de son père, il entra dans la ligue formée par le roi d'Angleterre contre la France. L'an 1345, piqué contre les Trajectins, *propter quædam vaniloquia*, dit Beka, écrivain du tems, il emploie une armée de 28,000 hommes, qu'il avait destinée contre les Frisons révoltés pour faire le siége d'Utrecht, dont l'évêque, Jean d'Arkel, était pour lors absent. La place est vigoureusement défendue par Robert d'Arkel, frère du prélat. Pendant ce siége, qui dura six semaines, l'évêque, averti par son frère, arrive et vient à bout d'apaiser le comte, sous la condition que cinq cents bourgeois viendront lui demander pardon à genoux, nu-pieds et la tête découverte. Jean de Beaumont, oncle du comte, fut le médiateur de la paix, ou plutôt de la trève; car on voit par les annales de Vossius et d'autres monuments que les hostilités entre l'évêque et le comte durèrent plusieurs années, quoique de tems en tems interrompues par des armistices. Guillaume, après avoir levé le siége d'Utrecht, marcha contre les Frisons. Mais ayant donné dans une embuscade, près de Staveren, il y fut assommé le 26 septembre 1345, suivant Beka et Hocsem. Jean de Beaumont, qui l'accompagnait, ne dut son salut qu'au zèle d'un écuyer qui l'entraîna malgré lui sur un vaisseau. La veuve de Guillaume, dont elle n'avait point d'enfants, pour se venger des Frisons, fit confisquer tout ce qu'ils possédaient dans ses terres. Elle fit plus, elle avait fondé chez les Frisons un monastère dans l'île de Marker; elle y fit mettre le feu, et fit jeter dans la mer tous ceux qui l'habitaient. On remarque qu'Amsterdam, sous le règne de Guillaume IV, était encore une très-petite ville, et fort au-dessous de Staveren, de Dordrecht et de Leyde, villes dès-lors célèbres par le commerce et l'industrie. (*Voy.* Guillaume II, *comte de Hainaut*, *et* Jean, *comte de Soissons.*)

MARGUERITE.

1345. Marguerite, sœur de Guillaume IV et femme de l'empereur Louis de Bavière, se porta pour héritière de son frère dans les comtés de Hollande et de Hainaut. Mais ce ne fut que le 15 janvier 1346, que l'empereur prononça en sa faveur dans la diète de Nuremberg, contre l'avis de plusieurs princes qui prétendaient que ces comtés étaient des fiefs ouverts à l'empire. Les états de ces pays ne se contentèrent pas cependant de l'investiture que Marguerite reçut alors de l'empereur; ils voulurent décider eux-mêmes à qui la succession de Guillaume IV appartenait. C'est ce que rapporte Vossius (l. X, pag. 320); et M. Fischer (*Collect. noviss.*, part. 2, n°. 2, pag. 10) a publié un écrit daté de l'an 1346, qui porte : *Che sont les articles pour que il convient que madame l'Emproys* (l'impératrice) *viegne temprement ou pays de Hainaut, de Hollande, de Zéelande et de Frise.* Les états allèguent six motifs: 1°. *est ke li bonnes gens de chés pays ont en conseil à répondre lendemain de la Candeller, liquel tous leur semble ki a plus grand droit d'y estre sire de chés pays..... Si madame l'Emproys fuist ou pays con lui donnoit le plus grand droit, i qu'elle avoit le accent de bonnes gens.* Ce ne fut donc qu'en février, ou mars 1346, que Marguerite fut comtesse des pays qu'on vient de nommer. Le 7 de septembre suivant, l'empereur témoigne par un diplôme, que Louis, son fils aîné, a renoncé librement, en sa présence et celle des princes, au droit de succession qu'il avait dans ces comtés. (Van-Mieris, tom. II, pag. 727.) Le même jour, il confirma la nomination que l'impératrice avait faite de Guillaume, son second fils, pour Verbeider, ou successeur éventuel de ses états. Marguerite part ensuite au mois de décembre pour aller rejoindre son époux en Allemagne. Guillaume, l'an 1348, déclare la guerre, par un acte du 6 septembre, à l'évêque d'Utrecht. (Van-Mieris, tom. II, pag. 754.)

Marguerite, l'an 1349, par lettres du 5 janvier, données à Munich, cède à Guillaume la propriété de la Hollande, de la Zéelande et de la Frise, sous la réserve d'une pension viagère. Mais, l'année suivante, irritée contre la conduite de ce fils, elle vient dans les Pays-Bas, et, par lettres données au Quesnoi, le mardi après la Fête-Dieu (1er. juin), elle casse tout ce qu'il a fait au préjudice de sa souveraineté. (*Ibid.*, pag. 780.) Guillaume, touché de repentir, déclare, le 27 septembre suivant, que, séduit par de mauvais conseils, il n'a point rempli les conditions auxquelles il s'était obligé envers sa mère; qu'en conséquence, il lui a remis les rênes du gouvernement, et relève ses sujets du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté. (*Ibid.*, pag. 786.) Mais bientôt il change de disposition, et, soutenu de la noblesse qui pliait avec peine sous les ordres d'une femme, il veut reprendre les états dont il s'était démis. Delft et la plupart des villes de la Nord-Hollande et du Kennemerland se déclarent pour lui. Marguerite, effrayée de cette révolution, implore le secours du roi d'Angleterre, son beau-frère, en lui offrant le gouvernement de la Hollande pour un certain nombre d'années. Les Hollandais, à cette occasion, se divisent en deux

factions, les Cabeliaux (1), attachés à Guillaume, et les Hoekins, déclarés pour l'impératrice. (Ces deux factions subsistèrent long tems après la mort de Marguerite et de Guillaume.) L'an 1351, vers le mois de février, Marguerite paraît à la hauteur de Veere, dans l'île de Walcheren, avec une flotte composée d'Anglais, de Hennuyers et de Zéelandais. Guillaume qui l'attendait avec toutes ses forces, dès qu'il l'aperçoit, déploie toutes ses voiles pour la joindre. Le combat s'engage, et le fils est vaincu par sa mère. S'étant sauvé en Hollande, il y trouve dans le zèle de ses partisans de promptes ressources pour réparer cet échec. Il remet à la voile et atteint la flotte de sa mère à la hauteur de la Brille. Nouveau combat, livré le jour de la translation de saint Martin (4 juillet 1351). Marguerite, totalement défaite, se retire en Angleterre avec le peu de vaisseaux qui lui restent. (Heda.) Le roi, son beau-frère, à sa prière, se porte pour médiateur entre elle et son fils. Guillaume se rend lui-même à Londres, auprès de ce monarque dont il épouse la nièce. On nomme des arbitres de la querelle; et, par le jugement rendu le 7 décembre 1354, Marguerite, après avoir accordé à son fils le pardon qu'il était chargé de lui demander, lui abandonne la Hollande, la Zéelande et la Frise, sous la réserve d'une partie des revenus de ces provinces. Elle survécut peu à cet accommodement, étant morte, suivant son épitaphe, le 23 juin 1356, à Valenciennes, où elle fut inhumée dans l'église de Saint-François. (Voyez *les comtes de Hainaut.*)

GUILLAUME V, DIT L'INSENSÉ.

1356. GUILLAUME V, second fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, se fait inaugurer, de nouveau, comte de Hollande, après la mort de sa mère. La trêve conclue entre Guillaume IV et l'évêque d'Utrecht, étant expirée depuis l'an 1350, il juge à propos de recommencer la guerre, et la fait si heureusement, qu'il oblige l'évêque, l'année suivante, à demander la paix, qui lui fut accordée, par traité du 30 juin, à des conditions avantageuses pour le comte. (*Voy.* Jean d'Arkel, *évêque d'Utrecht.*) L'an 1357, au retour d'un voyage à Londres, il donna des signes de démence qui obligèrent à l'enfermer, sur la fin de cette année, à La Haye, d'où il fut conduit ensuite au château du Quesnoi. Albert, son frère, par le crédit des Hoekins, fut appelé et reconnu à Dordrecht, le 23 février 1358, ruward ou protecteur de Hollande. Une partie des Cabeliaux refusant de lui obéir, il marcha contre Delft, où ils s'étaient retranchés, et deux fois s'en rendit maître en deux siéges différents, parce que les Cabeliaux n'avaient pas rempli les conditions portées à la suite du premier. Le second ayant fini le lundi après la Saint-Boniface (14 mai ou 5 juin), Albert accorda le pardon à la ville en l'obligeant d'envoyer mille de ses habitants pour demander pardon, tête et pieds nus, à la comtesse Mathilde et à lui, et de les faire accompagner de cinq cents femmes qui demanderaient la vie pour les coupables. (Mieris, pag. 91.)

L'an 1364, las de porter le titre simple de ruward, Albert pense à se faire reconnaître souverain de Hollande, à la place de son frère. Mais comme les prétentions du roi d'Angleterre sur ce comté n'étaient pas encore réglées, elles suffisaient pour faire échouer son dessein. Dans la vue de lever cet obstacle, il assemble, le 25 avril, les états à Gertruidenberg, et y fait décider que la reine d'Angleterre ne peut avoir part à la succession de Guillaume IV, son frère, laquelle est dévolue en entier, l'état étant indivisible, à Guillaume V, du chef de sa mère, qui était l'aînée, et après lui, à son frère Albert. Muni de cette déclaration, il passe en Angleterre pour la faire agréer au roi, et revient sans y avoir réussi. Mais, l'an 1371 ou environ, il obtint de l'empereur Charles IV des lettres patentes qui lui accordaient l'investiture des comtés de Hollande, de Zéelande, de Frise et de Hainaut. Cependant elles furent sans effet, la noblesse et les villes ne les ayant pas cru suffisantes pour transporter le droit d'un prince vivant à celui qui ne pouvait l'acquérir que par sa mort.

L'an 1381, Albert envoya du secours à Louis, comte de Flandre, contre les Gantais, et fut d'abord mal servi par ses troupes, favorables aux révoltés. Mais, l'an 1385, Guillaume d'Ostrevant, son fils, ayant pris Damme d'assaut avec le secours des Français, obligea les Gantais à demander la paix. L'an 1389 (Dujardin), Guillaume V meurt, dans les premiers jours d'avril, au château du Quesnoi. (*Voyez* Guillaume III, *comte de Hainaut.*)

ALBERT.

1389. ALBERT, après la mort de Guillaume, son frère, quitta le titre de ruward pour prendre celui de comte, qui lui fut déféré d'un consentement unanime. Sa passion aveugle pour Adélaïde de Poëlgeest, sa maîtresse en tous sens, souleva la plupart des Hollandais, et surtout les Hoekins qui la massacrèrent dans le palais, le 22 septembre 1392 (et non 1390). Albert, furieux de cet attentat, prit aussitôt les armes pour en tirer vengeance. Guillaume, comte d'Ostrevant, son fils, était à la tête des factieux. Il fut obligé de s'exiler après avoir été défait, et ne revint qu'en 1394. Ce jeune prince, dans la suite, effaça la tache de sa revolte par ses belles actions. L'an 1396, invité par Jean de Bourgogne, comte de Nevers, son beau-frère, à l'accompagner en Hongrie, où il allait faire la guerre à Bajazet, il en fait la proposition à son père. *Guillaume*, lui dit Albert, *puisque tu as la volonté d'aller en Hongrie et Turquie, contre gens qui jamais ne vous forfirent, nul titre de raison tu n'as que pour la vaine gloire de ce monde. Laisse Jean de Bourgogne et nos cousins de France, faire leur entreprise, et fais la tienne : va plutôt en Frise, et conquères notre héritage.* Guillaume suivit le conseil de son père. Ayant fait alliance avec les comtes de Cornouailles, de Namur et de Saint-Pol, il composa, des troupes qu'ils lui amenèrent, et des siennes, une armée formidable, avec laquelle il battit plusieurs fois les Frisons, et les contraignit à la fin, de lui rendre hommage, le 14 août 1398. (Van-Mieris, tom. III, pag. 686.) Mais ces peuples s'étant rérévoltés de nouveau, le mauvais état des finances d'Albert l'obligea de conclure, le 1er. octobre 1401, une trêve avec eux, pour six ans. Jean, sire d'Arkel, était son grand-trésorier. Albert veut lui faire rendre compte. Arkel prend les armes et ne les met bas que par un accommodement. Albert finit ses jours à la Haye, le 13 décembre 1404, âgé de soixante-sept ans. Il mourut insolvable. Par sentence du juge, conforme aux lois du pays, sa veuve, lorsqu'on le porta en terre, parut devant le convoi sous des habits empruntés, une paille à la main, qu'elle jeta devant le cercueil pour montrer qu'elle renonçait à la succession. Albert avait epousé deux femmes, l'une et l'autre nommées MARGUERITE. Il laissa de la première, fille de Louis I, duc de Brieg, en Silésie, morte l'an 1386, Guillaume, qui lui succéda; Albert, comte de Nordlingue; Jean, évêque de Liége; Catherine, fiancée à Edouard, duc de Gueldre, puis mariée à Guillaume, successeur et neveu d'Édouard; Marguerite, épouse de Jean, duc de Bourgogne; et deux Jeannes; la première surnommée Ida, femme d'Albert IV, duc d'Autriche; l'autre, femme de Wenceslas, roi de Bohême et empereur. MARGUERITE, fille d'Adolfe, duc de Clèves, sa seconde femme, ne lui donna point d'enfants.

C'est sous Albert, suivant M. Cérisier (tom. II, p. 140),

(1) Ce fut sous le règne de Marguerite que prirent naissance les deux factions des Cabeliaux et des Hoekins, qui partagèrent long-tems la Hollande. Les premiers, qui tenaient pour le prince, furent ainsi appelés du nom d'un poisson fort commun en Hollande. Les seconds prirent leur nom du mot Hoek, qui veut dire l'hameçon avec lequel on prend le cabeliau. Les deux partis se distinguèrent par la couleur de leurs bonnets; les Hoekins les avaient rouges, les autres les portaient gris.

qu'on rencontre, pour la première fois, le titre de stadhouder, devenu de nos jours si honorable et si important. La fonction de ceux qui en étaient revêtus était de représenter le prince, suivant l'acception du nom, *Stede-Houder* (lieutenant), et par corruption stadhouder ou stathouder. Il paraît qu'Albert, prince lâche et indolent, leur laissa prendre l'autorité de premiers ministres et de maires du palais.

GUILLAUME VI.

1404. **Guillaume VI**, fils aîné d'Albert, était en France, suivant M. Dujardin, à la mort de son père. Si cela est, il faut qu'il soit revenu bien diligemment, puisqu'il donna, le 19 décembre 1404, à son frère Jean, l'investiture des terres que son père lui avait assignées en apanage. (Van-Mieris, tom. IV, pag. 1.) Quoi qu'il en soit, Guillaume fut inauguré, le 13 janvier 1405, à Leyde, dont il confirma les privilèges. (*Ibid.* p. 2.). Dans les premières années de son règne, les factions des Cabeliaux et des Hoekins excitèrent de grands tumultes, où périrent beaucoup de personnes. Guillaume, cependant, était occupé à réduire le sire d'Arkel. L'an 1408, il conclut une trève de trois ans avec lui pour aller au secours de Jean, son frère, évêque de Liége, chassé par Henri de Hornes, seigneur de Perweis. Mais une victoire, gagnée sur le parti de Henri avec l'aide du duc de Bourgogne, assura à Jean la paisible jouissance de son évêché. L'an 1415, au mois de novembre (Van-Mieris, tom. IV, pag. 12), le sire d'Arkel est amené à la Haye, où Guillaume le fait renfermer. Guillaume marie, la même année, Jacqueline, sa fille unique, à Jean, duc de Touraine, qui devint, peu de tems après, dauphin. La mort ayant ravi cet époux à la princesse, le 3 avril 1417 (n. st.), elle revient auprès de son père, qui, dès le 15 août 1416, l'avait fait reconnaître par les états pour son unique héritière. L'empereur Sigismond ayant envoyé des ambassadeurs aux Frisons pour leur faire des propositions et en obtenir un subside, Guillaume leur écrivit, le 30 avril 1417, pour leur défendre de rien payer à l'empereur, attendu que les comtes de Hollande ne devaient à l'empire que l'hommage pour la Frise. C'est le dernier trait de sa vie. Il mourut, le 31 mai de la même année, à Bouchain. Ce comte avait épousé, l'an 1385, **Marguerite**, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui lui survécut long-tems. Guillaume, dans ses diplômes, prenait les titres de comte palatin du Rhin et de duc de Bavière. (*Voy.* Guillaume IV, *comte de Hainaut*, et Jean V, *évêque de Liége*.)

JACQUELINE.

1417. **Jacqueline**, fille de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne, et veuve du dauphin Jean, fils du roi Charles VI, fut inaugurée comtesse de Hollande, après la mort de son père, à l'âge de seize ans. Le dauphin, son époux, étant décédé, le roi Charles VI lui avait accordé, le 14 avril 1417, la jouissance du comté de Ponthieu et de la pairie de Mortagne, à la réserve du château, de la ville et du port du Crotoy, dont elle portait encore le titre dans un acte du 14 mars 1434. (Van-Mieris, t. IV, p. 1032.) Jean de Bavière, son oncle, quitte l'évêché de Liége dans la vue de l'épouser. Ses tentatives furent inutiles. Jacqueline, suivant les dernières volontés de son père, avait promis sa main à Jean IV, duc de Brabant, et voulait tenir cet engagement. Jean de Bavière, frustré de ses espérances, cherche à dépouiller sa nièce. Il obtient de l'empereur Sigismond, en lui demandant pour épouse sa fille Elisabeth, des lettres d'investiture, portant qu'au défaut d'héritiers directs, Jean reçoit comme fiefs masculins de l'empire les états de Guillaume, son frère, usurpés par Jacqueline et par Jean, fils d'Antoine de Bourgogne. Jean de Bavière prit aussitôt le titre de comte. Les Cabeliaux entrent dans son parti et le font inaugurer, le 23 juin 1418, à Dordrecht. Jacqueline était alors mariée, dès le 4 avril 1418, au duc de Brabant. Cette comtesse et son époux, étant venus assiéger Jean de Bavière dans Dordrecht, sont obligés de se retirer après six semaines d'efforts inutiles. Encouragé par ses succès, Jean de Bavière jette ses vues sur Roterdam, qu'il surprend le 18 octobre suivant. Le duc de Bourgogne s'étant alors porté pour médiateur, on entre en négociation; et, le 13 février 1419, Jean de Bavière conclut avec sa nièce un traité de paix, par lequel il est reconnu pour héritier présomptif et lieutenant de cette princesse au cas qu'elle vienne à mourir sans enfants. Jean de Bavière fit de plus, le 21 avril de l'année suivante, avec le duc de Brabant une convention par laquelle celui-ci lui engagea, pour l'espace de douze ans, la Hollande, la Zéelande et la Frise moyennant la somme de quatre-vingt-quatre mille quatre cents nobles et de quatre-vingt-dix mille couronnes de France, et le lendemain il fut dit entre eux que si avant la Saint-Jacques prochaine Jacqueline ne scellait point ce contrat, le duc paierait vingt-six mille couronnes à Jean de Bavière. Le duc notifia le même jour ces actes aux états du pays avec injonction de faire hommage au Bavarois. (Van-Mieris, t. IV, pag. 546-547-548.) Mais la conduite despotique de ce dernier indispose contre lui plusieurs villes qui se réunissent pour lui déclarer la guerre. La Hollande tombe dans une espèce d'anarchie. Jacqueline, retenue en Brabant, sollicite en vain son époux de l'aider à rentrer en possession de ses états. Les refus de celui-ci, sa nonchalance et le changement qu'il fait dans la maison de cette princesse, la dégoûtent de sa personne. Elle passe en Angleterre, obtient de l'antipape Benoît XIII, au refus de Martin V, la cassation de son mariage, et épouse, l'an 1423, Humphroi, duc de Glocester, frère du roi Henri V. Elle repasse la mer avec ce prince au mois d'octobre de la même année. Ayant reçu quelques secours du parlement d'Angleterre, ils se rendirent en Hainaut, où ils s'emparèrent de toutes les villes, excepté de celle de Halle. Philippe, duc de Bourgogne, se disposait cependant à venger l'outrage fait au duc de Brabant, son cousin. Il y eut des défis réciproques entre lui et le duc de Glocester. Mais celui-ci, voyant le parti bourguignon devenir de jour en jour plus formidable, profita d'un armistice conclu avec les Brabançons pour se sauver en Angleterre. A peine fut-il parti, que les Brabançons fondirent sur le Hainaut. Jacqueline, resserrée dans Bergues ou Mons, est livrée par les habitants au duc de Bourgogne, qui la fait conduire à Gand pour y être gardée à vue. Elle y reste environ trois mois, et s'échappe ensuite, déguisée en homme, quelques jours avant la mort de Jean de Bavière, arrivée à la Haye, le 6 janvier 1425. Son retour en Hollande releva le courage ou plutôt ranima la fureur des Hoekins, ses partisans, contre les Cabeliaux. Pour donner une idée des excès auxquels ils se livrèrent, on se contentera du trait suivant. Albert Beiling les avait long-tems arrêtés par sa valeur devant le château de Schoonhoven, dont à la fin ils s'étaient rendus maîtres. Pour se venger de sa brave défense, ils le condamnèrent à être enterré vif. Beiling demande un mois de délai pour mettre ordre à ses affaires. Il l'obtient sous promesse de se représenter dans ce terme. Le nouveau Régulus tient parole, et ses ennemis, sans être touchés de sa probité, lui firent subir le supplice auquel ils l'avaient condamné. (Dujardin.) Jacqueline ne mit pas plus de modération dans son ressentiment; ce qui lui fit perdre le fruit de quelques avantages qu'elle remporta. L'an 1428, le duc de Bourgogne, maître de toutes les places de Hollande, à la réserve de trois qui n'étaient pas éloignées de se rendre, obligea Jacqueline, par traité du 3 juillet, à le reconnaître pour son ruward ou lieutenant durant sa vie, et pour son héritier après sa mort, en lui faisant promettre de ne point se remarier sans son consentement.

Jean, duc de Brabant, était mort pour lors; et le mariage de Jacqueline avec le duc de Glocester avait été cassé par le pape Martin V. L'an 1432, cette princesse, lasse d'être du-

minée, pour ne pas dire opprimée, par le duc de Bourgogne qui fournissait très-mesquinement à l'entretien de sa maison, épouse en secret François de Borselen, stadhouder de Hollande. Le duc, informé de cette alliance, fait arrêter Borselen, l'envoie prisonnier au château de Rupelmonde, et le condamne à mort. Jacqueline, pour lui sauver la vie, cède, en 1433, ses états au duc. Le traité, conclu par la médiation du comte de Meurs, fut ratifié par les états de Hollande, de Zéelande, de Frise et de Hainaut. Jacqueline, réduite à la condition privée, se retira dans le château de Teilingen, dans le Rhinland, où elle finit ses jours, le 8 octobre 1436, à l'âge de trente-six ans. Son corps fut porté à la Haye. Borselen, son époux, que le duc de Bourgogne avait fait comte d'Ostrevant pour sa vie et chevalier de la Toison-d'Or, prolongea sa carrière jusqu'en 1470. Sous le règne de Jacqueline, en 1421, la mer, ayant rompu les digues de Hollande, submergea, aux environs de Dordrecht, un grand nombre de villages, dont plusieurs étaient de trois à quatre mille habitants. (*Voy.* Jean, *duc de Brabant*, et, pour la suite des *comtes de Hollande*, Philippe le Bon, *duc de Bourgogne*, et ses successeurs.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES GOUVERNEURS ET GOUVERNANTES DES PAYS-BAS.

Cette vaste contrée, qui faisait autrefois partie de la seconde Belgique et qu'on nomme aujourd'hui les Pays-Bas, est composée de dix-sept provinces situées entre la France, l'Allemagne et la mer du Nord. Ce sont les duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, le marquisat d'Anvers, les comtés de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zéelande, de Namur et de Zutphen, les seigneuries de Frise, de Malines, d'Utrecht, d'Over-Yssel et de Groningue. Ces provinces étant tombées de la maison de Bourgogne dans celle d'Autriche, furent régies sous la dépendance de leurs souverains par les gouverneurs et gouvernantes qui suivent.

ADOLFE DE CLÈVES.

Adolfe de Clèves, seigneur de Ravenstein, chevalier de la Toison-d'Or, chargé du gouvernement des Pays-Bas, exerça cet emploi jusqu'au mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, célébré le 18 ou le 20 août 1477.

ENGILBERT DE NASSAU.

Engilbert, comte de Nassau, fut nommé au gouvernement des Pays-Bas par Maximilien, lorsque ce prince retourna en Allemagne pour y être couronné roi des Romains l'an 1485. Son gouvernement cessa dans le mois de juin 1486, au retour de Maximilien.

ALBERT DE SAXE.

Albert, duc de Saxe, succéda au gouvernement des Pays-Bas, l'an 1489, après le départ de Maximilien et de l'empereur Frédéric, son père pour l'Allemagne, et se démit de cette charge, en 1494, lorsque Philippe le Beau, âgé d'environ dix-sept ans, prit possession de ses états. Il mourut près d'Emden, en Frise, l'an 1500.

GUILLAUME DE CROÏ.

Philippe le Beau, premier du nom, roi d'Espagne, fils de Maximilien, partant pour l'Espagne, nomma, l'an 1505, pour gouverneur des Pays-Bas, pendant son absence, Guillaume de Croï, marquis d'Arschot, qui mourut à Worms, en 1521.

MARGUERITE D'AUTRICHE.

1507. Marguerite I d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, fut nommée par son père, à l'âge de vingt-sept ans, gouvernante des Pays-Bas pendant la minorité de Charles, son neveu, petit-fils et héritier de ce prince. Dès l'âge de trois ans, elle avait été fiancée au dauphin Charles, fils du roi Louis XI, par Maximilien, ou plutôt par le sénat de Gand, dont ce prince était alors obligé de recevoir la loi. Devenu roi de France, le dauphin Charles renvoya, l'an 1493, Marguerite à son père, pour épouser l'héritière de Bretagne. La princesse fut dédommagée de ce revers par le mariage qu'elle contracta, l'an 1496, avec l'infant Jean d'Aragon, à qui les couronnes d'Espagne étaient destinées. Mais la mort lui ravit cet époux la même année. S'étant remariée, l'an 1501, avec Philibert II, duc de Savoie, elle devint encore veuve, sans enfants, l'an 1504, après quoi elle retourna en Allemagne, auprès de son père, qui lui donna, en 1507, le gouvernement des Pays-Bas. Marguerite

déploya dans ce poste les ressources d'un génie fécond et élevé. Mais l'occasion où elle fit l'usage le plus heureux de ses talents politiques, ce fut au congrès de Cambrai, tenu l'an 1508. La princesse, avec le cardinal d'Amboise, conduisit les opérations de cette assemblée avec tant d'habileté, que les autres plénipotentiaires ne purent ni se méfier d'eux ni les contrecarrer. Cependant elle n'avait pas toujours été d'accord avec le prélat. Elle disait souvent, depuis, qu'elle ne comprenait pas comment, dans les conférences, le cardinal et elle ne s'étaient pas mille fois pris aux cheveux.

Charles, son neveu, l'an 1522, en partant pour l'Espagne, la confirma dans le gouvernement des Pays-Bas. La dextérité dont elle usa, l'an 1528, pour rompre l'alliance des Français et des Anglais, mérite d'être remarquée. Cette réunion, qui faisait cesser le commerce de l'Angleterre avec les Pays-Bas, occasiona dans Londres une émeute excitée par les fabricants. Marguerite profita de la circonstance pour engager le roi Henri VIII à rouvrir les débouchés de ses fabriques, par un traité de neutralité avec les états qu'elle gouvernait. Souvent elle se trouva dans la nécessité de leur faire des pétitions d'argent, et elle les motiva si bien que presque jamais elle n'éprouva de refus. Elle permettait aux villes de marchander avec elle, et venait toujours à bout de leur persuader qu'elles donnaient de plein gré ce qu'elle extorquait. Cette princesse finit ses jours à Málines, le 27 novembre 1530, après avoir gouverné les Pays-Bas, avec autant de prudence que de douceur. Son corps fut porté au couvent des Augustins de Brou, près de Bourg en Bresse, pour y être inhumé. Après sa mort, les Pays-Bas furent quelque tems gouvernés par Charles, comte de Lalaing, chevalier de la Toison-d'Or.

MARIE D'AUTRICHE.

1531. MARIE, sœur de Charles-Quint et veuve de Louis II, roi de Hongrie, fut nommée par son frère, étant en Brabant, pour remplacer Marguerite sa tante, dans le gouvernement des Pays-Bas. Elle vit, sans être effrayée, la Hollande successivement menacée par les rois de Danemarck Frédéric I et Christiern III, et prit les mesures nécessaires pour être en état de leur résister en cas d'une guerre qui n'eut pas lieu. La secte des Anabaptistes, la plus fanatique et la plus furieuse qui eût jamais existé, lui donna plus d'exercice. Jean de Leyde, alors leur chef, qui se qualifiait roi de la nouvelle Jérusalem, s'étant rendu maître de Munster, envoyait de là ses disciples prêcher sa doctrine, les armes à la main, dans la Hollande et les provinces voisines. Le nombre des prosélytes qu'ils firent alarma la gouvernante, qui publia contre eux, l'an 1535, un placard sanglant. La rigueur des exécutions qui en furent la suite, fit disparaître du pays ces sectaires forcenés, dont la plupart se réfugièrent en Angleterre. Jean de Leyde soutenait cependant un siége dans Munster, où il faisait, au milieu des horreurs de la famine, la plus vigoureuse défense. Mais enfin, la trahison de l'un de ses capitaines le livra aux assiégeants, qui lui firent expier ses forfaits, ainsi qu'aux principaux de ses compagnons, dans d'affreux supplices, le 2 janvier 1536. (*Hist. des Anab.*, p. 48; Dujardin, t. IV, p. 507.)

Un impôt, établi par la gouvernante, ayant soulevé la ville de Gand, Charles-Quint passa d'Espagne en Flandre, l'an 1540, en traversant la France, pour réduire les rebelles. Son arrivée fut terrible; non content de supprimer les priviléges des Gantais, il contraignit leurs chefs de lui demander pardon à genoux, la corde au cou.

Charles ayant fait venir, l'an 1549, d'Espagne dans les Pays-Bas, Philippe, son fils, la gouvernante accompagna le jeune prince dans toutes les provinces, où il fut reçu avec la plus grande pompe. Mais l'indifférence et la gravité repoussante de Philippe commença dès lors à lui aliéner les cœurs des Flamands. Charles, après avoir confirmé la gouvernante dans son emploi, dont elle voulait se démettre, réunit, par un édit, les dix-sept provinces des Pays-Bas. Ce prince, dans la grande assemblée de Bruxelles, ayant résigné, l'an 1555, ses états héréditaires à Philippe, Marie remit en même tems son gouvernement aux pieds de son frère. Elle partit ensuite pour l'Espagne où elle mourut, l'an 1558, peu de jours après Charles-Quint, et fut inhumée à Burgos. C'est elle qui a donné le nom à la ville de Marienbourg, située à deux lieues de Philippeville, ainsi appelée du nom de Philippe II, et à même distance de Charlemont, bâti par Charles-Quint.

EMMANUEL PHILIBERT.

EMMANUEL PHILIBERT, duc de Savoie, dépouillé de ses états par les Français, fut nommé gouverneur ou stathouder-général des Pays-Bas, après la démission de Marie. Mais, ayant recouvré son duché, l'an 1559, par la paix de Câteau-Cambresis, il remit son gouvernement au roi Philippe II, qui lui substitua, étant sur les lieux.

MARGUERITE D'AUTRICHE.

MARGUERITE II, sa sœur, fille naturelle de Charles-Quint, et veuve en secondes noces d'Octave Farnèse, duc de Parme, à laquelle il donna pour principal ministre Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras. La duchesse établit sa résidence à Bruxelles. Philippe, avant de quitter les Pays-Bas, y renouvela les édits sanglants publiés par Charles-Quint, contre les Protestants qui se multipliaient de jour en jour, et établit, pour les rechercher, un tribunal sur le modèle de l'inquisition. Il créa de plus, après s'être concerté avec le pape Paul IV, douze nouveaux évêchés, lesquels, ajoutés au cinq anciens, formèrent le nombre de dix-sept, et de ceux-ci trois furent érigés en siéges métropolitains, savoir, Cambrai, Utrecht et Malines. Granvelle, déjà revêtu de la pourpre romaine, fut élevé sur le dernier, dont il prit possession le 21 décembre 1561. (*Gall. chr. no.*)

Philippe s'embarqua, le 8 août 1559, pour l'Espagne, laissant les Pays-Bas dans la plus grande agitation. L'excessive rigueur avec laquelle Granvelle fit exécuter les lois pénales contre les hérétiques, menaçait d'une révolution prochaine. La gouvernante en avertit le roi son frère par une lettre dont il ne fit aucun cas. Mais enfin, sur les plaintes multipliées des différents ordres, il se vit contraint, l'an 1563, de congédier ce ministre. Par sa retraite, dit le cardinal Bentivoglio, Guillaume, prince d'Orange, chef des mécontents, et ses adhérents, perdirent plutôt le sujet de leurs plaintes que la volonté de se plaindre. Résolus d'établir la liberté de conscience, ils trouvèrent dans la résistance de la gouvernante à leurs vues de nouveaux prétextes de murmures.

L'an 1566, irrités des ordres donnés par la princesse pour la publication du concile de Trente, ils forment à Bruxelles une confédération qui jette l'effroi dans son âme. « Ne craignez » rien, madame, lui dit le comte de Barlemont, ce sont des » gueux ». Cette qualification, rapportée aux confédérés, devint pour eux un sujet de plaisanterie et un mot de ralliement.

FERDINAND ALVAREZ DE TOLEDE.

L'an 1567, le duc D'ALBE (Ferdinand Alvarez de Tolède) arrive d'Espagne, le 16 août, à Bruxelles avec titre de généralissime, et répand, dès qu'il paraît, la terreur dans les Pays-Bas. Le *tribunal des troubles*, dont l'érection fut son premier ouvrage, sévit avec cruauté contre les sectaires et leurs fauteurs. La gouvernante, se voyant sans autorité, part, le 30 décembre, pour l'Italie, après avoir fait, par une lettre, ses adieux aux états. Le duc avait apporté d'Espagne une violente aversion

pour Guillaume, prince d'Orange, qu'il regardait comme le plus capable de traverser le despotisme qu'il voulait exercer. Pour le braver, il fait enlever Philippe-Guillaume, son fils aîné, de l'école de Louvain, où il le faisait élever, jeune prince alors, âgé de treize ans, et l'envoie, sous bonne escorte, en Espagne, où il resta prisonnier l'espace de vingt-huit ans. Le motif ou le prétexte de cet enlèvement était la crainte que Philippe-Guillaume, filleul du monarque espagnol, ne se laissât corrompre par les erreurs qui infectaient les Pays-Bas. Les liaisons des comtes d'Egmond et de Hornes avec le père, les rendant suspects au duc, il les fit arrêter, l'an 1567, et conduire au château de Gand, d'où, ayant été amenés, l'année suivante, à Bruxelles, ils furent livrés au tribunal des troubles, qui les condamna, le 4 juin, à perdre la tête; ce qui fut exécuté le lendemain. Ils étaient néanmoins catholiques, du moins le premier, et n'avaient pas imité le prince d'Orange, qui, le 5 avril de l'an 1567, s'était déclaré hautement pour le calvinisme par un écrit daté de Dillenbourg. Celui-ci, à la vue d'autres exécutions semblables des premiers de l'etat, ordonnées par ce tribunal, crut devoir prendre ses sûretés en arborant l'étendard de la révolte. Le duc triompha de ses premiers efforts. Huit mille artisans, effrayés des recherches qu'on faisait des hérétiques, s'expatrient et passent en Angleterre, où ils apportent l'art des manufactures de draps en laine.

Les armes du prince rebelle reprennent le dessus. Le duc achève d'irriter les peuples par l'établissement du dixième. Les villes, à l'envi, se donnent à Guillaume. La défection fut si rapide, que l'évêque de Namur, écrivant à l'ancienne gouvernante, lui disait: « Il semble que le duc d'Albe ne s'est opiniâtré à lever le dixième que pour acquérir des principautés » à Guillaume ».

Mais la fortune ayant tourné le dos à ce prince, il se voit contraint, faute d'argent, d'abandonner ses conquêtes de Brabant. Frédéric, fils aîné du duc d'Albe, s'étant rendu maître de Naarden, son lieutenant assemble les habitants dans l'église, sous prétexte d'y prêter un nouveau serment, et les y fait tous périr dans les flammes ou par le fer. Même perfidie à l'égard de ceux de Harlem. Philippe, malgré l'austérité de son caractère, ne peut approuver la dureté mal-adroite du duc d'Albe. Une victoire complète, remportée en mer, l'an 1573, sur ce général, à la suite d'autres avantages considérables des confédérés, détermine le monarque à le rappeler. Il part en se vantant d'avoir fait périr par la main des bourreaux, dix-huit mille six cents hérétiques ou rebelles, et laisse un monument de son orgueil, que son successeur fit détruire (1).

DON LOUIS DE REQUESENS DE CUNIGA.

DON LOUIS DE REQUESENS DE CUNIGA, grand commandeur de Castille, envoyé pour succéder au duc d'Albe, arrive à Bruxelles le 17 novembre 1573. Ses caresses, et la douceur de son caractère ne peuvent ramener les esprits: ils étaient trop ulcérés. Quelques incendies, arrivés dans les terres des confédérés, donnent prétexte à des soupçons contre les Espagnols. On ne peut imaginer les tourments que les premiers firent subir à ceux qui tombèrent entre leurs mains. Ainsi le fanatisme était inexorable de part et d'autre. Après bien des hostilités réciproques, Requesens meurt, le 5 mars 1576, à Bruxelles. Les Pays-Bas se trouvant alors sans chef, on vit trois partis s'y former, celui du prince d'Orange, qui avait tout pouvoir en Hollande et en Zélande (c'était le parti des rebelles); celui des Flamands, irrités de la suppression de leurs privilèges, ordonnée pour punir une partie révoltée de la nation (c'étaient eux qui dominaient dans le conseil-d'état); et celui des Espagnols, qui, étant tous soldats et n'étant pas payés, se choisirent un général, ravagèrent les campagnes et pillèrent les villes.

DON JUAN D'AUTRICHE.

L'an 1576. DON JUAN D'AUTRICHE, frère naturel de Philippe II, célèbre par la grande victoire qu'il avait remportée, l'an 1571, sur les Turcs à Lépante et par la prise de Tunis, faite en 1573, fut donné pour successeur à Requesens. Le roi lui avait donné plein pouvoir de traiter avec les Pays-Bas, sous deux conditions; la première, qu'on n'y souffrirait que la religion catholique; la seconde, qu'on promettrait d'y maintenir la souveraineté du roi. Il rend publiques à son arrivée ces dispositions pacifiques. Mais on apprend, dans le même tems, le sac d'Anvers, cette ville la plus opulente du monde, dont les Espagnols s'étant rendus maîtres le 4 novembre, non contents de la piller, y commirent les plus grandes horreurs. *Pacification de Gand*, faite le 8 du même mois, entre les états des provinces et le prince d'Orange par des commissaires qu'on avait nommés de part et d'autre. Elle portait, entr'autres articles, une ligue pour chasser les étrangers et sur tout les Espagnols, et une promesse de s'en rapporter à ce qui serait décidé par les états-généraux. Don Juan, pressé d'accéder à ce traité, qui fut approuvé par l'université de Louvain, n'ose le refuser. Mais il retient à son service, sous divers prétextes, les troupes espagnoles. Ainsi la guerre civile continue.

L'an 1577, des seigneurs, jaloux de la puissance du prince d'Orange, appellent d'Allemagne l'archiduc Mathias pour la contre-balancer. Mais Guillaume, plus adroit que lui, ne lui laissa que les fonctions de subalterne et de lieutenant, ce qui fit appeler Mathias, par les Espagnols, *le greffier du prince d'Orange*. L'an 1578, don Juan, renforcé pas des volontaires français et par des troupes italiennes et espagnoles que lui avait amenées Alexandre Farnèse, prince de Parme, défait, sur la fin de janvier, à Gemblours, celles des rebelles, et se rend maître de plusieurs places. Mais une fièvre maligne emporte ce héros le 7 octobre suivant, à l'âge de trente-deux ans, dans son camp, près de Namur. Il avait, dit un historien, du feu et de la douceur dans les yeux, de la finesse et de la pénétration dans l'esprit, de la dignité et de l'agrément dans les manières, de la franchise et de la générosité dans les procédés...... Il était fier à l'égard des grands, affable avec les soldats, libéral pour ses courtisans, homme de parole envers tout le monde. (*Voy.* Philippe II, *roi d'Espagne.*)

ALEXANDRE FARNÈSE.

1578. ALEXANDRE FARNÈSE, prince de Parme, remplace, dans le gouvernement des Pays-Bas, don Juan, son oncle, qui l'avait désigné lui-même pour son successeur dans ses derniers moments où il l'avait assisté. Ce prince n'était pas moins digne de ce choix par son mérite que par sa naissance. « Il égalait don » Juan dans l'art militaire, et le surpassait dans la science politique, dans l'art de gagner les cœurs, d'inspirer de la con- » fiance et d'employer à propos les promesses et les menaces ». (Cérisier.) Il était déjà célèbre par la victoire qu'il avait rem-

(1) C'était une statue de bronze qu'il s'était érigée lui-même dans la place de la citadelle d'Anvers. Elle le représentait armé de toutes pièces, la tête nue, tenant d'une main le bâton de commandement, étendant l'autre sur la villa comme pour la menacer. Sous ses pieds étaient les images de la rebellion et de l'hérésie, accompagnées de divers symboles. Sur la base on lisait cette inscription latine en lettres initiales:

F. A. A. T. A. D. PH. II. H. A. B. P. Q. E. S. R. P. R. P. J. C. P. P. F. R. O. M. F. P.

Ce qui signifiait:

Ferdinando Alvares à Toledo, Albæ Duci, Philippi II, Hispaniarum apud Belgas præfecto, quòd extinctâ seditione, rebellibus pulsis, religione procuratâ, justitiâ cultâ, provinciarum pacem firmavit, regis optimi ministro fidelissimo positum.

portée avec don Juan sur les Turcs, en 1571, à la bataille de Lépante. Fier de ce succès, il avait fait peindre sur ses étendards, en arrivant dans les Pays-Bas, une croix avec cette devise : *In hoc signo vici Turcos, in hoc vincam hæreticos.* Ennemi du repos, et ardent, mais avec prudence, à suivre ses projets, il n'oublia rien pour justifier cette fastueuse inscription. Il débuta par quelques conquêtes qu'il fit les armes à la main; mais il en fit de plus importantes par la voie de la persuasion, en ramenant à l'obéissance l'Artois, le Hainaut et la Flandre.

François, duc d'Anjou, était dans les Pays-Bas, où l'espérance d'en obtenir la souveraineté l'avait fait passer après la bataille de Gemblours. Mais l'ascendant que prenait sur lui le prince d'Orange, l'engagea à quitter ce séjour la même année, pour retourner en France. Ce fut en vain que, pour le retenir, les états lui offrirent d'ériger sa statue à Bruxelles, comme une marque du cas singulier qu'ils faisaient de sa protection.

LA HOLLANDE,

OU LES SEPT PROVINCES-UNIES EN RÉPUBLIQUE,

AVEC LES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS AUTRICHIENS.

GUILLAUME DE NASSAU.

Jusqu'alors les rebelles avaient continué de mettre le nom du roi d'Espagne à la tête de leurs ordonnances pour conserver au moins quelque formalité. Mais enfin le prince d'Orange leur fit si bien sentir l'inconséquence de cette conduite, que, s'étant assemblés à Utrecht, ils y dressèrent, le 29 janvier 1578, le fameux acte nommé *l'Union d'Utrecht*, qu'on regarde comme le fondement de la république des Provinces-Unies (1). Il fallait un chef à la république, et GUILLAUME, prince d'Orange, dont toutes les démarches tendaient depuis vingt ans à cette dignité, l'obtint, par un choix unanime, sous le titre de stathouder (2) ou de gouverneur-général; titre dont il jouissait déjà depuis vingt ans dans les provinces de Hollande et de Zéelande. Outre le stathoudérat, Guillaume fut revêtu des charges de capitaine et amiral-général, qui lui donnaient le commandement en chef des armées et des flottes de la république, avec la disposition de tous les emplois qui en dépendaient.

Le roi d'Espagne, ayant vainement épuisé les plus odieux moyens pour se défaire du prince d'Orange, met sa tête à prix par un manifeste du 15 mars 1580 : Guillaume y répondit par un autre qui augmenta le nombre de ses partisans. Les états, assemblés l'année suivante à la Haye, renoncent solennellement, le 26 juillet, à l'obéissance du roi d'Espagne, et le déclarent déchu de toute autorité dans les Pays-Bas. (Dujardin, tom. V, pag. 557-561; Cerisier, tom. III, pag. 457.)

Cependant le prince d'Orange, prévoyant qu'une guerre défensive, à laquelle il se trouvait réduit, n'aurait pas de fin, avait persuadé aux états-généraux de rappeler le duc d'Anjou, comme un prince capable, avec les forces qu'on lui supposait assez légèrement, d'attaquer les Espagnols et de les chasser des Pays-Bas. Le duc, après avoir fait au Plessis-lez-Tours ses conventions avec les députés des états, va délivrer Cambrai, que le prince de Parme tenait assiégé depuis un an. De là, il passe en Angleterre dans l'espérance d'y épouser la reine Elisabeth. Dupé par cette princesse, il la quitte, et, ayant abordé, le 10 février 1582, à Flessingue, il est inauguré duc de Brabant, le 19 du même mois, à Anvers; s'étant rendu ensuite à Bruges, il y est proclamé comte de Flandre. Mais, l'an 1583, ayant échoué dans le projet qu'il avait formé de se rendre maître absolu d'Anvers, indépendamment des états, il retourne en France, et renonce, le 28 juin, aux Pays-Bas. Le prince de Parme y continuait, cependant, ses conquêtes. Elles s'accrurent, l'an 1584, par celle qu'il fit d'Ypres, le 8 avril, après un long siége, et celle de Bruges, qui se rendit le 26 mai suivant. Le prince d'Orange se préparait à le repousser, lorsqu'il fut assassiné, l'an 1584, à l'âge de cinquante-deux ans, le 10 juillet, de trois coups de pistolet, à Delft, par Balthasar Gérards, franc-comtois de Villafans (et non Villesens). (Voyez *les princes d'Orange*.)

MAURICE DE NASSAU.

1584. MAURICE DE NASSAU, second fils de Guillaume, prince d'Orange, lui succède, à l'âge de dix-huit ans, dans la confiance des états-généraux, sans aucun titre et sans aucun pouvoir déterminé. Les Gantais, découragés par les succès du prince de Parme, se donnent à lui dans le mois de septembre. Leur défection est suivie de la soumission de toute la Flandre, à l'exception d'Ostende et de l'Écluse. Le prince de Parme travaille à soumettre Anvers; et, pour bloquer cette ville, il fait élever deux forts dans son voisinage. Il fait de plus construire sur l'Escaut, entre les deux forts, un pont de bateaux, qui fut achevé dans le printems de l'an 1585. Un ingénieur italien, nommé Gianbelli, établi à Anvers, entreprit de détruire cet ouvrage par le moyen de deux de ces brûlots qu'on a depuis nommés *machines infernales.* L'effet du premier brûlot fut presque nul, parce que l'explosion s'en fit avant qu'il eut atteint le pont : mais celle du second fut si violente, qu'à trois lieues à la ronde, la terre en fut ébranlée; l'Escaut franchit ses bords avec impétuosité, et les corps de plus de cinq cents spectateurs, enlevés et déchirés dans les airs, retombèrent par lambeaux. Anvers se rend le 17 août 1585, au bout d'un an de siége, après avoir vu Bruxelles, Malines, et d'autres places, rentrer sous l'obéissance des Espagnols. Le 19 décembre suivant, le comte de Leycester arrive d'Angleterre en Zéelande, et, le premier février 1586, il est reconnu à la Haye, pour gouverneur, par les états de Hollande, de Zéelande, de Frise et de Gueldre. Il fit quelques conquêtes, mais qui ne contre-balancèrent pas celles du Parmesan. La perte de Deventer, que

(1) « Cette union, dit un historien, ressemble à celle de plusieurs » puissances qui se liguent pour leur sûreté commune sans perdre leur » souveraineté ni leurs droits. Chaque province, sans cesser d'être » une république indépendante, compose avec les six autres une » même république qui n'a qu'un seul et même intérêt. Les états-» généraux, composés de députés de toutes les parties de la confé-» dération, représentent la majesté de l'état : mais ils n'en sont ni » les maîtres ni les arbitres; ils ne peuvent rien arrêter que du con-» sentement des états de chaque province, qui ne sont en droit de le » donner qu'après avoir obtenu celui des villes; de sorte que l'ex-» térieur éblouissant de la souveraineté réside dans les états-géné-» raux, et l'autorité réelle et législative dans les seules villes. Il est » vrai que chaque province s'est sagement dépouillée du droit de » faire la guerre et la paix, et de conclure des alliances particulières : » mais on s'est trompé en accordant la voix négative à chaque ville; » si les deux tiers pouvaient conclure pour tout le corps, le gouver-» nement en serait plus sûr et plus fort. Ce sont les provinces qui » envoient les députés à l'assemblée générale; et celle-ci en envoie » autant qu'elle juge à propos : cette liberté ne peut pas entraîner » d'inconvénient, parce que les affaires s'y règlent, non par les suf-» frages des personnes, mais par ceux des provinces. » *Hist. du Stathoudérat*, tome I, page 91.)

(2) Cette dignité renfermait les plus brillantes prérogatives. « Les » plus flatteuses, dit le même écrivain, étaient, 1°. d'accorder grâce » aux criminels; 2°. d'être président de toutes les cours de justice, et » de faire mettre son nom à la tête de tous leurs jugements; 3°. de » choisir les magistrats des villes sur quelques sujets qu'on lui présen-» tait; dans plus d'un lieu il avait même la disposition entière des » charges; 4°. d'envoyer en son nom, et pour ses intérêts, des pléni-» potentiaires dans les cours étrangères, et de donner audience par-» ticulière aux ambassadeurs des puissances étrangères auprès des états-» généraux; 5°. de procurer l'exécution des décrets portés par la répu-» blique; 6°. d'être arbitre des différents qui survenaient entre les » communautés, les villes ou les provinces. » (*Ibid*, page 96.)

Stanley, son lieutenant, laissa prendre le 29 janvier 1587, souleva contre lui les états, qui transportèrent au prince Maurice le commandement militaire. La perte de l'Ecluse, que le Parmesan emporta le 4 août suivant, est encore imputée à Leycestr, qui prend le parti de retourner à Angleterre, au mois de décembre de la même année.

Maurice, dont les absences fréquentes d'Alexandre Farnèse, devenu duc de Parme, favorisaient les armes, soumet plusieurs places aux états, dans le cours des années 1590 et 1591. Nimègue, sommée dans celle-ci de se rendre, répond par des railleries, et se trouve enfin réduite, le 22 octobre, à capituler.

Le duc de Parme, qui avait demandé plusieurs fois son rappel, à raison de ses infirmités, termine ses jours le 3 décembre 1592, dans la ville d'Arras, étant en route pour se rendre à Paris. La mort de ce héros laissa un libre champ aux projets et à la valeur de Maurice. (Voy. *les ducs de Parme.*)

PIERRE-ERNEST.

1592. PIERRE-ERNEST, comte de Mansfeldt, que le duc de Parme avait nommé pour son successeur, le remplace effectivement. Mais Philippe II lui donna pour conseil le comte de Fuentes et don Estevan d'Ibarra, qui partagèrent l'autorité avec lui. Son gouvernement expira l'an 1594, et sa mort arriva l'an 1604.

L'an 1593, les états-généraux, après être restés six mois séparés, se rassemblent le 24 juin, et, depuis ce tems, leurs assemblées sont devenues sédentaires et perpétuelles.

ERNEST.

1594. L'archiduc ERNEST, frère de l'empereur Rodolphe, nommé gouverneur des Pays-Bas par le roi d'Espagne, arrive à Bruxelles le 30 janvier. La prise de la Fère, en Picardie, dont il se rendit maître sur les Français, par composition, le 19 mai 1594, est le seul exploit qui signala son gouvernement. Mais il ternit sa mémoire en apostant, sans succès à la vérité, des assassins pour faire périr le prince Maurice et d'autres chefs des confédérés. La débauche abrégea les jours de l'archiduc, qui mourut, le 21 février 1595, à Bruxelles, âgé de quarante et un ans.

Maurice, après avoir échoué devant Bois-le-Duc et Maëstricht, se dédommage sur Groningue, qu'il investit le 22 mai 1594, et où il entra victorieux, le 24 juillet, après une capitulation honorable. Depuis cette époque, le territoire de la confédération des Provinces-Unies est demeuré, à peu d'accroissements près, le même qu'il est de nos jours. Les parties qui le composaient alors, sont encore à présent (1785) le duché de Gueldre, qui comprend le comté de Zutphen, les comtés de Hollande et de Zéelande, les seigneuries d'Utrecht, de Frise, d'Over-Yssel et de Groningue. Ce qu'elle a depuis acquis, consiste en quelques places du Brabant et de la Flandre, dont les plus considérables sont Bois-le-Duc, Maëstricht, Grave et l'Ecluse.

D. PEDRE HENRIQUÈS D'AZOVEDO.

1595. Le comte DE FUENTES (D. Pedre Henriquès d'Azovedo), successeur de l'archiduc Ernest, mécontenta la noblesse en excluant de son conseil les Flamands pour n'y admettre que des Espagnols. Ayant fait d'inutiles propositions de paix aux états-généraux, il entre en Picardie, prend Dourlens et assiége Cambrai qui lui est rendu. Philippe le rappelle en 1596. Il mourut à Milan en 1610.

ALBERT D'AUTRICHE.

Le cardinal ALBERT D'AUTRICHE, archevêque de Tolède, après avoir gouverné sagement le Portugal, fut nommé par Philippe II, roi d'Espagne, pour succéder au comte de Fuentes dans le gouvernement des Pays Bas, et arriva, le 29 janvier 1596, à Bruxelles. Il ramenait avec lui Philippe-Guillaume, comte de Buren, fils aîné de Guillaume, prince d'Orange, et depuis vingt-huit ans prisonnier en Espagne. Les états-généraux ayant écrit à celui-ci pour le féliciter sur sa delivrance, il répondit par une lettre fort polie, qu'il n'entreprendrait rien qui ne fut agréable aux deux partis. Mais, voyant ensuite qu'il était suspect aux Espagnols, à cause de sa naissance, et aux confédérés, à cause de sa religion, il prit le parti de ne se mêler d'aucune affaire. Son caractère, dans sa jeunesse, était emporté. Etant prisonnier en Espagne, il avait jeté par les fenêtres le capitaine qui le gardait, pour avoir mal parlé devant lui de son père. (La Neuville, *Histoire de Hollande*, tom. I, pag. 27.)

Albert, par le conseil et avec l'aide du sieur de Rosne, l'un des plus fameux capitaines de son tems, entreprend le siége de Calais dont les habitants forcent le gouverneur Bidossan, de rendre la place, le 25 avril 1596, par capitulation. Ardres, que Rosne assiége ensuite, tombe au pouvoir des Espagnols le 23 mai suivant. Mais ce capitaine ne jouit pas long-tems de la gloire qu'il s'était acquise; car, au commencement de l'année, il fut tué au siége de Hulst, en Flandre, un des plus difficiles que les Espagnols eussent entrepris, et dont le succès lui est attribué par tous les historiens.

L'an 1597, au mois de janvier, le prince Maurice, après un combat donné près du château de Thonhout, au pays de Waës, où le comte de Varax, général espagnol, fut tué, se rend maître de cette place et revient à la Haye, avec les drapeaux ennemis.

La paix entre la France et l'Espagne ayant été conclue à Vervins le 2 mai 1598, le roi Philippe II, quatre jours après, transporte à l'infante CLAIRE-ISABELLE-EUGÉNIE, sa fille, âgée de trente-deux ans, par lettres datées de Madrid, la souveraineté des Pays-Bas, du comté de Charolais et de la Franche-Comté, et annonce en même tems le mariage projeté de cette princesse avec l'archiduc Albert qui avait quitté l'état ecclésiastique. L'infante aussitôt déclare son futur époux gouverneur des Pays-Bas, pendant son absence. Mais il est à remarquer que Philippe, par l'acte de la cessation qu'il fit à sa fille, réserva aux rois d'Espagne la suzeraineté des provinces qu'il lui abandonnait.

Albert ayant fait venir à Bruxelles, le cardinal André, fils de Ferdinand d'Autriche, comte de Tyrol, le nomme son lieutenant, et part pour aller accomplir son mariage en Espagne. Ayant pris sa route par l'Allemagne, pour entrer en Italie, il apprend, sur les terres de Venise, la mort de Philippe II, arrivée le 13 septembre 1598. De là, il se rend, au printems de l'année suivante, en Espagne, où son mariage avec Isabelle se consomma, le 18 avril, à Valence. Cependant l'Amirante Mendoza, général espagnol, travaillait à pénétrer dans la Hollande par le pays de Clèves. S'étant approché d'Orsoi sur le Rhin, il se rend maître de la place, en menaçant de faire pendre ceux qui la défendraient. Il force ensuite les villes de Rynberk, de Wesel, d'Emerick, de recevoir garnison sans que Jean Guillaume, duc de Clèves, Berg et Juliers, prince imbécille, fasse aucun mouvement pour l'arrêter. Dans toutes ces places, Mendoza laissa des marques de sa barbarie. Le prince Maurice arrêta bientôt ses progrès, et, par de savantes manœuvres, il sut mettre les Provinces-Unies à l'abri de ses incursions.

L'archiduc Albert, étant revenu avec son épouse dans les Pays-Bas au commencement de septembre 1599, envoie faire aux états-généraux des propositions de paix, qui sont rejetées. La guerre recommence avec une nouvelle ardeur de part et d'autre. Les armateurs de Nieuport et de Dunkerque portaient la désolation dans les Provinces-Unies par leurs courses. Maurice, avec une flotte de deux mille huit cents bâtiments de différentes grandeurs, va faire une descente en Flandre et

investit Nieuport le 1er. juin de l'an 1600. L'archiduc Albert vole au secours de la place, accompagné de son épouse. On en vient, le 2 du mois suivant, à une action, où les Espagnols, encouragés par une harangue de l'archiduchesse, ont l'avantage. C'était l'avis des plus sages de l'armée de Mendoza, qu'il allât incontinent bloquer Ostende pour en fermer l'entrée à l'ennemi, et achever de réduire cette place par la famine, dont elle sentait déjà les premières atteintes. Mais, à la demande des soldats enflés de la victoire qu'ils venaient de remporter, ayant recommencé le combat dans le soir de la même journée, il fut défait avec perte de six mille hommes, de son artillerie et de ses drapeaux (1). Maurice n'en fut cependant pas moins obligé de lever le siége de Nieuport, par la brave résistance des habitants. (Sponde.)

Albert, à la sollicitation des Flamands, l'an 1601, entreprend le siége d'Ostende, et le commence le 5 juillet de cette année. Toute l'Europe, en quelque sorte, prit part à cette expédition. L'Italie, l'Espagne et la Flandre se réunissent pour l'attaque : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande fournissent des troupes et de l'argent pour la défense.

Le siége d'Ostende continuant avec vivacité de part et d'autre, Maurice, pour faire diversion, assiége Grave, dont il s'empare, le 19 septembre 1602 (2), malgré les efforts que Mendoza, pour lors délivré par échange, fit pour secourir la place. Combat naval donné, le 27 mai 1603, à la vue d'Ostende. Frédéric Spinola, général des Espagnols, y périt en voyant la victoire passer aux Hollandais. Ambroise, son frère, le remplace. Ce grand capitaine eut la gloire de prendre Ostende le 19 (et non le 21) septembre 1604, après un siége de trois ans et trois mois, où les Espagnols perdirent quatre-vingt mille hommes, et les Hollandais soixante mille. Maurice se dédommagea de cette perte par la prise de l'île de Coxie et de l'Ecluse. Les troupes espagnoles se revoltent faute de paie. L'archiduc, obligé de composer avec les séditieux, leur livre des otages, une place et de l'argent.

Les pertes multipliées que les Hollandais font essuyer aux Espagnols dans les Indes, disposent ceux-ci à la paix. Spinola se rend, l'an 1608, en Hollande, pour la négocier. Le président Jeannin s'y transporte pour le même objet, par ordre de Henri IV, roi de France. Mais les difficultés qui s'élèvent pour la religion et pour le commerce des Indes, ne permettent de conclure qu'une trève de douze ans, dont le traité fut signé à la Haye, le 9 avril 1609. La république des sept Provinces y est reconnue souveraine et indépendante, avec la liberté de commercer dans les deux Indes. Ce fut alors qu'elle revêtit du titre d'ambassadeur les agents qu'elle avait dans les différentes cours.

MAURICE DE NASSAU.

Maurice, dont on vient de parler, comte de Nassau et prince d'Orange, avait eté l'un des plus ardents à traverser la conclusion de la trêve, et ne s'était désisté qu'après avoir vu ses moyens détruits par Barneveld, avocat, ou grand pensionnaire de Hollande. Mais le prince, dont le jurisconsulte croisait les vues tendantes à la souveraineté, conçut dès-lors contre lui une aversion dont il lui fit éprouver dans la suite les funestes effets.

Les Protestants de Hollande étaient alors divisés en deux sectes : l'une des Gomaristes, fermement attachés, comme leur maître Gomar, à la doctrine de Calvin, sur la prédestination et la grâce; l'autre, des Arminiens, disciples d'Arminius, professeur à Leyde, dont la doctrine, favorable au Pélagianisme, s'est depuis identifiée avec le Socinianisme. Le prince Maurice se déclare hautement pour les premiers, et Barneveld pour les seconds. Cette dispute de religion devint, par la chaleur qu'on y mit de part et d'autre, une affaire d'état. Maurice, pour la terminer, fit assembler, en 1618, un synode général des Protestants à Dordrecht; on y donna gain de cause aux Gomaristes, avec anathême contre leurs adversaires. Ceux-ci, refusant de se soumettre, firent d'inutiles remontrances, d'où leur vint le nom de Remontrants. On ne se borna point à condamner leur doctrine : on les poursuivit comme des hérétiques, et plusieurs furent obligés de s'expatrier pour se soustraire à la persécution.

La perte de Barneveld étant résolue par Maurice, il est arrêté, l'an 1618, avec le célèbre Hugues Groot ou Grotius, et Hogerbeets, pensionnaire de Leyde, et, par sentence de vingt-quatre commissaires, la plupart dévoués à Maurice, qui les avait choisis, il est décapité le 13 mai 1619 (1). Hogerbeets et Grotius furent ensuite condamnés à une prison perpétuelle. Mais le dernier eut le bonheur de s'évader par l'adresse de sa femme, le 22 mars 1621, du château de Loevenstein, où il était enfermé, après quoi il passa en France, où le roi Louis XIII, dont il était estimé, lui accorda une pension de mille écus. Mais elle fut très-mal payée par la mauvaise volonté du cardinal de Richelieu, que Grotius ne flattait pas sur ses productions. Obligé à force de dégoûts par ce ministre de sortir de France, il retourna, l'an 1531, en Hollande, où il retrouva les mêmes ennemis. Sa tête y ayant été mise à prix, il se sauva en Suède, auprès de la reine Christine, qui le nomma son ambassadeur en France. Après y avoir exercé cette fonction l'espace de onze ans, il partit pour Stockholm, et quitta cette ville ensuite pour revoir Delft, sa patrie. Mais il mourut sur la route à Rostock, le 28 août 1645, à l'âge de soixante-trois ans.

(1) Avant cette seconde action, Maurice renvoya les bâtiments qui avaient amené son armée en Flandre. *Mes amis*, dit-il à ses Hollandais, *il faut passer sur le ventre à l'ennemi, ou boire toute l'eau de la mer*. Du nombre des prisonniers que firent les vainqueurs, fut l'Amirante Mendoza : on eut bien de la peine à le soustraire à la vengeance du soldat qui demandait sa mort, pour lui faire expier celle des prisonniers qu'il avait fait égorger après le combat du matin, et toute les cruautés qu'il avait exercées dans le pays de Clèves et ailleurs. Maurice, à qui ce général fut présenté, dit ironiquement en le voyant : *Il y a quatre ans que M. l'Amirante d'Aragon désire de voir la Hollande, maintenant il y entrera sans coup férir*. Il fut conduit au château de Woorden et de là à la Haye, où il resta prisonnier environ deux ans. « On » ne devinerait jamais quelle fut l'occupation de Mendoza dans sa » prison. On assure qu'il s'amusait à dresser deux coqs au combat : il » avait donné le nom d'Albert à l'un, et celui de Maurice à l'autre. » Comme ce dernier battait toujours son adversaire, Mendoza chan- » gea leurs noms : mais quel fut son étonnement, lorsqu'après les avoir » laissé reposer quelques jours, il vit le coq qui, sous le nom d'Albert, » était toujours battu, vaincre sous le nom de Maurice l'autre coq qui » portait alors le nom d'Albert ! Mendoza en conçut des présages si- » nistres pour les Espagnols. » (Cérisier, tome IV, page 491.)

(2) C'est à l'an 1602 qu'on doit rapporter l'érection de la compagnie hollandaise des Indes orientales. « Le commerce était alors » entre les mains des particuliers : mais les états, s'étant aperçus des » inconvénients qui résultaient de cette liberté, résolurent, en 1602, » de réunir toutes les compagnies différentes qui se nuisaient sans » profit pour la patrie.... Ils accordèrent à la nouvelle société un pri- » vilége exclusif de vingt ans, qui a été renouvelé jusqu'à nos jours. » (Dujardin, tome VI, page 449.)

(1) Cette année 1619 est l'époque de la fondation de Batavia dans l'île de Java, l'une des trois principales de la Sonde. Les Hollandais la bâtirent au lieu où était auparavant Jacatra, dans le royaume de Bantan, et voulurent, dans le nom qu'ils lui donnèrent, ressusciter celui des Bataves. En peu de tems, cette ville devint une des plus célèbres villes commerçantes du monde. Elle est la capitale des Hollandais dans les Indes et leur magasin général, le siége du gouverneur et la résidence des tribunaux supérieurs.

L'année suivante, les Hollandais, au mois de février, enlevèrent aux Portugais l'île d'Amboine, l'une des Moluques, fameuse par ses clous de girofles dont elle abonde, et qu'on ne recueille que dans celle de ces îles dont ils se sont depuis rendus maîtres.

La trève avec l'Espagne étant expirée le 10 avril 1621, l'archiduc Albert fit d'inutiles tentatives pour la proroger. On se prépare à la guerre de part et d'autre. Mais la mort enlève Albert, le 13 juillet de la même année, à Bruxelles, trois mois et demi après avoir ravi le roi Philippe III à l'Espagne. Il fut enterré à Sainte-Gudule de Bruxelles.

L'archiduchesse Isabelle, veuve d'Albert, quoiqu'elle eût pris le voile sacré, tint avec vigueur les rênes de l'administration. Spinola, qui la secondait parfaitement, attaque le château de Reide, dont le commandant, s'étant rendu à la première sommation, paya de sa tête cette lâcheté, le 22 septembre, par jugement des états. Juliers, que le vainqueur assiégea ensuite, fit une meilleure défense, et ne lui ouvrit ses portes qu'au commencement de février 1622. Don Louis de Velasco forme, au mois de juin suivant, l'investissement de Berg-op-Zoom. Maurice et Spinola s'approchent de la place, l'un pour la délivrer, l'autre pour la forcer. Le siége est levé au mois d'octobre, après divers assauts très-meurtriers.

On découvrit, l'an 1623, une conjuration formée par les intrigues d'un fougueux prédicant, nommé Henri Slatius, contre la vie du prince Maurice. Du nombre des conjurés qui furent arrêtés, était Rainier Groeneveld, second fils de Barneveld, dont le frère aîné, Stoutembourg, eut le bonheur de s'échapper par la fuite. La mère et la femme de Groeneveld étant allé se jeter aux pieds du prince pour demander sa grâce, « Quel motif, dit-il à la première, peut vous porter à faire » pour votre fils, ce que vous avez refusé de faire pour votre » mari ? — Prince, répondit-elle, c'est que mon époux était » innocent, et que mon fils est coupable » Cette réponse, nullement propre à fléchir Maurice, ne servit au contraire qu'à hâter son supplice. Il fut décapité, par sentence du magistrat, à la Haye, le 29 mars 1623. Slatius et deux autres conjurés subirent la même peine le 4 mai suivant. Nous ne parlons ici que des exécutions des principaux conjurés.

L'an 1624, après avoir menacé différentes places, Spinola tombe sur Breda, dont il commence le siége vers la fin d'août. Maurice, ayant tenté, sans succès, de secourir la place, fait une entreprise également infructueuse sur Anvers. Etant revenu le 18 novembre suivant à la Haye, fort mécontent de sa campagne, il tomba dans une espèce de phthisie qui le mit au tombeau le 23 (et non le 22) avril 1625, à l'âge de cinquante-huit ans. Maurice fut sans contredit le plus grand capitaine de son tems; il en convenait modestement lui-même, en disant que Spinola était le second. Au jugement du chevalier Folard, aucun officier d'infanterie ne l'égala depuis les Romains. Il avait puisé la science de la guerre dans la lecture des anciens. Mais, non content de mettre à profit les inventions des autres, il inventa lui-même. Ce fut dans son armée qu'on se servit, pour la première fois, des lunettes à longue vue et des galeries dans les siéges. Ses vices n'étaient guère inférieurs à ses grandes qualités. On a vu, dans le supplice qu'il fit subir en sa présence au vertueux Barneveld, et dans la persécution qu'il suscita aux Arminiens, jusqu'à quel excès d'inhumanité son ambition le porta. La lubricité de ses mœurs est attestée par le grand nombre des enfants qu'il eut sans avoir jamais voulu se marier.

FRÉDÉRIC-HENRI DE NASSAU.

Frédéric-Henri, frère puîné de Maurice de Nassau, fut revêtu des charges de capitaine et d'amiral-général, aussitôt après la mort de son frère, par leurs hautes puissances (c'est ainsi qu'on qualifiait les états-généraux des Provinces-Unies, depuis la trève de 1609). Peu de jours après, les états de Hollande le nommèrent stathouder, à quoi ceux de Zéelande accédèrent, non sans avoir fait quelques difficultés. Les états de Gueldre, ceux d'Utrecht et d'Over-Yssel, se réunirent ensuite à cette élection; mais Groningue et les Omelandes, ou le plat pays qui environne cette ville, s'étant joints à la Frise, reconnurent pour stathouder, Ernest-Casimir de Nassau-Diets. L'armée de Spinola était toujours devant Breda, dont il avait converti le siége en blocus. Justin de Nassau, qui défendait la place, fut enfin obligé, malgré sa bravoure, secondée par des volontaires qui lui étaient venus de France et d'Angleterre, de capituler le 2 juin 1625. Au mois d'août suivant, les états conclurent à la Haye une double alliance avec l'Angleterre et le Danemarck, contre l'Espagne. Les armateurs hollandais, l'an 1628, firent essuyer à cette dernière puissance, à la hauteur de Cuba, en Amérique, une perte considérable par l'enlèvement de leur flotte, dont la prise fut évaluée à douze millions de florins. La mollesse avec laquelle Spinola, faute d'argent, se comportait dans la campagne de 1628, engagea le roi d'Espagne à le rappeler. Ce rappel favorisa les vues de Frédéric-Henri. Depuis long-tems il méditait le siége de Bois-le-Duc, l'une des plus fortes places du Brabant. L'archiduchesse gouvernante, apprenant le dessein du prince, n'oublia rien pour le faire échouer. Elle leva une armée considérable, dont Henri de Berg eut le commandement, et en obtint une autre de l'empereur sous les ordres d'Ernest, comte de Montécuculli, à laquelle vint ensuite se joindre un troisième corps amené par Jean de Nassau. Mais l'habileté de ces généraux et la valeur de leurs troupes ne purent empêcher Bois-le-Duc de capituler le 14 septembre de la même année. Pendant ce siége mémorable, où le grand Turenne fit son apprentissage dans l'armée hollandaise, les Impériaux eurent l'avantage de se rendre maîtres, sans coup férir, d'Amersfort, et le prince, avec un peu moins de facilité, s'empara de Wesel.

Maurice, successeur de Philippe-Guillaume, son frère, dans ses droits sur la principauté d'Orange, avait donné, l'an 1619, le gouvernement de ce pays au prince Emmanuel de Portugal, avec charge d'y établir, pour commandant des troupes, Jean de Hertoge, sieur de Valkembourg. Emmanuel ayant été rappelé l'an 1623, ce capitaine prit le gouvernement d'Orange. Mais bientôt ses ennemis le rendirent suspect. On l'accusa de traiter avec Richelieu de la souveraineté, à condition de rendre sa place héréditaire. Sur cette accusation, le prince rappela Valkembourg. Celui-ci, refusant de donner sa démission, se fit tuer en se défendant contre ceux qui avaient ordre de l'arrêter. Par sa mort, Frédéric-Henri rentra, l'an 1630, dans la possession de sa principauté, dont Valkembourg s'était approprié l'utile et cherchait à le dépouiller. (Dujardin.)

Frédéric-Henri brûlait du désir d'assurer ses charges à Guillaume, son fils. Malgré le bas âge de cet enfant, né l'an 1626, il obtint pour lui, en 1631, des provinces de Hollande et de Zéelande, la survivance dans le Stathoudérat. La deuxième de ces deux provinces était alors menacée d'une invasion par la gouvernante des Pays-Bas. Ce fut un capucin, nommé le P. Philippe de Bruxelles, qui détermina la princesse à tenter cette expédition, pour laquelle on équipa un grand nombre de frégates et de chaloupes. Le stathouder, apprenant le départ de la flotte dirigée par le capucin, sous le commandement de Jean de Nassau, se rend à Berg-op-Zoom avec un nombre considérable de troupes pour l'observer. On engage, le 12 septembre 1631, un combat, où, malgré la valeur du commandant et le courage du capucin, elle est battue avec perte de soixante-seize vaisseaux et de quatre mille hommes qui furent tués ou faits prisonniers. Il ne se sauva que onze personnes, du nombre desquelles furent Jean de Nassau et le capucin. Cette victoire fut suivie de la prise de Venlo et de celle de Ruremonde par le comte Ernest de Nassau, qui périt à celle-ci d'un coup de mousquet. La Hollande se fortifia dans la même année par un traité d'alliance avec Gustave, roi de Suède, le fléau de l'Allemagne.

Frédéric-Henri, poursuivant ses conquêtes, vint mettre le siége, en 1632, devant Maëstricht, dont les Espagnols avaient considérablement augmenté les fortifications, depuis qu'ou

1619 ils avaient repris cette place. Tout concourut à rendre ce siége mémorable. Les braves de diverses nations se rendirent au camp du stathouder, pour se former aux armes. Les Espagnols envoyèrent, de leur côté, trois armées au secours des assiégés. Mais la valeur et l'habileté de Frédéric-Henri triomphèrent de la résistance qu'on lui opposa; et Maëstricht lui ouvrit ses portes, le 22 août, après deux mois et douze jours de siége.

L'an 1633, les Pays-Bas perdent, la nuit du 1er. au 2 décembre, leur gouvernante, l'archiduchesse-infante Isabelle-Claire-Eugénie, à l'âge de soixante-sept ans : elle fut inhumée auprès de son mari, à Sainte-Gudule. Sa douceur et sa piété, dit M. Cérisier, l'avaient fait adorer des peuples soumis à son gouvernement, et estimer des étrangers. Ses lumières, ajoute-t-il, dans les affaires politiques, sa prudence et son courage, éclatèrent dans des crises périlleuses.

DON FERDINAND D'ESPAGNE.

Don Ferdinand, cardinal-infant, archevêque de Tolède, fut nommé, l'an 1633, par le roi Philippe IV, son frère, gouverneur des Pays-Bas. Il était alors en Italie. Étant parti de Milan sur sa nomination avec onze ou douze mille hommes, il eut part, en traversant la Suabe, à la victoire remportée sur les Suédois, par les Impériaux, à Nordlingue, le 6 septembre (et non avril comme le marque M. Dujardin), de l'an 1634. Don Ferdinand fit son entrée à Bruxelles le 4 novembre suivant. Don Francisco de Moncada, grand-sénéchal d'Aragon, qui avait gouverné pendant son absence, mourut le 10 août 1635.

L'an 1635, ligue offensive, signée à Paris, le 8 février, entre la France et la Hollande, contre l'Espagne. Les Français, sous les ordres du maréchal de Brezé, ayant battu les Espagnols commandés par le cardinal-infant, viennent se joindre au prince d'Orange pour faire le siége de Tirlemont, dans le Brabant. La place ayant été emportée d'assaut, on était convenu qu'elle ne serait point livrée au pillage. Mais le prince d'Orange ayant permis à ses soldats d'y entrer, ils y commirent des horreurs de tous les genres. Siége de Bréda commencé par le prince d'Orange, le 21 juin 1637, et heureusement terminé le 7 octobre suivant par la reddition de la place. Martin Tromp, amiral hollandais, attaque avec avantage, le 16 septembre 1639, la flotte espagnole commandée par l'amiral Oquendo, et dans un second combat, livré le 21 octobre suivant, il la détruit presque entièrement. C'est ce qu'on nomme la bataille des Dunes. Tromp ne fit pas d'aussi heureux efforts, l'an 1641, pour réprimer les pirateries des Dunkerquois. Ce fut dans le cours de l'année précédente, qu'arriva la révolution du Portugal. Mais les Portugais, affranchis du joug espagnol, ne recouvrèrent pas les possessions que les Hollandais leur avaient enlevées dans les deux Indes.

Le cardinal-infant étant mort, le 9 novembre 1641, à Bruxelles, don Francisco de Mello, marquis de Ter, lui succède au gouvernement des Pays-Bas. L'habileté de ce vieux capitaine, célèbre par divers exploits brillants, échoua, le 9 mai 1643, dans les plaines de Rocroi, contre la valeur du duc d'Enghien, qui remporta sur lui une victoire complète, à l'âge de vingt deux ans. La conquête du Sas-de-Gand, faite par le prince d'Orange, le 5 septembre 1644, semblait l'autoriser à faire aux états-généraux les demandes les plus assorties à son ambition. Mais les états de Hollande, qui, depuis quelques années, démêlaient ses vues tendantes à la souveraineté, se refusèrent à la demande qu'il fit d'une augmentation de troupes, pour suivre ses progrès sur les Espagnols. Ce refus ne l'empêcha point d'assiéger l'importante place de Hulst, dont il se rendit maître, le 4 novembre, après un mois de siége.

L'année 1646 fut la dernière campagne de Frédéric-Henri, et ne fut pas la plus heureuse. Sa santé commençait alors à dépérir. On vit son esprit baisser à mesure que les forces de son corps diminuaient. « Ce n'était plus ce Frédéric-Henri qui ne » respirait que combats; c'était un homme faible, tremblant à » la vue du moindre péril, esclave des volontés de sa femme, » jaloux de son propre fils, et refroidi pour la France, jusqu'à » témoigner de l'aversion pour le nom français, passionné pour » les Espagnols, ses irréconciliables ennemis, pleurant au seul » souvenir de la mort, dont il avait si souvent bravé les hor- » reurs ». (*Hist. du Stathoudérat.*) On tenait alors le fameux congrès de Munster pour rétablir la paix entre la France, l'Espagne et les Provinces-Unies. Ce prince n'en vit pas la fin, étant mort le 14 mars (et non mai) 1647, à l'âge de soixante-trois ans. (Voyez *les princes d'Orange.*)

GUILLAUME II DE NASSAU.

L'an 1647, Guillaume II de Nassau succède, dans sa vingt et unième année, à Frédéric-Henri, son père, dans le Stathoudérat de Hollande, comme dans la principauté d'Orange. Utrecht et l'Over-Yssel le reconnurent ensuite; et l'an 1648, les états-généraux le nommèrent, au mois de mars, Stathouder du pays d'Outre-Meuse. La paix de l'Espagne était faite alors avec les Provinces-Unies, par le traité signé le 30 janvier 1648, mais qui ne fut publié à la Haye que le 5 juin suivant. L'Espagne reconnut les états-généraux des Pays-Bas-Unis, leurs provinces et toutes les villes et places qu'ils avaient acquises, pour souverains états et pays libre. Délivrés d'une guerre de quatre-vingts ans, les états-généraux s'occupèrent, au mois de juin 1650, du soin d'acquitter, par une sage économie, les dettes immenses qu'elle les avait obligés de contracter. La première réforme qu'ils se proposèrent de faire dans les dépenses tomba sur les troupes, dont le grand nombre devenait aussi onéreux qu'inutile à la république. Mais Guillaume, dont les vues ambitieuses ne s'accommodaient pas de cette réforme, mit en œuvre toute son éloquence, qui n'était pas médiocre, toute la chaleur de son âge, et toute l'impétuosité de son caractère, naturellement haut et violent, pour l'empêcher. Peut-être eût-il réussi dans son opposition, sans l'inébranlable fermeté de Corneille Bicker, l'un des plus respectables membres des états, qui, nullement effrayé du crédit et des menaces du prince, soutint la résolution qu'ils avaient prise, et fit rendre un édit solennel pour la confirmer. Guillaume n'abandonna point, cependant, son projet, de conserver la même quantité de troupes que la république avait entretenue pendant la guerre. Il parcourut, dans ce dessein, les villes de Hollande, s'efforçant, mais en vain, de leur persuader que l'Espagne ne tarderait pas à recommencer la guerre. La ville d'Amsterdam, instruite de ce voyage et de son objet, lui fit déclarer, par une députation, qu'elle n'était point disposée à le recevoir. Guillaume se plaignit aux états de l'injure faite à sa dignité. Il ne s'en tint pas là ; ayant rassemblé les troupes qu'on voulait l'obliger à licencier, il marcha à leur tête vers Amsterdam, dans le dessein d'exercer la plus sévère vengeance sur cette ville. Mais les habitants, prévenus de sa marche, se mirent en état de défense. Les portes furent aussitôt fermées, le canon conduit sur les remparts, les écluses lâchées, le pays inondé. Le Stathouder, déconcerté par ces précautions, ne savait à quoi se résoudre. Son bonheur voulut que les magistrats, eux-mêmes, le tirèrent d'embarras, en lui proposant un accommodement qu'il accepta. Ce fut que six des principaux de différentes villes, qu'il avait fait emprisonner, et Bicker, seraient déposés. Il méditait bien d'autres entreprises lorsque la petite vérole l'emporta, le 6 de novembre 1650, au grand contentement des Hollandais les plus zélés pour la liberté de la patrie. (Voy. *les princes d'Orange.*) Les Hollandais s'établissent, en 1650, au Cap de Bonne-Espérance, reconnu, en 1486, par les Portugais, qui ne surent pas en tirer assez d'avantage.

GUILLAUME III DE NASSAU.

Guillaume III, né le 14 novembre 1650, huit jours après la mort de Guillaume II, son père, lui succéda immédiate-

ment dans la principauté d'Orange, mais non dans le Stathoudérat que les états se réservèrent, ainsi que les charges de capitaine et d'amiral-général. Cromwell, le tyran de l'Angleterre, voyant en lui le vengeur né du roi Charles I, son aïeul maternel, qu'il avait fait périr sur un échafaud, n'oublia rien pour le faire exclure de tous les emplois de la république. Dans ce dessein, il fit proposer aux Provinces-Unies de se joindre à l'Angleterre, pour ne former qu'une seule république, qui, sous deux différentes formes de gouvernement, agirait suivant les mêmes vues, dans le même esprit et pour les mêmes intérêts.

Conférences tenues à la Haye, entre les plénipotentiaires du parlement d'Angleterre et ceux des états-généraux. Les premiers y proposent, en termes couverts, la réunion des deux républiques en une seule. Piqué du refus qu'éprouve cette proposition, le parlement fait défense, par un réglement public, d'introduire en Angleterre d'autres denrées ou marchandises que celles qui étaient crûes ou fabriquées chez la nation qui les apportait. C'était exclure par là, des ports d'Angleterre, les vaisseaux des Provinces-Unies, attendu qu'elles ne pouvaient presque rien exporter que ce qu'elles tiraient de l'étranger. Cromwell, auteur de ce réglement, fit plus : il exigea qu'elles renonçassent à la pêche de hareng sur les côtes britanniques, ou qu'elles en achetassent le droit par un tribut. Enfin, il prétendit que leurs vaisseaux reconnussent les Anglais pour les maîtres de l'Océan, en baissant pavillon devant eux. Ces demandes ayant été rejetées, on se prépara, de part et d'autre, à la guerre.

Le 29 mai 1652, première rencontre de Blake, amiral anglais, et de Tromp, amiral des Provinces-Unies, dans le Pas-de-Calais. Le choc fut très-animé, et le succès incertain. Le 26 août, victoire remportée à la même hauteur par Ruiter, chef de la flotte hollandaise, sur celle d'Angleterre, commandée par Georges Aiscue. Le 10 décembre suivant, nouvel avantage de Tromp sur Blake, entre Douvres et Falston. L'an 1653, au mois de février, Jean de Witt, à l'âge de vingt-huit ans, succède à Paw, dans la charge de pensionnaire de Hollande. Le 10 août suivant, dernier combat naval des Anglais contre les Hollandais, dans lequel périt l'amiral Tromp.

La paix est conclue, le 20 février 1654, entre l'Angleterre et les Provinces-Unies. Cromwell avait en vain insisté dans les conférences, pour faire exclure du Stathoudérat la maison d'Orange. Mais ce que les états-généraux lui avaient refusé, il l'obtint de ceux de Hollande par un édit, portant abolition du Stathoudérat dans cette province.

La mort de Cromwell, arrivée le 13 septembre 1658, et le rétablissement qui suivit, au mois de mai 1660, de la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre, dans la personne de Charles II, levèrent les principaux obstacles qui s'opposaient à l'élévation de la maison d'Orange. Dès le 7 août 1660, les états de Zéelande prirent la résolution de conférer à Guillaume III, les charges de capitaine-général et de Stathouder, lorsqu'il aurait atteint l'âge de dix-huit ans. Les autres provinces ne furent pas aussi promptes à se déterminer. La Hollande, gouvernée par le grand pensionnaire de Witt, était celle qui montrait le plus d'éloignement pour faire revivre le Stathoudérat, qu'elle avait aboli, comme on l'a vu, en 1654. Elle était brouillée alors avec le roi Charles II, qui ne pouvait lui pardonner le peu d'accueil qu'elle lui avait fait pendant sa disgrâce. La nation britannique n'était pas mieux disposée envers les Provinces-Unies, dont le commerce florissant excitait sa jalousie. Il résulta de là une déclaration de guerre de la part du roi d'Angleterre, publiée le 14 janvier 1665. Le 13 juin suivant, la flotte anglaise, commandée par le duc d'Yorck, frère de Charles II, remporta la victoire sur Opdam, vice-amiral hollandais, dont le vaisseau sauta avec l'équipage.

Le roi de France se joint aux états-généraux par une déclaration de guerre, publiée, le 26 janvier 1666, contre l'Angleterre. Combat de quatre jours dans les Dunes, entre les Anglais et les Hollandais, terminé, le 14 juin 1666, à l'avantage des seconds commandés par Ruiter.

Paix de Breda conclue, le 26 (et non le 2) janvier 1667, entre l'Angleterre, la Hollande, la France et le Danemarck, par l'habileté du grand pensionnaire. Cet ardent républicain fait rendre un arrêt qui fut qualifié d'édit perpétuel, par lequel on statua que la charge de capitaine-général ne serait jamais conférée à quiconque serait revêtu du Stathoudérat, dans une ou plusieurs provinces. La Zéelande et tous les partisans de la maison d'Orange, témoignent leur mécontentement de cet édit.

Les conquêtes de la France, dans les Pays-Bas, alarment les Provinces-Unies. Entrevue du grand pensionnaire et du chevalier Temple à Bruxelles, d'où il résulte une triple alliance entre l'Angleterre, les Provinces-Unies et la Suède. Cette alliance porta les cours de France et d'Espagne, qu'elle mécontentait également, à conclure, le 2 mai 1668, le traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

L'an 1670, les états-généraux, se voyant menacés par la France et l'Angleterre, confèrent la charge de capitaine-général au prince d'Orange.

L'an 1672, les rois de France et d'Angleterre déclarent la guerre aux Provinces-Unies. Combat naval au mois de juin de la même année, soutenu avantageusement par Ruiter contre le duc d'Yorck et M. d'Estrées, vice-amiral français.

SUITE DES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS.

1644. Don Emmanuel de Moura Cortéréal, marquis de Castel-Rodrigo, successeur de don Francisco de Mello, gouverne jusqu'en 1647, et meurt à Madrid, le 30 janvier 1661.

1647. L'archiduc Léopold-Guillaume, fils de l'empereur Ferdinand II, jouit du gouvernement jusqu'en 1656, et meurt à Vienne, le 21 novembre 1662.

1656. Don Juan d'Autriche, fils de Philippe IV, succède à l'archiduc Léopold dans le gouvernement des Pays-Bas, d'où il retourne en Espagne, au mois de mars 1659, laissant pour successeur,

1659. Don Louis de Benavides Carillo, marquis de Fromiata, rappelé en Espagne, au mois de septembre 1664, mort à Madrid, le 6 janvier 1668.

SUITE DES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS.

1664. Don Francisco de Moura Cortéréal, marquis de Castel Rodrigo, ayant succédé à don Louis Benavides, retourne en Espagne, au mois de septembre 1668, et meurt à Madrid, le 23 novembre 1675.

1668. Don Inigo Melchior Fernandes de Velasco, duc de Féria, connétable de Castille, arrive au gouvernement après le départ du marquis de Castel-Rodrigo, et en jouit jusqu'au mois de juillet 1670.

1670. Don Juan Domingo de Zuniga et Fonseca, comte de Monterei, envoyé, l'an 1670, pour succéder au duc de Féria, fut rappelé en Espagne, au mois de février 1675.

1675. Don Carlos de Gurrea, duc de Villahermosa, succéda au comte de Monterei dans le gouvernement dont il jouit jusqu'au mois de décembre 1677.

Le roi de France s'avançait cependant avec une armée de terre formidable dans les Pays-Bas. Elle était divisée en trois corps: le premier conduit par le duc d'Orléans et le prince de Condé, le second par le maréchal de Turenne, le troisième par le duc de Luxembourg. Leurs conquêtes s'étendent avec une étonnante rapidité jusqu'à une lieue d'Amsterdam. Les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, tombent sous le joug de la France. Le roi tient un conseil pour assurer ses conquêtes. Turenne et Condé opinent pour la démolition de la plupart des places. Le ministre de Louvois s'oppose à cet avis et l'emporte; ce qui réduisit à rien les armées et les mit dans l'impossibilité d'agir. Amsterdam et plusieurs autres villes de Hollande obligent l'ennemi de reculer en lâchant leurs écluses. Le grand pensionnaire engage néanmoins les états-généraux à traiter avec la France. Mais les dures conditions qu'elle met à la paix empêchent de la conclure. De Witt, cependant, et ses partisans s'occupent toujours des moyens de fléchir le vainqueur. Tandis qu'on délibère là-dessus à Amsterdam, l'hôtel de-ville est assiégé par le peuple inquiet sur une résolution dont dépendait sa liberté. Deux bourgmestres, voyant que la paix entraînait la plupart des suffrages, menacent d'ouvrir les fenêtres et d'avertir le peuple qu'il est trahi. Le danger présent, d'être mis en pièces par une populace furieuse, prévalut sur celui dont on était menacé par les conquêtes de l'ennemi. On prend le parti de continuer la guerre, et cette résolution, portée de ville en ville, y cause une révolution générale. Chacun s'empresse à l'envi de demander le prince d'Orange pour stathouder. L'édit perpétuel de 1667, rendu à son occasion, est partout révoqué. Les états-généraux, par l'impulsion de la Hollande, proclament solennellement, le 4 juin 1672, GUILLAUME III, prince d'Orange, stathouder et capitaine-général de cette province. Les deux frères, Jean de Witt, grand pensionnaire, et Corneille, son frère, ruward de Putten, deviennent alors l'objet de l'aversion publique. Le premier tâche en vain de satisfaire ses ennemis en donnant sa démission. La perte de l'un et de l'autre était résolue. Renfermés dans les prisons de la Haye, ils en sont tirés le 20 ou 22 août 1672, et massacrés, après avoir reçu mille outrages de la populace qui assouvit sa rage en traînant leurs cadavres par les rues. Plusieurs de leurs amis, et Ruiter entr'autres, se trouvent exposés au même danger; peu s'en fallut que cet amiral, célèbre par tant de succès, étant revenu de sa flotte à Amsterdam pour se justifier, ne fût poignardé par un inconnu. Le prince d'Orange, invité par les états à se rendre à la Haye pour arrêter la sédition, n'arrive de son camp d'Alphen sur le Rhin qu'après l'exécution des deux frères. On insiste pour lui demander la punition des coupables. Il s'en excuse, alléguant le grand crédit des auteurs des troubles; ce qui, joint aux faveurs qu'il accorda depuis aux meurtriers des de Witt, confirma les soupçons de complicité formés contre lui. Autorisé par les états, et soutenu par le grand pensionnaire Fagel, successeur de Jean de Witt, il change, dans la plupart des villes, les magistrats dont la fidélité lui était suspecte. Le roi de France n'était plus alors dans les Pays-Bas: il avait quitté son armée, dès le 25 juillet, pour retourner dans ses états, laissant à M. de Turenne le soin de s'opposer à l'électeur de Brandebourg, qui venait au secours des Provinces-Unies. Le prince d'Orange avait en tête le duc de Luxembourg, qui, le 12 octobre, avec trois mille hommes, lui fit lever le siége de Voerden, qu'il faisait avec quatorze mille. Le duc, à la faveur des glaces, pénétra, dans le mois de décembre suivant, jusqu'à Zwammerdam et Bodegrave, dont il se rendit maître, et d'où ses troupes remportèrent un riche butin. Il menaçait Leyde et la Haye; mais le dégel l'obligea de rebrousser chemin, non sans avoir risqué de périr dans les eaux.

L'alliance contractée, au mois de décembre 1672, par les états-généraux avec l'empereur, l'Espagne et le duc de Brunswick-Lunebourg, détermina le roi de France, en 1673, à dégarnir les places qu'il avait conquises sur les Hollandais. Elles furent évacuées, pour la plupart, avec autant de précipitation qu'elles avaient été soumises. Bientôt il ne resta de ses conquêtes, au roi de France, que Grave et Maëstricht. Les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel, s'empressent alors de rentrer dans l'union dont elles avaient été détachées par la force des armes françaises. La Gueldre alla plus loin; elle offrit au prince d'Orange, en 1675, de le reconnaître pour duc souverain. Mais, instruit de l'opposition des autres provinces, il refusa cet honneur, et ses partisans lui firent un mérite de son refus. Il acquit, néanmoins, dans ces trois provinces un pouvoir si étendu, qu'il nommait généralement et sans contradiction aux places ceux qui entraient dans le gouvernement.

Les conférences qui s'ouvrirent pour la paix, dans le mois d'août 1675, à Nimègue, par la médiation du roi d'Angleterre, loin de suspendre les hostilités, leur donnèrent une nouvelle activité. Chaque parti, pour faire ses conditions plus avantageuses, poussa la guerre avec la plus grande vigueur. Dans la Méditerranée, à la hauteur d'Agouste, en Sicile, au mois d'avril 1676, combat des flottes combinées d'Espagne et de Hollande, sous les ordres de Ruiter, contre celle de France, commandée par du Quesne. Ruiter y fut blessé mortellement; et, le lendemain, du Quesne poursuivant les ennemis, les contraignit de se réfugier dans la rade de Syracuse. D'autres avantages en grand nombre et plus considérables, remportés par nos armées de terre dans le cours de cette année et des deux suivantes, mais contre-balancés par quelques échecs, amenèrent la paix, qui fut conclue, le 10 août 1678, avec les Provinces-Unies, et leur rendit l'importante place de Maëstricht.

Le prince d'Orange était alors marié. Dans un voyage qu'il avait fait, l'année précédente, à Londres, il avait obtenu, non sans de grandes difficultés, la main de la princesse Marie, fille

---

SUITE DES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS.

1678. ALEXANDRE FARNESE, prince de Parme, nommé pour remplacer le duc de Villahermosa, arrive aux Pays-Bas, le 24 octobre 1678, et s'en retourne en 1682.

1682. OTTON-HENRI, marquis dal Caretto, comte de Milesimo, nommé par le roi d'Espagne, le 16 février 1682, pour remplacer le prince de Parme, prend possession, au mois d'avril suivant, du gouvernement, et meurt le 19 juin 1685.

1685. DON FRANCISCO ANTONIO DE AGURTO, marquis de Castanaga, succède, en 1685, au marquis dal Caretto.

1692. MAXIMILIEN-EMMANUEL, duc de la haute et basse Bavière, comte palatin du Rhin, grand-échanson de l'empire et électeur, arrive en qualité de gouverneur dans les Pays-Bas, et fait son entrée à Bruxelles, le 26 mars 1692. Il part de Bruxelles, le 22 mars 1701, pour l'Allemagne, et laisse le commandement général des Pays-Bas, en son absence, à:

DON ISIDRO DE LA CUEBA, marquis de Bedmar.

Le 10 septembre 1702, l'électeur de Bavière est nommé vicaire-général des Pays-Bas par le nouveau roi d'Espagne Philippe V, et retourne à Bruxelles le 1 octobre 1704.

L'an 1706, on établit à Bruxelles, le 20 juillet, par ordre de la reine d'Angleterre et des états-généraux, au nom du roi d'Espagne, Charles III, pour gouverner les Pays-Bas, un conseil d'état, composé de l'archevêque de Malines, du duc d'Aremberg, du marquis de Westerloo, du comte d'Ursel, et d'autres seigneurs des Pays-Bas.

aînée du duc d'Yorck, âgée pour lors de quinze ans. Ce mariage fut la source des malheurs du beau-père et de l'agrandissement du gendre.

La paix ne réconcilia pas le prince d'Orange avec Louis XIV: il conserva, pour ce monarque, un fond de haine qui se manifesta dans toutes les occasions. Il portait en même tems ses vues sur le trône d'Angleterre, dont l'héritier présomptif, son beau-père, semblait lui frayer la route par son attachement public à l'église romaine. Ces deux objets furent comme le double mobile de sa conduite politique. Tandis qu'il travaillait à soulever les différentes cours de l'Europe contre la France, il fomentait en Angleterre, par des correspondances secrètes, l'aversion des Protestants contre le duc d'Yorck. Ses intrigues ne purent, néanmoins, empêcher ce prince de parvenir, l'an 1685, sous le nom de Jacques II, à la couronne qui lui était dévolue par la mort du roi Charles II. Mais les démarches que ce monarque fit sur le trône, en faveur de la religion qu'il professait, ranimèrent, en indisposant le gros de la nation, les vues ambitieuses de son gendre. Un nombre considérable de la noblesse anglaise passa en Hollande pour inviter le prince et la princesse d'Orange à venir au secours de l'Angleterre, menacée, selon eux, d'être opprimée sous le joug de la tyrannie. Le prince, se rendant à leurs vœux qu'il avait provoqués par ses émissaires, prépare, de concert avec les états-généraux, une grande flotte sans en déclarer la destination. Le roi Jacques fait demander aux états à quoi tend ce grand armement. On élude la question par une réponse vague. Le 28 octobre 1688, les états donnent copie à tous les ministres étrangers de la résolution qu'ils ont prise en faveur du prince d'Orange, qui était sur le point de passer en Angleterre. Elle portait en substance que Jacques II voulant réduire sa nation sous un gouvernement arbitraire par l'établissement de la religion catholique et la destruction de la réforme, il était de l'intérêt et de la gloire du stathouder de l'empêcher, aussi bien que de rétablir une bonne correspondance entre le roi et ses sujets; que c'était là l'unique motif qui l'engageait à passer dans la Grande-Bretagne, sans la moindre intention d'envahir ce royaume. Le prince donne, par son manifeste, la même assurance, que l'événement ne tarda pas à démentir. Jacques, prévenu par Louis XIV de l'invasion projetée par son gendre, ne tint compte de cet avis, trompé, dit-on, par Sunderland, son premier ministre. Le prince, ayant mis à la voile, débarque, le 16 novembre, à Torbay, dans le Devonshire, sans rencontrer d'opposition. Jacques, trahi par ses favoris, abandonné par son armée, dont les soldats désertent par compagnies, sort, le 27 novembre, de Londres, où le prince, le lendemain (et non le jour même), entre en conquérant. S'imaginant qu'il n'y a plus de sûreté pour lui en Angleterre, le monarque s'embarque précitamment pour aller chercher un asile en France. Les seigneurs et les communes, après sa retraite, s'étant assemblés sous le nom de *Convention*, proclament, le 12 févier 1689, roi d'Angleterre le prince d'Orange, sous le nom de Guillaume III, avec Marie, sa femme. (Voy. *les rois d'Angleterre.*)

Guillaume, en usurpant la royauté, ne renonça pas au stathoudérat. Les états-généraux lui conservèrent cette dignité, dont il continua d'exercer les fonctions avec autant de facilité qu'il éprouva de contradictions dans l'exercice de celles de monarque; ce qui fit dire qu'il était roi de Hollande et stathouder d'Angleterre. Les efforts que fit la France pour le rétablissement du roi Jacques, cessèrent, l'an 1697, par la paix de Riswick, dont une des conditions fut que Louis XIV donnât sa parole royale de n'assister directement ni indirectement aucun des ennemis du roi Guillaume.

Le testament de Charles II, roi d'Espagne, en faveur des Bourbons, ayant rallumé la guerre en 1701, Guillaume n'en fut pas le spectateur oisif. Ce prince, agissant plus que jamais dans un corps sans force et presque sans vie, remua toute l'Europe pour donner de nouvelles peines à Louis XIV. La mort le prévint dans ce dessein. Une chute de cheval, suivie d'une fièvre, le mit au tombeau le 19 mars 1702.

Les Provinces-Unies suivirent, ainsi que l'Angleterre, les dernières impressions que Guillaume leur avait laissées contre la France. Le désir de mettre une barrière entre elles et cette puissance les jeta dans le parti de la maison d'Autriche, afin d'empêcher celle de Bourbon de se mettre en possession des Pays-Bas. On ne répétera point ici ce qui a été dit ailleurs du grand rôle qu'elles jouèrent dans la guerre de la succession à la monarchie d'Espagne. Les troupes nombreuses de terre et les sommes immenses qu'elles fournirent, contribuèrent beaucoup plus que les secours des autres alliés de la maison d'Autriche aux glorieux succès du prince Eugène et de milord Marlborough, généraux de la confédération dans les Pays-Bas. Le rappel du second en Angleterre, suivi de la défection des Anglais et de la victoire gagnée par le duc de Villars, à Denain, événements de l'an 1712, rabattirent beaucoup de la fierté de alliés et rendirent plus traitables leurs plénipotentiaires assemblés, dès le 29 janvier 1712, pour la paix d'Utrecht. Elle était arrêtée avec les principaux d'entre eux lorsque peu s'en fallut qu'un incident ne la fit évanouir. Ceux des Provinces-Unies, s'étant aperçus qu'on leur avait celé quelques-unes des conditions, déclarèrent aux ministres du roi de France qu'ils pouvaient se préparer à sortir de leur pays. *Non, Messieurs*, leur dit l'abbé de Polignac, *nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, et nous traiterons sans vous.* Enfin, le 11 avril 1713, ils signèrent après les autres ministres cette paix qu'ils regardaient comme si funeste à leur république, et qui en fut le salut. « Elle leur découvrit en effet (aux Hollandais) les plaies » qui avaient affaibli leur état, et qui l'allaient ruiner. Ils virent » alors ce qu'ils n'avaient presque pas soupçonné: des finances » si dérangées, que trente ans de paix et d'économie n'ont pas » réussi à les rétablir; une dépopulation si excessive, qu'on

---

SUITE DES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS.

L'archiduc Charles s'étant fait reconnaître, le 30 octobre 1710, roi d'Espagne à Madrid, sous le nom de Charles III, fut élu empereur à Ratisbonne, l'année suivante, sous le nom de Charles VI. L'Angleterre et la Hollande avaient toujours à Bruxelles, leurs députés qui formaient un conseil qu'on nomma *la Conférence.* Ces députés voulurent obliger le conseil-d'état à signer la surbordination aux puissances maritimes: mais les conseillers le refusèrent, et sur leur refus, les députés établirent un nouveau conseil-d'etat.

Après la paix de Rastadt, en 1714, le comte de Koenigseck fut envoyé pour régler les affaires des Pays-Bas; et à la suite de plusieurs conférences tenues à Anvers, entre les députés de Hollande, d'Angleterre et de S. M. impériale, on conclut, le 15 novembre 1715, le fameux traité des barrières, dont l'échange ayant été fait, les ministres des deux puissances maritimes remirent l'administration des Pays-Bas au comte de Koenigseck, qui se chargea, par provision, du gouvernement général.

L'empereur ayant nommé, le 25 janvier 1716, EUGÈNE-FRANÇOIS, prince de Savoie, lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, établit, pendant l'absence de celui-ci, pour ministre en ce pays, Hercule-Joseph-Louis Turinetti, marquis de Prié.

Le prince ayant donné sa démission du gouvernement des Pays-Bas, le 8 décembre 1724, après avoir été nommé vicaire-général des états d'Italie, l'empereur nomme, le 27 janvier

« manquait de bras pour les travaux les plus essentiels; une » marine si affaiblie, qu'il a été impossible de la ranimer; un » commerce si resserré, qu'on n'a pas réussi depuis à lui » rendre son étendue. » (*Hist. du Stathoud.*, tome II, page 8.) La paix de Radstadt, conclue, en 1714, entre l'empereur et la France, ayant assuré au premier la possession des Pays-Bas autrichiens, les états-généraux lui demandèrent, pour leur servir de barrière contre la France, un certain nombre de places frontières qui, lui restant en propriété, seraient gardées par des garnisons entretenues à leurs frais. Cette demande, jointe à celle qu'ils firent en même tems d'autres places pour être réunies à leur domaine, souffrit des difficultés, qui furent levées par le traité d'Anvers, conclu le 15 novembre 1715. Ce traité, regardé pour lors comme heureusement imaginé par les Hollandais, passe aujourd'hui, d'après l'expérience, pour un delire politique. Qu'ont en effet produit l'acquisition et la conservation de ces barrières, sinon des guerres funestes et des frais accablants? Aussi, depuis la réconciliation des maisons de Bourbon et d'Autriche, ce traité s'est-il presque évanoui, les Hollandais ayant retiré leurs troupes de la plupart des places confiées à leur garde.

Le stathouderat était vacant et comme aboli depuis la mort de Guillaume III. En 1747, la guerre que les Provinces-Unies soutenaient avec peu de succès contre la France, parut aux partisans de la maison d'Orange une occasion favorable pour faire revivre cette dignité. La proposition qu'ils en firent souleva les plus ardents républicains, à la tête desquels était le grand pensionnaire Gilles. Etant venus à bout de faire entrer dans leurs vues la Hollande et la West-Frise, ils entraînèrent avec plus de facilité les autres provinces. Enfin, pressés par les députés de chaque province, les états-généraux déclarèrent, le 4 mai 1747, stathouder, capitaine et amiral-général de toutes les forces de la république, GUILLAUME-HENRI-FRISON, né posthume, le 1 septembre 1711, de Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Dietz, et de Marie-Louise de Hesse-Cassel. Après la révolution qui porta ce prince à la charge de stathouder, ses partisans proposèrent de rendre le stathoudérat héréditaire dans la personne de tous les descendants mâles et femelles de Guillaume IV. Cette proposition, faite par la noblesse dévouée au prince, adoptée par des magistrats faibles ou aveugles, appuyée par les troupes autrichiennes et anglaises, favorisée par des séditions excitées à propos, soutenue par les brigues et les libéralités de la cour de Londres, éprouva peu de contradictions, et l'on vit la succession héréditaire du stathoudérat, tant dans la ligne masculine que dans la féminine, érigée en loi au mois de novembre 1747. Cette forme de gouvernement, tout-à-fait nouvelle et fort singulière, exerça les philosophes et les politiques. Une princesse encore dans l'enfance, qui pouvait devenir le chef d'une république et porter pour dot le stathoudérat dans une maison étrangère, parut un phénomène difficile à expliquer. Le résultat des réflexions qu'on fit sur ce système, fut qu'il ne pouvait pas subsister long-tems, et que la monarchie, ou même le despotisme, serait enfin le terme des mouvements qui agitaient l'état. (*Hist. du Stathoud.*, tome II, pp. 50 et 51.) Guillaume-Henri Frison mourut à la Haye, le 22 octobre 1751. Il avait épousé, le 25 mars 1734, ANNE, fille de Georges II, roi d'Angleterre, dont il eut Guillaume, qui suit, et une fille, Guillelmine-Caroline, née le 28 février 1743, mariée, le 5 mars 1760, à Charles-Christian, prince de Nassau-Weilbourg.

GUILLAUME V.

GUILLAUME V (Batavus) de Nassau-Dietz, prince d'Orange, né le 8 mars 1748, fils de Guillaume-Charles-Henri Frison de Nassau-Dietz, prince d'Orange, stathouder, et d'Anne, fille de Georges II, roi d'Angleterre, succéda à son père dans la charge de stathouder héréditaire, d'amiral et de capitaine-général des Provinces-Unies, le 22 octobre 1751, sous la tutelle de sa mère, et après la mort de cette princesse, sous celle du prince Louis de Brunswick-Wolffenbuttel; il prit en main les rênes du gouvernement qu'il conserva jusqu'au 17 janvier 1795. Depuis cette époque jusqu'en 1801, Guillaume V vécut en Angleterre d'où il alla dans ses états d'Allemagne: par un traité avec la France, du 23 mai 1802, il renonça à la dignité de stathouder héréditaire; il reçut en dédommagement l'évêché de Fulde; il mourut en 1806; il avait épousé, le 4 octobre 1767, SOPHIE-WILHELMINE, fille du prince Auguste-Guillaume de Prusse, et sœur du roi Frédéric-Guillaume II. De ce mariage sont issus:

1°. Frédérique-Louise Wilhelmine, née le 28 novembre 1770; mariée, en 1790, à Charles-Georges-Auguste, prince héréditaire de Brunswick-Wolffenbuttel;
2°. Guillaume-Frédéric, qui suit;
3°. Frédéric-Guillaume-Georges, né le 15 février 1774; mort à Padoue, le 6 janvier 1799, commandant les armées impériales en Italie.

SUITE DES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS.

1725, gouvernante des Pays-Bas, l'archiduchesse d'Autriche, sa sœur, MARIE-ELISABETH. En attendant son arrivée, Ulric-Philippe-Laurent, comte de Daun, exerça, par *interim*, les fontions du gouvernement. La princesse, étant arrivée le 16 février 1725, fit son entrée, le 9 octobre suivant, à Bruxelles. Elle cessa de vivre le 26 août 1741.

Frédéric-Auguste, comte de Harrac-Rohrau, fut nommé, par *interim*, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, après la mort de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, sous laquelle il avait exercé les fonctions de ministre. Il fut rappelé en 1744.

1744. MARIE-ANNE, archiduchesse, fille de l'empereur Charles VI, nommée gouvernante des Pays-Bas, conjointement avec son époux, CHARLES-ALEXANDRE, prince de Lorraine, mourut le 16 décembre de la même année. Après sa mort, le prince, son époux, conserva le gouvernement jusqu'à son décès, arrivé le 4 juillet 1780.

1781. MARIE-CHRISTINE, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François I, et de l'impératrice Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, après la mort du prince Charles de Lorraine, conjointement avec son époux ALBERT-CASIMIR DE SAXE, furent nommés lieutenants-gouverneurs et capitaines-généraux des Pays-Bas, depuis 1781 jusqu'en 1793. L'archiduchesse Marie-Christine et le duc de Saxe, Albert-Casimir, furent remplacés par

1793. CHARLES-LOUIS, archiduc d'Autriche, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur des Pays-Bas, jusqu'en 1794.

Après la bataille de Leipzig, du 18 octobre 1813, les troupes françaises s'étant successivement repliées au-delà du Rhin, les armées des souverains alliés s'emparèrent, dès la fin de 1813, des provinces septentrionales des Pays-Bas, qui, dès-lors, se constituèrent en souveraineté; ayant également occupé les provinces connues sous le nom de Pays-Bas autrichiens, une députation de ces provinces se rendit, en février 1814, au quartier-général des souverains alliés, afin d'y réclamer leur indépendance; mais, dès-lors, ils avaient conçu le plan de réunir,

PRINCIPAUTÉ SOUVERAINE DES PAYS-BAS.

GUILLAUME-FREDERIC DE NASSAU, PRINCE D'ORANGE.

Le prince d'Orange GUILLAUME V, son père, par un traité conclu à Paris, le 23 mai 1802, avec la France, ayant renoncé au stathoudérat, en équivalent duquel il reçut l'évêché de Fulde, il en fit cession à son fils aîné GUILLAUME-FRÉDÉRIC, par une convention, signée à Dillenbourg, le 29 août de la même année; ce dernier prince ayant été dépossédé de ses états en 1806, lorsque se forma la confédération du Rhin, il vécut en Angleterre et en Allemagne, et prit part aux guerres que la Prusse et ensuite l'Autriche firent au dominateur de la France, attendant, pour relever sa fortune, que les circonstances, et la destinée qui aveuglait Buonaparte, lui en fournissent l'occasion. Les alliés ayant passé le Rhin en 1813, Guillaume-Frédéric, prince d'Orange, se rendit d'Angleterre en Hollande, où il arriva le 30 novembre: il y était appelé par le parti toujours attaché à sa maison, et par les habitants des Provinces-Unies. Il se rendit, le 2 décembre, à Amsterdam; et, le 3, il fut proclamé prince souverain des Pays-Bas-Unis.

Voyez *les stathouders*, *les gouverneurs des Pays-Bas*, *et le royaume des Pays-Bas.*

ROYAUME DES PAYS-BAS.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC DE NASSAU.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC DE NASSAU, roi des Pays-Pas, grand-duc de Luxembourg, né le 24 août 1772, fils de Guillaume V de Nassau-Dietz, prince d'Orange, stathouder héréditaire, amiral et capitaine-général des Provinces-Unies; et de Sophie Wilhelmine de Prusse, constitué prince souverain des Provinces-Unies, le 3 décembre 1813, fut proclamé roi des Pays-Bas le 16 mars 1815, et confirmé en cette qualité par les articles 65 et 66 des actes du congrès de Vienne, du 9 juin 1815, qui désignent les territoires composant ce nouvel état, ainsi que la délimitation de sa frontière. (Voyez *les gouverneurs des Pays-Bas*, *et prince souverain des provinces des Pays-Bas-Unis.*)

Il épousa, le 1er. octobre 1791, FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE DE PRUSSE, née le 18 novembre 1774. De ce mariage:

1°. Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, prince d'Orange, né le 6 décembre 1792, marié, le 21 février 1816, à Anne Paulowna, grande duchesse de Russie, née le 18 janvier 1795; de ce mariage sont issus:

   a. Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, prince royal des Pays-Bas, né le 20 février 1817;

   b. Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né le 2 août 1818;

2° Guillaume-Frédéric-Charles, frère du prince d'Orange, né le 28 février 1797;

3°. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Pauline-Charlotte, née le 1er. mars 1800, morte . . .

4°. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne, née le 9 mai 1810. (Voyez *gouverneurs des Pays-Bas et prince souverain des Pays-Bas-Unis.*)

SUITE DES GOUVERNEURS DES PAYS-BAS.

en un seul corps politique, les unes et les autres de ces provinces, en y ajoutant le pays de Liége et celui de Stavelot; en conséquence, il fut convenu, dans une séance tenue le 12 mars 1814, que, prenant en considération le vœu exprimé par les députés belges, ce serait un moyen d'activer les efforts qu'ils se proposaient, de confier le gouvernement général de leurs provinces à un militaire; que sa nomination serait dévolue à sa majesté l'empereur d'Autriche; que son conseil serait composé de commissaires à nommer par l'Autriche, la Prusse, la Russie et par la principauté souveraine des Pays-Bas-Unis; et que la Grande-Bretagne aurait un agent diplomatique accrédité près du gouvernement; en conséquence, l'empereur François I, par ses lettres-patentes en date de Dijon, le 29 mars 1814, nomma, au nom des souverains alliés, pour gouverneur-général de la Belgique et du pays de Liége, M. Nicolas-Charles, baron de Vincent et du saint empire romain, son chambellan et conseiller intime, commandeur de l'ordre militaire de Marie-Thérèse et de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche, lieutenant-général de ses armées, colonel-propriétaire d'un régiment de chevau-légers à son service.

Les événements militaires ayant conduit les armées alliées à Paris, et rétabli sur son trône le roi Louis XVIII, et, par le traité de Paris, du 30 mai 1814, la guerre étant terminée, les souverains alliés jugèrent que ce serait se rapprocher du but qu'ils se proposaient, de faire administrer les provinces belgiques par le même prince destiné à les réunir sous sa souveraineté; en conséquence, par une proclamation aux habitants de la Belgique, du 31 juillet 1814, le baron de Vincent en remit l'administration au prince d'Orange, qui suit.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC DE NASSAU, prince d'Orange, constitué prince souverain des Provinces-Unies, le 3 décembre 1813, par un acte signé en son nom à la Haye, le 21 juillet 1814, par le baron de Nagel, le prince d'Orange ayant accepté les huit articles, au moyen desquels les hautes puissances alliées lui assuraient la réunion des provinces belgiques à l'état dont il était déjà investi, le prince se rendit à Bruxelles, pour y reprendre, des mains du baron de Vincent, le gouvernement général des Pays-Bas, dont il se chargeait provisoirement jusqu'au moment de la remise formelle des provinces belgiques; le prince d'Orange fit connaître cette disposition des souverains et son propre acquiescement, par une proclamation aux habitants de la Belgique, datée du 1er. août 1814, d'où commence son administration. (Voyez *les stathouders*, *la principauté souveraine des Pays-Bas-Unis*, et *le royaume des Pays-Bas.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES SEIGNEURS ET COMTES D'EGMOND *.

Les seigneurs, puis comtes d'Egmond, prirent leur nom du château d'Egmond, au bourg appelé de même, à quelques lieues d'Alcmaer, dans la Nord-Hollande, place qui fut détruite par les rebelles, pendant les troubles des Pays-Bas, au seizième siècle, et cela en dépit, tant de ce que Lamoral, comte d'Egmond, s'était séparé des seigneurs révoltés, pour rester avec le duc d'Albe, qui lui fit trancher la tête, que de ce que ses fils, au lieu de venger la mort de leur père, étaient demeurés attachés à l'Espagne. Procope-François, mort en 1707, fut le dernier mâle de cette illustre maison, qui fut connue dès le douzième siècle, et qui, dans le quinzième, a donné des ducs à la Gueldre. Quelques-uns l'ont prétendu faire descendre des anciens rois ou ducs de Frise; mais cette origine est tout-à-fait fabuleuse. Ce qu'il y a de certain, c'est que les ancêtres des seigneurs d'Egmond furent les avoués de l'abbaye d'Egmond, fondée au dixième siècle par Thierri I, comte de Hollande, qui n'était qu'à une lieue du château d'Egmond, mais qui a été également ruinée dans les révolutions des Pays-Bas. Jean à Leidis, dans son *Chronicon Egmondanum*, Pontus Heuterus, et, après eux, Simon Van-Leeuve, en ont donné la suite; mais on aura occasion de la corriger et de l'augmenter en plusieurs endroits, comme on verra par les citations. Il se trouve, dans ces auteurs, quelques traits que nous avons omis, pour n'avoir pu les vérifier.

BERWOLD.

Berwold, fils, à ce que l'on prétend, d'un autre Berwold, mort en 1093, est le premier qu'on reconnaisse pour seigneur d'Egmond; et l'on ajoute qu'il périt dans la guerre du comte Florent II de Hollande, contre les West-Frisons, l'an 1114; mais les anciens historiens, et même les plus anciennes chroniques de Hollande ne parlent point de cette guerre, comme le remarquent MM. Dujardin et Sellius, auteurs de *l'Histoire générale des Provinces-Unies* (tom. III, pag. 73), qui ne citent, pour garant, que les annales d'Egmond, rapportées par *Bockenberg*. (*Dynast. Egmond.*, *pag.* 17.) On lui fait succéder Albert (il fallait dire Alard) d'Egmond, qui accompagna Florent III, comte de Hollande, dans son expédition contre les West-Frisons, et fut tué par eux dans une rencontre, près de Schagen, le 22 janvier 1169. (n. st.) (Kluit *ad ann.* 1168, *p.* 118, *seq.*) Mais cette succession ne s'accorde pas avec les chartes, dont l'une atteste qu'en 1143, à la dédicace de l'église de l'abbaye d'Egmond, se trouva Berwold, avoué de cette abbaye, avec plusieurs autres qui y sont qualifiés hommes illustres, *Viris illustrissimis.... Berewoldo; ejusdem ecclesiæ advocato* (*Miræi oper. diplom.*, tom. IV, pag. 373, (le 27 février 1168) (n. st.). *Berwoldus de Ekmunde* demeura pour le comte de Hollande, garant de la paix qu'il conclut avec le comte de Flandre (Kluit, *Cod. diplom. holland.*, n°. 32, pag. 192). Il faut donc qu'il y ait eu trois seigneurs d'Egmond de ce nom, si celui de 1093 est bien réellement mort en cette année.

DODON.

1174. Dodon, fils de Berwold, avait déjà, en 1174, recueilli la succession de son père; mais il eut des difficultés avec les religieux de l'abbaye d'Egmond, au sujet de l'avouerie qu'ils prétendirent n'être point héréditaire. La querelle fut portée au jugement de Florent III, comte de Hollande, qui la décida contre Dodon, le 3 octobre 1174. Voici un extrait de la pièce rapportée d'après Jean de Leide, par M. Kluit, au n°. 35, pag. 204: *Florentius comes Holl.... diremit et composuit litem, quæ erat inter ecclesiam Hæcmundensem et Dodonem filium Berwoldi, illo asserente, quòd advocatia et jus totius abbatiæ* (1) *suum esset feodum, et conventu hoc negante. Decrevit ergò comes consilio principum et nobilium suorum...... quòd comes Hollandiæ solus sit ligitimus advocatus ecclesiæ Hæmundensis; et quia in minoribus ecclesia advocato carere non potest, ideò palam determinavit ut quem comes terræ et abbas ecclesiæ communi consensu elegerint, ille sit advocatus, et advocatiam non ex beneficio, sed ex condicto tam diu teneat quam diu utile videtur abbati et comiti.* Mais cette disposition fut changée par la suite.

Dans un acte de l'an 1199, on trouve entre les témoins un *Willelmus de Egmundd.* (Kluit, *Cod. dipl.*, n°. 46, pag. 229.) Mais il ne paraît pas qu'il ait été noble; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne fut point seigneur d'Egmond.

WALTER ou WAUTIER II.

1200. Walter, auquel les catalogues ou listes des seigneurs d'Egmond, donnent le surnom de mauvais (2), pour avoir voulu s'approprier héréditairement l'avouerie de l'abbaye d'Egmond, en violant les arragements faits antérieurement à cet égard (3),

(*) Cet article a été fourni par M. Ernst.

(1) Mieris, au *Code dipl. de Hollande*, rapporte la même pièce, et lit ici mieux *Advocatiæ*, au lieu d'*Abbatiæ*. (Tome I, page 117.)

(2) Ils le font fils d'Albert (qu'ils devaient nommer Alard) d'Egmond, tué en 1169. On n'a rien trouvé pour assurer sa filiation; mais il aura apparemment été fils de Dodon.

(3) On a apparemment mis sur son compte ce que l'on vient de voir de Dodon, qui fut inconnu aux rédacteurs de ces listes.

se montre, pour la première fois, dans une charte du 3 novembre 1200, comme garant pour Thierri VII, comte de Hollande, d'une convention faite avec Henri I, duc de Brabant (Kluit, *Cod. dipl.*, nº. 51, *p.* 253.) Thierri étant mort en 1203, Walter se déclara pour Guillaume, son frère, contre Ada, sa fille, et fut un de ceux qui firent le plus d'efforts pour le faire entrer dans la possession du comté de Hollande, l'an 1204. Il pensa, un jour, être la victime de son zèle, ayant été battu près de Leide, par le comte de Loss, époux d'Ada, qui peu auparavant avait détruit, par le feu, le château d'Egmond (*Chron. holland. anonimi monachi Egmond. ad ann.* 1203 *et* 1204. Cette chronique est celle qu'on a été dans l'usage de citer sous le nom de *Willelmus procurator*, qui en a été le continuateur). Mais après que Guillaume se fut rendu maître de la Hollande, Walter fit rebâtir à neuf ce château. Il doit être mort l'an 1208. On lui donne, pour femme, CLÉMENCE, fille du comte de Gueldre; mais, dans un acte de 1201, elle est nommée MABILIE, sans que son origine y soit exprimée. Nous sommes tentés de croire qu'elle était fille de Hugues d'Ysselmonde, parce qu'on ne voit pas trop pourquoi Walter et un autre seigneur eussent fait, de concert, à l'église de Sainte-Marie de Tosen, une donation pour le repos des ames de leurs femmes et dudit Hugues, *quòd Walterus de Eggamundâ, et Antonius de Gelmen, pro remedio animarum suarum et Hugonis de Isselmunde, et pro animabus uxorum suarum, scilicet Mabiliæ et Heilewif*. C'est ce que porte une charte du comte de Hollande, datée de l'an 1201. (Mieris, *Code diplom.*, tom. I, pag. 136.)

On lui donne pour enfants, Guillaume, qui suit; Gérard et Arnoul, morts en Palestine, l'an 1227; Sibrand, mentionné en 1233; Halewinde, femme de Guillaume de Teylingen; et un bâtard, nommé Wouter, tué en 1276, par les Frisons.

GUILLAUME I.

1213 au plus tard. GUILLAUME I, fils de Walter, suivant une charte de 1216, citée ci-après, avait succédé à son père dans la seigneurie d'Egmond, comme en fait foi une charte, en vertu de laquelle Lubert, abbé d'Egmond, lui donna l'avouerie de cette abbaye pour lui et ses descendants, ou, à leur défaut, pour l'aîné de ses frères et leurs héritiers légitimes : ce qui lui fut confirmé en 1226, par Henri, successeur de Lubert. (*Mieris*, tom. I, pag. 160 et 201.) Mais, dès 1216, il entra en contestation avec Lubert, au sujet des droits de l'avoué. Guillaume, comte de Hollande, termina leur différent, le 28 août de la même année (*Mieris*, tom. I, pag. 164.) On le rencontre encore, comme témoin, dans une charte, datée de l'an 1231. (*Ibid.*, *pag.* 208.) On rapporte sa mort à l'an 1234 : on lui donne, pour femme, BADELOGE, fille du seigneur d'Amstel, et pour successeur Gérard (1). Mais quoique l'on aperçoive un *Gerardus de Egmond*, entre les témoins d'une charte d'Arnoul, abbé d'Egmond, datée du 14 janvier 1230 (*ibid.*, *pag.* 205), à laquelle Guillaume fut requis d'apposer son sceau, il est douteux qu'il ait été de cette maison, et encore plus, qu'il ait été le successeur de Guillaume. Il semble que ça été Wautier ou Walter, duquel et d'un autre Guillaume il est parlé dans une charte de Florent V, comte de Hollande, donnée le 19 décembre 1266, à la ville de Leide, *præsentibus Waltero de Egmondâ et Wilhelmo de Benlhem militibus. Wilhelmo de Egmondâ pro Castellano de Leyden, cujus socer est, assensum præstante.... Walterus, frater Willelmi de Egmondâ.* (Mieris, tom. I, pag. 345.) La qualité de chevalier que porte Walter, donne lieu de croire qu'il faut le regarder plutôt comme seigneur dominant d'Egmond, que Guillaume qui n'a point ce titre, au moins dans cette charte. On ignore si ce *Walterus frater Willelmi* est le même que l'autre, nommé auparavant. S'il en est différent, ces deux frères auraient été d'une branche collatérale d'Egmond; ils n'ont point été fils de *Walterus miles*, puisque le fils de celui-ci, nommé Guillaume, mourut en 1272, comme on verra ci-après, et que Guillaume, beau-père du châtelain de Leide, semble avoir vécu encore en 1276. (*Mieris*, tom. I, pag. 385). Au reste, le châtelain de Leide, gendre de Guillaume, se nommait Henri, et sa femme Halewine, suivant une charte du mois de mai 1276. (*Ibid.*, tom. I, pag. 303.)

(1) On met sa mort en 1242, et on lui donne pour enfants Guillaume et Thierri, et une fille nommé Sophie, femme de Jacques de Woude et de Warmondt. Guillaume doit avoir été son successeur et être mort en 1304.

WALTER OU WAUTIER II.

1245. WALTER ou WAUTIER II se trouve parmi quelques autres seigneurs, comme témoin dans une charte de privilège, que Guillaume II, comte de Hollande, accorda à la ville de Haerlem, le 23 novembre 1245. (*Mieris*, tom. I, pag. 223.) Il périt à la journée de Heilo, avec Guillaume, son fils, en combattant contre les West-Frisons, pour Florent V, comte de Hollande, le 20 ou le 22 août 1272. (*Wilh. procurator*, *ad ann.* 1288, ap. Ant. Matthæum, *Analect.*, tom. II, pag. 519.)

GUILAUME II.

1276. GUILLAUME fut seigneur d'Egmond en 1276, comme en fait foi une lettre que lui adressa le comte de Hollande, le 28 juillet de cette année (*Kluit*, nº. 279, pag. 810), et encore plus clairement, pour l'an 1283, une charte dudit comte, datée du 27 juin, qui porte : *Fidelis noster Wilhelmus de Egmundâ miles.... quòd ipse in domo suâ propè Rynogom et super mansum suum, ubi domus sua situata est,* RETINERE LIBERÈ POTEST EXULES NOSTROS.... *sed in aliis locis in Egmundâ et dominii sui non potest eos retinere; cùm tamen omnes aliæ jurisdictiones* (haute et basse) *sibi liberè pertineant.* (*Mieris*, tom. I, pag. 433.) Ce passage prouve que les seigneurs d'Egmond, quoique vassaux et dépendants des comtes de Hollande, étaient souverains à certains égards.

Guillaume eut un frère, nommé Thierri, qui fut apparemment ecclésiastique, vu qu'il est placé devant lui dans un acte du mois d'octobre 1282, *Theodoricus et frater suus Guillelmus de Egmundâ* (*Mieris*, tom. I, pag. 427.) Mais furent-ils frères de Wautier, dont on vient de parler, ou furent-ils ses fils? En ce dernier cas, il en eût eu deux, nommés Guillaume (ce qui n'était pas fort extraordinaire); ou enfin, faut-il reconnaître Gérard pour successeur de Guillaume I, et lui attribuer ces deux seigneurs pour fils? c'est ce que nous ne pouvons déterminer. Quoi qu'il en soit, Guillaume revient dans plusieurs chartes depuis 1276 : il demeura, le 7 mai 1293, caution de la paix faite entre l'évêque d'Utrecht et Florent V, comte de Hollande. (*Mieris*, tom. I, pag. 551.) L'an 1296, après la mort tragique de ce prince, arrivée le 27 ou 28 juin, Guillaume et Gérard d'Egmond firent, le 2 août suivant, une convention avec Thierri, seigneur de Brederode, et quelques autres nobles, pour maintenir les intérêts du jeune comte Jean, alors absent en Angleterre. (*Mieris*, tom. I, p. 572.) Thierri s'étant ensuite rendu avec une flotte en Angleterre, pour en ramener le jeune comte, Guillaume et Gérard d'Egmond, chevaliers, l'y accompagnèrent, comme on voit par une lettre du roi d'Angleterre, datée du 8 janvier 1297 (n. st.), et publiée par Rymer (*Acta publica*, *etc.*, tom. I, part. 3, pag. 170, édit. de la Haye, 1739.) Ce Guillaume doit avoir été fils de Guillaume II; car il n'est guère apparent que l'âge de celui ci lui ait permis de risquer ce voyage; et comme il est nommé avant Gérard, il ne paraît pas qu'il en ait été le fils, ni même peut-être le frère. Quoi qu'il en soit, on met, en 1304, la mort de Guillaume, et l'on veut, quoique sans preuves, qu'il ait eu, pour femme, Ada, fille du duc de Milan, dont il aurait eu deux filles; et, quant à Gérard,

mort avant son père, en 1300, nous l'avons rencontré, pour la première fois, sous le titre de seigneur Gérard d'Egmond, dans un acte en flamand, donné le mardi avant la mi-Carême 1292 (v. st.), et, pour la dernière fois, sous le nom de Gérard d'Egmond, dans une pièce du 24 août 1299; (*Mieris*, tom. I, p. 534 et 606). Il doit avoir eu pour femme Elisabeth de Stryen, qui l'aura fait père de Guillaume et de Wautier, successivement seigneurs d'Egmond; de Nicolas, prévôt d'Utrecht; de Jean, tige des seigneurs d'Egmond-Merenstein et Kenenbourg; et d'Adélaïde, femme de Jacques de Lichtemberg, décédée en 1331.

GUILLAUME III, surnommé LE BON.

1304. Guillaume III, fils de Gérard, avait épousé Marie, nommée Marguerite par Jean de Leide, fille d'un comte de Blanckenheim: il mourut sans lignée, l'an 1312, et fut enterré à l'abbaye d'Egmond. Jean de Leide, dit (*Chron. Egm. cap.* 54) qu'en 1310, il obtint du pape la confirmation de l'avouerie de l'abbaye d'Egmond.

On trouve dans un *vidimus*, daté de l'an 1311, *in Dominicâ in quâ cantatur Reminiscere*, un *Wilhelmus de Egmunde, famulus* ou écuyer (*Miræi op. diplom.*, tom. I, pag 437); ce qui est conforme à Jean de Leide, qui témoigne qu'il mourut sans avoir été fait chevalier.

WAUTIER III.

1312. Wautier III, frère de Guillaume qui précède, était déjà son successeur dans la seigneurie d'Egmond, le 28 octobre 1312, comme on voit par la chronique d'Egmond, c. 53: il la quitta par mort en 1321, et fut enterré à l'abbaye d'Egmond. Sa femme Béatrix, de la famille de Vanden-Dortoge, lui survécut jusqu'en 1351. On ne leur donne pour enfant que Jean, qui suit. Peut-être y faut-il ajouter Alard d'Egmond, qui, en 1328 accompagna le comte de Hollande pour porter du secours au comte de Flandre contre les villes rebelles, si toutefois l'historien de Flandre (*Meyer*, *ad. ann.* 1328, fol. 132), a rencontré juste sur le nom de ce seigneur.

JEAN I.

1321. Jean I. agrandit considérablement la succession de ses ancêtres, au moyen du mariage qu'il contracta l'an 1330 avec Guyote; c'est ainsi qu'elle est nommée dans l'acte cité plus bas. Jean de Leide la nomme *Guida*; mais il se trompe en la faisant fille de Gilbert d'Ysselstein, fille d'Arnoul, seigneur d'Ysselstein, après la mort duquel, arrivée, à ce qu'il paraît, en 1363 (1), la seigneurie d'Ysselstein entra dans la maison d'Egmond, suivant la promesse qu'avait faite, le 20 mai 1330, Guillaume III comte de Hollande, de la conférer à Guyote, au cas que son père n'eut point d'enfants mâles, sauf d'en tirer l'apanage des autres filles, si toutefois il y en avait. (*Van Mieris*, tom. II, pag. 497.) L'an 1350, les factions des Cabeliaux et des Hœrkins ayant commencé à partager la Hollande, Jean fut un des principaux partisans de celle des premiers. Il doit avoir terminé sa carrière l'an 1369. Jean de Leide (au *Chron. Egmond.*), chap. 60, met sa mort au 28 décembre 1370, et dit qu'il fut enterré à Ysselstein. Il mérite d'en être cru préférablement aux autres. Il laissa une postérité nombreuse. On nomme Arnoul, qui suit; Gérard, chevalier, bailli du Kennemerland et châtelain de Fiaveren, qui vivait le 27 février 1360 (v. st.), suivant une charte (*Van Mieris*, tom. III; pag. 118); Guillaume, chevalier et seigneur de Sœtermeer; Zewart et Zevenhuysen, encore vivant au 16 avril 1370 (n. st.) (*ibid* pag. 249); Jean et Otton, écuyers; Albert, chanoine d'Utrecht; Elisabeth, femme de Philippe de Tetrode, veuve déjà au mois de février 1376 (v. st.) (*ibid.* pag. 319); Berte, mariée, 1°. à Waleran de Brederode, mort en 1369, sans lignée; 2°. à Gérard de Cuylenbourg, vers l'an 1371 (*ibid.* pag. 264), et cinq autres filles.

(1) Je crois pouvoir l'inférer d'un acte du 13 juillet de cette année, par lequel le comte de Holl. dispose d'un fief qu'il avait eu des seigneurs d'Ysselstein. (*Van Mieris*, tome III, page 154.) Au moins est-il mort entre ce jour et le 4 juillet 1359. (*Ibid*, page 100.)

ARNOUL I.

1370. Arnoul I succéda à son père Jean I, dans les seigneuries d'Egmond et d'Ysselstein, l'an 1380, le 5 janvier (v. st.) Albert, comte de Hollande, termina, par sentence arbitrale, la guerre qu'Arnoul avait eue avec le comte de Blois (*Ibid.*, pag. 360.)

L'an 1386, le 6 octobre, Arnoul s'arrangea avec ceux de Gouda, touchant la seigneurie de Zevenhuysen. (*Ibid.*, p. 454.) Il se distingua beaucoup dans les expéditions que le comte de Hollande fit contre les West-Frisons, et en reconnaissance de ses services, Albert lui donna, le 11 août 1398, pour lui et ses successeurs, la seigneurie d'Ammland en fief. (*Ibid.* pag. 686.) Il avait fondé à Ysselstein, en 1394, un couvent de Bernardins; un canal, depuis Egmond jusqu'à Ackmaer, fut encore son ouvrage. Il mourut, l'an 1409, à l'âge de soixante-douze ans, et fut enterré à Ysselstein. Sa femme Yolande, fille d'un comte de Linange ou Leiningen, lui survécut jusqu'an 24 avril 1434, et fut inhumée à l'église des Dominicains, à la Haye. Elle lui avait donné Jean, qui suit; et Guillaume, qui eut la seigneurie d'Ysselstein en partage, et mourut le 31 décembre 1451, sans laisser d'enfants d'Anne d'Hennyn, fille de Walter ou Wautier, seigneur de Bossuyt en Hainaut, morte en 1460; mais il eut une fille, et un fils nommé Arnoul d'Ysselstein, tous deux bâtards. Son père avait également laissé une fille naturelle, nommée Alcïde, femme d'Ysbrand d'Alkmade, morte en 1470.

JEAN II.

1409. Jean II fut le successeur d'Arnoul I, son père, dans la seigneurie d'Egmond, avant le 1er. avril 1409. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 136.) Il fut surnommé *aux Sonnettes*, ou, en flamand, *met de Bellen*, parce qu'il portait dans les combats, sur son habit, plusieurs petites sonnettes d'argent, afin que, dans le fort de la mêlée, si ses soldats ne le voyaient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'était pas fort éloigné. A l'exemple de son père, il eut des contestations avec l'abbé d'Egmond, au sujet de la juridiction sur certaines terres. Guillaume VI, comte de Hollande, termina, par sentence arbitrale, le 3 octobre 1411, ce différent en faveur de l'abbé. (*Van Mieris*, t. IV, pag. 178.) Le mariage de Jean avec Marie d'Arkel, nièce de Renaud, duc de Gueldre, l'avait engagé, de même que son frère, à refuser, au comte de Hollande, le service dans la guerre qu'il eut contre Jean d'Arkel et le duc de Gueldre. Les deux d'Egmond avaient même formé le projet d'enlever le comte de Hollande, et de le livrer au duc de Gueldre. Une parole échappée à celui-ci, après qu'il eut fait la paix avec le comte en 1412, les fit d'autant plus suspecter, qu'ils ne paraissaient plus à la cour. Jean d'Arkel, enfin, ayant été livré au comte par quelques seigneurs hollandais qui l'avaient enlevé au mois de novembre 1415, avoua le complot, de crainte d'être mis à la torture. Le bruit que ce comte en fit répandre, excita l'indignation de la noblesse et du peuple contre les d'Egmond. Jean demanda alors un sauf-conduit pour venir se justifier. Le comte lui répondit, que quoiqu'il n'eût pas encore vu de pareil exemple entre un prince et son sujet, il le lui ferait néanmoins expédier. Mais Jean n'osa comparaître. Le conseil lui fit son procès, le déclara convaincu du crime de haute trahison, le condamna à perdre la tête, confisqua ses biens. Le décret qui ordonne la confiscation est du 15

mai 1416. (*Van Mieris*, tom. IV, p. 368.) La sentence fut portée contre Jean et Guillaume. (*Heda*, pag. 170.) Jean se réfugia, avec son frère, dans le château d'Ysselstein, place très-forte. Guillaume fit sommer les habitants de livrer le criminel; et, sur leur refus, il commença le siége. Quelques seigneurs, cependant, ménagèrent un accommodement, par lequel les deux frères, ayant cédé la ville et le château d'Ysselstein, consentirent à sortir du pays, et à n'y rentrer jamais qu'avec le consentement du comte. Celui-ci s'obligea de leur payer tous les ans, pour leur subsistance, deux mille vieux écus (1) à Jean, six cents couronnes à son frère, et huit cents à Yolande, leur mère, sur les revenus des biens qu'ils abandonnaient. (Dujardin, *Histoire des Provinces-Unies*, tom. III, pag. 385, suiv., et 390, suiv., d'après Jean de Leyde, liv. 32, chap. 17 et 23.) Dans l'assemblée des états tenus à la Haye, le 15 août 1416, par le comte, pour y faire reconnaître Jacqueline, sa fille, pour son héritière, cette princesse et le dauphin, son époux, ainsi que Marguerite, sa mère, s'engagèrent à réunir, au comté de Hollande, les biens de Jean et de Guillaume d'Arkel, pour avoir long-tems fait la guerre au comte, et ceux de Jean et de Guillaume d'Egmond, pour avoir été souvent infidèles au comte, et à ne point élargir Jean d'Arkel, ni faire rentrer en Hollande les d'Egmond, à moins qu'ils n'eussent entièrement satisfait le comte. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 386.)

Après la mort de Guillaume VI, comte de Hollande, arrivée le 31 mai 1417, les deux d'Egmond, profitant des intelligences qu'ils conservaient dans un pays qui leur avait appartenu, surprirent le château d'Ysselstein; mais la comtesse Jacqueline le fit presque aussitôt assieger, et le força de se rendre sur la fin de juin. Elle accorda à ceux d'Utrecht le pouvoir de le démolir. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 401; *Dujardin*, *ibid.* pag. 40.) C'est ce qu'ils exécutèrent en partie le 29 juin de cette année, et en partie l'année suivante, peu après la Toussaint (*Heda*, pag. 272; *Van Mieris*, tom. IV, pag. 492.) Cependant, Jean d'Egmond s'était rendu à Dordrecht auprès de Jean de Bavière, oncle de Jacqueline, qui s'y était fait proclamer *ruward* ou régent de la Hollande. (Acte du 20 novembre; *Van Mieris*, tom. IV, pag. 430.) D'Egmond vint peu après surprendre la ville de Gorinchem ou Gorcum; mais la comtesse ne tarda pas à la reprendre; et Jean y fut fait prisonnier le 1er. décembre de la même année 1417. (*Heda*, pag. 272, met ce fait au 30 novembre.) (*Dujardin*, pag. 401.) Sa captivité ne fut pas longue; car il se trouva avec son frère, et quelques autres seigneurs de sa famille, à l'accommodement fait le 13 fevrier 1419 (n. st.), à Woudrichem, entre la comtesse de Hollande et Jean de Bavière. Par le septième article de ce traité, les d'Egmond pouvaient revenir en sûreté en Hollande, un mois après sa date. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 522-526.) Mais cela ne contenta pas les d'Egmond, qui se virent toujours exclus de leur patrimoine: ils molestèrent beaucoup les Trajectins et les seigneurs du parti des Hœckins. Jean de Bavière, ruward de Hollande, n'ayant point remédié à ce désordre, plusieurs seigneurs et villes lui déclarèrent la guerre; mais il vint à bout d'éteindre la rebellion par la prise de Leyde, qui se rendit, le 17 août 1420, après un long siége. Jean d'Egmond fut compris dans le traité fait avec les seigneurs qui se trouvèrent dans la place. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 554, *suiv.*; *Heda*, pag. 272, *seq.*; *Dujardin*, *etc.*) Cependant, l'article qui regardait les Trajectins fut mal observé. D'Egmond, contre la foi donnée, les attaqua auprès de Woerden, et passa presque toute la troupe au fil de l'épée. On s'en plaignit à Jean, qui répondit qu'il n'avait aucune inspection sur les troupes de ce seigneur. (*Dujardin*, p. 415, d'après le Beka augmenté, etc.)

L'an 1421, le 15 mai, Jean de Bavière donna à Jean d'Egmond la haute juridiction de la seigneurie de Wamerhuisen et du Nordambach de Petten. (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 501.) Le 3 juin suivant, il le rétablit dans la seigneurie d'Egmond, et déchargea ses sujets de l'hommage qu'ils avaient prêté à Guillaume VI et à Jacqueline. (*Ibid.* p. 584.) L'année suivante, Jean de Bavière s'engagea, par acte du 22 avril, à le faire entrer en possession du duché de Gueldre, dans le cas que le duc vint à mourir. (*Ibid.* pag. 628.) Ce cas arriva l'année suivante (1423); et Jean eut la satisfaction de voir les états de Gueldre et de Zutphen reconnaître son fils aîné Arnoul pour leur souverain, et d'en être nommé le tuteur pour gouverner le pays, pendant les treize années suivantes. (*Pontanus*, pag. 419, *seq.* Voyez *les ducs de Gueldre.*) Peu après (le 15 août de la même année), Jean et tous ses descendants furent élevés au rang des comtes par l'empereur Sigismond, comme le témoigne Pontanus, d'après le diplôme même (*Hist. Gelr.*, pag 422, *seq.*); mais il ne paraît pas que ce diplôme ait été exécuté, puisque la seigneurie d'Egmond ne fut érigee en comté qu'en 1486.

L'an 1425, après la mort de Jean de Bavière, Jean d'Egmond aida Philippe, duc de Bourgogne, auquel Jean avait, par son testament, cédé ses droits, à se mettre en possession du gouvernement de la Hollande. (*Pontanus*, pag. 424.) Il se trouva, le 13 janvier 1426, à la bataille de Brouwershaven, où les Anglais, venus au secours de la comtesse Jacqueline, furent défaits. (*Idem*, pag 426.) L'an 1429, il fit, le 12 mai, une convention avec Philippe, comme ruward de Hollande, au sujet de la dette qu'il avait à prétendre sur le comté de Hollande, pour arrérages de la rente dont il a été parlé (*Van Mieris*, tom. IV, pag. 949; dette qui allait à treize mille couronnes. (*Ibid.*, pag. 563.) L'an 1431, le 9 février (n. st.), la comtesse Jacqueline, connaissant le dommage qu'il avait souffert en cette occasion, lui conféra la haute juridiction d'Oudkerspel, et de Bachem. (*Ibid.*, pag. 1000.) L'an 1437, il s'accommoda, par la médiation du duc de Bourgogne, avec Guillaume Mathenèse, abbé d'Egmond, au sujet des droits que l'abbaye d'Egmond prétendait avoir sur la seigneurie d'Egmond, et l'on convint qu'à l'avenir, les seigneurs ou comtes d'Egmond reconnaîtraient l'abbé d'Egmond pour suzerain, et recevrait de lui l'investiture de cette seigneurie. (*Pontanus*, pag. 471. d'après l'acte.) Ce différent subsistait depuis plusieurs années. Onze ans auparavant, Jean avait fait enlever le même abbé allant d'Egmond à Utrecht, et l'avait retenu trois mois prisonnier, jusqu'à ce que le duc de Bourgogne se fût entremis pour lui procurer la liberté. (*Idem*, pag. 426.) L'an 1451, le 4 janvier, Jean mourut au château d'Egmond, et y fut enterré dans la chapelle, où il avait fondé un chapitre de six chanoines. Il avait épousé Marie, fille de Jean XII, dernier seigneur d'Arkel, morte en couches l'an 1415, après l'avoir fait père d'Arnoul, dont il a été parlé, et de Guillaume, qui suit. Jean laissa aussi un bâtard, nommé Pierre, qui fut drossard de la Veluve, en 1457. Il faut encore, à ce qu'il paraît, regarder comme un enfant naturel de Jean, *Guillelmine van der Wateringue, fille de Jean d'Egmond, mariée avec Guillaume de Naildayck*, à laquelle la comtesse Jacqueline de Hollande fit donation d'une terre, le 22 mai 1429. (*Van Mieris*, tome IV, page 950.)

GUILLAUME IV.

1452. GUILLAUME IV eut, avec Arnoul, duc de Gueldre, son frère, du vivant même de leur père, de vives contestations sur la part qu'il aurait à la succession paternelle; elles furent terminées, en 1438, par une transaction qui fut signée de leur père ainsi que de leur oncle Guillaume, seigneur d'Ysselstein,

(1) Dans l'acte d'obligation donné à ce sujet, le premier août 1416, par cinq villes de Hollande, qui s'étaient obligées à lui payer la somme stipulée, tant qu'il ne serait point rétabli dans ses terres, on lit deux mille couronnes de France au lieu d'écus; et cette somme devait également être payée à ses héritiers après sa mort. (*Van Mieris*, tome IV, page 379.) Suivant un acte du 10 août, Guillaume d'Egmond devait toucher une rente annuelle de 800 et non pas 600 couronnes. (*Ibid.*, page 381.)

et en vertu de laquelle Guillaume eut pour son lot les seigneuries d'Egmond, de Leerdam et d'Ysselstein : cette dernière devait lui revenir après la mort de son oncle, et le tout était réversible à Arnoul, son frère, et ses descendants, au cas qu'il vînt à mourir sans postérité. Pontanus a donné un sommaire de cette transaction. (*Hist. Gelr.*, *p.* 473, *seq.*) L'an 1444, Arnoul et Guillaume ayant fait une invasion dans le duché de Juliers, le dernier fut fait prisonnier dans une action qui eut lieu le 3 de novembre. Il s'y était si bien distingué, qu'après avoir recouvré sa liberté, il fut fait chevalier. (*Ibid.*, p. 488.) Dans la révolte d'Adolphe de Gueldre contre le duc, son père, Guillaume demeura constamment fidèle au dernier, et réconcilia, jusqu'à trois fois, le rebelle avec lui. (*Ibid.*, *p.* 516, 522 *et* 524. Voyez *les ducs de Gueldre.*) L'ingrat, ayant dépouillé son père du duché, entreprit aussi de ravir les biens de son oncle, qu'il confisqua en 1465, et saisit, de plus, Frédéric, son fils, qu'il retint captif. Guillaume eut recours au duc de Clèves, qui déclara la guerre à Adolphe. Ysselstein, château de Guillaume, fut pris et brûlé par une troupe des gens d'Adolphe. La paix fut rétablie par le traité conclu à Gand, l'an 1469, en vertu duquel tous les biens que Guillaume possédait dans la Gueldre devaient lui être restitués. (*Ibid.*, *p.* 527, *seq.* 529 et 533.) Mais Adolphe n'observa point la convention; car Guillaume n'ayant point jugé à propos de se rendre auprès de lui, comme il l'en avait sommé, il le déclara contumace et ses biens confisqués. Guillaume alla en informer Charles, duc de Bourgogne, qui avait été médiateur de la paix de Gand, et lui demanda la permission d'arborer, sur ses châteaux, les armes de Bourgogne. Mais ceux de Nimègue, ayant Adolphe à leur tête, ne respectèrent point ces armes, et ruinèrent, de fond en comble, un de ses châteaux nommé Prennenstein. (*Ibid.*, *p.* 534.) Adolphe ne cessa point de vexer son oncle l'année suivante. (*Ibid.*, *p.* 535.) Mais Arnoul, ayant été rétabli dans le duché de Gueldre, lui donna, l'an 1471, en reconnaissance de son attachement à sa personne, les péages d'Isselorde et d'Arnhem ; il fit plus, il conféra, le 29 juin 1472, à Frédéric, fils puîné de Guillaume, pour lui et ses descendants, la ville et seigneurie de Buren, dont il s'était rendu maître, vers l'an 1430, sur Guillaume, qui en était propriétaire, pour le punir de lui avoir fait la guerre. (*Ibid.*, *p.* 446 *seq.*) L'an 1473, Charles, duc de Bourgogne, ayant été inauguré duc de Gueldre, en nomma gouverneur Guillaume d'Egmond. (*Ibid.*, *p.* 553.)

L'an 1477, après la mort de ce duc, les habitants de la Gueldre ayant reconnu pour leur duc Charles, fils d'Adolphe, sous la tutelle de sa tante paternelle, Guillaume demanda d'abord la jouissance libre des terres qu'il avait dans la Gueldre ; puis il exigea d'être reconnu tuteur des enfants du feu duc Adolphe, et régent de la Gueldre, outre qu'il ne tarda pas à se l'arroger, étant déjà maître de la ville d'Arnhem. Catherine l'y assiégea bientôt après ; mais ce siége ne tarda pas d'être levé, par l'entremise du duc de Clèves. Cependant la guerre continua, quoique faiblement, entre la gouvernante et Maximilien d'Autriche, duc de Bourgogne, qui revendiquait la Gueldre, comme une portion de la succession de son beau-père, le duc Charles le Hardi. En récompense de ses services, il créa Guillaume d'Egmond chevalier de la Toison-d'Or, l'an 1478. (*Pontan.*, *ibid.*, pag. 562-566.) Maximilien s'étant rendu maître de la Gueldre, l'an 1481, laissa la moitié de la ville d'Arnhem en engagement à Guillaume, pour le dédommager principalement des frais qu'il avait faits dans la guerre de Gueldre ; mais il fut forcé, peu après, à céder cette moitié au duc de Clèves, qui tenait l'autre à même titre. (*Pontan.*, pag. 574.) Guillaume mourut le 19 janvier 1483, et fut enterré à Graves, sous une tombe joignant celle du duc Arnoul, son frère. On dit qu'il regretta tant de n'avoir point fait ses études, que, pour épargner cette tache à ses fils, il les envoya étudier à Paris, et ne voulut point qu'ils quittassent cette université, jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu un témoignage public de leur savoir. (*Pontan.*, pag. 576 *seq.*) Ce héros avait épousé WALBURGE, fille de Frédéric, comte de Meurs, morte en couches, l'an 1459, et enterrée à la Haye, dont il eut trois fils qui se distinguèrent par leur valeur, et quatre filles. Les fils sont : Jean, qui suit ; Frédéric, surnommé le Louche, créé premier comte de Buren (*) ; Guillaume, sei-

(*) *COMTES D'EGMOND-BUREN.*

FRÉDÉRIC.

1492. **FRÉDÉRIC**, surnommé le Louche (*Dujardin*, tom. IV, pag. 266), seigneur d'Ysselstein et de Leerdam, après la mort de son père, Guillaume IV, seigneur ou comte d'Egmond, avait reçu d'Arnoul, duc de Gueldre, son oncle, le 29 juin 1472, la seigneurie de Buren dans la Gueldre, au quartier de la Betuve, en compensation des services qu'il avait rendus à ce prince, après qu'il se fut échappé de la prison où il avait été jeté avec lui par Adolphe, fils d'Arnoul. (*Pontan.*, *hist. Gelr.*, pag. 542.) Guillaume, son père, s'étant déclaré, l'an 1478, tuteur des enfants d'Adolphe, que les états avaient reconnu duc de Gueldre, ceux de Nimègue se saisirent de Frédéric et de Guillaume, son frère, et les retinrent trois ans prisonniers. (*Pontan.*, pag. 565 et 572.) L'an 1483, Frédéric est nommé gouverneur d'Utrecht par l'archiduc Maximilien, comme tuteur de son fils, l'archiduc Philippe ; mais il en fut chassé par les habitants dans une révolte, l'an 1490. (*Dujardin*, tom. IV, pag. 209 et 232.) Maximilien, roi des Romains, érigea, l'an 1492, la seigneurie de Buren en comté, pour récompenser Frédéric des services qu'il en avait reçus contre Charles, duc de Gueldre, et pour en obtenir d'autres. (*Pontan.*, pag. 599.) Il ne se trompa point. Frédéric ne cessa de signaler, dans l'occasion, son courage contre le duc de Gueldre. (*Idem.*, pag. 599, 608 et 614.) L'an 1500, Frédéric et Florent, son fils (*Pontan.*, pag. 617), amenèrent du secours à Albert, duc de Saxe, et stathouder héréditaire de Frise, contre les West-Frisons révoltés, qu'ils battirent à

Workummerzyl, et en deux autres rencontres. Par là, ils délivrèrent la ville de Franeker, que les rebelles avaient investie. Cela se passa le 16 juillet. (*Eggeric. Beningæ ; chronique d'Ost-Frise*, *chap.* 50 *et* 51, *pag.* 434, suiv. au tom. IV, des *Ann. eccl. vet. avi d'Ant. Matthæus*, *édit. in-4°.*) La même année, mourut Frédéric, et fut enterré à Ysselstein, auprès de sa femme Adélaïde, fille de Gérard, seigneur de Culembourg, morte le 26 juillet 1471. Elle lui avait apporté en dot, entr'autres terres, celle de Saint-Martin-Dyck, en Zéelande. (*Pontan.*, pag. 239.) Il en eut deux fils ; Florent, qui suit, et Wemmer, mort sans alliance.

FLORENT.

1500. **FLORENT**, fils de Frédéric et d'Adélaïde, créé chevalier de la Toison-d'Or en 1505, hérita du comté de Leerdam, de la seigneurie d'Ysselstein, et des autres terres de son père, ainsi que de son zèle pour la maison d'Autriche, contre le duc de Gueldre.

L'an 1504, il entra dans ce pays à la tête de trois mille hommes, et s'empara du château d'Harmuiden et de quelques autres places. Les succès de la campagne suivante furent plus éclatants. (*Pontan.*, pag. 626 et 630.) Après une trève faite avec le duc de Gueldre, l'archiduc Philippe partit, l'an 1506, pour l'Espagne : et Florent, ainsi que le comte Jean d'Egmond, l'y accompagnèrent, le premier ayant probablement, comme amiral de Hollande, commandé la flotte, comme l'observe M. Dujardin, puisque, dit-il, en citant Rymer (tom. V, p. 4,

gneur de Harpen, qui épousa Marguerite, fille héritière du seigneur de Boxmer et de Heswick. Les filles sont : Anne, femme de Bernard, comte de Bentheim; Elisabeth, mariée, 1°. à Gisbert, seigneur de Bronchorst et de Batenbourg, 2°. à Jean Vander Cla, seigneur de Buckhoven; *Walburge*, religieuse à Redichem, près d'Arnhem; *Marguerite*, femme, 1°. de Jean de Merode, 2°. de Guillaume Turck, écuyer de son père, pour lequel elle s'était passionnée.

JEAN III.

1483. Jean III, né l'an 1438, fait chevalier à Jérusalem, l'an 1465, commandant de Gorcum par l'archiduc Maximilien, l'an 1481, succéda à son père, l'an 1483, dans la seigneurie d'Egmond, laquelle fut érigée en comté par Maximilien, alors roi des Romains, qui y réunit la seigneurie de Purmezend et quelques autres terres acquises par Jean. Le diplôme contenant cette faveur, fut expédié à Bruxelles, le 12 novembre 1486. (*Miræi oper. Dipl.*, t. I, pag. 464.) Ce qui fait croire que le diplôme de l'empereur Sigismond, portant pareille érection de la seigneurie d'Egmond en comté, comme il a été dit, n'eut point d'exécution. Quoi qu'il en soit, l'an 1491, Jean fut créé chevalier de la Toison-d'Or, et en 1484, il avait été fait stathouder ou gouverneur de Hollande et de Zéelande, par Maximilien, sur la demande des Hollandais mêmes. (*Dujardin*, t. IV, pag. 211.) Ce poste le mit dans le cas de faire la guerre aux Hoeckins, auxquels il avait déjà porté de rudes coups par la prise de Dordrecht en 1481, et de Hoorn en 1482. (*Dujardin*, p. 190 et 203.) Il continua de leur enlever différentes places; mais il essuya un échec devant Rotterdam en 1489. Cette ville néanmoins et plusieurs autres ne tardèrent point à se rendre à lui. L'année suivante, le 25 juillet, il battit complètement les rebelles par mer, et fit prisonnier François de Brederode, leur chef. (*Ibid.*, pag. 223-230.) L'inflexibilité avec laquelle il fit lever les impositious au Kennemerland, en révolta, l'an 1491, les habitants, à l'exception de ceux d'Enkhuisen et des paysans du Drechterland. S'étant attroupés, ils se nommèrent des capitaines, peignirent sur leurs enseignes un pain et un fromage, et se donnèrent le nom de *Cusembruts*, pour marquer qu'ils ne prenaient les armes que pour defendre les choses les plus nécessaires à la vie. Ils s'emparèrent de Hoorn, d'Alkmaer et de Karlem. Mais l'année suivante, le stathouder ayant appelé à son secours Albert de Saxe, vint à bout de rétablir la tranquillité; et c'est a cette année que M. Dujardin place l'extinction des factions qui désolaient la Hollande depuis 140 ans. (*Dujardin*, t. IV, pag. 235-240.) L'an 1507, il assiégea le château de Pouderoyen, dont la garnison faisait des courses dans la Hollande; mais le duc de Gueldre l'obligea d'en lever le siége. (*Ibid.*, pag. 299; *Pontan.*, pag. 636.) Jean mourut l'an 1515, et fut enterré à l'église du château d'Egmond. M. Dujardin l'accuse de n'avoir pas été délicat sur la foi publique. (T. IV, pag. 224) Quoi qu'il en soit, ce comte paraît avoir aimé le bon ordre dans les monastères; car, en 1490, il entreprit de le rétablir dans l'abbaye d'Egmond : l'opposition qu'y apportaient plusieurs des religieux l'ayant obligé d'employer la force, il les fit renfermer; et, comme ils persistaient dans leur refus, il les renvoya avec une pension de cent florins par an.

Jean avait épousé à la Haye, en 1484, MADELEINE, fille de George, comte de Wartembourg, ou plutôt Wartemberg, morte l'an 1538, à l'âge de 74 ans, et enterrée à côté de lui. Il en eut quinze enfants, dont plusieurs moururent en bas âge. Les principaux sont : Jean, qui suit; George, abbé de Saint-Amand, nommé à l'évêché d'Utrecht, le 24 décembre 1534, où il fut inauguré en 1536 (*Hoyn-van-Papendrecht*, *ann. belg.*, tom. I, part. I, pag. 113); Philippe, seigneur de Baar, mort en Italie, l'an 1529, sans avoir été marié; Jossine, mariée à Jean, seigneur de Wassenaer; Walburge, épouse de Guillaume, comte de Nassau-d'Illenbourg, morte en 1529; Jeanne, femme de George Schenk, seigneur de Tautembourg, gouverneur de Frise, mort au mois de février 1540; Catherine, alliée à François de Borselle, seigneur de Cortienne, etc.; Anne, abbesse de Losduinen.

COMTES D'EGMOND-BUREN.

pag. 233), on trouve ce seigueur en Espagne cette année même. (*Dujardin*, tom. IV, pag. 279.) Ainsi, Pontanus, pag 633, doit s'être trompé, en rapportant que, vers le mois d'août, Florent s'est emparé, sur le duc de Gueldre, de Ravenswade. Il reparut dans la Gueldre l'année suivante. (*Idem.*, pag. 635.) L'an 1509, et peut-être dès auparavant, il fut fait gouverneur d'Arnhem et du quartier de Veluve, qui était presque tout entier sous l'obéissance de l'archiduc Charles. (*Idem.*, pag. 641.) L'année suivante, le duc de Gueldre ayant fait une irruption dans l'Over-Yssel, appartenant à l'évêque d'Utrecht, le prélat envoya Florent, qui reprit les villes dont le duc s'était emparé, et le força de se retirer. Dans cet intervalle, les habitants d'Utrecht, brouillés avec leur évêque, ravagèrent les terres de ce seigneur, par représailles des courses qu'il avait faites aux environs de leur ville; mais Florent, à son retour, les châtia cruellement, et bâtit un fort sur le Leck, qui les bridait jusque dans leur enceinte. Le duc de Gueldre ayant envoyé des troupes à leur secours, Florent les battit, et força ceux d'Utrecht à demander la paix. Le duc se vit alors obligé de faire une trêve. (*Dujardin*, pag. 305, *d'après Pontan*, pag. 642.) L'an 1511, l'évêque d'Utrecht s'étant de nouveau brouillé avec les Trajectins, Florent entreprit d'escalader la ville à la faveur des glaces. Des soldats de Gueldre, qui se trouvèrent dans le voisinage, étant accourus, l'en empêchèrent. Le duc, nommé avoué d'Utrecht par le sénat, alla, sollicité par celui-ci, faire le siége d'Ysselstein; mais il fut obligé de le lever; et Florent, pour se venger, fit confisquer les biens que les bourgeois possédaient sur son territoire. (*Dujardin*, pag. 308; *Heda*, pag. 317, *seq.*) Il échoua devant Venloo; mais, en revanche, il enleva au duc de Gueldre quelques forts qui couvraient la Veluve. (*Ibid.*, p. 308, *suiv.*) L'an 1515, ayant été fait gouverneur de Frise, il commença par proscrire la *bande noire*. (*Dujardin*, pag. 324; *Pontan.*, pag. 662, *seq.*) L'an 1516, il investit, dans le port de Workum, la flotte des Frisons révoltés, commandée par leur amiral, connu sous le nom de Grand-Pierre, qui eut le bonheur de se sauver : le reste fut pendu. (*Dujardin*, pag. 330.) Il continua d'affermir la domination du roi dans la West-Frise, et d'en déloger les troupes du duc de Gueldre. (*Pontan.*, pag. 669.) L'année suivante, il battit la bande noire, et la suivit dans la Veluve, où ayant investi Arnhem, il força le duc de Gueldre, qui s'y trouvait, de capituler. (*Pontan.*, pag. 675; *Dujardin*, pag. 332.) La même année, il reçut en engagère de Charles, roi de Castille, la ville de Grave, avec la seigneurie de Cuyck, que ledit roi désengagea au mois de février 1560 (n. st.). (Voyez *les seigneurs de Cuyck*.) L'an 1522 et 1523, il commandait l'armée impériale aux Pays-Bas, contre la France. (*Dujardin*, pag. 385 et 392.) L'an 1528, il fit encore, avec succès, la guerre au duc de Gueldre, et fut un des commissaires qui concertèrent le traité de paix conclu à Gorcum, le 5 octobre. (*Ibid.*, pag. 330-434; *Pontan.*, pag. 747-749, *seq.*) Il fut aussi l'un des principaux commissaires impériaux pour négocier avec l'évêque et le chapitre d'Utrecht, le transport du temporel de l'évêché sur l'empereur : traité conclu le 21 octobre 1528, suivant *Pontanus*, pag. 761. L'an 1536, le 15 décembre, il parvint à conclure, à Grave, un nouveau traité de paix, entre l'empereur et le duc de Gueldre. (*Pontan.*, pag. 782; *Dujardin*, pag. 522.)

JEAN IV.

1515. **Jean IV** succéda à son père dans le comté d'Egmond et dans plusieurs autres seigneuries : comme lui, il fut chevalier de la Toison-d'Or. Il fut aussi chambellan de l'empereur Charles-Quint, qu'il accompagna dans presque tous ses voyages. Ce prince le nomma, en 1527, général des chevau-légers au royaume de Naples et au duché de Milan. L'an 1528, il tomba malade à Ferrare, et s'étant fait transporter à Milan, il y mourut le 19 avril de la même année, âgé de 29 ans. Il avait épousé, l'an 1516, à Bruxelles, **Françoise** de Luxembourg, sœur et héritière de Jacques, prince de Steenhuysen et de Gavres, seigneur de Fiennes, de Gruythuysen, d'Armentières et d'Auxi en Flandre, où elle mourut le 1er. novembre 1557, laissant de lui Charles et Lamoral, qui suivent, et de Marguerite, mariée en 1549, à Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, décédée en 1554, après avoir mis au monde Louise de Lorraine, mariée à Henri III, roi de France.

CHARLES.

1528. **Charles** succéda à Jean III, son père, dans le comté d'Egmond, etc. Il fut chambellan de l'empereur Charles-Quint, l'accompagna dans ses voyages et en particulier au siége d'Alger, en 1540 (il faut 1541) : au retour de cette expédition, il mourut à Carthagène, le 7 décembre de la même année, et fut enterré à Murcie (*Batavia illustr.*); il n'avait point été marié.

LAMORAL.

1541. **Lamoral** succéda à son frère dans le comté d'Egmond et ses autres seigneuries. Il avait, comme lui, suivi l'empereur dans son expédition contre les Algériens. Il l'accompagna aussi, l'an 1544, au siége de Saint-Dizier, où René de Nassau, prince d'Orange, ayant été tué, il lui succéda en la charge de capitaine-général des lances. L'an 1546, il fut créé chevalier de la Toison-d'Or, et vint au secours de l'empereur contre les princes protestants d'Allemagne. Il l'accompagna, en 1548, 1550 et 1554, à la diète d'Augsbourg. L'an 1549, il accompagna Philippe, fils de l'empereur, dans toutes les villes des Pays-Bas, où ce prince fut reconnu pour leur futur souverain. L'an 1552, d'Egmond se trouva au siége de Metz. L'an 1554, ayant été nommé ambassadeur en Angleterre, pour négocier le mariage de Philippe et de Marie, reine d'Angleterre, il y réussit; et ayant été trouver ce prince en Espagne, il l'accompagna en Angleterre, pour assister à ses noces. L'an 1557, il contribua le plus au gain de la bataille de Saint-Quentin, remportée sur les Français. L'année suivante, il les battit à Gravelingen ou Gravelines. Il fut nommé, l'an 1559, par Philippe II, alors roi d'Espagne, gouverneur de la Flandre et de l'Artois. La même année, il conclut à Paris le mariage de Philippe, son roi, avec Isabeau

---

COMTES D'EGMOND-BUREN.

L'an 1537, en sa qualité de capitaine-général des troupes des Pays-Bas, il commanda encore l'armée contre les Français, et remporta divers avantages sur eux. (*Dujardin*, pag. 526.) Deux ans après, Florent mourut le 24 octobre à Buren, après avoir (suivant un historien qu'on va citer) rendu de grands services à l'empereur, qui le nomme son cousin. (*Cod. Dipl. de Frisin*, tom. II, pag. 93.) Pontus Heuterus, en rapportant sa mort, dit : *Vir consilio manuque promptus, quique in rebus magnis Cæsari non exiguam præstitit operam.* (*Rer. Belgic. sub Princ. Austr.*, *lib.* 11, *pag*, 515, *édit. ann.* 1598.) Il avait épousé **Marguerite**, fille de Corneille, seigneur de Grevenbrouk et de Sevenberg, dont il eut Maximilien, qui suit; Anne, mariée, 1°. à Joseph de Montmorenci, seigneur de Nivelle; 2°. à Jean, comte de Horne, et Walburge, alliée à Robert de la Marck, comte d'Aremberg.

MAXIMILIEN.

1539. **Maximilien** devint, après la mort de Florent son père, comte de Buren, seigneur de Leerdam, d'Ysselstein et de Saint-Martin-Dyck, etc. Il fut, comme lui, chevalier de la Toison-d'Or, en 1531. (*Miræi Op. Dipl.*, t. I, p. 465.) Il passe pour un des plus grands capitaines de son tems, dit le Moréri, qui lui attribue néanmoins mal à propos le commandement de l'armée impériale en 1537; car on voit par Pontus Heuterus (*p.* 504, *seq.*) que cela regarde son père. Maximilien avait conduit en Italie, l'année précédente, des troupes de Bourgogne et des Pays-Bas. (*Idem*, *p.* 496.) L'an 1540, au mois de février, il fut fait gouverneur de Frise, d'Over-Yssel et de Groningue. (*Idem*, *p.* 529.) L'an 1546, il amena en Allemagne toutes les forces des Pays-Bas pour combattre les Protestants, et joignit l'armée de l'empereur à Ingolstadt, le 17 septembre, après avoir fait plusieurs détours pour tromper l'ennemi. (*Idem*, *p.* 578, 580, *seq.*) Sur la fin de l'année, l'empereur le renvoya dans les Pays Bas. Dans sa route, il ravagea, l'an 1547, une partie de la Hesse, et força Darmstadt à capituler. Francfort se rendit à lui sans résistance. (*Idem*, *p.* 585.) L'an 1548, l'empereur envoya Maximilien en Angleterre, pour traiter avec le duc de Sommerset et les autres tuteurs du jeune roi Edouard, afin de déclarer, conjointement avec lui, la guerre à la France. Les circonstances ayant été changées inopinément, cette négociation fut infructueuse. Peu après, Maximilien mourut à Bruxelles d'esquinancie. M. de Thou, qui rapporte cette ambassade et la mort de ce prince, dit qu'il était *vir pace et bello magnus, ac propter magnificentiam et fidem Cæsari admodum carus.* (Histor. lib. 5, p. 3, edit. de 1609.) Il ajoute sur sa mort une anecdote singulière, si toutefois elle est vraie, que le Moréri de 1759 a copiée. Il avait épousé **Marie**, que d'autres nomment Françoise de Lannoi, fille d'Hugues, seigneur de Tronchines et Reulencourt, dont il eut Anne, qui suit.

ANNE.

1548. **Anne**, fille unique et héritière de Maximilien (*Pont. Heuter.*, p. 600), lui succéda en bas âge dans le comté de Buren et les seigneuries d'Ysselstein, Leerdam et Saint-Martin-Dyck. L'an 1549, au mois de mars, ses tuteurs supplièrent l'empereur de déclarer la seigneurie de Lingen fief de la Gueldre. Nicolas, comte de Teklenbourg et seigneur de Lingen, l'ayant mis dans la mouvance du duc Charles de Gueldre, l'an 1526, l'empereur se prêta à cette demande que le feu comte Maximilien lui avait déjà faite, et détacha cette seigneurie de la mouvance de l'empire. *Pontus Heuterus*, p. 601, *seq.*, rapporte un fragment du diplôme, et ajoute que, peu après, Lingen rentra sous la puissance de l'empereur. M. Pauli dit que les tuteurs d'Anne en firent la vente à Philippe II, roi d'Espagne, qui la donna à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. (*Hist. des états de Prusse*, t. VI, *p.* 258.) Guillaume, par les soins de l'empereur, reçut la main d'Anne, qui lui transporta tous ses domaines par ce mariage, célébré le 7 juillet 1551, et d'où sortit un fils nommé Philippe-Guillaume X, qui fut prince d'Orange et comte de Buren; et Marie, qui épousa Philippe, comte de Hohenlohe. (*Pont Heuterus*, p. 629, *aliis.*) Anne mourut le 20 février, selon les uns, le 24 mars, selon d'autres, de l'an 1558, à Breda où elle fut enterrée. (*Van Alen*, *descript. de Grave*, *p.* 239. Voy. *les princes d'Orange.*)

ou Elisabeth de France, fille du roi Henri II. (*Batavia illustr.* et *Moréri.*) Il se brouilla, l'an 1561, avec le cardinal de Granvelle, et se lia avec le prince d'Orange. (*Dujardin*, tom. V, pag. 62 et suiv.) Ces dissensions finirent par la retraite du cardinal, en 1564. (*Ibid.*, pag. 76 et suiv.) Au commencement de l'an 1565, il fut envoyé en Espagne pour obtenir la révocation des édits sanguinaires contre les hérétiques, ainsi que d'autres points relatifs au gouvernement civil. (*Ibid.*, pag. 83) L'an 1566, il encourut la disgrâce du roi pour avoir souffert quelques ministres dans les villes où les sectaires dominaient. La sévérité qu'il fit exercer contre les Iconoclastes ne put le remettre dans l'esprit du roi. (*Ibid.*, pag. 133.) Le zèle qu'il témoigna, après la nomination du duc d'Albe au gouvernement général des Pays-Bas, pour détruire les prêches en différentes villes, ainsi que le serment exigé par la gouvernante, qu'il prêta, ne furent pas plus efficaces. Le duc d'Albe étant arrivé à Bruxelles, le 16 août 1567, le fit arrêter quelques jours après avec le comte de Hoorn ou Horn, son cousin, et leur fit trancher la tête dans cette ville, le 5 juin de l'an 1568. Le corps du comte d'Egmond fut porté à Sottinghem, en Flandre (*ibid.*, pag. 173 et 192), qui était une de ses terres, et fut enterré auprès de sa mère. (*Batavia illustr.*) Il avait épousé, le 8 mai 1544, à Spire, en présence de l'empereur Charles Quint, pendant la diète de l'empire, SABINE DE BAVIÈRE, fille de Jean, comte palatin du Rhin, et de Béatrix de Bade, morte le 19 juin 1578, dont il eut treize enfants.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

COMTES ET PRINCES D'OST-FRISE, OU DE LA FRISE ORIENTALE,

NOMMÉS AUSSI COMTES D'EMDEN (*).

L'OST-FRISE, portion de l'ancien royaume des Frisons, anéantie par Charlemagne, est bornée au nord par le territoire d'Harlingen; à l'est, par les pays d'Ostringe, de Bustingue et la Wagrie; au sud, par le comté d'Oldembourg et l'évêché de Munster; à l'ouest, par la mer du nord, et en partie par la province de Groningue. Au moyen âge, elle fut partagée en diverses seigneuries, possédées par des nobles du pays, qui en étaient souverains sous le titre de chefs, qui s'assemblèrent quand leur intérêt commun le demandait, ou pour veiller à leur sûreté réciproque, soit par des confédérations, soit par des lois communes. La dernière de ces assemblées se tint en 1361, au lieu ordinaire près l'Orich, sous trois chênes. On ne sait point l'origine de ces chefs ou souverains, les notices qu'on en a, ne remontent pas au-delà du treizième siècle. Entre ces seigneurs, les chefs de Gretsyhl, surnommés Syresena ou Syrksena, furent les plus illustres, et devinrent, dans la suite, les propriétaires de tout le pays, qui, en leur faveur, fut érigé en comté l'an 1554, et en pricipauté l'an 1654, sous la protection des Provinces-Unies. Aujourd'hui, le roi de Prusse possède ce pays. M. Pauli en donne, à la fin du septième tome de son histoire de Prusse, une histoire abrégée, d'après celle qu'on a faite en 1720, par ordre de sa majesté prussienne, le conseiller privé et chancelier Enno Rudolphe Brenneysen.

(*) Article fourni par M. Ernst.

SIREŠENA.

SIRESENA est le premier de sa maison qu'on connaisse avec quelque certitude pour chef de Gretsyhl. Il fut, suivant un manuscrit, bourgeois de l'ancienne société établie à Norden, ville considérable de l'Ost-Frise, c'est-à-dire, selon M. Pauli, qu'il avait le droit de bourgeoisie; car il était d'usage, au moyen âge, que les princes agréassent ce droit. Siresena était un des chefs du territoire de Norden, puisqu'il était de l'ancienne société, dit M. Pauli. Il laissa un fils, qui suit.

EDZARD I.

EDZARD, établi chef à Norden et Gretsyhl, accompagna, en qualité de capitaine, saint Louis dans son expédition de Palestine, et mérita par sa bravoure le privilége de pouvoir insérer dans les armes de sa maison le lis de France. Il vivait vers le milieu du treizième siècle, et non pas du quatorzième, comme le dit M. Pauli. On lui donne deux fils : Ulric, tué dans une bataille contre les Wimades au Hadelan, en 1373, et Ennon, qui suit.

ENNON.

Ennon, fils d'Edzard, lui succéda aux seigneuries de Gretsyhl et de Norden. Il épousa Adda, fille du chef de Grothusen, dont il eut Edzard, qui suit.

EDZARD II.

Edzard II, fils d'Ennon, épousa Doda, fille du puissant chef Kenon Thom Brock, ou de Brock; elle le fit père d'Imelon et Hazon, morts sans lignée; d'Ennon, qui suit; et de Doda, femme de Redert, chef de Grothusen.

ENNON EDZARSNA.

Ennon, surnommé Edzarsna, c'est-à-dire fils d'Edzard, mérita le nom de défenseur de la liberté commune; nom que les écrivains donnent aussi à ses fils. C'était un seigneur de grand crédit et d'une vertu éminente. La calamité publique sous laquelle gémissait de son tems le pays, à cause de la multitude des chefs qui se faisaient entre eux la guerre aussi bien qu'à leurs voisins, servit à l'élévation de sa maison. On se plaignit surtout des chefs de Brock, d'Emden, d'Osterhusen et de Lehen; ce qui fit qu'un grand nombre d'habitants s'accorda à choisir Ennon de Gretsyhl pour leur chef, afin qu'il les délivrât de ces misères. Ennon s'excusa sur son grand âge, et leur proposa son fils, qu'ils agréèrent. Ennon mourut l'an 1430, après son fils. Gela, son épouse, héritière de Manslagt, fille de Thyr, chef de Pilsum, lui donna les enfants suivants: Edzard et Ulric, qui suivent; Trouwa, femme de Sibet Attena, chef de Dornum; et Adda, femme de celui de Lutzbourg.

EDZARD III.

1430. Edzard III, fils aîné d'Ennon Edzarsna, fut volontairement reconnu, en 1430, par le plus grand nombre des habitants de l'Ost-Frise, pour leur souverain. La même année de son avancement, il fit avec avantage la guerre à plusieurs autres chefs du pays qui l'attaquèrent. Il assista, l'an 1440, Eppon-Gockinga, seigneur des territoires de Groningue, contre la ville de ce nom. L'année suivante, vers la Saint-Michel, il mourut de la peste, et fut enterré à Norden. Il ne lui resta point d'enfants des deux femmes qu'il eut successivement, Assa-Beninga, héritière de Pilsum, et Trouwa, héritière de Berum, morte aussi de la peste un jour avant son époux. Beninga appelle ce seigneur un chevalier tout-puissant. Il posséda Gretsyhl, Norden, Berum, Aurick, Stikhausen, Lehr et Emden, avec leurs dépendances, qu'il tenait en partie à titre de patrimoine, en partie par mariage, convention, conquête ou sujétion volontaire.

ULRIC I, comte d'Ost-Frise.

1441. Ulric I, fils puîné d'Ennon, succéda, du consentement de la plupart des Frisons, à son frère Edzard III, dans le gouvernement de ses états. Il avait eu beaucoup de part aux victoires remportées par celui ci sur les chefs inquiets de ce pays. Imel, chef d'Osterhusen, fit une confédération contre lui à raison des prétentions qu'il formait avec ses amis sur la succession d'Ucco de Brock. Ulric vint à bout de s'accommoder avec eux. L'an 1453, par une convention qu'il fit avec les Hambourgeois, au sujet de la possession d'Emden et de Peerort, ils se promirent réciproquement de s'assister, au cas de besoin, avec trois cents arquebusiers. Les autres chefs des seigneuries d'Ost-Frise, se soumirent la même année au gouvernement d'Ulric. Alors, pour se garantir contre les entreprises que Philippe, duc de Bourgogne, pourrait tenter contre lui, ce seigneur offrit l'Ost-Frise à l'empereur Frédéric III, pour la tenir de lui en fief. En vertu des lettres impériales d'investiture qui lui furent expédiées le lundi après la Saint-Michel (30 septembre) 1454, Ulric et ses descendants furent créés comtes, et l'Ost-Frise fut érigée en comté. Cependant, Ulric, par politique, s'abstint, dans le commencement, de prendre dans son pays le titre qui lui était décerné. L'an 1455, il fit un traité de commerce avec la Hollande, la Zélande et la West-Frise, et en 1457, avec la province de Groningue. L'an 1463, le lundi avant la Saint-Jean-Baptiste (20 juin), il s'accommoda avec l'évêque de Munster, touchant les limites respectives de leurs seigneuries. Le comte de Palenstein étant venu, l'an 1464, de la part de l'empereur à Emden, investit, le 21 décembre, Ulric, du comté de l'Ost-Frise, en lui donnant l'épée et l'étendard; après quoi la plupart des chefs du pays lui présentèrent l'hommage, ainsi qu'à ses enfants; d'autres le firent l'année suivante. Il s'accommoda, l'an 1466, avec ceux qui formaient encore des prétentions sur le château et la ville d'Emden. Il gouverna en général avec beaucoup d'autorité, sans tenir des diètes, et mourut le 27 septembre de cette même année. Il avait épousé, 1°. en 1440, Folka, héritière de Wibet, chef d'Esen; 2°. le 27 mai 1453 ou 1454, Théda, fille et unique héritière d'Ucco, chef de Lehr, de laquelle il laissa les enfants qui suivent: Héba, née en 1457, mariée à Eric, comte de Schauenbourg, morte en 1476; Grela, née en 1458, morte de vertige; Ennon, née en 1460; Edzard, né l'an 1462; Uccon, né en 1463, mort en 1507, fiancé à une comtesse d'Egmond; et Almuth, née en 1465.

THÉDA et ENNON I ou III.

1466. Théda, veuve d'Ulric, eut la régence du comté d'Ost-Frise, après la mort de son époux, comme tutrice de ses enfants. Elle continua même depuis, jusqu'en 149[illegible], à gouverner ce pays conjointement avec Ennon I, son fils aîné. Elle fit, depuis 1472 jusqu'en 1475, la guerre au comte d'Oldembourg, et eut, durant les deux dernières années, l'évêque de Munster pour son allié. L'an 1485, une nouvelle guerre avec l'Oldembourg, fut accommodée l'année suivante. On la voit, l'an 1487, en guerre avec l'évêché de Munster. L'an 1489, Ennon partit pour la Palestine, et en revint chevalier du Saint-Sépulcre. Peu avant son retour, Engelman, drost ou préfet de la forteresse, frontière de Friedbourg, avait enlevé Almuth, sœur du comte, et fut assiégé dans cette place. Le comte, à son retour, continua le siége; mais se trouvant, le 19 février 1491, armé de toute pièce sur une rivière gelée, pour conférer avec l'ennemi, la glace se rompit sous lui, et il périt sous les eaux sans avoir été marié. Son frère se trouvant alors en Palestine, où il s'était également fait recevoir chevalier du Saint-Sépulcre, Théda, sa mère continua seule la régence du comté jusqu'à son retour, en 1492. Cette princesse mourut à Gretsyhl, le 17 septembre 1494.

EDZARD II ou IV.

1492. Edzard II ou IV succéda à son frère Ennon. Après son entrée dans le gouvernement d'Ost-Frise, les troupes de l'archevêque de Brême, de l'évêque de Munster et de Henri, comte de Schwarzbourg, y firent une irruption. Edzard rendit la pareille à l'évêque de Munster. Ces hostilités continuèrent jusqu'en 1493. La même année, ou, selon Beninga, l'an 1494, les Hambourgeois renoncèrent en sa faveur, à toutes leurs prétentions sur Emden et Lehrort. L'an 1497, traité de paix avec Conrad, nouvel évêque de Munster, avec une stipulation touchant le passage devant Emden, par rapport au péage. Le duc Albert, cadet de la maison de Saxe, ayant été nommé stat-houder héréditaire de la West-Frise, par l'empereur Maximilien I, Edzard aida celui-ci l'espace de deux années, dans la

guerre qu'il fit à ceux qui refusaient de le reconnaître. La ville de Groningue fut celle qui fit la résistance la plus obstinée. Pour mettre Edzard dans ses intérêts, elle promit, l'an 1506, de lui faire hommage, de recevoir huit cents ou mille de ses troupes, de lui livrer une de ses portes avec la régence de l'Omeland, et de remettre ses différents avec la maison de Saxe à la décision de quelques princes de l'empire. Sur cela, Edzard prit possession de la ville, et entra en négociation avec George, duc de Saxe, qui le fit gouverneur, pour lui, de Groningue et d'Omeland. Dans la suite, les Groninguois l'abandonnèrent pour se mettre sous la protection de Charles, duc de Gueldre. Edzard, vers le même tems, eut la guerre avec la maison de Brunswick-Lunebourg, les comtes d'Oldembourg et les seigneurs ou chefs d'Esen et Wilkmund, qui formaient des prétentions sur le pays de Budjading, dont il avait reçu l'hommage en 1494, et s'en emparèrent. Henri, duc de Brunswick, perdit la vie en cette guerre, l'an 1514, devant Lehrort. La paix se fit enfin en 1517; mais elle ne fut pas avantageuse pour Edzard. Charles I, roi d'Espagne, auquel il rendit des services dans la guerre de Gueldre, lui donna le gouvernement de Groningue, et voulut faire de l'Ost-Frise un fief mouvant du comté de Hollande: cependant, en 1520, à son couronnement comme roi des Romains, il lui en donna l'investiture de la part de l'empire, et confirma les lettres de 1454. L'an 1525, le comte Edzard confirma l'alliance qu'il avait faite en 1519, avec quelques états de la haute et basse Saxe, ainsi que de la Westphalie, à l'occasion de la guerre d'Hildesheim. Pendant ces guerres, il n'oublia pas les autres besoins de l'état. L'an 1515, il publia le Recueil du Droit provincial de l'Ost-Frise. Il gouverna avec prudence, courage et autorité; mais il avança fort l'introduction du Luthéranisme dans ses états, et dès l'an 1519, il l'embrassa lui-même: sa mort arriva le 15 février 1528. Il avait épousé, l'an 1498, ELISABETH, fille de Conrad, comte de Rittberg, morte en 1512, dont il eut sept enfants, trois fils et quatre filles: Ulric, devenu imbécille; Ennon qui suit; Jean, marié en 1539, avec Dorothée, fille naturelle de l'empereur Maximilien I. Après être retourné au sein de l'église catholique, l'an 1543, il renonça à ses prétentions sur la succession de son père, et fut apanagé par une somme d'argent dont il acheta des biens au duché de Limbourg et dans le majorat de Bois-le-Duc; il fut gouverneur de la province de Limbourg, depuis 1512, et mourut en 1572. Les filles sont Théda; Anne, femme ou fiancée (*sponsa*) d'Antoine, comte d'Oldembourg, mort en 1530; Ermengarde, qui perdit, en 1538, son mari ou fiancé (*sponsum*) Balthasar, seigneur d'Esen, qui mourut en 1589; et Marguerite, mariée en 1523, avec Philippe, comte de Waldeck.

ENNON II ou IV.

1528. ENNON II ou IV, fils puîné d'Edzard, succéda à son père, en vertu de sa disposition testamentaire, par laquelle Edzard établit le droit de primogéniture, devolu à Ennon par l'imbécillité de son aîné; ce qui fut confirmé par les lettres d'investiture que l'empereur lui donna cette même année. L'an 1529, il reçut l'hommage de ses sujets, et fit une alliance avec Christophe, archevêque de Brême et de Verden. Les dissensions entre sa maison et les comtes d'Oldembourg furent apaisées par la promesse d'un double mariage entre Antoine, comte d'Oldembourg, et Anne, sœur d'Ennon d'un côté, et entre Ennon et Anne, sœur dudit comte de l'autre côté. Ce dernier eut effectivement lieu en 1530. Christiern II, roi de Danemarck, qui avait ménagé cet accommodement avec Florent d'Egmond, comte de Buren, réconcilia encore Ennon avec Balthasar, seigneur d'Esen, avec lequel il était en guerre, et Christiern prit à solde les troupes qu'Ennon avait fait lever. (Beninga, pag. 645, 657, 659.) Peu de tems après, la guerre se renouvela entre Ennon et Balthasar, chef d'Esen, homme inquiet. Celui-ci eut recours à Charles, duc de Gueldre, qui fit avancer des troupes contre Ennon. Le comte fut battu près de Jengum, l'an 1533, et fut forcé à demander la paix, qui se fit à son désavantage en 1535. Les inimitiés entre lui et Balthasar ne laissèrent pas de persévérer depuis. Ennon continua d'introduire le Lutheranisme dans le pays, et mourut le 24 septembre 1540. ANNE, son épouse, morte le 10 novembre 1575, lui donna trois fils et trois filles: Edzard, qui suit; Christophe, suivant Beninga, chanoine de l'église de Brême, mort à Comorre, en Hongrie, l'an 1566; Jean, qui embrassa le Calvinisme, et mourut le 29 septembre 1591 à Lehrort, sans avoir été marié. Il fit des difficultés à son frère touchant la succession et contre le droit de primogéniture établi par son aïeul, et fut soutenu par sa mère et les états; de sorte, qu'en vertu d'une ordonnance de l'empereur, les bailliages de Stickhausen, Lehrort et Gretsyhl, lui furent cédés en 1589, lesquels retournèrent, après sa mort, à son frère. Les filles d'Ennon sont Elisabeth, mariée, en 1555, à Jean, comte de Schauenbourg, morte en 1558; Helwige ou Hedwige, mariée, en 1562, à Otton, duc de Brunswick-Lunebourg, morte en 1616; et Anne, morte à la cour palatine, sans avoir été mariée.

EDZARD III ou V.

1540. EDZARD III ou V succéda à son père Ennon, sous la tutelle d'Anne, sa mère. Elle fut reconnue par les états, le 22 octobre 1542, pour régente du pays pendant la minorité de son fils. Cette princesse avait, dès la mort de son époux, pris les rênes du gouvernement, et fit, en 1541, un accommodement avec la ville de Hambourg, qui renonça, en 1545, à toutes ses prétentions sur Emden. Quoique la comtesse n'eût point pris part à la confédération de Smalkalde, en 1546, quelques troupes impériales ne laissèrent pas de se jeter dans ses états. L'an 1557, elle fit un traité de commerce avec Gustave, roi de Suède. Son fils aîné devait alors prendre seul le gouvernement; mais la régente, qui avait une prédilection pour son fils cadet, continua de se mêler du gouvernement. L'an 1558, le 14 janvier, l'empereur Ferdinand donna aux trois jeunes comtes l'investiture du comté, quoique, suivant la disposition de leur grand-père, l'aîné seul aurait dû la recevoir. (Ils semblent avoir gouverné, ou du moins n'avoir fait certaines choses que d'un commun concert. C'est ainsi qu'ils accordèrent, le 15 mars 1564, un *vidimus* à un acte de l'an 1327, comme le marque M. Harkenroh, dans une note sur Beninga, pag. 833. Il observe encore qu'ils firent, conjointement, battre des monnaies, ainsi que le témoignent leurs noms qu'on y voit marqués.) Dans le contrat de mariage fait cette même année entre Edzard et Catherine, fille de Gustave, roi de Suède, il fut stipulé qu'après la mort d'Edzard, son aîné lui succéderait seul, ce que les deux frères ratifièrent. Edzard III chercha en vain d'impétrer de l'empereur le *jus non evocandi*. Il fit, l'an 1572, une convention avec l'évêché de Munster, pour arranger divers différents; ce qui fut ratifié l'an 1575. Voyant le commerce anglais interdit aux Pays-Bas, il chercha à l'attirer à Emden. Ce fut alors que commencèrent les troubles de l'Ost-Frise, qui durèrent presque jusqu'à l'extinction de la maison régnante. Plusieurs choses les occasionèrent. Jean, frère d'Edzard, avait, comme on l'a dit, obtenu trois bailliages du pays pour sa part. Ceci donna naissance à l'érection d'un nouveau tribunal de justice commun aux sujets des deux frères; tous les deux devaient mettre garnison à Stikhausen et défendre le pays, convoquer les diètes, quoique l'aîné seul en dût fixer le jour. Il fallait aussi établir une caisse commune pour y verser les contributions dues à l'empire; tout cela par ordre de l'empereur, qui voulut qu'après la mort du même Jean ces arragements subsistassent; ce qui porta atteinte à l'autorité du prince régnant. Dans le même tems, le pays souffrit beaucoup à l'occasion des guerres civiles des Pays-Bas; les troupes des deux partis séjournèrent souvent dans l'Ost-Frise. Entr'autres maux qui de là résultèrent,

l'esprit d'indépendance ne fut pas le moindre ; il s'introduisit insensiblement dans ce pays, par le moyen des prétendus réformés qui s'y réfugièrent, soutenus par Jean, frère du comte, rigide calviniste. La ville d'Emden embrassa, quelque tems après sa mort, leurs erreurs. Edzard s'y opposa inutilement; elle leva l'étendard de la révolte, et le comte fut obligé de s'accommoder avec elle à Delfsyhl, le 15 juillet 1595, en lui accordant plusieurs changements considérables dans sa constitution tant au spirituel qu'au civil. Les états-généraux des Provinces-Unies garantirent cette convention. M. Dujardin (tom. VI, pag. 290), dit que ce fut principalement sa femme qui porta le comte à mettre des impôts sur les marchandises, et à faire entrer une forte garnison dans le château qui joignait la ville d'Emden ; ce qui fit éclater la révolte. Mais l'empereur déclara, le 6 novembre 1595, cette garantie nulle, et commanda à ceux d'Emden, sous peine d'être mis au ban de l'empire, de mettre bas les armes. L'an 1598, il les fit citer devant le tribunal de la paix publique, pour satisfaire aux nouvelles plaintes formées contre eux par le comte d'Ost-Frise. L'exemple de la ville d'Emden fut contagieux, et porta d'autres villes du pays à borner de plus en plus l'autorité du souverain. Le comte levait des troupes de tous côtés, et, pour fournir aux frais d'une guerre qu'il méditait, il accablait d'impôts les villages de l'Ost-Frise ; mais il mourut pendant ces troubles, le 1er. mars 1599. Il avait épousé à Stockolm, le 1er. octobre 1559, CATHERINE, princesse royale de Suède, extrêmement attachée au Luthéranisme. Après la mort de son époux, elle voulut avoir dans les terres assignées pour son douaire la juridiction suprême en matières ecclésiastiques; ce qui fit naître plusieurs contestations entre elle et son fils. Elle mourut à Berum, le 21 décembre 1610. Ils eurent onze enfants, dont les principaux sont Ennon, qui suit, né au mois de septembre 1563 ; Jean, né en 1566, qui se fit catholique, et se maria en 1601, par dispense du pape, avec Sabine-Catherine, fille de son frère Ennon, héritière, par sa mère, du comté de Rittberg, en Westphalie; Christophe, né en 1569, qui se fit aussi catholique, devint gouverneur du duché de Luxembourg, et mourut, en 1636, sans laisser d'enfants de son épouse, Lambertine, née comtesse de Ligne ; Charles-Otton, né en 1577, mort, en 1603, à Znaïm en Moravie ; Anne, morte en 1621, mariée, 1°. en 1583, avec Louis VI, électeur palatin ; 2°. en 1582 (M. Pauli le marque ainsi ; mais c'est une faute d'impression), avec Ernest-Théodoric, margrave de Bade-Dourlach ; 3°. avec Jules-Henri, duc de Saxe-Lavenbourg ; Marie, qui, ayant épousé, en 1614, Jules-Ernest, duc de Brunswick-Lunebourg, décéda en 1636.

ENNON III ou V.

1600. ENNON III prit seul, comme l'aîné de ses frères, les rênes du gouvernement de l'Ost-Frise. Il fit la même année avec les états certaines conventions, par lesquelles il rétablit l'ancienne forme de gouvernement dans le pays, à la réserve seulement de quelques points. L'an 1602, l'empereur confirma le recès de la diète d'Aurich, et enjoignit à tous les sujets du pays d'y obtempérer. Ennon requit encore le prince Maurice d'Orange et les états généraux de Hollande de ne point se mêler des affaires de l'Ost-Frise. Mais la ville d'Emden, rebutée de ses hauteurs au moment qu'il donna audience à ses députés pour se réconcilier avec lui, avait pris les armes contre lui : elle fut plus favorablement écoutée des mêmes états, qui lui envoyèrent quelques troupes à pied et à cheval. A l'aide de ce renfort, la ville s'empara au mois d'octobre du château de Gretayhl, ainsi que de quelques forts, et fit des irruptions dans quelques bailliages. Ennon, hors d'état de résister, se rendit à la Haye et y conclut un traité, le 8 avril 1603, en vertu duquel Emden retint une garnison étrangère de six à sept cents hommes que les états de l'Ost-Frise s'obligèrent d'entretenir. L'an 1606 et 1607, il fit une nouvelle convention avec cette ville, où il y eut une émeute au sujet d'un embargo mis par les Espagnols sur plusieurs vaisseaux qui appartenaient à la ville, sous prétexte que les habitants étaient rebelles et liés avec les Hollandais. Le comte, qui était alors très-bien à la cour d'Espagne, fut soupçonné d'avoir excité ce soulèvement. Les Hollandais, pour rassurer la place, y envoyèrent deux mille soldats, et Ennon conclut, le 21 mai 1611, avec ses états le traité d'Osterhuse. (Dujardin, tom. VIII, pag. 113 et suiv.) Ceux-ci refusèrent, en 1612, l'entretien à la garnison d'Emden ; ce qui occasiona des contestations avec cette ville, principalement en 1614 : elle se raccommoda en 1618 avec la noblesse de l'Ost-Frise. L'an 1619, les états résolurent, à la demande des Hollandais, d'entretenir encore, seulement deux ans, la garnison d'Emden, qui jusqu'alors avait commis toute sorte d'excès dans le pays. En ce même tems s'alluma la malheureuse guerre de trente ans, pendant laquelle l'Ost-Frise souffrit beaucoup. Le comte de Mansfeld y entra, l'an 1622, par ordre du prince Maurice d'Orange, avec toute son armée, et y tua, massacra presque les trois quarts des habitants. Le sujet de cette invasion fut que le comte était en traité avec Spinola, général des Espagnols. L'an 1625, une inondation occasiona encore des pertes considérables à ce pays désolé. Ennon mourut à Lehrort, le 9 août de cette même année. Il avait été deux fois marié, 1°. le 29 janvier 1581, avec Walpurge, fille de Jean, dernier comte de Rittberg, morte de poison, qu'une femme, dit-on, lui donna peu après ses couches, à Esen, le 26 mai 1586 ; 2°. le 24 juin ou le 28 janvier 1598, avec ANNE, fille d'Adolfe, duc de Holstein, décédée le 14 août 1610. Du premier lit, il eut Sabine-Catherine, née en 1582, mariée à son oncle Jean, comme il a été dit ci-dessus : elle fut catholique ; Agnès, née en 1683, mariée en 1604, avec Gundacker, comte de Lichtenstein, morte en 1616 ; Jean-Edzard, mort dix jours après sa naissance, en 1586, presqu'en même tems que sa mère. Du second lit, il laissa trois fils et deux filles : Rudolphe-Chrétien et Ulric qui suivent ; Edzard, mort en bas âge ; Christine-Sophie, mariée en 1632 à Philippe, landgrave de Hesse-Butzbach, morte en 1660 ; et Anne-Marie, qui épousa, l'an 1622, Frédéric-Adolphe, duc de Mecklenbourg-Schwerin, morte le 5 février 1634.

RUDOLPHE-CHRÉTIEN.

1625. RUDOLPHE-CHRÉTIEN, né le 2 juin, ou, selon Hubner, le 25 juillet 1602, succéda à son père dans le gouvernement et dans ses contestations avec la ville d'Emden, que Christiern IV, roi de Danemarck, tâcha en vain d'accommoder. Les Hollandais résolurent, l'an 1626, que la garnison serait continuée à Emden, et en 1627, que son entretien serait encore, pour quelque tems, à la charge du pays, malgré le comte et les états qui refusèrent d'y contribuer. (Dujardin, tom. VII pag. 553.) La même année, quelques régiments impériaux, tant cavalerie qu'infanterie, prirent leurs quartiers en Ost-Frise, et y restèrent près de quatre années. Galas était leur général et avait fixé sa résidence au château de Berum. Il y eut une émeute le 17 avril 1628, et le comte Rudolphe-Chrétien y étant accouru pour l'apaiser, fut tellement blessé à l'œil gauche par un lieutenant impérial, qu'il mourut seize heures après. Il était alors fiancé avec Anne-Auguste, fille de Henri-Jules, duc de Brunswick-Schœningen.

ULRIC II.

1628. ULRIC II, né le 15 juillet 1605, devint comte d'Ost-Frise par la mort de son frère. L'an 1629, la garnison d'Emden commit, en différentes sorties, plusieurs excès pour forcer le pays à la fourniture de son entretien. Après bien des instances, Ulric obtint, l'an 1631, de l'empereur le départ des troupes impériales ; mais il ne put impétrer le rappel de la garnison

d'Emden. Un corps de troupes de Hesse-Cassel étant entré, l'an 1637, dans le pays, s'empara de Stick-Hausen, et y resta, au grand dommage du peuple, seize ans consécutifs. Les états-généraux reconnurent eux-mêmes, en 1642, la nécessité où était le comte de soudoyer des troupes étrangères pour la défense de son pays; malgré cet aveu, ils ne laissèrent pas de demander aux états du pays, l'an 1645, l'entretien ultérieur de la garnison d'Emden. Ceux-ci refusant l'entretien des troupes du comte, il fit un traité préliminaire avec eux, le 18 septembre 1648, et mourut le 1er. novembre suivant. Il avait épousé, l'an 1631, le 5 mars, JULIENNE, fille de Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte à Westerhave, au duché de Lunebourg, le 15, ou, selon Hubner, le 5 janvier 1689. Elle avait donné à son époux trois enfants: Ennon-Louis et Georges-Chrétien, qui suivent, et Edzard-Ferdinand, né le 12 juillet 1636, marié, l'an 1665, avec Anne Dorothée, fille d'Albert-Louis, comte de Crichingen et Puthingen, morte le 20 mai 1705, dont il eut deux fils: Edzard-Everard-Guillaume, mort en 1707, et Frédéric-Ulric, mort en 1710, qui, comme leur père, n'eurent que le titre de comte d'Ost-Frise, après l'élévation de l'autre branche à la principauté.

ENNON-LOUIS.

1648. ENNON-LOUIS, né le 29 octobre 1632, succéda à son père sous la tutelle de sa mère, qui eut le gouvernement du comté jusqu'en 1651. Les états généraux donnèrent, l'an 1650, une sentence sur les querelles que les états du pays avaient eues entre eux et avec la régente. Ce jugement fait voir qu'ils reconnaissaient que les états et la ville d'Emden s'étaient trop avancés. Ennon-Louis commença, l'an 1651, à gouverner par lui-même. Il obtint, l'an 1654, de l'empereur Ferdinand (dont il était conseiller aulique), une sentence qui obligea la ville d'Emden à contribuer aux charges du pays et à se défaire de sa garnison. La ville implora la protection de la Hollande: le comte chercha, l'année suivante, à se concerter avec les états-généraux sur l'exécution de la sentence impériale. Mais la ville avait toujours des échappatoires. Sur ces entrefaites, Ennon-Louis mourut le 4 avril 1660. Il avait été élevé, l'an 1654, par l'empereur Ferdinand III, à la dignité de prince de l'empire. Dès l'an 1641, il avait été fiancé, à la Haye, avec Honnette-Catherine, fille de Henri Frédéric, prince d'Orange; mais ce mariage n'eut pas lieu. Il épousa, le 6 novembre 1656, JULIENNE-SOPHIE, fille d'Albert-Frédéric, comte de Barby-Muhlingen, morte en 1677, dont il eut deux filles: Julienne-Louise, morte le 30 octobre 1715, à Hambourg; et Sophie-Guillelmine, mariée, en 1695, à Chrétien-Ulric, duc de Wurtemberg-Bernstadt, morte le 25 janvier 1698.

GEORGES-CHRETIEN.

1660. GEORGES-CHRÉTIEN, né le 6 février 1634, succéda à son frère, Ennon-Louis, dans le comté d'Ost-Frise. Il eut, dès le commencement de son gouvernement, de grandes contestations avec les états du pays et la ville d'Emden, parce que ceux-ci insistèrent sur l'abolition des impôts (1). Georges-Chrétien se vit en conséquence obligé de faire successivement le traité de la Haye, du 19 juin 1662; celui d'Emden, du 18 novembre de la même année; et enfin, le 4 octobre 1663, le traité d'Emden, connu sous le nom de *Rérès final*, et d'accorder plusieurs points le 5 octobre. Il donna ensuite, le 18 novembre 1663, à la ville d'Emden, un reversal de l'hommage qu'elle lui avait fait, et en donna un aussi, le 29 mars de l'année suivante, aux états. Ce prince mourut le 3 juin, ou, suivant Hubner, le 14 mai 1665. Il avait épousé, le 14 mai (n. st.) 1662, à Stutgard, CHRISTINE-CHARLOTTE, fille d'Everhard III, duc de Wurtemberg-Stutgard, morte à Brockhusen, dans la principauté de Zell, le 16, selon Hubner, le 14 mai 1699. Elle eut la tutelle de ses enfants et la régence de la principauté jusqu'en 1690: on ne relève pas moins en elle la grandeur de son esprit et de son courage que celle de sa beauté. Ses enfants furent: Chrétien-Eberhard, né le 11 octobre (n. st.) 1665; Eberhardine-Sophie-Christine et Christine-Charlotte, mortes en bas âge.

CHRETIEN-EBERHARD.

1665. CHRÉTIEN-EBERHARD succéda à Georges-Chrétien, son père, sous la régence de sa mère. Cette princesse essuya beaucoup de traverses, ce qui fit qu'elle passa un tems considérable à la cour impériale. Dès la première assemblée, tenue en 1665, les états cherchèrent à se donner plus d'autorité qu'ils n'en avaient eue; mais l'empereur leur enjoignit, en 1666, de respecter en toute manière la régente et de lui obéir. L'année suivante, il députa le duc Rodolphe-Auguste de Brunswick-Lunebourg pour accommoder leurs différents, et donna encore d'autres ordres relatifs aux troubles de ce pays. Cette même année, on assigna à la principauté d'Ost-Frise la cinquante-quatrième et la cinquante-cinquième place entre les princes aux diètes de l'empire, pour l'occuper alternativement avec les princes de Furstemberg. Dans le cercle de Westphalie, les princes d'Ost-Frise tiennent la dix-huitième place. Mais tout cela ne put calmer les dissensions entre la régente et les états. Le comte Edzard-Ferdinand, frère du prince Georges-Chrétien d'Ost-Frise, les entretenait par la prétention qu'il formait à la tutelle et à la régence. Les états du pays se tournèrent vers les états-généraux des Provinces-Unies, qui envoyèrent des plénipotentiaires à Emden et Aurich, le 16 octobre 1667. Pendant le séjour qu'y faisaient ces députés, le comte Edzard-Ferdinand mourut. Cependant la régente s'abstint de presser l'exécution des ordres impériaux. Les plénipotentiaires décidèrent, l'an 1668, les différents entre elle et les états, et la prestation d'hommage eut lieu. L'an 1672, la régente prit, de l'avis des états et sous la médiation de la Hollande, des troupes étrangères à sa solde, afin de pourvoir à la sûreté de son pays. Mais l'année suivante, ne voulant plus garder cette convention, elle eut avec ses états, au sujet de l'entretien des forteresses et des garnisons, de nouvelles difficultés, que l'empereur chargea le roi de Danemarck d'examiner. Les états eurent recours à la Hollande. L'an 1676, la régente prit à son service huit cents fantassins et deux cents dragons de l'évêché de Munster, et en demanda l'entretien aux états. Ceci occasiona entre elle et les états une nouvelle querelle, qui fut terminée, le 8 novembre 1678, par un accord. Les états-généraux des Provinces-Unies ayant résolu, l'an 1681, de lever des troupes aux frais du pays, afin de mieux pourvoir à sa sûreté, l'empereur, au contraire, chargea les princes, directeurs du cercle de Westphalie, de protéger l'Ost-Frise contre toutes les violences. Ce prince, l'année suivante, à la réquisition des états, cassa toutes les dispositions faites par les Hollandais en faveur de la régente. Dans la crainte qu'elle ne fît entrer dans le pays des troupes brunswickoises ou autres troupes étrangères, les états requirent l'électeur de Brandebourg d'y envoyer quelques troupes. Elles occupèrent le château de Gretsyhl, qu'elles abandonnèrent, l'an 1683, à la demande de l'empereur. Mais l'électeur fit un traité secret avec la ville d'Emden, et y érigea une compagnie de gens de la marine, tant pour la défense de la ville que pour le service de la compagnie brandebourgeoise d'Afrique, qui, à cette occasion, s'établit à Emden. Le nombre de ces troupes y a été augmenté dans la suite et y a subsisté jusqu'à nos jours sous le nom de *Marinen bataillon*. Cependant l'empereur tâcha, tant par la voie d'accommodement, que par son décret du 10 oc-

(1) Le mot allemand qu'emploie ici M. Pauli, peut également s'entendre d'autres griefs. Il semble qu'il faut plutôt se déterminer pour ce sens que pour l'autre

tobre 1688, de mettre fin aux troubles de l'Ost-Frise; mais il continuèrent toujours. L'an 1690, le 23 mars, la régente remit le gouvernement à son fils Chrétien-Eberhard, qui, ayant atteint l'âge de majorité, avait été déclaré majeur par l'empereur. On dressa, l'an 1691, un projet des réversaux de l'hommage; mais on ne put encore s'arranger. La même année, le 20 mars, il y eut un pacte de confraternité et de succession avec la maison de Brunswick-Lunebourg, lequel néanmoins n'a jamais été confirmé par l'empereur. Il y eut, en 1693, le 18 février, un traité fait par la médiation des électeurs de Brandebourg et d'Hanovre, entre le prince et ses états. L'électeur de Brandebourg, l'année suivante, s'intéressa particulièrement pour le bien de ce pays, depuis qu'il avait obtenu l'expectative sur cette succession. L'an 1695, les états et la ville d'Emden prêtèrent hommage au prince Chrétien-Eberhard, qui leur donna les réversaux de la teneur dont on était conveuu. A sa demande, l'empereur pressa le départ des troupes impériales et brandebourgeoises qui étaient au pays. Les états prièrent le prince de ne pas laisser partir les dernières avant que les autres n'eussent quitté ce pays. C'est ce qui l'engagea à faire, le 16 février 1699, un accord avec les états sur ces points dont on n'avait pu ci-devant convenir. Depuis cette époque, il gouverna plus tranquillement, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1708. Il avait été marié deux fois : 1°. le 3 mai 1685, avec **Eberhardine-Sophie**, fille d'Albert-Ernest, prince d'Oettingen, décédée le 30 octobre 1700; 2°. le 2 septembre 1701, avec **Anne-Julienne de Klainau**, nommée depuis dame de Sandhorst, château près d'Aurich, qui lui fut assigné pour son douaire. Elle mourut, le 23 septembre 1727, à Aurich : il n'en eut qu'une fille. Du premier lit, il laissa dix enfants, dont les principaux sont Georges-Albert, qui suit; Christine-Sophie, mariée à Frédéric-Antoine, prince de Schwartbourg-Rudelstadt, morte le 31 mai 1750; Marie-Charlotte, mariée à Frédéric-Ulric, comte titulaire d'Ost-Frise; Julienne-Louise, femme de Joachim-Frédéric, duc de Holstein-Ploen.

GEORGES-ALBERT.

1708. **Georges-Albert**, né le 13 juin 1690, succéda à son père dans le tems qu'il fut fait colonel au service de Hollande. On loue beaucoup les favorables dispositions et ordonnances qu'il fit en grand nombre par rapport à la police, aux affaires de la religion prétendue réformée, et à la guerre, ainsi que touchant d'autres objets.

L'an 1716, la dignité de prince dans la maison de Furstemberg étant tombée sur une autre branche de cette famille, Georges-Albert s'arrangea, le 6 juin 1717, avec celle-ci pour que l'Ost-Frise eût à l'avenir le pas sur Furstemberg. La même année, le 25 décembre ainsi que le 13 du même mois 1720, la mer ayant rompu les digues et inondé le pays, ces désastres lui donnèrent occasion de témoigner sa compassion envers les misérables. A ces malheurs succédèrent des troubles dans le pays. L'empereur Charles VI avait ordonné, en 1721, que les troupes impériales et brandebourgeoises évacueraient le pays : ceci aussi bien qu'entr'autres choses le droit que les états et en particulier la ville d'Emden prétendaient avoir, par rapport aux impositions, mit la dissension entre eux et le souverain. On en vint aux armes en 1726; les hostilités durèrent plusieurs années. L'an 1727, les mécontents furent deux fois battus par les troupes de Georges-Albert. L'électeur de Saxe et le duc de Brunswick furent chargés, en 1729, par l'empereur de racommoder les parties; mais les dissensions ne purent être entièrement assoupies pendant la vie de George. Ce prince mourut d'hydropisie à Sandhorst, le 12 juin 1734, et fut porté le 22 septembre dans les caveaux de ses ancêtres. Il eut deux femmes: la première, qu'il épousa le 24 septembre 1709, fut **Christine-Louise**, fille de George-Auguste-Samuel, prince de Nassau-Idstein, morte le 13 avril 1723. Il se remaria le 8 décembre de la même année, avec **Sophie-Caroline**, fille de Chrétien-Henri, margrave de Culmbach-Weferlingen, décédée le 7 juin 1764. Elle ne lui donna point d'enfants. De la première, il eut Charles-Edzard, qui suit, et quatre autres enfants morts en bas âge.

CHARLES-EDZARD.

1734. **Charles-Edzard**, né la nuit du 18 au 19 janvier 1716, succéda à son père en 1734, et fut le dernier prince d'Ost-Frise de la maison de Gretsybl. L'an 1736, il reçut à Vienne l'investiture de ses états de l'empereur Charles VI; et, quoiqu'il n'ait pu vider les contestations qu'il avait avec les états de son pays et surtout avec la ville d'Emden, il gouverna d'une manière louable jusqu'à sa mort, arrivée le 25 mai 1744. Il avait épousé, le 25 mai 1734, **Sophie-Guillelmine**, fille de Georges-Frédéric-Charles, margrave de Bareuth, morte le 7 septembre 1749, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge le 7 juin 1742.

Après la mort de Charles, les comtes de Wied-Runkel prétendirent à sa succession en vertu du mariage de Christine-Louise, fille de Frédéric-Ulric, comte d'Ost-Frise, avec Jean-Louis-Adolphe, comte de Wied-Runkel en 1726, parce que, selon eux, ce fief de l'empire était féminin; mais on leur prouva le contraire. La maison de Brunswick-Lunebourg crut aussi pouvoir y prétendre en vertu du pacte de confraternité et de succession fait en 1693; mais ce pacte ayant été fait sans l'aveu du suzerain, cette succession devait nécessairement échoir à celui auquel l'empereur, comme suzerain de l'Ost-Frise, en avait, du consentement des électeurs, donné l'expectative. Ce fut le 10 décembre 1694 que la maison électorale de Brandebourg l'obtint de l'empereur Léopold : son successeur Joseph le lui confirma en 1706; en 1715, l'empereur Charles VI renouvela cette prérogative. En conséquence, lorsque Charles-Edzard mourut, le roi de Prusse envoya incontinent des commissaires en Ost-Frise, escortés de quatre cents hommes, sous le commandement du comte François-Charles-Louis de Nieuwied, et fit prendre à Aurich possession du pays le 1er. juin 1744. Cela se fit avec un consentement général. Le 23 juin, les états prêtèrent hommage au roi, et l'année suivante, celui-ci s'en fit donner l'investiture par l'électeur de Bavière comme vicaire de l'empire.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ÉVÊQUES D'UTRECHT.

UTRECHT (*Ultrajectum*, ou *Trajectum ad Rhenum*, et, plus anciennement, *urbs Antonia*), ville située à huit lieues sud-est d'Amsterdam, est arrosée par le Rhin qui s'y partage en deux bras, auxquels on a donné les noms de vieux fossé et de fossé neuf, qui se réunissent ensuite, après avoir traversé la ville en sa longueur. Elle reconnaît pour ses fondateurs, les Romains, et pour premier évêque, saint Clément Willibrord. Il était anglais de naissance, de la province de Northumberland, où il vint au monde, vers l'an 658. Elevé dans lemonastère de Rippon, gouverné alors par saint Wilfrid, il passa, l'an 695, avec onze compagnons, en Frise, où il prêcha la foi, fut sacré à Rome, l'an 696, par le pape Sergius, et mourut, suivant l'opinion la plus probable, l'an 738.

Le maire Pepin de Héristal lui avait donné le village de Swastram, aujourd'hui (1785) Susterem, au duché de Juliers; et Charles Martel, en confirmant ce don, y ajouta, l'an 723, les revenus du château d'Utrecht. Telle est l'origine de la grandeur temporelle de l'église d'Utrecht, qui doit principalement nous occuper. La principauté qui la constitue, si l'on excepte un petit district qui touche par le nord au Zuyderzée, est entouree de la Hollande et de la Gueldre. Le pape Sergius, en sacrant saint Willibrord à Rome, l'avait déclaré métropolitain de la Frise. L'évêque de Cologne s'en plaignit au pontife, comme d'une atteinte portée à ses droits, prétendant que la partie de la Frise la plus voisine de son diocèse, relevait de sa juridiction. Ces plaintes, qui firent vaquer plusieurs années le siége d'Utrecht, ne cessèrent que par l'expédient qu'on imagina d'ériger Cologne en métropole, à laquelle on soumit l'église d'Utrecht.

Saint Willibrord avait abdiqué dans les dernières années de sa vie, pour aller finir ses jours dans la solitude. Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, prit alors soin de l'église d'Utrecht, dont il confia, depuis, l'administration au prêtre Grégoire, après l'avoir fait abbé du monastère qu'il avait fondé à Utrecht. On a de saint Boniface une lettre écrite, en 754, au pape Etienne, sur l'état de l'église d'Utrecht, après la mort de saint Willibrord. (Miræi, *op. Diplom.*, tom. I, pag. 13.) Grégoire gouverna, l'espace de vingt-deux ans, l'église d'Utrecht avec le simple titre de prêtre; car il n'y a pas de preuve qu'il ait été honoré de l'épiscopat. Il vécut jusqu'au règne de Charlemagne, dont il obtint la confirmation des donations faites à l'église d'Utrecht, par un diplôme daté d'Aix-la-Chapelle, le 1er. mars, sans marquer l'année. (Heda, pag. 39.) M. Kluit met sa mort en 776.

ALBÉRIC.

ALBÉRIC, ou ADELBRIC, natif d'Yorck, étant devenu chanoine d'Utrecht, fut chargé du soin de cette église pendant les dernières années du prêtre Grégoire. Il obtint de Charlemagne, par un diplôme daté de Nimègue, le 6 juin, la neuvième année du règne de ce prince (776 de Jésus-Christ), un canton appelé Lisidun, dont on ne peut marquer la position ni l'étendue. (Heda, pag. 41.) Dans ce diplôme, Albéric n'est qualifié que prêtre. Nous ignorons s'il parvint à l'épiscopat. Sa mort est placée par M. Kluit, en 784.

THEODARD.

THÉODARD (en frison Tiard), né dans la Frise, gouverna, l'espace de six ans, avec titre d'évêque, l'église d'Utrecht, et mourut l'an 790 (Kluit).

HARMACARE.

HARMACARE, ou HERMOCARE, remplaça Théodard sur le siége d'Utrecht, l'an 791, suivant quelques anciens, et mourut dans la treizième année de son épiscopat.

RIXFRID.

RIXFRID, ou RITFRED, dit aussi RICOFRED, frison de naissance, gouvernait l'église d'Utrecht en qualité d'évêque, l'an 816, lorsque le pape Etienne vint en France. Il obtint de l'empereur Louis le Débonnaire, l'an 824 (onzième de son empire, indict. II), par un diplôme donné, le 1er. avril, à Aix-la-Chapelle, la confirmation des donations faites par Pepin et Charlemagne, à l'église cathédrale de Saint-Martin d'Utrecht. (Heda, pag. 45.)

FRÉDÉRIC.

825 au plutôt. FRÉDÉRIC, petit-fils, suivant l'auteur de sa vie, de Ratbod, duc de Frise, avant que les Français eussent conquis ce pays, fut le successeur de l'évêque Rixfrid, non l'an 820, comme le marque un moderne, mais au plutôt, l'an 825. L'empereur Louis le Débonnaire, qui avait procuré son élection, l'ayant chargé d'extirper les restes de l'idolâtrie dans la Frise, il y envoya des ouvriers évangéliques, du nombre desquels était saint Odulfe, dont les travaux eurent d'heureux succès. Ce prélat fut un des principaux adversaires de l'impératrice Judith, dont les déportements, suivant l'auteur de la vie de Frédéric, lui étaient plus particulièrement connus. Cette princesse, irritée des remontrances qu'il avait faites à l'empereur, son époux, pour l'engager à la réprimer, le fit assassiner, dit le même écrivain, par des scélérats, comme il venait de célébrer les saints mystères. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Sauveur d'Utrecht, appelée *Oude-Munster*. D. Mabillon

prouve que sa mort se rapporte au 17 mars 838. Les vertus qu'il fit briller dans l'épiscopat, jointes au genre de sa mort, l'ont fait mettre au rang des saints.

ALFRIC.

838. **Alfric**, ou **Alfred**, frère de saint Frédéric, lui fut substitué, l'an 838, dans l'évêché d'Utrecht, par les soins du bienheureux Odulfe. Son épiscopat fut troublé par les incursions des Normands, qui l'obligèrent d'abandonner son église. Il mourut sans pouvoir y rentrer, l'an 845, suivant MM. de Sainte-Marthe.

Quelques-uns donnent pour successeur immédiat d'Alfric Eginhart, qu'on voit effectivement qualifié par l'empereur Lothaire, évêque d'Utrecht, dans un diplôme de ce prince, daté d'Aix-la-Chapelle, la vingt-sixième année de son empire en Italie, et la sixième de son règne en France; ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 846. Mais on n'a pas d'autres lumières sur ce prélat. (Heda, pag. 52.) Quoi qu'il en soit, **Ludger** occupait le siége d'Utrecht la huitième année de l'empire de Lothaire, depuis la mort de son père, comme on le voit par la date de la donation qu'un noble, appelé Baldric, fit de plusieurs fonds à l'église d'Utrecht. (Heda, pag. 54.)

HUNGER.

854 au plus tard. **Hunger** devint le successeur de l'évêque Ludger. Ce fut en 864 qu'il fit confirmer, par le roi Louis le Germanique, les privileges accordés à l'église d'Utrecht par l'empereur, son père. Le diplôme, expédié à ce sujet, porte la date du 15 des calendes de juin de la vingt et unième année du règne de Louis, indict. II; ce qui revient à l'an 854. (Heda, pag. 57.) L'année suivante, les Normands ayant pénétré dans la Frise, brûlèrent la ville d'Utrecht, et n'eussent peut-être pas épargné l'évêque, s'il n'eût pris la fuite. Ce fut auprès de l'empereur Lothaire, retiré alors à l'abbaye de Pruym, qu'il se réfugia. L'an 858, il obtint de Lothaire, roi de Lorraine, par un diplôme du 2 janvier, le monastère de Saint-Pierre de Berg, près de Ruremonde, pour le dédommager des pertes que les Normands lui avaient fait essuyer. On le voit, l'année suivante, au concile de Toul. Il mourut l'an 866, suivant la grande chronique belgique.

ODILBALD.

866. **Odilbald**, successeur, en 866, de Hunger, assista, l'an 887, au concile de Cologne. Il fut estimé de Zwentibold, roi de Lorraine, qui lui accorda l'affranchissement et l'immunité de toutes les terres fiscales renfermées dans toute l'étendue de son diocèse. (Revius, *Daventria illustr.*, pag. 15.) Beka met sa mort au 10 décembre de l'an 900; mais il paraît qu'il la recule trop d'un ou de deux ans. C'est par une grande distraction, que MM. de Sainte-Marthe lui attribuent une vie de l'empereur saint Henri, mort en 1024, en le confondant avec Adelbolde.

EGIBOLD.

Egibold, ou **Eylbold**, n'occupa que deux ans et demi le siége d'Utrecht après Odilbald. Pendant son épiscopat, il engagea le roi Zwentibold à ratifier, par un diplôme, l'affranchissement qu'il avait fait d'une famille serve de son église, en donnant à ce prince deux serfs pour dédommagement. (Heda, p. 70.) Or, Zwentibold étant mort le 13 août de l'an 900, il s'ensuit qu'en mettant avec Heda la mort d'Odilbald, au 10 décembre, il faut la rapporter au plus tard à l'an 899, puisqu'elle devança celle du roi de Lorraine. On n'a point d'autres lumières sur l'épiscopat d'Egibold, dont la mort n'a point d'époque certaine.

RADBOD.

902. **Radbod**, petit-fils du côté maternel de Ratbod, dernier roi ou prince des Frisons, et neveu, dit-on, par sa mère, de Gonthier, archevêque de Cologne, élevé à la cour de France par le philosophe Nannon de Staveren dans l'étude des sept arts libéraux, fut pourvu, malgré lui, de l'évêché d'Utrecht par les soins de l'empereur Arnoul. Mais les Normands s'étant rendus maîtres de sa ville épiscopale, il transporta son siége à Deventer, afin d'être plus près d'Utrecht et de pouvoir plus facilement rassembler son peuple, que la crainte des barbares avait dispersé. Il fut dans l'épiscopat un modèle de pénitence, de douceur et de charité. Depuis sa consécration, il s'abstint de viande, prit l'habit monastique, parce que son évêché avait été fondé par des moines, et ne cessa d'édifier son peuple par sa doctrine et ses exemples. Il nous reste quelques ouvrages en vers de lui avec une petite chronique. Ce fut à sa requête, présentée au roi Conrad par Udon, son parent, et le comte Walger, que ce prince confirma par un diplôme daté de l'an 914, indict. II, la troisième année de son règne, les donations faites par ses prédécesseurs à l'église d'Utrecht. (Heda, pag. 72.) M. Butler met sa mort au 29 novembre 918; d'autres la retardent d'une année.

BALDRIC.

918. **Baldric de Clèves**, surnommé **le Pieux**, fils de Rainfroi, qu'on fait sans fondement comte de Clèves, monta sur le siége d'Utrecht après Ratbod. Il avait été, dit-on, précepteur d'Otton, qui devint roi de Germanie, puis empereur, premier du nom. Ce qui est certain, c'est qu'il fut en grande faveur auprès lui. La ville de Deventer continuait d'être la résidence de l'évêque d'Utrecht, lorsqu'il parvint à l'épiscopat. Affligé de voir la capitale de son diocèse entre les mains des infidèles, il entreprit de les en chasser, et y réussit avec le secours des personnes puissantes qu'il avait mises dans ses intérêts. Maître d'Utrecht, il en répara les ruines et en rebâtit les deux principales églises, Saint-Martin (la cathédrale) et Saint-Sauveur; et, en ayant recouvré les revenus, il y mit des chanoines à la place de ceux qui étaient morts. C'est ce qu'il déclare lui-même dans une charte donnée à Utrecht, le 1er. juillet 934. (Heda, pag. 75.) L'an 937, il obtint du roi Otton I un diplôme qui lui permettait de faire frapper de la monnaie à son coin, avec les autres droits régaliens, du consentement de Giselbert, duc de Lorraine. (*Ibid.*, pag. 81.) Ce prélat mourut dans un âge fort avancé, le 7 janvier 977, et fut enterré dans sa cathedrale.

FOLKMAR.

977. **Folkmar**, ou **Wolkmar**, successeur de Baldric et chancelier de l'empire sous l'archi-chancelier Willigise, gouverna l'église d'Utrecht jusqu'à mort, arrivée le 11 décembre 990. C'est tout ce que nous apprennent de lui les anciens monuments.

BAUDOUIN I.

991. **Baudouin**, fils de Sifrid, ou Sifroid, qui commandait au pays de Kennemers depuis Harlem jusqu'à Alkmaer, paraît à la suite de Folkmar dans la liste des évêques d'Utrecht. Bouchel, dans ses notes sur Heda, produit une monnaie qu'il croit être de ce prélat, sur laquelle on voit d'un côté l'image d'un évêque sans mitre, avec ce nom, **Balduinus**; et de l'autre une croix, avec ce mot, **Trajectum**. Baudouin finit ses jours en 994. (Heda.)

ANSFRID.

994. **Ansfrid**, ou **Geofroi**, devint évêque d'Utrecht après Baudouin. C'est sans fondement que Beka et Heda, suivis par

M. Dujardin, le disent issu de Charlemagne par les femmes, et comte de Teisterbant, d'Hui et de Louvain avant son épiscopat. Les Normands, chassés d'Utrecht, n'avaient point perdu l'espérance d'y rentrer. Sur la réputation de sainteté qu'Ansfrid s'était acquise, ils s'imaginèrent qu'en feignant de vouloir aller faire en cette ville leurs dévotions (car ils étaient alors chrétiens), le prélat leur en ouvrirait volontiers les portes. Mais ils se trompèrent. N'étant point en forces pour assiéger la place, ils se retirèrent, et abandonnèrent pour toujours leur métier de brigands. Le prélat ayant perdu la vue en 1005, fonda, l'année suivante, près d'Amersford, un monastère où il prit lui-même l'habit religieux. (Heda, pag. 106.) Le Mire et Butkens mettent sa mort au 2 mai de l'an 1009. Il avait considérablement augmenté les revenus de son église des biens de sa famille et des legs des personnes pieuses qui respectaient sa vertu. La ville d'Utrecht lui fut aussi redevable de plusieurs embellissements et de nouvelles fortifications qu'il y ajouta.

ADEBOLDE.

1009. ADELBOLDE, d'une naissance distinguée, chanoine de Lobbes, puis chancelier de l'empereur Henri II, devint le successeur d'Ansfrid. Les entreprises de Thierri, comte de Frise, sur les terres de ses voisins, donnèrent de l'exercice à la valeur de ce prélat. Thierri Bavon, seigneur d'un district aux environs de Bodegrave, ayant été chassé de ce pays par le comte de Frise, implora le secours d'Adelbolde. Celui-ci livra au comte, le 11 juillet 1018, deux combats où il fut battu. Le vainqueur incorpora le terrain contesté à ses états, comme le prouve un diplôme donné, l'an 1064, par l'empereur Henri IV. Adelbolde, en prenant la défense de Thierri Bavon, travaillait en même tems pour celle de son église. Le comte de Frise en effet s'était emparé du pays situé le long de la Merwe et plus avant, nommé depuis *Pagus flurdingensis*, ensuite Nord-Hollande; et, pour s'y maintenir, il avait élevé sur les ruines du fort de Durfos un autre fort qui donna l'origine à la ville de Dordrecht. Il n'en demeura pas là; il établit de plus un péage sur tous les bateaux qui traversaient ce pays. L'empereur, sur les plaintes que les marchands de Tiel, l'évêque d'Utrecht, et d'autres prélats et abbés lui portèrent, donna ordre à Godefroi, duc de Basse-Lorraine, de marcher contre le comte. L'évêque d'Utrecht l'ayant accompagné, ils engagèrent devant le fort, le 29 du même mois de juillet, un combat où le comte remporta une nouvelle victoire, par un stratagème de quelques gens apostés, qui crièrent dans l'action : *Sauve! sauve!* ce qui occasiona la fuite des Lorrains. Le duc, ainsi abandonné, fut contraint de mettre bas les armes et de se rendre prisonnier. Dithmar dit que l'évêque se sauva dans un bateau, et M. Dujardin ajoute, d'après Heda, écrivain assez exact, que le lendemain il fut pris. Le duc, remis en liberté peu de jours après, et non l'année suivante, comme le marque M. Kluit, d'après un écrivain du 13ᵉ. siècle, travailla à la réconciliation de l'évêque avec le comte; mais Adelbolde ne s'y prêta que malgré lui, selon Dithmar : *Et hoc erat*, dit-il, *non ex voluntate sua, sed ex necessitate summa. Non erat enim istius regionis ullus præpotens defensor, si ampliùs insurgeret inimicus acrior.* Adelbolde, n'ayant plus de guerre à soutenir, employa les sommes que la paix lui permit d'amasser à construire une nouvelle cathédrale, dont la dédicace fut honorée, l'an 1024, par la présence de l'empereur Henri II. Ce fut à cette solennité que Henri fit la donation du comté de Drente à l'église d'Utrecht, dont il fit expédier, à son retour, le diplôme, à Bamberg, l'an 1024. (Heda, pag. 112.) Cette donation fut ratifiée l'année suivante par des lettres de Conrad, successeur de Henri, données à Tribur, le 26 juillet. Conrad fit plus, et non moins affectionné que son prédécesseur envers l'église d'Utrecht, il lui confirma, par un diplôme daté de Crémone, le 14 juin 1027, la donation faite par Otton I du comté de Teisterbant. (Heda, pag. 114-117.) Adelbolde termina ses jours le 27 novembre de la même année, selon Beka et Trithème, ou de l'année suivante, selon Heda. Ce prélat était versé dans les lettres divines et humaines. On a de lui deux livres de la vie de l'empereur Henri II, et un traité de la sphère, dédié au pape Silvestre II.

BERNULFE.

1027 ou 1028. BERNULFE, ou BERNALD, comme il se nomme lui-même dans une de ses chartes (Heda, p. 127), chanoine d'Utrecht, en devint évêque par le choix de l'empereur Conrad à l'occasion suivante. Les chapitres des deux principales églises ne pouvant s'accorder sur le choix du successeur d'Adelbolde, l'empereur crut devoir se transporter sur les lieux pour terminer la contestation. Comme il était en route, l'impératrice, qui l'accompagnait, fut surprise par les avant-coureurs de l'enfantement, et obligée de s'arrêter dans une maison de campagne où le chanoine Bernulfe la reçut. L'empereur ne laissa point de continuer sa route, et l'impératrice étant accouchée d'un fils, Bernulfe fut dépêché pour lui annoncer cette nouvelle. L'empereur, à qui les chanoines s'en étaient rapportés pour leur élection, nomma Bernulfe évêque d'Utrecht. Voilà ce qu'avance Beka. Mais on ne voit point d'autre fils de Conrad, que Henri, son successeur, né l'an 1017. Parmi les comtes de Hollande, nous parlons de l'expédition que Bernulfe fit, en 1046, contre Thierri IV, comte de Frise, et de la conquête qu'elle lui valut du Flardingen. On n'a point d'autre lumière sur sa vie. M. Dujardin place la mort de ce prélat au 19 juillet 1054. Mais le nécrologe de Deventer la met, sans marquer l'année, au 19 août. (*Batavia sacra*, p. 127.)

GUILLAUME.

1054. GUILLAUME, de l'une des premières familles de Gueldre, parvint à l'évêché d'Utrecht après la mort de Bernulfe. C'était un homme ferme et habile dans le maniement des affaires; ce qui lui acquit un grand crédit à la cour de l'empereur Henri III. Sa faveur ne diminua pas sous le règne suivant. Voyant la Hollande gouvernée par le jeune Thierri V, sous la tutelle de Gertrude, sa mère, il se hasarda à redemander par forme de restitution, à l'empereur Henri IV et à l'impératrice sa mère et tutrice, tout le comté situé dans le Westflingue, c'est-à-dire le Kennemerland, avec l'abbaye d'Egmond et la Hollande; ce qu'Annon, archevêque de Cologne, lui fit obtenir par deux diplômes de l'an 1064, datés, l'un du 29 avril, et l'autre du 2 mai. (Miræi, *op. Dipl.*, t. I, p. 155.) C'est dans ces actes, comme on l'a dit ailleurs, que se rencontre, pour la première fois, le nom de Hollande, pour désigner la Frise, dont le prélat fit cession ensuite à Godefroi, duc de basse Lorraine, pour la tenir de lui en fief. Mais Robert le Frison, ayant épousé la comtesse Gertrude, la remit en possession de ce pays, l'an 1076, en faisant assassiner Godefroi. (*Voyez* Thierri V, *comte de Hollande.*) Heda, suivi par M. Cerisier, attribue à l'évêque Guillaume un voyage à la Terre-Sainte, et cite pour garants Lambert d'Aschaffenbourg et Sigebert qui n'en parle pas. Ce dernier, suivi par Heda, met la mort de Guillaume au mois de mai 1076; d'autres la placent au 27 avril précédent. (*Voy.* Thierri V, *comte de Hollande.*)

CONRAD.

1076. CONRAD, saxon de naissance et camérier de l'archevêque de Mayence, ayant été substitué à l'évêque Guillaume, acheva le fort d'Ysselmonde qu'il avait commencé dans l'île qui lui donne son nom vis-à-vis de Roterdam; mais il ne jouit pas tranquillement de ce fruit de ses travaux. Robert le Frison, comte de Flandre, qu'il incommodait, entreprit

de s'en rendre maître à l'aide des Anglais et des Hollandais. Le prélat accourut avec plusieurs de ses voisins pour défendre la place. Il y eut en 1076 (v. st.), à l'embouchure de la Meuse, un combat très-vif par terre et par eau entre les parties belligérantes, dans lequel périrent, du côté des épiscopaux, Gerlac, qui fut le dernier comte de Zutphen, le prévôt de Deventer, l'abbé de Saint-Boniface, etc.; et du côté de Robert, qui remporta la victoire, Jean d'Arkel et d'autres seigneurs. Conrad, s'étant sauvé avec les fuyards dans Ysselmonde, y soutint un siége meurtrier qui se termina par la prise de la place. Le prélat, fait prisonnier, fut relâché presque aussitôt; mais à certaines conditions, dont la principale, suivant Beka, fut l'abandon qu'il fit au comte de la Hollande méridionale.

Maîtres de la place, les vainqueurs la détruisirent; et le terrain sur lequel elle était assise, se nomme encore, dit M. Dujardin, *Storm-polder*, c'est-à-dire terre d'assaut. Mais l'empereur Henri IV, auquel était attaché Conrad, le dédommagea presque aussitôt de cette perte par le don qu'il lui fit, le 30 octobre 1077, du comté de Staveren, qu'il avait confisqué sur le margrave Egbert, chef des Saxons révoltés contre ce prince, à quoi il ajouta, dans la suite, l'Ostergo et le Westergo par un diplôme du 7 février 1086. (Heda, pag. 139-140.)

Conrad était occupé à construire à Utrecht, aux frais de l'empereur, une église en l'honneur de la mère de Dieu, lorsqu'en 1098 il fut assassiné, les uns disent par le margrave Egbert, les autres par un frison nommé Ploberte, irrité de ce qu'il lui avait dérobé le secret, dont il était l'inventeur, de tarir une fontaine qui s'était rencontrée dans les fondations de sa nouvelle église. (Heda, pag. 137-140.)

BOUCHARD.

1098. Bouchard, successeur de l'évêque Conrad, n'est connu que par les fondations qu'il fit et des donations qu'il reçut. Il mourut le 18 mai de l'an 1112, et fut inhumé dans son église.

GODEBAUD.

1112. Godebaud, qui remplaça Bouchard, fut le premier évêque d'Utrecht qui fit usage de la mitre. Ce fut le pape Calliste II qui, l'an 1119, lui accorda, au concile de Reims, la permission de la porter. (*Batav. Sacra*, pag. 140-142.) L'empereur Henri V étant venu, l'an 1123, à Utrecht pour y passer l'hiver, il s'éleva, pendant son séjour en cette ville, entre la noblesse allemande et les vassaux de l'évêque, une querelle qui dégénéra en une émeute où plusieurs gentilshommes perdirent la vie de part et d'autre. L'empereur, soupçonnant l'évêque d'avoir excité ce désordre, le fit enlever, et ne le relâcha qu'en recevant de lui une forte rançon. Godebaud ne fut guère mieux traité sous le règne suivant. Lothaire, duc de Saxe, étant monté sur le trône impérial, Pétronille, sa sœur utérine, régente du comté de Hollande, se servit de l'amitié de ce prince pour rétablir son fils Thierri VI dans les comtés d'Ostergo et Westergo que l'évêque Conrad s'était fait adjuger, comme on l'a vu, l'an 1086, par l'empereur Henri IV. Godebaud, pour se maintenir dans la possession de ces comtés, excita les West-Frisons à la révolte, et engagea Florent, dit le Noir, frère de Thierri, à se mettre à leur tête. Il arriva delà que ni l'évêque d'Utrecht, ni le comte de Hollande, ne furent maîtres de la West-Frise, mais que Florent la garda pour son compte. Godebaud finit ses jours le 12 novembre 1128. (*Gall. Christ.*)

ANDRÉ DE CUYCK.

André de Cuyck, fils de Henri, comte ou burgrave de Cuyck, et bourgmestre d'Utrecht, parvint, de la prévôté de l'église de Liége à l'évêché d'Utrecht, après la mort de Godebaud. Vivement affecté pour son église de la perte de l'Ostergo et du Westergo, il essaya, mais en vain, de les retirer de la main de Florent le Noir. Celui-ci, après avoir terminé la guerre qu'il avait avec Thierri, son frère, voulant encore s'agrandir, rechercha la main d'Hedwige, héritière du comté de Rechem. Herman d'Arensberg, tuteur d'Hedwige, l'évêque d'Utrecht et le seigneur de Cuyck, par des raisons de politique, s'opposèrent à cette alliance. Mais les Trajectins, favorables à Florent, l'admirent dans leur ville, d'où il chassa le prélat. Incapables de lui résister à force ouverte, les seigneurs d'Arensberg et de Cuyck le firent poignarder dans un bois où il chassait. La mort de l'empereur Lothaire, qui suivit d'assez près cet assassinat, assura aux coupables l'impunité. L'empereur Conrad III, qu'ils surent gagner, les rétablit dans leurs domaines que son prédécesseur avait confisqués. L'évêque d'Utrecht profita des dispositions où il voyait ce prince à révoquer ce que Lothaire avait fait, pour demander la restitution de l'Ostergo et du Westergo. Il l'obtint par un diplôme, daté du 9 avril 1138, et non pas 1128, comme porte le texte d'Heda, par une faute d'impression copiée dans l'ancien *Gallia Chr.* L'évêque André mourut le 23 juin de l'an 1139. (Heda.)

HERBERT DE BEREN.

1139. Herbert ou Ardebert de Beren ou de Berum, donné pour successeur, l'an 1139, à l'évêque André, partit, après son élection, pour Rome. Pendant son absence, les habitants de Groningue, s'étant révoltés, chassèrent le lieutenant qu'il y avait mis, et lui en substituèrent un autre. L'évêque, à son retour, marcha contre eux, et leur chef ayant été tué dans un combat, il donna le burgraviat de Groningue à Lefferd, et la châtellenie de Coevorden à Ludolfe, l'un et l'autre ses frères. (*Ubbo Emmius, rer. frisic.*, livre VI, pag. 270.)

Thierri VI, comte de Hollande, inquiet de voir l'autorité de l'évêque s'accroître dans la Frise, engage son beau-frère Otton à faire irruption dans la Drente, afin de soulever les Groningois mécontents du joug épiscopal. Otton ayant été battu et fait prisonnier, le comte Thierri vint, l'an 1146, mettre le siége devant Utrecht pour le délivrer. Près de se voir forcé dans la place, l'évêque en sort revêtu de ses habits pontificaux, à la tête de son clergé, s'avance vers le comte, et le menace de l'excommunication, s'il ne se retire. Effrayé par cet appareil, Thierri fait la paix avec le prélat qui lui rend son beau-frère. Herbert termina ses jours le 11 novembre 1150. (Heda, pag. 163.)

HERMAN DE HORN.

1150. Herman de Horn, prévôt de saint Geréon, de Cologne, obtint, l'an 1150, par la faveur des comtes de Hollande, de Gueldre et de Clèves, la préférence pour le siége d'Utrecht sur Fréderic de Havel, dont Beka déclare ne connaître point la naissance. Les Trajectins, qui portaient celui-ci, s'étant révoltés contre Herman, ses partisans eurent recours à l'empereur Fréderic I, qui confirma son élection dans la diète de Nimègue, et l'investit du temporel de l'évêché; ce qui fut ratifié deux ans après par le légat du saint siége. Herman, par la faiblesse de son gouvernement, soutint mal sa dignité. Il mourut le 30 mars 1156, et fut inhumé dans sa cathédrale. (Heda, pag. 169-170.)

GODEFROI DE RHENEN.

1156. Godefroi de Rhenen, successeur d'Herman, ayant voulu réunir à son évêché le burgraviat ou la châtellenie de Groningue, après la mort de Lefferd qui ne laissait qu'une fille,

fut obligé de prendre les armes contre les petits-fils du défunt, nommés Suppetothes, qui réclamaient ce domaine. S'étant rendu maître de la place, il en fut presque aussitôt chassé par le comte de Gueldre, qui prit la défense de ceux qu'il voulait déshériter. Florent III, comte de Hollande, auprès duquel le prélat s'était réfugié, vint assiéger Groningue, que le comte de Gueldre défendit l'espace d'un an. Les hostilités cessèrent par la médiation de Renaud, archevêque de Cologne, qui adjugea Groningue aux héritiers de Lefferd, moyennant trois cents marcs d'argent, qu'ils s'obligèrent de payer à l'évêque. (*Chron. Holland.*)

Quoique amis, l'évêque et le comte Florent étaient en contestation, comme leurs prédécesseurs, touchant la propriété de la Frise. L'empereur étant venu, l'an 1165, dans les Pays-Bas, l'affaire fut portée devant lui et terminée par sa décision, de manière que la puissance et les revenus furent partagés entre les parties par égales portions. La mort de l'évêque Godefroi est placée au 27 mai 1178, par Heda, la chronique d'Utrecht et M. Dujardin.

BAUDOUIN II, DE HOLLANDE.

1178. **Baudouin**, fils de Thierri VI, comte de Hollande, fut élu, l'an 1178, pour remplir le siége d'Utrecht. Aux articles de Gérard III et d'Otton III, successivement comtes de Gueldre, nous avons parlé des guerres qu'il eut avec eux, pour la seigneurie de la Weluve. Elle finit à l'avantage de l'évêque, l'an 1188, par le jugement provisionnel de l'empereur Frédéric, qui fut suivi, l'an 1191, d'un jugement définitif de l'empereur Henri VI, son fils, qui confirma le premier. On peut voir aussi à l'article du comte Thierri, son frère, ce qu'il fit, de concert avec lui, au commencement de son épiscopat, pour subjuguer les Frisons. Les habitants de la Drente, qu'il avait long-tems gouvernés paisiblement, s'étant ensuite soulevés contre lui, il alla trouver l'empereur à Mayence, pour implorer son secours. Ayant obtenu de lui un corps de troupes, il le conduisait avec les siennes dans le pays ennemi, lorsque la mort le surprit en route, le 21 avril 1196. (Heda, p. 183.)

ARNOUL D'ISENBOURG.

1196. **Arnoul d'Isenbourg**, prévôt de Deventer, fut élu, pour succéder à l'évêque Baudouin, par les chanoines de la faction du comte de Gueldre, tandis que l'autre partie du chapitre, attachée au comte de Hollande, nommait Thierri prévôt d'Utrecht et frère de l'évêque défunt. Les deux élus, après quelques hostilités réciproques, s'étant transportés à Rome, moururent, avant leur retour, l'an 1198.

THIERRI I.

1198. **Thierri Van-der-Aare**, prévôt de Maëstricht, était en Sicile pour les affaires de l'empereur, lorsqu'à la nouvelle de la mort des deux concurrents qu'on vient de nommer, il fut élu pour remplir le siége d'Utrecht. A son retour, il donna ses soins pour acquérir une connaissance exacte de l'état de son église. Ses prédécesseurs avaient contracté des dettes pour en défendre les droits. L'évêque Thierri, résolu de les acquitter, passa en Frise, afin d'y lever les sommes nécessaires à ce dessein. Guillaume, comte de Frise, offensé de cet acte d'autorité, fit arrêter le prélat dans un monastère, au sortir de l'autel, et le mit en prison. Ayant été délivré par les Frisons, il déclare aussitôt la guerre à son oppresseur. (*Voy.* Thierri VII, *comte de Flandre.*) Celui-ci étant mort peu de tems après, l'évêque entre dans la querelle du comte de Loss et de Guillaume, comte de Frise, touchant la régence de la Hollande, prend le parti du premier et le soutient vigoureusement les armes à la main. On vit, dans cette guerre, les Trajectins s'avancer jusqu'à Leyde, où le comte de Loss vint joindre le prélat, avec lequel il subjugua le Kennemerland. Mais Guillaume, bientôt après, ayant repris le dessus et s'étant fait reconnaître comte de Hollande, conclut la paix avec l'évêque; et, pour la cimenter, ils firent ensemble un traité par lequel ils s'abandonnaient réciproquement les ministériaux et serfs de l'un, qui passeraient sur les terres de l'autre pour s'y établir. L'acte est daté de l'an 1204. (Heda, pag. 188.) Thierri Van-der-Aare, depuis ce tems, se renferma dans le soin de son église, dont il racheta les domaines, que les créanciers retenaient par engagements. Sa mort arriva, le 5 décembre 1212, à Deventer, d'où son corps fut rapporté à Utrecht. (Heda.)

OTTON I, DE GUELDRE.

1212. **Otton I**, fils d'Otton II, comte de Gueldre, et beau-frère de Guillaume, comte de Hollande, passa de la prévôté de Santen, à l'évêché d'Utrecht, à l'âge de ving-quatre ans, par les soins des évêques de Munster et d'Osnabruck, appuyés de la recommandation du comte de Hollande. Mais, s'étant mis en route, l'an 1215, pour aller demander à Rome une dispense d'âge, il fut arrêté à Northusen par une maladie qui le conduisit au tombeau le 26 mars de la même année. (Heda.)

OTTON II, DE LIPPE.

1215. **Otton II**, prévôt d'Utrecht, fils de Bernard, comte de Lippe, devint le successeur d'Otton I dans le siége d'Utrecht. Saisi de la dévotion du tems, après avoir confié le soin du temporel de son église à son frère Herman, il partit, l'an 1217, avec les croisés, pour l'Orient. A son retour, l'insolence de ses officiers le compromit avec le comte de Gueldre. On en vint aux armes de part et d'autre. Mais, par les soins du légat Conon, la querelle se pacifia. (Beka.) Otton en eut une autre avec le comte de Hollande, touchant la propriété de la Frise. Cette affaire, déjà jugée par l'empereur, en 1165, le fut de nouveau, le 26 janvier 1225, par une sentence du même légat, qui confirma le jugement impérial, avec certaines modifications (1). Mais Otton était à peine sorti de ce démêlé, qu'il prit parti dans celui qui s'éleva entre Egbert, châtelain de Groningue, et Rodulfe, châtelain de Coevorden. S'étant déclaré pour le premier, il fit la guerre au second, appuyé de la plupart des vassaux de l'église d'Utrecht. L'évêque eut, de son côté, pour alliés les comtes de Hollande, de Gueldre, de Clèves, et Baudouin, seigneur de Benthem. Avec leurs secours, ayant livré bataille à l'ennemi, le 27 juillet 1226, il fut pris dans l'action et traité de la manière la plus cruelle par les vainqueurs. S'imaginant que son caractère était attaché à sa tonsure, ils la lui arrachèrent avec la peau, pour n'être pas réputés sacriléges en le faisant mourir. Mais il ne survécut que six jours à ce supplice, étant mort le premier août suivant. (Beka, pag. 70.)

WILLEBRAND D'OLDEMBOURG.

1226. **Willebrand d'Oldembourg**, fils de Jean, comte d'Odembourg, après avoir été chanoine de Paderborn, prévôt d'Utrecht et de Zutphen, étant devenu évêque de Paderborn, passa de ce siége à celui d'Utrecht, par les soins de Florent IV, comte de Hollande, son parent. Il était en Italie, lorsqu'il fut élu, pour les affaires de l'empereur Frédéric II. A son retour, il s'arma pour venger la mort de son prédécesseur, et s'arma

(1) La sentence portait : *De comitatu Frisiæ ita est ordinatum : Quòd si episcopus voluerit ire in Frisiam in comitatum, significabit hoc sex septimanis ante comiti Hollandiæ ; et si comes secum iverit, particulariter æque lucrum de comitatu ; si vero comes non iverit, nec nuntium suum miserit, totum cedet episcopo.* (Kluit, tome II, part. 1, page 450.)

contre Rodulfe, qui l'avait occasionée. S'étant rendu maître de sa personne, après une guerre assez longue, il lui fit expier son crime sur la roue, l'an 1230, à la demande du peuple. (*Anonym. de reb. ultraj.*, pp. 22-35.) Beka et Heda, suivis par M. Kluit, placent la mort de ce prélat en 1233, et Bockenberg, suivi par l'auteur de *Batavia sacra*, la recule jusqu'en 1236.

OTTON III, DE HOLLANDE.

Otton III, comte de la Frise orientale, fils puîné de Guillaume I, comte de Hollande, ayant été donné pour successeur à l'évêque Willebrand, fut, peu de tems après, nommé par les états, tuteur de leur comte Guillaume II, son neveu, âgé pour lors de sept ans, conjointement avec Guillaume, son frère. Le comte Guillaume étant devenu roi des Romains, le 29 septembre 1247, le prélat fut continué dans la régence de la Hollande. Le roi des Romains vint, l'an 1248, à Utrecht, pour voir son oncle, et s'y fit recevoir bourgeois de la ville; après quoi il marcha contre le comte de Goor, vassal révolté de l'évêché. L'ayant fait prisonnier, il le dépouilla de ses dignités, et confisqua ses biens au profit de l'église d'Utrecht. (Beka et Heda.) L'évêque Otton III mourut le 4 avril 1249 (Heda, pag. 207.), et fut inhumé dans sa cathédrale, laissant une fille naturelle, nommée Adelaïde, mariée, en 1269, à Baudouin de Nordwyk. (Meerman, *Vita Guillel.*, part. 1, p. 337, n. 4.)

GOSWIN D'AMSTEL.

Goswin d'Amstel, prévôt de Saint-Jean d'Utrecht, fut élu pour successeur d'Otton III; mais il se comporta dans l'épiscopat avec tant de négligence, que le roi des Romains, de concert avec le cardinal-légat, Pierre Caputio, ayant assemblé le chapitre d'Utrecht, l'an 1250, l'obligea de donner sa démission.

HENRI DE VIANDEN.

1250, Henri, fils du comte de Vianden, remplaça l'évêque Goswin à la recommandation de Conrad, archevêque de Cologne, son parent. Mais les parents de Goswin, irrités de sa destitution, prirent les armes pour le venger. Le nouveau prélat, homme de tête et de main, se mit en état de défense, et, les ayant vaincus en bataille rangée, il les amena prisonniers à Utrecht. Le roi des Romains, qui était sur les lieux, obtint leur liberté, en les obligeant de demander pardon tête nue, dans la cathédrale, à l'évêque, et de lui prêter, en qualité de vassaux, serment de fidélité. Celui-ci avait aussi à se venger du comte de Gueldre qui leur avait fourni des secours. Se trouvant armé, il fit, sans perdre de tems, une course dans la Weluve dépendante de la Gueldre, et, du butin qu'il en rapporta, il fit bâtir le château de Vredeland. (Dujardin, t. III, pag. 373-374.)

La cathédrale d'Utrecht tombant en ruines par vétusté, Henri entreprit de la reconstruire, et en jeta les fondements en 1254. Trois ans après, ou environ, il donna des lois ou coutumes à la ville d'Amersfort, qui n'était, avant lui, qu'un simple château. Beka et Bockenberg mettent sa mort au 4 juin 1267.

JEAN I, DE NASSAU.

1267. Jean de Nassau, issu des comtes de ce nom, n'eut d'autre recommandation que sa naissance, pour remplacer, comme il arriva, l'évêque Henri. Les Kennemers et les Frisons étaient alors soulevés en Hollande, contre la noblesse qui les tyrannisait. Gysbrecht d'Amstel, qu'ils forcèrent, suivant Heda, de se mettre à leur tête, les amena jusqu'aux portes d'Utrecht, dont il fit révolter le peuple contre l'évêque et les magistrats. Le comte de Gueldre, chez lequel s'était réfugié le prélat, fit de vains efforts pour le rétablir dans Utrecht. Mais en se retirant, il réussit à le rendre maître d'Amersfort. Les Trajectins, ayant chassé les anciens magistrats, établirent chez eux le gouvernement democratique. L'évêque résidait cependant à Deventer. Apprenant, au bout de deux ans, qu'Utrecht est en proie aux factions, il se concerte avec le chevalier Nicolas de Kats, pour rentrer dans cette ville à la faveur des troubles. Escorté de cinq cents écuyers, le chevalier arrive subitement devant Utrecht, dont il enfonce les portes, dépose les nouveaux magistrats, rétablit les anciens, et remet Jean de Nassau en possession de son siége. Mais les revers n'avaient produit aucune réforme dans les mœurs de ce prélat. Toujours obstiné à refuser de prendre les ordres sacrés, malgré les remontrances de ses diocésains, il vivait dans le luxe et la mollesse, aussi peu soigneux du temporel que du spirituel de son église, aliénant sans scrupule les châteaux et autres domaines qui en dépendaient, pour satisfaire ses partisans. Le pape, sur les plaintes qui lui furent portées contre cet indigne pasteur, le déposa l'an 1282, après un gouvernement de seize ans.

Jean de Nassau, dans le besoin d'argent que ses folles dépenses lui occasionaient, avait engagé à Gysbrecht d'Amstel, le fort Vredeland. Gysbrecht établit aussitôt un nouveau péage sur le Weck. Les Trajectins, dans la crainte d'une augmentation de charges, lui proposèrent le remboursement de la somme qu'il avait prêtée au prélat. Sur son refus, ils résolurent d'assiéger le fort. Mais Gysbrecht, instruit de leur dessein, fit alliance avec le seigneur de Woerden, et, s'étant mis promptement en marche, il repoussa vivement les Trajectins lorsqu'ils entraient sur ses terres. Le magistrat d'Utrecht, consterné de cette défaite, eut recours au comte de Hollande, qui vint sur-le-champ investir le château de Vredeland. Arnoul, frère de Gysbrecht, défendit la place avec vigueur. Gysbrecht, accourant à son secours, fut battu, près de Loenen, par une troupe de Zéelandais qui le firent prisonnier, après quoi la place se rendit à discrétion. Beka (pag. 97), suivi de quelques autres, met cette expédition sous l'épiscopat suivant, en 1288. Mais il est certain, dit M. Dujardin, d'après Melis-Stoke, qu'en 1285 et 1287, Gysbrecht d'Amstel et le seigneur de Woerden étaient réconciliés avec le comte, et conséquemment que la guerre dont il s'agit, était antérieure à ces années. (T. III, p. 202-203.)

JEAN II DE ZIRK.

1282. Jean de Zirk, d'une maison distinguée de Lorraine, fut donné pour successeur, dans le siége d'Utrecht, à Jean de Nassau. Après avoir gouverné paisiblement, à ce qu'il paraît, cette église, il fut transféré, l'an 1296, sur le siége de Toul. Ce prélat mourut l'an 1305, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Bordeaux, pour visiter le pape Clément V. (*Gall. Chr.*, tom. XIII, col. 1022.)

GUILLAUME.

1296. Guillaume Bertoud, fils de Gauthier, seigneur de Malines, devint évêque d'Utrecht en 1296, après avoir été prévôt de Louvain. Il était versé dans le droit civil et canon, mais d'un caractère inquiet et turbulent. Il profita des troubles qui suivirent la mort du comte Florent V, pour exciter les West-Frisons à secouer le joug de la Hollande. Pour leur donner l'exemple, il entreprit, dans le même tems, le recouvrement de Muyden sur le Wecht, que l'empereur avait donné à son église. La place étant assiégée, se defendit mal, et, sans attendre le secours que le régent de Hollande lui amenait, elle capitula. Le prélat, enflé de ce succès, s'imagina pouvoir subjuguer toute la Hollande. Dans le dessein qu'il en forma, il joignit les armes spirituelles aux temporelles, en publiant une croisade contre le

comte de Hollande et son peuple qu'il accusa d'hérésie. Les Frisons étaient avides de pardons. Rien ne leur parut plus méritoire que de les gagner en combattant contre les Hollandais, leurs ennemis mortels. Ainsi l'évêque n'eut pas de peine à se faire suivre par une multitude crédule et fanatique. Ayant embarqué son armée sur le Zuyderzée, il s'avance à pleines voiles vers Monnikendan. Mais les Kennemers l'attaquent aussitôt qu'il en approche, et, ayant détruit sa flotte, ils l'obligent à se sauver dans l'Over-Yssel. (Beka, pag. 102.) De retour à Utrecht, il s'attira bientôt un nouveau revers. S'étant brouillé avec les nobles, il fut arrêté par quatre d'entre eux et enfermé sous la garde du bourgmestre, qui le retint en prison l'espace d'un an. Des paysans l'ayant ensuite délivré, il se rendit, quelque tems après, à Rome, pour abdiquer entre les mains du pape. Loin d'entrer dans ses vues, le pontife lui releva le courage et manda à l'évêque de Munster, de prêter du secours à son confrère, contre ses sujets révoltés. Guillaume, de retour en Hollande, lève des troupes avec lesquelles il va mettre le siége devant Utrecht. Mais Jacques de Lichtenberg l'ayant repoussé, lui livra, près d'Hegevard, un combat où il périt, le 4 juillet 1301. Son corps, inhumé dans l'église des chevaliers de Saint-Jean, fut ensuite transféré dans sa cathédrale. (Heda, pag. 228.)

GUI DE HAINAUT.

1301. **Gui de Hainaut**, fils de Jean d'Avênes et d'Alix, sœur de Guillaume, comte de Hollande, trésorier de Liége et chanoine de Cambrai, fut élu, à la pluralité des voix, pour succéder à Guillaume Bertoud. Adolfe de Waldeck, son compétiteur, s'étant emparé de quelques places dans l'Over-Yssel, en fut bientôt délogé. C'était Jean II, comte de Hollande, frère de Gui, qui avait procuré sa promotion. Celui-ci, par reconnaissance, amena, l'an 1303, des troupes au comte, pour l'aider à chasser les Flamands qui avaient fait irruption dans la Zéelande. Mais il devint leur prisonnier, la nuit du 24 au 25 mars de l'année suivante, dans l'île de Duveland, où il venait de faire une descente avec le comte. Pendant sa captivité, les Flamands s'emparèrent d'Utrecht à la faveur des troubles qui s'y étaient élevés. Mais cette conquête leur échappa la même année. Gui de Hainaut, relâché l'année suivante, par échange contre Gui de Flandre, borna depuis ses soins au gouvernement de son église. Appelé, l'an 1311, au concile général de Vienne, il refusa, par modestie, le chapeau de cardinal, que Clément V lui offrit à la demande du roi de France. Ce monarque l'ayant retenu quelques années à sa cour, il fut rappelé à Utrecht par un soulèvement qui s'était élevé parmi les Frisons. Après avoir calmé les troubles, il s'appliqua à libérer son évêché des dettes contractées par ses prédécesseurs, et à réparer les places qu'ils avaient laissé tomber en ruines. Une maladie l'emporta le 29 mai 1317.

FRÉDÉRIC II DE ZIERICK.

1317. **Frédéric de Zierick**, prévôt de Saint-Pierre d'Utrecht, en obtint le siége à la recommandation de Guillaume III, comte de Hollande, dont il était parent. Il gouverna son église, comme il s'y était engagé, dans une entière dépendance de ce prince. Plusieurs de ses sujets s'étant révoltés, et des voisins étant venus à leur secours, le comte envoya contre eux Jean d'Arkel, qui les fit rentrer dans le devoir. Frédéric mourut le 20 juillet 1322, selon Beka et Heda, d'après le nécrologe de Saint-Pierre d'Utrecht.

JACQUES D'OUDSHOOR.

1322. **Jacques d'Oudshoor ou d'Ousthorn**, doyen de l'église d'Utrecht, en devint évêque à la pluralité des voix, malgré la protection dont le comte de Hollande honorait Jacques, évêque de Zuden et commandeur, suivant M. Dujardin, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Mais il ne fit que paraître sur le siége, et mourut le 20 septembre 1322, non sans soupçon d'avoir été empoisonné.

JEAN III DE DIEST.

Jean de Diest, prévôt de l'église d'Anvers et fils d'Arnoul, châtelain d'Anvers, devint évêque d'Utrecht, quoiqu'il ne fût pas celui que les évêques eussent porté à cette dignité. C'était sur Jean de Bronkhorst, d'une maison illustre de Gueldre et prévôt de Saint-Sauveur d'Utrecht, que leurs vœux unanimes étaient tombés. Mais les comtes de Hollande et de Gueldre, et le duc de Brabant, s'étant opposés à cette élection, la firent casser par Jean XXII, et engagèrent ce pape à nommer Jean de Diest à la place de l'élu. Le comte de Hollande eut sous l'épiscopat de celui-ci, dans l'église d'Utrecht, la même autorité dont il avait joui sous le gouvernement de Frédéric de Ziérick. Jean de Diest termina ses jours le 1er. juin 1340.

NICOLAS.

1340. **Nicolas Caputio**, noble romain, auditeur de rote, à Rome, pour le roi de France, et en même tems prévôt de de Saint-Omer, fut nommé, l'an 1340, évêque d'Utrecht, par le pape Benoît XII, sur la contestation qu'il y avait entre Jean d'Arkel, chanoine de la cathédrale, élu par une partie des capitulaires à la demande du comte de Flandre, et Jean de Bronkhorst, prévôt de Saint-Sauveur, à qui le comte de Gueldre avait procuré la pluralité des suffrages. Mais Nicolas, obligé d'abdiquer au bout d'un an d'épiscopat, fut nommé à l'évêché d'Urgel, et, l'an 1350, créé cardinal par le pape Clément VI. Ciaconius met sa mort au 26 juillet 1368.

JEAN IV D'ARKEL.

1341. **Jean d'Arkel**, fils du comte de ce nom, fut nommé, l'an 1341, par le pape, évêque d'Utrecht à la demande de son prédécesseur, et sacré, le 11 novembre 1342, à Rome. « Le » zèle de ce nouveau prélat, dit M. Cérisier, est au-dessus de » tout éloge. En deux ans, il vint à bout de recouvrer plusieurs » châteaux et tout le pays d'Over-Yssel, engagé pour dettes au » comte de Gueldre. Voulant ménager ses revenus, il réforma » sa cour et alla vivre en simple particulier à Grenoble, après » avoir laissé le gouvernement temporel de l'évêché à Robert » d'Arkel, son frère. » (*Hist. des Prov. Un.*, tom. I, p. 418.) Pendant l'absence de ce prélat, le comte de Hollande, accompagné du comte de Clèves, vint, l'an 1345 (*pro modica occasione subortâ*, dit Beka), assiéger Utrecht. Il était sur le point de s'en rendre maître lorsque l'évêque Jean d'Arkel arriva en diligence. Il obtint, par la médiation de Jean de Beaumont, oncle du comte, une trève à condition que cent bourgeois viendraient lui demander grâce à genoux, tête et pieds nus. (*Matth. Analect. vet. ævi.*, tom. V, p. 359.) Guillaume V, nouveau comte, ayant repris les hostilités contre l'évêque, au mois de novembre 1355, elles furent poussées de part et d'autre avec la plus grande vigueur; mais le prélat, se voyant abandonné de ses vassaux, fut obligé de demander la paix, qui lui fut accordée le 30 juin 1356. (Van-Mieris, tom. III, p. 1.) Depuis ce tems, il ne s'occupa plus que de soins pacifiques et utiles. Il obtint, de l'empereur Louis de Bavière, pour lui et ses successeurs, le droit de battre monnaie à son coin. Il fonda des écoles, et répandit, dans son diocèse, le goût qu'il avait pour les lettres. L'an 1364, il fut transféré, par le pape Urbain V, à l'évêché de Liége.

JEAN V DE WIRNENBOURG.

1364. **Jean de Wirnenbourg** parvint, le 8 septembre, au siége d'Utrecht, après la translation de Jean d'Arkel. Son gouvernement, ferme et vigoureux, contint les Trajectins disposés à remuer. Il lui en coûta, pour y réussir, plusieurs domaines de l'évêché, qu'il fut obligé d'aliéner. Les chapitres d'Utrecht, voyant ce dépérissement du temporel de leur église, en portèrent successivement leurs plaintes aux papes Urbain V et Grégoire XI. Pendant que ce dernier avisait aux moyens de les satisfaire, l'infortuné prélat, succombant sous le poids de ses disgrâces, mourut subitement le 23 juin 1371. (Beka, Heda.)

ARNOUL DE HORN.

1371. **Arnoul de Horn**, fils de Guillaume, seigneur de Horn, était à Rome lorsqu'on y apprit la mort de Jean de Wirnenbourg, et le choix que la plus grande partie du chapitre d'Utrecht avait fait de sa personne pour le remplacer. Le pape Grégoire XI ayant approuvé cette élection, Arnoul, après avoir été sacré à Rome, se rendit en diligence à son évêché, dont il prit possession le 18 septembre 1371. (*Joan. à Leydis*, liv. XXX, c. 20.) Les Trajectins, avec lesquels il eut plusieurs querelles sur leurs droits respectifs, obtinrent enfin de lui, l'an 1373, une charte par laquelle il reconnaissait n'avoir aucun pouvoir de leur imposer de nouvelles taxes ni d'entreprendre aucune guerre sans l'aveu des trois ordres, du clergé, de la noblesse et des villes. Pour rendre ce diplôme perpétuel, il fut dit qu'il serait juré par tous les évêques suivants à leur prise de possession. L'an 1373 (et non 1374, comme le marque M. Dujardin), l'évêque d'Utrecht se voit attaqué, ou du moins menacé d'une guerre prochaine par le comte de Hollande, au sujet d'un canal que le prélat avait construit. (Van-Mieris, t. III, p. 281.) Ce différent fut terminé par un traité de paix l'an 1375, le mercredi après la sainte Gertrude. (*Ibid.*, p. 304.) Jean d'Arkel, évêque de Liége, étant mort au mois de juin 1378, le pape Urbain VI nomma pour lui succéder, Arnoul de Horn qui était alors auprès de sa personne. (Voy. *les évêques de Liége.*)

FLORENT DE WEVELICHOVEN.

1379. **Florent de Wevelichoven**, évêque de Munster, le devint d'Utrecht, le 22 novembre 1379, par les soins d'Otton, seigneur d'Arkel, qui contraignit Arnoul de Horn d'abandonner les châteaux de l'église d'Utrecht qu'il voulait retenir encore pour un an. Florent fut un prélat d'une conduite régulière, économe, savant, et zélé pour le maintien de ses droits. Il retira des mains des créanciers de son évêché, pour la somme de sept mille six cents écus, divers châteaux et villages que ses prédécesseurs avaient aliénés. Evrard d'Estem avait bâti le château d'Eerdem, d'où il faisait des courses sur les terres de l'église d'Utrecht. L'évêque ayant attaqué la place, s'en rendit maître et la détruisit. Robert de Viane travaillait cependant à le supplanter dans l'évêché d'Utrecht. En ayant obtenu les provisions, l'an 1380, de l'antipape Clément VII, il se mit en devoir de les faire valoir. Mais Florent l'obligea bientôt de se désister et de lui demander son amitié. Il obtint, l'an 1382, de l'empereur Wenceslas, par un diplôme du 20 avril, la confirmation des priviléges de son église. (Heda, p. 252.) Henri de Montfort se prétendant indépendant de l'église d'Utrecht, il lui déclara la guerre l'an 1387, et l'obligea de reconnaître sa suzeraineté. Ce prélat, respecté de ses vassaux et redouté de ses voisins, termina ses jours le vendredi-saint, 4 avril 1393, au château d'Hardenberg, dans l'Over-Yssel, et fut inhumé dans sa cathédrale.

FREDERIC III DE BLANKENHEIM.

Frédéric de Blankenheim des barons de ce nom, évêque de Strasbourg, fut transféré par les vœux du chapitre, à la sollicitation du duc de Gueldre, sur le siége d'Utrecht, et confirmé, par le pape Boniface IX, l'an 1393, malgré la recommandation d'Albert, duc de Bavière et comte de Hollande, qui portait Roger de Bronkhorst, trésorier de Cologne. Frédéric était homme de tête et habile dans l'une et l'autre jurisprudence. Il soumit à son église, l'an 1395, le château de Coevorden et la province de Drente, qu'on avait enlevés à ses prédécesseurs. Dix ans après, ayant mis le siége devant le château d'Eberstein, qui passait pour la plus forte place de la Germanie inférieure, il le prit et le renversa de fond en comble. MM. de Sainte-Marthe parlent d'une expédition qu'il fit dans un âge avancé, monté sur un char, et armé de toutes pièces, contre le duc de Gueldre; mais nous ne l'avons rencontrée dans aucun ancien monument. Ce prélat mourut au château de Willanhaven, le 30 octobre 1424, et fut transporté en pompe dans sa cathédrale. (*Joan. à Leyd.*, liv. 31, cap. 41-46.)

ZWEDER DE CULENBOURG.

1424. **Zweder de Culenbourg**, fils de Gérard de Culenbourg, seigneur d'Egmond, fut élu, l'an 1424, évêque d'Utrecht, par la pluralité des capitulaires, au grand regret de plusieurs candidats, que les puissances voisines avaient mis sur les rangs. Mais Rodolfe de Diephout, l'un d'entre eux, porté par le duc de Clèves, s'empara d'Utrecht, et en chassa Zweder, qui transporta son siége à Dordrecht, où il résida sous la protection de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Ce prince, résolu de le rétablir, vint assiéger Utrecht, et monta lui-même à l'assaut. Mais, repoussé après un combat de cinq heures, il leva le siége, et retourna en Hollande. (*Vossii annal. Holl.*, pag. 599.) Cependant Zweder s'étant rendu maître du château de Gorst, força les habitants d'Amersfort, ainsi que ceux de Rhenen, de le reconnaître, après quoi il contraignit Rodolfe d'abandonner Utrecht, où il fit son entrée l'an 1425. (*Ant. Matthæi annal. vet. ævi*, tom. V, pag. 426.) Les exilés, qui l'avaient suivi, commirent de grands excès dans cette ville, jusques-là qu'ils poignardèrent, dans son lit, le bourgmestre Barend Provis, tandis qu'on lui administrait le viatique. Rodolfe fit sa paix, l'an 1430, avec le duc, et agit si puissamment en cour de Rome, qu'il se fit confirmer par Eugène IV. Mais Zweder, appela de ce jugement au concile de Bâle, où il se rendit pour soutenir son appel. La mort l'y surprit, l'an 1343, pendant le cours de l'instance.

RODOLFE DE DIEPHOUT.

1433. **Rodolfe de Diephout** demeura paisible possesseur de l'évêché d'Utrecht, après la mort de Zweder, malgré l'élection qu'une partie du clergé avait faite de Waleran de Meurs et la confirmation que celui-ci avait obtenue de l'antipape Félix. Mais un impôt, qu'il voulut établir, en 1447, pour acquitter les dettes de son église, souleva contre lui une partie de ses chanoines, le doyen à la tête. La discorde en vint au point, que, s'étant rendus maîtres d'Utrecht, ils obligèrent l'évêque à se retirer à Horst. Waleran profita de la conjoncture pour relever son parti. Mais le cardinal Nicolas Cusa, s'étant rendu sur les lieux en 1449, fit entre les deux compétiteurs un traité, portant que Waleran résignerait l'evêché d'Utrecht à Rodolfe, et que celui-ci l'aiderait à monter sur le siége de Munster, vacant alors par la mort de l'évêque Henri. Rodolfe, dans la suite, eut de nouveaux démêlés avec ses chanoines, qui chassèrent ses amis et changèrent les magistrats d'Utrecht,

tandis qu'il résidait à Horst. Il y mourut de chagrin, le 24 mars 1455, et fut inhumé dans sa cathédrale.

GISBERT DE BREDERODE.

1455. GISBERT DE BREDERODE, fils de Waleran, seigneur de Brederode, après avoir été chanoine et archidiacre d'Utrecht, en devint évêque, le 7 avril 1455, par les suffrages des cinq chapitres de la ville. A peine se vit-il installé, qu'il fit éclater sa haine contre les partisans de Rodolfe, son prédécesseur, par la déposition, l'exil et les proscriptions, aidé en cela par Renaud, son frère. Il occasiona par là un schisme. Les persécutés s'étant retirés à Amersfort, firent une nouvelle élection qui tomba sur David de Bourgogne, bâtard du duc Philippe le Bon, et alors évêque de Terrouenne. Philippe députe l'évêque d'Arras, Jean Joffredi, à Rome, pour engager Calliste III, à confirmer cette élection; ce qui ne souffrit point de difficulté, quoique ce pape eût déjà paru confirmer celle de Gisbert, en recevant le droit d'annate, qui ne fut jamais rendu. Mais Calliste avait intérêt de ménager le duc de Bourgogne, dont il attendait du secours, pour faire la guerre aux Turcs. Ce prince, ayant reçu les bulles de Rome, se dispose à mettre son fils en possession du siége d'Utrecht. Gisbert, de son côté, soutenu par son frère, se met en état de défense. Mais voyant le duc déjà maître de plusieurs places de l'évêché, s'approcher de la capitale, il fait avec lui un traité de paix, dont les conditions, rapportées par Monstrelet, portent que Gisbert renoncera en faveur de David à son élection; que, pour dédommagement des dépenses qu'il avait faites, le duc lui remboursera, sous le cautionnement du duc de Clèves, cinquante mille lions d'or, monnaie de Bourgogne; qu'il restera archidiacre et prévôt de Saint-Sauveur d'Utrecht, et qu'il aura de plus la prévôté de Saint-Donatien de Bruges, avec le titre et les émoluments doublés de la charge de premier conseiller de Hollande. Cette résignation ayant été approuvée des Trajectins, Gisbert les déclara, l'an 1457, quittes et absous du serment de fidélité qu'ils lui avaient fait.

DAVID DE BOURGOGNE.

1457. DAVID DE BOURGOGNE prit alors possession de l'église d'Utrecht. La seule ville de Deventer osa méconnaître son nouvel évêque. Mais, voyant les troupes du duc de Bourgogne autour de ses murs, elle prit bientôt le parti de la soumission. La bonne intelligence régna long-tems entre l'évêque et les Brederodes, dont l'aîné, Renaud, fut nommé gouverneur d'Utrecht. Mais les procédés de Renaud de Brederode et de ses parents, les brouillèrent ensuite avec David, au point que, les ayant fait arrêter, il fit appliquer Renaud et Waleran, son fils, plusieurs fois à la question, pour tirer d'eux l'aveu des crimes dont leurs ennemis les accusaient. La violence des tourments, triompha de la constance du fils qui s'avoua coupable. Mais elle ne fit pas le même effet sur le père. Son innocence fut enfin reconnue, l'an 1472, par un jugement de Charles, duc de Bourgogne, à la tête des chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or, dont Renaud était membre. (*Joan. a Leydis de Dom. Breder.*, pag. 702-710.)

La mort du duc Charles, arrivée le 5 janvier 1477, fit déchoir le crédit de l'évêque d'Utrecht. Sans cesse contredit par les Trajectins, il prit le parti, l'an 1481, de se retirer à Wyck-te-Duerstede. Les troubles continuèrent toujours à Utrecht, où les Hoeckins donnaient la loi. Les efforts que fit Maximilien, pour rétablir l'évêque, ne servirent qu'à enhardir et multiplier ses adversaires. Dans les excursions qu'on fit de part et d'autre, le capitaine Schaffelaart s'étant emparé de la tour de Barnavelt, portait de là, par de fréquentes sorties, la désolation jusqu'à Amersfort. La tour fut investie, et la brèche ayant été faite avec du canon, les assiégés demandèrent à capituler. Les assiégeants exigèrent pour préliminaire qu'on leur jetât le capitaine du haut du donjon. Cette demande ayant fait horreur aux assiégés, Schaffelaart embrasse un des créneaux, et leur dit: « Mes amis, » comme il faut que je meure un jour, jamais il ne se présen» tera un plus beau moment, puisque je vous sauve par ma » mort »; et il se précipita du haut de la tour. (Dujardin, tom. IV, pag. 201.) L'évêque, voyant l'obstination des Trajectins, lança contre la ville une sentence d'excommunication et d'interdit, à laquelle il fut défendu par les magistrats de déférer. On se détermina néanmoins, l'année suivante, pour rétablir la paix, à le rappeler. Mais son retour ne produisit pas le bien qu'on en espérait. Il se trouva comme prisonnier au milieu d'un peuple mutin et mal réconcilié. L'archiduc Maximilien vint au secours de l'évêque à la tête de douze mille hommes, et s'étant rendu maître d'Utrecht, il s'y fit reconnaître par le sénat, le 7 septembre 1483, protecteur temporel de l'église. Le prélat, depuis ce tems, passa plus tranquillement ses jours, qu'il termina à Wyck-te-Duerstede, le 16 avril 1496. (Heda, pag. 306.) Erasme, qui l'avait connu particulièrement, fait l'éloge de sa science. Selon cet écrivain, il interrogeait lui-même ceux qui se présentaient à lui pour les ordres, et ne leur imposait les mains qu'après leur avoir fait subir des épreuves rigoureuses. Il arriva un jour, dit-il, que sur trois cents candidats il n'en admit que trois à l'ordination.

FRÉDERIC III, DE BADE.

1496. FRÉDÉRIC, fils de Charles, marquis de Bade, et de Catherine d'Autriche, fut porté sur le siége d'Utrecht par un grand nombre de seigneurs puissants, au nom de l'empereur Frédéric, son oncle maternel (1). Philippe, frère de Jean II, duc de Clèves, qu'il avait eu pour concurrent, fut par la suite dédommagé de son exclusion, par l'évêché d'Amiens. Albert de Saxe, margrave de Misnie, s'était mis, sous l'épiscopat précédent, à la tête des Frisons révoltés, qui le nommèrent stathouder de Frise. Les Groningois, vexés par ce prince, implorèrent le secours de l'évêque Frédéric, qui s'adressa, de son côté, à Charles d'Egmond, duc de Gueldre. Leur confédération n'empêcha pas Albert d'entreprendre, l'an 1499, le siége de Groningue. Mais les pluies de l'automne et les instances de l'évêque l'engagèrent à conclure une trève avec le sénat; après quoi il partit pour la Misnie, laissant Henri, son fils, à Franeker, où il avait transporté le conseil de la province. La conduite de ce jeune prince ayant irrité les Frisons, ils viennent l'assiéger dans Franeker. A cette nouvelle, Albert engage le duc de Brunswick à voler au secours de son fils. Les Frisons essuient partout de sanglantes défaites. Albert arrive lui-même bientôt, et son fils, qu'il délivre, exerce la plus affreuse vengeance sur le pays où il avait été détenu. Mais le père, tandis qu'il assiége Groningue, est emporté, l'an 1501, par la peste qui désolait son armée.

L'évêque Frédéric se brouille, vers le même tems, avec le duc de Gueldre, à l'occasion des forts de Kuinze, sur l'embouchure de la rivière de Linde, dans le Zuyderzée, et de Renoi, dans le bailliage de Beest, que l'un et l'autre réclamaient. La guerre, entre eux, éclata l'an 1510. Le duc ayant pris à sa solde deux mille allemands, les chargea, lorsqu'ils venaient le joindre, de surprendre Campen, ville du haut diocèse d'Utrecht. Mais les Trajectins les ayant surpris dans une embuscade, firent pendre tous ceux qui tombèrent entre leurs mains.

(1) On n'a rien voulu changer ici au texte des Bénédictins; mais on doit faire observer que l'empereur Frédéric étant mort le 19 août 1493, il est douteux qu'on aurait pu agir en son nom en 1496; on pense donc que c'est *au nom de l'empereur Maximilien I* (successeur de Frédéric) qu'il faut lire. (*Note de l'Éditeur.*)

Irrité de ce traitement barbare, le duc voulut user de représailles. Mais sa vengeance ne fut qu'imparfaite, et des revers, qu'il essuya après quelques succès, l'obligèrent, la même année, à demander humblement la paix. (*Pontan. hist. Gelr.*, p. 641.)

Les Trajectins, l'année suivante, lui fournirent l'occasion de réparer ses pertes. Mécontents de leur évêque, ils nommèrent le duc de Gueldre, leur avoué, pour l'opposer à Florent d'Ysselstein, partisan du prélat. Celui-ci ayant entrepris, au mois de février 1511, d'escalader Utrecht à la faveur des glaces, fut rencontré par une troupes de gueldrois, qui firent échouer son projet. (Cerisier, tom. II, pag. 362.)

La mutinerie persévérante des Trajectins, fondée principalement sur ce que Frédéric faisait tout sans consulter les états, fit naître la pensée à ce prélat de se démettre de son évêché. Le roi François I, auquel il fit part de ses dispositions, lui conseilla de permuter avec l'évêque de Metz, Jean, fils de René d'Anjou, duc de Lorraine. Mais l'empereur Maximilien et l'archiduc Charles, son fils, stathouder de Hollande, instruits de son dessein, vinrent à bout, partie par insinuation, partie par menaces, de le traverser. Cédant enfin à leurs instances, il résigna, l'an 1516, l'évêché d'Utrecht à Philippe, fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et de Marguerite Post. Il mourut, cassé de vieillesse, à Lire, en Brabant, l'année suivante, le 26 septembre, et fut transporté à Baden, pour y être inhumé. (*Batavia sacra*, pag. 231.)

PHILIPPE DE BOURGOGNE.

1516. PHILIPPE DE BOURGOGNE, successeur de l'évêque Frédéric de Bade, était amiral de Hollande lorsque celui-ci lui résigna son évêché. Ce fut contre son inclination et par déférence pour l'empereur et l'archiduc, qu'il consentit à ce changement d'état. Sa naissance était même un obstacle au nouveau qu'il embrassait : mais douze mille ducats, payés au pape Léon X, levèrent cet empêchement et obtinrent à Philippe le Bref de dispense dont il avait besoin. Les Trajectins n'apprirent qu'avec regret cette nomination, persuadés qu'elle avait pour but d'asservir leur église à la maison d'Autriche. Mais il fallut plier, et le magistrat accorda de bonne grâce ce qu'il ne pouvait refuser à la force. Philippe fut installé dans son église, à la tête de mille chevaux; mais il ne fut sacré que l'année suivante. Ce prélat vit naître l'hérésie de Luther; et, sans l'embrasser ouvertement, il se montra disposé à la favoriser. Les progrès des armes du duc de Gueldre, dans la Frise, l'engagèrent à demander du secours à la princesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, pour les arrêter. Mais les troupes qu'elle lui fournit, travaillèrent pour le compte de la maison d'Autriche, qu'elles rendirent entièrement maîtresse de la Frise, le 23 octobre 1523. (M. Cérisier, tom. II, pag. 389.) Philippe de Bourgogne termina ses jours à Duerstede, le 7 avril 1524, à l'âge de 59 ans. (*Batav. sacr.*, pag. 237.) Ce prélat était savant, mais peu réglé dans ses mœurs, et fort équivoque dans sa doctrine. C'est à lui, nouvellement élevé à l'épiscopat, qu'Eraste dédia son commentaire sur les deux épîtres de saint Paul à Timothée.

HENRI DE BAVIÈRE.

1524. HENRI DE BAVIÈRE, fils de Philippe, électeur palatin, fut celui sur lequel tomba le choix des chapitres d'Utrecht, sollicités par la maison d'Autriche, pour remplacer l'évêque Philippe de Bourgogne. Son installation se fit au mois de septembre 1524. Les Trajectins souffraient impatiemment de voir entre les mains du duc de Gueldre, le haut diocèse d'Utrecht, dont il s'était emparé pendant la guerre de Frise. Henri de Bavière s'engagea de le recouvrer, et convint amiablement avec le duc, l'an 1527, d'une somme pour le rachat. Mais les Trajectins, sur lesquels il voulut mettre un impôt à ce sujet, refusèrent de rien payer avant l'exécution du traité. Le clergé, que le prélat voulut taxer à part, montra la même opposition, et, se voyant menacé de contrainte, il excita une sédition dont le duc de Gueldre profita pour se rendre le maître dans Utrecht. L'évêque eut recours à l'empereur, et les hostilités réciproques ne finirent que par le traité conclu, le 5 octobre 1528, à Gorinchem. (Pont., pag. 758; Dujardin, tom. IV, pag. 434) (Voy. *les ducs de Gueldre*.)

Les nouvelles opinions s'étant introduites rapidement dans le pays à la faveur de ces troubles, les Protestants se déclarèrent pour le duc, et les épiscopaux implorèrent le secours de l'empereur Charles-Quint. Mais, pour l'obtenir, il fallut céder à ce prince la souveraineté temporelle de l'église d'Utrecht, qu'il réunit au comté de Hollande. Nous avons l'acte de la cession faite par l'évêque, en présence et du consentement des chapitres, le 21 octobre 1528, entre les mains d'Antoine de Salvaing, comte de Hogstraten, commissaire de l'empereur, acceptée par ce prince, le 2 décembre suivant, et ratifiée, le 8 mai 1531, par le pape Clément VII. (*Batav. sacr.*, pp. 240-244.) Charles-Quint, de son côté, avait promis, par acte du 30 septembre précédent, renouvelé le 12 novembre suivant, de conserver tous les priviléges de l'église d'Utrecht, dont l'un était le droit des chapitres d'élire et d'instituer leur évêque. Henri de Bavière, réduit à son autorité spirituelle, s'en soucia si peu, qu'il remit son évêché au pape, et se retira en Allemagne, où, bientôt après, il obtint, non l'évêché de Frisingue, comme le marque Heda, mais celui de Worms, dont il était déjà coadjuteur. Il mourut le 11 juin 1552. (*Batavia sacr.*, pag. 244.)

Nous terminerons ici la chronologie historique des évêques d'Utrecht, que nous n'avons insérée dans cet ouvrage, qu'à raison de la puissance temporelle et souveraine dont ces prélats étaient revêtus. Il nous suffira d'ajouter ici, qu'en 1559, le pape Paul IV érigea l'église d'Utrecht en métropole, et lui donna pour suffragants les nouveaux évêchés de Harlem, de Middelbourg, de Leuvarde, de Deventer et de Groningue. Le premier archevêque d'Utrecht fut Frédéric Stenk de Tautemberg, mort en 1580. Pour avoir une connaissance détaillée et exacte de ses successeurs, nous renvoyons le lecteur à l'histoire de l'église d'Utrecht, placée à la suite de celle des Provinces-Unies, donnée par MM. Dujardin et Sellius.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES

ÉVÊQUES, PUIS ARCHEVÊQUES ET ÉLECTEURS DE MAYENCE.

MAYENCE, appelée MAINZ en allemand, et en latin *Maguntiacum*, *Moguntiacum*, *Maguntia*, *Magotia* et enfin *Moguntia*, qui est aujourd'hui le nom latin le plus commun, ville située sur la rive gauche du Rhin, vis-à-vis de l'endroit où ce fleuve reçoit le Mein, est la métropole d'un archevêché dont la juridiction s'étant sur les évêchés de Wurtzbourg, de Worms, de Spire, d'Augsbourg, d'Aichstat, de Strasbourg, de Constance, de Hildesheim, de Paderborn et de Coire (autrefois il avait encore sous sa dépendance les évêchés de Verden, de Prague et d'Olmutz). Mayence est en même tems la capitale d'un électorat dont la plus grande partie est entre le Palatinat et Trèves, autour du Rhin, et le surplus en Franconie, dans la Thuringe, qui était autrefois toute entière du domaine de l'église de Mayence, et dans la Hesse (1785).

Mayence, suivant l'opinion la plus probable, eut pour fondateur Drusus Germanicus, frère de l'empereur Tibère. Le P. Fuchs prétend néanmoins qu'elle avait une existence, fort médiocre à la vérité, sous Auguste. (*Hist. anc. de Mayence*, tom. I, p. 302.) Elle servit de boulevard contre les barbares et de barrière pour les empêcher d'entrer sur les terres des Romains. Cette ville eut des prérogatives sous les empereurs de Rome. Les deux Germanies, en-deçà du Rhin, avaient fait partie de la Gaule belgique. Lorsqu'elles en furent détachées, on leur donna le nom de Germanie, parce que les Germains y avaient pris des établissements. Elles furent divisées dans les premières années du règne d'Auguste, l'an 727 de Rome, en supérieure et inférieure, ou en première et seconde. Mayence devint la métropole de la première, ayant sous elle Strasbourg, Spire et Worms: Cologne le fut de la seconde. La Germanie supérieure forma seule un des cinq départements des Gaules, confiés à des généraux d'armée sous le titre de ducs. Le commandant des troupes nommées *Armigeri*, y avait son quartier; le gouverneur de la province y faisait aussi sa résidence, et, dans les derniers tems, il avait le titre de *Consulaire*. On voit dans les inscriptions de Gruter, le nom de son curateur, ou premier officier munipal de Mayence.

Mayence étant métropole de sa province dans l'ordre civil, elle devait l'être aussi dans l'ordre ecclésiastique, conformément à un décret du concile de Nicée, dont le pape Innocent I et ses successeurs pressèrent toujours l'exécution dans l'eglise gallicane. Le Cointe, Baillet, et d'autres savants distingués, ne doutent point que Mayence n'ait joui de cette prérogative; mais elle ne l'avait plus dans le huitième siècle, lorsque saint Boniface y fut établi comme archevêque, sans qu'on puisse découvrir en quel tems et par quel événement elle en fut dépouillée. Il n'est presque point parlé de Mayence dans l'histoire de la première race de nos rois, si ce n'est à l'occasion d'une fameuse bataille que Sigebert III perdit en 640 contre Radulfe, duc de Thuringe. Cette ville, qui faisait partie du royaume d'Austrasie, ne donna pour lors aucune marque d'attachement à son roi. On dit, par une conjecture mal fondée, que sous le grand Clovis et ses successeurs, elle fut soumise à la métropole de Cologne et, ensuite à l'église de Worms. Ce qui est certain, c'est que saint Boniface trouva la religion fort négligée dans la Belgique et les deux Germanies. Ceux qui l'avaient précédé dans l'église de Mayence ne sont connus, pour la plupart, que par des mémoires forts suspects. Nous en donnerons la liste avant que de parler de ceux qui ont porté le titre d'archevêque de Mayence.

SAINT CRESCENT, qu'on croit, sans beaucoup de fondement, être le même que le disciple de saint Paul, gouverna l'église de Mayence vingt-deux ans, et souffrit le martyre, en l'an 103, sous Trajan. C'est du moins ce que porte une ancienne inscription qui se conserve dans l'église de la citadelle.

SAINT MARIN, ou SAINT MARTIN, siégea six ans.

SAINT CRESCENTIEN, dix-huit ans.

SAINT CYRIAQUE, quatorze ans.

SAINT HILAIRE, vingt ans.

SAINT CELSE, martyr, vingt deux ans.

SAINT LUCE, dix ans.

SAINT GOTHARD, ou GODEARD, nommé aussi ROTHADE dans une charte de l'archevêque Sigefroi, RODARD, ou RUDIBARD, dans d'autres monuments, convertit un grand nombre de païens, et bâtit une église nommée depuis de Saint-Nicomède. Il siégea quinze ans, et fut enterré dans un lieu nommé anciennement le sacré Vallon, aujourd'hui *Dalheim*, d'où il fut ensuite transféré dans l'église de Saint-Alban. Viennent ensuite,

SOPHRONE, ou SUFFRONE, qui siégea huit ans.

SAINT HÉRIGER, martyr, quatre ans.

SAINT RUTHER, ou RUCHER (*Rucharus*), martyr, vingt ans.

SAINT AVIT, vingt-deux ans.

SAINT IGNACE, martyr, treize ans.

SAINT DENIS, vingt-six ans.

SAINT AUTHBERT, douze ans.

SAINT RUTHBERT, douze ans.

SAINT ANDALHARD, douze ans.

SAINT LUCE, dix-huit ans, après lesquels il fut relégué en Phrygie, où les Ariens le firent mourir en 343.

MARTIN II, que quelques-uns appellent MAXIME, envoya des députés au concile de Cologne, tenu, l'an 346, contre Euphratas, suivant les actes de cette assemblée, qui nous paraissent entièrement apocryphes. Son nom se rencontre parmi ceux de trente-quatre évêques des Gaules, qui souscrivirent au concile de Sardique. Sa mort est marquée au 18 novembre de l'an 378. Il fut inhumé dans l'eglise de *Dalheim*, d'où, l'an 935, on le transféra dans celle de Saint-Alban.

SIDOINE I, son successeur, mourut en 397.

SIGISMOND, en 404.

LÉOPOLD, ou LUPOLD, en 421.

NICETIUS, en 429.

MARIANUS, ou MARINUS, en 439.

SAINT AURÉ (*Aureus*) fut massacré avec Justine, sa sœur, et plusieurs autres chrétiens, en 407, lorsqu'il célébrait les saints mystères; époque, suivant Bucherius (p. 402), de la destruction de Mayence par les barbares, comme le témoigne saint Jérôme dans sa lettre 91 à Algaruchia, écrite, suivant D. Martianai, en 409. *Moguntiacum*, dit ce saint, *nobilis quondam civitas capta atque subversa est, et in ecclesiis multa hominum millia trucidata.*

EUTROPE, mort en 477.

ADALBERT, ou ALDEBERT.

RATHIER, ou RADHIER.

ADELBAUD.

SIGEBERT, élu en 503 (douteux).

LAUFRID.

RUTHARD.

SIDOINE II siégeait en 546. Le poëte Fortunat relève, par de grands éloges, son zèle et son application à réparer les églises ruinées par les barbares et par le malheur des guerres. Il orna magnifiquement le baptistère de la grande église. On ignore l'année de sa mort.

SIGEBERT, successeur de Sidoine, suivant le P. le Cointe, M. de Valois et M. Eccard, siégeait en 589. Cette année, le roi Childebert II étant venu chez lui, à son invitation, célébrer les fêtes de Pâques, lui fit présent, dit-on, d'un onyx sur lequel étaient gravées sa figure et celle de sa femme. Cette pièce se voit encore au trésor de l'église de Mayence. Mais il n'est pas aussi certain qu'elle vienne de Childebert, ni qu'elle le représente, qu'il est sûr par Grégoire de Tours (l. IX, cap. 29), que ce prince fit le voyage dont nous parlons. On n'a point de lumière sur la durée du pontificat de Sigebert.

LEONISIUS, qu'on écrit aussi LEUNISIUS, LUDEGALUS, LEUDEGARTUS et LESIO, excita le roi Thierri contre Théodebert, son frère; et fut cause de la guerre qui s'éleva, l'an 612, entre ces deux princes. (*Fredegar.*, *chr.*, c. 38.) Ce trait ne semble guère justifier les éloges qu'on donne à la vertu de ce prelat. On ignore l'année et le jour de sa mort. Suivent,

RUTELME, ou RUDELME, dit aussi RUDELIN.

RUTHEWALDE, ou LUTWALDE, qu'on appelle encore LANDOWALDE, prélat d'une sainte vie, au rapport de Trithême.

LUPOALDE, ou LEOWALDE, qui assista, l'an 625, au concile de Reims.

RIGEBERT, ou RICHBERT, que Serarius et ses commentateurs confondent avec SIGEBERT, évêque du même siége, oncle maternel de sainte Bilichilde, et que le P. le Cointe croit être différent; ce que les auteurs du nouveau *Gallia chr.*, ne paraissent pas adopter. Quoi qu'il en soit, Richbert était savant et zélé pour la discipline ecclésiastique. Latomus, dans son catalogue des évêques de Mayence, lui attribue la fondation des églises de Saint-Paul, de Saint-George et de Sainte-Walpurge, qu'on voyait autrefois hors des murs de la ville. On met sa mort en 712.

GÉROLD à une belle figure réunit des talents qui le rendirent propre au maniement des affaires; mais son goût le précipita dans celles qui étaient le moins conformes à son état. Il préféra le métier tumultueux des armes aux fonctions paisibles de l'épiscopat. Il eut le sort qu'il méritait, et fut tué, l'an 743, avec plusieurs autres seigneurs, dans une grande bataille contre les Saxons.

743. GERVILIUS, autrement GEWILIEB, fils du précédent, n'était encore que laïque lorsqu'il le perdit. Regardant le siége de Mayence comme une portion de son héritage, il se fit ordonner précipitamment pour l'occuper. L'an 744, il suivit le prince Carloman dans son expédition contre les Saxons. Les deux armées étant en présence des deux côtés du Weser, le prélat aperçut parmi les ennemis, sur les indices qu'on lui donna, le meurtrier de son père. Il lui fait aussitôt proposer une entrevue sous prétexte d'une affaire importante qu'il avait à lui communiquer. Le saxon, croyant n'avoir rien à craindre de la part d'un évêque, y consent. Chacun s'avance de son côté dans la rivière. Mais à peine se sont-ils salués, que le prélat tirant son épée, voilà, lui dit-il, le fer qui vengera la mort de mon père; et, l'en ayant frappé incontinent, il l'étend roide mort. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que personne ne lui fit un crime d'une action si noire, et qu'on lui laissa reprendre les fonctions de son ministère. Mais, l'année suivante (745), saint Boniface, légat du saint siége dans tous ces quartiers, le fit déposer dans un concile. Gervilius ne souscrivit point à ce jugement. Il appela à Rome, et se mit en marche pour s'y rendre. Le pape Zacharie, informé de son départ par saint Boniface, lui répondit : *Quia sine cujuscumque consultu apud nos properat, dum advenerit, ut domino placuerit, fiet.* (*Epist.* 142 *inter Bonifac.*) Sa déposition fut confirmée par le pape. (Eccard, *Franc. orient.*, tom. I, p. 506.) Latonius, dont l'autorité n'est pas trop sûre, prétend que, touché de repentir, il se consacra à une pénitence qui dura quatorze ans et finit avec ses jours l'an 765.

ARCHEVÊQUES DE MAYENCE.

SAINT BONIFACE.

BONIFACE, nommé d'abord WINFRID, né, vers l'an 680, de parents nobles, à Créditon, ou Kirton, dans le Devonshire,

en Grande-Bretagne. Moine dès sa plus tendre jeunesse, ordonné prêtre à l'âge de trente ans, et employé aussitôt après au ministère de la prédication, passe la mer, en 716, pour travailler en Germanie à la conversion des Infidèles, et aborde en Frise. Mais le duc Radbod, qui était alors en guerre avec Charles Martel, et d'ailleurs fort attaché aux superstitions du paganisme, lui ayant refusé la permission de prêcher, il fut obligé de retourner, la même année, en son monastère. Deux ans après, il partit pour Rome, avec des lettres de Daniel, évêque de Winchester. Le pape Grégoire II, ravi de sa conversation, lui proposa la mission d'Allemagne, qu'il accepta Il s'arrêta, l'an 719, dans la Thuringe, vaste région où il trouva beaucoup d'abus, introduits par de mauvais prêtres parmi les Chrétiens, à réformer. Mais, ayant appris, quelque tems après, la mort du duc Radbod, il retourne en Frise, et va se joindre à saint Villebrord, premier évêque d'Utrecht, pour travailler sous lui à étendre la foi dans son diocèse. Après avoir exercé son zèle avec fruit, durant près de trois ans, sous la direction de ce prélat, il le quitte, en 722, pour aller prêcher dans la Hesse avec des compagnons qu'il avait fait venir d'Angleterre. L'an 723, il va rendre compte de sa mission au pape Grégoire II, qu'il avait déjà consulté plusieurs fois par lettres. Grégoire, avant de le congédier, l'ordonne évêque régionnaire, et le charge d'une lettre de recommandation pour Charles Martel, duc des Français. Appuyé de la protection de ce prince, il reprend sa mission de Hesse, où il fait de nouveaux progrès. Etant revenu à Rome, l'an 732, il reçoit du pape Grégoire III, le *pallium* avec la dignité de métropolitain, l'autorité de légat du saint siége, et la permission d'ériger des évêchés dans les lieux où il le jugerait nécessaire, selon la multiplication du peuple chrétien. L'an 738, troisième voyage de Boniface à Rome. De là, il se rend en Bavière, appelé par le duc Odilon. Cette province n'avait alors qu'un évêché, celui de Lorch, auquel était joint Passau. Boniface y en établit trois autres, Saltzbourg, Frisingue et Ratisbonne. Il en fonda trois nouveaux en 741 : l'un à Burabourg, près de Fritzlar, pour la Hesse; le second à Würtzbourg, pour la Franconie; le troisième à Eichstat, ou Aichstat, dans le Palatinat de Bavière.

L'an 744, Sturme, disciple de saint Boniface, jette les fondements du célèbre monastère de Fulde sur la rivière de ce nom, et les confins de la Franconie et de la Hesse. Ce fut une pépinière de missionnaires. L'an 745, après la déposition de Gewilieb, Boniface se fixe à Mayence qui recouvre, par-là, son ancienne dignité de métropole; ce qui fut confirmé par le pape Zacharie.

L'an 752 fut l'époque d'une révolution qui ensevelit dans un cloître la première race de nos rois, et éleva sur le trône de France, Pepin, maire du palais. Le nouveau roi fait venir Boniface à Soissons, où il reçoit l'onction sacrée de ses mains. Le fait de ce sacre a été contesté par des modernes; mais il est démontré par une note ajoutée, l'an 767, au livre de Grégoire de Tours, *De la gloire des Confesseurs*. (*Voyez* Mabillon, *diplom.*, pag. 384.) Boniface, l'année suivante, dans une grande assemblée d'évêques et de seigneurs, qu'il avait convoquée à Mayence, se démet de son archevêché en faveur de Lulle, son disciple, qu'il fait élire à sa place. Il part ensuite, l'an 753, malgré ses infirmités, pour la Frise, où de grands désordres, suite de la mort de saint Villebrord, arrivée l'an 738, exigeaient sa présence. L'évêque de Cologne empêchait qu'on ne remplît le siege d'Utrecht, prétendant qu'il relevait de lui, ou plutôt que l'église d'Utrecht faisait partie de son diocèse. Boniface en écrivit au pape Etienne, successeur de Zacharie, pour le prier de mettre fin à cette longue et funeste vacance. En attendant la réponse de Rome, il se chargea du gouvernement de cette église. Les réformes qu'il y fit, soulevèrent contre lui un certain Ansbert, qui le traduisit, comme un séditieux, auprès du roi. Cette calomnie ne ralentit pas le zèle du saint prélat dans l'exercice de sa mission. Il y trouva l'heureuse fin qu'il avait désirée, la couronne du martyre, que lui procura une troupe de forcenés en se jetant sur lui dans le village de Dokinga (aujourd'hui, 1785, Dockum), où il attendait les Néophites, pour leur donner la confirmation. Cet événement, suivant l'opinion la plus probable, est du 5 juin 755. Le corps du saint martyr fut transporté à Utrecht, puis à Mayence, et de là à l'abbaye de Fulde qu'il avait fondée et consacrée en 746. On peut voir, dans la chronologie des conciles, ceux auxquels il a présidé. Ses lettres ont été recueillies par Serarius, et ses statuts, rassemblés par D. Luc d'Acheri, ont passé depuis dans les collections des conciles.

SAINT LUL, ou LULLE.

755. LUL, ou LULLE, anglais de naissance, élevé au monastère de Malmesburi, dans le Wiltshire, envoyé dans un âge mur, l'an 732, avec plusieurs personnes de l'un et l'autre sexes, à saint Boniface, pour l'aider dans sa mission, ordonné prêtre en 751, par ce prélat, qui le députa, la même année, au pape Zacharie pour le consulter sur divers points de discipline, sacré, l'an 753, par le même, pour être son coadjuteur, devint son successeur, l'an 755, dans l'église de Mayence. On ne voit pas qu'il ait été troublé dans la possession de son siége; car tous les critiques s'accordent à rejeter, comme faux, un article de la continuation de la chronique de Bede, où il est dit, qu'après la mort de saint Boniface, un nommé Redger fut ordonné archevêque de Mayence par le pape Etienne II. Il est cependant vrai que ce pontife n'envoya pas le *pallium* à Lulle, et qu'en 775, comme on le verra par la suite, on avait à Rome des doutes sur la canonicité de son ordination. L'un des premiers soins de Lulle, après la mort de saint Boniface, fut de faire achever l'église de Fulde, comme il lui en avait donné l'ordre, et d'y transporter le corps du saint : ce qui ne s'exécuta pas sans opposition de la part du peuple de Mayence. C'était toujours l'abbé Sturme qui gouvernait ce monastère. Quelques-uns de ses religieux, que sa sévérité avait indisposés, ayant porté des plaintes au roi Pepin contre lui, furent appuyés par l'archevêque, et vinrent à bout, par son crédit, de le faire exiler en 764. Il régnait auparavant entre le prélat et l'abbé, un refroidissement dont on explique diversement la cause. Quoi qu'il en soit, Sturme, ayant été rappelé de son exil au bout de deux ans, vécut dans la suite en bonne intelligence avec Lulle.

Le roi Pepin étant mort en 768, il s'éleva quelques différents entre Charles, son fils, et Alered, ou Aldred, roi de Northumberland. Ce dernier et la reine Osgeose employèrent Lulle pour faire la paix avec le monarque français, à quoi ils réussirent. Lulle ne fut point à l'abri des traits de la calomnie. C'est ce que nous inférons de la commission que le pape Adrien I donna, vers l'an 775, à l'archevêque de Reims et à quelques autres prélats français pour informer avec les commissaires du roi sur l'ordination de Lulle, sa conduite et sa capacité. Nous n'avons point le résultat de cette commission; mais il est certain que la conduite de Lulle fut trouvée irréprochable à Rome. Les ennemis de ce prélat le noircirent aussi à la cour de France. Nous avons une lettre de Charlemagne à un archevêque, disciple de saint Boniface, contenant des reproches sur ce qu'il a negligé l'instruction de son clergé, pour se donner entièrement à celle de son peuple. D. Bouquet (*Script. rer. Franc.*, tom. V, pag. 850) pense qu'elle regarde Lulle. Mais les nuages qu'on tâcha de répandre sur sa réputation, se dissipèrent avant sa mort, arrivée le 16 octobre 786, suivant l'opinion la plus commune, dans l'abbaye de Hitsfeld, qu'il avait fondée sur les confins de la Thuringe et de la Hesse. Quelques-uns mettent sa mort en 787, époque de l'ordination de saint Villahalde, premier évêque de Brême, à laquelle il assista suivant un diplôme de Charlemagne, expédié, l'an 789, en faveur de cette église. (Bouquet, tom. V, pag. 541; Baluze, *Capitul.*, t. I,

p. 247.) Mais Eccard, *de Reb. Fr. Orient.*, tom. V, pag. 721, taxe de faux ce diplôme.

RICULFE, ou RICOLFE.

787. RICULFE, ou RICOLFE, qu'on croit, sans fondement, être le Dametas de l'academie de Charlemagne, fut elu pour succéder à Lulle dans le siége de Mayence, et sacré le 4 mars 787. (*Opusc.* 33, *cap.* 24.) Hincmar l'accuse d'avoir fabriqué les fausses décrétales. Mais Blondel, qui a démontré la supposition de ces pièces, le décharge de cette accusation. L'an 799, le pape Léon III étant venu en France pour se soustraire à la violence de ses envieux, dont il avait éprouvé les emportements, Riculfe fut un des prelats que le roi nomma pour accompagner le pontife à son retour en Italie. Riculfe s'acquitta de cette commission avec dignité. (*Alcuini Ep.* 182, *nov. ed.*) Le tombeau de saint Alban, qui étant venu, on ne sait d'où, à Mayence, y reçut, l'an 404, la couronne du martyre, etait negligé depuis longtems. Riculfe se fit un devoir de le decorer comme il le méritait; et éleva sur ce monument une magnifique église qu'il enrichit d'ornements précieux. On place au premier décembre 804, la dédicace qu'il fit de cette église. L'an 812, il s'éleva dans le monastère de Fulde, une querelle entre l'abbé Ratgaire et ses religieux, qui éclata dans le public. Riculfe s'y rendit avec les évêques de Worms, de Wurtzbourg et d'Augsbourg, pour faire cesser ce scandale; à quoi ils réussirent. La mort de Riculfe est rapportée au 9 août de l'an 813, dans la chronique de Wurtzbourg et par l'annaliste saxon. L'église de Saint-Alban fut le lieu de sa sépulture. Un ancien manuscrit fait l'éloge de ses connaissances et de son détachement des choses de ce monde.

ATULFE, ou HAISTULFE.

813 ou 814. ATULFE, ou HAISTULFE, prêtre de l'église de Mayence, fut élu pour succéder à l'archevêque Riculfe. Il était en possession du siége de Mayence, en 814, puisqu'il ordonna prêtre, le 23 décembre de cette année, Raban, moine de Fulde, qui dans la suite le remplaça. (*Annal Fuld.*) Ce fut à lui que ce religieux dédia son ouvrage de l'*Institution des clercs*, et ses commentaires sur saint Mathieu. Le prélat, enchanté du savoir de l'auteur et de la clarté de son élocution, le chargea de composer des homélies sur les textes de l'écriture, qu'on avait coutume d'expliquer au peuple, ce qu'il exécuta. Atulfe mourut, suivant la chronique d'Hildesheim citée par Serarius, le 28 décembre de l'an 825. L'église de Saint-Alban fut le lieu de sa sépulture.

OTGAIRE.

825 ou 826. OTGAIRE, parent de l'archevêque Riculfe, fut tiré du monastère de Weissembourg, dont il etait abbé, pour remplir le siége de Mayence. On a parlé à l'article des conciles, sous l'an 829, de celui de Mayence, où il déclara le fameux Gothescalc, libre des engagements qu'il avait contractés dans son enfance, lorsqu'il fut offert à Dieu, par ses parents, dans le monastère d'Orbais. Otgaire assista ou présida à d'autres assemblées ecclésiastiques, telles que le concile de Thionville, en 835, celui de Quiersi, en 838, celui d'Ingelheim, en 840. Ce fut par ses ordres que Benoît, diacre de Mayence, ajouta trois livres à la collection des capitulaires de Charlemagne et de Louis, son fils, faite par l'abbé Ansegise. Otgaire fut du nombre des prélats qui assistèrent l'empereur Louis le Débonnaire dans ses derniers moments. (Bouquet, tom. VII, pag. 124.) Après la mort de ce prince, il tint le parti de l'empereur Lothaire, dans la guerre qui s'éleva entre lui et ses frères; ce qui l'obligea d'abandonner, pour quelque tems, son diocèse. (*Ibid.* pag. 19-26-28.) Ce prélat mourut le 21 avril 847, et fut inhumé à Saint-Alban. (*Ibid.* pag. 161-216.)

RABAN MAUR.

847. RABAN, fils de Rutard et d'Aldegonde, né, l'an 785, à Mayence (et non l'an 788, à Fulde, comme le marque un moderne, d'après quelques anciens), offert à Dieu, par ses parents, à l'âge de dix à onze ans, dans le monastère de Fulde, envoyé par son abbé, à Tours, pour y étudier sous le fameux Alcuin, qui lui donna le surnom de MAUR, chargé à son retour de l'instruction de ses confrères, fait abbé de Fulde en 822, dignité qu'il abdiqua au bout de vingt ans, par la crainte du roi Louis le Germanique, pour se retirer au prieuré du Mont-Saint-Pierre, fut tiré de sa retraite, le 27 ou 28 juin 847, pour être élevé sur le siége de Mayence. Il y porta une santé fort altérée par l'étude et les austérités. Plusieurs ouvrages étaient déjà sortis de sa plume, un traité de l'instruction des clercs, composé à la prière des prêtres de son monastère, un autre sur l'oblation des enfants à la religion, un calendrier ecclésiastique, un livre du respect que les enfants doivent avoir pour leurs pères, les sujets pour leur roi, livre qu'il avait composé à l'occasion de la révolte des enfants de l'empereur Louis le Débonnaire, sans parler d'une lettre qu'il écrivit à ce prince, pour le consoler dans sa disgrâce, et d'autres qu'il adressa sur divers sujets à différentes personnes. Outre cela, il travaillait depuis long-tems à des commentaires sur l'Écriture-Sainte, auxquels il donna la dernière main dans son épiscopat. La même année qu'il monta sur le siége de Mayence, il tint en cette ville un concile dont on a marqué ci-devant l'objet. Le synodique de cette assemblée fait voir qu'il y avait alors douze évêchés soumis à Mayence, savoir: Verden, Hildesheim, Halberstadt, Paderborn, Wurtzbourg, Worms, Spire, Strasbourg, Aichstedt, Ausbourg, Constance et Coire. (Bouquet, tom. VII, pag. 161-580.)

Raban avait reçu dans son monastère, étant abbé, Gothescalc, moine d'Orbais, qui, mécontent ensuite de son état, avait voulu se faire relever des engagements que ses parents lui avaient fait prendre étant enfant, et n'ayant pu y réussir par l'opposition de Raban, il avait été renvoyé à son premier monastère. (Voy. *le concile de Mayence de l'an* 829.) Gothescalc, ayant depuis voyagé en Italie, fut dénoncé à Raban, pour lors archevêque, par Nottingue, évêque de Vérone, pour des propositions qu'il avait avancées devant lui sur la prédestination et la grâce, comme s'il eût soutenu l'une et l'autre nécessitante. Raban le condamna, l'an 848, dans un concile. (*Voy.* pour la suite de cette affaire, les conciles de Quiersi, de 849 et 853, de Paris 853, de Valence 855, et de Langres 859.) Les infirmités de Raban ne ralentirent point son zèle à remplir les fonctions de son ministère. Pour être dignement secondé par les prêtres, ses coopérateurs, il composa un *Traité des Ordres sacrés*, qui était le résultat des instructions qu'il leur faisait de vive voix, et qu'il leur fit ensuite expliquer par Thietmar, son grand-vicaire, lorsque sa faiblesse lui eut ôté la liberté de prêcher. Sa charité envers les pauvres, éclata dans une grande famine en 850. Il mourut plein de mérites et de bonnes œuvres, le 4 février 856, à Winzel ou Winckel, dans le Rhingaw, et fut inhumé à Saint-Alban. Son épitaphe, tirée d'un ancien manuscrit et rapportée dans le nouveau *Gall. christ.*, tom. V, col. 447, qu'on croit avoir été composée par lui-même, renferme le précis de sa vie. Albert, cardinal et archevêque de Mayence, fit transporter son corps, en 1515, à Hall en Saxe. (*Gall. chr. nov.*)

CHARLES.

856. CHARLES, fils de Pepin I, roi d'Aquitaine, et d'Ingeltrude, fut élu, le 8 mars 856, pour succéder à l'archevêque Raban. Il avait été moine de Corbie, état que le roi Charles le Chauve, son oncle, l'avait forcé, l'an 850, d'embrasser, après que, s'étant retiré de la cour de Lothaire, pour aller se joindre

à Pepin, son frère, en Aquitaine, il eut été enlevé sur la route, au mois de mars 849, par les gens du monarque français. Mais, l'an 854, étant diacre pour lors, il s'était enfui vers le roi Louis de Germanie, qui lui avait donné retraite. Ce fut la recommandation de Louis, qui détermina le clergé de Mayence à le substituer à l'archevêque Raban. Le gouvernement de Charles justifia ce choix. Instruit à l'une des meilleures écoles de France, il éclaira son église par sa doctrine et l'édifia par ses mœurs. C'est le témoignage que lui rend un ancien auteur cité par Serarius. Son gouvernement fut d'environ neuf ans, et finit par sa mort, arrivée le 4 ou le 5 juin de l'an 863. L'église de Saint-Alban, qu'il avait rétablie après un tremblement de terre qui l'avait fort ébranlée, le 1 janvier 858, fut le lieu de sa sépulture. On a parlé à leur place des deux conciles qu'il tint à Mayence, en 857 et en 860.

LUITBERT.

863. Luitbert, ou Lieutbert, homme savant et pieux, succéda, le 30 novembre 863, à l'archevêque Charles. Par sa prudence, il sut se ménager entre les rois Charles le Chauve et Louis le Germanique, de manière à se concilier l'estime et la confiance de l'un et de l'autre. Son habileté le fit appeler à plusieurs conciles tenus hors de sa province. Il en célébra deux à Mayence, où depuis vingt ans il ne s'en était point tenu : le premier en 880, comme on le voit par la XXIIIe. et la XXIVe. des formules alsaciennes; le second, en 888, avec six archevêques, où l'on fit des réglements utiles pour la discipline. (Voy. *l'article des conciles.*) Il fut aussi de plusieurs assemblées civiles, convoquées pour les affaires de l'état, telles que l'entrevue des rois Charles et Louis, à Metz en 867, ou, suivant Eccard, 868, et celle d'Aix-la-Chapelle, en 870, pour le traité préliminaire du partage de la Lorraine. Ce prélat était aussi propre aux expéditions militaires. Il était à la tête de celle où les Bohémiens furent battus en 872 : *in hac expeditione Luitbertus, archiep., primatum tenuit*, disent les annales de Fulde. L'an 874, il réduisit les Sorabes et les autres Slaves, en dévastant leurs terres. (Bouquet, tom. VII, pag. 179.) Il défit, l'an 883, un corps de normands qui remontait le Rhin. (*Id.*, tom. VIII, pag. 44.) L'an 885, il battit avec le comte Henri, un autre corps de ces barbares en Hasbaye. (*Ibid.*, pag. 45.) L'empereur Charles le Gros, abandonné de tous les grands de l'empire après sa déposition, ne trouva de ressource pour subsister, comme on l'a dit ailleurs, que dans la générosité de l'archevêque de Mayence. Ce prélat fonda en cette ville une collégiale sous l'invocation de saint Maurice, et mourut le 6 septembre 889. Son corps fut inhumé à Saint-Alban.

SONZO, ou SUNDERHOLDE.

889. Sonzo, ou Sunderholde, natif de Mayence, élevé, dès son enfance, à l'abbaye de Fulde, dont il était membre, fut promu à l'archevêché, en 889, par la faveur de l'empereur Arnoul. Reginon (liv. II), lui rend ce témoignage, qu'il obtint cette place par son savoir et sa vertu. Son épiscopat ne fut que d'environ deux ans. Ayant accompagné le comte Arnoul dans son expédition contre les Normands, il fut tué avec lui dans le combat que ce prince leur livra, le 26 juin 891, sur le torrent de la Gheul, qui se jette dans la Meuse, à deux lieues au-dessous de Maëstricht. (*Annal. Mettens.*) Son corps fut rapporté à Mayence, et inhumé à Saint-Alban. Il est qualifié martyr dans le nécrologe de l'église de Mayence. (Voy. *les conciles de Worms et de Forcheim, tenus en* 890.)

HATTON I, ou OTTON.

891. Hatton, ou Otton, moine de Fulde, suivant Ekkehard le jeune, et abbé de Richenau, parvint à l'archevêché de Mayence après la mort de Sunderholde, dont il fut, s'il faut en croire certains écrivains, le contraste par son caractère et ses mœurs. Esprit souple et rusé, il s'insinua si avant dans celui de l'empereur Arnoul, que ce même Ekkehard l'appelle *le cœur de ce monarque.* (*Lib. de Cas. monast. S. Galli*, chap. 1.) Il présida, l'an 895, avec les archevêques de Trèves et de Cologne, au concile de Tribur ou de Teuver. (Bouquet, tom. VIII, pag. 56.) L'an 899, il fut présent, comme ambassadeur de l'empereur Arnoul, à la conférence que Zuentibolde, roi de Lorraine, eut avec Charles le Simple, à Saint-Gower ou Saint-Goar, près de Rhinsfeld, après avoir fait la paix avec lui.

Arnoul étant mort le 8 décembre 899, les grands de Germanie, assemblés au commencement de l'an 900, à Forcheim, lui donnèrent pour successeur Louis, son fils, âgé de sept ans, et mirent ce jeune prince sous la conduite de l'archevêque de Mayence, son parrain, qu'Arnoul avait nommé lui-même vicaire de l'empire pendant sa minorité. (Bouquet, tom. VIII, pag. 54.; Kremer, *Origin. Nassov.*, part. 1, pag. 100.) Un ancien auteur (*apud* Leibnitz *rer. Brunswic.*, tom. I, pag. 213.) atteste qu'Hatton mania sous ce prince, avec beaucoup de prudence, les rênes du gouvernement. Après la mort de Louis, arrivée au mois d'octobre 911, Conrad, son successeur, honora de son estime l'archevêque de Mayence, et se servit de ses conseils. La conduite de ce prélat, cependant, ne fut pas à l'abri des traits de la médisance. Otton de Frisingue (*Chr.*, liv. VI, chap. 15) raconte d'Hatton le trait suivant, dont Marianus Scotus met la date en 906. Adalbert, Marquis de Franconie, petit-fils par sa mère d'Otton, duc de Saxe, ayant tué Conrad, proche parent de Louis IV, roi de Germanie, ce prince vint l'assiéger dans Bamberg, pour venger ce meurtre. Mais, dans l'impuissance de l'y forcer, il eut recours à la fraude par le conseil de l'archevêque Hatton, qui se chargea de l'exécution. Ce prélat étant donc venu trouver Adalbert dans la place, lui persuade de venir implorer la clémence du monarque, avec promesse de le ramener sain et sauf à Bamberg. Ils partent ensemble : mais après avoir fait quelques pas dans la campagne, l'archevêque s'avise de dire au comte qu'ils eussent bien fait de dîner avant de se mettre en route. Ravi de cette réflexion, Adalbert retourne avec le prélat dans la place, où il le traite sans aucune défiance, puis ils reprennent leur chemin. Mais arrivé à la cour, Adalbert trouve le roi dans les dispositions les plus funestes à son égard. On l'arrête comme coupable de lèse-majesté, on le juge, et on le condamne à perdre la tête. Le comte rappelle à l'archevêque la parole qu'il lui a donnée avec serment. Hatton soutient qu'il l'a tenue, en ramenant dans son château le comte, après l'en avoir tiré. Le jugement s'exécute, et le fisc s'empare du comté de Bamberg. Serarius n'admet qu'une partie de ce récit, et décharge Hatton de la supercherie qu'on lui impute à l'égard du comte Adalbert. Reginon, effectivement, parlant du supplice d'Adalbert, n'y fait entrer pour rien l'archevêque de Mayence, et donne une autre tournure à l'affaire de ce marquis. Mais Witikind, Luitprand, Marius Scotus, et d'autres anciens, racontent la chose de la même manière, à peu près que l'évêque de Frisingue; ce qui n'empêche pas M. Eccard de traiter toute cette histoire de fable inventée par les ennemis d'Hatton, ainsi que d'autres récits où la mémoire de ce prélat est également flétrie, mais avec moins de vraisemblance. (*Franc. orient.*, tom. I, pag. 803.) Hatton étant parti, après le 12 mars 913 (n. st.), pour Rome, mourut en route de la fièvre dans le même mois. Tel est le genre de sa mort, suivant Lambert d'Aschaffenbourg, Reginon, les annales de Fulde et la chronique de Würtzbourg. Ces autorités doivent l'emporter sur celle de Latomus, qui fait mourir Hatton à la bataille d'Héresbourg, où Eberhard, frère du roi Conrad, fut battu par le duc de Saxe sur la fin de 912. C'est peut-être à cela que ce rapporte l'éloge que fait, de ce prélat, le continuateur de Reginon par ces mots : *Anno 912, Hatto, archiepiscopus, obiit, vir adeò strenuus et prudens.* Ce fut lui, suivant Ekkehard, qui rapprocha du Rhin la

ville de Mayence : *Mogontium ipsam à loco suo antiquo motam, propiùs Rheno statuit.* (*De casibus monast. S. Galli*, chap 1.)

HÉRIGER.

912. HÉRIGER, que l'on confond mal à propos avec Hugues, Huogger, ou Huoggi, abbé de Fulde (Eccard, *Fr. orient*, tome II, page 840), devint archevêque de Mayence après la mort d'Hatton. Son attachement pour Conrad, roi de Germanie, se montra dans le soulèvement de plusieurs seigneurs allemands contre ce prince. Conrad ayant convoqué une assemblée de la nation, l'an 916, au château d'Altheim, dans le duché moderne de Neubourg, pour juger les rebelles, Hériger y appela de même les évêques d'Allemagne; ce qui forma une assemblée mixte, où les évêques excommunièrent Arnoul, duc de Bavière, Erkanger et Berthold, son frère, dont le premier fut ensuite proscrit par les états, et les deux autres condamnés à perdre la tête; ce qui fut exécuté le 21 janvier 917. (Voy. *les conciles*, et Arnoul, *duc de Bavière*.)

L'an 919, après la mort du roi Conrad, Henri, duc de Saxe, ayant été élevé sur le trône de Germanie dans la diète de Fritzlar, Hériger s'offrit de lui imposer le diadème et lui administrer l'onction royale. Mais le prince, dit Witikind (page 637), s'excusa modestement de recevoir l'un et l'autre, disant que c'était assez pour lui d'avoir par-dessus ses ancêtres le titre de roi, et qu'à l'égard du diadème et de l'onction, il se jugeait indigne de tels honneurs : *Satis mihi est ut præ majoribus meis rex dicar et designer... penes meliores verò nobis unctio et diadema sit; tanto honore nos indignos arbitramur.* L'an 921, ce prélat fut présent à l'entrevue des rois Charles le Simple et Henri, à Bonn sur le Rhin. (Bouquet, tome IX, page 324.) On varie sur la date de sa mort. Lambert d'Aschaffenbourg, suivi dans le *Gallia christ.*, la place en 924. Le continuateur de Reginon la rapporte à l'an 926; mais Herman, le Contract et Marianus Scotus, ainsi que la chronique de Würtzbourg, imprimée à la fin de *la France orientale* d'Eccard, la consignent en 927. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut après le 18 mars 927, jour auquel *Simon notarius ad vicem Herigeri archiepiscopi Capellani* signe un diplôme du roi Henri, pour l'abbaye d'Hervorde. (*Monumenta Paderborn.*, page 225, *edit. Elzevir.*)

HILDEBERT.

927. HILDEBERT, ou HILLIBERT, nommé HILTIBRAHT en tudesque, franconien de naissance et abbé de Fulde, fut élu, l'an 927, pour succéder à l'archevêque Hériger. Son élection fut agréable au roi Henri, qui le nomma son archichapelain pour l'Allemagne. L'an 932, il fit assembler, le 1er. juin, par ordre de ce prince, un concile à Erfort, pour la réformation de la discipline. La diète d'Aix-la-Chapelle ayant élu, au mois de juillet 936, Otton, fils aîné de Henri, pour lui succéder au trône de Germanie, Hildebert fut choisi, pour faire la cérémonie du couronnement, par les archevêques de Trèves et de Cologne, qui se disputaient cet honneur. Hildebert finit ses jours, suivant le nécrologe de Fulde et l'annaliste saxon, le 31 mai 937. D'autres, néanmoins, comme l'observe D. Mabillon (*Annal. B.*, tome III, page 441), rapportent sa mort à l'an 938.

FRÉDÉRIC OU FRITHURIC.

937 ou 938. FRÉDÉRIC, ou FRITHURIC, moine de Fulde, fut porté sur le siège de Mayence par le crédit de Giselbert, duc de Lorraine. Son mérite fut, à ce qu'il paraît, le seul motif qui détermina le duc à lui procurer cette dignité. C'était un homme, en effet, suivant le continuateur de Reginon et l'annaliste saxon, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes et versé dans la connaissance des lois ecclésiastiques. Le roi Otton I le fit son archichancelier. Eberhard, dit aussi Eberhald, marquis ou duc de Franconie, s'étant soulevé, l'an 938, contre le roi de Germanie, Frédéric vint le trouver, et l'engagea, par ses exhortations, à s'aller jeter aux pieds du monarque pour obtenir son pardon. Mais Eberhard ne persista point dans ses dispositions pacifiques. S'étant joint au duc Giselbert, qui prétendait à la royauté après la mort de Tanrmar, frère d'Otton, et au prince Henri, autre frère de ce monarque, il recommença la guerre en 939. Frédéric alors accompagna le roi au siége qu'il vint faire de Brisac, où une partie des confédérés s'étaient retranchés. Pendant cette expédition, le prélat, dont les vues étaient portées vers la paix, fut député pour en traiter avec Eberhard. Il la conclut effectivement, et la scella de son serment, mais à des conditions qui furent ensuite rejetées par Otton. Frédéric, ne voulant pas, néanmoins, rétracter ce qu'il avait fait, passa de dépit, avec d'autres prélats, dans le parti de la ligue. Otton, l'ayant terrassée de la manière qu'on l'a dit ci-devant à son article, exila l'archevêque, non à Hambourg, comme le marque Witikind, mais à Fulde, où, traité d'abord avec beaucoup d'égards par l'abbé Hadumare, il fut ensuite étroitement resserré à cause d'un commerce épistolaire qu'il entretenait avec des personnes suspectes d'infidélité. (*Luitprand. et Reginon. continuat.*) Son exil, néanmoins, fut court. Un diplôme, du 19 février 940, contre-signé par Poppon *ad vicem Frederici archicapellani*, montre qu'il était dès-lors rétabli dans sa charge et rendu à son église. (*Acta Acad. Palat.*, tome III, page 77.) Ce prélat n'oublia pas, après son rétablissement, la sévérité que l'abbé de Fulde avait exercée envers lui. Il lui fit sentir les effets de son ressentiment, et les étendit même à tous les monastères de sa métropole, contre lesquels, dit Witikind, il suscita, avec d'autres évêques, une grande persécution; ce qui est confirmé par l'annaliste saxon. Albéric, néanmoins (*ad an.* 945), atteste qu'il bâtit celui de Saint-Pierre à Mayence.

Il accompagna, l'an 946, le roi Otton en France, et après que ce monarque se fut rendu maître de Reims, il se joignit à Robert, archevêque de Trèves, pour replacer Artaud sur le siége archiépiscopal de cette ville : *Quem.... accipientes*, dit Frodoard, *utrâque manu eidem Sedi restituerunt.* (Bouquet, tome VIII, page 200.) Frédéric se trouva, l'an 951, au festin que Ludolfe, fils du roi, donna dans les fêtes de Noël à Salfeld, en Thuringe; et plusieurs ont cru que ce fut là que se tramèrent les projets de révolte de ce jeune prince contre son père. Le mariage d'Otton avec Adelaïde était la cause du mécontentement de son fils. Conrad, duc de Lorraine, beau-frère de Ludolfe, était également indisposé contre Otton, son beau-père, pour le refus qu'il avait fait pendant trois jours de voir Bérenger, roi d'Italie, qui était venu à sa persuasion lui faire ses soumissions. Sa révolte, concertée, dans la diète d'Ansbourg, avec Ludolfe et Frédéric, éclata, l'an 953, avant Pâques, dont Otton se proposait de célébrer la fête à Ingelheim. Mais, à cette nouvelle, le monarque se transporta promptement à Mayence, où il avait rappelé l'archevêque du désert où il passait ordinairement le Carême. L'entrée d'Otton en cette ville, dont il trouva les portes fermées et qu'on eut peine à lui ouvrir, lui inspira des défiances contre le prélat, qui eut, néanmoins, l'adresse de lui faire illusion sur sa fidélité. La crainte d'essuyer quelqu'accident de la part des conjurés, engagea bientôt Otton à se transporter en Franconie, d'où il revint au mois de juillet faire le siége de Mayence. Obligé de le lever au bout de deux mois, il alla investir Ratisbonne, que le gouverneur avait livrée à Ludolfe. (*Ann. saxo. ad an.* 951, p. 281; *Contin. Reginon.*, page 106; *Witikind.*, pp. 652-653.)

Otton, à la demande des rebelles las de la guerre, avait indiqué, l'an 954, pour le 15 juin, une diète à l'abbaye de Cinna, près de Jutterbock, en Thuringe, pour les entendre. L'archevêque de Mayence s'y rendit et protesta de son innocence, offrant de se purger, par serment, des infidélités dont

on l'accusait. Je n'exige point de serment de vous, lui dit le roi, mais je vous exhorte à contribuer, par vos conseils, au rétablissement de la paix. (Witikind, *ibid.*) Frédéric, en conséquence, de concert avec le duc Conrad, essaya de ramener Ludolfe au parti de l'obéissance. Ce prince, loin de les écouter, se retira, la nuit suivante, de la présence du roi, son père, pour aller se renfermer à Ratisbonne. Il y soutint six semaines de siége, après quoi il fut convenu d'une nouvelle diète à Fritzlar, où l'on discuterait ses griefs. L'archevêque Frédéric s'étant retiré à Mayence, y mourut, le 25 octobre de la même année 954, suivant la chronique de Richenau. (Bouquet, tome VIII, page 102.)

GUILLAUME.

954. Guillaume, né, l'an 928, d'Otton I, roi de Germanie, et d'une concubine de race esclavonne, fut élu, comme il le témoigne lui-même, avec le consentement du clergé et du peuple, archevêque de Mayence, le 17 décembre 954, jour mémorable par la paix que le prince Ludolfe fit avec le roi, son père, dans la ville d'Arnstadt, en Thuringe. Le 24 du même mois, Guillaume fut sacré par Brunon, son oncle, archevêque de Cologne. (*Chron. Augiense apud Baluz. Miscel.*, tome I, page 500.) Ce fut un prélat exemplaire et doué d'un bon esprit cultivé par les lettres. Il avait composé une chronique des archevêques de Mayence, dont il ne reste que le morceau où il parle de son élection et de son ordination. La mort ayant enlevé son frère Ludolfe, l'an 957, en Italie, il le fit transporter à Mayence, et l'inhuma dans l'église de Saint-Alban. Le monarque, son père, après avoir fait couronner, à l'âge de six ans, son fils Otton, le jour de la Pentecôte, à Aix-la-Chapelle, le remit, l'an 961, en partant pour Rome, entre ses mains pour l'élever et gouverner le royaume de Germanie sous son nom. L'an 968, étant allé voir la reine Mathilde, son aïeule, veuve du roi Henri l'Oiseleur, il administra les sacrements de pénitence et d'eucharistie à cette princesse, et reçut d'elle, en partant, un suaire pour l'ensevelir après sa mort, qu'elle regardait comme fort prochaine. Mais il mourut lui-même la nuit du 1 au 2 mars 968, et fut enterré à Saint-Alban. C'est depuis lui que la dignité d'archichancelier de l'empire a été comme attachée à l'archevêché de Mayence.

HATTON II.

968. Hatton, d'abbé de Fulde, devint archevêque de Mayence par l'autorité de l'empereur Otton I. Presqu'aussitôt après son sacre, il se rendit à Ravenne avec Hildeward, évêque d'Halberstadt, et prit séance au concile qui s'y tint pour ériger l'église de Magdebourg en métropole, à quoi il consentit. De retour à Mayence, il y consacra ce même Hildeward, le 21 décembre 968. Il mourut, selon D. Mabillon, l'année suivante, ou, selon la chronique de Würtzbourg, l'an 970. Ce qui est certain, c'est qu'il était encore sur le siége de Mayence le 30 octobre 969. (*Gall. chr. no.*, tome V, col. 456.) Les modernes ont flétri sa mémoire en l'accusant d'avarice et de dureté envers les pauvres, et ont ajouté qu'en punition de ce vice il avait été mangé vif par les rats : ce qui n'a nul fondement dans les anciens monuments.

ROBERT.

969 ou 970. Robert, ou Rupert, d'une maison illustre de Saxe, fut le successeur de l'archevêque Hatton. Trithême (*Chron. Hirsaug*, page 116) loue sa douceur et son affabilité. Il était garde des sceaux de l'empereur Otton I, pour l'Italie, avant son épiscopat. Otton II le fit son archichapelain et archichancelier de l'empire. Ce prélat mourut le 13 janvier 975, et fut inhumé à Saint-Alban.

WILLIGISE.

975. Willigise parvint, du plus bas étage, par degrés, au faîte de la grandeur. Fils d'un charron de Schoningen, dans la principauté de Wolfembutel, il obtint, au sortir de ses études, un canonicat dans l'église d'Hildesheim, puis le titre de chapelain de l'empereur, ensuite, l'an 971, celui de chancelier, et enfin, l'an 975, la dignité d'archevêque de Mayence et celle d'archichancelier de l'empire. Pour comble d'honneur, le pape Benoît VII lui accorda, cette même année, le *pallium* avec le droit de préséance dans toutes les assemblées ecclésiastiques, tant de la Germanie que des Gaules, et la prérogative de couronner le roi de Germanie. Nous ne parlons point de la dignité électorale que l'opinion vulgaire prétend avoir été attachée dans sa personne au siége de Mayence. Les personnes instruites savent aujourd'hui que cette dignité est de beaucoup postérieure au dixième siècle. L'éclat des honneurs, dont ce prélat était environné, ne lui fit pas oublier l'obscurité de sa naissance. Pour l'avoir toujours présente à l'esprit, il fit graver, dans son cabinet, ce vers :

Willigis, recolas quis es et unde venis.

Et, pour en transmettre le souvenir à la postérité, il fit peindre et sculpter, sur les murs de son palais, une roue, symbole du métier de son père. C'est de là que, dans la suite, est venue la roue qu'on voit dans les armoiries des archevêques de Mayence. Il manquait à cette ville une église cathédrale qui répondît à sa dignité. Willigise donna ses soins à la construction d'une nouvelle, dont il fit la dédicace, pour une partie, l'an 978, si l'on s'en rapporte à Trithême. Ayant assisté, l'an 983, à la diète de Vérone, où l'empereur Otton II désigna, pour son successeur, Otton III, son fils; il sacra ce jeune prince, le jour de Noël, à Aix-la-Chapelle. Il l'accompagna, l'an 996, dans le voyage qu'il fit à Rome, pour y recevoir la couronne impériale. (*Anonym. vit. S. Adelberti*, n°. 30.)

Otton III étant mort, l'an 1002, Willigise détermina les suffrages de la diète, assemblée à Francfort pour l'élection d'un nouveau chef de l'empire, en faveur de Henri, duc de Bavière, qu'il couronna, le 7 juin 1002, à Mayence, et non à Aix-la-Chapelle. (Pagi.) Le 10 août suivant, il fit de même la cérémonie du couronnement de la reine Cunégonde, femme de ce prince, à Paderborn. Il présida, l'an 1007, au concile de Francfort, où il fut traité de la fondation d'un évêché à Bamberg. Un incendie ayant consumé, l'an 1009, la cathédrale qu'il avait bâtie, il entreprit de la reconstruire. Mais Dieu le retira de ce monde avant qu'il y eût mis la dernière main. Sa mort est rapportée, dans la chronique australe, à l'an 1010, et à l'année suivante dans celles de Würtzbourg et d'Augsbourg. Mais comme elle est marquée au 23 février dans le nécrologe de l'église de Mayence, il paraît que la différence pour l'année ne vient que de la différente manière de la commencer. Trithême, dans la chronique d'Hirsauge, fait l'éloge de la douceur de son caractère, de sa charité pour les pauvres, de son affabilité et de sa bonté envers tout le monde. Tangmar ne l'exempte pas, néanmoins, de hauteur et de jalousie, dans la vie de saint Bernouard, évêque d'Hildesheim. C'est à l'occasion des démêlés de Willigise avec Bernouard, touchant l'abbaye de Gandersheim, qu'il lui fait ce reproche. L'un et l'autre revendiquaient la juridiction sur ce monastère, et l'évêque d'Hildesheim était, à la vérité, mieux fondé que l'archevêque de Mayence. (*Voy.* les conciles de Polden, de Francfort et de Rome, tenus en 1001.) Mais on peut, à ce qu'il nous semble, excuser à cet égard Willigise, pour trois raisons : 1°. parce que la princesse Sophie, sœur de l'empereur Otton III, en se consacrant à Dieu dans ce monastère, ne voulut recevoir le voile que de la main d'un archevêque revêtu

du *pallium*; 2°. parce que Willigise se fit solliciter jusqu'à trois fois pour venir faire cette cérémonie; 3°. parce que, dans la suite, il reconnut son tort et en fit satisfaction à son confrère. Willigise, suivant son épitaphe, avait fait bâtir, outre sa cathédrale, les églises collégiales de Saint-Etienne et de Saint-Victor, le monastère de Durlau, en Thuringe, un pont sur le Mein, à Aschaffenbourg, et un autre sur la Nave, à Bingen.

ERKEMBAUD, ou ARCHAMBAUD.

1011. Erkembaud, ou Archambaud, dit aussi Errenwald, saxon de naissance et abbé de Fulde, fut sacré archevêque de Mayence, après une élection canonique, le 1er. avril 1011, par saint Bernouard, évêque d'Hildesheim, son cousin. Lui-même sacra Poppon archevêque de Trèves, le 1er. janvier 1017, par ordre de l'empereur Henri II. L'an 1017, il fut député par ce prince avec Géron, évêque de Magdebourg, et Arnoul d'Halberstadt, pour conférer avec Boleslas Chrobri, duc de Pologne, comme il l'avait demandé par ses ambassadeurs, sur les différents qu'il avait avec l'empire. (*Annal. saxo.*) Mais après l'avoir attendu quatorze jours sur les bords de la Moldau, où était le rendez-vous, ils s'en revinrent sans l'avoir vu. (Dithmar.) L'an 1018, Erkembaud excommunia, dans un synode tenu à Nimègue le 16 mars, Otton, comte d'Hammerstein, proche parent (*nepos*) de l'historien Dithmar, pour avoir contracté un mariage illicite avec Irmengarde, sa proche parente. (*Idem.*) Il n'en vint à cette extrémité qu'après avoir réprimandé plusieurs fois Otton, qui, loin de déférer à ses semonces, s'en était vengé en ravageant le territoire de Mayence, et continua ses hostilités avec plus de fureur après son excommunication. Mais l'empereur, ayant marché contre lui, mit fin à ses déprédations après l'avoir forcé, l'an 1020 (et non 1022), dans son château situé sur le Rhin, au-dessous de Coblentz. (*Idem et Rupert. Tuit. in vita S. Heriber.*, c. 26.) Erkembaud termina sa carrière, le 18 août de l'année suivante, avec la réputation d'un prélat modeste, fervent et zélé pour l'observation de la discipline ecclésiastique. Il fut enterré, sans pompe comme il l'avait désiré, dans l'église de Saint-Jean de Mayence.

ARIBON.

1021. Aribon, dit aussi Arbon, Erbon et Eribon, descendant, si l'on en croit Aventin et Hofinan, de Radbode, fils naturel de l'empereur Arnoul et d'Helmengarde, sa concubine, ce qui n'est nullement sûr, mais certainement issu d'une ancienne maison, comme l'atteste Wolfherus dans la vie de saint Godhard, était chapelain, c'est-à-dire secrétaire (car il n'était pas encore prêtre) de l'empereur Henri II, lorsqu'en 1021 il fut élu archevêque de Mayence. Ce furent son savoir et sa vertu qui décidèrent ce choix. L'année suivante, le premier dimanche d'Avent, il fit la cérémonie du sacre de saint Godhard, évêque d'Hildesheim, avec lequel il renouvela, depuis, la querelle qui avait été entre Willigise et Bernouard touchant la juridiction sur l'abbaye de Gandersheim. Le procès ne fut définitivement terminé, suivant Wolfher, qu'en 1030 (et non pas 1029, comme on l'a dit à l'article des conciles, d'après D. Mabillon), par le désistement d'Aribon. L'an 1024, il couronna, le 8 septembre, à Mayence, Conrad le Salique, nouveau roi de Germanie. (Wippo.) Aribon, l'an 1031, ayant entrepris, par dévotion, le voyage de Rome, s'avança de là jusqu'à Cumes, ville de Campanie, aujourd'hui ruinée, où il mourut le 6 avril de la même année. (*Annal. Hildesh. Wolfherus vit. S. Godehar.*) Ce prélat tint, en 1022, un concile à Selingstadt pour la réformation des mœurs et de la discipline, et laissa, suivant l'annaliste saxon (*ad an.* 1021), un commentaire sur les psaumes, mais qui n'existe plus. Plusieurs écrivains de son tems, par estime pour ses lumières, lui dédièrent leurs ouvrages.

BARDON.

1031. Bardon, né vers l'an 981, d'une famille illustre de Weteravie, et surnommé d'Oppershoven, du nom de sa patrie, moine de Fulde, abbé de Werden sur la Roer, puis d'Hirschfeld, mais jamais de Fulde, comme quelques uns le prétendent, fut placé, l'an 1031, à l'âge d'environ cinquante ans, à la recommandation du roi Conrad, sur le siége de Mayence, et sacré le 29 juin, ou plutôt, suivant la conjecture du P. Papebrock, le 2 juillet de la même année. La suivante, il reçut de Rome le *pallium*, et du roi Conrad l'investiture par l'anneau le jour de la Pentecôte. Le jour de Noël de cette même année, étant à la cour, il fit, au milieu des saints mystères qu'il célébrait, un petit discours en si mauvais style, qu'il s'attira les railleries des courtisans, qui le regardèrent comme un homme sans lettres et sans éducation. Mais le surlendemain, fête de saint Jean, il les fit bien revenir sur son compte par un autre discours qui excita leur admiration. L'auteur de sa vie l'a transcrit, et il ne dément pas à la lecture le jugement que ses auditeurs en portèrent. (*Mabil. Acta SS. Ben.*, sect. VI, part. 2, p. 15.) Le roi Courad rendit à Maiuwerc, évêque de Paderborn, l'an 1033, le comté de Dodicon, qu'il lui avait ôté pour en gratifier l'archevêque Aribon, prédécesseur de Bardon. Mais, pour dédommager ce dernier, il unit, dans sa personne, à l'église de Mayence un autre comté du domaine impérial dans le canton dit *Cluvinga*. L'an 1037, suivant Marianus Scotus, Bardon ayant achevé sa cathédrale commencée par Willigise, il la dédia solennellement, le 10 novembre, sous le nom de Saint-Martin, en présence de l'empereur Conrad et d'un grand nombre d'évêques et d'abbés. Mais l'empereur ayant été absent d'Allemagne toute cette année et partie de la suivante, il semble que l'historien anticipe d'une année cette dédicace. Bardon couronna reine de Germanie, l'an 1044, à Mayence, Agnès, seconde femme du roi Henri III, qui l'avait épousée, le 1er. novembre 1043, à Ingelheim. L'an 1049, suivant le nouveau *Gallia Christiana*, qui ne cite point de garant, il fut déclaré légat du saint siége dans le concile tenu, par le pape Léon IX, à Mayence, auquel il assista avec les archevêques de Trèves et de Cologne, outre un grand nombre d'autres prélats. Sa mort, suivant les auteurs contemporains, arriva, non l'an 1049, comme le marque Albéric, ni l'an 1050, comme le porte la chronique de Würtzbourg, mais l'an 1051. Ce ne fut point un événement imprévu pour lui : il l'avait prédit le jour de la Pentecôte de cette même année dans un sermon qu'il fit à Paderborn, en présence de l'empereur. Le *Gallia Christ.* met le pape Léon IX parmi ses auditeurs. Mais ce pontife était alors en Italie, comme le montre Papebrock sur sa vie au 19 avril, p. 646. C'est en revenant de cette ville à Mayence que la mort enleva Bardon, non pas le 10 juin 1051, comme le marque le nécrologe de Mayence, mais après le 18 juillet de cette année, jour auquel on voit un acte contre-signé par *Winitherus cancellarius vice Bardonis archiepiscopi.* (Marten. *Ampliss. collect.*, tom. I, p. 429.) Son corps fut inhumé dans l'église cathédrale de Mayence. L'assiduité de ce prélat à rompre le pain de la parole divine à son peuple, et l'éloquence avec laquelle il s'acquitta de cette fonction, le firent appeler le Chrisostôme de son tems; et l'assortiment de toutes les vertus chrétiennes, qu'il fit briller constamment en sa personne dans le cours de sa vie, lui a mérité place dans le catalogue des saints.

LÉOPOLD, ou LUITPOLD.

1051. Léopold, ou Luitpold, d'une maison comtale, prévôt de l'église de Bamberg, monta sur le siége de Mayence, en 1051, après la mort de Bardon. Il assista, l'année suivante, à la fête de saint Luc, que le pape Léon IX célebra dans

l'église de Bamberg, et fut témoin de la confirmation que le pontife y fit des priviléges de cette église, après se les être fait représenter. A Noël de la même année, qu'on comptait en Allemagne pour le premier jour de la suivante, Léon offrit solennellement les saints mystères à Worms; et, comme cette eglise était de la métropole de Mayence, il voulut que Luitpold, qui l'accompagnait, y officiât le lendemain. Or il arriva qu'après la première oraison de la messe, un diacre vint chanter une leçon, suivant un usage commun à quelques eglises. Comme ce n'était pas l'usage de Rome, quelques clercs de la suite du pape l'engagent à faire défendre au diacre de continuer. Le diacre, qui croyait n'avoir d'ordre à recevoir à cet égard que de son supérieur immédiat, achève la leçon. Le pape, l'ayant fait appeler, le dégrade sur-le-champ. L'archevêque envoie redemander son diacre, et le pape le refuse. L'archevêque dissimule et continue la messe jusqu'après l'offertoire; mais avant de commencer le sacrifice, il s'assied dans son siége, et proteste que ni lui, ni personne n'achevera la messe, si on ne lui rend son diacre. Le pape cède, et rétablit le diacre, qui reprend aussitôt ses ornements, et retourne servir à l'autel. L'archevêque acheva la messe. L'annaliste saxon et l'abbé d'Usperg (ou l'auteur de la chronique publiée sous son nom), qui rapportent ce fait, louent également et la fermeté de l'archevêque à soutenir les droits de sa juridiction, et l'humilité du pape qui reconnut qu'il ne devait pas entreprendre sur l'autorité d'un metropolitain dans sa province. Léopold mourut, avec la réputation d'un saint prélat, le 7 décembre de l'an 1059, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Jacques, qu'il avait fondée sur une montagne près de Mayence.

SIGEFROI I.

1059. **Sigefroi**, surnommé d'**Eppenstein**, du nom d'un château situé en Wétéravie, et appartenant, suivant Latomus, à sa famille, d'abbé de Fulde devenu archevêque de Mayence, fut sacré, le 6 janvier 1060, par Anselme, évêque de Luques et légat du pape Nicolas II. Ce fut un prélat fort jaloux de ses droits. Guillaume, margrave de Thuringe, étant mort l'an 1062, et Otton, son frère, lui ayant succédé, Sigefroi refusa à ce dernier l'investiture des bénéfices qui relevaient de lui, à moins qu'il ne s'obligeât à lui en payer la dîme et à la faire payer par tous ses vassaux. Il protesta, l'année suivante, contre le privilége que le pape Alexandre II avait accordé à Burchard, évêque d'Halberstadt, de faire porter la croix devant lui et d'user à certains jours du *pallium*, en récompense du zèle avec lequel il s'était acquitté d'une légation dont ce pontife l'avait chargé. Il fallut, pour l'apaiser, que l'archevêque de Cologne engageât Burchard à lui faire satisfaction.

L'éducation du roi Henri, dit, sur l'an 1062, Lambert d'Aschaffenbourg, et l'administration des affaires publiques étaient entre les mains des évêques, et surtout des trois principaux d'entre eux, l'archevêque de Mayence, Annon, archevêque de Cologne, et Adalbert de Brême, auxquels s'était joint le comte Vernher, jeune homme présomptueux et fier. Ces deux derniers, par leurs flatteries, vinrent à bout de supplanter les autres et de se rendre maîtres absolument de l'esprit du prince. Mais, pour ne pas irriter leurs concurrents, ils firent donner l'abbaye de Seligenstadt à Sigefroi, celles de Malmedi et de Cornelli-Munster (en latin *Inda*) à l'archevêque de Cologne, celle d'Altaha à Otton, duc de Bavière, et celle de Kempten à Rodolfe, duc de Suabe; car ils s'étaient emparés de la collation de tous les bénéfices, et croyaient faire une grâce particulière lorqu'ils ne les vendaient pas.

L'an 1065, l'archevêque de Mayence entreprend le pèlerinage de la Terre-Sainte avec les évêques Guillaume d'Utrecht, Otton de Ratisbonne, Gonthier de Bamberg, d'autres prélats, et une suite de sept mille personnes. L'etalage qu'ils firent de leur opulence sur la route, amorça l'avidité des Arabes lorsqu'ils approchèrent de la Palestine. Douze mille de ces brigands les attaquèrent le jour du vendredi-saint de l'an 1065. Les pèlerins se défendirent vaillamment, et ayant gagné un village, ils s'y maintinrent jusqu'au matin du jour de Pâques: ils étaient sur le point de se rendre, lorsqu'il leur vint un secours imprévu de la part des Turcs établis depuis quelque tems dans ces contrées. On les fit conduire sous escorte à Jérusalem. Ils y furent reçus par le patriarche Sophrone, auquel ils donnèrent une partie des richesses qu'ils avaient apportées, pour faire rebâtir les églises que le calife fatimite Hakem avait ruinées.

L'an 1066, Sigefroi et l'archevêque de Cologne, voyant l'état bouleversé par l'archevêque de Brême, trament contre lui une conspiration dans laquelle ils font entrer un grand nombre de seigneurs. Les conjurés s'étant rendus à la diète de Tribur, y déclarent au roi Henri qu'il faut ou qu'il éloigne ce prélat de la cour, ou qu'il renonce au trône. Sigefroi cependant était en querelle avec les Thuringiens, qui refusaient, obstinément de lui payer la dîme. L'an 1069, le roi, determine à faire casser son mariage avec la reine Berthe, promet à ce prélat de l'aider à réduire les Thuringiens, s'il veut favoriser son divorce. Séduit par cette promesse, Sigefroi, de concert avec d'autres prélats de la cour, indique un concile à Mayence pour la semaine après la Saint-Michel, à dessein d'y satisfaire le désir du prince. Mais Henri, à son arrivée dans cette ville, trouve Pierre de Damien, légat du saint siége, qui défend de procéder au divorce projeté, et fait des reproches à l'archevêque de s'être prêté à un dessein aussi pervers. Henri ayant transporté l'assemblée, qui était très-nombreuse, à Francfort, le légat l'y suit, et par ses remontrances et ses menaces, appuyées des seigneurs qui étaient présents, l'oblige à se désister, au moins en apparence, de sa résolution. (*Lambert. Schafnaburg.*) Sigefroi, mandé à Rome, l'an 1070, avec d'autres prélats d'Allemagne, y reçoit du pape Alexandre, ainsi que ses collegues, une si rude réprimande sur le vice de simonie dont ils étaient accusés, qu'il veut abdiquer. Le pape l'en détourne et le renvoie à son église.

L'an 1073, le roi Henri, cherchant un prétexte pour déclarer la guerre aux Thuringiens, excite Sigefroi à les presser pour le paiement de la dîme qu'ils persistaient, pour la plupart, à refuser. Le prélat assemble à Erfort, le 10 mars, un concile sur ce sujet en présence du roi, dont l'autorité contraignit les abbés de Fulde et d'Hirschfeld, qui avaient plusieurs dîmes en Thuringe, à les partager avec l'archevêque. Les Thuringiens et les Saxons, excédés par la tyrannie du roi, prirent enfin les armes pour leur defense. Les archevêques de Mayence et de Cologne viennent conférer avec eux, de la part du roi, pour les amener à des sentiments de soumission. On tient sur ce sujet plusieurs conférences qui furent sans succès. La guerre étant inévitable, les deux prélats refusent de se joindre au roi contre les confédérés. L'an 1075, au mois d'octobre, Sigefroi court risque d'être mis en pièce dans le concile de Mayence, où il publie les décrets de Grégoire VII contre les clercs concubinaires. Il assiste, l'année suivante, à l'assemblée de Worms, où l'on dépose ce pontife; ce qui lui attire, de la part de Grégoire, une excommunication qui fut prononcée dans le troisième concile romain, tenu sous ce pape. Mais il se releva bientôt de cet anathême et rentra dans les bonnes grâces de Grégoire, dont il devint un des partisans les plus déclarés. Ce fut même lui qui, dans le concile de Tribur, commencé le 16 octobre de la même année, ouvrit l'avis de déposer Henri, si dans la Purification, au plus tard, il ne se faisait absoudre des censures qu'il avait encourues. Henri ayant retracté les soumissions qu'il avait faites au pape, Sigefroi, dans l'assemblée de Forcheim, portant la parole au nom de tous, le déclare déchu de la royauté le 13 mars, et proclame, deux jours après, roi de Germanie, Rodolfe, duc de Suabe, qu'il couronna, le 26 du même mois, à Mayence. L'annee suivante 1078, dans le premier des deux combats qui se don-

nèrent entre les deux compétiteurs, Sigefroi fut fait prisonnier; mais le lendemain, il fut délivré par Frédéric, palatin de Saxe. (*Annal. saxo.*, p. 542.) Il n'osa cependant retourner à Mayence, où il n'y avait point de sûreté pour lui. La mort de Rodolfe, qui fut tué, le 15 octobre 1080, dans un combat livré contre Henri, dut consterner l'archevêque. Mais l'élection qu'on fit, le 9 août de l'année suivante, du nouvel anticésar Herman de Luxembourg, releva ses espérances. Il fut des premiers à le reconnaître, et le 29 décembre 1082 (et non 1081), il le couronna dans l'église de Goslar. Mais son attente fut bien trompée. Cet événement n'ayant servi qu'à augmenter les troubles, Sigefroi passa dans le chagrin le reste de ses jours, qu'il termina, le 16 février 1084, dans le monastère d'Hassungen en Thuringe, où il fut enterré. La ville de Mayence, sous l'épiscopat de Sigefroi, souffrit deux grands incendies, dont le plus considérable, arrivé l'an 1081, en consuma près de la moitié avec la cathédrale et trois monastères.

WEZILON.

1084. **Wezilon**, dit aussi **Wezil** et **Werzelin**, clerc d'Halberstadt, fut donné pour successeur à Sigefroi par les royalistes, tandis que les partisans de Rome élurent un nommé Erkembaud. (Albéric.) Mais le premier l'emporta, et se maintint sur le siége de Mayence. C'était un homme éloquent et lettré, suivant l'abbé d'Usperg, Marianus Scotus et Trithème. Il fit preuve de ses talents dans l'assemblée de Gerstungen en Thuringe, où il plaida la cause de l'empereur, contre Gebhard, archevêque de Saltzbourg, qui défendait celle de Grégoire VII. Par le compte que l'abbé d'Usperg rend de cette conférence, on voit qu'on y employa, de part et d'autre, d'assez mauvaises raisons; aussi ne produisit-elle d'autre effet qu'un surcroît d'aigreur dans les deux partis. Dans la semaine pascale de la même année, on tint à l'abbaye de Quedlimbourg, près d'Halberstadt, un concile où Wezilon fut anathématisé comme hérésiarque, et les ordinations qu'il avait faites, ou ferait, déclarées nulles, parce qu'il soutenait, disait-on, que les séculiers, dépouillés de leurs biens, n'étaient plus soumis au jugement ecclésiastique. (*Abbas Usperg.*) Cette opinion s'appela, dit Baronius, l'hérésie weziliene. Wezilon ne tint compte de l'anathême fulminé contre lui, et ne laissa pas, trois semaines après en avoir été frappé, de présider à un autre concile, en présence de l'empereur à Mayence, où l'on confirma la déposition de Grégoire et l'élection de l'antipape Guibert. Enfin, ce prélat finit ses jours dans le schisme, l'an 1088, selon la chronique de Würtzbourg, suivie par Trithème, et non l'année suivante, comme le marque la chronique d'Hildesheim. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 466.)

RUTHARD, ou ROTHARD.

1088. **Ruthard**, ou **Rothard**, en tudesque, **Ruoter**, abbé de Saint-Pierre d'Erfort, illustre, dit D. Mabillon (*Ann.*, tom. IV, pag. 527), par sa naissance, son érudition et sa piété, fut élu, l'an 1088, archevêque de Mayence, et sacré le 25 juillet de l'année suivante. Il avait deux frères, Péligrin, qu'il fit avoué de Thuringe, et Diédon, qui vivait noblement dans ses terres. L'an 1089, il reçut à Mayence l'empereur qui vint y célébrer les fêtes de Noël, et céda même à Hatwic, archevêque de Magdebourg, qui accompagnait ce prince, l'honneur de donner les bénédictions aux leçons des nocturnes de cette solennité. Il se montra libéral envers différentes églises de son diocèse, principalement sa cathédrale, et les abbayes de Saint-Alban, de Saint-Jacques et de Bursfeld. Mais l'avarice de ses parents le déshonora. Dans la vue de piller les Juifs, ils excitèrent contre eux, l'an 1098, une émeute où plusieurs d'entre ceux-ci périrent avec perte de leurs biens, et l'on accusa le prélat d'avoir eu part au butin. L'empereur, irrité contre lui et ses proches, les menaça des effets de sa colère. Ruthard, ne se croyant pas en sûreté à Mayence, se retira en Thuringe, alléguant, pour prétexte de sa retraite, la crainte de communiquer avec un prince excommunié. (*Lamb. Schafnab. Contin. Trithem. Chr. hirs.*) Depuis ce tems, il ne cessa de susciter des ennemis à l'empereur. L'an 1105, il présida, le 29 mai, au concile de Nordhausen, où le jeune roi vint faire, avec un air hypocrite, des protestations d'attachement et de respect pour son père, qui furent applaudies par l'assemblée, quoique ses actions les démentissent. (*Chron. Usperg.*) Ruthard, pour sa récompense, fut rétabli par ce prince dans son église après huit ans d'absence. Aux fêtes de Noël de la même année, les légats du pape Pascal tinrent à Mayence une grande assemblée, dont Ruthard fut un des promoteurs, et dans laquelle il eut la satisfaction de renouveler avec les autres prélats, les anathêmes prononcés contre l'empereur. (Voy. *les conciles.*) Apprenant, l'an 1107, que le pape l'avait interdit pour ne s'être pas rendu au concile de Troyes, où il avait été appelé, il écrivit une lettre d'excuse au pontife qui le réhabilita. Ce prélat finit sa carrière le 2 mai de l'an 1109, et fut inhumé, suivant Bruschius, au monastère de Saint-Jean de Ringaw.

ALBERT I.

1109. **Albert**, ou **Adelbert** I, fils de Sigebert, comte de Saarbruch, fut désigné pour successeur de Ruthard, aussitôt après la mort de celui-ci, par le roi Henri V, dont il était le chancelier et le plus intime confident. Il accompagna, l'an 1110, ce prince dans son voyage d'Italie. Ce fut par son conseil que Henri, étant arrivé, le 12 février de l'année suivante, à Rome, se saisit du pape et l'emmena lié de cordes, sur le refus qu'il fit de lui restituer les fiefs et les droits régaliens possédés par le clergé, comme ils en étaient convenus trois jours auparavant. Albert n'était point encore élu archevêque de Mayence. Henri, à son retour en Allemagne, le fit élire en sa présence, le 15 août 1111, et lui donna sur-le-champ l'investiture par l'anneau et le bâton pastoral. (*Ann. Hildesheim.*) L'année suivante, apprenant que le concile de Vienne avait frappé d'excommunication l'empereur, il se déclara contre ce prince, et exhorta le pape à ne point lever cet anathême. Henri, non moins irrité que surpris d'un changement si peu attendu, fit arrêter le prélat comme il venait de faire la dédicace du monastère de Callembourg, et le confina dans une prison à Trufels, où il souffrit pendant trois ans toutes les horreurs de la plus rude captivité. (*Chron. Magd.*) Les habitants de Mayence, ennuyés de sa longue captivité, vinrent tout armés, l'an 1115, dans la diète que l'empereur tenait, au mois de novembre, dans leur ville, demandant avec menaces la délivrance de leur archevêque. Elle fut promise, et accordée trois jours après. (*Annal. saxo.*) Albert n'était point encore sacré. S'étant rendu à Cologne, il y reçut l'ordination épiscopale des mains d'Otton, évêque de Bamberg, en présence de Thierri, cardinal-légat, le 26 décembre de la même année. (*Id. et Chron. Usperg.*) Mais la ville de Mayence changea bientôt de dispositions à son égard. L'annaliste saxon nous apprend que, l'an 1116, dans une sédition qui s'y éleva contre lui, il fut obligé de prendre la fuite: mais que, peu de tems après, ses amis l'y ramenèrent au milieu du carnage des rebelles.

Albert persévéra dans son aversion pour l'empereur, et s'appliqua, en toute occasion, à le desservir, non-seulement auprès du pape Pascal, mais encore auprès de Gelase II et de Calliste II, ses successeurs, dont le dernier lui avait annoncé lui-même son élévation, faite au mois de février 1119. Il se rendit, au mois d'octobre suivant, avec sept autres évêques, à la tête de cinq cents chevaux, au concile que ce pontife avait indiqué à Reims. Calliste, prévenu de son arrivée, envoya au-devant de lui le comte de Champagne, et l'honora dans cette assemblée du titre de légat en Germanie. Ce fut lui qui donna le conseil

au pape de rendre une sentence d'excommunication contre l'empereur. Il ne se contenta pas de rendre à Henri de mauvais offices ; il osa même lui faire la guerre ; sur quoi l'on peut voir l'annaliste saxon aux années 1117 et 1118. Nous avons une lettre de ce prince aux habitants de Mayence, pour se plaindre des hostilités que leur archevêque avait exercées contre lui. Elle est, suivant l'éditeur, de l'an 1120. (*Guden. Cod. Dipl. Moguest.* tom. I, pag. 46.) Henri déploya, bientôt après, sa vengeance contre le prélat ; car nous voyons que, la même année 1120, il l'avait obligé de fuir en Thuringe, ou plutôt en Saxe, où il est dit qu'il sacra quelques évêques. (*Annal. saxo.*, pag. 643.) Non moins courroucé contre la ville de Mayence que contre son pasteur, Henri intercepta son commerce en différentes manières, et résolut enfin, l'an 1121, d'en faire le siége en l'absence de l'archevêque. Mais, instruit de son dessein, Albert manœuvra si bien auprès des princes saxons, qu'il en obtint une armée prête à faire face à celle que l'empereur avait levée en Alsace. Les hostilités furent arrêtées par une diète qui se tint, vers la Saint-Michel, à Wurtzbourg. On travailla ensuite à faire la paix de l'empereur avec le saint siége.

Albert assista, le 8 septembre 1122, avec le cardinal-légat Lambert, qui fut depuis le pape Honorius II, à la diète de Worms, où ce prince renonça aux invetitures, et retint le droit de conférer les regales aux prelats, comme il en était convenu avec le pape : en conséquence de quoi il fut réconcilié à l'église.

Henri étant mort l'an 1125, Albert convoqua la diète pour l'élection d'un nouveau chef de l'empire, suivant le droit attaché à son siége : *Nam id juris*, dit Otton de Frisingue, *dum regnum vacat, Moguntini archiepiscopi, ab antiquioribus esse traditur.* (*De Gest. Freder.*, l. 1, c. 16.) Ce fut lui qui détermina l'assemblée en faveur de Lothaire préférablement à Frédéric de Hohenstauffen, duc d'Alsace et de Suabe ; et cela pour se conformer aux desirs du pape Honorius II et du roi de France. (Voyez *les ducs d'Alsace*, page 68, col. 1.)

Dans les hostilités qui suivirent entre ces deux rivaux, Albert montra toujours un grand zèle pour les intérêts du premier. Il l'accompagna dans plusieurs de ses expéditions, et détacha, par ses remontrances, un grand nombre de seigneurs du parti de ses ennemis. Ce prélat termina ses jours le 14 juillet, suivant la chronique de Stederbourg, de l'an 1137, et fut inhumé, le 24 du même mois, à l'abbaye d'Erbach, qu'il avait fondée.

ALBERT II.

1138. **Albert** II, fils de Frédéric de Saarbruck, frère d'Albert I, succéda à celui-ci dans le siége de Mayence, par une élection faite, vers la fin d'avril de l'an 1138, en présence de Conrad, nouveau roi de Germanie. Il était auparavant prévôt de Saint-Pierre de Mayence. Son ordination se fit à Bamberg, par les mains de saint Otton, évêque de cette ville, le dimanche dans l'octave de la Pentecôte (le 29 mai) de la même année, et non la suivante, comme le marque Serarius d'après Otton de Frisingue. L'an 1140, il se rendit à Rome, appelé par le pape Innocent II, pour des affaires que l'on ignore. Il en rapporta le titre de légat du saint siége, que l'usage attachait à sa place, et que le pontife lui confirma. L'an 1141, il se laissa entrainer dans la conjuration des seigneurs saxons, qui voulaient faire casser, comme subreptice, l'élection de l'empereur Conrad, faite en 1138 (*Otto. Frising. Chron.*) ; mais il ne resta pas long-tems dans son illusion. Il se réconcilia, peu de tems après, avec ce prince ; et s'engagea de le suivre à la croisade qu'il méditait dès-lors, mais qui n'eut lieu qu'en 1147. La mort ne permit pas au prélat d'exécuter sa promesse, l'ayant enlevé, le 23 juin 1141, à Erfort, en Thuringe. Il fut enterré dans sa cathédrale. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 470.)

MARCULFE.

1141. **Marculfe**, et non Arnulfe, comme l'appellent MM. de Sainte-Marthe, fut tiré de la collégiale d'Aschaffenbourg, dont il était prévôt depuis long-tems, pour être placé sur le siége de Mayence. Mais il ne fit qu'y paraître, et mourut le 9 ou le 14 juillet de l'an 1142, au grand regret de ses diocesains qui fondaient de grandes esperances sur sa probité reconnue.

HENRI I.

1142. **Henri** I, surnommé **Félix**, d'une maison illustre, réunissait, en sa personne, les prévôtés de la cathédrale et de la collégiale de Saint-Victor de Mayence lorsqu'il fut élu pour succéder à l'archevêque Marculfe. Ce fut à Francfort que se fit son élection en présence des legats du pape, de saint Bernard, et de l'empereur, qui l'investit aussitôt des droits régaliens. Mais il ne reçut qu'en 1145 le *pallium*, qui lui fut apporté par le cardinal Theoduin. L'an 1146, un moine, nommé Raoul, excitant les peuples de Mayence, de Cologne, et des lieux voisins, à massacrer les Juifs, l'archevêque Henri consulta, par lettres, sur ce point, l'abbé de Clairvaux. La réponse fut qu'il fallait réprimer ce fanatique et lui interdire la prédication. (Bern. *Ep.* 365.) L'empereur Conrad III, se disposant à partir pour la croisade, confia, l'an 1147, à l'archevêque de Mayence la tutelle de Henri, son fils, qu'il venait de faire élire roi des Romains, avec le vicariat de l'empire. Le prélat vint en grand cortège, la même année, trouver le pape Eugène III, à Trèves, où il fit une entrée pompeuse, le premier dimanche de l'Avent. Il remit au pontife une lettre du jeune prince, son élève, qui l'appelait *carissimum patrem ac præceptorem, atque adjutorem nostrum.* (*Inter epist. Wibaldi, epist.* 56, *apud Martenne, ampl. coll.*, tom. II, pag. 232.)

Henri avait entrepris de réformer, malgré eux, ses chanoines. Pour se venger, ils l'accusèrent lui-même auprès du pape, de négligence dans l'exercice de ses fonctions. Obligé de se défendre, il fait partir, l'an 1152, Arnoul, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, pour aller plaider sa cause à Rome. Ce député, qu'il avait comblé de bienfaits, trompa ses intentions d'une manière aussi ingrate que perfide ; car, au lieu de le justifier, il appuya les griefs allégués contre lui, et demanda des commissaires au pape, pour venir les vérifier sur les lieux. Deux cardinaux, Bernard et Grégoire, envoyés pour ce sujet, s'étant rendus, l'an 1153, à Worms, déposèrent le prélat accusé, sans égard pour une lettre que saint Bernard leur avait écrite en sa faveur (c'est la trois cent-deuxième), et lui substituèrent Arnoul. Les historiens sont partagés sur ce jugement. Otton de Frisingue, écrivain grave et contemporain, le donne pour équitable. (*Vita Freder.*, l. II, c. 9.) Conrad, auteur de la chronique de Mayence, qui vivait au treizième siècle, et Dodechin, prétendent qu'il fut le fruit de la corruption, et qu'une somme d'argent, offerte aux légats, en fut le prix. Quoi qu'il en soit, Henri, après en avoir appelé au tribunal de Jésus-Christ, se retira en Saxe, où il mourut, consumé de chagrin, le premier septembre de la même année. Son archevêché ne l'avait pas enrichi. Il avait coutume de dire : *Fui dives canonicus, pauper præpositus, mendicus episcopus.* (*Concil. German.*, tom. X, pag. 704.)

ARNOUL DE SELEHOVEN.

1153. **Arnoul**, né à Mayence, dans le quartier nommé anciennement **Selehoven**, dont il tira son surnom, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Mayence, et doyen de celle d'Aix-la-Chapelle, succéda, de la manière qu'on vient de le dire, à l'archevêque Henri, dans le siége de Mayence, et fut investi des régales, aussitôt après son élection, par le roi de Germanie, Frédéric I, en présence duquel elle se fit. S'étant rendu ensuite de Worms à Mayence, il y trouva les esprits partagés entre lui et le prélat qu'il venait remplacer. Herman, comte palatin du Rhin, s'étant ligué avec d'autres seigneurs,

profita du trouble pour ravager les terres de l'église de Mayence et de l'évêché de Worms, sous prétexte de venger l'outrage fait à l'archevêque Henri. Les amis d'Arnoul ne l'abandonnèrent point en cette occasion. Fortifié par les troupes qu'ils lui amenèrent, il alla faire, par représailles, le dégât dans les domaines de ses ennemis. L'absence de Frédéric, occupé alors en Italie, favorisait ces hostilités réciproques. Ce prince, l'an 1155, à son retour, ayant fait citer les parties à la diète de Worms, condamna, comme violateurs de la paix publique, le comte palatin, ses partisans, l'archevêque et ses amis, parmi lesquels se trouvaient onze comtes, à la peine du *harnescar*, ou de la hachée, c'est-à-dire à porter un chien sur leurs épaules l'espace d'un mille. L'archevêque, dit Otton de Frisingue, ne fut dispensé de cette punition ignominieuse, que tous les autres subirent, qu'en considération de son grand âge et de la sainteté de son caractère. (*De Gest. Frider.*, liv. II, c. 28.)

L'an 1156, Arnoul voyant qu'Hillin, archevêque de Trèves, voulait étendre sur la province de Mayence l'autorité de légat, dont il était revêtu, alla trouver à Rome le pape Adrien IV, pour défendre les droits de son église. Le pontife l'écouta favorablement et le renvoya pleinement satisfait. (*Christian. Joan. rer. Moguntin.*, liv., V, p. 561.) Ayant promis à l'empereur de l'accompagner à la première expédition qu'il ferait en Italie, il demande, l'an 1157, un subside pour ce voyage, à la ville de Mayence, qui le refuse. Ce fut le germe des funestes querelles qui éclatèrent dans la suite entre Arnoul et son peuple.

L'an 1158, les habitants de Mayence, grands et petits, dit Dodechin, ayant à leur tête Godefroi, abbé de Saint-Jacques, et Burchard, prévôt de Saint-Pierre, portent des plaintes, que cet écrivain n'articule point, contre leur archevêque. L'empereur, en refusant d'y faire droit, ne fait qu'aigrir les esprits. L'année suivante, tandis qu'Arnoul tient un synode à Mayence, le lendemain de la Saint-Remi, ses ennemis entrent les armes à la main, dans le lieu de l'assemblée, pour l'en chasser. Mais les comtes de son parti, étant survenus, les obligent à se retirer. Arnoul part, après la Toussaint, pour aller trouver l'empereur en Lombardie. Ses adversaires ne tardèrent pas à l'y suivre, et s'en revinrent confus d'avoir été rejetés avec menaces. Arnoul, dans ce voyage, assista, le 5 février 1160, au concile de Pavie, où l'empereur fit reconnaître l'antipape Victor III et anathématiser Alexandre III, son concurrent. Arnoul souscrivit, immédiatement après le patriarche d'Aquilée, à ce concile, avec quatorze de ses suffragants, en cette manière : *Ego Arnoldus archiepiscopus Moguntinus cum XIV suffraganeis interfui et subscripsi.* De retour à Mayence, il y trouva le triste sort qui l'attendait, et que sainte Hildegarde lui avait prédit dans une de ses lettres, dont on voit un extrait dans la chronique d'Hirsauge (*ad an.* 1153). Le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1160, tandis qu'il est dans le monastère de Saint-Jacques, une troupe de furieux vient se jeter sur lui, l'égorge, et le jette sur un fumier, après l'avoir dépouillé de ses habits. Pendant trois jours, la canaille ne cessa d'insulter à son cadavre. Enfin, les chanoines de la collégiale de Notre-Dame, l'ayant recueilli, l'inhumèrent en grand deuil dans l'église collégiale de Notre-Dame. (Dodechin, *chron.*) D. Martenne. (*Ampl. coll.*, tom. II, pag. 596) a publié une lettre de ce prélat, à l'abbé Wibaud, par laquelle il le prie d'engager l'empereur à faire cesser les hostilités du comte palatin du Rhin, contre son église. L'éditeur croit cette lettre de l'année 1158; mais le palatin fut toute cette année en Italie, avec l'empereur. Peut-être est-elle de 1154 ou de 1155.

CONRAD.

1160. Après la mort tragique d'Arnoul, les auteurs de ce meurtre contraignirent le clergé de Mayence de lui substituer Raoul, ou Rodolphe, fils de Conrad, duc de Zéringen. Cette élection, faite à l'insu de l'empereur, était contraire au serment que les citoyens de Mayence lui avaient fait trois ans auparavant, de ne point donner de successeur à l'archevêque Arnoul, en cas de mort, sans son consentement. Ce prince en fut irrité lorsqu'il l'eut apprise en Lombardie, et résolut de la faire casser. En vain Raoul vient-il le trouver avec des pièces d'or, qu'il avait tirées du trésor de son église, pour l'appaiser : Frédéric le rejeta lui et ses présents. Lorsqu'il fut de retour, il trouva sa place occupée par Chretien, comte de Buche, en Thuringe, que Conrad de Suabe, comte palatin du Rhin, et le landgrave de Hesse, y avaient installé. Ce nouveau choix ayant également déplu à l'empereur, les principaux de l'église de Mayence nommèrent pour archevêque, en sa présence, CONRAD, fils d'Otton IV, comte de Wittelspach, mort en 1155, petit-fils d'Ekkehard, mort vers l'an 1098, arrière-petit-fils d'Otton II, décédé en 1077, dont le père fut Otton, comte de Wittelspach. Telle est la généalogie que donne à Conrad M. Scholliner, et qu'il prouve par l'autorité de Radevic, et par celle d'autres anciens écrivains. Conrad avait trois frères : Otton, dit le Grand, qui fut duc de Bavière après la destitution de Henri le Lion; Frédéric, surnommé le Barbu, comte ou gouverneur de Bavière, sous l'autorité de son frère aîné; et un autre Otton, dit le Jeune, père d'Otton, qui tua, l'an 1208, Philippe, roi des Romains, et fut surnommé, pour ce sujet, le régicide. Il est certain que son élection se fit, non pas l'an 1162, comme le marquent Dodechin et Trithême, mais l'an 1160, ainsi qu'on le voit par une de ses chartes donnée, l'an 1193, en faveur du nouveau monastère d'Ilfelden, où il compte cette année pour la trente-quatrième année de son épiscopat. (Serarius, tom. I, pag. 565.) Il était, l'an 1162, à la suite de l'empereur, dans le royaume de Bourgogne, lorsque ce prince donna une constitution en faveur de l'église de Genève. On y voit, en effet, la souscription de Conrad, mais avec la seule qualité d'élu de Mayence, ce qui prouve qu'il n'était pas encore sacré. (Bouche, *hist. de Prov.*, p. 133.) La dévotion du tems le porta, l'an 1162, à faire le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. Mais, avant de partir, il se soumit à l'obédience du pape Alexandre III, à l'insu de l'empereur, peut-être dans une entrevue secrète qu'il eut avec ce pontife, lorsqu'il fut arrivé en France. Le meurtre de l'archevêque Arnoul était demeuré jusqu'alors impuni Conrad, à son retour, fut témoin du supplice que l'empereur fit subir, l'an 1163, aux auteurs de cet attentat. Frédéric ayant assemblé, l'an 1165, la diète de Vurtzbourg, pour obliger tous les prélats et les princes de l'empire à reconnaître l'antipape Pascal, Conrad prit la fuite pour ne pas manquer à la foi qu'il avait jurée au vrai pape Alexandre, et se retira auprès de ce pontife en France. *Le Gallia christ.*, (tom. V, pag. 476), d'après Romuald de Salerne, date cette retraite de l'an 1163; mais la chronique de Reichersperg, suivie par le P. Pagi, la place, comme nous, en 1165. Alexandre ayant quitté la France au mois d'août de cette année, pour retourner à Rome, fut accompagné par Conrad, auquel il conféra, le 18 décembre suivant, la consécration épiscopale à Rome. Alexandre le créa, dans le même tems, cardinal-prêtre-évêque de Sabine; mais il ne se démit de l'archevêché de Mayence qu'en 1177, après la paix faite entre le pape et l'empereur. Ce fut alors qu'en dédommagement de cette démission, il fut fait archevêque de Saltzbourg, du consentement de l'empereur, qui l'investit des régales de ce siége. (Serarius, *ed. no.*, tom. I, pag. 567; et *Gall. chr. no.*, tom. V, col. 476.)

CHRETIEN I.

1166. CHRÉTIEN I, issu des comtes de Buche, en Thuringe, désigné, l'an 1160, comme on l'a dit plus haut, par le comte palatin, pour archevêque de Mayence, et rejeté ensuite par l'empereur, fut élu à la sollicitation de ce même prince, l'an 1166, pour succéder à Conrad, lorsqu'on eut appris en Allemagne la promotion de celui-ci au cardinalat et à l'évêché de Sabine, quoique Conrad, comme on l'a dit, n'eût point

donné sa démission de son archevêché. Il était alors chancelier de l'empereur, comme l'atteste Romuald de Salerne, et prévôt de l'église de Mersbourg, suivant le chronographe de Lauterberg. Il embrassa le schisme que Frédéric avait excité, et fut de l'ambassade, aussi pompeuse qu'inutile, qu'il envoya, l'an 1167, au roi d'Angleterre, pour l'engager dans le même parti. (*Voy.* Alexandre, *évêque de Liège.*) A son retour, il alla joindre cet empereur en Italie, et y fit preuve de valeur en plus d'une occasion. On admira surtout l'exploit suivant. Pendant le siége d'Ancone, auquel Frédéric était occupé, Chrétien, et Renaude archevêque de Cologne, allant joindre ce prince à la tête de mille chevaux, furent attaqués, près de Tusculum, par quinze à vingt mille romains, contre lesquels ils se défendirent si vaillamment, qu'ils en couchèrent par terre douze mille, et mirent le reste en fuite. (Acerbus Morena.) Chrétien revint, l'an 1168, avec l'empereur, en Allemagne. Il était à Mayence au printems de cette année, comme le prouve une charte du 19 mars, par laquelle il confirmait une donation faite par Godelinde, dame pieuse, au monastère de Saint-Alban. L'empereur l'avait déjà fait auparavant archichancelier de l'empire, et l'antipape Calliste le nomma son légat. Envoyé de nouveau, l'an 1169, en Italie, il y fut occupé, cinq mois de suite, à faire la guerre, et la fit avec succès. (*Otto à S. Blasio*, c. 22.) Il paraît néanmoins que, durant le cours de cette expédition, il fit quelque apparition en Allemagne ou dans les Pays-Bas, puisqu'on le voit parmi les souscripteurs d'un diplôme donné par Frédéric, le 29 septembre 1171, à Liége. (Miræi, *op. Diplom.*, t. I, p. 189.)

Frédéric, voulant rendre la paix à l'église, en faisant la sienne avec Alexandre III, députa, l'an 1176, à ce pontife, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Magdebourg, et quelques autres prélats, pour lui faire les premières ouvertures d'une réconciliation. L'année suivante, toutes les difficultés étant aplanies et les préliminaires de la paix arrêtés, Alexandre les fit jurer, le 21 juillet, par ces députés; et, trois jours après, il obligea Chrétien à renoncer au parti qu'il avait suivi jusqu'alors, lui donna solennellement l'absolution, et, après lui avoir fait brûler le *pallium*, qu'il avait reçu de l'antipape, il lui en fit remettre un autre par les mains du cardinal Hyacinthe. Chrétien assista ensuite au concile qu'Alexandre tint, le 14 août 1177, à Venise, pour cimenter la paix qui venait d'être faite. De là il reconduisit le pape à Rome, avec d'autres prélats que l'empereur nomma pour lui faire honneur. Chrétien était encore en cette ville au mois de mars 1179, lorsqu'Alexandre y célébra le concile général de Latran, dans lequel cet archevêque prit séance, et eut un rang distingué. En s'en retournant la même année, il donna dans une embuscade de Conrad, marquis de Montferrat, qui le retint prisonnier et lui fit acheter chèrement sa liberté, l'an 1181, après deux ans de captivité. M. de S.-Marc (*Abr. chron.*, tom. V, pag. 166) observe qu'on ne comprend pas comment Conrad, fils du marquis Guillaume, ami particulier de l'empereur Frédéric, osa traiter si mal un archevêque, premier ministre de ce prince, et cela dans le tems qu'il faisait la guerre pour l'église romaine.

On revoit encore Chrétien, l'année suivante, en Italie, à la tête des troupes impériales, occupé à venger le pape Lucius III des insultes des Romains, et à réprimer leur acharnement contre la ville de Tusculum, dont ils avaient conjuré la ruine. N'ayant pu les rencontrer devant cette place, dont ils avaient abandonné le siége à son approche, il vint faire le dégât dans le territoire de Rome. Une maladie mortelle l'arrêta dans le cours de cette expédition. S'étant fait porter à Tusculum, il y reçut la visite du pape Lucius, qui lui administra les derniers sacrements, après quoi il mourut le 25 août 1183. On blâme, avec raison, ses inclinations martiales, si peu conformes au caractère dont il était revêtu.

CONRAD, *pour la seconde fois.*

1183. CONRAD, après la mort de Chrétien, revint de Saltzbourg à Mayence, où il fut reçu, suivant l'expression d'un ancien, comme un ange du seigneur. L'an 1184, à l'exemple de son prédécesseur, il voulut s'emparer de ce qui avait appartenu dans la Thuringe et la Hesse à la maison éteinte de Franconie. Mais il trouva dans le landgrave Louis III, la même résistance que celui-ci avait opposée à l'archevêque Chrétien. Il en résulta des dégâts réciproques sur les domaines qu'ils possédaient en Thuringe et dans la Hesse. Mais l'empereur, les ayant réconciliés la même année, les emmena avec lui en Italie. (*Chron. Lauterberg.*) Leurs querelles s'étant renouvelées en 1186, Conrad fit élever le château de Heiligenberg, pour se défendre contre le landgrave, qui, de son côté, fit construire le château de Grunenberg, pour arrêter les courses de son ennemi. (*Lamb. Schafnab. Contin.*) L'an 1189, après le départ de l'empereur pour la Terre-Sainte, Conrad aida le jeune roi, son fils, Henri VI, qui lui succéda l'année suivante, à réprimer les efforts que fit le duc Henri le Lion, pour recouvrer ses domaines, dont il avait été dépouillé. Gerhard, prévôt de Stederbourg, dans l'histoire des derniers faits de ce duc, fait un récit fort désavantageux de la conduite que Conrad tint dans cette expédition. Il s'y comporta, dit-il, non en évêque, mais en général d'armée; il portait non le symbole de la paix, mais la torche de la guerre; sa tête était couverte d'un casque au lieu d'une mitre; il tenait en main, au lieu d'une verge pastorale, pour conduire et modérer la fureur des combattants, une massue avec laquelle il les animait par son exemple au carnage. Sa tunique était une cuirasse; sa chaussure, des bottines de fer. Monté avec cette armure sur un cheval fougueux, il ne suivait pas le roi, mais il le précédait, et loin de calmer sa colère, il l'irritait encore par ses discours. (*Apud Melbom. script. rer. Germ.*, tom. I, pag. 431.)

Henri VI, ne pouvant se rendre en Palestine, comme il en était sollicité par le pape Célestin III, fit partir en sa place, dans le mois de janvier 1197, l'archevêque de Mayence avec une armée considérable. Des modernes joignent à ce prélat, dans cette expédition, l'évêque de Wurtzbourg. Mais la chronique d'Erfort, qui nous sert ici de guide, ne fait point mention de ce dernier, dont il est certain d'ailleurs que la mort arriva au mois de juin de la même année. Le premier, revêtu du titre de légat, réunit sur sa route, à l'église romaine, Livon, roi d'Arménie, après avoir reçu sa profession de foi, et le réconcilia en même tems avec Boémond III, prince d'Antioche, qui lui faisait la guerre. On n'a point de détail des exploits qu'il fit en Palestine. S'étant rembarqué, l'an 1199, pour l'Europe, la mort le surprit, le 27 octobre de l'année suivante, disent les auteurs du nouveau *Gall. christiana*, dans une petite ville du diocèse de Passau, dont l'évêque Wolfher le fit transporter en grande pompe à Mayence. Mais ceci nous paraît manquer d'exactitude; car il est certain, par la chronique déjà citée de Saint-Pierre d'Erfort (p. 233) et celle de Saint-Pantaléon, que Conrad, retournant de la croisade, arriva dans la Pouille le 15 juillet 1199, et qu'il alla de là trouver le pape Innocent III à Rome, d'où il se rendit, accompagné de Boniface, marquis de Montferrat, à Mayence, puis en Thuringe. Gudling, qui n'avait point vu la chronique d'Erfort, non imprimée de son tems, a prouvé de même (p. 176) par l'auteur des Gestes d'Innocent (p. 83), par la chronique de Mayence, et par une lettre du roi Otton IV, qui est la vingtième parmi celles d'Innocent III, au registre *de negotio imperii*, que Conrad, après son retour, s'appliqua beaucoup à faire cesser les troubles de l'empire. Nous voyons, en effet, qu'en 1199, il indiqua une diète à Boppard pour établir la paix entre les deux compétiteurs à l'empire; mais qu'Otton ayant refusé de s'y rendre, il passa en Hongrie, où il réussit à réconcilier le roi Emeric avec André, son frère, comme l'atteste Godefroi de Saint-Pantaléon. S'étant ensuite occupé à pacifier les querelles des princes du Rhin, il vint à bout, l'an 1200, de leur faire conclure une trève dans une assemblée qu'il tint à Andernac,

Conrad ne survécut pas long-tems à ce congrès. La chronique de Mayence (p. 769) nous apprend qu'une maladie aiguë l'enleva cette même année, sans nous en marquer le jour que nous n'avons pu savoir d'ailleurs. Elle ajoute qu'après sa mort, le duc de Bavière pilla sa chapelle et son trésor, dont il avait eu dessein de faire don à son église. Il pensait, lorsqu'il mourut, à reconstruire sa cathédrale, que les flammes avaient consumée. (*Ibid.*) Rien n'était si commun alors en Allemagne, parce que tout y était construit en bois.

SIGEFROI II.

1200. SIGEFROI II, dit LE VIEUX, de la maison d'Epstein, prévôt de Saint-Pierre, fut élu archevêque de Mayence par une partie des capitulaires (par trois seulement, suivant l'abbé d'Usperg) dans la ville de Bingen, après une première élection faite par tous les autres, sous les yeux de Philippe de Suabe, roi des Romains, en faveur de Lupolde, évêque de Worms. Cependant le pape Innocent III confirma l'élection de Sigefroi et déclara nulle celle de Lupolde, comme faite sans liberté, attendu la présence du roi Philippe (dont ce pape était ennemi) qui gênait les suffrages. L'an 1201, Sigefroi fut ordonné prêtre le samedi des quatre-tems de septembre, et sacré le lendemain par le légat Gui, cardinal de Préneste. Il partit, peu de jours après, pour Rome, avec des lettres de recommandation d'Otton IV, roi des Romains, et de son consécrateur, adressées au pape, qui confirma de nouveau son élection, et le renvoya décoré du *pallium*. A son retour, il fut mis en jouissance des droits et revenus de son église, en Thuringe, par Herman, landgrave de cette province. (*Chron. S. Pantal. ad an.* 1203.)

Sur Adolfe, archevêque de Cologne, on parlera de la sentence de déposition que Sigefroi et Jean, évêque de Cambrai, prononcèrent contre ce prélat, le 19 juin 1205, en qualité de commissaires du saint siége, et de la consécration qu'ils firent ensuite de Brunon, qui lui fut donné pour successeur. Le roi Philippe ayant prévalu, cette année, sur son rival, Sigefroi fut obligé de s'enfuir à Rome, où le pape le créa cardinal du titre de sainte Sabine. Mais ce prince ayant été tué l'an 1208, il revint à Mayence, où il fut reçu de tous les ordres avec applaudissement. Lupolde, qui s'y était établi depuis son départ, n'avait pas attendu son retour pour se retirer. Mais le roi Otton chassa encore celui-ci de son église de Worms, dont l'administration fut confiée, par le pape, à Sigefroi. La bonne intelligence entre Innocent et Otton, ne fut point persévérante. Le pontife ayant excommunié ce prince, Sigefroi, qu'il avait créé son légat, publia cette censure, l'an 1211, dans la diète de Bamberg, et écrivit à tous les évêques d'Allemagne pour leur enjoindre, par l'autorité du siége apostolique, d'en faire autant dans leurs diocèses. Thierri, archevêque de Cologne, fut un de ceux qui méprisèrent cet ordre. Sigefroi ne souffrit pas qu'il le fît impunément. Après l'avoir frappé d'anathême, il vint lui-même à Cologne, où il le déposa le jour du jeudi-saint de l'an 1212. (*Chron. Hirsaug.*) Cependant, le comte palatin, frère d'Otton, s'étant ligué avec le duc de Brabant, et d'autres princes de la basse Allemagne, avait fait irruption, vers la Saint-Michel, dans l'archevêché de Mayence, dont il avait ravagé la campagne sans oser attaquer les villes. (*Chr. S. Pantal. ad an.* 1211.) Toujours plus animé contre Otton, l'archevêque de Mayence, pour achever de l'atterrer, couronna Frédéric, son compétiteur, le 25 juillet 1213, à Aix-la-Chapelle. Frédéric se brouilla dans la suite avec Rome, de même que celui qu'il avait supplanté. Le pape Grégoire IX l'ayant excommunié l'an 1215, Sigefroi n'hésita point à promulguer cette sentence par toute l'Allemagne. Il essuya, à ce sujet, de grandes traverses, que sa fermeté lui fit surmonter. Rome perdit un grand appui par sa mort, arrivée, le 9 septembre 1230, à Erfort, où il fut inhumé par Engelhard, évêque de Naumbourg.

SIGEFROI III.

1231. SIGEFROI III D'EPSTEIN, neveu de Sigefroi II par Godefroi, son père, et de Thierri, archevêque de Trèves, par N. de Wied, sa mère, succéda à son oncle paternel dans le siége de Mayence, l'an 1231, ou au plutôt dans les derniers jours de l'année précédente, puisqu'on a de lui un acte daté du 18 décembre 1231, où il compte encore la première année de son épiscopat. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 484.) Ce prélat, à son avénement, mit sur le clergé de son diocèse une imposition qui excita des mécontements. L'abbé de Reinhardsborn ayant refusé de s'y soumettre, Sigefroi le fit fustiger. Ce châtiment ne resta pas impuni. Conrad, comte de Landsberg, fils d'Herman I, landgrave de Thuringe, pour venger l'abbé, pensa poignarder l'archevêque, l'an 1232, à Erfort. Quelques-uns des assistants ayant empêché le coup, il alla satisfaire sa colère sur les terres de Mayence, et prit la ville de Fritzlar qu'il rasa après y avoir mis le feu. (Dusbourg, *Chr.* 36; M. le baron de Wal, *Hist. de l'ord. Teuton*, tom. I, pag. 309.) Sigefroi, la même année 1232, étant à la diète d'Aquilée, obtint de l'empereur l'abbaye de Lorsch, ou Laurisheim; ce qui lui attira, dans la suite, une querelle avec Otton II, duc de Bavière et palatin du Rhin. Il suivit, l'an 1238, l'empereur dans son expédition d'Italie, et le servit de son conseil et de son bras dans les différents combats qu'il eut à livrer. Mais, craignant d'indisposer le pape en servant un prince qui lui était odieux, il demanda la permission de retourner en son diocèse, avec tant d'instance, que Frédéric la lui accorda. Ce prince, comptant toujours sur son attachement, lui remit entre les mains Conrad, son fils, pour le ramener en Allemagne, et le nomma en même tems comme régent dans ce royaume. Il acheva, l'an 1239, le nouvel édifice de sa cathedrale, qu'il avait commencé dès qu'il fut monté sur son siége. L'an 1241, il se déclara ouvertement, avec l'archevêque de Cologne, pour le pape contre l'empereur, et poursuivit à outrance les adhérents de ce prince. La ville d'Erfort était de ce nombre. Sigefroi en chassa les clercs et les moines, l'an 1242, après avoir jeté sur la ville un interdit qui dura depuis le mercredi avant les Rameaux jusqu'au 1er. août suivant, et ne fut levé qu'en payant une amende considérable. (*Chron. Erfortd.* et *Lamb. Schaf. contin.*) Frédéric ayant été déposé par Innocent IV au concile de Lyon, tenu l'an 1245, l'archevêque de Mayence applaudit à cet odieux jugement. L'archevêque de Trèves et celui de Cologne, étant dans les mêmes dispositions que lui, ils s'assemblèrent avec les évêques de Strasbourg, de Metz, de Spire, et d'autres prélats, à Hocheim, près de Wurtzbourg, où ils élurent, le 22 mai (et non au mois d'août) de l'an 1246, pour roi des Romains, Henri Raspon, landgrave de Thuringe. La mort ayant enlevé cet anticésar, l'année suivante, ils lui substituèrent Guillaume, comte de Hollande. On voit encore dans la cathédrale de Mayence la statue de Sigefroi, ayant à ses côtés celles des deux rois, ornés de leurs couronnes, l'un à droite avec cette inscription, HENRICUS REX, l'autre à gauche avec celle-ci : WILLELMUS REX. Après la mort de Raspon, il prétendit réunir à son église les fiefs qu'il laissait vacants en Thuringe, et eut pour adversaires le landgrave Henri l'Illustre, et Sophie, duchesse de Brabant. Cette querelle dura l'espace de dix-sept ans. Sigefroi, l'an 1249, se fait autoriser par le pape, à s'attribuer toutes les prévôtés de son diocèse, et les meilleures cures qui viendront à vaquer pendant le cours de deux ans. Il reçoit, dans le même tems, le titre de légat, en Germanie. Mais la mort ne lui permit pas de jouir de ces avantages. Ayant accompagné le roi Guillaume dans une expédition, il tomba malade près du palais d'Ingelheim; et s'étant fait porter à Bingen, il y termina ses jours le 9 mars 1249, peu regretté de ses diocésains, malgré les éloges que Latomus lui donne. (*Voyez* Conrad I, *archevêque de Cologne*, *et* Guillaume II, *comte de Hollande*.)

CHRÉTIEN II.

1249. CHRÉTIEN II, prévôt de Saint-Victor de Mayence, doyen, et ensuite prévôt de l'église métropolitaine, et prévôt aussi de celle de Saint-Martin, fut élu archevêque de Mayence le 29 juin 1249, après que Rome eut rejeté la postulation qui avait d'abord été faite de Conrad, archevêque de Cologne, pour ce même siége. Instruit des obligations de l'épiscopat, il n'y fit pas entrer, comme ses prédécesseurs, l'exercice des armes. Le roi Guillaume l'ayant invité à le suivre dans ses expéditions, il s'en excusa, disant qu'il était prêt à employer le glaive spirituel, c'est-à-dire la parole de Dieu, toutes les fois que son devoir l'exigerait; mais qu'il ne pouvait prendre part à des guerres où l'on se faisait un jeu de brûler les édifices, d'arracher les vignes, de dévaster les moissons. Sur ce qu'on lui objectait, l'exemple de ceux qui l'avaient devancé, sa réponse était : Il est écrit pour nous, *remettez votre épée dans le fourreau*. On lui fit un crime de cette manière de penser, et on le représenta au pape comme un homme sans talents, et incapable de gouverner une grande église. Chrétien, apprenant que le roi Guillaume était à la tête de ses accusateurs, offrit, l'an 1251, sa démission, que le pape accepta. La chronique d'Erfort (pag. 105) nous aprend qu'il entra, l'an 1253, dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean. Elle ajoute qu'il mourut à Paris, la même année, dans la maison de l'Hôpital.

GERARD I.

1251. GERARD, fils de Conrad, wildgrave ou comte Sauvage, sous-diacre et chanoine de l'église métropolitaine de Mayence, fut substitué à l'archevêque Chrétien par le cardinal-légat Hugues de Saint-Cher. Cette nomination, si l'on s'en rapporte à Chrétien lui-même, ne fut pas gratuite, mais l'effet de deux cents marcs d'argent donnés par Gérard en secret, dit-il, à l'archevêque d'Embrun, qui servait comme de collégue au légat. Quoi qu'il en soit, l'an 1252, Gérard, s'étant rendu le dimanche de la Sexagésime (4 février) à Erfort, y fut ordonné diacre et prêtre aux quatre-tems de Carême, et de là, s'étant transporté avec le roi Guillaume à Brunswick, il y reçut la consécration épiscopale des mains de l'archevêque d'Yorck. S'étant avisé, peu de tems après, de soumettre son clergé par force à un nouvel impôt, il s'attira une excommunication du légat Hugues de Saint-Cher, dont il ne fut relevé qu'au bout d'un an, vers Pâques 1253. (*Chron. Erford.*, p. 105.)

L'an 1256, après la mort du roi Guillaume, deux compétiteurs, Alfonse, roi de Castille, et Richard, duc de Cornouailles, s'étant élevés pour lui succéder, le dernier rechercha le suffrage de l'archevêque de Mayence, et l'obtint à l'occasion suivante. Tandis qu'Albert le Grand, duc de Brunswick, tenait assiégés dans leur château les seigneurs d'Assebourg, ses vassaux, Conrad, comte d'Eberstein, et l'archevêque de Mayence, s'étant ligués ensemble, vinrent faire le dégât dans sa terre de Gottingen. Mais l'officier qui commandait pour le duc en ce pays, trouva moyen de les surprendre et de les amener à son maître. Le comte fut condamné à être pendu par les pieds en punition de sa félonie, étant vassal du duc, et l'archevêque conduit prisonnier à Brunswick, où il resta l'espace d'un an. Ce fut Richard d'Angleterre qui le délivra moyennant une grosse rançon qu'il paya. (Voy. *les ducs de Brunswick.*) Mais Gérard avait prévenu ce service, en envoyant de Brunswick son suffrage pour Richard, à la diète d'élection qui se tint, le 13 janvier 1257, pendant sa captivité. Remis en liberté, il assista au couronnement de ce prince, qui se fit, la même année, à Aix-la-Chapelle, le jour de l'Ascension. Il amena, l'année suivante, Richard à Worms, pour l'y faire recevoir : mais il en trouva les portes fermées, et ne put réussir à les faire ouvrir, ni soumettre les habitants à ce nouveau roi. Ce prélat finit ses jours le 25 septembre 1259, et fut enterré aux Franciscains d'Erfort. C'est sous son épiscopat que cessa la vie commune des chanoines de la métropole. (Guden, t. I, p. 509.)

WERNHER.

1259. WERNHER D'EPSTEIN, fils de Gérard d'Epstein, frère de l'archevêque Sigefroi III, chantre, puis grand-prévôt de l'église métropolitaine de Mayence, prévôt aussi de Sainte-Marie-aux-Degrés et de Saint-Pierre dans la même ville, succéda, par une élection canonique, l'an 1259, à l'archevêque Gérard. S'étant rendu, l'an 1260, à Rome, il y reçut la consécration épiscopale des mains du pape Alexandre IV. A son retour, il tint un concile où il excommunia Philippe de Hohenfels, pour les exactions aussi pesantes qu'injustes dont il foulait le clergé, dans les lieux de l'église de Mayence dont il avait l'avouerie. Philippe revint à résipiscence, et fut absous des censures le 7 janvier 1263. Wernher, cette même année, par traité du 10 septembre, s'accommoda avec la duchesse Sophie et son fils pour leurs prétentions sur les fiefs de Thuringe, dont une partie leur fut laissée. (Guden. p. 703.) L'an 1271, il acquit, le 19 mai, d'Ulric, seigneur de Duren, le château de Wildenberg pour neuf cents marcs d'argent, monnaie de Cologne. (*Latomus*, p. 732.) Etant, l'année suivante, à la diète de Francfort, pour l'élection du roi des Romains, il engagea les électeurs à réunir leurs suffrages en faveur de Rodolphe de Habsbourg. Il eut, en 1273, des démêlés avec Henri de Brabant, landgrave de Hesse, pour des ravages qu'il faisait sur ses terres. (Voy. *les landgr. de Hesse.*) Il assista, l'an 1274, au concile général de Lyon; et, l'an 1278, il acheta de Henri, comte de Sponheim, le château de Bœkelnheim, ce qui occasiona, entre ce prélat et Jean de Sponheim, une querelle qui ne finit que le 12 décembre 1281. Wernher termina sa carrière, le 2 avril 1284, dans la ville d'Aschaffenbourg, où il fut inhumé dans la grande église. Après sa mort, le siége de Mayence vaqua deux ans et trois mois, suivant la chronique d'Erfort.

HENRI II.

1286. HENRI, natif d'Isni dans l'Algow, en Suabe, fils d'un boulanger ou d'un maréchal, franciscain de profession, surnommé en allemand *Knoderer*, à cause du cordon de son ordre, confesseur de l'empereur Rodolphe, évêque de Bâle, ayant été député par ce prince au pape Honorius IV, pour solliciter en faveur de l'un des deux élus, qui se disputaient depuis plus de deux ans le siége de Mayence, se comporta si adroitement dans son ambassade, qu'il se le fit adjuger par le pape, et fit nommer au siége de Bâle, le protégé de Rodolphe. Son gouvernement fut sévère. Il entreprit de réformer son clergé; mais il ne vécut pas assez long-tems, et peut-être ne prit-il pas des mesures assez sages pour réussir dans ce dessein. Il mourut le 17 mars 1288, et fut enterré dans la cathédrale de Mayence. Son clergé, ou, pour mieux dire, quelques-uns de ses clercs les plus incorrigibles lui firent l'épitaphe suivante :

Nudipes Antistes non curat Clerus ubi stes,
Dum non in cœlis, sis ubicumque velis.

GÉRARD II.

1288. GÉRARD, fils de Godefroi d'Epstein et d'Élisabeth de Nassau, petit-neveu de l'archevêque Sigefroi III, archidiacre de l'église de Trèves, et chanoine de celle de Mayence, avait eu les suffrages d'une partie des capitulaires, pour succéder à l'archevêque Wernher dont il était cousin, tandis que Pierre, prévôt de la métropolitaine, était porté par l'autre partie : mais ni l'un ni l'autre ne l'avait emporté. Ensuite il avait concouru pour l'archevêché de Trèves, avec Boemond. L'archevêque

Henri II étant mort dans ces entrefaites, Gérard se remit sur les rangs, et eut pour compétiteur, Emeric de Schoneck, qui partagea les voix du chapitre avec lui. Tous deux étant allés poursuivre leurs droits à Rome, le pape Nicolas IV, par jugement du dimanche *Reminiscere*, deuxième du Carême 1289, adjugea le siége de Mayence à Gérard, et celui de Trèves à Boémond. Gérard, à son retour, donna tous ses soins au gouvernement de son église, où il réforma plusieurs abus. Il s'appliqua particulièrement à mettre en sûreté les biens ecclésiastiques, et obligea les doyens de chaque église à dresser un état des revenus et prébendes de leurs chapitres et de le porter dans un livre qui serait enchaîné dans la bibliothèque, pour être consulté par chacun des chanoines au besoin. L'empereur Rodolphe étant mort l'an 1291, Gérard fit élire en sa place, le 1er. mai de l'année suivante, Adolphe de Nassau, son cousin, et le conduisit en grand cortége à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné le 1er. juillet. Gérard acquit, l'an 1294, de Henri, comte de Gleichein, tout l'Eichsfeld, après avoir fait successivement l'achat de divers châteaux qui s'y trouvaient compris. Les dispositions de Gérard, envers l'empereur Adolphe, n'étaient plus alors les mêmes. Voyant que ce prince abusait de son autorité, sans égard pour ses remontrances, il assembla une diète à Mayence, où, de l'avis des électeurs qui n'étaient qu'au nombre de trois, il prononça la déposition de ce prince, le 23 juin 1298, et fit élire en sa place, par ses mêmes électeurs, Albert d'Autriche. La guerre ayant été déclarée entre les deux compétiteurs, Gérard se trouva avec un corps de ses troupes dans l'armée d'Albert, à la bataille qui se donna près de Worms, le 2 juillet 1298, et qu'Adolphe perdit avec la vie. Le 9 août suivant, l'on recommença et l'on confirma l'élection d'Albert. Mais comme dans le decret d'élection on ne donnait à l'électeur de Mayence que le second rang, Gérard fit réformer cet article, et obtint des lettres impériales, datées de Rotembourg, le 23 septembre 1298, par lesquelles le premier rang lui fut assuré, et à ses successeurs dans toutes les rencontres, avec confirmation du titre d'archichancelier de Germanie. Gérard accompagna, en décembre 1299, Albert, à Toul, où ce prince allait célébrer le mariage de Rodolphe, son fils, avec Blanche, sœur du roi Philippe le Bel. Celui-ci ayant proposé au roi des Romains, d'engager les électeurs à lui donner ce même fils pour successeur, Gérard s'y opposa hautement, protestant qu'il ne souffrirait pas que l'empire, du vivant de son chef, fût assuré à l'héritier de ses domaines. (*Chron. S. Petri Erford.*, pag. 310.) Cette anecdote, rapportée dans le seul ouvrage cité, nous donne la clef des brouilleries qui s'élevèrent depuis entre Albert et les princes électeurs, qu'il attaqua l'un après l'autre, sous prétexte de certaines usurpations qu'ils avaient faites sur l'empire. Gérard eut sa part des mauvais traitements du roi des Romains. La mort l'enleva le 25 février 1305. Il eut sa sépulture dans sa cathédrale.

PIERRE.

1306. PIERRE, surnommé AICHSPALT, né à Trèves, d'honnêtes bourgeois, homme pieux et savant, médecin de Henri, comte de Luxembourg, qui devint empereur, engagé dans l'état ecclésiastique dès son enfance, fut nommé, l'an 1288, par le pape Nicolas, à la dignité de prévôt de l'église de Trèves. Mais la fermeté de la plupart des chanoines à maintenir le statut de leur compagnie qui en excluait les roturiers, ne lui permit pas de se faire installer. Le même pape le nomma, l'an 1293, pour le dédommager, à l'évêché de Bâle, après la mort de Pierre de Reichenstein. Celui de Mayence étant venu dans la suite à vaquer, il fut député par le comte de Luxembourg vers le pape Clément V, à Poitiers, pour solliciter en faveur de Baudouin, son frère, qui aspirait, quoique âgé seulement de vingt-trois ans, à ce siége. Pierre ayant trouvé le pontife incommodé d'un gros rhume, accompagné de crachement de sang, le guérit promptement à la vue des autres médecins qui n'avaient pu y réussir. Clément, par reconnaissance, le nomma, de l'avis du sacré collége, archevêque de Mayence, disant qu'un homme si habile à rendre la santé aux corps, le serait également à la procurer aux âmes. Le clergé de Mayence applaudit à cette nomination, et reçut avec honneur son nouveau pasteur. Mais il n'en fut pas de même du comte de Luxembourg, qui s'offensa d'abord de ce choix, qu'il regardait comme le fruit de la brigue. Pierre, néanmoins, dans une conversation qu'il eut avec lui, le détrompa si bien, qu'il reconnut depuis la main du Tout-Puissant dans cette nomination. S'étant rendu, l'an 1308, à la diète electorale de Rentz, Pierre y concourut, et eut même la plus grande part avec l'archevêque de Trèves, dans le mois de novembre, à l'élection du nouveau roi des Romains, Henri de Luxembourg. L'ayant conduit ensuite à Aix-la-Chapelle, il assista, le jour de l'Épiphanie 1309, à son couronnement. Il célébra, l'an 1310, à Spire, le mariage de Jean de Luxembourg, fils de l'empereur, avec Elisabeth, héritière du royaume de Bohême, et ayant de là accompagné les deux époux dans ce pays, il les couronna, le 4 février 1311, à Prague. On a parlé à l'article des conciles de celui qu'il tint, au mois de mai 1310, à Mayence, pour vérifier les accusations intentées contre les Templiers. L'impartialité qu'il fit paraître dans cet examen, sauva les accusés, qui furent renvoyés absous, par sentence du 1er. juillet 1311. (Voy. *le concile de Mayence de l'an* 1310.)

L'an 1314, dans la diète tenue, le 20 d'octobre, à Francfort, pour l'élection d'un successeur de l'empereur Henri VII, mort l'année précédente, l'archevêque de Mayence, ainsi que celui de Trèves, le roi de Bohême, et le marquis de Brandebourg, donna son suffrage à Louis de Bavière, tandis que les autres électeurs donnèrent leurs voix à Frédéric d'Autriche; ce qui occasiona un schisme dans l'empire. Pierre, ayant accompagné Louis à Aix la-Chapelle, le couronna le 26 novembre suivant.

Pierre, depuis le couronnement qu'il avait fait de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et d'Élisabeth, sa femme, avait acquis un grand crédit sur l'esprit de l'un et l'autre. Engagés par ce prélat à revenir en Bohême, ils le nommèrent leur ministre dans ce royaume; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de prudence et de succès. Mais plusieurs des grands du pays l'ayant accusé, par jalousie, de s'approprier l'argent de l'état, il prit le parti de retourner à son diocèse. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 493.) Il mourut, à Mayence, le 6 juillet 1320, et fut enterré dans sa cathédrale, qu'il s'était appliqué à décorer.

MATTHIAS DE BUCHECK.

1321. MATTHIAS, fils de Henri, comte de Bucheck, fut nommé, par le pape Jean XXII, archevêque de Mayence, sur la fin de l'an 1321. Ce fut la recommandation de Robert, roi de Sicile, qui lui obtint cette dignité, à cause des services que le comte Hugues, son frère, avait rendus à ce prince. Baudouin, archevêque de Trèves, que les chanoines de Mayence avaient unanimement postulé, loin de s'offenser d'avoir été rejeté par le pape, fut le premier à leur conseiller de recevoir Matthias, qu'il installa lui-même dans le siége de Mayence. Ces deux prélats vécurent, depuis, dans une parfaite intelligence. L'an 1326, Matthias, sur le refus que fit Henri, landgrave de Hesse, de reprendre de lui les fiefs qu'il tenait de son église, lui déclara la guerre avec le secours de l'archevêque de Trèves. Les deux prélats firent ensemble le siége de Giessen, dans la Hesse, qu'ils emportèrent. Mais la garnison que Matthias y laissa, se comporta si mal, que les habitants la chassèrent, et retournèrent sous l'obéissance du landgrave. Ce prélat finit ses jours dans le cours de cette guerre, le 10 septembre 1328, et fut inhumé dans sa cathédrale. Il est qualifié par Trithême, *vir omni honore perpetuâque memoriâ dignus.* Matthias, à la sollicitation du pape, travaillait, dans l'année qu'il mourut, à faire

tenir une diète pour déposer l'empereur Louis de Bavière. (Raynaldi, *ad an.* 1328, nº. 40.)

HENRI III.

1328. **Henri de Wurnenbourg**, dit **Busman**, fils de Rupert, comte de Wurnenbourg et neveu de Henri, archevêque de Cologne, fut nommé par le pape Jean XXII, le 11 octobre 1328, à l'archevêché de Mayence, dont il était chanoine en même tems que prevôt de Bonn. Mais lorsque Henri se présenta à Mayence, le clergé refusa de le recevoir, et appela de sa nomination au pape mieux informé. L'affaire fut plaidée pendant trois ans, à la cour d'Avignon. Cependant les chanoines de Mayence, craignant qu'une longue vacance de leur siége ne fût préjudiciable à cette église, nommèrent pour l'administrer, Baudouin, archevêque de Trèves. Le pape désapprouva hautement ce parti, et persista jusqu'à la fin dans cette disposition, sans se laisser fléchir par les lettres que le roi de France et le roi de Bohême lui écrivirent pour l'engager de maintenir Baudouin dans son administration. Benoît XII, successeur de Jean XXII, fut également inexorable, et à la fin, Baudouin, menacé d'excommunication, prit le parti de remettre le gouvernement de l'église de Mayence, au bon plaisir du pape. C'est ce que l'on voit par sa lettre à Benoît, datée du 12 novembre 1336, dans laquelle il proteste de la pureté de son intention, en acceptant cette commission, qui lui a été offerte, dit-il, par le chapitre et les vassaux de l'église de Mayence. (Raynaldi, *ad an.* 1333, nº. 29, et 1336, nº. 51.)

L'an 1337, après la démission volontaire de Baudouin, Henri de Wurnenbourg fut admis, du consentement de tous les ordres, et mis en possession de l'archevêché de Mayence. On se contenta de lui imposer, suivant Albert de Strasbourg, deux conditions qu'il accepta : l'une, qu'il s'attacherait à l'empereur Louis de Bavière; l'autre, qu'il remettrait entre les mains du chapitre les places fortes et les villes dépendantes de son église. Henri n'avait pas attendu jusqu'alors à faire des actes de juridiction dans l'église de Mayence. Pour se concilier l'affection des citoyens, il avait donné, le 3 avril 1329, un diplôme par lequel il promettait de ne lever aucun impôt ni péage, à la distance d'un mille autour de Mayence, que du consentement de la ville. L'annee suivante, il avait déchargé les habitants des censures qu'ils avaient encourues, en vertu des décrets d'un concile de Mayence, pour les dommages par eux causés au clergé et les violences qu'ils lui avaient faites. L'an 1331, il les avait relevés du serment qu'ils avaient fait aux Juifs, de leur rembourser à certains termes l'argent qu'ils avaient emprunté d'eux à usure. Fidèle aux engagements qu'il avait pris avec le chapitre, il députa, peu de tems après son intronisation, l'évêque de Coire et Gerlac, comte de Nassau, pour demander au pape Benoît XII l'absolution de l'empereur. Au mois de juillet 1338, étant à l'assemblée des sept électeurs à Rentz, il y soutint vigoureusement les intérêts de ce prince; et, l'ayant ensuite accompagné à Francfort, il dressa, de concert avec ces mêmes électeurs, la lettre qu'ils écrivirent au pape pour établir les droits de l'empire contre les prétentions de Rome. A la tête de la lettre il se dit : *Henri, archevêque de Mayence, archichancelier du saint empire, en Allemagne, et doyen des princes électeurs.* (*Gall. chr.*, tom. V, col. 499.)

Le pape Clément VI, l'an 1344, fit un retranchement à la métropole de Mayence, en érigeant, par sa bulle du 30 avril, l'église de Prague en archevêché. (Raynaldi, *ad hunc an.* nº. 64.) Le 5 mai suivant, par une autre bulle, il donna un nouveau sujet de mortification à l'archevêque de Mayence, en transportant à celui de Prague le droit de sacrer et couronner le roi de Bohême. Henri, peu de jours après, eut occasion de mortifier le pape à son tour. Clément VI ayant fait dresser, par écrit, les articles de la paix qu'il consentait de faire avec l'empereur, l'archevêque de Mayence assembla les électeurs à Francfort pour en délibérer, et sur son avis, tous s'accordèrent à les rejeter. (*Albert. Argent.*, pag. 134.) Mais l'archevêque eut bientôt lieu de se repentir de ce coup de vigueur. Mécontent d'un décret rendu par l'empereur à son préjudice, en faveur des comtes palatins, il voulut en vain regagner les bonnes grâces du saint père. Elles furent mises à si haut prix, qu'il aima mieux recourir à celles de l'empereur, qui lui furent accordées sans conditions. Clément VI ne garda plus alors de mesures avec Henri. Après l'avoir excommunié publiquement, l'an 1345, il le déposa, le 7 avril de l'année suivante, et mit en sa place Gerlac de Nassau, *l'un des satellites de sa faction*, comme le qualifie un auteur du tems. Henri ne tint compte de sa déposition, et continua pendant environ huit ans de se porter pour archevêque de Mayence, et d'en faire les fonctions. (Baluz, *vit. Pp. Aven.*, col. 863.) Gerlac, de son côté, voulut soutenir sa nomination, et de là un schisme dans l'église de Mayence et des guerres entre les deux compétiteurs. Henri, cependant, par le conseil de l'empereur, consentit à remettre l'administration de son église à trois chanoines, sous la réserve d'un revenu de mille marcs d'argent. Henri fit, en 1348, la fonction d'électeur en créant roi des Romains Edouard III, roi d'Angleterre, de concert avec ceux de ses collègues qui s'étaient opposés à l'élection de Charles de Luxembourg, faite l'année précédente. On le voit encore donner son suffrage à l'élection de Frédéric, margrave de Misnie, puis, en 1349, à celle de Charles Gonthier de Schwartzbourg. Les auteurs du *Gallia christiana* citent une lettre de ce prélat, écrite, en 1351, au roi Philippe de Valois, par laquelle il se déclare son ami et fidèle allié. Henri mourut le 21 décembre 1353. (*Gall. chr.*, tom. V, col. 500.)

GERLAC DE NASSAU.

1354. **Gerlac**, fils de Gerlac, comte de Nassau, et petit-fils de l'empereur Adolphe, né l'an 1326, fait doyen de l'église de Mayence, en 1345, nommé archevêque de la même église, l'année suivante, comme on vient de le voir, par le pape Clement VI, succéda, l'an 1354, à Henri de Wurnenbourg, après avoir transigé avec Cunon de Falkenstein, administrateur ou coadjuteur de celui-ci, par traité du vendredi après le jour de l'an. (*Gudenus*, tom. III, pag. 365-372.) Sur la fin de l'an 1355, Gérard eut guerre avec Frédéric, marquis de Misnie. (*Ibid.*, pag. 393.) L'an 1359, l'empereur Charles IV, étant à Coblentz, lui écrivit, le 18 mars, une lettre très-pressante pour lui rappeler, ainsi qu'il l'avait fait en présence du légat du pape, l'obligation où il était de mieux veiller sur les mœurs du clergé séculier et régulier de sa province, et de le réformer, avec menace, s'il y manquait, d'ordonner aux princes de séquestrer les revenus des bénéfices, jusqu'à ce que le pape eût ordonné ce qu'il en fallait faire. Cette lettre est datée de la treizième année de ses règnes et de la troisième de son empire; ce qui se rapporterait à l'an 1358: mais Charles ne fut que l'année suivante à Coblentz, d'où la lettre est datée. Il y a apparence que le soin de réformer son clergé occupa Gerlac le reste du tems de son épiscopat. Il mourut dans la ville d'Aschaffenbourg, le 12 février 1371, et fut inhumé dans le monastère d'Erbach.

JEAN I, DE LUXEMBOURG.

1371. **Jean**, fils de Jean de Luxembourg, comte de Ligni, et d'Adélaïde de Flandre, comme le prouve le nouvel éditeur de Serarius (1), et non pas, ainsi que plusieurs l'assurent, de

(1) Cet éditeur se trompe néanmoins, en faisant Adélaïde fille de Gui de Dampierre, comte de Flandre. Elle n'était que sa petite-fille par Gui de Flandre, son père, sire de Richebourg et comte de Zéelande, et mari de Béatrix, dame de Sottinghem. (*Voyez* Vredius, *Généal. Flandr. prob. tab. XI*, pag. 19.)

Wenceslas, comte de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, fut transféré de l'évêché de Strasbourg, sur le siége de Mayence, dans le mois de mai 1371, par les soins du pape Grégoire XI, après que Cunon de Falkenstein, archevêque de Trèves, eut renoncé à l'élection que le chapitre de Mayence avait faite de sa personne pour ce siége. Ce fut l'empereur Charles IV qui procura la translation de l'évêque Jean dont il était parent. (*Gesta Archiep.*, *Trevire.* c. 163, *apud Honteim. prodr.*, pag. 844.) Le nouvel archevêque, vers la fin de février de l'an 1372, fit son entrée dans Mayence, où il fut très-honorablement reçu. Mais, l'année suivante, une mort, que quelques-uns regardèrent comme l'effet du poison, l'enleva, le 4 avril, à Eltvil, ou Eltfeld, d'où son corps fut transporté au monastère d'Erbach, pour y être inhumé. Latomus dit de lui (p. 538) : *Princeps vultûs venustate et corporis staturâ conspicuus, moribus lenis et simplex, qui potiùs regeretur quàm regeret.*

LOUIS DE MISNIE.

1374. **Louis de Misnie**, fils de Frédéric le Sérieux, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie, né le 25 février 1340, évêque d'Halberstadt, en 1358, puis de Bamberg, en 1366, s'étant rendu, au mois de février 1374, à la cour d'Avignon, obtint, du pape Grégoire XI, l'archevêché de Mayence, à la recommandation de l'empereur Charles IV. Cependant le chapitre de Mayence avait élu, à l'unanimité, pour son archevêque, Adolfe de Nassau, évêque de Spire, que Louis trouva en possession du siége de Mayence, à son retour En vain, il apportait avec lui le bref du pape qui déclarait nulle cette élection, malgré la somme de vingt-deux mille florins qu'Adolfe lui avait fait passer en forme de décimes, pour l'engager à la confirmer. Adolfe, soutenu de ceux qui l'avaient élu, defendit si bien le terrain contre son compétiteur, qu'il l'empêcha de se mettre en possession d'aucune des places qui relevaient de l'église de Mayence, à l'exception d'une seule nommée Salza, qui était en Thuringe. On voit cependant qu'Adolfe faisait sa résidence à Erfort. A l'égard des droits honorifiques du siége, il paraît que Louis en eut la jouissance exclusive. On a divers actes qu'il souscrivit avec le titre d'archichancelier en Germanie. L'an 1376, il concourut, le 10 juin, à l'élection de Wenceslas, roi des Romains. Louis, cependant, ne manquait pas de partisans, dont les principaux étaient les margraves de Misnie et de Thuringe, et le comte de Schwartzbourg. Adolfe fut obligé de prendre les armes et de faire aussi des alliances pour se maintenir. Les deux antagonistes se faisaient la guerre avec le même acharnement. « Tous ceux du parti de Louis, qui tombaient » entre les mains d'Adolfe, étaient dépouillés entièrement, ou » ne se rachetaient que par une grosse rançon ; et même s'il » avait à les redouter, il les retenait prisonniers, sans vouloir, » à quelque raison que ce fût, les relâcher. Ceux qui tenaient » pour Louis, en usaient de même à l'égard de ses ennemis ». (*Fabric. origin. Saxon.*, l. VI, pag. 617.) Après la mort de Grégoire XI, arrivée l'an 1378, Urbain VI, son successeur, voulant mettre fin au schisme de Mayence, dégagea Louis des liens qui l'attachaient à cette église, et, pour le dédommager, le nomma patriarche de Jérusalem et évêque de Cambrai. Mais Louis, très-peu satisfait de cette indemnité, résolut de tout tenter avant de céder la place à son rival. Son obstination fut telle, qu'il fit plier Urbain, tout entêté qu'il était lui-même, et l'obligea de révoquer son jugement. Louis, néanmoins, conserva très-peu d'autorité dans son église. Enfin, l'an 1381, toutes les dificultés étant aplanies entre les deux archevêques, par les soins du roi Wenceslas et des princes, Adolfe resta victorieux et fut solennellement intronisé le dimanche *Misericordia Domini* (28 avril), aux acclamations du clergé et du peuple. Le pape, ravi d'apprendre cette nouvelle, donna l'archevêché de Magdebourg en commande à Louis, qui retint néanmoins, jusqu'à sa mort, le titre d'archevêque de Mayence. Il est vrai qu'il ne survécut pas long-tems à cette espèce de disgrâce. L'an 1382, la troisième férie du carnaval, dans un bal qu'il donnait à la suite d'un grand repas, à Kalb, sur la Saal, dans l'archevêché de Magdebourg, comme il dansait avec une dame, exercice qui lui était familier, le feu prit à l'appartement. Chacun fuit à la hâte. Le prélat, en se sauvant, fait une chute dans l'escalier, dont il meurt le lendemain, ou quelques jours après. On l'enterra dans la chapelle du palais archiépiscopal de Magdebourg. (*Chr. Magdeb.*, *apud Schannat*, *Vindem. Litter.*, part. 2, pag. 87.)

ADOLFE I DE NASSAU.

Adolfe, fils d'Adolfe, comte de Nassau-Wisbaden, et de Marguerite, fille de Frédéric IV, burgrave de Nuremberg, évêque de Spire, s'étant mis sur les rangs pour remplacer l'archevêque Jean de Luxembourg, avait eu pour lui, ainsi qu'on vient de le voir, tous les suffrages. Son élection, néanmoins, toute canonique qu'elle était, n'en fut pas moins cassée par le pape Grégoire XI, qui nomma Louis de Misnie pour remplir le siége de Mayence. On prétend que l'aversion de ce pontife pour Adolfe était fondée sur ce qu'on l'accusait d'avoir eu part à la mort de l'archevêque Jean de Luxembourg. Quoi qu'il en soit, Adolfe tint tête à Grégoire et à l'empereur Charles IV, tous deux protecteurs de Louis. Après la mort du premier, voyant qu'Urbain VI, son successeur, penchait aussi pour Louis, il se tourna du côté de Clément VII, antagoniste d'Urbain. Clément lui envoya le *pallium*, avec une provision d'indulgences. Adolfe, ayant reçu, le 29 octobre 1379, le bref du pape qui confirmait son élection, le fit publier à Eltfeld, où il était pour lors, et se fit revêtir du *pallium*, par deux évêques, en présence des chanoines, des bénéficiers, et des autres officiers de l'église métropolitaine. Le 5 novembre suivant, après un traité fait avec le chapitre, il fut envoyé en pleine possession de l'archevêché, avec ordre à tous les vassaux de le reconnaître pour leur archevêque et seigneur. Ce fut alors qu'ayant quitté les titres d'évêque de Spire et d'administrateur de Mayence, dont il avait usé jusques là, il commença à se qualifier archevêque de Mayence et administrateur de Spire. Enfin, l'an 1381, réconcilié depuis quelque tems avec Urbain, et confirmé aussi par ce pape, il fit son entrée solennelle à Mayence, le second dimanche après Pâques. Panvini assure qu'Urbain l'éleva au cardinalat. Mais d'autres prétendent que cette dignité lui ayant été offerte, il la refusa. Adolfe, n'ayant plus de concurrent, par la mort de Louis de Misnie, tourna ses armes contre Robert I, comte palatin du Rhin, pour un sujet que l'histoire ne nous apprend pas. Mais l'empereur étouffa cette guerre dans sa naissance. Adolfe attaqua ensuite Herman, landgrave de Hesse, pour faire cesser les exactions qu'il levait sur le clergé séculier et régulier de ses états, et faire revivre les prétentions de son siége sur plusieurs fiefs de la Hesse. Jean Roth, écrivain du tems, ajoute qu'il revendiquait encore une dîme qu'Herman avait enlevée à son église. Adolfe eut pour allié dans cette guerre, Otton, duc de Brunswick. Il poussa le landgrave si vigoureusement, qu'outre la restitution de ce qu'il répétait, il l'obligea, l'an 1385, d'acheter la paix au prix de deux cent mille florins, pour lesquels il lui engagea les trois petites villes de Grebenstein, d'Immenhausen et de Wolfshagen. Tout cela ne produisit encore qu'un calme de peu de durée. (*Chron. Thuring.*, *apud* Menken, pag. 1811.) Herman voulut faire des efforts pour se soustraire à des conditions si dures. L'archevêque, irrité, rentra, l'année suivante, dans la Hesse avec une armée considérable, fortifiée des troupes du landgrave de Thuringe, prit Rotembourg et Mulsaugen, brûla Guisdenberg et détruisit quelques autres villes et châteaux. Mais Cassel tint encore, et il fut obligé d'en lever le siége pour la seconde fois. Outre ces calamités temporelles dont

le prélat accablait son ennemi, il ne faisait pas un usage moins terrible de ses armes spirituelles, en l'excommuniant lui, ses amis et ses troupes. Mais Urbain VI, plus modéré, leva l'interdit, et la paix ne tarda pas à se faire à des conditions que nous ignorons. (Mallet, *Hist. de Hesse*, l. I, p. 216.) Quelques-uns ont avancé, qu'en vertu d'une de ces conditions, Herman, en qualité de maréchal de l'archevêque, donna lui-même l'avoine aux chevaux de ce prélat dans ses écuries de Fritzlar. (Serarius.) Adolfe mourut, le 6 février 1390, à Heiligenstadt, et fut inhumé à Mayence, dans la cathédrale. Il avait fondé, l'an 1389, l'académie d'Erfort.

CONRAD II DE WEINSPERG.

1390. **Conrad**, fils d'Engelhart, seigneur de Weinsperg, prévôt de l'église de Saint-Pierre, dans la vallée de Winpfen, au diocèse de Worms, chanoine de l'église de Mayence, recteur de la paroisse de Lorch, et scholastique ensuite de la métropolitaine de Mayence, parvint, par ces degrés, l'an 1390, au siége de cette église. Son élection fut confirmée par le pape Boniface IX, qui lui envoya le *pallium*, sans délai. Les Vaudois, sous les derniers archevêques, s'étaient introduits dans l'église de Mayence et y avaient répandu leurs erreurs. Conrad en fit faire la recherche, et trente-six d'entre eux furent livrés aux flammes, en 1392. Le dimanche avant la Pentecôte de l'an 1395, Conrad fit à Heidelberg, une alliance avec le comte palatin du Rhin, Nicolas, évêque de Spire, et le marquis de Bade, à laquelle se joignirent le duc Léopold, Everard, comte de Wurtemberg, avec quinze villes impériales de Suabe, pour garantir leurs états contre les violences de certaine association nommée les *Schlegeler*, qui causait, les armes à la main, de grands troubles en divers lieux. C'étaient des villes entières qui s'associaient ainsi, sous prétexte de défendre leurs droits. Latomus nous apprend (pag. 541) que celles de Mayence, de Spire et de Worms, ayant envoyé six cents hommes, l'an 1388, faire le dégât sur les terres du comte palatin, ce prince les avait dispersés et en avait fait jeter soixante tout vifs dans des fours à chaux. On tint à Egra, dans la suite, une assemblée où les confédérés furent contraints de souscrire à la paix publique qu'on y conclut. (Struvius, pag. 649.) La mort enleva de ce monde, l'archevêque Conrad, le 19 octobre 1396, comme porte son épitaphe, dans la ville d'Aschaffenbourg, d'où il fut rapporté à Mayence, pour y être inhumé dans sa cathédrale.

JEAN II DE NASSAU.

1397. **Jean de Nassau**, frère de l'archevêque Adolfe, obtint, le 24 janvier 1397, du pape Boniface IX, à Rome, où il s'était transporté, l'archevêché de Mayence, sans égard pour l'élection que le collége métropolitain avait faite de Godefroi, comte de Linange. Jean de Nassau, suivant Trithême, était d'une petite taille, mais d'un esprit fin et rusé. Voyant son compétiteur déterminé à soutenir son droit par la voie des armes, il fit alliance, le 2 février 1398, avec Hanneman, comte de Deux-Ponts, afin d'être en état de repousser les attaques auxquelles il s'attendait. Mais Godefroi, n'espérant point de justice du pape, n'alla point, à ce qu'il paraît, au delà des menaces. Jean de Nassau, devenu, par l'inaction de Godefroi, libre possesseur de son église, donna ses soins pour y rétablir la sûreté. Le château de Tanneberg servait alors de retraite à des gentilshommes qui, profitant de l'indolence de l'empereur Wenceslas, exerçaient de là impunément le pillage dans les environs. L'archevêque Jean, s'étant confédéré avec les archevêques de Trèves et de Cologne, l'évêque de Spire, Philippe de Nassau, conservateur de la paix de Wétéravie, les villes de Mayence, de Worms, de Francfort, de Frideberg, de Gelnhaus et de Fritzlar, entreprit de détruire ce repaire de brigands, et en vint heureusement à bout. Il régnait dans l'empire bien d'autres désordres dont on rendait le chef responsable, parce qu'il négligeait d'y remédier. L'archevêque de Mayence et les autres électeurs du Rhin s'étant assemblés à Mayence, l'an 1399, le lundi après l'exaltation de la sainte croix, conclurent une union pour le maintien des droits de l'église et de l'empire. Wenceslas les ayant amusés par de vaines promesses, ils tiennent, l'année suivante, à Francfort, une nouvelle assemblée, où, de concert avec les plénipotentiaires du duc de Saxe, ils se déterminent à déposer Wenceslas et à lui substituer Frédéric, duc de Brunswick-Limberck. Wenceslas proteste contre cette délibération qui devait s'effectuer dans une troisième assemblée indiquée au même lieu pour le mercredi après la Saint-Urbain (26 mai de la même année). Elle n'eut point lieu. Le duc de Brunswick ayant été tué, le 5 juin suivant (veille de la Pentecôte), près de Fritzlar, par Henri, comte de Waldeck, sa mort ne changea point les dispositions des electeurs qu'on vient de nommer, à l'égard de l'empereur. S'étant rendus, le 7 août, à Lahnstein, vis-à-vis de Rentz, ils y déposent Wenceslas le 20; et l'archevêque de Mayence, en leur nom, proclame roi des Romains, Robert, comte palatin du Rhin. Tel est en abrégé le récit de Struve (*Corp. Hist. Germann.*, t. I, pp. 654-657), récit fondé sur les auteurs du tems et sur les actes mêmes dont il présente des extraits.

L'archevêque de Mayence se rendit fort suspect du meurtre de Frédéric de Brunswick, par la protection qu'il accorda au comte de Waldeck. Les princes de la maison de Brunswick, ne doutant point qu'il ne fût complice de ce crime, formèrent une ligue contre lui et le comte de Waldeck, avec le landgrave de Hesse et presque tous les ducs, barons et autres seigneurs de Saxe, pour en tirer vengeance. Mais ils prirent si mal leurs mesures, que, s'étant mis en campagne avec une armée considérable, la disette de vivres les obligea de s'en revenir et de se débander sans avoir fait aucun exploit. (*Gobelin. Personn. Cosmodr.*, p. 288.) La querelle subsistait toujours entre Jean de Nassau et son compétiteur. Elle fut enfin terminée à l'avantage du premier par le roi des Romains, le 8 mai 1401. (*Guden.*, t. IV, p. 2, *et seq.*) L'année suivante, les exactions que le premier faisait sur le clergé de son diocèse, occasionèrent des soulèvements, dont les princes de Brunswick et le landgrave de Hesse, profitèrent pour recommencer la guerre contre le prélat et le comte de Waldeck. Les hostilités durèrent l'espace d'un an avec une égale atrocité de part et d'autre.

Les réformes que l'empereur Robert faisait dans l'empire, déplurent à ceux dont il réprimait les usurpations. De ce nombre fut l'archevêque de Mayence. L'an 1405, il forme une confédération avec le comte de Wurtemberg, le marquis de Bade, et la plupart des villes de Suabe, contre tous ceux qui entreprendraient de leur nuire, sans en excepter même l'empereur. Celui-ci en fit une de son côté avec les villes d'Alsace, pour arrêter les mauvais desseins de ce prelat, qui n'était occupé qu'à traverser ses meilleures intentions. Après la mort de ce prince, arrivée le 18 mai 1410, Jean de Nassau concourut à l'élection de Sigismond, nouveau roi des Romains, qu'il proclama, le 21 juillet (et non juin) 1411, à Francfort. L'an 1415, il se rendit en grand cortége au concile de Constance, où il arriva, le 19 janvier, accompagné de plusieurs cardinaux et autres prélats qui étaient venus au-devant de lui hors de la ville. Attaché au pape Jean XXIII, comme il l'avait été à son prédécesseur, Alexandre V, il se déclara hautement pour lui dans la congrégation qui se tint, le 11 mars suivant, en présence de l'empereur, pour l'élection d'un nouveau pape; ce qui occasiona une altercation entre ce prélat et l'évêque de Salisburi, qui soutenait que Jean XXIII était digne du feu. Mais la chaleur de l'archevêque de Mayence, suivant la remarque de Lenfant, ne servit qu'à aigrir les esprits contre ce pape. Trithême et quelques autres l'accusent d'avoir eté complice avec Fréderic d'Autriche, de l'évasion de Jean XXIII,

arrivée le 21 du même mois. Il s'en repentit ensuite, ajoute le premier, et en demanda pardon au concile, qui lui imposa une pénitence qu'il subit. Ce qui est certain, c'est que son zèle pour Jean XXIII se ralentit beaucoup depuis. Etant tombé malade dans le même tems, il prit de là prétexte, dès qu'il fut convalescent, de s'en retourner en son diocèse, alléguant le mauvais air du territoire de Constance : mais il laissa des procureurs pour agir en son nom dans le concile. Jean XXIII ayant été repris et enfermé, le bruit courut que l'archevêque de Mayence avait dessein d'user de violence pour le remettre en liberté; sur quoi il écrivit, pour démentir cette accusation, une lettre apologétique, qui, le 3 juin 1416, fut lue en pleine assemblée. L'empereur Sigismond, l'année suivante, lui confia l'administration de la Wétéravie, par un diplôme daté de la veille de saint Antoine. Une maladie l'enleva, le 23 septembre de l'an 1419, dans la ville d'Aschaffenbourg; d'où il fut rapporté dans sa cathédrale pour y être inhumé. « Jean de Nassau, dit le P. Barre, avait plus de finesse que » d'élévation : souple, adroit, plus faux que politique, plus » propre à l'intrigue qu'à la négociation, il s'attacha moins à » persuader qu'à séduire. Il n'avait d'ailleurs aucune vertu de » son état, et ne se souciait point de cacher ses vices sous » les dehors d'une certaine modestie. »

CONRAD III.

1419. **Conrad**, wildgrave de Düne, comte Sauvage, rhingrave de Stein, ou de la Pierre, chanoine de l'église de Mayence, prévôt de la collégiale de Francfort, préfet de Rustemberg, fils de Jean II, wild et rhingrave des mêmes lieux, fut élu, le 10 octobre 1419, archevêque de Mayence au château d'Erenstein (Guden., t. IV, p. 124), où les troubles, excités dans la ville métropolitaine par les citoyens, avaient obligé les chanoines à se transporter pour faire leur élection. Elle fut approuvée du pape Martin V, après un sérieux examen, par un bref adressé, le 15 décembre suivant, aux vassaux et bénéficiers de l'eglise de Mayence. Ce prélat fut étroitement lié avec l'empereur Sigismond, qui lui donna des preuves authentiques de son estime en le nommant, l'an 1422, vicaire de l'empire pour dix ans. Mais Louis d'Heidelberg, comte palatin, lui contestant cet honneur, il s'en démit, l'année suivante, dans la diète de Boppard. Son prédécesseur lui avait laissé bien des abus à réformer dans son église. Pour s'acquitter de ce devoir, il tint à Mayence, l'an 1423, un synode provincial, dont Serarius dit que les actes ont été rendus publics : ils ne se trouvent néanmoins dans aucune collection des conciles.

L'an 1429, sur la convocation qui fut faite du concile de Bâle, Conrad dressa un état des griefs de l'église germanique contre la cour de Rome, avec les moyens de les redresser. Mais, avant de rendre public ce mémoire, il assembla, le 12 novembre 1431 (et non 1430), ses comprovinciaux dans la ville d'Aschaffenbourg, pour en conférer avec eux. Le mémoire fut approuvé par l'assemblée, et envoyé au concile de Bâle, où Conrad, malgré le désir qu'il en avait, ne put assister. Les troubles qui régnaient à Mayence et dans les environs, ne permettaient pas au prélat de s'éloigner. Les choses en vinrent au point, que les chanoines, ne trouvant point de sûreté dans la ville, la quittèrent, et se dispersèrent en divers cantons. Le concile de Bâle, instruit de ses troubles, commit, l'an 1433, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége, pour travailler avec Conrad, au rétablissement de la paix. Mais la réussite de cet ouvrage était réservée au successeur de Conrad. Il mourut, le 10 juin 1434, à Eltfeld, d'où il fut rapporté dans sa cathédrale pour y être enterré. Ce prélat, durant son épiscopat, montra beaucoup de zèle contre les Hussites, et encouragea ses diocésains à prendre les armes contre ces perturbateurs du repos public.

THIERRI D'ERPACH.

1434. **Thierri**, ou **Diétheric**, fils d'Eberhard, seigneur d'Erpach, était chanoine et chantre de l'église métropolitaine de Mayence, lorsqu'il en fut élu canoniquement archevêque à Bingen, le 7 juillet 1434. (Trithême.) Le pape Eugène IV, auquel il avait député le docteur Jean Lysère, confirma son élection le 20 octobre suivant. Les troubles de Mayence furent enfin terminés, le 10 janvier de l'année 1435, par ses soins réunis à ceux des commissaires du concile de Bâle. Après avoir banni la discorde de son diocèse, Thierri la poursuivit chez ceux de ses voisins qu'elle agitait. Il s'appliqua, mais avec peu de succès, à réconcilier Michel, comte de Wertheim, avec l'évêque de Spire, dont les intérêts croisaient les siens. Le comte ayant rejeté les voies d'accommodement que ses enfants avaient eux-mêmes acceptées, l'archevêque de Mayence se crut obligé de prendre les armes pour le réduire. Avec le secours de plusieurs princes et prelats, ses alliés, il débuta par la prise du château de Schweinsberg, qu'il lui enleva, vers la fin de juin 1437, après onze jours de siége. Mais la guerre entre eux ne se termina point là.

La querelle du concile de Bâle avec le pape Eugène IV, donnait alors un triste spectacle aux fidèles. La mort de l'empereur Sigismond, arrivée le 9 décembre de la même année, augmenta le mal auquel il pouvait seul remédier. Thierri, dans ces conjonctures, assembla ses suffragants à Mayence, au mois de février 1438, pour délibérer avec eux sur l'état présent des choses. Leur avis fut qu'avant tout, il fallait procéder au plutôt à l'élection d'un nouveau chef de l'empire. En conséquence, il convoqua la diète électorale à Francfort, où, d'une voix unanime, on élut, le 18 mars, Albert d'Autriche, roi des Romains. Le lendemain de cette opération, l'électeur de Mayence et ses collégues adressèrent deux lettres, l'une au pape Eugène, l'autre à l'empereur Jean Paléologue, qui se trouvait alors avec le pape au concile de Ferrare. Ce ne sont proprement que des lettres de créance pour les ambassadeurs qui devaient les présenter. (*Serar. no. ed.*, t. I, pp. 751-752.) L'histoire n'explique point en détail les ordres dont ils étaient chargés; mais ils n'y a point de doute qu'ils ne fussent relatifs à la réunion des deux églises, et à celle du pape avec le concile de Bâle. Les négociations des ambassadeurs échouèrent sur le second article. On tint depuis, à ce sujet, différentes diètes qui n'eurent pas un meilleur succès. Dans celle qui s'assembla, le 2 mars 1439, à Mayence, on vit arriver les députés de la plupart des cours. Eugène et le concile de Bâle y envoyèrent aussi chacun les leurs. Mais ceux du pape s'arrêtèrent à Constance, et ne passèrent pas au-delà. L'archevêque de Mayence parla dans cette assemblée avec force en faveur du concile, qui se disposait à déposer Eugène. Cependant son avis, quoique adopté par les électeurs de Trèves et de Cologne, fut rejeté par les princes; et le résultat de la diète à cet égard, fut de s'en tenir à la neutralité. Mais un point important où se réunirent tous les avis, ce fut l'adoption des décrets du concile de Bâle, touchant l'abolition des annates, des réserves, des expectatives, et le rétablissement universel des élections canoniques. La délibération fut rédigée en forme de pragmatique sanction, revêtue de toutes les formalités qui pouvaient lui donner une consistance légale. Les légats du pape, ayant appris cette résolution, se rendirent à Mayence, et lui opposèrent leurs protestations, en la déclarant attentatoire aux droits et prérogatives du saint siége.

L'empereur Albert étant mort le 27 octobre suivant, Thierri, pendant la vacance de l'empire, convoqua les électeurs à Francfort, où la même neutralité fut confirmée le jour de saint Martin. S'étant rassemblés, l'année suivante, au même lieu, pour l'élection d'un nouveau roi des Romains, leurs suffrages tombèrent sur Fréderic d'Autriche, qu'ils proclamè-

rent, le 2 février 1440, par l'organe de l'électeur de Mayence. Frédéric ne vit pas d'un œil indifférent les troubles de l'église, qui allaient toujours en croissant. Pour y remédier, il indiqua, au 29 septembre, une diète à Nuremberg, qui n'eut point lieu. Thierri convoqua, de son côté, un concile à Aschaffenbourg, pour le 16 août 1440, afin de porter les vœux de sa province à la diète qui devait se tenir, et qui se tint réellement, dans les mois de février et de mars 1441, à Mayence. Mais ces soins furent inutiles, et les esprits s'aigrirent de plus en plus. Les choses en vinrent au point que, l'an 1445, le pape Eugène fulmina une sentence de déposition et d'excommunication contre les archevêques de Trèves et de Cologne, pour les punir de leur attachement au concile de Bâle. Thierri, que le pape n'avait épargné que dans l'espérance de le ramener, n'en fut pas moins ardent à prendre la défense de ses collègues outragés. Les électeurs de Saxe, du Palatinat et de Brandebourg, entrèrent dans les mêmes dispositions. S'étant assemblés en diète avec lui, à Francfort, le 5 mars 1446, le résultat de leur délibération fut d'envoyer à Eugène une ambassade pour lui signifier que s'il ne révoquait la sentence de déposition prononcée contre les deux archevêques, s'il ne supprimait les taxes dont la nation germanique était chargée par la cour de Rome, s'il ne reconnaissait la supériorité des conciles au-dessus du pape, comme elle avait été reconnue par le concile de Constance, et s'il ne confirmait la pragmatique sanction de Mayence, ils embrasseraient l'obéissance de Félix, son rival. Ce coup de vigueur rabattit la fierté d'Eugène. Il fit connaître, par ses légats, à la nouvelle diète assemblée au même lieu, dans le mois de septembre suivant, ses dispositions à la paix. Mais celui qui le servit le mieux en cette occasion, fut le fameux Eneas Sylvius, depuis pape, sous le nom de Pie II. Ayant imaginé un tempérament pour accorder les intérêts de la nation allemande avec les prétentions du pape, il vint à bout de le faire agréer à l'archevêque de Mayence, et, par son canal, à tout le collège électoral, dont l'exemple entraîna l'acquiescement de tous les autres membres de la diète. (Serar., t. I, p. 762; *Gobelin. Persona. Comment. Pii II*, l. I, p. 12.) L'histoire ne dit pas en quoi consistait cet accommodement; mais la bulle, donnée par le pape au commencement de février suivant, porte à croire que Sylvius, ayant pris l'acte de l'union électorale faite l'année précédente à Francfort, en retrancha, sans toucher au fond, ce qui pouvait blesser la délicatesse de Rome. C'est ce que Sylvius dit lui-même dans l'histoire de Frédéric III, publiée par M. Kollar. (*Analect. Vienn.*, t. II, p. 121.) Mais avant d'en venir là, il avait corrompu par argent les conseillers de l'électeur de Mayence, comme il le témoigne lui-même. (*Ibid.*) Eugène ne jouit pas long-tems de son triomphe, dont il eut même à peine connaissance, étant mort le 23 février 1447. Nicolas V lui ayant succédé, l'empereur Frédéric III convoqua une diète, l'année suivante, à Aschaffenbourg, pour retenir sous son obéissance toute l'Allemagne. Ce point important ne souffrit point de difficulté; mais ce qui en éprouva beaucoup, ce fut le réglement que l'électeur de Mayence et les principaux de la diète proposèrent de faire touchant la matière bénéficiale. Le légat, secondé par l'empereur, trouva moyen d'éluder la délibération, et de traiter directement avec lui de cet objet. Le résultat de leurs conférences fut le fameux concordat de la nation germanique, qui renversa de fond en comble la pragmatique sanction de Mayence, et qui, ayant été successivement ratifié par la plupart des électeurs et des princes, a toujours fait loi depuis dans l'Allemagne. (Voy. *l'empereur Frédéric III.*)

Thierri ne ménagea pas plus la cour impériale que celle de Rome. On le voit, en 1456 et 1457, dans les diètes de Nuremberg et de Francfort, tenues contre les défenses de l'empereur, délibérer avec les autres électeurs mécontents de ce prince, pour lui donner un co-régent. (Struve, pag. 744.) Dans une autre assemblée de cette dernière année, le chancelier du prélat, au nom des quatre électeurs du Rhin, dressa les griefs de la nation germanique contre la cour de Rome, auxquels Eneas Sylvius, alors cardinal, répondit, de la part du pape, avec beaucoup de hauteur. Thierri finit ses jours, le 6 mai 1459, dans la ville d'Aschaffenbourg, qu'il avait ornée de plusieurs beaux édifices, et où il fut inhumé. Latomus dit de lui (pag. 546): *Princeps ad luxum et pompam usque splendidus, et sæcularibus potissimùm rebus deditus.* Son épiscopat est célèbre par l'invention de l'imprimerie, qu'on ne peut contester, après un examen impartial, à la ville de Mayence.

DIÈTHERE, ou THIERRI II D'ISEMBOURG.

1459. DIÈTHERE, ou THIERRI II, fils d'un père de même nom, de l'illustre maison des comtes d'Isembourg, de la branche de Budingen, chanoine des églises métropolitaines de Mayence, de Trèves et de Cologne, elu, par une partie des vocaux, archevêque de Trèves, en 1446, custode de Mayence, en 1453, fut enfin élevé, par compromis, sur le siége de cette église, le 18 juin 1459. Gobelin, suivi par Helvichius, l'accuse d'avoir obtenu les suffrages de ses électeurs par artifice et à prix d'argent. Mais il se défendit publiquement, de vive voix et par écrit, contre cette accusation qui lui fut faite en face par quelque jaloux. Ce qui est certain, c'est qu'il avait été soigneusement élevé dans la vertu et dans les lettres. Dès qu'il eut pris possession de son siége, il envoya des députés au pape Pie II, résidant pour lors à Mantoue, et à l'empereur, à Vienne, pour obtenir du premier, la confirmation de son élection avec le *pallium*, et du second, un délai par rapport aux préliminaires de son investiture. Le pape ne se rendit pas d'abord à sa demande, prétendant qu'il avait gagné par argent, quatre des principaux chanoines, entre les mains desquels on avait compromis pour son élection. Mais, sur les instances de ses députés, et à certaines conditions qu'ils acceptèrent, il lui envoya le *pallium*, et le reconnut par là possesseur légitime de son siége. L'empereur, de son côté, par ses lettres, datées du mardi avant la Sainte-Lucie, (11 décembre), lui accorda le délai d'un an pour se faire investir du temporel de son électorat.

Diéthère avait cependant un concurrent dans la personne d'Adolfe de Nassau-Wisbaden, qui avait contre-balancé son élection, et occasioné la voie du compromis. Frédéric, électeur palatin, ayant embrassé le parti d'Adolfe, Diéthère lui déclara la guerre, et pour en supporter les frais, il imposa le vingtième sur ses sujets. On en vint aux mains, le 4 juillet (fête de saint Ulric), de l'an 1460, près de Pfedersheim, à deux lieues de Worms, et la victoire se déclara pour le palatin, qui obligea le prélat de prendre la fuite avec Louis le Noir, comte de Deux-Ponts, son allié, après avoir fait un grand carnage de leurs troupes. Diéthère, vaincu sans être déconcerté, se mit en devoir de prendre sa revanche. Mais bientôt, s'apercevant de la faiblesse de ses efforts, il demanda la paix, et l'obtint, en payant au palatin les frais de la guerre. Peu de tems après, Diéthère apprend que les juges de la chambre apostolique l'ont frappé d'interdit pour n'avoir pas remboursé, au terme convenu, la somme que ses députés avaient empruntée des banquiers de Rome pour recevoir le *pallium* qu'ils lui avaient apporté. Piqué de cette sentence injurieuse à tout le collége électoral, le prélat appele du pape au futur concile, dans la diète de Nuremberg, tenue le samedi avant le second dimanche de Carême de l'an 1461. Les électeurs palatins et de Brandebourg, l'évêque de Wurtsbourg, et d'autres prélats et seigneurs, se joignent à lui et promettent de l'appuyer. Mais, dans la diète qui se tint au mois de juin suivant, à Mayence, ils l'abandonnent, après avoir ouï la réponse qu'un des légats fit à ses plaintes contre la conduite du pape à son égard. Diéthère, abattu par cette défection, prit alors le parti de renoncer à son appel, non pas en public, mais en secret, devant les nonces et peu de personnes. Il n'y gagna rien.

Le pape, résolu de le pousser à bout, lui fit signifier par ses légats, le 26 septembre de la même année, une sentence de déposition, qu'il avait rendue, le 21 août précédent, contre lui. Il fit plus, il excomunia Diéthère et ses adhérents, le 1 février 1462. Diéthère, néanmoins, continua de se porter pour archevêque, et d'en faire les fonctions l'espace d'environ deux ans. Les deux rivaux ayant levé des troupes, Diéthère met en déroute celles d'Adolfe, le 1 juillet 1462. Adolfe, cependant, trouva moyen de surprendre Mayence par trahison, le 27 octobre suivant. Mais enfin, l'an 1463, le mercredi après la Saint-François (5 octobre), par la médiation du landgrave de Hesse, il fit, près de Zeilsheim, une transaction avec Adolfe, son compétiteur. Par cet acte, confirmé à Francfort, le mercredi après la Saint-Sévère (19 octobre), il renonça au siége de Mayence, et dégagea toutes les places qui en dépendaient du serment qu'elles lui avaient fait, à la réserve de Steinheim, de Diepurg, de Hoechst, et de Lahnstein, qu'il retint, et qui lui furent accordées pour sa vie, avec une pension qu'Adolfe lui promit. Pie II approuva ce traité par son bref, du 10 janvier 1464, où il comblait de louanges ce même Diéthère qu'il avait atterré. (Struve, pag. 748; Raynaldi, *ad an.*, 1462, n°. 26 *et ad an.*, 1463, n°. 87.)

ADOLFE II.

1461. Adolfe de Nassau-Wisbaden, fils d'un père de même nom, neveu des archevêques Adolfe I et Jean II, ses prédécesseurs, chanoine de Mayence, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, proviseur d'Erfort, préfet de Rustenberg et d'Eichsfeld, postulé, l'an 1459, après la mort de Thierri, par une partie des capitulants pour le siége de Mayence, y parvint l'an 1461, le 21 août, en vertu des bulles du pape Pie II, données le même jour que celles de la déposition de Diéthère. Le jeudi après la Saint-Michel (1 octobre) de la même année, il fut proclamé par le clergé, le sénat et le peuple, tandis que Diéthère appelait au futur concile. Celui-ci, s'étant retiré dans les places qui lui demeurèrent fidèles, fit tous ses efforts pour résister à son adversaire. Adolphe ayant surpris Mayence, le 27 octobre de l'an 1462, Diéthère pensa y être pris, et eut à peine le tems de se faire descendre par-dessus les murailles avec une corde. Il y eut beaucoup de sang répandu, tant en cette occasion que dans les différentes rencontres des deux partis, et l'on fait monter à deux cent mille florins la dépense que coûta cette querelle à l'église de Mayence, jusqu'à ce que la concorde y fut rétablie au mois d'octobre 1463, de la manière qu'on l'a ci-dessus raconté. Adolfe, paisible possesseur du siége de Mayence, donna ses soins pour réconcilier parfaitement Diéthère avec le pape et l'empereur, et n'oublia aucune des conditions du traité qu'il avait fait avec lui.

L'an 1465, pour des raisons qu'on ignore, Adolfe prend pour son coadjuteur, au spirituel et au temporel, contre le vœu de son chapitre, Henri, fils puîné d'Ulric, comte de Wurtemberg. Mais Frédéric, électeur palatin, dans un traité d'alliance perpétuelle qu'il fit, le 3 mars de l'année suivante, avec Adolfe, lui fit promettre que, de gré ou de force, il congédierait Henri, et l'obligerait de donner sa démission. Adolfe y réussit par la médiation du marquis de Bade, qui détermina Henri à se démettre de la coadjutorerie aux conditions énoncées dans la transaction qui fut faite à ce sujet, le 15 août de l'an 1467. (Serarius, tom. I, pag. 784.) Jusqu'alors, Adolfe n'était point encore sacré; il ne le fut même que l'année suivante, et ne reçut l'investiture de l'empereur Frédéric III qu'en 1470. Il était intimement lié avec ce prince, qu'il accompagna dans la plupart de ses voyages. Il était, l'an 1475, avec lui, dans son camp, devant Nuys, qu'il était venu secourir contre le duc de Bourgogne, qui en fesait le siége. Une maladie l'y ayant surpris, il se fit porter au château d'Eltfeld, où il mourut le 6 septembre de la même année. Son corps fut porté de là au monastère voisin d'Erbach, pour y être inhumé.

DIÉTHÈRE, *pour la seconde fois.*

1475. Diéthère, après la mort d'Adolfe de Nassau, fut une seconde fois élu, non par compromis, mais par le chapitre métropolitain en corps, le 9 novembre, pour remplir le siége de Mayence. C'était Adolfe lui-même qui l'avait désigné pour son successeur dans ses derniers moments, comme le chapitre le témoigne en écrivant, le 31 décembre, au pape Sixte IV, pour lui notifier cette élection. Elle ne fut nullement agréable au pontife, qui avait exclu Diéthère, sous peine d'excomunication, dès qu'il eut appris que le siége était vacant. Mais le bref, qu'il adressa sur ce sujet au chapitre, n'arriva que le 12 décembre, un mois après que l'affaire était faite. Diéthère, néanmoins, lui ayant demandé la confirmation de son élection, il ne fit pas difficulté de la lui accorder, par ses lettres du 5 avril 1476. Il approuva de plus, par sa bulle du 22 novembre de la même année, la fondation de l'université de Mayence, par où Diéthère avait débuté dans son gouvernement. (Guden., tom. IV, pag. 428.) Diéthère n'était encore que diacre. Il se détermina enfin, l'an 1478, à recevoir le sacerdoce. Nous avons la bulle de Sixte, en date du 13 août de la même année, par laquelle il lui permet de se faire ordonner et sacrer par tels évêques qu'il jugera à propos de choisir. L'an 1479, il demanda pour coadjuteur Albert, qui suit, au même pape, qui l'accorda par sa bulle du 12 janvier de l'année suivante. Diéthère aimait les tournois, et permit à la noblesse d'en ouvrir un à Mayence, l'an 1480, le vendredi après l'Assomption. Il en avait prévenu le pape, par une lettre du 10 mai précédent, où il prétendait justifier ces exercices militaires, et distinguer les tournois des Allemands de ceux que les canons avaient proscrits. (Guden., tom. IV, pag. 452.) L'an 1481, étant avec l'électeur de Saxe dans la citadelle qu'il avait fait construire hors des murs de Mayence, il courut risque de périr dans l'incendie qui la consuma, pendant la nuit du 9 mars. Il était occupé à la reconstruire, lorsque la dysenterie l'enleva dans la ville d'Aschaffenbourg, le 6 mai de l'an 1482. Son inhumation se fit dans l'église métropolitaine, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe au bas de sa statue placée sur un pilier.

ALBERT, ou ADALBERT III DE SAXE.

1482. Albert, fils d'Ernest, électeur de Saxe, et d'Elisabeth de Bavière, né à Meissen, en 1467, chanoine de Mayence, établi proviseur d'Erfort, en 1479, et quelques jours après, préfet ou gouverneur du château de Rustenberg et de toute la contrée d'Eichsfeld, nommé, sur la fin de la même année, coadjuteur de Diéthère, à l'âge de quinze ans, lui succéda l'an 1482, et ne lui survécut que deux ans, étant mort le 1er. mai de l'an 1484. Il fut extrêmement regretté, dit Serarius, parce qu'il donnait de grandes espérances fondées sur ses belles qualités de corps et d'esprit. Son épitaphe, gravée sur son tombeau dans l'église métropolitaine, où il est enterré, ne dément point cet éloge.

BERTHOLD DE HENNEBERG.

1484. Berthold, fils de Georges, comte de Henneberg-Romhild, et de Jeanne, fille de Philippe de Nassau-Weilbourg-Saarbruck, doyen de l'église métropolitaine de Mayence, en fut élu archevêque, le 20 mai 1484; ce que le pape Innocent VIII confirma peu de tems après, en lui envoyant le *pallium.* Le 4 janvier de l'an 1486, par une lettre en forme d'édit, communiquée à ses suffragants, il défendit de publier aucune traduction allemande de la Bible, sans l'approbation des commissaires qu'il nommait à ce sujet. Sa raison était que la langue allemande ne peut rendre toute la force du latin ni du grec. Les versions allemandes qu'on a aujourd'hui démentent bien cette

assertion. Le même édit offre un témoignage très-précis pour assurer l'origine de l'imprimerie à la ville de Mayence. *Cùm initium hujus artis*, y est-il dit, *in hac aurea nostra moguntia, ut verò ejus appellatione utamur, divinitus emerserit hodieque in ea politissima atque emendatissima perseveret, justissimè ejus artis decus à nobis defensabitur.* (Guden., tom. IV, pag. 470.) Berthold, cette même année, s'étant rendu en grand cortège à Francfort, y concourut, le 16 février, dans la diète électorale, malgré les insinuations dissuasoires des rois de France et de Hongrie, à l'élection de Maximilien, roi des Romains. L'ayant ensuite conduit à Rentz sur le Rhin, il l'intronisa, le 30 mars, dans la chaire de pierre, où il fit le serment accoutumé. De là, il l'accompagna à Aix la-Chapelle, pour son couronnement, qui fut fait le 9 avril, par l'archevêque de Cologne. Maximilien, connaissant la capacité de Berthold pour les affaires, l'engagea, l'an 1493, à le suivre, pour remplir par lui-même, à sa cour, les fonctions d'archichancelier. Avant de partir, il établit un lieutenant pour gouverner l'électorat en son absence. L'histoire ne dit point comment il pourvut, dans cet intervalle, à l'administration de l'archevêché. L'an 1495, étant à la diète de Worms, après y avoir reçu de l'empereur, l'investiture des régales, il ouvrit l'avis, qui fut adopté, d'établir une chambre impériale perpétuelle pour juger par appel et en dernier ressort les causes des états d'empire et toutes celles qui ont rapport à la paix publique. (*Voy.* Maximilien I, *empereur.*) L'an 1496, Charles VIII, roi de France, accusé par la voix publique de porter ses vues sur la couronne impériale, écrivit du château d'Amboise, en date du 11 août, à l'électeur de Mayence pour démentir ce bruit.

Berthold, frappé de la décadence des mœurs et de la discipline dans sa province, tint, l'an 1499, à Mayence, un concile pour les rétablir. (Hartzhein.) L'an 1502, Maximilien, pressant les électeurs de lui fournir du secours contre les Turcs, Berthold, à cette occasion, assembla ses collègues à Gelnhausen dans la Wétéravie, et y conclut avec eux la célèbre union qui fait encore aujourd'hui partie des lois fondamentales de l'empire. Elle portait, entr'autres articles, qu'ils s'assembleraient en personne tous les ans pour le bien de l'église et de l'état. Ils changèrent cette disposition, l'année suivante, à la diète de Francfort, au mois de novembre, et convinrent de ne tenir ces assemblées électorales que tous les deux ans, mais d'envoyer chaque année leurs ministres dans la ville qu'ils auraient désignée pour y traiter, en leur nom, des affaires de l'empire. (Barre.) Ces délibérations déplurent à l'empereur, qui en témoigna son mécontentement à l'archevêque de Mayence. Le prélat écrivit, le 24 avril 1503, à Maximilien, pour justifier sa conduite et celle de ses collègues; et, la même année, étant allé le trouver à Augsbourg, il ne put réussir à le calmer ni à recouvrer ses bonnes grâces. (Guden.) Berthold mourut le 21 (et non pas le 19) décembre 1504. Gudenus, parlant de cet événement, dit: *Principe sic expirante, expiravit simul fervida illa cum Maximiliano rege contentio.* (T. IV, p. 535.) Trithême, dans sa chronique d'Hirsauge, fait un grand éloge de sa fermeté, de sa prudence, de son application au travail, de sa capacité pour la conduite des affaires, de son éloquence et de son habileté à manier les esprits. Il était l'âme des diètes, comme le marque M. Schmidt. (*Hist. des Allem.*, l. VII, ch. 30.)

JACQUES DE LIEBENSTEIN.

1504. JACQUES, fils de Pierre de Liebenstein ou de Lewenstein, en Suabe, et d'Agathe de Kaltenthal, doyen de l'église métropolitaine de Mayence, fut élu malgré lui, le 30 décembre 1504, pour succéder à l'archevêque Berthold. Le pape Jules II ayant confirmé cette élection, le 31 mars 1505, il fut sacré le 20 juillet suivant. L'an 1507, il se rendit à la diète de Constance, où l'on traita du voyage que Maximilien se proposait de faire en Italie, pour y recevoir la couronne impériale, de la guerre qu'il méditait contre les Vénitiens, et du contingent que les différents ordres de l'état devaient lui fournir pour cette expédition. De retour chez lui, ce prélat donna ses soins pour lever les troupes qu'il avait promises à Maximilien. Mais étant tombé malade l'année suivante, il mourut à Mayence, le 15 septembre, et fut inhumé dans la cathédrale. Trithême l'appelle *homo bonæ conditionis, vitâ et moribus integer.*

URIEL.

1508. URIEL, fils de Jean, dit LE HARDI, de Gemmingen, avoué de Germersheim, et de Brigite de Neuenstein, docteur ès lois, custode de l'église de Worms, ensuite nommé préfet de Mumbach par le chapitre métropolitain de Mayence, puis doyen de cette église, s'était rendu si célèbre par son savoir, que l'empereur le nomma l'un des juges de la chambre impériale établie à Spire. Ces emplois furent autant de degrés par lesquels il parvint au siége de Mayence, après une élection canoniquement faite le 27 septembre 1508. La cupidité avait introduit depuis long-tems en Allemagne l'abus qui subsiste encore, de réunir, sur une même tête, des canonicats de différentes églises. Uriel, instruit des règles et zélé pour leur observation, donna ses soins, dès qu'il fut élu, pour le faire abolir. Il obtint, à cet effet, une bulle de Jules II, qu'il publia le 27 mars 1509. Le clergé, loin de se soumettre, appela de cette publication, et obtint de Rome, à son tour, une défense de mettre la bulle à exécution jusqu'à nouvel ordre. Le prélat, cité à ce tribunal, y essuya tant de chicanes, qu'il fut contraint d'abandonner l'entreprise. Uriel, avec ses bonnes qualités, n'était pas sans défauts. Le trait suivant, rapporté par Serarius, d'après un manuscrit plus récent, à la vérité, de plusieurs années que ce prélat, fait voir qu'il n'était pas toujours maître des premiers mouvements de sa colère. Un jour, ayant surpris son sommelier qui lui volait son vin dans sa cave d'Aschaffenbourg, il prit un marteau de tonnelier qui se trouva sous sa main, et lui en déchargea un si grand coup sur la tête, qu'il l'étendit mort par terre. Le regret qu'il en eut, dit un autre manuscrit, cité par le même, mais qu'il regarde comme suspect, fut tel, qu'il se fit passer pour mort, et fit enterrer sous son nom le sommelier qu'il avait tué, tandis que lui se retirait secrètement dans une chartreuse fort éloignée où il finit ses jours. Un troisième manuscrit, cité par Dieffenbach, porte qu'après le coup malheureux dont on vient de parler, saisi de terreur, il revint en diligence, le 30 janvier 1514, par un froid extrêmement rigoureux, à Mayence; et que, le 6 février, un lundi, s'étant trouvé sans parole en sortant de son lit, il resta, dans cet état, jusqu'au jeudi suivant qu'il rendit l'esprit. Quoi qu'il en soit, à la cathédrale de Mayence, on voit, à la gauche du chœur, son tombeau avec une épitaphe qui porte qu'il mourut le 9 février de l'année qu'on vient de marquer.

ALBERT, ou ADELBERT IV DE BRANDEBOURG.

1514. ALBERT, ou ADELBERT, né, l'an 1490, de Jean le Cicéron, électeur de Brandebourg, et de Marguerite de Saxe, chanoine à la fois de Mayence et de Trèves, successeur, le 31 août 1513, d'Ernest de Saxe, dans l'archevêché de Magdebourg et l'évêché d'Halberstadt, devint archevêque de Mayence le 9 mars de l'année suivante; ce qui fut confirmé, le 18 août de cette même année, par le pape Léon X, avec dispense pour garder les deux archevêchés. Étant à la diète d'Augsbourg, l'an 1518, il y reçut, le 1er août, des mains du nonce Cajetan, la pourpre romaine que le pape lui avait décernée en plein consistoire, à Rome, le 24 de mars précédent. La reconnaissance d'Albert, envers le pape, n'alla point jusqu'à lui faire sacrifier ses devoirs d'électeur aux intérêts de la cour de Rome. Après la mort de l'empereur Maximilien, arrivée le 12 janvier 1519, Léon X se hâta d'envoyer aux électeurs le cardinal de Saint-

Sixte, pour les prévenir que le royaume de Naples, étant feudataire de l'église romaine, celui qui le possédait (il entendait Charles d'Autriche) ne pouvait être élevé à l'empire à moins qu'il ne renonçât à cette monarchie. Le légat avait ordre de sommer les électeurs de donner chacun, là-dessus, une réponse nette, précise, et dégagée de toute ambiguité. Le collége électoral était alors assemblé à Ober-Wesel, pour délibérer sur les moyens de pourvoir à la sûreté de l'empire, pendant l'interrègne. Thierri Zobel, scholastique de Mayence, répondit au nom de la diète, que son objet n'était point l'élection d'un empereur; que lorsqu'on s'assemblerait pour ce sujet, on aurait soin de n'élire pour empereur qu'un prince capable de maintenir l'honneur du saint siége, de travailler à l'accroissement de la religion, et de rendre l'empire formidable à ses ennemis; qu'au surplus, le collége électoral était surpris que le pape s'ingérât, par une entreprise nouvelle, de lui dicter des lois pour le choix d'un chef de l'empire. (Boecler, *de reb. sæc.* XVI, part. II, p. 303.) Albert, qui avait suggéré cette réponse vigoureuse, montra la même fermeté dans la diète d'élection tenue le 28 juin suivant. En vain Léon X s'efforça, par ses légats, de faire donner également l'exclusion au roi François Ier et à Charles d'Autriche. L'électeur de Mayence se déclara hautement pour ce dernier, et lui gagna les suffrages de quatre autres de ses collègues. Albert, après avoir assisté, le 23 octobre de l'année suivante, au couronnement impérial de ce prince, qui se fit à Aix-la-Chapelle, le reçut, le 23 novembre, à Mayence, où il passa pour aller à la diète de Worms, et l'accompagna ensuite à cette assemblée. L'an 1522, dans la diète d'Ulm, il adhéra, le 17 mars, à la ligue de Suabe qu'on y prorogea pour onze ans. Etant de là parti le mercredi après le dimanche *Oculi* (26 mars), il se rendit à une nouvelle diète qui se tint à Nuremberg sur les moyens d'arrêter les progrès que faisaient les Turcs en Hongrie et dans les provinces voisines. L'an 1525, pendant qu'il est en Saxe, le luthéranisme s'introduit dans son diocèse, et y cause, parmi le peuple, un soulèvement contre le clergé. Mais Frouven de Hutten, son lieutenant, ayant pris les armes, calme les esprits par la terreur, et fait rentrer les rebelles dans le devoir. Deux ans après, peu s'en fallut que toute l'Allemagne ne fût en feu à l'occasion suivante. Otton de Pack, vice-chancelier de Georges, duc de Saxe, avait présenté au landgrave de Hesse la copie d'une ligue formée contre les princes protestants par les princes catholiques et les évêques, avec promesse d'en produire l'acte original qu'il avait lui-même fabriqué. Mais ce faussaire, ayant été, quelque tems après, convaincu d'imposture, fut obligé de prendre la fuite. Il mena, depuis, une vie errante, jusqu'en 1536. Ayant été arrêté, cette année, à Vilvorde en Brabant, il fut mis à la question, le 16 septembre; et, sur sa propre confession, condamné à être écartelé. Le landgrave, cependant, feignant de croire la ligue réelle, était entré, à main armée, dans le pays de Mayence. L'électeur, voyant qu'il ne voulait point être désabusé, et n'étant pas en force pour lui résister, ne trouva, pour l'éloigner, d'autre expédient que de lui payer une somme de quarante mille écus.

L'an 1529, à la diète de Spire, l'électeur de Mayence fut celui qui dicta le décret, touchant le maintien de la religion catholique, contre lequel les partisans de Luther firent des protestations, qui, dans la suite, firent donner à tous ceux de la secte, le nom de *Protestants*. Albert ne parut pas avec moins d'éclat, l'année suivante, à la fameuse diète d'Augsbourg. L'empereur s'étant rendu, le 15 juin, en cette ville, accompagné de Ferdinand, son frère, et du cardinal Campége, légat du pape, ce fut l'électeur de Mayence qui, à son arrivée, le harangua. Dix jours après, il fut à la tête des prélats et princes catholiques, qui devaient entrer en conférence avec les députés des Protestants, sur la confession de foi que ceux-ci avaient présentée à la diète. Elles s'ouvrirent ces conférences, le 7 août, et durèrent le reste du mois sans produire aucun effet.

Albert concourut, le 5 janvier 1531, dans la diète électorale de Cologne, à l'élection de Ferdinand, roi des Romains, et l'ayant accompagné de là à Aix-la-Chapelle, il fut présent à son couronnement, qui s'y fit le 11 (et non le 13) du même mois. De retour à Mayence, il se donna pour coadjuteur, avec le consentement du chapitre métropolitain, le 11 mars, Guillaume, évêque de Strasbourg, qui se démit volontairement de cet emploi le 24 novembre suivant. Cependant Albert travaillait, de concert avec l'électeur palatin, à prévenir les nouveaux troubles, dont la ligue protestante de Smalkalde menaçait l'Allemagne. Ils envoyèrent à l'électeur de Saxe, le 26 mai, des députés, pour conférer avec ceux de la ligue sur les moyens de rétablir la paix. Le peu de succès de cette conférence, où l'empereur avait envoyé, de son côté, Christophe le Turc, chancelier de Hall, ne rebuta point le prélat. Il en obtint, l'année suivante, une autre qui se tint d'abord à Schweinfurt, puis à Nuremberg, où la paix fut enfin conclue, sous la condition que personne ne serait inquiété sur la religion jusqu'au concile qui devait se tenir, et au cas qu'il n'eût pas lieu, jusqu'à ce que les états eussent imaginé quelque expédient pour terminer les disputes. (Sleidan, pag. 205; Seckendorf, § IX, pag. 19.) Albert s'étant joint, l'an 1534, à Georges, duc de Saxe, vint encore à bout de réconcilier l'électeur de Saxe avec le roi des Romains, par un traité de paix qu'il fit conclure entre eux à Cadan, en Bohême, le 29 juin. (Sleidan, p. 224.) L'an 1538, voyant que la ligue de Smalkalde se fortifiait de jour en jour, il entra dans celle que les princes catholiques firent, par les soins d'Helf, vice-chancelier de l'empereur, à Nuremberg, et à laquelle on donna le non de *sainte*. Albert se disposant, l'an 1545, à se rendre au concile de Trente, tombe dans une maladie de langueur, et y envoie des députés, à la tête desquels était Michel Helding, évêque de Sidon, son vicaire-général. Il meurt de cette maladie le 24 septembre de la même année, et quatre jours après, il est inhumé en grande pompe dans sa cathédrale. Ce prélat jouissait d'une estime universelle parmi les Protestants comme parmi les Catholiques. Serarius nous a conservé son épitaphe, composée par Georges Sabin, gendre de Melancthon, et protestant comme son beau-père. L'auteur y fait l'éloge de sa modération, de son amour pour la paix, de son habileté dans le maniement des affaires, de l'éloquence qu'il faisait briller dans les diètes, de sa charité pour les pauvres, et de sa libéralité envers les gens de lettres. La modération dont il usa envers Luther, qui lui écrivit plusieurs fois pour l'attirer dans son parti, fit naître, dans quelques esprits, des soupçons sur la pureté de sa foi. Mais il donna, en différentes occasions, des preuves si éclatantes de son attachement à l'église, qu'elles dissipèrent entièrement ce nuage, et firent voir qu'en traitant cet hérésiarque avec honnêteté, il n'avait en vue que de le faire revenir de ses égarements. (Voyez *les archevêques de Magdebourg*.)

SÉBASTIEN.

1545. Sébastien, fils de Martin de Heusenstam, qui fut quelque tems vidame de Mayence, et d'Isabelle Brendel de Hombourg, scholastique de l'église métropolitaine de Mayence, docteur en l'un et l'autre droit, fut élu, le 20 octobre 1545, pour succéder à l'archevêque Albert. Il fut présent, l'an 1548, à l'investiture que Maurice, duc de Saxe, reçut de la dignité électorale à la diète d'Augsbourg, le 24 février, après que le duc Jean-Frédéric en eût été dépouillé. Il ne fit pas un personnage muet dans cette occasion. Ce fut lui que l'empereur chargea de répondre à la demande que Maurice fit de cette dignité, et qui lui lut ensuite la formule du serment de fidélité qu'il devait faire. Il tint à Mayence, dans le mois de novembre suivant, un synode diocésain, aux actes duquel il joignit un catéchisme sur presque tous les articles de foi. Serarius a donné la préface de ces actes, qui est très-édifiante. Sébastien assembla, le 6 mars 1549, un concile provincial qui fut le vingt-troisième et dernier de Mayence. L'an 1551, apprenant que le concile de

Trente avait recommencé, le 1er. mai, ses sessions, il s'y rendit, le 20 août, avec l'électeur de Trèves, et siégea parmi les pères dans les sessions douzième, treizième et quatorzième. L'arrivée des ambassadeurs, des princes protestants à Trente, ayant occasioné, le 24 janvier 1552, une congrégation extraordinaire pour leur donner audience, les trois électeurs ecclésiastiques y assistèrent de même qu'à la session tenue le lendemain, où l'on renvoya au 19 mars suivant, la décision des matières en faveur des Protestants, qui demandaient cette prorogation pour attendre l'arrivée de leurs théologiens. Cependant, on apprit à Trente que l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, et Albert de Brandebourg, s'étaient jetés armés dans la Thuringe et les contrées voisines, qu'ils ravageaient. L'électeur de Mayence part à cette nouvelle, le 21 mars, avec l'électeur de Cologne, et à son retour, il s'applique à fortifier sa ville capitale pour se préparer à tout événement. Mais, voyant, malgré ses soins, l'ennemi prêt à l'accabler, il crut devoir céder à sa fureur, et abandonna Mayence. Albert de Brandebourg, dit l'Alcibiade, y étant entré peu de tems après, obligea les citoyens à prêter serment au roi de France, et taxa l'électeur et ses chanoines à six cent mille florins de contribution. La somme n'ayant point été payée au terme assigné, il livra aux flammes le palais de l'électeur, avec les églises de Saint-Alban, de Saint-Victor, de Sainte-Croix, et la Chartreuse, et en fit autant à la citadelle d'Aschaffenbourg. L'électeur était cependant retiré à Eltfeld. Il y mourut le 18 mars 1555, consumé par le chagrin que lui causa la désolation de son pays. Son corps fut rapporté à Mayence, où il fut inhumé le 23 du même mois.

DANIEL DE HOMBOURG.

1555. DANIEL, né, le 22 mars 1523, de Frédéric Brendel de Hombourg, et de Marguerite de Bellersheim, l'un et l'autre illustres par leur naissance et leur attachement à la vraie religion, chanoine et scholastique de l'église de Spire, puis chanoine de Mayence, était, en qualité de député de cette dernière église, à la diète d'Augsbourg, lorsqu'on lui annonça la mort de l'archevêque Sébastien, avec ordre de s'en revenir pour l'élection d'un nouveau pasteur. Elle tomba sur lui, le 18 avril 1555, sans qu'il s'y attendît, malgré la brigue de son confrère Richard, de la branche palatine de Simmeren, qui, l'an 1559, devint prévôt de Mayence, et, quelque tems après, embrassa le luthéranisme.

L'an 1558, on vit arriver à Francfort, au mois de février, le prince d'Orange, qui venait à la tête d'une brillante ambassade signifier aux électeurs l'abdication de l'empire, faite par Charles-Quint dès le mois de septembre 1556, en faveur de Ferdinand, son frère, roi des Romains. L'électeur de Mayence, escorté de deux cents chevaux, se rendit, le 20 février, en ce lieu, où, quatre jours après, Ferdinand fut reconnu solennellement empereur par tout le collége électoral. Daniel était, l'année suivante 1559, à la diète d'Augsbourg, lorsqu'elle confirma le recès de celles de 1555 (plus connu en Allemagne sous le nom de *paix religieuse*), portant qu'on n'inquiéterait personne pour cause de religion, soit qu'il persévérât dans l'ancienne religion, soit qu'il embrassât la nouvelle ; mais que les ecclésiastiques qui prendraient ce dernier parti, seraient déchus par là de leurs bénéfices et dignités. L'année 1562 est mémorable dans les fastes de Mayence par la pompe avec laquelle Daniel y fit célébrer la fête du corps de Jésus-Christ. Il porta lui-même le saint sacrement à la procession, précédé de tout son clergé revêtu d'ornements précieux, et portant, suivant la coutume, des couronnes de feuilles de chêne pour se garantir des ardeurs du soleil. Il concourut, la même année, à l'élection de Maximilien II, roi des Romains, qui se fit, le 24 novembre, à Francfort, et six jours après, il fit au même lieu la cérémonie de son sacre. Le 27 décembre suivant, l'empereur, sollicité de demander au pape l'usage du calice pour les laïques et la permission de se marier pour les prêtres, écrit aux trois archevêques du Rhin pour avoir là-dessus leur avis. S'étant assemblés en conséquence à Coblentz, ils envoyèrent chacun des députés à Vienne pour discuter ces deux points avec les députés de l'archevêque de Saltzbourg et Albert de Bavière, sous la présidence de l'évêque de Gurck. Sur le premier, on convint unanimement que l'usage du calice pouvait être accordé aux laïques sous le bon plaisir des ordinaires. Mais il y eut partage sur le second. Les députés de Mayence rejetèrent le mariage des prêtres comme une innovation qui renverserait toute la discipline de l'église. Les autres furent d'un avis contraire.

L'empereur écrivit, le 14 août 1563, à Daniel pour l'engager à se relâcher sur le célibat des prêtres. Mais le prélat, ayant conféré sur ce sujet, le 6 décembre, avec ses deux collègues à Coblentz, répondit qu'il ne pouvait se décider sur une matière aussi grave sans avoir consulté, dans un concile provincial, ses suffragants. L'empereur avait, cependant, envoyé des députés au pape Pie IV, qui, par sa lettre du 16 avril 1564, à Daniel, permit la coupe au peuple dans le sacrement, sous certaines conditions. Mais on ne voit pas qu'on ait usé de cette indulgence dans l'église de Mayence, et il paraît qu'on n'y changea rien à cet égard dans la discipline, non plus que pour le célibat des prêtres.

L'an 1570, à la diète de Spire, Daniel célébra le mariage d'Elisabeth, fille de Maximilien II, avec Charles IX, roi de France, représenté par l'archiduc Ferdinand. Henri, duc d'Anjou, frère de Charles IX, ayant pris sa route par l'Allemagne, l'an 1573, pour aller se mettre en possession du trône de Pologne, l'électeur de Mayence lui fit une réception solennelle, le 15 décembre, à son arrivée dans cette ville. Daniel, l'an 1575, à la diète de Ratisbonne, donna son suffrage, le 27 octobre, pour l'élection de Rodolphe II, nouveau roi des Romains, qu'il couronna le 1er. novembre suivant. Maximilien II, père de ce prince, étant mort, le 12 octobre 1576, à Prague, Daniel, invité à ses funérailles, y envoya, pour tenir sa place, Wolfgang, prévôt de sa cathédrale, qui, dans la marche du convoi (le 22 mars 1577), eut à ses côtés les électeurs de Cologne et de Trèves, et son siége dans l'église immédiatement après le nouvel empereur. (*Gall. chr. nov.*, tom. V, col. 581.) Daniel augmenta les revenus de son église par la réunion qu'il y fit, en 1559, de la plus grande partie du comté de Reineck, comme d'un fief de sa mouvance, vacant par la mort du dernier comte Philippe. (Les électeurs de Mayence en firent depuis une nouvelle inféodation aux comtes de Nostitz.) Ce prélat termina la carrière de sa vie, le 22 mars 1582, dans son palais d'Aschaffenbourg, et fut inhumé dans sa cathédrale. Il avait des mœurs très-régulières, et un grand zèle pour la foi catholique, quoique sa ville et son palais même fussent remplis de Protestants.

WOLFGANG.

1582. WOLFGANG, le même dont on vient de parler, fils de Frédéric de Dalberg, et d'Anne de Fleckenstein, chanoine et prévôt de Spire, choisi par l'archevêque Daniel pour son vicaire général, en 1563, et nommé, l'année suivante, scholastique par le chapitre de Mayence, fut élevé sur le siége de cette église par une élection canonique, le 20 avril 1582. Ce fut l'empereur Rodolphe qui annonça cette promotion au pape Grégoire XIII par sa lettre du 7 mai, qui contient un éloge complet des talents et des vertus de l'élu. L'an 1584, Auguste, électeur de Saxe, allant aux eaux de Schwalbach avec l'électrice, sa femme, passa par Mayence, où Wolfgang lui fit une réception convenable à sa dignité. L'archevêque de Trèves s'y rencontra dans le même tems. Quoique de religion différente, les deux prélats et Auguste désiraient également la paix de l'Allemagne, et s'entretinrent ensemble, pendant deux jours,

des moyens de la procurer. Entre les divertissements que l'on donna à cette occasion, Serarius remarque la représentation de la tragédie d'Esther, qui fut jouée au collège des Jésuites, et dont les acteurs étaient, dit-il, au nombre de cent dix, qui firent à merveille chacun leur personnage.

Canise ayant été prise, le 22 octobre 1600, par les Turcs, cet événement jeta l'alarme dans l'empire, et fit penser Rodolphe, l'année suivante, à convoquer une nouvelle diète pour obtenir de nouveaux secours. Il fit part de son dessein à l'électeur de Mayence par le canal du baron de Neuhauss, l'un des conseillers auliques qu'il lui envoya. Le pape Clément VIII, également consterné des progrès de l'ennemi du christianisme, écrivit, le 13 janvier 1601, une lettre très-touchante et en beau latin à Wolfgang pour l'exhorter, et, par lui, ses collègues les électeurs de Trèves et de Cologne, à venir au secours de la religion et de l'empire également menacés par leur plus redoutable ennemi. Cette lettre trouva Wolfgang malade dans son palais d'Aschaffenbourg. Sa santé dépérissant de jour en jour, il termina le cours de sa vie le 5 avril 1601. Son corps ayant été rapporté à Mayence, fut inhumé dans la cathédrale le 17 du même mois.

JEAN-ADAM.

1601. Jean-Adam, fils de Philippe de Bicken, maréchal de la cour de Mayence, et d'Anne de Brendel, sœur de l'archevêque Daniel, chanoine, puis scholastique de l'église de Mayence, en fut élu archevêque le 15 mai 1601; dignité qui lui fut confirmée par le pape Clément VIII, le 27 août suivant. Pendant son épiscopat, qui ne fut que d'environ deux ans et demi, il se donna beaucoup de peines pour rétablir l'ancien culte dans le comté de Reineck et de Koenigstein. Une maladie l'emporta, le 10 janvier 1604, à l'âge de trente-neuf ans, dans son palais d'Aschaffenbourg, d'où il fut rapporté dans sa cathédrale pour y être inhumé.

JEAN SUICARD.

1604. Jean Suicard, fils de Hartmud de Cronenbourg, et de Barbe de Sickingen, né le 5 juillet 1553, pouvu, l'an 1564, d'un canonicat, dans l'église métropolitaine, par l'archevêque Daniel, élevé ensuite dans le collège allemand de Rome, créé, l'an 1576, prévôt de l'église de Saint-Pierre hors des murs de Mayence, par le cardinal Moron, nonce apostolique, élu scholatique de la métropolitaine, en 1582, par le chapitre, nommé par Wolfgang, son vicaire général, en 1584, fait prévôt de Saint-Alban en 1588, doyen de la métropolitaine en 1595, succéda, le 17 février 1604, à l'archevêque Jean-Adam par une élection que le pape Clément VIII confirma par sa bulle du 2 août suivant. Le *pallium* lui fut accordé dix-sept jours après, et, le 21 novembre de la même année, il reçut la consécration épiscopale. Les affaires de l'empire étaient alors dans une grande décadence. Pour aviser aux moyens de les rétablir, l'électeur de Mayence, après une conférence tenue à Coblentz avec ceux de Trèves et de Cologne, indiqua une diète électorale à Fulde pour le 15 septembre 1606. Il n'y parut que par ses députés, ainsi que les deux autres prélats; et deux mois après, l'empereur Rodolphe conclut un traité de paix avec le Turc. Ce traité, en rendant la paix à l'empire, ne la rendit point à son chef. Rodolphe avait encore, dans la personne de Matthias, son frère, un ennemi qui travaillait à le dépouiller. Après l'avoir contraint de lui céder la Hongrie et l'Autriche, Matthias, de plus encore, exigea de lui le sacrifice de la couronne de Bohême.

Jean Suicard était singulièrement estimé de Rodolphe. Appelé par ce prince pour le conseiller dans sa détresse, il vint le trouver à Prague le 26 avril 1610, et de là, s'étant rendu à Vienne, il réussit à faire une sorte d'accord entre les deux frères. Pendant le cours de cette négociation, il reçut, en qualité d'archichancelier de Germanie, le grand et le petit sceau, qui lui furent apportés par le vice-chancelier Stralendorf. Dans l'usage qu'il en fit durant son séjour à la cour impériale pour sceller différents actes, il s'aperçut de plusieurs abus qui s'étaient introduits dans les taxes de la chancellerie. Pour les réformer, il fit, le 15 septembre 1610, un réglement qu'il eut soin de faire enregistrer, et dont il recommanda l'exécution au vice-chancelier en lui remettant les sceaux à son départ. L'an 1612, après la mort de Rodolphe, il concourut dans la diète de Francfort à l'élection de Matthias pour la couronne de Germanie, qu'il lui imposa, le 24 juin, en le sacrant au même lieu. Deux jours après, il couronna pareillement l'impératrice Anne.

La ville de Francfort n'était pas alors tranquille. La bourgeoisie se plaignait d'être opprimée par le sénat et demandait qu'on lui fît justice. L'empereur, en quittant Francfort, chargea l'électeur de Mayence et le landgrave de Hesse d'accommoder ce différent. Ce ne fut point sans peine qu'ils en vinrent à bout. Mais enfin, après avoir examiné soigneusement les moyens respectifs des parties, ils dressèrent, le 31 décembre 1613, une transaction qu'ils les engagèrent à signer. Mais les querelles se renouvelèrent l'année suivante, et furent portées jusqu'à la sédition. Il fallut, pour la réprimer, en venir aux voies de rigueur. Après avoir fait arrêter les principaux d'entre les mutins, on rendit, le 28 février 1616, un jugement qui condamna les uns à la mort et les autres au bannissement. Les troubles qu'occasiona, l'an 1617, la cession que Matthias fit du royaume de Bohême à l'archiduc Ferdinand, son cousin, donnèrent un nouvel exercice au zèle de l'électeur de Mayence. Il travailla, de concert avec l'électeur de Trèves, à étouffer cet incendie dans sa naissance; mais ce fut sans succès. L'embrasement s'étendit de proche en proche dans toute l'Allemagne, et ne s'éteignit qu'au bout de trente ans par la paix de Westphalie. Cependant l'empereur Matthias étant mort le 20 mars 1619, il fallut procéder à une nouvelle élection. L'électeur de Mayence en ayant indiqué le jour au 20 juillet suivant, le palatin demanda une prorogation du terme, attendu le peu de sûreté qu'il y avait pour lui et ses collègues à sortir de leurs états au milieu des troubles qui régnaient en Allemagne. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg s'étant joints à lui, on ne put se dispenser d'accorder leur demande. La diète électorale fut différée d'un mois, et l'élection de l'empereur Ferdinand II se fit, le 28 août, à Francfort, où l'électeur de Mayence le couronna le 9 (et non le 20) septembre suivant. L'électorat ayant été transporté, l'an 1624, de la maison palatine dans celle de Bavière, ce fut l'électeur de Mayence, par le conseil duquel cela s'était fait, qui reçut le serment du duc Maximilien le 27 juillet, et l'aggrégea ensuite au collége électoral. Ce prélat mourut, le 17 septembre 1626, dans son palais d'Aschaffenbourg, à l'âge de soixante-treize ans, fort regretté de ses sujets et des princes de l'empire bien intentionnés. Son corps fut porté dans sa cathédrale, et son cœur avec ses entrailles aux Jésuites d'Aschaffenbourg.

GEORGES-FRÉDÉRIC.

1626. Georges-Frédéric, né, le 8 septembre 1573, de Diethère de Greifenklaw et d'Apollonie de Reiffenberg, élevé à Rome, et, pendant qu'il y séjournait, fait chanoine de la collégiale de Bleidenstadt, le 25 février 1580, nommé chanoine de Mayence, en 1587, chanoine ensuite et prévôt de l'église de Worms, chanoine, chantre, puis prévôt de celle de Spire, pourvu depuis encore de la scholastique et de la prévôté de Mayence, sans parler de la custodie de Saint-Alban, élu, le 15 septembre 1616, évêque de Worms, fut enfin élevé sur le siège de Mayence le 20 octobre 1626, et confirmé dans

cette dignité, le 28 avril de l'année suivante, par le pape Urbain VIII. Après son sacre, fait le 15 août de la même année, il se rendit à la diète électorale qu'il avait convoquée, pour le 18 octobre, à Mulhausen. L'objet de cette assemblée, à laquelle se trouvèrent les députés de l'empereur, était de chercher des remèdes aux maux qui accablaient l'Allemagne, dévastée, comme elle l'était, par les troupes des différentes puissances qui avaient pris parti dans la guerre de Bohême. Mais on disserta beaucoup sans rien conclure. L'an 1629, l'empereur nomma Georges-Frédéric pour faire exécuter, dans son électorat et les provinces voisines, l'édit qu'il avait rendu pour la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestants. Mais la mort, qui l'enleva le 6 juillet de la même année, ne lui permit pas d'exercer cette périlleuse commission.

ANSELME-CASIMIR.

1629. Anselme-Casimir, né, le 30 novembre 1582, d'Eberhard, wambold de Umstadt, et d'Anne de Reiffenberg, succéda, le 6 août 1629, à l'archevêque Georges-Frédéric, après avoir été chanoine de Saint-Victor et scholastique de Saint-Alban de Mayence, chanoine et scholastique de la métropolitaine, et prévôt de l'église d'Halberstadt. L'an 1630, étant à la diète de Ratisbonne, il se joignit aux électeurs de Trèves et de Cologne, pour s'opposer à la révocation de l'édit concernant la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestants; révocation demandée par l'électeur de Saxe, et consentie par la plupart des princes catholiques. L'an 1631, voyant l'armée victorieuse de Gustave-Adolphe, roi de Suède, approcher de son électorat, il prend des mesures pour se mettre en garde contre une invasion. Il place des troupes dans les gorges du Rhingaw, par où l'ennemi pouvait pénétrer; il garnit de pieux et remplit de pierres l'embouchure du Mein, pour empêcher la navigation de ce fleuve dans le Rhin, et fait venir une garnison espagnole dans Mayence. Mais toutes ces précautions furent inutiles. Gustave-Adolphe força les passages, prit Mayence, que la garnison rendit, le 23 décembre, sans avoir presque fait de résistance, et soumit, par sa seule présence, le reste de l'électorat. Anselme-Casimir ne l'avait pas attendu, et s'était retiré à Cologne, en attendant que l'orage fût passé. Ce fut là qu'il ratifia, le 7 juillet 1632, le traité de paix conclu entre l'empereur et l'électeur de Saxe, qu'il notifia ensuite aux divers ordres du cercle du Rhin.

L'an 1632, l'électeur de Mayence, apprenant que le roi de France était entré, à la tête d'une armée, en Lorraine, lui députa l'évêque de Wurtzbourg, pour le prier d'engager le roi de Suède à restituer les évêchés dont il s'était emparé, et à ne plus inquiéter les ecclésiastiques ni dans leurs personnes ni dans leurs possessions. Le député fut reçu avec beaucoup d'honêteté et favorablement écouté. Mais ce fut tout le fruit de sa mission. Le roi de Suède, qui parcourait l'Allemagne comme un torrent, ne s'était arrêté dans le pays de Mayence qu'autant de tems qu'il lui en fallait pour le soumetre. En partant, il y laissa son chancelier Oxenstiern, avec ordre de ne rien omettre pour lui assurer la possession de cette conquête. Le ministre seconda parfaitement les vues de son maître. Non content de mettre de bonnes garnisons dans toutes les places fortes, et de placer hors de la capitale, un corps de cavalerie pour les courses nécessaires, il ajouta de nouveaux ouvrages à ses fortifications, il joignit les deux bords du Rhin par un pont de bateaux, il fit construire un autre pont sur le Mein, vis-à-vis de Costheim, et éleva au confluent de ce fleuve avec le Rhin, un fort qu'on nomma Gustave-Schanz. La mort de ce monarque, arrivée le 16 novembre 1632, ne changea rien à l'état des affaires en Allemagne. Ses généraux continuèrent la guerre sur le plan qu'il avait tracé. La bataille qu'ils perdirent, le 6 septembre 1634, à Nordlingue, semblait annoncer une révolution dans le succès de leurs armes; elle n'en fit point. Les suites n'en furent que funestes pour le pays de Mayence, où les Impériaux étant entrés, achevèrent de le désoler par les efforts qu'ils firent pour en chasser les Français joints aux Suédois. Enfin, le 24 octobre 1635, l'ennemi ayant évacué Mayence, la plus grande partie de l'électorat rentra bientôt sous la puissance de son maître. Anselme-Casimir ne tarda pas à y revenir, après quatre ans et six mois d'exil. L'an 1636, à la demande de l'empereur Ferdinand II, il convoqua une diète électorale, où Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, fut élu roi des Romains. Le couronnement de ce prince ayant été fixé au 30 du même mois, l'électeur de Mayence, chargé de faire la cérémonie, commença par se faire ordonner prêtre (il n'était encore que diacre), puis sacrer évêque dans les fêtes de Noël. De retour chez lui, son principal soin fut de chasser de Hanau, le général Ramsai, qui de là faisait des courses funestes dans tout le voisinage. La chose réussit à son gré par la valeur de Louis-Henri, comte de Nassau. Ce général ayant surpris, le 22 février 1638, la citadelle, força l'ennemi à rendre la ville et à se retirer. L'an 1644, le théâtre de la guerre fut de nouveau transporté dans l'électorat de Mayence. Anselme-Casimir, voyant les Français approcher de sa capitale, prit la fuite après avoir fait rompre le pont de bateaux, et choisit pour son asile le fort d'Hermanstein, situé sur le Rhin, vis-à-vis de Coblentz. Il y resta l'espace d'environ trois ans. Enfin, ne voyant point d'espérance d'une meilleure fortune, il transigea, de l'avis de son chapitre, le 9 mai 1647, avec le maréchal de Turenne, pour suspendre, de part et d'autre, les hostilités; mais comme Mayence était toujours occupée par les Français, il se rendit à Francfort où il mourut le 9 octobre de la même année. Son corps fut porté à Mayence, où l'inhumation se fit dans la cathédrale, le 7 novembre suivant.

JEAN-PHILIPPE.

1647. Jean-Philippe, né, le 6 août 1605, au château d'Eschbach, dans la forêt occidentale, appelée le *Westerwald*, de Georges de Schœnborn, et de Marie-Barbe Von-der-Leyen, colonel du régiment de Hatzfeld, cavalerie, puis, ayant embrassé l'état ecclésiastique, élu prévôt de Saint-Burchard, à Wurtzbourg, le 15 novembre 1635, et, le 8 septembre 1645, élevé sur le siége de cette église, en fut transféré, le 19 novembre 1647, par une élection unanime sur celui de Mayence, et reçut le *pallium* par une bulle du 13 septembre 1649. Ce prélat, en 1648, fut sur le point de perdre sa dignité, par l'ardeur que la Suède mettait dans les négociations de la paix de Westphalie, pour y faire entrer la sécularisation de l'archevêché de Mayence, qu'elle voulait s'attribuer. C'est principalement à l'électeur de Saxe, qu'on est redevable de la conservation de ce siége. La paix tourna même à l'avantage de l'église de Mayence, en ce qu'il fut stipulé que l'archevêque pourrait racheter la Bergstrasse, ou le chemin de la Montagne, que l'archevêque Diethère avait engagé, en 1463, à l'électeur palatin. C'est ce rachat que fit effectivement Jean-Philippe, en 1651, pour la somme de cent mille florins du Rhin. La même paix obligeait les Français à lui remettre la ville de Mayence. (Gundling, pag. 306.)

L'an 1651, l'empereur Ferdinand III, par ses lettres du 27 avril, ayant convoqué, pour le 31 octobre suivant, une diète à Ratisbonne, jugea de son intérêt et de celui de l'empire, d'avoir préalablement une conférence avec les électeurs, et les invita à se rendre auprès de lui à Prague. Il s'agissait de les engager à élire roi des Romains Ferdinand, son fils, déjà roi de Bohême et de Hongrie. L'affaire était délicate, et fut traitée sous le sceau du secret. Mais quand l'empereur eut obtenu la promesse qu'il désirait, et même auparavant, le public fut instruit de l'objet de la conférence, et chacun raisonna à sa manière sur les motifs qui avaient déterminé les voix des électeurs. Quoi qu'il en soit, Ferdinand IV fut élu roi des Romains

dans la diète de Ratisbonne, le 31 (et non pas le 24) mai 1653, et couronné, le 18 juin suivant, dans la même ville par l'archevêque de Mayence. Cette cérémonie souffrit plus de difficulté que l'élection. L'archevêque de Cologne, Maximilien-Henri de Bavière, protesta contre l'entreprise de son confrère, prétendant que le droit de sacrer le roi des Romains appartenait à son siége. Résolus d'emporter la chose de force, les deux prélats firent entrer, chacun de son côté, des satellites armés dans l'église, au moment où le sacre allait commencer. On s'attendait à un combat: mais l'empereur le prévint en priant l'archevêque de Cologne de céder pour cette fois à son collègue, l'honneur contesté, avec promesse que cela ne tirerait pas à conséquence pour l'avenir. Maximilien-Henri déféra de mauvaise grâce à la demande de l'empereur, et partit aussitôt sans prendre congé. Après sa retraite, Jean-Philippe couronna, non seulement le roi des Romains, mais encore l'impératrice Eléonore, seconde femme de Ferdinand III. Ce prince étant mort le 2 avril de l'an 1657, l'électeur de Mayence indiqua le 14 août suivant pour l'élection d'un nouvel empereur. Elle ne se fit néanmoins que le 18 juillet de l'année 1658, et tomba sur Léopold, devenu l'aîné des enfants de l'empereur défunt, par la mort de Ferdinand IV, son frère, arrivée le 9 juillet 1654. La querelle pour le sacre semblait devoir alors se renouveler. Mais, pendant l'interrègne, les deux prélats, qui se disputaient cette cérémonie, avaient fait, le 25 juin 1657, un traité, portant que désormais chacun la ferait dans son diocèse, et que hors de leurs diocèses, ils la feraient alternativement. En conséquence, le nouvel empereur ayant voulu être sacré à Francfort, où il venait d'être élu, ce fut l'archevêque de Cologne qui fit cette fonction, le 31 juillet, en présence de celui de Mayence, sans contradiction.

L'évêché de Worms étant venu à vaquer l'an 1665, les chanoines se réunirent pour l'offrir à Jean-Philippe, qui ne l'accepta que par l'ordre du pape Alexandre VII. Il se trouva par là chargé de trois églises; car outre Mayence, il avait déjà Wurtzbourg. L'histoire, néanmoins, lui rend la justice de dire que ce ne fut point l'amour des richesses qui lui fit accumuler des bénéfices, mais le désir de servir la religion; reste à savoir si ce désir devait le faire passer par-dessus les règles.

Ce prélat était instruit de presque toutes les langues de l'Europe, à quoi il joignait un rare fond de prudence et une connaissance profonde des intérêts de toutes les cours; ce qui le mit en correspondance, non-seulement avec les princes tant catholiques que protestants d'Allemagne, mais encore avec la plupart des souverains étrangers.

La guerre que faisaient, en 1672, les Français sur les frontières de l'Alsace, donnant lieu d'appréhender qu'elle ne passât en Allemagne, l'électeur de Mayence crut devoir se prémunir par un traité d'alliance avec l'empereur, les électeurs de Trèves et de Saxe, l'évêque de Munster et le margrave du Culmbach. Jean-Philippe approchait alors du terme de ses jours. Etant tombé malade à Wurtzbourg d'un catarrhe, sur la fin de janvier 1673, il y mourut le 12 février suivant; et comme il avait déclaré plusieurs fois, qu'en quelque lieu qu'il mourût, il voulait y être inhumé, les chanoines de cette église retinrent le corps, qu'ils enterrèrent au bout de treize jours, auprès de l'évêque François de Hatzfeld, dont il avait été l'intime ami. Son cœur fut porté à Mayence, où les chanoines le placèrent derrière le grand autel, sous une châsse portée sur quatre colonnes d'airain.

LOTHAIRE-FRÉDERIC.

1673. Lothaire-Frédéric, né, le 29 septembre 1617, de Jean-Gérard, baron de Metternich-Burscheid, lieutenant de l'électeur de Trèves, et de Marie, issue de l'ancienne maison des seigneurs de *Von-der-Leyen*, chanoine de Trèves, de Spire et de Mayence, élu, le 11 avril 1652, évêque de Spire, et coadjuteur de Mayence, le 15 décembre 1670, devint le successeur de l'électeur Jean-Philippe, en 1663, et fit son entrée solennelle, à Mayence, le 23 février de la même année. Mais il ne fut mis en possession, par le haut clergé, que le 13 mars suivant. Le lendemain, du consentement de ce même clergé, il vendit à Jean Hartwirk, comte de Nostitz, et chancelier du royaume de Bohême, le comté de Reineck, en Franconie, à titre de fief, dont il lui donna l'investiture le 24 novembre, après avoir reçu de lui l'hommage et le serment de fidélité. Peu de jours après son intronisation sur le siége de Mayence, l'évêché de Worms lui fut déféré par l'élection unanime des vocaux. Les soins qu'il se donna, non moins louables qu'infructueux, pour éloigner la guerre de l'Allemagne, lui méritèrent une lettre de félicitation du pape Clément X, en date du 10 juin 1673. Il n'eut, à la vérité, tenu qu'à lui d'écarter les armes françaises de son électorat; mais il fallait pour cela se détacher de l'empereur, et c'est à quoi il ne crut pouvoir consentir. La branche palatine de Simmeren, s'étant éteinte par la mort de Louis-Henri-Maurice, arrivée le 4 janvier 1674, l'électeur de Mayence envoya deux commissaires dans la préfecture de Boekelnheim, pour en prendre possession en son nom, comme d'un domaine réversible à son église, faute d'héritiers en ligne directe. Mais l'électeur Charles-Louis, prétendant que cette succession lui était dévolue comme au plus proche agnat, eut bientôt chassé les garnisons que les commissaires de Lothaire-Frédéric, avaient mises dans les places du pays. On en vint aux armes de part et d'autre. Mais l'empereur, ayant interposé son autorité pour étouffer cet incendie naissant, mit en séquestre la préfecture contestée, jusqu'à ce que le procès fût terminé, ce qui n'arriva qu'en 1715, après la paix de Radstadt. Lothaire-Frédéric mourut le 3 juin 1675, et fut inhumé dans sa cathédrale, le 25 du même mois.

DAMIEN-HARTARD.

1675. Damien-Hartard, né, le 2 mars 1624, de Damien *Von-der-Leyen* ou de la Pierre, seigneur d'Adendorf, et président de la cour provinciale de Trèves, et d'Anne-Catherine de Walpott Bassenheim, chanoine d'abord de Trèves et de Mayence, puis, l'an 1652, fait prévôt de Saint-Alban, et ensuite prévôt de la cathédrale de Trèves, et frère de Charles-Gaspar, archevêque de cette église,, fut placé, le 3 juillet 1675, sur le siége de Mayence, et neuf jours après avoir postulé pour celui de Worms. La durée de son gouvernement ne fut que d'environ trois ans et demi. Ce fut lui qui acheva les ouvrages commencés par son prédécesseur dans le palais électoral. Ses mœurs étaient douces et son abord affable. Il mourut le 6 décembre 1678, et fut enterré, le 28, dans une chapelle de l'église métropolitaine, dédiée à Saint-Laurent.

CHARLES-HENRI.

1679. Charles-Henri, fils de Guillaume de Metternich-Winnebourg, et d'Eléonore, de l'illustre maison de Bromsar de Ruedel'heim, né le 15 juillet 1622, chanoine, d'abord, des églises de Trèves et de Mayence, nommé, le 15 avril 1655, scholastique de la dernière, et bientôt après, custode de Saint-Alban, fait chorévêque de Trèves, l'année suivante, fut élu, le 9 janvier 1679, archevêque de Mayence, et le 30 du même mois, évêque de Worms. Une apoplexie l'emporta, le 26 septembre suivant, dans son château d'Aschaffenbourg, d'où il fut transporté à Mayence, pour y être inhumé dans l'église métropolitaine.

AMSELME-FRANÇOIS.

1679. Anselme-François, né, le 16 septembre 1634, de Georges-Jean d'Ingelheim et d'Anne-Elisabeth de Sturm-

federin-d'Oppenweiler, chanoine de Mayence, nommé par l'archevêque Lothaire-Frédéric, en 1674, camérier de la même ville, et, l'année suivante, son lieutenant à Erfort, succéda, le 7 novembre 1679, à l'archevêque Charles-Henri. L'an 1684, il souscrivit, le 15 août, à la trève conclue à Ratisbonne, pour vingt ans, entre l'empire et la France; et, le 20 octobre suivant, pour marquer à Dieu sa reconnaissance de cet heureux événement, il fit présent à son église d'un magifique ostensoir d'or, enrichi de diamants, pour y placer le saint sacrement. Mais il ne jouit pas aussi long-tems qu'il l'espérait de cette tranquillité dont il était si flatté. Dès l'an 1688, la France rompit la trêve, et recommença la guerre à l'occasion des troubles de Cologne. L'électeur de Mayence, sommé par le dauphin, qui commandait l'armée française, de livrer sa capitale, l'abandonna, dans l'impuissance de la défendre, par traité du 17 octobre, et choisit Erfort pour sa retraite. Le séjour qu'il y fit fut d'environ onze mois. Mayence ayant été rendue par le marquis d'Uxelles, le 8 septembre 1689, au duc de Lorraine, après sept semaines de tranchée ouverte, l'électeur ne tarda pas à y revenir. L'an 1690, il concourut, le 24 janvier, dans la diète électorale d'Augsbourg à l'élection de Joseph, roi des Romains, qu'il sacra deux jours après. Il avait couronné, dans la même ville, sept jours auparavant, l'impératrice Eléonore-Madelaine, mère de ce prince. L'année suivante, accablé de la goutte, il se fit donner pour coadjuteur, par son chapitre, Louis-Antoine, grand-maître de l'ordre Teutonique et prévôt d'Elwangen, fils de l'électeur palatin Philippe-Guillaume, et l'obtint, le 19 avril, par une élection unanime. Il résidait pour lors à Aschaffenbourg, dans la crainte que les Français, qui avaient toujours les yeux sur Mayence, ne réussissent à y rentrer; ce qui pensa en effet arriver par la trahison de Consbruch, commissaire-général des guerres, dont ils avaient corrompu la fidélité. Au mois de mai de l'an 1691, il accéda au traité de confédération, fait entre l'empereur et d'autres princes contre la France. La mort le ravit à son église dans son palais d'Aschaffenbourg, le 30 mars 1695. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre de cette ville, auprès de l'archevêque Thierri.

LOTHAIRE-FRANÇOIS,

1695. **Lothaire-François**, né, le 4 octobre 1655, d'Erwin, baron de Schoenborn, seigneur de Reigelsberg, frère de l'archevêque de Mayence, Jean-Philippe, et de Marie-Ursule de Greiffenclau, chanoine de Wurtzbourg, de Bamberg et de Mayence, élevé sur le siége de Bamberg, le 16 novembre 1693, fait ensuite coadjuteur de Mayence, le 3 septembre de l'année suivante, devint le successeur d'Anselme-François à Mayence, où il fit son entrée solennelle le 30 avril 1695. Mais il ne fut inauguré que le 2 mai suivant, et sacré qu'au commencement de novembre de la même année. Le continuateur de Serarius, qui écrivait du vivant de ce prélat, déclare que ce n'est qu'en tremblant qu'il entreprend de tracer l'histoire de son gouvernement, tant il juge la matière au-dessus de ses forces. Tel est le langage de l'adulation. Nous ne voyons, en effet, rien de fort merveilleux dans ce qu'il raconte de ce prélat. Un étranger de condition obscure, nommé Jacques de Boville, ayant été pourvu, par le pape Innocent XII, d'un canonicat dans la cathédrale de Worms, le chapitre refusa de l'admettre jusqu'à ce qu'il eût fait preuve de noblesse d'extraction, conformément aux statuts de la compagnie. Boville, hors d'état de satisfaire à cette condition, porta ses plaintes au pape du refus qui lui était fait. L'auditeur Bonicusa, chargé de connaître de cette affaire, donna gain de cause au pourvu, avec injonction au chapitre de le recevoir sous peine d'interdiction. Toute la nation germanique fut extrêmement peinée de ce jugement, comme donnant atteinte à ses libertés. L'électeur de Mayence, en qualité de métropolitain, prit le parti du chapitre, et écrivit, le 10 juillet 1699, une lettre au pape, pour le prier de casser la sentence de l'auditeur, et de laisser les hauts chapitres d'Allemagne dans la possession où ils étaient, de n'admettre parmi eux que des nobles et des nationaux. La lettre fit son effet, et Boville fut obligé de se désister.

L'an 1700, Lothaire-François, voyant la guerre prête à se renouveler entre la France et l'Allemagne, fait ajouter des nouvelles fortifications à la ville d'Erfort pour mettre le pays à l'abri d'une invasion. Ce qu'il avait prévu arriva. L'élévation de Philippe, petit-fils de Louis XIV, sur le trône d'Espagne, remit aux prises la maison de France et celle d'Autriche. L'électeur de Mayence, attaché à la dernière, n'oublia rien pour augmenter le nombre de ses partisans. Ayant convoqué les états du cercle du Rhin à Heilbron, il les engagea à se confédérer pour le service de l'empereur et de l'archiduc Charles, son fils, compétiteur de Philippe. Il sollicita, par ses députés, les cercles de Suabe et de Franconie d'embrasser les mêmes intérêts. Il agit dans les mêmes vues auprès de l'électeur de Bavière. Le roi des Romains ayant entrepris, l'an 1702, le siége de Landau, il lui envoya un corps de troupes, et fit passer dans son camp des vivres et de la poudre. Landau fut rendu le 10 septembre de la même année. Elisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbutel, destinée pour être l'épouse de Charles, archiduc d'Autriche, ayant embrassé la religion catholique, ce fut l'archevêque de Mayence qui reçut, le 1er. mai 1707, son abjuration dans la cathédrale de Bamberg, et en conséquence la réconcilia solennellement à l'église. Lothaire-François obtint, l'an 1710, pour son coadjuteur, le 5 novembre, François-Louis, fils de Philippe-Guillaume, électeur palatin, évêque de Worms et grand maître de l'ordre Teutonique. La mort de l'empereur Joseph, arrivée le 17 avril 1711, donna occasion à l'archevêque Lothaire-François de déployer ses talents pendant l'interrègne de six mois, qui suivit cet événement. En sa qualité d'archichancelier, il indiqua la diète électorale, et n'adressa sa lettre de convocation ni à l'électeur de Cologne, ni à celui de Bavière, parce que l'un et l'autre avaient été mis au ban de l'empire. L'un et l'autre firent leur protestation contre l'élection future. La diète s'ouvrit, le 25 août, à Francfort. L'électeur de Mayence y signala son zèle pour la maison d'Autriche. Après avoir engagé la diète à rejeter les protestations des deux électeurs bannis, il insista pour faire tomber, ou plutôt conserver, la couronne impériale dans cette maison, qui en était en possession depuis trois siècles. « L'empire, » disait-il, est une belle épouse sans dot, et dont l'entretien » exige de grandes dépenses, et il n'y a que la maison d'Au- » triche qui soit en état, par ses grands revenus, de soutenir » une si grande dépense. » Sur ses représentations, tous les suffrages pour l'empire se réunirent en faveur de l'archiduc Charles, qui était pour lors en Espagne, occupé à disputer le trône de cette monarchie à Philippe V. L'élection se fit le 12 octobre, et l'électeur de Mayence couronna Charles le 22 décembre suivant. L'ouverture des conférences pour la paix s'étant faite à Utrecht, en 1712, l'électeur de Mayence n'en devint que plus ardent à souffler l'esprit de la guerre dans le cercle dont il était directeur. Il fit même augmenter les fortifications de sa ville capitale. Mais le succès ne répondit pas à son attente; et il eut la douleur de voir les armes de France prospérer contre l'empire jusqu'à la paix de Radstadt, conclue le 6 mars 1714. Depuis cette époque, il ne s'occupa plus que du soin de son diocèse. L'an 1721, il fonda à Mayence un hôpital, dont il posa la première pierre le 15 novembre, et qu'il dota libéralement. Cette ville lui est encore redevable de plusieurs embellissements utiles aux citoyens. La mort y enleva ce prélat le 30 janvier 1729, à l'âge de soixante et quatorze ans.

FRANÇOIS-LOUIS.

1729. **François-Louis de Neubourg**, né, l'an 1664, de Philippe-Guillaume de Neubourg, électeur palatin, et d'Eli-

sabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, évêque de Breslaw, le 30 janvier 1683, prévôt d'Elwangen en 1694, évêque de Worms le 12 juillet de la même année, nommé grand-maître de l'ordre Teutonique le jour suivant, élu coadjuteur de Mayence 5 novembre 1710, puis archevêque de Trèves le 20 février 1716, quitta ce siége, le 5 mars 1729, pour aller prendre possession de celui de Mayence. Il mourut à Neiss, en Silésie, le 18 avril 1732, et fut enterré à Breslaw.

PHILIPPE-CHARLES.

1732. PHILIPPE-CHARLES D'ELTZ-KEMPENICH, de l'une des plus anciennes familles du Rhin, qui tire son nom du château d'Eltz, à deux milles de Cocheim, dans l'électorat de Trèves, né, le 24 octobre 1665, de Jean-Jacques d'Eltz, et d'Anne-Marie de Schmiedberg, chanoine de Trèves, chantre de Mayence en 1710, chorévêque de Trèves et prévôt de cette église en 1729, succéda, par une élection canonique, le 9 juin 1732, à l'archevêque François-Louis, dont il avait été le conseiller intime. Il fut sacré, le 18 novembre suivant, à Mayence. Ce prélat ne dut son élévation qu'à ses vertus et à ses qualités personnelles qu'il continua de faire éclater jusqu'à la fin de sa vie. Attaché à la maison d'Autriche, il détermina la diète du 26 février 1734 à déclarer la guerre à la France; ce qu'elle fit le 9 avril suivant, malgré les protestations des électeurs de Cologne, de Bavière et palatin, qui embrassèrent la neutralité. Les fortifications qu'il ajouta à sa ville capitale, la mirent à l'abri des insultes de l'ennemi, qui se vengea sur le plat pays. L'empereur, en reconnaissance de son dévouement, éleva, l'an 1734, sa famille au rang de comte du saint empire.

Après la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, l'électeur de Mayence indiqua, pour le 27 février 1741, la diète d'élection, qui ne s'ouvrit que le 4 novembre suivant. Philippe-Charles n'assista qu'à la première conférence qui se tint le 20 du même mois, et fut représenté dans les autres par son neveu Anselme-Casimir, comte d'Eltz. Il reparut, néanmoins, à l'assemblée du 24 janvier 1742, où la couronne impériale fut déférée à Charles, électeur de Bavière. Il reçut ce prince, le 30 du même mois, à Francfort, et consentit que, sans préjudice à ses droits, l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, fit, le 12 février suivant, la cérémonie de son couronnement. Etant parti le 23 du même mois, il laissa au même prélat l'honneur de couronner également l'impératrice le 8 du mois suivant.

Philippe-Charles travailla ensuite, mais avec peu de succès, à ramener la paix dans l'empire. Il mourut, le 21 mars 1743, à Mayence avec la réputation bien méritée d'un prélat, ami et protecteur des arts et des sciences. L'église d'Allemagne lui est redevable d'une traduction de la Bible en sa langue, qu'il fit imprimer en 1738.

JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES.

1743. JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES, né, le 6 juillet 1689, de Jean-François-Sébastien, baron d'Ostein dans la haute Alsace, fait comte d'empire en 1712, et d'Anne-Charlotte-Marie, comtesse de Schoenborn, custode de l'église métropolitaine de Mayence, etc., fut élu précipitamment, le 22 avril 1743, archevêque de Mayence dans le tems que les Français et les Bavarois d'un côté, et les Autrichiens de l'autre, s'approchaient de cette ville pour y faire nommer un prélat attaché à leur parti. Dès la première année de son épiscopat, il fit, en faveur de la maison d'Autriche, une démarche qui eut de grandes suites et lui attira bien des chagrins. La reine de Hongrie lui ayant fait remettre divers actes pour la conservation de ses droits contre la France et la maison de Bavière, il les fit porter, le 23 septembre, à la dictature de l'empire; ce qui indisposa l'empereur contre lui, comme ce prince le témoigna, par une lettre circulaire du 28 du même mois, aux états de l'empire. Soutenu par les armes victorieuses du roi de Prusse et des troupes françaises, l'empereur parla avec tant d'énergie, que l'électeur, effrayé, se rendit en personne, le 20 octobre, auprès de lui à Francfort pour se justifier et se recommander à sa protection. De retour, le 24 du même mois, à Mayence, il ne voulut plus quitter cette ville, malgré le danger qu'il courait de la part des Français, qui ne lui pardonnaient pas son attachement à la neutralité. A ceux qui lui conseillaient la retraite, il répondit : *Ma demeure, en s'écroulant, dût-elle m'écraser, je ne quitterai point mes sujets; leur sort sera le mien.* Il persista dans ces dispositions, et vit avec une douleur accompagnée de fermeté, son électorat dévasté par l'ennemi.

Le trône impérial étant venu à vaquer par la mort de Charles VII, arrivée le 20 janvier 1745, l'électeur indiqua la diète d'élection pour le 1er. juin suivant. Elle fut retardée jusqu'au mois de septembre, et, dans cet intervalle, l'électeur reçut, le 15 juillet, la visite du grand-duc de Toscane, qui obligea les Français d'évacuer l'électorat. Le 13 septembre suivant, les électeurs, à la réserve de deux, réunirent leurs suffrages pour élever ce prince à l'empire. Ce fut Jean-Frédéric-Charles qui le couronna, le 4 octobre, à Francfort.

La guerre que le roi de Prusse déclara ensuite à la reine de Hongrie, replongea l'électeur de Mayence dans de nouveaux malheurs, qui durèrent depuis l'an 1757 jusqu'à la paix conclue, le 15 février 1763, à Hubertsbourg. L'électeur Jean-Frédéric-Charles ne survécut pas long-tems à cet événement, étant mort le 4 juin suivant.

EMERIC-JOSEPH.

1763. EMERIC-JOSEPH, issu des barons de Breidbach de Burrisheim, né le 11 novembre 1707, grand doyen de l'église métropolitaine de Mayence, en fut élu canoniquement archevêque le 5 juillet 1763. Un polype, qu'il avait dans le cœur, l'enleva subitement de ce monde le 11 juin 1774.

FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH.

1774. FRÉDÉRIC-CHARLES-JOSEPH, baron d'Erthal, né le 3 janvier 1719, trésorier du grand chapitre de Mayence, obtint vingt-une voix sur vingt-sept, dont est composé ce chapitre, le 18 juillet 1774, pour l'archevêché de Mayence, qui lui fut en conséquence déféré. Huit jours après, il obtint encore l'évêché de Worms. Le 11 septembre suivant, il reçut la prêtrise des mains de son suffragant, et, le lendemain, il célébra sa première messe.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ARCHEVÊQUES ET ÉLECTEURS DE COLOGNE.

COLOGNE, ville située sur le Rhin (nommée en latin *Colonia Agrippinensis*, ou *Aggripinensium*, *Colonia Claudia*, *Colonia Augusta*, *Colonia Ubiorum*, et simplement *Colonia*, ou *Colonia ad Rhenum*, qui est son premier nom), a pour fondateurs les Ubiens, peuple de Germanie, lesquels s'étant donnés à Vipsanius Agrippa, lorsqu'il vint faire la guerre dans ce pays, l'aidèrent à subjuguer les Suèves, leurs voisins et leurs ennemis. Agrippa, l'an de Rome 735, suivant Tillemont (dix-neuf ans avant Jésus-Christ), ayant été obligé de quitter la Germanie, pour aller au secours d'Auguste, son beau-père, en Espagne, transporta les Ubiens en-deçà du Rhin pour garder les rives de ce fleuve qui servait alors de limite à l'empire romain. Ce fut alors qu'obligés de se munir contre les irruptions des Germains, ils bâtirent une ville, en forme de camp retranché, qui fut nommée d'abord *Oppidum Ubiorum*. Germanicus, fils de Drusus et d'Antonia, nièce d'Auguste, étant venu depuis sur le Rhin, Agrippine, sa femme, mit au monde à Cologne, l'an de Rome 767, une fille nommée comme sa mère. La jeune Agrippine, ayant épousé l'empereur Claude, fit augmenter le circuit de la ville où elle avait pris naissance, et, vers l'an de Jésus-Christ 49, elle y envoya une colonie de vétérans; ce qui fit nommer cette ville *Colonia Agrippinensis*. L'an 68 de Jésus-Christ, Vitellius, désigné proconsul de la basse Germanie, par l'empereur Galba, arrive à Cologne, et y établit sa résidence. Il y fut proclamé lui-même empereur, le 2 janvier de l'année suivante, par l'armée qu'il commandait. A son inauguration, on lui mit en main le glaive de César, conservé dans le temple de Mars, et on le promena par les principales rues. (Mascou, *Hist. des Allem.*, part. 1, p. 117.) Cologne, après son départ, se laissa entraîner dans le parti de Tutor, révolté contre les Romains; et lorsque Céréalis eut défait les rebelles, elle égorgea la garnison allemande qu'on avait laissée dans ses murs. Mais Vespasien, nouvel empereur, ne tarda pas à faire rentrer cette ville dans le devoir. Trajan, salué empereur, prit la pourpre, l'an 98, à Cologne. L'an 306 (et non 307, comme D. Morkens le marque), Constantin, ayant été élevé au même honneur dans la Grande-Bretagne où il commandait, s'avança par la Belgique jusqu'au Rhin, et étant arrivé à Cologne, il y apaisa les mouvements des Germains, prêts à se soulever. (Tillemont, *ex Gregorio Turon.*) L'année suivante, il fit construire un pont sur le Rhin, vis-à-vis de la citadelle de Tuits, pour arrêter les courses des Francs, situés au-delà de ce fleuve. Les Francs prirent Cologne, l'an 355, et la dévastèrent après avoir fait le même traitement à quarante autres villes sur le Rhin. Mais, l'année suivante, selon Zosime et Marcellin, Cologne fut reprise par le césar Julien, qui repoussa les Francs au-delà du Rhin. Une nouvelle irruption, qu'ils firent dans les Gaules, l'an 388, sous la conduite de Marcomire, Genobaude et Suanon, jeta l'épouvante dans Cologne; mais elle se préserva de leur fureur. Elle n'eut pas le même bonheur lorsqu'Attila, roi des Huns, s'achemina vers les Gaules, en 451. Ce barbare prit et dévasta Cologne, ainsi que plusieurs autres villes situées près du Rhin. Mais ce ne fut qu'un orage passager. Les Romains relevèrent les ruines de Cologne et y ajoutèrent de nouvelles fortifications. On la croyait hors d'insulte : mais les Francs étant revenus l'an 464 (suivant MM. Eccard et de Honteim), l'emportèrent d'assaut après avoir mis en fuite Egidius, qui était accouru pour la défendre, en chassèrent les Romains et y établirent une nouvelle colonie, qui eut pour roi Sigebert, dit le Boiteux, parent de Childéric. On appela cet état, dans lequel Trèves était comprise, le royaume des Ripuaires. Sigebert eut un fils nommé Cloderic, lequel, à la persuasion de Clovis, roi de France, assassina son père, vers l'an 509, suivant M. Eccard. Clovis recueillit le fruit de ce parricide, et réunit le royaume de Cologne à la couronne de France, après avoir fait mourir Cloderic pour le punir d'un crime qu'il lui avait conseillé.

Par le partage que les rois Charles le Chauve et Louis le Germanique firent, en 870, de leurs états, Cologne tomba dans le lot du second. Les rois de Germanie y eurent dès-lors un palais. (*Chron. Gotwic.*, tom. II, pag. 465.)

Cologne, sous les Romains, et peu de tems après sa fondation, était une métropole civile. Elle devint ensuite métropole ecclésiastique, après que le christianisme y eut été établi. Mais l'origine de cet établissement est obscure. On convient que saint Materne fut le fondateur de l'église de Cologne, ainsi que de celles de Trèves et de Tongres. Mais les uns prétendent qu'il était disciple de Saint-Pierre, les autres mettent sa mission au commencement du quatrième siècle. Suivant la première opinion, il faut distinguer deux Maternes, évêques de Cologne : car on voit, parmi les souscripteurs des conciles de Rome, en 313, et d'Arles, en 314, un évêque qui signe en cette manière : *Maternus Aggrippinensis*. Il faut, de plus, convenir avec dom Morkens (*Conat. Chron.*, *in catal. Ep. Colon.*), qu'on n'a nulle certitude sur la suite des évêques de Cologne, depuis le premier Materne jusqu'au second. Selon la seconde opinion, l'unique Materne, après avoir fondé, vers la fin du troisième siècle, les églises de Trèves, de Tongres et de Cologne, se restreignit à la dernière. C'est en admettant ce sentiment, comme le plus vraisemblable, que nous allons commencer la chronologie des évêques de Cologne.

SAINT MATERNE.

MATERNE, recommandable par son savoir et sa vertu, jouit,

à la faveur de ces titres, d'une grande considération à la cour de l'empereur Constantin. Ce prince, sur les accusations formées par les Donatistes contre Cécilien, évêque de Carthage, donna ordre à celui-ci, l'an 313, de se rendre à Rome pour y défendre sa cause devant le pape Melchiade, Rethicius, évêque d'Autun, et Materne. Quoique la lettre de l'empereur à Melchiade, d'où ceci est tiré, n'exprime pas le siége qu'occupait Materne, nous savons d'ailleurs que c'était celui de Cologne. *On donna pour juges* (à Cécilien), dit Optat, *Materne, évêque de la ville d'Agrippine, Rhéticien d'Autun, etc.* (*Lib. I, Cont. Parmen., sub fin.*) On s'assembla donc, au nombre de dix-neuf évêques, le 6 octobre, dans le palais de Latran, et *Donat y fut condamné sur sa propre confession, pour avoir conféré un second baptême et imposé de nouveau les mains à des évêques qui étaient tombés. Cécilien, au contraire, y fut absous sur la déclaration que firent les témoins produits par Donat, qu'ils n'avaient rien à lui reprocher.* (*Ibid.*) Materne assista pareillement, l'année suivante, au concile d'Arles, qui se tint sur le même sujet. On croit que ce fut de son tems que l'impératrice Hélène fit construire à Cologne une église dédiée aux martyrs de la légion thébéenne. L'année de sa mort est incertaine.

EUPHRATAS.

Euphratas, grec de nation, fut le successeur de Materne. Il se rendit, l'an 347, par ordre de l'empereur Constant, avec les évêques de Trèves et de Mayence, au concile de Sardique. La fermeté qu'il y fit paraître contre les Ariens, lui mérita l'honneur d'être député par l'assemblée, avec Vincent, évêque de Capoue, à l'empereur Constance qui était pour lors à Antioche, pour demander le rétablissement de saint Athanase. Après qu'ils se furent acquittés de leur légation, les Ariens leur dressèrent un piége digne de la malice de ces hérétiques et de la cause qu'ils défendaient. Etienne, évêque d'Antioche, l'un de leurs chefs, fit entrer de nuit, dans l'appartement des deux prélats, une femme publique pour les perdre de réputation et leur ôter tout crédit. Mais la fourberie fut découverte et retourna sur son auteur, qui fut déposé l'année suivante. On croit qu'Euphratas mourut l'an 365 ou environ. Ce prélat n'avait pas été toujours aussi ferme dans la foi orthodoxe, si l'on s'en rapporte aux actes d'un concile tenu, l'an 346, à Cologne. On y voit, en effet, qu'il fut déposé pour avoir embrassé l'hérésie de Photin. Mais ces actes, inconnus avant le huitième siècle, souffrent de grandes difficultés, qui ont engagé le nouvel éditeur des Conciles des Gaules (tom. I, col. 106-110), après les avoir discutés avec autant de lumières que d'impartialité, à mettre l'assemblée qui en est l'objet au rang des conciles douteux. On ne peut, toutefois, également révoquer en doute l'épiscopat d'Euphratas, quoique Rotger, dans la vie de saint Brunon, archevêque de Cologne, et Helinand, moine de Cîteaux, dans les actes de Saint-Géréon, ne le comptent point parmi les évêques de Cologne. S'il fut réellement déposé en 346, il faut supposer qu'il fut ensuite rétabli dans son siége, comme le furent les fameux Ariens, Ursace et Valens, sur quelques marques de repentir, ou bien dire que le nom de son successeur immédiat est inconnu.

SAINT SEVERIN.

365 ou environ. Severin, natif, à ce qu'on croit, de Bordeaux, fut élevé sur le siege de Cologne, vers l'an 365. Grégoire de Tours le représente comme un prélat doué de toutes les vertus. Cet écrivain rapporte qu'un jour de dimanche, Severin, faisant la procession autour des lieux saints avec son clergé, selon sa coutume, eut révélation de la mort de saint Martin de Tours, à l'heure même que ce saint passa à une meilleure vie. Il mourut quelques années après, vers l'an 403, suivant D. Morkens, qui le confond avec un autre Severin, qui vint d'Orient à Bordeaux, sous l'épiscopat de saint Amand.

SAINT EBREGISILE I.

403 ou environ. Ebregisile, ou Evergisle, né dans le pays de Tongres, devint le successeur de saint Severin dont il avait été le disciple. Son zèle ne se borna point au soin de son troupeau. Il passa dans sa patrie pour travailler à la conversion des barbares qui s'y étaient établis. Il y rencontra la mort. Des voleurs, disent les actes de sa vie, donnés par Surius au 24 octobre, le tuèrent la nuit, comme il allait faire sa prière dans une église. D. Morkens rapporte cet événement à l'an 418 ou environ, et le P. le Cointe, à l'an 439. Le corps de saint Ebregisile, ayant été trouvé dans le dixième siècle, sous l'épiscopat de Brunon, frère de l'empereur Otton I, fut levé de terre et placé dans l'église de Sainte-Cécile, où on l'enferma dans une châsse de vermeil. Mais la vie de Brunon ne fait pas mention de son martyre. Il embellit tellement Cologne, suivant les actes cités, qu'on la nommait la ville dorée. Cela est-il croyable d'un évêque du cinquième siècle, qui vivait au milieu des ravages qu'exerçaient dans son territoire les barbares? C'est la réflexion de M. de Tillemont (*Mém. ecclés.*, tom. X, n. 3), qui regarde comme fort douteux l'épiscopat d'Ebregisile.

AQUILIN, SOLIN, SIMONÉE ET DOMITIEN.

Aquilin, évêque de Cologne, est confondu par plusieurs avec Solin, ou Solave, que d'autres lui donnent pour successeur. Simonée, ou Simoène, parait ensuite sur le siége de Cologne, dans les anciens catalogues. Ces évêques gouvernèrent l'église de Cologne dans des tems fort nébuleux, qui nous dérobent le détail de leur vie et la durée de leur épiscopat.

Domitien n'est pas mieux connu. Quelques-uns le prennent pour l'évêque de Tongres de même nom. Mais on voit, suivant la leçon de deux anciens manuscrits du concile de Clermont, tenu en 535, rapportée et adoptée par le P. Sirmond, un évêque qui souscrit les actes de ce concile en cette manière; *Domitianus in Christi nomine episcopus ecclesiæ Coloniensis.* Si cela est certain, il faut le distinguer de Domitien, évêque de Tongres.

CARETERNE.

Careterne (et non Carentin, comme on le nomme vulgairement), évêque de Cologne, serait enseveli dans un profond oubli, sans le soin que Fortunat, évêque de Poitiers, a pris de nous transmettre le souvenir de sa charité, de sa vigilance, de son zèle pour le maintien de la discipline ecclésiastique. C'est dans le troisième des poëmes de ce prélat, adressé à Careterne lui-même, que cet éloge est renfermé. Ils étaient donc contemporains. Or, Fortunat est mort vers le commencement du sixième siècle. Les modernes mettent, par conjectures, la mort de Careterne en 580; ce qui ne blesse point la vraisemblance.

EBREGISILE II.

580 ou environ. Ebregisile fut le successeur de Careterne. La reine Brunehaut faisait un cas singulier de son mérite. Cette princesse l'employa en diverses ambassades. Grégoire de Tours raconte qu'elle l'envoya plusieurs fois vers le roi d'Espagne, et que, dans un de ces voyages, il rapporta, non sans courir de grands risques, un grand bouclier d'or garni de pierres précieuses. Grégoire lui-même fut député avec Ebregisile, l'an 590, par le roi Childebert, fils de Brunehaut, pour aller à Poitiers terminer les dissensions qui s'étaient élevées entre l'abbesse

Leubouère et plusieurs de ses religieuses excitées par Chrodielde. Les deux prélats, après avoir fait les informations nécessaires, donnèrent gain de cause à l'abbesse, et condamnèrent Chrodielde avec ses adhérentes. Grégoire dit que l'évêque Ebregisile était recommandable par sa justice et son intégrité; et le jugement qu'il rendit contre Chrodielde, quoique fille du roi Charibert et cousine de Childebert, en est la preuve. On n'est pas assuré de l'année de sa mort, que des modernes placent en l'an 600.

REMEDIUS.

Remedius, ou Remi, successeur d'Ebregisile, gouverna l'église de Cologne dans de fâcheuses conjonctures. Thierri, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, vivaient dans une mésintelligence qui influait sur la tranquillité de leurs états. Excités par Brunehaut, leur aïeule, ils en vinrent à une guerre ouverte. Théodebert, battu par Thierri, d'abord à Toul, ensuite à Tolbiac, se sauva au-delà du Rhin. Mais, le jour même de cette seconde victoire, Thierri s'étant rendu à Cologne, reçut le serment de fidélité des citoyens. Théodebert, arrêté dans sa fuite, lui fut amené dans cette ville et de là transporté, par son ordre, à Châlons-sur-Saône, où il le fit mettre à mort la même année 612. (Frédegaire, c. 38.) D. Morkens met la mort de Remedius au 18 janvier 623, sur des raisons assez plausibles.

SAINT CUNIBERT.

623. Cunibert, d'une famille illustre de la Mosellanique, élevé, dans sa jeunesse, à la cour d'Austrasie, où il se fit aimer et respecter par la douceur de son caractère et l'innocence de ses mœurs, engagé ensuite dans l'état ecclésiastique et fait archidiacre de Trèves, fut porté, malgré lui, sur le siége de Cologne, et inauguré le 25 septembre de l'an 623. Dagobert, fils de Clotaire, résidait alors en Austrasie, avec le titre de roi. Le mérite de Cunibert inspira de l'estime et de la confiance au jeune monarque pour ce prélat. Il le mit à la tête de son conseil, et gouverna bien tant qu'il se régla par ses lumières. Ayant depuis succédé à son père, mort l'an 628, Dagobert nomma, l'an 633, Sigebert, son fils, pour le remplacer en Austrasie; et comme ce prince était encore dans la première adolescence, il le mit sous la conduite de Cunibert. On voit par quelques diplômes, que ce prélat faisait la fonction d'archichancelier auprès de Sigebert, ainsi qu'il avait fait auprès de son père. Cunibert, en prenant soin des affaires du prince et de l'état, n'oublia point ce qu'il devait à ses ouailles. Pasteur aussi zélé que ministre habile, il remplit avec la plus grande exactitude, tous les devoirs de l'épiscopat. Sa charité ne se borna point à son diocèse; elle s'étendit aux peuples situés au-delà du Rhin, chez qui la lumière de l'évangile n'avait point encore pénétré.

Cunibert avait pour adjoint, dans l'administration du royaume d'Austrasie, le duc Adalgise, qui le seconda aussi dans le soin de l'éducation de Sigebert. Ce jeune prince se montra très-docile à leurs leçons, comme l'atteste la piété sincère qui brilla dans tout le cours de sa vie. L'an 638, après la mort du roi Dagobert, le maire Pepin de Landen revint de la cour de Neustrie, où il avait presque toujours résidé, à celle d'Austrasie, et renouvela l'amitié qui était entre lui et Cunibert. Ils partagèrent ensemble les fonctions du gouvernement, ainsi que la conduite de Sigebert. Grimoalde ayant succédé, l'an 640, à Pepin de Landen, son père, dans la dignité de maire du palais, eut, pour l'évêque de Cologne, les mêmes égards que lui, tant que le roi Sigebert vécut. Mais, après la mort de ce prince, Cunibert, voyant que Grimoald voulait ravir la couronne à Dagobert, l'héritier légitime, pour la mettre sur la tête de son propre fils Childebert, il se retira dans son église, et y resta jusqu'à la quatrième année du règne de Clotaire III (660 de J. C.). Bathilde, mère de Clotaire, et régente du royaume de France, en ayant détaché de nouveau l'Austrasie, en faveur de Childéric, son second fils, il fallut que Cunibert assistât encore ce jeune prince de ses conseils. Ce saint et illustre prélat mourut le 12 novembre de l'an 663, et fut enterré dans l'église de Saint-Clément, qu'il avait fait bâtir aux portes de Cologne, et qui porte aujourd'hui le nom de saint Cunibert.

BOCALDE.

663. Bocalde, ou Bocade, dit aussi Bechade, successeur de Cunibert, gouverna l'église de Cologne l'espace de dix ans. L'histoire ne fournit aucun détail sur son gouvernement, qui finit, par conséquent, avec sa vie, vers l'an 673. C'est vraisemblablement le même que Rothalde, qui est nommé dans la chronique d'Albéric, après Cunibert.

ETIENNE.

673 ou environ. Etienne, qui vient après Bocalde dans les catalogues des évêques de Cologne, est dit, en quelques anciens monuments, avoir gouverné cette église l'espace de cinq ans, sous Thierri III, roi de France, et par les modernes, dix ans, sous ce même prince. Le catalogue de M. Eccard, qui est du onzième siècle, et qui paraît le plus authentique, ne fixe point la durée de son épiscopat, qu'il met sous le règne de Thierri III, qui s'étend depuis l'an 673, en partant du rétablissement de ce prince, jusqu'en 691. C'est tout ce que nous pouvons assurer.

ALDEWIN et GUISON.

Aldewin, ou Adelwin, dit aussi Baudouin, gouverna l'église de Cologne après Etienne. Les modernes lui donnent, sans preuve, quinze ans d'épiscopat. De son tems, S. Willibrord et ses compagnons prêchèrent l'évangile en Frise. Aldewin prit part à cette bonne œuvre, et donna, dit-on, dans une île du Rhin, à Cologne, un hospice à ces saints missionnaires, qui devint, dans la suite, un monastère sous l'invocation de saint Martin. Mais les auteurs du nouveau *Gallia christiana*, révoquent en doute la charte de cette donation.

Guison, successeur d'Aldewin, est appelé Gison dans un ancien catalogue, qui met son épiscopat sous les règnes de Clovis III et de Childebert III, dont le premier monta sur le trône en 691, et le second mourut en 711. Plectrude, femme de Pepin, maire d'Austrasie, après la mort de son époux, se mit sous la conduite de Guison. L'année de la mort de ce prélat est incertaine, quoique D. Morkens la mette en 708. Il fut enterré à Cologne, dans l'église de Saint-Severin, où l'on voit encore aujourd'hui (1785) son tombeau.

ANNON I et PHARAMOND.

Annon gouverna, comme porte le catalogue de M. Eccard, l'église de Cologne, sous le règne de Dagobert III, qui commença au mois d'avril 711, et finit le 24 juin 715. Un ancien auteur, cité par les Bollandistes, le fait assister à la translation des reliques de saint Lambert, qui se fit le 20 décembre 721 ou 722. Mais le titre d'archevêque, qu'il donne à ce prélat, fait voir qu'il écrivait long-tems après cette cérémonie, et que son autorité, par conséquent, n'est pas d'un grand poids. On prétend qu'Annon fut inhumé dans l'église de Saint-Severin.

Pharamond, qui suit Annon dans les anciens catalogues des évêques de Cologne, est si peu connu, qu'on ne sait ni le commencement, ni la durée de son épiscopat, ni aucune de ses actions.

RAINFROI, ou RAGENFROI.

Il est certain, par un acte de 735, cité dans le nouveau *Gallia christiana* d'après Brower et Gelenius, qu'alors Rainfroi

occupait le siége de Cologne. C'est vraisemblablement le même *Reginfridus*, qui, avec d'autres prélats, se trouva au concile que Carloman assembla en Allemagne (M. Eccard prétend que ce fut à Saltzbourg) le 22 avril 742 ou 743, selon le P. Mansi, dans sa dissertation sur les lettres du pape Zacharie et de saint Boniface. Il avait cessé de vivre en 745, avant le mois d'octobre; car, avant cette époque, les Français étant convenus d'ériger l'église de Cologne en métropole, suivant la résolution prise antérieurement dans le concile de Soissons, de fixer saint Boniface, comme métropolitain, dans une église qui fut voisine des infidèles, le pape Zacharie approuva ce dessein dans la lettre CXXXVIII[e], parmi celles du saint, écrite, le 31 octobre 745, en ces termes: *De civitate illa, quæ nuper Agrippina vocabatur, nunc verò Colonia, juxta petitionem Francorum, per nostræ autoritatis præceptum nomini tuo metropolim confirmavimus, et tuæ sanctitati direximus.* Le siége de Cologne était donc alors vacant. Mais ce que le pape avait fait en faveur de cette église, fut transporté, vers le même tems, à celle de Mayence, après la déposition de son évêque Gewilieb, auquel saint Boniface fut substitué.

AGILOLFE.

Agilolfe, ou **Agilulfe**, était évêque de Cologne en 747, date de la lettre du pape Zacharie, aux évêques de France, qui est la CXXXVI[e]. entre celles de saint Boniface, puisque dans l'inscription, il est nommé *Agilolfus Coloniensis episcopus.* Il fut tiré du monastère de Malmedi, dont il était abbé, ainsi que de Stavelo, pour être placé sur le siége de Cologne, suivant ses actes peu sincères, publiés par les Bollandistes (*ad diem IX julii*). L'an 748, le pape ayant confirmé à l'église de Mayence, la prérogative d'être la métropolitaine, par une lettre du premier mai, à saint Boniface, l'église de Cologne fut soumise à celle de Mayence. L'épiscopat d'Agilulfe fut très-court, ce prélat ayant abdiqué pour retourner à Stavelo, selon ses actes.

HILDEGAIRE.

Hildegaire parvint au siége de Cologne, vers l'an 750. (*Gall. chr. no.*, tom. III, col. 631.) « L'an 753, dit l'annaliste » de Fulde, le roi Pepin, provoqué par une nouvelle révolte » des Saxons, marcha contre eux et ravagea leur pays, ayant, » avec lui, l'archevêque de Cologne, Hildegaire, qui fut tué » dans cette expédition ». C'est par anticipation, comme on l'observe dans le nouveau *Gall. chr.*, que le titre d'archevêque est ici donné à ce prélat: car saint Boniface, dans sa lettre au pape Etienne, où il est fait mention du chef de l'église de Cologne, ne le qualifie jamais que du titre d'évêque. (*Joan. Beka in chron.*, pag. 15.)

D. Morkens, d'après le *Gall. chr.*, donne à Hildegaire pour successeur Hildebert, dont il n'est fait mention dans aucun ancien catalogue des évêques de Cologne, ni dans aucun monument authentique: car la lettre de Ludger qu'il cite, outre qu'elle est généralement reconnue pour fausse, ne parle point de l'évêque Hildebert, mais d'Hilsegère, qui est le même qu'Hildegaire. On voit, à la vérité, dans les petites annales de Cologne, un chorévêque Hildebert, dont elles placent la mort en 862, et c'est à lui que se rapporte l'épitaphe d'Hildebert, rapportée par Gelenius dans son *Hierotheca pretiosa.*

BERTHELIN.

753. **Berthelin**, dit aussi **Bertholin**, **Berthelm**, et **Berthem**, successeur d'Hildegaire, intervint, le 13 août de la onzième année du roi Pepin (de J. C., 762), au diplôme de la donation de l'abbaye de Pruim, donné par ce prince. (Mabil., *Annal*, tom. II, *Append.*, pag. 705.) Le P. le Cointe rapporte sa mort au 5 février de l'an 771, et les Sainte-Marthe, au même jour de l'année suivante: mais un catalogue des archevêques de Cologne, qui paraît être du douzième siècle, imprimé par Hahnius (*Collectio monumen.*, tom. I, pag. 387), ne lui donne que dix ans d'épiscopat. Ce même catalogue en donne vingt-deux à Riculfe et trente-quatre à Hildebolde, qui suivent. Or, ce dernier étant mort en 819, aurait, suivant cette supposition, commencé son épiscopat en 785, et Riculfe, le sien, en 763; ce qui s'accorde très-bien avec la charte de 762, que nous venons de citer, et justifie les époques que nous adoptons.

RICULFE.

763. **Riculfe**, ou **Ricolfe**, successeur de Berthelin, fit, en 768, un échange avec Scorannus, abbé du Mont-Blandin, à Gand, selon Sanderus, rapporté dans le *Gallia christiana.* Il termina ses jours l'an 785, selon le catalogue déjà cité, et non 782, comme disent Gelenius et les autres écrivains de Cologne. Ce fut sous son épiscopat, l'an 778, que les Saxons firent une irruption dans le diocèse de Cologne, où ils exercèrent leurs ravages sur la rive droite du Rhin, et s'avancèrent jusqu'à Tuits, vis-à-vis de la capitale. Charlemagne était alors occupé à faire la guerre en Espagne, (Eccard, *de Reb. Franco. orient.*, tom. I, pag. 657.)

HILDEBOLDE.

785 ou environ. **Hildebolde**, ou **Hildebalde**, dit aussi **Hildwalde**, devint évêque de Cologne, après la mort de Riculfe. Il assista, l'an 794, au concile de Francfort, où Charlemagne obtint de l'assemblée la permission d'avoir habituellement à sa suite l'évêque Hildebolde, en qualité d'archichapelain, pour les affaires ecclésiastiques, comme il avait eu précédemment, avec la permission du saint siége, Angelram, évêque de Metz, décédé l'an 791. Ce prince, l'an 799, l'envoya au devant du pape Léon III, qui venait le trouver à Paderborn. Hildebolde fut aussi chargé, la même année, avec neuf autres, tant évêques que comtes, de reconduire ce pontife à Rome et d'informer, sur les lieux, des crimes qu'on lui imputait. Le rapport des commissaires ayant été favorable à Léon, ses accusateurs furent envoyés en France, pour y être punis. L'an 802, ou 803, selon Eccard, il sacra Ludger évêque de Munster. L'an 811, il fut le premier des sept archevêques en présence desquels ce prince, trois ans avant sa mort, disposa, par un nouveau testament, de son trésor et de sa garde-robe. Hildebolde présida, l'an 813, avec Riculfe, archevêque de Mayence, au concile tenu, le 9 juin, dans cette ville. (Labbe, *Conc.*, tom. VII, col. 1240.) L'an 814, Charlemagne, étant à l'extrémité, le fit appeler pour lui administrer les sacrements. Thegan, à cette occasion, l'appelle *familiarissimum imperatoris.*

Il fut envoyé, l'an 816, par Louis le Debonnaire, avec l'archevêque d'Arles et l'évêque d'Orléans, au-devant du pape Etienne IV, pour l'amener à Reims, où ce monarque le reçut. Ayant accompagné de là l'empereur à Aix-la-Chapelle, il assista au concile qui s'y tint dans le mois d'octobre, suivant Schaten. (*Ann. paderborn.*, liv., II, pag. 60.) L'an 818, suivant le *Gall. christiana* et l'opinion commune, ou l'an 819, selon Morkens et M. Eccard, il mourut le 3 septembre. Théodulphe, évêque d'Orléans, dans un de ses poëmes, adressé au roi Charles le Chauve, fait l'éloge de la piété d'Hildebolde, de sa douceur et de son affabilité. Ce fut sous l'épiscopat de ce prélat, de l'aveu de tous les critiques, que l'église de Cologne fut érigée en métropole. Mais on n'est pas d'accord sur la date de cette érection, que Pagi et Eccard se contentent de placer entre 794 et 799.

HADEBALDE.

819. **Hadebalde**, **Attebalde**, ou **Hagebalde**, que quelques-uns identifient mal à propos avec son prédécesseur, à cause de la ressemblance des noms, fut son successeur sur le siége de

Cologne. Il assista, l'an 821, dans le mois d'octobre, avec ses suffragants, au concile de Thionville, où l'on porta des lois contre ceux qui emprisonnaient ou frappaient les clercs. L'an 825, il fut un des membres de l'assemblée mixte que Louis le Debonnaire tint à Aix-la-Chapelle, pour faire exécuter les anciennes et nouvelles lois concernant les clercs et les moines. Dans le capitulaire qui fut dressé à ce sujet, on nomma des commissaires, sous le titre de *missi dominici*, pour faite la visite des églises et des monastères, avec pouvoir de corriger et de punir, et Hadebalde fut choisi avec le comte Ecmond pour la province de Cologne. L'an 829 fut célèbre par les quatre conciles que l'empereur assembla pour aviser aux remèdes qu'exigeaient les maux de l'église et de l'état. Hadebalde fut présent à celui de Mayence. Étant tombé, l'an 834, dans une maladie de langueur, il ordonna pour chorévêque Hildebert, dont on a parlé ci-devant, afin d'en être soulagé dans ses fonctions. Il fut, l'an 837, de l'assemblée où l'empereur donna la meilleure partie de la France (et non la Germanie, comme le marque D. Morkens) à son fils Charles. (Eccard, *Franc. orient.*, tom. II, pag. 298.) On ignore ce qu'il fit dans la suite; mais il était mort en 842, comme la suite le fera voir.

HILDUIN.

842. Hilduin était archevêque de Cologne en 842. Cela est constant par les petites annales de Cologne, dont l'auteur vivait alors : *Anno* 842, disent-elles, *Hilduinus accepit episcopatum Coloniæ*. (Eccard, *Franc. orient.*, tom. II, pag. 917.) Il n'est pas aisé de dire quel était cet Hilduin. Ce n'était certainement pas, comme le prétend M. Eccard, Hilduin, abbé de Saint-Denis, mort en 840. D. Bouquet, tom, VIII, pag. 376, a publié un diplôme de l'empereur Lothaire, que cet éditeur rapporte à l'an 841, ou environ, dans lequel, après avoir parlé de Louis, abbé de Saint-Denis, et de ses religieux, il ajoute : *Quorum precibus jungentes se Hilduinus, venerabilis, vocatus archiepiscopus, sacrique palatii nostri notarius summus, etc.* On le voit encore dans les diplômes de Lothaire, jusqu'en 855. (Martenne, *ampl. Coll.*, tom. I, col. 137 *et seq.*), mais sous la qualité d'archevêque. Si c'est dans tous ces actes le même personnage, il faut dire qu'Huilduin aurait donné sa démission avant 850, sans avoir été sacré. En effet, suivant Rembert, dans la vie de saint Anschaire, (*cap.* 38), lors de la tenue du second concile au sujet de l'union des églises de Brême et de Hambourg, c'est-à-dire en 849, selon le P. Pagi, (*ad an.* 858; n. 3,) et d'autres, le siége de Cologne vaquait depuis long-tems. *Cùm hæc agerentur*, dit-il, *Colonia civitas, ad quam Bremensis parochia suffraganea erat, eo tempore absque benedictione episcopali degebat, quod quia diuturnum exstitit, etc.*

GONTHIER.

850. Gonthier, d'une maison distinguée, comme ce qui va suivre porte à le croire, fut élu, le 20 avril 850, archevêque de Cologne, et sacré peu de tems après. Jaloux des droits de son siége, il souffrit impatiemment l'union qui avait été faite des églises de Brême et de Hambourg, parce qu'elle diminuait le nombre de ses suffragants. Ce ne fut néanmoins qu'au bout de plusieurs années qu'il fit éclater le dessein où il était de la faire casser. S'étant rendu, pour ce sujet, l'an 857, à la diète de Worms, il demanda hautement que les deux églises fussent de nouveau séparées. Mais, à la réquisition des rois Louis et Lothaire, qui étaient présents, et des évêques, il consentit enfin à se relâcher de ses prétentions, sous le bon plaisir du pape, qu'on obtint sans peine; ce qui mit fin à la querelle. Gonthier, l'an 860, s'en attira une autre bien plus fâcheuse, avec le saint siége, en favorisant le divorce du roi Lothaire et de Thietberge, sous la promesse que ce prince lui fit d'épouser sa sœur, ou, selon d'autres, sa nièce. On ne répétera point ce qui a été dit ci-devant sur cette affaire et ses suites, tant à l'article des conciles, que dans celui des rois de Lorraine. Ce que nous ajouterons ici se réduit à ce précis. Gonthier et Theutgaud, archevêque de Trèves, son complice, s'étant rendus, l'an 863, à Rome, pour se justifier, le pape Nicolas I, après avoir examiné dans un concile l'écrit qu'ils lui avaient présenté, les déposa et les priva de la communion. Furieux de ce jugement, Gonthier alla trouver à Bénévent, l'empereur Louis II, qui demanda grâce, par différentes lettres, pour les deux prélats déposés. Les évêques de Lorraine en firent de même. Mais Nicolas demeura inflexible, déclarant dans ses réponses à l'empereur que Gonthier et Theutgaud pourraient, en s'humiliant, être rétablis dans la communion sans jamais espérer de remonter sur leurs siéges. Louis, offensé de cette réponse trop dure à son gré, se mit en marche pour aller s'assurer de la personne du pape. Celui-ci prévint son arrivée par la fuite. Ayant ensuite obtenu ses sûretés pour aller conferer avec ce prince, Nicolas le désabusa de manière que les deux prélats eurent ordre avec leurs partisans de retourner en France. Toujours obstiné, Gonthier adresse des lettres encycliques à tous les évêques pour les soulever contre le pape. Il fait plus; il charge le clerc Hilduin, son frère, d'aller déposer ces lettres sur le tombeau de saint Pierre. (*Annal. Bertin.*) Hilduin s'acquitte de sa commission, à la tête d'une troupe de gens armés, qui forçent les portes de l'église du Vaticant. Lothaire, cependant, pressé par les évêques, ne put s'empêcher de destituer Gonthier, et mit en sa place l'abbé Hugues, fils de Conrad II, comte d'Auxerre, dont il devint le successeur. Ce choix était digne de Lothaire. Hugues possédait déjà les abbayes de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Vast d'Arras, de Saint-Quentin et de Saint-Bertin. Il était de plus prince et marquis, et avait combattu plusieurs fois contre les Normands. Quoique sous-diacre, il menait une vie toute mondaine. C'est la raison qui fit que, n'ayant point trouvé de consécrateur, il résigna l'archevêché, l'an 866, au clerc Hilduin, frère de Gonthier. Hilduin, sans avoir été sacré, gouverna l'église de Cologne comme par provision, jusqu'à la mort de Lothaire, arrivée l'an 869. Depuis ce tems, le siége de Cologne, demeura vacant jusqu'à la mort de Gonthier, arrivée en Italie, suivant M. Eccard, vers le mois d'août 873. Gonthier mourut pénitent, et nous voyons que, dès l'an 869, il avait été rétabli par Adrien dans la communion qu'il reçut, des mains de ce pontife avec le roi Lothaire au Mont-Cassin, où l'un et l'autre étaient venus demander leur absolution. (*Gall. chr.*, tom. III, col. 641.)

WILLIBERT, ou GUILLEBERT.

873. Willibert, élu, le 16 janvier de l'an 870, sur la nomination du roi Louis le Germanique, par le clergé et par le peuple, archevêque de Cologne, et sacré le jour même de son élection malgré lui, suivant les annales de Metz, par Liutbert, archevêque de Mayence, fut rejeté par le pape Adrien, ainsi qu'Hilduin son compétiteur, parce qu'il était monté sur le siége de Cologne, avant qu'il eût été déclaré vacant par le saint siége. Les choses restèrent en cet état pendant le reste du pontificat d'Adrien, et de la vie de Gonthier, qui suivit de près Adrien au tombeau. Le pape Jean VIII, qui vint ensuite, voyant l'obstacle levé par la mort de Gonthier, confirma la nomination de Willibert, parce qu'elle avait été ratifiée par une élection libre du clergé et du peuple, et en conséquence lui envoya, l'an 873, le *pallium*. L'année suivante (Hontheim, *Prodrom. hist. Trevir.* pag. 81), Willibert présida, le 26 septembre, avec les archevêques de Trèves et de Mayence, à un concile national, assemblé, par ordre de Louis le Germanique, à Cologne; et, le lendemain, il dédia, en présence du concile, sous le titre de saint Pierre, son église cathédrale, commencée par Hildebolde, l'un de ses prédécesseurs, et achevée par lui;

même. On reprit ensuite les sessions du concile, où l'on traita du partage des biens ecclésiastiques entre les divers membres du clergé, de la fondation du monastère virginal d'Asniden (aujourd'hui le chapitre d'Essen), et d'autres objets. (Voy. *les conciles.*) L'an 876, Willibert fut envoyé par Louis le Germanique, avec les comtes Adalard et Meingaud, auprès de Charles le Chauve, qui venait de se faire couronner empereur à Rome, pour négocier la paix entre les deux princes. Mais Charles, qu'il vint trouver à Ponthion, le 4 juillet, n'ayant point voulu entendre aux propositions qu'il lui fit, il revint sans avoir rien fait, et trouva, à son retour, le roi mort, le 28 août. (*Annal. Bertin.*) Louis III, son second fils, roi de Saxe, averti par le prélat des mauvais desseins de Charles, se mit sur ses gardes, et, ayant ramassé des troupes, marcha contre lui, et le battit près d'Andernac. (*Annal. Fuld.*)

L'an 885, sur la demande que Godefroi, chef des Normands, avait faite, avec menaces, à l'empereur Charles le Gros, des territoires d'Andernac, de Coblentz et de Sentzich, pour avoir des vignobles dans ses domaines, ce monarque lui députe le duc Henri avec l'archevêque Guillebert, pour conférer avec lui. Les ambassadeurs, étant parvenus à l'île de Betau, traitent avec le prince normand, pendant une journée, de l'objet de leur mission, sans pouvoir rien conclure. Le soir étant venu, ils sortent de l'île pour retourner à leur hospice. Le duc Henri persuade alors au prélat d'engager la princesse Gisle, femme de Godefroi, à venir le trouver le lendemain hors de l'île. Elle part pour se rendre à cette invitation. Henri, cependant, revient auprès de Godefroi, amenant avec lui le comte Everhard, qui venait se plaindre des usurpations qu'il faisait sur ses terres. Tandis qu'on dispute là-dessus avec chaleur, Everhard, sur des paroles outrageantes proférées par Godefroi, le frappe d'un coup de sabre, et aussitôt des satellites, qu'il avait apostés, paraissent et l'achèvent, après quoi tout les Normands de l'île sont massacrés. (*Annal. Met.*)

Guillebert tint, l'an 887, à Cologne, un concile provincial, dans lequel, entr'autres réglemeuts, on défendit aux abbés laïques d'aliéner les biens de leurs abbayes, sans la permission de l'évêque. Ce prélat mourut au commencement de l'an 890, et fut enterré dans sa cathédrale. Reginon, abbé de Pruym, l'appelle un saint évêque, également versé dans les choses divines et humaines. Son nom se trouve dans plusieurs martyrologes.

HERMAN I.

890. HERMAN, ou HARTMAN, surnommé LE PIEUX, devint archevêque de Cologne, après la mort de Guillebert, et assista en cette qualité au concile de Forcheim, tenu au mois de mai 890. L'un de ses premiers soins fut de revendiquer l'église de Brême, qu'Adalgaire, archevêque de Hambourg, voulait soumettre à sa juridiction. Le pape Etienne V, à qui l'affaire fut portée, en renvoya l'examen à Foulques, archevêque de Reims. Ce prélat tint un concile à Worms, où cette contestation fut soigneusement discutée; mais on ignore le jugement qui en résulta: il paraît qu'il ne fut pas définitif; car Foulques, écrivant à Formose, successeur d'Etienne, le prie de l'appuyer de son autorité pour l'exécution de sa commission. Depuis ce tems, il n'est plus fait mention de Foulques dans cette affaire. Ce fut Hatton, archevêque de Mayence, que Formose commit pour l'examiner de nouveau. Hatton assembla sur ce sujet, l'an 892, un concile à Francfort, où l'archevêque de Cologne, plaida fortement sa cause, et obtint un jugement contre Adalgaire. Le pape Formose adoucit la sentence en laissant l'évêché de Brême à l'archevêque de Hambourg, avec obligation pour celui-ci d'assister aux conciles de Cologne, où il serait appelé. Herman sacra, l'an 921, par ordre de Gislebert, duc de Lorraine, Hilduin, que ce prince avait placé sur le siége de l'église de Liége, sans égard pour le vœu de la plus grande et plus saine partie du clergé et du peuple qui avaient élu Richer. Le pape Jean X fit de grands reproches à Herman de sa faiblesse, lui ordonnant de la réparer, en faisant chasser Hilduin, et mettre Richer à sa place. (*Voy.* Richer, *évêque de Liége.*) Herman, la même année, négocia la paix entre Charles le Simple et Henri l'Oiseleur, qui se disputaient la Lorraine; il ménagea une entrevue de ces deux princes, à Bonn, où leur querelle fut terminée par un traité, auquel il souscrivit à la tête de tous les autres prélats et seigneurs qui étaient présents. Il assista, l'année suivante, au concile de Coblentz avec l'archevêque de Mayence et six évêques. Sa mort arriva le 11 avril de l'an 925, suivant le nécrologe de Fulde.

WICFRED.

925. WICFRED, ou WIGFRID, successeur d'Herman, monta sur le siége de Cologne dans des tems orageux où le pays était ravagé par les guerres des Français et des Allemands, et désolé par les incursions des Hongrois. C'est la raison pour laquelle il n'est point fait mention de ce prélat avant le règne d'Otton I, qui fut sacré avec sa permission par les archevêques de Mayence et de Trèves, l'an 936, à Aix-la-Chapelle. Il présida, l'an 942, au concile de Bonn, où se trouvèrent un grand nombre d'évêques de Lorraine et de Germanie. L'an 948, il fut du nombre des trente-deux évêques qui composèrent le concile d'Ingelheim, assemblé, le 7 juin ou le 9 juillet, par le légat Marin, en présence des rois de Germanie et de France, Otton et Louis. Depuis ce tems, il tomba dans un état de langueur qui ne finit qu'avec sa vie. Les auteurs du *Gallia christiana* mettent sa mort au 7 juin 953, et M. Gundling au 9 de ce mois. La chronique de Liége se trompe en l'avançant d'une année.

BRUNON.

953. BRUNON, fils du roi Henri l'Oiseleur, et frère d'Otton I, monta, le 30 août 953, sur le siége de Cologne, avec le consentement et les applaudissements unanimes des grands, du clergé et du peuple. Dès l'âge de quatre ans, il avait été mis sous la discipline de Baldric, évêque d'Utrecht, pour être élevé dans les lettres. Les progrès rapides qu'il y fit, l'élevèrent au-dessus de ses égaux pour l'âge, autant par le savoir qu'il l'était par sa naissance. Rappelé d'Utrecht à la cour par son frère Otton, après la mort de leur père, il ne se laissa ni amollir par le plaisir, ni vaincre par les obstacles, ni entraîner par l'exemple; mais toujours sérieux dans sa manière de penser, il partagea exactement son tems entre l'étude et les exercices de piété. On lui donna pour instituteur Israël, évêque irlandais, et le fameux Rathier, qui, de moine de Lobbes étant devenu évêque de Vérone, avait quitté ce siége pour retourner en son monastère. Brunon, sous la conduite de ces deux guides, avança beaucoup dans la connaissance des lettres divines et humaines. A l'égard de ses mœurs, on rapporte qu'Israël, étant un jour interrogé sur ce point, répondit hardiment que c'était un saint. Avant d'être élevé à l'épiscopat, il entra dans le monastère de Corvei, où il fit profession; ce qui l'a fait appeler, par le chroniqueur de cette maison, ***Bruno commonachus noster.*** (Leibnitz, *Script. Brunsw.*, tom. II, pag. 301.) Devenu ensuite abbé, comme il est qualifié par Frodoard dans sa chronique, il fut chargé à la fois de la conduite de plusieurs monastères. Fidèle aux obligations que cet emploi lui imposait, il fut attentif à rétablir l'observance régulière dans quelques-unes de ces maisons où elle était déchue, à défendre leurs possessions contre les ravisseurs, et à les faire jouir de la tranquillité nécessaire pour y maintenir le bon ordre. La même année, et dans le même tems qu'il parvint au siége de Cologne, il fut pourvu par le roi, son frère, du gouvernement de Lorraine, sous le titre d'archiduc. Nous parlerons séparément de ce qu'il fit en l'une et en l'autre qualité d'évêque et de gouverneur. Il fit son entrée

à Cologne, au milieu des acclamations publiques, le 26 août. Peu de jours après son sacre, il fit partir Adamare, abbé de Fulde, pour aller demander, en son nom, le *pallium* au pape Agapit. L'abbé lui rapporta cet ornement, avec la permission d'en user toutes les fois qu'il le trouverait bon : *Quoties vellet*, dit son biographe. Adamare apportait aussi des reliques du martyr saint Pantaléon, que le pape lui avait remises pour Brunon. Ces reliques furent déposées, par le prélat, dans une ancienne église de ce saint, voisine de Cologne, et à demi-ruinée. Brunon la fit réparer, et y joignit un monastère, dont il fit abbé un homme respectable, nommé Chrétien. L'an 960, il leva de terre le corps de saint Ebregisile, l'un de ses prédécesseurs, mis à mort environ cinq cents ans auparavant à Tongres, et le transporta dans l'église de Sainte-Cécile, à Cologne. La même année, il reçut Ansegise, évêque de Troyes, que le comte Herbert avait chassé de son siége, et donna ses soins pour le faire rétablir. (1) Ansegise, par reconnaissance, lui ayant fait présent du corps de saint Patrocle, ou saint Parre, martyr, il l'envoya à Soëst, en Westphalie, pour être placé dans une magnifique église, qu'il fit bâtir en son honneur, et où il établit un collége de chanoines, destinés à instruire le peuple grossier de ce canton. Les religieuses de Saint-Mathieu, dans la Fosse, vivant trop familièrement avec les hommes de leur voisinage, il les transféra dans le monastère de Kœnigstorp, et mit en leur place des chanoines, qui changèrent le nom du titulaire en celui de saint André. (Cette collégiale est encore célèbre de nos jours.) Pour trancher en peu de mots, Brunon ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à la réformation des mœurs, au rétablissement de la discipline, et à la majesté du service divin. Sa charité, pour les besoins temporels de ses ouailles, était égale à son zèle pour leur salut. Sa manière de vivre était simple, éloignée du faste ; son air grave, ses mœurs douces, son caractère tranquille. Attaqué plusieurs fois par des calomnies, il ne les repoussa que par la patience, et il vint à bout, par là, d'en triompher et de désarmer ses ennemis.

En qualité d'archiduc, Brunon ne montra pas moins de capacité pour le gouvernement. Il retint dans l'obéissance les Lorrains, sollicités de toutes parts à la révolte, et déposa, l'an 959, Rainier au long cou, comte de Hainaut, qui troublait, par ses excursions, la paix de cette province. Il fit rentrer dans le devoir Ludolphe, son neveu, fils d'Otton I, qui s'était mis à la tête des mécontents, l'engagea de le venir trouver à Bonn, et le réconcilia avec son père. Il défendit Lothaire, roi de France, fils de sa sœur, contre ses ennemis domestiques, et affermit sur sa tête la couronne qu'ils voulaient lui enlever. L'an 961, Otton, son frère, partant pour son expédition d'Italie, le nomma vicaire de l'empire dans toute l'Allemagne. Il ratifia dans Trèves, le 17 avril 963, l'échange que Wiger, abbé de Saint-Maximin, fit, avec le comte Sigefroi, du château de Luxembourg, contre un domaine situé dans les Ardennes. Etant venu, l'an 965, à Compiègne, pour accorder ensemble ses neveux, le roi Lothaire et les enfants de Hugues le Grand, il y fut saisi de la fièvre, et de là, s'étant fait porter à Reims, il y finit ses jours le 11 octobre. Thierri, évêque de Metz, rapporta son corps à Cologne, où il fut inhumé, comme il l'avait demandé, dans l'église de Saint-Pantaléon. Ses vertus et ses talents lui ont mérité le titre de Grand.

FOLMAR.

965. FOLMAR, ou VOLMAR, nommé aussi FOLCMAR, saxon de naissance, prévôt de la collégiale de Bonn, et archidiacre, ami et confident de Brunon, lui succéda, par un choix unanime du clergé et du peuple, sur la nomination de l'empereur. L'an 966, il leva de terre, le 13 octobre, le corps de saint Macrin, abbé et martyr ; et ayant assemblé son synode, il ordonna que sa fête serait célébrée tous les ans, le 10 juin, dans le diocèse. C'est le seul trait remarquable que nous savons de son pontificat. Rotger, moine de Saint-Pantaléon, lui dédia la vie de son prédécesseur. Il mourut le 18 juillet de l'an 969, suivant Dithmar et la chronique de Saint-Pantaléon.

GERON.

969. GÉRON, fils de Christiern II, marquis de Lusace, fut élu canoniquement pour succéder à Folmar, malgré l'empereur Otton, ennemi de Dithmar III, frère de ce prélat. L'opposition du prince et le refus qu'il fit de lui accorder l'investiture, subsistèrent pendant deux ans, et il fallut, dit-on, l'intervention d'un ange, pour vaincre l'aversion d'Otton, et le réconcilier avec Géron. A la fin, il lui accorda son amitié, et consentit, après l'avoir investi, qu'il reçût la consécration épiscopale. Géron fut envoyé, l'an 971, à Constantinople, pour amener au jeune Otton la princesse Théophanie, qui lui était destinée pour épouse. (*Chr. Flaviniac. apud Lubbe bibl. mss.*, tom. I.) L'an 973, il assista l'empereur Otton I à la mort, et célébra ses funérailles à Magdebourg. Il mourut lui-même de léthargie, suivant Dithmar, le 29 juin 976. Géron est loué comme un prélat d'une vie édifiante.

WARIN.

976. WARIN, archidiacre de Cologne, fut élu, d'un commun consentement, pour succéder à Géron. L'empereur Otton II, en partant, l'an 982, pour l'Italie, lui avait confié son fils de même nom, âgé de quatre ans, et son successeur désigné, pour l'élever et le défendre contre ses ennemis. Le monarque étant mort, l'année suivante, à Rome, Warin fit, à la vérité, couronner son pupille le jour de Noël de la même année, à Aix-la-Chapelle ; mais l'ayant ramené aussitôt à Cologne, il le livra à Henri, duc de Bavière, cousin du jeune prince, qui brûlait d'envie de régner. (*Dithmar*, pag. 347.) Fut-ce trahison ou duperie de sa part? on l'ignore. Warin mourut le 21 septembre 985, suivant la chronique de Saint-Pantaléon, composée à Cologne même.

ÉVERGÈRE.

985. ÉVERGÈRE, vidam de l'église de Cologne, différent, à ce qu'il paraît, d'Evergère, grand custode de la même église, fut élu pour succéder à Warin. Il était, suivant l'historien de l'abbaye de Gladbach, d'un caractère porté à la sévérité. Ayant envahi les biens de ce monastère, il les distribua à ses vassaux, et transporta les moines à Saint-Martin, de Cologne, pour remplacer les chanoines de cette église. (*Spicil.*, *in-fol.* tom. II, chap. 17.) On varie sur le tems de sa mort ; mais nous croyons devoir nous en rapporter au nécrologe de Fulde, qui la place en 999, et à celui de Siégeberg, qui en fixe le jour au 14 juillet. Dithmar, liv. IV, dit que, l'an 991, il avait fait l'inhumation de l'impératrice Théophanie dans l'églige de Saint-Pantaléon.

HÉRIBERT.

999. HÉRIBERT, fils de Hugues, l'un des principaux nobles de Worms, et de Thiétwine, d'une famille comtale d'Allemagne, c'est-à-dire de Suabe, et frère utérin de Henri, évêque de Wurtzbourg, fut élu en son absence, d'une voix unanime, dans le mois d'août ou de septembre 999, pour remplir le siége de Cologne. Il était alors en Italie, à la suite de l'empereur Otton III, auprès duquel il faisait les fonctions de chancelier : son mérite éclatant détermina son élection. Après avoir fait ses premières études à Worms, il s'était retiré à l'abbaye de Gortze, où il avait fait de grands progrès dans les lettres et la piété. Rappelé ensuite par son père, il fut nommé prévôt de l'église

(1) A l'article de Robert, comte de Troyes, c'est en 965 qu'Ansegise est chassé de son siége, par ce prince. (*Note de l'Éditeur.*)

de Worms. Après qu'il eut reçu la prêtrise, l'empereur lui offrit l'évêché vacant de Wurtzbourg, qu'il refusa. Ce fut à Bénévent que les députés de Cologne apportèrent, à l'empereur, le décret de son élection, que le prince ratifia avec joie. Ils n'y rencontrèrent point Héribert, qu'Otton avait envoyé à Ravenne pour apaiser une sédition. Dans les premiers transports de son allégresse, Otton lui écrivit une lettre, dont l'inscription portait : *Otto imperator Augustus solâ Dei gratiâ Hereberto archilogotheta gratiam et Coloniam, et Pallii cubitum unum.* Héribert, après avoir rempli sa commission, vint trouver l'empereur à Bénévent, et de là il se rendit à Rome pour recevoir le *pallium* des mains du pape. Etant parti ensuite pour Cologne, lorsqu'il approcha de la ville, il descendit de cheval, et acheva la route nu-pieds, dans une saison où les meilleures chaussures n'étaient pas de trop. Il arriva la veille de Noël, et le lendemain, suivant Rupert, il fut sacré à la messe de l'aurore.

L'an 1001, Héribert accompagna l'empereur Otton dans sa nouvelle expédition d'Italie. Ce prince y étant mort l'année suivante, il rapporta son corps en Allemagne, et l'inhuma, le jour même de Pâques, dans l'église de Sainte-Marie, à Aix-la-Chapelle. Pendant qu'il s'acquittait de ce devoir, on était assemblé à Francfort pour l'élection d'un nouveau roi de Germanie. Elle tomba sur Henri, duc de Bavière. Héribert, qui n'y avait point assisté, refusa d'abord de l'approuver, et retint, en conséquence, les ornements impériaux qu'il avait apportés d'Italie, dans l'intention de les remettre, suivant les dernières volontés de l'empereur défunt, au comte palatin du Rhin. Cette opposition du prélat, qui s'en désista dans la suite, fut la source d'un long refroidissement du prince à son égard. Henri lui conserva néanmoins la dignité de chancelier, et Héribert l'accompagna en cette qualité, l'an 1004, dans son voyage d'Italie, où il fut couronné roi des Lombards. Henri accorda même à sa prière, l'an 1007, le comté de Cambrai à l'évêque de cette ville. Mais Héribert, d'ailleurs, ne figura point à la cour de Henri II, comme il avait fait à celle d'Otton, et n'eut aucune part dans ses conseils. Il fut encore du voyage de ce prince, en 1014, pour son couronnement impérial à Rome. Depuis ce tems, réduit au soin de son église, il s'y livra tout entier. Le *Gallia chr.* dit que ce fut alors qu'il fonda l'abbaye de Tuits, ou Deutz ; mais une charte de ce prélat, datée de l'an 1003, atteste qu'il avait dès-lors bâti et dédié ce monastère. *Notum sit... qualiter ego Heribertus ad monasterium quod egomet in Tuitio construxi et dedicavi.* (Kremer. *Acad. Beitrage.*, t. III, p. 10.) Il entreprit aussi de construire l'église collégiale des douze apôtres à Cologne : mais la mort ne lui permit point de suivre ce dessein, dont l'exécution fut réservée à son successeur. Il releva plusieurs autres édifices sacrés que la vétusté ou les malheurs du tems avaient détruits. Une grande famine, qui désola la France et l'Allemagne, fournit à Héribert l'occasion de signaler sa charité. Les malheureux, que ce fléau chassait de leur patrie, vinrent en foule, de toutes parts, se réfugier à Cologne ; le saint prélat les reçut avec bonté, et leur administra tous les secours dont ils avoient besoin. Non content de secourir ceux qui accouraient à lui, il envoya des clercs, dans plusieurs villes, pour y porter ses aumônes, retraçant ainsi l'inépuisable charité de saint Jean l'Aumônier. L'an 1020, la malice des flatteurs et des envieux rouvrit la plaie qu'avait faite au cœur de Henri, l'opposition d'Héribert à son élévation. Il était en marche pour réduire le comte Otton qui vexait l'église de Mayence : Héribert ayant reçu ordre de lui amener des troupes, le prélat, attaqué pour lors de la fièvre, se trouva hors d'état d'obéir. Il eut beau faire des excuses, l'empereur, les regardant comme frivoles ou controuvées, résolut de le traiter en rebelle. Il vint à Cologne, dans ce dessein, après avoir soumis le comte Otton. Mais l'humble et respectueuse soumission avec laquelle il fut reçu par Héribert, le désarma au point que, contre l'attente des courtisans, il l'embrassa cordialement, et non-seulement lui rendit ses bonnes grâces, mais lui demanda même pardon. Héribert ne survécut pas long-tems à cette réconciliation. L'an 1021, faisant les visites de son diocèse, il tomba malade à Nuys. Les progrès rapides du mal lui annonçant que sa dernière heure approchait, il appela Hélie, abbé de Saint-Martin en l'Isle ; et après avoir reçu de sa main les derniers sacrements, il se transporta sur le Rhin à Cologne, où il rendit l'esprit le 16 mars de la même année. Son corps fut porté à l'abbaye de Tuits pour y être inhumé. Plusieurs miracles qui se firent à son tombeau, déterminèrent le pape Grégoire VII à le mettre au nombre des saints.

PELLEGRIN.

1021. **Pellegrin**, ou **Pilligrin**, dit aussi **Belgrim**, fut le successeur d'Héribert dans le siége de Cologne. Peu de tems après son inauguration, il assista, avec l'empereur, au concile d'Aix-la-Chapelle, où l'on agita la dispute qui était entre lui et Durand, évêque de Liége, touchant l'abbaye de Porcet, savoir si elle était du diocèse de Cologne ou de celui de Liege. L'assemblée ayant décidé pour ce dernier, Pellegrin sortit avec colère, dit Baldric, sans aucun respect pour ses juges. Dans le même concile, on décerna des secours pour l'expédition que l'empereur méditait contre les Grecs de la Pouille. Les archevêques de Cologne et de Trèves accompagnèrent ce prince en Italie avec leurs troupes. Léon de Marsico dit que le premier fut envoyé à Rome à la tête de vingt mille hommes, pour arrêter Pandolfe, prince de Capoue, et Athenulfe, abbé du Mont-Cassin, qui favorisaient les Grecs ; que le second lui échappa, mais qu'il eut le bonheur de prendre le prince de Capoue, qu'il amena à l'empereur et dont il eut peine à obtenir la grâce. Il se trouva, l'an 1023, à l'entrevue de l'empereur et du roi de France, qui se fit à Yvoi, dans le Luxembourg. L'an 1024, après la mort de Henri II, il se laissa engager, ainsi que plusieurs autres évêques, par Gothelon, duc de la basse Lorraine, à s'opposer à l'élection que les princes saxons avaient faite de Conrad le Salique, pour remplir le trône de Germanie. Mais bientôt après, il reconnut ce prince ; et nous voyons qu'en cette même année 1024, il assista à la diète que Conrad tint à Aix-la-Chapelle. Il couronna même, en 1028, dans cette ville, roi des Romains, Henri, fils de Conrad. Ce prélat finit ses jours le 25 août 1035, et fut inhumé dans la collégiale des apôtres qu'il avait fondée. Le nouveau *Gallia christiana* met sa mort en 1036, fondé sur une inscription trouvée dans son tombeau, l'an 1643, et rapportée par Gelenius. Mais comme on y ajoute l'indiction XV au lieu de l'indiction IV, qui courait cette année, il paraît que ce monument a été mal lu. Il est d'ailleurs certain que le successeur de Pellegrin assista, le 25 mai 1036, à la dédicace de l'église de Paderborn. Pellegrin est compté au nombre des saints qui ont rempli le siége de Cologne. Mais nul historien n'est entré dans le détail de ses vertus.

Pellegrin est le premier archevêque de Cologne qui a porté le titre d'archichancelier d'Italie, comme on le voit par des chartes de 1031, 1033, 1035 et 1036. (Ughelli, *Ital. Sac.*, tom. II, p. 165, tom. V, p. 149 ; Murat., *Antiq. ital.*, tom. I, p. 596, tom. VI, p. 51.) Gundling, p. 457, a imprimé un diplôme dont la souscription porte : *Hermanus sacri palatii cancellarius vice Pellegrini archiepiscopi et archicancellarii recognovit ;* ce qui prouve qu'Herman, qui suit, exerçait l'office de vice-chancelier du palais, en Italie, avant de succéder à Pellegrin.

HERMAN II.

1036. **Herman**, ou **Heriman**, surnommé **le Pieux** et **le Noble**, archidiacre de Cologne, fils d'Ezon, comte palatin et petit-fils, par Mathilde, sa mère, de l'empereur Otton II, parvint, l'an 1036, à l'archevêché de Cologne. L'an 1048, ses parents, excités par lui, marchent contre Thierri IV,

comte de Hollande, pour venger la mort de son frère, que ce comte avait tué malheureusement dans un tournoi. Les confédérés prennent Dordrecht, qui est presque aussitôt repris par le comte. Voilà ce que s'accordent à raconter deux antagonistes, M. Dujardin et M. Cerisier. Mais le silence de la chronique d'Egmond sur ce meurtre et ses suites nous rend très-suspect ce récit. La même année, Herman accompagna l'empereur Henri dans son expédition contre le comte de Flandre et le duc de Lothier. Il reçut, l'année suivante 1049, à Cologne, le pape Léon IX avec l'empereur Henri III. Ayant ensuite accompagné Léon à Mayence, Herman assista au concile qu'il y tint au mois de novembre de la même année. L'an 1051, il baptisa, aux fêtes de Pâques, le prince Henri, fils de l'empereur. L'an 1054, le 17 juillet, il fit, à Aix-la-Chapelle, la cérémonie du couronnement de ce jeune prince, élu roi de Germanie. Liupold, archevêque de Mayence, que cette fonction regardait comme primat, eut peine à lui en céder l'honneur: mais il fut obligé de se plier à l'autorité de l'empereur, qui voulut, dit Lambert d'Aschaffenbourg, que ce fut Herman qui couronnât son fils, et par considération pour la naissance de ce prélat, et parce que la cérémonie devait se faire dans une ville dépendante de sa métropole. (*Chr. S. Pantal.*) Frappé des miracles de saint Udalric, évêque d'Augsbourg, dont quelques-uns s'étaient opérés sur lui-même, Herman établit sa fête dans son diocèse, et l'assigna au 4 juillet. Ses infirmités ne lui permettant plus d'exercer ses fonctions, il prit pour coadjuteur Annon, que l'empereur lui avait envoyé, ou, selon d'autres, il prédit seulement qu'Annon deviendrait son successeur. Ce prélat mourut le 10 ou le 11 février 1056 (n. st.). Il paraît, disent les auteurs du nouveau *Gallia christ.*, qu'Herman jouit de la dignité d'archichancelier du royaume d'Italie, comme l'archevêque de Mayence de la même dignité en Allemagne, et celui de Trèves dans les Gaules. Cela est certain, et, depuis Pellegrin, les archevêques de Cologne se sont toujours qualifiés ainsi, quoiqu'ils n'eussent aucune loi, mais seulement l'usage en leur faveur.

ANNON.

1056. **Annon**, allemand, c'est-à-dire suève de nation, frère de Werner, ou Wezilon, archevêque de Magdebourg, et prévôt de l'église de Goslar, conseiller, ou, selon d'autres, chancelier de l'empereur Henri III, fut nommé par ce prince à l'archevêché de Cologne après la mort d'Herman. Son mérite détermina le choix du monarque entre plusieurs sujets qu'on lui avait présentés. Avant d'embrasser l'état ecclésiastique, Annon avait suivi le parti des armes. Un oncle maternel, chanoine de Bamberg, le retira de cette milice pour l'engager dans celle de Jésus-Christ. Il servit dans celle-ci avec autant et plus d'ardeur que dans la première. L'empereur, instruit de ses talents et de sa vertu, le fit venir auprès de lui pour édifier sa cour et faire usage de ses conseils. Annon répondit si parfaitement aux vues de Henri, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de le placer sur le siége vacant de l'église de Cologne. Le prélat partit pour sa destination aussitôt après avoir reçu l'investiture, et fut sacré dans son église métropolitaine, le 3 mars de l'an 1056. Son premier soin fut de connaître l'état de son troupeau par une visite exacte de son diocèse. Il trouva de grands abus dans le clergé et dans le peuple, et son zèle n'omit rien pour le réformer. Le jeûne, l'aumône, la prière, les exhortations publiques et particulières, la douceur, la patience, et quelquefois aussi la sévérité, furent les principaux moyens qu'il employa pour rétablir, dans son église, la pureté des mœurs et l'observance de la discipline. Dieu bénit ses travaux. Dans un concile qu'il tint à Cologne, l'an 1057, et auquel présida le pape Victor II, il fit dresser des réglements salutaires qui eurent leur exécution. Les monastères de sa dépendance reprirent les austérités de la règle qu'ils avaient abandonnées. Il en fonda cinq nouveaux, dont le principal fut l'abbaye de Siegberg, au pays de Berg, de laquelle il fit la dédicace en 1066. Mais voici un trait de la vie d'Annon, qu'il n'est pas aisé de justifier en tout. Richense, veuve de Micislas II, roi de Pologne, avait donné, l'an 1056, la terre de Clotten à l'abbaye de Braunweiler. Annon, sans égard pour les intentions de la reine, transporta, de son autorité, cette terre à l'église de Sainte-Marie des Degrés qu'il avait fait bâtir près de Cologne (aujourd'hui dans la ville). Henri I, comte palatin, avoué de Braunweiler, et parent de Richense, revendiqua cette terre pour l'abbaye commise à sa garde. Mais il gâta la bonté de sa cause par la violence de ses procédés. Ils furent tels, que le prélat se crut obligé de l'excommunier. Ce coup atterra le comte. Il eut une conférence avec Annon, qui lui parla avec tant de force sur l'énormité de sa conduite, qu'il abandonna tout pour aller se renfermer dans l'abbaye de Gorze. Mais après y avoir passé environ trois ans, le regret le prit, et il revint comme un furieux assiéger l'archevêque dans Cologne. La brave résistance que firent les habitants, rendit inutiles ses efforts. Cet échec lui causa une aliénation d'esprit totale, qui obligea de le renfermer. (Voy. *les comtes palatins.*) Quelques-uns blâment aussi la conduite qu'Annon tint à l'égard de l'impératrice Agnès. Chargé par les dernières volontés de Henri III, en 1056, de l'éducation de son fils, Henri IV, qu'il laissait en bas âge, Annon avait remis le jeune prince entre les mains de sa mère, princesse sage et vertueuse. Mais, l'an 1062, mécontent de la voir gouvernée par Henri, évêque d'Augsbourg, il lui enleva son fils par stratagème (*Lambert. Schafnab.*), et se mit à la tête des affaires. Il est certain que le conseil d'Agnès avait conservé beaucoup de l'esprit de despotisme par lequel s'était gouverné son époux. Annon tâcha de régler la conduite de son pupille sur des principes plus équitables et plus modérés. Tant que Henri fut docile aux leçons du prélat, l'ordre et la paix régnèrent dans l'empire. Mais bientôt ses passions, prenant le dessus, lui firent secouer l'autorité de ce mentor. Il y eut entre eux plusieurs alternatives de brouilleries et de réconciliations, qui aboutirent enfin, de la part de Henri, à chasser entièrement le prélat de sa cour (1). Adalbert, archevêque de Brême, dont les vertus étaient obscurcies par l'ambition et l'envie de dominer, s'était insinué dans l'esprit du jeune prince en flattant ses inclinations, et était parvenu à se rendre maître du gouvernement. Annon ne se vit pas supplanté sans dépit. Adalbert, après avoir, en vain, essayé de l'adoucir, mit toute son application à indisposer l'esprit de Henri contre lui. Il y réussit de manière que, dans les fêtes de Pâques de l'an 1065, ce prince était résolu de poursuivre Annon les armes à la main, si l'impératrice Agnès, apprenant le trouble qui régnait à la cour de son fils, n'eût mis tous ses soins pour y rétablir le calme. Mais le faste et l'insolence de l'archevêque de Brême croissant de jour en jour, Annon et l'archevêque de Mayence prirent le parti de convoquer à Tribur, au commencement de 1066, une diète générale de l'empire. On y examina la conduite d'Adalbert, et il fut résolu d'un commun avis de déclarer au roi que, dans un terme marqué, il eût à congédier ce ministre ou à se démettre de la royauté. Henri, obligé de plier, chassa de sa cour Adalbert, et rendit l'administration des affaires à l'archevêque de Cologne en lui associant celui de Mayence.

Annon, avant sa disgrâce, s'était déclaré, comme la cour impériale et la plupart des évêques de Germanie, contre le pape Alexandre II, sur ce qu'il avait été élu et intronisé sans le consentement du roi. Par cette raison, il favorisa le parti de

(1) En faisant les affaires du prince, il n'avait pas oublié les siennes, et nous voyons, par un diplôme de Henri, daté du mois de juillet 1063, qu'il avait obtenu de lui la neuvième partie de l'argent qu'il avait dans ses coffres : *Nonam pecuniæ suæ partem undecumque acquisitam.* (*Acta Acad. Palat.*, tome III, page 155.)

l'antipape Cadaloüs, que l'impératrice et son conseil avaient opposé sous le nom d'Honorius au pape Alexandre. Mais il l'abandonna bientôt après; car ce fut lui qui procura, l'an 1062, la tenue du concile d'Osbor, où cet antipape fut condamné. Après avoir recouvré la faveur du prince, Annon fut envoyé à Rome, l'an 1067, pour travailler à mettre fin au schisme. Il prit en passant Godefroi, marquis de Toscane; et étant arrivé avec lui à Rome, il parla ainsi au pape: « Comment est-ce, » mon frère Alexandre, que vous avez accepté le pontificat » sans les ordres du roi mon maître? car il y a très-long-tems » que nos rois sont en possession de ce droit, qu'on ne puisse » créer des papes sans leur consentement ». Il fit ensuite une longue énumération des patrices, des empereurs et des rois selon l'ordre et la volonté desquels on avait fait plusieurs papes: à quoi l'archidiacre Hildebrand répondit que les princes ne devaient point se mêler de l'élection des papes, et cita sur cela plusieurs pères et plusieurs conciles, principalement celui de Rome sous Nicolas II; ce qui fit voir, suivant la remarque de Maimbourg, qu'il ne parlait que de l'élection précisément et de la demande du clergé et du peuple, et non de l'intronisation, laquelle, selon ce concile, ne peut se faire que du consentement de l'empereur. L'archevêque ne répliqua rien; mais il ne laissa pas, selon l'ordre qu'il en avait, de prier le pape de convoquer un concile: ce qui fut accordé. Cent treize évêques, en effet, s'assemblèrent, la même année, à Mantoue pour examiner le droit des deux contendants. Annon fut du nombre, et se déclara pour Alexandre.

L'archevêque de Cologne continua de partagerla faveur de la cour avec l'archevêque de Mayence. Ces deux prélats, suivant l'historien du premier, gouvernèrent l'état avec la concorde la plus intime et le plus noble désintéressement. Mais Lambert d'Aschaffenbourg rapporte une anecdote qui ne confirme pas tout-à-fait cet éloge. « L'an 1070, dit-il, les archevêques de » Cologne et de Mayence, avec l'évêque de Bamberg, ayant » été cités à Rome par le pape Alexandre, ce pontife leur » reprocha durement qu'ils vendaient en vrais simoniaques les » ordres sacrés, communiquaient indifféremment avec ceux » qui les achetaient, et leur imposaient même les mains. Ce » que ces prélats ayant promis de ne plus faire désormais, il » les renvoya en paix dans leurs églises. » Lambert était-il bien ou mal informé, c'est ce que nous ne pouvons décider. Adalbert, cependant, travaillait à rentrer dans le poste dont il était déchu. Le succès de ses démarches surpassa ses espérances. Il recouvra la faveur du prince au point qu'il ne lui manqua que le titre de roi, toute l'autorité royale étant entre ses mains. Annon, congédié, se retira dans son église, et laissa le champ libre à son rival. Mais l'abus que celui-ci fit de son crédit excita de nouveaux murmures dans toute l'Allemagne. Ils ne furent pas de longue durée. La mort qui surprit Adalbert, en 1072, les fit cesser. Alors, pressé par les prières des grands, Henri rappela l'archevêque de Cologne, et, à force de prières, l'engagea à reprendre le timon des affaires.

Elles changèrent de face entre ses mains. Lambert d'Aschaffenbourg confirme ici tout ce que dit à l'avantage du nouveau ministère d'Annon, l'auteur de sa vie. Mais le prince, étant revenu à son naturel vicieux, fit divers actes contraires à la justice et au bien de l'état, qui déterminèrent Annon à demander son congé. Pour éviter une rupture ouverte, il prétexta son grand âge qui ne lui permettait plus de vaquer aux affaires publiques. Le roi lui accorda sans peine sa demande l'an 1073, ravi d'être délivré d'un pédagogue dont la sévérité tenait en bride ses passions. Elles prirent un cours libre après le départ d'Annon, et précipitèrent le malheureux prince dans toutes sortes de crimes. Il hérissa de châteaux la Saxe et la Thuringe pour contenir les peuples de ces provinces qu'il foulait par ses exactions. Précaution vaine! Les Saxons et les Thuringiens, excédés de mauvais traitements, en vinrent à une rebellion ouverte, que le pape Grégoire VII, suivant le bruit public, favorisait sous main. Annon fut envoyé deux fois par le roi, savoir, en 1073 seul, et en 1074, avec les autres princes du Rhin, pour conférer avec les chefs des révoltés. Mais l'exposé que ceux-ci firent de leurs griefs fut si touchant, qu'il fut décidé en pleine diète que si le roi ne se mettait en devoir de les satisfaire, on le déposerait et on en mettrait un autre en sa place. (*Lambert. Schafnab.*, pag. 363-367.) Pour éluder ce décret, Henri députa de nouveau l'archevêque de Cologne aux Saxons, afin d'empêcher la destruction de ses châteaux. Mais le prélat n'ayant point réussi dans sa négociation, le roi s'en prit à lui et résolut de le traiter lui-même en rebelle. L'aventure suivante lui en fournit une belle occasion. Les officiers du prélat avaient saisi (l'on ignore sous quel prétexte) le vaisseau d'un riche marchand. Celui-ci sonne aussitôt l'alarme et met toute la ville en émeute. On court au palais; Annon n'a que le tems de s'enfuir, emporté par ses gens dans son église, dont ils barricadent aussitôt les portes. Les séditieux étant près de les enfoncer, il s'échappe de l'église et de la ville par des issues secrètes, et va chercher ailleurs une retraite. Annon revient en forces, quatre jours après, à Cologne. Ses gens, à son insu, le vengent des outrages qu'il avait reçus, par le pillage de la ville et d'autres mauvais traitements faits aux citoyens, sans égard pour le pardon que le prélat avait promis aux coupables.

Le roi ne fut pas plutôt informé de ce désordre, qu'il s'achemina vers Cologne, à la tête d'une armée, dans le dessein de venger les habitants sur la personne de leur archevêque. Mais les députés qu'Annon lui envoya, suspendirent sa colère par l'exposé fidèle qu'ils lui firent de l'état des choses et des dispositions du prélat. Arrivé à Cologne, il eut un entretien avec Annon qui acheva de le désarmer. (*Lamb. Schafnab.* pp. 372-376.) Depuis ce tems, Annon vécut retiré à l'abbaye de Siegberg, d'où il ne sortait guère sans une nécessité indispensable. Sa santé l'ayant obligé de retourner à Cologne, il y mourut dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes, et à la suite d'une longue maladie, le 4 décembre de l'an 1075, suivant Lambert d'Aschaffenbourg, auteur contemporain, et préférable à la chronique de Liége, qui met cet événement en 1076, et aux chroniques de Hildesheim et de Wurtzbourg, qui le rapportent à l'année suivante. Le corps d'Annon, inhumé à Siegberg, fut levé de terre et exposé à la vénération publique, cent huit ans après sa mort, comme nous le marquerons plus amplement à l'an 1183. Les auteurs du nouveau *Gall. christ.* prouvent qu'il avait été archichancelier de l'église romaine, par une bulle d'Alexandre II, en faveur du monastère de Vendôme, à la fin de laquelle on lit: *Scriptum per manus Rainerii subdiaconi et cancellarii, vice domini Annonis arch. VIII idus maii, anno domini* 1063, *Ind. I.*

Malgré les éloges dont Lambert d'Aschaffenbourg comble Annon, il ne peut s'empêcher de dire qu'il était prompt à se fâcher, et qu'il exhalait en injures sa mauvaise humeur contre ceux qui en étaient l'objet. C'est le seul défaut qu'il reconnaisse en lui et dont il faisait lui-même l'aveu. Mais on a eu lieu d'en faire remarquer d'autres dans ce prélat, d'ailleurs très-recommandable.

HILDOLFE.

1076. HILDOLFE ou HILDEBALDE, chanoine de Goslar et chapelain de la cour, fut présenté aux députés de Cologne pour leur archevêque, par l'empereur Henri IV, tenant sa cour à Goslar, aux fêtes de Noël 1075. Mais ces qualités de corps et d'esprit ne leur paraissant pas répondre à ce poste éminent, ils s'excusèrent de ne pouvoir l'agréer; sur quoi l'empereur les renvoya à la mi-Carême, protestant qu'ils n'auraient point d'autre archevêque. Trois clercs et quelques nobles de Cologne, étant revenus dans le terme marqué, consentirent, par timidité, à la nomination d'Hildolfe, que l'empereur emmena aussitôt à Cologne, où il le fit sacrer par Guillaume, évêque d'Utrecht. (*Lambert Schafnab.* pp. 402-405.) Le pape Grégoire VII ne

laissa pas impuni l'attachement d'Hildolfe à l'empereur. Il le frappa d'excommunication avec les autres adhérents de ce prince, qui lui-même le congédia dans la diète de Tribur, tenue le 16 octobre 1076. (*Ibid.* p. 408.) Hildolfe ne laissa pas toutefois de se maintenir, du moins encore quelques années, sur son siége. Le biographe de Saint-Annon (l. III, c. 20) fait mention d'un concile qu'il tint à Cologne l'an 1077, et qui se trouve consigné dans la collection des conciles d'Allemagne, t. III, p. 187. L'auteur de la vie de saint Wolphelme, abbé de Braunweiler, dit que, ne trouvant point Hildolfe disposé à lui faire rendre l'alleu de Clotten, qu'Annon lui avait enlevé pour le transporter au chapitre de Sainte-Marie des Degrés, cet abbé se tourna du côté du pape Grégoire VII, qui en écrivit à Hildolfe, l'appelant son cher fils dans sa lettre; ce qu'il n'eût pas fait, s'il eût alors tenu ce prélat pour excommunié. (*Bolland.*, t. III, *april.* p. 81) Hildolfe mourut, suivant la chronique de Saint-Pantaléon, l'an 1079; et Gelenius fixe le jour de sa mort au 20 juillet. Il est sûr qu'il n'était plus archevêque en 1080, comme en fait foi un diplôme de Sigevin, son successeur, daté du 18 février de cette année, *primo ordinationis suæ anno.* (Kremer, *academ. Beitr.*, t. III, p. 20.)

SIGEVIN.

1079. SIGEVIN, ou SEGNIN, dit aussi SEGERIN, archidiacre de l'église cathédrale de Cologne, devint le successeur d'Hildolfe, en 1079. Saint-Annon, à raison de sa candeur, l'appelait un vrai israélite, et avait, dit-on, prédit qu'il lui succéderait. (*Vita Annonis ibid*, l. II, c. 7, et l. III, c. 15.) Son attachement pour l'empereur Henri IV lui attira la disgrâce de Grégoire VII. Il tint, le 20 avril 1083, un concile pour établir la trève de Dieu. Le résultat de cette assemblée a été publié par M. Mœser, entre les preuves de son histoire d'Osnabruck, t. II, n. 31. Sigevin assista, l'an 1085, peu de jours après Pâques, à l'assemblée de Mayence, où les Schismatiques renouvelèrent la sentence d'excommunication contre Grégoire VII. Ce pape, pour se venger, priva de ses priviléges l'église de Cologne; mais il ne put ôter à Sigevin le titre d'archichancelier de l'empire en Italie. (*Ital. Sacra*, t. III, p. 420.) Sigevin mourut le 14 mai de l'an 1089, suivant le nécrologe de l'église de Cologne; le 31 de ce mois, selon d'autres. (*Gall. Chr. no.*, t. III, col. 670.) Gundling, d'après Sagittarius, dit qu'il fut tué la veille de Noël avec deux autres évêques, à la bataille de Glinchen, en Thuringe, donnée entre l'empereur et le marquis Egbert; ce qui est encore appuyé de la petite chronique d'Halberstadt. (*Apud Leibnitz*, t. II, p. 129.)

HERMAN III.

1089. HERMAN, surnommé LE RICHE, fut le successeur de Sigevin dans le siége de Cologne. Il ét it fils, selon tous les modernes, de Henri le Gras, duc de Saxe, sur le Weser, et de Gertrude, et frère de Richense, qui devint femme de l'empereur Lothaire II. Mais M. Kremer (*Academ. Beitr.*, t. III, p. 21) produit un diplôme de ce prélat, dans lequel il appelle Gérard, comte de Hocstadt, son frère; ce qui rend au moins douteuse leur opinion. L'an 1092, il sacra, le 1er. février, Otbert, évêque de Liége. Il couronna, le 6 janvier 1099, dans Aix-la-Chapelle, le jeune prince Henri V, roi des Romains, et mourut le 21 ou le 30 novembre de la même année. Son inhumation se fit à Siegberg.

FRÉDÉRIC I.

1099. FRÉDÉRIC, originaire du château de Schwarzerbourg, en Saxe, et frère d'Engilbert, marquis de Frioul et duc de Carinthie, et d'Hartwick I, évêque de Ratisbonne, fut nommé archevêque de Cologne par l'empereur Henri IV, à la demande du clergé et du peuple, l'an 1099; et non pas 1101, comme le marque don Morkens. On le voit en effet, comme archevêque de Cologne, parmi les témoins d'une charte de Jean, évêque de Spire, datée du 6 janvier de l'an 1100. (*Acta. Acad. Palat.*, t. III, p. 279.) Ce fut un prélat vigoureux et dont on n'attaqua pas les droits et les possessions impunément. L'an 1102, il repoussa Frédéric, comte en Westphalie, qui était venu faire des courses sur les terres de Cologne, le poursuivit chez lui et assiégea son château d'Arnsberg, qu'il prit d'assaut. Il alla joindre ensuite l'empereur occupé à réduire le duc de Limbourg, et fit avec lui le siége de la capitale de ce duché. Il eut, l'année suivante, avec l'archevêque de Magdebourg, une guerre encore plus vive pour la défense de l'empereur. (Marten. *Ampl. Coll.*, t. I, *Præf.* p. 37.) Mais dans la diète de Mayence, ouverte à Noël 1105 (n. st.), il abandonna le parti de ce prince, conclut avec toute l'assemblée à sa déposition, et souffrit qu'on le députât avec l'archevêque de Mayence pour aller lui redemander les ornements impériaux. Il fortifia, l'an 1109, Andernac, et y éleva une citadelle pour mettre de ce côté-là ses domaines en sûreté. Il excommunia, la même année, Burchard, que le roi Henri V avait mis de force sur le siége de Munster, où il se maintenait au mépris de l'interdit que le cardinal d'Alsace, légat du saint siége, lui avait fait signifier. L'an 1110, il partit, vers le mois de décembre, avec le roi Henri pour l'Italie, et fut présent, l'année suivante, à son couronnement impérial, qui se fit à Rome le 13 avril.

Frédéric se refroidit, l'an 1112, envers l'empereur, après avoir reçu le décret du concile de Latran contre les investitures. Il couronna néanmoins, en 1114, l'impératrice Mathilde à Mayence. Mais, après cette cérémonie, on le vit hautement se déclarer contre l'empereur. Ligué avec les seigneurs saxons, il eut part, l'année suivante, à la bataille gagnée sur ce prince à Welphesholz. Ce fut encore sur la fin de cette année, suivant l'annaliste saxon, qu'il excommunia l'empereur dans un concile tenu à Cologne; ce qui lui mérita une lettre d'approbation du pape. (Pez. *Cod. Dipl. Hist. Epist.*, part. 1, n. 85, p. 300.) Il paraît que cette assemblée se tint après le départ de Henri pour l'Italie, où il était allé pour recueillir la succession de la comtesse Mathilde, dont il voulait, comme héritier légitime, répéter par la voie des armes, les vastes domaines qu'elle avait légués au saint siége. Frédéric ne laissa pas l'empereur tranquille en Italie. Il écrivit, l'an 1117, aux Milanais pour les exhorter à secouer le joug de ce prince schismatique, qui faisait la guerre à l'église. D. Martenne, grand panégyriste de Frédéric, conjecture de là que les Milanais chassèrent l'empereur de leurs murs. (*Ampl. Coll.*, t. I, *Præf.* p. 38.) L'an 1119, le légat Conon, ayant assemblé un concile à Cologne, y publia l'excommunication prononcée contre ce prince par le pape Gelase II. Au mois d'octobre de la même année, Frédéric envoya des députés au concile de Reims, assemblé et présidé par le pape Calliste II. Orderic Vital dit qu'ils remirent entre les mains du pontife, le fils de Pierre de Léon, que Frédéric tenait en otage, jeune homme, ajoute-t-il, très-bien vêtu, mais noir, mal fait, et plus semblable à un sarrasin et à un juif, qu'à un chrétien, ce qui fit rire toute l'assemblée. La chronique de Saint-Pantaléon dit sur cette année (p. 927) que l'empereur vint à Cologne, où il fut bien reçu en l'absence de l'archevêque, lequel, à son retour, mit la ville en interdit.

Frédéric approuva, l'an 1122, dans la diète de Worms, la réconciliation de l'empereur avec le saint siége. Il sacra, l'année suivante, Albéron, évêque de Liége, après avoir rejeté, pour la seconde fois, Alexandre, usurpateur de ce siége. Il couronna, l'an 1125, le 13 septembre, dans Aix-la-Chapelle, et non pas à Cologne, comme le marque la chronique de Saint-Pantaléon, l'empereur Lothaire II avec Richense, sa femme. Mais il était brouillé, l'an 1127, avec ce prince, jusqu'à lui faire la guerre, et ne se réconcilia avec lui qu'à l'assemblée

de Corvei tenue le 16 mai 1129. (*Annal Saxo*, pp. 662 *et seq.*) Ce prélat mourut, le 25 octobre 1131, dans le château de Wolckenberg qu'il avait bâti, et fut inhumé à l'abbaye de Siegberg. Il faisait une singulière estime du célèbre Rupert, abbé de Tuits, et l'engagea à composer plusieurs de ses traités.

BRUNON II DE BERG.

1131. **Brunon**, fils d'Adolfe III, comte de Berg, prevôt de Saint-Gereon de Cologne et de Coblentz, fut placé sur le siége de cette église, par la faveur de l'empereur Lothaire, au préjudice de Godefroi, prévôt de Santen, que le clergé et le peuple avaient canoniquement élu. Il avait refusé, deux ans auparavant, pour des causes secrètes, *latentes causas prætendens*, l'archevêché de Trèves qu'on lui avait offert (*Gesta. Trevir. Archiep.* c. 11); après quoi il était retourné en France pour achever le cours de ses études qu'il y avait commencées. Ce fut de là que ses parents le firent revenir pour lui faire avoir l'archevêché de Cologne. La vie mondaine et licencieuse qu'il avait menée jusqu'alors, ne le rendait guère propre à l'épiscopat. Il le sentait lui-même; et, pressé par les remords de sa conscience, il consulta saint Bernard sur le parti qu'il avait à prendre. Le saint homme, n'osant rien décider, le renvoya à saint Norbert, avec lequel il était à portée de s'entretenir de vive voix et de concerter une acceptation ou un refus sur l'exposé qu'il ferait en détail de l'état de son âme. On ne sait point l'avis que lui donna saint Norbert; mais, le jour de Noël de la même anné 1131, il fut sacré par le cardinal-légat, évêque de Palestrine. Peu de jours après, il écrivit à saint Bernard pour lui faire quelque demande. L'abbé de Clairvaux, dans sa réponse, après lui avoir marqué qu'il avait fait ce qu'il souhaitait de lui, tâche de lui inspirer une grande frayeur sur le fardeau dont il est chargé. Il lui écrivit encore une troisième lettre pour l'exciter à corriger, avec un zèle mêlé de discrétion, les vices de son peuple. Brunon accompagna, l'an 1136, l'empereur dans son expédition d'Italie. Il y trouva son tombeau, étant mort subitement à Trani, le 29 mai de l'année suivante. On l'enterra avec pompe dans l'église de Saint-Nicolas de Bari. Mais, l'an 1139, Roger, roi de Sicile, s'étant rendu maître de Bari, fit exhumer son cadavre de même que celui du duc Ranulfe, et les fit traîner inhumainement par les carrefours. Gelenius prétend que celui de Brunon fut rapporté ensuite en Allemagne. Otton de Frisingue dit que ce prélat était fort versé dans les lettres.

HUGUES DE SPONHEIM.

1137. **Hugues**, de la maison des comtes de Sponheim, doyen de l'église métropolitaine de Cologne, était en Italie à la suite de l'empereur, lorsque Brunon mourut. Lothaire aussitôt le nomma pour remplacer le défunt, et ce choix fut approuvé du pape Innocent II, qui sacra Hugues et lui donna le *pallium*. Le clergé et le peuple de Cologne apprirent avec joie cette nomination. Mais, au bout de quatre semaines, Hugues mourut, le 1er. juillet, à Melfe, d'une saignée faite à contre-tems.

ARNOLD I.

1138. **Arnold**, prévôt de Saint-André de Cologne, qu'on fait, sans fondement, fils de Henri, comte de Gueldre, succéda, vers le commencement de l'an 1138 au plus tard, à Hugues, dans le siége de Cologne. Au Carême de cette année, il concourut, dans la diète de Coblentz, à l'élection du roi Conrad de Suabe; et l'ayant accompagné à Aix-la-Chapelle, il assista à son couronnement, qu'il ne put faire par lui-même, parce qu'il n'avait pas encore reçu le *pallium*. L'an 1147, au commencement de janvier, il reçut à Cologne saint Bernard, qui revenait de la diète de Spire, où il avait prêché la croisade pendant les fêtes de Noël. Le saint abbé célébra la messe le 1er dimanche de ce mois, dans la cathédrale, et fit, après l'avoir célébrée, un grand nombre de miracles, suivant l'archidiacre Philippe, qui l'accompagnait, et qui en fut un des témoins. Le prélat couronna, le 30 mars de la même année, dans l'église d'Aix-la-Chapelle, le jeune Henri, fils du roi Conrad, nouvellement élu roi des Romains, à Francfort. Il fit, le 30 août suivant, la cérémonie de lever de terre le corps de saint Héribert, l'un de ses prédécesseurs, fondateur du monastère de Tuits, où il était inhumé. Trois ou quatre mois après, il reçut à Cologne le pape Eugène et le conduisit à Trèves. Mais, l'année suivante, n'ayant point comparu au concile de Reims, où il était appelé, il y fut interdit par ce pape, tant pour son absence que pour sa négligence à remplir les fonctions de son ministère. Eugène fut même tenté de le déposer; mais il en fut détourné par la crainte que cette déposition, l'empereur Conrad étant pour lors à la croisade, n'excitât quelque trouble dans l'empire. C'est ce qu'il mande par sa lettre, du 28 novembre 1149, à Conrad, qui, à son retour, avait intercédé, mais en vain, pour le prélat. Arnold s'étant rendu, l'année suivante, à Rome, malgré son grand âge et ses infirmités, ne put lui-même fléchir le pontife, qui le renvoya comme il était venu. (Martenne, *ampl. Coll.*, t. II, *Præf.* p. 31.) Il ne survécut pas long-tems à ce voyage, étant mort vers le milieu de l'an 1151. Otton de Frisingue dit de lui: *Vir ad omnia ecclesiastica officia et sæcularia negotia inutilis.*

ARNOLD II DE WEDA ou WIED.

1151. **Arnold II**, frère de Burchard et de Louis, comtes de Weda, prévôt de la cathédrale de Cologne, chancelier de l'empereur Conrad, fut élu, l'an 1151, pour remplir le siége de Cologne après la mort d'Arnold I. Mais il refusa d'aquiescer à son élection, jusqu'à l'arrivée de Conrad, qui lui sut gré de ce délai. Etant allé trouver ce prince, il fut ramené par lui à Cologne, intronisé, avant le mois d'août, dans l'église métropolitaine, malgré sa réclamation, et investi des régales à la manière accoutumée. Sur la fin de la même année, il partit pour Rome, où le pape Eugène le sacra et lui donna le *pallium* avec une bulle par laquelle il le déclarait exempt de la juridiction de tout primat et soumis immédiatement au pontife romain, lui conservait le droit de sacrer dans sa province le roi de Germanie, lui accordait la première place après lui, ou ses légats, dans les conciles qui se tiendraient dans son ressort, et enfin, réglait qu'il y aurait sept prêtres cardinaux dans l'église métropolitaine de Cologne, auxquels il acccordait le privilége exclusif de célébrer aux deux autels principaux de cette église dans les fêtes solennelles, en mitre et en dalmatique, avec autant de diacres et de sous-diacres. Ce diplôme est du 8 janvier 1151. (v. st.) Le 9 mars suivant, il sacra et couronna dans l'église d'Aix-la-Chapelle, le roi Frédéric I. L'an 1154, il fut envoyé par ce prince, en qualité d'ambassadeur, au pape Adrien, pour traiter avec lui de son couronnement impérial: cérémonie qui se fit, le 18 juin de l'année suivante, à Rome, et à laquelle assista notre prélat. Dans plusieurs diplômes que Frédéric fit expédier dans le cours de ce voyage, l'archevêque Arnold est qualifié archichancelier. De retour chez lui, il y mourut le 14 mai de l'an 1156, et fut enterré dans l'église de Saint-Clément de Rindorp, près de Bonn, qu'il avait fondée avec un monastère de filles pour la desservir. Ce fut un prélat d'une prudence rare, d'une probité à l'épreuve, et d'une grande fermeté pour la défense de ses droits.

FRÉDÉRIC II DE BERG.

1156. **Frédéric**, fils d'Adolfe IV, comte de Berg et frère

d'Engilbert, successeur d'Adolfe, prévôt de Saint-Georges de Cologne, fut élu archevêque par les chanoines de la cathédrale, tandis que les prévôts et abbés donnèrent leurs voix à Gérard, prévôt de Bonn. Les deux partis étant venus trouver, au mois de juillet, l'empereur Frédéric dans son camp de Bavière, plaidèrent leur cause devant lui pendant trois jours. Le jugement fut renvoyé à la cour que le prince devait tenir à Ratisbonne, et là, après une nouvelle discussion, le siége, de l'avis du légat, des prélats et des seigneurs qui étaient présents, fut adjugé, dans le mois de septembre 1156, à Frédéric. (*Otto Frising.*) La grande chronique belgique, et Levolde, assurent que les voix des juges furent achetées à prix d'argent. Quoi qu'il en soit, Frédéric, après avoir reçu du roi l'investiture, partit pour Rome, où il reçut la consécration et le *pallium* des mains du pape Adrien. L'an 1158, il fit un nouveau voyage en Italie avec l'empereur, et mourut à Pavie, d'une chute de cheval, le 25 septembre de la même année. (*Chron. S. Pantaleon*, pag. 938.) Son corps fut rapporté en Allemagne, et inhumé dans le monastère du Vieux-Mont, auprès de celui de l'archevêque Brunon, son oncle.

RENAUD DE DASSEL.

1159. Renaud, ou Reginald, comte de Dassel, en Westphalie, prévôt d'Hildesheim, fut élu par le clergé de Cologne, tandis qu'il était en Italie à la suite de l'empereur, pour succéder à l'archevêque Frédéric dans le siége de Cologne. (*Chron. S. Pantaleon.*, pag. 939.) Il avait fait lecture en pleine diète, l'an 1157, des lettres du pape Adrien à l'empereur, qui furent l'origine de leur rupture, et les avait interprétées assez fidèlement. Le pape, néanmoins, se plaignit qu'il avait outragé ses légats, porteurs de ses lettres, et vomi des blasphêmes contre le saint siége. Mais l'empereur, malgré cela, l'année suivante, l'envoya devant lui, vers Adrien, avec Otton, comte palatin, pour s'expliquer avec ce pape. Ces deux ambassadeurs conduisirent leur négociation avec tant de sagesse et de circonspection, qu'ils vinrent à bout de rétablir la concorde entre le sacerdoce et l'empire. Aussi n'avaient-ils pas, dit Radewic, leurs égaux pour les grâces extérieures, pour la noblesse du sang, pour la prudence, la sagacité d'esprit, la facilité de parler, l'étendue des lumières, la fermeté d'âme, l'amour du travail, la probité, le zèle pour le bien de l'état : toutes qualités, ajoute-t-il, dont ils donnèrent des preuves dans toutes les occasions. L'empereur, aussitôt qu'il eut nommé Renaud a l'archevêché de Cologne, le fit archichancelier de l'empire, en Italie, et nous avons un diplôme de Frédéric, pour l'abbaye de Beaupré, donné le 16 octobre, au siége de Crême, qu'il revit en cette qualité. Dans ce diplôme, il se qualifie archevêque, tandis que, dans un autre de 1161, il ne se dit qu'élu de Cologne. Adrien venait de mourir; et les suffrages s'étant partagés sur son successeur, les uns élurent Roland, ou Alexandre III, les autres Octavien, dit Victor III. L'empereur, pour terminer la contestation, ajourna les deux contendants à comparaître au concile qu'il indiqua pour le mois de février 1160, à Pavie. Octavien s'y rendit avec cinquante évêques du nombre desquels était Renaud. L'assemblée se déclara pour Octavien, et Renaud fut chargé de porter sa lettre synodique en France, pour y faire approuver, par le roi, les prélats et les grands, l'élection de ce pape. Mais il ne réussit pas dans cette ambassade. L'empereur, de retour en Allemagne, l'an 1162, renvoya, au-delà des monts, l'archevêque de Cologne, avec le titre de vicaire de l'empire, pour y régler les affaires qu'il avait laissées en souffrance. (*Acerb. Morena*, tom. I, *Scr. Brunswic.*, pag. 839.) C'est dans ce voyage qu'il obtint les corps des trois mages pour son église, comme le marquent Otton de Saint-Blaise et Dodechin, auteurs contemporains, et non pas en 1164, ainsi que Godefroi de Saint-Pantaléon le dit. Nous avons la lettre qu'il écrivit aux Coloniens, par laquelle il annonce qu'il doit se mettre en route, pour son retour, le 11 juin, avec ces reliques. (*Bolland*, t. III, pag. 287, n°. 35.) Il arriva dans cette ville, la veille de Saint-Jacques (24 juillet). Frédéric le députa, la même année, au roi de France, Louis le Jeune, pour s'excuser de ce qu'il ne l'avait pas attendu au pont de Saint-Jean de Laune, lieu d'une entrevue dont ils étaient convenus.

Renaud, l'an 1164, ayant accompagné Frédéric dans un second voyage en Italie, apprit que le frère de ce prince, Conrad, palatin du Rhin, faisait le ravage dans ses terres. Il mande aussitôt à ses officiers de se mettre en devoir de repousser l'ennemi. Il fut obéi; et il s'assembla auprès d'Andernac une quantité prodigieuse de troupes qui revalurent au palatin le mal qu'il avait fait au prélat. L'empereur, à son retour, fit cesser les hostilités. (*Godefr. S. Pantal.*) C'est une faute dans Collini d'avoir dit que le palatin força le prélat à demander la paix.

L'an 1165, Renaud assista au concile de Wurtzbourg, où l'empereur s'engagea par serment à ne jamais reconnaître Roland (Alexandre III) pour pape, et à demeurer fidèlement attaché à Pascal, successeur d'Octavien, ainsi qu'aux successeurs que son parti lui donnerait. Ce fut à l'instigation de Renaud que cela se fit, et ce fut par son conseil que Frédéric contraignit tous les évêques de l'assemblée, de faire le même serment. L'archevêque de Magdebourg, plus scrupuleux que les autres, pour éluder l'ordre du prince, demanda que préalablement l'archevêque de Cologne reçût les ordres et se fit sacrer; ce que celui-ci refusant, l'empereur, irrité, lui fit de grands reproches accompagnés de menaces, qui l'atterèrent, au point qu'il fit le serment le premier, non sans répandre des larmes, et promit de recevoir les ordres et la consécration épiscopale. La même année, suivant la chronique belgique, assisté d'Alexandre, évêque de Liége, il leva de terre à Aix-la-Chapelle, en présence de Frédéric et de sa cour, les ossements de Charlemagne, les plaça dans une châsse d'argent, et mit ce prince au nombre des saints, conformément au décret de canonisation, par l'antipape Pascal. Renaud, l'année suivante, fut mis à la tête d'une ambassade que l'empereur envoya au roi d'Angleterre, pour faire la demande de Mathilde, sa fille aînée, pour le prince Henri, fils aîné du premier. Le monarque anglais, qui était pour lors à Westminster, fit marcher toute sa cour à la rencontre du prélat. Mais le grand-justicier, dit Raoul *de Diceto*, lui refusa le baiser de paix, comme à un schismatique, et après son départ, on renversa les autels où lui et les prêtres de sa suite avaient célébré les saints mystères.

L'an 1166, au mois d'octobre, Renaud accompagna, pour la troisième fois, l'empereur dans son expédition d'Italie. Frédéric, se disposant à se rendre à Rome pour y faire reconnaître l'obédience de son antipape Pascal, envoya devant lui Renaud avec un corps de troupes pour lui préparer les voies. Le prélat s'acquitta de sa commission avec zèle dans toutes les villes où il passa, gagnant les unes par ses caresses et ses présents, subjuguant les autres par le pillage et l'incendie. Arrivé à Rome, il y prodigua l'or, et vérifia ce mot des anciens : *Rome se mettrait en vente si elle trouvait un acquéreur.* Le pape Alexandre n'oublia rien pour retenir les Romains dans le devoir. Mais n'ayant que la voie d'exhortation, la plupart lui échappèrent, séduits par les récompenses attachées à leur défection. Elle ne fut pas néanmoins de longue durée. Il y avait entre les Romains et les habitants de Tusculum une vieille haine qu'un accident renouvela. Les premiers, après avoir fait le dégât dans les environs de Tusculum, vinrent assiéger, au mois de mai 1167, la ville, qui, ne se trouvant pas en forces pour leur résister, implora le secours de l'empereur. Occupé pour lors au siége d'Ancône, Frédéric donna ordre à Renaud de marcher à la défense des assiégés, et peu de tems après, il détacha de son armée un nouveau corps pour aller, sous la conduite de l'archevêque de Mayence, le renforcer. Renaud, se croyant alors supérieur aux ennemis, fit sur eux une sortie qui ne fut pas heureuse. Les Romains, fiers de leur avantage, osèrent, le 30 mai, lui pré-

senter bataille. Mais ils se trouvèrent mal de leur présomption. Le prélat, étant tombé sur eux, leur tua quinze mille hommes, selon les uns, neuf mille, suivant les autres, fit beaucoup de prisonniers, et mit le reste en fuite. Renaud, après cette victoire, alla rejoindre l'empereur, qu'il accompagna sur la fin de juillet, au siége de Rome. Frédéric, après la prise de la ville léonine, s'y étant fait couronner le premier août, par l'antipape, avec l'impératrice sa femme, Renaud fut présent à la cérémonie. Mais, le 14 du même mois, il fut emporté par la maladie épidémique qui s'était mise dans l'armée impériale. Ses os, après avoir été detachés des chairs, furent reportés à Cologne, et inhumés dans l'église métropolitaine. Ce prélat était doué de grandes qualités, dont il n'en fit pas toujours, comme on vient de le voir, un usage légitime. Il fit beaucoup de bien à son église, orna sa cathédrale de deux grosses tours, rebâtit son palais, et fit reconstruire, pour mettre ses domaines à l'abri des hostilités, le château de Rineck, que Conrad, en 1150, avait démoli.

PHILIPPE DE HEINSBERG.

1167. Philippe, fils de Gosvin II, seigneur de Heinsberg et de Fauquemont, et d'Adélaïde de Sommersbourg, doyen de l'église de Cologne, qu'il gouvernait en l'absence de Renaud, fut élu pour lui succéder tandis qu'il était à la suite de l'empereur en Italie, avec le titre de chancelier. Cette élection fut très-agréable à Frédéric, qui l'avait recommandé par lettres aux Coloniens et à l'antipape Pascal III, parce qu'ils se flattaient qu'il servirait leur parti avec zèle. Ainsi le premier ne tarda pas de lui donner l'investiture, ni l'autre les ornements pontificaux. Il arriva, l'an 1168, le jour de l'Assomption, à Cologne, et y fut sacré, le 29 septembre suivant, par l'évêque d'Utrecht. L'année suivante, il proclama, le 6 juillet, dans la diète de Bamberg, le prince Henri, fils de l'empereur, âgé de cinq ans, roi des Romains; puis l'ayant amené à Aix-la-Chapelle, il fit, le 15 août, et non le 8 juin, la cérémonie de son sacre et de son couronnement. L'an 1175, après la levée du siége d'Alexandrie de la Paille, il fut nommé pour aller traiter de la paix avec les Lombards; mais il n'y réussit pas. Il ne fut pas plus heureux dans la conférence qu'il eut au nom de l'empereur avec les cardinaux, députés pour aviser avec lui aux moyens d'éteindre le schisme. Mais il travailla efficacement avec le pape Alexandre, et dès la première audience qu'il eut de sa sainteté, il fut convenu qu'elle s'aboucherait avec l'empereur à Venise. Ce fut là, en effet, que la paix fut établie et cimentée, l'an 1177, par les serments des princes de l'empire, et spécialement celui de l'archevêque de Cologne, qui donna l'exemple. Depuis ce tems, Philippe fit paraître beaucoup d'attachement pour Alexandre, et ne servit pas un ingrat. Pour lui marquer son retour, ce pontife confirma, par des lettres que plusieurs cardinaux souscrivirent, tous les droits, privilèges et domaines dont jouissait l'église de Cologne. Henri le Lion, duc de Saxe, s'étant attiré l'inimitié de l'empereur Frédéric pour avoir refusé de le suivre dans sa dernière expédition d'Italie, Philippe épousa le ressentiment de Frédéric, et, dans une irruption subite sur les terres de Henri, lui enleva, l'an 1178, quelques châteaux sans éprouver de résistance : *Quædam castella ejus cepit, nullo resistente ex parte ducis*, dit Godefroi de Saint-Pantaléon. Fatigué des courses que Henri faisait par représailles sur les terres que l'église de Cologne possédait en Saxe, Philippe en porta ses plaintes à la diète de Wurtzbourg. Henri, cité pour répondre sur ce grief et sur d'autres que l'empereur avait contre lui, refusa de comparaître, et s'attira, par ce défaut, un arrêt qui le dépouillait de ses fiefs, et le mettait au ban de l'empire. En conséquence de ce jugement, Frédéric conféra à l'archevêque de Cologne et à son église tous les droits et toute l'autorité qui appartenaient au duc de Saxe sur son évêché, sur celui de Paderborn et sur la plus grande partie de la Westphalie et de l'Angrie. De là le titre de ducs de Westphalie et d'Angrie, que les archevêques de Cologne ont toujours pris depuis ce tems-là. Frédéric ne leur donna cependant, comme on vient de le dire, qu'une partie de ces provinces. Celle qui comprenait les évêchés de Munster, d'Osnabruck et de Minden, et les comtés voisins, en fut détachée pour demeurer unie au duché de Saxe, adjugé à Bernard d'Ascanie, fils puîné d'Albert l'Ours, margrave de Brandebourg. Henri le Lion ne se laissa point dépouiller sans se défendre. Pour se mettre en possession de la portion des domaines de ce prince qui lui était échue, l'archevêque de Cologne fut obligé de continuer la guerre avec lui pendant trois ans, et il la fit avec succès, suivant Roger de Hoveden. La chronique de Stederbourg, parlant de la conduite que le prélat tint dans cette guerre, l'appelle *vastator hostilis et impius exactor, nec cœnobiis nec ecclesiis parcens*. (Leibnitz, *scrip. rer. Brunswick*, tom. I, pag. 860.) Arnold de Lubeck le qualifie de même. (L. 2, c. 25.)

La bonne intelligencee entre l'empereur et Philippe ne persévéra pas. Frédéric s'étant mis en tête de s'approprier la dépouille des évêques défunts, le prélat, avec plusieurs de ses confrères, s'éleva, l'an 1186, contre cette prétention. La même querelle brouilla aussi l'empereur avec le saint siége. Frédéric, pour mortifier la cour de Rome, fit fermer tous les passages des Alpes, afin que personne des états d'Allemagne ne pût y avoir recours. Mais Urbain III, pour remédier à cet inconvénient, nomma l'archevêque Philippe son légat en Germanie, avec pouvoir de décider toutes les contestations qui avaient coutume d'être portées au saint siége. L'empereur, irrité, menaça Philippe de tout le poids de sa colère, pour avoir accepté ce titre. Les Coloniens, s'attendant qu'il viendrait assiéger leur ville, s'appliquèrent à la fortifier par des murs dont ils environnèrent les faubourgs, et des tours qu'ils élevèrent au-devant des portes. Le prélat, de son côté, assembla son synode pour délibérer, avec les chefs du clergé et du peuple, sur les moyens les plus propres à repousser la force par la force. Mais, l'an 1188, Philippe ayant été appelé par l'empereur à la diète de Mayence, fit sa paix avec lui. Les Coloniens rentrèrent aussi en grâce; mais Frédéric exigea d'eux mille deux cent soixante marcs, et les obligea de plus d'abattre une de leurs portes et de combler le fossé de la ville en quatre endroits, de l'étendue chacun de quatre cents pieds. (Gundling.)

L'empereur Frédéric étant mort, l'an 1190, dans son expédition de la Terre-Sainte, Philippe, qu'il avait mis en partant à la tête de son conseil de régence, fut député à Rome pour disposer le pape à donner au roi Henri la couronne impériale. Le prince le suivit de près, et fut couronné par Célestin III, la seconde fête de Pâques de l'an 1191. De Rome, Philippe passa dans la Pouille avec une armée pour faire le siége de Naples. Il mourut dans cette entreprise le 9, ou, selon d'autres, le 13 août 1191. Son corps fut rapporté dans son église métropolitaine, où il est inhumé sous un beau mausolée, auprès de son prédécesseur. Ce prélat, comme ses actions le prouvent, était homme de tête et de main. Il augmenta le temporel de son église par tant d'acquisitions, qu'il en est regardé comme le second fondateur.

BRUNON III DE BERG.

1191. Brunon, prévôt de Saint-Pierre de Cologne et frère de l'archevêque Frédéric II, fut élu par le clergé pour succéder à Philippe. Mais la noblesse, dit le P. Schaten, et le peuple se déclarèrent pour Lothaire. L'empereur Henri VI apaisa celui-ci, en lui donnant l'évêché de Liége, auquel cependant il ne parvint pas, quoique le prince eût tiré de lui trois mille marcs pour cette nomination. (On peut voir, à l'article des *évêques de Liége*, les débats qu'il y eut entre lui et Albert de Louvain, son compétiteur.) Après la retraite de Lothaire, on fit à Cologne une nouvelle élection qui tomba unanimement sur Bru-

non. Ayant reçu l'investiture de l'empereur à l'Epiphanie, dans la cour plénière de Worms, il fut sacré le jour de la Pentecôte 1192, par l'archevêque de Trèves et l'évêque de Verdun. Il était alors fort âgé. Bientôt, les maladies s'étant jointes au poids des années, il sentit que le fardeau de l'épiscopat devenait accablant pour lui. Ayant donc assemblé les premiers de la ville, il se démit en leur présence, l'an 1193, et se retira au monastère du Vieux-Mont, où il mourut après avoir fait la profession monastique. Le ménologe cistercien le compte au nombre des bienheureux de l'ordre, au 23 avril.

ADOLFE I D'ALTENA.

1193. **Adolfe**, fils d'Evrard, ou Eberhard, comte d'Altena, succéda, par une élection canonique, à Brunon, son parent, dans le siége de Cologne, comme il lui avait succédé dans la prévôté de cette église. L'an 1194, au mois de février, il reçut à Cologne, Richard, roi d'Angleterre, qui s'en retournait dans ses etats, après être sorti de la prison où l'empereur l'avait retenu pendant un an. Adolfe traita splendidement ce prince durant trois jours, dans l'un desquels Richard étant venu à la cathédrale, le prélat, au lieu de célébrer la messe lui-même, y fit l'office de préchantre, et entonna l'introït : *Nunc scio verè quia misit Dominus Angelum suum et eripuit me de manu Herodis.* (*Radulf. de Diceto.*) Il accompagna ensuite ce prince jusqu'à Anvers, et le quitta après avoir fait alliance avec lui contre la France. (Hoveden.) Le 27 mars suivant, il fut sacré par les évêques de Munster et de Minden, ses suffragants, en présence de l'archevêque de Mayence. L'empereur Henri VI étant mort l'an 1197, Adolfe fut du nombre de ceux qui élurent, l'année suivante, à Cologne, Otton, fils de Henri le Lion, pour le remplacer. L'ayant sacré à Aix-la-Chapelle, le 4 juillet, il lui demeura fidèle pendant quelques années, contre Philippe de Suabe, son compétiteur. Mais, l'an 1204, il l'abandonna pour suivre le parti de Philippe. Neuf mille marcs, qu'on lui donna ou qu'on lui promit, avec la restitution de la ville de Salfeld, furent le prix de sa défection. (*Godefrid. aliique.*) Gagné si honteusement, il sacra Philippe, le 6 janvier de l'année suivante, à Aix-la-Chapelle.

Les chanoines de Cologne, mécontents de cette conduite, en portèrent leurs plaintes au pape Innocent III. Adolfe, en conséquence, fut ajourné à comparaître à Rome dans l'espace de six semaines; à quoi le prélat ayant manqué, l'archevêque de Mayence et l'évêque de Cambrai, légat du saint siége, se transportèrent à Cologne, et, après l'avoir excommunié solennellement, le déposèrent, le 19 juin, avec ordre aux chanoines de procéder à une nouvelle élection. La déposition d'Adolfe fut sans retour, malgré les mouvements qu'il se donna pour se faire rétablir. Réduit à une pension de quatre cents marcs, il fut obligé de se retirer à Nuys, où il mena une vie privée le reste de ses jours, dont on ignore le terme. D. Morkens prétend qu'il vécut jusqu'au tems d'Engilbert, l'un de ses successeurs. Et en effet, on voit qu'en 1220, s'étant rendu à Rome pour plaider sa cause devant le pape Honorius III, il y mourut. Son corps, dit le même auteur, fut rapporté, l'an 1246, à Cologne, et inhumé à l'abbaye de Vieux-Mont, dans le tombeau de sa famille.

BRUNON IV.

1205. **Brunon**, de la maison des comtes de Seyne, prévot de Bonn, de Coblentz et de Sainte-Marie de Cologne, en fut élu archevêque, par ordre d'Innocent III, après la déposition d'Adolfe. Le roi des Romains, Otton, présent à l'élection, lui donna l'investiture, et le fit aussitôt sacrer par l'archevêque de Mayence et deux évêques anglais qui se rencontraient sur les lieux, ceux d'Allemagne n'osant coopérer à cette cérémonie. Philippe de Suabe ne vit pas d'un œil indifférent son partisan dépouillé. Il prit les armes et vint assiéger Cologne. Obligé de lever le siége, il se dédommagea sur Nuys, dont il se rendit maître, et qu'il remit au pouvoir d'Adolfe. Otton et Brunon s'étant mis en marche pour arrêter les progrès de Philippe, les deux armées ennemies se rencontrèrent près de Wasemberg, où il y eut un combat sanglant. Philippe mit en fuite Otton et prit Brunon, qu'il retint prisonnier l'espace d'un an. Les légats du pape, envoyés pour accorder les deux rois compétiteurs, ayant sollicité la délivrance du prélat, l'obtinrent, après bien des prières, à condition qu'Adolfe serait absous de l'excommunication. Brunon élargi, partit pour Rome : son rival s'y rendit aussi. Ils plaidèrent chacun leur cause avec la chaleur que l'importance de l'objet méritait à leurs yeux. Mais Innocent confirma Brunon et lui donna le *pallium*. Le roi Philippe étant mort sur ces entrefaites, Adolfe abandonna le terrain à son adversaire. Brunon, de retour à Cologne, entra en paisible jouissance de son siége. Mais, six semaines après, la mort l'enleva au château de Blanckenberg, le 2 novembre 1208. Son corps fut inhumé à Saint-Pierre de Cologne.

THIERRI DE HEINSBERG.

1208. **Thierri**, de la maison de Heinsberg, prévôt de la collégiale des apôtres à Cologne, en fut élu par compromis archevêque, vers les fêtes de Noël 1208, en présence du roi Otton IV. Ce prince, après l'avoir aussitôt investi des régales, lui confirma la possession des duchés de Westphalie et d'Angrie. Ayant reçu du pape Innocent le *pallium*, en 1209, il fut ordonné prêtre, le 23 mai, par l'évêque d'Utrecht, et le lendemain sacré par celui de Liége, en présence de ses suffragants. Il renouvela, la même année, le traité d'alliance fait, en 1193, par Brunon III, avec le duc de Brabant. (*Miræi op. diplom.*, tome I, page 406.) Sa manière de gouverner, surtout au commencement de son épiscopat, n'était nullement propre à lui concilier l'affection de ses ouailles. « Peu de jours après son » élection, dit Césaire d'Heisterbach, il se laissa corrompre par » de pernicieux conseillers, au point qu'il ne mettait presque » aucune différence entre les laïques et les clercs, entre les » paysants et les moines, grevant les uns et les autres par de » nouveaux impôts et des exactions injustes. (*Vita Engelb.* » c. 2.) » Il y eut à ce sujet des murmures et des mouvements, qu'il vint à bout de réprimer par l'autorité du roi Otton. Attaché constamment à ce prince, il ne l'abandonna pas même depuis qu'il eut été frappé des foudres de Rome. Le pape Innocent, irrité de cet attachement, donna ordre à l'archevêque de Mayence, qu'il avait fait son légat, de déposer Thierri. L'ordre fut exécuté l'an 1212, le jeudi-saint. Adolfe, avec lequel il était en procès depuis deux ans, crut alors avoir trouvé l'occasion de remonter sur son siége et la saisit avec empressement. Tout le diocèse de Cologne fut en combustion par le choc des deux rivaux et de leurs partisans. Innocent écrivit à Adolfe pour lui enjoindre, sous peine d'une nouvelle excommunication, de demeurer en repos. Mais ces menaces firent peu d'effet. Les chanoines de Cologne, voyant que le trouble ne cessait point depuis quatre ans, députèrent au pape, l'an 1216, pour le prier de décider entre Adolfe et Thierri, auquel des deux le siége de Cologne appartiendrait, ou d'ordonner une nouvelle élection. Le pape prit ce dernier parti. Thierri, mis au niveau d'Adolfe, fut réduit comme lui à mener une vie privée avec une pension de quatre cents marcs. On lui attribue la construction du château de Godesberch, bâti avant sa déposition.

ENGILBERT DE BERG.

1216. **Engilbert**, fils d'Engilbert I, comte de Berg, et de Marguerite de Gueldre, neveu des archevêques Brunon III et Frédéric II, prévôt de l'église métropolitaine et des collégiales de Saint-Severin et de Saint-Georges de Cologne, fut élu, le 29 février 1216, pour succéder à Thierri dans le siége

de cette église. S'étant de là transporté tout de suite à la diète de Nuremberg, il y fit confirmer son élection, le 1er. mai, par le légat Pierre Sassi, cardinal, et reçut l'investiture de Frédéric II, roi des Romains. Mais il n'obtint du pape Honorius III, le *pallium*, qu'après avoir payé les dettes que ses prédécesseurs avaient contractées à Rome, montant, suivant Césaire d'Heisterbach, au-delà de seize mille marcs; ce qu'il exécuta l'an 1218. Tout annonçait dans ce prélat, dit le même auteur, la noblesse de sa naissance, air gracieux, taille avantageuse, port majestueux, élocution polie, bonté de caractère, démarches circonspectes, affabilité, libéralité. Malgré ces qualités attrayantes, soutenues d'un grand fonds de probité, des envieux lui suscitèrent des querelles au commencement de son épiscopat. Les plus ardents furent les comtes de Luxembourg et de Clèves. Engilbert, après avoir employé inutilement la voie de la représentation pour les désarmer, eut recours à la force, et les obligea, l'an 1220, de signer un traité de paix avec lui. Frédéric étant parti, la même année, pour aller recevoir la couronne impériale à Rome, remit entre les mains d'Engilbert, par des lettres-patentes qu'il lui adressa d'Italie, Henri, son fils, encore enfant, désigné roi des Romains, et l'établit son vicaire en Allemagne: *Filii sui constituens eum tutorem et totius regni romani per Allemaniam provisorem*, dit Césaire d'Heisterbach. Le prélat donna ses soins pour former le cœur et l'esprit du jeune prince, et, le 8 mai 1222, il le sacra et couronna à Aix-la-Chapelle. Sa sagesse ne brilla pas moins dans l'administration des affaires publiques. Loin d'abuser de son autorité, il la fit servir uniquement au bien de l'état. Les opprimés trouvèrent en lui un protecteur, les tyrans un vengeur des lois, les pauvres un père, les églises un défenseur de leurs possessions et de leurs droits. Son amour pour la justice fut inflexible comme elle, et ne céda ni à l'amitié, ni aux considérations du sang. Frédéric, comte d'Isenbourg, son parent, vexait, à la faveur du titre d'avoué, le monastère d'Essen. Le prélat, le trouvant sourd aux remontrances, prit des mesures pour lui ôter le titre dont il abusait. Toutefois, avant d'en venir à cette extrémité, il le fit venir à Soest, capitale de l'Andrie, pour traiter avec lui des moyens d'accommodement. Trois jours se passèrent en conférences, sans que l'on pût rien conclure. Le comte, feignant à la fin de vouloir se rendre, s'éloigne du prélat sous quelque prétexte; et, sachant que le lendemain il devait aller faire la dédicace de l'église de Schwelm, il met ses gens en embuscade sur la route. Engilbert étant arrivé au lieu où ils l'attendaient, ces forcenés se jettent sur lui, et le percent de quarante-sept coups de poignard, le 7 novembre 1225. Son corps fut porté dans l'église de Schwelm, et de là dans l'abbaye d'Altemberg, où ses entrailles restèrent. Le reste du cadavre fut transporté à Saint-Pierre de Cologne, où il resta sur terre pour être présenté à la diète de l'empire. Le cardinal de Porto le fit mettre, le 23 février 1226, dans un tombeau. Il s'y fit des miracles qui déterminèrent, en 1618, Ferdinand, l'un de ses successeurs, à lui consacrer un office le jour de sa mort, comme à un martyr, et, l'an 1633, à exposer son corps à la vénération publique. Engilbert est, dit-on, le premier archevêque de Cologne qui ait eu un évêque suffragant. On en voit deux qui se sont suivis, Thierri et Gautier. Mais nous avons vu ci-dessus, sous Hadebalde, au neuvième siècle, un chorévêque, Hildebert, qui faisait à Cologne les fonctions, à ce qu'il paraît, d'évêque suffragant.

HENRI DE MOLENARCK.

1225. Henri, de la maison des seigneurs de Molenarck, dans le pays de Juliers, prévôt de Bonn, fut élu à l'unanimité le 15 novembre 1225, pour remplir le siége de Cologne. Aussitôt après son élection, il s'obligea, par serment, à venger la mort de son prédécesseur, et il ne fut point parjure. Étant allé trouver le roi, dit Césaire d'Heisterbach, à Francfort, il chargea deux abbés d'apporter le corps du défunt, et, l'ayant présenté au roi et aux princes qui étaient de l'assemblée, il demanda hautement justice contre le brigand Frédéric. Tous les assistants fondirent en larmes à ce spectacle, et renouvelèrent la proscription de Frédéric déjà prononcée à la diète de Nuremberg. Henri fut ensuite investi des régales; après quoi, s'étant rendu à Mayence, où le légat tenait un concile dans l'Avent, il obtint qu'Engilbert serait mis au nombre des martyrs, et que son meurtrier serait excommunié avec ses complices. De retour à Cologne, le 10 décembre, il renouvela cette excommunication. Frédéric, dont il avait fait raser le château, ayant été pris dans une embuscade, le 10 novembre 1226, lui fut livré pour le prix de deux mille marcs qu'il paya. Son procès fut aussitôt instruit, et la roue fut le supplice par où il expia son crime le 14 novembre suivant. Les évêques de Munster et d'Osnabruck, frères de Frédéric, ayant trempé dans son crime, Henri obtint du pape Honorius qu'ils fussent déposés. Mais le second de ces deux prélats remonta depuis sur son siége. (Genelius, *Not. ad cap.* 13, liv. II, *vitæ S. Engilb.*) Il restait encore deux complices à punir, les comtes de Savalenbecq et de Tecklenbourg. Henri fondit sur leurs terres les armes à la main, prit et détruisit quelques-uns de leurs châteaux, abattit leurs bois, brûla leurs fermes et les contraignit de s'expatrier. Ces deux seigneurs, ayant depuis fait leur paix avec le prélat, firent construire, pour le satisfaire, deux monastères.

Avant que d'en venir à ces actes de vengeance, Henri s'était fait sacrer, le 20 septembre 1226, par l'archevêque de Mayence, ou, selon d'autres, par celui de Trèves. La rigueur qu'il avait exercée, pour venger la mort de son prédécesseur, ne manqua pas de lui faire des ennemis, qui taxèrent sa conduite de cruauté: mais il confondit ses accusateurs et les réduisit au silence. L'an 1227, Henri couronna, le 27 mars, dans l'église d'Aix-la-Chapelle, la reine Marguerite, fille de Léopold VI, duc d'Autriche, épouse du jeune roi Henri. Etant près d'entrer en guerre avec le duc de Limbourg (nous ignorons pour quel sujet), il fit alliance, le 23 octobre 1230, avec le comte palatin du Rhin et le marquis de Bade, en s'obligeant de leur payer quatorze mille marcs d'argent. Mais il ne paraît pas que cette guerre ait eu lieu. (*Acta. Acad. Palat.*, tom III, p. 100.) Ce prélat mourut le 26 mars 1238. (n. st.)

CONRAD I DE HOCHSTADT.

1238. Conrad, fils de Lothaire, comte de Hochstadt, et de Mathilde, sœur du comte de Viane, prévôt de l'église de Cologne, homme lettré, disert et guerrier, dit la grande chronique belgique, fut élu pour succéder à l'archevêque Henri et sacré l'an 1238. Au commencement de son épiscopat, il eut la guerre avec Henri II, duc de Brabant, le comte de Juliers et Henri IV, duc de Limbourg. Elle fut sanglante, et de part et d'autre, suivant Albéric, on commit d'énormes atrocités, *enormia damna*. La paix se fit enfin, l'an 1240, par le double mariage d'Adolfe, fils du duc de Limbourg, avec la sœur du prélat, et du comte de Hochstadt, neveu de celui-ci, avec la fille de Waleran, frère du duc de Limbourg. L'an 1242, l'archevêque de Cologne et celui de Mayence, excités précédemment par le pape, se jetèrent sur les terres de l'empereur Frédéric II. Mais Guillaume IV, comte de Juliers, ligué avec la plupart des seigneurs du bas Rhin, livre, l'an 1242, aux deux prélats, une bataille, où le premier, après avoir été blessé grièvement, est fait prisonnier, et l'autre mis en fuite. Par traité du 2 novembre de la même année, Conrad recouvra sa liberté moyennant quatre mille marcs d'argent. (*Chron. Salzberg. apud Pez. rer. austriac. Script.*, tom I, p. 357.) Mais, peu de tems après, il recommença la guerre contre Guillaume avec le secours des ducs de Brabant et du comte de Saine, ses alliés. Le duc de Limbourg, le comte de Gueldre et le seigneur de Wassemberg, s'étant rendus médiateurs, obtinrent,

avec peine, une trêve qui devait durer depuis le 20 juillet 1244 jusqu'à l'Epiphanie de l'année suivante. (Butkens, *Pr.* pag. 87.)

L'an 1245, après la déposition de l'empereur Frédéric II, prononcée au concile de Lyon par Innocent IV, l'archevêque concourut, avec les autres princes de l'empire, à l'élection de Henri Raspon, landgrave de Thuringe, pour le remplacer. Ce prince étant mort en 1247, Conrad contribua, de son suffrage, à l'élection de Guillaume, comte de Hollande, son successeur, qu'il couronna, le jour de la Toussaint 1248, à Aix-la-Chapelle. On a dit ailleurs de quelle manière périt ce nouveau César le 28 janvier 1256. Richard, comte de Cornouailles et frère du roi d'Angleterre, s'étant mis sur les rangs pour lui succéder, Conrad et deux autres electeurs (l'archevêque de Mayence et l'electeur palatin) lui vendirent leurs suffrages et l'élurent roi de Germanie le 13 de janvier 1257. Richard, à cette nouvelle qui lui fut annoncée par les ambassadeurs de Conrad, se rendit en Allemagne avec Sanche ou Sancie, son épouse. Tous deux furent couronnés, par ce prélat, à Aix-la-Chapelle, le 27 mai, jour de l'Ascension (1). (Voy. *les empereurs.*) Richard se disposant, l'an 1259, à repasser, pour la seconde fois, en Angleterre, confia l'une des plus éminentes prérogatives à l'archevêque de Cologne, celle d'investir, en son absence, les évêques et les autres princes ecclésiastiques nouvellement élus. (M. Pfeflel.) Les auteurs du nouveau *Gallia christiana*, d'après de bonnes preuves, placent la mort de Conrad au 28 septembre 1261.

Ce prélat avait été presque toujours en guerre avec les habitants de Cologne. L'an 1250, à l'occasion d'une monnaie nouvellement frappée, on en vint aux hostilités. Conrad conduisit une armée de quatorze bateaux devant la ville, tenta d'y jeter des pierres, et de brûler, par le feu grégeois, les bateaux qui étaient à l'ancre. L'entreprise manqua : la paix se fit et fut rompue presque aussitôt. Après de nouvelles hostilités, la contestation fut remise à l'arbitrage du cardinal Hugues, légat du pape, et d'Albert le Grand, de l'ordre des prêcheurs, qui, par leur sentence du mois d'avril 1252 (n. st), condamnèrent les habitants à payer six mille marcs ; mais ceux-ci furent maintenus dans leurs prétentions contre le droit que s'arrogeait le prélat de changer les monnaies. On peut voir la sentence dans Lunig (*Spicil. eccles. contin.*, part. I, p. 917.) Peu après, le prélat s'étant fait un parti dans la ville en s'attachant les tisserands et le peuple, il contre-balança le crédit du magistrat, avec lequel il eut de nouvelles contestations en 1258, et le cassa en 1259, pour lui substituer d'autres échevins, conseillers, bourgmestres et intendants de la monnaie.

Conrad enrichit son église de plusieurs acquisitions importantes, telles que le comté de Hochstadt, les châteaux d'Are, de Waldenberg et de Wède, outre plusieurs alleux de son patrimoine qu'il lui donna. Il fit fortifier la ville de Bonn et l'environna d'un rempart et d'un large fossé. Il entreprit la reconstruction de sa cathédrale, qui avait été brûlée de son tems. Il en posa la première pierre le 14 août 1248. Ses successeurs ont continué l'ouvrage qui n'est point encore achevé. De son tems, deux célèbres dominicains illustrèrent l'église de Cologne, Albert le Grand, qui, après avoir enseigné la théologie dans cette ville, parvint à l'évêché de Ratisbonne, et Thomas de Cantipré, qui devint grand vicaire de Cambrai. Conrad se servit des lumières de ces deux savants personnages pour dresser les réglements ecclésiastiques qu'il publia le 12 mars 1260. Albert de Stade, sur l'an 1250, rapporte un trait de ce prélat, qui ne lui fait nullement honneur. Waldemar, fils aîné d'Abel, roi de Danemarck, et désigné pour être son successeur, revenant de Paris, où il avait fait ses études, passa par Cologne. Conrad, sans respect pour sa naissance et sans aucun grief personnel contre lui, du moins que l'on connaisse, le fit arrêter et le retint prisonnier l'espace d'environ quatre ans. Aucun historien ne nous a révélé les motifs d'une injustice si criante. Mais, soit qu'elle ait été le fruit des intrigues de Christophe, oncle de Waldemar, et successeur d'Abel au trône de Danemarck, soit qu'il faille l'attribuer à l'appât de six mille marcs d'argent que Jean, comte de Holstein, paya pour racheter ce prince, il faut convenir qu'elle déshonore l'archevêque Conrad et ne donne pas une grande idée des mœurs et de la politesse d'un siècle où les exemples de ces perfidies n'étaient pas rares.

(1) Au festin qui suivit cette cérémonie, on servit trois cents plats, dit Albert de Strasbourg.

ENGILBERT II DE VALKENBOURG.

1261. Engilbert de Valkenbourg, ou de Fauquemont, de prévôt de l'église métropolitaine de Cologne, en devint archevêque, l'an 1261, et fit bientôt repentir de leur choix ceux qui l'avaient élu. S'étant fait aussitôt remettre les clefs de la ville, il s'attribua le droit d'en changer les officiers, et exigea divers péages onéreux avec une somme de six mille marcs. Une émeute qu'excita cette exaction, obligea le prélat de quitter la ville dont il vint faire le siége. Mais, par jugement de l'évêque de Liége et des comtes de Gueldre et de Juliers, qui furent choisis pour arbitres, la ville fut condamnée à payer les six mille marcs, et du reste maintenue dans ses franchises. Engilbert étant parti ensuite pour Rome, y fut sacré et revêtu du *pallium*, l'an 1263, par Urbain IV. (*Oder. Raynaldi ad an.* 1264, n. 40.) A peine fut-il de retour à Cologne, qu'il se brouilla de nouveau avec les habitants, dont il tira encore neuf cents marcs. Mais presque aussitôt informés qu'il travaille à subjuguer la ville, ils se saisissent de lui et de Théodore, son frère, le 26 novembre 1263, suivant l'ancienne chronique de Cologne. L'évêque de Liége, le comte de Gueldre, son frère, et ceux de la Marck et de Loss, s'étant rendus médiateurs, obtiennent sa délivrance au bout de quatorze jours de captivité, et obligent les habitants à lui payer quatre mille marcs pour satisfaction de l'insulte qu'ils lui avaient faite. Cet accord est du dimanche après la Sainte-Lucie 1263. Mais, à son retour, le prélat s'occupe à semer la discorde parmi les citoyens, et y réussit. On voit néanmoins qu'en 1266 il tint à Cologne, le 12 (et non le 10) mai, un concile pour remédier aux désordres que la longue anarchie de l'empire avait introduits. (V. *les Conciles.*) Les réglements de cette assemblée ne rétablirent point le calme à Cologne. Il y régnait toujours deux factions dont le prélat appuyait l'une contre l'autre. Le duc de Limbourg et le seigneur de Fauquemont, invités par les épiscopaux, tentèrent de se rendre maîtres de la ville par un souterrain qu'on y avait pratiqué. Mais le secret s'étant éventé, le stratagême tourna contre ses inventeurs. Tous ceux qui parvinrent à pénétrer dans la place, furent ou massacrés ou faits prisonniers. Du nombre des premiers fut le seigneur de Fauquemont, et parmi les seconds fut compris le duc de Limbourg. Les uns datent cet événement de la nuit du 14 au 15 octobre 1267, les autres de la nuit des Rois 1268.

La ville, toujours menacée par son archevêque, fait alliance avec les comtes de Gueldre, de Juliers, de Berg et de Catzenelnbogen. Engilbert, de son côté, ramasse des troupes, et va s'emparer de Sintzig, appartenant au comte de Juliers ; de là ses troupes se répandent sur les terres du comte qu'elles ravagent. Le comte s'étant mis en devoir de défendre son pays, on en vint à une bataille dans une plaine située entre Zulpich et Lechnich, que le prélat perdit avec la liberté. Renfermé dans une étroite prison, il n'obtint son élargissement qu'au bout de trois ans : car une charte, publiée par M. Kremer (*Academ. Beitr.*, tom. III, n. 111), prouve qu'il était encore prisonnier le samedi après Pâques (11 avril) de l'an 1271. Mais alors il traitait de sa délivrance, qui lui fut accordée bientôt après par la médiation des archevêques de Trèves et de Mayence. Depuis ce tems, il vécut plus paisiblement avec ses diocésains,

L'an 1273, il sacra, le 28 octobre, l'empereur Rodolphe de Habsbourg, à l'élection duquel il avait concouru le 1er. du même mois. Il fut un des prélats de Germanie qui assistèrent, en 1274, au concile général de Lyon. Il mourut, en 1275, après avoir terminé, le 15 mai de cette année, certaines contestations qu'il avait avec Thierri, comte de Limbourg sur la Lenne. (Kremer, *Acad. Beitr.*, tom. II; *Diplom.*, n. 15, pag. 135.)

SIFROID DE WESTERBOURG.

1275. Sifroid, ou Sigefroi de Westerbourg, prévôt de l'église de Mayence, fut élu pour remplir le siége de Cologne par le seul prévôt de celle-ci, Pierre de Vienne, tandis que les autres chanoines, ayant droit de suffrage, se réunissaient en faveur de Conrad de Berg, prévôt de Sainte-Marie-aux-Degrés. La contestation que cette double élection occasiona, ayant été portée devant le pape Grégoire X, ce pontife se déclara pour celle de Sifroid, qui reçut de sa main le *pallium*. Long-tems auparavant, Sifroid avait fait ses preuves de valeur et de fermeté. Lorsque son prédécesseur fut pris par le comte de Juliers, il avait rallié, dit le nouveau *Gall. christ.*, tom. III, pag. 694, les soldats dispersés, et avait à leur tête arrêté les progrès de l'ennemi. Nous ignorons de quel ancien monument cette anecdote est tirée. Ce qu'il y a de certain, c'est que son épiscopat fut un enchaînement non interrompu de guerres. Pour réduire la ville de Cologne, il attaqua ses alliés, et commença par le comte d'Arnsberg, qu'il défit, avec son fils, dans un combat. Il se ligua ensuite avec la ville d'Aix-la-Chapelle contre Guillaume, comte de Juliers. Ce prince ayant été massacré, comme on l'a dit à son article, le 17 mars 1278, dans Aix-la-Chapelle, l'archevêque de Cologne, en actions de grâces de cet événement, monta le lendemain à l'autel, et entonna l'introït de la messe de saint Pierre, commençant par ces mots : *Je sais maintenant que le Seigneur a envoyé son ange et m'a délivré de la puissance d'Hérode.* Il entre après cela dans le pays de Juliers, prend la capitale et renverse le château de fond en comble. Les autres places de ce comté firent peu de résistance, et presque tout le pays fut en proie au soldat du prélat, qui lui permit d'user en plein du droit de vainqueur, et cela pour venger, disait-il, les trois ans et demi de prison que le comte Guillaume avait fait essuyer à son prédécesseur. Mais les amis de la maison de Juliers étant venus au secours de Waleran, fils et successeur de Guillaume, l'aidèrent à reprendre les places que Sigefroi lui avait enlevées. La médiation du duc de Brabant, qui intervint ensuite dans cette affaire, engagea les parties à faire, l'an 1279, le 14 octobre, un traité de paix au moyen duquel le prélat abandonna presque toutes ses conquêtes au comte de Juliers. (Kremer, *Acad. Beitr.*, tom. III, n. 141.) (*Voy.* Waleran, *comte de Juliers.*) Mais le caractère de Sifroid ne lui permettait pas de rester en repos. Le duc de Brabant ayant acquis le château de Kerpen, à cinq lieues de Juliers, le prélat prétendit que cette place appartenait à son église. Cette prétention fut la matière d'une longue et cruelle guerre. Sifroid, ligué avec Renaud, comte de Gueldre, qui disputait à ce dernier le duché de Limbourg, se met en campagne, et avec son secours rase, l'an 1284, la place qui faisait le sujet de la guerre. Mais les hostilités réciproques ne laissèrent pas de continuer. La fameuse bataille de Woëringen, donnée le 5 juin 1288, décida enfin la querelle en faveur du duc. Sifroid y fut fait prisonnier par Adolfe, comte de Berg, allié du vainqueur, et emmené au château de Newemburg, d'où il ne revint qu'après avoir cédé pour sa rançon, au comte de Berg, les châteaux dénommés par Levolde. (*In Meibom. scriptor. rer. germ.*, tom. I, pag. 393.) Remis en liberté, Sifroid fit voir que sa prison, loin d'affaiblir son courage, n'avait fait que l'accroître et lui donner de nouvelles forces. Il reprit la plupart des places qu'il avait perdues, répara celles qu'on avait détruites, et épia l'occasion de se venger de celui qui l'avait fait prisonnier. Il la trouva, l'an 1295 ou environ; et ayant surpris le comte de Berg dans une embuscade, il l'enferma dans une prison, où il le retint jusqu'à sa mort, quelques offres qu'Adolfe lui fît pour obtenir sa liberté. Plusieurs auteurs, dont *Petr. Mersæus* est le plus ancien, rapportent que ce prélat, ayant renfermé son prisonnier dans une cage de fer, le faisait exposer pendant l'été, nu et frotté de miel, au soleil pour être tourmenté par les mouches, voulant par-là, disait-il, lui apprendre ce que c'était que de retenir un archevêque en captivité. Mais une pareille barbarie dans un chrétien paraît trop incroyable pour être admise sans les preuves les plus convaincantes. La grande chronique belgique n'en disant mot, non plus que Levolde et Tescheomacher, leur silence doit tout au moins suspendre notre jugement. Sifroid, l'an 1292, la troisième férie après la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul (1er. juillet), couronna roi de Germanie Adolfe de Nassau, à l'élection duquel il avait contribué le plus, et cela dans la vue, dit Levolde (pag. 393), d'obtenir son assistance pour se venger de ses ennemis. L'époque de ce couronnement, inconnue jusqu'ici, se prouve par un diplôme qu'il donna ce jour-là même à la ville d'Aix-la-Chapelle. (*Hist. d'Aix-la-Chap.*, pag. 305.) Quelque occupé que fût Sifroid des intérêts temporels de son église, il ne négligea pas absolument les besoins spirituels de ses ouailles. On peut en donner pour preuve les statuts qu'il publia, l'an 1280, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et la réforme qu'il établit dans quelques monastères de son diocèse. Il mourut le 7 avril de l'an 1297, et fut enterré à Bonn, parce que la ville de Cologne était encore sous l'interdit dont on va parler à l'article suivant. (*Gall. christ. no.*, tom. III, col. 695.) (*Voy.* Everhard I, *comte de la Marck*, pour la guerre qu'il eut avec Sifroid.)

WICBOLD DE HOLTE.

1297. Wicbold, de la maison des barons de Holte, en Westphalie, doyen de l'église métropolitaine de Cologne et prévôt de l'église royale d'Aix-la-Chapelle, monta au mois de mai, dans un âge avancé, sur le siége de Cologne, par le crédit de Boémond, archevêque de Trèves, avec l'intervention du clergé, le concours de la noblesse et le consentement de l'empereur Adolphe de Nassau. Cette promotion se fit à Nuys, parce que depuis le 16 août 1290, la ville de Cologne était soumise à l'interdit par le pape Nicolas IV, pour le refus qu'elle avait fait de réparer les dommages que l'archevêque Sifroid avait soufferts dans la guerre qu'il avait eue avec elle. Wicbold, bien différent de son prédécesseur pour le caractère, travailla à se concilier les esprits de ses diocésains. Il y réussit; et, les Coloniens étant entrés en composition avec lui, il engagea le pape Boniface VIII à lever l'interdit; ce qui fut accordé le jour de l'Annonciation 1299, huit ans sept mois et neuf jours après que cet interdit avait été jeté. (*Chronicon. Colon.*) L'archevêque officia ce même jour dans son église métropolitaine. Wicbold avait concouru, l'année précédente, par son député, à la déposition d'Adolphe, empereur ou roi de Germanie.

Les guerres privées désolaient alors le pays de Cologne, la Westphalie et les contrées voisines. Dans la vue de les arrêter, Wicbold fit avec l'évêque de Munster, le comte de la Marck, et les députés des états de Clèves, des villes de Soest et de Dortmond, le jour de Saint-Jean-Baptiste, un traité par lequel on nomma des *paciaires*, ou juges de paix, pour terminer amiablement tous les différents qui s'élèveraient entre les nobles ou les bourgeois de ces contrées, avec promesse de prêter main-forte à ces juges en cas de besoin, pour l'exécution de leurs jugements. (Hæberlin, *Analecta medii ævi*, pag. 259.)

L'an 1300, à l'occasion du jubilé, Wicbold publia des statuts, divisés en vingt-deux articles, pour la réformation des mœurs et de la discipline. Malgré les précautions qu'il avait prises pour

établir une paix solide avec ses voisins, il ne put s'empêcher d'avoir des démêlés avec Gérard, comte de Juliers. Il fut aussi contraint de prendre les armes avec les deux autres électeurs ecclésiastiques, contre l'empereur Albert, qui leur contestait les péages qu'ils levaient sur le Rhin. La guerre qu'ils eurent avec lui à ce sujet dura depuis le mois de juin 1301, jusqu'au mois de juillet 1302. (*Annal. Colmar. apud Urstisium.*) Albert, en accordant la paix à Wicbold, l'obligea de confirmer aux Coloniens leurs droits et leurs libertés. Mais ceux-ci, de leur côté, promirent, en présence de l'empereur, de se conformer aux droits de l'empereur. Cet engagement réciproque date de quelques jours avant le 23 octobre 1302. (Lunig, *Spicileg. eccles. contin.*, part. I, pag. 348.) L'année suivante 1303, un intérêt de famille engagea Wicbold dans une nouvelle guerre pour la défense d'Herman, son beau-frère, à qui Evrard, comte de la Marck, de concert avec l'évêque de Munster, avait pris le château de Bredenvort. Le prélat, accompagné du landgrave de Hesse et du comte de Nassau, marcha contre le comte de la Marck. Mais il n'y eut point de combat, et les hostilités se terminèrent à des courses réciproques, pendant lesquelles Wicbold, étant tombé malade à Soest, y mourut la veille de Pâques (28 mars) 1304, et fut inhumé au même lieu. (Levolde, tom. I, pag. 396.)

HENRI II DE VIRNENBOURG.

1304. **Henri de Virnenbourg**, prévôt de la cathédrale de Cologne, en fut élu archevêque au mois de mai, dans une assemblée, où les suffrages partagés tombèrent à la fois sur trois sujets. Renaud de Westerbourg fut le second, et Guillaume, comte de Juliers, archidiacre de Liége, le troisième. Celui-ci eut d'abord l'avantage, son élection ayant été confirmée, non, comme le marquent des modernes, par le pape Boniface VIII, mort l'année précédente, mais par Benoît XI, son successeur. Vain succès! il périt la même année à la bataille de Mons. Les deux autres concurrents s'étant rendus à Rome, y plaidèrent leur cause devant Benoît XI, avec l'ardeur que le mérite de l'objet leur inspirait; mais Benoît étant mort avant d'avoir eu le tems de rendre son jugement, Henri alla trouver Clément V, à Lyon, et obtint de lui, le 18 décembre 1305, la confirmation de son élection, l'imposition des mains et le *pallium*. De retour à Cologne l'année suivante, il fut reçu par le clergé et inauguré sans contradiction. Son gouvernement, qui fut de vingt-six années, se passa alternativement dans l'exercice des armes et dans les fonctions de l'épiscopat. L'an 1307 (n. st.), le 20 février, il tint un concile à Cologne, où il condamna les erreurs des Bégards. On conserve au trésor des chartes de France, des lettres de ce prélat, par lesquelles il fait serment de fidélité au roi Philippe le Bel et à ses successeurs, sans autre exception que de l'empereur et de l'église de Cologne.

L'an 1308, après la mort de l'empereur Albert d'Autriche, Henri, sollicité par la France, travailla, mais sans succès, pour faire élire, à sa place, Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Henri de Luxembourg l'ayant emporté sur ce concurrent, l'archevêque de Cologne, au nom duquel celui de Trèves, par procuration, lui avait donné sa voix, le couronna le 6 janvier 1309, à Aix-la-Chapelle, avec Marguerite de Brabant, son épouse. Il assembla, l'an 1310, dans son église métropolitaine, un synode provincial, où, après avoir confirmé les décrets de ses prédécesseurs, il fut réglé qu'on se conformerait dorénavant à l'église romaine, pour le commencement de l'année, en le fixant à Noël. Mais ce réglement, comme nous l'avons observé ailleurs, n'eut lieu que pour l'année ecclésiastique. (Voy, *les conciles.*) Il assista, l'an 1311, au concile de Vienne.

L'empereur Henri VII étant mort l'an 1313, les électeurs divisés lui donnèrent pour successeur, les uns, Louis de Bavière, les autres, Frédéric d'Autriche. L'archevêque de Cologne fut pour ce dernier, qu'il couronna dans l'église de Bonn, attendu que Louis de Bavière était en possession d'Aix-la-Chapelle. Baudouin, archevêque de Trèves, qui avait élu et couronné celui-ci, sut mauvais gré à son confrère de n'avoir point été de son avis, et lui donna en différentes occasions des marques de son ressentiment. Mais Henri, loin de lui rendre la pareille, blâma et reprit durement un poëte qui avait fait une satire contre ce prélat. Henri ne montra point la même modération envers Gérard VI, comte de Juliers, qui favorisait hautement le parti de Louis de Bavière. Il le chicana sur l'ancien château de Tolbiac ou de Zulpich, qu'il tenait de l'église de Cologne, et fit, l'an 1317, de fréquentes incursions pour y rentrer. Mais l'archevêque de Trèves, ayant amené des troupes au comte, le mit en état de défendre son droit et de réprimer les efforts de son ennemi. La même année, il s'éleva des plaintes universelles dans l'empire contre la conduite de l'archevêque de Cologne, qu'on accusait de violer la paix nouvellement établie par Louis de Bavière, en interceptant, par des brigandages, la liberté du commerce. Plusieurs princes, excités par l'archevêque de Trèves, s'étant ligués contre lui, vinrent assiéger, l'année suivante, son château de Bruhl, qui servait de retraite aux gens qu'il employait à exercer le pillage. La place emportée après quatre mois de siége, fut confiée à la garde de l'archevêque de Trèves, qui la remit, l'an 1319, aux Coloniens pour la garder jusqu'à la paix, avec leur archevêque. La rupture entre eux venait de ce que ceux-ci avaient reçu Louis de Bavière dans leur ville, dont ils avaient ensuite fermé les portes à Frédéric. De là des haines réciproques qui produisirent de fréquents et de fâcheux effets. Enfin, l'an 1322, le prélat rentra dans Cologne après qu'on eut promis, de part et d'autre, d'oublier le passé.

L'hérésie, cependant, à la faveur des troubles, s'était introduite dans cette ville. L'an 1324, on découvrit un prêtre qui en était infecté. Convaincu de ce crime, il fut dégradé juridiquement et livré aux flammes. Cet exemple arrêta les progrès de l'erreur. Deux ans auparavant (le 31 octobre 1322), Henri avait tenu un concile, où, entr'autres réglements, il fut établi que la fête de sainte Ursule serait chommée dans tout le diocèse. L'an 1326, il fut chargé par le pape Jean XXII, d'absoudre les habitants de Mayence, des censures qu'ils avaient encourues pour avoir pillé, renversé et détruit les églises et les monastères situés hors de leurs murs; ce qu'il exécuta cette année, comme il paraît par ses lettres au clergé de Mayence, datées du 7 septembre 1331. Ceux-là donc se trompent qui mettent sa mort au 7 janvier de cette année. L'erreur est encore plus considérable dans ceux qui prolongent ses jours jusqu'en 1333, comme on le verra par l'article suivant. Levolde, auteur contemporain, dit positivement qu'il mourut vers l'Epiphanie de l'an 1332 (n. st.) Sous le pontificat de Henri, le célèbre Jean Duns, ou Scot, franciscain, mourut, le 8 novembre 1308, à Cologne, où l'on voit son tombeau, un peu élevé de terre, dans le chœur des Cordeliers.

WALRAM DE JULIERS.

1332. **Walram**, ou **Waleran**, fils de Gérard VI, comte de Juliers, né l'an 1306, trésorier de l'église de Cologne et prévôt de celle de Liége, fut élu, en son absence, archevêque de Cologne à l'âge de vingt-six ans. Walram était alors en France, où il étudiait le droit. Son mérite et la recommandation du comte Guillaume, son frère, déterminèrent le pape Jean XXII à confirmer son élection. Etant donc arrivé à Cologne au commencement de l'an 1332, il y fut reçu comme un ange de paix, mais il ne put la conserver au-dehors. Au mois de mai de la même année, il s'allia avec les comtes de Juliers et de Gueldre, et Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, pour aider le roi de France. Les lettres qui en font foi, expédiées à Senlis, se trouvent dans van Mieris. (*Code diplom. de Hollande*, tom. II, pag. 528.) Il établit, l'an 1334, une chartreuse à Cologne. Il eut la guerre, en 1344, avec le comte

d'Arensberg, en 1345, avec le comte de la Marck, et la termina par un traité de paix. (Levolde, pag. 403.) Il sacra et couronna, l'an 1346, à Bonn, Charles IV, élu roi des Romains, le 26 novembre de cette année, suivant Albert de Stade, par une faction opposée à Louis de Bavière, déposé par le pape. Louis, que le prélat avait abandonné, gagné, dit-on, par une grosse somme d'argent (Gundling, pag. 819), se vengea de lui par le pillage de ses terres. Walram leva des troupes pour réprimer ces incursions. Mais toujours vaincu dans les combats qu'il livra, délaissé de ses parents, noyé de dettes, il abandonna tout à ses créanciers, et se retira, suivant la grande chronique belgique, en France, où il vécut dans l'obscurité, et mourut enfin à Paris le 14 août 1349. Son corps, rapporté à Cologne, fut inhumé dans sa cathédrale.

GUILLAUME DE GENEP.

1349. Guillaume, de la maison des barons de Genep, chanoine de la cathédrale de Cologne, et prévôt de la collégiale de Soest, fut nommé, malgré lui, et sacré archevêque de Cologne, le 1er. novembre 1349. par le pape Clément VI, auprès duquel il était pour les affaires de l'archevêque Walram. Ce fut un prélat sage et prudent, qui sut dissimuler ses injures personnelles et les sacrifier au bien public. Le zèle qu'il fit paraître pour rétablir la paix dans l'empire, et le succès avec lequel il y travailla, le rendirent cher à l'empereur et aux princes d'Allemagne. Il acquitta, par une économie bien entendue, toutes les dettes contractées par son prédécesseur, répara les places tombées en ruine, et travailla par de sages réglements à la réformation des mœurs, donnant lui-même l'exemple des vertus qu'il prêchait. Pour obvier à l'inconvénient des provisions et des dispenses subrepticement obtenues en cour de Rome, il rendit un édit portant défense de mettre à exécution aucune bulle, aucun rescrit, avant que lui ou son official les eût examinés. (Hedderich, *Element. Juris Canon.*, n. 9.) L'an 1356, aux fêtes de Noël, il assista à la diète de Metz, où Charles IV donna la dernière main à la bulle d'or pour l'élection de l'empereur et les fonctions des grands officiers de l'empire. Il se rendit, l'an 1359, à Mayence, où l'empereur et le légat l'avaient invité, avec plusieurs autres prélats, pour aviser aux moyens de rétablir la discipline extrêmement déchue dans le clergé d'Allemagne. Ce digne prélat termina ses jours le 15 septembre de l'an 1362, et fut inhumé, sous un beau mausolée de marbre qu'il s'était fait élever de son vivant, dans sa cathédrale. On prétend qu'il mourut de la gangrène que lui avait causée la morsure d'un singe qu'il aimait beaucoup. Quelques-uns le blâment d'un excès de rigueur dans la perception des impôts; ce qui fit entrer dans ses coffres, dit-on, des sommes considérables, qui furent dissipées après sa mort, sans qu'il en parvînt rien à son successeur.

ADOLFE II DE LA MARCK.

1363. Adolfe, frère d'Engilbert III, comte de la Marck, chanoine de Liége, puis évêque de Munster, sans être dans les ordres sacrés, fut transféré par le pape Urbain V sur le siége de Cologne, l'an 1363, contre son espérance et celle de tout le monde, dit la grande chronique belgique, n'ayant point sollicité cette place, et le chapitre ne l'ayant point demandé. L'archevêque Guillaume avait, à la vérité, désigné pour son successeur Guillaume de Scheid, prévôt de la cathédrale. Mais celui-ci hésitant et témoignant de la peine à se déterminer, Jean de Virnenbourg, doyen de la même église, se fit proclamer archevêque par une faction de clercs et de laïques, et prit possession de l'archevêché. Mais, s'étant rendu auprès du saint siége pour faire confirmer son élection, il fut rejeté par le pape, qui lui donna néanmoins, pour le consoler, l'évêché de Munster après la translation d'Adolfe. Jean ne garda qu'un an ce siége, et passa, l'année suivante, à celui d'Utrecht. Adolfe, à son arrivée à Cologne, trouva vides les coffres que l'archevêque Guillaume avait laissés pleins. Ce trésor avait servi à Jean de Virnenbourg pour se faire des protecteurs et des créatures, afin de se maintenir dans son intrusion. Adolfe tint à peine neuf mois le siége de Cologne. Comme il n'avait aucune vocation à l'état ecclésiastique, il refusa d'entrer dans les ordres sacrés; ce qui, joint à la vie mondaine qu'il menait, le mit en danger d'être déposé. Pour éviter cet affront, le 15 avril 1364, suivant la vieille chronique allemande de Cologne, il fit sa résignation entre les mains du pape en faveur d'Engilbert, son oncle, évêque de Liége. Il se maria la même année, et devint comte de Clèves en 1368.

ENGILBERT III DE LA MARCK.

1364. Engilbert de la Marck, d'évêque de Liége, devenu archevêque de Cologne par la résignation d'Adolfe, son neveu, prit possession de son nouveau siége peu de jours après l'abdication de ce dernier, avec les applaudissements de tous les ordres de la ville. On se flattait qu'il rétablirait l'église de Cologne dans son ancienne splendeur, mais on se trompa. Les troubles qui s'élevèrent le mirent dans la nécessité de faire des emprunts considérables, pour lesquels il engagea la plupart des fonds de son église. Il vint, néanmoins, à bout de contenir l'inquiétude de ses sujets, qui se disposaient à une révolte. Mais, l'an 1367, se sentant décrépit, et d'ailleurs atteint d'une paralysie, il remit le gouvernement de son église à Conon, archevêque de Trèves. Engilbert mourut le 25 août de l'année suivante, au château de Bruhl, où il s'était retiré. Son corps, rapporté dans sa cathédrale, fut inhumé dans un tombeau qu'il s'était préparé.

CONON DE SAERWERDEN.

1367. Conon, ou Cunon, archevêque de Trèves, choisi pour coadjuteur, comme on l'a dit, par Engilbert, délivra l'église de Cologne des dettes qui l'accablaient, et la gouverna en tout avec beaucoup de sagesse. Après la mort d'Engilbert, ayant été postulé pour archevêque de Cologne par le chapitre, il refusa de consentir à sa translation, se contentant du titre d'administrateur. Le pape Urbain V, ayant ensuite réservé les revenus de cet archevêché pour les besoins de la chambre apostolique, le nomma son vicaire-général dans cette église. Conon, entre les grands biens temporels qu'il fit à l'église de Cologne, retira des mains du comte de Juliers le château de Zulpich, en lui remboursant les sommes pour lesquelles il lui était engagé. Le jour même de la mort d'Engilbert, il réunit au domaine de cette église le comté d'Arnsberg, par la vente que lui en firent le comte Godefroi, et Anne de Clèves, sa femme, qui n'avaient point d'enfants. Le prix de cette acquisition fut de 130 mille florins d'or, suivant l'acte qui est imprimé à la fin de l'histoire ecclésiastique de Westphalie, de Guillaume de Kleinsorgen. De son tems, la ville de Cologne fut soumise à l'interdit pour les vexations que la bourgeoisie exerçait contre l'ordre clérical, et les atteintes qu'elle portait à ses priviléges. Cette punition ne la corrigeant point, le clergé prit le parti d'abandonner la ville. Mais, au bout de 18 mois, les bourgeois le rappelèrent après avoir abrogé les statuts qu'ils avaient dressés contre la liberté ecclésiastique. Enfin, l'an 1370 (n. st.), toutes choses étant en bon état, Conon, après avoir fait élire à l'unanimité, par le chapitre, Frédéric, son neveu, pour archevêque de Cologne, et l'avoir fait confirmer par le saint siége, donna son abdication, et retourna dans son église de Trèves. Il est remarquable que l'élection de Frédéric se fit, non à Cologne, mais dans un lieu nommé la Chapelle, près de Coblentz, où le chapitre de Cologne s'était rendu à cause de l'interdit de la ville qui n'était point encore levé.

FRÉDÉRIC III DE SAERWERDEN.

1370. **Frédéric**, comte de Saërwerden et chanoine de Cologne, quoiqu'élu canoniquement archevêque de cette église, n'entra pas d'abord en jouissance paisible de son siége. L'empereur Charles IV, désirant y placer son neveu Jean de Luxembourg, évêque de Strasbourg, fit tous ses efforts pour faire casser cette élection, mais ce fut en vain. Frédéric s'étant rendu auprès du pape Urbain V, ce pontife, dont il s'était fait connaître lorsqu'il étudiait à Boulogne, lui accorda une nouvelle confirmation le 13 novembre 1370. (*M. Chron. belgic.*, p. 346.) Frédéric fit son entrée solennelle, l'an 1372, dans Cologne, le jour de Saint-Alban, 21 juin. Pour n'être point inquiété par ses voisins, il jura, le 25 juillet 1372, une paix publique avec les évêques, les comtes et les seigneurs de Westphalie. (Hæberlin, p. 319.) L'an 1375, commencèrent ses querelles avec la ville de Cologne dont la bourgeoisie avait chassé les échevins qu'il avait nommés. De là une guerre presque continuelle entre le prélat et sa ville métropolitaine; guerre qui fut également funeste à l'un et à l'autre parti.

L'an 1376, Frédéric eut le chagrin de voir son château de Tuits, brûlé par les Coloniens. La même année, il fit, suivant l'usage, la proclamation de Wenceslas, élu roi des Romains à Francfort, non le jour de la Pentecôte (1er. juin), comme le marque D. Morkens, mais le jour de la Fête-Dieu (12 du même mois), *ipso die Sacramenti*, comme porte l'acte de cette élection, dressé par notre prélat. Wenceslas s'étant rendu ensuite à Aix-la-Chapelle, y fut sacré et couronné le 21 juillet par Frédéric. (*Hist. d'Aix-la-Chapelle*, page 351.) L'année suivante (n. st.), Conon, archevêque de Trèves, dans un voyage qu'il fit à Cologne, se rendit médiateur entre Frédéric et les citoyens de cette ville, obstinés à rejeter les échevins nommés par ce prélat. Sa négociation ne fut point inutile. Il vint à bout d'engager les parties à faire un traité de paix, qui fut signé le 16 février. Frédéric, en 1382, eut la guerre avec Engilbert III, comte de la Marck, qui vint faire le dégât sur les terres de l'archevêché. (Voyez *les comtes de la Marck.*) Ce prélat fonda, l'an 1388, l'université de Cologne avec l'approbation d'Urbain VI. L'an 1392, nouveau soulèvement des bourgeois de Cologne. Fortifiés de l'alliance des seigneurs voisins, ils chassent de nouveau le préteur et les échevins établis par l'archevêque, et introduisent un gouvernement populaire, que ni les armes ni les censures du prélat ne purent abolir. (Gundling.)

Frédéric, l'an 1400, fut du nombre des électeurs qui, s'étant assemblés à Reims, y déposèrent l'empereur Wenceslas, et lui substituèrent Robert, comte palatin du Rhin. L'année suivante, il couronna, le 6 janvier, le nouveau césar, avec sa femme, à Cologne, et non à Aix-la-Chapelle, parce que cette ville demeurait attachée à Wenceslas. Il accompagna Robert, la même année, dans son expédition d'Italie. Ce prince ayant été mis en déroute par les Milanais, près du lac de Garde, le 21 octobre, Frédéric, au lieu de le suivre à Venise, où il alla chercher un asile, reprit la route d'Allemagne. Invité, l'an 1409, au concile de Pise, il y envoya ses procureurs, qui sont nommés dans les actes de cette assemblée. Après la mort de l'empereur Robert, il se joignit, l'an 1410, à l'électeur de Mayence et aux ambassadeurs de Saxe et de Bohême, pour donner sa voix à Josse, marquis de Moravie, tandis que les trois autres électeurs donnaient leurs suffrages à Sigismond, roi de Hongrie. Mais Josse étant mort avant que d'avoir pris les ornements impériaux, Frédéric, à l'exemple des autres électeurs, accéda, le 21 juillet de l'année suivante, à l'élection de Sigismond; mais il n'est pas vrai, comme l'avance D. Morkens, qu'il couronna ce prince le 8 novembre suivant à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie, qui fut différée de trois ans, était réservée à son successeur, ainsi qu'on le verra par la suite. Frédéric mourut à Bonn, le 6 ou le 9 avril 1414, et fut inhumé dans son église métropolitaine. Ce prélat est le premier archevêque de Cologne qui ait pris le titre de duc de Westphalie et d'Angrie.

THIERRI II DE MEURS.

1414. **Thierri de Meurs**, ou **Moers**, prévôt de Bonn, et neveu de Frédéric, par sa mère, s'étant emparé du trésor et de la plupart des domaines de l'archevêché de Cologne, après la mort de son oncle, se servit de tout cela pour acheter des voix et se faire placer sur le siége vacant. Ayant ainsi gagné le plus grand nombre des électeurs, il les assembla, le 24 avril, à Bonn, et y fut proclamé le même jour archevêque de Cologne. Cependant les autres chanoines qu'il n'avait pu corrompre, étant restés sur les lieux, y firent une élection de leur côté, qui tomba sur Guillaume de Berg, déjà pourvu de l'évêché de Paderborn. De part et d'autre, on envoya d'habiles canonistes à Rome, pour y plaider la contestation entre les deux élus. Enfin, après une longue plaidoirie et bien des sollicitations, Thierri l'emporta par le crédit de Sigismond, roi des Romains, et les importunités de l'archevêque de Mayence. Son élection fut donc confirmée par le pape Jean XXIII, homme, comme l'on sait, peu scrupuleux sur l'observation des canons. Mais Guillaume ne s'en tint point à ce jugement. Il appela de Jean de Bologne (c'est ainsi qu'il nommait ce pape), au vrai et indubitable chef de l'église, au saint siége apostolique et au concile général qui devait se tenir à Constance; appel qu'il fit afficher aux portes de l'église de Cologne. Adolfe, son frère, duc de Berg, prit ensuite les armes pour sa défense. Tout cela, néanmoins, fut en pure perte. Thierri repoussa son rival par la force et par la ruse. Ayant trouvé moyen de se faire même nommer administrateur de Paderborn, par le pape Jean XXIII, déjà retiré du concile de Constance, il vint prendre possession de cette église le 2 octobre 1414. (*Gobel. Persona*, c. 93, p. 338.) Guillaume, perdant alors toute espérance de réussir, renonça à la partie, abandonna même l'état ecclésiastique, et fit la paix avec Thierri, en épousant Anne de Tecklenbourg, sa nièce. Thierri, paisible possesseur du siége de Cologne, fut inauguré l'an 1415: *Prélat magnifique*, dit la grande chronique belgique, *l'honneur et l'ornement de l'église; il effaça la gloire des seigneurs temporels les plus puissans, et par sa libéralité, il rendit sa cour une des plus brillantes, en y attirant des comtes, des nobles et des feudataires de toutes parts.* Il débuta par réformer son clergé, qui vivait dans une grande licence; et pour ce dessein, l'ayant assemblé, l'an 1416, il concerta, avec les principaux membres de ce corps, des statuts qu'il publia l'année suivante. Le concile général de Constance ayant été terminé l'an 1418, il se montra l'un des plus empressés pour en faire observer les décrets. Cette même année fut le commencement d'une guerre de six ans que le prélat eut avec la ville de Cologne. (*Chr. allem. de Col.*, fol. 295-296.) L'an 1422, il se rendit médiateur entre le duc de Brunswick et l'évêque d'Hildesheim, qui se faisaient une guerre cruelle. La même année, il prit la croix pour aller faire la guerre aux Hussites, en Bohême; mais il ne rapporta de cette expédition que la honte d'avoir été battu et mis en fuite. Les armes temporelles lui ayant si mal réussi pour extirper l'hérésie, il eut recours aux moyens spirituels, et institua dans cette intention, l'an 1423, une procession annuelle nommée la Théophorie, qui se célèbre tous les ans à Cologne, le vendredi de la seconde semaine de Pâques. Ce fut dans un synode, tenu le 22 avril, qu'il fit cet établissement, après y avoir fait approuver plusieurs nouveaux statuts pour la réformation du clergé. A la tête de ces réglements, qui se trouvent dans les nouvelles éditions des conciles, Thierri se qualifie *archevêque de Cologne, archichancelier de l'empire, en Italie, duc de Westphalie et d'Angrie.* Il envoya, l'an 1438, ses députés au concile de Bâle, et, le 18 mars de la même année, il concourut à l'élection de l'empereur Al-

bert d'Autriche. Ce prince étant mort l'année suivante, avant que d'avoir été solennellement couronné, il retourna, sur la fin de janvier 1440, à Francfort, et y proclama roi des Romains, le 2 février suivant, Frédéric, duc d'Autriche, qu'il couronna, le 17 juin 1442, à Aix-la-Chapelle.

L'an 1444, les habitants de Soest, ville anséatique, secouent le joug de l'archevêque de Cologne, qui prétendait les assimiler aux autres villes de son électorat, et mettent dans leurs intérêts le duc de Clèves. Thierri fit de vains efforts pour les faire rentrer dans le devoir. Ce fut une perte irréparable pour son église. Ce prélat ayant pris, en 1445, le parti du concile de Bâle avec l'archevêque de Trèves, dans la diète de Ratisbonne, contre le pape Eugène, que ce concile avait déposé, le pontife se vengea par une sentence de déposition qu'il fulmina contre l'un et l'autre. Le collége électoral vint à leur secours, et fit une contre-batterie pour empêcher l'effet des foudres d'Eugène. L'orage se dissipa dans la suite, et quelques avances faites de part et d'autre ramenèrent le calme en 1447. (*Voyez* Jacques Skirck, *archevêque de Trèves.*) Rétabli dans son siége, Thierri s'appliqua, de concert avec le cardinal Cusa, légat du pape, à la réforme de son clergé. Il publia des statuts pour les clercs, et obligea les moines à se conformer à leurs règles. Nous avons encore un ouvrage qu'il publia, l'an 1452, pour rappeler les religieuses à l'esprit de leur état. Enfin, après un épiscopat de quarante-huit ans, Thierri mourut le 13 février 1463, laissant le temporel de son église obéré et dégradé par les guerres fréquentes et presque toujours malheureuses qu'il eut à soutenir. Il avait un frère, nommé Walram de Moers, que le chapitre de Munster élut évêque, mais que le peuple rejeta; ce qui occasiona une guerre civile dans laquelle Walram fut secouru par l'archevêque, son frère, et les bourgeois, par Frédéric, duc de Brunswick. On en vint à une bataille où Frédéric fut battu, pris, amené à Cologne, et renfermé dans une prison dont il ne sortit qu'en payant une forte rançon. Après la mort de Thierri, le chapitre métropolitain fit un décret portant qu'à l'avenir l'archevêque n'aurait plus le pouvoir d'entreprendre aucune guerre ni de rien attenter contre aucun particulier, sans le consentement de la compagnie; décret dont il serait obligé de jurer l'observation immédiatement après son élection.

ROBERT, COMTE PALATIN.

1463. ROBERT, fils de Louis le Barbu, électeur palatin, chanoine de l'église de Cologne, et grand-prévôt de celle de Strasbourg, fut élu, le 30 mars 1463, à l'âge de trente-six ans, archevêque de Cologne, par le plus grand nombre des capitulants. C'était, dit la grande chronique belgique, un homme de petite figure, d'un esprit fort léger, et préférant la chasse à toute autre occupation. Les commencements de son administration furent assez louables. Il jura de se conformer au décret qu'on avait fait à son élection, rétablit la paix dans son diocèse, et travailla même avec succès à pacifier les troubles de l'église de Mayence. Deux contendants, Adolfe de Nassau et Diéteric d'Isembourg, se disputaient le siége de cette église. Robert, les ayant rassemblés à Francfort, dans l'été de cette même année 1463, les engagea à faire un traité d'accommodement qui mit fin à la querelle. Le pape Pie II, qui avait à cœur cette affaire, fut si charmé d'en apprendre l'heureuse issue, qu'il ne fit aucune difficulté de confirmer l'élection de Robert et de lui envoyer le *pallium*. De retour en son diocèse, ce prélat fit, le jour de l'Assomption 1464, son entrée solennelle à Cologne. Mais l'état déplorable où se trouvait le temporel de son église, l'obligea bientôt à tenter des voies extraordinaires pour soutenir sa dignité. En effet, de tous ses domaines et des impôts établis par ses prédécesseurs, il lui restait à peine deux mille florins de revenu. Tout le reste était engagé à divers créanciers, et son chapitre même avait fait une partie de ces engagements pendant la vacance du siége. Robert lui en fit ses plaintes, et lui demanda un subside. Mais cette compagnie, déjà mécontente de ce qu'il ne lui donnait aucune part aux affaires, allégua son impuissance, et le fit en termes qui choquèrent le prélat. La noblesse, qu'il sollicita ensuite pour le même objet, s'excusa, mais en termes moins durs. Le chapitre, s'irritant contre lui de plus en plus, en vint au point de lui signifier qu'il n'y avait d'autre parti pour lui à prendre que d'abdiquer. L'électeur palatin, Frédéric son frère, n'apprit pas cette nouvelle avec indifférence. Il écrivit au chapitre qu'il n'avait, à la vérité, nullement influé par des brigues dans l'élection de son frère, mais que l'honneur de sa maison ne lui permettait pas de souffrir qu'on le contraignît à une honteuse abdication. S'apercevant depuis, que les mauvais conseils auxquels se livrait le prélat, étaient la cause de ces dissensions, il lui envoya, l'an 1469, des hommes d'une sagesse éprouvée, pour le diriger dans son gouvernement, et en même tems, des troupes avec un général habile, pour le maintenir contre les mutins. Robert reçut les troupes avec plaisir, mais il fit peu de cas des conseillers. Ses favoris, toujours maîtres de son esprit, le précipitaient chaque jour dans de fausses démarches. Ce furent eux qui le déterminèrent à retirer ses châteaux par force des mains de ceux qui les retenaient. Il y réussit; mais il excita par là un soulèvement général contre lui. La ville de Nuys fut la première qui leva l'étendard de la révolte. Les troupes de Robert campaient dans le voisinage de cette ville. Elle attira les chefs dans une embuscade, les prit et les massacra. La guerre alors fut déclarée entre le prélat et ses diocésains. Le chapitre de Cologne, résolu de le déposer, nomme, en attendant, Herman de Hesse administrateur de l'archevêché, l'an 1473, avec promesse de l'élever sur le siége de cette église. Robert, de son côté, se met sous la protection de Charles, duc de Bourgogne, et l'engage à lui amener du secours pour réduire la ville de Nuys. Leurs efforts contre cette place, qu'ils tinrent assiégée l'espace d'un an, furent inutiles. Charles, appelé ailleurs pour des affaires plus pressantes, leva le siége et emmena ses troupes. Celles de Robert, découragées par cette retraite, se débandèrent insensiblement. La guerre continua cependant entre Robert et l'administrateur, qui prit sur lui plusieurs châteaux en 1477. Au mois de juillet, Guillaume, duc de Juliers et de Berg, choisi pour arbitre, ménagea une trève jusqu'au premier octobre, et décida que Robert renoncerait à l'archevêché, moyennant une pension annuelle de trois mille florins. L'infortuné prélat s'étant rendu peu après dans la haute Allemagne, et voulant passer par la Hesse, fut pris en 1478, vers les fêtes de la Pentecôte, par les gens du landgrave, frère de l'administrateur, et enfermé dans le château de Blanckenstein, où il mourut de chagrin le 17 juillet de l'an 1480. Son corps fut inhumé à Bonn.

HERMAN IV DE HESSE.

1480. HERMAN, fils de Louis I, landgrave de Hesse, chanoine de Cologne, prévôt d'Aix-la-Chapelle et administrateur de l'église de Cologne depuis 1473, en fut élu archevêque le 11 août 1480, comme il lui avait été promis. L'empereur Frédéric III étant arrivé, le 12 décembre 1485, à Cologne, lui donna solennellement, le 15 de ce mois, l'investiture dans la place publique. Herman célébra, l'an 1487, sa première messe le jour des Cendres, et, s'étant fait sacrer évêque peu de jours après, il fit le saint chrême le jeudi-saint, dans son église métropolitaine. Les historiens s'accordent à le représenter comme un prélat savant, zélé pour le bon ordre et ami de la paix; ce qui lui mérita le surnom de *Pacifique*. Il avait publié, l'an 1483, divers statuts pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la réformation des mœurs. L'an 1486, il couronna roi des Romains, le 9 avril, comme portent les actes de cette cérémonie (et non pas le 20 septembre), à Aix-la-Chapelle, l'archiduc Maximilien, après avoir concouru à son élec-

tion, le 16 février précédent, à Francfort. Simon de la Lippe, évêque de Paderborn, étant attaqué de paralysie, lui remit, en 1496, l'administration de son église. Il voulut bien se charger de ce soin; mais il ne prit le titre d'administrateur de Paderborn qu'après la mort de Simon, arrivée l'an 1498. Les monastères de son diocèse étaient tombés, de son tems, dans un honteux relâchement. Herman travailla soigneusement et avec fruit à y faire refleurir la règle. L'abbaye de Tuitz fut un des principaux objets de sa sollicitude, et celle aussi où il remit l'observance sur un meilleur pied; ce qui arriva l'an 1491. Il eut quelques démêlés avec la ville de Cologne sur un droit de tonlieu que l'empereur Frédéric III lui avait accordé pour le dédommager des frais qu'il avait faits en défendant la ville de Nuys contre son prédécesseur et le duc de Bourgogne. Mais cette affaire fut accommodée par l'empereur lui-même, peu de tems avant la mort du prélat. Elle arriva l'an 1508, le 27 septembre, suivant le *Gallia christiana*, ou le 20 octobre, selon Gelenius et le nécrologe de la Chartreuse de Cologne, à Popelsdorf, d'où il fut transporté dans son église métropolitaine pour y être inhumé. Il avait assisté à la plupart des diètes de l'empire, qui se tinrent de son tems; et, à l'exemple des autres princes, il accepta, par un reversal, la fameuse paix publique, établie à perpétuité dans la diète de Worms, en 1495, où il reçut, avec l'électeur de Mayence, des mains de l'empereur, l'investiture par l'étendard, tandis que jusqu'alors elle n'avait été donné aux ecclésiastiques que par le sceptre. De son tems, l'université de Cologne fut fort célèbre, au moins pour ce temslà. On y distinguait le docteur Nicaise, originaire de Malines, qui, quoiqu'aveugle dès l'âge de trois ans, devint savant comme un autre Didyme d'Alexandrie.

PHILIPPE II D'OBERSTEIN.

1508. **Philippe**, fils de Viric le Vieux, comte d'Oberstein, de Duna, ou d'Hyn, famille du bas Palatinat, doyen de l'église de Cologne, en fut élu archevêque dans un âge avancé, le jour de Saint-Brice, 13 novembre 1508. Son gouvernement fut mêlé de douceur et de sévérité, suivant que les circonstances et l'équite le demandaient. Les bons n'eurent qu'à s'en louer, mais les mal-intentionnés n'y trouvèrent pas leur avantage. Quelques nobles du nombre de ces derniers ayant conspiré contre lui, leur complot vint à sa connaissance. Il les invite à un repas durant lequel il leur fait cette question : Combien Jésus-Christ a-t-il eu de traîtres? Un seul, répondirent-ils. Et moi, répliqua le prélat, j'en ai autant que vous êtes d'hommes ici. Ce mot, prononcé d'un air menaçant, fut un coup de foudre pour eux et dissipa leur pernicieuse faction. L'an 1512, dans une diète tenue à Cologne, l'empereur Maximilien, aux six cercles de l'empire, en ajouta quatre nouveaux, et l'archevêché de Cologne fut mis au cercle du Bas-Rhin. (Gundling, pag. 900.) Philippe mourut, au mois d'août 1515, à Popelsdorf, et fut inhumé dans sa cathédrale, auprès de son prédécesseur. Entre ses vertus, on loue surtout sa charité pour les pauvres et son zèle pour la décence du culte divin.

HERMAN V DE WEDA.

1515. **Herman**, fils de Guillaume, comte de Weda, ou Wied, né l'an 1476, fut élu, l'an 1515, archevêque de Cologne, par le chapitre métropolitain. La ville s'opposa à son entrée solennelle, et refusa l'hommage jusqu'à ce qu'on eût réglé le haut tribunal de justice. Mais l'empereur Maximilien maintint l'archevêque dans ses droits, comme fit depuis Charles-Quint qu'il couronna roi des Romains à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1520. Enfin, l'an 1521, il fut reçu dans la ville, après qu'on eût réglé quelques articles. Il assista, la même année, à la diète de Worms. Là, s'étant joint aux autres princes catholiques, il engagea le roi Charles à condamner la doctrine de Luther et proscrire sa personne par un décret qu'il apporta avec lui à Cologne. Le zèle avec lequel il le fit valoir, obligea les sectaires à vider le pays. Ceux qui eurent la hardiesse de rester furent mis en prison, et deux même d'entre eux furent livrés aux flammes en 1529. S'étant rendu, l'année suivante, à la diète d'Augsbourg, il s'éleva avec force contre la confession de foi que les princes luthériens y présentèrent. Il fit aussi, le 29 juin, pour mettre à couvert ses droits comme chancelier de l'empire en Italie, une protestation en présence de l'empereur Charles-Quint, qui, le 22 février précédent, s'était fait couronner par le pape à Boulogne, sans qu'aucun des électeurs eût été présent. L'an 1531, de retour à Cologne avec Charles-Quint et l'archiduc Ferdinand, son frère, il concourut à l'élection qui s'y fit d'un nouveau roi des Romains, la veille de l'Epiphanie, en faveur de ce dernier. Il couronna ce prince, le 11 du même mois, à Aix-la-Chapelle (et non le 13 comme il est dit ailleurs).

L'an 1532, ayant été postulé, le 13 juin, pour l'évêché de Paderborn, Herman fit son entrée dans cette ville le 9 octobre suivant, escorté d'une troupe de soldats pour en chasser les Hérétiques, contre lesquels il publia, le 16 du même mois, un édit portant défense à eux d'y rentrer sous des peines corporelles. L'évêque de Munster reçut aussi de lui des secours en hommes et en argent, pour se défendre contre les Anabaptistes. Non content de ce bon office, il vint lui-même, en 1534, au siége de Munster; et, après que la place eut été forcée de se rendre l'année suivante, il fut un de ceux qui insistèrent le plus fortement pour la punition des coupables. L'an 1536, il tint à Cologne un concile provincial dans lequel il fit plusieurs réglements utiles; sur quoi le cardinal Sadolet lui écrivit une lettre de félicitation. (Voyez *les conciles*.)

L'an 1540 fut le terme de la catholicité de ce prélat, qui avait montré jusqu'alors tant d'attachement à la foi de ses pères. Il s'était rendu à Haguenau pour travailler à la conversion de quelques princes protestants de l'empire, qu'il avait invités à s'y trouver. Martin Bucer fut un des théologiens qu'ils avaient amenés avec eux. Cet homme subtil étant entré en conférence avec le prélat, s'empara tellement de son esprit, qu'il en fit en peu de tems un de ses plus ardents prosélytes. De retour en son diocèse, Herman se déclara le fauteur des sectaires, leur permit le libre exercice de leur religion et leur attribua des temples pour s'assembler. Bucer était retourné à Strasbourg, où il exerçait le ministère. L'archevêque le fait venir à Bonn, et le charge de prêcher la nouvelle doctrine dans cette ville et aux environs. Le clergé et l'université de Cologne s'opposant aux progrès de l'erreur, Bucer publie un livre pour la défendre. La faculté de théologie le réfute, l'an 1543, par une censure raisonnée. Nullement touché des remontrances de son chapitre, ni des lettres que le pape Paul III lui écrivit pour l'engager à revenir de son égarement, Herman persiste à soutenir le parti qu'il a embrassé. Enfin, l'an 1546, le souverain pontife, le voyant incorrigible, lança contre lui, le 16 avril, une sentence de déposition, et nomma, le 7 juillet suivant, pour le remplacer, Adolfe de Schawenbourg, qu'il avait obtenu lui-même, quelque tems auparavant, pour son coadjuteur. L'empereur, sollicité par le pape de faire exécuter cette sentence, envoya des députés à Cologne, pour enjoindre à tous les ordres assemblés, d'abandonner l'ancien pasteur et de se soumettre au nouveau. Le clergé ne fit aucune dificulté d'obéir à ce commandement. Mais la noblesse et la bourgeoisie furent plus tardives à se décider. Elles alléguaient le lien du serment qui les retenait. Herman luimême leva ce scrupule. Doux par caractère et plus effrayé du danger que couraient les siens que de la perte de sa fortune et de sa dignité, il les délia lui-même de leurs engagements envers lui, en faisant son abdication le 25 février 1547. Il était âgé pour lors de soixante-quinze ans. La petite ville de Bevern fut le lieu qu'il choisit pour sa retraite. Il y finit ses jours le 15 août 1552, et y fut inhumé. « C'était constamment, dit M. Bossuet (*Hist.*

» *des variat.*, l. VIII, n°. 2), le plus ignorant de tous les pré-
» lats et un homme toujours entraîné où voulaient ses conduc-
» teurs. Tant qu'il écouta les conseils du docte Gropper, il
» tint de très-saints conciles pour la défense de l'ancienne foi
» et pour commencer une véritable réforme des mœurs. Dans
» la suite, les Luthériens s'emparèrent de son esprit et le firent
» donner, à l'aveugle, dans leurs sentiments. Comme le landgrave
» parlait une fois à l'empereur de ce nouveau réformateur,
» *Qui réformera ce bon-homme?* lui répondit-il, *à peine entend-*
» *il le latin. En toute sa vie, il n'a jamais dit que trois fois la*
» *messe. Je l'ai ouïe deux fois; il n'en savait pas le commence-*
» *ment* ».

ADOLFE III DE SCHAUENBOURG.

1547. ADOLFE, fils de Josse, comte de Schauenbourg, et de Marie de Nassau, chanoine des églises métropolitaines de Cologne et de Mayence, et prévôt de celle de Liége, choisi pour coadjuteur, l'an 1535 ou 1536, par Herman, fut proclamé archevêque de Cologne le 24 janvier 1547. Il fit son entrée solennelle, dans cette ville, le 28 juillet 1550, à la tête de deux mille cavaliers. (Gundling, pag. 944.) Dès-lors, il donna tous ses soins pour réparer le mal que son prédécesseur avait fait. Il avait assemblé, l'an 1549, dans le Carême, un concile provincial, où l'on renouvela les canons des conciles précédents, sur le dogme et la discipline. L'an 1552, il se rendit au concile de Trente. Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, dans son histoire des nations septentrionales, qu'il lui dédia, parlant du personnage qu'il fit dans cette assemblée, dit qu'il n'y avait qu'une voix pour louer son zèle, sa prudence, son humanité; que, dans les cercles des prélats et des hommes doctes qui s'assemblaient en grand nombre pour l'entendre, il dissertait avec tant de lumière et de gravité sur les matières les plus importantes, qu'on le regardait comme *un oracle terrestre de la sagesse divine*. Son départ de Trente fut précipité par la nouvelle qu'il reçut de l'irruption que les Français, alliés des princes protestants d'Allemagne, étaient près de faire dans son électorat. Il s'y rendit par des chemins détournés, et pourvut à la sûreté du pays en faisant venir du secours des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Libre alors de tout autre soin, il s'appliqua à la réforme de son clergé. Cette entreprise eût eu plus de succès, si Dieu lui eût accordé de plus longs jours. Il mourut à Bruhl, le 20 septembre 1556, et fut inhumé dans son église métropolitaine, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe.

ANTOINE.

1556. ANTOINE DE SCHAUENBOURG, doyen de l'église de Cologne, et frère de l'archevêque Adolfe, fut préféré à plusieurs compétiteurs pour lui succéder. Il traîna sur ce siége une vie languissante, qu'il termina, le 18 juin 1558, dans le château de Godesberg. Son corps, rapporté à Cologne, fut inhumé dans le tombeau de son frère.

JEAN-GEBHARD.

1558. JEAN-GEBHARD, fils d'Ernest, comte de Mansfeld, et de Dorothée de Solms, prévôt de Saint-Georges de Cologne, et de Saint-Servais de Maëstricht, fut élu, le 26 juillet, fête de Sainte-Anne, suivant D. Morkens, le 30 novembre, fête de Saint-André, selon le nouveau *Gallia christiana*, pour remplir le siége de Cologne. Il mourut d'hydropisie, le 2 novembre 1562, à Bruhl, d'où il fut porté dans sa cathédrale pour y être inhumé dans le caveau des Schauenbourg, dont il était le plus proche agnat, et auxquels il avait consacré des épitaphes.

FREDERIC IV.

1562. FRÉDÉRIC, fils de Jean III, comte de Wiède, doyen de l'église de Cologne, et prévôt de celle de Liége, réunit tous les suffrages, le 19 novembre 1562, dix jours après l'enterrement de Jean Gebhard, pour monter sur le siége de Cologne. Ce qui fit précipiter son élection, ce furent les approches de celles d'un roi des Romains. Frédéric, en effet, aussitôt après son intronisation, partit pour Francfort, où, le 24 novembre, Maximilien d'Autriche fut élevé à cette dignité. De retour chez lui, s'étant fait rendre compte des revenus de son électorat, il en trouva le tiers engagé par ses prédécesseurs. Il eut recours, mais en vain, aux états du pays, pour en tirer des subsides. Le clergé se montra plus généreux. Frédéric, pour reconnaître la bonne volonté de cet ordre, lui accorda de grands priviléges, que ses successeurs n'ont pas jugé à propos de confirmer. L'an 1566, au printems, sommé par l'empereur, à la diète d'Augsbourg, de fournir son contingent pour la guerre entreprise contre les Turcs, il irrita ce prince, en voulant s'excuser sur sa pauvreté et celle de son électorat. Pour l'apaiser, il convoqua les états du pays à son retour, et rendit la demande que l'empereur lui avait faite. Mais, voyant qu'il ne pourrait en rien tirer, à moins d'employer la violence, il aima mieux quitter la partie que d'en venir à cette extrémité. Son âge, d'ailleurs, et sa mauvaise santé, l'avertissaient de sa fin prochaine. Il abdiqua le 23 décembre 1567 (1). C'était s'y prendre à tems; car il n'y eut que l'intervalle d'un an entre cette démarche et sa mort, qui arriva précisément le 23 decembre de l'année suivante. Son corps fut inhumé aux Dominicains de Cologne. Mersœus loue son savoir et sa conduite exemplaire.

SALENTIN.

1567. SALENTIN, fils de Henri le Vieux, seigneur d'Isembourg-Salentin, chanoine des cathédrales de Cologne et de Mayence, doyen de Saint-Géréon de Cologne, et trésorier de l'église de Strasbourg, fut élu pour succéder à l'archevêque Frédéric, le même jour que ce dernier donna sa démission. Ses premiers soins eurent pour objet la réformation de son clergé. Il tourna son attention ensuite sur le temporel de son électorat, auquel il fit revenir plusieurs fonds aliénés. Il orna de somptueux édifices plusieurs de ses domaines, tels que Bonn, Arnsberg, Bruhl, etc. Si, parmi les preuves historiques, on pouvait faire entrer une épître dédicatoire, les louanges dont Gérard Janssen le comble dans celle qu'il lui adresse à la tête de ses traités de l'église, nous porteraient à croire qu'il n'avait point son égal en tout genre de mérite: mais on sait combien la flatterie a de part ordinairement à ces sortes d'éloges. Il est cependant vrai, de l'aveu même de Gundling, tout protestant qu'il est, que Salentin *gouverna très-bien son archevêché*. L'an 1574, il fut nommé, le 21 avril, administrateur de l'église de Paderborn, emploi dont il prit possession par une entrée solennelle, le 29 décembre suivant. Il concourut, le 27 octobre 1575, à l'élection de l'empereur Rodolphe. L'an 1576, étant à la diète de Ratisbonne, il se joignit aux princes catholiques, pour s'opposer à la demande qu'y firent les chefs des protestants du libre et plein exercice de leur religion dans toute l'étendue de l'empire. Salentin n'était point encore dans les ordres sacrés. L'an 1577, voyant que toute l'espérance de sa maison, par défaut de mâles, résidait en lui, il assembla les états de Cologne, à Bruhl, et fit en leur présence et à leur grande surprise, son abdication le 13 septembre, après quoi il donna sa main à Antoinette, fille de Guillaume-Jean, comte d'Aremberg.

---

(1) Laderchi (*Annal. eccles.*, tom. 22, pag. 156 et 422), dit que le motif de cette abdication fut le refus constant que Frédéric fit de faire la profession de foi de Pie IV, quoiqu'il protestât d'être attaché à la foi catholique.

GEBHARD II.

1577. **Gebhard Truchsès**, fils de Guillaume, baron de Waldbourg, et de Jeanne, fille de Frédéric, comte de Furstemberg, prévôt d'Augsbourg, doyen de Strasbourg, et chanoine de Cologne, fut élevé, le 5 décembre 1577, à l'archevêché de Cologne, par une faction qui prévalut sur Ernest de Bavière, évêque de Frisingue, son compétiteur. Il était neveu d'Otton Truchsès, cardinal-évêque d'Augsbourg. Les services que son oncle avait rendus au saint siége, lui tinrent lieu de recommandation auprès du pape Grégoire XIII, et déterminèrent ce pontife à confirmer son élection. Les commencements de son épiscopat furent assez heureux. Né avec un esprit vif, qu'il avait cultivé par de bonnes études, il employa ses talents à l'édification de son diocèse. Il fut, l'an 1579, du nombre des quatre commissaires que l'empereur Rodolphe nomma pour assister en son nom au congrès qui se tint à Cologne, pour aviser aux moyens de pacifier les troubles des Pays-Bas. Il s'acquitta de sa commission avec autant de prudence que de capacité, et il ne tint pas à lui que les conférences, qui durèrent près de sept mois, n'eussent un meilleur succès. L'an 1580, il fit dresser, par les états de son duché de Westphalie, un réglement, en vertu duquel les magistrats devaient être tous choisis entre les Catholiques. Mais, l'an 1581, séduit par les charmes d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Gerisheim, suivant Adelzreiter, il se livra à l'amour de cette fille avec si peu de retenue, que le scandale étant devenu public, les parents d'Agnès l'obligèrent, quoiqu'il eût reçu la prêtrise, de l'épouser au commencement de l'année suivante. Le mariage se fit à Bonn, mais en secret. La même année, s'étant rendu, sur la fin de juin, à la diète d'Augsbourg, il se joignit aux princes protestants, pour s'opposer à la réception du calendrier grégorien. Il était dès-lors protestant dans le cœur; mais ayant peu de patrimoine, il n'osait se déclarer, de peur de perdre son archevêché. Toutefois, il n'en servit pas la secte avec moins de zèle, et il ne tint pas à lui que les Protestants n'obtinssent le libre exercice de leur religion dans l'électorat de Cologne. Les mouvements qu'il se donna pour cet effet, soulevèrent contre lui le chapitre et le sénat de Cologne. Voyant qu'on se disposait à le réprimer par la voie des armes, il prit les devants et se rendit à Bonn, le 4 novembre, avec des troupes dans la résolution de s'y défendre. Alors se croyant assuré du secours des princes protestants, il leva le masque, épousa publiquement, le 2 février de l'an 1583, sa concubine à Bonn, et fit publier, dans ses états de Westphalie, son édit, rendu le 19 décembre précédent, qui accordait la tolérance aux Protestants. La guerre civile éclata presque aussitôt à Cologne. L'empereur, en craignant les suites, s'entremit inutilement pour engager les deux partis à mettre bas les armes. Le chanoine Frédéric, duc de Saxe-Lauembourg, chorévêque de Cologne, qui aspirait à la place de Gebhard, écrivit au pape Grégoire XIII, pour lui dénoncer ce prélat comme hérétique manifeste. Il assembla, peu de tems après, les états provinciaux pour le même sujet. Le pape, par sa bulle du 1 avril 1583, excommunia l'électeur et le déposa. Les états confirmèrent la sentence du pape, et l'empereur y ajouta la proscription. Les princes protestants firent, à ce sujet, des remontrances à l'empereur, et c'est à quoi se bornèrent les secours qu'ils avaient promis au prélat. Sur ces entrefaites, arrive à Cologne, Ernest de Bavière, évêque de Liége, qui brûlait du désir d'obtenir cet électorat. Les troupes qu'il amène, lui font une puissante recommandation auprès du chapitre. On s'assemble par ordre du pape, pour une nouvelle élection, et l'évêque de Liége l'emporte sur le chorévêque Frédéric de Saxe-Lauembourg. Depuis ce moment, les affaires de Gebhard allèrent toujours en décadence. Ses troupes, à la vérité, remportèrent l'avantage sur les Catholiques, dans un combat livré près de Huls, le 9 novembre; mais ceux-ci reprirent amplement leur revanche dans la suite. Ils rentrèrent dans Bonn le 28 janvier 1584, et recouvrèrent, peu de tems après, les autres places, dont l'ennemi s'était emparé. Enfin, Gebhard, abandonné des siens, après la perte d'une bataille, donnée près de Flockenbourg, le 31 mars 1584, prit le parti de se réfugier avec sa femme, auprès du prince d'Orange, à Delft (1), dans la crainte de tomber entre les mains de son rival. Ce séjour l'ennuya bientôt. De là, étant revenu à Strasbourg, il s'y fixa. Les auteurs du nouveau *Gall. chr.* mettent sa mort en 1589; mais Gundling la recule jusqu'en 1601.

ERNEST DE BAVIÈRE.

1583. **Ernest de Bavière**, né, le 17 décembre 1554, d'Albert, duc de Bavière, et d'Anne d'Autriche, chanoine de Mayence et de Wurtsbourg, évêque de Frisingue avant l'âge de douze ans, d'Hildesheim en 1573, puis évêque de Liége en 1581, et peu après abbé-prince de Stavelo, fut élu archevêque de Cologne, à la pluralité des voix, le 23 mai 1583. Son élection fut confirmée, le 7 octobre suivant, par le pape, qui lui fit passer en même tems une somme de trente mille ducats pour le mettre en état de se maintenir contre Gebhard. (Gundling, pag. 1026.) Avec ce secours, ayant mis Ferdinand, son frère, à la tête de ses troupes, il poussa vivement son rival, et l'obligea, comme on l'a vu, d'abandonner le pays. Cinq mois environ, après son élection, il publia le nouveau calendrier; et, ayant retranché dix jours sur le mois de novembre, il fit célébrer la Saint-Martin le 3 de ce mois, qu'on compta pour le 13. L'an 1584, par ordre de l'empereur, il fut solenuellement introduit, le 24 août, dans le collége électoral, du consentement des électeurs. (Gundling, pag. 1040.) Ce ne fut pas le comble de sa fortune. L'an 1585, il fut postulé, le 18 mai, pour l'évêché de Munster, par la résignation de Jean-Guillaume de Clèves. Tant de bénéfices accumulés sur sa tête, excitèrent des murmures contre lui. On se plaignait aussi des délais qu'il apportait à sa consécration. Ces plaintes ayant été portées au pape Sixte V, le prélat fut cité à Rome. Il se disposait à partir lorsqu'on vint lui annoncer que Schenck, chef d'un parti de protestants, s'était emparé, le 23 décembre 1586, de Bonn, par stratagême. Ce contre-tems rompit le voyage. Ernest, pour recouvrer cette place importante, s'adressa au duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas, qui lui envoya des troupes, à l'aide desquelles il rentra dans Bonn, le 26 septembre 1588. Schenck, peu de tems après, se noya dans la Meuse, près de Nimègue; ce qui mit fin aux troubles, dont l'électorat avait été agité. (Gundling, pag. 1041-1062.) Ce qu'il y avait de pis alors pour les habitants du pays, c'est que les soldats d'Ernest, faute de paie, ne les vexaient pas moins que les ennemis. C'était à ses maîtresses et à ses favoris que passait tout l'argent qu'il tirait de ses états, comme le lui reprochait son chapitre. Deux étrangers, surtout, s'étaient emparés des affaires, l'un bavarois, nommé Storius, l'autre d'Anvers, nommé Michel Jérôme. Celui-ci se comportait en vrai tyran, et l'on compte dix-sept cents personnes qu'il avait fait pendre sans cause. Ce barbare périt enfin par la main du bourreau. (*Annal. Novesiani*, Marten. *Ampl. collect.*, tom. IV, pag. 705-719.)

Cependant, Ernest ne se mettait pas en devoir de satisfaire aux plaintes qu'on avait adressées contre lui au saint siége. Le pape Clément VIII renouvela, l'an 1593, selon Fisen, la citation qui lui avait été faite par Sixte V. Ernest n'osant l'aller trouver, lui envoya un député, chargé de représenter à sa sainteté que les conjonctures lui rendaient nécessaire la multi-

(1) Les faits concernant Gebhard, jusqu'à sa retraite en Hollande, sont tirés principalement de Gérard de Kleinsorgen, dans son journal allemand, publié, pour la première fois, à Munster, en 1780.

plicité de ses bénéfices, dont les revenus pourraient à peine suffire pour le défendre contre les Hérétiques, et à l'égard de sa consécration, de demander encore un délai jusqu'à un tems plus convenable. L'an 1594, il se rendit, au mois de juillet, à la diète de Ratisbonne, où il reçut de l'empereur l'investiture de son électorat. Le zèle qu'il fit paraître dans cette assemblée, pour les intérêts de la religion, le réconcilia avec le pape, qui lui écrivit des lettres de félicitation à ce sujet. L'an 1595, il fit élire, pour son coadjuteur, par le chapitre métropolitain, le 31 mars, Ferdinand de Bavière, son neveu; élection qui fut confirmée par le pape, et ratifiée, l'année suivante, au mois de mars, par les états provinciaux assemblés à Bonn. Il tint, l'an 1598, au commencement d'octobre, un synode diocésain, sous la présidence de son coadjuteur, dans lequel on fit des statuts très-salutaires pour la réformation du clergé. Le pape les ayant reçus, les munit du sceau de son approbation par un bref du 6 décembre de l'année suivante. Ernest, l'an 1606, fit à Coblentz, avec les électeurs de Trèves et de Mayence, un traité d'alliance qui produisit, trois ans après, une ligue entre tous les princes catholiques d'Allemagne, pour la défense de la religion. Il travailla, cette même année, à la réforme des monastères de son diocèse, et publia, sur ce sujet, le 11 septembre, des statuts qui furent approuvés du pape Paul V, par son bref du 6 juin de l'année suivante. L'an 1612, Ernest mourut, le 17 février, à Arnsberg, *fort dévotement*, dit Gundling, à l'âge de cinquante-huit ans, suivant le *Gal. chr.*, de soixante-deux, selon Fisen, et fut inhumé dans sa cathédrale.

FERDINAND.

1612. **Ferdinand**, né le 7 octobre 1577, de Guillaume V, duc de Bavière, et de Renée de Lorraine, prévôt de l'église de Cologne, chanoine de celle de Mayence et de Trèves, coadjuteur de l'archevêque Ernest, son oncle, lui succéda, l'an 1612, non-seulement dans l'archevêché de Cologne, mais aussi dans les évêchés de Liége et de Munster. Il prit possession de Cologne le 12 mars de la même année, quatre jours après, de l'évêché de Liége, et le 11 avril suivant, de celui de Munster. Au mois de mai de la même année, s'étant rendu à Francfort pour l'élection d'un nouvel empereur, il donna sa voix, le 13 juin, comme les autres électeurs, à Matthias d'Autriche, et fit, avec l'archevêque de Mayence, le 24 du même mois, la cérémonie de son couronnement. Ferdinand était frère de Maximilien, électeur de Bavière, qui n'avait point alors d'enfants. Que celui-ci vînt à mourir sans postérité mâle, sa succession revenait à notre prélat. Ce fut cette considération qui détermina Ferdinand à demander au pape dispense de s'engager dans les ordres sacrés; mais elle ne lui fut accordée que pour cinq ans. L'empereur Matthias étant mort le 20 mars de l'an 1619, il contribua, le 28 août suivant, à l'élection de Ferdinand II, son successeur. Il obtint, la même année, l'évêché de Paderborn. Les Suédois étant entrés, l'an 1630, en Allemagne pour secourir les Protestants, Ferdinand, ainsi que le duc, son frère, demeura fermement attaché à l'empereur. Il chassa, l'an 1637, les Français de la citadelle d'Ehrenbreitstein avec le secours de Jean de Wert, général des Impériaux. L'an 1641, il ouvrit un asile, dans sa ville capitale, à Marie de Médicis, mère de Louis XIII, que la persécution du cardinal de Richelieu avait obligée de sortir de France. Le comte de Guebriant ayant battu et fait prisonniers, l'an 1642, les généraux Lamboi et de Merci, les Français s'emparèrent de presque toutes les places de l'electorat et y laissèrent des garnisons hessoises qui causèrent au pays des maux infinis. Peu s'en fallut, l'année suivante, que l'électeur ne fût enlevé par les ennemis dans son château de Bruhl. Flattés par l'espérance de procurer la paix à l'empire, Ferdinand et son frère conclurent, l'an 1647, à Ulm, sur la fin de mars, une trève avec les Français et les Suédois. Mais, s'étant aperçus ensuite que l'événement ne répondait point à leur attente, ils reprirent les armes; ce qui accéléra la paix, qui se fit, l'année suivante, à Munster. En vertu de cette paix, Ferdinand recouvra les places de son électorat tenues par les Hessois: mais il fut obligé, avec quelques autres princes ecclésiastiques, de leur payer, dans l'espace de neuf mois, une somme de six cent mille écus d'Allemagne, ou rixdalers. (Gundling, p. 1095.) Ce prélat mourut, le 13 septembre 1650, à Arnsberg, et fut inhumé, le 26 novembre, dans son église métropolitaine. On fait l'éloge de sa piété, de sa bienfaisance et de la régularité de ses mœurs. Il avait fait lever de terre, le 7 novembre 1633, le corps de saint Engilbert, et, le 17 août 1643, celui de saint Piligrin, l'un et l'autre archevêques de Cologne.

MAXIMILIEN-HENRI.

1650. **Maximilien-Henri**, fils d'Albert VI, duc de Bavière, et de Mathilde de Leuchtenberg, né le 8 octobre 1621, coadjuteur de Cologne, depuis le 21 janvier 1643, et de Liége, depuis le 19 octobre 1649, succéda, l'an 1650, à Ferdinand, son oncle, dans l'un et l'autre bénéfice et principauté. Son inauguration se fit le 26 octobre de la même année, pour Cologne Gundling met son ordination sacerdotale au 24 septembre 1651. Le nonce Fabio Chigi, depuis le pape Alexandre VII, lui confera, le 8 octobre suivant, la consécration épiscopale. Peu de tems après, il prend possession de l'évêché d'Hildesheim, et donne asile, dans Cologne, au cardinal Mazarin, banni de France par le parlement. (Gundling, p. 1101.) Au commencement de l'an 1652, il reçut, à Cologne, le jour des Rois, dans sa cathédrale, l'abjuration d'Ernest, landgrave de Hesse-Rhinfels, et d'Eléonore-Marie de Solms, son épouse, qui communièrent l'un et l'autre de sa main. S'étant rendu, l'an 1653, à la diète d'Augsbourg, il y contribua, de son suffrage, le 31 mai, à l'élection de Ferdinand IV, roi des Romains. Le prince de là fut conduit à Ratisbonne pour son sacre. A l'article de Jean-Philippe, archevêque de Mayence, on a parlé de la dispute qu'occasiona, entre lui et l'archevêque de Cologne, cette cérémonie que l'un et l'autre prétendirent faire, et de la préférence qu'obtint le premier sur le second pour la remplir, malgré sa réclamation. Quelque tems après, Maximilien-Henri fit une nouvelle conquête à l'église dans la personne d'Isabelle-Amélie, femme de Philippe-Guillaume, prince palatin, laquelle abjura l'hérésie entre ses mains dans l'église des Jésuites à Dusseldorp, et reçut aussitôt la confirmation. Maximilien-Henri se réunit, le 18 juillet 1658, au collége électoral pour l'élection de l'empereur Léopold, qui se fit à Francfort, et fit ensuite, le 1er. août, la cérémonie du sacre en présence et du consentement de l'archevêque de Mayence. Il tint, le 20 mars 1662, un synode diocésain, dans lequel il fit plusieurs réglements utiles pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la réformation des mœurs. L'an 1669, par le conseil de François Egon de Furstenberg, évêque de Strasbourg et grand-prévôt de l'église de Cologne, il conclut avec la France un traité d'alliance, qui fut pour lui la source de bien des disgrâces. Avant qu'il éclatât, il fit, l'an 1670, un pèlerinage à Lorette. A son retour, il vit les troupes des Impériaux et de leurs alliés fondre dans son pays qu'elles soumirent presque entièrement. Réduit au point de ne savoir où se réfugier, il choisit enfin, pour le lieu de sa retraite, l'abbaye de Saint-Pantaléon de Cologne, où il passa près de cinq années, vivant comme un membre de la communauté. La satisfaction qu'il goûta dans cette maison, la lui rendit si chère, que, quelques années après qu'il l'eut quittée, il y revint, et y fit différents séjours assez longs. L'an 1674, pendant sa première retraite, on tint des conférences à Cologne pour l'établissement de la paix entre les puissances belligérantes. Guillaume Egon de Furstenberg, frère du précédent, y assista en qualité de plénipotentiaire de l'élec-

teur de Cologne. Mais, sans égard pour son caractère, l'empereur le fit enlever et conduire en prison, d'abord à Vienne, puis à Neustadt. Les Impériaux, pour justifier ce procédé, prétendent que Furstenberg étant sujet de l'empereur, il n'en avait pas respecté les avocatoires, et continuait de parler avec le mépris le plus marqué de la cour de Vienne. D'ailleurs, il n'avait point, ajoutent-ils, fait constater sa commission de la part du roi de France, et ne pouvait pas être plénipotentiaire de l'électeur de Cologne, qui se trouvait lui-même en personne dans cette ville. (Gundling, pag. 1178-1185.) Faible défense! Le roi de France, indigné d'un pareil attentat, rompit les conférences, et rappela de Cologne ses plénipotentiaires. La même année 1674, l'électeur de Cologne fit sa paix avec les Hollandais, se réservant la seule ville de Rhinberg, dont ils s'étaient emparés dès l'an 1633. La paix de Nimègue, conclue en 1679, entre l'empereur et le roi de France, rendit à Furstenberg sa libertéet à l'électeur ses états. Mais l'un et l'autre conservèrent toujours leur penchant pour la France. Ce fut à la recommandation de Louis XIV que le premier fut élu, le 8 janvier 1681, pour succéder à son frère dans l'évêché de Strasbourg, et nommé, l'an 1686, au cardinalat. L'électeur Maximilien-Henri obtint, l'an 1683, l'évêché de Munster qu'il joignit à ses trois autres évêchés. Se voyant près de sa fin, il proposa, dans le mois de janvier 1688, pour son coadjuteur au chapitre métropolitain de Cologne, le cardinal de Furstenberg, qui eut dix-huit voix sur vingt-quatre. Mais le pape, malgré les instances de la cour de France, refusa les bulles de confirmation. L'électeur mourut à Bonn, le 3 juin suivant à l'âge de soixante-sept ans. (Voyez *les évêques de Liége.*)

JOSEPH-CLEMENT.

1688. Joseph-Clément, fils de Ferdinand-Marie-François, électeur de Bavière, et d'Henriette-Adelaïde de Savoie, né le 5 décembre 1671, évêque de Ratisbonne et de Frisingue dès 1685, déclaré par un bref d'Innocent XI, à l'âge de seize ans, éligible pour les évêchés de Cologne, d'Hildesheim et de Liége, à condition qu'au moment qu'il les accepterait, ceux de Ratisbonne et de Frisingue seraient censés vacants, fut donné pour successeur à Maximilien-Henri dans l'église de Cologne par une partie du chapitre, tandis que l'autre, plus nombreuse, donnait sa voix au cardinal de Furstenberg. Il fallut alors recourir au pape Innocent XI pour décider entre les deux élus. Le pontife se déclara pour le premier par son bref du 20 septembre 1688, en lui permettant, jusqu'à ce qu'il fût en paisible possession de l'église de Cologne, de garder les deux autres évêchés, après quoi la vacance en serait ouverte. Celui de Liége étant venu à vaquer, l'an 1694; il l'obtint de la manière dont on l'a dit ci-devant.

L'an 1701, sans égard pour les remontrances de l'empereur, il s'allia, dans la guerre de la succession d'Espagne, avec la France, leva des troupes, fit fortifier ses places, et y mit des garnisons françaises et espagnoles, sous le nom de troupes du cercle de Bourgogne, voulant persuader par là qu'il n'avait aucune vue d'hostilité. Le chapitre de Cologne, tout autrement disposé qne lui, porta des plaintes, l'an 1703, de sa conduite à l'empereur, qui prit cette compagnie sous sa protection, et fit publier en même tems des lettres avocatoires qui eurent un grand effet. Pour les énerver, l'électeur leur opposa un placard par lequel il prétendait se justifier. Il demanda en même tems qu'il lui fût permis de rester neutre entre la maison de Bourbon et celle d'Autriche; ce qui lui fut refusé, avec menace de faire de son pays le théâtre de la guerre, s'il ne se déclarait pour la seconde. Des troupes hollandaises s'avancèrent presque aussitôt vers son pays et commencèrent les hostilités, le 18 avril 1702, par le siége de Kayserswerth, qui capitula le 15 juin, et fut rasé. Cependant Joseph-Clément avait formé, devant Bonn, un camp de cinq à six mille hommes qu'il commandait lui-même; ce qui n'empêcha pas les alliés de s'emparer de Liége et de plusieurs petites places de l'électorat de Cologne. Joseph-Clément prit alors le parti d'abandonner ses états et de se retirer dans les Pays-Bas. L'empereur, apprenant son départ, donna l'administration de l'électorat aux grand-prévôt et doyen du chapitre de Cologne; ce qui n'empêcha pas le roi de Prusse et l'électeur palatin de mettre, à l'envi, des garnisons dans toutes les places du pays de Cologne, à l'exception de Bonn.

L'an 1706, Joseph-Clément et son frère, l'électeur de Bavière, furent mis au ban de l'empire, le 29 avril, par un décret qui fut publié, le 11 mai suivant, à Ratisbonne, avec le consentement du collége électoral. Cette même année, Joseph-Clément fut ordonné prêtre, le 25 décembre, à Lille, par l'évêque de Tournai, et célébra, le 1er. janvier suivant, sa première messe en grande pompe. Ayant obtenu, peu de tems après, du pape Clément XI, le *pallium*, il fut sacré, le 1er. mai, par Fénelon, archevêque de Cambrai.

L'an 1714, Joseph-Clément, rétabli dans ses états par le traité de paix conclu à Bade, le 7 de septembre, fit son entrée à Liége le 13 décembre de la même année, et, le 25 février de l'année suivante, à Bonn, avec une satisfaction inexprimable de ses sujets. De là s'étant rendu à Munich pour conférer avec son frère, il y prêcha le jour de la Saint-Michel; ce qui fut regardé comme un prodige dans un électeur ecclésiastique. Les troupes hollandaises restaient toujours à Bonn, résolues de ne point désemparer que les fortifications de cette ville, conformément au traité d'Utrecht, ne fussent démolies. Les troupes électorales les ayant forcées de se retirer, les états-généraux s'offensèrent de cette violence, et menacèrent de s'en venger. Ce différent ne fut accommodé que le 28 juin 1717, par une transaction en vertu de laquelle les fortifications de Bonn durent être rasées pour n'être jamais réparées. Même convention pour la citadelle de Liége et pour le château de Hui.

L'an 1722, le 9 mai, Joseph-Clément parvint, malgré l'opposition des Hollandais, à faire élire son neveu, Clément-Auguste, évêque de Munster et coadjuteur de Cologne, *cum spe succedendi*. Il mourut, presque inopinément, le 12 novembre de l'année suivante, à Bonn. Il fut inhumé, le 4 janvier 1724, dans son église métropolitaine. Heyendal, abbé de Rolduc, son contemporain, dit qu'il était *scandalosissimæ incontinentiæ*; ce qui contraste parfaitement avec son oraison funèbre prononcée par le P. Averhausen, jésuite, qui le représente comme un saint.

CLÉMENT-AUGUSTE.

1723. Clément-Auguste-Marie-Hyacinthe, né le 16 août 1700, à Bruxelles, de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et de Thérèse-Cunigonde Sobieska, fille de Jean, roi de Pologne, fait prisonnier avec ses frères, par les Impériaux, à Munich, remis en liberté, l'an 1714, après la paix de Rastadt et de Bade, se rendit, l'année suivante, à Rome où il étudia le droit canon, sous la direction du pape Clément XI. Nommé, le 19 décembre 1715, coadjuteur de l'évêque de Ratisbonne, il fut élu, le 26 mars 1719, évêque de Munster, et le jour suivant, évêque de Paderborn. Le siége de Cologne étant devenu vacant en 1723, il en prit possession, et, le 8 février de l'année suivante, il fut élu évêque d'Hildesheim. Ordonné prêtre le 4 mars 1725, il fut sacré, le 10 novembre 1727, par les mains du pape, à Viterbe. L'évêché d'Osnabruck lui échut le 4 novembre 1728, et, le 17 juillet 1732, il fut élu grand-maître de l'ordre Teutonique.

L'empereur Charles VI étant mort l'an 1740, Clément-Auguste prit alliance avec la France pour appuyer les prétentions de son frère, l'électeur de Bavière, sur la succession de la maison d'Au-

tiche. Le 24 janvier 1742, il concourut à l'élection de ce prince, en qualité de roi des Romains, et, le 12 février suivant, il le couronna, comme empereur, à Francfort, du consentement de l'électeur de Mayence, qui voulut bien, en cette occasion, lui céder son droit, sans préjudice pour l'avenir. L'impératrice fut de même couronnée de sa main, le 8 mars. Le comte de Neuhaus ayant reçu, le 27 avril, au nom du nouvel empereur, l'hommage de la ville de Cologne, l'électeur protesta contre cet acte. Les armes autrichiennes commencèrent bientôt à prévaloir sur celles de la France. Alors Clément-Auguste, ne voyant point de sûreté chez lui, prit le parti, l'an 1744, de faire sa paix avec la reine de Hongrie.

L'empereur étant mort l'an 1745, Clément-Auguste vota, par son député, en faveur de François de Lorraine, et se rendit, au mois d'octobre, à Francfort, pour assister à son couronnement. Étant parti de Bonn le 5 février 1761, pour la Bavière, il se sentit attaqué, le même jour, d'une violente colique, comme il était à table chez l'électeur de Trèves, au château d'Ehrenbreitstein, vis-à-vis de Coblentz, et mourut le lendemain à cinq heures du soir.

Ce prince avait pour devise, *Non mihi, sed populo;* devise qu'il vérifia par les grands biens qu'il fit à ses sujets.

MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC.

1761. Maximilien-Frédéric, fils d'Albert-Eusèbe, comte de Koenigsegg-Rottenfels, et de Claire, comtesse de Blanckenheim, né, le 13 mai 1708, à Cologne, fut élu doyen de la métropolitaine le 22 avril 1756, et devint, le 6 avril 1761, le successeur de l'électeur Clément-Auguste. Dès qu'il fut en possession du siége de Cologne, il adopta le catéchisme romain, et obligea ses coopérateurs à l'expliquer à leurs troupeaux. Il réforma aussi le bréviaire, en le purgeant des fausses légendes et des écrits supposés des pères. Son goût s'étendait aussi aux sciences humaines. Non content d'avoir formé une bibliothèque et un cabinet de curiosités dans son palais de Bonn, il établit dans cette ville, un an avant sa mort, une académie où l'on enseignerait, outre le latin, le grec et la philosophie, les langues orientales. Tous les monastères de son électorat furent taxés pour l'entretien des professeurs, dont plusieurs furent tirés de ces mêmes monastères. Les religieux furent chargés aussi de l'instruction publique dans les petites villes. La charité de ce prélat le porta à fonder un hôpital à Bonn. Son pays ayant beaucoup souffert de l'inondation du Rhin, pendant l'hiver de 1784, il pourvut aux besoins des malheureux que ce désastre avait ruinés. Ce digne pasteur mourut à Bonn, le 15 avril 1784, et fut inhumé dans sa cathédrale, le 2 mai suivant. Il fit plusieurs lois utiles et réforma divers abus. Mais on est peiné de voir, que par une ordonnance, il permit la danse à certains jours.

MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER-JOSEPH,
DERNIER ÉLECTEUR.

1784. Maximilien-François-Xavier-Joseph, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur François, et de Marie-Thérèse, reine de Hongrie, né le 8 décembre 1756, grand-maître de l'ordre Teutonique, depuis 1780, nommé le 7 août de cette même année, coadjuteur de l'électeur Maximilien-Frédéric, et élu évêque de Munster, ayant appris la mort de celui qu'il devait remplacer sur le siége de Cologne, se rendit promptement à Bonn, pour prendre possession de l'électorat. L'an 1785, après une retraite de trois semaines, faite au séminaire, il reçut la consécration épiscopale, le dimanche avant la Pentecôte. L'an 1786, au mois de mars, de concert avec les états du pays, il établit un tribunal suprême de révision, qui avait été projeté sous quatre règnes consécutifs, et dont le but est d'accélérer l'administration de la justice et d'empêcher l'exportation du numéraire.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ARCHEVÊQUES ET ÉLECTEURS DE TRÈVES *.

La ville de Trèves, *Augusta Trevirorum*, dont l'origine se perd dans la nuit des tems, antérieure à l'entrée des Romains dans les Gaules, est la capitale d'un pays qui, autrefois, avait pour limites le Rhin à l'orient, la Meuse au couchant, le pays des Médiomatrices, ou des Messins, au midi, et au septentrion, le pays des Pemans, Cereses, Segniens, Condrosiens, qui s'étendait depuis la Meuse et le voisinage des Nerviens, jusqu'au Rhin. Les Trévirois, germains d'origine, étaient le peuple le plus célèbre de la Belgique. *Clarissimi Belgarum Treviri*, *urbesque in Treviris opulentissimæ Augusta*, etc., dit Pomponius Mela, liv. III, c. 2. L'an 58 avant J. C., voyant César vainqueur des Helvétiens, ils recherchent son amitié, moins par inclination que par crainte, et l'avertissent que les Suèves, placés sur la rive droite du Rhin, se disposent à passer ce fleuve, pour envahir leur pays et ceux de leurs voisins : mais l'événement prouva bientôt le peu de solidité de cette alliance. L'année suivante, presque toutes les Gaules ayant conspiré contre le général romain, il marche à l'ennemi, campé dans le Rémois, et, l'ayant battu sur les bords de l'Aisne, il le poursuit jusques dans les pays des Nerviens. L'ennemi se relève presque aussitôt de ce revers, et, fortifié par la jonction des Vermandois et des Atrebates, il livre une seconde bataille où César est obligé de prendre la fuite. A cette nouvelle, les Trévirois, qui venaient au secours des Romains, rebroussent chemin et retournent dans leurs foyers. César, l'an 56 avant J. C., apprenant que les Belges excitent les Germains à venir se joindre à eux, envoie son lieu-lieutenant T. Labienus, à Trèves, avec un corps de cavalerie, pour les contenir dans le devoir. Il arrive lui-même, deux ans après, dans ce pays, avec quatre légions et huit cents cavaliers, sur ce qu'il avait appris, que non-seulement les Trévirois refusaient de se trouver aux assemblées générales qu'il avait convoquées, mais qu'ils pratiquaient des intelligences avec les Germains, situés au-delà du Rhin, pour les engager à faire irruption dans les Gaules. Ce qui occasionait ces mouvements, c'était la querelle d'Indutiomare et de Cingetorix, son gendre, qui se disputaient la principauté dans Trèves, et dont le premier, ayant prévalu sur le second, avait fait mettre ses biens à l'encan. Indutiomare, après s'être efforcé de mettre le général romain dans ses intérêts par de feintes soumissions, voyant qu'il se défiait de lui, lève le masque, et, à la tête d'un corps de troupes, il ne cesse de harceler le camp de Labienus. Mais, au milieu de ces hostilités, il fut tué, l'an 54 avant J. C., dans un gué de la Meuse. La perte de leur chef ne rendit pas cependant les Trévirois plus soumis; ils continuèrent la guerre qu'il avait commencée, et ne mirent bas les armes qu'après avoir été terrassés par un stratagême de Labienus, qui, peu de jours après, étant entré dans Trèves, en chassa les parents d'Indutiomare et rétablit Cingetorix dans sa principauté, sous la dépendance des Romains. (De Hontheim, *Prodrom. Hist. Trevir.*, pag. 38.)

En se soumettant à Rome, les Trévirois en adoptèrent la langue, au lieu du celte qu'ils avaient parlé jusqu'alors, suivant le témoignage de saint Jérôme. Auguste, en établissant à Trèves une colonie romaine, lui donna le titre d'*Augusta Trevirorum*. Plusieurs empereurs y firent un séjour plus ou moins long, tels que Constance Chlore, Maximien Herculius, Constantin le Grand, ses fils Constance et Constant, Magnence, Décentius, Julien, les frères Valentinien et Valens, Gratien, Valentinien, le Jeune, Maxime avec Victor, son fils, Théodose le Grand et Avitus, sans parler des tyrans plus anciens, Posthume, sous Gallien, Victorin et deux tétriques, sous Aurélien, etc. Dès le tems de ce dernier empereur, et même auparavant, il y avait un sénat illustre à Trèves, un ordre équestre, et des pontifes sur le modèle des Romains. Les sciences, les arts et le commerce fleurirent également dans Trèves. L'empereur Valentinien, qui aimait les sciences et les protégeait, accorda des salaires considérables aux professeurs des écoles de Trèves. Il fit venir de Bordeaux en cette ville le célèbre Ausone, qui ne l'illustra pas moins par son savoir, que les deux professeurs d'éloquence, Harmonius et Ursulcas, dont ce même Ausone fait un grand éloge. Enfin Trèves, dans le quatrième siècle, était regardée comme la métropole des Gaules, tant à cause de la résidence qu'y faisaient ordinairement les empereurs, que parce quelle devint le siége des préfets du prétoire des Gaules.

Les irruptions des Barbares dans la Belgique changèrent la face de Trèves. Les Vandales s'en rendirent maîtres et la pillèrent au commencement de l'an 399. Ils y revinrent sur la fin de la même année, et y commirent de nouveaux dégâts. L'an 411 ou 412, les Francs, l'ayant trouvée encore assez forte pour soutenir un siége, l'emportèrent après de rudes efforts, et y exercèrent, sans modération, les droits de la victoire. Trèves essuya encore deux nouveaux saccagements, que M. de Tillemont place, l'un vers 420, et l'autre environ l'an 440. Les Romains, voyant que le Rhin, qui avait servi jusqu'alors de barrière à leur empire, ne pouvait plus être défendu contre les Barbares, avaient pris le parti de transporter dans la ville d'Arles la préfecture des Gaules; ce qui fut réglé par un édit d'Honorius et de Théodose, l'an 402 (et non 418).

Les Francs étant déjà établis dans une partie des Gaules, une de leurs hordes, après avoir mis en fuite le général romain,

(*) Article, ainsi que ceux des archevêques de Mayence et de Cologne, revu et entièrement corrigé par M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de R[illegible], au duché de Limbourg.

Egidius, ou Gilon, s'empara de Trèves et de Cologne, vers l'an 464, fonda dans cette contrée un royaume particulier et séparé de la domination du reste des Francs. On les nomma Ripuaires à cause de la rive du Rhin, qu'ils s'engagèrent, en traitant avec les Romains, à défendre contre les Germains et les autres peuples, situés à l'autre rive de ce fleuve. Bientôt ayant étendu leurs conquêtes jusqu'à l'Escaut à l'occident, et jusqu'à Mayence à l'orient, ils se donnèrent un roi et se firent, l'an 511, par ordre de Thierri, fils de Clovis, un code de lois, où il est souvent fait mention des Romains; ce qui donne lieu de croire qu'il resta parmi les Ripuaires plus de Romains que parmi les autres Barbares, et que les mêmes lois furent communes à ces deux peuples. Mais Trèves ne fut que la seconde ville de ce royaume, dont Cologne fut la capitale. Le Christianisme était établi dans ces contrées avant l'irruption des Barbares; mais on n'est pas d'accord sur l'époque de cet établissement. Des traditions populaires, qui remontent jusqu'au dixième siècle, attribuent aux disciples de saint Pierre la fondation des églises de Cologne, de Trèves, de Tongres, de Spire et de Strasbourg. Mais, en remontant plus haut, elles manquent d'appui, et ne s'accordent avec les anciens monuments que sur les noms des trois premiers évêques de Trèves, EUCHAIRE, VALÈRE et MATERNE, sans nous garantir le tems où ils ont vécu. Elles mettent après eux vingt-trois autres évêques. Ce sont AUSPICE, CELSE, FÉLIX, MANSUETUS, CLÉMENT, MOYSE, MARTIN I, ANASTASE, ANDRÉ, RUSTIQUE, AUCTOR, MAURICE, FORTUNAT, CASSIEN, MARC, NAVIT, MARCEL, MÉTROPOL, SEVERIN, FLORENT, MARTIN II, MAXIMIN, VALENTIN.

AGRICIUS, OU AGROECIUS.

AGRICIUS ou AGROECIUS, est le premier évêque de Trèves que des monuments authentiques nous présentent après saint Materne. Son nom se trouve parmi les souscripteurs du concile d'Arles, en 314. On prétend que ce fut lui qui convertit en une église le palais qu'Hélène, mère du grand Constantin, avait à Trèves, et le dédia sous l'invocation de saint Pierre. Sa mort est placée dans les martyrologes au 13 janvier; mais on ne sait point à quelle année elle se rapporte.

SAINT MAXIMIN.

MAXIMIN, né d'une famille sénatoriale à Poitiers, dont saint Maixent, son frère, était évêque, fut le successeur immédiat de saint Agricius dans l'évêché de Trèves. Il était élève de ce prélat, dont la réputation l'avait attiré à Trèves, et avait été initié de sa main dans les ordres sacrés. Quelques-uns mettent son élection en 330. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut la mettre plus tard qu'en 335; car, au commencement de février de l'année suivante, il reçut dans son église le grand saint Athanase, que des ordres, surpris à la religion de Constantin le Grand, par les Ariens, y avaient exilé. Pendant les deux ans et quelques mois que dura le séjour de saint Athanase à Trèves, les deux prélats vécurent ensemble dans la plus grande intimité. Maximin n'oublia rien pour adoucir à son hôte la disgrâce de son exil. Il est vrai, comme le remarque M. Fleuri, que Constantin le Jeune, fils de l'empereur qui commandait dans les Gaules et résidait à Trèves, traitait aussi saint Athanase avec beaucoup d'honneur, et lui fournissait abondamment toutes les choses nécessaires à sa subsistance. Quatre ou cinq ans après le départ de l'évêque d'Alexandrie, Maximin exerça la même hospitalité envers un autre confesseur de la divinité du Verbe. C'était Paul, évêque de Constantinople, que les Ariens avaient déposé dans un concile, et à qui l'empereur Constance, en le chassant, n'avait point marqué le lieu de son exil. Paul s'étant réfugié dans les Gaules, l'évêque de Trèves, après s'être assuré de la pureté de sa foi, lui ouvrit un asile dans son église, le traita avec honneur, et le laissa ensuite aller à Rome, pour défendre sa cause devant le pape Jules. Dans le même tems qu'on tenait à Rome un concile pour examiner l'affaire de saint Athanase et celle de Paul, les évêques ariens, s'étant assemblés à Antioche, confirmèrent la condamnation du premier. Apprenant ensuite qu'il était retourné en Occident, ils députèrent quatre d'entre eux à l'empereur Constant, qui était à Trèves, pour le prévenir contre l'illustre persécuté. Mais le zèle de Maximin rendit cette députation inutile. Instruit par ce prélat de l'innocence de saint Athanase, il ne daigna pas même écouter ses accusateurs, et les renvoya couverts de confusion. L'an 345, Maximin se rendit au concile de Milan, où il se signala de nouveau contre les Eusébiens, en présence du même empereur. Deux ans après, il assista au concile de Sardique, dont il fut un des plus fermes appuis. Tant de courage contre des ennemis implacables de l'innocence et de la vérité, ne pouvait rester impuni. Les Ariens s'étant retirés de Sardique après avoir inutilement tenté d'y faire condamner Athanase et sa doctrine, tinrent un conciliabule à Philippopoli, dans lequel ils excommunièrent Maximin, avec quelques autres de leurs adversaires les plus renommés. Maximin ne survécut pas long-tems à son injuste condamnation. De retour en son église, il fit, à ce qu'on prétend, un voyage à Poitiers, où quelques affaires l'appelaient, et y mourut, l'an 348 ou 349. Son corps fut rapporté à Trèves par son successeur, et enterré dans le lieu où l'on a fondé la célèbre abbaye qui porte son nom.

SAINT PAULIN.

348 ou 349. PAULIN, aquitain de nation, succéda dans le siége de Trèves à Maximin. A peine avait-il commencé à prendre connaissance de son troupeau, qu'il se rendit à Rome pour travailler avec le pape Jules au rétablissement de la paix de l'église. Saint Athanase venait d'être rappelé de son exil par l'empereur Constance, et les évêques qui l'avaient abandonné s'empressaient de se réconcilier avec lui. Ursace et Valens, ses deux ennemis les plus déclarés, furent de ce nombre, et lui envoyèrent d'Aquilée leur rétractation, qu'ils chargèrent Paulin de lui remettre. Athanase ayant perdu, peu de tems après, son protecteur dans la personne de l'empereur Constant, tué par ordre de Magnence, l'an 350, ses affaires changèrent de face, et la haine de ses ennemis reprit une nouvelle vigueur. Constance fit assembler, l'an 353, un concile à Arles, où presque tous les prélats consentirent à la condamnation de ce saint. Il n'y eut que Paulin qui refusa de signer le résultat de cette assemblée, lorsqu'il lui fut présenté. Les Ariens se vengèrent de sa résistance, en le faisant exiler dans la Phrygie. Les souffrances qu'il endura dans son exil lui méritèrent le titre glorieux de confesseur. Il mourut l'an 358. L'église honore sa mémoire le 31 août.

BONOSE.

358. BONOSE, successeur de Paulin dans le siége de Trèves, ne nous est connu que par son nom et par le titre de saint qui lui est donné dans le martyrologe, où sa mort est placée au 17 février.

SAINT BRITTON.

BRITTON ou BRICTON, dit aussi BRITANNUS et VETERANUS, fut évêque de Trèves après Bonose. Il assista, l'an 374, au premier concile de Valence, et l'an 382, à celui de Rome. Il mourut l'an 384, le 5 mai, jour consacré dans l'église de Trèves à sa mémoire.

FÉLIX.

384. FÉLIX, élevé dans le clergé de Trèves, et d'une vertu éprouvée, fut élu pour succéder à Britton, par un concile d'évêques ithaciens, assemblé dans cette ville par l'empereur

Maxime. On sait qu'Ithace, évêque de Sossube, en Espagne, et Idace, évêque de Mérida, son associé, par un zèle outré pour la foi catholique, poursuivaient, à feu et à sang, les Priscillianistes. Déjà, sur leur délation, le tyran Maxime avait condamné à mort Priscillien, avec quatre de ses disciples, deux clercs et deux laïques. Le concile où fut élu Félix, approuva la conduite de ces prélats sanguinaires; et saint Martin, évêque de Tours, étant survenu à Trèves pendant que cette assemblée se tenait, fut obligé de lui donner des marques de communion pour sauver la vie à d'autres Priscillianistes, qui sans cela n'auraient pu échapper au glaive de la justice séculière. Félix était dans les mêmes sentiments que saint Martin, et détestait également la violence qu'on employait contre les Priscillianistes. Cependant, il passa pour ithacien dans l'esprit d'un grand nombre de prélats catholiques, qui se séparèrent en conséquence de sa communion. On prétend que saint Ambroise et le pape Sirice furent de ce nombre. Nous avons, à la vérité, des lettres de l'un et de l'autre, par lesquelles ils déclarent qu'ils regardent Félix comme excommunié. Mais le Félix dont il s'agit dans ces lettres, n'a rien de commun avec notre prélat que le nom. C'était un compagnon de l'hérétique Jovinien, contre lequel Sirice écrivait en ces termes vers l'an 389 : *Sachez que nous avons unanimement décidé que Jovinien..... Félix..... et Ingénieux..... demeureront pour toujours séparés de l'église.* (Ep. 7, tom. I, *Décret.*, pag. 668.) C'est ce jugement qui fut adopté, l'an 390, par le concile de Milan, auquel présidait saint Ambroise, comme il paraît par la lettre de ce père, qui se trouve la huitième parmi celles de Sirice. Il faut encore reconnaître le même Félix jovinianiste, dans les actes du concile de Turin de l'an 401, où il est dit que ceux qui se sépareront de la communion de Félix, seront reçus à celle de l'église. Nous n'avons donc aucune preuve littérale que saint Sirice et saint Ambroise se soient mêlés d'éteindre le schisme de Trèves, occasioné par l'élection de Félix, quoique la chose soit très-vraisemblable. Cependant, il paraît certain que le calme n'était pas encore rendu à cette église au commencement du cinquième siècle. Notre prélat, voyant qu'il ne pourrait conjurer l'orage formé contre lui qu'en se retirant, donna sa démission vers l'an 398, et alla se confiner dans un monastère de Trèves, qui prit depuis le nom de saint Paulin. Il y mourut l'an 400, suivant l'opinion commune, et fut inhumé le 26 mars. L'église l'a mis au nombre des saints, et honore sa mémoire le jour de son enterrement.

MAURICE.

398. MAURICE vient à la suite de Félix dans le catalogue des évêques de Trèves. On met, avec beaucoup de fondement, sa mort en 407.

LÉONCE.

407. LÉONCE, ou LÉGONCE, successeur de Maurice, n'est pas plus connu que lui. Des martyrologes, postérieurs à celui d'Usuard, le mettent au nombre des saints, et assignent sa mémoire au 19 février. On ignore l'année de sa mort.

AUTUR.

AUTUR, dont les Bollandistes (tom. IV, pag. 39 et *seq.*) ont donné une vie apocryphe, monta sur le siége de Trèves après Léonce. Le culte qu'on lui rendit dans les siècles suivants est une preuve, plus que vraisemblable, qu'il gouverna saintement son église. On rapporte sa mort à l'an 446, ou environ.

SAINT SÉVÈRE.

446. SÉVÈRE, disciple de saint Loup, évêque de Troyes, monta sur le siége de Trèves après Autur. Il accompagna saint Germain, évêque d'Auxerre, dans le second voyage qu'il fit en Angleterre, comme saint Loup, son maître, avait accompagné ce saint dans le premier. Ce trait, le seul qui nous soit parvenu de l'épiscopat de Sévère, prouve qu'il n'avait pas moins de zèle que son maître pour la propagation de la foi. On met la mort de Sévère en 455, et sa mémoire est honorée dans l'église le 15 octobre.

SAINT CYRILLE.

455. CYRILLE, successeur de Sévère, mourut vers l'an 458, suivant les Bollandistes (tom. IV, *maii*, pag. 331.) Il est compté parmi les saints, et une ancienne inscription lui attribue le rétablissement de l'église de Saint-Euchaire.

JAMBLIQUE.

458 ou environ. JAMBLIQUE, ou JAMNERIUS, appelé aussi JAMNECIUS, succéda, suivant les anciens catalogues, à Cyrille. Ce prélat siégeait encore vers l'an 475, comme le prouve la lettre d'Auspice, évêque de Toul, à Arbogaste, comte de Trèves, rapportée par M. de Hontheim (*Hist. dipl. Trevir.*, t. I, pag. 19) : *Sanctum*, lui dit-il, *et primum omnibus nostrumque papam Jamblycum honora*. Sur quoi Bucherius et Masenius observent que, dès-lors, l'évêque de Trèves exerçait l'autorité métropolitaine sur Metz, Toul et Verdun. Sidoine Apollinaire, écrivant au même Arbogaste, appelle Jamblique *consummatissimum virum cunctarumque virtutum conscientiâ et famâ juste beatum*. On ignore la durée de son épiscopat.

EVEMERE, ou EMERE, MARUS, VOLUSIEN, MILET, MODESTE, MAXIMIEN, FIBICIUS ou FELIX, RUSTIQUE, APRUNCULE, tous successivement évêques de Trèves, après Jamblique, n'ont laissé que leurs noms à la postérité. Les Bollandistes mettent la mort du dernier en 527.

SAINT NICET.

527. NICET, ou NICÈCE, issu d'une famille noble du Limosin, était abbé d'un monastère dans le diocèse de Trèves, lorsqu'Apruncule laissa le siége de cette église vacant par sa mort. Gal avait été choisi par le clergé pour lui succéder; mais Thierri, roi d'Austrasie, donna la préférence à Nicet, tant à cause de l'éminence de sa vertu, que par rapport à l'éclat de sa naissance. Nicet ne fut point un prélat de cour, occupé à flatter bassement les passions du prince : il reprenait librement les vices de Thierri et ceux de son fils Théodebert. Loin de s'offenser de cette liberté vraiment épiscopale, l'un et l'autre n'en conçurent que plus de respect pour le saint prélat. Le roi Clotaire I ne reçut pas avec la même docilité les remontrances que Nicet lui fit sur un mariage incestueux qu'il avait contracté Son endurcissement ayant obligé l'évêque à le séparer de la communion des fidèles, ou, selon D. Ruinart, à le frapper seulement de l'excommunication mineure, il le chassa de son siége, dont il fut absent pendant le reste du règne de ce monarque. Après la mort de Clotaire, il fut rappelé par le roi Sigebert, son fils. Nicet, comblé de mérites, passa, vers l'an 566, selon M. de Hontheim, ou, suivant D. Calmet, en 569, à une meilleure vie, le 5 décembre, jour auquel il est honoré dans l'église. Grégoire de Tours fait l'éloge de son éloquence, de son zèle et de sa charité. Fortunat, évêque de Poitiers, relève les mêmes qualités dans l'éloge versifié qu'il fait de ce prélat, encore vivant alors. Son nom se trouve parmi les souscriptions du concile de Clermont, de l'an 535, de celui d'Orléans, de l'an 549, et d'un autre de Clermont de la même année, de celui de Toul en 550, de celui de Paris en 551. On a de lui quelques lettres dont les principales sont celles qu'il écrivit à l'empereur Justinien, pour l'engager à révoquer son édit en faveur des incorruptibles, et celle qu'il adressa à Clodosuinde, reine des Lombards, pour l'exhorter à faire abjurer l'arianisme à son époux Alboin. Dom

Luc d'Acheri a de plus mis au jour (*Spicil.*, t. I, *nov. édit.*) deux opuscules de saint Nicet, l'un *de Vigiliis servorum Dei*; l'autre, *de Psalmodiæ bono*. C'est une chose remarquable que Nicet avait fait construire une forteresse considérable sur la Moselle, pour la sûreté de son peuple. Fortunat, dans le troisième livre de ses poésies, en a fait la description.

SAINT MAGNERIC, GUNDERIC, SEBAUDUS, SEVERIN.

566. **Magneric**, disciple de saint Nicet, lui succéda dans le siége de Trèves. Il fut ami particulier de Grégoire de Tours, qui le dit issu de Tétradius, l'un des plus nobles sénateurs des Gaules. Childebert, roi d'Austrasie, l'honora d'une estime singulière, et le chargea de baptiser son fils Théodebert. La faveur dont il jouit à la cour, lui servit pour défendre les opprimés et procurer du soulagement au peuple. Fortunat, dans un de ses poëmes, fait l'éloge de son amour tendre pour ses ouailles, du soin qu'il avait de les instruire, et de ses pieuses libéralités. Sa mort précéda celle de Childebert II, roi d'Austrasie, arrivée l'an 596. L'église honore sa mémoire le 25 juillet.

Gundéric, ou **Gungéric**, différent de Gaugéric, évêque de Cambrai, fut le successeur de Magnéric dans l'évêché de Trèves. Il fut remplacé par **Sebaudus**, auquel succéda **Severin**, dont on place la mort vers l'an 622.

SAINT MODOALDE.

622 ou environ. **Modoalde**, frère d'Itte, femme du maire Pepin, et mère de sainte Gertrude, abbesse de Nivelle, assista, l'an 625, en qualité d'évêque de Trèves, au concile de Reims. Le roi Dagobert, qui l'honorait de son estime et de sa bienveillance, lui céda, dit-on, son palais d'Hoëren, à Trèves, pour en faire un monastère de filles. Il fonda, outre cela, sur les bords de la Moselle, une autre maison de vierges, sous l'invocation de saint Symphorien, dont il confia le gouvernement à sa sœur, nommée Sévère. Nous avons une lettre que saint Didier, évêque de Cahors, écrivit à ce prélat pour le remercier des secours qu'il avait reçus de lui dans ses pressants besoins. Henschenius, suivi par M. de Hontheim, met la mort de saint Modoalde en 640. Le monastère de Saint-Symphorien fut le lieu de sa sépulture. Il est placé entre les saints, au 12 mai, dans les martyrologes publiés par le P. Sollier.

SAINT NUMERIEN.

640. **Numerien**, successeur de Modoalde dans le siége de Trèves, confirma, par un diplôme adressé aux évêques de Metz, Toul et Verdun, la fondation du monastère de Jointures, que saint Déodat, vulgairement appelé saint Dié, avait fondé dans les Vosges, après avoir quitté son évêché de Nevers. C'est le seul trait de sa vie qui soit parvenu jusqu'à nous. Les Bollandistes mettent sa mort en 666. L'église de Trèves célèbre sa fête le 5 juillet. Il est le même qui est appelé Mémorien dans un diplôme du roi Childeric, donné le 6 septembre de la huitième année de son règne. (Martenne, *ampl. Coll.*, t. II, p. 10.)

SAINT HIDULFE.

666. **Hidulfe**, moine de Saint-Maximin de Trèves, issu d'une maison illustre de Bavière, et frère d'Erard, évêque de Ratisbonne, succéda immédiatement à Numerien, quoi qu'en dise Brower, qui met entre l'un et l'autre un évêque nommé Milon; sur quoi l'on peut voir la dissertation de Dom Belhomme, abbé de Moyen-Moutier, au troisième tome de juillet des Bollandistes, p. 210. Le même écrit sert aussi à détromper ceux qui, ne trouvant point Hidulfe dans certains catalogue des évêques de Trèves, doutent s'il l'a réellement été. Après leur avoir fait voir qu'il est assez commun dans les anciens catalogues d'évêques de supprimer ceux qui n'étaient point morts dans leur siége, on leur prouve, par trois vies de ce saint, qu'il a véritablement occupé celui de Trèves; à quoi il faut ajouter un diplôme qu'il donna, à la tête de douze evêques, en faveur du monastère de Moyen-Moutier; diplôme qui n'existe plus à la vérité, mais dont l'abrégé, rapporté par l'auteur de la vie de saint Dié (Surius *ad diem* 19 *junii*), a été fait anciennement sur l'original. On croit communément qu'Hidulfe ne gouverna que cinq ans l'église de Trèves. Ne trouvant pas que le fruit de ses travaux répondît à l'ardeur de son zèle, il abdiqua, vers l'an 671, et se retira dans les Vosges, où il fonda, sur le confluent de deux ruisseaux, l'un nommé Rapide, l'autre Pierri, l'abbaye de Moyen-Moutier, ainsi appelée parce qu'elle se trouve entre quatre abbayes voisines, Senones, Estival, Jointures ou Saint-Dié, et Saint-Bodon. Hidulfe y mourut, le 11 juillet de l'an 707, en odeur de sainteté.

SAINT BASIN.

671. **Basin**, abbé, à ce qu'on croit, de Saint-Maximin de Trèves, fut élu pour succéder à saint Hidulfe. Après avoir gouverné saintement l'église de Trèves l'espace de vingt-quatre ans, il abdiqua, l'an 695, pour retourner à son monastère, où il mourut au plutôt l'an 704.

LUITWIN.

695. **Luitwin**, ou **Léotwin**, neveu de Basin, lui succéda dans le siége de Trèves. Il était veuf alors, et avait un fils dont il sera parlé dans la suite. Son épiscopat fut d'environ dix-huit ans, suivant D. Mabillon, qui met sa mort en 713. Il est fondateur du monastère de Merloc, en latin *Mediolacum*, sur la Saare, où il pratiqua lui-même quelque tems la vie monastique avant son épiscopat.

MILON.

713. **Milon**, fils de Luitwin, et simple clerc tonsuré, s'empara du siége de Trèves après la mort de son père, et s'y maintint jusqu'à la sienne, arrivée l'an 753. Il usurpa de même le siége de Reims, dont il fut dépouillé en 744, par le concile de Soissons. On prétend qu'il fut tué à la chasse par un sanglier dans une forêt près de Trèves, qui porte encore son nom.

WIOMADE.

753. **Wiomade**, ou **Voémade**, abbé de Merloc, et de Saint-Maximin, selon l'auteur des *Gesta Trevir. Episc.*, succéda dans le siége de Trèves à Milon. D. Mabillon met sa mort en 776; mais un manuscrit de Saint-Maximin, qui est du tems de Charlemagne, la place en 791. Sous l'épiscopat de Wiomade, l'église de Saint-Pierre de Trèves (la cathédrale) fut affranchie de la juridiction de tout juge séculier dans tous ses biens et dépendances, par un diplôme du roi Pepin, donné le 17 juin 761, et confirmé, l'an 773, par Charlemagne.

RICHBOLD.

791. **Richbold**, dit aussi **Richbodon** et **Richoode**, disciple du célèbre Alcuin, fut élevé sur le siége de Trèves après Wiomade. Il releva les écoles de Trèves qui étaient tombées dans le dépérissement. Nous avons une lettre qu'Alcuin lui écrivit, dans laquelle il le nomme Machaire; c'était le nom que Richbold avait dans l'académie de Charlemagne, dont tous

les membres, à commencer par ce monarque, qui s'appelait David, avaient pris des noms différents de leurs noms de famille. M. de Hontheim met la mort de Richbold au premier octobre 804.

WAZON.

804. **Wazon**, abbé de Merloc, monta sur le siége de Trèves après Richbold. Le *Gallia christ.* le fait assister, en 805, à l'assemblée de Thionville, qu'il qualifie concile, où Charlemagne donna un capitulaire sur des matières ecclésiastiques. Il mourut, l'an 809, dans la cinquième année de son épiscopat.

AMALAIRE-FORTUNAT.

809. **Amalaire-Fortunat**, moine de Merloc et disciple d'Alcuin, devint le successeur de Wazon dans le siége de Trèves. Peu d'évêques de son tems, dans les Gaules, l'égalèrent en science et en vertu. L'empereur Charlemagne, bon connaisseur en fait de mérite, l'honora d'une estime singulière. L'an 811, ce monarque l'envoya prêcher la foi chez les Saxons situés au-delà de l'Elbe. L'année suivante, au retour de cette mission, il composa un livre du baptême pour répondre aux questions que Charlemagne lui avait faites sur la manière dont on instruisait les peuples touchant la nature et les effets de ce sacrement. Ce livre a été attribué à Alcuin par les premiers bibliographes: mais les PP. Sirmond et le Cointe ont démontré qu'il était de l'archevêque Amalaire. L'an 813, ce prélat fut envoyé en ambassade par Charlemagne, avec Pierre, abbé de Nonantule, à l'empereur grec Michel Curopalate, pour traiter de la paix entre les deux empires. D. Mabillon met sa mort en 814. Comme les fréquents voyages qu'il était obligé de faire par ordre de la cour, et les longs séjours qu'il faisait auprès de l'empereur, ne lui permettaient pas de vaquer, autant qu'il l'aurait voulu, au soin de son diocèse, il choisit, pour suppléer à ses absences, le célèbre chorevêque Thegan et Adalmare. Outre le traité du baptême dont nous venons de parler, nous avons d'Amalaire quelques lettres imprimées dans le septième tome du Spicilége in-4°. On y voit une grande littérature sacrée et profane, étalée peut-être avec un peu trop d'affectation.

HETTI, ou HETTON.

814. **Hetti** ou **Hetton**, appelé aussi **Hetting**, abbé d'Epternac, suivant les uns, de Merloc, selon les autres, et frère de Grimold, abbé de Saint-Gal et archichapelain de l'empereur Louis le Débonnaire, fut élevé sur le siége de Trèves après la mort d'Amalaire. L'empereur le mit au nombre des commissaires généraux, ou *Missi Dominici*, établis pour veiller au maintien du bon ordre et à l'administration de la justice, chacun dans leur département. Ce fut en cette qualité qu'il manda, l'an 817, à Frothaire, évêque de Toul, d'avertir ceux qui devaient le service militaire à l'empereur Louis le Débonnaire de se tenir prêts pour l'expédition d'Italie qu'il méditait contre le roi Bernard, son neveu, qui s'était révolté. L'an 819, Hetti écrivit une deuxième lettre à Frothaire, pour le charger de veiller à l'exécution des statuts que le concile d'Aix-la-Chapelle avait faits trois ans auparavant, pour la réforme des chanoines. L'an 822, Hetti se trouva au concile de Thionville, et, l'an 829, à celui de Mayence. Il assista, l'an 840, Louis le Débonnaire dans ses derniers moments, et quelques mois après, il fut de l'assemblée d'Ingelheim, où il souscrivit le décret rendu par l'empereur Lothaire, pour le rétablissement d'Ebbon sur le siége de Reims. Hetti ne survécut que sept ans à l'empereur Louis, et non pas onze, comme le marque Brower, étant mort, ainsi que le fait voir M. Heckard, l'an 847. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Euchaire à Trèves.

THEUTGAUD.

847. **Theutgaud**, neveu d'Hetti, et différent de Theutgaud, abbé d'Epternac, quoi qu'en disent Brower et MM. de Sainte-Marthe, suivis par D. Mabillon, succéda, l'an 847, à son oncle dans le siége de Trèves. (De Hontheim.) Il assista, l'an 859, au concile de Savonuières. On ignore le personnage qu'il fit dans la dispute qui s'y éleva sur les canons du troisième concile de Valence, touchant les matières de la prédestination et de la grâce; mais la conduite qu'il tint, l'an 862, au concile d'Aix-la-Chapelle, sur le divorce du roi Lothaire et de Thietberge, sa femme, ne fut nullement équivoque. Entraîné par Gonthier, archevêque de Cologne, il détermina l'assemblée à prononcer la nullité du mariage, et autorisa, par ce jugement, Lothaire à épouser Valdrade, sa concubine. Il aggrava cette faute, l'année suivante, au concile de Metz, en confirmant la décision d'Aix-la-Chapelle, en présence, et du consentement des légats du pape Nicolas I. Theutgaud et Gonthier, s'étant rendus à Rome pour faire approuver au pape leurs opérations, furent trompés dans leur attente. Loin de ratifier ce qu'ils avaient fait, Nicolas cassa les actes du concile de Metz dans celui qu'il tint à Latran, et prononça une sentence de déposition contre Theutgaud et Gonthier, ainsi que contre les autres pères de l'assemblée de Metz, sans espérance pour les deux premiers de pouvoir être jamais rétablis. On a parlé, sur Gonthier, de la protestation insolente qu'il fit avec Theutgaud contre la procédure du pape. Moins emporté toutefois que son confrère, de retour en son église, l'archevêque de Trèves s'abstint des fonctions épiscopales. Il fit, dans la suite, jusqu'à trois voyages à Rome pour obtenir son rétablissement sans pouvoir y réussir. Il ne revint pas du dernier, et fut tué avec les siens, en passant de Rome dans la Sabine, vers la fin de l'an 868, sous le pontificat d'Adrien II. C'est le genre de mort que lui attribue le diacre Jean, dans la vie de saint Grégoire. Mais l'annaliste de Saint-Bertin dit qu'il mourut à Rome, sans marquer en quelle année, d'une maladie qui emporta la plupart de ses compagnons de voyage, mais qui épargna Gonthier, son confrère, qui était du nombre. Des mémoires anciens, conservés dans l'église de Cardon, mettent sa mort en 870, au rapport de Brower, (*Annal. Trevir*, t. I, p. 423.) Ce qui est certain, c'est qu'on ne le voit point en 869 dans l'entrevue où le roi Lothaire fut réconcilié avec le pape Adrien, et Gonthier admis à la communion laïque.

BERTULFE.

869 ou 870. **Bertulfe**, abbé de Merloc, fut nommé par le roi Charles le Chauve, pour succéder à Theutgaud dans le siége de Trèves. Il fut principalement redevable de cette place à la recommandation d'Adventius, évêque de Metz, son parent, lequel ayant couronné Charles, roi de Lorraine, après la mort de Lothaire, son frère, avait acquis, par là, un grand crédit auprès de ce prince. Mais Louis, roi de Germanie, regardant le royaume de Lorraine entre les mains de Charles, comme une usurpation faite à son préjudice, nomma, de son côté, le moine Walton, ou Waldon, à l'archevêché de Trèves. Ces deux nominations causèrent un schisme d'autant plus fâcheux, que l'église de Trèves, étant sans pasteur, à proprement parler, depuis la déposition de Theutgaud, avait déjà beaucoup souffert de cette longue privation. Cinq évêques ordonnèrent Bertulfe; savoir, Adventius, son parent; Arnoul, évêque de Toul; Hincmar, de Laon; Odon, de Beauvais; et Jean, de Cambrai, qu'Hincmar, archevêque de Reims, avait envoyé pour cette cérémonie. (Frodoard, *Hist.*, liv. 3, c. 21.) En conséquence, six autres prélats, tous archevêques: Hincmar, de Reims; Remi, de Lyon; Arduin, de Besançon; Erard, de Tours; Odon, de Vienne; Egilon, de Sens, écrivirent en commun, l'an 870, à Louis de

Germanie, pour l'engager à retirer sa protection à Walton. (De Hontheim, *Hist. Trevir.*, tom. I, pag. 212.) Louis se rendit à leur prière, et Walton, abandonné, laissa, par sa retraite, le champ libre à son compétiteur. Bertulfe assista aux conciles d'Attigni et de Douzi, tenus, en 870 et 871, au sujet d'Hincmar, évêque de Laon, et en 873, le 26 octobre, au concile de Cologne, où l'on confirma les statuts de l'archevêque, touchant les monastères des chanoines, et fut présent, le lendemain, à la dédicace de l'église cathédrale de cette métropole. L'an 878, il fut invité au concile de Troyes par le pape Jean VIII; mais on ne voit pas qu'il s'y soit rendu, et son nom ne paraît pas dans les souscriptions des actes de cette assemblée. Le pape ayant accordé, le 6 septembre de la même année, le *pallium* à Walon, évêque de Metz, pour sa vie, sans consulter l'archevêque de Trèves, son métropolitain, celui-ci s'en formalisa comme d'une entreprise faite sur ses droits. Il manda Walon, l'année suivante, à Trèves, et lui défendit de faire usage de ce privilége. Walon eut beau lui objecter que quatre de ses prédécesseurs en avaient joui sans contradiction. C'était Urbique, Chrodegand, Angelram et Drogon, fils de Charlemagne. Le métropolitain persista dans sa défense. Mais Walon se retira sans vouloir se soumettre. Hincmar trouva moyen de réconcilier les deux prélats, en persuadant à l'évêque de Metz de renoncer, pour le bien de la paix, à la faveur qu'il avait reçue du pape. Les Normands, après la mort de Louis, roi de Germanie, s'étant emparés de Trèves l'an 882, le 5 avril, jour du jeudi-saint, et l'ayant réduite en cendres, Bertulfe, obligé de prendre la fuite, revint contre eux accompagné de Walon, evêque de Metz, et du comte Adalard, à la tête d'une armée. Mais les barbares demeurèrent vainqueurs dans une bataille qu'il leur livra, et Walon y perdit la vie. Bertulfe survécut peu à ce revers, étant mort le 10 février 883. (*Regino et Gall. chr.*, tom. XIII, col. 394.)

RATBOD.

883. Ratbod, abbé de Merloc, selon les uns, d'Epternac, suivant les autres, devint le successeur de Bertulfe dans le siége de Trèves. Il présida, l'an 888, au concile de Metz, tenu le 1er. mai. L'an 895, Zuentibolde, ayant été fait roi de Lorraine, le nomma son archichancelier. Ratbod assista, la même année, au concile de Tribur, ou Teuver. L'an 898, par un diplôme du 5 février, Zuentibolde érigea le pays de Trèves en comté particulier, soumis immédiatement à l'autorité royale, et le donna à l'archevêque de Trèves, pour le gouverner par lui-même ou par son avoué; ce qu'il confirma, l'année suivante, par un autre diplôme : et telle est l'origine de la supériorité territoriale des archevêques de Trèves. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.*, tom. I, pag. 236-239.) Quelques tems après, Ratbod encourut la disgrâce de Zuentibolde, qui le frappa dans un accès de colère. Ce trait de brutalité fut, sans doute, un de ceux qui déterminèrent les seigneurs lorrains à secouer le joug de ce prince. L'an 902, Ratbod obtint de Louis, roi de Germanie et de Lorraine, la ratification du privilége accordé à l'archevêque Wiomade, par le roi Pepin, d'être exempt de la juridiction de tout juge séculier. L'an 913, le roi Charles le Simple, devenu maître de la Lorraine après la mort de Louis, rendit un diplôme le 13 août, par lequel il statua que l'élection de l'archevêque de Trèves serait faite par le clergé et le peuple. M. de Hontheim met la mort de Ratbod au 30 mars de l'an 915.

ROGER.

915. Roger, ou Ruotger, monta sur le siége de Trèves après la mort de Ratbod. L'an 921, il fut présent au traité de paix que Charles le Simple et Henri I firent à Bonn, touchant la Lorraine. Albéric de Trois-Fontaines, parlant de ce traité, dit que *l'église de Trèves, laquelle, avec ses suffragants, avait été jusqu'alors sous la domination des rois de France, fut cédée aux rois de Germanie;* ce que les faits rapportés ci-devant, ne permettent pas, quant à la proposition incidente, d'admettre sans exception. L'an 927, Roger tint, à Trèves, un concile provincial, dont les actes sont perdus. D. Mabillon met sa mort en l'année suivante, et D. Calmet au 27 janvier 930. Un diplôme publié par M. de Hontheim (tom. I, pag. 273), prouve du moins qu'il vivait encore l'an 929. Ce prélat fut archichancelier du roi Charles le Simple, en Lorraine.

ROBERT.

929 ou 930. Robert, que Brower fait sans fondement fils de Rodolphe II, roi d'Arles et de Berthe, et qu'Albéric de Trois-Fontaines dit né de Thierri, duc de Saxe, et frère de Mathilde, femme de Henri I, roi de Germanie, fut le successeur de l'archevêque Roger. On le voit présent à plusieurs assemblées ecclésiastiques, dont les principales sont le concile d'Erfort, tenu l'an 932, celui de Verdun, auquel il présida l'an 947, et celui d'Ingelheim, assemblé, dans le mois de juin 948, par le légat Marin, pour établir une paix solide entre le roi Louis d'Outremer et Hugues le Grand, duc de France. Il obtint, l'an 947, du roi de Germanie, Otton I, la confirmation du privilége d'exemption accordé à son église par les rois Zuentibolde et Louis, son successeur. Il mourut de la peste, pendant une grande assemblée de seigneurs, à Cologne, l'an 956. Son corps, rapporté à Trèves, y fut inhumé dans l'église de Saint-Paulin. (*Gall. chr.*, tom. XIII, col. 397.) Ruotger, [illegible] vie de saint Brunon, archevêque de Cologne, qualifi[illegible]bert de prélat magnifique, *magnificus præsul.*

HENRI I.

956. Henri, frère de Poppon, évêque de Wurtsbourg, et parent d'Otton I, roi de Germanie, monta sur le siége de Trèves après la mort de Robert. Otton étant parti pour l'Italie l'an 961, Henri alla l'y joindre vers le milieu de l'an 963, et non plutôt; car on voit, par un diplôme et par les actes du concile, qu'Otton, alors empereur, fit tenir cette année à Rome, qu'il arriva plus tard que lui dans cette ville. Ayant accompagné ce prince à son retour, il mourut de la peste à Parme, l'an 964, suivant le continuateur de Reginon, et d'autres. Mais il est difficile de concilier ceci, avec un acte que Henri signa de sa propre main, le 17 septembre 964, à Trèves. (De Hontheim, *hist. diplom. Trevir.*, tom. I. pag. 301.) Ce fut sous l'épiscopat de Henri, que l'empereur Otton accorda, l'an 962, le titre de chapelain de l'impératrice à l'abbé de Saint-Maximin de Trèves. (Voy. *le diplôme de cette concession dans l'Hist. diplom. de Treves*, tom. I, pag. 292.)

THIERRI I.

965. Thierri, prévôt de l'église de Mayence et archidiacre de celle de Trèves, succéda dans ce dernier siége, l'an 965, à l'archevêque Henri, suivant le continuateur de Reginon, et l'annaliste saxon. L'an 969, dans un pèlerinage qu'il fit à Rome, il obtint du pape Jean XIII, la primauté sur les évêques de Gaule et de Germanie. Le pape, dans sa bulle, déclare même qu'il ne fait que confirmer l'ancien droit de l'église de Trèves. L'an 975, un nouveau voyage qu'il fit en cette ville lui valut auprès de Benoît VII, une nouvelle bulle, qui, en ratifiant celle de Jean XIII, y ajouta plusieurs prérogatives, comme de permettre à l'archevêque de Trèves, de faire porter la croix devant lui, de même que l'on faisait devant celui de Ravenne, d'accorder l'usage de la dalmatique aux prêtres et aux diacres qui le servaient à l'autel, etc. La bulle est du 18 janvier. Thierri, de retour dans son diocèse, alla mourir à Mayence, le 5 juillet de la même année. Il y fut enterré dans l'église de Saint-Gengoul, qu'il avait fait construire, et où il avait établi

douze chanoines. (De Hontheim, *Prodromi*, pag. 746.) Sous son épiscopat, suivant Trithême et M. de Hontheim (*ibid.*, pag. 330), les chanoines de la cathédrale renoncèrent à la vie commune qu'ils avaient observée jusqu'alors.

EGBERT DE HOLLANDE.

975. Egbert, fils de Thierri II, comte de Hollande, fut le successeur de l'archevêque Thierri. Il fit briller les vertus pastorales sur le siége de Trèves. L'an 979, il assista au concile d'Ingelheim. L'an 983 ou environ, le fameux Gerbert, enseignant les lettres en Lombardie, lui écrivit pour l'exhorter à lui envoyer des élèves. Le zèle connu d'Egbert pour l'instruction de son clergé, ne permet pas de douter que cette lettre n'ait eu son effet. Otton III ayant succédé, la même année, à son père Otton II, dans le royaume de Germanie, eut pour antagoniste Henri le Querelleur, duc de Bavière, dans le parti duquel Egbert se laissa entraîner, ainsi que Warin, archevêque de Cologne, et Poppon, évêque d'Utrecht. Lothaire, roi de France, profitant de ces troubles, avait fait irruption dans la Lorraine, et s'était rendu maître de la ville de Verdun, dont il avait fait prisonnier le comte Godefroi, qui la défendait avec son oncle Sigefroi, comte de Luxembourg. Ce monarque étant mort le 2 mars 986, on traita de la paix, entre l'empire et la France, sous Louis V, son successeur, et on indiqua, pour ce sujet, une conférence, entre les grands des deux monarchies, au 18 mai de l'an 986. Gerbert, tenant pour lors l'école de Reims, écrivit, de la part d'Adalbéron, à l'archevêque de Trèves, pour l'inviter à s'y trouver. Ceci dément Guillaume de Nangis, qui veut que la paix ait été faite du vivant de Lothaire, et que ce prince ait lui-même tiré les comtes Godefroi et Sigefroi de la prison où il les avait fait renfermer. MM. de Sainte-Marthe placent la mort d'Egbert en 989; mais M. de Hontheim la met au 9 décembre 993, d'après le nécrologe de Fulde.

LUDOLFE.

994. Ludolfe, saxon de naissance, fut tiré de l'église de Goslar pour être placé sur le siége de Trèves. Il assista, l'an 995, au concile de Mouson, et, l'an 1007, à celui de Francfort. Il mourut le 8 avril de l'an 1008, suivant l'annaliste saxon et la chronique de Quedlimbourg. Herman le Contract l'appelle un savant prélat.

MEGINGAUD.

1008. Megingaud ou Meingaud, prévôt, suivant Albéric, de l'église de Mayence, fut nommé par Henri II, roi de Germanie, dont il était chancelier, *primiscrinius*, archevêque de Trèves, sans égard pour l'élection mendiée que le chapitre avait faite d'Adalbéron, son beau-frère, fils de Sigefroi, comte de Luxembourg, jeune homme dont le plus grand mérite était d'être frère de la reine, et que cette seule considération avait fait élire. De là naquit un schisme qui eut des suites fâcheuses. Adalbéron, aussitôt après son élection, se fit prêter serment par la milice du pays, s'empara du palais qui était dans la ville, et fortifia de tours le pont de la Moselle. Megingaud, par là, trouva toutes les avenues fermées, lorsqu'il se présenta pour prendre possession de l'archevêché. Il assembla quelques troupes avec lesquelles il entreprit d'expulser son rival; mais ses efforts n'aboutirent qu'à faire beaucoup de mal sans aucun fruit. Le roi, informé de la résistance d'Adalbéron, vint lui-même sur les lieux avec une armée, mit le siége devant le palais de Trèves, le second dimanche après Pâques de l'an 1008, et le continua jusqu'au premier septembre suivant. La vigoureuse défense des assiégés, malgré les grandes pertes qu'ils essuyèrent, l'obligea de l'abandonner. Ceux-ci, cependant, pressés par la famine et hors d'état, par les pertes qu'ils avaient essuyées, de faire une plus longue défense, étaient disposés à se rendre; mais Henri, duc de Bavière, les en détourna, suivant Dithmar, et engagea le roi par ruse, à lever le siége et à leur permettre de se retirer sans qu'on leur fît aucun mal. Toutefois, avant de partir, il fit abattre le pont qu'Adalbéron avait fait fortifier, et ayant confirmé la nomination de Megingaud, il le plaça dans le château de Coblentz, d'où il gouverna son diocèse jusqu'à la fin de ses jours. Herman le Contract et Albéric mettent sa mort à l'an 1015, et Dithmar en fixe le jour au 24 décembre. Mais le biographe de Saint-Meinwerc atteste qu'à la fin du mois d'avril 1016, il avait commencé la neuvième année de son épiscopat. De Coblentz où il était décédé, il fut transféré à Trèves, pour y être inhumé dans le caveau de ses prédécesseurs.

POPPON.

1016. Poppon, prévôt de l'église de Bamberg, né l'an 979, fils de Léopold, margrave d'Autriche, fut nommé par l'empereur Henri II, pour remplacer Megingaud dans le siége de Trèves. Le mérite de Poppon détermina sa nomination, qui fut confirmée, dans la suite, par le consentement du clergé et du peuple. Pour se mettre en possession de son siége, il fut obligé de prendre les armes. Il le fit avec succès. Adalbéron, dans ces entrefaites, lui remit le palais avec tous les châteaux dépendants de l'église de Trèves, et retourna dans le monastère où la collégiale de Saint-Paulin de Trèves, dont il était prévôt. Poppon, le 6 janvier de l'an 1017, reçut la consécration épiscopale, et, le 8 avril suivant, le pape Benoît VIII lui envoya le *pallium*. L'an 1018, l'empereur lui donna son palais de Coblentz, avec toutes ses dépendances, et vers le même tems, il confirma les immunités de l'église de Trèves, par un diplôme qui est sans date. Poppon, l'année suivante ou environ, s'appliqua à relever l'église de Saint-Pierre, qui tombait en ruine, et lui donna une forme nouvelle. L'an 1028, il entreprit, suivant Albéric, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Le B. H. Siméon, qui se fit depuis reclus, l'accompagna dans ce voyage. Pendant son absence, Gilbert, comte de Luxembourg, s'étant jeté sur les terres de l'église de Trèves, y commit de grands dégâts. (Voy. *les comtes de Luxembourg*.) L'an 1036, Thiéfrid, avoué de l'église de Trèves, ayant épousé, contre les canons, sa parente au cinquième degré, suivant le droit civil qui servait alors de règle pour compter les degrés de consanguinité dans les mariages, et voulant la retenir, s'adressa à l'archevêque Poppon, pour obtenir dispense; sur quoi M. de Hontheim observe que la discipline moderne de s'adresser au pape pour faire lever les empêchements dirimants du mariage, n'était pas encore alors en usage, qu'elle ne s'établit même que long-tems après, puisque cette réserve n'est pas même énoncée dans les décrétales de Grégoire IX. Poppon accorda la dispense, mais ce ne fut pas gratuitement; Thiéfrid, pour l'obtenir, fut obligé de donner douze manses (*duodecim mansos*) à l'église de Trèves. On entend par manse, la quantité de terres qu'une paire de bœufs peut labourer par an, ou qui suffit pour nourrir une famille de paysans; ce qui revient, au jugement des personnes versées dans l'agriculture, à soixante-quatre arpents. Selon cette estimation, les six mille six cent cinquante manses que l'abbé de Saint-Maximin céda, l'an 1023, à l'empereur Henri II (de Hontheim, *hist. diplom. Trevir.*, tom. I, pag. 358), reviendraient à quatre cent vingt-cinq mille six cents arpents; ce qui paraît incroyable.

L'an 1038, Poppon écrivit au pape Benoît IX pour lui demander un évêque suffragant, attendu la multitude des affaires dont il était chargé. Benoît lui envoya un homme qu'il donne dans sa réponse pour un personnage de mœurs très agréables, comme son nom, dit-il, l'exprime. Ce nom ne se rencontre nulle part : mais le P. Papebrock croit que ce fut l'archiprêtre Gratien, le même qui, ayant depuis engagé Benoît et Sylvestre,

son concurrent, à mettre fin au schisme par une démission, fut élu à leur place sous le nom de Grégoire VI. Par la même lettre, où Poppon demandait un évêque suffragant, il priait le pape de canoniser le B. H. Siméon, reclus, mort l'an 1035, à Trèves. Benoît l'accorda, par sa bulle du 8 septembre 1042. C'est le second exemple d'une canonisation faite d'un personnage étranger par le saint siége. On sait que celle de saint Ulric, ou Udalric, d'Augsbourg, est le premier. Benoît, dans sa bulle, dit qu'il a fait cette cérémonie dans une grande assemblée du clergé romain, *Collectâ romani nostri Cleri splendidâ fraternitate* : ce qui doit s'entendre d'un synode de tout le diocèse de Rome; car, suivant la remarque du P. Lupus, depuis que les papes s'étaient réservé le droit de canoniser les saints, ils n'en faisaient usage que dans un synode jusqu'à Eugène III, qui se contenta d'assembler un simple consistoire pour la canonisation de l'empereur Henri II, fondé sur cette raison que *l'autorité de l'église romaine est le fondement de tous les conciles*. Poppon bâtit à Trèves, en l'honneur du nouveau saint, une église où il mit des chanoines qu'il dota avantageusement. Ce prélat, recommandable par sa vigueur, son savoir et sa vertu, termina sa carrière le 16 juin 1047.

Il ne faut point confondre ce prélat, comme ont fait les auteurs anciens de ses deux vies manuscrites, avec Poppon, évêque de Sleswick, qui fut envoyé par l'empereur Otton I et Adalgad, archevêque de Brême, pour convertir les Danois. (Boll., t. I, *jun.*, page 107.)

EBERHARD.

1047. Eberhard, prévôt de Worms, fils d'Ezelin, comte en Suabe, fut élu par le clergé et le peuple pour succéder à l'archevêque Poppon. Sa dévotion envers le saint siége le porta à faire de fréquents pèlerinages à Rome. Dans un des premiers qu'il fit, il obtint, du pape Léon IX, la confirmation de la primatie de l'église de Trèves dans les Gaules et la Germanie. Elle fut accordée dans un concile que le pape tint à Rome dix-sept jours après Pâques de l'an 1049, comme porte sa bulle, à laquelle souscrivit l'archevêque de Lyon avec cette restriction, *Salvâ ecclesiæ Lugdunensis auctoritate*. Les conditions que le pape attacha à cette faveur, furent que les archevêques enverraient tous les ans des députés au saint siége, et qu'eux-mêmes s'y rendraient en personne tous les trois ans. Le pape étant venu tenir un concile à Reims, au commencement d'octobre de la même année, notre prélat l'y accompagna, et prétendit, en vertu de sa primatie, occuper la première place après le souverain pontife. Ses clercs l'appuyèrent de toutes leurs forces; mais l'archevêque de Reims, soutenu de son côté par les prélats français, refusa de lui céder la préséance. Le pape, ne voulant point décider alors ce différent, fit disposer les siéges dans l'assemblée de manière que tout le monde fut content. L'an 1060, ou environ, Conrad, comte de Luxembourg, ayant fait revivre les querelles de ses prédécesseurs avec l'église de Trèves, il en vint à cet excès, qu'ayant saisi l'archevêque Eberhard, tandis qu'il faisait la visite de son diocèse, il lui déchira ses habits pontificaux, répandit les saintes huiles, et emmena prisonnier le prélat. (*Gesta Trevir. Archiep.*; Martenne, *ampliss. Coll.*, tome IV, col. 172.) Cette nouvelle étant venue à Trèves, on y cessa la célébration du service divin jusqu'à ce qu'on eût reçu la décision du pape sur cet attentat. C'était alors Alexandre II qui occupait le saint siége : ainsi, cet événement doit être au plutôt de l'an 1059. Le pontife ayant assemblé un concile sur ce sujet, y excommunia le comte, laissant néanmoins à l'archevêque le pouvoir de l'absoudre. Conrad, sur ces entrefaites, rendit la liberté au prélat après en avoir reçu des otages. La sentence d'excommunication étant arrivée de Rome quelque tems après, fit rentrer le comte en lui-même. Il s'humilia devant l'archevêque, qui lui imposa pour pénitence de faire le pèlerinage de la Terre-Sainte. (*Voyez* Conrad, *comte de Luxembourg*.) L'an 1065, ou environ, Eberhard eut avec Thierri, abbé de Saint-Maximin, un différent qu'il entreprit de vider par les armes : mais il paraît qu'après quelques hostilités, l'archevêque et l'abbé se réconcilièrent; car on voit, dans le nécrologe de Saint-Maximin, qu'Eberhard y avait fondé son anniversaire. Il mourut, l'an 1066, le 15 avril, veille de Pâques, après avoir célébré dans son église l'office entier du samedi-saint. Berthold de Constance met sa mort en 1065, suivant le style de Trèves. L'auteur du *Gesta Trevir. Archiep.*, dit de ce prélat, *quem magna morum probitas, consilium atque prudentia decorabat.*

CONON I.

1066. Conon, ou Conrad, primicier de l'église de Cologne, né de parents nobles, à Pfulingen, en Suabe, suivant l'auteur contemporain de ses actes, nommé prévôt de l'église de Cologne par l'archevêque Annon, fut élevé par ce prélat, alors régent du royaume de Germanie, sur le siége de Trèves, sans avoir demandé le consentement du clergé et du peuple. Annon, sachant qu'il trouverait de l'opposition à Trèves, lui donna une escorte pour se faire introniser de force. Les Trévirois, irrités de ce coup d'autorité, vinrent en armes au-devant de Conon, sous la conduite du comte Thierri, vidame de Trèves, jusqu'à Biedbourg, village à 16 milles de Trèves, pour le repousser. Ils attaquent la maison où il était descendu, et, après avoir tué plusieurs de ses gens, forcent les portes, et se rendent maîtres de sa personne. Thierri l'emmena lié et garrotté dans le château d'Urtzich, où, après l'avoir tourmenté pendant quatorze jours, il le fit mourir, en le précipitant d'un rocher, le 1er. juin 1066. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Tholey. Après sa mort, on lui attribua des miracles qui l'ont fait mettre au nombre des martyrs.

UDON, ou EUDES.

1067. Udon, ou Eudes, fils d'Everhard, comte de Nellembourg, en Suabe, et d'Ide, fondateurs de l'abbaye de Schaffusen, fut élu, l'an 1067, archevêque de Trèves par le clergé et le peuple, après qu'on eut apaisé la colère du roi de Germanie, qui avait juré de venger la mort de Conon, par la ruine de cette ville. Brower met son sacre en 1068. La grande chronique belgique fait l'éloge de sa bonne mine et de son éloquence. Il reçut, l'an 1074, commission du pape Grégoire VII, par une lettre du 6 mai, de terminer le différent de Thierri, évêque de Verdun, avec l'abbaye de Saint-Mihiel. Par un autre bref du 16 octobre suivant, ce pontife le chargeait d'examiner le démêlé qui était entre l'évêque de Toul et un clerc de son diocèse. Udon assista, l'an 1076, à l'assemblée qui se tint à Worms, le 23 janvier, pour la déposition du pape Grégoire VII, à laquelle il souscrivit avec les autres prélats. L'an 1078, Grégoire tint un concile à Rome, la première semaine de Carême, dans lequel il fut résolu d'envoyer en Allemagne des légats pour y tenir une assemblée qui pût juger lequel des deux partis, de l'empereur ou du roi Rodolphe, avait le bon droit de son côté. En conséquence, il écrivit, le 9 mars de cette année, une lettre encyclique aux évêques de Germanie, dans laquelle il leur conseillait de prendre l'archevêque de Trèves, qui était favorable à l'empereur, et un autre évêque attaché à Rodolphe, pour décider du lieu et du tems où l'on assemblerait une nouvelle diète. Le pape écrivit le même jour à Udon lui-même, pour l'exhorter de travailler à la paix et le mander à Rome. Mais Udon ne reçut peut-être point sa lettre, étant mort, vers le même tems, au siége de Tubinge, où il avait accompagné l'empereur. L'annaliste saxon dit qu'il fut trouvé mort un matin dans son lit.

ENGILBERT.

1079. Engilbert, ou Egilbert, bavarois de naissance,

prévot et écolâtre de la cathédrale de Passau, fut élu le 6 janvier 1079 (n. st.) pour succéder à l'archevêque Udon. Son élection se fit d'une façon singulière, et qu'il est à propos de rapporter d'après l'auteur des Gestes des archevêques de Trèves, en remontant un peu plus haut avec lui. « Dans le tems qu'Engilbert, dit-il, était à Passau, l'évêque du lieu, par ordre de Grégoire VII, fit publiquement lecture du décret de ce pape contre les clercs concubinaires et contre les investitures données par les laïques. Engilbert, s'étant levé, interrompit le prélat dans l'église, donnant à entendre qu'il était du parti des Schismatiques. L'évêque, le voyant ainsi disposé, le sépara de la communion, jusqu'à ce qu'il se fût présenté au pape pour se faire absoudre. Après avoir hésité long-tems, Engilbert se détermina enfin à faire le voyage de Rome. Mais ne voulant rien faire en cela sans avoir consulté l'empereur, il va trouver ce prince, qui lui donne des ordres pour l'antipape Clément. Engilbert les porte; et, après avoir rempli sa mission, sans avoir vu le vrai pape, il apprend, en s'en retournant, qu'Udon, archevêque de Trèves, est mort, et que l'empereur est sur les lieux pour lui donner un successeur. A cette nouvelle, il hâte son retour et s'achemine vers Trèves. Or, l'empereur avait donné ordre aux électeurs de choisir un sujet qu'ils sauraient lui être agréable. On lui proposa, l'un après l'autre, les membres du chapitre qu'on jugeait les plus dignes. Mais le prince les rejeta tous, disant qu'ils ne lui plaisaient point, parce qu'aucun d'eux n'avait auparavant acheté son agrément. Trois jours s'étant déjà passés de la sorte, le quatrième, comme on s'assemblait de nouveau pour l'élection, survint Engilbert, comme s'il eût été envoyé du ciel; et après qu'il eut rendu compte à l'empereur de ce qu'il avait ordre de lui dire, le prince adressant la parole aux électeurs : Puisque nous n'avons pu jusqu'ici, dit-il, nous accorder sur un sujet propre à remplir le siége vacant, accordons-nous au moins sur celui-ci. De tous les évêques de la province qui étaient venus pour l'élection, il n'y eut que Thierri, évêque de Verdun, dit le Grand, qui donna les mains à cette proposition avec une partie du peuple. L'empereur, sans demander le consentement aux autres, investit Engilbert par le bâton et l'anneau le 6 janvier 1079. Les évêques, Hériman de Metz, Pibon de Toul, et le reste du clergé et du peuple n'acquiescèrent point à ce qui se passait; mais ils n'osèrent résister ouvertement à la volonté de l'empereur. Cependant le clergé et le peuple, souffrant avec peine la violence qui leur était faite, prièrent les évêques, en les menaçant même de l'autorité apostolique, de ne point consacrer Engilbert, leur rappelant le décret qui défend d'ordonner un évêque qui n'aura pas été canoniquement élu. Ainsi, les prélats étant retournés chacun chez eux, Engilbert demeura sans bénédiction. » Deux années se passèrent ainsi sans qu'il pût trouver de consécrateur. L'an 1080, l'empereur ayant écrit à Thierri, évêque de Verdun, pour l'engager à faire cette fonction, celui-ci crut devoir en prévenir le pape par une lettre où il lui représentait combien il était important de donner un pasteur à l'église de Trèves, qui en était privée depuis plus de deux années, et combien il était peu raisonnable de refuser la consécration à celui qu'on avait, selon lui, canoniquement élu. Quelque tems après (c'est-à-dire l'an 1084), l'empereur ayant mandé les suffragants de Trèves à Mayence, où d'autres évêques l'étaient venus trouver, il fit tant par ses instances, que l'évêque de Verdun se laissa vaincre et consacra Engilbert en présence des autres prélats. De retour à Trèves, Engilbert retrouva la même opposition dans une partie de son clergé, qui lui déclara qu'on ne pouvait le regarder comme évêque, attendu qu'il avait reçu l'investiture d'une main laïque. Il lui manquait encore le *pallium* : il s'adressa, pour l'obtenir, à l'antipape Clément qui l'accorda sans difficulté. L'acte le plus célèbre qu'Engilbert fit de son ordre épiscopal, fut le sacre de Wratislas, roi de Bohéme. Il s'acquitta de cette fonction, par ordre de l'empereur, dans l'église métropolitaine de Prague, le 15 juin 1086. L'an 1093, Poppon et Richer, nouveaux évêques, le premier de Metz, le second de Verdun, ayant refusé de se faire sacrer par Engilbert pour avoir reçu le *pallium* des mains de l'antipape, furent excommuniés par ce prélat. Le clergé de Metz et celui de Verdun prirent le parti de leurs pasteurs, et déclarèrent au métropolitain qu'ils ne voulaient plus communiquer avec lui. (Berthold de Constance.) Engilbert fut zélé pour le temporel de son église. Après la mort de Waleran, comte d'Arlon, Adèle, sa veuve, fit donation de certaines terres à l'église de Trèves. Mais Henri, comte Limbourg, qui prétendait qu'elles devaient lui revenir après la mort d'Adèle, s'opposa à cette donation, et prit les armes pour en empêcher l'effet. Le prélat, après avoir employé la force pour repousser la force, eut recours aux armes spirituelles, et frappa le comte d'excommunication. Il paraît que, dans la suite, il y eut un accommodement entre les parties. Engilbert finit ses jours le 5 septembre 1101, et fut inhumé dans sa cathédrale.

BRUNON.

1101. **Brunon**, fils d'Arnoul, comte de Bredeheim, et d'Adelaïde, prévôt des églises de Trèves, de Spire et de Saint-Florent de Coblentz, fut nommé archevêque de Trèves, dans les fêtes de Noël 1101, à Mayence, par l'empereur Henri IV, à la demande du clergé et du peuple qui lui avaient envoyé une députation à ce sujet. Comme il était présent à sa nomination, le prince, après lui avoir donné l'investiture par l'anneau et le bâton pastoral, le fit ordonner dans la même ville, le 13 janvier 1102, par Adalbéron, évêque de Metz, assisté de Jean, évêque de Spire, et de Richer de Verdun, en présence des archevêques de Cologne et de Mayence. Le 2 février suivant, il fit son entrée à Trèves aux acclamations de tout le peuple. Il fit, l'an 1104, un voyage à Rome pour rendre visite au pape Pascal, qui le reçut avec honneur, et l'admit dans un concile qu'il tenait alors. Mais ayant appris qu'il avait été investi d'une main laïque par la crosse et l'anneau, et que, sans avoir reçu le *pallium*, il s'était ingéré de dédier des églises et de conférer les ordres, il le déposa de l'épiscopat : bientôt, néanmoins, sur les marques de repentir qu'il donna, il le rétablit et lui accorda le *pallium*, après lui avoir imposé pour pénitence de s'abstenir de l'usage de la dalmatique pendant trois ans.

L'an 1106, après la mort de l'empereur Henri IV, Brunon fut nommé, non par les princes de l'empire, comme le marque l'auteur du *Gesta Trevir. Episcop.*, mais par Henri V lui-même, âgé pour lors de vingt-cinq ans, pour faire sous lui les fonctions de ministre et de conseiller aulique. Mais les contradictions que lui fit essuyer le chancelier Adalbert, depuis archevêque de Mayence, le dégoûtèrent de cet emploi et l'engagèrent à s'en démettre. L'an 1107, il fut de l'ambassade que l'empereur Henri V envoya au pape Pascal II, à Châlons-sur-Marne, pour conférer avec lui touchant les investitures. Suger, dans la vie de Louis le Gros, nous représente tous ceux qui composaient cette ambassade, comme des hommes durs et intraitables, à l'exception de l'archevêque de Trèves, « prélat, dit-il, agréable, poli, doué d'éloquence et de sagesse, lequel, étant accoutumé à chausser le cothurne français, harangua le pape et sa cour, d'une manière qui plut beaucoup ». Cet historien rapporte la substance du discours de Brunon, qu'il est bon de remettre ici sous les yeux de nos lecteurs. Après des offres de service, faites au pape et à la cour romaine, de la part de Henri, sauf le droit de sa couronne, il exposa en deux mots l'état de la question. Il dit donc, que dès le tems de saint Grégoire le Grand et de plusieurs autres papes, le droit de l'empereur était qu'avant que l'élection d'un évêque fût publiée, elle était portée à sa connaissance, et que si la personne dont on

avait fait choix, lui convenait, il y donnait son consentement; qu'ensuite l'élu étant sacré librement et sans simonie, il revenait à la cour pour recevoir du prince l'investiture par la crosse et l'anneau, et pour lui jurer foi et hommage. Il ajoutait que si sa sainteté voulait conserver cet usage si raisonnable et si ancien, la paix était faite, et que l'église et l'empire seraient désormais parfaitement d'accord. Ce discours, aujourd'hui, ne trouverait point de contradicteurs : mais Pascal et sa cour étaient trop prévenus pour s'y rendre. L'évêque de Plaisance, chargé de répondre, dit que l'église, rachetée et mise en liberté par le sang de Jésus-Christ, ne devait plus rentrer dans l'esclavage, comme cela arriverait, si elle ne pouvait choisir un prélat sans consulter le prince; que c'était un attentat contre Dieu, qu'un laïque donnât l'investiture par la verge et l'anneau, qui appartiennent à l'autel; et que les évêques et les prêtres dérogeraient à leur onction, en mettant leurs mains consacrées par le corps de notre sauveur entre des mains séculières ensanglantées par l'épée. Les cris des Allemands ne lui permirent pas de s'étendre davantage. Les conférences furent rompues, mais Brunon remporta la gloire d'avoir fait tout ce qui avait dépendu de lui pour les conduire à une heureuse fin. La même année, Pascal lui donna commission d'absoudre de l'excommunication Otbert, évêque de Liége, partisan de l'empereur Henri IV. Brunon fut joint, l'an 1109, à l'archevêque de Cologne pour une nouvelle ambassade que l'empereur envoyait au pape, à Rome. Elle n'eut pas un meilleur succès que la première. (*Chron. Hildesh.*)

L'an 1113 ou environ, Brunon écrivit à Raoul le Verd, archevêque de Reims, pour lui rappeler l'ancienne union de leurs églises, qui était telle, qu'elles se traitaient de sœurs, comme il paraît par divers témoignages des anciens, et surtout du fameux Hincmar. En conséquence de cette union, il écrivit, l'an 1115, deux autres lettres au même Raoul, pour le prier d'employer son autorité et celle de ses suffragants, contre Nicolas de Rumigni et Gui de Guise, ses diocésains, qui pillaient les biens que l'abbaye d'Hoëren de Trèves possédait en France. Vers l'an 1119, Brunon, l'on ne sait à quelle occasion, écrivit à l'empereur Henri V, pour lui rappeler les services qu'il lui avait rendus. On voit dans cette lettre, rapportée par Brower, qu'il avait accompagné ce prince dans son expédition d'Italie, et qu'il y avait combattu plus d'une fois à la tête de ses gens. L'an 1120, le pape Calliste II, qu'il était venu trouver à Cluni, lui accorda deux brefs, datés, l'un et l'autre, du 3 janvier. Par le premier, il le déclare exempt de la juridiction de tout légat, excepté du légat *a latere*, et cela pour arrêter les entreprises d'Adelbert, archevêque de Mayence, qui, fier de son titre de légat, s'en prévalait pour inquiéter l'archevêque de Trèves; par le second, Calliste confirme à notre prélat son droit de métropolitain sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. Étienne, évêque de Metz et neveu du pape, avait occasioné ce bref, parce qu'ayant été décoré du *pallium* par son oncle, honneur dont cinq de ses prédécesseurs avaient déjà joui, il se regardait lui-même comme métropolitain, et prétendait ne point relever de l'archevêque de Trèves. Calliste, étant rentré dans Rome le 3 juin de la même année, écrivit à Brunon pour lui apprendre cette heureuse nouvelle; ce qui prouve la grande intimité qui régnait entre eux. Guillaume, comte de Luxembourg, ayant fait ravager, vers l'an 1120, par ses gens, les terres de l'église de Trèves, l'archevêque lança contre eux et contre leur maître une sentence d'excommunication. Elle fit son effet, et le comte, effrayé, écrivit une lettre très-soumise au prélat, pour lui demander l'absolution, promettant de réparer tout le mal qu'il avait fait. Brunon, l'an 1123, à sa demande, ratifia, par un décret du 7 octobre, la confirmation qu'il avait donnée de tous les droits et possessions de l'abbaye de Munster, fondée, l'an 1083, par le comte Conrad, son père. Ce prélat mourut le 25 avril de l'an 1124, et fut enterré dans sa cathédrale, auprès d'Engilbert, son prédécesseur.

GODEFROI.

1124. GODEFROI, liégeois de naissance et doyen de l'église de Trèves, fut élu, par les intrigues de Fréderic, comte de Toul, au mois de juillet, après deux mois et huit jours de vacance du siége, pour succéder à l'archevêque Brunon. Au bout d'un an, plusieurs membres de son clergé, mécontents de son gouvernement, s'élevèrent contre lui, prétendant que son entrée dans l'épiscopat n'avait point été régulière. Le tems, loin de calmer les esprits, ne fit que les aigrir. Enfin les choses en vinrent au point que, la troisième année de son épiscopat (l'an 1127), Godefroi, sentant le fardeau au-dessus de ses forces, fit son abdication après avoir occupé le siége, disent les actes des archevêques de Trèves, deux ans dix mois et onze jours. M. Schannat, dans son Histoire de Worms (part. 3, p. 252), dit qu'il fut déposé dans le concile tenu en cette ville par le cardinal-légat Pierre, au mois de mai, comme étant entré par une voie simoniaque dans l'épiscopat. Quoi qu'il en soit, il survécut à sa destitution jusqu'au 14 novembre 1128, époque de sa mort.

MEGINHERE.

1127. MEGINHÈRE, d'une famille noble de Liége, élevé dès son enfance parmi le clergé de Trèves, fut élu, dans le mois de juin 1127, pour remplir le siége de cette église. A peine fut-il installé, qu'il se vit obligé de prendre les armes pour repousser Guillaume, comte de Luxembourg, lequel, oubliant les promesses qu'il avait faites à l'archevêque Brunon, était venu, de nouveau, faire des courses sur les terres de l'église de Trèves. Meginhère le mena si vigoureusement, qu'il le réduisit à demander la paix. L'année suivante, au Carême, il partit pour Rome, où il reçut la consécration et le *pallium*, des mains du pape Honorius. Ce prélat était de mœurs sévères; il entreprit de réformer le clergé de son diocèse, et sévit principalement contre les clercs concubinaires. Mais son zèle, faute de discrétion, ne servit qu'à irriter les coupables et à lui faire beaucoup d'ennemis. L'an 1129, se voyant en butte à la plus grande partie de ses ouailles, il entreprit une seconde fois le voyage de Rome, dans le mois de novembre, pour faire part de ses peines au pape. Dans ce tems-là, Conrad, duc de Suabe, le compétiteur du roi Lothaire, était en Italie, avec son armée. Piqué contre Meginhère, qui l'avait excommunié par ordre du pape, il le fit arrêter par ses gens près de Parme, et le mit en prison dans cette ville. Il y mourut de chagrin, le premier octobre de l'année suivante, après avoir perdu la vue quelque tems auparavant. L'évêque de Parme le fit inhumer dans sa cathédrale, avec les habits qu'il s'était préparés à lui-même pour la cérémonie de ses funérailles. (*Gesta Trevir., Archiep.*)

ALBÉRON.

1131. ALBÉRON, ou ADALBÉRON, de la maison de Monsterol, ou de Montreuil, près de Bayon, en Lorraine, chanoine et archidiacre de Toul et de Verdun, ensuite princier de l'église de Metz, devint le successeur de Meginhère sur le siége de Trèves. Ce n'était pas sur lui qu'on avait, premièrement, jeté les yeux. Brunon, chanoine de Trèves et neveu de l'archevêque Brunon, avait d'abord été demandé, pour archevêque, par le clergé et le peuple; mais il refusa cet honneur dans l'espérance, dit Balderic, d'obtenir un bénéfice plus considérable du pape Innocent II, son ami. Alors, en présence du roi Lothaire, du cardinal d'Albano et des évêques de Metz et de Toul, qui étaient sur les lieux, les chanoines proposèrent trois sujets. Mais les barons et les autres laïques, excités par Louis, vidame de Trèves, les rejetèrent tous trois, et demandèrent Gebehard, évêque de Wurtzbourg. Les chanoines, ne pouvant se

résoudre à l'accepter, consultèrent les évêques de Metz et de Toul, qui leur conseillèrent d'élire Albéron. Les laïques, informés de cette disposition, firent tant de tumulte, qu'on remit l'élection à un autre tems. Le roi Lothaire, en partant, manda les chanoines à Mayence, pour procéder de nouveau à une élection. Onze des principaux et des plus hardis élurent, pour archevêque, Albéron, les autres ayant refusé de voter par la crainte des laïques. Le peuple, effectivement, entra dans une grande fureur lorsqu'il apprit cette nomination, et ne menaçait de rien moins, que de mettre le feu aux maisons des chanoines. Le roi, dans la crainte d'augmenter la sédition, refusa de confirmer Albéron, quoiqu'on eût fait ce choix dans l'espérance qu'il lui serait agréable, et renvoya l'affaire au saint siége. Le pape, instruit de ce qui s'était passé par une lettre de ceux qui avaient élu Albéron, confirma son élection; et, comme il refusait d'y acquiescer, il le priva de ses bénéfices et l'interdit de ses fonctions pour le punir de sa résistance. Peu de tems après (au mois d'octobre 1131), Innocent tint un concile à Reims. Albéron, s'y étant rendu avec quelques-uns de ses chanoines, se soumit à la volonté du pape, qui, l'ayant fait revêtir d'une chappe, le plaça parmi les archevêques; puis, l'ayant emmené à Vienne, après le concile, il le sacra dans cette ville, et le renvoya dans son diocèse avec le titre de legat pour lui attirer plus de respect. Il arriva dans la ville de Treves, à la tête d'une troupe de cavalerie pour imposer à ses ennemis, et fut reçu du clergé et du peuple avec acclamations. Mais le roi Lothaire refusa de le mettre en possession des regales, parce que, contre l'usage, il s'était fait sacrer avant d'avoir reçu l'investiture et d'avoir prêté le serment de fidélité. Albéron eut peine à faire revenir le roi sur son compte: mais à la fin, avec les secours de ses amis, il recouvra ses bonnes grâces et les regales. Ce prélat, suivant Balderic, son domestique et son historien, était d'un caractère singulier. Doué d'une sagacité merveilleuse, rien, dans les affaires épineuses, n'échappait à sa prévoyance; il était d'ailleurs ferme dans ses résolutions, et ne se laissait point ébranler par la crainte. Doux et humain, lorsqu'il ne rencontrait point de contradicteurs, ce n'était plus le même homme lorsqu'on s'opposait à ses volontés: semblable, dit Balderic, à un fleuve qui coule paisiblement tant qu'il est libre dans son cours, mais qui, barré par quelque obstacle, s'indigne, s'irrite, et rompt avec impétuosité la digue qu'on lui oppose. Voici quelques traits de sa fermeté. Les archevêques de Trèves avaient nommé un vidame pour rendre, en leur nom, la justice et veiller sur le temporel de leur église. Louis, revêtu de cet emploi depuis plusieurs années, lorsqu'Albéron monta sur le siége, l'exerçait avec une telle indépendance et un tel despotisme, qu'il avait concentré dans sa personne toute l'autorité civile, et réduit les archevêques aux seules fonctions ecclésiastiques. Sous prétexte qu'il était chargé de l'entretien de leur maison, il s'était emparé de leurs revenus, et leur fournissait à peine de quoi subsister. Il s'était même approprié leur palais, où il étalait le luxe et le faste d'un prince, tandis que ses maîtres vivaient dans l'indigence et l'obscurité. C'est ainsi que le vidame Louis s'était comporté sous les deux précédents archevêques. Nullement disposé à se laisser ainsi maîtriser, Albéron ne fut pas plutôt installé, qu'il entreprit d'abattre la tyrannie de cet officier et de rentrer dans ses droits. Il lui fallut du tems pour en venir à bout; mais, par une vigueur soutenue, gagnant peu à peu du terrain, il amena le vidame au point que, ne pouvant plus soutenir son ancienne dépense, il vint se jeter à ses pieds et lui remettre le palais qui ne convenait point à son état présent.

Simon, duc de Lorraine, faisait des exactions injustes sur l'abbaye de Saint-Dié, et continuait de les percevoir, malgré les remontrances de l'archevêque. Ce prélat, résolu d'employer la force pour les faire cesser, se ligua avec Etienne de Bar, évêque de Metz, et Renaud de Bar, son frère, pour faire la guerre au duc. Celui-ci, de son côté, fit alliance avec le duc de Bavière et le comte de Salm. Les deux armées s'étant rencontrées à Makeren, il y eut un grand combat où Simon remporta la victoire. Il assiégea ensuite et prit quelques places sur l'archevêque; mais, par la médiation de l'empereur Lothaire, son beau-frère, il les lui rendit, et fit la paix avec lui. Elle dura peu. Les plaintes des religieux de Saint-Dié contre le duc, s'étant renouvelées, l'archevêque reprit les armes et mit à la tête de ses troupes le comte de Fauquemont, qui battit le duc dans un combat qu'il lui livra, et l'obligea de se renfermer dans Nanci; mais il échoua devant cette place dont il avait tenté le siége. L'empereur Lothaire, mécontent de la conduite de l'archevêque, fournit des troupes au duc, lequel étant entré sur les terres du prélat, y fit de grands ravages. Albéron, voyant alors que la partie n'était pas égale, quitta les armes temporelles pour se servir du glaive spirituel. S'étant rendu à Aix-la-Chapelle, où l'empereur était avec le duc de Lorraine, il excommunia ce dernier, pendant les saints mystères, le jour de Pâques, et l'obligea de sortir de l'église. Brower met cet événement en 1132; c'est effectivement au plus tard qu'on puisse le placer. Quoi qu'il en soit, le duc, ne pouvant fléchir le prélat, eut recours au pape Innocent II, qui était alors en France. Le pontife, qu'il était venu trouver, le renvoya au prélat avec des lettres de recommandation. On tint une grande assemblée à Thionville, où Simon obtint de l'archevêque son absolution, sous la promesse qu'il fit de ne plus inquiéter sans raison l'église de Saint-Dié.

L'an 1135, l'abbé et les religieux de Senones, ayant porté leurs plaintes au prélat sur de semblables vexations que Henri, comte de Salm, commettait à leur égard, Albéron le cita au concile provincial qu'il tenait à Metz, et lui fit promettre qu'il laisserait cette abbaye en paix. Albéron, l'an 1136, accompagna l'empereur Lothaire dans son expédition d'Italie. Après que ce prince eut triomphé, l'année suivante, de Roger, roi de Sicile, et fait rendre à l'église romaine les terres dont il l'avait dépouillée, il vit le pape en s'en retournant par le territoire de Rome. Ce fut là qu'Innocent nomma, le 2 octobre, l'archevêque de Trèves, son legat, dans les archevêchés de Trèves, de Mayence, de Cologne, de Saltzbourg, de Brême et de Magdebourg. L'an 1138, Albéron écrivit à ce pontife pour se plaindre de la facilité avec laquelle il recevait les appellations. Saint Bernard, son ami, qui lui servit de secrétaire en cette occasion, avait déjà lui-même adressé deux lettres très-fortes à Innocent sur ce sujet. Dans celle d'Albéron, on voit qu'avant d'accepter l'archevêché de Trèves, il avait déjà refusé plusieurs autres prélatures. Et, en effet, Balderic nous apprend que le siége de Magdebourg lui ayant été offert, il y avait fait nommer saint Norbert; que, s'étant trouvé à Halberstadt dans le tems qu'on y délibérait touchant l'élection d'un évêque, il s'enfuit sur la nouvelle qu'on pensait à lui, renonçant à un grand repas auquel il était invité ce jour-là. L'an 1139, le roi Conrad III, pressé par ses instances, lui céda le patronage de l'abbaye de Saint-Maximin, qui de tems immémorial relevait immédiatement du chef de l'empire. Les religieux se pourvurent en cour de Rome contre cette concession, et obtinrent du pape Innocent une bulle, du 6 mai 1140, qui les rétablissait dans leur première exemption. Saint Bernard écrivit deux lettres au pape pour l'engager à révoquer cette bulle, et il y réussit, comme on le voit par une seconde bulle d'Innocent, datée du 20 décembre de la même année. Les religieux de Saint-Maximin, toujours inquiétés dans leur exemption, appelèrent à leur secours Henri II, comte de Namur, à qui le roi Conrad avait ci-devant conféré l'avouerie de leur monastère. Le comte entra à main armée sur les terres de l'archevêque, et y commit de grands dégâts. Albéron, à son tour, se jeta dans le comté de Namur, où il prit diverses places qu'il fit raser pour la plupart; et, ayant appris qu'il venait à la tête de ses troupes, il le prévint, lui livra bataille, et le mit en fuite après lui avoir tué ou pris beaucoup de monde. Henri, terrassé par ces échecs

multipliés, eut recours au roi Conrad, pour faire sa paix avec le prélat. Conrad, sur la fin de l'an 1145, les ayant mandés l'un et l'autre à la diète de Spire, termina leur différent par un diplôme du 4 janvier suivant, en obligeant le comte à se désister de ses prétentions et à renouveler à l'archevêque son serment de fidélité pour les terres qu'il tenait de l'église de Trèves. Ce fut saint Bernard, présent à cette assemblée, qui fut le principal négociateur de l'accommodement, comme le roi le dit lui-même dans le diplôme dont on vient de parler. (*Hist. dipl. Trevir.*, tom. I, pag. 554.) L'an 1147, Albéron, étant venu trouver le pape Eugène III à Paris, obtint de lui, le 7 mai, une bulle confirmative de cette transaction. Sur la fin de la même année, Albéron reçut le pontife à Trèves, où il tint un concile dans lequel on examina les écrits de la célèbre sainte Hildegarde, abbesse de Saint-Rupert, près de Bingh. (Voy. *les conciles*.) Ce prélat mourut à Coblentz, le 15 janvier 1152. Robert du Mont le qualifie *vir magnanimus et singularis censuræ*. Ses funérailles furent très-solennelles. Après avoir embaumé son corps, on l'apporta, dit l'auteur de sa vie, à Trèves, accompagné du clergé et du peuple, qui était venu au-devant, et on le mit en dépôt pendant un jour entier dans chacun des monastères de Trèves, jusqu'à ce qu'ils les eût tous parcourus; après quoi on l'inhuma dans sa cathédrale.

HILLIN.

1152. HILLIN, de la maison de Fallemagne, près de Dinant, succéda, le 27 janvier 1152, dans le siege de Trèves, dont il était doyen, à l'archevêque Albéron. Peu de jours après son installation, il se rendit à Francfort, où il concourut à l'élection de Frédéric, roi de Germanie. Ce prince, après son couronnement, députa Hillin, avec l'évêque de Bamberg, au pape Eugène III pour lui faire part de son élévation. Eugène sacra de ses mains, à ce qu'il paraît, Hillin, et lui accorda le *pallium* avec le titre de légat. A son retour, il trouva les frontières de son diocèse ravagées pendant son absence par les comtes de Namur et de Vianden. Mais au lieu de prendre les armes pour repousser la violence, il employa la voie de négociation, et réussit à conclure un traité de paix avantageux avec ces deux princes. Après avoir rendu la tranquillité à son diocèse, il s'entremit pour réconcilier les Messins avec quelques seigneurs voisins qui leur faisaient la guerre, et dont le principal était Renaud II, comte de Bar. Ayant échoué dans cette entreprise, il eut recours à saint Bernard, qu'il vint trouver à Clairvaux, et l'engagea de se rendre sur les lieux pour faire une nouvelle tentative sur ces cœurs obstinés. Il était donné à ce saint de triompher des esprits les plus rebelles. Les deux armées, campées sur les bords de la Moselle, désiraient également d'en venir aux mains. Les chefs rejettent d'abord les propositions de paix que l'abbé de Clairvaux leur fait : mais le lendemain, effrayés par les miracles qu'il opère à la vue des deux armées, ils acceptent les conditions qu'il leur avait offertes, et la paix est conclue avec une réconciliation parfaite des deux parties. (*Gaufrid. vit S. Bern.*, pag. 1151.) C'est ici l'un des derniers événements de la vie de saint Bernard, qui mourut peu de tems après (le 20 août 1153). Hillin écrivit, l'an 1154, à sainte Hildegarde pour la prier de lui faire part de ses lumières sur la vie intérieure. La sainte, dans sa réponse, lui donna des avis salutaires, dont il profita, touchant la manière de conduire son troupeau. L'an 1157, l'empereur Frédéric étant venu à Trèves, confirma le patronage de l'abbaye de Saint-Maximin à l'archevêque de Trèves, par son diplôme daté du 6 janvier. Le pape Adrien IV, la même année, ou plutôt la précédente, à ce qu'il nous semble, par ses lettres du 7 octobre, le créa son légat dans toute l'étendue du royaume de Germanie. L'empereur, choqué d'une lettre qu'il avait reçue de ce pape, dans laquelle il semblait dire qu'il lui avait conféré l'empire à titre de bénéfice, écrivit à Hillin pour lui faire part de son mécontentement. Frédéric, dans cette lettre, témoigne à notre prélat une grande estime, et relève beaucoup sa dignité de primat. On voit qu'Hillin, peu de tems après, alla trouver ce prince à Worms. (*Gall. chr.*, tom. XIII, col. 430.) L'archevêque Albéron et Pierre, son frère, avaient fondé, l'an 1133, sur leurs terres patrimoniales, l'abbaye de Belcamp pour des chanoines réguliers. Hillin, l'an 1157, confirma cette fondation par une charte donnée dans le *Synode d'automne ;* car on observait encore alors à Trèves le cinquième canon du concile de Nicée, qui ordonne de tenir tous les ans, dans chaque province, deux synodes, l'un au Carême, l'autre en automne. Hillin acquit, l'an 1159 (n. st.), par échange avec l'église de Worms, le château de Nassau et ses dépendances. La charte de cette acquisition est du 9 mars. L'empereur Lothaire II avait remis l'église de Worms en possession de cette place que les comtes de Luxembourg lui avaient enlevée de force. Hillin la céda, le 1[er]. avril suivant, à titre de fief aux descendants de cette maison. Hillin s'étant mis en route, l'an 1160, pour aller joindre l'empereur dans son expédition d'Italie, qui l'occupait depuis deux ans, une maladie qui lui survint l'obligea de s'en revenir. L'empereur cependant fit tenir, au mois de février, un concile à Pavie, où l'on reconnut l'antipape Victor. Mais lorsqu'on apporta les actes de cette assemblée en Allemagne, Hillin fut le seul des évêques, suivant une lettre de l'évêque de Bamberg à l'archevêque de Salzbourg, qui refusa d'y souscrire. Cependant, on voit la souscription au bas de la lettre qui fut écrite aux évêques absents du concile de Pavie. (Labbe, *Concil.*, tom. X, page 1394.) D. Calmet pense qu'il ne signa que par procureur.

Depuis quelque tems, la bourgeoisie de Trèves était partagée en tribus, qui s'étaient attribué chacune des priviléges, sous un chef appelé maître, et formaient entre elles une association semblable aux communes. La licence qui naquit de cet établissement, porta l'empereur à l'abolir par ses lettres du 1 septembre 1161. (*Hist. diplom. Trevir.*, tom. I, pag. 593-594.) Ce diplôme avait encore un autre objet, qui était de concilier l'archevêque avec Conrad, palatin du Rhin, touchant les droits qui appartenaient à celui-ci, en sa qualité d'avoué de l'église de Trèves. Conrad, après avoir fait son accommodement avec Hillin, écrivit aux bourgeois de Trèves, pour les exhorter à s'abstenir de toute nouveauté. Ce prélat termina sa carrière le 23 octobre 1169.

ARNOUL I.

1169. ARNOUL, doyen de Saint-André de Cologne, fut élu, par le clergé et le peuple, archevêque de Trèves, après la mort d'Hillin, à la demande de l'empereur Frédéric. L'an 1172, il se vit attaqué par Ferri de Bitche, fils de Mathieu, duc de Lorraine, qui lui redemandait le château de Norberch, les armes à la main. Après lui avoir fait d'inutiles remontrances, Arnoul, pour arrêter ses hostilités, appelle à son secours Thibaut, frère du comte de Bar, lequel, ayant joint ses troupes à celles de l'archevêque, livra bataille près de Sirsberg, ou Kirprich, à Ferri, qu'il fit prisonnier avec son fils. Ces deux princes, pour recouvrer leur liberté, furent obligés d'abandonner au prélat, la place devant laquelle ils avaient été battus, avec leur droit prétendu sur celle de Norberch. (*Gesta Trevir. Episc.*) Arnoul, depuis ce tems, vécut en paix avec ses voisins.

Arnoul, l'an 1174, fut de l'expédition de l'empereur en Lombardie, et se trouva au siége d'Alexandrie de la Paille, où ce prince, après six mois d'efforts, échoua d'une manière si honteuse. Arnoul termina ses jours le 25 mai de l'an 1183, et fut inhumé dans sa cathédrale. Sa mort fut suivie d'un long et funeste schisme. Avant son inhumation, les chanoines de la cathédrale, s'étant assemblés, projetèrent d'élire pour archevêque Rodolphe, prévôt de l'église de Saint-Pierre. Il n'y eut

que l'archidiacre Folmar, qui, ayant eu connaissance de ce dessein, s'y opposa de toutes ses forces, appuyé par Henri, duc de Limbourg. Le lendemain, après les funérailles d'Arnoul, on tint une nouvelle assemblée pour une élection en règle. Folmar et ses partisans y dominèrent, et Folmar, par les intrigues du duc de Limbourg, fut proclamé tumultuairement archevêque de Trèves. L'empereur, instruit de cette élection, manda les parties à Constance; et quoique l'usage l'autorisât à nommer d'office aux prélatures, lorsque l'élection était caduque, voulant bien néanmoins se relâcher de son droit, il ordonna une nouvelle election. Mais Folmar, n'espérant point qu'elle lui fût favorable, rejeta le jugement de l'empereur et en appela au saint siége; après quoi il sortit clandestinement de Constance. Sa fuite n'empêcha point de procéder à l'élection. Elle se fit en présence de l'empereur, par le petit nombre de ceux qui avaient accompagné Rodolphe; et ce prélat ayant été élu de nouveau, l'empereur aussitôt lui donna l'investiture, et l'envoya prendre possession de son église. Mais Folmar avait prévenu son arrivée, et s'était rendu maître de la cathédrale. Rodolphe, ne pouvant s'y introduire, alla se faire installer dans l'église de Saint-Siméon.

Folmar, voyant son parti décliner, partit pour aller poursuivre son appel à Rome. Pendant son absence, le prince Henri, fils de l'empereur étant venu sur les lieux, s'appliqua à vexer, en mille manières, les partisans de ce prélat. Rodolphe s'y rendit ensuite sur la citation du pape Lucius. Mais ce pape mourut le 24 novembre 1185, sans avoir jugé le procès. Urbain III son successeur, ennemi de Frédéric, parce que lors de la destruction de Milan, patrie de ce pontife, il avait maltraité quelques-uns de ses parents, donna gain de cause à Folmar, et rejeta Rodolphe, allégant, pour cause, l'investiture qu'il avait reçue des mains de l'empereur. Le pape, après avoir crée Folmar cardinal, le sacra le lendemain, jour de la Pentecôte 1186. Ce fut pour l'empereur un affront qui causa une inimitie ouverte entre Urbain et lui. Folmar, après sa consécration, voulut se rendre à Trèves, où étaient toujours les troupes impériales. Il part deguisé en laquais; et, après avoir surmonté, dans la route, une infinité d'obstacles, il arrive sur les terres de Thibaut, comte de Briey, qui lui accorde un hospice dans le monastère de Saint-Pierre-Mont. Il y fixa sa demeure, et exerça de là l'autorité pontificale sur le diocèse de Trèves. Ses premiers actes furent des excommunications qu'il lança contre les partisans de Rodolphe. Loin d'en diminuer le nombre, elles ne firent que l'augmenter, et donnèrent occasion à la noblesse de faire main-basse sur les biens du clergé. De retour d'Italie, l'empereur assembla une diète, où les députés de Trèves, s'étant présentés, consentirent à reconnaître Rodolphe pour archevêque, sans égard pour le jugement du pape. Folmar était alors retiré dans le diocèse de Reims, où l'archevêque Guillaume de Champagne lui avait ouvert un asile. Muni du titre de légat, qu'il avait obtenu du pape, il convoque, à Mouson, un concile, où il cite tous les suffragants et le clergé de Trèves. L'assemblée se tint au Carême de l'an 1187. Mais des evêques de cette province, il n'y assista que celui de Metz, avec quelques prélats français, auxquels se joignirent plusieurs du second ordre du clergé de Trèves. Folmar, y déployant toute son autorité, prononça une sentence d'excommunication contre l'évêque de Toul, déposa celui de Verdun, et exerça une pareille rigueur contre la partie du clergé de Trèves, rebelle à ses ordres. L'empereur, irrité de cette conduite, résolut de pousser à bout ce prélat. Ayant fait un traité d'alliance avec le roi Philippe-Auguste, il engagea ce prince à retirer sa protection à Folmar, qui, par là, se vit obligé de sortir de France. Il passe en Angleterre, où le roi Henri II le reçoit par respect pour le pape, et lui assigne, pour sa retraite, la ville de Tours. Le pape Urbain étant mort le 19 octobre 1187, Grégoire VIII, qui lui succéda, soutint ce qu'il avait fait en faveur de Folmar. Mais, instruit par l'évêque de Toul de l'interdit que Folmar avait prononcé contre lui, sans l'avoir entendu, et des excommunications qu'il avait lancées contre ses adversaires, avec la même indiscrétion, il restreignit ses pouvoirs, et lui défendit de porter désormais des censures contre qui que ce fût, sans avoir consulté le saint siége. Grégoire mourut, l'année suivante, dans le tems qu'il se préparait à terminer le schisme de Trèves. Clément III, son successeur, reprit cette bonne œuvre, et y mit la dernière main. Folmar et Rodolphe furent destitués, l'un et l'autre, dans une diète que Henri, roi de Germanie, tint dans la ville de Trèves, en présence du cardinal-légat Godefroi, l'an 1189, après le départ de l'empereur Frédéric, son père, pour la Terre-Sainte. Folmar se retira en Angleterre, où il mourut la même année, et fut enterré à Northampton, suivant Roger de Hoveden, qui l'appelle Fromator. Raoul *de Diceto* met aussi sa mort en 1189.

JEAN I.

1189. Jean, dont on ignore l'origine, chancelier du roi Henri, fut elu d'une commune voix, à sa sollicitation, archevêque de Trèves, dans la même diète où l'on destitua Folmar et Rodolphe. La conduite de Jean justifia son élection. Pacifique par caractère, il mit toute son application à réconcilier les esprits divisés, et il y réussit. Après avoir rétabli la paix dans son diocèse, il donna ses soins pour le mettre à l'abri des insultes de ses voisins. La ville de Trèves avait été jusqu'alors sans murs et sans portes. Il la fit fermer par une bonne enceinte, avec des tours de distance en distance, à la manière des places fortes. Il releva les châteaux qui étaient tombés en ruine, et en construisit de nouveaux.

L'an 1193, suivant Brower, ce prélat fut arrêté, pour un sujet qu'on ignore, par Frédéric, comte de Vianden, qui le mit en prison. Mais le comte palatin étant accouru promptement à son secours, Frédéric aima mieux rendre, par composition, sa proie, que de se la voir arracher par la force des armes. Le comte de Vianden eut, dans la suite, avec le même archevêque, d'autres démélés qui occasionèrent une guerre dont l'issue ne tourna pas à l'avantage du premier, quoique secondé par le comte d'Isenbourg.

L'an 1197 (et non l'an 1198, comme le marquent Kyriander et Brower), Henri III, comte palatin du Rhin, vendit son droit d'avouerie de la ville et de l'église de Trèves, à l'archevêque Jean, par traité passé le jour de Pâques. (De Hontheim, *Hist. dipl. Trevir.*, tom. I, pag. 629.)

Dans le concours qui s'éleva, l'an 1198, pour la couronne de Germanie, entre Otton de Brunswick et Philippe de Suabe, l'archevêque Jean ne fit preuve, ni de fermeté, ni de droiture. Après s'être declaré pour le second, le 6 mars 1198, dans la diète de Mulhausen, à l'appât, dit l'abbé d'Usperg, de deux mille marcs d'argent, il refusa de faire la cérémonie de son couronnement, comme il en était prié, au refus de l'archevêque de Cologne. Ayant presque aussitôt abandonné Philippe, il partit, l'an 1200, pour Rome, où il fut bien accueilli par le pape Innocent III, qui favorisait le parti d'Otton. Mais à son retour, il se déclara de nouveau pour. Philippe; ce qui lui attira une excommunication du pape. Pour faire lever l'anathême, il fallut qu'il se réconciliât avec Otton: ce qu'il ne tarda pas de faire.

L'an 1209, l'archevêque accompagna le roi Otton dans son expédition d'Italie. Ce prince s'étant brouillé l'année suivante, avec le pape Innocent III, l'archevêque de Trèves quitta encore son parti, pour se tourner du côté de Frédéric, son nouvel antagoniste; mais les Trévirois demeurèrent fidèles à Otton. Ce prelat, étant tombé depuis dans une maladie de langueur, mourut à Trèves, le 19 juillet de l'an 1212, et fut inhumé sans pompe, comme il l'avait ordonné par son testament, dans le chapitre de l'abbaye d'Himmerode, dont il était l'un des plus insignes bienfaiteurs. Son épitaphe porte qu'il mourut l'an 1213;

c'est une erreur démentie par de plus anciens monuments. De tous les prélats qui avaient occupé le siége de Trèves jusqu'alors, nul ne fit plus d'améliorations que lui dans le temporel de cette église, ni plus d'acquisitions. Il la rendit opulente de pauvre qu'elle était.

THIERRI II.

1212. Thierri, comte de Weda, archidiacre et prévôt de l'église de Saint-Paulin, fut élevé sur le siége de Trèves, après la mort de l'archevêque Jean. S'étant déclaré pour Frédéric de Suabe, contre Otton de Brunswick, rival de ce prince pour l'empire, il fut surpris dans une embuscade par un parti de ce dernier, et n'échappa à la mort que par la générosité d'Albert de Coblentz, homme de qualité, qui, s'étant mis au-devant du coup qu'on lui portait, le reçut et en fut blessé à mort. L'an 1215, après avoir détaché, par ordre du pape, les Coloniens du parti d'Otton, et les avoir réconciliés avec Frédéric, il se rendit au concile général de Latran. De retour à Trèves, il lui prit envie d'entreprendre, à l'imitation d'un de ses frères, le pèlerinage de la Terre-Sainte. Browor prétend qu'il exécuta ce dessein l'an 1221, et cite, pour son garant, saint Antonin, qui n'est pas clair là-dessus. Trithême l'est davantage dans sa chronique d'Hirsange, où il atteste la même chose. L'an 1223, Thierri appelle les Dominicains à Trèves. L'an 1225, après l'assassinat d'Engilbert, archevêque de Cologne, Thierri prend soin de cette église pendant la courte vacance du siége, et fait élire, au mois de novembre, Henri de Molénarck, pour le remplir. L'an 1227, il tint, le premier mars, un concile à Trèves, pour la réforme de divers abus. Ayant découvert, l'an 1231, trois écoles des Albigeois dans Trèves, il poursuivit ces hérétiques, dont quelques-uns furent condamnés au feu. Le dominicain Conrad de Marpourg, inquisiteur en Allemagne, donnait l'exemple de ces cruelles punitions, où des innocents étaient quelquefois enveloppés par la malice de leurs ennemis. L'an 1238, Thierri excédé par les ravages que Waleran de Limbourg, seigneur de Poilvache (et non pas duc de Limbourg, comme le prétend M. de Hontheim, moins encore comte de Luxembourg, comme l'avance le P. Barre), et Rodolphe, sire de Mailberg, commettaient sur les terres de son église, assemble son concile provincial, le 21 septembre, pour aviser aux moyens de réprimer ces brigands. Le résultat de cette assemblée, fut de les soumettre à l'anathême. Mais, au mois de novembre suivant, Waleran fit la paix avec le prélat, en se reconnaissant son vassal. La guerre cependant continuait entre lui et le sire de Mailberg. Pour réprimer ses violences, l'archevêque fit bâtir, en 1239, le château de Kilbourg. Waleran, occupé ailleurs, ne put faire diversion en faveur de Rodolphe. Quelque tems après, il se brouilla lui-même avec le prélat; la paix se fit cependant entre eux, l'an 1240. (*Gesta Trevir. Archiep.*) Le roi Conrad étant venu, l'an 1242, à Trèves, l'archevêque l'accompagna de là jusqu'à Coblentz, où ce prélat mourut le 28 mars de la même année. De là son corps fut rapporté à Trèves, pour être inhumé dans l'église cathédrale, dédiée à saint Pierre. Pendant sa prélature, il avait établi la réforme dans plusieurs monastères de son diocèse, en avait fondé de nouveaux, et en avait rétabli d'autres qui étaient tombés en ruine.

ARNOUL II.

1242. Arnoul, prévôt de l'église cathédrale de Trèves, issu de la maison d'Isembourg, neveu de Thierri par sa mère, sœur de ce prélat, fut élu par la plus grande et plus saine partie du clergé, sans la participation des laïques, pour remplir le siége de Trèves, après la mort de son oncle. La noblesse, irritée de n'avoir point été appelée, suivant l'usage, à cette élection, en fit une de son côté, qui tomba sur Rodolphe de Pont, prévôt de l'église de Saint-Paulin. Elle prit les armes pour soutenir ce choix; mais les garnisons des places de l'archevêché n'ayant pas voulu seconder ses vues, elle fut obligée de rester dans l'inaction. Le roi Conrad, fils de l'empereur Frédéric II, qui était pour lors en Italie, se déclara pour son rival, et lui donna l'investiture à Coblentz, où il était venu le trouver. Le duc de Lorraine et les comtes de Luxembourg et de Sayn entrèrent aussi dans le parti de Rodolphe. Leurs troupes, introduites dans Trèves, pillèrent les maisons des chanoines qui tenaient pour Arnoul, firent de la cathédrale une place d'armes, et assiégèrent, mais sans succès, le palais de l'archevêque, où les chanoines s'étaient refugiés. S'étant répandues ensuite dans la campagne, elles attaquèrent les différentes places du diocèse, et échouèrent devant toutes, à l'exception de Saarbourg, dont elles s'emparèrent moins par force, que par adresse et par fraude. Touchées de l'état déplorable de l'église de Trèves, des personnes de bien et puissantes s'entremirent, cependant, pour éteindre le schisme. On tint, sur cela, des conférences à Niével. Rodolphe s'y montra plus facile qu'on n'avait d'abord osé l'espérer. Il se désista de ses prétentions en faveur de son rival, ne demandant, pour dédommagement, que la ville de Saarbourg pour sa retraite; grâce qui lui fut accordée, mais dont il jouit peu de tems, étant mort quelques jours après cet accommodement. L'an 1243, Arnoul, possesseur tranquille de son archevêché, reçoit le *pallium*, qui lui est envoyé par le pape Innocent IV. Il est ordonné, la même année, par les archevêques de Mayence et de Cologne. L'an 1245, Arnoul se déclara contre l'empereur Frédéric, excommunié et déposé au concile de Lyon. Les trois archevêques du Rhin s'étant rendus, au mois d'août de l'année suivante, à Hocheim, pour l'élection d'un nouveau chef de l'empire, le jeune roi Conrad vint les attaquer avec une armée de suabes. Mais les prélats, ayant, à leur tête, le landgrave Henri, qu'ils venaient d'élire roi des Romains, marchent contre ce prince, lui livrent bataille, et le mettent en déroute. L'an 1247, après la mort de Henri, l'archevêque de Trèves travaille avec le légat Pierre Caputio, pour l'élection d'un nouveau roi des Romains. Ils assemblent à Woeringen, dans le pays de Cologne, les électeurs, et, le 3 octobre, Guillaume, comte de Hollande, réunit tous les suffrages.

L'an 1251, Arnoul accompagna ce prince dans son voyage de Lyon, où le pape Innocent IV l'avait mandé pour traiter avec lui des affaires de l'empire. Ils y arrivèrent peu avant la semaine sainte; et le pape ayant prêché en sa langue le vendredi-saint, Arnoul, qui était à ses côtés, rendit le discours en allemand au roi et à tous ceux de son cortége. Guillaume périt, comme l'on sait, au commencement de l'an 1256. Aucun prince allemand n'étant disposé à le remplacer, deux étrangers, Alphonse, roi de Castille, et Richard, comte de Cornouaille, se mirent sur les rangs pour remplir le trône vacant. Les électeurs, bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui, se trouvèrent partagés entre les deux compétiteurs. Richard en avait gagné plusieurs par argent; mais l'archevêque de Trèves ne fut pas de ce nombre. Quinze mille marcs sterlings, que le prince anglais lui fit offrir, ne purent le séduire ni l'empêcher de donner sa voix au roi de Castille, qu'il jugeait le plus digne. (De Hontheim, *Prodrom. Hist. Trevir.*, pp. 474-475.) Ce choix, adopté par un grand nombre des électeurs, fut applaudi d'une partie de l'Allemagne et des états d'Italie; mais Alphonse ne soutint pas les belles espérances qu'on avait conçues de lui. Content du titre d'empereur qu'on lui avait décerné, il ne daigna pas mettre les pieds en Allemagne; peut-être aussi ne le put-il pas, occupé comme il était à faire la guerre aux Maures. Quoi qu'il en soit, l'archevêque de Trèves, voyant qu'il se refusait aux invitations qu'on lui faisait de venir en Allemagne, l'abandonna, et fit sa paix avec le roi Richard, par la médiation de la France. Conrad, archevêque de Cologne, ayant été, l'an 1257 ou environ, revêtu de la qualité de légat, voulut en exercer les fonctions dans le diocèse de Trèves. Mais il fut arrêté par l'opposition d'Arnoul, qui, ayant fait une députation à

Rome, obtint qu'il ne reconnaîtrait la juridiction d'autre légat, que d'un légat *à latere*, Arnoul mourut, le 5 novembre 1259, dans la citadelle de Thabor, qu'il avait fait construire, et fut rapporté à Trèves, pour y être inhumé dans la cathédrale, vis-à-vis de Thierri, son oncle.

M. de Hontheim (*Hist. diplom. Trevir.*, tom. I, p. 737), a publié des remontrances du clergé des églises de Saint-Paulin et de Saint-Siméon de Trèves, datées du samedi après la sainte Agathe 1256 (v. st.), à l'archevêque Arnoul, par lesquelles on exhorte le prelat à cesser d'opprimer differentes églises de son diocèse, en retenant des biens qu'il avait usurpés sur elles dès le commencement de son épiscopat, à rétablir l'usage des synodes diocésains qu'il avait abolis, et à réparer plusieurs violences commises par ses officiers envers plusieurs membres de son clergé. Cet écrit, que personne n'eut la hardiesse de lui présenter, fut lu publiquement dans l'église de Trèves, le prélat étant alors dans son château d'Ehrenbreitstein, son domicile ordinaire. On voit, par là, qu'il faut un peu rabattre de l'éloge que Brower (liv. 16, n. 45) fait de l'archevêque Arnoul, dont il représente le gouvernement comme exempt de blâme à tous égards.

HENRI I.

1260. **Henri de Fisting**, ou **Winstingen**, d'une famille noble de Lorraine, doyen de l'église de Metz, fut nommé archevêque de Trèves, à Rome, par le pape Alexandre IV, le 18 novembre 1260, après que ce pontife eut cassé la double élection que le chapitre avait faite de Henri de Bolland et d'Arnoul de Sleide, tous deux archidiacres de Trèves. On prétend que Henri de Winstingen s'était rendu à Rome dans le dessein de supplanter ces deux rivaux, et qu'ayant connu, par les questions insidieuses qu'il fit à chacun d'eux, les vices réciproques de leurs causes, il en fit part aux cardinaux, et les détermina, par là, à déclarer l'une et l'autre élections nulles; qu'ayant promis, en même tems, de rembourser les frais de la procédure et de remplir les engagements pécuniaires que les deux élus avaient contractés envers le sacré collége, ce fut le motif qui le fit proposer au saint père, comme le plus capable d'occuper le siége de Trèves (Brower.) Quoi qu'il en soit, Henri de Vinstingen, à son arrivée à Trèves, fut reçu par son clergé avec de grandes acclamations. Mais cette joie fut courte, et l'église de Trèves eut bientôt à se plaindre du pasteur que le pape lui avait donné.

Henri était d'un caractère altier, emporté, violent, qui voulait que tout pliât sous lui, et ne connaissait point de bornes dans ses vengeances. S'étant laissé persuader que Thierri, abbé de Saint-Matthias, près de Trèves, était mal disposé à son égard, il se mit à le persécuter à toute outrance, et d'autorité il lui donna un successeur. Thierri ne manqua pas de se pourvoir contre cette violence en cour de Rome. Urbain IV, qui occupait alors le saint siége, nomma, le 22 nombre 1261, des commissaires pour informer sur les lieux de la conduite de Henri, qui donnait prise à la censure par d'autres endroits. Le pape était choqué surtout de ce qu'il se portait pour archevêque et en faisait les fonctions, n'ayant pas encore reçu le *pallium*. On lui reprochait encore d'avoir établi sur le Rhin un nouveau péage, et de dissiper les biens de son église. Les commissaires, qui étaient les évêques de Spire et de Worms, avec l'abbé de Rodenkirchen, remplirent négligemment leur commission. Urbain les ayant révoqués, nomma, le 6 avril 1262, des frères mineurs à leur place. Mais ces nouveaux commissaires, à peine furent arrivés, que, ne trouvant point de sûreté à Trèves, ils prirent la fuite et se retirèrent à Metz. Ranimés toutefois par une lettre du pape, du 30 novembre de la même année, ils revinrent à Trèves, au commencement de l'an 1263, et reprirent leurs informations contre l'archevêque. Leur retour ne rendit pas le courage à l'abbé Thierri. Ennuyé de sa situation, il partit dans le mois de mai 1263, et alla chercher une retraite en Lorraine. Les religieux de Saint-Matthias, qui avaient appelé avec lui au saint siége, voyant l'archevêque maître du terrain, le prièrent de ne rien changer à l'état de leur maison, avant la décision de Rome. Mais, sans égard à leur demande, il donna d'autorité un successeur à Thierri, ainsi qu'à Robert, son frère, abbé de Sainte-Marie-aux-Martyrs à Trèves, qu'il vexait en même tems. Celui qu'il avait substitué au premier fut mis en possession de Saint-Matthias le 2 juillet suivant, malgré l'ordre du pape, donné par lettre du 23 mai 1263, à Jean, abbé de Glandières ou Longeville, au diocèse de Metz, et à Jean, chantre de la cathédrale de Trèves, d'empêcher le prelat de molester les deux abbés qu'on vient de nommer, et de le déclarer suspens de toute juridiction épiscopale, jusqu'à ce qu'il se fût purgé des crimes dont il était accusé. Au mois de novembre suivant, les mêmes commissaires, fortifiés par un nouveau bref du 30 août précédent, prononcèrent leur sentence définitive, portant que les abbés Thierri et Robert seraient rétablis dans leur dignité. La force, qui vint à l'appui de ce jugement, fit rentrer l'archevêque en lui-même, et le détermina à se réconcilier avec les religieux de Saint-Matthias, qui avaient aussi pris la fuite à l'arrivée de l'intrus. Ceux-ci, après le départ de ce dernier, rentrèrent dans leur monastère le 24 novembre 1263; mais l'abbé Thierri n'y reparut qu'après le 6 décembre, jour auquel l'archevêque se mit en route pour se rendre à Rome.

Urbain IV étant mort l'an 1264, Clément IV, son successeur, voulut terminer, par un jugement définitif, l'affaire que le premier avait laissée indécise. Mais les actes du procès s'étant trouvés égarés, il en fit demander un double à l'abbé Thierri, qui ne tarda pas à le lui faire parvenir. Un nouvel incident survint bientôt après. L'abbé, dans un voyage qu'il faisait vers le Rhin, se vit arrêté par deux gentilshommes, officiers du prélat, qui le mirent en prison au château de Thuron. Le pape, informé de cette violence, ordonne à l'archevêque de faire relâcher le prisonnier. Le prélat le promet, et l'ordre toutefois n'est point exécuté. Pressé par le pape, Henri lui demande la permission de retourner à Trèves, sous prétexte de se faire mieux obéir; mais Clément lui répond qu'il ne sortira point de Rome, à moins qu'il ne lui ait représenté vifs l'abbé et ses deux chapelains qui avaient été pris avec lui. C'est par cette raison que Henri ne put quitter Rome pendant tout le pontificat de Clément IV. Mais, après la mort de ce pape, il profita de la vacance du saint siége pour se rendre à son église. N'osant cependant entrer à Trèves, il s'arrêta dans le voisinage et tâcha de s'accommoder avec l'abbé Thierri, après lui avoir fait acheter sa liberté. L'archevêque, apprenant, l'an 1272, que Thierri s'était mis en route pour se rendre aux pieds du nouveau pape Grégoire X, qui résidait pour lors à Orviète, ne tarde pas à le suivre. Mais, au lieu de recommencer les procédures, ils se réconcilient, le 21 septembre, par la médiation de deux cardinaux nommés par le pape. Henri se rendit, au mois d'octobre de l'année suivante, à Francfort pour l'élection d'un roi des Romains, et contribua par son suffrage à celle de Rodophe de Habsbourg. On remarque qu'il était venu à cette assemblée avec un cortége de dix-huit cents hommes.

Ce prélat, s'embarrassant peu des affaires spirituelles de son diocèse, s'occupa le reste de ses jours, ou du moins la plus grande partie, à réparer ses places fortes ou en construire de nouvelles. Les dernières années de sa vie furent très-douloureuses par les maladies aiguës qui lui survinrent. Après avoir inutilement épuisé l'art de la médecine, il entreprit un pèlerinage au tombeau de saint Josse, en Picardie, et mourut sur la route, à Boulogne, le 26 avril 1286. Son corps, rapporté à Trèves, y fut inhumé dans la cathédrale.

BOEMOND I DE WARNESBERG.

1286. **Boémond de Warnesberg**, d'une famille illustre,

prévôt et archidiacre de l'église de Trèves et primicier de celle de Metz, fut élu archevêque par la plus saine partie du chapitre; les suffrages des autres, s'étant partagés, tombèrent, les uns sur le chantre Ebert, les autres sur l'archidiacre Jean de Sirck. Celui-ci, craignant les suites d'un schisme, aima mieux renoncer à sa nomination que d'occasioner de nouveaux troubles. Mais Ebert voulut soutenir la sienne, et l'affaire fut portée au saint siége. Un an se passe à plaider et à discuter; Ebert meurt à Rome dans cet intervalle, et Honorius IV le suit de près au tombeau. Les cardinaux, pendant la vacance du saint siége, renvoient au chapitre de Trèves le droit qui leur était dévolu de procéder à une nouvelle élection de leur archevêque. Le parti de Boémond, qui s'était fortifié, déclare qu'il ne peut varier : un autre parti oppose à Boemond l'archidiacre Gérard d'Eppenstein, qui eut presque dans le même tems des voix pour l'archevêché de Mayence. Le pape Nicolas IV cassa les élections de Trèves et de Mayence, se réservant le droit de nommer à ces deux siéges. Enfin, après y avoir mûrement réfléchi, il confère, le 6 mars 1289 (n. st.), celui de Mayence à Gérard, et celui de Trèves à Boémond; puis, les ayant sacrés l'un et l'autre dans le Carême, il leur donna solennellement le *pallium*, le jour des Rameaux de la même année. Boémond, la même année, fit son entrée solennelle dans Trèves, le 8 septembre, accompagné de Frédéric, duc de Lorraine, et de Sigefroi, archevêque de Cologne. La satisfaction que les premiers actes de son gouvernement occasionèrent, fut troublée par un de ces événements que la vanité des hommes enfante, et dont souvent les suites sont d'autant plus fâcheuses, que la cause en est plus frivole. Le chapitre de Trèves était dans l'usage de n'admettre que des nobles. Le pape Nicolas, que sa naissance eût exclu de cette compagnie, s'avisa de nommer deux roturiers aux places de prévôt et de chantre de l'église de Trèves. L'archevêque et les plus sages d'entre les chanoines ne firent aucune difficulté de recevoir ces nouveaux pourvus. Mais le plus grand nombre les rejeta, prétendant que la nomination de pareils sujets, quoique d'honnêtes familles, et recommandables par leur mérite, donnait atteinte aux prérogatives du chapitre. Le pape, instruit de leur résistance à ses ordres, les menace des censures, s'ils n'obéissent. Ils demeurent inflexibles et attirent par leur opiniâtreté l'excommunication sur leurs personnes et l'interdit sur leur église; ce qui dura tout le reste de l'épiscopat de Boémond. (*Gesta Trevir Archiep.*) Mais il arriva 15 ans après, à la honte des réfractaires, que Pierre Aichspalter, l'un des deux que le pape avait nommés, fut élevé sur le siége de Mayence. Boémond justifia le choix que le pape avait fait de sa personne pour l'archevêché de Trèves. Doux par caractère et ami de la paix, il fut toujours soigneux d'écarter ce qui pouvait la troubler. Chéri de l'empereur Rodolphe, il le fut également d'Adolphe, son successeur, et fut presque le seul des princes d'Allemagne qui lui demeura fidèle jusqu'à la fin. Dans les besoins de ce prince, il lui avança des sommes considérables à diverses reprises, et reçut pour hypothèque le château de Cochem. Albert d'Autriche, qui remplaça sur le trône impérial, Adolphe, après l'avoir tué de sa main, eut les mêmes sentiments que lui pour l'archevêque de Trèves : tant la vertu a de pouvoir sur les esprits, malgré la diversité de leurs façons de penser! Albert, loin de lui retirer le château de Cochem, lui en accorda la propriété par son diplôme daté d'Aix-la-Chapelle, le 25 août 1298. (De Hontheim, *Hist. Dipl. Treo.*, t. I, p. 829.) Ce digne prélat, qui fut l'édification de son diocèse par la pureté de ses mœurs et son attention à remplir tous les devoirs de son ministère, finit ses jours le 9 décembre de l'an 1299, et fut enterré dans sa cathédrale.

DYTHER DE NASSAU.

1300. Dyther, ou Diéther, de l'ordre de Saint-Dominique, maître en théologie, frère de l'empereur, ou roi des Romains, Adolphe de Nassau, fut nommé à l'archevêché de Trèves par le pape Boniface VIII, sans consulter le chapitre, et sans égard pour l'élection que le plus grand nombre des chanoines avait déjà faite de Henri de Virnebourg, l'un d'entre eux. En faisant ce coup d'autorité, l'intention du pape était d'opposer un nouvel ennemi à l'empereur Albert d'Autriche. Les Trévirois étaient cependant en guerre avec le comte de Luxembourg au sujet d'un péage qu'il avait établi sur la Moselle. La paix se fit après deux ans d'hostilités; et pour la cimenter, les Trévirois, au mois d'avril 1302 (v. st.), accordèrent au comte de Luxembourg le droit de bourgeoisie, avec trois cents livres de pension et une maison sise à Trèves, dite alors la maison à l'aigle, aujourd'hui la maison du roi. L'année suivante, la bourgeoisie de Trèves se souleva contre l'archevêque, prétendant s'affranchir d'une capitation qu'il levait sur elle et de la juridiction des magistrats nommés par le prélat. Dyther, voyant qu'elle était soutenue par des personnes puissantes, consentit qu'elle nommât des conseillers tirés de son corps, pour rendre la justice avec le préteur et les échevins de l'archevêque. L'an 1305, les Trévirois, qui s'étaient mis en possession de donner le droit de bourgeoisie à des personnes distinguées, sans consulter l'archevêque, admettent dans leur société le comte de Sponheim, aux conditions qu'il prendrait sous sa protection leurs femmes et leurs enfants, qu'il leur permettrait le libre passage sur ses terres, et que dans le besoin, il viendrait avec vingt-quatre de ses gens à leur secours contre tous leurs ennemis, excepté le roi des Romains, l'archevêque de Trèves et les comtes de Luxembourg et de Veldenz. Ce traité, par lequel on promit au comte mille livres tréviroises, et cent livres par an, jusqu'au paiement de cette somme, fut conclu l'an 1305, le jour de l'octave de saint-Martin (*in octavis S. Martini*). Dyther ne dut pas voir d'un œil indifférent ces sortes d'associations, qui, en augmentant les forces de la bourgeoisie, diminuaient dans la même proportion sa propre autorité. Le prélat mourut le 23 novembre de l'an 1307, et fut enterré à Trèves, dans l'église de son ordre. Trithême, ainsi que le biographe de Baudouin, dit que ce fut un homme inquiet et trop adonné à l'exercice des armes. Mais l'histoire ne nous a point transmis le détail de ses exploits militaires : on sait seulement qu'en 1304, il entreprit le siége de Coblentz, dont les habitants voulaient se tirer de sa dépendance; et qu'il les contraignit à demander la paix, qui leur fut accordée le samedi avant la nativité de saint Jean. (*Hist. Diplom. Trevir.*, t. II, p. 25.) Dans un de ses diplômes du 27 décembre 1300, il se dit archevêque *Dei et apostolicæ sedis gratiâ*. C'est le premier archevêque de Trèves qui ait employé cette formule. (*Hist. Diplom. Trevir.*, t. I, p. 833.)

BAUDOUIN I DE LUXEMBOURG.

1307. Baudouin, prévôt de l'église de Trèves, fils de Henri IV, comte de Luxembourg, fut élu, le 7 décembre 1307, à l'âge de vingt-deux ans, par les soins du comte Henri V son frère, pour succéder à Dyther dans le siége de Trèves. Il était absent et étudiait pour lors en droit canon dans l'université de Paris. Les députés qu'on lui envoya pour lui annoncer son élection, vont de là trouver le pape Clément V à Poitiers, pour lui en demander la confirmation qu'ils obtiennent sans difficulté. Baudouin, après avoir reçu la consécration épiscopale des mains du pape, le 11 mars 1308, part pour Trèves, où il fait son entrée solennelle, le jour de la Pentecôte. Son amour pour la paix se manifesta par une transaction qu'il fit avec la bourgeoisie de Trèves, au sujet des innovations qui s'étaient faites dans la ville sous l'épiscopat de Dyther. L'acte est daté du samedi avant le dimanche *Oculi* 1308 (v. st.). Henri, son frère, ayant été élevé, l'année précédente, à l'empire, se servit utilement de ses conseils, et

l'associa en quelque sorte au gouvernement. Baudouin, l'an 1310, assembla, le 28 avril, un concile provincial à Trèves, où l'on fit des réglements compris en cent vingt deux chapitres. (Voyez *les conciles.*) L'empereur et lui concertaient dès-lors l'expédition d'Italie, aux préparatifs de la quelle Baudouin contribua plus que tout autre en hommes et en argent. Ils partirent ensemble de Colmar la même année, et partagèrent les bons et les mauvais succès de trois campagnes qu'ils firent au-delà des Alpes. Henri étant mort en Toscane le 24 août de l'an 1313, tandis que le prélat était repassé en Allemagne pour faire de nouvelles troupes, Baudouin revient à Trèves, où il s'appliqua pendant quelque tems aux affaires de son église. Sur le bruit qui s'était répandu que l'empereur avait été empoisonné par Bernardin de Montepulciano, son confesseur, il prit la défense de l'accusé dans un écrit qu'il publia. (*Gall. christ.*, t. XIII, col. 453.) Il fut, l'an 1314, du nombre des cinq électeurs qui donnèrent leurs voix, le 20 octobre, à Louis de Bavière pour l'empire. Ce prince, en reconnaissance, lui fit expédier, le 3 décembre de la même année, un diplôme par lequel il lui confirmait le titre d'archichancelier de l'empire dans les Gaules, c'est-à-dire dans les provinces qui avaient fait autrefois partie du royaume de Lorraine; sur quoi il est à observer que les archevêques de Trèves avaient exercé l'office d'archichancelier de Lorraine jusqu'au tems de l'empereur Otton I, et que cette dignité leur ayant été depuis soustraite, leur fut ensuite rendue par l'empereur Rodolphe de Habsbourg avec extension au royaume d'Arles. (*Hist. Diplom. Trevir.* t. I, pp. 632-633.) Baudouin n'avait pas attendu le diplôme de Louis de Bavière pour prendre ce titre. On voit en effet que, dans l'acte de l'élection de l'empereur Henri VII, rapporté par Leibnitz (*Cod. dipl. Mantissa*, t. II, p. 252), Baudouin prend le titre d'archichancelier de l'empire au royaume d'Arles. Ses successeurs furent maintenus dans la même dignité par d'autres diplômes des empereurs suivants, et spécialement par la bulle d'or de Charles IV; dignité dont ils ont fait plusieurs fois l'exercice, comme le prouve M. de Hontheim, loin d'être un titre chimérique, ainsi que le prétendent quelques modernes.

Baudouin, après l'élection de Louis de Bavière faite à Francfort, fut du nombre de ceux qui le conduisirent à Aix-la-Chapelle pour son couronnement, qu'il espérait de faire lui-même; mais l'archevêque de Mayence l'emporta sur lui, prétendant que cette fonction lui appartenait par d'anciens titres. On le crut sur sa parole, en l'obligeant néanmoins de fournir ses preuves dans l'espace d'un mois. N'ayant pu le faire, il fut dans la suite débouté de sa prétention, et l'honneur de couronner, à Aix-la-Chapelle, au défaut de l'archevêque de Cologne, le roi des Romains fut attaché au siége de Trèves. (*Gall. christ. ib.* col. 454.)

L'an 1315, Baudouin partit, à la tête de la noblesse de son diocèse, pour aller au secours de Jean, roi de Bohême, son neveu, contre les sujets révoltés de ce prince. L'archevêque de Mayence l'ayant joint sur la route avec ses troupes, ils forment une petite armée, qui, réunie à celle du roi de Bohême, le rendit victorieux dans toutes les rencontres, et lui soumit toutes les places rebelles.

L'année suivante, Louis de Bavière et Frédéric, son rival, étant campés devant Eslingen, en Suabe, Baudouin marcha au secours du premier, et fut témoin d'une bataille très-sanglante qu'ils se livrèrent, dit Albert de Strasbourg, sur les bords du Nècre. Baudouin, peu de tems après, tira Louis d'un mauvais pas, serré comme il était près de Spire par Léopold d'Autriche, frère de Frédéric, qui lui coupait les vivres. L'an 1317, il mena du secours à Gérard VI, comte de Juliers, contre l'archevêque de Cologne, qui lui faisait la guerre à cause de son attachement au parti de Louis. Ayant contribué avec d'autres princes à le rendre victorieux, il contraignit le prélat qui l'inquiétait à cesser ses hostilités. Les Coloniens étant, dans le même tems, en guerre avec leur archevêque pour avoir violé la paix publique, assiégeaient son château de Bruhl. Après être resté trois mois devant la place, ils consentirent enfin à la remettre à l'archevêque de Trèves sous la promesse qu'il fit de la leur livrer pour être détruite, au cas que leur archevêque donnât de nouvelles atteintes à la paix. Ceux-ci, ayant prouvé, l'année suivante, la récidive de leur pasteur, sommèrent Baudouin de leur abandonner le château de Bruhl. Mais il ménagea si bien les esprits, que la place fut rendue à l'archevêque de Cologne sans opposition. (*Vita Balduini*, liv. III, c. 3.)

L'an 1320, le siége de Mayence étant venu à vaquer, les chanoines jettent les yeux sur Baudouin pour le remplir. Le pape, à qui Baudouin s'en était rapporté, n'approuve pas ce choix, et nomme archevêque de Mayence Matthias, religieux de l'abbaye de Morbach. Baudouin, par une générosité rare, va lui-même installer Matthias à Mayence, et déterminer le chapitre, peu content de cette nomination, à le recevoir. Baudouin eut, dans la même année, avec différents seigneurs de son voisinage, des démêlés qu'il fallut vider par le sort des armes, et dont il sortit avec avantage. L'an 1324, il porta la guerre, avec le roi de Bohême, son neveu, dans le pays de Metz, dont ils assiégèrent la capitale pour en contraindre les habitants à se soumettre à l'empereur Louis de Bavière, contre lequel ils s'étaient révoltés. Baudouin, l'an 1328, entreprend d'élever un château à Birckenfeld sur le terrein du comte de Starkenbourg, qui était pour lors à la Terre-Sainte. La femme du comte, nommée Lorette, ayant levé des troupes pour s'opposer à cette entreprise, le prélat, de son côté, rassemble une armée qu'il envoie ravager le comté de Starkenbourg. La comtesse, ne se trouvant pas en état de lui faire tête, fait au prélat une députation qui ne peut obtenir qu'une suspension des hostilités et de l'ouvrage commencé. Dans cet intervalle, Baudouin s'embarque sur la Moselle pour aller faire l'ordination à Coblentz. La comtesse, en étant avertie, aposte ses gens sous les murs de Starkenbourg, où le prélat devait passer. Il est arrêté au passage, et emmené au château, où la dame, l'ayant retenu prisonnier, ne le relâcha qu'après en avoir tiré une forte rançon, avec promesse d'abandonner l'entreprise qui avait fait le sujet de la querelle. De l'argent que la comtesse tira de Baudouin, elle fit relever un de ses châteaux ruinés, à qui elle donna le nom de Frauenbourg, c'est-à-dire *le bourg* ou *château de la femme*, pour perpétuer la mémoire de cet événement. (Trithême, *Chron. Hirsaug.* tom. II, p. 161.) L'an 1328, après la mort de Matthias, archevêque de Mayence, Baudouin est élu de nouveau, par le chapitre, pour occuper ce siége. Il le refuse, et le pape y nomme Henri de Virnebourg, contre le vœu des chanoines. Les oppositions qu'ils firent à cette nomination durèrent près de trois ans, pendant lesquels Baudouin fut chargé de l'administration de l'église de Mayence. Dans cet intervalle, l'administration des évêchés de Spire et de Worms lui fut encore confiée. Il prit soin du temporel de Spire en 1331, et ne s'en démit qu'en 1336, après avoir fait élire évêque de cette église, Gérard d'Erenberg. Il fonda, l'an 1330, la chartreuse de Trèves. L'année suivante, quelques nobles du pays de Trèves, s'étant ligués contre l'archevêque, l'obligèrent à prendre les armes pour les réduire. Baudouin assiégea leurs places, et les contraignit à lui demander grâce.

L'an 1338, les électeurs s'étant assemblés à Rentz sur le Rhin, dans le mois de juillet, écrivirent au pape Benoît XII une lettre très-forte, pour défendre les libertés germaniques, et engager ce pontife à casser tout ce que Jean XXII, son prédécesseur, avait fait contre Louis de Bavière. La lettre avait en tête les noms de notre prélat et de celui de Mayence. Par une suite de son attachement pour Louis de Bavière, Baudouin s'engagea, par un traité fait le 6 septembre suivant, à fournir cinq cents chevaux à Edouard III, roi d'Angleterre, allié de

ce prince, pour servir dans la guerre qu'il faisait à la France, moyennant la somme de cinquante mille florins d'or de Florence qu'Édouard promit de lui payer, et pour laquelle il lui engagea, le 27 février de l'année suivante, sa couronne. Mais cette alliance, que M. Villaret place mal à propos en 1334, ne subsista pas, le roi de France ayant regagné cette année l'empereur et les princes d'Allemagne. Nous voyons même que Baudouin s'allia, l'an 1341, avec ce monarque. La même année, le 24 décembre, Baudouin fait citer en forme, par deux de ses vassaux, Jean III, duc de Brabant, à comparaître à sa cour pour lui faire hommage du marquisat d'Arlon, qui relevait, du moins en partie, de l'église de Trèves. Sur son refus, sentence des pairs de la cour féodale, du 20 mars 1342 (v. st.), qui prive le duc de Brabant du droit de recevoir l'hommage du comte de Luxembourg pour le marquisat d'Arlon, et le transporte à l'archevêque. L'an 1346, pressé par le pape Clément VI, de renoncer à l'attachement qu'il avait témoigné jusqu'alors à Louis de Bavière, le prélat écrit à ce prince, le 24 mai, pour lui faire part de la disposition où il est d'obéir au saint père. L'intérêt de sa famille entrait pour beaucoup dans cette soumission, et Baudouin voyait avec satisfaction la couronne impériale près de passer, par la déposition de Louis, sur la tête de Charles, son petit-neveu. En effet, Baudouin fut du nombre des cinq électeurs, qui, le 10 (et non le 11) juillet de la même année, élurent, à Rentz, Charles de Luxembourg roi des Romains. L'ayant ensuite conduit à Bonn, il assista à son couronnement dans le mois de novembre suivant.

L'an 1350, Baudouin, qui jusqu'alors avait eu presque toujours les armes à la main, songe à couler le reste de ses jours en repos. Dans cette vue, il fait la paix avec ses voisins et ses vassaux, et l'achète même en quelque sorte par les conditions favorables qu'il leur accorde : mais il n'en jouit pas longtems. Jacques de Montclair fit, la même année, avec les échevins, le sénat et le peuple de Trèves, une ligue contre lui, par laquelle il s'engageait à les aider dans leur révolte, et à les recevoir dans ses châteaux de Montclair, de Rhingravenstein et d'Eildengen. Le prélat, après lui avoir fait d'inutiles remontrances, va l'assiéger dans son château de Montclair, qu'il fait détruire, après s'en être rendu maître le 22 décembre 1351, et fait élever vis-à-vis, sur les bords de la Saare, le château de Sarenstein. Cet avantage, remporté par Baudouin, ne calma point les mouvements des Trévirois. Ce ne fut qu'en 1353 qu'ils s'accommodèrent avec le prélat par un traité signé pour six ans, le 5 novembre. Baudouin y survécut peu de tems, étant mort le 21 janvier de l'année suivante. Ses funérailles, honorées par la présence de l'empereur Charles IV et d'un grand nombre de princes et de prélats, se firent dans l'église cathédrale, où il fut inhumé. Brower ne tarit point sur ses louanges, et lui donne, sans restriction, toutes les vertus guerrières, politiques, civiles et morales. Cet éloge, au reste, n'est que le commentaire de l'épitaphe qui fut gravée sur son tombeau.

BOÉMOND II D'ETENDORF.

1354. **Boémond**, de l'illustre maison des seigneurs d'Etendorf, archidiacre de Trèves, en fut élu archevêque, dans un âge avancé, le 23 février 1354. A peine fut-il sur le siége, que les Trévirois le contraignirent de confirmer leurs priviléges et de les augmenter. D'un autre côté, plusieurs seigneurs, qui avaient vendu leurs terres à l'archevêque Baudouin, prirent les armes pour les recouvrer. Le prélat, malgré son caractère pacifique, se vit obligé d'opposer la force à la force, et il le fit avec succès. L'an 1356, il battit, près de Kirchberg, dans le Hundsruck, le comte de Sponheim, l'un de ses voisins le plus nuisible à son église, et le réduisit à demander la paix, qui se fit le 20 juillet. L'an 1357, il reçoit dans Trèves, l'empereur Charles IV, avec l'impératrice sa femme, et Wenceslas, son frère. L'an 1358, Boémond entreprend de construire, près du Rhin, deux châteaux qu'il nomma, l'un Pétersberg, l'autre Peterseck, pour mettre à couvert Wesel et Boppard, que l'église de Trèves tenait nouvellement de l'empire par engagement. L'an 1360, la noblesse tréviroise renouvelle ses mouvements séditieux. Dans le même tems, Philippe d'Isembourg, seigneur de Grensau, fait bâtir, près de Vilmar, lieu de sa résidence, le château de Gretenstein, malgré Boémond, et y appelle des nobles du Palatinat, pour exercer de là impunément le brigandage sur les terres de l'église de Trèves. Le prélat, dont les infirmités augmentaient avec l'âge, pense à se donner un coadjuteur, pour l'aider à soutenir le poids d'un gouvernement si orageux. Il jette les yeux sur Conon de Falkenstein, chanoine de Mayence. C'était un jeune homme plus rempli de valeur que de l'esprit de son état, et qui avait déjà rendu d'importants services à Gerlac, son archevêque, contre les brigands qui dévastaient le diocèse de Mayence. Boémond, l'ayant fait venir, l'an 1361, à Trèves, lui fait part de son dessein, et, du consentement du chapitre, il l'associe à son autorité et à ses fonctions. Conon, dès qu'il est installé et confirmé par le pape, va mettre le siége devant Gretenstein, et prend la place d'assaut, avec Philippe d'Isembourg qui la défendait. Il recouvra sa liberté, le 13 février 1361 (v. st.), en se reconnaissant vassal de l'église de Trèves. Bientôt après, si l'on en croit Brower, il provoqua, par de nouvelles hostilités, Conon, qui le fit une seconde fois prisonnier. Mais il nous paraît que d'une seule guerre, cet écrivain en fait deux ; car ce qu'il raconte de la seconde, se trouve du 13 février 1362 (n. st.), publié par M. de Hontheim, (*Hist. dipl. Trevir.*, tom. II, pag. 217-218).

La même année, Boémond se démet de l'épiscopat entre les mains de Conon, après en avoir obtenu la permission du pape Innocent VI, le fait sacrer et revêtir du *pallium*, en sa présence, puis se retire à Saarbourg, où il vécut dans la retraite jusqu'au 10 février 1368 (n. st.), époque de sa mort.

CONON II DE FALKENSTEIN.

1362. **Conon**, ou **Cunon de Falkenstein**, né l'an 1320, de coadjuteur de Boémond, étant devenu son successeur, commença par ratifier la trève que son prédécesseur avait faite avec la ville de Trèves, touchant les prétentions de la bourgeoisie.

Le pape Urbain V ayant nommé à l'archevêché de Cologne, Adolphe de la Marck, comme il différait de se faire ordonner, ce pontife, par ses lettres du 3 septembre 1363, chargea Conon de l'administration de cette église; emploi qu'il exerça même après l'abdication d'Adolphe, et pendant toute la durée de l'épiscopat d'Engilbert, son successeur, mort le 3 décembre 1368. Mais tandis qu'il veille aux affaires d'autrui, la ville de Trèves fait revivre ses prétentions. S'imaginant avoir entièrement exclu l'archevêque du gouvernement civil, elle veut encore lui enlever les péages de la Moselle et se les approprier. Après quelques hostilités réciproques, les parties s'en remirent à l'arbitrage de l'empereur Charles IV. Le jugement de ce prince, rendu le lundi avant Noël (23 décembre) 1364, donna gain de cause à l'archevêque, avec défense aux Trévirois de faire entre eux, ou avec l'étranger, aucun traité sans la permission du prélat. L'an 1371, Conon refuse l'archevêché de Mayence, puis celui de Cologne, qu'il administrait depuis sept ans, et fait élire, pour ce siége, Frédéric de Saerwerden, son neveu. L'an 1376, il obtint de l'empereur Charles IV, un diplôme, daté du 31 mai, par lequel il renouvelait et confirmait toutes les régales appartenantes à l'église de Trèves, et tous les priviléges et prérogatives dont elle jouissait. La dignité d'archichancelier de l'empire au royaume d'Arles, n'y est point oubliée entre les titres qui décoraient l'archevêque de Trèves. On

y ajoute que dans l'élection du roi des Romains, et dans les autres affaires de l'empire qui se traiteront entre les électeurs, ce sera celui de Trèves qui donnera le premier sa voix. M. de Hontheim (*Hist. diplom. Trev.*, tom. II, pag. 265), a mis en évidence l'authenticité de ce diplôme, révoquée en doute par quelques modernes. Un nouveau péage que Conon veut établir en 1377, excite un nouveau soulèvement à Trèves. Le duc de Lorraine et l'évêque de Metz, s'étant rendus arbitres de la querelle, engagent l'archevêque à supprimer cet impôt, et la paix est conclue le 14 juin. Conon, l'an 1388, averti, par ses infirmités jointes aux poids des années, de penser à la retraite, abdique en faveur de son petit-neveu Wernier de Falkenstein-Kœnigstein, avec la permission du pape Urbain VI, dont il suivait l'obédience, et le consentement du chapitre; après quoi s'étant retiré au château de Welmich, sur le Rhin, édifice commencé par son prédécesseur, et achevé par lui, il y meurt le 21 mai de la même année. Son corps, porté à Coblentz, fut inhumé dans l'église de Saint-Castor. A ne considérer Conon que comme un prince temporel, on ne peut lui refuser de grands talents pour le gouvernement. Il sut dompter l'indocilité de ses vassaux, réprimer les entreprises de ses voisins, retirer les biens aliénés de son église, et augmenter ses domaines par de nouvelles acquisitions. Nous ne voyons point sa conduite épiscopale marquée par des traits aussi bien caractérisés. Il paraît que le soin du spirituel ne tint que le second rang, et un rang bien inférieur dans ses occupations. Pour ne rien omettre d'essentiel sur ce qui le regarde, nous dirons qu'il est, à ce qu'on prétend, un des continuateurs des Gestes des archevêques de Trèves.

WERNIER DE FALKENSTEIN.

1388. **Wernier de Falkenstein**, archidiacre de Trèves, prévôt de Saint-Paulin dans cette ville, et de Saint-Florin à Coblentz, petit-fils, par Agnès, sa mère, de Philippe de Falkenstein, frère de Conon, archevêque de Trèves, en succédant à son grand-oncle, trouva les coffres de l'archevêché bien remplis par l'économie de ce prélat. Mais ces trésors, après la mort de Conon, furent disputés à Wernier par ses parents, qui prétendaient se les approprier. On ignore de quelle manière la querelle se termina. L'an 1389, Wernier fut obligé d'aller mettre le siége devant la ville de Wesel qui s'était révoltée. La place ne se rendit qu'au bout d'un an. Wernier marcha ensuite au secours de Frédéric, archevêque de Cologne, attaqué par Engilbert III, comte de la Marck. L'an 1393, il se voit attaqué subitement par les comtes d'Aremberg et de Solms, qui font, chacun de leur côté, des incursions dans le pays de Trèves. Il employa trois années à se défendre contre le dernier. (De Hontheim, *Prodr.*, pp. 1108-1201.) L'empire était alors dans une espèce d'anarchie, par la nonchalance de l'empereur Wenceslas, que ses débauches retenaient et absorbaient entièrement à Prague. L'an 1400, les trois électeurs ecclésiastiques, et Robert, électeur palatin, s'étant assemblés à Ober-Lahnstein, prirent le parti de le déposer, et nommèrent, le lendemain, Robert lui-même pour le remplacer. Robert étant venu, l'an 1403, à Trèves, après son expédition malheureuse d'Italie, confirma les privilèges de cette ville, qui devenait plus florissante de jour en jour, depuis l'alliance qu'elle avait contractée avec les ducs de Lorraine et de Luxembourg. Wernier, l'an 1414 (v. st.), fit, au nom de son église, l'acquisition de la seigneurie de Limbourg sur la Lhane, par la vente que lui en fit, le 7 janvier, Gerlac, doyen de Trèves et héritier de Jean de Limbourg, son frère, mort le 26 février 1406. (M. Wenck, *Hist. de la Hesse*, en allemand, tom. I, pag. 405.)

La ville de Cologne s'étant révoltée, l'an 1418, contre Thierri, son archevêque, Wernier lève des troupes et vole à la défense du prélat. Mais peu de tems après son arrivée, il meurt dans le château de Burenberg, le 4 octobre de la même année. Son corps fut inhumé à Coblentz, près de Conon, son grand-oncle. Wernier, à sa mort, laissa ses coffres aussi vides qu'il les avait trouvés pleins à son avénement au siége de Trèves. Il faut dire, à sa louange, qu'il n'était nullement intéressé. De tems immémorial, ses prédécesseurs, depuis l'archevêque Hillin, en vertu d'un indult accordé par le pape Eugène à ce prélat, étaient dans l'usage de s'emparer de la succession de tous les ecclésiastiques de leur diocèse qui mouraient intestats. Wernier, l'an 1397, renonça, par un acte en forme, à ce droit. Il est vrai qu'il ne perdit rien, le pape Boniface IX l'ayant dédommagé de ce sacrifice en lui accordant la première année du revenu de tous les bénéfices.

Malgré ses bonnes qualités, ce prélat n'avait pu se faire aimer de son chapitre. Dans une grande maladie qu'il eut, l'an 1398 ou 1399, son cerveau s'étant dérangé, les chanoines prirent de là occasion de demander, au pape Boniface IX, Frédéric de Blankenheim, évêque d'Utrecht. Par la même supplique, ils priaient le saint père de révoquer l'union qui avait été faite de l'abbaye de Pruim à la mense de l'archevêque. Le pape accorda l'un et l'autre. Mais Wernier, revenu en santé, rejeta le prétendu coadjuteur. Il y eut, à ce sujet, entre eux, une longue et vive querelle, qui se termina enfin par la retraite de l'évêque d'Utrecht. (De Hontheim, *Hist. dipl. Trevir.*, t. II, p. 344.)

OTTON DE ZIEGENHAYN.

1418. **Otton**, de l'illustre maison des comtes de Ziegenhayn, prévôt de l'église de Trèves, en fut élu, malgré lui, archevêque, le 13 octobre 1418. Son premier soin fut de travailler à réconcilier la ville de Cologne avec son archevêque; en quoi il réussit. Il ne fut pas également heureux dans l'entreprise qu'il fit de réformer les mœurs de son clergé. L'an 1420, ayant pris les armes contre les Hussites, à la prière du pape Martin V, il partit avec une armée considérable pour la Bohême, où il se joignit au duc de Saxe qui commandait ses troupes, et au marquis de Brandebourg, ayant celles de Franconie sous ses ordres. Ces trois princes marchèrent de concert pour faire le siége de Meyssen; mais une irruption subite des ennemis jeta une telle épouvante dans leur camp, qu'ils prirent honteusement la fuite. Ayant rassemblé de nouvelles forces pour réparer cet échec, ils en essuyèrent un second, non moins ignominieux, dans le cours de la même année. L'an 1422, Otton, voulant rétablir la discipline monastique dans l'ordre de Saint-Benoît, fit tenir un chapitre général à Saint-Maximin, où cinquante-sept abbés des provinces germaniques, en-deçà du Rhin, se trouvèrent. On y fit des réglements qui servirent de fondement à la congrégation de Bursfeld.

L'an 1423, Otton célébra, le 26 avril, un concile provincial, où l'on dressa six statuts, dont le premier est contre les Hussites; les autres concernent la discipline : mais ils n'eurent pas grand effet. L'an 1426, au retour d'un pèlerinage à la Terre-Sainte, Otton, aidé par le cardinal Henri de Vinton, légat apostolique, fit de nouvelles tentatives, mais aussi infructueuses que les premières, pour la réforme de son clergé. L'an 1430 (n. st.), il mourut de la pierre à Coblentz, le 13 février, dans un âge peu avancé. Son épitaphe, gravée sur son tombeau, dans la cathédrale de Trèves, fait l'éloge de sa modestie, de sa charité, de son zèle pour la vérité, la justice et la paix.

RABAN DE HELMSTADT.

1430. **Raban**, dit **de Helmstadt**, château de sa famille dans le Kreichgau, évêque de Spire, fut nommé, par le pape Martin V, à l'archevêché de Trèves, après que ce pontife eut cassé les deux élections qui avaient été faites par le chapitre divisé, l'une d'Udalric, comte de Manderscheid, doyen de Cologne; l'autre, de Jacques de Sirck, écolâtre de Trèves. Le jugement

de Martin, quoique confirmé, l'année suivante, par Eugène IV, son successeur, fut mal reçu à Trèves, dont la plus grande partie du clergé et de la noblesse, appuyée par les archevêques de Cologne et de Mayence, voulut maintenir l'élection d'Udalric. Eugène, voyant cette résistance, frappa d'excommunication Udalric et ses fauteurs. Ce foudre atterra les uns et irrita les autres. La ville de Coblentz se soumit aux volontés du pape. Trèves, se trouvant partagée entre Udalric et Raban, le premier lui déclara la guerre le jour de l'Epiphanie 1433 (n. st.), ravagea son territoire, et fit prisonniers tous ceux de ses habitants qu'il put saisir. Le 18 janvier de la même année, le sénat de Trèves députe au concile de Bâle pour lui représenter les funestes effets du schisme, et le prier d'y apporter un prompt remède. Le concile engage l'empereur à interposer son autorité pour empêcher le siége dont la ville était menacée. Udalric parut d'abord disposé à se rendre aux ordres du souverain; mais bientôt il reprit son premier dessein et vint se présenter devant Trèves, dont il ouvrit le siége cinq jours avant les Rameaux (31 mars 1433). Il avait pour alliés, dans cette guerre, les archevêques de Mayence et de Cologne, avec les ducs de Berg, de Juliers, de Bavière, et d'autres princes. Mais la résistance des assiégés l'obligea de se retirer à la fête suivante de l'Ascension. Udalric ayant alors fait semblant de rechercher la paix, on tint là-dessus à Biviers, au-delà de la Moselle, un congrès, que l'animosité des parties fit rompre. Raban, sur la fin de juillet, fit son entrée à Trèves, où il reçut les hommages des habitants, après leur avoir assuré la conservation de leurs priviléges. De là s'étant rendu à Coblentz, sur l'invitation des magistrats, il y éprouva des oppositions de la part du peuple, qu'il vint à bout néanmoins de regagner sur la fin de l'an 1434. Touché des plaintes de la ville de Trèves, le concile de Bâle fit citer Udalric, qui, ayant comparu, ne tarda pas à prendre la fuite, voyant que l'assemblée n'était pas pour lui. Son évasion fut suivie d'une sentence du concile, qui donna gain de cause à Raban. (Martenne, *ampl. Coll.*, tom. VIII, col. 872.) Udalric, comptant faire casser ce jugement par le pape Eugène IV, se mit en route pour Rome : mais la mort le surprit, l'an 1436, à Turgau, en Suisse.

L'an 1438, Raban, avec la permission du pape, se donne, pour coadjuteur, Jean de Heinsperg, évêque de Liége. Ce furent les plaintes du clergé de Trèves, fondées sur les aliénations fréquentes qu'il faisait des meilleurs fonds et des plus beaux droits de son église, qui le déterminèrent à prendre ce parti. Dès l'an 1435, pour mettre dans ses intérêts le comte de Virnebourg, grand partisan d'Udalric, il lui avait vendu, pour quarante cinq mille écus d'or, cinq des meilleures places de son église. A l'arrivée de son coadjuteur, il quitta Trèves pour aller faire sa résidence à Spire, dont il n'avait pas abandonné le siége en montant sur celui de Trèves. L'année suivante 1439, il céda, pour environ cent mille florins d'or, l'archevêché de Trèves à Jacques de Sirck, et engagea l'évêque de Liége à se démettre de sa coadjutorerie pour soixante mille. Raban, quelques jours après, se voyant cassé de vieillesse, abdiqua de même son évêché de Spire. Il survécut peu à ces actes, étant mort le 4 novembre 1440, ou plutôt, suivant Trithême, dans sa chronique de Sponheim, le 14 novembre 1439.

JACQUES II DE SIRCK.

1439. Jacques de Sirck, après avoir fait approuver, par le pape Eugène, la résignation que Raban lui avait faite de l'archevêché de Trèves, reçut la consécration épiscopale dans le château de Mensburg, le 11 septembre 1439, et fit son entrée solennelle dans Trèves, le même jour. C'était un homme d'une grande capacité pour les affaires, et telle, qu'il dictait en même tems à plusieurs secrétaires sur différentes matières. René d'Anjou, duc de Lorraine et roi de Naples, l'avait fait son chancelier, et, par son habileté, il avait terminé les différents qui étaient entre ce prince et le pape Eugène. A son avénement au siége de Trèves, il déploya le même talent avec un égal succès. Le clergé de sa cathédrale avait un démélé avec la ville, au sujet des impôts sur le vin, dont il se prétendait exempt. Les choses avaient été au point que les chanoines avaient abandonné Trèves. Le prelat trouva moyen de réconcilier les esprits en obtenant de son chapitre, qu'attendu la pauvreté de la ville, il paierait l'impôt durant le cours de six ans. L'an 1440, après l'élection de Frédéric III, roi des Romains, à laquelle il concourut, l'assemblée le députa vers ce prince pour lui faire part de cette nouvelle et l'amener avec lui pour se faire couronner à Aix-la-Chapelle. Frédéric reçut l'ambassade avec satisfaction; mais certaines affaires l'obligèrent à différer son couronnement.

L'an 1442, la ville de Trèves, toujours empressée d'étendre sa liberté, supprime la charge de maître des échevins, qui subsistait de tems immémorial, et substitue à ce magistrat deux bourgmestres annuels : établissement qui s'est maintenu jusqu'à nos jours. L'archevêque voulut d'abord s'opposer à ce changement, comme préjudiciable à son autorité; mais le sénat lui ayant représenté qu'en cela il n'avait eu que le bien commun en vue, sans vouloir entreprendre sur son droit suprême, il se rendit. Non content d'adhérer au concile de Bâle, Jacques de Sirck reconnut, comme fit l'archevêque de Cologne, l'obédience de l'antipape Felix, qui récompensa son attachement par le don qu'il lui fit de dix mille florins d'or, à prendre sur les dîmes et les autres revenus du saint siége, en Saxe. Eugène, irrité de la conduite des deux archevêques, fulmina contre eux, le 9 février 1445, une sentence de déposition, et nomma deux nouveaux sujets, pour remplir leurs siéges, savoir : Jean, évêque de Cambrai, frère naturel du duc de Bourgogne, pour Trèves, et Adolphe de Clèves, neveu du même duc, pour Cologne. Une entreprise aussi hardie choqua extrêmement les princes de l'empire. Le collége électoral s'étant assemblé à Francfort, au Carême de 1446, fit une convention par laquelle il s'engageait à se retirer de l'obédience d'Eugène, s'il ne remplissait diverses conditions, dont les trois principales étaient, 1°. de révoquer son décret contre les deux archevêques; 2°. de faire droit sur les griefs de la nation germanique; 3°. de reconnaître l'autorité des conciles généraux, telle qu'elle avait été définie par le concile de Constance. La noblesse de Trèves voulut cependant se prévaloir du décret d'Eugène, pour se soulever contre son archevêque; mais la diligence et l'activité du prélat firent échouer ce dessein, et contraignirent les rebelles à rentrer dans le devoir. Les deux archevêques firent ensuite leur paix avec Eugène, qui les rétablit par sa bulle du 5 février 1447. Nouveau soulèvement des nobles de Trèves, en 1452. Le plus difficile à réduire fut Jean de Hurte, qui, de son château de Schuneck, faisait des courses funestes sur les terres de l'abbaye de Pruim. L'an 1450, à l'occasion du jubilé publié par Nicolas V, successeur d'Eugène, l'archevêque de Trèves entreprit le voyage de Rome, où il obtint, non-seulement l'indulgence, mais les revenus de la cure de Creutzenach, que Nicolas lui accorda avec l'expectative de l'évêché de Metz, en cas qu'il vînt à vaquer de son vivant. (*Hist. dipl. Trevir.*, tom. II, pag. 412-413.) Ces grâces n'asservirent pas, néanmoins, l'archevêque de Trèves à la cour de Rome. Après la mort de Nicolas V et l'élection de Calliste III, il n'hésita point à se joindre aux princes qui étaient d'avis de restreindre l'influence de la cour romaine dans les matières qui avaient fait l'objet du concordat de la nation germanique avec Eugène. Mais l'avis échoua par des vues d'intérêt qu'Æneas Sylvius fit valoir auprès de l'empereur. Jacques de Sirck, étant allé à la cour de ce prince, fut attaqué à son retour, vers la fin de septembre 1455, d'une maladie de langueur qu'il attribua au poison. Quoi qu'il en soit, elle le conduisit à la mort le 28 mai 1456. Ceux qui ont écrit sa vie, le représentent comme un esprit tellement dissimulé, que ses domes-

tiques même ne pouvaient deviner sa pensée. Ils lui reprochent en même tems d'avoir épuisé le trésor de son église et amassé de l'argent par toutes sortes de voies pour enrichir ses parents. Il faut, néanmoins, convenir qu'il fit plusieurs choses louables pendant son gouvernement. Il rétablit la discipline dans plusieurs monastères, en répara d'autres qui étaient tombés en ruine; il favorisa les gens de lettres, et obtint, l'an 1454 (v. st.), des lettres du pape Nicolas V, en date du 2 février, pour fonder une université à Trèves. Mais elles n'eurent leur effet qu'après sa mort. On a vu plus haut l'attention qu'il eut à maintenir son autorité contre les atteintes qu'on voulait y porter. Une chose remarquable que nous apprend l'auteur de ses gestes, et que nous montrent les diplômes, c'est qu'il fit, dans les premières années de l'empereur Frédéric III (ou IV), les fonctions d'archichancelier de l'empire à la place et à la demande de l'archevêque de Mayence; sur quoi, voyez *Gudeni Code diplomat.*, tom. IV, pag. 275. Johannis, dans ses notes sur Serrarius, pag. 756, fournit des extraits des actes dressés à ce sujet pour éviter le préjudice qui aurait pu résulter de là contre le droit de l'électeur de Mayence.

JEAN II DE BADE.

1456. **Jean**, né le 9 février 1434, de Jacques, marquis de Bade, et de Catherine de Lorraine, chanoine de Trèves, de Strasbourg et de Mayence, fut élu par compromis, le 21 juin 1456, à l'âge de vingt-deux ans, pour remplir le siége de Trèves après la mort de Jacques de Sirck. Sa vertu lui mérita la préférence sur plusieurs candidats qui s'étaient présentés avec de puissantes recommandations. Mais le pape ne confirma son élection et ne lui accorda le *pallium* que le 25 octobre. Ce qui causa ce retardement, ce fut l'opposition formée par Diéther d'Isenbourg-Bundingen, qu'une partie du chapitre portait. Pendant la dernière maladie de Jacques de Sirck (le 10 mai 1456), les nobles et les bourgeois du Trévirois avaient fait une confédération entre eux pour empêcher les brigues et les factions qui avaient coutume de se former dans l'élection de l'archevêque, ou du moins pour en prévenir les suites. L'archevêque Jean, prévoyant les conséquences de cette association faite sans l'aveu du souverain, la fit casser par un décret de l'empereur Frédéric, du 18 avril 1457, comme contraire au chapitre quinzième de la bulle d'or; ce qui n'empêcha pas les nobles et les villes du Trévirois de la renouveler le 4 mars 1502 (v. st.). Le 27 mai suivant, Jean de Bade entre dans l'union formée entre les électeurs, pour mettre fin au schisme papal, pour arrêter que les affaires de l'empire se décideraient par le consentement des électeurs, pour empêcher les aliénations des domaines de l'empire, et pour terminer à l'amiable les différents qui s'élèveraient entre les électeurs. C'est la cinquième des confédérations électorales, suivant l'observation de Muller. Le 12 janvier 1458, l'archevêque de Trèves et celui de Cologne firent entre eux une union particulière contre les nobles de leurs diocèses, par où l'on voit que la noblesse n'était plus sous leur juridiction, ou plutôt sous celle des tribunaux ordinaires.

L'archevêque Jean fit, au mois de mai de l'an 1459, ou 1460 (Brower), son entrée solennelle à Trèves, à la tête de 2,500 chevaux. Ce qui avait fait différer cette cérémonie, c'étaient les contestations que le prélat avait avec les bourgeois touchant la nomination des magistrats. Après diverses conférences tenues sur ce sujet, il fut convenu, qu'à la réserve des échevins et des trois maîtres des tributs, la ville nommerait les autres chefs de la magistrature. L'an 1464, Jean de Bade reçoit par les mains de Georges, son frère, évêque de Metz, la consécration épiscopale à Sarbourg. Le 11 août de la même année, Nicolas de Cusa, cardinal-évêque de Brixen, meurt à Todi. Ce prélat, né au village de Cusa sur la Moselle, dans le diocèse de Trèves, était fils d'un pêcheur, et ne devait qu'à son mérite les dignités de prévôt de Saint-Florin de Coblentz, d'évêque et de cardinal, auxquelles il avait été successivement élevé. Les archevêques de Trèves et les papes ensuite l'employèrent en différentes légations dont il s'acquitta toujours avec succès. Son cœur fut apporté dans sa patrie, et déposé dans l'hôpital qu'il y avait fondé. L'an 1465, le commerce entre les Trévirois et les Luxembourgeois, établi par d'anciens traités et rompu ensuite par des mécontentements réciproques, fut rétabli par la réconciliation des premiers avec Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Luxembourg. L'an 1473 (n. st.), le 16 mars, l'établissement de l'université de Trèves est consommé, et l'archevêque en est déclaré chancelier perpétuel, l'abbé de Saint-Matthias et le prieur des Chartreux, conservateurs de ses priviléges, et Nicolas Raemsdonk en est nommé recteur. La même année, le 28 septembre, entrevue de Charles, duc de Bourgogne, et de l'empereur Frédéric III, accompagné de Maximilien, son fils, aux portes de Trèves, avec un cortége nombreux et brillant de part et d'autre. L'archevêque vient au-devant d'eux, et les conduit à l'abbaye de Saint-Maximin, où ils tiennent, durant plusieurs jours, des conférences dont l'objet était le mariage de la fille du duc avec Maximilien, à condition que l'empereur donnerait au premier le titre de roi. Mais Louis XI, informé de cette négociation, la rompt par une lettre d'avis à l'empereur. Charles s'en retourne fort courroucé et contre Frédéric, qui s'était déjà retiré le premier secrètement, et contre l'archevêque, qu'il croit auteur du changement de ce prince à son égard. L'an 1476, Jean de Bade obtient de Sixte IV une bulle pour réunir à son archevêché la mense abbatiale de Pruim, dont ce pape, trois ans auparavant, lui avait accordé l'usufruit pour sa vie. Mais, l'an 1477, le pape révoqua sa bulle. La même chose était déjà arrivée sous l'épiscopat de Wernier, à qui Boniface IX avait accordé la même union par une bulle qu'il révoqua la dixième année de son pontificat. (Knauf, *Defensio. Prum.* p. 68.) L'an 1477, au mois d'août, il conduisit l'archiduc Maximilien à Gand, où il assista aux noces de ce prince avec l'héritière de Bourgogne. A son retour, il trouve la ville de Trèves engagée dans une guerre avec les comtes de Manderscheid. Il réussit à éteindre cet incendie, et fait à cette occasion un nouveau traité de confédération avec la bourgeoisie de Trèves.

L'an 1489, Jean de Bade, par un acte du 29 septembre, entre dans la fameuse ligue de Suabe, formée sous les auspices de l'empereur Frédéric et de Maximilien, son fils, entre les princes d'Allemagne, les comtes et les prélats, pour réprimer tous ceux qui oseraient troubler la paix de l'empire. Après avoir terminé quelques autres guerres, Jean de Bade s'applique, l'an 1491, à rétablir la discipline parmi le clergé séculier et régulier de son église. L'an 1495, la ville de Boppart, sur le Rhin, à trois lieues de Coblentz, engagée aux archevêques de Trèves dès le tems de l'empereur Charles IV, obtient de l'empereur Frédéric IV, à la diète de Worms (1), des priviléges qui la rendent presque indépendante. L'archevêque Jean, à l'insu duquel ils avaient été accordés, les fait révoquer. Soulèvement des bourgeois de Boppart à cette occasion. Ils chassent le scultet, ou lieutenant de l'archevêque, et assiégent leur citadelle gardée par une assez faible garnison. Le prélat, ayant appelé à son secours l'électeur palatin, le landgrave de Hesse, le marquis de Bade, et d'autres princes, vient mettre, avec une armée de douze mille hommes, le siége devant Boppart, le 24 juin 1497, et l'oblige à se rendre le 3 juillet suivant. (*Hist. diplom. Trevir.*, tom. II, pag. 505.) Ce fut le comte palatin, de la branche de Simmeren, qui dicta les articles de la capitulation, dont le plus essentiel portait que la ville rentrerait sous la juridiction de l'archevêque, comme elle y était auparavant. Pour subvenir aux frais de cette

(1) La diète de Worms ne se tint qu'en 1495, et Frédéric IV mourut le 19 août 1493. Il faut donc rapporter à l'empereur Maximilien, son successeur, qui présida à cette diète, la concession de priviléges accordés à la ville de Boppart. (*Note de l'Éditeur.*)

guerre, finie en 1497, le prélat fut obligé de faire des emprunts, qui excitèrent des plaintes parmi ses chanoines. La même année, ou l'an 1498 (et non 1493, comme il est marqué dans l'histoire diplomatique de Trèves par une faute typographique), Jean de Bade, voulant conserver l'archevêché de Trèves dans sa maison, obtient du pape Alexandre VI, pour coadjuteur, à l'insu de son chapitre, Jacques de Bade, son neveu, fort connu à la cour de ce pontife. La bulle, expédiée à ce sujet, étant venue à la connaissance du chapitre, le doyen et plusieurs chanoines s'opposent à son exécution. Le pape, l'an 1501, pour les contraindre à se désister de leur opposition, les menace d'excommunication. Les opposants ne tenant compte de ces menaces, Alexandre en vient, l'année suivante, à l'exécution.

L'an 1503, l'archevêque Jean de Bade finit ses jours le 9 février, dans le château d'Ehrenbreitstein, à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps fut inhumé à la cathédrale.

Les écrivains de Trèves font l'éloge de sa justice et de sa libéralité; mais ils avouent que ses bienfaits ne firent que des ingrats parmi ceux qui les recevaient, et des mécontents entre ceux qui n'y avaient point de part. Trithême, qui vivait familièrement avec lui, donne trois causes des grandes dettes qu'il laissa en mourant, sa bienfaisance naturelle, les grandes dépenses que lui causa la guerre contre la ville de Boppart, et son penchant pour l'alchymie. Il prétend, néanmoins, qu'on lui en a trop imputé sur ce dernier article. On pourrait ajouter une quatrième cause de ses dettes, les réparations et reconstructions qu'il fit, tant dans les églises que dans les palais et fortifications de son électorat. Il est le premier qui ait pris le titre d'électeur dans ses lettres, quoique les empereurs l'eussent donné avant lui aux archevêques de Trèves.

JACQUES III DE BADE.

1503. **Jacques de Bade**, né, le 6 juin 1471, de Christophe, marquis de Bade et d'Otilie, coadjuteur de Jean de Bade, son grand-oncle, fut élu pour lui succéder, le 5 mars 1503, par une partie du chapitre, tandis que l'autre, ayant le doyen à sa tête, élut Georges, de la maison des comtes palatins du Rhin, prévôt de l'église de Mayence. Le diocèse se partagea, comme le chapitre, entre ces deux rivaux. Mais la cour de Rome, à la prière de l'empereur Maximilien I, s'étant déclarée pour Jacques de Bade, Georges donna sa démission volontairement, et éteignit par là le feu de la dissension. Jacques avait fait ses études à Bologne, sous le célèbre Béroalde. De là s'étant rendu à Rome, il y avait fait un assez long séjour sous les pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, uniquement occupé des belles-lettres. Placé sur le siége de Trèves, il voulut révoquer certains priviléges que la ville avait extorqués de son prédécesseur. Mais sur les remontrances de personnes sages, il laissa les choses dans l'état où elles étaient, pour ne point exciter de nouveaux troubles. Toute son application se tourna au bien spirituel et temporel de son église. Il y avait lieu d'espérer qu'il la rétablirait dans son ancienne splendeur, lorsqu'ayant été envoyé à Cologne par l'empereur, pour terminer un débat qui était entre la bourgeoisie et le sénat, il y mourut le 27 avril 1511. C'est ainsi que sa mort est rapportée par deux auteurs contemporains, le continuateur des Gestes des archevêques de Trèves et Jean Trithême. La chronique de Hesse dit au contraire qu'il fut assassiné par un homme de la lie du peuple, dans le bateau qui le conduisait à Cologne: récit que M. de Hontheim n'hésite pas à mettre au rang des fables. Son corps fut rapporté à Coblentz, et inhumé dans l'église de Saint-Florin. Ce prélat avait administré la chancellerie de l'empire. Nous en avons la preuve dans une lettre de l'an 1506, datée du jeudi après la Saint-Jean-Baptiste (25 juin), par laquelle, avertissant l'archevêque de Mayence qu'il va faire les fonctions de chancelier à la cour impériale, il lui recommande ses sujets pendant son absence, ainsi que les gouverneurs et les officiers qu'il avait établis dans l'électorat, lorsqu'ils auront recours à lui. L'archevêque de Mayence consent, dans sa réponse du 10 juillet, que Jacques de Bade exerce l'office dont il lui parle, aux conditions que Diéther, archevêque de Mayence, l'avait permis à Jacques de Sirck. (*Gudenus*, *Cod. diplom.*, tom. IV, pag. 555 *et seq.*) Un acte, du 16 octobre 1509, nous montre encore Jacques de Bade revêtu de la charge du juge suprême, ou président de la chambre impériale, et fournit en même tems la preuve de son désintéressement, par la renonciation qu'il y fait à huit cents florins d'or, qui lui revenaient d'arrérages sur ses honoraires, en faveur de la chambre. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.*, tom. II, pag. 584.)

RICHARD DE GREIFFENCLAU.

1511. **Richard de Greiffenclau de Volrath**, chantre de l'église de Trèves, en fut élu archevêque le 14 mai 1511. L'année suivante, il reçut l'empereur Maximilien, suivi d'un grand cortége de princes, de prélats et de seigneurs. L'objet de l'empereur, dans ce voyage, était de tenir une diète à Trèves, sur les affaires de l'empire. Une partie de ceux qui devaient la composer se fit long-tems attendre, et, pendant cet intervalle de loisir, Maximilien visita l'abbaye d'Epternac et d'autres lieux voisins. Richard, en son absence, fut sacré le jour de la Pentecôte (30 mai). L'affluence d'étrangers que la promesse faite par l'archevêque de montrer à la diète la robe sans couture de Notre-Seigneur, avait attirés à Trèves, y ayant occasioné la peste, l'assemblée fut transférée, dans le mois d'août, à Cologne. L'an 1519, à la diète tenue, le 28 juin, à Francfort pour l'élection d'un nouvel empereur, Richard fit, en faveur de François I, roi de France, un discours, qui, n'ayant pas été bien accueilli de la plupart des électeurs, demeura sans effet. Ce prélat se rendit, l'an 1521, à celle de Worms, indiquée au 6 janvier, touchant les erreurs naissantes de Luther. Il avait amené avec lui Eckius, ou Jean d'Eck, son official, qui entra en dispute contre cet hérésiarque, et dissipa toutes ses subtilités sans pouvoir vaincre son opiniâtreté. L'an 1522, François de Sickingen, gentilhomme du Palatinat, sectateur ardent de Luther, après avoir ravagé, par le fer et par le feu, différentes provinces de l'empire, entre dans le pays de Trèves, dévaste la campagne, prend quelques places, et vient mettre le siége devant la capitale. Richard lui oppose ses troupes commandées par Gerlac d'Isenbourg. Celles de Hesse et celles de l'électeur palatin, conduites par leurs souverains, viennent à son secours. Sickingen, près de se voir forcé dans son camp, lève honteusement le siége, et se retire après avoir pillé et brûlé l'abbaye de Saint-Maximin. Richard et ses alliés le poursuivent, et l'attaquent dans tous les lieux qui peuvent lui servir de retraite. L'an 1523, ils l'assiégent dans sa principale forteresse, nommée Landstuhl (aujourd'hui du duché de Deux-Ponts); Sickingen, en défendant la place, reçoit une blessure, dont il meurt quelques jours après, laissant ainsi la paix à ses voisins et ses places aux vainqueurs. Richard, à son retour, emploie les dépouilles qu'il avait remportées de cette guerre, à construire le château d'Hermanstein, sur le Rhin, vis-à-vis Coblentz. Richard, l'an 1525, envoie des troupes, qu'il suivit lui-même, au secours de l'électeur palatin et du landgrave de Hesse, contre les Anabaptistes qui ravageaient leurs états. Il assiste l'an 1531, et contribue, par son suffrage, à l'élection de Ferdinand, roi des Romains, faite à Cologne la veille des Rois. A son retour, il tombe malade à Wittlich, petite ville de son diocèse sur le Lezer, à sept lieues de Trèves, et y meurt, le 13 mars, à l'âge de soixante-trois ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Son corps fut rapporté à Trèves, et inhumé dans la cathédrale. Ce prélat joignit à une rare prudence, à une éloquence peu commune, un grand amour de la religion et de l'état. Il se distingua, par ces belles qualités, dans toutes les diètes où il se trouva, et il n'en manqua aucune de son tems, sans des raisons indispensables.

JEAN III DE METZENHAUSEN.

1531. Jean de Metzenhausen, d'une famille ancienne, prévôt de l'église de Trèves, fut élu à l'unanimité, le 27 mars 1531, pour succéder à l'archevêque Richard, et fut sacré le 26 mars de l'année suivante. Son élévation était la récompense des services qu'il avait rendus à l'église de Trèves, ayant fait confirmer, en 1516, tous ses priviléges par le pape Léon X, dans une ambassade dont il avait été chargé par l'empereur Maximilien auprès de ce pontife. Ce prélat fit, le 8 novembre 1532, une alliance pour vingt ans, avec l'électeur de Mayence, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse, et, le 30 du même mois, une semblable avec le duc de Lorraine. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.*, tom. II, pag. 632-642.) L'an 1534, il envoie du secours à l'évêque de Munster, contre les Anabaptistes qui s'étaient emparés de cette ville sous la conduite de Jean de Leyde, tailleur d'habits, à qui ses fanatiques partisans avaient donné le titre de roi. On tint à Coblentz, le 13 décembre de la même année, une diète pour augmenter les secours de l'évêque de Munster. Ceux qu'elle lui fournit le mirent en état de presser vivement le siége de sa capitale, qui fut prise enfin après un an et plus de résistance, le 24 juin 1535. On sait la vengeance que les vainqueurs tirèrent de Jean de Leyde, qui fut mis en pièces avec des tenailles rougies au feu. L'an 1540, Jean, au retour de la diète d'Haguenau, tenue par Ferdinand, roi des Romains, sur des différents de religion, meurt au château de Daenstein, le 22 juillet.

JEAN-LOUIS DE HAGEN.

1540. Jean-Louis de Hagen, d'une famille noble du côté du Rhin, qui existe encore, prévôt de l'église de Trèves, en devint archevêque par une élection canonique le 9 août 1540. Il mourut au château d'Ehrenbreitstein, le 23 mars 1547, vis-à-vis de Coblentz, à l'âge de cinquante-cinq ans, sans avoir reçu même l'ordre de la prêtrise. Il montra néanmoins du zèle contre les nouveaux sectaires, et fit venir de Paris Barthélemi Latomus, professeur d'éloquence, pour les combattre : emploi dont celui-ci s'acquitta avec succès. L'an 1542, Jean-Louis publia, le 20 mars, un réglement pour la réformation des mœurs du clergé. Attaché à l'empereur Charles-Quint, il rendit, le 27 octobre de la même année, un décret de proscription contre tous ceux de ses sujets qui avaient pris parti dans les armées de France. Son gouvernement se ressentit de l'état d'infirmité dans lequel il passa les dernières années de sa vie. La terre de Montréal, mouvante de l'église de Trèves, y fut réunie sous son épiscopat, après la mort de Conon, comte de Wirnebourg, le dernier mâle de sa race.

JEAN IV D'ISENBOURG.

1547. Jean d'Isenbourg-Grensau, fils de Gerlac, comte d'Isenbourg, et d'Anastasie de Saarwerden, d'archidiacre de Trèves, en fut élu archevêque, le 20 avril 1547, n'étant que diacre, et n'avança jamais davantage dans les ordres. L'année suivante, il succéda, le 11 juillet, à Jean des Celles, abbé de Saint-Maximin, qui, de son vivant, l'avait nommé son coadjuteur, afin de procurer un protecteur à son monastère contre l'avidité des nouveaux sectaires toujours prêts à envahir les biens ecclésiastiques. L'archevêque gouverna cette abbaye avec un soin vraiment paternel, donnant au spirituel et au temporel une égale attention. Le 26 novembre de la même année, il tint un synode diocésain pour la réformation de son clergé; et, le 23 mai de l'année suivante, il assembla un concile provincial, où il fit lire et approuver les statuts du synode précédent. Il assista, le 25 juin 1550, à la diète d'Augsbourg; où l'on traita des moyens de reprendre les sessions interrompues du concile de Trente. Le pape Jules III étant entré dans les vues de l'assemblée, le concile fut effectivement repris. L'archevêque de Trèves s'y rendit avec celui de Mayence l'année suivante, et l'un et l'autre y prirent séance le 1er. septembre. Le rang dans lequel ils se placèrent comme électeurs fut immédiatement après le légat et ses collègues. L'archevêque de Cologne, qui survint apres, fut traité avec la même distinction. Mais, tandis qu'ils sont occupés des affaires de l'église, l'électeur de Saxe rallume le flambeau de la guerre en Allemagne. Les trois archevêques, apprenant qu'il menace les provinces voisines du Rhin, pensent à s'en retourner pour veiller à la sûreté de leurs états. En vain l'empereur les exhorte à rester. Jean d'Isenbourg, dont la santé se dérangeait, fut le plus empressé de partir. Il prit congé du concile et sortit de Trente le 14 mars 1552. Arrivé dans son diocèse, il fut délivré, quelque tems après, de la crainte de l'électeur de Saxe, ce prince ayant fait sa paix avec l'empereur. Mais un nouvel ennemi lui succéda dans la personne d'Albert, marquis de Brandebourg. Ce prince, appuyé des armes de France, se jeta d'abord sur les terres de Mayence. De là étant entré dans le pays de Trèves, il vient se présenter, le 28 août, devant la capitale, dont les portes lui sont ouvertes en l'absence de l'archevêque, par l'impuissance où l'on est de lui résister. Il en fait sa place d'armes, d'où il étend ses contributions sur tous les lieux des environs. Mais, apprenant que l'armée impériale s'approche, il se dispose à la retraite; son dessein est d'abord de mettre le feu à la ville. L'archevêque rachète ce fléau par une somme considérable. Mais, au mépris du traité, le perfide marquis brûle en partant l'église de Saint-Paulin et l'abbaye de Saint-Maximin.

Le départ des Brandebourgeois ne rendit pas le calme à l'église de Trèves. L'empereur ne pouvait pardonner aux Trévirois d'avoir ouvert leurs portes à son ennemi, sans égard pour les faibles secours qu'il leur avait envoyés. Ses troupes le vengèrent de cet affront par la conduite qu'elles tinrent en passant par l'état de Trèves pour aller faire le siége de Metz. Charles ayant échoué devant cette place avec une perte considérable, une partie des débris de son armée vint se refaire à Trèves, où, faute de paiement, elle se souleva contre ses chefs et mit la ville en combustion. Les troupes du comte de Nassau ayant relevé ces mutins, ne traitèrent pas la ville avec plus de ménagement. Ainsi se passa l'année 1553. L'archevêque Jean, cependant, s'était rendu à Baccarach pour terminer avec l'électeur palatin un différent entre l'électeur de Cologne et le duc de Juliers. Au retour de ce voyage, il tomba dans une maladie de langueur, qui, ne faisant qu'empirer dans les deux années suivantes, le détermina, l'an 1555, à nommer pour son coadjuteur Jean de la Pierre, archidiacre de Trèves. Il ne survécut guère à ce choix, étant mort, le 18 février 1556, dans le château de Montabaur. Son corps, rapporté à Coblentz, fut inhumé dans l'église de Saint-Florin.

JEAN V DE LA PIERRE.

1556. Jean de la Pierre, ou Von-der-Leyen, successeur de Jean d'Isenbourg, fut inauguré solennellement le 25 avril 1556. L'empereur Charles-Quint, depuis 1553, tenait la ville de Trèves sous sa main, et y avait garnison. Le nouvel archevêque obtint de ce prince qu'il rappelât ses troupes et qu'il lui rendît les clefs de la ville. L'an 1558, le prélat se rendit à Francfort, dans le mois de février, pour approuver l'abdication faite par Charles-Quint en faveur de Ferdinand, son frère. L'année suivante, il partit pour la diète d'Augsbourg, qui fut terminée au mois d'août. Pendant son absence, le sénat, sans consulter le recteur de l'université, permit à un jeune trévirois, nommé Gaspas Olevian, d'ouvrir une école de dialectique. Olevian avait fait une partie de ses études à Paris, et l'autre à Genève, sous des professeurs calvinistes. Imbu de leur doctrine, il la glissa dans ses leçons et la prêcha même haute-

ment le jour de Saint-Laurent, dans un discours académique, auquel il avait invité toute la ville. Ce discours et d'autres que prononça le nouveau prédicant, firent un grand nombre de prosélytes, à la tête desquels était Jean Steuss, l'un des bourgmestres en charge. L'archevêque, à son retour, trouve sa capitale divisée en deux partis fort échauffés l'un contre l'autre sur la religion. On avait délibéré de ne point le recevoir qu'il n'accordât la liberté de religion. Il entra néanmoins dans Trèves sans cette condition odieuse. Mais, bientôt après, l'insolence d'une partie des bourgeois l'obligea d'en sortir. Il ne fut pas oisif dans son exil. Résolu de réduire les rebelles, il s'empara de toutes les avenues de Trèves par terre et par eau pour empêcher que les vivres n'y arrivassent. La disette ranime le courage des Catholiques, qui, se voyant en plus grand nombre, s'emparent de l'arsenal et des clefs de la ville; puis s'étant jetés sur les auteurs de la révolte, les enferment dans les prisons, où ils sont gardés par le corps des tonneliers. Ils rappellent le prélat, qui, étant rentré dans la ville, condamne au bannissement la populace rebelle. On instruit ensuite le procès des principaux séditieux; mais, par la médiation du duc de Deux-Ponts qui leur avait envoyé du secours au commencement de la révolte, de l'électeur palatin, du landgrave de Hesse, et d'autres princes protestants, on se contente de les chasser de la ville comme les autres, et la paix fut ainsi rétablie dans Trèves vers la fin de l'an 1559. L'année suivante, le prélat appelle les Jésuites dans sa capitale pour y rétablir les études et y affermir la saine doctrine. Sur la fin de cette même année, la ville de Coblentz, se prétendant ville impériale, refuse d'obéir au prélat. Il est obligé, l'an 1561, d'en faire le siége. Les bourgeois, pressés et dépourvus de secours, se soumettent. L'archevêque les traite avec douceur. L'an 1566, nouveaux efforts de la ville de Trèves pour se soustraire à la domination du prélat. Elle est réduite par les mêmes voies que la première fois, c'est-à-dire par la disette. L'an 1567, Jean de la Pierre meurt subitement, le 9 février, à Coblentz. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Florin.

JACQUES III D'ELTZ.

1567. JACQUES, de l'ancienne et noble famille d'Eltz, à deux milles de Cocheim, doyen de l'église de Trèves, en fut élu archevêque, le 7 avril, dans le château de Wittlich, où les chanoines, à l'occasion d'un nouveau soulèvement des Trévirois, s'étaient réfugiés. La ville de Trèves ne veut recevoir le nouveau prélat qu'à des conditions qui dérogent à son autorité temporelle. Il est obligé d'en faire le siége au printems de l'an 1568; mais ne voulant point la prendre d'assaut, il se contente de lui intercepter les vivres. L'empereur Maximilien II s'étant rendu médiateur, l'archevêque et les bourgeois conviennent, le 22 juillet de la même année, de s'en rapporter au jugement du conseil impérial sur leurs prétentions respectives. Le 15 août suivant, Jacques d'Eltz fait son entrée solennelle dans Trèves. L'an 1570, il obtient, à la chambre impériale de Spire, le 27 février, un arrêt provisoire contre l'abbaye de Saint-Maximin, qui prétendait relever immédiatement de l'empire: mais ce jugement ne termina point la contestation. Le 19 avril suivant, il donna un diplôme pour fonder un collége des Jésuites à Trèves. S'étant rendu à la diète de Spire, où l'empereur avait amené ses deux filles, Anne, destinée à Philippe II, roi d'Espagne, et Elisabeth, promise à Charles IX, roi de France, il est chargé de conduire la seconde jusqu'à Mézières, où il la remit entre les mains du monarque français. L'an 1571, les Trévirois, se voyant sur le point d'être condamnés au tribunal de l'empereur sur leurs différents avec le prélat, révoquent leur compromis, et demandent pour juge le collége électoral, avec les autres princes; mais cette demande, étant contraire au compromis, fut rejetée. Le prélat, sur quelques actes de violence qu'ils font contre ses partisans, retire de Trèves, le 22 décembre, les chanoines de sa cathédrale pour les mettre à l'abri des insultes des rebelles. L'an 1572, il donne l'investiture des régales à Matthias, nouvel abbé de Saint-Maximin, et reçoit de lui le serment de fidélité. L'an 1575, il obtient de l'empereur Maximilien II, le 28 novembre, un diplôme confirmatif de la réunion faite par le pape, au mois de décembre précédent, de l'abbaye de Pruim à l'archevêché de Trèves à perpétuité; réunion qui fut confirmée par le pape Grégoire XIII, suivant sa bulle du 1er. septembre 1579. Il fut, la même année, un des quatre commissaires nommés par l'empereur pour assister de sa part au congrès qui se tint à Cologne, à l'effet de pacifier les troubles des Pays-Bas. L'empereur termina enfin, l'année suivante, par son décret du 18 mars, les différents de l'archevêque et des habitants de Trèves à l'avantage du premier, à qui le domaine utile et direct de Trèves fut confirmé avec tous les droits appartenants à la souveraineté. Le prélat, retiré à Wittlich, y reçoit une députation de sa capitale pour l'assurer de sa soumission et l'engager à revenir. Il part et fait, le 24 mai, une entrée triomphante dans Trèves. Il casse le sénat, et au bout de huit jours, après s'être fait prêter serment de fidélité par tout le peuple au milieu de la place publique, il crée de nouveaux magistrats. Ce retour de prospérité ne fut pas de longue durée. Jacques d'Eltz mourut, le 4 juin de l'année suivante, à l'âge de soixante-onze ans. On fait l'éloge de son zèle pour la réformation des mœurs, et de son attachement à tous ses devoirs. Il donna un nouveau rituel à son clergé, sous le titre d'*agenda*, avec un martyrologe.

JEAN VI DE SCHOENENBERG, OU SCHOENBERG.

1581. JEAN DE SCHOENENBERG, d'une ancienne maison établie à Hartelstein, dans le voisinage de Pruim, prévôt de l'église de Trèves, gouverneur de la ville et recteur de l'université, fut élu pour successeur de l'archevêque Jacques d'Eltz le 31 juillet 1581. Le 12 août de l'année suivante, il fut sacré dans la diète d'Augsbourg par le cardinal-légat Madrutio, qui lui remit en même tems le *pallium*. Le 20 du même mois, il reçut les régales de l'empereur, qui lui mit entre les mains une épée pour marque de son investiture. A son retour, il s'efforça, mais inutilement, de ramener Gebhard Truchsès, archevêque de Cologne, à la foi catholique, qu'il avait abandonnée pour épouser une religieuse de la maison de Mansfeld. L'an 1583, après la sentence de déposition prononcée à Rome contre cet apostat, Jean de Schoenenberg engagea le chapitre de Cologne à lui substituer Ernest de Bavière, évêque de Liége. Le 4 septembre de la même année, il donna un édit pour la réception du calendrier grégorien. L'an 1584, il travailla avec le duc de Saxe à étouffer, dans Aix-la-Chapelle, les troubles que l'amour des nouveautés y avait excités. L'an 1591, il publia, le 18 décembre, un réglement sur la manière de procéder contre les magiciens et les sorciers. La stérilité qui affligeait, depuis plusieurs années, le pays de Trèves, avait fait croire au peuple qu'elle était l'effet de quelques sortilèges. Plein de ce préjugé, il demanda tumultuairement et à grands cris qu'on recherchât les magiciens et les sorciers, et qu'ils fussent livrés aux flammes. Loin d'apaiser ces mouvements, les officiers publics les animèrent à l'appât des confiscations qui devaient résulter de leurs recherches. On ne vit alors dans le diocèse de Trèves, qu'accusateurs, qu'inquisiteurs, qu'appariteurs, qu'échevins, que bourreaux qui traînaient devant les tribunaux des personnes de l'un et de l'autre sexe comme coupables de magie, et que bûchers allumés pour consumer ces malheureuses victimes de la haine, de l'avarice et de la superstition. Peu d'entre les accusés échappèrent au supplice. On n'épargna pas même les personnes les plus qualifiées de Trèves: le préteur, deux consuls, des échevins et des sénateurs furent enveloppés dans ce désastre, qui ne finit que

lorsque le prélat eut mis un frein à la cupidité des inquisiteurs et prescrit une forme gênante à leurs recherches par le réglement dont on vient de parler. L'an 1594, il donna un édit pour encourager la fouille des métaux de toutes espèces qui se rencontrent dans les montagnes du diocèse de Trèves. L'an 1599, il mourut à Coblentz, le 1er. mai, dans la soixante-quatorzième année de son âge. L'histoire manuscrite de Trèves fait l'éloge de sa piété, de sa prudence, de sa douceur et de sa modestie.

LOTHAIRE DE METTERNICH.

1599. **Lothaire de Metternich**, neveu par sa mère, de l'archevêque Jean de la Pierre, chanoine et écolâtre de Trèves, monta sur le siége de cette église, par une élection canonique, le 7 juin 1599. L'an 1609, les trois électeurs ecclésiastiques s'étant assemblés à Coblentz, y forment une ligue contre les protestants, à la tête de laquelle ils mettent le duc de Bavière. Bientôt elle est fortifiée par l'approbation du pape, de l'empereur, et par l'accession de presque tous les évêques de l'empire. Le 5 septembre 1610, Lothaire assiste, en qualité de commissaire de l'empereur, avec le comte de Hohen-Zollern, à l'assemblée de Cologne, composée des électeurs de Mayence et de Cologne, des archiducs Maximilien et Ferdinand, du duc de Brunswick et du landgrave de Hesse, pour terminer la contestation qui régnait entre les divers prétendants à la succession de Jean-Guillaume, dernier duc de Juliers et de Clèves. Mais les mouvements que les deux commissaires se donnèrent pour engager les parties à s'en rapporter au jugement de l'empereur, furent inutiles, et chacun resta en possession de ce qu'il tenait. L'an 1612, Lothaire s'étant rendu à Francfort pour l'élection d'un nouvel empereur, contribua à faire placer l'archiduc Matthias sur le trône impérial, et le couronna avec l'archevêque de Mayence. L'année suivante, au retour de la diète de Ratisbonne, il établit les Capucins à Trèves. Il concourut, l'an 1619, à l'élection de Ferdinand II, empereur, qui se fit, le 28 août, à Francfort. Il fit, l'an 1622, une levée considérable de troupes pour mettre son pays en défense contre la ligue des Protestants, qui voulait s'emparer des bords de la Moselle et du Rhin. L'an 1623, l'archevêque Lothaire meurt à Trèves, le 7 de septembre, à l'âge de soixante-quinze ans. Son corps fut inhumé à la cathédrale, et son cœur aux Jésuites. Ce prélat avait de l'érudition, savait plusieurs langues, et gouverna sagement son diocèse.

PHILIPPE-CHRISTOPHE DE SOTEREN, OU DE SOETTERN.

1623. **Philippe-Christophe de Soteren**, prévôt de l'église de Trèves, évêque de Spire, depuis 1611, chanoine en d'autres églises, et président de la chambre impériale, fut élu archevêque de Trèves le 25 septembre 1623, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il était d'une famille noble et ancienne du Trévirois. Suivant les actes des archevêques de Trèves, publiés par M. de Hontheim (*Prodr.*, pag. 880), sa taille était au-dessus de la médiocre. Il avait le corps mince, le visage maigre, la physionomie sombre et menaçante, les yeux enfoncés et étincelants. Masenius dit que lorsque le député de Trèves annonça son élection à l'électeur de Cologne, celui-ci répondit: *vous avez fait choix d'un homme dangereux, et pour vous et pour l'empire.* L'an 1624, il obtint du pape Urbain VIII, par une bulle du 4 février, l'administration de l'abbaye de Saint-Maximin au préjudice de D. Agrice Reckingen, que le chapitre avait élu sur la fin d'octobre de l'année précédente. Mais l'empereur Ferdinand et les Espagnols ayant pris la défense d'Agrice, l'archevêque fut obligé de renoncer à l'abbaye, par acte du 10 novembre 1625. Cependant on voit, dit M. de Hontheim, par une sentence du consistoire de Trèves, du 19 décembre 1633, que Philippe-Christophe, comptant pour rien cette renonciation forcée, se maintint dans le titre, les droits et la possession de la commende de Saint-Maximin. Les états, au mois de décembre 1623, lui avaient décerné une somme de cent mille florins d'or, payable dans le cours de six ans. Non content de ce don, il imposa, au mois de février 1625, de nouveaux tributs pour être employés, 1°. à construire un fort à l'embouchure de la Moselle, au pied d'Ehrenbreitstein, ou Hermanstein; 2°. à finir le palais archiépiscopal de Trèves, commencé par l'archevêque Lothaire; 3°. à faire de nouvelles levées de troupes indépendamment de celles de la ligue catholique, pour mettre le pays à l'abri des incursions des Français et des Suédois. Les états de Trèves s'étant opposés à cette exaction, le prélat, après qu'ils furent séparés, en fit emprisonner les chefs, les uns à Coblentz, les autres à Trèves, et les contraignit, pour recouvrer leur liberté, à se désister de leur opposition. Le chapitre métropolitain ne garda pas le silence en cette rencontre. Il réclama ses droits violés, en ce que l'électeur faisait de nouvelles impositions sans son consentement. Philippe-Christophe, pour faire diversion, accuse de péculat les deux frères Metternich, Charles, archidiacre, et Emmeric, écolâtre, qui avaient régi les finances de l'électorat sous le gouvernement de l'archevêque Lothaire, leur oncle. L'an 1627, les états de la province, assemblés à Coblentz, lui présentent le cahier de leurs griefs sur l'établissement et la répartition des impôts. Le prélat refusant d'y faire droit, ils appellent à l'empereur. Mais après qu'ils sont séparés, il trouve moyen d'engager chacune des villes en particulier, à l'exception de Trèves, à révoquer leur appel. L'an 1629, il fait venir des troupes de la ligue catholique pour soumettre les Trévirois à ses volontés. Mais ceux ci ayant appelé à leur secours les Espagnols qui occupaient le Luxembourg, leur livrent la ville, et chassent les troupes de la ligue. L'an 1630, Philippe-Christophe, le seul prêtre des trois électeurs ecclésiastiques, couronne l'impératrice Eléonore Gonzague, femme de Ferdinand II. Toujours brouillé avec son chapitre, il indique, au mois de janvier 1631, une visite épiscopale, afin de pouvoir le réduire par les voies canoniques. Les Metternich et leurs partisans appellent de ses procédures au pape et à l'empereur. Le prélat, au mépris de ce double appel, les excommunie. Cependant les électeurs de Cologne et de Bavière, nommés depuis deux ans par l'empereur pour arbitres des contestations de Philippe-Christophe avec ses sujets, cherchaient avec assiduité, mais sans fruit, des moyens de conciliation. A la fin, ils rendirent leur jugement, par lequel ils déclaraient injuste et tortionnaire la manière dont l'électeur de Trèves avait établi et levait les nouveaux impôts. Mais il n'en continua pas moins de les exiger avec la même rigueur. Il était pour lors en traité avec la France. Les progrès des Suédois, qui s'avançaient vers le Rhin, lui fournirent un prétexte d'implorer la protection de cette puissance, pour mettre son pays à l'abri de leurs incursions. Les troupes françaises étant arrivées, l'an 1632, dans l'électorat de Trèves, Philippe-Christophe leur livre le château d'Ehrenbreitstein. Le chapitre métropolitain s'élève, à cette occasion, contre l'électeur, qu'il accuse de trahison et de félonie envers l'empire. Il adresse une supplique au pape, pour le prier de trouver bon qu'il ôte le gouvernement temporel à l'électeur et administre l'électorat par lui-même. Rome, loin d'acquiescer à cette demande, applaudit secrètement au parti que l'électeur a pris. Les Suédois, vers le même tems, pénètrent le pays de Trèves et viennent se joindre aux Français. Philippe-Christophe, levant alors entièrement le masque, remet aux uns et aux autres, le 2 juillet, la ville de Coblentz. Il exige de nouveaux subsides pour l'entretien de ces troupes, et ne met à cet égard, aucune différence entre le clergé et les autres citoyens. La vexation des collecteurs est telle, que plusieurs églises et plusieurs monastères, sont désertés. Au mois d'août, le maréchal d'Estrées s'étant présenté devant Trèves, à la tête des troupes françaises, oblige la ville à se rendre par capitulation, le 20 août, et à congédier la garnison espagnole.

L'an 1633, le chapitre métropolitain prend le parti de se retirer à Luxembourg. L'archevêque l'ayant sommé de revenir, plusieurs de ses membres obéissent. Il procède judiriquement contre les autres, à la tête desquels était le prévôt, et les dépouille de leurs bénéfices. Les armes de l'empereur ayant repris le dessus, en 1634, après la bataille de Nordlingue, les chanoines destitués, se flattaient de l'espérance d'être rétablis; mais ils se trompèrent. L'électeur, loin d'être ébranlé par ce revers, assembla le chapitre, et le contraignit de remplir par de nouvelles élections les places vacantes, malgré la défense du nonce Caraffa. Ce point obtenu, il entreprit de se donner pour coadjuteur, le cardinal de Richelieu. Mais ces mêmes chanoines qu'il avait subjugués, se récrièrent hautement contre la proposition qu'il leur en fit, et tous les princes de l'empire se joignirent à eux. Les Espagnols s'étant rendus maîtres de Trèves par surprise, le 26 mars 1635, l'archevêque est arrêté dans son lit, où il était détenu par la goutte, et fait prisonnier à Tervuren, près de Bruxelles, après avoir vu ses meubles les plus précieux, devenir la proie du soldat. Le chapitre, après son départ, nomma le prevôt avec le doyen et l'archidiacre Charles de Metternich, qui avait fait lui-même arrêter l'archevêque, pour gouverner l'electorat pendant sa captivité. D'Anvers, où il avait été conduit après être resté quelques jours captif à Tervuren, l'empereur le fit transporter au château de Lintz, dans la basse Autriche. Cependant, on tenait une diète à Ratisbonne. L'empereur, profitant de l'occasion, proposa aux électeurs d'élire l'archiduc Ferdinand, son fils, roi des Romains. Le chapitre de Trèves, sur cette nouvelle, députa trois de ses membres, pour représenter son électeur. Mais ils furent rejetés sur ce que la chose était sans exemple. On procéda à l'élection, malgré l'absence et la réclamation de l'archevêque et de l'électeur palatin, et Ferdinand III fut élu par les cinq présents, le 22 décembre 1636. Le 27 juin 1637, les Impériaux, après un long siége, forcent les Français d'évacuer le château d'Ehrenbreitstein, la seule place qui leur restât dans l'electurat de Trèves. Le pape Urbain VIII travaillait cependant à la délivrance de l'archevêque. Sur les plaintes qu'il fit à l'empereur Ferdinand III, de ce qu'il retenait en prison un prélat qui relevait immédiatement du saint siége, ce prince ordonna qu'il fût amené à Vienne pour y être retenu sous la garde du legat. Ainsi, Philippe-Christophe, loin de voir rompre ses chaînes, les vit au contraire doublées, étant à la fois, comme prince ecclésiastique, prisonnier du pape, et, comme électeur, prisonnier du chef de l'empire.

L'an 1641, après divers efforts inutiles pour obtenir sa délivrance, il s'en prend aux chanoines administrateurs de l'électorat, nommés par le chapitre, et les frappe d'excommunication comme usurpateurs de son autorité, et travaillant, pour la conserver, à prolonger sa captivité. Ils avaient, néanmoins, pour lui tous les égards qu'il pouvait exiger, souffrant que de sa prison il disposât de toutes les charges et de tous les bénéfices qui venaient à vaquer. Leur condition, d'ailleurs, n'était nullement digne d'ambition, maîtrisés comme ils etaient par les Espagnols, qui traitaient l'électorat de Trèves en pays ennemi. Le clergé même s'éleva contre eux à l'occasion des tributs et des autres charges qu'ils étaient forcés de lui imposer; il les somma de se démettre du gouvernement, et, de concert avec le peuple, il demanda ou le retour de son archevêque, ou bien un coadjuteur. Enfin, l'an 1645, aux conférences de Munster pour la paix, les plénipotentiaires du roi de France demandèrent, avec tant d'instances et de fermeté, la liberté de l'électeur de Trèves, qu'on ne put la refuser. Elle lui fut donc rendue vers la fin d'avril de la même année, aux conditions de la paix conclue, le 30 mai 1635, à Prague, avec l'électeur de Saxe. Au lieu de se rendre directement à son électorat, il alla de Vienne à la diète, assemblée à Francfort, pour la réformation de l'ordre judiciaire dans l'empire. Arrivé, le 1er. septembre, à Coblentz, il y séjourna deux mois, pendant lesquels il reçut diverses députations de la ville de Trèves, pour l'assurer de ses soumissions, et l'inviter à revenir: mais il ne voulut y rentrer qu'en vainqueur, et ne devoir son rétablissement qu'aux Français. Il y arriva donc à la tête des troupes que le vicomte de Turenne lui avait fournies, et leur en confia la garde après avoir congédié la garnison espagnole qui l'occupait. Déterminé à se venger de ses ennemis, il fit élever trois forts aux trois extrémités de la ville, pour la tenir en respect et l'empêcher de croiser ses desseins. Bientôt après, son ressentiment éclata contre ceux des capitulaires qu'il regardait comme les auteurs de ses disgrâces. Il les poursuivit par les voies de droit, et, dans un nouveau tribunal qu'il etablit, où il était en même tems juge et partie, il les déclara, le 15 juin 1646, excommuniés et privés de leurs bénéfices. Ce jugement fut prononcé par défaut, les accusés s'étant retirés à Cologne.

L'an 1648, peu satisfait de ce qui avait été réglé à son sujet aux conférences de Münster, il accusa ses plénipotentaires d'avoir trahi leur devoir, et les punit par la privation de leurs emplois. Il traita de même son official que la crainte de la prison même obligea de s'enfuir à Rome, et son chancelier, parce que, dans l'exercice de son ministère, il n'était pas entré assez avant dans ses vues de vengeance. L'an 1649, voyant qu'il ne pouvait réussir à se donner un français pour coadjuteur, il jette les yeux sur Philippe-Louis, baron de Reiffenberg, qu'il avait fait successivement capitulaire et prevôt. L'élection se fit avec les deux seuls suffrages de Philippe-Louis et d'un autre capitulaire, et le prélat, sans hésiter, proclama solennellement, le 28 avril, ce même Philippe-Louis pour son coadjuteur. Les capitulaires comprirent alors que c'en était fait et d'eux et de l'etat, s'ils ne s'assuraient promptement de la personne de l'archevêque et ne lui enlevaient l'appui des Français, avec lequel il se permettait de tout oser. Deux d'entre eux, Charles Gaspar de la Pierre et Evrard de Cratz, hommes de tête et de ressource, ayant fait sourdement des levées de troupes dans le bas electorat, les conduisent à Trèves, où ils avaient pratiqué des intelligences qui leur en firent ouvrir les portes. Maîtres de la ville, ils attaquent le principal fort où la garnison française s'était retirée, et, ayant démonté le seul canon qu'elle avait, ils l'obligent à évacuer la place le 10 juin 1649. L'archevêque, retranché dans son palais, fait venir de nouvelles troupes de France; les capitulaires, de leur côté, obtiennent celles du duc de Lorraine. Trèves et son territoire sont également en proie à l'avidité des unes et des autres. On propose au prélat des moyens de conciliation, qu'il rejette. A la fin, les Français, détestant son obstination, se retirent, laissant aux princes de l'empire le soin de terminer ses querelles avec son chapitre. L'an 1651, Charles Gaspar de la Pierre, ayant été député, le 28 février, par le chapitre, à la diète de Nuremberg, revient avec un décret qui commet les électeurs de Cologne et de Mayence avec l'évêque de Bamberg pour cette opération. Le 23 avril, après un mûr examen, ils rendent leur jugement compris en treize articles qui rétablissent, dans leurs emplois et bénéfices, les chanoines et autres personnes destituées par l'électeur, modèrent son autorité, et ne lui permettent pas d'établir de nouveaux impôts sans le consentement des états. Cette pacification publiée rétablit le calme dans l'électorat de Trèves. On procéda, le 11 juin suivant, à l'élection d'un coadjuteur. Les suffrages furent partagés entre Charles Gaspar, de Leyen, ou de la Pierre, qui eut neuf voix, et Evrard de Cratz qui en eut six. Le premier l'emporta malgré l'archevêque qui protégeait son rival, et fit confirmer son élection par l'empereur et le pape. L'électeur en conçut un tel dépit, qu'il forma le dessein de soustraire son électorat à l'empire et de le soumettre à la France. C'est ce qu'on découvrit par une de ses lettres qui fut interceptée et remise aux chanoines capitulaires, qui l'envoyèrent à la diète de Nuremberg, avec une requête tendante à demander la déposition de l'électeur. Le vœu des

trois colléges était pour faire droit sur leur demande. Mais le député de l'électeur de Mayence s'y opposa sur ce que la déposition d'un électeur n'appartenait point à la diète, mais au seul collége électoral. Enfin, l'an 1652, l'électeur Philippe-Christophe rendit à Dieu son âme turbulente, le 7 février, dans Trèves, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir été quarante-deux ans évêque de Spire, et vingt-huit ans quatre mois et treize jours archevêque de Trèves, laissant une ample matière à la satire qui ne l'épargna pas. Outre le palais électoral de Trèves qu'il acheva, il avait fait construire, vers 1628, le château de Philippeval, à l'embouchure de la Moselle, au-dessous de Hermanstein; et afin que le souvenir du fondateur ne se perdît point, il eut soin de faire graver son nom sur toutes les fenêtres. Ce fut aussi par ses ordres que l'on bâtit la fameuse place de Philipsbourg au confluent du Rhin et de la Saltza, dans son évêché de Spire. Il était premier président de la chambre impériale; mais les troubles qui agitèrent l'Allemagne de son tems, suspendirent les opérations de ce tribunal et lui ôtèrent son activité.

CHARLES-GASPAR DE LA PIERRE.

1652. **Charles-Gaspar de Leyen**, ou **de la Pierre**, archidiacre de Trèves, puis coadjuteur de l'archevêque Philippe-Christophe, fut inauguré, le 12 mars 1652, dans un grand concours de princes et de la noblesse tréviroise, et reçut, le lendemain, les hommages de la ville. Peu de jours après, il donna un édit pour rétablir et réparer les édifices de la ville, qui avaient été détruits ou endommagés pendant les derniers troubles. Quoique la tranquillité eût été rendue à l'Allemagne, après une guerre de trente ans, par le traité de paix de Munster, néanmoins, comme les hostilités continuaient toujours entre la France et l'Espagne, les provinces situées en-deçà du Rhin souffraient beaucoup du passage des troupes de l'une et de l'autre couronne, et des quartiers d'hiver qu'elles prenaient chez elles. Ce fut pour se mettre en défense contre ces vexations que l'électeur de Trèves conclut, le 15 décembre 1654, un traité d'alliance défensive pour deux ans avec l'électeur de Mayence, l'évêque de Munster et le comte palatin de Neubourg: traité qui, l'an 1658, donna lieu à une alliance plus étendue, celle du Rhin, qui fut appelée en allemand *Die rheinische alliantz*. L'an 1657, l'archevêque de Trèves fait remettre, au mois de septembre, à Francfort, un mémoire aux ambassadeurs du roi très chrétien, concernant l'exercice de son droit de métropolitain sur les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. C'était pour prévenir le dessein où l'on était à la cour de France d'obliger l'archevêque à nommer un juge métropolitain dans chacun de ces diocèses, attendu que la guerre de la France avec l'Espagne ôtait, aux sujets de la première, la sûreté requise pour pouvoir se rendre à Trèves. Le mémoire fit son effet, et M. de Lyonne, l'un des ambassadeurs, en l'absence du maréchal duc de Grammont, son collégue, donna, le 21 décembre suivant, une déclaration par laquelle *il certifie que l'intention du roi est que doresenavant les sujets de sa majesté desdits trois évêchés, soient tenus d'aller vuider dans la ville de Trèves, au tribunal métropolitain ecclésiastique, que son altesse électorale aura établi, les appellations des procès dont la matière appartiendra à la jurisdiction ecclésiastique, pourvu que sudite altesse électorale se charge de leur obtenir les sauf-conduits nécessaires du côté de l'Espagne, en sorte que leurs personnes, leurs biens et leurs écritures, qu'ils seront obligés de porter, soient en toute sûreté, tant pour leur passage que pour leur retour.*

L'an 1661, traité d'alliance entre sa majesté très-chrétienne et l'électeur de Trèves, daté du 12 octobre, en considération duquel sa majesté permet à l'électeur de faire démolir le château de Montclair dont elle avait acquis du duc de Lorraine la moitié par indivis; consent aussi que son altesse électorale exerce sa juridiction diocésaine sur les terres de Luxembourg et autres voisines qui ont été nouvellement réunies au domaine de la France. Charles-Gaspar rendit, le 1er. août 1665, un édit pour fixer la manière, jusqu'alors fort incertaine, d'exercer la juridiction ecclésiastique dans les comtés de Wirnembourg. (*Gall. chr.*, tom. XIII, col. 505.) L'an 1667, Ferdinand, baron de Bucholtz, doyen des églises cathédrales de Liége et de Munster, voyant la ligne masculine manquer dans sa maison, donne, par acte du 6 mars, sa baronnie d'Orey, avec toutes ses dépendances, pour fonder à Trèves, dans la place nommée *Dieterichsgass*, un collége d'ecclésiastiques nobles, dont les preuves seront les mêmes que celles qu'on exige pour les capitulaires de Trèves et de Mayence. L'an 1669, Charles-Gaspar obtint de l'abbé et du chapitre de Saint Maximin, une déclaration en date du 2 mai, par laquelle ils se soumettaient aux decrets et jugements du conseil aulique, touchant leur dépendance de l'électorat de Trèves, dans le temporel. Depuis ce tems, il n'y a plus à cet égard de contestation, dit M. de Hontheim, entre l'électeur et l'abbé de Saint-Maximin, lequel jouit du privilége de présider, en qualité de primat, aux états ecclésiastiques de l'électorat.

L'an 1673, Charles-Gaspar fonda, par lettres du 16 juillet, douze places dans son séminaire dirigé par les Jésuites. Au mois suivant, il vit, avec étonnement, sa capitale investie par les Français sous la conduite du comte de Rochefort. La France était alors en guerre avec la Hollande, et la liberté de traverser les terres de l'électorat de Trèves lui était nécessaire pour entrer sur celles de la république. C'est aussi ce qu'elle avait obtenu de l'électeur, dès l'année précédente; mais comme l'armée d'observation, que l'empereur avait envoyée sur le Rhin, tendait à s'emparer du passage de la Moselle, de même qu'elle venait de s'emparer de celui du Rhin, par la prise de Bonn, la France crut devoir prévenir ce dessein, en s'assurant de Trèves. La ville, après avoir essuyé quelques attaques, prit le parti de capituler le 8 septembre. Le comte de Vignori, nommé gouverneur de la place, lui donna bientôt une nouvelle face, par les travaux immenses qu'il y fit faire pour la mettre à l'abri des insultes de l'ennemi et de la trahison des citoyens; mais les moyens dont il se servit ont rendu sa mémoire à jamais odieuse dans le pays. Tous les habitants de la ville et de la campagne, sans égard pour la condition, furent contraints de contribuer, et de leurs bras et de leurs facultés, aux nouvelles fortifications. La rigueur avec laquelle on les traita, en fit déserter une grande partie. Tous les édifices qui avoisinaient la ville, et qui pouvaient en faciliter les approches à l'ennemi, furent détruits sans distinction du profane et du sacré. La célèbre abbaye de Saint-Maximin, respectée par des barbares, et même souvent des Huguenots, dans leurs incursions, la collégiale de Saint-Paulin, et d'autres églises des faubourgs, furent détruites, ainsi que plusieurs villages et maisons de campagne. Ces précautions dictées, à ce qu'on prétend, par le maréchal de Turenne, n'empêchèrent pas néanmoins que Trèves ne tombât, deux ans après, au pouvoir des Impériaux. Voici comme la chose arriva.

Le 4 août 1675, les princes de Lunebourg-Zell s'approchèrent de Trèves avec dix-huit mille hommes, auxquels vinrent se joindre ensuite les Espagnols, commandés par Louvigni, et mille hommes de l'électorat de Mayence. Le 8, Vignori, apprenant que les ennemis venaient de s'emparer de l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Martyrs, à un quart de lieue de la ville, part de grand matin avec un corps de troupes, pour aller reprendre ce poste; mais, au sortir de la ville, son cheval, effrayé d'un coup de canon, se jette dans le fossé, tombe sur le cavalier, et l'étouffe sans se faire de mal. Ce jour était la fête de saint Cyriaque, dont Vignori avait fait détruire le temple, et l'on ne manqua pas de dire que c'était une vengeance du saint martyr. Le maréchal de Créqui, cependant, s'avançait à la tête de huit mille hommes pour secourir Trèves. Les princes étant allés au-devant de lui, l'atteignirent, et lui livrèrent bataille le 11 du

même mois, au pont de Consarbruck, sur le confluent de la Moselle et de la Sarre. Créqui, inférieur en forces de près de moitié, fut battu, moins par la supériorité du nombre que par la lâcheté de sa cavalerie, qui prit honteusement la fuite. Il perdit deux mille hommes avec son artillerie et son bagage; et, tout ce qu'il put faire dans sa déroute, fut d'aller se jeter dans Trèves. Il s'y défendit pendant vingt-quatre jours, et semblait résolu à s'ensevelir sous les ruines de la place; mais, le 6 septembre, Bois-Jourdan, capitaine de cavalerie, sort par la brèche, et va dresser, avec les assiégeants, les articles de la capitulation. A son retour, ses compagnons (c'était la plus grande partie des officiers) menacent le maréchal de le tuer, s'il ne la signe. Créqui demeure ferme dans son refus. Une porte ayant été ensuite ouverte aux ennemis, il est obligé de se rendre prisonnier de guerre avec l'intendant de l'armée, les trésoriers et les officiers de l'artillerie. L'archevêque de Trèves y étant rentré, peu de tems après le départ des Français, ordonna une procession annuelle à l'abbaye de Saint-Matthias, le jour de la nativité de la vierge, en action de grâces de cet événement. Il n'y survécut pas long-tems, étant mort le 1er. juin 1676.

JEAN-HUGUES D'ORSBECK.

1676. **Jean-Hugues d'Orsbeck**, d'une maison illustre du pays de Juliers, neveu, par sa mère, de l'archevêque Charles-Gaspar de la Pierre, et son coadjuteur depuis le 7 janvier 1672, lui succéda aussitôt après sa mort. Il était déjà en jouissance, depuis le 16 juillet 1675, de l'évêché de Spire, qu'il conserva avec celui de Trèves. Inquiété, l'an 1680, par la chambre des réunions établie à Metz, il défendit le terrain qu'elle voulait lui enlever, par des mémoires sur lesquels on ne fit droit qu'à la paix de Riswick. Le maréchal de Créqui, faisant le siége de Luxembourg en 1684, fit démanteler la ville de Trèves qu'il avait reprise en 1681, et rompre le pont de Consarbruck, où il avait été battu l'an 1675, pour empêcher les Espagnols et les Hollandais d'apporter par là du secours à la place. L'an 1690, l'archevêque donna, le 29 avril, un édit contre les clercs concubinaires de sa domination, par lequel il leur enjoint, sous peine de privation de leurs bénéfices, de garder la continence, suivant les décrets du concile de Trente, et d'éloigner les femmes suspectes de leurs maisons. Il se joignit, en 1692, aux électeurs de Cologne et palatins, pour s'opposer à l'élection d'un neuvième électorat, et écrivit, en conséquence, le 4 août, à l'empereur, pour lui marquer les motifs de son opposition. L'an 1702, il signe, le 8 mai, un traité d'alliance avec la reine d'Angleterre et les états-généraux, contre la France. L'an 1711, il mourut, le 6 janvier, à l'âge de soixante dix-sept ans, étant né le 13 janvier 1634.

CHARLES DE LORRAINE.

1711.* **Charles**, fils de Charles V, duc de Lorraine, et d'Eléonore d'Autriche, né, le 24 novembre 1680, à Vienne, devint le successeur de l'archevêque Jean-Hugues, dont il avait été fait coadjuteur, le 24 septembre 1710, par le chapitre métropolitain, résidant à Coblentz depuis 1703, époque de la nouvelle invasion de Trèves par les Français. L'an 1714, il rentra dans sa ville métropolitaine, qui lui fut rendue par la paix de Radstadt. Il mourut à Vienne, en Autriche, le 4 décembre 1715.

FRANÇOIS-LOUIS DE NEUBOURG.

1716. **François-Louis**, fils de Philippe-Guillaume de Neubourg, électeur palatin et d'Elisabeth-Amélie de Hesse-Darmstadt, né le 24 juillet 1664, évêque de Breslaw, le 30 juin 1683, prévôt d'Elwang en 1694, évêque de Worms, le 12 juillet de la même année, et le lendemain, nommé grand-maître de l'ordre Teutonique, coadjuteur de l'électeur de Mayence, le 5 novembre 1710, fut élu archevêque de Trèves, le 20 février 1716. Le pape Clément XI confirma son élection, et lui accorda en même tems la dispense qu'il avait demandée pour conserver ses autres bénéfices. L'an 1721, il obtint, de l'empereur Charles VI, le rétablissement du privilége illimité *de non appellando*, commun à tous les électeurs, mais négligé par ses prédécesseurs, qui avaient consenti que ce privilége fût restreint à la somme de cinq cents florins. Un incendie ayant consumé, l'an 1717, une partie de l'église métropolitaine, François-Louis donna ses soins pour la réparer. Il s'appliqua aussi à relever les murs et les fortifications de Trèves, que les Français avaient détruits pendant la dernière guerre. L'an 1729, François-Louis se démit de l'archevêché de Trèves, le 3 mars, pour passer à celui de Mayence, vacant par la mort de Lothaire-François de Schœnborn, arrivée le 29 janvier précédent. (Voyez *les électeurs de Mayence*.)

FRANÇOIS-GEORGES DE SCHŒNBORN.

1729. **François-Georges de Schœnborn**, fils de Melchior-Frédéric, comte de Schœnborn, prévôt de l'église métropolitaine de Trèves, écolâtre de celle de Cologne, doyen de la cathédrale de Spire, chanoine de Munster, prévôt de Saint-Maurice d'Augsbourg, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, en Espagne, camérier de l'empereur, conseiller aulique et conseiller intime de l'électeur de Mayence, fut élu, le 2 mai, pour remplacer François-Louis de Neubourg dans l'archevêché de Trèves. Après avoir obtenu la confirmation de son élection, il fut ordonné prêtre le 28 octobre de la même année, par Frédéric-Charles, son frère, évêque de Bamberg et de Wurtzbourg, et deux jours après, il reçut la consécration épiscopale. L'an 1732, il fut élu, le 17 juin, évêque de Worms. L'an 1733, le roi de France, ayant déclaré la guerre à l'empereur, une partie du poids de la guerre tomba sur l'électorat de Trèves, qui fut mis à contribution par les Français, auxquels il fut obligé, pendant deux ans, de fournir chevaux, voitures, bois, fourrages, outre des taxes considérables en argent. L'an 1754, l'électeur François-Georges fit élire pour son coadjuteur, le 11 juillet, Jean-Philippe, baron de Walderdorff. Il mourut, l'an 1756, le 18 janvier.

JEAN-PHILIPPE DE WALDERDORFF.

1756. **Jean-Philippe de Walderdorff**, fils de Charles Lothaire, baron de Walderdorff, et d'Anne-Catherine-Elisabeth de Kesselstat, né le 24 mai 1701, succéda, le 18 janvier 1756, à l'électeur François-Georges, dont il était coadjuteur, et fut inauguré le 27 février suivant. L'an 1763, il fut élu, le 20 juillet, évêque de Worms. Il mourut d'apoplexie, le 11 janvier 1768, à Cublentz.

CLÉMENT-WENCESLAS DE SAXE.

DERNIER ÉLECTEUR.

1768. **Clément-Wenceslas**, fils de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, et de Marie-Josephe d'Autriche, né le 28 septembre 1739, évêque de Frésingue et de Ratisbonne en avril 1763, fut élu, le 10 février 1768, archevêque de Trèves. En montant sur ce siége, il se démit des deux évêchés qu'il possédait. L'an 1769, il fut élu, le 26 avril, évêque d'Augsbourg, prévôt et prince d'Elwangen, en 1781.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE LA FRANCE RHÉNANE ET DE FRANCONIE *.

Dans le partage que l'empereur Louis le Débonnaire fit à ses enfants, le lot qui échut à Louis le Germanique se trouva composé de deux parties principales, la France teutonique et la Saxe. La première se subdivisait en trois autres, la Franconie ou France orientale, la Hesse jusq'à la forêt de Buchonie, et la France rhénane. Celle-ci s'etendait des deux côtés du Rhin, depuis Cologne jusqu'à Mayence, et comprenait presque tout ce que nous appelons aujourd'hui le Palatinat, avec les évêchés de Spire, de Worms, et une partie de ceux de Mayence et de Trèves. Les habitants de cette contrée, comme issus des Francs saliens, qui, après s'être établis sur les bords du Rhin, le passèrent pour faire la conquête des Gaules, avaient la prééminence sur tous les autres peuples du royaume de Germanie, et les nobles d'entre eux étaient considérés comme les premiers de la nation teutonique. Elle forma long-tems une province particulière, qui, après avoir été qualifiée tantôt de comté, tantôt de marquisat, porta enfin le titre de duché. C'est depuis qu'elle eut acquis cette dernière dénomination que nous allons faire connaître ses gouverneurs, tant ceux qui ne l'ont tenue qu'en bénéfice, que ceux qui l'ont possédée en propriété.

CONRAD I.

Conrad, depuis roi de Germanie, est regardé par Vitriarius, Pfeffinger, M. Colini et M. Pfeffel, comme le premier duc de la France rhénane, gouvernement auquel il joignait, suivant ces mêmes auteurs, les comtés de Franconie et de Wétéravie. Il était fils d'un autre Conrad que nous appellerons l'*Ancien*, auquel il avait succédé dans tous ses honneurs. Conrad L'Ancien s'était agrandi et fortifié à la faveur des troubles qui s'étaient élevés après la déposition de Charles le Gros. Il avait trois frères, Eberhard, Gebehard et Rodulfe. Ce dernier, qualifié d'insensé par Reginon, s'empara, l'an 891, du siége vacant de Wurtzbourg, et n'abandonna pas pour cela la profession des armes, qu'il exerçait auparavant avec ses frères. Ils entreprirent tous quatre de subjuguer le comté de Bamberg, qui était gouverné par trois frères, Adalbert, Adalhard et Henri, neveux du duc de Saxe. Etant venus les assiéger dans le château de Bamberg, l'an 902, ils éprouvèrent de leur part une vigoureuse résistance. Un jour, dit Reginon, Adalbert, ayant fait une sortie avec ses frères, tomba sur les quartiers des assiégeants, qui les reçurent avec valeur. On se bat avec acharnement, et la victoire demeure aux derniers. Dans ce combat périt, du côté des vainqueurs, Eberhard, et, du côté des vaincus, Henri, dont le frère Adalhard, ayant été pris, fut décapité par ordre de Gebehard. Adalbert, resté seul de ses frères, ne perdit point courage. S'étant remis en campagne l'année suivante, il entra dans l'évêché de Wurtzbourg, dont il ravagea les terres, mit l'évêque Rodulfe en fuite, et obligea ensuite les enfants d'Eberhard avec leur mère, d'abandonner leurs propres héritages, ainsi que les honneurs qu'ils tenaient de la libéralité du roi, et de s'expatrier. L'histoire ne dit point quel personnage fit Conrad le Jeune dans ces guerres, où son âge et son intérêt ne lui permettaient pas d'être oisif ni indifférent. Mais Reginon nous apprend qu'en 905, son père l'envoya avec un corps de troupes en Lorraine, contre Gérard et Matfrid, deux seigneurs puissants dans le pays, qui s'étaient emparés de ses honneurs et de ceux de Gebéhard, son frère, c'est-à-dire des abbayes de Saint-Maximin et d'Hœren, qu'il fut renforcé par une armée de Lorrains qui se joignit à lui, et qu'ayant pénétré jusqu'au pays de Bleiss, sur la Sarre, *in pagum Blesiacum*, pillant et brûlant tout ce qui appartenait à ses ennemis sur la route, il vint assiéger les deux frères dans un château où ils s'étaient retranchés, et les contraignit de lui demander la paix aux conditions qu'il voudrait leur imposer. Durant cette expédition, Conrad le Vieux et son frère Gebehard, suivant le même Reginon, se tenaient en garde contre les incursions d'Adalbert. Le premier, qui fut quelque tems duc de Thuringe, faisait sa résidence ordinaire à Frizlar dans la Hesse. Adalbert, dit notre historien, étant informé qu'ils avaient divisé leurs troupes en trois corps éloignés les uns des autres, fait semblant de vouloir tomber sur Gebehard, et tout-à-coup, tournant contre Conrad qui ne l'attendait pas, il vient se présenter, le 27 février, devant Fritzlar. Conrad sort pour lui livrer bataille. Mais, abandonné des Saxons qui faisaient le gros de son armée, il périt en se défendant avec le peu de monde qui lui restait. Ce ne fut plus après sa mort qu'une déroute des siens. Adalbert, vainqueur, resta trois jours dans le pays, occupé à le saccager, après quoi il s'en revint chargé de dépouilles à Bamberg. La veuve de Conrad, Glismonde, fille de l'empereur Arnoul, et ses enfants, après l'avoir inhumé à Vinnebourg, demandèrent vengeance de sa mort au roi de Germanie, Louis IV, dit l'Enfant. Ce prince étant venu assiéger Adalbert dans Bamberg, Hatton, archevêque de Mayence, persuada à celui-ci de venir se remettre à la clémence du monarque. Mais au lieu d'obtenir son pardon, il fut arrêté et condamné dans une diète à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 5 septembre de la même année, suivant Reginon et Herman le Contract. Lambert d'Aschaffenbourg met cette exécution en 907, Marianus Scotus en 908, et Sigebert en 910. Cette dernière année, Gebehard eut le même sort que Conrad, son frère,

(*) Article dressé sur les mémoires de M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, au duché de Limbourg.

en combattant contre les Hongrois qui avaient fait une irruption dans la France orientale. Il laissa, suivant Reginon, deux fils, Udon et Hériman, qui devinrent illustres, dit-il, parmi les Francs, Conrad le Jeune, après la mort d'Adalbert, eut part à sa dépouille, qui fut partagée entre les nobles du pays. Le roi Louis, étant mort l'an 911, Otton, duc de Saxe, à qui la couronne fut offerte, la fit passer, après l'avoir refusée, sur la tête de Conrad, qui la porta jusqu'en 918, époque de sa mort. (*Voy.* Conrad I, *parmi les empereurs.*)

EBERHARD.

911. **Eberhard**, frère de Conrad, lui succéda dans les duchés de la France rhénane et de Franconie, lorsqu'il fut parvenu au trône de Germanie. Il fut en même tems comte du palais, c'est-à-dire juge des causes de son district, qui ressortissaient au tribunal du roi. Eberhard n'usa pas de son autorité avec la même modération que Conrad, son frère, avait fait paraître dans son gouvernement. Ce fut la raison pour laquelle celui-ci, en mourant (l'an 918), préféra Henri de Saxe, quoique son ennemi, pour le remplacer sur le trône; générosité qui a reçu des écrivains du tems les éloges qui lui étaient dus, et qu'un moderne, accoutumé à régler l'histoire sur son imagination, ose révoquer en doute, parce qu'elle n'est pas, selon lui, dans les mœurs du tems. Eberhard, soumis aux dernières volontés de son frère, eut l'âme assez noble pour porter lui-même à Henri les ornements royaux. Cette démarche lui concilia l'estime et la reconnaissance du nouveau monarque. Non-seulement son duché lui fut confirmé, mais Henri, étant devenu maître de la Lorraine en 923, il la réunit au duché de la France rhénane. Il paraît qu'Eberhard demeura toujours fidèle au roi Henri. Mais il n'eut pas le même attachement pour Otton, son fils et son successeur, avec lequel il se brouilla presque aussitôt qu'il fut monté sur le trône, c'est-à-dire l'an 936. Leur rupture fut occasionée par celle qu'excitèrent entre Eberhard et Henri, duc de Bavière, frère d'Otton, les querelles de leurs vassaux respectifs, et dans laquelle ils prirent parti chacun pour les siens. Eberhard, l'an 937, fit prisonnier Henri, et l'enferma dans un château que Reginon appelle Badelik; mais ce fut pour peu de tems, et Henri recouvra bientôt sa liberté. Cependant, Otton, voulant tirer vengeance de l'insulte faite à son frère, fit citer Eberhard à la diète de Magdebourg, où il fut condamné à l'exil, outre une amende de cent talents qu'on lui imposa. On sévit aussi contre ses complices, dont les principaux furent condamnés à la peine du harnescar, c'est-à-dire à porter un chien sur leurs épaules, l'espace de deux lieues. Rappelé de son exil l'an 938, Eberhard se concerta avec Gislebert, duc de Lorraine, pour une nouvelle révolte, dans laquelle il attira Tancmar, fils d'Otton. Mais la diligence du roi, qui fut instruit du complot avant qu'il éclatât, l'étouffa dans sa naissance. Eberhard et Gislebert ayant renoué leur partie l'année suivante, Otton envoya contre eux Herman, duc de Suabe, avec Udon, son frère, et Conrad, leur cousin, surnommé le Sage, qui mirent le siége devant Andernach, place appartenante à Eberhard, et la plus forte de son duché. Eberhard et Gislebert accourent au secours des assiégés. Udon et Conrad viennent à leur rencontre, et leur livrent un combat qui mit fin à la révolte. Eberhard périt dans l'action, et Gislebert, ayant pris la fuite, se noya au passage du Rhin.

CONRAD II, DIT LE ROUX ET LE SAGE.

939. **Conrad**, fils du comte Werner, et petit-fils d'un autre Werner, qui avait été comte de Naven, de Worms et de Spire, héritages qui passèrent à son petit-fils, fut établi duc de la France rhénane par le roi Otton, après la mort d'Eberhard. Ce prince lui donna de plus, l'an 944, le duché de la haute Lorraine, avec le vicariat des villes royales de la France orientale, et, l'an 947, il lui fit épouser **Luitgarde**, sa fille. Conrad, l'an 952, accompagna le roi, son beau-père, en Italie, où ce monarque, pressé de retourner en Allemagne, le laissa pour achever de réduire le roi Bérenger. La chose n'était point aisée. Conrad, préférant la voie de négociation à celle de la force, eut avec Bérenger une conférence, dans laquelle il lui persuada de venir se remettre à la discrétion du roi de Germanie. La reine Adélaïde, se voyant frustrée par là du plaisir de la vengeance qu'elle comptait tirer de Bérenger, qui avait été son persécuteur, trouva moyen d'indisposer son époux contre le duc Conrad, ainsi qu'elle venait de faire contre le prince Ludolfe, son beau-fils. Conrad et Ludolfe se liguent ensemble pour leur commune défense, et attirent dans leur parti les fils d'Arnoul le Mauvais, ci-devant duc de Bavière, avec Frédéric, archevêque de Mayence. Les Hongrois, qu'ils avaient appelés, se jettent avec eux sur la Bavière. Otton vole au secours de Henri, son frère, qui possédait alors ce duché. Conrad, poursuivi, se sauve en Lorraine. Le roi va mettre ensuite le siége devant Mayence, qui lui résiste l'espace de dix-huit mois, et ne se rend qu'après la mort de Frédéric, arrivée le 25 octobre 954. Alors Conrad et Ludolfe, à la persuasion des évêques d'Augsbourg et de Coire, viennent implorer la clémence d'Otton. Le jugement de leur cause est renvoyé à deux diètes, qui se tinrent, suivant M. Pfeffel, l'une à Cinna, aujourd'hui Langenzenn, en Franconie, l'autre à Fritzlar. Conrad, dans la dernière, est dépouillé du duché de Lorraine, et conserve celui de la France rhénane. Otton, l'an 955, l'envoie en Bavière pour en chasser ces mêmes Hongrois qu'il y avait fait venir. Il périt, la même année, dans une bataille qu'il leur livra près d'Augsbourg, et fut enterré à Worms, laissant un fils, qui suit. Sa femme, décédée en 953, avait été inhumée à Mayence. (*Voy.* Conrad, *duc de la haute Lorraine.*)

OTTON.

955. **Otton**, né sur la fin de l'an 947, suivant Reginon, succéda au duc Conrad, son père, sous la tutelle de Guillaume, son oncle, fils naturel du roi Otton, et archevêque de Mayence, qui l'éleva avec soin. Parvenu à l'âge de porter les armes, il se distingua par sa valeur, et mérita, l'an 978, le duché de Carinthie et la Marche de Vérone, que l'empereur Otton II lui conféra pour contenir l'Italie dans le devoir; ce qui l'obligea d'établir des comtes-vicaires dans ses états du Rhin. Mais, l'an 985, il se démit volontairement de la Carinthie, en faveur de Henri II, duc de Bavière. Cette même année, par le conseil de l'empereur Otton III, de l'impératrice Théophanie et de Willigise, archevêque de Mayence, il céda une part dans les bans et le tonlieu de Worms, à l'église de Worms, avec l'autorité comtale dans les domaines qu'elle possédait. Il fonda, l'an 987, de concert avec **Judith**, sa femme, l'abbaye de Saint-Lambert de Grevenhausen, près de Neustadt, sur la Harte. L'an 995, après la mort de Henri II, duc de Bavière, il fut rétabli dans le duché de Carinthie et le marquisat de Vérone. Il s'attira par sa conduite une si haute estime, que l'empereur Otton III étant mort l'an 1002, la plupart des suffrages se réunirent en sa faveur pour l'élever au trône de Germanie. Mais le duc Otton eut la générosité de refuser cet honneur, et de le faire adjuger à Henri III, duc de Bavière, qu'il en jugeait plus digne que lui. Henri avait au-delà des monts un rival dangereux dans la personne d'Ardouin, qui s'était arrogé le titre de roi d'Italie. Le duc Otton fut chargé, l'an 1003, de marcher contre ce rebelle. Mais, n'ayant point reçu d'Allemagne des troupes égales en nombre à celles d'Ardouin, et les Italiens ne lui ayant point fourni les secours qu'ils lui avaient promis, il fut battu et obligé de prendre la fuite. Il paraît néanmoins que le succès de la campagne suivante répara cet échec. Le duc Otton mourut le 4 novembre 1004. De son mariage, il avait eu trois fils, 1°. Henri, ou Hezelon,

lequel, ayant été associé à son père dans le duché de la France rhénane, mourut l'an 989, laissant de sa femme ADÉLAÏDE d'EGESHEIM, fille d'Eberhard IV, comte de Nordgaw, un fils nommé Conrad, qui monta sur le trône d'Allemagne, après la mort de l'empereur Henri II; 2°. Conrad, qui suit; 3°. Brunon, qui monta sur le saint siége, et prit le nom de Grégoire V.

CONRAD DE WORMS, DIT LE VIEUX, IIIe. DE SON NOM.

1004. CONRAD, ou CUNON, deuxième fils du duc Otton, lui succéda aux duchés de la France rhénane, de Franconie et de Carinthie, ainsi qu'au marquisat de Vérone. Il avait un neveu de même nom que lui, surnommé le Salique, depuis roi de Germanie, fils d'Hezelon, son frère, et que la plupart des modernes ont confondu avec lui. Le duc Conrad de Worms faisait sa résidence à Bekelnheim, dans le pays de Naven, à quelque distance de Creutznac. Il avait épousé, en premières noces, JUTTE, dont il eut une fille, nommée Ute, qui mourut avant sa mère. Celle-ci ayant suivi sa fille au tombeau, Conrad prit en secondes noces MATHILDE, fille d'Herman II, duc de Suabe, et de Gerberge de Bourgogne. Mais comme elle était sa parente, le roi Henri II, son cousin, fit assembler, l'an 1005, à Dortmond, un concile national pour le dissoudre. Conrad, malgré l'autorité du monarque, eut le crédit d'empêcher le concile de prononcer le divorce, et garda sa femme. Henri, dans cette affaire, agissait peut-être autant par ressentiment que par zèle, pour l'observation des règles : car Dithmar nous apprend que Conrad s'était révolté contre lui avec Ernest, duc de Suabe. Le cours des jours de Conrad ne fut pas long. Une mort prématurée l'enleva le 12 décembre 1011. De son second mariage, il laissa un fils, qui suit. Mathilde, sa veuve, épousa, en troisièmes noces, Frédéric II, duc de Lorraine. (Voy. *les ducs de Carinthie.*)

CONRAD IV, DIT LE JEUNE.

1011. CONRAD LE JEUNE, fils de Conrad le Vieux et de Mathilde, succéda en bas âge à son père dans la France rhénane et la Franconie, mais non pas dans la Carinthie, dont l'empereur Henri II investit Adalbéron. Conrad souffrit cette privation tant que sa minorité dura; mais, devenu majeur, il entreprit, avec l'aide de Conrad le Salique, son cousin, l'an 1019, d'arracher ce marquisat à son rival. Ses efforts furent insuffisants pendant le règne de Henri. Mais Conrad le Salique, ayant remplacé ce prince en 1024, remit Conrad le Jeune, son cousin, en possession de la Carinthie, après la déposition d'Adalbéron, que Henri avait investi de ce duché : ce qui n'arriva qu'en 1035. L'histoire ne nous apprend rien de son gouvernement. Il mourut sans lignée en 1039; année remarquable, dit Wippon, par la perte de plusieurs personnages distingués en Allemagne, du nombre desquels fut l'empereur Conrad lui-même, qui survécut néanmoins au duc Conrad, dont il recueillit la succession qu'il transmit à l'empereur Henri III, son fils. Ce dernier éteignit le titre ducal de la France rhénane; ce qui releva beaucoup l'autorité des comtes palatins du Rhin. Mais, l'an 1116, l'empereur Henri V fit revivre ce titre dont il décora Conrad (V) de Hohenstauffen, son neveu, frère de Frédéric II, duc de Suabe. Conrad, après la mort de Henri V, partit pour la Terre-Sainte. Pendant son absence, Lothaire, nouveau roi des Romains, fit la recherche de plusieurs biens royaux que Conrad et son frère s'étaient appropriés par la connivence du défunt empereur, et les réunit à sa couronne. Frédéric employa la force pour s'opposer à cette réunion, et ne réussit qu'à se faire mettre au ban de l'empire, par la diète de Strasbourg. Conrad, à son retour, l'an 1128, releva le parti de son frère en se joignant à lui. Ayant fait lever à Lothaire le siége de Nuremberg, ce premier succès enflamme leur courage. Conrad prend le titre de roi des Romains, et passe en Italie pour s'y faire reconnaître en cette qualité. Il faut, dit Muratori, qu'il eût fait d'avance quelque traité secret avec les Milanais; car à peine eut-il paru dans le pays, que la noblesse et tout le peuple se déclarèrent en sa faveur. Anselme, archevêque de Milan, séjournait alors dans ses châteaux hors de Milan. Sollicité par une partie du clergé et par le peuple, il couronna Conrad, avec la couronne de fer, à Monza, le jour de saint Pierre, 29 juin 1128; cérémonie qu'il répéta quelques jours après dans la cathédrale de Milan. L'historien Landolphe de Saint-Paul témoigne avoir assisté au couronnement; mais ses affaires ne lui permirent pas, dit-il, de se trouver au second. Conrad, sans perdre de tems, se mit en devoir de réduire les seigneurs de Lombardie, qui refusaient de le reconnaître pour roi. Il vint à bout de la plupart, dit le même auteur, à la pointe de l'épée. Mais le roi Lothaire ayant eu recours au pape Honorius, qui avait approuvé son élection, obtint de lui une sentence d'excommunication contre Conrad, qui sentit dès-lors son crédit tomber en Italie. Il en conserva néanmoins encore assez pour s'y maintenir jusqu'au mois de septembre 1132, époque de l'arrivée de Lothaire en ce pays. Conrad, alors, voyant son armée presque réduite à rien, prit le parti de repasser les monts, laissant dans le cœur des Italiens, dit Albéric de Trois-Fontaines, de vifs regrets de son éloignement. Lothaire dut s'en apercevoir au mauvais accueil qu'ils lui firent, et dont il lui fut impossible de se venger avec la faible armée qui marchait à sa suite. Sa prudence, néanmoins, ramena les esprits, et fit évanouir la faction de son rival. Conrad, ayant rejoint son frère, continua la guerre en Allemagne avec lui contre l'évêque de Strasbourg, que Lothaire, en partant pour l'Italie, avait chargé de sa défense en Allemagne. Mais, l'an 1134, Henri le Superbe, duc de Bavière, leur ayant enlevé, à son retour d'Italie, la ville d'Ulm, les mit par là hors de mesures. Frédéric fut le plus empressé à faire sa paix avec Lothaire. Conrad, enfin, se détermina, l'an 1135, à suivre son exemple, et commença par se faire absoudre de son excommunication par l'archevêque de Magdebourg; après quoi, s'étant rendu dans le mois d'octobre à la diète que Lothaire tenait à Mulhausen, il se jeta à ses genoux, et obtint, par ses larmes, le pardon qu'il était venu solliciter. Conrad accompagna ce monarque, l'an 1136, dans sa nouvelle expédition d'Italie. Lothaire étant mort le 3 ou le 4 décembre de l'année suivante, Conrad fut élu, le 22 février de l'an 1138, pour lui succéder (*Voyez* Conrad III, *empereur.*)

Après la mort de l'empereur Conrad III, arrivée le 15 février 1152, FRÉDÉRIC DE ROTHENBOURG, son fils, lui fut substitué dans le duché de la France rhénane par le nouveau roi des Romains, Frédéric Barberousse, son cousin.

Le duc Frédéric termina ses jours l'an 1167. Comme il ne laissa point de postérité mâle, l'empereur lui subrogea CONRAD, son troisième fils, qui fut le sixième de son nom, duc de la France rhénane. Henri, son frère aîné, successeur de Frédéric au trône de Germanie, le fit encore, l'an 1191, duc d'Alsace et de Suabe, après la mort de Frédéric, leur second frère. Conrad étant décédé, comme ce dernier, sans lignée, l'an 1197, le duché de la France rhénane fut réuni, en grande partie, au Palatinat du Rhin. Mais la Franconie fut donnée par l'empereur Henri VI, à Philippe, son frère, qui lui succéda au royaume de Germanie.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES PALATINS DU RHIN *.

La juridiction des anciens comtes palatins du Rhin s'étendait sur tout le pays des deux côtés du Rhin, appartenant à la France, et sur la partie du royaume de Lothaire, située entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, qui était l'ancien pays des Ripuaires. Cette province n'avait point de ducs sur la fin de la race carlovingienne; les nonces de la chambre (*Cameræ Nuncii*) gouvernaient la France orientale sous l'empereur Arnoul et le roi Louis, son fils. Aux nonces succédèrent les comtes palatins, espèce de vicaires provinciaux, ou de procureurs fiscaux, nommés par les rois dans les différentes provinces, afin de brider le pouvoir des ducs qui s'agrandissaient de jour en jour. « Ils rendirent la justice au nom du roi ou » de l'empereur; ils avaient soin des terres appartenantes au » domaine; et en cas que les ducs fussent absents ou empêchés, » ils étaient leurs substituts. Leur devoir était de veiller sans » cesse à la bonne administration de la justice. Ils succédèrent » dans cette vue à ces députations ou commissions nommées » de tems en tems par la cour, dont les députés étaient ap» pellés *missi*, ou commissaires royaux. Leur pouvoir contre» balança donc, dans les provinces, celui des ducs. Cette ri» valité, ou ce conflit d'autorité, réveilla entre eux une jalousie » réciproque. Les uns cherchèrent des voies pour supplanter » les autres ». (Colini.) Ces comtes palatins firent leur résidence dans un des palais royaux situés dans leur département, et prirent de ce chef-lieu la dénomination qui les distinguait entre eux. Ainsi, au lieu de se nommer comtes palatins de Bavière, ils se nommèrent *comtes palatins de Scheyren*, ou *de Witelspach*; les comtes palatins de Suabe s'appelèrent *comtes palatins de Tubingen* ou *de Calw*; ceux de Saxe *comtes palatins de Wettin*; ceux du duché de haute Lorraine, résidants à Metz, palais principal de cette province, furent nommés *comtes palatins de Metz*; ceux du duché des Ripuaires, ayant leur palais à Aix-la-Chapelle, s'appelèrent *comtes palatins d'Aix-la-Chapelle*. Tous ces palatinats s'éteignirent dans la suite par la supériorité que prirent les ducs, à l'exception de celui du Rhin, formé des deux derniers palatinats, dont les propriétaires surent habilement profiter de la protection des empereurs pour se maintenir et étendre leurs domaines. Le premier, que la plus grande partie des historiens met pour comte palatin du Rhin, est Eberhard de Franconie, frère de Conrad I, roi de Germanie. Mais le savant M. Crollius, dans un ouvrage allemand, dont le titre, rendu en français, porte, *Suite éclaircie des comtes palatins d'Aix-la-Chapelle, ou de la basse Lorraine, depuis leur institution jusqu'à Henri du Lac*; M. Crollius, dis-je, renverse tous les arguments que Tolner allègue pour attribuer à cet Eberhard le Palatinat du Rhin. Que les anciens l'aient appelé *duc des Francs*, *comte très-puissant*, *comte du palais*, *marquis Oriental*, toutes ces qualifications ne prouvent pas la thèse qu'on veut établir. On s'étaie aussi vainement d'un texte de Frodoard, où il dit qu'Eberhard fut envoyé sur le Rhin pour y exercer la justice. *Mittitur ab Henrico justitiam faciendi causâ.* Ces paroles, en effet, ne désignent que ce qu'on appelait *missus dominicus*, ou *missus regius*; de là, M. Crollius infère qu'il faut rayer Eberhard du nombre des comtes palatins du Rhin, et commencer la suite chronologique de ces comtes par :

HERMAN I, DIT LE PETIT.

966. Herman, lieutenant du roi, en Lorraine, dès l'an 948, fut créé comte palatin du Rhin, en 966, par l'empereur Otton I. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'origine de cet Herman. Quelques bavarois, et même la dernière déduction de la maison de Bavière, lui donnent pour père Arnoul le Mauvais, duc de Bavière; mais les autres prétendent, avec plus de fondement, qu'Otton le Grand n'aurait pas donné à son ennemi des états considérables, et qu'il faut qu'Herman fût plutôt de famille salique. Ce fut un seigneur très-puissant, et l'empereur Otton I lui donna beaucoup de terres sur la Meuse, sur la Moselle, et des deux côtés du Rhin, dans les duchés de Juliers et de Berg, destinés à appartenir un jour à la maison palatine. On regarde Herman comme celui qui jeta les fondements de la grandeur future des comtes palatins du Rhin, ses successeurs. Mais les terres qu'il posséda étaient alors entièrement différentes de celles qui composent aujourd'hui le Palatinat du Rhin. Herman fit sa résidence à Aix-la-Chapelle. Il se distingna, en 944, dans l'expédition contre les Lorrains rebelles, et, en 955, dans la bataille contre les Hongrois, en Bavière. La plupart des historiens mettent la mort d'Herman en 959; cependant, Schannat (*Hist. Wormat.*, n. 35) rapporte une charte de l'empereur Otton III, de 993, où il est parlé de lui comme vivant. M. Pfeffel recule sa mort, avec plus de vraisemblance, jusqu'en 996. Il avait épousé Heilswige, ou Hedwige, dont il eut Ezon, ou Ehrenfroi, qui suit; et Hézelin, ou Hézelon, comte de Zulpic, et non du Lac, comme le prouve M. Crollius.

EZON, OU EHRENFROI.

Ezon, comte palatin sur le Bas-Rhin et dans la Lorraine Mozellane, succéda au comte palatin Herman, son père. Une

(*) Article dressé sur les mémoires de M. Ernst, jusqu'en 1140.

chronique anonyme de l'abbaye de Brauweiler, près de Cologne, le dit parent de saint Uldaric et du pape Léon IX. Il devint fort puissant par son mariage contracté, l'an 991, avec MATHILDE, sœur de l'empereur Otton III, qui prit soin de l'enrichir. Cette alliance, suivant l'annaliste saxon, avait d'abord souffert de la difficulté, parce qu'elle n'était point assortie, ni pour la naissance, ni pour la fortune, à la condition d'une fille de roi : *Quia nec fortuna nec natales decebant regiam virginem* ; preuve qu'Ezon ne descendait point d'Arnoul, duc de Bavière. L'anonyme de Brauweiler (*apud Leibnit. in Scriptor. Brunswic.*, tom. I, pag. 311), dit que ce mariage fut le prix d'une partie qu'Ehrenfroi gagna contre Otton au jeu des échecs. Mathilde, ajoute-t-il, était retirée auprès de sa tante, abbesse de Quedlinbourg, à qui on l'enleva pour la marier. L'empereur, son beau-frère, en mourant, confia les ornements impériaux à l'archevêque de Cologne, pour les remettre à Ezon, dans la vue de lui assurer le trône de Germanie, dont ces ornements étaient regardés comme les arrhes. On a voulu inférer de là que dès-lors les comtes palatins du Rhin étaient, par leur dignité, les dépositaires de cette dépouille et les vicaires de l'empire durant l'interrègne. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'archevêque garda le dépôt qui lui était confié, et ne le remit au nouveau roi de Germanie, Henri II, qu'après son élection. (*Voy.* Héribert, *électeur de Cologne.*) Ezon, après avoir disputé la couronne à Henri, se désista de ses prétentions et devint un de ses partisans. Ils vécurent toujours depuis en bonne intelligence. Le domaine du Palatinat s'accrut par la libéralité du monarque qui lui annexa plusieurs terres. Nous avons parlé ci-dessus d'un diplôme de Henri, donné à Mayence, le 30 novembre 1023, par lequel il détache des biens de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, du consentement de l'abbé Harric, six mille six cent cinquante-six manses, ou fermes, *sex millia sex centos qninquaginta sex mansos*, pour les donner en bénéfice à Ezon et au comte Otton, son fils, à condition de faire le service militaire auquel était tenu l'abbé envers l'empire, et que son grand âge ne lui permettait pas de remplir en personne. (*Acta Acad. Palat.*, tom. III, pag. 104.) Ezon mourut en 1035, et fut enterré à l'abbaye de Brauweiler, qu'il avait fondée en 1024, et dotée d'une vaste forêt, nommée Vela, près de Cologne, avec les villages qu'elle renfermait. (*Ibid.*, tom. I, page. 109.) De MATHILDE, morte en 1025, il eut, 1°. Ludolphe, décédé avant son père, laissant deux fils, Henri, mort peu de tems après lui, et Conrad, ou Conon, qui devint duc de Bavière; 2°. Otton, qui suit; 3°. Herman, qui fut archevêque de Cologne : avec sept filles; Richense, mariée à Micislas, roi de Pologne; les six autres furent abbesses.

OTTON I.

1035. OTTON, second fils d'Ezon, gouverna le Palatinat du Rhin depuis 1035 jusqu'en 1045. L'empereur Henri III alors lui conféra, dans la diète de Goslar, tenue le jour de Pâques, le duché de Suabe, et donna la dignité de comte palatin à Henri, fils d'Hézelin et petit-fils d'Herman. Otton mourut le 7 septembre 1047, suivant l'annaliste saxon. On ne peut douter qu'il n'ait été marié, puisqu'Albéric (*ad ann.* 1037) dit que l'empereur Lothaire en descendait : *Ottonem ducem Sueviæ, de cujus linea descendit ille Lotharius, dux Saxonum, qui fuit imperator.* Pour expliquer ceci, M. Koeller, cité par M. Crollius, a donné pour femme à Gérard, ou Gebhard, comte de Supplembourg, père de Lothaire, uue fille anonyme de notre duc Otton, que nous avons nommée Isha. Mais M. Crollius observe que, suivant la chronique de Lunebourg, la mère de Lothaire s'appelait Hedwige, et était fille de Frédéric, comte de Frombach, en Bavière. Il faudrait donc dire, pour justifier le passage d'Albéric, que Gebhard était fils de notre Otton. Or, suivant l'annaliste saxon (*ad ann.* 1009 *et* 1106), Gebhard eut pour mère Ide, fille de Gebhard, comte de Querfurt, qui fut par conséquent l'épouse d'Otton. C'est le sentiment de M. Busching cité par M. Crollius, qui ajoute que M. Scheid, éditeur des *origines Guelferbitanæ*, a déjà développé et appuyé de preuves ce système. (*Voy.* Otton II, *duc de Suabe.*)

HENRI, DIT LE FURIEUX ET LE MOINE.

1045. HENRI, fils d'Hézelin, frère cadet d'Ezon, successeur d'Otton dans le Palatinat du Rhin, a été confondu tantôt avec Henri du Lac, son fils, tantôt avec un autre Henri, petit-fils d'Ezon par Ludolphe. L'abbaye de Brauweiler l'ayant élu pour son avoué, il eut, en cette qualité, de vifs démêlés avec le célèbre Annon, archevêque de Cologne, pour un sujet qu'on ignore, et que M. Crollius ne paraît pas avoir bien deviné. Le comte s'étant porté à divers actes de violence, s'attira une excommunication qu'il mérita peut-être d'ailleurs par sa conduite tyrannique envers ses sujets et ses voisins. Annon le rencontra quelque tems après, et, s'étant abouché avec lui, il lui parla si pathétiquement, que, non content de demander son absolution, il abandonna femme et enfants pour aller se faire moine à l'abbaye de Gorze (et non de Siegeberg, comme le marque M. Baillet). Après avoir passé près de trois ans dans cette retraite, il en sort précipitamment l'an 1061; et comme s'il n'y eût été occupé qu'à se venger de l'archevêque, il va l'assiéger dans Cologne. Le peu de succès de cette levée de bouclier le jette dans un égarement total d'esprit. Il devient furieux, et dans un de ses accès, l'an 1061, il fend la tête d'un coup de hache à sa femme, MATHILDE, dite aussi ADELEIDE, fille de Gothelon I, duc de la basse Lorraine, qu'il aimait beaucoup; puis il va se vanter en public de cette action horrible, en rit et s'en applaudit. On l'enferma après ce coup dans l'abbaye d'Epternac, où il mourut la même année, laissant un fils en bas âge, de même nom que lui. Les annalistes l'ont appelé *comte palatin des Lorrains.*

HERMAN II.

1061. HERMAN II, que nul moderne, avant M. Crollius, n'avait mis au nombre des comtes palatins du Rhin, succéda dans cette principauté à Henri le Furieux dont il était proche parent, ou peut-être même frère, attendu le bas âge de Henri, fils du premier. M. Crollius produit plusieurs actes pour établir la qualité qu'il donne à Herman. Tels sont, 1°. un diplôme de l'empereur Henri IV, du 16 octobre 1065, par lequel il donne à Adelbert, archevêque de Hambourg et de Brême, son favori, la ville de Duisbourg : *Curtem autem nostram Tusburch dictam in pago* Ruriggowe, *in comitatu Herimanni comitis palatini sitam* (Lindenborg, *rerum septentrion. script. in auct. diplom.* p. 180); 2°. un autre diplôme du même empereur, du 29 décembre 1072, où sont nommés plusieurs endroits situés *in comitatu Herimanni comitis palatini*, lesquels se trouvent entre Duisbourg et Keiserswerth (*ibid.*, p. 114); 3°. deux autres diplômes du même souverain, l'un de 1076, rapporté au tome V de l'histoire de la maison de Bade par M. Schoepflin (p. 22), l'autre de 1085 dans l'*Alsasia diplom.*, p. 216. L'attachement d'Herman à l'empereur Henri IV l'enveloppa dans l'excommunication dont ce prince avait été frappé. (*Berthold. Constant.*, p. 258.) L'annaliste saxon met sa mort en 1085. Quelques-uns prétendent qu'il finit ses jours à l'abbaye d'Epternac. Il ne paraît qu'il ait laissé de postérité mâle.

HENRI DU LAC.

1085. HENRI DU LAC, fils de Henri le Furieux, suivant l'opinion la plus probable, devint comte palatin du Rhin après la mort d'Herman II, son parent. Il était déjà célèbre par sa valeur, et, dès l'an 1080, il avait commandé les troupes

de l'empereur, en Saxe, à la bataille de l'Elster, donnée contre Rodolphe, son compétiteur. Quelques-uns prétendent que l'empereur, allant en Italie, l'an 1090, le nomma son vicaire dans l'empire; mais ce vicariat ne doit s'entendre que de la haute avouerie de l'abbaye d'Epternac, que ce prince lui confia dans son absence: car M. Crollius prouve que le vicariat de l'empire ne commença à être exercé de droit par les comtes palatins du Rhin qu'au douzième siècle. Henri du Lac mourut, sans laisser de lignée, le 12 avril 1095, suivant l'annaliste saxon et d'autres, et fut enterré à l'abbaye du Lac qu'il avait fondée en 1093. ADÉLAÏDE, sa femme, dont il était le troisième époux, était fille d'Otton d'Orlamunde, marquis de Meissen. Elle avait épousé, en premières noces, Adelbert III, comte de Ballenstedt, décédé l'an 1076, dont elle eut deux fils, Otton le Riche, comte de Ballenstedt, mort le 9 février 1123, et Sigefroi, qui devint comte palatin et héritier de la plupart des biens patrimoniaux de Henri du Lac. Mais M. Crollius fait assez bien voir que l'empereur Henri IV en eut aussi sa part. Il paraît qu'Adélaïde avait épousé, en secondes noces, un seigneur nommé Hériman, pour le repos de l'âme duquel elle fit une donation, en 1097, à l'église de Saint-Georges de Limbourg sur la Lahne, ce qui fut confirmé, l'an 1124, par Adelbert I, archevêque de Mayence, dont les lettres, données à ce sujet, portent: *Pro remedio animæ conjugis sui domni Herimanni, comitis palatini.* M. Crollius pense, avec assez peu de vraisemblance, selon nous, que cet Hériman est le même que Henri du Lac, qui aura été binôme, selon lui. Nous sommes plus portés à croire que c'est Herman II, prédécesseur de Henri du Lac, dont celui-ci aura épousé la veuve.

HENRI II ou III.

1095. HENRI, successeur de Henri du Lac, est encore une découverte de M. Crollius. Ce critique l'a pour la première fois rencontré, avec le titre de comte palatin, parmi les témoins d'une charte rapportée par M. de Hontheim (*Hist. dipl. Trev.*, tom. I, p. 449), *palatinus comes Henricus:* c'est ainsi qu'il y est nommé. L'empereur Henri IV, dans un diplôme de 1102 (*Ib.* p. 479), nomme Henri comte palatin entre les seigneurs qui avaient assisté à une cour plénière qu'il avait tenue au commencement de 1099, comme le prouve M. Crollius. Depuis ce tems, on n'aperçoit plus de traces du comte palatin Henri. Notre critique prétend qu'on le retrouve dans Henri de Limbourg, que l'empereur, dit-il, aura dépouillé du Palatinat, pour le punir des torts qu'il avait faits à l'abbaye de Pruim.

SIGEFROI DE BALLENSTEDT.

1099. SIGEFROI DE BALLENSTEDT, dit aussi d'ORLAMUNDE à raison de la portion qui lui était échue dans le partage fait avec Otton, son frère, des biens maternels, fils d'Adelbert de Ballenstedt et d'Adélaïde d'Orlamunde-Weimar, était déjà comte palatin le 9 novembre 1099. Cela se prouve, dit M. Crollius, par une charte de Jean, évêque de Spire, donnée ce jour-là, dans laquelle est nommé parmi les témoins *Palatinus comes Sigefridus.* Il demeura constamment fidèle à l'empereur Henri IV dans la persécution que ce malheureux prince essuya de la part de son fils. Mais sa fidélité, suivant l'annaliste saxon et celui d'Hildesheim, fut l'effet de l'argent que l'empereur lui avait donné. Quoi qu'il en soit, il ne laissa pas d'être en faveur au commencement du règne suivant. Mais, l'an 1109, accusé par Henri de Limbourg, duc de la basse Lorraine, d'avoir tramé de noirs projets contre la vie de l'empereur Henri V, il fut arrêté par ordre de ce prince, et mis sous la garde de l'évêque de Wurtzbourg. Il y resta jusqu'au 15 août de l'an 1111, qu'il obtint son élargissement. L'année suivante, nouvelle brouillerie entre Sigefroi et l'empereur. L'avarice du monarque en fut l'occasion. Il s'était emparé de la succession d'Udalric, dernier comte de Weimar de la maison d'Orlamunde, au préjudice de Sigefroi, son plus proche parent. Pour le contraindre à la rendre, celui-ci se fit un parti dans lequel il attira les principaux seigneurs saxons. Mais il eut le malheur d'être surpris, le 21 février 1113, à Wahrenstedt, près de Quedlinbourg, par le comte de Mansfeld, général de l'empereur, et de recevoir dans l'action une blessure dont il mourut le 9 mars suivant. Il avait épousé GERTRUDE, fille de Henri le Gras, comte de Northeim, marquis de Misnie et duc de Saxe sur le Weser, de laquelle il eut Guillaume, que nous verrons dans la suite, comte palatin, et un autre fils mort en bas âge. Gertrude se remaria à Otton de Rineck, qu'elle fit père d'Otton II de Rineck, et de Sophie, mariée à Thierri VI, comte de Hollande.

GODEFROI DE CALW.

1113. GODEFROI, comte de Calw, château situé sur la Nagolde, et non de Tubinge, comme l'ont avancé quelques-uns d'après Trithême, issu d'une des plus anciennes maisons de la France rhénane, fut nommé comte palatin du Rhin par l'empereur Henri V, avant le 6 avril, ou ce jour-là même de l'an 1113, comme on l'infère d'un diplôme donné à ce sujet et rapporté dans l'histoire diplomatique de l'église de Trèves (tom. I, n. 324, p. 498). Godefroi, l'année suivante, se montra fidèle et reconnaissant envers son souverain et son bienfaiteur dans le soulèvement de la plupart des seigneurs contre Henri. Il se joignit aux neveux de ce prince, qu'il accompagna souvent depuis dans ses voyages et ses expéditions. L'an 1116, Godefroi se trouvant à Worms, sur la fin de juin, avec le duc de Suabe, vit arriver devant la ville les seigneurs ligués. Ils proposèrent aux partisans de l'empereur de faire la paix. Mais une sortie inconsidérée des habitants rompit les conférences entamées à ce sujet. On voulut les reprendre ensuite; mais les parties, ne pouvant s'accorder, convinrent de s'en remettre à la diète prochaine de Francfort, où rien ne fut décidé. (*Annal. Saxo. ad hunc. an.*) L'an 1118, au commencement de juillet, ou, selon le P. Hartzheim, l'an 1119, le légat du pape enveloppa nommément le comte palatin dans l'excommunication qu'il prononça contre l'empereur et ses partisans. (Udalric, *Cod. Epist. apud Eccard corp. hist.*, p. 294.) Après la mort de Henri V, arrivée l'an 1125, Godefroi se vit attaqué par le fils de son prédécesseur, et ne put se maintenir que dans une partie du Palatinat. Il mourut paisiblement, peu de tems après; le 20 janvier 1129, comme le prouve M. Crollius. Il avait épousé LUITGARDE, fille de Berthold II, duc de Zeringen, dont il ne laissa qu'une fille, nommée Utha, mariée à Welphe VI, duc de Spolette, plus connue sous le titre de duchesse de Schauenbourg, château dans le Schwartzwald, qu'elle avait hérité de sa mère.

GUILLAUME DE BALLENSTEDT.

1129. GUILLAUME, fils de Sigefroi de Ballenstedt, comte palatin du Rhin, et de Gertrude de Northeim, était encore fort jeune lorsque son père fut tué à la rencontre de Wahrenstedt. L'empereur ne voulut point se désister en sa faveur de la succession pour laquelle son père avait combattu, et il en était toujours question dans les conférences de paix qui se tinrent entre ce prince et les légats du pape. (Albéric, *ad an.* 1120; Martenne, *ampliss. Coll.*, tom. I, pag 673.) On ne sait pas précisément ce qui fut réglé à cet égard dans l'accommodement fait, en 1122, entre le pape et l'empereur. M. Crollius prétend néanmoins que Guillaume y obtint la portion de ses biens patrimoniaux situés en Thuringe, et pour le prouver, il allègue

quelques donations qu'il fit, à diverses églises, de certains fonds qu'il possédait en ce pays. Guillaume, en 1125, s'offre, pour la première fois, en qualité de comte palatin. Il avait alors les armes à la main pour revendiquer ce qui lui appartenait dans l'archevêché de Trèves, comme héritier de son père. Dans son mandat à l'archevêque de Trèves, l'empereur dit avoir appris *Wilhelmum palatinum*, *Sigefridi filium*, *armatorum globo septum*, *isthuc in vestratem agrum parare jum irruptionem*, etc.; sur quoi il ordonne de lui faire résistance. (Brower, *Hist. Trevir.*, t. II, p. 21.) Henri V étant mort cette même année, et Lothaire II lui ayant succédé, Guillaume entra en possession libre du Palatinat des Ripuaires, ou d'Aix-la-Chapelle, ainsi que dans la haute avouerie de Trèves, qui lui revenait du chef de son père. Mais Godefroi de Calw retint le haut Palatinat, appelé le Palatinat du Rhin. On les voit, en effet, tous deux qualifiés *comtes palatins*, dans un diplôme de Lothaire, du 2 janvier 1129. (Schoepflin, *Alsat. diplom.*, part. 1, pag. 207.)

L'an 1131, Guillaume se déclara pour Gérard de Henneberg, prétendant à l'archevêché de Trèves, et protesta contre l'élection d'Adalbéron, son compétiteur. (Brower, tom. II, pp. 27-31.) Guillaume finit ses jours l'an 1140, suivant le chronographe saxon, le 13 février, selon le ménologe de Saint-Maximin, et fut enterré à l'abbaye de Springiersbach, où l'on voit encore son épitaphe. Il est douteux qu'il ait été marié : du moins on ne connaît point sa femme; et il est sûr qu'il ne laissa point d'enfants. L'empereur Conrad III, après sa mort, donna un diplôme pour réunir ses alleux au fisc de l'empire. Mais Adalbert, marquis de Brandebourg, se fit adjuger, comme plus proche agnat, les comtés d'Orlamunde et de Weimar, en Thuringe. Il y eut aussi des querelles touchant les possessions que Guillaume avait sur le Rhin et la Moselle, entre Otton, comte de Rineck, et Herman de Stahleck.

HENRI IV D'AUTRICHE, DIT JOCHSAMER-GOTT.

1140. **Henri**, dit **Jochsamer-Gott** à cause de son serment ordinaire, fils de Léopold le Pieux, margrave d'Autriche, fut donné pour successeur à Guillaume de Ballenstedt, dans le Palatinat du Rhin, comme on le voit par des diplômes de l'an 1140, où il est nommé *Heinricus comes palatinus*. C'est M. Crollius qui, le premier, a découvert Henri d'Autriche, revêtu de cette qualité. Tolner, qui produit ces diplômes dans ses additions à l'histoire palatine, p. 22, n'a pas laissé de mettre Herman de Stahleck immédiatement à la suite de Guillaume. M. Crollius cite un autre diplôme de l'empereur Conrad III, du 14 septembre 1141, par lequel on voit que le comte palatin d'alors, non-seulement se nommait Henri, mais encore qu'il était frère utérin de Conrad lui-même. *Quemadmodum igitur*, dit l'empereur, *prædecessor noster piæ memoriæ Lotharius rex hoc eis* (*Brauweillarensibus monachis*) *confirmavit*, *nos quoque as sensu fratris nostri Heinrici.... confirmamus.* (*Acta Acad. Palat.*, vol. 3; *Hist. Acad.*, n. 51, pag. 164.) Après la mort de Léopold, son frère, margrave d'Autriche, arrivée le 18 octobre 1141, Henri lui succéda, et, l'année suivante, il fut créé duc de Bavière. Alors il se démit du Palatinat, dont l'empereur gratifia Herman, qui suit.

HERMAN III DE STAHLECK.

1141. **Herman**, comte de Stahleck, dont l'origine est contestée parmi les historiens, fut nommé comte palatin du Rhin, en 1141, par l'empereur Conrad III. Il eut avec Arnoul, archevêque de Mayence, de grandes brouilleries qui troublèrent l'empire pendant que Frédéric I était en Italie. L'empereur, à son retour, le condamna, en 1155, dans la diète de Worms, à subir, avec ses adhérents, la peine du harnescar, c'est-à-dire de porter un chien sur leurs épaules, pendant deux lieues, comme perturbateurs de la paix publique. Herman en fut si touché, qu'il prit, la même année, l'habit monastique à l'abbaye d'Ébérach, en Franconie, où il mourut peu de tems après. Il avait épousé **Gertrude**, fille de Conrad le Grand, marquis de Misnie, avec laquelle il fonda le monastère de Bildhausen. (Tolner, *Diplom. Palat.*, n. 55, pag. 49.) M. Crollius met la mort de cette comtesse en 1191. (*V.* Arnoul, *archevêque de Mayence.*)

CONRAD DE SUABE.

1156. **Conrad**, de la maison de Hohenstauffen, fut créé comte palatin du Rhin, en 1156, par l'empereur Frédéric I, son frère consanguin, lequel affecta de nouvelles terres à son titre, savoir, en premier lieu, les vastes domaines de la maison de Wablingen, sur le haut Rhin. Il devint ensuite, avec l'agrément de Frédéric, avoué des églises de Trèves, de Worms, de Strasbourg, de Spire, de Vurtzbourg, de Fulde, de Weissembourg, de Saltz, de Limbourg, de Ravengersbourg et de Lorch. L'évêque de Worms l'investit, de plus, du château d'Heidelberg et du comté de Stalbubel, étendue de pays située dans le Creichgau, et fief mouvant de cet évêché. L'acquisition de ce comté, dit M. Colini, est d'autant plus remarquable, que c'est un des premiers pas qui conduisit les comtes palatins du Rhin à d'autres acquisitions contiguës à Heidelberg, lesquelles formèrent le nouveau Palatinat du Rhin, dont on parle, et le fixèrent, à la fin, dans le territoire, où on le voit aujourd'hui (1785) renfermé. Conrad assista, l'an 1158, l'empereur dans son expédition d'Italie. Il fit la guerre, en 1164, avec avantage, à l'archevêque de Cologne, et n'épargna point l'évêque de Worms, son bienfaiteur insigne. Ce prince mourut le 8 novembre 1195, laissant de sa femme, **Irmengarde**, fille de Berthold, comte de Henneberg, une fille, nommée Agnès, mariée, en 1194, à Henri de Saxe, fils de Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière, qui lui succéda. Conrad est appelé, quelquefois, duc de Suabe, dans les anciens titres, parce qu'il administra quelque tems ce duché, comme tuteur de Frédéric de Rothenbourg, fils de l'empereur Conrad III.

HENRI DE SAXE, DIT LE LONG ET LE BEAU.

1196. **Henri de Saxe**, fils aîné de Henri le Lion, duc de Saxe, et de Mathilde d'Angleterre, né l'an 1170, fut investi, en 1196 du Palatinat du Rhin, par l'empereur Henri VI, qui, deux ans auparavant, lui en avait donné l'expectative en considération de son mariage avec Agnès, fille unique de Conrad de Suabe. Cette alliance, contractée l'an 1193, avait, d'abord, offensé le monarque, qui en avait fait des reproches à Conrad, et celui-ci ne s'était excusé, qu'en disant qu'elle avait été faite contre son gré. Conrad, par son adresse à manier les esprits, réussit à réconcilier son gendre avec l'empereur. Le jeune Henri acheva de gagner ses bonnes grâces par le zèle avec lequel il s'offrit à le suivre dans la guerre qu'il allait faire en Italie. Bientôt la grâce accordée au fils, s'étendit jusques sur le père, et une assemblée des princes, tenue, l'an 1194, à Saalfeld, mit le sceau à leur réconciliation avec l'empereur. L'an 1197, le palatin Henri partit avec le duc de Brabant pour la Terre-Sainte, menant avec lui, parmi ses soldats, les mineurs qui exploitaient ses mines de Hartz. Leur adresse fut admirée surtout au siége de la forteresse de Chonit, qu'ils renversèrent en minant le rocher sur lequel elle était bâtie. (*Arnold. Lubec.*) Henri, de retour, l'année suivante, reprit le gouvernement de ses états, qu'il avait confiés, pendant son absence, à Guillaume, son frère. Mais au titre de comte palatin, il joignit celui de duc de Saxe, qu'il prit dans tous ses actes, comme l'aîné de sa maison, quoiqu'il n'ait jamais recouvré ce duché. L'empereur Henri VI était mort alors, et deux concurrents se disputaient le trône de Germanie, Philippe de Suabe et Otton de Bruns-

wick, frère cadet du palatin du Rhin. Otton ayant prévalu, Henri de Saxe assista, suivant Roger de Hoveden, à son couronnement. L'une des premières opérations du roi Otton, fut de conférer à Henri le duché de la France rhénane, vacant par la mort de Conrad VI, et de le réunir au Palatinat. Cependant Henri abandonna, depuis, son frère, pour s'attacher à Philippe, son rival. Celui-ci ayant été assassiné l'an 1208, Henri se réconcilia avec Otton, dont il n'abandonna plus les intérêts, malgré les efforts que Frédéric, son nouveau compétiteur, fit pour l'en détacher, et malgré l'ascendant que la femme de ce dernier avait pris sur celle de Henri. Frédéric, ne pouvant l'attirer à lui, le fit proscrire par la diète de Ratisbonne et dépouiller de tous ses fiefs et dignités, qu'il confera, sans différer, à Louis de Bavière, le plus ancien et le plus zélé partisan de la maison de Hohenstauffen. Cependant on trouva moyen, peu de tems après, de raccommoder Henri avec Frédéric. Le premier venait de perdre son fils unique, mort, le premier mai 1214, dans le camp d'Otton, son oncle, entre la Meuse et la Moselle. On négocia, et on conclut le mariage d'Agnès, sa fille aînée, qui n'était pas encore nubile, avec Otton, fils de Louis; et à la faveur de cette alliance, Henri ayant été rétabli, le duc Louis et son fils se contentèrent de la survivance qui leur fut assurée, et en vertu de laquelle ils prirent dès-lors, l'un et l'autre, le titre de comtes palatins du Rhin. C'est ce qu'on voit par l'acte de la donation que Louis fit en cette qualité, l'an 1214, d'un droit de pêche à l'abbaye de Schonauge, *du consentement*, y est-il dit, *d'Agnès, noble demoiselle, fiancée de notre fils Otton, véritable héritière*; et par un autre, de l'an 1216, où le même Louis dit que lui et son fils ont acquis en même tems la dignité palatine: *Nos unà cum præcordiali unigenito nostro eamdem Palatiam adepti.* De là il s'ensuit que la diète de Ratisbonne, où Henri fut mis au ban de l'empire, est antérieure à l'an 1215, qu'on lui donne ordinairement pour époque, et date, au plus tard, du commencement de l'an 1214. (S. Marc, tom. VI, pag. 87.)

Henri, quoique réconcilié avec Frédéric, continuant d'être fidèle à son frère, se joignit à lui, l'an 1215, pour repousser Waldemar II, roi de Danemarck, qui avait entrepris le siége de Stade. Le danois, ayant échoué devant cette place, perdit encore Hambourg, que les deux frères lui enlevèrent, et qu'il s'efforça inutilement de reprendre dans l'hiver suivant. L'an 1218, Otton, près de mourir, ordonna, par son testament, que son frère Henri garderait les ornements impériaux durant vingt semaines après son décès, pour les remettre ensuite à l'empereur qui serait légitimement et solennellement élu. Nouveau sujet de brouillerie entre Frédéric et Henri. Le terme écoulé, Frédéric somma vainement Henri de lui remettre ce dépôt. Il fallut qu'il employât l'autorité du pape Honorius III, pour le contraindre à s'en dessaisir. Plus effrayé des menaces du pontife, que de celles de Frédéric, il se rendit, l'an 1219, à la diète de Goslar, où il remit à ce prince les ornements qu'il réclamait. Cette remise, néanmoins, ne fut pas gratuite : Henri, outre une somme d'argent, se fit donner le titre de vicaire de l'empire en Saxe. Frédéric, alors, se disposait à passer en Italie, pour aller recevoir, à Rome, la couronne impériale. Dans la même diète, et non dans une autre tenue l'année suivante, au même lieu, il nomma ses vicaires en Germanie, le palatin Henri, pour l'inférieur, et Louis de Bavière, pour la supérieure. Henri mourut l'an 1227, ne laissant que deux filles : Agnès, mariée à Otton l'Illustre, duc de Bavière et successeur de son beau-père, au Palatinat; et Hermengarde, femme d'Herman V, marquis de Bade.

OTTON II, DIT L'ILLUSTRE.

1227. OTTON II, dit L'ILLUSTRE, fils de Louis de Bavière, devint comte palatin du Rhin, en 1227, par son mariage contracté, l'an 1225, avec AGNÈS DE SAXE, et duc de Bavière, en 1231, après la mort de son père. L'an 1228, il rejette avec indignation, l'offre que le pape Grégoire IX lui fait de l'empire, dont il voulait dépouiller Frédéric II. Otton finit ses jours en 1253, et fut la souche commune des maisons palatine et de Bavière. (Voy. *les ducs de Bavière.*)

LOUIS II, DIT LE SÉVÈRE.

1253. LOUIS II, dit LE SÉVÈRE, fut comte palatin du Rhin et duc de Bavière, en 1253, après la mort d'Otton, son père. Il acquit, l'an 1267, de Conradin, fils de Conrad IV, roi de Germanie, les terres qui composent aujourd'hui le haut Palatinat. L'an 1273, les électeurs, assemblés à Francfort, pour le choix d'un roi des Romains, ne pouvant convenir du sujet, compromettent entre les mains de Louis le Sévère, qui nomme Rodolphe, comte de Habsbourg. Toute l'assemblée, à l'exception du roi de Bohême, applaudit à ce choix, qui eut son effet malgré cette opposition. Louis épousa, la même année, MATHILDE, fille de Rodolphe. L'an 1277, Rodolphe constitue Louis son vicaire-général et lieutenant de l'empire dans les duchés d'Autriche et de Stirie, dont il paraît qu'il lui avait promis précédemment l'investiture. Ces lettres de vicariat, dit M. Pfeffel, renferment un aveu bien précieux, que les comtes palatins comptaient parmi les prérogatives anciennement attachées à leur office, celle d'avoir, pendant les vacances du trône impérial, la gardienneté de toutes les terres, principautés et droits du saint empire. Louis mourut le premier janvier 1294, laissant deux fils, Rodolphe, qui suit, et Louis, duc de Bavière. (Voy. *les ducs de Bavière.*)

RODOLPHE I, DIT LE BEGUE.

1294. RODOLPHE I, fils aîné de Louis le Sévère, eut, pour son partage, le Palatinat du Rhin, avec une partie de la Bavière, et forma la ligne *Rodolphine et Palatine*, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il soutint le parti de l'empereur Adolphe de Nassau, dont il avait épousé la fille, contre Albert, duc d'Autriche. Il se réconcilia dans la suite avec Albert; mais, s'étant déclaré, en 1300, contre lui avec les électeurs ecclésiastiques, il fut dépouillé d'une grande partie de ses états. L'an 1308, il fut le seul des électeurs dans la diète de Rents, ou de Rensée, qui donna son suffrage pour l'empire à Henri VII, dont l'élection fut néanmoins confirmée dans une diète suivante. Les malheurs que Rodolphe avait attirés sur le Palatinat ne le rendirent pas plus circonspect à l'avenir. Il se brouilla avec Louis, son frère; et, soit que le partage qu'ils avaient fait de leurs états patrimoniaux, ne le contentât pas, soit que l'ambition de tous les deux, leur inspirât une haine réciproque, ils se firent une guerre cruelle. Louis fondit sur le Palatinat, et y porta la désolation en 1313. Ils firent, cette même année, un traité de réconciliation, par lequel ils convinrent de posséder leurs états en commun : mais rien ne pouvait apaiser l'esprit remuant de Rodolphe. Après la mort de l'empereur Henri VII, qu'il avait accompagné en Italie, il voulut traverser le dessein que son frère avait de parvenir à l'empire. Louis avait pour concurrent Frédéric le Bel, duc d'Autriche. Rodolphe donna sa voix à celui-ci dans la diète d'élection; mais Louis eut la pluralité des suffrages. Rodolphe le voyant sur le trône impérial, fut obligé de se réconcilier avec lui. Une nouvelle discorde devint fatale à Rodolphe en 1314. Dans celle ci, Louis fut si courroucé contre son frère, qu'il le chassa de ses états. Rodolphe se sauva en Autriche, où il mourut le 11 août 1319. Il avait épousé, 1°. l'an 1294, MATHILDE, fille de l'empereur Adolphe de Nassau, morte en 1315; 2°. MATHILDE, fille d'Edouard I, roi d'Angleterre, morte sans enfants. Il eut, du premier lit, Adolphe, qui suit; Rodolphe, électeur après son frère; Robert, qui succéda à ce dernier; et Mathilde, mariée, en 1330, à Jean, comte de Spanheim.

ADOLPHE, DIT LE SIMPLE.

1319. ADOLPHE, surnommé le SIMPLE, né le 27 septembre 1306, fut réconcilié, par sa mère, avec l'empereur Louis, qui rendit à ses neveux tous leurs biens patrimoniaux, à condition que l'électorat serait alternatif entre le Palatinat et la Bavière. Il mourut le 17 février 1327. C'est lui qui ceignit de murs le village d'Ogersheim, près de Manheim, et qui en fit une petite ville. Il avait épousé IRMENGARDE, fille de Louis, comte d'Oëtingen, dont il eut un fils unique, Robert, dit le Petit.

RODOLPHE II, DIT L'AVEUGLE.

1327. RODOLPHE II, surnommé L'AVEUGLE, né l'an 1309, succéda à l'électorat, au préjudice de Robert, son neveu, par droit de *majorat*. Ce droit, reçu dans plusieurs principautés d'Allemagne, consistait en ce que l'oncle, comme plus proche de la souche commune, plus mûr et plus expérimenté, était admis à la succession de son frère, préférablement à son neveu, surtout lorsque celui-ci, étant mineur, n'avait pour lui que le droit de succession linéale. L'an 1329, le 3 août, Rodolphe fit, conjointement avec son frère, la convention de Pavie, par laquelle l'empereur Louis de Bavière leur rendit le Palatinat du Rhin, avec le haut Palatinat, district assez considérable dans le Norgaw, appelé aujourd'hui le Palatinat de Bavière, situé entre la Franconie, la Bavière et la Bohême, et conserva pour lui la portion qui leur appartenait dans la Bavière, à la charge que la dignité électorale serait commune aux deux maisons, mais que le droit de voter dans le collége électoral leur compéterait alternativement. L'ambition de la maison palatine ne lui permit point d'observer fidèlement ce traité. Elle fit tant, que la bulle d'or lui accorda privativement la dignité d'électeur; après quoi elle s'arrogea, sur le même pied, la charge d'archi-sénéchal.

Rodolphe fonda, l'an 1346, l'université d'Heidelberg, sur le modèle de celle de Paris. C'est la première de toute l'Allemagne: mais l'ouverture solennelle ne s'en fit qu'en 1386, époque de la création du premier recteur. Rodolphe mourut au mois de septembre de l'an 1353. Il fut le premier qui prit le titre de *grand-sénéchal du saint empire romain*. Rodolphe avait épousé ANNE, fille d'Otton, duc de Carinthie, dont il n'eut qu'une fille, Anne, qui fut, en 1349, la seconde femme de l'empereur Charles IV.

ROBERT I, DIT LE ROUX.

1353. ROBERT I, ou RUPERT, surnommé LE ROUX, frère des deux précédents, se mit en possession de l'électorat, par le même droit que Rodolphe, à quoi son neveu ne consentit qu'à condition de lui succéder immédiatement après sa mort. Robert conserva la dignité électorale contre l'alternative demandée par la branche de Bavière. L'empereur Charles IV confirma cette dignité à la maison palatine, par sa bulle d'or, de l'an 1356; bulle par laquelle il abolit en même tems le *majorat* en établissant la succession linéale. L'an 1368, traité de Robert avec son neveu, pour eux et leurs descendants. On y dénomme les terres qui composeront dorénavant l'électorat, et qu'il sera défendu d'hypothéquer ou d'aliéner. Ces terres sont Staleck, Baccarach, Stége, Stalhberg, Caub, Pfalzgrivenstein, le château de Furstenberg, Diepach, Mannbach, Altzei, Reuenstatt, Wolfflberg, Manheim, Weinheim, Lindenfils, Heidelberg et Dilsberg. Cette constitution servit de règle dans les traités postérieurs, lorsqu'on voulut déterminer les terres électorales.

L'an 1381, Robert, pour un sujet qu'on ignore, entre en guerre avec Adolphe de Nassau, archevêque de Mayence. L'empereur Wencelas en prévint les suites par un accommodement qu'il ménagea. Robert augmenta considérablement les domaines de sa maison par la cession qu'Everhard, dernier comte de Deux-Ponts, lui fit, en 1385, de ce comté, moitié par contrat de vente, pour vingt-cinq mille florins, moitié à titre de suzeraineté ou de propriété, ne s'en réservant la possession que comme d'un fief masculin, qui, s'il mourait sans héritiers, tomberait à cette maison; ce qui arriva peu d'années après. (Busching.)

Les villes de la confédération de Suabe, formée contre les princes, ayant fait, l'an 1388, des excursions dans le Palatinat, Robert, après s'être confédéré de son côté avec les princes et prélats, ses voisins, marche contre elles, et les défait en deux batailles données, l'une près de Spire, l'autre près de Francfort. (*Voy.* Bernhard I, *marquis de Bade.*) Mais il usa cruellement de la victoire, en faisant jeter dans un four à chaux les prisonniers qu'il avait faits. (Crusius, *annal. Suev.*, l. 6, pag. 308.) Ce prince n'observa pas soigneusement les traités qu'il avait faits, en 1386, avec son neveu Robert, et souffrit que l'empereur Charles IV disposât à son profit, de plusieurs portions de son électorat. Il mourut, le 16 février 1390. Il avait épousé, 1°. ISABELLE, fille de Jean, marquis de Namur, morte le 29 mars 1382; 2°. en 1385, BÉATRIX de la maison, à ce qu'on prétend, de Berg, morte en 1395. Il ne laissa point d'enfants de ses deux femmes. C'est proprement à Robert I, suivant M. Kremer, qu'on doit rapporter l'établissement de l'université d'Heildelberg, renouvelée en 1652, et composée aujourd'hui de seize professeurs catholiques et de quatre réformés.

ROBERT II, DIT LE PETIT.

1390. ROBERT II, dit LE PETIT et LE TENACE, fils du palatin Adolphe le Simple, parvint enfin à l'électorat, après la mort de ses deux oncles. Dès lors, il passait pour un des plus grands capitaines de son tems. Il avait soutenu la guerre, en 1388, contre l'empereur Wenceslas et les villes impériales, liguées pour le frustrer de la succession qui devait lui revenir. Robert, l'ayant obtenue, fit quelque chose de plus; il réunit à ses états toutes les villes que l'empereur Charles IV en avait distraites. L'an 1395, il fit le pacte de famille, portant que les terres appartenantes au Palatinat du Rhin, demeureraient réunies, sans pouvoir être partagées à l'avenir, sauf néanmoins les apanages des cadets. Mais on donna atteinte à ce pacte, sous le règne suivant, et c'est ce qui a donné lieu à quelques auteurs d'en révoquer en doute l'authenticité. Robert mourut le 14 février 1398. Il avait épousé BÉATRIX, fille de Pierre II d'Aragon, roi de Sicile, morte en 1366, dont il eut Robert, qui suit; Anne, mariée, en 1363, à Guillaume II, comte de Berg; et Elisabeth, femme de Procope, marquis de Moravie.

ROBERT III, EMPEREUR.

1398. ROBERT III, dit aussi RUPERT, électeur après son père, fut élu empereur, le 24 août 1400, à Coblentz, par les trois électeurs ecclésiastiques, après la déposition de Wenceslas. (Voy. *les empereurs.*) Partant pour son expédition d'Italie, en 1401, il constitua vicaire de l'empire, Louis, son fils. Il fonda à Heidelberg, l'église paroissiale du Saint-Esprit, qui fut ensuite choisie pour le lieu de la sépulture des princes de sa maison. Robert mourut le 18 mai 1410. Il fut marié deux fois: le nom de sa première femme est inconnu. Il épousa en secondes noces, l'an 1374, ELISABETH, fille de Frédéric, burgrave de Nuremberg, morte en 1411, dont il eut, entr'autres enfants, Louis, qui suit; Jean, qui eut les terres du haut Palatinat, et forma la branche de Neumarck, lieu de sa résidence, et non la branche de Neubourg, comme plusieurs l'avancent (celui-ci fut père de Christophe, qui fut élu roi de Danemarck et de

Suède, en 1441); Etienne, duc de Simmeren, et de Deux-Ponts, auteur des branches de Simmeren, de Neubourg et de Deux-Ponts; Otton-Henri, dont il sera parlé ci-après: Marguerite, alliée, en 1393, à Charles le Hardi, duc de Lorraine; Agnès, femme d'Adolfe II, duc de Clèves; et Elisabeth, mariée, en 1406, à Frédéric IV d'Autriche, comte du Tyrol. (*Voy.* Robert, *empereur*, et Jean Galéas, *duc de Milan.*)

LOUIS III, DIT LE BARBU.

1410. LOUIS III, fils aîné de Robert III, succéda, l'an 1410, à l'électorat. La protection qu'il accorda aux ecclésiastiques, dès sa jeunesse, le fit appeler quelquefois *la consolation des prêtres.* Devenu électeur, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où il porta les armes contre les Infidèles. La longue barbe qu'il en rapporta, et qu'il garda toujours depuis, lui valut encore le surnom de *Barbu.* Il assista au concile de Constance, où il présida, en 1415, à la condamnation de Jean Hus, et, en 1416, à celle de Jérôme de Prague, qu'il fit exécuter. L'empereur Sigismond, ayant mis sous la garde de Louis le pape Jean XXIII, après sa déposition, ce prince l'emmena d'abord à Heidelberg, ensuite le renferma dans le château d'Echelsheim, aujourd'hui détruit, près de Manheim; mais, au bout d'environ quatre ans, Louis, moyennant une somme d'argent qui lui fut comptée, relâcha, l'an 1419, son prisonnier, qui alla de là trouver le pape Martin V avec lequel il fit sa paix. (*Theodor. à Niem. Spondan.* Schœpflin, *Acta Acad. Palat.* tom. II, pag. 215.) Louis mourut à Heidelberg, le 29 décembre 1436, laissant la tutelle de ses enfants à Otton, le plus jeune de ses frères. Il avait épousé, 1°. en 1402, BLANCHE, fille de Henri IV, roi d'Angleterre, morte en couches, le 22 mai 1406; 2°. en 1417, MATHILDE, fille d'Amédée de Savoie, morte en 1438, dont il eut Louis, qui suit; Frédéric, qui viendra ci-après; Robert, archevêque et électeur de Cologne en 1436, mort en 1480; Mathilde, mariée, 1°. en 1434, à Louis II, comte de Vurtemberg; 2°. en 1452, à Albert VI, duc d'Autriche; et deux filles, religieuses.

LOUIS IV.

1436. LOUIS IV, surnommé LE BON, né l'an 1424, ayant succédé à son père, en 1436, sous la tutelle d'Otton, son oncle, reçut l'investiture de l'empereur Frédéric III, en 1442. Il aida, l'an 1444, à chasser de l'Alsace les troupes françaises que l'empereur Frédéric III y avait appelées pour l'aider à faire rentrer les Suisses sous le joug de la maison d'Autriche. Louis mourut à Worms, pendant la diète, le 13 août 1449. Il avait épousé, le 22 octobre 1445, MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, et veuve de Louis d'Anjou, roi de Sicile. Il en eut un fils nommé Philippe. Marguerite se remaria à Ulric V, comte de Wurtemberg.

FRÉDÉRIC I, DIT LE VICTORIEUX.

1449. FRÉDÉRIC I, surnommé LE VICTORIEUX, né le 1er. août 1425, fut d'abord administrateur de l'électorat pendant la minorité de Philippe, son neveu. Il convoqua, l'an 1450, les états du pays, et leur demanda de jouir de l'electorat sa vie durant, à condition qu'il adopterait son pupille Philippe pour son fils et son héritier universel. Sur leur consentement, il prit le gouvernement, quoique l'empereur Frédéric III, l'électeur de Mayence, et d'autres princes, s'y fussent opposés. Les comtes de Lutzelstein, dans le Westrich, entre l'Alsace et la Lorraine, feudataires en partie du Palatinat, ayant indisposé Frédéric, il assiégea leur château de Lutzelstein, l'an 1452, pendant deux mois et sept jours, les obligea de prendre la fuite, et, devenu maître de la place, il s'empara du reste du comté, qui a toujours été possédé depuis par la maison palatine. L'an 1459, l'empereur Frédéric III se met à la tête d'une ligue de dix-huit princes contre l'électeur palatin. A la vue de cet orage, on crut que c'en était fait du Palatinat. L'électeur trompa les espérances des confédérés, dont il détruisit l'alliance après les avoir battus, l'an 1460, dans la plaine de Phedersheim. L'un de ses ennemis les opiniâtres fut Louis *le Noir*, duc de Deux-Ponts, son cousin. Appuyé des comtes de Linange, il ravagea le Palatinat à diverses reprises. Mais, repoussés plusieurs fois avec perte, et poursuivis même jusques chez eux, lui et ses partisans, ils furent contraints à la fin de recevoir la loi de Frédéric. (*Voy.* Ulric VII.) Une nouvelle ligue, excitée par le pape Pie II, s'éleva, l'an 1461, contre l'électeur, à l'occasion de son attachement pour Didier d'Isenbourg, archevêque de Mayence, anathématisé par ce pape. Attaqué, la même année, par cette ligue, il se couvrit de gloire par une victoire complète qu'il remporta, le 29 juin, entre Manheim et Heidelberg. Trois princes, outre une foule de noblesse, furent faits prisonniers dans cette journée mémorable, Charles, margrave de Bade, Georges, son frère, évêque de Metz, et Ulric, comte de Wurtemberg. Les rives du Necker, dit M. Colini, conservent encore le monument de cette victoire. Le repas que donna Frédéric à cette occasion, dans Heidelberg, à tous ces illustres prisonniers, est un trait qui lui fait honneur. Tout y était servi avec abondance : le pain seul y manquait. Les convives en demandèrent. L'électeur leur fit répondre *qu'il était juste de faire essuyer ce que c'était que de manquer de pain à ceux qui venaient de ravager les campagnes, brûler les granges et les greniers, détruire les moulins et réduire les laboureurs à la mendicité.* Frédéric, pour dédommager ses sujets, qu'ils avaient vexés, ne rendit à ces prisonniers la liberté, que moyennant de grosses sommes d'argent. L'empereur voulut ensuite lui ôter l'électorat et le rendre à Philippe, devenu majeur; mais Frédéric sut se maintenir glorieusement jusqu'à sa mort, arrivée le 12 décembre 1476. « Ce grand prince qui avait passé sa vie au milieu des » armes et des batailles, fréquenta, sur la fin de ses jours, » le couvent des Récolets de Heidelberg, assista assiduement à » leur chœur, ordonna qu'on l'enterrât en habit de l'ordre, » et mourut dans la retraite. (Colini.) » Il avait épousé, l'an 1462, une bourgeoise de Suabe, appelée CLAIRE DE TETTINGEN, dont il eut deux enfants, auxquels il acheta des terres considérables, hors de l'électorat. L'aîné fut ecclésiastique; et Louis, le cadet, est la tige des comtes de Lowenstein et de Wortheim. Ce fut Frédéric le Victorieux, suivant la remarque de M. Colini, qui établit le premier, en Allemagne, la méthode de tenir continuellement des troupes sur pied et à sa solde. Avant lui, on les formait à la hâte de paysans, et on les congédiait aussitôt qu'on n'en avait plus besoin. Cette méthode fut depuis adoptée dans l'empire par l'empereur Maximilien.

PHILIPPE, DIT L'INGÉNU.

1476. PHILIPPE, né le 14 juillet 1448, succéda, l'an 1476, à son oncle Frédéric, qui lui laissa le Palatinat dans un état florissant. L'an 1499, il augmenta cet héritage du duché de Mosbach, qui lui échut par la mort du duc Otton II, petit-fils, par Otton I, son père, de l'empereur Robert. Philippe, la même année, maria Robert, son troisième fils, à Elisabeth, fille unique de Georges le Riche, duc de Bavière-Landshut, qui leur fit une donation de tous ses biens. A la mort de Georges, en 1503, Albert, duc de Bavière, prétendit que cette donation était contraire aux pactes de famille, qui déféraient la succession aux seuls mâles, à l'exclusion des filles. L'empereur Maximilien proposa un accommodement qui fut rejeté. On eut recours aux armes; Maximilien mit le père et le fils au ban de l'empire, en 1504. Presque tout l'empire se réunit contre eux. Quatre armées envahirent à la fois le Palatinat et y portèrent la désolation : on en vint aux mains; les Palatins perdirent la bataille de Ratisbonne et une partie de leurs provinces.

Philippe fut réconcilié avec l'empereur par la médiation de l'électeur de Saxe, et obligé d'accepter la paix en 1505. Les enfants de Robert qui était mort, l'an 1504, de chagrin ou de poison, suivant M. Colini, n'eurent que le duché de Neubourg, entre le Danube et le Naub, provenant de leur mère. Sulzbach et Hippolsteim, avec leurs ressorts, étaient compris dans ce duché. Philippe mourut à Germersheim, le 18 février 1508. Il avait épousé, le 11 mars 1474, Marguerite, fille de Louis, dit le Riche, duc de la basse Bavière, à Landshut, dont il eut Louis, qui suit; Philippe, évêque de Frisingue et de Naumbourg, mort en 1541; Robert, dont on vient de parler, père d'Otton-Henri, depuis électeur; Philippe-Frédéric, électeur après Louis, son frère; Elisabeth, femme, 1°. de Guillaume III, landgrave de Hesse; 2°. de Philippe de Bade, troisième fils du margrave Christophe; et six autres enfants. L'électeur Philippe aima les sciences et protégea ceux qui les cultivaient.

LOUIS V, dit LE PACIFIQUE.

1508. Louis V, dit le Pacifique, né le 2 juillet 1478, succéda, l'an 1508, à Philippe, son père. Il chercha à rétablir, par une longue paix, ses états, qu'une guerre malheureuse avait désolés. En 1519, il exerça avec beaucoup de prudence le vicariat de l'empire, et contribua beaucoup à l'élection de Charles V. Il s'allia, l'an 1522, avec l'électeur de Trèves et le landgrave de Hesse, pour réprimer la fureur de François Sickinguen, gentilhomme du Creichgau, qui, à la tête d'un parti considérable, ravageait la Hesse, la Lorraine, le Trévirois, et faisait main-basse principalement sur les biens ecclésiastiques. Sickinguen assiégeait pour lors la ville de Trèves. Après l'avoir obligé de lever le siége, les confédérés vont l'attaquer dans son château de Landstoul, entre Kayserslautern et Deux-Ponts: on en fait le siége, et il y meurt, les armes à la main, le 7 mai 1523. Ses descendants, dit M. Colini, se sont distingués et se distinguent encore à la cour palatine. « Louis V, » ajoute le même écrivain, s'occupa (l'an 1525) à empêcher » que les divisions de religion ne missent le feu dans l'empire, » et à apaiser ce soulèvement violent et redoutable des paysans » de la plus grande partie de l'Allemagne. De son tems, la » maison d'Autriche, l'empire et toute la chrétienté, durent » leur salut à la maison palatine. Le Turc assiégeait Vienne, » en 1529. Frédéric, frère de cet électeur, l'attaqua au-dehors » à la tête d'une armée de l'empire, tandis que Frédéric le » Belliqueux, son neveu, commandait dans la place. Ils dé» livrent cette capitale et mettent l'ennemi en fuite ». L'an 1532, Louis assista au traité de pacification conclu, le 23 juillet, à Nuremberg, entre l'empereur et les princes protestants. Le 26 mars 1544 fut le terme de ses jours. Ce fut aussi, pour ainsi dire, le terme de la tranquillité publique de l'Allemagne. Il avait épousé, en 1511, Sibylle, fille d'Albert, duc de Bavière, morte, le 18 avril 1519, sans enfants. L'électeur Louis vit naître en Allemagne et s'introduire presque aussitôt dans ses états la doctrine de Luther. Les thèses que cet hérésiarque soutint à Heidelberg, l'an 1518, furent le germe de la prétendue réforme et l'époque du changement de religion dans le Palatinat, qui, depuis ce tems, a été presque sans interruption le théâtre des troubles de l'église. L'université d'Heidelberg, dont les membres les plus distingués étaient Œcolampade, précepteur de Louis, Melanchton, Irenicus, Capnion, Bucer, Sturmius, adopta les erreurs de Luther et contribua beaucoup à les répandre dans le Palatinat. L'électeur, sans abandonner la religion catholique, laissa un libre cours aux nouveautés, par la modération qu'il affecta dans la chaleur des disputes qu'elles excitèrent.

FRÉDÉRIC II, dit LE SAGE.

1544. Frédéric II, dit le Sage, né le 9 décembre 1482, élevé à la cour de Philippe, archiduc d'Autriche, fut chef de l'ambassade envoyée pour annoncer à Charles d'Autriche son élection à l'empire, en 1519, commanda l'armée de l'empereur, comme on l'a dit, en 1529, à la levée du siége de Vienne par les Turcs, et succéda, l'an 1544, à Louis, son frère, dans l'électorat, à l'exclusion de ses neveux, fils de Robert. C'était le testament de son père, ratifié par Charles-Quint, qui autorisait cette exclusion. Ce testament, néanmoins, et la ratification étaient contraires à tout ce qui avait été statué jusqu'alors, sur la succession à l'électorat, et surtout aux bulles d'or de Charles IV et de Sigismond. « On ne sera pas » surpris, » dit M. Colini, que Charles-Quint consentit à cet » arrangement, lorsqu'on considérera que cet empereur était » alors en guerre avec les Turcs, contre la France, et qu'il » avait la ligue protestante de Smalkalde à craindre. Frédéric II, » qui lui était dévoué, professait encore la religion catholique, » et Otton-Henri, le légitime héritier de l'électorat, avait em» brassé la réforme ». Mais bientôt après, il changea de culte. L'an 1545, il embrassa la religion luthérienne après avoir consulté Melanchton, abolit la messe dans tout son électorat, et accéda à la ligue de Smalkalde. Il donna des secours à Ulric, duc de Wurtemberg, en 1547, et souscrivit au formulaire de l'*interim*, en 1548.

Frédéric, ayant quitté depuis la ligne de Smalkade, se réconcilia avec Charles-Quint et mourut à Alzei, le 26 février 1556. Il avait épousé, en 1532, Dorothée, fille de Christiern II, roi de Danemarck, dont il n'eut point d'enfants. Ce prince fit de grands et inutiles efforts, à différentes reprises, pour faire rétablir son beau-père détrôné, ou pour lui succéder lui-même.

OTTON-HENRI, dit LE MAGNANIME.

1556. Otton-Henri, surnommé le Magnanime, né le 10 avril 1502, fils aîné de Robert, comte palatin, et d'Elisabeth de Bavière, hérita de sa mère le duché de Neubourg. Il embrassa le luthéranisme, en 1442, et entra dans la ligue de Smalkalde. Il fut chassé de son duché par les Impériaux, et y fut rétabli, en 1552, par le secours de Maurice, électeur de Saxe. Il succéda, l'an 1556, à Frédéric, son oncle, dans l'électorat. Ce prince aima les savants et posa les fondements de la célèbre bibliothèque palatine à Heidelberg. Il céda le duché de Neubourg à Wolfgang, duc de Deux-Ponts, et appela à sa succession le duc de Simmeren, son cousin. Otton-Henri mourut le 12 février 1559. Il fut le dernier électeur de la branche aînée. Il avait épousé, au mois d'octobre 1529, Susanne de Bavière, veuve de Casimir, margrave de Brandebourg, et fille d'Albert, duc de Bavière, morte, le 12 avril 1543, sans enfants.

FRÉDÉRIC III, dit LE PIEUX.

1559. Frédéric III, nommé, par ses sujets protestants, le Pieux, né, le 14 février 1515, de Jean II, duc de Simmeren, et de Béatrix de Bade, descendait au quatrième degré d'Etienne, fils puîné de l'empereur Robert; il succéda, l'an 1559, à Otton-Henri, dans l'électorat, comme étant de la ligne la plus proche des derniers électeurs. A peine fut-il parvenu à cette dignité, qu'il donna la principauté de Simmeren à Georges, son frère; de sorte que d'une branche, il s'en forma deux, dont l'une posséda l'électorat, et l'autre les terres de Simmeren. Frédéric embrassa le Calvinisme, et fut le premier des princes protestants qui introduisit cette secte en Allemagne. Il la protégea de tout son pouvoir, et plaida lui même sa cause avec éloquence, à la diète d'Augsbourg, en 1556, contre les Luthériens qui demandaient qu'elle fût proscrite. Sollicité par le prince de Condé, il envoya du secours aux Huguenots en France, sur la fin de 1567, par son fils, Jean-Casimir, et, l'année suivante, par Wolfgang, duc de Deux-Ponts. (Voyez

les rois de France.) Les Français et les Flamands, qui s'expatrièrent pour la religion, trouvèrent un asile dans ses états. L'an 1573, Henri, duc d'Anjou, se préparant à partir pour aller prendre possession du trône de Pologne, Frédéric l'invita à passer par ses états. On ne s'attendait guère à cette politesse de la part d'un prince qui était si zélé protestant; mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle n'avait pour objet que de procurer à Frédéric l'occasion de mortifier le plus grand ennemi de sa secte. Henri étant arrivé à la porte du château d'Heidelberg, personne ne vint au-devant de lui pour le conduire. Il monta seul l'escalier, et rencontra en chemin un des fils de l'électeur, qui lui fit des excuses frivoles au nom de son père, alléguant une indisposition de ce prince, qui n'était rien moins que réelle. Frédéric reçut le roi de Pologne avec une froideur affectée. Il y avait dans la salle un tableau qui représentait le massacre de la Saint-Barthélemi. L'électeur le fit remarquer au roi, appuyant sur le merite des principales victimes, et déclamant avec fureur contre les auteurs de cette tragédie. A table, il eut soin de ne faire servir Henri que par des Français réfugiés. Enfin, pour comble d'outrage, il fit, après le repas, des exercices qui demandaient de la force et de la santé, pour montrer que l'indisposition qu'il avait prétextée n'était qu'une feinte et un jeu. Frédéric mourut le 26 octobre 1576. Il avait épousé; 1°. le 12 juin 1537, MARIE, fille de Casimir, margrave de Brandebourg-Anspach, morte en 1567; 2°. le 25 avril 1569, AMÉLIE, veuve de Henri de Brêderode, et fille d'Humbert, comte de Nevenaer, morte en 1602, sans enfants. Du premier lit, il eut: Louis, qui suit; Jean Casimir, qui conduisit deux fois des troupes en France (l'an 1567 et l'an 1569), au secours des Protestants, et administra l'électorat pendant la minorité de son neveu; Elisabeth, mariée à Jean-Frédéric II, duc de Saxe, fils de Jean-Frédéric le Magnanime, électeur de Saxe; Susanne-Dorothée, alliée, en 1560, à Guillaume, duc de Saxe; Anne-Elisabeth, mariée, 1°. en 1567, à Philippe II, landgrave de Hesse-Rhinfeld; 2°. à Jean-Auguste, comte palatin; Christophe, tué à la bataille de Nimègue, en 1574; Alberte, dont on a fait mal à propos un homme, morte, l'an 1553, dans sa quatorzième année; et deux autres filles. Frédéric III fit, du monastère de Franckendal, une ville qu'il peupla de flamands sortis de leur patrie pour cause de religion.

Vincent Carloix, dans les Mémoires du maréchal de Vieilleville, rapporte que ce seigneur, envoyé, l'an 1562, par la cour de France en ambassade à Vienne, vit, en passant à la cour d'Heidelberg, un gros et puissant lion qui était si privé, qu'il suivait partout l'électeur, comme aurait pu faire un chien. Il se mêlait parmi les domestiques du palais, et se laissait caresser par eux. Il montait tous les jours dans la chambre de l'électrice, et se couchait à ses pieds, en attendant qu'on lui apportât son déjeûner qui consistait ordinairement dans un quartier de chien; c'était la viande qu'il aimait le mieux. Quand il avait mangé, il s'en retournait dans sa loge avec une docilité merveilleuse. « Le comte palatin du Rhin avait élevé cet animal » en si privée nourriture, à cause qu'il porte dans ses armes un » lion ».

LOUIS VI, DIT LE FACILE.

1576. LOUIS VI, surnommé LE FACILE, né le 4 juillet 1539, succéda, l'an 1576, à Frédéric III, son père. Il renonça à la religion réformée pour reprendre la luthérienne. En conséquence, il congédia les ministres et les maîtres d'écoles calvinistes, et leur substitua des luthériens. Louis intercéda inutilement auprès de l'empereur pour Gebhard Truchsès, archevêque de Cologne, déposé. Ce prince mourut le 12 octobre 1583. Il avait épousé, 1°. le 8 juillet 1560, ELISABETH, fille de Philippe, landgrave de Hesse, morte en 1582; 2°. le 2 juillet 1583, ANNE, fille d'Edzard, comte d'Oost-Frise. Il eut du premier lit Marie, femme de Charles IX, roi de Suède, morte en 1583; Christine, morte en 1619; et Frédéric, qui suit.

FRÉDERIC IV.

1583. FRÉDÉRIC IV, né le 5 mai 1574, succéda, l'an 1583, à Louis VI, son père, sous la tutelle de Jean-Casimir, son oncle, qui fit élever son pupille dans la religion calviniste qu'il rétablit dans le Palatinat. En 1606, il forma, du village de Manheim, une ville de commerce, où il reçut nombre de protestants qui s'étaient expatriés pour cause de religion. (Busching.) Frédéric fut nommé, en 1610, directeur ou chef de la célèbre confédération conclue à Hall, en Suabe, par les Protestants et les Calvinistes, sous le nom d'*Union évangélique*. A cette ligue, les Catholiques en opposèrent une autre, dont le chef était le duc de Bavière. Frédéric mourut le 9 septembre de la même année, à Heidelberg. Il avait épousé, le 10 juillet 1593, LOUISE-JULIENNE DE NASSAU, fille de Guillaume, prince d'Orange, morte le 5 mars 1644; princesse, dit M. Pfeffel, également recommandable par ses vertus, par son esprit, et par une connaissance profonde des affaires. Frédéric eut d'elle deux fils: Frédéric, qui suit, et Louis-Philippe, auteur de la deuxième branche de Simmeren; Louise-Julienne, mariée, le 3 mai 1612, à Jean II, duc de Deux-Ponts; Elisabeth-Charlotte, mariée, le 14 juillet 1616, à Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg; et d'autres enfants.

FRÉDÉRIC V.

1610. FRÉDÉRIC V, né le 16 août 1596, succéda, l'an 1610, à Frédéric IV, son père. Comme il était encore mineur, sa tutelle occasiona de grands démêlés entre Jean II, duc de Deux-Ponts, à qui Frédéric IV l'avait laissée par son testament, et le duc de Neubourg qui revendiquait ce droit en vertu de la bulle d'or. Le premier prévalut en attendant que l'on convînt d'une loi ou transaction, qui autorisât uniquement la tutelle légitime. Le duc de Deux-Ponts, ardent calviniste, eut soin d'élever son pupille dans les principes de sa secte, et il réussit à en faire un de ses plus zélés partisans. Dès que Frédéric fut en état de régner, il déploya des talents qui relevèrent les espérances des Protestants d'Allemagne, causèrent de l'alarme à la maison d'Autriche, et excitèrent la jalousie de celle de Bavière. Pour le tenir en échec, Philippe de Soetteren, évêque de Spire, fit réparer précipitamment, à l'instigation de l'empereur, les fortifications de son château d'Udenheim, qu'il nomma de son nom Philipsbourg. L'électeur, après lui avoir fait d'inutiles remontrances à ce sujet, surprit cette place en 1618, rasa les nouveaux ouvrages qu'on y avait faits, et la remit en son premier état. En 1619, dans les troubles de la Bohême, les états lui offrirent la couronne qu'ils avaient ôtée à Ferdinand d'Autriche. Il hésita long-tems s'il l'accepterait; mais le maréchal de Bouillon, le prédicateur de sa cour, et principalement l'électrice, sa femme, l'y déterminèrent. Elle pressa son mari, et il signa, malgré les sages conseils de l'électrice, sa mère, le décret d'élection en répandant des larmes. Le roi d'Angleterre, son beau-père, les électeurs protestants, et le duc de Bavière, prévoyant les malheurs où il allait se précipiter, s'efforcèrent en vain de lui faire abandonner cette résolution. Dès qu'il eut pris son parti, il n'écouta plus que sa femme et ses flatteurs. Il partit pour la Bohême, où il fut couronné le 25 octobre de la même année 1619. Son élévation, comme ses vrais amis l'avaient prévu, fut la cause de sa ruine. Le 8 novembre 1620, son armée fut défaite par les Impériaux et les Bavarois, et lui obligé de se sauver en Hollande (1). Frédéric, en fuyant, dit à un de ses confidents: « Je sais à présent ce que je suis; il est des vertus

(1) On l'appela le roi de neige, parce que sa royauté ne dura qu'un an.

» qui ne s'acquièrent que dans la disgrâce, et les princes ne » savent ce qu'ils sont qu'après l'avoir éprouvée ». L'an 1621, il fut mis au ban de l'empire. Jacques, roi d'Angleterre, son beau-père, lui ayant envoyé trois mille hommes de troupes, les retira presque aussitôt, dans la crainte de se brouiller avec la maison d'Autriche. Celles que les Protestants lui fournirent, furent battues en différentes occasions; les Espagnols lui enlevèrent le bas Palatinat, et les Bavarois le haut. Ce fut dans les ravages qui accompagnèrent cette révolution, que la bibliothèque palatine, si riche en manuscrits, fut enlevée et transportée à Rome par ordre du duc de Bavière, qui en fit présent au pape Grégoire XV, après toutefois qu'il en eut, à ce qu'on prétend, tiré les ouvrages les plus rares et les plus précieux. (Busching.) En 1623, Frédéric vit transférer son électorat à la maison de Bavière, et cette translation eut son effet. En vain, ses amis négocièrent, en sa faveur, aux diètes de Mulhausen en 1627, et de Ratisbonne en 1630; l'empereur fut inexorable. Gustave-Adolphe, roi de Suède, le vengeur de la liberté de l'empire, avait repris une partie du Palatinat lorsque la mort l'enleva, le 16 novembre 1632, à la bataille de Lutzen. Frédéric, qui était malade pour lors à Mayence, fut si affligé de cet événement, qu'il en mourut lui-même le 29 du même mois, à l'âge de trente-sept ans : son corps fut transporté et inhumé à Sedan. Il avait épousé, le 14 février 1613, Elisabeth, fille de Jacques I, roi d'Angleterre, morte en 1662, dont il eut Charles-Louis, qui suit; Robert, qui devint général au service d'Angleterre, et mourut, en 1682, sans alliance; Maurice, qui servit sous les généraux suédois et en Angleterre; Edouard, qui se fit catholique en France, et épousa, l'an 1645, Anne de Gonzague, fille de Charles, duc de Nevers; Louise-Hollandine, qui, s'étant faite de même catholique à l'abbaye de Maubuisson, en France, l'an 1664, mourut, en odeur de sainteté, l'an 1709; Henriette-Marie, femme de Sigismond Ragotski, ou Racoczi, prince de Transylvanie; Sophie, mariée, en 1658, à Ernest-Auguste, duc de Brunswick, depuis électeur; et d'autres enfants.

CHARLES-LOUIS.

1632. Charles-Louis, fils de Frédéric V, né le 20 décembre 1617, chercha à recouvrer, par les armes, les états de son père; mais ses troupes ayant été défaites en 1638, à Lemgow, il fut obligé d'attendre un meilleur sort jusqu'au traité de Westphalie, en 1648. Alors le bas Palatinat lui fut rendu, et un huitième électorat créé en sa faveur, avec l'attribution de la charge de grand-trésorier de l'empire; il fut aussi stipulé qu'à l'extinction de la ligne wilhelmine de Bavière le haut Palatinat rentrerait à la maison palatine avec la dignité électorale; et qu'en ce cas, le huitième électorat serait éteint.

L'an 1657, après la mort de l'empereur Ferdinand III, Charles-Louis disputa le droit de vicaire de l'empire à l'électeur de Bavière. Il voulut exercer, en 1663, sur les habitants situés le long du Rhin, le privilége de Wildfangiat; on appelle de ce nom, dit M. Colini, un droit régalien de l'électeur palatin, par lequel tous les vagabonds, bâtards et gens sans aveu, qui viennent s'établir dans une certaine étendue du Rhin, tombent sous sa juridiction, et lui deviennent entièrement soumis, si, au bout d'un an, aucun maître légitime ne les réclame. Dans cette étendue, sont comprises non-seulement les terres palatines, mais celles aussi de plusieurs autres princes. Charles-Louis trouva de grands obstacles de la part de ses voisins, pour l'exercice de ce droit. Les trois électeurs ecclésiastiques et le duc de Lorraine, prirent les armes pour défendre leurs sujets d'une pareille servitude. Ce différent fut terminé, l'an 1667, à l'avantage de l'électeur palatin, sous l'autorité de l'empereur, par la médiation de la France et de la Suède. Malgré les obligations qu'il avait à Louis XIV, et malgré les promesses qu'il lui avait faites de garder la neutralité dans les guerres qu'il avait avec l'empereur, il entra, l'an 1672, dans la ligue que ce dernier avait formée contre la France. Les paysans du Palatinat exercèrent, l'an 1673, des cruautés horribles contre les soldats français égarés qui étaient tombés entre leurs mains. On les trouva suspendus à des arbres, ou mutilés. L'année suivante, le maréchal de Turenne, en représailles de ce traitement, fait brûler cinq villes et vingt-cinq villages du Palatinat. On prétend que l'électeur, témoin de cet incendie, envoya défier le général français à un combat singulier. Mais ce fait ne paraît, à quelques-uns, ni bien avéré, ni même vraisemblable. La paix de Nimègue, signée en 1678 et 1679, mit fin à la guerre qui venait de détruire le Palatinat : mais elle n'apaisa pas les mouvements et le mécontentement que causaient la cession de l'Alsace et le souverain domaine dont le roi de France prétendait jouir dans cette province jusqu'à la Keich. Charles-Louis eut le chagrin de se voir enlever, l'an 1680, par le tribunal de réunion, établi à Brisach, la souveraineté du grand bailliage de Gemersheim et de celui d'Altenstat. Il mourut le 28 août de la même année. Ce prince avait épousé, le 20 février 1650, Charlotte, fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, morte le 16 mars 1686, dont il eut Charles, qui suit; Elisabeth-Charlotte, qui embrassa la religion catholique, et fut mariée, en 1671, à Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIV, morte le 8 décembre 1722. Charles-Louis eut des dissensions avec l'électrice, et contracta, le 14 avril 1657, un mariage illégitime avec Louise, fille de Christophe-Martin, baron de Degenfeld, morte en 1677, dont il eut treize enfants qui ont porté le titre de Raugraves.

CHARLES.

1680. Charles, né le 31 mars 1651, succéda, l'an 1680, à Charles-Louis, son père. Il fut le dernier électeur palatin de de la branche de Simmeren. L'an 1682, après bien des plaintes, il fit un accommodement provisionnel avec la France au sujet du bailliage de Gemersheim. Il fut stipulé qu'en attendant la discussion et l'éclaircissement des prétentions réciproques des parties, le roi de France ferait à l'électeur une pension annuelle de deux mille francs, outre une somme de six cent mille livres, qui lui serait une fois payée. Charles mourut le 18 mai 1685. Ce fut un prince faible, qui se laissa gouverner par les conseils de personnes méprisables, et fut plus sensible à ses plaisirs qu'à la désolation de ses états. Il avait épousé, le 20 septembre 1671, Guillelmine-Ernestine, fille de Frédéric III, roi de Danemarck, dont il n'eut point d'enfants.

PHILIPPE-GUILLAUME DE NEUBOURG.

1685. Philippe-Guillaume, né le 5 novembre 1615, de Wolfgang-Guillaume, duc de Neubourg, et de Madeleine de Bavière, descendait, au huitième degré, d'Etienne, fils puîné de l'empereur Robert. Wolfgang de Deux-Ponts, descendant, au cinquième degré, d'Etienne, avait obtenu Neubourg et Sulzbach, et laissé deux fils, Philippe-Louis et Jean : de ce dernier sont issus les ducs de Deux-Ponts. Philippe-Louis, son aîné, laissa Wolfgang, père de Philippe-Guillaume, et Auguste, auteur de la branche de Sulzbach. Philippe-Guillaume, avant que de parvenir à l'électorat, fit un traité, l'an 1666, avec l'électeur de Brandebourg pour la succession de Juliers et de Clèves; il eut pour sa part Juliers, Berg et Ravenstein; Clèves, la Marck et Ravensberg, échurent à l'électeur de Brandebourg. Philippe-Guillaume fut proposé deux fois pour la couronne de Pologne après l'abdication de Jean-Casimir et la mort du roi Michel.

L'an 1685, Philippe-Guillaume succéda à l'électeur Charles, tant en vertu de la bulle d'or, que des pactes de famille, ratifiés, en 1648, par tous les comtes palatins et confirmés

depuis par l'article 4 de la paix de Westphalie. Il reçut de l'empereur l'investiture de ses nouveaux états, malgré les oppositions de Léopold-Louis, duc de Veldenz, et d'Elisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans. Le duc de Veldenz, comme plus proche parent mâle du dernier électeur en ligne collatérale, prétendait lui succéder par droit de majorat, et la duchesse, sœur de l'électeur Charles, réclamait les principautés de Simmeren et de Lauteren avec une partie du comté de Sponheim, comme fiefs féminins, outre les biens allodiaux et le mobilier de la succession de son frère. Cette dernière prétention occasiona, l'an 1688, une guerre qui ruina le Palatinat. Philippe-Guillaume mourut à Vienne le 2 septembre 1690. On ne peut se rappeler sans horreur la barbarie que les Français exercèrent dans ce beau et malheureux pays. Après avoir signifié ordre aux habitants de s'expatrier, on brûla les moissons, on arracha les vignes, on pilla, on massacra à son gré; on mina des villes pour les faire sauter d'un seul coup; on mit le feu aux autres; on abattit les maisons de campagne : enfin tout fut détruit dans le Palatinat, et cette contrée fertile, couverte de villes et de villages, devint un désert. Philippe Guillaume, en montant sur le trône, y fit reparaître la religion catholique qui en avait été bannie depuis l'établissement de la prétendue réforme. Il avait épousé, 1°. dans le mois de mars 1642, **Anne-Catherine-Constance**, fille de Sigismond III, roi de Pologne, morte, au mois d'octobre 1651, sans enfants; 2°. le 24 août 1652, **Elisabeth-Amélie**, fille de Georges II, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte au mois d'août 1709. Celle-ci fut mère de quatorze enfants, dont les principaux sont Eléonore Madeleine-Thérèse, troisième femme de l'empereur Léopold, morte le 19 janvier 1720; Jean-Guillaume, qui suit; Charles-Philippe, électeur palatin après son frère; François-Louis, évêque de Breslaw, grand-maître de l'ordre Teutonique, évêque de Worms, archevêque et électeur de Trèves, puis, en 1729, archevêque et électeur de Mayence, mort le 18 avril 1732; Marie-Sophie-Elisabeth, mariée, en 1687, à Pierre, roi de Portugal; Marie-Anne, alliée, en 1690, à Charles II, roi d'Espagne; Dorothée-Sophie, mariée, 1°. en 1690, à Odoard Farnèse, prince de Parme; 2°. en 1695, à François Farnèse, duc de Parme. (*Voy.* Louis XIV, *roi de France.*)

JEAN-GUILLAUME.

1690. **Jean-Guillaume**, né le 19 avril 1658, succéda, l'an 1690, à Philippe-Guillaume, son père. L'an 1693, il vit ses états, et surtout Heidelberg, sa capitale, de nouveau ravagés par les Français. Il obtint, l'an 1694, après la mort de Léopold-Louis, la plus grande partie de la succession de Veldenz-Lautrec, et fut obligé de payer une grosse somme d'argent à la duchesse d'Orléans pour ses prétentions. La paix de Riswick le rendit enfin, l'an 1697, possesseur tranquille de ses états. L'un des objets que l'on discuta dans le congres tenu pour cette paix, fut l'article des réunions faites par arrêts des chambres de Metz, de Besançon et de Brisach. Il fut dit, par l'article VIII du traité, que le grand bailliage de Gemersheim serait rendu à l'électeur palatin avec tous ses droits et dépendances. Un autre article du traité portait que, dans tous les lieux restitués à l'empire, la religion catholique demeurerait dans le même état où elle était alors. L'électeur palatin, ainsi que quelques autres princes, en prirent occasion de vouloir ôter aux Protestants le libre exercice de leur religion dans tous les endroits où les Catholiques avaient des églises : interprétation forcée qui excita de grandes plaintes et pensa faire perdre le fruit de la paix. Jean-Guillaume ne jouit pas long-tems de la tranquillité que cette paix avait rétablie dans le Palatinat. La mort de Charles II, roi d'Espagne, ayant renouvelé la guerre en 1700, il prit le parti de la maison d'Autriche. L'an 1705, pour satisfaire aux plaintes que les Protestants ne cessaient de renouveler, il rétablit, dans ses états, par une déclaration donnée à Dusseldorp, où il faisait sa résidence, la liberté des trois religions autorisées dans l'empire. Il exerça, l'an 1711, le vicariat de l'empire après la mort de l'empereur Joseph, et contribua plus que tout autre à l'élection de Charles VI. Jean-Guillaume mourut à Dusseldorp, le 8 juin 1716. Il avait épousé, 1°. le 25 octobre 1678, **Marie-Anne-Josephé**, fille de l'empereur Ferdinand III, morte en 1689, mère de deux fils décédés avant elle; 2°. le 26 avril 1691, **Marie-Anne-Louise de Médicis**, fille de Cosme III, grand-duc de Toscane, dont il n'eut point d'enfants. (*Voy.* Louis XIV.)

CHARLES-PHILIPPE.

1716. **Charles-Philippe**, né le 4 novembre 1661, fut d'abord général de l'empereur, servit en Hongrie contre les Turcs, et eut le gouvernement du Tyrol, jusqu'à la mort de son frère, à qui il succéda, l'an 1716, dans l'électorat. Sur des contestations survenues avec les Luthériens à Heidelberg, pour une église, il transféra sa résidence à Manheim, dont il devint le second fondateur. Il embellit cette ville d'un beau palais et de bonnes fortifications. L'an 1724, traité d'union qui réconcilia parfaitement les maisons palatine et de Bavière, divisées depuis quatre siècles. Dans la guerre de 1733, Charles-Philippe embrassa le parti de la neutralité avec les électeurs de Cologne et de Bavière. L'an 1740, la maison palatine se déclara pour celle de Bavière, dans la guerre qui s'éleva, après la mort de l'empereur Charles VI, touchant la succession de la maison d'Autriche. Charles-Philippe mourut le 31 décembre 1742, et fut le dernier électeur de la branche de Neubourg. Il avait épousé, 1°. le 24 juillet 1688, **Louise-Charlotte**, fille de Bogislas, prince de Radziwil, veuve de Louis, margrave de Brandebourg, morte le 25 mars 1695; 2°. le 15 décembre 1701, **Thérèse-Catherine**, fille de Joseph-Charles, prince de Lubomirski, décédée le 17 janvier 1712, dont il eut deux filles mortes en bas âge. Du premier lit vinrent un prince et deux princesses, morts en bas âge; Elisabeth-Auguste, née le 17 mars 1693, mariée, le 2 mai 1717, à Joseph-Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Sulzbach, mort en 1729, un an après sa femme, laissant d'elle, Marie-Elisabeth, née le 17 janvier 1721, à présent (1785) électrice palatine; Marie-Anne, née le 22 juin 1722, mariée, le 17 janvier 1742, à Clément-François de Paule, duc de Bavière; Marie-Françoise, née le 15 juin 1724, mariée, le 6 février 1746, à Frédéric-Michel, prince palatin de Deux-Ponts.

CHARLES-THÉODORE DE SULZBACH.

1743. **Charles-Théodore**, prince palatin de Sulzbach, né le 11 décembre 1724, de Jean-Chrétien-Joseph, prince de Sulzbach, et de Marie-Anne de la Tour d'Auvergne, marquise de Berg-op-Zoom, descend, au quatrième degré, d'Auguste, auteur de la ligne de Sulzbach, fils puîné de Philippe-Louis, duc de Neubourg. L'an 1733, il a succédé, le 20 juillet, à son père dans la principauté de Sulzbach. Le 26 octobre 1742, il a été investi des duchés de Juliers et de Berg, en vertu des traités faits avec les rois de Pologne et de Prusse. Il est parvenu, le 4 janvier 1743, à l'électorat, par succession de branche aînée, et droit d'agnation. Charles-Théodore, obligé d'entrer dans la guerre pour la succession de la maison d'Autriche, embrassa le parti de la maison de Bavière, à laquelle il fournit un corps de troupes. Après la mort de l'empereur Charles VII, il fit, l'an 1745, avec le nouvel électeur de Bavière, un traité par lequel ils convinrent d'établir l'alternative du vicariat de l'empire dans leurs maisons. En vertu de cet accord, ratifié par tous les princes de l'empire, la maison de Bavière exerça les fonctions du vicariat jusqu'à

l'élection de l'empereur François de Lorraine, contre laquelle cette maison fit d'inutiles protestations. La paix d'Aix-la-Chapelle rétablit, en 1748, la tranquillité dans le Palatinat. L'an 1772, le procès que le comte palatin avait avec la ville d'Aix-la-Chapelle, comme duc de Berg et de Juliers, pour l'exercice de la haute juridiction en cette ville, fut terminé, au mois d'octobre, par un *conclusum* du conseil aulique. Charles-Théodore fait fleurir ses états, et protège les arts et les sciences. Il a fondé à Manheim, en 1757, une académie de dessin et de sculpture, et en 1763, une académie des sciences avec un cabinet d'antiquités. Le palais de Manheim lui doit son achèvement, et la ville ses plus belles décorations. En 1751, il a renouvelé la fameuse cuve d'Heidelberg, et l'a rendue plus forte de trente foudres que l'ancienne, détruite en 1689, par les Français. Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, étant mort le 30 décembre 1777, sans postérité, cet événement, suivant la disposition de la paix de Westphalie, a fait passer sur la tête de Charles-Théodore, la dignité électorale vacante, l'office d'archisénéchal et le haut Palatinat, ainsi que tous les autres états, soit propres, soit féodaux, du feu prince, tant en vertu du droit féodal commun et de la bulle d'or, comme au plus proche agnat, qu'en vertu des traités de succession mutuelle et de confraternité, conclus au premier partage de Pavie, et renouvelés plusieurs fois depuis. Charles-Théodore avait déjà même acquis, du vivant de Maximilien-Joseph, en conséquence du possessoire constitutif, que celui-ci lui en avait cédé par un traité particulier, conclu en 1774, la possession simultanée et civile de tous les états et seigneuries compris dans le pacte de succession mutuelle. D'après ces arrangements, Charles-Théodore, le jour même de la mort de Maximilien-Joseph (30 décembre 1777), fut proclamé duc de Bavière dans Munich, à cinq heures du soir, et dans le reste de la Bavière le jour suivant. Mais l'empereur Joseph II l'a obligé de lui céder la basse Bavière, sur laquelle il avait des prétentions, par traité du 3 janvier 1778. Charles-Théodore a épousé, le 17 janvier 1742, MARIE-ELISABETH-ALOÏSE, sa cousine germaine, née le 17 janvier 1721, de Joseph-Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Sulzbach, et d'Elisabeth-Auguste, comtesse palatine du Rhin, dont il est né un fils le 28 juin 1761, mort le même jour. (*Voyez*, pour la suite, *les ducs de Bavière*.)

CHRONOLOGIE
GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES DIVERSES BRANCHES
SORTIES DE LA MAISON PALATINE DU RHIN.

ETIENNE, troisième fils de Robert III, électeur palatin du Rhin, et depuis empereur, né l'an 1385, hérita de son père, l'an 1410, les duchés de Simmeren et de Deux-Ponts. Cet héritage, joint à ce qu'il possédait déjà par le riche mariage qu'il avait contracté, le 10 juin 1409, avec ANNE, fille et héritière de Frédéric, dernier comte de Veldenz et de Sponheim, pour moitié, le rendit un prince fort puissant. Il mourut l'an 1459, laissant de sa femme, décédée, selon M. Schannat, en 1439, Frédéric, chef de la branche de Simmeren; Robert, élu, l'an 1440, évêque de Strasbourg, et décédé le 17 octobre 1478; Etienne, mort doyen de Cologne, en 1481; Louis, duc de Deux-Ponts; Jean, évêque de Munster, puis archevêque de Magdebourg, mort en 1475, Marguerite, mariée, en 1443, au jeune Emich, comte de Linange; Anne, femme de Frédéric II, comte de Sarwerden. De tous ces enfants d'Etienne, les seuls Frédéric et Louis emportèrent les biens de la famille, suivant le partage qu'Etienne en fit l'an 1444.

DUCS DE SIMMEREN.

Simmeren, ou Semmeren, ville forte du Palatinat du Rhin, dans le Hundsruck, tire son nom de la rivière qui la traverse, et le donne à une principauté qui comprend les bailliages de Simmeren, de Kirchberg et de Stromberg.

FRÉDÉRIC I, DIT LE HUNDSRUCKER.

1459. FRÉDÉRIC I, dit LE HUNDSRUCKER, fils aîné du duc Etienne, lui succéda aux duchés de Simmeren et à la moitié de celui de Sponheim. Il mourut le 28 novembre 1480, laissant de MARGUERITE, son épouse, fille d'Arnoul d'Egmond, duc de Gueldre (décédée l'an 1485), Jean, qui suit; Robert, évêque de Ratisbonne; et d'autres enfants.

JEAN I.

1480. JEAN I, fils aîné de Frédéric et son successeur, gouverna le duché de Simmeren avec beaucoup de douceur et d'équité. Sa mort, arrivée le 27 janvier de l'an 1509, à l'âge de cinquante ans, causa un grand deuil parmi ses sujets. De JEANNE DE NASSAU-SAARBRUCK, son épouse, morte le 7 mai 1521, il laissa Jean, qui suit; et Frédéric, grand-prévôt de l'église de Strasbourg.

JEAN II.

1509. **Jean II**, succéda à Jean I, son père, dont il imita les vertus et qu'il surpassa par ses talents. L'an 1551, les princes d'Allemagne le mirent à la tête de la fameuse ambassade qu'ils envoyèrent, dans le mois de septembre, au roi de France, Henri II, pour se plaindre de la tyrannie de Charles-Quint, et prier le roi de protéger l'empire contre ses violences. Le duc de Simmeren harangua le roi en latin, et le comte de Nassau, son collègue, exposa en français l'objet de leur mission. Les propositions des ambassadeurs furent acceptées après une longue délibération, et le traité avec les princes d'Allemagne, signé le 5 octobre. (Mémoires de Vieilleville.) Le duc se réconcilia, dans la suite, avec Charles-Quint, qui, l'estimant singulièrement, le mit à la tête de la chambre impériale. Il mourut le 18 mai de l'an 1557, après avoir épousé, 1°. **Beatrix**, fille de Christophe, marquis de Bade, morte le 4 avril 1535; 2°. **Marie**, née comtesse d'Oëttingen. Du premier lit, sortirent quatre fils, Frédéric, Georges et Richard, qui suivent, et Guillaume, mort en bas âge; avec neuf filles, dont cinq religieuses. Le second lit fut stérile.

FRÉDÉRIC II.

1557. **Frédéric II**, né l'an 1515, posséda le duché de Simmeren après la mort de Jean II, son père. Ayant succédé, l'an 1559, à Otton-Henri, dans le Palatinat du Rhin, il remit le duché de Simmeren à son frère, qui suit. (*Voy.* Frédéric III, *électeur palatin du Rhin.*)

GEORGES.

1559. **Georges**, second fils de Jean II, né l'an 1518, chanoine de Mayence en 1526, quitta l'état ecclésiastique en 1559, lorsque Frédéric, son frère, lui eut résigné le duché de Simmeren. Il porta les armes sous Philippe II, roi d'Espagne, et mourut, le 13 mai 1569, sans laisser de postérité d'**Elisabeth**, son épouse, fille de Guillaume *le Vieux*, landgrave de Hesse-Cassel, et veuve de Louis II, duc de Deux-Ponts.

RICHARD.

1569. **Richard**, né le 25 juillet 1521, était chanoine de Mayence, et allait être élu grand-prévôt de cette église, en 1556, lorsqu'il lui prit envie tout-à-coup de changer de religion et de se faire luthérien. Georges, son frère, étant mort l'an 1569, il lui succéda au duché de Simmeren. Il finit, ainsi que lui, ses jours, sans laisser de lignée, le 13 janvier 1598, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Il avait épousé, 1°. **Julie**, fille de Jean-Georges, comte de Wied, morte en couches le 3 avril de l'an 1575; 2°. **Amélie**, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, morte le 4 juin 1589; 3°. **Marguerite**, fille de Jean-Georges, comte palatin de la ligne de Lutzelstein. Après sa mort, le duché de Simmeren fut réuni au Palatinat. Le comte Richard est inhumé avec ses deux premières femmes, auprès de ses ancêtres, dans l'église paroissiale de Simmeren, sous un mausolée de marbre, dont l'inscription fait l'éloge de sa valeur, et lui attribue diverses campagnes, en France pour l'empereur, et en Hongrie contre Soliman II.

NOUVELLE LIGNE DE SIMMEREN.

LOUIS-PHILIPPE.

1610. **Louis-Philippe**, dernier fils de Frédéric IV, électeur palatin, né le 26 novembre 1602, eut pour sa part, dans la succession de son père, le duché de Simmeren. Il accompagna l'électeur Frédéric V, son frère, l'an 1619, en Bohême, et demeura inviolablement attaché à son sort, quelque malheureux qu'il fût. Les Espagnols, cependant, lui enlevèrent son duché, qu'il recouvra, l'an 1632, à la faveur des armes victorieuses des Suédois. Mais ceux-ci ayant perdu la bataille de Nortlingue, en 1634, Louis-Philippe se vit obligé de tout abandonner et de se retirer en France. C'est-là que ce prince chercha du remède à sa mauvaise fortune, sans pouvoir en trouver. Ce ne fut que par la paix de Westphalie qu'il se vit rétabli dans son duché; encore eut-il bien de la peine à s'y maintenir contre l'électeur palatin, Charles-Louis, qui forma de grands obstacles à son rétablissement. Mais, enfin, ce différent fut terminé à l'amiable, en 1653. Louis-Philippe ayant fait un voyage en Silésie, y mourut en 1655. De **Marie-Eléonore**, fille de Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, qu'il avait épousée en 1630, il laissa un fils, qui suit.

LOUIS-HENRI-MAURICE.

1655. **Louis-Henri-Maurice**, succéda en bas âge au duc Louis-Philippe, son père, sous la tutelle de Charles-Louis, électeur palatin. Il épousa, l'an 1666, **Marie-Eléonore**, fille de Henri-Frédéric, prince d'Orange. Mais, n'ayant point eu d'enfants de ce mariage, son duché fut réuni au Palatinat électoral, incontinent après sa mort, arrivée le 4 janvier de l'an 1674. (*Voyez* Lothaire-Frédéric, *électeur de Mayence.*)

DUCS DE DEUX-PONTS.

Le duché, autrefois comté, de Deux-Ponts, tire son nom de sa capitale, nommée en latin *Bipontum*, et plus anciennement *Geminus Pons*, en allemand Zueybruken; il s'étend dans la Westrie, le Wasgau, le Nahgau, le Spirgau, et a pour bornes le bas Palatinat, l'Alsace, la Lorraine et l'archevêché de Trèves. Son territoire n'est ni cohérent, ni contigu, entrecoupé partout des terres, tant de la maison électorale palatine, que de Hanau, Nassau, des rhingraves, etc. (Busching.) On a vu, à l'article de Robert I, comte palatin du Rhin, comment le comté, depuis duché de Deux-Ponts, tomba dans sa maison.

LOUIS.

1459. **Louis**, surnommé le **Noir**, second fils d'Etienne, lui succéda au duché de Deux-Ponts, et reçut de son aïeul maternel, le comté de Veldenz. A peine eut-il pris possession de ces domaines, qu'il s'engagea dans la ligue de l'empereur Frédéric III, et de plusieurs princes d'Allemagne, contre Frédéric, électeur palatin. Battu avec ses confédérés, dont le principal était l'électeur de Mayence, dans la plaine de Pfedersheim, le 4 juillet 1460, il vit la ligue se dissiper après cet échec, et n'en demeura pas moins obstiné à continuer la guerre. Il ravagea le Palatinat à diverses reprises. Louis et les comtes de Linange, ses alliés, étaient, par la position de leurs terres, autant d'ennemis domestiques de l'électeur. Mais Frédéric, après leur avoir fait sentir plusieurs fois la force de son bras, les contraignit à lui demander la paix. Louis mourut le 19 juillet 1489, laissant de **Jeanne de Croï**, fille d'Antoine de Croï, comte de Porcéan, son épouse, Gaspard et Alexandre, qui suivent; Albert, qu'on fait mal à propos évêque de Strasbourg, mort en 1523; Philippe et Jean, chanoines de Strasbourg; Elisabeth, femme de Jean-Louis, comte de Nassau-Saarbruck; et quatre filles religieuses.

GASPARD et ALEXANDRE.

1489. **Gaspard**, né l'an 1458, et **Alexandre**, né l'an 1462,

succédèrent à Louis, leur père, dans le duché de Deux-Ponts, qu'ils gouvernèrent par indivis, comme il l'avait ordonné par son testament. On prétend que le motif de cette disposition fut le peu de sens ou le dérangement du cerveau de Gaspard. Celui-ci survécut peu de tems à son père, et mourut sans laisser d'enfants, d'EMILE, son épouse, fille d'Albert III, électeur de Brandebourg, mariée en 1478, et morte en 1481. Alexandre gouverna seul le duché de Deux-Ponts et le comté de Veldenz, après la mort de son frère. Etant entré, l'an 1503, dans la ligue que l'empereur Maximilien forma contre Philippe, électeur palatin, et Robert, son fils, il contribua à la défaite qu'ils essuyèrent près de Ratisbonne. Alexandre fit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, mourut chez lui le 31 octobre 1514, et fut inhumé dans la nouvelle église qu'il avait fait bâtir à Deux-Ponts. Il avait épousé, l'an 1499, MARGUERITE, fille de Craton, comte de Hohenlohe I, dont il eut Louis, qui suit; Georges, chanoine de Trèves et de Cologne: Robert, dont le fils, Georges-Jean, fit la branche de Lutzelstein; Catherine, qui s'étant faite religieuse à Boppart, en 1509, quitta le voile dans la suite, et épousa, l'an 1540, dans un âge avancé, Otton, comte de Tecklenbourg, âgé de vingt-trois ans; et deux autres filles religieuses. (Schannat, *Hist. de la M. palat.*)

LOUIS II.

1514. LOUIS II, fils aîné d'Alexandre, et né l'an 1502, lui succéda au duché de Deux-Ponts. L'inclination qu'il avait pour les armes, le porta à servir Charles V dans les guerres qu'il eut avec la France. Mais, après s'y être signalé de manière à donner de grandes espérances, la mort l'enleva le 3 décembre de l'an 1532, à l'âge de trente ans. D'ELISABETH, fille de Guillaume le Vieux, landgrave de Hesse, qu'il avait épousée le 10 décembre 1525 (morte le 4 janvier 1563), il eut un fils, qui suit; et Christine, morte en bas âge.

WOLFGANG.

1532. WOLFGANG, fils et successeur de Louis, né le 26 septembre 1526, fut élevé, pendant sa minorité, sous la tutelle de sa mère et de Robert, son oncle. Charmé des progrès qu'il faisait sous les habiles instituteurs qu'on lui avait donnés, Frédéric II, son oncle, lui confia la régence du haut Palatinat. Wolfgang, devenu majeur, gouverna paisiblement ses états. Quoique luthérien, il vit, sans y prendre part, les troubles que les disputes de religion avaient excités en Allemagne. Seulement il ne put s'empêcher, en 1559, d'envoyer quelques troupes à Trèves pour soutenir une partie des habitants qui voulaient y établir les nouvelles opinions. Mais, l'année suivante, il fut un des médiateurs entre l'archevêque de Trèves et ses sujets rebelles. L'an 1568, les Huguenots de France, à force de promesses et de sollicitations, l'engagèrent à venir à leur secours. Il partit à la tête de sept mille cinq cents chevaux, traversa la Bourgogne malgré le duc d'Aumale, envoyé pour l'arrêter, prit la Charité-sur-Loire, le 20 mai, par la lâcheté du commandant de la place, passa la Loire pour se joindre à l'amiral de Coligni, et s'avança jusqu'à la rivière de Vienne. Mais la mort le surprit à Escars, sur cette rivière, le 11 juin de la même année, pour s'être enivré du vin d'Avalon, dont il avait emporté deux cents bouteilles, après avoir brûlé les faubourgs de cette ville. Son corps, déposé d'abord à la Rochelle, fut porté, l'an 1571, à Meysenheim, dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait hérité, l'an 1559, d'Otton-Henri, électeur palatin, le duché de Neubourg, que ce prince lui avait engagé, dès 1551, pour une somme de cent mille florins, que Wolfgang lui avait prêtée. D'ANNE, fille de Philippe *le Magnanime*, landgrave de Hesse, qu'il avait épousée l'an 1544 (morte en 1591), il laissa Philippe-Louis, chef de la maison de Neubourg; Jean, qui suit; Otton-Henri, comte palatin à Sulzbach, mort sans postérité l'an 1604; Frédéric, comte de Veldenz en partie; Charles, qui a fait la branche de Birkenfeld; et trois filles.

JEAN I.

1571. JEAN I, second fils de Wolfgang, ne prit possession du duché de Deux-Ponts qu'en 1575, à cause de certaines contestations qu'il eut avec Philippe-Louis, son frère. Le gouvernement de ce prince fut doux et tranquille. Il mourut à Germersheim, le 12 août 1604, laissant de MADELEINE, son épouse, fille de Guillaume *le Riche*, duc de Clèves, Berg et Juliers, Jean, qui suit; Frédéric-Casimir, chef de la branche palatine de Landsberg, qui finit à la deuxième génération, par la mort de Frédéric-Louis, arrivée l'an 1681; Jean-Casimir, qui forma la branche palatine de Clébourg; et Marie-Elisabeth, femme de Georges-Gustave, comte de Lutzelstein.

JEAN II.

1604. JEAN II, ayant succédé au duc Jean I, son père, fut encore chargé de l'administration du Palatinat, par le testament de l'électeur Frédéric IV, qui lui commit en même tems la tutelle de son fils. Philippe Louis, duc de Neubourg, lui contesta ces deux emplois, comme plus proche parent. La dispute s'échauffa vivement; mais l'empereur, s'en étant rendu l'arbitre, maintint le duc Jean dans ses fonctions, qu'il exerça jusqu'à la majorité du jeune électeur. Le duc Jean, s'étant engagé dans la ligue des princes protestants, subit le même sort qu'eux. Peu s'en fallut qu'il ne tombât, l'an 1635, entre les mains des Impériaux. Obligé par là de s'enfuir à Metz, à peine y fut-il arrivé, qu'il mourut le 30 juillet de la même année. Il avait épousé, 1°. l'an 1604, MADELEINE-CATHERINE, fille de René II, duc de Rohan (c'est elle qui, avant son mariage, répondit au roi de France, Henri IV, qui lui avait fait une déclaration d'amour, *Je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse*); 2°. le 3 mai 1612, LOUISE-JULIENNE, fille de Frédéric IV, électeur palatin, morte en 1640. Du deuxième lit sortirent sept enfants, dont les principaux sont, Frédéric, qui suit; Catherine-Charlotte, femme de Wolfgang-Guillaume, duc de Neubourg; et Julienne-Madeleine, mariée, en 1645, à Frédéric-Louis, duc de Deux-Ponts-Landsberg.

FRÉDÉRIC.

1635. FRÉDÉRIC, né le 3 avril 1616, en succédant à son père Jean II, entra dans les mêmes engagements que lui avec les ennemis de la maison d'Autriche. Il essuya aussi les mêmes revers, et de plus grands encore; car les Impériaux ayant forcé le pont que ce prince occupait sur le Rhin, avec deux mille suédois, pénétrèrent jusqu'au duché de Deux-Ponts, dont ils se rendirent maîtres sans peine, qu'ils traitèrent en pays ennemi. Frédéric demeura privé de son duché jusqu'à la paix de Westphalie. Rétabli alors dans son premier état, il demeura tranquille jusqu'à sa mort, arrivée le 9 juillet 1661. Il avait épousé, l'an 1640, ANNE-JULIENNE, fille de Guillaume-Louis, comte de Nassau-Saarbruck, morte en 1667. Frédéric, en décédant, ne laissa de ce mariage que des filles, dont les principales sont Elisabeth, femme de Victor-Amédée, prince d'Anhalt; Charlotte-Frédérique, mariée à Guillaume-Louis, fils de Frédéric-Louis, duc de Landsberg; et Sophie-Amélie, femme de Jean-Charles, comte palatin de Birkenfeld-Gelnhausen.

FRÉDÉRIC-LOUIS.

1661. FRÉDÉRIC-LOUIS, fils de Frédéric-Casimir, duc de

Deux-Ponts-Landsberg, né l'an 1619, succéda, comme plus proche héritier mâle, à Frédéric, dans le duché de Deux-Ponts. Cet accroissement de puissance ne rendit pas son sort plus heureux. Il fut la victime de la guerre que se firent, de son tems, l'empire et la France. Ses terres, exposées aux courses des amis et des ennemis, ne furent épargnées ni des uns ni des autres. Au chagrin que ces ravages lui causèrent, se joignit celui de voir ses enfants exclus de son duché. Il mourut le 1er. avril 1681. Ce prince avait épousé, 1°. l'an 1645, JULIENNE-MADELEINE, fille de Jean II, duc de Deux-Ponts, qui lui donna cinq fils, dont aucun ne survécut à leur père; 2°. l'an 1672, ANNE-MARIE HEPPE DE MEYSENHEIM, dont il eut trois fils. Mais, par le traité de mariage, ces enfants, réputés simples gentilshommes, furent declarés incapables de succéder à l'heritage paternel.

CHARLES I.

1681. CHARLES I occupait, sous le nom de Charles XI, le trône de Suède, que Charles-Gustave, son père, lui avait transmis, avec le duché de Clébourg, lorsque Frédéric-Louis, duc de Deux-Ponts, vint à mourir. Se trouvant le plus proche héritier de ce prince, dans l'ordre linéal, il voulut se mettre en possession de son duché. Mais il eut pour compétiteur Adolphe-Jean, son oncle paternel, qui alléguait le droit de majorat en sa faveur. La contestation dura jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée l'an 1689. Charles, devenu, par là, tranquille possesseur de ce duché, voulut, dans la suite, y ajouter les terres qui avaient appartenu à Léopold-Louis, comte de Veldenz, de la branche de Lutzelstein, décédé l'an 1694, sans avoir laissé d'héritier mâle. Mais cette succession lui ayant été disputée tant de la part du duc de Sulzbach, que de celle du duc de Birkenfeld, elle demeura en séquestre jusqu'à la paix de Riswick. Charles ne parvint pas à ce terme, étant mort le 15 avril 1697. (*Voy.* Charles XI, *roi de Suède.*)

CHARLES II.

1697. CHARLES, successeur de Charles I, son père, fut le deuxième de son nom, duc de Deux-Ponts, et le douzième comme roi de Suède. Il mourut sans avoir été marié, le 11 décembre 1718. (*Voy.* Charles XII, *roi de Suède.*)

GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD.

1718. GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD, né, l'an 1670, d'Adolphe-Jean, fils de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts-Clébourg, et d'Élisabeth Brahé, devint héritier du duché de Deux-Ponts après la mort du roi de Suède, et en jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 17 septembre 1731. Il avait épousé, l'an 1707, DOROTHÉE, la seule qui restait de la maison des anciens comtes de Veldenz. Mais, à raison de la proximité du sang, ce mariage n'étant point conforme aux lois de l'église romaine dont il avait embrassé la communion, il le fit dissoudre en 1723, et prit pour femme LOUISE-DOROTHÉE D'HOFMANN. L'une et l'autre épouse ne lui ayant point donné d'héritier, sa succession devint la matière d'une querelle entre Charles-Philippe, électeur palatin, et Chrétien III, duc de Birkenfeld. En attendant la décision de l'empereur, au jugement duquel on s'en était remis, le duché de Deux-Ponts demeura en séquestre.

CHRÉTIEN I.

L'an 1733. CHRÉTIEN I, duc de Bischweiler (troisième du nom) s'accommode avec l'électeur palatin, qui lui cède le duché de Deux-Ponts, à la réserve du bailliage de Stadeck, que Chrétien lui abandonne. En conséquence de cet accommodement, Chrétien prit possession du duché de Deux-Ponts le 1er. avril 1734. Il fut le premier de son nom en qualité de duc de Deux-Ponts. Mais il ne jouit pas long-tems de cet héritage, la mort l'ayant enlevé, le 3 février 1735, à l'âge de soixante et un ans. Il avait épousé, le 21 septembre 1719, CHARLOTTE-LOUISE, fille unique de Louis Craton, comte de Nassau-Saarbruck (morte le 25 mars 1774, à Darmstadt, dans la soixante-dixième année de son âge), dont il laissa deux fils, Chrétien, qui suit; et Frédéric, né le 27 février 1724: avec deux filles; Henriette-Charlotte-Christine-Louise, née le 9 mai 1721, mariée, le 11 août 1741, à Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt; et Christine, née le 16 novembre 1725, mariée, le 19 août 1741, à Charles-Auguste-Frédéric, prince de Waldeck, veuve le 29 août 1763.

CHRÉTIEN II*(IV).

1735. CHRÉTIEN II (IV), né le 6 septembre 1722, succéda à Chrétien I, son père, dans le duché de Deux-Ponts. L'an 1758, il embrassa la religion catholique le 11 février. Ce prince mourut sans alliance, dans son château de Pétersheim, le 5 novembre 1775. Frédéric, son frère, feld-maréchal de l'empereur et de l'empire, chevalier de la Toison-d'Or, s'était fait aussi catholique le 8 decembre 1746. Il commanda l'armée impériale en 1758, et mourut le 15 août 1767, laissant de MARIE, fille de Joseph-Charles-Emmanuel, prince de Sulzbach, qu'il avait épousée le 6 février 1746, Charles-Auguste-Chrétien, qui suit; Maximilien-Joseph, né le 28 mai 1756; Marie-Amélie, née le 11 mai 1752, mariée, le 17 janvier 1769, à Frédéric-Auguste, électeur de Saxe; Marie-Anne, née le 18 juillet 1753, chanoinesse d'Essen.

CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN.

1775. CHARLES-AUGUSTE-CHRÉTIEN, né le 24 octobre 1746, de Frédéric, frère du duc Chrétien IV, a succédé à son oncle dans le duché de Deux-Ponts. Il fut marié, le 13 février 1774, à la princesse AMÉLIE, fille de Frédéric-Chrétien, électeur de Saxe, dont il a Charles-Auguste-Frédéric, né le 2 mars 1776.

DUCS DE NEUBOURG.

La ville de Neubourg, située sur le Danube, à deux lieues d'Ingolstadt, étant tombée avec ses dépendances dans le partage de Jean, second fils de l'empereur Robert, cet héritage fut, en sa faveur, érigé en duché. Jean mourut le 13 mars 1443, ne laissant qu'un fils, nommé Christophe, qui, étant devenu roi de Danemarck et de Suède en 1439, mourut, en 1448, sans postérité. Le duché de Neubourg, par là, fut éteint et réuni au Palatinat. L'électeur palatin, Otton-Henri, le créa de nouveau vers l'an 1558, et en gratifia Wolfgang, duc de Deux-Ponts. Celui-ci le donna en partage, en 1560, à son fils, qui suit.

PHILIPPE-LOUIS.

1560. PHILIPPE-LOUIS, fils aîné de Wolfgang, né l'an 1547, reçut de son père le duché de Neubourg, qu'il administra jusqu'au 12 août 1614, époque de sa mort. Ce prince faisait profession du Luthéranisme.

Jean-Guillaume, duc de Berg, Juliers et Clèves, étant mort sans enfants, l'an 1609, le duc de Neubourg prétendit à sa succession du chef de sa femme, et eut pour concurrent le margrave de Brandebourg. Les deux princes convinrent d'abord, pour éviter le sort incertain des armes, de gouverner en commun les domaines de l'héritage contentieux. Mais comme l'exercice de la souveraineté n'admet guère de compagnon, ils ne tardèrent pas à se brouiller. Une autre affaire importante occupa, l'an 1610, le duc Philippe-Louis. Ce fut la tutelle de Frédéric V, électeur palatin, qui lui était contestée par le duc de Deux-Ponts. Mais le second l'emporta en vertu du testament de Frédéric IV, qui

lui déférait cet emploi. D'Anne, fille de Guillaume le Riche, duc de Juliers, que Philippe-Louis avait épousée à Nuremberg, le 27 septembre 1574, il laissa Wolfgang-Guillaume, qui suit; Auguste, chef de la branche de Sulzbach; Jean-Frédéric, comte de Hippolstein; et Anne-Marie, femme de Frédéric-Guillaume, duc de Saxe.

WOLFGANG-GUILLAUME.

1614. Wolfgang-Guillaume, né le 25 octobre 1578, embrassa la religion catholique, l'an 1614, en succédant à son père Philippe-Louis. Son père lui ayant transmis la querelle touchant la succession des duchés de Berg, Juliers et Clèves, il alla trouver l'électeur de Brandebourg, Jean-Sigismond, son compétiteur, et lui demanda, pour terminer le différent à l'amiable, sa fille en mariage. Elle lui fut accordée; mais un discours imprudent qui lui échappa, en dînant avec ce prince, lui ayant attiré un soufflet de sa main, tout accord fut rompu. Des amis communs le réconcilièrent, en 1628, avec Georges-Guillaume, fils et successeur de Jean-Sigismond. Ils firent, en 1628, une transaction qui fut confirmée en 1630, mais qui, étant mal observée, ne termina pas les débats. L'an 1651, ils firent un nouvel accommodement, encore assez caduc, auquel le duc de Neubourg ne survécut pas long-tems, étant mort le 20 mars 1653. Il avait épousé, 1°. l'an 1613, Marguerite, fille de Guillaume, duc de Bavière, dont il eut un fils, qui suit; 2°. le 1er. novembre 1631, Catherine-Charlotte, fille de Jean II, duc de Deux-Ponts; 3°. le 6 mai 1651, Marie-Françoise, fille d'Egon de Furstemberg, laquelle se remaria, l'an 1666, à Léopold, margrave de Bade.

PHILIPPE-GUILLAUME.

1653. Philippe-Guillaume, né le 25 novembre 1615, successeur de Wolfgang-Guillaume, son père, au duché de Neubourg, termina, l'an 1666, par un nouveau traité, l'ancien différent qui régnait entre sa maison et celle de Brandebourg. Par là, il se vit paisible possesseur de Juliers et de Berg, la prétention sur Ravenstein ayant été mise en compromis de part et d'autre. L'état florissant où se trouvait Philippe-Guillaume, lui fit naître l'ambition de parvenir au trône de Pologne après l'abdication du roi Jean-Casimir. Mais, quoiqu'il n'eût épargné ni soins ni dépenses pour réussir dans cette entreprise, il y échoua. Nullement rebuté par ce mauvais succès, il recommença ses brigues après la mort du roi Michel Wiecnowieçki, qui l'avait supplanté, et ne fut pas plus heureux cette seconde fois. La providence le dédommagea en quelque sorte de ce double échec, par le Palatinat électoral qui lui échut, en 1685, à la mort de l'électeur Charles, avec lequel s'éteignit la branche de Simmeren. (Voyez *les électeurs palatins.*)

DUCS DE BIRKENFELD.

Birkenfeld, ville située à huit lieues de Trèves, et dix-neuf de Mayence, est la capitale d'un duché de ce nom, que Wolfgang, duc de Deux-Ponts, détacha de ses états, l'an 1566, pour le donner à Charles, le plus jeune de ses fils. Charles mourut le 6 décembre de l'an 1600, dans la quarantième année de son âge, laissant de son épouse Dorothée, fille de Guillaume, duc de Brunswick, trois fils et une fille; savoir, Georges-Guillaume, qui suit; Frédéric, né le 19 octobre 1594, mort en 1626; et Chrétien, chef de la branche de Bischweiler.

GEORGES-GUILLAUME.

1600. Georges-Guillaume, né le 6 août 1591, succéda, dans le duché de Birkenfeld, à Charles, son père. L'histoire fait l'éloge de son gouvernement. Il mourut le 25 décembre 1669, emportant dans le tombeau les regrets de ses sujets. Il avait épousé, 1°. l'an 1616, Dorothée, fille d'Otton, comte de Solms; 2°. le 30 novembre 1641, Julienne, fille du rhingrave, qu'il répudia; 3°. le 4 mars 1649, Anne-Elisabeth, fille de Louis-Evrard, comte d'Oëttingen. Du premier lit, il laissa Charles-Otton, qui suit; Anne-Sophie, abbesse de Quedlimbourg, morte le 1er. décembre 1680; et Marie-Madeleine, mariée, en 1644, à Antoine-Gunther, comte de Schwarzbourg.

CHARLES-OTTON.

1669. Charles-Otton, successeur de Georges-Guillaume, son père, né le 26 août 1625, mourut le 30 mars 1671. Il avait épousé, l'an 1658, Marguerite-Edwige, fille de Craton, comte de Hohenlohe, dont il laissa Charlotte-Sophie-Elisabeth, morte au mois d'août 1708; et Hedwige-Eléonure-Marie, décédée le 12 février 1721. Le duché de Birkenfeld, après la mort de Charles-Otton, passa à Chrétien II, duc de Bischweiler, comme le plus proche héritier mâle.

DUCS DE BISCHWEILER.

Bischweiler, petite ville en Alsace, à quatre lieues de Strasbourg, étant devenue, avec ses dépendances, le partage de Chrétien, fils de Charles, duc de Birkenfeld, fut érigée en capitale d'un duché. Chrétien passa une grande partie de sa vie dans l'exercice des armes. Après la bataille de Wimpffen, donnée en 1622, où il combattit sous les ordres de Frédéric, marquis de Dourlach, il passa au service de Chrétien IV, roi de Danemarck, et, l'an 1631, à celui de Gustave-Adolphe, qui le fit général de sa cavalerie. Mais la défaite des Suédois, près de Nortlingue, l'ayant dégoûté du métier de la guerre, il fit sa paix avec l'empereur l'an 1635, et se retira à Strasbourg, d'où étant revenu à son château de Bischweiler, il y mourut le 27 août 1654. Il avait épousé, 1°. l'an 1630, Madeleine-Christine, fille de Jean II, duc de Deux-Ponts, morte le 9 janvier 1648; 2°. le 28 octobre de la même année, Marie-Jeanne de Helffienstein, morte en 1665. Du premier lit, il laissa Chrétien, qui suit; Jean-Charles, tige de la branche de Birkenfeld-Gelnhausen, rapportée ci-après.

CHRÉTIEN II.

1654. Chrétien II, né le 22 juin 1637, succéda, dans le duché de Bischweiler, à Chrétien I, son père. Le sort de ce prince fut le même, pendant quelque tems, que celui de Jean-Charles, son frère. Car après avoir achevé de compagnie le cours de leurs différents voyages, ils s'engagèrent au service de la Suède. Mais l'ayant ensuite quitté, ils prirent chacun leur parti. Chrétien, au retour des campagnes qu'il fit en Hongrie, s'attacha à la France, qui lui donna le régiment d'Alsace. Il mourut le 7 avril 1717, après avoir vu croître considérablement ses états; car il devint héritier, en 1671, de Charles Otton, duc de Birkenfeld, décédé, cette année, sans postérité mâle; et, l'an 1673, il ajouta à cet héritage tous les biens de Jean-Jacques, dernier comte de Rappolstein, dont il avait épousé, l'an 1667, la fille, Catherine-Agathe, morte en 1683, après lui avoir donné, entr'autres enfants, Chrétien; qui suit; et Louise, née le 18 octobre 1668, mariée, en 1700, à Frédéric-Auguste, comte de Waldeck.

CHRÉTIEN III.

1717. Chrétien III, né le 9 juillet 1674, successeur de Chrétien II, son père, au duché de Birkenfeld-Bischweiler, réunit dans la suite le duché de Deux-Ponts à ses états. (*Voyez* Chrétien I, *duc de Deux-Ponts.*)

COMTES PALATINS DE BIRKENFELD-GELNHAUSEN.

JEAN-CHARLES.

1654. **Jean-Charles**, comte palatin de Birkenfeld-Gelnhausen, second fils de Chrétien, duc de Bischweiler, servit long-tems dans les troupes des États-Généraux, et mourut le 21 février 1704. Il avait épousé, 1°. l'an 1685, **Sophie-Amélie**, fille de Frédéric, duc de Deux-Ponts, morte en novembre 1695; 2°. le 26 juillet 1696, **Marie-Esther de Witzleben**, morte au mois d'avril 1725. Les enfants de Jean-Charles furent;

Du premier lit :

1°. Madelaine-Julie, morte en 1720, épouse de Joachim Frédéric, duc de Holstein Ploën;

Du second lit :

2°. Frédéric-Bernard, mort, en 1739, sans postérité mâle, d'Ernestine-Louise de Waldeck, décédée en 1782;
3°. Jean, qui suit;
4°. Guillaume, mort sans alliance en 1760;
5°. Caroline-Catherine, femme de Frédéric Guillaume de Solm-Braunfels;
6°. Sophie-Marie, épouse de Henri XXV, prince Reuss-Géra, morte en 1761.

JEAN.

1704. **Jean**, né le 24 mai 1698, succéda à son père le 21 février 1704. Il fut gouverneur de Juliers, feld-zeugmestre, commandant en chef des troupes palatines, et mourut en 1780. Il avait épousé, en 1744, **Sophie**, morte en 1770, rhingrave de Salm, de la branche de Dhaun, dont il eut, outre deux princes et trois princesses, morts en bas âge, Jean-Charles-Louis, né le 18 septembre 1745, mort en 1789, sans alliance; Guillaume, qui suit; et Louise-Chrétienne, née en 1748, mariée à Henri XXX, prince Reuss-Géra.

GUILLAUME.

1780. **Guillaume**, général d'infanterie, duc de Bavière, comte palatin de Birkenfeld, naquit le 10 novembre 1752. En vertu des pactes de famille, il avait tenu le duché de Berg en apanage, jusqu'à la cession faite par le roi de Bavière de ce pays, en échange du margraviat d'Anspach. Il a épousé, le 30 janvier 1780, **Marie-Anne**, fille de Frédéric, duc de Deux-Ponts, et sœur du roi de Bavière, née le 18 juillet 1753. De ce mariage sont issus :

1°. Pie-Auguste, prince héréditaire, né le 1er. août 1786, général-major au service de Bavière, marié, le 26 mai 1807, avec Amélie Louise, fille de Louis, prince d'Aremberg, dont est issu Maximilien, né le 4 décembre 1808;
2°. Marie-Elisabeth-Amélie-Françoise, née le 5 mai 1784, mariée le 9 mars 1808, à Alexandre Berthier, duc de Wagram et prince de Neuchâtel.

COMTES DE LUTZELSTEIN.

Le château de Lutzelstein, situé entre l'Alsace et la Lorraine, à douze lieues de Strasbourg, avait autrefois ses comtes particuliers, qui relevaient de l'électeur palatin. S'étant engagés dans une guerre contre l'électeur Frédéric, ce prince, pour les punir de leur félonie, s'empara, l'an 1452, de tous leurs biens, qui, dans la suite, échurent à **Robert**, troisième fils d'Alexandre, duc de Deux-Ponts. Robert mourut l'an 1544, laissant d'**Ursule**, rhingravine, ou comtesse sauvage, son épouse, un fils, qui suit, avec deux filles.

GEORGES-JEAN.

1544. **Georges-Jean**, fils de Robert, est celui qui a proprement commencé la ligne des nouveaux comtes de Lutzelstein; car ce ne fut qu'en vertu d'un traité conclu, l'an 1566, à Augsbourg, entre lui et Wolfgand, duc de Deux-Ponts, qu'il entra en jouissance du comté de Lutzelstein et d'une partie de Sponheim. Georges-Jean embellit Lutzelstein, où il fit sa résidence. Il bâtit aussi la ville de Phaltzbourg, et mourut l'an 1592, laissant de **Marie**, son épouse, fille de Gustave, roi de Suède (morte en 1610), Georges-Gustave, qui suit; Anne-Marguerite, née le 17 janvier 1571, mariée, en 1589, à Richard, duc de Simmeren, morte le 4 novembre 1621; Ursule, née le 24 février 1572, mariée, l'an 1585, à Louis, duc de Wurtemberg, et morte l'an 1635; Jeanne, née l'an 1573, morte en 1599; Jean-Auguste, marié, l'an 1599, à Anne-Elisabeth, fille de Frédéric III, électeur palatin, et veuve de Philippe II, aussi électeur palatin; Louis-Philippe, tué dans un tournoi à Heidelberg en 1601; Catherine-Ursule, née le 3 août 1582, morte en 1595; et Georges-Jean.

GEORGES-GUSTAVE.

1592. **Georges-Gustave**, fils aîné de Georges-Jean, et son successeur, né le 6 février 1564, mourut le 2 juillet 1634. Il avait épousé, 1°. l'an 1587, **Elisabeth**, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, veuve pour lors de Georges-Ernest, prince de Henneberg; 2°. l'an 1601, **Marie-Elisabeth**, fille de Jean I, duc de Deux-Ponts. Il eut de ces deux mariages onze enfants, dont les principaux sont Léopold-Louis, qui suit; Jean-Frédéric, né l'an 1604, mort au service de la Suède, à Augsbourg, le 30 novembre 1632; Charles-Louis, tué, le 16 juillet 1631, à Wolmerstadt, en combattant pour la Suède; et deux filles.

LÉOPOLD-LOUIS.

1634. **Léopold-Louis**, né le 1er. février 1625, hérita le comté de Lutzelstein de Georges-Gustave, son père. L'an 1648, il fut rétabli, par la paix de Munster, dans les terres ressortissantes du château de Veldenz, que l'empereur avait saisies après la bataille de Nortlingue. L'an 1685, il prétendit à l'électorat palatin, et fit ses efforts pour y parvenir. Mais il eut pour rival le duc de Neubourg, dont les droits prévalurent sur les siens. Léopold-Louis mourut le 19 septembre 1694. Il avait épousé, l'an 1648, **Agathe-Christine**, comtesse de Hanau, morte le 5 décembre 1671, dont il eut Gustave-Philippe, né le 17 juillet 1651 (Ce prince s'était distingué dans les armées de l'empereur; mais ayant tout-à-coup changé de conduite, il se dérangea au point que son père fut contraint de le faire enfermer au château de Lautrecht, où l'on prétend qu'il mourut de mort violente en 1679); Charles-Georges, né le 27 décembre 1660, tué au siége devant Bude, le 3 juillet 1686; Auguste-Léopold, né le 3 décembre 1663, tué au siége de Mayence, le 30 août 1689; deux autres fils, morts enfants; Anne-Sophie, morte dans le célibat, le 12 juin 1706; Elisabeth-Jeanne, mariée au rhingrave de Morhanges, morte le 5 février 1718; Dorothée, née le 16 janvier 1658, mariée, l'an 1707, à Gustave-Samuel, duc de Deux-Ponts; et d'autres enfants morts avant leur père. Comme aucun de ses fils ne lui survécut, en mourant, il institua pour son héritier Charles XII, roi de Suède, qui, en qualité de duc de Deux-Ponts, s'empara d'abord de Veldenz et de Lautrecht; mais en ayant voulu faire autant de Lutzelstein, il trouva de l'opposition de la part des ducs de

Sulzbach et de Birkenfeld, tandis que l'électeur palatin, en vertu de la constitution robertine et par le droit de primogéniture, recouvra Veldenz et Lautrecht.

DUCS DE SULZBACH.

Sulzbach, ville située sur les confins du haut Palatinat et de la Franconie, à douze lieues de Nuremberg et quinze de Ratisbonne, est la capitale d'un duché que Philippe-Louis, duc de Neubourg, donna en apanage à son deuxième fils AUGUSTE. Après avoir vécu paisiblement dans ses terres l'espace de seize ans, Auguste entra, l'an 1630, dans la ligue des princes protestants. L'an 1631, le roi de Suède l'ayant chargé d'une commission auprès de l'électeur de Saxe, il mourut à Windsheim, en revenant de la cour de Dresde. Ce fut une perte pour son parti, qui comptait beaucoup sur sa prudence et sa valeur. Il avait épousé, l'an 1620, HEDWIGE, fille de Jean-Adolphe, duc de Holstein (morte en 1657), dont il laissa Chrétien-Auguste, qui suit; Jean-Louis, né le 4 décembre 1625, mort à Nuremberg, le 20 octobre 1649 (il s'était distingué dans la guerre d'Allemagne, sous le roi Gustave-Adolphe); Philippe, né le 19 janvier 1630, mort à Nuremberg, le 4 avril 1703 (après avoir servi sous le duc de Lorraine, il était passé au service des Vénitiens, contre les Turcs, en 1662, ensuite à celui de l'empereur, en Hongrie, l'an 1664, et avait fait des merveilles à la bataille de Saint-Godard); Anne-Sophie, mariée, en 1643, au comte d'Oëtingen, morte le 25 mai 1675; et Auguste-Sophie, mariée, en 1653, à Wenceslas, prince de Lobkowits, morte en 1682.

CHRÉTIEN-AUGUSTE.

1631. CHRÉTIEN-AUGUSTE, né le 16 juillet 1622, succéda, dans le duché de Sulzbach, à Philippe-Louis son père. Il embrassa, l'an 1656, la religion catholique à Wurtzbourg. L'étude des belles-lettres et de la chymie fut l'occupation ordinaire de ce prince. Il mourut paisiblement, comme il avait vécu, le 26 avril 1708. Il avait épousé, l'an 1649, AMÉLIE-MADELEINE, fille de Jean, comte de Nassau-Siégen, et veuve de Herman-Vrangel, amiral de Suède, morte le 14 août 1669, dont il laissa un fils, qui suit; et deux filles.

THÉODORE.

1708. THÉODORE, né le 14 février 1659, successeur de Chrétien-Auguste, son père, passa une partie de sa jeunesse dans les voyages. Il épousa, le 9 juin 1692, MARIE-ELÉONORE-AMÉLIE, fille de Guillaume, landgrave de Hesse-Rhinfeld, et parvint, l'an 1708, à la régence après la mort de son père. L'an 1731, l'empereur lui conféra le collier de la Toison-d'Or. Il ne survécut guère à cet honneur, étant mort le 11 juillet 1732. De son épouse, morte le 27 janvier 1720, il laissa Jean-Chrétien, qui suit; Christine-Françoise, née le 26 mai 1696, abbesse de Thorn et d'Essen; Ernestine-Elisabeth, née le 15 mai 1697, mariée, le 19 septembre 1719, à Guillaume de Hesse-Rhinfeld; Anne-Christine-Louise, née le 3 février 1704, mariée, le 15 mars 1722, à Charles-Emmanuel-Victor de Savoie, prince de Piémont, morte le 12 mars 1723.

JEAN-CHRÉTIEN.

1732. JEAN-CHRÉTIEN, né le 23 janvier 1700, succéda à Théodore, son père, dans le duché de Sulzbach. Il n'en jouit qu'un an et neuf jours, étant mort le 20 juillet 1733. Il avait épousé, 1°. le 15 février 1722, HENRIETTE DE LA TOUR, marquise de Berg-op-Zoom, morte le 28 juillet 1728; 2°. le 20 décembre 1730, ELÉONORE-PHILIPPINE DE HESSE-RHINFELD. Du premier lit, vint un fils, qui suit.

CHARLES-PHILIPPE-THÉODORE.

1733. CHARLES-PHILIPPE-THÉODORE, né le 11 décembre 1724, succéda, l'an 1733, à Jean-Chrétien, son père, et fut désigné, la même année, héritier présomtif du Palatinat électoral, par l'électeur Charles-Philippe. Ce prince lui destina aussi la succession des duchés de Juliers et de Berg, du comté de Ravensberg et de la seigneurie de Ravenstein; mais le roi de Prusse et le roi de Pologne, comme électeur de Saxe, s'opposèrent à cette disposition. La querelle dura jusqu'au commencement de 1742. Alors, par traité conclu entre l'électeur Charles-Philippe et sa majesté Prussienne, il a été arrêté « que ces duchés, comté et seigneurie, appartiendront, en » toute propriété et souveraineté, au prince Charles-Théodore » de Sulzbach et aux descendants mâles et femelles à naître » de ce prince et de son épouse, petite-fille de l'électeur. » La même année, Charles-Théodore devient électeur palatin par la mort de Charles-Philippe. (Voyez *les électeurs palatins.*)

DUCS DE DEUX-PONTS-CLÉBOURG.

Clébourg, ville du duché de Deux-Ponts, échut en partage, avec ses dépendances, à JEAN-CASIMIR, troisième fils de Jean I, duc de Deux-Ponts, et devint alors un nouveau duché. Jean-Casimir augmenta le lustre de la branche qu'il forma par son mariage contracté, l'an 1615, avec CATHERINE, sœur de Gustave Adolphe, roi de Suède. Cette alliance fit qu'il passa la plus grande partie de sa vie dans ce royaume, où, son épouse étant morte l'an 1638, il subit le même sort en 1652. Les enfants qu'ils laissèrent sont Charles-Gustave, qui suit; Adolphe-Jean, né l'an 1629 (il prétendit succéder, en 1681, au duché de Deux-Ponts, mais sa mort, survenue en 1689, l'empêcha de poursuivre ses droits); Christine-Madeleine, mariée, le 30 novembre 1642, à Fréderic VI, margrave de Bade-Dourlach, morte en 1662; Eléonore-Catherine, morte à Brême, le 11 mars 1692, veuve de Fréderic, landgrave de Hesse, qu'elle avait épousé en 1646; Marie-Euphrosine, femme du comte de la Gardie, morte le 26 avril 1686.

CHARLES-GUSTAVE.

1652. CHARLES-GUSTAVE fut le successeur de Jean-Casimir, son père, dans le duché de Clébourg. Il était dès-lors célèbre par ses exploits. Exercé dans le métier de la guerre sous le général suédois Torstenson, il avait été créé gouverneur général des conquêtes faites, par la Suède, en Allemagne. L'an 1654, il parvint à la couronne de Suède par l'abdication de la reine Christine. Il mourut le 4 février 1660. (*Voyez* Charles-Gustave, *roi de Suède.*)

CHARLES.

1660. CHARLES, fils de Charles-Gustave, lui succéda au royaume de Suède et au duché de Clébourg. Le duché de Deux-Ponts lui échut ensuite (l'an 1681) par la mort du duc Fréderic-Louis. Mais cette succession lui fut disputée par Adolphe-Jean, son oncle paternel. La mort de celui-ci, arrivée l'an 1689, laissa Charles paisible possesseur des états litigieux. Il mourut le 15 avril 1697, laissant pour héritier son fils, le célèbre Charles XII, roi de Suède, après la mort duquel, arrivée le 11 décembre 1718, Gustave-Samuel-Léopold se mit en possession du duché de Clébourg comme de celui de Deux-Ponts. (*Voyez* Gustave-Samuel-Léopold, *duc de Deux-Ponts.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE RAVENSBERG.

Le comté de Ravensberg en Westphalie, qu'il ne faut point confondre avec la seigneurie de Ravensbourg, en Suabe, est enclavé entre les évêché de Minden, d'Osnabruck, de Paderborn et de Munster. Aujourd'hui, il appartient au roi de Prusse, par les arrangements pris sur la succession de Juliers. Autrefois il eut ses comtes particuliers, qui commencèrent à porter le nom de Ravensberg, depuis environ le milieu du onzième siècle, à raison d'un ancien château qui donne son nom au pays. Auparavant, ils furent nommés comtes de Caverlage, ou Calberlage, d'après le lieu de leur résidence, ou bien celui où ils rendaient la justice, *Mallus publicus*. Le premier qu'on rencontre sous cette dénomination chez l'annaliste et le chronographe saxon, est Herman, qui suit.

HERMAN I.

Ce comte avait épousé ETHELING, fille d'Otton, comte de Montheim et duc de Bavière, peu de tems après qu'elle eut été répudiée, en 1071, par Welfon, successeur immédiat d'Otton, dans le duché de Bavière. Herman en eut un fils, nommé comme son père, au rapport de l'annaliste saxon, *ad an.* 1082. M. Lamey croit qu'il mourut vers la fin du onzième siècle, ou tout au plus tard au commencement du suivant.

HERMAN II.

HERMAN II succéda à son père Herman I. Il entra, l'an 1115, dans la ligue des princes saxons contre l'empereur Henri V. Ce fut lui qui, en 1128, à la diète de Worms, déféra au roi Lothaire Gérard, comte de Gueldre, comme coupable de félonie, suivant l'annaliste saxon, *ad an.* 1129. On l'aperçoit, pour la dernière fois, dans une charte du roi Lothaire de l'an 1134. Il eut pour enfants Otton et Henri, comtes de Ravensberg, comme le témoigne Albert de Stade, sous l'année 1105, où néanmoins il fait la méprise d'identifier Herman II avec Herman I. Tous les deux paraissent en 1158, sous le nom de comtes de Ravensberg, et Otton même plutôt, comme on va le voir. Henri, son frère, vivait encore en 1175. On ne sait point s'il laissa de postérité. On trouve encore dans une charte de 1156, un Godefroi, comte de Ravensberg, qui, sans doute, fut le frère des deux précédents. Dans une charte de 1166, l'on voit aussi une sœur d'Otton et de Henri, nommée Sophie, comtesse de Dale, avec son fils Henri. M. Lamey croit que le comte de Dale est celui de Dalem, dans la province de Limbourg. Nous croyons qu'il faudrait plutôt lire *Dasle*, au lieu de Dale; au moins on ne peut point accorder cette prétention du savant académicien avec la liste des comtes de Dalem.

OTTON I.

1141 au plus tard. OTTON I, fils de Herman II, et son successeur au comté de Ravensberg, se rencontre déjà comme comte de Ravensberg, dans une charte de cette année. L'an 1144, il aida Philippe, évêque d'Osnabruck, à prendre et démolir le château de Holte, dont l'évêché avait eu à souffrir, au rapport d'une chronique composée au commencement du seizième siècle. (Erdoin Erdman, *ap. Meibom.*, tom. II, p. 211.) L'an 1149, il fit une irruption en Frise, et tua nombre de frisons. On ne l'aperçoit plus après l'an 1170. De sa femme UDA, qui vivait encore en 1166, il eut un fils, qui suit.

HERMAN III.

1173 au plus tard. HERMAN III, fils et successeur d'Otton I, son père, fut grand partisan des Gibelins, et ennemi constant des Guelphes. Il portait déjà la qualité de comte de Ravensberg le 13 mai 1173. L'an 1177, il entra en contestation avec Bernard, seigneur de la Lippe, parce que celui-ci avait fait élever un fort sur les terres du comte. Dans le même tems, Philippe, archevêque de Cologne, étant revenu d'Italie, lui commit, ainsi qu'au comte de Tecklenbourg, la garde des terres de l'archevêché en Westphalie, contre Henri, duc de Saxe, et ses partisans. Il l'accompagna, l'an 1180, avec l'archevêque de Cologne, contre le duc de Saxe, et l'aida à faire le siége de Brunswick. L'an 1198, dans le schisme pour la couronne impériale, Herman s'attacha au parti de Philippe de Suabe, contre Otton IV, et le suivit dans ses expéditions en 1199. Il eut guerre, en 1203, avec l'évêque de Munster, qui assiégea et prit la ville de Bilefeld, et exigea des habitants, qu'en signe de sa victoire, ils couperaient les tiges de tous les chênes autour de la ville. (Pauli, *Hist. des états du roi de Prusse*, tom. IV, pag. 517.) L'an 1207, il eut guerre avec Simon, comte de Tecklenbourg: celui-ci perdit la vie dans une action où Herman et son fils Otton furent faits prisonniers. Ces querelles ne furent entièrement accommodées que long-tems après sa mort, c'est-à-dire en 1231. Herman avait épousé JUTTE, fille de Louis *de Fer*, landgrave de Thuringe, dont il laissa, 1°. Thierri, nommé comte de Ravensberg, avec Otton, en 1223, *dominus Theodoricus de Ravensberch et dominus Otto comites*; 2°. Louis, qui suit. Otton mourut au mois de novembre 1245, et fut enterré à l'abbaye de Bersenbruck, dans l'évêché d'Osnabruck, qu'il avait fondée en 1231, de concert avec sa femme SOPHIE, comtesse d'Oldembourg, qui leur survécut, après lui avoir donné une fille nommé Jutte, mariée dès 1261, à Waleran, seigneur de Montjoie, et peut-être Elisabeth, femme de Henri, comte d'Oldembourg, ainsi qu'un fils nommé Herman, mort en bas âge.

LOUIS I.

1226. LOUIS I devint comte de Ravensberg l'an 1226, apparemment après la mort de Thierri, son frère. Otton et Louis terminèrent leur différent sur le partage de leur patrimoine, par un accord ménagé par l'entremise de l'évêque de Paderborn et d'Herman, seigneur de la Lippe, en vertu duquel Louis eut le château de Ravensberg et la ville de Bilefeld avec leurs districts. Otton obtint pour sa part les forts de Vloto et de Vecht, avec leurs dépendances.

La seigneurie de Vecht fut vendue par Otton, à l'évêché de Munster; mais celle de Vloto fut au moins, quelque tems après sa mort, réunie en partie au comté de Ravensberg. L'archevêque de Cologne en obtint, on ne sait comment, une partie. L'an 1233, Louis porta du secours à l'archevêque de Brême, contre les Stadingues et le duc de Brunswick. Il est très-probable qu'il se trouva aussi l'année suivante à la croisade, contre ces hérétiques, puisque, l'an 1235, l'archevêque de Brême lui donna en fief quinze censes, situées au pays des Stadingues, en récompense de ses services, et en dédommagement des dépenses par lui faites contre les Stadingues et le duc de Brunswick. L'an 1244, il acquit, le 9 janvier, l'avouerie de la prévôté, ou abbaye noble de Schildesche, que ses successeurs ont continué de posséder. Peu de jours après, il vendit à Henri, duc de Limbourg et comte de Berg, des terres considérables qu'il avait à Barme, au comté de Berg. Il cessa de vivre entre le 25 mars 1248 et le 2 mars 1249 (*Feria VI ante dominicam oculi*), 25 février 1250 (n. st.) Il avait épousé, 1°. GERTRUDE, dame de la Lippe, sœur de Gérard, archevêque de Brême, et de Bernard, évêque de Paderborn, laquelle vivait encore en 1236; 2°. dès le 6 mai 1244, ADÉLAÏDE, comtesse de Ratzebourg, héritière de toutes les terres allodiales de sa mère; elle mourut dans le cours de 1262 ou 1263, c'est-à-dire entre le 24 février 1263 (n. st.), et le 30 octobre de la même année. De ces alliances, sortirent au moins trois fils; 1°. Otton, qui suit; 2°. Louis, chanoine de Minden en 1277, prévôt de Saint-Jean à Osnabruck, et de l'abbaye de Schildesche dès 1287, et enfin évêque d'Osnabruck en 1298; mort le 11 novembre 1308, d'une blessure reçue trois jours auparavant, dans un combat où il défit l'évêque de Munster et Engelbert II, comte de la Marck; 3°. Jean, mort vers l'an 1265. M. Lamey, pag. 38, ne sait pas trop qu'en penser, quoique, dans une charte du roi de Danemarck, Eric VI, en date du 13 avril 1265, il soit nommé frère d'Otton et de Louis.

OTTON II.

1250. OTTON II succéda à Louis I, son père, dans le comté de Ravensberg. Après la mort du comte Louis, Bernard, seigneur de la Lippe, occupa, l'on ne sait pas sous quel prétexte, le château de Ravensberg : mais les châtelains et les autres vassaux du comté (*ministériales*), aidés par d'autres chevaliers voisins, et du prévôt le Paderborn, l'obligèrent à l'abandonner, comme on le voit par le traité d'accommodement fait entre les deux parties, au mois de juillet 1257. L'an 1264, le 26 juin, conjointement avec son frère Louis, il mit fin aux différents qu'ils avaient avec les chevaliers Ludolf et Bernard de Gesmèle, aujourd'hui Germold, dans l'évêché d'Osnabruck. Ces deux frères durent, entr'autres choses, s'engager à fournir aux comtes de Ravensberg, en étant requis, cent hommes d'infanterie et cinquante cavaliers, toutes les fois qu'ils auraient guerre entre la Meuse et l'Elbe, de sorte qu'à chaque fois ils leur enverraient cinquante hommes, et les aideraient en outre, selon leur pouvoir, toutes les fois que les comtes de Ravensberg en auraient besoin. Vingt-quatre chevaliers furent garants de l'exécution de ces conventions. L'an 1276 (n. st.), la veille de la Purification, 1er février, Otton reçut, conjointement avec son beau-frère, le comte Albert de Regenstein, la garde et l'administration des biens que leur belle-mère, Sophie, dame de la Lippe, avait en Saxe. L'an 1277, le comte Otton et sa ville de Bilefeld, furent admis dans l'alliance qui subsistait depuis long-tems entre l'évêché de Minden et l'abbaye de Hervorden, d'une part, et l'évêché d'Osnabruck de l'autre. Il augmenta ses domaines considérablement la même année, par plusieurs fiefs mouvants de l'évêché de Paderborn, que Herman, seigneur d'Osède, lui avait cédés. L'an 1286, au mois de mars, Gérard de Berg, avoué de l'évêché de Minden, fit, avec le comte Otton, une convention qui lui assura la moitié du château de Vloto et de ses dépendances. La même année, au mois de décembre, il renouvela une alliance offensive et défensive avec les deux villes d'Hervord. L'an 1287, le 19 juin, il fit la paix avec la ville de Paderborn, qui dut renoncer au dédommagement des pertes que ce comte lui avait causées dans une guerre qu'il avait eue avec elle, apparemment pour aider l'évêque contre lequel elle avait pris les armes. Il fit une alliance, l'an 1296, avec le chapitre d'Osnabruck. Il aida, l'an 1302, avec ceux d'Hervordenles, évêque d'Osnabruck, de Paderborn et de Minden, à faire le siége du château d'Engern, autrefois la résidence du fameux Witikind, d'où les seigneurs de la Lippe firent beaucoup d'incursions hostiles dans les états voisins. Le château fut pris et rasé; et Sigismond, ou Simon, selon Erdwin-Erdman, seigneur de la Lippe, fut lui-même fait prisonnier de guerre avec toute la garnison. Otton vécut encore jusqu'en 1306; mais il était déjà mort le lendemain de la Pentecôte (23 mai) de cette année. Il avait épousé HADWIGE, fille de Simon, seigneur de la Lippe, laquelle vivait encore en 1293. Il en eut au moins quatre fils et autant de filles; les fils sont, 1°. Herman, prévôt de Tongres, et chanoine de la cathédrale d'Osnabruck, mort après l'an 1296; 2°. Louis, mort avant son père, après 1293; 3°. Otton, qui suit; 4°. Bernard, qui succéda à son frère : les filles sont Sophie, mariée à Hildebrand, comte de Brockausen, morte après l'an 1338; Adélaïde, femme d'Otton, landgrave de Hesse, vivant encore en 1333; Uda, mariée dès avant 1306, avec Jean, seigneur de Limbourg-Styrum, ou plutôt avec Jean I, seigneur d'Isenbourg; et Hadwige, nommée dans les chartes de 1338 et 1346, dame de Schwerden, en Suède.

OTTON III.

1306. OTTON III quitta l'état ecclésiastique pour succéder à son père Otton II, dans le comté de Ravensberg. L'an 1313, il fit une alliance pour trois ans, avec Rudolfe, seigneur de Diepholz, qui s'engagea à l'assister avec vingt hommes armés contre qui que ce fût, excepté l'archevêque de Cologne et l'évêque de Munster. Il acheta, l'an 1315, la seigneurie de Holte, dans l'évêché d'Osnabruck, d'Herman, comte de Lon, ou Loen, lieu de la résidence d'Herman et de son fils, de même nom, pour le prix de trois cent cinquante marcs de deniers d'Osnabruck. L'an 1319, il engagea son château de Linlberg, ou Limberg, à Dethard de Slon, et d'autres chevaliers, pour cent trente marcs de deniers d'Osnabruck. Mais, dans le même tems (1320), il tenait en engagement le château de Reckenberg et la ville de Widenbruck, dans l'évêché d'Osnabruck, pour quatre cents marcs. On prétend que, l'année suivante, il fit l'acquisition des troupes, vassaux et ministériaux du comte Gunter de Schwalenberg; mais M. Lamey doute de l'authenticité des chartes d'où cela est tiré. L'an 1325, il accommoda, avec l'évêque de Minden, le différent qu'ils avaient touchant le château de Limberg, dont la propriété fut laissée à l'évêché de Minden, duquel le comte de Ravensberg et ses héritiers le tiendraient à fief. L'an 1326, le 12 juin, il confirma les droits et priviléges de la ville de Bilefeld. Il mourut entre le 20 février 1328 et le 24 août 1329, et peut-être avant le 6 mars 1328. Il avait épousé, vers l'an 1312, MARGUERITE, fille de Henri, seigneur de Windeck, petite-fille de Henri IV, duc de Limbourg et comte de Berg, sœur d'Adolphe, dernier comte de Berg, de la race de Limbourg, lequel l'institua, dès 1320, son héritière au comté de Berg, à condition que ce comté ne serait jamais partagé. Elle avait donné à son époux deux filles, Hedwige, mariée à Guillaume, deuxième fils d'Otton le Sévère, duc de Lunebourg, laquelle probablement ne vécut pas long-tems; et Marguerite, ou Gésa, épouse de Gérard, fils aîné de Guillaume, marquis de Juliers. La mère de ces enfants vécut au moins jusqu'à la Saint-Ambroise (7 décembre) 1339.

BERNARD.

1328 ou 1329. BERNARD succéda à son frère Otton III, dans le comté de Ravensberg. Il était prévôt d'Osnabruck lors de

la mort de son frère, et gouverna encore, comme tel, le comté jusqu'en 1332. Depuis cette époque, on ne l'aperçoit plus sous la qualification d'ecclésiastique, sans lui trouver, néanmoins, le moindre vestige de mariage; au moins n'eut-il point d'enfants. C'est pourquoi, l'an 1338 et peut-être dès auparavant, il nomma pour son successeur, Louis de Hesse, fils d'Adélaïde, sa sœur, se réservant le pouvoir de changer cette disposition; mais il n'eut pas lieu de le faire. L'an 1331, il fit pour douze ans, avec Geofroi, évêque d'Osnabruck, une alliance offensive et défensive contre quiconque les attaquerait, excepté l'archevêque de Cologne et quelques autres. (Pauli, *hist. de Prusse*, tom. VI, pag. 519.) Il noua, l'an 1334, le 26 novembre, avec l'évêque de Minden, pour quatre ans, une alliance offensive et défensive contre les seigneurs d'Engelborsten. On ne le rencontre plus depuis le 11 août 1345 et le 10 du même mois de l'année suivante. M. Pauli place sa mort en 1346, et dit qu'il laissa des dettes considérables, qui grevèrent beaucoup sa succession. Gérard de Juliers, époux de Marguerite, sa nièce, reçut à Francfort, des mains de l'empereur Louis IV, l'investiture du comté de Ravensberg, en récompense des services importants que son père avait rendus à l'empire. Gérard témoigne lui-même, dans une charte du premier octobre 1346, tenir ce comté du chef de sa femme. Aussi, après la mort de Gérard, arrivée l'an 1360, les états du pays ne purent faire hommage à Guillaume, son fils, qu'après en avoir obtenu le consentement de la mère, qui le donna, le jeudi de la semaine de Pâques 1362, sous la condition, qu'au cas que Guillaume n'eût point d'enfants mâles d'une femme de naissance pareille à la sienne, le comté retournerait à elle, Marguerite, ou bien après sa mort, aux filles dudit Guillaume, et au cas qu'il ne lui laissât point d'enfants, les sœurs de Guillaume seraient ses héritières. Mais la providence a voulu que ce comté demeurât aux descendants de ce prince.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE VELDENZ.

La maison des comtes de Veldenz vient de deux souches. La première s'est élevée du tems du dernier empereur salique Henri V, et a continué jusque vers l'an 1260. La seconde, nommée de Géroldseck, à raison du mariage de Henri I, seigneur de Géroldseck, avec Agnès, unique héritière de Veldenz, s'éteignit, en 1444, avec Frédéric, beau-père d'Etienne, comte palatin. La première gouverna pendant cent cinquante ans, et la deuxième, cent quatre-vingt-quatre ans. Ainsi toute l'histoire des anciens comtes de Veldenz comprend plus de trois cent trente ans.

Veldenz était un château ancien et célèbre, situé entre Berncastel et Traerbach, sur la Moselle, au-dessous de Trèves. On voit que, dès le commencement du douzième siècle, il relevait de l'évêché de Verdun, et les comtes de Veldenz paraissent, dans le même tems, lui en avoir porté l'hommage.

Des lettres de l'empereur Frédéric I, de 1156, portant confirmation des priviléges et des biens de l'évêché de Verdun, font mention du bourg et bailliage de Veldenz et de ses dépendances, dont les comtes de Veldenz étaient alors en possession. Un titre de 1047, de Thierri, évêque de Verdun, atteste aussi que, dès ce tems, Veldenz appartenait à son évêché.

Le bourg de Veldenz, avec ses dépendances le long de la Moselle, était la moindre partie des possessions des anciens comtes de ce nom. La première maison de ces comtes avait des terres beaucoup plus considérables dans l'ancien Nohgau, dont une partie du diocèse de Mayence à Rheinfranck en faisait partie, depuis 843, de l'empire germanique, et le reste du diocèse de Trèves faisait partie du royaume de Lorraine. Dans la première partie du Nohgau se trouvait Meissenheim, Lautereck et plus de quinze autres bourgs et villages appartenants très-anciennement aux premiers comtes.

La grandeur et la puissance de cette première maison a été, vraisemblablement, la première cause que les évêques de Verdun lui ont donné le bourg ou comté de Veldenz à titre d'alleu, pour l'engager à les défendre. La même raison détermina les archevêques de Mayence à lui donner la charge de grand-maître de son archevêché, avec la terre de Meissenheim et quatre bourgs et villages, à titre de fiefs. Les archevêques de Trèves, les évêques de Worms, de Verdun, de Metz, de Spire, lui accordèrent, par le même motif, plusieurs terres et fiefs, à charge d'aveu. Ce ne fut pas aux seules églises que cette maison fut redevable de son agrandissement. Les comtes palatins du Rhin, les ducs de Lorraine, les comtes de Luxembourg, accordèrent plusieurs villes et châtellenies aux comtes de Veldenz, qui eurent, en même tems, pour vassaux des seigneurs, comme les comtes de Hombourg, les rhingraves, les anciens seigneurs de Heinzenberg, de Dhaun et d'Orberstein.

Les comtes de Veldenz de la deuxième maison ont donné des prélats et des avoués aux archevêchés et évêchés de Trèves et de Strasbourg, et à la ville de Weissenbourg, dans le Spiregau. Les comtes de Nohgau (ce comté tire son nom de la rivière de Nahe, et comprenait une partie du pays de Worms) étaient du diocèse de Mayence. Les ancêtres des empereurs saliens possédaient, dès le neuvième siècle, dans le Nohgau et le Wormsgau des comtés considérables, de même que dans le Rheingau ou France du Rhin.

Sous le roi Louis le Germanique, on trouve le comté de Nohgau possédé par le comte MEGINGAUD, parent des rois de la France occidentale, Eudes et Robert.

En 891, on trouve le comte WERINHER ou WASNERIUS, comte du Noghau et de Worms; il était, en même tems, chargé de la procuration royale dans la France rhénane, et fut père de WERINHER II, et de Conrad, qu'on trouve dans l'annaliste saxon, comtes de Wormsgau et du Nohgau, qui se réunirent en 913, contre Einhard, évêque de Spire, et lui firent crever les yeux.

Werner possédait, outre le comté de Wormsgau, le comté de Spiregau, et son frère Conrad avait, en 918, le Nohgau, dans lequel le comte Eberhard succéda en 937.

CONRAD.

CONRAD, fils de Werner II, père commun des ducs saliens dans la France rhénane, et puis empereur, réunit, dans sa personne, les comtés de Nohgau, avec ceux de Worms et de Spire. Le duc Otton, son fils, les posséda après lui, avec le comté de Kraichgau. Du tems de ce dernier, on voit, pour la première fois, des vice-comtes dans le pays de Worms et de Nohgau, comme vassaux du duc.

Sous Conrad, duc de Worms, on commence à voir ses vassaux, dont viennent, suivant les apparences, les Gaugraves à Worms et dans le Nohgau. En 940, Emich, vassal de Conrad, eut, par échange, de Hademar, abbé de Fulde, deux terres dans le Wormsgau, et il se peut que cet Emich appartînt à la maison des anciens comtes de Linange.

Ce Conrad, duc de Worms, qui fut en même tems duc de Lorraine, mourut en 955. Son fils Otton de Worms, qu'il avait eu de Luidgarde, princesse royale, lui succéda à l'âge de sept ou huit ans.

Depuis 961, jusqu'au onzième siècle, les comtes Emich de Nohgau administrèrent ce pays au nom des anciens comtes ou ducs.

Au commencement du douzième siècle, ces comtes de Nohgau furent nommés wildgraves, et portèrent leur landgraviat, avec la charge de maréchal de la France rhénane, à foi et hommage au comte palatin. Les comtes de Linange firent de même pour leur landgraviat et leurs terres de Wormsgau, qu'ils avaient reçus des comtes palatins.

Ces Emich, comtes de Nohgau, étaient vassaux et principaux officiers des ducs de la France rhénane. Le premier, parmi eux, paraît en 981, comme comte et juge, et adjugea au fisc du duc, les terres que les trois frères Lambert, Megingoz et Reginzo possédaient dans le Nohgau.

On trouve en 993, un comte Emich, comte de Nohgau, qui prétendit que le lieu de Nierstein était dans son comté. Mais une charte de ce tems prouve que, du tems de Louis l'Enfant, ce lieu appartenait au canton de Worms, et était sous la domination de Burchard, comte salien, fils du comte Walaho.

Dans une charte de l'empereur Otton III, de l'année 995, on trouve le même Emich, comte de Nohgau. Depuis ce tems, on n'aperçoit plus de comtes de Nohgau, jusqu'en 1061, qu'on trouve dans une donation de l'archevêque de Trèves, un Emich, comte de Nohgau. Quatre ans après, on voit encore un comte Emich de Nohgau dans une donation de Henri IV. En 1074, autre Emich, comte de Nohgau. La suite de ces comtes de Nohgau est assez douteuse dans le onzième siècle; mais elle devient plus claire au commencement du douzième.

La charte de fondation de l'abbaye de Springieskbach, en 1107, marque parmi les témoins un Emich de Schmidbourg. Ce château de Schmidbourg, situé en-deçà de la Nahe, sur la petite rivière de Biber, appartenait, dans les tems plus reculés, aux ancêtres des Wildegraves, qui l'ont possédé jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

Dans une charte de Burchard, archevêque de Mayence, du 27 avril 1108, portant rétablissement du couvent de Disibadenberg, se trouve parmi les témoins, « *Comes Emicho de* » *Schmidbourg et filius ejus Emicho.* » Nous ne pouvons plus douter que ces comtes de Schmidbourg n'aient été les véritables successeurs des comtes de Nohgau. Une charte de l'année 1130, nomme positivement comte de Nohgau le comte Emich de Schmidbourg.

Vers le même tems, on trouve les mêmes comtes sous le nom de comtes de Kyrbourg ou Kyrberg et de Flanheim. Ces deux châteaux ou bourgs étaient de toute ancienneté les possessions des Wildgraves. Ce dernier nom de Wildgraves ne leur a été donné qu'après leurs partages faits vers le milieu du douzième siècle.

Les possessions mêlées des Wildgraves et des Veldenz dans le Nohgau, et la conformité de leurs armoiries les ont fait regarder comme venant d'une souche commune. Conrad d'Ursperg en fournit des preuves sur l'an 1117. Dans Otton de Frisingue, l'on trouve: « *Emicho, comes, et Gerlacus frater ejus,* » *Emicho et Gerlacus frater ejus, Emicho, comes de Smideburg,* » *et frater ejus Gerlacus, Emicho de Kirberg et frater ejus Ger-* » *lacus.* » Dans un titre de 1136: « *Emicho, comes, et frater* » *ejus Gerlacus Veldenz.* »

GERLAC I.

1112. GERLAC I, comte de Veldenz, par le partage fait avec son frère Emich II, eut dans le landgraviat, comme aîné, la charge de maréchal du Palatinat du Rhin, avec les châteaux de Schmidbourg, Kirbourg, Bomenebourg et plusieurs autres. Dans son lot fut aussi comprise la charge de grand-maître de l'archevêché de Mayence, dans la France rhénane, que ses successeurs ont toujours possédée, et qui a été attachée aux fiefs de Meissenheim, Escinheim, etc. Il eut de plus le bourg de Landsberg, comme fief de l'évêché de Worms, Lichtenberg, Kussel et autres fiefs dépendants du Palatinat. Gerlac prit le nom de Veldenz. On voit que les deux frères possédaient presque tout le Nohgau, et que leurs seigneuries s'étendaient depuis la forêt d'Idard jusqu'à la Moselle; de sorte que leurs ancêtres ont été des plus puissants seigneurs de la France rhénane occidentale. Gerlac I, qui avait déjà la qualité de comte de Veldenz, en 1112, paraît n'avoir plus été de ce monde en 1146. Il avait épousé CÉCILE, fille de Louis le Sauteur, comte de Thuringe, et sœur de Louis III, premier landgrave de Thuringe. On ne connaît de ses enfants que Gerlac II, qui suit.

GERLAC II.

GERLAC II, comte de Veldenz, se trouve comme témoin, en 1146, 1157, 1158, 1160, 1167, 1171, 1178, 1181 et 1186, dans les diplômes des empereurs, des archevêques de Mayence et de Trèves, et dans d'autres. Dans l'échange de 1186, entre l'abbaye de Saint-Alban de Mayence et la prévôté de Flonheim, on trouve pour témoin « *Gerlacus, comes* » *de Veldenzen, et filius ejus Gerlacus* ». On ignore le nom de la femme de Gerlac II.

GERLAC III.

GERLAC III, comte de Veldenz, paraît dans des actes de 1191 et 1197. Il est incertain néanmoins s'il est le second ou le troisième. On ignore aussi ce qui le concerne depuis 1197 jusqu'en 1214. C'est de cette dernière année qu'on découvre des titres des comtes de Veldenz. On voit une ordonnance de l'empereur Frédéric II, du 22 novembre 1214, qui reçoit les plaintes des religieux de la prévôté de Saint-Remi de Reims contre ce comte de Veldenz, qui avait fait construire le bourg de Richtenberg sur le fief de Saint-Remi, et condamne le comte à le démolir. Les parties se réconcilièrent; mais on ne peut assurer si le comte d'alors était Gerlac III ou Gerlac IV.

GERLAC IV.

GERLAC IV était comte de Veldenz en 1220. On trouve, cette année, les premières traces de l'inféodation du bourg de Veldenz, prétendue par l'évêque de Verdun. Gerlac IV eut des différents, à ce sujet, avec l'évêque Jean d'Elpremont, qui a gouverné cet évêché depuis 1217 jusqu'en 1224. Mais, par la médiation de Thierri, archevêque de Trèves, tout fut concilié. Le comte Gerlac reconnut Veldenz comme un fief mouvant de l'église de Verdun, se déclara son vassal, et, en cas de contravention de la part du comte, l'archevêque, dont il était également vassal, devait venir au secours de l'évêque

avec les armes spirituelles. Cet acte est du 7 décembre 1220. Le même Gerlac paraît, dans un acte du 23 août 1235, où il reconnaît qu'il est homme-lige de l'évêque de Verdun, à cause du bourg de Veldenz, et promet d'observer le traité fait en 1220. Par un autre acte du 24 février 1236, Ermesinde, comtesse de Luxembourg, reçoit la foi et hommage de Gerlac, comte de Veldenz, du consentement de Béatrix, sa femme, pour les villages de Waldgreweiler, Rode et Finckenbach. Gerlac IV mourut, au plus tard, en 1254, laissant un fils qui suit.

GERLAC V.

1254 au plus tard. GERLAC V paraît, pour la première fois, dans un acte du 6 décembre 1254, où il affranchit de tout service et de toute redevance Henri de Sulfersheim et Bénigne, sa femme, par rapport à ce qu'ils possédaient à Wenzenheim. Au mois d'août 1258, il fit donation, avec sa femme ELISABETH, fille de Henri, comte de Deux-Ponts, au couvent de Wersweiler, des terres d'Ostern, Niderkirch et Ombach. Gerlac V fut un des ambassadeurs envoyés à Alphonse, roi de Castille, pour lui annoncer son élection au trône germanique, faite le dimanche des Rameaux 1257. Elisabeth paraît être morte avant un acte du 17 juin 1259. Gerlac V ne lui survécut pas long-tems. Il était déjà mort en 1260, ne laissant qu'une fille unique âgée d'environ trois ans, nommée Agnès, héritière présomptive des pays de Veldenz. En 1260, le plus proche parent d'Agnès, comme Henri le Belliqueux, comte de Deux-Ponts, son grand-père et tuteur, les wildgraves Emich et Godefroi, de Dhaun, les comtes Jean et Simon, de Spanheim, tous les quatre grands-oncles d'Agnès, confirmèrent la donation faite par ses père et mère au couvent de Wersweiler.

AGNÈS.

1260. AGNÈS, fille de Gerlac V, lui succéda en bas âge. Henri de Deux-Ponts, son grand-père maternel, était son tuteur naturel. Le wildgrave Émich III, son grand-oncle maternel, prétendit aussi à la tutelle, et même avait droit sur la seigneurie de Lichtenberg. Il est difficile de dire comment le wildgrave pouvait former des prétentions sur Veldenz, puisque Agnès vivait encore, de même que sa tante Adélaïde, femme du seigneur de Boxberg, qui aurait eu Veldenz préférablement à Émich. Kraffton de Boxberg, mari d'Adélaïde, dit, dans un acte de 1268 : *Si fortè hæreditas dominiæ sive comiciæ Veldenziæ ad nos vel nostros hæredes devoluta fuerit, domino sic jubente.* Il comptait donc être le seul héritier d'Agnès, en cas qu'elle vînt à mourir. Le wildgrave Emich agit avec hostilité contre le comte de Deux-Ponts : celui-ci, pour éviter toute surprise, fit fortifier le Remisberg en 1260. Au mois de juillet de cette année, le comte de Deux-Ponts donna des lettres d'assurance à l'abbé et au couvent de Saint-Remi de Reims, que dès qu'il aurait fait la paix avec le wildgrave, il ferait démolir les fortifications qu'il faisait construire dans le fief relevant d'eux, et paierait tous les dommages qui avaient pu leur être causés. La paix se fit au mois de septembre 1260; et on voit, par cette lettre, que la contestation roulait principalement sur Lichtenberg. Il fut convenu, en même tems, que, si la jeune comtesse Agnès venait à décéder sans hoirs, la seigneurie de Lichtenberg et ses dépendances seraient partagées également entre le comte Henri de Deux-Ponts, le wildgrave Émich et le comte Simon de Spanheim. Le comte de Deux-Ponts paraît encore comme tuteur dans un acte du 10 juin 1263. La jeune comtesse Agnès, comme une riche héritière, ne dut pas attendre long-tems un mariage convenable. A peine eut-elle atteint l'âge de treize ans, que Henri I de Géroldseck, seigneur de Hohengéroldseck dans l'Ortenau, se présenta pour être son époux. Cette négociation fit entièrement tomber le traité de partage fait avec le wildgrave, en cas du décès de la jeune comtesse sans enfants, de même que l'espérance des seigneurs de Boxberg, qui s'en repaissaient encore en 1268; ce qui prouve qu'en cette année, la jeune comtesse n'était pas encore mariée; mais elle l'était déjà deux ans après. Par son mariage avec cette comtesse, Henri de Géroldseck est devenu l'auteur de la seconde maison de Veldenz. Le 3 août 1270, il promit en mariage son fils aîné d'un premier lit et encore mineur, Walter de Géroldseck, à Mena ou Immena, sœur de Jean I, comte de Spanheim, de Kreutznach, et fille de Simon II, de Spanheim, et la dot fut payée par acte du 1er. février 1271.

ALLIANCE DES SEIGNEURS DE BOXBERG AVEC GERLAC V, DERNIER COMTE DE VELDENZ.

BOXBERG, ancienne maison de la Franconie occidentale, possédait de grands biens vers l'Odenwald, ou forêt d'Oden, proche la rivière de Tauber. Elle s'était partagée en quatre lignes, Krautheim, Boxberg, Clingenfels et Lare. Cette maison avait beaucoup d'illustration. Le comte Sigefroi, qui vivait en 1069, et qui est regardé comme l'auteur des comtes de Hohenlohe, avait épousé Adelaïde, de la maison de Krautheim et Boxberg.

CONRAD, seigneur de Boxberg, en 1144.

- CONRAD DE BOXBERG, 1180.
  - WALFRATH DE KRAUTHEIM, 1192.
    - RICHZA, 1224, 1262, femme de Godefroi, seigneur de Hohenlohe, 1220, 1254.
      - ALBERT, auteur des seigneurs de Spenfeld.
      - KRAFTO, auteur des seigneurs de Hohenlohe.
    - CONRAD LE VIEUX, seigneur de Krautheim, 1220, 1266, épouse Cunégonde.
      - CONRAD LE JEUNE, de Krautheim.
      - KRAFTO, chevalier teutonique.
      - CUNEGONDE, religieuse à Guedenthel.
  - KRAFTO DE LAR.
    - WOLFRAD, DE KRAUTHEIM, 1235, mort avant 1252.
      - BÉATRIX, héritière, épouse d'Otton l'aîné, comte d'Eberstein.
        - WOLFRAD D'EBERSTEIN hérita des biens maternels.
          - POPPO D'EBERSTEIN.
- KRAFTO, 1180.
  - CONRAD, seigneur de Clingenfels.
    - KRAFTO, seigneur de Boxberg, 1235, 1268, épouse Adélaïde, sœur de Gerlac, dernier comte de Veldenz.
      - CONRAD DE BOXBERG, 1271, mort av. 1287, épousa N... de Hohenlohe.
        - CONRAD succéda à son père en 1287.
        - KRAFTO, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem,
        - GEBHARD, chevalier de St.-Jean-de-Jérusalem,
      - KRAFTO, chanoine de Wurtzbourg.
      - GÉRARD, chanoine de Wurtzbourg.
      - ADÉLAÏDE, femme d'Ulric III, seigneur de Dürn.
    - GODEFROI, seigneur de Clingenfels, 1252. KRAFTO, seigneur de Clingenfels, 1298, sa femme Horburge.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS DE ZERINGEN.

On n'ignore pas qu'il n'y a que deux siècles que toutes les maisons illustres d'Allemagne se piquaient d'une ancienneté qui remontait à l'époque de la prise de Troie. Félix Faber, moine d'Ulm, qui écrivait au quinzième siècle, assure que les margraves de Bade servirent dans l'armée de l'empereur Vespasien, et qu'il les fit venir d'Allemagne pour les envoyer combattre contre les Juifs qui s'étaient révoltés. La plupart cependant des écrivains du moyen âge, les font descendre d'une famille d'Italie. Les uns remontent jusqu'aux rois des Goths, qui y régnèrent au sixième siècle; les autres, en plus grand nombre, ayant à leur tête le fameux jurisconsulte Pierre d'Andelan, qui vivait au quinzième siècle, prétendent que la maison de Bade doit son origine à un des petits-fils d'un marquis de Vérone, de la famille des Ursins, que l'empereur Frédéric I amena, en 1155, d'Italie en Allemagne.

Ces généalogies chimériques furent décriées par Guilliman, qui, reconnaissant la même origine dans la maison de Habsbourg-Autriche et dans celles de Zeringen et de Bade, les fait descendre des anciens comtes d'Altenbourg, en leur donnant pour auteur commun un certain Théodibald, inconnu chez tous nos anciens historiens, dont il fait un comte de Bourgogne, sous le règne de Dagobert I. Cette opinion, moins ridicule que les premières, mais également dénuée de preuves, n'a pas laissé de trouver des partisans dans plusieurs écrivains du siècle dernier. Enfin parut le père Vignier, qui prouva le premier la descendance et l'origine de la maison de Bade, de celle des anciens ducs d'Alsace, en la faisant remonter jusqu'au duc Adalric, qui mourut sur la fin du septième siècle. (Voy. *la chronologie historique des ducs d'Alsace.*) Ce système généalogique, qui est le seul qu'on puisse admettre historiquement, a été approfondi par plusieurs savants, et plus ou moins adopté par Eccard, dom Hergott, dom Calmet et M. Schoepflin. Ce dernier a publié, en 1763-1766, en sept volumes in-4°., l'histoire généalogique et diplomatique de la maison de Zeringen-Bade. Ces volumes écrits en latin ne laissent rien à désirer pour l'exactitude et les profondes recherches. Elles ont servi aux tablettes généalogiques des maisons de Zeringen et de Bade, que feu M. l'abbé Grandidier eut l'honneur de présenter en 1776, au margrave de Bade régnant. C'est aussi d'après le même abbé qu'on a rédigé cette chronologie historique. Profitant avec reconnaissance du travail de M. Schoepflin, il y a joint ses propres découvertes, en rectifiant, de tems en tems, quelques incorrections qui se trouvent dans l'ouvrage de ce savant historiographe de Bade.

GONTRAN, DIT LE RICHE.

Gontran, dit le Riche, comte du Sundgaw et du Brisgaw, dont on peut voir les ancêtres dans la chronologie historique des landgraves de la haute Alsace, remontant jusqu'à Adalric, duc d'Alsace, laissa un fils nommé Kanzelin, ou Lantold, comte d'Altenbourg, qui mourut le 25 mai 990. Kanzelin eut six enfants de Lutgarde, sa femme, parmi lesquels on distingue Werinhaire I, évêque de Strasbourg; Radeboton, dont descend la maison de Habsbourg-Autriche; et Birchtilon, que nous allons faire connaître.

BIRCHTILON, Comte du Brisgaw et de l'Ortenau.

1008. Birchtilon, ou Berthold, fonda au commencement du onzième siècle, le monastère de Sultzberg, en faveur duquel il fit une donation en 1008, conjointement avec Gérard, son dernier frère. Il passe aussi pour un des dotateurs de l'abbaye de Waldkirch. Il est nommé *comes pagi Brisgowe* dans une charte de l'an 1004, et *comes pagi Mortenowa*, c'est-à-dire de l'Ortenau, dans deux diplômes des empereurs Henri II et Conrad II de 1016 et 1024, pour le monastère de Schutteren. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut un fils, nommé aussi Berthold, qui suit, auteur des deux maisons de Zeringen et de Bade. De là vient que le comte Kanzelin, ou Lantold, père de Birchtilon, est nommé *avus Bertholdi comitis de Zeringen* dans le nécrologe d'Ensidlen. Le château de Zeringen, ou Zahringen, est situé dans le Brisgaw, à une lieue de Fribourg: on en voit encore les ruines au-dessus d'un village qui porte le même nom.

BERTHOLD I, comte du Brisgaw et de l'Ortenau, duc de Carinthie et marquis de Vérone.

1052. Berthold I, surnommé le Barbu, petit-fils de Kanzelin et fils de Birchtilon, succéda à son père vers l'an 1030, dans les deux comtés de Brisgaw et de l'Ortenau. Il est particulièrement nommé *comes pagi Mortenowæ* dans trois diplômes de Conrad II, de Henri III et de Henri IV, des années 1032, 1048 et 1057, en faveur de l'abbaye de Schwartzach. Une charte de Hunfrid de Wülflingen, chanoine de la cathédrale de Strasbourg, de 1044, prouve qu'il possédait, dans le même tems, le comté de Turgaw. Ce ne fut qu'en 1052 que Berthold commença à prendre le titre de duc, lorsque l'empereur Henri III lui donna l'expectative du duché de Suabe et d'Alsace, avec promesse de l'en investir à la mort du duc Otton de Schweinfurt. Mais l'empereur mourut en 1056, un an avant Otton. L'impératrice Agnès, tutrice de Henri IV, conféra, en 1057, le duché vacant à Rodolphe, son gendre, comte de Rhinfelden. Cette disposition excita les murmures de Berthold. Agnès, pour l'apaiser, lui donna, en 1060,

le duché de Carinthie, auquel était joint le marquisat ou la Marche de Vérone, fief vacant depuis deux ans par la mort de Conrad, son dernier duc. Le marquisat de Vérone faisait autrefois partie du royaume d'Italie : mais l'empereur Otton le Grand l'en sépara et le joignit à l'Allemagne pour lui servir de barrière ; et, depuis ce tems, il continua d'être gouverné avec la Carinthie par des ducs de nation allemande. Berthold conserva ce duché pendant plusieurs années et en obtint même, de l'empereur Henri IV, la survivance pour son fils ; mais ce prince, le croyant trop porté pour Grégoire VII et les partisans de ce pape, lui reprit, en 1073, le duché de Carinthie, qu'il conféra à Marquard d'Eppenstein, son cousin. Berthold et son fils, malgré cette privation, ne laissèrent pas de conserver le titre de ducs. Le pape Grégoire VII écrivit, en 1075, à Berthold, ainsi qu'à Rodolphe, duc de Suabe, pour les exhorter à ne point communiquer avec les simoniaques. Les Saxons envoyèrent, dans le même tems, à l'un et à l'autre des députés pour les engager à les favoriser dans leur révolte contre l'empereur. Mais ces deux seigneurs, qui étaient alors réconciliés avec lui, joignirent leurs armes à celles de Henri contre ces rebelles, et contribuèrent même à la victoire qu'il remporta sur eux le 8 juin de la même année. Devenus cependant bientôt après les médiateurs des Saxons, ils déterminèrent leurs chefs à faire la paix avec l'empereur. Le père et le fils assistèrent, en 1076, avec Guelphe, ou Welphe, duc de Bavière, aux deux grandes assemblées qui se tinrent à Tribur et à Ulm pour rétablir le calme et le bon ordre dans l'empire. Leur conduite devint suspecte à Henri, qui chercha même des occasions pour s'assurer de leurs personnes. La rupture éclata, l'année suivante, par le refus qu'ils lui firent de fournir les secours dont il avait besoin pour l'expédition d'Italie. Bientôt après se tint l'assemblée de Forcheim, du 15 mars 1077, où Henri fut déposé, et où le duc Rodolphe fut choisi pour empereur. Berthold, promoteur de cette élection, en fut également le plus ardent défenseur. Henri, furieux contre lui, livra au pillage ses principales possessions : il lui ôta le landgraviat, ou comté provincial du Brisgaw, qu'il accorda à Werinhaire II, évêque de Strasbourg, pour récompenser ce prélat de sa fidélité et du zèle qu'il avait toujours marqué pour son parti. Le diplôme de la concession de ce landgraviat, faite à l'église de Strasbourg, est daté de Mayence, le 1er. juillet 1077. Le duc Berthold, réduit par là à ses domaines patrimoniaux, se renferma dans son château de Lyntberg, près de Weilheim, que sa situation rendait très-fort. Se voyant dans l'impuissance de résister à Henri, il succomba à la douleur de voir ses terres et ses sujets entièrement ruinés. Il mourut la même année 1077, ou la suivante 1078, et fut enterré dans l'abbaye d'Hirsauge. Il avait tiré des religieux de cette maison pour établir, en Suabe et dans le pays de Teck, le monastère de Weilheim, dont il fut le fondateur l'an 1073, et qui est depuis devenu un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre, dans la forêt Noire. Il avait fait, quelques années avant sa mort, la guerre à Ulric, abbé de Saint-Gal, fils de ce Marquard auquel l'empereur avait donné le duché de Carinthie, après en avoir dépouillé Berthold. Cette expédition fut heureuse pour ce dernier, qui s'empara d'une partie des domaines que l'abbaye de Saint-Gal avait en Brisgaw et dans la forêt Noire. Berthold épousa, en premières noces, RICHWAIRE, dont on ne connaît pas la famille. Après la mort de celle-ci, il contracta un second mariage avec BÉATRIX, fille de Louis, comte de Mousson, de Montbéliard et de Bar, et de Sophie de Lorraine. Béatrix mourut le 26 octobre 1092, et fut enterrée dans la ville de Toul, où elle décéda. Berthold laissa d'elle trois enfants, savoir, Berthold II, duc de Zeringen, qui suit ; le bienheureux Herman, auteur de la maison de Bade, mort avant son père, dont nous allons également parler ; et Gebhard, moine de l'abbaye d'Hirsauge, d'où il fut tiré, en 1084, pour être élevé sur le siége épiscopal de Constance. Ce prélat, renommé par ses vertus et ses lumières, mourut le 12 novembre 1110, après avoir été chassé deux fois de Constance par les partisans de l'empereur Henri IV, contre lequel il s'était déclaré.

BERTHOLD II.

1078. BERTHOLD II, fils aîné de Berthold I, lui succéda dans le titre de duc, dans la dignité de landgrave du Brisgaw, ainsi que dans les domaines patrimoniaux de sa maison, situés dans la Suabe, le Brisgaw et l'Ortenau. Il ne faut pas le confondre, à l'exemple d'Otton de Frisingue et de plusieurs autres historiens, avec Berthold, fils de l'anticésar Rodolphe. Berthold de Zeringen avait épousé, l'an 1077, AGNÈS, fille de ce dernier, qui lui apporta, dit-on, en dot, le comté de Rhinfelden. L'un et l'autre Berthold furent donnés pour otages au pape Grégoire VII par Rodolphe, après son élection à l'empire. Le second avait obtenu de son père, en 1077, le duché de Suabe et d'Alsace : mais comme il était encore en bas âge, ce prince le mit sous la tutelle de Berthold de Zeringen, son gendre. Voilà ce qui a fait la méprise d'Otton de Frisingue, qui qualifie ce dernier duc de Suabe en titre. Rodolphe ayant été tué le 15 octobre 1080, l'empereur Henri IV conféra ce duché à Frédéric de Hohenstauffen. Cependant Berthold, fils de Rodolphe, soutenu des Guelfes, se maintint dans cette province jusqu'à sa mort, arrivée en 1090. Ce ne fut qu'alors que les seigneurs et les peuples de Suabe, toujours attachés au sang de Rodolphe, et animés par les conseils de Gebhard, évêque de Constance, lui donnèrent pour successeur, en 1092, Berthold de Zeringen, son beau-frère. Celui-ci disputa pendant quelque tems le duché de Suabe et d'Alsace à Frédéric, son compétiteur. Mais, obligé de faire la paix, il lui abandonna ce duché en 1098, en se réservant l'advocatie impériale de la ville et du district de Zurich. Autant Berthold avait été indisposé contre Henri IV, autant fut-il attaché à Henri V, son fils et son successeur. Il accompagna ce dernier dans son expédition d'Italie, entreprise au mois d'août 1110, d'où étant de retour, au commencement de l'an 1111, il mourut le 12 avril de la même année. Son corps fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Pierre, en la forêt Noire, qu'il avait fondée en 1093, et où il avait transféré les religieux du monastère de Weilheim. Cette abbaye, qui existe encore aujourd'hui, devint la sépulture des ducs de Zeringen. C'est à Berthold II qu'on attribue communément la fondation du château de Zeringen. « Ce fut, dit Otton de Frisingue, un » homme d'une habileté peu commune et d'un courage » encore plus grand. Les anciens racontent de lui, de nos » jours, que lorsqu'un messager lui apportait une fâcheuse » nouvelle, s'il le voyait hésiter, comme il arrive d'ordinaire » en pareil cas, il l'encourageait lui-même, en lui disant : » Parle, ne crains point ; car je sais que la vie est entremêlée » de bons et de mauvais événements. » Cet éloge, donné à un guelfe par un gibelin, ne doit point paraître suspect.

Berthold avait épousé, comme on l'a dit, AGNÈS, fille de l'anticésar Rodolphe. M. Schoepflin place la mort d'Agnès avant l'an 1109 ; mais il a contre lui le nécrologe de l'abbaye de Saint-Pierre, où elle fut enterrée à côté de son mari, et suivant lequel elle mourut le 19 décembre 1111. De ce mariage sortirent sept enfants, quatre fils et trois filles. Les fils furent Berthold III, et Conrad, dont nous allons parler ; un autre Berthold et Rodolphe, qui moururent en bas âge après l'année 1111. Ces deux derniers furent aussi enterrés dans l'abbaye de Saint-Pierre. M. Schoepflin ne donne à Berthold II qu'une fille, nommée Agnès, laquelle fut mariée, non pas à Étienne, surnommé le Hardi, mais à Guillaume, dit l'Allemand, comte de Bourgogne, qui n'en n'eut qu'un fils, Guillaume III, dit l'Enfant, comte de Mâcon et de Bourgogne, tué, l'an 1127, à Payerne, sans laisser de postérité. Nous

avons découvert deux autres filles de Berthold II, dont l'une est Pétrissée, première femme de Frédéric I, comte de Ferrette, nommée *domina Petrissa, filia ducis Bertholdi et uxor comitis Friderici de Phirrith*, dans les anciens actes de l'abbaye de Saint-Pierre. L'autre est Luitgarde, épouse de Godefroi, comte palatin, de Calb ou Calw : elle eut, de ce mariage, une fille nommée Utha, qui, mariée, en premières noces, à Berthold d'Eberstein, et, en seconde noces, à Welfon, duc de Spolète, fonda, vers l'an 1193, le monastère de la Toussaint, au diocèse de Strasbourg. La preuve que Luitgarde descendait de Berthold se tire d'un passage de la chronique contemporaine de Weingarten, où *Conradus dux de Zaringen* est nommé *avunculus Uthæ*. (Voy. *les comtes de Bourgogne.*)

BERTHOLD III.

1111. **Berthold** III est le premier de sa maison qui ait pris, dans les monuments publics, le titre de duc de Zeringen. Il était, avec son père, de l'expédition que l'empereur Henri V fit, l'an 1110, en Italie. Il ménagea, souscrivit et garantit, le 9 février 1111, le traité de Sutri, par lequel l'empereur reprenait les régales, en renonçant aux investitures. Il fut également, le 8 septembre 1122, un des médiateurs de l'accommodement que Henri fit à Worms avec les députés du pape Calixte II, pour le même objet. Quatre ans auparavant, en 1118, Berthold avait jeté les premiers fondements de la ville de Fribourg, en Brisgaw, sur un terrain qui lui appartenait en propre. Il la déclara ville libre, comme l'indique son nom allemand, et lui donna, en 1120, un corps de lois municipales analogues à sa dénomination. Berthold alla, en 1123, au secours de Hugues, comte de Dagsbourg, contre ses sujets révoltés; mais, étant arrivé en Alsace, il fut tué à Molsheim le 19 février de la même année. Plusieurs historiens rendent Cunon, évêque de Strasbourg, complice de ce meurtre, et ajoutent que ce fut l'une des principales causes de la déposition de ce prélat, arrivée dans le même tems. Le corps de Berthold fut porté à Molsheim à l'abbaye de Saint-Pierre, dont il avait été un des principaux bienfaiteurs. Il y fut enterré dans la salle capitulaire, où l'on voit encore la place de son ancienne sépulture. Il ne laissa point d'enfants de sa femme **Sophie**, fille de Henri le Noir, duc de Bavière, qui se remaria à Luitpold, marquis de Stirie.

CONRAD.

1123. **Conrad**, frère de Berthold III, lui succéda dans le duché de Zeringen, et en porta le titre dans les divers actes qui nous restent de lui. Nous avons même trouvé dans un diplôme de l'empereur Conrad III, pour l'abbaye de Seltz, de l'an 1139, le nom de *Cunradus dux Carinthiæ;* qualification qui tire peut-être son origine du duché de Carinthie, possédé par Berthold I, son grand-père, si ce n'est pas dans cette pièce une faute de copiste au lieu de *Ceringiæ*. Quoi qu'il en soit, l'abbaye de Saint-Blaise le choisit, en 1125, pour son avoué, charge que les ducs de Zeringen conservèrent jusqu'à leur extinction. L'an 1127, mourut Guillaume III, comte de Bourgogne, sans laisser ni fils ni frère. Renaud III, comte de Mâcon, son cousin, qui lui succéda, ayant refusé de rendre hommage pour ce comte à l'empereur Lothaire II, celui-ci le mit au ban de l'empire dans la diète de Spire, et conféra la partie du comté de Bourgogne, possédée par Guillaume, au duc Conrad, oncle maternel du défunt. Il y ajouta le rectorat, ou la lieutenance générale du royaume de Bourgogne, dont le district s'étendait depuis les Vosges jusqu'à la Méditerrannée. Renaud défendit ses droits par les armes: fait prisonnier, il fut conduit à Strasbourg. La diète qui s'y tint lui rendit sa liberté et lui permit de retourner dans son propre comté. Conrad n'en resta pas moins en possession du rectorat, ou gouvernement de Bourgogne, qui fut même regardé, dans la suite, comme un bien héréditaire des ducs de Zeringen; de là vient qu'ils se qualifièrent, ainsi que Conrad, tantôt ducs, tantôt recteurs de la Bourgogne. L'empereur Lothaire étant mort en 1137, Conrad de Hohenstauffen, duc de Franconie, fut élu à sa place, en 1138, par la faction des Gibelins. Le duc de Zeringen, l'un des chefs de celle des Guelfes, s'opposa à cette élection, et, porté pour Henri, duc de Saxe, gendre du defunt empereur, il refusa de reconnaître le nouveau roi des Romains. Frédéric, duc de Suabe et d'Alsace, frère de ce dernier, assembla une armée pour l'y contraindre. Aidé du secours de Gebhard, évêque de Strasbourg, Frédéric marcha contre le duc de Zeringen et lui enleva toute la préfecture de Zurich avec une partie de la Bourgogne-Transjurane. De là il passa dans le Brisgaw, où il se rendit maître du château de Zeringen. Ces victoires rapides obligèrent le duc à se soumettre à la domination de l'empereur Conrad, qui lui rendit, la même année 1138, toutes les terres qu'on lui avait enlevées. Il fit même plus en sa faveur: Renaud, comte de Bourgogne, lui refusant l'hommage, comme il l'avait fait à Lothaire, le roi Conrad confisqua également ce comté, et l'adjugea une seconde fois au duc de Zeringen. La guerre se renouvela alors entre ces deux rivaux, et ne finit qu'à la mort de Renaud, arrivée en 1148. Le duc Conrad, qui n'avait pu le déposséder, le suivit au tombeau, le 8 janvier 1152. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Pierre, auprès de son père et de son frère. On lui attribue la fondation des villes ou bourgs de Morges, de Moudon et d'Yverdun. Ce fut lui qui fit bâtir la belle église de Fribourg, où Rodolphe, ou Raoul, évêque de Liége, son fils, fit transporter le chef de saint Lambert. Conrad avait épousé **Clémence**, fille de Godefroi, comte de Namur, et d'Ermenson de Luxembourg, morte le 28 décembre 1159, et également enterrée dans l'abbaye de Saint-Pierre. Elle fut mère de sept enfants, qui sont, 1°. Berthold IV, qui suit; 2°. Rodolphe, ou Raoul, qui fut élu, en 1160, archevêque de Mayence, mais qui ne put se maintenir dans ce siége (il obtint ensuite, en 1168, l'évêché de Liége, par la faveur de son oncle Henri, comte de Namur: ce prélat mourut le 5 août 1189, au retour de la Terre-Sainte, et fut enterré avec ses ancêtres dans l'abbaye de Saint-Pierre); 3°. Adelbert, ou Albert, qui vivait encore en 1215, et forma la branche des ducs de Teck; 4°. et 5°. Conrad et Hugues, morts sans postérité, le premier après l'an 1152, et le second après l'an 1180 (Conrad fut aussi enterré dans l'abbaye de Saint-Pierre); (Hugues est nommé duc d'Ulmbourg dans les titres du monastère de la Toussaint, dont il fut un des premiers bienfaiteurs); 6°. Clémence, qui épousa à Francfort, en 1147, Henri, dit le Lion, duc de Saxe et de Bavière, auquel elle apporta, en dot, le château de Badenwiler, en Brisgaw, (Henri la répudia à Constance, en 1162, sous prétexte de parenté, quoiqu'il en eût une fille nommée Gertrude); 7°. Germaine, nommée aussi Anne, mariée à Humbert III, comte de Savoie, morte en 1162. La plupart des généalogistes disent que Germaine était fille de Berthold IV; mais l'ordre des tems s'y oppose.

BERTHOLD IV.

1152. **Berthold** IV, fils et successeur de Conrad, signa, dès l'an 1139, avec son père, le diplôme de l'empereur Conrad III, pour l'abbaye de Seltz. Il y est qualifié comte, non pas tant en vertu de la coutume, qui donnait ce titre à l'héritier présomptif d'un duc, que parce qu'il avait été établi par Conrad, son père, comte provincial, ou landgrave de Brisgaw, et avoué de l'abbaye de Saint-Pierre. Cette advocatie, ainsi que celles de Zurich et de Saint-Blaise, était héréditaire dans la maison de Zeringen. Berthold, après la mort de son père, porte, dans les actes publics, les titres, tantôt de duc de Zeringen, tantôt de duc, ou recteur de Bourgogne. Il assista, sous ces différents titres, aux diètes que l'empereur Frédéric tint en 1153, tant à Colmar, qu'à Worms. L'année suivante, il accompagna ce prince dans

son expédition d'Italie, et se distingua surtout au siége de Tortone, qui fut poussé jusqu'au mois d'avril 1155. Il vint ensuite à Strasbourg, où *Bertolfus dux Burgundiæ* souscrivit, le 26 janvier 1156, le diplôme de Frédéric, en faveur des églises de cette ville. Berthold, en sa qualité de recteur de Bourgogne, céda, en 1155, à Guigues V, dauphin de Vienne, tous les droits qui lui appartenaient dans cette ville. L'acte de cette cession, dans lequel il prend la qualité de duc de Bourgogne, fut passé à Rivarole, en présence de l'empereur Frédéric et d'un grand nombre de seigneurs allemands. La guerre que son père avait eue avec Renaud, comte de Bourgogne, au sujet de ce comté, n'avait point fini à la mort de l'un ni de l'autre. Berthold la continua contre Béatrix, fille et héritière de Renaud. Mais l'empereur Frédéric, qui l'épousa à Wurtzbourg, en 1156, mit le duc de Zeringen dans la nécessité de s'accommoder avec lui. Par le traité qu'ils passèrent ensemble dans la même année, l'empereur resta non-seulement maître du comté de Bourgogne, qu'on appela depuis Franche-Comté, mais aussi de l'ancien royaume d'Arles, qu'il réunit à l'empire. La portion de Berthold fut réduite à cette partie de l'ancienne Bourgogne, qu'on appela depuis la petite Bourgogne, ou la Bourgogne helvétique, ainsi qu'à la supériorité territoriale des trois villes de Genève, Lausanne et Sion, que Frédéric voulut bien lui abandonner. Berthold n'en jouit pas même tranquillement. Les évêques de ces trois villes, prétendant ne relever que de l'empire, refusèrent de recevoir l'investiture de la main d'un seigneur particulier. L'évêque de Genève fut celui qui parla le plus haut, et qui en eut le plus de sujet, puisque Berthold avait transporté ses droits sur Genève, à Amédée, comte de cette ville, qui disputait, depuis plusieurs années, la juridiction temporelle à ce prélat. La diète impériale, tenue, en 1162, à Saint-Jean-de-Laune, fit droit sur les plaintes de ce dernier, et l'empereur déclara que l'évêque de Genève tenait immédiatement de lui la seigneurie de la ville et des faubourgs de ce nom : ce qui anéantit l'autorité territoriale que Berthold y prétendait. Les évêques de Lausanne et de Sion firent aussi leurs efforts pour s'affranchir de la dépendance des ducs de Zeringen, et ne cessèrent leurs efforts pour s'y soustraire, qu'à l'extinction de cette maison. Alors, ne trouvant plus de contradictions, ils ne reconnurent d'autre supérieur, que le chef de l'empire. Berthold avait accompagné, l'an 1158, l'empereur dans son expédition d'Italie, où il réussit à procurer la paix aux Milanais. Mais cette paix fut de courte durée. L'année suivante, un nouveau soulèvement des Milanais, obligea Frédéric à repasser en Italie. Berthold revint d'Allemagne, où il était retourné, et se trouva au siége de Crême, qui fut prise et livrée aux flammes le 28 janvier 1160. Les Milanais, qui avaient vaincu ceux de Pavie dans une bataille, s'en retournaient triomphants : Berthold, avec l'empereur, dont il portait l'étendard, les surprit dans une embuscade, et en fit un grand carnage. Ce service n'éteignit point la jalousie que Frédéric avait conçue contre la maison de Zeringen. Rodolphe, ou Raoul, frère de Berthold, ayant été élu archevêque de Mayence, à la place d'Arnoul de Selehoven, qui avait été tué en 1160, Frédéric lui refusa l'investiture, sous le prétexte qu'il avait été placé sur ce siége par les auteurs du meurtre d'Arnoul, et y fit nommer Conrad, frère d'Otton, comte de Wittelsbach. Berthold, pour maintenir l'élection de son frère, implora le secours de Louis le Jeune, roi de France, alors brouillé avec l'empereur, au sujet de l'antipape Victor, que ce dernier avait opposé au pape Alexandre III. Mais la nomination de Conrad prévalut, et Rodolphe, qui devint ensuite évêque de Liége, fut forcé de renoncer à ses prétentions. (Voy. *les archev. de Mayence.*) Berthold, malgré cet affront, ne laissa pas de continuer ses services à l'empereur. Il l'accompagna, l'an 1163, en Alsace, et signa, le 8 juillet, le diplôme de ce prince, en faveur de l'abbaye de Maurmoutier. On le voit aussi, avec lui, en Italie, dans le cours des années 1167 et 1168, et il lui servit même d'escorte avec ses troupes, en 1177, après l'expédition qui avait retenu Frédéric en Italie, pendant l'espace de trois ans. Cependant l'attachement de Berthold pour l'empereur, ne le brouilla jamais avec le pape Alexandre; du moins ne trouve-t-on pas son nom dans le nombre des seigneurs excommuniés avec Frédéric. Berthold, afin d'affermir son rectorat dans cette partie du royaume de Bourgogne, qui lui était restée, fit construire, peu de tems avant l'année 1178, sur la rivière de Sane et dans un district nommé l'Uchtland, la ville de Fribourg, qui fut bientôt peuplée au moyen des immunités et des prérogatives qu'il lui accorda. Cette ville, qui portait le même nom que celle que Berthold II avait bâtie en Brisgaw, est aujourd'hui située en Suisse et le chef-lieu d'un des treize cantons. Elle existait dès l'an 1178, qu'elle est rappelée dans une charte de l'abbaye de Payerne, où il est dit que *dominus Bertolfus dux villam quæ vocatur Friburg, ædificavit.* On attribue aussi à Berthold IV la fondation de la ville de Villingen, dans la forêt Noire, qui n'était, avant lui, qu'un village. Il contribua beaucoup, l'an 1161, à l'établissement de l'abbaye bénédictine de Tennebach, formée dès l'an 1158. Il mourut le 13 septembre 1186, et fut inhumé à Saint-Pierre, dans le tombeau de ses ancêtres. Il avait eu de son mariage avec Heilwige, dont la famille nous est inconnue, un fils, nommé Berthold V, qui suit, et deux filles, Agnès et Anne. La première épousa Egenon IV, comte d'Urach, dont descendent les comtes de Fribourg et de Furstemberg. Anne fut mariée à Ulric, comte de Kibourg. Hedwige, leur fille, épousa Albert IV, dit *le Sage*, landgrave de la haute Alsace, et fut mère de l'empereur Rodolphe. Berthold IV, après la mort d'Heilwige, épousa en secondes noces, vers l'an 1181, Ide, fille de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne, déjà veuve de deux époux, dont il ne laissa point d'enfants.

BERTHOLD V.

1186. Berthold V, surnommé le Riche, fils de Berthold IV, et son successeur, est rappelé, dès l'an 1178, dans la charte de son père, concernant la construction de la ville de Fribourg. Au commencement de sa régence, il trouva de grandes oppositions à l'exercice de son rectorat de Bourgogne, dans la plupart des seigneurs et des nobles du pays. Divisés entre eux, ils ne voulaient point reconnaître de supérieur pour terminer leurs querelles. Berthold fut souvent obligé de prendre les armes pour les soumettre et d'établir plusieurs forteresses pour arrêter leurs incursions. Il rebâtit les villes de Moudon et d'Yverdun; il fortifia celle de Berthou, ou Burdorff, sur la porte de laquelle on lisait autrefois cette inscription : *Bertholdus dux Zaringiæ, qui vicit Burgundiones, fecit hanc portam.* Pour établir une correspondance entre cette ville et Fribourg, qui n'en est éloigné que de six lieues, il fit bâtir, en 1191, sur la colline d'une péninsule formée par l'Aar, la ville de Berne, qui est aujourd'hui le chef-lieu du second canton de la Suisse. On croit que son nom lui vient d'un ours que le fondateur prit en chassant dans la forêt voisine; et on ajoute que c'est en mémoire de cet événement, vrai ou faux, que Berne porte dans ses armoiries un ours, et qu'on entretient toujours un de ces animaux dans ses fossés. Le duc de Zeringen avait, près de cette ville, le château de Nideck, où résidait son landvogt, c'est-à-dire celui qui administrait en son nom la justice dans la petite Bourgogne. Les anciens ont marqué l'auteur de la fondation de la ville de Berne, dans ce vers acrostiche : *Et dux Bertholdus Bernum struxisse notatur.* Berthold, qui chercha à faire valoir les anciens droits de sa maison sur le duché de Suabe, encourut la disgrâce de l'empereur Henri VI, qui chargea Conrad, son frère, duc de Suabe et d'Alsace, de lui faire la guerre. Mais Conrad mourut, en 1196, à Dourlach, au commencement de cette expédition, et fut remplacé, dans ce duché, par Philippe, son frère. L'année suivante termina les jours de Henri lui-même. Le trône de la

Germanie étant devenu alors vacant, Philippe, duc de Suabe et d'Alsace, se saisit des ornements impériaux, et déclara, dans l'assemblée de Haguenau, tenue aux fêtes de Noël 1197, le désir qu'il avait de succéder à son frère. Son élection précipitée, faite le 6 mars 1198, choqua plusieurs princes de l'empire, assemblés à Andernach, puis à Cologne. Les archevêques de Cologne et de Trèves, Henri, comte palatin du Rhin, et plusieurs autres évêques et seigneurs, déférèrent la couronne au duc de Zeringen. Berthold l'accepta; mais refléchissant bientôt après qu'il n'était pas assez puissant pour maintenir son élection contre Philippe, il y renonça en sa faveur, et transigea avec lui pour une somme de douze mille marcs d'argent (641,500 livres tournois de notre monnaie) (1787). Si l'on veut s'en rapporter à la chronique de Conrad, abbé d'Usperg, ce ne fut point le mérite personnel du duc de Zeringen, mais sa grande opulence, qui fit jeter les yeux sur lui pour l'élever à l'empire: il le représente comme un seigneur livré à toutes sortes de vices, et dominé par une avarice extrême. Mais il faut observer que le récit d'un gibelin contre un guelfe, est ici d'autant plus suspect, que les autres historiens font le plus grand éloge de la valeur et de la justice de Berthold. Il signa avant tous les autres ducs, et immédiatement après le roi de Bohême, les lettres que les princes de l'empire écrivirent alors à Innocent III, pour lui annoncer l'élection de Philippe. Ce pape, qui était alors porté pour Otton, fit des reproches à Berthold d'avoir embrassé le parti de Philippe. Le duc de Zeringen, quoiqu'intérieurement porté pour Otton, persévéra néanmoins dans la fidélité pour son compétiteur, soit qu'il craignît sa puissance, soit qu'il ne voulût point manquer de parole. Mais après la mort de Philippe, arrivée en 1208, il suivit son penchant pour Otton, et il lui demeura aussi constamment attaché qu'au premier. Otton ayant depuis encouru la disgrâce de Rome, cet attachement devint un crime aux yeux de cette cour, qui protégeait alors Frédéric. Cependant, ni les foudres qu'elle lança contre Otton, ni les effets terribles qu'ils produisirent, ne purent ébranler la fidélité que Berthold avait vouée à ce prince. Après l'avoir vu détrôner, il mourut, selon les uns, le 14 février, et, selon les autres, le 1er. mai 1218, à Fribourg, en Brisgaw. Il fut enterré dans la grande église de cette ville, où l'on voit sa statue et son épitaphe conçue en ces termes: *Bertholdus V, ultimus Zaringiæ dux, XIV Februarii, an. M. CC. XVIII, cujus ossa sub hac statua in crypta lapidea requiescunt.* Son corps y fut découvert encore entier lorsqu'on ouvrit son tombeau au commencement du seizième siècle. On voit encore aujourd'hui, dans l'arsenal de Berne, sa cuirasse et ses armes. Les historiens ne sont pas d'accord sur le nom et la naissance des femmes de Berthold V, dernier duc de Zeringen. La première, qu'on nomme MATHILDE, et qu'on croit avoir été une comtesse de Vohbourg, en Bavière, mourut à Soleure, en 1210: il en eut, dans les deux dernières années de son mariage, deux fils, nommés Berthold et Frédéric, morts en bas âge, et enterrés dans l'église de Saint-Ours de Soleure: quelques modernes écrivent qu'ils avaient été empoisonnés, en 1217, par leur belle-mère, et qu'on découvrit leur tombeau en 1544. Berthold se remaria vers l'an 1212, avec CLÉMENCE de Bourgogne, fille d'Etienne, comte d'Auxonne, et de Béatrix de Châlon. Berthold assigna pour douaire à Clémence, le château de Berthou et quelques autres biens situés dans la petite Bourgogne. Mais Egenon d'Urach, son beau-frère, s'en empara au décès de Berthold, et emmena même Clémence en captivité. Henri, roi des Romains, prononça, en 1224, une sentence qui accordait à la veuve de Berthold, tous les biens que ce duc lui avait donnés. Mais Egenon ne s'embarrassa guère de ce jugement. Ce ne fut qu'en 1235, que l'empereur Frédéric II, à la sollicitation du comte Etienne, père de Clémence, ordonna que son douaire lui serait rendu avec la liberté. On ignore ce qu'elle devint depuis.

Les terres de la maison de Zeringen passèrent, après la mort du duc Berthold V, à divers cohéritiers. Le landgraviat du Brisgaw échut à Herman V, margrave de Bade. Les ducs de Teck vendirent leurs droits à l'empereur Frédéric II. Celui-ci s'empara de la ville de Fribourg en Brisgaw, de celles de Berne, Fribourg et Soleure, situées dans la Bourgogne helvétique, de Zurich et de l'advocatie qui lui était attachée, ainsi que de la seigneurie de Rhinfelden, dont il prit possession au nom de l'empire. Les prétentions de Frédéric furent contestées par les maris des deux sœurs de Berthold, auxquelles devaient écheoir les biens allodiaux de la maison de Zeringen. Egenon, comte d'Urach, mari d'Agnès, transigea avec l'empereur, qui lui restitua Fribourg en Brisgaw, et la plupart des terres que ces ducs avaient en Suabe et dans la forêt Noire. Anne, seconde sœur de Berthold, qui avait épousé Ulric comte de Kibourg, obtint les terres allodiales de la Suisse, et surtout le comté de Burgdorff, dont la maison de Kibourg resta en possession jusqu'à son extinction. Le reste des biens de la maison de Zeringen, situés dans la petite Bourgogne, ou la Bourgogne helvétique, fut partagé, de manière que le comte de Savoie eut la plus grande partie du pays de Vaud; l'évêque de Lausanne l'autre partie, avec l'Uchtland, le comte de Neufchâtel et le seigneur de Granson, les autres terres situées dans leur voisinage. Bientôt après, Berne, Zurich et Fribourg, en Suisse, obtinrent des priviléges particuliers, qui les rendirent villes impériales et indépendantes de tout seigneur particulier. Nous ne devons pas oublier que les armoiries des derniers ducs de Zeringen représentaient un lion d'or dans un champ de gueules.

MARGRAVES, PUIS GRANDS-DUCS DE BADE.

HERMAN I.

1052. HERMAN I, second fils de Berthold I, ancien duc de Carinthie, et frère de Berthold II, duc de Zeringen, est regardé comme le premier marquis de Bade, non pas pour avoir joui des terres qui formèrent ce marquisat, mais parce qu'il doit en être regardé comme la tige. Etant mort avant son père, on ignore les biens dont il fut mis en possession. La première mention qu'on en trouve dans les chartes, est une fondation faite en 1052, *Coram Bertholdo duce et Hermanno marchione.* Berthold de Constance le nomme *Hermannus Marchio, filius Bertholdi ducis.* L'anonyme de Molck, auteur qui écrivait au commencement du douzieme siècle, lui donne la qualité de saint et de marquis, en nommant le duc Berthold pour son père et Gebhard, évêque de Constance, pour son frère. Le titre de marquis, ou comte de la Marche, qu'il portait, provient de ce que son père avait été duc de Carinthie et de ce que les anciens ducs de ce nom avaient contume de donner à leurs enfants le titre de marquis de Vérone, uni à leur duché. Dégoûté du monde par les troubles qui commençaient à s'élever entre l'empire et le sacerdoce, Herman quitta, en 1073, sa patrie, son père, sa femme et son fils, et se retira dans la célèbre abbaye de Cluni, où il demeura inconnu sous l'habit d'un pèlerin, jusqu'à sa mort, arrivée le 25 avril de l'année suivante 1074. Quelques-uns prétendent qu'il y porta l'humilité jusqu'à se charger du soin des bestiaux qu'on nourrissait à Cluni. Ulric, religieux de cette abbaye, qui se trouvait alors dans la même maison, écrivit la vie d'Herman; mais elle n'existe plus. Ce marquis mourut en odeur de sainteté; son nom est même inséré dans le martyrologe gallican et le ménologe bénédictin; mais on ne lui rend aucune part de culte public. Il ne laissa qu'un fils, savoir, Herman II, qui suit, de JUDITH, ou UTHE, sa femme, qui était fille d'Adelbert, comte de Calb, et petite-nièce du pape saint Léon IX. Elle contribua, avec ses trois frères, au rétablissement des édifices de l'abbaye d'Hirsauge, commencés en 1059, par

Adelbert, son père. Après la mort d'Herman, elle se retira à Salerne, dans le royaume de Naples, où elle mourut, sous l'obédience du pape Urbain II, le 27 septembre 1091.

Adelbert, comte de Calb, ou Calw, père de Judith, était possesseur du comté de l'Uffgaw, pays qui forme aujourd'hui le territoire de Bade proprement dit. Le diplôme par lequel l'empereur Henri III confirma, en 1046, à l'église de Spire, quelques biens situés à Bade, porte que ce dernier endroit faisait partie *Comitatûs Adelberti comitis in pago Uffgow*. Il paraît donc vraisemblable que c'est par cette Judith que la terre de Bade parvint à Herman II, son fils, dont nous allons parler, d'autant plus que ce même Herman II est nommé dans un autre diplôme de Henri IV, de 1102, pour la même église de Spire, *Hermannus comes pagi Uffgowi*. La ville de Bade, aujourd'hui capitale du haut margraviat, et qui fut long-tems la résidence des margraves, auxquels elle donna le nom, est connue de toute ancienneté par ses eaux chaudes et par ses bains, dont elle porte le nom allemand. Elle est appelée *Thermæ inferiores*, pour la distinguer d'une autre ville du même nom, située en Suisse, *Thermæ superiores*, laquelle avait aussi autrefois ses comtes particuliers. La célébrité des eaux thermales de Bade, qui n'est pas déchue, remonte jusqu'aux tems les plus reculés et jusqu'au-delà du deuxième siècle, où les monuments romains nous la font connaître sous le titre de *Civitas*, ou *Respublica aquensis*. Détruite ensuite par les Allemands, elle se releva de ses ruines sous les rois français de la première race. Dagobert II accorda, en 675, les bains de Bade, *Balneas illas quas Antoninus et Adrianus quondam imperatores suo opere ædificaverunt*, à l'abbaye alsatienne de Weissembourg : donation confirmée, en 873, par Louis le germanique. On ignore comment Bade passa de cette abbaye aux comtes de l'Uffgaw ; mais on sait que, dès l'an 1130, cet endroit formait le domaine d'Herman II, qui en prit le nom, et qui le transmit à ses descendants. Ce ne fut que vers le milieu du quatorzième siècle que Bade fut changé en ville. On connaît aussi deux châteaux, qui portent le même nom. Le nouveau domine la ville. On ne voit plus que les ruines de l'ancien, qui en est éloigné d'une lieue, et dont on attribue la fondation à cet Herman que nous allons faire connaître.

HERMAN II.

1073. **Herman** II, fils unique d'Herman I, qualifié comme lui marquis, nommé neveu de Berthold II, duc de Zeringen, dans les actes de la fondation de l'abbaye de Saint Pierre, succéda, en 1078, à Berthold I, son grand-père, dans une partie des terres de l'Ortenau et du Brisgaw, et notamment dans celles de Hacberg. Ce fut aussi probablement par Adelbert, son grand-père maternel, qu'il hérita d'une partie du pays de Bade. Son nom se trouve avec le simple surnom de marquis dans plusieurs diplômes des empereurs Henri IV et Henri V ; et il assista sous le même titre dans plusieurs assemblées des princes de l'empire. Mais ce ne fut qu'à la diète tenue à Bâle, au mois de février 1130, qu'il commenca à porter, pour la première fois, le nom de margrave de Bade : *Hermannus marchio de Baden*. Il signa, avec les autres princes, les deux diplômes que l'empereur Lothaire II accorda, le 6 et le 8 du même mois, l'un à la prévôté de Zurich, et l'autre à l'abbaye de Saint-Blaise. Herman mourut la même année 1130, dans un âge très-avancé. Il fut enterré dans l'église de Backnang, à côté de **Judith**, sa femme, morte le 7 octobre 1121, et dont la famille est inconnue, quoique quelques-uns prétendent qu'elle était fille de Berthold, comte de Hohenbourg. Ces deux époux avaient fondé, en 1116, le monastère de Backnang, pour des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Ils eurent un fils nommé Herman III, qui suit, et deux filles connues, dont M. Schœpflin n'a pas fait mention. La première, appelée Judith, comme sa mère et sa grand'mère, mourut en odeur de sainteté, en 1162, et fut aussi enterrée à Backnang. La seconde, dont on ignore le vrai nom, fut mariée à Ulric I, duc de Carinthie. On donne encore à Herman II une troisième fille, mais moins certaine, qui fut Cunégonde, épouse de Burcard, comte de Sultz.

HERMAN III.

1130. **Herman** III, fils et successeur d'Herman II, dans le margraviat de Bade, décoré par quelques modernes du titre de **Grand**, est aussi nommé *Hermannus marchio de Castro Hachberg*, dans le titre de fondation de l'abbaye de Tennenbach, de l'an 1158. Son nom se trouve fréquemment dans les diplômes de l'empereur Conrad III, et particulièrement dans ceux de 1139 et 1144, pour l'abbaye de Seltz, où il est appelé *Hermannus marchio advocatus hujus loci*. Celui du même empereur pour l'abbaye de Pfeffers, de 1139, le nomme *Marchio de Batha*.

Herman III est le premier marquis de Bade qui se soit distingué dans la profession des armes. On le voit, en 1140, avec l'empereur Conrad III au siége de Winsperg, où il signa, le 15 novembre, une charte avec Werinher, comte de Bade en Suisse. Il prit la croix en 1146, à la prédication de saint Bernard, et partit, l'année suivante, avec l'empereur, pour la Terre-Sainte. L'an 1158, il fut un des conseillers de l'empereur Frédéric I dans le jugement qu'il rendit à Augsbourg, le 15 juin, entre Otton, évêque de Frisingue, et Henri le Lion, duc de Bavière. Dans le diplôme qui renferme ce jugement, on donne à Herman le titre de marquis de Vérone. M. Schœpflin pense qu'il avait mérité la préfecture de cette marche, par les secours qu'il avait donnés, en 1154, à l'empereur, dans son expédition d'Italie. Il le suivit dans la seconde, qui fut entreprise au mois de juillet 1158. Mais la confédération que firent entre elles les villes voisines de Vérone, confédération connue sous le nom de *Société de Vérone*, et dans laquelle entrèrent bientôt toutes les villes de Lombardie, suspendit l'exercice de ce marquisat. L'an 1160, Herman termina ses jours, et fut enterré à Saint-Pancrace de Backnau, dont il fut un des bienfaiteurs, dans le tombeau de ses ancêtres. De **Berthe**, son épouse, il laissa un fils, qui suit.

HERMAN IV.

1160. **Herman** IV, fils et successeur d'Herman III, prit le parti de Welphe, neveu, par Welphe, son père, de Henri le Superbe, duc de Bavière, dans la guerre qui s'éleva, l'an 1164, entre lui et Hugues, comte palatin de Tubinge, appuyé par Frédéric, duc de Suabe, et d'autres princes. Elle fut sanglante ; mais l'empereur vint à bout d'accommoder les parties, l'année suivante. L'an 1183, Herman fut un des souscripteurs du traité de paix que l'empereur fit à Constance, avec les villes de Lombardie. L'an 1187, il assista, le 26 juillet, à la consécration que le pape Alexandre III (1) fit du grand autel de l'église de Vérone. Un ancien monument, rapporté par Onuphre dans ses antiquités de Vérone, en le nommant parmi les témoins de cette cérémonie, le qualifie *marquis de toute la marche de Vérone* ; ce qui fait voir que la paix de Constance ne lui avait pas ôté ce titre. L'an 1190, il accompagna l'empereur à son expédition de la Terre-Sainte. Arrivée en Asie, l'armée impériale, comme elle dirigeait sa route vers Cogni, vit fondre sur elle, de toutes parts, les Musulmans. Frédéric l'ayant mise en ordre de bataille, donna le commandement de l'arrière-garde au duc de Méranie et au marquis de Bade. Ce dernier, peu de tems après, mourut, ainsi que l'empereur, en Cilicie, et l'un et

(1) Lisez Urbain III. Alexandre III était mort en 1181. (*Note de l'Éditeur.*)

l'autre furent inhumés dans la cathédrale d'Antioche. Herman faisait sa résidence, tantôt au château d'Hocberg, tantôt à celui de Bade. Il avait épousé BERTHE, que les modernes font sortir de la maison des comtes de Tubinge. De ce mariage naquirent au moins trois fils et une fille. Les deux premiers sont Herman et Henri, qui partagèrent en deux branches la maison de Bade. L'aîné établit sa demeure à Bade, et continua la ligne des marquis de Bade. Le second se fixa au château d'Hacberg ou Hocberg, et fit la ligne d'Hocberg. Frédéric, le troisième fils d'Herman IV, prenait aussi le titre de marquis de Bade. Etant parti, en 1216, pour la Terre-Sainte, il donna, du consentement de son aîné, à l'ordre Teutonique, tout ce qui lui appartenait dans la ville d'Ulm. Il ne revint point de ce voyage, et mourut en Palestine. Gertrude, fille d'Herman IV, devint femme d'Albert, dernier comte de Dagsbourg, dont elle eut une fille, nommée comme elle, qui, ayant été mariée trois fois, sans avoir jamais eu d'enfants, laissa le comté de Dagsboug à Emicon, comte de Leiningen, ou Linange, son dernier mari, qui le donna en fief à Berthold de Teck, évêque de Strasbourg.

HERMAN V, DIT LE PIEUX ET LE BELLIQUEUX.

1190. HERMAN V, fils aîné d'Herman IV, lui succéda dans la portion de ses biens, dont le château de Bade était proprement le chef-lieu. Il prit aussi le titre de marquis de Vérone, qui n'avait plus aucune réalité. On n'a rien de bien mémorable sur sa personne, jusqu'à l'an 1226 (1). Cette année, il transmit, de concert avec Henri, son frère, à l'évêque de Strasbourg, tout le droit qu'ils avaient au comté de Dagsbourg, comme héritiers de Gertrude, leur nièce, fille unique d'Albert, dernier comte de Dagsbourg. Mais le duc de Brabant, Henri I, qui prétendait aussi à la succession d'Albert, intenta procès aux deux frères pardevant l'empereur Frédéric II, qui renvoya l'affaire à Sigebert, landgrave de la basse Alsace, dans le district duquel le comté de Dagsbourg était compris. Le jugement rendu par Sigebert et Henri, son fils, à Holzhen, fut favorable aux deux marquis. Depuis ce tems, le comté de Dagsbourg est resté dans le domaine direct de l'évêque de Strasbourg. L'an 1227, Herman et Otton *l'Illustre*, depuis comte palatin du Rhin et duc de Bavière, tous deux gendres de Henri de Brunswick, vendirent à l'empereur la ville et le territoire de Brunswick, comme un alleu de cette maison, dévolu aux filles de Henri, mort sans postérité mâle. Le prix du marché fut, pour Herman, la ville d'Ettlingen, que l'empereur lui donna en fief, avec la propriété de celle de Dourlach. L'empereur, de plus, lui céda, par engagement, les villes de Lauffen, de Sunnesheim, et d'Eppingen, pour la somme de deux mille trois cents marcs d'argent. Mais Otton de Lunebourg, dit *l'Enfant*, neveu du palatin Henri par Guillaume, son père, dit *Longue-épée*, apprenant ce qui se passait, s'empara de Brunswick, pour empêcher que le patrimoine d'une maison guelphe ne passât à un gibelin, tel qu'était l'empereur Frédéric II. Henri, roi des Romains, fils de ce dernier, étant donc venu pour prendre possession de Brunswick, trouva la place envahie par Otton; ce qui l'obligea de s'en retourner sans avoir rien fait. Le marquis Herman ne laissa pas, malgré cela, de retenir ce qu'il avait reçu pour sa moitié de Brunswick, ainsi que les villes qui lui avaient été données par engagement.

L'an 1234, pendant le long séjour que l'empereur fait en Italie, Henri, son fils, ayant soulevé contre lui toutes les villes du Rhin, le marquis Herman persévère seul avec la ville de Worms dans la fidélité qu'il devait à ce prince. Il va le trouver en Sicile, lui découvre les desseins pernicieux de son fils, et revient par son ordre en Allemagne pour s'y opposer. Guerre entre Herman et le roi des Romains. Elle est avantageuse au dernier (1) jusqu'à l'arrivée de son père, qui, vainqueur par sa seule présence, rend au marquis de Bade, les conquêtes que son fils avait faites sur lui. Herman finit ses jours le 16 janvier 1243, et fut inhumé à l'abbaye cistercienne de Liecthenthal, près de Bade, fondée par sa femme ERMENGARDE, fille de Henri, comte palatin du Rhin. Il eut d'elle Herman, qui suit; Rodolfe, dont descendent les marquis de nos jours; et Elisabeth, mariée à Louis II, seigneur de Lichtenberg.

Nota. L'ancienne édition donne encore pour fille à Herman V, Ermengarde, femme d'Eberhard I, comte de Wurtemberg; mais cette Ermengarde est fille de Rodolfe I, fils d'Herman. (*Voy. son article.*)

HERMAN VI.

1243. HERMAN VI, successeur d'Herman V, son père augmenta considérablement l'opulence et l'éclat de sa maison, par le mariage qu'Otton *l'Illustre*, duc de Bavière, son oncle materel, lui fit contracter, l'an 1248, avec GERTRUDE, fille de Henri *l'Impie*, héritière de Frédéric le Belliqueux, duc d'Autriche, mort sans postérité, l'an 1246, et veuve d'Uladislas, marquis de Moravie, qu'elle avait perdu l'an 1247, sans en avoir eu d'enfants. Comme l'empereur Frédéric II était alors sous l'anathême, Herman s'adressa au pape Innocent IV, pour être confirmé dans cette succession. Innocent lui accorda sa demande par lettres datées de Lyon, le 16 octobre 1248; et l'année suivante, il écrivit, le 13 février, à Guillaume, roi des Romains, pour l'engager à donner l'investiture de l'Autriche à Gertrude et à son époux, attendu, disait-il, que ce fief admet les femmes à succéder au défaut des mâles. Herman ne jouit pas long-tems de sa bonne fortune, étant mort le 4 octobre 1250. Il fut inhumé à Closter-Neubourg, en Autriche. De son mariage, il laissa un fils, qui suit, et une fille nommée Agnès, femme, 1°. d'Ulric, duc de Carinthie; 2°. de Meinhart, comte de Tyrol. (Voy. *les ducs d'Autriche.*)

FRÉDÉRIC.

1250. FRÉDÉRIC, né l'an 1249, succéda, l'année suivante, à son père Herman VI, dans le marquisat de Bade, sous la tutelle de Gertrude, sa mère. L'Autriche, dont celle-ci se prétendait héritière, lui était cependant contestée par Marguerite, sœur du dernier duc Frédéric le Victorieux. Gertrude ne put se maintenir que dans la partie de ce duché la plus voisine de Vienne : le reste fut envahi par sa rivale. Mais les états d'Autriche, ménacés par les rois de Bohême et de Hongrie, se lassèrent bientôt d'un gouvernement féminin, et, s'étant abouchés par leurs députés avec Wenceslas III, roi de Bohême, ils consentirent à se donner à son fils Ottocare, en lui faisant épouser Marguerite, leur duchesse. Les noces furent célébrées à Vienne, en 1252, peu de tems avant la mort de Wenceslas, dont Ottocare fut aussi le successeur en Bohême. Gertrude, ainsi dépouillée de son héritage, se retira en Misnie, auprès de la marquise Constance, sa tante, où elle mourut, on ne sait en quelle année, après avoir épousé un seigneur russe en troisièmes noces. Frédéric, toujours mineur, fut recueilli après la mort de sa mère, par Louis le Sévère, duc de Bavière, dont la mère était sœur d'Ermengarde, aïeule du premier. Louis donna retraite, vers le même tems, à Conradin, petit-fils, par Conrad, son père, de l'empereur Frédéric II. Ces deux jeunes princes, privés, l'un de l'Autriche et de la Styrie, l'autre de la Sicile, passèrent ensemble plusieurs années à la cour de Bavière, et y contractèrent une amitié

(1) Cependant il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1215, et commanda un corps d'armée dans cette expédition (Barre, t. V, p. 629.) (*Note de l'Editeur.*)

(1) Le P. Barre, tom. V, pag. 727, 765, dit, au contraire, qu'Herman défit Henri, lequel prit honteusement la fuite. (*Note de l'Editeur.*)

que tout contribuait à cimenter, les liens du sang (ils étaient cousins), la presque égalité d'âge, la conformité des inclinations et l'adversité qui leur était commune. Conradin, excité, l'an 1266, par les Italiens, à venir reprendre la Sicile sur Charles d'Anjou, partit avec son cousin Frédéric, l'an 1267. Tous deux firent des merveilles à la bataille qu'ils livrèrent sans succès à Charles, le 23 août de l'année suivante, et tous deux, ayant été pris quelques jours après, furent exécutés ensemble dans le marché de Naples, sous les yeux du barbare vainqueur, le 29 octobre suivant. Ainsi le même jour vit périr sous le même glaive l'ancienne maison d'Autriche, et la branche aînée de la maison de Bade.

RODOLFE I.

Rodolfe, second fils d'Herman V et d'Ermengarde, continua la ligne de Bade dans la marche de ce nom. Il prit une route différente de Frédéric, son neveu; et, déclaré contre la maison d'Hohenstauffen, il ne fit nulle difficulté de reconnaître pour légitimes rois de Germanie, Henri Raspon, landgrave de Thuringe, et Richard de Cornouaille, frère du roi d'Angleterre. Rodolfe fut très-libéral envers les églises, et surtout envers l'abbaye des filles de Val-Luisant, ordre de Cîteaux, où sa mère finit ses jours. Mais il n'en fut pas moins attentif aux intérêts de sa maison, ni moins soigneux de profiter des occasions qui se présentèrent d'augmenter ses domaines. Après la mort funeste de Conradin, il fit, dans la Suabe, des usurpations que l'histoire ne spécifie pas. Mais dans la suite, l'empereur Rodolphe lui déclara la guerre, ainsi qu'à plusieurs nobles de Suabe, pour les contraindre à restituer à l'empire ce qu'ils avaient envahi tant en Suabe qu'en Franconie. Les comtes de Leiningen et de Deux-Ponts, les seigneurs de Fleckenstein et la ville de Strasbourg servirent l'empereur dans cette guerre qui était finie en 1274, comme on le voit par les lettres du marquis Rodolfe, datées du dimanche après la Saint-Jacques (29 juillet) de cette année, où il déclare avoir fait la paix avec ceux qui avaient détruit ses châteaux de Seltz et de Seldenowe, en Alsace. Deux ans après, Rodolfe fut attaqué par Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, contre lequel il fut obligé de se défendre l'espace d'environ sept ans. Les annales de Colmar rapportent, sur l'an 1279, que ce prélat pilla et brûla le château de Turlac, appartenant au marquis de Bade; et, sur l'an 1281, elles nous apprennent que, tandis qu'il assiégeait une ville du marquisat de Bade, qu'elles ne nomment point, l'évêque de Bâle lui envoya un corps de troupes qui fut enlevé par le marquis sur la route. On ne voit pas quand ni comment cette guerre se termina. L'an 1287, Rodolfe en eut une autre avec Burchard, comte de Hohenberg, près du Necker en Suabe. Rodolfe, accompagné de ses fils, mena contre l'ennemi un corps de six mille hommes à la tête desquels il combattit près du château d'Altinstiage, appartenant à Burchard. Il paraît que le succès de cette action fut douteux. Ce fut le dernier événement mémorable de la vie de Rodolfe. Elle finit le 19 novembre de l'an 1288. L'abbaye de Val-Luisant fut le lieu de sa sépulture. Il avait épousé Cunégonde, fille d'Otton le Vieux, baron d'Eberstein, et son héritière en partie, dont il laissa quatre fils, Herman, qui suit; Rodolfe II; Hesson; Rodolfe III; avec deux filles, Adelaïde, abbesse de Val-Luisant; et Ermengarde, femme d'Eberhard, comte de Wurtemberg.

HERMAN VII.

1288. Herman, fils aîné de Rodolfe, prit, à son exemple, outre le titre de margrave de Bede, ceux de marquis de Vérone et de seigneur d'Eberstein. Du vivant de son père, l'an 1281, il entra en guerre evec les comtes de Deux-Ponts, et fit ensuite avec eux une paix avantagense. Il mourut l'an 1291, le jour de la division des Apôtres (15 juillet), et fut enterré auprès de son père. D'Agnès, sa femme, sœur de Henri et de Conrad, comtes de Vaiblingen, qui lui survécut, il laissa trois fils, Rodolfe V, Frédéric II et Herman VIII. Ce dernier meurut sans alliance.

RODOLFE II, dit LE JEUNE.

Rodolfe II, second fils de Rodolfe I, épousa, du vivant de son père, Adelaïde, nièce, par sa mère, de l'empereur Rodolphe, et veuve du comte de Strasberg. L'an 1289, il donna des lettres de protection et de sauf-conduit, par toutes les terres de son marquisat, à l'abbeye de Schwartzac. Il mourut, l'an 1295, sans liguée, et fut enterré à Val-Luisant.

RODOLFE V.

Rodolfe V, fils d'Herman VII, dans le pertage qu'il fit des terres de sa meison avec Frédéric II, son frère, eut celle de Pforzheim pour sa part. Il avait d'abord été chanoine de Spire. Il se tourna, dans la suite, contre cette ville, et amena du secours, l'en 1323, à Léopold, duc d'Autriche, qui en faisait le siége. S'étant attaché à l'empereur Louis de Bavière, il reçut de lui, par engagement, l'en 1334, le préfecture impériele d'Ortenau, en Suebe, evec tous les châteaux, villes et villeges qui en dépendaient, pour une somme considérable qu'il lui avait avancée. De plus, l'empereur lui conféra Mulberg et les autres fiefs qui étaient devenus vacans par la mort du marquis Rodolfe-Hesson, cousin du nôtre. Le 24 juin de l'an 1348 fut le terme des jours de Ro-

FRÉDÉRIC II.

Frédéric II, dès l'an 1291, jouissait d'une portion du merquisat de Bade, et eut dans son lot la ville d'Eberstein. Il prit part à la guerre des marquis de Bade contre la ville de Strasbourg au sujet des péages sur le Rhin. Il fut aussi partisan de l'anticésar Frédéric d'Autriche. Mais lorsque celui-ci eut été feit prisonnier par Louis de Baviere, ce dernier, pour l'ettirer dans son parti, lui donna en fief treize deniers, monnaie de Strasbourg, à prendre sur cheque cher de vin, et quatre deniers sur chaque bateau de pareille marchandise, qui passeraient dans son district, à la cherge de combattre, pour ses intérêts, sur le Rhin, dans la Suabe, la Franconie et la Bavière, envers et contre tous, à l'exception de Rodolfe, frère de Frédéric, de Rodolfe III, son

HESSON.

Hesson, troisième fils de Rodolfe I, donna retraite, dans son pays, à Eberhard I, comte de Wurtemberg, chassé du sien par Conrad de Weinsperg, vicaire de Suabe, pour le refus qu'il faisait de reconnaître l'empereur Henri VII. Eberhard demeura à Besigheim, que Hesson lui avait assigné pour sa résidence, jusqu'à le mort de Henri, errivée l'an 1313. De retour chez lui, il se souvint des bienfaits qu'il avait reçus de Hesson, et, après le décès de celui-ci, il se chargea d'acquitter ses dettes. Hesson ne paraît pas avoir vécu au-delà de l'an 1317, parce que depuis ce tems, il n'est plus fait mention de lui comme vivant. Les modernes, dit M. Schoepflin, lui donnent, pour femme, Ermengarde, sœur d'Eberhard I, comte de Wurtemberg. Mais, ajoute-t-il, l'inscription de son tombeau, qu'on voit à Klingen, porte qu'elle s'eppelait Claire, et qu'elle sortait des barons de Klingen. De son mariage, Hesson laissa deux fils, dont Herman, l'aîné, embrassa l'état ecclésiastique, et Rodolfe, le second, lui succéda.

RODOLFE-HESSON, ou RODOLFE IV.

1317 au plus tard. Rodolfe, fils et successeur d'Hesson dans la principale partie du marquisat de Bade, ayant fait le vœu d'aller à le Terre-Sainte, demanda ensuite

RODOLFE III.

Rodolfe III, dernier fils de Rodolfe I, et surnommé *le Vieux*, pour le distinguer de Rodolfe le Jeune, son frère, et de Rodolfe-Hesson, son neveu, approuva, par une charte de l'an 1296, la vente que Frédéric II, son neveu, avait faite à l'abbaye d'Albe du villege de Langensteinbach. Il acquit, l'an 1300, la petite ville de Stolhoffen, célèbre, depuis, par la victoire que le maréchal de Villars remporta, l'an 1707, sur les Impériaux, qu'il força dans leurs lignes près de cette ville. Rodolfe eut une guerre assez longue avec l'évêque de Strasbourg, le comte de Leiningen, ou Linange, et d'autres seigneurs, pour des péages qu'il exigeait sur le Rhin. On fit un traité de paix, le 24 juillet 1313; mais cette paix fut peu durable. Les hostilités recommencèrent et ne finirent qu'en 1318, au mois de mai, par un treité que ménagea l'empereur, ou l'anticésar Frédéric d'Autriche, dont les marquis de Bade avaient embrassé le parti. L'an 1327, le pepe Jean XXII écrivit d'Avignon à Rodolfe III, qui lui evait envoyé Frédéric de Zolre, pour l'assurer de son obéissance. Dens cette lettre, il est qualifié merquis de Bede, et Frédéric est appelé *Nobilis vir nepos Marchionis*. Rodolfe termina ses jours le 2 février 1332, et fut inhumé à Val-Luisant, auprès de sa femme, morte le 27 mars 1327. Elle se nommait Gutte, ou Gertrude,

et était sœur de Berthold, comte de Strasberg, lequel étant mort sans postérité l'an 1316, Gertrude revendiqua le tiers de sa succession, qui lui fut adjugé. Trois ans après, Rodolfe et sa femme vendirent cette portion, où se trouvaient le château de Strasberg et la ville de Buren, en Suisse, à l'évêque de Bâle et à Ulric, comte de Ferrette.

au pape Jean XXII d'en être relevé. Le pape donna pouvoir à l'évêque de Spire, l'an 1322, d'accorder la dispense, s'il la jugeait convenable. Rodolfe fut meilleur économe que son pere ; car nous voyons qu'en 1333 l'empereur Louis de Bavière reconnut lui devoir la somme de trois mille cent livres, monnaie de Halle, qu'il s'engageait à lui rembourser sur ses revenus d'Haguenau, et sur les impôts que les villes d'Alsace payaient à l'empire. Rodolfe mourut, l'an 1335, dans l'octave de Saint-Laurent, et fut enterré à Val-Luisant, laissant de JEANNE, son épouse, fille de Renaud, comte de Montbéliard, et veuve d'Ulric, dernier comte de Ferretta, mort en 1321, deux filles, Marguerite et Adélaïde, qui furent mariées, l'une et l'autre, avec des mâles de la maison de Bade. Jeanne avait eu, de son premier mariage, deux autres filles, Jeanne et Ursule, qui héritèrent du comté de Ferrette. Leur mère se remaria en troisièmes noces à Guillaume, seigneur de Catsenellenbogen. Elle vivait encore en 1347.

oncle, et de Rodolfe-Hesson, son cousin. Le diplôme où ces conventions se trouvent, est daté de Munich, le 19 décembre 1322. Les villes de Mayence, de Strasbourg, de Worms, de Spire et d'Oppenheim, s'étant confédérées pour maintenir la paix publique sur les bords du Rhin, le margrave Frédéric entra, l'an 1325, dans cette association. Il mourut le 22 juin 1333, et fut enterré à Val-Luisant, où sa femme ADÉLAÏDE, comtesse de Beuchlingen, étant veuve, se retira avec ses trois filles, Agnès, Ermengarde et Marie, et dont elle fut abbesse pendant l'espace de douze ans, étant morte le 18 août 1348. Outre ces filles, elle laissa, de son mariage, un fils, qui suit.

HERMAN VIII ou IX.

1333. HERMAN IX, fils de Frédéric II, faisait sa résidence ordinaire au château d'Eberstein. L'empereur Louis de Bavière ajouta au péage qu'il avait accordé à son pere, un scheling, monnaie de Halle, à prendre sur chaque voiture de vin qui serait conduite par le Rhin à Merseld. Ce privilége, donné à Stutgard, au mois d'octobre 1333, fut confirmé, l'an 1350, par l'empereur Charles IV. Mais Louis de Bavière, après avoir été l'ami du marquis Herman, devint son ennemi sur les plaintes que les religieux de l'abbaye d'Albe lui portèrent des vexations qu'il exerçait sur leurs terres. Louis n'ayant pu le vaincre par ses remontrances, le déclara ennemi de l'empire; et, l'an 1338, il chargea Ulric, comte de Wurtemberg, de marcher contre lui pour le réprimer. Herman soutint la guerre pendant huit ans, jusqu'à ce qu'étant poussé à bout, il fut contraint, par jugement rendu à Heidelberg, au mois de février 1346, de renoncer à l'avouerie d'Albe. Les juges, qui rendirent cette sentence, furent les deux Robert, père et fils, comtes palatins du Rhin, et les comtes Gerlac de Nassau et Eberhard de Werdenberg. L'an 1350, Charles IV ayant prévalu sur Louis de Bavière, non-seulement rendit au marquis Herman l'avouerie dont il avait été dépouillé, mais de plus il lui donna la ville et le château de Weinsberg, et confirma les pactes de la famille de Bade avec tous les priviléges dont elle jouissait : tout cela par un diplôme expédié à Nuremberg. L'année suivante, les atteintes qu'Herman donnait à la paix publique, excitèrent contre lui une confédération qui le força, les armes à la main, l'an 1353, de réparer les torts qu'il avait faits à la ville de Spire. Cette année fut le terme de sa vie. Il mourut le 13 avril, et fut enterré à Val-Luisant, sans laisser d'enfants de MATHILDE, sa femme, comtesse de Vaiblingen.

dolfe V. Il avait épousé, 1°. l'an 1323, LUDGARDE, veuve d'Albert, comte de Loewenstein, 2°. MARIE, sœur de Louis et Frédéric, comtes d'Etlingen et landgraves de l'Alsace inférieure, morte le 10 juin 1369, dont il laissa deux fils, Frédéric III et Rodolfe VI. Ce dernier, pour se distinguer de son père, qu'on surnommait de Pforzheim, prit le surnom de Wecker. Il mourut le 28 août 1361, laissant veuve sans enfants sa femme ADÉLAÏDE, fille de Rodolfe-Hesson, qui hérita d'une partie de la ville de Béfort par sa mère Jeanne, comtesse de Montbéliard.

FRÉDÉRIC III.

1348. FRÉDÉRIC III, frère de Rodolfe-Wecker, dont nous venons de parler, établit sa résidence à Bade. Les habitants de Pforzheim prêtèrent serment de fidélité à l'un et à l'autre, en 1348. Frédéric mourut l'an 1353, le 2 septembre, et fut enterré à Val-Luisant. Il avait épousé MARGUERITE, fille de son oncle Rodolfe-Hesson, qui hérita de sa mère les terres d'Héricourt et de Florimont, qu'elle donna par testament, l'an 1366, à Marguerite sa fille, mariée à Godefroi, ou Schafroid de Linange. Frédéric eut aussi de son mariage un fils, qui suit.

RODOLFE VII.

1353. RODOLFE VII, dit LE LONG à cause de sa stature, fils de Frédéric III, réunit dans sa main les différentes parties du marquisat de Bade, divisées depuis si long-tems. L'an 1356, le lundi après la Saint-Michel, il fit à Etlingen, avec Rodolfe-Wecker, son oncle, un pacte de famille, dont les principaux articles portaient, 1°. que l'un des deux venant à mourir sans postérité mâle, l'autre lui succéderait dans tous ses biens; 2°. que les filles, en se mariant, auraient pour dot, sans autre espérance, la somme de mille marcs d'argent; 3°. qu'ils ne pourraient aliéner leurs terres ni leurs sujets, mais seulement les engager; 4°. qu'ils s'aideraient mutuellement dans les affaires épineuses qui leur surviendraient; 5°. que les contestations qu'ils pourraient avoir ensemble, seraient terminées à l'amiable par des austregues ou arbitres. Ce fut en vertu de ce pacte, qui est la base de tous ceux de la maison de Bade, que Rodolfe, en 1361, devint l'héritier de son oncle. L'année suivante, il reçut à Nuremberg, des mains de l'empereur, l'investiture de tout le marquisat de Bade, dont les limites sont ainsi marquées dans l'acte de cette cérémonie, depuis Graben jusqu'à Albeck, et de là jusqu'à Schwartsac, avec la ville de Etlingen. Parmi les droits de la maison de Bade, reconnus dans cette investiture, celui de battre monnaie est formellement énoncé. L'an 1363, Rodolfe fit avec Robert, électeur palatin, un pacte de succession, par lequel ce dernier lui promit les villes d'Heidelsheim et de Wildberg, s'il décédait sans héritier mâle, et Rodolfe l'instituait son héritier, au cas qu'il mourût de même. L'an 1366, Rodolfe donna du secours à Eginon, comte de Fribourg, dans la guerre qu'il eut avec les villes de Brisach, de Neubourg et de Bâle. Rodolfe en eut une personnelle, quelque tems après, avec Eberhard, comte de Wurtemberg. Un accommodement ménagé par l'empereur Charles IV, la termina, l'an 1370. Rodolfe mourut le 19 avril 1372, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres à Val-Luisant. Il avait épousé, l'an 1346, MATHILDE, fille de Jean, comte de Spanheim, qui survécut long-tems à son époux. De leur mariage sortirent Bernhard et Rodolfe, qui suivent; et Mathilde, femme de Henri XIII, comte d'Henneberg, mort en 1421.

BERNHARD ET RODOLFE VIII.

1372. BERNHARD ET RODOLFE VIII, fils de Rodolfe VII, lui succédèrent en bas âge, sous la tutelle de Robert I, comte palatin du Rhin. L'an 1380, les deux frères partagèrent entre eux le marquisat, dont la partie inférieure, avec Pforzheim et Dourlack, échut à Bernhard, et Bade avec la partie supérieure à Rodolfe. Ce dernier étant mort l'an 1391, sans enfants, laissa toute sa succession à son frère. L'an 1388, on vit éclater en guerre ouverte la confédération formée contre les princes entre les villes de Suabe, de Bavière, de Franconie et du Rhin. Ce fut l'empereur Wenceslas qui alluma cet incendie pour rompre les mesures que les princes avaient prises pour le déposer. Etienne, duc de Bavière à Ingolstadt, et Fréderic, duc de Bavière à Landshut, avaient, l'année précédente, fait prisonnier Pilegrin, archevêque de Saltzbourg, pour être entré dans cette confédération. Les villes qui la composaient, excitées par Wenceslas, s'armèrent pour la délivrance du prélat, et, sous ce prétexte, firent des excursions sur les terres de tous les princes de leur voisinage, parmi lesquels ils comprirent les marquis de Bade, dont elles ravagèrent le pays. Mais deux victoires que Robert I, comte palatin du Rhin, remporta sur leurs troupes, l'une près de Spire, l'autre près de Francfort, jointes à l'inconstance de

Wenceslas, qui les abandonna pour se tourner du côté des princes, amenèrent la paix qui fut conclue à Egra, dans le mois de mai 1389, entre l'empereur et les princes, et suivie de la paix particulière que chacun de ceux-ci fit avec les villes qui lui avaient fait la guerre. Comme elles furent toutes obligées de réparer les dommages qu'elles avaient causés, le marquis Bernhard eut, pour son dedommagement, 15 mille florins, monnaie de Spire. L'an 1392, il entra dans la confédératioon de plusieurs princes des environs de Strasbourg contre cette ville, à l'occasion d'un pont de bois qu'elle avait fait construire sur le Rhin, pour se procurer, disait-on, la faculté de faire impunément des courses sur les terres de ses voisins, situées au-delà de ce fleuve. Les Strasbourgeois soutinrent avec vigueur les attaques que les confédérés leur livrèrent, firent sur eux des sorties fréquentes et ruineuses, portèrent la désolation sur leurs terres, et rendirent inutiles les efforts qu'ils firent pour brûler le pont au moyen des bateaux garnis de matières enflammées, qu'ils firent descendre le long du fleuve. Enfin, l'an 1393, l'empereur Wenceslas, ayant interposé son autorité, termina cette guerre par une espèce de jugement qui confirma aux Strasbourgeois le pont qu'ils avaient bâti avec les droits qu'ils y percevaient, et les condamna en trente-deux mille florins envers les princes, pour les frais de la guerre.

L'an 1395, Bernhard conclut, à Heidelberg, un autre traité de confédération, avec l'archevêque de Mayence et l'électeur palatin, contre une association de noble, appelée en allemand *Schlegel*, dont le but était de réparer leurs affaires par le brigandage. Léopold, duc d'Autriche, et Eberhard, comte de Wurtemberg, ainsi que la plupart des villes de Suabe, étant entrés dans la confédération des princes, formèrent, avec eux, une armée, qui anéantit, l'année suivante, la société des nobles.

L'an 1401, après la déposition de Wenceslas, le marquis Bernhard, au mois de juillet, reçut de l'empereur Robert, son successeur, l'investiture de son marquisat; mais il ne put en obtenir la confirmation des lettres qu'il avait obtenues de Wenceslas, pour obtenir un péage sur le Rhin : Robert les déclara même nulles, par un diplôme particulier; ce qui fut une source de querelles entre eux pendant tout le règne de Robert. Ce dernier s'étant mis en marche, cette même année, pour aller chasser de Milan le duc Galéas Visconti, Bernhard fit alliance contre lui, avec le duc d'Orléans, gendre de Galeas, par Valentine, sa femme. L'empereur, de retour d'Italie, fit sommer Bernhard de rompre son traité avec le duc d'Orléans, et de renoncer aux péages qu'il levait sur le Rhin. Sur son refus, quoiqu'énoncé dans les termes les plus respectueux, il engage les seigneurs et les villes de son voisinage à lui faire la guerre. Tandis que les uns font le siege de Mulberg, les autres ayant l'évêque de Strasbourg et le baron de Lichtenberg à leur tête, se jettent sur la partie supérieure du marquisat; et dans le même tems, les villes impériales d'Alsace, commandées par le baron de Rapolstein, soumettent celle de Gemare. Le comte de Wurtemberg, de son côté, ravage les terres du marquisat, qui confinent aux siennes. Bernhard semblait être perdu sans ressource; mais l'archevêque de Cologne et l'évêque d'Utrecht, Fréderic et Simon, comtes de Spanheim, s'étant rendus médiateurs pour lui, vinrent à bout de le reconcilier avec l'empereur, et de lui faire réparer ses pertes, par un accommodement conclu à Worms, le samedi après la Sainte-Walburge de l'an 1403. Bernhard ne resta pas long tems sans donner à l'empereur de nouveaux sujets de mécontentement. L'an 1405, il s'empressa d'entrer dans une confédération que l'archevêque de Mayence avait formée avec le comte de Wurtemberg et la plupart des villes de Suabe, contre tous ceux qui entreprendraient de leur nuire, et même contre l'empereur, en cas de déni de justice. Ce fut à Marbach, dans le Wurtemberg, qu'elle fut signée. L'empereur, après s'être inutilement efforcé de la dissoudre, en fit une autre pour la contre-balancer, avec l'électeur palatin et les villes d'Alsace. Bernhard, avec le secours de ses alliés, attaque Fréderic, duc d'Autriche, pour avoir raison de certains dommages qu'il lui avait causés, et se rend maître de la plupart des places du marquisat de Burgaw, dans la Suabe. Mais tandis qu'il fait ses conquêtes, Amédée, comte de Saarebruck et damoiseau de Commerci, qui de son côté était en guerre avec le comte de Saarwerden, fait prisonnier entre plusieurs nobles du parti de ce dernier, Ludeman, gendre de Bernhard et seigneur de Lichtenberg. L'intervention de Charles VI, roi de France, procura la liberté à Ludeman, ainsi qu'aux compagnons de sa disgrâce. Le comte de Wurtemberg, de son côté, l'an 1410, pacifia la querelle du marquis de Bade, avec le duc d'Autriche, qui fut obligé de payer la somme de dix-huit mille florins, à Bernhard, pour les frais de la guerre, au moyen de quoi les places qu'on lui avait enlevées, lui furent rendues. La mort de l'empereur Robert, arrivée l'an 1410, mit fin à la confédération de Marbach.

Bernhard, l'an 1412, aida Charles, duc de Lorraine, à repousser Edouard, duc de Bar, qui avait fait une invasion dans son pays. L'empereur Sigismond ayant proscrit, l'an 1415, au mois d'avril, Fréderic, duc d'Autriche, pour avoir favorisé l'évasion du pape Jean XXIII au concile de Constance, nomma le marquis de Bade gouverneur des places autrichiennes du Brisgaw, dont il s'était emparé en vertu de cette proscription. Mais Fréderic ayant fait sa paix, l'an 1418, avec l'empereur, ce dernier, par ses lettres du 14 juin de cette année, manda à Bernhard de lui rendre les villes qui voudraient retourner sous sa domination, sans toutefois leur faire violence, attendu que, par le traité de paix, il leur était libre de rester sous la dépendance immédiate de l'empire.

L'an 1421, Bernhard se brouille avec les villes du Brisgaw, à l'occasion de la liberté qu'elles se donnaient, de recevoir ses sujets au nombre de leurs citoyens lorsqu'ils venaient chez elles établir leur domicile, et de les faire jouir de leur indépendance. Ces villes, de leur côté, se plaignaient des impôts que le marquis, étant gouverneur du Brisgaw, avait établis de son autorité, et à son profit, dans la province. L'empereur Sigismond tenta en vain d'amener les choses à un accommodement. Les villes, au mois d'octobre 1422, firent une confédération entre elles pour cinq ans, contre le marquis de Bade; et Louis, électeur palatin, entra dans ce traité, l'année suivante, avec les villes d'Alsace, dont il était gouverneur. L'an 1424, les confédérés, auxquels s'étaient joints le comte de Wurtemberg et l'évêque de Spire, firent une irruption dans le marquisat, où ils brûlèrent Rastadt, avec plusieurs villages des environs, après quoi ils mirent le siège devant Mulberg. Il durait depuis trois semaines, lorsque Diéteric, archevêque de Cologne, Jean, évêque de Wurtzbourg, et Albert, comte de Hohenlohe, s'y étant rendus comme médiateurs, vinrent à bout de faire agréer, aux parties belligérantes, un traité compris en neuf articles, qui fut signé le lundi après la Saint-Pierre (3 juillet). L'an 1425, Bernhard, par une transaction faite avec Jean de Spanheim, comte de Beinheim en Alsace, acquiert pour lui et ses descendants le droit de succéder au comté de Spanheim, dont les possesseurs se partageaient en deux branches, celle de Creutznach et celle de Starckenbourg. Simon IV, le dernier de la branche aînée, n'avait laissé qu'une fille, Elisabeth, qui donna d'abord à son beau-père, l'empereur Robert, puis à Louis le Barbu, électeur palatin, la cinquième partie du comté, laquelle, depuis ce tems, demeura annexée au Palatinat. Les quatre autres parties étant revenues à Jean l'Aveugle, le dernier, aussi de la branche cadette, celui-ci, par son testament, les transmit au marquis de Bade et à Fréderic, comte de Veldenz, ses cousins, pour les posséder après sa mort par indivis. Jean termina ses jours en 1437. Le marquis Bernhard l'avait précédé au tombeau le 5 mai 1431. La valeur, la justice, la prudence, l'économie, la libéralité, se réunirent en lui, et en firent le prince le plus

accompli de son tems. Il avait épousé, 1°. MARGUERITE, fille de Rodolfe, comte de Hohenberg, dont il fut séparé par l'autorité du pape Clément VII, après dix-huit ans de mariage, sous prétexte de parenté; mais dans le vrai, pour cause de stérilité. Il prit en secondes noces, par dispense de Boniface IX, ANNE, fille de Louis, comte d'Oëttingen, sa parente au quatrième degré, dont il eut trois fils et sept filles. Les fils sont Jacques, qui suit; Bernhard et Rodolfe, morts l'un et l'autre sans lignée, avant leur père : les filles, Anne, née le 15 mars 1398, et mariée, l'an 1409, à Louis de Lichtenberg; Béatrix, Mathilde, Marguerite, Agnès, Ursule et Brigitte, décédées sans avoir été mariées.

JACQUES.

1431. JACQUES, fils aîné de Bernhard, né le 15 mars de l'an 1407, avait gouverné, du vivant de son père, la Marche d'Hochberg. La sagesse qu'il fit paraître constamment dans sa conduite privée et publique, le soin qu'il eut de maintenir la paix dans son marquisat, au milieu des troubles qui agitaient ses voisins, sa libéralité envers les églises, sa charité pour les pauvres, son équité à l'égard de tous ses sujets, lui ont mérité le surnom de Salomon. Æneas Sylvius, parlant de ce prince, dit que lorsqu'on lui rapportait qu'il s'était commis un vol sur ses terres, il faisait venir ceux qui avaient été volés, et leur faisait rembourser par le fisc tout ce qu'ils affirmaient, avec serment, leur avoir été pris; qu'ensuite, se mettant à la poursuite des voleurs, s'il parvenait à les arrêter, il les condamnait, sans miséricorde, au supplice de la roue. Par là, continue cet écrivain, il vint à bout, en peu de tems, d'établir dans ses domaines une parfaite tranquillité. Il ne lui manquait, ajoute-t-il, que des lettres, pour être un prince accompli, et il sentait vivement lui-même ce défaut; ce qui fit qu'il ne négligea rien pour l'éducation de ses enfants. Il épousa, l'an 1426, CATHERINE, seconde fille de Charles I, duc de Lorraine, qui lui apporta en dot les villes de Bruyères, de Saint-Diez, d'Arches et de Raon, avec l'espérance de succéder, dans le duché de Lorraine, à sa sœur aînée, Isabelle, femme du duc René, au cas qu'elle mourût sans enfants. Le cas n'arriva point, et le duc René, après la mort de Catherine, sa belle-sœur, racheta les villes qui avaient fait sa dot. Le marquis Jacques finit ses jours au château vieux de Bade, l'an 1453, laissant de son mariage cinq fils et une fille. Les fils sont Charles, qui suit; Bernhard, mort en odeur de sainteté, le 15 juillet 1458, à Montcalier en Piémont; Jean, archevêque de Trèves; Georges, évêque de Metz; et Marc, chanoine de Strasbourg. La fille, nommée Marguerite, devint femme d'Albert, marquis de Brandebourg.

CHARLES I.

1453. CHARLES I, fils aîné du marquis Jacques et son successeur, avait brillé, du vivant de son père, dans les tournois, et principalement en celui qui se fit, l'an 1439, à Landshut, à l'occasion des noces de Louis, duc de Bavière, et en celui qu'Ulric, comte de Wurtemberg, donna pour son mariage, l'an 1445, à Stutgard. Il avait aussi pris part à des guerres sérieuses. On le vit, en 1446, combattre contre les Suisses, pour Frédéric IV, roi des Romains, dont il avait épousé la sœur, et trois ans après, pour le comte de Wurtemberg, contre la ville d'Eslingen et d'autres confédérés avec elle. L'an 1452, de concert avec Thierri, archevêque de Mayence, et Louis, duc de Deux-Ponts, il excita les comtes de Lutzelstein à faire la guerre au palatin Frédéric, dont le frère Louis, électeur, les avait battus quelques années auparavant (1). Ce qui résulta de cette nouvelle levée de bouclier, fut pour les agresseurs la perte du château de Lutzelstein, qui fut pris après deux mois de siége. Charles entra, l'an 1461, dans une confédération de plusieurs princes, seigneurs et prélats, formée à la sollicitation du pape Pie II et de l'empereur contre ce même Frédéric. Il y eut, le 29 juin de l'année suivante, entre Heidelberg et Manheim, un grand combat, dans lequel Frédéric, victorieux, fit un grand nombre de prisonniers, du nombre desquels fut le marquis de Bade. On le conduisit à Heidelberg, où Frédéric le retint enchaîné dans la citadelle l'espace de treize mois. Charles recouvra sa liberté, l'an 1463, et travailla depuis à réconcilier l'électeur Frédéric avec le pape et l'empereur. La peste enleva, l'an 1475, le marquis Charles à Bade, où il fut inhumé. Æneas Sylvius fait un grand éloge de sa valeur, et n'hésite pas à le comparer aux deux plus fameux capitaines de ce tems-là, Frédéric, électeur palatin, et Albert, archiduc d'Autriche. Ses vertus politiques lui donnèrent aussi un grand poids dans l'empire. Il fut souvent choisi pour arbitre, dans les querelles qui s'élevèrent entre les princes. Mais on le blâme de son dévouement trop marqué pour l'empereur Frédéric IV, dont il préféra quelquefois les intérêts aux siens propres, et même à ceux de la justice. Il avait épousé, l'an 1446, CATHERINE D'AUTRICHE, sœur de l'empereur Frédéric III (morte le 11 décembre 1493), dont il laissa trois fils, Christophe, qui suit; Albert et Frédéric; avec une fille, nommée Zimburge, qui épousa, l'an 1468, Engelbert, comte de Nassau, fils de Jean d'Ehrenbreitstein, dont elle n'eut point d'enfants.

CHRISTOPHE.

1475. CHRISTOPHE, fils aîné du marquis Charles, et son successeur, né le 13 novembre 1453, demeurait à la cour de l'empereur Frédéric III, son oncle, lorsque son père mourut. Dans l'investiture qu'il reçut de ce prince, le marquisat d'Hochberg est nommé, pour la première fois, avec celui de Bade : ses prédécesseurs n'avaient été investis que du premier. La même année, au commencement de mai, l'empereur étant parti de Cologne à la tête de quatre-vingt mille hommes, pour contraindre Charles, duc de Bourgogne, à lever le siége de Nuys, le marquis de Bade vint le joindre avec un corps de troupes; il eut part à deux combats qui furent livrés aux assiégeants, et dont le succès les obligea de consentir à un traité de paix.

L'an 1477, Christophe accompagna l'archiduc Maximilien dans le voyage qu'il fit en Flandre, pour aller épouser l'héritière de Bourgogne. Il assista, l'an 1479, ce prince dans la guerre qu'il eut avec la France, et prit, entr'autres exploits, la ville de Luxembourg, défendue, pour les Français, par le chevalier de Saint-Demarien. La même année, il donna sa main à OTILIE, petite-fille, par son père, mort depuis vingt ans, de Philippe, dernier comte de Catzenellenbogen. Ce mariage fut suivi d'une contestation entre Henri, landgrave de Hesse, époux d'Anne, fille unique de Philippe, et Otilie, qui prétendait, par droit de représentation, partager la succession de son aïeul. L'affaire évoquée au tribunal de l'empereur, y fut débattue l'espace de deux ans, et fut enfin terminée, au mois de mai 1482, par un traité qui laissa le landgrave maître du comté, au moyen d'une somme d'argent dont Otilie se contenta, se réservant seulement le droit de succession dans le cas d'extinction de la postérité de Henri. Christophe et ses deux frères, Albert et Frédéric, amenèrent, l'an 1488, un corps de quatre mille hommes à l'empereur Frédéric, dans l'expédition qu'il fit en Flandre pour aller délivrer Maximilien, son fils, détenu prisonnier par les habitants de Bruges. Informés de l'orage qui venait fondre sur eux, les Brugeois relâchèrent, au bout de quatre mois de captivité, leur prisonnier, après lui avoir prescrit un traité de paix, qu'ils l'obligèrent à jurer. Frédéric, malgré les remontrances de son fils, ayant refusé de ratifier ce traité, vint mettre le siége devant la ville de Gand. Les Français, appelés par les Flamands, leur amenèrent des troupes, qui établirent leurs quartiers à Deinse, sur la Lys, pour couper les vivres à l'armée impériale. Mais le marquis de Bade les ayant surpris de nuit avec quatre

(1) Le P. Barre termine cette guerre en 1447. (*Note de l'Editeur.*)

mille allemands, leur tua quatre cents hommes, et s'empara de la ville. On fit ensuite un exemple des villes rebelles de Gand et de Bruges, après quoi l'empereur reprit la route d'Allemagne, laissant à Maximilien son armée. On tint, l'année suivante, la diète de Francfort, où, par l'intercession des princes, la paix fut accordée aux Flamands. Christophe, dans le cours de cette guerre, avait perdu son frère Albert, décédé sans postérité. Albert, par le partage fait avec son aîné, avait joui du marquisat d'Hochberg. Par sa mort, cet héritage revint à Christophe. L'an 1489, Maximilien, pour reconnaître les services de ce dernier, lui donna le gouvernement du Luxembourg.

L'an 1490, le jeudi après la Saint-Barthélemi (26 août), Philippe, marquis de Sausenberg-Roetheln, le dernier de sa branche, fait avec Christophe un pacte de succession réciproque, portant que si Christophe meurt sans postérité mâle, la Marche d'Hochberg reviendra à Philippe; de même que si celui-ci ne laisse point de fils, Christophe héritera de Roetheln, Sausenberg et Badenweiler. Christophe, l'an 1491, reçut, à Malines, le collier de la Toison-d'Or des mains de l'archiduc Philippe, héritier des Pays-Bas. L'année suivante, Maximilien enchérit sur cette faveur, par le don qu'il lui fit de plusieurs terres du duché de Luxembourg.

L'an 1503, Philippe, marquis d'Hochberg-Sausenberg, ne laissait, comme on l'a dit, en mourant qu'une fille, nommée Jeanne, qu'il avait refusée à Philippe, fils de Christophe. Alors, celui-ci, en vertu du pacte de famille, se met en possession des terres de Sausenberg, de Roetheln et de Badenweiler. Jeanne et le duc de Longueville, son époux, revendiquèrent néanmoins ces héritages, et intentèrent procès là-dessus au marquis de Bade. L'affaire, portée au tribunal de l'empereur, y demeura pendant l'espace de soixante-dix-huit ans; après quoi elle fut terminée à l'amiable par un traité, qui maintint la maison de Bade dans la jouissance des objets contestés. (Voyez *les comtes de Neufchâtel*.) L'an 1504, Christophe, par la nécessité de ses affaires, se trouve obligé de vendre à l'électeur palatin, Philippe l'Ingénu, sa terre et son château de Weingarten. Ce dernier, la même année, ayant été proscrit par l'empereur Maximilien, le marquis de Bade, dont le fils aîné avait épousé la fille de Philippe, lui donna une marque bien éclatante d'attachement et de fidélité : car jamais l'empereur ne put l'engager à prendre les armes contre ce prince infortuné, ni à profiter de son malheur pour rentrer par force, soit dans le domaine qu'il lui avait aliéné, soit dans ceux que l'électeur Frédéric le Victorieux, oncle de Philippe, avait enlevés, quarante-deux ans auparavant, au marquis Charles. Il en usa de même envers Bernhard III, comte d'Eberstein, vassal et allié de Philippe, et enveloppé dans la même proscription. L'empereur ayant donné la portion que Bernhard avait dans ce comté à Philippe, fils de Christophe, il ne permit pas que celui-ci jouît de ce bienfait, et l'obligea, l'an 1505, d'en faire à Bernhard la restitution.

L'an 1515, Christophe se sentant accablé par les infirmités, fit, le 25 juillet, entre ses trois fils, Bernhard, Philippe et Ernest, le partage de ses terres, et six jours après (le 1er. août), il abdiqua le gouvernement entre leurs mains, à condition, toutefois, que de son vivant ils ne l'exerceraient qu'en son nom et comme ses vicaires. Mais, peu de tems après, ce prince ayant la tête affaiblie, l'empereur, par un diplôme du 15 janvier 1516, les nomma, pour un an, curateurs de leur père et ses lieutenants, chacun dans leur portion. Mais l'an 1518, Christophe étant tombé absolument en démence, ses enfants furent obligés de l'enfermer. Il mourut le 19 avril 1527. Nul de ses prédécesseurs n'avait mis tant de biens que lui dans sa maison. Ce fut lui qui construisit, l'an 1479, le nouveau château de Bade, laissant le vieux à sa mère pour sa demeure. Philippe Beroald de Bologne, son contemporain, parle ainsi de lui : « Le marquis de Bade Christophe, neveu, par sa mère, de » l'empereur Frédéric IV, surpasse tous les autres princes par » sa grandeur d'âme et par ses autres belles qualités. L'illustre » Maximilien ne fit aucun exploit mémorable sans qu'il y eût » part. Les Allemands s'accordent à le mettre à la tête de tous » les grands capitaines de son tems, et lui défèrent unanime- » ment le prix de la valeur ». OTILIE, sa femme, décédée le 15 août 1517, lui donna Jacques, archevêque de Trèves; Bernhard, qui suit; Philippe, mort en 1533, laissant de sa femme Elisabeth, fille de Philippe, électeur palatin, et veuve de Guillaume le Jeune, landgrave de Hesse, une fille, Marie-Jacqueline, mariée à Guillaume, duc de Bavière; Charles, né le 21 mai 1476, custode de Strasbourg, chanoine de Trèves, mort le 7 octobre 1510, et enterré dans la cathédrale de Strasbourg; Christophe, né le 21 juillet 1477, chanoine de Strasbourg et de Cologne, mort à Dourlach, le 29 mars 1508; Philippe-Rodolfe, né le 16 juin 1481, chanoine de Strasbourg, d'Augsbourg, de Mayence, de Cologne, et princier de Metz, mort le 22 septembre 1533; Ernest, tige de la branche de Bade-Dourlach; quatre autres fils, morts en bas âge; Marie, née le 2 juillet 1473, abbesse de Val-Luisant, morte le 8 juin 1519; Otilie, née le 6 juin 1480, abbesse à Pforzheim; Sibylle, née l'an 1503, fiancée à Philippe, comte de Hanau, morte en 1527; Rosine, mariée, en 1493, à Wolfgang, comte de Zolern; Béatrix, fiancée, en 1510, à Jean, comte palatin de la branche de Simmeren.

MARGRAVES DE BADE-BADEN.

BERNHARD III.

1527. BERNHARD III, second fils de Christophe et son successeur, né le 7 octobre 1474, fut élevé dans les Pays-Bas, à la cour de Maximilien, roi des Romains, avec l'archiduc Philippe, fils de ce dernier. Les deux jeunes princes avaient pour bisaïeul commun Ernest, dit *de Fer*, duc d'Autriche. Cette consanguinité, jointe à la presque égalité d'âge (Bernhard n'avait que quatre ans au-dessus de Philippe), et à la sympathie des caractères, forma entre eux la plus étroite liaison. L'an 1501, Philippe, cinq ans après avoir épousé Jeanne, fille de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, s'étant acheminé pour aller voir son beau-père et sa belle-mère, Bernhard fut de son cortége, avec Frédéric, qui fut depuis électeur palatin, Henri de Nassau; et d'autres princes flamands. Il demeura auprès de Philippe, en Espagne, d'où il le ramena dans les Pays-Bas, au commencement de l'an 1503. Philippe étant mort l'an 1506, laissait un fils, âgé de six ans, depuis l'empereur Charles-Quint, qui hérita des sentiments de son père envers le marquis de Bade. L'affaiblissement de la tête du margrave Christophe, engagea ses enfants, l'an 1516, à prendre la régence des terres qu'il leur avait assignées par son testament; ce qui fut approuvé de l'empereur Maximilien. Dans le lot de Bernhard se trouvaient une partie du comté de Spanheim, et plusieurs domaines du Luxembourg, savoir, les seigneuries de Rodemacher, de Reichersperg, d'Herzprung, d'Useldîng, de Puttlingen et de Rulland. Bernhard, vers l'an 1519, on ne sait pour quel sujet, se vit dépouillé de tous ces domaines par Philippe, son frère, qui les garda jusqu'à l'an 1527, époque de la mort de leur père. Alors Georges, comte de Montbéliard, s'étant rendu médiateur entre les enfants de Christophe, confirma le partage qu'il leur avait fait en 1515, et rétablit entre eux la concorde. Ce même Philippe, dont on vient de parler, étant mort, l'an 1533, sans lignée masculine, Bernhard et Ernest, ses deux frères, partagèrent entre eux sa successinn, en vertu du testament qu'il avait fait le 14 mai de la même année, à Mulberg. Mais l'inégalité de ce partage ayant occasioné quelques contestations, ils en firent un nouveau, l'an 1535, par la médiation de Jean, comte palatin de la branche de Simmeren, comme on le voit par sa charte, donnée, le 13 août 1535, à Rodemacher, pour attester cet accommodement. Bernhard eut, pour sa portion de l'hoirie de Philippe, la ville de

Bade, dont il fit sa capitale, avec celles de Rhinau, de Steinbach, de Rastadt, d'Etlingen, de Kuppenheim, de Bulh, et plusieurs avoueries de monastères, dont la principale était celle de Schwarzach. Le lot d'Ernest fut composé des villes de Pforzheim, de Dourlach, de Mulberg avec leurs dépendances, des préfectures de Stein et de Remchingen, des seigneuries de Hochberg, de Badenweiler, et de Sausenberg. Cette part était plus avantageuse que celle de Bernhard. Mais celui-ci avait fait les lots communs, et son frère, ayant fait le choix suivant l'usage établi en Allemagne, avait trompé l'attente de Bernhard en prenant celui que ce dernier comptait devoir lui revenir. Pour le dédommager, Ernest fut obligé de lui assurer, en forme de supplément, une pension annuelle et perpétuelle de quinze cent mille maîtres de froment et de cinquante-deux chars (Fuder) de vin; ce qui s'est observé jusqu'à la paix de Westphalie.

Bernhard, élevé dans les Pays-Bas, passa la plus grande partie de sa vie à Rodemacher, ville voisine de la cour de Bruxelles, à laquelle il fut toujours attaché, et dans le Luxembourg, dont il avait, comme on l'a dit, le gouvernement; ce qui fait qu'on le voit rarement paraître sur le théâtre des affaires d'Allemagne. Il établit, dans ses domaines, la religion protestante, dans laquelle il mourut le 29 juin 1536. **Françoise de Luxembourg-Ligni**, fille de Charles de Luxembourg-Ligni, gouverneur de Picardie, qu'il épousa, l'an 1535, à l'âge de soixante ans, lui donna deux fils, Philibert et Christophe, qui vint au monde après la mort de son père. Elle se remaria, depuis, avec Adolphe de Nassau-Wisbach, qu'elle perdit encore l'an 1556, après lui avoir donné une fille, nommée Madeleine, qui fut mariée à Joachim, comte de Manderscheild. Françoise termina ses jours à Useldingue, le 27 juin 1566. Le marquis Bernhard, avant son mariage, avait eu six bâtards, dont cinq furent légitimés, l'an 1550, par lettres de l'empereur Charles-Quint, vérifiées au sénat de Bruxelles. Leurs noms sont: Bernhard, Philippe, Georges, Gaspard, et Melchior. Jean, le sixième, qui ne fut point légitimé, paraît être mort avant son père.

PHILIBERT.

1536. **Philibert**, né le 22 janvier 1536, succéda, la même année, à Bernhard, son père, sous la tutelle de Guillaume I, duc de Bavière, de Jean le Jeune, comte palatin de Simmeren, et de Guillaume, comte d'Eberstein. Le premier de ces trois personnages avait épousé Marie-Jacqueline, fille du marquis Philippe, oncle paternel de Philibert, et le second était mari de Beatrix, fille du marquis Christophe, aïeul du même. On parla, en 1556, de marier Philibert: mais auparavant ses tuteurs firent le partage de la succession paternelle entre lui et Christophe, son frère. Philibert eut, pour sa part, le marquisat de Bade-Baden, avec la portion du comté de Spanheim, qui appartenait à sa branche; et les terres situées dans le Luxembourg, avec la préfecture d'Allembach, furent adjugées à Christophe. Philibert, après cette opération, épousa, sur la fin de la même année 1556, **Mathilde**, fille du duc de Bavière, son tuteur. Philibert, quoique protestant comme son père, eut part, ainsi que lui, à l'amitié de l'empereur Ferdinand I, et la mérita par son attachement et ses services. L'an 1559, le 6 juin, il reçut de ce prince, à Augsbourg, l'investiture de ses fiefs. Chargé, l'an 1566, par la diète d'Augsbourg, tenue au mois de mai, d'aller rassembler des troupes en Hongrie, pour faire la guerre au Turc, il s'acquitta de cette commission avec beaucoup de célérité. L'an 1567, au mois de novembre, il se joignit, avec cent chevaux, au palatin Casimir, pour aller aux secours des protestants de France. Mais changeant presque aussitôt d'avis, il quitta ce prince, et s'en revint chez lui dans le mois suivant. Il paraît que la reine Catherine de Médicis avait, dès-lors, su gagner, par ses émissaires, le marquis de Bade. L'année suivante (1568), le roi Charles IX, lui ayant fait passer des fonds pour lever des troupes en Allemagne et les amener à son service, il hésita quelque tems à se rendre aux désirs du monarque, jusqu'à ce que, pressé par les sollicitations de Saint-Gélais et de Michel de Castelnau, qui lui furent envoyés de la cour de France, il partit avec les troupes qu'il avait rassemblées, et vint joindre le duc d'Aumale à Metz, où arrivèrent, presque en même tems, deux fils du landgrave de Hesse, les rhingraves, le comte de Linange-Westerbourg et le fameux Gaspard Schomberg, tous protestants, qui venaient faire la guerre à ceux de France. Etant allés, de là, renforcer l'armée du duc d'Anjou, ils combattirent sous ses ordres, contre leurs frères, commandés par Coligni, à la bataille de Moncontour, donnée le 3 octobre 1569: Philibert † périt au premier choc, avec l'aîné des rhingraves. Il avait perdu sa femme, le 2 novembre 1565, après en avoir eu Philippe, qui suit; et trois filles, dont l'aînée, Jacqueline, épousa Jean-Guillaume, duc de Juliers, de Clèves et de Berg; Anne Marie, seconde fille de Philibert, épousa, le 27 janvier 1578, Jean-Guillaume, seigneur de Rosenberg, qui fut élevé à la dignité de prince par l'empereur Rodolphe II; Marie-Salomée, troisième fille de Philibert, fut mariée, l'an 1584, à Georges-Louis, landgrave de Leuchtenberg.

PHILIPPE II.

1569. **Philippe**, né le 19 février 1559, succéda au marquis Philibert, son père, sous la tutelle d'Albert III, duc de Bavière. Charles, marquis de Bade-Dourlach, prétendit, par droit d'agnation, partager cette fonction avec Albert, et lui intenta procès à ce sujet, à la diète de Spire, de l'an 1570. Mais l'empereur Maximilien II termina la querelle, en déclarant majeur Philippe, à l'âge de treize ans, par ses lettres du 29 août 1571. Elevé, par son tuteur, dans la religion catholique, Philippe travailla à la rétablir dans ses états, et y réussit. L'an 1573, il eut des démêlés avec Gaspard Brunner, abbé de Schwarzach, au sujet de ses droits sur cette abbaye. L'abbé fut arrêté pour diverses causes et livré au juge ecclésiastique. Condamné à l'officialité de Strasbourg, il appela au métropolitain, et de là au saint siége. Philippe, durant le cours de ce procès, administra les droits temporels de l'abbaye, et défendit, entr'autres choses, à ceux qui en dépendaient, de fréquenter le marché de Lichtenberg. Il y eut des oppositions à cette défense, qui furent portées à la chambre impériale, où l'affaire fut vivement agitée, et demeura néanmoins indécise. L'abbé, cependant, pour satisfaire ses ennemis, avait pris le parti d'abdiquer sous la réserve d'une pension; mais il changea bientôt d'avis. Le marquis Philippe, pour trancher toute difficulté, s'avisa d'un expédient: ce fut de supprimer l'abbaye, et d'en transporter les revenus aux Jésuites, pour en faire un séminaire, sauf tous les droits et prétentions qu'il s'arrogeait. Dans ce dessein, il se rend à Rome. Le pape Grégoire XIII, dont il avait mérité la bienveillance en faisant publier, l'an 1583, le nouveau calendrier dans ses domaines, lui accorda sa demande par une bulle de l'an 1585, laquelle fut ensuite confirmée par Sixte-Quint. Mais la chambre impériale, par son décret du 16 octobre de la même année, empêcha qu'elle n'eût son exécution. Philippe mourut, le 17 juin 1588, sans laisser d'enfants de **Sibylle**, fille de Guillaume, duc de Juliers et de Clèves, qu'il avait épousée l'an 1586. Ce prince fut regretté de ses sujets, qu'il traitait avec beaucoup de douceur et d'équité. Il aimait les arts et cultivait les lettres. Il avait construit, à Bade, un très-beau palais, que les Français réduisirent en cendres dans la guerre de 1689.

EDOUARD.

1588. **Edouard**, né à Londres, le 17 septembre 1565, de Christophe, second fils du marquis Bernhard, et de Cécile, fille de Gustave I, roi de Suède, succéda à son cousin Philippe, dans le marquisat de Bade-Baden. Le nom d'Edouard lui fut

donné au baptême par la reine Elisabeth, qui fut sa marraine, et y ajouta celui de *Fortune*, pour lui faire, en quelque sorte, épouser la fortune en naissant. Mais le cours de sa vie ne répondit pas à de si favorables auspices. Les grandes espérances qu'ils avaient fait concevoir de lui, s'évanouirent dès sa première adolescence. La conduite qu'il tint dans sa jeunesse ne les rétablit point. Dissipé, inconstant et capricieux, il porta ses défauts jusqu'au tombeau, qui fut le terme des disgrâces qu'il s'était attirées, et où son étourderie le fit descendre avant que le poids des années ou des infirmités l'y précipitât.

D'Angleterre, il avait été transporté, dans son enfance, à Rodemarcher, de là à Bade, et de cette ville il passa, l'an 1570, avec ses parents en Suède, à la cour du roi Jean, d'où son père l'ayant ramené à Rodemacher, ce prince y termina sa carrière le 2 août 1575, accablé de dettes que le luxe de sa femme lui avait fait contracter. Edouard n'avait alors que dix ans. A l'âge de vingt-deux, l'an 1587, il fit un deuxième voyage en Suède, où le roi Jean, son oncle, lui fit un accueil distingué. Il accompagna, la même année, le prince Sigismond, son cousin, en Pologne, où il était appelé pour remplir le trône vacant par la mort d'Etienne Battori. De retour à Bade, l'an 1589, il fit, avec ses frères, le partage de la succession de leur père. L'an 1594, étant passé dans les Pays-Bas, il vécut en prince à la cour de l'archiduc Ernest, sans songer à liquider les dettes que son père lui avait laissées, et qu'il avait considérablement augmentées. Ses créanciers ayant porté leurs plaintes à l'empereur, obtinrent permission de faire saisir le marquisat de Bade-Baden. Il retourna ensuite en Pologne et en Suède, et enfin, étant revenu en Allemagne, il mourut, le 8 juin 1600, au château d'Hunds Ruk, près de Simmeren, dans le Palatinat, d'une chute qu'il fit dans un escalier, étant pris de vin, et fut enterré à Engelfort, abbaye de Prémontrés, dans le diocèse de Trèves. De MARIE D'EICKEN, sa femme, qu'il avait épousée d'abord secrètement, ensuite publiquement (morte le 21 avril 1636), il laissa trois fils, Guillaume, qui suit; Herman, qui, après avoir servi avec distinction dans les armées de l'empereur, puis dans celles d'Espagne, mourut en 1664; et Albert, mort le 13 mai 1625.

GUILLAUME.

1600. GUILLAUME, né à Bade, le 30 juillet 1593, élevé avec ses frères à la cour de Bruxelles, succéda à son père Edouard, sous la garde-noble d'Albert, archiduc d'Autriche, gouverneur des Pays Bas et de Salentin, comte d'Isenbourg. Ces tuteurs, l'an 1606, le 26 avril, intentèrent une action au conseil aulique contre Georges-Frédéric, marquis de Bade-Dourlach, pour l'obliger à restituer ce qu'il avait enlevé à la branche de Bade-Baden. On tint, pour terminer amiablement cette contestation, plusieurs conférences qui n'eurent aucun succès. Enfin, l'an 1622, pendant la guerre de trente ans, les affaires de Georges-Frédéric, après la bataille de Wimpfen, ayant baissé, l'empereur Ferdinand II le condamna, par jugement prononcé le 26 avril, à restituer les meubles et immeubles qu'il retenait aux princes de Bade-Baden, avec les arrérages des fruits qu'il avait perçus. Ce dernier article fut long à régler. Enfin, les deux marquis s'étant rendus à Vienne l'an 1627, l'empereur nomma des arbitres, qui, le 27 mai de la même année, dictèrent aux parties une convention sur ce point, et sur plusieurs autres qui étaient controversés entre elles; convention qu'il ratifia le 9 juin suivant: mais dont l'observation fut peu fidèle jusqu'à la paix de Westphalie, où l'on y fit divers changements. Vers le même tems, fut terminée une autre querelle fort ancienne entre les maisons de Bade et de Nassau, touchant la propriété des terres de Lhar et de Mulberg en Suabe. La première fut adjugée aux Nassau, et la seconde aux Bade-Baden.

Guillaume, affermi dans son marquisat, donna ses soins pour y rétablir l'exercice de la religion catholique. Ce zèle lui mérita l'affection de l'empereur, qui, reconnaissant d'ailleurs en lui de grandes qualités d'esprit et de cœur, l'admit dans ses conseils, et l'éleva à divers grades militaires. Gustave-Adolphe, roi de Suède, après la bataille de Leipsick, s'étant avancé vers le Danube, et voulant pénétrer jusqu'en Alsace, Guillaume fut chargé, par l'empereur, de la défense du cercle du Haut-Rhin. Benfeld, dans la basse Alsace, étant assiégé par le général de Horn, il livra aux assiégeants jusqu'à trois combats, dont le dernier se donna le 10 octobre 1632, mais sans succès. La place, après sept semaines de siége, fut obligée de se rendre à des conditions toutefois honorables pour la garnison. Il en fut de même de Schelestat, que les Suédois assiégèrent ensuite, et qui leur ouvrit ses portes le 2 décembre de la même année. D'autres villes d'Alsace, devant lesquelles se présentèrent les vainqueurs, suivirent cet exemple. Enfin, étant entrés dans le haut marquisat de Bade, ils forcèrent Guillaume à se sauver à Inspruck. Il revint presque aussitôt, et, s'étant mis à la tête de la garnison de Brisach, il tenta de se rendre maître de Kenzingue dans le Brisgaw. Mais les Suédois ayant intercepté cette troupe, en tuèrent une partie, firent prisonniers presque tous les autres, et Guillaume lui-même, qui, ayant été arrêté par un soldat, trouva moyen toutefois ensuite de s'échapper par la fuite. Il eut les mêmes revers dans d'autres tentatives qu'il fit en Alsace. Mais la bataille de Nortlingue, gagnée, le 6 septembre 1634, par les Impériaux, rétablit leurs affaires et celles du margrave Guillaume. Non-seulement il rentra, l'année suivante, dans le marquisat supérieur de Bade, mais il occupa même l'inférieur, d'où le marquis Frédéric V fut chassé à son tour.

L'an 1640, à la diète de Ratisbonne, convoquée pour aviser aux moyens de rétablir la paix dans l'empire, Guillaume parut avec titre de plénipotentiaire de l'empereur, et ouvrit l'assemblée par un discours pathétique sur l'objet qui la devait occuper. L'an 1648, aux conférences qui se tinrent à Osnabruck et à Munster pour la paix, le margrave Guillaume termina les contestations qu'il avait avec la branche de Bade-Dourlach, soit pour la préséance, soit pour la restitution de certains fonds que celle-ci répétait. L'an 1652, après la mort de Philippe-Christophe de Soëteren, archevêque de Trèves, le margrave Guillaume lui fut substitué par l'empereur, dans la dignité de premier président de la chambre impériale, qu'il exerça l'espace de trente-cinq ans avec beaucoup de lumière et d'intégrité.

Casimir, le dernier des comtes d'Eberstein, dans la forêt Noire, étant mort, l'an 1660, le margrave Guillaume se trouva en compromis avec Lothaire, évêque de Spire, pour recueillir cette succession. Pour entendre le sujet de la querelle, il faut remonter plus haut. Dès l'an 1389, Bernhard, marquis de Bade, avait acquis la moitié de ce comté. Deux cents ans après (l'an 1589), Philippe, comte d'Eberstein, n'ayant point laissé de postérité mâle en mourant, ses agnats, Philippe et Jean-Jacques d'Eberstein, s'emparèrent de sa succession au préjudice de ses trois filles, Jeanne, femme du comte de Zollern, en Thuringe; Sibylle, mariée au comte de Cronsfeld; et Marie, femme de Christophe-François, comte de Volkenstein. Cette usurpation ne se fit point sans contradiction. Les trois filles dépouillées se pourvurent à la chambre impériale, où elles gagnèrent leur procès en 1620. Mais le tuteur de Jean-Philippe, qui avait succédé à Philippe, son père, ayant demandé une révision du procès, l'obtint, le 5 décembre 1621, par une sentence qui suspendait en même tems l'effet du premier jugement. Jean-Philippe, quelque tems après, prit un parti qui ruina ses affaires, et lui coûta la vie. Il se joignit à Christiern de Brunswick, administrateur d'Halberstadt, que l'empereur Ferdinand avait proscrit, et se noya dans le Mein, en conduisant ses troupes. L'empereur le regardant comme un rebelle mort dans son crime, adjugea ses biens à ses parties, sans égard pour la sentence de révision. L'évêque de Strasbourg, chargé de faire exécuter le décret de l'empereur, ménagea une transaction entre les parties. Elle fut signée le 30 mars 1624, et portait que les biens allodiaux de la maison d'Eberstein appartiendraient aux filles, et les

fiefs aux mâles. Casimir, le dernier mâle de la maison d'Eberstein, étant mort, les seigneurs directs du comté prétendirent que les fiefs dont il était composé devaient leur revenir, et l'évêque de Spire, en conséquence, se saisit de la moitié des bourgs et villages du Gernsbach, de Schuren et de Stauffenberg, dont il se fit rendre hommage par les habitants de ces lieux. Il s'empara aussi du village de Neuenbourg, malgré la réclamation de la veuve de Casimir, qu'il avait laissée enceinte. Elle accoucha en effet, le 20 mai 1661, d'une fille nommée Sophie-Albertine, qui, ayant épousé, l'an 1679, Frédéric-Auguste, duc de Wurtemberg-Neustadt, répéta souvent, mais inutilement, le village de Neuenbourg, comme un alleu qui lui appartenait. Le margrave Guillaume fut un peu plus heureux. Le 10 mars de l'an 1676, il fit, avec l'évêque de Spire, une transaction qui l'autorisait à racheter les biens allodiaux que le prélat avait acquis de la maison d'Eberstein.

L'an 1663, Guillaume obtient, à la diète de Ratisbonne, le titre de sérénissime pour lui et ses descendants. Il mourut le 22 mai 1677, à l'âge de quatre-vingts ans, et fut enterré dans la collégiale de Bade. Ce prince, élevé à l'école de l'adversité, passa dans l'exil les trente premières années de sa vie. Rétabli dans son marquisat, il y vécut l'espace de vingt six ans, entre la crainte et l'espérance, tantôt chassé par les Suédois et les Français, leurs confédérés, tantôt rétabli par les Impériaux, et ne commença qu'à la paix de Westphalie à jouir de la tranquillité qui avait toujours fait l'objet de ses vœux. Son repos ne fut ni oisif, ni voluptueux. Econome et frugal, avec ces deux vertus, il répara les brèches que le malheur des tems avait faites à sa fortune, et remit sa maison sur un pied florissant. Fidèle à l'empire, il fut cher à l'empereur, et mérita l'estime de la France par sa droiture et sa modération. Attaché sincèrement à la religion catholique, il en rétablit, aussitôt qu'il le put, l'exercice dans son marquisat. Il avait épousé en premières noces, l'an 1624, CATHERINE-URSULE, fille de Jean-Georges de Hohenzollern, morte en couches, l'an 1648, après lui avoir donné treize enfants, dont une seule fille, nommée Anne, lui survécut. Anne passa ses jours dans le célibat, et les finit le 31 mars 1708. MARIE-MADELEINE, fille d'Ernest, comte d'Oëttingen, seconde femme de Guillaume, qui l'épousa, l'an 1648, le fit père de Charles-Bernhard, né le 14 janvier 1657, qui périt, l'an 1678, au combat de Rhinfeld.

LOUIS-GUILLAUME.

1677. LOUIS-GUILLAUME, fils de Ferdinand-Maximilien, et de Louise-Christine de Carignan, né à Paris le 8 avril 1655, succéda à Guillaume, son aïeul paternel, dans le marquisat de Bade. Il avait perdu son père par un événement bien tragique. Ferdinand-Maximilien étant allé voir l'électeur palatin à Heidelberg, fut blessé d'un coup de fusil qui partit, par hasard, dans la calèche où il était avec l'électeur en allant à la chasse, et mourut de cet accident, le 4 novembre 1669, à l'âge de quarante ans. C'était un malheur qui semblait comme attaché à sa famille. Son frère, Guillaume-Christophe, et son oncle, Albert-Charles, avaient subi le même sort, l'un en 1652 et l'autre en 1626. La mère de Louis-Guillaume ayant refusé opiniâtrément, après son mariage, de changer le domicile de Paris contre celui de Bade, voulait garder son fils auprès d'elle pour le faire élever à la française. Mais le père et le grand-père de l'enfant trouvèrent moyen de le faire enlever furtivement à l'âge de trois mois, et de le faire venir auprès d'eux. Louis-Guillaume fut élevé dans les arts paisibles; mais la providence le destinait au tumulte des armes. Il en fit l'apprentissage sous Montécuculi, l'émule de Turenne. Après la mort de ce dernier, arrivée l'an 1675, il harcela l'armée française et l'obligea de reculer jusqu'à l'arrivée du grand Condé, qui vint en prendre le commandement. L'an 1676, il se distingua au siége de Philipsbourg, entrepris par Frédéric VI, marquis de Bade-Dourlach. L'an 1677, il défendit Fribourg, assiégé par les Français. Mais le commandant n'ayant point voulu suivre son avis, la place fut obligée de se rendre. La paix de Nimègue, conclue l'an 1678, le rendit à son marquisat. Il commençait à y goûter les douceurs de la paix, lorsque la chambre des réunions, établie par Louis XIV, à Brisach, éleva un orage contre lui et contre tous les autres princes allemands établis sur les bords du Rhin. Cette chambre, instituée pour faire valoir les droits acquis au roi par les traités de Munster, des Pyrénées et de Nimègue, rendit un édit qui déclarait, entr'autres choses, que toutes les terres du marquisat de Bade, situées en-deçà du Rhin, étaient du domaine de la couronne de France. Le marquis et les autres princes intéressés se défendirent la plume à la main. La trêve de vingt ans, conclue en 1684, suspendit les opérations de la chambre des réunions. Louis-Guillaume n'était plus alors dans son marquisat. Attaché à l'empereur, il avait été au secours de Vienne, assiégée, l'an 1683, par les Turcs, s'était enfermé dans la place, et lorsque le roi de Pologne vint fondre sur les assiégeants, il sortit de la ville avec la garnison, et acheva leur déroute. Cet événement est du 12 septembre. Le 10 du mois suivant, le marquis de Bade commanda la cavalerie au combat de Barcan, dont l'heureux succès fut suivi de la prise de cette ville et de celle de Gran. Il eut part, l'année suivante, à la prise de Vicegrade, au commencement de juin, après une victoire remportée sur les Turcs. C'était un préliminaire du siége de Bude, qui fut entrepris, dans le mois de juillet, par le duc de Lorraine, commandant en chef de l'armée impériale. Le marquis de Bade se distingua dans cette expédition, mais surtout à la bataille que les Impériaux gagnèrent, le 22 juillet, à la vue de la place, sur l'armée des Turcs, commandée par le séraskier. Le général, victorieux, dans le compte qu'il rendit de cette journée à l'empereur, donnait les plus grands éloges à la valeur du marquis de Bade. Le siége fut repris avec ardeur. Mais, le 1er. novembre, après trois mois de tranchée ouverte, les mauvais tems et les maladies qui emportèrent près de vingt mille hommes de l'armée impériale, obligèrent d'abandonner cette entreprise. L'année suivante, les armes de l'empire eurent des succès plus brillants en Hongrie. Le duc de Lorraine fit le siége de Neuhausel, les Turcs celui de Gran, pendant lequel ils se rendirent maîtres de Vicegrade : événement qui suivit de près la bataille de Gran, où les Turcs attaquèrent vainement l'aile droite, commandée par le duc de Lorraine, et malheureusement l'aile gauche, à la tête de laquelle était le duc de Bavière, qui les repoussa vigoureusement. Dans leur fuite, ils furent reçus par le marquis de Bade, qui les attendait près du Danube, et acheva leur déroute. On fait état de sept mille hommes qu'ils perdirent en cette journée, avec trente canons, seize mortiers et vingt étendards. La prise de Neuhausel, emporté le 19 août, fut le prix de la victoire de Gran.

L'an 1686, le marquis de Bade, nommé général de la cavalerie, se trouva au siége de Bude, commencé le 21 juin, où il ramena plusieurs fois au combat les Impériaux dans les différentes attaques qui leur furent livrées par les Turcs. La ville ayant été emportée d'assaut le 2 septembre, le marquis de Bade réduisit, quelques jours après, la citadelle. Il se rendit maître ensuite de Simonthorn, de Caposwar, de Cinq-Églises, brûla le pont d'Esseck; et, la campagne finie, s'en retourna à Vienne, où, le 27 novembre, il fut créé général par l'empereur. L'an 1687, il commanda l'aile gauche de l'armée impériale, avec l'électeur de Bavière, à la bataille de Mohatz, donnée le 14 août, contre les Turcs, qui perdirent à cette journée vingt-trois mille hommes, sur quatre-vingts dont leur armée était composée. Nouvelle victoire du marquis de Bade sur les Turcs, le 5 septembre 1688, près de Tervanize, en Bosnie. Elle fut suivie le lendemain de la prise de Belgrade, que le duc de Lorraine et l'électeur de Bavière tenaient assiégée depuis le 9 août.

La guerre étant de nouveau déclarée, l'an 1689, entre la France et l'Empire, le marquis de Bade se trouva chargé seul en chef du poids de la guerre contre les Turcs, le duc de Lorraine et l'électeur de Bavière étant allés commander sur le Rhin. Ce fut alors qu'il déploya toute son habileté dans l'art militaire. Après divers petits combats, où il eut toujours l'avantage, il remporta, le 24 septembre, une victoire signalée à Nissa, en Servie, sur les Turcs, qui perdirent plus de dix mille hommes en cette journée avec tout leur bagage, et, par leur fuite, laissèrent la Servie à la discrétion du vainqueur, qui en fit la conquête en peu de jours. Dans l'ardeur de la bataille de Nissa, le marquis reçut des lettres qui lui annonçaient le désastre de son marquisat, envahi par les Français. De la Servie étant entré dans la Bulgarie, il livra, le 6 octobre, près de Widdin, une nouvelle bataille aux Turcs, et l'ayant gagnée, il soumit par ce coup seul la Bulgarie, la Valachie et la Transylvanie à l'empereur. Nouveaux triomphes du marquis au commencement de la campagne suivante. Avec douze mille hommes, il chasse de la Transylvanie, dans le cours d'un mois, Tekeli qui avait le double de forces. Mais, pendant qu'il séjourne en ce pays, le visir Cuprogli reprend Nissa, Widdin et Belgrade. L'an 1691, forcé de se faire jour à travers l'armée des Turcs, qui, placée entre la Sunne et le Danube, lui coupait les vivres, il engage, le 19 août, près de Salenkemen, l'une des plus sanglantes batailles dont on ait ouï parler. Le visir et le séraskier y périrent avec environ neuf mille des leurs, sans compter un pareil nombre de blessés. La perte fut à-peu-près égale du côté des Impériaux. Dix mille tentes et cent cinquante-huit canons qu'ils enlevèrent aux Turcs, furent les gages les moins équivoques de la victoire qu'ils s'attribuèrent.

L'an 1693, la valeur du marquis de Bade change de théâtre. Transporté sur le Rhin, à la demande des états de Suabe, pour arrêter les progrès des Français, il reprend Heidelberg et les autres places du Palatinat, que les Français avaient prises au commencement de la campagne, empêche le maréchal de Lorges de pénétrer dans la forêt Noire, et repousse Mazel, qui avait été envoyé pour se rendre maître de Tubinge. Le marquis de Bade continua de commander sur le Rhin dans les années suivantes, jusqu'à la paix de Ryswick, conclue en 1697. Ce qui le couvrit de gloire dans ses campagnes du Rhin, ce furent ces campements, où il montra tant d'habileté, qu'il fut regardé comme le premier homme de son siècle dans cette partie de l'art militaire. Rétabli par le traité de paix dans ses domaines, il sollicita, mais en vain, auprès de l'empereur, un dédommagement des pertes qu'il avait essuyées pour son service. La générosité n'était pas la vertu favorite de Léopold. Le marquis de Bade fit preuve de la sienne dans la guerre qui s'éleva, l'an 1700, pour la succession d'Espagne. Sacrifiant son ressentiment personnel à la cause publique, il accepta le commandement que l'empereur lui offrit. Dès le printems de l'an 1701, et avant la déclaration de guerre, il passa le Rhin, s'empara de Lauterbourg, de Weissembourg et de Billigheim, pour se frayer la route de Landau, dont il commença le siége le 16 juin 1702, et dont il emporta d'assaut le château, le 9 septembre suivant, en présence du roi des Romains, qui s'était rendu le 27 juillet à ce siége. La ville se rendit au mois d'octobre. Mais le marquis fut battu, le 14 du même mois, à Fridlingue, par Villars, qui, deux jours après, se rend maître de cette place. Les campagnes suivantes du marquis de Bade furent peu brillantes, le petit nombre et le mauvais état des troupes qu'on lui fournissait, ne lui ayant pas permis d'exécuter les grands projets qu'il avait conçus. La jalousie de Marlborough, général anglais, lui fit un crime de sa lenteur, comme s'il eût été en son pouvoir d'attaquer un ennemi qui lui était incomparablement supérieur en forces. Mais un ouvrage de son génie, qui vaut des victoires les plus éclatantes, et qui a été le salut de l'empire, c'est ce fameux retranchement qu'il fit construire depuis Philipsbourg jusqu'à Stolhoffen, et de là, jusqu'à Bulb. Il est célèbre dans nos histoires, sous le nom de lignes de Stolhoffen, et suffit seul pour immortaliser le nom de son auteur. Ce prince, dont les travaux avaient ruiné la santé, mourut à l'âge de cinquante-deux ans, dans son palais de Rastadt, le 4 janvier 1707, et fut inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, à la collégiale de cette ville. Il avait fait vingt-six campagnes, commandé à vingt-cinq siéges, et donné treize batailles, dans la plupart desquelles il remporta la victoire. On le compare, pour la castramétation, à Pyrrhus et à César, et il n'eut point d'égal, comme on l'a déjà dit, en ce genre parmi ses contemporains. Il avait épousé, le 27 mars 1690, FRANÇOISE-SIBYLLE-AUGUSTE, fille de Jules-François, duc de Saxe-Lawenbourg (morte à Etlingen le 10 juillet 1733), dont il laissa Louis-Georges-Simpert, qui suit; Guillaume-Georges-Simpert, mort en 1709, à l'âge de six ans; Auguste-Georges-Simpert, qui viendra ensuite; et Auguste-Marie-Jeanne, mariée en 1724, à Louis, duc d'Orléans (morte le 8 août 1726).

LOUIS-GEORGES.

1707. LOUIS GEORGES, né à Etlingen, le 7 juin 1702, succéda au marquis Louis-Guillaume, son père, sous la tutelle de Françoise-Sibylle, sa mère, de Jean Guillaume, électeur palatin, et de Léopold, duc de Lorraine, conformément au testament de son père. Depuis le quinzième siècle, le comté de Spanheim était possédé en commun par l'électeur palatin et le marquis de Bade, ce qui donnait occasion à de fréquents démêlés. On fit un partage, le 24 août 1707, à Creutznach, par lequel on assigna trois parts du comté à l'électeur, et deux au marquis, dans lesquelles Creutznach se trouva compris. La guerre pour la succession d'Espagne durait toujours. Les Français étant venus à bout de forcer les lignes de Stolhofen, se répandirent dans les provinces d'Allemagne, et firent dans le marquisat de Bade plusieurs dégâts, qui engagèrent la diète de 1708, à l'exempter des contributions établies dans l'empire sur les différents cercles.

L'an 1713, la France ayant fait sa paix avec l'Angleterre, la Prusse, la Savoie, le Portugal et les États-Généraux, n'eut plus d'ennemis que l'empire. La prise de Landau et de Fribourg, faite par les Français, détermina l'empereur à conclure son traité avec cette puissance. Le magnifique palais de Rastadt, élevé au milieu des fureurs de la guerre, et achevé par la marquise Françoise-Sibylle, fut choisi pour le lieu des conférences. Le prince Eugène et le maréchal de Villars, plénipotentiaires des deux puissances, s'y étant rendus le 26 novembre 1713, arrêtèrent, le 7 mars suivant, les préliminaires de la paix, à laquelle on donna la dernière main dans le mois de septembre de la même année, à Bade en Suisse. Par un des articles du traité, la seigneurie de Rodemacher avec ses dépendances est restituée au marquis de Bade, à condition, toutefois, qu'en première instance, elle ressortira au bailliage de Thionville, et en dernier, au parlement de Metz. Un autre article portait que tous les forts élevés par les Français, dans l'Ortenau et les autres terres appartenantes à la maison de Bade, seraient détruits.

L'an 1733, la guerre déclarée à l'empereur par la France, attira les Français dans le marquisat de Bade, après la prise du fort de Kehl; ce qui obligea le marquis Louis-Georges, partisan de l'empereur, à se retirer en Bohême, où il attendit dans Schlakenwerth la fin de la guerre. De retour à Rastadt, l'an 1736, il y établit près de son palais un collége, dont il confia le soin aux clercs des écoles pies. L'an 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui termina une guerre de sept ans, faite pour la succession de la maison d'Autriche, le marquis de Bade protesta contre le vingtième article du traité préliminaire qui assurait à l'électeur d'Hanovre la jouissance de ses états. Le motif de cette protestation fut la conservation des droits de la maison de Bade sur le duché de Lawenbourg, dont celle d'Hanovre s'était emparée. L'an 1761, le marquis Louis-Georges mourut d'hydropisie de poitrine le 22 octobre, et fut inhumé dans le

tombeau de ses ancêtres. Il avait épousé, 1°. le 18 avril 1721, MARIE-ANNE, fille d'Adam-Charles, prince de Schwarzenberg, morte le 12 janvier 1755; 2°. le 10 juillet de cette dernière année, JOSÉPHINE-ANNE DE BAVIÈRE, fille de l'empereur Charles VII, morte le 7 mai 1776. Du prmier lit, il ne laissa qu'Elisabeth-Auguste, à laquelle il assura la somme de deux cent mille florins pour la part qu'elle pouvait prétendre aux biens allodiaux de sa maison. Le second lit a été stérile.

AUGUSTE-GEORGES.

1761. AUGUSTE-GEORGES, le dernier des fils du marquis Louis-Guillaume, né le 4 janvier 1706, avait été dès son enfance destiné à l'état ecclésiastique, et fut chanoine de Cologne. L'an 1730, il changea d'état, et embrassa la profession des armes. Les états-généraux, qui depuis long-tems entretenaient le régiment de Bade, non-seulement l'en déclarèrent colonel, mais ils l'élevèrent encore successivement aux grades de maréchal de camp et de lieutenant-général. Les états de Suabe lui conférèrent de même ce dernier emploi dans les troupes de leur cercle. Nommé colonel-général de la cavalerie impériale en 1757, il la commanda en effet dans la guerre qui s'éleva dans le même tems, et mérita, l'année suivante, la dignité de lieutenant-général, dont l'impératrice-reine l'honora. L'an 1765, le 28 janvier, il fait avec Charles-Frédéric, marquis de Bade-Dourlach, un traité de succession mutuelle, au cas que l'un ou l'autre vienne à mourir sans postérité. Ce traité s'effectue l'an 1771, par la mort du marquis Auguste-Georges, arrivée le 21 octobre, ce prince ne laissant aucune lignée de MARIE-VICTOIRE, fille de Léopold-Philippe, duc d'Aremberg, qu'il avait épousée le 7 décembre 1735.

MARGRAVES DE BADE-DOURLACH.

ERNEST.

1527. ERNEST, septième fils de Christophe et d'Otilie, né à Pforzheim, le 8 octobre 1482, eut pour son lot, dans le partage que Christophe fit, en 1515, entre ses trois fils, la partie du marquisat de Bade, dans laquelle se trouvaient comprises les villes d'Hochberg, de Sausenberg, d'Usenberg, de Roetheln, de Badenweiler, de Schopfheim et de Sulzberg. Cette dernière ville fut le lieu où il fixa sa résidence. Ernest, l'an 1533, fit, avec Bernhard, le partage de la succession de Philippe, leur frère, décédé sans lignée masculine, et eut pour sa part les villes et châteaux de Pforzheim, de Dourlach, d'Altensteig, avec un nombre de villages, ce qui composait la partie inférieure du marquisat de Bade. L'an 1537, à l'exemple de son père, il fit à Pforzheim, le 27 juin, le partage de ses domaines entre ses fils, ou plutôt un réglement, suivant lequel ils devaient les partager après sa mort. Cet acte comprend dix-neuf articles, dont le troisième défend les sous-partages à l'avenir, et le dernier ne permet ni de faire aucun changement dans l'ancienne religion sans l'ordre du concile ou de la diète de l'empire, ni de transférer les biens ecclésiastiques aux séculiers. Cependant, Ernest embrassa, cette même année, la prétendue réforme de Luther, et l'établit dans ses états. L'an 1542, au mois de février, il se rendit à la diète de Spire, où l'on arrêta la guerre contre les Turcs, et la convocation d'un concile général.

L'an 1552, Ernest, voulant passer le reste de ses jours dans une vie privée, abandonna le gouvernement de son marquisat aux deux fils qui lui restaient, Bernhard et Charles, en leur assignant à chacun la portion qui leur compétait, et se réservant le droit de reprendre, quand bon lui semblerait, ce même gouvernement; mais il ne survécut que cinq mois à son abdication, étant mort à Pforzheim, le 6 février 1553, à l'âge de soixante-onze ans. Son corps fut inhumé, sous un magnifique mausolée, dans le chœur de la collégiale de Pforzheim, qui subsiste encore, mais sans chanoines pour la desservir. Il avait épousé, 1°. le 29 septembre 1510, ELISABETH, fille de Fréderic de Brandebourg, et sœur d'Albert, premier duc de Prusse, morte, le 31 mars 1518, à Stutgard; 2°. URSULE DE ROSENFELD, d'une ancienne maison de Suabe, décédée, le 26 fevrier 1548, à Pforzheim, et enterrée auprès de son époux; 3°. ANNE DE BOMBAST DE HOHENHEIM, qui lui survécut vingt et un ans, et mourut le 6 juin 1574. Du premier mariage sortirent Ernest, qui servit, l'an 1541, dans la guerre de Hongrie, et mourut, le 12 décembre de l'année suivante, à Vasserbourg, en Bavière; Bernhard, né l'an 1517, mort dans le célibat le 20 janvier 1553, dix-sept jours avant son père. (Ce jeune prince avait fait ses études à Paris et à Orléans. De retour, il donna du chagrin à son père, par l'indocilité de son caractère et la vie licencieuse qu'il mena.) Du second lit, vinrent Charles, qui suit; Anne, mariée, en 1537, à Charles, comte de Hohenzollern; Marie-Jacobée, alliée à Wolfgang, comte de Barby; Amélie, femme de Fréderic, comte de Loëwenstein; Marie-Cléophée, mariée à Guillaume, comte de Sultz; Elisabeth, femme de Gabriel, comte d'Osterbourg, puis de Conrad, comte de Castel; Marguerite, femme de Wolfgang, comte d'Oëttingen; et Salomée, mariée à Ladislas, comte de Hag.

CHARLES.

1553. CHARLES, dernier fils d'Ernest, et le seul qui lui survécut, né, le 24 juillet 1529, à Sulzberg, recueillit la succession paternelle à l'âge de vingt-quatre ans. S'étant rendu, l'an 1555, à la diète d'Augsbourg, il y déclara hautement son attachement pour la confession de foi qui porte le nom de cette ville, et à son retour il abolit l'ancien culte dans ses domaines. L'an 1561, il fut du nombre des princes protestants qui s'assemblèrent à Naumbourg, en Thuringe, pour mettre la dernière main et le dernier sceau à la confession d'Augsbourg, qui jusqu'alors avait subi plusieurs changements. C'est depuis ce tems qu'elle fut appelée l'*Invariable*. Dans la même assemblée, on agita la question si les princes protestants députeraient au concile de Trente, comme ils y étaient invités par le cardinal Commendon et Zacharie Delfino, envoyés pour ce sujet par le pape Pie IV, en Allemagne; et la négative y fut arrêtée d'une voix unanime. L'an 1566, mécontent des habitants de Pforzheim, où il avait fait jusqu'alors sa résidence, Charles se transporte à Dourlach, où, en peu d'années, il éleva un palais magnifique pour le tems, auquel il donna le nom de Carlsbourg. Ce fut alors que la branche cadette de la maison de Bade, quitta le nom distinctif de Pforzheim pour prendre celui de Dourlach. Le 23 mars de l'an 1577, Charles finit ses jours au château de Carlsbourg. Il fut inhumé dans la chapelle castrale, et emporta les regrets de ses sujets qu'il avait gouvernés avec beaucoup de prudence et de douceur. Il avait épousé, 1°. le 10 mars 1551, CUNÉGONDE, fille de Casimir de Brandebourg, morte le 24 février 1558; 2°. le 1er. août 1558, ANNE, fille de Robert, comte palatin de Veldenz, qui lui survécut jusqu'au 30 mars 1586. Du second mariage, il laissa, 1°. Ernest-Frédéric, qui suit; 2°. Jacques, marquis d'Hochberg, né le 26 mai 1562, élevé par Pistorius, avec ses frères, dans la religion protestante, et converti par les soins du même à la religion catholique, dont il fit profession solennelle, le 15 juillet 1590, dans l'église de l'abbaye de Tennebach, mort enfin le 17 août 1590: prince doué, suivant M. Schoepflin, d'un esprit sublime qu'il cultiva par l'étude, et qu'il enrichit des plus rares connaissances, surtout de celles qui ont rapport à la religion: 3°. Georges-Frédéric, qui viendra ci-après; 4°. Dorothée-Ursule, mariée à Louis III de Wurtemberg.

ERNEST-FRÉDÉRIC.

1577. ERNEST-FRÉDÉRIC, fils aîné de Charles et d'Anne, né à Mulberg, le 17 octobre 1560, demeura, ainsi que ses frères,

après la mort de son père, sous la tutelle de sa mère, de Louis, électeur palatin, et de Louis, duc de Wurtemberg. Il fut élevé à la cour de ce dernier. De retour à Dourlach, l'an 1581, il termina, par la médiation des citoyens de Berne, le procès qui durait depuis quatre-vingts ans, entre les maisons de Longueville et de Bade, touchant la succession de Sausenberg. Il fut arrêté qu'on donnerait à Marie de Bourbon, veuve d'Eléonor de Longueville, et à ses deux fils, Henri et François, la somme de deux cent mille florins, au moyen de quoi ils renoncèrent à toutes leurs prétentions sur Badenweiler, Sausenberg et Roetheln ou Rothelin. L'an 1584, les trois frères, qui jusqu'alors avaient possédé en commun la succession de leur père, firent, le 4 décembre, un traité de partage, en vertu duquel Ernest-Frédéric, l'aîné, eut pour sa part la Marche inférieure, c'est-à-dire Pforzheim, avec les préfectures de Besigheim, Mundelsheim et Altensteig; Jacques, le second, Hochberg, Usenberg, Sulzberg, Hoehing et Landeck; et Georges-Frédéric, Sausenberg, Rothelin ou Roetheln et Badenweiler. L'an 1590, la veuve de Jacques ayant mis au monde un fils posthume nommé Jacques-Ernest, l'aîné s'empare de la tutelle de cet enfant, et bannit de ses domaines l'exercice de la religion catholique. Guillaume, duc de Bavière, et Charles, comte de Zollern, que le testament de Jacques désignait pour tuteurs, s'élevèrent contre l'entreprise d'Ernest-Frédéric, qui les dépouillait de cette fonction, et se pourvurent au tribunal du conseil aulique. Le fils de Jacques mourut pendant le cours du procès; mais il laissait deux sœurs, dont la tutelle fut adjugée, l'an 1592, par jugement du conseil, au duc de Bavière. Ernest-Frédéric appela de ce jugement à l'empereur mieux informé. Mais, l'an 1594, il consentit à partager la tutelle avec le duc. L'an 1592, après la mort de Jean de Manderscheid, évêque de Strasbourg, le chapitre de cette église, partagé en Catholiques et Protestants, fit une double élection. Jean-Georges, petit-fils de Jean-Georges, électeur de Brandebourg, eut les voix des Protestants, et Charles, fils de Charles II, duc de Lorraine, celles des Catholiques. Guerre à ce sujet. Le duc de Lorraine prit le parti de son fils; les Strasbourgeois, appuyés des Zurichois, des Bernois, de ceux de Bâle et du marquis Ernest-Frédéric, appuyèrent l'autre élu. On exerça des pillages réciproques, dont l'Alsace fut le théâtre et la proie. Les troupes d'Ernest-Frédéric furent celles qui se distinguèrent le plus dans ce genre d'hostilités. Il y eut enfin une suspension d'armes, conclue, le 15 février 1593, par la médiation des commissaires de l'empereur, en attendant le jugement des princes de l'empire, auquel on convint de part et d'autre de s'en rapporter.

L'an 1594, Ernest-Frédéric fut de l'assemblée particulière que les princes protestants tinrent, dans le mois de mars, à Heilbronn. Les atteintes que l'empereur et les princes catholiques donnaient, selon eux, à la transaction de Passaw et à la paix religieuse, firent la matière de leur délibération, et le résultat fut qu'à la prochaine diète on demanderait réparation de ces griefs à l'empereur, avant toute délibération sur les secours qu'exigeait la guerre contre les Turcs. On se promit respectivement de demeurer étroitement unis et de se prêter un mutuel secours pour la cause commune. Tel fut le prélude de la fameuse union évangélique, qui fut conclue, au commencement de l'an 1610, à Halle en Suabe. La mauvaise administration d'Edouard le Fortuné, marquis de Bade-Baden, avait, comme on l'a vu, bouleversé la Marche supérieure. Loin d'acquitter sa portion des dettes dont le marquisat entier s'était trouvé chargé lors de la division des terres, il les avait augmentées à un point excessif; et comme les deux Marches étaient solidaires à cet égard, les créanciers se réunirent contre Ernest-Frédéric, quoiqu'il eût acquitté sa part. La maison de Bade était en danger de perdre la haute Marche; dans cette extrémité, le marquis Ernest-Frédéric, profitant de l'absence d'Edouard, fait irruption dans son état, au mois de novembre 1594, s'en rend le maître sans coup férir, et reçoit l'hommage des habitants sous le titre d'administrateur. L'empereur désapprouva cette invasion comme étant d'un exemple dangereux. Ernest-Frédéric écrivit pour justifier sa conduite. Edouard eut recours aux armes pour rentrer dans ses domaines; mais ce fut en vain, malgré les secours que lui fournit le duc de Lorraine. Son rival, appuyé des princes protestants, se maintint dans son usurpation. Les choses restèrent en cet état jusqu'à la mort d'Edouard, arrivée l'an 1600. Ernest-Frédéric prétendit alors recueillir, par droit d'hérédité, la succession d'Edouard, regardant comme inhabiles à succéder, les enfants de ce marquis, à cause du peu de naissance de leur mère, et ses frères comme incapables par les vices de corps et d'esprit dont ils étaient infectés, de le remplacer. Mais les tuteurs des enfants d'Edouard s'étant pourvus devant l'empereur, obtinrent de lui un rescrit par lequel il nommait séquestres de la succession du défunt, Maximilien, électeur de Bavière, et l'archevêque de Trèves. Ernest-Frédéric tâcha en vain d'intéresser dans sa cause les princes protestants. Les plus sages d'entre eux lui conseillèrent de se soumettre à la décision de l'empereur. Il résista long-tems à cet avis, et ne s'y rendit que lorsqu'après avoir épuisé toutes les ressources de l'intrigue et tous les détours de la chicane, il se trouva dans l'impuissance de mettre le sien à exécution. Avant cette querelle, il en avait entamé une autre, qu'il soutint avec la même obstination, et dans laquelle il eut encore le désagrément de succomber. Jacques, son frère, prince catholique, mort l'an 1590, sans enfants mâles, avait, par son testament, nommé tuteurs de ses filles, Elisabeth, leur mère, le marquis, son frère, Guillaume, duc de Bavière, et Charles, comte de Zollern, leur recommandant surtout de conserver la religion catholique dans ses domaines. Ernest-Frédéric, sans égard pour ce testament, dont il attaquait la validité, s'attribua seul la tutelle de ses nièces, et commença par détruire la religion catholique dans les terres de son frère. Indigné de ce procédé, le comte de Zollern en porte ses plaintes à l'empereur, dont il obtient un rescrit, portant injonction au marquis de réformer les innovations qu'il avait faites, et de se présenter à son tribunal, pour assister à l'ouverture du testament de son frère, qui lui avait été remis. Ernest-Frédéric voulut décliner la juridiction du conseil aulique; mais il n'y réussit pas. Ce tribunal, l'an 1592, rendit, le 12 décembre, un jugement qui confirmait le testament de Jacques de Bade, et nommait tuteur de ses filles et son exécuteur testamentaire, le duc de Bavière. Le marquis appela de l'empereur mal informé à l'empereur mieux informé. Cet appel illusoire était d'autant plus déplacé, qu'environ six mois auparavant (le 27 juin), l'empereur lui avait accordé l'investiture des fiefs d'Hochberg et d'Usenberg, à lui dévolus après la mort du fils posthume de ce même Jacques, son frère. Le duc de Wurtemberg s'étant rendu médiateur, engagea les parties à faire, le 9 novembre 1594, un traité dont le marquis éluda ensuite l'exécution. Enfin, l'an 1602, pressé de manière à ne pouvoir échapper, il abandonna la tutelle de ses nièces au duc de Bavière, suivant une de ses lettres à l'empereur, datée du 3 octobre de cette année. C'était le désir d'élever ses nièces dans les erreurs dont il était imbu, qui l'avait rendu si obstiné à les retenir auprès de lui. Il n'eut pas, au reste, toujours les mêmes sentiments en matière de religion. Le duc de Wurtemberg, son tuteur, lui avait d'abord inspiré le luthéranisme. Mais Pistorius, mis auprès de lui, en 1577, lui avait ensuite fait adopter le calvinisme, dont il ne fit néanmoins profession ouverte qu'en 1599. Il l'établit la même année à Dourlach, sans difficulté. Mais ayant voulu faire la même chose à Pforzheim, les habitants lui déclarèrent qu'ils ne voulaient admettre aucune nouveauté en matière de religion. C'est une tradition dans le pays qu'il mourut en menant un corps de troupes en cette ville, pour y établir militairement sa religion. Quoi qu'il en soit, il finit ses jours à Remchingen, entre Dourlach et

Pforzheim, le 14 avril 1604, à l'âge de quarante ans, et fut enterré dans la collégiale de Pforzheim. Depuis dix ans, il était privé de l'usage des jambes par une contraction de nerfs qu'on attribuait à des sortiléges; mais il n'en eut pas moins d'ardeur et de vivacité dans le caractère. Prince inquiet, turbulent, entêté, qui entra dans toutes les confédérations formées de son tems par les princes protestants, et prit parti dans toutes les querelles théologiques qui divisaient les différentes sectes. Il acquit peu de gloire dans les armes, et se couvrit de ridicule par un livre qu'il fit pour la défense des Asacramentaires. Les théologiens de Saxe et de Wurtemberg, dont il heurtait les opinions, lui firent des réponses qui durent le faire repentir d'avoir voulu se mesurer avec eux. Il avait épousé, le 21 décembre 1585, Anne, fille d'Edzar II, comte de la Frise orientale, veuve de Louis VI, électeur palatin, dont il n'eut point d'enfants. Après la mort d'Ernest-Frédéric, elle se remaria à Jules-Henri, duc de Saxe-Lawenbourg, et mourut en 1621.

GEORGES-FRÉDÉRIC.

1604. Georges-Frédéric, né le 30 janvier 1573, de Charles, marquis de Dourlach, et d'Anne de Veldenz, eut pour son lot, dans le partage qu'il fit avec ses frères, en 1584, les fiefs de Sausenberg, de Rothelin et de Badenweiler, à quoi, l'an 1595, il ajouta la Marche d'Hochberg, provenant de la succession de Jacques, son frère. L'an 1604, il réunit dans sa main toute la succession de la branche de Bade-Dourlach, par la mort d'Ernest-Frédéric, son frère aîné. A l'exemple de ce dernier, et par le même principe que lui, il prétendit aussi succéder au marquisat de Bade-Baden, à l'exclusion des enfants d'Edouard le Fortuné. Ayant en conséquence demandé l'investiture des deux Marches, à l'empereur Rodolphe, il l'obtint provisionnellement, par lettres de ce prince, données à Prague, le 26 février 1605, mais à condition, 1°. de se soumettre au jugement impérial, dans le cas où il ordonnerait la restitution de la Marche supérieure; 2°. de ne point troubler la veuve et les enfants d'Edouard dans la jouissance des domaines dont ils étaient en possession; 3°. de maintenir la religion catholique dans les lieux où elle était établie. Georges-Frédéric s'étant soumis à ces conditions, l'investiture lui fut conférée le 4 avril suivant. Philippe, frère d'Edouard, n'osant s'y opposer ouvertement, travailla sourdement à s'emparer de la Marche supérieure: mais son dessein fut découvert. Georges-Frédéric l'ayant fait arrêter, l'enferma dans une prison, où il mourut après quinze ans de captivité. L'an 1607, Georges-Frédéric prit la défense de la ville de Donawert, que l'empereur avait mise au ban de l'empire, pour des violences exercées envers les Catholiques. (*Voy.* Frédéric, *duc de Wurtemberg.*) Il entra, l'an 1609, dans la grande querelle qui s'éleva pour la succession de Jean-Guillaume, dernier duc de Berg, Juliers et Clèves. La crainte que la maison d'Autriche ne profitât de cette occasion pour augmenter sa puissance, fut le seul motif qui porta le marquis de Bade-Dourlach à prendre couleur dans cette affaire, qui, d'ailleurs, lui était absolument étrangère, n'ayant aucun titre pour se mettre au rang des héritiers du feu duc. Ces dispositions lui furent communes avec tous les princes protestants d'Allemagne, et de là vint la fameuse union évangélique qu'ils signèrent à Halle en Suabe, le 3 février 1610, à la sollicitation de Jean de Thumery, seigneur de Boississe, ministre de Henri IV, roi de France. A cette ligue, les Catholiques en opposèrent une autre qu'ils conclurent à Wurtzbourg. On prend les armes de part et d'autre. L'Alsace devient le théâtre de la guerre; le marquis de Dourlach, joint à l'électeur palatin, y fit plus de ravages que de conquêtes. La mort du dernier, arrivée le 9 septembre 1610, suspendit les hostilités; mais elle ne relâcha point les liens de l'union évangélique. Ils se resserrèrent au contraire par de nouveaux traités que firent entre eux les confédérés. L'an 1613, le comte de Vaudemont étant venu rendre visite au marquis Georges-Frédéric, l'engage à faire tenir une conférence en leur présence, entre les Catholiques et les Protestants. Elle se tient au mois de juin, dans le palais de Carlsbourg, à Dourlach. Le jésuite Gonthier, et le ministre Thomas Wegelin, furent les deux champions qui entrèrent en lice. Le résultat de cette dispute fut que chacun prétendit avoir remporté la victoire, et publia une relation à sa manière, pour le faire croire au public.

L'an 1615, ou environ, Philippe-Christophe Soëteren, évêque de Spire, voulant tenir en respect ses diocésains, portés par esprit de fanatisme à se révolter, entreprit de fortifier la ville d'Udenheim, dont, à cette occasion, il changea le nom en celui de Philipsbourg. Mais à peine ces ouvrages sont ils achevés, que le marquis de Bade-Dourlach se concerte avec l'électeur palatin Frédéric V, pour les détruire. L'an 1618, s'étant mis en marche, le 13 juin, à la tête de leurs troupes réunies, ils attaquent la place, et viennent à bout d'en renverser toutes les fortifications; mais, en 1623, après la déroute du palatin, elles furent rétablies. La Bohême était, cependant, en feu par le soulèvement des Protestants contre les Catholiques. Les deux ligues s'ébranlèrent chacune pour ceux de son parti. La mort de l'empereur Mathias, arrivée le 19 ou le 20 de mars 1619, augmenta le trouble, et donna naissance à cette fameuse guerre qui désola, pendant trente ans, l'Allemagne, et ne finit qu'à la paix de Westphalie. Il s'agissait de donner à ce prince un successeur en Bohême. Ferdinand d'Autriche fut élu par les Catholiques, et Frédéric V, électeur palatin, par les Protestants. Le marquis de Dourlach, l'un des promoteurs de l'élection de ce dernier, devint un de ses plus ardents défenseurs et des plus persévérants; mais il ne fut pas le plus prudent. La liberté qu'il accorda à l'archiduc Léopold, de transporter en Bavière ses troupes, qu'il avait ramassées en Alsace, tandis qu'il pouvait leur fermer le passage, fut une des causes de la ruine de l'électeur palatin. Ces troupes aidèrent Tilli, général autrichien, à gagner, l'an 1620, la bataille de Prague: victoire qui réduisit l'électeur à mener une vie errante, privé du royaume de Bohême, et dépouillé de son électorat. L'an 1622, le marquis, déterminé à se sacrifier entièrement pour le service de ce prince, prit le parti d'abdiquer, le 12 avril (v. st.), en faveur de Frédéric V, son fils, ne se réservant que le gouvernement militaire de ses troupes, que les uns font monter à quatre mille, les autres à vingt mille hommes. Le 26 du même mois, ayant voulu combattre contre Tilli, sans attendre le comte de Mansfeld, il fut battu et mis en fuite par ce général, entre Heilbronn et Wimpfen, après un combat qui dura depuis le matin jusqu'au soir. Cette bataille fut pour le marquis de Dourlach, ce qu'avait été celle de Prague, pour l'électeur palatin; elle ruina ses affaires sans ressource. Il est vrai qu'ayant rejoint le comte de Mansfeld, il passa tout le mois de mai sous les armes; qu'ayant assiégé Ladebourg, sur le Necre, il l'emporta d'assaut; qu'il obligea ensuite l'archiduc à lever le siége d'Haguenau; que, s'étant rendu maître, après cela, de Drusenheim, dans la basse Alsace, il ravagea ce pays, d'où, le 23 mai, étant passé, avec l'électeur et le comte de Mansfeld, dans le landgraviat de Darmstadt, il prit d'emblée cette ville, et fit même le landgrave prisonnier. Mais la victoire que remporta, le 9 juin, à Hoeschst, sur le Mein, le général Tilli, sur Chrétien, évêque protestant d'Halberstadt, mit hors de mesures le palatin et dissipa toute sa ligue. Résolu, après cet échec, de se remettre à la discrétion de l'empereur, il congédia le comte et le marquis. Ce dernier, aussitôt, licencia son armée, et se retira dans son marquisat, pour y passer sa vie dans la solitude. Mais ce pays, dès le 5 juillet, se trouva inondé de bavarois, de polonais, de hongrois et d'autres troupes impériales, qui le remplirent de meurtres, de pillage et de toutes les horreurs que le soldat victorieux se permet sur les terres de l'ennemi. La défaite de

Wimpfen attira un autre malheur au marquis; ce fut la perte de la Marche supérieure, que Frédéric, son fils, fut condamné, par un jugement impérial du mois d'août, à restituer à Guillaume, fils et successeur d'Edouard le Fortuné. Georges-Frédéric résidait cependant à Hochberg, méditant de nouveaux desseins. Mais une nouvelle armée de bavarois étant venue fondre au mois d'août 1624, dans le marquisat, il abandonna sa retraite au mois d'octobre suivant, et en alla chercher une nouvelle à Genève. Après un séjour d'environ dix-huit mois dans cette ville, il la quitta en février 1626, pour se rendre à Thonon, en Chablais. Là, continuant avec Charles I, roi d'Angleterre, la correspondance qu'il avait entamée avec son père Jacques I, pour le rétablissement de la liberté germanique, il en obtint, le 10 novembre de la même année, un pouvoir d'enrôler, aux dépens de ce monarque, quatre mille hommes de pied et mille cavaliers. Avec ce corps, il passe, l'an 1627, dans le Holstein, ou le roi de Danemarck, Christiern IV, général de la ligue protestante, lui accorda le brevet de lieutenant-général de ses troupes. Elles avaient été battues, l'année précédente, à Latter, par le général Tilli, et obligées ensuite, par Walstein d'abandonner le Brandebourg, la Silésie et le Mecklenbourg, pour se retirer dans le Holstein. Elles furent encore plus malheureuses cette année, sous la conduite du marquis de Dourlach. Walstein ayant trouvé moyen de les enfermer, leur livra une bataille, où elles furent taillées en pièces pour la plus grande partie et le reste fait prisonnier. Le général et quelques officiers furent les seuls qui se sauvèrent par la fuite. Ce revers fit tomber les armes des mains du marquis, pour ne jamais les reprendre. Il renonça sincèrement à un métier où le succès avait si rarement couronné sa valeur, et résolut de consacrer à l'étude le reste de ses jours. S'étant rendu à Strasbourg dans cette disposition, il s'y établit dans le palais qui appartenait à sa maison. Les seules courses qu'il se permit, furent des voyages qu'il fit de tems en tems dans son marquisat, lorsque les armes suédoises avaient le dessus dans cette contrée. Il mourut dans sa retraite, le 24 septembre 1638, à l'âge de soixante-cinq ans. On conserve de lui, dans la bibliothèque du palais de Carslbourg, à Dourlach, trois gros volumes manuscrits de commentaires sur l'art militaire, qu'il avait commencés en 1614 et finis en 1617. Il avait épousé, 1°. en juillet 1592, JULIENNE-URSULE, fille du rhingrave, ou comte sauvage, Frédéric, morte le 23 avril 1614; 2°. le 23 octobre 1614, AGATHE, fille de Georges, comte d'Erbach, morte le 30 avril 1621; 3°. le 29 juillet 1621, ELISABETH, fille de Thomas Stoz, juge souverain à Stauflenberg, morte le 14 mai 1652. Du premier lit, il eut Frédéric, qui suit; Catherine-Ursule, femme d'Otton, fils de Maurice, landgrave de Hesse; Anne-Amélie, mariée à Guillaume-Louis, comte de Nassau-Saarbruck; Charles, né le 22 mai 1598, mort le 27 juillet 1625, à Boulogne-sur-Mer, en allant trouver le roi d'Angleterre, pour les affaires des Protestants. (Il avait accompagné son père dans les campagnes de 1619, 1620 et 1622, était passé ensuite au service de la France contre l'Espagne, et avait eu de l'emploi dans la Valteline, sous le duc de Rohan); Christophe, né le 16 mars 1603, tué, le 20 avril 1632, au siége d'Ingolstadt, où il servait dans l'armée de Gustave-Adolphe, roi de Suède; Sibylle-Madeleine, femme de Jean, comte de Nassau-Idstein; et d'autres enfants, morts en bas âge. Du deuxième lit sortirent trois filles: Agathe, morte au berceau; Anne, née en 1617 et morte, en 1672, dans le célibat; Elisabeth, morte également sans alliance, l'an 1692, à l'âge de soixante-douze ans. Le troisième lit fut stérile.

FREDÉRIC V.

1622. FRÉDÉRIC, fils aîné du marquis Georges-Frédéric et de Julienne-Ursule, né le 6 juillet 1594, est compté pour le cinquième de son nom, quoiqu'il ne soit que le troisième dans la suite des marquis de Bade. La raison de cette singularité, c'est qu'on mettait en ligne de compte, dans cette maison, tous ceux qui avaient porté le même nom, soit qu'ils eussent ou n'eussent point régné. Ainsi Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht, et Frédéric, fils d'Herman IX, mort dans l'enfance, font suite avec les Frédérics qui ont joui du marquisat de Bade. A l'âge de vingt-six ans, Frédéric V était parvenu à un degré de prudence et de maturité qui le fit juger, par son père, capable de le remplacer dans le gouvernement. Georges-Frédéric, voulant donc s'attacher à la fortune de l'électeur palatin, n'hésita point, le 12 avril 1622, à se démettre du marquisat en faveur de son fils. Le 26 du même mois se donna la bataille de Wimpfen, où Georges-Frédéric fut mis en déroute. Son successeur, prévoyant tous les maux qui allaient tomber sur le marquisat, se hâta d'écrire à l'empereur, à l'électeur de Bavière et au général Tilli, pour les fléchir. Dans ses lettres, il blâmait ouvertement la conduite de son père, et déclarait qu'il ne l'avait jamais approuvée. Mais ces lettres furent sans effet. L'empereur, feignant de méconnaître l'abdication de Georges-Frédéric, rendit contre lui, le 25 août, son jugement définitif, par lequel il adjugeait la haute Marche à Guillaume, fils d'Edouard le Fortuné, avec les fruits perçus et à percevoir.

L'an 1624, Frédéric se vit même dépouillé de la basse Marche, dont les troupes de la ligue catholique s'emparèrent. L'empereur avait déjà mis sous sa main le comté de Spanheim, et l'électeur de Bavière était maître du Brisgaw. Frédéric, pour apaiser l'empereur, se rendit à Vienne au mois d'avril 1627, et fit, en sa présence, un accommodement avec Guillaume, touchant la restitution des fruits de la haute Marche. Les honneurs qu'il reçut à la cour de Vienne, furent un gage de l'amitié de l'empereur. Il revint chez lui dans la résolution de ne rien omettre pour la cultiver. Mais l'intérêt de la religion protestante ne lui permit pas de persévérer long-tems dans cette disposition. Le 6 mars 1629, Ferdinand rendit un édit pour la restitution des biens ecclésiastiques envahis par les Protestants. Ce coup d'autorité causa de l'étonnement dans toute l'Europe, et jeta l'alarme parmi ceux qu'il attaquait. Les Catholiques eux-mêmes tremblèrent pour la liberté germanique que Ferdinand ne faisait plus mystère de vouloir opprimer. Le marquis de Dourlach se joignit aux évangéliques pour demander la révocation de l'édit. L'empereur étant sourd à toutes les remontrances, le roi de Suède entra dans l'Allemagne pour remettre, disait-il, ce pays en liberté. Frédéric se mit sous la protection de ce prince. Mais la supériorité des armes suédoises n'empêcha pas les Impériaux de s'emparer de Dourlach la veille de Pâques 1632. La mort de Gustave-Adolphe, tué la même année à la bataille de Lutzen, semblait devoir être fatale au parti qu'il était venu défendre. L'événement en décida autrement. La prudence et l'habileté du chancelier Oxenstiern prévinrent les malheurs que la ligue protestante avait lieu d'appréhender. Fidèle à suivre le plan de vues et d'opérations de son maître, il maintint les choses dans l'état de prospérité où il les avait laissées, et acheva de briser, dans les mains de Ferdinand, le joug qu'il voulait imposer à l'Allemagne. Dans l'assemblée qu'il tint, le 13 avril 1633, à Heilbronn, pour renouveler l'alliance de la reine de Suède avec les cercles de l'empire, il fit adjuger au marquis de Dourlach non-seulement la haute Marche dont l'empereur l'avait dépouillé, mais encore toutes les terres de la maison d'Autriche situées entre le Rhin et la forêt Noire, avec le commandement des troupes de la ligue, répandues dans cette contrée pour s'opposer aux généraux autrichiens, les comtes de Montécuculi, de Solms et de Schawenbourg. Dans la même assemblée, Frédéric fut chargé d'un emprunt avec le marquis de Feuquières, ministre de France, qui s'y était rendu pour renouveler le traité d'alliance de cette couronne avec la Suède. Au mois de juin suivant, Frédéric ayant réuni ses troupes à

celles du rhingrave Otton, remporta une victoire sur les Autrichiens, près de Brisach, dont il fit ensuite le siége. Mais le duc de Féria, général autrichien, étant survenu au bout de deux mois, l'obligea de le lever. Les affaires de la ligue commencèrent alors à decliner dans la haute Allemagne. La bataille de Nortlingue, gagnée au mois de septembre 1634, par Ferdinand, roi de Hongrie, sur le duc de Saxe-Weimar, rendit aux Autrichiens la supériorité dans la Suabe et les contrées voisines. Frédéric, chassé de son marquisat dont ils s'emparèrent, alla chercher une retraite à Strasbourg où il fit sa résidence jusqu'en 1642, et de là étant passé à Bâle, il y demeura jusqu'à la paix de Westphalie, qui le rétablit dans tous ses domaines. Il ne demeura pas néanmoins oisif dans l'un et l'autre séjour. S'étant dévoué entièrement à la France, il eut part à diverses expéditions du duc de Weimar, et spécialement à la reprise de Brisach, qui se rendit à ce général, l'an 1638, après huit mois de siége. Ce succès valut au marquis la restitution des terres qu'il avait dans le Brisgaw. Enfin, l'an 1647, dans les conférences tenues à Osnabruck pour la paix, il fut, après bien des contestations, pleinement rétabli dans son marquisat et les autres domaines que la guerre lui avait fait perdre. Mais il fallut rendre les places autrichiennes dont les Suédois l'avaient gratifié. La jouissance que la paix lui rendit de lui-même et de ses domaines, ne fut pas de longue durée : il mourut à Dourlach, le 8 septembre 1649, à l'âge de soixante-cinq ans. Le marquis de Feuquières parle ainsi de lui dans ses mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu : « Pour la personne du marquis de Bade, il est luthérien, » d'esprit médiocre, d'assez bon cœur ; attaché aux Suédois » tant parce qu'ils l'ont remis dans ses états dont il était entiè» rement dépouillé, que par le don qu'ils lui ont fait des » places qu'ils tenaient dans l'Alsace, delà le Rhin, dont il » prêta le serment à ladite couronne, entre les mains du » chancelier, pendant l'assemblée d'Heilbronn. » Il fut marié cinq fois : 1°. le 21 décembre 1616, avec BARBE, fille de Frédéric, duc de Wurtemberg, morte le 8 mai 1627 ; 2°. le 8 octobre de la même année, avec ELÉONORE, fille d'Albert Otton, comte de Solms, décédée le 6 juillet 1633 ; 3°. l'an 1633, au mois de novembre, avec MARIE-ELISABETH, fille de Wolrad, comte de Waldeck, morte le 19 février 1643 ; 4°. le 13 février 1644, avec ANNE-MARIE, fille et héritière de Jacques, seigneur de Gérodsec, veuve de Frédéric, comte de Solms, décédée le 25 mai 1649 ; 5°. dans la même année, avec ELISABETH-EUSEBIE, fille d'Albert, comte de Furstenberg. Celle-ci survécut à son époux, et finit ses jours à Bâle, le 8 juin 1676. Du premier lit, il eut huit enfants, dont les principaux sont Frédéric, qui suit ; Charlemagne, né le 27 mars 1621, élevé dans l'art militaire par le duc Bernard de Saxe-Weimar, après la mort duquel il servit dans l'armée de Suède, sous les généraux Bannier et Torstenson, jusqu'à la paix de Westphalie ; puis appelé en Suède, l'an 1655, par le roi Charles-Gustave, il fut créé général feld-maréchal-lieutenant par ce prince, qu'il suivit dans ses campagnes en Pologne, en Poméranie, en Danemarck, jusqu'en 1658. Obligé, cette année, par le dérangement de sa santé, de retourner auprès de son père, il y mourut le 8 novembre, peu de tems après son retour. Jeanne, sa sœur du même lit, née le 5 décembre 1623, épousa, le 26 septembre 1640, Jean Bannier, général suédois, qu'elle perdit l'an 1648 ; après quoi s'étant remariée à Henri, comte de Thurn, autre suédois, elle mourut au mois de février 1661. Les autres enfants de Frédéric et de Barbe moururent jeunes. Du second lit sortirent deux filles mortes dans l'enfance, et un fils, né le 24 décembre 1631, nommé au baptême Gustave-Adolphe par le comte de Stolberg, qui le tint sur les fonts au nom de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Les premières inclinations de celui-ci furent pour la profession des armes. L'an 1655, il alla servir dans l'armée de Charles-Gustave, roi de Suède, qui faisait la guerre pour lors en Pologne. Après la mort de ce prince, arrivée l'an 1660, il voyagea en Hollande et en Italie. Arrivé à Rome, l'an 1663, il y fit abjuration solennelle du Luthéranisme, et prit alors le nom de Bernard-Gustave. Les motifs de sa conversion furent rendus publics dans un ouvrage latin in-8°., où ils sont exposés au nombre de six. De retour en Allemagne, il passa, l'année suivante, en Hongrie, et eut part à la victoire gagnée, le premier août de cette année, sur les Turcs, par le général Montecuculi. La paix étant faite avec les Turcs, il reprit la route de sa patrie, d'où s'étant rendu à l'abbaye bénédictine de Rhinau, en Suisse, il embrassa la profession monastique, sans néanmoins se défaire des canonicats qu'il possédait à Strasbourg, à Cologne et à Liége. Ses vues n'étaient pas de se borner à l'humble rang de simple moine, et il n'y resta pas en effet ; car étant passé à Fulde, l'abbé Joachim le nomma son successeur, le 19 mars 1668, à la demande de l'empereur Léopold et avec le consentement du pape Clément IX. Dans le même tems, il obtint la coadjutorerie de l'abbaye de Kempten. Ayant remplacé, le 4 janvier 1671, l'abbé de Fulde, il fut béni par l'évêque de Spire le 12 avril suivant. Créé cardinal au commencement de 1672, il reçut la barrette à Vienne, le 19 avril, des mains de l'empereur. L'année d'après, il entra en jouissance de l'abbaye de Kempten, par la mort de l'abbé Romain, et vers le même tems, il fut élu administrateur de l'abbaye de Segeberg, dans le duché de Berg. L'an 1675, il se rendit à Liége, avec un nombreux et superbe équipage, dans la vue de se faire élire coadjuteur de l'évêque Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne. Mais après avoir fait bien de la dépense à Liége, pendant quelques mois de séjour, il eut le désagrément, bien mérité, d'échouer dans cette tentative. Ce ne fut pas la seule mortification qu'il essuya dans ce voyage. Ayant renvoyé devant lui ses équipages à Cologne, il apprit qu'ils avaient été pris par les Français, malgré le passeport qu'il avait obtenu du comte d'Estrade. Il s'en plaignit à Louis XIV. Mais ce prince lui fit répondre qu'ayant abusé du passeport, il ne devait point être surpris qu'on n'y eût eu aucun égard. En effet, on avait trouvé, parmi ses équipages, outre des lettres qui marquaient ses intelligences avec les ennemis de la France, une grande quantité de fusils qu'il leur destinait. Le chagrin que lui causa cette perte, dont le prix montait, dit-on, à plus de trois cent mille florins, le jeta dans une maladie de langueur, qui ne l'empêcha point, néanmoins, de se rendre à Rome, l'an 1676, pour l'élection d'Innocent XI. Il revint avec le titre de prêtre-cardinal que ce pontife lui avait conféré, et mourut, en allant à Hamelbourg, dans l'état de Fulde, le 26 décembre 1677.

FRÉDÉRIC VI.

1659. FRÉDÉRIC, né le 16 novembre 1617, au château de Carlsbourg, après avoir fait ses premières études à Strasbourg, fut envoyé, l'an 1634, à Paris, pour les achever. Ses inclinations alors se développèrent et se tournèrent du côté des armes. Le duc de Saxe-Weimar étant venu, l'an 1637, à Paris, pour conférer avec le cardinal de Richelieu sur la continuation de la guerre contre la maison d'Autriche, Frédéric s'attacha à ce général, et le suivit à son retour en Allemagne. Il entra avec lui dans la Franche-Comté, l'an 1639 ; et, dans un combat qui se donna près de Pontallier, il tua ou blessa de sa main, tout jeune qu'il était, jusqu'à vingt-deux hommes. Le duc étant mort le 18 juillet de la même année, Frédéric se rendit auprès du landgrave de Hesse-Cassel, qui lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel il continua de servir pour l'intérêt de la France et de la Suède. Après la paix de Westphalie, il demeura tranquille jusqu'à l'élévation de Charles-Gustave, son beau-frère, sur le trône de Suède. Ce prince, l'an 1655, ayant débuté par déclarer la guerre à la Pologne, Frédéric vint lui offrir ses services. Ils furent acceptés avec

reconnaissance. Le roi le nomma général de sa cavalerie, et l'eut presque toujours à ses côtés dans le cours de son expédition. Les preuves de valeur et d'habileté que Fréderic y donna dans toutes les occasions, lui méritèrent le grade de grand maréchal de camp, avec deux starosties dont le monarque le gratifia, dans le pays qu'il l'avait aidé à conquérir. Charles-Gustave, ayant renoncé à sa conquête, l'an 1660, par la paix d'Oliva, Fréderic, privé par là du don qu'il lui avait fait, reçut en dédommagement des brevets pour des sommes considérables d'argent, qui lui furent assignées sur les revenus de la couronne de Suède, mais qui jamais ne lui furent payées. L'an 1664, Fréderic fut choisi par la diète de Ratisbonne, avec l'évêque de Munster, Bernard Van-Galen, pour être à la tête du conseil militaire établi pour la guerre de Hongrie contre les Turcs. Il se rendit en conséquence à la cour de Vienne, où ce conseil devait tenir ses séances sous la direction de l'empereur. Mais la victoire de Saint-Gothard, remportée le 1er. août de la même année, par les Impériaux, ayant disposé les Turcs à demander la paix, la commission de Fréderic cessa presque aussitôt qu'il fut entré en exercice. L'an 1674, l'empire ayant déclaré la guerre à la France, la diète de Ratisbonne nomma Fréderic maréchal général des armées impériales. L'année suivante, après la mort de Turenne, il fit, avec le général Montécuculi et le marquis Herman de Bade, le siége d'Haguenau, que le prince de Condé les obligea de lever, le 22 août. De là, Fréderic alla se présenter devant Saverne, qu'il attaqua avec aussi peu de succès. Ses armes furent plus heureuses l'année suivante. Après quelques avantages remportés en Alsace, il se joignit au marquis Herman de Bade, pour faire le siége de Philipsbourg. Cette entreprise fut entamée le 30 avril; et malgré les efforts du maréchal de Luxembourg pour la traverser, malgré la brave défense des assiégés, Philipsbourg fut obligé de se rendre le 17 septembre suivant. Fréderic, encouragé par ce succès, conçut le dessein d'assiéger Brisach. Mais, avant de l'exécuter, il crut devoir aller trouver l'empereur à Vienne, pour en conférer avec lui. Ce voyage lui causa une maladie dont il mourut au retour, dans son palais de Carlsbourg, le 31 janvier 1677, à l'âge de cinquante-neuf ans. A la valeur, ce prince réunissait toutes les vertus sociales, et beaucoup de talent et de goût pour les lettres. Au milieu du tumulte des armes, il forma un riche cabinet d'antiquités, que ses successeurs ont augmenté. Le palais de Carlsbourg lui dut une nouvelle existence. Il n'était que de briques avant lui; il en fit un édifice de marbre, qui fait encore aujourd'hui l'admiration des étrangers. L'architecture militaire fut aussi de son goût. On compte jusqu'à huit places de son marquisat, qu'il fit fortifier de manière à le mettre à l'abri de la surprise. L'auteur de l'*Allemagne protestante*, fait ainsi le portrait de Fréderic: « Ce prince, dit-il, est de riche taille, » et de grande mine, avec beaucoup d'embonpoint. Il est très- » affable et très-civil, curieux de belles choses, et tous les » traits de son visage marquent en lui de bonnes inclinations. » Il mange délicatement. Sa table est des meilleures d'Alle- » magne, et servie à la française. » Il avait épousé, en premières noces, le 30 novembre 1642, à Stockholm, CHRISTINE-MADELEINE, fille de Jean-Casimir, duc de Deux-Ponts-Clébourg, et de Catherine, sœur de Charles IX, roi de Suède, qu'il perdit, le 4 août 1662, après avoir eu d'elle huit enfants, dont les cinq qui survécurent à leur père, sont Fréderic, qui suit; Charles-Gustave, né le 27 septembre 1648, mort à l'âge de cinquante et un ans (Ce prince accompagna son père dans la guerre de 1674, et, au siége de Philipsbourg, il fut le premier qui monta à l'assaut. Charles-Gustave, roi de Suède, lui avait fait don, en 1656, de la préfecture de Kusenhusen, dans la basse Alsace. La chambre souveraine, établie par Louis XIV à Brisach, l'obligea d'en faire hommage à la France. Mais quelques années après, elle l'en dépouilla, parce qu'il avait porté les armes contre cette couronne en faveur de l'empire; et ce ne fut qu'en 1697, à la paix de Ryswick, qu'il fut remis en possession de cette préfecture. En 1684, il alla combattre contre les Turcs, en Hongrie, et se distingua, l'année suivante, au siége de Javarin. La paix étant faite avec les Turcs, il revint servir en Alsace sous le prince Louis de Bade, qui l'employa avec succès en diverses opérations. Il mourut le 24 octobre 1703); Christine, fille de Fréderic VI, née le 22 avril 1645, épousa, 1°. l'an 1665, Albert de Brandebourg; 2°. le 14 août 1681, Frédéric, duc de Saxe-Gotha, et mourut l'an 1705; Catherine-Barbe, sœur de Christine, mourut chanoinesse luthérienne d'Hervord, l'an 1734; Jeanne, troisième fille de Frédéric, née le 6 novembre 1651, épousa Jean-Frédéric de Brandebourg, et mourut le 28 septembre 1681. JEANNE DE MUNZESHEIM, seconde femme de Fréderic VI, le fit père de Fréderic et de Jean-Bernard, d'où sortent les barons de Munzesheim, qui subsistent encore de nos jours.

FREDERIC VII, DIT LE MAGNE OU LE GRAND.

1677. FRÉDÉRIC VII, né le 23 septembre 1647, à Uckermonde, en Poméranie, élevé avec soin dans les lettres, voyagea depuis 1664 jusqu'en 1669, dans les différents pays de l'Europe. De retour, il épousa, l'an 1670, MARIE, fille de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp. Ayant succédé, l'an 1677, à son père, il vit, pendant l'espace de vingt-trois ans, ses domaines alternativement envahis par les Français et les Impériaux, et presque également dévastés par les uns et par les autres. La paix de Nimègue, conclue l'an 1679, le remit en possession de la plus grande partie: mais ce fut pour bien peu de tems. D'abord, par un des articles du traité, les Français retinrent Fribourg dont ils s'étaient emparés, tandis que le marquis Frédéric se rendait maître de Philipsbourg et Brisach, qui étaient entre leurs mains depuis quarante ans. Non contents de ces deux places, ils firent élever, l'année même que le traité fut signé, le fort d'Huningue, près de Bâle, et sept ans après, le fort Louis, dans une île du Rhin, vis-à-vis de Stolhoffen, afin de mettre, pour ainsi dire, un frein et des entraves à ce fleuve. Outre cela, deux ans après la conclusion de la paix, ils surprirent l'importante ville de Strasbourg; et, pour s'en assurer la jouissance, ils construisirent le fort de Kehl, sur la droite du Rhin, à l'entrée de l'Ortenau, ce qui leur ouvrit toute cette province. Par là, se trouvant en état de donner la loi au Brisgaw et à l'Ortenau, ils ne manquèrent pas de faire sentir leur supériorité aux terres du marquisat de Bade, qui se trouvaient limitrophes des leurs. Des contestations qu'ils élevèrent presqu'aussitôt sur les limites de leurs possessions, sur la propriété de la rive et des îles du Rhin, sur les ponts et la navigation de ce fleuve, rallumèrent le feu de la guerre, dont la première victime fut le marquisat de Bade, que les deux marquis furent contraints d'abandonner. L'année 1689 fut la plus funeste à toute la rive du haut Rhin. Le dauphin, après avoir repris, l'année précédente, Philipsbourg, réduisit à la dernière désolation, les terres du Palatinat, de l'évêché de Spire, du Wurtemberg, de Worms et de Bade: tout devint la proie du fer ou de la flamme. Au mois de mars 1689, Villeroi, maréchal de camp, reçut ordre de mettre le feu au palais de Carlsbourg, situé à Dourlach. Il fit des remontrances pour sauver cet édifice. Elles furent inutiles. Le maréchal de Duras, à qui le dauphin le renvoya, chargea de l'exécution Melac, qui ne s'acquitta que trop fidèlement de son odieuse commission. Prévenu de cet ordre, le marquis Frédéric, qui s'était retiré à Bâle, avec sa famille, sauva les tableaux et les antiques, qu'il fit amener dans cette ville. Enfin, la paix de Ryswick, l'an 1697, lui rendit son marquisat, où il ne trouva que des ruines, et à peine un endroit pour se loger. Ses châteaux de Pforzheim, de Dourlach, de Mulberg, de Stafford, d'Emmedingen, de Badenweiler, de Sulzbourg, de Rothelin,

avaient été réduits en cendres. Pour comble de malheur, le palais qu'il avait à Bâle fut encore brûlé par cas fortuit, dans une fête qu'il donna à l'occasion de la paix de Ryswick. Frédéric, ayant à peine échappé aux flammes, se retira dans la forteresse de Greelyngen, près de Dourlach, la seule que les Français eussent epargnée. L'an 1698, il entreprit de relever le château de Carlsbourg : mais il n'était pas au quart de l'ouvrage, que la guerre pour la succession d'Espagne l'obligea de l'interrompre. L'an 1702, après la bataille de Fredlingen, gagnée, le 14 octobre, par le marquis de Villars, sur le prince Louis de Bade, il se vit obligé de retourner à Bâle, où, pendant trois ans de séjour qu'il y fit, il s'occupa à relever son palais que les flammes avaient consumé. Il revint à Dourlach en 1705. Mais, l'an 1707, après que Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen, les Français s'étant répandus dans la basse Marche, il fut obligé de reprendre la route de son asile ordinaire. Il y mourut le 26 juillet 1709, à l'âge de soixante-deux ans, n'ayant presque éprouvé, pendant son règne, que des revers, qu'il soutint avec beaucoup de fermeté. Il aimait les lettres, et s'adonnait principalement aux mathématiques. Ses sujets, admirateurs de ses grandes qualités, le regrettèrent sincèrement. Il avait épousé, le 15 mai 1670, AUGUSTE-MARIE, fille de Frédéric, duc d'Holstein-Gottorp, morte presque octogénaire, en 1728. De onze enfants qu'elle lui donna, cinq lui survécurent, savoir, deux fils : Charles-Guillaume, qui suit; et Christophe, né le 9 octobre 1684, mort le 29 mai 1723, à l'âge de trente-neuf ans, laissant de Marie-Christine-Félicité, son épouse, fille d'Auguste, comte de Leinengen, trois fils, Charles-Auguste-Jean Rheinhart, Charles-Guillaume-Eugène, et Christophe. Les filles de Frédéric sont, Catherine, née le 10 octobre 1677, mariée, le 19 juin 1701, à Jean-Frédéric, comte de Leinengen-Hartenbourg, décédée le 11 août 1746; Jeanne-Elisabeth; née le 3 octobre 1680, mariée, le 6 mai 1697, à Eberhard-Louis, duc de Wurtemberg, décédée le 2 juillet 1757; Albertine-Fréderícque, née le 3 juillet 1682, mariée, le 2 septembre 1704, à Chrétien-Auguste de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck, morte le 22 décembre 1755.

CHARLES-GUILLAUME.

1709. CHARLES-GUILLAUME, successeur de Frédéric le Grand, son père, naquit le 28 janvier 1679. La nature, dit M. Schoepflin, hésitant si elle en ferait un Hercule ou le fils de Vénus, fit l'un et l'autre. Après avoir fait ses premières études à Lausanne et à Genève, il fut envoyé à Utrecht pour y apprendre le droit politique et public. On sait l'estime que les princes allemands font de cette étude. Charles-Guillaume s'y livra avec toute l'ardeur d'un particulier, et fit des progrès qui étonnèrent ses maîtres. On conserve encore dans les archives de sa maison les écrits qu'il composa sur cette matière. Ses études achevées l'an 1693, il s'attacha au prince Louis de Bade, son parent, et l'ayant accompagné dans un voyage qu'il fit en Angleterre, pour concerter avec le roi Guillaume les opérations de la guerre, il le suivit à son retour en Allemagne, et fit son apprentissage de l'art militaire à l'école de ce héros. La campagne de 1694 étant finie, il se met en route pour l'Italie, qu'il parcourut d'un bout à l'autre. En revenant, il se trouva au siége de Casal, qui fut pris, le 11 juillet 1695, par le duc de Savoie. L'année suivante, il partit pour la Suède, où il arriva dans le mois de mars. La reine mère, Hedwige-Eléonore, sa tante, veuve du roi Charles-Gustave, lui destinait en mariage la princesse Hedwige-Sophie, fille aînée du roi Charles XI, son fils. Mais la vie licencieuse qu'il mena à la cour de Stockholm, pendant sept mois qu'il y resta, lui fit manquer ce parti, qui lui eût, dans la suite, procuré la couronne de Suède, comme l'événement le fit voir. La guerre entre l'empire et la France s'étant renouvelée en 1702, Charles-Guillaume se rendit au siége de Landau, que le prince Louis de Bade faisait sous les ordres du roi des Romains. Les assiégés, dans une sortie qu'ils firent le 14 août, avaient chassé les Impériaux de la tranchée. Charles-Guillaume, s'étant mis à la tête de ces derniers, les ramena au combat, et pressa l'ennemi si vivement, qu'il l'obligea à regagner la place en diligence. Dans l'action, il reçut une blessure dangereuse qui le retint long-tems au lit; ce qui a fait dire à plusieurs historiens qu'il avait péri avec le comte de Soissons et le comte de Konigsec à l'attaque du fosse de la place. Le roi des Romains, dans le compte qu'il rendit à l'empereur des opérations de ce siége, fit l'éloge de la bravoure du jeune marquis de Dourlach. La réputation qu'il s'y était acquise, détermina les ordres de Suabe à lui conférer le grade de feld-maréchal-général de ce cercle. L'an 1703, les Français, après avoir emporté le fort de Kehl, se disposaient à pénétrer dans l'Allemagne. Ce fut alors que le prince Louis de Bade, pour les arrêter, fit construire ces fameuses lignes qui s'étendaient depuis la forêt Noire, par Buhl, jusqu'à Stolhoffen et au Rhin; ouvrage où il eut pour coopérateur le marquis Charles-Guillaume. Les ennemis, n'osant entreprendre de forcer ces retranchements, prirent un détour pour entrer en Suabe. Une partie de l'armée impériale était à Kinsingen sous les ordres du comte de Styrum. Ils l'attaquèrent, le 20 septembre, avec des forces supérieures, et l'eussent entièrement défait sans l'habileté de Charles-Guillaume et du prince d'Anhalt-Dessau, qui sauvèrent l'infanterie. Ce service important ne fut pas sans récompense. L'empereur, en étant instruit, nomma le marquis Charles-Guillaume, par brevet du 20 novembre, général feld-maréchal-lieutenant de l'empire. Il combattit en cette qualité, le 13 août 1704, à la fameuse journée de Hochstet, et eut grande part à la victoire que les Impériaux y remportèrent. La mort ayant enlevé, l'an 1707, le prince Louis de Bade, les lignes de Stolhoffen furent attaquées et forcées, le 22 mai de la même année, par le maréchal de Villars. Charles-Guillaume, chargé de les défendre, fut contraint de se retirer à Pforzheim, faute de troupes suffisantes pour soutenir l'effort des Français. L'an 1709, ayant succédé à son père, il quitta les occupations militaires pour se livrer aux affaires domestiques. Après la paix de Rastadt, il entreprit, l'an 1715, de bâtir un palais et de fonder une nouvelle ville à Carlsruhe, dans une forêt à une lieue de Dourlach. Ce fut lui qui en dressa le plan et qui en dirigea l'exécution. Au-devant du palais, tiré sur une ligne courbe, s'élève une tour à huit pans, d'où partent trente-deux routes qui percent la forêt. De vastes jardins d'une belle ordonnance séparent du palais la ville, divisée en douze rues, et ouverte aux trois religions admises dans l'empire. L'an 1725, le conseil aulique termina, par son jugement rendu en faveur de la maison de Nassau-Saarbruck, le procès qui durait depuis plus de soixante ans entre elle et celle de Bade-Dourlach, touchant la propriété de la seigneurie de Lahr, en Suabe, à cinq lieues de Strasbourg, de laquelle celle-ci était en possession.

La guerre de 1733, occasionée par la double élection de Stanislas et de l'électeur de Saxe au trône de Pologne, obligea de nouveau Charles-Guillaume à se réfugier à Bâle, pour se mettre à couvert des insultes des Français. Il obtint, néanmoins, pour son marquisat, une sauve-garde, moyennant une contribution qu'il s'engagea de payer durant le cours de la guerre. Le 11 mai 1738 fut le terme de ses jours. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, et fut enterré à Carlsruhe. Malgré l'épuisement où les guerres de l'empire semblaient avoir réduit son marquisat, il fut assez économe, sans diminuer l'éclat de sa cour, pour acquitter la plus grande partie des dettes immenses que ses prédécesseurs lui avaient transmises, et laisser un trésor garni suffisamment pour satisfaire au reste. Il aima la justice et la fit rendre avec exactitude. Les grâces étaient répandues sur sa figure, et nul prince ne fut d'un abord plus facile à toutes sortes de personnes. Il cultiva les sciences naturelles; mais il s'adonna surtout à la botanique, et enrichit ses jardins de toutes les plantes étrangères, qu'il fit venir à grands frais. A l'égard de ses

mœurs, elles furent très-lubriques. A l'exemple des Musulmans, il eut un sérail, chose inouie jusqu'alors parmi les princes chrétiens. Il avait épousé, le 27 juin 1697, MADELEINE-WILLELMINE, fille de Louis, duc de Wurtemberg (morte le 30 octobre 1742), dont il eut Charlemagne, mort l'an 1712, à l'âge de douze ans; et Frédéric, né le 7 octobre 1703, à Stutgard, où sa mère, pendant le feu de la guerre, s'était retirée auprès du duc Eberhard, son frère. Ce jeune prince, élevé avec soin, après avoir parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et différentes cours de l'Allemagne, où il avait fait admirer ses belles qualités, mourut à Dourlach, le 26 mars 1732, laissant d'Anne-Charlotte-Amélie, fille de Jean-Guillaume Frison, prince de Nassau-Orange, sa femme (morte au mois de septembre 1777), Charles Frédéric, qui suit, et Guillaume-Louis, né le 14 janvier 1732, lequel, s'étant attaché au service des Provinces-Unies, a été fait colonel d'un régiment de cette république en 1747, gouverneur d'Arnheim en 1753, et général-major l'année suivante.

CHARLES-FRÉDÉRIC.

1738. CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 22 novembre 1728, de Frédéric et d'Anne-Charlotte-Amélie, succéda, l'an 1738, à son aïeul, Charles-Guillaume, dans le marquisat de Bade-Dourlach, à l'âge de dix ans, sous la tutelle de son aïeule, Madeleine-Willelmine, et de Charles-Auguste, neveu de Charles-Guillaume, par Christophe, son père. La mère du jeune prince, à raison de sa mauvaise santé, n'eut point part à cet emploi. Ses tuteurs, l'an 1741, vinrent à bout de terminer l'ancienne contestation qui régnait entre la maison d'Autriche et celle de Bade, touchant les seigneuries de Sausenberg, de Rothelin ou Roetheln, et de Badenweiler, que la première prétendait être dans sa mouvance. Marie-Thérèse, reine de Hongrie, et depuis impératrice, au moyen de deux cent trente mille florins qui lui furent délivrés, reconnut ces terres avec la ville de Schopfheim pour les terres libres et allodiales de l'empire. L'an 1745, le marquis Charles-Frédéric, après avoir achevé ses études à Lausanne, se mit à voyager, et commença par la France. Après un séjour de plusieurs mois à Paris et à Versailles, il se rendit, l'an 1746, à la Haye, auprès de son aïeule maternelle, Marie-Louise, et son fils Guillaume-Charles-Henri-Frison d'Orange-Nassau, qui, en 1747, fut élu stathouder des Provinces-Unies. Etant revenu, cette dernière année, en cette cour, il passa de là en Angleterre. Dans l'intervalle de ces deux voyages, il reçut de l'empereur des lettres d'émancipation, et prit en main, le 22 novembre 1746, le gouvernement de son marquisat. Mais ce ne fut qu'au bout de quatre ans (le 14 août 1750) qu'il en reçut l'investiture. Dans les lettres féodales qui lui furent expédiées à ce sujet, les marquisats d'Hochberg et de Bade sont distinctement énoncés avec la moitié du comté d'Eberstein et les seigneuries de Mulberg et d'Usenberg. L'autre partie du comté d'Eberstein, possédée auparavant par les maisons de Cronsfeld et de Wolckenstein, lui fut conférée le 3 août 1756. Il est peu de tutelles qui aient été aussi sagement administrées que celle de ce prince. Après tant de guerres qui avaient si cruellement désolé son pays, après tant de contestations que ses ancêtres avaient soutenues avec les princes de leur voisinage, ses tuteurs lui remirent ses domaines liquidés de dettes, et presque entièrement affranchis de procès. L'an 1750, il entreprit le voyage d'Italie, et parcourut ce beau pays en politique, en historien, en naturaliste et en mathématicien. De retour chez lui, il donna son attention aux procès qui lui restaient à vider avec ses voisins. Des traités avantageux et solides les ont terminés. Il a fallu songer ensuite à se loger. Il n'y avait de réparé au palais de Carlsbourg que le quart des édifices. Celui de Carlsruhe, quoique plus nouveau, tombait déjà de caducité. Charles-Frédéric donna la préférence à celui-ci, et entreprit de le relever. Son aïeul ne l'avait bâti que pour sa vie; il voulut en faire un ouvrage éternel. Il a réussi à en faire un palais qui, dans une juste étendue, réunit l'élégance à la solidité. La ville attenante a pris en même tems une nouvelle face. Elle n'était que de bois; elle a été rebâtie en pierres. Les grâces du prince y ont attiré beaucoup d'étrangers. Les trois religions autorisées dans l'empire y ont chacune leur temple. Le prince y a de plus établi un collége, une école de dessin, un amphithéâtre de chirurgie. L'an 1771, Charles-Frédéric réunit, dans sa main, tous les domaines de sa maison par la mort d'Auguste Georges, marquis de Bade-Baden, arrivée le 21 octobre de cette année; et en 1803, il obtint l'érection du margraviat de Bade en électorat, puis, en 1806, il prit le titre de grand-duc. Le 3 mai 1807, il fonda un nouvel ordre de chevalerie, sous le nom d'*ordre du Mérite militaire de Charles-Frédéric*. Enfin, après un règne des plus longs et des plus glorieux, le grand-duc Charles-Frédéric termina ses jours le 10 juin 1811. Il avait épousé, 1°. le 28 juillet 1751, CHARLOTTE-LOUISE, morte le 8 avril 1783, fille de Louis V, landgrave de Hesse-Darmstadt: 2°. par mariage morganatique (1), le 24 novembre 1787, LOUISE-CAROLINE DE GEYER-GAYERSBERG, élevée au rang de comtesse d'Hochberg, le 26 mai 1796. Il a eu pour enfants;

Du premier lit;

1°. Charles-Louis, né le 14 février 1755, mourut le 15 décembre 1801. Il avait épousé, le 15 juillet 1774, Amélie, fille de Louis XI, landgrave de Hesse-Darmstadt, dont il a eu:

A. Charles-Louis-Frédéric, qui va suivre;
B. Catherine-Amélie-Christine-Louise, née le 13 juillet 1776;
C. Caroline-Wilhelmine-Frédérique, jumelle de la précédente, mariée, le 9 mars 1797, avec Maximilien-Joseph, roi régnant de Bavière;
D. Louise-Marie-Auguste, née le 24 janvier 1779, mariée, le 9 octobre 1793, à Alexandre I, empereur de Russie;
E. Frédérique-Dorothée-Wilhelmine, née le 12 mars 1781, mariée, le 31 octobre 1797, à Gustave IV, roi de Suède;
F. Marie-Elisabeth-Wilhelmine, née le 7 septembre 1782, mariée le premier novembre 1802, à Guillaume-Frédéric, duc de Brunswick-Œls;
G. Wilhelmine-Louise, née le 10 septembre 1788, épouse, le 19 juin 1804, de Louis, grand-duc héréditaire de Hesse-Darmstadt;

2°. Frédéric, margrave de Bade, né le 29 août 1756, général-major du cercle de Suabe, mort le 28 mai 1817. Il avait épousé, le 9 décembre 1791, Christiane-Louise, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen;

(1) On appelle, en Allemagne, mariages *morgenamiques* ou *morganatiques* ceux dans lesquels l'époux n'admet pas sa moitié et les enfants qui peuvent naître, au partage de ses biens et honneurs: mais pour les remplacer, il constitue une certaine somme qu'il donne à sa femme en présent de noces, en *morgen gaben*, présent du lendemain. Ceci tient à une très-ancienne coutume des Germains, qui rappelle ces tems où la femme germaine n'apportait pas une dot, mais, au contraire, en recevait une de son époux. Cette dot était donnée le lendemain des noces, comme une reconnaissance de la virginité, et est encore appelée *morgen gaben*. Ce présent est, dans le cas dont il s'agit, la fortune de la femme et passe à ses enfants, qui par là renoncent à toutes prétentions ultérieures sur les biens de leur père. Ces sortes de mariages ne sont d'usage que lorsque la femme n'est pas d'une naissance égale à celle de son époux. On les appelle aussi de main gauche. Ils n'en sont pas pour cela moins sacrés, moins légitimes que ceux de main droite. Les enfants sont aussi légitimes que les autres; mais ils ne peuvent succéder aux grands fiefs et aux titres du père.

3°. Louis-Auguste-Guillaume, qui succède à Charles-Louis-Frédéric, son neveu. Son article viendra;
4°. Guillaume-Louis, né le 14 février 1772, mort.

Du second lit:

5°. Léopold-Charles-Frédéric, né le 29 août 1790. Ce prince s'est acquis une réputation militaire très-distinguée, dans le commandement de l'armée badoise, pendant les diverses campagnes qui ont eu lieu en Allemagne, depuis douze ans;
6°. Guillaume-Auguste-Frédéric, né le 8 avril 1792;
7°. Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né le 9 décembre 1796;
8°. Christine-Caroline, née le 26 janvier 1795, mariée, le 18 avril 1818, à Charles-Egon, prince de Furstenberg.

Les enfants de ce second lit ont été déclarés, en 1818, habiles à succéder, par le grand-duc Charles-Louis-Frédéric. Ils portaient, auparavant, les titres de comtes et de comtesse d'Hochberg.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC.

1811. CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 8 juin 1786, succéda à son aïeul, le grand-duc Frédéric, le 10 juin 1811. Il mourut le 8 décembre 1818, emportant les regrets de tous ses sujets. Il avait épousé, le 8 avril 1806, S. A. R. STÉPHANIE-LOUISE-ADRIENNE, princesse impériale de France, fille adoptive de l'empereur Napoléon, née le 26 août 1789 (1). Il a laissé de ce mariage trois princesses, qui suivent:

1°. Louise-Amélie-Stéphanie, née le 5 juin 1811;
2°. Joséphine-Frédérique-Louise, née le 21 octobre 1813;
3°. Marie-Caroline-Elisabeth-Amélie, née le 11 octobre 1817.

LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME.

1818. LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME, prince grand-ducal, margrave de Bade, duc de Zeringen, comte de Salem et de Petershausen, né le 9 février 1763, a succédé à son neveu, au grand-duché de Bade, le 8 décembre 1818.

MARGRAVES D'HOCHBERG.

HENRI I.

1190. HENRI, second fils d'Herman IV, eut pour sa part dans la succession de son père, les terres de sa maison situées dans le Brisgaw, et fit sa résidence au château d'Hochberg, placé sur une colline à cinq lieues de Brisach et trois de Fribourg. Hachberg, en allemand, signifie la montagne d'Hachon; et la tradition du pays, adoptée par Lazius et un grand nombre d'autres écrivains, porte que ce château fut bâti par un capitaine de Charlemagne, nommé Hachon. Cependant on ne trouve, avant le douzième siècle, nulle mention du château d'Hachberg, dans les anciens monuments. Son nom a été altéré dans les siècles postérieurs, et l'usage a prévalu de l'appeler Hochberg qui signifie haute montagne en allemand. Le marquis Henri I paraît avoir été un seigneur tranquille; ou du moins, s'il fut remuant, ses exploits sont restés dans l'oubli. Il mourut l'an 1231, laissant d'AGNÈS, sa femme, que Pistorius dit être de la maison d'Habsbourg, deux fils, Henri, qui suit, et un autre, dont on ignore le nom.

HENRI II, DIT LE CHEVALIER.

1231. HENRI II, fils, et non petit-fils, comme plusieurs l'ont pensé, de Henri I, lui succéda en bas âge sous la tutelle de sa mère. L'an 1262, il prit parti dans les troubles civils de la ville de Bâle, et se déclara pour la faction qui se nommait du *Perroquet*, contre celle qui s'appelait de l'*Étoile*. L'empereur Rodolphe se disposant, l'an 1278, à faire une seconde expédition en Bohême, pour réduire le roi Ottocare, demanda du secours au margrave d'Hochberg, et en obtint huit cents chevaux que Henri lui amena lui-même, et à la tête desquels il combattit, ayant l'étendard impérial en main. Henri, oubliant les liens du sang, servit ce prince avec le même zèle dans la persécution qu'il fit à Rodolfe, marquis de Bade, cousin du premier. L'an 1289, l'empereur le choisit avec les évêques de Bâle et de Strasbourg, pour terminer, par leur avis, la querelle qui s'était élevée entre Egenon de Fribourg et les bourgeois de cette ville. Le diplôme qui renferme l'accommodement qu'ils conclurent, est daté de la saint Mathieu de cette année, et l'on y voit le sceau *de Henri, margrave de Hochberg*, où il est représenté à cheval, armé de toutes pièces. Peu de tems après, il abdiqua pour entrer dans l'ordre des chevaliers Teutoniques. Il vécut environ huit ans depuis, étant mort vers l'an 1297, suivant la conjecture de M. Schoepflin. D'ANNE D'ALTZENA, sa femme, il laissa trois fils, Henri et Rodolfe, qui partagèrent sa succession, et Herman, qui, étant entré dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, devint grand-prieur d'Allemagne, et mourut à Fribourg, en Brisgaw, le 12 avril 1321. Trois filles sortirent aussi de ce mariage, Agnès, femme de Walther de Richenberg; Cunégonde et Elisabeth, religieuses.

HENRI III.

1289. HENRI III, et RODOLFE, son frère, gouvernèrent en commun la succession de leur père jusques vers l'an 1300. Alors ils la partagèrent entre eux, et de là vinrent deux nouvelles branches, dont l'aînée fut nommée Hochberg-Hochberg, et l'autre Hochberg-Sausenberg.

MARGRAVES D'HOCHBERG-HOCHBERG.

LE MÊME HENRI III.

HENRI vécut dans des tems de trouble où il lui fut difficile de rester tranquille, tandis que trois compétiteurs, Philippe, Otton et Frédéric, se disputaient l'empire. Mais on ignore le parti qu'il embrassa, et les exploits qu'il fit pour le soutenir. Il eut, avec Bouchard de Keppenbach, son vassal, une guerre particulière, dans laquelle il le fit prisonnier. Bouchard, pour recouvrer sa liberté, promit, avec ses frères Rodolfe et Thierri, au marquis Henri, de garder une paix éternelle avec lui, et donna pour caution Gebhard, comte de Fribourg, le prévôt de Strasbourg et d'autres seigneurs. L'acte est daté de la veille de saint Pierre 1313. Henri finit ses jours vers l'an 1330, laissant d'AGNÈS, son épouse, fille d'Ulric de Hohenberg (morte en 1310, et inhumée à l'abbaye de Tennebach),

MARGRAVES D'HOCHBERG-SAUSENBERG

RODOLFE I.

1300. RODOLFE I, fils puîné de Henri II, établit sa résidence au château de Sausenberg, qui est à l'entrée de la forêt Noire, à cinq lieues de Bâle. L'an 1311, après la mort de Wautier de Roenteln, il partagea ce domaine avec Lutold de Roenteln, prévôt du chapitre de Bâle. Il finit ses jours l'an 1314, laissant de N.... sa femme, qui paraît avoir été de la maison de Roenteln, trois fils, Henri, Rodolfe et Otton, avec une fille, nommée Anne, mariée, en 1318, à Frédéric, comte de Fribourg.

HENRI I.

1314. HENRI, fils aîné de Rodolfe et son principal héritier, augmenta son domaine par la donation que Lutolde, son parent, lui fit, en 1315, de sa terre de Réthelen, ou de Ro-

(1) Elle était fille du comte François de Beauharnais, pair de France.

HENRI III.

trois fils, Henri, qui suit, Rodolfe et Herman, qui entrèrent, l'un et l'autre dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Rodolfe eut la commanderie de Fribourg, puis celle d'Hohenrain, et mourut, l'an 1343, à Fribourg, où il fut enterré. Herman, prêtre et maître de son ordre dans la haute Germanie, finit ses jours, au même lieu, le 26 avril 1357.

HENRI IV.

1330, ou environ. HENRI IV, fils aîné de Henri III, et son successeur, eut quelques démêlés avec la ville de Brisach, parce qu'elle avait reçu et admis au nombre de ses citoyens quelques sujets du marquis, qui s'y étaient retirés sans son consentement. Mais, l'an 1343, il fit avec elle un accommodement qui rétablit la paix. Il entra, l'an 1354, en guerre avec les villes de Rhinfeld et de Villingen. Rodolfe d'Autriche, s'étant porté pour médiateur, vint à bout de mettre les parties d'accord. Il prit aussi les armes contre les chevaliers de Kippenbac, pour soutenir des droits qu'il prétendait sur eux, et dans un combat, il en fit prisonniers plusieurs qu'il emmena dans son château. Les autres actions de Henri IV sont peu mémorables. Il mourut vers l'an 1369. D'ANNE, fille de Bouchard d'Uaemberg, sa femme, il laissa trois fils, Otton, Jean et Hesson; avec une fille, Cunégonde, femme du baron de Gliers.

OTTON I.

1369, ou environ. OTTON, fils et successeur du marquis Henri IV, reçut de l'empereur Charles IV, en 1372, l'avouerie du monastère de Tennebach, qu'il partagea avec son frère Hesson. L'an 1386, Léopold, duc d'Autriche, l'ayant appelé à son secours, il combattit pour lui à la bataille de Sempach, donnée le 9 juillet contre les Suisses, et y périt avec ce prince et un nombre considérable de gentilshommes. Son corps fut porté à l'abbaye de Tennebach pour y être inhumé. Il ne laissa qu'une fille, nommée Emeline, qui fut mariée à Jean de Couci.

HENRI I.

thelin, près de Bâle, pour en jouir après sa mort. Depuis ce tems, Henri et ses successeurs joignirent au titre de marquis d'Hochberg celui de marquis de Rothelin. Henri mourut, sans postérité, l'an 1326.

RODOLFE II ET OTTON.

1326. RODOLFE et OTTON, frères de Henri, lui succédèrent au margraviat d'Hochberg-Sausenberg et au landgraviat de Brisgaw. Le premier finit ses jours en 1352, laissant, de sa femme CATHERINE, fille d'Ulric, comte de Thierstein (morte le 21 mars 1385), un fils, qui suit. Otton perdit, la même année (1352), sa femme ELISABETH, sans en avoir eu d'enfants. Il mourut lui-même, fort âgé, l'an 1384. Ce n'était rien moins qu'un dévôt: l'an 1376, étant à la cour de Léopold, duc d'Autriche, avec d'autres seigneurs et des nobles de Bâle, en Carême, il viola la sainteté de ce tems d'une manière si scandaleuse, que, pour apaiser une sédition du peuple, que cette profanation excita, l'on fut obligé de le mettre en prison, d'où il sortit peu de tems après. C'est tout ce qu'il y a de remarquable dans sa vie.

RODOLFE III.

1384. RODOLFE III, fils de Rodolfe II, après avoir été sous la tutelle d'Otton, son oncle, jusqu'en 1358, passa sous celle de Waleran, comte de Thierstein, et recueillit, en 1384, tous les biens de la maison d'Hochberg-Sausenberg. L'an 1397, il obtint de Wenceslas, roi des Romains, des lettres qui rommettaient ses causes au jugement de la cour impériale, et l'établissaient juge unique et suprême de celles de ses officiers, vassaux et sujets. L'année suivante, Wenceslas accorda à Rodolfe, et à tous les marquis en général, le privilége de recevoir les proscrits dans leurs terres et châteaux; ce qui fut confirmé par les empereurs suivants, et spécialement par un diplôme de Frédéric III, donné à Rome, l'an 1452. Rodolfe eut, vers l'an 1398, un grand procès avec Henri, comte de Furstenberg. Par jugement de

JEAN ET HESSON.

1386. JEAN et HESSON, frères d'Otton, lui succédèrent, et partagèrent entre eux sa succession, de manière que l'aîné eut le devant du château d'Hochberg, et l'autre le derrière, avec la condition que les femmes ne pourraient rien prétendre dans leur héritage, tant qu'il y aurait des mâles de l'un ou de l'autre. Le margrave Jean mourut dans le célibat, après l'an 1408. Hesson le suivit au tombeau, l'an 1410, laissant, de MARGUERITE, sa seconde femme, fille de Conrad, comte de Tubinge, un fils, qui suit, et une fille, Marguerite, femme de Frédéric, comte de Leinengen. Hesson avait épousé, en premières noces, AGNÈS DE GEROLZECK.

OTTON II.

1410. OTTON II fut le dernier mâle de sa branche. Il mourut, l'an 1418, sans avoir été marié. Les biens qu'il laissa retournèrent à la branche aînée de Bade.

RODOLFE III.

la cour impériale, rendu à Rothweil, le premier avait été envoyé en possession des terres de Gursing, Loeffing et Nevenstadt, faisant partie des domaines de la maison du second. Celui-ci, refusant de déférer à cet arrêt, fut proscrit par Suantibor, juge impérial et duc de Poméranie. On intenta ensuite, contre lui, l'accusation d'hérésie, devant l'archevêque de Mayence, qui commit, pour en connaître, l'abbé de Tennebach. Le procès instruit, Henri, convaincu, fut excommunié. Mais, par la médiation de l'évêque de Bâle, l'anathême, quelque tems après, fut levé. Henri fit aussi la paix avec Rodolfe, et, pour la cimenter, Vérène, fille de celui-ci, fut donnée en mariage, vers l'an 1415, au fils de Henri, nommé comme son père. Rodolfe termina ses jours, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le dimanche après la Purification (8 février) de l'an 1428. Ce fut un seigneur plein de modération et d'équité. Il fit, dans plusieurs querelles de ses voisins, le personnage de pacificateur, et s'en acquitta avec succès. Dans la guerre sanglante que la maison d'Autriche et la ville de Bâle se firent en 1410 et 1411, il fut choisi deux fois pour arbitre, et deux fois il accommoda les parties belligérantes. Il avait épousé, 1°. ADÉLAÏDE DE LICHTENBERG; 2°. ANNE DE FRIBOURG, qui lui survécut. Il eut, de celle-ci, Otton, né l'an 1388, qui fut évêque de Constance en 1411, mais qu'une maladie incurable obligea d'abdiquer; Rodolfe, mort en 1419; et Guillaume, qui suit; avec cinq filles, dont quatre religieuses; et Vérène, dont on a parlé.

GUILLAUME.

1428. GUILLAUME, fils de Rodolfe, lui succéda, l'an 1428, à l'âge de vingt-deux ans, et, l'année suivante, reçut l'investiture de Sigismond, roi des Romains, par lettres de ce prince, datées de Presbourg, le 30 avril. L'un de ses premiers soins fut de rétablir le château de Sausenberg, que ses prédécesseurs avaient abandonné, depuis cent ans, pour résider à Roetelen. Guillaume fut un des grands défenseurs du concile de Bâle. Sa mauvaise économie le plongea dans une infinité de dettes, qui l'obligèrent, en 1441, d'abandonner à ses deux fils, très-jeunes alors, ou plutôt à leurs tuteurs, l'administration de tous les biens qu'il possédait dans le Brisgaw et le Sundgaw, afin de pouvoir s'acquitter plus aisément envers ses créanciers. Depuis ce tems, il fit sa demeure la plus ordinaire à la cour impériale. Il n'y fut point oisif. Ses talents politiques et militaires lui procurèrent des emplois importants, qu'il remplit avec distinction. Il mourut, au plutôt, l'an 1473, laissant, d'ELISABETH DE MONTFORT, sa femme, deux fils, Rodolfe et Hugues; avec une fille, Ursule, femme de Jacques Truchsès, avoué provincial de Suabe.

RODOLFE IV ET HUGUES.

1441. RODOLFE et HUGUES, son frère, succédèrent, en bas âge, à Guillaume, leur père, encore vivant, sous la tutelle de Jean, comte de Fribourg, et d'autres seigneurs. L'an 1444, ce même Jean leur céda, par donation libre et gratuite, la terre de Badenweiler, avec tous ses droits et dépendances. Non content de ce bienfait, Jean, par son testament, fait, l'an 1457, peu de jours avant sa mort, institua Rodolfe son héritier au comté de Neufchâtel. (*Voyez* Jean, *comte de Fribourg.*) Hugues, frère de Rodolfe, n'était plus alors, et était mort sans alliance. Rodolfe épousa, vers le même tems, MARGUERITE, fille de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges. Guillaume n'avait qu'elle et un fils nommé Jean, qui mourut, quelque tems après le mariage de sa sœur, sans laisser de postérité. Rodolfe alors prétendit avoir part à la succession de son beau-père. Mais celui-ci avait fait, en 1434, un testament, par lequel il était dit que sa succession passerait à ses héritiers, de mâle en mâle, jusqu'au dernier. Guillaume de Vienne, seigneur de Montbis, se prévalant de cette clause, qui lui était favorable, revendiqua, contre Rodolfe, la succession toute entière. Procès, en conséquence, au parlement de Bourgogne. Mais, avant qu'il fût jugé, les parties, l'an 1467, firent une transaction, en vertu de laquelle Rodolfe eut les terres de Saint-Georges, de Seurre (aujourd'hui Bellegarde), de Louans et de Joux. Rodolfe mourut l'an 1487, laissant une succession opulente et bien liquidée à son fils unique, qui suit. Ce prince, ainsi que Guillaume, son père, faisait sa principale residence à Dijon.

PHILIPPE.

1487. PHILIPPE, du vivant de Rodolfe IV, son père, jouissait de la seigneurie de Badenweiler, depuis son mariage contracté, l'an 1476, avec MARIE, fille d'Amédée IX, duc de Savoie. Il fit ses premières armes sous Charles le Hardi, duc de Bourgogne, qu'il vit périr, le 5 janvier 1477, à la bataille de Nanci. Il passa depuis au service du roi Louis XI, et combattit plusieurs fois dans les guerres que ce prince soutint pour réunir la Bourgogne à son domaine. L'an 1490, il fit, avec Christophe, marquis de Bade, un pacte de succession réciproque, dont les conditions portaient que Christophe venant à mourir sans héritier mâle, le marquis d'Hochberg-Sausenberg, ou ses héritiers mâles, auraient la marche d'Hochberg, acquise, en 1415, par ceux de Bade, avec les châteaux d'Hochberg et d'Hochingen, la ville de Sulzberg et leurs dépendances; que si Philippe, de son côté, ne laissait point d'héritier mâle, Christophe et ses héritiers mâles auraient les terres de Roetheln, ou Rothelin, de Sausenberg, la ville de Schopfen et tous les autres biens propres ou féodaux de sa maison. Ce traité fut juré par les conseillers, officiers et sujets des deux marquis, et consenti par l'évêque de Bâle, à raison des fiefs qui étaient dans sa mouvance; et comme le marquisat d'Hochberg était un fief de l'empire, que le château de Roetheln et la ville de Schopfen étaient censés relever de la maison d'Autriche, les deux marquis s'adressèrent à l'empereur Frédéric III, puis à Maximilien, son fils, pour avoir la confirmation de leur traité; ce que le dernier accorda et comme empereur et comme chef de la maison d'Autriche, par lettres données à Fribourg en Brisgaw, le 13 août 1499. Mais ce prince ayant inséré dans ses lettres que Roetheln et Schopfen etaient des fiefs de la maison d'Autriche, le marquis Christophe protesta contre cette assertion, et ne voulut jamais recevoir l'investiture de ces deux villes. L'an 1503 fut le terme de la vie de Philippe. Il mourut à Neufchâtel, laissant de sa femme, décédée à Dijon, le 27 novembre 1500, et enterrée aux Jacobins de cette ville, une fille unique, nommée Jeanne, à laquelle il avait procuré, la même année, le droit de bourgeoisie à Berne et à Lucerne, pour avoir l'appui de ces deux villes.

JEANNE épousa, l'an 1504, Louis, duc de Longueville, petit-fils de Jean, fils naturel de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Mais elle ne lui porta de la succession de son père, que le comté de Neufchâtel, avec les terres de Saint-Georges et de Sainte-Croix. Les terres du Brisgaw, en vertu du pacte de famille de 1490, passèrent à Christophe, marquis de Bade. (Voy. *son article.*) Le mari de Jeanne joignit au titre de duc de Longueville, celui de marquis de Rothelin, quoiqu'il ne possédât point cette seigneurie. Il mourut l'an 1516, laissant de Jeanne, qui finit ses jours le 21 septembre 1543, au château d'Epoisses, en Bourgogne, François, qui continua la branche des Longueville, et prit le titre de marquis de Rothelin. (Voy. *les comtes de Neufchâtel.*)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES LANDGRAVES DE THURINGE ET DE HESSE.

La Thuringe et la Hesse, anciennement habitées par les Cattes, ensuite envahies par d'autres peuples, formaient du tems de Clovis un royaume du nom de la première, dont le souverain, appelé Basin, mourut vers l'an 527. Ses trois fils, Bertaire, Balderic, et Hermenfroi, partagèrent après lui ses états. Mais, Amalberge, nièce de Théodoric, roi des Ostrogoths, et femme d'Hermenfroi, princesse ambitieuse et cruelle, excita son époux à se défaire de ses frères, afin de posséder le royaume en entier. Hermenfroi, docile à la voix de sa femme, commença par assassiner Bertaire, père de trois enfants qu'il laissa en bas âge, deux fils et une fille. Balderic, craignant le même sort pour lui, se mit en état de défense. Son frère, pour l'attaquer avec succès, fit alliance avec Thierri, roi d'Austrasie, sous promesse de partager avec lui la portion de Balderic en cas de réussite. Thierri, l'an 528, ayant amené avec lui Clotaire, son frère, rend Hermenfroi victorieux dans une bataille où Balderic est pris en fuyant. Hermenfroi, maître de la personne de son frère, s'empare de ses domaines sans vouloir en faire part à Thierri. Les deux princes français, irrités de cette mauvaise foi, reviennent l'année suivante en Thuringe, et taillent en pièces les troupes d'Hermenfroi qui se sauve dans une forteresse. Parmi les prisonniers qu'ils firent, se trouva la jeune princesse Radegonde, fille de Berthaire, âgée pour lors de dix ans, dont la beauté les captiva l'un et l'autre. Chacun voulant l'avoir, ils la tirèrent au sort pour s'accorder, dit Fortunat, et elle échut à Clotaire. Ce prince en fit sa femme, et l'envoya dans une ville de Vermandois, pour y être élevée selon sa condition. Thierri, l'an 530, ayant achevé la conquête de la Thuringe, invita Hermenfroi à le venir trouver à Tolbiac. L'ayant en son pouvoir, il le précipita du haut des murs de la place, comme ils se promenaient ensemble sur les remparts. La Thuringe fut alors annexée à l'Austrasie. Les rois de France qui suivirent ayant fait de nouvelles conquêtes en Allemagne, la Thuringe se trouva comprise dans le district qu'on nomma la Franconie, ou la France orientale. Lorsque le trône impérial eut été transféré de France en Allemagne, la Franconie tomba, sous le titre de duché, dans une maison puissante qui donna plusieurs chefs à l'empire. A la tête de ceux-ci, fut l'empereur Conrad II, sous le règne duquel vint s'établir en Thuringe, vers l'an 1025, Louis, dit le Barbu, que plusieurs donnent pour l'un de ces deux fils que Charles de France, oncle du roi Louis V, eut dans sa prison d'Orléans. Mais il est maintenant démontré, dans une dissertation du savant Crollius, lue en 1781 à l'académie de Manheim, qu'il était né de Conrad, frère d'Herman II, duc de Suabe, et que par conséquent il était cousin germain de l'impératrice Gisèle, femme de l'empereur qu'on vient de nommer. Bientôt, par la faveur de ce prince, il acquit de grands biens dans la Thuringe, proprement dite, ainsi que dans la Hesse, sans néanmoins avoir, à ce qu'il paraît, aucune autorité sur ces deux provinces. « L'ancien duché de Thuringe, dit » M. Pfeffel, déchiré en quantité de lambeaux, était soumis à » plusieurs comtes qui dépendaient d'un margrave, et celui-ci » relevait à son tour du duc de Saxe ». Louis bâtit le château de Schauenbourg, et épousa, l'an 1040, Cécile, unique héritière de la maison de Sangershausen, l'une des plus puissantes de Thuringe, dont les vastes domaines furent ainsi réunis à ceux qui appartenaient à Louis de son chef. Louis mourut à Mayence l'an 1056, laissant deux fils, Louis dit *le Sauteur*, et Bérenger. Le premier eut en partage Schauenbourg, où il établit sa résidence, et le second Sangershausen. (De celui-ci descendent, suivant le conseiller Scheid, les comtes de Hohnstein.) Cécile donna aussi trois filles à son époux; Udegarde, mariée à Poppon, comte de Henneberg; Ute, femme d'un comte de Linderbeck; et Adélaïde, qui resta dans le célibat. Louis *le Sauteur* étant devenu amoureux d'Adélaïde, femme de Frédéric, palatin de Saxe, conspira avec elle contre les jours de son époux; et voici comment l'intrigue fut conduite. Il alla chasser dans un bois à côté du château de Schyplytz, où demeurait Frédéric. Excité par sa femme, celui-ci prend ses armes, et court au chasseur pour lui demander raison de cette insulte. Des raisons, on en vint aux coups, et Frédéric resta sur la place le 2 février 1065 (et non 1085, comme le prétend Eccard); après quoi l'assassin épousa la veuve de son ennemi. Cinq ans se passèrent sans que les parents du mort pussent obtenir justice de ce meurtre. Enfin, l'an 1070, l'archevêque de Brême, frère de Frédéric, obtint de l'empereur Henri IV, un ordre de faire arrêter Louis. Ayant été pris dans une embuscade, il fut enfermé dans le château de Giebichstein, sur la Sala, d'où il se sauva deux ans après, en se jetant par une fenêtre dans la rivière; ce qui lui fit donner, à ce qu'on prétend, le surnom de *Sauteur*. Henri IV et son fils Henri V, eurent presque toujours un ennemi déclaré dans la personne de Louis. Le premier s'étant mis à sa poursuite l'an 1093, le réduisit bientôt à la plus grande détresse. Louis, voyant qu'il ne pouvait lui échapper, vint se livrer de lui-même et se constituer prisonnier au château de Dortmond, d'où il ne sortit qu'en donnant son château de Warbourg, pour prix de sa liberté. M. Eccard, comme Pistorius le prouve, se trompe, en confondant cette seconde captivité avec la première. Henri V, également mécontent de Louis, le fit enlever à Mayence, l'an 1114, au milieu de ses noces, où il était venu sans avoir obtenu son agrément. Sa liberté ne lui fut rendue qu'au bout de deux ans et neuf mois, en donnant huit otages. Depuis ce tems, il vécut tranquille, et sur la fin de ses jours, il se retira au monastère de Rheinardsbrunn, qu'il avait

fondé pour expier son homicide. Il y mourut en 1123, à l'âge de soixante-treize ans, dit l'anonyme d'Erfort, auteur de l'histoire des landgraves de Thuringe. (*Apud Pistorium*, tom. I, pag. 1309, c. 15-17.) Mais sur ce pied là, il n'aurait eu que quinze ans lorsqu'il assassina le palatin : ce qui n'est guère vraisemblable. Il paraît qu'on doit ou retarder la date de ce crime, ou avancer celle de sa naissance. D'ADÉLAÏDE, morte en 1110, au monastère d'Oderslaiben, qu'elle avait pareillement fondé en esprit de pénitence, et où elle passa les dernières années de sa vie, il eut cinq fils et trois filles. Les fils sont Louis, qui suit; Henri, surnommé Raspon, qui périt dans une embuscade, l'an 1131; Herman, décédé l'an 1114; Conrad dont on ne sait rien; et Udon évêque de Naumbourg en 1125, lequel périt en mer, l'an 1149, en revenant de la croisade, où il avait accompagné l'empereur Conrad. Les filles sont Cunégonde, femme d'un comte de Saxe; Adélaïde, mariée à Udalric, comte de Weimar ou d'Orlamunde; et N....., femme d'un comte de Veldenz. Ce fut Louis *le Sauteur* qui bâtit, en 1070, la ville d'Eisenach, sur la rivière de Neisse.

LOUIS I, PREMIER LANDGRAVE DE THURINGE DE SA MAISON.

1130. LOUIS, fils de Louis *le Sauteur*, et le troisième du nom de sa maison, fut nommé, l'an 1130, landgrave, c'est-à-dire comte provincial de Thuringe, par l'empereur Lothaire, dont il avait favorisé l'élection. Cette dignité n'était pas nouvelle, et Louis y fut substitué à Herman de Wintzenbourg, ou Wincebourg, que Lothaire avait déposé dans la diète de Quedlimbourg, pour avoir tué un commissaire impérial; mais il releva ce titre, et le fixa dans sa maison. Le landgrave Louis I, ainsi que son père, faisait sa résidence ordinaire à Freybourg, sur l'Unstrut, en Thuringe, dans un château nommé Neuenbourg, qui subsiste encore de nos jours (Busching.) Il mourut le 12 janvier 1140, comme le prouve Struvius, et non pas en 1149, comme d'autres le marquent. D'HEDWIGE, son épouse, fille de Gison, comte de Gudensberg, et parente de l'empereur Lothaire (morte, suivant Pistorius, en 1148), il laissa deux fils, Louis, qui lui succéda au landgraviat de Thuringe, et Henri, surnommé Raspon, comme un de ses oncles, qui eut les biens allodiaux que son père possédait dans la Hesse, et mourut l'an 1130. (Falken, *Tradit. Corbeienses*, p. 371.)

LOUIS II.

1140. LOUIS II, surnommé *de Fer*, parce qu'il portait toujours une cuirasse, successeur de Louis I, son père, au landgraviat de Thuringe, fut un prince dur et inquiet, qui vexa beaucoup le peuple et la noblesse de ses états. L'historien anonyme des landgraves de Thuringe, publié par Pistorius, raconte qu'ayant vaincu, en bataille rangée, les nobles de son landgraviat révoltés contre lui, il les attela, quatre à quatre, à une charrue, et les obligea de labourer un champ, pour les humilier. Etant à Naumbourg, et se voyant près de mourir, il les fit appeler, et leur commanda, sous peine de la corde, de porter sur leurs épaules son cadavre, pendant plusieurs milles, jusqu'au lieu de sa sépulture; ce qu'ils exécutèrent, tant était grande et profonde la crainte qu'il leur avait imprimée de son vivant, et celle qu'ils avaient de ses enfants. L'historien cité met sa mort en 1173; le moine Godefroi, la chronique de Saxe, et deux autres chroniques, ainsi que son épitaphe, la placent au 14 octobre 1172. Malgré ces autorités, Tentzelius et Struvius, suivis par M. Mallet, soutiennent que Louis de Fer était mort en 1168; ce qu'ils prouvent par un diplôme de Louis, son successeur, donné cette année, et par un manuscrit du tems, conservé dans la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha. Louis de Fer, dont la résidence était à Eisenach, avait épousé, l'an 1150, JUDITH, fille de l'empereur Conrad III. De ce mariage sortirent trois fils, Louis, qui suit, Herman, et Frédéric, comte de Ziegenhain, dont la postérité a duré jusqu'en 1453; trois filles, dont l'aînée, Judith, ou Cécile, épousa Uladislas IV, roi de Bohême; la seconde, nommée Jutte, fut mariée avec Herman III, comte de Ravensberg (Gudenus, *Cod. Diplom.*, tome II, page 602); la troisième, nommée Sophie, devint la seconde femme de Bernard III d'Ascanie, duc de Saxe.

LOUIS III, DIT LE DEBONNAIRE.

1168. LOUIS III, successeur de Louis II, son père, et palatin de Saxe, eut, au commencement de sa régence, des démêlés avec la ville d'Erfort, qui, à la sollicitation et avec l'appui des comtes de Thuringe, voulait se soustraire à son obéissance. L'empereur Frédéric I, ayant pris connaissance de cette querelle, la fit cesser, en obligeant la ville d'Erfort à rester soumise au landgrave. Frédéric, ayant fait mettre au ban de l'empire, l'an 1180, Henri le Lion, duc de Saxe, engagea le landgrave Louis à lui faire la guerre, pour s'approprier une partie de sa dépouille. Mais Henri, dit la chronique de Stederberg, étant entré dans la Thuringe, y mit tout à feu et à sang, et fit prisonnier, dans un combat, le landgrave, avec Herman, son frère, et un grand nombre de gentilshommes. Leur captivité ne fut pas longue. L'empereur, en étant instruit, se rendit promptement à Erfort, où il convoqua son armée pour les délivrer; ce qui effraya tellement Henri, qu'ayant rendu la liberté aux deux frères, il les députa à l'empereur pour lui demander la paix. (*Anonym. Hist. landgr. apud Struv.*, tom. I, pag. 1317.) Louis fut attaqué, peu de tems après, par Bernard, comte d'Anhalt, qui, étant entré dans la Thuringe, détruisit le château de Meldingen. (*Ibid.*) Mais à peine se fut-il retiré, que Louis, pour lui rendre la pareille, se jeta sur ses terres, qu'il ravagea jusqu'à la Sala. Il exerça principalement sa vengeance sur la ville d'Athensleben, qu'il détruisit de fond en comble. (*Ibid.*) Il vainquit et fit prisonnier, dans un combat, Otton le Riche, margrave de Misnie, qui faisait des excursions sur ses terres, et ne recouvra sa liberté que par l'abandon qu'il lui fit des forteresses qu'il avait élevées sur ses frontières, dans le dessein d'envahir la Thuringe, et par la médiation de l'empereur Frédéric I, en 1183. (*Voyez* Otton le Riche.) Louis eut, l'an 1186, une autre guerre avec Conrad, archevêque de Mayence, qui prétendait, suivant M. Mallet, que, la maison de Franconie étant éteinte, les biens qu'elle avait possédés en Thuringe devaient revenir à son église. Dans le dessein de les recouvrer, il fit bâtir, sur ses frontières, vis-à-vis de la Hesse, le château d'Heilgenberg, auquel le landgrave opposa celui de Grüneberg. Mais Henri, roi des Romains, ayant visité le prélat et le landgrave dans son voyage de Pologne, réussit à les réconcilier. Louis suivit l'empereur dans son expédition de la Terre-Sainte, où il donna de grandes preuves de sa valeur, suivant l'anonyme d'Erfort. L'opinion commune place sa mort en 1197; mais Tentzelius tâche de prouver, par divers actes, qu'elle arriva l'an 1190. Il paraît, néanmoins, un peu difficile d'accorder cette époque avec un trait de la vie de Louis, que nous avons déjà rapporté ailleurs, et qu'il est à propos de répéter ici, d'après Raoul *de Diceto*, doyen de Londres, qui le tenait de Guillaume, chapelain de Louis, et l'un des clercs qui accompagnèrent le roi Richard à la Terre-Sainte. « Anceric de Montréal, dit-il, étant à l'article de la mort (pendant le siége d'Acre), révéla le complot qu'il avait formé avec l'évêque de Beauvais, le comte Robert, son frère, Gui de Dampierre, le landgrave (Louis) et le comte de Gueldre, de trahir les croisés, à l'appât de trente-deux mille besans, et de cent marcs d'or, qu'ils reçurent de Saladin. Le landgrave eut de plus quatre chameaux, deux léopards et quatre éperviers. Ces princes, ayant reçu encore d'autres dons, empêchèrent un assaut qu'on voulait donner à la place, et

» souffrirent que les ennemis brûlassent les forts que les croisés » avaient élevés. » Ceci est raconté, il est vrai, par Raoul, avant l'arrivée du roi d'Angleterre au siége d'Acre. Louis avait épousé, 1°. MARGUERITE D'AUTRICHE; 2°. SOPHIE, veuve de Waldemar le Grand, roi de Danemarck. Il les renvoya l'une et l'autre, pour cause de mécontentement, sans en avoir eu d'enfants.

HERMAN I.

1190. HERMAN I, créé palatin de Saxe par l'empereur Frédéric I, son oncle, succéda, dans le landgraviat de Thuringe, à Louis III, son frère. Il eut, comme lui, des démêlés avec l'archevêque de Mayence. L'an 1198, la double élection des deux rois des Romains, Philippe de Suabe et Otton de Brunswick, ayant causé un schisme dans l'empire, Herman se déclara pour le premier, auquel il prêta serment de fidélité. Pour récompense de son attachement, Philippe lui donna les villes de Mulhausen, de Nordhausen, de Saalfeldt, et quelques autres places. Mais bientôt après, Herman, s'étant brouillé avec lui, se tourna du côté d'Otton. Philippe se vengea de cette infidélité par une irruption qu'il fit en Thuringe. Le landgrave ne se trouvant pas en forces pour lui résister, appela à son secours Przemislas-Ottocare, roi de Bohême, dont il était cousin germain par sa mère. Contraint de se retirer, Philippe rentra, l'année suivante, dans la Thuringe, et y fit de tels progrès, qu'il força le landgrave à lui faire un nouveau serment de fidélité. (Pistor., tom. I, pag. 1320-1321.) Herman flotta plusieurs années entre les deux compétiteurs. Enfin, l'an 1210, voyant Otton excommunié par le pape Innocent III, il fait, au mois de novembre, un traité d'alliance contre ce prince, avec Philippe-Auguste, roi de France. (Naugis.) Otton, pour se venger, chargea Thierri de Billüng d'aller, avec une armée qu'il lui donna, ravager la Thuringe. Mais Herman étant venu au-devant de Thierri, l'obligea de s'en retourner. Otton y arriva lui-même quelque tems après, mit le pays à feu et à sang, et n'attendit pas l'arrivée du landgrave, qui rassemblait des troupes pour le chasser. (*Anonym. Hist. landgr.*, c. 34.) Herman termina ses jours à Gotha, le 26 avril 1215, et non pas 1218, comme on le voit, par une erreur de copiste, dans la chronique d'Alberic. Il avait été marié deux fois, 1°. avec SOPHIE, fille de Frédéric V, comte palatin de Saxe (morte en 1195); 2°. avec une autre SOPHIE, fille d'Otton de Wittelsbach, duc de Bavière, décédée, comme le prouve Tentzelius, l'an 1238. Du premier lit, il n'eut que des filles, l'une desquelles, appelée Jutta ou Judith, épousa, 1°. Dietricht ou Thierri, margrave de Misnie, qu'elle fit père de Henri, dit l'*Illustre*, dont nous aurons occasion de parler dans la suite; 2°. Poppon, comte de Henneberg. Une autre fille du premier lit d'Herman, nommée Hermangarde, devint femme de Henri I, comte d'Anhalt. Une troisième, nommée Agnès, épousa Henri d'Autriche, dont elle eut Gertrude, femme d'Herman VI, marquis de Bade. Du second lit, sortirent Louis, qui suit; Herman, mort jeune l'an 1216; Henri Raspon; et Conrad, comte de Landsberg, lequel après la mort de sa femme Agnès, fille de l'empereur Frédéric II, devint grand-maître de l'ordre Teutonique en Prusse; et deux filles.

LOUIS IV, DIT LE SAINT.

1215. LOUIS IV, dit LE SAINT, fils aîné d'Herman, et son successeur au landgraviat de Thuringe et au palatinat de Saxe, fut inquiété, comme ses prédécesseurs, par les archevêques de Mayence. Ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte avec l'empereur Frédéric II, il mourut à Otrante, le 11 septembre 1227, entre les bras de Geraud, patriarche de Jérusalem, étant sur le point de s'embarquer. Ses ossements furent rapportés en Thuringe. Il avait épousé, l'an 1221, suivant l'anonyme d'Erfort, ELISABETH, fille d'André II, roi de Hongrie; princesse que ses vertus ont fait mettre au rang des saints en 1235, et qui ayant survécu à son époux, fonda l'hôpital de Marbourg, où elle mourut, le 19 novembre 1231, à l'âge de vingt-quatre ans. Louis laissa de son mariage trois enfants; Herman, qui suit; et deux filles, Sophie, qui épousa, l'an 1239, Henri II, duc de Brabant, et Gertrude, abbesse d'Aldemberg de l'ordre de Prémontré, morte en 1297, le 13 août, et canonisée par le pape Clement VI.

HERMAN II.

1227. HERMAN II, né l'an 1223, succéda à Louis, son père, sous la tutelle de ses oncles, Henri Raspon et Conrad, qui s'approprièrent, en quelque sorte, son héritage, et ne lui laissèrent à-peu-près que le nom de landgrave. Il paraît que les deux frères firent, entre eux, un partage, et que le premier s'étant réservé la Thuringe, céda la Hesse au second. Ce qui est certain, c'est que Henri Raspon eut de très-mauvais procédés envers Elisabeth, sa belle-sœur, qu'il priva de son douaire, et qu'il obligea de s'enfuir chez l'évêque de Bamberg, son oncle. Ce prélat, touché de la situation de sa nièce, s'intéressa pour elle, et vint à bout, par ses remontrances, de lui faire rendre justice. Conrad eut, de son côté, de vifs démêlés avec Sigefroi, archevêque de Mayence, au sujet des limites de la Hesse, qu'il voulait reculer sur les terres de cette église. On en vint aux armes. Conrad s'étant présenté avec ses troupes devant Fritzlar, en brûla les faubourgs, après quoi il songeait à se retirer. Mais les femmes l'ayant insulté du haut de leurs murs, il fit le siége de la place, qu'il livra au pillage et aux flammes après l'avoir prise. L'évêque de Worms, plusieurs chanoines, et environ deux cents chevaliers, y furent pris et emmenés en captivité. Une bataille que Conrad gagna ensuite sur l'archevêque, obligea celui-ci à demander la paix. Il l'obtint, mais à des conditions onéreuses, dont la principale fut qu'il céderait à Conrad la ville de Wolfhagen. L'évêque de Worms et les autres seigneurs faits prisonniers à Fritzlar, furent relâchés. (*Petr. de Dusburg Chr. et Hist. landgr. Thuring.*) Herman ayant atteint l'âge de quinze ans, ses tuteurs lui firent épouser, l'an 1238, HÉLÈNE, fille d'Otton I, dit l'Enfant, duc de Brunswick. Ce mariage termina enfin les longues inimitiés des deux maisons. En effet, les landgraves de Thuringe n'avaient pas été des derniers à s'enrichir des dépouilles de la maison de Brunswick, lorsque la proscription de Henri le Lion les invita à se joindre à ses autres ennemis pour l'accabler; mais les fils et le petit-fils de ce prince avaient fait à leur tour les plus grands efforts pour le venger, et reconquérir toutes les portions démembrées de sa succession. De là, de longues guerres souvent suspendues, mais toujours prêtes à renaître jusqu'au moment de cette union d'Hélène de Brunswick avec le landgrave de Thuringe. (Mallet.) Herman fut enlevé, l'an 1241, par une maladie, sans avoir eu d'enfants de son épouse, qui mourut, suivant Eccard, l'an 1270, après avoir épousé en secondes noces Albert I, duc de Saxe.

HENRI RASPON.

1241. HENRI RASPON, fils d'Herman I et oncle d'Herman II, recueillit la succession de ce dernier, et devint par là non-seulement landgrave de Thuringe, mais possesseur de la seigneurie de Hesse et palatin de Saxe. Le pape Innocent IV ayant déposé, l'an 1245, l'empereur Frédéric II, au concile de Lyon, jeta les yeux sur le landgrave Henri, pour le remplacer. Henri, s'étant rendu aux sollicitations du pontife, fut élu roi des Romains, par ses intrigues, dans une diète tenue, l'an 1246, à Hocheim, près de Wurtzbourg; mais il n'y eut que des évêques à cette assemblée, ce qui fit donner à l'anticésar le nom ridicule de *roi des prêtres*.

Henri soutint cependant sa nouvelle dignité par la force des armes. Il battit Conrad, roi des Romains, fils de Frédéric, près de Francfort; et en fort peu de tems, il se vit maître d'une

grande partie de l'empire. Mais ayant poursuivi Conrad en Suabe, il échoua devant les villes de Reutlingen et d'Ulm, dont la rigueur de la saison l'obligea de lever le siége. Contraint de se retirer dans ses états, il y mourut d'une maladie, causée par le froid et les fatigues, au Carême de l'an 1247, sans laisser de postérité de trois femmes qu'il eut, ELISABETH, GERTRUDE, fille de Léopold le Glorieux, duc d'Autriche, et BÉATRIX, fille de Henri II, duc de Brabant. Heiss et d'autres écrivains modernes, disent qu'il fut blessé devant Ulm d'un coup de flèche, dont il mourut au bout de quelques jours. Après la mort de Henri Raspon, le landgraviat de Thuringe et le palatinat de Saxe rentrèrent, comme fiefs de l'empire vacants par défaut de mâles, dans les mains de l'empereur. A l'égard des biens allodiaux de la maison de Thuringe, qui consistaient dans la seigneurie de Hesse, et plusieurs domaines situés en Thuringe, ils passèrent à Henri, fils de Sophie, duchesse de Brabant, fille du landgrave Louis IV et femme de Henri II, duc de Brabant, comme au plus proche héritier de Henri Raspon. BÉATRIX, devenue veuve de ce dernier, se remaria à Guillaume de Dampierre, mort, l'an 1251, sans enfants.

LANDGRAVES DE THURINGE,

DONT DESCENDENT LES ÉLECTEURS MODERNES DE SAXE.

HENRI I, DIT L'ILLUSTRE.

1247. HENRI, surnommé L'ILLUSTRE, fils et successeur de Thierri, dit l'Exilé, aux marquisats de Misnie et de Lusace, et petit-fils, par Jutte, sa mère, d'Herman I, landgrave de Thuringe, seigneur de Hesse et palatin de Saxe, fut pourvu de ces domaines après la mort de Henri Raspon, par l'empereur Frédéric II, qui lui en avait assuré l'expectative dès l'an 1242. Mais Sophie, duchesse de Brabant et fille du landgrave Louis le Saint, prétendit succéder à Raspon, son oncle paternel, comme plus proche héritière, dans ses fiefs, de même que dans ses domaines allodiaux. Henri *l'Illustre*, après l'avoir jouée quelque tems par un feint accommodement, leva le masque, et voulut s'approprier toute la succession de la maison de Thuringe. Sophie eut aussi pour adversaire Gérard, archevêque de Mayence, qui revendiquait, pour son église, les fiefs vacants en Thuringe par la mort de Raspon, et employa les censures pour se les faire adjuger. (Voyez *les archevêques de Mayence.*) Sophie prit alors les armes pour faire valoir ses prétentions. Albert le Grand, depuis duc de Brunswick, épousa ses intérêts, et lui fournit du secours. Plusieurs seigneurs voisins se firent aussi gloire de combattre pour elle. La guerre fut longue, et Henri se vit réduit à abandonner ses états, et à se réfugier en Bohême, tant le sort des armes lui fut contraire. Mais ses fils ayant livré bataille, en 1263, au duc de Brunswick, le firent prisonnier, et ne le relâchèrent qu'au bout d'un an, sous des conditions onéreuses. (V. *Henri l'Enfant.*) Depuis ce tems, Henri *l'Illustre* resta possesseur tranquille de la Thuringe et du Palatinat de Saxe. Henri était un des princes les plus opulents et les plus magnifiques de l'empire. Il tira des richesses immenses des mines d'argent, qu'il fit exploiter à Freyberg. On parle de deux tournois qu'il donna à Meissen et à Nordhausen. Ce dernier, où se trouvèrent beaucoup de comtes, de barons et de chevaliers, est mémorable par la magnificence que le landgrave y étala. On dit que dans une forêt voisine, il avait fait planter un arbre artificiel d'or et d'argent; que le vainqueur, au combat de la lance, recevait une feuille d'argent, et qu'on en donnait une d'or à celui qui, sans être désarçonné, avait renversé son rival. (*Hist. de l'Acad. des Inscr.*, tom. XL, pag. 169.) On peut juger par là de l'opulence du landgrave Henri. Ce prince fonda, l'an 1268, l'abbaye Cistercienne de Neu-Zell, dans le cercle de Guben, en basse Lusace, dont l'abbé précède les autres prélats du cercle. (Busching.) L'année de sa mort est marquée de deux manières. L'historien de Thuringe la met en 1287, d'autres au 25 février 1288; ce qui vient apparemment de la différente manière de commencer l'année. Il avait épousé, 1°. l'an 1240, CONSTANCE, fille de Léopold, dit *le Glorieux*, duc d'Autriche, morte le 7 juillet 1262; 2°. AGNÈS, fille de Wenceslas III, roi de Bohême, décédée le 13 septembre 1268; 3°. HEDWIGE, fille de Henri III, duc de Breslaw. Du second lit vinrent, 1°. Albert, qui suit; 2°. Thierri, dit *le Sage*, marquis de Misnie, de Lusace et de Landsberg, mort l'an 1282, et père de Fréderic, surnommé *Tutta*, qui eut en partage le pays d'Osterland, et mourut sans postérité l'an 1291; 3°. une fille, Brigitte, promise à Conradin, fils de l'empereur Conrad IV, mariée ensuite à Conrad, duc de Glogaw, et non à Conrad, margrave de Brandebourg. Du troisième lit, sortit un autre Fréderic, dit *le Fort*, marquis de Dresde, qui mourut en 1316. L'empereur Rodolphe, après la mort du landgrave Henri, ôta le palatinat de Saxe à sa famille, pour le donner avec le comté de Brène et le margraviat de Magdebourg à son gendre, Albert II, électeur de Saxe.

ALBERT, DIT LE DÉNATURÉ

1288. ALBERT, dit LE DÉNATURÉ, palatin de Saxe, succéda à Henri, son père, dans le landgraviat de Thuringe. Après avoir tenu dans sa jeunesse une conduite sage, il tomba dans le désordre, du vivant même de son père. Sa passion pour Cunégonde d'Elsemberg, sa concubine, le porta à attenter aux jours de MARGUERITE, fille de l'empereur Frédéric II, sa femme, qu'une protection divine sauva de ses embûches. Les ordres d'Albert, pour la faire périr, devaient s'exécuter dans le château de Wartebourg, près d'Eysenach; mais ceux qui en étaient chargés eurent tant de respect pour la vertu de cette princesse, qu'ils l'en avertirent. Le danger était si éminent, qu'elle n'eut que le tems de se faire descendre du haut du château, et de se sauver dans un couvent à Francfort, où elle mourut le 8 août 1270. Après la mort de celle-ci, Albert épousa, l'an 1271, sa concubine. Le petit Albert, ou Apicius, qu'il avait eu d'elle, se cacha, durant la cérémonie du mariage, sous la mante de sa mère, pour être légitimé. Toute la vie du landgrave Albert ne fut plus depuis qu'une chaîne d'égarements; déployant sur ses enfants du premier lit toute la haine qu'il avait conçue contre leur mère, il ne chercha qu'à les priver absolument de l'héritage de leurs ancêtres. Guerre à ce sujet entre le père et les enfants. Le margrave Frédéric, son fils aîné, le fit prisonnier en 1290; mais bientôt, à la réquisition de l'empereur, il le relâcha. On fit une espèce de partage entre le père et les enfants légitimes. Albert, se croyant propriétaire absolu de la Thuringe qui lui était demeurée, veut en disposer en faveur d'Apicius, son fils naturel; mais les états de la province s'opposent à ce projet. L'an 1291, Albert succède à Frédéric, son cousin, fils de Thierri le Sage, marquis de Misnie et de Lusace, mort, comme on l'a dit, sans postérité. L'an 1274, Albert, furieux de n'avoir pu faire passer la Thuringe à son fils Apicius, veut au moins lui en donner le prix. Pour cet effet, il vend, à l'empereur Adolphe, cette province moyennant la somme de douze mille marcs d'argent qu'il destine à cet enfant chéri. Cette vente occasiona une nouvelle guerre entre lui et ses autres enfants, et mit en même tems ceux-ci aux prises avec l'empereur, qui vint les attaquer avec des troupes nombreuses. Mais Fréderic, l'aîné des fils d'Albert, soutenu des Thuringiens, repoussa de toutes parts les Impériaux et triompha pendant plus de cinq années de tous les efforts d'Adolphe. Ses armes ne furent pas moins heureuses contre les attaques de son père, qu'il fit prisonnier une seconde fois, l'an 1306, après une guerre de douze ans. Albert ayant, quelque tems après, recouvré sa liberté, se retira à Erfort, où il mourut de misère en 1314. Outre les deux femmes qu'on vient de nommer, dont la seconde mourut

en 1299, il avait épousé, en troisièmes noces, ADÉLAÏDE, comtesse de Castell, veuve du dernier comte d'Arnsberg. Du premier lit, il eut Frédéric, qui suit; Ditzman ou Thierri, marquis de Landsberg, fameux capitaine, dont on parlera ci-après; et Agnès, femme de Henri de Brunswick, dit *le Merveilleux*. On ignore les noms des enfants des autres lits, à l'exception d'Apicius, dont on a parlé. (Rittershusius.)

FRÉDÉRIC I, DIT LE MORDU.

1306. FRÉDÉRIC, surnommé *le Mordu*, parce que Marguerite, sa mère, en disant adieu à ses enfants, le mordit à la joue, et lui fit une grande plaie, fils aîné d'Albert, voyant la Thuringe vendue, par son père, à l'empereur Adolphe, prit les armes, comme on l'a dit, pour empêcher l'effet de cette aliénation. Après la mort d'Adolphe, il eut une autre guerre avec Albert d'Autriche, son successeur. Thierri, frère de Frédéric, vint à son secours, et le défendit avec valeur. Mais, l'an 1307 (d'autres disent mal 1309), Thierri fut assassiné pendant les matines de Noël, par des gens que Philippe, comte de Nassau, avait apostés. Frédéric courut un semblable risque en 1308. La même année, il soutint vigoureusement le siége que l'empereur Albert avait mis devant son château de Wartberg ou Wartebourg. Non content de se tenir sur la défensive, il attaqua ce prince, et remporta sur lui et sur les troupes de Suabe une victoire signalée à Lucka près d'Altembourg. Le fruit qu'il en retira fut la conquête des villes d'Altembourg, de Zuickau, de Chemnitz, et de tout le pays contigu à la Pleisse. Le même succès ne couronna pas ses armes dans la guerre qu'il eut quelques années après avec Waldemar, électeur de Brandebourg. Ce dernier, l'ayant fait prisonnier, ne le relâcha qu'en 1317, moyennant une rançon de trente mille marcs d'argent, et la cession de la basse Lusace. Il avait hérité, l'année précédente, de tout ce margraviat, ainsi que de celui de Misnie, par la mort de Frédéric le Fort, dont il était le plus proche parent. Frédéric le Mordu finit ses jours à l'âge de cinquante ans, suivant l'historien des landgraves de Thuringe, en 1325, d'autres disent en 1326, des suites d'une attaque d'apoplexie, qui le priva de la parole durant trois ans. Il avait épousé, 1°. AGNÈS, duchesse de Carinthie, morte en 1293; 2°. ÉLISABETH, fille d'Agnès, comtesse d'Arnsberg, fille d'Adélaïde, belle-mère de ce landgrave. Du premier lit, il eut Frédéric *le Boiteux*, tué, l'an 1315, au siége de Zwença; du second lit, Frédéric, qui suit, et Elisabeth, femme de Henri *de Fer*, landgrave de Hesse.

FRÉDÉRIC II, DIT LE SERIEUX.

L'an 1325 ou 1326, FRÉDÉRIC LE SERIEUX, né, l'an 1310, de Frédéric *le Mordu* et d'Elisabeth d'Arnsberg, succéda à son père dans le landgraviat de Thuringe et les margraviats de Misnie et de Lusace (et non 1328, comme le marque Bertholet.) Jean de Luxembourg lui declara la guerre pour se venger de l'affront qu'il lui avait fait pour complaire à l'empereur, en renvoyant sa fille, à laquelle il était fiancé. L'ayant surpris à Gorlitz, en Lusace, où il s'était renfermé, il prend la place avec le château, puis livre à Frédéric une bataille, où il le met en déroute. L'an 1344 (Busching), après une guerre de quatre ans avec les comtes de Weimar, il se fit céder le château d'Orlamunde, et leur abandonna à vie le reste du comté qui devait lui revenir ou à ses successeurs après leur mort. (*Anonym. Erford*, *Hist. Landgr. Thurin. Cap. c.*) L'an 1348, les électeurs opposés à l'empereur Charles IV, ayant décerné la couronne impériale à Frédéric, ses infirmités (il était surtout incommodé de la goutte, quoique dans la force de l'âge) lui firent refuser cet honneur. Mais il eut la bassesse d'exiger, pour prix de son refus, dix mille marcs d'argent que Charles lui fit compter. Il reçut ensuite de lui l'investiture de ses fiefs, et lui prêta serment, avec cette restriction néanmoins qu'il ne prendrait point les armes contre les fils du feu empereur, qui était son beau-père. Les électeurs se repentirent de s'être adressés à un prince si faible et si peu digne de leur choix. Frédéric mourut l'année suivante, à l'âge de trente-neuf ans. MATHILDE, son épouse, fille de l'empereur Louis de Bavière, qu'il avait épousée l'an 1329, morte en 1347, lui donna neuf enfants, dont les principaux sont Frédéric, dit *le Vaillant*; Balthasar; Guillaume, dit *le Borgne*; Sigismond, évêque de Mersebourg; Louis, électeur de Mayence; Elisabeth, femme de Frédéric III, burgrave de Nuremberg; et Béatrix, abbesse de Senlitz.

FRÉDÉRIC III, DIT LE VAILLANT.

1349. FRÉDÉRIC LE VAILLANT, fils aîné de Frédéric le Sérieux, lui succéda dans tous ses domaines qu'il posséda par indivis avec Balthasar et Guillaume, ses frères. Plusieurs portions de cette succession ayant été engagées par son père, il donna ses soins pour les retirer, et, sur le refus que firent les détenteurs de les rendre, il prit les armes pour les y contraindre, et y réussit. Non content d'avoir recouvré son patrimoine, il travailla à l'augmenter. L'an 1357, il eut le Voigtland, et l'an 1367, il acquit de Magnus de Brunswick la seigneurie de Landsberg. L'an 1361, Albert, duc (mais non pas électeur) de Brunswick, fait irruption, sans avoir été provoqué, sur les terres de Misnie, dont il vexe les vassaux en mille manières. Frédéric le fait sommer vainement de se retirer. *Je suis le maître du pays*, répondit-il, *et je m'y maintiendrai, quand même il pleuvrait des marquis*. Frédéric, indigné de cette insolence, rassemble, avec le secours de ses frères et des villes d'Erfort, de Nordhausen et de Mulhausen, une armée, dit l'auteur ancien que nous suivons, telle qu'on n'en avait pas vue depuis soixante ans, avec laquelle il se jeta sur les terres de Brunswick. Les ravages qu'il y fit, obligèrent Albert à demander la paix. Mais quelques années après, Albert ayant fait alliance avec la ville de Hohenstein, renouvelle ses hostilités. Frédéric et ses frères, avec leurs confédérés, se mettent en campagne pour les repousser. Mais ils sont surpris, l'an 1371, dans une embuscade, où il furent presque tous faits prisonniers. Leur rançon fut si forte, que des bourgeois d'Erfort furent taxés pour eux jusqu'à douze mille marcs d'argent. Frédéric ayant renouvelé le pacte de confraternité avec le landgrave de Hesse, lui porte, l'an 1372, du secours contre ce même Albert, qui cherchait à le dépouiller. Frédéric fait, l'an 1376, avec ses frères, Balthasar et Guillaume, le partage de leurs terres, qu'il avait jusqu'alors gouvernées lui seul. Il eut, pour sa part, la Misnie; la Thuringe échut à Balthasar, et Guillaume eut l'Osterlan, dans lequel étaient compris les évêchés de Naumbourg et de Mersebourg. Frédéric mourut, suivant l'historien anonyme des landgraves de Thuringe, en 1381, à l'âge de cinquante et un ans, laissant de CATHERINE, fille de Henri, comte de Henneberg, son épouse, qui lui apporta la terre de Cobourg, Georges, mort à Cobourg, en 1401, Frédéric *le Belliqueux*, marquis de Misnie, qui réunit ce marquisat à l'électorat de Saxe, dont il fut pourvu, l'an 1423, par l'empereur Sigismond; et Guillaume, dit *le Riche*, mort en 1425; avec une fille, Elisabeth, qui devint femme de Henri de Fer, landgrave de Hesse.

BALTHASAR.

1376. BALTHASAR, second fils de Frédéric le Sérieux, avant d'entrer en partage avec ses frères, avait long-tems signalé sa valeur en Angleterre, sous le roi Edouard III. L'an 1379, il devint possesseur du château de Brandebourg, par l'engagement que Sigismond de Luxembourg, depuis empereur, lui en fit. Le comte de Kefernbourg étant mort, l'an 1385, à la Terre-Sainte, sans héritier, Balthasar lui succéda par la faveur de l'empereur

Charles IV. L'année suivante, le landgrave de Thuringe et celui de Hesse s'étant brouillés, en vinrent à une rupture ouverte, et prirent les armes pour vider leurs différents. Le premier, ayant mis dans ses intérêts l'électeur de Mayence, Louis, son frère, et le duc de Brunswick, entra dans la Hesse, où il se rendit maître de plusieurs places. Cette guerre dura près de trois ans, et finit par une suspension d'armes plutôt que par une paix. En effet, Balthasar, l'an 1387, se joignit à l'archevêque de Mayence, Adolphe de Nassau, pour faire une nouvelle irruption dans la Hesse, où ils obligèrent le landgrave Herman à subir la loi qu'ils voulurent lui imposer. L'année suivante, Balthasar prit parti dans la guerre qui s'éleva entre les villes impériales de Suabe, de Franconie et du Rhin, et les princes et seigneurs de ces contrées, contre lesquels elles s'étaient confédérées. Les secours qu'il fit passer à ceux-ci, contribuèrent à faire rentrer ces villes dans le devoir. L'an 1406, le landgrave Balthasar termina ses jours, la veille de l'Ascension, au château de Warbourg, et fut enterré à l'abbaye de Rheinardsbrunn. Il avait épousé, 1°. MARGUERITE, fille de Jean, burgrave de Nuremberg; 2°. Anne, fille de Wenceslas, électeur de Saxe, et veuve de Frédéric de Brunswick. Du premier lit, il laissa Frédéric, qui suit; et Anne, femme de Rodolfe III, électeur de Saxe.

FRÉDÉRIC IV, DIT LE PACIFIQUE.

1406. FRÉDÉRIC, dit LE PACIFIQUE, né l'an 1385, succéda au landgrave Balthasar, son père. Le surnom qui lui est resté désigne assez le genre de vie qu'il mena. Il assista, l'an 1415, au concile de Constance, et y parut dans l'équipage le plus somptueux pour le tems. Il mourut l'an 1439, sans laisser d'enfants d'ANNE, son épouse, fille de Gonthier, comte de Schwarzbourg. La Thuringe, après sa mort, fut dévolue à Frédéric II, électeur de Saxe, son plus proche parent. (*V.* l'article de ce dernier.)

LANDGRAVES DE HESSE.

HENRI, DIT L'ENFANT.

1247. HENRI, que sa longue minorité fit surnommer L'ENFANT, fils de Henri II, duc de Brabant, et de Sophie de Thuringe, né l'an 1244, fut reconnu, sans contradiction, pour le seul et légitime héritier de la Hesse et des biens allodiaux, que ses ancêtres du côté maternel, avaient possédés en Thuringe. Sa mère l'ayant amené, l'an 1249, en Hesse, lui fit rendre hommage par ses nouveaux sujets. Henri *l'Illustre*, margrave de Misnie et le plus proche héritier de la maison de Thuringe, après ce jeune prince, parut d'abord entrer dans ses intérêts, content, en apparence du landgraviat de Thuringe et des fiefs qui en dépendaient. Séduite par ses protestations de zèle et d'attachement, Sophie, qui était veuve pour lors et obligée de retourner en Brabant, lui confia la tutelle de son fils, pendant son absence; mais le tuteur ne résista pas long-tems à la tentation d'envahir les biens de son pupille. Sophie, de retour en Hesse, l'an 1254, lui redemande les terres allodiales de la Thuringe. Sur son refus, elle implore le secours d'Albert, duc de Brunswick, en lui promettant Elisabeth, sa fille, en mariage. Henri *l'Illustre*, de son côté, fait alliance avec l'archevêque de Mayence. L'an 1256, Albert porte le fer et le feu dans la Thuringe et ensuite dans la Misnie. Pendant son absence, l'archevêque de Mayence (Gérard I) vient faire le dégât dans le Brunswick; mais il est surpris dans une rencontre par un officier du duc, qui l'amène prisonnier à Brunswick, et ne le relâche qu'au bout d'un an, après en avoir tiré une rançon considérable. La guerre continue pendant les quatre années suivantes, à l'avantage du duc; mais l'an 1261, Henri *l'Illustre*, qui avait été obligé d'abandonner ses états, y rentre avec des forces puissantes qu'il avait obtenues de ses voisins, et recouvre la plupart des places de Thuringe. Ces succès ne furent pas de longue durée. Albert oblige de nouveau son ennemi à sortir du landgraviat. Mais la dureté avec laquelle il traite les Thuringiens, les soulève contre lui. Un gentilhomme d'entre eux s'étant joint au corps, commandé par un des fils de Henri *l'Illustre*, met en déroute les troupes du duc de Brunswick, le blesse lui-même et le fait prisonnier le 28 octobre 1263, entre Halle et Leipsick, avec les princes d'Anhalt, de Schwerin, et un grand nombre d'officiers de marque. Henri *l'Illustre*, à cette nouvelle, revient de Bohême, où il était retiré, et rentre triomphant dans ses états. La duchesse Sophie et le landgrave, son fils, tournèrent alors toutes leurs vues du côté de la paix. Des amis communs la négocièrent, et les conditions en furent réglées l'an 1264. Elles portaient, 1°. que le duc Albert serait remis en liberté moyennant la cession de huit châteaux et la somme de huit mille marcs d'argent; 2°. que la Hesse resterait au jeune landgrave, et que la Thuringe, à l'exception de quelques fiefs, cédés par l'archevêque de Mayence à Sophie, appartiendrait au margrave de Misnie et à sa postérité. Henri de Brabant, possesseur tranquille de la Hesse, y rétablit le bon ordre, et l'y maintint au milieu des troubles qui agitèrent l'Allemagne, pendant la vacance de l'empire. Il bâtit le château de Cassel, où il fit sa résidence, et celui de Ziérenberg. L'an 1265, il fit un pacte de confraternité et de succession réciproque entre lui et les margraves de Misnie. C'est le premier traité de cette nature, suivant M. Pfeffel, dont il soit fait mention dans le droit public d'Allemagne. A l'article de Werner, archevêque de Mayence, nous avons avancé, qu'en 1273, il avait eu des démêlés avec Henri de Brabant, landgrave de Hesse, pour des ravages qu'il faisait sur les terres de son église. Mais après un nouvel examen, cette assertion ne nous a point paru assez bien fondée, pour mériter notre créance. Nous ajouterons même, qu'il y a tout lieu de croire au contraire, que la bonne intelligence n'a jamais été interrompue entre ces deux personnages. L'an 1292, le landgrave Henri obtint de l'empereur Adolphe de Nassau, le rang de prince et le droit de suffrage à la diète, par un diplôme daté de Francfort, et dont l'original se conserve à Ziégenhayn. Cette faveur fut le prix de la cession qu'il avait faite à Adolphe et à la couronne impériale, de sa ville patrimoniale d'Eschwège, dont il fut ensuite investi comme d'un fief de l'empire. (Pfeffel.) Quelque tems après, il voulut partager, suivant la coutume du tems, ses états entre ses enfants. Le prince Henri, son fils aîné, mécontent de la portion qu'on lui assignait, se révolta contre son père; mais l'empereur Adolphe prévint les suites de cette rébellion. Le jeune Henri étant mort l'an 1296, son frère Otton, devenu l'aîné, jaloux du prince Jean, son frère du second lit, qu'on avait, à son gré, trop favorisé dans le partage, renouvela les troubles à ce sujet. Les démêlés des deux frères furent poussés au point qu'Otton se vit contraint d'aller chercher un asile à Mayence. Le bruit s'étant répandu, vers l'an 1297, que son père était à l'extrémité, il passa dans la basse Hesse, où il se fit prêter serment de fidélité; mais la convalescence inopinée du landgrave, fit bientôt évanouir ses desseins. Il fut obligé, non-seulement, de restituer ce qu'il avait pris, mais encore, dit M. Mallet, de s'engager par serment à rester, durant la vie de son père, dans les lieux qui lui furent assignés. Le landgrave Henri prolongea sa carrière, dont la durée fut de soixante-quatre ans, jusqu'au 22 décembre 1308. Il avait épousé, l'an 1265, ADÉLAÏDE, fille d'Otton *l'Enfant*, duc de Brunswick; 2°. MATHILDE, fille de Thierri VI, comte de Clèves, qui lui survécut, suivant M. Mallet. Mais Ritteshusius, Tolner, Imhoff, et M. Colini, lui donnent une troisième femme, ANNE, fille de Louis le Sévère, duc de Bavière. Quoi qu'il en soit, il eut du premier lit, Henri, mort, comme on l'a dit, en 1296, et Otton. Du second lit, sortirent Jean, et Louis, qui devint évêque de Munster. Henri

de Brabant eut aussi plusieurs filles, dont les principales sont, Sophie, mariée à Otton I, comte de Waldeck, Adélaïde, femme de Berthold, comte de Henneberg; Mathilde, mariée à Godefroi, comte de Ziégenhayn; et deux Elisabeth, dont l'une épousa Jean, comte de Sayn, et l'autre, un seigneur d'Epstein.

OTTON ET JEAN.

1308. **Otton** et **Jean**, fils de Henri de Brabant, l'un du premier lit, et l'autre du second, partagèrent entre eux la Hesse, suivant les dispositions que leur père avait faites en mourant. Otton eut la haute Hesse, et établit sa résidence à Marbourg. Jean, à qui échut la basse Hesse, se fixa à Cassel. Ce dernier mourut de la peste l'an 1311, avec sa femme **Adélaïde**, sans laisser de postérité.

OTTON I, SEUL.

1311. **Otton** I resta seul maître de la Hesse par la mort de son frère. Henri, comte de Waldeck, lui déclara la guerre au sujet du château de Burabourg, qu'il répétait; et l'abbé de Fulde, s'étant joint au comte, vint faire le dégât dans la Hesse. Les archevêques de Mayence, Pierre et Mathias, qui se succédèrent, firent aussi revivre, les armes à la main, les prétentions de leur église sur quelques fiefs de la Hesse, qu'ils prétendaient lui appartenir. Le fils aîné d'Otton s'étant mis à la tête des troupes de son père, fit face à ces différents ennemis. Otton, excommunié par l'archevêque de Mayence, alla trouver le pape Jean XXII à Avignon pour se faire relever. À son retour, il trouva la guerre plus allumée qu'auparavant. Mais la mort ayant enlevé l'archevêque Mathias l'an 1328, Baudouin, archevêque de Trèves et administrateur de Mayence, consentit à un accommodement dont on ignore les conditions. Le landgrave Otton mourut le 17 janvier 1328, suivant Estor (*Origin. Juris publ. Hassiæ*), laissant d'**Adélaïde**, son épouse, fille du comte de Ravensberg, quatre fils et deux filles. Les fils sont Henri, qui suit; Louis, seigneur de Grebenstein, et père d'Herman, qui viendra ci-après; Otton, qui devint archevêque de Magdebourg en 1328; et Herman, seigneur de Nordeck. Les deux filles sont Anne, femme d'Albert, duc de Saxe; et Elisabeth, qui épousa un autre duc de Saxe.

HENRI II, DIT DE FER.

1328. **Henri** II, dit **de Fer**, fils aîné d'Otton I, lui succéda dans toute la Hesse, à l'exception de quelques terres qui furent données en apanage à ses frères. Il avait fait ses preuves de valeur sous la régence de son père. Il eut depuis quelques démêlés avec les archevêques de Mayence; et il s'en tira toujours avec avantage. L'an 1360, il associa à la régence ses deux fils, Otton, dit *l'Archer*, et Henri qui vécut peu. Otton, ayant pris le parti de sa mère qui vivait dans une grande désunion avec son époux, se retira auprès de Thierri VIII, comte de Clèves, qui lui donna sa fille en mariage pour récompense des services qu'il lui avait rendus dans les guerres que ses voisins lui suscitèrent. Cette femme est apparemment Marie, troisième fille de Thierri, dont on a dit ci-dessus qu'on ignorait le sort. Otton étant venu dans la Hesse avec son épouse, y mourut l'an 1366, sans laisser de postérité. Le landgrave alors se voyant sans enfants et hors d'espérance d'en avoir, jeta les yeux sur Herman, son néveu, fils de son frère Louis, mort depuis peu, pour le faire son heritier. Dans cette vue, l'ayant fait venir de Magdebourg, où il avait embrassé l'état ecclésiastique, il le maria avec Jeanne de Nassau, et l'associa, l'an 1367, à la régence. Otton, duc de Brunswick, petit-fils, par sa mère, du landgrave, jaloux de cette préférence, forma une ligue contre la Hesse sous le nom de *Ligue de l'Etoile*, parce que tous ceux qui en étaient se distinguaient par une étoile d'or ou d'argent qu'ils portaient sur leurs habits. Le landgrave Henri, pour arrêter les progrès de cet incendie, dont il vit les premières flammes, fit, en 1373, avec le margrave de Misnie et le landgrave de Thuringe, un pacte de confraternité héréditaire et de succession réciproque, au défaut d'héritiers mâles de l'une ou de l'autre maison; ce qui fut confirmé par l'empereur Charles IV. L'an 1376, le landgrave Henri de Fer termina ses jours dans un âge très-avancé. Sous son administration, la Hesse reçut de grands accroissements par les acquisitions qu'il fit. Il avait épousé **Elisabeth**, fille de Frédéric *le Vaillant*, landgrave de Thuringe, et en avait eu les deux fils qui moururent avant lui; avec deux filles, Elisabeth, mariée, suivant M. Mallet, à Ernest, duc de Brunswick (c'est apparemment d'Ernest, duc de Brunswick-Gottingen, mort l'an 1379, qu'il veut parler; car on n'en voit point d'autre de ce nom au quatorzième siècle); et Adélaïde, femme de Casimir III, roi de Pologne, qui la répudia.

HERMAN I, DIT LE SAVANT.

1376. **Herman**, dit **le Savant**, fils de Louis de Hesse, succéda à Henri *de Fer*, son oncle, dont il était le collègue depuis 1367. La ligue de *l'Etoile*, formée par Otton, duc de Brunswick-Gottingen, se mit en mouvement, l'an 1372, pour lui enlever cette succession. Elle assiégea inutilement Cassel et Rothenbourg; mais elle brûla Immenhausen, et désola la campagne, avec le secours du landgrave de Thuringe. Herman triompha enfin des confédérés à la bataille de Hersfeld. Une nouvelle ligue composée principalement de la noblesse hessoise, qui avait déjà pris parti dans la première, s'éleva contre le landgrave vers l'an 1381. Celle ci avait une corne pour symbole. Les villes de Hesse demeurèrent fidèles à leur prince; et ayant réuni leurs forces, elles opposèrent confédération à confédération, et dissipèrent celle des nobles révoltés. Adolphe, archevêque de Mayence, renouvela, quelque tems après, les prétentions de son église sur certains fiefs de la Hesse; et étant entré à main armée dans le pays, il obligea Herman de recevoir de lui ces fiefs, et d'acheter la paix au prix de vingt mille florins. (Voy. *les archevêques de Mayence*.) L'an 1391, la noblesse de Hesse, toujours inquiète, reprit les armes contre le landgrave. Ce prince, qui n'aimait guère plus le repos, s'engagea, par la suite, dans plusieurs démêlés de ses voisins, et attira par là les armes étrangères dans son pays. Il mourut, le 23 mai 1413 (Mallet), sans avoir eu d'enfants de sa première femme **Jeanne de Nassau-Saarbruck**. Mais la seconde, nommée **Marguerite**, fille de Frédéric III, burgrave de Nuremberg, lui donna Louis, qui suit; Agnès, femme d'Otton *le Borgne*, duc de Brunswick-Gottingen; et Marguerite, mariée à Henri, duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

LOUIS I, DIT LE PACIFIQUE.

1413. **Louis** I, dit **le Pacifique**, né l'an 1402 d'Herman I, lui succéda à l'âge de onze ans, sous la tutelle de Henri, duc de Brunswick, qui avait épousé la sœur de son père. Louis, pendant un règne de quarante-cinq ans, ne fut occupé que de mesures utiles à ses peuples et à ses voisins. L'an 1426, il prit la défense de l'abbé de Fulde, que son coadjuteur avait chassé, et le rétablit malgré les efforts d'une puissante ligue qui s'était déclarée pour l'usurpateur. L'an 1428, et l'an 1432, il pacifia les troubles et les dissensions qui s'etaient elevés parmi les princes de la maison de Brunswick.

C'était l'usage alors parmi les grandes maisons d'Allemagne de s'identifier en quelque sorte les unes avec les autres pour se transmettre réciproquement leurs heritages en cas d'événement. L'an 1435, Louis admit la maison de Brandebourg au pacte de succession réciproque de la maison de Hesse et de celle de Misnie. Il donna, l'an 1439, une preuve éclatante de

sa prudence et de son désintéressement, en refusant la couronne impériale, qui lui était offerte par le plus grand nombre des électeurs, après la mort de l'empereur Albert II. Il unit, l'an 1453, à la Hesse les états de *Ziégenhayn*, et de Nidda, vacants par la mort du dernier comte; ce qui étendit la Hesse jusqu'auprès des bords du Mein. L'an 1457, il renouvela les pactes de confraternité entre sa maison et celles de Saxe et de Brandebourg. Louis mourut le 17 janvier de l'année suivante, laisant d'ANNE, fille de Frédéric I, électeur de Saxe, son épouse, Louis et Henri, qui furent landgraves après lui; Frédéric, mort en 1464; Herman, qui devint électeur de Cologne en 1480; et Elisabeth, femme de Jean, comte de Nassau-Weilbourg. (*Voyez* Frédéric I, *électeur de Brandebourg.*)

LOUIS II, DIT LE COURAGEUX, ET HENRI III.

1458. LOUIS, fils aîné de Louis I, né le 7 septembre 1438, succéda d'abord seul au landgraviat; mais au bout de quelques années, pressé par son frère Henri, né l'an 1440, de partager la succession avec lui, il consentit à lui céder la haute Hesse, avec le comté de Nidda, et garda la basse Hesse, avec le comté de Ziégenhayn. Louis fit sa résidence à Cassel, et Henri à Marbourg. Ce partage ne réconcilia point sincèrement les deux frères. Ils vécurent fort mal ensemble, et affectèrent de prendre des partis opposés dans les guerres de leurs voisins. Ils en vinrent ensuite à des hostilités directes entre eux. Enfin, l'an 1471, on parvint à les amener à un traité de paix. Cette même année, le landgrave Louis mourut le 6 novembre, laissant de MATHILDE, fille de Louis II, comte de Wurtemberg, qu'il avait épousée en 1451 (morte en 1495), deux fils, qui furent tous deux nommés Guillaume, et que nous allons voir lui succéder.

GUILLAUME I, DIT LE VIEUX, ET GUILLAUME II, DIT LE NOIR ET LE PUINÉ, LANDGRAVES A CASSEL.

HENRI III, LANDGRAVE A MARBOURG.

1471. GUILLAUME I, né le 14 juillet 1466, et GUILLAUME II, né le 26 août 1468, succèdent à Louis II, leur père, dans le landgraviat de la haute Hesse, sous la tutelle de Mathilde, leur mère. Mais bientôt le landgrave Henri, leur oncle s'empare de la tutelle et de la régence, qu'il conserva tant qu'il vécut. L'an 1473, Henri prit le parti d'Herman, son frère, contre Robert, archevêque de Cologne, qu'Herman avait entrepris de supplanter, et le soutint contre tous les efforts de Charles *le Téméraire*, duc de Bourgogne, qui était venu au secours de Robert. Henri fit arrêter ce dernier, l'an 1478, comme il traversait la Hesse, et le retint prisonnier jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1480. Les comtés de Catzenelenbogen et de Dietz étant venus à vaquer cette dernière année, par la mort du comte Philippe, dernier mâle de sa maison, Henri, son gendre, par ANNE, sa femme, recueillit cette succession, qu'il réunit à la Hesse. Mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 12 janvier 1483, à l'âge de quarante-trois ans. De son mariage, il laissa Guillaume, qui suit; avec deux filles, Mathilde, qui épousa Jean II, duc de Clèves, et Elisabeth, femme de Jean, comte de Nassau-Dillenbourg. (*Voyez* Christophe, *marquis de Bade.*)

GUILLAUME I, DIT LE VIEUX, GUILLAUME II, DIT LE JEUNE, LANDGRAVES A CASSEL, ET GUILLAUME III, DIT LE PLUS JEUNE, LANDGRAVE A MARBOURG.

1483. GUILLAUME III, dit LE PLUS JEUNE, né le 7 septembre 1471, succéda à Henri III, son père, dans la basse Hesse, sous la tutelle de sa mère. Guillaume II demande à partager la haute Hesse avec son frère Guillaume I, qui veut le réduire à un apanage. Maximilien, roi des Romains, prend le parti de Guillaume II, et oblige son frère à lui accorder le partage qu'il demande. L'an 1492, Guillaume I entreprend le pélerinage de la Terre-Sainte. Il en revint, l'année suivante, avec l'esprit tellement affaibli, qu'on l'obligea de résigner ses états à son frère, et de se contenter d'une pension pour son entretien et celui de sa famille. S'étant retiré, l'an 1499, dans le château de Spangenberg, il y mourut le 18 février 1515. Si quelques-uns ont qualifié de *Sage* le père de ces enfants, ce ne peut être que par dérision. C'est ainsi que nous l'avons dénommé nous-mêmes, à l'article de Georges, duc de Simmeren, après l'avoir désigné sous le surnom de *Vieux*, à l'article de Georges, duc de Deux-Ponts; ce qui donnerait lieu d'en faire, mal-à-propos, deux hommes différents, et de confondre encore ce Guillaume le Vieux avec le landgrave Guillaume IV, qui viendra ci-après, et à qui le surnom de *Sage* fut donné à plus juste titre.

Guillaume III meurt, le 17 février 1500, d'une chute qu'il avait faite à la chasse, sans laisser d'enfants de sa femme ELISABETH, fille de Philippe, électeur palatin, qu'il avait épousée en 1498. Elle se remaria depuis à Philippe de Bade, troisième fils du margrave Christophe.

GUILLAUME II, SEUL LANDGRAVE DE HESSE.

1500. GUILLAUME II se trouva seul possesseur de la Hesse, par la mort de Guillaume III. Mais Jean, duc de Clèves, et Jean, comte de Nassau, beaux-frères de Guillaume III, lui disputèrent les comtés de Catzenellenbogen et de Dietz; ce qui occasiona un procès qui dura cinquante-sept ans. L'an 1503, Guillaume III entra dans la guerre d'Albert, duc de Bavière-Munich, contre Robert, fils de l'électeur palatin, que Georges le Riche, duc de Bavière, et le dernier de la branche de Landshut, avait fait son héritier. Il s'empara de plusieurs places dans le Palatinat, dont quelques-unes sont restées à la Hesse. Le 11 juillet de l'an 1509 fut le terme de ses jours. Ce prince aima les sciences, et son goût fut tourné principalement vers l'astronomie. Il employa la plus grande partie de son loisir à la cultiver, et y fit d'assez grands progrès. Il avait épousé, 1°. l'an 1496, YOLANDE, fille de Ferri II, comte de Vaudemont, morte, l'an 1500, sans laisser d'enfants; 2°. l'an 1500, ANNE, fille de Magnus, duc de Mecklenbourg, qui fut mère de Philippe, qui suit; d'Elisabeth, mariée, l'an 1525, à Jean-Georges, duc de Saxe; et de Madeleine, morte sans alliance.

PHILIPPE LE MAGNANIME.

1509. PHILIPPE LE MAGNANIME, fils de Guillaume II, né le 13 novembre 1504, succède à son père sous la tutelle d'Anne de Mecklenbourg, sa mère, à qui le testament de ce prince avait associé dans le titre de curateurs, Philippe, comte de Waldeck, Conrad de Mansbach, et Roland, docteur en droit. Anne de Brunswick, femme de Guillaume I, souffrait impatiemment que son époux fût exclus de l'administration de la Hesse. L'ayant tiré de sa retraite, elle le fit reparaître sur la scène. Mais une armée qu'on lui opposa, l'obligea, au seul bruit de sa marche, de s'enfuir à Homberg, et d'aller, de là, se renfermer au lieu d'où il était parti. Il y mourut, comme on l'a dit, le 18 février 1515, laissant de son épouse, fille de Guillaume, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, cinq filles: Elisabeth, mariée, 1°. le 1er. octobre 1525, à Louis, duc de Deux-Ponts, 2°. à Georges, duc de Simmeren; Mathilde, femme de Conrad, comte de Tecklenbourg; Catherine, mariée à Adam, comte de Beiklingen; et deux mortes sans alliance. La mère de ces filles survécut à son époux.

La régente, Anne de Mecklenbourg, après avoir triomphé de ses ennemis, faisait jouir la Hesse d'un calme profond, depuis six ans, lorsqu'en 1516, un nouvel ennemi vint le

troubler. François de Sickingen, gentilhomme du palatinat du Rhin, dont on a déjà parlé plusieurs fois, étant entré dans ce pays sous prétexte de venger quelqu'injustice qu'on avait faite à un de ses parents, pille le comté de Catzenellenbogen, où il prend le château de Nasteden, avec quelques autres places, et met le siége devant Darmstadt. Philippe, margrave de Bade, négocie un traité de paix entre Sickingen et la régente. Les conditions en sont dures pour la Hesse, qui est obligée de payer à Sickingen, trente-cinq mille écus pour les frais de la guerre, outre un dédommagement pour les biens qu'il revendiquait au nom de son parent. Ce furieux, malgré la satisfaction qu'il avait obtenue, ne cessant d'infester les frontières de la Hesse, le jeune landgrave se mit à la tête de ses troupes, pour le repousser, et l'empêcha de rentrer dans ce pays.

La régence d'Anne expira l'an 1518. L'empereur, considérant à la fois le mérite précoce de Philippe et le besoin que la Hesse avait d'un chef tel que lui, hâta l'époque de sa majorité, et lui remit le gouvernement de ses états, quoiqu'il n'eût encore que quatorze ans. Sickingen, écarté de la Hesse, continuait ses ravages en différentes parties de l'Allemagne. Le landgrave Philippe, apprenant, l'an 1522, qu'après avoir dévasté la campagne du pays de Trèves, il assiégeait la capitale, marche au secours de la place, et réussit à la délivrer, avec le secours du comte d'Isembourg et de l'électeur palatin. Philippe s'arme de nouveau, l'an 1525, pour repousser un corps d'anabaptistes, composé, en partie, de ses vassaux, qui renouvelait, en Hesse, les fureurs de Sickingen. S'étant présenté devant Fulde, où les ennemis s'étaient retranchés au nombre de six mille, il les oblige, à la première sommation, de se rendre à discrétion. Peu de temps après, il s'allie, pour exterminer cette secte, avec le duc de Brunswick et les électeurs de Mayence, de Saxe et de Brandebourg. Ces princes, le 14 mars de la même année, livrent bataille à Thomas Muncer, chef de ces fanatiques, près de Franckenhausen, en Saxe. Muncer, défait, ramène ses troupes le lendemain au combat. Battu de nouveau, il est pris et conduit à Mulhausen, où, sur la fin de l'année, il eut la tête tranchée, avec Pfeiffer, son lieutenant, non moins scélérat que lui. Philippe, l'an 1526, à la persuasion de l'électeur de Saxe, embrasse le luthéranisme, malgré les efforts que sa mère et Georges, duc de Saxe, firent pour l'en détourner. S'étant rendu, la même année, à la diète de Spire, il se joint à l'électeur de Saxe, pour demander la liberté de religion. La diète les renvoie à l'évêque du lieu, qui la refuse. Le dépit qu'en eurent les deux princes, fut cause qu'ils firent faire publiquement le prêche à la luthérienne, dans leur palais. L'archiduc Ferdinand ayant ensuite proposé à la diète de prendre des mesures pour s'opposer aux Turcs, qui menaçaient la Hongrie, le landgrave, à la tête des princes luthériens, déclare, que le Christianisme étant une religion qui doit tout souffrir, ce serait aller contre son esprit que d'employer la force pour arrêter les progrès des Turcs; discours qui choqua les princes catholiques et ceux qui n'avaient pas changé de religion. L'an 1529, il tente, inutilement, de réunir Luther et Zuingle sur l'eucharistie, dans une conférence qu'il fit tenir à Marbourg. Elle dura les trois premiers jours d'octobre, et l'on n'y convint d'aucun article (Raynaldi.) Philippe fut un des princes qui signèrent, l'an 1530, la confession de foi qui fut présentée, le 25 juin, à l'empereur, dans la diète d'Augsbourg, et à laquelle on a donné le nom de cette ville. L'an 1531, le 29 mars, il signe avec les autres princes protestants, la fameuse ligue de Smalkade, pour la défense de la liberté germanique. Ses ambassadeurs à la diète de Nuremberg, refusent, l'an 1532, de signer l'accord conclu, le 22 août de cette année, entre les Catholiques et les Protestants. L'an 1534, après avoir inutilement sollicité la restitution du duché de Wurtemberg, dont l'empereur avait dépouillé le duc Ulric, pour le donner au roi des Romains, le landgrave passa secrètement en France, et obtint du roi François Ier, une somme de cent mille écus d'or, avec laquelle il leva des troupes à son retour, pour la défense du prince dépouillé. Le 13 mai de la même année, il fond sur l'armée impériale, campée près de Lauffen, dans le Wurtemberg, et la met en déroute. Cette victoire procura le rétablissement du duc de Wurtemberg.

Le landgrave, dégoûté de sa femme, pense, du vivant de celle-ci, à en épouser une autre, et propose sérieusement le cas aux théologiens de sa communion. Luther, Mélancthon, et d'autres disciples les plus fameux de cet hérésiarque, s'étant assemblés au mois de décembre 1539, rendent une décision conforme au désir de ce prince. Rien n'est plus ridicule que le discours qu'adressèrent les nouveaux docteurs, au landgrave, en cette occasion. Après avoir avoué que Jésus-Christ a aboli la polygamie, ils disent que la loi qui permettait aux Juifs la pluralité des femmes, à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée. Ils se croient en conséquence autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. D'après cette étonnante décision, Philippe donna sa main, le 13 mars 1540, à Marguerite de Saal, fille d'un pauvre gentilhomme, qu'il entretenait depuis long-tems à titre de concubine.

L'an 1546, Philippe et l'électeur de Saxe se mettent en campagne pour prévenir la résolution que l'empereur avait prise de faire la guerre aux Protestants. Ils emportent Dillingen et Donawert. L'empereur les met l'un et l'autre, par décret du 20 juillet, au ban de l'empire. L'année suivante, après la bataille de Muhlberg, gagnée par l'empereur, le 24 avril, contre l'électeur de Saxe, le landgrave se soumet au vainqueur par l'entremise de l'électeur de Brandebourg et de Maurice, duc de Saxe, son gendre. Il fut convenu que le landgrave, prosterné devant l'empereur, demanderait, à genoux, pardon du passé; qu'il paierait cent cinquante mille florins d'or; qu'il lui remettrait toute son artillerie avec toutes ses munitions de guerre; qu'il réformerait ses troupes, et ferait raser ses forteresses, à l'exception d'une seule, à son choix. A ce prix, Charles lui promit de ne pas le retenir en aucune prison. Le landgrave accepta toutes ces conditions, et satisfit aux engagements, qui, par leur nature, pouvaient être remplis dans le moment. Ce fut à Halle, dans la Saxe, le 18 juin, qu'il vint se présenter à l'empereur, qui parut satisfait de sa soumission. Mais quand il voulut s'en retourner dans ses états, le duc d'Albe et Granvelle, évêque d'Arras, l'ayant invité à souper, l'arrêtèrent prisonnier de la part de ce prince. Le landgrave en appela à son sauf-conduit; mais il se trouva que, par un changement léger, on y lisait que l'empereur ne le retiendrait pas dans une prison perpétuelle (1). Toute la ligue de Smalkalde fut alors dissipée, et les Protestants furent chargés d'impôts et de contributions. (Pfeffel.) L'an 1552, le landgrave est remis en liberté dans le mois d'août; mais il est arrêté de nouveau près de Maestricht, par les ordres de la gouvernante des Pays-Bas. Cette seconde détention fut très-courte. Le 4 septembre suivant, l'empereur fit élargir le landgrave, qui retourna dans ses états.

Philippe, l'an 1557, termine, par l'arbitrage des électeurs palatin et de Saxe, la contestation qu'il avait avec la maison de Nassau, touchant les comtés de Catzenellenbogen et de Dietz, vacants depuis quelques années par défaut de ligne directe. Le premier de ces deux comtés, dont la ville de Darmstadt est

(1) Cet acte portait qu'il n'éprouverait aucune détention; mais au mot *aucune* (en allemand *einige*), Granvelle avait substitué *ewige* (*perpétuelle*), que le landgrave avait signé, par inattention, dans le double qui lui avait été remis.

la capitale, devient le partage de la maison de Hesse, et l'autre celui de la maison de Nassau. Les Huguenots de France trouvèrent un défenseur zélé dans le landgrave Philippe, auquel ils s'adressèrent pour en obtenir du secours. L'an 1562, il met le maréchal de ses troupes à la tête de celles que Dandelot, frère de l'amiral de Coligni, avait rassemblées en Allemagne, pour le secours du prince de Condé. Le 31 mars 1567 fut le terme de ses jours. Il avait épousé, l'an 1523, CHRISTINE, fille de Georges le Barbu, duc de Saxe, morte le 15 avril 1549, après lui avoir donné Guillaume, qui suit; Louis, landgrave de Marbourg, mort le 9 octobre 1604, sans lignée; Philippe, landgrave de Rhinfels, mort le 20 novembre 1583, sans postérité; Georges, tige des landgraves de Hesse-Darmstadt; Philippe-Louis, mort au berceau; Agnès, femme de Maurice, électeur de Saxe, puis de Frédéric, duc de Saxe; Anne, mariée à Wolfgang, comte palatin de Deux-Ponts; Barbe, femme de Georges, prince de Montbéliard; Elisabeth, alliée à Louis VI, comte palatin du Rhin; et Christine, femme d'Adolphe, duc de Holstein Gottorp. Marguerite Saal, que Philippe avait épousée, comme on l'a dit, du vivant de sa première femme, le fit père de six fils, qui moururent sans alliance, et d'une fille, qui fut mariée deux fois. (Mallet.) Ce prince avait l'esprit grand et élevé; il aimait les sciences, et fonda l'université de Marbourg.

LANDGRAVES DE HESSE-CASSEL.

GUILLAUME IV.

1567. GUILLAUME IV, dit LE SAGE, fils aîné du landgrave Philippe I, né le 14 juin 1532, eut en partage la basse Hesse, dont Cassel était la capitale, avec le comté de Ziégenhayn, et une partie de la seigneurie d'Iter, suivant le testament de son père. Peu de tems après la mort de ce dernier, Guillaume et ses frères envoyèrent, en noms communs, une députation à l'empereur Maximilien, pour recevoir de lui l'investiture simultanée de tous les fiefs qu'ils tenaient de l'empire, avec la confirmation de tous leurs droits et priviléges. Cette investiture fut suivie du nouveau privilége accordé à leurs tribunaux « de prononcer sans appel dans tous les procès où la chose contestée » n'excéderait pas la valeur de six cents florins du Rhin; somme » assez considérable alors pour que le plus grand nombre des » causes pût être terminé dans le pays même, sans recourir à » la voie des appels aux tribunaux de l'empire, voie toujours » plus ou moins pénible, longue et onéreuse aux parties ». (Mallet.) Guillaume se fit une grande réputation par sa prudence et son habileté dans les affaires. La plupart des princes de l'Europe prirent ses avis, et se trouvèrent bien de les avoir suivis. A la politique, il joignit l'étude des mathématiques, où il fit de grands progrès. Ses états jouirent pendant sa régence d'une parfaite tranquillité. Il les augmenta de plusieurs domaines qui lui vinrent par succession. Le pape Grégoire XIII ayant publié, l'an 1582, son nouveau calendrier, avec ordre à tous les fidèles de l'adopter, l'électeur de Saxe écrivit au landgrave Guillaume, comme à un des plus habiles astronomes de son tems, pour le consulter sur ce sujet. Guillaume sans entrer dans l'examen de ce calendrier, fut d'avis de ne le point adopter, à cause du ton impérieux que prénait le pape dans sa bulle. Cet avis fut adopté par tous les princes protestants, à la diète qui se tint sur la fin de juin de la même année, à Augsbourg. Guillaume mourut le 25 août 1592, à l'âge de soixante ans, laissant de SABINE, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, qu'il avait épousée l'an 1566 (morte le 17 août 1582); Maurice, qui suit; et trois filles, savoir, Anne-Marie, née l'an 1567, mariée, en 1589, à Louis, comte de Nassau-Saarbruck; Hedwige, née en 1569, mariée, en 1597, à Ernest, comte de Schauenbourg; et Christine, née en 1578, alliée, en 1598, à Jean-Ernest, duc de Saxe-Eisenach.

MAURICE.

1592. MAURICE, né le 25 mai 1572, succède au landgrave Guillaume, son père, à l'âge de vingt ans. Dès-lors, il était en état de figurer parmi les savants, dans tous les genres, par la variété de ses connaissances; poëte, hélléniste, hébraïsant, géomètre, astronome, et même théologien. Elevé dans la secte luthérienne, il la quitta pour embrasser le calvinisme. Ce fut la source de tous les malheurs qu'il éprouva dans la suite. En 1604, il entra dans la ligue formée par les princes protestants, à Heidelberg, pour la défense de leurs droits, qu'ils prétendaient violés par les jugements de la chambre impériale et du conseil aulique, trop favorables aux Catholiques. La mort de Louis, son oncle, landgrave de Hesse-Marbourg, décédé, cette même année, sans laisser de postérité, causa dans la Hesse une révolution, où Maurice, comme chef de la branche aînée, eut la plus grande part. Louis, prévoyant les troubles que sa succession pourrait occasioner, avait tâché de les prévenir par son testament, en instituant pour héritiers, par égales portions, les deux branches de Cassel et de Darmstadt. Mais à cet acte, il avait apposé deux clauses, dont il faisait dépendre sa validité; l'une que ses successeurs ne feraient aucun changement à la religion établie dans ses états, suivant la confession d'Augsbourg; l'autre, que celui où ceux de ses héritiers qui formeraient quelque difficulté ou quelque opposition, contre ce testament, seraient exclus du bénéfice qu'ils pourraient en espérer. Maurice représentait seul la maison de Cassel, et voulait s'attribuer, en conséquence, la moitié de l'héritage de son oncle; mais celle de Darmstadt avait trois princes, qui prétendirent que la succession devait se partager par têtes. Après d'assez longues contestations, on convint de s'en rapporter au jugement d'une cour, d'*Austregues* (c'est ainsi qu'on nomme les arbitres en Allemagne), qui partagea la succession litigieuse en deux portions égales, conformément aux prétentions de Maurice, et assigna à chaque partie les lieux les plus voisins de ses états. Ainsi, Marbourg et son université, qui étaient un objet d'une grande importance, échurent à Maurice, avec la partie septentrionale de la principauté du même nom. Ce qui est au midi fut réuni aux états de Darmstadt. L'université de Marbourg semblait devoir prendre un nouveau lustre, sous un prince ami des sciences, comme l'était Maurice: mais son entêtement pour le calvinisme, qu'il voulut faire prévaloir dans cette académie, attachée à la lettre de la confession d'Augsbourg, y occasiona de grands troubles. Maurice vint à bout de les assoupir par des actes de sévérité.

Les princes de la branche de Darmstadt ne virent pas sans dépit le calme rétabli dans Marbourg. Le jugement des austregues, qui avaient adjugé la moitié de ce landgraviat à Maurice, leur tenait toujours au cœur, et ils ne cherchaient que l'occasion de s'en relever. Mais l'empereur Rodolphe, qu'ils tentèrent de faire entrer dans leurs vues, était trop indolent pour les seconder au préjudice de son repos. Il fallut attendre, pour agir, un nouveau régne; et Mathias, frère de Rodolphe, lui ayant succédé, l'an 1612, dans l'empire, les princes de la branche de Darmstadt, après l'avoir gagné par des marques d'attachement, intentèrent, devant lui, un procès en règle à Maurice, pour la succession de Marbourg. Une sentence qu'ils obtinrent au conseil aulique, en 1613, enjoignit à Maurice, de répondre dans l'espace de quatre mois, aux plaintes et aux demandes de sa partie, faute de quoi il serait censé l'avoir fait, et l'on devait aller en avant. Maurice, dans la crainte de succomber, appelle à son secours les princes de Saxe et de Brandebourg, et les engage à renouveler le pacte héréditaire de confraternité et de succession réciproque qui unissait leurs maisons à la sienne. Mais, dans le même tems, on suscita à Maurice un nouveau procès, où il ne trouva pas des juges plus favorables que pour le premier. Les comtes de Waldeck, qui, jusqu'alors s'étaient reconnus vassaux de la maison de Hesse,

secouèrent tout-à-coup le joug de cette dépendance, et obtinrent un décret qui les déclarait, en termes équivalents, feudataires immédiats de l'empire.

Le procès pour la succession de Marbourg ne fut pas si promptement jugé. Ce ne fut qu'en 1623, après la mort de Mathias, que Maurice, par arrêt du 1er. avril, rendu par Ferdinand II, perdit, non-seulement les états que les princes de Darmstadt lui contestaient, mais fut condamné à restituer les revenus qu'il en avait retirés jusqu'alors. Le fondement le plus plausible de ce jugement était, que Maurice, par son changement de religion, se trouvait dans le cas exprimé dans la première clause du testament du landgrave de Marbourg. Ce fut envain que Maurice appela du tribunal qui le condamnait, à l'empereur mieux informé, et de l'empereur, aux états de l'empire. Tilli, général de Ferdinand, se rendit, à la tête d'une armée nombreuse, dans la Hesse, qu'il traita en pays ennemi. Le malheureux landgrave, ne pouvant soutenir le spectacle de ses états ravagés, prit le parti, l'an 1624, de s'en éloigner, et d'aller chercher des amis en différentes cours d'Allemagne. Son absence, pendant laquelle son fils Guillaume administra la Hesse, ni l'acte qu'il donna de sa soumission aux arrêts qui le condamnaient, ne remédièrent point aux malheurs de ses sujets. Enfin, perdant l'espérance de rétablir ses affaires, il abdiqua, au mois de mars 1627, en faveur de ce même fils, et alla passer le reste de ses jours en divers châteaux de sa dépendance. Ce fut dans celui d'Eschwège, sur la Werra, qu'il termina sa vie, à l'âge de soixante ans, le 15 mars 1632. Il avait épousé, 1°. le 24 septembre 1593, AGNÈS, fille de Jean-Georges, comte de Solms-Laubach (morte le 23 septembre 1602), dont il eut Otton, mort, le 7 août 1617, des suites d'une blessure qu'il se fit lui-même en maniant imprudemment une arme à feu, et Guillaume, qui suit; 2°. le 23 mai 1603, JULIENNE, fille de Jean, comte de Nassau-Dillenbourg (morte le 15 février 1643), qui le fit père de Philippe, tué le 27 août 1626, à la bataille de Lutter; d'Herman, seigneur de Rodenberg, au comté de Schauenbourg; de Maurice, mort le 16 février 1633; de Frédéric, prince d'Eschwège, tué l'an 1655, en Pologne, où il accompagnait le roi de Suède, son beau-frère; d'Ernest, tige de la branche de Hesse-Rhinfels; de Christian, mort le 14 décembre 1641; et d'Agnès, femme de Jean-Casimir, prince d'Anhalt-Dessau; avec deux autres filles.

GUILLAUME V, DIT LE CONSTANT.

1627. GUILLAUME V, dit LE CONSTANT, né le 14 février 1602, succéda au landgraviat de Hesse-Cassel, par la cession que Maurice, son père, lui en avait faite. La nécessité le contraignit de souscrire au jugement impérial, qui privait sa branche de la succession de Marbourg, en attendant des conjonctures plus favorables pour s'en relever. Malgré son ressentiment contre la branche de Darmstadt, qui le privait de ce riche domaine, il vint à bout de se concerter avec le landgrave Georges II, pour abolir dans leur maison le partage des biens héréditaires entre frères, et y établir le droit de primogéniture, ou de majorat; ce qui fut confirmé, l'an 1628, par l'empereur. (Mallet, *Hist. de Hesse*, t. III, p. 131.) Busching prétend néanmoins que ce droit était établi dans la branche de Darmstadt, dès l'an 1606. L'édit rendu, le 6 mars 1629, par l'empereur, pour obliger les Protestants à restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avaient usurpés depuis 1555, excita un soulèvement auquel Guillaume prit part comme tous les autres intéressés. Il entra dans la confédération de Leipsick, qu'ils formèrent l'année suivante pour leur commune défense. Gustave-Adolphe, roi de Suède, étant venu à leur secours, le landgrave Guillaume vint le trouver, l'an 1631, dans son camp de Werben, et augmenta le nombre de ses alliés, par un traité de ligue offensive et défensive, qu'il conclut avec lui. L'an 1632, apprenant que ce monarque, campé sous les murs de Nuremberg, courait risque d'être affamé par Walstein, général des Impériaux, il se met en marche avec ses troupes pour aller le dégager, tandis que le duc de Saxe-Weimar et Bannier arrivent de différents quartiers pour le même objet. Il eut part, quelques jours après leur jonction, à la bataille terrible qui se donna entre les Impériaux et les Suédois, sans aucun succès décisif. La perte de celle de Nordlingue, où ces derniers furent défaits, l'an 1634, ne changea point ses dispositions à leur égard, bien différent de plusieurs autres princes que ce revers avait détachés de leur parti. Tandis qu'ils reprenaient le dessus par de nouveaux succès, il continua de faire la guerre à l'empereur, mais avec peu d'avantage; et sans la bataille de Witstock, gagnée par les Suédois, le 14 septembre 1636, il eût été obligé d'abandonner toutes les conquêtes qu'il avait faites en Westphalie, du vivant de Gustave-Adolphe. Cet événement ayant rétabli ses affaires, il se jeta sur le comté d'Oost-Frise, où il leva de fortes contributions. Il comptait poursuivre ses avantages, lorsque la mort l'arrêta, le 21 septembre 1637. On prétend, mais sans fondement, qu'il avait été empoisonné par son général Melander, qui, l'an 1640, mécontent de la régente de Hesse, passa au service de la maison d'Autriche. Guillaume avait épousé, le 21 septembre 1619, AMÉLIE-ELISABETH DE HANAU, dont il laissa Guillaume, qui suit; Philippe, mort en 1638; Charlotte, née l'an 1627, mariée, l'an 1650, à Charles-Louis, électeur palatin du Rhin; et deux autres filles mortes dans le célibat.

GUILLAUME VI.

1637. GUILLAUME VI, né le 23 mai 1629, succéda au landgrave Guillaume V, son père, sous la tutelle d'Amélie-Élizabeth, sa mère. Cette princesse, vraie héroïne, continua la guerre que son époux avait commencée contre l'empereur et les princes de son parti. La défection de son général Mélander n'abattit point son courage. Elle ne fut pas plus ébranlée par les mouvements que se donna Georges II, landgrave de Hesse-Darmstadt, pour lui enlever la régence pendant la minorité de son fils. En vain il la menaça d'exécuter lui-même contre elle et contre son fils l'arrêt de proscription que Ferdinand II avait prononcé contre le feu landgrave, et que l'empereur régnant venait de confirmer. En vain l'électeur de Saxe, se portant pour médiateur, voulut-il profiter de la conjoncture pour la détacher de l'alliance de la France et de la Suède. La princesse amusa l'électeur et le landgrave, par une feinte négociation, jusqu'à l'arrivée du secours qu'elle attendait de la Suède; alors elle rompit les conférences, et renouvela son traité avec les deux couronnes. Ses troupes, réunies depuis à celles de France, commandées par le maréchal de Guébriant, battirent, en 1642, le général Lamboi près de Kerpen. Après d'autres avantages remportés sur les Impériaux, elle reprit le château de Marbourg et le comté de Catzenellenbogen. L'an 1648, par le traité de Westphalie, elle obtint pour le landgrave, son fils, et ses successeurs, outre une somme de six cent mille écus en espèces, la plus grande partie du comté de Schauenbourg, et l'abbaye de Hirschfeld déclarée principauté séculière avec une voix à la diète, et le droit de primogéniture dans les deux branches de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt. Ce fut l'une des dernières opérations de sa régence. L'an 1650, elle remit à son fils l'administration de son état. Elle ne survécut guère à sa démission, étant morte à Cassel, le 8 août 1651. Guillaume, son fils, tandis qu'elle exerçait la régence, avait fait ses preuves de valeur en 1644, dans un combat livré contre un corps de lorrains, près de Nuys, où Rabenhaupt, qui commandait pour elle dans cette place, fut fait prisonnier. Ce prince, après la mort de sa mère, donna ses soins pour réparer les maux que la guerre de trente ans avait faits à la Hesse. Il y avait lieu d'espérer qu'il la remettrait dans un état florissant.

Mais une apoplexie l'emporta le 26 juillet 1663, à l'âge de 34 ans. Ce prince avait épousé, le 9 juillet 1649, HEDWIGE-SOPHIE, fille de Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg, dont il laissa Guillaume, qui suit; Charles, qui vient après; Philippe, qui a commencé la branche rapportée ci-après de Hesse-Philippsthal, Georges, mort à Genève, le 4 juillet 1674; Charlotte-Amélie, femme de Christiern V, roi de Danemarck; et Elisabeth-Henriette, mariée à Frédéric III, électeur de Brandebourg, et premier du nom, roi de Prusse.

GUILLAUME VII.

1663. GUILLAUME VII, né le 21 juin 1651, successeur de Guillaume VI, son père, sous la régence d'Hedwige-Sophie, sa mère, mourut à Paris, le 21 novembre 1670, dans sa vingtième année, sans avoir été marié. Son corps, transporté à Cassel, y fut inhumé l'année suivante avec les cérémonies d'usage. Ce prince avait relevé l'université de Marbourg, qui avait été presque anéantie pendant la guerre de trente ans. Il y harangua en latin, l'an 1668, lorsque, par un usage qui peut paraître aujourd'hui singulier, il en fut élu recteur. (Mallet.)

CHARLES.

1670. CHARLES, second fils de Guillaume VI, né le 3 août 1654, succéda au landgraviat de Hesse-Cassel, après la mort de Guillaume VII, son frère aîné. Sans aimer la guerre, il sut se faire respecter de ses voisins, et jouit d'une paix constante jusqu'à sa mort, arrivée le 23 mars 1730. Il avait du goût pour les arts et la magnificence, et la ville de Cassel lui est redevable de ses embellissements. Ce prince avait épousé, le 21 mai 1673, MARIE-AMÉLIE, fille de Jacques, duc de Curlande, morte le 16 juin 1711, dont il laissa Frédéric, qui suit; Guillaume, et deux autres fils, avec deux filles, qui sont Sophie-Charlotte, femme de Frédéric-Guillaume, duc de Mecklenbourg-Schwerin, et Marie-Louise, alliée à Jean-Guillaume, prince de Nassau-Dietz.

FRÉDÉRIC I.

1730. FRÉDÉRIC I, né le 28 avril 1676, était déjà célèbre avant de succéder au landgrave Charles, son père. Il s'était signalé, à la tête des troupes de son père et de celles des cercles, à la bataille de Spire, en 1703, à celle d'Hochstet, en 1704, au siége de Traerbach, la même année, à celui de Toulon, en 1707. Charles XII, roi de Suède, l'avait nommé généralissime de ses armées de terre et de mer, et lui avait confié la régence de ses états pendant son absence. Veuf, en 1705, de LOUISE-DOROTHÉE-SOPHIE, fille de Frédéric I, roi de Prusse, il avait épousé en secondes noces, le 4 avril 1715, ULRIQUE-ELÉONORE, fille de Charles XI, roi de Suède; et cette princesse étant montée sur le trône de Suède en 1719, avait engagé les états de cette couronne à élire pour leur roi Frédéric, son époux. Devenu landgrave de Hesse-Cassel, il établit, pour gouverner cet état, une régence, à la tête de laquelle il mit Guillaume, son frère. Celui-ci eut, en qualité de comte de Hanau, quelques démêlés avec l'électeur de Mayence, qui voulut employer la violence contre lui. Guillaume s'adressa au roi de Prusse, et lui demanda sa protection. Le 29 juin 1740, le roi écrivit une lettre à l'électeur pour l'avertir de cesser ses hostilités, et lui déclara qu'il était prêt à secourir Guillaume, qui était attaché à sa maison par des pactes de confraternité. Cette lettre fit effet; l'électeur de Mayence prit des sentiments plus doux et plus chrétiens, et tout s'arrangea à l'amiable. (*Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, tom. I, pag. 281, note 21.) Frédéric mourut le 5 avril 1751, sans laisser de postérité. (*Voy.* Frédéric I, *roi de Suède*.)

GUILLAUME VIII.

1751. GUILLAUME VIII, comte de Hanau, succéda au roi Frédéric, son frère, dans le landgraviat de Hesse-Cassel. Il était né le 10 mars 1682, et avait épousé, le 27 septembre 1717, DOROTHÉE-GUILLELMINE DE SAXE-ZEITZ, dont il avait eu Frédéric, qui suit, et Marie-Amélie. Guillaume mourut au château de Rinteln, la nuit du 28 au 29 janvier 1760, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

FRÉDÉRIC II.

1760. FRÉDÉRIC II, né le 14 août 1720, fut élevé par le philosophe de Crouzas. Ayant embrassé la religion catholique, il fut obligé, en 1754, d'émanciper ses trois fils, de céder à Guillaume, l'aîné, provisionnellement le comte de Hanau, et de le laisser élever dans la religion calviniste. S'étant déclaré pour la France, il vit le prince Ferdinand de Brunswick entrer subitement, le 13 février 1761, dans la Hesse, et après divers avantages remportés sur les Français, mettre le siége devant Cassel, dont il se rendit maître. Le landgrave Frédéric mourut le 31 octobre 1785. Il avait épousé, 1°. le 17 mai 1740, MARIE, fille de Georges II, roi de la Grande-Bretagne, morte le 16 janvier 1772; 2°. le 10 janvier 1778, PHILIPPINE-AUGUSTE-AMÉLIE DE BRANDEBOURG-SCHWEDT, née le 10 octobre 1745. Il a eu, du premier lit,

1°. Georges-Guillaume, dont l'article suit;

2°. Charles, landgrave, né le 19 décembre 1744, vice-roi de Norwège en 1792; feld-maréchal danois, gouverneur des duchés de Sleswick et de Holstein. Il a épousé, le 30 août 1766, Louise, fille de Frédéric V, roi de Danemarck, née le 30 janvier 1750. De ce mariage sont issus:

- *A*. Frédéric, né le 24 mai 1771, général au service de Danemarck;
- *B*. Chrétien, né le 16 août 1774;
- *C*. Marie-Sophie-Frédérique, née le 28 octobre 1767, mariée, le 31 juillet 1790, à Frédéric VI, roi de Danemarck et de Norwège;
- *D*. Julie-Louise-Amélie, née le 19 janvier 1773;
- *E*. Louise-Caroline, née le 28 septembre 1789, mariée, le 20 janvier 1810, à Guillaume, duc de Sunderbourg-Beck;

3°. Frédéric, landgrave, né le 11 septembre 1747, a épousé, le 2 décembre 1786, Caroline-Polixène, fille de Charles-Guillaume, prince de Nassau-Usingen, née le 4 août 1762. De ce mariage sont issus:

- *A*. Guillaume, né le 24 décembre 1787, marié, le 10 novembre 1810 à Charlotte, fille du prince Frédéric de Danemarck, née le 30 octobre 1789. Leurs enfants sont:
  - *a*. Caroline-Frédérique, née le 15 août 1811;
  - *b*. Marie-Louise-Charlotte, née le 9 mai 1814;
  - *c*. Louise-Wilhelmine, née le 7 septembre 1817;
- *B*. Frédéric-Guillaume, né le 25 avril 1790;
- *C*. Georges-Charles, né le 14 janvier 1793;
- *D*. Louise-Caroline-Frédérique, née le 9 avril 1794;
- *E*. Marie-Wilhelmine-Frédérique, née le 21 janvier 1796, mariée, le 12 août 1817, à Georges-Frédéric, grand-duc du Mecklenbourg-Strelitz;
- *F*. Auguste-Wilhelmine-Louise, née le 25 juillet 1797, mariée, le 6 mai 1818, à Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge.

GUILLAUME IX, PREMIER ÉLECTEUR.

1785. GUILLAUME IX (Georges-Guillaume), né le 3 juin 1743, succéda, le 31 janvier 1760, à son aïeul Guillaume VIII dans le comté de Hanau, et le 31 octobre 1785, à son père Frédéric II, dans le landgraviat de Hesse-Cassel. Le 27 avril 1803, il prit le titre d'*électeur*. Ce prince, dépouillé de

ses états en 1806, y est rentré en 1813. Il a épousé, le premier septembre 1764, **Wilhelmine-Caroline**, fille de Frédéric V, roi de Danemarck. De ce mariage sont issus un prince et deux princesses :

1°. Guillaume, prince héréditaire, né le 28 juillet 1777, fut général au service de Prusse. Il a épousé, le 13 février 1797, Frédérique-Auguste-Christine, fille de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, dont il a :

a. Frédéric-Guillaume, né le 30 août 1802;
b. Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née le 29 juillet 1799;
c. Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née le 6 septembre 1804;

2°. Marie-Frédérique, née le 14 septembre 1768, mariée, le 29 novembre 1794, à Alexis-Frédéric-Christian, duc d'Anhalt-Bernbourg;

3°. Caroline-Amélie, née le 11 juillet 1771, mariée, le 24 avril 1802, à Emile-Léopold-Auguste, duc de Saxe-Gotha.

Pour la suite des événements de ce règne, *voyez* la chronologie qui se trouve à la fin de cet Ouvrage.

LANDGRAVES DE HESSE-PHILIPPSTHAL.

PHILIPPE.

1663. **Philippe**, troisième fils de Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel, naquit le 14 décembre 1655. Il eut Creuzberg en apanage, et fit bâtir la citadelle de Philippsthal. Il mourut d'apoplexie, à Aix-la-Chapelle, le 18 juin 1721, d'où son corps fut porté à la Haye, où il avait fait ériger un tombeau pour sa famille dans l'église allemande. Il avait épousé, en 1680, **Catherine-Amélie**, fille de Charles-Otton, comte de Solms-Laubach, morte en 1736. Il en eut :

1°. Charles, qui continue la première branche;

2°. Philippe, né le 31 juillet 1686, commandant de Rhinfels, mort à Mayence au mois de mai 1717. Il avait épousé, le 27 août 1714, Marie, fille de Georges-Albert, comte de Styrum, morte en 1754. Il n'en eut qu'une fille unique, Amélie-Sophie, née le 8 juin 1716, morte en bas âge;

3°. Guillaume, qui fonda la branche de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, rapportée ci-après;

4°. Wilhelmine-Hedwige, née le 9 octobre 1681, princesse accomplie, morte de la petite vérole au mois d'août 1699;

5°. Amana, née le 13 mars 1685, morte le premier avril 1686;

6°. Frédérique-Henriette, née le 16 juillet 1688, tuée par l'explosion d'un magasin à poudre à Maestricht, en 1771;

7°. Sophie-Auguste, née le 6 avril 1695, morte en 1728, épouse de Pierre de Holstein-Sunderbourg.

CHARLES.

1721. **Charles**, né le 23 septembre 1682, servit d'abord en Danemarck, et passa ensuite au service de France, où il fut créé lieutenant-général des armées du roi le 18 mars 1721. Il succéda au landgraviat de Hesse-Philippsthal au mois de juin suivant. Le roi de Danemarck le créa chevalier de l'Éléphant le 6 juin 1731. Ce prince mourut le 7 mai 1770. Il avait épousé, le 24 novembre 1725, **Caroline-Christine**, fille de Jean-Guillaume, duc de Saxe-Eisenach, morte en 1743. Il en eut :

1°. Guillaume, qui suit;

2°. Charlotte-Amélie, née le 10 août 1730, morte en 1802, veuve d'Antoine-Ulric, duc de Saxe-Meinungen.

GUILLAUME.

1770. **Guillaume**, né le 29 août 1726, landgrave de Hesse-Philippsthal le 7 mai 1770, fut général de cavalerie en Hollande. Il épousa, le 26 juin 1755, **Ulrique-Eléonore de Hesse-Philippsthal**, morte le premier février 1795. Il est mort le 8 août 1810, ayant eu les enfants qui suivent :

1°. Charles, prince héréditaire de Hesse-Philippsthal, né le 6 novembre 1757, fut tué devant Francfort, le 2 janvier 1793. Il avait épousé, le 24 juin 1791, Victoire-Amélie-Ernestine, fille du prince François-Adolphe-d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg-Hoym. Elle s'est remariée en 1797 à Charles, comte de Wimpfen. Le prince Charles de Hesse-Philippsthal a eu de ce mariage une princesse, nommée Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, mariée en 1812 à son oncle Ernest-Constantin, landgrave de Hesse-Philippsthal;

2°. Frédéric, né le 4 septembre 1764, mort sans alliance en 1792;

3°. Louis, dont l'article suit;

4°. Ernest-Constantin, rapporté après son aîné;

5°. Julienne-Wilhelmine, née le 8 juin 1761, mariée au comte Philippe-Ernest de Schauenbourg-Lippe, mort le 14 février 1787.

LOUIS.

1810. **Louis**, né le 8 octobre 1760, fut capitaine-général des troupes de Ferdinand, roi de Naples. Ce fut lui qui défendit la forteresse de Gaëte, en 1806, lorsque les troupes françaises, sous le commandement de Joseph Buonaparte, voulant exclure Ferdinand de ses états, vinrent mettre le siége devant cette place, au mois de février. La défense de Gaëte fut admirée de toute l'Europe. Elle ne se rendit que le 18 juillet, après six mois et demi de siége. Huit jours avant, le prince Louis avait été blessé grièvement à la tête d'un éclat de bombe, au moment où, sur un bastion, il encourageait ses canonniers. Ce prince devint landgrave de Hesse-Philippsthal à la mort de son père, le 8 août 1810. Il décéda lui-même le 15 février 1816. Il avait épousé, le 22 janvier 1791, **Marie-Francisque**, comtesse Bergh de Trips, née le 8 août 1771, morte en 1806. Il en eut pour fille unique une princesse, nommée Marie-Caroline, née le 13 janvier 1793, mariée, le 19 décembre 1810, dans l'église paroissiale de Cassel, au comte Ferdinand de la Ville-sur-Illon, colonel au service de France.

ERNEST-CONSTANTIN.

1816. **Ernest-Constantin**, né le 8 août 1771, a succédé au landgrave Louis, son frère, le 15 février 1816. Il a épousé, 1°. le 10 avril 1796, **Christiane-Louise**, fille de Frédéric-Charles, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, née le 2 novembre 1775, morte le 25 décembre 1808; 2°. le 17 février 1812, **Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore**, fille de son frère Charles, prince héréditaire de Hesse-Philippsthal. Les enfants du landgrave sont :

Du premier lit :

1°. Ferdinand, né le 15 octobre 1799;
2°. Charles, né le 22 mai 1803;
3°. François-Auguste, né le 26 janvier 1805;

Du second lit :

4°. Victoire-Emilie-Alexandrine, née le 28 mars 1813.

BRANCHE DE HESSE-PHILIPPSTHAL-BARCHFELD.

GUILLAUME.

1721. **Guillaume**, né le 2 avril 1692, troisième fils de Phi-

lippe, landgrave de Hesse-Philippsthal, fut colonel de cavalerie au service des états-généraux de Hollande, et mourut en 1761. Il avait épousé, le 31 octobre 1724, **Wilhelmine-Charlotte**, née le 24 novembre 1704, morte en 1766, fille de Lebrecht, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. Il en eut, entr'autres enfants :

1°. Adolphe, qui suit ;
2°. Catherine, morte en 1798, épouse du prince d'Isenbourg ;
3°. Anne-Frédérique, morte en 1785, épouse du prince de la Lippe-Detmold ;
4°. Dorothée, décédée en 1799, femme du prince de Lœwenstein-Wertheim.

ADOLPHE.

1761. **Adolphe**, landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld, né le 23 juin 1743, succéda à son père en 1761, et mourut le 17 juillet 1803. Il avait épousé le 18 octobre 1781, **Wilhelmin-eLouise**, née duchesse de Saxe-Meinungen, dont il eut trois princes :

1°. Charles, qui suit ;
2°. Guillaume, né le 10 août 1786, marié, le 22 août 1812, à Julienne, fille de Frédéric, prince de Danemarck, née le 13 février 1788 ;
3°. Ernest, né le 28 janvier 1789, général au service de Russie.

CHARLES.

1803. **Charles**, né le 27 juin 1784, général au service de l'empereur de Russie, succéda à son père le 17 juillet 1803. Il a épousé, le 19 juillet 1816, **Augusta**, princesse de Hohenlohe-Ingelfingen-Œlsingen, née le 16 novembre 1793.

LANDGRAVES DE HESSE-DARMSTADT.

GEORGES I, dit le Pieux.

1567. **Georges I**, dit **le Pieux**, dernier des fils du landgrave Philippe I, né le 10 septembre 1547, eut, pour sa part, un quart de la succession de son père, qui comprenait le district de Darmstadt, et mourut le 7 février 1596. Il avait épousé, 1°. l'an 1572 **Madeleine**, fille de Bernard, comte de Lippe, morte le 26 février 1587 ; 2°. le 24 mai 1589, **Léonore**, fille de Christophe, duc de Wurtemberg, et veuve de Joachim-Ernest, prince d'Anhalt, morte le 2 janvier 1618. Du premier lit, il laissa Louis, qui suit ; Philippe de Hesse-Busbac, mort sans lignée le 28 avril 1643 ; Frédéric, qui a fait la branche de Hesse-Hombourg ; Christine, mariée l'an 1594, à Frédéric Magnus, comte d'Erpach, morte le 26 mars 1596 ; Elisabeth, alliée à Jean-Casimir, comte de Nassau-Saarbruck, morte en 1625.

LOUIS LE FIDÈLE, Ier. landgrave de Hesse-Darmstadt.

1596. **Louis**, fils aîné de Georges le Pieux, né le 24 septembre 1577, fut le premier qui prit le titre de landgrave de Hesse-Darmstadt. Son attachement inviolable à la maison d'Autriche lui mérita le surnom de *Fidèle*. L'an 1622, le marquis de Bade-Dourlach et le comte de Mansfeld, chefs du parti qui combattait pour l'électeur palatin fugitif et proscrit, n'ayant pu mettre dans ses intérêts le landgrave Louis, font une irruption subite dans ses terres qu'ils ravagent, et, l'ayant pris dans sa fuite avec Jean, son fils, ils les livrent au palatin, qui les traîne prisonniers à sa suite, dans l'espérance qu'ils serviront à lui faire obtenir des conditions de paix plus favorables de l'empereur. Mais ce prince ayant pris le parti, la même année, de mettre bas les armes et de s'abandonner à la discrétion de l'empereur, relâcha, en conséquence, le landgrave et son fils. Louis, de retour en ses terres, fut bien dédommagé par l'empereur de la disgrâce qu'il avait essuyée. Depuis 1604, il était en querelle avec Maurice, landgrave de Hesse-Cassel, pour la succession du landgrave de Marbourg, dont il demandait les trois quarts pour lui et ses deux frères. L'empereur, par arrêt du 1er. avril 1623, lui adjugea la succession entière avec tous les revenus perçus jusqu'à ce jour par sa partie. (*Voy.* Maurice, *landgrave de Hesse-Cassel.*) Louis, secondé par les troupes de Tilli, qui occupaient Marbourg, prit possession, le 18 mars 1624, de toute la principauté qui faisait, depuis long-tems, l'objet de ses vœux et de ses regrets. Il alla lui-même à Marbourg recevoir les serments de la régence, de l'université et de la bourgeoisie, et il y signala dès le commencement son zèle pour la religion luthérienne, à laquelle il devait un si grand accroissement de puissance. Il relégua ou destitua les professeurs et prédicateurs réformés que Maurice y avait établis. Ce prince termina ses jours le 27 juillet de l'an 1626, laissant de **Madeleine**, fille de Jean-Georges, électeur de Brandebourg, qu'il avait épousée, l'an 1597 (morte le 24 mai 1616), Georges, qui suit ; Jean, landgrave de Hesse-Busbac, célèbre capitaine de son tems, mort le 1er. avril 1631, sans lignée ; Henri, mort à Sienne, le 11 octobre 1629 ; Frédéric, qui s'étant fait catholique, devint chevalier de Malte, grand-prieur d'Allemagne, évêque de Breslaw, l'an 1670, et mourut le 25 février 1682 ; Anne-Eléonore, femme de Georges, duc de Brunswick-Lunebourg ; et trois autres filles.

GEORGES II.

1626. **Georges II**, né le 17 mars 1605, succéda au landgrave Louis, son père. Après la mort de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, il disputa l'an 1637, à sa veuve la régence pendant la minorité de son fils. Mais il eut affaire à une héroïne qui se joua de ses menaces et rompit toutes ses mesures. Ce prince passa tranquillement le reste de ses jours sans prendre part aux affaires publiques, et mourut le 11 juin 1661. Il avait épousé, le 1er. avril 1627, **Sophie-Eléonore**, fille de Jean-Georges I, électeur de Saxe, morte le 2 juin 1671, dont il laissa Louis, qui suit ; Georges, dit de Lauterbach, mort le 19 juillet 1676 ; Sophie-Eléonore, femme de Guillaume-Christophe, landgrave de Hesse-Hombourg ; Amélie-Madeleine, femme de Philippe-Guillaume de Neubourg, depuis électeur palatin ; et quatre autres filles.

LOUIS II.

1661. **Louis II**, fils et successeur de Georges II, né le 15 janvier 1630, gouverna paisiblement son état jusqu'à sa mort, arrivée le 4 mai 1678. L'histoire fait l'éloge de sa probité, de sa modération et de son équité. Il avait épousé, 1°. le 24 novembre 1650 **Marie-Elisabeth**, fille de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, morte le 17 juin 1665 ; 2°. le 15 décembre 1666, **Elisabeth-Dorothée**, fille d'Ernest, duc de Saxe-Gotha, morte le 24 août 1709. Du premier lit, il laissa Louis, qui suit ; Madeleine-Sibylle, femme de Guillaume-Louis, duc de Wurtemberg-Stutgard ; et deux autres filles. Du second lit sortirent sept enfants, qui tous survécurent à leur père. Les principaux sont Louis, Ernest-Louis, qui suit ; Georges, lieutenant-général des armées de l'empereur, grand-écuyer de l'archiduc Charles, prétendu roi d'Espagne, et gouverneur établi par lui en Catalogne, tué le 14 septembre 1705, à la première attaque de Montjoui de Barcelone ; Philippe, qui commanda dans Naples, en 1708, les troupes de l'empereur, et fut gouverneur de Mantoue en 1714 ; Léopold-Frédéric, qui,

ayant embrassé la religion catholique, comme Georges-Léopold et Frédéric, ses frères, entra dans l'état ecclésiastique; puis l'ayant quitté, passa au service du czar Pierre le Grand, et mourut le 13 octobre 1708; Sophie-Louise, née le 6 juillet 1670, mariée, le 11 octobre 1688, à Albert-Ernest II, prince d'Oëttingen; et Elisabeth-Dorothée, née le 24 avril 1676, mariée, en février 1700, à Frédéric-Jacques, landgrave de Hesse-Hombourg.

LOUIS III.

1678. **Louis III**, fils aîné de Louis II et de Marie-Elisabeth de Holstein, né le 22 juin 1658, ne survécut que quatre mois à son père, et mourut sans enfants le 31 août 1678.

LOUIS IV, ou ERNEST-LOUIS.

1678. **Louis IV**, ou **Ernest-Louis**, fils de Louis II et d'Elisabeth-Dorothée de Saxe, né le 15 décembre 1667, succéda au landgrave Louis III, son frère, sous la régence de sa mère, et mourut le 12 septembre 1739, laissant de **Dorothée-Charlotte**, fille d'Albert, margrave de Brandebourg-Anspach, qu'il avait épousée le 10 décembre 1687 (morte le 15 novembre 1705), Louis, qui suit.

LOUIS V.

1739. **Louis V**, successeur de Louis IV, son père, né le 5 avril 1691, avait été déclaré, au mois de juin 1722, lieutenant-feld-maréchal des armées de l'empereur. Il mourut le 17 octobre 1768, laissant de **Charlotte-Christine**, fille unique de Jean Reinhard, comte de Hanau-Lichtenberg, le dernier de sa branche, qu'il avait épousée le 5 avril 1717 (morte le 1er. juillet 1726):

1°. Louis, dont l'article suit;
2°. Georges-Guillaume, prince de Hesse-Darmstadt, né 11 le juillet 1722, mort le 21 juin 1782. Il avait épousé, le 15 mars 1748, Marie-Louise-Albertine, comtesse de Linange-Heidesheim, morte le 11 mars 1818. Il en eut les enfants qui suivent:
   a. Louis-Georges, landgrave, né le 27 mars 1750;
   b. Georges, né le 14 juin 1754;
   c. Frédérique-Caroline, née le 20 août 1752, mariée, le 18 septembre 1768, à Charles-Louis-Frédéric IV, duc de Mecklenbourg-Strelitz, morte le 22 mai 1782;
   d. Charlotte-Wilhelmine, née le 5 novembre 1755, seconde femme, le 28 septembre 1784, de Charles-Louis-Frédéric IV, duc de Mecklenbourg-Strelitz, morte le 12 décembre 1785;
   e. Louise-Henriette, née le 15 février 1761, mariée, en 1777, à Louis VII, grand-duc de Hesse-Darmstadt, son oncle;
3°. Louise-Caroline, née le 11 juillet 1732, mariée, le 22 janvier 1751, à Charles-Frédéric, margrave de Bade-Dourlach, morte le 8 avril 1773.

LOUIS VI.

1768. **Louis VI**, né le 15 décembre 1719, succéda au landgrave Louis, son père. Il était déjà comte de Hanau-Lichtenberg par la mort de Jean Reinhard, son aïeul maternel, arrivée le 27 mars 1736, sans laisser de postérité mâle. Cette succession lui ayant été contestée par l'électeur de Mayence et l'électeur de Saxe, il y fut maintenu par arrêt du conseil souverain d'Alsace, rendu l'an 1750. Il mourut le 6 avril 1790. Il avait épousé, le 12 août 1741, **Christine-Caroline**, morte le 30 mars 1774, fille de Chrétien, duc de Deux-Ponts. De ce mariage sont issus:

1°. Louis VII, qui suit;
2°. Frédéric-Louis, né le 10 juin 1759, décédé sans enfants;
3°. Christian-Louis, né le 25 novembre 1763, ancien feld-maréchal d'empire;
4°. Caroline, née le 2 mars 1746, mariée, le 27 septembre 1768, à Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, landgrave de Hesse-Hombourg;
5°. Frédérique-Louise, née le 16 octobre 1751, mariée, le 14 juillet 1769, à Frédéric-Guillaume I, roi de Prusse;
6°. Amélie-Frédérique, née le 20 juin 1754, mariée, le 15 juillet 1774, à Charles-Louis, prince héréditaire de Bade, mort le 15 décembre 1801;
7°. Louise, née le 30 janvier 1757, mariée, le 3 octobre 1775, à Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar.

LOUIS VII, PREMIER GRAND-DUC.

1790. **Louis VII**, né le 14 juin 1753, grand-duc de Hesse, perdit, par la révolution française, les possessions qu'il avait en France. Par le recès de 1803, il céda la partie allemande de la seigneurie de Lichtenberg au margrave de Bade. Mais il en fut amplement indemnisé par l'acquisition de plusieurs bailliages du Palatinat et de l'électorat de Mayence, et par celle du duché de Westphalie. La confédération du Rhin, dans laquelle il fut compris, concourut de nouveau à l'agrandissement de ses états, ainsi que les traités qu'il fit subséquemment avec la France. Il prit alors (1806) le titre de *grand-duc*. Par suite des arrangements de 1815 et 1816, il perdit le duché de Westphalie; mais il obtint Mayence et un district considérable, entre la Moselle et le Rhin. Ce prince a épousé, le 19 février 1777, **Louise-Caroline-Henriette**, fille de Georges, prince de Hesse-Darmstadt. De ce mariage sont issus:

1°. Louis, grand-duc héréditaire, né le 26 décembre 1777, marié, le 19 juin 1804, avec Wilhelmine-Louise, fille de Charles, prince héréditaire de Bade, dont deux princes:
   a. Louis, né le 9 juin 1806;
   b. Charles-Guillaume-Louis, né le 23 avril 1809;
2°. Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, né le 31 août 1780, a contracté, le 29 janvier 1804, un mariage morganatique avec Caroline Ottilie, née le 23 avril 1786, comtesse de Nidda, fille d'André Tœrœk de Szendrœ, gentilhomme hongrois. De ce mariage est née, le 11 novembre 1804:
   Louise-Charlotte-Georgette-Vilhelmine, comtesse de Nidda;
3°. Frédéric-Auguste-Charles-Antoine, né le 14 mai 1788;
4°. Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né le 3 septembre 1790, lieutenant-général hessois.

Pour les événements relatifs à ces deux derniers règnes, on renvoie à la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

LANDGRAVES DE HESSE-RHINFELS,

ou DE ROTHENBOURG.

ERNEST.

1632. **Ernest**, le plus jeune des enfants de Maurice, landgrave de Hesse-Cassel, et de Julienne de Nassau, né le 8 décembre 1623, eut pour sa part dans la succession de son père, 1° la plus grande partie du bas comté de Catzenellenbogen, comme

Rhinfels, Saint-Goar, Gewershausen; 2°. les bailliages de Reichenber et de Florstatt; 3°. Rothenbourg et ses dépendances dans la basse Hesse. Ayant épousé, le 1er. juillet 1647, Marie-Éléonore, fille de Philippe-Reinhard, comte de Solms, il porta les armes contre l'empereur, et fut fait prisonnier à la bataille de Geisecke, par le général Lamboi. Ce malheur lui fut salutaire. Pendant sa détention, il prit sur la religion des sentiments différents de ceux dans lesquels il avait été élevé. Remis en liberté l'an 1652, il fit profession ouverte de la foi catholique avec sa femme, qu'il perdit au mois d'août 1689. Il se mésallia, l'année suivante, en épousant la fille d'un petit officier d'armée, nommée Ernestine, dont il n'eut point d'enfants. Son attachement pour l'empereur attira chez lui les armes des Français, qui vinrent assiéger Rhinfels sur la fin de l'an 1692. Mais la place fut si bien défendue par la garnison que Charles, landgrave de Hesse-Cassel, y avait mise à la prière d'Ernest, que le siége fut levé le 8 janvier de l'année suivante. Ernest mourut à Cologne, le 12 mai de la même année, laissant de son premier mariage Guillaume, qui suit, et Charles, auteur de la branche de Hesse-Wanfried, qui finit en la personne de Christian-Auguste, son second fils, mort, l'an 1755, sans postérité.

GUILLAUME.

1693. Guillaume, fils aîné du landgrave Ernest, eut, en lui succédant, un procès avec Charles, landgrave de Hesse Cassel, au sujet de la ville de Rhinfels, dont celui-ci refusait de retirer ses troupes, quoique la cause qui avait engagé Ernest à lui remettre cette place eût cessé. L'affaire fut portée à la cour impériale, et y demeura indécise durant plusieurs années. Par le traité de paix conclu l'an 1713, à Utrecht, entre le roi de France et les Provinces-Unies, le monarque consentait que, dans le traité à faire avec l'empire, la forteresse de Rhinfels et la ville de Saint-Goar demeurassent avec leurs dépendances au landgrave de Hesse-Cassel, moyennant un équivalent raisonnable au prince de Hesse-Rhinfels, et à condition que la religion catholique, de la manière qu'elle s'y trouvait établie, serait exercée sans aucune altération. Mais l'empereur refusa de se conformer à cette disposition : il prétendit que Guillaume fût rétabli dans la possession de Rhinfels, et que Charles rappelât les troupes qu'il y entretenait. Le landgrave de Hesse-Cassel refusant d'obéir à l'empereur, on fut contraint d'en venir contre lui à la voie de l'exécution. Il en prévint les derniers effets par un accommodement. Guillaume, tranquille possesseur de Rhinfels, professa la religion catholique jusqu'à sa mort, arrivée le 20 novembre 1725. De son mariage, contracté, l'an 1669, avec Marie-Anne, fille de Ferdinand-Charles, comte de Lœwenstein-Wertheim (morte le 16 octobre 1688), il laissa un fils, qui suit, et deux filles.

ERNEST-LEOPOLD.

1725. Ernest-Léopold, fils du landgrave Guillaume, né le 25 juin 1684, lui succéda l'an 1725, et mourut le 25 septembre 1731, laissant d'Éléonore-Marie-Anne, fille de Maximilien-Charles, prince de Lœwenstein-Wertheim, qu'il avait épousée le 12 novembre 1704, deux fils qui lui succédèrent l'un après l'autre; Polymnie-Christine-Jeanne, mariée à Charles-Emmanuel, prince de Piémont, puis roi de Sardaigne; Eléonore-Philippine, femme de Jean-Chrétien, comte palatin du Rhin, prince de Sulzbach; Charlotte; mariée, le 23 juin 1728, à Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, morte le 14 juin 1740; Christine-Henriette, née le 21 novembre 1717, mariée, le 4 mai 1740, à Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie, prince de Carignan.

JOSEPH.

1731. Joseph, né le 22 septembre 1705, successeur du landgrave Ernest-Léopold, son père, épousa, le 30 décembre 1725, Christine-Anne-Louise, fille de Louis-Otton, prince de Salm. Il mourut en 1750, n'ayant eu qu'une fille, Anne-Marie-Victoire-Christine, née le 25 février 1728, mariée, le 11 décembre 1745, à Charles de Rohan, prince de Soubise, mort le 4 juillet 1787.

CONSTANTIN.

1750. Constantin, fils du landgrave Ernest-Léopold, né le 21 mai 1716, épousa, le 25 août 1745, Marie-Eve de Starhemberg, morte en 1773, et le landgrave, en 1778. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Emmanuel, dont l'article suit;
2°. Christian, né le 30 novembre 1750, mort en 1783;
3°. Charles-Constantin, né le 10 janvier 1752, général français, qui a figuré dans la révolution;
4°. Ernest, né le 28 septembre 1758, tué en 1784, à Teffis, en combattant contre les Perses;
5°. Clémentine-Frédérique-Ernestine, née le 5 juin 1747;
6°. Marie-Hedwige-Eléonore-Christine, née le 17 juin 1747, mariée, le 17 juillet 1766, à Jacques-Léopold, prince héréditaire, puis duc de Bouillon;
7°. Marie-Antoinette-Frédérique-Josephe, née le 31 mars 1753, chanoinesse de Thorn;
8°. Wilhelmine, née le 16 février 1755.

CHARLES-EMMANUEL.

1778. Charles-Emmanuel, landgrave, né le 5 juin 1746, succéda à son père, le 30 décembre 1778, et mourut le 23 mars 1812. Il avait épousé, le premier septembre 1771, Léopoldine-Aldegonde, fille de François-Joseph, prince de Lichtenstein, née le 30 janvier 1754. De ce mariage sont issus:

1°. Victor-Amédée, dont l'article suit;
2°. Léopoldine-Clotilde, née le 12 septembre 1787, mariée, le 7 septembre 1811, à Charles, prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

VICTOR-AMÉDÉE.

1812. Victor-Amédée, landgrave, né le 2 septembre 1779, succéda à son père le 23 mars 1812. Il a épousé, 1°. le 10 août 1799, Leopoldine-Philippine, fille de Philippe-Joseph, prince de Furstenberg, née le 10 avril 1781, morte le 7 juin 1806; 2°. le 10 septembre 1812, Elisabeth-Eléonore-Charlotte, fille de Charles-Louis, prince de Hohenlohe-Langenbourg, née le 21 novembre 1790.

LANDGRAVES DE HESSE-HOMBOURG.

FRÉDÉRIC I.

1596. Frédéric I, le plus jeune des fils de Georges le Pieux, landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 5 mars 1583, eut pour son partage la ville de Hombourg, à trois lieues de Francfort, avec le bailliage dont elle était le chef-lieu. Il mourut le 9 mai 1638, laissant de Marguerite-Elisabeth, fille de Christophe, comte de Leinengen, qu'il avait épousée en 1622, Louis-Philippe, qui suit; Guillaume-Christophe, qui vient après; Georges-Christophe, mort sans postérité, le 11 août 1677; Frédéric, qui a continué la branche; et Anne-Marguerite, mariée, l'an 1650, à Philippe-Louis, duc de Holstein-Wisembourg.

LOUIS-PHILIPPE.

1638. Louis-Philippe, fils aîné de Frédéric I, né le 20 août 1623, succéda, l'an 1638, à son père dans le landgraviat de Hesse-Hombourg, et mourut sans enfants le 16 mars 1643.

GUILLAUME-CHRISTOPHE.

1643. **Guillaume-Christophe**, né le 16 novembre 1625, fut le successeur de Louis-Philippe, son frère, dans le landgraviat de Hesse-Hombourg, auquel il réunit la seigneurie de Bingenheim, dont il était déjà pourvu. Il épousa, 1°. le 21 avril 1650, **Sophie-Eléonore**, fille de Georges II, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte le 7 octobre 1663; 2°. l'an 1665, **Anne-Elisabeth**, fille d'Auguste, duc de Saxe-Lawenbourg, avec laquelle il eut de grandes brouilleries qui aboutirent à une séparation. Il avait eu de son premier mariage, plusieurs enfants, auxquels il survécut, étant mort le 27 août 1681, sept ans avant sa seconde épouse, dont il n'eut point d'enfants.

FRÉDÉRIC II.

1681. **Frédéric II**, né le 30 mai 1633, recueillit la succession du landgrave Christophe, son frère. Les inclinations martiales qu'il avait apportées en naissant, ne lui avaient point permis de rester jusqu'alors dans l'oisiveté. Il s'était d'abord attaché au service de la Suède, et avait eu, l'an 1659, une jambe emportée d'un coup de canon au siége de Copenhague, entrepris par le roi Charles-Gustave. Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, l'ayant depuis attiré auprès de lui, le fit gouverneur de Poméranie. L'an 1675, il se couvrit de gloire à la bataille de Fehrbellin, où les Suédois furent battus par les troupes de l'électeur. Après la mort de Guillaume-Christophe, son frère, la douairière de Darmstadt lui contesta, au nom de ses enfants, l'hérédité de Bingenheim. Mais on accommoda cette querelle au moyen d'une somme de cent mille écus, que donna Frédéric à cette princesse, par forme de dédommagement. Il mourut le 14 janvier 1708, après avoir été marié trois fois: 1°. le 12 mai 1661, avec **Marguerite Brahé de Winzenburg**, fille d'Abraham, comte de Winzenburg, chancelier de Suède, et veuve de Jean, comte d'Oxenstiern, grand-maréchal de Suède, morte sans enfants l'an 1669; 2°. l'an 1671, avec **Louise-Elisabeth**, fille de Jacques, duc de Curlande, décédée le 26 décembre 1690; 3°. le 17 avril 1692, avec **Sophie-Sibylle**, comtesse de Leiningen-Westerbourg, veuve de Jean-Louis de Leiningen-Heidesheim. Du second lit, il laissa Frédéric-Jacques, qui suit; Casimir-Guillaume, mort le 8 octobre 1726. Il avait épousé, en 1721, Christine-Charlotte, fille de Guillaume-Maurice, comte de Solms-Braunfels, dont il eut Louis-Guillaume, qui viendra plus bas; et Ulrique-Eléonore, née le 31 mai 1726. Le landgrave Frédéric II eut encore plusieurs fils morts sans postérité, et plusieurs filles.

FRÉDÉRIC-JACQUES.

1708. **Frédéric-Jacques**, né le 19 mai 1673, hérita du landgraviat de Hesse-Hombourg par la mort de Frédéric, son père. Les Etats-Généraux, au service desquels il se mit, l'élevèrent au grade de lieutenant-général de cavalerie, dont il se montra digne par sa valeur et son habileté. Il mourut en 1746, ayant survécu aux huit enfants qu'il avait eus de ses deux femmes, **Elisabeth-Dorothée**, fille de Louis II, landgrave de Hesse-Darmstadt, qu'il avait épousée le 14 février 1700, morte le 9 septembre 1721; et **Christine**, fille de Frédéric-Louis, comte de Nassau-Otweiler, à laquelle il avait donné sa main le 7 octobre 1728.

LOUIS-GUILLAUME.

1746. **Louis-Guillaume**, né le 15 avril 1724, de Casimir-Guillaume, fils du landgrave Frédéric II, succéda au landgrave Frédéric-Jacques, son oncle. Il mourut en 1751, laissant de son épouse, **Louise-Ulrique de Solms-Braunfels**, un fils, Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, qui suit.

FRÉDÉRIC-LOUIS.

1751. **Frédéric-Louis**, né le 30 janvier 1748, succéda, sous la tutelle de Louise-Ulrique, sa mère, au landgrave Frédéric-Charles-Guillaume, son père. Ce prince, par la confédération rhénane, perdit sa souveraineté. Mais au mois de juin 1815, il y fut réintégré, et obtint, en outre, la seigneurie de Meissenheim, sur la Lauter, avec un territoire de dix mille habitants. Le 17 juillet 1817, il entra dans la confédération germanique, avec une voix virile dans l'assemblée générale, et part à une voix curiale à la diète. Le landgrave Frédéric-Louis a épousé, le 27 septembre 1768, **Caroline**, fille de Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt. De ce mariage sont issus :

1°. Frédéric-Louis, prince héréditaire, né le 30 juillet 1769, général au service de l'empereur d'Autriche, marié, le 7 avril 1818, à Elisabeth, fille de Georges III, roi de la Grande-Bretagne, née le 22 mai 1770;
2°. Louis-Guillaume, né le 29 août 1770, lieutenant-général au service de Prusse, marié le 2 août 1804, à Auguste-Amélie, fille de Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, née le 30 décembre 1778; (séparés)
3°. Philippe-Auguste-Frédéric, né le 11 mars 1779, feld-maréchal-lieutenant au service d'Autriche. Il se distingua dans les campagnes de 1813, 1814 et 1815;
4°. Gustave-Adolphe-Frédéric, né le 17 février 1781, général-major autrichien;
5°. Ferdinand-Henri-Frédéric, né le 26 avril 1783, général-major autrichien;
6°. Léopold-Victor-Frédéric, né le 10 février 1787, décédé;
7°. Caroline-Louise, née le 26 août 1771, mariée, le 21 juillet 1791, à Louis, prince de Schwarzbourg-Radolstadt, mort le 28 avril 1807;
8°. Louise-Ulrique, née le 26 octobre 1772, mariée, le 19 juin 1793, à Charles-Gunther de Schwarzbourg-Radolstadt;
9°. Christine-Amélie, née le 29 juin 1774, mariée, le 12 juin 1792, à Frédéric, prince héréditaire d'Anhalt-Dessau, mort le 25 mai 1814;
10°. Auguste-Frédérique, née le 28 novembre 1776, mariée, le 3 mai 1818, à Frédéric-Louis, grand-duc héréditaire de Mecklenbourg-Schwerin;
11°. Amélie-Marie-Anne, née le 14 octobre 1785, mariée, le 12 janvier 1804, au prince Guillaume de Prusse, frère du roi.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS PRINCES DE WALDECK *.

Le comté de Waldeck, situé entre l'évêché de Paderborn, la Hesse, l'archevêché de Mayence et le duché de Westphalie, s'étend sur six milles de longueur et cinq de largeur, et non pas sur seize lieues en tout sens, comme le marque le dictionnaire géographique portatif. La ville qui lui donna son nom, et dont le château est presque entièrement ruiné, n'est pas regardée comme sa capitale, mais Corbach, dont l'étendue, la population et le commerce sont plus considérables. La maison de Waldeck descend des comtes de Swalenberg, et se divisait autrefois en deux branches, celle de Wildungen et celle d'Eisenberg, qui fut élevée, en 1682, au rang des princes de l'empire, au banc desquels elle prit séance en 1686. Mais cette dignité s'éteignit dans la personne même de Frédéric qui en avait été revêtu et qui mourut sans postérité mâle en 1692. L'empereur la transmit néanmoins à Frédéric-Antoine-Ulric, de la ligne de Wildungen, qui en jouit encore, quoique les collatéraux soient restés au rang des comtes. Au comté de Waldeck sont annexés la seigneurie de Dedinghausen et le comté de Pyrmont, à la réserve de la petite ville de Lugde, qui appartient à l'évêque de Paderborn.

Sans remonter avec M. Falke (*Cod. tradit. Corbeientium*) au-delà de Charlemagne, pour trouver les premiers comtes de Waldeck, nous n'en prendrons la liste qu'au milieu du onzième siècle, où l'on commence à la vérifier.

HENRI I.

Henri, nommé fils d'Hériman, était encore enfant, *puer*, en 1043. Avec l'âge, il accrût sa puissance; et on le voit qualifié comte et avoué de l'église de Paderborn en 1102 et 1105. (Falke, *Cod. tradit. Corbeiens.* p. 125.)

WIDEKIND I.

Widekind, nommé fils de Henri dans un acte de l'an 1113, et comte de Swalenberg dans un autre de l'an 1120, fonda, l'an 1128, le monastère de Marienmunster avec le consentement de Bernard, évêque de Paderborn, énoncé dans la charte de ce prélat, donnée à ce sujet le 25 août de la même année. Bernard y reconnaît formellement Widekind pour son proche parent : *Vir nobilis*, dit-il, *et catholicus nobis propinquâ consanguinitate conjunctus.* De sa femme, nommée Lutrude, Widekind laissa deux fils, Wolcwin et Widekind, avec une fille, mariée, 1°. à Adalbert, comte d'Everstein, mort avant l'an 1147; 2°. à Louis de Lare. (Schaten, *Annal. Paderborn. ad an.* 1128; Falke, *Cod. Trad. Corbeiens*, pag. 125-216.)

(*) Article dressé sur les mémoires de M. Ernst, chanoine régulier de l'abbaye de Rolduc, au duché de Limbourg.

WOLCWIN.

Wolcwin, nommé comte de Swalenberg et avoué de Paderborn en divers actes des années 1137, 1142 et 1153, mourut en 1178. De sa femme Luitgarde, fille de Poppon, comte de Richenbach, il laissa Widekind, qui suit, Herman et Henri de Waldeck. (Falke, p. 221.)

WIDEKIND II.

Widekind, fils de Wolcwin, et son successeur au comté de Waldeck, s'avisa, l'an 1188, avec son frère Herman, de porter le ravage dans l'évêché de Paderborn. Mais ils furent repoussés et défaits par les soldats de l'évêque, qui s'emparèrent ensuite du château de Brobeck, où plusieurs des fuyards s'étaient retirés. Widekind, l'année suivante, étant près de partir pour la Terre-Sainte, voulut réparer les torts qu'il avait faits à l'église de Paderborn; et dans ce dessein, il lui engagea son avouerie de Paderborn pour la somme de trois cents marcs. Widekind mourut, dans ce voyage, sans laisser de postérité mâle.

HERMAN.

Herman, frère de Widekind et son successeur, s'étant rendu, l'an 1193, à Francfort avec Bernard, évêque de Paderborn, y renonça formellement à toute prétention sur l'avouerie de cette église : ce que l'empereur Henri VI confirma par un diplôme daté du 12 décembre de la même année. (Schaten, *Annal. Paderborn*, pag. 628.) Peu de tems après, Herman et Henri, son frère, reçurent de Gérard, évêque d'Osnabruck, l'investiture d'un fief de sa mouvance, par une charte où ils sont nommés *Fratres H et H de Waldecge.* (Jung, *Cod. diplom. monum. pro Hist. Benthlemiensi*, n°. 10, pag. 27.) Herman, l'an 1198, fut présent au couronnement d'Otton IV, roi des Romains, dont il obtint un diplôme, où il porte simplement le nom d'Herman de Waldeck. M. Falke le regarde comme la souche des comtes de Waldeck qui vinrent dans la suite. M. Hann (*Collect. monum. vet.*, pag. 811) dit au contraire que c'est Henri, frère d'Herman; mais il brouille tellement les choses, qu'il n'y a aucun fond à faire sur son récit. M. Falke, qui parle d'après les chartes, donne à Herman trois fils, Wolcwin, dont il ne présente que le nom; Adolphe, qui suit, et Henri, prévôt de l'église de Paderborn, vivant encore l'an 1275.

ADOLPHE.

Adolphe, fils d'Herman, paraît en qualité de comte de

Waldeck en 1230, 1237 et 1254. (Falke.) Il avait sur l'avouerie du monastère d'Ulegdorp des prétentions qui lui étaient contestées par Conrad de Hochstadt, archevêque de Cologne, et dont il fut obligé de se désister. (Kremer, *Acad. Beitrage*, tom. II, pag. 264.) Il fit la guerre ensuite avec Widekind, son fils, évêque d'Osnabruck, à l'abbaye de Corwei. Mais Engilbert, archevêque de Cologne, et l'évêque de Paderborn, s'étant rendus médiateurs, la paix se fit par un traité conclu le 21 juillet 1267. (Schaten, *Annal. Paderborn. ad hunc an.*) Adolphe termina ses jours l'année 1271 au plus tard. De sa femme HÉLÈNE, que M. Falke dit avoir été fille du comte d'Arnsberg, il laissa Adolphe, évêque de Liége en 1301 ; Godefroi, évêque de Minden ; Otton, qui suit; et Widekind, dont on vient de parler.

OTTON I.

OTTON, fils d'Adolphe, semble lui avoir succédé en 1271. Il entra, l'an 1277, dans la confédération de plusieurs princes contre Sifroid de Westerbourg, archevêque de Cologne. (Kremer, *Acad. Beitr.*, tom. III, pag. 150.) Il termina sa carrière l'an 1305. (Wenck, *Hist. de Hesse*, tom. I, pag. 385.) De sa femme SOPHIE, fille de Henri *l'Enfant*, landgrave de Hesse, vivante encore le 10 juillet 1306, il laissa Henri, qui suit; Godefroi, chanoine de Mayence; Adélaïde, mariée, en 1314, à Guillaume I, comte de Catzenelenbogen, morte en 1329, et d'autres enfants. (Wenck, *Hist. de Hesse*, pag. 385-413.)

HENRI II.

1305. HENRI, successeur d'Otton, son père, au comté de Waldeck, combattit, l'an 1308, avec d'autres princes pour Conrad de Berg, évêque intrus de Munster, contre Louis, évêque d'Osnabruck, qui avait pris le parti d'Otton, évêque légitime de Munster, supplanté par Conrad. La bataille qui se donna sur Hartfeld, fut avantageuse à la bonne cause, et fit repentir Henri d'avoir embrassé la mauvaise. (Erdman, *Chron. Osnabr. apud Meibom.*, t. II, p. 223.) Nous avons dit ci-dessus, d'après M. Mallet, que le comte Henri déclara la guerre au landgrave Otton, pour le château de Brandebourg qu'il répétait. (Mallet, *Hist. de Hesse*, t. I, p. 184.) Mais d'anciens monuments nous apprennent, au contraire, que, l'an 1312, Henri voyant Otton, son oncle, landgrave de Hesse, armé contre Albert II, duc de Brunswick, s'engagea de fournir au premier des troupes, et de faire un château vis-à-vis de Gudenberg, petite ville de la Hesse, appartenante au duc, pour l'empêcher de faire de là des courses en ce pays. (Kuchenbecker, *Analect. Hassiac.*, pag. 333.)

L'an 1322, une guerre qu'avait le comte Henri avec Henri de Wirnenbourg, archevêque de Cologne, fut terminée par la médiation de Louis, évêque de Munster. (Schaten, *Annal. Paderborn*, pag. 178.) Le comte de Waldeck reconnut ce service, l'an 1324, en marchant au secours du prélat contre le duc de Gueldre. Mais les soins pacifiques de l'évêque d'Utrecht réconcilièrent les deux partis au moment où ils étaient près d'en venir à une bataille. (*Ibid.*) Henri II cessa de vivre en 1334. Il avait épousé, suivant M. Falke (pag. 125), ADÉLAÏDE, de la maison de Clèves, dont il laissa Otton, qui suit; Thierri, prévôt de l'église de Munster; et Henri, prévôt de celle de Minden.

OTTON II.

1334. OTTON, fils aîné de Henri II, et comte de Waldeck après lui, entreprit, contre l'abbé de Corwei, une guerre que des arbitres, choisis de part et d'autre, terminèrent au mois d'avril 1349, par un jugement qui condamna Otton à payer à l'abbé, trois cents marcs par forme de dedommagement. Otton, s'étant attaché à l'empereur Charles IV, lui rendit des services importants qui ne furent pas sans récompense. Par une lettre datée de Cologne, le 13 février 1349, Charles lui assigna une somme de seize cents marcs d'argent, avec promesse de le protéger contre ses ennemis. (Lunig, *Spicil.*, tom. II, pag. 1424.) On n'aperçoit plus de trace de son existence après l'an 1367. De MATHILDE de BRUNSWICK, sa femme, il laissa un fils, qui suit.

HENRI III.

1367 au plutôt. HENRI, dit *de Fer*, à cause de son armure, fils d'Otton II, paraît avoir été associé au gouvernement, par son père, dès l'an 1360. Nous le voyons en effet, cette année, faire le siége de Corbach, aujourd'hui la capitale du comté de Waldeck, et la contraindre de reconnaître sa juridiction. (Delderbeck, pag. 1246.) L'an 1374, il mena ses troupes, accompagné de l'évêque de Bamberg, au secours d'Adolphe de Nassau, évêque de Spire, et compétiteur de l'archevêché de Mayence. Mais il échoua dans cette entreprise. (*Hist. Landgr. Thuring. apud Pistor.*, tom. I, pag. 352.) M. Falke (pag. 126) le montre encore vivant en 1393. Il avait épousé, suivant Moréri, l'an 1370, ELISABETH DE BERG, dont il eut Henri, qui suit; Adolphe, tige de la ligne des comtes de Waldeck-Landau, qui finit dans son petit-fils; Otton, mort l'an 1495; et Gutte, mariée en 1393, à Bernard, comte de Lippe.

HENRI IV.

HENRI IV, successeur, après l'an 1393, du comte Henri III, son père, forma des prétentions sur le duché de Lunebourg, contre Frédéric, duc de Brunswick. Le voyant déterminé à lui résister, il le fit arrêter, le 5 juin 1400, avec Rodolfe, duc de Saxe, et d'autres princes, comme ils revenaient de la diète de Francfort, où le premier avait été désigné pour remplacer l'empereur Wenceslas, qu'on avait résolu de déposer. Dans cette surprise, qui eut lieu à Fritzlar, en Hesse, Frédéric fut tué en se défendant, et le duc de Saxe, avec d'autres, fait prisonnier. (Meibom., *Dissert. de Frederico duce de Brunswic. et Luneb. inter script. rer. German.*, tom. III, pag. 422.) Mais Henri eut la prudence de rendre la liberté à ses captifs, et de leur restituer ce qui leur avait été pris. Il se réconcilia, par ce moyen, avec le duc de Saxe et les princes des maisons de Thuringe et d'Anhalt. Mais il ne put échapper au ressentiment de ceux de Brunswick, qui, pour venger la mort de leur frère, lui firent la guerre, ainsi qu'à l'archevêque de Mayence, Jean de Nassau, son protecteur, qu'ils soupçonnaient de complicité avec lui. Les hostilités finirent sans succès de part et d'autre, lorsque Robert, roi des Romains, eut rendu, *le samedi après la Purification* 1403, son arrêt par lequel il condamnait à l'exil les chevaliers Fréderic d'Hertingshausen et Cunzman de Falkenberg, qui, après le comte de Waldeck, avaient eu le plus de part à la mort du duc de Brunswick. (Meibom., *ibid.*, p. 424.) Le comte Henri, l'an 1420, *le vendredi après la Saint-Denis* (11 octobre), fit une alliance défensive avec Louis, landgrave de Hesse (Lunig, *Spicil.*, tom. II, pag. 1427); et pour l'attacher plus étroitement à ses intérêts, il lui engagea son comté, vers le carnaval de l'an 1426. Sa femme et son fils, à l'insu desquels cette convention avait été faite, en furent très-mécontents, ainsi que l'archevêque de Mayence, avec lequel Henri était en traité pour le même objet. Le prélat, ayant en vain offert au landgrave le remboursement de la somme qu'il avait délivrée au comte, prit les armes avec le fils de celui-ci et l'archevêque de Cologne, dont les forces reunies les rendirent maîtres du comté de Waldeck. De là ils entrèrent, vers la Saint-Michel 1426, dans la Hesse, où ils trouvèrent plus de résistance. Quelques princes tentèrent, sans succès, de réconcilier les parties belligérantes. Mais une victoire remportée sur l'archevêque de Mayence, fit ce que les négociations n'avaient pu opérer. Le comte de Waldeck consentit à rendre au prélat et au landgrave, l'argent qu'il avait reçu

d'eux; après quoi, il demeura maître de disposer à son gré de son comté. (Windeck, *Hist. Sigismundi imper. apud Menken inter. script. rer. Germ.*, tom. I, pp. 1190, 1200 et 1202.) Le landgrave, après cela, remit, par acte du 27 janvier 1428, aux habitants de Waldeck, l'hommage qu'ils lui avaient prêté, comme à leur seigneur engagiste. (Lunig., *ibid.*, pag. 1428.) Mais, l'an 1431, le besoin d'argent le détermina, du consentement d'Otton, son neveu, comte de Waldeck-Landau, à mettre son comté dans la mouvance du landgrave de Hesse. (Imhoff et Lunig.) Le comte Henri n'existait plus au mois d'octobre 1438. C'est tout ce qu'on peut dire de plus précis sur le tems de sa mort. Il avait épousé, l'an 1398, Marguerite, fille de Waleran (et non pas de Jean), comte de Nassau-Wisbaden, vivante encore l'an 1426, dont il eut Volrath, qui suit; Henri, dont le fils, nommé comme lui, devint le mari d'Anastasie d'Isembourg, ou plutôt de Wied et de Runkel (ainsi Moréri se trompe en la disant femme de Henri IV.) Mathilde, abbesse d'Herford, en 1407, était aussi fille de Henri IV et de Marguerite.

VOLRATH I.

Volrath, nommé par M. Falke, Walrave, né le 8 mars 1409, avait succédé, l'an 1438, à son père Henri IV, comme le prouvent des actes de 1444 et de 1473. Les villes de Waldeck ayant, par son ordre et celui de son frère, prêté hommage au landgrave, il leur assura sa protection et la conservation de leurs priviléges. (Rousset, *Supplém. au corps diplom.*, tom. I, part. 2, pag. 385.) Cette inféodation fut par la suite une source de contestations entre les comtes de Waldeck et les landgraves de Hesse, qui, par là, se prétendaient fondés à regarder ces comtes comme dépendants absolument d'eux. Un jugement du conseil aulique, rendu l'an 1549, pour assurer à la maison de Waldeck, les priviléges des comtes d'empire, ne mit pas fin à la querelle. Elle continua jusqu'au 3 avril 1647, qu'elle fut terminée par une transaction projetée dès le 2 avril 1635, et ratifiée ensuite, l'an 1648, par le traité de Westphalie. L'état des comtes d'empire, par cet accord, fut assuré aux comtes de Waldeck, dont la sujétion féodale envers la Hesse, demeura restreinte à quelques terrains. La mort de Wolrath I est rapportée à l'an 1474. De Barbe, son épouse, comtesse de Wertheim, il laissa Philippe, qui suit, et Elisabeth, femme d'Albert II, duc de Brunswick-Grubenhagen. A ces enfants, Moréri ajoute Fréderic, évêque de Munster, qui nous paraît un être chimérique.

PHILIPPE I.

1474. Philippe I, fils aîné du comte Volrath et son successeur, fut attaché à l'archiduc Maximilien, qu'il servit avec zèle et succès dans la guerre qu'il eut avec le duc de Clèves. Ce prince, pour récompense de ses services, lui assigna, le 16 octobre 1483, une rente annuelle de cent florins du Rhin. (Lunig, *Spicil. sæc.*, tom. II, pag. 1429.) La reconnaissance de Maximilien ne se borna point à ce don. Parvenu au trône impérial, il accorda en fief à Philippe toutes les mines et salines du comté de Waldeck. (*Ibid.*, pag 1429.) Philippe mourut au plus tard en 1514. Il avait épousé Catherine, fille de Conon, comte de Solms-Laubach, dont il eut Philippe, qui suit; François, chanoine de Cologne, puis en 1530, évêque de Minden, ensuite, au mois de juin, évêque de Munster, et enfin évêque d'Osnabruck; et Georges, mort à Paris, on ne dit pas en quelle année.

PHILIPPE II.

Philippe II, né l'an 1487, est nommé comme nouveau comte de Waldeck dans le traité d'alliance conclu le 23 août 1514, entre Richard, archevêque de Trèves, et le landgrave de Hesse. Il y est dit que, dans le cas où il s'éleverait quelques difficultés entre les parties contractantes, il serait choisi pour un des arbitres. (De Hontheim, *Hist. diplom. Trevir.*, tom. II, pag. 597.) Le comte Philippe disparaît en 1538. Il avait épousé, 1°. Adélaïde, fille d'Otton, comte de Hoya, et non de Hoyen; 2°. Anne, fille de Jean III, duc de Clèves. Du premier lit, il eut Volrath, Otton, bailli de Steinfort, et Elisabeth, mariée, en 1525, à Jean de Melun, vicomte de Gand. Du second, sortirent Philippe, chanoine de Mayence; François, mort en 1580; Jean, surnommé Pie, dont la postérité finit en 1597; et trois filles.

VOLRATH II, OTTON, PHILIPPE III, FRANÇOIS ET JEAN.

Ces cinq frères, par l'intervention de François, leur oncle, évêque de Munster, de Minden et d'Osnabruck, et de Philippe, landgrave de Hesse, firent, le 19 novembre 1538, un pacte de succesion en vertu duquel le comté de Waldeck fut divisé en deux portions, dont la première fut le partage des deux aînés, Wolrath et Otton; et le second devint le lot des trois autres, issus du second lit, auxquels les deux premiers furent de plus obligés de faire une pension de cinq cents florins, à raison du douaire d'Anne, leur mère, qui leur était affecté. (Dumont, *Corps diplom.*, tom. IV, part. 2, pag. 183.) Volrath fut un des présidents du colloque (et non de la diète) de Ratisbonne, en 1546 et non 1547. L'intérêt du Luthéranisme qu'il avait embrassé, le fit entrer dans la ligue de Smalkalde; mais bientôt il s'en retira, et; le 18 juillet 1547, il fit sa paix avec l'empereur, auquel, par un réversal du 21 juin de l'année suivante, il promit de se comporter en tout, dans la suite, envers lui, comme le doit un fidèle vassal. (Lunig, *Spicil. sæcul.*, tom. II, pag. 1430.) Les comtes Philippe III et Jean, son frère eurent depuis querelle ensemble, au sujet des successions paternelle et maternelle. Le landgrave de Hesse s'étant rendu médiateur entre eux, Philippe renonça, le 6 décembre 1557, à toutes ses prétentions, moyennant une somme de douze mille écus. (Dumont, *Corps dipl.*, tom. V, part. 1, pag. 166.) Le comte Jean étant mort sans enfants, l'an 1568, François, son frère, par les soins du landgrave de Hesse, et du duc de Clèves, prit des arrangements, le 29 juin, avec sa veuve, pour une somme d'argent qu'il répétait. (Dumont, *ibid.*, pag. 168.) Les états de Waldeck prêtèrent serment, la même année, au landgrave Maurice, comme à leur suzerain. (Lunig, *part. Special. continut.*, tom. III, pag. 376.) Le comte Volrath II mourut le 15 avril 1578, laissant de sa femme Anastasie, fille de Henri, comte de Schwarzenbourg, Josias, qui suit; Volrath, né l'an 1562, mort en 1587; Catherine, femme de Fréderic, comte de Hoya; Gutte, femme de Henri, seigneur de Plauen; et Anastasie-Catherine, mariée, en 1586, à Wolfgang, comte de Lœwenstein-Wertheim, morte en 1620.

JOSIAS.

1578. Josias, né le 8 mars 1554, succéda au comte Volrath II, son père, et mourut l'an 1588, laissant de Marie, son épouse, fille d'Albert, comte de Barby, Christian, qui suit, et Volrath, tige de la branche de Waldeck-Wildungen, qui finit le 9 novembre 1692, dans la personne de son fils puîné, Georges-Fréderic, célèbre par ses belles actions, qui lui méritèrent, en 1682, le titre de prince de l'empire. Les états-généraux, au service desquels il était entré dès l'an 1665, l'avaient nommé lieutenant-général de leurs armées, et lui avaient donné le gouvernement d'Utrecht. Il avait ensuite commandé les armées de l'empereur Léopold, qui, l'an 1686, le créa grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Poméranie.

CHRISTIAN.

1588. Christian, né le 27 décembre 1585, successeur de

Josias, son père, au comté de Waldeck, mourut en 1638, laissant de sa femme ELISABETH, fille de Jean, comte de Nassau-Dillenbourg, Philippe, qui suit; Jean, mort sans enfants, l'an 1668; Sophie-Julienne, alliée, en 1634, à Herman, landgrave de Hesse; et cinq autres filles.

PHILIPPE IV.

1638. PHILIPPE, fils du comte Christian, et son successeur, né l'an 1613, fut tué, l'an 1645, au combat de Tabor. D'ANNE-CATHERINE DE SAYN, sa femme, il laissa Christian-Louis, qui suit; Josias, qui, après plusieurs belles actions, conduisit les troupes auxiliaires des ducs de Brunswick-Lunebourg en Candie, où il mourut, le 8 août 1669, d'une blessure qu'il avait reçue le 16 juillet précédent; et d'autres enfants.

CHRISTIAN-LOUIS.

1645. CHRISTIAN-LOUIS, né le 29 juin 1635, termina, l'an 1647, par une transaction passée avec le landgrave de Hesse, la contestation qui régnait depuis long-tems entre les deux maisons, touchant la mouvance de Waldeck. (*Voyez ci-dessus* Volrath I.) L'année suivante, Christian-Louis réunit à son comté celui de Pyrmont, en vertu de la disposition testamentaire de Jean-Louis, dernier comte de Gleichen, faite en faveur des comtes Christian et Volrath de Waldeck. Ferdinand, évêque de Paderborn, prélat célèbre par ses talents et ses vertus, réclama cette succession comme un fief ouvert à son église; et, ayant pris les armes, il se rendit maître de Pyrmont après un siége vigoureusement poussé. Mais les Suédois remirent les comtes de Waldeck en jouissance de ce comté, qui leur fut assuré par la paix de Westphalie. Les évêques de Paderborn persistèrent néanmoins dans leur opposition, qui fut enfin levée, l'an 1668, par un traité qui assurait à leur église le comté litigieux à l'extinction des mâles de Waldeck. (Imhoff, *aliique.*) Christian-Louis introduisit dans sa maison, l'an 1695, le droit de primogéniture; ce qui fut confirmé par un décret impérial du 22 août 1697. (Lunig, *Spicil. sæcul.*, tom. II, p. 1893.) Ses talents militaires lui méritèrent dans les armées de l'empereur le grade de général-feld-maréchal. Il mourut le 21 décembre 1706, après avoir épousé, 1°. ANNE-ELISABETH DE RAPPOLSTEIN, morte en 1676; 2°. JEANNE DE NASSAU-IDSTEIN. L'aîné des enfants sortis de ces deux mariages, au nombre de vingt-cinq, fut le comte qui suit.

FRÉDÉRIC-ANTOINE-ULRIC.

1706. FRÉDÉRIC-ANTOINE-ULRIC, né le 27 novembre 1676, fut le successeur du comte Christian-Louis, son père. S'étant attaché à l'empereur Charles VI, il fut élevé, par un rescrit de ce prince, du 6 janvier 1712, à la dignité de prince de l'empire. Mais il ne publia cette promotion qu'au mois de décembre 1717, et ce ne fut que le 19 septembre 1719 qu'il fut introduit dans le collége des princes séculiers du cercle du haut Rhin. Nous voyons même qu'à la diète de l'empire les princes de Waldeck ne siégèrent que parmi les comtes. Frédéric-Antoine-Ulric mourut le 1er. janvier 1728, laissant de LOUISE, son épouse, fille de Chrétien, duc de Birkenfeld, un grand nombre d'enfants, dont les principaux sont Chrétien-Philippe et Charles-Auguste, qui suivent, et Louise, mariée à Frédéric-Bernard, comte de Deux-Ponts-Birkenfeld.

CHRÉTIEN-PHILIPPE.

1728. CHRÉTIEN-PHILIPPE, né le 13 octobre 1701, succéda, dans le mois de janvier 1728, à Frédéric-Antoine-Ulric, son père, et le suivit quatre mois après au tombeau, sans laisser de postérité.

CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC.

1728. CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, né le 24 septembre 1704, fut le successeur de Chrétien-Philippe, son frère, après avoir été capitaine au service du roi de Prusse. Étant passé depuis à celui de l'empereur, il devint feld-maréchal de ses armées et propriétaire d'un régiment d'infanterie. En 1747, il commanda aux Pays-Bas en qualité de général des Hollandais. S'étant retiré depuis en son comté, il y mourut le 29 août 1763. CHRISTINE ou CHRÉTIENNE, fille de Chrétien III, duc de Deux-Ponts, qu'il avait épousée l'an 1741, le fit père de:

1°. Charles-Auguste-Frédéric, dont l'article suit;
2°. Christian-Auguste, né le 6 décembre 1744, décédé sans enfants;
3°. Georges, qui succéda à Frédéric;
4°. Louis, né le 16 décembre 1752, décédé;
5°. Louise, née le 29 janvier 1750, mariée, le 23 avril 1775, à Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen.

FRÉDÉRIC.

1763. FRÉDÉRIC, né le 25 octobre 1743, prit les rênes du gouvernement en 1766. Il obtint, en 1803, une voix virile à la diète et entra, le 18 avril 1807, dans la confédération rhénane. Il mourut en 1812, sans avoir été marié. Georges, son frère, lui succéda.

GEORGES.

1812. GEORGES, prince de Waldeck, né le 6 mai 1747, mourut le 9 septembre 1813. Il avait épousé, le 12 septembre 1784, ALBERTINE-CAROLINE-AUGUSTE, fille d'Auguste, prince de Schwarzbourg-Sondershausen, née le 1 février 1768. De ce mariage sont issus:

1°. Georges-Frédéric-Henri, qui suit;
2°. Frédéric-Louis-Hubert, né le 3 novembre 1790;
3°. Jean-Louis, né le 24 septembre 1794;
4°. Wolrad-Georges-Charles, né le 23 avril 1798;
5°. Charles, né le 12 avril 1803;
6°. Hermann, né le 10 septembre 1809;
7°. Christine-Frédérique-Auguste, née le 23 mars 1787;
8°. Ida-Caroline-Louise, née le 26 septembre 1796, mariée, le 23 juin 1816, à Guillaume, prince de Lippe-Schaumbourg;
9°. Caroline-Françoise-Mathilde, née le 10 avril 1801, abbesse de Schaken.

GEORGES-FRÉDÉRIC-HENRI.

1813. GEORGES-FRÉDÉRIC-HENRI, né le 20 septembre 1789, succéda à son père le 9 septembre 1813.

Le prince de Waldeck est aujourd'hui membre de la confédération germanique, et occupe à la diète la dernière place avant les villes, en participant à la seizième voix curiale. Dans l'assemblée générale, il précède les maisons de Reuss et de Lippe.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, DUCS, PUIS ROIS DE WURTEMBERG.

Le duché de Wurtemberg, compris au duché de Suabe, est un composé de plusieurs comtés et seigneuries, acquis, ou par mariages ou par achat, ou par droit de conquête. Ses bornes sont, au nord, l'évêché de Spire, le palatinat du Rhin, le comté de Hohenlohe, les territoires des villes impériales de Halle et d'Heilbron, l'archevêché de Mayence et quelques domaines du territoire de l'ordre Teutonique; au levant, les comtés de Limbourg et de Hohenlohe, les territoires des villes impériales de Gemund, Halle et Ulm, les seigneuries de Rechberg et Wiesensteig, la prévôté d'Elwangen et le comté d'Oeting; au sud-est, les domaines de la maison d'Autriche; au midi, les mêmes, avec les terres de Furstenberg, le Zollern et le Brisgaw; au couchant, la principauté de Furstenberg, celle de Strasbourg, le margraviat de Bade, dont il est séparé par la forêt Noire. La rivière la plus considérable est le Necker (*Nicer*, *Nicrus*), qui du midi au septentrion, traverse presque le milieu du duché, et reçoit la plus grande partie des petites rivières du pays, dont les plus remarquables sont le Rems, l'Ens, le Nagold et le Kocher. Son étendue, du midi au nord, et de l'orient au couchant, est d'environ seize milles, non compris les parties détachées de sa pointe méridionale, ni la seigneurie de Heindenheim, qui est pareillement séparée du reste. Ce duché comprend soixante et dix villes, tant grandes que petites, et environ douze cents, tant bourgs que bourgades, villages et hameaux. C'est sans contredit l'une des plus fertiles et des plus agréables contrées de l'Allemagne. Il abonde en blé, vin, fruits et bestiaux, et enfin tout ce qui est indispensable pour les premiers besoins, ou qui sert aux agréments et aux commodités de la vie. Les habitants s'attachent beaucoup à l'agriculture, et l'industrie, encouragée par la sagesse des souverains, va chaque année en augmentant; et de là vient que la population est très-considérable, à proportion de l'étendue du pays. Réunie à celle de Montbeliard et des seigneuries qui y sont attachées, elle va au-delà de six cent mille âmes.

Le duc de Wurtemberg exerce la justice sans appel, en matière criminelle; et pour le civil, il est en possession du privilége *de non appellando*. Son duché est un fief masculin de l'empire. A la diète de Ratisbonne, il a deux voix dans le collège des princes, l'une comme duc de Wurtemberg, l'autre en qualité de comte-princier de Montbéliard. Dans sa qualité de duc de Wurtemberg, il doit être compté parmi les anciennes augustes maisons, dont le droit d'alternative a été fixé par des traités de 1640 et de 1740. Dans le cercle de Suabe il exerce, en commun avec l'évêque de Constance, le droit de convoquer les membres du cercle; et en particulier, il est revêtu de la dignité de directeur du cercle, dans les diètes duquel il a deux voix; l'une comme duc de Wurtemberg, l'autre comme seigneur de Fussingue. Sa part au comté de Limbourg, nouvellement acquise, lui vaut le titre de membre du cercle de Franconie.

Son autorité est restreinte par celle des états du pays, sans le consentement desquels il ne peut faire aucune loi ni établir de nouvelles impositions. Ces états, depuis la séparation de la noblesse, consistent en quatorze prélats ou abbés, et en soixante et dix villes et bailliages.

Tous les ans, un nombre fixe des députés des états du pays s'assemble deux fois, avec le consentement du duc, pour régler les affaires ordinaires et les tailles du pays. Mais, dans les affaires d'une plus grande importance, le duc convoque extraordinairement une assemblée générale de tous les députés des états du pays, et ne les congédie qu'après avoir tout arrangé par une délibération commune.

La religion dominante du pays est celle de la confession d'Augsbourg; et quoique le duc Charles-Alexandre ait embrassé la religion catholique, il a garanti aux états, par des déclarations solennelles des années 1729, 1732 et 1733, qu'aucun changement ne serait fait dans la constitution religieuse de tout le duché; que, dans toutes les églises et écoles de sa dépendance, on n'enseignerait que la religion luthérienne, et qu'il n'exercerait ni ne ferait exercer dans tout le pays aucun acte du culte catholique, excepté dans la chapelle de la cour. Le duc Charles renouvela et confirma cette déclaration en 1744 et 1759. Pour l'avancement des sciences, il y a deux universités dans le duché, l'une à Tubinge, fondée en 1477, et l'autre à Stuttgard. Celle-ci, dans ses commencements, avait la forme d'un institut d'éducation militaire, établi en 1770 par le duc Charles. Cinq ans après, cet institut fut transféré (l'an 1775) d'un château isolé, solitude où il avait reçu sa première éducation, à Stuttgard, et y acquit par degrés, en peu de tems, par des succès brillants et la culture des sciences et des arts la plus étendue, une si grande réputation et une telle consistance, que l'empereur Joseph II, qui l'honora de sa présence, lui accorda, en 1781, le titre et tous les droits d'une université d'Allemagne. Outre cela, il y a un grand gymnase à Stuttgard, et cinquante-deux écoles répandues dans les différentes villes du pays, où l'on enseigne différentes langues. Parmi les établissements qui ont pour objet l'éducation particulière, on doit remarquer les quatre monastères protestants et le séminaire théologique attaché à l'université de Tubinge. C'est dans ces quatre séminaires, subordonnés tous à celui de Tubinge, que l'on forme par degrés, depuis l'âge de quinze ans, jusqu'à l'âge de vingt-quatre, les jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Leur nombre monte à deux-cent cinquante;

c'est aux frais du pays qu'ils sont élevés; et après avoir acquis les qualités relatives à leur état, ils sont appelés successivement à remplir les différentes charges ecclésiastiques. (Breyer, *Jus public. Wirtemb.*)

Le duché tire son nom de l'ancien château de Wurtemberg, situé en Suabe, dans le bailliage de Canstadt, entre les villes de Canstadt et d'Eslingen. Ce château a été la résidence des comtes de Wurtemberg, jusqu'en 1320, que le comte Eberhard l'établit à Stuttgard; et quoique le duc Eberhard-Louis l'ait transféré, en 1727, à Louisbourg, son successeur, Charles-Alexandre, la rétablit de nouveau, l'an 1733, à Stuttgard qui est aujourd'hui l'une des plus belles villes de l'Allemagne, par son château que le duc Charles a commencé l'an 1746, et par les embellissements que ce prince ajouta chaque année à la ville. L'origine des comtes de Wurtemberg se perd dans l'obscurité des tems. Quelques modernes prétendent la faire descendre des anciens rois de France, et soutiennent que le roi Clovis, époux de Clotilde, conféra, vers l'an 500, à un certain Emerich, son parent, à titre de dynastie ou de baronnie, les châteaux de Wurtemberg et de Beutelspach, avec les terres voisines; que cet Emerich eut un fils, nommé comme lui, possesseur du château de Wurtemberg, et maire du palais sous le roi Dagobert, etc. Ces prétendus Emerichs, ainsi que la postérité qu'on leur donne, sont autant d'êtres fabuleux, qui n'ont de fondement que dans l'imagination extravagante de quelques chroniqueurs. D'autres, aussi mal fondés, font descendre les comtes de Wurtemberg d'un prétendu Albert, qui vivait, disent-ils, en 752, et avait épousé une comtesse de Ferrette.

Dépourvus totalement de témoignages authentiques de l'histoire, pour éclaircir la naissance de la maison de Wurtemberg, nous sommes obligés de descendre au treizième siècle pour avoir une suite non interrompue de ses comtes, et de commencer par:

ULRIC I.

Ulric et son frère Hartman étaient neveux, par leur mère, du comte Hartman de Grœningen, qui, l'an 1243, vendit à l'empereur Frédéric II un comté dans l'Albégau pour le prix de trois mille deux cents marcs d'argent, sous la condition que, sa mort arrivant avant l'échéance du paiement, l'argent serait remis à ses neveux, les comtes de Wurtemberg. Ceux-ci étaient donc les héritiers du comte Hartman de Grœningue, qui, par conséquent, n'avait point d'enfants. Ils devinrent les chefs de deux branches differentes de la maison de Wurtemberg; et dans le partage qu'ils firent de leurs domaines, Ulric eut le château de Wurtemberg dont il se disait comte dans sa signature, et Hartman eut le château de Grœningen, dont il se qualifiait aussi comte en signant, *comes Hartmannus senior de Groeningen.* Peut-être n'emploie-t-il ici le terme de *senior* que pour se distinguer d'un fils de même nom que lui. Quoi qu'il en soit, il conserva les armes de la famille de Wurtemberg, qui étaient trois bois de cerf. Il mourut dans la prison d'Asperg, où, vaincu dans un combat, il avait été renfermé. Ses descendants ne furent guère plus que lui favorisés du sort. Obligés de vendre leur terre de Grœningen, ils se retirèrent dans la haute Suabe, à Landau dont ils se qualifièrent *comtes;* titre que l'extrême pauvreté où ils se trouvèrent réduits, les obligea ensuite de quitter pour se contenter de celui de *seigneurs.* Cette branche, sans avoir pu se relever, s'éteignit au dix-septième siècle.

Il n'en fut pas de même de celle d'Ulric. Ce fut un grand guerrier qui eut continuellement les armes à la main; ce qui le rendit formidable non-seulement aux villes et aux seigneurs de son voisinage, mais à l'empire même. Sa vie, selon Trithême, fut un enchaînement de succès et de triomphes. Les villes et les bailliages de Stuttgard, de Constadt, de Vaiblingen, de Lemberg, une partie des bailliages de Schorndorf et Goeppingen, constituèrent le gros de son comté tel qu'il était alors, et dont le château de Wurtemberg, où il résidait et qu'il prit soin d'agrandir, formait comme le centre. Attaché d'abord à l'empereur Frédéric II, il prit ensuite le parti de Henri Raspon, qui lui promit de nouveaux fiefs. Richard de Cornnouailles, qui prit ensuite le titre de roi des Romains, travailla de même à mettre Ulric dans ses intérêts, et lui confirma, l'an 1260, la possession des fiefs que les rois Guillaume de Hollande et Raspon lui avaient accordés. Ulric avait acquis, en 1251, de l'évêque de Constance, la ville de Wittlingen pour onze cents marcs d'argent. Il ne la garda pas long-tems et l'échangea, l'an 1255, avec Henri de Hurn et de Furstenberg, pour la moitié du comté d'Urach. Henri, devenu, l'an 1260, par la mort de Berthold, son frère, possesseur de l'autre moitié, la vendit, en 1265, pour trois mille cent marcs d'argent à Ulric II et à Eberhard, son frère.

La mort d'Albert, comte de Dillingen, ayant fait vaquer la charge de grand-maréchal du duché de Suabe, l'advocatie de la ville d'Ulm et l'advogtie de Pürs, Conradin, fils du roi Conrad, transporta ses titres, l'an 1259, à Ulric I; ce qui n'empêcha pas celui-ci de reconnaître pour empereur Richard de Cornouailles, qu'il vint saluer à Worms au mois d'août 1260. Non content de lui confirmer les fiefs de l'empire qu'il possédait, Richard lui promit une somme de mille marcs d'argent, pour sûreté de laquelle il lui engagea la ville impériale d'Eslingen. Le 20 février 1265 fut le terme de ses jours. Il avait épousé, 1°. Mathilde d'Ochtenstein, morte en couches l'an 1255; 2°. Agnès, fille de Boleslas, duc de Lignitz, en Silésie, décédée le 13 mars 1265. Ulric fut surnommé *au gros pouce*, parce qu'il avait ce doigt de la main plus gros qu'il n'est d'ordinaire. Il fut enterré, ainsi que sa seconde femme, dans l'église collégiale de Stuttgard. De sa première femme, il eut Ulric et Eberhard, qui suivent. La seconde le fit père de Luitgarde, femme d'Albert de Lœwensten, rappelée, avec son mari, dans des actes de 1288 et de 1302; de Mathilde, alliée à Frédéric, comte de Treshindingen; et d'Agnès, femme de Louis, comte d'Oetingen.

ULRIC II et EBERHARD I.

1265. Ulric II et Eberhard I, son frère, furent les successeurs d'Ulric, leur père, au comté de Wurtemberg. Le premier n'est connu que par quelques chartes. Il est rappelé avec son frère dans des actes de 1270 et 1273, donnés par Eglolf de Stenstingen: *Ulricus Eberhardus fratres comites de Wurtemberg.* Ils donnèrent ensemble, en 1278, une charte à l'évêque de Constance pour certains droits qu'il répétait sur eux. (*Archiv. de l'évêché de Constance.*) Depuis ce tems, Ulric disparaît dans l'histoire. Mais les actions éclatantes d'Eberhard, dont nous allons raconter les principales, lui valurent le surnom d'*Illustre;* ce qui, dans le style du tems, se prenait en bonne et mauvaise part. S'étant joint aux margraves de Bade, il avait profité de la longue vacance de l'empire pour envahir, dans la Suabe, l'Alsace, la Franconie et le palatinat du Rhin, les terres impériales, et celles dont les seigneurs étaient morts sans laisser d'héritiers capables de défendre ce qu'ils leur avaient transmis. Mais l'empereur Rodolphe, se voyant affermi sur le trône, prit les armes, en 1276, pour les contraindre de rendre ce qu'ils avaient usurpé, tant sur l'empire que sur les princes, leurs voisins, et en vint à bout, avec l'aide du comte palatin, son gendre. (Struv., *Corp. Hist. Germ.*, page 610.) Ennemi du repos, il s'engagea dans de nouvelles querelles avec les villes de Suabe. L'empereur, sur les plaintes qu'elles lui portèrent, déclara la guerre, en 1284, au comte de Wurtemberg, et vint, avec une puissante armée, ravager son pays. Eberhard, n'osant se mesurer avec lui dans une bataille rangée, alla se renfermer dans sa ville de Stuttgard, où Rodolphe ne tarda pas à venir l'assiéger. Craignant d'être forcé dans cette place, Eberhard

en sortit pour venir se jeter aux pieds de l'empereur, et obtint grâce, en se remettant à sa discrétion. Le traité par lequel ils se réconcilièrent fut conclu le jour de saint Martin 1286, et confirmé, l'année suivante, par un autre plus détaillé. Ce fut l'archevêque de Mayence qui négocia la paix entre eux; en quoi il réussit d'autant plus facilement, que l'empereur et le comte étaient parents, comme le prouve un diplôme du premier, daté de l'an 1284, où le second est appelé *nobilis Eberhardus comes, avunculus noster dilectus*. La parenté, ou plutôt l'affinité de Rodolphe et d'Eberhard, consistait en ce que Cunégonde de Habsbourg, sœur de Rodolphe, avait épousé Otton d'Ochstenstein, frère de Mathilde, mère d'Eberhard.

Eberhard, *Dei gratiâ comes de Wurtemberg*, fut choisi pour avoué, l'an 1291, par les religieux de l'abbaye de Melck, et, la même année, par ceux de Madelberg. Après la mort de Rodolphe, il se déclara pour Albert, fils de ce prince, qui prétendait lui succéder à l'empire; et lorsqu'Adolphe de Nassau, compétiteur d'Albert, vint, l'an 1293, à Eslingen, tous les comtes et seigneurs de Suabe, à l'exception d'Eberhard, se présentèrent pour lui rendre hommage. Mais on voit que, peu de tems après, ce comte reconnut Adolphe, comme le prouvent, 1°. sa signature apposée à un diplôme de ce prince, donné en faveur de l'abbaye d'Hirsauge, au mois de mars 1293 (v. st.); 2°. l'honneur que fit l'épouse d'Adolphe à la comtesse ADÉLAÏDE DE WERDENBERG, femme d'Eberhard, de tenir un de ses enfants sur les fonts de baptême.

Eberhard, devenu veuf, épousa en secondes noces ERMENGARDE, fille de Rodolfe I, marquis de Bade; témoin un acte de l'an 1297, où ils passèrent accord avec les héritiers d'Hesson, marquis de Bade, touchant la succession et la dot d'Ermengarde: *Eberhardus comes de Wirtemberg et Irmengardis ejus comitis collectanea quondam illustris Rudolfi filia.*

La soumission d'Eberhard envers l'empereur Adolphe n'était pas assez sincère, pour être à l'épreuve des revers que ce prince essuya. L'an 1298, il l'abandonna pour se tourner du côté d'Albert, son rival, auquel il vint offrir ses services à Strasbourg, avec les comtes de Fribourg, de Deux-Ponts et d'Hohenlohe, et les seigneurs de Lichtenberg et d'Ochstenstein. Pour récompense de son zèle, Albert, après qu'Adolphe eut été tué, l'an 1298, dans une bataille, lui céda, par son diplôme du 19 novembre de la même année, le bourg de Remss et la ville de Neu-Waiblingen, qui, depuis l'accommodement fait avec Rodolphe, étaient entre les mains du chef de l'empire, comme des gages des sentiments pacifiques du comte. Eberhard, la même année, ou la suivante, fut de plus gratifié par Albert de la charge de landgvogt, sur une partie considérable des villes impériales de Suabe. Il acquit, l'an 1308, le comté d'Asperg, d'Ulric, qui en était possesseur, et non des comtes palatins de Tubinge, avec la moitié de Calw, des comtes de Schelklingen.

L'empereur Albert étant mort l'an 1308, on fit quelque mouvement çà et là pour mettre Eberhard au rang de ceux qui briguaient la couronne impériale. Mais Henri de Luxembourg ayant prévalu, le fit citer à la diète de Spire, pour répondre au plaintes formées contre lui par les villes de Suabe. Eberhard, s'y étant rendu bien escorté, refuse fièrement de satisfaire aux griefs allégués contre lui, et quitte ensuite l'assemblée, se moquant des prières et des menaces de l'empereur. Choqué de cette bravade, ainsi que toute l'assemblée, Henri prit la résolution de lui faire la guerre, et mit Conrad de Weinsberg à la tête de l'armée impériale, à laquelle se joignirent les villes de Suabe, confédérées contre Eberhard. Etant entrée, l'an 1311, dans le Wurtemberg, cette armée y met tout à feu et à sang. Eberhard, n'osant commettre sa fortune au risque d'une bataille, fait fortifier ses places, dont les historiens comptent jusqu'à quatre-vingts. Elles ne mirent pas le pays à l'abri des incursions ennemies, et Conrad de Weinsberg, aidé par les habitants d'Eslingen, en détruisit la plupart. De ce nombre fut le château de Wurtemberg, qui fut pris et rasé. On brisa même et on dispersa les tombeaux des anciens comtes de Wurtemberg, dans la collégiale de Beutelspach. Tout le pays fut bientôt au pouvoir de l'ennemi, à l'exception des villes et forteresses d'Urach, de Neiffra, de Seebourg et de Wittlingen, qui se défendirent. Eberhard se tenait cependant renfermé dans son château d'Asperg, près du Necre ou Necker, que sa situation rendait presque imprenable; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il se rendit auprès de son beau-frère, le marquis de Bade, à Besigheim, où l'on dit qu'il resta caché dans une tour jusqu'au 24 août 1313, époque de la mort de l'empereur Henri VII. Cet événement rétablit les affaires du comte de Wurtemberg. Les places qu'il avait perdues revinrent bientôt à son obéissance, tant par la force de ses armes que par l'affection de ses sujets, qui, à son approche, lui ouvrirent, pour la plupart, les portes de leurs villes.

Après la double élection, qui suivit la mort de Henri VII, Eberhard embrassa le parti de Frédéric d'Autriche. Il fit, l'an 1315, une perte qui lui fut très-sensible: ce fut celle du prince Ulric, son fils, qui, de son mariage avec Irmengarde, comtesse de Hohenberg, laissa un fils de même nom que lui, avec une fille, Agnès, née en 1294, et mariée, en premières noces, vers l'an 1318, à Ulric, comte de Helfenstein, puis, étant devenue veuve, remariée, en 1326, à Conrad de Schlusselberg, après la mort duquel elle se retira auprès de son fils unique, le comte de Helfenstein, où elle mourut dans un âge très-avancé. Elle a sa sépulture à Blaubeuren. Ulric, frère d'Agnès et petit-fils d'Eberhard, ayant embrassé l'état ecclésiastique, devint chanoine, puis prévôt de Saint-Gui de Spire, de Sindelfingen et de Halle. Ce fut à lui que Guillaume et Jean d'Asperg vendirent, en 1340, leur ville et château de Beilstein. Il mourut le 23 août 1348.

Le comte Eberhard acquit, l'an 1317, de Conrad et Louis, ducs de Teck, la ville de Rosenfeld avec les châteaux et villages qui en dépendaient. L'an 1321, du consentement du pape Jean XXII, auprès duquel il se rendit à Avignon, et de Rodolfe, évêque de Constance, il transféra l'église collégiale de Beutelspach à Stuttgard, et y ajouta six chanoines avec autant de vicaires.

L'anticésar Frédéric ayant été fait prisonnier, le 28 septembre 1322, à la bataille de Muhldorf, le comte Eberhard, qui jusqu'alors avait été du nombre de ses partisans, l'abandonna et reconnut son antagoniste, Louis de Bavière. Il n'y perdit rien. Louis, par reconnaissance, confirma tous les engagements que Frédéric et Léopold, son frère, avaient pris avec le comte de Wurtemberg au nom de l'empire. D'anciennes querelles, au sujet de la dot qui fut assignée à sa femme, sur le château de Reichenberg et jamais payée, le portèrent, l'an 1325, à faire le siége de cette place, qui appartenait au margrave de Bade. Mais ayant échoué dans cette entreprise, le chagrin qu'il en conçut lui causa une maladie dont il mourut, à Stutgard, le 5 juin de la même année.

Les filles d'Eberhard et d'Ermengarde sont: Agnès, mariée, en 1317, à Henri, comte de Werdenberg; Adélaïde, dite aussi Mathilde, alliée à Craffion, comte de Hohenlohe; Irmengarde, mariée, en 1319, à Rodolfe, comte de Hohenberg; et Marguerite, femme d'Eitel-Frédéric, comte de Zollern. (Sattler, *Hist. des comtes de Wurtemb.*, tome I.)

ULRIC III.

1325. ULRIC III, petit-fils d'Eberhard, fut son successeur au comté de Wurtemberg. Il avait acquis, l'an 1324, des deux frères Walter et Burchard de Horbourg, la terre et seigneurie de ce nom, avec le château de Bilstein, la ville de Reichenwager, les château et ville de Zellenberg, avec leurs appartenances en Alsace, pour quatre mille quatre cents marcs d'argent,

l'usufruit réservé aux vendeurs pendant leur vie. Ulric ne prit possession de cette acquisition qu'en 1328, après un nouvel acte de vente auquel s'opposa l'évêque de Strasbourg, parce qu'une partie de la seigneurie relevait de son église. Un accommodement termina, l'année suivante, la contestation.

Ulric fut en faveur auprès de l'empereur Louis de Bavière, qui lui confirma, l'an 1330, toutes les concessions qu'il avait faites à son père, et le nomma en même tems landvogt d'Alsace. Mais, l'année suivante, il lui retira cette advogtie pour la donner à Rodolfe, comte de Hohenberg. Il n'en fut pas de même de l'advogtie de Suabe, dont on voit qu'Ulric prenait encore le titre en 1336. Conrad de Schlusselbourg, époux d'Agnès de Wurtemberg, se voyant sans enfants, vendit, cette même année, à Ulric la ville et le château de Grœningen avec leurs dépendances; et l'empereur, en confirmant cette vente, décora Ulric de la dignité de porte-étendard ou guidon de l'empire, qu'il avait attachée, l'an 1322, à la seigneurie de Grœningen, lorsqu'il en avait investi Conrad de Schlusselbourg.

Louis de Bavière s'étant pourvu par un décret contre l'interdit dont le pape Jean XXII avait frappé ses terres, Ulric fit publier ce décret à Reutlingen et dans toutes les autres villes impériales de Suabe; ce qui irrita le pontife au point qu'il fulmina, l'an 1341 (1) des censures contre Ulric. Celui-ci avait assisté, l'an 1339, à une assemblée que les seigneurs de Lorraine tinrent à Metz. Il y donna dans un tournoi plusieurs marques de son adresse et de sa valeur. Mais, en s'en retournant, il fut arrêté sur la route, près de Benfeld, par un seigneur de Vinstingen, qui, l'ayant fait prisonnier, ne le relâcha, dit-on, qu'après avoir tiré de lui une rançon de cent mille marcs d'argent. Ulric à ses domaines ajouta, l'an 1342, la ville et le château de Tubinge, que les comtes de Golzon et Guillaume, qui en étaient propriétaires, lui vendirent avec l'advogtie du monastère de Bebenhausen. (Senckerb., *Select.*, tome II, page 235.) Il acquit, outre cela, l'advogtie des monastères de Herrenalb et de Denkendorf. Il acheta de plus les comtés d'Aichelberg et de Vaingen et les villes de Winnenden, de Guglingen et de Beilstein.

Ulric termina ses jours, le 11 juillet 1344, d'une manière funeste, ayant été tué en Alsace par un gentilhomme du pays, qui l'avait surpris avec sa femme. De SOPHIE, son épouse, comtesse de Pfirth, il laissa deux fils, qui suivent, et une fille, Catherine, qui épousa Ulric, comte de Helfenstein. (Sattler, *Hist. des comtes de Wurtemb.*, tome I.)

EBERHARD II ET ULRIC IV.

1344. EBERHARD et ULRIC, son frère, attachés à l'usage ancien de leur maison, gouvernèrent en commun le comté de Wurtemberg après la mort d'Ulric III, leur père. Le caractère des deux frères formait un parfait contraste. L'aîné, ne respirant que la guerre, s'attira le surnom de *Querelleur*, ou de *Contentieux*, par les combats qu'il livra souvent sans cause à ses voisins. Ulric, ami de la paix, évita tout ce qui pouvait la troubler, et abandonna la partie principale du gouvernement à son frère. Mais à la fin, entraîné par les conseils de sa femme CATHERINE DE HELFENBERG, il demanda le partage du pays. Cependant Eberhard, soutenu par l'empereur Charles IV, l'obligea de se désister de sa demande. L'empereur Louis de Bavière étant mort l'an 1347, Charles IV, son successeur, confirma les deux frères dans les fiefs et dignités dont ils étaient revêtus, et les gratifia de 70,000 florins, pour avoir été des premiers à le reconnaître. Eberhard, à la faveur de son titre de landvogt, se regardant comme souverain de la Suabe, voulut exiger des villes impériales de ce duché des sommes considérables, et, sur leur refus, il prit les armes pour emporter de force ce qu'il ne pouvait obtenir de gré. S'étant toutes réunies, après un échec que celle d'Ulm essuya, elles portèrent leurs plaintes de cette tyrannie à Charles IV, et ne le firent pas en vain. Ce prince, alors affermi sur le trône impérial, parla en maître, et somma Eberhard de se démettre de son advogtie, qu'il transféra à Robert (et non Robin), comte palatin du Rhin. Le comte de Wurtemberg, loin d'obéir, fit un traité secret avec la maison d'Autriche pour se maintenir. Mais après diverses hostilités exercées entre lui et les villes de Suabe, il fut contraint de leur accorder la paix, et de se réconcilier avec l'empereur, en renonçant à l'advogtie, et en cédant à l'empire la ville d'Alen, qui lui avait été engagée par les comtes d'Oëttingen. Ce fut en 1360 que cette réconciliation se fit. Elle fut sincère de part et d'autre. L'empereur rendit au comte son advogtie, et le soutint de toute son autorité dans une querelle qu'il eut avec la noblesse du pays, qui voulait se soustraire à sa domination. Eberhard obtint de plus deux prérogatives singulières : la première fut que ses causes, celles de ses officiers et de ses sujets, ne pourraient être évoquées devant des juridictions étrangères; la seconde, que la fille unique d'Eberhard serait habile à succéder dans tous les fiefs à l'extinction des descendants mâles. En échange, Eberhard abandonna à l'empereur, comme roi de Bohême, toute suzeraineté sur les villes et bourgs de Neuwembourg (et non pas Nuremberg), de Beilstein, de Botwar et d'Eversberg.

L'empereur ayant mis la ville d'Eslingen au ban de l'empire, pour quelque sujet de mécontentement qu'elle lui avait donné, chargea le comte de Wurtemberg de l'exécution de cet arrêt. Eberhard assiégea la place, dont il se rendit maître, condamna les habitants à une forte amende envers l'empereur, et tira d'eux outre cela une somme considérable pour les frais de son expédition. Ce succès l'enhardit à étendre ses contributions sur d'autres villes, même impériales, du cercle de Suabe, qu'il fit plier à ses volontés sous le poids de ses armes victorieuses. L'empereur, avec lequel il partageait le produit de ces exactions, l'appuyait de son autorité. Mais ce qui mit le comble à l'indignation publique, ce fut la licence que prenait le chef de l'empire d'aliéner à prix d'argent les villes qui relevaient immédiatement de sa couronne. Celles de Suabe, indignées de voir qu'on les vendait comme du bétail sans leur consentement, formèrent entre elles, l'an 1376, au nombre de seize, pour la défense de leur liberté, une ligue à laquelle accédèrent bientôt quatorze autres villes. (Crantz., *Saxon.*, l. 10, c. 3; Struv., *Corp. Hist. German.*, p. 745.) L'empereur s'étant mis en marche pour les réduire, échoua devant la ville d'Ulm dont il entreprit le siége. (*Chron. Elwang. ad an.* 1376.) Les armes du comte Eberhard, qui vint les attaquer après la retraite de l'empereur, n'eurent pas un meilleur succès. Leur ayant livré bataille, le 14 mai 1377, près de Reutlingue, il fut mis en déroute avec perte de plusieurs seigneurs de son parti; et son fils Ulric, qui l'accompagnait, ne put éviter le même sort que par la fuite. (*Chron. Elwang.*, *ibid.*) Wenceslas ayant succédé, l'an 1378, à Charles IV, son père, dans l'empire, prit le parti des villes pour avoir leur appui contre les princes qui lui étaient opposés. Celles qu'Eberhard avait opprimées étaient toujours en état de guerre avec lui, et faisaient de tems en tems des excursions dans le Wurtemberg. Mais Eberhard s'en vengea par une victoire signalée qu'il remporta sur elles, le 23 août 1388, près de Weil; victoire, néanmoins, qui lui coûta des larmes par la perte qu'il fit de son fils Ulric dans l'action. C'était le seul enfant mâle qu'il eut de sa femme ELISABETH DE HENNEBERG. Ulric était marié avec Elisabeth, fille de l'empereur Louis de Bavière, dont il laissa un fils, qui viendra ci-après, et une fille, Sophie, sur laquelle Marie, duchesse-douairière de Lorraine, jeta les yeux pour la faire épouser au duc Jean I, son fils. (Le mariage fut contracté par les députés de Marie,

(1) Il y a ici erreur dans la date, ou dans le nom du pape qui fulmina les censures. Jean XXII mourut le 4 décembre 1334 : si la date de 1341 est bonne, on doit rapporter la bulle à Benoît XII, successeur de Jean.

l'an 1353, à Bade; mais il ne s'accomplit qu'en 1361, attendu le bas âge du duc.) Le comte Eberhard termina ses jours le 16 mars 1392, après avoir augmenté les domaines de sa maison d'un grand nombre de terres, dont les principales sont Gundelfingue, que le mariage d'Elisabeth de Bavière avait apporté à son fils Ulric; Hohenstauffen, qu'il racheta des seigneurs de Riethein, à qui la maison d'Autriche l'avait engagé; les comtés d'Achalm et de Pfullingen; les villes de Boltringen, de Sindelfingen et la forêt de Schoenberg. (Sattler., tome I.)

EBERHARD III.

1392. **Eberhard** III, petit-fils d'Eberhard II par Ulric son père, fut surnommé **le Pacifique** ou **le Doux** (*Mitis*), pour le distinguer de son aïeul, et **le Vieux**, pour ne pas le confondre avec son fils. La noblesse de Wurtemberg prit pour faiblesse les actes de désintéressement et d'équité par où il débuta. Dans ce préjugé, elle renouvela les efforts qu'elle avait faits sous Eberhard *le Querelleur*, pour se soustraire à la domination du comte, et se rendre immédiate envers l'empire. Le comte, indigné de ce soulèvement, ne tarda pas à la détromper sur le jugement qu'elle portait de lui. Ayant pris les armes pour se faire obéir, il marcha vers le château de Heimsheim, où les principaux des rebelles s'étaient retranchés, emporta la place, et fit prisonniers tous ceux qui la défendaient. Cet acte de vigueur apprit aux mutins à le respecter, et assura la tranquillité de ses états pour la suite de son règne. Eberhard fut un des comtes les plus puissants de la haute Allemagne. Sa cour, l'une des plus brillantes, était fréquentée par les évêques de Constance et d'Augsbourg, le prévôt d'Elwangen, les ducs de Teck et d'Ursslingen, le margrave de Hochberg, huit comtes, cinq barons et près de soixante et dix gentilshommes, et peuplée d'un grand nombre d'officiers et de conseillers. Après la déposition de Wenceslas, roi des Romains, il fut un des concurrents pour la dignité impériale en 1400, et l'un des principaux membres de la ligue formée contre Robert, successeur de Wenceslas. Il assista, l'an 1414, au concile de Constance. Mais, dans les principes d'économie, il s'éloigna du système de ses prédécesseurs. Il fit peu d'acquisitions, et hypothéqua plusieurs de ses terres. Ce comte mourut le 16 mai 1417, pleuré de ses sujets, qu'il gouvernait en père, et regretté de ses voisins, dont il était le conciliateur dans les difficultés qui s'élevaient entre eux. Il avait épousé, 1°. l'an 1380, **Antoinette**, fille de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, morte en 1405; 2°. **Elisabeth**, fille de Jean II, burgrave de Nuremberg, décédée en 1430. Du premier lit sortit Eberhard, qui suit, et du second vint Elisabeth, alliée, en 1430, à Jean, comte de Werdenberg, puis à Albert *le Pieux*, duc de Bavière. (Sattler, t. II.)

EBERHARD IV.

1417. **Eberhard** IV, dit **le Jeune**, né le 23 août 1388, le même jour qu'Ulric, son aïeul, fut tué au combat de Weil (Imhoff, p. 231), succéda au comte Eberhard, son père, dans le Wurtemberg. Il y joignit le comté de Montbéliard, qu'il avait déjà par son mariage avec **Henriette**, petite-fille par Henri, son père, d'Etienne, comte de Montbéliard et de Montfaucon. (Voyez *les comtes de Montbéliard*, tome II, page 553.) De cette alliance sortirent deux fils, Louis et Ulric, qui suivent, avec une fille, Anne, mariée, l'an 1420, à Philippe de Catzenellenbogen, morte le 16 avril 1471. Eberhard, père de ces enfants, ne régna que deux ans, et mourut le 2 juillet 1419.

LOUIS I ET ULRIC V.

1419. **Louis** I et **Ulric** V, fils d'Eberhard IV, lui succédèrent en bas âge, sous la tutelle de Henriette, leur mère, qui s'acquit une estime universelle par la prudence et la sagesse qu'elle fit paraître dans l'exercice de cet emploi. Parvenus à l'âge de majorité, les deux frères, pour la première fois, contre l'usage dominant jusqu'alors dans la famille, partagèrent entre eux, le 23 janvier 1442, les états de leurs père et mère. La portion qui échut à Louis fut la plus grande partie du haut Wurtemberg, avec le comté de Montbéliard. Louis, né l'an 1409, avait hérité du caractère pacifique de son aïeul, avec un grand fonds de religion. Le lieu de sa résidence fut le château d'Aurach. Il augmenta ses domaines par l'acquisition de la ville de Blaubeuren, qui lui fut vendue par Conrad de Holfenstein, avec les châteaux de Gernhausen, Ruck et Blanenstein, l'advogtie sur le monastère de Blaubeuren, et treize villages, pour la somme de quarante mille florins. Il ne prit aucune part à la guerre des villes impériales, où fut enveloppé son frère. La chartreuse de Guterstein fut son ouvrage, ainsi que la collégiale de Heremberg. Sa mort arriva le 23 septembre 1450. De **Mathilde**, fille de Louis *le Barbu*, électeur palatin, qu'il avait épousée en 1434, il laissa deux fils, Louis (II) et Eberhard (V), qui suivent; avec deux filles, Mathilde, alliée, en 1451, à Louis II, landgrave de Hesse, et Elisabeth, qui épousa, 1°. l'an 1453, Jean, comte de Nassau-Saarbruck, 2°. Henri, comte de Stolberg. Les fils du comte Louis, étant encore mineurs à la mort de leur père, demeurèrent sous la tutelle de leur oncle paternel, le comte **Ulric V**. Mais, excités par leur oncle maternel Frédéric, électeur palatin, ils eurent beaucoup de querelles avec Ulric; et de là vint que, dans une diète tenue à Lemberg en 1457, on appela pour la première fois, outre les prélats et la noblesse, les députés des villes et de l'état de la bourgeoisie, pour prendre part au gouvernement. C'est ainsi qu'on posa les fondements des prérogatives du tiers-état. Louis II mourut sans héritiers en 1457, et son frère Eberhard eut dans la suite le bonheur, comme on le verra bientôt, de réunir dans sa main tout le Wurtemberg et d'en devenir le premier duc. (Sattler, *Hist. de Wurtemb.*, t. II.) Mais reprenons d'abord ce qui concerne Ulric V, frère de Louis I.

Ulric V, né l'an 1410, après avoir partagé le Wurtemberg avec Louis, son frère, choisit le château de Stuttgard pour le lieu de sa résidence. Il captiva tellement les cœurs de ses sujets, qu'ils le surnommèrent unanimement **le Bien-Aimé**. Voulant augmenter, d'après l'exemple de son frère et de ses ancêtres, la portion de son héritage par des acquisitions, il acheta la seigneurie de Heidenheim avec d'autres bourgs et villages. Mais le défaut d'économie et les dépenses que lui occasionèrent différentes guerres qu'il eut à soutenir, l'obligèrent à revendre le tout. Il n'avait pas les mêmes sentiments pacifiques que son frère: car il se laissa engager, l'an 1449, par son ami le margrave, Albert de Brandebourg, dans une guerre funeste avec les villes impériales. Mais la guerre qui lui fit le plus de tort, fut celle qu'il entreprit, de concert avec ce margrave et d'autres princes, à l'instigation de l'empereur Frédéric III, contre des princes qu'il avait mis au ban de l'empire, savoir, Frédéric *le Victorieux*, électeur palatin, et Louis, duc de Bavière-Landshut. Dans celle-ci, l'an 1462, il fut défait et pris par l'électeur palatin près de Seckenheim, avec Charles, margrave de Bade, et Georges de Bade, évêque de Metz. Sa prison fut d'une année, et pour en sortir, il fut contraint de payer cent mille florins, et de céder la ville de Marbach (et non de Marbourg), à l'électeur palatin, comme à son nouveau suzerain, sans parler d'autres concessions onéreuses. Ce fut alors qu'il commença à tourner ses dispositions vers la paix et à suivre de meilleurs principes d'économie. Mais la prodigalité de ses fils répandit de l'amertume sur les dernières années de sa vie qu'il termina l'an 1482. Il avait épousé, 1°. l'an 1440, **Marguerite**, fille d'Adolfe II, duc de Clèves, et veuve de Guillaume, duc de Bavière, morte en 1443; 2°. l'an 1445, **Élisabeth**, fille de Henri *le Riche*, duc

de Bavière-Landshut, décédée en 1451; 3°. MARGUERITE, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, et veuve de Louis IV, électeur palatin, morte en 1480. Outre plusieurs filles qu'il eut de ces trois mariages, le second lui donna deux fils, Éberhard, qui viendra ci-après, et Henri, qui, destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, pour éviter un partage, obtint la coadjutorerie de l'archevêché de Mayence. Mais la conduite imprudente qu'il tint dans cette place l'en ayant fait déchoir, il quitta le clergé pour rentrer dans l'état politique, et demanda le partage dans les domaines de sa maison. Eberhard *le Barbu*, son cousin, lui remit par accommodement fait à Urach, l'an 1473, le comté de Montbéliard avec les seigneuries de Franche-Comté et d'Alsace. Ses domaines étant devenus l'objet de la cupidité de Charles, duc de Bourgogne, ce prince, après l'avoir fait prisonnier en 1475, vint se présenter devant Montbéliard, dont il fit le siége. La résistance qu'il éprouva dans cette expédition, le détermina à faire amener Henri sur une montagne vis-à-vis du château. L'ayant fait coucher sur un tapis de velours noir, il annonçait par là aux assiégés qu'il allait le faire décapiter s'ils ne se rendaient. Cet appareil, qui fut répété plusieurs fois, n'ébranla point la fidélité du commandant de la place. Le duc, voyant que ce stratagême ne lui réussissait point, lève le siége. Mais la posture où il avait mis le comte Henri fit une telle impression sur l'esprit de celui-ci, qu'il en eut l'esprit affaibli le reste de ses jours. Ayant recouvré sa liberté, il céda la souveraineté de Montbéliard à son frère, et ne se réserva que les seigneuries d'Alsace, avec une pension. Mais de nouveaux écarts de sa raison déterminèrent Eberhard *le Barbu* à le renfermer, en 1490, au château d'Urach, où il mourut en 1519. Heureusement la tige de la famille de Wurtemberg fut conservée par ses fils; car les deux Eberhard, dont l'un était son cousin, l'autre son frère, moururent, comme on le verra, sans héritiers. ÉLISABETH, sa première épouse, fille de Simon, comte de Buttel, lui donna Ulric, qui viendra ci-après; et d'ÈVE, fille de Jean, comte de Salm, sa seconde femme, il eut Georges, qui fut comte de Montbéliard, avec une fille, Marie, femme, dit-on, de Henri *le Jeune*, duc de Brunswick-Lunebourg. (Sattler, *Histoire de Wurtemb.* tom. II et III.)

LOUIS II.

1450. LOUIS II, né, l'an 1439, de Louis I, et de Mathilde, succéda, l'an 1450, dans le Wurtemberg à son père, et mourut, l'an 1457, sans avoir été marié.

EBERHARD V, DIT LE BARBU, PREMIER DUC DE WURTEMBERG.

1457. EBERHARD V, second fils de Louis I, né le 2 décembre 1445, succéda au comte Louis II, son frère, à l'âge de 12 ans, sous la tutelle d'Ulric le Bien-Aimé, son oncle, et la surveillance de Jean Nauclerus, son précepteur, l'un des plus savants hommes de la Suabe. Mais ses officiers nobles lui ayant corrompu le cœur, il secoua par force le joug de la tutelle, l'an 1459, sans avoir fait aucun progrès dans les lettres, et passa les premières années de sa jeunesse dans toutes sortes d'extravagances. Des réflexions néanmoins, occasionées par les infirmités où ses excès l'avaient jeté, le ramenèrent de bonne heure à des sentiments plus raisonnables. Il entreprit, l'an 1468, un pèlerinage en Palestine, et fit deux voyages en Italie, où il lia connaissance avec les hommes les plus estimés de ce pays, et principalement avec Laurent de Médicis. BARBE, fille de Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, qu'il épousa, femme aussi prudente que vertueuse, contribua beaucoup à la réforme de sa conduite. Elle le rendit le protecteur des lettres, qu'elle cultivait elle-même avec un grand succès, et l'engagea à prendre sous sa sauve-garde le célèbre Reuchlin, persécuté par les théologiens de Cologne. Ce fut par les avis de cette respectable épouse qu'il fonda, l'an 1477 (et non 1482), l'université de Tubinge. Il avait pris quelques années auparavant, de concert avec elle, les intérêts d'Ulric, son oncle, contre les prétentions injustes de Henri, son fils, et prêté les mains, en 1473, à la convention d'Urach, en vertu de laquelle le comté de Montbéliard, appartenant à Eberhard, fut cédé à Henri. Après la mort d'Ulric, Eberhard *le Jeune*, autre cousin de notre comte, lui abandonna tout ce qui lui appartenait dans le Wurtemberg, par le traité de Minzingen, fait en 1482, avec le consentement de l'empereur et des états du pays. C'est dans cet acte que l'indivisibilité du pays et le droit de primogéniture furent établis pour la première fois, comme des lois fondamentales de la famille et du Wurtemberg.

La prudence du comte Eberhard, sa puissance et sa fidélité constante à ses engagements, lui valurent l'amitié des empereurs Frédéric III et Maximilien I, aussi bien que l'estime de ses co-états. Il fut l'un des principaux membres de la ligue de Suabe, formée en 1488. L'empereur Maximilien, tenant sa première diète, en 1495, à Worms, l'éleva, sans qu'il en eût fait la demande, à la dignité ducale, et en même tems confirma toutes les conventions et prérogatives de sa maison, ajoutant néanmoins qu'en cas d'extinction de la postérité mâle, le duché serait dévolu à l'empire. Mais Eberhard ne jouit pas long-tems du nouveau titre qu'il avait acquis, étant mort le 25 février de l'année suivante 1496, à Tubinge, pleuré de ses sujets qui l'aimaient comme leur père, et regretté de l'empereur lui-même. Les deux enfants qu'il avait eus de son mariage étant morts au berceau, la branche d'Urach finit en lui. (Sattler, tom. III et IV.)

EBERHARD VI, DIT LE JEUNE.

1496. EBERHARD, fils aîné du comte Ulric V, né l'an 1447, remplaça le comte Eberhard *le Barbu*, son cousin, dans le duché de Wurtemberg. Ayant passé sa jeunesse à la cour magnifique de *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne, il en rapporta un vif penchant pour la prodigalité, avec un grand dégoût pour toutes les occupations sérieuses; ce qui empoisonna, comme on l'a dit, les dernières années de son père. Lorsqu'après la mort de ce prince il lui eut succédé dans ses domaines, il prit un tel éloignement pour les affaires du gouvernement, qu'il fit, en 1482, une convention à Minzingen, par laquelle il fit cession à son cousin Eberhard *le Barbu*, de sa portion entière, en se contentant d'une pension, et se réservant le droit d'obtenir le gouvernement après la mort de ce même Eberhard. Les choses restèrent en cet état, quelques peines qu'Eberhard *le Jeune* se fût données, pour annuler un traité dont il n'avait pas tardé à se repentir. Les traités suivants, conclus à Stuttgard en 1485, à Francfort en 1489, et à Eslingen en 1492, sans toucher au fond essentiel de la convention de Minzingen, ne faisaient que modifier certains points accessoires. Enfin la mort d'Eberhard *le Barbu*, qui ne laissait point d'héritier, le fit entrer, comme son légitime successeur, dans la pleine jouissance du duché de Wurtemberg. Mais l'imprudence de son gouvernement contrariait tellement toutes les conventions, la constitution et les vrais intérêts du pays, que ses officiers eux-mêmes, encouragés par tous ses autres sujets, lui refusèrent, en 1498, l'obéissance, et portèrent leurs griefs à l'empereur Maximilien I. Ce prince, les trouvant bien fondés, obligea le duc, par le traité de Horb, en 1498, à se démettre du gouvernement et à le céder à son neveu, qui suit, quoiqu'encore mineur. Eberhard voulut ensuite revenir contre ce traité, mais ce fut en vain. S'étant retiré chez Philippe, électeur palatin, il mourut dans le mépris, l'an 1504, au château de Lindenfels, sans laisser aucun fruit de son mariage avec ÉLISABETH, fille d'Albert, électeur de Brandebourg, dont il vécut presque toujours éloigné.

ULRIC VI.

1498. ULRIC, fils aîné du comte Henri, que son imbécillité

avait fait renfermer à Urach, succéda au duc Eberhard *le Jeune* après sa déposition. Né le 8 février 1487, il n'avait que douze ans lorsqu'il parvint au duché. Pour le conduire dans son adolescence, on lui forma un conseil composé de douze personnes tirées des trois états du pays, dont le gouverneur était à leur tête. A peine eut-il atteint l'âge de seize ans, que l'empereur Maximilien le déclara majeur, en 1503, contre l'usage et les conventions, qui demandaient un âge plus avancé pour la majorité. Il avait tellement captivé la bienveillance de l'empereur par la vivacité de son esprit et ses autres belles qualités, qu'il lui fit épouser sa nièce Sabine, fille d'Albert *le Sage*, duc de Bavière. L'an 1504, il se vit enveloppé dans la guerre que Maximilien venait de déclarer à l'électeur palatin et à son fils Robert, pour soutenir les droits du duc Albert, son beau-père, sur l'héritage de la ligne bavaroise de Landshut. Ulric remplit les intentions de l'empereur si parfaitement, que, dans une seule campagne, il emporta le riche couvent de Maulbronn, les villes de Neustadt sur le Kocher, de Weinsberg, de Gérolsheim et le comté de Lœwenstein. Ces conquêtes lui restèrent par le traité de paix conclu l'année suivante, à l'exception du comté de Lœwenstein, qu'il rendit aux comtes de ce nom. Outre cela, il déclara la petite ville de Marbach feudataire de l'électeur palatin; et son beau père, Albert *le Sage*, pour le dédommager des frais de la guerre, lui donna la seigneurie considérable de Heidenheim, avec l'advogtie sur les trois couvents d'Anhausen, de Kœnigsbronn et de Herbrechtingen. Mais ce bonheur extraordinaire gâta le caractère du jeune duc, qui n'était pas encore formé: il prit du goût pour le faste et la dépense, et abusa, pour le satisfaire, de son autorité. Mais il ne le fit pas impunément: ses sujets, irrités des impôts dont il les surchargeait, commencèrent à murmurer, et les paysans, qui en supportaient le plus grand poids, excitèrent une révolte. On tint à Tubinge une assemblée des états, où, le 8 juillet 1516, on obligea le duc de souscrire à une convention dont l'empereur lui-même se rendit garant, et en vertu de laquelle ses sujets se chargèrent du paiement de ses dettes en échange des priviléges importants qu'ils obtinrent. C'est ce traité qui a été pris pour base de toutes les conventions suivantes entre les ducs et leurs sujets. Ulric se brouilla, vers le même tems, avec son épouse, et il y eut du tort, à ce qu'on prétend, de part et d'autre. La duchesse, s'étant retirée dans sa famille en Bavière, inspira à cette maison puissante et à l'empereur la plus grande animosité contre son époux. Ulric se fit une autre affaire qui eut de fâcheuses suites. Ayant soupçonné d'un commerce illégitime avec sa femme un de ses courtisans, nommé Jean de Hutten, il le tua de sa propre main. Cette violence ne manqua pas d'exciter contre lui le ressentiment de toute la famille de Hutten. Elle porta son accusation devant l'empereur, qui mit de la partialité dans son jugement. L'interdit qu'il prononça contre le duc, fut différé de quelque tems par l'entremise du cardinal de Gurk, qui ménagea, en 1516, un accommodement à Blaubeuren. Mais les parties n'en ayant point rempli les conditions, et quelques sujets du duc agissant eux-mêmes contre leur souverain, on le menaça pendant trois ans de renouveler l'interdit, de le déposséder de son gouvernement et de l'attaquer à main armée. Ulric voulut se mettre en état de défense contre ses ennemis, et ne fit que multiplier ses dettes et les griefs de ses sujets. C'est dans cette situation critique qu'il fit, après la mort de Maximilien, une nouvelle démarche imprudente qui acheva d'irriter contre lui la ligue de Souabe, qu'il avait déja indisposée pour s'être séparé d'elle. Un de ses officiers ayant été mis à mort dans une rixe, les auteurs du meurtre se réfugièrent à Reutlingue, ville impériale et membre de la ligue. Ulric demande aux magistrats de Reutlingue les coupables pour les punir. On lui allègue, pour se dispenser de les livrer, le droit d'asile attaché à la ville. Furieux de ce refus, il va faire le siége de Reutlingue, et, après s'être rendu maître de la place, il l'incorpore à ses états. La ligue de Suabe à ce coup se réveille. Toutes ses forces, soutenues par celles de Guillaume de Bavière et de la famille de Hutten, vont fondre sur le Wurtemberg, qu'elles dévastent d'un bout à l'autre. Ulric, abandonné de seize mille suisses qui faisaient le gros de son armée, perd en six semaines tous ses états. Mais la ligue victorieuse, trouvant cette conquête trop difficile à conserver, vend le duché de Wurtemberg, l'an 1520, à Charles Quint, nouvel empereur, pour la modique somme de 220 mille florins. Ce prince le céda, l'an 1530, à Ferdinand, son frère, dans le partage qu'il fit avec lui des domaines de leur maison. Le duc déposé sentit vivement sa disgrâce. Mais tous les efforts qu'il fit pour rentrer dans ses états, soit par la voie des armes, soit par celle des négociations, échouèrent pour lors. Il passa le tems de son exil tantôt à Hohentweil, qu'il venait d'acheter, tantôt en Suisse, tantôt à Montbeliard; et enfin, au bout de quelques années, il se retira chez son fidèle ami Philippe, landgrave de Hesse. C'est pendant le séjour qu'il fit auprès de lui, qu'à sa persuasion il embrassa la doctrine de Luther. Il attendait cependant toujours le retour de la bonne fortune. Son espérance ne fut point trompée; et, après quatorze ans d'humiliation, il vit les tentatives qu'il ne cessait de faire pour son rétablissement, couronnées de tout le succès qu'il pouvait désirer. La ligue de Suabe fut rompue; et le roi de France, François I, fournit à Ulric de l'argent pour lever des troupes, à la tête desquelles se mit le landgrave, son ami loyal. Ulric, après avoir défait, le 13 mai 1534, l'armée de Ferdinand près de Lauffen sur le Necker, eut le bonheur de reconquérir son duché plus rapidement qu'il ne l'avait perdu, et d'y rentrer triomphant aux acclamations de ses sujets, dégoûtés d'une domination qui leur était devenue odieuse. La situation critique où se trouvait alors la maison d'Autriche, et principalement Ferdinand, qui bien qu'élu roi des Romains dès l'an 1531, n'était pas encore reconnu dans cette qualité par les Protestants, amena la convention de Cadan, qui fut signée, le 29 juin 1534, par la médiation de l'électeur de Saxe. C'est en vertu de ce traité que Ferdinand reconnut Ulric possesseur légitime de Wurtemberg, mais à cette condition onéreuse que ce duché, sans perdre les priviléges attachés à un état d'empire, serait considéré comme un arrière-fief de la maison d'Autriche, pour lui être dévolu à l'extinction des mâles légitimes de la maison de Wurtemberg. Ulric, étant entré peu de tems après dans la ligue de Smalkalde, introduisit, l'an 1535, la religion de Luther dans ses états, sans éprouver aucune résistance de la part des habitants. Ayant fait main-basse sur les biens des collégiales et des monastères, il les employa à fonder des écoles et à payer les gages des ministres de son église.

Lorsque l'union de Smalkalde eut éclaté, l'an 1546, par une guerre ouverte, le duc de Wurtemberg fut un des plus empressés à renforcer, par la jonction de ses troupes, l'armée des confédérés; mais, après avoir serré de près celle de l'empereur pendant plusieurs mois sur les bords du Danube, ils se séparèrent par la mésintelligence des chefs. La victoire remportée, le 24 avril de l'année suivante, à Muhlberg, par le duc d'Albe, général de l'empereur, ruina entièrement les affaires de la ligue. Le vainqueur étant entré dans le Wurtemberg, envahit la plupart des places de ce duché, tandis qu'Ulric, ayant pris la fuite à son approche, se tenait renfermé dans Hohentwiel. Il se crut trop heureux de trouver dans l'électeur palatin un négociateur habile et zélé, qui prévint sa ruine entière par le traité d'Heilbronn, conclu le 8 janvier 1548. Il n'en fut pas quitte à bon marché: outre la somme de 300 mille florins qu'il fut obligé de payer, il souscrivit à plusieurs conditions humiliantes, telles que la reddition de ses meilleures forteresses, la promesse de renoncer à l'union de Smalkalde, et l'engagement d'aller se présenter en personne à l'empereur, dans l'espace de six semaines, pour lui faire des excuses à genoux et se soumettre à sa décision en tout ce qui concernait la religion et l'état de l'empire. Ce n'est qu'à des conditions si dures qu'il rentra en

possession de son duché. Cependant, il ne put empêcher l'introduction de l'*interim* dans ses états. Mais un nouvel orage s'éleva presque aussitôt contre le duc. Ferdinand, roi des Romains, s'opposa à son rétablissement, prétendant que le duché de Wurtemberg était un fief forfait pour cause de félonie, parce que les troupes du duc avaient fait une invasion hostile dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche. On nomma des commissaires pour juger ce procès. Mais la mort d'Ulric, arrivée le 6 novembre 1550, prévint la sentence funeste qui allait être portée contre lui. De son mariage, il laissa un fils, qui suit, et une fille morte sans alliance.

CHRISTOPHE, DIT LE PACIFIQUE.

1550. CHRISTOPHE, fils unique du duc Ulric, né le 12 mai 1515, n'avait que quatre ans lorsque son père se vit obligé par Guillaume, duc de Bavière, son beau-frère, et par la ligue de Suabe, d'abandonner ses états. Après qu'on eut vendu le duché de Wurtemberg à la maison d'Autriche, Guillaume, sans appuyer les justes prétentions de son neveu, le remit aux princes de cette maison, qui le firent élever à Inspruck, puis à Vienne, par un instituteur nommé Michel Tifferni, qui devint son ami fidèle. L'empereur Charles-Quint l'ayant emmené avec lui dans un voyage qu'il fit en Espagne, il se déroba dans la route, craignant, avec quelque fondement, qu'on ne le jetât dans un couvent, et se rendit en Bavière, d'où il passa chez les Grisons pour y être plus en sûreté. Le traité de Cadan ayant rétabli son père, l'an 1534, dans ses états, il se rendit auprès de lui, après l'avoir perdu de vue depuis seize ans. Mais son attachement pour sa mère et la maison de Bavière, ainsi que la profession qu'il faisait encore de la religion catholique, prévinrent tellement Ulric contre ce fils, qu'il lui accorda sans peine la permission qu'il demanda de s'éloigner de lui et de passer en France. Le roi François I, dont il gagna l'estime et la confiance, le chargea, l'an 1536, de lever dix mille lansquenets pour son service, dans la guerre qu'il avait avec l'empereur. Après avoir passé huit ans en France, il retourna auprès de son père, dont il regagna les bonnes grâces en abjurant la religion catholique pour embrasser le Luthéranisme. Ulric lui fit épouser, en 1544, ANNE, princesse de Brandebourg-Anspach, et lui confia le gouvernement de Montbeliard, où il alla résider.

Après la mort de son père, étant revenu dans le Wurtemberg, il en prit possession; et, l'an 1552, par le traité de Passau, il parvint à terminer le procès intenté au duc Ulric, accusé de félonie, à éloigner de ses forteresses les troupes espagnoles, et à faire abolir l'*interim*. Dégagé de toutes les entraves qui l'avaient empêché de suivre ses vues, il s'occupa principalement à donner de la consistance à la nouvelle religion adoptée dans son pays et aux établissements qui en étaient des suites. Il ne négligea pas cependant les autres parties de l'administration. A des coutumes bizarres et souvent contradictoires, il substitua un code de lois raisonnées, qu'il fit publier en 1555, après avoir consulté les états du pays. Ce code et quantité d'ordonnances qu'il rendit pour la réformation de la police, l'emménagement des forêts, l'égalité des poids et mesures, la suppression de la mendicité, l'encouragement de l'industrie, lui méritèrent le surnom de *Législateur* du Wurtemberg. Les ambassadeurs qu'il envoya, l'an 1552, au concile de Trente, suivirent exactement ses intentions, en prenant hautement, dans cette assemblée, la défense de la confession d'Augsbourg. Ses conseils eurent une grande influence dans la convention de Passaw, faite la même année, dans la paix religieuse arrêtée, l'an 1556, à Augsbourg, dans les assemblées des princes protestants, tenues l'an 1557, à Francfort, et, l'an 1561, à Naumbourg. Les efforts qu'il fit, soit par argent, soit par ses conseils, pour étendre sa religion, ne se bornèrent point à l'Allemagne. Ils se firent sentir en France, chez les Grisons et jusqu'en Pologne; heureux s'il eût fait pour l'amour de la vérité ce qu'un zèle aveugle lui fit entreprendre pour les progrès de l'erreur! Son économie le mit en état de faire des acquisitions et d'embellir son pays de plusieurs châteaux. Bon époux, bon père, bon parent, il fut adoré de son épouse, chéri de ses enfants; il donna de son propre mouvement le comté de Montbeliard, avec les seigneuries d'Alsace et de Franche-Comté, au comte Georges, son oncle, qu'Ulric avait réduit à se contenter de la seigneurie de Reichenweiler. Ce fut lui-même qui l'excita à se marier dans un âge avancé; et, par cet acte généreux, la succession mâle de Wurtemberg s'est conservée, comme on le verra, jusqu'à nos jours.

Christophe mourut le 28 décembre 1568, laissant de son épouse, morte le 20 mars 1589, un fils, qui suit; et six filles, dont les principales sont Sabine, femme de Guillaume IV, landgrave de Hesse-Cassel, et Léonore, alliée à Georges I, landgrave de Hesse-Darmstadt.

LOUIS III.

1568. LOUIS, successeur de Christophe, son père, au duché de Wurtemberg, à l'âge de quinze ans, resta jusqu'à celui de vingt ans sous la tutelle de sa mère, des trois princes d'empire, ses voisins, amis intimes de sa maison, et des principaux conseillers d'état. Elevé dans la religion protestante, il en devint un des principaux appuis. Dans la vue de former une union de l'église grecque et de l'église luthérienne, il ménagea une correspondance entre les théologiens de Tubinge et Jérémie II, patriarche de Constantinople. Mais elle n'eut pas le succès qu'il s'en était promis. (Voyez *les patriarches de Constantinople.*) Le collège fondé par lui à Tubinge, pour de jeunes princes et gentilshommes, et une maison de plaisance bâtie à Stuttgard, perpétueront la mémoire de son nom. Il mourut, dans sa quarantième année, à Stuttgard, le 8 août 1593, sans avoir eu d'enfants de ses deux femmes, DOROTHÉE-URSULE, de la maison de Bade, et URSULE, fille de Georges-Jean, comte palatin de Lutzelstein.

FRÉDÉRIC.

1593. FRÉDÉRIC, né, l'an 1557, de Georges, comte de Montbeliard, et de Barbe, fille de Philippe, landgrave de Hesse, succéda, en 1558, à son père dans le comté de Montbéliard, et au duc Louis, son cousin, dans le Wurtemberg, en 1593, après avoir été sous la tutelle de celui-ci jusqu'en 1581, époque où il prit possession du comté de Montbéliard. Sa grande passion fut d'agrandir ses états, de les améliorer et de les embellir. Il ouvrit solennellement à Tubinge le collége fondé par le duc Louis, et dota celui de Montbéliard. Il retira des mains de la maison de Bade les terres de Besigheim, de Mandelsheim, d'Altensteig, de Liebenzell. Il acquit le château de Falkenstein, et jouit pendant quelque tems du duché d'Alençon, qui lui fut cédé par le roi Henri IV à titre d'hypothèque, pour les sommes que Frédéric et ses prédécesseurs avaient avancées aux Protestants de France. Il donna un nouvel essor au commerce, en rendant navigable le Necker; il perfectionna les manufactures de toile, il simplifia les opérations des forges de fer à Kœnigsbronn et dans le Val-Saint-Christophe. Mais son plus grand soin fut de délivrer son duché de la sujétion féodale à laquelle il était tenu envers la maison d'Autriche, par le traité de Cadan. Il en vint à bout au moyen de 400 mille florins qu'il paya; et par transaction faite le 24 janvier 1599, l'empereur Rodolphe II reconnut que *le duché de Wurtemberg n'était pas un arrière-fief de l'Autriche, mais un état immédiat*, comme il l'avait été avant le traité de Cadan. On conserva néanmoins à la maison d'Autriche le droit de dévolution dans le cas d'extinction des descendants mâles de celle de Wurtemberg. (Puffendorf, Imhoff.) Frédéric termina ses jours le 29 janvier 1608, décoré des ordres de Saint-Michel, en France, et de la Jarretière, en Angleterre. Il avait épousé, le 22 mai 1581,

SIBYLLE, fille de Joachim-Ernest, prince d'Anhalt, morte en 1614. Les principaux enfants nés de ce mariage, sont Jean-Frédéric, qui suit; Louis-Frédéric, souche de la ligne de Montbéliard; Jules-Frédéric, tige de la ligne de Weitlingen; Frédéric-Achille, mort en 1631, sans lignée; Magnus, tué, l'an 1622, au combat de Wimpfen; Sibylle-Elisabeth, femme de Jean-Georges I, électeur de Saxe; Eve-Christine, mariée à Jean-Georges, marquis de Brandebourg-Jagerndorf; et Barbe, alliée à Frédéric I, marquis de Bade-Dourlach.

JEAN-FRÉDÉRIC.

1608. JEAN-FRÉDÉRIC, dit LE PACIFIQUE, né le 5 mai 1582, ayant succédé au duc Frédéric, son père, se fit un devoir d'adhérer à l'union que les princes protestants, excités par l'électeur palatin, Frédéric IV, formèrent pour le maintien de leur religion et des droits qu'ils prétendaient en résulter. Par une suite de cet engagement, il prit part aux affaires qui s'agitaient alors sur la succession de Juliers et de Berg, aux différents des chanoines catholiques et protestants de Strasbourg, et aux efforts que firent plusieurs princes à l'instigation de Frédéric V, nouvel électeur palatin, pour empêcher Philippe de Soetern, évêque de Spire, de relever les fortifications de son château d'Udenheim, qu'Emicon, l'un de ses prédécesseurs, avait acquis en 1316. Par délibération prise entre eux, l'an 1618, à Heilbronn, les confédérés firent marcher vers Udenheim, qu'on nomma depuis Philipsbourg, un corps de quatre mille hommes, qui, accompagnés de douze cents pionniers et munis d'une bonne artillerie, s'emparèrent de la place le 18 juin de la même année, et en démolirent tous les nouveaux ouvrages. Le ban prononcé, l'an 1621, contre l'électeur palatin, fournit à l'évêque de Spire, en 1623, la facilité de rétablir ces ouvrages qui furent beaucoup augmentés par la suite et ont rendu Philipsbourg une des plus fortes places de l'Europe. Spinola, général espagnol, ayant dissipé la ligue des partisans de l'électeur Frédéric, par la conquête qu'il fit de ses places, le duc de Wurtemberg ne travailla plus qu'à maintenir la paix dans ses états, ainsi que dans le cercle de Souabe dont il était colonel. Mais sa patience fut souvent exercée par les violences des généraux de l'empire et les vues despotiques de Ferdinand II. Ulric mourut le 18 juillet 1628, laissant de BARBE-SOPHIE, son épouse, fille de Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, qu'il avait épousée l'an 1609 (morte le 24 février 1636), Eberhard, qui suit; et Frédéric, tige du rameau de Neustadt, qui s'éteignit dans la personne de Frédéric-Auguste, son fils, mort sans lignée en 1716.

Le duc Jean-Frédéric avait fait avec ses frères sur la succession, dans les états de leur père, une convention mémorable, par laquelle il établissait de nouveaux principes par rapport aux fils apanagés.

EBERHARD III ou VII.

1628. EBERHARD, né le 16 septembre 1614, succéda au duc Jean-Frédéric, son père, sous les tutelle et régence de Louis-Frédéric, comte de Montbéliard, second fils du duc Frédéric. Les conjonctures critiques où les Protestants se trouvaient alors en Allemagne, rendirent fort difficile, au régent, l'exercice de son emploi. L'empereur Ferdinand II ayant publié, le 6 mars 1629, son fameux édit pour la restitution des biens ecclésiastiques, les revenus du duc de Wurtemberg se trouvaient fort diminués par cette loi. Le régent fit, en vain, des représentations, tendantes à prouver que l'édit ne pouvait s'appliquer aux couvents et autres biens du Wurtemberg : on n'en poursuivit point l'exécution avec moins de rigueur et de célérité. Louis-Frédéric étant mort dans ces entrefaites, le 25 juin 1631, Jules-Frédéric, son frère, qui le remplaça, ne vit point d'autre parti à prendre pour la défense du jeune duc, que d'entrer dans la confédération qui se formait alors entre les princes protestants assemblés à Leipsick : mais ce parti lui réussit mal. Les Impériaux, étant entrés dans le Wurtemberg, se rendirent maîtres du pays, et obligèrent l'administrateur et son pupille de renoncer à la ligue de Leipsick, et de se soumettre aux ordres de l'empereur. Mais bientôt après, les armes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, reprirent le dessus, et les Impériaux furent chassés du Wurtemberg. Jules-Frédéric s'étant démis de l'administration en 1632, Eberhard s'en chargea lui-même, et n'eut rien de plus à cœur, même après la mort de Gustave-Adolphe, arrivée le 16 novembre de cette année, que d'entretenir une alliance étroite avec la Suède. Il n'en tira pas cependant l'avantage qu'il espérait. La défaite totale que les Suédois essuyèrent, en 1634, à Nordlingue, entraîna les suites les plus funestes pour Eberhard. Tout son duché fut inondé des troupes victorieuses de l'empereur, et le duc lui-même se vit forcé de s'exiler avec toute sa famille à Strasbourg. Les revenus des monastères furent de nouveau rendus aux moines; mais on en détacha des portions considérables pour les généraux et les courtisans de l'empereur. Quelques villes du Wurtemberg, avec leurs bailliages, furent aussi adjugées sous le titre d'hypothèque à la maison d'Autriche. Après des tentatives souvent répétées, mais toujours sans fruit, soit par la voie des armes, soit par l'intercession de ses amis, pour se faire rétablir dans son duché, Eberhard fut obligé, l'an 1638, de faire à Prague, avec l'empereur Ferdinand III, un traité de paix, dont les principales conditions furent qu'*il se conformerait à l'édit de restitution; qu'il laisserait subsister les aliénations et donations faites par la cour impériale, de plusieurs terres de son duché, et qu'il abandonnerait à la maison d'Autriche les seigneuries d'Achalm et de Hohentwiel.* C'est accommodement, en remettant Eberhard en possession d'une partie de ses états, n'y rétablit point la tranquillité. Tant que la guerre dura en Allemagne, c'est-à-dire dans le cours des dix années suivantes, ils demeurèrent exposés aux excursions des puissances belligérantes. Les ravages y furent si grands, qu'à la fin de la guerre, il s'y trouva un vide de cinquante mille familles. La paix de Westphalie ayant remis Eberhard, l'an 1648, dans la pleine jouissance de ses états, il donna ses soins pour réparer les maux dont une longue guerre avait affligé ses sujets. On vit alors se repeupler et se relever de leurs ruines les lieux que les troubles avaient détruits et rendus déserts. Le Wurtemberg reprit une nouvelle face, et redevint une des plus florissantes portions de l'Allemagne. En faisant le bien de ses sujets, Eberhard n'oublia pas ses intérêts personnels. Ayant fait, par son économie, plusieurs acquisitions considérables, il les mit sous une administration particulière, en leur donnant le nom de bien domanial, et y attacha un fidéi commis perpétuel. Sa mort arriva le 12 juillet 1674, à Stutgard. Il avait épousé, 1°. l'an 1637, ANNE-DOROTHÉE, fille du rhingrave Jean-Casimir, morte le 27 juillet 1655; 2°. le 26 juin 1656, MARIE-DOROTHÉE-SOPHIE, fille de Joachim-Ernest, comte d'Oëttingen, décédée le 29 juin 1698. Les enfants du premier lit qui lui survécurent, sont Guillaume-Louis, qui suit; Frédéric-Charles, tige d'un rameau particulier; Charles-Maximilien; et Sophie-Louise, femme de Christian Ernest, margrave de Brandebourg-Bareuth. Du second lit sortirent Georges-Frédéric, Louis et Jean-Frédéric, qui se distinguèrent dans le service, et moururent sans lignée; Sophie-Charlotte, mariée, le 20 septembre 1688, à Jean-Georges, duc de Saxe-Eisenach; et d'autres enfants.

GUILLAUME-LOUIS.

1674. GUILLAUME-LOUIS, né le 7 janvier 1647, successeur d'Eberhard, son père, ne jouit du Wurtemberg que l'espace d'environ trois ans, étant mort le 23 juin 1677. De MADELEINE-SIBYLLE, fille de Louis II, langrave de Hesse-Darmstadt, qu'il avait épousée le 6 novembre 1673, il laissa un fils, qui suit, et

trois filles, dont la dernière, Madeleine-Willelmine, fut mariée à Charles-Guillaume, margrave de Bade-Dourlach.

LOUIS, ou EBERHARD-LOUIS.

1677. Eberhard-Louis, né le 18 septembre 1676, succéda au duc Guillaume-Louis, son père, l'an 1677, sous l'administration de Frédéric-Charles, son oncle, qui exerça cet emploi jusqu'en 1693, et mourut le 20 novembre 1698. Frédéric-Charles avait servi avec gloire dans la guerre de 1688, et en 1697 dans les armées de l'empereur Léopold, qui l'avait nommé feld-maréchal de l'empire. Le duc Eberhard-Louis, son neveu, aussi sincèrement attaché que lui aux intérêts de l'empire, donna des preuves de son zèle par des actes de valeur, qui lui méritèrent le grade de feld maréchal de l'empereur, de l'empire et du cercle de Suabe, et dans les années 1711 et 1712, le commandement de l'armée impériale. Sous son gouvernement s'éteignirent les lignes de Weitlingen et de Montbéliard, celle-là en 1707, et celle-ci en 1723. Éberhard-Louis prit possession des terres de l'une et de l'autre, et s'arrangea à ce sujet avec la branche d'Oels, en Silésie, de la ligne de Weitlingen. Mais il fut enveloppé dans un procès très-fâcheux, dont il ne vit point la fin, et qu'il transmit à ses successeurs. Ses parties étaient les descendants illégitimes du dernier duc de Wurtemberg-Montbéliard, Léopold-Eberhard. Le roi de France, en qualité de seigneur suzerain de quelques terres de cette succession, situées en Franche-Comté, prit les intérêts des demandeurs, quoique le conseil aulique de Vienne eût prononcé en faveur du duc Eberhard-Louis. Il mit en séquestre ces seigneuries, et ne les rendit à la maison de Wurtemberg qu'en 1748, en vertu d'un traité, par lequel elle reconnut les droits de suzeraineté du roi de France, disputés jusqu'alors sur les seigneuries de Blamont, de Clermont, d'Hericourt et de Chatelot. Le duc Eberhard-Louis mourut le 31 octobre 1733, après avoir perdu, le 25 novembre 1731, Frédéric-Louis, son fils unique, qu'il avait eu, le 14 décembre 1698, de Jeanne-Elisabeth, son épouse, fille de Frédéric le Grand, margrave de Bade-Dourlach. Frédéric-Louis ne laissa de son mariage, contracté le 8 décembre 1716, avec Henriette-Marie, fille de Philippe-Guillaume, margrave de Brandebourg-Schwedt, qu'une fille, Louise-Frédérique, née le 3 février 1723, mariée, l'an 1746, à Frédéric, duc de Mecklenbourg-Schwerin, et veuve en 1785.

CHARLES-ALEXANDRE.

1733. Charles-Alexandre, fils aîné de Frédéric-Charles, second fils d'Eberhard III ou VII, duc de Wurtemberg, né le 24 janvier 1684, devint le successeur d'Eberhard-Louis au duché de Wurtemberg. S'étant dévoué au service de l'empereur, il eut part aux actions les plus importantes dans la guerre de la succession d'Espagne. Il se signala principalement aux batailles de Cassano en 1705, et de Turin en 1706. Il defendit avec gloire, en 1713, Landau, contre le maréchal de Villars, et mit le comble à sa gloire dans la guerre contre les Turcs, depuis 1716 jusqu'en 1718. Il était dès lors chevalier de la Toison-d'Or, général-feld-maréchal des armées de l'empereur, son conseiller aulique, gouverneur de Belgrade, et commandant-général du royaume de Servie. Il mourut, le 12 mars 1737, à l'âge de cinquante-trois ans, dans le sein de l'église catholique, où Dieu lui avait fait la grâce d'entrer dès l'an 1712. De son mariage, contracté le 1er. mai 1727, avec Marie-Auguste, fille d'Anselme-Frédéric, prince de la Tour et Taxis, morte le 1er. février 1756, il laissa :

1°. Charles-Eugène, dont l'article suit;
2°. Eugène-Louis-Adam-Jean-Népomucène-Joseph-Raphaël, né le 31 août 1729, mort quelques jours après;
3°. Louis-Eugène; } qui ont successivement gouverné,
4°. Frédéric-Eugène. } et dont les articles suivent;
5°. N...... né le 1er. août 1733;
6°. Auguste-Elisabeth-Marie, née le 30 octobre 1734, mariée, le 3 septembre 1753, avec Charles-Anselme, prince de la Tour et Taxis, morte le 4 juin 1787.

CHARLES, ou CHARLES-EUGÈNE.

1737. Charles, ou Charles-Eugène, fils aîné de Charles-Alexandre, né le 11 février 1728, entra, le 12 mars 1737, en possession du Wurtemberg, n'étant âgé que de neuf ans. Conformément à l'observance légale de sa maison, il demeura sous la tutelle de sa mère, à laquelle fut associé Charles-Rodolphe, duc de Wurtemberg-Neustadt, le plus proche agnat de sa maison. Cet adjoint, à raison de son âge avancé, s'étant déchargé de son emploi, l'an 1738, fut remplacé par Charles-Frédéric, duc de Wurtemberg-Oels. Le duc mineur ayant été conduit à la cour de Frédéric II, roi de Prusse, y passa deux ans, pendant lesquels il développa des talents et une maturité de jugement qui firent abréger la durée de sa minorité. Il n'avait pas encore atteint sa seizième année, lorsque l'empereur Charles VII le déclara majeur par son rescrit du 7 janvier 1744. Depuis cette époque, le Wurtemberg ne cesse de ressentir les heureuses influences du gouvernement de son chef. L'agriculture y a fait des progrès considérables par le défrichement des terres incultes; les campagnes y ont reçu de nouveaux trésors par les arbres étrangers qu'on y a transplantés, et la botanique s'y est perfectionnée par les plantes qu'on y a transportées de différentes contrées de l'ancien et du nouveau monde. L'entretien des bestiaux, et surtout des bêtes à laine, y a porté cette branche de l'économie rurale à un très-grand degré d'amélioration et de finesse. L'achat des brebis espagnoles y a produit les toisons les plus estimées de l'Allemagne. Les haras s'y sont multipliés, et fournissent des chevaux en grand nombre et de très bonne espèce. Les métiers et les manufactures de draps et de toiles damassées se soutiennent, encouragés par ses regards bienfaisants. On fabrique à Louisbourg, de la porcelaine, qui acquiert de jour en jour de la célébrité. De nouveaux chemins, qui croisent en tous sens le duché, y facilitent et étendent le commerce. Jamais la guerre n'a troublé le repos de Wurtemberg sous ce gouvernement. Dans celle qu'occasiona la succession de la maison d'Autriche, des armées nombreuses, en traversant ce Wurtemberg, respectèrent la neutralité que le souverain avait embrassée. Quoique, dans les années 1756 et 1763, le duc ait cru devoir se déclarer pour le maintien de la constitution de l'empire, ses frontières ne furent point entamées par les puissances belligérantes. Il entretint cependant un corps de troupes qui surpassait les forces militaires de ses ancêtres, et que les connaisseurs admiraient pour la justesse et la promptitude des évolutions. Une caisse d'assurance tranquillisa les citoyens contre les désastres que les incendies peuvent occasioner. Une compagnie, chargée du soin des pauvres veuves, pourvut à leur soulagement. Des maisons établies pour l'entretien des orphelins et des enfants des soldats, ont mérité à Charles le glorieux nom de *Père du peuple*.

Il a suppléé aux lois du pays, suivant les besoins du tems, par des additions ou des changements convenables. L'administration de la justice, aussi prompte qu'impartiale, fixe principalement son attention. Un zèle éclairé pour le progrès des lettres, lui rendait chers les intérêts de l'université de Tubinge et de celle de Stuttgard, appelée de son nom, comme étant son ouvrage, *la Caroline*. Celle-ci, embrassant plus de branches des sciences qu'on n'a coutume d'en cultiver dans les universités, attira un nombre considérable de jeunes gens des pays les plus éloignés. Il manquait une bibliothèque publique dans le Wurtemberg : Charles en a fondé une à Stuttgard, déjà très-considérable par le nombre, le prix, la variété et la rareté des

monuments d'érudition, et qu'il ne cessa d'enrichir par de nouvelles acquisitions. (On y compte, nous le tenons de source, jusqu'à huit mille éditions de la Bible, en différentes langues.) A l'université de Stuttgard, ce prince a joint une académie des arts, qui dispensa du besoin qu'on avait auparavant d'appeler des étrangers pour en donner des leçons.

Les états de Charles ont été agrandis par des achats nombreux et importants, dont nous nous contenterons d'indiquer les principaux, savoir, la petite ville de Boenigheim, avec quelques villages, dont l'électeur de Mayence était auparavant propriétaire, la seigneurie de Justingen, et une partie considérable du duché de Limbourg.

L'éclat de la maison de Wurtemberg s'est répandu sous le gouvernement de Charles, par le mariage de ses deux nièces, filles de Frédéric, son frère, dont les noms ont brillé sur les deux principaux trônes de l'Europe, celui d'Autriche et celui de Russie. Cette illustration, et la gloire personnelle qui lui revient des grandes choses qu'il a faites en tout genre dans ses états, n'ont point corrompu le cœur de Charles, ni ne lui ont inspiré cet orgueil qui séduit les âmes vulgaires, avec des avantages incomparablement moins éblouissants. En voici la preuve. « En 1778, ce digne prince, dit le baron de Risbeck (*Voy. d'Allem.*, t. I, pp. 16-17), choisit le jour de » sa naissance pour publier un manifeste dont voici la substance : Je suis homme, et par conséquent fort éloigné de » la perfection : je n'espère pas même l'acquérir ; la faiblesse » qui accompagne la nature humaine m'empêche d'y prétendre. » Si je suis parvenu au rang où vous me voyez, c'est moins » par ma capacité que par un effet de la bonté divine, qui » règle toutes nos destinées. Je fais librement cet aveu, comme » doit le faire tout homme qui pense bien ; et cette considération me rappelle mes obligations envers tous les hommes, » et encore davantage mes devoirs envers le souverain seigneur » de l'univers. Je considère ce jour, qui commence ma cinquantième année, comme le commencement de la seconde » période de mon existence. J'assure mes très-chers sujets, » que toutes les années qu'il plaira à la divine providence » de m'accorder, seront consacrées à leur bonheur.

» On verra, dans la suite, que la prospérité de Wurtemberg sera un effet de l'amour du souverain pour son peuple, » et de la confiance du peuple envers son souverain. Un » sujet qui a de bons sentiments, sait qu'en plusieurs circonstances, le bien public doit être préféré à l'avantage particulier, et il ne murmure point si tout ne réussit pas selon » ses vues et sa fantaisie. Nous espérons que chacun de nos » sujets vivra désormais dans l'espoir de trouver en son prince » un père soigneux et tendre. Plaise à Dieu que l'on ne se » dispute plus entre nous que l'honneur de rendre service à » son pays » !

Le duc Charles s'est marié deux fois. Sa première femme a été ÉLISABETH-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, fille unique de Frédéric, margrave de Brandebourg-Bareith. Ce mariage, accompli le 26 septembre 1748, fut rompu par la mort de la duchesse, le 6 avril 1780. Le duc s'est remarié, le 2 février 1786, à FRANÇOISE, comtesse de Hohenheim. Il mourut, sans postérité, le 24 octobre 1793, emportant dans la tombe les regrets et les bénédictions de tous ses sujets, et le glorieux surnom de *Père du Peuple*. Son frère, Louis-Eugène, lui succéda.

LOUIS-EUGÈNE.

1793. LOUIS-EUGÈNE, né le 5 janvier 1731, prit les rênes du gouvernement le 24 octobre 1793. Ce prince était entré au service en France. Il avait été nommé maréchal de camp le 25 août 1749, créé chevalier des ordres du roi en 1756, et lieutenant-général de ses armées, par pouvoir du 1er. janvier 1757. Il s'était distingué dans le corps d'armée que Louis XV fournit, dans la guerre de sept ans, à l'impératrice reine de Hongrie, Marie-Thérèse. Le duc Louis-Eugène entra dans la coalition formée contre la France, et perdit, en 1794, le Montbéliard, que ses successeurs n'ont point recouvré. Il survécut peu à cet événement, étant descendu dans la tombe le 20 mai 1795. Les états de Wurtemberg ont à regretter d'avoir vu, sous ce règne, la dissolution de la célèbre académie de Stuttgard, qui était une des plus estimées de l'Europe. Il avait épousé, le 10 août 1752, SOPHIE-ALBERTINE, comtesse de Brichlingen, née le 14 décembre 1728. De ce mariage, il n'a laissé que deux princesses :

1°. Wilhelmine-Frédérique, née le 3 juillet 1764, mariée, le 20 octobre 1789, à Crafften-Ernest, prince d'Œttingen-Wallerstein ;

2°. Henriette-Charlotte-Frédérique, née le 11 mars 1767, mariée, le 5 juillet 1796, à Charles-Joseph-Ernest-Justin, prince de Hohenlohe-Bartenstein, et morte le 23 mai 1817.

FRÉDÉRIC-EUGÈNE.

1795. FRÉDÉRIC-EUGÈNE, né le 31 janvier 1732, succéda au duc Louis-Eugène, son frère, le 21 mai 1795. Ce prince, ayant embrassé de bonne heure la carrière des armes, avait servi en qualité de lieutenant-général dans les armées prussiennes. Ayant quitté le service de Prusse pour rentrer en Allemagne, il fut créé général de la cavalerie de l'empire, au cercle de Suabe. Ce prince mourut d'apoplexie dans la nuit du 22 au 23 décembre 1797. Il avait épousé, le 29 novembre 1753, FRÉDÉRIQUE-DOROTHÉE-SOPHIE, fille de Frédéric-Guillaume, margrave de Brandebourg-Schwedt. De ce mariage sont issus :

1°. Frédéric, premier roi de Wurtemberg, qui suit :

2°. Frédéric-Louis-Alexandre, duc de Wurtemberg, feld-maréchal au service de Wurtemberg, né le 30 août 1756, mort le 20 septembre 1817. Il avait épousé, 1°. le 27 octobre 1784, Marie-Anne, fille du prince Adam Czartoryski, née le 15 mars 1768 ; 2°. Henriette, fille de Charles, prince de Nassau-Weilbourg. Les enfants du prince Frédéric-Louis-Alexandre, sont,

Du premier lit :

a. Adam-Charles-Guillaume Stanislas-Eugène-Paul-Louis, né le 16 janvier 1792, lieutenant-général des armées de Wurtemberg ;

Du second lit :

b. Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né le 9 septembre 1804 ;

c. Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née le premier novembre 1797, abbesse d'Obristenfeld ;

d. Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née le 28 juin 1799, mariée, le 24 avril 1817, à Joseph, prince héréditaire de Saxe-Hildbourghausen ;

e. Pauline-Thérèse-Louise, née le 11 septembre 1800 ;

f. Elisabeth-Alexandrine-Constance, née le 27 février 1802 ;

3°. Eugène-Frédéric-Henri, duc de Wurtemberg, né le 21 novembre 1758, lieutenant-général au service de Prusse, marié le 21 janvier 1787, à Louise, fille de Christian-Charles, prince de Stolberg Gedern, née le 13 octobre 1764, veuve d'Auguste-Frédéric, duc de Saxe-Meinungen. Le duc de Wurtemberg en a eu les enfants qui suivent :

a. Frédéric-Eugène-Paul Charles-Louis, né le 8 janvier 1788, lieutenant-général au service de Russie ;

b. Frédéric-Georges-Ferdinand, né le 14 juin 1790, mort jeune ;

c. Charles-Frédéric-Henri, né le 13 décembre 1792, mort jeune;
d. Frédéric-Paul-Guillaume, né le 25 juin 1797;
e. Frédérique-Sophie-Louise, née le 4 juin 1789, mariée, le 29 septembre 1811, à Auguste, prince de Hohenlohe-Œhringen;
f. N...., née le 15 decembre 1802;

4°. Guillaume-Fréderic-Philippe, duc de Wurtemberg, né le 27 décembre 1761, ancien lieutenant-général au service de Danemarck, aujourd'hui feld-maréchal au service de Wurtemberg. Il a épousé, le 28 août 1800, Frédérique-Françoise-Wilhelmine, comtesse Rhodis de Tunderfeldt. De ce mariage sont issus:
a. Chrétien-Frédéric-Alexandre, comte de Wurtemberg, né le 5 novembre 1801;
b. Chretien-Frédéric-Auguste-Ferdinand, comte de Wurtemberg, né le 21 mars 1805, décédé;
c. Frederic-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, comte de Wurtemberg, né le 6 juillet 1810;
d. Frédéric-Alexandre-François-Constantin, comte de Wurtemberg, né le 30 novembre 1811;
e. Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née le 29 mai 1815;

5°. Frédéric-Auguste-Ferdinand, né le 22 octobre 1763, duc de Wurtemberg, feld-maréchal au service d'Autriche, marié, 1°. le 18 mars 1795, avec Albertine-Wilhelmine, fille de Christian-Gonthier, prince de Schwarzbourg-Sondershausen, divorcée; 2°. le 23 février 1817, à Marie-Cunégonde-Pauline, née le 29 novembre 1771, fille de François-Georges-Charles, prince de Metternich;

6°. Charles-Frédéric-Henri, né le 3 mai 1770, duc de Wurtemberg, fut général-major au service de Russie;

7°. Alexandre Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg, né le 24 avril 1771, général de cavalerie au service de Russie, marié, le 17 novembre 1798, avec Antoinette-Ernestine-Amélie, née le 28 août 1779, fille de François, duc de Saxe-Cobourg. De ce mariage sont issus:
a. Ernest, né le 9 décembre 1804;
b. Frédéric-Guillaume, né le 29 avril 1810;
c. Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie-Anne, née le 17 septembre 1799;

8°. Charles-Frédéric-Henri, né le 3 juillet 1772, lieutenant-général au service de Wurtemberg;

9°. Sophie-Dorothée-Auguste-Louise, née le 25 octobre 1759, mariée, le 17 octobre 1776, à Paul Petrowitz, grand-duc, puis empereur de Russie, mort le 24 mars 1801;

10°. Elisabeth-Wilhelmine-Louise, née le 17 juillet 1765, mariée, le 6 janvier 1788, à François-Joseph-Charles, grand-duc héréditaire de Toscane, depuis empereur d'Allemagne, sous le nom de François II, et aujourd'hui empereur d'Autriche, morte le 19 février 1790;

11°. Frédérique-Elisabeth-Amélie, née le 21 avril 1767, mariée, le 26 juin 1781, à Pierre-Frédéric-Louis de Holstein-Gottorp-Oldenbourg, morte le 24 novembre 1785.

FREDERIC I, PREMIER ROI DE WURTEMBERG.

1797. FRÉDÉRIC I (II), né le 6 novembre 1754, succéda à son père, le 23 décembre 1797. Le premier janvier 1806, il prit le titre de roi. Il mourut le 30 octobre 1816. Il avait épousé, 1°. le 11 octobre 1780, AUGUSTINE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 3 décembre 1764, morte le 27 septembre 1788, fille de Charles-Guillaume de Brunswick-Wolfenbuttel; 2°. le 18 mai 1797, CHARLOTTE-AUGUSTE-MATHILDE, princesse royale d'Angleterre, née le 29 septembre 1766, fille de Georges III, roi de la Grande-Bretagne. Du premier lit sont issus:

1°. Frédéric-Guillaume-Charles, qui suit;

2°. Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né le 19 janvier 1785, marié, le 28 septembre 1805, avec Catherine-Charlotte-Georgine, née le 17 juin 1787, fille de Frédéric, duc de Saxe-Hildbourghausen, dont deux princes et deux princesses:
a. Frédéric-Charles-Auguste, né le 21 février 1808;
b Frédéric-Auguste-Eberhard, né le 24 janvier 1813;
c. Frédérique-Charlotte-Marie, née le 9 janvier 1807;
d. Pauline-Frédérique-Marie, née le 25 février 1810;

3°. Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, née le 21 février 1783, mariée, le 22 août 1807, à Jérôme, alors roi de Westphalie, aujourd'hui duc de Montfort.

GUILLAUME I.

1816. GUILLAUME I (Frédéric-Guillaume-Charles), né le 27 août 1781, monta sur le trône le 30 octobre 1816. Ce prince a épousé, 1°. le 8 juin 1808, CHARLOTTE, fille de Maximilien-Joseph, roi de Bavière, mariage non consommé et déclaré nul en juillet 1814; 2°. le 24 janvier 1816, CATHERINE PAULOWNA, née le 21 mai 1788, fille de Paul Ier., empereur de Russie, et sœur de l'empereur Alexandre, morte le 7 janvier 1819. De ce mariage sont nées deux princesses:

1°. Marie-Frédérique Charlotte, née le 30 octobre 1816;
2°. Sophie-Frédérique-Mathilde, née le 17 juin 1818.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS, PUIS ROIS DE BAVIÈRE.

Nota. On doit peut-être attribuer à la confusion et à l'obscurité qui règnent dans la chronologie des premières dynasties des ducs de Bavière, le silence des Bénédictins à cet égard. Comme elles sont éteintes depuis nombre de siecles, ces savants n'ont pas jugé à propos de les rapporter en détail dans le troisième tome in-folio de l'*Art de vérifier les Dates*. Dans la nouvelle édition qu'il publie de cet ouvrage, *M. de Saint-Allais* a cru devoir suppléer, autant que possible, à cette omission. Il a pensé que le public lui saurait quelque gré des recherches qu'il a faites pour atteindre ce but, d'autant que la connaissance de ces dynasties, dont sont issues plusieurs races souveraines, intéresse à la fois les nations qu'elles ont régies, la littérature et l'histoire générale. Cette addition a nécessité quelques changements dans l'historique de l'ancienne édition, dont on a toutefois conservé la substance. On indiquera la fin du travail de M. de Saint-Allais et le commencement du texte des Bénédictins.

La Bavière, en latin *Bajaria* ou *Bajouria*, en allemand, *Boyer* ou *Boyerland*, aujourd'hui *Bayern*, d'où vint ensuite le terme corrompu de *Bavaria*, doit sa première dénomination aux Boïens, ancien peuple de la Gaule Celtique, qui, l'an 589 avant Jésus-Christ, ayant quitté leur demeure pour passer le Rhin, vinrent s'établir en Bohême. En ayant été chassés par les Marcomans, sous le règne d'Auguste, ils se retirèrent dans le Norique, qui prit alors le nom de pays des Boïens.

A la chute de l'empire romain, les Bavarois ajoutèrent au Norique la conquête du pays qui forme aujourd'hui l'Autriche, le Tyrol et une partie de la Rhétie. Ces provinces, sous le règne d'Honorius, empereur d'Occident, leur furent long-tems disputées par les Huns et les Alains, qui inondaient l'Allemagne de leurs hordes barbares, et portaient partout le fer et le feu. Affaiblis par des guerres sanglantes et multipliées, les Bavarois se trouvèrent, dans la suite, hors d'état de résister à des ennemis non moins puissants; c'étaient les Francs. Cette nation, en débordant le Rhin pour se jeter dans la Gaule, avait triomphé des peuples qui s'étaient réunis pour s'opposer à ses conquêtes. Fiers de leurs succès, les Francs prétendaient asservir toute la Germanie méridionale; mais les Bavarois, pour ne point se soumettre à leurs lois, implorèrent, vers la fin du cinquième siècle, les secours et la protection de Théodoric, roi des Ostrogoths, qui régnait en Italie. Ce prince les protégea puissamment, et nomma pour les gouverner et commander leurs armées, un duc de leur nation, nommé Théodon, issu de l'illustre famille des Agilolphingiens, qui, depuis des siècles avait donné des rois aux Boïens. C'est par ce prince que l'on commencera la chronologie des ducs de Bavière.

THÉODON I.

508 environ. Théodon I, issu d'une race qui fut long-tems chère aux anciens Boïens, et qui comptait pour chef le fameux Agilolfe ou Agilulphe, dont le nom et les faits, ainsi que ceux de plusieurs de ses descendants, étaient, disent d'anciennes chroniques, célèbres dans le monde, avant l'entrée de Pharamond dans les Gaules, fut établi duc de Bavière, par Théodoric, roi des Ostrogoths. Il mourut vers l'an 511. Il était fils, selon plusieurs historiens, d'Adelger, roi de Bavière en 456. Des auteurs, qui disent tout au hazard, lui donnent pour femme Reginopirge, sans indiquer de quelle famille elle est issue. Il laissa pour enfants :

1°. Théodon II, dont l'article va suivre;

2°. Utilon, qui, ayant vaincu le roi de Danemarck, reçut en récompense le marquisat d'Anvers. Plusieurs auteurs disent que son fils, Sigebert ou Hugobert, fut la souche de la deuxième race royale de France, c'est-à-dire des *Carlovingiens*; d'autres font encore sortir de ce prince les comtes *d'Habsbourg*, dont vint la maison d'*Autriche-Ancienne*. Il mourut vers l'an 565.

THÉODON II, dit l'intrépide.

Vers 511. Théodon II, fils de Théodon I, succéda à son père vers l'an 511. Il se rendit célèbre dans une guerre contre les Romains qu'il défit vers l'an 520. Il mourut en 537, laissant :

1°. Théodobald I, dont l'article viendra;

2°. Otton, qui fut aussi duc de la haute Bavière et qui mourut en 545;

3°. Théodon, qui forme la première branche des ducs de la basse Bavière, souche de la dynastie bavaroise des rois des Lombards, en Italie, rapportée ci-dessous.

THÉODOBALD I.

537. Théodobald I, fils de Théodon II, fut fait duc de la

DUCS DE LA BASSE BAVIÈRE.

THÉODON I.

537. Théodon I, fils de Théodon, IIe. de la branche-mère, portait le titre de duc de la basse Bavière en 537. Il mourut en 565, et fut père de :

DUCS DE LA BASSE BAVIÈRE.

THÉODEBERT I.

565. Théodebert I, fils du précédent, se mit en possession du duché de la basse Bavière en 565. Il mourut en 584, laissant :

haute Bavière vers 537. Il mourut en 567, laissant un fils, Thassillon, qui suit.

THASSILLON I.

567. **Thassillon** I succéda à son père, en 567, dans le duché de la haute Bavière. Les circonstances le favorisèrent singulièrement pour l'agrandissement de ses états: car Garibald I, duc de la basse Bavière, son cousin, ayant voulu secouer le joug de Childebert, roi d'Austrasie, et faire alliance avec les Lombards, pour le soutenir dans son entreprise, fut entièrement chassé de l'Allemagne par Childebert, qui donna, l'an 588, toutes ses terres à Thassillon, de sorte que ce dernier réunit les possessions des diverses branches de la maison de Bavière, et les gouverna sous la suzeraineté du roi d'Austrasie.

Thassillon fit une autre expédition, en 594, contre les Zechs qui ravageaient les bords du Danube, et contre les Slaves et les peuples de la Carinthie qui les soutenaient. Il défit les uns et les autres, et rendit ainsi la paix à son pays. Il mourut en 598, laissant un fils, Garibald, qui suit:

GARIBALD I, ou GERBAUD.

598. **Garibald** I, fils du précédent, succéda au duché de Bavière en 598. Plusieurs auteurs le confondent, et n'en font qu'un seul personnage avec Garibald I, duc de la basse Bavière, son cousin, qui était mort dès l'an 592, tandis que celui dont il est question ne mourut qu'en 612, laissant de **Géla**, son épouse, fille du duc de Frioul, le fils qui suit:

THEODON III.

612. **Théodon** III succède à son père, Garibald I, dans tous les états de Bavière en 612. Il épousa **Reginotrude**, princesse du sang de France et fille de Théodebert II, roi d'Austrasie; elle le convertit au Christianisme et l'engagea à recevoir le baptême des mains de saint Rupert, qui devint le premier apôtre des Bavarois, et le fondateur de l'église de Salzbourg. Théodon III mourut vers l'an 630, laissant:

1°. Théodebert I, dont l'article va suivre;
2°. Thassillon, mort vers l'an 650, laissant les trois fils qui suivent;
 a. Théodon IV, dont l'article viendra ci-après;
 b. Théodebert;
 c. Grimoald I, dont l'article viendra plus loin;
3°. Rodoald, qui se rendit en Lorraine auprès de Dagobert, pour se justifier de s'être révolté contre lui; il fut mis à mort par ses ennemis.

THEODEBERT I.

Vers 630. **Theodebert** I, digne héritier de la piété et des vertus de Théodon III, son père, ne fit que paraître un instant sur le trône; car il descendit dans la tombe la même année qu'il succéda, laissant pour fils:

HUGOBERT, ou HUGIBERT I.

Vers 630. **Hugobert** I. Ce prince, qui régnait sous l'autorité de Dagobert I, roi de France, donna avis à ce monarque qu'une horde de douze mille bulgares venait de se réfugier sur les confins de la Bavière, et qu'elle demandait permission de s'établir dans ces contrées. Le roi de France, à qui de pareils hôtes donnaient de l'ombrage, envoya, l'an 631, un ordre secret à tous les Bavarois de faire main-basse sur les Bulgares, une certaine nuit qu'il déterminait, et de les égorger. Le secret fut gardé, et cet ordre barbare si bien exécuté, qu'il ne s'en sauva que huit cents, avec un de leurs capitaines, nommé Alcioc ou Alticée, qui les conduisit chez les Vénèdes.

Ce fut aussi sous le règne d'Hugobert I que le roi Dagobert réforma les anciennes lois de la Bavière et en ajouta de nouvelles. Hugibert, que beaucoup d'historiens ont oublié, mourut l'an 653, laissant une seule fille du nom de Plectrude.

THÉODON IV.

653. **Théodon** IV, fils de Thassillon, et petit-fils de Théodon III, succéda à Hugibert, son cousin, vers l'an 653. La mollesse des rois d'Austrasie facilitait aux ducs de Bavière les moyens de se soustraire à leur domination; et Théodon n'attendit point l'agrément de Sigebert pour se mettre en possession des états de ses pères. Il paraît même qu'il les gouverna en souverain, et sans aucune marque de dépendance.

Sous son règne parurent, dans la Bavière, saint Vital, saint

DUCS DE LA BASSE BAVIÈRE.

GARIBALD I.

584. **Garibald** I, fils de Théodebert I, succéda à son père. Il rechercha l'alliance des Lombards, et maria sa fille aînée à Evin, l'un de leurs chefs, qui était duc de Trente. Childebert, roi d'Austrasie, qui se regardait comme suzerain de la Bavière, prit ombrage de ces liaisons, et déclara la guerre à Garibald. Ce prince, pour éviter le danger qui le menaçait, s'unit plus fortement aux Lombards, en mariant Théodelinde, sa fille, à Autharis, leur roi. Alors les Austrasiens, qui, de leur côté avaient fait une alliance intime avec les empereurs grecs de Constantinople, inondèrent l'Italie de leurs troupes et forcèrent Autharis à demander la paix. Garibald mourut en 592, dépouillé de ses états. Il laissa les enfants qui suivent:

1°. Gontold-Goudoald ou Gontebauld; ce prince, enveloppé dans les disgrâces de son père, et dépouillé par les Austrasiens, se réfugia en Lombardie, auprès de Théodelinde, sa sœur, et fut, à sa sollicitation, créé duc *d'Asti*. Il mourut en 615, et il eut pour fils:
 Aribert, qui fut roi des Lombards;
2°. N***, mariée à Evin, duc de Trente, et l'un des chefs des Lombards;

DUCS DE LA BASSE BAVIÈRE.

3°. Théodelinde, mariée à *Autharis*, roi des *Lombards*, mort à Pavie en 590. Cette princesse jouissait de l'estime et de la vénération des Lombards, qui voulurent s'en rapporter à elle pour le choix d'un roi. Elle désigna Agilulphe, qui était alors duc de Turin, et l'épousa. Ce prince, à la sollicitation de son épouse, renonça à l'Arianisme, gouverna avec éclat et sagesse, et mourut l'an 615 (1). Théodelinde est la fondatrice de la célèbre église de *Monza*, où les rois d'Italie se font sacrer avec la couronne de fer. Ce fut au couronnement d'Agilulfe qu'on se servit, pour la première fois, de cette couronne, qui cependant est d'or, mais que Théodelinde avait fait renforcer en dedans par un cercle de fer. Ce dernier nom lui est toujours resté. (*Voyez* pour la suite de cette branche, les rois des Lombards, en Italie, t. IV, in-8°., pag. 384, et tom. I, in-4°., pag. 581, colonne I.)

(1) Quelques auteurs prétendent qu'Agilulfe avait été trahi et livré par Romilde, sa seconde femme, au prince des Abares, qui l'avait fait mettre à mort dès l'an 600. Mais aucune preuve n'appuye ce dire.

Viterpe et saint Emmeran. Il sera question de ce dernier à l'article d'Ute. La date de la mort de Théodon IV est incertaine. Il laissa les enfants qui suivent :

1°. Théodebert II, dont l'article suit ;

2°. Lambert, qui, pour venger l'insulte prétendue faite à sa sœur par saint Emmeran, le fit martyriser à Helfendorf, en 652 ;

3°. Ute, qui fut séduite par Sigisbaud, jeune seigneur bavarois. On prétend que saint Emmeran, pour les soustraire l'un et l'autre à la vengeance du duc Théodon, c'est-à-dire à une mort certaine, autorisa Ute à rejeter sur lui le crime de Sigisbaud. Le saint personnage fut victime de cette complaisance, puisque Lambert, frère d'Ute, le fit mettre à mort comme il est dit ci-dessus.

THÉODEBERT II.

Vers 660. Théodebert II, fils de Théodon IV, lui succéda au duché de Bavière. Ce prince ne laissa qu'une fille, qui suit :

Gontrade, que Liutprand, roi des Lombards, fils d'Ansprand, demanda en mariage, en reconnaissance des secours que Théodebert avait fournis à son père.

GRIMOALD I.

Vers 670. Grimoald I, fils de Thassillon, mort en 650, et petit-fils de Théodon III, succéda au duché de Bavière à la mort de Théodebert II, son cousin germain, qui ne laissait point de postérité mâle. Grimoald I mourut en 695, laissant le fils qui suit.

THÉODON V.

695. Théodon V succéda au trône de son père en 695. Il gouverna jusqu'à l'année de sa mort, arrivée en 708, et laissa les enfants qui suivent :

1°. Théodon VI, dont l'article va suivre ;

2°. Grimoald II, qui succéda à son frère ;

3°. Hugobert II, qui succède à ses deux frères.

THEODON VI.

708. Théodon VI monta sur le trône de Bavière en 708. Ce prince, sollicité par Ansprand de lui fournir des troupes pour rétablir Liutpert I, son pupille, sur le trône des Lombards, envoya, l'an 712, une armée assez considérable en Italie. Avec ce secours, Ansprand détrôna Aribert II, fils et successeur de Ragimbert, usurpateur du trône de Luitpert I. Mais ce dernier étant mort dans ces entrefaites, Ansprand régna lui-même sur les Lombards. Théodon VI fut un prince d'une grande piété. Il entreprit le voyage de Rome en 717, sous le pontificat de Grégoire II. Il accueillit favorablement saint Corbinien et le pria de prêcher l'évangile dans ses états. Il mourut en 720, sans postérité de sa femme Pilitrude, qui se remaria à Grimoald II, qui suit.

GRIMOALD II.

720. Grimoald II succède à son frère en 720, et épouse Pilitrude, sa belle-sœur. Saint Corbinien fit tous ses efforts pour rompre ce mariage, qu'il considérait comme incestueux ; mais n'ayant pu y réussir, il se retira de Freiseng, où Grimoald tenait sa cour.

Dans ce même tems, Grimoald, à l'exemple de ses pères, n'ayant pas voulu reconnaître l'autorité des maires d'Austrasie, se vit menacé par Charles-Martel, lequel fit entrer une armée formidable en Bavière, et défit les troupes du duc, qui perdit lui-même la vie dans la mêlée.

Le vainqueur dépouilla les enfants de Grimoald de l'héritage de leur père, et Pilitrude, sa femme, finit malheureusement ses jours en France ; d'autres disent en Italie. Ces enfants furent :

1°. Firmin, qui chercha à soulever les Saxons pour l'appuyer dans ses prétentions au duché de Bavière. Toutes ses entreprises tournèrent contre lui, et il mourut tellement oublié, que la plupart des historiens ne l'ont pas mentionné, ou l'ont fait fils d'un duc temporaire établi par Charles-Martel, en Bavière ;

2°. Théobald, dont l'existence est avérée, et qui fut emmené prisonnier en France par Charles-Martel, après la défaite de son père. Mais ayant pris part à une révolte de Sonichilde, belle-mère de Pepin et de Carloman, il fut condamné à mort en 741 ;

3°. Sonichilde, seconde femme de *Charles-Martel.* Elle fut mère de Griffon, dépouillé par Pepin, son frère, roi de France. Tous les historiens s'accordent à dire que cette princesse était du sang Agilolphingien, mais ils ne désignent pas son origine d'une manière certaine. Les Annales ecclésiastiques du père Lecointe la disent fille d'un frère ou d'une sœur du duc Odilon. Mais ce prince n'eut ni frère ni sœur ; et alors, au lieu d'être sa nièce, elle ne fut que sa concubine.

HUGOBERT II.

725. Hugobert II, troisième fils de Théodon V, et frère de Théodon VI et de Grimoald II, succéda à ce dernier en 725. Divers historiens l'appellent Hugibert et Hugombert. C'était un homme courageux, entreprenant et d'un travail infatigable. A peine eut-il fait son traité avec Charles-Martel, qui avait vaincu son frère, qu'il chercha à le rompre, et à prendre parti dans la guerre que les Saxons faisaient à ce prince. Mais cette expédition ne fut pas heureuse, et Hugobert fut obligé de se soumettre. Il mourut en 739, laissant le fils qui suit.

ODILON I, DIT AUSSI UTILON.

739. Odilon I fut préféré par Charles Martel pour occuper le trône de Bavière, à ses cousins germains, Firmin et Théobald, fils dépouillés du malheureux Grimoald II. Il succéda donc à son père Hugobert II, en 739. Mais, comme ce jeune prince aspirait à régner avec indépendance, il n'eut pas de peine à entrer dans le parti que *Sonichilde*, sa cousine, seconde femme de Charles Martel, fomenta contre Pepin et Carloman, ses beaux-fils, à l'effet de procurer un établissement plus considérable à Griffon, son propre fils. Il se déclara contre ces princes, qui, bien informés de ses dispositions et de ses liaisons avec les ducs d'Aquitaine, de Saxe et d'Allemagne, leurs ennemis, firent marcher, en 743, une armée considérable en Bavière. Odilon fut mis en déroute et obligé de se soumettre.

Il ne dut la conservation de sa couronne qu'aux instances et aux sollicitations de Hiltrude, sa femme, sœur de Pepin et de Carloman. Mais depuis cet événement, il fut allié fidèle et sincère de ses beaux-frères, et gouverna ses états avec la plus grande sagesse, jusqu'à sa mort, arrivée en 754. Il ne laissa qu'un fils, dont l'article suit (1).

(1) C'est à tort que plusieurs écrivains donnent pour deuxième fils à Odilon Ier, *saint Chrodegand*, chancelier de France et ministre d'état de Charles-Martel. Ce prélat, qui fut le trente-cinquième évêque de Metz et fondateur de l'abbaye de Gorze, était issu de la famille royale d'Austrasie, et mourut le 6 mars 766. On appuye cette opinion, 1°. sur le dire de plusieurs écrivains accrédités, qui le mentionnent comme issu du *sang d'Austrasie ;* 2°. parce que Hiltrude, dans son discours à Carloman, pour obtenir la réintégration de son mari dans le duché de Bavière, ne parle que de Thassillon seul, et qu'elle eût cité ses fils, si

THASSILLON II.

754. **Thassillon II** succède à Odilon Ier, son père. Il accompagna Pepin, roi de France, son oncle, dans l'expédition qu'il fit contre les Lombards, en 756, et donna des preuves du plus grand courage, quoique dans un âge tendre.

L'année suivante, Thassillon se rendit à Compiègne pour y prêter foi et hommage à Pepin, qui y avait assemblé les états de son royaume. Cette cérémonie se fit en présence des principaux seigneurs bavarois, qui prêtèrent, avec leur duc, le serment de fidélité. Ce serment fut renouvelé, après l'assemblée, sur les corps de saint Denis, de saint Germain et de saint Martin, et s'étendait, non-seulement à Pepin, mais encore à ses deux fils, Charlemagne et Carloman, comme étant ses successeurs, et ayant déjà reçu l'onction de la main du pape.

On connaît, par les anciennes lois bavaroises, en quoi consistait la dépendance de ce duché. C'était le roi d'Austrasie qui créait le duc ou qui agréait celui que le peuple avait choisi, pourvu, toutefois, que dans l'un ou l'autre cas, il fut pris dans la race des *Agilolphingiens*. Le roi d'Austrasie avait droit de condamner à mort les sujets du duc, et celui-ci devait soutenir ceux qui étaient chargés de faire de semblables exécutions. Le duc devait, sous peine de déposition, se soumettre à certains édits que les rois d'Austrasie jugeaient à propos de faire publier dans la Bavière. Cette dépendance était devenue d'autant plus odieuse aux ducs de cette province, qu'ils n'obéissaient plus aux rois d'Austrasie, mais bien à leurs maires du palais, qui avaient usurpé l'autorité souveraine. Ainsi, l'on ne doit pas s'étonner si les princes bavarois cherchèrent à s'affranchir d'une pareille servitude; mais toujours malheureux dans leurs entreprises, ils furent obligés de se soumettre chaque fois qu'ils s'étaient révoltés; et comme Charles-Martel et Pepin, roi de France, son fils, s'étaient saisis de l'Austrasie, ils conservèrent la suzeraineté sur le duché de Bavière, qui en dépendait. Thassillon II, en prêtant un serment de fidélité aussi solennel, ne pensait pas qu'il le fausserait un jour, et qu'il attirerait sur sa maison une ruine totale. Ce jeune prince, doué de très-grandes qualités, avait épousé **Luitpurge**, l'une des filles de Didier, roi des Lombards; Charlemagne, son cousin, avec lequel il s'était lié d'amitié pendant la guerre d'Italie, de 756, avait aussi épousé une autre fille de Didier, sœur de Luitpurge: mais l'ayant répudiée au bout d'un an, sous prétexte de stérilité, cet événement occasiona une guerre sanglante entre Charlemagne et Didier, dans laquelle ce dernier succomba, ainsi que toute sa famille. Charlemagne s'empara de tous les états de Lombardie, en 774, et les annexa à son vaste empire.

Luitpurge, femme de Thassillon, ne vit pas indifféremment sa maison anéantie par les Français; elle fit usage de tout l'ascendant que ses charmes lui donnaient sur l'esprit de son mari, pour le porter à déclarer la guerre à Charles, contre la foi qu'il lui avait jurée. Thassillon, malheureux dans son entreprise, fut reçu en grâce, et sincèrement pardonné par Charlemagne; mais loin de demeurer fidèle, et de profiter de la générosité du vainqueur, il rompit, toujours à la sollicitation de sa femme, deux autres fois ses traités, reprit les armes, et appela les Huns, ennemis naturels des Bavarois, à son secours.

Le monarque français, averti secrètement de ces menées par des seigneurs bavarois, fut indigné d'un parjure aussi souvent répété, et se résolut à prendre des mesures pour le punir. Il convoqua les états de l'empire à Ingelheim, en 786, pour y travailler au procès de Thassillon. L'assemblée était composée des seigneurs de Saxe, d'Allemagne, de Bavière, d'Austrasie et de Lombardie. Charles aimait à les faire trouver ensemble, pour les accoutumer peu-à-peu à un même gouvernement. Thassillon, invité à se rendre aux états, y vint sans aucune défiance, parce qu'il ne croyait pas Charlemagne instruit de ses desseins; mais il fut bien étonné, lorsqu'il vit ses propres sujets l'accuser en pleine diète, et fournir des preuves irrévocables de sa félonie. Alors, pénétré de ses fautes, il les avoua sans détour, et donna encore des éclaircissements qui ne firent que les aggraver: c'étaient ses traités secrets avec Arégise, duc de Bénévent, et l'impératrice Irène. Les seigneurs le déclarèrent atteint et convaincu de trahison, et le condamnèrent à mort.

Mais Charlemagne, ne pouvant se résoudre à verser le sang de son parent, fit commuer la peine en une détention perpétuelle dans un cloître.

Thassillon demanda en grâce qu'on attendît, pour le faire raser, qu'il fut hors du palais, afin de lui épargner la honte de paraître sans cheveux devant la cour.

L'histoire rend justice à Charlemagne sur ses intentions généreuses et sa clémence envers Thassillon II. Elle n'attribue tous les malheurs qui accablèrent ce prince, qu'à ses perfidies et à ses parjures, causés à la vérité par l'extrême amour qu'il portait à Luitpurge, sa femme.

Thassillon II, issu de la plus ancienne dynastie de l'Europe, et doué de toutes les vertus nécessaires pour briller sur le trône, se vit ainsi traîner dans un cloître, comme un prince incapable de gouverner, infidèle à ses serments et traître à son pays, sans espoir même que son sceptre puisse passer à ses enfants. Ce prince infortuné, relégué d'abord à l'abbaye de Saint-Goar, fut transféré à Laurescheim, puis à Metz, et enfin à Jumièges, où l'on croit qu'il termina ses jours. De **Luitpurge**, ou **Liutberge**, son épouse, qui fut aussi cloîtrée en 786, il laissa les enfants qui suivent:

1°. Théodon, qui, enveloppé dans la disgrâce de son père, fut enfermé dans l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves;
2°. Théodebert, aussi relégué dans un cloître;
3°. N......, religieuse à l'abbaye de Chelles, près Paris;
4°. N......, religieuse à Notre-Dame de Soissons.

Fin de la dynastie des Agilolphingiens.

DYNASTIE FRANÇAISE,

DITE DES CARLOVINGIENS.

CHARLES, DIT CHARLEMAGNE.

786. L'empereur **Charlemagne**, après avoir fait déposer le duc Thassillon II, annexa, en 786, la Bavière à son vaste empire; il ne voulut plus donner à cette province des ducs héréditaires, dans la crainte qu'à l'instar de leurs prédécesseurs ils ne se révoltassent sans cesse contre leur suzerain. Il nomma donc, pour administrer et pour commander les Bavarois, des comtes particuliers. Le premier d'entre eux, nommé *Gérald*, était frère d'Hildegarde, femme de Charlemagne. Ce nouveau gouverneur était un homme de génie et d'une valeur extraordinaire; il contribua beaucoup, à la tête de ses Bavarois, au gain de la bataille perdue par les Huns en Pannonie, en 797. Et dans le cours du règne de Charlemagne, on voit partout les troupes de Bavière se signaler dans les armées, et souvent décider de la victoire par leur valeur et leur bravoure. Charlemagne fit, en 805, un partage de ses états entre ses fils, dont les articles suivent:

1°. Charles, roi de la France orientale

---

elle en avait eu deux; 3° que saint Chrodegand ne pouvait être oublié dans une semblable circonstance, puisqu'il aurait été d'âge et de capacité à remplir l'honorable emploi de chancelier et de ministre d'état de Charles-Martel, père d'Hiltrude.

2°. Pepin, roi d'Italie;
3°. Louis, dit le Débonnaire, empereur d'Occident, dont il sera question après ses deux frères aînés.

CHARLES II.

805. **Charles**, fils aîné de Charlemagne, obtint toute la France en deçà de la Loire, la Touraine, une partie du royaume de Bourgogne et de l'Allemagne; puis la Neustrie, l'Austrasie, la Thuringe, la Hesse, la Frise, la Saxe, et la partie septentrionale de la Bavière, appelée Nordgaw, où se trouve Ingolstadt. Mais le règne de ce prince fut de peu de durée, étant descendu dans la tombe en 811, sans laisser de postérité.

PEPIN I, roi d'Italie.

805. **Pepin I**, roi d'Italie, second fils de Charlemagne, avait eu toute l'Italie, le Turgaw, le pays de Coire, une partie de l'Allemagne, et la plus grande portion de la Bavière. Ce fut ce prince qui commanda, en chef, la célèbre bataille livrée aux Huns, au-delà du Danube, en 797, et dans laquelle les Bavarois, conduits par Gérald, leur comte, firent des prodiges de valeur. Pepin eut pour ministre le célèbre Adélard, abbé de Corbie, et cousin germain de Charlemagne. Ce sage conseiller avait rendu le règne de son maître glorieux et florissant pour les peuples. Pepin mourut en 810. Le nom de sa femme est resté inconnu. Plusieurs historiens prétendent qu'il n'eut que des concubines, et regardent comme bâtard Bernard, son fils, roi d'Italie. Un auteur estimé (M. de Valois) pense le contraire.

BERNARD I, roi d'Italie.

Bernard I, roi d'Italie, fut confirmé dans toutes les possessions de Pepin, son père, par Charlemagne, son aïeul, en 811. On lui donna pour conseiller Wala, gouverneur de Saxe, frère du sage Adélard.

Un an après la mort de Charlemagne, arrivée en 814, Bernard vint trouver l'empereur Louis le Débonnaire, son oncle, à Aix-la-Chapelle, pour lui prêter serment de fidélité. Il fut delà, avec ce prince, tenir la diète de Paderborn, en 815, et en reçut la mission d'aller à Rome, pour arranger des différents qui venaient de naître entre ce monarque et le pape Léon III.

Dans une autre diète tenue à Aix-la-Chapelle, en 817, Louis le Débonnaire associe à l'empire Lothaire, son fils aîné, donne le royaume d'Aquitaine à Pepin, et celui de *Bavière* à Louis, sur ses deux autres fils, pour les consoler de l'élévation de leur frère.

Bernard, mécontent de voir qu'on lui enlève la Bavière et quelques autres possessions, trempe dans une conspiration contre l'empereur, et se voit déclaré coupable de félonie, et condamné à mort, malgré qu'il fut venu généreusement se confier à la clémence de Louis, et embrasser ses genoux. La peine de mort fut commuée en celle d'avoir les yeux crevés; cruelle et barbare opération qui ne donna que trois jours de plus d'existence pénible et affreuse à l'infortuné Bernard!.... Il mourut, le 17 avril 818, à l'âge de dix-neuf ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Ambroise de Milan, laissant de **Cunégonde**, son épouse, un fils, qui suit:

Pepin, à qui Louis le Débonnaire donna en apanage les seigneuries de Péronne et de Saint-Quentin. Il est appelé, dans plusieurs chartes, fils de *Bernard*, *roi des Lombards*. Il se joignit, en 834, à plusieurs grands du royaume, pour secourir l'empereur Louis le Débonnaire, contre son fils Lothaire, et aida à le tirer de Saint-Denis, où il était relégué. A la mort de ce monarque, il prit le parti de ce même Lothaire contre Charles le Chauve, roi de France; mais ayant succombé, il fut privé de ses biens, lui et son fils aîné Bernard, et obligés, l'un et l'autre, de se réfugier en Bavière, où ils eurent pour tout apanage le comté de *Lengenfeld*. Il laissa les enfants qui suivent:

A. Bernard, que les auteurs allemands font chef des comtes de *Lengenfeld*, tige de la maison royale de *Bavière* d'aujourd'hui, mais que d'autres disent être mort sans postérité;
B. Herbert, souche certaine des comtes de *Vermandois*, de *Troyes* et de *Meaux*; puis des seigneurs de *Ham* et de *Saint-Simon*;
C. Pepin, comte de Senlis et de Valois.

Lorsque Louis le Débonnaire fit le partage de ses états entre ses trois fils, il ne croyait pas qu'un second mariage le rendrait père d'un quatrième enfant, auquel il faudrait former un royaume, en prenant sur la portion des trois aînés. C'est précisément ce qui arriva; et de là des dissensions scandaleuses dans la famille royale, et des guerres parricides entre le père et les fils. Ce fut à la suite d'une de ces guerres avec Louis le Germanique, qui avait été défait et mis en fuite, que l'empereur Louis mourut, en 840, du chagrin d'avoir toujours à lutter contre ses propres enfants.

LOUIS II, dit LE GERMANIQUE, roi de Bavière.

817. **Louis II**, troisième fils de l'empereur Louis le Débonnaire, fut déclaré roi de Bavière en 817, à la diète d'Aix-la-Chapelle. On peut voir les démêlés de ce prince avec son père et ses deux frères, à l'article de Louis le Débonnaire, dans la chronologie des rois de France, et à celui de Louis le Germanique, aux rois Carlovingiens, en Italie. Les torts de Louis II envers son père, dont il prit toutefois la défense contre Lothaire, n'ont pas entièrement terni l'éclat de ses vertus, et les historiens le mettent au rang des plus grands princes qui aient régné en Allemagne. Il mourut à Francfort, le 28 août 876, et fut enterré dans l'église de Saint-Nazaire de l'abbaye de Lauresheim. D'**Emme**, sa femme, morte au mois de mars 876, il laissa:

1°. Carloman, roi de Bavière, dont l'article va suivre;
2°. Louis III, qui succéda au précédent, et dont l'article vient après;
3°. Charles, dit le Gros, roi de France et empereur d'Occident, dont l'article viendra;
4°. Hildegarde, abbesse de Zurich, morte en 857;
5°. Berthe, aussi abbesse de Zurich, morte en 877;
6°. Ermengarde, morte en 866.

CARLOMAN I.

876. **Carloman I**, fils aîné du roi de Bavière, Louis le Germanique, succéda à son père, en 876, dans la portion des états qui lui avait été assignée, et dans laquelle se trouvait la Bavière. Ce prince, déjà célèbre par plusieurs victoires qu'il avait remportées sur Rostic, duc de Moravie, et Gonducaire, comte de Carinthie, est cité dans l'histoire comme roi d'Italie, parce qu'ayant conduit une armée formidable dans cette contrée, et détrôné Boson, duc de Milan, il y fit des actes de souverain, et y confirma des donations faites aux églises par ses ancêtres, Charlemagne et Louis le Débonnaire. Quelques auteurs même lui donnent le titre d'empereur. Il mourut de paralysie, le 3 avril 880, et fut enterré dans le monastère de Saint-Maximilien, qu'il avait fondé à *Œttingen*. Il ne laissa point de postérité d'**Hildegarde**, sa femme, qu'on dit être fille d'Arnoul, parent d'Ermentrude, reine de France; mais il avait eu de Litovinde, noble carinthienne, sa concubine, deux enfants naturels qui suivent:

1°. Arnoul, élu empereur d'Occident;
2°. Gizèle, mariée, en 890, à Zuentibold, duc de Moravie.

LOUIS III, roi de Bavière et de Saxe.

880. Louis III, frère de Carloman, lui succéda au royaume de Bavière, en 880. Ce prince s'était déjà acquis de la célébrité par le gain qu'il fit de la bataille d'Andernach, le 8 octobre 876, sur Charles le Chauve, roi de France, son oncle; il était, en outre, roi de Saxe et d'une partie considérable de l'Allemagne; il joignit encore à ses vastes états une grande portion de la Lorraine. Il fit, en 881 et 882, la guerre aux Normands qui dévastaient cette dernière province, et qui menaçaient d'envahir la Saxe. La perte qu'il fit de la bataille d'*Ebersdorf*, lui causa tant de chagrin, qu'il mourut à Francfort, le 20 janvier 882. Il fut enterré à l'abbaye de Lauresheim. Il avait épousé Luitegarde, fille de Ludolfe, duc de Saxe, de laquelle il avait eu :

1°. Louis, tombé par une fenêtre à Ratisbonne, et mort de cet événement en 880;
2°. Hildegarde.

Louis II avait eu un fils naturel nommé Hugues, qui fut tué dans un combat contre les Normands, en 879.

CHARLES LE GROS, roi de Bavière et de France, et empereur d'Allemagne.

882. Charles le Gros, roi de France, empereur d'Allemagne, et frère des deux rois précédents, leur succéda dans le royaume de Bavière; il nomma pour y commander, pendant son absence, le duc Arnoul, son neveu, fils naturel de Carloman. L'apathie que Charles le Gros apporta dans le gouvernement de la France, et la lâcheté qu'il montra contre les Normands qui dévastaient ce beau pays, le firent déposer en 887, dans l'assemblée de Tribur. Ce prince mourut le 12 janvier 888, et fut enterré dans l'abbaye de Reichnaw. Certains auteurs prétendent qu'il fut étranglé. Il avait épousé, 1°. N...., fille du comte Erckanger; 2°. Richarde, princesse d'Ecosse, fondatrice de l'abbaye d'Andlaw, où elle mourut le 19 août 911. Il n'avait eu qu'un fils du premier lit, qui mourut jeune, et un fils naturel, nommé Bernard, qu'il envoya à la cour de l'empereur Arnoul, pour y être élevé.

ARNOUL I, roi de Bavière et empereur.

888. Arnoul I, fils naturel du roi Carloman I, avait été pourvu, à la mort de ce dernier, du duché de Carinthie. Il fut déclaré roi de Germanie et empereur d'Allemagne par une élection libre des états de l'empire, réunis à Tribur en 887, après la déposition de Charles le Gros, son oncle.

Il battit les Normands sur la Dyle, près de Louvain, en 891; chassa de toute la Lombardie, en 894, Guy de Spolette, son concurrent à l'empire, et prit d'assaut Rome en 896. Il s'y fit couronner empereur par Formose.

Il fit déclarer, en 895, Zwentibold, son fils naturel, roi de Lorraine, et mourut le 29 novembre 899. Il avait épousé, 1°. Agnès, fille de l'empereur d'Orient, Léon le Philosophe (1); 2°. Ode, fille de Théodon, comte en Bavière. Cette princesse fut accusée d'adultère et citée à la diète de Ratisbonne, en juin 898; mais elle fut déclarée innocente par soixante et douze juges. Il ne vint aucun enfant du premier lit, quoiqu'en disent certains auteurs, entr'autres Trithème et Barre, qui en nomment deux, *Arnoul* et *Werinher*. Mais ils sont dans l'erreur; car si Arnoul eût été fils de l'empereur Arnoul, les Allemands, qui étaient alors très-attachés au sang de Charlemagne, l'eussent porté sur le trône de l'empire, et comme fils du défunt, et comme frère aîné ou puîné de Louis IV, dont il sera question tout à l'heure. Trithème et Barre se sont tellement trompés sur cet Arnoul, qu'ils lui font épouser Agnès, fille du roi de Hongrie; tandis que l'Arnoul qui épouse cette princesse, était Arnoul le Mauvais, fils de Luitpold, duc de Bavière, dont il sera question plus avant. Du second lit vinrent :

1°. Louis IV, qui succéda à son père;
2°. Heedwige, que quelques-uns appellent Luitgarde, mariée à Otton le Grand, duc de Saxe; elle fut mère de l'empereur Henri l'Oiseleur;
3°. Berthe, mariée à Luitard, comte de Clèves.

Enfants naturels de l'empereur Arnoul et d'Hélérende, sa concubine.

1°. Zwentibold, ou Zwendebaud, déclaré roi de Lorraine ou d'Austrasie, par son père, à la diète de Worms, en 895. Ce prince, méchant et cruel, fit révolter les Lorrains contre lui, et fut tué dans un combat près de la Meuse, le 13 août 900, par les troupes de l'empereur Louis IV, son frère, à qui ses peuples s'étaient donnés. D'autres auteurs prétendent qu'il fut assassiné par ses propres sujets. Il avait épousé, en 897, *Ode*, qui se remaria à un comte nommé *Gérard*.
2°. Ratebold, ou Rathold, établi par l'empereur Arnoul, son père, gouverneur de Milan en 896. Plusieurs auteurs le font la souche des anciens comtes d'*Andechs*, de *Hohenwart*, de *Wolfratshausen*, et des ducs de *Méranie*. Mais cette opinion a été victorieusement réfutée par des historiens célèbres et dignes de foi, qui ont trouvé l'origine des comtes d'Andechs, ducs de Méranie, dans *Arnoul de Scheyren*, descendant du duc Arnoul de Bavière. (*Voy.* à la table le mot *Anderhs.*)
3°. N...., enlevée par Engelshalk, gouverneur de l'Autriche, qui se réfugia chez Zwentibold, roi des Moraves. Etant tombé ensuite au pouvoir de l'empereur, il eut les yeux crevés, et fut relégué dans un cloître, pour punition de ce rapt. Zwentibold, dont les troupes furent défaites, se retira aussi dans un couvent, où il mourut quelque tems après.

LOUIS IV, roi de Bavière, empereur d'Occident.

899. Louis IV, fils de l'empereur Arnoul, fut déclaré son successeur dans la diète de Forcheim, en 900. Comme il n'était alors âgé que de sept ans, les états chargèrent de la régence de l'empire, Hatton, archevêque de Mayence, et Otton, duc de Saxe, beau-frère de Louis. Ils donnèrent le commandement des armées à Léopold, duc de Bavière.

Les Huns dévastèrent l'empire par leurs fréquentes et barbares incursions sous ce règne; ils furent néanmoins battus à plusieurs reprises; mais en 907, ayant pénétré jusques dans la Bavière, ils livrèrent, près d'Ausberg, une bataille aux Allemands, où Léopold, duc de Bavière, laissa la vie. Louis IV perdit aussi contre les Huns une bataille en 910, et fut obligé de leur en payer un tribut annuel. Ce jeune monarque eut tant de chagrin de cet événement, qu'il en mourut le 21 novembre 912. Il fut enterré à Ratisbonne, dans l'église de Saint-Emmeran. Il était âgé de dix-huit ans, et n'avait pas encore contracté d'alliance. C'est par erreur que plusieurs auteurs lui donnent femme et enfants.

Ainsi finit la dynastie française des Carlovingiens dans le royaume de Bavière.

(1) Plusieurs auteurs n'ont pas mentionné ce mariage, qui se trouve néanmoins reconnu par des historiens fidèles et du premier mérite. On sait d'ailleurs que l'empereur Arnoul s'était lié étroitement avec celui de Constantinople, Léon le Philosophe, et que celui-ci lui envoya, à Ratisbonne, une ambassade considérable, à la tête de laquelle se trouvait l'évêque Lazare, qui lui remit des présents magnifiques.

Ici commence le texte chronologique des Bénédictins.

LÉOPOLD.

895. **Léopold**, ou **Liutpold**, père du duc Arnoul, ne fut d'abord qu'un des marquis de Bavière, et remplaça, en 895, le comte Engildéon, qui lui-même avait remplacé Engilsealque en 893. Engildéon était mari d'**Hildegarde**, fille de Louis III, roi de Saxe, et ensuite de la France orientale. Léopold dut lui-même être le gendre ou le mari d'une autre **Hildegarde**, fille de Louis II ou le Germanique, et sœur de Berthe, qu'on peut croire avoir été la mère d'Erkanger et de Berthold, nonces de la chambre en Suabe, d'où vient qu'Arnoul fut appelé *neveu*, c'est-à-dire proche parent d'Erkanger et de Berthold. Léopold est lui-même dit neveu de l'empereur Arnoul; mais la preuve que ce ne fut que par sa femme, et non par sa mère, c'est que ni lui ni son frère Aribon ne portèrent des noms carlovingiens, au lieu que le fils de Léopold se nomma Arnoul, et qu'Arnoul eut un fils de même nom que lui, avec un autre qu'il nomma Louis, et une fille qui s'appela Judith. Or, l'on sait que c'était par les noms des enfants qu'on perpétuait le souvenir d'une alliance illustre. Les noms de Léopold et d'Aribon n'indiquaient qu'une origine hosienne, comme l'auteur de l'ouvrage qui a pour titre *Origines Boicæ* (le comte du Buat) prétend l'avoir démontré. Mais il a reconnu depuis que cette origine pouvait n'être celle de Léopold que par sa mère, fille ou sœur du duc Ratold, père d'Engilbert, et que son système a le défaut de ne pas expliquer comment le duc Arnoul descendait des *anciens rois* aussi bien que des *anciens empereurs*; et s'il a prouvé que la maison de Léopold et d'Arnoul dut être la même que celle de Henri et d'Adalbert, auteurs de la maison des marquis septentrionaux, c'est, selon lui, une objection de plus contre l'origine hosienne masculine de Léopold et d'Arnoul, puisque Henri, duc de France, et le fameux Adalbert de Bamberg, son fils, furent certainement Francs et d'une des maisons les plus illustres de la France proprement dite. Tout au contraire s'explique, dit-il, en faisant descendre Léopold des *Albérics*, l'un desquels fut envoyé dans le Frioul et la Marche orientale de Bavière en 817. Cet Albéric ou Albiger, qui eut une des Marches de Bavière, était neveu d'Unroch et cousin germain d'Adelhard, fils d'Unroch, principal ministre de Louis le Débonnaire et oncle de la reine Hermentrude, femme de Charles le Chauve. De cette même maison furent encore Ernuste, duc et premier ministre de Louis le Germanique, et ses neveux, Uton, Bérenger et Waldon, cousins de Charles le Chauve. De la même maison étaient encore Eberhard, duc de Frioul et père d'Unroch et de Bérenger. Ce dernier est le même qui fut rival de Gui et devint roi d'Italie. On compte entre ses alliés, Germains ou Bavarois, un *Albéric* qui dut être frère de Léopold et d'Aribon, père d'un autre Albéric, *cousin germain du duc Arnoul* et père d'Hérolt, qui fut archevêque de Salzbourg, mais déposé ensuite pour avoir pris part à la révolte des fils du duc Arnoul. Toute cette maison descendait d'Albéric, fils d'Adèle, qui elle-même était, suivant Henschenius, fille de Dagobert II, et fonda le monastère de Psalz, près de Trèves. Le comté de Trèves resta dans la maison des Adelhard dont était la mère de la reine Hermentrude, et ce fut une autre branche de la même maison qui produisit Henri, duc de Thuringe et de Saxe, tué l'an 886, par les Normands sous les murs de Paris, où l'empereur Charles le Gros l'avait envoyé pour défendre cette ville. Ce duc Henri laissa de **Barbe**, son épouse, fille d'Otton I, duc de Saxe, trois fils, savoir, **Adalbert**, à qui on a donné pour surnom le nom de son château de Bamberg, **Adhelhard** et **Henri**. Ces deux derniers périrent dans la guerre qu'ils eurent avec la maison de Worms; Adalbert ne leur survécut que pour mourir sur un échafaud en 906 ou plutôt en 908, suivant Marianus Scotus. (*Voy. ci-dessus* Hatton, *archevêque de Mayence.*) De **Brunhilde**, son épouse, Adalbert laissa un fils âgé de cinq ans, et nommé comme lui, qui fut père de **Léopold**, souche des marquis d'Autriche, et de **Berthold**, marquis de la France orientale et souche des marquis septentrionaux de Bavière. Il paraît que Léopold, neveu de l'empereur Arnoul, s'éleva au-dessus du rang de marquis qu'avait eu Engildéon. Reginon lui donne le titre de duc lorsqu'il parle de sa mort, et dans l'armée qu'il commandait lorsqu'il fut tué par les Hongrois, en 907, le 6 ou le 30 de juin, était Uton, évêque de Frisingue, qui fut aussi tué, par où il paraît que Léopold avait le commandement des armées dans toute la Bavière. (Le comte du Buat, *Origin. Boicæ.*) (Voyez ci-après *les margraves et ducs d'Autriche.*)

ARNOUL, dit LE MAUVAIS.

907. **Arnoul**, fils de Léopold, lui succéda, du consentement de Louis IV, roi de Germanie, au duché de Bavière. En 913, ayant joint ses troupes à celles d'Erkanger et de Berthold de Suabe, ses oncles, il défit entièrement l'armée combinée des Hongrois et des Bohémiens au passage de l'Inn. Enflé de ce succès, il voulut se rendre indépendant et prétendit traiter d'égal avec le roi Conrad, en quoi il se croyait d'autant mieux fondé, qu'il jouissait de plusieurs droits régaliens qui ne lui étaient communs avec aucun autre duc, tels que celui de nommer aux évêchés de son duché, qu'il appelait même son royaume. Un grand nombre de seigneurs fomentaient son orgueil par leurs adulations, ne reconnaissant d'autre chef que lui dans l'empire. Conrad, irrité de plusieurs bravades d'Arnoul et de ses partisans, se mit en marche pour les réduire. Tous se soumirent, à l'exception d'Arnoul, d'Erkanger et de Berthold. Cités à la diète d'Altheim, l'an 916, le premier y fut proscrit, et les deux autres, quoique Conrad eût épousé leur sœur, furent condamnés à perdre la tête : ce qui fut exécuté. Arnoul, toujours obstiné dans sa révolte, fut vaincu dans une bataille et obligé de se retirer avec sa femme et ses enfants chez les Hongrois. Dans son désespoir, il amena ces barbares en Allemagne, et livra, l'an 919, à leur tête, une bataille à Conrad, qui mourut quelque tems après d'une blessure qu'il y avait reçue. Arnoul, aspirant à la couronne de Germanie, voulut s'opposer à Henri de Saxe, élu pour successeur de Conrad. Henri, étant venu l'assiéger dans Ratisbonne, l'engagea à se soumettre en lui confirmant le duché de Bavière. Le traité qu'ils firent ensemble prouve bien que Henri sentait la difficulté de réduire Arnoul par la force. « Non-seulment, lui dit-il, dans cet acte, je vous » laisse en possession du domaine de Bavière et de tout le Norique, mais je consens encore que les évêques, les prêtres, » les moines, et tous les ecclésiastiques de vos états, vous » soient soumis, que vous ayez sur eux une entière juridiction, » et que vous soyez le maître de conferer les biens et les dignités de l'église à qui bon vous semblera, pourvu que vous » abdiquiez le vain nom de roi, *modo regis nomine inutili abdicato*. Je vous abandonne tout le reste. Que demanderez-» vous davantage, et que pouvez-vous desirer de plus? » (Aventin.) Arnoul, content de ces conditions, mit bas les armes, et continua de gouverner ses états avec une autorité absolue, plus jaloux d'une puissance effective que d'un titre qui n'eût rien ajouté à son pouvoir. Appelé en Italie, l'an 934, contre le roi Hugues, il fut vaincu près de Vérone, et contraint de retourner en Bavière. Il y mourut le 11 juillet 937, et fut inhumé à Saint-Emmeran de Ratisbonne. De **Gerberge**, son épouse, fille de Rodolfe, comte d'Altorf (1), il eut trois fils (2)

---

(1) D'autres lui donnent pour femme **Agnès**, fille de Taxus, roi de Hongrie, et tante de saint Étienne. On ajoute que cette princesse abjura le paganisme et reçut le baptême, avant son mariage, au château de Scheyren, en Bavière, conjointement avec sa sœur Béatrix, qui épousait en même tems Berthold, pere d'Arnoul. (*Note de l'Éditeur.*)

(2) Ce qu'on lit ci-après, article d'Eberhard, exige au moins un quatrième fils, Herman.

et une fille. Les fils sont Eberhard, dont il sera parlé dans la suite; Arnoul, auteur des comtes de Scheyren et de Wittelsbach, dont descendent les ducs de Bavière d'aujourd'hui (1); Louis, mort sans lignée; et Judith, femme de Henri de Saxe, duc de Bavière. Nous avons suivi la foule des historiens en flétrissant Arnoul du surnom de *Mauvais*: mais il paraît qu'on doit plutôt s'en rapporter à Hépidan qui le qualifie de très-bon duc des Bavarois (*ad an.* 913), et à Dithmar qui le représente (l. I) comme un prince recommandable par ses qualités de corps et d'esprit. Le seul défaut qu'on ait à lui reprocher, c'est son ambition qui lui fit voir d'un œil jaloux Conrad et Henri, successivement élevés, par préférence sur lui, au trône de Germanie.

EBERHARD.

937. Eberhard, fils aîné d'Arnoul, et les autres fils de celui-ci, prétendirent être ducs patrimoniaux de Bavière, et refusèrent d'aller à la cour d'Otton, pour prendre de lui leur duché. Otton entra aussitôt en Bavière; mais cette expédition ne fut pas heureuse. Eberhard fut reconnu duc de Bavière par le pape Léon VII. Otton ne tarda pas cependant de rentrer en Bavière, en 939. Eberhard, alors, se soumit avec ses frères, à l'exception de celui d'entre eux qui se nommait Arnoul. Eberhard, réduit à la condition de comte, mourut en 966.

BERTHOLD.

939. Berthold, devenu seul duc de Bavière, en 939, eut un règne très-agité par les mêmes révoltes, qui troublèrent aussi celui d'Otton I; sans doute parce que ses neveux (ou du moins Arnoul, l'un d'entre eux) eurent pour alliés Giselbert, duc de Lorraine, et Eberhard ou Eberhald, marquis de la France orientale, dont le nom donné au fils aîné d'Arnoul, paraît indiquer que ce prince s'était marié dans la maison d'Eberhald. Quoi qu'il en soit, la qualité de gendre de Giselbert, par Wiltrude, sa femme, n'engagea point Berthold à suivre son beau-père dans sa révolte et celle d'Eberhard, contre Otton I, roi de Germanie. Ces deux rebelles, poursuivis par Otton, ayant péri, le second, dans un combat près d'Andernach, le premier, en se noyant dans sa fuite, Berthold les suivit de près au tombeau, ou peut-être les y devança-t-il, étant mort, selon Witikind, l'an 942. Berthold avait épousé, en premières noces, Béatrix, fille de Taxus, roi de Hongrie. Il ne laissa point d'enfants de ses deux mariages.

HENRI I, dit LE QUERELLEUR.

942. Henri, second fils de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, né à Nordhausen, son père étant déjà sur le trône, c'est-à-dire l'an 918 ou plutôt, mérita le surnom de Querelleur par son caractère inquiet et turbulent. Après la mort de l'auteur de ses jours, il disputa le trône de Germanie à son frère Otton qui était l'aîné, et eut plusieurs partisans, qui se fondaient, pour l'appuyer, sur ce qu'il était venu au monde pendant la royauté de son père, et par conséquent l'an 918 au plutôt. Mais le parti d'Otton ayant prévalu, Henri fut contraint de se soumettre à lui comme à son souverain. Tancmar, fils naturel d'Otton, s'étant révolté contre lui, pour la seconde fois, l'an 937, avec Eberhald ou Eberhard, comte palatin, vint assiéger le château de Badelick, aujourd'hui Bellick, sur le Roer, dans le comté de la Marck, où il fit prisonnier Henri, son oncle, qu'il remit entre les mains d'Eberhald, qui l'emmena prisonnier. Mais sur la nouvelle de la mort de Tancmar, massacré peu de tems après, Eberhald se jetant aux pieds de son captif, lui demanda pardon, et obtint son absolution, en promettant de seconder le désir que Henri avait toujours de régner. La promesse d'Eberhald n'était pas sincère; car lui-même et Giselbert, duc de Lorraine, aspirèrent à la royauté. Henri, l'an 939, entraîné par ses amis, étant venu de Saxe, en Lorraine, s'unit avec Giselbert pour lever l'étendard de la révolte. Mais Otton, étant survenu en diligence, les obligea de prendre la fuite après un rude combat qu'il leur livra. Henri, l'année suivante, fut réconcilié, par les soins de Mathilde, sa mère, avec Otton, qui lui donna, en signe de retour de son amitié, le duché de Lorraine. Otton eut bientôt lieu de se repentir de ce bienfait. Henri mécontenta les Lorrains, au point qu'ils le chassèrent honteusement l'année suivante. Le roi de Germanie, ne jugeant pas à propos de travailler à son rétablissement, lui substitua le comte Otton. Henri ne put pardonner au roi, son frère, de l'avoir abandonné dans cette occasion, et chercha celle de se venger. Voyant son armée irritée des fréquentes expéditions auxquelles Otton l'employait il conspira, avec plusieurs seigneurs, pour le faire assassiner à Quedlimbourg, où il devait célébrer, l'an 942, les fêtes de Pâques. Mais Otton ayant découvert la conjuration peu

---

(1) *COMTES DE SCHEYREN ET DE WITTELSBACH.*

(*Addition de l'Editeur.*)

ARNOUL I.

937. Arnoul I, comte de Scheyren, second fils d'Arnoul le Mauvais, se ligua, avec son frère Herman, pour disputer à Eberhard, leur aîné, la succession du duché de Bavière. Mais l'empereur Otton, à qui ces trois princes, quoique divisés, refusaient de rendre hommage, donna l'investiture de la succession de leur père à Berthold. Arnoul, réduit à la seigneurie de Scheyren, et mécontent de ce partage, se constitua dans une guerre continuelle contre l'empereur Otton I, et servit avec zèle les intérêts de Ludolphe, fils de ce monarque, qui s'était révolté contre son père. L'an 953, il lui livra la ville de Ratisbonne, et fit soulever, en sa faveur, les principales villes de la Bavière. Otton, obligé de marcher en personne contre ce fils rebelle et contre Arnoul de Scheyren, les assiégea dans Ratisbonne, en 955. La valeur d'Arnoul triompha, dans plusieurs sorties heureuses, des troupes impériales; mais enfin, dans une de ces actions où la victoire semblait pencher pour lui, son cheval s'étant abattu, il fut percé soudainement de plusieurs traits. Ce prince laissa un fils, qui suit.

BERTHOLD I.

955. Berthold I succéda à son père dans le comté de Scheyren,

en 955, mais il ne lui survécut que quelques mois, ayant été tué, la même année, dans une bataille contre les Hongrois. Cependant, quelques auteurs prolongent son existence jusqu'en 982. Il laissa les enfants qui suivent :

1°. Wernher, qui continue la lignée;
2°. Henri, duc de Carinthie, d'Istrie et de Frioul, s'étant révolté, en 976, contre l'empereur Otton II, son bienfaiteur, il fut défait, dans une bataille rangée, en 978. Ce prince mourut en 984;
3°. Arnoul, qui fut comte de Sundgaw. Il mourut vers l'an 1010, laissant d'Adélaïde, sa femme, trois fils :
   a. Berthold, comte d'Andechs;
   b. Arnoul, qui succéda à Berthold, et devint la souche des comtes d'Andechs et ducs de Méranie, éteints en 1248;
   c. Frédéric, dit Hocke, ou le Rude, surnom qu'il mérita, pour avoir dépouillé le monastère d'Atel, que son frère Arnoul avait fondé, et maltraité les moines;
4°. Babon, que des auteurs disent, sans preuves suffisantes, auteur des comtes d'Abensberg.

WERNHER I.

955. Wernher I, fils aîné de Berthold, lui succéda dans le comté de Scheyren, vers l'an 955. On ignore l'époque de sa mort; mais on lui connaît deux fils :

de tems avant qu'elle éclatât, fit arrêter les complices, et les condamna, pour la plupart, à perdre la tête; ce qui fut exécuté. Du nombre de ceux auxquels il fit grâce, fut Henri, qu'il envoya prisonnier au château d'Ingelheim. Henri, la même année, s'étant échappé de sa prison, vint se présenter dans l'état le plus lugubre, au roi, son frère, dans la diète de Francfort. Ce fut alors qu'Otton, non content de lui pardonner, lui conféra le duché de Bavière, vacant par la mort de Berthold. Henri, depuis ce tems, étant demeuré fidèle à son frère, reçut de lui, en 952, la Marche de Vérone et d'Aquilée. Il prouva depuis la sincérité de son attachement envers Otton, en marchant contre Ludolfe, son fils rebelle, qui enleva à son oncle, la Bavière, où bientôt après il fut rétabli. Mais Henri ne survécut pas long-tems à ce recouvrement, étant mort l'an 955. Il avait épousé JUDITH, fille du duc Arnoul le Mauvais (Oefel, *Script. Boici*, tom. I, pag. 462), dont il eut un fils, qui suit, et peut-être d'autres enfants. (Struv., *Corp. Hist. German.*, tom. I, pp. 275-277-280.)

HENRI II.

955. HENRI II, dit HEZILON et LE JEUNE, que la plupart des modernes confondent avec son père, devint son successeur au duché de Bavière. On ne sait presque aucun événement de sa régence, qui finit avec sa vie, en 995. Ce fut lui et non son père, qui épousa GISÈLE, fille de Conrad *le Pacifique*, roi de Bourgogne, dont il eut Henri, qui suit.

HENRI III, DIT LE BOITEUX ET LE SAINT.

995. HENRI, dit LE BOITEUX et LE SAINT, né l'an 972, après avoir succédé au duc Henri le Jeune, son père, au duché de Bavière, mérita, autant par ses vertus, que par sa naissance, d'être élevé sur le trône de Germanie, l'an 1002, après la mort de l'empereur Otton III. Dithmar, dans le prologue de son cinquième livre, trace ainsi la descendance de Henri *le Boiteux*:

Henricus scandit, postquam puerilia vicit,
Arduus virtutum, natus de stemmate Regum.
Huic pater Henricus Dux, et genitrix erat ejus
Gisla, suis meritis æquans vestigia Regis
Conradi patris, Burgundia regna tenentis.

(*Voy.* Henri II *parmi les empereurs.*)

HENRI IV.

1034. HENRI IV, fils de Sigefroi, comte de Luxembourg, et frère de Cunégonde, femme de l'empereur Henri II, obtint le duché de Bavière, du roi, son beau-frère, l'an 1004. Ce don lui fut fait dans un plaid royal, tenu à Ratisbonne, le 21 mars de cette année, avec le consentement de tous ceux qui étaient présents, et le symbole de ce don fut une lance à laquelle était pendue une bannière. Henri IV manqua de reconnaissance envers son bienfaiteur. S'étant révolté contre lui, il entraîna, dans son parti, les Bavarois, après avoir tiré d'eux une promesse de ne point élire ni accepter, du moins avant trois ans, d'autre duc que lui. Mais la diligence de l'empereur arrêta ses desseins. L'ayant chassé de la Bavière, il convoqua, l'an 1009, une diète à Ratisbonne, où il engagea les seigneurs bavarois, autant par menaces, que par caresses, à renoncer, malgré leur serment, à l'obéissance de leur duc, et déclara qu'il retenait la Bavière pour lui-même. Henri IV et son frère Thierri, évêque de Metz, ne laissèrent pas de donner beaucoup d'embarras au roi, qui fut obligé de faire le siége de Metz, en 1012. On fit alors une espèce d'accord; mais Henri ne fut rétabli qu'après

---

COMTES DE SCHEYREN ET DE WITTELSBACH.

1°. Otton I, qui suit;
2°. Saint Gothard, abbé d'Altaich et de Hirchfeld, puis évêque de Hildesheim. Il fonda, l'an 1023, l'église collégiale de Sainte-Croix, à Hildesheim, puis les abbayes de Saint-Maurice et d'Althausen. Il mourut en 1038, et fut canonisé en 1131, par Innocent II, au concile de Reims.

OTTON I.

OTTON I, comte palatin de Scheyren, mourut vers l'an 1040, laissant quatre fils:

1°. Otton II, qui suit;
2°. Ecckard;
3°. Conrad;
4°. Arnoul, comte de Dachaw.

OTTON II.

Vers 1040. OTTON II, successeur d'Otton I, mourut vers l'an 1078, laissant les enfants qui suivent:

1°. Otton III, qui continue la lignée;
2°. Ecckard, } dont on ignore la destinée.
3°. Bernard, }

OTTON III.

Vers 1078. OTTON III, comte palatin de Scheyren et de Wittelsbarh, mourut en 1101, laissant de RICHARDE, sa femme:

1°. Otton IV, qui lui succéda;
2°. Udalric;
3°. Herman, qui devint, par simonie, évêque d'Augsbourg, en 1096. Il mourut en 1133;
4°. Sophie, mariée à Thierri VI, comte de Hollande, morte en 1157. D'autres écrivains prétendent qu'elle était fille d'Otton, comte de Rineck.

COMTES DE SCHEYREN ET DE WITTELSBACH.

OTTON IV.

1101. OTTON IV succéda à son père dans les comtés de Scheyren et de Wittelsbach. L'an 1119, le château de Scheyren fut converti en monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Trithème place, mal à propos, cette fondation sous l'an 1131; un bref du pape Calixte II, de l'an 1124, rectifie cette erreur. Otton IV fut, en 1132, le médiateur de la paix entre Henri le Superbe, duc de Bavière, Otton IV, comte de Wofratshausen, et Henri, son frère, évêque de Ratisbonne. Ce prince mourut vers l'an 1148, ou vers 1155, selon d'autres, laissant d'HELICA DE LENGENFELD, sa femme, les enfants qui suivent:

1°. Otton IV, qui continue la lignée;
2°. Frédéric, dit le Barbu, mort en 1192. Il fut gouverneur de la Bavière, sous l'autorité d'Otton le Grand, son frère, lorsqu'il en devint duc;
3°. Conrad, archevêque de Mayence en 1160, administrateur de l'archevêché de Salzbourg en 1177. Le pape Alexandre III le créa cardinal prêtre-évêque de Sabine. Il mourut vers 1203;
4°. Otton le jeune, comte de Wittelsbach, qui laissa, de Bénédicte, sa femme, un fils, nommé Otton de Wittelsbach. L'empereur Philippe de Suabe, ayant promis une de ses filles en mariage à ce prince, instruit, dans la suite, de sa conduite répréhensible, éludait l'exécution de cette promesse; Otton, pour s'en venger, l'assassina à Bamberg, le 22 juin 1208. Ce crime atroce ne fut pas impuni. Pour se soustraire au juste châtiment qu'il méritait, Otton de Wittelsbach prit la fuite; mais il fut découvert et atteint l'année suivante, près de Ratisbonne, par le comte de Pappenheim, grand-maréchal de l'empire, qui le tua;
5° N...., mariée à Otton III, dernier des comtes de Wofratshausen, mort en 1236.

OTTON V.

OTTON V, comte de Wittelsbach, devint duc de Bavière, sous le nom d'Otton I, dit le Grand, le 21 juin 1180. (*Voyez* son article aux *ducs de Bavière*.)

avoir été privé de son duché pendant huit ans et presque autant de mois, et ce fut l'impératrice, sa sœur, qui l'intronisa de nouveau à Ratisbonne, en 1018. Ce prince vécut et garda son duché jusqu'au premier septembre de l'an 1025. (Voy. *les comtes de Luxembourg.*)

HENRI V.

1025. **Henri V**, fils de Frédéric, comte de Luxembourg et neveu du duc Henri IV, ayant été pourvu de la Bavière par le roi de Germanie Henri III, se montra reconnaissant par une fidélité constante envers son bienfaiteur, qu'il suivit dans quelques-unes de ses expéditions. Mais il ne paraît pas qu'il ait été de celle d'Italie, entreprise en 1046. S'étant transporté, l'année suivante, dans le royaume de Lorraine, il mourut, le 13 octobre, à Trèves, sans lignée, et fut enterré à l'abbaye de Saint-Maximin.

CONRAD I.

1047. **Conrad I**, fils de Ludolfe et petit-fils d'Ezon, comte palatin de la France orientale, parvint au duché de Bavière en 1047 : mais, ayant excité des troubles dans l'empire, il fut déposé, l'an 1053, dans la diète de Mersebourg, et alla mourir, l'année suivante, en Hongrie, sans laisser de postérité.

HENRI VI.

1052. **Henri**, fils aîné de l'empereur Henri III et d'Agnès d'Aquitaine, né le 11 novembre 1050, fut nommé duc de Bavière, l'an 1052, par son père, qui transporta ce titre, l'année suivante, à son autre fils, qui suit.

CONRAD II.

1054. **Conrad II**, fils puîné de l'empereur Henri III et d'Agnès d'Aquitaine, né l'an 1052, devint duc de Bavière, en 1054, après l'espèce de démission donnée au nom de son frère aîné qui n'avait que quatre ans. Conrad mourut en 1056.

AGNÈS, IMPÉRATRICE.

1056. L'empereur Henri III étant mort, et son fils Henri IV, qui était en bas âge, lui ayant succédé, **Agnès**, mère de ce dernier, qui était alors sa tutrice, se fit donner le duché de Bavière dans une assemblée qui fut tenue à Ratisbonne, en présence du pape Victor II, pendant les fêtes de Noël de l'an 1056. Elle le garda jusqu'en 1069, tems auquel elle abdiqua volontairement pour se retirer à Rome. Nous suivons l'annaliste saxon. D'autres prétendent qu'Agnès se démit du duché en 1061, et que ce fut alors qu'il fut donné à Otton, qui suit.

OTTON II.

1061. **Otton II**, fils de Sigefroi, comte de Nordheim, fut en butte à la jalousie des grands, parce qu'il les eclipsait par son mérite et son crédit. On l'accusa d'avoir voulu suborner Eginon pour tuer l'empereur. Ajourné, pour ce sujet, à la diète de Mayence, tenue dans le mois d'août 1070, il demanda un sauf-conduit qui lui fut refusé. L'empereur assembla une nouvelle diète à Goslar, dans laquelle Otton, absent, fut privé de ses honneurs et condamné à mort. Otton prit les armes pour se défendre ; mais à la fin, il fit la paix avec l'empereur, sans pouvoir néanmoins recouvrer son duché, dont on avait déjà disposé en faveur d'un autre : on lui rendit seulement une partie de ses autres biens. Otton, mécontent, se jeta dans le parti de Rodolphe, puis dans celui d'Herman, tous deux compétiteurs de Henri IV. Il commanda leurs armées jusqu'en 1083, époque de sa mort, laissant une grande réputation de valeur. Il avait épousé **Richense**, veuve d'Herman de Werle, dont il eut Henri le Gras, comte de Nordheim, décédé l'an 1101 ; Sigefroi, comte de Bomenebourg ; Conrad ou Cunon, comte de Bicklhing ou Billüng ; et Ethelinde, première femme de Welphe, qui suit.

WELPHE, ou GUELFE I.

1071. **Welphe I** (IVe. dans ligne d'Est), fils d'Albert-Azzon II, marquis d'Est, et de Cunégonde, sœur de Welphe III, duc de Carinthie et marquis de Vérone, fut nommé duc de Bavière, par l'empereur Henri IV, après la déposition d'Otton de Nordheim, son beau-père, dont il avait d'abord pris la defense et qu'il abandonna ensuite pour obtenir sa place. C'est à lui qu'on rapporte, comme à sa souche, la branche de la maison d'Est, établie en Allemagne. Il était dès-lors et depuis long-tems très-puissant en Suabe par le soin qu'Ermentrude, son aïeule maternelle, avait pris, en 1055, de l'appeler d'Italie pour le mettre en possession des terres de ce duché, que Welphe, son fils, par son testament, qu'elle fit casser, avait léguées à l'abbaye de Weingart. Il servit, avec autant de succès que de zèle, pendant plusieurs années, l'empereur Henri IV. Mais comme ce prince ne tenait compte des sages conseils que Welphe lui donnait, celui-ci se déclara contre lui dans la diète de Tribur, tenue à la mi-octobre 1076, où ses ennemis, supérieurs en forces, le déposèrent, et élevèrent à sa place Rodolphe de Suabe. Henri, déterminé à se venger de Welphe et de Berthold, duc de Carinthie, ses deux adversaires les plus puissants et les plus animés, entra, vers la Toussaint 1078, sur leurs terres, où il fit le dégât. (*Bertholdi Constant. Chron.*) L'anticésar Rodolphe ayant été tué l'an 1080, Welphe fut du nombre des seigneurs, qui, l'année suivante, lui donnèrent pour successeur, dans une diète, Herman de Luxembourg. Il accompagna ce nouveau roi de Germanie, la même année, dans son expédition contre l'armée de Henri, qu'ils défirent, au mois d'août, dans la plaine d'Hochstet, après quoi ils allèrent faire le siége d'Augsbourg, qu'ils furent contraints de lever. (Murat, *ad an.* 1081.) Mais Welphe, étant revenu devant Augsbourg, l'an 1084, vint à bout de s'en rendre maître, et en chassa l'évêque Sigefroi, partisan de Henri IV. Ce triomphe, néanmoins, fut de courte durée ; car Henri, qui était alors en Italie, étant repassé, vers le commencement d'août, en Allemagne, reprit Augsbourg avec la même facilité que cette ville s'était rendue à ses ennemis. (Murat., *ad an.* 1084.) Ce coup changea les dispositions des Bavarois envers leur duc, contre lequel ils se déclarèrent pour suivre le parti de l'empereur. Mais s'étant réconciliés avec Welphe, à Pâques de l'an 1086, ils s'allièrent aux Saxons et marchèrent avec eux à Wurtzbourg, pour en faire le siége. L'empereur, etant accouru avec une armée de vingt mille hommes au secours de la place, livra aux assiégeants, le 11 août, une bataille où il fut défait avec perte de quatre mille hommes. Les vainqueurs, après cela, étant entrés dans Wurtzbourg, rétablirent l'évêque Albéron que l'empereur avait chassé. (*Annal. Saxo et alii.*) Mais ce prince étant revenu, peu de tems après, avec de nouvelles forces, reprit la place et y rappela l'évêque schismatique que les confédérés en avaient fait sortir. (*Chron. Usperg.*)

Welphe avait deux frères consanguins, Hugues et Foulques, nés du second mariage d'Azzon II, avec Gersende, fille d'Herbert *Eveille-Chien*, comte du Maine. On a parlé ci-devant des aventures d'Azzon et de Hugues, son fils, dans le Maine, et des efforts que firent les Manseaux en divers tems pour mettre le second en possession de ce comté. Azzon, l'an 1097, arrivé à l'âge de plus de cent ans, partagea, aux approches de la mort, ses états d'Italie, qui comprenaient une grande partie de la Ligurie, entre Hugues et Foulques, sans faire mention de Welphe, qu'il croyait suffisamment doté par le duché de Bavière, qu'il lui avait procuré. Welphe, irrité de cette dis-

position, ne tarda pas, après la mort de son père, à tenter une descente en Italie, pour revendiquer la portion de ses états qu'il prétendait devoir lui revenir. Mais il trouva les avenues de la Lombardie fermées par ses deux frères; ce qui montre, dit Muratori, quelle était leur puissance en ce pays là. Loin d'être découragé par cet obstacle, Welphe, pour le franchir, fait alliance avec Henri, duc de Carinthie, et vient à bout, avec son secours, de forcer le passage. Le succès de ses armes fut tel, dit Berthold de Constance, qu'il recouvra une grande partie de l'héritage paternel. Mais, après son départ, le marquis Foulques, son frère, à qui Hugues, son autre frère, avait vendu sa part, se remit en possession de ce que Welphe lui avait enlevé. Il faut néanmoins, dit Muratori, qu'il y ait eu depuis, entre les enfants de Welphe IV et Foulques, quelque convention au moyen de laquelle la branche d'Est, établie en Allemagne, ait obtenu quelque portion de ce qu'elle répétait en Ligurie; car nous voyons qu'elle jouissait du tiers de la ville de Rovigo, et qu'elle exerçait la puissance seigneuriale dans celle d'Est. (*Annal. d'Ital.*, t. VI, p. 325.)

L'an 1101, Welphe alla se joindre, vers le commencement d'avril, avec ses troupes, à la grande armée des croisés, qui traversait l'Allemagne sous la conduite de Guillaume le Jeune, duc d'Aquitaine, pour aller à la conquête de la Terre-Sainte. Il eut part à la déroute qu'essuya cette armée en traversant l'Asie, et parvint, non sans de grandes peines, à Jérusalem, d'où, après avoir satisfait sa dévotion, il reprit la route de l'Europe. Mais une maladie l'ayant obligé de s'arrêter en Chypre, il y mourut cette même année 1101, ou la suivante: prince illustre, dit Muratori, par ses exploits militaires et par l'avantage qu'il eut d'avoir établi en Germanie une branche de la maison d'Est, d'où sortent celles de Brunswick, de Wolfenbuttel et de Lunebourg. Il avait épousé, en premières noces, ETHELINDE, fille du duc Otton II, son prédécesseur, qu'il répudia sans en avoir eu d'enfants. De JUDITH, sa seconde femme, veuve de Toston, frère d'Harald II, roi d'Angleterre, et fille de Baudouin V, comte de Flandre, morte en 1091, il laissa deux fils, Welphe, qui suit; et Henri, dit le Noir; avec une fille, Itta, ou Judith, que plusieurs historiens disent fille de l'empereur Henri III, mariée à Léopold le Beau, duc d'Autriche, suivant la conjecture de dom Jérôme Pez.

WELPHE II.

1101 ou 1102. WELPHE II (Ve. dans la ligne d'Est), successeur de Welphe I, son père, au duché de Bavière, avait été marié par ce prince et par son aïeul, le marquis Albert-Azzon II, dès l'an 1089, à la célèbre comtesse MATHILDE, la plus riche héritière de l'Europe, et veuve, depuis l'an 1076, de Godefroi le Bossu, duc de Lorraine. Par le contrat de mariage, il était dit qu'après la mort de Mathilde, tous ses états reviendraient à Welphe, son époux; mais c'était un jeu de la part de la princesse; car dès l'an 1077, elle avait fait, secrètement, donation de tout son patrimoine à l'église de Rome. La découverte de ce mystère, jointe aux dégoûts que Mathilde donnait à Welphe, détermina celui-ci à se séparer d'elle en 1095, et à retourner en Bavière. (Muratori, *Ann. d'Ital.*, t. VI, pp. 296-317.) Pour se venger de l'empereur Henri IV, qui, l'an 1091, lui avait enlevé Mantoue et d'autres places, Welphe, l'an 1105, prit le parti du jeune roi Henri V, révolté contre son père. Après la mort de ce dernier, Henri V mit le duc de Bavière à la tête de la grande ambassade qu'il envoya, l'an 1107, au pape Pascal II, en France, pour traiter avec lui de l'affaire des investitures. C'était, suivant le portrait qu'en fait l'abbé Suger dans la vie de Louis le Gros, un homme d'une corpulence extraordinaire, et d'une voix de tonnerre, qui faisait porter une épée nue devant lui comme pour intimider le pape et l'obliger, de force, à laisser Henri V jouir des investitures de même que son père avait fait. Mais tout se passa en menaces, et rien ne fut conclu.

L'an 1111, Welphe accompagna l'empereur à Rome, où il fut témoin de la capture du pape, sans néanmoins sans rendre complice; car il fit dans cette occasion la fonction de médiateur, suivant le témoignage de l'historien anonyme des Guelfes. L'année suivante, Welphe servit avantageusement l'empereur contre les Saxons, qu'il avait irrités, en faisant mettre leur duc, Lothaire, au ban de l'empire: service dont ce prince le remercia, par une lettre où l'on voit que Henri, frère de Welphe, avait pris le parti des Saxons, et leur avait amené des troupes (*Origin. Guelf.*, t. II, l. VI, p. 311.) L'empereur, en 1115, joignit Welphe à l'évêque de Wurtzbourg, pour aller traiter de la paix avec les Saxons. (*Annal. Saxon.*)

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'année de la mort de Welphe II, décédé sans laisser de postérité. Mais M. Scheid prouve, par un ancien écrit, qu'il finit ses jours, l'an 1120, à Kauffingen, sur le Lech, d'où il fut porté à l'abbaye de Wingart, en Suabe, pour y être inhumé auprès de son père, qu'on y avait transporté de Chypre.

HENRI VII, DIT LE NOIR.

1120. HENRI, dit LE NOIR, de la couleur de ses cheveux, fut le successeur de Welphe, son frère, au duché de Bavière. Il avait épousé, du vivant de son père, WULFHILDE, fille aînée de Magnus, duc de Saxe, et avait presque toujours habité la Lombardie, tant que vécut son frère, au nom duquel, comme au sien, il gouverna les domaines qu'ils possédaient en ce pays. Par une de ses chartes, datée de l'indiction VII, on voit qu'il possédait le château d'Est, et qu'il suivait, quoique bavarois de naissance, la loi des Lombards. (*Origin. Guelf.*, t. II, p. 315 et 473.) Ce prince eut part aux grands événements arrivés de son tems, et fut un des médiateurs de la pacification faite, en 1122, entre le pape Calixte II, et l'empereur Henri V, par rapport aux investitures. Dans la diète qui se tint, l'an 1125, après la mort de ce prince, pour lui donner un successeur, il porta Fréderic de Hohenstauffen, et se retira de l'assemblée en voyant la pluralité des voix pour Lothaire de Supplenbourg; mais il revint ensuite, sur les remontrances de l'évêque de Ratisbonne, à l'avis du plus grand nombre, et approuva le choix de Lothaire. Sa mort arriva, l'an 1126, au château de Ravenspourg (et non pas à l'abbaye de Weingart, comme le marque M. Mallet), seize jours avant celle de WULFHILDE, sa femme, décédée au château d'Altorf. (*Origin. Guelf.*, l. VI, p. 325.) Tous deux furent inhumés à l'abbaye de Weingart, que le premier avait rétablie, après un incendie qui l'avait consumée. M. Mallet (*Hist. de la maison de Brunswick*, p. 49) dit que l'un et l'autre prirent l'habit monastique sur la fin de leurs jours. Cela n'est certain que de Henri, qui, étant à l'extrémité, se fit revêtir de cet habit, et devint, par là, ce qui s'appelait alors *Monachus ad succurrendum;* mais on ne voit pas que sa femme l'ait imité en ce point. De leur mariage, ils laissèrent trois fils et quatre filles. Les fils sont, Conrad, qui, s'étant fait moine à Clairvaux, mourut à Bari, en revenant de la Terre-Sainte; Henri, qui suit; et Welphe, qui eut pour sa part les biens paternels situés en Italie. (*Origin. Guelf.*, l. VI, p. 360.) Les filles sont, Judith, mariée à Fréderic le Borgne, duc de Suabe; Sophie, femme, 1°. de Berthold III, duc de Zeringen; 2°. de Luitpold ou Léopold, marquis de Stirie; Mathilde, qui eut pour premier époux, Léopold, marquis de Vohobruck, et pour second, Gebhard de Sulzbach; Wulfhilde, la quatrième fille de Henri le Noir, fut mariée à Rudolfe de Phullendorff, comte de Bregentz, en Suabe.

HENRI VIII, DIT LE SUPERBE.

1126. HENRI, dit LE SUPERBE et le MAGNANIME, en succédant à Henri le Noir, son père, au duché de Bavière, reçut de l'empereur Lothaire, un précieux gage d'estime et

d'affection, par le don qu'il lui fit de la main de GERTRUDE, sa fille, âgée pour lors de douze ans. Les noces furent célébrées avec une magnificence extraordinaire, aux fêtes de la Pentecôte 1127, dans un lieu de la Bavière nommé Gunzinlech, par Otton de Saint-Blaise. Henri, outre ce duché, possédait, du chef de sa mère, les biens allodiaux de la maison de Billüng, en Saxe, du nombre desquels était la ville de Lunebourg. Sa femme, de plus, lui apporta en dot Brunswick et la contrée du Veser, dont Nordheim était le chef-lieu. « Dès que son père » eut cessé de vivre, dit l'historien anonyme des Guelfes, il » convoqua une assemblée générale à Ratisbonne, où, s'étant » rendu avec un corps de troupes, il examina juridiquement » tous les désordres qu'il apprit s'être commis, soit dans la » ville, soit au-dehors, termina les guerres que les grands du » pays se faisaient depuis long-tems, et, leur ayant intimé les » conditions d'une paix solide qu'il voulait établir, il leur fit » promettre de s'y conformer avec la plus grande exactitude, » après quoi, s'étant fait payer le tribut que les bourgeois lui » devaient, il sortit de la ville, laissant tous les esprits saisis » de terreur, et alla détruire les forts des brigands et des pros- » crits dans toute l'étendue de la province. »

Henri, la même année (*Chron. Saxon.*), alla joindre son beau père devant la ville de Nuremberg, qu'il assiégeait, et que Fréderic de Hohenstauffen, avec Conrad, son frère, soutenait dans sa révolte. Cette expédition ne réussit point d'abord; mais Lothaire étant revenu devant la place avec son gendre, vint à bout de la réduire. La querelle durait toujours entre la maison d'Est et le saint siége, touchant le patrimoine de la comtesse Mathilde. Le pape Innocent II, vaincu par les instances de Lothaire, consentit enfin, par sa bulle du 8 juin de l'an 1133, à le céder au duc Henri, pour sa vie et celle de sa femme, sous la condition d'un cens annuel de cent livres, et à la charge d'en faire hommage au saint siége. (*Baron ad an.* 1133, n. 5.) C'est ainsi que la Marche de Toscane et le duché de Spolète, avec une portion de ce qui constitue aujourd'hui le royaume de Naples, revinrent à la maison d'Est. Lothaire, se disposant, l'an 1136, à faire une seconde expédition en Italie, se démit du duché de Saxe en faveur de Henri, pour l'engager à le suivre. (*Helmold.*, l. I, n. 543, et *Albert Stad. ad hunc an.*) Henri, par ses exploits, seconda parfaitement les armes de son beau-père en cette contrée; mais il eut le malheur de le perdre, l'an 1138, en retournant avec lui en Allemagne. Cet événement fut le terme de sa prospérité. Son ambition l'ayant porté à briguer le trône vacant de Germanie, il fut supplanté par Conrad de Hohenstauffen. Sur le refus que Henri fit de lui remettre les ornements impériaux qu'il avait emportés, après avoir reçu les derniers soupirs de Lothaire, Conrad travailla à le dépouiller avec autant d'ardeur que son beau-père en avait mis à l'enrichir. L'ayant fait mettre au ban de l'empire, dans la diète tenue, l'an 1138, à Wurtzbourg, il donna, dans celle de Goslar, qui suivit de près, la Bavière à Léopold, marquis d'Autriche, et la Saxe à Albert, dit l'Ours, comte d'Ascanie, qui avait des prétentions sur ce duché, du chef de sa mère, fille de Magnus, duc de Saxe. Dès lors, Henri, dont le cortége était le plus nombreux et le plus brillant, se trouva plongé dans une extrême solitude. « Chose étonnante, dit Otton de » Frisingue, ce prince, dont l'autorité s'étendait des frontières » du Danemarck jusqu'à celles du royaume de Sicile, tomba » en peu de jours dans un si grand abyme de misère, que » presque tous ses vassaux et ses amis, l'ayant abandonné, il se » vit réduit à retourner d'Augsbourg en Saxe, n'ayant plus que » quatre personnes pour l'accompagner. » (*Chron.* l. VII, c. 23.) Mais avec les secours que l'impératrice Richense lui fournit, il se soutint dans la Saxe, ayant une armée supérieure à celle de l'empereur et d'Albert. Résolu de leur livrer bataille, il vint les attaquer sur les confins de la Saxe et de la Marche de Brandebourg. Déjà les armées étaient en présence, lorsqu'Albéron, archevêque de Trèves, qui était dans l'armée impériale, fit proposer un accommodement, dont les conditions furent, 1°. que Henri demeurerait possesseur de la Saxe; 2°. que l'empereur investirait Albert l'Ours, de la Marche de Brandebourg; 3°. qu'on oublierait les dommages soufferts de part et d'autre. Quelque determiné qu'on fût à se battre du côté de Henri, l'animosité de ses troupes ne put tenir contre les foudres du vin de la Moselle, que le prélat médiateur fit offrir à leurs chefs. (Brower, *Hist. Trevir.*, t. II, p. 37.) Le traité conclu, les deux armées se séparèrent. Henri, regrettant toujours la Bavière, se préparait néanmoins à y rentrer, lorsque la mort l'enleva dans l'abbaye de Quedlimbourg, le 19 septembre 1139: « Prince recommandable à tous égards, dit » Otton de Frisingue, et aussi distingué par la noblesse de » son âme que par celle de sa naissance. » Il fut inhumé au monastère de Lautern, ou Kayserslautern, en Suabe, auprès de Lothaire, son beau-père. Sa mort ne passa point pour naturelle dans l'esprit de plusieurs, et fut attribuée au poison, suivant l'annaliste saxon et la chronique de Mont-Serain. De GERTRUDE, sa femme, morte en 1143, il laissa un fils, qui viendra ci-après.

LEOPOLD D'AUTRICHE.

1138. LÉOPOLD, dit LE LIBÉRAL, fils de Léopold, dit *le Pieux*, marquis d'Autriche, et d'Agnès de Franconie, fut investi de la Bavière, dans la diète de Goslar, en 1138, après le ban de Henri le Superbe, par l'empereur Conrad, dont il était frère utérin. Welphe, frère de Henri le Superbe, lui contesta ce don, et prit les armes pour l'empêcher d'en jouir. L'empereur vint au secours de Léopold, et poussa si vivement son rival, qu'il l'obligea de se renfermer dans le château de Weinsberg, en Suabe, dont il fit aussitôt le siége. Les habitants, affectionnés à Welphe, firent une vigoureuse résistance. Dans une sortie qu'il voulut faire à leur tête, il leur donna, dit-on, pour mot de ralliement *Heiwelf*. Fréderic, duc de Suabe, frère de l'empereur, qui commandait à ce siége, ayant découvert ce mot, ajoute-t-on, donna aux siens celui de *Weibelingen* ou *Geibelingen*, du nom d'un village de Suabe où il avait été élevé. Ces noms, depuis, ont été fameux en Italie. On entendait par Welfs, qu'on appelait *Guelphes*, les antagonistes de l'empereur, et par *Gibelins* ses partisans. (*Dodechin et Andr. Presbyt.*) La sortie que fit Welphe sur ceux qui assiégeaient le château de Weinsberg, ne fut point heureuse. Il fut repoussé avec perte. La place étant réduite aux abois, les habitants furent contraints de se rendre à discrétion. On ne permit qu'aux femmes de sortir librement avec ce qu'elles pourraient emporter de plus précieux. Satisfaites de cette grâce, elles abandonnent leurs richesses, chargent leurs maris sur leurs épaules, et sortent ainsi de la place. L'empereur fut si touché de cette action, qu'il pardonna aux habitants, et leur permit de retourner chez eux en liberté. (*Chron. S. Pantaleon.*, *ad an.* 1140.) Welphe, depuis la sortie malheureuse qu'il fit sur ceux qui l'assiégeaient dans Weinsberg, n'y était point rentré. Ainsi l'on se trompe en le mettant du nombre de ceux que leurs femmes emportèrent en sortant de la place. Il continua la guerre, soutenu par Roger, roi de Sicile, qui, pour se maintenir sur son trône, cherchait à occuper l'empereur en Allemagne. Léopold, toujours harcelé, quoique presque toujours vainqueur, par son rival, ne jouissait pas tranquillement de la Bavière, dont les peuples, toujours attachés au sang de leurs anciens maîtres, ne lui rendaient qu'une obéissance forcée. Il pensa même périr dans une sédition que les partisans de Welphe excitèrent à Ratisbonne. L'ayant étouffée, non sans peine, il en punit les auteurs, et réduisit la ville au parti de la soumission. Ce fut l'un de ses derniers exploits. Il mourut à Altaich, le 18 octobre 1142, sans enfants de MARIE, son épouse, fille de Sobieslas I, duc de Bohême. (*Voyez* Léopold IV, *margrave d'Autriche.*)

HENRI IX D'AUTRICHE, DIT JOCHSAMERGOTT.

1142. La mort de Léopold donna de nouvelles espérances à Welphe de recouvrer la Bavière pour son neveu : mais l'empereur Conrad, dans une diète de Francfort, tenue à la Pentecôte en 1142, déclara duc de Bavière HENRI, frère de Léopold; et, pour le mieux affermir dans cette possession, il lui fit épouser GERTRUDE, veuve de Henri le Superbe. Elle persuada à son fils du premier lit, Henri le Lion, de renoncer à sa prétention sur la Bavière, par l'espérance qu'elle lui donna d'être bientôt maître de la Saxe; ce qu'elle fit effectivement. Mais le fils, croyant avoir également droit à l'un et l'autre duché, réclama dans la suite contre cette convention. Welphe, son oncle, reprit les armes pour sa defense, l'an 1149, au retour de la Terre-Sainte, où il avait accompagne Conrad, et ravagea la Bavière; mais ayant été battu, le 8 février 1150, par Henri d'Autriche et par le fils de l'empereur, il fut obligé de se retirer. (Martenne, *Amplis. Coll.*, tome II, *præf.*) Henri le Lion revendiquant toujours la Bavière, l'empereur Frédéric I, successeur de Conrad, pour terminer ces contestations, cita les competiteurs aux diètes de Wurtzbourg et de Worms. Henri d'Autriche n'ayant point comparu, l'empereur jugea le procès à la diète de Goslar, en 1154 : il rendit à Henri le Lion le duché de Bavière; mais il en détacha le pays situé entre les rivières d'Inn et d'Ens, qui fut incorporé à l'Autriche, érigée depuis en duché, en faveur de Henri IX, sans relever de la Bavière comme auparavant, et rendue héréditaire dans sa maison, en faveur tant des filles que des mâles : ce jugement fut confirmé à la diète de Ratisbonne, où Henri d'Autriche mourut le 13 janvier 1177. Après la mort de Gertrude, sa première femme, arrivée en 1143, il avait épousé, en 1149, THÉODORA, nièce de Manuel, empereur des Grecs, dont il eut deux fils, Leopold et Henri (Voyez *les margraves d'Autriche et les comtes palatins du Rhin.*)

HENRI X, DIT LE LION, DUC DE BAVIÈRE.

1154. HENRI X, dit LE LION, fils de Henri le Superbe, né l'an 1129, ayant été rétabli dans le duché de Bavière par l'empereur Frédéric I, suivit ce prince, l'an 1154, dans sa première expédition d'Italie. Ce fut alors qu'il lia connaissance avec ses parents de la branche cadette, composée de quatre têtes, qu'on nommait les marquis d'Est, et qui, étant toujours restee en Italie, avait profité de l'éloignement de l'aînée pour s'agrandir à ses dépens. Henri, trop généreux pour employer sa puissance à dépouiller, même légitimement, des princes de son sang, leur abandonna, pour la somme de quatre cents marcs une fois payée, toute sa portion des biens de la famille, ne s'en réservant que la mouvance. L'acte original de cette cession existe encore aujourd'hui dans les archives de Modène. (Muratori, *Antichita estensi*, part. I, c. 34.) De retour en Allemagne, il fit alliance avec Waldemar I, roi de Danemarck, pour dompter les Slaves ou Vandales occidentaux qui infestaient les côtes du Danemack et de l'Allemagne. Une nouvelle révolte des Lombards ayant obligé l'empereur, en 1158, de repasser au-delà des monts, Henri fut encore de la partie, et ne contribua pas médiocrement à la réduction des rebelles. Rendu à ses états, Henri renoue son alliance avec le roi de Danemarck. Tandis que celui-ci fait une descente dans l'île de Rugen, il porte la guerre chez les Obodrites, peuple vandale qui occupait une partie du Holstein et du Mecklenbourg. Niclot, leur chef, périt, dans une rencontre, par l'épée des Saxons; et ses fils, réduits à demander la paix, ne l'obtiennent qu'à des conditions assez dures. Henri, se portant dès lors pour maître, ou du moins pour suzerain de ce pays, commence à y bâtir la ville et le château de Schwerin, et à y fonder les évêchés de Ratzebourg et de Mecklenbourg, qu'il pourvoit de pasteurs choisis de sa main. L'an 1163, les Vandales, impatiens du joug qu'on leur avait imposé, se révoltent, ayant à leur tête Wortizlas, l'aîné des fils de Niclot. Il est fait prisonnier par les Saxons dans un combat, et conduit à Brunswick, où, quelque tems après, il est mis à mort pour avoir excité un nouveau soulèvement. Furieux de cette exécution, Prebislas, frère de Wortizlas, ne garde plus de ménagement. La guerre se rallume avec une extrême vivacité. Tous les Vandales, depuis l'Elbe jusqu'à la Peine, y prirent part. Le roi de Danemark et le duc ayant renouvelé leur alliance, y firent entrer Albert l'Ours, margrave de Brandebourg. Henri et Albert ayant en peu de tems pénétré dans l'intérieur du pays ennemi, en brûlèrent les villes, rasèrent les forts et ravagèrent les campagnes. Waldemar, de son côté, avec une flotte nombreuse, désolait les côtes des Vandales et détruisait leurs vaisseaux dans l'embouchure des grandes rivières. Prebislas, poussé à bout, prit le parti de la soumission. Il obtint grâce, en promettant de se faire chrétien, et de se reconnaître vassal du duc de Saxe. C'est de lui que descendent les ducs de Mecklenbourg. L'an 1169, Welphe, mécontent de Henri, son neveu, le prive de sa succession qu'il assure à l'empereur. Dans le même tems, Henri le Lion se voit déchu d'une espérance encore plus flatteuse que l'empereur lui avait donnée; c'était celle de lui succéder dans l'empire. Mais ce prince se dédit, en faisant élire roi des Romains, Henri, son fils, par la diète de Bamberg, tenue au commencement de juin 1169. L'amitié commença dès-lors à se refroidir entre l'empereur et le duc. Celui-ci ne tarda pas à donner une preuve de son ressentiment par le refus qu'il fit à l'empereur, la même année, de marcher en Lombardie pour combattre les rebelles. (*Origin. Guelf*, tome III, *præf.*, p. 22.)

L'an 1172, vers la Chandeleur, suivant la chronique de Weingart, le duc Henri part avec un cortége magnifique pour la Terre-Sainte, où il ne fit rien de mémorable que des presents au saint sépulcre et aux deux ordres des chevaliers du Temple et de l'Hôpital. En allant et en revenant, il fut reçu avec de grands honneurs à Constantinople par l'empereur Manuel. On observe encore, dans la citadelle de Hanovre, plusieurs reliques qu'il rapporta, l'an 1173, de son voyage. (*Origin. Guelf.*, tome III, pp. 80-82.)

L'an 1174, le duc Henri accompagne avec ses troupes l'empereur dans son cinquième voyage au-delà des monts. Mais, l'année suivante, après la levée du siége d'Alexandrie de la Paille, voyant que l'armée impériale s'affaiblissait de jour en jour, il s'en sépara, avec ses gens, pour retourner dans ses états. L'empereur, informé de sa retraite, court après lui, et, l'ayant joint près du lac de Côme, il le conjure à genoux de revenir, sans pouvoir rien obtenir; sur quoi l'impératrice, qui était présente, dit à son époux que Henri ne daignait pas même relever : *Levez-vous, monseigneur; souvenez-vous de ceci, et que Dieu s'en souvienne aussi.* Tel est le récit du P. Barre, d'après la chronique de Schaumbourg. Mais Otton de Saint-Blaise (*Chron.*, c. 23) dit, au contraire, que Henri, invité par l'empereur, étant en Allemagne, à se joindre à lui pour son expédition de Lombardie, n'y consentit point, sur le refus que Frédéric fit de lui céder la ville de Goslar pour les frais de son voyage. La chronique du Mont-Serain (*ad an.* 1180), différente de ces deux recits, porte que Henri, ligué secrètement avec les rebelles de Lombardie, refusa de prendre part à cette expédition, allegnant l'excommunication dont était frappé l'empereur pour son attachement à l'antipape Victor. L'abbé d'Usperg, avouant le voyage de Henri au-delà des monts, lui fait abandonner le camp de l'empereur pendant le siége d'Alexandrie, et prête à Frédéric les mêmes soumissions pour l'engager à revenir. Mais ce qui est certain, c'est que dès-lors l'amitié fut entièrement rompue entre ces deux princes. Les voisins de Henri, jaloux de sa puissance, excités par Frédéric, ne se firent pas prier pour se jeter sur ceux de ses domaines qui étaient le plus à leur bienséance. Henri, non content de les

repousser, va faire le dégât sur leurs terres. Ceux-ci, hors d'état de lui résister, portent leur plaintes à l'empereur, insistant principalement sur les ravages que les troupes saxonnes ont exercés dans les lieux consacrés à la religion. Frédéric, ravi de trouver l'occasion de dépouiller Henri, mais voulant le faire en règle, le fait citer à trois diètes consécutives, où il refuse de comparaître. On en tient une quatrième, l'an 1180, à Wurtzbourg, où, ayant pareillement fait défaut, il est déclaré, par délibération unanime de l'assemblée, déchu de tous les fiefs qu'il tenait de l'empire, et réduit à ses biens allodiaux. En conséquence de ce jugement, le duché de Bavière fut donné à Otton, comte palatin de Wittelsbach; Bernard d'Ascanie, fils puîné d'Albert l'Ours, obtint le duché de Saxe; l'archevêque de Cologne eut le duché de Westphalie et d'Angrie; ses autres vassaux furent déclarés immédiats, et recouvrèrent ainsi leur liberté. C'est de cette époque que la plupart des états dont l'Allemagne est composée, peuvent dater, ou les commencements, ou les grands accroissements de leur fortune. On voit alors un Ottocare, marquis de Stirie, quitter son ancien titre pour prendre celui de duc; un Berthold, comte d'Andechs et marquis d'Istrie, qui avait tenu jusqu'alors le comté de Tyrol comme vassal de la Bavière, s'arroger le titre de duc de Méranie, et exercer chez lui les droits de la souveraineté. Les prélats ne s'oublièrent point en cette occasion : on vit les évêques de Salzbourg, de Passaw, d'Augsbourg, de Ratisbonne, donner dans leurs diocèses, pour le temporel, la loi qu'ils recevaient auparavant des ducs de Bavière.

Henri le Lion, abandonné de tout le monde, se retira d'abord en Angleterre auprès du roi, son beau-père. Mais ce monarque, obligé, par des raisons politiques, de vivre en paix avec l'empereur, se contenta de négocier en faveur de son gendre, et, par la médiation du pape Luce III, il lui obtint la permission de retourner dans sa patrie, c'est-à-dire dans ses états de Brunswick. En 1188, dit M. de Saint-Marc, Frédéric, voulant passer à la Terre-Sainte, tint à Goslar une diète à laquelle il invita le duc Henri, qui, de retour chez lui, n'avait rien eu de plus pressé que de reprendre les armes pour reconquérir la Saxe sur le duc Bernard. L'empereur, craignant, pour cette raison, de le laisser en Germanie durant son absence, lui donna l'option ou de se contenter de la restitution d'une partie des états qu'il avait perdus, en renonçant à toute autre prétention, ou de les recouvrer tous à condition de le suivre en Asie, ou enfin de s'exiler encore de Germanie l'espace de trois ans, avec Henri, son fils aîné. *Le duc aima mieux*, dit Arnoul de Lubeck (*lib.* 3, c. 78), *sortir du pays, que d'aller où son inclination ne le portait pas, et de souffrir aucune diminution dans ses anciens honneurs*. L'empereur s'étant mis en route pour la Terre-Sainte en 1189, Henri ne tarda pas plus d'un an après son départ à retourner en Allemagne, après avoir fait prendre les devants à son fils de même nom que lui, et cela sur ce qu'il apprit que ses ennemis profitaient de son absence pour mettre ses terres au pillage. Il s'empara pour lors de Lubeck et de quelques autres places; et il eût poussé plus loin ses conquêtes, si le roi Henri, fils de l'empereur, ne fût pas venu avec une bonne armée s'opposer à ses progrès. Il fallut alors accepter la paix qui lui fut offerte, et il le fit aux conditions les moins désavantageuses qu'il lui fut possible. Ce prince mourut le 6 août 1195, et fut inhumé à Brunswick. Il fut surnommé le Lion, comme on l'a dit ailleurs, parce qu'il portait la figure de cet animal sur son bouclier. Mais il ne méritait pas moins ce surnom pour sa valeur et sa générosité, qu'il fit également briller dans la bonne et la mauvaise fortune. Entre les ouvrages qui rendirent son gouvernement mémorable, on remarque la ville de Munich qu'il fonda en 1175, et deux ponts qu'il fit construire sur le Danube, l'un à Ratisbonne, l'autre à Lawembourg, ville de basse Saxe, qu'il avait fondée, ou du moins amplifiée en 1157. Il avait épousé en premières noces, l'an 1147, CLÉMENCE, fille de Conrad, duc de Zeringen, dont il fut séparé sous prétexte de parenté, l'an 1162 (*Chron. Weingart.*), après en avoir eu deux filles, N..., morte en bas âge, et Richense (1), mariée, 1°. à Frédéric, duc de Suabe; 2°. à Canut VI, roi de Danemarck. Henri donna sa main ensuite (l'an 1168) à MATHILDE, fille de Henri II, roi d'Angleterre (morte en 1189), qui le fit père de Henri le Jeune, qui conserva le titre de duc de Saxe, et fut comte palatin du Rhin; de Ludère, mort en 1190 à Augsbourg; d'Otton, qui fut empereur; de Guillaume, surnommé le Gros, qui a continué la maison; de Mathilde, femme, 1°. de Godefroi III, comte du Perche; 2°. d'Enguerrand III, sire de Couci. Scheid (*Origin. Guelf.*, l. VII, p. 179.) ajoute à ces enfants une fille naturelle, nommée Mathilde, que Henri eut d'Ide, fille de Godefroi, comte de Castrois, de Hombourg, etc., laquelle épousa Burwin, prince des Obodrites, dont elle eut, entr'autres enfants, Henri, prince de Mecklenbourg. (*Voyez* Henri le Lion, *duc de Saxe*, et le même Henri, *duc de Brunswick.*)

OTTON DE WITTELSBACH, DIT LE GRAND.

1180. OTTON, fils d'Otton, comte palatin de Wittelsbach, et d'Hélica, comtesse de Lengenfeld, fut pourvu du duché de Bavière, par l'empereur Frédéric I, après la destitution de Henri le Lion. Il rentra par-là dans un ancien domaine de sa maison, étant issu au huitième degré d'Arnoul, comte de Scheyren, second fils d'Arnoul le Mauvais, duc de Bavière. Otton s'était attaché à Frédéric, dans le palais duquel il avait exercé la charge de grand-maître. Il suivit ce prince dans ses expéditions d'Italie, força le passage des Alpes avec lui, et contribua singulièrement à la prise de Milan, de Ferrare et d'autres villes. Il s'acquitta aussi, avec beaucoup de distinction, de plusieurs ambassades à Rome et à Constantinople. L'empereur, en reconnaissance de tant de services, lui conféra le duché de Bavière après la proscription de Henri le Lion. Otton en prit possession le 29 juin 1180, et remit ce duché dans sa maison. Frédéric en avait démembré l'Autriche; il en détacha encore le Tyrol, dont le comte prit alors le titre de duc de Méranie; les comtés de Stirie et de Carinthie, dont les margraves s'érigèrent pareillement en ducs; et la ville de Ratisbonne qui fut déclarée libre et impériale, sans parler de la ville d'Augsbourg, de l'archevêché de Salzbourg, des évêchés de Frisingue et de Passaw, dont les possesseurs profitèrent de la circonstance pour s'étendre et se rendre plus indépendants. Otton fut reçu sans contradiction des Bavarois, qui retrouvaient en lui le sang de leurs anciens ducs. Il était d'ailleurs né dans leur pays, et il y possédait des terres et des dignités. Toutes ces considérations attachèrent si étroitement ces peuples à leur nouveau duc, qu'il eût été bien difficile à Henri, même dans des conjonctures plus favorables, de faire revivre ses droits sur eux. Il ne voulut pas même le tenter, et la postérité d'Otton a joui depuis de cette belle partie, de ses dépouilles jusqu'à nos jours. Otton mourut le 11 juillet 1183, et fut inhumé dans l'église de Scheyren. Il avait épousé AGNÈS, fille de Thierri, comte de Wasserbourg, dont il eut Louis, son successeur au duché; Sophie, mariée à Herman I, landgrave de Thuringe; et Mathilde, mariée à Rapoton, seigneur de Craibourg.

LOUIS I.

1183. LOUIS I succéda en bas âge, l'an 1183, à Otton le Grand, son père, dans le duché de Bavière, sous la tutelle de Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence, son oncle. L'an 1192, il apaisa les troubles excités par quelques seigneurs dans la basse Bavière. Il eut guerre, l'an 1202, avec l'archevêque de Salzbourg et l'évêque de Ratisbonne. L'an 1210, il

(1) M. Mallet confond cette seconde fille avec la première.

fut du nombre des princes qui se déclarèrent contre l'empereur Otton IV, après que le pape Innocent III l'eut excommunié. (Naugis.) L'empereur Frédéric II ayant mis au ban de l'empire Henri de Saxe, comte palatin du Rhin, en 1214, donna le Palatinat à Louis, duc de Bavière; et, pour mieux lui en assurer la possession, il maria la fille aînée du comte palatin, à Otton, fils du duc de Bavière. (Voy. *les comtes palatins du Rhin.*) En 1217, Louis partit pour la croisade, avec André, roi de Hongrie, Léopold, duc d'Autriche, et d'autres princes. Ils eurent d'abord quelques succès en Syrie et en Egypte; mais la fin de cette expédition fut malheureuse. Louis, chargé, l'an 1225, par l'empereur, de la conduite de son fils Henri, roi des Romains, avec défense à ce jeune prince de rien faire que par son conseil, s'acquitta sagement de cette commission. Frédéric crut néanmoins, dans la suite, qu'il avait voulu soulever ce jeune prince contre lui. Le 15 novembre 1231, Louis fut assassiné sur le pont de Kelheim, par un inconnu, qui fut mis en pièces par les officiers du prince. On prétend que cet homme était un assassin d'Egypte, envoyé par le Vieux de la Montagne, avec qui Frédéric avait fait alliance. Louis avait épousé, en 1204, LUDOMILLE, veuve d'Albert, comte de Bogen, et fille de Przemislas, duc de Bohême, dont il eut Otton, qui succéda au duché.

OTTON II, L'ILLUSTRE.

1231. OTTON II, surnommé L'ILLUSTRE, palatin du Rhin, en 1227, parvint au duché de Bavière, en 1231, après la mort de Louis I, son père. On le voit qualifié duc de Bavière, dès l'an 1227, dans une lettre pleine de fiel, que l'empereur Frédéric II lui écrivit, et dont, à raison de sa singularité et de sa brièveté, nous donnons ici la traduction. « J'ai appris, dit » Frédéric, par des lettres d'Eberhard, archevêque de Salz- » bourg, et de Frédéric, duc d'Autriche, qu'un prestolet » (*Sacerdotulum*), nommé Albert, autorisé par Grégoire, » qu'on nomme pape (c'est Grégoire IX), ose lancer contre » nous des propos injurieux, et que cet homme réside impu- » nément dans les villes, bourgs et châteaux de votre dépen- » dance. Je vous laisse à juger combien est impie une pareille » insolence. *Qu'on punisse de mort*, dit l'Ecriture, *celui qui* » *maudira son prince.* Avez-vous donc oublié que mon aïeul et » moi, vous avons tiré, vous et votre grand-père, de la pous- » sière, pour vous élever au faîte de la grandeur? Payer d'in- » gratitude un si grand service, c'est se rendre coupable du » crime de lèze-majesté. Donné au camp devant Faenza, le 4 des » nones d'octobre ». (Tolner, *Cod. dipl.* p. 64.) On voit qu'un accès de colère avait dicté cette lettre, et que Frédéric, en l'écrivant, ne se ressouvenait point que les ancêtres d'Otton possédaient, en Allemagne, un grand duché, tandis que ceux de Frédéric, les Hohenstauffen, étaient réduits à se contenter d'un médiocre patrimoine. Il paraît, au reste, qu'Otton ne tarda pas à faire revenir l'empereur de ses préventions, et qu'il continua de le servir avec la même fidélité qu'auparavant. Après avoir hérité de la Bavière, il soutint le parti de Frédéric, contre son fils révolté. Attaqué par ses voisins, il se défendit avec valeur. Son attachement pour Frédéric, lui mérita d'être enveloppé dans l'anathême du pape Innocent IV, contre ce prince et ses partisans. Il n'en demeura pas moins dévoué aux intérêts de Frédéric, ainsi qu'à ceux de Conrad, son fils et son successeur. Il défendit vigoureusement ce dernier en Allemagne, contre l'anticésar Guillaume, tandis que Conrad était occupé à repousser les troupes papales qui étaient entrées dans le royaume de Naples. Mais, pour le malheur de celui-ci, Otton mourut subitement, le 29 novembre 1253, et fut inhumé au monastère de Scheyren. Trithême se trompe, en rapportant la mort de ce prince à l'an 1245. Il avait épousé, vers l'an 1225, AGNÈS, fille de Henri de Saxe, comte palatin du Rhin, dont il eut Louis, qui suit; Henri, duc de la basse Bavière, qui fit une branche, éteinte en 1340; Gébehard, comte de Hirschberg; et Elisabeth, mariée, 1°. en 1246, à Conrad IV, roi des Romains, père du jeune Conradin; 2°. en 1259, à Mainard, comte de Tyrol.

LOUIS II, DIT LE SÉVÈRE.

1253. LOUIS II, surnommé LE SÉVÈRE, et Henri, son frère, gouvernèrent, d'abord en commun, les états de leur père Otton II. Mais, en 1255, ils en vinrent à un partage. Louis eut le palatinat du Rhin, avec la haute Bavière, et Henri la basse, avec titre de duché. Ce dernier reçut du secours de son aîné, dans la guerre qu'il eut contre Ottocare II, roi de Bohême. L'an 1256, une jalousie mal fondée le porta à faire mourir, le 18 janvier, MARIE, fille de Henri II, duc de Brabant, sa première femme, par la main du bourreau (c'est ce qui lui mérita le surnom, trop doux, de Sévère). Pour expier ce forfait, il fit bâtir, par le conseil du pape, l'an 1266, l'abbaye cistercienne de Furstenfeld, sur la rivière d'Ammer, en Bavière. On voit encore sur les murs du cloître, au rapport de Butkens, le distique suivant, qui atteste sa fondation.

Conjugis innocuæ fusi monumenta cruoris
Pro culpa pretium claustra sacrata vides.

L'empire, depuis long-tems privé d'un chef légitime, souffrait de cette anarchie au point de se voir à la veille de sa ruine entière. Touchés de cette situation déplorable, les principaux états de l'Allemagne tinrent, l'an 1273, un congrès à Francfort pour procéder à l'élection d'un empereur; mais il y eut tant de difficultés et de dissensions parmi ceux qui exerçaient la voix active, qu'il ne fut jamais possible de convenir d'un chef agréable à la pluralité. Pour mettre fin à ces debats funestes, on eut recours à un expédient; ce fut de remettre l'élection à l'arbitrage du duc de Bavière, et de s'engager à reconnaître pour empereur celui qu'il nommerait. Louis, en vertu de ce compromis, dont il ne s'était chargé qu'avec répugnance, se détermina en faveur de Rodolphe de Habsbourg, auquel il donna la préférence sur un grand nombre d'autres compétiteurs. En conséquence, toute l'assemblée, à l'exception d'Ottocare, roi de Bohême, proclama empereur ou roi des Romains, le 29 septembre 1273, Rodolphe, qui fut couronné le 24 octobre suivant, à Aix-la-Chapelle. (Adlzreitter, tom I, p. 649.) C'est ainsi que la maison de Bavière posa les premiers fondements de l'élévation et de la puissance de celle de Habsbourg. Rodolphe ne se montra point ingrat envers Louis. Celui-ci vivait mal avec Henri, son frère, duc de la basse Bavière, qui, par une guerre obstinée, dévastait ses états pour avoir une plus ample part dans l'héritage paternel. Nous avons deux lettres que Rodolphe lui écrivit pour l'engager à mettre fin à ses hostilités. Par la première datée de l'an 1275, il lui représente combien il est de son interêt de se réconcilier avec son frère, et combien est vaine l'espérance dont on le flatte de l'appui du roi de Castille (Alphonse *le Sage*), qui déjà, dit-il, a renoncé simplement, entre les mains du souverain pontife, à tout droit, action et demande, par rapport à la dignité impériale qu'il s'attribuait jusqu'alors injustement: *Dictus rex omni juri et actioni et quæstioni, quam sibi in imperio competere asserebat, in manibus summi pontificis simpliciter renunciavit, et ex toto imperiali dignitati, quam huc usque sibi illicitè adscribebat, nomine ac re cessit.* (La renonciation d'Alphonse s'était effectivement faite sur la fin de l'an 1274, dans une entrevue que Grégoire X eut avec lui au retour du concile de Lyon.) Cette lettre ayant fait impression sur le cœur de Henri, le roi des Romains lui en écrivit, l'an 1276, une seconde qui acheva de le désarmer et de le faire consentir à un traité de paix dont les arbitres furent Léon, évêque de Ratisbonne, et Frédéric, burgrave de Nuremberg. (Hergott, *Généal. Habsburg.*, tom. III, pag. 457-458.) Louis, recon-

cilié avec son frère, joignit ses armes à celles du roi des Romains contre Ottocare, roi de Bohême, qu'ils poursuivirent avec la plus grande vivacité. Il se voyait près d'être accablé sans l'intervention des princes de l'empire, qui contraignirent Rodolphe de lui accorder une suspension d'armes pour travailler à un accommodement. Ce fut principalement le duc Louis qui négocia la paix qu'Ottocare obtint en renonçant à l'Autriche, à la Stirie, à la Carinthie, à la Carniole et à la Goritie, dont il s'était emparé. (Leibnitz, *Cod. Juris. gent.*, part. 2, p. 100.) Louis, après avoir si bien servi le roi des Romains, attendait pour sa récompense l'Autriche, avec d'autant plus de fondement, qu'elle avait autrefois appartenu, du moins en partie, à la Bavière. Mais Rodolphe trompa ses espérances, en donnant ce duché à son propre fils Albert. (Voyez *les ducs d'Autriche.*)

Louis mourut à Hadelbing, le 1er. janvier 1294, à soixante-cinq ans. Après la mort de MARIE DE BRABANT, sa première femme, il avait épousé en secondes noces, l'an 1260, ANNE, fille de Conrad, duc de Glogaw, morte le 27 avril 1273; il prit une troisième alliance, la même année, avec MATHILDE, fille de l'empereur Rodolphe, morte comme, le prouve M. Crollius, le 19 juin 1323. Mathilde fut la mère de toute la maison palatine et de Bavière. Elle eut deux fils, Rodolfe, comte palatin du Rhin, et Louis, qui suit; avec une fille, Anne, suivant Rittershusius, Tolner, Imhoff, et M. Colini, femme de Henri, dit l'*Enfant*, landgrave de Hesse. De son second mariage, le duc Louis avait eu un fils, nommé comme lui, et tué, l'an 1289, dans un tournoi par Craton, comte de Hohenlohe. (Voy. *les comtes palatins du Rhin.*)

LOUIS III, DUC DE BAVIÈRE, PUIS EMPEREUR.

1294. LOUIS III, second fils de Louis le Sévère, et son successeur, fut d'abord sous la tutelle de sa mère Mathilde, n'étant âgé que de huit ans à la mort de son père. On fit un partage provisionnel entre les deux frères : Rodolfe eut le Palatinat du Rhin et une portion de la haute Bavière; le reste échut à Louis: l'électorat demeura en commun, et l'empereur Adolphe décida (comme son prédécesseur avait déjà fait en 1290, pour Louis le Sévère et Henri son frère), que la voix des deux frères ne serait comptée que pour une dans les élections. Louis, dans la suite, s'étant plaint de ce partage, il y eut, en 1313, une transaction entre les deux frères : Rodolfe devait gouverner en nom commun le Palatinat, et Louis la haute Bavière: Rodolfe, outre cela, devait jouir de l'électorat sa vie durant, et Louis après lui; ensuite cette dignité devait échoir à l'aîné des enfants des deux lignes. Louis ayant été élu empereur en 1314, Rodolfe se déclara contre son frère, et fut dépouillé de ses états : on ne rendit aux enfans de Rodolfe, après sa mort, que le Palatinat du Rhin, avec le haut Palatinat, qui servit de compensation pour la basse Bavière, dont Louis, s'étant mis en possession à l'extinction du dernier de ses princes, réunit ainsi dans sa main toute la Bavière. Louis mit aussi dans sa maison l'électorat de Brandebourg, les comtés de Hollande, de Zéelande, du Hainaut et de Tyrol. Ce fut en 1340 que s'éteignit dans la personne de Jean, cousin de Louis III, la race des ducs de la basse Bavière.

L'an 1341, Louis de Bavière, en qualité d'empereur, ayant assemblé une diète à Francfort, y publia un code de lois pour la haute Bavière. Ce code fut successivement adopté par les états de la basse Bavière, et devint enfin la loi universelle de cette province. Louis finit ses jours le 21 octobre 1347, à l'âge de soixante et un ans. (*Voy.* Louis V *aux empereurs.*) Il épousa, 1°. BÉATRIX, fille de Henri, duc de Glogaw, morte en 1322; 2°. en 1324, MARGUERITE, fille de Guillaume, comte de Hollande, morte en 1356. Il eut du premier lit, Louis, qui obtint l'électorat de Brandebourg; Etienne, qui a continué les ducs de Bavière; Anne, mariée à Mastin de l'Escale, seigneur de Vérone; Mathilde, femme de Frédéric le Sévère, landgrave de Thuringe. Du second lit sortirent Elisabeth, femme, 1°. de Jean, dernier duc de la basse Bavière; 2°. d'Ulric IV, fils unique d'Eberhard II, comte de Wurtemberg; Guillaume, comte de Hollande et de Zeelande, du chef de sa mère; Louis le Romain, électeur de Brandebourg après son frère aîné; Albert, comte de Hollande et de Zeelande après Guillaume; Agnès, religieuse; Anne, femme de Gunther, comte de Schwarzbourg.

ETIENNE, SURNOMMÉ L'AGRAFFE.

1347. ETIENNE, duc de Bavière en 1347, après la mort de Louis, son père, eut, en 1362, la guerre avec les états du Tyrol et d'autres princes, pour la tutelle de Mainard, comte de Tyrol, son neveu. Ce jeune prince fut élevé à Munich; mais étant retourné en Tyrol, il y périt de poison en 1363, à l'âge de quatorze ans. Sa succession fut long-tems disputée par les armes entre les ducs de Bavière et les ducs d'Autriche; mais l'empereur Charles IV, par un traité fait en 1369, fit céder le Tyrol, par les ducs de Bavière, aux ducs d'Autriche, moyennant une somme d'argent et la réserve de trois villes de ce comté. Le même empereur, par la bulle d'or, avait détruit la convention faite entre Rodolphe et Louis, pour exercer conjointement l'électorat, qui fut attribué au comte palatin seul. Etienne mourut le 10 mai 1375, suivant Aventin, et, suivant Adlzreitter, le 10 mai 1377. Il avait épousé, 1°. ELISABETH, fille, selon Adlzreitter, de Frédéric II, roi de Sicile; 2°. MARGUERITE, fille de Jean, burgrave de Nuremberg, dont il n'eut point d'enfants. Il laissa du premier lit Etienne, duc de Bavière à Ingolstadt, père de Louis le Barbu, son successeur, et de la fameuse Isabeau, femme de Charles VI, roi de France (ce Louis le Barbu fut l'aïeul de Louis le Bossu, mort le 7 avril 1445, sans lignée); Frédéric, duc à Landshut, dont les descendants n'ont été qu'à la troisième génération; Jean, duc à Munich, qui a continué la maison jusqu'à présent; Elisabeth, mariée à Otton, dit *le Joyeux* et *le Hardi*, duc d'Autriche; et Agnès, femme de Jacques I, roi de Chypre. (*Voyez* Rodolfe II *et* Robert I, *comtes palatins du Rhin.*)

JEAN, DIT LE PACIFIQUE.

1375. Les trois frères, enfants d'Etienne l'Agraffé, possédèrent la Bavière en commun pendant plusieurs années; ils firent ensuite un partage, en 1392, mais avec un pacte de famille, où il était dit qu'aucune portion du duché ne pourrait être portée, par les filles, dans une maison étrangère, et que la succession serait toujours recueillie par les mâles des autres branches. La ville de Munich, avec une grande partie de la haute Bavière, échut à JEAN, qui mourut le 8 août 1397, et fut inhumé dans le tombeau de son père, au monastère d'Andechs. Il avait épousé CATHERINE, fille de Mainard, comte de Goritie et de Tyrol, dont il eut Ernest, qui suit; Guillaume, qui fut le protecteur du concile de Bâle; et Sophie, mariée à l'empereur Wenceslas, roi de Bohême.

ERNEST.

1397. ERNEST, duc de Bavière, gouverna son duché par indivis avec GUILLAUME, son frère. Louis le Barbu, duc d'Ingolstadt, fit révolter les habitants de Munich, qui chassèrent les deux frères de leur ville; mais les rebelles furent soumis en 1404. Ernest, avec son fils, remporta une victoire complète sur le même duc Louis, en 1422. Ernest bâtit plusieurs églises, aima les gens de lettres, et mourut le premier juillet 1438. Il avait épousé, en 1393, ELISABETH, fille de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, morte en 1432, dont il eut Albert, qui suit; Beatrix, mariée, 1°. à Herman, comte de Cilley, 2°. à Jean, comte palatin de Neumarck, fils de l'empereur

Robert; et Elisabeth, mariée, 1°. à Adolphe, duc de Berg; 2°. à Hesson, comte de Linange.

ALBERT I, DIT LE PIEUX.

1438. **Albert I**, surnommé le Pieux, sans qu'on aperçoive le fondement de ce titre, duc de Bavière et comte de Vohbourg, avait donné, du vivant d'Ernest, son père, des preuves de sa valeur en divers combats. Elevé en Bohême, près du roi Wenceslas, les états, après la mort de l'empereur Albert II, lui offrirent, par une ambassade solennelle, en 1440, le trône de Bohême, que celui-ci laissait vacant, ainsi que l'empire. Mais le duc de Bavière, apprenant que la veuve de ce prince venait d'accoucher d'un fils posthume, refusa généreusement l'offre, disant qu'il ne lui convenait pas d'accepter un diadême étranger, au détriment du véritable héritier. Il gouverna ses états en paix, favorisa les lettres, et fut l'amour de ses sujets. Il mourut le premier mars 1460, et fut inhumé dans l'église d'Andechs. Ce prince avait épousé, 1°. Elisabeth, fille d'Eberhard III, comte de Wurtemberg, dont il n'eut point d'enfants, et qui le méprisa pour ses amours illicites; 2°. le duc son père étant encore vivant, Agnès Bernawerin, fille d'un baigneur d'Augsbourg, le charma tellement par son esprit et sa beauté, que ne pouvant l'avoir pour maîtresse, il la prit pour son épouse. Le duc Ernest, indigné de cette mésalliance, donna ordre d'arrêter Agnès, et, l'ayant en son pouvoir, la fit jeter dans le Danube, près de Straubing, le 12 octobre 1436, pendant l'absence de son fils. (Oefel, *Script. Boici.*, tom. II, pag. 513.) Albert, à son retour, se voyant privé de l'objet qu'il chérissait le plus, tomba dans un chagrin inexprimable. Mais cédant ensuite à la raison d'état, il épousa, la même année, la princesse Anne, fille d'Eric, duc de Brunswick-Grubenhagen, qui lui donna cinq fils et trois filles. Les fils sont: Jean, Sigismond et Albert, qui suivent; Christophe, né l'an 1449, célèbre par sa force prodigieuse, mort sans alliance, en 1493, à Rhodes, en revenant de la Palestine; et Wolfgang, décédé pareillement sans avoir été marié, l'an 1514. Les filles d'Albert *le Pieux* sont: Elisabeth, femme d'Ernest, électeur de Saxe; Marguerite, alliée, en 1465, à Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue; et Barbe, religieuse à Munich. La chronique bavaroise dit que le duc Albert était d'une taille avantageuse, d'un caractère enjoué, et qu'il aimait fort la musique et la chasse.

JEAN ET SIGISMOND.

1460. **Jean**, né l'an 1437, et **Sigismond**, son frère, né l'an 1439, fils d'Albert *le Pieux*, administrèrent en commun l'électorat de Bavière, après sa mort. Mais Jean étant décédé trois ans après, sans enfants, Sigismond remit le gouvernement, en 1465, à son frère Albert, et se retira.

ALBERT II.

1465. **Albert II**, surnommé le Sage, né l'an 1447, eut le duché de la haute et basse Bavière, par la cession de Sigismond, son frère, en 1465. Les dissensions des habitants de Ratisbonne lui donnèrent occasion, en 1486, de s'emparer de cette ville, qui avait fait autrefois partie de la Bavière: mais il ne la garda que six ans. Albert vit, l'an 1487, à Inspruck, Cunégonde d'Autriche, fille de l'empereur Frédéric III, qui y était élevée sous la tutelle de Sigismond, comte de Tyrol. Epris des grâces de cette princesse, il l'épousa sans l'aveu de l'empereur, mais du consentement de Sigismond, qui lui assura la succession du Tyrol. L'empereur, irrité, menaça de porter la guerre en Bavière. Albert, renonça, pour l'apaiser, à la cession du Tyrol, rendit Ratisbonne à l'empire, et fut, par là, réconcilié avec son beau-père. Il fit, vers le même tems, un accord avec Georges de Bavière, duc de Landshut, pour la réunion de la basse Bavière avec la haute, en cas de décès de Georges, sans hoirs mâles: mais ce dernier ayant marié sa fille à Philippe, comte palatin, donna, par testament, tous ses états en dot à sa fille; ce qui ayant occasioné une guerre intestine, l'empereur les adjugea en pleine diète au duc Albert. Le comte palatin prit les armes contre l'exécution de ce jugement; mais ses troupes furent défaites, et il fallut en venir à un accommodement. L'assemblée des princes de l'empire, tenue en 1505, accorda la basse Bavière au duc Albert, le haut Palatinat, aux enfants du comte palatin et à l'empereur, pour les frais de la guerre, les trois villes du Tyrol qui avaient été auparavant réunies à la Bavière. Albert, considérant que le partage des biens est la ruine des grandes maisons, introduisit, avec le consentement de son frère et des états du pays, le droit de primogéniture en faveur des seuls aînés de la maison, ne laissant aux puînés qu'un apanage convenable. Ce prince mourut le 18 mars 1508. Il eut, de son épouse, Guillaume, qui lui succéda; Louis, mort sans alliance, en 1545; Ernest, évêque de Passau, puis archevêque de Salzbourg; Sybille, mariée à Louis, électeur palatin; Sabine, femme d'Ulric VI, duc de Wurtemberg; et Susanne, alliée, 1°. à Casimir, marquis de Brandebourg; 2°. à Otton-Henri, électeur palatin, morte le 12 avril 1543. Ce fut l'électeur Albert qui fonda, en 1472, l'université d'Ingolstadt.

GUILLAUME I, DIT LE CONSTANT.

1508. **Guillaume I**, fils aîné d'Albert, né le 13 novembre 1493, duc de la haute et basse Bavière, se concilia, pour le gouvernement, avec Louis, son frère, après la mort duquel le droit de primogéniture resta dans toute sa vigueur. Guillaume, l'an 1519, s'étant mis à la tête de la ligue de Suabe, fit la guerre avec succès à Ulric VI, duc de Wurtemberg. Bon catholique, il sut préserver la Bavière contre les nouveaux réformateurs, qui ne purent jamais y pénétrer. L'an 1526, il envoya des troupes au secours de Louis, roi de Bohême et de Hongrie, contre les Turcs. Ce prince étant mort l'an 1526, les états de Bohême offrirent leur couronne à Guillaume; mais Ferdinand d'Autriche lui fut préféré, comme ayant épousé Anne, sœur et unique héritière de Louis. Guillaume entra dans la ligue catholique, faite à Nuremberg, en 1538, contre la ligue de Smalkalde, formée par les Protestants. Il mourut le 6 mars 1550, et fut inhumé dans l'église collégiale de Munich. Il avait épousé, selon Moréri, en 1522, Marie-Jacqueline, fille de Philippe, marquis de Bade, mort en 1533, et d'Elisabeth, fille de Philippe, électeur palatin. Elle mourut en 1580, et fit son époux père d'Albert, son successeur; de Mathilde, mariée à Philibert, marquis de Bade; et d'autres enfants.

ALBERT III, DIT LE MAGNANIME.

1550. **Albert III**, surnommé le Magnanime, né le 1er. mars 1528, reçut de l'empereur, en 1550, après la mort de Guillaume, son père, l'investiture de la Bavière. L'irruption que fit dans ses états, Maurice, électeur de Saxe, à la tête de l'armée protestante, en 1552, causa la ruine de plusieurs monastères en Franconie et en Bavière. L'empereur, surpris, fut obligé de faire la pacification de Passaw. Albert présida, l'an 1556, à la diète de Ratisbonne, où l'on accorda aux Bavarois, pour un tems, la communion sous les deux espèces; mais cette permission fut révoquée aussitôt qu'il eut appris qu'elle avait été refusée par le concile de Trente. Albert, après s'être acquis la réputation d'un prince magnanime et d'un zélé défenseur de la religion catholique, mourut le 24 octobre 1579. Il avait épousé, en 1546, Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I, dont il eut Guillaume, son successeur; Marie, femme de Charles, archiduc d'Autriche, morte en 1608;

Ferdinand, qui, par un mariage inégal, a fait la branche des comtes de Wartenberg: Ernest, évêque de Frisingue, de Liége, archevêque de Cologne, évêque de Munster et de Hildesheim, mort le 7 fevrier 1612; et d'autres enfants.

GUILLAUME II, DIT LE RELIGIEUX.

1579. **GUILLAUME II**, surnommé **LE RELIGIEUX**, fils et successeur d'Albert le Magnanime, né le 29 septembre 1548, fut un prince aussi zèle que son père et son aïeul, pour le maintien de la religion catholique dans ses états, contre les Luthériens. Il bâtit et dota beaucoup d'églises: il soutint, par ses armes, Ernest, son frere, dans l'archevêché de Cologne, auquel il avait été nommé, l'an 1583, au lieu de Gebhard Truchsess, dernier archevêque, qui avait embrassé le Luthéranisme, et s'était marié. En 1596, Guillaume remit le gouvernement de ses etats à son fils Maximilien, pour se consacrer à la retraite, où il passa vingt-neuf ans dans les œuvres de piété. Il mourut, le 7 fevrier 1626, à l'âge de soixante et dix-huit ans, et fut inhumé dans l'eglise des Jésuites de Munich, qu'il avait fait bâtir. Guillaume fut un prince économe, sans être avare. En mourant, il laissa le plus riche mobilier qui fut en Europe, et entr'autres effets, un service en or, estimé, dit-on, plus de trente millions: ce qui est difficile à croire. Il avait épousé, le 22 fevrier 1568, **RENÉE**, fille de François, duc de Lorraine, et de Christine de Danemarck, dont il eut Maximilien, qui suit; Philippe, évêque de Ratisbonne, cardinal en 1596, mort le 21 mai 1598; Ferdinand, archevêque de Cologne en 1612, évêque de Liége, Munster et Paderborn, mort en 1650; Albert, qui eut, par la mort de son beau-frère, le landgraviat de Leuchtenberg et le comté de Halle, qu'il échangea contre d'autres biens, avec la maison régnante de Bavière, et ne laissa que deux fils, l'un électeur de Cologne, et l'autre évêque de Frisingue et de Ratisbonne: Marie-Anne, mariée, en avril 1600, à Ferdinand, archiduc d'Autriche, depuis empereur; Madeleine, alliée, en 1613, à Wolfgang-Guillaume, comte palatin de Neubourg: les autres enfants moururent jeunes.

MAXIMILIEN, PREMIER ÉLECTEUR.

1596. **MAXIMILIEN**, né le 17 avril 1573, devenu électeur de Bavière, en 1596, par l'abdication de son pere, a eté l'un des plus grands princes qui aient gouverné la Bavière. Il conserva la paix et l'abondance dans ses etats pendant les dix premières annees de sa regence. Les troubles arrives, en 1607, à Donawert, ville alors impériale, la firent mettre au ban de l'empire: le duc de Bavière, chargé de l'execution de cet arrêt, prit la ville, qui lui resta pour les frais de la guerre. Mais trois ans après, elle fut retablie dans son ancienne liberté. Ces troubles, dans la suite, occasionèrent la guerre de trente ans, qui désola l'Allemagne. Les Protestants ayant elu, l'an 1609, pour chef de l'union qu'ils appelaient *évangélique*, Frederic IV, électeur palatin, les Catholiques, de leur côte, mirent à la tête de leur ligue le duc Maximilien. Ce prince, l'an 1610, obtint de la chancellerie impériale la titre de *sérénissime*, qui appartenait alors aux seuls electeurs. Il a depuis ete vendu, sous l'empereur Leopold, par la chancellerie, à tous les princes qui ont bien voulu le payer. En 1619, les etats de Bohême, ne voulant plus reconnaître pour leur roi l'archiduc Ferdinand, offrirent la couronne a l'électeur palatin, Frederic V. Maximilien marcha, avec son armee, au secours de Ferdinand; ayant d'abord soumis les révoltes de la haute Autriche, il marcha ensuite en Bohême, où il remporta, le 8 novembre 1620, une victoire complète sur l'armée de Frédéric, sous les murs de Prague, s'empara de la ville, et réduisit en peu de jours la Bohême sous l'obeissance de l'empereur. Frédéric, mis au ban de l'empire, se vit enlever ses états, le haut Palatinat par Maximilien, et le bas Palatinat par les Espagnols. Tilli, général des Bavarois, battit le marquis de Bade-Dourlach, le comte de Mansfeld et le duc de Brunswick, en différents combats. Le 25 fevrier 1623, l'empereur conféra, dans la diète de Ratisbonne, la dignité electorale à Maximilien, qui fut reçu le 7 mars, et obtint le haut Palatinat en dedommagement de la haute Autriche, que l'empereur lui avait engagée. Tilli vainquit, en 1626, le roi de Danemarck, et le contraignit, en 1629, de faire la paix. Cette continuité de prosperité fut interrompue par la fortune de Gustave-Adolphe, roi de Suède, appelé au secours des Protestants d'Allemagne en 1630. Vainqueur à Leipsick, au passage du Lech, où Tilli fut blessé à mort, Gustave pénétra dans la Bavière, prit Munich et d'autres villes; mais il fut obligé de lever le siege d'Ingolstadt. Ayant été tué à Lutzen, dans les bras de la victoire, en 1632; ses armées conservèrent la supériorité sur les Catholiques jusqu'à la bataille de Nordlingue, en 1634, où les Suédois succombèrent. Ils se relevèrent de ce revers par l'alliance que Christine, leur reine, fit, en 1635, avec la France. Les succès de cette guerre varièrent néanmoins beaucoup dans la suite. Les troupes de Maximilien se trouvèrent à toutes les actions et à tous les siéges. Son général Merci, heureux à Dutlingue ou Tutlingen, le 24 novembre 1643, et à Mariendal, le 5 mai 1645, fut battu, le 3 août de cette dernière année, à Nordlingue, par les Français. Maximilien, forcé de faire une trêve à Ulm, en mars 1647, avec les Suedois, reprit, peu de tems après, l'alliance des Catholiques. Les Suédois et les Français s'étant repandus dans la Bavière, ce prince fut oblige de se retirer, avec toute sa maison, à Salzbourg. Enfin la paix, conclue à Munster, le 24 octobre 1648, après trente années d'hostilités, remit la tranquillité dans l'empire. L'electorat resta à Maximilien avec le haut Palatinat, nommé depuis le Palatinat de Bavière; le bas Palatinat fut rendu à Charles-Louis, comte palatin, et un huitième électorat créé en sa faveur. Maximilien avait réuni à ses états le landgraviat de Leuchtenberg, le comté de Chamb et la seigneurie de Mindelheim: il bâtit un magnifique palais à Munich, fortifia ses places, construisit plusieurs eglises, fit beaucoup de bien aux maisons religieuses, et merita les noms de Grand et de Salomon d'Allemagne, qu'on lui donna. Il mourut à Ingolstadt, le 27 septembre 1651, âgé de soixante dix-huit ans, après avoir gouverné près de cinquante six ans; et fut inhumé dans l'eglise de Saint-Michel des Jesuites, à Munich, auprès du duc Guillaume, son père. Il avait épousé, 1°. le 5 fevrier 1595, **ELISABETH**, fille de Charles, duc de Lorraine, et de Claude de France, morte, sans enfants, le 4 janvier 1635; 2°. le 15 juillet de cette annee, **MARIE-ANNE-D'AUTRICHE**, fille de l'empereur Ferdinand II et de Marie-Anne de Bavière, dont il eut Ferdinand-Marie, qui suit; Maximilien-Philippe, landgrave de Leuchtenberg, administrateur de l'électorat pendant la minorité de Maximilien-Emmanuel, son neveu, et mort le 20 mars 1705, sans laisser d'enfants de Maurice-Fébronie de la Tour d'Auvergne, fille de Frédéric-Maurice, duc de Bouillon. L'electrice Marie-Anne mourut le 28 septembre 1665. (Voyez *les rois de France.*)

FERDINAND-MARIE.

1651. **FERDINAND-MARIE**, né le 31 octobre 1636, succéda, l'an 1651, à Maximilien I, son père, dans l'electorat, sous la tutelle d'Albert, son oncle. Après la mort de l'empereur Ferdinand III, arrivée en 1658, le comte de Furstenberg; son député à la diète électorale, brigua pour lui le trône impérial à l'instigation de l'electrice, sa femme. Maximilien, l'ayant su, desavoue le comte, et fait dire à la diète que si elle se réunissait pour lui imposer la couronne impériale, il secouerait la tete pour la faire tomber. Sa mère lui ayant fait des reproches à ce sujet, « Madame, dit-il, j'aime mieux être un riche électeur qu'un pauvre empereur. » Il eut, dans le même tems, une contestation avec l'électeur palatin, pour le vicariat de

l'empire; contestation qui n'a été terminée qu'en 1724, par une transaction. Il conserva pendant toute sa vie la tranquillité dans ses états, et observa, en se tenant toujours sous les armes, une exacte neutralité dans les guerres de Hollande et d'Allemagne, terminées par la paix de Nimègue, en 1678. Il mourut à Schleisheim, le 26 mai 1679. Ce prince avait été fiancé, du vivant de son père, avec HENRIETTE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, fille du duc Victor-Amédée et de Christine de France; le mariage se fit le 22 juin 1652. La duchesse mourut le 18 mars 1676, laissant vivants, Marie-Anne-Christine-Victoire, mariée, le 7 mars 1680, à Louis, dauphin de France; Maximilien-Emmanuel, qui suit; Joseph-Clément, électeur de Cologne, évêque de Liége, de Ratisbonne et d'Hildesheim, mort le 12 novembre 1723; Violante-Béatrix, mariée, en 1689, à Ferdinand III, grand-duc de Toscane.

MAXIMILIEN-EMMANUEL.

1679. MAXIMILIEN-EMMANUEL, né le 11 juillet 1662, succéda, l'an 1679, à Ferdinand-Marie, son père. Les Turcs ayant assiégé Vienne, en 1683, Maximilien fut un des premiers princes qui amenèrent du secours à cette place. Il commanda ses troupes à tous les siéges et actions des années suivantes, en Hongrie, à Gran, Esseck, Bude, et emporta d'assaut la ville de Belgrade en 1688. La guerre ayant été portée sur le Rhin et dans les Pays-Bas, Maximilien se trouva, l'an 1689, avec ses troupes, au siége de Mayence. Nommé gouverneur-général des Pays-Bas espagnols, il commanda, avec le prince d'Orange, en 1692, au combat de Steinkerque, et, en 1693, à la bataille de Nerwinde, où les Français eurent tout l'avantage, et au siége de Namur, qui fut pris par les alliés en 1695. La paix de Ryswick, en 1697, remit le calme dans l'Europe; mais la mort de Charles II, roi d'Espagne, arrivée le 1er. novembre 1700, occasiona une nouvelle guerre. Maximilien avait perdu, le 6 février 1699, Joseph-Ferdinand, etc. (il avait douze noms de baptême), son fils du premier lit, mort à Bruxelles, âgé de six ans: c'était celui à qui, par le traité signé à la Haye, le 6 octobre 1698, entre la France, l'Angleterre et les Etats-Généraux, on avait destiné la couronne d'Espagne. Maximilien s'était ensuite déclaré pour Philippe de France, lorsqu'il eut appris que Charles II l'avait déclaré son héritier universel par son testament du 2 octobre 1700, et il persévéra dans ce parti, auquel il rendit d'importants services. L'an 1702, au mois de septembre, il s'empara, sur les Impériaux, d'Ulm et de Memmingen; le 11 mars de l'année suivante, il défit les Impériaux près de Passaw; le 8 avril, il prit Ratisbonne. Le 20 septembre de la même année, secondé par le maréchal de Villars, il remporta une nouvelle victoire à Hochstet, près de Donawert, sur l'armée impériale, commandée par le comte de Styrum. Passaw, qu'il conquit le 9 janvier 1704, ajouta un nouveau degré de gloire à ses armes. Mais la deuxième bataille d'Hochstet, gagnée le 13 août suivant par les Impériaux, l'obligea d'abandonner ses états et de se retirer en France, tandis que Marlborough embrasait la Bavière jusqu'à Munich, en représailles de l'incendie du Palatinat. Maximilien fut mis en même tems au ban de l'empire, avec son frère, l'électeur de Cologne; la tête du premier fut de plus mise à prix, et l'un et l'autre furent dépouillés de leurs électorats. Maximilien se trouva, l'an 1706, à la bataille de Ramillies et en d'autres occasions, où il montra toujours une grande valeur, quoique rarement couronnée par le succès. La paix d'Utrecht, suivie du traité de Bade, en 1714, rétablit les deux électeurs dans leurs états. Celui de Bavière, voyant le flambeau de la guerre rallumé en Hongrie contre les Turcs, envoya au secours de l'empereur six mille hommes de ses troupes, qui contribuèrent beaucoup au gain de la bataille de Belgrade, donnée le 16 août 1717. Ce prince, grand dans l'adversité comme dans la bonne fortune, mourut le 26 février 1726, âgé de soixante-quatre ans (1). Maximilien-Emmanuel avait épousé, 1°. le 15 juillet 1685, MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Léopold et de Marguerite-Thérèse d'Espagne, morte le 24 décembre 1692, dont il eut Joseph-Ferdinand-Léopold, né le 27 octobre 1692, destiné à la couronne d'Espagne, mort à Bruxelles, le 6 février 1699 (ce fut une des victimes de la médecine: attaqué d'une indisposition légère, on lui fit faire une diète outrée, qui le fit mourir d'inanition au sein de l'abondance); 2°. le 2 janvier 1695, THÉRÈSE-CUNÉGONDE-SOBIESKA, morte le 11 mars 1730. (Elle était fille de Jean Sobieski, roi de Pologne, et de Marie-Casimire-Louise de la Grange d'Aquien.). Un incident pensa rompre cette alliance. L'envoyé de l'électeur exigeait en dot une somme de 500,000 livres impériales. Un financier les aurait comptées sur-le-champ; un roi de Pologne ne put le faire. La reine, à son insu, s'engagea de payer une partie de cette dot: pour cela, elle fit charger dix vaisseaux suédois de bled de Pologne, pour la France, où la famine faisait des ravages, et, par un commerce lucratif, elle trouva le moyen d'acquitter sa parole. Maximilien-Emmanuel eut, de ce second mariage, Charles-Albert, son successeur, puis empereur; Clément-Auguste, né le 16 août 1700, évêque de Munster, de Paderborn, d'Hildesheim et d'Osnabruck, archevêque et électeur de Cologne, mort le 6 février 1761; Jean-Théodore, né le 3 septembre 1703, évêque de Ratisbonne, de Frisingue et de Liége, cardinal, mort le 27 janvier 1763; et d'autres enfants.

CHARLES-ALBERT, ÉLECTEUR, PUIS EMPEREUR.

1726. CHARLES-ALBERT, né le 6 août 1697, succéda, le 26 février 1726, dans l'électorat de Bavière, à Maximilien-Emmanuel, son père. Il avait fait, en 1717, la campagne en Hongrie contre les Turcs. En 1731, il protesta, avec l'électeur de Saxe, contre la garantie proposée de la pragmatique sanction, établie par l'empereur Charles VI, pour la succession de la maison d'Autriche, quoique, par son contrat de mariage avec Marie-Amélie, seconde fille de l'empereur Joseph, on l'eût fait consentir à toutes les renonciations demandées. L'an 1732, il fit alliance, le 4 juillet, avec l'électeur de Saxe, pour le maintien de leurs droits. Après la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, l'électeur de Bavière fut un des prétendants à la succession autrichienne, se fondant sur le testament de Ferdinand I, fait en 1543. (Voy. *les rois de Bohême.*) Soutenu par les armées françaises, il s'empare, l'an 1741, de la haute Autriche, et détache des partis pour aller jusqu'aux portes de Vienne. C'était là qu'il devait marcher lui-même avec toutes ses forces, pour contraindre Marie-Thérèse, par la prise de sa capitale, à subir la loi qu'il voulait lui imposer. Mais, impatient de se faire couronner roi de Bohême, il tourne vers Prague, qu'il prend, par escalade, le 26 novembre. Les états du pays le reconnaissent pour roi le 19 du mois suivant.

---

(1) Ici, on a supprimé un fait imputé mal à propos à Maximilien-Emmanuel, et l'on se croit d'autant plus fondé à relever cette erreur dans cet endroit même, qu'elle caractérise de traits odieux un prince admiré par de grandes qualités. Voici le texte de la suppression. « On » lui reproche un trait de cruauté, qui fut l'effet, dit-on, de la soif » de l'or dont il était altéré. Un gentilhomme vénitien, nommé *An-* » *toine Bragardin*, étant à Munich, fut accusé de posséder le secret de » faire de l'or. Par le refus qu'il fit de le communiquer au duc, il fut » arrêté comme magicien, et *brûlé*, l'an 1691, avec deux chiens, » qu'on disait ses démons familiers. (*Gal. Philos.*) » Cette assertion est erronée sous tous les rapports. L'événement qu'on place ici en 1691 est de l'année 1590; il est rapporté dans l'histoire de Bavière, par M. Blanc, édition de 1680: *Marc Bragadin*, et non Antoine Bragardin, *eut la tête tranchée à Munich*, peine méritée par ses nombreuses fourberies. C'est donc sous le règne de Guillaume le Religieux qu'on doit placer le supplice de cet imposteur, qui avait déjà trompé plusieurs villes d'Italie. (*Note de l'Editeur.*)

Le maréchal comte de Saxe lui ayant fait compliment sur sa royauté, « Oui, dit-il, je suis roi de Bohême comme vous » êtes duc de Curlande » : et l'évènement a prouvé qu'il disait vrai. Terring, son maréchal, étant retourné en Bavière, pour défendre ce pays contre les Autrichiens, est battu, le 17 janvier 1742, devant Scharding, par le général Berenklau, qui s'en était emparé. Cet échec fut la source de tous les malheurs de la Bavière. Charles-Albert l'apprend à Manheim, presque en même tems que son élection à l'empire, faite le 24 janvier. Il reçoit la couronne impériale à Francfort, le 12 février suivant; mais le retour en Bavière lui est fermé par l'invasion des Autrichiens. Ayant recouvré, l'an 1743, une partie de son électorat, par la valeur du comte de Seckendorf, il rentre dans Munich le 19 avril. Il n'y resta que deux mois. Le 18 juin, voyant la Bavière sur le point d'être envahie pour la troisième fois, il se retire à Augsbourg, et de là se rend, le 28, à Francfort. Le roi de Prusse, après une nouvelle rupture avec la reine de Hongrie, étant entré, l'an 1744, dans la Bohême, l'empereur profite de cette diversion pour retourner à Munich. Arrivé le 22 novembre, il y meurt le 20 janvier 1745, consumé par le chagrin et les maladies. Ce prince avait épousé, le 5 octobre 1722, MARIE-AMÉLIE D'AUTRICHE, seconde fille de l'empereur Joseph I, morte le 11 décembre 1756, dont il eut Maximilien-Joseph, qui suit; Marie-Antoinette, née le 18 juillet 1724, mariée, le 13 juin 1747, à Frédéric-Christian-Léopold, prince électoral, puis électeur de Saxe; Joséphine-Anne, née le 7 août 1734, mariée, le 10 juillet 1755, à Louis-Georges, margrave de Bade; Joséphine-Marie-Antoinette, née le 30 mars 1739, mariée, le 23 janvier 1765, à Joseph II, roi des Romains, puis empereur, dont elle était la seconde femme. (*Voyez* Charles VII, *empereur*, Louis XV, *roi de France*, et Marie-Thérèse, *reine de Bohême.*)

MAXIMILIEN-JOSEPH.

1745. MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 28 mars 1727, succéda, le 20 janvier 1745, dans l'électorat de Bavière, à Charles-Albert, son père; mais il n'en devint paisible possesseur que par le traité de Fuessen, signé le 18 avril de la même année, par lequel il renonça à ses prétentions sur la succession autrichienne. Depuis ce tems, il ne s'occupa qu'à réparer les malheurs que la funeste élection de son père avait attirés sur la Bavière. Il vit, sans y prendre part, les querelles qui agitèrent l'Allemagne de son tems. Tandis que le feu de la guerre dévorait les états de ses voisins, il fit régner la paix dans les siens, avec tous les avantages qui en sont la suite. Ce prince mourut, sans lignée, de la petite vérole, à Munich, le 30 décembre 1777, universellement regretté de ses sujets. Après sa mort, le conseil de conférence s'étant assemblé, fit lecture d'un acte en vertu duquel la copossession de tous les états dont jouissait le feu électeur, avait été, par lui, cédée à son plus proche agnat, Charles-Théodore, électeur palatin. Maximilien-Joseph avait épousé, le 8 juillet 1747, MARIE-ANNE DE SAXE, née le 29 août 1728, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe, et de Marie-Josephe d'Autriche. Par sa mort, l'électorat de Bavière fut éteint, conformément à une des clauses du traité de la paix de Westphalie.

CHARLES-THÉODORE.

1778. CHARLES-THÉODORE, électeur palatin, n'avait pas, pour traiter avec l'Autriche, attendu la mort de Maximilien-Joseph, électeur de Bavière; mais les négociations ne purent être assez secrètes. Le bruit courut que la Bavière serait échangée contre les Pays-Bas, qui seraient érigés en royaume de Bourgogne. Frédéric II, roi de Prusse, ne put voir tranquillement un tel échange, qui centralisait les forces de la maison d'Autriche; ainsi moins par intérêt pour les princes bavarois de la ligne des Deux-Ponts, que mû par ceux de la Prusse, il se décida à s'opposer à l'arrangement projeté. Il envoya secrètement à Charles II, duc de Deux-Ponts, et lui offrit son appui. Ce prince ne balança pas à accepter les offres qui lui furent faites; il protesta contre tous les traités faits et à faire, invoqua sa majesté prussienne, qui alors parut armée pour le soutien du faible. La France approuvait secrètement les efforts de la Prusse; mais liée par le traité de 1756 avec l'Autriche, elle était hors de mesure d'appuyer les droits du duc de Deux-Ponts. Elle offrit cependant sa médiation, et parvint à empêcher l'effusion du sang. Le congrès, et ensuite le traité de Teschen, du 13 mai 1779, concilia les différentes prétentions. L'intégrité de la Bavière fut garantie, et l'Autriche dut se contenter du petit district (cercle de l'Inn) situé entre le Danube, l'Inn et la Salza : tout le reste demeura à la Bavière, comme précédemment. Charles-Théodore avait institué, l'an 1768, l'ordre du Lion. Il mourut, le 16 février 1799, sans postérité, 1°. de MARIE-ELISABETH-AUGUSTE, sa cousine germaine, qu'il avait épousée le 17 janvier 1742, fille de Joseph-Charles, comte palatin de Sulzbach : elle avait fondé, en 1766, l'ordre de Sainte-Elisabeth; 2°. de MARIE-LÉOPOLDINE, archiduchesse d'Autriche, qu'il avait épousée le 15 février 1795.

MAXIMILIEN-JOSEPH, ROI DE BAVIÈRE.

1799. MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 27 mai 1756, chef de la branche de Bischweiler-Deux-Ponts-Birckenfeld, succéda, le 1er. février 1795, à son frère Charles II, dans le duché de Deux-Ponts, alors occupé par les Français, et le 16 février 1799, à Charles-Théodore, électeur palatin et de Bavière. Le 26 décembre 1805, il prit le titre de *roi*. Il a épousé, 1°. le 30 septembre 1785, MARIE-WILHELMINE-AUGUSTE, fille de Georges, prince de Hesse-Darmstadt, morte le 30 mars 1796; 2°. le 9 mars 1797, FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CAROLINE, née le 13 juillet 1776, fille de Charles-Louis, prince héréditaire de Bade. Les enfants de Maximilien-Joseph sont :

Du premier lit :

1°. Louis-Charles-Auguste, prince royal, né le 25 août 1786, marié, le 12 octobre 1810, avec Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née le 8 juillet 1792, fille de Frédéric, duc de Saxe-Hildbourghausen, dont deux princes et une princesse :
- *a.* Maximilien-Joseph, né le 28 novembre 1811;
- *b.* Otton-Louis, né le 1er. juin 1815;
- *c.* Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née le 30 août 1813;

2°. Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né le 7 juillet 1795;
3°. Auguste-Amélie, née le 21 juin 1788, mariée, le 13 janvier 1806, à Eugène de Beauharnais, alors vice-roi d'Italie, aujourd'hui prince d'Eichtadt, duc de Leuchtenberg;
4°. Charlotte-Auguste, née le 8 février 1792, mariée, 1°. le 8 juin 1808, à Guillaume-Frédéric, prince royal de Wurtemberg, mariage non consommé et déclaré nul en juillet 1814; 2°. le 10 novembre 1816, à François I, empereur d'Autriche;

Du second lit :

5°. Elisabeth-Louise, } nées le 12 novembre 1801;
6°. Amélie-Auguste, }
7°. Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine, } nées le 27
8°. Marie-Anne-Léopoldine, } janv. 1805;
9°. Louise-Wilhelmine, née le 30 août 1808;
10°. Maximilienne-Joséphine-Caroline-Elisabeth, née le 21 juillet 1810;

Pour les événements de ce dernier règne, *voyez* la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES DUCS, PUIS ROIS DE SAXE.

La Saxe comprenait autrefois presque toute la partie septentrionale de l'Allemagne, entre l'Oder, la Sala, l'Issel et la mer Germanique. Les Saxons, sortis du Holstein et du Jutland, occupèrent ce pays : ceux qui passèrent le Weser, vers le couchant, furent appelés Westphales; ceux d'entre l'Elbe et l'Oder furent nommés Ostphales. Les bas Saxons habitèrent, entre le Weser et l'Elbe, jusqu'à la forêt de Hartz ou Harz; les hauts Saxons étaient placés entre cette forêt et celle de Bohême. Ces peuples eurent anciennement leurs chefs, qui portaient le titre de rois, puis de ducs. Jaloux de leur liberté, ils la défendirent long-tems contre les rois de France de la première race, contre Charles-Martel, Pepin et Charlemagne. Ce dernier fut trente ans à les subjuguer, et il y réussit, après avoir vaincu Witikind, le plus fameux de leurs chefs, à qui il laissa le duché d'Angrie. La Saxe resta soumise aux descendans de Charlemagne, qui y envoyèrent des ducs pour le gouverner.

Ludolphe, un des descendants de Witikind, fut comte en Saxe, puis duc. Il mourut le 6 septembre 864, laissant d'Hatwige, son épouse, fille d'Eberhard, duc de Frioul, deux fils, Brunon et Otton. Brunon fut tué, le 2 février 880, dans une bataille contre les Normands. Il eut pour successeur son frère, Otton, qui suit.

OTTON I.

880. Otton, fils puîné de Ludolphe, fut le premier qui posséda le duché de Saxe héréditairement. Il rendit de grands services à l'empereur Arnoul, dans les guerres d'Italie, et fut tuteur du jeune roi Louis IV, son beau-frère. Après la mort de ce prince, on lui offrit la couronne : mais il la refusa pour raison de son grand âge, et proposa Conrad, comte de Franconie, qui fut reconnu de tous les peuples. Otton mourut le 13 novembre 912. Il avait épousé Hedwige, sortie du second mariage de l'empereur Arnoul, dont il eut Henri, qui suit; Adélaïde, abbesse de Quedlimbourg; et Barbe, femme du comte Henri, tige des anciens margraves d'Autriche.

HENRI I.

912. Henri, surnommé l'Oiseleur, né l'an 876, succéda à son père Otton dans ses biens héréditaires, qui consistaient principalement dans les terres de Brunswick et de Zell. Mais Conrad, roi de Germanie, craignant qu'en lui confiant tous les fiefs d'Otton, il ne le rendît trop puissant, se contenta de l'investir du duché de Saxe, et donna celui de Thuringe à un seigneur nommé Burkard. Henri, excité par les états de Saxe, prend les armes pour venger cette injure; et étant entré dans la Thuringe, il en chasse le nouveau duc. Conrad envoie contre Henri, son frère, Eberhard, qui, lui ayant livré bataille près d'Eresbourg, y reçut l'un des plus terribles échecs. Le carnage y fut si grand, que les Saxons mirent en question par raillerie, si l'enfer était assez grand pour contenir cette multitude presque infinie qu'ils y avaient envoyée en un jour. Conrad voulut prendre sa revanche en personne, et n'y réussit pas. La Saxe fut non-seulement victorieuse sous le gouvernement de Henri, mais elle devint florissante par le soin qu'il prit de la policer et de l'embellir. Avant lui, elle n'avait point de villes; il en fit bâtir plusieurs, dont Goslar, dans la basse Saxe, est la principale, avec des fortifications pour les mettre en sûreté; il tira des campagnes la neuvième partie des habitants libres, et les transporta dans ces villes pour les civiliser et les exercer dans les arts. Enfin, il changea presque entièrement la face et les mœurs de ce duché. Conrad étant mort l'an 919, Henri fut élu pour lui succéder. (*Voyez* Henri l'Oiseleur, *roi de Germanie.*)

OTTON II, DUC DE SAXE, PREMIER EMPEREUR.

936. Otton, dit le Grand, fils de Henri I, et de Mathilde, sa seconde femme, fut duc de Saxe et roi de Germanie en 936, puis empereur. Otton, à son premier voyage d'Italie en 951, donna le gouvernement de la Saxe septentrionale, sur l'Elbe, à Herman, fils de Billüng, comte de Stubenskorn; et, en 960 ou 961, suivant M. Lorenz, il le fit duc héréditaire du même pays, réservant seulement à sa maison les domaines qu'elle avait possédés à titre d'hérédité. (*Voyez* Otton I, *parmi les empereurs.*)

HERMAN BILLING, OU BILLUNG.

960 ou 961. Herman, fils de Billüng, seigneur de Stubenskorn, servit le roi Otton, dans toutes ses guerres, avec zèle et distinction; il était déjà gouverneur ou duc militaire de la Saxe, lorsqu'Otton fit le siége de Mayence en 953 : quelques années après, il obtint en propriété ce duché, pour lui et ses hoirs mâles. Herman bâtit la ville de Lunebourg, et défendit ses frontières contre les courses des Danois et des Sclaves. En 965, après la mort de Géron, il fut fait burgrave de Magdebourg. Herman finit ses jours à Quedlimbourg, le 1er. avril 973. Il avait épousé Hildegarde de Westerbourg, dont il eut Bennon, qui suit; Luidger; Mathilde, mariée, 1°. à Baudouin III, comte de Flandre; 2°. à Godefroi *le Vieux*, comte de Verdun (la généalogie de saint Arnoul fait cette Mathilde fille de Conrad, roi de Bourgogne, mais d'autres écrivains la donnent au duc Herman); Suanechilde, femme de Thetmar, frère de Géron, archevêque de Cologne, puis d'Eckart, marquis de Misnie.

BENNON, OU BERNARD I.

973. Bennon succéda, l'an 973, à son père Herman, dans

le duché de Saxe. Il se distingua par sa valeur et par son zèle pour la défense des églises. Bennon contint les Sclaves; mais il chargea ses peuples d'impôts. De son tems, les Saxons furent vaincus, dans une bataille, par les Danois, près de Stade. Bennon mourut le 9 février 1010. Il avait épousé GEYLA, fille d'un prince de Poméranie, dont il eut Bernard, qui suit, et Dietmar.

BERNARD II.

1010. BERNARD II succéda, l'an 1010, à Bennon, son père, dans la Saxe. Son gouvernement fut rempli de troubles; il se souleva contre l'empereur Henri II, et entraîna dans sa révolte presque toute la Saxe. Il maltraita les églises de Brême et de Hambourg, et opprima les Sclaves. Il assista, l'an 1024, à l'élection de l'empereur Conrad II. L'empereur Henri III tira de grands secours de lui dans la guerre qu'il eut contre les Bohémiens, en 1039 et 1041. Bernard mourut en 1062. Il avait épousé, 1°. BERTRADE, fille de Harald VI, roi de Norwège; 2°. EILIKE, fille de Henri, marquis de Schweinfurt, dont il eut Ordulphe, qui suit; Herman, qui eut pour partage la province de Nordalbing, aujourd'hui le Holstein; et Ide ou Raélinde, femme, 1°. de Frédéric, duc de Lothier; 2°. d'Albert, comte de Namur.

ORDULPHE, OU OTTON.

1062. ORDULPHE, fils de Bernard II, lui succéda au duché de Saxe en 1062. Les Sclaves se révoltèrent contre lui, et retournèrent au Paganisme. Ordulphe leur fit, pendant plusieurs années, une guerre, dans laquelle il fut toujours malheureux. Ce duc mourut en 1073. Il avait épousé, 1°. GISÈLE, fille d'Olaüs, roi de Norwège; 2°. GERTRUDE, fille de Conrad, second fils de Bernard II, margrave de Brandebourg. Il eut du premier lit Magnus, qui lui succéda.

MAGNUS.

1073. MAGNUS, fils d'Ordulphe, fut à peine investi du duché de Saxe après la mort de son père, qu'il se mit à la tête des seigneurs saxons avec Otton de Saxe, duc de Bavière, contre l'empereur Henri IV. Les Saxons, l'an 1075, ayant été obligés de se soumettre à l'empereur, ce prince s'assura de Magnus et des autres chefs, qu'il envoya en différentes villes de l'empire pour y être gardés à vue. Le duc de Saxe, remis en liberté l'année suivante, soutint toujours les droits des Saxons. L'an 1093, il subjugua les Sclaves rebelles, après leur avoir pris quatorze villes. Il mourut en 1106. Magnus avait épousé, en 1070, SOPHIE, fille de Bela I, roi de Hongrie, qui lui donna deux filles, Wulfhilde, mariée à Henri le Noir, duc de Bavière, à qui elle apporta en dot les biens allodiaux de sa maison, dont faisait partie la principauté de Lunebourg; et Eilike, laquelle, ayant eu pour sa part les margraviats de Saltwedel et de Brandebourg, qui dépendaient alors de la Saxe, épousa Otton de Ballenstedt, souche de la maison d'Ascanie ou d'Anhalt, qu'elle fit père d'Albert l'Ours (morte en 1140); Richarde, troisième fille de Magnus, épousa Eckart, comte de Scheyren. (*Orig. Boicæ.*) Magnus fut le dernier duc de Saxe de la maison de Billünd.

LOTHAIRE DE SUPPLENBOURG, DEPUIS EMPEREUR.

1106. LOTHAIRE DE SUPPLENBOURG, fils de Gebehard, comte de Querfurt et de Supplenbourg, avait donné dans sa jeunesse des marques de sa valeur en différentes guerres. L'empereur Henri V, à la mort du duc Magnus, décédé sans enfants mâles, lui donna le duché de Saxe en 1106. Il gouverna les Saxons et les Sclaves avec beaucoup de prudence. Cependant, quelques sujets de mécontentement qu'il eut de l'empereur en 1113, le détachèrent de son service, et le portèrent même à former contre lui une ligue, dans laquelle entra Sigefroi, comte palatin du Rhin. Henri proscrivit les rebelles dans une diète, tenue pour cet effet à Erfort. Lothaire, poursuivi par Hogier, comte de Mansfeld, lieutenant-général de l'empereur, se trouva réduit au point d'être obligé de venir, nu-pieds et en chemise, demander pardon à ce monarque, le jour de ces noces, célébrées le 7 janvier 1114, dans la diète de Mayence. (Albéric.) Mais à peine eût-il été absous, qu'il trama, dans la diète même, une nouvelle conspiration, avec plusieurs des princes et des seigneurs qui s'y trouvaient. Celle-ci fut plus dangereuse. Il est vrai que le comte de Mansfeld ravagea la Saxe et la Westphalie; mais il fut battu par les rebelles près de la forêt de Welfenshelts, dans son propre comté. Cet échec des troupes impériales fut suivi d'une défection presque générale. L'an 1119, les princes, assemblés à Fritzlar, somment l'empereur de leur rendre justice sur leurs griefs, et menacent, s'il balance à les satisfaire, de le déposer. Henri, pour les apaiser, tient à Tribur une diète, où il publie une paix générale, et restitue aux mécontents les fiefs et les terres qu'il avait appropriés au domaine de l'empire, sans égard pour leur ancienne possession. Les princes de Saxe alors se réconcilient avec lui. L'an 1125, Lothaire fut élu empereur après la mort de Henri V. (V. *les empereurs.*) Il avait épousé, en 1113, RICHENSE, fille et héritière de Henri le Gras, duc de Saxe sur le Weser, dont le père, Otton de Nordheim, duc de Bavière et de Saxe, sur le Weser, descendait de Henri de Saxe, frère cadet de l'empereur Otton le Grand : elle réunissait dans sa main les biens allodiaux de cette partie de la Saxe et de Brunswick. Gertrude, sa fille unique, porta cette riche succession à Henri *le Superbe*, duc de Bavière, qui fut investi, en 1136, par l'empereur Lothaire, son beau-père, du comté de Nordheim, sur le Weser, et de la seigneurie de Brunswick. Lothaire, à ces honneurs, ajouta, la même année, le duché de Saxe.

HENRI LE SUPERBE, DUC DE BAVIÈRE ET DE SAXE.

1136. HENRI LE SUPERBE, fils de Henri le Noir, duc de Bavière, et de Wulfhilde de Saxe, ayant été pourvu du duché de Saxe, par l'empereur Lothaire, son beau-père, s'attira l'indignation de Conrad, roi des Romains, successeur de Lothaire, en refusant de le reconnaître. Conrad l'ayant mis, l'an 1138, au ban de l'empire, donna la Saxe à Albert l'Ours, margrave de Brandebourg. Les états de Saxe, qui avaient paru d'abord approuver la proscription de Henri, reviennent de leur première impression, et se joignent à Henri pour chasser son compétiteur, déjà maître en partie de ce duché. Henri, vainqueur d'Albert, conclut, en 1139, une trève d'un an avec le roi des Romains, et mourut le 19 septembre de la même année, laissant un fils à peine âgé de dix ans, qu'il recommanda en mourant à l'archevêque de Magdebourg et aux autres princes saxons. (Voy. *les ducs de Bavière.*)

HENRI, DIT LE LION.

1139. HENRI, dit LE LION, né l'an 1129, élevé sous la tutelle de Welphe, son oncle, depuis marquis de Toscane, prétendit au duché de Saxe, par l'organe de son tuteur, aussitôt après la mort de Henri *le Superbe*, son père. Mais il ne fut confirmé qu'en 1142, à la diète de Francfort. On vit dès-lors briller en lui d'éminentes qualités avec une grande ardeur pour recouvrer l'héritage entier de ses ancêtres. L'an 1147, accompagné de son tuteur, il porta la guerre dans le pays des Dithmarses, qui fait aujourd'hui partie du Holstein, sous prétexte de venger la mort de Rodolfe, comte de Stade, qu'ils avaient tué cinq ans auparavant, et dont le comté lui était dévolu faute de postérité. Il dompta la férocité de ce peuple barbare et le contraignit de subir le joug de sa domination. Il lui restait à recouvrer la Bavière, usurpée sur sa maison par celle d'Autriche. Mais il ne put y réussir tant que l'empereur Conrad vécut, malgré les grands mouvements

qu'il se donna pour cela, de concert avec son oncle. C'était à Frédéric I, successeur de Conrad, et cousin de Henri le Lion par sa mère, qu'était réservé le mérite de son rétablissement dans ce duché. Frédéric n'obligea pas un ingrat. Henri signala sa reconnaissance envers lui dans plusieurs occasions importantes. Mais des intérêts opposés les ayant brouillés dans la suite, les choses en vinrent au point que Henri se vit dépouillé, banni, proscrit, et obligé de mener une vie errante pendant plusieurs années. Les ennemis que l'empereur lui avait suscités, partagèrent entre eux les états qu'il tenait de l'empire. On a parlé ci-devant, à l'article des ducs de Bavière, de la désertion que Henri éprouva dans sa disgrâce en ce duché. Il subit le même sort en Saxe, où les comtes de Schauenbourg (aujourd'hui de Holstein), de Ratzebourg, d'Oldenbourg, de Schwerin, de Luchow, de Diépholtz, de Hoya, et d'autres grands vassaux de la Saxe, secouèrent le joug de Henri et s'érigèrent dans leurs terres en souverains indépendants. Les évêques relevant de la Saxe ne furent pas les moins empressés à profiter du malheur de Henri pour se retirer de sa mouvance et se mettre en pleine liberté. On vit alors les archevêques de Brême ou de Hambourg et ceux de Magdebourg, les évêques d'Osnabruck, de Paderborn, de Verden, de Munster, d'Halberstadt, usurper les droits régaliens, et réunir en leurs personnes l'autorité temporelle à la puissance spirituelle sur leurs diocésains. Le duché de Saxe, ainsi dégradé, fut adjugé par l'empereur, l'an 1180, au prince qui suit. (Voy. *les ducs de Bavière.*)

BERNARD III D'ASCANIE.

1180. **Bernard III d'Ascanie**, fils d'Albert l'Ours, comte d'Anhalt ou d'Ascanie et de Bellenstedt, margrave de Brandebourg, et petit-fils d'Otton d'Ascanie, et d'Eilike de Saxe, fille du duc Magnus, fut investi, en 1180, par l'empereur Frédéric I, du duché de la Saxe orientale et du cercle de Wittemberg, où il fit sa demeure. Le duché d'Angrie et de Westphalie échut à l'archevêque de Cologne. Henri le Lion ne laissa pas ceux qui l'avaient dépouillé tranquilles possesseurs de leur proie. Les plus fidèles de ses vassaux, Bernard de Welpe, Adolphe, comte de Holstein, Bernard, comte de Ratzebourg, et Gunzelin, comte de Schwerin, ayant réuni les forces que Henri leur avait confiées à celles qu'ils avaient rassemblées par ses ordres, attaquèrent ses ennemis près d'Osnabruck, et remportèrent sur eux une victoire complète. Leur principal chef, Simon, comte de Tecklenbourg, vassal de la Saxe, ayant été fait prisonnier, fut conduit, chargé de fers, au duc, et n'obtint sa liberté qu'en faisant un nouveau serment de fidélité, qu'il ne viola plus depuis. Mais ce succès fut bien contre-balancé par une division fatale qui en fut la suite. Le duc de Holstein, s'attribuant tout l'honneur de cette journée, prétendait que les prisonniers devaient lui appartenir. Henri les lui disputa, et, par cette contestation déplacée, occasiona la désertion de ce puissant allié. Cependant, ayant marché quelque tems après avec un corps d'armée en Thuringe, il en défit le landgrave avec son frère, le comte palatin de Saxe, et plus de quatre cents gentilshommes. Le nouveau duc de Saxe, Bernard, n'échappa que par la fuite, et les débris de son armée furent dispersés et poursuivis jusqu'à Mulhausen. L'empereur, informé par celui-ci de son désastre, vole en Saxe, où la terreur qu'inspira sa présence, détacha des intérêts de Henri presque tous ses officiers et ses vassaux. L'an 1182, tandis que l'archevêque de Cologne fait le siége de Brunswick, l'empereur, accompagné de Bernard d'Ascanie, entreprend celui de Lunebourg, et ces deux villes font une égale résistance qui oblige à convertir l'un et l'autre siége en blocus. Mais la ville de Ratzebourg, quoique située au milieu d'un lac, ouvre volontairement ses portes à Frédéric. Henri, retiré à Stade, se voit, en peu de tems, abandonné de la plupart de ses troupes, que l'empereur, par ses émissaires, avait trouvé moyen de débaucher. Réduit alors à prendre le parti de la soumission, il consent que la diète d'Erfort décide de son sort. L'arrêt que rendit cette assemblée, le condamna, l'an 1186, à trois ans d'exil, en lui conservant néanmoins ses biens patrimoniaux, en quelque endroit qu'ils fussent situés. Henri partit pour l'Angleterre, où il fut honorablement accueilli par le roi Henri II, son beau-père. Bernard d'Ascanie demeura, par sa retraite, en paisible jouissance du duché de Saxe jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric. Mais, après cet événement, Henri le Lion étant revenu, l'an 1191, en Allemagne, reprit, en peu de tems, la Saxe sur le duc Bernard. Cette hardiesse heureuse réveille l'animosité des états de l'empire contre le duc Henri. Ils le déclarent ennemi public dans les diètes de Mersbourg et de Goslar, et le roi des Romains, Henri VI, se dispose à le dépouiller de ses terres allodiales de Brunswick et de Lunebourg, qui seules avaient échappé au naufrage de son ancienne puissance. Henri le Lion prévint ce coup funeste par une prompte soumission, appuyée de la médiation du comte palatin du Rhin, oncle du roi des Romains. La Saxe par là fut rendue à Bernard, qui vécut dans la suite en paix avec Henri le Lion. Celui-ci toutefois ne renonça pas absolument à ses droits sur ce duché. Quelque redevable que fût Bernard à Henri VI, sa reconnaissance néanmoins ne le rendit pas aveuglément dévoué à toutes ses volontés. Ce prince ayant formé le dessein de rendre l'empire héréditaire dans sa maison, le duc de Saxe fut des premiers à s'y opposer. L'estime que Bernard s'attira par cette conduite généreuse, engagea les archevêques de Trèves et de Cologne, et plusieurs autres membres de la diète d'Andernach, assemblée l'an 1198, à lui offrir l'empire vacant par la mort de Henri VI. Bernard eut la modération feinte ou réelle de refuser. Arnold de Lubeck fait un portrait assez désavantageux du duc Bernard : « Ce nouveau duc de Saxe, dit-il, que l'empereur Frédéric » avait substitué à Henri le Lion, et qui devait tenir serrées » les rênes du gouvernement, n'agissait qu'avec lenteur et » nonchalance. Ce n'était plus alors ce même Bernard qui » s'était montré si vaillant pendant qu'il n'était que comte : » dès qu'il fut duc, il parut au-dessous de sa dignité, et ne » montra plus qu'un homme timide, incertain, négligent ; » loin de soutenir son nom de prince, il ne put ni se faire » honneur dans l'empire comme son prédécesseur, ni s'attirer » le respect des autres princes, ou même de sa simple noblesse. » Bernard termina ses jours en 1212. Il avait épousé, 1°. **Jutte**, princesse danoise, à ce qu'on prétend, morte en 1191 ; 2°. **Sophie**, fille de Louis, dit *de Fer*, landgrave de Thuringe. Du premier lit vinrent Albert, qui suit ; Henri, dit *le Gras* et *le Vieux*, fait prince d'Anhalt par l'empereur Frédéric II en 1218. (C'est de lui que descend toute la maison d'Anhalt d'aujourd'hui.) Du second lit sortit Henri le Jeune, comte d'Ascanie, mort en 1243.

ALBERT I.

1212. **Albert** I succéda, l'an 1212, au duc Bernard, son père, dans le duché de Saxe. L'an 1227, il joignit ses troupes aux confédérés contre Waldemar II, roi de Danemarck, s'empara de plusieurs villes, et remporta une grande victoire, le 22 juillet, à Bornhavet. (Mallet.) Il accompagna, l'an 1228, l'empereur Frédéric II en Orient, et combattit vaillamment contre les Sarrasins en Egypte. Albert mourut en 1260. Il avait épousé **Hélène**, fille d'Otton, surnommé *l'Enfant*, duc de Brunswick, et de Mathilde de Brandebourg, dont il eut Albert II, qui suit; Jean, qui eut en partage une partie de la basse Saxe, et fut la tige des ducs de Saxe-Lawenbourg, éteints en 1689 et mentionnés plus loin; Rodolfe, marié à Anne, fille de Louis, comte palatin du Rhin ; Frédéric, évêque de Mersbourg; Judith, femme d'Eric IV, roi de Danemarck, puis d'un burgrave de Rothenbourg ; Mathilde, mariée à Jean, comte de Holstein-Wagrie; Agnès, femme de Henri III, duc de Breslaw ; Marie, femme de Barnime, duc de Poméranie ;

Elisabeth, alliée à Conrad, comte de Brène, et Sophie, qu'on fait mal à propos, suivant M. Pauli, femme de Jean I, margrave de Brandebourg. Mathieu Paris rapporte que le duc Albert était d'une stature si démesurée, qu'étant venu à Londres, en 1230, chacun accourait pour le voir et l'admirer.

ALBERT II.

1260. ALBERT II, fils et successeur d'Albert I, eut, dans son partage, la haute Saxe, et fit sa résidence à Wittemberg. L'an 1288, après la mort de Henri *l'Illustre*, marquis de Misnie, il obtint l'investiture du Palatinat de Saxe, avec le vicariat de l'empire. Albert assista à trois élections d'empereurs, celle de Rodolphe I, celle d'Adolphe et celle d'Albert I, d'où ses successeurs prétendirent être seuls de leur maison en possession du droit d'élire les empereurs. L'an 1288, après la mort de Henri *l'Illustre*, il fut investi par l'empereur Rodolphe, son beau-père, du Palatinat de Saxe, qui est resté dans sa maison. (Struvius, *Corp. Hist. Germ*, p. 620.) Albert mourut, suivant plusieurs historiens, le 25 août 1298, à Aix-la-Chapelle, étouffé par la foule au couronnement de l'empereur Albert I, son beau-frère; d'autres mettent sa mort en 1302 et 1308. Il avait épousé, l'an 1273, AGNÈS, fille de l'empereur Rodolphe I (morte en 1322), dont il eut Rodolfe I, qui suit; Albert, évêque de Passaw, mort en 1342; Wenceslas, mort en 1327; et Otton, mort en 1349. (*Voy.* Henri l'Illustre, *landgrave de Thuringe.*)

RODOLFE I.

RODOLFE I succéda, l'an 1298 ou 1308, à son père dans le duché de Saxe : il obtint ensuite le burgraviat de Magdebourg. Mais, dès l'an 1290, l'empereur Rodolphe I l'avait investi du comté de Bren et de Wettin, vacant par la mort du comte Otton III, son proche parent, décédé sans enfants. (Struv. *Corp. Hist. German.*, p. 620) Il assista, l'an 1308, à l'élection de l'empereur Henri VII. L'an 1314, étant à la diète d'élection à Francfort, il se déclara pour Frédéric d'Autriche, et s'attira l'inimitié de Louis de Bavière, qui resta empereur. L'an 1322, il fit une irruption dans le Brandebourg, et assiégea inutilement Francfort-sur-l'Oder. Il donna sa voix, l'an 1346, pour l'élection de Charles IV, roi des Romains. Ce prince le favorisa contre la prétention des ducs de Saxe-Lawenbourg, qui voulaient jouir du droit d'élire l'empereur, conjointement avec les ducs de la haute Saxe. Rodolfe mourut fort âgé, l'an 1356. Il avait épousé, 1°. JUDITH DE BRANDEBOURG, fille du margrave Otton le Long, morte en 1326; 2°. CUNÉGONDE, princesse de Pologne, morte en 1333; 3°. AGNÈS, comtesse de Lindau, décédée en 1343. Il eut du premier lit, Rodolfe II, qui suit, et Otton; du second lit : Wenceslas, électeur après son frère; Béatrix, femme d'Albert le Jeune, prince d'Anhalt-Dessau; Elisabeth, femme de Woldemar I, prince d'Anhalt-Dessau; et Agnès, mariée à Bernard III, prince d'Anhalt-Bernbourg.

RODOLFE II.

1356. RODOLFE II succéda, l'an 1366, à Rodolfe I, son père. Eric, duc de Saxe-Lawenbourg, renouvela le procès pour le droit d'élection, qui leur fut accordé à l'alternative, par provision seulement; mais l'empereur Charles IV termina définitivemnt la querelle, par une bulle datée de Francfort, au mois de juin 1376, en faveur de Wenceslas, frère et successeur de Rodolfe. Après la mort de Guillaume, duc de Lunebourg, Rodolfe fit la guerre, pour revendiquer ce duché, à son neveu, Albert de Saxe, fils d'Agnès de Lunebourg. Rodolfe mourut le 6 décembre 1370. Il avait épousé ELISABETH, comtesse de Ruppin et de Lindau, morte en 1373, sans enfants.

WENCESLAS.

1370. WENCESLAS, frère de Rodolfe II, lui succéda préférablement à Albert, fils d'Otton, qui était l'aîné de Wenceslas. Une bulle de l'empereur Charles IV, datée de Metz, lui accorda cette préférence. Wenceslas entra dans la guerre entre Albert, son neveu et les ducs de Brunswick; mais, ayant assiégé la ville de Zelle, il y fut tué en 1388. Il avait épousé CÉCILE DE CARRARA, fille de François, seigneur de Padoue, morte en 1429, après lui avoir donné Rodolfe III, qui suit; Albert III, duc après son frère; Wenceslas, désigné archevêque de Magdebourg, mort en 1402; Marguerite, mariée, en 1386, à Bernard, duc de Brunswick-Lunebourg; Anne, mariée à Frédéric de Brunswick, frère du précédent, puis à Balthasar, landgrave de Thuringe.

RODOLFE III.

1388. RODOLFE III succéda, l'an 1388, à Wencelas, son père, dans l'électorat de Saxe. C'était un prince sage et magnanime : mais il fut malheureux dans la guerre qu'il fit à l'électeur de Mayence, en 1393. L'an 1400, il accompagna Frédéric, duc de Brunswick, qu'on venait d'élire empereur au lieu de Wenceslas. Frédéric, le 2 août, fut attaqué et tué en chemin, et Rodolfe blessé. L'empereur Sigismond l'envoya en Bohême pour traiter avec les Hussites; mais il y périt par le poison, en 1418. Rodolfe avait épousé, 1°. ANNE, fille de Balthasar, marquis de Misnie, morte en 1395, dont il eut deux fils, Wenceslas et Sigismond, qui furent écrasés, l'an 1406, à Wittemberg, avec d'autres personnes, par la chute d'une tour; 2°. le 6 mars 1396, BARBE, fille de Rupert, duc de Lignits, morte en 1435. Il ne laissa qu'une fille, nommée Barbe, mariée, en 1412, à Jean, margrave de Brandebourg.

ALBERT III.

1418. ALBERT III succéda, l'an 1418, dans l'électorat, à Rodolfe, son frère, et y fut confirmé, l'an 1422, par l'empereur Sigismond, à Breslaw. Il mourut, la même année, de la frayeur qu'un incendie imprévu lui causa, sans laisser d'enfants d'OFFÉGA, sa femme, fille de Conrad II, duc d'Oels, en Silésie. Il fut le dernier électeur de Saxe, de la maison d'Ascanie. Après sa mort, Eric IV, duc de Saxe-Lawenbourg, prétendit à l'électorat, comme étant de la même maison, et descendant d'Albert I, électeur de Saxe, et parce que ses ancêtres avaient toujours reçu l'investiture simultanée des états qu'il réclamait. L'empereur Sigismond n'eut aucun égard à ses prétentions, et se crut en droit de disposer de l'électorat. Comme l'empereur n'avait ni argent ni troupes pour continuer la guerre contre les Hussites, Frédéric *le Belliqueux*, marquis de Misnie, lui fournit l'un et l'autre, et battit les Hussites à Brixen, en 1421. Sigismond, pour le récompenser, lui accorda l'électorat, le 6 juin de l'an 1423, par préférence à ses compétiteurs, Eric, dont nous parlons, Louis, comte palatin du Rhin, et Frédéric, électeur de Brandebourg : ce dernier, s'étant emparé de Wittemberg et de ses environs, le marquis de Misnie fut obligé de les racheter, moyennant vingt-huit mille marcs d'argent, outre cent mille florins d'or qu'il paya comptant à Sigismond. Il transmit l'électorat de Saxe à ses descendants, qui le possèdent encore aujourd'hui (1785).

FRÉDÉRIC I DE MISNIE, DIT LE BELLIQUEUX.

1423. FRÉDÉRIC LE BELLIQUEUX, deuxième fils de Frédéric *le Vaillant*, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie, ayant obtenu de l'empereur l'électorat de Saxe, le jour de l'Ascension 1423, en reçut l'investiture en 1425, à Bude, en Hongrie, du consentement des électeurs. L'an 1426, il marche avec les électeurs de Trèves et de Brandebourg, en Bohême,

contre les Hussites, et fait, avec la colonne qu'il commandait, le siége de Mies ou de Mysa. Procope le Rasé vole au secours de la place. A son arrivée, une terreur panique s'empare de toute l'armée saxonne; elle se débande, et Procope fait un affreux carnage de la première colonne, le 15 juillet. Les deux autres colonnes n'attendirent pas qu'il vînt à elles pour prendre la fuite. Les Hussites pénétrèrent ensuite dans la Misnie et la Lusace, qu'ils ravagèrent. Frédéric ne survécut guère à ce désastre, étant mort le 4 janvier 1428. Ce prince avait épousé **Catherine**, fille de Henri I, duc de Brunswick, morte le 28 décembre 1422, dont il eut Frédéric II, qui suit; Sigismond, évêque de Wurtzbourg, en 1440; Guillaume, dont il sera parlé ci-après; Anne, mariée à Louis, landgrave de Hesse, morte en 1463; et Catherine, mariée, en 1441, à Frédéric II, électeur de Brandebourg.

FREDERIC II.

1428. **Frédéric II**, dit **le Bon**, né le 24 août 1411, électeur de Saxe après la mort de son père, en 1428, souffrit beaucoup des ravages des Hussites, contre lesquels il ne put avoir aucun succès. Frédéric le Pacifique, landgrave de Thuringe, étant mort, l'an 1439, sans postérité, l'électeur de Saxe se mit en possession de ce pays, comme plus proche héritier. Mais Guillaume, son frère, prétendit avoir sa part de cette succession; ce qui occasiona une guerre longue et sanglante entre les deux partis. Elle fut enfin terminée, l'an 1451, par un accommodement qui assura la Thuringe à Guillaume, au moyen de la cession qu'il fit de la Misnie à l'électeur. Celui-ci mourut le 7 février 1464. Il avait épousé, le 23 juin 1432, **Marguerite d'Autriche**, fille d'Ernest, duc de Carinthie, morte le 12 février 1486, dont il eut Ernest, qui suit; Albert, dit *le Courageux*, chef de la branche albertine (1); Amélie, femme de Louis le Riche, duc de Bavière; Anne, femme d'Albert, surnommé l'Achille, électeur de Brandebourg; Hedwige, abbesse de Quedlimbourg; et Marguerite, abbesse de Seuzelitz.

ERNEST.

1464. **Ernest**, souche de la branche ernestine, l'aînée de toutes celles de la maison de Saxe, né le 25 mars 1441, électeur de Saxe en 1464, fut médiateur, en 1474, des différents entre les rois Mathias, de Hongrie; Casimir, de Pologne; et Uladislas, de Bohème. L'an 1476, il réduisit la ville de Quedlinbourg, révoltée contre l'abbesse. Il obligea, l'an 1478, la ville de Halle à se soumettre à l'archevêque de Magdebourg. Ce prince fit plusieurs lois sur les monnaies et la police. L'an 1482, il défendit à sa noblesse d'exercer le commerce. Cette même année, Guillaume, landgrave de Thuringe, et frère de l'électeur Frédéric II, mourut le 27 septembre, ne laissant de sa femme, Anne d'Autriche, fille de l'empereur Albert II, que deux filles. Ernest et Albert, ses neveux, lui succédèrent en vertu de son testament dans la Thuringe, qu'ils partagèrent entre eux, mais de manière que la meilleure partie échut à l'aîné. Le 26 août 1486 fut le terme de ses jours. Il avait épousé, en 1462, **Elisabeth**, fille d'Albert III, duc de Bavière, morte le 23 février 1484, dont il eut Frédéric III, qui suit; Albert, archevêque et électeur de Mayence, en 1482; Ernest, archevêque de Magdebourg, en 1476; Jean, électeur après son frère; Christine, mariée à Jean, depuis roi de Danemarck; et Marguerite, femme de Henri, duc de Brunswick-Zelle.

FRÉDÉRIC III, dit LE SAGE.

1486. **Fédéric III**, surnommé **le Sage**, né le 17 janvier 1463, électeur après la mort d'Ernest, son père, en 1486, chef du conseil et gouverneur-général de l'empire, sous l'empereur Maximilien I, fonda l'université de Wittemberg, en 1502. Du nombre des professeurs qu'il y établit, fut Martin Luther, religieux augustin, né d'un père forgeron, l'an 1483, à Islèbe, dans le comté de Mansfeld. Luther donna successivement dans cette académie des leçons de philosophie et de théologie, avec beaucoup de succès. On remarqua seulement en lui un grand penchant pour les nouveautés La lecture des ouvrages de Jean Hus lui avait inspiré une haine violente contre les pratiques de l'église, et surtout contre les théologiens scholastiques. Il confondit les abus, qui n'étaient que trop fréquents alors, avec les règles et les opinions de l'école, avec les dogmes consacrés par les décisions de l'église universelle, attaqua les uns et les autres, et voulut tout réduire à l'autorité de l'écriture interprétée à sa manière, indépendamment de la tradition. C'est ce qu'on aperçut sensiblement dans les thèses qu'il publia en 1516. L'année suivante, il s'éleva, en chaire, contre le trafic honteux que faisaient des indulgences, ceux que le pape Léon X avait chargés de les publier, et bientôt après il attaqua les indulgences mêmes et le pouvoir de celui qui les accordait. De là il passa à d'autres matières de doctrine, sur lesquelles il débita des nouveautés scandaleuses. (Voy. *le pape Léon X*.) Poursuivi par ses adversaires et menacé par le saint siége, il trouva un asile dans la protection de l'électeur, son souverain. Ce n'était pas, de l'aveu de M. Robertson, pour des considérations théologiques, que Frédéric soutenait Luther. « Il paraît, dit cet historien, que ce » prince fut toujours étranger à ces sortes de disputes, et qu'il » y prenait très-peu d'intérêt. Mais il avait fait de grandes » dépenses pour la fondation de sa nouvelle université, et il » pressentit que l'éloignement de Luther, qu'on demandait à » Rome pour le juger, porterait un coup funeste à cet éta» blissement ». Voilà ce qui détermina Frédéric *le Sage* à protéger constamment cet hérésiarque, qui, fier d'un tel appui, ne garda plus aucune modération, ni dans sa doctrine, ni dans sa conduite, ni dans ses discours. Frédéric refusa, en 1519, la couronne impériale, et donna sa voix à l'archiduc Charles, qui fut empereur. Ce prince mourut le 5 mai 1525, sans avoir pris d'alliance.

JEAN dit LE CONSTANT.

1525. **Jean**, dit **le Constant**, né le 30 juin 1467, succéda, l'an 1525, à Frédéric, son frère, dans l'électorat. S'étant rendu,

---

(1) Cet **Albert**, né le 27 juillet 1443, et mort le 13 septembre 1500, laissa de sa femme **Sidonie** ou **Zedene**, fille de Georges Podiébrad, trois fils et une fille. Les fils sont Georges, qui suit; Henri, qui vient ensuite; Frédéric, chevalier teutonique; la fille, Catherine, femme, 1°. de Sigismond, landgrave d'Alsace; 2°. d'Eric, duc de Brunswick.

Georges, surnommé *le Riche* et *le Barbu*, né le 27 août 1471, mourut catholique le 17 avril 1539, après avoir eu de **Barbe**, son épouse, fille de Casimir IV, roi de Pologne, Jean, mort, l'an 1537, sans enfants d'Elisabeth, son épouse, fille de Guillaume II, landgrave de Hesse; Frédéric, aussi mort, l'an 1539, sans laisser de postérité d'Elisabeth, fille d'Ernest, comte de Mansfeld; Christine, mariée à Philippe, landgrave de Hesse; et Madeleine, femme de Joachim II, électeur de Brandebourg.

Henri, dit *le Pieux*, second fils d'Albert *le Courageux*, introduisit le Luthéranisme en son pays, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Saint Jacques de Compostelle et à la Terre-Sainte. Il était né le 16 mars 1473, et mourut le 19 août 1541, laissant de **Catherine**, fille de Magnus, duc de Mecklenbourg, Maurice, qui suit; Auguste, qui devint électeur après son frère; Sidonie, première femme d'Eric *le Jeune*, duc de Brunswick-Gottingen; Emilie, mariée à Georges, marquis de Brandebourg; et Sibylle, alliée à François I, duc de Saxe-Lawenbourg.

Maurice, successeur de Henri *le Pieux*, son père, obtint, l'an 1547, de l'empereur Charles-Quint, l'électorat de Saxe, après que Jean-Frédéric en eut été dépouillé. (*Voy.* Maurice, *dans la suite des électeurs.*)

l'an 1530, à la diète d'Augsbourg, il y présenta, tant en son nom, qu'en ceux de plusieurs princes de l'empire, à Charles-Quint, la confession de foi, qu'ils nommaient evangélique, et qui fut depuis appelée la *confession d'Augsbourg*. Il mourut le 16 août 1532, après avoir épousé, 1°. en 1499, SOPHIE, fille de Magnus, duc de Mecklenbourg, morte le 12 juillet 1503; 2°., en 1513, MARGUERITE, fille de Woldémar, prince d'Anhalt-Coethen, morte le 9 octobre 1521. Il eut du premier lit, Jean-Frédéric, qui suit; et du second, Jean-Ernest, duc de Cobourg, et Marie, femme, en 1536, de Philippe, duc de Poméranie.

JEAN-FRÉDÉRIC, DIT LE MAGANIME.

1532. JEAN-FRÉDÉRIC, dit LE MAGNANIME, fils de Jean le Constant, né le 30 juin 1503, électeur en 1532, remit dans sa maison le burgraviat de Magdebourg, chassa de la Saxe Henri III duc de Brunswick, et s'empara de Wolfenbuttel, en 1542. Etant à la diète de Spire, en 1544, il y obtint l'expectative du duché de Juliers. Mais bientôt après, ayant été declaré chef de la ligue de Smalkalde, formée par les Protestants, il fut mis au ban de l'empire. Nullement ébranlé par cette sentence, il fit la guerre avec le landgrave de Hesse, à l'empereur Charles-Quint, perdit contre lui la bataille de Muhlberg, le 24 avril 1547, et y demeura prisonnier. Sa captivité fut de cinq ans. Pour en sortir, il fut obligé, l'an 1552, de renoncer à l'electorat et à tous ses états, sans exception. Tout ce que l'empereur daigna lui laisser et à ses enfants, se réduisit à cinquante mille florins, pour lesquels on lui ceda des domaines jusqu'à la concurrence de cette somme. L'électeur Maurice, son successeur, étant mort, comme on le verra ci-après, le 11 juillet 1553, il ne négligea rien pour se faire rendre ce qu'il avait perdu; mais ce fut en vain. Tout ce que les négociations du roi de Danemarck et d'autres princes purent obtenir en sa faveur, fut qu'en lui laissant, pour sa vie, le titre d'électeur né, Auguste, successeur de Maurice, son frère, lui abandonnerait les comtés d'Altenbourg, de Sachsenbourg, d'Isenberg, etc., et que la ligne d'Auguste venant à manquer, tout ce qui avait appartenu à Jean-Frédéric, lui reviendrait. Cette transaction fut signée par Jean-Frédéric, quelques heures avant sa mort, arrivée le 3 mars 1554, au château de Weimar, et par ses fils, qui, l'année suivante, ratifièrent le tout dans une assemblée tenue à Naumbourg. Ce fut là aussi qu'on renouvela, dans le même tems, l'ancien pacte de confraternité héréditaire de succession et de défense réciproque, souvent violé jusqu'alors par le malheur des conjonctures, entre les maisons de Saxe, de Brandebourg et de Hesse. (Imhoff.) M. de Thou fait de l'électeur Jean-Frédéric l'éloge suivant : « C'était, dit-il, » un grand homme, et qui, de l'aveu même de ses ennemis, » égalait par la douceur de son caractère, par sa prudence, par » sa grandeur d'âme, les plus excellents princes; supérieur » même à plusieurs d'entre eux par la constance avec laquelle » il triompha de la mauvaise fortune ». Il avait épousé, l'an 1527, SIBYLLE, fille de Jean *le Pacifique*, duc de Clèves, de Berg et de Juliers, dont il laissa trois fils :

1°. Jean-Frédéric II, duc de Saxe-Gotha, né le 8 janvier 1529. Il se rendit encore plus odieux que son père à l'empereur, pour avoir donné retraite à Guillaume de Grumbach et à ses complices, proscrits pour avoir assassiné l'évêque de Wurtzbourg. Lui-même ayant été mis au ban de l'empire par l'empereur Maximilien II, l'exécution de ce décret fut confiée à l'electeur Auguste, qui, l'ayant assiégé dans le château de Grimmenstein, l'obligea, par famine, de se rendre. le 13 avril 1567. Conduit alors prisonnier à Vienne, et de là à Neustadt, en Autriche, il y mourut après vingt-huit ans de captivité, le 9 mai 1595. En vertu de son ban, ses biens avaient été confisqués, et adjugés, dans la diète provinciale de Saalfeld, tenue le 8 janvier 1567, à Jean-Guillaume, son frère, que l'empereur avait chargé d'exécuter ce jugement. Mais, à la prière des électeurs palatin et de Saxe, ils furent rendus dans la diète de Spire, l'an 1570, à ses enfants, qui firent ensuite (le 6 novembre 1572) avec leur oncle, un nouveau partage, en vertu duquel ils recouvrèrent les principautés d'Eisenach et de Cobourg, avec les préfectures de Gotha, de Tenneberg et de Volkenrode. Jean-Frédéric avait épousé, 1°., le 26 mai 1555, Agnès, fille de Philippe I, landgrave de Hesse, morte le 24 novembre suivant; 2°., le 12 juin 1558, Elisabeth, fille de Frédéric II, électeur palatin, morte le 8 février 1594. Il en eut les enfants qui suivent, outre deux princes, morts jeunes :

   a. Jean-Casimir, duc de Saxe-Cobourg, né le 12 juin 1564, mort le 16 juillet 1633. Il avait épousé, 1°. l'an 1586, Anne, sa cousine, fille d'Auguste, électeur de Saxe, morte sans enfants, le 7 août 1613; 2°. Marguerite, fille de Guillaume, duc de Brunswick-Lunebourg, morte aussi sans postérité;

   b. Jean-Ernest, duc de Saxe-Eisenach, né le 9 juillet 1566, mort le 13 octobre 1638, sans enfants, 1°. d'Elisabeth, fille de Jean, comte de Mansfeld, morte le 12 avril 1596; 2°. de Christine, fille de Guillaume IV, landgrave de Hesse, morte le 19 août 1658. La succession, dont faisait partie celle de Jean-Casimir, qu'il avait recueillie, revint à ses deux cousins, fils de Jean-Guillaume, qui suit;

2°. Jean-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, qui a continué la branche aînée de la maison de Saxe, rapportée à la suite de la branche régnante;

3°. Jean-Frédéric III, mort sans alliance, le 31 octobre 1565.

BRANCHE CADETTE ÉLECTORALE,

PUIS ROYALE DE SAXE, DITE ALBERTINE.

MAURICE.

1548. MAURICE, né le 21 mars 1521, de Henri, duc de Saxe, dit *le Pieux*, et de Catherine, fille de Magnus, duc de Mecklenbourg, petit-fils, par son père, d'Albert, dit *le Courageux*, fils puîné de l'électeur Frédéric II, se distingua dans sa jeunesse en différentes guerres. Il servit l'empereur Charles-Quint, en 1544, contre la France, et, en 1546, contre la ligue de Smalkalde, à laquelle, quoique protestant, il ne voulut jamais s'unir. L'an 1548, le 24 février, l'empereur l'investit, à la diète de Ratisbonne, de l'électorat de Saxe, au lieu de son cousin, Jean-Frédéric, mis au ban de l'empire, et dépouillé de ses états. Charles ne trouva pas néanmoins dans le nouvel électeur, un partisan aussi dévoué qu'il l'espérait à ses volontés. Irrité du refus que faisait l'empereur de rendre la liberté au landgrave de Hesse, Maurice, gendre du prisonnier, trame sourdement, l'an 1550, une ligue avec le roi de France et plusieurs princes d'Allemagne, et, pour mieux la couvrir, il consent de faire le siége de la ville de Magdebourg, que l'empereur avait mise au ban de l'empire. Mais il fait volontairement traîner ce siége, afin d'avoir le tems de rassembler plus de forces, et de s'assurer un plus grand nombre d'alliés. Enfin, après avoir pris la place au bout de treize mois, il leve le masque, et la ligue éclate. L'électeur de Saxe marche avec une forte armée à Inspruck, dans le dessein d'y surprendre l'empereur; mais ce prince lui échappe, et se sauve de nuit, malade, ayant la goutte, et par un tems affreux, avec ses officiers et les troupes de sa maison. Il se retire à Wilach, place forte de Carinthie. Les confédérés reprochèrent très-

vivement à Maurice d'avoir favorisé l'évasion de l'empereur. Il se contenta de répondre, *qu'il n'avait pas de cage pour un si bel oiseau*. En sortant d'Inspruck, l'empereur avait rendu la liberté au ci-devant électeur Jean-Frédéric. Celui-ci, malgré les mauvais traitements qu'il avait reçus de ce prince, aima mieux l'accompagner dans sa fuite, que de suivre Maurice triomphant et maître de son duché. Ferdinand, roi des Romains, muni des pleins pouvoirs de l'empereur, traite avec les chefs de la ligue, et les engage à signer, le 2 août 1552, la pacification de Passaw. Albert, margrave de Brandebourg-Bareith, est le seul qui refuse d'y souscrire. L'empereur se sert de lui pour se venger de Maurice. Albert, avec ses troupes, ravage impitoyablement les provinces de la haute Allemagne. La chambre impériale le met au ban de l'empire, et commet l'électeur de Saxe pour exécuter cette sentence. L'an 1553, l'électeur gagne contre le margrave, le 9 juillet, la bataille de Siversbusen, près de Peine; mais il y reçoit des blessures, dont il meurt deux jours après. Il avait épousé, le 9 janvier 1541, Agnès, fille de Philippe, landgrave de Hesse, dont il eut Anne, deuxième femme de Guillaume, prince d'Orange.

AUGUSTE DIT LE PIEUX.

1553. Auguste, surnommé le Pieux, né le 31 juillet 1526, deuxième fils de Henri *le Pieux*, duc de Saxe, et de Catherine de Mecklenbourg, fut administrateur de l'évêché de Mersbourg, en 1544; succéda, en 1553, à son frère Maurice dans l'electorat de Saxe; fit, en 1554, la convention de Naumbourg avec l'ancien electeur Jean-Frédéric et ses enfants: renouvela, en 1555, le pacte de confraternité avec les maisons de Brandebourg et de Hesse; sécularisa, l'an 1561, tous les évêchés de sa dépendance, et reçut, en 1566, de l'empereur Maximilien II, l'investiture de ses états avec dix étendards: solennité qui fut la dernière de cette espèce en Allemagne, les investitures d'apparat ayant été depuis abolies par desuétude.

Jean-Frédéric, duc de Saxe, fils de l'électeur déposé, sentait vivement la perte que son père et lui avaient faite, et désirait ardemment de recouvrer l'héritage dont il était privé. Un gentilhomme de Saxe, nommé Groumbach, s'offrit de satisfaire ce désir. Chassé de son pays pour crimes, en 1563, il s'était retiré avec ses complices à Gotha, résolu de se venger de l'électeur Auguste, que l'empereur Ferdinand avait chargé de faire exécuter l'arrêt de sa proscription. Il trame d'abord contre lui un assassinat. Le complot ayant été découvert, l'electeur Auguste, muni d'une commission impériale, marche à Gotha, où Groumbach, soutenu par le duc, s'était renfermé avec une troupe de soldats attachés à sa fortune. La place, après une vigoureuse résistance, est obligée de se rendre. Le duc Jean-Frédéric, aussi malheureux que son père, est arrêté et conduit à Vienne dans une charrette avec un bonnet de paille sur la tête, et ses états sont donnés à Guillaume, son frère. Groumbach et ses complices expièrent leurs crimes dans les supplices en 1567.

Les réformés ayant voulu s'introduire dans les états d'Auguste, ce prince les en écarta, et fit dresser le fameux corps de doctrine, connu sous le nom de *Formule de Concorde*, pour réunir les Luthériens qui commençaient à se diviser. Auguste céda, l'an 1579, à Joachim II, électeur de Brandebourg, le burgraviat de Magdebourg, en se réservant le titre avec quelques bailliages, et obtint, en 1583, une partie du comté vacant de Henneberg pour les frais de la guerre de Gotha. Il s'opposa, l'an 1582, dans la diète d'Augsbourg, à la réception du calendrier grégorien, parla long-tems pour montrer qu'on ne pouvait l'admettre sans donner atteinte à la liberté germanique, attendu le ton impérieux que le pape y prenait pour le faire adopter; et son avis fut suivi par tout le parti protestant. Auguste mourut le 11 février 1586, laissant ses finances en très-bon ordre. Il avait épousé, 1°. le 7 octobre 1548, Anne, fille de Christiern III, roi de Danemarck, morte le 1er. octobre 1585, dont il eut Christian, qui suit; Elisabeth, mariée, en 1568, à Jean-Casimir, comte palatin (puîné) du Rhin; Dorothée, alliée, en 1585, à Henri-Jules, duc de Brunswick; Anne, mariée, en 1585, à Jean-Casimir, duc de Saxe-Cobourg; et treize autres enfants, morts en bas âge. Un second mariage qu'il fit, le 3 janvier 1586, avec Agnès-Hedwige, fille de Joachim-Ernest, prince d'Anhalt, ne lui donna point d'enfants: sa veuve se remaria à Jean, duc de Holstein. Auguste embellit la Saxe de plusieurs édifices publics, et dépensa des sommes considérables à faire bâtir le château d'Augustebourg; ce qui n'empêcha pas qu'après sa mort on ne trouvât dix-sept millions d'écus dans son trésor. (De Grace, *Hist. de l'univers*, tom. V, part. 2, pag. 49.)

CHRISTIAN I.

1586. Christian I, fils d'Auguste et son successeur, né le 29 octobre 1560, quitta la religion luthérienne pour embrasser la réformée. Il envoya, l'an 1591, du secours à Henri IV, roi de France, contre la ligue. Sa mort arriva le 25 septembre de de la même année. Ce prince avait épousé, l'an 1582, Sophie, fille de Jean-Georges, électeur de Brandebourg, morte le 7 décembre 1522, dont il eut Christian II, qui suit; Jean-Georges, électeur après son frère; Auguste, administrateur de l'évêché de Naumbourg; Sophie, mariée, en 1610, à François, duc de Poméranie; et Dorothée, abbesse de Quedlinbourg.

CHRISTIAN II.

1591. Christian II, fils de Christian I, né le 23 septembre 1583, succéda, l'an 1591, à son père, sous la tutelle de Frédéric-Guillaume, duc de Saxe-Altenbourg, qui lui fit reprendre la religion luthérienne au lieu du Calvinisme introduit par son père. L'an 1610, il obtint de l'empereur Rodolphe II, le 27 juin, l'investiture des états vacants de Juliers; mais elle n'eut point d'effet. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 23 juin 1611, sans enfants. Ce prince avait épousé, dans le mois de septembre 1602, Hedwige, fille de Frédéric II, roi de Danemarck.

JEAN-GEORGES I.

1611. Jean-Georges I, né le 5 mars 1585, administrateur de l'évêché de Mersbourg en 1603, électeur, après Christian II, son frère, en 1611, prit le parti de l'empereur contre les Bohémiens, et s'empara, l'an 1620, de Bautzen en Lusace. L'édit de Ferdinand II, de 1629, pour la restitution des biens ecclésiastiques, le fit entrer dans l'alliance de la Suède. Ses troupes, jointes à celles de cette couronne, contribuèrent à la victoire qu'elles remportèrent à Leipsick le 7 septembre 1631. Le 13 du même mois, il reprit Leipsick, et reconquit ensuite toute la Misnie que les Impériaux lui avaient enlevée. De là étant entré dans la Bohême, il se saisit de Leutmérits le 28 octobre, conduisit ensuite son armée devant Prague qui lui ouvrit ses portes le 11 novembre, et se logea dans le palais du général de Walstein, qui en était sorti quelques jours auparavant. Tout le reste de la Bohême suivit l'exemple de la capitale, excepté Pilsen, Budweis et Tabor. Les bannis de Bohême revinrent alors prendre possession de leurs biens; les paysans soulevés pillèrent ceux des ecclésiastiques qui s'étaient absentés, et assommèrent les soldats de l'empereur. Mais Prague fut reprise, le 15 mai 1632, par Walstein, qui acheva, dans le cours du même mois, la conquête de ce royaume. L'électeur Jean-Georges continua néanmoins la guerre dans les trois années suivantes, sans se laisser ébranler ni par les revers, ni par les sollicitations qu'on lui fit pour le détacher du parti de la Suède. Mais, l'an 1635, irrité de voir le général Oxenstiern déclaré à Heilbronn, chef de la ligue protestante, il fait sa paix, le 10 mai, dans Prague avec l'empereur à des conditions très-avantageuses, dont les principales furent

que l'exercice de la religion protestante serait libre dans l'empire, à l'exception des pays héréditaires de la maison d'Autriche; que l'électeur de Saxe jouirait pendant cinquante ans des revenus ecclésiastiques; qu'il disposerait de trois places dans l'archevêché de Magdebourg, et que son fils en serait administrateur. Plusieurs princes et villes impériales accédèrent à ce traité. Jean-Georges obtint de plus pour les frais de la guerre la haute et la basse Lusace. Cet accommodement ne lui procura pas toutefois la tranquillité qui en était l'objet. Il fut obligé, pour défendre ses états, de prendre les armes contre les Suédois, qui le battirent, le 23 octobre de la même année, à Dommitz, et, le 4 octobre 1636, à Witstock. Il fut plus heureux le 24 septembre 1643, au combat de Dutlingue, où il aida les Impériaux à battre les Français. Il fit ensuite avec les Suédois une trêve qui dura jusqu'au traité de Westphalie. Ce prince mourut le 8 octobre 1656. « Jean-Georges dit un habile homme, joi» gnait à peu de talents une âme mercenaire. L'intérêt momen» tané qui le réglait, le rendait incertain dans ses démarches; » il en faisait trop ou pas assez. Moins fait pour fortifier le parti » qu'il embrassait que pour affaiblir le parti contraire, il n'était » propre qu'à faire durer les troubles. » (Condillac.) Il avait épousé, 1°. le 16 septembre 1604, **Sibylle-Elisabeth**, fille de Frédéric, duc de Wurtemberg, morte, le 20 janvier 1606, sans enfants; 2°. le 19 juillet 1607, **Madeleine-Sibylle**, fille d'Albert-Frédéric de Brandebourg, duc de Prusse, morte le 12 février 1659, dont il eut Jean-Georges, qui suit; Auguste, auteur de la branche de Weissenfels; Christian, tige de la branche de Mersbourg; Maurice, auteur de la branche de Zeitz (ces trois branches sont à présent éteintes); Sophie-Eléonore, mariée, en 1627, à Georges II, landgrave de Hesse-Darmstadt; Marie-Elisabeth, mariée, en 1630, à Frédéric, duc de Holstein-Gottorp; Madeleine-Sibylle, alliée, 1°. en 1634, à Christiern, prince royal de Danemarck; 2°. en 1652, à Frédéric-Guillaume II, duc de Saxe-Altenbourg.

JEAN-GEORGES II.

1656. **Jean-Georges II**, né le 31 mai 1613, électeur en 1656, exerça le vicariat de l'empire en 1657 et 1658. Il assista, cette dernière année, à l'élection de l'empereur Léopold. En 1664, il contribua, dans la diète de Ratisbonne, à la déclaration de guerre contre les Turcs. En 1672, il fit alliance avec l'électeur de Brandebourg. Il envoya, l'an 1674, du secours à l'empereur, dans la guerre sur le Rhin. Sa mort arriva le 22 août 1680. Ce prince avait épousé, le 11 novembre 1638, **Madeleine-Sibylle**, fille de Christian, margrave de Brandebourg-Bareith, morte le 20 mars 1687, après lui avoir donné Jean-Georges, qui suit; et Erdmuth-Sophie, mariée, en 1662, à Christian-Ernest, margrave de Brandebourg-Bareith.

JEAN-GEORGES III.

1680. **Jean-Georges III**, fils et successeur de Jean-Georges II, né le 20 juin 1647, commanda, en 1673, les troupes de son père, sur le Rhin, et devint électeur en 1680. Il contribua, l'an 1683, à la levée du siége de Vienne, formé par les Turcs. Il entra, l'an 1686, dans l'alliance conclue à Augsbourg, entre l'empereur, l'Espagne, la Suède, et autres princes, fit les campagnes suivantes, et assista au siége de Mayence en 1689. Il commanda l'armée de l'empire, sur le Rhin, en 1691. Ce prince mourut le 22 septembre de la même année, à Tubinge, âgé de quarante-quatre ans. Il avait épousé, le 9 octobre 1666, **Anne-Sophie**, fille de Frédéric III, roi de Danemarck, morte le premier juillet 1717, après lui avoir donné Jean-Georges, qui suit, et Frédéric-Auguste, électeur après son frère.

JEAN-GEORGES IV.

1691. **Jean-Georges IV**, né, le 18 octobre 1668, de Jean-Georges III et d'Anne-Sophie, électeur en 1691, mourut, le 27 avril 1694, sans enfants. Il avait épousé, le 17 avril 1692, **Eléonore-Erdmuth-Louise de Saxe-Eisenach**, et veuve de Jean Frédéric, margrave de Brandebourg-Anspach, morte le 9 septembre 1696.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE I.

1694. **Frédéric-Auguste I**, né le 12 mai 1670, succéda, l'an 1694, à son frère, Jean Georges IV, dans l'électorat. Ce prince fit, en 1695, une campagne en Hongrie contre les Turcs, avec huit mille hommes de ses troupes, força le sultan de se retirer de Lippa, le 17 août 1696, et livra, près de Pesth, une sanglante bataille aux Turcs, dont le succès, quoique non décisif, conserva néanmoins la Transylvanie. Le 27 juin 1697, Frédéric-Auguste fut élu roi de Pologne par une partie de la nation, et se maintint contre le prince de Conti, élu par une autre partie des Polonais. Il fut couronné le 15 septembre suivant. (Voyez *les rois de Pologne.*) Sa mort arriva le 1 février 1733. Il avait épousé, le 10 janvier 1693, **Christine-Eberhardine**, fille de Christian-Ernest, margrave de Brandebourg-Bareith, dont il eut Frédéric-Auguste, qui suit.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II.

1733. **Frédéric-Auguste II**, né le 7 octobre 1696, devint électeur de Saxe le 1 février 1733, fut élu roi de Pologne, par une partie des Polonais, le 5 octobre suivant, et couronné le 17 janvier 1734. (Voy. *les rois de Pologne.*) L'an 1740, après la mort de l'empereur Charles VI, il se réunit aux prétendants, à la succession de la maison d'Autriche, comme ayant épousé la fille aînée de l'empereur Joseph; mais il renonça dans la suite à ses prétentions, par les traités faits avec la reine de Hongrie les 20 décembre 1743 et 8 janvier 1745. Piqué de ces traités, le roi de Prusse déclare la guerre à l'électeur de Saxe dans le mois d'août 1745. « Tous ceux qui se liguent, dit-il, » avec les puissances que je combats, sont mes ennemis. Le roi » de Pologne, électeur de Saxe, a conclu un traité défensif » avec Marie-Thérèse, il est mon ennemi, et je lui déclare que » je marche contre lui. » Telle est la substance du mémoire que le roi de Prusse publia avant d'entrer en Saxe. La même année 1745, le prince d'Anhalt ayant battu, le 15 décembre, à la vue de Dresde, l'armée de l'électeur, commandée par le général Renard, s'empare de Leipsick, dont il tire une contribution de deux millions d'écus. A cette nouvelle, le roi de Prusse accourt avec toute son armée, fait investir Dresde, d'où l'électeur s'était sauvé, entre dans la ville, désarme deux régiments de milice qui en faisaient la garnison, se rend au palais, traite les deux princes et les trois princesses de Saxe avec tous les honneurs dus à leur rang, et donne des fêtes brillantes. Le 25 décembre suivant, traités conclus à Dresde, l'un entre le roi de Prusse et l'électeur de Saxe, l'autre entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie. Par le premier, l'électeur de Saxe cède au roi de Prusse ce qui est en contestation entr'eux, et s'oblige à lui payer, à la foire de Leipsick prochaine, un million d'écus d'Allemagne. L'an 1756, l'Europe étonnée fut témoin d'un acte d'hostilité dont elle n'avait point vu d'exemple depuis long-tems. Sans déclaration de guerre, et au milieu d'une profonde paix entre la Saxe et la Prusse, le prince Ferdinand de Brunswick entre en Saxe, le 29 août, à la tête de soixante mille prussiens, et s'empare de Leipsick. Cette invasion est accompagnée d'un manifeste où le roi de Prusse déclare qu'il est forcé à cette entreprise par les projets hostiles de la reine de Hongrie, que sa prudence l'oblige à prévenir, en attaquant cette princesse dans ses états de Bohême. L'électeur essaie en vain de détourner l'orage qui le menace, en faisant faire au roi de Prusse des propositions de neutralité. Pour réponse, il ne reçoit que ces mots accablants: *Tout ce que vous me proposez ne me convient pas; je n'ai point de proposition à faire.* Celui qui

parlait ainsi entrait en même tems à la tête d'une armée en Saxe. L'électeur sort de Dresde, le 10 septembre, et se rend au camp de Pirna, où dix-sept mille saxons étaient campés. Le même jour le roi de Prusse arrive à Dresde, entre dans le palais où la reine-électrice était restée, et exige d'elle la clef des archives. Sur son refus, on enfonce les portes; et le roi de Prusse, après avoir examiné tous les papiers, est surpris de n'y trouver aucune trace de l'alliance offensive qu'il supposait conclue entre la Saxe, la Russie et l'Autriche, contre lui. Il fait investir le camp des Saxons à Pirna, et de celui qu'il occupe à Zedlitz, il commande dans la Saxe en conquérant. Bataille de Welmina, ou de Lowositz, sur les frontières de Bohême, le 1 octobre, entre le roi de Prusse et le comte de Brown, général des Autrichiens, envoyés pour dégager le camp de Pirna. Elle ne fut point décisive; mais l'armée saxonne fut obligée, le 15 du même mois, de se rendre par capitulation. Le même jour, l'électeur de Saxe se retire au château de Kœnigstein, et de là, douze jours après, à Varsovie. La Saxe reste à la discrétion du roi de Prusse jusqu'à la paix conclue à Hubertsbourg, en Saxe, le 15 février 1763. Durant tout cet intervalle, il y exerça le droit de conquête avec la plus grande rigueur. Dès qu'il se vit maître de Leipsick et de Dresde, il établit un bureau militaire à Torgaw, pour la perception des revenus de l'électorat, fit ouvrir les arsenaux, s'empara des armes et des munitions, vida les caisses du souverain, établit les plus fortes contributions qu'il renouvela selon ses besoins, et enrôla les Saxons par force pour recruter ses troupes. Si les lois de la guerre peuvent autoriser cette conduite, il en faut d'autres pour justifier les excès auxquels les officiers de ce monarque se portèrent contre des particuliers attachés à la cour de Saxe, et surtout contre le comte de Bruhl, ministre de son altesse électorale. Non contents de piller la superbe maison de campagne de ce ministre, les Prussiens brûlèrent les magnifiques tableaux qu'il y avait rassemblés, et coupèrent à trois pieds de terre tous les arbres du parc. Il serait à souhaiter, pour la gloire du roi de Prusse, qu'il eût désavoué publiquement des procédés si peu conformes à la dignité de son caractère, à l'élévation de son âme, et à la générosité de son cœur. Frédéric-Auguste rapporta dans son électorat des infirmités qui le conduisirent au tombeau, le 5 octobre 1763. Ce prince avait épousé, le 20 août 1719, MARIE-JOSEPHE D'AUTRICHE, fille aînée de l'empereur Joseph I, morte à Dresde, où elle était restée après la retraite de son époux, le 17 novembre 1757. Elle lui donna Frédéric-Christian, qui suit; François-Xavier-Auguste, né le 25 août 1730, qui fut administrateur de l'électorat pendant la minorité de son neveu; Charles-Christian, né le 13 juillet 1733, nommé duc de Curlande; Albert-Casimir, duc de Teschen, né le 11 juillet 1738, lieutenant-gouverneur-général du royaume de Hongrie, marié, le 8 avril 1766, à Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François et de Marie-Thérèse, impératrice-reine, morte le 24 juin 1798; Clément-Wenceslas, né le 28 septembre 1739, évêque de Frisingue et de Ratisbonne, électeur de Trèves, évêque d'Augsbourg; Marie-Amélie, mariée, le 9 mai 1738, à don Carlos, roi de Naples, aujourd'hui (1787) roi d'Espagne; Marie-Anne, alliée, le 13 juin 1747, à Maximilien-Joseph, électeur de Bavière; Marie-Josephe, mariée, le 9 février 1747, à Louis, dauphin de France; Marie-Elisabeth, née le 9 février 1736; Marie-Christine; et Marie-Cunégonde, née le 10 novembre 1740, princesse-abbesse d'Essen et Thorn depuis le 16 juillet 1776. (Voyez *les rois de Pologne.*) Frédéric-Auguste, en montant sur le trône de Pologne, avait embrassé, comme son père, la religion catholique, dans laquelle ses descendants ont persévéré, quoique la confession d'Augsbourg soit la seule règle du culte public en Saxe.

FRÉDÉRIC-CHRISTIAN.

1763. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-LÉOPOLD, né le 5 septembre 1722, devint électeur de Saxe après Frédéric-Auguste II, son père, le 5 octobre 1763. Il mourut le 17 décembre suivant. Il avait épousé, le 13 juin 1747, MARIE-ANTOINETTE DE BAVIÈRE, fille de l'empereur Charles VII, dont il eut :

1°. Frédéric-Auguste, dont l'article suit;

2°. Antoine-Clement, né le 27 décembre 1752, marié, 1°. le 24 octobre 1781, à Marie-Charlotte, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, morte le 28 décembre 1782; 2°. le 18 octobre 1787, avec Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur Léopold II;

3°. Maximilien-Marie, né le 13 avril 1759, marié, le 9 mai 1792, avec Caroline-Marie-Thérèse, fille de Ferdinand, duc de Parme, morte le premier mars 1804. De ce mariage sont issus :

   a. Frédéric-Auguste-Albert-Marie, né le 18 août 1797;
   b. Clément-Marie-Joseph, né le premier mai 1798;
   c. Jean-Népomucène-Marie, né le 12 décembre 1801;
   d. Marie-Amélie-Frédérique, née le 10 août 1794;
   e. Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née le 27 avril 1796;
   f. Marie-Anne-Caroline, née le 15 novembre 1799, mariée, le 28 octobre 1817, à Léopold-Jean-Joseph-François-Ferdinand-Charles, prince héréditaire de Toscane;
   g. Marie-Josephe, née le 6 décembre 1803;

4°. Marie-Amélie-Anne-Josephe, née le 26 septembre 1757, mariée, le 12 février 1774, à Charles II, duc de Deux-Ponts, dont elle est veuve depuis le premier avril 1795;

5°. Marie-Anne-Thérèse-Josephe, née le 27 février 1761.

FRÉDERIC-AUGUSTE III, ROI DE SAXE.

1763. FRÉDÉRIC-AUGUSTE III, né le 29 décembre 1750, électeur de Saxe, le 17 décembre 1763, gouverna sous la régence du prince Xavier, son oncle, jusqu'en 1768, qu'il parvint à la majorité. Les premiers soins de ce prince furent le rétablissement du commerce et de l'industrie, et le perfectionnement de la législation. La torture fut abolie du code saxon en 1770. L'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, dernier rejeton mâle de sa branche, étant mort le 30 décembre 1777, Frédéric-Auguste, pour soutenir les droits de sa mère à sa succession, s'allia contre l'Autriche avec Frédéric II, roi de Prusse. Mais cette guerre fut aussitôt assoupie, et par le traité de Teschen, du 10 mai 1779, l'Autriche renonça à ses droits sur la Bavière. L'électeur de Saxe, aux droits de sa mère, recueillit une somme de six millions de florins, et il fit reconnaître tous les droits que la couronne de Bohême avait sur les seigneuries de Glaucha, de Walsenbourg et de Lichtenstein. Frédéric-Auguste a pris le titre de roi le 20 décembre 1807. Il a épousé, le 29 janvier 1769, MARIE-AMÉLIE-AUGUSTE, née le 11 mai 1752, fille de Frédéric, prince de Deux-Ponts, sœur du roi de Bavière. De ce mariage est issue :

Marie-Auguste-Antoinette, princesse royale de Saxe, née le 21 juin 1782.

Pour les événements de ce règne, on peut consulter la chronologie qui se trouve à la fin de cet ouvrage.

BRANCHE AINÉE.

DUCS DE SAXE-WEIMAR.

Les possessions de cette branche, aujourd'hui grand-ducale, sont les principautés de Weimar et d'Eisenach, une partie du duché d'Altenbourg et du comté de Henneberg, auxquelles

il faut joindre les acquisitions qu'elle a faites par suite du congrès de Vienne. Ces états ont une surface de cent quatre-vingt-trois lieues carrées, et une population de cent quatre-vingt-treize mille âmes. Le chef de la branche a une voix à l'assemblée générale. Il fait partie de la confération germanique.

JEAN-GUILLAUME.

1554. **Jean-Guillaume**, duc de Saxe-Weimar, né le 3 mars 1530, fils de Jean Frédéric, premier du nom, électeur de Saxe, servit en France sous le roi Henri II, et mourut le 2 mars 1573. Il avait épousé, le 15 janvier 1560, **Dorothée Susanne**, fille de Frédéric III, électeur palatin, morte le 29 mars 1592. Il en eut : 1°. Frédéric-Guillaume I, auteur de la branche des ducs de Saxe-Altenbourg, laquelle n'a formé que trois degrés, et s'est éteinte en 1672, par la mort, sans postérité, de Frédéric-Guillaume III; 2°. Jean, dont l'article suit; 3°. Sybille-Marie, née en 1563, morte le 20 février 1569; 4°. Marie, née le 2 mai 1571, abbesse de Quedlimbourg.

JEAN.

1573. **Jean**, duc de Saxe-Weimar, né le 22 mai 1570, mort le 31 octobre 1605, avait épousé, le 2 janvier 1593, **Dorothée-Marie**, fille de Joachim-Ernest, prince d'Anhalt, morte le 18 juillet 1617. Il en eut : 1°. Jean-Ernest, dont l'article suit; 2°. Frédéric, né en 1596, tué au combat de Fleurus, le 19 août 1622, servant sous le commandement du comte de Mansfeld; 3°. Jean, né en 1597, mort le 6 octobre 1604; 4°. Guillaume, qui continue la lignée; 5°. Albert, né en 1599, mort, le 20 décembre 1644, sans enfants de Dorothée, fille de Frédéric-Guillaume, duc de Saxe-Altenbourg, qu'il avait épousée le 14 juin 1633, morte le 10 avril 1675; 6°. Jean-Frédéric, né en 1620, mort le 17 octobre 1628; 7°. Ernest, tige de la branche des ducs de Saxe-Gotha, rapportée ci-après; 8°. Frédéric-Guillaume, né en 1602, mort en 1619; 9°. Bernard, né le 6 août 1604, mort le 8 juillet 1639, l'un des plus grands hommes de guerre de son tems.

JEAN-ERNEST I.

1605. **Jean-Ernest I**, né en 1594, succéda à son père, le 31 octobre 1605. Ce prince, ayant pris du service en Autriche, mourut en Hongrie, le 4 décembre 1626, sans postérité.

GUILLAUME.

1626. **Guillaume**, né le 11 avril 1598, succéda à Jean-Ernest, son frère, l'an 1641. Il partagea les biens de sa maison avec Ernest, duc de Saxe-Gotha, son autre frère. Il eut pour lui le duché de Weimar, qu'il transmit à ses descendants. Il mourut le 17 mai 1662, laissant d'**Eléonore-Dorothée**, fille de Jean-Georges, prince d'Anhalt, qu'il avait épousée le 25 mai 1625, morte le 26 décembre 1664, 1°. Jean-Ernest II, qui suit; 2°. Jean-Guillaume, né en 1630, mort en 1639; 3°. Adolphe-Guillaume, né en 1632, qui servit long-tems chez les Suédois. De Marie-Elisabeth, fille d'Auguste, duc de Brunswick, qu'il avait épousée en 1663, il eut cinq fils, dont quatre moururent avant lui, et le dernier né posthume, le 30 novembre 1668, mourut le 23 février 1671; 4°. Jean-Georges, qui a fondé la branche des ducs de Saxe-Eisenach, éteinte en 1741; 5°. Bernard, duc de Saxe-Jéna, né en 1638, mort le 3 mai 1678. Il avait épousé, le 18 juillet 1662, Marie de la Trémoille, morte le 24 août 1682, fille de Henri, duc de Thouars. Il en eut plusieurs enfants, entr'autres : *a*. Jean-Guillaume, duc de Jéna, né en 1675, mort de la petite vérole, le 4 novembre 1690; *b*. Charlotte-Marie, née le 20 décembre 1669, mariée, le 3 novembre 1683, à Guillaume-Ernest, duc de Saxe-Weimar, avec lequel elle divorça en 1690; 6°. Frédéric, né le 18 mars 1640, mort en 1656; 7°. Dorothée-Marie, née le 14 avril 1641, mariée, le 3 juillet 1656, à Maurice, duc de Saxe. Elle mourut le 11 juillet 1675.

JEAN-ERNEST II.

1662. **Jean-Ernest II**, né le 11 septembre 1627, hérita d'une partie des biens de la branche d'Altenbourg. Il mourut le 25 mai 1683. Il avait épousé, le 14 juin 1656, **Christine-Elisabeth**, fille de Jean-Christian, duc de Holstein-Sleswick-Sonderbourg, morte le 7 juin 1679. Il en eut :

1°. Guillaume-Ernest, qui suit;
2°. Jean-Ernest, né le 22 juin 1664, duc de Juliers, de Clèves, de Mons, d'Angrie et de Westphalie, landgrave de Thuringe, marquis de Misnie, prince-comte de Henneberg, comte de la Marck et de Ravensberg, et seigneur de Ravenstein. Il mourut le 10 juin 1707. Il avait épousé, 1°. le 11 octobre 1684, Sophie-Auguste, fille de Jean, prince d'Anhalt-Zerbst, morte le 14 septembre 1694; 2°. le 4 novembre suivant, Charlotte-Dorothée-Sophie, fille de Frédéric, langrave de Hesse-Hombourg. Les enfants du duc Jean-Ernest sont,

Du premier lit :

a. Ernest-Auguste, dont l'article viendra;
b. Jeanne-Charlotte, née le 23 novembre 1693;

Du second lit :

c. Charles-Frédéric, né le 30 octobre 1695, mort le 30 mars 1696;
d. Jean-Ernest, né le 25 décembre 1696, mort le 1er. août 1715;
e. Marie-Louise, née le 18 décembre 1697, morte le 29 décembre 1704;

3°. Anne-Dorothée, née en 1657, morte le 23 juin 1704, abbesse de Quedlimbourg;
4°. Wilhelmine-Christine, née le 26 novembre 1658, mariée à Christian-Guillaume, comte de Schwarzbourg, morte le 30 juin 1712;
5°. Eléonore-Sophie, née le 22 mars 1660, mariée, le 3 juillet 1684, à Philippe, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 4 février 1687.

GUILLAUME-ERNEST.

1683. **Guillaume-Ernest**, né le 19 octobre 1662, épousa, le 3 novembre 1683, sa cousine **Charlotte-Marie**, fille de Bernard, duc de Saxe-Jéna; ils divorcèrent en 1690. Elle mourut, sans lui avoir donné d'enfants, le 6 janvier 1703, et lui le 19 août 1728.

ERNEST-AUGUSTE.

1728. **Ernest-Auguste**, né le 19 avril 1688, succéda à son oncle le 19 août 1728. Il épousa, 1°. le 24 janvier 1716, **Eléonore-Wilhelmine**, fille d'Emmanuel, prince d'Anhalt-Coëthen, morte le 30 août 1726; 2°. le 7 avril 1734, **Sophie-Charlotte-Albertine**, née le 27 juillet 1713, fille de Georges-Frédéric-Charles, margrave de Culmbach. Il mourut en 1748, laissant les enfants qui suivent; *du premier lit :* 1°. Guillaume-Ernest, 2°. Wilhelmine-Auguste, nés le 4 juillet 1717; 3°. Jean-Guillaume, né en 1719, mort à Dresde en 1732; *du second lit :* 4°. Ernest-Auguste-Constantin, qui suit; 5°. Ernestine-Auguste-Sophie, née le 5 janvier 1740, mariée à Ernest-Frédéric-Charles, duc de Saxe-Hildbourghausen.

ERNEST-AUGUSTE-CONSTANTIN.

1748. **Ernest-Auguste-Constantin**, né le 2 juin 1737, épousa **Anne-Amélie**, née le 24 octobre 1739, fille de Charles, duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Il mourut le 28 mai 1758,

ayant eu deux fils : 1°. Charles-Auguste, qui suit ; 2°. Frédéric-Ferdinand-Constantin, né le 8 septembre 1758.

CHARLES-AUGUSTE, PREMIER GRAND-DUC.

1758. CHARLES-AUGUSTE, né le 3 septembre 1757, succéda, le 28 mai 1758, sous l'administration de sa mère, fut déclaré majeur et prit les rênes du gouvernement le 3 septembre 1775. Ce prince fut général de cavalerie au service de la Prusse, et n'entra dans la confédération rhénane qu'après les événements malheureux de la campagne de 1806. Il a pris, le 9 juin 1815, le titre de *grand-duc*. Comme doyen de la ligne ernestine de Saxe, il est en possession du seniorat d'Oldisleben. Il a épousé, le 3 octobre 1775, LOUISE, fille de Louis VI, landgrave de Hesse-Darmstadt, née le le 30 janvier 1757. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Frédéric, grand-duc héréditaire, né le 2 février 1783, lieutenant-général au service de Russie, marié, le 3 août 1804, à Marie Paulowna, fille de Paul I, empereur de Russie, née le 16 février 1786, dont un prince et deux princesses :
   a. Charles-Alexandre-Auguste, né le 4 juin 1818 ;
   b. Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Elisabeth-Caroline, née le 3 février 1808 ;
   c. Marie-Louise-Auguste-Catherine, née le 30 septembre 1811 ;

2°. Charles-Bernard, né le 30 mai 1792, général-major au service du roi des Pays-Bas, marié, le 30 mai 1816, à Ida, fille de Georges, duc de Saxe-Meinungen, née le 25 juin 1794. De ce mariage est née, le 31 mars 1817, Louise-Wilhelmine-Adélaïde ;

3°. Caroline-Louise, née le 19 juillet 1786, décédée sans alliance.

DUCS DE SAXE-GOTHA.

Les possessions de cette branche sont : la principauté de Gotha, la seigneurie supérieure de Kranchfeld, le comté supérieur de Gleichen, la majeure partie de la principauté d'Altenbourg, et un district du comté de Henneberg, ce qui forme en tout une surface de cent cinquante-deux lieues carrées, et une population de cent quatre-vingt-dix mille âmes. Le duc de Saxe-Gotha est membre de la confédération germanique et a une voix à l'assemblée générale.

ERNEST I, DIT LE PIEUX

1605. ERNEST I, né le 25 décembre 1601, septième fils de Jean, duc de Weimar, fut un prince d'une grande piété : sage économe, politique, profond, il recueillit, par son grand âge, préférablement à ses neveux et petits-neveux, le riche héritage d'Altenbourg, en Misnie, et de Cobourg, en Franconie, en vertu du droit de proximité de degré qui a lieu en Allemagne lorsqu'il ne s'agit point des électorats et des plus grands fiefs. Il céda néanmoins, pour le bien de la paix, qu'il voulut toujours conserver, le quart de ses héritages à ses neveux des branches de Weimar et d'Eisenach, aînées de la sienne. Il mourut le 16 mars 1675. Il avait épousé, le 24 octobre 1636, ELISABETH-SOPHIE, fille unique de Jean-Philippe, duc de Saxe-Altenbourg, morte le 25 décembre 1680. Il en eut dix-huit enfants, entr'autres : 1°. Frédéric, dont l'article suit ; 2°. Albert, né le 24 mars 1642, duc de Saxe-Cobourg, général des armées de l'empereur. Il mourut au mois d'août 1699, ayant épousé, 1°. le 18 juillet 1676, Marie-Elisabeth, fille d'Auguste, duc de Brunswick, morte le 15 février 1687, n'ayant eu qu'un fils, Ernest-Auguste, né le 1er. septembre 1677, mort le 18 août 1678 ; 2°. le 24 mai 1688, Susanne-Elisabeth, comtesse de Kempenski, en Bohême, dont il n'eut point d'enfants ; 3°. Bernard, duc de Saxe-Meinungen, auteur de la branche de ce nom, rapportée ci-après ; 4°. Henri, duc de Rombild, né le 16 novembre 1650, général des ingénieurs des armées impériales, mort le 13 mai 1710. Il avait épousé, le 1er. mars 1676, Marie-Elisabeth, fille de Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte sans enfants le 26 août 1715 ; 5°. Christian, duc de Saxe-Eisenberg, né le 6 janvier 1653, mort le 28 août 1707. Il avait épousé, 1°. le 13 février 1677, Christine, fille de Christian, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 13 mars 1679, dont il eut une fille unique, Christine, née le 4 mars 1679, mariée, le 15 février 1699, à Philippe-Ernest, duc de Holstein-Gluksbourg ; 2°. le 8 février 1681, Sophie-Marie, fille de Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte sans enfants le 22 août 1712 ; 6°. Ernest, souche des ducs de Saxe-Hildbourghausen ; 7°. Jean-Ernest, auteur de la branche des ducs de Cobourg-Saalfeld ; 8°. Elisabeth-Dorothée, née le 3 janvier 1640, mariée, le 15 décembre 1666, à Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt ; 9°. Dorothée-Marie, née le 12 février 1654, morte, sans avoir été mariée, le 17 juin 1682.

FRÉDÉRIC I.

1675. FRÉDÉRIC I, né le 15 juillet 1646, eut l'administration des états qu'avait possédés son père. Ce dernier avait établi le *séniorat* dans sa famille, c'est-à-dire que l'aîné des frères devait toujours avoir le gouvernement de tous les domaines de la maison, et les puînés chacun une pension de huit mille florins ; mais Frédéric, voyant que cette disposition du testament paternel mécontentait tous ses frères, fit une convention avec les quatre derniers pour leur céder à chacun, en terres, au moins dix-huit mille florins de rente, se réservant, pour lui et pour sa postérité, le droit de supériorité. Mais Albert et Bernard, ses deux autres frères, voulurent des conditions plus avantageuses. Enfin, après de nouvelles contestations, la principauté de Gotha demeura à Frédéric, avec d'autres domaines. Il ordonna que désormais son état ne serait plus divisé. Il institua un ordre de chevalerie, ayant pour symbole une foi ou deux mains jointes l'une à l'autre avec cette devise : *Fidèlement et constamment*. Il mourut d'apoplexie le 12 août 1691. Il avait épousé, 1°. le 14 novembre 1669, MADELEINE-SYBILLE, fille d'Auguste, duc de Saxe-Hall, administrateur de Magdebourg, morte le 7 janvier 1681 ; 2°. le 14 août de la même année, CHRISTINE, fille de Frédéric, marquis de Bade, veuve d'Albert, marquis de Brandebourg-Anspach, morte sans enfants le 21 décembre 1705. Du premier lit sont issus : 1°. Frédéric II, qui suit ; 2°. Jean-Guillaume, major-général au service de l'empereur, né le 4 octobre 1677, tué au siège de Toulon le 15 août 1707 ; 3°. Anne-Sophie, née le 22 décembre 1670, mariée, le 15 octobre 1691, à Louis-Frédéric, comte de Schwarzbourg-Rudolstadt, morte le 24 juin 1718 ; 4°. Dorothée-Marie, née le 22 janvier 1674, première femme d'Ernest-Louis, duc de Saxe-Meinungen ; 5°. Frédérique, née le 24 mars 1675, mariée, le 20 mai 1702, à Jean-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst ; 6°. Jeanne, née le 1er. octobre 1680, mariée, le 20 juin 1702, à Frédéric, duc de Mecklenbourg-Strélitz.

FRÉDÉRIC II.

1691. FRÉDÉRIC II, né le 23 juillet 1676, fut fait chevalier de l'ordre de l'Eléphant en 1694, et mourut le 23 mars 1732. Il avait épousé, le 7 juin 1696, MADELEINE-AUGUSTE, fille de Charles-Guillaume, prince d'Anhalt-Zerbst, morte le 11 octobre 1740. Il en a eu : 1°. Frédéric, dont l'article suit ; 2°. Guillaume, né le 12 mars 1701 ; 3°. Charles-Frédéric, né le 20 septembre 1702, mort en 1703 ; 4°. Jean-Auguste, né le 17 février 1704, père d'Auguste-Louise-Frédérique, née le 30 novembre 1752, mariée, en 1780, à Frédéric-Charles, prince héréditaire de Schwarzbourg-Rudolstadt : et de Louise, née le 9 mars 1756, mariée, en 1775, à Frédéric-François de Mecklenbourg-Schwerin ; 5°. Christian-Guillaume, né le

28 mai 1706; 6°. Louis-Ernest, né le 29 décembre 1707; 7°. Emmanuel, né le 5 avril 1709, mort le 10 avril 1710; 8°. Maurice, né le 11 mai 1711; 9°. Charles, né en 1714, mort en 1715; 10°. Jean-Adolphe, né le 18 mai 1721; 11°. Sophie, née le 30 mai 1697, morte en 1703; 12°. Christine, née le 27 février 1705, morte le 25 mars suivant; 13°. Christine-Wilhelmine, née le 28 mai 1706; 14°. Sophie, née le 14 août 1712, morte le 12 novembre suivant; 15°. Frédérique, née le 17 juillet 1715, morte le 9 novembre 1718; 16°. Madeleine-Sybille, née le 15 août 1718, morte le 19 novembre suivant; 17°. Auguste, née le 29 novembre 1719.

FRÉDÉRIC III.

1732. Frédéric III, né le 14 avril 1699, duc de Saxe-Gotha et d'Altenbourg, mort le 10 mars 1772, avait épousé, le 8 août 1729, Louise-Dorothée, morte le 11 novembre 1767, fille d'Ernest-Louis, duc de Saxe-Meinungen. Il en eut: 1°. Frédéric, né le 20 janvier 1735, mort sans postérité; 2°. Ernest II, qui suit; 3°. Auguste, né le 14 août 1747; 4°. Frédérique-Louise, née le 30 janvier 1740.

ERNEST-LOUIS.

1772. Ernest-Louis, né le 30 janvier 1745, succéda au duc Frédéric III, son père, le 10 mars 1772. Ce prince mourut le 20 avril 1804. Il avait épousé, le 21 mars 1769, Marie-Charlotte-Amélie-Ernestine, fille d'Antoine-Ulric, duc de Saxe-Meinungen. De ce mariage sont issus :

1°. Emile-Léopold-Auguste, qui suit ;
2°. Frédéric, né le 28 novembre 1747.

ÉMILE-LÉOPOLD-AUGUSTE.

1804. Emile-Léopold-Auguste, duc de Saxe-Gotha, né le 23 novembre 1772, a succédé à son père le 20 avril 1804. Il a épousé, 1°. Louise-Charlotte, fille de Frédéric-Louis, prince de Mecklenbourg-Schwerin; 2°. le 24 avril 1802, Caroline-Amélie, fille de Guillaume, électeur de Hesse. Du premier lit est issue une princesse, nommée Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste, née le 21 décembre 1800, mariée, le 31 juillet 1817, à Ernest-Antoine-Charles-Louis, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld.

DUCS DE SAXE-MEINUNGEN.

Les possessions de cette branche consistent en une partie du comté de Henneberg. Elles ont une surface de cinquante lieues carrées, et une population de cinquante-six mille âmes. Le duc de Saxe-Meinungen est membre de la confédération germanique, et a une voix à l'assemblée générale.

BERNARD.

1675. Bernard, né le 10 septembre 1649, duc de Saxe-Meinungen, puis de Cobourg, troisième fils d'Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, mourut le 27 avril 1706. Il avait épousé en premières noces, le 20 novembre 1671, Marie-Hedwige, fille de Georges, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte le 19 avril 1680; 2°. le 25 janvier 1681, Elisabeth-Eléonore-Sophie, fille d'Antoine-Ulric, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, morte le 15 mars 1725. Ses enfants furent, *du premier lit* : 1°. Ernest-Louis, qui suit; 2°. Bernard, mestre-de-camp au service des Hollandais, mort d'apoplexie le 25 octobre 1694; 3°. Jean-Ernest, né en 1674, mort en 1675; 4°. Frédéric-Guillaume, né le 19 février 1679; 5°. Georges-Ernest, né le 26 mars 1680, mort le premier janvier 1699; 6°. Marie-Elisabeth, née en août 1676, morte le 22 décembre suivant; *du second lit* : 7°. Antoine-Auguste, né le 20 juin 1684, mort le 10 décembre suivant, 8°. Antoine-Ulric, rapporté plus loin; 9°. Elisabeth-Ernestine-Antoinette, née le 3 décembre 1681, abbesse de Sandrech, en 1713; 10°. Eléonore-Frédérique, née le 2 mars 1683; 11°. Wilhelmine-Louise, née le 19 janvier 1686, mariée, le 20 décembre 1703, à Charles, duc de Wurtemberg-Juliusbourg.

ERNEST-LOUIS Ier.

1706. Ernest-Louis I, né le 7 octobre 1672, mort en 1724, avait épousé, 1°. le 19 septembre 1704, Dorothée-Marie, fille de Frédéric, duc de Saxe-Gotha, morte le 18 avril 1713; 2°. le 3 juin 1714, Elisabeth-Sophie de Brandebourg, fille de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Du premier lit sont issus : 1°. Joseph-Bernardin, né en 1706, colonel d'un régiment d'infanterie, mort en 1724; 2°. Frédéric-Auguste, né le 4 novembre 1707, mort le 25 décembre suivant; 3°. Ernest-Louis, qui suit; 4°. Charles-Frédéric, rapporté ci-après, 5°. Louise-Dorothée, née le 10 août 1710, mariée, le 8 août 1729, à Frédéric III, duc de Saxe-Gotha.

ERNEST-LOUIS II.

1724. Ernest-Louis II succéda à Ernest-Louis Ier., son père. Il mourut le 24 février 1729, à l'âge de dix-neuf ans et demi, étant né le 28 août 1709.

CHARLES-FRÉDÉRIC.

1729. Charles-Frédéric, né le 18 juillet 1712, duc de Saxe-Meinungen, le 24 février 1729, mourut aussi sans postérité le 18 avril 1743.

ANTOINE-ULRIC.

1743. Antoine-Ulric, né le 22 octobre 1687, fils aîné du second lit de Bernard, succéda à Charles-Frédéric, son neveu, le 18 avril 1743, et mourut le 27 janvier 1763. Il avait épousé, le 26 septembre 1750, Charlotte-Amélie, fille de Charles, landgrave de Hesse-Philippstal, morte en 1802. De ce mariage sont issus : 1°. Auguste-Frédéric, qui suit; 2°. Georges Frédéric, mentionné ci-après; 3°. Marie-Charlotte-Amélie-Ernestine, née le 11 septembre 1751, mariée, le 21 mars 1769, à Louis-Ernest, duc de Saxe Gotha; 4°. Wilhelmine-Louise, née le 6 août 1752; 5°. Amélie-Auguste, née le 4 mars 1762.

AUGUSTE-FRÉDÉRIC.

1763. Auguste-Frédéric, né le 17 novembre 1754, succéda à son père le 27 janvier 1763, et mourut le 22 juin 1782, sans postérité de Louise, princesse de Stolberg-Gedern, qu'il avait épousée le 5 juin 1780.

GEORGES-FRÉDÉRIC.

1782. Georges-Frédéric, né le 4 février 1761, succéda à son frère, en 1782, au duché de Saxe-Meinungen. Il mourut le 24 décembre 1803. Il avait épousé, le 27 novembre 1782, Louise-Eléonore, fille de Christian-Albert-Louis, prince de Hohenlohe-Langenbourg, née le 11 août 1763. De ce mariage sont issus : 1°. Bernard, qui suit; 2°. Adélaïde, née le 13 août 1792, mariée, le 11 juin 1818, à Guillaume-Henri, duc de Clarence, fils de Georges III, roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; 3°. Ida, née le 25 juin 1794, mariée, le 31 mai 1816, à Charles-Alexandre-Auguste, duc de Saxe-Weimar.

BERNARD.

1803. Bernard-Eric-Freud, né le 17 décembre 1800, a succédé, le 24 décembre 1803, à son père Georges-Frédéric, sous la tutelle de sa mère.

DUCS DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

Cette branche possède la moitié de la principauté de Cobourg et la principauté de Hildbourghausen, avec une très-petite partie du comté de Henneberg, ce qui forme en tout une surface de trente-six lieues carrées, et une population de trente-trois mille âmes. Le chef de cette branche est membre de la confédération germanique, et a une voix à l'assemblée générale.

ERNEST.

1675. Ernest, né le 12 juin 1655, duc de Saxe-Hildbourghausen, sixième fils d'Ernest le Pieux, duc de Saxe-Gotha, se signala à la bataille de Fleurus, en 1690, et au combat de Leuze, en 1691, à la tête d'un régiment de cavalerie, pour le service des Etats-Généraux. Il mourut le 17 octobre 1715. Il avait épousé, le 10 février 1680, Sophie-Henriette, fille de Georges-Frédéric, prince de Waldeck. Il en eut: 1°. Ernest-Frédéric, qui suit; 2°. Charles-Guillaume, né en 1686, mort en 1687; 3°. Joseph-Marie-Frédéric-Guillaume-Hollandin, né le 5 octobre 1702. Il servit dans les troupes impériales, où il fut général d'artillerie, et abjura la religion protestante à Naples, au mois d'octobre 1727. Il épousa, le 18 avril 1734, Louise-Victoire, princesse de Soissons, morte en 1763, fille d'Eugène-Jean-François, prince de Soissons. Il mourut en 1787; 4°. Sophie-Charlotte, née en 1682, morte en 1684; 5°. autre Sophie-Charlotte, née en 1685, morte en 1710.

ERNEST-FRÉDÉRIC Ier.

1715. Ernest-Frédéric I, né le 21 août 1681, brigadier de cavalerie au service de Hollande, puis major-général des armées de l'empereur, mourut le 9 mars 1724. Il avait épousé, le 4 février 1704, Sophie-Albertine, fille de Georges-Louis, comte d'Erpach, morte le 22 novembre 1727. De ce mariage sont issus: 1°. Ernest-Louis Hollandin, né le 23 novembre 1704, mort le 26 du même mois; 2°. Ernest-Louis-Albert, né le 6 février 1707, mort le 17 avril suivant; 3°. Ernest-Frédéric, qui suit; 4°. Frédéric-Auguste, né en 1709, mort en 1710; 5°. Louis-Frédéric, né le 11 septembre 1710, général d'artillerie de l'électeur de Bavière, en 1742; 6°. Emmanuel-Frédéric, né en 1715; 7°. Sophie-Elisabeth, née en 1705, morte en 1708; 8°. Albertine-Elisabeth, née le 3 août 1713, mariée, le 5 février 1735, à Charles-Louis-Frédéric, prince de Mecklenbourg-Strélitz.

ERNEST-FRÉDÉRIC II.

1724. Ernest-Frédéric II, né le 17 décembre 1707, succéda à son père le 9 mars 1724, et gouverna par lui-même, le 16 décembre 1728, étant parvenu à l'âge de majorité. Il mourut en 1745. Il avait épousé, le 19 juin 1726, Caroline, fille de Philippe-Charles, comte d'Erpach, née le 29 septembre 1700. De ce mariage sont issus: 1°. Ernest-Frédéric-Charles, qui suit; 2°. Frédéric-Auguste-Albert, né le 8 août 1728; 3°. Frédéric-Guillaume-Eugène, né le 8 octobre 1730, marié, le 13 mars 1778, avec Chrétienne-Sophie-Caroline, sa nièce; 4°. Sophie-Amélie-Caroline, née le 21 juillet 1732, mariée, le 28 janvier 1749, à Louis-Frédéric-Charles, prince de Hohenlohe-Œringen.

ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES.

1745. Ernest-Frédéric-Charles, né le 10 juin 1727, mort au mois de septembre 1780, avait épousé, 1°. le 1er. octobre 1749, Louise, fille de Christian VI, roi de Danemarck, morte en 1756; 2°. le 20 janvier 1757, Christine-Sophie de Brandebourg-Bareuth, morte la même année; 3°. Ernestine-Auguste-Sophie, fille d'Ernest-Auguste, duc de Saxe-Weimar. De ce dernier mariage sont issus: 1°. Frédéric, qui suit; 2°. Chrétienne-Sophie-Caroline, née le 4 décembre 1761, mariée à son oncle, Frédéric-Guillaume-Eugène.

FRÉDÉRIC.

1780. Frédéric, né le 29 avril 1763, duc régnant de Saxe-Hildbourghausen, succéda à son père le 23 septembre 1780, sous la tutelle de Joseph-Marie-Frédéric-Guillaume-Hollandin, son grand-oncle, auquel, à sa majorité, il abandonna le gouvernement jusqu'à la mort de ce prince, arrivée le 4 janvier 1784. Il a épousé, le 3 septembre 1785, Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique, morte le 14 mai 1818, fille de Charles-Louis-Frédéric, grand-duc de Mecklenbourg-Strélitz. Les enfants du duc Frédéric sont:

1°. Joseph-Georges-Frédéric-Ernest-Charles, prince héréditaire, né le 27 août 1789, marié, le 24 avril 1817, avec Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, fille de Louis, duc de Wurtemberg;
2°. Georges-Charles-Frédéric, né le 24 juillet 1796;
3°. Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né le 4 octobre 1801;
4°. Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né le 3 juillet 1804;
5°. Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née le 17 juin 1787, mariée, le 28 septembre 1805, à Paul-Charles-Frédéric-Auguste, frère du roi de Wurtemberg;
6°. Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née le 8 juillet 1792, mariée, le 12 octobre 1810, à Louis-Charles-Auguste, prince royal de Bavière;
7°. Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine, née le 28 janvier 1794, mariée, le 24 juin 1813, à Georges-Guillaume-Auguste, duc de Nassau;

DUCS DE SAXE-COBOURG-SAALFELD.

Cette branche possède la principauté de Saalfeld, qui fait partie de celle d'Altenbourg, celle de Cobourg, une partie du comté de Henneberg, et, depuis 1816, la seigneurie de Baumholder, sur la rive gauche du Rhin. Toutes ces possessions ont une surface de soixante-douze lieues carrées, et une population de soixante-dix-neuf mille habitants. Le duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld fait partie de la confédération germanique, et il a une voix à l'assemblée générale.

JEAN-ERNEST.

1675. Jean-Ernest, duc de Saxe-Saalfeld, né le 22 août 1658, septième fils d'Ernest, duc de Saxe-Gotha, mourut le 17 décembre 1729. Il avait épousé, 1°. le 18 février 1680, Sophie-Hedwige, fille de Christian, duc de Saxe-Mersbourg, morte le 1er. août 1686; 2°. le 1er. décembre 1690, Charlotte-Jeanne, fille de Josias, prince de Waldeck, morte le 1er. février 1699. Ses enfants furent, *du premier lit*: 1°. Christian-Ernest, qui suit; 2°. Christine-Sophie, née en 1681, morte en 1697; 3°. Charlotte-Wilhelmine, née le 4 juin 1685, mariée, le 25 décembre, 1705, à Reinhart, comte de Hanau; *du second lit*: 4°. Guillaume-Frédéric, né le 16 août 1691; 5°. Charles-Ernest, né le 12 septembre 1692; 6°. François-Josias, qui a continué la lignée; 7°. Sophie-Wilhelmine, née le 9 août 1693, mariée, le 8 février 1720, à Frédéric-Antoine, prince de Schwarzbourg, morte le 4 décembre 1727; 8°. Henriette-Albertine, née le 8 juillet 1694, morte le 1er. avril 1695; 9°. Louise-Amélie, née le 24 août 1695, morte le 12 août 1713; 10°. Charlotte, née le 30 octobre 1696, morte

le 2 novembre suivant; 11°. Henriette-Albertine, née le 20 novembre 1698.

CHRISTIAN-ERNEST.

1729. CHRISTIAN-ERNEST, né le 18 août 1683, succéda au duché de Saxe-Saalfeld, le 17 décembre 1729, et mourut le 15 mai 1745. Il avait épousé, le 18 août 1724, CHRISTINE-FRÉDÉRIQUE DE LOSS, dont il n'eut point d'enfants.

FRANÇOIS-JOSIAS.

1745. FRANÇOIS-JOSIAS, né le 25 septembre 1697, fils puîné de Jean-Ernest, succéda à son frère consanguin, Christian-Ernest, le 16 mai 1745. Il mourut le 16 septembre 1764. Il avait épousé, le 2 janvier 1723, ANNE-SOPHIE, fille de Louis-Frédéric, prince de Schwarzbourg-Rudolstadt. Il en eut: 1°. Ernest-Frédéric, qui suit; 2°. Chrétien-François, né le 25 janvier 1730; 3°. Frédéric-Josias, né le 26 décembre 1737, feld-maréchal au service d'Autriche; 4°. Charlotte-Sophie, née le 24 septembre 1731, mariée à Louis, prince de Mecklenbourg-Schwerin, 5°. Frédérique-Caroline, née le 24 juin 1735, mariée, le 22 novembre 1754, à Chrétien-Frédéric-Charles-Alexandre, margrave de Brandebourg-Anspach.

ERNEST-FRÉDÉRIC.

1764. ERNEST-FRÉDÉRIC, né le 18 mars 1724, épousa, le 23 avril 1749, SOPHIE-ANTOINETTE, fille de Ferdinand Lebrech, duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Il mourut le 8 septembre 1800, ayant eu les enfants qui suivent: 1°. François-Frédéric-Antoine, qui lui succéda; 2°. Louis-Charles-Frédéric, né le 2 janvier 1755, feld-maréchal-lieutenant au service de l'empereur; 3°. Caroline-Ulrique-Amélie, née le 19 octobre 1753, religieuse.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-ANTOINE.

1800. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 15 juillet 1750, mort le 9 décembre 1806, avait épousé, le 13 juin 1777, Auguste-Caroline, fille de Henri XXIV, prince Reuss d'Ebersdorf, née le 19 janvier 1757. De ce mariage sont issus:

1°. Ernest-Antoine-Charles-Louis, qui suit:
2°. Ferdinand-Georges-Auguste, né le 28 mars 1785, général-major au service de l'Autriche, marié, le 2 janvier 1816, avec Marie-Antoinette-Gabrielle, princesse de Kohary, née le 2 juillet 1797. Ce prince ayant obtenu l'expectative des biens du prince de Kohary, en Hongrie, prend le titre de *duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld-Kohary*. Il a eu un prince de son mariage, nommé Ferdinand, né le 29 octobre 1816;
3°. Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, né le 16 décembre 1790, feld maréchal au service de la Grande-Bretagne, marié, le 2 mai 1816, à Caroline-Charlotte-Auguste, fille de Georges-Frédéric-Auguste, prince de Galles, régent de la Grande-Bretagne, morte le 6 novembre 1817;
4°. Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née le 18 août 1778, mariée, le 23 février 1804, à Emmanuel, comte de Mensdorf de Pouilly;
5°. Antoinette-Ernestine-Amélie, née le 28 août 1779, mariée, le 17 novembre 1798, avec Alexandre-Frédéric-Charles, duc de Wurtemberg;
6°. Julienne-Henriette-Ulrique, née le 23 septembre 1781, nommée Anna Fœdrowna, depuis son mariage, contracté le 26 février 1796, avec Constantin Paulowitch, grand duc de Russie, frère de l'empereur;
7°. Marie-Louise-Victoire, née le 17 août 1786, mariée, le 21 décembre 1805, au prince Emich-Charles de Linange.

ERNEST-ANTOINE-CHARLES-LOUIS.

1806. ERNEST-ANTOINE-CHARLES-LOUIS, duc régnant de Saxe-Cobourg-Saalfeld, né le 2 janvier 1784, général de cavalerie au service d'Autriche, a épousé, le 31 juillet 1817, DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, fille d'Emile-Léopold-Auguste, duc de Saxe-Gotha, née le 21 décembre 1800. De ce mariage est issu:

Auguste-Ernest-Charles, prince héréditaire, né le 21 juin 1818.

DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

Le duché de Saxe-Lawenbourg, ou de la basse Saxe, est situé sur les deux bords de la rivière de l'Elbe, depuis Domitz, dans le Mecklenbourg, jusqu'à trois lieues près de Hambourg. Les ducs ont pris leur titre de la ville de Lawenbourg, qui forme avec ses deux châteaux, sur les deux bords de la rivière, un passage de grande importance sur l'Elbe.

Albert l'Ours, fils d'Otton, comte d'Ascanie, obtint de l'empereur Conrad III, l'an 1142, la Marche et l'électorat de Brandebourg, qu'il transmit à Otton, son fils aîné. Bernard, son second fils, obtint, l'an 1180, de l'empereur Frédéric I, le duché de Saxe, avec une grande partie de la dépouille du duc Henri le Lion. Il laissa deux fils, Albert I, électeur de Saxe; et Henri, estimé la tige de la maison d'Anhalt. Albert I fut père d'Albert II, et de Jean, qui a fait la branche de Saxe-Lawenbourg. Les descendants d'Albert II se trouvent parmi les ducs et électeurs de Saxe.

JEAN I.

1260. JEAN I, second fils d'Albert I, eut en partage la basse Saxe, et fit sa résidence à Lawenbourg. La haute Saxe échut à son frère aîné Albert. L'an 1261, Jean fit donation du pays de Triebs à l'évêché de Schwerin. Il concourut, l'an 1273, à l'élection de l'empereur Rodolphe I, et mourut le 20 juillet de l'an 1285. Il avait épousé, suivant les uns, INGELBURGE, fille d'Eric, roi de Suède, ou, selon d'autres, HÉLÈNE, fille de Herman, duc de Sleswick, dont il laissa Jean, qui suit; Albert; Eric, qui viendra ci-après; et Hélène, mariée, le 14 février 1297, à Adolfe, comte de Schaumbourg, morte en 1315. Albert, second fils de Jean I, mourut en 1314, ayant eu pour épouse Marguerite, dont on ignore l'origine, qui lui donna Albert, mort, en 1344, sans enfants de Sophie, comtesse de Ziegenhayn, et Eric, qui s'empara par surprise des villes de Bergedorff et de Mollen, que les habitants de Lubeck recouvrèrent ensuite avec le secours de ceux de Hambourg. Il mourut sans postérité.

JEAN II.

1285. JEAN II, successeur de son père Jean I, concourut, l'an 1308, à l'élection de l'empereur Henri VII, et, l'an 1314, à celle de Louis de Bavière. Il fit des protestations contre la branche albertine, qui s'attribuait tous les droits de l'électorat de Saxe; mais il s'accorda avec elle, l'an 1308, à condition que ces dignités et droits reviendraient à la partie qui survivrait à l'autre. Il mourut, l'an 1315, sans hoirs. On lui donne pour épouse ELISABETH, dont on ne connaît pas l'origine.

ERIC I.

1315. ERIC I, successeur de Jean II, son frère, soutint, l'an 1346, le parti de Gunther de Schwarzbourg, élu empe-

reur, contre Charles IV; mais, l'an 1350, il s'accorda enfin avec ce dernier, à condition qu'on ne lui ferait point préjudice dans son droit prétendu à l'électorat. Il mourut l'an 1360, laissant d'ELISABETH, fille de Bogislas III, duc de Poméranie, Eric, qui suit, et Judith, mariée à Magnus, deuxième fils d'Albert I, duc de Mecklenbourg.

ERIC II.

1360. ERIC II, après avoir remplacé son père Eric I, eut de nouvelles contestations pour le droit à l'électorat avec Rodolfe II, électeur de Saxe, mais sans aucune réussite. Ayant pris sous sa protection les brigands de son pays, il se compromit par-là avec les villes de Lubeck, de Hambourg et de Lunebourg, et le duc Albert III, son cousin, qui lui firent la guerre et le réduisirent. Il mourut, l'an 1376, laissant d'AGNÈS, son épouse, fille de Henri I, comte de Holstein, un fils, qui suit.

ERIC III.

1376. ERIC III, successeur d'Eric II, son père, renouvela pour lui et ses hoirs avec Wenceslas et Rodolfe III, ducs de Saxe, le pacte de succession éventuelle, fait l'an 1368, de tous leurs états, dignités et droits, et en obtint la confirmation de l'empereur Charles IV. Il mourut l'an 1411, laissant de SOPHIE, sa femme, fille de Magnus Torquatus, duc de Brunswick, Eric, qui suit; Jean, tué à Ratzebourg en 1414; Magnus, évêque de Camin et de Hildesheim, mort l'an 1452; Albert, chanoine de la cathédrale d'Hildesheim, mort l'an 1422; Bernard, qui succéda à son frère Eric IV; Catherine, mariée à Jean III, duc de Mecklenbourg; Scholastique, femme de Jean, duc de Sagan, morte l'an 1463; Marguerite, épouse de Wolrad l'Ancien, comte de Mansfeld; et Agnès, femme de Vratislas VII, duc de Poméranie, morte l'an 1415.

ERIC IV.

1411. ERIC IV, fils aîné d'Eric III, auquel il succéda, fut un prince turbulent. Il surprit la ville de Mollen, qui avait été donnée en nantissement aux habitants de Lubeck, et y mit le feu. Après la mort du dernier électeur de Saxe de la maison d'Ascanie, il demanda sa succession en vertu du pacte de famille, comme en étant le plus proche agnat; mais l'empereur Sigismond donna cet électorat, l'an 1423, à Frédéric *le Victorieux*, marquis de Misnie. Eric, pour conserver son droit, avait pris de l'évêque de Bamberg l'investiture de la charge de grand-maréchal de l'empire. L'an 1433, il porta ses contestations au concile de Bâle, mais inutilement. Il mourut, l'an 1435, sans laisser d'enfants d'ELISABETH, son épouse, fille de Conrad, comte de Weinsberg.

BERNARD.

1435. BERNARD fut le successeur de son frère Eric IV dans le duché de Saxe-Lawenbourg. Il était déjà entré en guerre avec Frédéric I, électeur de Brandebourg, et avait fait une irruption dans le pays de Prignitz: mais il en fut chassé par l'électeur l'an 1433. Depuis, il vit son propre pays ravagé par les troupes de Brandebourg, et sa forteresse d'Ertenbourg rasée l'an 1437. Bernard mourut de la peste l'an 1463. Il avait épousé ADÉLAÏDE, fille de Vratislas IX, duc de Poméranie, dont il eut Jean, qui suit, et Sophie, mariée à Gérard VII, duc de Juliers, morte en 1473.

JEAN III.

1463. JEAN III, fils du duc Bernard, après lui avoir succédé, prétendit au titre d'électeur, et refusa d'accepter de l'empereur l'investiture de son duché sans cette qualité. Il s'attribua de plus, en 1465, les titres de grand-maréchal de l'empire et de palatin de Saxe. Cette conduite lui attira une défense absolue de la part de l'empereur Frédéric III d'usurper ces honneurs. La même année, il entra en querelle avec les habitants de Lubeck, au sujet de la ville de Mollen, mais sans aucun succès. Il mourut le 15 mars 1507, laissant de DOROTHÉE, son épouse, fille de Frédéric II, électeur de Brandebourg, Eric, chanoine de Cologne, élu, l'an 1503, évêque de Hildesheim; évêché qu'il résigna, l'an 1504, à Jean, son frère. Eric, devenu, l'an 1508, évêque de Munster, fit de belles ordonnances et rendit la sûreté aux grands chemins. Ce prélat mourut en 1522. Les autres enfants de Jean III sont Magnus, qui suit; Bernard, chanoine et grand-prévôt du chapitre de Cologne, mort l'an 1524; Jean, à qui Eric, son frère aîné, résigna l'évêché d'Hildesheim. Ce prélat retira, l'an 1518, de Burchard de Saldern, le château et le domaine de Lawenstein, qui avait été engagé par ses prédécesseurs; mais voulant s'emparer ensuite des biens propres de Saldern, qui s'était réfugié près d'Eric, duc de Brunswick, la guerre commença, l'an 1519, entre ces deux princes. L'évêque remporta la victoire à Soltan sur le duc, et le fit prisonnier avec son frère François, évêque de Minden, et s'empara non-seulement de cette ville, mais de tout l'évêché. S'étant opposé, l'an 1522, à la décision de l'empereur sur leur différent, il fut mis au ban de l'empire, et la maison Brunswick le réduisit dans l'espace de deux ans, au même état où il avait réduit l'évêque de Minden. L'an 1523, il fut réconcilié avec l'empereur, et il obtint la paix à Leudlinbourg, moyennant la cession d'une grande partie de son domaine. Il résigna son évêché, l'an 1527, et mourut à Ratzebourg, l'an 1547.

Le duc Jean III, outre les quatre fils dont nous venons de parler, laissa quatre filles; Anne, mariée, 1°. l'an 1490, à Jean, comte de Ruppin et de Lindau; 2°. à Frédéric, comte de Spiegelberg; Sophie, femme d'Antoine, comte de Schaumbourg; Hélène, mariée à N., aussi comte de Schaumbourg; et d'autres enfants, morts en bas âge, ou religieuses.

MAGNUS.

1507. MAGNUS, second fils et successeur de Jean III, fut un prince magnanime et d'une grande pénétration. Il fut le premier de sa maison qui s'abstint des qualités et armes électorales, et reçut de nouvelles lettres d'investiture, dans lesquelles on fit la réserve qu'elles ne pourraient nuire à l'avenir ni à lui ni aux droits de ses héritiers: cette clause a été répétée dans les investitures suivantes. Magnus reprit, l'an 1517, Hadelen et le pays de Wursten sur l'archevêque de Brême. Il eut avec Henri, évêque de Ratzebourg, de grands différents, qui portèrent préjudice à cet évêché. Ayant encouru, pour ce sujet, l'excommunication du pape, cette punition n'arrêta pas ses ravages. Il répara, dans la suite, les dommages qu'il avait causés, et l'excommunication fut levée par la médiation de Jean, évêque de Lubeck. Magnus mourut l'an 1543, laissant de CATHERINE, que Moréri dit fille de Henri l'Ancien, duc de Brunswick-Lunebourg (ce que nous ne garantissons pas), morte le 29 juin 1563; Dorothée, mariée, l'an 1552, à Christian III, roi de Danemarck, morte le 7 octobre 1571; Catherine, mariée à Gustave I, roi de Suède, morte en 1535; François, qui suit; Sophie, épouse d'Antoine, comte d'Oldenbourg, morte le 1er. juin 1571; et Ursule, qui épousa, l'an 1551, Henri VI, duc de Mecklenbourg, morte l'an 1552.

FRANÇOIS I.

1543. FRANÇOIS I succéda au duc Magnus, son père. Il s'était opposé, l'an 1537, avec beaucoup de zèle, aux Anabaptistes de Munster. Il renouvela ses prétentions au sujet de l'électorat, et obtint de l'empereur Maximilien II, des com-

missaires pour les examiner. Il les renouvela encore sous l'empereur Rodolphe II, l'an 1577, mais inutilement. Enfin, il s'accorda avec Auguste, électeur de Saxe, à ce sujet, et renonça à porter les armes électorales. Son grand âge l'engagea, l'an 1581, à se démettre du gouvernement, et à le céder à son fils aîné; ce qui causa un si grand mécontentement parmi les autres fils, qu'ils fermèrent les portes de la ville de Lawenbourg à leur père, qui en fut affligé au point qu'il en mourut dans un village, le 19 mars de la même année, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ce prince avait épousé, l'an 1540, Sibylle, fille de Henri *le Pieux*, duc de Saxe, dont il eut cinq fils et trois filles. L'aîné des fils (Magnus), fut un prince ennemi du repos et déréglé dans ses mœurs. Il demeura long-tems en Suède, où il épousa, l'an 1568, Sophie, fille de Gustave I, roi de Suède. Jean, successeur de Gustave I, et beau-frère de Magnus, indigné de sa conduite scandaleuse, l'obligea de quitter la Suède. Il y laissa sa femme, et emmena sa concubine en Allemagne, où il fut mal reçu par ses frères. Magnus, ayant pris les armes en 1574, s'empara de Ratzebourg, pilla la ville, et traita cruellement les ecclésiastiques ainsi que les laïques. Le pape l'excommunia, et les princes de la basse Saxe, ayant assemblé une puissante armée contre lui, le contraignirent de retourner en Suède, d'où il revint troubler de nouveau ses frères; mais le duc François II se saisit de sa personne, par adresse, l'an 1588, et le tint enfermé dans le château de Ratzebourg, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1603. Sophie, sa femme, mourut en Suède, l'an 1591. Ce prince laissa un fils, Gustave, né l'an 1574, qui fut élevé en Suède, où il mourut le 11 novembre 1592, après s'être inutilement efforcé de faire valoir ses droits sur le duché de Lawenbourg. Les autres fils de François I: sont François, qui suit; Henri, né l'an 1550, qui, ayant embrassé la religion luthérienne, fut archevêque de Brême, l'an 1567, évêque d'Osnabruck, l'an 1574, administrateur de Paderborn, en 1577, donna du secours, l'an 1583, mais sans succès, à Gebhard Truchsess, électeur de Cologne, déposé pour cause d'hérésie, et mourut le 23 avril 1585; Maurice, qui servit, l'an 1579, dans l'armée des Provinces-Unies contre les Espagnols, et mourut l'an 1616; Fréderic, né en 1554, évêque suffragant de Cologne, prévôt du chapitre de Brême, et chanoine de Strasbourg, lequel signala son zèle pour les Catholiques contre les Protestants, et mourut le 8 décembre 1586. Le duc François I, eut aussi trois filles: Dorothée, mariée, le 10 décembre 1570, à Wolfgang, duc de Brunswick-Grubenhagen, morte l'an 1586; Ursule, mariée, l'an 1569, à Henri, duc de Brunswick; et Sidonie-Catherine, mariée, 1°. l'an 1567, à Wenceslas-Adam, duc de Teschen; 2°. le 16 février 1586, à Emeric Forgatz, comte de Trentschin, morte au mois de juin de l'an 1594.

FRANÇOIS II.

1581. François II, né l'an 1547, second fils du duc François I, lui succéda au duché de Saxe-Lawenbourg. Il servit d'abord dans les troupes de Philippe II, roi d'Espagne, sous le commandement d'Alexandre, prince de Parme. Ayant pris le gouvernement de ses états, il fit publier, l'an 1585, une ordonnance concernant la religion luthérienne. L'an 1588, il fit enfermer son frère aîné, Magnus, qui excitait de nouveaux troubles dans la basse Saxe. François II mourut l'an 1619. Il avait épousé, 1°. l'an 1574, Marguerite, fille de Philippe, duc de Poméranie, morte le 8 septembre 1581; 2°. l'an 1582, Marie, fille de Jules, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, morte le 13 août 1626. De ces deux mariages sortirent dix-neuf enfants, dont les principaux sont Auguste, qui suit; Jules-Henri, qui viendra ensuite; François-Charles, qui, s'étant mis au service de la Suède, fut fait prisonnier, l'an 1630, par le comte de Pappenheim; après quoi, s'étant fait catholique, il voyagea plusieurs fois en Italie, et mourut sans enfants le 2 mai 1669; Rodolphe-Maximilien, qui, ayant embrassé la religion catholique en Italie, servit ensuite l'empereur contre les Suédois, commanda en qualité de général d'artillerie, l'an 1631, à la bataille de Leipsick, et sauva le général Tilli des mains des ennemis qui l'emmenaient prisonnier (il mourut le 1er. octobre 1647); et François-Henri, colonel dans l'armée suédoise, qui eut en partage Franzhagen au pays de Lawenbourg, mort le 26 novembre 1658.

AUGUSTE.

1619. Auguste, né le 17 février 1576, après avoir succédé au duc François II, son père, se conduisit si sagement dans les guerres qui désolaient l'Allemagne, qu'il empêcha les irruptions des ennemis dans son duché, et secourut de ses propres biens, comme un bon père, ses sujets qui étaient dans la nécessité. Il mourut le 18 janvier 1656, âgé de quatre-vingts ans. Il avait épousé, 1°. l'an 1621, Elisabeth-Sophie, fille de Jean-Adolphe, duc de Sleswick, morte l'an 1627; 2°. l'an 1633, Catherine, fille de Jean XVI, comte d'Oldenbourg, morte le 29 février 1644. Du premier lit, il laissa Anne-Elisabeth, née le 23 août 1624, mariée, l'an 1665, à Guillaume-Christophe, landgrave de Hesse-Hombourg, qui s'en fit séparer après avoir dépensé sa dot, décédée l'an 1688; et Sibylle-Hedwige, née le 30 juillet 1625, mariée, l'an 1654, à son cousin François-Erdman, duc de Saxe-Lawenbourg, morte le premier août 1703.

JULES-HENRI.

1656. Jules-Henri se mit en possession du duché de Saxe-Lawenbourg après la mort d'Auguste, son frère. Ayant embrassé la religion catholique, il servit l'empereur, en 1618, contre les Bohémiens. Il assista, l'an 1653, au nom de sa maison, à la diète de Ratisbonne. Ce prince mourut le 20 novembre 1665. Il avait épousé, en premières noces, Anne, fille d'Edzar II, comte d'Ostfrise, et veuve, 1°. de Fréderic IV, électeur palatin; 2°. d'Ernest-Fréderic, margrave de Bade, morte sans enfants l'an 1621. Il contracta, le 27 février 1628, un second mariage avec Elisabeth-Sophie, fille de Jean-Georges, électeur de Brandebourg, et veuve de Janus, prince de Radziwil, morte le 24 décembre 1629. Il contracta une troisième alliance avec Anne-Madeleine Poppel de Lobkowitz, veuve de Zbinko, comte de Colowrat, qui lui apporta plusieurs terres en Bohême, morte le 7 septembre 1668. Du second lit est venu François-Erdman, qui suit; et du troisième, Marie-Benigne-Françoise, née le 19 juillet 1635, mariée, l'an 1651, à Octave Picolomini, duc d'Amalfi, morte en 1690; et Jules-François, qui viendra après son frère.

FRANÇOIS-ERDMAN.

1665. François-Erdman, né le 25 février 1629, avait servi, l'an 1656, dans l'armée des Suédois, du vivant de Jules-Henri, son père, auquel il succéda. Sa régence ne fut que d'environ neuf mois. Il mourut, le 31 juillet 1666, sans enfants de Sibylle-Hedwige, fille d'Auguste, duc de Saxe-Lawenbourg, qu'il avait épousée l'an 1654.

JULES-FRANÇOIS.

1666. Jules-François, né à Prague, le 16 septembre 1641, successeur du duc François-Erdman, son frère, servit l'empereur en qualité de feld-maréchal. L'an 1670, il chercha à concilier ses prétentions à l'électorat avec Jean-Georges II, électeur de Saxe, et l'on projeta là-dessus un pacte de famille et de succession mutuelle, qui n'eut point d'exécution. Il obtint seulement, en 1671, de l'électeur de Saxe, le pouvoir porter dans ses armes les épées de grand-maréchal de l'empire, les pointes renversées. Il dégagea, l'an 1683, la ville de Mollen et ses dépendances, que tenaient les habitants de Lubeck, et s'en remit en possession. Il mourut le dernier mâle de sa maison le 29 septembre 1689. Il avait épousé, le 9 avril 1668, Hedwige-

Auguste, fille du comte palatin Chrétien-Auguste de Sulzbach, morte le 29 octobre 1681. Il eut de ce mariage, Anne Marie-Françoise, née le 13 janvier 1672, mariée, 1°. le 20 octobre 1690, à Philippe-Guillaume, comte palatin du Rhin de Neubourg, dont elle eut une fille, mariée à Ferdinand, duc de Bavière; 2°. le 2 juillet 1697, à Jean-Gaston, grand-duc de Toscane, morte le 15 octobre 1741; et Françoise-Sibylle-Auguste, née le 21 janvier 1675, mariée, le 28 mars 1690, à Louis-Guillaume, margrave de Bade-Baden, décédée le 11 juillet 1733.

La succession de Saxe-Lawenbourg a été beaucoup contestée, 1°. par l'électeur de Saxe, qui se fondait sur le traité de confraternité du mois de septembre 1670 et de 1671, et sur l'expectative accordée à la maison électorale de Saxe, en 1507, par l'empereur Maximilien I, confirmée depuis par l'empereur Charles V à l'électeur Maurice de Saxe. Ce droit fut confirmé de nouveau à la branche électorale de Saxe par l'empereur Léopold, en 1660 et en 1687; mais, en 1697, l'électeur de Saxe vendit ses droits à l'électeur de Brunswick-Lunebourg, à condition qu'il en prendrait également l'investiture, et que l'électeur de Saxe succéderait dans le duché de Lunebourg au défaut des électeurs de Brunswick-Lunebourg; 2°. les ducs de Saxe de la branche ernestine s'opposèrent à la transaction de 1697, fondés sur l'expectative de 1507, accordée à la branche ernestine, comme l'aînée de sa maison; 3°. les princes d'Anhalt fondaient leur opposition sur les droits du sang, étant descendus, comme les derniers ducs, de Bernard, comte d'Ascanie, à qui le pays de Lawenbourg fut donné; 4° les ducs de Mecklenbourg alleguaient des traités de successions mutuelles faits, en 1421 et 1538, entre les ducs de Mecklenbourg et de Saxe-Lawenbourg; 5°. les ducs de Holstein-Gottorp réclamaient des dépendances du bailliage de Rheinbeck, dont le duc François s'était emparé dans le siècle précédent; 6°. la couronne de Suède formait des prétentions sur le pays de Hadeln, comme dépendant du duché de Bremen, dont elle était en possession; 7°. les deux filles du duc Jules-François prétendaient à des terres dont les filles pouvaient hériter; mais elles furent déboutées de leurs demandes, et n'ont eu de la succession que les terres situées en Bohême; 8°. les ducs de Brunswick-Lunebourg s'appuyaient sur ce que les états de Lawenbourg avaient appartenu autrefois à Henri le Superbe et à Henri le Lion, leurs ancêtres, et qu'à l'extinction de cette maison de Saxe, ils devaient être réunis à la maison dont ils avaient été distraits. La maison de Brunswick-Lunebourg est restée jusqu'à présent en possession du tout par forme de séquestre, et le suffrage à la diète a été suspendu.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES MARGRAVES DE MISNIE.

La Misnie, érigée en margraviat au dixième siècle, ainsi que la Lusace, pour arrêter les courses des Normands et des Sclaves, n'a pas toujours eu la même étendue. Bornée aujourd'hui par le duché de Saxe, la principauté d'Anhalt, la Lusace, la Bohême, la Thuringe et la Franconie, elle forme à-peu-près un carré de quarante lieues de longueur sur autant de largeur. Son nom lui vient de sa capitale, nommée en allemand Meissen, dont originairement elle n'excédait guère le territoire.

Nul écrivain n'a traité des premiers margraves de Misnie, avec plus d'exactitude que le célèbre Georges Eccard, dans ses *Origines saxones*. C'est le guide que nous suivrons, aussi loin qu'il pourra nous conduire, dans la chronologie historique que nous allons tracer de ces princes.

GONTHIER et RICDAG.

Gonthier, fils d'Eckard ou d'Eggihard, issu d'une ancienne et noble famille de Thuringe, mais non pas du fameux Witikind, duc de Saxe, comme plusieurs modernes le supposent, jouissait du margraviat de Misnie, sous l'empereur ou roi de Germanie, Otton I. Etant entré, l'an 953, dans la conspiration de Ludolphe, fils de ce prince, contre son père, il fut condamné avec lui et privé de son honneur, dit l'historien Witikind, c'est-à-dire de son margraviat, qui fut donné à Ricdag ou Rigdaw, premier comte de Mansfeld, dont il avait épousé la sœur. Gonthier rentra néanmoins en grâce auprès d'Otton, qui, l'an 968, l'envoya devant lui en Calabre, avec Sigefroi, pour venger la perfidie que les Grecs lui avaient faite lorsqu'ils lui amenèrent Théophanie pour épouser son fils. Gonthier, après la mort d'Otton I, continua de servir l'état sous Otton II, qu'il paraît avoir suivi dans toutes ses expéditions. Il périt à la dernière, où ce monarque, surpris dans une embuscade par les Grecs, le 13 juillet 982, vit toute son armée taillée en pièces, et n'échappa lui même que par la fuite. Gonthier laissa de son mariage, Eckard, Gunzelin et Brunon. Sa veuve, dont on ignore le nom et la naissance, épousa, en secondes noces, Micislas I, duc de Pologne. Ricdag survécut à Gonthier, et continua de gouverner la Misnie, dont les limites étaient déjà fort reculées. Mais, l'an 984, Boleslas II, duc de Bohême, lui enleva, par surprise, la ville de Mersbourg, avec la meilleure partie du margraviat. Ricdag étant mort

l'année suivante, la Misnie, qu'il n'avait pas su défendre, fut refusée à Charles, son fils, qui, par là, se vit réduit à son comté de Mansfeld et aux biens allodiaux de sa maison. Gerburge, sœur de Charles, se fit religieuse à Quedlimbourg, où elle mourut en 1022; et N., son autre sœur, épousa Boleslas Chrobri, duc de Pologne. Ricdag avait fondé lui-même l'abbaye de Gerbstadt, dont Elsvit, sa sœur, fut abbesse. (Eccard, *hist. geneal. princip. saxon.* pag. 158-167.)

ECKARD I.

985. **Eckard**, fils de Gonthier, fut pourvu par l'empereur Otton III du margraviat de Misnie après la mort de Ricdag. Il attaqua aussitôt le duc de Bohême pour le contraindre à rendre les conquêtes qu'il avait faites dans ce pays, et il y réussit. Il se fit même, dans la suite, un ami de ce prince et un allié. Eckard accompagna l'empereur Otton III dans sa première expédition d'Italie, et le reçut ensuite dans sa capitale, lorsqu'il se disposait à porter la guerre en Pologne. L'an 1002, après la mort de ce prince, il prétendit lui succéder, et prit même d'avance les ornements impériaux. Mais il échoua dans cette entreprise, ayant été tué en trahison, le 30 avril de la même année, par les enfants du comte Sigefroi. **Swanechilde**, son épouse, fille d'Herman Billüng, duc de Saxe, et veuve de Ditmar, marquis de Lusace, le fit enterrer à Iéna, d'où il fut ensuite transféré à Naumbourg, dont il avait fondé l'évêché. Il laissa de son mariage, quatre fils et trois filles. Les fils sont Herman, Eckard, Gonthier et Godelscalc, mari de Gertrude, fille du comte Ecbert III, de laquelle il se sépara, l'an 1018, suivant les annales d'Hildesheim. Leutgarde, l'aînée des filles du margrave Eckard, fut enlevée du monastère de Quedlimbourg, où elle était élevée, par Werinhaire, ou Werner, fils de Lothaire, margrave de Brandebourg, qui l'épousa, l'an 998: Mathilde, la seconde, fut mariée à Dideric ou Thierri, comte de Wettin, de qui descend la branche électorale de Saxe; Odda, la troisième, devint la femme de Boleslas Chrobri, duc de Pologne. (Voy. *les ducs de Pologne.*)

GUNZELIN.

1002. **Gunzelin**, après la mort d'Eckard, son frère, se porta pour margrave de Misnie, au préjudice de ses neveux. Pour réussir dans son dessein, il mit dans ses intérêts Boleslas Chrobri, duc de Pologne, qui lui amena des troupes avec lesquelles il fit des conquêtes, mais non pas aussi rapidement qu'il s'en était flatté. Herman, fils aîné d'Eckard, lui opposa une vigoureuse défense. Gunzelin, ayant inutilement assiégé la ville de Strelen sur l'Elbe, se vengea sur celle de Rochlits sur la Mulde, qu'il prit et livra aux flammes. Herman et son frère Eckard se dédommagèrent de cette perte par la prise d'un château sur la Saala que Gunzelin avait fait fortifier avec soin, et où il avait déposé ses trésors. L'empereur Henri II ne vit pas d'un œil indifférent ces hostilités. Mais, détourné par d'autres occupations, il laissa plusieurs années s'écouler avant de les faire cesser. Enfin, l'an 1011, s'étant rendu en Misnie, avec un nombreux cortége de seigneurs, il examina la cause des contendants, et condamna Gunzelin à céder le margraviat à Herman, son neveu; ce qui fut exécuté.

HERMAN.

1011. **Herman**, fils aîné du margrave Eckard, ayant été mis en possession de la Misnie par l'empereur, eut presque aussitôt un nouveau concurrent dans la personne d'Eckard, son frère. Celui-ci ayant été trouver Boleslas, duc de Pologne, son beau-frère, concerta avec lui les moyens de supplanter Herman. L'empereur, informé de cette intrigue, fait citer Eckard, et, sur son refus de comparaître, saisit tous ses domaines. Eckard prit enfin le parti de la soumission. Mais le duc de Pologne s'étant ouvertement révolté, Henri fit marcher contre lui le marquis Geron, qui périt dans un combat qu'ils se livrèrent. Herman vivait alors en bonne intelligence avec Eckard, puisqu'ils assistèrent l'un et l'autre aux funérailles de Geron, qui se firent au monastère de Neubourg, entre la Bode et la Saala. Les deux frères prouvèrent encore mieux leur union, en concourant, l'an 1029, à la translation de l'évêché de Zeitz à Naumbourg, et à la construction de la nouvelle cathédrale, ce qui leur mérita à chacun une statue dans ce temple, où elles subsistent encore de nos jours (1787). M. Georges Eccard met la mort d'Herman en 1032, et lui donne pour femme **Regchinde**, dont il ne laissa point d'enfants mâles; mais elle ne fut pas la seule, suivant M. Pauli, qui lui fait épouser, en 1001, **Godile**, veuve de Lothaire, margrave de Brandebourg.

ECKARD II.

1032. **Eckard** II fut le successeur d'Herman, son frère. Il se rendit agréable, par son attachement et ses services, à l'empereur Henri III, qui le qualifie, dans un de ses diplômes, de très-fidèle vassal, *fidelissimus fidelis*. Les historiens, Herman le Contract et Lambert d'Aschaffenbourg, placent sa mort, qu'ils disent avoir été subite, en 1046. Eckard n'ayant laissé d'**Ute**, sa femme, qu'une fille, nommée Lutgarde, mariée à Werner, margrave de Brandebourg, la Misnie rentra, par le droit féodal, dans la main de l'empereur.

GUILLAUME DE WEIMAR.

1046. **Guillaume**, comte d'Orlamunde, en Thuringe, fut pourvu du margraviat de Misnie, par l'empereur Henri III, après la mort d'Eckard II. Son nom était celui de son père, mort en 1003, et de son aïeul, décédé l'an 963. Ce dernier était petit-fils, par Poppon, son père, dont on place la mort en 945, d'un autre Poppon, duc de Thuringe et marquis de la frontière des Sorabes, qui fut déposé, par l'empereur Arnoul, en 892. Le margrave Guillaume avait deux frères, Otton et Poppon, suivant l'annaliste saxon. L'an 1061, l'empereur ou roi des Romains, Henri IV, le mit, avec le duc de Bohême et l'évêque de Naumbourg, à la tête d'une armée bavaroise qu'il envoyait au secours d'André I, roi de Hongrie, contre Bela, son frère, qui lui disputait sa couronne. Bela fut victorieux dans une bataille où il fit prisonnier son frère et le margrave de Misnie. Mais Joas, quatrième fils de Bela, dit Lambert d'Aschaffenbourg, fut si charmé du mérite de Guillaume, qu'il engagea son père non-seulement à lui rendre la liberté, mais encore à lui donner **Sophie**, sa fille, en mariage. L'an 1062, dit l'annaliste saxon, Guillaume, étant parti pour aller revoir son beau-père et sa femme, qui était restée chez lui, fut arrêté à la seconde journée par une maladie qui l'emporta. Udalric, marquis (mais non duc) de Carinthie, ajoute-t-il, devint le second époux de sa veuve, dont il n'avait point laissé de lignée; et Magnus, duc de Saxe, fut le troisième.

OTTON, DIT LE VIEUX OU D'ORLAMUNDE.

1062. **Otton** fut le successeur de Guillaume, son frère, au margraviat de Misnie, ainsi qu'au comté d'Orlamunde. Il obtint, de plus, de l'archevêque de Mayence, divers fiefs en Thuringe, à condition qu'il en paierait la dîme, et engagerait, par son exemple, les Thuringiens à subir la même loi, contre laquelle ils s'étaient jusqu'alors soulevés. Cet engagement, au rapport de Lambert d'Aschaffenbourg, le rendit fort odieux aux peuples. Il mourut l'an 1067, laissant d'**Adélaïde**, son épouse, fille de Lambert II, comte de Louvain, trois filles, Ode, Cunegonde et Adèle. Ecbert II, comte de Brunswick, qui viendra ci-après, épousa la première, dont il n'eut point d'enfants. Cunégonde fut mariée à un prince de Russie, qu'elle

fit père d'une fille, qui épousa, 1°. Gonthier, seigneur en Thuringe, dont elle eut un fils, nommé Sizon; 2°. Conon, comte de Billiing, fils d'Otton, duc de Nordheim, à qui elle donna quatre filles. Adèle, troisième fille d'Otton et d'Adelaïde, fut alliée avec Adalbert, comte de Ballenstadt, qui fut tué par Eginon le Jeune de Conradesbourg, laissant d'elle Otton, dit *le Riche*, qui fut père d'Albert l'Ours, marquis de Brandebourg, et Sigefroi, comte palatin du Rhin. (*Annalista Saxo*, *apud Eccard.*, *Corp. hist. med. ævi*, tome I, page 493.) Adélaïde, aïeule de ces enfants, après la mort d'Otton, son mari, épousa en secondes noces, Dedon III, marquis de Lusace, suivant Lambert d'Aschaffenbourg. (*Ad an.* 1070.)

ECBERT I.

1067. ECBERT I, fils de Ludolphe, comte de Brunswick, et de Gertrude, fille d'Arnoul de Gand, comte de Frise, après avoir succédé, l'an 1057, à Brunon, son frère, dans le comté de Brunswick, fut substitué, l'an 1067, par le roi Henri IV, au margrave Otton, dans la Misnie. Il avait épousé, à Tribur, HERMENGARDE, veuve d'Otton, duc de Schweinfurt, dont il voulut ensuite se séparer, après avoir eu d'elle un fils, qui suit, et Gertrude, femme de Henri le Gras, qui viendra ci-après. Mais la mort, dit Lambert d'Aschaffenbourg, le surprit, l'an 1068, avant qu'il pût exécuter ce dessein. La femme qu'il voulait substituer à Hermengarde était Adélaïde, fille de Lambert II, comte de Louvain, et veuve d'Otton, son prédécesseur. (Eccard, *Hist. généal. Marchion. Misnens.*, page 284.)

ECBERT II.

1068. ECBERT II fut le successeur d'Ecbert I, son père, au margraviat de Misnie comme au comté de Brunswick. Il fut tué, l'an 1090, en faisant la guerre à l'empereur Henri IV, sans laisser de postérité d'ODE, sa femme, fille d'Otton le Vieux, son prédécesseur en Minie. (Voyez *les comtes et ducs de Brunswick.*)

GERTRUDE, HENRI LE GRAS, ET HENRI LE VIEUX.

1090. GERTRUDE, sœur d'Ecbert II, à qui elle succéda au marquisat de Misnie et au comté de Brunswick, eut consécutivement trois maris, THIERRI DE CATLENBOURG, HENRI LE GRAS, comte de Nordheim, qu'elle fit père de Richense, femme de Lothaire de Supplenbourg, qui devint empereur, et de Gertrude, mariée à Sigefroi, comte palatin du Rhin; et HENRI LE VIEUX, marquis d'Illebourg, que l'annaliste saxon donne pour un des plus puissants seigneurs de Saxe. Ce fut aussi l'un des plus grands adversaires de l'empereur Henri IV. ayant été pris dans une bataille contre ce prince, il fut mis dans une prison, d'où il eut le bonheur de s'échapper. Il mourut, suivant le même auteur, en 1103, laissant sa femme enceinte.

HENRI LE JEUNE.

1103. Après la mort de Henri le Vieux, Gertrude, sa veuve, ayant déclaré qu'elle était enceinte, ceux qui avaient intérêt de n'en rien croire, prétendirent qu'elle ne l'était pas réellement, et qu'elle employait l'artifice pour le paraître. Gertrude ayant fourni des preuves indubitables de sa grossesse, et étant effectivement accouchée quelque tems après, ils changèrent de batteries, et répandirent le bruit, qu'à une fille qu'elle avait mise au monde, elle avait substitué le fils d'une cuisinière, qui était né dans le même tems. C'était Conrad, comte de Wettin, neveu de Henri le Vieux, qui était le plus ardent à faire passer le fils de Gertrude pour supposé, dans la vue de se faire adjuger la Misnie. Il fallait, par conséquent, que le fief de Misnie eût changé de nature depuis dix ans, et que de féminin il eût été déclaré masculin, puisque le sexe de Gertrude ne l'avait pas empêchée de succéder à son frère. Quoi qu'il en soit, Gertrude triompha de ces discours, et continua de gouverner le margraviat, comme tutrice de son fils, jusqu'à sa majorité. HENRI LE JEUNE, c'est ainsi qu'on le nomma, n'oublia pas, lorsqu'il fut en état de porter les armes, l'injure que Conrad et ses gens lui avaient faite en calomniant sa naissance. Il pria ses vassaux de l'aider à se venger, et il fut servi comme il le souhaitait. Heldolfe, officier de Conrad, qui avait le plus appuyé les discours de son maître, étant tombé entre leurs mains, ils lui coupèrent le nez et la langue, après lui avoir arraché les yeux. Conrad eut ensuite son tour. Le jeune Henri lui ayant déclaré la guerre, le fit prisonnier, et l'enferma, dit la chronique du Montserein ou de Pétersberg, *dans un lit* (apparemment une cage) *de fer, où il le retint et l'accabla de maux*. La même chronique ajoute que le margrave Henri le jeune finit ses jours en 1127. Mais elle se trompe sur ce point, et confond Henri de Misnie avec Henri de Stade, dont l'annaliste saxon met, en effet, la mort en 1127. Mais pour l'autre, il atteste qu'il mourut de poison en 1123. Il avait épousé, suivant Albert de Stade, la fille d'Udon II, marquis de Stade, dont il ne laissa point d'enfants.

CONRAD LE PIEUX.

1123. CONRAD, comte de Wettin, étant sorti de prison après la mort de Henri le Jeune, réclama le margraviat de Misnie comme petit-fils de Mathilde, fille du margrave Eccard. Telle était, en effet, sa descendance: fils de Thiemon et d'Ide, fille d'Otton, comte de Nordheim, il avait pour aïeul paternel Thierri, mari de Mathilde, fille d'Eckard I. Mais l'empereur Henri V avait disposé de la Misnie, comme d'un fief vacant, en faveur de Wibert le Riche et d'Herman de Wincebourg. Lothaire, duc de Saxe, et le comte Albert se déclarèrent pour Conrad, qu'ils aidèrent à chasser ses deux compétiteurs. Conrad avait un frère nommé Dedon, qui fonda, l'an 1124, près de Halle, l'abbaye de Montserein et de Pétersberg, et partit, avant de l'avoir achevé, pour la croisade, laissant à Conrad le soin d'y mettre la dernière main. Le duc Lothaire, parvenu, l'an 1125, à l'empire, continua sa protection à Conrad. Le marquisat de Lusace étant venu à vaquer, l'an 1136, par la mort du margrave Henri, décédé sans lignée, ce prince l'en gratifia préférablement à d'autres compétiteurs. L'empereur Conrad le Salique, successeur de Lothaire, ajouta à ce bienfait le comté de Rochlits, qui prend son nom du chef-lieu situé sur la Mulde, à sept lieues de Leipsick. (*Chron. Montis*, *Sereni.*) Le margrave Conrad accompagna ce monarque, l'an 1147, dans son expédition de la croisade. Il fit, l'an 1156, à la Terre-Sainte un second voyage, au retour duquel il se retira, le 29 novembre, au monastère de Pétersberg, où il mourut le 5 février 1157 (1). Wichman, archevêque de Magdebourg,

(1) Le P. Barre rapporte de Conrad un trait qui manque ici pour caractériser ce prince. Suénon, roi de Danemarck, son gendre, voulant se défaire secrètement de Waldemar, prince dont l'influence et l'ambition lui portaient ombrage, chercha à l'attirer sur les terres de Conrad. Lorsqu'ils furent à Staden, dans le duché de Brême, Suénon dépêcha quelques personnes de confiance au margrave de Misnie, pour lui donner avis de son arrivée, et le prier, en même tems, de se saisir de Waldemar. Mais Conrad, indigné de cette perfidie, lui fit répondre que Waldemar ayant accompagné Suénon sur sa parole, il aimerait mieux voir son gendre, sa fille et son petit-fils chassés de leurs états, que d'user de la moindre violence à son égard, et de déshonorer, par une action infâme, le reste d'une vie qu'il avait toujours travaillé à rendre exempte de reproches; qu'au reste, il lui promettait toute sorte d'assistance en ce qui ne blesserait pas son devoir, et qu'à l'âge où il était, il lui offrait de prendre lui-même les armes, s'il le souhaitait, pour lui aider à repousser ses ennemis. Suénon, se voyant ainsi hors d'état de réussir dans son projet, n'alla pas plus loin, et s'en retourna dans ses états. (Hist. Génér. d'Allem, tome V, p. 40.) (*Note de l'Editeur.*)

fit la cérémonie de ses funérailles avec Bocon, évêque d'Havelberg, en presence de ses enfants et de ses officiers. Ilavait épousé LUCCARDE ou LUITGARDE, que les uns font sœur de l'empereur Conrad, d'autres fille d'Albert, comte en Suabe, et qui paraît à M. Eccard plutôt fille d'Albert II, comte de Habsbourg. Elle était morte le 19 juin 1146, et fut inhumée auprès de son époux, qu'elle fit père de Henri, mort dans l'enfance; d'Otton, qui suit; de Thierri, marquis de Lusace; de Dedon, comte de Rochlits; de Henri, comte de Wettin; de Frédéric, comte de Brène; et de six filles, dont trois se firent religieuses au monastère de Gerberstadt; Ode; Berthe, qui en devint abbesse; et Agnès, qui fut abbesse de Quedlimbourg. Gertrude, la quatrième fille de Conrad, épousa Herman III, comte palatin du Rhin, et fonda, étant veuve, le monastère de Saint-Théodore de Bamberg, où elle mourut; Adèle ou Adélaïde, la cinquième, épousa, 1°. Suenon III, roi de Danemarck, 2°. un comte Albert, fils d'un marquis de même nom; Sophie, la dernière, fut mariée à Gebbehard, fils d'une sœur de l'empereur Lothaire, et comte de Bavière.

OTTON LE RICHE.

1157. OTTON, fils de Conrad, lui succéda au margraviat de Misnie. Le profit considérable qu'il tira des mines d'argent de Freyberg, dont il avait fait la découverte, lui fit donner le surnom de RICHE. Son opulence lui enfla le cœur et étendit son ambition. Se trouvant trop resserré dans la Misnie, il voulut envahir la Thuringe. Ce fut dans ce dessein qu'il y acquit plusieurs domaines dans lesquels il fit bâtir des forteresses, d'où il faisait des excursions dans tout le pays. Louis III, landgrave de Thuringe, ne vit pas ces entreprises d'un œil indifférent. Après avoir sommé vainement Otton de mettre fin à ses brigandages, il envoya, pour user de représailles, un corps de troupes en Misnie, où elles firent le dégât. Otton étant accouru pour les repousser, fut pris dans un combat, et amené au château de Wartberg, près d'Eisenach, où il resta prisonnier. L'abandon des forteresses qu'il avait élevées, fut le prix de sa liberté, qu'il recouvra, l'an 1183, par la médiation de l'empereur Frédéric I. (*Christop. Cellar. de orig. comit. Wettin.*, paragraphe 16.) Ce ne fut pas la seule disgrâce qu'éprouva le margrave Otton. Il avait épousé, l'an 1147, HEDWIGE, fille d'Albert l'Ours, margrave de Brandebourg, dont il eut deux fils, Albert et Thierri, avec deux filles, Adèle ou Adélaïde, femme d'Ottocare I, roi de Bohême, et Sophie, mariée à Ulric, de la race aussi des ducs de Bohême. Ayant fait un testament par lequel il donnait la Misnie à son fils aîné, et une certaine quantité de fiefs à son cadet, avec le titre de comte de Weissenfels, il changea ensuite ces dispositions, à la sollicitation de sa femme, et mit le cadet à la place de l'aîné. Celuici, informé du passe-droit qu'on lui faisait, se souleva par le conseil, dit-on, de Bernard, duc de Saxe, son parent; et s'étant rendu maître de la personne de son père, il l'enferma dans un château sous bonne garde, exigeant de lui, pour sa délivrance, la confirmation du premier testament. L'empereur Frédéric fut très-irrité de cet attentat, qu'il aurait vengé luimême, d'une manière exemplaire, sans la nécessité où il se trouvait de partir pour la croisade. Mais à son départ, il chargea son fils Henri de suppléer pour lui à cet égard. Albert, sur les menaces de ce jeune prince, consentit à relâcher son père, après avoir fait un accommodement avec lui. Mais à son retour, se trouvant trop gêné par les conditions de son élargissement, Otton déclara la guerre à son fils. Elle se fit de part et d'autre avec acharnement. Mais le roi Henri ayant fait venir le père et le fils à Wurtzbourg, réussit à les réconcilier. Otton mourut, au retour de cette assemblée, le 18 février 1189, suivant la chronique de Pétersberg, et fut inhumé dans l'église cistercienne de Celle, qu'il avait fondée, et où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau ainsi que celui de sa femme.

N. B. A l'article de Louis III, landgrave de Thuringe, on n'a point parlé de ses démêlés avec Otton le Riche, parce qu'on s'en était tenu au récit de l'anonyme d'Erfort, qui n'en fait point mention. C'est Christophe Cellarius, *de Orig. Comitum Wettin.*, qui nous apprend ce que nous rapportons ici de ces demêles.

ALBERT, DIT LE SUPERBE.

1189. ALBERT, fils aîné d'Otton, se mit en possession de la Misnie, aussitôt après la mort de son père. Il ne paraît pas qu'il ait assisté à ses funérailles. Mais ayant appris qu'il avait laissé en dépôt 300 mille marcs d'argent à l'abbaye de Celle, il s'y rendit en diligence, et se fit remettre ce trésor, dont il se servit ensuite pour faire la guerre à Thierri, son frère, dans la vue de lui enlever son héritage. Thierri ayant imploré le secours du landgrave de Thuringe, ne put l'obtenir qu'à condition d'épouser sa fille. Mais Albert, malgré cette assistance, le poussa si vivement, que se trouvant hors de mesures, il prit le parti d'abandonner le pays et de passer en Palestine, d'où il ne revint qu'après la mort de son frère. Elle ne se fit pas longtems attendre. Albert finit ses jours le 24 juin de l'an 1195, empoisonné, dit-on, par un de ses officiers nommé Hugold, ainsi que SOPHIE, son épouse, fille de Frédéric, duc de Bohême, dont il ne laissa point d'enfants. L'un et l'autre furent inhumés dans l'église de Celle, où l'on voit encore de nos jours leur tombeau.

THIERRI, DIT L'EXILÉ.

1195. THIERRI, ou DIETRICHT, comte de Weissenfels, fils puîné d'Otton le Riche, ayant appris en Palestine la mort d'Albert, son frère, prit aussitôt le titre de marquis de Misnie, et fit ses dispositions pour retourner en Allemagne. Mais l'empereur Henri VI, qui voulait envahir cette succession, avait envoyé des ordres pour l'arrêter. Thierri, pour se dérober à ceux qui en étaient chargés, fut obligé de se faire porter dans une malle au vaisseau où il devait s'embarquer. Mais à son arrivée, il trouva que la Misnie était sous la main de l'empereur, qui la garda jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 28 septembre 1197. Alors, Thierri se mit en possession de ce margraviat, sans contradiction. L'an 1210, il y ajouta celui de Lusace, qu'il prétendait lui appartenir par la mort de Conrad, son cousin, décédé sans lignée masculine. Mais il eut pour concurrent Albert, margrave de Brandebourg, qui avait épousé la fille de Conrad. Après bien des contestations, la Lusace inférieure lui fut adjugée; mais pour cela, il fallut qu'il promît à l'empereur Otton IV, quatre mille marcs d'argent, dont ce prince lui remit ensuite le tiers. Une chose remarquable, c'est qu'il prenait le titre de marquis de Lusace, dès l'an 1200, comme le prouve M. Eccard par des chartes émanées de lui. L'an 1212, ce même empereur Otton, pour fortifier son parti contre le pape Innocent III, devenu son ennemi, fit avec Thierri une convention, dont l'original existe encore dans les archives de la maison de Brunswick. Thierri était entreprenant, et voulait étendre ses droit au-delà de leurs bornes. La noblesse de Misnie ne souffrit pas qu'il donnât impunément atteinte à ses privilèges. S'étant armée pour les défendre, elle s'assura de la ville de Leipsick. Thierri, peu de tems après, la reprit, et y exerça cruellement sa vengeance. Les nobles ne pouvant résister à ses armes, eurent recours à son médecin, qui, s'étant laissé corrompre, l'empoisonna, suivant l'ancienne chronique de Misnie. Il mourut le 17 février 1220, laissant de sa femme JUTTE ou JUDITH, fille d'Herman I, landgrave de Thuringe, un fils, qui suit. Jutte survécut à son époux, et s'étant remariée, l'an 1223, à Poppon, comte de Henneberg, elle finit ses jours en 1235.

HENRI L'ILLUSTRE, OU LE CLÉMENT.

1220. HENRI, surnommé L'ILLUSTRE et LE CLÉMENT, fils

de Thierri, né l'an 1218, lui succéda aux margraviats de Misnie et de Lusace. Né avec l'âme guerrière, il n'eut pas, néanmoins, la férocité des militaires de son tems. La douceur de ses mœurs et son humanité, lui firent autant de réputation que sa valeur. L'an 1237, il combattit, au nom de l'empire, contre les Prussiens encore idolâtres, et remporta sur eux de grands avantages. Les états d'Autriche, après la mort de leur duc, Frédéric le Belliqueux, arrivée le 15 juin 1246, l'appelèrent pour prendre possession de ce duché. Mais les Bohémiens rendirent inutile ce choix par leur opposition. Il eut guerre, l'année suivante, avec les margraves de Brandebourg, Otton III et Jean I. (Voy. *l'article de ceux-ci*). L'an 1247, Henri-Raspon, landgrave de Thuringe et palatin de Saxe, son oncle maternel, étant décédé sans laisser de postérité, l'empereur Frédéric II lui conféra ces deux principautés comme fiefs vacants qui étaient rentrés dans sa main. (*Pour la suite, voyez la Thuringe*).

Quoique Dresde soit renfermée dans la Misnie, c'est proprement la ville de Meissen qui doit en être regardée comme la capitale, parce que l'autre l'est de toute la Saxe électorale.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES, PUIS DUCS DE BRUNSWICK.

Les duchés de Brunswick, de Wolfenbuttel, de Lunebourg et d'Hanovre, font partie de la basse Saxe, entre l'Elbe et le Weser. Ce pays, soumis par Charlemagne, eut ensuite des ducs particuliers, descendants de Witikind. Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, posséda toute la Saxe de même qu'Otton le Grand, son fils. Ce prince, à son voyage d'Italie, donna la Saxe à gouverner à Herman Billũng, qui bâtit la ville de Lunebourg, et y posséda, avec ce duché, celui de Lawenbourg, qui a été long-tems distrait, comme on l'a vu ci-dessus, de celui de Brunswick, et s'y trouve aujourd'hui réuni. Les descendants de Billũng y ont été les maîtres pendant cent cinquante ans, comme il est rapporté à l'article de l'électorat de Saxe. Il y avait dans le même tems en Saxe des margraves dans le pays de Brunswick, et des ducs sur la Werra; ils descendaient de Henri de Saxe, frère puîné de l'empereur Otton le Grand, qui lui conféra le duché de Bavière. Henri laissa deux fils, Henri-Hézelon, duc de Bavière, et Brunon, qui suit.

BRUNON I.

955. BRUNON I, fils puîné de Henri de Saxe, duc de Bavière, et petit-fils de Henri I, roi de Germanie, fut margrave en Saxe l'an 955. Il mourut en 972, laissant d'HILDESWINDE de Croatie, sa femme, un fils, qui suit.

BRUNON II.

972. BRUNON II, margrave en Saxe et seigneur de Brunswick (en latin *Brunonis Vicus*), sur l'Ocker, en basse Saxe, fils de Brunon I, devint si puissant, qu'il ambitionna la couronne impériale; mais il n'eut pas assez de crédit pour y parvenir. Il mourut en 1006. Sa femme, GISELE, fille d'Herman II, duc de Suabe, le fit père de Ludolphe, qui suit. Elle épousa en secondes noces (et non en premières) Ernest I, duc de Suabe, et en troisièmes, l'an 1016, Conrad, dit *le Salique*, qui devint empereur, IIe. du nom.

LUDOLPHE.

1006. LUDOLPHE devint margrave en Saxe et seigneur de Brunswick après la mort de Brunon, son père. Il augmenta la ville de Brunswick, et l'orna de plusieurs églises. Sa mort arriva le 23 avril 1038. Il avait épousé (suivant l'annaliste saxon, pag. 469) la comtesse GERTRUDE, fille d'Arnoul de Gand, comte de Frise, dont il eut Brunon III, qui suit, et Ecbert, qui vient après son frère. Ludolphe est le premier qui se soit qualifié comte de Brunswick. C'est ainsi qu'il souscrivit, l'an 1028, un diplôme de l'empereur Conrad II, en faveur de l'abbaye de Corwei : *Liudulfus comes et privignus imperatoris.*

BRUNON III.

1038. BRUNON III, margrave en Saxe, succéda, l'an 1038, à Ludolphe, son père, dans le comté de Brunswick. L'an 1057, Brunon allant avec son frère Ecbert à la cour de l'empereur, à Mersbourg, où tous les princes saxons étaient mandés, rencontra à Niendorf, près de la Saale, Otton, margrave en Thuringe. Brunon et Otton étaient depuis long-tems ennemis : mais ce qui achevait d'irriter le premier contre le second, c'était la découverte qu'on venait de faire d'une conspiration tramée par celui-ci contre les jours du jeune roi Henri IV, dont Brunon était cousin germain. Dès qu'ils s'aperçurent, ils coururent l'un sur l'autre, se percèrent de leurs armes, et tombèrent morts de leurs chevaux. Ecbert, quoique blessé, mit ses ennemis en fuite. (*Lambert. Schafnab. ad an.* 1057.)

ECBERT I.

1057. ECBERT I fut le successeur de Brunon, son frère.

Otton, marquis de Misnie, étant décédé l'an 1067, l'empereur Henri IV conféra cet état à Ecbert, son cousin. Celui-ci bâtit le château de Wolfenbuttel, et mourut après les fêtes de Noël 1068, en revenant de Goslar, où il avait célébré cette solennité avec l'empereur. (*Lambert Schafn.*) Ecbert avait épousé HERMENGARDE, veuve d'Otton, duc de Schwinfurt, fille de Maginfroi, comte de Suze, et de Berthe, fille d'Ardouin, roi d'Italie, dont il eut Ecbert II, qui suit, et Gertrude, mariée à Henri le Gras, duc de Saxe, sur la Werra. (Voy. *les marquis de Misnie.*)

ECBERT II.

1068. ECBERT II, margrave en Saxe et en Thuringe, eut la seigneurie de Brunswick avec le margraviat de Misnie, en 1068, après la mort d'Ecbert I, son père. L'empereur Henri IV chercha, l'an 1075, à le dépouiller de ses états. Ecbert fut, depuis, un des plus grands adversaires de ce prince, dont il défit l'armée, en 1089, devant le château de Gleichen, qu'il assiégeait, et que sa victoire délivra; mais, l'année suivante, 1090, Ecbert fut surpris dans un moulin près de Brunswick, par des soldats de l'empereur, qui le tuèrent. Il laissa sa succession à Gertrude, sa sœur, n'ayant point eu d'enfants d'ODE, son épouse, fille d'Otton le Vieux, marquis de Misnie. (*Voy.* Ecbert II, *marquis de Misnie.*)

GERTRUDE ET HENRI LE GRAS.

1090. GERTRUDE, fille d'Ecbert I, succéda, l'an 1090, à Ecbert II, son frère dans le comté de Brunswick et le marquisat de Misnie. Elle était veuve, pour lors, de Thierri de Catlenbourg, et remariée à HENRI LE GRAS, fils et successeur d'Otton II, duc de Saxe sur la Werra, et comte de Nordheim. Henri obtint ensuite de l'empereur Henri IV, la Frise; mais comme il voulut, en 1101, prendre possession des comtés qui en dépendaient, l'évêque d'Utrecht et les Frisons lui tendirent une embuscade dans laquelle il perdit la vie, le 10 avril. Henri fut enterré à l'abbaye de Bursfeld, qu'il avait fondée. De son mariage, il laissa deux filles, Richense, qui suit; et Gertrude, femme, 1°. de Sigefroi, comte palatin du Rhin; 2°. d'Otton I, comte de Rineck. La veuve de Henri le Gras épousa, en troisièmes noces, Henri le Vieux, marquis d'Illbourg, qu'elle perdit en 1103, étant enceinte de lui, et auquel elle survécut jusqu'en 1117. (Voy. *les marquis de Misnie.*)

RICHENSE ET LOTHAIRE, COMTE DE SUPPLENBOURG, DEPUIS EMPEREUR.

1113. RICHENSE, fille aînée de Henri le Gras et de Gertrude, fut mariée, l'an 1113, à Lothaire, comte de Supplenbourg ou Supplingbourg. Elle porta en dot à son époux, la Saxe sur la Werra, et le Brunswick. Lothaire était déjà en possession du duché de Saxe, dont l'empereur Henri V l'avait pourvu, l'an 1106, après la mort de Magnus, dernier de la maison de Billüng. L'an 1125, Lothaire fut élu roi de Germanie. Deux ans après (l'an 1127), il maria Gertrude, sa fille unique, qu'il avait eue de Richense, à Henri *le Superbe*, duc de Bavière. Lothaire mourut, l'an 1137, et Richense, l'an 1141. (*Voy.* Lothaire, *duc de Saxe, et* Lothaire, *empereur.*)

HENRI LE SUPERBE, DUC DE BAVIÈRE ET DE SAXE.

1136. HENRI, dit LE SUPERBE, duc de Bavière, était fils de Henri le Noir, et petit-fils de Welphe, duc de Bavière, dont le père, Albert-Azzon II d'Est, avait épousé Cunize ou Cunégonde, héritière de l'ancienne maison des Welphes, comtes d'Altorff, en Suabe. Henri fut investi, en 1136 (suivant Albert de Stade), par l'empereur Lothaire II, dont il devint le gendre, des duchés de Saxe, sur l'Elbe et sur la Werra, et des comtés de Nordheim, ou Northeim, et de Brunswick. (Voy. *les ducs de Bavière.*) Il eut pour fils, Henri, qui suit.

HENRI LE LION.

1139. HENRI LE LION, duc de Saxe et de Bavière, succéda, l'an 1139, à son père. Réduit par le jugement de la diète de Wurtzbourg, rendu l'an 1180, à ses biens allodiaux, il se cantonna dans l'Ostphalie, ou la partie du duché de Saxe qui s'étendait du Weser à l'Elbe, et s'y maintint de manière que l'empereur ne put la lui ôter, ni par ses arrêts ni par ses armes. Presque toute cette vaste étendue de terrain était le patrimoine du duc; il la tenait de ses ancêtres à ce titre, et non de l'empire, qui ne pouvait lui ôter que les fiefs qu'il lui avait donnés. On l'attaqua bien, à la vérité, dans ses provinces comme ailleurs, mais c'était moins pour les lui enlever que pour l'y vaincre. Obligé de s'expatrier, l'an 1183, par jugement de la diète d'Erfort, son éloignement donna lieu à de grands désordres. « Pendant l'absence du duc, dit Arnoul » de Lubeck, il n'y avait point de roi en Israël. Chacun faisait » dans nos provinces ce que bon lui semblait. On avait réussi » à exiler le seul prince qui eût pu exercer quelque empire » sur le pays; car Henri y avait établi le bon ordre et la plus » parfaite tranquillité. Non-seulement il avait soumis ses pro- » pres états, mais il avait su mettre un frein aux peuples » étrangers et barbares, en sorte que chacun vivant en paix et » en sûreté, tout le pays avait prospéré et s'était enrichi de » toute sorte de biens. Mais depuis qu'on l'eût exilé, chaque » seigneur, devenu le tyran de son canton, exerçait et souf- » frait tour-à-tour mille violences ». De retour l'an 1185, Henri s'établit à Brunswick, dont il fit la capitale des états qui lui étaient retés. Sa présence fit respirer ses peuples, calma les dissensions, et réprima la tyrannie des nobles. Les efforts, néanmoins, qu'il fit pour recouvrer ses autres fiefs, furent inutiles. L'an 1188, l'empereur se disposant à partir pour la croisade, et ne pouvant le déterminer à le suivre, l'obligea de retourner en Angleterre, lieu de son premier exil, de peur qu'il ne se prévalût de son absence pour rentrer dans les domaines dont on l'avait dépouillé. Henri, apprenant de là que ses voisins, profitant eux-mêmes de son éloignement, commençaient à entamer son patrimoine, revint l'année suivante, et prit aussitôt les armes pour recouvrer ce qu'on lui avait enlevé. Après d'heureux succès, il eut quelques revers, qui l'engagèrent à demander la paix au roi des Romains, Henri, depuis empereur, auquel il donna ses deux fils en otage. Ce prince lui promit souvent de le rétablir dans ses honneurs, et ne lui tint jamais parole. Affaibli par l'âge, le duc Henri ne s'occupa plus qu'à policer les états qu'on lui avait laissés. Il mourut le 6 août 1195, après avoir fait le partage de ses biens entre ses trois fils. Henri, le premier, eut Brunswick; Otton, le second, eut Halderschen; Guillaume, le troisième, eut Lunebourg. (Voy. *les ducs de Bavière.*)

HENRI, COMTE PALATIN ET DUC DE SAXE, SURNOMMÉ LE LONG ET LE BEAU.

1195. HENRI, l'aîné des fils de Henri le Lion, prit le titre de duc de Saxe et de comte de Brunswick, après la mort de son père. Pour gagner la faveur du roi des Romains, qui fut depuis l'empereur Henri VI, et obtenir le rétablissement de son père, il l'avait suivi, l'an 1190, jusqu'au fond de l'Italie, et lorsqu'on y eut appris la mort

GUILLAUME DE LUNEBOURG.

1195. GUILLAUME, fils de Henri le Lion et de Mathilde d'Angleterre, sa seconde femme, né l'an 1184, gouverna le duché de Brunswick, conjointement avec ses frères, Henri et Otton, jusqu'en 1203. Alors il se fit entre eux un partage, dans lequel entra le pays dont Lunebourg est le chef-lieu, pays qui, s'étendant au nord de l'Elbe jusqu'à la mer baltique et aux

de l'empereur Frédéric, il avait employé son crédit auprès du pape Célestin III, son parent, pour faire avancer le couronnement impérial du roi des romains. Mais, voyant que ses services étaient méconnus de ce dernier, il s'était évadé de son armée, et, par sa fuite, l'avait mis dans la nécessité de faire une retraite honteuse. Ce ne fut, suivant Albert de Stade, qu'à travers mille dangers, qu'avait fait semer sur sa route la vengeance de l'empereur, que le prince saxon, par de longs circuits et à la faveur d'un déguisement, revint dans les états de son père. Le ressentiment de l'empereur s'accrut encore, depuis, par le mariage que le jeune Henri contracta, l'an 1194, avec AGNÈS, fille de Conrad de Suabe, comte palatin du Rhin, et cousine germaine du premier. Mais Conrad, après avoir protesté que cette alliance s'était faite contre son gré, réussit à réconcilier son gendre avec l'empereur, qui voulut bien que celui-ci l'accompagnât encore dans sa nouvelle expédition d'Italie (1). Conrad étant mort l'an 1196, l'empereur ne fit nulle difficulté d'investir Henri de Saxe du palatinat qu'il laissait vacant. Ce dernier assista, l'an 1198, au couronnement d'Otton, son frère, élu, par une faction, roi de Germanie. Henri lui demanda, en 1200, l'investiture du comté de Brunswick; mais Otton rejeta cette demande, prétendant posséder ce duché par indivis avec son frère. L'an 1203, les trois frères, Henri, Otton et Guillaume, firent entre eux le partage des biens patrimoniaux. Hanovre fut le chef-lieu de la portion de Henri, Brunswick de celle d'Otton, et Lunebourg de celle de Guillaume. Mais Henri, s'étant brouillé, peu de tems après, avec Otton, passa dans le parti de Philippe de Suabe, qui lui disputait le trône. Ces deux frères, après la mort de Philippe, se réconcilièrent. Frédéric II, nouveau concurrent d'Otton, n'ayant pu s'attacher Henri, le mit au ban de l'empire, en 1214, et donna le palatinat du Rhin à Louis, duc de Bavière. Mais les fiançailles du fils de Louis avec une fille de Henri, conclues peu de tems après, firent lever la proscription et retablir Henri dans le palatinat. Henri se brouilla de nouveau, l'an 1218, avec Frédéric, en retenant les ornements impériaux qu'Otton, son frère, lui avait confiés en mourant, pour les remettre à l'empereur qui serait légitimement élu. Il fallut que l'autorité du pape intervînt, pour obliger Henri, dans la diète de Goslar, à se dessaisir de ce dépôt entre les mains de Frédéric. Henri avait, dans son lot de la succession de son père, le comté de Stade avec l'avouerie de l'église de Brême. S'étant laissé gagné par l'archevêque Gérard, il en fit donation, l'an 1223, à cette église, ne s'en réservant que l'usufruit pour sa vie. Ce prince mourut en 1227, ne laissant que deux filles, Agnès, mariée à Otton II, fils de Louis II, duc de Bavière, et Gertrude, mariée à Herman V, margrave de Bade. (*Voyez* Henri de Saxe, *comte palatin du Rhin*.) Quelques-uns ont donné, l'on ne sait pourquoi, le surnom *d'Impie* à cet Henri.

frontières des Sclaves, devint le lot de Guillaume. Attaché à l'empereur Otton IV, son frère, il contint, par les armes, les seigneurs saxons dans le parti de ce prince. Guillaume mourut jeune en 1213. Il avait épousé, en 1202, HÉLÈNE, fille de Waldemar I, roi de Danemarck, dont il eut Otton, surnommé l'Enfant, qui suit.

OTTON I, DIT L'ENFANT, DUC DE BRUNSWICK ET DE LUNEBOURG.

1213. OTTON I, né l'an 1204, et dit L'ENFANT, à cause de sa longue minorité, recueillit, en 1213, la succession de Guillaume, son père, et, dans la suite, celle de ses oncles. L'an 1227, l'empereur Frédéric II, après la mort de Henri, oncle d'Otton, acheta de ses deux filles leurs prétentions sur les biens allodiaux de Brunswick, et s'empara de cette ville. Mais Otton, jugeant indigne de son sang et de lui-même de souffrir qu'un héritage qui lui était dévolu de plein droit, tombât en des mains étrangères, rassembla sourdement, de concert et avec l'aide de ses parents, un corps de troupes, qu'il amena, pendant la nuit, au pied des murs de Brunswick. Les ayant escaladés, tandis que les habitants, d'intelligence avec lui, demeuraient en repos, il égorge une partie de la garnison impériale, met l'autre en fuite, et soumet la place, avec le château de Tanquarderode et tout son territoire, à sa domination. Cet événement, qui est de la même année 1227, valut à la ville de Brunswick plusieurs beaux priviléges, dont Otton la gratifia. On ne doit point, néanmoins, y comprendre l'affranchissement qu'elle n'obtint, comme on le verra ci-après, que l'an 1314. (*Meibom. Apol. pro Ottone IV, Rer. German.*, tome III, page 154.) Henri, fils de l'empereur Frédéric et roi des Romains, ne laissa pas Otton en paisible jouissance du domaine qu'il avait si heureusement recouvré. Otton, qui l'avait prévu, fit alliance avec Waldemar II, roi de Danemarck, qui lui amena un prompt secours. Mais les deux princes, attaqués, près de Bornhowède, par l'armée impériale, perdirent la bataille, et Otton, fait prisonnier par Henri, comte de Schwerin, ne se racheta qu'en cédant au duc de Saxe, l'un des généraux ennemis, la ville d'Hidsackar pour sa rançon. (Mallet.) Pendant sa captivité, plusieurs de ses vassaux, excités par les évêques de Magdebourg et d'Halberstadt, entreprirent de se rendre maîtres de Brunswick. Mais les margraves de Brandebourg, beaux-frères d'Otton, étant accourus à la défense de la place, rendirent inutiles les efforts des rebelles.

Otton, depuis qu'il eut recouvré Brunswick, avait pris le titre de seigneur de cette ville au lieu de celui de seigneur de Lunebourg qu'il portait auparavant. C'était un nouveau grief de l'empereur contre lui. Mais Otton le désarma dans la suite par les soumissions qu'il lui fit, et les services importants qu'il lui rendit. Le pape Grégoire IX était alors brouillé avec l'empereur au point de vouloir le déposer, après l'avoir excommunié et fait mettre à sa place Henri, son fils, déjà roi des Romain. Otton, sollicité par ce dernier d'entrer dans son parti, lui résista généreusement. Cette marque de fidélité envers son légitime souverain commença à rapprocher Otton de Frédéric. Ce prince, s'étant laissé fléchir par les amis d'Otton, lui permit, l'an 1235 (et non pas 1239, comme le marque Imhoff), de se rendre à ses pieds dans la diète de Mayence. Là, prosterné devant lui, et témoignant un grand regret d'avoir encouru son indignation, il lui remit, comme au chef de l'empire, tous ses domaines, ne demandant qu'à rentrer dans ses bonnes grâces. Frédéric l'ayant relevé, non-seulement lui rendit à titre de fief tout ce qu'il avait résigné entre ses mains, mais l'érigea en duché, et fit asseoir Otton sur le banc des princes, après avoir reçu son serment de fidélité envers sa personne et envers l'empire : en foi de quoi il lui fit expédier des lettres féodales, rapportées par Meibomius, d'où nous avons tiré tout ce qui vient d'être dit. (*Meibom. Hist. Erect. Ducat. Brunsw.*, page 508.) « Ce diplôme, dit M. Mallet, dont le récit diffère en quelques points » du nôtre, passé au grand sceau, nommé *bulle d'or*, est encore » subsistant, et il est produit à la cour impériale toutes les fois » que les princes de la maison de Brunswick reçoivent l'inves- » titure de leurs états. » Frédéric acquit, par ses faveurs, un ami sincère et constant dans la personne d'Otton, et termina les querelles qui subsistaient depuis plus d'un siècle entre les maisons de Wilblingen et des Welphes. Les partis qui en portèrent les noms s'éteignirent partout en Allemagne. Mais les noms trop fameux de Gibelins et de Guelfes demeurèrent en Italie aux impérialistes et aux anti-impérialistes, et ils y acquirent, sous ce règne, une nouvelle et funeste célébrité.

De retour chez lui, Otton réclama contre la donation que

(1) M. Mallet (*Hist. de Brunswick*, tome II, page 6) suppose vers ce tems un voyage de Henri de Saxe, en Orient, et cite en preuve Arnold de Lubeck, qui n'en parle nullement.

son oncle Henri avait faite du comté de Stade à l'église de Brême. Voyant ses raisons méprisées, il vint avec une armée se présenter devant Brême, dont il entreprit le siége. On fit alors un traité au moyen duquel l'archevêque Gérard II, en cédant quelques fiefs au duc, conserva le comté litigieux à son église. (Imhoff.) Otton finit ses jours le 9 juin de l'an 1252. Il avait épousé MATHILDE ou MARIE, fille d'Albert, margrave de Brandebourg, dont il eut Albert, qui suit; Jean, qui fit la première branche de Lunebourg, laquelle s'éteignit dans les petits-fils de Jean, nommés Otton et Guillaume, dont le premier mourut en 1354 et le second en 1368 ou 1369; Conrad, évêque de Verden; Otton, évêque d'Hildesheim; Mathilde, alliée à Henri le Gras, comte d'Anhalt; Hélène, femme, 1°. d'Herman II, duc de Thuringe, 2°. d'Albert I, duc de Saxe; Adélaïde, mariée, en 1265, à Henri I, landgrave de Hesse; Elisabeth, alliée, en 1251, à Guillaume II, comte de Hollande, depuis roi des Romains. La mère de ces enfants, après la mort de son époux, fixa son séjour dans la ville de Lunebourg, qui paraît lui avoir été assignée pour son douaire.

ALBERT I, SURNOMMÉ LE GRAND ET DE SALTZA.

1252. ALBERT I, dit LE GRAND, posséda, en commun avec ses frères, la succession d'Otton, leur père. Mais les deux derniers ayant embrassé l'état ecclésiastique, Albert et Jean partagèrent entre eux cet héritage de manière que les pays voisins de Brunswick, de Wolfenbuttel, de Calenberg, de Gottingen, avec une partie des villes et châteaux de même nom, échurent à l'aîné, et que les provinces de Lunebourg et de Zell furent le partage du second, outre la jouissance par indivis avec Albert de la ville de Brunswick et de quelques autres districts. Albert prit le nom de duc de Brunswick, et Jean celui de duc de Lunebourg, dénominations qui furent dès-lors affectées aux deux branches dont ils sont les auteurs; car ces provinces, ainsi partagées, sont restées telles jusqu'à nos jours, quoiqu'il y ait eu plusieurs variations dans leurs limites et leurs dépendances respectives. Albert s'était déjà signalé par sa valeur du vivant de son père. En 1252, il avait mené du secours à Ottocare, roi de Bohême, contre Bela IV, roi de Hongrie, qu'il fit prisonnier. A la valeur, Albert joignait un grand fonds de douceur. Cette dernière qualité le rendit méprisable aux yeux de certains de ses ministériaux qui tiraient leur nom du château d'Assebourg. Ils lui firent diverses insultes, dont la plus sanglante fut la suivante. Les ducs de Brunswick portaient dans leurs armoiries deux lions (passants) depuis le duc Henri le Lion qui les tenait des rois d'Angleterre, ses ancêtres. Ces ministériaux, pour insulter le duc Albert, mirent sur leurs boucliers un loup acharné sur le dos d'un lion. « Comme cet emblême n'était » nullement équivoque, dit Albert Krantz, que nous copions, » il émut la bile du tranquille duc, qui ne put souffrir qu'au » mépris de sa personne on ajoutât l'outrage. Le lion tiré par » les oreilles s'éveille; il prend les armes contre ces insolents, » et, après les avoir tenus long-tems assiégés dans le château » d'Assebourg, il les y force, et, les ayant chassés de la place » impitoyablement, il se l'approprie et y établit sa demeure. » Tout ce que les bannis purent obtenir par le moyen de leurs » amis, à force de prières, ce fut de pouvoir se retirer au » château de Brakel. Mais tandis que le duc était occupé à ce » siége, il arriva que Frédéric (*lisez* Conrad), comte d'Eberstein, s'étant ligué avec l'archevêque de Mayence (Gérard I), » fit une invasion dans la terre de Gottingen sans aucune déclaration préalable de guerre, comme les lois militaires » l'exigent. Le duc avait laissé à Gottingen un commandant » avec un corps de troupes suffisant pour défendre le pays, » trop faible néanmoins pour combattre de front une armée » si puissante. Mais ayant rassemblé à la hâte, comme le tems » le lui permit, un certain nombre de chevaux et une assez » grande multitude de paysans, cet officier se mit à suivre » l'ennemi à petit bruit, pour observer où il asseierait son » camp. Or, il arriva qu'un soir l'archevêque et le comte étant » tombés à la ferme d'un monastère, firent camper leurs troupes » à l'entour, et y entrèrent eux-mêmes pour y prendre du » repos. Le commandant du duc, après avoir tout observé, » voyant que le silence et la sécurité régnaient par-tout, fait » subitement irruption, au milieu de la nuit, dans la métairie, » où il saisit le prélat et le comte qu'il emmène au camp » du duc, après avoir repoussé ceux qui étaient accourus à » leurs secours. L'archevêque est envoyé prisonnier à Brunswick » où il resta l'espace d'un an. A l'égard du comte, pour le » punir de sa félonie, le duc le fit pendre par les pieds à une » potence, où il termina sa vie. » La chronique d'Erfort (p. 266) raconte ceci un peu différemment. (Krantzius, *Saxonia*, liv. VIII, capp. 21-22.)

L'an 1259, Albert secourut la ville de Lubeck contre Jean, comte de Holstein, prit sous sa protection la ville de Hamelen, et lui confirma ses priviléges en 1261. Dans la guerre qu'Albert eut avec Henri *l'Illustre*, landgrave de Thuringe, pour la défense de Henri *l'Enfant*, après avoir remporté divers avantages, il fut blessé et pris dans un combat donné, le 28 octobre 1263, entre Halle et Leipsick. pour se racheter, l'année suivante, il lui en coûta huit mille marcs d'argent et la cession de quelques villes et châteaux. (*Voy*. Henri l'Enfant, *landgrave de Hesse*.) Durant le cours de cette guerre, qui eut des interruptions, Albert fut appelé en Danemarck pour délivrer la reine-douairière et son fils, le jeune roi Eric, de la captivité où ils étaient retenus dans le Holstein. Il réussit très-bien dans cette entreprise glorieuse, et il en fut récompensé par la dignité de gouverneur ou de vice-roi de Danemarck que la reine lui fit donner, et par le choix qu'elle se proposait de faire de lui pour son époux. Mais les Danois ne purent s'accommoder à son joug, ni supporter les réformes qu'il voulut faire dans l'état. S'étant soulevés, ils l'obligèrent d'abandonner le pays avec les établissements qu'il y avait faits, et les grandes espérances dont il s'y était flatté. Albert eut avec les évêques de Minden et de Hildesheim de petites guerres qui ne produisirent aucun événement mémorable. Ce prince mourut le 15 août 1278. Il avait épousé, 1°. ELISABETH, fille de Henri, duc de Brabant, morte sans enfants, 2°. (suivant Meibom, Imhoff et Pfeffinger) ADÉLAÏDE, fille de Boniface le Grand, marquis de Montferrat, dont il eut Henri, dit *le Merveilleux*, qui eut en partage Grubenhagen, et dont les descendants ont fini en 1596; Albert le Gras, qui suit; Guillaume, qui eut Wolfenbuttel en partage, et mourut sans lignée en 1292; Ludère et Conrad, chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem; Otton, chevalier du Temple; et Mathilde, mariée à Henri III, duc de Glogaw.

ALBERT II, DIT LE GRAS ET LE JEUNE.

1278. ALBERT II, dit LE GRAS et LE JEUNE, second fils d'Albert *le Grand*, eut dans le partage fait avec ses frères, de la succession paternelle, la ville de Gottingen, avec les pays situés dans le voisinage du Werderen et de la Leine, l'Ober-Wald, le pays de Calenberg, Nordheim et Hanovre; à quoi il ajouta, après la mort de Guillaume, son frère, Brunswick et les terres qui en dépendaient. Sa régence fut sage et douce. Il veilla sur tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de ses états. Il accorda divers priviléges aux villes de Brunswick et de Gottingen; et ceux que la première obtint de lui furent si étendus, que la souveraineté de ses successeurs, sur cette ville, fut extrêmement restreinte et incertaine dès ce tems-là. Il mourut, l'an 1318, après avoir eu de sa femme RICHSA, princesse de Mecklenbourg, un grand nombre d'enfants, dont les principaux sont Otton, Magnus et Ernest, qui lui succédèrent; Ludère ou Lothaire, grand-maître de l'ordre Teutonique; Albert, évêque d'Halberstadt; et Henri, évêque d'Hildesheim.

OTTON, MAGNUS I, ET ERNEST.

OTTON, dit *le Libéral*, MAGNUS, dit *le Débonnaire*, et ERNEST, tous trois fils d'Albert *le Gras*, lui succédèrent dans ses états, qu'ils possédèrent par indivis, mais de manière qu'Otton y eut la principale autorité. Ce même Otton ayant épousé AGNÈS, veuve de Woldemar, margrave de Brandebourg, jouit pendant quelque tems de cette Marche, et fut contraint ensuite de la céder au fils de l'empereur Louis de Bavière. Ce duc étant mort l'an 1334, ses frères, Magnus et Ernest, partagèrent leurs états. Le premier eut Brunswick, dont sa postérité prit le nom, et le second Gottengen. Magnus I, l'an 1339, fit alliance avec les princes ses voisins, et les villes de Hambourg et de Lubeck, pour le maintien de la paix publique. Il mourut en 1368, laissant de SOPHIE, fille de Conrad, margrave de Brandebourg, Magnus Torquatus, qui suit; Albert, archevêque de Brême, mort en 1395; et d'autres enfants. (Voy. *les ducs de Brunswick-Gottingen.*)

MAGNUS II, TORQUATUS.

1368. MAGNUS II, surnommé TORQUATUS à cause du collier d'argent qu'il portait, succéda à Magnus I, son père, en 1368. Il avait eu avec la maison de Saxe, pour le duché de Lunebourg, de grandes contestations, qui furent terminées par les mariages des fils de Magnus avec les filles de Wenceslas, électeur de Saxe. Magnus, fait prisonnier du vivant de son père, dans une guerre avec l'évêque de Hildesheim, qu'il avait injustement provoqué, s'était racheté, en 1367, par la cession des deux seigneuries de Sangerhausen et de Landsberg; ce qui avait tellement affecté le père, alors malade, qu'il en était mort de chagrin. (Krantz, *Saxon.* liv. 9, c. 30.) Magnus, oubliant le revers que sa témérité lui avait attiré, s'engagea dans une nouvelle guerre avec Albert, duc de Saxe-Lawenbourg, qui, du chef d'Elisabeth, sa mère, fille de Guillaume de Lunebourg, se portait pour héritier de ce prince, et avait été investi de sa succession par l'empereur Charles IV. Magnus avait encore les armes à la main contre Albert, lorsqu'il fut tué, l'an 1373, par Otton, comte de Schauenbourg, dans un combat particulier. De sa femme, que Moréri nomme CATHERINE, et fait sans fondement fille de Woldemar, électeur de Brandebourg, il eut Frédéric, duc à Einbeck, élu empereur en 1400, après la déposition de Wenceslas à Francfort, et assassiné près de Fritzlar, le 5 juin de la même année; Bernard, qui suit; Henri, duc de Brunswick, mort en 1416, lequel épousa Sophie de Poméranie, dont le fils, Guillaume, a continué l'ancienne ligne de Brunswick, éteinte en 1634 dans Frédéric-Ulric, évêque de Werden, et Otton, évêque de Werden et archevêque de Brême; Hélène, mariée à Albert de Mecklenbourg, roi de Suède; Agnès, alliée à Bogislas VI, duc de Pomeranie; et Sophie, femme d'Eric III, duc de Saxe-Lawenbourg. Les trois fils laïques de Magnus soutinrent vaillamment la guerre qu'il leur avait laissée à soutenir contre les ducs de Saxe. Enfin, l'an 1388, ils remportèrent sur eux, à Winsen, une victoire complète, qui termina ce long et sanglant démêlé, en faisant retourner le pays de Lunebourg sous la domination de ses maîtres légitimes. Les trois frères alors firent entre eux un pacte solennel, par lequel ils établissaient le droit de primogéniture.

FRÉDÉRIC.

1388. FRÉDÉRIC, l'aîné des fils de Torquatus, réunit toute la succession paternelle dans sa main. (Imhoff.) La réputation de valeur et de sagesse qu'il se fit, engagea les électeurs à jeter les yeux sur lui, le 26 mai de l'an 1400, dans la diète de Rensée, pour le substituer à l'empereur Wenceslas, qu'ils avaient déposé. Frédéric, ayant promis d'accepter la couronne impériale lorsqu'elle lui serait décernée, se hâta d'aller dans ses états rassembler des forces pour subjuguer ceux qui refuseraient d'adhérer à son élection. Mais sur la route, le futur empereur fut arrêté, le 5 juin 1400, près de Fritzlar, dans la Hesse, par Henri IV, comte de Waldeck, qui, ne voulant que l'arrêter, le tua dans la chaleur d'un combat qu'il eut à essuyer pour vaincre sa résistance. De sa femme ANNE, fille de Wenceslas, electeur de Saxe, il ne laissa que deux filles, dont l'aînée, Catherine, devint femme de Henri, comte de Schwarzenbourg, et Anne, la seconde, épousa Frédéric, archiduc d'Autriche. Après la mort de Frédéric, ses deux frères, Bernard et Henri, convinrent d'abolir le droit de primogéniture qu'ils avaient établi, et partagèrent entre eux, l'an 1409, ses états de manière que le premier eut, pour son lot, le duché de Brunswick, et le second celui de Lunebourg, avec le pays voisin de Calenberg (Imhoff), à condition, néanmoins, que les deux villes de ce nom resteraient en communauté. (Mallet.)

DUCS DE BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

HENRI I.

1409. HENRI I, que les uns disent fils aîné, les autres second fils de Magnus Torquatus, gouverna le duché de Brunswick en prince sage et zélé, pour le maintien de la justice et de la tranquillité publique, alors sans cesse troublée par l'esprit turbulent de la noblesse et des grands. (Mallet.) Il mourut, l'an 1416, après avoir épousé, 1°. l'an 1386, SOPHIE, fille de Wratislas, duc de Poméranie; 2°. MARGUERITE, fille d'Herman, landgrave de Hesse. Du premier lit, il laissa Guillaume, qui suit, avec une fille, Catherine, mariée à Frédéric I, électeur de Saxe; et du second, Henri, qui viendra ci-après.

GUILLAUME I ET HENRI II.

1416. GUILLAUME, fils aîné de Henri I, s'unit avec HENRI II, son frère, contre leur oncle Bernard, duc de Lunebourg, alléguant que leur père avait été lésé dans le partage fait en 1409. Après douze ans de contestations, on fit un accommodement, qui ajouta le pays de Calenberg aux états des deux ducs de Brunswick. Ceux-ci se brouillèrent à leur tour au sujet du partage de leurs domaines, qu'ils paraissent avoir possédés d'abord en commun. Louis de Hesse fut encore le médiateur dans cette querelle, comme il l'avait été dans la précédente, et la termina en adjugeant à Guillaume le pays de Calenberg, et à Henri celui de Wolfenbuttel. Ces derniers partages, dit M. Mallet, ont donné lieu aux distinctions constamment usitées, dès lors, des provinces connues sous le nom de Zell, de Wolfenbuttel et de Calenberg. Ainsi séparées, elles ont eu chacune leur régence et leur forme propre d'administration. Depuis ce partage, Guillaume eut encore d'autres différents avec Henri, son frère, et les ducs de Lunebourg, ses cousins. Les ayant accommodés après quelques hostilités, il tourna ses armes contre les étrangers, et fit la guerre avec tant de succès aux Danois et à la plupart de ses voisins, qu'il en mérita les surnoms de *Belliqueux* et de *Victorieux*. Otton *le Borgne*, duc de Gottingen, cousin des ducs Guillaume et Henri, étant mort, l'an 1463, sans postérité, sa succession leur revint; mais on ignore de quelle manière ils la partagèrent. Après la mort de Henri, décédé pareillement sans lignée le 6 décembre 1473, Guillaume, son frère, ne trouva point d'opposition pour réunir à son duché de Calenberg ceux de Wolfenbuttel et de Gottingen, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 25 juillet 1482. Il avait épousé, 1°. l'an 1423, CECILE, fille de Frédéric I, électeur de Brandebourg; 2°. l'an 1459, MATHILDE, fille d'Otton, comte de Holstein-Schauenbourg, dont il laissa, suivant Imhoff, trois fils, Frédéric, Guillaume et Otton. M. Mallet n'admet que les deux premiers. Quoi qu'il en soit, le troisième, s'il exista, ne laissa point de postérité. Ce fut à celui-ci, suivant ceux qui soutiennent son existence, qu'é-

chut en partage la succession d'Otton *le Borgne*, duc de Gottingen.

FRÉDERIC ET GUILLAUME II.

1482. **Frédéric**, dit *l'Inquiet*, et **Guillaume II**, dit *le Jeune*, succédèrent à Guillaume I, leur père, et vécurent dans une mésintelligence presque continuelle. Frédéric, qui ne se plaisait que dans les querelles et les combats, porta les armes hors du pays et dans le pays jusqu'à ce que, fait prisonnier par son frère, il perdit pour toujours la liberté dont il faisait un si mauvais usage. Il mourut l'an 1494, sans laisser de postérité d'Anne, son épouse, fille d'Eric, duc de Grubenhagen. Guillaume, son frère, recueillit sa succession, et le suivit au tombeau l'an 1495, laissant de sa femme Elisabeth, fille d'Otton, comte de Stolberg, morte en 1499, deux fils, qui suivent, avec une fille, Anne, mariée à Guillaume I, landgrave de Hesse.

HENRI III ET ERIC I.

1495. **Henri III**, dit par quelques-uns *l'Ancien*, et par d'autres *le Mauvais*, et **Eric**, dit *le Vieux*, succédèrent à Guillaume I, leur père, dont ils possédèrent pendant quelques années les états en commun, apparemment parce qu'ils étaient alors mineurs. Le partage en ayant été fait en 1498, selon M. Busching, ou l'an 1503, suivant M. Mallet, les pays de Brunswick et de Wolfenbuttel échurent à Henri, et ceux de Gottingen, d'Hanovre et de Calenberg, à Eric. Le premier étant allé au secours du comte d'Oldembourg qui voulait réduire sous ses lois un canton de l'Ostfrise, voisin de ses états, fut tué, le 23 juin 1514, en donnant l'assaut au château de Léer-Ort, laissant de Catherine de Poméranie, sa femme, un fils, Henri IV, dit *le Jeune*, qui lui succéda, et quatre autres qui, ayant embrassé l'état ecclésiastique, obtinrent les évêchés de Brême, de Werden, de Minden, etc.

Eric survécut un grand nombre d'années au duc Henri, son frère, n'étant mort qu'en 1540. De son tems, Jean, évêque d'Hildesheim, frère du duc de Saxe-Lawenbourg, prélat économe, ayant entrepris de retirer des terres de son église, que ses prédécesseurs avaient engagées à divers seigneurs, ceux-ci, résolus de se défendre, vinrent trouver, l'an 1516, le duc Eric et le duc Henri *le Jeune*, son neveu, avec lesquels ils firent une confédération dans laquelle entrèrent un grand nombre de seigneurs d'Hildesheim. L'évêque, de son côté, fit alliance avec les princes de Lunebourg. On en vint à une bataille sanglante et décisive dans la bruyère de Soltau, près de Werden, où le prélat et le duc de Lunebourg remportèrent une victoire complète, le 28 juin 1519, qui était le jour même de l'élection de l'empereur Charles-Quint. Le duc Eric y ayant été fait prisonnier avec un grand nombre d'officiers et de soldats, se racheta par une convention particulière. A peine eut-il été remis en liberté, que, s'étant rendu auprès du nouvel empereur, il réussit à lui persuader que l'évêque d'Hildesheim était l'auteur des troubles et le premier agresseur. Avant de juger le fond de l'affaire, Charles-Quint ordonna préalablement que toutes les hostilités cessassent, que les conquêtes faites de part et d'autre fussent mises en séquestre entre ses mains, et que les prisonniers fussent mis en liberté. L'évêque et le duc, son allié, n'ayant tenu compte de ce décret, l'empereur prononça contre eux, l'an 1521, l'arrêt du ban et de l'arrière-ban dont il les avait menacés, et en commit l'exécution au duc Henri de Brunswick-Wolfenbuttel, qui, avec l'aide du duc Eric, son oncle, se mit en possession de toutes les places de l'évêché d'Hildesheim, à la réserve de la capitale et de trois autres places. L'évêque ayant fait de vains efforts pour recouvrer ce qu'on lui avait pris, on fit, l'an 1523, par la médiation des électeurs de Mayence, de Saxe et de Brandebourg, une convention portant que les ducs de Brunswick garderaient leurs conquêtes, consistant en sept villes, seize châteaux, dix-neuf bailliages, etc.; et que les prisonniers seraient délivrés sans rançon. L'évêque d'Hildesheim se voyant exclus de ce traité, et n'osant même rentrer dans son évêché, le résigna l'an 1527, et se retira chez le duc de Saxe-Lawenbourg, son frère, auprès duquel il mourut l'an 1547.

Le duc Eric I étant mort, comme on l'a dit, en 1540, laissa de sa femme Catherine, fille d'Albert *le Courageux*, duc de Saxe, et veuve de Sigismond, landgrave d'Alsace, un fils de même nom que lui, et dont le partage fut la principauté de Calenberg, avec celle de Gottingen. (Voy. *les ducs de Brunswick-Gottingen.*)

HENRI IV, DIT LE JEUNE.

1514. **Henri IV**, né le 10 novembre 1489, remplaça le duc Henri II, son père, dans ses états de Brunswick-Wolfenbuttel. Ce fut un prince fougueux, ennemi de son repos et de celui de l'Allemagne, qu'il désola plus d'une fois par le fer et le feu. Après avoir fait ses premières armes dans les troupes de Saxe, en France, il alla servir l'empereur Charles-Quint en Italie. De là étant revenu avec peu de gloire en Allemagne, il se joignit à Georges, duc de Saxe, et à Philippe, landgrave de Hesse, contre les paysans révoltés qu'ils défirent. L'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, et le landgrave de Hesse ayant pris les armes contre lui, le dépouillèrent de ses états en 1542. Ayant tenté d'y rentrer, il fut pris dans un combat et enfermé à Ziegenhayn, d'où il sortit après la victoire remportée sur les confédérés par l'empereur, le 24 avril 1547, à Mulhberg. Attaqué ensuite par Albert, margrave de Brandebourg, il fut vainqueur, avec le secours de Maurice de Saxe, le 9 juillet 1553, à Sivershuse, dans un combat où il perdit deux de ses fils du premier lit, Charles-Victor et Philippe-Magnus, avec son cousin Frédéric de Lunebourg. Son inconstance ou quelque secret motif d'intérêt lui fit ensuite abandonner la foi de ses pères, pour embrasser le Luthéranisme, dont il avait été l'ennemi le plus déclaré. Il mourut dans cette secte, le 12 juin 1568, à l'âge de soixante et dix-neuf ans. De Marie, fille de Henri, duc de Wurtemberg, qu'il avait épousée en 1515, morte en 1542, il ne laissa point d'enfants. Sophie, fille de Sigismond, roi de Pologne, sa seconde épouse, dont il avait obtenu la main en 1556, mourut le 28 mai 1575. Parmi les nombreux fruits de ce mariage, les principaux sont: Jules, qui suit; et Claire, mariée à Philippe II, duc de Brunswick-Grubenhagen.

JULES.

1568. **Jules**, fils et successeur de Henri IV, né le 10 juillet 1558, abandonna la religion catholique dans le tems que son père la professait encore, et s'attira par là son indignation. Parvenu à la régence, il dressa un corps de doctrine, qu'il voulut être observé dans ses états. La ville de Brunswick se maintenait depuis long-tems dans une sorte d'indépendance envers ses ducs, auxquels elle ne rendait qu'un hommage très-limité. Jules, pour couper la racine des fréquentes querelles qu'ils avaient eues jusqu'alors avec elle, la fit consentir à un accord qui, bien qu'avantageux pour elle, n'opéra point, comme on va le voir, une paix durable et solide. Jules hérita, l'an 1584, du duché de Gottingen par la mort du duc Eric, son cousin. Il termina lui-même ses jours le 3 mai 1589, ayant eu d'Hedwige, fille de Joachim II, électeur de Brandebourg, qu'il avait épousée le 25 février 1560 (morte le 22 octobre 1602), sept filles et quatre fils, dont l'aîné est Henri-Jules, qui suit. Le duc Jules est le fondateur de l'université d'Helmstadt, qui fut inaugurée, dit Busching, le 15 octobre 1576.

HENRI-JULES.

1589. **Henri-Jules**, né le 15 octobre 1564, ayant succédé

au duc Jules, son père, débuta par demander l'hommage à la ville de Brunswick. Mais elle ne voulut le rendre qu'avec une clause qui en énervait le sens et la réduisait presque à rien. Vainement il la fit mettre au ban de l'empire, pour l'obtenir tel qu'il le désirait; vainement, assisté du roi de Danemarck, son beau-frère et de quelques autres princes, l'assiégea-t-il à plusieurs reprises: cette ville, secourue par la ligue anséatique dont elle faisait partie, se défendit toujours avec succès, et obligea le duc, enfin, à la laisser jouir de ses franchises, qui approchaient de l'indépendance. L'acquisition qu'il fit, en 1596, du duché de Grubenhagen, par la mort du duc Philippe II, époux de Claire, sa tante, décédé sans postérité, le consola des pertes et des humiliations que les Brunswickois lui avaient fait essuyer. Il est vrai que cette succession, à ne consulter que le degré de parenté, devait plutôt revenir à la branche de Lunebourg; mais la diligence de Henri-Jules prévalut sur le bon droit des légitimes héritiers. Henri-Jules mourut le 20 juillet 1613, après avoir épousé, 1°. le 26 septembre 1585, DOROTHÉE, fille d'Auguste, électeur de Saxe, morte le 13 février 1587, dont il n'eut qu'une fille, Dorothée-Hedwige, femme de Rodolfe, prince d'Anhalt-Zerbst; 2°. le 19 avril 1590, ELISABETH, fille de Frédéric II, roi de Danemarck, décédée le 19 juillet 1626. Des six fils qu'il eut de ce second mariage, les deux plus célèbres, sont: Frédéric-Ulric, qui suit, et Christian, évêque protestant d'Halberstadt. Après deux de ses frères, morts en bas âge, avec le même titre, ce Christian, cousin germain, suivant le P. Barre, d'Élisabeth, femme de Frédéric V, électeur palatin du Rhin, prit les armes pour la défense de ce prince, élu roi de Bohême. Dans la guerre où ce parti l'engagea, il assouvit, par toutes sortes de barbaries, la haine qu'il portait aux Catholiques, et surtout aux prêtres. Sa mort, arrivée le 6 juin 1626, devant Goslar qu'il assiégeait, à l'âge de vingt-sept ans, les délivra d'un ennemi si cruel, qu'ils doutèrent s'il n'était pas l'antechrist.

Les filles que Henri-Jules eut de son second mariage, sont Sophie-Hedwige, mariée à Ernest-Casimir, comte de Nassau-Dillembourg; Élisabeth, femme. 1°. d'Auguste, duc de Saxe; 2°. de Jean-Philippe, duc de Saxe-Altenbourg; Hedwige, alliée, en 1619, à Ulric, duc de Poméranie, Dorothée, qui épousa Christian-Guillaume, administrateur de l'archevêché de Magdebourg; et Anne-Auguste, femme de Georges-Louis, comte de Nassau-Dillenbourg.

FRÉDÉRIC-ULRIC.

1613. FRÉDÉRIC-ULRIC, né le 5 avril 1591, songea, dès qu'il eut succédé au duc Henri-Jules, son père, à terminer, d'une manière glorieuse, les longs démêlés de sa maison avec la ville de Brunswick. L'ayant investie avec toutes ses troupes, il en pressa si vivement et si constamment le siége, qu'après une longue et vigoureuse résistance, les habitants se soumirent, l'an 1617, aux conditions que ce prince leur imposa. Elles ne furent point dures; en recevant leur foi et hommage, Frédéric-Ulric leur assura, comme il avait été stipulé, la conservation de leurs anciens privilèges. Durant le cours de cette guerre, Frédéric-Ulric soutenait un procès à la chambre impériale, contre les ducs de Lunebourg, qui lui redemandaient le duché de Grubenhagen, dont Henri-Jules s'était emparé. Condamné à le restituer, il se soumit sans peine à ce jugement, dont il sentait lui-même l'équité. Son caractère pacifique ne put cependant garantir ses états des fureurs de la fameuse guerre de trente ans. Il fut contraint, l'an 1625, d'aller se joindre à Christiern IV, roi de Danemarck, son oncle, élu par les états de la basse Saxe, pour chef de leurs troupes contre les Impériaux. Mais Walstein, général de l'empereur, étant entré dans le duché de Brunswick, leva partout d'immenses contributions, et établit ses quartiers dans les deux évêchés de Gottingen et d'Einbeck. Touché de la désolation de son pays, Frédéric fut le premier à renoncer à la ligue protestante, et à demander grâce à l'empereur. Mais l'édit rendu par ce prince, l'an 1629, pour la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestants, fit rentrer Frédéric dans le parti de la ligue. Après avoir vu ses états ravagés par Walstein et Papenheim, généraux de l'empereur, il recouvra Hildesheim, avec l'aide de Georges, duc de Lunebourg, et commençait à faire le siége de Wolfenbuttel, lorsqu'étant tombé de cheval, il se cassa la cuisse. Il mourut de cet accident, le 11 août 1634, sans avoir eu d'enfants, d'ANNE-SOPHIE, fille de Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg. En lui finit la branche de Brunswick-Wolfenbuttel, dont les états tombèrent dans celle de Lunebourg.

IIe. BRANCHE DE WOLFENBUTTEL.

AUGUSTE.

1634. AUGUSTE, fils de Henri, duc de Lunebourg, né le 10 avril 1579, forma la branche de Danneberg, et fit sa résidence, d'abord à Hizger. Ce fut à lui qu'échut, l'an 1634, la succession de Frédéric-Ulric. Malgré la valeur et les efforts du prince Georges, son parent, il ne put réussir à reprendre Wolfenbuttel. L'an 1642, dans une conférence tenue à Goslar, il fit sa paix avec l'empereur, et consentit que Hildesheim serait remis à l'électeur de Cologne, comme à son légitime maître. L'empereur, de son côté, lui remit Wolfenbuttel, Einbeck, et les autres places fortes que ses troupes occupaient dans le Brunswick. Mais les Suédois, qu'Auguste avait abandonnés, refusèrent d'évacuer celles qu'ils occupaient dans ses états. Ce ne fut qu'à la paix de Westphalie, en 1648, qu'ils consentirent à se retirer. Auguste mourut le 27 septembre 1666, avec la réputation d'un prince des plus savants et des plus sages de l'Europe. Il avait épousé, 1°. l'an 1607, CLAIRE-MARIE, fille de Bogislas XIII, duc de Poméranie, décédée en 1623; 2°. la même année, DOROTHÉE, fille de Rodolfe d'Anhalt-

BRANCHE DE BRUNSWICK-BEVERN.

FERDINAND-ALBERT I.

1666. FERDINAND-ALBERT I, fils d'Auguste, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, et d'Elisabeth, fille de Jean-Albert, duc de Mecklenbourg, né le 22 mai 1636, fut admis, dès son enfance, parmi les chanoines protestants de Strasbourg. Ses études achevées, il fit divers voyages dont il donna la relation au public. Il composa d'autres ouvrages dans le cours desquels ayant perdu son père, il eut dans la succession que cette mort lui ouvrait, les bailliages de Bevern, dont le chef-lieu est situé près d'Holzmunden sur le Weser. Il mourut le 23 avril 1687, laissant de CHRISTINE, fille de Frédéric, landgrave de Hesse-Escwegen, qu'il avait épousée le 25 novembre 1667, Auguste-Ferdinand, tué, le 2 juillet 1704, au combat de Schellenberg; Ferdinand-Albert, qui suit; Ferdinand-Christian, chanoine à Brunswick, mort en 1706; Ernest-Ferdinand, frère jumeau, qui viendra ci-après; Henri-Ferdinand, mort au siége de Turin en 1706; et Sophie-Eléonore, abbesse de Gundersheim, morte en 1710.

FERDINAND-ALBERT II.

1687. FERDINAND-ALBERT II, deuxième fils de Ferdinand-Albert I, né le 19 mai 1680, lui succéda, l'an 1687, au duché

Zerbst, qu'il perdit en 1634; 3°. l'année suivante, SOPHIE-ELISABETH, fille de Jean-Albert, duc de Mecklenbourg, morte en 1676. Du second lit, il eut, entr'autres enfants, Rodolfe-Auguste et Antoine-Ulric, qui viendront ci-après; et du troisième lit, Ferdinand-Albert, auteur de la branche de Bevern.

RODOLFE-AUGUSTE.

1666. RODOLFE-AUGUSTE, né le 16 mai 1627, et successeur d'Auguste, son père, se rendit maître, le 20 juin 1670, de la ville de Brunswick à la faveur de la discorde qui régnait entre les bourgeois et les magistrats. Il prit, en 1674, le parti de la Hollande, avec le duc de Lunebourg, dans la guerre qu'elle soutenait contre la France. Ce prince mourut, le 26 janvier 1704, sans laisser de postérité mâle de ses deux femmes, CHRISTINE-ELISABETH DE MULINGEN, qu'il avait épousée en 1650, morte en 1681, et de ROSINE-ELISABETH, décédée en 1701.

ANTOINE-ULRIC.

1704. ANTOINE-ULRIC, né le 4 octobre 1633, fut l'héritier de Rodolfe-Auguste, son frère, après avoir été long-tems comme son collègue. Passionné comme son père pour les belles-lettres, il leur consacra tout le tems qu'il pouvait dérober aux affaires. Ce prince embrassa, l'an 1710, la religion catholique, et mourut le 27 mars 1714. De JULIENNE, fille, suivant Moréri, que nous ne garantissons pas, de Frédéric, duc de Holstein-Norbourg, qu'il avait épousée l'an 1656, il eut, outre plusieurs filles, trois fils, Auguste-Frédéric, prince de grande espérance, mort à l'âge de dix-neuf ans, des blessures qu'il avait reçues, le 19 août 1676, au siége de Philipsbourg; Auguste-Guillaume, qui suit; et Louis-Rodolfe, qui viendra ci-après.

AUGUSTE-GUILLAUME.

1714. AUGUSTE-GUILLAUME, second fils d'Antoine-Ulric, et son successeur, né le 8 mars 1662, fut adopté par le duc Rodolfe-Auguste, son oncle, qui lui donna en mariage, l'an 1681, sa seconde fille, CHRISTINE-SOPHIE, morte le 5 février 1695. Il épousa en secondes noces, la même année, SOPHIE-AMÉLIE, fille de Christian-Albert, duc de Holstein-Gottorp, décédée le 27 février 1710, et, le 12 septembre suivant, il donna sa main à ELISABETH-SOPHIE, veuve d'Adolfe-Auguste, de Holstein-Ploën. Ce prince mourut, sans laisser de postérité, le 23 mars 1731.

LOUIS-RODOLFE.

1731. LOUIS-RODOLFE, dit DE BLANKENBERG, troisième fils du duc Antoine-Ulric, né le 22 juillet 1671, devint l'héritier d'Auguste-Guillaume, son frère. Il épousa, le 12 avril 1690, CHRISTINE-LOUISE, fille d'Albert-Ernest, prince d'Oëttingen dont il eut Elisabeth-Christine, mariée, en 1708, à Charles VI, empereur; Antoinette-Amélie, femme de Ferdinand-Albert, qui suit; et Charlotte-Louise, alliée au prince Alexis, fils du czar Pierre le Grand. Louis-Rodolfe mourut à Brunswick, le 1er. mars 1735.

FERDINAND-ALBERT.

1735. FERDINAND-ALBERT, né, le 19 mai 1680, de Ferdinand-Albert I, duc de Brunswick-Bevern, et de Christine, fille de Frédéric de Hesse, prince d'Eschwege, fils puîné de Maurice, landgrave de Hesse-Cassel, hérita des états de Brunswick-Wolfenbuttel, après la mort de Louis-Rodolfe, son beau-père; mais il n'en jouit que six mois, étant mort le 2 septembre 1735. Il avait servi avec gloire dans les armées de l'empereur qui l'avait nommé major-général, et l'avait pourvu, en 1715, du gouvernement de Comorre. D'ANTOINETTE-AMÉLIE, fille de Louis-Rodolfe, qu'il avait épousée le 5 octobre 1712, il laissa Charles, qui suit; Antoine-Ulric, mort en 1775, père d'Ivan, proclamé empereur de Russie, l'an 1740, à l'âge de deux mois (Voyez *les empereurs de Russie*); Ferdinand, né le 11 janvier 1721, célèbre capitaine au service de Frédéric II, son beau frère, mort en 1797; Albert, tué à l'âge de vingt ans, à la bataille de Praumitz, gagnée sur les Autrichiens, le 20 septembre 1745, par les Prussiens; Elisabeth-Christine, mariée, l'an 1732, à Charles-Frédéric, prince électoral de Brandebourg, depuis roi de Prusse, sous le nom de Frédéric II.

CHARLES.

1735. CHARLES, né le 1er. août 1713, marié, le 2 juillet 1733, avec PHILIPPINE-CHARLOTTE, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, succéda au duc Ferdinand-Albert, son père, le 2 septembre 1735. Le duc Charles mourut le 26 mars 1780, laissant de son mariage : 1°. Charles-Guillaume, qui suit; 2°. Frédéric-Auguste, né le 29 octobre 1740, mort en 1805, sans postérité de Frédérique-Sophie-Charlotte de Wurtemberg d'Oëls, morte le 4 novembre 1789; 3°. Maximilien-Jules-Léopold, né le 10 octobre 1752, qui périt dans l'Oder, près de Francfort, le 27 avril 1785, en voulant secourir lui même plusieurs personnes que le débordement de ce fleuve avait mises dans le plus grand danger; 4°. Sophie-Caroline, née le 8 octobre 1737, mariée à Frédéric, margrave de Brandebourg-Bareuth, mort le 16 février 1763; 5°. Anne-Amélie, née le 24

BRANCHE DE BRUNSWICK-BEVERN.

de Bevern, et, l'an 1735, à Louis-Rodolfe, son beau-père, au duché de Brunswick-Wolfenbuttel. Il mourut le 3 septembre de cette dernière année, laissant trois fils et une fille. (Voy. *les ducs de Brunswick-Wolfenbuttel.*)

ERNEST-FERDINAND.

1735. ERNEST-FERDINAND, né le 4 mars 1682, successeur de Ferdinand-Albert, son frère, au duché de Bevern, était chanoine luthérien à Brunswick depuis 1706, époque de la mort de Ferdinand-Christian, son frère jumeau. Il avait de plus succédé, en 1727, dans la charge de grand-maître de l'artillerie de l'empereur, au margrave de Brandebourg-Bareith. Il mourut le 14 avril 1746. Il avait épousé, le 5 août 1714, ELÉONORE-CHARLOTTE, fille de Frédéric-Casimir, duc de Curlande, morte le 28 juillet 1748, qui lui donna onze enfants, dont les principaux sont : 1°. Auguste-Guillaume, qui suit; 2°. Frédéric-Charles, qui lui succéda; 3°. Christine-Sophie, née le 11 janvier 1717, mariée à Frédéric-Ernest, prince de Calmbach-Bareuth.

AUGUSTE-GUILLAUME.

1746. AUGUSTE-GUILLAUME, né le 10 octobre 1715, duc de Bevern en 1746, mourut sans avoir été marié le 2 août 1781.

FRÉDERIC-CHARLES, DERNIER DUC DE BEVERN.

1784. FRÉDÉRIC-CHARLES, né le 5 avril 1729, succéda le 2 août 1781, à son frère le duc Auguste-Guillaume, et mourut au mois d'avril 1809, sans postérité d'ANNE-CAROLINE, sa veuve, fille de Guillaume-Henri, prince de Nassau-Saarbruck, née le 3 décembre 1751. Elle avait été mariée le 27 octobre 1782.

octobre 1739, mariée avec Ernest-Auguste Constantin, duc de Saxe-Weimar, mort en 1758; 6°. Élisabeth-Christine-Ulrique, née le 8 novembre 1746, mariée, le 14 juillet 1765, à Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, dont elle fut séparée en 1769; 7°. Auguste-Dorothée, née le 2 août 1749, élue princesse abbesse de Gandersheim, le 3 août 1778.

CHARLES-GUILLAUME.

1780. CHARLES-GUILLAUME, né le 9 octobre 1735, succéda au duc Charles, son père, le 26 mars 1780, fut feld-maréchal au service de Prusse, et mourut en 1806. Il avait épousé AUGUSTINE, sœur du roi d'Angleterre, née le 11 août 1737, mariée le 16 janvier 1764, morte au mois de mars 1813. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Georges-Auguste, prince héréditaire, né le 8 février 1776, marié, le 14 octobre 1790, avec Frédérique-Louise-Wilhelmine, fille de Guillaume V, prince d'Orange. Il mourut sans postérité, le 20 septembre 1806;
2°. Georges-Guillaume-Chrétien, né le 27 juin 1769, décédé;
3°. Auguste, né le 18 août 1770, major au service de Hanovre. Il a, pour raison de santé, renoncé à son droit de primogéniture, le 27 octobre 1806, en faveur de son frère Frédéric-Guillaume;
4°. Frédéric-Guillaume, qui suit;
5°. Caroline-Amélie-Élisabeth, née le 17 mai 1768, mariée, le 8 avril 1795, à Georges-Frédéric-Auguste, prince de Galles, régent de la Grande-Bretagne.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1806. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, duc de Brunswick et d'Oëls, connu sous le nom de prince de Brunswick, né le 9 octobre 1771, général au service de Prusse. La maison de Brunswick-Wolfenbuttel fut dépouillée de tous ses états, par suite de la guerre de 1807, qui amena le traité de Tilsitt; ils firent dès-lors partie intégrante du royaume de Westphalie, et ce ne fut qu'après la bataille de Leipsick, en 1813, que le duc Frédéric-Guillaume put en reprendre possession; mais il fut tué à la bataille de Quatre-Bras, ou de Ligny-sous-Fleurus, le 16 juin 1815. Il avait épousé, le 1er. novembre 1802, MARIE-ELISABETH-WILHELMINE, fille de Charles-Louis, prince héréditaire de Bade. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Frédéric-Auguste-Guillaume, qui suit;
2°. Charles-Maximilien-Frédéric-Guillaume, né le 25 avril 1806.

CHARLES-FRÉDÉRIC.

1815. CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GUILLAUME, duc de Brunswick et d'Oëls, né le 3 octobre 1804, a succédé à son père, sous la tutelle du prince-régent de la Grande-Bretagne. Le duc de Brunswick fait partie de la confédération germanique; dans l'assemblée générale, il est le douzième état et jouit de deux suffrages.

DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG.

BERNARD I.

1409. BERNARD I, deuxième fils de Magnus Torquatus, eut en partage le duché de Lunebourg, qu'il transmit à ses descendants. La même année, il réunit à sa maison le comté de Hombourg. L'an 1416, après la mort de Henri, son frère, les deux fils de ce prince, Guillaume et Henri, s'unirent contre Bernard, leur oncle, alléguant que leur père avait été lésé dans le partage qu'il avait fait avec lui. Ce démêlé finit, l'an 1428, par un accommodement dans lequel Louis, landgrave de Hesse, fit les fonctions de médiateur. On y convint principalement d'un nouveau partage, par lequel Zell et ses dépendances furent annexées à la portion de Bernard, et le pays de Calenberg à celle de ses neveux. Bernard, depuis ce tems, vécut en paix jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1434. Il avait épousé, en 1486, MARGUERITE, fille de Wenceslas, électeur de Saxe, dont il eut Otton et Frédéric, qui suivent, et Catherine, femme de Casimir VI, duc de Poméranie. Le duc Bernard est le fondateur de la seconde maison de Lunebourg.

OTTON II, DIT LE BOITEUX, ET FRÉDÉRIC I, DIT LE DÉBONNAIRE.

1434. OTTON et FRÉDÉRIC succédèrent à Bernard, leur père, dans le duché de Lunebourg, qu'ils gouvernèrent en commun. Otton y ajouta le comté d'Eberstein par son mariage avec ELISABETH, fille du comte Herman. Ce prince, secondé par son frère, eut soin d'assurer le cours de la justice et de maintenir la tranquillité dans ses états. Il mourut, l'an 1445, sans laisser de postérité.

Frédéric, étant resté seul duc de Lunebourg à la mort d'Otton, continua de marcher sur ses traces. Son amour pour la paix enchaîna sa valeur, mais il ne l'éteignit pas. Appelé par l'évêque de Munster qui était en guerre avec l'archevêque de Cologne, il vint à son secours l'an 1454, et fut pris dans un combat qu'il livra aux Coloniens. De retour à Lunebourg, après s'être racheté, il trouva cette ville agitée par des troubles, qu'il tâcha en vain de terminer. Il conçut de là un tel dégoût pour le monde, qu'il le quitta pour aller s'enfermer dans un cloître de Franciscains, qu'il avait fait bâtir à Zell, laissant la régence à ses deux fils, Otton et Bernard. Mais il fut bientôt obligé de la reprendre après la mort de ses enfants, dont l'aîné, dit le *Victorieux*, à cause d'une victoire qu'il avait remportée sur les rebelles de ses états, ne laissait qu'un fils en bas âge, le second étant mort sans lignée. « Frédéric, dit M. Mallet, régna encore sept ans; et lorsque la mort vint lui assurer (en 1478), » ce repos qu'il avait tant désiré, ce petit-fils n'avait pas encore » atteint l'âge de majorité ». Frédéric avait épousé, l'an 1430, MADELEINE, fille de Frédéric I, électeur de Brandebourg, morte en 1480.

HENRI I.

1478. HENRI, né, l'an 1468, d'Otton *le Victorieux*, succéda, l'an 1478, à Frédéric, son aïeul, dans le duché de Lunebourg. Comme il était mineur, il resta sous la tutelle des conseillers de régence et des magistrats de Lunebourg, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, ainsi que l'avait réglé son aïeul. L'an 1514, il secourut Henri, duc de Wolfenbuttel, dans la guerre qu'il eut avec les Frisons. Mais quelques années après, il prit la défense de Jean, évêque d'Hildesheim, attaqué par ce même Henri, ligué avec Eric son oncle, duc de Calenberg, et François, son frère, évêque de Minden. Après des ravages et des cruautés réciproques, on en vint, l'an 1519, à une bataille décisive dans la bruyère de Soltau, près de Werden, où l'évêque d'Hildesheim remporta une victoire complète. Du nombre des prisonniers, fut le duc Eric avec un de ses neveux, Guillaume de Wolfenbuttel. On remarque comme une chose singulière, que cette bataille se donna le jour même de l'élection de l'empereur Charles-Quint (28 juin), et ceux qui aimaient à former des présages, en conclurent que le règne de ce prince serait accompagné de troubles et de guerres. L'an 1521, Charles tint une diète à Worms, où le duc Eric et l'évêque d'Hildesheim comparurent sur la citation qui leur fut faite. Mais le prélat n'ayant point voulu souscrire au jugement de l'assemblée, qui lui était contraire, fut mis au ban de

l'empire avec le duc de Lunebourg. Celui-ci, pour se mettre à l'abri des effets de la proscription, résigne ses états à ses fils, et passe en France, où il resta jusqu'en 1527, époque de la révocation de l'arrêt prononcé contre lui. Etant revenu alors dans son pays, il y mourut l'an 1532. Il avait épousé, le 27 février 1487, Marguerite, fille d'Ernest, électeur de Saxe, morte en 1529, dont il eut Elisabeth, mariée, en 1518, à Charles, duc de Gueldre, morte en 1572; Otton de Harbourg, qui a fait une branche, finie en 1642; Ernest de Zell, qui suit, auteur de toutes les branches qui subsistent aujourd'hui; Isabelle, femme de Charles d'Egmond, duc de Gueldre; et d'autres enfants. Henri épousa, dit-on, en secondes noces, Marie, fille de Henri, deuxième fils d'Ulric V, duc de Wurtemberg.

ERNEST I.

1532. Ernest I, né le 26 juin 1497, second fils de Henri, administra, depuis la retraite de son père, le duché de Lunebourg avec Otton, son frère, et eut dans la suite, par le partage fait avec ce dernier, le duché de Zell. Il avait fait ses études dans l'université de Wittemberg, en Saxe, et les finissait lorsque Luther commença à débiter ses erreurs dans cette école. Ernest fut un de ses premiers et de ses plus ardents prosélytes. De retour en son pays, il communiqua la nouvelle doctrine à son frère. Bientôt, à l'aide des docteurs luthériens qu'il fit venir, il vint à bout d'abolir l'exercice de la religion catholique à Zell et à Lunebourg, malgré la réclamation du clergé. Mais, pour assurer la durée de cet ouvrage, il s'était auparavant allié avec l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, les princes d'Anhalt et de Mansfeld. Henri, son père, tente vainement, à son retour, de reprendre l'administration de ses états et d'y détruire le nouveau culte. Ernest et son frère, s'opposant à son rétablissement, ainsi qu'à celui de l'ancien culte, obligèrent ce prince à mener une vie privée le reste de ses jours. L'an 1529, les deux frères signèrent avec l'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, et quelques autres états; cette fameuse protestation contre le décret de la diète de Spire, qui leur fit donner le nom de *Protestants*, qui est toujours demeuré à leur parti. A la diète d'Augsbourg, qui se tint l'année suivante, Ernest fut aussi de ceux qui présentèrent à l'empereur ce symbole de la nouvelle communion, si connu sous le nom de *confession d'Augsbourg*, et, l'année suivante, il entra dans la ligue de Smalkalde. L'an 1535, il contribua à dompter les Anabaptistes en Westphalie. Il marcha, l'an 1541, avec l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, contre Henri III, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, zélé catholique, qui faisait la guerre alors aux villes de Brunswick et de Goslar. En peu de tems, tout le duché de Henri fut soumis, et la forteresse même de Wolfenbuttel, sur laquelle il avait le plus compté, se rendit comme ses autres places. Tandis qu'il errait en Bavière et en France, Ernest établissait le Luthéranisme dans le duché conquis. L'an 1545, le duc de Wolfenbuttel étant rentré dans son pays avec des troupes que la France lui avait fournies, y recouvre quelques places. Mais bientôt, accablé par la ligue ennemie, il se trouve réduit à se remettre, lui et Charles-Victor, son fils, entre les mains du landgrave de Hesse, qui les envoya prisonniers dans sa forteresse de Ziégenhayn. La bataille de Mulhberg, où le landgrave fut fait prisonnier le 24 avril 1547, procura la délivrance du duc et de son fils, qu'il fut obligé d'amener à l'empereur dans la ville de Halle, pour être témoins de son humiliation. Le duc Ernest ne vivait plus alors, étant décédé le 11 janvier 1546. Il avait épousé, l'an 1528, Sophie, fille de Henri, duc Mecklenbourg, qu'il perdit, en 1541, après en avoir eu quatre fils, François-Otton, décédé sans enfants l'an 1559; Frédéric, mort de même sans postérité, le 9 juillet 1553, des blessures qu'il avait reçues au combat de Siverhuse, ou Sir; Henri, tige de la branche de Danneberg, maintenant Wolfenbuttel; et Guillaume, tige de la branche de Zell, depuis de Lunebourg. Trois filles sortirent aussi du mariage d'Ernest.

HENRI ET GUILLAUME.

1546. Henri, fils aîné du duc Ernest, lui succéda avec Guillaume, son frère puîné, âgé seulement de onze ans à la mort de son père, étant né le 4 juillet 1535. Après qu'ils eurent gouverné le Lunebourg en commun l'espace de dix ans (Imhoff), Henri céda la régence à son frère, en se réservant le comté de Danneberg avec quelques autres terres et ses droits héréditaires. (Mallet.) Il était alors décidé à vivre dans le célibat; mais ayant changé depuis de résolution, il épousa Ursule de Saxe-Lawenbourg, dont il eut Jules-Ernest, mort sans postérité mâle l'an 1636; François, noyé près de Strasbourg, en 1601, à l'âge de vingt-neuf ans; Auguste, qui continua la branche de Wolfenbuttel après la mort du duc Frédéric-Ulric; Sibylle-Elisabeth, mariée à Antoine, comte de Delmenhorst; et Sidonie, morte fille le 4 septembre 1645. Le duc Henri mourut le 17 janvier 1598, âgé de soixante-cinq ans.

Guillaume fut un prince très-zélé pour le Protestantisme. L'an 1576, suivant M. Mallet, il fit publier un corps de lois et d'ordonnances sur tout ce qui est relatif à cette secte, sous le titre de *corpus doctrinæ Wilhelminum*. Le comté de Hoya, dans la Westphalie, étant venu à vaquer, l'an 1582, par la mort d'Otton, décédé sans enfants, Guillaume le partagea avec les ducs Eric de Calenberg et Jules de Wolfenbuttel. Trois ans après, le comté de Diepholz, situé pareillement en Westphalie, lui échut aussi en vertu d'une expectative qui avait été accordée à son aïeul par l'empereur Maximilien I. Guillaume, outre ces domaines, jouissait du duché de Zell, qui servit dans la suite à distinguer sa branche. Ce prince, après une régence tranquille, finit ses jours le 20 août 1592, ayant eu de Dorothée, fille de Christiern III, roi de Danemarck, mariée en 1561, décédée le 6 janvier 1617, Ernest, qui suit; Christian, qui vient ensuite; Auguste, successeur de celui-ci; Frédéric-Ulric, duc de Calenberg, mort, en 1634, sans postérité légitime; Frédéric, qui remplaça son frère Auguste; Georges, qui, sans avoir succédé à Frédéric, ne joua pas un rôle moins brillant que ses frères; et Jean, chanoine de Menden. Guillaume eut aussi huit filles, dont l'une, nommée Marguerite, épousa Jean-Casimir, duc de Saxe-Cobourg. Par un pacte que firent ensemble les fils de Guillaume, il fut convenu que l'aîné de ces princes exercerait seul la régence, et qu'après lui ce serait celui qui le suivrait dans l'ordre de la naissance. La liberté de se marier était réservée à un seul d'entre eux, qui serait nommé par le sort, et ce fut Georges sur qui le sort tomba. (Mallet.)

ERNEST II.

1592. Ernest II, né le 31 décembre 1564, succéda immédiatement à Guillaume, son père. Ce fut un prince versé dans l'histoire et la jurisprudence. Il fit alliance, en 1606, avec la ligue anséatique, et lui fournit des secours contre son parent, le duc Henri de Brunswick-Wolfenbuttel, qui voulait assujétir la ville de Brunswick à son joug, qu'elle avait presque entièrement secoué. Ernest mourut sans alliance le 2 mars 1611.

CHRISTIAN.

1611. Christian, né le 19 novembre 1566, administrateur de l'évêché de Minden, succéda à son frère Ernest dans le duché de Brunswick Zell en 1611. Il obtint la succession de Grubenhagen, en vertu d'un décret impérial en 1617. S'étant brouillé depuis avec l'empereur, il prit le parti de Frédéric V, électeur palatin, ravagea la Westphalie avec une petite armée, accabla le peuple de contributions. Les gens de la campagne ayant osé mur-

murer, il les menaça de leur couper une main et un pied, disant qu'un seul de chacun de ces membres, suffisait pour des hommes de leur condition. C'est ce duc qui, s'étant enrichi des dépouilles des églises, fit battre une monnaie représentant d'un côté une main armée d'une épée, et sur l'exergue ces paroles : *Ami de Dieu, ennemi des prêtres*. Il aurait pu ajouter, *et le fléau des peuples*. Ses efforts néanmoins devinrent inutiles à celui qu'il prétendit venger. Il mourut sans alliance le 17 novembre 1633.

AUGUSTE.

1633. AUGUSTE, né le 19 novembre 1568, administrateur de l'évêché de Ratzebourg, succéda à son frère Christian en 1633. Il hérita de la principauté de Calenberg après la mort de Frédéric-Ulric, son frère, en 1634, et mourut, le 10 octobre 1636, sans alliance.

FRÉDÉRIC II.

1636. FRÉDÉRIC II, né le 24 août 1574, succéda, en 1636, à son frère Auguste dans le duché de Zell. Il recueillit, en 1642, la succession de la branche de Harbourg et Mosbourg, et mourut, le 10 décembre 1648, sans alliance.

GEORGES.

GEORGES, frère de Frédéric II, mais décédé avant lui, a continué la ligne de Lunebourg dans la personne de son fils, qui viendra ci-après. Il était né le 27 février 1582. Ses talents militaires se perfectionnèrent dans plusieurs services. Après avoir fait ses premières armes sous le célèbre Maurice de Nassau, il fut appelé par Christiern IV, roi de Danemarck, et se distingua surtout, l'an 1611, au siége de Calmar, qui fut pris d'assaut. Christiern ayant pris la défense de Frédéric, électeur palatin, contre l'empereur Ferdinand II, qui l'avait proscrit, le prince de Harbourg (c'est ainsi que Georges se qualifiait alors) servit encore quelque tems sous ses drapeaux. Mais, voyant que le sort des armes lui était contraire, il l'abandonna pour aller se jeter dans l'armée impériale, où le général Tilli lui donna un commandement. Il se distingua principalement à la bataille de Lutter, gagnée par les Impériaux, le 27 août 1626, sur le roi de Danemarck. Ce fut lui qui, avec un corps de cavalerie, rompit l'infanterie danoise, qui, depuis plusieurs heures de combat, soutenait, sans s'ébranler, tout le choc de celle de Tilli. Mais l'édit que donna l'empereur, en 1629, pour la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les Protestants, fit encore changer au duc Georges de parti. L'intérêt de sa maison, qui avait dépouillé tant d'églises, l'engagea à s'opposer à cette loi. Devenu l'ennemi de l'empereur, il alla se ranger sous les enseignes de Gustave-Adolphe, roi de Suède, que les princes protestants d'Allemagne avaient appelé à leur secours. Il joignit au corps de troupes que ce prince lui confia, quelques régiments des siennes, et sa bravoure, guidée par son habileté, lui valut des succès très-éclatants. Il forma le siége de Calenberg, poste de la plus grande importance, et le blocus de Wolfenbuttel, que le duc Frédéric-Ulric, son frère desirait de recouvrer sans s'exposer au péril d'un siége en forme. Mais ses entreprises n'eurent point cette fois de succès. Papenheim secourut ces deux places, et réussit à les mettre en bon état de défense. La mort de Gustave, qui périt dans ces circonstances à la bataille de Lutzen, fit perdre aux Protestants tout le fruit de leurs efforts et des victoires de ce grand prince. Mais les généraux qu'il laissa et les régents qui furent donnés à la Suède pendant la minorité de sa fille, rétablirent bientôt les affaires du parti. Le prince Georges agissant toujours de concert avec eux, remporta de grands avantages sur les Impériaux. En 1633, il les battit à Renteln, à Olendorff, à Minden, et leur enleva la ville d'Hildensheim, qu'il remit à son parent, le duc de Wolfenbuttel. Mais la victoire remportée, l'année suivante, par les Impériaux, à Nordlingue, le rapprocha d'eux, et lui fit prêter l'oreille aux promesses de la cour de Vienne. Il parut disposé à quitter le service des Suédois. Bientôt après, néanmoins, il reprit ses premiers sentiments, voyant qu'on exigeait de sa maison la cession de l'évêché d'Hildesheim. Il bloquait la ville de Wolfenbuttel et comptait s'en rendre maître, lorsque la mort l'enleva subitement le 11 avril 1641. Il avait, comme on l'a dit, tiré au sort avec ses frères, lequel d'entre eux se marierait, les autres devant rester dans le célibat, et le sort lui était tombé. En conséquence, il épousa, le 14 septembre de l'an 1617, ANNE-ELÉONORE, fille de Louis I, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte en 1649, dont il eut Christian-Louis, qui suit; Georges-Guillaume, duc après son frère; Jean-Frédéric, duc de Calenberg, né le 25 avril 1625, lequel se fit catholique en 1651, et mourut en décembre 1679 (Jean-Frédéric épousa Bénédictine-Henriette, fille d'Edouard, comte palatin, dont il eut deux filles, l'aînée, mariée au duc de Modène, et la seconde, à l'empereur Joseph; Sophie-Amélie, mariée, en 1643, à Frédéric III, roi de Danemarck; Ernest-Auguste, qui viendra après ses frères).

DUCS DE BRUNSWICK-LUNEBOURG,

ÉLECTEURS D'HANOVRE.

CHRISTIAN-LOUIS.

1648. CHRISTIAN-LOUIS, fils aîné du duc Georges, né le 25 février 1622, succéda, en 1648, à son oncle, Frédéric II, dans les principautés de Lunebourg et de Grubenhagen, ainsi que dans les comtés de Hoya et de Diepholtz, laissant à Georges-Guillaume, son frère, par le partage fait entre eux, la principauté de Gottingue. Les deux autres fils de Georges, en vertu d'une convention faite avec leurs aînés, n'eurent aucune part dans les états de Lunebourg. Christian-Louis termina ses jours le 15 mars 1665, sans laisser de postérité. Il avait épousé, le 9 octobre 1653, DOROTHÉE, fille de Philippe, duc de Holstein-Glucksbourg, remariée à Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg.

GEORGES-GUILLAUME.

1665. GEORGES-GUILLAUME, né le 16 janvier 1624, recueillit, en 1665, la succession de Christian-Louis, son frère. En 1668, il envoya du secours aux Vénitiens, en Candie, sous les ordres de Josias, comte de Waldeck. Il se trouva à la bataille d'Ensheim, le 4 octobre 1674, assiégea Trèves, gagna la bataille de Consarbruck, sur le maréchal de Créqui, le 1er. août 1675, et prit le maréchal après s'être rendu maître de Trèves, où il s'était enfermé. Il commanda ensuite l'armée contre les Suédois dans le duché de Brême, et prit Stade en 1676; il envoya des troupes aux siéges de Mayence et de Bonn en 1689; et consentit, en 1692, que le neuvième électorat, créé par l'empereur en faveur de sa maison, fût conféré à Ernest Auguste, son frère puîné. Il mourut le 28 août 1705, laissant d'ELÉONORE DESMIER, fille d'Alexandre Desmier, seigneur d'Olbreuse, en Poitou, Sophie-Dorothée, mariée, en 1682, à Georges-Louis, prince héréditaire d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre.

ERNEST-AUGUSTE.

ERNEST-AUGUSTE, dernier fils du duc Georges, né le 20 novembre 1629, évêque d'Osnabruck en 1662, s'était accordé, l'an 1665, avec ses frères, pour la succession de leur père, et fit la branche d'Hanovre qui subsiste encore. Il envoya, avec son frère Georges-Guillaume, des troupes au secours des Vénitiens, en Candie, l'an 1668; contribua beaucoup au gain de

la bataille de Consarbruck en 1675; fit prisonnier ensuite, dans Trèves, le maréchal de Créqui; prit possession, en 1680, de la principauté de Calenberg, après la mort de Jean-Frédéric, son frère; envoya des troupes sur le Rhin en 1689, en Brabant en 1690; et obtint de l'empereur, le 19 décembre 1692, l'investiture de la dignité électorale. Le collège des électeurs et plusieurs autres princes de l'empire protestèrent contre cette innovation, et firent une ligue appelée celle des *princes correspondants*, contre l'établissement d'un neuvième électorat. L'an 1693, l'empereur prévint l'orage qui se formait à cette occasion, en suspendant les effets de l'investiture qu'il avait donnée au duc d'Hanovre, jusqu'à ce qu'elle fût approuvée du collège des princes.

Ernest-Auguste mourut le 28 janvier 1698. Il avait épousé, le 17 octobre 1658, SOPHIE, fille de Frédéric V, électeur palatin, déclarée la première dans la succession à la couronne d'Angleterre après la mort du roi Guillaume III, de la reine Anne et de leurs descendants, le 23 mars 1701, dans la première séance du parlement (morte le 8 juin 1714). De cette princesse, Ernest-Auguste eut Georges-Louis, qui suit; Frédéric-Auguste, né le 3 octobre 1661, général de l'empereur, tué en Transylvanie en 1690; Maximilien-Guillaume, né le 14 décembre 1666, général des Vénitiens contre les Turcs, puis général de l'empereur, mort, le 27 juillet 1726, sans alliance; Charles-Philippe, mort prisonnier chez les Turcs, le 1er. janvier 1690, des blesures reçues dans une rencontre avec les Tartares; Christian, qui se noya, le 31 juillet 1703, après la défaite des Impériaux, par les Français, à Munderkingen; Ernest, élu évêque d'Osnabruck le 2 mars 1716; et Sophie-Charlotte, mariée, en 1684, à Frédéric III, électeur de Brandebourg.

GEORGES-LOUIS.

1698. GEORGES-LOUIS, fils d'Ernest-Auguste, né le 28 mai 1660, servit avec gloire, en 1675, à Trèves; en 1684, en Hongrie contre les Turcs; et, en 1689, sur le Rhin. Il succéda, l'an 1698, à son père dans l'électorat, dont il fut investi par l'empereur le 9 janvier 1699. Il hérita, l'an 1705, du duché de Zell, par la mort de Georges-Guillaume, duc de Zell, son beau-père. L'an 1708, il est admis dans le collège électoral par décret des états de l'empire, donné, le 30 juin, à la diète de Ratisbonne. Son ambassadeur, en conséquence, prit séance dans l'assemblée, le 12 septembre suivant, au rang des électeurs. Il alla joindre, en 1709, l'archiduc Charles en Espagne, et eut part aux victoires que les généraux de ce prince remportèrent, l'année suivante, à Almanza et à Saragoce. Mais la bataille de Villaviciosa, gagnée la même année par le duc de Vendôme, et les succès consécutifs de ce général depuis cette époque, firent dire à l'électeur que « l'union des Espagnols avec la » France était un nœud gordien qui serait indissoluble. »

Georges-Louis, appelé à la couronne d'Angleterre du chef de son aïeule, succéda à la reine Anne le 12 août 1714. L'an 1715, il acquiert, pour la somme de six cent mille dalers, les duchés de Brême et de Ferden, que les Danois avaient enlevés, l'an 1712, aux Suédois.

Il régnait de tems immémorial dans le duché d'Hanovre une coutume aussi barbare que singulière. Lorsqu'on était menacé d'un orage, le peuple s'assemblait dans les églises pour demander à Dieu que les vaisseaux qui devaient faire naufrage dans l'Océan germanique, vinssent se briser vers les côtes du pays, afin que les habitants pussent en recueillir les effets, sur lesquels ils prétendirent, comme bien d'autres peuples, avoir un droit légitime. L'électeur d'Hanovre, l'an 1724, rendit une ordonnance par laquelle il défendit, sous les plus rigoureuses peines, de continuer ces prières, et prononça la peine de mort contre ceux qui oseraient se saisir des effets que le malheur des naufrages jeterait sur les côtes de son électorat. Ce prince mourut le 22 juin 1727. (Voy. *les rois d'Angleterre.*)

DUCS DE BRUNSWICK-GRUBENHAGEN.

HENRI.

1278. HENRI, surnommé LE MERVEILLEUX, fils aîné d'Albert le Grand, eut, dans le partage que son père fit de sa succession entre ses enfants, quelque tems avant sa mort, Grubenhagen, avec ses dépendances, qui comprenaient Einbeck, Lutterberg, et d'autres lieux situés dans la Hartz, ou l'ancienne forêt Hercynie. Nullement satisfait des limites étroites de ses états, il voulut les étendre aux dépens de ses voisins. Le château d'Herlinsberg se trouvant à sa bienséance, il s'en rendit maître, et de là il fit des excursions fréquentes dans les environs. L'évêque d'Hildesheim, à qui la place appartenait, forma une ligue avec plusieurs seigneurs, pour la reprendre. On en vint, l'an 1284, à une bataille, où le duc Henri fut vainqueur. Cet événement fut célébré par un poëte du tems, dont l'ouvrage a été mis au jour par Henri Meibomius, avec un ample commentaire. (*Rer. Germ.*, tom. I, pag. 784.) La paix se fit alors, et dura quelques années; mais les hostilités recommencèrent l'an 1291. Une nouvelle bataille rendit le prélat victorieux à son tour, et la place, qui faisait le sujet de la guerre, fut rasée par ses ordres. Guillaume, duc de Wolfenbuttel, étant mort sans postérité l'an 1292, le duc Henri, son frère, prit aussitôt les armes, et commença par se rendre maître de Brunswick. Mais il en fut chassé par Albert, son frère. (Imhoff.) Nous ignorons les autres exploits de Henri, dont la mort appartient à l'an 1322. De sa femme AGNÈS, fille d'Albert *le Dénaturé*, landgrave de Thuringe, il laissa trois fils, Henri, dit *le Jeune* et *de Grèce*, à cause de ses fréquents voyages en Orient, dont le fils Otton, quatrième époux de Jeanne Ire., reine de Naples, mourut sans postérité l'an 1393 (voyez *les rois de Naples*); Ernest, qui suit; et Jean, évêque d'Einbeck : avec trois filles; Alsine, femme de Frédéric, comte de Beichlingen; Irène, qui épousa l'empereur Andronic; et Agnès, femme de Henri, duc de Carinthie.

ERNEST.

1332. ERNEST, fils de Henri *le Merveilleux*, et son successeur dans une partie de ses états, les réunit ensuite tout entiers dans sa main, l'an 1361, suivant M. Mallet, après l'extinction de la branche de Henri *de Grèce*. Mais s'il est vrai, comme le marquent les Tables généalogiques, 1°. qu'Ernest termina sa vie l'an 1344; 2°. qu'Otton, fils de Henri *de Grèce*, prolongea la sienne jusqu'en 1393, c'est à la régence du successeur d'Ernest qu'appartient cette réunion. Il avait épousé, suivant M. Mallet, ELISABETH, fille de Henri *de Fer*, landgrave de Thuringe, et, selon d'autres, AGNÈS, fille de Henri, comte d'Eberstein; de l'un ou de l'autre de ces deux mariages, en les supposant également réels, il laissa trois enfants, dont l'aîné :

ALBERT II.

ALBERT II ajouta, à la succession de son père, la forteresse de Salz, qu'il acquit près d'Einbeck. Sa vie, qu'il passa dans l'étude continuelle de l'histoire, ne fut ni heureuse, ni utile à sa maison. Il mourut l'an 1397, laissant de SOPHIE, son épouse, fille d'Albert, duc de Saxe-Lawenbourg, un fils, qui suit.

ERIC.

ERIC, successeur d'Albert II, mourut l'an 1429, après avoir eu de sa femme ELISABETH, fille d'Otton *le Mauvais*, duc, suivant Moréri, de Brunswick-Lunebourg (il fallait dire de Brunswick-Gottingen), un grand nombre d'enfants, dont les principaux sont Albert, qui suit, et Anne, femme d'Albert

le Pieux, duc de Bavière, puis de Frédéric, duc d'Hanovre, mort, en 1494, sans enfants.

ALBERT III.

ALBERT III eut de sa femme ELISABETH, fille de Volrath, comte de Waldeck, qu'il avait épousée en 1471, trois fils avec une fille, et mourut en 1490.

PHILIPPE I.

PHILIPPE I, l'aîné des enfants d'Albert III, fut le seul qui continua sa lignée. Ayant épousé CATHERINE, fille d'Ernest, comte de Mansfeld, il eut de cette alliance les trois fils suivants, et mourut le 4 septembre 1551, à l'âge de soixante-six ans.

ERNEST II.

ERNEST II, fils aîné du duc Philippe I, et son successeur, né le 2 avril 1518, mourut le jour anniversaire de sa naissance de l'an 1567, ne laissant de MARGUERITE de Poméranie, sa femme, qu'une fille nommée Elisabeth, mariée, en 1568, à Jean *le Jeune*, duc de Holstein-Sunderbourg.

WOLFGANG.

1567. WOLFGANG, second fils de Philippe, duc de Brunswick-Grubenhagen, et successeur d'Ernest, son frère, épousa DOROTHÉE, fille de François, duc de Saxe-Lawenbourg, qu'il perdit, en 1586, sans en avoir eu de postérité. Lui-même finit ses jours le 14 mars 1595, à l'âge de soixante-quatre ans.

PHILIPPE II.

PHILIPPE II, troisième fils du duc Philippe I, ne survécut qu'un peu plus d'un an à Wolfgang, son frère, qu'il avait remplacé, étant mort le 4 avril 1596, à l'âge de soixante-trois ans, sans enfants de CLAIRE, fille de Henri III, duc de Brunswick-Wolfenbuttel. Ses états, après sa mort, furent envahis par Henri-Jules, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, neveu de sa femme, quoique la maison de Lunebourg y eut plus de droit.

DUCS DE BRUNSWICK-GOTTINGEN.

ERNEST.

1334. Dans le partage que MAGNUS et ERNEST, fils d'Albert *le Gras*, firent de la succession paternelle, en 1334, après la mort d'Otton, leur frère aîné, le dernier eut Gottingen, et continua la ligne de ce nom. Celui-ci, s'étant avisé, l'an 1373, de faire une irruption sur les terres de l'église de Magdebourg, fut battu et fait prisonnier par Bussonduss, chef de la milice archiépiscopale, avec soixante chevaliers et un grand nombre de Gottingois. Mais il ne paraît pas que leur captivité ait été de longue durée. (Pauli, *Hist. de Brandeb.*, t. V.) Ernest mourut l'an 1379, laissant de sa femme ELISABETH, fille de Henri II, landgrave de Hesse, un fils, qui suit.

OTTON I.

1379. OTTON I, fils, collégue, puis successeur d'Ernest, fut surnommé par les uns *le Mauvais*, et par les autres *le Guerrier*, « tant ces deux qualités, dit M. Mallet, se rapprochent aux » yeux des peuples, qui ont souvent autant à souffrir de l'une » que de l'autre. La Hesse eut en effet un dangereux voisin » dans ce prince belliqueux. »

Henri II, dit *de Fer*, landgrave de Hesse, n'ayant point d'enfants mâles, Otton, son petit-fils, par sa mère, prétendit être son héritier, et dans cette vue, déclara la guerre, du vivant de son père, à Herman, que Henri s'était associé, pour lui assurer sa succession. Ligué avec plusieurs seigneurs voisins, et même des vassaux de la Hesse, il porta ses armes jusques dans le cœur de ce pays et de la Thuringe, et y fit de longs et cruels ravages, qui n'aboutirent cependant à aucun avantage considérable. « Le landgrave conclut, pour sa défense, ce *pacte* » *de confraternité héréditaire* avec les princes de Misnie et de » Thuringe, qui subsiste encore aujourd'hui; et, puissamment » secondé par eux, il obligea le duc de Brunswick-Gottingen » à se désister de ses prétentions, et à laisser à la Hesse la paix » et son légitime souverain ». (*Voy.* Herman *le Savant*, *landgrave de Hesse.*) Otton eut ensuite avec la ville de Gottingen des démêlés dont l'issue lui fut si désavantageuse, que par un traité de paix fait avec les bourgeois de cette ville, quoiqu'alors peu considérable, il fut contraint de s'engager à n'y plus faire sa résidence, et n'avoir point de château ni dans ses murs ni aux environs. Otton *le Mauvais* termina ses jours l'an 1394, laissant un fils, qui suit, et Elisabeth, femme d'Éric, duc de Brunswick-Grubenhagen.

OTTON.

1394. OTTON, dit LE BORGNE, fils d'Otton *le Mauvais* et son successeur, fut d'un caractère doux et pacifique, qui lui concilia les cœurs de ses sujets, que la conduite de son père avait aliénés. Sa régence fut sans éclat et n'en fut pas moins louable par le soin qu'il prit d'acquitter les dettes considérables dont il trouva son état chargé, et par son attention à ne jamais s'écarter des lois de la justice et de la modération. Malgré la faiblesse de son tempérament, il prolongea ses jours jusqu'en 1463, et les termina sans laisser de postérité d'AGNÈS, son épouse, fille d'Herman *le Savant*, landgrave de Hesse. En lui finit la première branche de Brunswick-Gottingen. Le duché de Gottingen passa ensuite à la branche de Wolfenbuttel, dont il fut détaché en quelque sorte, au bout de soixante-dix-sept ans, pour faire le lot d'un cadet, qui suit.

ÉRIC, DIT LE JEUNE.

1540. ÉRIC, dit LE JEUNE, fils d'Éric I, duc de Brunswick-Wolfenbuttel, fut le successeur de son père dans les principautés de Gottingen et de Calenberg. Elevé dans la religion luthérienne par Elisabeth, sa mère, fille de Joachim I, électeur de Brandebourg, il embrassa depuis la religion catholique. Son inquiétude naturelle lui fit prendre différents partis où il ne fut pas heureux. Après la mort de Charles-Quint, auquel il s'était attaché, il passa au service de l'Espagne et combattit à la bataille de Saint-Quentin. Il fut ensuite employé dans les Pays-Bas, puis en Portugal; et de là, étant passé en Italie, il mourut à Pavie, l'an 1584, sans enfants de DOROTHÉE DE LORRAINE, sa seconde femme. Il avait épousé en premières noces SIDONIE, fille de Henri *le Pieux*, duc de Saxe de la branche albertine: mariage également stérile. Ses états, après sa mort, passèrent à Jules, son cousin, duc de Brunswic-Wolfenbuttel.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

Alençon (comtes d') . . . 48
Alsace (anciens ducs d') . . . 155
Alsace (landvogts d') . . . 164
Alsace (landgraves de la haute) . . . 165
Alsace (landgraves de la basse) . . . 176
Anjou (comtes d') . . . 14

B.

Bade (margraves, puis grands-ducs de) . . . 470
Bade-Baden (margraves de) . . . 477
Bade-Dourlach (margraves de) . . . 482
Bar (comtes, puis ducs de) . . . 143
Basse-Alsace (landgraves de la) . . . 176
Basse-Lorraine (ducs de la) . . . 190
Bavière (ducs, puis rois de) . . . 526
Berg (comtes, puis ducs de) . . . 294
Birkenfeld (ducs de) . . . 458
Birkenfeld-Gelnhausen (comtes palatins de) . . . 459
Brabant (ducs de) . . . 190
Bretagne (comtes et ducs de) . . . 62
Brunswick (comtes, puis ducs de) . . . 566
Brunswick-Bevern (ducs de) . . . 572
Brunswick-Lunebourg (ducs de) . . . 574
Brunswick-Wolfenbuttel (ducs de) . . . 570
Bruxelles (comtes de) . . . 201

C.

Cassel (landgraves, puis électeurs de Hesse-) . . . 502
Chini (comtes de) . . . 255
Clèves (comtes et ducs de) . . . 296
Cobourg-Saalfeld (ducs de Saxe-) . . . 558
Cologne (archevêques et électeurs de) . . . 384

D.

Deux-Ponts (ducs de) . . . 455
Deux-Ponts-Clébourg (ducs de) . . . 460

E.

Egmond (seigneurs et comtes d') . . . 331
Egmond-Buren (comtes d') . . . 335
Emden (comtes d') . . . 338

F.

Fauquemont (seigneurs de) . . . 281
Flandre (comtes de) . . . 94
Fougères (barons de) . . . 91
France rhénane (ducs de la) . . . 440
Franconie (ducs de) . . . 440
Fribourg (comtes de) . . . 183

G.

Gotha (ducs de Saxe-) . . . 556
Gueldre (préfets, comtes et ducs de) . . . 258

H.

Hainault (comtes de) . . . 118
Hanovre (électeurs de) . . . 576
Haute-Alsace (landgraves de la) . . . 165
Heinsberg (seigneurs de) . . . 276
Hesse (landgraves de) . . . 493
Hesse-Cassel (landgraves, puis électeurs de) . . . 502
Hesse-Darmstadt (landgraves, puis grands-ducs de) . . . 506
Hesse-Hombourg (landgraves de) . . . 509
Hesse-Philippsthal (landgraves de) . . . 505
Hesse-Philippsthal-Barchfeld (landgraves de) . . . 505

Hesse-Rhinfels-Rothenbourg (landgraves de) . . 507
Hildbourghausen (ducs de Saxe-) 558
Hochberg (margraves de). 490
Hollande (comtes de). 303

J.

Juliers (comtes de) 269

L.

Laval (sires, puis comtes de) 29
Lawenbourg (ducs de Saxe-) 559
Liége (évêques-princes de). 219
Limbourg (comtes, puis ducs de) 215
Lorraine (rois et ducs de) 126
Lorraine (ducs de la basse). 190
Loss (comtes de) 250
Lothier (ducs de) 190
Louvain (comtes de) 201
Lunebourg (ducs de) 574
Lutzelstein (comtes de). 459
Luxembourg (comtes, puis ducs de) 210

M.

Maine (comtes du). 28
Marck (comtes de la). 301
Mayence (archevêques et électeurs de) 354
Meinungen (ducs de Saxe-) : 557
Misnie (margraves de). 562

N.

Namur (comtes et marquis de) 203
Neubourg (ducs de) 457
Normandie (ducs de) 1
Nordgaw (comtes du). 176

O.

Ost-Frise (comtes et princes d') 338

P.

Pays-Bas (rois des). 330
Pays-Bas (gouverneurs, gouvernantes et stathouders des) 318
Penthièvre (comtes, puis ducs de). 83
Perche (comtes du) 58
Philippsthal (landgraves de Hesse-) 505

R.

Ravensberg (comtes de) 461
Rhinfels-Rothenbourg (landgraves de Hesse-). . 507

S.

Saxe (landgraves, électeurs, puis rois de) . . . 546
Saxe-Cobourg (ducs de) 558
Saxe-Gotha (ducs de) 556
Saxe-Hildbourghausen (ducs de) 558
Saxe-Lawenbourg (ducs de) 559
Saxe-Meinungen (ducs de) 557
Saxe-Weimar (ducs de). 554
Scheyren (comtes de). 533
Simmeren (ducs de) 454-455
Suabe (anciens ducs de) 155
Sulzbach (ducs de). 460
Sundgaw (comtes du). 165

T.

Thuringe (landgraves de). 493
Touraine (ducs de) 25
Trèves (archevêques-électeurs de) 413

U.

Urach (comtes d') 183
Utrecht (évêques d') 344

V.

Vaudemont (comtes de) 151
Veldenz (comtes de) 463
Verdun (comtes et vicomtes de) 149

W.

Waldeck (comtes, puis princes de) 510
Weimar (ducs de Saxe-) 554
Wittelsbach (comtes de) 533
Wolfenbuttel (ducs de Brunswick-). 570
Wurtemberg (comtes, ducs, puis rois de) . . . 514

Z.

Zeringen (ducs de). 466

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

